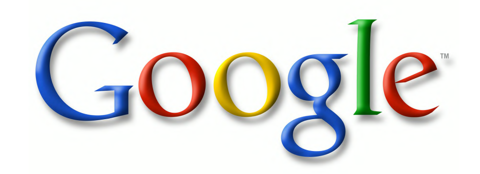






L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX, PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. Bonnetty, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. Boré, de la Société asiatique de Paris. — Léon Boré, professeur de philosophie au collége d'Angers. — Edm. de Cazalès. — Alex. Combeguille. — Le baron Em. de Condé. — Cor, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de Coux, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — J.-F. Danielo. — Léon Desdouits, professeur de physique au Collége Stanislas. — Ph. Doumaire. — Ed. Dumont, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis. — Am. Duquesnel. — L'abbé Foisset, directeur du petit séminaire de Plombières. — Théoph. Foisset, juge au tribunal de Beaune. — Jules de Franchevillé. — L'abbé de Genoude. — L'abbé Gerbet, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la Gournerie. — Alex. Guiraud, de l'Académie française. — M. Jourdain. — F. Lallier. — Paul Lamache. — Melch. de L'Hermite, professeur de mathématiques au collége de Juilly. — H. Margerin. — Comte de Montalembert, pair de France. — Moreau. — Hip. Morvonnais. — Ern. de Moy, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'Ortigue. — A.-F. Ozanam. — M. Ch. de Riancey. — M. Hen. de Riancey. — A. Rio. — Cypr. Robert. — M. Louis Rousseau. — Alex. de Saint-Chéron. — L'abbé de Salinis, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de Scorbiac, un des directeurs de l'Université. — M. Steinmetz, de Bruges. — Raym. Thomassy. — Vicomte Alb. de Villeneuve.

TOME ONZIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

—

M DCCC XLI.

TABLE DES ARTICLES DU ~~DIXIÈME~~ 11ème VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 61. — Janvier 1841.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

HUITIÈME LEÇON (1).

Des institutions et des mœurs commerciales.

> Le commerce est l'art de vendre six francs ce qui en vaut trois.
>
> L'abbé GEOFFROY.

> Tout praticien commercial avouera que cet art compose à lui seul la moitié de la science mercantile; l'autre moitié consiste à acheter pour trois francs ce qui en vaut six.
>
> CH. FOURIER.

Nous avons dit dans une précédente leçon que le sauvage ne connaît d'autre négoce que le troc direct; il est superflu de faire observer à cette occasion combien la distribution des produits de l'industrie rencontrerait d'entraves et de difficultés, si la société en était restée à ce procédé commercial. Par exemple, quand le cultivateur voudrait échanger son grain contre l'étoffe dont il a besoin pour se vêtir, il pourrait se faire que le fabricant de drap n'eût pas besoin de blé, mais désirât acquérir un ustensile de ménage qui lui manque, tandis que l'artisan qui dispose de cet ustensile consentirait à s'en dessaisir, non pour du drap, mais pour du grain. En pareil cas, le troc direct ne peut pas avoir lieu; mais l'échange indirect est encore possible, en supposant que les trois objets à échanger soient de valeur égale; il suffira, pour remplir le but de chacun des contractans, qu'ils combinent leurs besoins et leurs services respectifs, de manière que l'agriculteur ait le drap, que le fabricant prenne l'ustensile et que l'artisan reçoive du blé. Mais un cas pareil se présente rarement, et par le fait l'échange des produits en nature exigerait la plupart du temps, non pas deux ou trois parties contractantes seulement, mais un bien plus grand nombre; ce qui, joint à la nécessité d'échanger des valeurs égales ou égalisables, rend ce procédé impraticable, du moins à une époque avancée de l'industrie.

Nous ne nous arrêterons pas à disserter sur les divers tâtonnemens qui furent faits dans l'enfance des sociétés, pour trouver une marchandise qui pût être reçue en paiement de toutes les autres, et faciliter ainsi les échanges. Après avoir appliqué à cet usage le bœuf et la brebis, on en vint par un progrès remarquable à adopter les métaux les plus usuels, soit le fer, soit le cuivre. Ces matières ont en effet l'avantage de se conserver sans éprouver de détérioration sensible,

(1) Voir la VIIe leç. au t. X, p. 325.

de se débiter par grandes ou par petites quantités, enfin, de pouvoir retrouver, si besoin est, leur emploi dans les arts. Il en résulte un nouveau mode d'échange, qu'on appelle un *marché*. Au moyen de ce procédé, l'on ne troqua plus l'objet offert contre l'objet demandé ; mais on donna le premier pour une quantité équivalente de métal, puis on offrit une quantité suffisante de ce même métal pour avoir le dernier. Il est vrai que dans ce système l'on est astreint à deux opérations au lieu d'une, c'est-à-dire à une vente et un achat, au lieu d'un troc simple. Mais nous venons de démontrer que le troc, même indirect, est rarement praticable dans une société avancée en industrie, tandis que les deux autres opérations, nonobstant la légère complication qui en résulte, sont toujours faciles à effectuer, et lèvent le principal obstacle aux relations commerciales d'individu à individu. Cependant, tant que ce fut une matière commune, tel que le fer ou le cuivre, qu'on employa comme intermédiaire dans les échanges, le procédé commercial était encore bien imparfait ; car, outre que la circulation de ces métaux comme numéraire les enlevait à leurs autres applications utiles, cette utilité même les rendait d'autant moins propres à représenter avec toute la fixité désirable la valeur des autres marchandises ; car le prix courant d'une matière première indispensable à plusieurs arts industriels, est susceptible de grandes différences locales et de non moins grandes variations accidentelles. Les métaux plus précieux ne présentent pas cet inconvénient, du moins au même degré, outre qu'ils ont l'avantage de représenter une plus grande valeur sous une moindre pesanteur spécifique. Quelque merveilleux que paraisse au premier coup d'œil la valeur attachée universellement à l'or et à l'argent, il est plus que probable qu'elle fut due dans l'origine à leur emploi dans la fabrication de la plupart des objets de luxe ; mais cette valeur matérielle primitive s'est presque anéantie devant celle en quelque sorte morale que ces métaux ont acquise par leur service comme numéraire. En tous cas, on peut dire avec vérité que cette valeur d'opinion fut un fait providentiel ; car, sans elle, le commerce, ce rouage indispensable de la société humaine, en serait encore à ses premiers rudimens. Ainsi, sans chercher à excuser les vices nés dans une fausse organisation sociale de l'attrait de l'or et de l'argent, nous sommes forcés de voir dans la valeur attribuée universellement à ces métaux, le grand ressort du mécanisme industriel.

Cependant, comme la civilisation a pour principe de faire de toutes les branches de l'industrie autant de professions distinctes et séparées, il ne suffisait pas, pour que le commerce s'établît, qu'on eût découvert un procédé commercial supérieur à l'ancien, il fallait en outre qu'une classe particulière se consacrât spécialement à faire le commerce. En vertu de ce principe, le marchand ne produit rien par lui-même, mais il fait profession d'acheter et de vendre les produits d'autrui. Cependant, il n'est pas inutile, avant de traiter cette matière, de prémunir le lecteur contre certaines locutions vulgaires qui ont pour effet de fausser les idées. Ainsi, nous entendons tous les jours les manufacturiers s'instituer négocians, et appeler commerce leur fabrication. Cependant, il y a une différence à faire entre le fabricant qui vend les produits de sa propre industrie, et le marchand qui achète des matières premières pour les vendre au manufacturier, ou des produits manufacturés, en vue de les vendre au consommateur. L'économie politique semble prendre à tâche, au contraire, d'assimiler le commerce à l'industrie manufacturière, et prétend qu'il est inexact de dire qu'il soit improductif par lui-même. « L'industrie commerciale, dit J.-B. Say, « concourt à la production de même que « l'industrie manufacturière, en élevant « la valeur d'un produit par son transport d'un lieu dans un autre. C'est une « façon que le commerçant donne aux « marchandises ; une façon qui rend pro« pres à l'usage des choses qui, autre« ment placées, ne pouvaient être em« ployées ; une façon non moins utile, « non moins compliquée et non moins « hasardeuse qu'aucune de celles que « donnent les deux autres industries. Le « commerçant se sert aussi, et pour un « résultat analogue, des propriétés na-

« turelles du bois, des métaux dont ses « navires sont construits, du chanvre qui « compose ses voiles, du vent qui les « enfle, de tous les agens naturels qui « peuvent concourir à ses desseins de la « même manière qu'un agriculteur se sert « de la terre, de la pluie et des airs(1). »

Entendons-nous, s'il vous plait, car il y a ici une distinction à faire. L'opération du commerçant n'est pas simple; elle se compose de deux actes essentiellement différens; savoir : le transport de la marchandise et la spéculation sur les prix de vente et d'achat; le transport des marchandises d'un lieu à un autre, ou leur conservation d'une époque à une autre, sont des services matériels dont la rétribution est réglée en civilisation par la libre concurrence. Aussi n'avons-nous aucune objection à élever, soit contre le taux du fret maritime, soit contre le coût de l'emmagasinage et de la conservation des produits. Du moment que le prix de ces services a été stipulé d'avance, en toute liberté et connaissance de cause entre les parties intéressées, nous le supposons légitime. Quant à la spéculation commerciale, puisque la société civilisée est ainsi faite, qu'un agent intermédiaire est nécessaire dans tous les cas pour mettre les produits à la portée des consommateurs, nous admettons que ce service moral d'entremise et de prévoyance ait son utilité, et doive être convenablement rétribué. Aussi ne nous plaindrons-nous que s'il l'est au-delà de sa valeur réelle, et s'il y a dans le contrat absence de vérité et de liberté, au préjudice d'une des parties contractantes. J.-B. Say a osé nier qu'il en fût ainsi à l'égard du commerce. A l'entendre, la libre concurrence a pour effet nécessaire de réduire les profits du marchand à leur taux le plus minime possible. Cependant, comment concilier une pareille assertion avec l'aveu d'Adam Smith, qui reconnait la grandeur relative des bénéfices du commerce et l'exiguité de ceux de l'agriculture? Voici ses propres expressions sur cette matière : « *We see, « every day, the most splendid fortunes « that have been acquired, in the course « of a single life, by trade and manu« factures, frequently from a very small « capital*, SOMETIMES FROM NO CAPITAL. « *A single instance of such a fortune ac« quired by agriculture, in the same ti« me, and from such a capital, has not « perhaps occurred in Europe, during « the course of the present century*(1). » Du moment que les gains considérables du commerçant ne proviennent pas nécessairement de la grandeur des capitaux avec lesquels il s'établit, il faudrait croire qu'ils sont dus aux connaissances supérieures qu'il met en œuvre. Or, c'est encore Adam Smith qui nous apprend que, de tous les emplois industriels, l'agriculture est celui qui requiert la plus grande somme de lumières, de tension d'esprit et d'expérience. Cet aveu ayant déjà été enregistré dans une précédente leçon, nous nous dispenserons de le reproduire. Quant au mérite relatif de l'industrie manufacturière, on se décidera difficilement à le déclarer inférieur à celui du commerce, et aucun esprit droit ne comprendra que l'individu qui spécule sur le transport d'un produit manufacturé d'un lieu à un autre, déploie dans son œuvre une plus haute intelligence que le fabricant dans la sienne. Enfin, le droit qu'on voudrait attribuer au marchand de recueillir un bénéfice hors de proportion avec ceux des deux autres industries, est-il fondé sur les chances de sinistres maritimes et autres risques de transport? Mais ces valeurs négatives sont faciles à apprécier presque exactement, et d'ailleurs elles sont généralement couvertes par *l'assurance*. On ne peut donc invoquer à l'appui des bénéfices exagérés du commerce, que les chances de la *spéculation* proprement dite. Or, nous en avons trop long à débiter sur cette matière pour ne pas lui consacrer un paragraphe particulier, et celui-là ne se fera pas attendre.

En fait, les fortunes scandaleuses amassées dans le négoce par des gens qui n'y apportent qu'un capital insignifiant ou nul, à en croire Adam Smith, et qui n'y appliquent qu'un mérite intellectuel non moins insignifiant ni moins nul, à en croire le témoignage de nos propres yeux, sont dues à la position particu-

(1) *Traité d'Économie politique*, liv. I, ch. II.

(1) *Wealth of nations*. Book II, ch. V.

lière que la classe mercantile est parvenue à se faire entre le producteur et le consommateur. Les mots *négoce* et *négociation* viennent également du verbe *négocier ;* mais il y a cette différence dans leurs significations respectives, que la *négociation* est censée une œuvre conciliatoire dont le négociateur est le moyen, tandis que le *négoce* est une entreprise particulière dont le négociant est le but, abstraction faite du but social auquel il n'est pas tenu de songer. Le premier de ces deux agens se propose de réunir les parties contractantes dans leur commun intérêt ; le dernier s'efforce de les tenir isolées l'une de l'autre, dans son intérêt privé. Voilà pourquoi, à part les négociations diplomatiques dont les agens n'ont point le caractère neutre qu'ils devraient avoir, la morale la plus vulgaire exige qu'une négociation quelconque soit conduite avec droiture et loyauté par celui qui en accepte la charge, c'est-à-dire que l'intérêt des parties à concilier en soit le principe, et que la rétribution équitable du négociateur n'en soit que la conséquence ; tandis que, si nous voyons le négoce mettre en œuvre la dissimulation et le mensonge, c'est parce que le lucre du négociant en est la base et le mobile unique, et que l'utilité des parties principales n'en est que la conséquence éventuelle. En résumé, si la société était organisée à droit sens, l'on n'aurait pas fait reposer sur les calculs étroits de l'intérêt privé la fonction la plus délicate de l'ordre social, celle à laquelle doivent présider l'appréciation la plus exacte, la vérité la plus limpide; car, n'en déplaise à J.-B. Say, un service d'entremise, quelque utile qu'on le suppose, n'est point un service productif dans le sens logique du mot, c'est un office intermédiaire entre la production et la consommation, et qui ne devrait pas les dominer l'une et l'autre, mais bien leur être subordonné.

Nous avons établi précédemment que le profit du producteur devrait être proportionnel à l'importance du service qu'il rend à la société, combinément avec l'activité et le talent qu'il y consacre ; ce n'est qu'à la suite de cet acte d'équité sociale, que vient le droit du consommateur à être servi économiquement. Or le commerce à qui la faculté est laissée de s'engager dans les voies subreptices, s'efforce naturellement de porter échec à l'une et à l'autre de ces deux conditions, c'est-à-dire de léser le producteur dans son profit et de grever le consommateur dans son économie ; prélevant sur l'un et sur l'autre des bénéfices illégitimes, quoique légaux. Au surplus, il est curieux de voir par quelle argutie J.-B. Say porte au compte de la spéculation commerciale l'art d'employer le bois et les métaux pour en faire un navire, celui de convertir le chanvre en cordage et en toile pour en faire des manœuvres et des voiles, enfin jusqu'aux arts de la manœuvre et de la navigation. A ce compte, il pourrait tout aussi bien parer le marchand du mérite de l'agriculteur colonial qui lui livre son sucre et son coton, et de celui du manufacturier européen dont il expédie les produits en Amérique, car ces diverses professions ne sont pas plus étrangères à la sienne, que ne le sont celles du constructeur naval et du marin.

Les personnes qui croient répondre à tout par le mot sonore de *liberté*, affecteront peut-être de ne pas comprendre que, sous un régime de libre concurrence, le commerce puisse s'attribuer des bénéfices disproportionnels à l'importance de son œuvre sociale ; c'est qu'en effet elles prennent l'anarchie pour la liberté ; la vraie liberté ne saurait exister en l'absence des garanties mutuelles d'équité. Nous reconnaissons volontiers que la loi civile ne met pas la force armée au service des marchands, et que ceux-ci n'ont par devers eux aucun moyen matériel de contraindre, du moins directement, le producteur à leur livrer ses marchandises à vil prix, et le consommateur à les leur acheter cher ; mais ce qu'il ne leur est pas donné d'obtenir par la force, il leur est loisible d'y parvenir par l'astuce. Les libéraux supposent que la liberté ne peut être violée que par des moyens coërcitifs, tandis qu'il est clair qu'elle peut l'être également par des ressorts mensongers. Lafontaine nous peint dans une de ses fables le lion se faisant adjuger, au moyen de sa puissante griffe, une part du produit social disproportionnelle à son droit ; mais ce profond

moraliste ne s'en tient pas à mettre en regard cette atteinte violente portée par le fort au droit du faible : il nous fait voir dans un autre apologue comment le droit du simple peut être violé par l'adresse du fourbe ; c'est celle où le renard persuade au bouc de descendre avec lui dans un puits. Le fin matois, après s'être suffisamment désaltéré et être remonté, grâce à la stupide obligeance de son compagnon, laisse celui-ci dans la nasse. Il est vrai de dire que le renard, en agissant ainsi, ne porte aucunement atteinte à la liberté constitutionnelle du bouc. En exploitant à son profit particulier la crédulité de la pauvre bête, il ne contrevient à aucune des lois du code civil; mais il en serait tout autrement, s'il s'agissait du code religieux ; car la religion nous enseigne que la ruse et le mensonge troublent l'ordre social et universel, au même degré que la violence et la tyrannie. Qu'importe, en effet, au malheureux animal logé au fond d'un puits, qu'il se trouve amené là par la force du lion ou par la finesse du renard ! Le résultat est le même pour sa liberté. Concluons de là qu'il ne suffit pas, pour qu'il y ait ordre social, que la faiblesse soit protégée contre la violence ; il faut de plus que la simplicité le soit contre la fourberie ; et s'il est des individus et des classes entières qui, comme le bouc, n'y voient pas plus loin que leur nez, c'est une raison de plus pour que la clairvoyance sociale leur vienne en aide.

Ainsi, nous aimons à reconnaître que l'emploi de la force est banni de nos relations commerciales, et que le régime constitutionnel n'admet ni le monopole, ni les taxations arbitraires, ni aucun autre abus de ce genre; mais il n'est que trop vrai qu'il ne dispose d'aucun ressort propre à prévenir l'emploi de la ruse et du mensonge; et que le régime de libre concurrence, loin de faire naître un service d'entremise qui garantisse le profit légitime du producteur et l'économie désirable du consommateur, ne tend au contraire qu'à pousser le trafiquant dans les voies déloyales, et à perfectionner cette diligence intéressée au moyen de laquelle il est à même de tromper ceux-là quand il achète, de tromper encore ceux-ci quand il vend, et de prélever ainsi une sorte de droit de maltôte, tant sur la production que sur la consommation. Et comment en serait-il autrement ? Le marchand étant livré sans contrôle et sans contre-poids aux suggestions de son intérêt privé, il est dans la nature du cœur humain qu'il profite de tous les avantages que sa position lui donne, pour accroître ses profits au préjudice de ceux qu'il est censé servir. Tel est, à proprement parler, le sens pratique du mot *spéculer ;* à tel point qu'il serait vraisemblablement impossible d'amener un traficant quelconque à comprendre que c'est un sens subversif, et qu'un jour luira certainement pour la société, où le *négoce* fera place à la *négociation,* et où les profits arbitraires de la spéculation commerciale seront transformés en un droit proportionnel.

Au surplus, la critique que nous faisons de l'institution commerciale n'atteint les personnes qu'en tant que de raison et sauf la part à faire de la faiblesse inhérente à la nature humaine; car les hommes ne sont généralement que ce que les institutions les font; le marchand trompe et rançonne de son mieux, parce que la loi civilisée lui a donné carte blanche à cet égard; il est même vrai que la plupart des gens élevés au milieu de l'atmosphère fétide du commerce croient y respirer l'air le plus pur. Tel traficant prend sa conscience à témoin, vingt fois par jour, pour affirmer un fait qu'il sait pertinemment être faux, parce qu'il faut bien qu'il *écoule* sa marchandise, et il est permis de croire qu'il rougirait de proférer un mensonge sur un fait étranger à son négoce. Il est arrivé un jour à celui qui trace ces lignes d'oublier sa bourse qui contenait de l'or sur le comptoir d'une boutique de Paris, où il venait de faire quelques emplètes; il ne s'en aperçut qu'au bout de cinq ou six heures et se présenta pour la réclamer ; elle lui fut aussitôt rendue intacte et avec satisfaction, bien que le marchand eût pu s'en emparer sans se compromettre. Cependant ce même marchand avait profité sans scrupule de la simplicité et de l'ignorance du possesseur de cette même bourse en lui surfaisant les marchandises qu'il lui avait vendues, de plus de 30 0/0, et en le trompant sur leur qualité. Il est

vraisemblable que, dans ce duel moral qui a lieu entre marchand et chaland, il croyait que ses mensonges n'avaient rien de plus honteux que les *feintes* autorisées par les lois de l'escrime et qu'ils n'engageaient pas autrement sa conscience.

En général les notions vulgaires, en matière de commerce, ne se composent guère que d'erreurs et de préjugés, même dans les classes non commerçantes; ainsi il n'est pas rare d'entendre des gens se féliciter de ce que le commerce va bien, ou se lamenter de ce que le commerce va mal en paraissant attacher à ces deux expressions des idées de prospérité et de misère publique. Cependant, quand peut-on dire que le commerce va bien? C'est apparemment quand les circonstances permettent aux marchands de faire de gros bénéfices. Or de deux choses l'une : ces bénéfices résultent d'un petit nombre d'affaires ou de la grande multiplicité des affaires; dans le premier de ces deux cas, il faut de toute nécessité que les traficans fassent des gains considérables sur chaque opération d'achat et de revente, ce qui ne peut avoir lieu qu'au préjudice des droits du producteur et du consommateur; dans l'autre hypothèse, les marchés étant souvent répétés, le bénéfice total du marchand peut se concilier avec un profit modéré sur chaque affaire; mais quelle est l'utilité sociale de cette exubérance d'achats et de reventes? Un bon mécanisme est celui où il n'y a aucun mouvement inutile; or il ne peut y avoir, même dans la société la plus incohérente, qu'un certain nombre de marchés utiles; les multiplier au-delà de ce terme, pour l'avantage de faire aller le commerce, est l'idée la plus absurde qui puisse éclore dans un cerveau humain. En résumé le commerce ne peut réaliser des bénéfices exorbitans que par l'une de ces deux voies : ou un petit nombre d'opérations excessivement lucratives : en fait ce ne peut être que *l'accaparement;* ou un grand nombre d'achats et de reventes qui multiplient sans utilité les agens commerciaux : alors c'est l'*agiotage*. Qu'on nous explique donc, si on le peut, en vertu de quel motif la société serait tenue de se pâmer d'aise, quand les marchands se sont enrichis à ses dépens, au moyen de l'accaparement, ou de l'agiotage.

L'accaparement ne peut atteindre son but qu'en tant qu'il est entrepris par un petit nombre de fortes maisons de commerce coalisées, ou par quelque aventurier commercial très hardi; il consiste à acheter sinon la totalité, du moins des quantités considérables d'une marchandise dont on prévoit la rareté prochaine, et même avec l'intention de produire la rareté factice, en faisant râfle sur les marchés. L'immense fortune faite par le banquier Ouvrard a été commencée par une opération de ce genre : jugeant avec beaucoup de finesse, au début de la révolution, que le régime logocratique qu'elle venait implanter en France allait faire pulluler les journaux, les pamphlets et les écrivasseries en tout genre, il accapara avec une rare activité la majeure partie des matières premières nécessaires à la fabrication du papier; en conséquence, quand le besoin de ces marchandises vint à se faire vivement sentir, il livra celles qu'il avait accaparées au prix qu'il voulut. Mais c'est particulièrement dans la denrée de nécessité première que l'accaparement a souvent mis le spéculateur à même de réaliser des bénéfices immenses, au grand préjudice de la société entière; les dénégations du fait, de quelques raisons spécieuses qu'on les colore, ne sauraient l'infirmer. Non seulement l'accaparement des grains est un très grand moyen de fortune éventuelle pour le particulier qui l'entreprend avec intelligence, mais il peut devenir entre ses mains un puissant levier politique. Au reste, il suffit, pour en demeurer convaincu, d'avoir assisté avec tant soit peu d'esprit d'observation à plusieurs des scènes de notre grand drame révolutionnaire, ou de lire dans les mémoires particuliers les détails secrets de l'histoire. S'il est vrai, comme plusieurs l'affirment, que ce fut un accaparement de grain opéré, en 1812, par une puissante maison de commerce qui, en retardant les approvisionnemens de l'armée, força l'empereur d'entrer en campagne plus tard qu'il ne convenait et amena par suite la désastreuse retraite de Moscou, il n'y a point d'exagération à affirmer qu'il est parfois au pouvoir d'un aigrefin mer-

cantile, au moyen de l'accaparement, de changer la face d'un empire. Il est étonnant que les gouvernemens ne songent point à se mettre en garde contre de pareils coups de jarnac et se laissent endormir par les arguties de l'économie politique; le peuple voit instinctivement beaucoup plus clair dans cette matière que ne font les hommes à théories, et bien que sa fureur se porte quelquefois contre des marchands faisant des opérations licites et utiles, ce qui doit sans contredit être réprimé, on peut dire dans son style figuré, qu'il sait fort bien où le bât le blesse. Aussi la crainte de l'animadversion des masses populaires est-elle le seul frein qui, dans l'état actuel des choses, ait le pouvoir de modérer ce genre de spéculation; or un pareil contre-poids est irrégulier, et il convient d'en chercher un autre. Le gouvernement seul pourrait être un accapareur utile et sans danger s'il s'entendait à monter une administration économique à cette fin, et s'il savait choisir les agens propres à un pareil service, ce qui lui a complètement manqué jusqu'à présent.

L'accaparement agit à la manière du vautour qui fond sur sa proie; l'agiotage ressemble à la fourmilière qui se répand sur la sienne et travaille à la déchiqueter. Celui-ci vient fréquemment à la suite de l'autre; ainsi le retrait d'une certaine *quantité* de grain du marché actuel a pour *effet* d'opérer le renchérissement de la denrée, non seulement en raison de sa rareté réelle; mais en outre en raison de l'alarme qui, en pareille circonstance, s'empare des esprits. A la suite des grands spéculateurs arrive la myriade des petits; les blâtiers d'un canton achètent une certaine quantité de grain au cours du jour dans l'espoir d'un prochain renchérissement; si l'alarme publique continue à faire monter les prix, il se présentera sur les marchés de nouveaux spéculateurs de bas étage auxquels ces blâtiers vendront volontiers les grains dont ils sont détenteurs en réalisant un profit; dans l'état fébrile où la population est tenue par la disparition croissante du grain, ceux-ci ne manqueront pas de trouver de nouveaux acheteurs, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'une circonstance indépendante du marché, telle que l'approche d'une bonne récolte, fasse tomber cette effervescence. Nous objectera-t-on que le prix de la denrée dépend de sa quantité existante et non de la volonté du vendeur, et qu'en conséquence elle est vendue et revendue parce qu'elle renchérit, mais que ce n'est pas parce qu'elle passe par un grand nombre de mains qu'elle renchérit? Nous répondons à cela que le prix du grain dépend, non pas précisément de sa quantité existante, mais de celle que le public croit existante; or l'effet de l'agiotage est de créer des alarmes souvent mal fondées, mais qui n'en ont pas moins pour effet le renchérissement. Après cela, c'est une erreur de croire qu'en pareille circonstance la volonté des détenteurs d'une denrée soit sans influence sur son prix; car il est naturel que les spéculateurs qui ont acheté les grains de la dixième main peut-être et conséquemment fort cher répugnent pendant long-temps à les vendre à perte et ne s'y décident que quand ils y sont forcés; or ils ne le seront probablement pas par ceux qui se trouvent dans le même cas qu'eux. L'on conçoit dès lors que cette obstination de leur part, en laissant le marché mal approvisionné, contribue à prolonger la crise. Que l'on cesse donc de nous vanter le régime de libre concurrence comme une infaillible panacée destinée à nous rassurer contre les manœuvres infâmes de l'accaparement et de l'agiotage, et surtout qu'on n'insulte pas au bon sens public, en nous représentant leurs auteurs comme les bienfaiteurs de l'humanité, pour lesquels nous ne saurions jamais professer un assez profond respect.

Ce sont les philosophes du dix-huitième siècle qui, entre autres lâchetés, ont commis celle d'encenser le commerce et ont perverti l'opinion publique au point de l'amener à se prosterner devant ce veau d'or que nos ancêtres conspuaient. Il est de fait qu'à l'exception de deux ou trois villes adonnées au trafic et qui ne pouvaient pas faire fi d'elles-mêmes, toute l'antiquité a professé un souverain mépris pour la classe mercantile. Dans la mythologie Mercure est à la fois le dieu des marchands et des voleurs, celui qui préside à l'esprit d'intrigue et à cette faconde éblouissante qui sert à

tromper et qu'il ne faut pas confondre avec la véritable éloquence, celle de l'homme qui doit être, selon l'expression de Cicéron, *vir bonus dicendi peritus*. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, quand il chassa du temple les marchands et les agens de change, leur dit crûment : *Vous faites de la maison de mon père une caverne de voleurs*. Enfin quand le commerce reparut au moyen âge, il fut la fonction exclusive d'une race coupable et avilie, jusqu'à ce que les chrétiens, instruits à l'école des juifs, en soient venus à dépasser leurs maîtres; aussi le droit de cité a-t-il été rendu à ceux-ci; la noblesse même ne leur a pas fait défaut, et tout cela est fort conséquent à une époque où la puissance et la considération résident dans la richesse, quelle qu'en soit la source. Il résulte de là que nous marchons à grands pas vers une ère de féodalité commerciale, que ce sont les financiers qui décident aujourd'hui de la paix ou de la guerre, et qu'aucun souverain ne pourrait impunément se passer de leur assentiment. Les rois de France de la troisième race étaient parvenus à terrasser la puissance féodale de leurs grands vassaux guerriers; les rois constitutionnels n'oseront-ils donc pas entreprendre quelque chose d'analogue contre leurs grands vassaux financiers? S'ils ne le tentent pas, leur dépendance ne fait que croître; car le crédit public qui, dans les circonstances difficiles, vient si facilement en aide aux gouvernemens, grâce à la protection des banquiers, a pour effet constant d'accroître les dettes publiques, nonobstant l'innocent artifice de l'amortissement; or il est dans la nature des choses que cet accroissement ne s'arrête que lorsque l'État sera grevé d'un intérêt annuel égal au montant du revenu total de son territoire. Alors les détenteurs de fonds publics et en général les hommes de finance ne seront plus seulement les souverains indirects du pays; ils en seront les propriétaires réels, comme Méhémet Ali l'est de l'Égypte. Il est remarquable que la conquête du territoire se présente également aux deux points extrêmes de la phase de civilisation; la première fut l'œuvre de guerriers qui procédaient par la force brutale; la dernière est celle de commerçans qui s'établissent par l'adresse. Le sort des vaincus de la première conquête fut sans contredit fort malheureux; celui des vaincus de la dernière le sera-t-il moins? Nous partagerions volontiers l'opinion de ceux qui affirment qu'il le sera davantage, si nous n'avions l'espoir fondé que Dieu suscitera, en temps opportun, quelque moyen de soustraire la société à ce joug avilissant.

C'était peu que les gouvernemens fussent tenus en tutelle par la banque; il fallait encore que les étages inférieurs de la société fussent empêtrés du commerce de détail dont les besogneux agens pullulent outre mesure et prélèvent leur droit de vente et de revente sur les moindres objets de consommation. Sans contredit, la société ne pouvait pas, dans sa constitution incohérente actuelle, se passer d'une classe de trafiquans chargés d'acheter les marchandises par grandes *parties*, pour les mettre à la portée des consommateurs et les leur revendre en aussi petites quantités que leur convenance peut le requérir; mais la plus légère observation suffit pour nous convaincre que les établissemens de ce genre sont multipliés à un degré absurde, et qu'il résulte de leur excessive exubérance une très grande perte de puissance productive pour la société. Qu'on parcoure nos villes, notamment Paris; qu'on explore tous leurs quartiers, ceux de l'opulence et ceux de la misère, les plus brillans comme les plus infects, et partout, de quelque côté que l'on se tourne, l'on ne verra que des *boutiques;* et dans ces milliers de boutiques on verra des milliers de boutiquiers et de boutiquières souriant obséquieusement à leurs chalands, depuis la pointe du jour jusqu'à une heure avancée de la nuit, et leur débitant traditionnellement les mêmes mensonges depuis que le commerce est commerce. C'est en vain que nous espérons en fuyant la ville échapper à la vue importune des boutiques, nous les retrouvons au village, sur les routes, dans la diligence, enfin partout. Quand notre cœur est plein du souvenir de nos amis absens et que nous ouvrons avec espérance les lettres que le courrier nous apporte : ce sont des annonces de marchands. Cher-

chons-nous dans les feuilles publiques les beaux faits d'armes de nos jeunes soldats, nous les trouvons remplies de réclames de marchands. Bref, ces éternels marchands sont pour nous ce qu'était pour M. de Pourceaugnac la ribambelle de ses apothicaires. En définitive, quand bien même le commerce haut et bas serait aussi loyal qu'il l'est peu, il n'en constituerait pas moins un rouage, ou pour mieux dire un assemblage de rouages hors de toute proportion avec leur effet utile dans le système. On a dit avec raison que le commerce est dans l'organisation sociale actuelle ce qu'un squirre énorme est accidentellement dans l'organisme humain.

Il est grandement à regretter pour la science d'analyse sociale, que Fourier, qui possédait à fond cette question et qui promettait en 1822 un traité de commerce véridique, n'ait pas tenu sa promesse, bien qu'il ne soit mort qu'en 1837. Quoi qu'il en soit, fidèles à l'engagement que nous avons pris de rendre hommage à la vérité partout où nous la rencontrerons, et pleins de foi dans le *criterium* auquel nous la soumettons, pour la dégager des erreurs avec lesquelles elle peut se trouver mêlée, nous n'hésitons pas à faire connaître par quelques passages de ses écrits, avec quelle finesse de jugement et quelle force de conviction Fourier jugeait le commerce :

« Le commerce étant le lien du mécanisme industriel, étant pour le monde social ce qu'est le sang pour le corps, c'était dans le commerce qu'il fallait s'exercer à introduire la vérité, en remplacement de cette kyrielle de vices et de fourberies dont je donnerai plus loin le tableau. En s'occupant de cette correction du système commercial, les sophistes n'auraient porté ombrage à aucune autorité, ils auraient servi utilement le monde social au lieu de le désorganiser par leur manie de bouleverser l'administration.

« Les sophistes ont fait du commerce comme de toute autre branche d'études, une arène de controverse, une pépinière à systèmes : ils ont bassement flatté tout cet attirail de fourberies mercantiles, dont l'attaque devait être le premier pas de gens qui auraient sincèrement cherché la vérité. Ils ne pouvaient pas ignorer que le commerce, dans son état de pleine liberté, est un cloaque d'infamies; *banqueroute, accaparement, agiotage, usure, monopole, fourberie*, etc. Ces caractères offraient une collection de vices assez hideuse, pour stimuler des amis de la vérité : les fortunes scandaleuses des agioteurs décelaient assez que le commerce est le vautour de l'industrie; que, sous le prétexte de la servir, il la spolie audacieusement.

« Précisons bien la thèse : le commerce mensonger est un fonctionnaire qui produit UN et grivelle DIX. C'est un valet dont le service produit cent écus et dont les voleries enlèvent mille écus. Son premier larcin est d'employer cent agens, là où il suffirait de dix en mode véridique. C'est neutraliser quatre-vingt-dix individus par un travail parasite, comparativement au régime de vérité sociétaire. Rien n'est plus important que de désabuser l'administration, l'agriculture et les manufactures des sophismes qui excusent toutes les extorsions mercantiles. Bref, le commerçant est un corsaire industriel vivant aux dépens du manufacturier, ou producteur.

« Tant que chacun s'accorde à prôner un vice, personne ne songe à en chercher l'antidote; et de là vient que notre siècle n'a pas pensé à tenter une réforme du système commercial mensonger; il ne s'est occupé qu'à harceler l'administration et la religion, tandis que le remède au mal était dans la réforme de ce commerce qu'on a su étayer du respect des princes mêmes : il est pourtant leur ennemi capital, en les poussant aux emprunts fiscaux, germes de révolution. Il est pour eux ce qu'est l'usurier pour le fils de famille (1). »

Selon Fourier, dont tous les argumens à cet égard nous paraissent fort concluans, notre mécanisme commercial ne repose que sur une liberté simple et non réciproque; il y a pour les marchands toute liberté de tromper, et pour

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 182, 183, 164, 171.

les consommateurs nulle garantie contre leurs fourberies. Il fallait découvrir et introduire le mode véridique, afin d'élever le commerce, du régime de liberté simple, à celui de liberté composée ou réciproque. En même temps il indique l'institution particulière qui eût dû servir de boussole pour introduire dans toutes les branches de commerce les garanties de vérité qui lui manquent : c'est le système monétaire dont il est temps que nous décrivions le mécanisme.

Nous avons dit précédemment que, par une sorte d'accord tacite de presque tout le genre humain, l'or et l'argent furent universellement reçus en paiement des autres marchandises; mais, comme la vérification du poids et du titre du gage numéraire exigerait à chaque marché plusieurs opérations longues, embarrassantes et coûteuses, les souverains se chargèrent de la fabrication, ou tout au moins de la vérification des pièces de métal d'un poids et d'un titre convenus; et, pour en garantir la vérité, ces pièces furent marquées d'une empreinte destinée à rendre leur valeur authentique. Ce n'était point le décret de l'autorité qui donnait aux pièces de monnaie leur valeur; elle existait dans l'opinion antérieurement au monnoyage; le prince n'intervenait que pour l'affirmer et s'en porter garant. Néanmoins, comme son attestation dispensait les parties contractantes de procéder, dans chaque marché, à une vérification nouvelle, il se fit payer un droit de seigneuriage qui ne pouvait pas dépasser la valeur que le public attachait à ce service, sinon l'on s'y serait soustrait, soit en se servant de lingots au lieu de monnaie, soit en élevant le prix nominal de toutes les marchandises. On voit par ce rapide exposé que le principe qui a présidé à l'institution de la monnaie était simple et vrai : c'est pour l'avoir oublié que les gouvernemens ont jeté dans ce système une déplorable confusion. Accoutumés à voir leur attestation faire loi, les princes s'imaginèrent que la valeur de la monnaie résultait purement et simplement de cette attestation, et qu'il leur serait loisible d'accroître leur richesse, en donnant à une pièce de métal de moindre poids, ou de plus bas titre que celles ayant cours, l'empreinte et la valeur nominale affectées à ces derniers; ils supposaient que le public les recevrait comme ayant la même valeur réelle. Il est clair qu'ils ignoraient qu'il n'est donné à aucun pouvoir humain de faire les lois; que le rôle de législateur doit se borner à les observer et à les promulguer, et que, dans le fait, leur attestation ne pouvait faire loi, qu'en tant qu'elle était elle-même l'expression pure et simple de la loi. Au reste, tant de gens, comprenant fort bien cette proposition en matière de monnaie, en sont encore à l'admettre dans toutes les questions d'économie sociale, que l'erreur des gouvernemens, à une époque aussi reculée, n'a rien qui doive nous surprendre. Quoi qu'il en soit, l'altération des monnaies pratiquée en deux ou trois occasions par le sénat de Rome, fut répétée par un grand nombre de souverains modernes; néanmoins, cette fraude ne tarda jamais long-temps à être reconnue et déjouée; elle constitua seulement en état de banqueroute le gouvernement et les particuliers qui soldèrent leurs engagemens antérieurs en monnaie nouvelle, d'après sa valeur nominale et non réelle. Mais passé cela, le prix des marchandises s'éleva au prorata de la valeur nominale de la monnaie; de sorte que la même quantité réelle de métal n'acheta pas plus de denrées après cette falsification qu'auparavant.

Ce ne fut qu'après que cette honteuse manœuvre eut été répétée plusieurs fois sans autre résultat que celui que nous venons de décrire, que l'on reconnut enfin le principe vrai du système monétaire. Aussi chacun sait aujourd'hui que, s'il prenait fantaisie au gouvernement français, par exemple, d'émettre de nouvelles pièces de cinq francs dans lesquelles il n'entrerait que pour quatre francs de métal fin, le change étranger ne coterait plus cette monnaie que pour les quatre cinquièmes de sa valeur actuelle, et le prix nominal des denrées s'élèverait de 25 p. °/₀ sur les marchés du pays. D'un autre côté, il pourrait arriver qu'une monnaie eût accidentellement une valeur nominale inférieure à sa valeur réelle relativement aux autres espèces; alors l'orfévrerie aurait intérêt à la dénaturer et à la convertir en lingots.

Adam Smith cite un exemple de ce dernier phénomène : la monnaie de Londres, à une certaine époque, frappait dans une livre d'or 44 guinées et demie; mais les pièces alors en circulation étant vieilles et usées, un lingot d'une livre valait sur le marché au-delà de 45 de ces vieilles guinées; en conséquence, l'orfévrerie s'emparait sur-le-champ des guinées nouvelles pour les convertir en lingots. Smith compare les opérations que faisait l'hôtel des monnaies d'Angleterre, à cette époque, à la toile de Pénélope. C'est en raison de ce double effet modérateur que nous venons d'observer, que Fourier appelle l'institution actuelle de la monnaie *un levier à double contrepoids;* ainsi c'est par l'action combinée du change et de l'orfévrerie que la monnaie a, dans les marchés, une valeur sinon invariable, du moins toujours connue et dont l'expression est exacte et vraie; en un mot, la personne qui reçoit une pièce de monnaie a la garantie qu'elle reçoit une quantité déterminée de tel métal, à tel degré de fin. C'est là sans contredit une institution remplissant toutes les conditions que la société a droit d'exiger, et c'est un fanal bien propre à éclairer la science, quand elle voudra s'occuper d'introduire les mêmes garanties de vérité dans toutes les branches des relations commerciales. *Mais* quand bien même les gouvernemens, *désormais* plus intelligens de la question sociale que par le passé, consentiraient à entrer dans les voies d'une pareille réforme, il faudrait plus d'un siècle pour l'accomplir intégralement, tandis qu'elle découle naturellement de l'organisation bien plus facile et plus prompte de la société par tribus religieuses et industrielles : celle-ci sera l'objet de la partie synthétique de cet ouvrage.

Nous n'avons pas oublié l'engagement que nous avons pris de répondre à ceux qui, pour justifier le commerce de la disproportion qu'on remarque entre ses profits généraux et ceux des autres industries, allèguent que ces grands bénéfices sont la compensation éventuelle de toutes les mauvaises chances que le négociant court dans ses spéculations, et qu'en conséquence ce que nous prenons pour un avantage extorqué au moyen de la ruse et du mensonge, n'est, la plupart du temps, qu'un profit rigoureusement juste. « Dans toute loterie équitable, dit « Adam Smith, les bons billets doivent « gagner tout ce que perdent les billets « blancs; dans un métier où vingt per« sonnes se ruinent, pour une qui réussit, « celle qui réussit doit gagner seule les « profits des vingt autres. » Observons en passant qu'il est impossible d'alléguer un fait qui justifie mieux le reproche d'anarchie que nous ne cessons d'adresser à l'industrie dans son régime actuel. Quoi! l'on vante la civilisation comme l'organisation sociale la plus parfaite à laquelle l'humanité puisse prétendre, et c'est chez elle un fait normal que vingt et un concurrens se précipitent dans une carrière où un seul doit réussir et où les vingt autres trouveront leur ruine, quelques uns même déshonneur! Est-ce que le potier serait admis à nous vanter la perfection de son art, si sur vingt et un pots qu'il entreprendrait de fabriquer, il ne parvenait à en cuire avec succès qu'un seul? A la vérité, il conviendrait en pareil cas que la personne qui achète le seul pot qui eût réussi payât les frais de fabrication des vingt et un; mais il serait stupide de voir dans cet excès de dépense une solution de la question; car celle-ci consiste à trouver un procédé au moyen duquel on puisse cuire tous les pots sans qu'aucun se brise au feu. Quoi qu'il en soit, nous prendrons au sérieux l'explication qu'on nous donne de ces fortunes scandaleuses qu'on voit surgir de rien dans le commerce; c'est, nous dit-on, parce que, sur vingt et un négocians qui entreprennent les affaires, il y en a vingt qui éprouvent *des malheurs;* or on sait qu'éprouver *des malheurs* veut dire, en style de commerce, faire banqueroute. Expliquons-nous donc sur la *banqueroute.*

Par une de ces lois bizarres qu'on rencontre à chaque pas en civilisation, le crédit, qui fuit l'agriculture et qui se fait payer si chèrement par les manufactures, court au devant du commerce et ne lui impose aucune dure condition; c'est au point que presque tous les banquiers de Londres ont entre les mains des capitaux considérables qui leur sont

confiés sans aucun intérêt par des personnages riches. C'est donc au moyen du crédit qui vient à eux libéralement que les négocians, les banquiers et les agens de change ont par devers eux les moyens de jouer avec les fonds d'autrui; quand il leur arrive de perdre à ce jeu de hasard, où l'on nous donne à entendre qu'il y a vingt désastres pour un succès, le malheur est réel, sans doute; mais sur qui tombe-t-il? En quoi peut consister la ruine personnelle de gens qui, si nous en devons croire Adam Smith, ont entrepris les affaires, la plupart du temps, avec un fort modique capital, souvent même sans aucun capital? Il semble que la plus mauvaise chance qui puisse les atteindre en cas de faillite, est de retomber dans leur pauvreté primitive; ce sont sans doute ces faillis-là que Fourier appelle les honorables: or nous serions heureux de croire qu'ils ne sont pas les plus communs. En conséquence, les banqueroutes sont des malheurs très réels pour ceux qui ont confié des fonds ou fait des avances de marchandises à un négociant; mais pour celui-ci, c'est fort souvent un bonheur; car il est sans exemple qu'on l'oblige à s'exécuter jusqu'à son dernier sou; le *concordat* lui fait une part plus ou moins grande, tandis que la perte est supportée au marc le franc par ses créanciers. De sorte qu'en fait, ayant entrepris le commerce sans un sou vaillant, ou du moins avec fort peu de chose, sa banqueroute l'investit d'un avoir souvent fort rond, qui désormais, légalement parlant, ne doit rien à personne. Et c'est en raison d'une pareille éventualité qu'on prétend justifier les fortunes rapides et colossales que l'on voit faire à certains négocians et banquiers, sans qu'ils aient rendu aucun service social digne par sa nature et sa grandeur d'une aussi large rétribution! Nous concevrions le raisonnement d'Adam Smith, si les créanciers qu'un failli appelle à partager les pertes de son commerce avaient dû être appelés éventuellement à participer aux bénéfices; mais quand le marchand joue avec leur argent et leur dénie les bénéfices du jeu, tout en leur imposant les chances désastreuses, il y a, l'on ne saurait le faire entendre trop haut, une profonde immoralité dans les clauses implicites d'un pareil acte; si même un contrat quelconque, en dehors des affaires mercantiles, en était entaché explicitement, il serait déclaré nul par la loi; mais en matière de commerce les choses se passent autrement, et toute la morale est renfermée dans ces quatre mots: *laissez faire; laissez passer.*

C'est en vertu de cette douce et commode morale que rien, ni dans les lois, ni dans les mœurs, ne barre le chemin à la banqueroute; pour en agir autrement, il faudrait qu'un peuple fût bien peu civilisé. Voyez plutôt ce qui se passe dans le pays le plus avancé en civilisation et le plus commerçant du monde. Nous lisons à l'instant dans les papiers publics que, d'après un calcul positif exposé au congrès américain par un de ses membres, il y a actuellement aux États-Unis 500,000 commerçans en état de faillite réelle! L'un des partis qui se disputent le pouvoir cherche à faire rendre une loi propre à restreindre une pratique aussi honteuse, et reproche à ses adversaires politiques de s'opposer à l'adoption de ce projet de loi, afin de disposer, en faveur de leur candidat à la présidence, de 500,000 voix de banqueroutiers. Dans le fait, si les banqueroutiers sont en majorité dans la république, pourquoi donc ne feraient-ils pas des lois favorables à la banqueroute? Le peuple n'est-il pas souverain d'après le *Contrat Social*, et la loi est-elle autre chose que le vœu de la majorité? Aussi n'y a-t-il presque pas de doute que le parti qui commet l'insigne gaucherie de prétendre réprimer la banqueroute par quelque mesure législative sera écarté du pouvoir, et que la nation anglo-américaine continuera de mériter le titre qu'on lui a déjà décerné, de peuple de banqueroutiers. En effet, à la vue du chiffre 500,000, lequel, à raison de cinq individus par famille, qui est au-dessous de la réalité en Amérique, présente un total de 2,500,000 âmes, c'est-à-dire, le sixième de la population totale du pays, il semble que tous les commerçans de l'Union doivent être en état de faillite, ou du moins que ceux échappés à cette flétrissure ne forment qu'une imperceptible minorité. O Montesquieu! c'est toi qui l'as prononcée cette sentence mémorable: « *La vertu est le principe du*

gouvernement démocratique. » Observons à cette occasion qu'avant la désorganisation sociale de l'Espagne, car nous ne saurions garantir les mœurs nées du régime actuel, le commerce de ce pays présentait un caractère bien différent de celui que nous venons de tracer. Le négociant espagnol était cité partout pour sa scrupuleuse intégrité; à tel point que la faillite d'une maison de Cadix était un fait inouï. Il faut de toute nécessité conclure de cette remarque qu'il y avait alors dans les institutions et l'éducation morale de la nation espagnole une cause qui neutralisait les fâcheuses tendances inhérentes à la position du marchand et le retenait sur le terrain glissant du crédit. Au surplus, nous répétons que la faute n'en est pas précisément aux commerçans, mais aux vices de l'institution. C'est particulièrement sur ce sujet que Fourier a exercé sa verve caustique. Ne s'est-il pas avisé de classer sérieusement la banqueroute en trois ordres, neuf genres et trente-six espèces! Nous ne voyons pas trop l'utilité de cette bouffonne classification, peu digne de la science. Quoi qu'il en soit, comme tous les lecteurs n'auront peut-être pas, comme nous, le courage de fouiller dans le fatras des écrits de cet auteur excentrique, pour y découvrir les traits de vérité qui en jaillissent comme de rapides éclairs, nous allons mettre sous leurs yeux la description d'une de ces banqueroutes, la plus innocente de toutes, celle qu'il appelle la *banqueroute enfantine :*

« C'est le fait d'un jouvenceau qui entre dans la carrière et fait étourdiment cette équipée sans tactique préparatoire. Le notaire a beau jeu d'accommoder l'affaire; il la présente comme folie d'un jeune homme, et dit en circulaire : *Sa jeunesse réclame votre indulgence.* L'esclandre devient une amusette publique; ces banqueroutes de jouvenceaux étant toujours entremêlées d'accidens plaisans, usuriers dupés, harpagons mystifiés, etc.

« Le failli de cette espèce peut hasarder force gueuseries; enlèvement de marchandises, emprunts scandaleux, vols de parens, amis et voisins; tout est lavé par cet argument d'un compère qui dit aux créanciers courroucés : « Que voulez-vous? c'est un enfant qui n'entend pas les affaires; il faut passer quelque chose aux jeunes gens; il se formera avec le temps. » Ces banqueroutiers enfantins ont pour eux un grand appui, qui est la raillerie. On est très railleur dans le commerce; on y est plus enclin à turlupiner les dupes qu'à critiquer les fripons; et quand un failli peut mettre les rieurs de son côté, il est assuré de faire capituler la majorité des créanciers et d'obtenir son traité d'emblée (1). »

Dans un ouvrage subséquent, où il revient à la charge contre les banqueroutiers, il se place, par le piquant et la vérité de ses portraits, bien au-dessus de Labruyère; il va s'agir actuellement de la *banqueroute sentimentale :*

« Le détail de ces sortes de banqueroutes fournirait des chapitres amusans, d'autant mieux que je suis enfant de la balle, né et élevé dans les ateliers mercantiles : j'ai vu de mes yeux les infamies du commerce, et je ne les décrirai pas sur des ouï-dire, comme le font nos moralistes, qui ne voient la banqueroute que dans les salons des agioteurs, et n'envisagent dans une banqueroute que le côté admissible en bonne compagnie. Sous leur plume, toute banqueroute (surtout celles d'agens de change et de banquiers) devient un incident sentimental, où les créanciers mêmes sont redevables au failli, qui leur fait honneur en les colloquant dans ses nobles spéculations. Le notaire leur annonce l'affaire comme une fatalité, une catastrophe imprévue, causée par les malheurs des temps, les circonstances critiques, les revers déplorables, etc. (début ordinaire des lettres qui notifient une faillite).

« Au dire du notaire et des compères qui ont en secret une provision sur le tout, ces faillis sont si honorables, si dignes d'estime!!! Une mère tendre qui s'immole au soin de ses enfans! un vertueux père qui ne les élève qu'à l'amour de la Charte! une famille éplorée, digne d'un meilleur sort, animée

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 468.

« de l'amour le plus sincère pour chacun « de ses créanciers ! Vraiment, ce serait « un meurtre que de ne pas aider cette « famille à se relever; c'est un devoir « pour toute âme honnête.

« Là-dessus interviennent quelques ai- « grefins moraux à qui on a graissé la « patte, et qui font valoir les beaux sen- « timens de commisération due au mal- « heur; ils sont appuyés par de jolies « solliciteuses, fort utiles pour calmer « les plus récalcitrans. Ebranlés par ces « menées, les trois quarts des créanciers « arrivent à la séance tout émus et dés- « orientés. Le notaire, en leur proposant « une perte de 70 pour cent, leur dépeint « ce rabais comme effort d'une famille « vertueuse qui se dépouille, se saigne « pour satisfaire aux devoirs sacrés de « l'honneur. On représente aux créan- « ciers qu'en conscience ils devraient, au « lieu de 70 pour cent, en accorder 80, « pour rendre hommage aux nobles qua- « lités d'une famille si digne d'estime, si « zélée pour les intérêts de ses créan- « ciers....... »

« Ainsi se conduit et se termine une « banqueroute sentimentale, où l'on ra- « fle au moins les deux tiers de la créance; « car la banqueroute ne serait qu'hon- « nête et non pas sentimentale, si elle se « limitait à un escompte de 50 p. 0/0, « tarif si habituel qu'un failli, en se bor- « nant à ce taux modéré, n'a pas besoin « de mettre en jeu les ressorts de l'art, « à moins d'imbécillité du banquerou- « tier, une affaire est sûre quand on ne « veut gruger que 50 p. 0/0 (1). »

Devons-nous conclure de tout ce qui précède que le commerce est le plus faux des trois grands rouages de notre mécanisme industriel? Il l'est sans doute à certains égards. Cependant, il nous reste à prouver qu'il est en même temps celui de tous qui a fourni le plus fort contingent de matériaux au progrès social. Le lecteur sait que nous n'avons nullement la prétention d'attribuer à la classe agricole la candeur et la simplicité des bergers d'Arcadie. Nous nous sommes suffisamment expliqués sur leur chapitre, en décrivant la guerre perfide qu'ils font aux intérêts et aux droits de leurs propriétaires; et si dans leurs rapports sociaux ils semblent moins enclins à la fraude que le manufacturier, et moins habitués au mensonge que le traficant, c'est parce que leur position leur en fait moins la loi : il suffit, pour se convaincre qu'ils ne sont pas pétris d'une meilleure pâte que les autres industriels, de les observer dans une branche de leur profession où ils peuvent user d'astuce, telle que la vente des chevaux dans les pays d'élève. En vérité, il faut être maquignon pour leur tenir tête. Cependant, à part quelques traits de mœurs de la nature de celui-ci, l'on est fondé à dire de la classe agricole qu'elle est la moins démoralisée des trois. Nous n'avons point à revenir sur ce que nous avons dit dans la précédente leçon, concernant les fraudes que l'industrie manufacturière se permet toutes les fois qu'elle le peut, ce qui a souvent lieu ; s'étant d'ailleurs approprié une partie des procédés commerciaux, notamment l'usage du papier de crédit et la banqueroute, une partie de la critique que nous avons faite du commerce va à son adresse. Enfin, quant au commerce lui-même, nous venons d'instruire son procès, et de démontrer qu'en fait de tromperie, il est le plus grand coupable ; les autres ne viennent qu'à sa suite.

Mais la thèse change, si, faisant abstraction de la question morale, nous demandons compte à chaque industrie de sa part de concours dans l'œuvre de progrès social. Celle de l'agriculture est à peu près nulle ; l'industrie manufacturière en a une grande, et le commerce une bien plus grande encore ; l'agriculture moderne est à peu près ce qu'elle était dans l'antiquité. Au dire d'Adam Smith, elle n'avait même pas sensiblement décliné dans le moyen âge ; et quant aux méthodes perfectionnées dont on fait tant de bruit aujourd'hui, quiconque est à même de les apprécier à leur véritable valeur, conviendra qu'elles sont d'une désespérante insignifiance, si on les compare à celles qui se sont introduites dans les manufactures. Quel est, en effet, l'instrument aratoire moderne qui ait opéré une révolution comparable à celle des machines à filer le coton, sauf peut-être l'introduction de la pomme de terre?

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 472.

Quelle est la conception agricole qui puisse entrer en parallèle avec la machine à vapeur? Nous avons pu dire que l'agriculture était celle de toutes les industries qui requiert la plus grande somme d'intelligence. A cette heure, il nous reste à dire que de tous les industriels, les cultivateurs sont ceux qui sont restés le plus au-dessous de leur tâche; et si nous nous sommes expliqué clairement, l'on ne verra rien de contradictoire dans cette double affirmation. En effet, nous avons été obligé de relever l'erreur de ceux qui, sans comprendre tout ce que l'art agricole a de profond dans ses nombreuses ramifications, accusent l'ouvrier des champs, et même le chef d'exploitation rurale, d'ignorance et de stupidité. Toutefois, il ne laisse pas que d'être vrai que, si nous mesurons les capacités des agriculteurs ordinaires et même plus qu'ordinaires à leur fonction sociale, ils nous font l'effet de pygmées. Les hommes pratiques, par des circonstances en partie indépendantes d'eux, exercent leur esprit dans un cercle déplorablement étroit. Quant aux agronomes, on pourrait, sans trop d'irrévérence, les comparer à cet instrument sonore, qui simule le bruit de la foudre et qui ne contient que du vent. Du reste, il est possible que le jugement peu favorable que nous portons des uns et des autres, et qui nous atteint *tout le premier*, provienne de la grande idée que nous nous faisons de la science agricole et des richesses incommensurables qu'elle recèle virtuellement dans son sein inexploré. En effet, il n'existe en ce moment aucune science agricole; car il n'y a rien de plus nul que ce qu'ont écrit sur cette matière les deux grands chimistes français et anglais, Chaptal et Humphry Davy. Thaër, Crud et quelques autres agronomes ont publié de bons ouvrages que nos cultivateurs feront toujours bien de consulter. L'*Almanach* aussi est un bon ouvrage; mais il ne réclame pas le génie d'un Keppler ou d'un Newton, et ce sont les hommes de cette taille qui ont manqué jusqu'à ce jour à la matière agricole. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière; car il n'y a pas plus de parité entre celle de l'antiquité ou du moyen âge, et celle de l'époque actuelle, qu'il n'y en a entre un chemin vicinal de Basse-Bretagne et un *rais wuy*. En général, ses metteurs en œuvre sont à la hauteur de leur fonction, et il n'est presque pas de jour où il ne surgisse quelque découverte ou quelque perfectionnement nouveau dans cette branche de l'économie publique. Il est vrai, ainsi que nous l'avons déjà fait entendre, que c'est au prix de grandes douleurs actuelles, que l'homme acquiert tant de puissance; mais enfin il l'acquiert, et le jour n'est pas loin peut-être où les prodiges de l'industrie manufacturière ne serviront plus à fonder les jouissances d'une partie de la société sur la misère de l'autre, mais où l'humanité entière reliée unitairement jouira de ses conquêtes intellectuelles. En conséquence, honneur à l'industrie manufacturière qui accumule journellement les immenses matériaux nécessaires à la fondation du nouvel édifice social!

Mais si l'industrie manufacturière mérite d'être glorifiée pour les moyens matériels qu'elle apporte à l'œuvre d'harmonie sociale, le commerce a droit de l'être bien davantage pour avoir créé plusieurs des ressorts moraux indispensables à cette grande évolution humanitaire; ce sont particulièrement les méthodes exactes de comptabilité et les premiers rudimens de l'association. Nous n'empiéterons pas sur le terrain de l'économie politique, en décrivant l'utile institution de la *lettre de change*, qui ajoute singulièrement à la fluidité commerciale de la monnaie, ainsi que plusieurs autres de moindre importance. Le temps nous presse; c'est pourquoi nous nous bornons à dénoncer les rouages subversifs du mécanisme social, et à décrire ceux qui sont appelés à les remplacer. Ainsi, l'on rencontre, à vrai dire, quelques germes imperceptibles d'association dans l'agriculture de certains cantons, notamment en Basse-Bretagne. Là, il n'est pas rare de voir une ferme de six à huit hectares de terre exploitée par deux, trois et jusqu'à quatre familles en société, mais sans aucune méthode de comptabilité. Tel des ménages associés est jeune, robuste et actif, tel autre se compose de vieillards et d'infirmes; l'un est chargé d'enfans en bas âge, l'autre a les siens adultes, et capables de rendre de bons

services à l'exploitation ; celui-ci est appelé par ses qualités personnelles à se charger de la besogne la plus importante, celui-là n'est propre qu'aux travaux les plus simples et les plus grossiers. Cependant, le produit net de l'entreprise sociale est partagé entre tous les sociétaires au prorata de la mise de fonds de chacun d'eux ; et sans avoir égard à l'inégalité de leur concours personnel, non plus qu'à celle de la consommation de chaque famille. Aussi faut-il, pour que de pareils associés ne se prennent pas aux cheveux, au bout de quelques jours, toute la bonne nature du caractère breton. Conséquemment, nous sommes fondé à dire que l'agriculture ne connait que des rudimens grossiers et imperceptibles d'association. Il n'en est pas de même de l'industrie manufacturière. Ayant dès long-temps adopté plusieurs des procédés en usage dans le commerce sur lequel elle se modèle tant qu'elle peut, l'association et la comptabilité ne lui sont point étrangères. Toutefois, ce n'est pas elle qui en a pris l'initiative ni qui s'associe le plus fréquemment, c'est le *commerce*.

La charité chrétienne avait enfanté la *communauté*, procédé simple qui pouvait convenir à des personnes détachées de tout intérêt terrestre, mais qui était inapplicable à la société industrielle, où chaque individu réclame rigoureusement ce qui lui est dû. En conséquence, l'association commerciale se fonda sur le principe de la répartition proportionnelle ; mais on ne sut appliquer cette loi qu'aux apports pécuniaires ; c'est à la science sociale qu'il appartient désormais d'en faire profiter le travail et le talent. En ceci, nous sommes parfaitement d'accord avec les *phalanstériens*, ou pour mieux dire, ceux-ci sont d'accord avec tous les chrétiens éclairés ; mais les chrétiens veulent de plus qu'eux que cette œuvre de la raison s'appuie sur le sentiment, et que la loi mathématique vienne après la charité chrétienne. Cependant, la science humaine qui ne doute jamais d'elle-même, repousse avec dédain l'appui de la religion, et prouve par $A + B$ qu'elle possède les moyens d'harmoniser la société sans recourir à des vertus qui ne sont pas dans la nature. Eh bien ! nous attendrons ces messieurs à l'œuvre, pour juger si leur tour de Babel s'élèvera beaucoup plus haut que celle des temps anciens, qui fut sans doute le fait figuratif de la leur. Mais quoi ! loin de menacer d'escalader le ciel, ils n'ont pas encore posé la première assise de leur édifice, que déjà la confusion des langues s'est mise parmi ces prétendus apôtres de l'unité ; ce qu'atteste suffisamment l'existence de deux feuilles phalanstériennes rivales.

Mais revenons au commerce que nous avons critiqué sans ménagement, là où nous avons jugé qu'il méritait de l'être, mais que nous louerons avec plaisir dans ce qu'il a produit de vraiment social. Ainsi, l'introduction de la comptabilité ou tenue des livres, compense bien des méfaits ; c'est un précieux instrument de vérité, en l'absence duquel il serait impossible d'organiser harmonieusement l'industrie. Le peuple dit avec justesse : « Les bons comptes font les bons amis. » Mais comme d'un autre côté les vrais amis ne se brouillent pas pour quelques erreurs de compte, il est également exact de dire qu'il n'y a point de mauvais comptes entre bons amis. C'est ainsi que, tout en demeurant convaincu que nulle harmonie sociale n'est possible en l'absence d'une culture chrétienne, nous comptons faire de l'économie sociale, comme si nous ne devions pas compter sur les vertus chrétiennes. Voilà le véritable ressort à double contre-poids que nous ne cesserons de recommander aux socialistes sans préjugés. Observons en dernière analyse dans la classe commerçante l'inverse de ce que nous avons signalé chez l'agriculteur ; nous avons dit que celui-ci, investi d'une haute fonction industrielle, était resté au-dessous de sa tâche, tandis que le marchand qui n'a à remplir qu'une tâche inférieure est en général beaucoup au-dessus de la sienne. De là vient sans doute que le mérite de l'un paraît si nul et celui de l'autre si transcendant.

Enfin, l'on a reproché au commerce d'amener la dégénérescence des mœurs primitives, en faisant disparaître les types nationaux, et en remplaçant la rudesse du patriotisme antique par des habitudes flasques et des goûts cosmopo-

lites. Ces reproches sont fondés à certains égards, sans qu'on puisse voir dans ce fait autre chose qu'une préparation nécessaire à la grande unité sociale du genre humain que l'avenir renferme dans son sein. Que l'homme, dont les regards sont fixés avec un intérêt exclusif sur le passé de l'humanité, regrette de voir disparaître les différences caractéristiques des peuples, nous ne pouvons prendre qu'un médiocre intérêt à ses doléances, et nous préférons voir toutes ces races naguère étrangères et ennemies, s'acheminer vers un régime d'unité universelle. Le grand de Maistre a dit, en parlant de la guerre, qu'elle avait broyé les peuples afin de les mêler. Il y a quelque chose d'analogue à dire du commerce : il a abâtardi les nationalités, afin de préparer leur fusion en une seule. N'est-ce pas un fait étrange que cette corrélation des horreurs de la guerre et des turpitudes du commerce? Car tout ce que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a pu dire de la mission providentielle de l'une, s'applique exactement à la mission non moins providentielle de l'autre.

LOUIS ROUSSEAU.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

SEPTIÈME LEÇON (1).

Monumens des Moskovites. — Caractère polychrome du style slavo-mongol. — Noms symboliques de Moskou, ses origines et son histoire.

Voilà Moskou! Enfin je suis dans ses murs, parmi son peuple fanatique et puissant. En apercevant le *Kremle*, j'ai dit adieu à l'Europe et à son rationalisme, je m'enfonce dans le crépuscule des symboles et des mythes, vers cette vague *raison de l'Asie*, ténébreuse mais inaltérable gardienne de toutes les traditions de l'humanité. Tout occidental, transporté sur la Moskva, doit d'abord se dépouiller de ses idées antérieures, s'il veut être réellement initié au sens mystique de tant de monumens étranges. Sans cela, il aura des yeux et ne verra pas, il entendra et ne comprendra pas les paroles et les usages. « Devant ces édifi-« ces, dit Leitch Ritchie, le sentiment « de la réalité échappe au spectateur. « A quel modèle rapporter ces courbes « inconnues, décrites par les dômes, ces « bizarres couleurs qui rappellent toutes « les nuances de la tulipe, cet arc-en-ciel « qui chatoye sur les voûtes? on l'ignore, « et on finit par trouver ce luxe barbare, « aussi remarquable par son élégance « que par la légèreté de son caprice. » Oui, cette architecture est bien la fille de l'Asie, voilà bien l'idéal que je m'en était formé; mon imagination ne me trompait pas. Si dépouillée, si profanée par ses Tsars, prétendus philosophes, la ville sainte des Moskovites compte encore 666 *autels* ou sanctuaires, dont 288 sont de grandes églises, plus 21 couvens et sept cathédrales (1). Là comme dans l'Inde le principe religieux domine toute la vie sociale, et le principe religieux se confond avec l'art.

Malgré tout cela, dit-on, il n'y a pourtant point encore, ni en architecture, ni en peinture, de style qu'on puisse appeler Moskovite; il n'y a encore en Russie que des monumens ou Bysantins ou Français. Peut-être : mais en tout cas ce Bysantin est bien différent de celui de la Grèce et de la Syrie, et diffère plus encore de celui d'Occident; il mériterait donc un nom à part, et l'on démontrera

(1) Voir la VIe leçon, t. IX, p. 125.

(1) Schnitzler (*la Russie*).

bientôt que dans ces germes informes gît une poésie profonde, qui renferme toutes les conditions d'un style propre et national. Ce style se serait développé, si la vieille Russie avait pu atteindre à un degré plus haut de civilisation; il s'épanouirait encore si le gouvernement et les circonstances lui devenaient plus propices. Mais jusqu'ici les artistes russes ont peu compris l'immense avantage qu'ils pouvaient tirer de l'arc elliptique, qui fait le fond de leur architecture. Or, cet arc, par sa faculté de flexion bien plus graduée, par ses surbaissemens et ses surhaussemens beaucoup plus variés que ceux de l'ogive et du plein cintre, pourrait provoquer dans la forme des édifices un essor, une richesse de détails, impossibles avec les voûtes gothiques et romanes. Exécutés sur une vaste échelle, et avec les lumières de la technique moderne, que deviendraient ces monumens slavo-mongols de Moskou, Kazan et Astrakham, puisque dans leurs mesquines proportions actuelles ils produisent déjà sur l'étranger un effet si général d'admiration?

C'est là surtout qu'il faudrait redemander à l'instinct populaire les vieilles traditions polychromiques. Cette partie de l'architecture qui concerne l'emploi allégorique des couleurs, n'a point encore été cherchée en Orient, où elle n'a pourtant jamais cessé d'être appliquée, de faire une partie essentielle de l'art. On lit, sans y réfléchir, que chez les Mèdes et les Perses, les grandes villes, comme Ecbatane, avaient sept enceintes de remparts, enclavés les uns dans les autres, chacun de couleurs différentes, représentant les sept sphères planétaires, les sept métaux primitifs, soumis à la lumière dissolvante des sept astres ou génies de l'univers. Ces sept couleurs étaient le jaune doré, le blanc d'argent, le bleu, le rouge, le pourpre, le vert et le noir. De nos jours les Brahmanes observent encore ce symbolisme dans leurs pagodes; mais ce qui étonnera davantage, ce sera d'en retrouver à Moskou des vestiges qui prouvent qu'il a été familier à la primitive Moskovie. D'où l'a-t-elle emprunté? question difficile à résoudre; car la Grèce antique usait aussi de ces couleurs, en leur prêtant à peu près la même signification. M. Guigniaut lit dans Jean le Lydien : « Les quatre élémens du « monde s'expriment par quatre cou- « leurs, le feu par le rouge, l'air par le « bleu, l'eau par le blanc, et la terre par « le vert... le rouge était consacré à Mars, « le bleu à Kronos (Saturne), le blanc à « Jupiter, le vert à Vénus Aphrodite. « Ces quatre teintes symbolisaient aussi « les quatre saisons : on voyait le rouge « dans l'été, le bleu dans l'automne, le « blanc dans l'hiver, et prédominer dans « le printemps enfin le vert... Les Ro- « mains regardaient comme un présage « de malheur que le vert eût le dessous; « car ils croyaient y voir la défaite de « Rome même... qu'ils appelaient *Flora*, « la Florissante... De plus, ils honoraient « d'un culte spécial *Hestia* ou *Vesta*... « (la nature vierge), le feu chaste. » Ainsi, le vert, le rouge et le blanc variaient le manteau de Rome, fille de Vénus, couronnée de la mitre d'or. Lorsqu'on voit dans Bysance chrétienne les cochers du cirque se diviser en quatre factions, avec autant de couleurs, le cirque alors ne figurait-il pas le monde sur lequel la *nouvelle Rome* dominait comme l'ancienne, et où les quatre élémens se disputent incessamment l'empire? On verra bientôt comment Moskou, siége primitif d'un dernier empire romain, a hérité de ces traditions.

En Europe, où elles sont aujourd'hui complètement éteintes, elles n'en ont pas moins subsisté long-temps. « Dans les « peintures de nos cathédrales, l'or, le « bleu, le rouge étaient emblématiques. « On employait quelquefois le noir pour « peindre les ténèbres; mais pour expri- « mer que la lumière l'emportait sur « elles comme la vertu l'emporte sur le « vice, la couleur noire était toujours « absorbée par l'or, le bleu et le rouge. « Telle était aussi la décoration des tem- « ples égyptiens. Les voûtes de celui de « Philæ sont peintes en bleu d'azur avec « des étoiles, comme celles de nos égli- « ses (1). » La même chose se remarque dans les costumes sacerdotaux : pour la liturgie latine, le pape Innocent III nous apprend qu'il y avait « à Rome, « vers la fin du 12e siècle, quatre cou-

(1) Lenoir, *Musée des monum. franç.*, t. VII.

« leurs principales, selon les jours : *le* « *rouge* pour les apôtres et martyrs, *le* « *blanc* pour les confesseurs et vierges, « *le noir* pour les jours de jeûne, les « morts, l'avent, la septuagésime jus« qu'au samedi-saint; *le vert* pour toutes « les féries... Mais peu d'années après, on « changea le noir en violet pour l'avent, « le carême et les jours de jeûne... Les « étoffes d'or pour les grandes solennités « ont toujours tenu lieu de toutes les « couleurs (1). »

Ainsi les quatre élémens et les quatre saisons se reproduisent partout, comme couleurs dans les cérémonies, comme divisions d'espace dans les temples orientaux, même chrétiens, comme nombre social dans les castes, et jusque dans les classes du moyen âge formées des prêtres ou savans, des nobles ou guerriers, des bourgeois ou du tiers-état, et des paysans ou serfs. Ces quatre membres des vieilles nations sont restés ceux du colosse russe, qui exprimait jadis par des couleurs cette hiérarchie sociale, et y subordonnait même les divers quartiers de la cité, aussi bien que ceux du sobor religieux. Cette ordonnance des couleurs, on la retrouve au Kremle, dans ses temples et jusque dans ses remparts et ses tours blanches à créneaux rouges, avec des dômes verts et des flèches dorées. Autour de cette acropolis, de cette haute demeure des oints et des élus du ciel, autour de cette *ville d'or*, se rangent les trois villes extérieures, nefs civiques, qui complètent le temple politique de l'antiquité, élevé par les quatre castes ou parties du genre humain. Mais avant de décrire les monumens de cette singulière Rome slavo-mongole, examinons rapidement le peuple qui les a construits, d'où il vient, sous quelles influences il a vécu; on aura ainsi les conditions premières de son développement artistique, aussi bien que social. Quels mystères importans pour l'archéologie des races, doit recéler la Moskovie anté-historique! Mais la science n'a encore presque pas fouillé cette mine.

Les *Roxans* ou *Rossanes* de Strabon, peut-être les *Rhossi*, riverains du Rha ou Volga, paraissent avoir régné sur cette vaste contrée jusqu'au renouvellement de la Scythie par les tribus gothiques : alors paraissent les *Alains*, crus de race Turke. Les *Roxans* deviennent *Roxolans* ou *Russes-Alains*. « Semblables à tous « les peuples d'Asie (?), dit M. Pâris, les « *Alains* ne labouraient point leurs « champs, ils n'avaient point de mai« sons, ils conduisaient leurs femmes et « leurs enfans sur des chariots. C'est de « cette façon qu'ils parcoururent les dé« serts de l'Asie, ravagèrent l'Arménie « et la Médie, vinrent habiter les côtes « de la mer Noire et de la mer d'Azov, « et qu'après avoir expulsé les Sarmates « du sud-est de la Russie, ils s'emparè« rent d'une partie de la Tauride... Sui« vant Helmold, ils s'incorporèrent en« suite aux Courlandais, alliés des Varè« ghes... Des troubles et des dissensions « s'étant élevés parmi eux, comme chez « les Slaves, les décidèrent à se donner un « maître... absolu, qui fut *Weidewit*. » Mais l'histoire ne nous dit rien sur les indigènes conquis; au lieu de faits positifs, les chroniques nous montrent un des fils de *Japhet*, nommé *Mosk* ou *Mosoch*, qui serait le père des *Moskovites* (1). On nous cite la prophétie d'Ézéchiel : *Ecce ego super te, Magog, et super terram Magog, principem Rhos, Mosoch et Thobel*. Pourtant il est certain qu'une nation *Moskhe* exista dans l'antiquité :

Heniochi, sævisque affinis *Sarmata Moschis*.

dit Lucain dans sa Pharsale. *Sauromatam taceo, ac Moschum, solitosque cruentum lac potare Getas*, ajoute Sidoine Apollinaire (*Panégyrique d'Avitus*). L'historien Josèphe en parle également, et dit qu'issus de Japhet par Mosoch, ils furent nommés en Grèce *Cappadociens* (2). Ptolémée, outre le peuple *Moskhe*, connait un fleuve du même nom dans la Mœsie supérieure, qui descend du mont *Orbelus*, arrose la ville de Tricor-

1) Lebrun, *Cérémon. de la Messe*, t. 1.

(1) *Moschi à Mosoch*, filio Japhet dicti, écrit Assemani (*Calend. Eccles.*, t. I). Je m'abstiens de citer le texte du psaume : Eheu! mihi quia incolatus meus prolongatus est, où l'on a cru retrouver en hébreu le nom de *Moskou*, ce qui a fait conclure que les Juifs, captifs en Perse, avaient été expor tés de là en Sarmatie, sur la Moskva.

(2) Cromer (*de Slavor. orig.*).

nium et se perd dans le Danube (1). En Macédoine se voit encore l'ancienne ville de *Moskopoli*. Strabon décrit ainsi la *Moskhie* Caucasienne : *Post Heniochios Colchis est sub Caucasiis et Moschicis montibus... Moschica tripartita est ; partem ejus Colchi, Iberes aliam, aliam Armenii tenent* (2). Mais il ajoute qu'ils ont un temple fameux nommé *Leucotheœ*, sans doute la demeure blanche ou libre.

Ainsi les *Moskhes* ou premiers *Moskovites* et les *Ruthènes* auraient une origine bien différente, puisque les uns, Turks ou Scythes, seraient venus du Caucase, et que les autres, Slaves ou Illyriens, viennent des Karpathes. Mais cette distinction appliquée aux peuples actuels, deviendrait la source de nombreuses erreurs, depuis que des colonies de Kiyow et de Vladimir sont allées peupler Moskou, et ont rendu la langue slave dominante en Moskovie, où Smolensk avait été durant des siècles la seule grande ville slave, et le pont de communication à travers les Tatars et les Lithuaniens, de Kiyov à Novgorod. Le grec Chalcondylas, dans son histoire des Turks, écrite vers 1464, est le premier qui ait appelé *Moskovite* « ce peuple Sarmate dont la majo« rité parle la langue illyrienne, mais « suit le culte, les mœurs et le genre de « vie des Grecs..; les Sarmaties appelées « noires sont obligées au tribut ; mais « ceux qui habitent au nord se disent « Sarmates blancs (3). » On ne sait quand la langue slavonne s'est étendue sur ces contrées, où elle ne régnait pas à l'origine, supposé que les *Moskhi* du Caucase soient les vrais ancêtres des Moskovites, et non pas une tribu étrangère, qui serait venue dans ces steppes asservir des Slaves indigènes, auxquels elle aurait ensuite laissé son nom, comme les Francs ont fait en Gaule. Espérons que Chaffarik donnera sur ces antiques *Moskhi* des renseignemens nouveaux et bien nécessaires, puisque rien que je sache n'a encore été dit sur eux. Leur nom du moins suffit déjà pour donner à la Moskovie une origine beaucoup plus vraisemblable que l'étymologie tirée de l'abondance des mouches dont ces plaines en été sont couvertes. Que les premiers maîtres de ces déserts se soient appelés *Moskhes* ou non, il demeure presque certain qu'ils étaient de race Ouralienne, et que les Slaves, en leur imposant peu à peu leur langue, ont adopté en retour une grande partie de leurs mœurs : d'où est résulté le russe oriental ; tandis que le vrai slave, médiateur comme le grec, offre une participation égale, harmonique, aux idées de l'Orient et à celles de l'Occident.

Sans parler de l'autocratie et de la servitude personnelle, une foule de traits asiatiques sont restés à cette terre, telle sa division symbolique en trois zones. Comme ces trois Scythies d'Hérodote, et la triple Moskhie de Strabon, la Russie apparait dans les chroniques partagée en rouge, blanche et noire. La race Tatare marchait aussi sous trois bannières : celle des Mongols ou des Rouges, c'est-à-dire des audacieux, des hommes de sang et de batailles ; celle des Blancs conduits par les khans de l'ordre d'or, dont les principaux siéges étaient sur la Caspienne, qu'ils appelaient mer Blanche *(Ak-Dinguiss)* (1), et celle des Noirs ou vaincus, tributaires tantôt des Turks, tantôt des Russes, sur la mer qui s'appelle Noire encore aujourd'hui. De même l'Arabie se partage en trois régions, comme l'ancienne Égypte, la Grèce, etc. De même la glorieuse Pologne nous offre dans la suite des âges trois capitales, *Gnezne, Krakovie* et *Varsovie ;* et l'on retrouve chez elle les deux couleurs rouge et blanche, le noir restant le partage de Moskou. Le nom d'*Elbe (Albus)* signifia à l'origine le *fleuve blanc,* et les Slaves, maîtres de ses rives, s'appellent *Albains* dans les chroniques latines des neuvième et dixième siècles. « Il y avait une Serbie « blanche... rouge et noire, de même « qu'une Khrobatie blanche et une Kro« batie rouge. Les Slaves aimaient ces « épithètes (2). » Les Huns également se partageaient en blancs et en noirs. Les Turks reconnaissent une Valakhie blanche et une autre noire *(Ak-Vlakh, Kara-Vlakh) ;* enfin au sérail les eunuques se

(1) Assemani, *ib.*
(2) Lib. XI, p. 492, 499.
(3) Assemani, *ib.*, t. I.

(1) Pâris, *notes sur Nestor.*
(2) Schnitzler, *la Russie.*

distinguent par l'une ou l'autre de ces couleurs.

Les Russes étendirent ce symbolisme aux propriétés privées : chez eux on appelle *terre blanche* celle qui est exempte d'impôt, *terre noire* celle qui paie des taxes ; et de là vient que les empereurs, depuis qu'ils ont secoué le joug tatar, portent le nom de tsars blancs par toute l'Asie. Mais Moskou, la mère des pauvres serfs, la cité soumise aux Mongols, porte l'aigle noir. Le tsar ne prit qu'après son affranchissement, pour armoirie, un cavalier blanc, depuis nommé Saint-Georges, qui sur un fond rouge perce de sa lance le dragon, sans doute noir, figure des mécréans et des barbares. Des trois Russies la plus ancienne est la rouge, en Slavon *Tchermniye,* dite aussi *Tchervonne*, de *Tcherv,* qui, située près de *Kelm,* fut au dixième siècle sa première capitale (1). Cette zone montagneuse et guerrière, que des sympathies communes mêlèrent de tous temps aux destinées polonaises, formée de la Podolie, de la Volhynie, de Galitch, des Karpathes, et d'où émanent toutes les Russies, contient des Roussniaks ou Ruthènes de pur sang. Là, l'indépendance nationale se défendit long-temps contre l'autocratie ; et qui sait si parmi ces pâtres, dans ces montagnes escarpées, la vieille liberté russe ne reparaîtra pas un jour, soutenue par les Kosaks du Boug et leurs frères de sang, les Moldaves.

Il est remarquable que les trois couleurs des Slaves ont toujours plus ou moins servi à désigner les trois classes primitives de toute société politique imparfaite ou non libre, c'est-à-dire encore asservie au symbolisme. Les trois ordres, patriciens, peuple, esclaves, se retrouvent en Russie comme chez les anciens Romains, comme chez les Celtes et les Teutons ; et l'on retrouve cette triade sociale jusque dans la mythologie scandinave, où les dieux envoient sur la terre un noir hideux destiné à servir, un homme faible, mais libre, appelé aux métiers et à l'agriculture, et un guerrier ou noble, aux cheveux ardens, aux regards qui brûlent (2). Nos colonies américaines se composent encore aujourd'hui de blancs, de nègres et de peaux rouges, qui sont comme dans l'ancienne Égypte, les marchands, les serviteurs, les sauvages guerriers du désert.

(1) Schnitzler, *la Russie.*

(2) Ampère, *Chant de Rig*, ou *Origine de la Hiérarchie.*

Moskou, la ville type des Slaves d'Orient, fidèle image de la vieille Russie, est donc comme elle divisée en trois portions, *Zemlanoy, Bieloy* et *Kitay-gorod,* enclavées l'une dans l'autre, la première dite la *ville de terre,* sans doute la *cité noire,* celle des serfs et des pauvres gens, séparée des villes intérieures par de larges glacis et des esplanades à verdure. Comme à Vienne, l'espace entre la ville et les faubourgs est un immense anneau ou guirlande de villages agglomérés, séparés des vrais faubourgs (ou hameaux au nombre de trente) par un dernier boulevard en gazon où s'ouvrent quatorze barrières, et qui a six milles géographiques de circonférence (1) ; la seconde enceinte est dite la *ville blanche,* cité des bourgeois et du peuple libre ; la troisième ou le *Kitay,* quartier du commerce, de la richesse, des courtisans, est la ville où s'agitent les affaires, la ville du forum, qui sous le nom de *place Rouge* ou *Belle* la sépare du divin Kremle. On a fait beaucoup de conjectures sur l'origine de ce mot *Kitay,* la *ville chinoise* de Voltaire, erreur que vient de reproduire Ermann (2) ; et croyant la rectifier, M. Pâris écrivait dernièrement encore que ce quartier fut appelé *Kitay* par le grand prince fondateur « du nom d'un de ses fils. « Ce nom de Kitay, ajoute-t-il, a trompé « un grand nombre d'écrivains (3). » « Il « faut attendre, dit M. Schnitzler (4), que « l'étude de l'histoire et de la langue des « peuples Tatars nous ait offert une « meilleure explication... Sa muraille en « briques rouges fut dite pour cette rai« son *Krassanaya Stenna*... tandis que... « le *Bjelgorod* avait un mur blanc *(Bie« laya)*... La pierre blanche du pays em« ployée à sa construction lui avait fait « donner ce nom. » Ceci est une autre erreur ; on chercherait vainement à expliquer le nom de ces différentes villes par la couleur toujours la même de leurs

(1) Ermann, *Reise um die erde.* 1830.

(2) *Ibid.*

(3) *Notes sur Nestor.*

(4) *La Russie.*

remparts. Le mur d'enceinte de la ville blanche était en brique rouge, tout comme celui du Kitay et du Kremle : les palais publics qui ont été bâtis avec ses ruines et ses pans restés debout en témoignent encore aujourd'hui. Il est beaucoup plus simple de voir dans ces trois couleurs l'image et comme le signe hiéroglyphique des trois castes politiques chez tout peuple barbare, les nobles, les plébéiens et les esclaves, que surmonte, planant à la fois sur ces trois camps, le Kremle, ville sainte et dorée du sacerdoce et de la royauté, l'un et l'autre de droit divin.

On pourrait comparer Moskou à un temple oriental avec ses quatre parties séparées : le Kremle ou sanctuaire, le *Kitay-gorod* ou l'ombilic (*Kita*), la nef centrale, la partie du milieu ; *Kiyov* s'appelait déjà *Kitava* suivant Ditmar, évêque de Mersebourg, le Nestor de la Saxe. Le *Kitay*, naos où se tiennent les fidèles complets, les *perfecti* ou citoyens, est séparé du Kremle par sa vaste *place Rouge*, place des débats sanglans de la guerre et de la liberté. Un antique mur le sépare d'avec la *Biel-gorod*, qui figurait comme le narthex civique des catéchumènes en robe blanche, le lien des hommes nouveaux, la jeune ville, siége des affranchis; tel était le temple ou la cité proprement dite. Le *Zemlanoy-gorod*, ville noire, ville extérieure, était le portique ou propyléon des excommuniés, des étrangers impurs, des esclaves.

L'époque de la fondation de Moskou, qu'on trouve aussi écrit *Muskau*, *Mouchkov*, etc., est inconnue : car la première fois qu'il en est mention c'était déjà la demeure ou la citadelle d'un riche seigneur, *Kouchko*, dont on ne connaît point les aïeux. En Hongrie, on trouve un lac *Mouso*, et une ville slave, jadis forte, nommée *Mochone* ou *Mosony*, chef-lieu d'un comitat, dite en Allemand *Wiesenburg* à cause de ses prairies. *Moskou* ne désignerait-il pas une place moussue au milieu des steppes vertes, du russe *mochok*, *moc ka*, les mousses, les lichens, en allemand *Moos?* Qui sait même si ce mot n'est pas venu dans nos langues slave, gothique et française des *Mochki* du Caucase? Quoi qu'il en soit, le grand prince *André* ayant succédé à son père *Jouri*, mort en 1157, transporta son trône de Vladimir à Moskou, qu'il avait enlevé par un meurtre à la famille *Kouchkovitch*. Il accrédita sa nouvelle résidence, comme faisaient les anciens Grecs avec une idole, en transférant le palladium même de Vladimir, la miraculeuse madone de Saint-Luc, sous les tours dorées de l'*Ouspenski Sobor*, attenant à son palais de la Moskva. Mais il fut assassiné enfin par les fils de *Kouchko* ; et la jeune colonie, presque délaissée, devint un amas de ruines, lors de l'invasion de *Bathoukhan*. Cependant vers 1248 on retrouve de nouveau un *Knyaze* de Moskou.

« Mais ce ne fut, dit M. Schnitzler, que « vers 1280 que la ville commença à re« fleurir. Daniel, le plus jeune des fils « d'Alexandre Nefski, avait reçu... le do« maine sur la Moskova... la ville et la « slobode du Kitay n'existaient plus; l'em« placement actuel du Kremle se cachait « sous d'épaisses forêts, au milieu des« quelles une île, entourée de marais, « était devenue l'asile d'un pieux ana« chorète. Mais la beauté du site fit sur « Daniel Alexandrovitch une impression « non moins profonde que sur son aïeul. « Par son ordre, la cabane de l'anachorète « fut convertie en un temple de la Trans« figuration du Christ; l'île fut entourée « d'une palissade, et on y bâtit un palais « pour le prince. La chaussée de ron« dins en forme de ponts *(Mostki)* s'éten« dait sur les deux rives... Daniel ne quitta « plus la ville de sa création. Un évêque « étant venu de Grèce, il l'y fixa, fit « inaugurer par lui l'église bâtie sur l'île, « et lui donna une demeure sur la pente « rapide d'une des collines près de la « rivière (1). » De là le nom de *Kroutitskiy* (2) que prit cette éparchie pendant des siècles; les ruines curieuses de ce palais sont aujourd'hui enclavées dans une caserne. Daniel devenu vieux prit le froc au couvent de Saint-Daniel *Stolpnik* ou le Stylite, qu'il avait fondé, et eut pour successeur, comme prince de Vladimir Souzdal et Moskou, son fils *Jouri III*, surnommé le *Moskovite*. Avec lui commence la longue et sanglante rivalité de la maison de *Tver* contre celle

(1) Schnitzler, *ib.*

(2) Situé parmi les collines.

de *Moskou*. L'une et l'autre aspirant au pouvoir suprême, appelaient alternativement les Tatars à leur aide, jusqu'à ce qu'enfin l'extinction totale des princes de Tver sauva la Moskovie.

Cependant Pierre, métropolite de Vladimir, était venu en 1326 s'établir à Moskou : l'étroit sobor du *Spass-na-Borou* s'était élevé sur le Kremle qu'Ivan Danilovitch entoura d'une palissade de bois de chêne en même temps que le Kitay. Mais des guerres intestines depuis 1364 paralysaient la Russie et la livraient sans défense à la peste et aux Mongols. Dimitri Ivanovitch, surnommé *Donskoy* pour ses victoires sur les Tatars *Donskis*, refuse de payer le tribut au grand khan, et sa révolte généreuse est couronnée de succès. Il ceint le Kremle d'un rempart plus fort, et y donne asile aux moines qui y construisent, sous le métropolite Alexis, le couvent de *Tchoudov* (ou des Miracles) et celui de *Vosnecenié* (ou de l'Ascension) que dote la tsarine Eudoxie, qui s'y fait religieuse après la mort de son époux. Moskou se composait alors du *Kremle*, du *Possad* ou Kitay, du *Zagorodye* et du *Zaretchye* ou quartier au-delà de la rivière. Mais le brave et pieux Donskoy étant mort, le pays retombe dans l'anarchie; en 1382, Moskou est assiégé par *Toktamuch*, pris d'assaut et mis à feu et à sang; l'orde de *Kaptchak* y commet des horreurs. Tamerlan ayant dédaigné d'y entrer, un de ses lieutenans passe et en fait un amas de décombres.

La troisième restauration de Moskou date du 15e siècle. « Sous Ivàn III Vassiljevitch, le Louis XI de la Russie (1462-1505), Moskou commence à se relever et à devenir par ses monumens la reine des cités russes... Elle s'enrichit des dépouilles de Novgorod la Grande..., étend son enceinte...; le Kremle s'entoure d'un mur nouveau, orné de tours pointues... Ivàn III fit fondre le grand canon, élever l'église actuelle d'*Ouspenski*... achever la porte de Saint-Nicolas, ainsi que les voûtes et les galeries secrètes sous le palais... Vassili IV, son fils, continua son ouvrage. Sous lui un italien construisit au *Kitay-gorod* l'église de Sainte-Barbe la martyre qui a donné son nom à la grande rue de *Varvarskaya*. Une église en pierre s'éleva au Kremle sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste et devint la métropole : c'est celle dont le clocher est fameux sous le nom d'*Ivàn Veliki*. Sous Ivàn IV Vassiljevitch fut bâtie au haut de la place Rouge l'église si curieuse et si bizarre de Saint-Vassili *Blayennoy* (1). » Ce monstre, bien pire que Robespierre, était, comme Néron, ami des arts et de la magnificence : le beau palais à facettes *(Granovitaya)* s'éleva sous son règne; mais sous lui aussi Moskou déjà immense devint, moins quelques bâtimens en pierre, la proie des flammes, l'année 1547. Les Tatars de *Perecop* renouvelèrent ce fléau en 1571; enfin la ville brûla encore sous Féodor Ivanovitch; ce qui n'empêcha pas qu'à l'entrée du dix-septième siècle, Margeret la trouva plus grande que Paris, à la vérité toute en bois, et partagée en quatre cités, compris le Kremle, chacune avec son enceinte de remparts. L'invasion polonaise, auxiliaire du faux Dmitri, causa en 1611 un nouvel incendie. Le baron Meyerberg, l'an 1636, en trouva les rues pavées en planche, les toits couverts d'écorce d'arbre ou de gazon, les maisons achetées au marché, aussitôt rebâties que brûlées. Au bas du Kremle était la *Strelskaya*, *slobode* des strelits ou fusiliers; le *Zemlanoy-gorod* s'appelait *Skorodom* (quartier des Maisons bâties vite); il était ceint d'un mur de bois avec trente-six portes et des tourelles également en bois. D'après William Coxe, Moskou en 1778 offrait à peu près le même caractère, plus une grande profusion de coupoles en tôle, plomb, étain, cuivre dorés : « Telle partie de cette ville immense, dit-il, ressemble à une triste solitude, telle autre à un chétif village, et plus loin on se retrouve dans une grande capitale. »

Tel était encore Moskou, quand le 15 septembre 1812, Napoléon s'établit au palais des tsars. La Russie allait entrer forcément dans le système occidental, lorsqu'un incendie mystérieux éclata dans la vieille capitale des Slaves asiatiques. Les flammes poussées par le vent mugissaient comme une mer houleuse; les sentinelles françaises ne savaient à qui s'en prendre, mais on lançait du haut des tours

(1) Schnitzler, *ib.*

des fusées de feu sur la ville. 13,800 maisons, sans compter les palais, furent réduites en cendre (1). Napoléon furieux ordonna de faire sauter l'arsenal du Kremle. « Il faisait une nuit excessivement sombre, dit un témoin oculaire (2). A minuit on entendit la première explosion, qui fut suivie de six autres. Rien n'était plus terrible; les pierres de taille furent lancées à 500 pas; dans tous les environs, les portes furent enfoncées et les fenêtres brisées; il ne resta pas un seul carreau de vitre, et les débris du verre furent incrustés dans les murailles circonvoisines. Les pierres volaient au milieu des chambres; les hommes étaient terrassés par la frayeur... Une partie des murailles (du Kremle) furent renversées, et le tout n'aurait présenté qu'un monceau de ruines, si les vieilles constructions tatares n'avaient pas résisté à l'énergie de la poudre à canon. » Le gouverneur comte *Rostopchine*, à qui l'on a attribué cet étrange événement, a écrit lui-même un livre pour en dévoiler les causes (3).

(1) Schnitzler, *ib.*
(2) Cité par Schnitzler.
(3) *La Vérité sur l'Incendie de Moscou*; Paris, 1823; in-8°.

Aujourd'hui il n'y a plus de traces de cette catastrophe. Moskou a été rebâti en pierre, mais dans le même style qu'auparavant; car ici qu'est-ce qui change? Aussi l'Européen s'y sent tout-à-fait hors de chez lui; les impressions gigantesques et fantastiques d'un monde antérieur disparu de partout, excepté de l'Asie, pèsent sur sa pensée : ce n'est qu'après quelques jours qu'il revient de son étonnement, et peut jeter un regard critique sur ces monumens singuliers qu'on ne peut, dit Ritchie, « caractériser; il faudrait pour cela créer une langue nouvelle, des mots encore inconnus. » La gravure même n'en donne point l'idée, parce qu'elle manque de tous ces jeux de lumière se reflétant sur les coupoles dorées, les tours polychromes, les murs peints en jaune rose, vert tendre, lilas, bleu d'azur, rouge incarnat. Et ce culte des sens effacé par l'Évangile partout, sinon dans l'immobile Orient, qui pourrait le peindre?

Cyprien Robert.

Littérature.

COURS SUR L'HISTOIRE DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE.

CYCLE DES APOCRYPHES.

TREIZIÈME ET DERNIÈRE LEÇON (1).

En 1830, au mois d'août, je me trouvais retenu dans une petite ville des bords de la Loire, attendant une diligence de hasard qui devait me ramener à Paris, et dont le conducteur abusait depuis deux jours du privilége de ne partir qu'à ses heures. Vers le soir, comme j'étais à la fenêtre, regardant pour la centième fois si je ne verrais *rien venir*, le bruit d'un tambourin accompagné d'une clarinette fêlée et de mauvaises cymbales attira mon attention. Trois pauvres diables, dont une femme, s'escrimaient sur ces instrumens, à la satisfaction générale des enfans, des ouvriers du port et de quelques bourgeois de l'endroit, qui, ayant achevé leur repas, sortaient pour leur promenade accoutumée, et paraissaient agréablement surpris d'un concert sur lequel ils n'avaient pas compté. Le concert fut raisonnablement long; ce n'était toutefois que le prélude

(1) Voir la XIIe leçon, t. X, p. 348.

d'une annonce magnifique que fit, d'une voix retentissante, un monsieur vêtu d'un pourpoint espagnol brodé sur toutes les coutures, d'un chapeau à plumes et de bottes éculées. On devait voir, à tel endroit qu'il indiqua sur le port, d'abord « la grande horloge de Clermont, *enlevée autrefois par les Maures, mais reconquise à Alger par notre illustre armée en* 1830, laquelle horloge montrait en nature Salomon, le pape, les douze apôtres, saint Pierre et son coq, qui battait des ailes et chantait une ritournelle chaque fois que l'heure sonnait. » Je connaissais la grande horloge de Clermont et je n'avais nulle envie d'admirer une seconde fois ses merveilles. Mais le monsieur en pourpoint espagnol ayant repris une seconde énumération, je continuai à écouter. Le programme devenait intéressant pour moi. « Vous y verrez la Passion de Jésus-Christ (il n'osait pas dire Notre-Seigneur, le malheureux, ni se découvrir selon l'habitude, à cause de la révolution de juillet et des bourgeois qu'il voyait dans le cercle). Vous y verrez d'abord Adam et Eve, saint Joachim et sainte Anne, Marie-Madeleine et Lazare, le jardin des Olives et Judas avec sa lanterne, saint Pierre coupant l'oreille de Malchus, le calvaire, le crucifiement, Judas qui se pend, Hérode emporté par les diables, la résurrection des morts, et mille autres merveilles dont le détail serait trop long. » Un roulement de tambour suivit cette proclamation. Mais, craignant que, vu le temps, le caractère tout religieux de ce spectacle ne compromît sa recette, le saltimbanque se hâta d'ajouter qu'on verrait sa majesté le roi des Français, le dey d'Alger, les héros de juillet et le grand Lafayette sur son cheval blanc. Bien lui en prit, car la foule qui était restée jusque-là assez indifférente, manifesta une vive satisfaction et se dirigea à la suite des musiciens du côté du théâtre ambulant. Ne sachant que devenir, et convaincu que la voiture que j'attendais n'arriverait pas cette nuit, je suivis la foule, non pour Lafayette, que je connaissais de reste, ni même pour le dey d'Alger que je n'avais jamais vu, mais pour les chères légendes dont je m'occupais déjà à cette époque, pour Adam et Eve, Judas et sa lanterne, Pilate et les diables, saint Pierre et l'oreille de Malchus, dont l'annonce, soit dit en passant, avait fait rire autour de moi. Autant que je pouvais l'entrevoir, c'était un véritable mystère qu'on allait jouer, le mystère de la Passion peut-être.

En effet, c'était la grande œuvre du moyen âge dont nous allions être gratifiés en 1830. Je m'en aperçus dès la première scène, où apparurent Adam et Eve parlant ensemble à la porte du Paradis terrestre, et déplorant la funeste chute qui les avait bannis pour jamais du séjour de la félicité. Adam avait une bêche sur laquelle il semblait s'appuyer; Eve filait une quenouille chargée de laine. Leur colloque fut très court, au surplus; car, à défaut d'autre mérite, les scènes pieuses qu'on nous donnait avaient celui de la brièveté. A peine les acteurs avaient-ils dit quelques mots, qu'ils disparaissaient pour faire place à d'autres qui ne se montraient pas moins laconiques.

Aussi, en moins de trois quarts d'heure vîmes-nous défiler tout l'ancien et le nouveau Testament. C'était, à dire vrai, une succession de tableaux plutôt qu'une suite de scènes; car rien de cela n'était lié. Du Paradis terrestre on passait dans la Judée, sans autre transition que cet avertissement monotone du directeur du spectacle : Messieurs et dames, voici le jardin des Oliviers; — voici le palais de Pilate; — voici le Calvaire; etc., etc. Cependant, grâce aux quelques leçons que nous recevons tous à l'école, au catéchisme ou au sermon, l'action se suivait assez, la mémoire des spectateurs suppléant aux vides du drame. Toute grossière, toute tronquée que fût cette reproduction des principales scènes de l'histoire sainte, elle inspirait encore un vif intérêt. Je remarquai entre autres le moment où Pilate hésite à condamner Jésus-Christ, et où sa femme, apparaissant à une fenêtre, lui criait : « Mon ami, prends garde de condamner le juste! » Il y eut dans la foule une véritable anxiété, et quand le juge vint se laver les mains, un murmure d'improbation et de mépris parcourut la salle, où le mot de lâche fut prononcé à haute voix. La mort furieuse d'Hérode enlevé par les diables, et la disgrâce de Pilate repoussé par l'em-

pereur et expulsé du palais par les valets qui le frappaient au derrière produisirent un effet prodigieux. Les rires, les acclamations, les cris : « C'est bien fait ! » furent unanimes. La fantasmagorie de la résurrection des morts fut complètement manquée ; les verres étaient obscurcis, les transparens éraillés, les figures se mouvaient mal. Tout se perdit dans un faux jour et dans de fausses manœuvres que les juremens très peu chrétiens et très peu voilés du directeur ne parvinrent pas à rectifier. Tandis qu'on démêlait les fils et les toiles et qu'on rallumait les lampes, je m'esquivai pour échapper aux agrémens du reste de la représentation.

Ce que je venais de voir, c'était le Mystère de la Passion, joué par des marionnettes !

Dire au juste quelle fut mon impression serait difficile. Je ne m'expliquais pas trop à moi-même ce que je sentais. J'éprouvais une sorte d'indignation contre cette parodie misérable de la grande œuvre de nos pères, et cependant je sentais en moi comme de la vénération pour ce dernier vestige d'une littérature si profondément sympathique à nos sentimens et à nos mœurs, et tuée par des pédans avant qu'elle eût pu atteindre son développement complet et porter tous ses fruits. Je ne soupçonnais pas, avant cette rencontre singulière, qu'il pût exister encore quelques traces des jeux scéniques du moyen âge ; mais j'ai appris depuis qu'il en restait de plus considérables vestiges dans nos provinces de l'ouest et du midi, où non seulement des acteurs de profession et des marionnettes représentent les scènes principales de l'un et l'autre Testamens, mais où les familles elles-mêmes se donnent cette sainte récréation aux jours des fêtes solennelles.

Ce serait un travail doublement méritoire que de recueillir ce qui reste, à cet égard, de nos anciennes mœurs, soit en décrivant l'action qui se simule, quand ce ne sont que des pantomimes, soit en recueillant les paroles mêmes du drame, quand le drame est parlé, parce que, dans ce cas, il doit y avoir quelque chose de traditionnel. Sous ce rapport, le mystère de la Passion auquel j'ai assisté, et qui se joue encore çà et là, m'a-t-on assuré, dans les foires et les marchés de quelques départemens éloignés, mériterait d'être écrit ; il m'a paru, en effet, que le langage qu'on met dans la bouche des acteurs était un langage appris, et qu'une partie même était en vers. A travers les rimes que je pus saisir dans la mémorable soirée dont j'ai parlé, celles-ci me frappèrent :

« Pierre, prends ton sac et ton épée ;
« Partons pour la Galilée. »

C'est Jésus-Christ, comme on sait, qui adresse ces mots au chef des apôtres au commencement de la seconde partie de la pièce.

D'où viennent ces vers ? n'appartiennent-ils pas à quelque livret dramatique extrait du mystère original, sorte d'abrégé, destiné à simplifier la représentation de cette pièce immense, et à l'approprier aux théâtres forains ? C'est un fait certain que cette réduction des pièces du moyen âge. On sait que, vers la fin du seizième siècle, il y eut tout une école d'abréviateurs, qui, pour sauver de l'oubli les œuvres des siècles antérieurs, qu'on commençait à dédaigner universellement, se mit à les tronquer et à les arranger pour le peuple. C'est de ce travail, qui paraît avoir été entrepris sur une vaste échelle, que sont sortis toutes ces histoires merveilleuses et tous ces contes que la librairie désigne sous le nom de *Bibliothèque bleue*. Les légendes apocryphes, nous en avons la preuve, n'ont pas échappé à cette mutilation de bonne foi. Pourquoi les mystères, et le plus vanté des mystères y aurait-il échappé ? Il nous semble, au contraire, que si ce travail de simplification a dû porter sur un ouvrage dramatique (et nous savons que les drames aussi ont été resserrés), c'est le Mystère de la Passion, parce que c'est celui que le peuple préférait. Si nous ne nous trompons pas, cette abréviation dut avoir lieu à l'époque où le parlement interdit la représentation de ce drame. Comme il était très populaire, et que, sous quelque forme qu'on le présentât, on était sûr d'un auditoire nombreux, quelque spéculateur aura imaginé de le faire jouer par des marionnettes, ce qui le

mettait à l'abri des poursuites de la loi, et de le restreindre à ses principales scènes, ce qui lui permettait d'en multiplier les représentations dans un même jour. Le mystère que j'ai vu, et qui se joue encore dans quelques contrées isolées de notre France, remonterait ainsi aux premières années du seizième siècle, et serait l'œuvre de l'un de ces pauvres diables de la littérature d'alors, qui vendaient pour quelques deniers les productions de leur muse aux saltimbanques du Pont-Neuf; qui sait? peut-être de d'Assouci? peut-être de Tabarin lui-même?

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins certain que le Mystère de la Passion n'est pas mort, qu'il a survécu à la proscription des lois, au dédain des gens de lettres, aux railleries des beaux esprits et à la ruine des mœurs chrétiennes de nos pères. Trois siècles de persécution et de moqueries n'ont pu l'anéantir et lui enlever l'empire qu'il avait pris sur l'esprit de la nation. C'est un fait que je tenais à signaler, avant de retracer les dernières destinées de la poésie légendaire.

A l'époque où éclata la réaction païenne qu'on a appelée du nom menteur de renaissance, l'empire de nos légendes était encore immense. Cette poésie humble et douce était encore la poésie du cœur, la poésie des jours de retraite et de recueillement. On pouvait bien, par entraînement, par vanité, par bon ton, se jeter dans l'imitation des Grecs, des Latins ou des Italiens; mais quand, par un motif quelconque, on rentrait en soi, et qu'on écrivait pour le compte de son propre cœur, c'était aux légendes qu'on revenait, et, par-dessus tout, aux légendes évangéliques, aux apocryphes. Nous avons la preuve dans la vie et les œuvres de la reine de Navarre.

Cette princesse légère, qui avait si ardemment embrassé les nouveautés religieuses et littéraires de son temps, qui, au milieu des littérateurs à la mode, et des fauteurs d'hérésie, dont son petit royaume était devenu le refuge, avait écrit des *Contes* dignes de l'obscénité du Pogge et de Bocace, sur la fin de ses jours, revint à des mœurs plus graves et à des pensées plus chrétiennes. Le fruit de ce retour fut un recueil de poésies pieuses, où les légendes évangéliques tiennent la première et la plus large place (1).

Les éditeurs qui, chaque année, reproduisent les récits graveleux de la sœur de François Ier, n'ont garde de citer un vers de cette dernière partie de ses œuvres, sorte de testament poétique, où l'illustre princesse a déposé l'expression de ses sentiments suprêmes et le témoignage de cette foi du cœur que l'ardeur de la jeunesse et l'entrain des plaisirs de la cour lui avaient fait oublier un temps, mais qu'elle ne perdit jamais, au dire de ses historiens (2). Pourtant il y a des choses charmantes dans ces légendes rimées ou mises en drames. La versification en est facile et le rhythme varié; n'était une prolixité malheureuse, défaut général du temps, l'intérêt même n'y manquerait pas.

Les drames légendaires de la reine de Navarre sont au nombre de quatre : la *Nativité*, l'*Adoration des rois*, les *Innocents* et la *Comédie du Désert*. Il y a peu d'action dans ces pièces, et ce sont moins des drames, à vrai dire, que des dialogues. Sous ce rapport, elles sont inférieures aux mystères de l'époque précédente, mais elles les surpassent beaucoup à d'autres égards. Les mystères ont toute la franchise et toute la simplicité de la foi populaire, mais ils en ont aussi toute la rudesse, et par fois toute la grossièreté. Les dialogues de la reine de Navarre, moins énergiques et moins naïfs, sont de meilleur ton et respirent, en certains endroits, un sentiment de délicatesse tout royal. Les auteurs des mystères peignent, décrivent, racontent, agissent, mais raisonnent peu. Marguerite de Valois, au contraire, raisonne beaucoup. Les réflexions abondent dans la bouche de ses personnages. Voyez cet hôtelier de Bethléem, auquel Joseph demande l'hospitalité pour la nuit, comme il se définit complaisamment à lui-même sa vile et cupide profession :

(1) Ce recueil publié par Sylvius de La Hale, l'un des valets de chambre de la reine de Navarre, est intitulé : *les Marguerites* (les perles) *de la marguerite des princesses, l'illustre royne de Navarre*. Un volume in-16; Paris, par la veufve François Regnault, 1554.

(2) Voyez Gaillard, *Histoire de François Ier*.

LE PREMIER HOSTE.

Aux riches gens vouldrois faire service;
Car mon mestier et mon commun office
N'est seulement que tousiours amasser
Or et argent; là, veux mon tems passer.
Riche veux être; à ce tend mon soucy.
Je hay le pauvre, et pauvreté aussi :
J'ayme le riche étant à moy semblable;
De luy j'attends quelque honneur profitable.
Allez, amis, pour vous je suis trop chiche;
Mon logis est rempli d'un homme riche.

A ces profondes considérations sur l'état de cabaretier, saint Joseph répond par une réflexion pleine de sagesse sur l'incompatibilité de la charité et de l'amour de l'or.

JOSEPH.

Allons-nous-en, l'aumosne est ici faite.
O charité! qui rends l'âme parfaite,
Difficile est que l'on te treuve au cœur
De l'homme riche, si Dieu n'y est vainqueur.

Cette longue et douloureuse scène de nuit entre les parens du Sauveur et les hôteliers, que les mystères, les ballades pieuses, la peinture et la sculpture chrétienne ont tant de fois reproduite, est tracée ici avec un sentiment assez profond. Il y a surtout, dans le calme des deux époux et dans leur humble résignation, une expression de foi qui touche et émeut. On se sent tout remué quand on voit, après tant de rebufades, le bon Joseph dire avec tranquillité à sa compagne :

Allons plus loin, et Dieu nous montrera
Où il lui plaît que nous fassions demeure;

et que Marie répond avec effroi :

Las, mon amy, je vois approcher l'heure
Que naistre doit le fruit tant désiré;
Regardons où.

Le cantique d'action de grâces que chante Marie après son accouchement, offre plusieurs belles strophes, entre autres celle-ci, où il y a de la naïveté et de la grâce à la fois :

O des cieux le désiré désir!
Las, te plaît-il en la terre gésir,
Comme un enfant, et pour mère choisir
Moy, ton ancelle (1)?
C'est un grand cas, point ne faut que le céle,
De me voir mère étant vierge et pucelle.

Et cette autre, où respire l'amour maternel et une suave humilité :

Pour le porter sois à mes bras propice,
Remplis mon sein de lait pur sans nul vice,
Pour de ton fils être vierge nourrice.
Or sus, mon âme,
Loue ton Dieu, qui à moy, pauvre femme,
Fait cet honneur, que chacun me dit Dame.

Les mystères ne nous ont rien offert d'aussi délicatement pensé et d'aussi remarquablement dit.

Une scène qui l'emporte de beaucoup encore sur les scènes analogues des Mystères, c'est celle des bergers. Nous en avons cité quelques unes, et on se rappelle tout ce qu'il y a là de grossières plaisanteries et de lourdes gentillesses : c'est la nature trivialement calquée. Ici, bien que l'imitation des Mystères soit évidente, et qu'il y ait de manifestes efforts pour peindre la simplicité rustique des paysans, on sent dominer une nature plus élevée que le sujet. Est-ce en effet une villageoise qui parle dans ces vers, sous le nom de Néphalle, et qui exprime si bien les mystérieuses agitations dont les âmes sont parfois saisies à l'approche des grands événemens?

Je ne sçay qui me fait veiller,
Mais je ne sçaurais sommeiller.
Ce n'est point le soin du troupeau,
Car j'ay mon parc fermé et clous,
Si bien que je ne crains les loups;
Puis mon troupeau est gras et beau.
Mais j'ay en mon cueur une joye,
Qu'il me semble tousiours que j'oye
Quelques nouvelles bien plaisantes.
En attendant je garderay
Mon troupeau, et regarderay
Du ciel les étoiles luysantes.

Cette inquiétude méditative, cette rêveuse contemplation des astres ont quelque chose d'exquis qu'on chercherait vainement dans les auteurs dont la reine de Navarre s'est inspirée. Le reste de la scène est aussi bien conduit, et l'apparition de l'ange y est bien mieux préparée; sauf une dissertation un peu trop longue et trop subtile, qui rappelle les discussions du seizième siècle, je n'y vois rien à reprendre.

Après quelques mots où il explique comment Dieu est présent en nous, le berger Néphalle dit :

(1) Servante.

Par grâce, il est en vous, en moy,
Et en tous ceux qui ont la foy,
N'en doutez point, ma chère sœur.

PHILETINE.

Pasteur, qu'est-ce qu'il a promis
Aux patriarches, ses amis,
Qui l'ont si long-temps attendu?

NÉPHALLE.

C'est le Christ, le vray Messyas,
Son vray filz pour qui tout soulas
Et salut nous sera rendu.

PHILETINE.

Hélas! quand viendra le temps
Qu'il nous rendra tretous contens!
Mon Dieu! que cette heure me tarde!

NÉPHALLE.

Je l'attends par affection
En bien grande dévotion.
Las, viens, Seigneur, plus ne retard!

LES ANGES, *ensemble.*

Resveillez-vous, pastoureaux,
Voicy le jour
Que Dieu monstre en ces nouveaux
Son grand amour!

NÉPHALLE, *en criant.*

Frères et sœurs, sus! au réveil:
Laissez ce terrestre sommeil;
Oyez des anges les paroles.

Dans le reste de la scène, l'inquiétude, le bruit, l'agitation de ce réveil subit, la joie que cause la nouvelle des anges, l'empressement à se rendre à Bethléem, la rivalité des bergers dans leurs dons, tout ce mouvement, toute cette confusion est bien rendue. Le chant de départ a beaucoup d'entrain, le refrain en est gai et la mesure dansante.

La reine de Navarre n'a pas oublié ces doubles scènes de l'enfer et du ciel, ou de la terre et de l'enfer, si fréquentes chez les auteurs de Mystères et toujours d'un effet puissant. A la fin de cette *Comédie de la Nativité*, au moment où les bergers reviennent en chantant d'adorer le Sauveur, elle fait intervenir Sathan, qu'un secret pressentiment et les bruits qu'il a entendus du côté de Bethléem ont amené sur la terre. Le roi de l'enfer s'est placé sur le chemin, et il écoute avec un involontaire frémissement le chant des bergers : Voilà, dit-il,

Voilà un chant qui me rend tout transy.
Quelle nouvelle est-ce qu'ils ont ouye?
Leur compagnie en est fort rejouye:
Y aurait-il point pour moy quelque sy?

LES BERGERS, *chantant.*

Une vierge qui est mère,
Un beau fils a enfanté,
Qui n'a nul que Dieu pour père:
Ce mot soit bien haut chanté.

SATHAN.

Oh! que suis enchanté!
Une vierge enfanter un fils!
Harauld! voici le temps préfix
Dont je serai mal contenté.

LES BERGERS.

Puisque Dieu joindre au lignage
S'est daigné du pauvre Adam,
Du ciel avons l'héritage
En despit du faux Sathan.

SATHAN.

Quelle douleur j'ay pour ceste fin d'an?
Ce secret-là me seroit-il caché?
De le sçavoir sans cesse j'ay tasché,
Depuis que fois Adam saillir d'Eden.
Savoir m'en fault la vérité plus ample.

Sathan interroge les bergers, qui se font une sorte de malin plaisir de répondre par des équivoques, et qui soutiennent vigoureusement thèse contre lui, quand, ayant appris la naissance du Messie, le prince des enfers cherche à leur persuader qu'on s'est joué d'eux, et que le fils de Marie n'est pas le Fils de Dieu. Cette discussion, qui termine la pièce, a tout l'air d'un colloque entre catholiques et protestans, et nous ne serions pas surpris que, dans la pensée de l'auteur, Sathan ne fût quelque formidable huguenot de sa connaissance, Théodore de Bèze peut-être ou Calvin lui-même.

La seconde pièce de Marguerite de Navarre, l'*Adoration des rois*, s'écarte sensiblement des anciens Mystères composés sur le même sujet, et porte un caractère d'idéalité tout particulier. C'est moins, en vérité, un Mystère qu'une allégorie. Mais cette allégorie est belle : c'est la manifestation de Jésus-Christ aux hommes, opérée par la Philosophie, la Sapience divine, l'Inspiration et la Tribulation.

Au début, Dieu est sur son trône, se contemplant avec un regard de satisfaction dans sa puissance, et commentant en vers assez passables pour le temps le texte célèbre : *Je suis celui qui suis.*

Toutefois, les temps étant arrivés de révéler son Verbe aux hommes, il leur envoie les quatre grandes puissances de ce monde, la Philosophie, la Sagesse divine, l'Inspiration et la Tribulation, avec ordre d'instruire le genre humain, chacune dans leur sphère particulière, et de lui annoncer l'avénement du Sauveur. Avant de partir, les divines messagères viennent s'incliner devant le trône de l'Éternel et rappeler leurs attributions respectives. Comme exposition des doctrines philosophico-chrétiennes de la reine de Navarre ce morceau est curieux. Voici comme s'exprime la Philosophie :

PHILOSOPHIE.

Seigneur, je suis ce qu'il te plait que soye,
Pour obéir à ton commandement.
Car il n'y a regner, plaisir ne joye
Qu'à te servir par amour promptement.
Puisqu'il te plaît courray légèrement,
Par tous moyens tirant ta créature
A désirer de voir entièrement
Livre après livre, et puis ton Écriture.

TRIBULATION.

Je suis de toy (Dieu) le double commissaire;
Les réprouvez par moy sont endurcis;
Mais les esleus me trouvent nécessaire,
Et de mes coups te rendent grands mercis.
Par maladie en rends les uns transis,
Aux autres fais perdre plaisir, honneur;
Autres, je rends par péché si noircis,
Qu'ils n'ont espoir, fors qu'en toy seul, Seigneur.

INSPIRATION.

Le commander est desjà fait en toy,
Ne reste plus qu'à le mettre dehors.
Au fond du cœur m'en vais du sage roy
Luy annoncer tous ces divins records.
Tous les esprits par péché presque morts
Je ressuscite, et les plus ignorans
Je fais sçavans, et les faibles rends forts;
Mes escoliers ne sont jamais errans.

INTELLIGENCE DIVINE.

Par toy, Seigneur, je vais les yeux ouvrir
Des aveuglés soubz la loy ancienne,
Et les secrets aux gentilz descouvrir
Idolâtrans soubz ceste loy payenne;
Doctrine auront par moy quotidienne,
Qui est de l'âme et la vie et le pain,
Dont laisseront la bosse et terrienne,
Sans en avoir désir, ne soif, ne faim.

Certes, pour qui voudrait faire l'histoire des doctrines philosophiques au seizième siècle, il y aurait là de curieux renseignemens sur l'état des esprits; mais tel n'est pas notre but. Aussi nous bornons-nous à signaler cette tentative de conciliation entre les prétentions de la raison individuelle et de la religion.

La Philosophie, l'Intelligence divine, l'Inspiration et la Tribulation partent donc ensemble, et vont descendre dans les régions orientales, chez des rois qui les attendent sans les connaître. Là s'établissent de longs colloques, à la suite desquels les trois rois Gaspar, Balthazar et Melchior, convaincus que Messie est né d'une Vierge, à Bethléem, se mettent en route pour venir l'adorer. A cet instant seulement commence l'action dramatique. Elle ne présente, au surplus, rien de neuf pour la conception ni pour l'exécution des détails. C'est la mise en dialogue des paroles de l'Évangile, et rien de plus.

La *Comédie des Innocens* se rapproche davantage du cadre traditionnel. C'est le même fond, la même forme, les mêmes détails. Dans cette pièce, Marguerite de Navarre n'a rien inventé; elle n'a fait que suivre ses devanciers, s'étudiant seulement à polir leur langage, à raccourcir leurs développemens diffus, et à donner à quelques scènes un caractère plus dramatique. Du nombre de celles qu'elle a refaites avec bonheur, est la rencontre de la nourrice du fils d'Hérode par les égorgeurs. La sérénité de cette femme qui croit son nourrisson royal à l'abri du massacre, et sa stupéfaction quand, malgré les insignes royaux qui le couvrent, elle le voit immoler, sont parfaitement exprimées. Je voudrais pouvoir citer une touchante elégie, empruntée à un vieil office latin de l'Église, et introduite par la reine de Navarre dans cette pièce. C'est la complainte lamentable à laquelle l'Evangile fait allusion par ces paroles : *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus : Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt*, et que chante une femme juive après le massacre. Ce morceau, bien qu'un peu long, est empreint d'un vif sentiment de douleur et contient de beaux vers. Un cantique chanté par les âmes des Innocens termine la pièce, en forme de chœur, comme dans les tragédies grecques.

Une différence à signaler entre ce mys-

tère et ceux du moyen âge proprement dit, différence qui pourrait avoir un sens fâcheux, c'est l'absence de punition pour Hérode. On se rappelle que, dans les vieux mystères, cet ambitieux dénaturé était frappé d'une maladie hideuse, et enlevé par les diables. Rien de pareil ne lui arrive ici. La mort de son fils le contrarie bien un peu, mais il s'en console en songeant qu'il a affermi son pouvoir, et en faisant des jeux de mots sur la mort des enfans qu'il a fait égorger. Cette impunité du tyran attriste; elle ôte au drame ce haut caractère de moralité que lui avait donné la tradition.

Les légendes sont pour peu de chose dans la dernière des comédies pieuses de Marguerite de Valois, la *Comédie du Désert*. Le sujet est, il est vrai, la fuite en Égypte et les aventures qui arrivent à la sainte Famille dans le voyage; mais l'auteur y a introduit des personnages symboliques qui en compliquent l'action, et s'y est laissé aller à des longueurs qui lui enlèvent tout intérêt.

Ainsi, dans le livre même de la reine de Navarre, nous voyons l'inspiration légendaire aller s'effaçant de la première page à la dernière. La première de ses pièces en est toute remplie; la dernière n'en manifeste presque plus la trace. C'est qu'au temps où elle écrivait l'empire des choses chrétiennes allait s'affaiblissant rapidement. Son livre même est la dernière expression poétique des légendes dont nous avons vu le règne. Long-temps encore après elle, et malgré les défenses des tribunaux, on joua le mystère de la Passion et les mystères complémentaires; mais on n'en écrivit plus. Du moins, n'en connaissons-nous point d'une date postérieure à l'an 1550.

Dans l'art, dans la littérature monastique et populaire, le souvenir s'en conservait encore assez puissant. Ainsi voit-on encore fréquemment les scènes apocryphes reproduites dans les bas-reliefs des églises, dans leurs tableaux, dans leur ornementation peinte ou sculptée. Beaucoup de sermons prêchés à cette époque y font encore allusion, et il y a de ce temps beaucoup de gros et savans livres, des Vies de Jésus-Christ, des Histoires ecclésiastiques, des Chronologies où les légendes de Joachim et d'Anne, d'Hérode et de Pilate, par exemple, sont rapportées sans hésitation, comme quelque chose de positif, comme des faits à l'abri de toute contestation.

Mais plus on avance vers la fin du seizième siècle, plus on voit ces traditions perdre du terrain. Rejetées de la poésie, des livres sérieux, de l'art même, qui, lui aussi, se fait incrédule, elles se réfugient pêle-mêle et mutilées dans les livres du peuple, dans ses chants et dans ses représentations dramatiques. Là elles se survivent long-temps par les marionnettes, par les *Noëls*, et par la *Bibliothèque bleue* surtout.

A cette époque, nous l'avons déjà dit, une foule de pieux abréviateurs surgit, qui, épris d'intérêt pour la poésie du moyen âge, qu'on délaissait et qui allait périr, entreprirent d'en sauver les principaux monumens, en les traduisant en prose et en les réduisant à des dimensions qui les rendissent accessibles au peuple. Dans cette entreprise de salut, les grands monumens de la poésie légendaire ne furent pas oubliés. Des différens mystères apocryphes, ou des différentes parties dont ils se composaient, on fit de petits livres qui devinrent autant d'histoires particulières, de biographies individuelles C'est ainsi que, du Mystère de la Passion, on tira la *Vie de sainte Anne et de saint Joachim*, la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*; la *Vie des apôtres saint Pierre et saint Paul*, et autres légendes que la *Bibliothèque bleue* nous redonne encore de temps en temps, et qui, dans les premières éditions, se rapprochaient bien davantage des légendes qu'elles ne le font dans leur forme actuelle.

Nous ne rendrions pas complète justice aux humbles auteurs de ces abrégés, si nous ne les représentions que comme des manœuvres travaillant sans intelligence et sans goût. C'étaient au contraire, pour la plupart, des âmes pleines de poésie, des écrivains d'une diction facile, et qui eussent pu faire d'eux-mêmes, s'ils n'eussent cru plus utile de travailler d'après d'autres. Nous pouvons en juger par quelques pages qui leur sont échappées en écrivant, et qu'ils ont involontairement placées dans leurs abrégés. En voici une que je trouve dans une vieille Histoire abrégée de la naissance, passion

et résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, imprimée sans date et en caractères gothiques à la suite d'une espèce de catéchisme qui semble porter la date du quinzième siècle. L'auteur, après avoir dit assez brièvement les principales circonstances de la Passion, s'arrête pour raconter la scène de la descente de croix. Il suppose, par une fiction dont nous ne connaissons pas l'origine, et dont il est peut-être l'auteur, que saint Augustin ayant un jour prié la sainte Vierge de lui faire connaître les événemens qui suivirent le crucifiement, Marie lui apparut et lui raconta ce qui suit :

« Je vins plorant à mon fils, et quant je le vis ainsi mener, toutes mes entrailles furent esmues, et mon esprit esrompit. Et avec moy estoient mes sœurs qui plouroient pour luy comme pour leur propre enfant. Et là estoit la Magdelaine qui après moy sur toutes aultres moult menoit deuil. Et quant par le commandement de Pilate les felons juifs le menèrent au torment de la croix, lors y eut grand tourbe de gens et grans cours du peuple après luy. Les uns le battoient, les aultres lui gettoient le fiens, la boue et l'ordure sur son chef et sur sa face. Et je, sa triste mère dolente, le suyvois avec les aultres femmes qui l'avoient suyvi de Galilée et le administroient. Elles me soutenoient ainsi comme si je fusse morte, jusques à ce que nous vinsmes au lieu où ils le crucifièrent. Et fust devant moy levé en la croix et attaché à cloux. Je le regarday et il me regardoit comme triste mère dolente, et luy estoit plus de moy que de luy. Il ne disoit mot non plus qu'un aignel ; oncques n'ouvrit la bouche. Je, chétive, lasse et dolente, regardoys mon enfant pendu en la croix qui mouroit de si vilaine mort. J'avoye si grant deuil en mon cœur que je ne le pourroye dire. Car le sang luy yssoit de toutes parts. Son visage avoit la couleur perdue. Luy qui estoit le plus beau de tous les fils des hommes, selon ce que dit David le prophète : *Speciosus forma præ filiis hominum*, sembloit estre laid et hideux, pour la grant angoise de la mort. Lors fut la prophétie accomplie qui dit : *Vidimus eum despectum, et non erat species ei, neque decor*. Nous l'avons vu deffait, et n'avoit sur luy beauté nulle ; car l'ordure des juifs avoit obscurci troublé son visage. Moult avoye g deuil que celuy me laissoit que j'a porté. Sans douleur appaiser ne ce ma voix estoit abaissée. Je soupiro gemissoye, car la détresse de ma g douleur me tollit la parole. » Etc., e

Poursuivant le récit direct de la Pas et racontant la descente de croix, l'au s'étend en de beaux et touchans dét Voici le tableau qu'il trace de cette s qui a si souvent exercé les peintres :

« . . . . Et quant le clou des p fut tiré tout hors, Joseph d'Abarima descendit tout bellement de l'échelle, tenant toujours sur ses épaules le c de nostre Seigneur ; et Nicodesmes aidait à soustenir. Et l'estendirent su drap blanc qu'ils avoient estendu terre. Et Nostre-Dame s'assist à t et print en son giron la teste et épaules. Et la Magdelaine le print les piés entour lesquels elle avait tro le pardon de ses péchés. Et tous les a tres se mirent entour le corps, et tous semble vont faire deuil. La pauvre et dé lée mère tenoit en son giron le chef, et se povait saouler de le baiser ni de l arrouser le visage de l'abondance de larmes, en souspirant douloureuseme et en disant ainsi à son fils : « Hélas, tr cher fils, que avoyes-tu fait ? Pourqu ont ainsi mis à mort les juifs ? Or te tie en mon giron ! Lasse ! que feras-tu do mère ? lasse ! comment m'est tourn grande douleur cette joie que je reç toy alors que je te conçus ! — Et pu reprenoit à baiser le visage de son et arrouser de ses larmes qu'il sem qu'elle deust illecques mourir. — remembroit comment elle l'avoit c sans péché, et puis enfanté sans dou Et quant il vivoit rien ne luy failloit ; elle avoit en luy Dieu et seigneur, et mary. Or le voit-elle mort, dont estoit si mal que pis ne pouvoit estr en grant douleur luy disoit : Hélas ! fils, la vie de mon âme, ma joie et enfant, pourquoy m'es-tu si éloi Mon Dieu, ayez mercy de moy. H mon doux fils, et qui me confo plus ? »

« Je ne crois point qu'on puisse ra ter la douleur de la glorieuse vierge rie. En elle estoit l'amour si très pa

tement grande et si juste, si bonne et si parfaite, que sans aulcune desespérance elle soutenoit son grand deuil; car elle sçavoit bien et aussi crioit bien fermement qu'il ressusciteroit au tiers jour. La grande espérance luy aydoit à porter son deuil. Les aultres femmes ses compaignes ploroient avec elle, tout que pour la pitié qu'elles avoient de veoir leur maistre mort devant elles comme aussi pour pitié du deuil que la glorieuse vierge Marie menoit. Elle avoit à l'environ de soy les anges du Paradis qui dueil avec elle, tant pour l'amour de leur Seigneur comme pour la pitié de leur Dame.

. . . .

« Joseph voyant que le jour déclinoit fort et la nuit estoit prochaine, s'en vint à nostre Dame et luy va dire piteusement : Pour Dieu, Madame, déportez-vous, et veuillez souffrir le corps de vostre fils, nostre maistre, envelopper en ces beaux linceulx; si l'ensevelirons au sépulchre. Mais elle, comme fort troublée, va répondre : Hélas! mes chers amys, ne vous veuillez haster de m'oster la vue de mon fils, ou ensevelissez-moi avec luy! Si ne savoient à ce que dire, fors que plorer et faire deuil avec elle. Et incessamment regardoit le chef de son fils qu'elle tenoit en son giron; elle regardoit si tendrement les pertuys que les espines luy avoient faits en son chef par où elle revit son cerveau. Elle regardoit son menton auquel on luy avoit arraché toute sa barbe, dont il avoit le menton tout escorché; elle regardoit aussi comment on luy avoit pelé la teste sans rasoer ou forcettes, mais les cheveulx arrachés l'un après l'autre; elle regardoit son visage soillé de crachats et de sang : car ces choses vouloit regarder à loysir et non pas en passant légèrement, et en regardant ces choses ne se pouvoit saouler de plorer.

« Adonc saint Jehan l'Évangéliste, voyant que la nuyt s'approchoit, luy dit : Dame, voyez quelle heure il est, la nuyt commence à surmonter le jour; consentez-vous à Joseph, et souffrez que le corps de Jésus soit enveloppé et enseveli; car c'est par trop longuement y demeurer et attendre; ces mauvais déloyaux juifs nous pourroient donner aucun grand empêchement. Lors la Vierge Marie, comme très-sage et discrète, se va souvenir comme nostre Seigneur Jésus-Christ l'avoit donnée en garde à saint Jehan l'Évangéliste, lequel ne voulut pas contraindre de arguer. Et lors va présentement bénistrer le corps de son fils, et leur va dire que, au nom de Dieu, ils l'enveloppassent ainsi qu'ils voudroient. Et lors Joseph et Nicodesme se prindrent à envelopper le corps de nostre Seigneur Jésus fors que entre les épaules et les cuysses. Car nostre Dame tenoit toujours le chef et les épaules en son giron pour les envelopper soy-même, et la Magdelaine tenoit les cuysses et les pieds; et quand Joseph et Nicodesme eurent enveloppé le milieu du corps, la Magdelaine leur va dire : Je vous prie, messieurs, laissez-moi cecy en ma part. Je veulx ensevelir les pieds contre lesquels me furent pardonnés mes péchés. Si regardoit les pieds moult ententivement comment ils estoient playés et percés de clous, et comment ils estoient fendus et crevés et trempés de sang. Si les lavoit de ses larmes piteuses et compassibles, lesquels elle avoit autrefois lavés des larmes de contrition. Après les va essuyer de ses cheveulx moult bien doulcement, et puis les enveloppa et ensevelit le mieux qu'elle peust, et, ce fait, ne demoura plus à ensevelir et envelopper que les épaules et le chef, que nostre Dame tenoit en son giron. Si la vont trestous regarder moult piteusement; mais ils ne luy oseyent mot dire, et ne l'osoyent requerir qu'elle parfist le demourant pour la douleur où ils la voyoient. Lors elle voyant qu'elle ne pouvoit plus bonnement délayer, va mettre son visage sur celuy de son fils, moult piteusement luy va dire : Mon très-cher et très-aymé fils, or te tiens-je mort en mon giron! Ne comment est ceste séparation de mort. Je t'ay loyaument servi, et toy moy. Mais en ceste douloureuse bataille, ton Père ne t'a voulu ayder, ni il ne t'a voulu faire confort, et toy-même tu as tout délaissé pour l'amour de l'humain lignage que tu as voulu rachepter. Or, fault-il que je t'ensepvelisse, moy, ta dolente mère! Mais où irai-je? Comment pourrai-je vivre sans toy? Je fusse trop volontiers ensepvelie avec toy; mais puisque de corps ne puis-je avec toy, je te laisse mon âme et te la recommande. Très

cher fils, comme angoiseuse est cette départie !

« Quant elle luy eust lavé son visage de ses larmes, elle le baisa à la bouche, puis ensevelit et enveloppa son chef et ses épaules, et puis le signa et le bénist.

« Et ainsi fut le corps de nostre Seigneur Jésus-Christ enveloppé et enseveli, ne laissoit plus que le mettre au sépulchre. »

Voilà qui peut donner une idée de ces petits livres populaires, à l'époque où, pour la première fois, ils furent substitués aux légendes. Il y avait là beaucoup de poésie. Depuis, on les a épurés ; ils sont devenus plus orthodoxes, mais ils sont restés moins poétiques. Dans l'état où les donne aujourd'hui la librairie de province, ce ne sont que de secs et arides abrégés que le peuple repousse, que le clergé éloigne des écoles, et qui auront bientôt disparu. Faudra-t-il les regretter ? non sans doute. Et pourtant c'était la dernière manifestation de la poésie légendaire, le dernier reflet de ces traditions apocryphes qui ont exercé sur les siècles chrétiens une si vaste et si féconde action ! Bientôt il n'en restera plus rien.

Nous voilà arrivé, après bien des interruptions, bien des lenteurs, bien des circuits, à la fin de cette esquisse de l'histoire des Apocryphes. Avant de terminer ce dernier article, l'auteur a eu la pensée de relire le premier, pour voir s'il avait bien suivi le cadre qu'il s'était tracé ; mais il ne l'a pas osé, dans la crainte de se trouver trop coupable. Il a mieux aimé demander au lecteur qui l'a suivi avec bienveillance, une indulgence complète, en considération de la difficulté que présente un pareil travail ; et de la bonne volonté dont il croit avoir fait preuve envers nos antiquités chrétiennes. Et pour être écouté plus favorablement, il demande la permission d'emprunter la conclusion d'un des vieux livres dont il s'est souvent servi dans ce Cours, et de finir, lui aussi, par la

COMPLAINTE AU LECTEUR.

« Hélas ! moult dolent je suys, comme « le moulin qui meult le bled de quoy « les aultres vivent. Et quand il a moulu, « il demeure tout vuyde, ni rien ne luy « demoure, et ne retient rien à soy de la « moulture qu'il livre au peuple.

« Certainement ainsy est-il de moy. « Hélas ! poure pécheur, je vous ay livré « et moulu le froment de la viande spi- « rituelle, de quoy vous, liseurs et écou- « teurs, serez repus spécialement, et « moult bien y profiterez, se en vous ne « tient. Hélas ! je retiens le moins de « prouffit.....

« Vous qui lisez ou oïez lire ce pré- « sent livre, ne soyez point en despit « pour ce qu'il a esté fait, compilé et « escrit de moy, homme pécheur, et qui « moult peu sçay ; car ung mauvais « homme foule bien bon vin, combien « qu'il ne le face pas. Et un laid masson « bossu et contrefait fait bien une belle « maison, combien qu'il ne face pas les « pierres et l'aultre matière. Certaine- « ment tout est ainsi de moy. Je n'ay « fait que traire les paroles de ce livre « des saintes Escriptures, des livres et « traités des docteurs et maistres aucto- « risés, et les ay conjoinctes l'une avec « l'aultre. Je n'ai rien mis du mien, « que la peine que j'ay eue en reversant « moult de livres. »

P. DOUHAIRE.

REVUE.

PRÉDICATION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Hérésie des donatistes. — Concile d'Arles en 314. — Arianisme. — Saint Athanase exilé à Trèves. — Saint Hilaire de Poitiers. — Persécution de Constance. — Saint Jérôme dans les Gaules. — Histoire de saint Martin. — Apostolat de saint Martin dans l'Armorike. — Premier monastère des Gaules. — Sulpice Sévère. — Paulin de Nôle. — Disciples de saint Martin. — Les exilés bretons font triompher la foi dans l'Armorike.

Le Christianisme, victorieux en dix persécutions générales, n'échappa à la proscription du glaive que pour être déchiré par ses propres enfans, fils orgueilleux qui ne voulurent pas courber leur raison sous le niveau des croyances révélées, *ne pouvant,* comme dit Bossuet, *digérer toute la folie que le monde trouvait dans l'Evangile.* L'hérésie, choix d'une opinion, liberté de prendre, de modifier ou dé rejeter une doctrine, est inhérente à l'esprit de l'homme essentiellement indocile, actif et impatient du joug; mais précisément parce que ces dissidences sont inévitables, il est nécessaire aussi qu'une autorité permanente conserve la pure interprétation du dogme, si l'on ne veut le voir dépecer, corrompre et partager en autant de fractions qu'il y a de têtes. L'Eglise fut cette autorité toujours la même depuis dix-huit siècles, jugeant et condamnant par ses docteurs et ses conciles. Dès le deuxième siècle, Celse, reprochant aux chrétiens leur division et les comparant aux écoles philosophiques qui ne s'entendaient que pour se combattre, remarque, au milieu des sectes schismatiques, une Eglise qu'il nomme *la grande*, et qui, sans varier, rejette les nouveautés que les autres adoptent, et conserve ce que celles-ci veulent rejeter (1).

Les hérésies n'avaient pas manqué au Christianisme depuis ses premiers jours : juives au premier siècle, grecques ou mystiques au second, elles prennent au troisième un caractère plus pratique et plus social, en même temps que l'union du pouvoir spirituel au temporel leur donne un aspect politique, profane et cruel. A partir de Constantin, les schismes intérieurs deviennent beaucoup plus pernicieux à l'Eglise que ne l'avaient été les persécutions sanglantes elles-mêmes; et la raison en est simple. Les tyrans persécuteurs, n'ayant aucune prise sur le lien spirituel qui constitue la société religieuse, ne pouvaient atteindre que les individus, sans parvenir à l'idée même fondamentale du catholicisme ; et comme la force brutale ne peut rien contre la pensée, celle-ci n'en florissait pas moins sous le souffle ennemi, comme ces fortes âmes dont la paix intérieure n'est point troublée par les vents de l'infortune qui se déchaînent à la surface. Mais quand le pouvoir eut pris de l'influence dans l'Église, ses vues hostiles tendirent directement à relâcher le lien même de la société religieuse, et à en corrompre les élémens constitutifs; c'est l'histoire de l'empire et de la papauté du quatrième au quatorzième siècle, c'est-à-dire de l'époque de leur alliance à celle de leur désunion :

Ahi Costantin, di quanto mal fu matre
Non la tua conversion, ma quella dote
Che date prese il primo ricco patre!
Dante, *Inferno*, c. XIX.

(1) Voir le 2e article au n° 59, t. x, p. 260.

(1) Dans Origène, liv. v, p. 270.

supérieures, les autres inférieures ; d'autres disaient qu'il n'en existait aucun, ne reconnaissant et n'adorant que la nature ; quelques uns encore admettaient bien un Dieu, mais le faisaient sourd et aveugle, indifférent et insouciant des choses humaines ; d'autres enfin adoraient des créatures terrestres, des astres, des pierres, des métaux, ou choisissaient leurs divinités parmi les bêtes de leurs troupeaux. Inquiet et mal à l'aise dans ces folies, je compris bien vite que la diversité de sexe, de nature et de puissance ne pouvait convenir à Dieu, et que ce qui est divin ne pouvait être qu'éternel, un et tout-puissant. Plein de ces pensées et les ruminant sans cesse en moi-même, je tombai par hasard sur les livres que les Hébreux disaient avoir été écrits par Moïse et les prophètes, et j'y lus ces mots dans lesquels le Créateur se définit lui-même : « Je suis *celui qui est*... ; » et plus loin : « Il tient le ciel dans sa main et toute « la terre sur son poing... ; le ciel est son « trône et la terre son marche-pied... » Saisie de la magnificence de ces images, mon âme se reposa enfin avec délices dans la vérité, comme en une retraite long-temps désirée ; elle se dit qu'elle n'avait plus rien à faire qu'à croire ce Dieu plus grand encore qu'elle ne le pouvait comprendre ; et de cette conviction naquit la croyance à l'immortalité... J'en étais là, toujours oppressé du poids de mes sens et de mes pensées, quand j'ouvris l'Evangile à ces paroles : « Au « commencement était le Verbe, et le « Verbe était Dieu, et le Verbe s'est fait « homme... » Oh ! alors, tremblante et inquiète jusque-là, mon âme se plongea dans le bonheur de la foi, de l'amour et de l'espérance... »

Hilaire, devenu chrétien, fut, après la mort de Maxence, élevé par le peuple sur la chaire de Poitiers. C'était un temps difficile pour l'épiscopat : l'erreur, sous les formes séduisantes de la faveur impériale et des honneurs, assiégeait sans cesse de ses subtiles arguties les défenseurs de l'orthodoxie ; Constance était arien zélé, et l'hérésie, impatronisée à la cour par les femmes, avait pris dans les palais quelque chose d'insinuant et de spécieux, en même temps que la rigueur intolérante d'une secte appuyée sur le bras séculier. La persécution de Constance fit voir des choses nouvelles : le prince maître et juge de la foi ; les magistrats présentant des formules ariennes aux évêques et disant : Souscrivez ou quittez vos églises ; la volonté de l'empereur doit tenir lieu de canon (1). Des conciles furent tenus à Arles et à Béziers ; les évêques orthodoxes exilés ; des courriers, porteurs de symboles hérétiques, sillonnaient l'empire ; ce qui a fait dire à un auteur païen : « Constance, mêlant des superstitions de vieilles femmes aux dogmes chrétiens, simples et déterminés en eux-mêmes, excita des querelles et des combats de paroles, et ruina les postes par les courses sans fin des troupes d'évêques qu'il appelait aux synodes, dans lesquels il voulait tout amener à son absolue volonté (2). » Hilaire écrivit à l'empereur de vigoureuses remontrances, où la liberté épiscopale se pose noblement en face de l'homme puissant, comme une protestation de la force morale contre la force brute. En réponse à ses avis, il fut déposé par un concile arien tenu à Béziers (356), et exilé, avec Rodane, évêque de Toulouse, dans les déserts de Phrygie. Là, « ce génie enthousiaste, s'enfonçant dans la solitude comme un glaive ardent dans le fourreau (3), » écrivit, parmi les sables, son livre de la *Trinité*, dans lequel, monté sur le cothurne gaulois, comme dit saint Jérôme (4), il expose, avec la supériorité du génie, le dogme catholique, et poursuit de sa brûlante argumentation les erreurs ariennes. « Tout exilé que nous sommes, dit-il en commençant, nous parlerons par ces livres, et la parole de Dieu, qu'on ne peut

(1) Athan., *Hist. arianor. ad monach.*, nov. edit., 363.

(2) Christianam religionem absolutam et simplicem anili superstitione confundens, iniqua scrutando perplexius quam componendo gravius, excitavit dissidia plurima quæ progressa fusius aluit concertatione verborum, ut catervis antistitum, jumentis publicis ultro citroque discurrentibus per synodos quos appellant, dum ritum omnem ad suum conatur trahere arbitrium rei vehicularis succidit nervos. Am. Marcell., liv. II.

(3) Chateaub., *Et. histor.*

(4) *Ep.* 80, *ad Paulin.*

retenir captive, fera partout de saintes excursions. »

Au livre d'Hilaire, les évêques orthodoxes des Gaules répondirent par une profession de foi catholique qu'ils envoyèrent au proscrit pour le consoler, et celui-ci leur adressa aussitôt un nouvel écrit, intitulé *des Synodes*, dédié aux évêques des deux Germanies, des deux Belgiques, des deux Lyonnaises, de l'Aquitaine, de la Novempopulanie, au clergé de Toulouse et aux prêtres de Bretagne. Ainsi, du fond de sa grotte un solitaire ou un banni, de son exil, remuait le monde par ses écrits; des messagers étaient envoyés d'un rivage à un autre; les lignes écrites par Athanase, près des sépulcres des Pharaons, par Jérôme à Bethléem, par Augustin sur les ruines de Carthage, circulaient par toute la terre, et étaient dévorées par le peuple, par les femmes, aussi bien que par les chefs de la chrétienté. Et c'était là un immense progrès; car, quelques misérables que soient les subtilités métaphysiques, elles transportent l'homme du règne des intérêts matériels à celui du pur esprit; elles font triompher l'intelligence sur les passions physiques, politiques ou guerrières. Rien de plus actif que la société chrétienne du quatrième siècle, rien de plus complet et de plus rempli que la vie de ses prélats. « Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait des pénitences privées ou publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourans, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait comme juge de paix dans des causes particulières, ou arbitrait des différends entre des villes. Il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour les personnes qui le consultaient dans l'une et l'autre religion, correspondait avec les Eglises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles et à des synodes, était appelé aux conseils des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer et les contenir. Les trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque (1). »

Durant les longs jours de son exil, Hilaire portait souvent ses regards avec amour sur la famille dont il avait laissé la garde, pour se dévouer à cette grande famille du Christ à laquelle l'avait uni son sacerdoce. Il nous reste une lettre dans laquelle il exhortait en termes mystiques et figurés, une fille nommée Alix, qu'il avait eue avant son épiscopat, à vouer à Dieu sa virginité. « Ma douce fille, lui écrivait-il de son désert, tes lettres m'expriment la douleur que te cause mon absence, et tu sais combien je la partage; mais à tes regrets, je veux montrer que mon éloignement sera plus utile que nuisible à ton bonheur, et que l'objet le plus ardent de mon cœur est toujours de te voir, fille unique et chérie, la plus belle et la plus heureuse des femmes. Or, on m'a parlé d'un jeune homme qui possède des richesses inappréciables; elles consistent seulement en une pierre précieuse et un manteau, trésors d'un si grand prix que tous les biens et toutes les joies de la terre ne peuvent en rien leur être comparés. A cette nouvelle, j'ai volé près de lui, malgré une longue et pénible route; je me suis jeté à ses pieds; je lui ai dit, en arrosant ses genoux de mes larmes, que j'osais ambitionner ses trésors pour une fille bien chère. « Comment les as-tu connus, me dit-il? — Maître, j'en ai entendu parler, et j'y ai ajouté foi. » Alors il me les fit montrer, et j'ai vu, oui, chère fille, j'ai vu ce dont ma langue ne saurait dignement parler : un manteau près duquel le tissu de la soie devient semblable à une natte de jonc, la neige perd sa blancheur, l'or son éclat, une perle dont mes yeux ne purent supporter la splendeur..... Et le jeune homme, dont rien n'égale la bonté, me dit : « Père, tes pleurs m'ont touché; ces trésors sont à ta fille, à condition qu'elle s'en contentera, et que jamais elle ne les souillera par le contact de richesses profanes, de pierreries et d'é-

(1) Chateaub., *Ét. hist.*, t. III, p. [illegible]

toffes d'or. » Ainsi, ma fille, je t'écris pour te demander si tu veux jeter loin de toi les mondains ornemens pour te vêtir de ces célestes parures. Oui, tu le feras; et si l'on vient t'offrir des toiles précieuses, tu répondras : La laine de ma brebis me suffit; j'aime sa couleur naturelle; mon père m'a d'ailleurs acquis par son exil de plus beaux vêtemens. Et si l'on veut glisser à ton doigt un anneau, tu diras encore : Que me font ces pierreries? Laissez-moi; j'en attends de celles qui assurent l'immortalité... Ecris-moi donc; dis-moi quel est ton choix et ce que je dois répondre à mon généreux ami. En attendant, je t'envoie une hymne du matin; et si ton âge ne te permet de comprendre ni ma lettre ni mon cantique, demandes-en l'explication à ta mère... (1). » Unissant à la fois en ces lignes la tendresse du père et la foi de l'évêque nourrie de la *Bible* et du *Cantique des Cantiques*.

Hilaire écrivit une seconde fois à Constance, voilant encore la liberté de ses reproches sous les formes respectueuses qu'il croyait devoir à son souverain. Mais ce manifeste étant resté sans réponse, il fut suivi peu de temps après d'un nouveau libelle, dans lequel l'évêque jetant le masque de la douceur, s'exprima avec toute la franchise que lui imposait son caractère sacerdotal. « Il est temps de parler; et garder plus long-temps le silence ne serait plus modération, ce serait lâcheté. Que les pasteurs élèvent la voix, puisque les mercenaires se sont enfuis; mourons pour nos troupeaux, car les loups ont envahi la bergerie... Je suis évêque, et tout exilé que je suis, je demeure en communion avec mes frères des Gaules, et j'administre mon diocèse par mes prêtres; car mon exil n'est point la punition d'une faute, c'est l'effet de la cabale et des intrigues. Ecoutez-moi donc, car je suis l'interprète de Dieu, moi qui ai l'honneur d'être son proscrit et son évêque; écoutez-moi, car souvent des vases de terre peuvent couler de précieuses liqueurs... Vous feignez d'être chrétien, et vous persécutez le Christ; vous faites tous les jours des formules de foi, et vous vivez contre la foi; vous donnez les évêchés à vos partisans, vous emprisonnez les ministres fidèles, et vous faites marcher vos armées pour effrayer l'Eglise, loup caché sous une peau de brebis. Vous recevez les évêques avec le baiser par lequel Jésus-Christ fut trahi; vous les admettez à votre table pour rendre la similitude plus complète; vous baissez la tête pour recevoir leurs bénédictions, et vous foulez aux pieds leur foi... (1).

Les Gaules pendant ce temps ne demeuraient pas muettes. Phebade, évêque d'Agen, écrivait un vigoureux traité contre les Ariens; Paulin, évêque de Trèves, défendait la foi par ses écrits, et mourait pour elle en exil; le concile de Rimini s'assemblait. Sulpice Sévère dit que les évêques gaulois ne voulurent pas profiter, pour s'y rendre, des postes que Constance avait mises à leur disposition, et aimèrent mieux y aller à leurs frais, afin de ne pas engager par la reconnaissance d'un bienfait, leur conscience à un ennemi de leur foi (2).

Pendant toutes ces chicanes, les Franks et les Allemands troublaient les frontières, et Julien pouvait à peine les contenir, malgré son infatigable activité. Trèves était alors la ville principale des Gaules; séjour ordinaire des empereurs, résidence du préfet du prétoire, dont la juridiction s'étendait sur l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Gaule. Le luxe romain l'avait ornée de tout ce qu'il répandait autour de lui de splendeur et de magnificence; c'était la mère des jurisconsultes, la patrie du génie, l'émule de Rome, suivant les déclamations ampoulées d'un poète. Des théâtres, des écoles célèbres, des fabriques d'armes et de monnaies, lui donnaient au milieu du chaos barbare l'apparence de la paix :

> Proxima Rheno,
> Pacis ut in mediæ gremio secura quiescit (3).

Saint Jérôme parcourant les Gaules, en 360, séjourna assez long-temps à Trèves. Il était bien jeune encore, mais son âme

(1) *Oper. Hilar.*, p. 1210, édit. in-fol. de 1683. Saint Jérôme dit qu'Hilaire composa un recueil d'hymnes, et le quatrième concile de Tolède recommande de les chanter dans l'église.

(1) *Ibid.*, p. 1237 et seq.
(2) Lib. II, *Hist. sacr.*
(3) Auson., *ex Clar. urbib. et descript. Mosellæ.*

ardente avait épuisé les jouissances du monde, et il cherchait dans les distractions des voyages, une pâture pour ce cœur insatiable qui ne put trouver de repos dans la grotte même de Bethléem. Il vint sur les bords de la Moselle et du Rhin promener son inquiète mélancolie, lut et copia de sa main quelques traités de saint Hilaire et ses commentaires sur les psaumes (1), et sentit à Trèves les premières inspirations qui l'appelaient à la vie cénobitique (2). Il put connaître là ou à Rome, un jeune homme à peu près de son âge, en qui l'Eglise attendait un orateur et un grand homme, Ambroise, fils du préfet du prétoire, né à Trèves en 340. On racontait que dans son enfance, des abeilles étaient venues se poser sur ses lèvres, tandis qu'il dormait en son berceau. La nourrice effrayée voulait les chasser; mais le père l'arrêta, voyant en ce fait un doux augure de la gloire de son fils (3). Cicéron rapporte le même prodige de l'enfance de Platon (4).

Hilaire, rappelé de l'exil à la fin de 360, fut reçu dans les Gaules comme un héros qui revient du combat, ainsi que dit saint Jérôme (5). Un ancien soldat, retiré depuis deux ans sur le rocher d'Albenga, près des côtes de Ligurie, alla le recevoir à Rome et l'amena triomphant à Poitiers. Ce soldat était saint Martin, dont il est temps de nous occuper.

Celui qui devait être le saint par excellence de la Gaule mérovingienne, l'épouvantail des barbares, la terreur des rois franks et le vengeur des peuples, était né lui-même au pays des barbares, dans une bourgade de Pannonie, nommée Sabaria par les Latins, Szombethely en langue hongroise ou Madjiar, et en allemand moderne Steim-am-Angern. Il fut

(1) *Ep.* 6 *ad Florent.*

(2) *Ep.* 61, et lib. II, *ad Jovin.*, c. VI.

(3) Paulin, *in Ambros. Vit.*

(4) At Platoni cum in cunis parvulo dormienti apes in labellis consedissent, responsum est singulari illum suavitate orationis fore. Lib. I, c. XXXVI, *de Divinat.* — Pline, *Hist. nat.*, lib. II, c. XXVII. — Valer. Max., lib. I, c. III. — Olympiade, *Vit. Plat.* «... Ambroise, modèle de science, de fermeté, de candeur. Ainsi que *Xénophon*, on racontait qu'il avait été nourri par des abeilles. » Chateaub., *Martyrs*, liv. IX.

(5) *Dialog. cont. Lucif.*

élevé en Italie, à Ticinum (Pavie), près d'un père, tribun militaire, et d'une bonne famille, mais encore païen (1). A dix ans il s'enfuit dans une église, demanda à être reçu parmi les catéchumènes; mais comme fils de vétéran, d'après un édit impérial, il dut servir, et bien contre son gré, il changea la robe blanche du néophyte pour la cotte du soldat. Envoyé dans les Gaules, il se battit sous Constance et Julien. Au milieu des camps, il menait la vie d'un moine, n'ayant qu'un esclave, chaste, tempérant et plein de charité. Qui ne sait que pendant un rude hiver, rencontrant à une porte d'Amiens un pauvre entièrement nu, Martin, qui n'avait plus sur lui que son manteau, le coupa en deux avec son épée et en donna la moitié au vieillard? Quelques uns des passans, dit Sulpice Sévère, se mirent à rire de le voir ainsi écourté; mais la nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut couvert de cette moitié de manteau, et il dit aux anges qui l'environnaient: C'est Martin le catéchumène qui m'a vêtu dans ma nudité. Sur la porte d'Amiens on écrivit ces vers, plus honorables pour le saint que pour le poète :

Hic quondam vestem Martinus dimidiavit,
Ut faceremus idem nobis exemplificavit.

Louis XI voulut qu'on entretînt à Saint-Martin de Tours un pauvre, vêtu d'un manteau de deux couleurs.

Le néophyte, ravi de l'apparition du Sauveur, reçut le baptême; et le désir de se vouer à Dieu se réveillant dans son âme, il demanda son congé. Un jour que Julien distribuait des largesses (*donativum*) à ses soldats, le César voyant approcher Martin, qu'il savait être chrétien, lui dit : « Si tu demandes ton congé, je le vois, c'est pour ne point assister à la bataille de demain.—Eh bien! reprend le soldat, demain je me présenterai seul devant les ennemis, et armé du signe de la croix, je les arrêterai. » Julien voulait en faire l'expérience, mais les barbares demandèrent la paix et Martin

(1) Ces mots de Grégoire de Tours, à propos de la naissance de saint Martin : « Parentibus gentilibus *non tamen infimis*, » et ceux de Sulpice Sévère : « Non infimis, gentilibus tamen, » prouvent que l'idolâtrie était alors le partage seulement de l'infime populace et des paysans, *paganorum*.

bourg un temple très antique, et qu'il voulait couper un pin qui en était voisin, les prêtres et les païens s'y opposèrent vivement. « Si tu as, lui dirent-ils, « quelque confiance en ton Dieu, nous al« lons couper cet arbre, reçois-le dans sa « chute. » L'arbre est sapé par la hache, déjà il penche ; on garotte le saint, on le met sous le pin qui est près de toucher sa tête. Mais il lui oppose le signe de la croix, et le pin se relevant comme si un vent impétueux le repoussait, alla tomber de l'autre côté, si bien qu'il faillit écraser dans sa chute la foule qui s'était crue à l'abri de tout péril (1). Une autre fois, il était occupé à démolir un temple dans une bourgade des Eduens ; une troupe furieuse et armée se jette sur lui, un de ces forcenés saisit le saint et veut le frapper, mais au moment où il lève le bras, il tombe à la renverse et demande grâce au missionnaire (2). Comme il voulait renverser un temple rempli de toutes les superstitions païennes dans le village de Leprosano (le Loroux), les gentils le repoussèrent avec outrage. Il se retira donc dans le voisinage, et là, pendant trois jours, sous le cilice et la cendre, toujours jeûnant et priant, il supplia le Seigneur de faire par sa vertu divine ce que ne pouvait la main d'un homme. Alors deux anges s'offrent à lui avec la lance et le bouclier, comme des soldats de la milice céleste ; ils se disent envoyés de Dieu pour dissiper les païens ameutés... Martin revient vers le temple, et sous les yeux des idolâtres immobiles il réduit en poussière les autels et les statues. Amboise avait un sanctuaire en forme de tour fort élevée, où était une idole fameuse. Saint Martin avait souvent ordonné à un prêtre qu'il avait envoyé en ce lieu d'abattre le temple ; mais le prêtre n'osait pas, et représentait au saint qu'une puissante multitude suffirait à peine pour ébranler cette masse. Alors le saint recourut à ses *armes habituelles*, et ayant passé la nuit en prières, un vent violent, s'élevant au matin, renversa le temple et brisa l'idole (3). Telles étaient, selon les biographes, les armes ordinaires de saint Martin, la prédication et la prière. Ce qui n'a pas empêché M. de Sismondi de dire : « Saint Martin, se signa« lant par le zèle le plus ardent et le plus « intolérant, accomplit dans son diocèse « la destruction des temples et des ido« les. C'était à la tête d'une *troupe de « gens armés* qu'il allait attaquer succes« sivement ces sanctuaires (1). »

Au reste, saint Martin, en détruisant les simulacres profanes et renversant les temples, ne faisait qu'accomplir sur les symboles matériels, la révolution qui s'opérait partout dans les idées. Le vieux Libanius, à la vue des autels en ruines, retrouvait son ancienne ardeur et écrivait à Théodose : « La campagne privée « des temples est sans yeux ; elle est rui« née, détruite, morte. Les temples, ô « Empereur, sont la vie des champs ; ce « sont les premiers édifices qu'on y ait « vus, les premiers monumens qui soient « parvenus jusqu'à nous à travers les « âges ; c'est aux temples que le labou« reur confie sa femme, ses enfans, ses « bœufs, ses moissons... (2) » Tout éloquentes que fussent les dernières plaintes du culte mourant, elles ne prolongèrent point son agonie. La forme sensible périt, parce que le sens intime s'en était retiré, le symbole tomba parce qu'il n'était plus soutenu par l'idée ! Et puis, si les chrétiens détruisaient les temples, c'était précisément parce que, comme disait Libanius, les pensées, les affections, la vie des hommes s'y étaient incorporées ; ce n'était pas à la pierre qu'ils s'attaquaient, mais aux croyances attachées à ces colonnes, à ces marbres, incrustées dans ces murs. En vérité, j'admire ceux qui aimeraient mieux voir debout quelques édifices de plus, que le triomphe d'une idée civilisatrice et divine.

Remarquons que saint Martin était accompagné de moines dans toutes ses courses apostoliques. Seul alors entre tous les évêques gaulois, il avait à sa disposition ces puissans auxiliaires, hommes dévoués, pénitens, détachés de toute affection terrestre, qui plus tard contribuèrent efficacement à la conversion des barbares et que l'on vit s'organiser en

(1) Sulp. Sev., *Vit. Mart.*, c. x.
(2) *Ibid.*, c. xiii.
(3) *Id.*, *Dialog.*, iii.

(1) *Hist. des Français*, l. I, p. 401.
(2) Ap. Chateaubriand, *Et. hist.*, ii, 244.

légions, sous le feu de l'amour de saint Dominique et de saint François au moyen âge. Le moine est surtout l'homme du peuple, de la chaumière. Tandis que le clergé séculier se prélasse trop souvent à la cour des princes, l'habitant du cloître demeure humble et pauvre, ami des petits et de ceux qui souffrent, défenseur et avocat du peuple. Saint Martin, qui avait jalonné sa route par la fondation des deux monastères de Milan et de Ligugés, y en établit un troisième près de sa ville épiscopale, afin qu'il pût aller se reposer de ses travaux et se retremper au cloître dans la prière et l'étude. A une demi-lieue de Tours, dans un vallon silencieux et inculte, resserré entre la Loire et une colline, il bâtit sa cellule environnée bientôt d'un grand nombre d'autres qui formèrent Mar-Moutier (*Martini monasterium?*). Quelques lecteurs, effarouchés à la vue de ces *troupes de gens armés* qui s'en vont avec un *zèle très intolérant*, comme dit M. de Sismondi, se ruer sur les temples et convertir de force les païens, se représenteront peut-être les moines de saint Martin comme des fanatiques, des exaltés, des illuminés, déposant dans les folies de l'extase tout sentiment de modération, de justice et de pudeur, parcourant les campagnes comme des frénétiques, et faisant pénétrer la foi à la pointe du glaive. Eh! loin de là, rien de plus calme, de plus suave que l'intérieur de cette famille de frères, lorsque, après leurs voyages évangéliques, ils venaient retrouver leur solitude. « Personne, dit Sulpice Sévère, n'y possède rien en propre, tout « est en commun. Le seul art auquel on « s'applique est de transcrire les livres, et « les plus jeunes seuls y sont occupés; les « plus âgés ne se livrent qu'à la méditation. Les repas se prennent ensemble, « après l'heure du jeûne. Personne ne « boit de vin, s'il n'y est forcé par quelque « infirmité. Les religieux sont vêtus de « tissus en poil de chameau, ce qui est « d'autant plus remarquable que plusieurs d'entre eux ont été élevés délicatement dans d'illustres familles. Nous « en avons vu plusieurs élevés à l'épiscopat, car quelle église ne désire pas tirer « son évêque du monastère de Martin (1)? »

(1) Sulp. Sever., *Vit. Mart.*, c. VIII.

En ce temps (381), s'éleva en Espagne l'erreur des Priscillianistes, secte mêlée de manichéisme et de gnosticisme. Priscillien, évêque d'Avila, condamné par plusieurs conciles et entre autres par celui de Bordeaux, en 383, en appela à l'empereur, gagna les officiers du palais, déclinant la juridiction de l'Église pour recourir à celle de Maxime, soldat heureux que la révolte avait porté sur le trône, et bon juge sans doute en matière de foi. Ithace, autre évêque espagnol, mais orthodoxe, emporté par son zèle âpre et déréglé, vint aussi intriguer à la cour, demandant la mort du chef des sectaires. Saint Ambroise et saint Martin joignirent près de l'empereur les efforts de leur courageuse charité, et obtinrent que le sang ne coulerait pas. Tant qu'ils furent à Trèves les procédures demeurèrent suspendues; mais à leur départ, la fureur sanguinaire des évêques espagnols se ralluma : Priscillien fut exécuté avec deux prêtres, deux diacres, le poète Latonicus et Euchrocia, veuve de l'orateur Delphidien (1). Non content de la mort du chef, Ithace voulait exterminer tous les disciples. Déjà Maxime avait décrété que des Tribuns seraient envoyés en armes en Espagne, avec plein pouvoir pour la recherche des hérétiques. « Nul doute, dit Sulpice Sévère, que cette tempête n'eût enveloppé aussi une multitude d'hommes pieux, la distinction n'étant pas facile à faire; car on jugeait d'un hérétique sur sa pâleur ou son habit, plutôt que sur sa foi (2). » Martin accourut une seconde fois, fit à l'empereur d'instantes prières pour le salut des hérétiques et ne put l'obtenir que par un sacrifice de conscience, en communiant avec les évêques espagnols, quoiqu'ils fussent condamnés par les conciles (3).

Tandis que saint Martin était à Trèves, Maxime l'invita souvent à sa table, mais le saint évêque refusait de s'y rendre, disant qu'il ne pouvait être le convive de

(1) Id., *Hist. sacr.*, lib. II. — Oros., lib. VII, cap. XXXIV.

(2) Id., *Dialog.* III.

(3) Sur cette faiblesse de saint Martin et la pénitence dont il l'expia, voir *Histoire de l'Église gallicane*, où l'on répond suffisamment à la légèreté avec laquelle en parle M. Michelet.

celui qui avait dépouillé deux empereurs, l'un de son trône, l'autre de la vie. Cédant enfin aux instances réitérées de l'empereur, il se rendit à son invitation. Au milieu du festin, un esclave présenta, selon la coutume, la coupe à Maxime, qui l'offrit lui-même au saint évêque afin d'avoir le bonheur de la recevoir de sa main. Mais Martin, lorsqu'il l'eut portée à ses lèvres, la passa à son prêtre qu'il jugea plus digne d'honneurs que l'empereur lui-même, et cette sainte hardiesse pénétra d'admiration tous les convives et de respect pour la dignité sacerdotale. L'impératrice sollicita la faveur de servir elle-même l'évêque de Tours, se comparant à Marthe de Béthanie, l'hôtesse du Seigneur; dans sa vénération pour le saint homme, elle allait jusqu'à recueillir les miettes qui tombaient de sa table. A peu près dans le même temps, saint Ambroise venait intercéder Maxime en faveur de Valentinien II et de Justine, sa mère.

Nous avons emprunté la légende de saint Martin à Sulpice Sévère (1), son disciple, témoin de ses œuvres, compagnon de sa solitude et de ses travaux. Sévère était né vers 353, aux environs de Toulouse, d'une illustre famille d'Aquitaine. Après de brillantes études et une carrière heureusement commencée dans le barreau, la mort d'une femme qu'il adorait lui fit tourner les yeux vers le cloître, et la réputation de saint Martin l'attira au monastère de Marmoutier (392). « Sur le bruit de sa sainteté, dit-il lui-même, brûlant du désir de le voir, nous avons entrepris, pour l'aller trouver, un voyage qui nous a été bien précieux. Il ne nous a entretenu que de l'abandon qu'il fallait faire des séductions de ce monde et du fardeau du siècle, pour suivre d'un pas libre et léger Notre-Seigneur Jésus-Christ. Oh! quelle gravité, quelle dignité dans ses paroles et sa conversation! quelle force, quelle facilité merveilleuse pour résoudre les questions relatives aux divines Ecritures! Jamais le langage ne peindra cette persévérance et cette rigueur dans le jeûne et l'abstinence, cette puissance de veille et de prière, ces nuits passées comme les jours, cette constance à ne rien accorder au repos, à ne laisser dans sa vie aucun instant qui ne fût employé à l'œuvre de Dieu. O homme vraiment bienheureux, si simple de cœur, ne jugeant personne, ne condamnant personne, ne rendant à personne le mal pour le mal! Personne ne le vit jamais irrité, troublé, personne ne le vit s'affliger ni rire; toujours le même, et portant sur son visage un joie céleste, il semblait supérieur à la nature humaine. Il n'avait à la bouche que le nom du Christ, il n'avait dans le cœur que la piété, la paix, la miséricorde. Le plus souvent il pleurait pour les péchés de ceux qui le calomniaient et qui, dans la solitude de la retraite, le blessaient de leur venin et de leur langue de vipère (1). »

Nous avons de Sulpice Sévère une Histoire abrégée de la religion, depuis les premiers temps du monde jusqu'à l'an 400 de Jésus-Christ. Son style pur, énergique et concis, l'a fait nommer le Salluste chrétien. Il écrivit encore la vie de saint Martin, trois dialogues sur ses vertus, et quelques lettres dont l'élocution simple et châtiée étonne en cet âge de décadence, surtout si on les compare aux fades déclamations de Prudence, de Fortunat ou d'Ausone. Les dialogues sont écrits à la manière antique. « Comme nous étions assis un jour pour causer, Gallus et moi, voici que Postumien, ami doublement cher à mon cœur, et par son propre mérite, et par le souvenir de saint Martin dont il était disciple, vint nous rejoindre après trois années d'absence qu'il avait passées en Orient. J'embrassai ce frère bien-aimé, et tous deux, saisis de bonheur et de joie, nous nous promenions en silence, lorsque étendant nos manteaux à terre, nous nous assîmes, et Postumien me dit : « Quand j'étais en Egypte, un vif désir de revoir la mer me saisit un jour; je revins dans un port, où je trouvai un vaisseau prêt à faire voile pour Narbonne. La nuit suivante, tu m'apparus en songe, cher Sulpice; tu me

(1) Il ne faut pas le confondre avec l'archevêque de Bourges, du même nom, comme ont fait les auteurs de la *Bibliotheca Patrum*.

(1) Sulp. Sever., *Vit. Mart.*, ap. Michelet, t. I, p. 478.

prenais la main et tu m'entraînais vers le navire. Le jour venu, je me rappelai mon rêve, et le désir de te revoir m'emportant, je m'embarquai. Au bout de trente jours, j'étais sur les côtes gauloises; dix jours après, je touchais la terre d'Aquitaine, et je te revois enfin... » Le voyageur raconte alors à ses amis ce qu'il a fait durant ses trois années d'absence, son départ de Narbonne, son arrivée à Carthage, à Alexandrie, ses excursions dans des îles isolées et sauvages; après avoir parcouru les monastères voisins du Nil, il va en Palestine, arrive à Bethléem, où il est reçu par saint Jérôme. « C'est un homme qui, outre la foi la plus vive et les vertus les plus aimables, possède tellement les lettres grecques, romaines et même hébraïques, qu'en aucune science personne ne peut lui être comparé. Je demeurai six mois près de lui; toujours il lit ou écrit; nuit et jour il compulse des volumes ou dicte à ses secrétaires. Dieu m'est témoin que, si je l'avais pu, je ne me serais jamais séparé de cet homme. » J'aime cette visite d'un jeune Gaulois à la grotte du solitaire, près de la crèche divine.

Postumien, qui a parcouru la Thébaïde, sait des choses merveilleuses sur les moines qui ont peuplé ces solitudes, vieillards blanchis dans le travail, la pénitence et la prière. Il raconte qu'il a vu un *ermite* qu'une louve avait coutume de venir voir tous les jours à l'heure du dîner, afin de recueillir ce qui restait du frugal repas du moine. Or, il arriva que le religieux ayant été reconduire un peu loin un frère qui était venu le voir, ne revint que dans la nuit. Pendant ce temps, la louve était venue, et, ne trouvant personne dans la grotte, elle s'était permis de prendre un pain dans une corbeille suspendue à la voûte. Quand le solitaire revint, il ne trouva plus son pain, et se douta bien du vol. Cependant la louve ne revenait plus, et le pauvre moine en était tout triste, lorsqu'au bout de sept jours elle reparut, la tête baissée, la démarche lente, les yeux fixés à terre et pleine de honte. Alors le moine heureux l'appela, la caressa, lui donna une double portion de pain, et elle recommença à venir tous les jours. Un autre anachorète avait, guidé par une lionne, ouvert les yeux de lionceaux aveugles; la mère vint, quelques jours après, apporter à l'ermite une magnifique peau de bête, et le saint moine, ne dédaignant pas le présent de la reconnaissance, se revêtit dès lors de cette fourrure.

Admirable simplicité des premiers âges! Le désert est devenu l'Eden : l'homme a reconquis par la pénitence son primitif empire sur la création, et la prophétie se réalise : « Les loups et les agneaux seront vus aux mêmes pâturages. » Cassien, dont nous parlerons bientôt, raconte des choses semblables des anachorètes d'Orient, dont il a aussi parcouru les solitudes.

Postumien demande à son tour des détails sur saint Martin. A la vérité, il a lu la vie qu'en a écrite Sévère; il l'a trouvée dans tous ses voyages, en Italie, en Afrique, en Thébaïde; à Rome, on se l'arrachait des mains; les libraires disaient que jamais ils n'avaient vu de livre d'un plus prompt débit; saint Jérôme en faisait sa lecture journalière. Il ne manquerait rien à cet éloge s'il n'était fait par l'auteur lui-même, mais c'est encore une preuve de l'activité intellectuelle de la société chrétienne. Un prêtre gaulois écrit un livre, et en un instant il est dévoré chez tous les peuples, civilisés ou barbares; il est colporté jusque dans les déserts brûlans.

A côté de Sulpice Sévère nous devons placer saint Paulin de Nole, né d'une famille sénatoriale, près de Bordeaux, en 353. « Une naissance illustre, des richesses immenses, un génie heureux, un esprit aisé, agréable, pénétrant, élevé, un savoir au-dessus du commun, l'élévation aux premières dignités de l'empire; enfin, une piété encore plus grande que tous ces avantages temporels, ont fait son caractère » (1). Il eut pour maître d'éloquence et de poésie Ausone, qui se faisait gloire d'être surpassé par son disciple :

Cedimus ingenio quantum comedimus ævo,
Assurgit musæ nostra camena tuæ (2);

tandis que l'élève aimait à reporter à son maître le mérite de tout ce qu'il était :

(1) D. Rivet, *Hist. litt.* de France.
(2) *Epist.* 20. *Auson.*

Si quid in actu
Ingeniove meo sua dignum ad munia vidit,
Gratia prima tibi, tibi gloria debita cedet,
Cujus præceptis partum est quod Christus amaret (1).

Paulin épousa une jeune femme immensément riche, nommée Thérasie, qui lui donna un fils; mais il perdit bientôt et sa compagne et son enfant, et se retira en Espagne pour ensevelir sa douleur dans la retraite d'une de ses terres, ou, comme dit Ausone, d'un de ses royaumes. Le peuple de Barcelonne l'éleva, malgré lui, à la prêtrise (393). L'année suivante, il passa en Italie, et vécut aux environs de Nole dans la plus austère pénitence. Ausone, chrétien assez froid et indifférent, beaucoup plus attaché à ses titres mondains qu'à ses croyances, écrivit à son élève plusieurs lettres de blâme sur cette conduite extraordinaire, indigne du noble et savant Paulin. Celui-ci lui répondit en vengeant la vie monastique de ses railleries, et termina ainsi sa lettre : « Si vous approuvez mon dessein, félicitez votre ami de ses riches espérances; sinon, permettez-lui de se contenter de l'approbation de Jésus-Christ (2). » En 409, il fut évêque de Nole. Il demeura toujours en relations avec les chefs spirituels de la chrétienté, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Martin, Sulpice Sévère. Plusieurs de ses ouvrages sont perdus, et il ne nous reste rien de lui que quelques poésies et des lettres. « Mais les lettres avaient à cette époque une bien autre importance que dans les temps modernes; la littérature proprement dite tenait dans le monde chrétien assez peu de place; on n'écrivait guère pour écrire, pour le seul plaisir de manifester ses idées : quelque événement éclatait, une question s'élevait; quelque nécessité pressait le monde chrétien, on faisait un livre, et le livre se produisait souvent sous la forme d'une lettre à un fidèle, à un ami, à une église. Politique, religion, controverse, intérêts spirituels et temporels, conseils généraux et particuliers, tout se rencontre dans les lettres de ce temps (3). » Les lettres de saint Paulin sont au nombre de cinquante; les pensées en sont agréables, fines et spirituelles, trop souvent elles dégénèrent en *concetti* apprêtés; le style est pittoresque, nourri des images de la Bible et des suaves expressions d'une piété douce et aimante. Une étroite amitié le liait à Sulpice Sévère : comme celui-ci lui avait demandé son portrait pour le placer à côté de celui de saint Martin, dans une chapelle qu'il avait fait bâtir, Paulin éluda la demande de son ami : « Quel est, lui écrit-il, le portrait que tu désires avoir de moi? est-ce celui de l'homme spirituel ou celui de l'homme terrestre? Je sais que tu n'estimes que la beauté de l'âme... Mais la honte me presse de tous côtés. Je rougirais de me peindre tel que je suis, et je n'ose me peindre tel que je ne suis pas (1). » Une autre fois, il envoie à Sévère quelques présens : « Accepte, je te prie, mon frère, cette écuelle de buis; elle te donnera une idée de mes richesses et te servira d'exemple, si déjà tu n'uses toi-même d'une semblable vaisselle. » Plusieurs de ces lettres sont souscrites : *Paulinus et Therasia peccatores.*

Malgré le débordement des barbares, la culture des lettres n'avait point péri dans les Gaules; la société chrétienne lui avait offert un asile. A côté de Paulin, il faut citer le poète Pacatus, Hilaire et Prosper d'Aquitaine, dont nous parlerons plus loin; Cythère, Héros d'Arles, Lazare d'Aix, Evagre, disciple de saint Martin. Saint Jérôme était en correspondance avec des dames gauloises, qui lui adressaient des questions théologiques, lui soumettaient des doutes, lui demandaient des explications sur certains passages de l'Ecriture sainte (2). Des évêques, puissans par leur charité, brillaient à côté des poètes et des orateurs. Saint Aignan d'Orléans obtenait d'Agrippin le privilége dont jouissaient les évêques de cette ville, de délivrer tous les prisonniers lors de leur installation sur leur siége. Saint Victrice de Rouen portait la foi sur les côtes de l'Océan des Morins et des Nerviens, et saint Paulin lui écrivait : « Dans ces lieux, où des forêts désertes servaient de retraite aux bri-

(1) *Carm.* x. V. vers 142.
(2) *Epist.* 4, *ad Auson.*
(3) Guizot, *Hist. mod.*, leç. 4e, p. 160.

(1) *Ep.* 8, *ad Sever.*
(2) Voy. *Hist. littéraire de France*, liv. II.

gandes et aux barbares, on voit maintenant des chœurs angéliques qui font retentir les villes, les bois et les îles des louanges du Seigneur (1). » Saint Exupère, évêque de Toulouse, avait une charité qui débordait jusque sur les pays lointains, comme un océan sans limites. Saint Jérôme lui dédiait ses commentaires sur Zacharie, et faisait ainsi son portrait : « Ce saint évêque est l'imitateur de la veuve de Sarepta : quoique affamé lui-même, il nourrit les autres ; il a le visage pâle de ses jeûnes, et il n'est tourmenté que par la faim d'autrui. Il a distribué tout son bien pour servir de nourriture aux entrailles de Jésus-Christ. Mais personne n'est plus riche que celui qui porte le corps de Jésus-Christ dans une corbeille d'osier et son sang dans un vase de verre, qui a chassé l'avarice du temple du Seigneur, et renversé les chaises de ceux qui vendaient les colombes, c'est-à-dire les dons du Saint-Esprit (2). » Certes, en mettant en regard de ces hommes de vertus et d'actions dans la société religieuse, ceux dont l'existence s'écoulait molle et égoïste dans la société civile, il est facile de voir où est la vie, la puissance, l'avenir, à qui sera réservé le bonheur de sauver les principes de la justice et de la civilisation dans le choc des barbares. Autant il y avait d'énergie, de liberté intellectuelle et d'activité dans l'Eglise, autant d'apathie, de servilisme et de mort dans la société profane.

Saint Martin était mort en 397, âgé de quatre-vingt et un ans. Il parcourait son diocèse, et se trouvait à *Caudes* (3) lorsqu'il sentit ses forces s'évanouir, et prévit sa fin, que son âge n'annonçait que trop. Ses disciples, assemblés autour de sa couche, pleuraient et suppliaient le Seigneur de leur laisser encore quelque temps leur père. Martin fit cette prière : « Mon Dieu ! si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail ; que votre volonté soit faite (4). » Mais sa carrière était remplie, et il expira. La possession de son corps fut le sujet de grandes querelles entre les Pictavi et les Turones. Ceux-ci s'en emparèrent par surprise (1), et il fut enseveli dans cette basilique de Tours, si célèbre par ses pèlerinages, ses prodiges dans toute la période franque de notre histoire.

Sulpice Sévère était demeuré à Marmoutier, tandis que son maître chéri mourait à Caudes. « Un jour, dit-il, que, fatigué de penser, je m'étais étendu sur ma couche, seul en ma cellule, un sommeil, incertain et léger comme celui du matin, se répandit sur mes membres, douteux et interrompu au point que je me sentais dormir comme si j'eusse été éveillé : tout d'un coup je crus voir le bienheureux Martin, vêtu d'une robe blanche, le visage éclatant, les yeux resplendissant comme des étoiles, et, souriant, il me présentait le livre que j'ai écrit sur sa vie. Moi, embrassant ses genoux, je lui demandais sa bénédiction comme de coutume, et je sentais le doux poids de sa main sur ma chevelure, tandis que sa bouche prononçait affectueusement les paroles solennelles de la bénédiction. Lorsque je levai les yeux, une main s'éleva qui le saisit et l'emporta loin de ma vue, et je m'éveillai. Peu après, un jeune enfant, que j'aimais beaucoup, entra dans ma cellule, le visage triste et abattu.—Quelle funeste nouvelle m'apportes-tu donc ? m'écriai-je. — Deux moines, répondit l'enfant, arrivent de Tours, et annoncent que le bienheureux Martin est mort. — Je fus accablé, je l'avoue, et mes larmes s'échappèrent en abondance, et en écrivant ces pages, je les mouille encore de mes pleurs..... (2). »

Saint Martin laissa plusieurs disciples célèbres qui continuèrent ses travaux apostoliques : Maur d'Angers, Victrice de Rouen, Clair, Meisme de Chinon, Corentin, premier évêque de Cornouailles, Florent, Martin de Brive-la-Gaillarde, etc. Les prédications du saint évêque de Tours, et celles de ses moines qu'il envoyait en expéditions évangéliques, des prêtres qu'il laissait dans tous les lieux où il parvenait à déraciner l'idolâtrie, avaient sans doute étendu la foi

(1) *Ep.* 28, *ad Victria.*
(2) *Epist. ad Rustic. monach.*
(3) *Caudes*, en celtique, signifie *confluent.* C'est le lieu où la Vienne se décharge dans la Loire.
(4) Sulp. Sever., *Epist. ad Basul.*

(1) Greg. Tur., *Hist. Fr.*, lib. I, cap. XLIII.
(2) Sever., *Epist. ad Aurel.*, diac.

jusque dans l'Armorike, sur les bords de l'Océan. Mais là elle ne fut dominante qu'après l'arrivée des exilés bretons, refoulés vers le continent par l'invasion anglo-saxonne, comme si cette religion des pauvres et des souffrans ne devait prospérer que sous l'égide des proscrits. « De 450 à 500, de nombreux vaisseaux de fugitifs bretons abordèrent successivement à la pointe la plus occidentale de l'Armorike, dans les cantons qui étaient appelés *Osismiens* et *Vénètes*. D'accord avec les anciens habitans qui reconnaissaient en eux des frères d'origine, les nouveau-venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la rivière nommée Coesmon, et vers le sud jusqu'au territoire de la cité des Vénètes (1). » La Bretagne et l'Armorike prirent toutes deux les noms de leurs hôtes; on appela celle-ci Bretagne et celle-là Angleterre. Ces émigrés, chrétiens depuis longtemps, étaient accompagnés de prêtres et de moines, qui devinrent de nouveaux apôtres sur cette terre de leur adoption. Ils furent partout bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour évêque un breton nommé Rhiotime (2), et les Bretons établirent des évêques dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie, où il n'y en avait jamais eu. En 461, les évêques de Nantes et de Rennes, ainsi que Mansuet, évêque des Bretons, sans désignation de siége, assistèrent au concile de Tours; en 468, il y eut un autre concile à Vannes. Le métropolitain de Tours eut de longs démêlés avec les évêques bretons, jaloux de leur indépendance, attachés à leurs usages particuliers. Ils voulaient former une Eglise libre, nationale; mais, malgré leurs efforts, ils furent obligés de se fondre en cette vaste unité de l'Eglise, qui fait la force et la vie du catholicisme.

(1) Aug. Thierry, *Conq. d'Angl.*, I, 29.
(2) Robineau, *Hist. de Bret.*

Ainsi, de quelque côté que nous portions nos regards, nous voyons la croix arborée : le monde est chrétien; la grande révolution morale est accomplie chez les peuples anciens; elle commence à remuer les peuples nouveau-venus du nord et de l'est. « Nous voyons, dit saint Jérôme (1), affluer à Jérusalem des troupes de religieux qui arrivent des Indes, de la Perse et de l'Ethiopie. Les Arméniens déposent leurs carquois, les Huns commencent à chanter des psaumes; la chaleur de la foi pénètre jusque dans les froides régions de la Scythie; l'armée des Goths où flottent les chevelures dorées, porte des tentes qu'elle transforme en églises. »

EDOUARD DE BAZELAIRE.

(1) *Epist. ap. Chateaub.*

VIE DE SAINT DOMINIQUE;

PAR LE RÉVÉREND PÈRE DOMINIQUE LACORDAIRE,

De l'Ordre des Frères-Prêcheurs (1).

L'histoire est un problème à mille faces que chaque siècle pose et résout à sa manière. On dirait un interminable procès, toujours pendant en appel et dont les pièces sont constamment à revoir. En se succédant, les époques l'envisagent sous des aspects divers plutôt que contradictoires et toujours du côté qui répond le mieux à leurs besoins. Mais parmi les besoins mobiles et changeans qui déterminent la physionomie de chacune d'elles il en est un qui reste immuable et permanent comme le fond de la nature humaine, c'est l'impérieuse nécessité d'être vrai, sincère, impartial; et qu'est-ce à dire, si ce n'est d'être complet? L'erreur n'a jamais été qu'une lacune, de même que l'injustice se résout toujours dans l'appréciation d'un esprit exclusif. Avant de porter un jugement, l'historien doit donc se recueillir pour

(1) Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69; 1841, Paris. Prix : 6 fr.

entendre et peser tous les témoignages, pour voir et scrupuleusement examiner toutes les pièces de conviction. Il doit, comme ce père de famille à qui nos lois confient la justice de ses pairs, lever la main et parler devant Dieu et devant les hommes, sur son honneur et sa conscience. Gloire donc à notre époque, si, pénétrée de ses devoirs, elle se sent le courage et la mission de ne jamais juger qu'en connaissance de cause, et si, lasse enfin de voir le roman envahir le domaine de l'histoire et le pamphlet celui de la politique, elle revient à une critique grave et sérieuse pour rendre aux faits et aux personnes la valeur légitime qui leur appartient! Reconnaissons-le hautement, dans ceux qui se prennent de l'amour des fortes études, la justice pour le passé devient chaque jour plus complète, plus intelligente; étrangers à la haine comme à la faveur des générations qui ne sont plus, ils ne livrent leur cœur qu'aux impressions du beau et du vrai. Aspirant à longs traits ce parfum de la science, ils se sentent émus d'admiration pour tout ce qui a pu relever et ennoblir le cœur de l'homme; et c'est par eux que l'impartialité historique devient la plus belle conquête des temps modernes.

L'ouvrage de M. l'abbé Lacordaire apparaît donc à une heure favorable. Il s'adresse aux sympathies les plus élevées de notre époque et précède comme un guide lumineux le mouvement général qui emporte les études historiques vers le moyen âge. L'heure est venue, en effet, où l'appréciation des vies de saints appartient également aux historiens, libres chercheurs des beautés dramatiques, et aux érudits, explorateurs patiens qui analysent les faits humains et comptent toutes les parties dont ils se composent. Toutefois, si quelques esprits s'étonnent encore de voir notre attention se fixer sur des œuvres de cette nature, passons outre en renvoyant au siècle qui vient de finir et qui sans doute eût accueilli avec un sourire dédaigneux ce que notre époque accueille gravement et avec reconnaissance; aussi bien l'on ne discute plus avec les morts, et maintenant les vies de saints ouvrent à la science une source inépuisable de vie. Elles lui rendent la saveur d'un enseignement moral et ouvrent une ère nouvelle aux études historiques, elles complètent celles qu'on a essayé jusqu'ici de leur faire parcourir.

Sous le point de vue social et philosophique, comment, en effet, n'apprécierait-on pas aujourd'hui la vie de ces *Saints* qui furent à la fois les grands hommes et les hommes utiles de leur époque? A qui méconnaîtrait leur caractère, il suffirait de rappeler ces paroles qu'un vieillard de l'antiquité adressait à ses jeunes accusateurs : « Il est bien difficile de rendre compte de sa conduite « à des hommes d'un autre siècle que « celui où l'on a vécu! » Cette défense du passé au tribunal de l'avenir est un appel à des juges, sinon plus consciencieux, du moins mieux éclairés. Il est temps qu'ils reviennent de leurs premiers jugemens et que les honneurs soient enfin rendus aux autels des philosophes et des héros du Christianisme qui, dans les travaux d'une piété militante ou les privations de la vie contemplative, ont pratiqué ce qu'a dit Marc-Aurèle : « Je m'efforce de ressembler aux dieux, en ayant « le moins de besoins possibles; » mais à meilleur titre que ce sage couronné, car ils pouvaient ajouter : « Et en faisant « du bien aux hommes. »

Dans leurs rapports avec l'histoire, les vies de saints ne sont pas moins dignes d'intérêt. Elles renferment des ressources inappréciables pour la connaissance et la peinture des mœurs; richesses et poésies de détail, légendes naïves concluant toujours par une leçon morale; et puis, mille particularités précieuses qu'on chercherait vainement dans les chroniques; car celles-ci en tant qu'histoire générale de leur époque, étaient absorbées par la politique, par les affaires religieuses et tout ce qui occupait vivement la société. Mais rien n'occupait moins celle-ci que ses mœurs. Elle les voyait, les sentait, les respirait par tous les pores et vivait dans leur sein comme dans une atmosphère; c'est-à-dire qu'elle ne s'en doutait même pas. Aussi, pour qu'elle s'en aperçût, fallait-il qu'elle en vît l'image agrandie dans les caractères extraordinaires, dans les vies miraculeuses des saints qui traversaient la société comme des météores bienfaisans et

lui laissaient après leur passage la brillante clarté de leur génie et la douce chaleur de leur charité ; pélerinages merveilleux, rendus plus merveilleux encore par l'imagination et la reconnaissance populaire et qui trouvaient aussitôt la plume fidèle des hagiographes pour en transmettre le souvenir à la postérité. La poésie de ces légendes aussi bien que leur morale fournirait la matière d'un bel ouvrage, et nous attendons avec impatience les travaux qui nous sont promis sur un sujet si fécond. Son étude n'importe pas seulement à l'intelligence des mœurs religieuses du moyen âge; elle fait plus que nous familiariser avec les traditions de cette époque, avec sa foi impétueuse et naïve qui donnait une vitalité si abondante à toutes les conceptions des hagiographes. La partie positive et vraiment historique de leurs légendes nous révèle encore des faits de la valeur la plus haute, de l'importance la plus générale : d'un côté, les progrès lents mais continus du Christianisme dans les vieilles extrémités sociales si long-temps restées païennes; de l'autre, sa marche rapide chez les barbares plus accessibles aux prédications de l'Évangile, et partout le dévouement ou le martyre des missionnaires, la fondation des couvens, ateliers de science et d'industrie, dépositaires de la civilisation antique; la double culture des déserts et des intelligences sauvages, l'accroissement de la population et de son bien-être moral et matériel; en un mot, tout ce qui constitue les progrès en tous genres de la vie sociale se retrouve dans ces vies de saints où les collections de Mabillon et des Bollandistes nous ont montré si souvent les véritables fondateurs de la civilisation moderne. Combien aussi de richesses neuves et inexplorées pour l'histoire de France! Et parmi les pieux personnages dont il est temps de réhabiliter les biographies, combien n'attendent qu'un *Plutarque chrétien* pour être inscrits au rang de nos *hommes illustres!*

Enfin, qu'on ne dise point pour amoindrir leur histoire : Ce n'est qu'une biographie. Le cadre importe-t-il au mérite du tableau, si le peintre habile sait y représenter tout une époque et y donner l'essor à son génie? Des sujets trop étendus n'engendrent que trop souvent une profusion insignifiante de détails sans valeur; et chacun sait à quoi s'en tenir de tant d'histoires générales qui accablent l'esprit du lecteur sous la multiplicité des faits, lorsqu'elles ne le noyent point dans leurs abstractions vagues et confuses, dans leurs considérations philosophiques et leurs systèmes *humanitaires*. Combien plus de précision et de netteté dans les proportions d'une biographie! Celle-ci comporte en même temps plus de portée et d'élévation qu'on ne croit : car elle est aussi de l'histoire générale, non pas il est vrai, considérée sous toutes ses faces, mais seulement au point de vue d'un grand homme. Or l'ensemble des faits historiques perd-il beaucoup de sa valeur à n'être pas retourné en tous sens, pour n'être envisagé que sous une perspective unique, mais choisie, mais souvent la plus belle, et par son unité la plus digne d'intérêt? La biographie, par exemple, de Grégoire VII, de saint Bernard et de tant d'autres pontifes ou pères de l'Eglise, ne réunira-t-elle pas au plus haut degré tous ces avantages; et peut-on douter qu'elle ne soit à la fois la peinture la plus éloquente et l'histoire la plus fidèle des siècles contemporains?

Personnification plus ou moins complète des temps qu'ils ont illustrés, les grands hommes s'assimilent ou combattent tous les élémens de la société, et par leurs points de ressemblance ou d'opposition mis en rapport avec tout ce qui les entoure, ils étendent leur influence sur leur époque tout entière; ils l'éclairent directement ou par reflet; ils lui communiquent leur propre lumière, ou lui rendent plus pure et plus brillante celle qu'ils en avaient d'abord reçue.

Pour saisir et grouper en faisceau ces divers rayonnemens qui composent l'âme des biographies, bien qu'il ne s'agisse que d'un seul personnage, il est facile de voir qu'on peut embrasser avec lui tout une époque et lier par l'unité d'action et d'intérêt les faits épars et disséminés qui la composent. Souvent des temps se rencontrent où l'activité individuelle est inquiète, aventureuse, infatigable, et les efforts de la société sans résultats généraux, sans possibilité de se réunir autour de quelques faits dominateurs. Le meil-

leur moyen de peindre un tel spectacle n'est-il pas alors d'en montrer l'image dans la vie de ces hommes proclamés grands et supérieurs à leurs contemporains? La physionomie de leurs mœurs, la grandeur de leurs dévouemens, l'éloquence de leurs passions, l'élévation de leurs pensées, le prestige de leurs vertus, ne sont-ils point autant de tableaux vivans et animés des siècles qui les ont reconnus, des ressemblances idéalisées d'après les plus fidèles miroirs? Ainsi, loin de perdre à se revêtir du caractère biographique et à s'approprier une richesse de détails où la nature humaine est toujours prise sur le fait, l'histoire générale y gagne en vérité et en poésie. Envisagée d'un centre choisi dont la circonférence n'est point inflexible, l'histoire acquiert la force invincible de l'unité et brille en auréole ou en constellation au-dessus des têtes illustres.

Telle nous est apparue cette nouvelle carrière historique des vies de saints ouverte, il y a deux ans, par M. de Montalembert et maintenant élargie par son éloquent ami M. l'abbé Lacordaire. L'histoire de *Sainte Elisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe*, a déjà montré combien les recherches peuvent devenir fructueuses. C'est une peinture éloquente du treizième siècle, vu par son beau côté, *c'est-à-dire*, du point de perspective naturellement offert à l'auteur par son sujet : tableau religieux et social, politique et littéraire, le mieux résumé et le plus complet que nous sachions de cette époque du moyen âge, si féconde en grands hommes et en grandes œuvres, et que domine la statue colossale d'Innocent III. C'est encore à la même statue que vient se rattacher aujourd'hui par une nouvelle chaîne d'or la biographie de saint Dominique. Toutefois, comme le but pratique qui a dirigé M. Lacordaire dans l'histoire de son illustre patron donne à son œuvre un caractère à part, avant d'examiner ce qui la distingue essentiellement sous le rapport de l'application, constatons les liens historiques qui l'unissent à la biographie de sainte Élisabeth et nous la présentent avec celle-ci comme deux parties inséparables du même ensemble.

M. de Montalembert, pour réhabiliter et glorifier le nom d'une de ces héroïnes trop oubliées, que la reconnaissance populaire proclamait *saintes* au moyen âge, est allé à Marbourg dans la Hesse électorale et sous les vastes nefs de l'église déserte et dévastée, mais encore jeune de légèreté et d'élégance. Il y a là, sur des peintures en bois et des sculptures en relief, l'histoire à demi effacée d'une souveraine de Thuringe (1207-1231). Séduit et charmé de ce qu'il apprenait chaque jour sur cette femme célèbre, il résolut d'étudier sa vie ; et cette pensée, devenue l'étoile directrice de sa marche, le conduisit dans tous les dépôts d'antique science à la recherche des vieux livres et des manuscrits, des monumens et des traditions populaires. Il alla donc de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher les traces de celle qui a été de tous les temps honorée en Allemagne, la chère sainte Elisabeth. De cet amour de l'auteur pour son œuvre est né le livre que chacun connaît ; fruit plein de saveur et de parfums, pur de toute poussière des chemins battus, et mûri dans de pieux et savans pèlerinages chez nos bons voisins d'outre-Rhin. Mœurs religieuses et féodales, souvenirs des guerres saintes, monumens de l'art chrétien, traditions populaires, légendes sacerdotales et chants de *gai savoir*, tous les genres de poésie et de merveilleux, tous les élémens de la vie intime au treizième siècle se sont donné rendez-vous dans cette œuvre originale, harmonieusement groupés autour de la pieuse héroïne qui a été soumise à leur action ou leur a communiqué sa douce influence.

Dans l'œuvre non moins originale de M. Lacordaire, ce n'est point le tableau si mobile et si varié des mœurs sociales et littéraires de cette époque, mais c'est la large et brûlante peinture des plus graves événemens politiques ou officiels. A la place de l'Allemagne mise en rapport avec Rome ou avec l'Orient, c'est le côté opposé de la république chrétienne, le Languedoc uni si intimement avec l'Espagne et l'Italie, et sur ce théâtre, saint Dominique, Innocent III, Simon de Montfort, et cette guerre des Albigeois d'où devait sortir la première garantie de notre grande unité française,

avec le salut de l'Eglise, la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Tel est le pendant que M. Lacordaire a donné à l'œuvre de M. de Montalembert, c'est presque le complément et la seconde moitié d'un même tout. On voit du moins les rapports qui leur servent de liens d'unité : rapports qu'il importe de constater et d'encourager pour ceux qui viendront après nos deux écrivains, afin que le travail régénérateur du passé catholique se fasse avec ordre et méthode dans l'histoire des saints, et que leurs pieuses biographies viennent s'enchâsser dans la science moderne comme leurs statues le sont encore dans nos antiques cathédrales.

Maintenant ce qui distingue l'œuvre de M. Lacordaire, c'est le but d'application prochaine auquel il la destine. On sait le projet qu'il a formé de rétablir en France l'ordre des Frères Prêcheurs. Mais pour déblayer un terrain qu'encombrent tant de ruines morales et tant de vieux préjugés, pour y édifier les esprits, il fallait d'abord les éclairer. De là, pour M. Lacordaire, la réhabilitation historique de son œuvre, pour mieux lui faire prendre racine dans tous les cœurs, et cette glorification d'un passé dont la lumière bienfaisante peut se projeter au loin dans l'avenir ; de là aussi ces pélerinages au tombeau des saints apôtres pour y baiser les traces des pas de saint Dominique, et ces bénédictions du Saint-Siége sur les nouveaux disciples de cet illustre fondateur. On comprend dès lors que l'inspiration du cœur a aussi guidé M. l'abbé Lacordaire dans les recherches qui le conduisaient vers l'objet de ses prédilections ; or, il faut le remarquer ici, tant de gens à notre époque marquent leurs écrits au cachet de leur propre indifférence et y laissent de si profondes traces de leurs laborieux ennuis, que c'est vraiment un devoir de signaler quiconque prend la plume sous l'influence de l'enthousiasme du beau, ou sous l'empire d'une conviction profonde. Quand le talent de l'auteur seconde sa volonté, quand l'écrivain se passionne également pour la culture du fond et de la forme, pour l'art et la science, pour le drame et l'érudition, que tous les élémens de son sujet viennent se fondre dans sa tête comme dans une fournaise ardente, alors de cette fusion il ne sort point l'œuvre d'un arrangeur péniblement formée de petits compartimens et de membres juxta-posés ; espèce de mannequin sans vie ni mouvement, sans coloris ni relief, qu'on pourrait démonter pièce à pièce de la même manière qu'il a été construit : mais on en voit jaillir l'œuvre une et complète, où la forme relève immédiatement du fond, où chaque image, chaque trait de l'écrivain est, non le signe vague et approximatif, mais l'expression vraie et nécessaire de ses pensées. C'est dans un pareil travail ou plutôt dans cette création que les conceptions, sans sortir de la réalité, aspirent à l'idéal et qu'elles se moulent en bronze pour se poser d'un seul bloc. Toutefois, à une œuvre de chaleureuse éloquence comme celle de M. Lacordaire gardons d'appliquer la mesure exacte d'une minutieuse érudition. La croire indispensable à la propagation d'une parole vivante et inspirée serait se méprendre aussi gravement que de prétendre faire fleurir dans la poésie, dans la critique grammaticale. S'il est d'ailleurs un cas où la lettre tue et où l'esprit vivifie, c'est assurément celui de l'apôtre chrétien ; or M. Lacordaire n'a pas changé de rôle en écrivant la vie de saint Dominique. Il suffit donc que la vérité la plus rigoureuse règne dans l'ensemble de ses paroles pour que nous devions la proclamer et nous incliner devant elle. Et comment d'ailleurs ne pas applaudir par un invincible élan de générosité à la réhabilitation d'une gloire si long-temps méconnue, d'une grandeur morale si long-temps foulée aux pieds? Flétrir toute gloire usurpée, ou réhabiliter des grandeurs réelles et méconnues ; tel est le double devoir de l'historien, de celui qui ambitionne sérieusement ce titre et qui, remontant aux sources contemporaines, revoyant les titres originaux, ne se prononce sur une question quelconque du passé qu'en ayant les pièces de conviction sous les yeux. L'accomplissement de ce devoir rend également belle l'accusation ou la défense, pourvu qu'on les fasse servir l'une et l'autre au triomphe de la vérité. C'est le second de ces deux rôles que M. l'abbé Lacordaire a déjà été appelé à remplir dans son élo-

quent *Mémoire sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs;* et c'est celui qu'il vient de compléter aujourd'hui en écrivant l'*Histoire de saint Dominique*. Or, ce dernier ouvrage est comme la clef de voûte du précédent; car, si dans le premier l'auteur a concentré en un monument unique toutes les gloires dominicaines, dans le second il nous montre le couronnement de l'édifice, et il offre à notre admiration la tête radieuse du saint fondateur.

Pour comprendre cette belle figure, que tant de savans docteurs, tant de merveilleux artistes, tant d'éloquens missionnaires ont contemplée avec amour, et pour la mettre à la place où tous ces grands personnages l'ont élevée en se plaçant sous son invocation, il faut nous transporter au siècle et dans la société dont elle fut à la fois le fidèle miroir et le foyer lumineux. Mise en rapport avec les élémens contemporains, et quelque faibles que soient les rayonnemens qu'elle projette sur eux, il suffit qu'elle les éclaire directement ou par reflet pour nous les faire saisir aussitôt par leur véritable jour; car telle est la force de la vérité; elle brille un instant, et tout l'espace est embrassé par sa lumière. De même la simple étude du caractère de saint Dominique et la connaissance exacte de sa mission seront une révélation complète de son époque; car ces notions, si longtemps voilées par l'ignorance, vont nous montrer enfin de quel côté fut la patience la plus sublime, la plus ardente charité, la providence de l'avenir. Or, une fois ce flambeau dans nos mains, toutes les autres ténèbres du passé vont se dissiper devant nous.

Voyons maintenant l'époque où va briller ainsi l'étoile de saint Dominique.

L'hérésie des Vaudois était née d'un sentiment généreux. Son fondateur avait commencé par distribuer ses biens aux pauvres, et s'était consacré tout entier au service de Dieu. « De combien peu diffèrent souvent, dit à ce sujet M. Lacordaire, les pensées qui font les grands hommes et celles qui ne font que des perturbateurs publics! Si Pierre Valdo eût eu plus de vertu et de génie, il eût été saint Dominique ou saint François d'Assise. Mais il succomba à une tentation qui a perdu dans tous les temps des hommes d'une assez haute intelligence: il crut impossible de sauver l'Eglise par l'Eglise; » et il voulut, par sa réforme, la ramener à sa pauvreté primitive. Mais à côté, une autre hérésie, sans symbole, sans chef et sans nom, car, par la coïncidence la plus bizarre, elle ne put être nommée que du nom d'un petit pays, celui de l'Albigeois, ancienne toutefois par ses racines qui la rattachaient à l'arianisme des Wisigoths, et plus tard sans doute aux erreurs de Félix d'Urgel, combattues par Chalemagne, composée, en un mot, des idées les plus incohérentes, dont chacune avait d'ardens missionnaires et d'aveugles prosélytes, s'était rendue redoutable par les germes nouveaux que des sectaires manichéens étaient venus greffer sur son tronc. Elle grandissait, étendant ses rameaux sur tout le midi; et par le voisinage des Arabes, par le commerce fréquent avec les Grecs, surtout par la position centrale qu'elle occupait entre la France, l'Espagne et l'Italie, elle menaçait de son influence croissante un clergé corrompu par ses propres richesses, et l'Eglise elle-même qu'elle confondait avec ses indignes représentans.

Vainement saint Bernard, armé du glaive de la parole, avait essayé, d'un côté, la réforme des mœurs religieuses, et de l'autre, la destruction de l'hérésie. Celle-ci croissait toujours, au grand effroi et au douloureux scandale des fidèles, mais au gré et aux applaudissemens des classes guerrières et lettrées et des populations voluptueuses et mélangées du Languedoc.

Un concile de Narbonne y comptait parmi celles-ci jusqu'à cinq races différentes dès le sixième siècle. On peut inférer de là quel était encore leur mélange au douzième, alors que le flux et le reflux des croisades y déposaient à chaque départ et chaque retour le résidu des populations émigrantes, les traînards de toutes les armées et les pélerins criminels ou infidèles à leurs vœux. Ainsi la confusion des races était égale à celle des idées nouvelles; mais les races et les idées s'allièrent bientôt. De là ces Basques, Aragonais, Triaverdins, Brabançons, Cottereaux et Routiers, dont on ne

trouve nulle part l'origine, mais que l'on voit, en 1179, condamnés par le concile de Latran comme fauteurs des hérétiques et en même temps distincts de ceux-ci. Alors l'Eglise n'avait pas seulement à lutter contre l'hérésie; elle eut un ennemi plus réel à combattre : ce fut la féodalité, avide de pillage et se chargeant d'appliquer au dépouillement et à la dévastation de la société ecclésiastique toutes les doctrines nouvelles sans distinction. Les prétextes ne manquaient pas aux nobles barons et aux hommes d'armes; il suffisait d'être témoin de la simonie et de la vie licencieuse d'un grand nombre de clercs. Le comte de Toulouse, les vicomtes de Nîmes et de Béziers, un chef de Routiers nommé Louvard (*Lupatius*) figurent dès les premières scènes de ce drame brûlant. Mais déjà l'incendie se propageait de tous côtés au midi de la Loire, et par la mer, par les Alpes et les Pyrénées, menaçant l'Europe entière, devenait une question de vie ou de mort pour l'unité de la chrétienté. C'est alors qu'Innocent III, essayant une dernière fois les remèdes de la paix, envoya deux légats munis de pleins pouvoirs. Mais l'un d'eux, Pierre de Castelnau, qui avait amèrement reproché au comte de Toulouse la protection qu'il accordait à l'hérésie, fut assassiné par ses ordres. Jamais violation plus odieuse de la personne sacrée des ambassadeurs de l'Eglise! Innocent III lance aussitôt une excommunication, fait prêcher la croisade dans le nord de la France, et une foule de seigneurs et de chevaliers, sous la conduite de l'abbé de Cîteaux, légat du Saint-Siége, se précipite vers les terres des hérétiques. Trois cent mille croisés les suivaient, attirés par les promesses des indulgences et par toutes les passions ardentes et avides ou généreuses qui agitaient alors les esprits.

Ecoutons ici M. Lacordaire.

« La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras...

« Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitime de chaque peuple occupa presque seule et retrempa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie; et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles. Mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit avec celui de la fraternité. L'Europe, confédérée par la foi, comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppresseur, avait droit à son assistance, et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit; la guerre devint non seulement un service chrétien, mais encore un service monastique, et l'on vit un bataillon de moines couvrir de la haire et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et qu'ouvrage de Dieu qui entend la moindre plainte de ses créatures, elle devait être prête au premier cri de détresse. Comme un chasseur debout et armé écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe en ces temps-là, la lance au poing et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un simple château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre ou ne fournir que la course d'un cheval : le temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte : le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le paie ici-bas, et Dieu là-haut.

« Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Eglise. L'Eglise n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection la cité de Dieu,

d'abord parce que la cité de Dieu était faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Eglise avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier; à titre d'institution fondée par Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes, l'Eglise était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait reçu un bon sang et une bonne épée. Je me persuade qu'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentimens; la gloire de notre siècle, parmi tant de misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels que les intérêts de famille et de nation. La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? Quel est le Français, même incroyant, qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illustre pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne ont causé à l'Europe moderne une si vive émotion, que dut-ce être de l'Europe du treizième siècle, apprenant qu'un ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance (1)? »

Voilà donc la chevalerie de France, princes du sang, seigneurs palatins et hauts barons, qui se précipitent sur les provinces méridionales, infestées par l'hérésie et opprimées par une féodalité incroyante. La ville de Béziers est emportée d'assaut par les ribauds de cette immense armée, et comme, arrêtés par un sentiment de pitié religieuse, ils hésitaient sur la manière de traiter les habitans, dont plusieurs étaient catholiques : « Tuez-les tous; Dieu connaîtra les siens! » fut le signal donné par la politique à cet impitoyable massacre.

(1) *Vie de saint Dominique*, p. 76.

Carcassonne, épouvantée et pressée par la famine, se rend aux assiégeans, qui choisirent alors pour chef l'intrépide Simon de Montfort, celui-là même qui, dans les croisades de 1204, s'était vivement opposé à ce que des chrétiens allassent s'emparer du trône de Constantinople, et, fidèle à ses vœux, s'était rendu en Terre-Sainte pour y combattre les Sarrasins.

Simon de Montfort, le modèle des chevaliers contemporains, accepta donc la dépouille du brave et malheureux comte de Béziers, qui bientôt après mourut dans son camp, non, comme on l'a misérablement supposé, par un ignoble assassinat, mais les suites d'une dyssentérie et au milieu d'un accueil également digne du vainqueur et du vaincu (1).

Bientôt après les châteaux de Minerve et de Termes tombèrent au pouvoir du nouveau chef, et c'est à la prise du premier que les *Parfaits*, chefs des hérétiques, plutôt que de se convertir, se précipitèrent volontairement dans les flammes. Cependant Raimond VI, comte de Toulouse et principal fauteur de l'hérésie, craignant les suites de la guerre, s'était soumis à des conditions humiliantes, et croisé lui-même, il combattait ses partisans, agité d'incertitudes qui achevèrent de le perdre. Après avoir détruit les alliés de ce prince, Simon de Montfort alla metttre le siége devant sa capitale, que défendait une intrépide bourgeoisie. Mais les seigneurs des Pyrénées, unis pour la cause de Raymond, vinrent délivrer Toulouse; et Simon de Montfort, délaissé de tous les croisés et attaqué à Castelnaudari, ne ressaisit qu'avec peine la victoire. Bientôt Pierre II, roi d'Aragon, vint le défier en personne; mais ce prince succomba avec la plus grande partie de sa nombreuse armée, à l'inégale et sanglante bataille de Muret (1213), immortelle victoire de quelques chevaliers. A chaque nouveau succès, le vainqueur inféodait à ses fidèles compagnons quelques terres des vaincus, et il disposait en maître du pays, jusqu'à ce

(1) Voir l'admirable *Chronique des Albigeois*, publiée par M. Fauriel. Le point de vue politique de la question y est présenté par un auteur contemporain, qui en suit pas à pas tous les développemens.

qu'enfin l'assemblée des évêques de la province lui donna toutes les villes conquises sur les Albigeois. Innocent III confirma lui-même cette donation; mais il avait été indignement trompé et par l'abbé de Cîteaux, devenu évêque de Narbonne, et par Simon de Montfort, qui l'un et l'autre lui avaient écrit que le comte de Toulouse persistait plus que jamais dans l'hérésie, alors précisément que ce dernier était repoussé du concile de la province, où il avait demandé vainement à venir se justifier. Innocent III répara, du reste, autant qu'il put son erreur en rendant plus tard au fils de Raimond le comtat Venaissin qui lui avait été donné.

Quant à Philippe-Auguste, lui ne sacrifia rien, et en 1216, il accorda l'investiture qui inféodait à la couronne de France le comté de Toulouse, le duché de Narbonne, les vicomtés de Béziers et de Carcassonne, et toutes les villes vaincues. Tel fut le dénouement du drame douloureux où l'unité religieuse de la chrétienté triompha de la plus formidable hérésie, et où l'unité politique de la France, après avoir encore une fois vaincu la féodalité, s'allia à la vie municipale du midi, en incorporant le pays de Toulouse au domaine de la couronne, à condition de respecter les lois, coutumes et libertés des habitans.

Après la mort de Simon de Montfort, tué en 1213, au second siége de Toulouse, Amauri, son fils, qui ne pouvait conserver ses conquêtes, en fit cession à Louis VIII, tandis que les populations du midi rétablissaient le jeune Raimond VII sur le trône ducal de ses aïeux. Mais cette restauration menaçant l'œuvre de Simon de Montfort, qui était aussi celle du clergé et de la cour de France, le nouveau roi reprit aussitôt la croisade, qui ne fut interrompue que par sa mort. Enfin, le comte de Toulouse, forcé d'accepter la paix, en 1228, consentit à ne garder que le diocèse de sa capitale, et maria sa fille Jeanne au comte de Poitiers, frère de saint Louis. C'est alors que l'administration du nouveau duc d'Aquitaine, constamment dirigée par la politique de ce pieux, mais habile monarque, et continuée par ses successeurs, confirma tous les actes de la première conquête, et surtout l'inquisition des hérétiques. Mais les débris d'Albigeois et de Vaudois se perpétuèrent malgré les persécutions jusqu'au quinzième siècle, et à cette époque, nous verrons saint Vincent-Ferrier, digne imitateur de saint Dominique, ne procéder contre eux que par la persuasion et la charité, et laissant à d'autres les tristes fonctions d'inquisiteurs, nous rappeler quelle fut la vie de son modèle, et le mettre encore, par sa propre conduite, au-dessus des ignobles accusations que l'ignorance passionnée, encore plus que la mauvaise foi réfléchie, a trop long-temps fait peser sur sa mémoire. Maintenant quel fut le rôle de saint Dominique dans cette guerre tragique des Albigeois, où Simon de Montfort et l'abbé de Cîteaux avaient également forfait aux lois de la chevalerie et aux devoirs du caractère apostolique? A la vue des disciples de saint Bernard et des croisés qui faisaient presque tous défaut à leur noble mission, lorsqu'ils ne la trahissaient pas sciemment, saint Dominique, loin des bruits de guerre qu'il déplorait, avait conçu le projet d'un ordre religieux qui, lui aussi, fût présent partout où les dangers de l'Eglise l'appelleraient, mais qui ne combattît pour elle qu'avec le glaive de la parole, comme d'autres l'avaient fait si souvent avec celui de la force.

La conquête du monde par la persuasion : telle fut la pensée de Dieu; et il l'embrassa avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était conçue en présence d'une sanglante guerre dont le principe, quelque légitime qu'il fût, n'en pouvait effacer le caractère oppresseur : admirable dessein emprunté aux sources même du christianisme et dans l'exemple de cet apôtre des gentils que l'Eglise a décoré du glaive comme pour en faire le symbole de la chevalerie religieuse. L'ordre des Frères Prêcheurs ne fut en effet qu'un nouvel ordre de chevaliers évangéliques qui venait s'ajouter à tous ceux que le christianisme avait déjà produits, mais qui, depuis S. Bernard, semblaient manquer à l'Eglise.

Mais ici, pour bien apprécier l'ordre des Dominicains et les fonctions qu'il a remplies dans la chrétienté, il faut se rattacher au grand ressort qui l'a fait

mouvoir et qui peut encore le mettre en jeu. Pour cela ce n'est pas trop de remonter à la nature même des ordres religieux, et de voir d'abord quelle mission générale ils ont remplie au sein de l'Eglise universelle.

Le gouvernement catholique, tel que l'histoire nous l'a toujours montré dans le magnifique développement de la civilisation chrétienne, s'est constamment appuyé sur deux milices, marchant parallèlement au même but : le clergé régulier et le clergé séculier. Celui-ci lui sert de levier fondamental : c'est l'élément essentiel, primitif, reposant sur la pierre même où Jésus-Christ a bâti son Eglise. L'autre n'est que l'auxiliaire du premier, mais il en est en même temps le complément indispensable; car il aboutit également au chef de l'Eglise dont il est comme le second bras. Dans cette savante organisation, la hiérarchie du clergé séculier est le véhicule de la juridiction des lois ecclésiastiques, laquelle descend du Saint-Siége aux évêques, en ayant pour intermédiaires les archevêques, les primats et les patriarches, de même que des évêques elle atteint aux curés et aux simples vicaires en passant par les vicaires-généraux, les chapitres et les officialités. Ainsi sous le rapport législatif et administratif tout s'échelonne dans la transmission des pouvoirs officiels de l'Eglise, tout s'enchaîne, depuis le prêtre à charge d'âmes, desservant un pauvre petit bourg de campagne, jusqu'au souverain Pontife qui donne sa bénédiction à la société universelle, *urbi et orbi*.

C'est par cette forte organisation religieuse à laquelle le monde politique ne peut rien offrir de comparable, que le clergé catholique, depuis son divin fondateur, a représenté et maintenu l'assemblée générale des fidèles, agrandie de siècle en siècle par les apôtres et leurs successeurs. A mesure que ceux-ci fondaient une église particulière, ils avaient soin de l'organiser sur le modèle de l'église primitive dont le Christ leur avait lui-même révélé la loi, et dont saint Pierre avait porté et développé le germe dans la capitale de l'empire romain. Ainsi se multiplièrent les rejetons toujours semblables au tronc primitif. C'était aussi des colonies religieuses qui, à l'exemple des colonies politiques, reproduisaient en elles toutes les institutions de la mère-patrie. C'est l'ensemble de toutes ces églises unies à celle de Rome qui constitua la grande civilisation du monde catholique : société vraiment universelle sous tous les rapports, tant elle se présente aux yeux de l'historien avec des proportions gigantesques, tant elle réclame, pour être bien appréciée, des facultés éminentes et diverses, sollicitant à la fois et l'immensité de l'érudition, et la sublimité du génie, et l'éloquence d'une âme ardente et passionnée pour le vrai. Aussi la contemplation de ce monde merveilleux faisait-elle dire à Leibnitz que le gouvernement de l'Eglise était le seul qui permît de rêver la paix perpétuelle. Et certes, ce témoignage mérite quelque attention, si l'on songe que son auteur est celui des historiens modernes qui nous a tous devancés dans l'intelligence des grands ressorts politiques de la république chrétienne au moyen âge, et a fondé la philosophie historique dont la savante Allemagne a poursuivi les travaux et dont nous commençons à peine en France à recueillir les résultats.

Pourtant cet édifice, dont nous entrevoyons l'incomparable grandeur, n'est guère que la moitié de l'histoire générale de l'Eglise; et il nous reste à connaître, après la hiérarche officielle dont nous venons d'énumérer les dignités, le rôle et les fonctions plus libres et plus variables du clergé régulier ou des ordres religieux.

Le gouvernement catholique eût été imparfait quant à ses moyens d'influence et d'autorité, si son principe d'unité, et son action centrale, si Rome, en un mot, n'avait pu se rattacher directement et sans intermédiaire à chacun des points de ses provinces religieuses. Il lui fallait à cet effet des agens particuliers, appropriés aux temps et aux lieux, pour corriger ou seconder ce qu'il y avait de trop uniforme ou de trop inflexible dans l'élément traditionnel et conservateur du clergé séculier. De là les rapports purement intimes qui relièrent peu à peu tous les couvens à l'autorité du Saint-Siége et les placèrent sous la protection immédiate et souvent unique du souve-

rain Pontife, qui, les affranchissant de toute autre juridiction que la sienne, leur ouvrait une voie distincte pour venir directement jusqu'à lui. Alors la vérité et le mérite, les améliorations et les réformes salutaires pouvaient, par deux routes à la foi, monter rapidement de la base au sommet de l'Eglise et en descendre avec la même rapidité. C'est ainsi qu'après un siècle d'affreuse barbarie, un moine de Cluny, Hildebrand, devenu Grégoire VII, préluda à la grande régénération du monde catholique, accomplie bientôt après par ses successeurs. Partout où le clergé épiscopal lui fit défaut il sut trouver des moines non moins ardens pour faire prévaloir les décrets de l'Eglise romaine. Ainsi les deux clergés, lorsque l'un d'eux semblait s'arrêter, fonctionnaient alternativement pour entretenir le mouvement et la vie dans l'organisation du monde catholique; et c'est grâce à ces deux forces toujours prêtes à se suppléer ou à s'ajouter l'une à l'autre pour concourir au même but, que le Christianisme, tantôt avec lenteur et prudence, tantôt avec audace et au pas de course, a traversé dix-huit siècles de révolutions et se présente encore aujourd'hui devant une ère nouvelle de développement.

Pour achever de comprendre l'importance des ordres religieux, dans le passé et dans l'avenir de l'Eglise, il faut nécessairement les rapprocher de ce qui leur est analogue dans le monde politique. Ce rapprochement nous semble d'une absolue nécessité pour l'intelligence du moyen âge, époque où toutes les institutions qui ont si fort agrandi la puissance et la moralité de l'Europe moderne sont nées sous la tutelle ou dans l'alliance de la société ecclésiastique. D'un autre côté, il ne sera pas moins utile à l'appréciation de l'état actuel et futur de ces mêmes institutions, qui, ne pouvant se détacher de leurs traditions historiques sous peine de faire fausse route, doivent, pour rester fidèle à leur mission, regarder sans cesse leur point de départ et les circonstances primitives qui constituent leur loi de développement. Que fut donc le couvent à son origine, sinon une commune religieuse? et que fut la commune, sinon un véritable couvent politique? Dans l'une et l'autre associations, l'élection, avec toutes les garanties de la liberté, décidait du pouvoir et de son emploi; et les conditions étaient tellement analogues pour les deux institutions que celle-ci n'a jamais pu s'affranchir et se fortifier, sans que celle-là ne se soit affranchie et fortifiée au même degré, ou bien faiblir et retomber en tutelle, sans qu'il y ait eu de l'autre côté décadence et servitude pareille.

Aussi Grégoire VII est-il à mes yeux le grand émancipateur des communes politiques; car les communes ne se développèrent peu à peu qu'en émulation et sur le modèle des communautés religieuses, émancipées par cet immortel pontife comme les autres le furent beaucoup plus tard chez nous par les rois de France. D'un autre côté, les couvens avec leurs libertés particulières, avec leurs abbés périodiquement éligibles, étaient également aux évêques ce que les membres des municipalités et les députés des associations politiques sont aujourd'hui à nos préfets dans la hiérarchie nationale. Quelles que soient les différences essentielles que comportent ces divers rapprochemens, les points de similitude sont assez nombreux pour qu'il soit nécessaire de les constater, ne fût-ce que pour rappeler les liens de filiation ou de parenté collatérale qui rattachent à l'ordre religieux tous les élémens analogues de l'ordre temporel, ne fût-ce que pour raviver de part et d'autre les souvenirs d'une commune origine et hâter le moment d'une complète réconciliation. Ainsi, n'est-il pas constant que la plupart de nos idées d'organisation et leur perfectionnement politique dérivent du mécanisme du gouvernement de l'Eglise? Les conciles, par exemple, ne servirent-ils pas de modèle à nos assemblées représentatives du moyen âge? et le droit canon n'a-t-il pas donné naissance à nos codes de procédure civile et de procédure criminelle?

Pourquoi donc, je le demande maintenant, lorsque la société civile et politique dérive ainsi de la société religieuse, les institutions utiles ou nécessaires à l'une d'elles ne seraient-elles pas égale-

ment avantageuses et indispensables à l'autre? Pourquoi, par exemple, nos institutions municipales se relevant au grand applaudissement de la France entière, les couvens, ces municipalités religieuses, ne se relèveraient-ils pas de leur côté? A moins d'avoir deux poids et deux mesures dans ses raisonnemens, la logique, telle qu'elle ressort des faits essentiels à notre société nouvelle, la logique est évidemment pour le rétablissement des ordres religieux. Et pourtant cette arme, chez nous si puissante, est la seule qu'on n'ait pas fait valoir en leur faveur; car on s'est obstiné jusqu'ici à raisonner à l'égard de la société religieuse précisément en sens inverse de la société politique; et l'on vit encore dans l'habitude d'affirmer de l'une ce qu'on nie de l'autre, et réciproquement, au lieu de leur appliquer le même *criterium* de vérité et la même règle de justice; au lieu de les placer l'une et l'autre franchement et librement sur le même terrain, celui de la fraternité. Mais la déplorable confusion d'idées qui empêche à la logique de se faire jour sur tant de questions importantes, et particulièrement sur les rapports des pouvoirs temporels et spirituels, ne saurait durer plus long-temps. Hâtons-nous donc de rappeler que les couvens ont dans l'Eglise et dans les rapports de l'Eglise avec l'État, le même droit à une vie propre que les municipalités au sein de la nation; que toutes ces institutions doivent aspirer dans l'avenir à un développement parallèle et simultané : car leur passé a été le même; car elles ont subi les mêmes vicissitudes, avec la seule différence, si l'on tenait à en établir, que le droit de priorité appartient aux couvens, puisque bien avant que les rois de France se fissent de l'émancipation communale un instrument de leur grandeur politique et de l'unité de la monarchie, les papes s'étaient servi des associations religieuses dans le même but pour élever leur pouvoir à la hauteur de leur mission et faire du Saint-Siége la clef de voûte en même temps que la base de la chrétienté.

Maintenant, si de ces considérations nous descendons à la pratique, nous verrons que la similitude de situation engendre naturellement la similitude des moyens de défense; par la même raison, que ces moyens peuvent s'employer d'autant mieux en faveur des couvens que leur situation est plus analogue et plus identique à celle de nos municipalités. Pourquoi donc l'ordre religieux regretterait-il d'emprunter aux idées civiles et politiques les formes représentatives et municipales qu'il lui a jadis communiquées? S'il lui en coûte trop d'emprunter, il n'a qu'à prendre au grand jour et à pleines mains; car il ne prendra que son bien, et il ne lui sera rendu que ce qu'il a lui-même jadis prêté. C'est ainsi que parmi les motifs dont se prévaut l'esprit d'association et de liberté dans tous les ordres d'idées temporelles, il n'en est pas un seul qui ne parle avec la même autorité en faveur de l'association et de la liberté religieuse. Il y a là tout un langage, qui n'est qu'à retourner pour devenir aussi logique et aussi éloquent d'un côté que de l'autre; car c'est le langage du droit commun et de l'égalité que la France aime le mieux. Mais pour le bien retourner et n'en pas faire un habit d'arlequin, il faut le retourner franchement et en entier; et voilà ce que les gens à demi-mesures, peureux et maladroits, ne parviendront jamais à faire.

Cependant la bonne foi la plus simple peut suffire parfaitement à cette transformation; car avec la sincérité et le courage de ses convictions, le parti catholique n'a qu'à s'entendre avec lui-même pour triompher de toutes les difficultés. M. Lacordaire nous en a donné le premier exemple dans son admirable *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs*: depuis lors plusieurs ont marché sur ses traces, entre autres M. Lorain, doyen de la faculté de Dijon. En nous racontant l'histoire de l'abbaye de Cluny, l'une des plus grandes communes du Catholicisme, cet écrivain nous a fourni une nouvelle preuve de l'analogie qui doit régner dans les idées et les expressions de l'ordre religieux et de l'ordre politique.

A ce point de vue, M. Lorain n'a pas fait seulement un excellent livre, il a fait surtout une bonne action; il a rendu à l'esprit d'association un éminent service;

car il l'a montré fonctionnant dans l'un des plus beaux et des plus merveilleux rouages qu'ait eus au moyen âge le mécanisme de la république chrétienne. Puisse-t-il avoir aussi ses imitateurs : car de même que les sociétés archéologiques, en rappelant tous les souvenirs de nos vieilles libertés municipales, font prendre racine aux nouvelles libertés, par l'histoire des institutions politiques de la cité, de même les historiens des couvens, par une culture analoge, préparent à comprendre la nouvelle mission des communautés religieuses : mission de la plus haute importance, non seulement au point de vue moral et religieux, mais surtout, il faut le dire sans cesse, au point de vue de l'économie politique, si grave, pour ne pas dire si menaçant aux yeux de quiconque ne s'aveugle pas à plaisir. Le moment approche, en effet, où il s'agira de résoudre le terrible problème du paupérisme, et celui non moins redoutable de la concurrence industrielle, guerre sans quartier comme sans remords entre tous les intérêts privés. Or, je voudrais bien savoir qui serait assez dogmatique pour affirmer que nulle portion de remède pour ces plaies sociales, envenimées de jour en jour, ne saurait se rencontrer dans des couvens, dans les libres associations unies par la prière et le travail, par la science et la charité? Ces associations d'hommes dévoués sont réclamées de plus en plus par les besoins croissans de la charité publique ; et à cet égard, j'entends dire depuis long-temps que la philantropie n'est plus bonne à rien, c'est-à-dire qu'on exige plus qu'elle ne peut donner, en d'autres termes, qu'il faut la remplacer. Pour moi, je n'en veux pas médire ; je la crois même très estimable, surtout très naïve dans ses intentions, témoin ses pieux sectaires, qui n'ont eu, durant longues années, d'autre souci que d'améliorer la position physique des forçats et des réclusionnaires, jusqu'à ce qu'enfin cette position devînt digne d'envie pour tant d'honnêtes ouvriers vivant au jour le jour et constamment pressés par la faim. Tout ce que je veux prouver, c'est qu'il est temps et grand temps de préférer à celui qui fait profession de philantropie quiconque aime son pays, sa ville natale ou sa famille : car celui-là aime d'autant plus sûrement l'humanité qu'il s'y rattache immédiatement par les liens qui sont ses affections naturelles et ses premiers leviers ; tandis que l'autre, préoccupé d'une idée abstraite ou d'une théorie, se dispense trop souvent de suivre la filière des obligations sociales, et fier d'en tenir les deux extrémités, croit pouvoir s'affranchir de porter les chaînons intermédiaires.

Cet amour général de l'humanité est à l'amour réel, c'est-à-dire à la charité, ce que la rhétorique est à peu près à l'éloquence. Aussi le siècle des philantropes fut-il par excellence le siècle des rhéteurs et des phraséologues. L'éloquence alors n'était plus le son divin que rend toute âme convaincue et passionnée. C'était un langage de convention, comme la charité une façon commode de secourir la misère avec des traités d'économie politique, ou bien, comme de nos jours, avec des bals ouverts par souscription. Ah! la France, qui s'est sentie touchée jusqu'au fond des entrailles par tous les malheurs des inondations, a besoin aujourd'hui même, a besoin d'exprimer d'une manière à la fois plus généreuse et plus efficace sa sollicitude pour ses enfans, et son amour pour l'humanité. Elle attend donc les véritables apôtres de la charité pour remédier aux maux des classes laborieuses, comme elle attend des corporations religieuses pour rendre de nouveau à la science ses ouvriers les plus infatigables et ses représentans les plus désintéressés.

Quant aux nouveaux Dominicains, leur titre de Frères Prêcheurs nous annonce leur vie apostolique et militante. Dans cette œuvre à la fois courageuse et délicate, eux du moins auront toujours le mérite de la franchise ; car leur position est éminemment simple et ne représente qu'une idée, l'idée religieuse, que la politique sera également incompétente à protéger et à combattre. L'avenir de leur mission nous est d'ailleurs garanti par le passé ; car les Dominicains n'ont pas été fondés pour une époque de transition comme celle de la réforme, et cette époque peut achever son évolu-

tion sans leur ôter aucune chance de succès ni les frapper d'anachronisme. Nés au contraire dans un siècle de merveilleuse organisation, ils porteront dans tous leurs actes l'esprit de leur origine; et toujours prêts à s'accommoder aux besoins de notre société rajeunie, ils reproduiront le passé en le perfectionnant, et prendront place dans cette formidable unité française, où le génie de la commune du moyen âge s'est incarné de nouveau dans la grande nation.

Tel est donc le caractère et la mission des nouveaux Frères Prêcheurs, c'est la chevalerie de la charité et de la parole chrétienne, s'adressant à la nation la plus loyale et la plus sympathique comme à sa mère légitime, en lui disant son nom et ses projets, parce qu'elle méprise aussi toute réticence, et que pleine de foi dans les grandes et fortes passions, elle éprouve comme elle une invincible horreur pour l'hypocrisie. C'est donc au *pays*, c'est à la France entière que parle encore aujourd'hui le citoyen dont le cœur n'a jamais failli aux grandes sympathies nationales, le prêtre dont la parole apostolique a si souvent et si puissamment remué les fibres de la jeunesse chrétienne. Sa voix ne se borne plus à l'enceinte d'une basilique. Elle a besoin de se produire au dehors : car il ne s'agit pas seulement de *l'enseignement du dogme et de l'exhortation à la charité*; il s'agit de faire passer toute la vertu intérieure du Catholicisme dans les faits extérieurs de la société. N'est-il pas temps, en effet, que la religion, exclue des institutions sociales par le despotisme et l'anarchie, y rentre enfin par la liberté et par un retour de l'opinion publique? C'est pourquoi M. l'abbé Lacordaire s'adresse toujours à la nation, c'est-à-dire à cet immense auditoire où s'échangent et se produisent toutes les idées de la civilisation moderne, et où l'esprit de prosélytisme, aiguillonnant toute âme noble et passionnée, fait sentir aux cœurs français l'irrésistible besoin d'agir sur le monde.

On ne saurait trop le répéter, l'avenir de la civilisation va dépendre de l'emploi que la France fera de ses facultés inépuisables, de ses ressources infinies. Avec son unité formidable et sa langue universelle, elle possède une force d'expansion égale à sa force de résistance; elle peut agir aux extrémités les plus lointaines, sans rien perdre de son énergie centrale; elle tient un levier et un point d'appui capables de soulever des mondes. Aux coups qu'elle a portés qui pourrait la méconnaître? N'a-t-elle pas affranchi l'Amérique et donné le branle à l'immobile Orient? N'a-t-elle pas labouré toute l'Europe avec cette grande épée dont les tronçons, pour être tombés dans une île, en ont fait la séparation des deux hémisphères? Enfin, n'a-t-elle pas tiré d'un passé vermoulu un monde nouveau, germe des sociétés à venir, comme la fournaise tire le fer du minerai?

Des ouvriers évangéliques s'annoncent aujourd'hui qui se dévoûront à mettre en œuvre ces précieux métaux. Il ne faut pas que la rouille s'en empare, si nous ne voulons pas que Dieu lui réserve de nouvelles épurations. D'ailleurs, qui sait si nous sommes nous-mêmes assez purs de mauvais alliage pour être dispensés des nouvelles épreuves qui achèveraient de dégager en nous le bien du mal? A Dieu seul appartient de juger si notre patrie doit encore passer par le creuset des révolutions. Ce qui reste certain pour nous, c'est que si elle y entre, ce sera pour en sortir meilleure d'intelligence et de cœur, prête à accomplir ses destinées providentielles, et toute-puissante pour concourir avec l'action d'en haut, que rien ne saurait arrêter.

Tel est l'acte de foi dont la conduite de M. l'abbé Lacordaire ne sera que l'application. Toutes ses pensées relèvent de cette conviction intime que la France est prédestinée dans les desseins de Dieu, qu'elle appartient au Christianisme par son passé et par son avenir, et qu'il faut, au prix de tous les sacrifices, la ramener à sa véritable destination.

Il s'agit donc pour lui d'une œuvre éminemment chrétienne et nationale. Aussi, jamais prêtre de Jésus-Christ n'eut une plus haute idée de la magistrature que la France doit exercer dans le monde et du pouvoir immense qu'elle a reçu pour faire triompher la civilisation. Aussi avec quel magnifique langage parle-t-il de la patrie! Il s'est ému au souvenir des destinées qui, durant quatorze

siècles, l'avaient toujours placée à la tête du système moral et religieux de l'Europe, et il a compris, comme M. de Maistre, les prodigieux événemens qui, au milieu des plus terribles commotions de peuples, avaient maintenu et fortifié son intégrité. La grande nation qui, de nos jours encore, est l'unique espoir des peuples catholiques opprimés, depuis la Vistule jusqu'au Rhin, depuis l'Escaut jusqu'à l'Irlande, la grande nation est toujours restée le royaume *très-chrétien*. Sa mission n'a pas changé, et ce titre sublime, donné à ses vieilles annales *Gesta Dei per Francos*, en résumant son histoire, nous prédit encore ses nouvelles destinées.

A ceux qui douteraient du magnifique avenir de notre pays, nous dirions avec M. l'abbé Lacordaire que la gloire de la France moderne est d'avoir déjà reproduit toutes les choses qui ne doivent mourir jamais. « Elle a été comme la nature qui renverse les vieux arbres où s'abritèrent les générations, mais qui en conserve le germe et en tire des troncs nouveaux où la postérité cherchera de l'ombre et des fruits. Il ne faut donc pas dire : La France est foulée aux pieds, puisque tout ce qu'elle a détruit reparaît; il faut dire, au contraire : La France est victorieuse, puisqu'elle a conservé les germes dont l'anéantissement ne serait que l'acquisition de la stérilité, et qu'ils se développent avec des conditions nouvelles dans son sein rajeuni. »

C'est ainsi que le P. Lacordaire s'adresse avec une égale conviction à tous les amis du pays, aux hommes de foi religieuse et chevaleresque et aux hommes de foi patriotique et populaire. Leurs facultés diverses qui pourraient se compléter et se féconder par l'union, leurs dévouemens également purs et désintéressés, mais rendus vains et souvent mauvais par la contradiction, il voudrait les rendre meilleurs et tout-puissans pour le bien, en les réconciliant sur l'autel commun de la religion et de la patrie. Aux uns, il veut apprendre qu'il n'y a pas de nationalité réelle pour la France, si la réalisation, dans les faits sociaux, des principes chrétiens cesse jamais d'être son but suprême et définitif; aux autres, qu'il n'y a pas de religion socialement efficace, si ceux qui la pratiquent désespèrent ou se séparent d'un pays qui doit guider tous les autres dans les voies de l'avenir. Rendre à la France les garanties impérissables du Christianisme et restituer au Christianisme la France comme son premier et légitime instrument, quel but plus digne de passionner les âmes fortes et d'occuper leur activité? Aussi jamais paroles plus aimantes, plus persuasives n'étaient sorties de la bouche du P. Lacordaire. C'est tour à tour une prière touchante, un cri de réconciliation, ou un appel généreux à tout ce qu'il y a de cœurs sincères et dévoués; jamais plus noble exemple n'avait montré à quel degré de pureté et d'enthousiasme la foi peut ravir et transfigurer l'amour du pays. L'antiquité païenne avait rendu ce sentiment fanatique et destructeur. Lui conserver toute sa force, mais le rendre civilisateur par le Christianisme, tel est le but du restaurateur des Dominicains, telle est la mission à laquelle doivent se dévouer les nouveaux Frères Prêcheurs. Or, pour la réaliser, que demandent-ils? rien que la liberté religieuse consacrée par la Charte, rien que le droit d'asile que le crime avait autrefois et qu'ils réclament aujourd'hui pour la vertu. Mais comment, et à quel titre? Il serait trop long de les énumérer tous; un seul satisfera notre soif de justice.

Les Frères Prêcheurs ont un droit particulier à la tolérance du pays, car ils ont donné à la France une de ses belles provinces, le Dauphiné. « Humbert, qui « en fut le dernier prince, la céda à Phi« lippe de Valois, la veille du jour où « il prit l'habit de saint Dominique. Nous « demandons aujourd'hui, en échange, « quelques pieds de terre française, pour « y vivre en paix. »

Quelque modeste et désintéressée que soit cette justice, M. l'abbé Lacordaire ne s'est dissimulé aucun des obstacles qui s'opposeraient à ce qu'elle lui fût rendue. « Nous vivons, dit-il, dans un « temps où un homme qui veut devenir « pauvre et le serviteur de tous a plus « de peine à accomplir sa volonté qu'à « se bâtir une fortune et à se faire un « nom. Presque toutes les puissances

« européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue ou de « la liberté, sont ligués contre le sacrifice volontaire de soi.... » Et puis il ajoute :

« Cela est inexplicable, et pourtant « cela est. Et quand nous, amis passionnés de ce siècle, nés au plus profond « de ses entrailles, nous lui avons demandé la liberté d'aspirer à toutes les « charges et à tous les honneurs, il nous « l'a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d'influer sur ses destinées en traitant, tout jeunes encore, « les plus graves questions, il nous l'a « permis. Quand nous lui avons demandé « de quoi vivre avec toutes nos aises, il « l'a trouvé bon. Mais aujourd'hui que, « pénétrés des élémens divins qui remuent aussi ce siècle, nous lui demandons la liberté de suivre les inspirations « de notre foi, de ne plus prétendre à « rien, de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs « que nous, aujourd'hui, nous nous sentons arrêtés tout court, mis au ban « de je ne sais combien de lois, et l'Europe presque entière se réunirait pour « nous accabler, s'il le fallait.

« Cependant nous ne désespérons pas « de nous-mêmes, en face de tous ces « obstacles extérieurs. Nous nous confions à Dieu qui nous appelle, et à « notre pays (1). »

Nous n'insisterons pas en ce moment sur les avantages de tous genres, ou plutôt sur la nécessité du rétablissement des ordres religieux : il importe de bien caractériser d'abord l'œuvre qui doit servir de prélude à leur nouvelle organisation. Comme nous l'avons dit, le but du P. Lacordaire, celui qui ressort à chaque page de son livre, est à la fois chrétien et national. Il le poursuit avec la passion du bien, avec l'entraînement d'un devoir que rien ne saurait ébranler. Aussi croit-il faire acte de bon citoyen autant qu'acte de bon catholique, en rétablissant en France les *Frères Prêcheurs*. « Si mon « pays le souffre, il ne sera pas dix années peut-être avant d'avoir à s'en « louer. S'il ne le veut pas, nous irons « nous établir à ses frontières, sur quelque terre plus avancée vers le pôle de « l'avenir, et nous y attendrons patiemment le jour de Dieu et de la France. « L'important est qu'il y ait des *Frères* « *Prêcheurs* français, qu'un peu de ce « sang généreux coule sous le vieil habit « de saint Dominique. Quant au sol, il « aura son tour, car la France arrivera « tôt ou tard au rendez-vous prédestiné « où la Providence l'attend. Ce qu'a prédit M. de Maistre s'accomplira : La « France sera chrétienne, l'Angleterre « catholique, et l'Europe chantera la « messe à Sainte-Sophie. J'y crois, et je « ne suis pas pressé. »

J'y crois aussi, et quand on se place avec la foi sur les hauteurs du patriotisme, le temps ne fait jamais défaut ; on a droit de prendre patience, car on se place où l'on est sûr qu'aucun déluge en France n'atteindra jamais. De ces lieux inaccessibles aux passions mauvaises, on peut attendre que les grandes eaux se soient abaissées, entraînant pêle-mêle les débris des naufrages politiques, et découvrant peu à peu la terre fécondée, prête à reverdir et à porter de plus riches moissons. Quel que soit donc le traitement que l'esprit de parti réserve aux nouveaux Frères Prêcheurs et aux idées catholiques, qu'ils ont mission de faire passer dans la société nouvelle, ne nous plaignons jamais de la patrie. « Espérons « en elle jusqu'au dernier soupir ; comprenons même ses injustices ; respectons même ses erreurs, non comme « le courtisan qui adore son maître, mais « comme l'ami qui sait par quels nœuds « le mal s'enchaîne au bien dans le plus « profond du cœur de son ami. » Quel enseignement dans ces paroles !

Si tous les hommes religieux de 89 avaient eu une foi pareille dans le pays, le Catholicisme n'aurait jamais été à ses yeux solidaire des fautes déplorées si éloquemment par M. de Maistre et par les hommes honorables qui les commirent. Que le passé serve à chaque instant de leçon pour l'avenir ; surtout dans l'époque transitoire où nous vivons, restons libres d'engagemens et secouons tout patronage temporel. On ne se prépare pas à une pénible traversée en déployant ses pavillons de fantaisie, et tant que l'air

(1) *Mémoire sur le Rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs.*

est encore plein de bruits d'orage, on ne jette l'ancre que pour se faire un temps d'arrêt, sur un rivage d'écueils, mais on coupe tous ses câbles, on ferle ses voiles, et le cœur alerte et dispos, la main forte au gouvernail, on voit tour à tour se former et se dissiper l'ouragan.

Indifférens donc pour le conflit des formes politiques, travaillons à former un parti d'un ordre plus élevé, un parti purement catholique. C'est l'arche sainte qu'attendent les générations à venir, la Jérusalem nouvelle qui doit recevoir les pélerins du Christ, après une seconde captivité de Babylone. Nous avons traversé des siècles d'oppression intellectuelle et morale, où tout cœur aimant, toute âme croyante semblait condamnée à un affreux ilotisme dans les arts, dans les lettres, dans la politique. Le Catholicisme était esclave, foulé aux pieds, enchaîné à des institutions vermoulues, à des formes cadavéreuses. Mais la tempête a brisé ces chaînes, une pluie de sang a tout purifié. Aujourd'hui, dans le domaine des idées, la victoire est acquise au Catholicisme; les lumières historiques proclament l'excellence de son passé, et la science est venue confirmer sa foi. La théorie n'est plus mise en question; c'est le moment d'aborder franchement la pratique. Le progrès des idées religieuses ne doit plus se borner au monde intellectuel. Il faut désormais les rendre palpables et matérielles par une application sociale, et les faire passer dans les institutions libres de notre pays. C'est toute la sève du Catholicisme à faire germer au dehors. C'est aussi une croisade contre les préjugés funestes qui étouffent les principes constitutifs du royaume très-chrétien, désolent sa terre féconde, et voudraient la frapper à jamais de stérilité. Pour débarrasser le sol de ses broussailles et de toutes les plantes rabougries qui l'épuisent, ce ne sera pas trop de la corporation militante des nouveaux Frères Prêcheurs.

R. Thomassy.

HEURES DE POÉSIE;

PAR M. ÉDOUARD L. DE BLOSSAC (1).

La Providence a réservé à notre époque un immense travail, et si les bras ne sont pas assez forts pour reconstruire dans un jour l'ouvrage des siècles, au moins faut-il reconnaître que l'œil a commencé à juger de la grandeur du désastre et que de tous côtés l'humanité s'est mise à sa tâche. Notre Europe ressemble assez à une de ces cités qu'un tremblement de terre a renversées dans un jour d'orage: les habitans qui ont survécu à la catastrophe vont tristement reconnaître les ruines, et puis sans se laisser abattre par l'étendue du mal, sans penser que peut-être une génération ne pourra suffire au travail, s'occupent sans relâche de déblayer et de construire. Le genre humain aussi, après la terrible commotion qui a fait tant de ruines dans la société, a dû se mettre à l'œuvre, et il s'y est mis avec ardeur. Mais les institutions renaissent moins vite que les monumens de pierre; les vertus religieuses ne reviennent pas tout d'un coup au cœur d'une société. Dans le travail de réorganisation qui s'accomplit sous nos yeux, l'intelligence a été la plus prompte, et la littérature a la première jeté le manteau usé de la philosophie voltairienne. Nos pères avaient répudié l'héritage du passé; la chaîne des vieilles traditions, des hautes sciences, de la grande poésie, avait été rompue; ce n'est qu'après de longs tâtonnemens et des recherches infinies que nous pourrons en réunir les mille anneaux dispersés. Le protestantisme, cette grande maladie des siècles passés qui aurait tué l'humanité, si l'humanité avait dû mourir, n'a plus qu'aux

(1) Paris; Urtubie et Worms, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17. Prix 6 fr.

yeux de quelques esprits superficiels le mérite d'avoir donné à l'Europe moderne une prodigieuse activité : c'est prendre pour un accroissement de forces l'exaltation fébrile qui, en exagérant la puissance humaine, l'anéantit. Tous les efforts, toutes les erreurs mêmes de nos jours indiquent un besoin bien compris : celui de rebâtir là où nos pères ont abattu. Nous remontons donc à la source, tandis que le protestantisme, reste misérable d'une inondation, divise en mille filets son eau sans profondeur, afin de se perdre plus vite.

Et la part du poète, quelle est-elle dans ce travail de tout ce qui porte un cœur d'homme? Certes, elle n'est pas petite. A côté de ceux qui pensent, et qui cherchent la vie de leur âme à la sueur de leur front, sont les hommes qui vivent dans le corps, qui ensevelissent dans les soins terrestres les titres magnifiques de leur noble origine. Dans ces jours où la voix du prêtre ne peut encore être entendue partout, il faut que comme aux premiers jours du Christianisme, tout chrétien devienne un apôtre, toute voix un écho de la vérité. La parole est toute puissante aujourd'hui, et la poésie est la plus haute parole humaine, la plus forte et la plus insinuante, la plus amère et la plus douce. C'est le mélodieux retentissement de l'âme qui frémit au souffle divin; c'est la voix de Dieu sur les lèvres d'un homme; c'est un souvenir de la langue d'Eden et un pressentiment de la langue du ciel; c'est une rosée qui tombe sur la terre aride pour hâter la moisson. et non pas pour faire éclore çà et là quelques fleurs stériles. Oh! qui ne comprend tout ce que le poète a de devoirs aujourd'hui dans cette société qui apprend si péniblement à croire, et qui oublie, quand il faut agir, ses croyances d'un jour! L'homme, sans doute, a toujours été enclin à s'attacher à sa prison de boue; mais la soif de l'or fut-elle jamais plus ardente, la corruption plus raffinée, l'égoïsme plus effronté? Malgré les efforts généreux tentés aujourd'hui, il faut l'avouer, dans notre société, c'est le corps qui domine, qui écrase l'âme. Gardien compatissant de l'âme abattue, le poète doit verser des larmes de consolation et de force dans ses oreilles fatiguées et assourdies, l'éveiller, la soulever dans ses chastes mains, et lui montrant l'aurore qui rougit à l'horizon, il doit lui rappeler le jour, le combat, l'auréole.

Nous n'avons pas encore nommé le poète qui nous occupe; nous avons mieux fait, nous avons révélé ses idées en poésie et le caractère de son livre. M. de Blossac regarde l'inspiration comme une mission d'en haut, comme un sacerdoce qui a aussi ses durs labeurs, ses poignantes épreuves et souvent son martyre. Poète éminemment chrétien, il n'a pas vu dans ses rêves la petite lyre d'Anacréon, couronnée de roses, les cordes à demi tendues et frémissant encore de la note du plaisir : c'est la grande et rude harpe des prophètes qui lui est apparue dans ses *Heures de Poésie;* c'est la harpe de David, qui, après avoir préludé dans la solitude, osait retentir aux oreilles de Saül, et chassait le démon dont il était obsédé.

Ce n'est pas le premier soupir de la poésie religieuse que nous annonçons ici. Nous aimons à le reconnaître, toute la poésie aujourd'hui tend à devenir catholique dans l'acception rigoureuse du mot. Cependant, nous devons l'avouer aussi, les faux prophètes ont reparu comme au temps où l'inconstant Israël se laissait par eux conduire à l'idolâtrie au nom du Dieu de ses pères; comme ceux dont il est parlé au livre des Rois, ils se sont donnés pour les envoyés de Dieu, et lui ont attribué leurs songes et leurs visions; ils ont caché les insignes de Baal sous l'éphod des lévites; leur pensée mondaine et voluptueuse s'est pliée aux formes austères du langage biblique. La société, après le vide laissé dans son cœur par les croyances perdues, sentait le besoin de se rattacher à quelque chose, et cette disposition, bonne en elle-même, a livré notre siècle, avide de science et de foi, à tous les genres de séduction et d'égarement. L'illusion a heureusement été courte, et les moins clairvoyans doivent connaître aujourd'hui que *Dieu a mis l'esprit de mensonge dans la bouche de tous les prophètes qui sont ici.*

Cependant, si nous avons eu à gémir sur d'éclatantes apostasies, et si le cœur chrétien a été contristé en voyant des écrivains habiles à pressentir le revire

ment des idées pour en tirer gloire et profit, s'abattre sur le riche domaine de la foi comme sur un champ livré au pillage; nous avons aussi vu des efforts sincères pour rentrer dans les voies d'une poésie vraie, et nous n'en connaissons point d'autres qu'une poésie catholique et nationale. Parmi les voix qui s'élèvent aujourd'hui de tant de points divers, il en est que la religion avoue : à côté de l'ambitieuse cohue qui se dispute la faveur et le bruit du jour, Dieu tient en réserve, à moitié cachées dans le silence et l'étude, des âmes choisies, qui seront, nous l'espérons, fermement fidèles à leur mission. Amis et ennemis, tous concourent, il est vrai, à l'œuvre de régénération qui doit s'accomplir; Dieu entraîne dans les larges voies de sa providence les efforts aveugles ou hostiles, comme les efforts sincères et désintéressés, et s'il tire sa louange parfaite de la bouche de ses enfans, ce n'est pas une petite gloire pour son œuvre que le Balaam, accouru pour maudire l'Eglise dans son camp, ait salué avec des cris d'admiration et peut-être d'amour, cette armée du Seigneur si belle dans son repos et si forte dans son sommeil de lion.

C'est donc en chrétien que l'auteur des *Heures de Poésie* a compris l'usage de son talent, et il s'est livré aux conséquences de sa mission avec une foi de chrétien et non pas seulement d'artiste. On sent en le lisant qu'il est du petit nombre de ceux dont les croyances échauffent le cœur et épanouissent l'imagination; on voit qu'il n'a pas copié l'inspiration dans nos livres, nos monumens et nos cérémonies, mais que l'inspiration est venue le prendre au pied de l'autel, où il s'agenouille avec la foi simple et vivace de ses rudes aïeux bretons.

A chaque page de ce volume, où le talent du poète a su se plier à des formes si diverses, vous retrouvez la large empreinte de ce caractère breton. On sent qu'à un autre âge la main qui porte si légèrement la plume n'eût pas trouvé plus lourd le gantelet de fer. L'inflexible logique est partout plutôt ornée que dissimulée par les riches vêtemens de la poésie. Ici, ce n'est pas la forme qui emprisonne et étouffe l'idée, c'est l'idée qui élargit la forme, et, toute grande qu'elle la fait, semble trop petite encore. Ne demandez pas aux bons écrivains du jour pourquoi leur langue n'est pas la langue du dix-huitième siècle; autant vaudrait demander pourquoi les saisons n'ont pas toutes les mêmes fleurs et les mêmes fruits. Héritiers d'un passé qui a dû beaucoup apprendre à qui a voulu réfléchir, notre âge doit mêler à tout la philosophie qui s'apprend au milieu des larmes et du deuil. Le poète ne s'amuse plus comme un enfant à admirer l'écorce brillante des objets; le beau temps des descriptions est passé; il court au fond des choses : sous l'enveloppe transparente des moindres objets, il trouve la providence, et, mieux que du vieil Homère, on peut dire de lui :

Tout ce qu'il a touché se convertit en or.

Ce caractère de toute vraie poésie se présente particulièrement dans le livre de M. de Blossac. Lors même que le poète paraît obéir aux caprices de sa brillante imagination, et que, sur les ailes qu'il s'est données, il semble errer de chimère en chimère, n'ayez crainte : il saisira quelque vérité frappante et inattendue qui bientôt fera évanouir le rêve et mettra en présence de la triste réalité. Telles sont les pièces intitulées *les Feuilles, les Nuages, le Charme* et *Caprice* que nous transcrivons presque en entier.

I

Oiseaux légers, oh! que j'envie
Votre sort uniforme et doux!
Oh! que volontiers de ma vie,
A notre poussière ravie,
Je ferais l'échange avec vous!

Oui, malgré la balle cruelle,
Les chiens et l'appeau du chasseur;
Malgré la saison infidèle
Dont l'outrage alourdit votre aile,
Et les réseaux de l'oiseleur;

Vos innocentes destinées,
Votre libre vol dans les bois
Valent bien nos pâles années
Et les passions effrénées
Où l'homme trébuche aux abois.

Aussi, de nos routes honteuses
Abandonnant les durs granits,
Je donnerais nos lois boiteuses,
Avec nos coutumes menteuses,
Pour l'abri caché de vos nids.

II

J'irais d'une aile cadencée
M'ébattre aux mousses du vallon ;
Ou, d'une cime balancée,
Ainsi que la flèche lancée,
Je vous suivrais dans l'aquilon.

Avec vous du lac que soulève
La brise au doux frémissement,
Le soir je conduirais mon rêve ;
Sur les blancs sables de sa grève
Mon pied poserait mollement.

. . . .

Ou lorsqu'à la terre ternie
Avril rend ses riches couleurs,
Après une longue agonie
Quand la nature rajeunie
A vêtu sa robe de fleurs ;

Sous le ciel bleu, dans la vallée,
Sur les grèves, au front des tours,
Quand toute âme s'est réveillée,
J'irais sous la molle feuillée
Aussi suspendre mes amours.

Aux jours où mûrit l'abondance
Je m'assiérais au grand festin;
Car la main de la Providence
A la plus plus humble résidence
Garde une part de son butin.

Et puis, sous son ardente haleine,
Quand, flamboyant à l'horizon,
Le soleil dévore la plaine
Et sèche comme un brin de laine
La fleur et l'herbe du buisson ;

Quel plaisir sur la rive blanche
Que rafraîchit un clair ruisseau,
Aux rameaux du saule qui penche,
D'aller, becquetant chaque branche,
Se mirer au cristal de l'eau!

Ou d'y cueillir la rouge baie
Que l'églantier donne à foison,
Le millet, le plantain, l'ivraie,
Et d'y boire au courant que raie
Le nénuphar ou le cresson!

Et quand la bise sur la terre
Déroule un vêtement obscur;
Quand le pauvre oiseau doit se taire,
Quand l'ombre a perdu son mystère
Et les cieux leur manteau d'azur ;

. . . .

Avec vous d'une aile hardie,
Et rouvrant mon vol périlleux,
J'irais sur la terre agrandie
Chercher une brise attiédie,
Un soleil autre et d'autres cieux.

Ou bien, de la saison fatale
En paix affrontant la rigueur,
Non loin de ma forêt natale,
J'attendrais l'aube matinale
Aux vieux chaumes du laboureur.

III

Alors, avec indépendance,
Heurtant ou côtoyant l'écueil,
Oiseaux, l'humaine discordance,
De nos sorts l'inégale chance
Ne fatigueraient plus mon œil.

Ni l'espoir cupide ou servile
Qui germe aux terrestres limons,
Ni les froids échos de la ville,
Non plus que la trahison vile,
Ne me poursuivraient sur vos monts.

. . . .

Non! loin de nos vœux infidèles,
Loin du sol maudit des humains,
Oiseaux, je fuyais sur vos ailes
Nos deuils, nos larmes éternelles,
Et la fange de nos chemins!

Le poète a autour de lui le doux cercle de la famille et des amis ; l'horizon borné de ses bois et de ses prairies qui ne sont pas sans influence sur sa pensée, mais qui pourtant ne doivent point le distraire du but où il tend. Il chante pour tous, et pour qu'il agisse sur tous, il faut que les hautes questions qui intéressent la grande famille humaine revivent dans sa parole. Ainsi l'a compris M. de Blossac; et si quelquefois on croit le surprendre s'oubliant dans le cercle de ses impressions personnelles, on s'aperçoit bientôt que le cadre seul est resserré et que les lointains s'étendent à l'infini. C'est cette *seconde vue* qui prête un charme plein de mélancolie aux ravissans tableaux qui ont pour titre, *la Jeune Fille, la Veillée funèbre, Elle, A des Enfans dispersés dans un cimetière, la Chartreuse.*

Mais c'est surtout quand il aborde un de ces grands et beaux sujets où la poésie peut étendre ses larges ailes dans un ciel pur, sous les rayons de la foi, que son talent se révèle dans son éclat et surtout dans sa force. Avec quelle éloquence vive et douce il lutte contre le talent égaré d'une femme poète dans l'ode sublime qu'il intitule *les Pauvres*!

Avec quelle touchante circonspection il écarte de ce front qu'il admire et qu'il aime les coups réservés aux sophismes! Avec quelle précision dogmatique et quelle verve de poésie en même temps

il a su résoudre cette grande énigme de la pauvreté !

Lorsqu'il s'empare d'un sujet dramatique, son récit est ordinairement vif, saisissant ; il court à un dénouement plein de terreur. Tel est *Kermakou* et *la Rançon du supplicié ;* tel est l'*Anneau du mariage,* que nous regrettons de ne pouvoir citer; tel est *le Cloître,* dont nous ferons pourtant un reproche à l'auteur à cause du secours qu'il peut prêter, contre son gré assurément, aux ennemis des institutions monastiques. Dans la *Noce de Roderic,* la rapidité du récit le rend obscur et nuit à l'effet de ce petit drame qui devrait être saisissant.

Le neveu de Chateaubriand s'est montré digne du patronage de ce beau nom. La poésie s'était réfugiée dans la prose du Génie du Christianisme, quand le prosaïsme du siècle se fut réfugié dans les vers. M. de Blossac a porté dans sa poésie sa pure foi catholique, au moment où un christianisme vague envahit notre littérature. La poésie que nous voyons mourir avait le malheur d'être née païenne et grecque, et ne put jamais oublier cette double origine. On veut faire de l'autre une hérétique ; mais comme la société européenne, nous espérons qu'elle vivra. M. de Blossac n'a pas craint d'ouvrir devant la foule incrédule et railleuse le sanctuaire de ses nobles et généreuses convictions. Aussi les organes de toutes les opinions, en parlant de son œuvre, ont-ils applaudi à cette pensée religieuse qui en fait la base, et lui a servi d'inspiration. A. R.

POËTES CONTEMPORAINS.

GEORGES MAURICE DE GUÉRIN DU CAYLA.

Dans un numéro de la *revue des Deux-Mondes* de l'un de ces derniers mois, on a publié une notice sur M. Georges-*Maurice* de Guérin du Cayla et une appréciation du génie de ce jeune poète dont plusieurs des rédacteurs de l'*Université catholique* pleurent la perte, car ils étaient ses amis. Ils ont livré avec bonheur les précieux manuscrits de Guérin qu'ils possédaient en assez grand nombre, — prose et vers, — et ils ont écouté avec reconnaissance la promesse qu'on leur a faite *d'aviser aux moyens d'une publication* à laquelle ils tiennent comme à un devoir et à un titre de gloire. Il y a dans ces *OEuvres* de notre frère un caractère si décisif en sa faveur et si marqué au coin d'un génie propre, que nous trouvons une exacte vérité dans cette parole du célèbre biographe de notre *Maurice* : « Assurément un tel « écrivain eût fait progresser la langue. » — Cette parole qui, encore une fois, n'a rien d'excessif, est dite à propos du *Centaure,* une composition dans le goût antique qui nous semble, à nous, unique dans notre littérature, et qui, à elle seule, révèle dans l'âme de l'auteur une de ces puissances d'intention créatrice que l'on appelle *génie.* Ce poème ne veut pas seulement être lu ; il demande à être étudié, et c'est encore là un des caractères de ces œuvres qui ont en elles une force fécondante, et qui se présentent avec quelque chose d'insolite dans leur beauté. Ici l'insolite n'est point le bizarre : dans ce tableau de la vie primitive, selon la notion mythologique, tout y est d'une idéalité grandiose et pure.

Mais en rendant hommage au génie de notre poète, et en marquant la date de sa naissance et de sa mort, on a omis une circonstance que la famille et beaucoup des amis de *Maurice* jugent très essentielle ; c'est de dire qu'il est mort dans l'orthodoxie catholique la plus exacte et la plus consolante. Celui qui

trace ces lignes vient de recevoir de l'une des pieuses et douces personnes qui lui ont fermé les yeux, une mèche de cheveux coupée sur la tête morte de celui que nous pleurons, et attachée avec un morceau du ruban auquel était suspendu une petite croix qu'il portait à son cou. Dans ces objets qui ont servi d'accessoires à de saintes morts, il y a une vertu, une force de rappel que l'on ne peut nier, à moins de n'admettre de réalités que celles-là qui, ne se liant qu'imparfaitement à notre destinée immortelle, deviennent tôt ou tard, *dans le petit moment de leur être*, comme parle Bossuet, le partage de la rouille et des vers. Oh! qu'elles sont ignorantes et bornées, ces âmes, ou plutôt ces esprits (car pour être *une âme* il faut *croire et pressentir*)! Oh! qu'elles ont peu pénétré dans la science de la vie véritable, ces intelligences qui ne sentent point l'arome réparateur émanant des saintes reliques! Elles enlèvent ainsi à la religion des tombeaux son plus puissant motif et sa gloire.

Comme l'existence de notre poète n'est point pleine d'aventures, mais toute dans ses sentimens et dans ses affections qui étaient très distingués et très tendres, nous ne dirons que peu de chose de sa vie extérieure; et, afin de mieux user de l'espace si précieux qui nous est accordé dans cette revue, nous citerons quelques paroles de notre mort chéri. Si l'étendue nous était donnée, nous lui demanderions que, de la sorte, il se racontât lui-même. Selon nous, rien n'est plus touchant et plus digne d'études que ces sublimes et profondes *monadies*, où le poète se révèle à ses lecteurs. Nous aimons que les poètes parlent d'eux-mêmes, et nous savons qu'en agissant ainsi, ils satisfont beaucoup moins leur vanité, qu'un impérieux et instinctif besoin qui les porte à découvrir quelque beau secret que Dieu a déposé dans leur âme, comme la perle au sein des mers. Hélas! pour arriver à cette perle et pour la produire au soleil, il faut toujours un rare travail, et dans lequel le plongeur laisse beaucoup des forces de son corps, et, chose plus triste, souvent beaucoup des joies de son âme. De nos jours, elles ne sont pas rares, ces destinées en labeur; car il y a d'immenses élémens dans la société qui les saurait employer, si elle était plus harmonique, c'est-à-dire plus chrétienne. Le Catholicisme seul peut complétement expulser le paganisme, qui, dans tous les ordres, a pour dernier résultat l'esclavage.

Georges-Maurice de Guérin (ses amis et sa famille l'appelaient *Maurice*) naquit en 1810, au château du Cayla, près d'Alby, d'une famille ancienne et honorée. Il fit ses études au collége de Toulouse d'abord, et plus tard à celui de Stanislas. On le destinait à la carrière ecclésiastique vers laquelle, quoique très pieux, il ne se sentait point décidément porté. En sortant de Stanislas, il resta à Paris quelque temps, sans donner de but à son existence. Il vivait de çà, de là, comme il le disait, mais toutefois dans des limites dont sa jeune piété n'avait point trop à rougir.

En 1833 il vint en Bretagne, à la Chesnaie, où M. F. de Lamennais avait eu la pensée de fonder un établissement d'études religieuses pour servir le Catholicisme. Maurice, dont on ne devait point faire un *savant*, mais qui devait être poète, parce que Dieu l'avait fait ainsi, était bien là pour rêver aussi, quoiqu'il ne fût pas sans éveiller quelques mécontentemens et s'attirer quelques amères défenses de la part de ceux qui ne voyaient que peu dans les mystérieuses ombres de cette nature d'âme exquise; il rêvait, notre poète, en face des vieux étangs et des grands bois de chênes. Et pourquoi le lui reprocher? Sa rêverie n'était-elle pas une étude de ce monde vers lequel Dieu l'appelait? Ne pénétrait-il pas ainsi de plus en plus dans sa science, à lui, qui était la science des harmonies de l'âme, avec les énergies poétiques de la nature, du paysage où l'on entend toujours la voix de Dieu, quand on l'aborde avec un cœur simple et un humble esprit? Et *Maurice* était alors dans cette parfaite disposition. A la *Chesnaie*, il priait et rêvait beaucoup.

Avant la dispersion des hôtes de la *Chesnaie*, il vint passer quelques jours au bord de l'*Arguenon*, petit fleuve de Bretagne, dont les rives pittoresques et les grèves sauvages sont chargées de souvenirs historiques et poétiques; car on

y trouve les tours ruinées du vieux Guildo et le village où notre Chateaubriand passa une partie de sa jeunesse. Maurice trouvait grand bonheur à respirer, au soir, sur ces tertres druidiques et solitaires, cet air marin qu'avait respiré le chantre de *Velleda*, et à écouter ces vagues de la mer au murmure desquelles il avait prêté mélancoliquement l'oreille *avant d'avoir commencé ses courses sur la terre, et quand il n'avait encore d'aventures à raconter à personne.* — Ce fut là que Maurice vit pour la première fois la mer, et que son génie poétique acheva d'éclore. Dès lors, celui qui trace ces lignes et dont il était l'hôte, reconnut en lui un poète éminent et un écrivain d'une puissance et d'une originalité qui, un jour, devaient être incontestables. O mon Dieu! qu'ont-ils fait de cela, ces hommes, cette civilisation qui étouffent tant de ces trésors et de ces bienfaits dans leur germe?

De la Chesnaie, où il ne pouvait plus garder résidence, Maurice se rendit à Ploërmel, petite ville bretonne, assise au milieu des landes et des bois. Dans ce désert sans horizon, il fut saisi par une grande oppression d'ennui, car il se ressouvenait de la mer dont il cherchait les murmures aux lisières de nos vieilles forêts, errant, seul, avec son génie de poète, parmi les crépuscules d'automne. — De là, il voulait bien encore revenir au bord de la mer, charmer l'ermitage de l'ami dont il a si magnifiquement récompensé l'hospitalité; car c'est à cet ami, frappé d'une grande douleur, qu'il écrivait cette lettre qui, comme expression d'âme, est au-dessus de tout éloge, et qui, comme littérature, est un chef-d'œuvre.

« Je viens, mon cher H....., me jeter « dans vos bras et pleurer sur votre sein, « et fondre ma désolation dans la vôtre. « Vous entretenir de ma douleur, de « mes larmes, de mes souvenirs aujourd'hui si funèbres après avoir été si « rians, est le seul adoucissement que « je puisse trouver. Vous en êtes avide, « vous aussi, sans doute; car c'est là un « instinct profond du malheur. Et d'ailleurs que pouvons-nous faire de mieux « pour nos amis que de les combler de « ce qu'il y a au monde de plus pur et « de plus saint, des affections, des actes, « des paroles, des moindres débris lais- « sés en ce monde par la vertu? Mon « ami, vous avez une âme forte et égale « aux plus grands sacrifices; je ne crains « pas de la voir s'abattre et succomber; « mais le cœur de l'homme est ainsi fait, « que sa force s'alimente souvent et se « soutient par ce qui semblait devoir le « miner, par l'entretien de la douleur « qu'il supporte, les plus intimes rela- « tions avec la perte qu'il a essuyée et « les moindres marques de son malheur. « L'âme puise beaucoup dans sa propre « substance, dans la foi, dans la prière, « dans l'attente du jour qui nous fera « rejoindre nos affections parties avant « nous; mais elle a une autre nourriture « secrète et de prédilection: les souve- « nirs fidèles qui se rallient de toutes « parts à la même pensée, l'image pleu- « rée et adorée. Mon cher H...., en écri- « vant ceci, je vous fais part des instincts « de mon âme dans sa douleur; je vous « indique les asiles où elle se réfugie, « non comme asile de consolation, car « ni vous ni moi ne voulons être con- « solés, mais comme des abris contre les « abattemens mortels. Comment pour- « rais-je ne pas sourire à une espérance « divine, à quelque chose de sublime et « d'inaltérable, en contemplant sans « cesse au dedans de moi l'image de M..., « telle qu'elle était parmi nous dans la « simplicité de sa vie, la douceur de sa « parole et le charme de tout son être « qui s'étendait au loin autour d'elle? La « présence en moi de cette chère repré- « sentation est la vertu même sous les « traits de celle qui voulut bien m'ad- « mettre à son amitié. Qu'on est fort « contre la vie et porté puissamment au « bien, quand la vertu vous sourit par « une image si douce et si consacrée! « Mais le charme de notre vie est détruit; « il s'est transporté ailleurs, dans un im- « muable séjour. Oh! suivons-le donc; « qu'il attire de son côté toutes les aspi- « rations et tous les mouvemens de notre « âme. Tournons-nous vers le monde où « demeure M...., c'est notre patrie plus « que jamais. Mon doux ami, désormais « *notre Thébaïde* est dans le ciel.

« Comme je m'épanche avec vous, je « me suis épanché avec Paul. Oh! que « nous avions besoin l'un de l'autre!

« Nous avons passé plus de la moitié « d'une journée avant de pouvoir, pour « ainsi dire, nous reconnaître. Et puis « notre douleur a pris son cours en évo- « cations du passé, en redites plaintives, « en répétitions de doux noms.

« Que je voudrais serrer dans mes bras « François, Amédée, et vous surtout, « pour vous envelopper de toute notre « amitié et de tout notre deuil.

« Autant que vous le pourrez, donnez- « nous bientôt des nouvelles de votre « santé, de celle de votre famille et de « l'enfant chérie sur la tête de qui se « concentre tant d'affections.

« Adieu, mon H.... Je vous embrasse « dans la prière et dans les larmes.

« MAURICE. »

Paris, 29 janvier 1835.

Nous avons transcrit avec un scrupule religieux; car, dans cette beauté parfaite, tout porte coup, tout a sa raison tendre et profonde. — Dans cette *Thébaïde*, comme l'appelait notre petite famille poétique, il composa beaucoup de poésies qui vont être publiées. Nous en citerons une.

Vers écrits en face des ruines du château du Guildo (Bretagne).

I

Comme une vierge va dévidant son fuseau,
L'imagination déroule en mon cerveau
Son fil doré de poésie.

A sa tâche divine elle a pris tant de goût,
Qu'elle en perd le sommeil et va tournant partout
Son rouet d'ivoire où se plie

Tout rêve qui s'en vient en mon âme leger
Comme au creux du vieux mur un oiselet léger,
Qu'il vienne des champs ou de l'onde,

D'un souvenir d'enfance ou du premier amour,
Du berceau du matin, des monts où meurt le jour,
Ou de l'église où l'orgue gronde.

Elle veut aujourd'hui dans un chant tout nouveau
Célébrer deux voisins vivant au bord de l'eau,
Le castel pendant en ruine,

Et la douce maison qui lève un front pieux
Et regrette de voir s'écrouler le corps vieux
Du décrépit qui l'avoisine.

II

Comme un géant assis au rivage des mers,
Et lavant sans relâche avec les flots amers
Sa large et cruelle blessure,

Le château-fort dans l'eau plonge ses piéds noircis,
Et semble en son front noir bercer les noirs soucis
Aux accords du flot qui murmure.

Mais, ainsi que le vent emporte les cheveux
D'un vieillard sur son chef passant ses doigts noueux
Pour caresser leur touffe blanche,

Tandis que le castel charme son chagrin noir
En écoutant le flot, dans le flot, chaque soir,
La pierre cheoit d'un mur qui penche.

Il a tant vu de jours que j'ignore vraiment
Tout ce qui s'est passé dans le manoir croulant
En rudes et tendres histoires;

Mais sans doute sa vie est celle d'un héros,
Car on voit transpirer à travers ses vieux os
Comme un reflet de vieilles gloires.

A l'heure où le soleil décline à son coucher,
De longs et doux rayons mollement vont toucher
Les pans faussés de ses murailles;

Et le vieillard frappé de ce regard de feu,
Agite pour répondre à ces rayons d'adieux
Comme un bruit d'antiques batailles.

Quand la nuit est bien pure et que la lune au ciel
Répand des flots d'amour et des regards de miel
De ses paupières toutes pleines,

La lune dans le fort promène un doux rayon;
Et l'on entend chanter dans le creux du donjon
Comme les voix des châtelaines.

Sur la brèche souvent de ses larges remparts
Une bergère assise écarte ses regards
Sur la verte et riche étendue

Où paissent ses troupeaux, et, chantant aux brebis,
Semble la douce paix siégeant sur les débris
De la vieille guerre vaincue.

III

Et la jeune maison qui voit de l'autre bord
Le squelette puissant de ce vieux château-fort,
Recèle une douce famille.

Ses murs furent bâtis par de paisibles mains,
Et, perçant ses carreaux, les soirs et les matins,
Un blanc rayon toujours y brille.

C'est l'étoile de paix, de bénédiction,
Qui va toujours versant de son divin giron
Quelque bonheur aux maisons saintes;

Qui fait d'un simple toit comme un sacré parvis,
Où l'on bénit toujours, ainsi qu'en Paradis,
En des clartés jamais éteintes.

Aussi passez près d'elle, et votre oreille aura,
Comme dans la maison où Rachel enfanta,
Des chants d'enfans, des chants de mères.

Sur la fenêtre aussi de quelque appartement
Vous verrez s'envoler, les deux ailes au vent,
Les hymnes que chante le père.

C'est comme la maison de Marthe où l'on brisa
Un vase de parfums qu'une femme versa
Sur les pieds divins en sandale.

A toute heure du jour un parfum ravissant,
Qui baigne en tous ses plis la robe du passant,
En nuage doux s'en exhale.

C'est comme le séjour où l'homme hospitalier
Fait cuire le veau gras et trois pains au foyer
Pour trois anges n'ayant point d'aile :

Elle garde toujours à qui franchit le seuil
Près du feu de famille un abondant accueil,
Un soliveau pour l'hirondelle.

IV

Entre la maison jeune et le château croulant,
Deux fois le jour, la mer jette son flot chantant :
Les deux voisins, par dessus l'onde,

S'allongent des regards, et rêvant tous les deux,
Au bruit de l'Océan semblent se dire entr'eux :
Il rit pour moi ; pour vous il gronde.

Ces vers, où tant de poésie transpire, prennent beaucoup de caractère et un grand charme dans ces archaïsmes de langage que Maurice savait si bien employer, et qu'il recherchait avec un véritable amour d'artiste. Chose étrange ! c'est surtout par les archaïsmes et en se retrempant à leurs propres sources que se rajeunissent et que se ravivent les langues.

Dans le dernier mois de 1833, nous étions au bord de la Rance, petit fleuve de Bretagne, qui lie Saint-Malo, la ville des grèves, où a été le berceau et où sera le tombeau de Chateaubriand, et Dinan, la ville aux vallons romantiques, où Duguesclin combattit son plus beau duel. Le 31 décembre, après une promenade dans les bois où Maurice avait pris beaucoup de plaisir à fouler ces feuilles sèches, en modulant un air national de son pays, il écrivit sur ce même air une élégie dont voici quelques vers :

I

En l'âge d'enfance
J'aimais à m'asseoir
Pour voir
Dans le ciel immense
L'oiseau voyager
Léger.
Quand le ciel couronne
Les horizons bleus
De feux,
Plus d'un soir d'automne
Au bois m'a surpris
Assis,
Ecoutant les ailes
Qui rasaient les toits
Des bois,
Bruissant entre elles
Comme les flots clairs
Des mers.

II

Et ces mélodies
Pénétraient mon cœur
Rêveur,
Et mes rêveries
Faisaient plus qu'un roi
De moi.
Ma sœur Eugénie (1),
Au front pâle et doux,
Chez vous,
Bois pleins d'harmonie,
Aux soupirs du vent
Souvent
Mêlait sa romance
Qui faisait pleuvoir
Le soir
La douce abondance
Des pleurs qu'au désert
On perd.

Vers le mois de février 1834, Maurice quitta la *Thébaïde* bretonne pour Paris et pour cette rude vie d'action où il devait laisser tant de choses, ô mon Dieu, et à la fin sa vie. Nous ajouterons que dans les ébranlemens qu'il subit, il ne sortit jamais de ces habitudes nobles et élégantes qui étaient chez lui de tradition. Il mourut au château du Cayla, au sein de sa famille, en juillet 1839, huit mois après son mariage. Il n'a point laissé d'enfant. — Qu'il nous soit permis d'offrir à la douce femme qui le pleure, toute notre sympathique douleur. C'est là un de ces deuils dont on ne peut pas et dont on ne veut pas être consolé !

Le livre qui contiendra les voix plaintives, les parfaits aromes que l'âme de Maurice a laissés après elle, et qui sont des choses qui ne doivent pas mourir, car elles ont une beauté qui leur est propre ; ce doux et beau livre sera, pour ceux qui font étude du langage, un livre de choix et d'habitude, un fructueux *vade-mecum* des promenades rêveuses et solitaires. Il prendra place à côté de

(1) Que la personne dont il est ici question nous pardonne de trahir son nom, et de dire qu'elle aussi, elle a un délicieux talent de poète. Elle était pour Maurice ce qu'était pour le grand Word-Worth sa sœur Dorothée.

cet autre poète, autrement tué par les hommes, André Chenier. Quand donc ces hommes, après avoir tué Dieu, cesseront-ils de tuer ses prophètes et ses anges? Hippolyte MORVONNAIS.

Le Val de l'Arguenon, le 20 sept. 1840. (Bretagne.)

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

ŒUVRES DIVERSES DE CH.-ERN. JARKE, premier et deuxième volume; à la librairie littéraire et artistique de Munich; 1839.

Tous les amis des principes conservatifs ont depuis long-temps payé un juste tribut d'admiration au célèbre fondateur du journal hebdomadaire politique de Berlin, à M. Charles-Ernest Jarke, qui eut, lui aussi, la gloire de souffrir pour la sainte cause de la vérité les mesquines vexations du gouvernement prussien. Toutefois, l'auteur n'eut pas seulement à recueillir des louanges de la bouche de ceux qui partagent avec lui les mêmes convictions politiques et religieuses; mais les partisans eux-mêmes du libéralisme politique et religieux ne peuvent s'empêcher de reconnaître en lui un écrivain spirituel, non moins remarquable par la force de sa dialectique que par l'agrément de sa diction. Les hommes modérés de ce dernier parti vont même jusqu'à convenir que M. Jarke s'est acquis un mérite incontestable par la manière éminemment scientifique dont il a défendu les tendances anti-révolutionnaires de notre époque. Il est vrai que, tout en lui rendant justice sous un rapport, ils ne peuvent entièrement cacher leur chagrin d'avoir rencontré un pareil antagoniste dans les rangs de leurs adversaires, et qu'ils lui reprochent un manque de pénétration philosophique, et le regardent comme un ennemi de la liberté religieuse, politique et littéraire, et comme un fauteur du despotisme hiérarchique non moins que du despotisme civil.

Le recueil indiqué plus haut des divers écrits que M. Jarke a composés à différentes époques, et que, dans le cours des huit dernières années, il a fait paraître séparément, soit dans la *Gazette hebdomadaire politique de Berlin*, soit dans d'autres feuilles périodiques; ce recueil, disons-nous, offre l'occasion la plus péremptoire de faire une sérieuse enquête sur la vérité ou sur la fausseté des accusations portées contre notre publiciste. Si déjà antérieurement on a pu soupçonner que les articles publiés par M. Jarke sur la politique sociale n'étaient pas de simples rapsodies, sans connexion intérieure, mais bien les anneaux d'un système politique à racines profondes, à principes solides, et se présentant dès le premier abord à la vue intellectuelle de l'auteur avec une lucidité parfaite, cette appréhension est devenue certitude et évidence parfaite depuis l'apparition du recueil que nous annonçons. Toutefois, que l'on ne s'imagine pas que M. Jarke, en défendant les principes conservateurs de la société, se soit déclaré le champion d'un absolutisme quelconque. Dans le premier volume, déjà le lecteur reconnaît clairement qu'il est tout aussi opposé à l'absolutisme, tel que certains hommes de parti le conçoivent, qu'il l'est aux différentes nuances du prétendu libéralisme. Loin de favoriser le premier, il démontre de la manière la plus irrécusable qu'il existe entre l'un et l'autre de ces extrêmes la connexion la plus entière et la plus intime.

La passion qui, trop souvent de nos jours, dicte les jugemens que le monde porte sur les écrivains qui se sont imposé la noble tâche de soutenir la cause de la vérité catholique, nous oblige de donner un aperçu sommaire du système développé par M. Jarke. Cet aperçu, en permettant de mieux apprécier la marche de la pensée de l'auteur, servira aussi à dissiper les préjugés défavorables que les ennemis de l'Eglise et de l'ordre social se sont plu à jeter dans certains esprits contre le célèbre écrivain politique que nous citons.

Quant à l'absolutisme politique que l'on reproche à notre écrivain, nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant pour prouver combien cette inculpation est injuste et présomptueuse. « Il « y a absolutisme, suivant nous, dit M. Jarke, « quand, dans la société civile, un principe ou une « puissance quelconque est mis au-dessus des droits « équitables et légitimement acquis, que cette puis« sance porte d'ailleurs nom de philosophie politi« que absolue, d'esprit du temps, de volonté ou de « gloire nationale. — La volonté du peuple ne con« fère pas ces droits, et elle ne peut les anéantir; « ceci s'applique aux prérogatives du monarque sur « le trône non moins qu'à celles du mendiant cou« ché sur la paille. — Chacun de ces droits en par« ticulier, et tous les autres qui y sont annexés et « compris, sont des droits divins, parce que Dieu « veut et ordonne de regarder comme chose invio« lable et sacrée la propriété et les droits de nos « semblables. — Il n'y a donc point de liberté pos« sible si l'on ne se renferme strictement dans la « sphère du droit : de même que l'on ne saurait « concevoir l'existence de la liberté indépendam« ment du droit, de même aussi nous avons l'in« time conviction qu'il n'y a point de droit réel,

A toute heure du jour un parfum ravissant,
Qui baigne en tous ses plis la robe du passant,
En nuage doux s'en exhale.

C'est comme le séjour où l'homme hospitalier
Fait cuire le veau gras et trois pains au foyer
Pour trois anges n'ayant point d'aile :

Elle garde toujours à qui franchit le seuil
Près du feu de famille un abondant accueil,
Un soliveau pour l'hirondelle.

IV

Entre la maison jeune et le château croulant,
Deux fois le jour, la mer jette son flot chantant :
Les deux voisins, par dessus l'onde,

S'allongent des regards, et rêvant tous les deux,
Au bruit de l'Océan semblent se dire entr'eux :
Il rit pour moi ; pour vous il gronde.

Ces vers, où tant de poésie transpire, prennent beaucoup de caractère et un grand charme dans ces archaïsmes de langage que Maurice savait si bien employer, et qu'il recherchait avec un véritable amour d'artiste. Chose étrange! c'est surtout par les archaïsmes et en se retrempant à leurs propres sources que se rajeunissent et que se ravivent les langues.

Dans le dernier mois de 1833, nous étions au bord de la Rance, petit fleuve de Bretagne, qui lie Saint-Malo, la ville des grèves, où a été le berceau et où sera le tombeau de Chateaubriand, et Dinan, la ville aux vallons romantiques, où Duguesclin combattit son plus beau duel. Le 31 décembre, après une promenade dans les bois où Maurice avait pris beaucoup de plaisir à fouler ces feuilles sèches, en modulant un air national de son pays, il écrivit sur ce même air une élégie dont voici quelques vers :

I

En l'âge d'enfance
J'aimais à m'asseoir
Pour voir
Dans le ciel immense
L'oiseau voyager
Léger.
Quand le ciel couronne
Les horizons bleus
De feux,
Plus d'un soir d'automne
Au bois m'a surpris
Assis,
Ecoutant les ailes
Qui rasaient les toits
Des bois,
Bruissant entre elles
Comme les flots clairs
Des mers.

II

Et ces mélodies
Pénétraient mon cœur
Rêveur,
Et mes rêveries
Faisaient plus qu'un roi
De moi.
Ma sœur Eugénie (1),
Au front pâle et doux,
Chez vous,
Bois pleins d'harmonie,
Aux soupirs du vent
Souvent
Mêlait sa romance
Qui faisait pleuvoir
Le soir
La douce abondance
Des pleurs qu'au désert
On perd.

Vers le mois de février 1834, Maurice quitta la *Thébaïde* bretonne pour Paris et pour cette rude vie d'action où *il devait* laisser tant de choses, ô mon Dieu, et à la fin sa vie. Nous ajouterons que dans les ébranlemens qu'il subit, il ne sortit jamais de ces habitudes nobles et élégantes qui étaient chez lui de tradition. Il mourut au château du Cayla, au sein de sa famille, en juillet 1839, huit mois après son mariage. Il n'a point laissé d'enfant. — Qu'il nous soit permis d'offrir à la douce femme qui le pleure, toute notre sympathique douleur. C'est là un de ces deuils dont on ne peut pas et dont on ne veut pas être consolé!

Le livre qui contiendra les voix plaintives, les parfaits aromes que l'âme de Maurice a laissés après elle, et qui sont des choses qui ne doivent pas mourir, car elles ont une beauté qui leur est propre ; ce doux et beau livre sera, pour ceux qui font étude du langage, un livre de choix et d'habitude, un fructueux *vade-mecum* des promenades rêveuses et solitaires. Il prendra place à côté de

(1) Que la personne dont il est ici question nous pardonne de trahir son nom, et de dire qu'elle aussi, elle a un délicieux talent de poète. Elle était pour Maurice ce qu'était pour le grand Word-Worth sa sœur Dorothée.

cet autre poète, autrement tué par les hommes, André Chenier. Quand donc ces hommes, après avoir tué Dieu, cesseront-ils de tuer ses prophètes et ses anges? Hippolyte Morvonnais.

Le Val de l'Arguenon, le 20 sept. 1840. (Bretagne.)

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

ŒUVRES DIVERSES DE CH.-ERN. JARKE, premier et deuxième volume; à la librairie littéraire et artistique de Munich; 1839.

Tous les amis des principes conservatifs ont depuis long-temps payé un juste tribut d'admiration au célèbre fondateur du journal hebdomadaire politique de Berlin, à M. Charles-Ernest Jarke, qui eut, lui aussi, la gloire de souffrir pour la sainte cause de la vérité les mesquines vexations du gouvernement prussien. Toutefois, l'auteur n'eut pas seulement à recueillir des louanges de la bouche de ceux qui partagent avec lui les mêmes convictions politiques et religieuses; mais les partisans eux-mêmes du libéralisme politique et religieux ne peuvent s'empêcher de reconnaître en lui un écrivain spirituel, non moins remarquable par la force de sa dialectique que par l'agrément de sa diction. Les hommes modérés de ce dernier parti vont même jusqu'à convenir que M. Jarke s'est acquis un mérite incontestable par la manière éminemment scientifique dont il a défendu les tendances anti-révolutionnaires de notre époque. Il est vrai que, tout en lui rendant justice sous un rapport, ils ne peuvent entièrement cacher leur chagrin d'avoir rencontré un pareil antagoniste dans les rangs de leurs adversaires, et qu'ils lui reprochent un manque de pénétration philosophique, et le regardent comme un ennemi de la liberté religieuse, politique et littéraire, et comme un fauteur du despotisme hiérarchique non moins que du despotisme civil.

Le recueil indiqué plus haut des divers écrits que M. Jarke a composés à différentes époques, et que, dans le cours des huit dernières années, il a fait paraître séparément, soit dans la *Gazette hebdomadaire politique de Berlin*, soit dans d'autres feuilles périodiques; ce recueil, disons-nous, offre l'occasion la plus péremptoire de faire une sérieuse enquête sur la vérité ou sur la fausseté des accusations portées contre notre publiciste. Si déjà antérieurement on a pu soupçonner que les articles publiés par M. Jarke sur la politique sociale n'étaient pas de simples rapsodies, sans connexion intérieure, mais bien les anneaux d'un système politique à racines profondes, à principes solides, et se présentant dès le premier abord à la vue intellectuelle de l'auteur avec une lucidité parfaite, cette appréhension est devenue certitude et évidence parfaite depuis l'apparition du recueil que nous annonçons. Toutefois, que l'on ne s'imagine pas que M. Jarke, en défendant les principes conservateurs de la société, se soit déclaré le champion d'un absolutisme quelconque. Dans le premier volume, déjà le lecteur reconnaît clairement qu'il est tout aussi opposé à l'absolutisme, tel que certains hommes de parti le conçoivent, qu'il l'est aux différentes nuances du prétendu libéralisme. Loin de favoriser le premier, il démontre de la manière la plus irrécusable qu'il existe entre l'un et l'autre de ces extrêmes la connexion la plus entière et la plus intime.

La passion qui, trop souvent de nos jours, dicte les jugemens que le monde porte sur les écrivains qui se sont imposé la noble tâche de soutenir la cause de la vérité catholique, nous oblige de donner un aperçu sommaire du système développé par M. Jarke. Cet aperçu, en permettant de mieux apprécier la marche de la pensée de l'auteur, servira aussi à dissiper les préjugés défavorables que les ennemis de l'Eglise et de l'ordre social se sont plu à jeter dans certains esprits contre le célèbre écrivain politique que nous citons.

Quant à l'absolutisme politique que l'on reproche à notre écrivain, nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant pour prouver combien cette inculpation est injuste et présomptueuse. « Il « y a absolutisme, suivant nous, dit M. Jarke, « quand, dans la société civile, un principe ou une « puissance quelconque est mis au-dessus des droits « équitables et légitimement acquis, que cette puis- « sance porte d'ailleurs nom de philosophie politi- « que absolue, d'esprit du temps, de volonté ou de « gloire nationale. — La volonté du peuple ne con- « fère pas ces droits, et elle ne peut les anéantir; « ceci s'applique aux prérogatives du monarque sur « le trône non moins qu'à celles du mendiant cou- « ché sur la paille. — Chacun de ces droits en par- « ticulier, et tous les autres qui y sont annexés et « compris, sont des droits divins, parce que Dieu « veut et ordonne de regarder comme chose invio- « lable et sacrée la propriété et les droits de nos « semblables. — Il n'y a donc point de liberté pos- « sible si l'on ne se renferme strictement dans la « sphère du droit : de même que l'on ne saurait « concevoir l'existence de la liberté indépen- « ment du droit, de même aussi nous av « time conviction qu'il n'y a point de

A toute heure du jour un parfum ravissant,
Qui baigne en tous ses plis la robe du passant,
En nuage doux s'en exhale.

C'est comme le séjour où l'homme hospitalier
Fait cuire le veau gras et trois pains au foyer
Pour trois anges n'ayant point d'aile :

Elle garde toujours à qui franchit le seuil
Près du feu de famille un abondant accueil,
Un soliveau pour l'hirondelle.

IV

Entre la maison jeune et le château croulant,
Deux fois le jour, la mer jette son flot chantant :
Les deux voisins, par dessus l'onde,

S'allongent des regards, et rêvant tous les deux,
Au bruit de l'Océan semblent se dire entr'eux :
Il rit pour moi ; pour vous il gronde.

Ces vers, où tant de poésie transpire, prennent beaucoup de caractère et un grand charme dans ces archaïsmes de langage que Maurice savait si bien employer, et qu'il recherchait avec un véritable amour d'artiste. Chose étrange! c'est surtout par les archaïsmes et en se retrempant à leurs propres sources que se rajeunissent et que se ravivent les langues.

Dans le dernier mois de 1833, nous étions au bord de la Rance, petit fleuve de Bretagne, qui lie Saint-Malo, la ville des grèves, où a été le berceau et où sera le tombeau de Chateaubriand, et Dinan, la ville aux vallons romantiques, où Duguesclin combattit son plus beau duel. Le 31 décembre, après une promenade dans les bois où Maurice avait pris beaucoup de plaisir à fouler ces feuilles sèches, en modulant un air national de son pays, il écrivit sur ce même air une élégie dont voici quelques vers :

I

En l'âge d'enfance
J'aimais à m'asseoir
Pour voir
Dans le ciel immense
L'oiseau voyager
Léger.
Quand le ciel couronne
Les horizons bleus
De feux,
Plus d'un soir d'automne
Au bois m'a surpris
Assis,
Ecoutant les ailes
Qui rasaient les toits
Des bois,
Bruissant entre elles
Comme les flots clairs
Des mers.

II

Et ces mélodies
Pénétraient mon cœur
Rêveur,
Et mes rêveries
Faisaient plus qu'un roi
De moi.
Ma sœur Eugénie (1),
Au front pâle et doux,
Chez vous,
Bois pleins d'harmonie,
Aux soupirs du vent
Souvent
Mêlait sa romance
Qui faisait pleuvoir
Le soir
La douce abondance
Des pleurs qu'au désert
On perd.

Vers le mois de février 1834, Maurice quitta la *Thébaïde* bretonne pour Paris et pour cette rude vie d'action où *il devait laisser tant de choses*, ô mon Dieu, et à la fin sa vie. Nous ajouterons que dans les ébranlemens qu'il subit, il ne sortit jamais de ces habitudes nobles et élégantes qui étaient chez lui de tradition. Il mourut au château du Cayla, au sein de sa famille, en juillet 1839, huit mois après son mariage. Il n'a point laissé d'enfant. — Qu'il nous soit permis d'offrir à la douce femme qui le pleure, toute notre sympathique douleur. C'est là un de ces deuils dont on ne peut pas et dont on ne veut pas être consolé!

Le livre qui contiendra les voix plaintives, les parfaits aromes que l'âme de Maurice a laissés après elle, et qui sont des choses qui ne doivent pas mourir, car elles ont une beauté qui leur est propre ; ce doux et beau livre sera, pour ceux qui font étude du langage, un livre de choix et d'habitude, un fructueux *vade-mecum* des promenades rêveuses et solitaires. Il prendra place à côté de

(1) Que la personne dont il est ici question nous pardonne de trahir son nom, et de dire qu'elle aussi, elle a un délicieux talent de poète. Elle était pour Maurice ce qu'était pour le grand Word-Worth sa sœur Dorothée.

cet autre poète, autrement tué par les hommes, André Chenier. Quand donc ces hommes, après avoir tué Dieu, cesseront-ils de tuer ses prophètes et ses anges? Hippolyte MORVONNAIS.

Le Val de l'Arguenon, le 20 sept. 1840. (Bretagne.)

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

ŒUVRES DIVERSES DE CH.-ERN. JARKE, premier et deuxième volume; à la librairie littéraire et artistique de Munich; 1839.

Tous les amis des principes conservatifs ont depuis long-temps payé un juste tribut d'admiration au célèbre fondateur du journal hebdomadaire politique de Berlin, à M. Charles-Ernest Jarke, qui eut, lui aussi, la gloire de souffrir pour la sainte cause de la vérité les mesquines vexations du gouvernement prussien. Toutefois, l'auteur n'eut pas seulement à recueillir des louanges de la bouche de ceux qui partagent avec lui les mêmes convictions politiques et religieuses; mais les partisans eux-mêmes du libéralisme politique et religieux ne peuvent s'empêcher de reconnaître en lui un écrivain spirituel, non moins remarquable par la force de sa dialectique que par l'agrément de sa diction. Les hommes modérés de ce dernier parti vont même jusqu'à convenir que M. Jarke s'est acquis un mérite incontestable par la manière éminemment scientifique dont il a défendu les tendances anti-révolutionnaires de notre époque. Il est vrai que, tout en lui rendant justice sous un rapport, ils ne peuvent entièrement cacher leur chagrin d'avoir rencontré un pareil antagoniste dans les rangs de leurs adversaires, et qu'ils lui reprochent un manque de pénétration philosophique, et le regardent comme un ennemi de la liberté religieuse, politique et littéraire, et comme un fauteur du despotisme hiérarchique non moins que du despotisme civil.

Le recueil indiqué plus haut des divers écrits que M. Jarke a composés à différentes époques, et que, dans le cours des huit dernières années, il a fait paraître séparément, soit dans la *Gazette hebdomadaire politique de Berlin*, soit dans d'autres feuilles périodiques; ce recueil, disons-nous, offre l'occasion la plus péremptoire de faire une sérieuse enquête sur la vérité ou sur la fausseté des accusations portées contre notre publiciste. Si déjà antérieurement on a pu soupçonner que les articles publiés par M. Jarke sur la politique sociale n'étaient pas de simples rapsodies, sans connexion intérieure, mais bien les anneaux d'un système politique à racines profondes, à principes solides, et se présentant dès le premier abord à la vue intellectuelle de l'auteur avec une lucidité parfaite, cette appréhension est devenue certitude et évidence parfaite depuis l'apparition du recueil que nous annonçons. Toutefois, que l'on ne s'imagine pas que M. Jarke, en défendant les principes conservateurs de la société, se soit déclaré le champion d'un absolutisme quelconque. Dans le premier volume, déjà le lecteur reconnaît clairement qu'il est tout aussi opposé à l'absolutisme, tel que certains hommes de parti le conçoivent, qu'il l'est aux différentes nuances du prétendu libéralisme. Loin de favoriser le premier, il démontre de la manière la plus irrécusable qu'il existe entre l'un et l'autre de ces extrêmes la connexion la plus entière et la plus intime.

La passion qui, trop souvent de nos jours, dicte les jugemens que le monde porte sur les écrivains qui se sont imposé la noble tâche de soutenir la cause de la vérité catholique, nous oblige de donner un aperçu sommaire du système développé par M. Jarke. Cet aperçu, en permettant de mieux apprécier la marche de la pensée de l'auteur, servira aussi à dissiper les préjugés défavorables que les ennemis de l'Eglise et de l'ordre social se sont plu à jeter dans certains esprits contre le célèbre écrivain politique que nous citons.

Quant à l'absolutisme politique que l'on reproche à notre écrivain, nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage suivant pour prouver combien cette inculpation est injuste et présomptueuse. « Il « y a absolutisme, suivant nous, dit M. Jarke, « quand, dans la société civile, un principe ou une « puissance quelconque est mis au-dessus des droits « équitables et légitimement acquis, que cette puis« sance porte d'ailleurs nom de philosophie politi« que absolue, d'esprit du temps, de volonté ou de « gloire nationale. — La volonté du peuple ne con« fère pas ces droits, et elle ne peut les anéantir; « ceci s'applique aux prérogatives du monarque sur « le trône non moins qu'à celles du mendiant cou« ché sur la paille. — Chacun de ces droits en par« ticulier, et tous les autres qui y sont annexés et « compris, sont des droits divins, parce que Dieu « veut et ordonne de regarder comme chose invio« lable et sacrée la propriété et les droits de nos « semblables. — Il n'y a donc point de liberté pos« sible si l'on ne se renferme strictement dans la « sphère du droit : de même que l'on ne saurait « concevoir l'existence de la liberté indépendam« ment du droit, de même aussi nous avons l'in« time conviction qu'il n'y a point de droit réel,

bien gardés de nous jeter dans l'erreur opposée, en supposant que l'on dût prendre la morale du Christianisme pour base unique de l'ordre social; nous avons fait entendre, au contraire, qu'il en est de l'harmonie sociale comme de l'harmonie musicale. Les divers instrumens qui servent à produire celle-ci doivent sans contredit être bien accordés; mais il faut de plus que ceux qui en jouent soient musiciens.

Du reste, nous croyons avoir rendu à Fourier toute la justice qui lui est due en déclarant que, nonobstant les fréquens écarts de son imagination exubérante, il a répandu une lumière aussi éclatante que soudaine sur l'art d'accroître le bien-être matériel des hommes en les associant. Cependant *la Phalange*, journal de l'école phalanstérienne, plus blessée de la dissidence radicale qui nous éloigne d'elle que sensible à l'hommage sincère que nous nous sommes empressé de rendre à quelques principes vrais et salutaires, propagés par son maître, a inséré, dans son numéro du 27 septembre dernier, un article critique sur notre *Cours d'économie sociale*, auquel elle donne des éloges que nous serions très flatté de mériter, et sur lequel elle déverse un blâme que bien certainement nous ne méritons pas. A en croire *la Phalange*, nous aurions calomnié la doctrine de Fourier; nous dirons tout-à-l'heure à quelle occasion elle nous fait cette injure. Or une pareille accusation est trop grave pour que nous la laissions sans réponse; si la nôtre s'est fait long-temps attendre, le retard doit en être attribué uniquement à l'ordre de nos matières, vu qu'il entrait dans notre plan d'analyser d'abord les institutions fausses et subversives actuellement en vigueur, et ultérieurement celles non moins subversives ni moins fausses encore à l'état de théories. Voici le moment venu de nous expliquer à l'égard des conceptions sociales de Fourier; qu'on soit bien persuadé que nous apporterons dans ce jugement, sinon une grande perspicacité, du moins l'impartialité dont notre position nous fait un devoir.

Préalablement à toute observation, nous trouvons assez étrange que l'article auquel nous répondons soit intitulé : *Acceptation de la Théorie sociétaire par l'Université catholique*. L'acceptation de quelques propositions vraies, à côté d'une foule d'autres reconnues fausses, suffisait-elle pour autoriser un pareil titre? Il eût fallu, pour se montrer exact, intituler ainsi l'article en question : *Adhésion de l'Université catholique à l'analyse faite par Fourier des périodes subversives de la société, et acceptation de plusieurs de ses principes d'organisation sociale*. Du reste, il eût été convenable d'avertir en même temps que nous protestions formellement contre toute proposition contraire à la doctrine chrétienne, telle qu'elle est enseignée par l'Église catholique, apostolique romaine. Qu'avons-nous dit, en effet, en parlant des précieux rudimens d'organisation industrielle dont Fourier est l'inventeur? Il y a là des perles précieuses enfouies dans un vil fumier: or l'économie sociale chrétienne consent volontiers à se parer des perles que la Théorie sociétaire est dans le cas de lui apporter; mais il est bien entendu que ce sera en se réservant le droit de les laver des immondices qui les souillent.

Lorsqu'il s'agit d'une grande découverte désormais acquise à la science, que signifie l'accusation de plagiat qu'on a semblé articuler contre nous? Le géomètre de notre époque est-il donc tenu d'innover sur le carré de l'hypothénuse, sous peine de s'entendre reprocher qu'il a reproduit l'idée de l'inventeur? Ou bien l'école phalanstérienne prétend-elle s'attribuer le monopole de ce que Fourier a pu dire de vrai en matière d'économie sociale? Faisons entendre une fois pour toutes à ceux qui l'ignorent que le Christianisme appelle naturellement à lui et s'assimile volontiers toutes les vérités, sans en excepter celles qui surgissent en dehors de son sein, et ce, par la raison péremptoire qu'il est lui-même la plus haute et la plus compréhensive de toutes les vérités. C'est du moins toujours ainsi que la science chrétienne a procédé; mais il ne s'ensuit pas de là que nous devions nous inféoder à l'homme de génie, au point de nous rendre solidaires de ses erreurs et de ses folies.

S'il existait une justice de paix littéraire, institution que nous appelons de tous nos vœux, comme font, à les en croire, les écrivains de *la Phalange*, ceux-ci seraient au moins mis à l'amende pour nous avoir fait dire que Fourier est le *génie parmi les génies, et le véritable fondateur de l'économie sociale.* Nous avons dit et nous déclarons derechef que l'économie sociale est une science encore à l'état rudimentaire; car c'est bien contre notre gré que nos amis ont honoré ce faible aperçu synthétique du titre de *Cours;* c'est celui d'*Essai* que nous lui avions destiné et qui lui convenait. En effet, sans partager l'opinion du matérialiste Helvétius, qui attribuait toute l'intelligence de l'homme à la conformation de sa main, nous affirmons avec conviction qu'une science quelconque ne peut jamais revêtir le caractère de la certitude par la seule puissance de l'imagination. Nous avons prouvé, en nous appuyant sur le témoignage de la Genèse, que cette précieuse faculté de l'esprit humain ne jette qu'une lumière douteuse, et qui ne s'étend qu'à une médiocre distance, jusqu'à ce que l'épreuve expérimentale confirme ou modifie son premier jet; enfin, à la suite de l'expérience, doit venir le travail de l'analyse; alors seulement se trouve constituée la certitude scientifique. Il est vrai pourtant que nous avons dit: « Honneur à Charles Fourier qui a fondé « l'économie sociale! » mais c'a été pour ajouter aussitôt: « Honneur aux alchi« mistes qui ont fondé la chimie! » Or cette exclamation additionnelle est assez significative pour que sa suppression nous fasse dire presque le contraire de ce que nous disions réellement.

Personne plus que nous assurément n'est convaincu que Fourier fut un homme de génie; mais il a semé trop d'erreurs sur sa route pour que nous ayons jamais eu la pensée de le proclamer *le génie parmi les génies.* Nous avons déclaré, ce qui diffère essentiellement de la version qu'on nous prête, qu'« *eût-il été le génie parmi les génies,* « comme il fut toujours privé du secours « de l'expérience et conséquemment de « celui de l'analyse, ses conceptions ne « sauraient avoir la valeur qu'on leur « prête avec une emphase qui, du reste, « ne prouve rien du tout. L'inventeur « de la poudre, s'il eût passé vingt an« nées de sa vie à déduire par la voie ex« clusivement spéculative, toutes les ap« plications possibles de sa découverte, « aurait bien pu arriver, disions-nous, à « inventer une fusée volante, destinée à « faire le service de la poste entre Paris et « Saint-Pétersbourg, mais non à donner « la description exacte du pistolet de po« che. » La conclusion de ceci est facile à tirer: l'harmonie sociale régnera sans doute un jour, nous le répétons; mais elle ne ressemblera en rien à ce que Fourier a rêvé.

« Fourier, avons-nous dit encore, a « apporté au magasin des subsistances « philosophiques (1) une forte charge de « grain qui se compose, par malheur, « d'autant d'ivraie que de froment. » *La Phalange* nous somme, à cette occasion, de faire notre criblage; elle s'indigne que nous apercevions une partie honteuse dans les ouvrages de son maître. « Quelle est cette partie honteuse? *s'é« crie-t-elle* avec indignation. Est-ce l'a« nalogie universelle? mais vous avez « reconnu vous-mêmes qu'elle est une « science d'un indicible intérêt. Est-ce « sa cosmogonie? nous concevons fort « bien qu'elle ne puisse pas entrer dans « certains cerveaux étroits. *Est-ce sa mo« rale? Trouvez-en donc une meilleure,* « etc. » Pour quiconque nous a suivis avec attention, nos réponses à ces trois questions sont connues d'avance. Oui, nous le répétons, c'est surtout dans la découverte de l'*analogie universelle* que Fourier s'est montré homme de génie, et nous allons convaincre nos adversaires que, nous aussi, nous aimons à nous exercer dans cette science que nous sommes loin toutefois de regarder comme certaine. Sa *cosmogonie*, puisqu'on veut absolument qu'elle fasse partie de sa théorie sociétaire, n'est pas précisément la partie honteuse de son système; elle en est seulement la partie ridicule et ex-

(1) Cette épithète a paru plaisante à Messieurs de la *Phalange*; nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir lui substituer celle de *religieuse;* mais il ne suffit pas de dépendre l'enseigne pour changer le fond de la boutique.

travagante. Quant à *sa morale*, notre embarras ne serait pas d'en trouver une meilleure, mais au contraire d'en imaginer une plus dégradante pour l'humanité; et, pour prouver ce que nous avançons, il nous suffira de l'extraire du fatras informe et abstrus où elle est enfouie, et de la montrer dans sa hideuse nudité. Mais exposons avec ordre les motifs de nos trois réponses.

Un des tableaux analogiques les plus intéressans que Fourier ait tracés, est celui où il compare les trois modes d'existence de l'homme aux trois formes que revêt l'insecte, pendant sa vie de chenille, de chrysalide et de papillon. L'on nous excusera de revêtir la pensée de l'auteur des formes qui nous sont propres. De tous les états par lesquels passe l'âme humaine, le plus infime est sans contredit le sommeil; c'est celui que Fourier appelle état *infra-mondain;* le second est la vie terrestre (*état supra-mondain*); enfin le troisième est la vie véritable, où l'âme est libérée des liens de la chair par ce que nous appelons improprement la mort (*état ultra-mondain*). Dans le premier de ces états, où les fonctions de l'organisme matériel affaissent celles de l'esprit, la pensée, quand elle n'est pas complètement emprisonnée, est confuse, incohérente; elle erre dans la région fantastique du mensonge, sans aucun moyen de saisir la vérité. Dans l'état de veille, où la vie animique est combinée à la vie animale, l'homme, naturellement privé de la connaissance de la vérité, peut néanmoins la ressaisir au moyen de méthodes pénibles; il marche à sa recherche, comme dirait le comte de Maistre, *les bras chargés d'instrumens, le front sillonné d'algèbre, et bassement courbé vers la terre.* Enfin dans l'état de vie céleste, qui est la vie proprement dite, l'homme perçoit la vérité par intuition, sans effort ni méthode laborieuse, parce qu'il n'y a plus aucun obstacle entre elle et lui. Or l'insecte, dans les trois phases de son existence, est l'image parlante de ces trois différens modes de la vie humaine. A l'état de chrysalide, il n'existe que d'une vie en quelque sorte végétative; chenille, il se traîne ignoblement sur le ventre, se cramponne à la terre par ses nombreuses mains, et vit de la partie la plus grossière des végétaux; son contact et jusqu'à son aspect inspirent le dégoût. Mais si nous l'observons à l'état d'insecte parfait, nous le voyons parcourir librement les régions de l'air, porté sur des ailes diaprées des couleurs les plus éclatantes, connaissant l'amour et ne se nourrissant que du plus suave parfum des fleurs; ainsi

> Le jeune papillon échappé du tombeau,
> Qui sur les fruits naissans, qui sur les fleurs nouvelles,
> S'envole frais, brillant, épanoui comme elles.
>
> DELILLE.

est bien le frappant emblème d'une âme échappée aux liens de la matière et désormais libre et bienheureuse.

Personne n'a fait un plus fréquent usage de l'analogie que saint François de Sales, et s'il ne l'a pas érigée en science, c'est qu'apparemment il a reconnu que l'abus était trop près de l'usage utile qu'on en pouvait faire. Nous nous rangeons volontiers à cette opinion; car si les divers instrumens dont l'homme est pourvu pour procéder à la recherche de la vérité, sans en excepter les mathématiques, le moins trompeur de tous, ont la funeste propriété de l'égarer, quand il les emploie au-delà d'une certaine limite, sans contredit l'analogie universelle présente ce danger à un plus haut degré que les autres : c'est ainsi que l'emploi du loch et de la boussole égarerait le marin en moins de quinze jours de navigation, s'il n'en corrigeait les erreurs par des observations astronomiques qui lui indiquent la latitude et la longitude du lieu. Quand donc apprendrons-nous à ne voir dans les sciences humaines qu'un équivalent de la boussole et du bateau de loch, et à chercher le correctif de leurs erreurs dans la révélation? C'est surtout en matière d'analogie que ce recours est nécessaire; néanmoins nous allons démontrer que, si cette analogie était bien comprise, elle ruinerait la théorie sociétaire dans sa base.

Pour que le tableau en question fût exact en tous points, il faudrait que la vie *infra-mondaine* se trouvât placée entre la vie *supra-mondaine* et celle *ultra-mondaine*, comme l'état de chrysalide

l'est entre ceux de chenille et de papillon ; dans cette hypothèse, devant laquelle les Phalanstériens n'ont aucune raison de reculer, mais devant laquelle nous nous arrêtons pour cause qu'il est inutile d'introduire dans la discussion, le sommeil proprement dit ne serait autre chose qu'une sorte de mort quotidienne destinée sans doute à nous faire penser à l'autre; pour lors, au moment où l'homme expire, l'âme, au lieu de prendre son essor dans la région de l'esprit, serait retenue pendant un certain temps dans les liens de la mort véritable, ou sommeil du tombeau ; c'est-à-dire que la terre, à ce moment suprême, s'emparerait de sa proie, corps et âme ; du corps, pour le retenir parce qu'il lui appartient ; de l'âme, pour la garder en dépôt jusqu'au moment où elle serait appelée à briser les liens de la mort, terme qui devrait embrasser le tiers d'une vie d'homme, comme le sommeil embrasse le tiers du jour. Nous ne nions pas que cette traduction ne présente quelque chose de très spécieux, d'autant qu'elle éclaircirait certains passages de l'Ecriture où règne jusqu'à présent une certaine obscurité, et qu'elle est conforme à cette parole de saint Jean-Chrysostome : « L'âme ne parvient à Dieu qu'en « passant par la solitude du tombeau. » Quoi qu'il en soit, le plus sûr pour un chrétien est de se défier des illusions de la science, et de repousser courageusement tout ce qui s'écarte de la ligne tracée par l'Église. Or, nous inclinons à croire que c'est le cas de l'induction que nous venons de tirer, en nous plaçant pour un instant sur le terrain de la doctrine sociétaire.

Quoi qu'il en soit, les Phalanstériens se croient en droit de conclure de cette analogie que l'âme est irresponsable et que l'homme ne meurt que pour prendre possession de sa vie spirituelle, que dans leur néologisme ils appellent *vie aromale*. Il nous suffira, pour leur faire apercevoir leur erreur, d'appeler leur observation sur le *phalène*, cette sorte de papillon revêtu par la nature des sombres couleurs du deuil, qui ne vole que dans les ténèbres, et qui est entraîné irrésistiblement à se précipiter dans les flammes où il doit trouver son supplice. Lui aussi il obéit à l'attrait, mais pour sa perdition. Or donc, si nous admettons que le vrai papillon soit l'emblème parlant de l'âme bienheureuse, que du moins nos adversaires sachent voir dans le phalène celui de l'âme coupable, et l'image de la douloureuse existence qu'elle s'est préparée pour l'éternité. On peut juger par ce seul exemple dans combien d'erreurs peut entraîner ce nouvel instrument donné à la science; il suffira souvent de ne voir qu'une partie du tableau pour en tirer une induction complètement fausse; cependant, nous le répétons, l'analogie universelle est une pensée trop digne de la sagesse du Créateur, trop favorable à la grandeur de l'homme et à la foi chrétienne, pour que nous soyons opposé à l'usage discret qu'on en pourra faire.

Oh ! que le Christianisme est bien vengé désormais des sarcasmes dont ses dogmes ont été l'objet de la part de la sagesse du siècle, quand on voit celle-ci ajouter une foi entière à des rêveries fantastiques et bizarres du genre de celles que nous allons faire connaître ! Toutefois, avant de critiquer les idées fausses de Fourier, il convient de dire qu'il en est dans le nombre auxquelles nous ne saurions refuser notre adhésion ; personne assurément plus que l'auteur de cet écrit n'est convaincu des grands et brillans effets que produira sur tous les climats la culture intégrale du globe. Ayant eu la bonne fortune de découvrir près de la forêt d'Orléans un immense dépôt de débris fossiles de plusieurs espèces animales anté-diluviennes, dont quelques unes étaient nouvelles pour la science, particulièrement le *Lophiodon*, cette circonstance le poussa dans une carrière d'observations d'où il résulta pour lui cette intime conviction que, si l'homme déchu par le péché peut recouvrer ses titres au moyen de la vertu, son domaine terrestre, frappé de la même sentence, peut reprendre sa splendeur première par la culture intégrale. Nous ne trouvons même rien d'insolite à ce qu'on croie que cette restauration des climatures sera complétée par la fixation, à une certaine distance du pôle boréal, d'un anneau analogue à ceux qui entourent Saturne à son équateur. Le

comte de Maistre l'a dit avant que les ouvrages de Fourier parussent : « Newton nous ramène à Pythagore, etc. » Mais après cela, il faut être doué d'une foi plus robuste que la nôtre pour croire aux contes bleus que voici :

« Quand le genre humain aura adopté « le régime sociétaire, un *bain aromal* « désinfectera subitement les mers, c'est-« à-dire leur enlèvera leur salure et leur « amertume pour en faire une eau douce « et légèrement acidulée. En ce même « temps, les cinq satellites que la terre « doit avoir, en place de sa lune actuelle, « astre mort, à lumière blafarde et des-« tinée à disparaître, désorbiteront de « leurs entre-ciels, se mettront en mar-« che et viendront se conjuguer sur nous. « Mercure, le principal de ces nouveaux « satellites, ne sera alors qu'à 200,000 « lieues de la terre, et nous sera d'une « grande ressource, vu qu'à cette même « époque on aura découvert le diamant fu-« sible et le mercure fixe, au moyen des-« quels on fabriquera un verre nouveau « d'une propriété tellement supérieure « au verre actuel, qu'on en fera des téles-« copes dont la puissance sera à celle des « télescopes d'aujourd'hui, comme celle « de ces derniers est à la vue simple. « Alors Mercure nous apprendra à lire; « c'est-à-dire qu'il nous transmettra l'al-« phabet et la grammaire parlée dans le « soleil et les planètes harmonisées, et « dans tous les soleils et tourbillons de « la voûte céleste. Ce satellite, par sa « pivotation, nous sera précieux en cor-« respondance; il nous donnera à chaque « instant, sauf réciprocité, des nouvelles « de nos antipodes, à intervalles de vingt « à trente heures au plus. Tel vaisseau « parti de Londres arrive aujourd'hui en « Bengale, en Chine, en Japon; demain, « Mercure, avisé des arrivages et mouve-« mens par les astronomes d'Asie, en « transmettra la liste aux astronomes de « Londres (1). »

« . . . .

« Les astres, aux copulations desquels « nous devons toutes les espèces animales « et végétales qui peuplent aujourd'hui « le globe, nous en ont donné dans le « nombre de bien déplaisantes et bien « nuisibles; mais dès que la société aura « adopté le régime phalanstérien, ces « mêmes astres recommenceront leur « tâche dans des circonstances plus favo-« rables; dès lors ils nous gratifieront « d'un règne animal merveilleusement « utile, sans parler des créations analo-« gues dans le règne végétal. A cette bien-« heureuse époque, nous aurons :

« L'hypo-chien, apte à parcourir les « abîmes;

« L'hypo-castor, qui nous aidera à dis-« poser les filets de pêche;

« L'anti-baleine, traînant les vaisseaux « dans les calmes;

« L'anti-requin, aidant à traquer le « poisson;

« L'anti-hippopotame, traînant nos ba-« teaux en rivière;

« L'anti-crocodile, ou coopérateur de « rivière;

« L'anti-phoque, ou monture de mer;

« L'anti-lion, ou monture terrestre « avec des relais, de laquelle un cavalier « partant, le matin, de Bruxelles, ira « déjeûner à Paris, dîner à Lyon et cou-« cher à Marseille, moins fatigué de sa « journée qu'un de nos courriers à franc « étrier. Ce même anti-lion franchira ai-« sément à chaque pas quatre toises par « bond rasant, et le cavalier sur le dos « de ce coureur sera aussi mollement que « dans une berline suspendue. » L'espace nous manque pour parler de l'anti-rat, de l'anti-punaise et d'une foule d'autres créations prochaines aussi utiles et agréables que leurs contre-types sont incommodes et malfaisans (1).

Nous sommes obligé d'avouer naïvement, et plus d'un de nos lecteurs se trouvera sans doute dans le même cas, que nos cerveaux sont trop étroits pour loger ces sublimes découvertes. Quel dommage de n'être pas phalanstérien, pour admettre, sur la parole d'honneur de Fourier, que « les habitans de la pla-« nète Herschell ne connaissent pas la « coutume du mariage; les unions sexuel-« les s'y opèrent librement, comme nous « avons vu à Otahiti, et comme on le voit « encore chez divers peuples, tels que Ja-« vanais, Népauliens, etc. » Ladite pla-

(1) *Traité d'Association*, t. I, extrait de la note E sur la Cosmogonie appliquée, p. 519 et suiv.

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 129.

« nète étant depuis long-temps en pleine « harmonie, ses habitans jouissent d'une « longévité qui permet souvent à un « homme de voir son septième descen- « dant. Telles sont les deux voies d'équi- « libre en consanguinité dans Herschell « et les autres planètes harmonisées :

« Polygamie étendue aux femmes com- « me aux hommes;

« Longévité atteignant de l'aïeul au « septième descendant.

« Les successions y sont réparties par « tiers ou moitié aux enfans de tous de- « grés; quart aux adoptifs, quart aux « amis, épouses et collatéraux. On lègue « fort peu aux épouses (femmes dont on « a des enfans); elles ont leur fortune à « part....... (1). »

Attendons, pour nous prononcer sur le Code civil de la planète Herschell, le commentaire que doit en publier prochainement un avocat phalanstérien. Si nos lecteurs, désireux sans doute de faire diversion à un sujet aussi profond et aussi grave, désirent savoir quels entrechats font les habitans du soleil, nous leur dirons d'après un article de l'ancien journal le *Phalanstère*, signé par Fourier, que les bons danseurs solariens font un entrechat de 64 aussi lestement que nos *Vestris* en font un de 8.

L'on ne devinerait jamais sur quelle raison péremptoire la *Phalange*, dans son numéro du 27 septembre dernier, fonde sa croyance à cette révélation nouvelle; nous le donnons en cent; nous le donnons en mille : c'est que....... « Toute la « science humaine est impuissante à « prouver que cette cosmogonie est « fausse. » Puissamment raisonné! A ce compte-là, s'il eût plu à Perrault de placer dans un autre monde que celui où nous vivons, les scènes de *Peau d'Ane* et du *Petit Poucet*, soit dit sans offenser personne; car

Nous savons distinguer, nous autres gens d'étude,
Une comparaison d'une similitude.

REGNARD.

s'il eût été assez avisé, disons-nous, pour nous jouer ce bon tour, il eût été en droit de commander la foi de ses lecteurs au même titre que Fourier; en effet, tous ceux qui n'auraient pas été parfaitement convaincus de la vérité du *Petit Poucet*, habitant de Sirius, ou de *Peau d'Ane*, fort connue dans Aldébaran, il les eût confondus en leur poussant cet argument phalanstérien : « Tiens, « si vous ne voulez pas me croire, allez- « y voir. » Pour lors, les gens à cerveaux larges, qui auraient jugé à propos de se dispenser du voyage, auraient bien été obligés d'admettre les contes de Perrault comme autant d'articles de foi. Mais laissons en repos la *cosmogonie* de Fourier, qui se trouve mêlée, sans que nous sachions trop pourquoi, à sa théorie sociétaire, et passons à l'examen de sa *morale*.

L'erreur fondamentale de la théorie phalanstérienne est de ne comprendre que l'aspect matériel de la vie humaine, et de prendre les jouissances des sens pour mobile essentiel et pour unique but de l'institution sociale; en un mot, de n'être qu'une immense paraphrase de la doctrine d'Epicure présentée sous une forme cynique. Ce n'est pas parce qu'on aura jeté çà et là les noms de religion, de Dieu, de vertu, dans deux volumineux traités où il n'est presque toujours question que de mangeaille et de voluptés érotiques, qu'on pourra dire qu'une doctrine répond aux besoins animiques de l'humanité. Au surplus, abstraction faite de la préférence que tout homme croit devoir à un culte plutôt qu'à un autre, Fourier lui-même s'est appliqué en toute occasion à nous faire connaître le rang qu'il assigne aux actes et aux sentimens religieux dans son organisation sociale. Dans une précédente leçon nous avons cité un passage où il dit tout crûment que les *harmoniens* seront trop sages pour prier Dieu avant de s'être bien rempli l'estomac; cette même idée se reproduit toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Montaigne a dit : « La table est l'entre- « metteuse de l'amitié. » Sans contredit cette sentence est vraie dans de certaines limites, et le charme de la convivialité est tel que le mécaniste social, s'il a la complète intelligence de son œuvre, ne dédaignera pas de tirer parti d'un pareil ressort. Mais qu'il y a loin de cette manière discrète de concevoir la chose, au

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 555.

rôle immense que Fourier attribue dans son système à la gastrolâtrie qu'il décore du nom de *gastrosophie ou sagesse harmonienne!* C'est à en avoir des nausées et en perdre l'appétit pendant quinze jours après l'avoir lu. Nous nous bornerons à quelques citations; car il eût été facile de composer un volume de ces tableaux de goinfrerie, tant ils occupent une large place dans le système phalanstérien :

« Les rois, avec leur attirail d'officiers « de bouche, ne peuvent pas se procurer « une chère aussi délicate que sera celle « du bas peuple harmonien. Ils ne peu- « vent pas avoir option sur divers bouil- « lons à parfum naturel ou légumineux; « on masque leurs bouillons par des jus « et des coulis ; leurs cuisiniers n'au- « raient ni le talent ni la patience de « leur faire un assortiment en bouillons « purs de viandes et de légumes. Ces cui- « siniers de cour sont encore plus infé- « rieurs sur beaucoup de mets qu'ils « croient au-dessous de leur dignité..... « Ces raffinemens de qualité, qu'un roi « ne peut pas se procurer, sont assurés « au plus pauvre des harmoniens. Ne « mangeât-il qu'une omelette, une sa- « lade, il pourra se dire : *Je suis bien « mieux servi que les rois civilisés.* En « effet, on ne connaît pas chez nous les « distinctions de saveur sur les œufs pro- « venant de divers systèmes de nutrition « des poules; un roi est obligé de se con- « tenter d'œufs achetés au hasard et dont « quelques uns sont de mauvais goût avec « une belle apparence.

..... « Humainement parlant, la thèse « est qu'un roi, avec tous ses trésors, ne « peut pas servir à sa table du fromage « pour tous ses convives; car il faut en « service harmonique de fromage pré- « senter trois séries: 1° des espèces, 2° des « variétés de chaque espèce, 3° des âges « de chaque variété. Cette distinction en « trois échelles exigera environ cinquante « morceaux de fromage fraîchement cou- « pés, lors même qu'on ne tablerait que « sur trois espèces, comme Gruyère, Gex « et Brie, les plus employés à Paris, où « l'on voit sur les meilleures tables, et « sans doute chez nos rois, servir à peine « trois morceaux de fromage sans au- « cune échelle d'espèces, ni de qualités, « ni d'âges. Les plus pauvres des harmo- « niens jouiront de cette variété refusée « à nos rois... Un homme oserait-il dire « à la table du roi : Ces trois fromages ne « sont pas ce qu'il me faut; je veux la « sorte très salée, yeux moyens, larmes « abondantes, chair compacte, sans élas- « ticité et rougeâtre vers la croûte? Un « tel homme serait traité de manant; on « doit trouver tout bon à la table du roi, « si on veut obtenir une sinécure. C'est « ainsi que les civilisés sont à chaque « pas harcelés par les convenances, obli- « gés de modérer leurs passions. Le « charme des harmoniens sera de ne les « modérer en rien, et de pouvoir exiger « telle qualité sur la croûte et la mie du « fromage (1). »

Maintenant, nous le demandons à tout esprit sérieux, est-il permis de traiter ainsi la question sociale et de faire dépendre sa solution de considérations aussi futiles, nous serions même tentés de dire aussi niaises, s'il ne s'agissait d'un homme de génie ?

Tel est le culte que Fourier rend à la gourmandise, que ses harmoniens doivent faire cinq ou six repas copieux par jour; aussi faut-il pour cela qu'ils soient à l'œuvre de bonne heure. Ne donnant que quatre heures au sommeil, ils sont levés à trois heures et demie du matin, et leur premier soin est de se mettre à table. Il est vrai que pour manger tant de choses, et des choses aussi succulentes, il faut avoir de l'appétit; or, les plus simples lois de la physiologie nous disent que ni l'appétit, ni la santé ne résisteraient long-temps à un pareil régime; quant à son effet moral, nous n'en parlerons pas pour le moment. Fourier a prévu cette objection et s'en tire au moyen de ses *antiennes gastrosophiques.* « Je désigne par ce nom, « dit-il, un très petit repas, avant-cou- « reur de repas, et choisi de manière à « exciter un violent appétit au bout d'une « demi-heure. On voit des civilisés es- « sayer ce prélude par un verre d'ab- « sinthe; ce n'est pas là une antienne ré- « gulière qui doit se composer de solide « et de liquide avec variantes, selon les « dispositions où se trouve l'estomac. On « exercera chacun, homme et femme, à « bien connaître ses *antiennes*, afin d'ar-

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 520.

« river à table avec appétit et digérer « avec facilité. L'harmonie produira tant « de subsistances qu'il faudra habituer le « genre humain à consommer quatre « fois plus qu'en civilisation (1). »

Ainsi nous déplorions naguère qu'il y eût dans la société actuelle des hommes considérés uniquement comme machines servant à la production ; les voilà traités maintenant comme machines appliquées à la consommation. Nous versions des larmes de sang, en contemplant le pauvre livré aux angoisses de la faim ; mais nous nous détournerions avec dégoût du porc à figure humaine recourant à l'apothicaire, afin de pouvoir goinfrer davantage.

L'on a reproché avant nous à Fourier de faire découler l'amitié de la conformité des goûts gastronomiques ; à cela les journaux phalanstériens ont répondu en niant le fait avec des expressions de colère, comme c'est leur coutume ; à les entendre, ceux qui faisaient une pareille critique des œuvres de Fourier ne les avaient pas lues, ou étaient incapables de les comprendre : nous allons mettre nos lecteurs à même de prononcer en connaissance de cause, d'après un seul passage transcrit textuellement. « *Amitié.*— On en tirera un « grand secours ; mais le moyen de la dé« velopper en peu de temps sera l'emploi « des échelles et cabales gastronomiques. « Rien ne forme des liens si prompts que « les affinités de goût, sur tels mets, telle « préparation, surtout s'il s'agit d'un « goût bizarre, ambigu, et raillé par la « majorité. C'est donc favoriser l'amitié « que d'employer la gastronomie en mé« canique sociale. Il eût été plus noble « d'attribuer à l'amitié ce système d'en« grenages d'attraction industrielle que « je fais reposer sur le sens du goût ; mais « si je donnais ici la priorité à l'amitié, « ce serait placer l'effet en première li« gne et la cause en deuxième. Je me « garderai de cette erreur (2). »

Écoutons-le pérorer sur les vilains goûts auxquels il attribuait de grandes propriétés dans l'organisation sociale :

« Les vilains goûts sont de treize de« grés dont les 8e, 9e et suivans sont in« finitésimaux en cas de dimension sim« ple. » (Ici suit le tableau des vilains goûts qui occupe une demi-page de chiffres.) « Le 1er degré est celui qui ne « compterait qu'un couple sur 810 ca« ractères (le 13e est celui qui ne compte « qu'un couple sur 2,418,235,776 caractè« res). Cette rareté du 1er no l'expose au « ridicule qui va croissant dans les degrés « suivans. Pour en indiquer l'emploi, spé« culons sur un degré plus rare, comme « les 4e et 5e.

« Trissotin, ami des raves, a le goût « bizarre de les manger à demi-cuites, « légèrement amollies dans l'eau chaude. « Personne, dans sa phalange, n'en peut « manger de la sorte ; on les veut ou « crues, ou tout-à-fait cuites. On raille « Trissotin, qui s'obstine et soutient son « vilain goût.

« Vadius, ami des courges, se régale « de courge toute crue assaisonnée de « moutarde ; il ne peut trouver aucun « amateur qui partage son goût.

« Les régences, qui font en tout pays « un travail d'exploration sur l'assorti« ment des vilains goûts, ont découvert « que sur l'ensemble de la province, peu« plée d'environ 200,000 âmes, il s'en « trouve une douzaine du goût de Tris« sotin ; mais que pour trouver une dou« zaine de collègues à Vadius, il faut « recourir au tableau de la région entière « comprenant 800,000 âmes.

« On en avise Trissotin et Vadius ; « grand triomphe pour eux, car il n'est « rien de plus obstiné que les gens à vi« lain goût. Ce sera une amorce de ras« semblement pour ces originaux dissé« minés ; ils se réuniront ; savoir :

« Les ravistes et Trissotin à l'armée « provinciale de 5e degré.

« Les courgistes et Vadius à l'armée « régionnaire de 6e degré.

« Ils y jouiront du charme de manger « et vanter en chorus les raves à demi « cuites et les courges à la moutarde, se « proclamer entre eux les vrais amis des « raves et des courges, les soutiens des « saines doctrines raviques et courgiques « méconnues du profane vulgaire (1). »

On ne sait ce que l'on doit le plus admirer ici, de la profondeur de la pensée,

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 407.
(2) *Id.*, p. 306.

(1) *Traité d'Association*, tome II, pages 482 et suiv.

ou du charme de l'expression; l'on peut dire que l'une vaut l'autre. Ce n'est certainement pas là le langage que Dieu met dans la bouche de ses prophètes. Nos lecteurs croiront peut-être qu'il est impossible de pousser plus loin la déraison; ils ne sont pas au bout. Quant à nous, qui admirons sincèrement dans Fourier le profond analyste de la civilisation, et l'inventeur des premiers rudimens de la synthèse sociale, nous aurions volontiers agi à son égard comme firent Sem et Japhet à l'égard de Noé leur père; nous aurions couvert d'un voile respectueux les écarts de cette haute intelligence, si nous eussions pu le faire sans danger, et si la *Phalange,* qui trouve tout parfait dans les écrits de son maître, ne nous eût mis au défi d'y découvrir rien d'*extravagant* ou de *honteux*. Quoi qu'il en soit, nous allons terminer, en fait de rêveries gastronomiques, par un tableau dont le ridicule dépasse toute créance. Que les personnes qui le liront n'y cherchent aucun sens apocalyptique; c'est la description pure et simple, sans aucune figure, des joûtes gastronomiques que Fourier voit dans l'avenir de la société. Que les gens graves nous pardonnent d'avoir poussé nos citations aussi loin sur une pareille matière.

« Supposons une grande armée de 12e degré, réunissant des divisions tirées d'un tiers du globe, d'environ 60 empires qui ont fourni chacun 10,000 hommes ou femmes. Les 60 divisions ou armées d'empire sont rassemblées sur l'Euphrate, ayant leur quartier général à Babylone. Cette grande armée a choisi deux thèses de campagne dont une en industrie qui est l'art de l'encaissement. Elle doit encaisser cent vingt lieues du cours de l'Euphrate, selon des méthodes quelconques.

« Ladite année étant d'ordre majeur, a de plus une thèse gastrosophique; c'est la détermination d'une série de petits pâtés, en orthodoxie hygiénique de 3me puissance, à 32 sortes de petits pâtés, plus les foyers, tous adaptés aux tempéramens de 3me puissance, conformément au tableau.

« Les 60 empires qui veulent concourir, ont apporté leurs matériaux, leurs farines et objets de garniture, les sortes de vins convenables à leurs espèces de petits pâtés. Quoique le globe paie les frais, chaque empire fait à son gré les approvisionnemens pour la thèse de bataille.

« Chacun de ces empires a choisi les gastrosophes et pâtissiers les plus aptes à soutenir l'honneur national et faire prévaloir les sortes de petits pâtés qu'il prétend faire admettre en série orthodoxe de 3me puissance.

« Avant l'arrivée des 60 armées, chacune d'elles a envoyé ses ingénieurs disposer les cuisines de bataille qui sont relatives à l'objet de luxe et aux consommations accessoires. Les cuisines de bataille ne font pas le service journalier des subsistances; chaque armée se nourrit dans les caravanserail des phalanges où elle est campée.

« Les oracles, ou juges qui siégent à Babylone, sont tirés, autant qu'il se peut, de tous les empires du globe, et non pas exclusivement des 60 empires qui figurent au concours.

« L'armée forte de 600,000 combattans et 200 systèmes de petits pâtés, prend position sur l'Euphrate, formant une ligne d'environ 120 lieues, moitié au dessus, moitié au dessous de Babylone.

« Avant l'ouverture de la campagne, les 60 armées font choix de 60 cohortes de pâtissiers d'élite, qu'elles envoient à Babylone, pour le service de la haute cuisine de bataille, servant le grand sanhédrin gastrosophique. C'est un haut jury qui fait fonction de concile oecuménique sur cette matière.

« En même temps on détache des 60 armées cent vingt bataillons de pâtissiers de ligne, qui se répartissent par escouades en chaque armée, de manière que chacune ait 59 escouades tirées des 59 autres armées, et fabriquant les petits pâtés selon les instructions des chefs de thèse de leur empire.

« Chacune des 60 armées se classe dans le centre ou les ailes, selon la nature de ses prétentions en série :

« L'aile droite en petits pâtés farcis.	20	60 (1)
« Le centre en vols-au-vent à sauce.	25	
« L'aile gauche en mirlitons garnis	15	

Nous abuserions de la patience de nos lecteurs, si nous suivions Fourier jusqu'au bout de cette thèse extravagante où l'on s'aperçoit qu'il a eu la prétention de relever une matière qu'il croit grave au fond par le charme et la légèreté de la forme; on est à même de juger si cette tentative lui réussit. La *Phalange* dira-t-elle encore que nous faisons des ouvrages de son maître une misérable critique littéraire? Eh! mon Dieu non! nous lui pardonnons volontiers toutes ces turlupinades sans esprit et sans goût, dans lesquelles il se complaît tant; car elles sont en réalité la meilleure critique qu'on puisse faire de ses théories. Mais ce que nous ne lui pardonnons pas, c'est d'avoir pu gagner l'insolent pari qu'il avait sans doute fait de fanatiser des hommes instruits avec de pareils moyens, de faire secte en déraisonnant au-delà de toute mesure, en un mot de clore la longue série des divagations philosophiques par un bouquet, comme jamais feu d'artifice n'en eut.

Les *relations sexuelles* sont la partie de la théorie sociétaire que nous abordons avec le plus d'embarras; à cette heure le rire malin qu'excite généralement le spectacle d'une folie dont on n'aperçoit que le côté comique, va faire place au dégoût que le cœur ressent au contact de l'immoralité. Que nos lecteurs nous pardonnent, si nous sommes parfois obligés de mettre sous leurs yeux des images révoltantes; mais nous nous trouvons dans une position analogue à celle du médecin qui, pour procéder aux investigations qu'exige le traitement des maladies, est quelquefois dans la pénible nécessité d'exiger le sacrifice des saintes lois de la pudeur. Dans l'intérêt d'une critique désormais essentielle au progrès social, nous réclamons pour nous le même privilége.

« Il n'est pas vrai, dit Fourier, en parlant de l'amour charnel, que Dieu ait « créé la plus belle des passions pour la « réprimer, comprimer, opprimer au gré « des législateurs, des moralistes et des « pachas. Dieu a créé l'homme pour les « mœurs phanérogames. » Laissons l'écrivain donner lui-même une première idée des mœurs qu'il appelle phanérogames :

« Moyens accords dits cardinaux.

« Ici commencent les groupes séduisans, « les belles harmonies en amitié, en « amour, en corporation, en famille. Les « groupes cardinaux, toujours pleins de « charmes, sont au nombre de quatre. « Pour les dépeindre en peu de mots, « avant d'en donner une définition régu« lière, je les examine d'abord en action, « en amour individuel, où leur échelle « bien restreinte est plus facile à définir « qu'en amitié.

Tierce. Androgamie. Fidélité simple;
Quarte. Cryptogamie. Infidélité simple;
Quinte. Delphigamie. Infidélité composée;
Sixte. Phanérogamie. Fidélité composée.

« Je n'examine ici que des couples et « non des masses. Notre analyse va se « borner à mettre en scène la partie « carrée. Daphnis et Chloé, Tityre et Ga« latée sont deux couples de parfaits « amans qui s'aiment en accord de tierce, « en fidélité simple; car chacun d'eux est « fidèle à sa moitié.

« Leur amour est un lien androgame, « puisqu'il met en jeu de part et d'autre « les deux ressorts :

« Affinité matérielle par copulation, ou « lien des sens;

« Affinité spirituelle par céladomie, ou « lien du cœur.

« Tant que les deux pastourelles sont « fidèles, chacune à son pastoureau, et « ceux-ci réciproquement, l'accord est « une tierce amoureuse, lien trimode.

« Or, la fidélité des amans étant sujette « au variable, surtout parmi ces couples « de partie carrée, il arrive bientôt que « Chloé fait secrètement une infidélité à « son Daphnis, en faveur de Tityre. On « n'en dit mot à Daphnis, ni à Galatée; « mais l'accord est changé : ce n'est plus « une tierce où tout est réciproque; il y a « infidélité simple, puisque la tricherie « se borne à un seul couple. Ces deux « fraudeurs sont en lien de quarte, par « double emploi de l'amour chez un côté

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 488 et suiv.

« ple et emploi simple chez l'autre; ac« cord cryptogame et tétramode.

« Peu après, Daphnis et Galatée, qui « étaient restés fidèles quelques jours de « plus, s'avisent aussi de faire brèche au « contrat et s'aimer en secret, sans en « rien dire à Tityre et Chloé qui com« mettent la même peccadille. Voilà donc « les deux couples de tourtereaux devenus « parjures; leur amour est parvenu à la « quinte, ou accord delphigame et penta« mode, infidélité composée, où le dou« ble emploi d'amour est réciproque.

« Et comme tout se découvre avec le « temps, nos couples de fraudeurs ne tar« dent guère à se prendre en faute les uns « les autres. Pour faire la balance des « torts, chacun accommode, vu qu'on est « à niveau de tricheries et qu'on n'a rien « à se reprocher. Tout s'arrange moyen« nant quelques verbiages sur la perfidie « et on entre en accord de *sixte*, où cha« cun connait les infidélités respectives, « les doubles emplois d'amour. Là-dessus « s'établit un nouveau lien qui admet ta« citement cet accord phanérogame, cet « équilibre de contrebande amoureuse, « où chacun a trouvé son compte.

« Ainsi finissent tous les quadrilles de « tourtereaux, et ces réunions de sociétés « honnêtes, où il arrive qu'en dernière « analyse *chacun des hommes a eu toutes « les femmes et chaque femme a eu tous « les hommes* (1). »

Rappelons-nous maintenant que c'est par égard pour la faiblesse de notre intelligence que Fourier a établi son exemple sur des couples, au lieu de le faire sur une masse d'individus des deux sexes; et pourtant n'appelez pas cela de la *promiscuité*, car le phalanstère en masse se fâcherait tout rouge et vous donnerait le démenti. Au surplus, en pareille matière, on ne reprochera pas au chef de cette nouvelle école de manquer de franchise ou de clarté, car il a toujours grand soin de mettre le précepte en action. Ainsi, en vertu des mœurs phanérogames, qui ne sont pas la promiscuité, chaque homme doit en définitive avoir eu toutes les femmes de la phalange, et chaque femme doit s'être abandonnée à tous les hommes. Mais il y aurait de la bégueulerie morale à rester en si beau chemin; nous allons voir maintenant comment une masse d'hommes et de femmes entrent instanément en rapports amoureux avec une égale masse d'hommes et de femmes, sans que les uns et les autres se soient jamais vus.

(1) *Traité d'Association*, p. I, p. 399, 400 et 401.

« Dans cette réception, l'on observe la « précaution de mélanger les sexes pour « acheminer aux accords sympathiques. « Raoul, chasseur de Saint-Cloud, est reçu « par Calypso, chasseresse de Gnide, et « Mathilde, chasseresse de Chantilly, est « reçue par Actéon, chasseur de Gnide. »

« On commence la réception par des « entretiens sur les penchans mutuels; on « est à l'instant même en affinité générale « par identité de goûts industriels; et cette « première conversation entre gens qui ne « se sont jamais vus est aussi animée « qu'elle serait glaciale, s'il fallait répon« dre à des harangues d'officiers muni« cipaux ou d'amis du commerce.

« Entre gens qui ne se sont jamais vus, « il suffit bien d'une heure et demie pour « une première séance; encore faut-il la « soutenir par un ressort composé, ou « double plaisir. Une conversation animée « sans l'appui d'un repas, ne suffirait pas « à charmer cette première rencontre; le « calme pourrait naître, et l'équilibre se« rait faussé dès la première séance.

« A neuf heures et demie le souper est « fini; les gnidiens et gnidiennes se lè« vent de table, sauf quelques officiers « gastrosophes, et laissent pendant dix « minutes leurs hôtes conférer sur les « premières impressions, se concerter « pendant que la phalange de Gnide est « au vestiaire.

« A neuf heures et demie, le dessert est « à sa fin, et l'orgue du caravanserail an« nonce par une salve la séance de la cour « d'amour. On voit s'ouvrir les portes qui « conduisent au salon de cour, et s'avan« cer les proto-fées qui, escortées de trou« badours et corybantes, viennent, au « nom de l'archi-fée, inviter la caravane. « A leur suite sont des groupes de baya« dères et bayaders, bacchantes et bac« chans qui se répandent dans la salle, « entourent les voyageurs, prennent part « aux vins mousseux et font sauter les « bouchons, selon les leçons de sagesse « données par Delille.

« Bientôt la caravane est entraînée, et « l'assemblée, dans un beau désordre, se « rend au séristère d'amour. Les deux « groupes confondus marchent sans céré- « monial jusqu'à la salle du trône, où les « chefs de la caravane présentent leurs « hommages à l'archi-fée. Au bout d'une « minute elle donne le signal d'ouverture, « en élevant son sceptre. Les corybantes « sonnent aux rangs; les gnidiens et gni- « diennes quittent le bras de leurs hôtes. « Alors les dignitaires d'amour, les fées « et sylphides, les génies et les magiciens, « disposent les colonnes de sympathie oc- « casionnelle, et en moins de cinq minutes « on entre en séance.

« Comment se passera cette séance qui « doit terminer la journée? Je n'essaie pas « d'en rendre compte...... (1). »

Vraiment! nous l'en dispensons très volontiers; il n'eût plus manqué que cela pour nous édifier. Passons à cette heure à un autre tableau où Fourier a cru sans aucun doute peindre l'amour avec le pinceau de l'Albane; et dans le fait, il y a entre eux la même ressemblance qu'entre l'eau fétide qui tombe dans un égout et la source limpide qui jaillit du rocher.

« Bastien, jeune homme sans fortune, « a déchiré par un accroc son plus bel « habit. Le lendemain le groupe des ca- « méristes, en faisant la chambre de Bas- « tien, emporte cet habit à l'atelier des « repriseuses, présidé par Célianthe, « dame opulente, âgée de 50 ans, et pas- « sionnée pour le travail des reprises « perdues, où elle se prétend incompa- « rable.

« Célianthe affectionne Bastien, qu'elle « rencontre souvent dans divers groupes, « où il excelle; c'est lui qui, au colombier « des faisans, soigne les faisans favoris de « Célianthe et ses œillets à parfum de gi- « rofle, au groupe chargé de cette variété. « Elle est empressée de s'en reconnaître, « et voyant un habit étiqueté Bastien, elle « s'en empare et exécute la reprise avec « une haute perfection..... Le jeune Bas- « tien, pour se reconnaître envers Célian- « the, qui l'a obligé dans divers services, « ne manquera guère de lui offrir la « preuve de gratitude qu'un jeune homme « de 20 ans peut offrir à une dame de « 50 (1). »

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 406 et suiv., en notes.

Si le roman n'est pas fort ragoûtant, il a du moins le mérite incontestable d'être peu dangereux. Peut-on, grand Dieu! peindre l'amour sous des formes aussi grossières, aussi ignobles, l'amour, ce fils légitime du spiritualisme chrétien, ce frère jumeau de la pudeur, l'amour fait pour inspirer les arts, l'héroïsme et la vertu! Le voilà réduit, au moyen de quelques formules algébriformes, à un sale et libidineux commerce! Il nous souvient d'avoir lu dans un numéro de l'ancien *Phalanstère* un article signé de Fourier, dans lequel il disait, avec ce sérieux qui ne l'abandonnait jamais au milieu de ses bouffonneries, qu'en régime d'harmonie les chiens seraient *corrigés de leur gloutonnerie et de leurs amours scandaleux*. Eh! mais ne vaudrait-il pas mieux laisser ces saletés aux chiens et n'en point infecter les hommes?

Nous devrions borner là notre analyse des mœurs phanérogames; car, si l'on a vu jusqu'à cette heure le ridicule et l'immoralité marcher de front, ce qui nous reste à dire ne sera guère moins ridicule; mais ce sera plus immoral que tout ce que nous venons de passer en revue. Dans l'impossibilité où nous sommes de citer en son entier le chapitre intitulé : *Les Transitions harmoniques, ou le Triomphe des volailles coriaces*, nous en extrairons toutefois assez pour initier nos lecteurs à cette dégoûtante matière que Fourier s'efforce d'enjoliver par des détails lourdement facétieux, comme à son ordinaire.

« Dans cet entr'acte, j'essaie de disposer « en faveur de ma théorie les nombreux « individus que la civilisation raille sur les « bizarreries de goût ou de caractère dont « elle ignore l'utile destination..... Il sera « mieux de préluder par une bluette qui, « sans formules abstraites, familiarise les « étudians avec la question la plus ardue « que puisse présenter la théorie du mou- « vement social..... Les transitions sont « en équilibre passionnel ce que sont les « chevilles et emboîtemens dans une char- « pente..... Ces ressorts d'espèce ambiguë « sont généralement méprisés et ridicu-

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 206.

« lisés dans l'état actuel,..... On va se convaincre que la raison humaine se montre bien novice et bien mal avisée dans ses critiques sur les passions dites bizarres et sur leur docte créateur (pardonnez-lui, mon Dieu), qui ne les aurait pas données à l'homme, s'il les eût jugées inutiles au bien général. Quel honneur pour une vieille poule coriace de faire les frais d'une discussion si transcendante! »

« Au fait certains estomacs sont affadis par la volaille grasse et se plaignent qu'elle leur soulève le cœur. Ils préfèrent un coq mariné de trois ans et une poule âgée et macérée. Ces viandes faites ont beaucoup de saveur; elles s'attendrissent et deviennent toniques à l'aide de sauces et apprêts qui les mortifient..... Sur 50 individus il s'en rencontre au moins un qui a ce goût bizarre; on en trouvera donc 24 dans une phalange contenant 1,200 sociétaires au dessus de l'âge de 15 ans, y compris les femmes. »

« Ces partisans des vieilles poules marinées et accommodées en braisière ou en gélatine, forment, dans la série des consommateurs de poulets, un des quatre groupes de transition.

« Transition antérieure. Volailles trop jeunes.
« — citérieure. Volailles non faites.
« — ultérieure. Volailles vieilles.
« — postérieure. Volailles faisandées.

« Nous traitons ici d'un goût de transition ultérieure. Examinons l'utilité de cette prétendue bizarrerie, et mettons la morale en action.

« Chrysante Magnat, de la phalange de Saint-Cloud, est au nombre de ces amateurs de vieilles poules marinées. Les gastronomes du lieu ne peuvent pas le badiner sur cette manie; car il a trouvé sur la masse de la phalange une vingtaine de co-sectaires, hommes ou femmes, qui partagent ce goût avec lui. Souvent la plupart d'entre eux se réunissent en dîner de secte, où le plat d'honneur, fourni par Chrysante, est composé d'un coq entre deux vieilles poules.

« Voilà déjà un lien passionné entre ces trois groupes de consommateurs, préparateurs et producteurs.... Cette régalade bizarre d'un coq entre deux vieilles poules établit entre les co-sectaires de Chrysante une foule de liens fondés sur l'affinité de goûts et d'action industrielle, sur les menées d'amour-propre tendant à accréditer leur mets favori... Brillant effet d'une transition artistement ménagée, comme elles le sont toutes dans l'état sociétaire! (*Traité d'Association*, tome I, page 439.)

Le lecteur impatienté se demande sans doute pourquoi nous avons ainsi sauté d'un sujet à un autre, et sommes revenu des mœurs phanérogames à la gastronomie. Nous allons le dire. On n'a pas oublié que la gamme des goûts est identique en gastronomie et en amour; ainsi remontons cette gamme et mettons en regard des goûts gastronomiques les goûts amoureux correspondans :

Transition	postérieure.	Volailles faisandées.	Femmes septuagénaires et au delà.
—	ultérieure.	Volailles vieilles.	Femmes de 50 à 70 ans.
—	citérieure.	Volailles non faites.	Jeunes filles impubères.
—	antérieure.	Volailles trop jeunes.	Petites filles de 7 à 8 ans.

« Les transitions, dit Fourier, sont la partie la plus savante, la plus miraculeuse du mécanisme d'harmonie... Elles donnent le moyen de rendre le jouvenceau ami empressé d'une dame surannée, galant et passionné près d'elle, sans aucun motif d'intérêt. » A cette occasion, il nous peint avec le coloris qui lui est propre les amours de Valère, jeune homme de vingt ans, pour Urgèle, dame âgée de quatre-vingts ans; puis il ajoute :

« Je plaide ici la cause générale; car chacun a sa part de bizarreries.... Toutes ces originalités sont distribuées par le Créateur selon les convenances

« de l'ordre sociétaire, et y trouveront « d'utiles emplois.

« Par exemple, en 1818, on traduisit « devant les tribunaux un jeune Champenois d'inclination vraiment bizarre; « il avait la manie de violer toutes les « vieilles femmes; il y en avait six plaignantes, dont plusieurs de 70 à 75 ans. « C'était bien là une transition postérieure ou extrême de série en fait de « penchans amoureux. C'était tenir en « amour le même rang qu'occupent en « gastronomie les amateurs de vieilles « poules (1). »

Nous ne demanderons point aux phalanstériens si le viol fait partie des lois du régime sociétaire; car nous savons d'avance la cynique réponse qu'ils nous feraient : « Quand le genre humain aura « adopté les mœurs phanérogames, diraient-ils, ces vieilles femmes n'attendront pas qu'on les viole; elles s'estimeront trop heureuses d'avoir les bonnes grâces d'un jeune homme. » Ne nous arrêtons pas à repousser cette affreuse injure faite à la vieillesse féminine, mais passons à la transition antérieure, qui s'applique, en gastronomie, à celui qui aime les volailles trop jeunes, et, en amour, à celui qui désire les petites filles de 7 à 8 ans. Si ce n'est pas par le viol que ce dernier parvient à satisfaire sa passion, ce sera nécessairement par des moyens de corruption qui ne seront guère moins odieux. Et c'est Dieu, dites-vous, qui a fait naître en lui cette passion criminelle! et vous prétendez avoir mission de l'utiliser dans l'ordre social! On ne réfute pas de pareilles doctrines; on les expose.

La Phalange du 27 septembre dernier nous a taxés de calomnie, parce que nous avions dit que les mœurs phanérogames feraient de la société un sale *lupanar*. Nous avons calomnié, il est vrai; il faut aujourd'hui que nous le reconnaissions; nous en demandons pardon aux teneurs et aux teneuses de mauvais lieux de tout étage : car ce sont eux et non *le Phalanstère* qui est calomnié. Il est de fait qu'ils seraient en droit de nous traduire en police correctionnelle si nous les accusions de donner asile à certains actes qui trouvent leur panégyrique et leur place légitime dans la théorie sociétaire. Cependant, avant de dénoncer au bon sens et à la pudeur publique de si honteuses doctrines, hâtons-nous de déclarer qu'elles ont pu fausser l'esprit de Fourier et de ses sectateurs, sans toutefois corrompre leurs mœurs. La vie de Fourier fut l'opposé de sa morale, et le peu de phalanstériens que nous connaissons sont des gens de mœurs irréprochables. Toutefois le caractère honorable de M. Considérant et le spiritualisme pratique du docteur Pellarin ne prouvent pas plus en faveur des mœurs phanérogames et du grossier sensualisme de la théorie sociétaire que les mauvaises mœurs et la dureté de cœur de certains catholiques ne prouvent contre les principes de pureté et de charité qui sont la base de la doctrine chrétienne. L'orgueil scientifique chez les uns, la lâcheté de cœur chez les autres, expliquent ces inconséquences. Nos réserves faites à cet égard avec toute la franchise possible, nous allons, sans faire aucun commentaire, mettre le lecteur à même de juger par le texte même de Fourier si c'est l'être idéal du *Phalanstère* ou celui trop réel du *lupanar* qui est en droit de se dire calomnié par le rapprochement que nous avons fait.

« Hauts accords. Transition 7e.
« Ultraphilie, Ultragamie, Accord « heptamode.

« Dans toute gamme passionnelle, un « accord heptamode ou 7e est toujours « une sorte de déviation, un empiètement sur les attributs d'une autre passion. Par exemple, en amour, il y a « *ultragamie* entre deux femmes saphiennes. Ce lien sort des attributions « de l'amour qui comprennent les unions « bisexuelles. Dans ce cas, les deux ressorts de l'amour engrènent dans la « passion d'amitié ou affection unisexuelle (1). »

C'est assez que nous soyons dans le cas de transcrire des doctrines de cette nature; on ne s'attend pas sans doute que nous appesantissions sur elles notre critique. Toutefois, pour que notre investigation

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 44.

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 465.

ne reste pas incomplète, comme l'ont été plusieurs autres dont les Phalanstériens ont eu bon marché, nous ferons observer que la même loi de transition, ou accord heptamode, s'applique au sexe masculin comme au sexe féminin. Ainsi Dieu, que la doctrine phalanstérienne accuse d'être l'auteur des accords heptamodes, s'est mis en contradiction avec lui-même en consumant par le feu du ciel les villes de Sodome et de Gomorrhe. Le mal gît dans la stupidité du législateur, qui ne sait pas utiliser de pareils goûts!!!

O Marie! vierge très pure! priez pour nous; ne permettez pas que la malheureuse humanité devienne toute vivante la pâture des vers!

Déjà, avant d'avoir fait une étude attentive des ouvrages de Fourier, nous avions entendu quelques critiques intelligens, mais à qui ce texte explicite avait échappé, accuser ses théories de conduire droit à ces infâmes conséquences. Nous fûmes frappés de l'embarras avec lequel il répondit : il ne niait pas le fait auquel on faisait clairement allusion; il disait seulement : « C'est vous qui êtes « des infâmes, puisque vous ne savez « que comprimer et réprimer les pas- « sions, au lieu de leur trouver des ap- « plications utiles. » Cependant, ces mêmes accusations s'étant reproduites plusieurs fois depuis la mort de Fourier, les journaux phalanstériens ont répondu que des goûts honteux comme ceux en question ne naîtraient jamais en régime d'harmonie. Ceci nous a prouvé, à notre grande satisfaction, ce que nous avions déjà soupçonné, savoir, qu'il y a au moins 99 phalanstériens sur 100 qui n'ont jamais lu Fourier, jeunes gens purs et candides qu'on tient en loge bleue. Or il est bon que nous fassions connaître à ceux-ci que, loin que le régime harmonien doive avoir pour effet de faire disparaître les goûts que Fourier se contente d'appeler hétéroclites, et que nous qualifions de honteux, il nous apprend lui-même qu'il en naîtra de nouveaux pour le plus grand bien de la société.

« Dans le cas où ces fantaisies, étouf- « fées en tout pays par la raillerie et la « contrariété, pourraient se développer « en liberté, quelle est la quantité qu'on « en verrait éclore, soit en gourman- « dise, soit en amour, soit en toute au- « tre passion (1)! » Et nous qui croyions qu'en fait de saletés, il n'y avait plus rien à inventer après M. de Sade d'épouvantable mémoire, combien nous étions arriérés!

Nous dira-t-on que ce ramassis de turpitudes est par trop absurde pour être dangereux? Il est absurde sans doute aux yeux de tout homme qui se laisse guider par la religion et la conscience; mais il paraît qu'il est suffisamment rationnel pour séduire ceux qui croient à l'infaillibilité de leur esprit, *têtes folles dont le raisonnement a banni la raison*. En effet, ces doctrines découlent de leur principe fondamental par un enchaînement d'idées parfaitement logiques. Or ce même principe que la religion condamne est malheureusement de nature à capter l'esprit humain livré à lui-même; tant de gens, au lieu de reconnaître l'arbre à son fruit, ne veulent pas démordre d'un jugement formé *à priori*. Cependant dites-nous, rigides logiciens, quand vous êtes amenés, fût-ce par l'algèbre en personne, à des conséquences aussi révoltantes que celles que nous venons de voir, n'êtes-vous pas tentés de vous retourner avec colère contre le principe dont vous êtes partis et de le couvrir de vos crachats?

L'erreur fondamentale qui a donné naissance aux théories morales de Fourier est la négation du péché originel et de la déchéance humaine qui en fut la conséquence nécessaire; c'est pourtant là un fait qui repose sur des preuves bien autrement solides que celles dont nous avons vu naguère la Phalange se contenter à l'appui de sa cosmogonie. Il est attesté par une tradition universelle, et peut seul d'ailleurs nous donner la raison des souffrances auxquelles l'humanité est sujette, et du désordre mêlé à l'harmonie de la création. Que ces souffrances soient destinées à disparaître un jour entièrement, selon les phalanstériens, ou à être considérablement allégées par la vertu et la science, comme nous en concevons l'espoir; que les phases de l'existence humanitaire aient leurs

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 454.

analogues dans la vie individuelle et même dans les changemens qui surviennent à l'état du globe, c'est ce que nous admettons volontiers, et ce qui, loin de démentir le dogme du péché originel, le confirme pleinement; car il était dans l'ordre universel que le fait essentiel se réfléchît dans les faits secondaires, et que la sentence qui frappait l'homme fût écrite partout dans le domaine du genre humain.

Croire que Dieu est à la fois le principe du bien et celui du mal, est aussi absurde que de croire qu'un homme puisse faire route à la fois dans deux directions opposées; car le bien est pour chaque être l'accomplissement de sa propre loi; le mal est ce qui s'y oppose: or le Tout-Puissant, qui est à lui-même sa propre loi, ne saurait être sous l'empire du mal, ne fût-ce que pour un quinzième, comme l'affirme gravement Fourier.

L'homme, créé à l'image de Dieu, serait resté dans les conditions du bien, sans mélange d'aucun mal, s'il eût continué à suivre la loi de Dieu; voyageur fatalement libre, au lieu de consulter le poteau indicateur placé pour lui à l'angle du chemin, il a eu le malheur de croire aux suggestions de son ennemi, dont l'intérêt était de l'égarer: dès ce moment il a fait fausse route, et le mal a eu accès dans le monde. C'est de ce point de vue en quelque sorte mathématique qu'il faut considérer les peines encourues par l'humanité, pour avoir rompu son unité avec Dieu; elle s'est placée elle-même en dehors de sa loi, et a dû nécessairement rencontrer le mal. Dieu, plein de respect pour la liberté de l'homme, mais mu par sa tendresse paternelle, n'a pu que semer sur sa route des avertissemens salutaires, afin de l'engager à rentrer dans la voie qu'il n'eût jamais dû quitter, et qu'il ne peut plus regagner désormais qu'à travers champs. C'est pourquoi il arrivera souvent que les aspérités du sol seront teintes de son sang et arrosées de ses larmes; les ronces emporteront les lambeaux de sa chair; mais il y va pour lui d'un si grand intérêt, que, s'il est fort et sage, il supportera courageusement ces poignantes douleurs. Il sait d'ailleurs que *la manne est donnée au vainqueur* (1).

Que ne pouvons-nous faire comprendre à tous ceux qui cherchent la solution des questions sociales, comme nous le concevons clairement nous-même, que l'homme ne peut recouvrer ses titres perdus qu'au moyen de la vertu, et que la société humaine ne peut retrouver sa loi naturelle depuis long-temps lettre close pour elle, qu'au moyen de la science humble et pieuse! Or la vertu, c'est le bon et utile emploi de la force morale des individus, et il n'y a pas plus de vertu possible sans sacrifice, qu'il n'y a de science possible sans étude. Au surplus ceux qui nient la déchéance de l'homme, font acte de logique en niant en même temps la nécessité du sacrifice individuel qui seul constitue la vertu. En somme, la doctrine de Fourier est ce qu'on appelle en mathématiques *la preuve par l'absurde* de la vérité du dogme chrétien. En cela du moins, elle a droit à notre reconnaissance.

Nous ne sommes pas au bout de notre analyse des théories de Fourier, et déjà nous nous demandons avec une certaine inquiétude si en frappant, comme il était de notre devoir de le faire, sur ce qu'elles contiennent de subversif, nous ne compromettons pas les principes vrais d'association qu'elles sont venues révéler au monde, et que nous nous proposons de mettre dans tout leur jour. Mais non, notre loyale critique ne saurait être l'occasion d'un pareil malheur. Nous pensons, au contraire, que le bon sens universel aurait toujours repoussé le principe d'association, seule voie de salut qui soit ouverte à la société, tant qu'on aurait vu ce principe accompagné de l'abominable cortége d'erreurs que nous avons décrites. Nous faisons à l'égard de la Théorie sociétaire ce que le colon des Antilles fait à l'égard de la racine de manioc; c'est encore là une analogie dont nous osons garantir l'exacte vérité. Chacun sait que le manioc est une plante dont la racine pulpeuse contient une excellente farine intimement unie à un suc horriblement vénéneux; quiconque mangerait du manioc,

(1) Apocalypse, ch. II, v. 17.

tel que la nature le produit, serait instantanément frappé de mort. Pour ôter à cette racine sa propriété délétère, on en exprime soigneusement toute son eau de végétation; dès lors elle est sans danger, et l'on en fait un pain exquis connu sous le nom de *cassave*. En conséquence, le meilleur conseil que nous puissions donner aux disciples de Fourier serait de traiter de même la doctrine de leur maître. Qu'ils nous l'apportent donc sous forme de cassave et purgée de ce qui en fait un poison mortel pour l'ordre social; c'est alors que nous la recevrons avec profit et reconnaissance.

Il est fâcheux que ces hommes, d'ailleurs si pleins de savoir et animés des meilleures intentions, n'aient pas songé à faire leur profit des trois premiers des seize préceptes que l'Hiérophante imposait au récipiendaire avant de l'initier aux mystères d'Eleusis : 1° FIDE DEO; 2° DIFFIDE TIBI; 3° FAC PROPRIA. *Fiez-vous à Dieu qui a révélé ses lois à l'homme. Défiez-vous de vous-même, lorsque vous les cherchez à l'aide de votre raison. Ne faites et ne proposez que des choses qui ne soient pas repoussées par la conscience universelle.*

« Apprenez ici un secret à la fois im« mense et terrible. Cœur de l'homme, « tu es la seule issue par où le fleuve du « mensonge et de la mort s'introduit « journellement sur la terre.

« Tu es le seul passage par où le ser« pent empoisonné élève sa tête ambi« tieuse....

« C'est par là que découvrant les biens « qui nous environnent encore, il verse « son venin sur les plantes qui nous sont « accordées pour notre nourriture et « notre guérison.....

« Cœur de l'homme, quels siècles suf« firont pour arracher de toi ce levain « étranger qui t'infecte? Entendez-vous « les efforts douloureux et déchirans que « font les mortels pour vomir cette se« mence de mort?

« Pleurons, puisque le cœur de l'homme « qui devait être l'obstacle des ténèbres « et du mal, est devenu la lumière de l'a« bomination et le guide de l'erreur (1).

« Il est un autre secret non moins pro« fond, mais plus consolant, plus encou« rageant et fait pour nous apprendre à « nous respecter, tant par rapport à la « sainteté de notre origine qu'à la subli« mité de l'œuvre que nous devons et que « nous pouvons opérer sur la terre. Voici « ce secret :

« L'ami fidèle qui nous accompagne ici« bas dans notre misère, est comme em« prisonné avec nous dans la région élé« mentaire, et quoiqu'il jouisse de la vie « spirituelle, il ne peut jouir de la lu« mière divine, des joies divines, de la « vie divine, que par le cœur de ce même « homme qui fut choisi pour être l'inter« mède universel du bien et du mal (2). »

Traduisons cette belle pensée de Claude-Louis de St.-Martin dans un style plus à la portée de toutes les intelligences. Le cœur de l'homme, corrompu ou égaré par de fausses doctrines, est une porte ouverte sur l'enfer; c'est par elle que l'esprit du mal s'introduit dans le monde et conduit l'humanité dans des voies subversives. Le cœur de l'homme vertueux, et qui puise la sagesse *à sa vraie source*, est une porte ouverte sur le ciel, et c'est par elle que nos anges gardiens sont en communion avec la Divinité. Quoi de plus propre que cette double image à nous pénétrer de la grandeur de notre mission sur la terre et à nous faire sentir le contre-sens que commettent ces prétendus sages, en ne voyant dans l'homme que la partie animale et grossière de sa nature, et en l'abstrayant de son essence divine, pour faire de l'organisation sociale une pure question de mécanique!

LOUIS ROUSSEAU.

(1) *L'Homme de désir*, n° 146, p. 217.
(2) *Le Nouvel Homme*, n° 2, p. 7.

(Voir la suite au prochain numéro.)

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ANTIQUITÉ.

PREMIÈRE LEÇON (1).

Les origines de l'humanité. — Nécessité d'une révélation primitive sur la création. — Contradictions des traditions humaines. — Certitude et supériorité du récit de la Genèse. — De l'idée de Dieu créateur chez les peuples anciens. — Traditions et souvenirs.

In principio DEUS. Genèse, I, 1.

De toutes les questions qui se soulèvent au début d'une étude historique, la plus grave, la plus difficile, et par cela même la plus importante à résoudre, c'est sans contredit la question des origines.

Qu'il s'agisse de raconter les annales d'une grande nation, ou de retracer l'humble monographie d'une tribu ignorée, il faut avant tout discuter le problème de sa formation; il faut dévoiler le mystère de sa naissance. Tout épineuse que soit alors la tâche de l'historien, tout épaisses que soient les ténèbres qu'il doit percer, néanmoins il possède autour de lui des secours extérieurs qui aideront sa recherche, et il rencontre dans son sujet même des élémens de solution qui aplaniront les obstacles.

Il n'y a pas, en effet, de société humaine, si petite qu'on la suppose, qui ne se soit trouvée en relations directes avec des sociétés voisines. Elle a eu dans son passage ici-bas des amis et des ennemis, des maîtres ou des esclaves; et, n'eût-elle marqué que par ses infortunes, n'eût-elle, comme la triste Judée, compté ses années que par des servitudes, toujours est-il qu'en interrogeant ses persécuteurs, le secret de son destin finirait par se révéler.

D'ailleurs, l'homme errant et voyageur sur cette terre laisse dans le lieu de son exil des traces de son séjour; et partout s'élèvent les *pierres du témoignage* dont la muette éloquence rapporte aux siècles à venir les faits des premiers âges.

Une nation enfin, être formé à l'image de l'homme, garde comme lui ses souvenirs, et les traditions d'enfance sont celles qui s'effacent le moins. L'âge mûr aime à les répéter, parce que, glorieuses, elles attestent sa grandeur native; humbles, elles rehaussent sa gloire présente. La vieillesse y revient avec bonheur, avec consolation, et il semble que, selon le touchant usage des anciens jours, elle s'entoure pour mourir de la blanche draperie qui couvrait son berceau.

Ainsi donc, monumens étrangers ou nationaux, histoire extérieure, souvenirs intimes, toutes ces voix du passé se réunissent pour répondre à l'historien et pour le guider dans ses pénibles investigations. Grâce à elles, il peut espérer de ne point égarer ses pas dans la nuit dont il affronte les ombres.

Mais si, au lieu de s'adresser à un seul peuple, il veut étudier l'humanité entière; si, au lieu de s'arrêter aux origines d'une seule nation, il tente de pénétrer celles du genre humain, alors toutes les ressources lui manquent, et il reste tout-à-coup abandonné sans guide et sans secours. La question, soudain agrandie, devient immense et inextricable.

Quand l'homme, faisant retour sur lui-même, s'interroge et se demande : « Qui suis-je, et d'où est-ce que je viens? » il jette un regard sur la nature qui l'environne; il considère ce monde qui le tient et le presse, et qui pourtant ne peut le contenir tout entier, cette terre à laquelle il demeure attaché et qu'il ne traverse cependant que comme une vallée de misères et de larmes; il descend ensuite dans les profondeurs de son âme et de sa conscience, il réfléchit, il examine. Étonné de sa grandeur et confondu de sa faiblesse, il éprouve un sentiment

(1) Voir l'Introduction au tome IX, p. 245.

profond d'humilité et de reconnaissance : un être supérieur lui a donné l'existence, il le proclame, il le bénit, et, fléchissant le genou, il adore sa puissance souveraine.

Ainsi pour l'humanité tout entière. Telle fière et hautaine qu'elle se montre, il faut qu'elle le confesse, elle n'existe pas par elle-même : voulût-elle entasser siècles sur siècles, générations sur générations, nécessairement elle arrive à une *création* première. Êtres imparfaits, les ancêtres du genre humain ont été tirés du néant par un pouvoir dominateur : nier cette vérité, serait forfaire au sens commun ; il la faut croire ou renoncer à l'évidence.

L'humanité a donc été *créée*, cela est nécessaire ; et le principe originel, ainsi démontré par la logique du bon sens, est découvert. Au point de vue philosophique, tout est acquis ; mais au point de vue historique, rien n'est encore expliqué. Une création a eu lieu, impossible de le contester. Mais comment a-t-elle été opérée? La nécessité de ce fait primordial est prouvée ; mais le fait lui-même est encore un mystère. Le fait, avec ses modes, avec ses accidens, avec ses circonstances enfin, le fait matériel échappe ; il se perd dans les abîmes de l'omnipotence qui a daigné le produire. Comment l'homme a-t-il paru sur le globe?... C'est le secret du Créateur ; et qui pourra raconter les merveilles de sa puissance?

En vain l'homme torturerait-il sa raison ; en vain donnerait-il à son intelligence ou à son imagination le plus large essor, il pourra s'élever à des inventions sublimes, il pourra descendre jusqu'à des fictions monstrueuses. Mais il ne produira jamais que des fables, et par ces efforts inutiles il ne parviendra qu'à mettre en lumière son ignorance et son impuissance.

En effet, voudra-t-il en appeler à ses souvenirs? — Mais peut-il y avoir souvenir pour l'homme, d'un temps où l'homme n'existait pas? Depuis quand l'enfant essaie-t-il de redire les mystères de sa conception? — De quel fait, d'ailleurs, penserait-il retrouver la mémoire? d'un fait qui surpasse son intelligence, sa nature, son être tout entier? La créature prétendrait connaître par elle-même l'acte du Créateur qui l'a formée! Ce serait absurdité et folie.

Inutilement aussi l'homme interrogerait la nature physique. Ce globe où il repose est muet pour lui ; ces myriades d'êtres animés qui vivent autour de lui ne le comprennent pas ; les astres qui l'éclairent, ces soleils innombrables qui roulent dans l'espace, ne répondent pas à sa voix. Sans doute, le monde magnifie le Créateur : les cieux racontent sa gloire, le jour la redit au jour et la nuit la répète à la nuit ; mais à ce concert majestueux il manque l'intelligence. L'univers suit la loi du maître éternel et célèbre sa grandeur ; mais il n'a conscience ni de soi, ni de son auteur : il ne sait ni à quelle époque, ni de quelle manière il est passé du néant à l'être. L'astre du jour ignore quelle main alluma ses rayons, et la pâle reine des étoiles ne sait qui l'a suspendue comme une lampe aux voûtes du firmament. Chargés de mesurer les temps et d'en marquer les révolutions successives, ils ont assisté à tous les événemens du passé, mais comme des témoins aveugles, sans les voir, sans les comprendre, et sans pouvoir les redire.

Au milieu de ce silence universel, en présence de sa raison confondue, à qui l'homme s'adressera-t-il donc? — Un seul espoir lui reste, mais cet espoir sera-t-il exaucé? — Son origine est le secret du Créateur.... Mais le Créateur aura-t-il daigné révéler ce secret?

Or, pour peu que l'on veuille réfléchir, pour peu que la pensée s'arrête dans la contemplation des attributs nécessaires du Créateur, aussitôt la confiance renaît et l'espoir devient une certitude. Être parfait, Être infiniment bon et infiniment juste, Être infiniment miséricordieux, le Créateur devait à sa créature intelligente, le Créateur se devait à lui-même de lever le voile qui couvrait le berceau de l'humanité. En traçant à l'homme ses devoirs, en lui déterminant sa fin, il devait lui apprendre son origine. Lui qui, dans sa bonté, faisait à l'homme le don sublime de l'intelligence, il ne pouvait le jeter ici-bas sans satisfaire dès l'abord ce besoin immense de connaître ce dont il avait fait le fond de la nature humaine : sa justice qui imposait des lois devait en déclarer le principe ; et

sa gloire, pour laquelle l'homme apparaît seul intelligent au milieu du monde inintelligent, voulait que la créature apprît le secret de sa formation, pour en conserver à jamais le souvenir et l'impérissable reconnaissance.

L'homme ne pouvait donc rester ignorant de son origine; dans la mesure de ses facultés, il devait savoir la vérité, parce que de cette vérité, de cette communication gratuite et bénévole de l'Être premier, résultaient pour lui la série de ses devoirs et l'enchaînement de ses immortelles destinées. Une *révélation* primitive était donc nécessaire; la bonté, la justice et la gloire du Créateur la demandaient, et pour la créature elle était une condition essentielle de vie et d'avenir.

Cette révélation a eu lieu : d'un bout de l'univers à l'autre, toutes les nations, tous les peuples, toutes les tribus le proclament et l'attestent. Quelque société que l'on examine, présente ou passée, apparue d'hier sur la surface du globe ou reposant depuis de longs siècles dans la poussière du tombeau, partout se rencontrent des traditions. Chacun a la sienne, chacun raconte à sa manière le jour natal de l'humanité, et, malgré la confusion des accens et des voix, c'est par toute la terre habitée un concert universel qui célèbre le grand fait de la création. Et qu'on veuille le remarquer: ce ne sont pas là de ces coïncidences passagères que l'imagination ou que le hasard puisse produire. Lorsque l'humanité entière s'accorde pour parler d'un événement dont il est impossible qu'elle trouve en soi la mémoire, force est bien de reconnaître que cet événement lui a été appris par celui-là seul qui en possédait le secret, parce qu'il en était l'auteur.

Mais maintenant il faut en convenir : pour être unanimes sur le fait et sur le principe, les traditions ne sont pas uniformes sur le récit et sur les circonstances. C'est entre elles une confusion et une lutte singulière : au premier abord, elles se démentent, elles se contredisent, elles s'excluent réciproquement. Les unes révoltent le bon sens; les autres ne peuvent rester d'accord avec elles-mêmes, et on dirait qu'elles prennent à tâche de renier tout d'un coup les principes et les faits dont elles sont parties. Les feuillets épars sur lesquels la sibylle antique traçait capricieusement ses oracles, et qu'elle livrait ensuite au souffle des vents, n'offraient pas une discordance plus absolue, une plus désolante contradiction.

Parmi ce chaos de souvenirs mêlés, parmi ces ténèbres de plus en plus épaisses, qui donc pourrait saisir la vérité? Les lueurs diverses qui se croisent comme des éclairs dans la nuit, éblouissent, trompent ou égarent. Serions-nous donc encore condamnés au doute et à l'incertitude.....? La vérité existe pourtant; mais où est-elle?

Du milieu de ces narrations incohérentes s'élève majestueusement un poëme qui s'annonce comme le poëme de la naissance, la *Genèse*. Il frappe tout d'abord par la netteté et le grandiose de son exposition, par la rigoureuse précision de ses détails et par un langage surnaturel à force de simplicité. Sa parole est claire, calme, suivie et merveilleusement enchaînée; il prend l'homme et le monde au commencement des choses, et ces faits, que la raison impuissante ne pouvait qu'indiquer sans les dévoiler, il les explique, il les développe avec une autorité supérieure, avec des traits qui passent les forces de l'homme. On sent à toutes ses pages l'influence de l'esprit créateur; on y trouve l'intuition pleine de la vérité incréée.

Non seulement il satisfait l'intelligence et ravit l'entendement par sa grandeur, mais il se présente avec une authenticité invincible, avec une certitude irréfragable; trente siècles l'accompagnent de leur témoignage, et ces trente siècles répètent qu'il a été écrit sous l'inspiration du Créateur, et que son texte garde pour l'éternité les enseignemens donnés aux premiers jours.

Ce n'est pas tout encore, et voici comment se manifeste en lui le caractère spécial de la vérité : tandis que les traditions humaines se heurtent et se repoussent, lui seul les concilie, les explique et les redresse : lui seul, apparaissant comme la lumière dans ce chaos, chasse et dissipe les ténèbres. Seul il répand la paix et établit la concorde parmi les intelligences et les souvenirs. En sa

présence, tout s'illumine : les contradictions s'effacent, les erreurs tombent démasquées, les idées se classent, les récits s'ordonnent, l'harmonie renaît, et l'humanité, réconciliée avec elle-même, voit descendre sur son origine la science et la clarté souveraines (1).

Que l'on écoute maintenant dans le passé ces vagues et lointains échos que redisent les âges; que l'on recueille les témoignages des anciens jours; on peut entrer avec confiance dans cet examen important. Le travail n'est plus sans espoir et surtout il est sans danger. Sur l'océan des souvenirs le voyageur a sa boussole, et il fixe son regard assuré sur l'étoile immobile qui brille à l'axe du monde.

C'est donc dans un sentiment de force et de foi; c'est avec la sécurité que nous inspire la possession du vrai, que nous allons aborder les traditions primitives du genre humain et lui demander compte de son origine.

Et d'abord quel est-il, cet Être premier, cet Être tout-puissant que la nature humaine doit adorer comme son auteur? Que rapportent de lui les nations les plus obscures, celles qui se sont tout récemment révélées à l'humanité, et qui semblent nées d'hier? Pauvres insulaires, égarés au milieu des flots, isolés de leurs frères, oubliés dans l'immensité, enfans perdus de la civilisation; ces malheureux, qui semblent privés des notions de la moralité vulgaire, ont-ils la conscience du Créateur, et élèvent-ils vers lui leurs cœurs abrutis par le vice et la misère?

Oui, il le faut reconnaître pour l'honneur du genre humain, il n'y a pas de peuple sans Dieu. — Une société athée est un de ces mensonges philosophiques qu'exploitait le dernier siècle dans ses idées chéries d'impiété et de ruine, mais dont l'histoire comme la raison ont fait une prompte et sévère justice. Il fallait aux sophistes d'alors un précédent pour leurs théories; il leur fallait un exemple qui autorisât leur révolte ouverte contre la logique et la vérité; et plutôt que de renoncer à leur chimère, ils avaient torturé les récits de quelques voyageurs, aveugles par système ou par nécessité, et ils étaient allé chercher au fond de l'Océan, sur les roches arides où errent les *Papous*, le type brutal et repoussant de leur société modèle. Que ces pauvres peuplades fussent plongées dans la barbarie, ignorantes de toute idée et de tout usage; qu'elles fussent réduites à la vie animale, à la dégradation, à la férocité, peu leur importait. Ils faisaient grâce de la honte, de l'infamie, grâce de tout, en faveur du prodige : les Papous étaient athées. Quelle gloire pour eux et quel triomphe pour la philosophie!

Cette gloire et ce triomphe ont été refusés même aux *Papous* et aux philosophes. Tout informe que soit le culte des misérables habitans de Rawak et de Vaigiou (1), ils ont une croyance, une religion. « *Nanéki* et *Nanek-Béba* sont les « noms qu'ils donnent à la divinité ; ce « dernier mot signifie peut-être *Grand-* « *Esprit*, *béba* voulant dire *grand* (2). » Aux îles Carolines, les dogmes sont plus complets. « Les habitans des Carolines « croient que de toute éternité existe une « déesse appelée *Ligoloup* et créatrice de « l'univers. Ils adorent *trois* divinités « qu'ils font résider dans le ciel, savoir : « *Alouhilap, Lougheling* et *Olifad* (3). » Les insulaires de l'archipel Marianne pensent que « *Pontan* vécut un grand « nombre d'années dans les espaces ima- « ginaires qui existaient avant la créa- « tion (4). » « Tout ignorans qu'ils sont,

(1) Nous reviendrons sur les livres saints à l'époque de Moïse et nous en ferons une étude spéciale : ce que nous considérons seulement ici, c'est la puissance et la supériorité du récit de la Genèse sur toutes les traditions humaines relatives à Dieu et à la création.

(1) Les îles des *Papous* sont situées presque exactement sous l'équateur. « Le gisement de notre observatoire, dit M. le capitaine de Freycinet, dans son *Voyage autour du monde* (sur l'île Rawak), était par 0° 1' 54" 5 de latitude sud et 128° 55' 4" 6 à l'est de Paris. »

(2) *Voyage autour du monde*, sur les corvettes l'*Uranie* et la *Physicienne*, par M. L. de Freycinet, capitaine de vaisseau, etc. Paris. — Imprimé à l'Imprimerie royale, 1829. (Historiq., tome 2, 1re partie.)

(3) *Id.*, *id.* L'illustre navigateur cite dans cet endroit un passage du major D. Luis de Torrès, qui a recueilli lui-même ces détails.

(4) *Id.*, *id.* D'après le P. Murillo Velarde et D. Luis de Torrès.

« ajoute Le Gobien (1), ils ne croient pas « que le monde soit de toute éternité; ils « lui donnent un commencement, et ils « racontent sur cela des fables assez mal « concertées, qu'ils ont exprimées en « méchans vers qu'ils chantent dans leurs « assemblées. » Par malheur, nul n'a recueilli ces lambeaux de tradition primitive; il y aurait sans doute de curieuses révélations dans ces chants poétiques consacrés à l'origine des choses.

Dans l'Océan Pacifique, les insulaires de Tonga reconnaissent des divinités ou *Hotoóas*. De ces dieux, le premier est *Tali-y-Toobo*; « et quand on leur demande comment est grand ce *Tali-y-Toobo?* — C'est un chef suprême, répondent-ils, grand depuis le sommet du ciel jusqu'au fond de la terre (2). » Les habitans des îles Philippines adorent *Batala*, le Dieu créateur de toutes choses, le Dieu *fabricateur*, *Batala-May-Capal*, ainsi qu'ils disent (3). A Formose, le premier des dieux est regardé comme le maître des autres et le créateur de la nature (4). Les Chingulais (5) reconnaissent un Dieu suprême qu'ils appellent *Ossa*, *Polla*, *Maups*; « c'est-à-dire, en leur langue, le *créateur du ciel et de la terre* (6). » Les Javanais idolâtres professent une semblable croyance (7).

Tels sont les témoignages que produisent, en faveur du dogme de la création et de l'idée d'un Dieu créateur, ces terres nouvellement découvertes, dont la science des navigateurs modernes a formé un cinquième monde, et dont les traditions, encore vivantes aujourd'hui, n'en remontent pas moins à leur première population.

Que si, des sauvages de l'Océanie, nous passons aux sauvages des continens, à ceux de l'Amérique, par exemple, ces grossières tribus laisseront apparaître, à leur insu peut-être, quelques souvenirs primitifs dominant le fétichisme aveugle auquel elles se sont asservies. « Le dieu des *Natchez* c'est l'esprit, *Coyocopchill*. » Lui seul a formé et dirigé l'univers (1). Le *Grand-Lièvre Michabou*, qui, dans les idées des sauvages canadiens, a *enfanté le monde* (2), n'est que le symbole grossier et brutal de la toute-puissance créatrice, de ce *Grand-Esprit* qui dispose de tous les événemens (3). Au Paraguay, les hordes barbares reconnaissaient une divinité, *Tinimaaoas*, en trois personnes, à savoir : le père, *Omequeturuqui*, le fils, *Urusana*, et l'esprit, *Urupo* (4). Les Illinois honorent une sorte de génie auquel ils donnent le nom de *Manitou* (5), et à les entendre, c'est ce génie qui gouverne toutes choses et qui est le maître de la vie et de la mort (6).

La vaste péninsule de l'Afrique, terre brûlante et désolée, terre de condamnation et de misère, n'est pourtant pas tellement abandonnée que l'idée consolante du Créateur se soit perdue au milieu des barbares peuplades qui errent sur ses côtes : « Les Hottentots reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, et ils le nomment *Gounga*, ou *Gounga-Tikquoa* (7). » « A Ténériffe le peuple croyait en un Dieu suprême auquel il donnait les noms de *Achu-hurahan*, *Achu-huchumar*, *Achguya-Kéraxe*, qui signifient le plus grand, le plus sublime, le conservateur de tout ce qui existe (8). » Les anciens habitans de la Mauritanie adoraient le Dieu *Juba* (9). Voilà pour les tribus africaines.

Il en sera de même pour les hordes errantes de l'Asie et pour ces populations

(1) *Histoire des Mariannes.*

(2) An account of the *natives of the Tonga Islands*, in the south Pacific ocean, compiled and arranged from the extensive communications of M. W. Mariner, by John Martin, M. D.; London, 1817.

(3) Contant d'Orville, *Histoire des anciens peuples, de leurs cérémonies*, etc. Paris, 1771.

(4) *Id.*, *id.*

(5) Peuple de Ceylan.

(6) Contant d'Orville, *op. cit.*

(7) *Id.*, *id.*

(1) *Le Page-du-Pratz* cité dans madame de C... *De l'Asie.*

(2) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France. Lettres édifiantes*, t. 6.

(3) Sagard, *Voy. au Pays des Hurons*. Voir aussi le P. Lafitau, *Mœurs des Sauvages.*

(4) *Lettres édifiantes*, t. 9, p. 92.

(5) Le nom générique de la divinité s'applique par dégénération à tous les objets de la vénération superstitieuse de ces peuples; dans leur fétichisme dégradé, tout est *manitou.*

(6) *Lettres édif.*, t. 6, p. 330.

(7) Contant d'Orville, *op. citat.*

(8) *Id.*, *id.*

(9) *Juba Mauris volentibus Deus est*, dit Minutius Felix. Lactantius, lib. I, cap. xv.

vagues qui roulent leurs chariots ou transportent leurs tentes dans les steppes. « Une race nombreuse de la Sibérie adore le Dieu invisible et créateur sous trois dénominations : *Artougou, Schougo-Tengou,* et *Tengara* (1). » La *Divinité bienfaisante*, la *From-Theut* des anciens Scythes (2), identique peut-être au Dieu prévoyant, au *Prometheus* des Grecs, domine les légendes du Caucase (3) ; et les Tartares se rapellent avec orgueil leur illustre aïeul *Ogouz-Khan* qui honorait un *seul Dieu* (4).

Ainsi s'expriment sur l'idée de Dieu les nomades de l'ancien et du nouveau monde : tout imparfaites que sont leurs notions, elles sont précieuses à recueillir. Quand on pense en effet aux dangers des migrations, aux préoccupations continuelles d'une vie aventureuse ; quand on songe aux difficultés de ce pélerinage sans terme où tout est incertain et précaire, où l'homme ne laisse de traces que l'enceinte de son camp et les cendres de son foyer ; quand on réfléchit que l'enseignement borné à la tradition orale, au récit des anciens, repose entièrement sur la mémoire si fugitive de l'homme, on est étonné de rencontrer encore quelques vestiges des vérités primordiales et on les écoute avec une sorte de respect, malgré les fables dont elles sont trop souvent obscurcies.

Mais à mesure que l'on s'élève dans l'échelle sociale, et que l'on arrive à des peuples constitués, à des nationalités puissantes et durables, le cercle des traditions s'agrandit et leur importance augmente : les dogmes et les croyances s'appuient sur des monumens, sur des symboles, sur des livres mêmes. La recherche de la vérité n'en est peut-être que plus difficile, parce que les conceptions humaines qui l'ont voilée de leurs inventions la retiennent comme captive et comme cachée dans leurs sombres profondeurs ; mais au moins si on parvient à la dégager, elle n'en sortira que plus belle, plus complète et plus radieuse.

(1) *Parsons*, cité dans M. de Marlès, *Histoire générale de l'Inde*, t. 2.

(2) Voir Pelloutier, *Histoire des Celtes.*

(3) César Famin, région caucasienne, dans l'*Univers pittoresque.*

(4) De Guignes, *Histoire des Huns*, t. 2, 1re partie.

En remontant la série des traditions, nous commencerons par celles qu'offrent parmi les nations américaines, les deux grands peuples qui se partageaient la domination des deux presqu'îles : au nord, les illustres *Maya-Quiches*, les Mexicains, ont eu pour ancêtres les *Toltèques*, et voici ce que pensait ce peuple vénérable : « C'est sur les hautes cimes qu'il plaçait le séjour du grand esprit *Téotl*, de cet Être invisible appelé *Ipalnemoani* et *Tloque-Nahuaque* ; parce qu'il *n'existe que par lui-même* et parce qu'il *renferme tout en lui* (1). » Au midi, on trouve d'une part la nation des *Muyscas*, race puissante qui du plateau de Bogota s'était répandue sur toutes les contrées voisines. Dans leur croyance peu connue, *Bochica*, le Dieu souverain (2), était représenté avec trois têtes, parce qu'il renfermait trois personnes en une seule divinité : c'était à lui que s'offraient les sacrifices les plus solennels ; adoré sous le symbole du soleil, il paraissait à la tête du monde et de la création entière (3). Au Pérou, dans l'empire sacré des *Incas*, l'Être supérieur était nommé *Pacha-Camac*, le *Créateur de l'univers* et *celui qui le maintient dans l'état où il est* (4).

Si, ensuite, du Nouveau-Monde nous nous transportons dans l'ancien hémisphère, nous trouvons trois zones bien tranchées : d'abord ce sont les peuples du nord de l'Europe, les races qui ont couvert la Skandinavie, la Germanie, les Îles britanniques et les Gaules ; les races méridionales ensuite, Espagne, Italie, Grèce ; et enfin les nations qui ont occupé le nord de l'Afrique et tout le continent de l'Asie.

Le plus précieux monument des traditions skandinaves est l'Edda (5). On y lit :

(1) Humboldt, *Vues des Cordillières et monumens de l'Amérique*, t. I.

(2) M. de Humboldt, à qui nous devons ces détails, compare Bochica à Osiris ou à Mithra.

(3) *Vues des Cordillières*, t. II, par M. de Humboldt.

(4) *Haudor y sustentador del universo*, dit Garcilaso de la Véga, *Hist. gener. del Peru*, t. I, cap. XXXIII, et t. IV, cap. IV.

(5) Nous reviendrons sur ce livre. Nous ne faisons ici que rechercher, partout où nous pouvons les rencontrer, les traces historiques de l'idée de

« Qui est le plus ancien et le premier des dieux, demanda Gangler? — Har répond : Nous l'appelons ici *Al-Fader*, c'est-à-dire le Père universel, mais dans l'ancien Asgard il a douze noms (1). Gangler demande : Qui est-ce Dieu? quel est son pouvoir et qu'a-t-il fait pour faire éclater sa gloire? — Har répond : Il vit toujours, il gouverne tout son royaume et les grandes choses comme les petites. — Jafnhar ajoute : Il a fabriqué le ciel, et la terre, et l'air (2). »

Voici maintenant pour la race celto-gallique (3) : « Au premier anneau de la chaîne se trouve placé le dieu *Aesar* avec l'explication suivante : *Aesar, I, Dia, I, logh* (4); *Aesar, c'est-à-dire Dieu, c'est-à-dire le feu intelligible,* » ou plutôt en dégageant le type du symbole, « la puissance active par excellence (5). » Il est encore appelé *Dagh-Dae*, le *Deus optimus maximus* des anciens. « Nous trouvons chez ce dieu la réunion des attributs de force, de sagesse, de bonté, réunion qui distingue toujours le grand Démiurge, le dieu des dieux (1). » Ajoutons ici que l'Être créateur, l'Être suprême se nommait chez les Bretons primitifs, *Diana*, le dieu inconnu (2), ou bien encore, d'après une inscription trouvée dans la caverne de New-Grange (3), *A E*, c'est-à-dire LUI, le Dieu ineffable (4). Les hordes de la Germanie, dont le culte était si vague et si peu caractérisé, plaçaient cependant à la tête de l'univers le grand *Teut* ou *Tuiston*, le créateur et le maître de toutes choses (5).

Chez les Etrusques, le nom générique de la divinité était *Aesar* (6) : et le dieu suprême est *Tina*, « la cause des causes, la destinée et la providence. » Les Etrusques voyaient en lui « le premier souffle qui vivifie toutes choses, et il était pour eux le conservateur et le directeur de l'univers (7). »

Dans l'antique religion de la Grèce, dans la doctrine mystérieuse qui ne sortait des profondeurs du sanctuaire que pour être confiée à quelques initiés, tout repose sur la puissance une et triple à la fois qui a créé l'univers : le dogme de la trinité *Cabirique*, la croyance aux trois *anakes*, aux *tritopatores*, aux trois dieux enfin, faisait le fond de la religion. Ces trois êtres supérieurs sont : *Axieros*, *Axiokersos-Axiokersa* et *Kasmilos* (8), c'est-à-dire : le Tout-Puissant, le grand Fécondateur (9), la Sagesse parfaite (10); et voici comme ils rentrent dans l'unité.

Dieu créateur dans l'antiquité. Nous nous réservons d'examiner en leur lieu les sources que nous ne voulons pas discuter ici.

(1) *Alfader*, père de tout; *Herian*, le seigneur ou plutôt le guerrier; *Nikar*, le sourcilleux; *Nikuder*, dieu de la mer; *Fiolner*, l'omniscient; *Ome*, le bruyant; *Bifid*, l'agile; *Vidrer*, le magnifique; *Svidrer*, l'exterminateur; *Svider*, l'incendiaire; *Oske*, celui qui choisit les morts; *Falker*, le bienheureux. *Edda*, troisième fable dans l'édition de Resenius Dœmesanga, seconde dans la trad. de Mallet, introduction à l'*Histoire du Danemarck*.

(2) Edda, troisième fable.

(3) Nous employons cette dénomination sans nous engager aucunement, et faute de mieux; nous tâcherons de voir ultérieurement, dans la question des races européennes, les analogies et les différences qui peuvent exister entre les Celtes et les Galls.

(4) Le signe I est une abréviation des anciens MS. irlandais pour *eadhon* ou *'s e sin ro radh*, en français *c'est-à-dire*. (Voir Ad. Pictet, *du Culte des Cabires chez les anciens Irlandais*, Genève 1824, et dans la *Bibliothèque universelle*, Genève, t. XXIV.

(5) La signification du mot *logh* est obscure. Vallancey (*Collectanea de rebus hibernicis*) le rend par *flamme spirituelle*, et l'identifie avec le logos des Grecs. Ce qui paraît certain, c'est que logh ne signifie pas le feu matériel, mais le *feu principe*. « Æsar serait donc le principe générateur du feu, c'est-à-dire l'essence de la force active de la nature, ou la puissance active par excellence. » Ad. Pictet, *loco citat.*

(1) Adolph. Pictet, *loco citat.*

(2) *Dianaff* en breton, *diana* en léonais, *dianes* dans le dialecte de Vannes. Voy. Davies, myth. and rites of the British druids, et le même, Celtic researches; Michelet, *Histoire de France*, t. I, aux éclaircissemens.

(3) Près Drogheda, comté de Meath.

(4) *Collectanea de rebus hibernicis*, II, p. 161. Michelet, *loc. cit.*

(5) Tacite, *de Moribus German.*

(6) Varro apud Censorinum, *de Die natali.*

(7) Seneca, *Quæst. natural.*, II, 45. Creutzer, traduction de M. Guigniaut.

(8) Tels sont les noms que donne le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, ad. I, 917. Voir Creutzer, *Religion de l'antiquité*, ou *Symbolique des nations*. Trad. de M. Guigniaut.

(9) Il est ici androgyne, mâle et femelle : nous en verrons la raison dans la suite de ce travail, quand nous parlerons des cosmogonies.

(10) Ainsi l'interprète Zoëga, *de Obeliscis*, p. 220. Creutzer, *op. cit.*

Selon Epiménide de Crète, le premier principe est *Æon* ou la monade, l'unité, l'être; puis la dyade, *Physis* (1), produit de la monade; et enfin de l'unité et de la dyade procède le nombre créateur de tous les êtres, la *Triade* (2). D'après Proclus (3), le Démiurge, la puissance créatrice chez les Grecs, c'est *Jupiter*, mais Jupiter sous trois personnes : *Jupiter*, le père par excellence; *Jupiter-Neptune*, la force; et *Jupiter-Pluton*, l'esprit. Le nom seul de Jupiter nous ramène nécessairement à ce qu'ont dit les poètes de la Grèce et de Rome sur ce maître des dieux, sur ce père des hommes et des choses. Qu'il nous suffise de citer ce vers qui résume tout : *Ab Jove principium*, et le passage suivant de l'hymne attribuée à Orphée et où se développe pleinement l'idée que se formaient de la divinité créatrice les peuples de l'Hellade : « O Zeus très honoré! ô Zeus incorruptible... ô Roi! Toutes choses sont sorties de ta pensée, et la terre, cette déesse-mère, et les hauteurs inaccessibles des montagnes, et la mer, et tout ce que contient et commande le ciel (4). O Zeus chronios! Dieu qui portes le sceptre, toi qui règnes dans la profondeur des abîmes, intelligence suprême, créateur et source universelle, fin et commencement de toutes choses; toi devant qui tremble la terre, dieu très pur, dieu générateur; toi qui ébranles le monde, dieu du tonnerre, de la foudre et des éclairs; ô Père nourricier, écoute-moi : ô toi qui t'es engendré toi-même (5), père des dieux et des hommes, exauce-moi, accorde-moi la santé du corps et la paix divine (6)! »

Nous nous bornerons à ces citations, la mémoire de nos lecteurs suppléera à ce que nous pourrions ajouter, et les traditions mythologiques sont trop vivantes dans l'esprit de tous pour que nous ne nous imposions pas la loi de nous arrêter ici.

Le fait éminent qui résulte de cet examen est donc, dans l'Europe entière, du nord et du midi, la croyance d'un Dieu suprême, créateur et ordonnateur de l'univers. Les antiques nations de l'Afrique et de l'Asie ne seront pas moins explicites dans leurs témoignages.

A Carthage, le Dieu supérieur, c'est *Baal*, le maître et seigneur, dont le culte fut apporté de la Phénicie par les colons armés qui s'établirent sur les bords de la mer Intérieure : c'est lui, cet ineffable créateur des choses, le seul Dieu du ciel (1), à qui sont dues les premières libations du festin des rois (2).

Ecoutons les Egyptiens. « Il nous est parlé d'un Dieu sans nom, sans figure, incorporel, immuable, infini, origine et source de toutes choses, et qui doit être adoré en silence (3); c'est le père, le bon, le *Piromis*, par excellence... Dieu est dans l'éternité, de l'éternité vient le monde (4). »

« Le principe de l'univers, dit Sanchoniathon (5), est *l'esprit*, le souffle sem-

(1) Physis est ici la nature. Cette explication tient à une erreur que nous dévoilerons plus bas.

(2) Voir Creutzer, loc. cit. Cette exposition du culte des Cabires est fort confuse dans Creutzer; les matériaux réunis sont extrêmement précieux. Nous les employons sans adopter les idées du célèbre mythologue allemand.

(3) Ad Platonis Cratylum. Ed. Boissonnade, p. 90.

(4) Et toute l'armée des cieux. Le texte dit : Tout ce que le ciel range en ordre de bataille.

(5) *Autopatôr*, dit le grec, toi qui es à toi-même ton propre père.

(6) *Orpheis hymnoi*, seu *Orphica*, ad optimorum librorum fidem accuratè edita. Sumptib. C. Tauchnitz, Lipsiæ, 1829. Hymne XV : *Offrande à Jupiter, le parfum du styrax* (le styrax est une gomme résineuse que l'on extrait d'un arbre de Syrie, et qui servait aux offrandes comme l'encens).

(1) Summus et ineffabilis omnium rerum creator, μονον ουρανοῦ θεον. Selden, *de Diis Syris*, syntagma 2, au tome II de ses œuvres complètes.

(2) Implevitque (Dido) mero pateram quam *Belus* et omnes
A *Belo* soliti. . . . . Virg. *Æneid.*, I.

(3) Hermès Trismegist. Pimander, § 2. Nous n'ignorons pas le peu d'authenticité des livres d'Hermès et du Pimander en particulier; nous savons qu'ils ont probablement été composés par les néoplatoniciens d'Alexandrie, pour être opposés aux livres chrétiens, et qu'ils peuvent renfermer quelques emprunts faits au dogme de la vérité révélée par l'Évangile. Néanmoins il est impossible de nier qu'ils ne contiennent, sur beaucoup de points, la doctrine ésotérique de l'ancienne Égypte, et qu'ils n'en soient un résumé assez fidèle. Nous y reviendrons, et nous les citons ici, au moins comme traditions.

(4) *Mens ad Mercuri.*, § 11. Creutzer, op. cit.

(5) Le fragment de Sanchoniathon nous a été conservé par Eusèbe, qui l'avait pris dans la traduc-

blable à un vent impétueux. L'ordonnateur du monde est *Baal*, *Bel*, celui qui existait alors que tout était ténèbres et eaux (1). » Telle était la croyance des Phéniciens.

La doctrine des Perses reconnut aussi un principe suprême, « la *durée sans bornes*, l'*éternité* ou l'Eternel, *Zervane-Akerene*, qui n'a point de commencement et qui n'aura pas de fin. » « Les Mages admettaient comme principe, dit Aristote (2), le *bon primitif*, qui a fait toutes choses, » et la manifestation de ce Dieu unique, quand il crée, c'est *Ormuzd*, *Ahriman* et le médiateur *Mithra*. « Au commencement Ormuzd se leva, dit le Zend-avesta (3), et proféra le *Verbe* par qui furent créés tous les êtres. » A la fin des temps, Ormuzd, Mithra et Ahriman ne feront qu'un, car ils se confondent dans l'éternité (4).

Il faut ensuite entendre l'Inde ; quand elle parle du Créateur, c'est une abondance de poésie, de grandeur, de magnificence, ce sont des hymnes admirables, des méditations profondes. Nous n'en reproduirons que quelques traits. « Avant tout était l'Être des êtres, l'unique, l'incomparable, le pur, l'infini, *Brahm* ou *Brihm*. » « Selon la doctrine hindoue, il est un Dieu suprême, unique, existant par lui-même, sans commencement ni fin, tout-puissant, infiniment bon, infiniment parfait. Cet Être incorporel, invisible, présent partout, substance universelle, sortant des profondeurs de son essence infinie pour créer le monde à sa propre image, se révéla d'abord comme *Brahma* ou créateur, puis comme *Vishnou*, conservateur et sauveur, et enfin comme *Siva* ou *Mahadéva*, le maître, le Dieu d'ici-bas par excellence, destructeur et rénovateur... Ces trois dieux, révélations ou émanations premières de la suprême unité, forment la trinité hindoue appelée *Trimourti* (1). » En effet, les livres sacrés s'expriment ainsi : « L'univers n'existait que dans la pensée divine, dit Manou (2), d'une manière imperceptible, indéfinissable, non susceptible d'être découverte par l'entendement, comme si elle eût été enveloppée d'ombre ou plongée dans le sommeil. Alors la puissance existant par elle-même créa le monde visible... Celui que l'esprit seul peut apercevoir, celui qui n'a point de parties, celui dont l'essence ne peut être sentie par nos organes, celui qui existe de toute éternité, enfin LUI (3),... absorbé dans la contemplation de son être, il résolut de faire participer à sa gloire et à ses perfections des créatures susceptibles de sentiment et de fidélité (4). Être éternel, dit Ardjouna (5), tu es le créateur de tout, le conservateur du monde, le dieu des dieux ! Ton être est incorruptible et distinct de toutes choses, quoique ce soit par toi que le monde est sorti du néant !... Qu'on s'incline devant toi... car ta puissance et ta gloire sont infinies ! »

La Chine enfin ajoute ses sentencieuses traditions où le vrai s'enveloppe dans des expressions mystérieuses : « Au commencement, quand il n'y avait pas encore de *grand terme*, dès lors il existait une raison agissante et inépuisable qu'aucune image ne peut représenter, qu'aucun nom ne peut nommer, qui est infinie en toute manière et à laquelle on ne peut rien ajouter (6). » Lo-pi dit que le *grand terme* est la grande unité et le grand Y : que l'Y n'a ni forme ni figure ; et que tout ce qui a corps et figure a été

tion grecque que Philon de Byblos en avait faite. Eusèbe, *de Præparatione Evangelica*, in f°.

(1) Bérose. Fragment rapporté dans la *Chronographie* de Georges le Syncelle. *Georgii monachi olim Syncelli Chronographia*. P. J. Goar, *Cong. reform. S. Ludovici, Ord. prædicat. interprete ac scholiaste*. Paris. ex typog. regiâ, 1652.

(2) Metaphysiq. XIV, 4.

(3) Le Zend-avesta de Zoroastre, traduction d'Anquetil du Perron.

(4) Remarque de M. Gœrrès citée dans Creutzer, op. cit.

(1) Creutzer, trad. par Guigniaut. Op. cit., l. I, chap. 2.

(2) Mhanava-darma-sastra, ou Code des lois de Manou, traduit par Loyseleur des Longchamps.

(3) M. de Marlès, *Hist. générale de l'Inde*, t. II. Il cite W. Jones et Crawfurd. Voir aussi les *Asiatic researches*. Danièle, *Histoire et Tableau de l'univers*, t. II.

(4) Ainsi s'expriment les Brahmines de Benarès dans *Hollwell*. Voir Marlès, op. cit.

(5) Dans la Bhagavât-Gita, épisode du grand poëme hindou intitulé *Mahabarata*, la Grande Guerre. Voir la traduction latine de Schlegel.

(6) *Vang-chin*, cité dans le *Discours préliminaire* à la traduction de Chouking par de Guignes, ou *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont*

terrompit le Knyaze avec orgueil et joie. Avez-vous pensé quelquefois à l'étymologie de ce mot *Kremle?* Vous doutez-vous que c'est un des mots les plus universels des langues humaines? Ρωμη en grec signifie *la force;* l'Italie hellénique en a fait le nom de *Rome,* le premier Kremle de l'Occident, que nous appelons *Rime* ou *Reme* dans nos dialectes gréco-slaves, où *Kremen* signifie *rocher, pierre fondamentale,* et *Korm,* la *nourriture,* le *grain,* la *fécondité,* la *poupe d'un vaisseau.* De là les antiques villes slaves de *Kremenets, Kremnits,* etc., et le nom de *Krimée* donné par nous à la montagneuse Khersonèse, que défendait, du côté de la steppe, une longue muraille avec une seule porte; de manière que ce haut pays était comme la citadelle des Tatars. Dans un de leurs idiomes, le mantchou, *karam-bi* signifie encore *gravir, escalader.* Ainsi *Kremle* est une aspiration de *Rome.* En outre, le symbolisme populaire l'a toujours surnommé la *blanche demeure,* comme chez les Hellènes le temple de la chaste Minerve s'appelait *Parthénon,* maison blanche des génies.

Les deux interlocuteurs, sortis du jardin, se trouvaient alors sur les quais de la Moskva, en face du principal pont. Vu de ce point, le Kremle vous rappelle les créations des *Mille et une nuits;* on se croirait sur le Gange, parmi les merveilleuses pagodes et les solennels Brahmanes, sans les innombrables signes de croix qui pleuvent au front des pieux passans dès qu'ils aperçoivent les saints sobors. Le culte des Moskovites pour leur Kremle est prodigieux : les prostrations et saluts qu'ils lui adressent, à chaque heure du jour, de toutes les parties de la ville, frappent d'étonnement le voyageur, et lui aident à se figurer les anciennes mœurs païennes. Mais ce sensualisme du culte russe est précisément la source de l'énergie nationale, énergie toute religieuse; les conquêtes même ne sont, dans la pensée du peuple, qu'une prière de plus aux saints du Kremle. Une nouvelle province soumise figure un nouveau diamant que la Russie envoie à sa miraculeuse madone de l'*Ouspenskiy sobor.* De tous les côtés de la ville, on se tourne pour prier vers cette cathédrale, glorieuse couronne du Kremle, comme les Hébreux de toutes les parties de la terre se tournaient vers Jérusalem, et comme les Musulmans se tournent vers la Mecque. Le marchand, avant d'ouvrir sa boutique au bazar; l'*isvoutchik,* avant de prendre le matin les rênes de ses chevaux; l'ouvrier, en sortant pour aller à son travail, et tous, le soir, en se retirant chez eux, ne manquent jamais de chercher des yeux l'*Ivan' Veliki* et de se signer trois fois, en se prosternant dans la neige ou sur la poussière dès qu'ils l'ont aperçu.

— Voilà bien le théocratique Orient! s'écria le Français. Votre grand Moskou est la plus merveilleuse capitale de peuple enfant qu'on puisse imaginer, une ville dont on trouve l'idéal dans les contes symboliques sur Ninive et Babylone, et sur tous ces colosses démesurés du monde primitif, créés par une ambitieuse et imprévoyante imagination, qui, chez les races non encore pleinement civilisées, fait consister la grandeur dans la masse et l'entassement, et la prospérité publique dans l'obéissance passive à une loi immuable, à une classification inflexible et obligatoire pour tous, sans exception. On vante l'immensité de Moskou; mais ses vastes espaces sont souvent vides d'habitans, ou couverts de misérables chaumières. Les Péruviens et les Mexicains n'avaient-ils pas aussi des villes immenses? Et réellement le Kremle rappelle, sous plus d'un rapport, le système de fortification des premiers Américains. Comme ces palais pyramidaux des caciques, à divers étages en retraite l'un sur l'autre, couvrant des collines factices, formées de terrasses également superposées, ainsi le coteau du Kremle offre, le long de la Moskva, plusieurs plans artificiels, dont le plus élevé porte les *Terèmes,* palais pyramidal des tsars des temps mongols.

C'est de l'imposante *Place Rouge* que l'on peut contempler le Kremle dans toute sa naïve élégance. Cette longue colline militaire n'a rien de formidable; depuis les temps féodaux, elle a cessé d'être une forteresse capable de défense. Ses faibles et petits remparts de briques rouge, blanchis, qui se déroulent devant vous, ne sont qu'un ornement. Bâties en

1491, par l'architecte milanais Pierre Solarius, mais dans un style bien plus ancien que son époque, les tours basses, à toits aigus et quadrangulaires, qui flanquent le mur de distance en distance, n'ont aucune force ; seulement, les toiles vernies de leur toiture brillent au soleil d'un vert éclatant qui charme l'œil. Les quatre principales d'entre ces tours, qui, de leur base carrée, s'élancent octogones, puis arrondies, sont néanmoins d'une hauteur et d'une hardiesse remarquables ; il y en a deux surtout qui méritent d'attirer l'attention des artistes par leur légèreté, leur grâce et la richesse de leurs ornemens : elles couronnent les deux principales portes du Kremle, qui débouchent sur la Place Rouge, l'une dite de Saint-Nicolas, l'autre appelée porte du Salut (*spaskaia vorota*). Cette dernière, la plus élevée, et très massive à sa base, s'effile peu à peu à l'aide de grands arcs mauresques, et en montant toujours finit par s'aiguiser à un degré de ténuité qui fait trembler pour sa chute ; la seconde, quoique moins haute, est néanmoins plus aérienne, plus percée à jour, et offre plus de délicatesse de détails et d'harmonie de proportions : la porte qu'elle surmonte est sans contredit la plus belle de tout Moskou. Elle est devenue sainte depuis 1812, où Napoléon fit jouer dessous une mine qui emporta les murs voisins, sans toucher à la porte, où se trouvait une icone de saint Nicolas. Le peuple vit un miracle dans ce fait singulier, et depuis lors on ne passe plus devant l'icone puissante sans se signer, le chapeau à la main. Quoique moderne, cette façade, tout en arabesques, est d'un superbe travail gothico-mauresque; elle sert de base à une flèche qui, tout en granit, monte aussi svelte que si elle était de la matière la plus légère. Vue de près, la beauté et la finesse de ses détails séduisent, et de loin, son élan invite le voyageur étonné à s'en approcher davantage. De toutes les parties de Moskou d'où le Kremle se découvre, on voit trôner ces deux poétiques pyramides, qui, placées sur nos célèbres cathédrales, ne les dépareraient point.

L'une de ces deux portes, celle dite la Sainte, ou *porte de salut*, est fameuse dans les chants populaires ; elle représente la *porte dorée* de l'ancienne Bysance, de Kiyov, de Vladimir et de toutes les capitales gréco-slaves du moyen âge ; porte par laquelle entraient et sortaient toutes les pompes triomphales de l'Église et de l'État, porte sur laquelle planait toujours le génie de la nation. Le peuple russe raconte que l'ange qui dirige, invisible, les armées du tsar à travers le monde, apparut flamboyant, et visible cette fois à tous les yeux, au-dessus des créneaux de cette porte, le jour où Pojarski attaqua le faux Dimitri et ses alliés étrangers. Une image de saint Frol, patron des chevaux, accompagne sur ses murs l'image vénérée du Sauveur. Le passage sous cette voûte est interdit au chien, l'animal impur de l'Orient, et aucun mortel ne peut la franchir la tête couverte.

Nous traversâmes la *porte Sainte* avec le respect dû à toute nationalité, et quelques minutes après avoir dépassé ce seuil sacré des moskovites, nous étions au milieu du Kremle, sur la grande place des cathédrales, en face du fameux campanile appelé l'*Ivan' Veliki*. Cette admirable tour, haute de 266 pieds, sans la coupole qui en a 87 et la croix qui en a 18, est carrée à sa base, puis octogone jusqu'à près des trois quarts de sa hauteur, et alors s'arrondissant avec grâce et majesté, elle va s'épanouir dans le ciel en coupole étincelante, dont le cône oriental surplombe audacieusement, et s'allonge en bouton aigu, d'où sort la croix colossale. Cette tour, sans aucune des découpures gothiques, qui au fond soulagent l'architecte, en diminuant d'autant la pesanteur, satisfait pleinement aux conditions de la force. C'est comme une épopée de la steppe, simple, sans complication d'art, sans affectation d'idéal, mais où tout est puissance et vie. C'est une vraie beauté russe, peu spiritualiste, à la taille plus arrondie que fine, mais haute, blanche, et le front dégagé de frivoles ornemens. On dirait une colonne antique, taillée d'un seul bloc. Au-dessus de son chapiteau circule en lettres gigantesques une inscription slavonne qu'un bon œil peut lire d'en bas : « Avec le secours de la Sainte-Trinité, par l'ordre du tsar et du grand prince Boris

« Féodorovitch, autocrate de toutes les « Russies, et de son fils le tsarevitch et « grand prince Féodor Borisovitch, cette « tour a été achevée et dorée la deuxième « année de leur règne, 7108 (1600 de « Jésus-Christ). » Écrite en lettres d'or, sur un fond d'azur éclatant, au chapiteau de la plus haute tour du monde slave, cette laconique inscription a quelque chose qui rappelle celles des obélisques égyptiens, dessinées aussi pour le peuple qui seul savait les lire, tandis que l'étranger gréco-romain passait sans rien comprendre à ces hiéroglyphes d'Orient, dédaignant les mystères de la vie asiatique, comme aujourd'hui l'Européen dédaigne de s'initier aux œuvres cachées de la *Slava*.

Lorsque Napoléon occupait Moskou, sur un bruit populaire que la grande croix de l'Ivan' Veliki était en or massif, il la fit abattre et l'emporta dans sa retraite, jusqu'à ce qu'il se fût convaincu qu'elle n'était que dorée. Un des étages de la tour est occupé par l'église de Saint-Nicolas *Goltoune* ou le *Thaumaturge;* cette église, qui placée ailleurs serait spacieuse, disparaît dans l'ensemble du colossal monument. Sous la protection du thaumaturge, patron favori des *moujiks,* sont placées les trente-deux cloches, de divers calibres et de divers timbres, composant le seul orchestre permis aux églises orientales. La base de cette riche sonnerie est formée par une cloche, ouvrage récent du fondeur Bogdanof, et pesant quatre mille pouds (1170 quintaux). On ne l'ébranle que trois fois l'an; mais quand son murmure commence à rouler sur la capitale frémissante, mêlé au son prodigieusement varié des autres cloches, c'est comme si le fracas sourd du tonnerre s'unissait aux mille bruits des vents dans la tempête. L'importance que les Slaves ont toujours attachée aux cloches est remarquable; elle joue dans leur histoire un rôle bien plus important que chez les autres peuples. Chacune de leurs villes en avait une qui lui servait comme de palladium, et qui, sous le nom de cloche des Vetches *(Vetchniy Kolokol'),* appelait le peuple à toutes ses grandes assemblées *(Vetches)*, politiques et religieuses. L'enlèvement de cette cloche par l'ennemi vainqueur était la plus grande calamité qui pût désoler une ville libre; c'était comme si elle eût perdu la parole. Ainsi la fameuse cloche des assemblées démocratiques de Novgorod fut arrachée à cette république subjuguée par Moskou, et appendue comme un trophée dans l'Ivan' Veliki, ce terrible béfroi de l'Etat et de l'Eglise moskovites. Mais il semblerait qu'en retour celle des sobors et assemblées populaires de Moskou devait être condamnée, dès sa naissance, à perdre la voix, comme le peuple même, en expiation de sa grandeur. Cette cloche, qui n'a point sur la terre sa pareille quant aux dimensions, et qu'on appelle parfois la *Cloche éternelle,* par une altération du mot *Vetchniy* en *Vyetchnyi,* a été enfin, en 1836, tirée de la caverne où elle gisait enfouie; c'est un architecte français, Montferrand, qui, aidé de 600 soldats, l'a placée sur le piédestal de granit où on l'admire aujourd'hui. Le public français, ignorant les détails historiques relatifs à l'exécution de ce monument fameux, ne verra pas sans intérêt la part qu'y prirent jadis les artistes parisiens (1).

En 1730, la tsarine Anna Ivanovna publia un oukase ainsi conçu : « Notre « aïeul, le grand seigneur et tsar, Alexis « Michaylovitch ayant fait faire pour « l'*Ouspenskiy* sobor une grande cloche « du poids de huit mille pouds, mais « qu'un incendie a fortement endommagée, afin de rivaliser de zèle avec nos « prédécesseurs, nous avons ordonné de « refondre cette cloche, en y ajoutant de « nouveau métal, de manière à porter sa « pesanteur jusqu'à dix mille pouds. Il « est enjoint au collége des mines et au « bureau des monnaies de fournir le cuivre, et à l'artillerie de fournir l'étain « nécessaire. Tous les autres travaux et « ouvriers seront payés au prix courant, « et leur direction comme leur liquidation sont à la charge du trésor public. « A partir d'aujourd'hui, il doit faire face « à tous les frais de cette refonte, commise « aux soins de l'artillerie, laquelle, après « s'être procuré les matériaux, accomplira « son œuvre avec ardeur et rapidité. »

(1) Les faits suivans sont extraits d'une brochure russe, publiée il y a quelques années à Moskou sur la *Cloche éternelle*.

Conformément à cet oukase, les fondeurs de canons et d'obusiers se réunirent, sous la conduite de maître Ivan' Fœdorovitch Matorin', pour donner à l'église militaire de la Russie un organe digne de sa puissance. Mais il y a une petite circonstance que l'oukase ne mentionne pas, c'est que le vrai artiste, l'auteur de tous les plans et mesures pour ce grand travail ne fut point un Russe. Les mémoires *(Zapiski)* du comte Minih contiennent à ce sujet une révélation curieuse; on y lit : « La tsarine s'étant décidée à faire « exécuter une cloche de neuf mille « pouds, en remplacement de l'ancienne « et vaste cloche brisée, suspendue dans « le grand Ivan', je reçus ordre d'aller « trouver dans Paris un homme expéri« menté, qui dressât le plan de cette « cloche ainsi que toutes ses proportions « et mesures. Dans ce but je m'adressai à « Germain, directeur des orfèvres du roi, « et membre de l'académie des sciences, « qui passe pour le mécanicien le plus « habile dans l'art des fontes. Quand je « lui déclarai la pesanteur projetée de la « cloche, il s'étonna, et crut que je plai« santais; il me fallut le convaincre que « j'agissais par ordre suprême, pour le « déterminer à tracer ses plans, qu'il « m'apporta enfin, et je les remis au « comte Golovkin', pour les expédier. « Mais la cour ayant fait ajouter encore « deux mille pouds de métal pour la « cloche, on dut en modifier le plan, et « agrandir le calibre indiqué par Ger« main. La fonte s'exécuta très heureu« sement; et cette cloche allait être li« vrée à sa destination, quand par mal« heur dans le grand incendie qui brûla « Moskou en 1737, elle se fendit sous l'a« mas des poutres qui tombèrent enflam« mées sur elle. »

D'après ce récit du contemporain, le plan français de Germain aurait été agrandi, augmenté par le russe Matorin', qui est déclaré ici le véritable auteur de cette cloche sans pareille. Mais n'est-il pas vraisemblable au contraire que le monument se fendit dans la fournaise même de l'artiste, lequel ne sut pas corriger le plan français, calculé pour une fonte de neuf mille pouds de métal, auxquels on crut pouvoir impunément en ajouter encore trois mille? Quoi qu'il en soit, le travail dura de 1731 à 1735, période pendant laquelle Matorin' eut à subir des avanies continuelles de la part de la cour, qui voulait avoir la main dans les circonstances les plus minimes de l'opération, et l'entravait à chaque instant par des rescrits inattendus. Les chicanes et accusations contre maître Matorin' s'élevèrent même au point qu'il donna sa démission, la motivant par la supplique suivante, adressée au sénat russe en 1732 : « Moi, très humble sujet, inspecteur du « bureau de l'artillerie et des fortifica« tions; chargé par Sa Grandeur impé« riale de fondre la grande cloche du « Kremle; j'y ai travaillé jusqu'à ce mo« ment avec de grands efforts, surveillant « tout sans relâche par la grâce de Dieu. « Mais jusqu'ici je n'ai été payé de rien; « je n'ai reçu ni faveur impériale ni de« niers de l'État, et il ne me reste plus « de quoi supporter mon extrême mi« sère; je manque même de nourriture. « C'est pourquoi j'ose envoyer cette sup« plique au sénat, le conjurant d'obtenir « de la grâce impériale un oukase qui me « mette à l'abri de la faim.

« Signé : *Ivan' Feodorov' fils Matorin'*, « février 1732. »

C'est ainsi que la Russie traitait l'homme audacieux dont l'ouvrage devait faire son orgueil dans les siècles; car, quoique fendue, cette cloche n'en reste pas moins une merveille; et les plus grandes cloches du monde, celles de Péking et de Strasbourg, ne sont auprès d'elle que comme un homme ordinaire vis-à-vis d'un géant. Elle a 60 pieds 9 pouces de circonférence, 19 pieds 3 pouces de hauteur, et 2 pieds d'épaisseur latérale. Elle pèse 12,327 pouds 19 livres. A son métal se trouvent, dit-on, mêlés plusieurs mille pouds d'or et d'argent, sans compter l'immense amas de monnaies de cuivre, qu'on avait retirées alors de la circulation pour y substituer du papier-monnaie (1), et dont le gouvernement se débarrassa ainsi. On a voulu la comparer au fameux vase d'airain creux, de 282 pieds cubes, qu'Hérodote vit chez les Scythes entre le Dniepre et le Kouban, et qui était six fois plus grand que les plus grands vases de la Grèce. On veut prouver que la cloche du

(1) Ermann, reise.

Kremle l'emporte encore sur cette création primitive : malheureusement les données manquent pour une comparaison exacte.

En tout cas, ce qui doit, n'en déplaise aux Moskovites, faire attribuer à notre compatriote Germain une large part dans la gloire et le mérite de cette œuvre, c'est l'exquise finesse de ses détails, évidemment calqués sur le plan non russe de la cloche. Tout autour se déroulent des portraits de tsars, de tsarévitchs, et un chœur de saints nationaux, dont la tête est surmontée par l'inscription suivante : « Conformément aux ordres du « tsar Alexis Michaylovitch, autocrate « des trois Russies; grande, petite et « blanche; cette grande cloche, pesant « d'abord huit mille pouds, fut fondue « pour le sobor consacré au dernier « sommeil (ouspenié) de la Mère de « Dieu : an du monde 7162, et de l'incar« nation du Verbe divin 1654. Elle com« mença en 7176, du Christ 1668, à an« noncer le nouvel an, et elle continua « de l'annoncer jusqu'en 7208, de Notre-« Sauveur 1700, époque où le grand in« cendie du Kremle, le 19 du mois de « juin, l'endommagea, et jusqu'à l'an du « monde 7239 elle resta muette. Alors la « grande souveraine et autocrate de toute « la Russie, Anna Ivanovna, en l'honneur « de Dieu, dans sa glorieuse Trinité, et « en l'honneur de la Mère de Dieu, fit « fondre pour le premier des sobors de la « Vierge, cette cloche de huit mille « pouds, brisée par l'incendie, en y ajou« tant deux mille pouds de métal nou« veau : ce qui fut exécuté la quatrième « année de son heureux règne. »

Nous sortîmes de ce colosse d'airain, dont l'intérieur est une vaste chambre, pour entrer dans les flancs d'un autre colosse, la tour d'Ivan' Veliki. De sa cime, qui est également revêtue d'airain, on a l'un des spectacles les plus monumentaux de l'univers. L'immense Moskou, sur ses sept principales collines, se déroule à vos pieds, avec ses innombrables coupoles aux mille couleurs. — Voilà cette forêt de dômes, c'est notre manteau impérial! s'écriait avec une vanité toute russe le jeune knyaze qui me conduisait; et cette tour est la couronne des steppes, la grande tour de Jean, Ivan', de l'aigle apocalyptique qui plane sur la fin des temps, du patron spécial des Orientaux. Et observez que cette tour ne fut point, comme la plupart des grands monumens du monde, le fruit de l'ambition ou d'un caprice de roi, il doit son existence à une charité éclairée. Une longue disette ayant réduit à la misère les ouvriers de Moskou, le tsar, en 1600, imagina ce moyen de les nourrir, en les faisant travailler.

Quoi qu'il en soit, deux œuvres comme cette cloche et cette tour, fussent-elles seules, suffiraient pour immortaliser un siècle. Mais le moyen âge russe a laissé plus d'une autre preuve de son amour pour les arts; et sans parler des cathédrales, l'ancien palais tsarien dit des *Teremes,* est pour la science archéologique d'un prix infini, puisqu'il présente des documens, uniques peut-être, pour se faire une idée de l'architecture des anciens Mongols, des Mongols de la steppe entre Péking et Moskou. Ce curieux palais du quatorzième siècle est une pyramide allongée et peu large, formée de plusieurs étages en retraite l'un sur l'autre, et dont le dernier est un petit belvéder, que couronne une frise admirable, avec arabesques d'or sur un fond d'azur, et d'où s'élance une rangée de douze coupoles bulbeuses, dorées. Elles surplombent avec grâce sur les jolies tourelles, ou mieux sur les colonnes à briques rouges et bleues, vernies, et à mosaïques, qui les portent. Chaque étage inférieur est bordé de colonnes peintes et de galeries arquées, jadis ouvertes, qui donnent à l'ensemble de l'édifice un caractère tout-à-fait aérien. On dirait une végétation mouvante, surmontée de tiges légères à mille dessins, portant des cônes en forme de boutons de roses. Dans ce style, le dedans est entièrement sacrifié à l'effet extérieur. Aussi les escaliers sont-ils en dehors. Le principal, dit l'escalier beau ou blanc, tout en marbre, est celui où le prétoire des Strelitz égorgeait les ministres haïs, au temps où ces janissaires russes dominaient le trône : il descend lentement et en serpentant vers le *Spas' na borou,* primitive cathédrale du Kremle. Le palais *Angleux,* résidence du dix-septième siècle, quoique de style italien, a encore son superbe escalier en dehors, et dirigé vers

les trois nouvelles cathédrales, dans l'intention évidente de laisser se dérouler avec plus de majesté, aux yeux de tout le peuple prosterné, le cortége processionnel des pontifes et des tsarevitchs, descendant de leur lumineuse demeure.

Tel que ce petit édifice est exécuté, tel devait l'être le Kremle entier sur une longueur non interrompue de trois verstes, conformément à son modèle qu'on voyait autrefois dans la chancellerie du Vieux-Palais (1). Ce modèle en bois, fait par le menuisier allemand, André Wetman, présentait tout le plan de l'architecte Basile Baganov, élève de Vailly. Les ailes du palais, hautes de seize à vingt sajènes, devaient s'étendre tout autour du Kremle comme un rempart, à colonnades, avec neuf portes. L'ensemble aurait formé un triangle, où tous les ordres d'architecture gréco-romains se seraient mariés à ceux de l'Asie. Ce vaste syncrétisme n'a-t-il été retardé que pour pouvoir s'exécuter avec plus de grandeur, une conscience plus claire du but et une beauté plus réelle? C'est ce que l'avenir seul décidera.

(1) *Voyage de deux Français dans le Nord.*

Nous avions vu du haut de l'Ivan' le soleil se coucher, comme un guerrier de feu, dans le sable mouvant des steppes jadis polonaises : nous descendîmes lentement de la tour. A peine l'avions-nous quittée, qu'elle frémit tout entière, ébranlée par l'orchestre de ses trente-deux cloches, qui chantaient sur mille tons différens l'hymne du soir à la Mère divine et au Verbe du jour et de la nuit. C'est à cette heure qu'il faut voir dans toute la ville les moujiks la tête nue et priant, pour juger de quel rayon de noblesse la religion illumine le front le plus avili, le plus courbé par l'esclavage. Pour les paysans russes, la cloche a un apostolat, c'est le prédicateur des steppes ; pour signifier qu'elle a sonné, ils disent : *Kolokol' blagovyestil'*, la choche a évangélisé. Ces infortunés la bénissent, car jadis, comme convocatrice des vetches et des *sobors*, assemblées nationales et assemblées religieuses, elle leur envoyait deux *bonnes nouvelles*, deux espérances, l'une pour le ciel, l'autre pour la terre : maintenant elle ne leur parle plus que du ciel.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

LA SEMAINE SAINTE A ROME.

Les cérémonies de la semaine sainte à Rome ont une grande célébrité. Les étrangers catholiques ou protestans y accourent de toutes les parties du monde, les uns pour s'édifier du touchant spectacle et de la pompe sainte de ces solennités, les autres pour satisfaire une curiosité toujours avide de fêtes nouvelles, qu'elles soient religieuses ou profanes. Vers la fin du Carême, on voit arriver par toutes les portes de Rome de nombreuses voitures de poste. Les Français, qui en général s'éloignent très peu et pour très peu de temps de leur pays, viennent en grand nombre, pendant cette semaine, visiter la capitale du monde catholique. Le service des bateaux à vapeur leur facilite singulièrement ce voyage.

Durant les jours qui précèdent le dimanche des Rameaux, la basilique de Saint-Pierre et toutes les avenues du Vatican offrent le coup d'œil le plus animé. A peine descendus de voiture et tout couverts encore de la poussière du voyage, les nouveaux débarqués se hâ-

tent d'aller saluer la merveille de Rome et du monde. On les voit se répandre par groupes sous les coupoles dorées, mesurer l'immense étendue des nefs, s'extasier devant les magnifiques créations des arts, mettant en commun pour la plupart leurs frais d'admiration, comme ils ont fait pour leurs frais de voyage. Le bruit du marteau retentit sous les voûtes sonores, et se mêle au murmure de toutes les conversations d'enthousiastes. Ce sont les San-Pietrini qui dressent de longs siéges et des tribunes pour les cérémonies des jours saints. Ce n'est pas alors le moment favorable de visiter Saint-Pierre, si vous aimez à contempler sa sublime grandeur et ses trésors de marbre et de peinture dans le recueillement d'une admiration religieuse. Au bruit de cette foule qui s'agite et qui parle comme elle pourrait le faire sous les portiques d'un théâtre, il semble que le génie de Michel-Ange cesse de planer sur son ouvrage, et la majesté de Dieu s'exile elle-même de son temple et se retire dans la solitude et le silence d'une chapelle écartée. Hélas! le bruyant concours de curieux étrangers n'ôtera-t-il pas aussi aux cérémonies qui s'apprêtent le charme divin que leur donnent le recueillement et la foi des véritables catholiques? On le dit, et je le crains beaucoup.

Le matin du dimanche des Rameaux, la foule se pressait de bonne heure aux portes de la chapelle Sixtine, au Vatican. Les femmes se rangent avec assez d'ordre sur les banquettes qui leur sont réservées en dehors de la grille qui les sépare de l'enceinte de la chapelle, mais les hommes se pressent avec un tumulte scandaleux dans l'étroit espace où ils sont forcés de se tenir debout. Il n'y a dans toute cette foule ni le calme d'esprit, ni le recueillement de l'âme qui préparent aux saintes émotions des grandes cérémonies de l'Eglise. Les cardinaux arrivent l'un après l'autre, et prennent place dans la chapelle, selon leur rang d'ancienneté. Leur attitude grave et recueillie, les cheveux blancs du plus grand nombre et la majesté de ces beaux vieillards relevée par l'éclat de la pourpre, donnent l'aspect le plus imposant à cette auguste assemblée. Ils attendent quelques momens dans un profond silence, lorsqu'une porte s'ouvre au fond de la chapelle, et l'on voit alors défiler le long cortége des prélats qui précèdent le pape. A la vue du souverain Pontife, toute l'assemblée se lève, puis se prosterne, adore Jésus-Christ sur l'autel, et vénère son vicaire qui après une courte prière va s'asseoir sur son trône à la droite de l'autel. Tous les cardinaux viennent tour à tour baiser la main du saint Père. Cette cérémonie, que l'on appelle l'*obédience*, a lieu au commencement de toutes les messes solennelles auxquelles le pape assiste avec le sacré Collége. Immédiatement après l'obédience, le saint Père d'une voix forte a chanté les oraisons de la bénédiction des rameaux; puis les cardinaux et les prélats sont allés recevoir de ses mains une de ces palmes bénies. Le corps diplomatique et quelques étrangers de distinction sont également admis à cet honneur. La première année de mon arrivée à Rome, avant que je fisse encore partie de la prélature, j'eus le bonheur de recevoir une de ces palmes des mains du saint Père, et je n'oublierai jamais la profonde émotion que j'éprouvai dans ce moment. Quand toutes les palmes sont distribuées, on les voit se balancer au-dessus des têtes comme une forêt ondoyante. Il y a dans cette cérémonie quelque chose de riant qui tient moins aux formes gracieuses et variées de ces palmes qu'au souvenir de triomphe qu'elles rappellent. Et ce souvenir de la glorieuse entrée de Jésus-Christ à Jérusalem semble devenir une réalité touchante, lorsqu'on aperçoit le saint Père, porté sur son trône par douze serviteurs aux couleurs éclatantes, s'avancer plein de majesté et bénissant la foule, à la suite d'une longue procession de supérieurs-généraux, de prélats, d'évêques et de cardinaux qui tous répètent en chœur le glorieux *Hosanna* et inclinent leurs palmes devant l'auguste et vivante image de Jésus-Christ. La procession défile ainsi et faisant le tour du grand vestibule qui précède la chapelle, rentre dans l'enceinte sacrée, lorsqu'après s'être un moment fermées les portes se rouvrent au triple coup qui annonce *le Roi de gloire*. La messe solennelle commence ensuite; c'est un des cardinaux qui officie. A l'Évangile toutes

les palmes se relèvent de nouveau et s'agitent en l'air, comme pour saluer encore une fois le triomphe de Jésus-Christ. Le pape s'est retiré dans la sacristie pendant le chant de la Passion. On a dit autour de moi que les forces de Sa Sainteté ne pouvaient pas lui permettre de rester si longtemps debout. Il n'y a point d'office public après midi, dans la chapelle Sixtine.

J'ai profité du calme et du recueillement des premiers jours de la semaine sainte pour visiter les Catacombes. Nulle époque de l'année ne pouvait être plus favorable, c'est la semaine des douleurs, la semaine des grands sacrifices. Confondre dans un même souvenir de respect et d'amour l'immolation de la victime universelle et la mort héroïque des glorieux martyrs qui avaient appris d'elle à résister jusqu'au sang, c'est une pensée qui donne à l'âme chrétienne de l'énergie et qui remue le cœur d'un attendrissement profond. Absorbé dans les grandes réflexions de la foi, je me suis dirigé hors des murs de Rome, vers la basilique de Saint-Sébastien. Cette église fut bâtie du temps de Constantin par le pape saint Sylvestre, sur le cimetière de Saint-Caliste, qu'on appela depuis les catacombes. Ces catacombes étaient dans l'origine de vastes carrières d'où les Romains tiraient une espèce de sable qu'ils nommaient *Pozzolana* et qui servait à la composition du ciment presque indestructible de leurs colossales constructions. Quand les persécutions contre le Christianisme commencèrent, quand il ne fut plus permis d'invoquer le nom du vrai Dieu et de pratiquer la vertu à la face du soleil, les disciples de Jésus-Christ allèrent cacher dans les cavernes souterraines les sacrés mystères de leur foi et la sainteté de leur vie. Le ciel semblait être descendu dans ces demeures ténébreuses. Ces chrétiens voués à l'infamie, condamnés aux plus affreux supplices, ne faisaient entendre dans ces rues étroites et sombres, qui ressemblent à d'épouvantables cachots, que le bruit de leurs pieux cantiques et le cri des touchantes prières qu'ils adressaient au ciel pour leurs bourreaux et leurs persécuteurs. Ce n'était pas la mort qu'ils fuyaient dans ces cavernes : ils y cachaient la sainteté des mystères et les précieux restes des martyrs à la brutale impiété de la populace païenne et des tyrans. Le jour, ils se répandaient dans Rome, remplissant leurs devoirs de famille, secourant les pauvres, prêchant secrètement leur foi, encourageant dans les amphithéâtres et bénissant confondus dans la foule leurs frères qui les précédaient au supplice. Puis vers le soir, quand cette multitude s'éloignait, rassasiée de ces barbares spectacles, les chrétiens, tantôt se précipitaient sans crainte et au péril de leur propre vie, tantôt se glissaient avec précaution dans l'ombre pour recueillir le sang et les membres déchirés des saints martyrs; et chargés de ces précieux restes, ils couraient les ensevelir comme un trésor dans les labyrinthes des catacombes. Chaque exécution sanglante les avertissait que le lendemain pouvait être le jour de leur mort et de leur gloire. Aussi, loin de les abattre, la vue des tortures ne faisait qu'exalter leur courage. Les femmes se distinguaient surtout par leur intrépide audace et leur touchante ardeur à rendre aux martyrs les derniers devoirs d'une sainte sépulture. On connaît en particulier le zèle admirable de cette dame romaine nommée *Lucine*, qui après avoir ainsi recueilli les restes sacrés de saint Pierre et de saint Paul, de saint Sébastien, de sainte Cécile et d'un nombre immense d'autres martyrs, mourut elle-même victime de son héroïque charité et martyre de la même foi. Les corps de tous les illustres confesseurs de Jésus-Christ étaient rangés avec ordre, placés au-dessus les uns des autres, dans une couche séparée, des deux côtés de ces rues étroites. Chaque tombeau taillé horizontalement dans les parois de cette terre sabloneuse, était fermé d'une longue pierre, et sur cette pierre on traçait le nom du martyr, son âge, quelquefois de touchans emblèmes de sa mort et de la foi pour laquelle il avait souffert, une colombe, des palmes, l'anagramme du Christ, etc., etc. Presque toujours on avait soin de placer près de son corps, dans la tombe, une fiole pleine de son sang, recueilli sur le lieu même du supplice. C'est à ces signes que l'on reconnaît encore aujourd'hui les reliques des martyrs, et qu'on distingue leur tombeau de celui des chrétiens qui furent aussi ensevelis dans ces pieuses retraites.

On porte à 174,000 le nombre des martyrs enterrés dans les catacombes : mais il serait impossible de déterminer celui des chrétiens qui, long-temps encore après les persécutions, se choisirent un lieu de sépulture dans les sombres asyles consacrés par les tombeaux de tant de saints.

Les catacombes sont encore aujourd'hui ce qu'elles étaient au temps des martyrs; et c'est ce qui les rend si vénérables, c'est ce qui explique cette vive émotion dont l'âme la plus froide ne saurait se défendre en les parcourant. Seulement la plupart des tombes sont vides : ces reliques qu'elles renfermaient, répandues aujourd'hui par toutes les églises du monde, brillent sur les autels de Jésus-Christ enchâssées dans l'or et dans le marbre, et reçoivent le culte solennel d'une vénération qui remonte à Dieu qu'ils ont glorifié par leur mort, et qui à son tour les associe à sa gloire. Il y a cependant quelques parties des catacombes qui conservent encore dans leur sein les saintes dépouilles des martyrs. Une congrégation spéciale, présidée par un cardinal, est chargée de diriger et de surveiller les fouilles qui ont lieu à plusieurs époques de l'année. Quand les ouvriers employés à ces travaux parviennent à découvrir quelque nouvelle tombe dont l'inscription révèle la sépulture d'un martyr, le cardinal en est averti, et ce n'est jamais qu'en présence d'un prélat délégué à cet effet qu'il est permis de procéder à l'ouverture du tombeau. Ces fouilles se pratiquent sur différens points à la fois, car on pénètre par de nombreuses issues dans les catacombes. Mais toutes ces issues venant aboutir dans l'intérieur de quelque église, la garde de ces retraites sacrées demeure toujours confiée à quelque ordre religieux. C'est un frère de Saint-François qui m'a servi de guide dans les catacombes de Saint-Sébastien. Nous portions chacun à notre main un flambeau dont la faible clarté se prolongeait à peine à quelques pas devant nous. Cette pâle lumière, qui se projette toute tremblante sur des sépulcres ouverts, est d'un effet inexprimable. Un sentiment de terreur se mêle, sous ces voûtes si basses, entre ces deux murailles si rapprochées, à l'attendrissement que les souvenirs de ces lieux vous inspirent. Mais bientôt toutes les pensées de crainte dans lesquelles l'imagination s'égare et se trouble, commencent à se dissiper pour ne laisser de place dans le cœur qu'à des sentimens de compassion pour les souffrances de tant de martyrs, d'admiration pour leur courage, de respect pour une vie si malheureuse et si pure. Je me suis arrêté sur le lieu même où furent long-temps conservés les corps des saints apôtres Pierre et Paul, près des tombeaux qui reçurent les restes sanglans du valeureux soldat Sébastien, de sainte Cécile, jeune vierge abattue par le fer du bourreau comme une fleur qui exhale à peine ses premiers parfums; de sainte Lucine, noble et courageuse femme que Dieu récompensa par le glaive du martyre, du ministère touchant qu'elle avait tant de fois rempli à l'égard des chrétiens martyrisés. Partout, à chaque carrefour de ces rues ténébreuses qui se croisent en tout sens, des traces d'héroïsme, de mort et d'immortalité. Nos premiers frères dans la foi sortaient avec enthousiasme de ces tristes demeures pour voler à l'échafaud; ils pouvaient marquer d'avance l'étroit espace où, dans quelques heures, leur corps allait être enseveli, et nul ne défaillait, car leur âme impatiente saluait déjà, par delà ces régions de ténèbres, la lumière et les saintes joies d'un jour immortel. Voici l'enceinte dans laquelle ils se pressaient pour assister à l'auguste sacrifice : voici l'autel sur lequel la grande victime du monde leur apprenait par son exemple à répandre leur sang : voici le siége vénérable sur lequel un souverain Pontife, saint Sylvestre, encourageant les fidèles à mourir, fut surpris et massacré. Les ténèbres et l'horreur de ces lieux sacrés les ont protégés contre les profanations des hommes; ils gardent, toute vivante encore, l'empreinte des grandes et sublimes choses dont ils furent témoins : on dirait que les chrétiens priaient hier encore dans les catacombes. J'en suis sorti, ce me semble, l'âme profondément émue, avec une foi plus vive, et un désir plus ardent de bien vivre et de mourir comme eux en chrétien. J'ai baisé avec un sentiment profond de respect et d'amour les marches de l'escalier que leurs pieds ont usées en courant à la mort. . . . .

Il m'eût été pénible, en sortant des catacombes, de me retrouver tout-à-coup au milieu du tumulte et des hommes. J'avais besoin quelque temps encore du recueillement et de la solitude. Heureusement j'étais encore éloigné des murs de Rome ; je me trouvais parmi d'autres tombeaux, au milieu de la *Via Appia*. Quel contraste ! Sur cette magnifique route, depuis les portes de Rome jusqu'aux murs de Parthénope, le luxe et l'orgueil des familles patriciennes avaient bâti de longues files de mausolées de marbre. Leurs dernières pierres en sont dispersées çà et là dans les champs ; le hasard vient de faire découvrir les cendres des Scipions. Et sous cette route aujourd'hui déserte, toute sillonnée par les révolutions des siècles, toute encombrée de ruines informes, s'étendent parallèlement dans les profondeurs de la terre mille sentiers obscurs, bordés aussi d'un double rang de tombeaux que les premiers semblaient refouler dans les ténèbres, sous le poids de leurs marbres éclatans : et ce sont précisément ces tombes obscures et long-temps méprisées que le monde entier visite et vénère aujourd'hui, tandis que les pompeux mausolées de la grandeur romaine n'ont pu se défendre quelques siècles contre les mutilations des hommes plus pressés que le temps de les détruire ! O mon Dieu ! par quels coups étranges vous vous jouez de notre orgueil !.....

L'heure de l'*office du soir à la Chapelle Sixtine* approchait : c'était le mercredi de la semaine-sainte. Je rentrai dans Rome et je me dirigeai vers le Vatican. J'avais l'âme toute disposée aux mélancoliques tristesses du chant des lamentations de Jérémie. Chaque parole du prophète qui retentissait sous ces voûtes semblait s'appliquer à tout ce que je venais de voir et de sentir. A chaque psaume chanté d'une voix grave par le chœur, une lumière s'éteignait sur le triangle de feu et sur l'autel. Il en fut ainsi jusqu'au dernier cierge. En ce moment, le jour qui avait baissé par degrés s'éteignait aussi sur les vitraux de la chapelle ; ses dernières lueurs cependant laissaient entrevoir encore comme des ombres confuses les grandes et terribles figures de cette page sublime dans laquelle le pinceau de Michel Ange a dessiné à longs traits les scènes effrayantes du jugement dernier. Alors, au milieu du silence et du saisissement qui semblaient se communiquer à tout, des voix d'hommes invisibles entonnèrent sur un mode tout-à-fait inconnu ce cantique lugubre dans lequel David repentant a épanché les douleurs et les remords cuisans de son cœur. Je ne saurais dire ce que j'ai éprouvé pendant ce chant qui a duré près d'une demi-heure. Certes, ce n'est pas en l'écoutant que j'ai pu calculer sa durée. Je suis resté comme anéanti dans cette chapelle que l'ombre croissante de la nuit et le son toujours plus triste de ces voix remplissaient d'une ineffable terreur.

Le *Jeudi-Saint*, de bonne heure, je m'empressai d'accourir au Vatican. Après la messe solennelle célébrée par un cardinal, commença une autre procession aussi touchante et plus grave que celle du dimanche des Rameaux. L'Église, à l'approche du jour mémorable où Jésus-Christ mourut sur la croix, se dépouille de tous ses ornemens, et, comme dernier témoignage de sa douleur et de son deuil, elle retire de ses tabernacles le Saint des saints, qu'elle n'adore pendant quelques jours que dans l'endroit le plus reculé de ses temples. La chapelle Pauline a été depuis longtemps merveilleusement disposée pour servir à cette nouvelle sépulture du Rédempteur du monde. Elle n'est éclairée que par les torches qui brûlent autour de ce tombeau où Jésus-Christ, toujours immolé mais toujours vivant, nous rappelle quel fut et quel est encore son amour pour les hommes. Le dessin de cette illumination, qui est d'un grand effet, a été tracé par Michel Ange, mais sur des proportions trop gigantesques ; qu'il a fallu modifier dans la suite. La procession qui se dirige vers la chapelle Pauline s'avance lentement et en silence : le silence exprime mieux ici l'affliction de l'Eglise que les chants les plus tristes. Le pape marche le dernier, portant le Saint-Sacrement dans un ciboire voilé. Il y a comme un reflet de la majesté du Dieu fait homme sur cette figure de l'auguste vieillard penché vers le ciboire, qu'il semble porter plutôt contre son cœur que

dans ses mains. Dieu et son vicaire n'apparaissent qu'à travers les nuages d'encens dont la chapelle est remplie. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'être catholique pour être ému de la touchante simplicité de cette scène.

De la chapelle Pauline le pape s'est rendu, avec tout son cortége, dans la loge pontificale pour bénir le peuple assemblé sur la place du Vatican. Cette imposante cérémonie aura lieu une seconde fois le jour de Pâques. Je désire la revoir avant d'en parler. Il y avait peu de monde sur la place, parce que, depuis le matin de bonne heure, la foule se pressait dans une des nefs latérales de Saint-Pierre pour assister au *lavement des pieds*.

Il était midi quand le pape est descendu précédé de toute sa cour. Les douze prêtres désignés pour figurer les douze apôtres marchaient à la tête du cortége, vêtus de longs habits de drap blanc. Ils se sont rangés sur une estrade, à la gauche du trône du pape. Le cardinal diacre a chanté l'Evangile qui retrace les touchans détails de cette cène solennelle dans laquelle Notre Seigneur, la veille de sa mort, voulant donner à ses apôtres un dernier exemple d'humilité et de charité, se leva de la table où il célébrait la Pâque, se ceignit d'un linge et leur lava les pieds. Jamais ce spectacle attendrissant n'a été rappelé d'une manière plus vive et plus vraie que dans cette cérémonie du Jeudi-Saint à Rome. Le pape, cette vénérable et vivante image de Jésus-Christ, s'est levé à son exemple; il a attaché un linge blanc à sa ceinture et il s'est avancé avec un air de bonté et de simplicité admirables vers l'estrade où les douze prêtres étaient assis. Je me suis cru transporté dans le Cénacle; j'ai cru voir Jésus-Christ et ses apôtres; l'un, plein d'une douceur et d'une majesté divine, les autres, remplis de ce respect et de ce trouble qu'une pareille action devait exciter dans leurs cœurs. Quelques uns de ces prêtres portaient une longue barbe à la manière des religieux de l'Orient, et il me paraissait que leur physionomie vénérable ajoutait à la cérémonie du Vatican un trait plus frappant de ressembance avec la touchante solennité du Cénacle. Le pape, allant successivement de l'un à l'autre, leur a lavé et baisé les pieds, puis il a remis à chacun d'eux quelques pièces de monnaie et un bouquet de fleurs.

Une cérémonie d'humilité et de charité divines a suivi celle du lavement des pieds. Le saint Père ne s'est pas estimé plus grand que le Dieu dont il tient la place sur la terre. Celui qui se fait gloire du titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*, a voulu suivre jusqu'au bout le précepte et l'exemple du divin Maître. Il a voulu servir à table les douze prêtres dont il venait de laver et de baiser les pieds. La table avait été dressée dans l'une des plus belles salles du palais du Vatican. Autour de cette salle régnait un double rang de tribunes réservées à des princes, au corps diplomatique et à des personnes de distinction. L'enceinte, entre la table des apôtres et les tribunes, était occupée par la foule des spectateurs qui n'avait pas pu être admise dans les places réservées. Le passage de toute cette multitude, de Saint-Pierre, où s'est fait le lavement des pieds, au Vatican, où a lieu la cérémonie des tables, entraîne nécessairement une grande confusion et un désordre dont la vue afflige d'autant plus qu'à pareil jour, dans un tel lieu et pour de telles cérémonies, on désirerait plus de recueillement et de décence. Il est pénible de voir cette foule d'hommes et de femmes, dont la mise annonce des habitudes de convenance et de bon ton, se précipiter par flots, escalader en courant les degrés du palais, se pousser, se renverser, s'écraser quelquefois aux portes, où la garde suisse s'efforce de la contenir. Mais enfin, parvenu dans la salle, on oublie ces scènes de tumulte et de désordres, pour ne plus voir que le spectacle attendrissant qui se prépare. Les douze apôtres se rangent tous d'un seul côté de la longue table qui a été élevée en face des tribunes. Le service en est remarquable par le mélange de luxe et de simplicité; les statues dorées des douze apôtres de Jésus-Christ, et de beaux vases remplis de fleurs cueillies dans les jardins du pape, en sont le plus riche et le plus gracieux ornement. Le saint Père n'a pas encore paru. Dans l'attente de son arrivée, on s'agite, on se presse pour voir de plus

près, et la table, et les apôtres, et l'auguste vieillard qui doit les servir. Il arrive enfin par une des portes de la salle qui communique à ses appartemens particuliers. A son aspect, un profond silence s'établit : on sent bientôt que cette cérémonie n'est pas une vaine parade et qu'elle exprime bien ce qu'elle figure. Lors même qu'on n'en serait pas averti par le sentiment de respect dont l'âme est soudainement saisie, il suffirait de jeter les yeux sur la vénérable figure du saint Père. Il est facile de deviner les pensées élevées qui occupent son cœur. On voit qu'il est profondément pénétré de la sainteté du ministère qu'il va remplir et dans lequel il doit rappeler Jésus-Christ à cette multitude accourue de toutes les parties du monde. Comme Jésus-Christ, il lève les yeux au ciel, et de ses mains vénérables il bénit la table devant laquelle les douze apôtres se tiennent debout; puis, pendant que l'un des prêtres de sa suite fait la lecture de quelques passages de l'Écriture sainte analogues à la cérémonie, le saint Père, à l'un des bouts de la table, reçoit les plats que viennent lui apporter des prélats de sa cour, et lui-même va les offrir successivement à chacun des apôtres, puis il leur verse à boire et continue ainsi à les servir durant tout le repas. Ce repas serait fort long si les apôtres avaient assez d'appétit pour manger de tous les mets qui leur sont servis. J'ai compté jusqu'à six plats de poisson pour chacun d'eux. Tous les restes de ce pieux festin, ainsi que les objets dont ils se sont servis, les serviettes, la porcelaine, les verres et l'argenterie, leur appartiennent; ils emportent ce précieux témoignage de la munificence du pape avec le souvenir de sa paternelle charité.

Il était environ deux heures quand je suis sorti du Vatican où j'étais depuis neuf heures du matin; je me suis hâté d'aller faire ma collation, et bien que je fusse horriblement fatigué de la longue séance du matin, je suis revenu avec le même empressement à Saint-Pierre. Dans l'après-midi du Jeudi-Saint, la grande basilique présente un coup d'œil extraordinaire. Etrangers, habitans de Rome, paysans des campagnes voisines, toute la population s'y porte en foule, mais il serait bien difficile de dire quel sentiment l'y conduit. Il ne s'y passe aucune cérémonie qui mérite cet incroyable empressement ni qui explique cet immense concours. Toute cette multitude de curieux est à elle-même son principal spectacle; elle s'en va à travers les vastes nefs de Saint-Pierre, avançant et se repliant sur elle-même par un mouvement continu et monotone comme le flux et le reflux des mers, parlant, riant et priant. De longues processions de pénitens et de pélerins traversent cette foule. Le nombre des pélerins, cette année-ci, a été fort considérable; ils sont tous accueillis dans un établissement qui leur est spécialement consacré, *la Trinità dei pelegrini*. Là ils sont reçus par une confrérie presque toute composée de la haute noblesse et de la population de Rome. Les nobles seigneurs, revêtus d'une serge grossière, leur lavent les pieds, les servent à table, et leur délicatesse ne se laisse rebuter ni par l'horrible puanteur, ni par l'excessive malpropreté de ces pauvres pélerins. Les dames romaines du plus haut rang remplissent les mêmes devoirs d'humilité et de charité à l'égard des pélerines, et ce sont elles qui, le Jeudi-Saint, tenant ces pauvres femmes par le bras, traversent une grande partie des rues de Rome et les conduisent processionnellement au tombeau des saints apôtres, terme de leur pieux pélerinage.

Après la double procession des pélerins arrive, avec tout son cortége, le cardinal grand-pénitencier; il va s'asseoir sur son tribunal, et tous les membres de la pénitencerie se rangent autour de lui sur des gradins. Toute la foule se précipite alors de ce côté; chacun se presse pour être touché par la longue baguette que le cardinal tient dans ses mains en signe du pouvoir sans bornes qu'il a reçu d'absoudre toute espèce de péchés et de crimes. De grandes indulgences sont attachées à cette simple cérémonie pour celui qui s'y présente avec les pieuses dispositions que l'Eglise requiert. C'est là sans doute la cause de cet empressement universel au milieu duquel princes et villageois, nobles dames et femmes du peuple, prélats et religieux se trouvent confondus. Cet empressement honore leur piété et la foi qui distingue les ha-

bitans de Rome. Une pareille démarche ne porte guère à croire aux sottises calomnieuses de certains écrivains qui n'ont pas rougi de travestir en rendez-vous infâmes ce concours d'hommes de toutes conditions qui savent, quand il le faut, montrer publiquement les sentimens chrétiens qu'ils ont dans le cœur. Il est trop vrai que de graves désordres se mêlent quelquefois aux cérémonies les plus saintes ; mais le scandale vient précisément de ceux-là même qui affectent de le flétrir dans leur indignation hypocrite. Ce sont les Anglais protestans ; ce sont nos Français philosophes, et non les catholiques romains, qui font par leur langage et leur tenue un déplorable contraste avec les cérémonies sacrées de la Semaine-Sainte.

En entrant dans la chapelle Sixtine, le *vendredi* matin, j'ai été frappé d'un aspect inattendu. Elle avait je ne sais quoi de triste et de sévère qui contrastait vivement avec l'éclat et la pompe de la solennité de la veille. L'autel était dépouillé, le tabernacle vide et ouvert, le trône du pape et les siéges des cardinaux sans tentures, le pavé sans tapis, tout était nu, marbres et boiseries. Les cardinaux, en habits de deuil, dans un morne silence, semblaient être là pour assister à quelques grandes funérailles. C'était en effet un triste et mémorable anniversaire ; ces vénérables vieillards portaient le deuil du rédempteur du monde : à pareil jour, il y a dix-huit siècles, Jésus-Christ expirait sur une croix, victime de son amour et de notre ingratitude. Ce n'était plus une fête ; je n'avais sous les yeux qu'un appareil lugubre. L'office commença d'une manière en quelque sorte brusque, comme un *cri* de douleur, par le chant monotone de quelques leçons de l'Ecriture-Sainte, puis des prières expiatoires pour tous les auteurs de cette mort divine, juifs, païens, chrétiens infidèles ; enfin l'histoire de cette Passion du Fils de Dieu racontée par le disciple qu'il avait le plus tendrement aimé. En ce moment le pape entra dans la chapelle, et d'un pas plus solennel et plus triste, il monta les degrés de son trône dépouillé de tout ornement. Une croix voilée était étendue sur les dernières marches de l'autel. Tous les regards et tous les hommages se portaient sur cet objet sacré, image de douleur, symbole d'un amour infini. Aucune prière, aucun chant ne se faisait entendre. Le pape, les pieds nus, est descendu de son trône : il est allé se placer au milieu de la chapelle, et de là il s'est avancé, en se presternant par trois fois, jusqu'au pied de la croix qu'il a adorée quelques momens en silence. Le chant plaintif et tendre de ces paroles : *Popule meus, quid feci tibi?* ajoutait à l'attendrissement de cette scène. J'étais ému jusqu'aux larmes, et lorsqu'à la suite des cardinaux et des évêques mon tour est venu d'aller baiser cette même croix sur laquelle le saint Père venait de coller ses lèvres en la mouillant de ses pieuses larmes, il s'est passé dans mon cœur quelque chose d'ineffable que je ne saurais par quelles paroles exprimer.

La sainte tristesse de cette touchante cérémonie de *l'adoration de la croix* m'a laissé dans l'âme des impressions qui n'ont pu s'effacer de toute la journée. Je me suis retrouvé dans cette disposition de recueillement et de mélancolie au chant des ténèbres et du *Miserere* du soir. J'ai mieux senti le charme inexprimable de cette musique dont la douce et plaintive harmonie semble venir du ciel. Ce n'étaient pas des voix humaines ; ce ne sont point là des sons de la terre ; on eût dit que les anges de paix, d'une voix pleine de larmes, murmuraient dans de tristes mélodies des soupirs de regret et d'amour.

Tout devait être grave et solennel dans cette mémorable journée du Vendredi-Saint. Après l'office du soir, le pape, accompagné des cardinaux et des prélats de sa cour, est descendu de son palais dans la basilique de Saint-Pierre. Des soldats formaient une double haie dans la nef principale. Le pape avec tout son cortége a traversé silencieusement la vaste enceinte, et il est allé se prosterner devant le tombeau des saints apôtres. Il est demeuré long-temps comme anéanti dans le recueillement de sa prière : j'étais à quelques pas de lui. Mon Dieu ! que cette prière m'a paru sublime, sous le vaste dôme où la nuit commençait à descendre, devant ce tombeau, au milieu de ce profond silence ! Je me figure que

Jésus-Christ priait ainsi, lorsque prenant ses disciples à l'écart, il allait avec eux sur quelque montagne solitaire, pendant la nuit, et invoquait les miséricordes infinies du Ciel sur toutes les misères du monde.

L'office du *Samedi-Saint* n'a rien de plus remarquable ici que dans nos églises de France; si ce n'est qu'au moment où l'on entonne le *Gloria in excelsis*, le bruit des fanfares aux portes de la chapelle *Sixtine*, et celui du canon au château Saint-Ange, se mêlent au son des cloches qui sont mises en branle presque à la fois dans toutes les églises de Rome. Le *baptême des Juifs* ou des Turcs convertis, qui a lieu le matin au baptistère de Saint-Jean-de-Latran, attire généralement un grand nombre de curieux. Mais cette cérémonie n'est guère intéressante que par son objet. J'ai eu beaucoup plus de plaisir à assister à la *messe des Arméniens* qui se célèbre ce jour-là à quatre heures de l'après-midi. Le rit, le costume oriental de ces chrétiens d'Arménie, leur langue, leur chant, l'heure même à laquelle on la célèbre, tout donne à cette messe un caractère particulier où l'imagination se plaît à découvrir de belles analogies avec les temps primitifs du Christianisme. On sent que toutes ces cérémonies ont dû commencer dans l'Orient et sortir du même berceau que l'Eglise. Cette liturgie ne diffère cependant en aucun point essentiel de celle des Latins. L'élévation de la sainte hostie n'a pas lieu, comme parmi nous, à la suite de la Consécration : elle se fait après le *Pater* avec une imposante solennité. Des encensoirs balancés sans interruption par deux prêtres et répandant un nuage continuel d'encens dans le sanctuaire, sont d'un bel effet dans cette messe : j'aime surtout cette mystérieuse solitude dont s'environne le célébrant, lorsque à deux endroits différens de l'office sacré, un grand voile enveloppe tout le sanctuaire et cache à la vue du peuple l'autel et les saintes profondeurs dans lesquelles le sacrificateur, les ministres et la victime semblent se perdre. Je regrette seulement que la foule des curieux ne fasse de cette messe qu'un spectacle profane, et que des catholiques même, soit légèreté, soit ignorance, oublient trop facilement que dans ce sacrifice, dont le rite est différent du nôtre, s'immole cependant la même hostie, le Dieu que nous adorons.

Mais la plus belle, la plus imposante solennité de cette grande semaine, c'est la *solennité de Pâques*. Cette fête à Rome a quelque chose de sublime qui transporte. Le matin, dès que le premier rayon du jour brille sur la coupole de Saint-Pierre, le château Saint-Ange salue avec toute son artillerie l'aurore de cette belle journée. Rome s'éveille à ce bruit de fête : et bientôt la course animée des voitures annonce que c'est à Saint-Pierre qu'il faut accourir en toute hâte si l'on veut trouver place à la grande solennité qui se prépare. Ma voiture a été obligée de s'arrêter un moment à l'entrée du pont Saint-Ange. J'ai pu jouir déjà d'un admirable coup d'œil : de gigantesques bannières flottaient sur les remparts du château, et leurs vives couleurs se réfléchissaient dans les eaux du Tibre; la statue de bronze de l'Archange Michel semblait toute radieuse au sommet de la forteresse : le peuple, en habits de fête, remplissait les deux trottoirs et le milieu du pont; les brillans équipages tout enrubannés des cardinaux, des prélats, des princes et des ambassadeurs, débouchaient par toutes les rues qui aboutissent au pont, et de là jusqu'à Saint-Pierre formaient une longue file que l'éclat des livrées romaines, couvertes de galons sur toutes les coutures, rendait véritablement pittoresque. Je me suis rendu directement à la *salle ducale* d'où le cortége du pape devait partir pour se rendre à Saint-Pierre.

A 9 heures et demie le saint Père est sorti de ses appartemens. Le cortége s'est mis en marche; la garde noble, les prélats avec leurs costumes si variés, les évêques avec la chape et la mitre en tête, les patriarches avec leurs habits orientaux, tous les pères pénitenciers revêtus de leur chasuble, les cardinaux tout rayonnans de l'éclat de la pourpre et de leurs plus riches ornemens, enfin le souverain Pontife, porté solennellement sur son trône et entouré de tous les grands-officiers de sa maison militaire et de sa cour ecclésiastique. Cette imposante procession est descendue par le magnifique escalier du Vatican, d'où la vue qui se prolonge jus-

qu'au pont Saint-Ange à travers les arcades et les colonnes de la place Saint-Pierre, jouit d'un effet d'optique admirable. Sous le vestibule de la basilique, le nombreux chapitre de Saint-Pierre s'est joint au cortége qui a franchi le seuil de la grande porte de l'église. Cette entrée solennelle m'a fait tressaillir. Une double haie de soldats contenait la multitude et laissait dans un vide immense toute la nef principale, depuis la porte de la basilique jusqu'à *la Confession* des saints apôtres. Les fanfares retentissaient dans la vaste enceinte, les tambours battaient au champ, toutes les cloches étaient en pleine volée, et le pape, porté comme en triomphe, entrait dans la sainte basilique. Au fond de l'église, un peu en avant de la chaire de Saint-Pierre, s'élevait le trône pontifical, et de chaque côté du trône des tribunes occupées par le corps diplomatique aux broderies d'or, et par les dames dont les brillantes parures contrastaient d'une manière gracieuse avec la majesté et la sévère ordonnance de cette auguste solennité. Après s'être arrêté quelques momens pour adorer Jésus-Christ devant la chapelle du Saint-Sacrement, tout le cortége a continué sa marche et le pape est allé se placer à la droite de l'autel, sur un trône moins élevé que celui qui était préparé au fond de la basilique. Pendant que le chœur a chanté les *petites heures*, le pape s'est revêtu de ses habits pontificaux. Des prélats venaient les prendre sur l'autel et les portaient l'un après l'autre au trône où le saint Père était assis. La messe solennelle a commencé. Tous les degrés du vaste autel de la Confession étaient couverts d'évêques et de prélats qui servaient au sacrifice. Après les prières et l'encensement solennel de l'*introït*, le pape a quitté l'autel pour aller s'asseoir sur le trône pontifical. L'enceinte où se célébrait cette grande fête offrait en ce moment le spectacle le plus imposant. Je ne me figure pas qu'il puisse se rencontrer jamais en aucun lieu du monde une assemblée plus vénérable et plus auguste. De l'autel au trône du pape, la garde noble en grand uniforme rouge étincelant de broderies d'or, formait comme un double rempart. En avant de la garde, les cardinaux, la mitre en tête, étaient rangés sur deux lignes parallèles : les prélats attachés à la personne du pape étaient restés sur les marches de l'autel ; et sur le trône en face, à l'autre extrémité, le souverain Pontife était assis, ayant debout à sa droite le sénateur de Rome, et à ses pieds, sur les trois côtés du trône, jusqu'à la dernière marche, les prélats et les évêques assistans, avec la chape et la mitre. Je ne puis comparer la majesté de ce spectacle sacré qu'à l'une de ces assemblées du ciel où le prophète de Pathmos nous représente l'Agneau de Dieu sur son trône et les vieillards autour de lui. Là aussi résonnait sous des voûtes chargées de dorures l'immortel *Alleluia ;* là aussi brûlait dans des encensoirs d'or l'encens dont les vapeurs embaumées enveloppaient l'autel ; là aussi brillaient les sept chandeliers mystérieux, portés par un nombre égal de prélats ; enfin là aussi ont été ouverts les sceaux du livre sacré, et les paroles de ce livre ont été solennellement chantées par les deux diacres en deux langues différentes pour constater dans la plus grande solennité de Rome l'unité de l'Église grecque et de l'Eglise latine. Après l'Evangile, les préparatifs plus prochains du sacrifice ont eu lieu avec un appareil extraordinaire. L'hostie a été portée sur l'autel par un prélat sous-diacre, dans une boîte d'or. Le vin, goûté d'abord par un des serviteurs du pape, l'a été une seconde fois par l'évêque remplissant les fonctions de sacristain, et ce n'est qu'après cette double épreuve qu'il a été versé dans le calice. Le pape est alors revenu de son trône à l'autel pour continuer l'action auguste du sacrifice. Sans parler de la pompe qui l'entoure, de la magnificence des ornemens, du grand nombre de prélats et d'évêques qui l'assistent, de la multitude des ministres qui servent à l'autel et autour des crédences, la vue seule du souverain Pontife célébrant les saints mystères sur cet autel où le peuple assemblé peut apercevoir sa vénérable figure de toutes les parties de la basilique, cette vue seule remplit le cœur des plus vives émotions de la piété et de la foi. Deux momens de la messe sont plus particulièrement d'un effet inexprimable, celui de l'*élévation* et le moment où le pape communie. Après que le grand

mystère est accompli, lorsqu'aux paroles divines de la consécration l'immortelle victime est descendue sur l'autel, il s'est fait un silence universel dans toute l'étendue de la basilique; tous les genoux ont fléchi, tous les fronts se sont inclinés; le souverain Pontife seul, debout à l'autel, a élevé tour à tour de ses mains vénérables l'hostie sainte et le calice, et se tournant vers les quatre parties de l'église, tenant toujours l'adorable victime, il a béni par trois fois l'assemblée, tandis que de la grande loge de Saint-Pierre une symphonie douce et pénétrante comme une mélodie du Ciel, interrompait seul ce profond silence. Oui, il y a des momens plus solennels dans lesquels Dieu rend en quelque sorte sa présence sensible : la foi n'avait plus son voile impénétrable, mon cœur voyait Jésus-Christ entre les mains de son auguste vicaire. Après l'*Agnus Dei*, le pape est retourné à son trône, et c'est là qu'il a communié. Mes yeux n'ont jamais été témoins d'une scène plus imposante. Le cardinal-diacre a pris la sainte hostie sur l'autel, il l'a élevée par trois fois en la montrant à l'assemblée, puis il l'a déposée avec la patène entre les mains du sous-diacre qui l'a portée jusqu'au trône du pape. Arrivé là, il s'est rangé à la gauche du saint Père, tenant toujours la patène et l'hostie dans ses mains. Le cardinal-diacre a pris de même le calice du précieux *sang*, il l'a élevé trois fois comme il avait fait pour l'hostie, il a traversé, au milieu d'un silence et d'un recueillement universel, la longue enceinte qui séparait le trône du pape et de l'autel. A son approche, le saint Père s'est prosterné, puis se tenant debout devant le diacre et le sous-diacre, il s'est frappé par trois fois la poitrine et il a pris de leurs mains, pour communier, l'hostie et le calice. Le diacre est ensuite retourné à l'autel, il a pris un magnifique ciboire d'or et il l'a porté avec la même solennité au trône pontifical. Tous les cardinaux de l'ordre des diacres, le sénateur et les trois conservateurs de Rome se sont alors avancés, ils ont reçu la communion des mains du pape; puis le ciboire a été reporté encore une fois sur l'autel. Rien ne saurait exprimer l'effet de toute cette cérémonie: pour s'en faire une idée, il faut la voir, il faut voir toute cette brillante garde un genou en terre et ses armes baissées, toutes ces têtes vénérables de cardinaux et d'évêques inclinées; aux deux extrémités de cette longue enceinte, le pape sur son trône et le diacre à l'autel, puis celui-ci s'avançant, seul, d'un pas qui trahit l'émotion de son âme, et portant dans ses mains élevées tout ce que le Ciel a de plus saint, ce que la terre a de plus sacré. Cette messe, célébrée par le premier pontife de l'Eglise, dans le plus beau temple de l'univers, dans la plus grande des solennités chrétiennes, en présence de l'assemblée la plus vénérable et la plus illustre du monde, est au-delà de tout ce que l'imagination peut rêver de plus auguste et de plus magnifique à la fois.

Une autre cérémonie devait cependant me transporter d'une admiration nouvelle, c'était la *bénédiction donnée par le pape du haut de la loge de la façade de Saint-Pierre*. Après la messe solennelle, le cortége pontifical est sorti dans le même ordre pour se rendre dans cette tribune, en remontant par le grand escalier du Vatican. Quel admirable spectacle s'est déroulé de là à mes regards! Du haut de cette tribune la vue embrasse l'immense place de Saint-Pierre, toute la ville de Rome et la campagne au loin jusqu'à la mer. Le pape s'est placé sur un trône dressé au centre du balcon, la tiare en tête, et toute sa cour autour de lui. J'ai pu me placer dans l'un des angles avancés de la tribune d'où je voyais tout à la fois et le pape et le peuple, et Rome et ses campagnes. La vaste place de Saint-Pierre offrait le coup d'œil le plus pittoresque, de brillans équipages remplis de femmes en grande parure, des soldats et leurs armes étincelantes au soleil, des tribunes suspendues comme des corbeilles de fleurs aux deux côtés de la magnifique colonnade, et une multitude innombrable avec les nuances si variées et si vives de mille costumes différens, qui ondulait comme les flots, qui bruissait comme la mer, qui affluait et refluait tour à tour par les deux grandes rues qui viennent déboucher sur la place. Derrière cette multitude Rome élevait sa forêt de dômes, ses campaniles, les façades altières de ses palais, les arbres gracieux de ses rares jardins,

ses terrasses et ses collines. Plus loin les riantes montagnes de Frascati et de Tivoli semblaient former pour ce tableau un joyeuse guirlande de verdure. Enfin, comme pour agrandir encore cette scène déjà si grande et si belle, les monts de la Sabine et ceux des Apennins, groupés en amphithéâtre, fermaient l'horizon du nord au midi jusqu'à la mer et se confondaient avec le ciel par leurs cimes bleuâtres ou couvertes de neige. A la vue du saint Père, de vives acclamations sont parties de toutes les bouches comme de tous les cœurs de cette multitude. Mais bientôt il s'est fait un silence profond, l'air m'a semblé plus calme, nul autre bruit que le murmure des deux fontaines qui jaillissent en longues gerbes d'eau sur la place, et ce murmure ne faisait que rendre plus solennel le silence qui régnait dans cette immense foule. Rome et la nature entière semblaient être également attentives. En portant mes regards d'un bout à l'autre de l'horizon, il me semblait qu'en ce moment toutes les nations du monde se dressaient par dessus les montagnes, au-delà de ces mers, pour assister à cette bénédiction solennelle du Père commun des fidèles. Le saint Père s'est levé; il a porté ses regards pleins d'un attendrissement visible sur la foule d'abord, puis aux deux extrémités de l'horizon, et enfin vers le ciel, et d'une voix forte, malgré son émotion, il a appelé les bénédictions d'en haut sur Rome et l'univers, *urbi et orbi*. Les fanfares et les tambours de la troupe, les canons du château Saint-Ange, les cloches de toute la ville et les acclamations de toutes les parties de la place ont répondu à cette bénédiction du souverain Pontife. Et lui, comme suspendu entre le ciel et la terre, debout comme un auguste médiateur entre les hommes et Dieu, il est demeuré un moment dans une sorte d'extase; ses yeux, tournés vers le ciel, se sont remplis de larmes; il a donné à l'univers une dernière bénédiction en silence et il s'est retiré..... Cela était sublime. Maintenant, que dirai-je de la fin de cette belle journée? Que reste-t-il encore après ce que j'ai vu, qui me puisse émouvoir, qui puisse me faire éprouver quelque chose de pareil à ce que j'ai ressenti, à la suite de cette bénédiction du pape, quand je suis demeuré comme accablé de la grandeur de cette scène, sur ce balcon d'où mon œil semblait embrasser le monde? Rien sans doute. L'illumination de la coupole de Saint-Pierre, ces lignes de feu qui montent depuis les colonnades jusqu'au sommet de la croix; ce second incendie qui en un clin d'œil semble embraser l'immense basilique; le feu d'artifice qui se tire le lendemain au château Saint-Ange; ces ruisseaux de flammes, ces guirlandes magiques, ces tonnerres, ce vaste embrasement qui se réfléchit sur un ciel sombre et dans le Tibre, tout cela est beau sans doute, c'est un magnifique spectacle pour les yeux; mais le charme ineffable, mais l'exaltation mystérieuse, mais tout ce je ne sais quoi d'enivrant et de sacré que la religion communique à ses saintes pompes, tout cela n'y est plus; et qu'est-ce que tout le reste sans cela? Il faut le dire cependant, on aime à voir un peuple mêler ses fêtes aux fêtes de l'Eglise; on est heureux de rencontrer une ville où les jours solennels consacrés à Dieu sont couronnés par des solennités populaires. Il était digne de Rome de donner cet exemple aux autres capitales des nations chrétiennes.

Mgr Vessière.

HISTOIRE DE FRANCE, PAR M. LAURENTIE (1).

Je me suis souvent demandé en ouvrant les histoires des temps passés, écrites par des hommes du temps présent, ce que penserait ou un Franc, ou un Gaulois, ou un Celte à la vue de tous ces systèmes historiques que nous élevons chaque jour pour étayer nos petites opinions et nos petits argumens? Vous figurez-vous la surprise du Gall, nous entendant parler

(1) Premier et deuxième volumes, in-8°, chez Lagny frères, rue Bourbon-le-Château; prix : 14 fr.

de sa race éminemment sympathique et sociale? et le breton Pélage, quelle gloire pour lui d'avoir *mis l'esprit stoïcien dans le Christianisme*, et d'avoir *réclamé le premier en faveur de la liberté humaine!* Mais aussi quel désappointement de se voir accusé de rendre *la rédemption inutile et de supprimer le Christianisme* (1)! Je doute que la logique de ce breton se trouvât fort à son aise du rôle qu'on lui fait ici jouer, c'est-à-dire d'introduire la liberté d'un côté et de la chasser de l'autre. Que diriez-vous d'un homme qui voulant retenir dans un appartement un charmant oiseau aux ailes nuancées de mille couleurs, commence par fermer soigneusement la porte, mais ouvre ensuite la fenêtre?

Depuis un certain nombre d'années, l'histoire de France a été envisagée et élaborée sous beaucoup de faces; loin de ne pas avoir d'ouvrages sur ce sujet, l'on serait presque tenté de crier merci, tant chaque mois voit éclore de nouvelles histoires depuis le gros in-octavo jusqu'au modeste in-trente-deux. Pour ma part, il en est peu que je n'aie parcourues, pourvu que les *savans* auteurs aient une portion de ce qu'on appelle *réputation*; et faut-il vous le dire, benin lecteur, je suis revenu de ces livres, gros et petits, de toutes ces graves études, avec un attrait bien plus fort encore pour mes chères chroniques et mes vieilles annales. Là je ne rencontre ni échafaudage chancelant, ni savoir courant après le paradoxe. Si la passion se fait jour et trempe dans le fiel la plume de l'écrivain, c'est un fiel qui caractérise le siècle où il vit, et non le mien qui m'est assez connu. Aussi, plus d'un esprit fatigué de subtilités historiques retournera aux naïfs récits du vieux temps, d'où il sort des enseignemens plus vivans, plus vrais surtout que de nos modernes productions. Après tant de générations éteintes, lorsque tant de révolutions ont balayé la surface du sol, puis-je croire, je le demande à ces grandes distinctions de races conservées malgré les orages, et qui feraient du peuple français vingt nations diverses? Au milieu de ces élémens, l'un encore flottant, incertain, l'autre dur, résistant, je vois un chaos, mais non cette fusion qui fait sortir l'harmonie de l'ensemble d'une foule de discordances apparentes. Regardez à vos pieds, l'automne jonche la terre d'une génération de feuilles qui a fait son temps. Bientôt se mêlant aux générations éteintes, elle disparait et se décompose peu à peu pour former ce sol végétal destiné à engendrer d'autres arbres et d'autres fruits. Qu'est-elle devenue la feuille désséchée que la bise faisait tourneyer sous vos pas? Nul ne le sait, et pourtant elle a joué son rôle ici-bas; d'abord brillante et se balançant sur sa tige, puis forte et vivace, puis flétrie, ridée. Et de même en est-il des races mélangées qui forment une nation. Leur individualité s'efface et se perd dans la grande et noble figure qui se nomme France, Angleterre ou Espagne.

Si je passe à un ordre différent, quelle foi puis-je avoir dans un auteur qui, gravement, très gravement, me dit qu'à la fin du quinzième siècle, « le Seigneur « lui-même descendit sur l'autel; le dogme de la présence réelle, jusque-là « obscur et caché à demi dans l'ombre, « éclata dans la croyance des peuples. « Ce fut comme un flambeau d'immense « poésie qui illumina, transfigura l'occident et le nord (1). » Ailleurs, un écrivain soutiendra que la chevelure des rois francs était un moyen légal de prévenir les usurpations (2); ou bien les deux révolutions sociales qui amenèrent la chute des deux premières dynasties, résultèrent uniquement de quelques misérables intrigues de palais. Combien les lignes suivantes m'en apprendront bien plus sur l'abaissement des Carlovingiens. Il s'agit d'un empereur, de Charles-le-Gros. « A « peine il lui resta un homme pour remplir envers lui les offices de l'humanité. « Il lui était seulement donné à manger « et à boire aux frais de l'évêque Luitbert. C'était une chose digne d'être « donnée en spectacle; et par la vanité « des fortunes, on doit regarder la juste « valeur des destinées humaines. Car de « même que précédemment, lorsqu'il « avait la fortune seconde, les richesses « affluaient autour de lui au-delà de ce

(1) Michelet.

(1) Michelet, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 145.
(2) Lefranc.

« qu'il pouvait employer, et sans qu'il lui « en coûtât, ni les sueurs du travail, ni « l'épreuve des combats ; il avait tiré à « lui la souveraineté de tout cet empire « si vaste, en sorte que depuis Charles-« le-Grand, il n'était pas un roi qu'en « majesté, puissance et richesses on pût « mettre au-dessus du roi des Francs ; « de même cette fortune devenue con-« traire, renversant, comme pour dé-« ployer la fragilité des choses humaines, « tout ce qu'elle avait accumulé, lui en-« leva honteusement, en un seul instant, « ce dont jadis, souriant à ses prospéri-« tés, elle l'avait glorieusement enrichi. « Réduit à la mendicité et ses affaires « désespérées, songeant non plus à la di-« gnité impériale, mais aux moyens d'a-« voir sa subsistance quotidienne, il en-« voya vers Arnoul (1), lui demander en « suppliant une pension alimentaire pour « se soutenir en la vie présente. Chose « déplorable à voir, qu'un si opulent em-« pereur dépouillé, non seulement des « grandeurs, mais manquant des néces-« sités de la vie (2)! »

Et ces misères se passaient soixante-onze ans après la mort de Charlemagne. Il est vrai que de nos jours nous avons vu des choses plus étonnantes encore!

Ces réflexions m'ont été suggérées par la lecture des premiers volumes qu'a publiés M. Laurentie sur l'Histoire de France. J'y ai trouvé une peinture assez fidèle des vieux temps, une reproduction exacte des chroniques, sans qu'elles soient torturées à plaisir pour les adapter à un lit de Procuste qu'on appelle *philosophie*. Et aussi bien telle a été la pensée mère de l'auteur ; c'est une direction dont il faut le louer, car elle est rare. La même idée qui me fait préférer les chroniqueurs aux modernes, l'a dirigé dans la composition de son ouvrage. « Je ne me suis point proposé, dit-il, de jeter au frontispice de ce livre, une théorie de l'histoire : ma théorie est tout entière dans mes récits.

« J'ai seulement quelques mots à dire sur la pensée qui a inspiré mon travail.

« L'histoire de France la plus importante à connaître entre toutes les histoires modernes, est la moins connue, et surtout la moins appréciée.

« Des hommes d'un profond savoir lui ont ôté de son intérêt, des hommes d'une philosophie frivole lui ont ôté de sa vérité. D'un côté l'ennui, de l'autre l'erreur : voilà ce qu'on a fait des souvenirs de la patrie....

« D'où vient l'ennui? C'est apparemment de ce que l'histoire est racontée, je ne dis pas sans esprit ou sans génie, mais avec un génie ou avec un esprit qui n'est pas celui des vieux temps, et qui par conséquent leur ôte ce qu'ils ont de vivant et de dramatique.

« D'où vient l'erreur ? C'est apparemment de ce que l'histoire s'isolant des mœurs, des pensées, des habitudes de chaque époque, n'est plus qu'une théorie sans réalité, un système sans application, une philosophie même sans ressemblance....

« J'ai voulu restituer à l'histoire son caractère. Le passé ne saurait être instructif, s'il n'a point sa naïveté.

« C'est pourquoi j'ai interrogé les vieilles mœurs, les vieilles idées, les vieilles lois, la vieille foi, le vieux langage ; tout ce qui exprime la vie morale et politique d'un peuple, avec ses besoins, avec ses penchans, avec ses préjugés.

« Et si je ne me fais illusion à moi-même, l'histoire de France, ainsi vue dans les monumens de chaque siècle, devient tout aussitôt d'un intérêt qui vous domine. Souvent vous marchez dans la nuit ; les temps sont obscurs, les événemens confus, les personnages peu saillans. Mais bientôt la lumière jaillit ; vous voyez de grandes figures sortir des ténèbres ; les institutions se découvrent ; les événemens se simplifient, et les temps les plus décriés eux-mêmes ne manquent plus d'un certain charme, parce qu'au lieu d'être jugés avec la pensée d'un temps postérieur, ils sont connus avec leur propre pensée. C'est là toute la vérité de l'histoire....

« Pour moi, j'aurai tout ce qu'il me faut de gloire, si j'ai fait une œuvre patriotique. Ma pensée est chrétienne et nationale, monarchique et populaire. C'est la pensée qu'il m'a semblé voir jaillir vivante et féconde de toute la suite de nos révolutions....

(1) Roi de Germanie.
(2) *Annales de Metz.*

« Je n'ai point fait un ouvrage exclusif d'érudition ou de chronologie, ou de philosophie, ou de législation, ou de politique. J'ai cherché à tout embrasser, les vues morales et les vues théoriques, les recherches de la science et les impressions de la poésie (1). »

Il y a donc ici, pourrait-on dire, un point de vue nouveau pour nous, une *pensée chrétienne* dans une histoire de France du dix-neuvième siècle: c'est la base. De plus, M. Laurentie promet de reproduire fidèlement le type des temps écoulés, de les faire poser devant nous; c'est une prétention plus commune que l'autre et même plus facile à réaliser.

On ne sera donc pas étonné de nous voir nous attacher à la *pensée chrétienne* des siècles que parcourt notre auteur. Je ne saurais assez signaler l'importance de prouver par les faits que le Catholicisme a plus travaillé pour la société barbare, ou, en un mot, pour la civilisation, que tous les élémens *germains* ou *romains* réunis. Influence dans les mœurs, influence dans les lois civiles, influence dans le droit public : c'est là une espèce de triade historique sur laquelle il y a encore beaucoup à dire et surtout à faire.

On n'en est plus aujourd'hui à vouloir contester au Catholicisme son action générale sur la société moderne, quand celle-ci commença à se constituer : les plus illustres historiens et les plus savans docteurs de tous les partis ont établi, démontré cette influence d'une manière si palpable que cette vérité est passée dans le domaine du sens commun. Mais on élève encore maintes objections dans les détails, parce qu'ici, en effet, le mal se trouve à côté du bien, comme dans l'humanité même. Aussi, dans les travaux des historiens catholiques qui feront désormais des recherches sur les origines chrétiennes des nations européennes, y a-t-il, ce me semble, certains points capitaux qu'il s'agira d'éclaircir avant toute chose. Quand on aura établi sur des faits positifs ces bases fondamentales, ils pourront à leur tour servir de points de départ pour de nouvelles découvertes dans le vrai moyen âge, et marchant ainsi d'induction en induction, on arrivera probablement à des conséquences imprévues, comme l'étude sérieuse de la géologie et de l'histoire naturelle a contraint plus d'un savant à rendre hommage à la vérité des livres mosaïques.

Cependant j'avoue qu'une pareille manière d'étudier offre de grandes difficultés et expose à de grands périls. C'est l'analyse, appliquée sur une immense échelle pour arriver à une synthèse sublime, Dieu. Comment ne pas se perdre dans cette multitude de détails inutiles qu'offrent les annales des peuples? En ramenant toujours nos recherches à trois ou quatre principes-premiers, d'une simplicité telle que personne n'en puisse contester la rigoureuse évidence. On sent bien que, pour nous, il ne s'agit point ici de nous ériger en docteur ou de bâtir des systèmes *à priori ;* notre nom est trop obscur, ce n'est pas un *homuncio,* comme s'appelaient souvent les chroniqueurs, qui élève de semblables prétentions. Notre intention est uniquement de signaler à nos frères certaines voies dont nous avons reconnu l'utilité pratique; si l'on nous en montre de plus directes, nous les suivrons avec joie.

Toutes les fois que j'ai voulu approfondir l'histoire d'un peuple quelconque, je me le suis représenté sous deux faces bien simples, l'âme et le corps. L'âme nationale, c'est la religion, ce sont les mœurs, les lois civiles, le génie particulier; ou plutôt tout cela est l'âme agissant, parlant, exerçant ses facultés. Le corps, au contraire, se compose de la constitution politique, du gouvernement, de l'industrie, de ces nombreuses artères qui portent la vie matérielle à un grand peuple, et lui donnent sa physionomie propre, son individualité. Et de même qu'en général, la figure humaine, miroir fidèle dans l'adolescence, reflète toutes les impressions de la partie spirituelle de notre être, de même aussi, dans la jeunesse d'une nation, le bien et le mal, la violence et la générosité, un bouillant courage et une faiblesse interne se peignent au dehors, se produisent dans la vie publique et privée. A cette époque, l'âme fait souvent sentir sa présence; elle est naïve comme l'enfance, et demande pardon de ses fautes à Dieu et aux hommes. Mais bien-

(1) *Avis*, p. v-ix.

tôt la robe prétexte est abandonnée pour la virile; la boule d'or, image d'innocence, suspendue au cou, est réputée un vain hochet; on entre dans l'ère des conquêtes et de l'ambition. On subit alors trop souvent la loi du corps; l'intelligence est dirigée tout entière vers le lucre; l'injustice et l'incrédulité étendent partout leurs hideuses ramifications; puis arrive la vieillesse aux veines desséchées, à la démarche traînante. Avec quelles peines, en ce moment, on parvient à découvrir l'âme rayonnante des jeunes années! Qui peut aimer à remuer d'arides ossemens ou à soulever la poussière du sépulcre?

Ce point de vue historique, qui a l'avantage de ramener en dernière analyse l'homme à son unité primitive, me fournira encore quelques données remarquables, comme autant de rayons menés du centre à la circonférence.

A la base et au-dessus de toute société, on trouve certaines vérités venant de Dieu, révélées par lui, sans lesquelles nulle société ne saurait exister. Ces vérités-institutions sont:

La religion, la famille, le gouvernement.

Toute religion renfermant un certain nombre de ces vérités premières, elle sera d'autant plus parfaite que ce nombre sera plus grand, et *vice versâ*. De plus, la religion, lien de l'homme avec Dieu, est la loi de gravitation de l'âme humaine. Tout culte idolâtrique suppose donc plusieurs centres de gravité, ce qui est absurde, perturbateur de l'ordre moral et intellectuel.

En partant de l'ordre religieux lui-même, on arrive à la famille, liée entre elle comme l'homme l'est avec Dieu. La famille sera donc plus ou moins parfaite, fondée sur la polygamie ou la monogamie. Puis, la société publique étant l'expression de la société privée, il résultera de sa constitution primordiale cette conséquence :

La famille basée sur la polygamie exige le despotisme dans son sein pour maintenir l'ordre;

Par contre, elle engendrera le despotisme politique et l'esclavage.

Mais si la foi religieuse, en réglant tout d'abord les rapports de la famille, fonde la monogamie, ce seul fait tend à produire en son temps l'égalité relative de l'homme et de la femme, puisqu'il y a un mutuel apport pour gouverner sa famille, opérer le bien, fuir le mal.

La même tendance se reproduira dans la société, où les principes de liberté prévaudront dans la juste proportion de la liberté, de la dignité mutuelle des époux.

Si on admet la vérité de ces prémisses, les sociétés antiques nous apparaîtront avec ces trois caractères distinctifs :

Polygamie,
Despotisme,
Esclavage.

De même, dans la société moderne, le Christianisme a posé trois bases devenues trois grandes caractéristiques :

Monogamie,
Pouvoir limité,
Liberté.

L'histoire sainte et l'histoire profane sont d'accord pour nous montrer la famille comme l'origine de toute société. Qu'il y ait eu ou qu'il y ait encore des hordes où le mariage n'existe pas et se trouve remplacé par l'union fortuite des sexes, c'est un cas exceptionnel, c'est une anomalie faite pour exciter notre étonnement, mais non pour nous intéresser. La vie sauvage offre des côtés plus poétiques et plus historiques tout à la fois. Pour un instant, représentons-nous un descendant des patriarches, quelque fils égaré de Caïn, qui arrive dans un de ces steppes asiatiques où l'œil se perd comme au sein d'une vaste mer. Il est seul avec une femme, avec sa femme. Tous deux ont apporté avec eux une portion plus ou moins forte des vérités primitivement révélées. La vie de chaque jour est indispensable; l'homme la procure à la famille naissante par sa force, son agilité et son adresse. La femme garde la hutte; elle allaite les enfans, elle prépare les grossiers alimens de la vie commune. Son organisation physique est plus faible, tandis que l'homme doit concevoir une haute idée de sa supériorité : de là à l'i-

dée de pouvoir, de maîtrise il n'y a qu'un pas ; il est *le maître de sa femme, de ses enfans*. Ici d'ailleurs les traditions primitives sur la chute originelle viennent en aide aux mauvaises inspirations d'une nature corrompue, et déjà le despotisme s'établit dans la famille. Cependant celle-ci grandit, elle a toujours besoin du *père*, du *maître*; ses fils le suivent à la chasse; communication des mêmes idées, des mêmes sentimens. D'un autre côté, la mère de famille vieillit plus vite que l'homme fortifié par des travaux attachans et salubres; son époux est tenté de la délaisser pour s'unir à ses filles dont il est le propriétaire, le maître, ou bien à quelque femme prise dans une autre tribu, s'il y en a dans son voisinage. D'ailleurs, il est dominé par la nécessité de peupler ce désert qui s'étend autour de lui; en un mot, la *polygamie* ou la domination sensuelle d'un seul *fort* sur plusieurs *faibles* s'établit dans la société. Cet aperçu suffira pour faire comprendre la fréquence de ces unions incestueuses dont les annales de l'antiquité offrent trop souvent le dégoûtant tableau. Mais continuons.

L'homme porte dans la vie publique les idées qu'il a puisées dans la famille. La polygamie range les enfans et la femme parmi les propriétés, les esclaves. Il en résultera que la société elle-même se composera, non de pères de famille, mais de despotes privés qui, dès lors, trouveront le despotisme politique un événement tout simple. « Quiconque commande en aveugle, dit un écrivain allemand, est très disposé à obéir en aveugle. »

De plus, la polygamie, qui porte une profonde atteinte à l'amour conjugal, n'est pas moins funeste à l'amour paternel, et par conséquent à l'intérêt que chaque citoyen doit ressentir pour la conservation du corps politique. « Les idées de patrie, d'épouse, d'enfant, qui sont presque toujours séparées chez les orientaux, si même celle de patrie ne manque point entièrement, ces idées furent toujours étroitement liées entre elles chez les nobles peuples de l'Europe. Elles ont constamment dépendu l'une de l'autre; le meilleur père de famille se montrait le meilleur citoyen; et de cette source a jailli non seulement le respect pour la loi et le législateur, mais aussi cet héroïsme, ce mépris pour la mort qui précipitait le sauvage Teuton sur les piques romaines, quand il se battait pour sa liberté, sa femme et ses enfans (1). »

Je n'ai point ici à entrer dans le détail des abus que peut faire naître dans une société la situation primitive de la famille, devenue la cause de tant de révolutions sanglantes. Qu'il me suffise de faire observer que les peuples nomades qui ont fondé de grands empires ont presque toujours permis la polygamie, portant ainsi avec eux le germe de destruction qui amenait le rapide anéantissement de leur puissance. Cette unique donnée nous prouve pourtant déjà que la Turquie ne saurait être régénérée tant qu'elle gardera ce fléau, qui lui-même est une partie intégrante de l'islamisme.

Cependant je n'adopterai pas entièrement les vues de l'historien allemand que je viens de citer, en ce qui regarde les peuples occidentaux. Entre la polygamie asiatique et la monogamie européenne, il y a eu beaucoup de chaînons intermédiaires, comme le concubinat chez les Romains; mais ces chaînons formaient une polygamie déguisée, comme la liberté païenne était à la liberté chrétienne ce que la caricature est au portrait. Et si des Romains nous arrivons immédiatement à ces Teutons si vantés, nous verrons que cette pureté primitive exista fort peu de temps; cette fleur délicate se flétrit en un instant et fut submergée par les flots de la barbarie, avant d'avoir pu arriver à maturité. On se hâte trop peut-être d'établir des conclusions générales sur quelques rares passages d'auteurs romains, et la lutte terrible que le Christianisme eut à soutenir au moyen âge contre la dissolution des mœurs barbares, d'un côté, contre leur violence, de l'autre, pour fonder, lui, la famille réelle et la liberté véritable, montre suffisamment quel était l'état des esprits. En ces temps orageux où le Catholicisme lui-même faillit être emporté, les couvens se remplis-

(1) Heeren, *Ideen über die politik, den Verkehr; etc.*, Ii B. S. 86.

saient de femmes répudiées ou trompées; ces établissemens succombaient sous les dépenses qu'occasionnaient de pareilles charges. En outre, les mœurs germaines favorisaient une foule d'usages grossiers, dégoûtans, où la sainteté du lien conjugal se trouvait continuellement attaquée, froissée. Que l'on ouvre l'ouvrage que M. Michelet a nommé *Origines du Droit français*, et l'on y verra d'abondantes preuves de cette triste vérité. Je suis donc fondé à soutenir qu'il fallait une bien autre impulsion que celle des mœurs barbares pour fonder l'ordre de choses dont nous sommes les héritiers ingrats. Enfans mutins, nous nous sommes plu à arracher les moissons semées par nos pères, et nous venons ensuite les accuser de nos propres fautes, de notre famine morale et intellectuelle.

L'homme seul, je le répète, ne pouvait pas plus arriver aux idées qui sont au fond de notre organisation sociale, qu'il ne pouvait se sauver, qu'il ne pouvait parvenir à la connaissance du Dieu véritable. Mais le Christianisme se présentant avec un type magnifique de la femme régénérée, la sainte vierge Marie, l'usage d'acheter des femmes ne pouvait guère continuer de subsister chez des nations chrétiennes. La monogamie suppose nécessairement des rapports réguliers, éclairés entre les deux sexes. Pour s'attacher d'une façon indissoluble, il faut deux choses : apport et support, amour et estime. Ces deux choses en enfantent une troisième : le respect de sa propre dignité. Mais si l'on apprécie cette propre dignité, appréciation calme comme la vraie force, on est conduit à respecter une femme, image de la divinité, rachetée par le commun rédempteur. Donc liberté pour tous. les deux sous une égide commune, celle de la religion; de là, unité de devoirs, unité d'intérêts, quoique diversité dans la sphère d'action. Ainsi la nature elle-même, mère féconde et inépuisable, ramène les rapports innombrables de la création et l'immense variété des êtres à quelques types primitifs, à l'unité de certains ordres, de certaines familles. Donc point de tyrannie domestique.

Les mêmes idées pénétrant dans la société civile et politique, l'homme ne pourra être disposé à souffrir un despotisme abrutissant, dont il ne trouve aucune trace dans son intérieur. De quel droit un étranger viendrait-il établir une autorité illimitée, également opposée et à la foi et aux mœurs domestiques? De là donc des principes de liberté civile sous une égide commune, celle des lois, et liberté politique sous une autre égide commune, celle d'un pouvoir limité, assez fort pour protéger les droits de tous, assez faible pour ne pouvoir les fouler aux pieds long-temps avec impunité.

Aussi est-il à remarquer que l'Europe chrétienne n'a jamais offert ces renouvellemens périodiques de despotisme oriental, cette tyrannie d'enfant gâté (qu'on me passe le terme) qui a souillé les monarchies de l'antiquité. Je connais une seule exception à cette règle, celle d'Iwan IV de Russie au quinzième siècle. N'oublions pas que ce monstre revenait à la polygamie par ses mœurs infâmes et ses cruautés; ensuite que l'invasion mongole laissa dans la Moscovie des traces profondes dont elle garde encore l'empreinte.

Quand on voudra donc sonder les origines d'une nation moderne, il faudra surtout tenir en vue ces grands principes et ramener les faits isolés à cette magnifique synthèse, qui est Dieu, la vérité même. Ainsi, en face des désordres enfantés par la société barbare, et que M. Michelet intitule *Origines du Droit français*, il fallait mettre en regard les prescriptions canoniques sur le mariage, sur les mineurs, sur la tutelle, sur l'usufruit, sur la propriété : car tout cela est du droit; ce sont les idées chrétiennes sur la société, tantôt uniquement les siennes, tantôt retrouvées dans des lois païennes comme celles des Romains. Je dis *retrouvées*, parce que le Christianisme reprend son bien partout où il le rencontre, caché sous un amas de productions parasites, ou bien se montrant au grand jour. Il y aurait alors vraiment un livre sur les sources du droit français, et non une suite de traditions plus ou moins poétiques, plus ou moins fidèles images du passé; à tout prendre, il y aurait encore un fort beau travail de

législation comparée à faire pour notre Europe.

Quoique M. Laurentie se soit attaché dans son ouvrage à faire ressortir l'action du Catholicisme sur la société gallo-franque ; quoiqu'il ait cherché, sous l'inspiration d'un patriotisme éclairé, à montrer combien était futile cette grande distinction des races, dont on a fait tant de bruit depuis plusieurs années, son histoire me paraît offrir ici des lacunes importantes. Ce n'est point assez maintenant de s'arrêter à la fin d'une période pour jeter un regard rétrospectif sur la société et les mœurs; il faut mettre à nu l'idée dominante de l'époque, montrer l'âme sociale, nationale, sous toutes ses formes. L'auteur semble avoir travaillé avec trop de rapidité; quelquefois on dirait qu'il se souvient plutôt qu'il ne rédige en face des autorités elles-mêmes. Les grandes collections des lois barbares, les formules, les conciles mêmes n'ont pas été suffisamment étudiés, approfondis. La fameuse confirmation faite par Louis le Débonnaire, en 817, des donations de ses prédécesseurs au saint siége, a été rejetée comme apocryphe par Muratori ; il eût été convenable, selon moi, d'exposer les raisons de cet auteur et de les réfuter par des argumens péremptoires; car il en existe. La question des élections pontificales, question si importante, est traitée d'une manière superficielle : elle méritait mieux (1). M. Laurentie s'est adressé aux hommes graves et instruits comme aux jeunes gens; il leur a donné le droit d'être exigeans envers lui. Les uns et les autres veulent être éclairés sur des faits qu'on trouve dénaturés ou partiellement exposés dans la plupart des historiens, et ceci est un défaut capital. Son point de vue est catholique, et il y trouve sa plus douce récompense; mais c'est cela même qui nous autorise à lui demander un compte sévère de plusieurs parties qui exigeraient plus d'étude. En revanche, l'esprit des chroniques et les mœurs de chaque époque nous ont paru parfaitement saisis, et c'est un grand mérite ; car de ces détails résulte la vérité, la *couleur locale* de l'ensemble.

Quant à la forme même de l'ouvrage, nous avons aussi des observations à soumettre à M. Laurentie. La facilité naturelle de certains auteurs devient quelquefois pour eux un mal réel; ils s'y abandonnent trop. Au lieu d'un style nourri, nerveux et abondant tout à la fois, comme celui de Tite-Live, ou bien serré, ferme, concis, châtié, renfermant plus de choses que de mots, comme Tacite ou Thucydide, on se crée une parole facile et qui coule assez agréablement. La muse de l'histoire, et surtout la muse chrétienne, doit, ce me semble, s'élever au-dessus d'une causerie agréable. J'ai trop de foi dans la conscience littéraire de M. Laurentie pour ne pas garantir que ces deux premiers volumes subiront d'importantes réformes; pour les suivans, ils n'offriront aucune trace de ces défauts qu'il lui est plus aisé d'éviter qu'à beaucoup d'autres écrivains. Je ne crois pas m'abuser en disant que l'historien est dans une chaire sainte où il doit compte de chacune de ses paroles à ses auditeurs et à Dieu même. Vérité, voilà la première obligation de son ministère; harmonie du style, qui repose comme un vêtement radieux sur cette vérité si belle de sa nudité, de sa simplicité, voilà le second devoir. L'accomplissement rigoureux de ces devoirs entraîne la conviction.

Et maintenant que j'ai rempli consciencieusement mon devoir de critique, que j'ai lu et relu votre livre avant d'asseoir mon jugement, ne gardez point rancune à mon encontre, frère. Au milieu des passions qui s'agitent autour de nous, nous suivons chacun notre voie : la vôtre est plus large, et vous avez des compagnons de route; vous êtes au grand soleil de la publicité; la mienne est étroite, obscure, mais elle a pourtant ses demi-jours qui lui suffisent. Toutes deux, j'espère, mènent à Dieu; nous nous retrouverons donc à la fin de notre pèlerinage dans ce centre unique vers lequel nous gravitons. Alors toute science sera

(1) Notre historien pourrait nous répondre que ce n'est pas là l'*Histoire de France*. Nous croyons le contraire, à cause de l'union intime qui existait entre la France et la papauté, et, en outre, à raison de l'importante question des investitures, qui a sa source dans les faits de cette époque.

pleine ; tout rayon égaré se rallumera au foyer universel ; il n'y aura ni histoire, ni philosophie, ni ce que nous nommons *sciences exactes ;* l'humanité aura parcouru son orbe immense ; le dernier rejeton de la famille adamique viendra se rallier au premier : tout sera consommé !

Frère ! que direz-vous alors de ma critique ? me rappellerai-je votre histoire ?

C. F. AUDLEY.

LETTRE A M. BONNETTY,

Directeur des *Annales de Philosophie chrétienne* et de *l'Université Catholique.*

Dans notre tome VIII, page 85, nous avons inséré sur la *Philosophie catholique de l'histoire*, de M. le baron Guiraud, un article qui nous avait été envoyé par un *professeur de théologie*. M. le baron Guiraud va faire paraître le deuxième volume de cet ouvrage, en tête duquel il a mis la *lettre suivante*, où il se justifie des critiques qui lui avaient été adressées par notre collaborateur. Il nous demande de la publier dans notre journal. Notre impartialité nous fait un devoir d'accéder à sa demande. Nous devons cependant avouer que sa justification ne nous paraît pas répondre à toutes les justes critiques qui avaient été faites de son livre. Nous ajouterons peu de notes à cette lettre; nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs à l'article lui-même, et nous nous réservons de revenir sur ces questions dans l'examen du deuxième volume, qui paraîtra à la fin de ce mois.

MONSIEUR,

En publiant, il y a bientôt deux ans, l'*introduction* de mon ouvrage, je ne me dissimulais pas l'inconvénient qu'il y avait de le livrer ainsi au public, volume à volume, et de doubler de cette façon, à des lecteurs déjà si peu attentifs, la difficulté d'embrasser dans son ensemble la pensée dont il était animé. Mais alors, comme à présent, une chose m'importait plus que le succès de mon livre, c'était d'assurer et de bien établir la pureté de ses doctrines, la justesse de ses recherches, et, si j'ose le dire enfin, l'orthodoxie de ses témérités.

C'était donc une épreuve que je tentais, un débat que je provoquais sur les plus hautes questions où puisse atteindre l'intelligence humaine. L'épreuve a peu réussi ; peu de ce qu'on a dit de mon livre m'a profité. Je la recommence donc en publiant ce volume ; je renouvelle, en quelque sorte, mon sacrifice.

Tout en regrettant, cependant, que les reproches qu'on m'a adressés n'aient pas, en général, été assez motivés, au moins pour que je pusse en retirer quelque fruit, je crois devoir répondre à ceux qui m'ont paru injustes ; et comme les articles insérés dans les deux recueils, dont la direction vous est si bien confiée, résument à peu près les objections sérieuses qui m'ont été faites, c'est à vous, Monsieur, à vous que j'espère rencontrer aussi impartial, aussi loyal, que vous vous êtes montré sévère sous certains rapports, c'est à vous que j'adresse les explications que je dois à vos lecteurs, avec prière de les leur communiquer.

Et d'abord, avant de me justifier, je m'accuse. Je veux pouvoir repousser l'injustice dont je me crois l'objet, avec toute sûreté de conscience. Je déclare donc qu'il m'est échappé, dans l'ardeur du travail, quelques *expressions impropres* (1) que je désavoue.

Oui, je le reconnais, la grâce de Dieu, si elle n'est aidée de la volonté, n'est pas *irrésistible.*

Le corps de la Vierge Marie ne s'est pas élevé *de lui-même* dans le ciel.

L'homme n'a jamais dû servir d'*entremise* entre Dieu et Satan.

(1) Ici, nous ferons observer que ces expressions sont la conclusion de tout un système, et que peut-être il eût fallu désavouer autre chose que les *expressions*. (N. du D.)

J'en désavouerais d'autres qui, prises isolément, semblent condamnables, si elles ne trouvaient une explication canonique et suffisante dans le développement de la pensée qu'elles traduisent; et, comme les phrases qui suivent justifient celles qui les précèdent, je renvoie à mon livre même ceux qui me les ont reprochées.

Restent maintenant quelques graves accusations, celles qu'a formulées avec une bonne foi dont je le remercie, et dans un article fort distingué, le professeur de théologie de l'*Université catholique*, et les vôtres surtout, Monsieur (celles insérées dans les *Annales de philosophie*), qui se seraient transformées contre moi en arrêts bien solennels, puisque vous les avez appuyées sur les conciles, si l'application que vous me faites de leurs décisions était assez exacte pour ne plus me laisser que le parti de la soumission.

Permettez-moi donc, Monsieur, d'aborder ici ces difficultés, de discuter ces reproches.

Où sont-ils? Quels sont-ils?

Un des plus graves, n'est-il pas d'avoir fait la part trop belle à Satan?

On verra pourquoi, si l'on se donne la peine de lire ce volume. Au reste, le rôle que joue Satan en ce bas monde, est malheureusement *plus important que celui de Dieu même* (1), comme l'atteste le *peu d'élus* de l'Évangile; et c'est pour cela sans doute que le Christ l'en a nommé *le prince* (2), et St.-Paul, *le dieu* (3).

Est-ce d'avoir préféré le système d'une création antécédente, à celui des six jours transformés en époques?

Mais, outre qu'en cela je suis plus rigoureusement d'accord avec le texte saint, je demanderai aux partisans des époques, comment ils feront coïncider la noyade successive de toutes les choses créées, avec cette approbation divine donnée spécialement à chacune de ces créations; comment surtout ils expliqueront cette division à laquelle les oblige leur système, d'un jour en deux jours, d'une époque en deux époques; car rien n'est plus distinct géologiquement que la création animale et la création humaine; car pas un fossile humain ne se rencontre parmi les innombrables fossiles animaux, tandis que, contrairement à leur arrangement symétrique, Moïse réunit cette double création en un seul jour.

Quoi encore? On m'accuse d'avoir une opinion contraire au sentiment de saint Pierre, sur la fin du monde.

Mais saint Pierre ne dit pas que le monde périra par le feu *avant le jugement;* et, loin de combattre ce sentiment, j'ai cherché à l'expliquer.

Seulement, je pense que l'embrasement du monde n'en consumera que la partie matérielle, et que toute race humaine en aura déjà disparu; car, sans cela, saint Pierre se trouverait en désaccord avec saint Paul, qui annonce que ceux qui vivront seront emportés au milieu des airs, et avec le symbole des apôtres, qui nous enseigne que le Fils de Dieu viendra juger *les vivans* et les morts.

Ici donc, il y a au moins conflit d'imposantes autorités; dans ce cas, il faut s'en rapporter à l'Église, et rien ne résume, ne produit mieux sa doctrine que le symbole sur lequel elle est fondée.

Poursuivons.

Sont-ce mes opinions sur l'animation bestiale, sur l'abstinence de l'Eglise, ou même sur la multiplication de l'homme avant le péché, auxquelles on oppose des décisions de conciles? Mais tout ce luxe de canons ecclésiastiques, déployé contre mes doctrines, ne les atteint guère; car, dans ce même volume, je précise en quoi mes sentimens diffèrent de ceux qui ont été condamnés; et, à ce que je fais observer, touchant les décisions non dogmatiques des conciles provinciaux, j'ajouterai, pour ne citer qu'un exemple, que si l'Eglise s'en était tenue à ce canon du concile d'Illibéris, qui proscrit les images dans les temples chrétiens (1), nos

(1) C'est encore là une phrase que nous croyons trop explicite et trop étendue. (N. du D.)

(2) *Evang. sec. Joan.*, cap. XVI, v. 11.

(3) II *ad Cor.*, cap. IV, v. 4.

(1) Voici le texte du canon du concile d'Illibéris, qu'il ne faut pas confondre avec les décisions dogmatiques opposées à M. Guiraud : *Placuit picturas in ecclesia esse non debere ne quod colitur aut adoratur, in parietibus depingatur.* Sur cette décision, nous ferons observer : 1° qu'il s'agit ici d'un point de discipline qui a dû avoir sa raison dans les circonstances de temps et de lieu; en effet, c'était

cathédrales, et surtout celles d'Italie, seraient en violation flagrante d'une décision canonique ; et ce n'est pas moi, au reste, qui les défendrai, car l'introduction des tableaux dans les églises a nécessité, à mon avis, des jours d'artiste qui les ont singulièrement mondanisées.

En ai-je fini ? Non ; car on me soupçonne de panthéisme, parce que j'ai employé, à propos de la création, des expressions qui seraient peu exactes, si notre langue en avait de mieux appropriées, si surtout ce qui se groupe autour d'elles ne les expliquait suffisamment.

Ainsi, j'ai parlé d'émanation, d'irradiation, de rayonnement, et j'ai eu tort peut-être ; mais Bossuet a dit avant moi très canoniquement, en s'adressant à l'homme :

« De quelle sorte pourrais-tu faire seulement un trait convenable dans une peinture si riche, s'il n'y avait en *toi-même* et dans quelque partie de ton être quelque art *dérivé* de ce premier art, quelques idées fécondes *tirées* de ces idées originales, en un mot, quelque ressemblance, *quelque écoulement, quelque portion* de cet *esprit ouvrier* qui a fait le monde (1) ? »

Et ailleurs : « Cette âme (l'âme de l'homme), c'est de *vous-même*, Seigneur, de votre bouche que vous l'avez fait sortir (2). »

Mais Salomon l'avait déjà appelée une *étincelle de Jéhovah* (3).

Certes, je n'ai pas été si loin (4).

Achevons :

L'action de Satan, selon un de mes critiques les plus distingués, n'est guère qu'une anomalie dans ce monde, dont Dieu a réservé le gouvernement aux bons anges.

L'ai-je donc nié ? En faisant du principe satanique un principe de destruction, j'ai bien dû reconnaître que son action sur le monde était subordonnée, sans quoi il l'eût déjà anéanti. Mais si le démon ne peut rien sur le gouvernement général de cet univers, qu'il cherche

pendant la persécution de Dioclétien, et le concile dut défendre de peindre sur les murs des églises des objets de vénération qui, ne pouvant être enlevés, restaient exposés aux outrages des persécuteurs. C'est le sentiment de Bottari (*Roma Sotterranea*, t. III, p. 106) et de Raoul-Rochette (*Tableau des Catacombes*, p. 105). 2° La décision de ce concile, tenu au fond de l'Espagne, ou n'a pas été connue, ou n'a pas été entendue dans le sens de M. Guiraud, ou a été désapprouvée par les autres Eglises, et en particulier par l'Église de Rome, qui, à cette même époque, couvrait ses catacombes de peintures qui existent encore. 3° Cette observation est corroborée par le grand nombre de vases peints et de sarcophages chrétiens qui, étant cachés ou pouvant être transportés, n'offraient pas les mêmes inconvéniens, et aussi sont couverts de peintures. 4° Peut-être le concile n'a-t-il défendu que de peindre les images de *Dieu* ou de la *Trinité*. 5° Enfin, quoi qu'il en soit, le septième concile œcuménique a formellement reconnu l'usage et le culte des images. On voit qu'il y a ici une grande différence entre la décision du concile d'Illibéris et celles que l'on oppose à M. Guiraud, par exemple celle du quatrième concile général de Latran, qui condamne cette proposition : « *Si l'homme* « n'avait pas péché, il n'aurait point été divisé en « deux sexes, et n'aurait point été engendré ; mais « les hommes se seraient multipliés à la manière des « anges ; » proposition qui nous semble avoir été renouvelée par M. Guiraud dans celle-ci : « Nous « pensons qu'à la résurrection, la femme rentrera « dans l'homme, ne formant avec lui qu'une même « chair, comme avant le sommeil d'Adam. Tout « redeviendra l'homme, ainsi que tout l'a été. Page « 378. » Nous croyons qu'une telle opposition aurait besoin d'une explication. (N. du D.)

(1) Serm., t. II, 695.

(2) Serm., t. I, 122.

(3) Prov., chap. xx, v. 27.

(4) La question du panthéisme est trop importante à notre époque pour que nous n'ajoutions pas une note à ce que dit ici M. Guiraud. Quoi qu'il en dise, il est allé plus loin que Bossuet, non pas dans les termes, mais dans le fait et le dogme. Bossuet dans plusieurs autres parties de ses œuvres, et notamment dans ses *Études sur les Mystères*, a exposé en termes très clairs le dogme de la création *tirée du néant* ; « *il a fait*, dit-il, *et la matière et* « *la forme*, c'est-à-dire, *son ouvrage dans son tout*... ; « *il a fait tout ce qui est, selon ce qu'il est, et autant* « *qu'il est* (III° sem., 2° élév.) » Quand on a posé aussi clairement la création de toutes choses par Dieu, on peut se servir des termes allégués par M. Guiraud. Mais il y a loin de là à dire que *le germe de l'esprit et de la matière se lie à la même nature, se confond dans la substance divine* (p. 21) ; de dire que *les unités distinctes de l'esprit et de la matière complètent la Trinité hors de Dieu, comme elles l'ont complétée en Dieu même* (p. 108) ; de dire que *le Verbe enfanta cette sorte d'ovaire universel qu'on appelle matière*. Voilà où l'erreur nous semble être non pas dans les termes, mais dans la chose même. Quant au texte de Salomon allégué ici, il ne touche pas à la question ; ce texte dit seulement que la lumière de Dieu est l'intelligence de l'homme, ce qui est admis de tout le monde.

néanmoins à contrarier, à embarrasser constamment, il est hors de doute qu'il s'en dédommage sur les créatures en particulier, et que son action morale, sur la plus grande partie de la création terrestre, équivaut presque en puissance à l'action matérielle des anges sur les mouvemens harmoniques et réguliers de cette même création, dans leur rapport avec ceux de la création universelle........

Au sujet des anges, enfin, on m'accuse d'avoir, contrairement au sentiment de l'Eglise, supposé qu'après la séparation des bons et des mauvais anges, il en était demeuré quelques uns en état d'épreuve.

A cela, je réponds que je n'ai fait d'abord que *proposer* cette supposition ; et j'ajoute, en second lieu, que les Septante et, avec eux, presque tous les Pères des premiers siècles, dont on trouvera l'énumération dans ce volume, ont été bien plus loin que moi, puisque, en admettant l'alliance des *anges de Dieu* avec les filles des hommes, ils ont, par cela même, reconnu la mutabilité de leur volonté.

En ai-je fini avec tous ces reproches que la bonne foi avec laquelle ils m'ont été faits me rend, au reste, fort graves et même respectables? J'aborderai maintenant une autre question non moins importante, soulevée par quelques bons esprits au sujet de mon livre.

A quoi bon, a-t-on dit, fouiller dans ces mystères, toucher à ces voiles, remuer enfin toutes ces difficultés ?

Mais, au fond de ces mystères, derrière ces voiles, au-delà de toutes ces difficultés, qu'y a-t-il, si ce n'est Dieu, le Dieu que nous devons connaître, et dont la recherche ne nous est certes pas interdite ?

David, dans presque tous ses psaumes, demande au Seigneur de lui ouvrir l'intelligence, afin qu'il apprenne ses commandemens; partout, il déclare qu'il médite nuit et jour la loi du Seigneur, et qu'il se réjouit d'entendre sa parole divine, comme celui qui emporte un grand butin.

Si dans le Fils de l'Homme, le Dieu s'est si long-temps tenu voilé aux yeux de ses apôtres, c'est qu'ils n'étaient pas encore assez fortifiés pour recevoir sa lumière ; s'il leur mesurait si exactement la nourriture divine, et même ne la donnait qu'à leurs âmes, c'est parce qu'il avait été réservé à l'Esprit-Saint d'éclairer leur intelligence, sitôt que la parole du Fils aurait préparé leur cœur et leur volonté. Voyez aussi avec quelle effusion se répand la doctrine sainte, après que l'Esprit l'a déposée en ces cœurs tout sanctifiés ; remarquez comme l'enseignement s'élève, de l'humble parabole divine aux sublimes enseignemens de saint Paul, sur Dieu, sur l'homme, sur la grâce et sur le péché. Jésus-Christ instruisait sous le péristyle du temple; saint Paul enseignait dans l'aréopage. Pourquoi cela ? Parce que si le Christ n'était venu changer les volontés, jamais les intelligences n'eussent recueilli et reproduit sa doctrine. Mais, une fois la croix dressée, le dernier soupir de l'Homme-Dieu exhalé, le sang divin abondamment répandu, c'est à la parole d'étendre ce sang régénérateur sur toutes les parties de la terre ; et elle s'y emploie avec une ardeur, avec une éloquence, avec une force, avec une abondance de grâce si merveilleuse, que c'est elle qui achève, pour ainsi dire, l'œuvre de la rédemption, en se montrant plus sage que la sagesse des Gentils, plus savante que leur science, plus pure que leur vertu, plus divine, en un mot, que tout ce que leurs dieux avaient fait ou enseigné.

Or, ce n'est pas seulement l'autorité que l'imposition des mains transmettait des apôtres à leurs successeurs; c'était, en même temps, la science, l'intelligence, et, parmi tous les dons du Saint-Esprit, le don des langues, c'est-à-dire, de l'enseignement par la parole.

Et, véritablement, il fallait que cet enseignement émanât du Saint-Esprit, à en juger par la miraculeuse multiplication d'une telle semence qui, en trois siècles, fructifia dans les cœurs les plus arides, poussa de beaux rejetons au milieu des dissolutions d'Antioche et de Rome, et se dressa, enfin, jusque sur le trône impérial, où avaient germé et s'étaient développés, durant ces trois mêmes siècles, tous les vices et tous les crimes de l'humanité.

A de tels miracles, les exemples ne suffisaient pas; les exemples appliquaient

la doctrine ; le sang scellait la parole ; le cirque rendait témoignage des catacombes. C'était l'enseignement qui se produisait par les œuvres ; mais tout remontait à lui.

Mais on ajoute : l'enseignement a été donné, et il ne reste plus qu'à le suivre.

A ce compte, tous les docteurs, tous les Pères de l'Église moderne, auraient donc été condamnés au silence, et saint Bernard, et saint Bonaventure, et saint Thomas qui demandait à Dieu « d'écarter « de lui les doubles ténèbres de sa nature, « le péché et l'*ignorance*, de lui donner la « faculté de comprendre, l'aptitude de re- « tenir, la subtilité d'interpréter, la faci- « lité d'apprendre encore, et une grâce « abondante de parler, » saint Thomas devait donc se borner à faire le signe de la croix, et à attendre son salut, sans provoquer celui des autres !

Et notre Bossuet, notre gloire française la plus belle, la plus pure, la plus complète, comment cette gloire s'est-elle formée ? de quels élémens s'est-elle composée ? N'est-ce pas de puissantes investigations, de fouilles profondes, de sublimes *élévations*, de *méditations* évangéliques, de discussions incessantes avec les ennemis de la foi que cette grande lumière de notre Eglise éblouissait ou foudroyait ?

Ce qui distingue si éminemment entre toutes les religions, la religion chrétienne, et entre toutes les communions, la communion catholique, c'est précisément ce corps admirable de doctrines vivant et agissant depuis la descente de l'Esprit, cet amas de vives clartés que chaque siècle a allumées et agitées à son tour avant de les réunir au faisceau commun, cet enseignement universel comme la foi qu'il propose, qui a abordé toutes les questions, les a agitées surtout dans les premiers siècles et a résolu successivement toutes celles dont la solution importait à chaque époque de notre humanité.

Chaque époque, en outre, a apporté à la science religieuse le secours de la science profane, pour convaincre et ramener certains esprits positifs et tout rationnels qui ne reconnaissent Dieu que sous des traits d'homme, et qui tiennent leur foi à la disposition de leur raison.

Il faut donc qu'à mesure que l'action chrétienne développe ici-bas l'intelligence humaine qu'elle est venue absoudre et vivifier, la science divine, profitant des progrès qu'elle-même a provoqués, s'empare de ces développemens et les fasse servir à démontrer humainement sa vérité et son infaillibilité ; et c'est sous ce rapport que notre époque, si favorisée des découvertes et même de la bonne foi de la science moderne, appelle si vivement les investigations religieuses dans le champ si tourmenté et pourtant si inculte des considérations historiques ou même psychologiques.

Je ne nie pas que ceux qui ont la foi, n'aient assez, pourvu que les œuvres la manifestent.

Mais ceux qui ne l'ont pas !... n'ont-ils pas besoin qu'on la leur donne ?

Et encore, est-ce que de ces œuvres de la foi l'on prétendrait exclure celles auxquelles l'intelligence s'associe, les plus nobles, les plus élevées, les plus utiles sans contredit ? La foi prend vie, agit puissamment, domine et possède l'homme tout entier, sitôt que l'intelligence entre à son service, comme ministre de sa parole et de ses actions.

Parce qu'il conviendra à des esprits timides ou paresseux, ou même occupés ailleurs, de s'endormir dans leur indifférence, et de laisser dans les ténèbres toutes les questions dont la discussion pourrait troubler la paix qu'ils se sont faite, oubliant que la vie du chrétien est une vie de combat, et que la palme n'est accordée qu'à ceux qui ont lutté ;

Parce qu'il plaira à quelques autres, plus chagrins, de poser, en soupirant, une borne à l'action chrétienne, et de la déclarer épuisée et graduellement impuissante depuis quelques siècles, au lieu de croire, comme moi, à son progrès infaillible et continu, il faudra que chacun, s'enfermant isolément dans son propre salut, abandonne le reste de la famille à la merci de Dieu ou du démon, et ne cultive du champ commun que la partie nécessaire à sa propre subsistance !

Non, certes ; non, ce n'est pas ainsi que l'ont jamais entendu, ni les Pères, ni les Docteurs, ni l'Église enfin, qui, avide et empressée de propager sa foi

jusqu'aux confins les plus barbares, ne saurait négliger et moins encore dédaigner les conquêtes plus utiles peut-être que chacun a mission de tenter autour de soi sur les plus hautes intelligences, sorte d'anges rebelles mais non encore condamnés. Si ma position, si mes devoirs sociaux, si le défaut enfin de ces grâces particulières que Dieu accorde quand il lui plait et à qui il lui plait, m'empêchent de vouer mon existence à cette active propagation qui renouvelle si loin de nous ces premiers siècles de notre Église, et y répand cette semence du sang chrétien dont le germe se développe tôt ou tard si éclatant et si riche de civilisation, il doit m'être au moins permis d'exercer, dans la sphère où Dieu m'a placé, le peu d'influence qu'il a attachée à mes paroles; car je sais que j'aurai à rendre compte, comme le traficant de l'Évangile, du *talent* qui m'aura *été* donné.

Saint Paul nous dit que nous avons tous reçu des dons divers, mais qui émanent également de l'Esprit-Saint; et c'est pourquoi il nous est imposé d'en faire usage, selon cet esprit qui ne nous les a pas communiqués pour les enfouir, et moins encore pour notre seul avantage. Que chacun donc exerce la fonction qui lui a été assignée, sans jalousie, sans orgueil, mais avec cette assurance qui rend témoignage de celui qui médite, qui explore, qui connait, qui parle en lui!

Si cette assurance était un gage de haute inspiration, je m'en applaudirais vivement, car je la possède, non pas comme écrivain, ni comme philosophe, puisque, sous ce double rapport, je réclame une sorte de merci pour mon insuffisance; mais comme chrétien, comme catholique obéissant à une conviction qui me domine, en quelque sorte, au lieu de naître en moi.

Ce que j'entreprends, dans cette œuvre contre laquelle protestent vainement des soins de santé et de fortune, et peut-être même d'amour-propre, nul ne l'a encore entrepris; nul n'a jusqu'à présent fait remonter l'histoire de l'humanité jusqu'à l'homme, et moins encore de l'homme jusqu'à l'ange, et de l'ange jusqu'à Dieu; nul n'a rattaché à ce principe suprême, et d'anneau en anneau, par de tels intermédiaires, la chaîne des événemens d'ici-bas. Et pourtant il n'y a dans tous ces chaînons rompus, que tant de mains puissantes ont vainement agités jusqu'ici, rien qui puisse conduire bien loin ni bien sûrement dans ce labyrinthe des faits historiques, où l'on s'engage si imprudemment tous les jours.

Le seul Bossuet a compris la grande histoire de l'humanité; seulement, en introduisant au milieu d'elle l'intervention divine, dans toute l'infinité de ses attributs, il nous semble en avoir presque chassé la liberté humaine, et n'y avoir admis tout ce que notre faiblesse y admire de sages, de conquérans, de fondateurs, de pontifes, de maîtres du monde, que comme des pièces d'échiquier qu'une main suprême fait mouvoir, déplace, abat ou redresse, selon que l'exigent ses desseins éternels.

J'ai envisagé sous un autre aspect la tâche qui m'était imposée; aussi, maintenant que j'ai scellé hautement et d'une façon inébranlable, puisque c'est en Dieu même, cette chaîne des temps si lourde à soulever, maintenant que j'ai indiqué la manière dont ses premiers anneaux avaient été rivés l'un à l'autre, il me restera à rechercher si partout les rivures ont été les mêmes, si les mêmes élémens se sont reproduits dans les mêmes luttes, et s'ils ont gardé partout les mêmes caractères. Sans dédaigner aucune des lumières que le travail de l'homme a semées sur la route que je dois parcourir, je suis résolu à ne me fier qu'à celles que le flambeau de la foi ne fera point pâlir; je demande à Dieu seulement la force de le tenir d'une main ferme et que ne puissent ébranler, pour en faire vaciller la clarté, ni les attaques des impies, ni celles de mon propre intérêt, ni le mépris des indifférens, ni même les injustices de mes frères. Puisse-t-il montrer à tous les yeux, comme aux miens, comme aux vôtres, Monsieur, qu'il éclaire avec tant de prédilection, toute vérité humaine, dans un reflet de la vérité divine, et marquer assez vivement à laquelle des deux influences que j'ai signalées reviennent les actions des hommes, pour qu'ils ne puissent méconnaître celles dont ils doivent s'abstenir et celles qu'ils doivent

pratiquer ! L'histoire des temps qui nous ont précédés n'est bonne à connaître que pour servir d'enseignement aux temps présens. La leçon est grande. C'est l'homme qui instruit l'homme, de parole et d'action, et qui se donne lui-même en preuve de la vérité des enseignemens de son Dieu. L'histoire est la justice de Dieu traduite en exemples.

C'est là ce qui donne tant d'importance à l'étude des sciences historiques ; c'est là ce qui fait du grand travail que M. de Chateaubriand lui a consacré le plus beau de ses livres, quoiqu'on regrette vivement que les loisirs ou la volonté lui aient manqué pour y remplir, comme lui seul pouvait le faire, tant d'admirables indications. C'est là, Monsieur, ce qui donne surtout, aux deux recueils que vous dirigez, ce puissant intérêt qui les fait rechercher de tous les esprits sérieux, de toutes les âmes que l'amour de la vérité possède. C'est à ce même titre, enfin, que je recommande mon livre à cette même élite de lecteurs, leur demandant, pour lui, sympathie et indulgence ; mais à vous, Monsieur, justice seulement.

Le baron A. GUIRAUD.

LETTRES SUR JÉSUS-CHRIST (1).

Un auteur déjà connu des lecteurs catholiques, M. Rossignol, vient d'achever un ouvrage que nous recommandons vivement à nos abonnés. Dans ces *Lettres* l'auteur passe en revue les principaux faits historiques sur lesquels repose notre croyance, et les expose, en les soutenant de tous les témoignages des auteurs païens et juifs qui en ont parlé ou qui y ont fait allusion. Voici quelles sont les questions traitées dans une partie du premier volume, dont nous avons obtenu communication. 1° Exposition ; 2° chute primitive ; 3° le désiré des nations ; 4° les Hébreux seuls ont le dogme de l'attente à l'état de vie ; 5° les Hébreux se répandent de tous côtés ; 6° Erreurs des Juifs sur ce que doit être le Messie ; 7° l'hypothèse de Strauss est donc fausse ; 8° Siècle d'Auguste, on croit le moment venu ; le sceptre sorti de Juda ; 9° recensement général de la Judée ; 10° Naissance de Jésus ; 11° les Mages ; 12° massacre de Bethléem ; fuite en Égypte ; 13° généalogie de Jésus ; 14° Marie, etc.

On voit comment toutes ces questions sont précisément celles qui ont le plus besoin d'être bien connues et bien éclaircies. Or, comme nous l'avons dit, M. Rossignol a pris la tâche de les entourer de tous les témoignages *extérieurs*, c'est-à-dire, des auteurs juifs ou païens. Aucun autre ouvrage n'en renferme autant, et offert dans un meilleur ordre. Au reste, pour mettre nos lecteurs à même de juger du mérite de l'ouvrage, nous allons citer ici la *deuxième lettre, celle qui parle de la chute primitive*. Cet article formera un préliminaire utile à l'examen qui sera fait, dans une prochaine livraison, de l'ouvrage où M. l'abbé de la Mennais attaque ce dogme.

(1) L'ouvrage formera deux vol. ; mais le deuxième ne sera publié que lorsqu'une partie des frais d'impression du premier sera couverte. Nous engageons donc nos abonnés à se procurer le premier volume, qui leur sera envoyé *franc de port*, au prix de 5 fr., en s'adressant à l'auteur, *à Beaune, place d'armes* (*Côte-d'Or*).

A MON AMI MAX. DE NANSOUTY,
Officier de marine.

Vous venez de faire le tour du monde, mon cher ami ; l'*Artémise* vous a porté sur toutes les mers, vous avez embrassé le globe ; mais pendant que vous faisiez par-dessus les rochers des côtes le croquis de quelques figures qui s'approchaient pour voir, j'étais dans l'intérieur, interrogeant le bramine, le talapoin, *les* sauvages, et scrutant ce qu'il y a de plus intime chez les peuples. En attendant, voyageur, que vous me communiquiez vos impressions, voici les premières lignes des miennes.

Avant de quitter ma montagne, je l'ai fouillée en tous sens ; j'ai étudié les rochers, les plantes, les animaux (1) de sa surface ; les rochers et les débris organiques de ses entrailles. L'air m'avait dit ses harmonies, le ciel ses prodiges ; de l'aile du papillon à l'anneau de Saturne, j'avais vu les merveilleux effets d'une intelligence qui sait tout, qui n'oublie

(1) Galien, *De Usu part.*, lib. III, c. x. — Cicér., *de Nat. Deor.*, II, 56, 57, 58. — Aristote, *de Part. anim.*, lib. III, 10. — Platon, *Timée*.

tion, qui peut tout ce qu'elle veut, et devant laquelle le flambeau de la nôtre, avec ses compas, ses astrolabes, la vapeur et tout l'arsenal de sa puissance, — n'est qu'une étincelle presque imperceptible.

Le monde, bel et gigantesque édifice, dont les fondations voyagent dans l'espace où elles furent jetées, cette création aussi sublime dans les articulations des animaux microscopiques que dans la marche de l'armée des cieux, mon ami, nommez cet architecte ou ne le nommez pas, vous êtes trop bon mathématicien pour nier sa raison suprême.

Dieu est, qui le nie? Arrêtons-nous avec respect devant sa gloire et courbons la tête, comme devant le soleil, de peur de ne voir plus autour de nous qu'un immense incendie. Le *panthéisme*, c'est l'éblouissement de l'esprit en face de Dieu; c'est une ardente fournaise qui dévore toute vie, toute paix, toute activité, toute civilisation; c'est un gouffre où viennent choir et disparaître toutes les existences, tous les principes sociaux, toutes les institutions fondamentales; et ce gouffre s'est ouvert sous les pieds de tout homme qui a voulu *manier* Dieu (1). Nous avons beau faire, toujours nous arriverons à cette conséquence : Pour être raisonnable, il faut croire au Dieu de sa mère : intelligence et foi sont sœurs.

Mais le juste et l'injuste existent; le mensonge est à côté de la vérité, l'injustice triomphe dans ses luttes avec l'innocence, le front a ses sueurs, l'âme ses déchiremens; la mort plane sur nos têtes. L'humanité porte au flanc une large et profonde blessure; qui l'a faite? Il y a dans toutes nos voies une boue impure; est-elle tombée des cieux? celui qui est éternellement et infiniment beau, a dit Platon, ne pouvait faire que son image (2). Le bien, le mal, — voilà donc les deux mots, labyrinthe inextricable dans lequel toute la philosophie a passé ses veilles, et fait d'inutiles évolutions. Dieu est simple; et l'on trouve en soi deux hommes, dit le Chi-King (1); et, comme pour prouver que ce phénomène était général, Ovide le signalait à un autre bout du monde, où Pline, Hippocrate, Pythagore, Platon, confessant la dignité de la nature humaine, comprenaient toutefois qu'elle était attaquée dans ses bases (2). On ne trouva pas dans le Fils les traits du Père; partant, on ôta sa créature à Dieu, et l'on mit entre eux une infranchissable montagne d'imperfections, de misères, toutes les souffrances et toutes les laideurs.

Tel est l'indébrouillable chaos, pour dire comme Voltaire, où s'enfonça la science de l'homme abandonné à ses propres lumières. Voyez l'école d'Athènes; c'est un terrain mobile, soulevé en tous sens par les mille vents de l'esprit et du cœur (3).

Toutefois, au milieu des vains et incessans combats de la pensée humaine, j'ai entendu de graves paroles qui se perdaient au milieu des cris de la multitude : — Philosophe, rends-moi compte de tes systèmes; je ne m'incline que devant les antiques traditions des anciens, les coutumes de nos vieux pères et le droit pontifical; nos ancêtres étaient plus intelligens que nous, puisqu'ils étaient plus près des dieux (4)!

J'en étais là de ma méditation, mon cher ami, lorsque l'*Uranie*, revenant de son voyage autour du monde, a confirmé les données de la linguistique, l'opinion de Buffon, de Lacépède, de Cuvier et de tous les grands naturalistes français et étrangers, en déposant, le 8 du mois de juin dernier, sur le bureau de l'Académie des Sciences, cette phrase que je vous prie de ne pas oublier : « Mes observations tendent à démontrer la grande unité de l'espèce humaine (5). »

Donc nous sommes une grande famille;

(1) Aperuit puteum abyssi, et ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ, et obscuratus est sol et aer de fumo abyssi. *Apoc.* IX, 2.

(2) *Tim.* tom. IV, p. 50. *Républ.* II, p. 379 D. Edit serran. 1578.

(1) Duos homines apud me cogito. Chi-King, trad. par le P. Lacharme, jésuite, édité par J. Molh, vol. in-12, 2e part., ch. V, ode II, p. 108.

(2) Feller, Pline, etc. — Hippo. à *Démagète.*

(3) Voir les *OEuvres* de M. Riambourg.

(4) Cicéron résume la pensée d'Aristote et de Platon. « A te enim philosopho rationem debeo accipere religionis; majoribus autem nostris etiam nullâ ratione redditâ credere. » *De Nat. Deo.* III, 2 et 17.

(5) Voir le *compte-rendu* de la séance du 8 juin

« che et douce comme le sucre ; son as-« pect séduisit un homme qui en mangea, « et tout fut consommé (1). »

Entrez dans l'Inde ; à côté du *crédayougam* ou l'âge de l'innocence, vous trouverez leur *calyougam* ou l'ère des douleurs. Mais on le savait depuis long-temps ; car Strabon rapporte les paroles d'un Indien, qui caractérisent parfaitement l'une et l'autre époque (2). Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, d'après les calculs indous, l'âge des misères a commencé trente ou quarante siècles avant l'ère chrétienne, date qui s'accorde avec toutes les traditions cosmogoniques (3).

C'est la désobéissance, disent les Perses, qui a rendu nos premiers pères malheureux ; — et le Guèbre a un baptême de feu et d'eau destiné à effacer la tache originelle, comme l'Amérique des ablutions pour les enfans de Manco-Capac ; comme Rome elle-même, des purifications pour ses nouveau-nés. En Egypte, Isis et Osiris rappellent Adam et Eve que l'Hébreu nomme Is et Isé ; et Typhon, que Jablonski traduit par *esprit méchant* (4), est le mauvais principe qui les a inclinés au mal. Au reste, vous connaissez le Typhé grec dont il est le type.

En doublant le Cap, quelque sauvage ne vous a-t-il pas dit que son dieu suprême Gounja-Ticquaa, offensé par ses pères, les a maudits et frappés dans leur intelligence, eux et leurs descendans ? Et n'avez-vous pas été étonné d'entendre les nègres de la Côte-d'Or dire que l'homme n'a pas conservé la même figure que le Créateur lui donna dès l'origine (5)? Il m'est impossible, dans une lettre, de vous dire tout ce que j'ai recueilli dans mes courses, mais écrivez sur vos tablettes ces paroles de Cuvier : « Les idées des « peuples qui ont si peu de rapports en-« semble, dont la langue, la religion et « les mœurs n'ont rien de commun, s'ac-« corderaient-elles sur un point, si elles « n'avaient la vérité pour base (1) ? »

Quel que soit le côté de la question que vous attaquiez, vous avez toujours un résultat favorable au Christianisme. S'agit-il de la femme ? En Grèce, comme dans la Scandinavie (2) et la Chine, c'est elle qui termine l'âge d'or. S'agit-il de psychologie ? vous trouvez la raison orgueilleuse dans l'Edda, et la mythologie classique dans le pays de Confucius et l'Afrique méridionale ; car le Hottentot se dit puni dans son intelligence. Comme le Prométhée d'Eschyle, la Scandinavie a un fils des dieux suffoqué par la science, et la Chine voit la source de tous les maux dans le désir immodéré de savoir ; c'est ce désir, dit Hoaï-nan-tsée, qui précipita l'homme dans sa perte, et Lopi ajoute : « A peine l'homme eut-il acquis la *science*, que toutes les créatures lui devinrent ennemies. »

Je ne vous montrerai point Pascal, le grand géomètre, posant le doigt sur l'antique blessure ; vous connaissez les gigantesques matériaux qu'il a laissés sur le sol ; mais savez-vous ce que pensait Cicéron à la vue des illusions et des calamités de la vie ? Il se rappelait les anciens sages qui enseignaient aux hommes une expiation de fautes commises dans une vie antérieure, et il croyait qu'ils n'avaient pas tort. Notre âme lui paraissait enfouie sous des décombres, et liée à un cadavre, semblable aux corps vivants que les brigands d'Etrurie attachaient à des corps morts (3).

Porphyre, lui aussi, voyait les traces du bouleversement de la nature (4), et Platon, l'ami fidèle des traditions, disait avec Timée de Locres, que nos mauvais penchans dérivent de notre constitution actuelle ; qu'en nous y livrant, nous imitons la faute de nos premiers pères ; que la nature et les facultés de l'homme ont été changées et corrompues dans son chef dès sa naissance (5). Ajoutez à ce témoignage l'ancienne littérature, Homère, Hé-

(1) Benjamin Bergmann, analysé par A.-F. Ozanam, *Annales de phil.*, t. V, p. 54-521.

(2) Τὸ παλαιὸν πάντ' ἦν ἀλφίτων καὶ ἀλεύρων πλήρη, καθάπερ καὶ νῦν κόνεως· καὶ κρῆναι δ' ἔρρεον αἱ μὲν ὕδατος, γάλακτος δ' ἄλλαι... Ζεὺς δὲ μισήσας τὴν κατάστασιν ἠφάνισε πάντα καὶ διὰ πόνου τὸν βίον ἀπέδειξε. (Strab., lib. XIV, p. 715.)

(3) *De l'Asie*, II, 22.

(4) *Panthéon Ægyp.*, v. 2, parag. 13, 14.

(5) Noël, voir le mot *Ananeée*.

(1) *Dissertation sur le déluge*, chap. 5.

(2) Edda, fab. 7.

(3) A la fin de l'*Hortensius*. — St. Aug. *cont. Julian. Pelag.* lib. IV, 15.

(4) *De Abstin.* lib. III.

(5) Tim. e Feller, art. *Platon*.

siode, Eschyle, les trois princes de la poésie antique (1), vous aurez une nouvelle preuve que tous les peuples et tous les hommes réfléchis ont comme une réminiscence de la grande catastrophe. La philosophie incroyante ne doute plus de la fraternité générale ; elle sait même quelque chose de l'harmonie des vieux récits des peuples. Elle a fait à l'imagination la part de l'extravagance ; mais il lui est resté un dogme catholique dont elle ne sait que faire. Le nierez-vous?

S'agit-il de ses conséquences? Nous les ressentons ; mais vous en avez lu d'autres dans les institutions religieuses de tous les peuples. Regardez ces mots en haut-relief, ces hiéroglyphes énergiques qui s'écrivent partout avec du sang, et que l'on nomme sacrifices ou rites expiatoires. Avant Cicéron, le *Pontifex* les regardait comme l'expression de la raison divine et la preuve de fautes autrefois commises (2). N'avez-vous pas vu sur tous les rivages la fumée et le sang des sacrifices? N'avez-vous pas, depuis Brest, jeté un coup d'œil dans les bois sacrés de Mona? N'avez-vous pas aperçu le couteau druidique enfoncé dans la poitrine d'un homme ; et, derrière un chêne séculaire, le sacrificateur de Britain, disant à voix basse : « A moins que la souillure de « notre race coupable ne soit lavée dans « le sang d'un homme, la colère des « dieux ne sera jamais apaisée (3)? »

Aussi, ayant un but fondamentalement social, étant l'acte essentiel et premier de toute existence, le sacrifice fut appelé d'une manière absolue l'*Acte ;* lisez Virgile, Homère, Moïse (4). Or, cette *action,* point culminant et central de toute vie, foyer sacré où se trouvent toujours le feu et la victime, c'est-à-dire l'indignation céleste la consumant, c'est un acte de foi de l'ensemble des choses religieuses ; il était un souvenir et un signe ; souvenir du passé, signe de l'avenir ; signe d'une restauration future ; mais souvenir d'une haute et radicale dépravation.

Votre raison seule, mon cher ami, est-elle capable de découvrir la source primitive de ces barbares coutumes? car le sang humain a été versé partout. Vos théories seront sans bases rationnelles ; vous ne vous expliquerez rien, surtout si vous vous rappelez que dans le principe, le sacrifice n'était que le signe d'une grande promesse. Voyez le cas que Prométhée en fait après sa chute ; c'est une impuissance (1) : il est incapable de le réconcilier avec le roi du ciel. Plus tard, le signe fut pris pour la chose signifiée ; et l'on se trouva naturellement amené à verser le sang de l'homme, le plus précieux et le plus noble de tout sang, puisqu'il anime l'image de Dieu. Au-dessous de toute erreur, il y a une vérité ; et c'est de celle-ci que dérivent, par l'ignorance superstitieuse, ces énormités qui, s'augmentant dans leurs conséquences successives, ont abouti à de sanglantes et pieuses exécutions.

Concluez donc, mon cher ami, que tous ces fragmens disséminés sur la terre et amalgamés avec des corps étrangers, produits de l'ignorance et de l'orgueil, annoncent, comme des fossiles enfouis, l'existence d'une constitution primitive rompue. Ils rendent hommage au volume sacré ; ils sont une éloquente protestation de cette fraternité qui est notre espérance et la foi du Christianisme ; ils sont la preuve du fait initial, de cette profonde trilogie dont le mal est le centre, et qui se consomme par la réparation : mystère hautement tragique qui s'ouvre dans l'Eden, sur un des plateaux de la sainte Asie ; qui se continue pendant quarante siècles sur le théâtre du monde, et dont le dernier acte, commençant sur le Golgotha, doit se terminer devant le trône de Dieu.

Il y a dans cette doctrine, je ne dis pas seulement de belles choses, mais des choses grandes et prodigieuses. Prodigieuses dans les voix qui s'en font les immortels échos ; prodigieuses dans leurs racines qui percent deux mondes, qui s'attachent au sol, et s'y font granit plutôt que de disparaître et de se confondre avec la poussière des temps ; prodigieuses enfin par leur sommet qui va jusqu'au ciel. De quelque côté que vous les envisa-

(1) *Odyss.* I, vers 33. — Hésiod. *théog.* — Voir les art. de l'auteur sur Prométhée dans les *Ann. de phil.*, t. XVIII, XIX.

(2) Cicéron, *ibid. Dial. Horten.*

(3) Faber : *Horæ mosaicæ*...

(4) Facere, ποιεῖν, et *ase* en Hébreu, signifient *faire*, et ont été employés pour *sacrifier*.

(1) Eschyle : *Prométhée.*

gien, théologien, philosophe, historien, poète, voyageur, vous êtes dans l'admiration. Quelle cosmogonie, quelle théologie n'est pas appuyée sur ces bases? Les philosophes ont-ils pu sans elles sortir d'embarras? L'histoire oserait-elle inscrire sur ses feuilles une seule lettre, si elle rejetait le mot que lui dicte l'ensemble majestueux des générations humaines? Et demandez à Eschyle, à Dante, à Milton, à Klopstock, s'il est quelque part une conception plus grandiose, plus féconde, plus sublime, plus merveilleusement épique que ce mot: *Déchéance*, suivi de *réhabilitation?*

Tout cela pourtant disparaissait aux yeux des hommes du polythéisme. Vous ne me demanderez pas pourquoi, vous savez que le genre humain, brisé en mille morceaux, égarés, ou ennemis les uns des autres, ne pouvait ni se voir ni s'entendre; chaque individu, comme chaque peuple, se repliait sur lui-même et se contemplait. L'égoïste est idolâtre; retiré dans son sanctuaire, il s'y adore seul et toujours. Dès lors, il n'y a plus de comparaison possible. Ces élémens dispersés de la vérité religieuse, évidens pour nous qui sommes sous le flambeau chrétien, qui nous faisons transporter aux antipodes par une goutte d'eau vaporisée, aussi facilement qu'un écolier fait passer sous ses yeux les méridiens de sa sphère, — n'étaient et ne pouvaient être avant Jésus-Christ que des matériaux inconnus et enfouis sous des décombres. Il était alors aussi impossible d'en avoir la connaissance que de parler de l'Amérique; et quand on aurait eu l'inconcevable pensée de bâtir la constitution de l'humanité avec les débris cosmogoniques de l'ancien monde, où aurait-on trouvé un architecte et une voix assez forte pour faire sortir de dessous terre, et de partout, les pierres indispensables à l'édifice? Platon échoua dans un petit projet et une petite contrée; on ne l'entendit pas, ou l'on se moqua de lui; — il n'y avait qu'un Dieu qui pût savoir les secrets de la terre, ressusciter les morts et les faire marcher devant les peuples. Qu'eût dit le grand philosophe, s'il avait entendu toutes les nations lui donnant la réponse qu'il demandait inutilement à son génie et à toutes les écoles? si dans ses graves méditations, il avait vu tout-à-coup les deux pôles se renvoyer spontanément les mêmes paroles, tous les sanctuaires s'ouvrir, et lui donner, sans le savoir, les expressions variées d'une idée commune, les débris d'une charte universelle et sacrée? s'il avait vu tous les hommes s'embrasser dans leur infortune et leurs espérances? l'humanité entière remonter à une source unique, comme cette famille remonte au père qui lui légua le germe de souffrance et de mort, que son inconduite créa dans ses propres entrailles et fit circuler dans ses veines? Qu'eût dit enfin Platon, s'il avait vu le fleuve des générations refluer vers son principe, y déposer sa fange et tomber du ciel aussi pur que le ciel même? c'est alors que cet homme eût été véritablement divin.

Le dogme de la chute primitive n'était donc dans l'ancien monde qu'à l'état latent; il ne produisit jamais le jour dans les régions intellectuelles. Les vues perçantes entrevoyaient bien parfois quelque étincelle des vieilles traditions locales; mais rien ne se constitua, tout était brisé; l'on n'avait que les faibles reflets d'un astre qui avait disparu et qu'on ne pouvait pas regarder comme l'annonce de celui qui allait paraître. Préparation évangélique, ou rayons extrêmes d'un antique foyer, toujours est-il que ces lueurs vacillantes et incertaines se perdirent dans les ombres. Bien plus, au milieu des batailles qu'on s'y livrait, l'essence divine fut elle-même attaquée; on proclama dans les écoles l'existence de deux pouvoirs éternels: la divinité fut scindée. Une de ses parties eut le département du bien, l'autre celui du mal. Savez-vous maintenant ce qui arriverait, si une semblable doctrine était admise? une dissolution sociale, car il n'y a plus de société possible, quand il n'y a plus de responsabilité. Il paraît que les premiers hérétiques y trouvaient leur compte, puisqu'ils ne négligèrent rien pour faire triompher ce système renouvelé du paganisme. Au reste, nos indépendantes rêveries panthéistiques inclinent les esprits dans le même sens, et jettent çà et là des semences de convulsions et de mort.

Le monde peut se diviser en deux grandes fractions: les natures moyennes, dont les facultés intellectuelles sont pro-

blématiques, ou très humbles servantes de passions privées ou étrangères; et les natures élevées, esprits actifs, qui gravissent au sommet des idées et creusent à leurs racines; hommes dans la tête desquels bouillonnent des principes et des conclusions; qui, par leur position sociale ou l'exigence naturelle de leur intelligence, jettent sur leur passage des théories et des systèmes, ou les formulent par des actes, les plus énergiques des conclusions. La première de ces individualités n'est guère qu'un écho qui parle très haut et fort pertinemment; la seconde c'est la voix qui a l'initiative. L'idée part d'ici pour aller là. Eh bien! mon cher ami, quand je considère dans tous les siècles ces libres ouvriers de la science, je les vois entrer dans la carrière le front superbe, ce sont des géans qui n'ont peur de rien, ils brisent tout; mais bientôt ils ont à lutter contre les conséquences de leurs propres principes; ils ont beau s'agiter et crier, ce sont des liens qui les enveloppent peu à peu : *Comprehensus est pes eorum.*

Alors ils reviennent au principe chrétien; je vous en citerais mille. S'ils le repoussent encore, voyez-les, lisez leurs productions et l'histoire de l'esprit humain; ils tournent sur eux-mêmes dans un cercle de divagations, ou gardent un profond silence. Ils sont désenchantés et sombres, semblables à ces joueurs ruinés sortant de leurs *hells* ou enfers, comme les Anglais appellent les maisons de jeu. Ils ont honte de leur nudité, peur du vide qui s'est fait autour d'eux; ils deviennent fous, ou se replient sur eux-mêmes et s'endorment; car il ne leur reste rien au cœur et peu de chose à la tête. Il me semble voir les arbres rabougris des bords de notre océan, ou ces chênes rares et dépouillés que nous avons vus ensemble sur les froids sommets du Brünik et des Schédecks. Composerez-vous une société avec ces gens-là? impossible; les morts ne louent pas le Seigneur.

Croyez-en l'expérience; il n'y a de belle, de durable, de civilisatrice que la doctrine basée sur la chute primitive, sur le *felix culpa* de la liturgie catholique.

On a fait une incroyable objection; il a été dit que telle n'était pas la doctrine des Hébreux.

Ne pouvant ouvrir la Bible, sans quitter la voie que je me suis tracée, où faut-il donc puiser ma réponse? Il ne me reste que les temps antérieurs à la rédaction de ce livre, et ceux qui lui sont postérieurs. Dans l'espace qui sépare ces deux points, se trouve le volume sacré, le buisson ardent qui rayonne en tous sens. Or, avant lui, vivait l'esprit de la famille patriarcale, qui s'est incarné dans son langage; M. de Chateaubriand s'en est aperçu (1); et cet idiome oriental laisse voir derrière le voile de ses expressions (2), à côté de l'ancienne gloire du roi, le *superbo strupo* de Dante; à côté de la *beauté* originelle, une flétrissure qui se transmet de père en fils; ce qui a fait dire à l'Arabe Djélal-ed-Din, dans son Commentaire du Koran : « Personne « ne vient au monde sans éprouver à sa « naissance l'attouchement de Satan (3). »

Descendez maintenant de ces hauteurs, où il n'y a plus de livres, dans les régions inférieures aux documens bibliques. Nous voici dans une littérature singulière, dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler. A voir ce jargon un peu sauvage, mélange d'expressions asiatiques et européennes; ces idées tantôt sublimes et tantôt folles; ces prescriptions scrupuleusement mesquines; cette froide association de la vérité et du mensonge; ces lambeaux d'une belle étoffe, cousus grossièrement à des tissus pauvres et bizarres; ne vous semble-t-il pas voir l'image d'un peuple qui a perdu sa voie, un Juif errant qui parle du temple de Salomon dans la boue de nos rues, et montre, sous un tas de vieilles hardes, la barbe d'Aaron, et le profil d'un roi de Juda? Je veux vous parler du *Talmud*.

Après la mort du Christ et le temple renversé, les Juifs quittèrent leur pays, où la justice de Dieu venait de passer; la poussière de Jacob fut emportée par les quatre vents du ciel. Le livre sacré — on en compta les chapitres, les mots, les

(1) *Génie du Christianisme*, liv. III, chap. 2, pag. 34, in-8°, édition illustrée, de 1838.

(2) *De la Religion, d'après des documens antérieurs à Moïse...* p. 160.

(3) Son Commentaire, au verset 56, sura III du Koran.

lettres, tout fut numéroté ; et quand cet inventaire fut terminé, les docteurs y apposèrent un sceau ; le *Testament* reçut le nom d'Ancien ; vous voyez, mon cher ami, que le maître de la maison était mort.

Mais les Juifs dispersés avaient des traditions. Ils craignirent de les perdre en voyage, et les écrivirent. De là, la Mischna, sorte de *Deutéronome* qui a les Gémares pour *complément*. Ajoutez à ce fond talmudique, les Targoumim et tous les commentaires des Rabbins, vous aurez un lourd bagage dans lequel il y a de quoi convaincre d'erreur l'auteur de l'objection. « Lorsque le serpent s'insinua « dans l'intimité d'Ève, dit le Talmud, « il jeta en elle une souillure qui infecte « ses enfans (1). » — « Et le monde, « ajoute Rabbi-Jéhuda, ne peut plus se « soutenir, maudit qu'il a été à cause de « la souillure du serpent (2). » Si vous vous étonniez que ce reptile ait été choisi pour désigner l'antique tentateur, Rabbi-Jocè vous dirait que c'est la ressemblance de cet infernal Protée (3). Le mensonge l'appelle, la prudence le réclame, l'envie le porte dans son cœur, et l'éloquence à son caducée, dit Chateaubriand, qui en a fait l'objet spécial de ses observations. Il l'a souvent vu se jeter en orbe, monter et descendre en spirale, rouler ses anneaux comme des ondes, circuler sur les branches des arbres, glisser sous l'herbe des prairies ou sur la surface des eaux, se dresser contre son ennemi en dardant une langue de feu, ou se traîner sans bruit sur ses traces. « Tout est mystérieux, caché, étonnant, dit-il, dans cet incompréhensible animal (4). » Tel est Satan.

— Vous vous perdez dans la poésie, allez-vous me dire ; vous cherchez peut-être à me faire oublier que vous ne m'avez pas signalé, chez les nations, des souvenirs dogmatiques de ce rusé personnage.

— Point de malice, mon cher ami. De vouloir en vouloir, vous finiriez par demander que le paganisme fût la parfaite image de la religion de notre Seigneur, que les ténèbres fussent la lumière, et la folie sagesse. Ne perdez pas de vue, je vous prie, le but de cette lettre ; j'affirme seulement que les nations ont conservé des réminiscences du principe primordial, et non pas, comme les Hébreux, la science positive de la vraie doctrine. Il me semble qu'elles sont comme des vieillards déchus qui parlent sans liaison et sans intelligence de choses qui ont bourdonné autour de leur berceau.

Puisque vous ne redoutez pas de faire des courses lointaines, remettons-nous en route. Nous irons vite, car le temps me presse, et il ne s'agit de rien moins que d'un voyage autour du monde ; nous n'en connaissons pas d'autre, vous et moi. Mais si nous retrouvons partout l'antique serpent ; si tout s'enchaîne dans cette mystérieuse histoire ; si tous ses élémens se rangent sous vos yeux ; si en un mot le Grec, le Persan, l'Egyptien, l'Indou, le Chinois ; si l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique produisent l'acteur que vous réclamez, qu'aurez-vous à répondre ?

Dans le classique jardin des Hespérides, les pommes d'or sont gardées par un dragon que Pindare appelle ennemi des Dieux. Son père, qui l'engendra dans les ténèbres, c'est le Tartare ou Typhon (1). Il y a d'ailleurs, chez les Grecs, une vieille tradition disant qu'entre le serpent et la femme, il y avait eu autrefois de nombreuses accointances. On croyait même qu'il avait existé une race particulière d'hommes, qui venaient de la femme et du reptile. On les appelait pour cela *ophiogènes* (2). Ophionée, c'est le chef des démons qui se révoltèrent contre Dieu ; et dans les anciens mystères grecs, on criait *Eva !* et l'on montrait un serpent (3), le serpent qu'Hercule étouffa sur son berceau.

Les Scythes descendent d'une femme-

(1) Talmud : Traité *Schabbat*, fol. 146, *recto* ; — Traité *Jebamot*, fol. 105, *verso* ; — Traité *Haboda-Zara*, fol. 22, *verso*.

(2) *Zohar*. prem. part., col. 112. — Seconde part., col. 474. Voir aussi le Traité *Abot de Rabbi Nathan*.

(3) *Sohar Hhadash*, p. 17, col. 119.

(4) *Génie du Christianisme*, ch. II, liv. I.

(1) Hygin. *fab.* 152 ; — Pind. *Pyth.* I, 18 ; — Pausan. XII, ch. 7 ; — Ovid. I, vers 438 ; — Strab. VIII. — Lucain. V ; — Homère, *Hymn.* à Apoll. — *Mém. de l'Acad.*, t. III.

(2) De ὄφις, serpent, et de γένος, race. — Elien, VI, 17. — Plutarque et Lucien.

(3) *In antiquissimis Græcorum mysteriis accla-*

serpent (1). Chez les Perses, le grand serpent est un rusé menteur, qui séduisit le premier homme, et le jeta dans la disgrâce de l'Eternel Ormusd (2). Dans la mythologie musulmane, l'orgueilleux oiseau de Junon se mêle au serpent (3); et en Egypte, apparaît l'effrayant et monstrueux Typhon qu'Homère appelle destructeur des hommes et des animaux, et Ovide, terreur des peuples (4). Strabon croit que c'est un dragon (5); les habitans d'Apollinopolis en font un crocodile (6); Apollodore assure que c'est un monstre dont la partie inférieure est le reptile aux replis tortueux (7). C'est le principe mauvais, la cause de tous les maux; et Plutarque fait observer qu'il y a de l'analogie avec les esprits mauvais qu'Empédocle dit avoir été chassés du ciel. Regardez, avec Champollion (8), près du battant de la première porte du temple de Pharaon-Ramsès V, vous verrez le grand serpent Apophis, l'ennemi du soleil. Les dieux se préparent à le combattre; on s'arme d'épieux, de filets et de cordes. Il est pris; une femme lui attache un câble au cou, les Dieux s'agitent autour de lui, voire même le vieux *Sev*, assisté des quatre points cardinaux; mais tous leurs efforts seraient impuissans, n'était l'énorme main d'Ammon, qui saisit la corde.

Avant de quitter les bords du Nil et son monstre, — *Anguipedem alatis humeris Typhona furentem* (9), — voyez Isis et Osiris, que nous avons dit tout à l'heure être le premier homme et la première femme, appelés Is et Isis dans la langue de Moïse. Chose bien remarquable! la femme est couronnée de serpens, et Osiris en portait un sur son sceptre (10).

Passons chez les Indous. Leur Pluton, c'est Sechana'ga, le roi des serpens. Shiva, leur dieu du mal, est spécialement représenté sous la forme de l'animal en question; et les livres indous parlent d'un serpent, nommé Kaly, qui a fait à la création tant et de si grands maux, qu'il faut une incarnation de Vischnou pour les réparer (1). Il n'est pas inutile de vous faire remarquer que ce monstre est, comme chez les Scythes, moitié femme et moitié serpent.

En Chine, Tchi-Iéou et Kong-Kong rappellent le dragon superbe et révolté dont parle l'Y-King. D'après les anciens documens de nos ancêtres, dit le Chou-King, Tchi-Iéou fut le premier auteur de la révolte; puis cette révolte s'étendit à tous les peuples; et de là sont nés tous les crimes. Or, on trouve, dans les caractères qui écrivent son nom, les sens de *mauvais, d'insecte, de femme et de serpent*. Quant à l'autre personnage, Kong-Kong offre en chinois la même idée que *l'architecte de tout mal*, et le livre *Kouei-tsang* dit qu'il a le visage d'un homme et le corps du reptile que Lopi appelle *Dragon noir* (2).

Au Japon, le serpent est ligué contre le créateur; et quand on y représente la création, l'on emploie la figure d'un gros arbre autour duquel se roule un horrible serpent (3).

Je ne vous laisserai pas respirer, mon cher ami, que vous n'ayez entendu toute la terre. En Amérique, les Caraïbes disent que pour tuer le serpent l'Être suprême fit descendre son fils du ciel; et les Mexicains, que l'antique mère des deux jumeaux, Tonacacihua, la *femme de notre chair* et la mère du genre humain, fut en rapport avec le serpent, et que c'est pour cela qu'elle est appelée *Cihua-cohuatl*, femme au serpent (4). Aussi, les peintures hiéroglyphiques des

matum Eva, *simulque monstratus serpens*. — Voyez Hesychius, Clément, Plutarque et Grotius dans son livre *de Veritate*, p. 280-281 de l'édit. Cramoisy.

(1) Hérodote, IV, n° 9, et Diodore de Sicile, II, n° 43.

(2) Dans Boundshesch et les *Dict. mythol.* Noël. Voir Hom.

(3) Noël : *Adam*.

(4) *Métamorph.* I, vers 438.

(5) *Géogr.* l. XVI.

(6) Plutarque et Elien.

(7) *Bibliothèque*, III.

(8) XIIIe lettre sur l'Egypte.

(9) Manilius, *Astron.* IV, vers 580. — Sev est Saturne.

(10) On croit qu'Isis et Io sont le même personnage; or, voyez dans les *Annales de Philosophie* le travail de l'auteur sur Prométhée.

(1) Dubois, t. III, IIIe part., p. 435. Ce serpent s'appelle aussi kaliga, *Annal. de Philos.*, IV, p. 59. — *De l'Asie*, I, p. 55.

(2) IVe part., ch. XXVII, p. 291. *Annales*, XVI, p. 355, Explic. du chevalier de Paravey. Fo-hi avait le corps d'un serpent.

(3) Noël, *Cosmog.* — *Japon*.

(4) Noël : *Serpent*, et *Annales de Phil.* X, p. 50.

Astèques représentent-elles le Grand-Esprit mettant en pièces une couleuvre panachée (1).

L'Afrique m'est beaucoup moins connue; je sais toutefois qu'elle aussi apporte sa déposition; car elle dit que le grand serpent et ses confrères ont encore coutume de guetter les jeunes filles, et que l'approche ou l'attouchement du reptile leur fait perdre la raison (2).

Je ne veux pas vous laisser de l'autre côté de l'Atlas; rentrons dans nos foyers, et prenons pour résumé de notre long voyage, le terrible fils de Loke, le principe du mal chez les Scandinaves. Sa mère, *Angerbode*, est la *messagère des malheurs;* son ennemi, c'est le dieu *fort* dont je parlerai un jour; lui, — c'est encore un énorme serpent, qui enveloppe le monde et le pénètre de son venin (3).

Ne dirait-on pas que toute la terre a vu passer l'ange de la mort, monté, comme s'expriment les Juifs, les Persans, les Indous, sur le grand dragon des temps primitifs? Mais c'est assez, mon cher ami, je vous vois muet et immobile; cette page, véritable tête de Méduse, vous aurait-elle changé en pierre? Je vous comprends; vous ne vous expliquez pas ces infernales légions, sortant de terre à la voix d'un chrétien, et apportant, elles aussi, des matériaux pour élever un trophée à leur vainqueur. Vous ne savez pas comment expliquer leur rapport avec le genre humain, l'harmonieuse concordance des récits nationaux relativement à l'origine et aux vicissitudes des premières des peuples; vous ne vous expliquez pas l'universalité des sacrifices et du dogme d'une chute primitive; vous ne comprenez rien à tous ces échos qui se répondent, comme si une grande voix avait éclaté je ne sais où, et fait trembler toute la terre. Un orateur, un philosophe du siècle d'Auguste, a dit que la vérité se trouve dans le consentement général des peuples; et vous n'osez répudier ces données de leur vieille conscience, qui retentissent dans la vôtre; vous n'osez pas dire, comme un certain Monsieur, qui, dernièrement en face de moi, sur l'un des bateaux à vapeur de la Saône, affirmait que cette première page, le fait initial que viennent de nous confesser toutes les générations avant la naissance de Jésus, n'est, comme beaucoup d'autres choses, qu'une *invention moderne*, déposée dans le système chrétien *par quelque concile du moyen âge*. Notre religion est de l'histoire; et quand celui qui la récite est le genre humain, je conçois que l'on garde le silence; on peut donner un démenti à un homme; Cicéron ne veut pas qu'on en donne un à l'humanité.

Je ne vous ai dit encore qu'un mot du symbole chrétien; je n'ai frappé qu'un coup léger sur son airain sonore, et vous avez senti autour de vous l'atmosphère ébranlée. Que serait-ce donc si nous avions prêté l'oreille à toutes les harmonies religieuses?

Puisse, au reste, ce son léger, semblable à celui de la cloche qu'on sonnait autrefois dans vos ports de mer, arriver jusqu'au pilote errant sur les flots, et guider sa frêle embarcation vers le seul môle que la vague n'use pas!

ROSSIGNOL.

(1) *Vue des Cordilières*, par M. de Humboldt, t. I, p. 238.

(2) Noël : *Serpent*.

(3) Edda, et l'introduction à l'*Histoire du Danemarck*, de Mallet.

QUELQUES REMARQUES SUR LA SCIENCE ET LA BONNE FOI HISTORIQUES DE M. SIMONDE DE SISMONDI.

Notre siècle se glorifie d'étudier l'Histoire à fond et en conscience. Je ne sais si les siècles futurs ratifieront cette glorification du nôtre. Pour justifier mes craintes, je prends à témoin un historien de notre époque, historien qui n'est pas des moins renommés; c'est M. Simonde de Sismondi, auteur d'une *Histoire des*

Français, et d'une *Histoire des Républiques italiennes*. Quant au savoir, il offre toutes les garanties requises de nos jours. Il est correspondant de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des arts de Genève, des Académies italiennes de Georgafili, de Cagliari, de Pistoie, de l'Académie romaine d'archéologie et de la Société Pontaniana de Naples. Cependant, malgré toutes les assurances académiques de savoir, je crains qu'on ne prétende un jour que M. Simonde de Sismondi, membre de tant de Sociétés savantes, ne savait pas même assez de latin pour entendre, je ne dis pas Horace ou Juvénal, mais les plus simples chroniques du moyen âge.

Par exemple, page 53, tome 2 de son *Histoire des Français*, après avoir déploré avec une superbe pitié la profonde ignorance de cette époque, M. de Sismondi fait dire à l'historien du roi Dagobert, que ce prince donna au monastère de Saint-Denis : *tantôt vingt-sept villes ou châteaux, avec les salines situées le long de la mer*; *tantôt d'autres manoirs, villes et châteaux situés dans les territoires d'Orléans, de Meaux et de Paris*. Or, à coup sûr vingt-sept villes d'abord, et ensuite d'autres villes encore, ce qui en fait peut-être quarante ou cinquante, voilà une libéralité qui a de quoi surprendre, même de la part du grand roi Dagobert. Mais cette libéralité, en ce qu'elle a de surprenant, n'est due qu'à M. de Sismondi. Le chroniqueur du roi Dagobert ne parle aucunement de villes ni de châteaux, mais simplement de métairies, et il se sert pour cela du mot propre *villa*, qui, d'après tous les dictionnaires, veut dire *métairie, maison des champs*. Si M. de Sismondi en a fait des *villes*, assurément la gloire n'en est point à Dagobert ni à son chroniqueur.

Dans son *Histoire des Républiques italiennes*, t. 1, page 129, il fait dire au biographe du pape Etienne II, qu'avec l'aide de Dieu, le Pontife étendit les frontières de la république et du peuple souverain qui formait le troupeau confié à ses soins. Le biographe dit littéralement qu'avec l'aide de Dieu, ce pontife étendit les frontières de la république, et sauva des piéges de ses ennemis tout le peuple du Seigneur, c'est-à-dire les brebis raisonnables confiées à ses soins. Mais, demanderez-vous, où donc M. de Sismondi a-t-il trouvé son peuple souverain? C'est que dans le texte il y a *plebem dominicam*, ce qui vulgairement veut dire *peuple du Seigneur*. *Peuple souverain* est une traduction nouvelle de M. de Sismondi.

Ailleurs, et à plusieurs reprises, dans son *Histoire des Français*, il se complait à mettre en contradiction l'infaillibilité de tel concile particulier avec l'infaillibilité de tel autre concile particulier, et cela pour faire sentir combien la foi des catholiques est absurde. Mais la seule chose que cela prouve, c'est que lui-même, le membre ou correspondant de tant de Sociétés savantes et scientifiques, ne sait pas ce que les ignorans même savent, à savoir : que pour les catholiques, il n'y a de conciles infaillibles que les conciles universels confirmés par le chef de l'Eglise.

Je crains donc que dans la suite des temps on ne vienne à révoquer en doute le savoir profond de M. Simonde de Sismondi; je crains même qu'on ne vienne un jour à révoquer en doute sa conscience et sa bonne foi. D'un grand nombre de faits, en voici entr'autres un qui me le fait craindre. Pour le faire comprendre un peu, nous sommes obligés d'entrer dans quelques détails un peu arides, mais nécessaires. Nous vous prions de vouloir bien les écouter avec patience, d'autant plus qu'il s'agit de venger l'honneur de deux saints dont l'Église célèbre la mémoire précisément aujourd'hui 2 octobre (1).

Vers la fin du septième siècle, la France subissait une de ces grandes crises, qu'on appelle vulgairement révolutions. Sa première dynastie s'en allant mourante d'inertie et de mollesse, il lui en fallait enfanter une nouvelle : enfantement long et pénible. Les descendans de Clovis, connus sous le nom de rois fainéans, s'annulaient de plus en plus. Or, quand le chef s'annule, il est

(1) Ces remarques ont été lues le 2 octobre 1840, à la société *Foi et Lumières* de Nancy.

naturel que le plus grand après lui se mette à sa place. C'était donc à qui serait le plus grand du palais; en latin, *major palatii*. En 664, sous le roi nominal de Neustrie, Clotaire III, fils aîné de Clovis II, le maire ou le plus grand du palais était Ebroïn; celui d'Austrasie, sous le roi nominal Childéric II, second fils de Clovis II, était Vulfould. Clotaire III étant mort en 670, Ébroïn, pour se maintenir au pouvoir, plaça aussitôt sur le trône le troisième fils de Clovis II, Théodoric ou Thierri III. Mais les grands de Neustrie et de Bourgogne, qui n'avaient pas été consultés par Ebroïn, se donnent à Childéric II, qui continuait à régner en Austrasie. Cette révolution se termina d'une manière assez bénigne. Thierri III fut confiné dans le monastère de Saint-Denis, Ebroïn dans celui de Luxeu.

Childéric étant ainsi devenu roi de toute la France, Vulfould continua de gouverner sous son nom. Un autre personnage avait une grande part à la confiance du roi, c'était saint Lesdegaire ou saint Léger, évêque d'Autun. Par ses conseils, et d'après le vœu général, Childéric ordonna qu'on observerait dans toutes les provinces les anciennes coutumes, et que les maires du palais ne seraient point perpétuels, de peur que leur pouvoir dégénérât en tyrannie, comme sous Ebroïn. Capricieux et emporté, Childéric oublia bientôt ses belles promesses. Son gouvernement excitait des plaintes qui retombaient sur saint Léger, sans lequel on supposait qu'il ne faisait rien. Léger lui fit d'abord de secrètes remontrances et enfin des remontrances publiques. Elles déplurent au point que Childéric chercha dès lors un prétexte de le faire mourir. Après divers incidens, on obtint qu'il se contentât de l'exiler au monastère de Luxeu, où se trouvait déjà Ebroïn. Ces deux ministres exilés se demandèrent pardon l'un à l'autre et se réconcilièrent sous l'habit monastique. C'est dans cette situation des choses que dut arriver ce que M. de Sismondi raconte dans les paroles suivantes :

« Childéric s'abandonnait toujours plus « à ses passions impétueuses; et il s'attirait la haine de ceux qui avaient contribué à son élévation. Un des seigneurs de Neustrie, nommé Bodilon, « éprouva par l'ordre du roi un outrage « que tous les Francs ressentirent comme « lui. Pour une offense qui ne nous est pas « connue, Childéric le fit attacher à un « poteau et fustiger comme un esclave. « Tous les grands frémirent de l'indignité « d'un traitement semblable. Leurs émissaires consultèrent le vieil évêque d'Autun, Léger, qui, dans sa captivité, n'avait point perdu son influence sur son « parti. Léger ne pouvant marcher avec « eux, leur donna du moins son frère « Guérin pour partager les dangers de « l'entreprise. Les ducs Ingobert et Amalbert se chargèrent avec lui de venger « l'outrage fait à tout leur corps dans la « personne de Bodilon; ils saisirent Childéric II, tandis qu'il chassait dans la « forêt de Livry, auprès de Chelles, à peu « de distance de Paris, et ils le massacrèrent; ils tuèrent également sa « femme Bilichide, qui était enceinte, « et l'un de ses fils en bas âge (1). »

Ainsi, d'après M. Simonde de Sismondi, c'est saint Léger qui conseille et son frère qui exécute le meurtre d'un roi, de sa femme et de son enfant. L'accusation est grave; les preuves doivent être aussi graves que l'accusation. M. de Sismondi indique quatre témoignages : deux *Vies de S. Léger*, le *Continuateur* de Frédégaire, et les *Gesta Regum Francorum*. Mais aucun de ces monumens ne parle de saint Léger ni de son frère dans l'affaire du régicide. Les deux vies ne nomment que Bodilon; les deux autres pièces ne nomment que les ducs Ingobert et Amalbert. Seulement, après que Théodoric III eut été reconnu roi à la place de Childéric, le Continuateur de Frédégaire dit que les Francs élurent pour maire du palais Leudésius, fils d'Erchinoald, par les conseils du bienheureux Léodégaire et de ses amis (2). De même, les *Gesta Regum Francorum*, après avoir relaté cette élection de Leu-

(1) *Hist. des Français*, t. II, p. 68.

(2) Franci verò Leudesium filium Erchonvaldi nobilem in majoris domûs dignitatem statuunt per consilium beati Leodogarii et sociorum ejus. (André Duchesne, *Hist. Franc. script.*, t. I, Fredeg., n° 96, p. 768.)

désius, ajoutent : « Le bienheureux Léo« dégaire, évêque d'Autun, et son frère « Guérin étaient consentans à ce conseil « du côté de la Bourgogne (1). » Lors donc que M. de Sismondi écrit que les émissaires des grands consultèrent le saint évêque d'Autun, et que celui-ci ne pouvant y aller en personne, leur donna du moins son frère pour partager les dangers du régicide; tout cela nous paraît une addition de M. de Sismondi.

Cet écrivain reproduit la même accusation quelques pages plus loin; voici dans quelles circonstances. Ebroïn voyant qu'on lui avait préféré Leudésius pour maire du palais, quitte son habit de moine, rassemble une armée, proclame roi un prétendu fils de Clotaire, qu'il nomme Clovis, répand le bruit que Théodoric est mort, fait assiéger Autun jusqu'à ce qu'on lui livre l'évêque, ou que celui-ci reconnaisse le prétendu Clovis III. Saint Léger répond qu'il aime mieux mourir que de manquer à la fidélité qu'il a promise à Théodoric, et pour épargner à sa ville de plus grands maux, il *se livre* volontairement aux ennemis, qui lui crèvent les yeux. Dans le même temps Ebroïn fait assassiner par trahison le maire du palais Leudésius. Aussitôt il fait disparaître le prétendu Clovis, se réconcilie avec Théodoric, qu'il avait dit mort, et qui fut bien obligé de l'accepter pour son maire, ou plutôt pour son maître. C'est dans cet état de choses qu'arriva ce que M. de Sismondi raconte dans l'alinéa suivant :

« Ebroïn, pour avoir un prétexte de « persécuter les grands, annonça l'in« tention de punir le meurtrier de Chil« déric II, quoique jamais lui-même n'eût « été serviteur de ce prince. Saint Lé« ger, évêque d'Autun, et son frère Gué« rin furent traduits en justice, comme « ayant conjuré contre ce roi. Guérin, « convaincu de complicité, fut immé« diatement lapidé. Saint Léger, exposé à « des tourmens cruels, fut cependant « réservé en vie, et ses biographes as« surent que toutes ses blessures se re« fermèrent aussitôt miraculeusement, « et qu'après qu'on lui eut coupé les « lèvres et la langue, il n'en parlait « qu'avec plus d'éloquence. Privé de ses « yeux et mutilé de tous ses membres, « saint Léger était déjà vénéré de tous les « peuples comme un martyr. Ebroïn sen« tait sa colère s'accroître, lorsqu'il « voyait tout le mal qu'il avait fait à son « ennemi tourner à sa gloire. Il voulait « faire dégrader saint Léger par les évê« ques de France, qu'il assembla en « concile, en 678, et il somma le saint « de confesser au milieu des prélats qu'il « était complice du meurtre de Childé« ric II. Le bienheureux Léger ne voulut « pas souiller la fin de sa vie par un parjure, « en niant sa participation au régicide, « ni cependant attirer de nouveaux mal« heurs sur lui-même en l'avouant. Il se « contenta donc de répondre à toutes les « questions qui lui furent faites, que Dieu « seul, et non les hommes, pouvait lire « dans le secret de son cœur. Les évê« ques n'en pouvant tirer d'autres ré« ponses, regardèrent ces paroles comme « un aveu; ils déchirèrent sa tunique du « haut jusqu'en bas, en signe de dégra« dation, et le livrèrent au comte du « palais qui lui fit trancher la tête. C'est « un des martyrs que vénère aujourd'hui « l'Eglise. » (P. 75-77.)

D'après ces paroles de M. de Sismondi, saint Léger et son frère Guérin sont incontestablement deux régicides, ni plus ni moins. L'un est *convaincu de complicité*, l'autre *ne veut pas souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant*. Et avec cela, l'Eglise honore non seulement saint Léger, mais encore son frère ! L'accusation est des plus graves, et contre les deux personnages et contre l'Eglise catholique. Pour soutenir cette accusation, il faut avoir des preuves bien péremptoires. Pour ces preuves, M. de Sismondi renvoie le lecteur aux deux *Vies de S. Léger*, qui se trouvent entr'autres dans le premier tome des *Historiens de France*, par André Duchesne. Or, ces deux vies ne disent pas ce que M. de Sismondi leur fait dire, et même elles disent le contraire.

(1) Francis autem Leudesium filium Erchinaldi nobilem in majorem domûs palatii eligunt. Eratque ex Burgundiâ in hoc consilio beatus Leodogarius Augustodunensis episcopus, et Gerinus frater consentientes. Ibid. *Gesta Regum Franc.*, n° 45, p. 717.

D'abord, pour commencer par les circonstances moins importantes,

1° Les *Biographes de S. Léger assurent,* dit M. de Sismondi, *que toutes ses blessures se refermèrent aussitôt miraculeusement.* Ces biographes disent, au contraire, que telle et telle personne pénétra dans sa prison pour panser ses plaies. *(Ipsa* (Hermenarius) *vulnera ejus studuit diligenter curare. Vita et Act. S. Leod.* Apud Duchesne, t. I. p. 610. n° 13.)

2° M. de Sismondi fait dire à ces biographes que quand on eut coupé les lèvres et la langue à saint Léger, il n'en parlait qu'avec plus d'éloquence. Ces biographes se bornent à dire qu'il parlait aussi bien qu'auparavant. (*Nam inter sputamina sanguinum incisa lingua sine labiis solitum reddere cœpit eloquium.* Ibid. p. 609.)

3° M. de Sismondi suppose que la cérémonie de la dégradation se fit dans le concile. Les biographes disent formellement que ce ne fut pas dans le concile, mais dans une conférence particulière avec le roi et Ebroïn. (*Nec tamen intra concilium confirmatum fuisset, sed seorsùm.* Ibid. p. 611.)

Mais venons-en au point capital, la conviction juridique du régicide. M. de Sismondi cite donc en preuve les deux vies de saint Léger. Or, ces deux vies disent qu'Ebroïn, qui avait souhaité la mort de Childéric plus que personne, en accusa les deux frères; que saint Léger lui ayant reproché son ambition, il les sépara l'un de l'autre; que saint Léger cria aussitôt à son frère de souffrir la mort chrétiennement, et qu'à l'instant Guérin fut attaché à un poteau et lapidé. Voilà tout ce que les deux vies disent de la procédure à l'égard du frère. Aucune ne dit qu'il fut *convaincu de complicité.* Ceci est encore une addition bénévole de M. de Sismondi. (Ib. n° 12, p. 609.)

Quant à saint Léger, celle des deux vies qui rapporte les détails de son interrogatoire, dit bien qu'on le pressa de s'avouer complice du régicide; mais, ajoute-t-elle, il protesta que, sans nier qu'il eût fait des fautes comme tout homme, il n'était aucunement coupable de ce crime-là, et que Dieu le savait mieux que les hommes. (*Ut de humano se non excusaret delicto, ita de hoc facinore nullatenus dixit fuisse se conscium, sed potius Deum quàm homines hoc est scire professus.* Ibid. n° 14, p. 610 et 611.)

Voilà ce que rapporte son biographe contemporain. Or M. de Sismondi fait dire équivalemment à ce biographe : *Le bienheureux Léger ne voulut ni souiller la fin de sa vie par un parjure, en niant sa participation au régicide, ni cependant attirer de nouveaux malheurs sur lui-même en l'avouant ; il se contenta donc de répondre à toutes les questions qui lui furent faites, que Dieu seul, et non les hommes, pouvait lire dans le secret de son cœur.* Que dirait-on d'un témoin, d'un juré, d'un juge qui se permettrait de travestir ainsi le procès-verbal d'un interrogatoire, pour faire dire à un accusé qu'il est coupable, quand il proteste qu'il est innocent? L'historien est à la fois témoin, juré et juge. Son devoir est d'être témoin fidèle, juré consciencieux, juge intègre. Nous demanderions volontiers à M. Simonde de Sismondi si, la main sur la conscience, il croit pouvoir dire qu'il a rempli ce triple devoir à l'égard de saint Léger et de son frère, et s'il lui sied bien de triompher par ce sarcasme : *C'est un des martyrs que vénère aujourd'hui l'Eglise...*

Finalement, en deux alinéas, voilà sept à huit altérations ou falsifications des faits et des paroles, et cela, pour transformer en régicides deux saints que l'Eglise honore. M. de Sismondi l'a-t-il fait par ignorance? c'est très fâcheux. L'a-t-il fait sciemment? c'est plus fâcheux encore.

Après cela, n'avons-nous pas lieu de nous étonner que, dans son *Histoire de la civilisation française,* M. Guizot ait cru devoir recommander cet ouvrage à la jeunesse française, surtout à la jeunesse universitaire, dans les termes suivans : *De toutes les Histoires de France que je pourrais vous indiquer, la meilleure est, sans contredit, celle M. de Sismondi* (1). Après une recommandation pareille, comment veut-on que la jeunesse discerne la vérité dans une histoire qui travestit à ce point les paroles et les faits? Ce que nous en avons

(1) *Cours d'Histoire moderne*, par M. Guizot, t. I, p. 40.

cité n'est pas une exception; c'est le ton général de l'ouvrage. On trouve à peu près partout la même exactitude et la même bonne foi. Sous ce rapport, M. de Sismondi, c'est Voltaire, moins son esprit et son style.

ROHRBACHER.

REVUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

MOIS DE JANVIER ET DE FÉVRIER.

La revue que nous commençons aujourd'hui et que nous continuerons mois par mois régulièrement, ne se propose pas de reproduire sans contrôle et dans leur entier tous les travaux communiqués au public dans les quatre séances mensuelles de l'*Académie des Sciences*. Beaucoup de ces travaux ne présentent réellement qu'un très faible intérêt; d'autres sont inspirés par des vues malheureuses, en opposition avec les dogmes sacrés du Christianisme. La plus petite portion se recommande par leur concordance remarquable avec les principes d'une saine philosophie. Cette dernière série des travaux académiques occupera la première place dans ce recueil; les autres seront soumis à une critique sévère qui en fera ressortir les imperfections pour les faire rentrer dans les voies de la seule véritable science; enfin nous omettrons entièrement la foule trop nombreuse des faits isolés ou des détails insignifians. D'après ce plan, tout ce qui se rattachera à nos principes trouvera place dans cette analyse, en sorte que l'*Université catholique* résumera chaque mois le mouvement des sciences physiques et naturelles dans leurs rapports avec la religion, comme elle offre chaque mois le développement général des grandes questions religieuses et philosophiques. Nous reprenons dans cet article les travaux académiques des deux mois précédens; les travaux des autres mois auront chacun un article spécial.

Le spiritualisme, fondement de la doctrine catholique, vient de recevoir d'une série d'expériences instituées par M. *Flourens* une démonstration en quelque sorte visible et palpable, à laquelle il ne peut plus être permis de rien opposer de solide. Ces expériences ont pour objet l'action colorante de la garance sur les os. Tout le monde connaît la singulière propriété dont jouit ce végétal de transmettre sa teinte rouge à toutes les substances osseuses des animaux, soumis pendant quelque temps à son usage. M. Flourens a répété dernièrement les expériences déjà exécutées par Duhamel et J. Hunter, et, plus habile que ses devanciers, il a réussi à en tirer les lois du développement du système osseux tant en longueur qu'en largeur; c'est de là que résulte précisément la démonstration irrécusable, comme nous le disions tout-à-l'heure, de la prépondérance de l'esprit sur la matière.

Les expériences en question établissent en effet que le mécanisme du développement des os consiste évidemment dans une mutation continuelle de toutes les parties qui les composent. Cet os, dit M. Flourens, que je considère et qui se développe n'a plus en ce moment aucune des parties qu'il avait il y a quelque temps, et bientôt il n'aura plus aucune de celles qu'il a aujourd'hui. Et dans tout ce renouvellement perpétuel de matière, sa forme change très peu. Là est une des premières et fondamentales lois qui régissent les organismes. Dans tout ce qui a vie, la forme, c'est-à-dire le type, et en quelque sorte la pensée organique, change peu ou ne change pas du tout, tandis que la matière ou les élémens matériels passent et se transforment incessamment de mille manières.

Buffon, cité par M. Flourens, l'avait déjà remarqué : Ce qu'il y a, dit-il, de plus constant, de plus invariable dans la

nature, c'est l'empreinte ou le moule de chaque espèce; ce qu'il y a de plus variable et de plus corruptible, c'est la substance. Georges Cuvier s'est plu à développer cette belle idée. Dans les corps vivans, dit-il, aucune molécule ne reste en place; toutes entrent et sortent successivement : la vie est un tourbillon continuel, dont la direction, toute compliquée qu'elle est, demeure constante, ainsi que l'espèce des molécules qui y sont entraînées, mais non les molécules individuelles elles-mêmes; au contraire, la matière actuelle du corps vivant n'y sera bientôt plus, et cependant elle est dépositaire de la force qui contraindra la matière future à marcher dans le même sens qu'elle. Ainsi, continue-t-il, la forme de ce corps leur est plus essentielle que leur matière, puisque celle-ci change sans cesse, tandis que l'autre se conserve.

Jusqu'ici les opinions de Buffon et de Cuvier sur la mutation continuelle de la matière avec la persistance du type caractéristique et des forces qui la dirigent n'étaient que de belles idées ou des vues abstraites de l'esprit; mais les expériences de M. Flourens les convertissent en un fait matériel, où l'on voit et l'on touche les deux ordres de phénomènes.

En considérant en effet l'accroissement en grosseur d'un des os que M. Flourens a placé sous les yeux de l'Académie, et qui a appartenu à un jeune porc soumis d'abord pendant un mois au régime de la garance, et rendu ensuite pendant six autres mois à la nourriture ordinaire, on voit à l'intérieur une couche rouge, déterminée par la pénétration de la garance; mais avant que cette couche se fût formée, il en existait une autre qui était blanche ou naturelle, et qui a déjà disparu. Cette couche rouge, qui est à présent la plus ancienne, était donc naguère la plus nouvelle; et quand elle était la plus nouvelle, celle qui bientôt ne sera plus, toutes les couches blanches qui se sont formées depuis n'existaient pas encore.

L'accroissement en longueur donne exactement les mêmes faits, et peut-être des faits plus surprenans encore. Les extrémités de l'os, ce qu'on appelle sa tête, changent complètement pendant qu'il s'accroît. En effet, la tête ou l'extrémité de l'os qui se trouvait au point où finit la couche rouge, et qui avait alors elle-même une couche rouge, n'est plus; elle a été résorbée; et celle qui est maintenant n'existait pas alors, elle s'est formée depuis.

Tout change donc dans l'os pendant qu'il s'accroît. Toutes ses parties paraissent et disparaissent; toutes sont successivement formées et résorbées, et chacune, comme le dit Cuvier, est dépositaire, tandis qu'elle existe, de la force qui contraint celle qui lui succède, et à marcher dans le même sens qu'elle, et à revêtir sa forme.

Les expériences de M. Flourens prouvent encore que le mouvement par lequel s'opère l'accroissement dans les jeunes animaux se continue dans les animaux adultes, puisque les os de ces derniers se colorent aussi par la garance; mais ici ce mouvement est très ralenti, puisque, après plusieurs mois du régime de la garance, les os de l'animal adulte sont beaucoup moins colorés que ceux du jeune animal, après quelques jours et même après quelques heures de ce régime.

L'action de la garance transforme donc en faits visibles à l'œil la marche de l'accroissement des os. Elle marque même et la rapidité première et le ralentissement progressif de ce mouvement que Cuvier appelle le tourbillon vital, et par lequel toutes les parties des os se renouvellent et se succèdent.

L'analogie porte à admettre que le mécanisme de la formation et du développement des autres parties des animaux s'effectue d'après les mêmes principes que celui de la formation et du développement des os. Malheureusement on ne possède pas jusqu'ici une substance qui puisse rendre ce mécanisme manifeste pour les parties molles, comme le régime de la garance le fait si bien pour les os. En attendant, ce fait n'en est pas moins démontré pour les os, ainsi que cet autre fait que les os croissent en longueur en allant du centre aux extrémités, par masses ou couches qui se juxta-posent, comme ils croissent en grosseur en allant de dedans en dehors par lames ou couches qui se superposent.

— M. Dutrochet professe des opinions qui sont fort loin de celles que nous tenons à propager, parce que nous les croyons et beaucoup plus vraies et surtout beaucoup plus consolantes que les siennes. Ce savant s'efforce d'effacer la ligne de démarcation qui existe naturellement entre les phénomènes physiologiques et les phénomènes physiques pour les rattacher tous aux lois de la physique. « J'ai toujours pensé, dit-il, que, si les phénomènes vitaux ne sont point explicables aujourd'hui par le moyen des phénomènes physiques, c'est que ces derniers ne sont pas tous connus. Ainsi, par exemple, les forces sous l'empire desquelles se meuvent les liquides chez les végétaux doivent, à mon avis, se retrouver toutes dans la physique. » M. Dutrochet s'applique, dans un travail qu'il a lu récemment devant l'Académie, à étendre ses idées au mouvement de circulation qui s'observe dans l'intérieur des cellules de beaucoup de plantes.

Nous ne suivrons pas M. Dutrochet dans l'application spéciale qu'il essaie de faire de ses principes à cette espèce de mouvement; mais nous remarquerons, en général, que, si plusieurs circonstances, dans les phénomènes physiologiques, se prêtent, en effet, aux explications suggérées par la physique, un grand nombre, et les plus essentielles, échappent éternellement à ces sortes d'explications. Les lois physiques n'expliquent point, par exemple, la nutrition des plantes, leur sécrétion et leur reproduction; elles ne disent pas ce qui les rend sensibles aux impressions, par quelles impulsions elles exécutent la plupart de leurs mouvemens, comment elles s'accroissent, pourquoi les unes rampent à la surface du sol, et les autres s'élèvent en arbustes ou en arbres. Les difficultés d'expliquer par la physique les phénomènes de la vie se compliquent bien davantage, lorsqu'on passe du règne végétal au règne animal. Ici, les cas où la physique fournit des explications rationnelles, nous avons presque dit raisonnables, ne forment plus que de rares exceptions, et les faits s'accumulent pour attester aux observateurs les moins clairvoyans qu'un grand nombre de phénomènes vitaux, loin de se ranger sous les lois de la nature morte, ne s'accomplissent et ne se soutiennent qu'en luttant perpétuellement contre les lois particulières. Il serait trop long et hors de propos de nous engager pour le moment dans la démonstration des principes que nous avançons. L'occasion se présentera plus naturellement lorsque M. Dutrochet aura formulé les lois du mouvement qu'il a commencé à étudier dans son Mémoire. Qu'il nous suffise de déclarer en attendant que, s'il est philosophique de rapprocher les séries de faits analogues en les ralliant à des lois communes, il ne l'est pas moins de conserver aux séries dissemblables leurs variétés et leurs différences, en les rangeant chacune séparément sous des systèmes de lois qui expriment ces variétés et ces différences.

— Le retour annuel des saisons frappe faiblement les esprits, parce qu'il ramène chaque année, à point nommé, les mêmes bienfaits de la Providence. Nous sommes beaucoup plus émus des grands écarts éprouvés par ces changemens, sans en tirer toutefois un enseignement moral plus solide, et pourtant ces écarts violens révèlent peut-être plus manifestement les merveilles de la bonté divine. Il est rare, par exemple, qu'après une succession d'années dont la douceur et l'humidité ont saturé l'atmosphère de miasmes destructeurs et fait pulluler les insectes qui ruinent la végétation, on ne voie éclater des froids excessifs, destinés évidemment à purifier du même coup le ciel et la terre. Ce fait remarquable vient d'être établi dans un mémoire lu à l'Académie par M. le docteur Fuster, et qui a pour sujet des *Recherches sur les grands hivers de la France*. « Rien n'est plus vague, dit M. Fuster, que les expressions *de rude* ou *de grand hiver*. Vanswinden a démontré ce vague sans essayer de le rendre plus précis. Un hiver n'est pas grand uniquement par le degré d'abaissement du thermomètre; il ne mérite ce titre que lorsque l'abaissement thermométrique se soutient pendant long-temps, et qu'il ne subit pas dans l'intervalle des variations trop fortes ni trop fréquentes. La grandeur d'un hiver exige donc trois élémens : le degré du froid, sa durée et sa persévérance, en proportionnant bien

entendu la mesure de ces trois élémens à la diversité des lieux, des circonstances et des siècles. »

M. Fuster reproduit ensuite les principaux détails historiques sur les grands hivers de la France dans les premiers siècles de notre ère. L'auteur fait remarquer à l'égard de ces anciens hivers qu'on ne trouve que des indications confuses sur l'âpreté du froid. Sa mesure précise suppose la pratique des observations thermométriques et la première observation de ce genre publiée en France par Lahire, date seulement du 6 février 1695. A défaut de ces mesures, M. Fuster donne les moyens d'évaluer les degrés du froid des anciens hivers : voici ces moyens. Tous les degrés thermométriques employés dans ce travail sont des degrés centigrades.

La plupart de nos grands cours d'eau, les plus rapides ne sont point exceptés, charrient, dit M. Fuster, par des degrés de froid qui diffèrent tout au plus de trois degrés. Ceux des provinces du Nord, comme la Seine à Paris, le Rhin à Strasbourg, la Loire à Tours, charrient communément au bout de trois ou quatre jours d'un froid de — 7° à — 8° ; les grandes rivières de nos provinces méridionales, la Garonne à Toulouse, la Gironde à Bordeaux, le Var près de Draguignan, le Rhône même dans la Provence et dans le Vivarais, charrient en général plus tôt que les premières, et c'est communément au bout de trois à quatre jours d'un froid de — 5° à — 6°. L'uniformité de ce phénomène, à part les différences du Midi au Nord, fournit déjà une mesure approximative pour les degrés inférieurs d'une échelle de nos grands froids.

Il en est autrement de la congélation de ces fleuves. Ici, on ne rencontre, à dire vrai, aucune apparence d'uniformité. A Paris, la Seine s'est trouvée entièrement gelée par presque toutes les divisions thermométriques depuis — 9° jusqu'à — 14° ; d'un autre côté, elle est restée fluide partiellement en 1709, 1747, 1754, 1783, 1795, 1820, par des froids de — 14°, — 15°, — 16°, — 20°, et — 23°. Le Rhône se prend ordinairement au dessus et au dessous de Viviers, lorsque le thermomètre centigrade marque pendant quelques jours — 11°,2 à — 12°,5. En Dauphiné et en Provence, il semble exiger pour se prendre en totalité au-delà de — 16° ou — 18° ; et même à Lyon, il n'était pas entièrement pris au dessous de la ville, le 2 février 1776, quoique depuis plusieurs jours le thermomètre dépassât — 18°, et que le premier de ce mois en particulier, il indiquât — 21°,2 et — 21°,9.

Nous observons plus de constance dans les rapports thermométriques de la congélation des grands étangs du Languedoc et de la Provence, des côtes et des petits ports de la Méditerranée, des côtes et des petits ports de la Manche. L'expérience des deux hivers de 1709 et de 1789, donne le droit de penser que ces côtes et ces bassins ne gèlent pas en entier à moins de — 18° à — 20°. Leur congélation totale forme donc une seconde mesure approximative pour les degrés supérieurs d'une échelle de nos grands froids.

Ces deux phénomènes, le charriage des fortes rivières et la congélation des côtes maritimes, ne représentent après tout que les deux extrêmes de cette échelle. Des phénomènes d'un autre ordre servent à remplir les degrés intermédiaires : tels sont parmi les plus saisissables les impressions des plantes sous l'influence du froid.

Dans la masse des végétaux cultivés, chez nous, en pleine terre, on peut établir, toutes choses d'ailleurs égales, une sorte de gradation de susceptibilité aux divers abaissemens de la température. Au premier rang se placent les orangers, les dattiers, les pistachiers, etc. Ceux-là meurent, en général, lorsque le thermomètre se fixe pendant quelques jours, surtout après un dégel, à — 6° ou — 7°. Sur le second plan, nous trouvons les oliviers, les lauriers, les myrtes, les grenadiers, les amandiers, etc. : ce nouveau groupe résiste au froid qui tue les orangers, et périt fréquemment par un froid continu de — 9° à — 10°. En troisième ligne figurent les figuiers, les noyers, les mûriers, les vignes, etc. Ces plantes endurent très bien — 8° et — 10° ; mais elles succombent pour l'ordinaire par — 12° à — 15° prolongés. Viennent ensuite les arbres fruitiers : plus résistans que les autres, ils ne survivent guère à un froid

de — 18°. Enfin, la dernière classe comprend les végétaux les moins susceptibles, la robuste population des plantes sauvages et les arbres de nos forêts. Ceux-ci bravent toutes les intempéries et ne cèdent par conséquent qu'aux froids les plus rudes.

Ces principes posés, M. Fuster détermine le degré de froid de presque tous les grands hivers des anciens siècles. Au reste l'auteur n'a recours à ce mode de détermination qu'à défaut d'observations thermométriques. Les hivers plus récens lui permettent des déterminations beaucoup plus précises. Ces sortes de déterminations dirigeaient déjà les météorologistes à l'apparition inopinée du froid de 1709.

M. Fuster décrit en détail les phases et les effets de ce célèbre hiver dans le nord et dans le midi de la France, et spécialement à Paris et à Montpellier d'après les observations de Lahire, de Parent, de Bon et de Gauteron. L'auteur examine en particulier quel est au juste le maximum du froid de 1709 à Paris; et il arrive à ce résultat qu'on l'ignore encore et qu'on l'ignorera toujours. Le thermomètre de Lahire, dit-il, qui en a fourni la mesure, n'existe plus depuis cent ans, et personne, comme Messier l'établit sans réplique, ne l'a comparé jadis avec les thermomètres actuels au maximum de son abaissement en 1709. Les preuves de ce fait opposent une impossibilité matérielle aux succès prétendus de quelques comparaisons ultérieures. Aussi ce n'est que par approximation que Réaumur a pu rapporter ce maximum à — 15°,5 de son thermomètre, que Messier et les commissaires de l'académie en ont déterminé le chiffre et que les météorologistes de notre époque, suivant les excellentes indications de Vanswinden, l'arrêtent définitivement à —18° R. ou — 23°,1 C.

Le froid de 1709 fut plus précoce et plus intense à proportion dans nos contrées méridionales. Ce fait ressort avec évidence du détail des observations exécutées à Montpellier, à Pontbriant, à Viviers. A Montpellier notamment, il gela dès le 12 décembre 1708, et le maximum du froid qui arriva le 11 janvier 1709 marque — 16°,1. Le froid reprit trois fois durant cet hiver, soit au nord, soit au midi, et la seconde reprise eut aussi lieu deux jours plus tôt à Montpellier qu'à Paris. Quelques circonstances remarquables accompagnèrent le froid de la capitale. Malgré sa rigueur excessive, la Seine ne cesse pas d'être fluide depuis les ponts Notre-Dame et Saint-Michel jusqu'aux environs de Neuilly; on a constaté en outre que les jours de gelées les plus rudes, le froid devenait plus âpre quand le vent du midi troublait par hasard le calme profond de l'air.

Toutes les rivières de France étaient gelées. Le Rhône l'était sur quelques points à la profondeur de douze pieds. Il en était de même des grands étangs du Languedoc et de la Provence. La mer se gela aussi à Cette, à Marseille et dans la Manche. Sur les côtes de la Manche elle était prise à deux lieues au large, le port de Marseille était changé aussi en un plancher solide; enfin l'étang de Thau, si étendu, si profond et si orageux, qui s'ouvre d'ailleurs dans la mer par un canal court et large, a été gelé de même d'un bout à l'autre, et sa congélation était si ferme que plusieurs personnes ont pu aller de Balaruc et de Boussigues à Cette sur la glace.

De grands désastres suivirent ces rudes gelées. La destruction des grains ruina les récoltes de l'année et décida une disette générale, très voisine de la famine.

L'auteur résume en ces termes ses recherches sur l'hiver de 1709. « Ainsi, dit-il, l'hiver de 1709 fut précédé d'un été et d'un automne froids et humides; il commença brusquement, et plus tôt dans le midi que dans le nord; le maximum du froid eut aussi lieu plus tôt dans le midi que dans le nord : son cours total s'accomplit en trois reprises; les gelées de janvier furent les plus longues et les plus rudes. Son intensité connue ne diffère que de quatre degrés entre le midi et le nord; ses ravages s'étendirent également sur toutes les provinces; il eut, soit au nord, soit au midi, assez peu de neige; enfin, il dura près d'un mois de plus dans le nord que dans le midi.

Le récit des trois hivers de 1788 à 1789, de 1819 à 1820, et de 1829 à 1830, objet d'un second Mémoire, complètera l'histoire de nos grands hivers généraux. »

— Les travaux exécutés si heureusement à l'abattoir de Grenelle, et dont M. Arago a rendu un compte verbal à l'Académie, ont confirmé, sous tous les rapports, les vues de l'illustre G. Cuvier, sur la constitution physique du globe, et par conséquent ils ont ajouté une nouvelle démonstration aux preuves par lesquelles le célèbre naturaliste a établi l'entière concordance des faits acquis par la géologie, avec l'âge de la terre tel qu'il est donné par la Genèse. La nappe d'eau jaillissante se trouve à 547 mètres de profondeur, et pour y arriver la sonde a traversé successivement 10 mètres de terrains d'alluvion; 30 mètres d'argile plastique, de lignites et de sables graveleux aquifères; 5 mètres d'argile et de craie mêlées par couches et irrégulières; 456 mètres de craie coupée par des bancs de silex pyromatique, par des bancs de calcaire siliceux et des grès calcaires; 45 mètres d'argile bleue, verte et noire, dites argiles du *gault;* enfin, 1 mètre de sable vert.

Le point d'où surgit la nappe d'eau est à plus de 400 mètres au-dessous du niveau de la mer au Havre. Le dôme des Invalides ayant 100 mètres d'élévation, la profondeur du puits de Grenelle équivaut à cinq fois et demie la hauteur de ce dôme.

F.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

INSTRUCTIONS PASTORALES SUR LES MARIAGES MIXTES PRINCIPALEMENT APPLICABLES POUR L'EXAMEN RELIGIEUX DES FIANCÉS; un volume in-8°; Augsbourg, à la librairie de Math.-Séb. Kreutzer, 1839.

Les instructions pastorales que nous annonçons contiennent tout ce qu'il importe aux catholiques de savoir lorsqu'ils sont tentés de contracter une union avec des personnes non catholiques. Il n'y a pas une objection raisonnable qui puisse être faite à l'Église touchant les sages précautions qu'elle prescrit à ses ministres, afin de ne pas exposer aux dangers de la perversion des âmes souvent entraînées par la passion du moment. Sous forme de dialogues, un curé zélé pour le bien de ses ouailles développe les dogmes et les lois disciplinaires de notre sainte religion au sujet d'un double mariage mixte qui est sur le point d'être conclu entre deux des familles les plus influentes de sa paroisse. Dans des conférences qu'il a successivement avec les parens, les jeunes fiancés, les ministres protestans et un fonctionnaire public, il établit de la manière la plus victorieuse et la plus péremptoire les droits et les devoirs d'une Église qui veut le salut de tous, et qui manquerait à sa mission divine si elle prostituait ses prières et ses sacremens à ceux qui se jouent du bonheur éternel. Nous avons lu avec une véritable satisfaction ce petit opuscule, et nous ne pouvons nous empêcher de dire hautement que les argumens les plus forts qui se trouvent dans les meilleurs traités théologiques sur cette matière, se trouvent ici fidèlement reproduits et mis avec un rare bonheur à la portée de toutes les intelligences. De semblables écrits sont surtout nécessaires de nos jours où l'indifférence religieuse a gagné les classes moyennes et inférieures de la société, et où les sectaires mettent tout en œuvre pour répandre leurs doctrines empoisonnées. Il est consolant de voir qu'en Allemagne, où les dangers sont surtout imminens vu la position politique des diverses croyances, les bons esprits sont infatigables à opposer des digues aux progrès du mal : c'est un de ces faits qui prouvent que le Très-Haut n'a point encore abandonné cette grande portion d'un troupeau autrefois si nombreux et si florissant. Honneur donc aux écrivains qui travaillent sans relâche à seconder les vues de la Providence, et qui se montrent des sentinelles vigilantes et des défenseurs intrépides de la vérité catholique !

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 63. — Mars 1841.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Suite de l'analyse de la théorie sociétaire de Fourier. — Extravagance et immoralité de sa doctrine.

Quand un système faux a trouvé des prosélytes, ne fût-ce qu'au nombre de trois et pour l'espace de six semaines, il est moralement impossible qu'il ne contienne pas quelque chose de vrai; or il serait peu sage de repousser une vérité utile, par l'unique raison qu'elle se trouverait mêlée à de dangereuses erreurs; et la folie ne serait pas moindre d'adhérer à ces mêmes erreurs, en considération du principe vrai sous les auspices duquel elles se présentent. En pareil cas, l'œuvre du philosophe consiste à dégager l'élément vrai des divers élémens faux dont se compose le système; telle est la tâche, plus difficile qu'on ne pense, que nous avons osé entreprendre et que nous acheverons, s'il plaît à Dieu de nous prêter assistance. Du reste, ce ne peut être que dans la partie synthétique de ce cours, et lorsque le moment sera venu de faire connaître les précieux rudimens d'association découverts par Fourier, que nous aurons occasion de lui rendre la justice qui lui est due sous ce rapport. Malheureusement tout n'est pas dit sur les erreurs que sa théorie contient, et qui doivent, dans l'intérêt du progrès social, être signalées au monde.

Il nous serait impossible, à moins de faire un livre à propos du sien, de suivre l'auteur du *Traité d'Association* dans sa théorie d'équilibre des passions. Lui qui a tant reproché à la philosophie ses formes abstruses et sa phraséologie creuse, c'est au moyen d'un véritable grimoire qu'il enseigne à modérer les passions les unes par les autres, en donnant à chacune d'elles son libre essor. Que le lecteur, curieux de connaître cette algèbre d'un nouveau genre, et doué d'une forte dose de patience, entreprenne la lecture du livre IV, section septième, du *Traité d'Association;* il y verra que « les ralliemens passionnels « sont une mécanique à seize rouages, « où chaque équilibre d'amitié, d'amour, « d'ambition, de famillisme, dépend du « concours interne de ses quatre ressorts « et du concours externe des trois autres « ralliemens équilibrés de même à quadruple ressort. »

« L'équilibre combiné de ces quatre « quadrilles d'accords produit l'équilibre

(1) Voir la IX[e] leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 85.

« pivotal ✕ ou unitaire, but collectif de « l'association (1). »

A cela beaucoup de gens seront tentés d'ajouter : *Voilà ce qui fait que votre fille est muette.* Toutefois nous n'en ferons rien, vu que nous sommes parvenu, à force d'application, à comprendre la théorie d'équilibre passionnel; mais c'est précisément parce que nous la comprenons que nous la combattons. Quant à ceux qui la soutiennent, combien y en a-t-il parmi eux qui soient à même d'affirmer qu'ils la comprennent? Au surplus, voici ce que nous pouvons extraire de plus clair de tout ce que Fourier a écrit sur cette matière :

« Les passions sont l'ouvrage de l'éternel Géomètre; il ne les a pas créées « inutilement; elles ont un emploi; il « s'agit de le déterminer par des règles « fixes. Des milliers de théories sur la « morale et l'équilibre social nous persuadent que la *modération* et la *répression* sont les voies de sagesse, tandis qu'on n'arrive aux équilibres sociaux que par *un vaste développement des passions, un essor illimité*, mais « contrebalancé par quadruple impulsion (2). »

« Il faut enfin s'entendre sur ces *chimères* de modération; elles se trouvent « confondues, lorsqu'on les met en parallèle avec les vrais équilibres qui se « fondent sur des contre-poids et non « sur des répressions (3). »

« Tel doit être le jeu des passions. « Dieu n'a pas créé ces ressorts de mouvement pour les réprimer; il veut au « contraire leur donner l'essor le plus « actif, sauf les emplois indiqués par « synthèse de l'attraction, et sauf à en « régulariser la marche par les contrepoids dont la théorie nous restait à « découvrir, et dont je viens de donner, « sous le nom de ralliement, un aperçu « qui relègue au rang des visions toutes « les billevesées de modération (4). »

En fait de billevesées, le seigneur Fourier n'a rien à envier à personne, et de toutes celles que nous avons passées en revue jusqu'à présent, la prétention de tenir les passions en équilibre et de les modérer les unes par les autres, en donnant à chacune d'elles un libre essor, n'est pas la moins outrecuidante. Mais voici sans doute l'interpellation qui nous sera faite par ses zélateurs : « Si vous « comprenez l'équilibre passionnel, précisez donc en quoi cette théorie vous « semble en défaut. » Notre réponse sera peut-être de nature à les surprendre : La théorie d'équilibre passionnel de Fourier, dirons-nous, est parfaite en tous points, et elle répond victorieusement à toutes les objections que les esprits vulgaires seraient tentés de lui faire. Cependant nous en connaissons plus d'une dans le même cas, et qui n'en sont pas moins des théories sans valeur, et parfois de véritables piéges tendus à l'esprit humain par l'ennemi de sa réhabilitation; en voici une dans le premier cas :

Il s'agit de faire tenir un œuf debout sur une table de marbre sans le casser. Or nous déclarons qu'un moyen infaillible de réussir dans cette tentative est de poser l'œuf sur la table de manière que la ligne verticale qu'on suppose abaissée de son centre de gravité passe exactement par le point où l'œuf est en contact avec la table. En effet, cette ligne verticale étant précisément celle suivant laquelle se meut la résultante de toutes les forces partielles qui sollicitent l'œuf à graviter vers le centre de la terre, et cette ligne passant par un point qui lui fait résistance, il n'y aucune raison pour que le corps soit attiré d'un côté plutôt que de l'autre : donc l'œuf, placé dans ces conditions, restera en équilibre sur l'un de ses pôles. Voilà, disons-nous, une démonstration rigoureusement juste en théorie, et nous croyons avoir fait une concession immense à l'équilibre passionnel, en le plaçant sur la même ligne; après cela, qu'on essaie, si l'on a du temps à perdre, de faire tenir un œuf debout sur une table de marbre, et si l'on réussit, nous l'irons dire à Rome.

Chacun sait comment Christophe Colomb s'est tiré de cette difficulté : ce fut par une escobarderie contre laquelle on ne s'était pas mis en garde dans l'énoncé du problème ; il posa l'œuf sur la table

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 484.
(2) *Idem*, p. 547.
(3) *Idem*, p. 549.
(4) *Idem*, p. 551.

en lui imprimant un choc suffisant pour en aplatir tant soit peu le pôle et y créer une petite base superficielle, au lieu d'un point unique de support. C'est un fait remarquable que cette plaisanterie renferme la solution de la question sociale. En effet, bien que nous admettions volontiers que le législateur doive s'efforcer d'organiser la société, comme si les individus ne devaient avoir aucun frein moral, qu'on soit bien convaincu qu'il ne fonderait rien de stable, en l'absence d'un code des devoirs respecté par les masses. Pour nous, nous ne nous contenterions nullement d'une base morale quasi nulle, comme celle de l'œuf de Christophe Colomb; loin de là, nous adopterions volontiers cette belle et juste sentence de M. Guizot : « Il importe que l'élément moral soit égal à « l'élément social. » Ce que nous avons exprimé nous-même beaucoup moins bien en disant que la société ne sera constituée harmonieusement que lorsqu'il y aura autant de vertu dans les individus que de sagesse dans les institutions.

Le plus simple bon sens ne nous indique-t-il pas en effet que si le bonheur consiste à satisfaire tous nos désirs, il est au moins prudent de désirer avec modération, puisque c'est le moyen de rapprocher de nous le but auquel nous aspirons. Le quatrième des seize préceptes enseignés à ceux qu'on initiait aux mystères d'Eleusis, et dont nous avons déjà cité les trois premiers, était : CASTAS FUNDE PRECES : *Soyez chaste dans vos vœux.* Fourier est le premier socialiste qui l'entende autrement; or, comme il aime à mettre ses théories en action, laissons-le peindre lui-même le sort qu'il assigne au plus pauvre des hommes, en régime harmonien :

« Nous blâmons le pauvre de désirer « un million; nous l'appelons visionnaire, quand il rêve à gagner ce mil« lion par des jeux de loterie : le con« traire a lieu en harmonie, où chacun « blâme le pauvre de ne pas désirer cent « millions et une souveraineté du globe, « soit de MÉRITE ACQUIS, soit de *loterie* « CARACTÉRIELLE. »

« Irus, le plus pauvre des hommes, peut « devenir l'égal d'Homère, composer des « poëmes aussi fameux et moins en« nuyeux que l'*Iliade*. Supposons que le « globe, lorsqu'il sera au complet d'en« viron 4 millions de phalanges, adjuge « à Irus, par majorité de votes, deux « sommes de 12 fr. pour deux poëmes « qu'on jugera supérieurs à l'*Iliade* et « l'*Odyssée*. Irus, pour prix de ces deux « ouvrages, possédera environ cent mil« lions de francs, au grand contente« ment du globe, qui, satisfait d'avoir « deux beaux poëmes épiques, souhai« tera qu'Irus en gagne encore autant à « pareille condition. Il conviendra donc « que le plus pauvre des êtres, homme « ou femme, aspire dès le bas âge à « d'immenses richesses, à un gain de « cent millions (1). »

Quiconque ferait difficulté de se rendre à un pareil argument se montrerait bien exigeant; mais laissons-le continuer :

« Nonobstant cette fortune, Irus pourra « être promu au trône électif d'ambi« tion donné à ceux qui excellent dans « les sciences et les arts. Ce sceptre est « annuel; Irus peut y être nommé pour « un an; le voilà devenu l'un des om« niarques du globe, et du gré du monde « entier. Il est donc louable à tout « homme ou femme d'aspirer à l'un des « sceptres du monde entier, puisque le « monde trouve son plaisir à créer ces « sceptres, beaucoup plus productifs « que dispendieux ; on en verra la « preuve.

« Irus, dès son enfance, a fait preuve « de mérite supérieur dans les petites « bandes; plusieurs actions d'éclat l'ont « fait connaître au monde enfantin par « la *Gazette de la Chevalerie*, et il a été « nommé, à l'âge de 13 ans, haut roite« let du globe (dignité qui alterne d'un « an sur trois entre les petites hordes et « les petites bandes). Ainsi deux sceptres « du monde sont échus à Irus; valait-il « mieux qu'il ambitionnât la médiocrité « philosophique ?

« Rien n'empêchera qu'Irus parvienne « à d'autres omniarchats, ou du moins « à quelques degrés 12, 11, 10 de souve« raineté. Tous les sceptres lui sont ac« cessibles, sauf le n° 3*, monarchat hé« réditaire; mais ce degré peut échoir à

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 517.

« l'un de ses enfans; il se peut que sa « fille soit la plus célèbre vestale du « pays, et soit préférée par l'omniarque « héréditaire du globe, si elle se rend à « une armée unitaire où cet omniarque « viendra faire choix d'une génitrice. « Irus lui-même peut, d'après sa renom- « mée, avoir été choisi pour géniteur « par l'omniarque du globe, et se trou- « ver père de l'héritier ou héritière du « sceptre familial universel n° 3*. Cette « chance est de loterie autant que de « mérite; car elle repose en partie sur « la beauté, qui est pour chacun loterie « de formes, faveur de nature et non mé- « rite acquis.

« En considérant qu'Irus peut avoir des « prétentions aux dix sceptres du monde, « que toute femme pauvre peut avoir les « mêmes prétentions, puisque les scep- « tres sont masculins et féminins dans « tous les degrés, on concevra que les « êtres les plus pauvres aiment un pa- « reil ordre et approuvent cette échelle « de souverainetés, dont quelqu'une doit « échoir, sinon à eux, au moins à leurs « enfans et amis. C'est un espoir que « chacun est fondé à nourrir, et sans se « faire illusion; car si l'on n'atteint les « souverainetés omniarchales, on peut « obtenir celles de n° inférieur, notam- « ment les bas degrés 1, 2, 3, qui n'exi- « gent qu'une célébrité locale et vici- « nale, puisque le degré n° 3 ne dépend « que des suffrages d'une douzaine de « cantons, le degré n° 2 que de 3 à 4 can- « tons, et le degré n° 1 que de la seule « phalange (1). »

A vrai dire, nous avons peine à comprendre comment le malheureux qui se sera bercé de l'espoir de devenir omniarque, c'est-à-dire souverain du monde, s'estimera heureux, car c'est là que gît toute la question, d'être nommé maire de son village. D'ailleurs, comme dans tous les cas ce ne peut être que le petit nombre des ambitieux qui parviennent à obtenir un rang quelconque, même le n° 1, il n'est rien moins que prouvé que, dans l'intérêt de leur bonheur, « l'on « devra inspirer aux enfans une ambi- « tion sans bornes, ou, pour mieux « dire, abandonner la passion à son « cours naturel, à l'essor illimité, en- « nemi des désirs modérés (1). » Il est évident, au contraire, que cette tactique préparera nécessairement à la plupart d'eux de cruels désappointemens.

« Il conviendra, continue l'auteur, « que chacun aspire aux magnatures « omniarcales du globe, afin d'arriver « au moins à quelque degré inférieur, « de même que, dans les écoles, il est « louable de prétendre au premier prix, « sauf à se contenter du deuxième, troi- « sième ou quatrième, si on ne peut pas « atteindre plus haut (2). »

Halte-là! Ne perdons pas de vue la proposition que Fourier s'est engagé à nous démontrer : il ne s'agit pas ici de ce qui est louable ou blâmable; il vient tout à l'heure de nous dire que c'est pour le plus grand bonheur des hommes qu'il s'attache à leur inspirer des désirs immodérés, et nous sommes encore à chercher dans tout son radotage la preuve si solennellement promise. Loin de là : nous y voyons la preuve contraire; car nous voici à cette heure retombés dans l'antinomie qui est la pierre d'achoppement de l'économie sociale, et qui nous montre le bonheur individuel sacrifié à un but politique, antinomie qu'il est du reste impossible de résoudre en dehors du Christianisme.

Nous sommes à même d'apprécier, par ce qui précède, à quel point la théorie d'équilibre passionnel aurait la propriété de contenir l'ambition dans de justes bornes, sans lui appliquer aucune compression morale; mais qu'on se figure maintenant la plus explosible de toutes les passions, l'amour, soumis au même régime et tenu en équilibre, en vertu du même calcul. Quoi! l'amour, abandonné à un essor illimité et nullement contenu par la morale, ni la religion, n'armera jamais deux rivaux l'un contre l'autre! L'infidélité d'un des deux époux, en déchirant le cœur de l'autre, ne le portera pas à quelque excès! Peut-être, en effet, la promiscuité dégradera-t-elle le cœur de l'homme au point d'éteindre en lui ces derniers restes de vie. Ces questions et une foule d'autres de même nature res-

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 517.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 525.
(2) *Idem.*

tent donc sans solution dans la théorie d'équilibre passionnel. Il est vrai que Fourier nous donne à entendre qu'il les aurait résolues par-dessous la jambe, s'il l'eût voulu; mais il a dû reculer devant la bégueulerie du public qui aurait mal pris ses explications. « Lacune forcée, « dit-il à cette occasion, par le préjugé « qui m'oblige à supprimer la partie gra- « cieuse du calcul des ralliemens, le qua- « drille d'équilibre amoureux :

RALLIEMENT D'AMOUR.	MODE.
« *Par le féat* « *Par l'angelicat*	Ascendant de l'inférieur au supérieur.
« *Par le faquirat* « *Par le pivotat*	Descendant du supérieur à l'inférieur.

« La suppression de ces quatre articles « est d'autant plus gênante pour moi « qu'ils auraient désappointé les malins « portés à supposer qu'une théorie de « libre amour est une théorie d'obscé- « nité (1). »

Oh! quant à nous, nous ne sommes pas de ces malins-là; nous savons de longue main que les mœurs phanérogames sont excessivement pudibondes; aussi nous est-il difficile de deviner quel préjugé vulgaire a pu détourner Fourier de nous exposer sa théorie de libre amour; est-ce que par hasard il y entre tant de pudeur que le public en aurait été scandalisé? A parler franchement, l'équilibriste nous fait ici un peu l'effet de ces bonnes commères qui commencent par crier bien haut qu'elles ne vous diront pas certaine chose qu'elles savent et que vous auriez grand intérêt à savoir aussi, mais qui bientôt, ne pouvant retenir leur langue, babillent tant sur le sujet qu'elles prétendaient vous tenir caché, qu'elles vous le font savoir tout au long. Ainsi vous ne saurez pas, vous autres encroûtés civilisés, que l'équilibre passionnel exige que nous adoptions les mœurs de la planète Herschell.....

« Le pivotat est un lien d'amour com- « posé, amour omnimode ⋈, qui s'amal- « game avec tous les autres. On appelle « pivotale une affection qui *broche* sur le « tout, à laquelle on revient périodique- « ment, et qui se soutient en concur- « rence avec d'autres amours plus nou- « veaux et plus ardens.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 840.

« Tout caractère de haut titre, bien « équilibré, doit avoir en harmonie des « amantes pivotales, ou amans pivotaux, « non compris le courant, c'est-à-dire les « amours de passions successives et le « frétin, ou amours de passade, qui sont « très brillans en harmonie, vu les pas- « sages de légions d'un et d'autre sexe. « Ils donnent lieu à tous les couples d'a- « mans de conclure des trêves de quel- « ques jours, lesquelles trêves ne sont « point réputées infidélité, pourvu qu'el- « les soient régulières, consenties réci- « proquement après coup, et enregis- « trées dès le lendemain de la variante, « en chancellerie de la cour d'amour, « afin de démentir l'intention de fraude « cachée.

« Ces coutumes, je le répète, sont cel- « les de la planète Herschell, qui, n'étant « point honorée des lumières de la philo- « sophie, ni des maladies syphilitiques, « suit en amour des usages fort opposés « aux nôtres (1).

« Des milliers de théories sur la morale « et l'équilibre social nous persuadent « que la modération et la répression sont « les voies de sagesse. Je viens de prou- « ver, dans l'aperçu des ralliemens car- « dinaux, qu'on n'arrive aux équilibres « sociaux que par un vaste développe- « ment des passions, un essor illimité, « mais contre-balancé par quadruple im- « pulsion (2). »

Ne nous exposons pas au reproche de critique déloyale que ne manquerait pas de nous adresser la *Phalange*, si nous laissions ignorer à nos lecteurs que Fourier entend faire aussi la part du principe spirituel dans sa théorie d'équilibre, et qu'il donne même, à l'en croire, la prééminence aux affections de cet ordre sur les passions d'ordre charnel. Mais en vertu de quelle autorité cet étrange législateur espère-t-il établir la prééminence des premières sur les dernières? C'est ce que rien n'indique; d'ailleurs il faudrait bien peu connaître la nature humaine, pour croire que les moindres sentimens tendres et généreux pussent germer ou subsister au sein de l'orgie. Cependant l'auteur, pour faire

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 840.
(2) *Idem*, p. 846.

tant soit peu diversion à ses tableaux de mœurs phanérogames, déroule à nos yeux une institution présentant un caractère exclusivement spirituel : c'est ce qu'il appelle le *vestalat*. Ainsi que le nom l'indique, les personnes appartenant à cette corporation font vœu de chasteté : ce sont des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe auxquels de très grands honneurs seront rendus, en raison de ce sacrifice qu'ils font à l'unité sociale. Fourier dit même, à l'occasion de ses vestales, des choses fort vraies, dont il est à regretter qu'il n'ait pas apprécié la portée :

« L'accord unanime des divers âges à « diviniser cette corporation, ne pour- « rait s'appliquer à aucune autre classe ; « il n'en est point d'autre qui jouisse de « la faculté de produire l'illusion chez « les âges pubères et impubères à la fois, « en la fondant sur des motifs très oppo- « sés, l'amitié chez les enfans, l'amour « chez les adolescens. Ces deux illusions « concourent également au progrès de « l'industrie dont le corps vestalique est « une des colonnes (1). »

Sans contredit, la pureté et la chasteté de la femme exhalent un arôme qui porte l'ivresse dans le cœur et y allume le feu du véritable amour ; et si la dame du moyen âge a pu, dans un siècle tout guerrier, inspirer à son chevalier les vertus que réclame le champ de bataille, il y a tout lieu d'espérer que dans un régime de paix et d'harmonie sociale, la pudique demoiselle saura de même enthousiasmer son amant pour les travaux des arts, de la science et de l'industrie. C'est avec bonheur que nous rencontrons dans la théorie sociétaire une institution présentant une certaine physionomie chrétienne. Toutefois, avant d'en concevoir trop de joie, examinons le *vestalat* harmonien sous toutes ses faces, afin de l'apprécier à sa juste valeur.

Ce n'est pas ici le lieu pour nous de dire ce que nous pensons des ordres religieux et du rôle important qu'ils sont appelés à remplir dans l'avenir. Nous nous contenterons de les caractériser en peu de mots, en disant qu'ils sont l'avant-garde spirituelle de la société ; mais en économie sociale, il faut que tout se lie, c'est-à-dire qu'il ne doit point y avoir de solution de continuité entre l'avant-garde et le corps d'armée. En conséquence, les *tiers-ordres* servent admirablement à relier ensemble les corporations religieuses et civiles, à faire entrer dans le cloître la connaissance du monde et à faire participer le monde à la vertu du cloître.

Ce serait donc, selon nous, une heureuse idée que de faire passer la jeunesse des deux sexes, à l'âge où l'homme est le plus porté à l'enthousiasme de la vertu, par une sorte de *congrégation religieuse* dont la règle fondamentale serait, bien entendu, l'observation d'une austère chasteté. Ce qui, toutefois, n'empêcherait pas les jeunes gens engagés dans ce *tiers-ordre*, de vaquer à leurs études, à leurs occupations industrielles, ni enfin d'en sortir en toute liberté, dès que viendrait l'époque de leur établissement. Peut-être une pareille institution ne serait-*elle* pas sans inconvénient dans la société actuelle, toute fondée sur l'individualisme, et où l'éducation contractive du foyer domestique viendrait certainement contrarier celle tout expansive de l'Eglise ; mais on verra plus tard qu'elle est absolument indispensable dans notre Tribu chrétienne. Quoi qu'il en soit, cette excursion sur le terrain catholique nous a écartés du *vestalat*, et c'est avec peine que nous y revenons ; car il nous en coûte de dire que cette corporation phalanstérienne n'a pas la moindre ressemblance avec les institutions religieuses que nous appelons de tous nos vœux. En effet, la vestale et le vestel, à part les bizarreries qui accompagnent toujours les conceptions de Fourier, semblent appelés par lui simplement à remplir des fonctions analogues à celles de la dame et du chevalier du moyen âge ; ce qui serait assurément une fort belle institution, si ce n'est que la mise en œuvre nous en semble théâtrale et fausse, et que nous n'y voyons aucune base religieuse.

Au surplus, il est bon de savoir au juste à quoi s'en tenir sur les vertus ascétiques des vestales et vestels dont les phalanstériens se servent pour faire contrepoids dans l'opinion publique au dégoût

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 310.

qu'inspireront les mœurs phanérogames ; d'après le peu qu'on en connaît généralement.

« L'intégralité habituelle de gymnastique, en la supposant soutenue et continue, depuis la basse enfance et dans tout le cours de la période d'accroissement, procurera aux harmoniens un avantage bien inconnu et très inespéré, qui est le retard de puberté. » (Loin que cet avantage soit inconnu et inespéré, comme le suppose ici l'auteur, il est indubitable, dans les circonstances décrites par lui, pour quiconque a la moindre teinture de physiologie.) « Un jeune habitant du 48e degré, élevé selon cette méthode, ne sera pas pubère avant l'âge de 18 et même de 19 à 20 ans ; les filles en proportion (1). » Nous admettons volontiers cette assertion. Or, quelques pages plus loin, nous lisons ce qui suit :

« Au nom de vestales, on pourrait croire que je vais peindre des victimes cloîtrées, comme celles de l'ancienne Rome ; il n'en est rien. Les vestales d'harmonie sont des femmes du grand monde, admettant à leur compagnie des poursuivans titrés. On les appelle vestales, parce qu'elles conservent la virginité jusqu'à l'âge de 19 à 20 ans (2). »

C'est-à-dire jusqu'à l'âge de puberté ou à peu près. Il n'y a pas lieu, d'après cela, de faire sonner si haut la chasteté du corps vestalique, et l'on ne conçoit pas que la société lui doive une si haute considération, en raison de ce léger sacrifice qu'il fait à l'ordre social. Devons-nous conclure de là que les jeunes gens des deux sexes, qui ne sont ni vestales ni vestels, entreront en exercice amoureux avant l'âge de puberté? Fourier ne veut pas que nous l'ignorions.

« On formera deux corporations : celle du vestalat, qui doit tenir le poste jusqu'à 19 ou 20 ans, et celle du damoisellat, qui cédera beaucoup plus tôt, dès l'âge de 16, 17, 18 ans (3). » En un mot, deux ou trois ans avant leur époque de puberté. Voilà encore du propre. Et ces gens-là, dit-on, vivront cent quarante-quatre ans ! Qu'en pense le docteur Pellarin ?

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 280.
(2) *Idem*, p. 296.
(3) *Idem*, p. 296.

Concluons de tout ce que nous venons d'entendre que la théorie qui nous enseigne comment on peut faire tenir un œuf debout sur une table de marbre, ou y ranger 1800 aiguilles debout sur leurs pointes, est cent fois fois plus rationnelle et mille fois plus susceptible d'application que l'équilibre des passions rêvé par Fourier.

Cet équilibre-là, destiné à terminer sa carrière dans les cartons de la *Phalange*, nous conduit à parler de celui plus réalisable qu'il importe essentiellement à l'humanité d'établir entre la population et les moyens de subsistance ; question que nous déclarons insoluble en l'absence des institutions catholiques, et sur laquelle Fourier a dû nécessairement échouer. Les personnes qui se sont occupées tant soit peu d'économie politique connaissent la thèse désespérante dont Malthus a fait retentir le monde, et de laquelle il résulterait que la population tend constamment à s'élever au-dessus de ses moyens de subsistance ; en sorte que l'humanité serait fatalement destinée à arriver à ce terme, où une classe nombreuse vit misérablement, et où la population ne reprend son niveau que décimée par la détresse qui atteint les derniers rangs de la société. Le seul remède à cette fâcheuse tendance, ou pour mieux dire, le seul palliatif qu'ait entrevu le professeur d'Edimbourg est la contrainte morale que les individus auront la sagesse de s'imposer à eux-mêmes dans l'intérêt de leur postérité !!! Théorie à la fois fausse et blasphématoire envers la divine providence, qui n'a pas dû condamner la société humaine à graviter inévitablement vers une catastrophe aussi épouvantable, et qui a dû tenir en réserve, dans le sein de son éternelle sagesse, les lois propres à la prévenir ; car nous ne ferons pas à l'avis officieux de Malthus l'honneur de le prendre pour une de ces lois. Fourier, beaucoup plus positif que l'économiste anglais, résout la question sans hésiter au moyen de ses mœurs phanérogames, décidé apparemment à en faire une selle à tous chevaux.

« Le libre amour, la pluralité d'amans, est évidemment un obstacle à la fécondité ; on en voit la preuve chez les courtisanes qui sont bien rarement fé-

« condes : il en est à peine un dixième « qui procrée, tandis qu'une fille, ou « femme fidèle, est trop facile à la con« ception. Or les harmoniens auront « beaucoup de femmes adonnées à la plu« ralité d'hommes, *par vertu corporative « et utile à la société;* les bacchantes, « bayadères, faquiresses et autres cor« porations chargées du service des ar« mées et des caravanserais, etc... (1). »

Dans le fait, Fourier a raison; il n'y a que deux moyens propres à prévenir la trop grande multiplication de l'espèce, et la débauche atteint ce but aussi sûrement que la chasteté; la seule différence entre ces deux moyens, c'est que celui-ci agit en exaltant les plus nobles facultés de l'homme, et celui-là en les dégradant. « Il y a, » dit Montesquieu, « tant d'imperfections attachées à la « perte de la vertu dans les femmes, « toute leur âme en est si fort dégradée, « ce point principal ôté en fait tomber « tant d'autres, que l'on peut regarder « l'incontinence publique comme le der« nier des malheurs (2). »

Nous décrirons, quand il en sera temps, les divers moyens justes et rationnels dont une société catholique dispose pour modérer au besoin l'accroissement trop rapide de la population, sans léser en rien la liberté des personnes et en faisant accomplir un progrès moral des plus essentiels à l'humanité.

Ce n'est pas seulement par la gastrolâtrie et les amours libidineux que l'école phalanstérienne tend à matérialiser l'homme et conséquemment à aggraver son état de corruption; il n'est pas un genre de jouissance physique qu'il ne nous promette à son de clarinette et de tambourin, pour peu que nous ayons confiance dans sa recette. Voici maintenant pour le confortable :

« Les rues-galeries sont une méthode « de communication interne qui suffirait « seule à faire dédaigner les palais et les « belles villes de civilisation. Quiconque « aura vu les rues-galeries d'une pha« lange envisagera le plus beau palais ci« vilisé comme un lieu d'exil, un manoir « d'idiots..... Un harmonien des plus mi« sérables, un harmonien qui n'a ni sou « ni maille, monte en voiture dans un « porche bien chauffé et fermé; il com« munique du palais aux étables par des « souterrains pavés et sablés, il va de « son logement aux salles publiques et « aux ateliers par des rues-galeries qui « sont chauffées en hiver et ventilées en « été. On peut en harmonie parcourir en « janvier les ateliers, étables, magasins, « salles de bal, de réfectoire, d'assem« blées, etc., sans savoir s'il pleut ou « vente, s'il fait chaud ou froid (1). »

Il nous serait impossible d'énumérer toutes les douceurs dont il est réservé à la théorie sociétaire de faire jouir l'humanité. Pour en terminer sur cette matière, où Fourier laisse loin derrière lui ce bon M. Galand de merveilleuse mémoire, décrivons un parcours de bonheur :

« Le parcours est l'amalgame d'une « masse de plaisirs goûtés successive« ment dans une courte séance, enchaî« nés avec art dans un même local, se « rehaussant l'un par l'autre, se succédant « à des instans si rapprochés qu'on ne « fasse que glisser sur chacun, y donner « seulement quelques minutes, à peine « un quart d'heure à chacun.

« On peut, dans le cours d'une heure, « éprouver une foule de plaisirs diffé« rens et pourtant alliés, réunis dans un « même local. Par exemple, Léandre « vient de réussir auprès de la femme « qu'il courtisait; c'est double plaisir « des sens et de l'âme : elle lui remet « l'instant d'après un brevet de fonction « lucrative qu'elle lui a procuré; c'est « un troisième plaisir. Au bout d'un quart « d'heure, elle le fait passer au salon, « où il trouve des surprises heureuses; « la rencontre d'un ami qu'il avait cru « mort; quatrième plaisir. Peu après en« tre un homme célèbre, un Buffon, un « Corneille, que Léandre désirait connaî« tre; cinquième plaisir. Ensuite un dî« ner exquis; sixième plaisir. Léandre « s'y trouve à côté d'un homme puissant « qui peut l'aider de son crédit et s'y « engage; septième plaisir. Dans le cours « du repas un message vient lui annoncer « le gain d'un procès; huitième plaisir.

« Toutes ces jouissances cumulées dans

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 399.
(2) *Esprit des Lois*, liv. VII, ch. VIII.

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 56.

« l'intervalle d'une heure et se rehaussant « par leur active succession, composeront un *parcours* qui doit, en règle générale, rouler sur un plaisir de basse « continue pendant tout le cours de la « séance. Ici Léandre a atteint ce but par « la compagnie de sa nouvelle conquête « et le succès affiché au repas; c'est le « plaisir de pivot qui *broche sur le tout* « et intervient en continuité, comme fait « le pain dans un repas, où il est pivot, « s'alliant à tous les mets (1). »

Nous ne serions pas embarrassé de dire ce qui *broche sur le tout* dans la théorie phalanstérienne; c'est l'extravagance et le mépris du bon sens public. Cependant il y a quelque chose de vrai dans cette vive espérance d'une félicité sans bornes réservée à l'humanité; le cœur de Fourier en est plein, et ce n'est pas là ce que nous improuvons en lui; c'est d'avoir cherché à la réaliser dans l'ordre matériel qui ne la comporte pas. Aussi voyez comme les images de bonheur qu'il entasse les unes sur les autres, sans se laisser arrêter par l'absurdité des suppositions, présentent un tableau lourd, glacial, sans charmes, et que repousse l'imagination la moins poétique. Ce n'est pas autre chose en réalité que la paraphrase de ce propos d'un jeune villageois: « Oh! si « j'étais roi, je garderais mes cochons à « cheval? » L'humble individu qui trace ces lignes n'aurait pas échangé pour tout le parcours de bonheur qu'on vient de voir, l'épanouissement de cœur qu'il éprouva, le jour où son enfant lui sourit pour la première fois, en lui tendant ses petits bras.

Non, il n'y a pas lieu d'attendre de la science un secret qu'elle ne saurait nous donner, et qui serait le démenti de l'anathème prononcé par Dieu contre Adam et sa postérité. Notre chair corruptible ne saurait ici-bas être absolument exempte de souffrance, et c'est s'abuser que de demander à ces grossières jouissances le parfait bonheur; il fuit sans cesse devant celui qui le poursuit dans cette voie. Qu'on se rappelle seulement le sybarite étendu sur son lit de roses et se plaignant douloureusement du pli que faisait sous son corps efféminé une seule de ces feuilles de roses. Quand chaque individu s'exercera à supporter avec résignation ses propres peines et à soulager celles de ses frères, la société sera plus d'à moitié harmonisée. Mais est-il permis d'attendre cette force morale d'une société qu'on entend tenir sous cloche, et quel sentiment généreux peut éclore à côté d'un théorème glacial comme celui-ci que nous trouvons dans la Théorie sociétaire : *Seize calculs d'égoïsme équivalent à un dévouement?*

Au surplus, qu'on examine sans prévention l'effet social que produirait nécessairement l'épicurisme phalanstérien: l'homme habitué à ne marcher que sur des tapis moelleux, à ne vaquer à ses occupations d'hiver que dans des couloirs ou des souterrains chauffés, qui ne prend l'air en été que sous un dais qui le garantit du soleil, pour qui le monde extérieur n'est que velours et duvet, peut-il être doué du moindre courage? Le gastrolâtre n'est-il pas naturellement enclin à l'égoïsme? L'homme adonné aux voluptés érotiques n'est-il pas étranger aux secrets de la vraie piété? Enfin l'ambitieux qui résume en lui tous ces hommes charnels, où est son cœur? en a-t-il un? Tant il est vrai, comme dit saint Paul, que tout ce qu'on donne à la chair on l'ôte à l'esprit. Qu'on fasse donc de la stratégie sociale, rien de mieux; mais jamais le stratége n'a prétendu pouvoir se passer de la valeur du soldat : il veut au contraire qu'il soit fort, et à cet effet il l'exerce à la gymnastique corporelle. C'est par une raison analogue que l'archi-stratége spirituel veut que l'homme social s'exerce à la gymnastique spirituelle, le travail, les abstinences, la résignation, la continence; en un mot à tout ce qui lui donne la force morale, et par elle la vraie liberté.

C'est une erreur grossière que de croire qu'il n'y a de vertus possibles que celles qui conduisent à la richesse : « Les vertus, dit Fourier, ne sauraient régner « en civilisation, parce qu'elles n'y conduisent pas à la fortune, dont elles deviendront le chemin dans l'ordre sociétaire (1). » Au reste, c'est ici que toute discussion devient impossible entre les

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 479.

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 78.

phalanstériens et nous; car évidemment nous ne parlons pas la même langue. Jusqu'à ce jour, on a appelé vertu tout généreux effort que fait l'individu sur lui-même, en vue de servir ses semblables; et Fourier appelle de ce nom les calculs de l'intérêt privé : ce qui est illogique, quand bien même cet intérêt marcherait d'accord avec le bien général, puisque qui dit vertu dit force. Au reste, nous ne saurions nous lasser de faire entendre que cette parfaite concordance d'intérêts, qui aurait pour effet naturel de démonétiser la vertu, est une chimère en économie sociale, comme l'est la question qui lui est corrélative en géométrie, savoir la quadrature du cercle. Dieu n'a pas voulu que l'homme qui participe de son essence pût jamais servir de rouage aveugle à une mécanique sociale, tant parfaite soit-elle. . . . .

Nous sommes convaincu, autant qu'on peut l'être, que l'état de misère des masses est la cause de bien des délits et des crimes contre les personnes et les propriétés; mais si cette plaie de la société ne devait être guérie que lorsque la généralité des hommes jouira de tout ce qu'ils peuvent désirer, surtout quand on s'attache à surexciter leurs désirs, il est à craindre que cette solution ne se fasse long-temps attendre. A en croire Fourier, dont il nous sera permis, dans cette occasion, de révoquer le témoignage en doute, la Cour royale de Pau, à une certaine époque peu reculée, aurait condamné à mort un Elisando, pour avoir volé un chou. « Si « ce malheureux, s'écrie-t-il, avait possédé 10,000 fr. de rente, se serait-il « rendu coupable du vol d'un chou? » Sans contredit, la chose est peu probable; mais il est des gens jouissant de 10,000 fr. de rente qui volent non pas un chou, mais bien 50,000 écus. On voit parfois des millionnaires s'approprier injustement de nouveaux millions. La fortune, en l'absence d'une certaine *compression morale*, pour parler le langage des phalanstériens, n'est donc pas une garantie suffisante de probité, bien qu'il soit très vrai que l'homme privé de l'absolu nécessaire, comme l'était peut-être Elisando, puisse difficilement se soumettre à la loi morale qui lui prescrit le respect de la propriété d'autrui. . . . .

Fourier propose le moyen analogue pour satisfaire aux appétits féroces de certains individus, sans aucun inconvénient pour l'ordre social; ce moyen consiste à les employer aux travaux de la boucherie. « Si l'on eût procédé de la sorte « envers *Néron*, *l'un des plus beaux caractères qu'ait produits la civilisation*, « caractère du même titre et du même « degré qu'Henri IV, c'est-à-dire tétratone à quatre dominantes (1), ce prince, « au lieu d'être un monstre, aurait été le « plus aimable des hommes; c'est l'éducation morale qui l'a gâté. » Et toutes ces sornettes font partie du *Credo* phalanstérien! Et l'on n'en veut pas rabattre d'un iota; les écrits de Fourier sont l'arche sainte de laquelle il n'est pas permis de rien détacher. Dans quel temps d'anarchie intellectuelle vivons-nous, bon Dieu!

Nous avons dit, dans une précédente leçon, que les deux colonnes fondamentales de la morale publique sont la charité et la pureté dont l'expression chrétienne est JÉSUS et MARIE. Nous venons de voir que la dépense de pureté que *la Phalange* entend faire, se réduit à son vestalat. Cependant malgré les efforts de Fourier, pour ne point donner à la société d'autre ressort que l'intérêt individuel, force lui a été de confier certaines fonctions sociales à la charité, ou à quelque chose qui lui ressemble; c'est ce qui a donné lieu à l'institution qu'il a décorée du singulier nom de *petite horde* et composée d'enfans des deux sexes.

« Les *petites hordes* ont rang de milice « de Dieu, en service d'unité industrielle; « à ce titre elles doivent être les premières à la brèche, partout où l'unité serait « en danger (2). »

« Les petites hordes étant le foyer de « toutes les vertus civiques, elles doivent « employer au bonheur de la société l'abnégation de soi-même recommandée par « le Christianisme, et le mépris des richesses recommandé par la philosophie; elles doivent réunir et pratiquer « toutes sortes de vertus rêvées et simulées en civilisation. Conservatrices de « l'honneur social, elles doivent écraser

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 295.
(2) *Nouveau Monde industriel*, p. [illegible].

« la tête du serpent au physique et au « moral ; tout en purgeant les campagnes « de reptiles, elles purgent la société « d'un venin pire que celui de la vipère, « elles étouffent par leurs trésors toute « rixe de cupidité qui pourrait troubler « la concorde ; et, par leurs travaux im- « mondes, elles étouffent l'orgueil qui, « en déconsidérant une classe d'indus- « trieux, tendrait à ramener l'esprit de « caste, altérer l'amitié générale, et em- « pêcher la fusion des classes (1). »

Ne semble-t-il pas, d'après cette exposition, que nous allons entrer en plein Catholicisme et que Fourier, pour remplir son but, va faire appel à quelqu'un de ces ordres religieux si admirables par l'abnégation de soi-même et le mépris des richesses? Point. C'est le jeune âge qu'il charge de ces sublimes, mais pénibles fonctions; c'est avec des enfans de dix à douze ans, garçons et filles, qu'il forme sa corporation du dévouement religieux. Sans contredit, cet âge est porté à l'enthousiasme de la vertu, car c'est bien réellement de vertu qu'il s'agit à cette heure, et Dieu indique aux pères et mères par cette disposition naturelle des enfans, quelle direction il convient de donner à leur éducation morale. Or c'est malheureusement trop souvent la direction opposée qu'ils reçoivent d'eux, surtout dans les classes moyenne et inférieure, où les leçons d'ordre et d'économie passent en première ligne. Mais il faut pousser loin l'esprit de système pour faire reposer sur des vertus en germe l'une des plus importantes fonctions de l'ordre social.

D'ailleurs nous ne voyons pas dans quelle foi religieuse la petite horde puisera son esprit de charité. Elle sera animée, nous dit-on, par la passion de l'*unitéisme*, passion inconnue des civilisés. Mais point du tout; cette passion, de quelque nom nouveau qu'on la décore, n'est point inconnue de bon nombre de civilisés : ils l'appellent *amour de Jésus*. Mais il y a pourtant entre l'*unitéisme* et l'amour de Jésus une différence notable : celui-ci repose sur une base concrète, tandis que la passion phalanstérienne de l'*unitéisme* n'est qu'une froide abstraction qui ne s'emparera jamais du cœur de l'homme, quoi qu'on fasse. Devinerait-on sur quoi Fourier se fonde pour affirmer au contraire que cette passion enfantera des prodiges de dévouement? C'est que l'Evangile de Jésus a bien pu enfanter de pareils prodiges; *à fortiori* l'Evangile de Fourier!

« Déjà j'ai observé qu'on trouve les in- « dices de dévouement charitable aux « fonctions abjectes, chez les monarques « mêmes, et qu'on voit, le *Jeudi-Saint*, « les souverains laver les pieds à douze « pauvres; fonctions dont le monarque se « croit honoré, en raison de l'abjection « du service. »

« S'il nous est démontré que l'esprit « religieux engendre ce dévouement de « charité générale, tel qu'on le voit chez « les *Pères de la Rédemption* et autres « sociétés, il ne restera qu'à employer ce « penchant, selon les convenances du nou- « vel ordre ; et lors même que la corpo- « ration des *petites hordes* ne paraîtrait « pas le procédé le plus efficace, il ne « serait pas moins certain que *le principe « de charité industrielle existe parmi « nous, sauf alliage à l'esprit religieux*, « et que si j'ai erré dans l'application, « dans les us, coutumes et statuts du « corps de charité unitaire, les critiques « devront s'évertuer à mieux employer « un ressort dont ils ne peuvent pas con- « tester l'existence; *inventer une secte « plus apte à lever l'entrave du dégoût « industriel en fonctions immondes* (1). »

Si le premier membre de phrase qui se trouve souligné dans notre citation, ne l'eût pas été par l'auteur, dont l'intention en cela nous échappe, nous l'eussions nous-même *fait remarquer*; car toute notre réplique est là. Oui, le principe de charité existe dans le cœur de l'homme, et il ne s'y développe que par la religion; or puisque, de l'aveu même de Fourier, le Catholicisme a si bien réussi à opérer ce développement, à quoi bon *inventer une nouvelle secte?* Admirez d'abord cette logique : la foi chrétienne a bien pu inspirer le dévouement à l'unité sociale; pourquoi donc *une secte encore à inventer* n'aurait-elle pas la même propriété? On disait à un poète : Un tel prétend que c'est lui qui a fait votre pièce de vers.

(1) *Nouveau Monde industriel*, p. 2[illegible].

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. [illegible].

C'est possible, répondit-il : pourquoi ne l'aurait-il pas pu faire ? je l'ai bien faite, moi. Mais du moins le poète ne donnait pas sa plaisanterie pour argument.

Après avoir décrit les sales espiégleries auxquelles un grand nombre d'écoliers se livrent, et où Fourier voit une disposition naturelle dont il s'agit de trouver l'emploi utile, il s'écrie :

« D'où vient cette frénésie ordinaire « chez les écoliers de dix à douze ans ? « Est-ce vice d'éducation, défaut de préceptes ? Non, car plus on les sermonera contre la saleté, plus ils s'y acharneront. Est-ce dépravation ? La nature « serait donc dépravée, car c'est elle qui « excite en eux de tels penchans ! Si le « système distributif de l'attraction est « juste en tous ses détails, il faut que « celle-ci ait un emploi très utile, puisqu'elle est si puissante sur la majorité « des enfans de dix ou douze ans. »

« Nous ne saurions, en civilisation, débrouiller cette énigme ; la voilà expliquée : la manie de saleté est une impulsion nécessaire, pour enrôler les « enfans aux petites hordes, les aider à « supporter gaîment le dégoût aux travaux immondes et s'ouvrir dans la carrière de la cochonnerie un vaste champ « de gloire industrielle et de philantropie « unitaire (1). »

« Eh ! qu'en coûte-t-il, pour amener « les petites hordes à ces prodiges de « philantropie ? Quelques fumées de gloriole, un premier rang dans les parades, un carillon de suprématie, le privilége de mettre la première main au « travail, d'être les premières au poste « difficile ! C'est payer une fatigue par « une autre fatigue (2). »

Les phalanstériens ne veulent pas voir dans cette combinaison une astucieuse exploitation de l'enfance, un procédé auquel ils ne manqueraient pas d'accoler une épithète injurieuse, si c'était nous qui le proposions. Du moment qu'ils reconnaissent que plusieurs ordres religieux seraient prêts à répondre à l'appel de la société et accepteraient, dans un esprit de charité et un but d'unité sociale, une foule de fonctions difficiles, répugnantes et abjectes selon l'opinion, et cela sans qu'il fût nécessaire de les allécher par des *fumées de gloriole*, pourquoi donc inventer une nouvelle secte dans l'espoir vague et mal fondé de lui faire porter les mêmes fruits ?

Plaise à Dieu que les phalanstériens demeurent bien persuadés que nous n'entendons nullement faire une satire malveillante des théories de leur maître ! Leur plus grand tort, selon nous, est d'en accepter la solidarité. Ils doivent comprendre que plus nous mettons de soin à éliminer de leur doctrine ce qu'elle contient de faux et de dangereux, plus nous attachons de prix à recueillir ce qu'elle peut renfermer de vrai et de salutaire. L'homme qui n'a besoin que d'un caillou, et qui le trouve sur le bord d'un fossé, peut se contenter d'essuyer négligemment la boue dont il est souillé ; mais celui qui trouve un bijou d'or dans un tas d'ordures s'attache à le laver avec soin, afin d'en faire briller le précieux métal dans tout son éclat. Nous savons d'ailleurs que Fourier ne s'est jamais posé en ennemi de la religion, et si sa tête fumeuse l'a conduit à émettre des doctrines opposées à celles que l'Eglise enseigne, il n'en est pas moins resté persuadé qu'il était toujours chrétien. Nous savons à cet égard une anecdote qui prouve sa bonne foi, et qui nous ferait presque dire de lui quelque chose d'analogue à ce que la garde-malade du bon Lafontaine disait de son maître mourant : « Eh ! mon Dieu ! laissez-le ; il est plus bête que méchant. » Eh ! mon Dieu ! pourrait-on dire également de Fourier, il y a dans son fait plus d'hallucination que d'hérésie. Quoi qu'il en soit, voici l'anecdote en question :

A une époque déjà bien loin de nous, où quelques jeunes écrivains phalanstériens donnèrent dans l'Hôtel-de-Ville de Paris le scandale de discours outrageans pour la religion, Fourier n'en voulut point porter la responsabilité. En conséquence il écrivit au rédacteur en chef du journal *la Paix*, une lettre par laquelle il improuvait hautement les doctrines anti-chrétiennes professées par ses disciples, déclarant en même temps que, quant à lui, il était né et entendait mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique romaine. Les personnes dont cette

(1) *Traité d'Association*, t. II, p. 255.
(2) *Idem*, p. 256.

sage et honorable démarche faisait hautement la satire, se transportèrent aussitôt auprès de Fourier et obtinrent de sa faiblesse, à force d'obsessions, qu'il retirât la lettre contenant ce désaveu de leurs œuvres.

Ce qui a égaré Fourier dans sa recherche de la vérité, c'est l'abus qu'il a fait des méthodes qu'il s'était créées, et qui, s'il n'en eût fait qu'un usage rationnel et discret, eussent pu le conduire sans accident à jeter les premières bases de la science sociale. On le voit en effet répéter à tout bout de champ qu'il a fait ses découvertes au moyen d'un calcul de casse-cou, ce dont, au reste, il est aisé de s'apercevoir. Cet homme avait en réalité reçu de la nature une merveilleuse aptitude aux travaux d'analyse et aux aperçus de corrélation; de plus il se servit de l'analogie universelle comme instrument d'induction, avec cette frénésie d'un homme qui, le lendemain de la découverte de la boussole, aurait cru pouvoir s'en servir pour aller aux Grandes-Indes.

Au reste, le *Traité d'Association* est la parfaite image de l'organisation intellectuelle de son auteur. On y trouve un formidable déploiement de procédés logiques, destinés à établir l'ordre dans les diverses parties de cette science nouvelle, et, avec tout cela, il y règne une confusion et un chaos tel que, lorsqu'il nous arrive de perdre un passage dont nous avons besoin, il nous est impossible de le retrouver, à moins de feuilleter ou même de relire le volumineux ouvrage dans son entier. Ainsi le Traité en question se compose d'une *préface* et d'une *post-face*, d'une *introduction* et d'une *extroduction*, d'un *discours préliminaire*, de plusieurs *interliminaires* et d'un *post-liminaire*, d'un *prologue*, d'un *interlogue*, d'un *ulterlogue*, d'un *citerlogue*, d'un *épilogue* et d'un *postlogue*, de *médiantes* et de *trans-médiantes*, d'une *inter-pause*, d'une *citer-pause* et d'une *ulter-pause*, d'une *antienne*, d'une *citienne*, d'une *ultienne* et d'une *postienne*, de *prolégomènes*, de *cis-légomènes* et de *post-légomènes*, d'un *préambule*, d'un *trans-ambule* et d'un *post-ambule*, enfin d'un *avant-propos* et d'un *arrière-propos*.

Nous n'avons pas exagéré d'une syllabe en décrivant ce bizarre appareil logique; c'est tout un magasin de lustres et de lanternes auxquels il ne manque que de la lumière, comme à celle du bon bourgeois de Falaise. Bref, Fourier était évidemment affecté d'une monomanie, comme le deviennent par dégénération toutes les méthodes scientifiques quand on s'en sert au-delà d'une certaine limite; alors elles ne servent plus qu'à égarer l'esprit. Celle-ci nous remet en mémoire une maladie analogue, dont nous avons observé les effets dans un homme de mérite, bien que l'homme et la matière en question fussent de bien moindre importance que Fourier et son système.

M. Henri Dumont, jeune homme de bonne famille, hérita à 26 ans d'un domaine qui rapportait 8,000 fr. de rente, ce qui constitue une jolie fortune en Bretagne. Il entreprit de le faire valoir par lui-même, et il obtint en effet de sa terre des récoltes magnifiques, d'où il conclut qu'il s'enrichissait dans sa culture; il ne s'aperçut du contraire que lorsque sa fortune fut sérieusement compromise; car il ne tenait pas de comptabilité agricole, qui, sans empêcher sa ruine, l'en eût averti plus tôt. Entré pour lors dans une maison de commerce, il y apprit la tenue des livres en partie double, procédé qui lui inspira, dès qu'il en connut les bons effets, un véritable enthousiasme. Un nouvel héritage ayant refait sa fortune, il eut le bon esprit de ne plus la risquer dans aucune spéculation, et appliqua la comptabilité commerciale à la gestion de ses revenus.

Jusque là tout allait bien, et il n'y avait rien que de fort raisonnable dans la conduite de Henri Dumont. Mais ses amis ne tardèrent pas à soupçonner que son cerveau était un peu détraqué, quand ils le virent appliquer la tenue des livres en partie double non seulement aux relations d'intérêt, mais à toutes les relations sociales, y compris l'échange des procédés de simple bienveillance et de politesse. Chacun de ses amis et de ses connaissances avait, en matière de civilité, un compte de *doit* et *avoir* ouvert sur son grand-livre; il savait au juste combien il devait de saluts affectueux à tel de ses voisins, de combien tel autre était

son redevable, pour une mauvaise plaisanterie lancée contre lui dans la conversation; car, pour la plus grande commodité du réglement des comptes, toutes ces redevances mutuelles étaient exprimées en valeur pécuniaire. Telle dame de la ville, pour un sourire gracieux que Dumont en avait reçu, était créditée de 0 fr. 75 cent.; telle autre, moins aimable, lui ayant refusé son bras à la promenade, se trouvait débitée de 1 fr. 50 cent. Jamais il n'exista de comptabilité mieux tenue que celle-là; elle pouvait attendre la banqueroute de pied ferme. Au reste, on voit peut-être encore ce grand-livre entre les mains de quelques curieux, car le pauvre Henri Dumont est allé régler ses propres comptes avec le Juge suprême; mais comme, en définitive, il était honnête homme et bon chrétien, nous avons tout lieu d'espérer que la balance a été en sa faveur.

Qu'on nous dise à présent quelle différence l'on fait, sauf la prétention à la transcendance scientifique, entre la monomanie du bon Henri Dumont et celle de l'homme qui, dans un traité d'économie sociale, produit des tableaux synoptiques de la nature de celui qui va suivre. Le lecteur doit être préalablement informé qu'il a pour objet d'établir une sorte de loi de corrélation entre les droits dont l'homme jouit à l'état sauvage, 1° avec les passions qui doivent, selon les vues de l'auteur, servir de ressort à la société harmonienne; 2° avec les couleurs primitives de la nature; 3° avec les lignes géométriques; 4° avec les tons de la gamme musicale (1) :

		Droits.		*Passions.*	*Couleurs.*	*Courbes.*	
1	Cardinaux ou industriels.	Cueillette.	Passions cardinales.	Amitié.	Violet.	Cercle.	Ut.
2		Pâture.		Amour.	Azur.	Ellipse.	Mi.
3		Pêche.		Familisme.	Jaune.	Parabole.	Sol.
4		Chasse.		Ambition.	Rouge.	Hyperbole.	Si.
5	Distributifs.	Ligue intérieure.	Distributives.	Cabaliste.	Indigo	Spirale.	Ré.
6		Insouciance.		Papillonne.	Vert.	Quadratrice.	Fa.
7		Vol extérieur.		Composite.	Orangé.	Logarithmes.	La.
		Y MINIMUM.		UNITÉISME.	BLANC.	CYCLOÏDE.	Ut H.
14		X *Liberté.*		*Favoritisme.*	*Noir.*	*Epicycloïde.*	B Ut.

En voici un autre non moins curieux, et sur lequel il s'explique ainsi :

« La première question des sceptiques « est celle-ci : Comment pouvez-vous ac« corder tant de gens inégaux, tant de « caractères disparates? S'ils désirent le « savoir, qu'ils apprennent d'abord ce « que c'est que les accords passionnels, « quels en sont les degrés et les variétés; « après quoi il leur restera à étudier le « procédé sériaire qui crée et mécanise « les accords, et les distribue dans tout « le système social.

« Commençons à parler aux yeux par « une échelle ou gamme septennaire des « accords dont chaque passion est sus« ceptible. Je ne décrirai que les deux « gammes d'amitié et d'amour; on pourra « appliquer cette échelle aux dix autres « passions.

« Pour aider le lecteur par des analo« gies, je joins ici le tableau des degrés « ou accords d'une passion sensitive, *la* « *vue*, et d'un végétal, *le raisin*, fruit « dont l'industrie humaine obtient une « gamme très régulière en produits gra« dués. »

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 126.

GAMME PUISSANCIELLE DES ACCORDS D'UNITÉS ET DES ACCORDS D'A[illegible]

Degré.		Espèce.	Titre.	Essor.	Amour.	Visuisme.	Raisin.	Accord générique.
0	UT.	Brut.	*Isolé.*	HÉTÉROPHILIE.	*Hétérogamie.*	OEil convergent.	*Verjus.*	HÉTÉROMODE.
1er	UT UT.	Simple.	*Prime.*	MONOPHILIE.	*Monogamie.*	OEil asinique.	*Moût.*	MONOMODE.
2e	UT RÉ.	Bâtard.	*Seconde.*	HÉMIPHILIE.	*Hémigamie.*	OEil caméléonique.	*Piquette.*	DIMODE.
3e	UT MI.		*Tierce.*	ANDROPHILIE.	*Androgamie.*	OEil co-terrestre.	*Bourru.*	TRIMODE.
4e	UT FA.		*Quarte.*	HERMAPHILIE.	*Cryptogamie.*	OEil co-aérien.	*Cuvé.*	TÉTRAMODE.
5e	UT SOL.		*Quinte.*	MULTIPHILIE.	*Delphigamie.*	OEil co-aromal.	Vieilli.	PENTAMODE.
6e	UT LA.		*Sixte.*	PHANÉROPHILIE.	*Phanérogamie.*	OEil co-aquatique.	Vin cuit.	HEXAMODE.
7e	UT SI♭.	Transitif.	*Septième.*	ULTRAPHILIE.	*Ultragamie.*	OEil noctambule.	Vinaigre.	HEPTAMODE.
⋈ 8e	UT. UT. UT.	Pivotal Y. / Pivotal ⅄	Octave direct. / Octave inverse.	OMNIPHILIE D. / OMNIPHILIE J.	*Omnigamie* Y / *Omnigamie* ⅄	OEil diaphonique, ou co-igné. / OEil ultrà éthéré.	Alcool. / Esprit.	OM[illegible]
Z	UT nat. Ré bém. / UT SI nat.	Accords. Faux.		EXTRAPHILIE.	*Extragamie.*	Louche, faussé. / Myope, presbyte.	Forcé, aigri. / Poussé, tourné.	EXTRAMODE.

⋈ L'accord d'*unitéisme* en direct Y et en inverse ⅄ est l'assemblage des huit accords *omnimodes* fournis par chacun des quatre groupes. Les accords *omnimodes* sont pivotaux; celui d'*unitéisme* est hyper-pivotal (1).

(1) *Traité d'Association*, tom. I, pag. 595.

Chacun de ces articles trouve quelques pages plus loin son texte explicatif, que nous devons déclarer humblement au-dessus de notre intelligence ; au reste, en voici un échantillon pris au hasard dans le chapitre des analogies de la vue :

« *Prime*. Accord monomode, vue ASINIQUE, celle qui s'équilibre à l'aspect du précipice. L'homme n'est pas doué de cette propriété ; ses yeux se troublent devant un abîme. Les maçons parviennent à s'y habituer, mais non pas à obtenir comme l'âne un redoublement d'aplomb par l'aspect des abîmes, une fixité composée, en aspect descendant comme en aspect ascendant.

« *Seconde*. *Accord hémimode* est celui des yeux du caméléon susceptible de deux directions en sens amphivertical et amphihorizontal. Cette faculté de diriger ainsi nos yeux en divergence, en louchement volontaire et variable, n'ôterait rien à la grâce habituelle du regard convergent qu'on reprendrait à volonté. Elle serait d'une prodigieuse utilité, pour lire une partition, pour chercher quelqu'un dans une foule, pour inspecter deux lignes de procession à la fois et pour tant d'autres emplois qui exigeraient la faculté de divergence des yeux en vertical et horizontal, ou marche caméléonique si familière aux âmes civilisées. »

« Combien il est à désirer que l'état sociétaire vienne dans cette fonction opérer le transfert du caméléonisme, purger les âmes de leur duplicité et transporter la double action de l'âme à l'œil, qui en sera doué après quelques générations de perfectionnement corporel en harmonie (1) ! »

L'on est désormais à même de juger par ce qui précède que si les ouvrages de Fourier contiennent la solution de la question sociale, celui qui l'y va chercher doit s'armer d'une forte dose de patience et se résoudre à l'acheter au prix d'une fatigue incommensurable. Pour nous, il nous est impossible de comprendre quelles lumières jettent sur cette grave question les transformations

(1) Traité d'Association, t. I, p. [illegible]

du raisin, les différents modes du regard, ni même les lignes géométriques, cercle, ellipse, parabole, etc. Toutefois il existe une figure connue en géométrie dont Fourier n'a point fait mention et qui renferme en elle la solution tant cherchée; c'est la CROIX. Puissions-nous parvenir à faire partager nos convictions à cet égard aux écrivains de la *Phalange*, eux qui apporteraient un si riche tribut de lumières à une œuvre vraiment sociale!

Qu'ils n'accusent point de mysticisme l'homme obscur qui a osé prendre la plume pour combattre ce qu'il y a de faux dans la théorie de leur maître. Quelques uns d'eux savent que toute la vie de cet homme s'est passée au milieu des travaux champêtres qui laissent peu de loisir à la vie contemptive. Perpétuellement en contact avec la classe souffrante, il a cherché avec ardeur les lois vraies de la société; dans l'espoir de les obtenir de ceux qui faisaient profession de les enseigner, il a frappé à la porte de toutes les écoles philosophiques et économico-politiques. Toutes lui ont présenté, au lieu du pain intellectuel qu'il leur demandait, une pierre plus ou moins artistement taillée. Il n'y a que l'école phalanstérienne qui lui ait donné, ainsi que nous l'avons déjà fait entendre, une racine de manioc que nous nous refusons à manger dans son état natif, mais que notre intention n'est pas de laisser perdre, bien que nous lui préférions le pur froment de l'*Evangile*.

La *Phalange*, dans son numéro du 10 du présent mois de mars, déclare que, faisant notre profit des découvertes de son maître, nous devrions parler de ses écrits avec moins d'irrévérence. Qu'est-ce à dire? Faut-il que nous lui donnions les mêmes marques de révérence que les peuples du Thibet donnent au grand Lama; c'est-à-dire, que nous fassions, des excrétions intellectuelles de Fourier, l'usage pieux que ces idolâtres font des excrétions corporelles de leur pontife suprême? C'est un culte qui ne saurait nous convenir, et auquel les Phalanstériens devraient bien renoncer pour l'honneur de leur propre raison. Du reste, tout en profitant de ce que Fourier a pu écrire de vrai et d'utile, jamais on ne nous verra nous parer du mérite qui lui appartient, ni lui ravir la gloire qui lui est due. Nous l'avons déjà dit, l'auteur de cet essai n'est point un inventeur; il est simplement doué d'une intelligence médiocre, mais *compréhensive*, embrassant à la fois les deux points de vue opposés du comte de Maistre et de Fourier. L'on sait que l'un était la personnification du principe de *compression morale*, et voyait dans le bourreau la clef de voûte de la société, à l'opposé de l'autre qui n'admettait aucun autre ressort social que l'*attrait naturel* et voulait que toutes les passions de l'homme fussent abandonnées à leur libre essor. Il serait curieux qu'il fût réservé à un paysan, à un ver de terre en philosophie et en littérature, de concilier deux systèmes aussi opposés, et dont le vice respectif est d'être trop absolus, enfin de ne pas s'écouter l'un l'autre.

Nous n'ignorons pas ce qu'il est donné à notre siècle d'accomplir et ce qui lui est interdit: l'homme a trois conquêtes à faire, nous pourrions dire, trois enceintes à franchir, pour se relever de sa déchéance. La première de ces conquêtes est celle de la puissance matérielle. Voyez plutôt les progrès qu'il a déjà faits et qu'il accomplit journellement dans cette voie: naguère encore il errait nu et désarmé dans la forêt native qui lui livrait à grand'peine, pour toute pâture, le fruit chétif et amer du chêne; il fuyait en tremblant devant la bête fauve et cherchait un abri contre les intempéries de l'air dans quelque misérable cavité naturelle. A cette heure il tient la foudre en main; toutes les espèces animales redoutent sa puissance ou lui sont assujéties; les eaux dans leur cours, l'atmosphère dans ses agitations journalières sont des forces qu'il fait servir à ses desseins, et à chaque instant il en découvre de nouvelles dans le sein de la nature.

C'est bien, fils d'Adam; continue à reconquérir ta puissance perdue: c'est là sans contredit la première œuvre que tu es appelé à accomplir. La terre est le premier degré que Dieu ait donné à l'homme pour remonter sur son trône. C'est pourquoi nous désirons ardemment que la société devienne puissante par l'organisation du travail, pourvu qu'on

procède à cette grande œuvre dans des vues chrétiennes, les pieds appuyés sur la terre et les yeux élevés vers le ciel, sinon tous les élémens de puissance et de richesse que nous aurions conquis tourneraient à notre confusion. D'ailleurs n'oublions pas que la systématisation harmonieuse des forces et des intérêts matériels n'est que le tiers de la véritable question de destinée sociale, ou pour mieux dire, de destinée humaine.

Toutefois, quand cette première inconnue du problème sera trouvée dans des vues de *raison*, de *justice* et d'*amour*, un jour viendra bientôt où l'homme reconnaîtra que toutes les sciences à la pâle clarté desquelles il marchait, sont en réalité plus ou moins fausses ou insuffisantes; alors il procédera sur nouveaux frais à de nouvelles recherches, et ce nouvel essor intellectuel opérera des prodiges analogues à celui qui lui aura donné la puissance matérielle. Car c'est un système étroit et faux que de croire toute la destinée humaine renfermée dans le mot *utile*. L'homme a possédé la vérité; il la veut; il est appelé à la ressaisir et à en jouir de nouveau. Appuyé sur la base inébranlable de la révélation évangélique, et se tenant à l'ancre de salut, qui est l'Eglise, il peut avec ce secours, et sans crainte de s'égarer, s'élancer dans toutes les spéculations intellectuelles. Alors il élèvera de nouveau son esprit vers le ciel; il y reconnaîtra le lieu de son origine et de sa dernière fin. Appelant à son secours l'analogie universelle, qui consiste à remonter des emblèmes à leurs types, il visera à réaliser le grand modèle dont il porte l'empreinte; il s'efforcera de devenir *parfait comme le Père céleste est parfait* (1), d'être un véritable *imitateur de Dieu* (2), comme disent nos livres. Les phalanstériens et les humanitaires auront beau chercher, jamais ils ne trouveront une formule plus belle et plus divine du progrès social.

Nous laissant aller au cours de nos pensées, sans songer au siècle qui nous entoure, nonobstant le bruit qu'il fait, nous allions ouvrir les portes de la troisième enceinte et porter une main indiscrète sur le voile qui couvre encore, aux yeux du grand nombre, la dernière œuvre que l'humanité doit accomplir un jour, pour être entièrement rétablie dans son divin héritage; mais nous n'aurions probablement rien appris aux chrétiens habitués à méditer sur ces graves matières. Quant à ceux qui jugent que la peau de bête figurative dont Dieu couvrit la nudité de l'homme, après sa faute, est la plus belle parure qu'il puisse porter, et qui sont si fiers d'avoir écrit sur leur bannière le mot *positivisme*, à quoi servirait de les initier à des secrets auxquels ils ne sont point encore préparés? Il est sage de ne parler que dans l'espoir d'être entendu.

Résumons-nous et qu'il nous soit permis de le faire par une analogie, puisque ce langage nous est commun avec ceux dont nous venons d'analyser les doctrines. Ils savent sans doute que l'homme vit de vérité dans l'ordre intellectuel, aussi bien que de pain et d'autres alimens dans l'ordre matériel. Mais les alimens ne représentent pas tous le même acte intellectuel. Le *café*, par exemple, est emblème de la saine critique: son arome, en cela bien différent de celui du *vin* qui fait naître les riantes illusions, a la propriété de dissiper toutes les vapeurs du cerveau et d'éclaircir les idées; c'est pourquoi il arrive si à propos à la suite de certains repas auxquels la sobriété n'a pas suffisamment présidé. Sa saveur légèrement austère ne rebute que les gastronomes vulgaires. Au surplus, il n'est pas défendu de l'édulcorer au moyen d'un peu de *sucre*, qui représente ici la douce et innocente flatterie. Si nous n'en avons pas mis dans la *demi-tasse* que nous venons d'offrir aux *Phalanstériens*, c'est que nous avons voulu les traiter en véritables amateurs. Ils reconnaîtront du moins que nous n'avons pas été assez mal avisés pour y faire entrer la moindre dose de *chicorée* dont l'amertume détestable est emblème de la satire malveillante. Puissions-nous les amener à prendre avec nous ce qu'on appelle vulgairement le *pousse-café*, c'est-à-dire, une liqueur al-

(1) Estote ergo vos perfecti sicut et pater vester cœlestis perfectus est. Matth., v. 48.

(2) Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi. *Ad Eph.*, v, 1.

coolique, emblème d'enthousiasme et de sublime vertu ; car la critique glace le cœur et souvent à sa suite il est nécessaire de le réchauffer par un peu de poésie. En d'autres termes, espérons qu'après nous être rencontrés en adversaires, sur le triste terrain de la polémique, nous nous rencontrerons un jour en amis sur le terrain fécond de la religion et arriverons à nous embrasser au pied de la *croix*, symbole sacré de la plus haute vertu qu'il soit donné à l'homme de contempler.

LOUIS ROUSSEAU.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DIX-SEPTIÈME LEÇON (1).

Des mouvemens réels du système solaire.

263. Quoique dans l'exposé de la plupart des phénomènes que nous avons jusqu'ici passés en revue, nous ayons pu nous renfermer dans le cercle des simples apparences, sans ôter son intérêt à l'étude des lois qui régissent les mouvemens célestes, plusieurs phénomènes se sont présentés, dont la théorie se rattachait d'une manière tellement intime au système qui règne aujourd'hui, que nous avons dû devancer, en les exposant, l'étude que nous nous proposons d'en faire dans cet article. Il convient maintenant d'aborder de front le problème, d'examiner si les phénomènes connus peuvent également trouver leur explication dans les deux hypothèses contraires; et dans ce cas, s'il n'existerait point des motifs plus ou moins puissans pour faire donner la préférence à l'un des deux, au préjudice de l'autre.

Possibilité d'expliquer les phénomènes célestes en admettant l'immobilité du soleil.

264. Et d'abord il importe de remarquer que lors même que tous les phénomènes pourraient trouver leur explication dans l'hypothèse du mouvement du soleil et de l'immobilité de la terre, tous ces phénomènes peuvent s'expliquer au moins aussi bien en admettant le mouvement de notre globe, et l'immobilité du soleil au foyer d'une ellipse que ce globe décrirait. C'est là un premier point à constater, et il ne sera pas difficile de reconnaître en poursuivant l'examen, que dans la comparaison complète des deux théories, celle qui attribue le mouvement à la terre, a toujours sur sa rivale l'avantage de la simplicité, et que dans bien des cas, elle peut seule rendre raison des phénomènes qui échappent entièrement à l'autre.

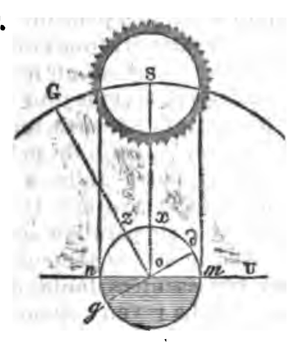
Explication, dans ce dernier système, des jours et des nuits, et des vicissitudes des saisons.

Commençons par les deux faits principaux du mouvement diurne du soleil, et de sa révolution annuelle dans l'écliptique. Le premier donne lieu au phénomène du jour et de la nuit; le second détermine les différences physiques des saisons, et la variété périodique des aspects du ciel étoilé. Les phases de la nuit et du jour s'expliquent d'une façon très simple en admettant la rotation uniforme de la terre sur son axe. Imaginons, *en effet*, notre globe en *o* tournant autour d'un de ses diamètres que nous supposerons perpendiculaire au plan de la figure; les rayons émanés du centre du soleil étant d'ailleurs sensiblement parallèles, une moitié à peu près de notre globe sera éclairée, tandis que l'autre moitié sera dans l'ombre, comme la *figure* 49 le fait aisément comprendre. Ces deux zones égales de lumière et d'ombre sont sépa-

(1) Voir la XVI[e] leçon au tome X, p. 120.

rées par un grand cercle qui se projette selon le diamètre *mon*, et que nous désignerons sous le nom de *cercle limite*.

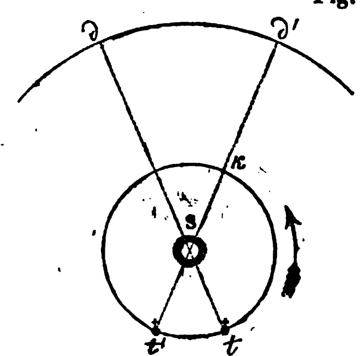
Fig. 49.



Considérons un point de la région d'ombre, arrivant par l'effet de la rotation à la position *m*. Ce point qui a pour verticale la ligne *m*U, verra le soleil dans son horizon ; il aura le soleil *levant*. Continuant sa route dans le sens *mxn*, il arrivera en *d*, par exemple au bout de quatre heures. La ligne *od* étant sa verticale, son horizon sera représenté par la ligne *o*G perpendiculaire à *od*; donc s'il regarde la position du soleil par rapport à son horizon, cet astre lui paraîtra avoir *monté* de la quantité GS, en sens contraire de son propre mouvement. Supposons le point mobile arrivé en *x*; auquel cas la ligne d'horizon sera représentée par *on*; alors le soleil sera éloigné de l'horizon d'un quart de circonférence, il sera dans le méridien du point *m*, ou si l'on veut du point *x*, et pour ce point il sera *midi*. Que le point mobile continue sa route, et arrive en *n*; le soleil sera de nouveau dans son horizon; mais il sera *couchant*. Ainsi ce point aura vu pendant un certain nombre d'heures le soleil parcourir une portion de circonférence, en sens contraire de celui du point mobile; puis pendant un autre nombre d'heures, ce point tournera dans l'ombre le long de l'arc *ngm* ; ce sera pour lui le temps de la nuit. Arrivé de nouveau en *m*, il reparaîtra au jour, et verra encore tourner le soleil. Telle est l'explication fort simple du mouvement diurne.

265. La révolution apparente du soleil dans l'écliptique s'explique aussi très facilement. Soit le soleil immobile en S (fig. 50), au foyer de l'orbite de la terre *t*, *t'*, *k*. Si la terre est en *t'*, elle verra le soleil se projeter sur la voûte céleste en un point *d'*. Après quelque temps elle aura passé de *t'* et *t*, et alors l'astre se projettera pour elle au point *d* de la voûte céleste. Donc cet astre lui semblera

Fig. 50.



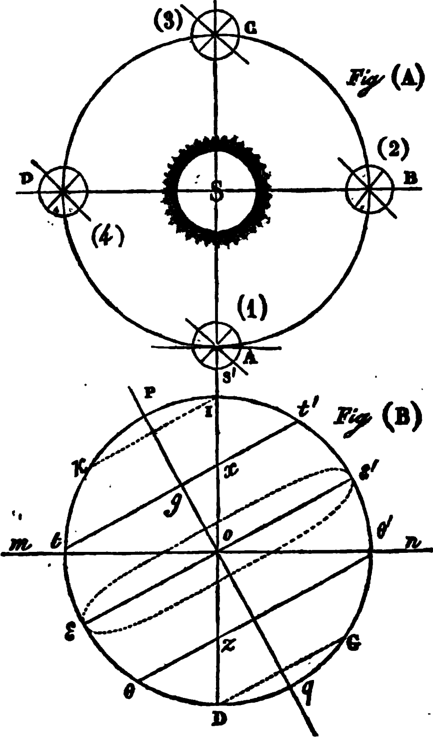
s'être mu de *d'* en *d* dans le sens de son propre mouvement. Il est facile de reconnaître qu'en faisant un tour entier, la terre verra le soleil parcourir aussi un cercle tout entier, et que de retour en *t* par exemple, elle retrouvera l'astre en *d*. C'est de cette manière que le soleil paraît parcourir en un an tous les signes du zodiaque, ou plutôt tous les degrés de l'écliptique.

266. Il nous reste à expliquer les phénomènes des saisons. Ces phénomènes se composent de variations périodiques qui sont relatives aux températures, à la durée inégale des jours et des nuits, et à la hauteur méridienne du soleil, qui change dans chaque lieu d'un jour à l'autre. Le fait physique de la variation des températures, est une conséquence des deux autres phénomènes, et c'est de ceux-ci seulement qu'il nous faut rendre raison. La théorie en est fort nette et fort simple ; et néanmoins son exposition n'est pas exempte de difficultés : mais ce sont des difficultés matérielles résultant du défaut de relief des figures, et surtout de l'impossibilité où nous sommes de leur donner ici tout le développement convenable.

Soit (fig. 51, A) un cercle représentant l'écliptique au foyer duquel se trouve le soleil, et la terre se mouvant sur cette courbe, où elle occupe les positions successives , 1, 2, 3, 4, dont l'ensemble serait parcourue dans l'intervalle d'une année. Supposons de plus que l'axe de

rotation de la terre soit incliné au plan de l'écliptique, en faisant avec lui un angle P*om* de 66° 1/2 environ, et de plus *reste constamment parallèle à lui-même.*

Fig. 51.



Enfin considérons notre globe dans la position n° 1, où la projection de son axe est tangente à la circonférence de l'écliptique, et perpendiculaire au rayon vecteur SA, ou *s'o*. Le rayon vecteur perpendiculaire au plan P*om*, et à l'axe P*o*, sera donc situé dans le plan de l'équateur terrestre, et percera notre globe sur la circonférence de ce cercle et dans la direction de son rayon, ou ce qui revient au même dans la direction des verticales. Donc la terre tournant sur son axe dans cette position, un observateur situé sur l'équateur aurait le soleil au-dessus de sa tête, et lui verrait décrire l'équateur céleste qui n'est que le prolongement du premier. Mais tout autre observateur lui verrait décrire également cette ligne, puisque le centre se trouvera réellement dans le plan de l'équateur. D'un autre côté, l'équateur et le cercle limite étant tous deux de grands cercles de la sphère, se coupent en parties égales. Donc la moitié du cercle solaire sera dans l'ombre, et l'autre dans le jour; résultat tout-à-fait indépendant de la position des observateurs; donc enfin quand la terre sera dans la position n° 1, le soleil décrira l'équateur, et le jour sera égal à la nuit par toute la terre. Ce sera *l'équinoxe,* par exemple, celui du printemps.

Transportons notre globe à la position (2), à 90° de la position (1). La projection de l'axe resté parallèle se confondra alors avec le rayon vecteur : soient ces lignes représentées toutes deux par *mo* (fig. 51, B). Le rayon vecteur percera alors notre globe en un point *i*, qui ne sera pas sur l'équateur, mais qui en sera éloigné de 23° 1/2 environ; car l'angle *to*ι est égal à celui P*o*S', tous deux étant complémentaires de l'angle P*ot*. Or, celui-ci vaut 66° 1/2; donc on aura *to*ι ou *t*ι = 23° 1/2. Le globe tournant autour de l'axe P*o*, et étant supposé conserver sa position actuelle pendant un jour, le rayon vecteur percera la surface en une série de points, tous distans de l'équateur de 23° 1/2, ou autrement, décrira une circonférence parallèle à l'équateur, et distante de ce grand cercle de 23° 1/2. Un observateur en *t*, ayant *tm* pour verticale, aurait ce jour-là le soleil constamment au-dessus de sa tête; il lui verrait décrire un cercle céleste, distant de l'équateur céleste de 23° 1/2, et découpé dans le ciel par le prolongement du rayon terrestre qui s'appuierait constamment sur la circonférence du petit cercle dont le diamètre est *tt'*. Ce jour-là le soleil décrira un *tropique,* et ce sera le *solstice* d'été.

Mais dans la position de la terre que nous considérons ici, le cercle-limite a évidemment pour diamètre la droite S'*o*D, et c'est la partie à droite de cette ligne qui est dans l'ombre. Or, la simple inspection de la figure fait reconnaître immédiatement que le jour et la nuit doivent être fort inégaux pour tous les points du tropique : le jour est représenté par la portion *tx*, la nuit par *xt'* seulement; le jour dépasse 12 heures de tout le temps qui correspond au double de la portion de cercle qui se projette suivant *xg*. Mais il faut remarquer qu'il y a une position symétrique θθ' de l'autre

côté de l'équateur, et pour laquelle les phases du jour et de la nuit sont exactement inverses, comme le montre un simple coup d'œil jeté sur la figure.

Mais il est évident que le soleil n'a pu passer, ou paraître passer de l'équateur au tropique, sans traverser toutes les positions intermédiaires, et donner par conséquent des phases de jour et de nuit intermédiaires entre un jour de 12 heures et un jour égal à celui du solstice. Nous comprenons donc déjà les divers phénomènes qui se succèdent entre ces deux époques : la variation des hauteurs méridiennes, celle des jours et des nuits, et par suite celle des phénomènes physiques qui en dérivent. Si l'on transporte la terre dans la position n° 3, qui rendra encore la projection de l'axe perpendiculaire au rayon vecteur, on retrouvera encore un équinoxe, qui sera celui d'automne, et l'on reconnaîtra que les phénomènes qui se succèdent dans l'intervalle du solstice d'été à cet équinoxe sont symétriques des précédens, c'est-à-dire que les jours décroissent comme ils avaient augmenté jusque là ; de manière que, lorsque notre globe est dans la position 3, le jour est redevenu égal à la nuit par toute la terre. En passant à la position 4, pour revenir ensuite à la position 1, la terre subira évidemment les mêmes phases que dans la première moitié de sa course ; mais l'inclinaison de l'axe donnera lieu à l'importante particularité que voici : dans la position 4, la partie éclairée de notre globe sera évidemment la partie droite DqG $\theta'\varsigma'$, tandis que le contraire avait lieu dans la position 2. Au solstice d'hiver en 4, le jour sera représenté par la petite portion xt', et la nuit par xt : le jour sera donc de courte durée, et la nuit sera longue ; de telle sorte que l'étendue de ces deux phases, pour les habitans de ce tropique, sera exactement inverse de ce qu'elle était dans la position 2. Or, on reconnaît là les caractères du solstice hibernal. Les habitans du tropique $z\theta'$ avaient au contraire une longue nuit et un jour de courte durée quand la terre était dans la position 2 ; on reconnaît aisément que tout le contraire aura lieu pour ce tropique dans la position 4. Ainsi nous comprenons la cause des variations des jours et des nuits pour chaque point de la terre, selon la position qu'elle occupera dans son orbite, et nous reconnaissons que les phénomènes des saisons sont inverses pour les points placés symétriquement des deux côtés de l'équateur, de telle sorte que les uns ont l'hiver quand les autres ont l'été, et réciproquement.

267. Enfin l'inspection de la figure fera encore aisément comprendre pourquoi les régions polaires ont des jours et des nuits de plusieurs mois de durée. Ainsi quand la terre est dans la position 2, toute la partie KIp de la surface tourne autour de l'axe, en restant toujours à gauche du cercle-limite ; elle a donc un jour sans nuit, et pour la même raison la partie DGq a une nuit sans jour. Quand la terre était dans la position 1, le point P et une grande partie de la région voisine avaient également le jour pendant une révolution diurne de la terre, tandis que le point q et la région adjacente restaient dans l'ombre ou dans la nuit. Le point P a donc conservé le jour durant cet intervalle de trois mois, et le point q a été dans la nuit durant le même intervalle. Placez la terre dans la position 3, la portion obscure de la terre sera tKPIθ', et l'on reconnaît au premier coup d'œil que la révolution diurne n'amènera en deçà du cercle-limite tn ni le point P, ni beaucoup de points voisins, tandis qu'au contraire le point q et ses adjacens seront dans la lumière. En analysant la figure plus en détail, on reconnaîtrait que le jour commence, pour le point P, lorsque le soleil décrit l'équateur, après avoir décrit les cercles inférieurs ; qu'il dure tout le temps où l'astre décrit les petits cercles supérieurs, jusqu'à ce qu'il revienne à l'équinoxe. Depuis ce dernier moment, qui termine une demi-année, le soleil, décrivant de nouveau les cercles inférieurs à l'équateur, qui est l'*horizon du point* P, reste invisible à ce point, et le laisse également dans une nuit de six mois. On conçoit que ce phénomène doit se produire à peu près de la même manière pour toute la région voisine du point P, et qu'il s'altère de plus en plus à mesure que les points considérés s'en éloignent. La limite des jours plus grands que 24

heures est le cercle polaire, distant de l'équateur de 66° 1/2. Du reste, les phénomènes sont symétriques pour l'autre hémisphère.

On voit donc que les phénomènes annuels s'expliquent très nettement dans l'hypothèse du mouvement de notre globe. Cette explication peut sembler longue et laborieuse; mais, encore une fois, ce n'est là qu'une difficulté de figures et de mots, mais le système est fort simple dans la réalité; car il consiste dans l'inclinaison de l'axe terrestre et son constant parallélisme, d'où résultent mathématiquement tous les phénomènes observés. Or, cette double hypothèse n'a rien que de très simple, et l'on peut même dire qu'elle se réduit à une seule, savoir, l'inclinaison de l'axe; car une fois que cet axe a reçu une certaine position, il n'y a pas de raison pour qu'il en change pendant le mouvement de translation du globe. Or, ce fait des axes de rotation inclinés s'observe dans toutes les planètes, et dans le soleil lui-même, bien que cet astre reste immobile, ou semble rester tel par rapport à l'espace; or, au lieu de ce simple mouvement, le système de l'immobilité de la terre fait décrire au soleil une trajectoire bizarre, un véritable *tire-bouchon,* dont notre mécanique ne saurait rendre raison d'aucune manière.

Motifs qui doivent faire préférer ce système.

268. Les inégalités de distance et de vitesse dans la marche du soleil ne peuvent s'expliquer que très difficilement dans le système de l'immobilité de la terre, avec un système d'excentriques et d'épicycles dont on ne comprend ni la raison, ni la théorie mécanique. Dans le système de l'immobilité du soleil, ces phénomènes résultent nécessairement et très simplement de la nature de la courbe que la terre décrit autour de lui; donc, à ce point de vue, si l'explication des phénomènes est possible dans les deux systèmes, elle est incomparablement plus naturelle et plus facile dans celui qui immobilise le soleil et fait tourner la terre autour de lui.

269. Il est une seconde classe de phénomènes connus depuis long-temps par l'observation, et sur lesquels l'ancienne astronomie avait exercé toute sa sagacité : je veux parler des phénomènes que présente le cours des planètes. Les stations et rétrogradations de ces corps n'étaient, dans les vues mêmes des anciens astronomes, que de simples apparences, et pour les ramener à une théorie rationnelle, ils avaient imaginé des épicycles et des épicycloïdes d'une complication singulière. Nous avons déjà exposé ce système dans l'histoire des planètes, et nous avons donné de ces apparences une explication très simple, en nous plaçant dans l'hypothèse du mouvement de notre globe. Or, lorsqu'une théorie se présente avec ce degré de naturel et de simplicité, que hors d'elle toute explication est pénible et hérissée d'hypothèses, tout esprit juste lui reconnaîtra les caractères de la vérité, et n'hésitera pas à prononcer que tel est le véritable système de la nature. Ainsi voilà encore un phénomène très important sur le terrain duquel le système de l'immobilité de la terre ne peut soutenir la concurrence avec son rival.

270. Si maintenant nous envisageons en eux-mêmes les divers et nombreux mouvemens auxquels seraient assujétis les corps célestes dans l'hypothèse de l'immobilité de la terre, et si nous leur comparons la simplicité de ceux auxquels se réduit toute la mécanique des cieux, lorsque le rôle en est confié à notre globe, il n'est aucun esprit sérieux qui puisse hésiter un seul instant entre les deux hypothèses. En effet, si le soleil est immobile, il n'existerait que deux mouvemens très simples attribués à la terre, et dont le plus considérable n'est que de 7 lieues par seconde. Dans l'hypothèse contraire, le soleil ferait chaque jour ce que la terre fait en un an, ce qui l'obligerait à courir avec une vitesse de 2,500 lieues par seconde. Les planètes tourneraient avec des vitesses très diverses, proportionnées à leurs distances, et celle d'Uranus serait par seconde de 50,000 lieues. Les étoiles, qui sont à des distances en comparaison desquelles le diamètre de la terre n'est qu'un point inappréciable, auraient des vitesses de plusieurs millions de lieues, et ces énormes mouvemens seraient communs à des

millions de corps circulant à d'immensurables distances d'un atome qu'ils ne peuvent apercevoir. Admettons néanmoins ces énormes vitesses ; nous allons en voir dériver des conséquences qui sont bien autrement intolérables.

Les distances des corps célestes à la terre étant très inégales, au moins pour ce qui concerne les planètes, il faudrait qu'elles parcourussent en un même temps (24 heures) des circonférences extrêmement inégales, et cela avec des vitesses diverses ; mais puisqu'elles ne paraissent pas changer de distance relative durant cet intervalle de temps, il faudrait que ces vitesses fussent exactement proportionnelles à ces distances, de manière à laisser toujours les planètes dans la même position relative. Or, ce n'est pas tout : les distances des planètes à la terre varient considérablement. Ainsi, de la conjonction de Vénus à son opposition, sa distance à la terre varie dans le rapport de 6 : 1, et néanmoins lorsque la planète est 6 fois moins éloignée de nous, elle décrirait une circonférence sextuple dans le même temps qu'une courbe 6 fois moindre ; ce qui suppose que sa vitesse varierait singulièrement et d'une manière continue, de telle sorte que le mouvement conserverait dans des circonstances si diverses toutes les apparences de l'uniformité. De plus, ces planètes, aussi bien que le soleil, décriraient autour de la terre, en des temps très longs (Jupiter en 12 ans, Saturne en 30, Uranus en 84), une courbe justement égale à celle qu'ils décriraient chaque jour, et ces deux mouvemens auraient lieu en sens contraire, et celui-ci serait uniforme pour toutes les planètes, celui-là au contraire soumis à de nombreuses inégalités. De plus encore, les comètes, ces créatures vagabondes qui promènent au ciel dans tous les sens leurs capricieuses chevelures, tourneraient aussi d'un mouvement diurne avec une vitesse constamment proportionnée à leur distance, laquelle varie rapidement dans un intervalle de temps assez court, vitesse qui les emporterait comme les autres planètes, parallèlement au plan de notre équateur, dans une direction toujours disparate avec celles qu'elles suivent à travers les constellations.

Et je n'ai pas parlé des étoiles. Si celles-ci sont à des distances inégales, comme semble l'indiquer l'inégalité de leur éclat, cet accord de mouvemens si invraisemblable se répète pour elles bien des mille millions de fois. Encore si cette singulière harmonie de mouvemens laissait échapper quelques rares ou faibles discordances ! Mais non : pas une heure, pas une minute, pas une seconde d'avance ou de retard entre les instans qui les ramènent ensemble aux mêmes points de leurs courbes. Est-ce bien là le vrai système de la nature ? Et comment ne pas reculer devant ce système étrange qui disparaît devant la simple rotation d'un atome ?

Phénomène de l'aberration qui le démontre complètement.

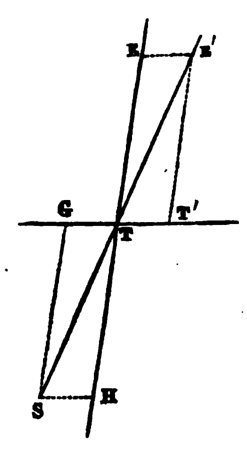
271. Un troisième argument se tire du remarquable phénomène connu sous le nom d'*aberration* de la lumière. Ce phénomène très composé est absolument inexplicable dans l'hypothèse de l'immobilité de la terre, tandis qu'il se présente comme conséquence forcée de son mouvement ; aussi constitue-t-il une véritable démonstration mathématique de la théorie que nous exposons. Voici en quoi il consiste.

Chaque étoile paraît douée d'un petit mouvement propre qui la fait osciller autour d'une position moyenne, centre d'une petite ellipse qu'elle décrit dans l'intervalle exact d'une année. Pour toutes les étoiles, ces ellipses ont une longueur constante de 40″ 2/3 ; mais les largeurs sont très diverses, et elles varient depuis 40″ 2/3, qui est le maximum, jusqu'à zéro, selon que l'étoile est de plus en plus voisine de l'écliptique. C'est dans ce dernier plan que la largeur de l'ellipse est nulle et que la courbe se réduit à un petit arc qui a 40″ 2/3 de longueur. Dans tous les cas, après une année révolue, la courbe se trouve parcourue en entier. Or, ce phénomène, qui est complètement inexplicable dans toute autre hypothèse, est la conséquence forcée du mouvement de notre globe combiné avec la vitesse progressive de la lumière.

En effet, soit la terre en T, et TT′ sa vitesse sur l'écliptique, ou l'espace qu'elle

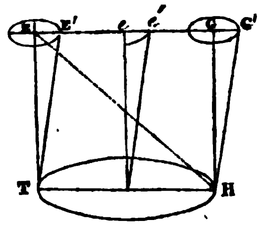
parcourt dans une seconde; soit aussi une étoile en E quand la terre est en T; et soit cette étoile située dans le plan de la courbe terrestre. L'œil d'un observateur placé en T est transporté avec une vitesse = TT′ = 7 lieues environ, tandis qu'il est heurté par une molécule lumineuse venant de E, et douée de la vitesse de la lumière, qui est de 78,000 lieues. Mais l'œil choquant la molécule avec une vitesse TT′, éprouve la même impression que s'il était choqué par elle en sens contraire avec une vitesse TG = TT′. D'ailleurs il reçoit un choc direct dans le sens ET, avec une vitesse TH = ET; donc il est soumis à deux forces dont la résultante TS représente l'impression définitive qu'il subit. Il est donc affecté comme s'il recevait l'impulsion TS, venant dans la direction E′T; donc enfin l'étoile lui paraîtra en E′. C'est l'angle d'écart ETE′ ou l'arc céleste EE′ qui constitue l'*aberration*. Comme on connaît les longueurs des deux côtés TG, TH, si l'on se donne l'angle GTH, ou la direction du rayon visuel mené à l'étoile comparé à celle du mouvement actuel de la terre, on pourra calculer tout le parallélogramme, et, par suite, l'angle STH ou ETE′. En supposant droit, par exemple, l'angle GTH, on trouve pour ETE′ une valeur de 20″ 1/3. Cet angle de déviation dépendant de celui que fait le rayon visuel avec la tangente à l'orbite terrestre à chaque instant, on conçoit que sur la périphérie entière de l'écliptique il doit se trouver une position, et même deux, pour lesquelles cet angle est droit, et alors a lieu pour l'étoile considérée l'aberration maximum 20″ 1/3. Dans la seconde partie de la révolution terrestre, l'aberration se produit dans le sens inverse, et acquiert la même valeur; ce qui fait un arc d'une longueur totale de 40″ 2/3.

Fig. 52.



Il semble que si, à un certain instant, et la terre étant en T sur sa courbe (fig. 53), une étoile E *aberre* d'un certain angle maximum ETE′, quand la terre sera en H, la même étoile devra aberrer d'un angle plus grand. Il n'en est cependant rien, à cause de ce fait bien connu de nos lecteurs, que l'orbite terrestre tout entier n'est qu'un point dans le ciel. Les deux perpendiculaires TE, GH, menées aux deux extrémités du grand axe de l'orbite, rencontrent le ciel au même point. De sorte que le point E où l'étoile serait vue sans l'aberration, se confond avec le point G, et le point E′ avec le point G′.

Fig. 53.



L'angle maximum d'aberration qui dépend de la direction des deux composantes n'est donc nullement modifié par l'étendue de l'orbite terrestre.

Hors du plan de l'écliptique, les étoiles subissent une aberration en *longitude*, c'est-à-dire parallèlement à ce plan; mais on conçoit qu'elles en subissent une autre dans le sens de la *latitude*, d'où résulte un mouvement composé et apparent en ligne courbe. Sans entrer dans tous les détails de ce phénomène, il suffira d'en résumer les principaux traits. Ainsi, 1° toutes les étoiles se meuvent autour d'une position moyenne, et leurs écarts sont précisément ceux qui résultent du mouvement de la terre, combiné avec la direction et la vitesse des molécules lumineuses; 2° ce mouvement a pour période tout

juste l'intervalle d'une année. Cet ensemble de phénomènes est absolument inexplicable dans toute autre hypothèse, tandis qu'il résulte si nécessairement du mouvement de la terre, qu'il eût pu être deviné et démontré *à priori*, avant que l'observation n'en eût donné la connaissance. La découverte en est due à l'astronome Bradley; et l'immense quantité d'observations très délicates que cette découverte résume, en fait une des plus belles époques de l'histoire de l'astronomie.

272. Le phénomène de la *précession des équinoxes* nous fournit un quatrième argument. Toutes les étoiles se meuvent parallèlement à l'écliptique dans bien des millions de cercles de rayons fort différens, et avec des vitesses exactement proportionnées à leurs distances à l'axe, comme si elles étaient accrochées à une voûte solide, et que celle-ci tournât tout d'une pièce. Outre cet accord très singulier qui vient s'ajouter à d'autres qui le sont tant, l'explication du phénomène est absolument nulle dans le système de l'immobilité de la terre, et n'a pas même été tentée sérieusement. Au contraire, nous avons vu qu'elle dérivait aisément du mouvement de notre globe, combinée avec l'inclinaison de l'axe et le renflement équatorial, qui ne s'explique lui-même que dans l'hypothèse d'une rotation. Le phénomène de la précession équinoxiale forme donc une preuve très puissante, quoique indirecte, du mouvement de la terre, du moins s'il ne s'agit que de sa rotation sur son axe.

Et puisque je viens de parler du renflement équatorial, je ferai remarquer de nouveau que l'explication *physique* de ce phénomène résulte de l'hypothèse du mouvement de rotation de la terre. Cette explication est fortifiée par cette considération que Jupiter est beaucoup plus aplati à ses pôles : or sa vitesse de rotation est aussi beaucoup plus considérable, ce qui a dû déterminer une plus grande force centrifuge sur l'équateur de la planète supposée primitivement fluide.

Réponses à diverses objections.

273. Les preuves que nous venons d'exposer sont suffisantes au-delà du besoin. Nous nous dispenserons donc d'en passer en revue beaucoup d'autres, qui d'ailleurs rentrent plus ou moins dans celles-là; et nous allons répondre aux objections qui ont été faites contre le mouvement de la terre.

Si notre globe n'était pas au centre du monde, nous ne verrions pas, a-t-on dit, la voûte céleste divisée en parties égales, comme cela a cependant lieu. De plus, à certaines époques de l'année, nous serions beaucoup plus près de certaines étoiles que six mois après; elles devraient donc nous paraître tantôt plus grandes, tantôt plus petites; il en serait de même de l'étendue des constellations. Or, au contraire, on n'observe aucune différence appréciable. Enfin l'axe de la terre restant parallèle à lui-même, il doit percer le ciel en des points continuellement différens; et si l'on considère ceux qu'il rencontre à deux époques séparées par un intervalle de six mois, ces deux points doivent être éloignés l'un de l'autre de 76 millions de lieues. Or cependant l'axe du globe perce la voûte céleste toujours au même point, et ce point est tellement unique, du moins vis-à-vis chaque hémisphère, que les astronomes eux-mêmes l'appellent simplement *le pôle*.

Ces diverses objections se résument en une seule, à laquelle il n'y a aussi qu'un mot à répondre. C'est que les dimensions de la terre et même celles de l'orbite terrestre ne sont que des points, si on les transporte à la distance où nous voyons les étoiles. C'est que 76 millions de lieues, par exemple, considérées près du point céleste que nous appelons le pôle, y sous-tendent un arc plus petit que les plus petits que puissent mesurer nos instrumens. En un mot, il suffit de se donner de l'espace et de reculer les étoiles dans les profondeurs de l'infini autant qu'il sera nécessaire, pour faire évanouir à leur égard les dimensions de notre système. C'est là une hypothèse que l'on pouvait admettre *à priori*, à toutes les époques; mais elle ressort encore bien mieux de nos connaissances actuelles et de ce fait, entre autres, que les télescopes qui rapprochent les étoiles à 1/2000 de leur distance, et qui devraient les faire paraître 2000 fois plus

grandes par conséquent, ne nous les montrent cependant que comme de simples points.

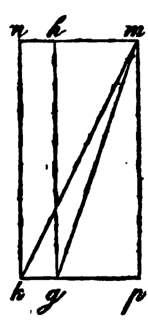
274. Une seconde objection beaucoup plus spécieuse que celle-là, et qui passait pour très redoutable au temps de Copernic, consiste en ceci : La terre étant en mouvement, et parcourant dans son orbite 7 lieues par seconde, les corps lancés en l'air devraient tomber sur sa surface en des points très éloignés de celui qu'ils venaient de quitter.

La réponse à cette objection est aujourd'hui facile; mais, bien qu'elle repose sur une théorie qui n'existait pas au commencement du seizième siècle, on pouvait dès auparavant montrer le faux de l'objection en en appelant à l'expérience, et citant un fait bien connu qui prouvait la possibilité de ce que l'on déclarait impossible. Une pierre que laisse tomber un homme perché sur le haut d'un mât, tombe tout juste au pied de ce mât, quelle que soit la vitesse avec laquelle marche le navire; et elle ne tombe pas dans la mer en arrière du bâtiment, comme on devrait le soutenir d'après cette objection. Nos lecteurs se rendront aisément compte de ces faits qui sont identiques, par la théorie bien connue du parallélogramme des forces. Le corps qui tombe du haut d'un mât décrit dans l'espace une parabole, bien visible pour des spectateurs qui ne participent pas au mouvement du navire; mais, pour ceux qu'il emporte, le corps qui tombe paraît suivre une ligne droite verticale qui se confond avec la longueur du mât. De même les corps qui s'élèvent verticalement au-dessus de la surface de la terre, et qui retombent au même point, décrivent dans l'espace d'immenses paraboles, mais dont les branches à leur base sont éloignées tout juste de l'intervalle parcouru pendant le même temps par le point de la surface de la terre que le mobile a quitté. C'est qu'au moment où un corps terrestre quitte la terre, il participe à son mouvement de translation, et que celui qu'il reçoit dans une direction différente n'altère pas l'effet de la première impulsion. Le balancier d'une horloge immobile oscillant dans un certain sens, ses oscillations se feront encore de la même manière, si l'on transporte dans une direction quelconque tout le système de la machine.

Ainsi les corps qui s'élèvent retrouveront leur point de départ, et les oiseaux ne perdront pas leurs nids, comme l'objectait avec sensibilité je ne sais quel péripatéticien. Il n'y a pas lieu non plus de s'inquiéter de l'atmosphère, qui, disait-on, devait rester en arrière de notre globe. Il est bien clair que la main qui a lancé celui-ci dans l'espace, a bien pu, et a certainement dû donner à l'atmosphère la même impulsion; de sorte que la terre et tous les corps qui en dépendent doivent conserver toujours les mêmes rapports que si leur système était en repos.

275. Or non seulement les corps qui tombent ne doivent pas rester en arrière, mais il résulte même d'une certaine considération théorique qu'ils doivent devancer, lorsqu'ils rencontrent le sol, le pied de la verticale dans laquelle a commencé leur mouvement. Ainsi il est clair que le sommet d'une tour tourne plus vite que son pied, puisque les deux circonférences que ces points décrivent dans le même temps sont entre elles comme leurs rayons, et que celui du sommet dépasse celui du pied de toute la longueur de la tour. Si donc pg représente l'espace parcouru par le pied de la tour dans un certain temps par l'effet du mouvement de rotation, et qu'un corps transporté au sommet fût doué de la même vitesse mh au moment où on l'abandonne, il est clair qu'il parcourrait dans l'espace la diagonale mg, et retrouverait le point p parvenu en g.

Fig. 64.



Mais si la vitesse au sommet, au lieu d'être $mh = gp$, était égale à mn, le mobile

riverait en k lorsque le point p arrive- rait en g; il serait donc *en avant* du pied de la verticale hg. Or c'est précisément ce que l'on a reconnu par expérience. Des essais tentés dans ce but par Benzenberg, qui laissait tomber des balles de plomb d'une hauteur de 75 mètres, ont constamment donné des résultats dans ce sens. Les points du sol frappés par les centre des balles étaient en avant du fil à plomb vers l'est, d'une distance moyenne de 11 à 12 millimètres. Il est vrai que ces résultats sont trop petits pour démontrer d'une manière irréfragable le fait dont ils dérivent; mais leur accord avec la théorie de la rotation de la terre n'en est pas moins digne de remarque.

276. Enfin l'on a objecté contre le mouvement de la terre l'absence de la sensation qui devrait l'accompagner.

La réponse à cette objection est encore très facile. Nous ne sentons pas le mouvement de la terre, parce qu'il n'y a aucune raison pour que nous le sentions. Toute sensation suppose un contraste ou le passage d'une certaine manière d'être à une manière d'être différente. C'est ce que l'analyse de nos sensations met sur-le-champ hors de doute. Or, depuis que nous sentons, depuis que nous existons, nous sommes assujétis à ce mouvement de la terre; pour nous donc le contraste n'existe pas, et la sensation n'a pas de raison d'être. Tout mouvement ordinaire implique une modification de notre organisme; il y a choc contre d'autres corps, il y a résistance quelconque; dans le mouvement de notre globe, au contraire, toutes les parties de notre organisme participant à un mouvement tout juste égal à celui de la masse qui lui sert de support et de l'atmosphère qui l'entoure, les causes qui produisent habituellement la sensation du mouvement n'existent donc pas ici. Mais supposons que la terre s'arrête tout-à-coup, alors nous éprouverions un effet de contraste, et cet effet, c'est-à-dire la sensation, serait sans doute le même que si la terre, étant d'abord en repos, était subitement lancée dans l'espace en sens contraire de son mouvement actuel.

Historique du problème des mouvemens réels. — Aristarque. — Ptolémée. — Copernic. — Tycho. — Galilée.

Je passe sous silence une foule d'autres petites objections qui rentrent plus ou moins dans les précédentes, et ne méritent pas de nous arrêter. Disons quelques mots sur l'histoire des opinions qui depuis l'origine de l'astronomie se sont disputé ce champ de bataille.

277. Le système qui considère les apparences des mouvemens célestes comme la représentation exacte de la réalité, qui croit la terre immobile parce que l'on ne sent pas son mouvement, et admet que le soleil tourne parce qu'on le voit occuper des lieux différens dans le ciel, ce système est celui des premiers jours de la science, celui des premiers observateurs. Il porte le nom de Ptolémée: mais il est évidemment bien antérieur à cet astronome. S'il en a retenu le nom, c'est que Ptolémée l'a adopté théoriquement, qu'il l'a appuyé par des raisons qui n'étaient pas trop mauvaises à son époque, ou plutôt encore parce qu'il en fait le point de départ et la base de son célèbre ouvrage de l'Almageste. Il ne faut pas croire que cet illustre géomètre eût obéi aveuglément aux instincts vulgaires, sans penser à contrôler par la raison le témoignage des sens. Déjà, avant lui, Aristarque de Samos, Philolaüs et quelques autres, avaient admis l'immobilité du soleil et le double mouvement de la terre; cette idée pythagoricienne n'était pas inconnue à l'astronome d'Alexandrie; mais il ne la crut pas admissible, et la peine qu'il prend pour démontrer le contraire prouve qu'il faisait un choix rationnel entre les deux systèmes opposés. Les raisons qu'il donne ne devaient pas paraître mauvaises à un homme qui ignorait l'étendue du système solaire, la grandeur de l'astre du jour et la distance des étoiles. Du reste, on a calomnié ce grand homme en lui attribuant l'idée de la pluralité des cieux et celle de sphères solides de cristal; il ne dit pas un mot duquel on puisse induire qu'il ait admis de pareilles chimères, qui sont absolument incompatibles avec le système tout entier de son astronomie.

Mais on a mis sur son compte, pour les accréditer sans doute, toutes les sottises émanées du cerveau des astronomes, ou plutôt des astrologues du moyen âge.

Cependant la complication des cercles nécessaires pour rendre compte à peu près complètement des phénomènes, finit par rebuter les esprits judicieux; et c'est en y réfléchissant que le savant chanoine polonais Copernic se sentit entraîné vers les idées d'Aristarque et de Philolaüs. Il médita dans le silence et durant bien des années son célèbre ouvrage : *De orbium cœlestium revolutionibus*, où le mouvement de la terre était employé *comme hypothèse* à rendre raison d'une manière plus simple des phénomènes célestes. Copernic ne fut témoin ni du triomphe de ses idées, ni des luttes qu'elles suscitèrent; car il mourut le jour même où on lui remettait entre les mains le premier exemplaire de son livre.

La nullité de la parallaxe de l'orbite terrestre, dans l'hypothèse du mouvement de la terre, n'avait point arrêté l'astronome polonais; mais elle effraya Ticho-Brahé, qui crut pouvoir proposer un système moyen entre celui de Ptolémée et celui de Copernic. L'observateur danois fit tourner les planètes autour du soleil; mais celui-ci accomplissait le même rôle autour de la terre avec tout son cortége. Quelqu'un a dit, et d'autres ont cru par conséquent que Ticho n'avait immobilisé la terre que par la peur que lui inspirait l'inquisition romaine, peu soucieux qu'il était de partager le sort de Galilée. Assurément ceux qui ont imaginé cette belle conjecture avaient eux-mêmes peu de souci des dates; car Ticho était mort depuis quinze ans, quand eut lieu le jugement de l'astronome florentin. D'ailleurs, au milieu d'un royaume luthérien, Ticho n'avait guère à redouter les entreprises de l'inquisition romaine.

278. Quant à l'histoire de la condamnation de Galilée, elle est assez connue pour que nous n'ayons pas besoin d'entreprendre ici un plaidoyer en forme dans l'intérêt de la vérité. Il ne faut pas vanter la sagesse et l'esprit philosophique de l'inquisition romaine en cette circonstance; c'était un tribunal de huit docteurs péripatéticiens assistant à une thèse qui n'était pas de leur goût, et qui la jugèrent, selon les termes du décret, *absurde en la philosophie et erronée dans la foi*. Mais on sait à quoi s'en tenir sur la lamentable histoire de la condamnation du grand homme, sur les horreurs de son cachot et les amertumes de sa vieillesse. Invité à garder les arrêts dans le palais de son ami et protecteur, le grand-duc de Toscane, Galilée parle de son sort en des termes qui ne paraissent nullement propres à inspirer la compassion. C'est dans ses lettres qu'on peut se former une idée exacte de la barbarie traditionnelle de ce qu'on appelle les bourreaux de Galilée. Il est à remarquer du reste que ce tribunal qui condamna l'astronome florentin en 1616, permit quatre ans après d'enseigner, *comme hypothèse*, la théorie copernicienne; ce qui était le plus grand pas qu'il pût faire dans ces circonstances vers la tolérance absolue. Aussi n'est-il pas impossible que, comme l'ont prétendu quelques contemporains, Galilée n'ait dû sa disgrâce qu'à son caractère imprudent et trop entier. Ses prétentions singulières qu'il aurait portées jusqu'à vouloir faire décider que le système de Copernic était établi par l'Écriture sainte, ses importunités et l'orgueil qu'il manifesta dans la lutte contre les partisans des idées contraires, purent indisposer contre lui ses juges, qui voulurent peut-être humilier l'homme plutôt que condamner le disciple de Copernic.

Idée qu'il faut se faire des témoignages de l'Écriture sainte.

279. Quoi qu'il en soit, le décret de l'inquisition resta dépourvu d'autorité morale, même parmi les hommes les plus religieux de cette époque, et l'on voit le système de l'immobilité de la terre régner à Rome même très peu de temps après la condamnation de Galilée. Il n'en pouvait être autrement sans doute, tant sont frivoles et puériles les objections qu'on tira du témoignage de l'Écriture contre le système de Copernic. L'histoire de Josué rapportait que le soleil s'était arrêté; donc, disait-on, le soleil marche, tandis que les coperni-

...s le font immobile. Il est bien dit quelque part dans l'un des livres ...: *Terra autem in æternum stat:* ..., disait-on, elle ne tourne pas autour du soleil. Assurément, en mettant de côté les textes que Galilée alléguait en sens contraire, on ne comprend pas aujourd'hui que de semblables interprétations aient pu aveugler un seul instant des esprits sérieux. S'il est dit que le soleil s'arrêta à la voix de Josué, cela se rapporte uniquement au fait extérieur de la cessation du mouvement apparent du soleil; car c'est cette apparente immobilité qui allongeait le jour. Nous autres, coperniciens peu suspects, nous parlons à chaque instant de la *marche* du soleil dans l'écliptique, ou sur les ... solaires.

...0. Je ne pense pas avoir besoin de prévenir mes lecteurs sur ce point. Mais en admettant l'explication fondée sur de simples apparences, on se demandera quel est le phénomène réel qui se produisit alors. Si le soleil ne s'arrêta pas à la voix de Josué, par la très bonne raison que le soleil ne marche pas, alors ce fut la terre qui dut s'arrêter, du moins en ce qui concerne son mouvement de rotation. Assurément cette conséquence peut être admise, comme il faut admettre aussi que, dans cette hypothèse, Dieu aurait épargné à notre globe les effets destructeurs que cet état de choses eût entraînés. Mais est-il vraisemblable que la terre ait interrompu son mouvement de rotation? C'est ce que je ne pense pas; et cela, par le motif qui se manifeste continuellement à nous dans l'étude de la nature, savoir, que, pour parvenir à ses fins dans le monde physique, Dieu agit toujours par les voies les plus simples. Or le but que Dieu se proposait alors n'exigeait que la production d'un phénomène local: il a donc dû y pourvoir par des moyens locaux; par exemple, en modifiant convenablement la lumière et agrandissant passagèrement l'effet de la réfraction, pour que les astres parussent toujours à la même hauteur au-dessus de l'horizon du champ de bataille.

281. Quelques personnes ont cru trouver dans certains passages des historiens de l'antiquité des preuves ou tout au moins des traces de l'universalité du phénomène dont il est ici question. Il suffit de dire que ces passages ne sont jamais l'expression exacte du phénomène, qui était cependant bien facile à exprimer d'une manière très simple; aussi donnent-ils lieu à une foule d'interprétations fort divergentes. Je ne crois pas à propos de nous en occuper ici.

Mais je dois dire quelques mots d'un autre système admis par quelques esprits honorables, et que des géologues même ont exploité à l'appui de leurs idées sur les révolutions de la surface du globe. En admettant que la terre se soit arrêtée tout-à-coup, ils supposent que l'Océan et toutes les autres mers auront continué leur route, de sorte que tous les continens auraient été envahis par les eaux; de là un cataclysme qu'ils appellent le déluge de Josué. Je crois même qu'ils ont trouvé dans quelque coin des auteurs des passages à l'appui de leur hypothèse. Mais, malheureusement pour elle, il est manifeste que si l'histoire avait dû conserver des traces d'un pareil phénomène, c'est dans l'écrivain sacré qu'on devrait surtout les trouver. Lorsqu'après avoir dit que le soleil s'arrêta pour donner le temps aux fils d'Israël d'écraser leurs ennemis, l'historien ajoute qu'on ne vit jamais sur la terre un jour aussi long, il n'eût pas manqué de nous faire connaître un fait plus digne assurément d'attention que sa remarque, savoir, celui d'un déluge immense produit par cet allongement du jour. Comment les partisans de cette idée la concilient-ils avec la promesse faite par Dieu de ne plus inonder la terre, et par quel moyen imaginent-ils que le genre humain fut sauvé? Prétendront-ils qu'une partie seulement des terres fut envahie et une partie du genre humain submergée? Mais, pour ne pas entrer dans une longue discussion à ce sujet, je ferai seulement remarquer que le mouvement des eaux ayant lieu d'occident en orient, et le champ de bataille des Israélites étant contigu à la mer Méditerranée, celle-ci eût envahi en quelques instans la plaine que les deux armées se disputaient, et englouti non seulement les vaincus, mais aussi les Israélites victorieux, en faveur des

quels cependant Dieu aurait produit le phénomène en question.

Sans recourir d'ailleurs à ce résultat bizarre, il est facile de faire comprendre combien peu est fondée l'hypothèse qui nous occupe. Pourquoi veut-on que la partie solide de la terre se soit seule arrêtée, et que l'Océan ait continué sa marche? Le mouvement des mers n'existe que parce qu'une impulsion *unique* a été imprimée à l'ensemble de la terre et des eaux; et si Dieu avait voulu arrêter la terre pour allonger le jour, pourquoi aurait-il arrêté seulement *une partie* de la masse totale, quand le résultat de cette action partielle eût été un désordre général tout-à fait inutile à son but?

Il n'en serait pas de même si la terre venait à être choquée par un corps céleste d'une certaine façon. Nous avons discuté ce cas dans le chapitre des comètes. On conçoit très bien que lorsqu'un système est formé de parties imparfaitement cohérentes, quelques unes puissent éprouver des ébranlemens auxquels les autres ne participent que peu ou point. Je n'ai pas besoin de redire que nous n'avons rien de semblable à redouter pour la terre. Elle est protégée contre toutes les causes de destruction par cette haute Providence qui a mesuré sa vie à l'humanité. Elle l'est du moins jusqu'au jour qui doit être le dernier de l'univers; mais alors sa ruine ne sera pas celle d'une petite planète oubliée, dont l'existence ou le néant sont sans poids dans la balance où se pèse le monde: avec elle cesseront d'exister tous les corps célestes, toutes les puissances des cieux; après l'homme, il n'y aura plus rien. En attendant, la terre tourne sur son axe avec la plus merveilleuse uniformité; et nos mesures nous ont appris que, depuis deux mille ans, la durée de sa révolution diurne n'a pas varié d'un centième de seconde!

L. Desdouits,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Les trois sobors ou cathédrales du Kremle. — Sens mystique de cette triade. — Description du sobor des baptêmes et des fiançailles; cérémonies du mariage des anciens tsars. — Détails architectoniques sur le sobor Ouspenskiy; ses peintures et ses plus célèbres icones; sacre des anciens tsars comparé à celui de l'empereur actuel; importance astrologique de l'Apocalypse en Orient; la Sophia. — Description du sobor des sépultures. Fresque du jugement des âmes; deux martyrs; cercueils des tsars.

Le *Kremle* est à la fois le trône et l'autel de la Russie; comme siége du tsarisme, il contient les trois palais impériaux, des casernes, des chancelleries, le palais du sénat et l'immense arsenal avec son canon tsar, le plus gros qui existe: comme siége de la puissance ecclésiastique, il contient la demeure patriarchale occupée aujourd'hui par une division du saint synode, plusieurs monastères et sept églises, parmi lesquelles trois sont décorées du titre de cathédrales, et avaient jadis la prééminence sur tous les temples de l'empire. Mais pourquoi ce nombre sept renfermant le mystérieux nombre trois? Ne semble-t-il pas révéler dans Moscou la même intention symbolique que celle qui a érigé les sept basiliques privilégiées de Rome, en l'honneur des sept sacremens, des sept vertus, des sept cieux, des sept jours de la

(1) Voir la VIIIe leçon ci-dessus, p. 112.

romaine et de la création de l'univers? Parmi les sept basiliques romaines, il en est trois, celle de Latran, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Pierre du Vatican ou des Catacombes, qui ont joui dans tous les temps d'une préséance incontestée. Lorsqu'elle hérita de Rome déchue, Bysance érigea aussi dans ses murs trois grandes basiliques; mais, plus symbolique, plus rapprochée de la gnose que Rome, elle leur donna trois noms dans lesquels nul ne peut méconnaître les trois vertus dites théologales ou divines, foi, espérance, amour; *Pistis*, *Elpis*, *Agape*, ou autrement *Sophie*, *Dyname*, *Irène*. Sous le voile de trois saintes dont on raconte encore la légende en Orient, les Hellènes prétendaient glorifier les trois rayons de la force divine, la *Sophie*, ou la nature intelligente mise par les premiers chrétiens à la place de la nature matérielle, épouse mystique du Verbe, qu'elle engendre dans les âmes en y semant la foi; *Dyname*, ou la sainte énergie, ancrée dans l'espérance qu'elle soutient et élève; et la pieuse Irène, *la Paix* ou la consécration de la volonté à Dieu, l'immolation, l'amour actif, l'*Atlas* qui porte le monde, l'*Eros* transfiguré qui extermine le moi. Ces trois colonnes de l'Eglise qui conservent et rachètent de la mort éternelle l'homme et l'univers, se répètent dans toute ville métropolitaine grecque, hiératiquement disposée. Ces hypostases allégoriques de la gnose, l'Occident les a depuis long-temps perdues de vue; mais elles sont restées chez les Slavo-Grecs, bien qu'aujourd'hui ils n'en comprennent plus eux-mêmes le sens profond.

Copie de Bysance, Moscou en a donc répété les symboles architectoniques. C'est pourquoi son Kremle a trois *cathédrales* ou *sobors* : celle de *l'Assomption* (Ouspenskiy), répétition de la Sophie des villes grecques, celle de *l'Annonciation* (Blagovêchtchenskiy), ou de l'archange Gabriel, dérivation de la Sainte-Dyname bysantine, sobor de l'espérance et de toutes les énergies de la vie, lieu exclusivement réservé au moyen âge pour la célébration des mariages et des baptêmes; lieu où étaient conçues les âmes selon le Saint-Esprit, lieu d'où partait la famille, où l'enfant devenait fils de Dieu, où le jeune homme retrouvait dans le lien nuptial la force et l'apaisement de ses passions; enfin la cathédrale de *Saint-Michel*, ou des morts, correspondant à la douce Irène hellénique, sainte hypostase de l'amour qui s'immole, du phénix qui se brûle pour renaître, de l'âme fidèle que le zèle de la maison de Dieu a dévoré. Ainsi, de même que le premier des trois sobors, celui de l'Annonciation, était réservé aux baptêmes et aux mariages, et celui de l'Assomption aux apothéoses terrestres de la patrie et de l'Eglise et aux couronnemens impériaux, de même le sobor *Mihailovskiy* était pour les pompes funèbres; cathédrale des tombeaux, catacombe des tsars, il solennisait les anniversaires des morts et les antiques agapes en leur honneur. Ainsi les trois couronnes humaines du mariage, de la puissance et de la mort étaient conservées dans trois sanctuaires; et ces trois temples n'avaient et n'ont encore qu'une seule voix, qu'un seul organe, le campanile d'Ivan'-le-Grand. Ce bâtiment, formé de trois massifs, occupe un des quatre angles de la place carrée qui sépare entre elles les cathédrales, et joue ici à peu près le même rôle que la place Saint-Marc à Venise.

Décrivons d'abord la plus populaire des trois cathédrales, celle des *baptêmes* et des *mariages*, qui, ayant gardé plus que les autres sa forme primitive, semble un dernier débris du culte judaïque, un vague souvenir du temple des promesses terrestres érigé par Salomon. Comme lui, elle plane sur une area, terrasse élevée, et offre un portique extérieur tournant tout autour du temple dont il est séparé par un mur. On y montait par deux escaliers placés en dehors, mais sous voûte, et des deux côtés de l'abside, c'est-à-dire à l'orient. Une de ces entrées est aujourd'hui condamnée, ainsi qu'un côté du portique. Néanmoins on voit encore les trois portes qui séparaient le pronaos, lieu de prière de la plèbe impure et noire, d'avec la nef probablement réservée aux riches, aux blancs boyards, au resplendissant tsar. Quoi qu'il en soit de ce privilége heureusement aboli de nos jours, du moins en *partie*, les fresques du portique conti-

nuent d'indiquer sa destination extérieure, moitié profane, moitié sacrée, comme place des chrétiens imparfaits, des hommes esclaves et grossiers, des catéchumènes non encore complètement initiés. Zoroastre, Manès d'Egypte, Anacharsis, Socrate, Homère, Platon, Aristote, Ménandre, Plutarque, et nombre d'autres penseurs grecs et orientaux sont rangés au bas de la voûte, dont ils semblent comme le fondement. Leur tête est nue, ou porte le bonnet aigu et dentelé des anciens boyards, devenu actuellement la coiffure des moujiks malorusses. Au-dessus d'eux, mais enveloppés d'auréoles et peints dans des proportions deux fois plus grandes, pour signifier la supériorité de la sagesse révélée sur la sagesse purement humaine, se succèdent les patriarches, les rois, les grands et petits prophètes hébreux. Enfin, sur la voûte même du pronaos, s'étend, depuis la porte jusqu'au fond de l'église, un cep de vigne, ou mieux un arbre généalogique immense, dont les innombrables rameaux s'entrelacent, et portent sur des milliers de médaillons tous les personnages, toutes les histoires, tant de l'ancien que du nouveau Testament.

Au-dessus de la porte, en dedans du pronaos, plane sur les pélerins qui entrent le buste colossal du Christ. Enchâssée dans une auréole d'argent, cette tête d'un idéal vraiment grandiose, quoique d'un mérite médiocre comme peinture, offre exactement le même type, et dans les mêmes proportions que la majestueuse tête du Sauveur de l'église d'hiver du *Novospaskiy monastyr*. Ces deux icones, qui sont peut-être les plus hiératiques, les plus traditionnelles, quant au visage du Christ, de tout l'Orient chrétien, mériteraient bien d'être connues en France par une reproduction fidèle. Leur comparaison avec le *volto santo* des catacombes vaticanes et de Saint-Jean de Latran aiderait puissamment à rétablir l'unité de type dans les représentations du Rédempteur.

On entrait de ce pronaos dans la nef intérieure par trois portes, dont deux seulement subsistent aujourd'hui; l'une d'elles a encore ses deux battans de fonte à bas-reliefs dorés; sculptures on ne peut plus grossières, bien qu'on les croie du quatorzième siècle, et qui, du reste, reproduisent les mêmes scènes que celles de la porte du sobor *Ouspenskiy*, qu'on décrira plus bas. Cette nef, carrée, suivant l'usage, est richement pavée en agathes, et ses murs, ses piliers, ses voûtes, tout est couvert de peintures. Le bas est occupé de nouveau par les sept sages de la Grèce, les savans et les poëtes, peints de grandeur naturelle, et près d'eux, dans un coin, sort d'un lac de flammes l'énorme figure de Satan, obligé aussi, lui, de venir rendre hommage au Messie. Sa bizarre figure, où se concentre une fureur mal déguisée, est pleine d'une gravité sévère; c'est bien le sombre Arimane des Orientaux. Au-dessus de lui, se déroulent les scènes apocalyptiques et les divers combats du dragon contre l'ange de lumière. Sous les bas-côtés, de vastes fresques représentent la création des élémens, celle de l'homme et de la femme, l'histoire du Verbe incarné, le jugement universel et l'assemblée des saints montant dans l'éternité.

Quatre piliers, dont deux se dérobent derrière l'*iconostase*, portent la coupole centrale, la seule qui soit ouverte, et qui, par sa rangée de fenêtres latérales, éclaire toute la nef. Ces fenêtres, placées au-dessous du dôme, le rehaussent et le font paraître d'autant plus aérien qu'il manque de lanterne, comme tous les dômes de Russie. Son centre est occupé par un Christ colossal, représenté comme Verbe de l'univers, la tête dans un carré à quatre zones, images des quatre élémens, chacune peinte d'une couleur différente; mais le rouge et le vert prédominent. Douze apôtres gigantesques se tiennent à l'entour, et, comme les douze mois que le soleil anime, ils paraissent recevoir de lui l'illumination et la vie. Vers eux monte de la terre l'éblouissant iconostase, ce *voile du temple* destiné dans l'Eglise d'Orient comme sous la loi antique à dérober aux yeux profanes l'autel du Saint des saints. Il est tout revêtu d'icones, et, au lieu du blanc, du bleu ou du jaune, qui en forment ailleurs le fond le plus ordinaire, ici la couleur verte prédomine. Le sommet en est occupé par un Père éternel assis en pontife du monde, taille colos-

sale, longue robe verte à plis d'or. De grands apôtres debout l'environnent; et, au-dessous d'eux, une série de portraits de tsars et de princes dans de petits médaillons attirent tout-à-coup notre admiration. C'est si vivant, si naturel, si vrai, si éloigné du raide et abstrait symbolisme oriental, qu'on ne conçoit pas qu'un pinceau moskovite ait pu les exécuter. Et, en effet, on ne tarde pas à s'assurer que ce sont des œuvres flamandes du meilleur temps. Aucune peinture du Kremle ne rivalise avec celles-ci.

Devant l'iconostase, deux anciens trônes, l'impérial et le patriarcal, s'adossent à deux piliers carrés : ce sont des espèces de tribunaux fermés, remarquables par la délicatesse de leurs vieilles ciselures sur bois. A l'entour sont suspendues quantité de gemmes, de petites croix à sculptures, et d'autres reliques que l'on suspend d'ordinaire au cou des tsarevitchs à leur baptême, et qu'à leur mort on vient déposer ici. Les plus anciens de ces petits bas-reliefs sont d'une inconcevable grossièreté d'exécution. La plupart de ces bijoux étaient envoyés par les patriarches de Bysance aux grands princes de Moskovie.

Cette cathédrale est surmontée de neuf coupoles, dont quatre, beaucoup plus basses, sont placées aux quatre angles du pronaos, et couronnent quatre carrés massifs, qui extérieurement semblent former autant de chapelles, mais qui en dedans se confondent avec la galerie du pourtour. Ces carrés, ainsi que la galerie même, sont revêtus d'une toiture particulière, composée, sur chacun des quatre côtés du sobor, d'hémicycles très inclinés et bombés en forme de demi-dômes, tous dorés et flanquant les blanches tourelles des coupoles. Vus du bas de la colline ou des ponts de la rivière, ces nombreux petits toits, qui rappellent ceux des pagodes mongolo-chinoises, en se renvoyant les uns aux autres, par un double reflétement, les rayons du soleil, produisent sur l'œil du spectateur éloigné un effet des plus agréables.

Derrière cette église est le premier palais européen des tsars, ouvrage italien du seizième siècle, qui succéda aux *terèmes* mauresques et tatares, et prit le nom de *palais anguleux*, à cause des angles aigus formés par les blocs granitiques de la façade, à l'imitation des anciens palais de Florence. Du reste, à l'intérieur, cette habitation, avec ses étroites fenêtres, ses voûtes basses, ses sombres portiques, ressent encore le moyen âge. La salle du trône principalement, avec son massif pilier central, a un caractère mystérieux et terrible en harmonie avec les scènes qui s'y passaient jadis. Le cavalier blanc de la race slave, combattant le dragon, surmonte la grande porte, audessus du long perron appelé *krasnoe kryltso*, l'escalier *rouge* ou *beau*, deux mots synonymes dans la langue moskovite. Cet escalier, qui se prolonge lentement jusqu'aux sobors, a réellement de la magnificence; et aux grands jours, quand une procession y déroule ses longues rangées d'évêques et d'igoumènes mitrés, on conçoit que la multitude se prosterne éblouie. Jadis les mariages des tsars ne pouvaient convenablement se célébrer qu'en ce lieu. La fiancée, qui était alors, comme chez les antiques Assyriens, non une princesse, mais simplement la plus belle femme de l'empire, se rendait à la salle du trône, appelée dans le style mongol *salle du milieu*. Là, entourée de cierges allumés, ayant devant elle un bassin d'or rempli de houblon, de zibelines, d'étoffes précieuses, avec neuf pièces d'argent répandues sur les bords, elle attendait son souverain. Assise sous un dais, elle était éventée, comme une divinité indienne, par quarante éventails en peaux de martre; on distribuait des viandes et des cadeaux aux assistans; puis le tsar entrait, et le cortège se rendait au sobor. Là les deux fiancés étaient unis; et après avoir vidé la coupe du vin mystique, le tsar en brisait le verre sous ses pieds (1). La cérémonie achevée, les nouveaux époux, assis sur des coussins de pourpre, recevaient les complimens des évêques, des knyazes et des boyards, pendant que des chœurs de moines souhaitaient à l'heureux couple les longues années d'Abraham et de Rebecca. La cour rentrait au palais, et le repas de noces commençait; un coq rôti était d'abord servi aux deux

(1) Paul Jove, d'après Paris, *Chroniq. de Nestor*, notes.

époux, qui le mangeaient, pendant qu'on répandait sur eux du houblon; double symbole signifiant la fécondité que le peuple souhaitait à la nouvelle famille. Pendant ce temps, une cuve remplie de froment était portée dans la chambre à coucher, aux quatre coins de laquelle on avait enfoncé des flèches et appendu des gâteaux, tandis que, sur les bancs qui formaient le pourtour, étaient disposés des vases remplis d'hydromel. Le lit nuptial, orné de riches fourrures, avait à son chevet une croix et deux icones de la nativité de Jésus et de celle de Marie. Ce lit était placé sur vingt-sept gerbes de blé. Les fenêtres et les portes, en dedans comme en dehors, portaient toutes le signe de l'agneau ou la croix, pour interdire l'entrée aux mauvaises influences; et pendant toute la nuit le grand écuyer de la couronne stationnait à cheval et l'épée nue devant la porte principale. Le lendemain matin, les époux mangeaient ensemble dans leur lit le *rkacha* ou gruau slave; puis les réjouissances publiques commençaient. Telles qu'étaient ces fiançailles du *maître* du *gosoudar*, telles elles se répétaient pour le moindre bourgeois de Moskou; et le sobor de l'Annonciation ou de l'Archange Gabriel était le lieu ordinaire de leur célébration. Passons aux deux autres sobors, nous y verrons des cérémonies d'un autre genre, et des ornemens, ainsi qu'une ordonnance architecturale, différens.

L'*Ouspenskiy* sobor (cathédrale de l'*Endormissement* (1) de la Vierge, c'est-à-dire de sa mort dans le Seigneur) est presque un temple européen, tant l'art s'y montre affranchi et planant au-dessus des symboles. Ce monument, le plus beau qu'ait élevé la vieille Russie, puisqu'il est plus régulier et surtout plus majestueux que les deux Sophies de Kiyor et de Novgorod, occupe juste le milieu du Kremle. Il fallait, pour construire ce sobor des apothéoses de la patrie, une autre main que celle des artistes russo-mongols; il fallait un génie qui sût appeler sous son crayon magique tout le charme des lignes orientales unies à celles plus sévères de l'art d'Occident; il fallait l'Italie et la Grèce. Mais avant qu'elle se résignât à les invoquer, combien cette barbare Russie, dans l'orgueilleux pressentiment de sa future grandeur, ne fit-elle pas d'essais infructueux! En 1325, Pierre, le premier métropolite de Moskou, commença ce temple, et, avec son impatience toute slave de le voir terminé, aidait lui-même les maçons. En effet, deux ans après il put être inauguré par Prohor, évêque de Rostov; mais déjà son fondateur ne vivait plus. Le peuple y vint demander pendant cent cinquante ans sa délivrance du joug tatar; enfin la petite principauté de Moskovie, étant devenue un empire, s'aperçut que sa cathédrale métropolitaine n'était qu'une chapelle exiguë. Il fut décidé qu'on en bâtirait une autre, toujours en prenant pour modèle et pour type la fameuse Sophie grecque de Vladimir: l'an 1472, en présence de toute la cour, le métropolite Philippe jeta donc la première pierre du nouveau sobor sur les ruines de l'ancien. Mais la précipitation avec laquelle on éleva les murs, sans leur donner un appui suffisant, les fit crouler de toutes parts au moment où ils s'achevaient, et quelques minutes détruisirent un long ouvrage.

Convaincus enfin de l'impuissance et de la maladresse des artistes nationaux, Ivan III, Vassilievitch, appela de Bologne l'architecte grec Aristote Fioravanti, réfugié de Byzance. Celui-ci, arrivé à Moskou, s'aperçut que les maçons du Kremle ne savaient pas même cuire fortement les briques, ni faire un ciment solide; il dut leur servir d'instructeur (1); et pendant qu'on détruisait jusque dans ses fondemens l'église antérieure, il alla voir à Vladimir le majestueux sobor élevé autrefois par ses compatriotes, et qui devait lui servir de type. Toutes ses mesures enfin prises, il se mit à l'œuvre en digne Hellène, résolu d'élever un monument qui durerait autant que la Russie. En effet, des siècles ont passé depuis 1479, année de son inauguration, et il paraît encore bâti d'hier, tant cette architecture est solide, tant ce style, heu-

(1) Qu'on nous pardonne cette expression qui rend mieux que toute autre le mot *ouspenié*.

(1) Istoritcheskiya svêdêniya o bolchom Ouspenskom soborê. (*Aperçu histor. sur le grand sobor Ouspenskiy*, Moskou 1836.)

reux mélange du byzantin et de l'italique, a de fraîcheur et de beauté. En 1489, la foudre ayant atteint sa grande coupole, l'incendie se communiqua à tout l'édifice; mais ses voûtes résistèrent; les détails seuls furent endommagés, et le grand knyaze Vassiliy Ivanovitch se hâta de réparer le mal, en revêtant l'Ouspenskiy des plus riches icones; enfin, Ivan'-le-Cruel en fit intérieurement dorer les murs même.

Dépouillé par les faux tsars et par l'invasion polonaise, il fut réparé par Mihaïl Féodorovitch, qui chargea le knyaze Repnin' de lui rendre sa première splendeur. Celui-ci, pour la seule dorure des icones, employa plus de deux cent dix mille feuilles, chacune du prix d'un ducat de 1720 (1). Les souverains suivans ne se lassèrent point d'enrichir ce temple, jusqu'à ce qu'enfin l'impératrice Catherine II (1773) en renouvela tout l'iconostase. Mais pendant le choc de 1812 entre l'Orient et l'Occident, tant de richesses entassées attirèrent les regards de l'aigle napoléonien; l'Ouspenskiy fut pillé de fond en comble : le seul reliquaire de l'évêque Jonas fut, dit-on, respecté; les ravisseurs ayant été saisis d'une irrésistible terreur, chaque fois qu'ils voulaient y plonger la main, l'empereur d'Occident, frappé lui-même de ce prodige, aurait enjoint de respecter la bière du patron populaire des Moskovites, et tout, jusqu'à la lampe sépulcrale, serait resté intact. Quand le conquérant fut obligé de faire retraite, on prétend que, dans sa rage insensée, il ordonna d'incendier les cathédrales. D'autres disent que les flammes allumées par les patriotes dans la cité se communiquaient déjà aux coupoles du Kremle, quand soudain le ciel, ouvrant ses cataractes, fit tomber une pluie extraordinaire qui éteignit le feu. En tout cas, les sobors furent préservés, et, à la sortie des Français, leurs parvis dépouillés ne tardèrent pas à se revêtir de nouveau d'or et d'argent.

Outre les onze patriarches nationaux rangés dans leurs bières, l'Ouspenskiy conserve encore les reliques de trois pieux personnages regardés comme saints par l'église russe, et qui sont les métropolites Pierre, Jonas, et Philippe. Le sarcophage, en argent ciselé, de Jonas date du règne de Féodor Ivanovitch; celui de Philippe, revêtu d'argent doré, est dû au tsar Alexis Mihaïlovitch, et porte une inscription qui motive le culte particulier des pauvres opprimés russes pour ce martyr de la sainte liberté : on y lit que ce prélat, contemporain d'Ivan'-le-Cruel, faisait à ce tyran de continuels reproches de ses crimes, tant qu'enfin le tsar le déposa, et l'exila au couvent d'Otrotch à Tver, où, assouvissant sa fureur, il le fit tuer par Malouta Skouratov, colonel de ses sicaires ou gardes du corps.

On entre dans la nef par trois grandes portes. Les colonnes, engagées dans le mur, qui soutiennent les voussures à rinceaux, ont leurs fûts peints en vert, tandis que leurs bases, leurs chapiteaux et leurs arcades étaient d'autres teintes également empruntées à la couleur soit des arbres, soit de leurs fruits. Sur ces trois larges façades se détachent, exécutées à fresque, les figures colossales des pères orientaux, avec leurs noms écrits, près de leur tête, en grec ou en slavon. Rarement groupés, et jamais en pose dramatique, mais toujours immobiles en contemplation, ils se déroulent serrés dans des niches, sous des arcs mauresques à saillie légère; leurs magnifiques costumes d'évêques et de patriarches ne font que mieux ressortir la maigreur effilée et contre nature de leurs tailles d'ascètes. Avec ces stylites desséchés contrastent les deux anges du nord et du sud, Michel et Gabriel, qui gardent les deux portes latérales, l'un avec son épée d'un rouge flamboyant, l'autre avec sa tige de lys blanc. Vêtus moitié en guerriers, et moitié en vierges, sereins comme le ciel, et solennels comme lui, ils sont du plus pur type grec. On dirait que, pour eux, le pinceau moskovite a épuisé toutes ses ressources. Il y a cependant près de la porte du sud au mur extérieur, sous une de ces vastes niches de tôle rouge, si fréquentes en Russie, et qui, brisant leur arc mauresque en nombreux segmens, s'aiguisent comme un fer de lance, il y a, dis-je, une autre icone colossale qui mérite à tous égards l'attention des artistes : c'est une madone en demi-figure, collant, avec une grâce et tendresse toute divine, sa joue contre celle de l'enfant Jésus. En

(1) *Ib.*

l'examinant à distance, on est ébloui de l'éclat religieux et de la pureté hiératique de cet ouvrage, exécuté sur le modèle des *panaghias* (vierges-mères), peintes jadis par Stragonof, ce génie méconnu qui fonda en Moskovie une école nationale, dont il serait si intéressant de comparer les œuvres primitives avec celles des autres écoles chrétiennes.

Bien différens, et quoique plus curieux peut-être sous le point de vue archéologique, les bas-reliefs en bronze doré de la porte voisine témoignent d'une inconcevable barbarie. Divisés en une douzaine de champs carrés, répartis sur les deux battans, ils représentent des scènes bibliques, Abraham, Jacob et son échelle, Moïse au buisson ardent, les sacrifices antiques, et à plusieurs reprises Marie tenant l'enfant-Dieu et sortant à mi-corps d'un arbre touffu et rond comme un globe, au pied duquel le peuple est prosterné. Partout s'y trouvent encore des inscriptions grecques, mais le style byzantin en a disparu. Au lieu de ses têtes allongées et de ses corps fantastiques, on voit ici d'épais moujiks trapus, à jambes démesurément courtes, dont la tête et le ventre rivalisent de grosseur, comme dans les premiers ouvrages de Babylone et du Mexique : c'est évidemment la sculpture russe qui veut naître. Mais qui devinerait sous cette horrible enveloppe la muse populaire enceinte de notre grand contemporain Martos? Un autre morceau de sculpture se trouve dans une des deux chapelles latérales qui flanquent intérieurement ce sanctuaire. C'est un petit bas-relief du quinzième et seizième siècle, s'il n'est pas des temps primitifs chrétiens, qui représente un cavalier à armure assez barbare, perçant de sa lance le dragon, pendant qu'une femme suppliante embrasse les pieds de son cheval; une inscription latine l'environne. L'archéologue moscovite Sneghirof a fait dernièrement un travail sur ce singulier monument, qu'il croit venu d'Italie, et où il découvre Sainte-Hélène (l'Église) délivrée par Constantin des poursuites du dragon apocalyptique (1).

Passant enfin à l'examen de l'intérieur de ce beau temple, on demeure stupéfait à la vue de tant de richesses entassées. Parmi les innombrables icones à pierreries dont il est comme tapissé, citons d'abord les deux tableaux historiques et si vénérés, l'un et l'autre de main grecque, qui occupent dans l'iconostase les deux côtés de la porte sainte ou tsarienne. Celui de droite, représentant le Sauveur en roi du monde, avec une longue mitre conique et une robe d'or, assis sur un trône oriental, est, dit-on, l'œuvre de l'empereur byzantin, Manuel, qui en fit don à la Sophie de Novgorod, d'où le grand knyaze Ivan' Vassilievitch l'enleva en 1476, pour en décorer son nouveau Kremle. C'est un type faux et une peinture très barbare, malgré toutes les plaques d'or qui l'entourent. Celui de gauche, encadré en argent massif, dans une niche dorée que ferme une porte en pierreries, respire au contraire une grâce et une dignité célestes : c'est la fameuse Panaglia (madone) de Vladimir, souriant à l'enfant qu'elle serre contre son cœur, et couvre à moitié sous le riche voile de perles qui descend de son front. Cette demi-figure colossale, censée peinte par saint Luc, fut léguée en 1160 par le grand knyaze, George Vladimirovitch, à son fils André Bogoloubski (le Théophile) qui la transféra à Moskou. On évalue à 80 mille roubles un solitaire qui s'y trouve, et à 200 mille la totalité de l'encadrement : tout cela, quoi qu'on en dise, a été laissé intact par les Français. Autour d'un des quatre piliers du temple est suspendue, et entourée de cierges toujours brûlans, la Madone de Jérusalem, à tête également gigantesque, apportée en 453 sur le Bosphore par l'empereur Léon, puis venue en 796 à Kherson, d'où le grand Vladimir l'enleva, pour en gratifier Novgorod, qui en fut à son tour dépouillée par Ivau' Vassilievitch (1). Enfin au-dessus de la porte du sud se remarque par sa beauté la vierge miraculeuse de Pskov, à qui l'on attribue plus d'une victoire sur les Tatars, et qui, à la chute de la république qu'elle protégeait, dut venir aussi, elle, comme une *dépouille opime*, orner le Kremle du vainqueur. Ainsi les palladiums de Vla-

(1) *Mémoires savans* de l'Académie de Moskou (en russe).

(1) Istor. svéd. o bol. Ousp. sob.

dimir, de Novgorod, de Kherson, de Pskov, de Byzance même, de toutes les grandes cités condamnées à périr pour avoir matérialisé le Christianisme et la vie, ont successivement abouti à ce temple central de la nation, qui. parmi toutes celles d'aujourd'hui, entend dans le sens le plus terrestre, le plus judaïque, la morale et les promesses de l'Evangile. D'après cette tendance, on ne peut que s'étonner de ne pas trouver dans ce sobor un plus grand nombre de reliques-amulettes; il en contient cependant quelques unes: ainsi on y montre la robe de Marie, des os de saint Jean-Baptiste, du sang de Jésus-Christ, un morceau de sa tunique auquel est apposé le sceau impérial (1), en *témoignage de son authenticité*.

En général l'ensemble de cet harmonieux monument a quelque chose qui proclame, qui appelle l'émancipation; la division en plusieurs nefs pour les différentes classes sociales ne s'y trouve plus. Quoiqu'il puisse contenir à peine 500 personnes, la hauteur aérienne de ses trois coupoles ouvertes, celle de sa voûte, et l'unité de sa nef sans bas-côtés, le font paraître vaste; on ne se douterait pas qu'il n'a que 50 archines de long sur 35 de large, et 55 de hauteur sous la grande coupole. Mais ce qu'on admire surtout, ce sont les quatre puissantes colonnes qui portent toute la voûte. Taillées sur un modèle particulier, heureux mélange de force et de beauté, elles appartiennent incontestablement aux plus belles œuvres de l'architecture chrétienne. Posant sur des piédestaux carrés gigantesques, mais parfaitement proportionnés, elles ont leurs gracieux chapiteaux peints d'une autre couleur que les fûts, autour desquels, conformément au symbolisme oriental, brillent sous des auréoles les saints Pères, colonnes de l'Eglise. A deux de ces piédestaux, en face de l'iconostase, sont adossés les trônes des deux pouvoirs sociaux qui ne manquent jamais à un sobor: ceux-ci très anciens et délicatement ciselés, offrent les plus riches arabesques. Quant aux murs de ce temple des pompes nationales, tout ruisselans de dorures, ils sont revêtus d'antiques fresques qui dramatisent de préférence le côté glorieux de la vie: ce sont les triomphes de l'ange de lumière sur le ténébreux dragon, c'est le Christ au Thabor qui se transfigure et plane entre Elie et Moïse; et au sommet des trois coupoles ce sont trois bustes colossaux, le front incliné vers la terre, et figurant, celui du grand dôme, un vieillard, le Père divin, vêtu de pourpre et d'or, et les deux autres, le Verbe et l'Esprit saint, tous les deux brillant d'une égale jeunesse, tous les deux drapés d'azur. Au centre de la nef, à une égale distance des quatre colonnes, s'élève une estrade à plusieurs marches, où le diacre va lire l'Evangile le dimanche, et où se place le fauteuil impérial à l'époque des couronnemens. C'est alors que l'exaltation politique des Russes devient presque de l'idolâtrie, et que dans leur patriotisme aveuglé, ils voudraient égaler l'homme-tsar à Dieu.

Autrefois cette cérémonie était accompagnée de circonstances qui rappelaient l'antique participation du peuple à l'élection de son chef. Une députation nationale conduisait le tsarevitch au patriarche, en disant : Les knyazes et les boyards reconnaissent le prince ici présent comme héritier légitime du trône et vous prient de le sacrer (1). On élevait alors dans l'Ouspenskiy un trône de velours et de pierreries, exhaussé sur douze marches garnies d'écarlate : en face brillait presque aussi riche le trône de la puissance rivale, celui du sacerdoce, qui n'était pas encore asservi. La nuit qui précédait le sacre était une nuit de prière dans tout l'empire pour la multitude rassemblée autour des sanctuaires. Enfin les grands boyards en tuniques dorées, agrafées de diamans, avec des colliers de perles sur le sein, et des bonnets noirs en fine peau de renard, descendaient des terèmes, à travers les haies de strelitz; ils entraient dans l'Ouspenskiy avec le tsarevitch, qui saluait trois fois l'iconostase, et le patriarche assis, lequel, se levant, le bénissait avec la croix et l'embrassait comme son fils. Tous les deux s'asseyaient ensuite sur leur trône;

(1) *Ibid.*

(1) Histor. aufschlüsse üb. Russische kirche. Landshut, 1814.

et comme pour lui faire connaître l'objet de sa venue, le futur tsar adressait un discours au *Saint-Père*, c'est-à-dire au patriarche ; et ce dernier y répondait par une allocution sur les devoirs de la royauté (1). Puis les archimandrites apportaient le diadème, le sceptre et le globe, qu'ils remettaient à différens métropolites, entourant le patriarche. « Celui-ci ceignait le front du tsar du diadème, lui mettait la couronne sur la tête, lui faisait prendre le sceptre de la main droite et le globe de la gauche. Le prince décoré de tous ces ornemens, recevait les humbles salutations du clergé, et y répondait par une légère inclination de tête. Le patriarche le prenait alors par la main, le faisait asseoir sur son trône....... et commençait la liturgie. Après la consécration, il oignait le prince de l'huile sainte au front et aux oreilles, sur les lèvres, aux doigts, au cou, aux épaules et aux bras, disant à chaque onction : Ceci est le sceau et le don du Saint-Esprit ; lui-même essuyait le chrême avec des étoupes qui étaient aussitôt brûlées sur l'autel ; et pendant sept jours le prince ne devait pas se laver les parties qui avaient été ointes. Le pontife après ces onctions lui administrait la communion sous les deux espèces, suivant le rit grec, et lui faisait présent de pain béni. Après la messe, le tsar, toujours vêtu des ornemens impériaux, allait faire des stations dans deux églises différentes, dont le protopope ou archiprêtre lui jetait à son entrée de la poudre d'or sur la tête : la même cérémonie, lorsqu'il sortait, était renouvelée par un des grands de l'empire (2). »

Par l'abolition du patriarchat, ce drame symbolique a été singulièrement modifié: le tsar maintenant se couronne pour ainsi dire lui-même. Lorsque l'empereur actuel fut sacré, il apparut dans l'Ouspenskiy, diadème en tête, sceptre et globe à la main, comme les ayant par avance reçus de Dieu. Au milieu de la messe, la grande porte du sanctuaire s'étant ouverte, il s'avança tête nue vers l'iconostase, conduit par deux évêques, et foulant le tapis de brocard d'or qui unissait son trône à l'autel ; il dépassa la porte redoutée que lui seul entre tous les laïcs du monde a le privilége de franchir. Alors, au milieu de prières, le métropolite de Novgorod plongea dans le vase contenant le saint chrême un rameau d'or, qui bientôt s'abaissa sur le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, la poitrine et les mains de l'empereur. Le métropolite de Kiyov essuya les traces de l'onction sainte..... et après avoir communié, sa majesté remonta sur son trône jusqu'à la fin de la messe. Le divin sacrifice achevé, le tsar se couvrit de nouveau de sa couronne, et les membres de sa famille vinrent lui rendre hommage (1).

Ils furent suivis par les représentans des divers peuples de l'empire, dans leurs costumes si variés et si pittoresques. Puis le tsar sortit, toujours couronné en tête, sceptre et globe à la main ; il se rendit au sobor des sépultures, qui n'est séparé que par deux cents pas de celui des couronnemens, et là, à l'exemple de ses prédécesseurs, saluant la tombe de ses aïeux, il parut réfléchir au néant de la puissance dont ces cadavres avaient tour à tour été revêtus. La diplomatie européenne couvrait des échafauds tendus des plus riches tapis de l'Orient; des ponts aériens, revêtus de pourpre, mettaient les trois sobors en communication, de manière que la cour pouvait aller de l'un à l'autre sans cesser de planer sur le peuple, qui roulait à l'entour ses flots pressés. Enfin l'empereur gravissant le fameux *escalier rouge*, entra, comme dit le peuple, dans sa *blanche* demeure, où la journée se termina, comme toute fête russe, par un splendide et abondant festin.

Telle est la cérémonie dont l'Ouspenskiy sobor a le privilége exclusif. Fiancée, pour ainsi dire, au trône, cette cathédrale touche aux Terêmes, premier palais des tsars, dont l'escalier latéral aboutit justement à sa grande entrée ou à sa porte occidentale. Un porche, surmonté d'un vaste triangle et porté sur quatre colonnes peintes, la précède ; il est tout couvert de peintures apocalyptiques, où les anciens Knyazes cherchaient à lire l'avenir du monde. Encore

(1) Lévêque, *Hist. de Russie.*
(2) *Ibid.*

(1) Ancelot, *Six Mois en Russie.*

aujourd'hui la révélation de saint Jean exerce sur tous les Orientaux une influence prodigieuse; elle renferme pour eux le secret de tous les biens et de tous les maux; elle est une émanation directe de la divine Sophie, et doit orner tous les temples qui lui sont consacrés. Mais, dira-t-on, d'où vient qu'ici le nom primitif et sacramentel de Sophie a été remplacé par Ouspenskiy (Assomption)? Je répondrai que cette transmutation n'est qu'apparente, la Sophie ayant en Orient deux hypostases, deux faces, l'une surnaturelle, idéale, l'autre terrestre et réelle, qui se confond avec la figure de Marie, vierge-mère. La Sophie idéale, éternelle, se trouve si peu oubliée dans l'Ouspenskiy, qu'au haut du sanctuaire, sur le mur extérieur, et dans la partie la plus apparente de tout le sobor, une antique et vaste peinture, digne d'être étudiée par tous les peintres pour ses dispositions et son style admirablement hiératiques, représente précisément le grand mystère de la rédemption du genre humain par l'entremise de la Sophie. Ce tableau est divisé en trois compartimens : dans le premier, la Trinité, entourée de légions d'anges, semble recevoir l'adoration des mondes; dans le second, une Sophie en chérubin ailé, à visage de feu, vêtue de kaftane, le diadème et le sceptre à la main, est assise entre Jean-Baptiste et la vierge Marie, tous les deux debout et ailés, suivant l'usage des Grecs de donner des ailes aux personnages restés vierges ou renommés pour leur vie pure; sur cette Sophie, reine, s'incline du haut des cieux le Verbe inspirateur. Dans la troisième scène, il est conçu au sein de Marie par suite de l'Annonciation, et l'éternelle Sophie est représentée sur la terre par une femme.

La troisième cathédrale du Kremle, tout aussi riche, avait tout autant d'importance que ses deux sœurs dans le système social de la vieille Russie. L'homme pour le mariage et pour le couronnement duquel tant de luxe, tant d'adorations, avaient été prodigués, devait enfin descendre au sépulcre : pour ce dernier acte était réservé le sobor de saint Michel, du Mercure chrétien des orientaux, qui conduit leurs âmes vers l'autre monde. Cet antique Saint-Denis des Moskovites, bâti par Ivan' Danilovitch, long-temps avant l'Ouspenskiy, n'en a ni l'élégance, ni la majesté, bien qu'il présente presque les mêmes formes : c'est aussi un carré à peu près cubique; ce sont aussi cinq coupoles dorées, dont trois seulement s'ouvrent à l'intérieur. Mais la voûte au lieu de planer légèrement, monte pesante et à peine cintrée; quatre lourds piliers carrés, en guise de colonnes, la supportent; des trous oblongs, plutôt que des fenêtres, versent dans la nef un demi-jour sombre, et chacune de ces étroites embrasures est surmontée d'un chérubin à six ailes, desquelles il se sert pour couvrir sa face éblouie par la lumière de Dieu.

La principale des trois portes cintrées et à rinceaux est remarquable par le terrible archange qui la surmonte, tenant d'une main l'épée de feu de la justice, et de l'autre la balance où sont pesées les âmes nues, dont la plupart tombent ensuite à gauche. Cette longue file de damnés, roulant le long des rinceaux de la porte, aboutit à la gueule enflammée et démesurément béante du colossal dragon, d'où sortent et où se précipitent, emportant chacun sa proie, une foule de petits démons dans les postures les plus bizarres. Il y a une grande verve de comique dans beaucoup de ces figures à long nez. D'un autre côté, défilent les saints auréolés, dont la troupe la plus éloignée est déjà dans la cour du paradis, c'est-à-dire d'un castel byzantin à créneaux, à la porte duquel saint Pierre frappe avec sa double clef, prêtant naïvement l'oreille au bruit de l'ange qui vient ouvrir, et se tenant, ainsi que toute sa caravane, dans la pose la plus respectueuse, pendant que du haut de la tour du portail Jésus-Christ lui-même, en enfant, leur tend les bras avec un doux sourire. Il y a dans cette scène autant de fraîcheur et d'innocence qu'il y a dans l'autre de sarcasme et d'effroi. Le haut de la fresque est occupé par le ciel avec ses rangées de bienheureux; et des deux côtés du porche, se succèdent, l'un au-dessous de l'autre, de curieux tableaux représentant toute l'histoire primitive de l'Eglise russe sous Olga, Vladimir et ses fils, ainsi que les légendes et les mythes populaires qui s'y adjoi-

gnent, expliqués par des inscriptions slavones.

Les murs intérieurs du temple sont entièrement couverts de vastes fresques, la plupart du seizième siècle, mais qui paraissaient beaucoup plus anciennes, vu leur exécution servile d'après des modèles antérieurs. La plus curieuse est celle du *Paradis*, représenté dans son sens matériel et purement *littéral* comme un jardin, avec des plates-bandes, des allées, des bosquets, des fleurs, des arbres, des jets d'eau; et sous des tonnelles à des banquets sont assis les prédestinés, servis par le Verbe, qui se transforme pour eux en jardinier, en victime, en sacrificateur. Les catacombes romaines ont aussi, elles, gardé plus d'une trace de cette primitive parabole du jardin. Les batailles de l'Apocalypse, le plus souvent allusives à celles contre les Tatars et les Mongols, ornent les bas-côtés. Directement au-dessous de ces tableaux, sont rangés les portraits en pied, et de grandeur naturelle, des tsars, dont on voit les bières, au nombre d'une cinquantaine, adossées le long des murailles. Ces portraits, d'une grande simplicité, sans gestes, ni mouvemens, en costumes tantôt royaux, tantôt guerriers, sont souvent pleins d'idéal, et quelques uns ne dépareraient pas nos musées. Il est à regretter que les plus anciens aient disparu, et qu'aucun d'eux ne remonte actuellement au-delà du quinzième siècle. Sous ce portrait de l'homme tel qu'il était à sa mort, il y en a d'ordinaire un autre tout petit, et qui le représente tel qu'il était lors de sa naissance, avec ses proportions et sa figure minutieusement rendues. Quant aux bières elles-mêmes, elles sont d'une étonnante simplicité; aucune tombe royale d'Europe ne peut rivaliser avec celles-ci en modestie. Parfaitement semblables à celles des patriarches et des métropolites, rangées dans l'Ouspenskiy sobor, elles n'ont pour tout ornement qu'un suaire ou tapis d'une certaine richesse. Il serait du reste absurde d'attribuer, comme font les Russes, à l'humilité des tsars cet usage évidemment motivé par les canons de l'Eglise orientale, et adopté par les musulmans eux-mêmes, donc aussi par les Mongols, long-temps suzerains des Moskovites.

Ces rangées de cercueils débordent jusque dans les chapelles latérales du sanctuaire. Celle de droite contient les os d'Ivan' le Cruel : ils gisent près de ceux de son fils que ce monstre avait tué d'un coup de massue. Son portrait, plein de caractère et de force, surmonte sa bière, dont l'esclave russe, même encore aujourd'hui, ne s'approche qu'avec tremblement. Une madone byzantine très-vénérée, élève, près de l'image du tyran, son front noirci et lugubre. Au milieu de la grande nef, deux tombes sont l'objet d'un culte populaire; elles renferment les restes de deux princes russes martyrisés pour leur foi. Leurs châsses très riches, couvertes chaque jour des baisers de la multitude, sont disposées absolument comme deux autels à la romaine, et revêtus d'un drap où le martyr est peint de grandeur naturelle, et couché comme les statues gothiques sur les tombes de la vieille Europe. Une coutume touchante permettait jadis à tous les opprimés de venir déposer leur supplique sur le cercueil du dernier tsar décédé, où elle devait rester jusqu'à ce que le souverain lui-même vînt l'enlever de ses propres mains. Ainsi le prince défunt, ayant expérimenté la clémence de Dieu, intervenait auprès de son fils pour adoucir et éclairer la justice terrestre.

De cette coutume et de tant d'autres, il n'y a plus en Russie que de vagues souvenirs : depuis que Moskou n'est plus capitale, ses trois grands sobors ont perdu leur signification. L'esprit conquérant des descendans de Pierre I[er], et leur gouvernement militaire, ont peu à peu dénaturé la nation; ils l'ont déshéritée de ses antiques mœurs et de sa poésie orientale, pour ne plus lui laisser qu'une vie factice et des mœurs prosaïques contre lesquelles elle lutte en vain.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

HISTOIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-OUEN (1).

Des ruines de notre ancienne France, la plus grande et la plus regrettable est celle de ses nombreuses abbayes, non pas telles que les a trouvées le tourbillon dans lequel elles ont disparu, défigurées par le temps et par les passions humaines, mais telles que les avait faites la foi patiente et féconde de nos ancêtres. Là où se pressaient des populations entières, actives et silencieuses, priant Dieu et servant les hommes, règne aujourd'hui la mort du désert ou le mouvement bruyant des affaires du monde. Chaque jour qui s'en va laisse une pierre de moins à ces bâtimens mutilés, dont il ne restera bientôt plus que l'histoire et le nom; ou bien si les spéculations humaines ont pris les pierres sous leur protection intéressée, elles les profanent en les conservant. Peuplées ou délaissées, ateliers, colléges, mairies ou solitudes, les vieilles abbayes s'en vont toutes rejoindre l'immense cortége des choses qui ne sont plus. L'étranger qui, curieux ou chrétien, et plus souvent curieux que chrétien, s'arrête en passant devant ces ruines mortes ou vivantes, interroge en vain la foule qui vit à leurs pieds. On ne sait rien d'elles dans les pays qu'ont peuplés et nourris ceux qui les habitaient en des jours meilleurs. Parfois, peut-être, vous dira-t-on quelque récit scandaleux, le seul que l'on n'ait pas oublié.

Ainsi tout périt en ce monde. Ni leurs richesses immenses, ni le souvenir de tant de bienfaits n'ont pu arracher à la loi commune ces lieux vénérables, témoins discrets de tant de travaux et de vertus, et la vie qui s'est retirée d'eux a semblé emporter en même temps la mémoire des événemens qui s'y sont passés. Leur histoire existe pourtant. Ceux qui y ont vécu les derniers l'ont enfermée dans de gigantesques recueils, où elle repose comme en un tombeau, attendant qu'une main amie vienne lever la pierre qui la cache au jour. Au milieu de cette fermentation universelle des études historiques, le tour des abbayes ne peut manquer de venir bientôt. Déjà les noms autrefois partout cités des grands monastères ont repris quelque chose de leur antique popularité. Leur place a été élargie dans l'histoire générale; l'art et la poésie ne dédaignent plus de leur emprunter des inspirations. Mais il n'est donné qu'à des histoires spéciales de pénétrer dans les secrets de leur intérieur. Il est bon que l'on sache enfin, après avoir tant parlé des monastères et des moines, ce qu'ils ont été les uns et les autres; comment se sont élevés ces murs mystérieux et comment ils sont tombés, quels hommes y ont passé et ce qu'ils y ont fait. Bien des choses ont été perdues de leurs histoires, et dans ce qui reste, il faudra en laisser beaucoup, mais elles sont sœurs et se compléteront les unes par les autres. Puissent ces Essais se lire comme ils ont été conçus, sans la volonté arrêtée de voir du bien partout, comme sans l'intention de chercher partout du mal!

CHAP. Ier. — Vie de saint Ouen.

Dès les premiers jours du Christianisme dans les provinces du nord de la Gaule, la piété naissante des fidèles avait élevé dans un des faubourgs de Rouen

(1) Cet article est extrait d'un grand et curieux recueil dans lequel M. Macé se propose de passer en revue les principales abbayes de l'ancienne France,

une église dédiée aux saints apôtres. Ce fut là probablement que, plus tard, Clotaire Ier, d'autres disent sa mère Clotide, fit bâtir ce monastère « d'une grandeur surprenante, » comme dit la chronique, connu d'abord sous le nom de *Saint-Pierre*, nom qu'il partagea bientôt et qu'il changea enfin tout-à-fait avec celui de *Saint-Ouen*. L'obscurité la plus profonde enveloppe les commencemens de ce monastère, dont tous les anciens actes périrent dans les cruelles invasions des Normands; mais aux siècles suivans, la dévotion des moines nous a conservé de précieux détails sur la vie de saint Ouen, son patron, son second fondateur en quelque sorte.

Sous le règne de Clotaire II, vivait au château de Sancy, près de Soissons, un seigneur franc nommé Authaire, qui fut canonisé dans la suite avec sa femme Aiga. Ils avaient de grands biens, dans le Soissonnais, en Lorraine, en Brie, et usaient pieusement de leurs richesses en ouvrant leur demeure aux pauvres, aux pélerins, aux prédicateurs qui couraient alors les campagnes pour convertir le petit peuple des villages et des bourgs encore attaché par ignorance ou par entêtement aux vieilles croyances du paganisme. La vindicative Brunehaut ayant chassé de son abbaye de Luxeuil le célèbre Columban, irritée qu'elle était de ses courageuses censures, Authaire et Aiga le reçurent dans leur terre de Vuisy, en Brie. Quand le moment de son départ fut venu, Aiga fit venir ses trois fils, Adon, Radon et Dadon, priant le saint de les bénir. Columban éleva les mains sur eux, et annonça à leur mère qu'ils deviendraient grands devant Dieu et devant les hommes. De ces trois enfans, le premier se montra un moment à la cour, puis alla se consacrer à Dieu dans le monastère de Joarre, qu'il fonda au milieu des solitudes du bois Vodren; le second eut le maniement des finances de Dagobert, et fonda à une demi-lieue de Joarre le monastère de Rueil-sur-Marne; le troisième fut *saint Ouen*.

Dadon avait été élevé à Saint-Médard de Saint-Ouen. Venu jeune encore à la cour de Clotaire II, il se lia d'une étroite amitié avec le pieux Eloi, qui, sans être le ministre du roi franc, possédait toute sa confiance. Dagobert, qui vint après Clotaire II, l'honora souvent de conversations familières, dont le souvenir s'est perpétué dans les traditions du peuple; il l'envoya même en ambassade auprès des rois bretons, qui, soumis de nom à la nation franque, traitaient avec elle comme d'égal à égal. Dadon fut référendaire (1) ou chancelier, la plus importante charge de la cour après celle de maire du palais. C'est le premier chancelier dont il soit fait mention dans notre histoire. Il portait le baudrier d'or, insigne de la noblesse guerrière et du commandement militaire; mais il ne se laissa point éblouir par les grandeurs, non plus que son ami saint Eloi, qui, sans dédain pour son ancien métier, employait son temps à des ouvrages d'orfèvrerie, surtout à des châsses de saints, que l'on montrait encore dans les églises bien long-temps après lui. Dadon et saint Eloi paraissaient en public avec une suite brillante, montés sur de fringans coursiers; mais il y avait un cilice sous leurs riches habits. Dès le temps de Dagobert, Dadon se fit tonsurer et minorer. Ce roi lui donna le titre de son archichapelain dans la charte de fondation d'une église qu'il avait fait bâtir à la Croix-Saint-Oyen. Sa réputation de sainteté était déjà si répandue, que le breton Judicael étant venu traiter avec Dagobert dans sa maison royale de Clichy-la-Garenne, là où plus tard saint Vincent de Paul fut curé, il dédaigna le somptueux repas de ce roi sensuel pour la table frugale de son chancelier.

Dadon témoigna de bonne heure le désir de quitter cette enveloppe extérieure de luxe, dont il était forcé de s'entourer, pour se donner tout entier à Dieu. Long-temps avant son épiscopat, il laissa la cour pour aller fonder dans ses terres de Brie le monastère de Saint-Rebais, auprès duquel il fit bâtir pour les pauvres et les voyageurs un hospice qui devait être desservi par les moines.

(1) La charge et le mot venaient tous deux des Romains. Le référendaire avait la garde du sceau royal dont il scellait les lettres qui lui étaient apportées. Les magistrats romains avaient leurs chanceliers (*cancellarii*); ainsi nommés parce qu'ils travaillaient derrière une balustrade ou treillage, qu'exprimait le mot latin *cancelli*.

On lui envoya des religieux de Luxeuil sous la conduite d'Agile, et déjà revêtu de l'habit de moine, il semblait avoir abdiqué pour toujours la vie du dehors. Les sollicitations de ses amis le ramenèrent à la cour où l'attendaient les fonctions importantes de chancelier. Mais il fallait que cette âme ardente revînt à ses premières voies. Vers l'an 638, saint Romain, le grand archevêque de Rouen, étant passé de ce monde en l'autre, la ville demanda le chancelier du roi pour archevêque. En même temps saint Éloi était nommé évêque de Noyon. Les deux saints reçurent la prêtrise des mains de Dieu-Donné, évêque de Mâcon; mais avant de présenter à l'onction épiscopale leur front à peine dépouillé des pompes séculières, ils résolurent de laver la dernière souillure du monde dans un apostolat de deux ans. Saint Ouen, nous pouvons lui donner à présent ce nom, prit par la route du Midi. Il passa la Seine et la Loire, prêchant l'Évangile aux peuples; et s'enfonçant toujours plus avant, il alla jusqu'en Espagne, « confirmant les uns, *convertissant* les autres, » dit Frédégode, son historien. Depuis les bords du Rhin jusqu'au détroit de Cadix, le peuple des campagnes parlait partout la même langue, la romane rustique, espèce de patois latin, le même peut-être que parlaient les soldats grossiers qui avaient vaincu l'Espagne et les Gaules sous César et les Scipions. Saint Ouen revint par l'Aquitaine et l'Anjou, et trouva à Rouen son ami saint Éloi, de retour aussi de son pénible noviciat. On les sacra tous les deux dans la cathédrale de Rouen, *gratuitement* (1), ajoute l'historien, qui le redit à deux ou trois fois; ensuite les deux amis se quittèrent pour ne plus se revoir qu'aux grandes occasions, dans les conciles, dans les plaids royaux, partout où les besoins de la société réunissaient les évêques.

La vie épiscopale de saint Ouen fut sainte et sans reproche. Ses austérités redoublèrent. Ne prenant conseil que de son zèle, il ne couchait plus que sur des branches d'arbre; il se mit aux bras et au cou des colliers de fer qu'il porta jusqu'à la mort, et que l'on enterra avec lui. Par ses soins, le clergé de son diocèse devint illustre entre tous ceux du royaume des Francs. Toujours sur les sentiers des villages, il portait jusque dans les pauvres cabanes, bâties au milieu des bois, les consolations de la charité et les enseignemens de la foi. Sous lui parurent tous ces grands monastères qui ont fait de la Normandie une terre sainte et monastique, *une seconde Thébaïde*, dit Frédégode, Fontenelle, Jumiége, Fécamp, Flay, Pavilly, Pentallion, Saint-Sidoine. L'ancien monastère de Clotilde, Saint-Pierre, eut aussi sa part des bienfaits de cette féconde administration. C'était le monastère favori du saint archevêque, qui venait, dit-on, s'y délasser de ses travaux en se mêlant parmi les moines, et qui en fut probablement abbé. Il lui donna ses terres patrimoniales de Condé et de Sancy, ses possessions en Brie, sa terre de Lorraine au diocèse de Trèves, où s'éleva un prieuré qui lui fit donner le nom de Val-aux-Moines. On croit que ce fut lui qui y introduisit la règle de saint Benoît, propagée alors dans toute la Gaule par les moines de Luxeuil, le centre de l'Église franque depuis Columban. Il voulut enfin y être enterré. Plusieurs années d'avance, on y creusa pour lui un tombeau, comme s'il eût craint qu'on négligeât son vœu après lui, s'il n'eût pris soin lui-même d'en commencer l'accomplissement.

Cependant les années s'accumulaient sur sa tête. Tout entier à son diocèse, le pieux prélat n'avait point mêlé son nom aux troubles sanglans de cette époque d'intrigues et de révolte: l'occasion était belle pour lui néanmoins. C'était le moment où la sauvage indépendance des guerriers francs, comprimée pendant plus d'un siècle par l'énergie de Clovis et de ses premiers successeurs, se relevait sous la main débile de ceux qui vinrent ensuite, et préludait à la féodalité par l'élévation des maires du palais sur les ruines de la royauté mérovingienne. Ebroïn, le célèbre maire du palais de Neustrie, était l'ami de l'archevêque de Rouen. Nés à la même époque, au même lieu presque, Soissons et Sancy étaient

(1) A cette époque, la simonie était une chose si universelle, qu'il fallait prendre note de deux évêques qui n'avaient pas acheté leur dignité.

si rapprochés! ils avaient grandi ensemble à la cour de Clotaire, et plus tard, quand chacun prit son chemin, saint Ouen vers Dieu, Ebroin vers les choses du monde, le souvenir d'une amitié d'enfance survécut à leur séparation. Au sortir de l'abbaye de Luxeuil où l'avaient enfermé ses ennemis, se trouvant, avide de vengeance, à la tête d'une armée, le maire du palais envoya un serviteur au prélat pour lui demander des conseils, il n'en obtint que cette réponse laconique : « Souviens-toi de Frédegonde. » Nous en connaissons mal le sens. Ce nom-là devait pourtant rappeler sans doute quelque crime, contre lequel le saint prémunissait d'avance son ancien ami. Arrivé néanmoins au terme d'une longue carrière, nous voyons saint Ouen prendre part aux affaires publiques. Il s'agissait d'une paix à négocier entre Varaton, maire du palais de Neustrie, et Pepin, le maire des Austrasiens, le chef de l'illustre maison d'Héristal. Le courageux vieillard ne craignit pas d'user les derniers ressorts d'un corps prêt à se dissoudre pour ramener la paix entre les deux partis, devenus déjà deux nations. Il partit pour Cologne, d'où il revint bientôt, rapportant un traité qui devait durer plus que lui, quelque fragile qu'il fût.

Saint Ouen rentrait à peine à Rouen, qu'il lui fallut se remettre en route pour se rendre à l'assemblée générale convoquée par Thierry III, à son château de Clichy. Il partit dans une litière ouverte portée par deux mules, bénissant et prêchant le peuple qui accourait de toutes parts sur son chemin. Il arriva ainsi au palais du roi, où il rendit compte de sa mission en Austrasie. Ce fut alors que vint le terme de cette belle vie. Saint Ouen resta évêque jusqu'à sa mort. Sentant la nature défaillir en lui, il ne pensa qu'à son église, et mourut en recommandant à ses clercs et au roi de nommer en sa place Ansbert, le saint abbé de Fontenelle. Il expira le 24 août (1), dans un bâtiment reculé du vaste palais de Clichy, à l'endroit où est aujourd'hui le joli village de Saint-Ouen, auquel il a laissé son nom. Il était âgé de 90 ans, selon l'opinion la plus commune, et avait été archevêque de Rouen 43 ans 3 mois et 10 jours.

Les assemblées des rois francs réunissaient les seigneurs les plus puissans et les évêques les plus saints du royaume. L'ancien chancelier de Dagobert, le vertueux prélat de Rouen, trouva un magnifique cortége de funérailles dans cette foule illustre. Le roi, la reine, et toute leur cour, portèrent le corps jusqu'à Pontoise, limite obscure de deux provinces de la Neustrie, où les forces des deux rois de France et d'Angleterre devaient se heurter plus tard avec tant de fracas. La petite chapelle où la cour de Clichy avait déposé le saint, vit bientôt arriver tout son clergé, qui l'emporta à Rouen, la croix en tête et les bannières des paroisses déployées. Tout ce peuple, qu'il avait béni de sa litière au départ, se retrouva grossi encore à son retour. Tout le long de la route, les clercs encensaient le corps en marchant à reculons; la foule portait des cierges à la main. Une vieille tradition du pays rapporte qu'en passant dans la vallée de Fleury, on vit des arbres donner des fleurs tout-à-coup, malgré les ardeurs de la canicule, pour que le peuple pût en joncher le chemin. On entra à Rouen dans cet appareil, et le cercueil étant arrivé à Saint-Pierre, on le descendit dans le tombeau que le saint prélat avait fait creuser lui-même au milieu de son monastère chéri.

Chap. II. — Histoire de l'abbaye depuis la mort de saint Ouen jusqu'aux abbés réguliers.

Ici devrait commencer enfin l'histoire si long-temps retardée de l'abbaye. Il faut passer outre néanmoins, jusqu'à l'arrivée des Normands. La réputation de saint Ouen, les miracles qui se firent à son tombeau appelèrent sans doute la foule au lieu où il reposait, et les richesses durent venir à la suite. Le nom de Charlemagne figure sur la liste des bienfaiteurs du monastère. Mais toutes les histoires connues se taisent sur les

(1) La Pommeraye, et ceux qui ont parlé après lui de saint Ouen, mettent sa mort en 677. La négociation qui termine sa vie eut lieu après la mort d'Ebroin, qui fut tué en 681. On ne peut donc placer la mort du saint avant 682, et peut-être n'arriva-t-elle que quelques années après.

événemens qui ont rempli pour lui cette période ; on ne sait pas même le nom de ses abbés. La Pommeraye, dans son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Ouen*, suppose, en désespoir de cause, que les archevêques de Rouen en furent les abbés durant tout ce temps ; et de fait, l'archevêque Riculfe, qui vivait en 872, s'intitule abbé de Saint-Pierre et Saint-Ouen. Avant lui, l'archevêque Jean met cette abbaye au nombre de ses biens épiscopaux. Saint-Ouen, lui-même, parlant quelque part d'un fait passé à Rouen sous ses yeux, dit formellement : « Un de nos religieux, en *mon* monastère ; » ce qui ne peut guère s'appliquer qu'à celui dont il est ici question. C'était d'ailleurs une coutume dont on se plaint au premier chapitre du concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 836 sous Louis-le-Débonnaire. Les archevêques de Tours furent abbés de Marmoutiers jusqu'au milieu du dixième siècle ; ceux de Reims possédèrent Saint-Remy jusqu'à la même époque, qui est celle où parut le premier abbé de Saint-Ouen. On pourrait invoquer encore à l'appui de cette supposition certaines coutumes dont nous retrouverons les traces dans la suite de cette histoire, et qui semblent rappeler une ancienne alliance entre les successeurs de saint Ouen et l'abbaye qui porta son nom. Quelle qu'en soit cependant la probabilité, tout cela n'est qu'une supposition dépourvue de preuves positives, et que dom Brice, le savant auteur de la *Gallia Christiana*, s'est cru en droit de rejeter dans son onzième volume, celui par lequel il termina, en mourant, un travail de vingt-quatre ans. Il y a une bulle d'Eugène II adressée à un Hilduin, chapelain de Louis-le-Débonnaire, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain, de Saint-Médard, de Soissons et de Saint-Ouen. Sous Charles-le-Chauve, on voit les moines de Saint-Ouen demander au roi et obtenir le droit, disputé sans doute par l'archevêque, d'élire leur abbé. Ce qui paraît le plus vraisemblable dans une question aussi incertaine, c'est qu'au milieu de la confusion générale qu'enfanta l'établissement de la féodalité, avant comme après Charlemagne, les archevêques de Rouen tirèrent à eux l'abbaye de Saint-Ouen, qui ne redevint indépendante que sous les premiers ducs normands.

Ce fut en 842, après les désastres de la bataille de Fontenay, que les Normands commencèrent leurs ravages en Neustrie, sous la conduite de Biez, Côte-de-Fer, et du fameux Hastings. Tout fuyait à leur approche, les moines surtout, leur proie de préférence. Pendant que les Barbares, entrés à Rouen, renversaient les monastères et l'église abbatiale qui, au dire de Frédegode, était « d'un admirable travail gothique, » les moines se réfugiaient tremblans au prieuré de Gany, emportant avec eux le corps de leur patron. Poursuivis toujours par les hommes du Nord, qui se montrèrent dès lors sans cesse et partout, les religieux fugitifs de Saint-Ouen commencèrent un voyage sans fin, qui les menait et les ramenait tour à tour, eux et leur saint patron, de Gany à Condé, de Condé à Mesmoutiers, selon que les ennemis allaient et venaient. Ils s'enfuirent un jour jusqu'à leur prieuré du Val-des-Moines, et peut-être vinrent-ils aussi à Saint-Germain-des-Prés, si maltraité lui-même par les Normands.

Cette vie nomade dura jusqu'à l'année 912, où les Normands, pacifiés et baptisés, ne songèrent plus qu'à relever de ses ruines la Neustrie, désormais leur propriété. Après la cérémonie de son baptême, Rollon prit à part l'archevêque français, et lui demanda quelles étaient les églises célèbres de la province. Francon lui nomma les trois Notre-Dame de Rouen, de Bayeux et d'Evreux, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, celles de Saint-Ouen et de Jumiége, et le nouveau converti y fit ajouter Saint-Denis. Ensuite, procédant avec mesure, il commença le lundi par Notre-Dame de Rouen, enrichissant chaque jour une église, et le vendredi, il arriva à Saint-Ouen, qu'il gratifia de plusieurs terres. Le corps de saint Ouen était alors à Condé, où l'avait trouvé cette pacification inespérée. Rollon envoie un ambassadeur à Charles-le-Simple pour le redemander, avec menace de guerre, tant on attachait d'importance alors aux reliques d'un saint. A l'arrivée de la châsse, il quitta le manteau ducal, se revêtit d'un gros drap de laine, alla au devant d'elle jusqu'à

Darnétal, à une demi-lieue de Rouen, et la rapporta sur ses épaules. Repassant quelque temps après avec ses seigneurs par la route qu'il avait parcourue de la sorte, il nomma le lieu *Long-Pan* (long pied), en souvenir d'une marche aussi longue pour lui. Prompts à imiter les mœurs de leur nouvelle patrie, les Normands n'allaient déjà plus qu'à cheval.

Malgré les largesses et la protection de Rollon, l'abbaye de Saint-Ouen demeura encore long-temps dans un état déplorable. En 949, lors du siége de Rouen par l'empereur Othon, ce prince ayant demandé un sauf-conduit pour venir faire ses dévotions à Saint-Ouen, il n'y trouva qu'une *chapelle*, assez grande néanmoins pour qu'il pût y tenir un conseil où l'on décida la levée du siége. Quatre ans auparavant, la renaissance du monastère avait commencé cependant. Richard I[er], ou plutôt ses ministres, car il n'était encore qu'un enfant, s'étant interposé entre les moines et Hugues, archevêque de Rouen, qui revendiquait à ce titre leur abbaye, ils obtinrent en 945 le droit définitif de se donner eux-mêmes leur abbé, et nommèrent Hildebert, en qui commence la longue liste des abbés de Saint-Ouen.

CHAP. III. — Hildebert, Henri, Herfast, Nicolas de Normandie.

Le gouvernement d'Hildebert fut heureux pour l'abbaye. Dans le cours de son administration, qui se prolongea jusqu'en 1006, il restaura presque en entier les bâtimens du monastère, encore à moitié en ruines depuis les ravages de 842; les améliorations furent si grandes, qu'on l'a regardé comme un des restaurateurs de l'abbaye. La libéralité des ducs de Normandie l'aida dans cette œuvre coûteuse. Richard II donna aux moines un moulin situé près de Rouen et la dîme de huit autres qu'il possédait dans les environs de la ville. Richard I[er], son prédécesseur, étant une nuit à Bayeux, vit en songe le saint archevêque de Rouen qui lui reprochait sa négligence pour l'abbaye qui lui était consacrée. Effrayé, il appelle aussitôt ses conseillers, monte à cheval sur-le-champ, et de relais en relais, il entre à Rouen sans s'être arrêté. Arrivé à Saint-Ouen, il trouva le monastère tout en émoi. La nuit même, deux moines venus de France, qui jeûnaient et priaient au tombeau du saint depuis trois jours, s'étaient introduits furtivement dans l'église au moment où les religieux se retiraient dans leur cellule; déjà ils approchaient de la châsse pour enlever le corps; un tremblement s'empara de tous leurs membres, et leurs jambes s'étant dérobées sous eux, ils tombèrent à terre. Relevés avec peine, ils sortirent épouvantés, racontèrent avec larmes leur aventure aux moines, et, quand le jour fut venu, ils remontèrent à cheval pour retourner à leur monastère, déçus dans la coupable espérance qui les avait attirés (1). En apprenant ce qui était arrivé, Richard crut reconnaître un avertissement du ciel dans sa vision de la nuit. Il alla se prosterner devant ce corps miraculeusement conservé, fit don à l'abbaye de la terre de Roz, et commanda que l'on construisît une nouvelle châsse plus solide et plus riche que la première. Quand on fit la translation du corps, on retrouva, autour des bras et du cou, ces colliers de fer que le saint avait employés pendant sa vie, pour se macérer.

Le monastère dut encore un autre bienfait aux ducs, sous l'abbé Hildebert. La discipline s'était bien relâchée parmi eux au milieu des accidens de cette vie errante qu'ils avaient menée si long-temps. Le calme des premières années du retour ne put rétablir si tôt des règles oubliées sur les grands chemins. La tentative des moines français atteste jusqu'à quel point était portée la négligence de leurs confrères de Saint-Ouen. Richard II, *le père des moines*, voulut

(1) C'était une chose assez commune à cette époque de croyances ferventes et mal éclairées, que ces pieux et sacriléges larcins. Venise dut le corps de saint Marc, qu'elle adopta pour patron, à quelques marchands qui le rapportèrent d'Alexandrie après avoir passé aussi une nuit en prières à son tombeau. Au même temps que ces moines français faillirent dérober les reliques de saint Ouen, deux moines partirent de Rouen pour aller voler celles de saint Sever qui reposaient près d'Avranches, dans une petite chapelle située au milieu d'un bois. Un vieux prêtre qui gardait la chapelle s'opposa heureusement à l'exécution de leur dessein.

porter remède à un mal qui avait étendu ses ravages sur tous les monastères de Normandie, soumis aux mêmes traverses pendant les misères du neuvième siècle. Saint Mayeul, auquel il s'adressa d'abord, ayant demandé certains priviléges qui lui furent refusés, il eut recours au bienheureux Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, qui, moins exigeant ou plus heureux, vint avec ses moines à Fécamp, d'où il répandit la réforme par toute la province. Quelques uns ont prétendu que Guillaume fut fait abbé de Saint-Ouen; il est probable qu'en sa qualité de réformateur il y exerça quelques actes d'autorité; mais Hildebert demeura abbé jusqu'à l'année 1006, où il mourut, laissant à Henri, qui fut abbé après lui, un monastère florissant.

Sous Henri et Herfast, son successeur, la piété des fidèles augmenta encore cette prospérité. Richard, comte d'Ivry, donna au premier la baronnie de Daubœuf, les villages de Venon et de Bréteville, « à la charge de prier pour l'âme du duc, pour la sienne, et pour celles des membres de sa famille. » Herfast reçut la terre seigneuriale d'Ysson de Drogon, comte du Vexin français, qui accompagna cette riche donation de l'exemption du droit de péage pour les bateaux de l'abbaye qui passeraient à Pontoise.

En même temps, Saint-Ouen étendait sa juridiction spirituelle. Isambert et Durand II, moines de l'abbé Henri, furent envoyés pour diriger les abbayes de Sainte-Catherine et de Saint-Viger de Cérisy, fruits de cette ferveur de fondation, qui s'empara des peuples au sortir de l'épreuve redoutée de l'an 1000. La paroisse de Saint-Ouen, dans la ville de Rouen, était soumise à l'abbé, qui gouvernait les clercs et avait droit de justice sur les habitans. Il est dit dans une charte de l'archevêque Hugues II, que l'abbé de Saint-Ouen pourra excommunier dans l'étendue de sa juridiction, et qu'en cas d'interdit du diocèse de Rouen, l'office se continuera à Saint-Ouen tant qu'il ne sera pas interrompu à la cathédrale, pour laquelle il y avait ordinairement une réserve en pareille occasion.

L'abbé Nicolas de Normandie, qui succéda à Herfast en 1042, vit encore les richesses de l'abbaye s'accroître entre ses mains. Nicolas était fils du duc Richard II. Son frère Robert, craignant sans doute qu'il ne lui suscitât quelque embarras, le fit entrer, sans consulter ses goûts, dans l'abbaye de Fécamp, où, après lui avoir rasé la tête, on le força de revêtir la robe noire des religieux de Saint-Benoît. Jeté de force dans le cloître, Nicolas se soumit de bonne grâce à la vocation que lui avait imposée la politique fraternelle; il devint un des bons moines de Fécamp, et le fils illégitime de son frère, Guillaume-le-Conquérant, l'en tira pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Ouen. Celle-ci se trouva bien d'un abbé de si haute naissance. Usant noblement de ses richesses, il la dota magnifiquement, et la fit remonter à son ancienne splendeur. Cette église, *d'un admirable travail gothique*, que les Normands avaient renversée, était remplacée depuis long-temps par une autre, qui, elle-même, avait été embellie depuis; mais les constructions nouvelles étaient restées bien au-dessous des premières, et ne répondaient pas au nom et à la grandeur du monastère. Nicolas les fit abattre, et, sur leur emplacement, on jeta les fondemens d'un splendide édifice, qui ne s'acheva guère qu'au bout d'un siècle. « Au temps de l'abbé Nicolas, « dit une vieille chronique du monastère, furent moult de grands biens « faits en ladite abbaye des grosses gens « de son lignage. » En 1050, Guillaume d'Arques donna la baronnie de Périers. En 1080, les seigneurs de Cailly donnèrent l'église de Cailly avec toutes ses dépendances. Le duc Guillaume, favorisant le monastère de son oncle, lui accorda le droit de *franche nef* sur toute la Seine, et dans tous les ports de Normandie et d'Angleterre. La possession en fief de la Seine depuis la Roquette du Becquet jusqu'à la pointe d'Orval lui fut octroyée, ou du moins confirmée. Il eut de plus un droit sur les marchandises qui arrivaient ou qui se vendaient dans toute l'étendue de ses domaines, le droit de fours et de boucheries qui était rangé alors parmi les attributions seigneuriales; et enfin Guillaume établit un marché qui devait se tenir toutes les semai-

nes devant la grande porte de la demeure abbatiale.

Tant de biens et de priviléges ne se conservaient pas sans lutte. L'avidité des grands les poussait à reprendre d'une main ce que la piété leur faisait donner de l'autre; souvent même ils prenaient sans avoir rien donné. Mais les croyances religieuses venaient toujours au secours des moines menacés; elles seules pouvaient leur assurer la possession de biens dispersés sur une aussi grande étendue de terre. A l'époque de l'abbé Henri, Herluin, seigneur lorrain, ayant eu fantaisie d'une belle prairie avec une source au milieu, qui appartenait au prieuré du Val-des-Moines, et que l'on connaissait dans le pays sous le nom de la Fontaine de Saint-Ouen, y envoya ses gens qui chassèrent les serviteurs des moines, et s'en emparèrent. Trop faible pour résister, le prieur alla trouver Herluin, et lui représenta avec douceur que le nom donné à cette prairie par les habitans indiquait assez quel en était le maître légitime. Pour toute réponse, Herluin, portant la main à sa tête, s'écria, en jurant, qu'elle porterait désormais le nom d'Herluin. Aussitôt l'œil que sa main avait touché enfla et lui sortit de la tête. Il se jeta aux pieds du prieur en demandant pardon, et renonça à son injuste dessein. Robert, le père de Guillaume, reprit un jour à l'abbaye la forêt Verte, qu'elle tenait peut-être de Rollon, peut-être aussi de ses premiers fondateurs. Il ne la garda qu'un jour et qu'une nuit, au bout desquels le remords l'emportant, il la rendit. Guillaume lui-même éleva à son tour des prétentions sur la forêt Verte; mais il fut moins scrupuleux que son père. Nicolas fut obligé de la racheter pour cinq livres. Une autre fois, par un caprice de générosité à bon marché, le duc donna à l'archevêque de Dol la dîme de la baronnie de Roz qui appartenait à Saint-Ouen depuis le songe de Richard. Les moines dépouillés se rendirent processionnellement au palais du duc, précédés des reliques de leur patron; mais Guillaume, qui prévoyait cette démarche, avait défendu qu'on les laissât parvenir à lui. La procession rebutée à toutes les avenues du palais, se dirigea vers une petite porte condamnée depuis long-temps et bouchée avec de la terre. La terre étant tombée d'elle-même devant le corps de saint Ouen, Guillaume vaincu retira son bienfait.

Les pieux et doctes religieux de Saint-Maur, qui ont pris soin de recueillir pour nous les annales monastiques de ces temps, ont souvent douté dans leur critique éclairée de ces miracles, prodigués, il faut le dire, par les moines, et qui d'ailleurs n'intéressent pas la foi. Tout en imitant leur sage réserve, il est permis de chercher quelques paroles d'excuse pour cette doctrine consolante qui montrait la main de Dieu toujours étendue entre le puissant et le faible, faisant suivre à l'instant la violence de son châtiment, ouvrant le chemin à la plainte quand elle ne pouvait se faire jour, rétablissant, en un mot, le saint équilibre de l'égalité humaine à chaque instant rompu par la force au service des passions. Plus tard, on a imaginé une chevalerie *redresseuse des torts*; plus tard, encore, on a remis le glaive de la vengeance entre les mains des rois; plus tard, enfin, on s'est reposé sur cet être abstrait que l'on nomme *la loi*. Mais la première était bien impuissante; les seconds ont été bien capricieux; la loi est bien aveugle et bien froide: mieux valait peut-être encore se faire venger par Dieu, qui sait tout et qui peut tout.

A la même époque, il survint aux moines de Nicolas une affaire plus triste encore que les précédentes, parce que la violence y fut de leur côté. C'était une coutume antique que tous les ans, le jour de la fête de saint Ouen, l'archevêque de Rouen vint célébrer solennellement à l'abbaye la grand'messe qui s'y disait ce jour-là avec du vin nouveau. Dans une expédition contre les Manceaux révoltés, Guillaume avait emmené à sa suite Jean, archevêque de Rouen, et Nicolas, lequel, aux termes d'un recensement du temps, « devait assister avec six gens d'armes (ou chevaliers), et était tenu d'avoir quinze soldats à sa suite. » Le jour de Saint-Ouen étant venu, Jean quitta l'armée, et envoya dire à Rouen qu'il y serait présent. Le chapitre de la cathédrale se rendit donc dès le matin à l'abbaye. Déjà tous les moines étaient dans leurs stalles; l'heure de

l'office était venue, et Jean n'arrivait pas. On commença à chanter l'*Introït*, puis le *Kyrie eleison*, d'un ton très doux et très lent, dit le moine qui nous a laissé un récit de cette aventure; enfin Richard, abbé de Saint-Martin de Sais, étant allé revêtir les ornemens sacerdotaux, entonna le *Gloria in excelsis*. A peine l'achevait-on que Jean entra. Irrité qu'on ne l'ait pas attendu, il se répand en injures, excommunie les moines, monte à l'autel, dont il chasse ignominieusement Richard, et lui reprend les ornemens pour recommencer lui-même, encore tout bouillant de colère, la messe interrompue. Pendant qu'il s'habillait, les moines se retirent, cruellement blessés d'une telle conduite. Cependant on n'entendait pas une plainte, quand tout-à-coup l'un d'eux, peut-être un de leurs familiers, se met à sonner la grosse cloche, en criant que l'archevêque veut enlever le corps de saint Ouen. A ce bruit, les bourgeois de la paroisse accourent armés de tout ce qui tombe sous leurs mains, et se précipitent dans l'église. Quelques uns montent aux galeries d'où l'on pouvait écraser de pierres les serviteurs de l'archevêque. Jean, surpris par cette brusque attaque, n'eut que le temps de se réfugier sous le grand portail, où ses gens, retranchés à la hâte derrière des bancs et des siéges, soutinrent un moment un combat inégal avec les cierges, les chandeliers et quelques perches qui s'étaient trouvées dans l'église. Ils allaient succomber, quand le vicomte de Rouen vint, à la tête des milices de la ville, dégager l'archevêque dont le sang aurait peut-être coulé sous les coups de cette foule furieuse. « Telle fut, dit le moine, la triste manière dont se célébra cette grande fête. »

La chose n'en resta pas là. Jean se plaignit au duc. Un concile fut assemblé à Rouen (1); on y déclara les moines coupables, et quelques uns d'entre eux, au choix de l'archevêque, furent envoyés prisonniers à Jumièges, à Saint-Wandrille, à Fécamp. Mais Nicolas ayant usé de son influence à la cour de son neveu, de nouvelles enquêtes furent commandées, à la suite desquelles Saint-Ouen recouvra ses moines captifs, et Jean fut condamné à trois cents livres d'amende.

Cet archevêque soldat, quittant sa troupe pour venir officier en tête de son chapitre, et montant à l'autel à la suite d'un accès de colère, cette émeute faite au son de la cloche, ce combat dans l'église, toutes ces choses étranges pour nous avaient lieu pourtant à une époque de piété et de foi. Il faut penser que les épées et le sang étaient une chose de tous les jours pour ces hommes du onzième siècle, et ne répugnaient pas comme aujourd'hui. Il y avait des guerres saintes. La première croisade qui suivit de quelques années le fait qui vient d'être raconté, nous prouve assez que le Dieu d'alors était surtout le Dieu des armées.

Sur la fin de sa vie, Nicolas désirant avoir quelques unes des reliques conservées à Saint-Médard de Soissons, de celles de saint Romain surtout, qui y étaient venues au temps de Louis-le-Débonnaire, envoya un de ses religieux avec des calices, des chandeliers d'or et d'argent. Les reliques méritent de figurer dans l'histoire de ces temps. On en traitait quelquefois comme d'une affaire publique, témoin ce message de Rollon à Charles-le-Simple. L'abbé Odon donna à l'envoyé de Nicolas le chef de saint Romain, un bras de saint Godard, et d'autres reliques précieuses; mais avant de les lui confier, on lui fit prêter serment de ne pas en détacher la moindre parcelle pour son propre usage. Quand il approcha de Rouen, l'archevêque Guillaume Bonne-Ame vint le recevoir, en tête de son clergé, au prieuré Saint-Michel-du-Mont, et les reliques entrèrent processionnellement à Saint-Ouen, suivies d'une foule nombreuse que la dévotion avait rassemblée là (1090).

La mort enleva enfin l'abbé Nicolas au monastère qu'il avait gouverné pendant cinquante ans. Il mourut en 1092, au retour d'un pélerinage en Terre-Sainte, entrepris par lui malgré son grand âge. Ce fut un homme simple et pieux, qui ne regarda jamais en arrière, et ne fit pas une démarche pour ressaisir le rang qui lui était dû dans le monde. Son humilité l'empêcha de prétendre aux honneurs du sacerdoce; aussi Orderic Vital l'a-t-il

(1) C'était le douzième.

« qui valoient en chu temps-là quarante « sols le florin, et mille cinq cents trois « livres de florins réal. » Les magasins regorgeaient de provisions, et les fermiers devaient de gros arrérages de grains et d'argent. Une infirmerie spacieuse et commode avait été élevée pour les moines malades; il n'y avait pas jusqu'aux bâtimens des fermes qui ne se ressentissent de l'active sollicitude de Jean d'Auteuil. Tous étaient réparés, quelques uns même rebâtis à neuf. Comme Jean des Fontaines, néanmoins, cet intelligent administrateur n'était arrivé au siége abbatial qu'après bien des lenteurs et des débats. Le parti de Thomas de Bruières reparaissant à la mort de son compétiteur, l'avait porté de nouveau au commandement de l'abbaye. D'autres voulaient Robert de Touffreville, l'intendant des cuisines. Thomas mourut après deux ans de querelle, et déjà les siens avaient nommé en sa place Bernard de Hautville, qui voulut poursuivre le procès devant la cour de Rome, où il était pendant. Elle déposa les deux abbés pour nommer le sien, et ce fut ainsi que Jean d'Auteuil gouverna Saint-Ouen.

La vieille indépendance de l'abbaye s'en allait de jour en jour. On profitait à Paris et à Rome de ces querelles imprudentes pour intervenir dans les élections; bientôt le temps allait venir où Saint-Ouen n'allait plus être qu'une sainte marchandise entre les mains des rois, destinée à combler un déficit dans la caisse de leurs favoris. Tout à l'heure nous verrons les papes d'Avignon spéculer sur les cadeaux intéressés de ses abbés, en les inquiétant sur leur nomination. Tous ces abus, et bien d'autres, dont l'Église s'indignait dès lors à haute voix, et contre lesquels elle ne cessa de protester jusqu'à la fin, sous quelques traits que les aient représentés une attaque haineuse ou une défense timide, ne prêtaient le flanc néanmoins ni à la haine ni à la peur. L'Église, avec ses richesses innombrables, était comme une proie immense offerte à la cupidité de tous. Les questions de bénéfices étaient avant tout des questions d'argent pour cette génération avide du quatorzième et quinzième siècle : ce n'était plus le temps des saints. Beaucoup n'entraient plus dans l'Église que conduits par des vues mondaines, cela est un fait incontesté. Faudrait-il qu'elle portât le poids de leurs fautes? et à quoi bon l'en rendre complice, en les couvrant malgré elle de son manteau?

Avant d'arriver à cette fatale époque, Saint-Ouen avait encore quelques beaux jours à traverser. Il était alors dans une période d'abbés bons financiers. Au trésorier de saint Louis succéda Jean Roussel, entre les mains duquel l'argent des moines sembla se multiplier à ce point, que le vulgaire, toujours à la piste du merveilleux, s'imagina qu'il avait trouvé la pierre philosophale. Il y gagna son nom de Marc-d'Argent, qui a prévalu sur le véritable. En 1662 on parlait encore dans la campagne de Rouen de l'abbé Marc-d'Argent. Ses matras, ses alambics et ses fourneaux s'y conservaient encore, disait-on, dans un lieu secret du monastère. On comprend ce bruit populaire en relisant les comptes de son administration. Il acheta des biens à l'abbaye pour 10,700 livres tournois, amortit des rentes pour 2,469 livres 18 sous 9 deniers; la restauration des manoirs de Colemont, de Périers, de Quieureville, de Daubœuf, de Roncherolle, lui coûta 11,620 livres; il dépensa plus de 13,000 livres en procès; enfin l'église du monastère, commencée sous lui, engloutit à elle seule 63,936 livres 5 sols. Il faut penser, pour apprécier dignement de pareilles sommes, qu'une dette de 6,000 liv. avait effrayé les moines de Nicolas de Beauvais quarante ans avant lui, et que sous Charles VII, après le séjour des Anglais, il est vrai, l'abbaye ne put acquitter une taxe de 349 livres 18 sols que lui demandaient les commissaires royaux.

Marc-d'Argent était né à Quiquempoix, d'une famille vassale de l'abbaye. Le serf devint libre en se faisant moine. Il s'éleva peu à peu par tous les degrés de la hiérarchie monacale; il gouvernait enfin l'important prieuré de Beaumont, qui avait jusqu'à onze religieux, quand il fut nommé abbé de Saint-Ouen. Le fait le plus important de sa longue administration est sans contredit la construction de l'église de Saint-Ouen. Ce fut au moment où le monastère allait déchoir de

sa première fortune, qu'il parvint enfin à se faire une église qui dût rester. Les premiers travailleurs furent actifs et bien secondés. Charles de Valois aida le fondateur d'une partie des richesses dues à la dépouille d'Enguerrand de Marigny. Lors d'une grande coupe de bois du domaine, le trésor royal lui abandonna le tiers du produit qui lui valut 12,000 liv. La piété, vigoureuse encore, du bon peuple de Normandie vint contribuer aussi de son côté à l'érection de ce merveilleux édifice. On ne peut lire sans attendrissement dans les anciens registres de Saint-Ouen l'acte par lequel une troupe de maîtres maçons se donne au monastère pour servir *jusqu'à la mort* à la construction de l'église. Ainsi appuyé, Marc-d'Argent avait achevé à lui seul plus de la moitié de l'Église quand il mourut. On écrivit sur son tombeau qu'il avait fait « le chœur, les chapelles, les « piliers de la tour, et une grande partie « de la croix. » On vit à son enterrement les principaux abbés de Normandie, tout le corps de ville de Rouen et la noblesse des environs, qui vinrent ensuite s'asseoir à une table immense dressée dans le grand réfectoire ; et, après le dîner, on cria par tout Rouen que quiconque voudrait avoir un *morin* (1), il vînt le lendemain à Saint-Ouen, et qu'il l'aurait pour Dieu et pour l'âme de l'abbé trépassé.

J. MACÉ.

(1) Le morin valait deux deniers.

(*La suite au prochain numéro.*)

GALILÉE ET L'INQUISITION ROMAINE.

Tel est le titre d'un article de la *Revue de Dublin* (1), dans lequel l'auteur rend compte de trois ouvrages anglais : 1° *Histoire des Sciences spéculatives, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par le R. Win. Worewel.* Londres, 1837;

2° (*Drinkwater*) *Vie de Galilée* d'après le livre de *la Science utile ;*

3° *Histoire de la Philosophie*, par le R. Baden Pœvell, professeur de géométrie à l'université d'Oxford. Londres, 1837.

Mon intention n'est point de suivre les développemens critiques de l'écrivain irlandais sur ces auteurs, mais de dire quelque chose de l'examen considéré en lui-même. S'il a droit à nos éloges pour son érudition et son bon esprit, il n'est pas aussi satisfaisant sous le rapport de la connaissance des faits qu'il ne possède pas, relativement à la question du système de Copernic, question reléguée maintenant dans le domaine de l'histoire.

Puisqu'en 1835, sur la liste réimprimée à Rome des ouvrages défendus, on ne vit plus ceux qui y avaient été mis touchant l'opinion de Copernic sur le mouvement de la terre et qui sont au nombre de cinq, savoir : *Copernic, Astunica et Foscarini*, par décret du 5 mars 1616; mais Copernic et Astunica seulement, *donec corrigantur;* les corrections de Copernic avaient été publiées avec un autre décret du 15 mai 1620 et réduisaient à une simple hypothèse le mouvement de la terre ; mais il ne s'était plus fait aucune édition avec de telles corrections. Après ce décret et un autre du 10 mai 1619, avait été également mis sur la liste, Kepler, pour son *Epitome astronomiæ Copernicanæ.* Finalement, dans la sentence prononcée contre Galilée, le 22 juin 1633, l'ordre fut donné d'y inscrire également le fameux *Dialogue* de ce même Galilée. Ces cinq livres furent cependant rayés de la liste en 1835. Ceux qui ont les œuvres de Galilée, imprimées à Padoue en 1744, peuvent lire au t. IV, publié avec les approbations d'usage, le *Dialogue entier* avec le reste parfaitement intact, et de plus avec quelques additions faites de la main de Galilée lui-même, sur un exemplaire imprimé que possède la bibliothèque de ce fameux séminaire. On se contenta d'y corriger ou d'en faire disparaître

(1) N° IX, Juillet 1838, IVe art., de la page 72 à la page 116.

quelques indications marginales ; puis on y transcrivit le *jugement* et l'*abjuration* de Galilée, ainsi qu'un traité de dom Calmet sur l'*opinion cosmogonique des Hébreux*, traduit en italien des dissertations bibliques de ce savant bénédictin.

Le décret par lequel avaient été défendus ou *suspendus*, *donec corrigantur*, Copernic, Astunica et Foscarini, comprenait également tous autres livres enseignant la même doctrine (*omnes alios libros pariter idem docentes*) : mais on avait omis de faire approuver le décret par le pape, quand on renouvela l'Index sous Benoît XIV en 1758. Aussi, la difficulté était si peu résolue, que quelques uns croyaient qu'on devait ajouter l'hypothèse à l'enseignement de la mobilité de la terre ; mais la sacrée congrégation du saint office, dans son assemblée du 16 août 1820, permit de se servir de l'affirmation, et la chose examinée de nouveau fut jugée dans l'assemblée du 17 septembre 1822, et il parut un décret, approuvé par le pape Pie VII, par lequel les éminentissimes inquisiteurs généraux, se conformant expressément au décret de la sacrée congrégation de l'index de 1757, et au leur de 1820, déclarèrent permises à Rome l'impression et la publication d'ouvrages traitant de la mobilité de la terre et de l'immobilité du soleil, selon l'opinion commune des astronomes modernes (*operum tractantium de mobilitate terræ et immobilitate solis juxtà communem modernorum astronomorum opinionem*).

Dans l'état actuel de l'enseignement astronomique, il n'y a donc plus de contradictions entre celui-ci et les décrets de Rome sur le mouvement de la terre, ce que semble ignorer l'auteur irlandais. Il ne paraît pas non plus qu'il ait eu connaissance du *décret de corrections de Copernic*, décret par lequel il était licite de traiter du mouvement de la terre, comme d'une hypothèse qui, bien plus heureusement encore que toute autre, expliquait les mouvemens des astres.

La page 72 commence par cette excellente observation, *qu'il est peu de sujets qui aient été plus traités et plus mal compris que l'histoire de Galilée et de sa fameuse persécution, non seulement par les écrivains antipathiques à la religion, mais même par ceux qui semblent être le moins hostiles au Catholicisme.*

Le critique irlandais cite pour exemple Bernini, qui prétend, dans son *Histoire des Hérésies*, que Galilée resta cinq ans en prison ;

D'autres qui, au rapport de Montucla, ont affirmé qu'on lui creva les yeux. La vérité est que, sur la fin de sa vie, il eut le malheur de perdre la vue, qu'il ne recouvra jamais ;

Montucla lui-même, qui le fait prisonnier pour un an ;

Pontécoulant, qui raconte qu'il soutint la rotation de la terre autour de son axe, jusque dans les prisons de l'inquisition ;

L'anglais Brewster, qui avait écrit que Galilée fut emprisonné pendant un an, mais qui a avoué plus tard qu'il avait été induit en erreur par plusieurs écrivains distingués, ses devanciers.

Cependant il est de toute évidence que Galilée ne fut jamais détenu en prison ni mis à la torture, ni qu'en aucune façon il ne fut touché à ses membres et bien moins à ses yeux, à moins qu'on ne se plaise à de pareils mensonges.

Ceux qui auraient envie d'apprendre dans les documens originaux la véritable histoire de Galilée n'ont qu'à consulter entre autres les *Mémoires et Lettres jusqu'à présent restées inédites ou éparses de Galileo-Galilei*, mis en ordre et enrichis de notes par le chevalier Jean-Baptiste Venturi, en deux parties, la première allant de l'année 1587 jusqu'à la fin de 1616 (1), la deuxième partie de l'année 1616 jusqu'à sa mort, arrivée en 1642 (2). On trouve aussi dans les 31 Lettres écrites par François Niccolini, ambassadeur de Toscane à Rome, au bailli André Cioli, secrétaire d'état du grand-duc, à partir du 16 août 1632 au 3 décembre 1633 (3), l'histoire diplomatique jour par jour de Galilée à Rome pendant son jugement. Mandé de Florence, il arriva le 16 février 1633, et logea dans la maison dudit ambassadeur. Au mois d'avril, il se mit à la disposition du commissaire du Saint-Of-

(1) Modène, 1818.
(2) Modène, 1821.
(3) Dans la IIe partie, 4e art.

fice, *qui*, selon l'expression de Niccolini, *lui fit l'accueil le plus bienveillant et lui assigna la propre chambre du fiscal de ce tribunal. On permet*, ajoute-t-il, *que son domestique lui-même le serve et dorme à ses côtés, et que mes serviteurs à moi lui portent à manger dans sa chambre, et s'en reviennent chez moi matin et soir* (1). *Le seigneur Galilée fut renvoyé hier soir chez moi.*

Sans doute les éminentissimes juges n'en disaient pas moins dans leur sentence : *Nous te condamnons à la prison formelle de ce saint-office pour tel temps qu'il nous plaira* (2). Cependant, malgré la sentence, il ne subit pas le moins du monde la détention de la prison formelle à laquelle il avait été condamné, puisque Urbain VIII la commua aussitôt en *une relégation dans le jardin de la Trinité des Monts, où je le conduisis*, dit-il (page 167), *vendredi soir*, c'est-à-dire le 24 juin, trois jours après le prononcé du jugement. Ce lieu de délices, alors appelé *villa Medicis*, est aujourd'hui occupé par l'Académie de France. Ensuite, de Rome, Galilée passa à Sienne, dans le palais de l'archevêque Piccolomini ; enfin, quand cessa la peste qui avait désolé Florence, il put, après environ trois mois, retourner à sa villa d'Arcetri, où la mort le surprit le 8 janvier 1642.

A la page 73, l'auteur irlandais déclare ne vouloir pas se porter le défenseur de l'inquisition ; cependant il dit (pag. 75) que la décision fut prise *seulement par les qualificateurs, officiers subalternes de l'inquisition, et non par les inquisiteurs mêmes, qui rappelèrent seulement l'ensemble des faits avec les autres particularités de la procédure de* 1616 *dans le préambule de leur jugement de* 1633.

Mais, soit que ceci regarde les *qualificateurs, officiers subalternes de l'inquisition*, ou les inquisiteurs, qui n'ont fait que rappeler les premiers, peuvent-ils justement être blâmés par les gens sages pour leur jugement ? Transportons-nous par la pensée à cette époque, et il nous sera facile de nous pénétrer de l'esprit qui les dominait. La sentence contre Galilée fut prononcée le 22 juin 1633. Rappelons-nous en même temps comment presque tous les livres de physique font ordinairement découvrir la gravité de l'air à Florence par Evangéliste Torricelli, disciple de Galilée, en 1645, trois ans après la mort du maître, quand il observa que l'eau ne s'élève pas dans le vide au-dessus de 32 pieds ; et il lui vint l'heureuse idée qu'elle ne monte pas plus haut, afin de s'équilibrer avec le poids de l'air portant sur elle. Le poids de l'air une fois reconnu, il est naturel de s'imaginer que l'eau ne fait qu'un avec la terre entourée d'air de tout côté, qui par là, mise en mouvement dans les espaces du ciel, entraîne en même temps la masse de l'air, enveloppe extérieure, adhérente à elle-même. Rien n'empêche ensuite que cet air ne suive la terre comme une chose qui ne fait qu'un avec elle. Ceci n'est pas nouveau pour nous, familiarisés que nous sommes avec le baromètre, sur lequel nous voyons tous les jours dans ses variations les effets d'une telle gravité.

Mais avant la connaissance de cette gravité, comment devait-on concevoir le mouvement de la terre ? Si nous consultons l'unique *Traité d'Astronomie* que la Grèce antique nous ait laissé, si nous lisons le vieux Ptolémée qui florissait à Alexandrie dans le deuxième siècle de notre ère, nous trouvons au chapitre VII du livre I de sa *grande syntaxe* qu'il regardait comme une chose ridicule de faire mouvoir la terre à travers les airs, contre tous les phénomènes que nous voyons arriver autour de nous et sur nous, malgré qu'il convînt que, selon la pensée la plus simple, κατὰ τὴν ἁπλουστέραν ἐπιβολὴν, les phénomènes célestes s'expliqueraient par le mouvement de la terre. Ni Copernic, ni Galilée, ni personne jusqu'alors ne pouvaient réellement répondre aux absurdités et aux inconvéniens qu'il serait facile d'étendre à l'infini, et qu'on devait s'attendre à voir tomber sur la terre, si on la faisait mouvoir à travers les airs. Tel était le sentiment commun partagé même par de grands hommes, au nombre desquels je me contenterai de citer Bacon de Vérulam, célèbre contemporain, qui dit au livre IV, chap. I[er] *De dignitate et aug-*

(1) Du 1[er] mai, p. 104.
(2) Venturi, part. II, p. 174.

mentis scientiarum : Constat similiter sententiam Copernici de rotatione terræ (quæ nunc quoque invaluit), quia phænomenis non repugnat, ab astronomicis principiis non posse revinci ; à naturalis tamen philosophiæ principiis recte positis, posse.

Examinons maintenant la teneur de la sentence contre Galilée (1) : « Toi, Galilée, fils du florentin Vincent *Galilei*, « étant âgé de 70 ans, tu fus dénoncé en « 1615 à ce saint office, comme tenant « pour vraie la fausse doctrine enseignée par plusieurs, que le soleil soit « au centre du monde et soit immobile, « et que de plus la terre se meuve d'un « mouvement diurne...... Et successivement il nous a été présenté copie d'un « écrit sous forme de lettre, qu'on dit « avoir été écrite par toi à un homme, « déjà ton disciple, laquelle lettre reproduisant le système de Copernic, contient différentes propositions contre « le vrai sens et l'autorité de l'Écriture « sainte.

« C'est pourquoi ce saint tribunal, « voulant prévenir le désordre et le mal « qui en résulteraient et iraient en croissant au préjudice du saint-siége, par « ordre de notre seigneur et des éminentissimes seigneurs cardinaux de « cette suprême et universelle inquisition, les deux propositions de la stabilité du soleil et du mouvement de « la terre furent, par les qualificateurs « théologiens, qualifiées comme il suit :

« Que le soleil soit centre du monde « et qu'il soit encore immobile d'un « mouvement local, c'est une proposition absurde et fausse en philosophie, « et formellement hérétique, puisqu'elle « est expressément contraire à l'Écriture « sainte.

« Que la terre ne soit pas centre du « monde ni immobile, mais qu'elle se « meuve d'un mouvement diurne, c'est « également une proposition absurde et « fausse en philosophie, et considérée « en théologie comme au moins erronée « dans la foi. »

Telles sont les paroles de la sentence dont il faut séparer les censures ajoutées, et, par conséquent, rendues propres aux inquisiteurs-généraux. A ceux-ci appartient donc la qualification de *doctrine fausse et de proposition contre le vrai sens et l'autorité de l'Écriture sainte.* Aux théologiens qualificateurs doivent revenir les qualifications *d'absurdes et fausses en philosophie*, pour les deux propositions ; ensuite, pour la première, de *formellement hérétique, d'expressément contraire à l'Écriture sainte ;* pour la seconde, *d'être au moins, aux yeux de la théologie, considérée comme erronée dans la foi.*

Pour valider la censure de ces théologiens, en 1615 ou 1616, sous le pontificat de Paul V, il n'est pas nécessaire de faire observer qu'il y avait parmi eux de grands hommes ; mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des doctrines astronomiques de cette époque. Faire mouvoir, avant la découverte de la gravité de l'air, la terre à travers l'air, c'est certainement tomber dans l'absurde et le faux en philosophie, en traînant à sa suite une foule innombrable d'autres absurdités et faussetés philosophiques. En ce qui concerne la foi, c'était bien aussi en ce sens une doctrine contraire aux Saintes-Ecritures et formellement hérétique ou *erronée dans la foi*. Néanmoins les cardinaux inquisiteurs-généraux se contentèrent de traiter ces propositions de contraires à l'Ecriture sainte, et cela, je crois, par égard pour Copernic, Galilée et leurs adeptes, qui, vraisemblablement, ne purent donner une réponse suffisante, et probablement n'admettaient pas de telles conséquences.

Pour en revenir à Galilée, il est à remarquer qu'en 1632 ou 1633, après l'impression de son fameux *Dialogue*, toutes ces faussetés et absurdités acquirent beaucoup plus de consistance, puisque Galilée, au lieu de les corriger, les accrut, en se jetant, au sujet des phénomènes terrestres, dans des explications reconnues fausses, et maintenant corrigées par les astronomes modernes. En effet, pour en avoir un exemple, écoutons ce qu'il dit dans sa IV[e] journée, page 311, de l'édition de Padoue.

« L'air, c'est Galilée qui parle, comme « corps dégagé et fluide, et peu solidement uni à la terre, ne semble pas « être dans la nécessité d'obéir à son « mouvement, au moins tant que les

(1) Venturi, part. II, p. 170 et suiv.

« rugosités de la superficie terrestre ne l'entraînent pas, et emportent avec elles une portion qui leur est contiguë, laquelle ne dépasse pas de beaucoup les plus hautes cimes des montagnes; laquelle portion d'air devra opposer d'autant moins de résistance à la révolution terrestre, qu'elle est pleine de vapeurs, de fumées et d'exhalaisons, toutes matières participant des qualités de la terre, et, par conséquent, adaptées à ses mouvemens même. »

De là, Galilée revient à la question de la formation du vent, qu'il fait souffler sans cesse des tropiques vers l'occident, tandis que le vent n'est en réalité que le résultat de l'ébranlement de l'atmosphère pénétrée par les rayons du soleil, qui la raréfient en l'échauffant, en même temps que les autres airs moins réchauffés concourent en sens inverse à la rotation diurne, comme l'expliquent aujourd'hui les astronomes et les physiciens.

Venturi parlant ensuite (1) de l'explication donnée par Galilée du flux et du reflux de la mer par le moyen *des oscillations que*, selon lui, *doit faire naître dans les eaux la rotation diurne de la terre sur son axe*; fait remarquer *que, d'un autre côté, les physiciens s'accordent aujourd'hui à reconnaître que Galilée, dans cette partie de ses spéculations, s'était complètement fourvoyé.*

Là-dessus, Laplace dit (2) : « Galilée, dans ses dialogues sur le système du monde, exprime son étonnement et ses regrets de ce que cet aperçu, qui lui semblait ramener dans la philosophie naturelle les qualités des anciens, eût été présenté par un homme tel que Kepler. Il expliqua le flux et le reflux par les changemens diurnes que la rotation de la terre combinée avec sa révolution autour du soleil, produit dans le mouvement absolu de chaque molécule de la mer. Son explication lui parut tellement incontestable, qu'il la donna comme l'une des preuves principales du système de Copernic, dont la défense lui suscita tant de *persécutions*. Les découvertes ultérieures ont confirmé l'aperçu de Kepler et détruit l'explication de Galilée, qui répugne aux lois de l'équilibre et du mouvement des fluides. »

Voici les paroles de Galilée (1) : « Mais de tous les grands hommes qui ont disserté sur un aussi admirable effet de la nature, celui qui se méprend le plus, c'est Kepler, qui, avec son génie libre et pénétrant, et ayant connaissance des mouvemens attribués à la terre, est allé prêter complaisamment l'oreille et croire aux influences de la lune sur l'eau, aux propriétés occultes et autres enfantillages de même force. »

Le même Laplace (2) trouve déplorable que « Descartes lui-même et Galilée, qui pouvaient tirer le parti le plus avantageux de ses (de Kepler) lois, ne paraissent pas en avoir senti l'importance. Galilée pouvait alléguer en faveur du mouvement de la terre l'une des plus fortes preuves de ce mouvement, sa conformité avec les lois du mouvement elliptique de toutes les planètes, et surtout avec le rapport du carré des temps des révolutions au cube des moyennes distances au soleil. Mais ces lois ne furent généralement admises qu'après que Newton en eût fait la base de sa théorie du système du monde. »

Après avoir soigneusement examiné toutes ces choses avec d'autres semblables qui pourraient s'y rattacher, nous acquérons forcément la conviction que Galilée, en 1632, année de l'impression de son *Dialogue*, n'avait pas trouvé les raisons péremptoires qui devaient empêcher sa doctrine de la mobilité de la terre d'être jugée absurde et fausse en philosophie et contraire à l'Écriture sainte. Quoi qu'il en soit, comme il ne s'était pas avancé jusqu'à concevoir la mobilité de la terre, non pas à travers l'air, mais avec l'air, il n'en était pas venu à proposer ce système astronomique, qui aurait exclu les objections terrestres; ce qui aurait permis de l'embrasser non seulement comme hypothèse qui expliquait les mouvemens célestes (ce qui était déjà accordé par le décret de 1620), mais comme système qui, tandis qu'il expliquait les mouvemens des

(1) Part. Ire, p. [illegible].

(2) Au livre IV, chap. II de son *Exposition du Système du Monde*.

(1) Page 528.

(2) Page 481.

astres, n'entraînait aucun inconvénient terrestre.

De plus, Galilée était lié, sous peine de prison, par un ordre du 26 février 1616, auquel il avait promis d'obéir; or, n'ayant pas fait connaître l'impression de son *Dialogue* à ceux qui devaient l'approuver, un tel oubli lui fut justement imputé comme une faute.

Voilà la véritable explication du procès de Galilée. Dès son arrivée à Rome, le 16 février 1633, la nouvelle en fut portée au souverain pontife Urbain VIII, par l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, François Niccolini, qui reçut du pape cette réponse si raisonnable : « que « Galilée en somme avait suivi un mau« vais conseil en publiant de telles opi« nions, parce que, quoiqu'il déclarât « vouloir traiter seulement hypothéti« quement du mouvement de la terre, « néanmoins, en rapportant les argu« mens, il n'en parlait et n'en discourait « que d'une façon affirmative et con« cluante, et qu'il était en outre en « contravention avec l'ordre que lui « avait donné en 1616 le cardinal Bellar« min (1). »

L'écrivain irlandais n'omet pas d'ajouter (page 75) : que *le Christ n'a pas promis d'être avec l'Eglise enseignant la philosophie, mais d'être avec elle enseignant tout ce qu'il a commandé.*

Il fait allusion aux paroles du divin Sauveur dans le dernier chapitre de saint Mathieu ; or, du moment que les enseignemens de la philosophie sont subordonnés à la doctrine révélée, nous devons, nous aussi, écouter l'Église, en quelque endroit qu'elle nous dise de nous préserver de telles ou telles erreurs de la philosophie, comme cela avait lieu dans le cas présent.

Il assure (page 79) que *nous sommes particulièrement obligés aux Souverains et aux grands dignitaires de Rome pour le système de Copernic.* Je ne crois pas que personne à présent ait envie de le nier; la sollicitude des papes pour la réforme du calendrier leur fit combler de caresses Copernic qui ne se décida qu'au bout de trente-six ans à livrer en 1643 à l'impression son livre dédié à un pape, Paul III. Mais cette sollicitude n'obtint cet heureux résultat qu'après les plus grands efforts. Que si les rigueurs auxquelles fut exposé Galilée semblent témoigner du contraire, il faut observer que l'exactitude entière que l'on exigea avant d'accorder l'affirmation de son système doit, aux yeux de l'homme impartial, être considérée comme un encouragement aux vrais progrès de l'astronomie.

Page 98 et suivantes, l'auteur rend compte des faveurs dont Galilée, et jusqu'à ses amis, jouirent à Rome après la sentence de prohibition, tellement que l'impression de son *Dialogue* en 1632 n'attira pas sur sa tête les événemens de 1633. Il fait remarquer ensuite (page 99) que la première page de ce dialogue adressée au discret lecteur révèle fort indiscrètement et dénote une satire transparente contre le décret de 1616, nommément une boutade sarcastique de la plus amère ironie. « L'écri« vain, dit toujours notre Irlandais, a « ultérieurement l'impudence de mettre « dans la bouche de Simplicius, à qui « est assigné le rôle de soutenir la vieille « opinion, des argumens que le pape ré« gnant avait défendus contre la doctrine « du mouvement de la terre, avouant « formellement les avoir appris d'un *très « docte et éminentissime personnage,* « qui de plus était encore son propre et « généreux bienfaiteur. »

L'auteur en conclut (page 100) *que certes ce n'est pas dans la science en général, ni dans la doctrine spéciale du mouvement de la terre en particulier qu'il faut chercher les motifs réels ou avoués de la sévérité avec laquelle le délinquant fut à la fin traité; mais que l'orgueil blessé fut la passion qui poussa aux mesures prises depuis pour se venger, comme on l'assure, de la violation des prescriptions de* 1616.

Il faut que tout ceci ait échappé à cet écrivain, du reste bien digne de grands éloges, pour ne pas avoir envisagé le véritable état de la question qui se traitait alors, savoir si on pouvait admettre le mouvement de la terre ainsi que Copernic et Galilée l'affirmaient, c'est-à-dire en la faisant aller à travers les airs; ce qui constitue nécessairement un système de faussetés et d'absurdités terrestres et de

(1) Venturi, part. II, p. 186.

plus d'opposition à l'Ecriture sainte, qui certainement enseigne que la terre est *stable dans son ensemble* et n'est point dérangée dans le *cours ordinaire des révolutions quotidiennes*, qui s'opèrent au-dessus d'elle. Il suffit d'examiner le décret de 1620 pour se convaincre qu'il ne fut porté ni en haine de la science en général, ni de la mobilité de la terre en particulier, qu'on permettait d'adopter purement comme une hypothèse pour reconnaître les mouvemens célestes.

En effet, dans ce décret de 1620 on laissait le champ libre au livre de Copernic et à toutes ses doctrines, sauf les insignifiantes et légères corrections prescrites, qui, sans toucher au reste, réduisaient seulement à une supposition l'affirmation du mouvement de la terre. Que si nous nous transportons à cette époque de fermentation dans les idées qu'on réglait avec le plus grand soin, afin qu'elles ne se propageassent pas en Italie, nous trouvons que ce ne fut point *l'orgueil blessé*, mais le zèle pour faire respecter et obéir l'autorité en chose qui intéressait la religion, qui détermina le souverain pontife à prendre, contre Galilée, des mesures de rigueur que la douceur sut cependant toujours tempérer.

Du reste, dans ce passage de son *Dialogue*, Galilée tenait véritablement pour le parti de l'erreur, et *le personnage très docte et éminentissime*, c'est-à-dire Urbain VIII, celui dont Simplicius reproduisait les argumens, était du côté de la raison; puisque l'explication du flux et du reflux de la mer donnée par Galilée était fausse et qu'une autre était vraie, c'est-à-dire celle précisément donnée par Kepler, de l'action qu'exercent sur la mer les phases de la lune, comme le manifestent dans la mer les mouvemens de celle-ci correspondant aux différentes positions lunaires.

Qu'on me permette une dernière observation, c'est que l'auteur irlandais trouve sans doute ne pas en avoir encore assez dit, puisque (pages 96 et 97) il ajoute que le silence fut imposé à Galilée seulement comme *une précaution ecclésiastique* et que par conséquent il n'attaquait en rien sa doctrine. Certainement l'ordre et le secret du mois de février 1616 ne furent que pour Galilée, puisque Galilée seul était particulièrement accusé. Mais il parut en même temps un décret publié par la congrégation de l'index, par lequel il ne restait permis à personne d'enseigner *falsam illam doctrinam pythagoricam, divinæque Scripturæ omnino adversantem de mobilitate terræ et immobilitate solis;* et l'on ne pouvait présenter que comme une hypothèse les mouvemens des cieux.

Ayant plusieurs fois cité le célèbre astronome Laplace pour faire sentir, avec son autorité, les erreurs encore inhérentes aux doctrines de Galilée, et corrigées maintenant par les astronomes modernes, il m'est aisé de montrer que ce grand homme, en parlant du procès de Galilée, semble s'être entièrement oublié. Il écrit dans son *Exposition du système du monde* (1) : « Le succès de ses *Dialogues* et « la manière triomphante avec laquelle « toutes les difficultés contre le mouvement de la terre y étaient résolues, « réveillèrent l'inquisition. Galilée, à « l'age de soixante-dix ans, fut de nouveau cité à ce tribunal. La protection « du grand-duc de Toscane ne put empêcher qu'il y comparût. On l'enferma « dans une prison où l'on exigea de lui « un second désaveu de ses sentimens, « avec menace de la peine de relaps s'il « continuait d'enseigner la même doctrine. On lui fit signer cette formule « d'abjuration : Moi, Galilée, à la « soixante-dixième année de mon âge, « constitué personnellement en justice, « et étant à genoux et ayant devant les « yeux les saints Évangiles que je touche « de mes propres mains, d'un cœur et « d'une foi sincères, j'abjure, je maudis « et je déteste l'erreur, l'hérésie du mouvement de la terre, etc. Quel spectacle « que celui d'un vieillard illustre par « une longue vie consacrée à l'étude de « la nature, abjurant à genoux, contre le « témoignage de sa conscience, la vérité « qu'il avait prouvée avec évidence, emprisonné pour un temps illimité! »

Ne voulant suivre que la vérité, nous répondrons à un tel écrit que Galilée ne fut jamais emprisonné ni détenu en prison; qu'après sa condamnation, qui fut

(1) Liv. III, chap. IV, p. 467.

facultative, il demeura dans sa villa d'Arcetri, distante d'un mille de Florence, jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de 1642, sans qu'il eût jamais été privé du commerce et des consolations de la société; que s'il abjura, à genoux, ce ne fut point contre sa propre conscience, puisqu'il était impossible qu'il ne comprît pas qu'il n'est pas vrai que la terre se meuve à travers les airs : les preuves qu'il en donne sont fausses, au jugement de ce même Laplace, ainsi que nous l'avons vu; de plus, Galilée avait tort de soutenir contre Kepler que les mouvemens de la lune ne sont pas aptes à produire le flux et le reflux de la mer.

Laplace fait abjurer à Galilée *l'erreur, l'hérésie du mouvement de la terre.* Mais la vérité est que Galilée avoua (1) « s'être « soumis à un ordre à lui juridiquement « intimé, par lequel il devait, d'un com« mun accord, abandonner la fausse opi« nion que le soleil soit centre du monde « et immobile, et que la terre ne soit pas « centre et qu'elle se meuve. » Ensuite, ces deux propositions ne sont pas dites *erreurs, hérésies,* mais impliquant soupçon d'erreur et d'hérésie, puisque, ramenées par les juges à la connexion que, selon l'enseignement de Galilée, elles avaient eu et avaient encore avec les absurdités terrestres, à les juger même antérieurement à la découverte de la gravité de l'air, elles étaient dans ce sens fausses et contraires à l'Écriture sainte, et les soutenir emportait de soi contre Galilée un violent soupçon d'hérésie; il dut donc les abjurer.

Mais simplement rapportées aux phénomènes célestes, elles pouvaient avoir un sens n'entraînant aucune conséquence qui répugnât à la conviction intime de Galilée.

C'est pourquoi il devait volontiers professer que *le soleil n'est point le centre du monde,* puisqu'il n'avait pas encore observé les étoiles fixes, qui n'ont pas de mouvement qui leur soit propre autour du soleil. Il ne pouvait pas non plus ignorer que la gravité de notre planète s'exerce par l'attraction du centre de la terre, et non par celle du soleil.

Quant à abjurer que *le soleil soit immobile,* Galilée devait le faire sans aucune difficulté, puisqu'on était persuadé, d'après le retour des taches de ce corps lumineux, qu'il roulait sur son axe en accomplissant une révolution dans l'espace d'environ un mois lunaire; qu'avec plus de précision aujourd'hui nous reconnaissons être d'à peu près vingt-cinq jours.

Relativement à la terre, quoiqu'il sût qu'elle était *notre centre de gravité,* Galilée renonça volontiers à *nier qu'elle soit le vrai centre.* Il abjura aussi l'opinion que la *terre se meuve,* le mot *encore d'un mouvement diurne* ayant été supprimé, c'est-à-dire cette addition qui ne détermine pas ce qui est signifié par *mouvement local.* Restait le vieux sens avec lequel la terre peut très bien se dire immobile : par exemple au chap. I[er] de l'Ecclésiaste on lit : *Generatio præterit, generatio advenit, terra autem in æternum stat.* Voilà donc la terre assistant à la succession des générations qui vont se renouvelant sur son sein.

Il est donc évident qu'il ne fut fait aucune violence à la conscience de Galilée, quand on lui fit prononcer cette abjuration, qui au fond se réduisait à reconnaître que les désordres de la terre, en mettant celle-ci en mouvement à travers les airs et en collision avec eux, ne doivent pas être affirmés, ce qui a été de tout temps, et l'est encore aujourd'hui, reconnu pour très vrai.

Le lecteur, familier avec les questions de physique et d'astronomie, se sera bien aperçu que, dans la perception de ce sujet, il régnait une certaine confusion; mais il aura compris qu'il ne pouvait pas en être autrement dans l'état où se trouvaient les connaissances d'alors. Il aura encore remarqué que Galilée n'abjura rien qui ne s'accorde avec les meilleures connaissances acquises à l'astronomie deux siècles après Galilée.

Laplace, enfin, qui représente avec tant de bonheur et de supériorité la science astronomique, au moins lorsqu'il ne se mêle pas de la passion à ses jugemens, a, dans cette circonstance, payé son tribut à l'humanité. Bien davantage l'a payé, ainsi que nous l'avons vu, le grand Galilée, qui, avec tout son immense savoir d'astronomie, n'a pas

(1) Venturi, part. II, p. 176.

connu la gravité de l'air, pour placer la terre dans son cours naturel sans troubler les phénomènes qui ont lieu à sa superficie; il n'a pas non plus été bien conseillé quand il a publié son Dialogue en 1632, sans avoir égard à la défense secrète qui lui avait été faite en 1616 et à laquelle il avait promis de se soumettre.

Du reste, outre la découverte de la gravité de l'air, avec laquelle on a pu lever les plus grandes difficultés contre le mouvement de la terre, Venturi fait observer (1) « que de nos jours les choses « ont tout-à-fait changé de face; que « successivement y ont été jointes les dé- « couvertes de l'aberration des étoiles, « de la perturbation réciproque du mou- « vement planétaire, de la gravité affai- « blie sous l'équateur, et de la véritable « cause du flux et du reflux de la mer, « toutes les autres lois maintenant recon- « nues de la gravité universelle, et finale- « ment la vitesse qu'acquièrent les corps « graves au-delà de la perpendiculaire « vers l'orient en tombant de haut. » A ces raisons j'ajouterais volontiers la parallaxe annuelle des étoiles fixes. ***

(1) Part. 1, p. 274.

LE PÉLERINAGE DE SAINTE-ANNE D'AURAY (1);

PAR M. A.-M. D'AURAY.

Voici un petit ouvrage qui ne pouvait manquer d'être populaire en Bretagne, et que, pour notre part, nous n'avons pu lire sans le plus palpitant intérêt. Sainte-Anne, c'est le nom d'un pélerinage où tout Breton s'est rendu plus d'une fois dans sa vie; Sainte-Anne, c'est un nom que l'on apprend dès l'enfance, en même temps que le nom de Marie; Sainte-Anne, c'est un lieu dont tout le monde peut vous parler, car tout le monde y est allé. Tout le monde vous a dit, au sortir du berceau : — Et toi aussi, tu iras quand tu seras grand; quelquefois même on vous y porte dans vos langes. Si l'on ne vous y porte pas, on fait pour vous le vœu d'y aller. Un de ces mille accidens qui entourent, assiégent la faiblesse et l'étourderie du jeune âge, vous est-il arrivé; aussitôt on fait vœu pour vous d'un pélerinage à Sainte-Anne, pélerinage que votre mère, votre sœur, votre père ou votre frère font d'abord, et que vous-même aurez à faire ensuite, si vous vivez. Le moindre malheur qui arrive dans une famille, dans un hameau, dans une paroisse, dans une ville, fait faire aussi un vœu à Sainte-Anne, et l'on s'en acquitte toujours comme d'une fête. On ne serait même pas un vrai chrétien, si l'on n'avait pas fait ce pélerinage au moins une fois dans la vie.

Sainte-Anne est donc un mot dont l'idée domine et préoccupe une grande part de la vie d'un Breton. Cette influence s'étend bien au-delà de la Bretagne : la Normandie elle-même et l'Anjou n'y sont pas étrangers.

Quant à nous, Sainte-Anne a un intérêt de plus; c'est là que nous avons été élevé; c'est là que nous avons reçu cette seconde naissance, la naissance de l'esprit et de la pensée; c'est là que nous avons, pour la première fois, lu ces livres qui ont décidé de notre vie; c'est là que nous avons commencé ces études d'où nous ne sommes plus sortis.

C'est donc là un souvenir qui doit rester en nous. Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles nous avons lu ce petit livre avec tant d'émotion et d'intérêt; mais, nous devons le dire, le talent, l'incontestable talent de l'auteur, y a été aussi pour beaucoup, nous en attestons tous ceux qui l'ont lu, et le nombre en est déjà grand, puisque l'ouvrage n'en est déjà plus à la première édition. Il a fait

(1) A Vannes, chez Gallés, et à Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9. Prix : 3 fr.

son succès tout seul et par lui-même. Le génie de son auteur et celui de sainte Anne l'ont protégé sans doute ; mais les journaux n'en ont point parlé, et n'ont point été invités à le faire. Nous-même, nous n'avons reçu aucune invitation de ce genre ; et c'est de nous-même, et c'est pour remplir ce que nous croyons un devoir littéraire, que nous en parlons.

En premier lieu, rien ne nous paraît plus intéressant, non seulement pour nos propres études dont le but en ce moment est la recherche des légendes, mais pour l'intérêt, pour la satisfaction et l'édification du public que l'histoire des localités célèbres, et surtout des pélerinages fréquentés, qui sont comme autant de centres et de panoramas où se groupent les mœurs des populations dans toute l'originalité de leur physionomie naturelle.

En second lieu, la manière dont le Père Arthur Martin, car, n'en déplaise à son excessive modestie, tel est le nom de l'auteur, la manière, dis-je, quoique un peu brève, dont le Père Arthur a écrit le *Pélerinage de Sainte-Anne*, mérite qu'on la signale et qu'on lui rende justice ; car, assurément, elle est très recommandable sous le rapport de la pensée et très distinguée sous celui du style. Pourquoi donc n'en a-t-on pas plus parlé ? Eh ! mon Dieu, parce que l'éditeur n'en avait pas besoin, et que la modestie de l'auteur n'y tenait pas ; c'est parce qu'aujourd'hui le mérite d'un ouvrage n'est peut-être plus suffisant pour attirer l'attention et le bruit des trompettes de la renommée. Et cependant, ces trompettes ont mille fois glorifié des ouvrages qui ne valaient pas ce petit livre, qui ne révélaient pas dans leur auteur une âme si bonne, un cœur si sympathique, une pensée si juste, si peu passionnée, un sens si droit, une intelligence si équitable des choses passées et des choses présentes, et enfin un style si coloré, si précis, si clair et si attachant.

C'est ainsi, en vérité, et sans flatterie, qu'à une première et plus encore à une seconde lecture, nous est apparu le petit ouvrage du Père Arthur, et nous avons résolu aussitôt d'en communiquer nos impressions à l'*Université Catholique*.

Des travaux trop nombreux, des occupations peut-être au dessus des forces d'un homme, et surtout le désir de pouvoir dire un mot des nouveaux plans et des publications futures du Père Arthur Martin, nous ont seuls empêché de parler plus tôt de son charmant *Pélerinage*.

Nous savions en effet qu'outre les autres rapports qu'il pouvait avoir avec lui, le Père Arthur était un peu comme saint François, apôtre et troubadour.

En allant par les chemins à la conquête des âmes et au soulagement de l'humanité qu'il aimait plus peut-être qu'aucun autre saint ne l'a aimée, saint François improvisait et chantait des vers que lui inspiraient son ardent amour pour Dieu et sa charité non moins ardente pour les hommes et même pour les êtres en général. Les vers du saint sont aussi beaux que tendres, et un Allemand, m'assure-t-on, les a recueillis sous le titre de *François d'Assises troubadour*. Le Père Arthur ne chante pas, mais il observe, mais il examine en marchant dans ses missions ; il ne porte pas la plume du poète, mais le pinceau de l'artiste. Dès qu'un monument le frappe, il l'étudie, ou plutôt il le connaît, il le devine, et il s'arrête pour l'esquisser. C'est ainsi que dans nos provinces vous le verrez errer autour des vieilles chapelles dans les landes, et des vieilles maisons dans les rues. En s'agenouillant sur les degrés brisés de l'antique croix du chemin, il la dessine avec le vieux laboureur qui la salue en passant. L'œuvre artistique accomplie, l'artiste disparaît dans le prêtre et le prêtre dans le missionnaire : il s'incline, prie et adore devant ce qu'il vient d'admirer ; puis il se relève, et ramassant ses pinceaux et refermant ses cartons, il y emporte avec une sainte joie, un saint souvenir et un saint monument.

Mais dans les villes, c'est mieux encore. Après avoir paru en chaire, et rempli une ancienne cathédrale de l'onction douce et de l'éloquence de sa voix, après avoir prêché Dieu et fait aimer la religion, il descend de la sainte tribune, et ne cherche plus qu'à se cacher, qu'à se confondre dans la foule pour étudier le temple dans ses détails éloquens pour lui, pour en reconnaître l'architecture, et surtout pour en contempler les vitraux peints qu'il doit nous reproduire ensuite

dans un grand travail et dans des dessins élégans. C'est ainsi que nous verrons bientôt paraître toute la verrière d'une de nos cathédrales les plus riches à cet égard, de la cathédrale de Bourges. Après y avoir prêché le carême, le P. Arthur en copia les vitraux : il y met en ce moment la dernière main, et s'occupe de leur gravure concurremment avec plusieurs artistes de ses amis. Cependant, ce travail sera long, et il n'est point encore terminé.

Revenons donc en attendant à Sainte-Anne, et par la citation de quelques passages, justifions ce que nous en avons dit. L'histoire de Sainte-Anne d'Auray ne devait être faite que par un alréen. Or, le P. Martin a l'honneur de l'être : il a donc pris le sujet de son premier ouvrage dans le voisinage de sa ville ; il a bien choisi. La légende de Sainte-Anne est belle. Comme toutes les légendes saintes, elle tient un peu de l'épopée et de la pastorale à la fois. Ici cependant ce n'est ni un berger ni un roi qui se sentent pris de l'ambition des grandeurs; c'est un pauvre et modeste laboureur qui se sent poussé par des visions éclatantes à bâtir un autel et une église à sainte Anne. Le curé que l'on appelle *recteur*, et le vicaire qu'on appelle *curé* en Bretagne, se fâchent à cette nouvelle, et le bon Nicolazic n'en est pas même quitte pour des réprimandes : le recteur va plus loin. Mais le châtiment ne tue pas l'inspiration des saints, pas plus que celle des poètes ; il l'enflamme. Cependant ce n'est pas la colère qui fait agir Nicolazic et le rend constant dans ses desseins ; c'est sainte Anne elle-même, c'est sa *bonne maîtresse*, qui apparaît toujours et qui redemande le sanctuaire et le culte dont, aux premiers siècles de l'Eglise bretonne, elle avait joui en ce lieu, et dont ce lieu avait pris le nom de *Ker-anna*, village d'Anne. C'était presque toujours par des feux et des lumières qu'elle révélait sa présence ; elle faisait quelquefois marcher un cierge à côté de son fidèle serviteur quand il sortait le soir, quelquefois aussi elle le faisait luire immobile sur un point pour faire entendre que c'était là. C'était là en effet, c'était au milieu du champ du *Bocenneu* où la charrue ne pouvait rien que s'était jadis élevé le sanctuaire, et que devait se retrouver la statue de la sainte. Le *recteur* et son *curé* résistaient toujours, ils tonnaient même, mais en tonnant ils furent frappés à leur tour. Le curé en mourut, et le recteur, en proie aux plus vives douleurs, ouvrit les yeux et se rendit.... « Il attend l'heure où la nuit soit obscure et la campagne déserte; se dérobant alors à la vue des siens, il se glisse par les sentiers les plus étroits, et se rend à une grande demi-lieue, jusqu'à l'oratoire de genêt improvisé en attendant le temple. » Ayant fait amende honorable, ce fut le curé lui-même qui consacra de nouveau ce lieu et officia dans cet oratoire de genêt, au milieu de trente mille assistans accourus de toutes parts, et bivouaquant par paroisse, sur la plaine, comme les tribus d'Israël auprès de l'arche dans le désert. On appela les pères Carmes pour desservir ce nouveau sanctuaire, et bientôt on put jeter les bases d'une belle chapelle et d'une vaste communauté. Le P. Arthur nous décrit le plan de ces édifices et les édifices eux-mêmes avec toute la clarté, toute la précision, toute la grâce d'un antiquaire exercé et d'un artiste savant. Non seulement il les décrit, mais il nous les représente dans des gravures qui sont charmantes, et qui se trouvent au nombre de quatre dans l'édition qui est entre nos mains. C'est d'abord la découverte de la statue, le soir à l'ombre de grands sapins noirs, et à la lueur incertaine de la lune nageant sous des nuages qu'elle a peine à percer. C'est ensuite la *Scala sancta*, avec son beau portique couronnant sa double rampe, offrant à la foule assemblée dans les cours le Père éternel avec quelques autres statues, et aux prêtres un autel pour y dire la messe en plein air aux jours des grands pélerinages. En troisième lieu c'est l'*intérieur de l'église* dont les détails d'architecture, les contours et les nervures de la voûte sont parfaitement indiqués ; c'est enfin la fontaine pélerine qui est saisie au naturel et au vif avec tous les objets qui l'entourent. Oui, c'est bien là cette grande avenue qui naissait en face du portail de l'église et sous la voûte du portique de la *Scala sancta* pour aller mourir comme un canal végétal au milieu des landes de Brech : c'est bien là cette vieille maison; c'est bien ainsi

qu'elle était posée; c'est bien ainsi que ses fenêtres regardaient sur la route et sur la fontaine; c'est bien ainsi qu'étaient ces petits bassins polygones et ce parallélogramme de grandes dalles granitiques qui les entoure : c'est bien ainsi que la petite flèche de Pluneret élevait du milieu de ses landes sa croix de fer et son coq aérien. C'est bien là aussi l'église de Sainte-Anne, avec ses dalles usées, ses grillages noirs, ses cierges brûlans, ses Bretons à genoux, ses prêtres aux autels, ses *ex-voto* sur ses murs, ses effigies de vaisseaux, ses mille trophées de salut à ses voûtes : c'est bien là cette ouverture qui s'ouvrait au haut du sanctuaire, sur le chœur, et laissait paraître au fond, sur le mur adverse, un grand Christ cloué sur son crucifix noir. Oui c'est bien là ce sanctuaire où priait le collège à la messe du matin ; là que le bon P. Cuenet officiait le dimanche, nous faisait de si paternelles homélies, et nous grondait avec un sourire sur les lèvres et des larmes dans les yeux ; c'est bien là que nous entendîmes le grand Mac'harty pour la première fois et que le P. Desplaces, en nous agitant, nous charmait par l'éclat de sa douce éloquence. C'est bien là que nos voix de quinze ans chantaient en chœur :

Plaisirs inouis,
Paix la plus parfaite,
Ce sont là tes fruits,
Charmante retraite, etc.

De jeunes voix y chantent encore; et j'ignore si elles chantent les mêmes airs; elles peuvent les chanter, la vie ne change pas. Quant aux jésuites, ils n'y sont plus, et c'est le petit séminaire du diocèse tenu par des prêtres du diocèse qui les remplacent maintenant. Le P. Arthur, équitable toujours, leur rend la justice qu'ils méritent. Cependant ce n'est qu'en pélerin désormais, qu'il a pu visiter ces lieux, où il a été maître, et où il pouvait être un jour supérieur.

Mais les choses ont tourné autrement. « En 1828, dit le P. Arthur, les jésuites quittaient comme les Carmes, cinquante ans auparavant, un séjour chéri et arrosé par quelques sueurs utiles. Ainsi toujours des vicissitudes : il n'y a de stable que Dieu, et ce qui a les promesses de Dieu.

« Plaignons en chrétien, s'écrie ensuite le sage et éloquent P. Arthur, ceux dont le regard rétréci ne voit ici-bas, pour l'homme, que le bien-être de la vie matérielle, et dont le cœur est mort aux sentimens élevés que le calcul ne peut atteindre. Qu'il y a là peu d'entente de l'humanité!... et n'est-ce rien pour la consolation de cette vie passagère, que de l'aider à mériter les années éternelles?

« Oh! combien la religion connaît mieux notre nature ! Véritable amie des peuples, elle est loin d'être insensible à leur prospérité physique; elle les favorise plutôt par la sagesse de ses lois; mais elle sait que les premiers besoins des hommes sont les besoins de leurs âmes... Non, des manufactures ne valent pas des temples ! Elle vaut mieux, la maison de prière où les yeux s'élèvent vers le ciel, que la maison de dur travail où ils se tiennent courbés vers la terre. Un temple et surtout un pélerinage, c'est un centre où viennent s'unir et se confondre ceux que séparent la fortune et la demeure, que divisent les intérêts et les penchans; c'est le toit paternel où tous les membres de la grande famille, réunis autour de la même table, et recueillant les mêmes souvenirs, se sentent les enfans du même père. C'est le séjour chéri des peuples pauvres et pleins de foi... Une chapelle de pélerinage, c'est un doux refuge pour une âme affligée qui n'a plus à espérer du côté des hommes de soulagement à ses peines ; c'est un céleste asile pour un cœur désenchanté du monde, qui sent le besoin de Dieu. Au pied d'un autel solitaire on prête plus aisément l'oreille à la voix qui parle à l'âme, et loin du vain bruit des hommes, la paix de Dieu se fait mieux sentir.

« Aussi dès que les pélerins aperçoivent la tour de Sainte-Anne, ils se jettent à genoux, saisis d'un saint respect, et ne marchent plus qu'en silence et le chapelet en main, comme si tout l'horizon dominé par la chapelle était un temple plein de la majesté divine. On a vu quelquefois le nombre des pélerins se monter jusqu'à quatre-vingt mille.

« Outre les fêtes propres à Sainte-Anne, chaque paroisse environnante voulait avoir la sienne, et suivant l'exemple de la ville d'Auray, choisir un jour pour s'y rendre en procession solennelle. C'est

ordinairement par les plus beaux jours du printemps ou de l'été que l'on se rassemble avant le lever de l'aurore autour du clocher de la paroisse. La croix ouvre et guide la marche ; les bannières des saints patrons, le drapeau de la commune se déploient dans les airs ; le clergé entonne les litanies de la sainte, auxquelles le peuple entier répond d'une voix uniforme qu'interrompt le son argentin de deux sonnettes portatives, alternativement balancées en cadence. La procession fait dans cet ordre le tour de l'église et du cloître.

«Parmi les paroisses qui ont adopté cet usage, plusieurs étaient éloignées de six et huit lieues ; celle de l'Ile-Dieu ne s'effrayait pas d'une distance de soixante lieues, et elle la franchit encore tous les ans.

« La paroisse d'Arzon chante en cette occasion un cantique d'action de grâces, faisant allusion aux guerres maritimes entre la France et la Hollande.

Sainte Mère de Marie,
Par un miracle du sort,
Vous nous conservez la vie
Dans le danger de la mort.
Nous étions allés de bande
Quarante et deux Arzonois,
En guerre contre la Hollande,
Pour le plus grand de nos rois, etc. »

D'après ce que nous venons de citer, on a pu se faire une idée de la manière dont le P. Arthur sent, pense, écrit et raconte. Qu'on nous permette encore de lui emprunter quelques passages de la vie d'un des personnages les plus célèbres de la Bretagne, du fameux Kériolet.

« A l'époque où Nicolasic finissait sa pieuse carrière à Sainte-Anne, on y voyait depuis quelques années un des modèles de pénitence les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les annales de l'Église. Pierre le Gouvello de Kériolet, né à Auray, d'une famille honorable, laissa paraître, dès ses premières années, ce génie de feu et ces passions bouillantes qui annoncent une âme faite pour les extrêmes. Mise en jeu par des amis pervers, cette activité ne se développa que pour le mal. L'orgueil de son courage, son libertinage effronté, son mépris de toute convenance et de tout danger en vinrent à une sorte de folie. Après avoir volé son père et essayé de se rendre en Turquie pour abjurer le Christianisme, il devint néanmoins conseiller au parlement de Bretagne. La pourpre ne servit qu'à protéger les débordemens de sa vie. Il semblait ne pouvoir s'occuper que de deux pensées, l'une et l'autre monstrueuses, celle d'ôter en duel la vie aux hommes, et aux femmes leur honneur. Le délire de son impiété devint tel, qu'une nuit, impatienté d'entendre le roulement du tonnerre qui semblait menacer sa demeure, et qui tomba réellement sur son lit, il se leva de sang-froid, ouvrit la fenêtre, et, par une sorte de défi au Tout-Puissant, déchargea son pistolet contre le ciel.

« Mais telle est la magnificence de la divine miséricorde qu'elle se plaît à faire surabonder la grâce où le péché avait abondé. Kériolet se rendit à Loudun dans des projets infâmes, pendant le procès des Ursulines. Mais, au lieu du crime, c'était là que la grâce l'attendait : il se convertit.

« De retour à son château de Kerloi, à une lieue de Sainte-Anne, il rompit avec le monde et se donna tout à Dieu. Il résolut de faire, en esprit de pénitence, jusqu'à la fin de ses jours, le plus de bien à son prochain et à son corps le plus de mal qu'il pourrait : cette résolution fut exécutée avec un courage et une persévérance au-dessus des seules forces humaines.

« A partir de ce moment, on le vit étudier ses moindres inclinations, pour les sacrifier avec autant de soin qu'il en avait mis jusqu'alors à les satisfaire..... Pauvre au milieu de ses richesses, il ne voyagea plus qu'à pied, usant du linge le plus grossier, couvert des plus méchans habits, et si négligé dans toute sa personne, qu'il eut presque à chaque pas l'occasion de jouir des mépris qu'il recherchait. Si sensible auparavant à ce qui touchait le point d'honneur, il savourait alors les outrages avec tant de complaisance, qu'il se sentait porté à la reconnaissance envers ceux qui l'aidaient à dompter son orgueil. Pour expier ses criminels plaisirs, il se condamna dès sa conversion à un jeûne de trois ans,

au pain et à l'eau ; et, comme si c'eût été trop peu, il en poussa la rigueur jusqu'à ne prendre de nourriture, durant ce long espace de temps, que tous les trois jours.

« Le reste de sa vie, il ne voulut jamais user que des alimens des pauvres ; encore se reprochait-il, pour ainsi dire, le mauvais pain noir qu'il mangeait après l'avoir mouillé de ses larmes. A tous les voyages qu'il avait faits par des motifs coupables, il voulut opposer de saints pélerinages, dans l'espoir d'y obtenir de la divine miséricorde le parfait oubli de ses crimes. C'est ainsi qu'on le voit se rendre, et même à diverses reprises, à Liesse, à Montferrat, à Milan, à Compostelle, à Rome, et en tant d'autres endroits que l'historien de sa vie, qui vécut dans son intimité, fait monter à 25,000 lieues les distances qu'il a parcourues dans ces voyages. Ceci surprendra bien davantage encore si l'on songe qu'il les fit toujours à pied, et ordinairement en demandant l'aumône, quoiqu'il la donnât en même temps aux véritables pauvres.

« Dire tout ce qu'il eut à souffrir des saisons, des lieux et des hommes, serait impossible. A la faim, à la soif, aux injures et aux coups, au coucher sur la dure, même sur la neige, et habituellement dans des étables, se joignaient de cruelles attaques de goutte et des mortifications de son choix. en particulier de clous qui traversaient sa chaussure, et sur lesquels il appuyait ses pieds ensanglantés. Ces intolérables douleurs ne l'empêchaient pas de faire ordinairement dix lieues par jour. Encore trouvait-il le temps et la force de prier à genoux jusqu'à sept ou huit heures entières, comme il en avait fait vœu pour sept ans. Il passait même jusqu'à dix heures consécutives dans cette gênante posture. Si dur pour les siennes, il était plein d'une tendre compassion pour les souffrances des autres. Dès le commencement de sa conversion, il vendit sa charge dont le produit, ainsi que le reste de ses biens, ne fut plus à lui, mais aux pauvres, et son château se transforma en un hospice, dont il ne se regardait que comme le portier. Il faisait plus : il allait chercher dans les campagnes les malades et les mendians, et si les forces leur manquaient, il s'estimait heureux de les charger sur ses épaules, ou, si la distance était trop forte, de les confier à quelque villageois du voisinage, en pourvoyant généreusement à leurs dépenses.

« On comprend qu'une telle charité dut faire affluer chez lui la foule des malheureux. Loin d'en rebuter aucun, le jour où leur nombre augmentait c'étaient ses jours de fête. Il allait au-devant d'eux, les prenait par la main, les fournissait de linge et de vêtemens, jusqu'à se dépouiller du nécessaire.

« C'était de ses propres mains qu'il leur servait à manger, ne prenant jamais rien lui-même qu'après tout le monde, et il se contentait des restes. Ses pauvres étaient-ils malades, c'était encore lui qui les soignait.

« Les familles honteuses, les jeunes filles sans dot et sans avenir, sa charité ne les oubliait pas non plus ; mais il prévenait leurs demandes avec une délicatesse qui donnait mille fois plus de prix à ses secours. Enfin ses aumônes étaient telles, selon les calculs des témoins oculaires, que, sur 50,000 fagots de bois dont il faisait provision, à peine en brûlait-il quinze pour ses propres besoins, et que de ses rentes, qui étaient fort considérables, à peine en dépensait-il une centaine de livres pour son usage. Tout le reste allait à ses pauvres.

« La charité, si elle s'arrêtait aux soins matériels de la vie, serait incomplète. Kériolet voyait surtout dans les malheureux des esprits à éclairer et des cœurs malades à guérir et à consoler.

« Cédant aux instances de son évêque, il fut promu aux ordres sacrés, et il consacra tout son ministère aux pauvres ; car les riches, disait-il, ne manqueront jamais de secours, mais les pauvres ont moins d'amis. Enfin, après une cruelle agonie, ce grand pénitent rendit son âme à Dieu, en 1660, à l'âge de cinquante-huit ans. »

Nous aimerions encore à citer la description d'Auray et de la vue que l'on découvre du haut de la promenade de cette ville, le récit de la bataille d'Auray, où Charles de Blois mourut et Du-

guesclin fut fait prisonnier; nous aimerions à citer ce que l'auteur dit des désastres de la prairie des Martyrs; car ce sont là de beaux morceaux; mais le temps nous presse, l'espace nous manque, et nous renvoyons à l'ouvrage.

Le P. Arthur raconte d'une manière simple, rapide, mais colorée, mais assaisonnée fort souvent de belles pensées, d'images douces et de réflexions intéressantes. Quand il décrit, il peint en quelque sorte; à la touche on reconnaît la main d'un artiste, et l'on devine un pinceau renversé et taillé en plume par un bout. En effet, la description du P. Arthur est exacte et bien déterminée; elle fait tableau. Tout y est bien poli; rien d'essentiel n'y est oublié, mais la sobriété s'y fait plus remarquer que l'abondance, et l'exactitude que la souplesse. Ce qu'il ne croirait pas devoir peindre, il ne croit pas le devoir dire. De là peut-être un peu de sécheresse, mais toujours de l'éclat et une jolie teinte dans ses détails. Le cadre est toujours de main de maître, et les groupes à leur place; de sorte que son petit ouvrage, qui est assurément sans ambition, est loin d'être sans mérite littéraire. C'est même, sans parler de ses gravures qui sont exquises, une des plus belles et des plus intéressantes monographies saintes que nous ayons. Elle fait honneur à la compagnie de Jésus, et en révèle sans contredit une des plumes les plus brillantes et les plus distinguées. Que le P. Arthur le sache bien : qu'il sache surtout que de débuter de cette sorte c'est s'engager à aller loin, et s'imposer le devoir d'aborder des sujets plus importans encore, s'il se peut, et plus élevés. Ses vitraux seront une grande et belle œuvre, une œuvre nouvelle dans les arts, et des plus utiles à ceux qui pensent encore à décorer nos églises. Outre ces intéressans travaux, nous savons que le P. Arthur a mille bonnes pensées et les projets les plus recommandables en faveur des arts, des artistes et de la foi. Si l'on nous a bien informé, le P. Arthur fait des vœux depuis long-temps pour qu'il se puisse former une petite réunion, une petite confrérie de jeunes gens que l'on appellerait, je crois, les Petits-Frères, que l'on instruirait dans la pratique manuelle ainsi que dans la théorie des arts, et que l'on emploierait à la décoration des églises. Nous trouverions, quant à nous, ce petit institut admirable. Il rappellerait ces confréries qui bâtissaient nos cathédrales, et ces frères *Pontifes* qui construisaient nos ponts dans le moyen âge. Courage donc! P. Arthur, courage dans vos travaux et dans vos vœux! Que le Ciel vienne en aide à l'artiste chrétien, et que Dieu seconde le missionnaire de l'art et de la foi. Courage aussi à vos confrères! Ils sont nobles et généreux tous; ils ont fait déjà de beaux efforts : qu'ils continuent, qu'ils redoublent même d'ardeur. Il est beau, quoi qu'on en dise, il est beau le feu sacré que vous nourrissez entre vous. Que l'excellent P. Moignot, que la nature fit poète et que les circonstances ont fait savant, s'élance de plus en plus dans les nombres, et pénètre de plus en plus les lois de l'univers; que l'infatigable P. Cahier nous révèle ce qu'il y a d'ignoré encore dans l'archéologie de nos annales; que le P. Marquet nous montre enfin tout son génie, et puisqu'il en peut avoir d'autres, qu'il ne se contente plus même des succès de la chaire, bien qu'ils soient les plus beaux; qu'il nous donne un de ces ouvrages littéraires ou philosophiques qu'il est si capable de faire, et que nous serions si heureux d'admirer! Oui, courage à vous tous qui avez du cœur et du talent; jetez un peu de votre feu sacré au milieu de cette glace métallique qui nous étouffe, et un peu du sel de la sainte sagesse sur cette terre où nous nous enfonçons corps et âme.

Ainsi donc, voilà l'éloge des Jésuites, se va-t-on récrier? Et pourquoi pas, s'ils le méritent, s'ils sont hommes, s'ils sont Français comme nous, s'ils comprennent leur siècle comme le P. Arthur, s'ils ont un noble cœur et de hautes facultés?

Nous n'avons pu nous empêcher de rendre hommage au mérite du P. Martin et à ses beaux travaux. Vous ne trouverez point en lui la haine de l'époque, ni les aigres déclamations d'un zèle imprudent, même dans les questions les plus délicates, mais partout une bienveillance, une équité parfaite pour chacun. Pourquoi donc n'en pas avoir pour lui et pour ceux de ses confrères que leur modestie

et leurs occupations seules empêchent de nous donner des preuves d'un talent aussi vrai, d'un esprit aussi bon, d'une raison aussi saine, aussi calme qu'elle est souvent calomniée.

DANIÉLO.

DE L'ÉTAT ACTUEL DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES,

PREMIER ARTICLE.

Nous n'avons pas pour objet de reconnaître l'état des sciences physiologiques en enregistrant simplement des faits tels qu'ils sortent du cabinet des savans, avec une valeur scientifique pure; nous tenons avant tout à déterminer l'esprit actuel de ces sciences et à pressentir au moins leurs destinées futures. Les détails n'entrent point dans notre plan; ils appartiennent à la partie descriptive de l'histoire de la science. Ce qui nous intéresse, c'est la loi du mouvement intellectuel dans la direction que nous annonçons, ce sont ses tendances prochaines ou éloignées. Les faits se grouperont sans doute autour de notre système d'interprétation, mais seulement comme conséquence de nos principes, et nullement comme point de départ de notre idée première; en un mot, nous nous proposons, non de décrire historiquement des faits particuliers, en suivant pas à pas servilement la marche laborieuse de l'observation et de l'expérience; mais d'exposer philosophiquement les conditions d'existence de tous les faits, en nous élevant de plein vol jusqu'à leurs mobiles : c'est le meilleur moyen, à notre avis, de mesurer d'un coup d'œil la portée de l'œuvre scientifique du moment et de pénétrer le secret du sort futur de ses inspirations.

Posons d'abord quelques principes. Quand on jette les yeux sur la riche collection des produits de l'esprit humain, on est frappé de l'intimité de leur corrélation avec la situation des gouvernemens et des peuples. Partout et dans tous les temps, lorsque l'Etat a poussé à l'amour de la science et au respect des savans, aussitôt, de tous les points où sa parole a eu du retentissement, ont surgi des découvertes brillantes ou d'importantes applications; partout, au contraire, où l'indifférence ou le dédain ont attendu le génie et ses productions, le génie et les travaux utiles se sont fait attendre long-temps.

Un gouvernement fait autre chose que d'accélérer ou de paralyser les progrès de la science; il lui assigne une tâche en harmonie avec son but et ses intentions, et lui trace, pour ainsi dire de sa main, les limites du champ de ses observations; c'est par là que, suivant les dispositions favorables ou contraires des gouvernemens, et la nature de leurs impressions, les nations sont éclairées ou abruties, prennent dans les sciences telle ou telle direction, et marquent, à des titres différens, au premier ou au dernier rang dans l'histoire des développemens intellectuels de l'espèce.

Sans emprunter trop loin des preuves de nos rapprochemens, rappelons-nous quel éclat s'est attaché au dix-septième siècle. Des savans du premier ordre, des découvertes capitales dans tous les sens, ont rempli cette brillante période. Bacon, Galilée, Descartes, Képler, Huygens, Mariotte, Leibnitz, Newton, datent de cette ère et sont à peu près contemporains. Aussi quel subit accroissement dans toutes les branches de la science! C'est alors que Descartes a appliqué l'algèbre à la géométrie, et donné sa théorie des verres courbes; que le télescope et le microscope ont été découverts, ainsi que le baromètre et le thermomètre; que Huygens a donné la loi des forces centrifuges, Képler celle de la mécanique céleste; que Leibnitz a reconnu le calcul infinitésimal, Newton la gravitation universelle. La chimie n'a pas moins gagné que la physique et l'astronomie, par les travaux de Beccher, de Boyle et de Stahl. Nous en dirons autant de l'anatomie humaine et comparée, de la zoologie, de la botanique, de la minéralogie et de la géologie. On peut même affirmer que ces sciences, à peine encore ébauchées, ont

jailli dès lors, avec presque tous les élémens de leur perfection, de la tête de ces grands hommes. Ce fut le temps de la découverte de la circulation du sang et du cours du chyle, des observations de Malpighi, de Ruysch et de Leuwenhoek sur la structure intime des animaux et des plantes; des recherches entomologiques de Swammerdam, des classifications zoologique et botanique de Jean Ray, du système de Tournefort, de la création par Leibnitz d'une géologie raisonnable. A Leibnitz remonte encore l'origine de cette doctrine si recherchée aujourd'hui sous le nom de philosophie de la nature. La physiologie s'est aussi formée dans le même temps. Les écrits de Van-Helmont, de Bellini et de Stahl posèrent même à cet égard les bases de la plupart des doctrines modernes. Aucun siècle, comme on le voit d'après cette revue générale, ne s'est élevé plus haut tant par le nombre que par la grandeur des découvertes et des perfectionnemens. Voulez-vous le secret de ce vaste mouvement de régénération de l'esprit humain? Interrogez les dispositions des princes et des ministres de cet âge; en aucun temps il n'y a eu, de la part des gouvernemens, un pareil concert de protection et d'encouragemens efficaces.

En Italie, les Médicis soutenaient dignement la réputation de leur maison, en favorisant de tout leur pouvoir les sciences et les lettres; en France, Henri IV s'attachait dès lors les savans et gratifiait Montpellier de son jardin botanique; Louis XIII, ou plutôt Richelieu, le surpassait encore par ses libéralités, et fondait à son tour un jardin botanique dans la capitale. Louis XIV, dirigé par Colbert, renchérissait sur ses prédécesseurs, et créait presque coup sur coup l'Académie des sciences, l'Observatoire, le Cabinet d'histoire naturelle et la Ménagerie. L'Angleterre, de son côté, excitait l'émulation de l'Académie royale de Londres, et construisait, sous Charles II, l'Observatoire de Greenwich, dans l'intérêt de l'astronomie. La Suède, la Hollande, la Saxe, le Danemarck, ne faisaient pas moins pour les savans et pour les institutions scientifiques. Partout en Europe, sans parler de la Prusse ni de la Russie qui n'existaient pas, à dire vrai, en corps de nation, une noble émulation des princes et des ministres poussait à l'envi les peuples de leur temps aux conquêtes de l'intelligence. L'Allemagne, déchirée par des guerres de religion; l'Espagne, asservie successivement par le despotisme de Charles V et la tyrannie de Philippe II; la Pologne, en proie à des factions, restaient seules étrangères à ce grand mouvement intellectuel; aussi les trouve-t-on au dernier degré de la civilisation dans le dix-septième siècle. Tous ces faits déposent manifestement de l'immense crédit exercé par l'administration sur la marche ascendante des sciences.

Nous avons encore avancé que selon le génie des gouvernemens, la science affectait telle ou telle direction en harmonie parfaite avec la pensée politique de l'époque. Nous avons de ce fait un exemple encore palpitant dans le cachet de la science parmi nous pendant le cours de la terrible crise de 1793.

Quel que soit le jugement de la postérité en présence de ce mémorable événement, il est certain que la science, ainsi que les savans, subirent le sort de toutes les institutions et furent emportés par le torrent révolutionnaire. Après la chute des universités, la Constituante essaya vainement de réformer l'enseignement. Préoccupée d'intérêts plus pressans, elle se borna à des projets qu'elle transmit à la Législative. D'un autre côté, l'esprit des savans, distrait par la politique, avait naturellement peu de loisir pour les occupations scientifiques. N'oublions pas néanmoins que c'est à la Constituante et aux savans de ce temps que nous devons le système décimal et l'uniformité des poids et mesures. La Législative, déjà débordée par les événemens, fit encore moins en faveur de la science; elle se contenta de rejeter un plan d'organisation de l'enseignement présenté par Condorcet, livrant aux chances d'un avenir menaçant les destinées de l'instruction publique. Dès lors il n'y avait déjà plus ni le pouvoir ni la tranquillité indispensable aux travaux paisibles de la science. Les hommes illustres que la tribune de l'Assemblée nationale ne réclamait point, étaient entraînés, bon gré mal gré, à se mêler au mouvement d'effervescence générale. Bientôt apparaît

la Convention. Agitée de toutes les passions du moment, cette assemblée trouva encore dans sa funeste énergie la volonté et le temps de s'occuper du sort futur de la science. Pendant qu'elle consommait la démolition de l'édifice antique de l'instruction, en décrétant l'abolition des académies, des facultés et des collèges, elle agrandissait le muséum d'histoire naturelle qu'elle ouvrait à l'enseignement; elle mettait en circulation le système décimal, elle préparait la rénovation de l'instruction publique en introduisant, au mépris de ses idées d'égalité, trois degrés d'enseignement, outre les écoles primaires. Mais contrainte à son tour de céder à des devoirs plus pressans, elle laissa en germe ses projets d'organisation qui furent repris ultérieurement dans des circonstances moins urgentes. C'est alors que l'enseignement tomba entièrement, que la plupart des savans payèrent de leur tête la supériorité qu'ils devaient à leurs talens; qu'il ne resta plus en France que des soldats et quelques illustrations oubliées dans les prisons.

Du sein de la confusion amenée par la guerre civile, par la terreur et par l'envahissement de notre territoire, la science, étouffée un instant dans le tumulte des armes, renaquit, après une complète transformation, à la voix impérieuse des dangers de la république. C'est ici qu'on touche du doigt l'influence directe du gouvernement sur le caractère de la science. La France touchait à sa ruine. Landrecies, Condé, Valenciennes, étaient au pouvoir des coalisés; Toulon avait reçu une armée anglaise; des flottes ennemies bloquaient nos ports et interceptaient tous les arrivages. Au dedans, la famine et la guerre civile. Pour conjurer tant de dangers, des soldats intrépides, il est vrai, mais point d'armes, point de poudre, point de ressources à attendre du dehors, et au dedans, nous l'avons déja dit, la famine, la terreur et la guerre civile.

Le plus pressant c'était de repousser l'ennemi, et par conséquent le besoin de poudre et d'armes. La régie déclara que ses produits annuels s'élevaient à trois millions de livres; qu'ils avaient pour base le salpêtre de l'Inde, et qu'avec des efforts extraordinaires on ne pouvait les porter qu'à cinq millions au plus. Et pourtant il n'en fallait pas moins de dix-sept millions dans l'espace de quelques mois, sans pouvoir recourir au salpêtre étranger. La science pourvut à cette première nécessité en extrayant le salpêtre du sol de la république; elle apprit également à le purifier et à le rendre propre à faire de la poudre, non pas à l'aide des moulins, dont la construction aurait exigé plusieurs mois, mais par des moyens nouveaux qui permirent de le raffiner et de le sécher en quelques jours. Par ces procédés, la poudre se fesait en une semaine. On créa avec la même promptitude les moyens d'avoir du fer, de l'acier et des armes.

Tous les arts de la guerre furent de même perfectionnés par les seules ressources de la science. Elle apprit à extraire du pin le goudron nécessaire à la marine; le télégraphe est aussi une des inventions du moment. Elle découvrit une méthode pour tanner en peu de jours les cuirs qu'on ne se procurait jadis qu'après des préparations de plusieurs années; elle simplifia l'art de faire du savon, et le mit à la portée de tous les citoyens. Veut-on des chiffres comparatifs des prodiges que la science opéra dans quelques mois? Douze millions de salpêtre extrait du sol de la France dans neuf mois, quand on n'en retirait pas autrefois un million par année; quinze fonderies en activité pour la fabrication des bouches à feu en bronze, dont le produit annuel était de sept mille pièces; trente fonderies pour les bouches à feu en fer, donnant treize mille canons par année, au lieu de six fonderies en tout rendant en totalité environ douze cents canons, que possédait la France avant cette époque; vingt manufactures d'armes blanches, tandis qu'il n'en existait qu'une seule avant la guerre; une fabrique d'armes à feu, outre celles de quelques départemens, créée tout-à-coup au centre de Paris, rendait cent quarante mille fusils par année, c'est-à-dire plus que toutes les anciennes fabriques ensemble; cent quatre-vingt huit ateliers de réparation pour les armes de toute espèce, tandis qu'avant la guerre il n'en existait que six. Telles sont, parmi un grand nombre d'autres, les preuves

matérielles de l'impulsion vigoureuse imprimée à l'époque de la terreur aux sciences d'application. Il est superflu d'insister sur la conformité de ce mouvement avec les exigences de la situation politique. On voit, en effet, qu'il n'y eut de place exclusivement que pour les directions scientifiques au service de la guerre.

Un pouvoir d'un autre genre gouverne plus efficacement encore les fluctuations de la science, c'est l'empire des idées religieuses ou philosophiques. Ce pouvoir se modifie avec les temps et les circonstances, et à chacune de ses modifications importantes répondent, dans les diverses expressions de l'activité de l'homme, des changemens corrélatifs. La philosophie ou la religion dominante planent en effet sur tous les ordres de phénomènes, sur tous les ouvrages accomplis. La science se plie à leurs vicissitudes comme la politique, comme l'industrie, comme les beaux-arts. Elle les réfléchit dans ses principes, dans ses méthodes, dans son objet; tout enfin, jusqu'à son langage, se pénètre de son esprit. Nous examinerons dans un prochain article l'influence prépondérante des idées religieuses ou philosophiques.

Docteur FUSTER.

REVUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS DE MARS.

Nous avons signalé dans le précédent compte rendu le parti que la providence sait tirer des grands bouleversemens de la nature, soit pour le renouvellement de l'atmosphère, soit pour la destruction des insectes nuisibles, soit enfin pour introduire des modifications bienfaisantes qui échappent à la faiblesse de notre intelligence. Ces bienfaits sont plus nécessaires dans les régions équatoriales livrées habituellement à un calme profond, soumises pendant un long intervalle à une chaleur et à une humidité corruptrice, et où naissent et se reproduisent avec une activité inconnue partout ailleurs les émanations les plus redoutables à la santé et à la vie. Aussi c'est sur ces parages que se rencontrent les plus grandes commotions de la terre, de la mer et du ciel qui, sous les noms d'orages, d'ouragans ou de tremblemens de terre, régénèrent en quelque sorte les milieux au sein desquels l'homme respire et règne. M. Espy a eu l'occasion d'étudier, à l'équateur même, quelques uns de ces grands phénomènes. L'académie, à laquelle il a communiqué ses observations, en a fait le sujet d'un rapport dont nous allons examiner les principales parties.

M. Espy a compris dans ses considérations les météores aériens désignés sous les noms d'ouragans, de trombes, de tornados. Toutes ces dénominations indiquent à peu près le même phénomène envisagé seulement à divers degrés d'agrandissement. Si le mouvement de l'air est violent et peu étendu, il détermine la trombe ou le tornado; s'il embrasse plusieurs degrés de la surface du globe il devient ouragan. Le mouvement de l'air, dans le météore en question, est toujours convergent soit vers un centre unique, si le tornado est de forme arrondie et d'une étendue restreinte, soit vers une ligne diamétrale, si le tornado, l'ouragan est d'une forme allongée et s'étend sur plusieurs centaines de lieues. Si le tornado est très petit, auquel cas la violence du mouvement de l'air n'en est encore que plus grande, on voit souvent apparaître à son centre un nuage dont la pointe se déprime de plus en plus et finit par toucher la terre ou la mer. Les trombes sont de petits tornados, et la force de ces météores dans la partie Sud et Est des Etats-Unis, où M. Espy a fait surtout

ses observations, est telle que les arbres sont enlevés dans les airs, et que les objets les plus lourds sont eux-mêmes renversés, déplacés, transportés.

En observant à une même heure le sens, la force, la direction du vent indiquée par les arbres renversés, les objets mobiles déplacés, enfin les traces imprimées sur le sol, M. Espy établit qu'à un même instant le mouvement de toutes les parties de l'air qui est atteint par le météore, se produit vers un espace central, point ou ligne, en sorte que si le vent du côté du tornado souffle vers l'Est, il souffle avec la même violence vers l'ouest de l'autre côté du tornado, et souvent à très peu de distance du premier lieu; tandis qu'au centre il se produit un courant ascendant d'une étonnante rapidité, courant qui après être monté à une prodigieuse hauteur se déverse de tous côtés jusqu'à une certaine limite déterminée. Ce courant ascendant perd sa transparence à une certaine hauteur et devient un vrai nuage du genre de ceux qu'on appelle *cumulus* et dont la base est horizontale et la hauteur en rapport avec l'état de la température et de l'humidité de l'atmosphère. Le nuage central du météore se reproduit constamment à mesure qu'il est emporté par le courant rapide du centre, et, dit M. Espy, quand ce météore donne de la grêle ou de la pluie, ce qui a lieu communément, c'est le refroidissement dû à la dilatation de l'air emporté dans les régions supérieures de l'atmosphère qui condense l'eau. L'électricité, quand elle intervient dans le tornado, n'est point, continue M. Espy, essentielle au phénomène. Ainsi, d'après l'explication très plausible de M. Espy, le tornado, la trombe ou l'ouragan consiste 1° dans l'existence d'un courant ascendant, et 2° dans le mouvement de l'air vers un centre ou vers le grand diamètre de l'espace oblong occupé par le phénomène.

Le baromètre au centre du météore est quelquefois de 60 millimètres plus bas que vers ses bords, et sa limite est tracée sur tout son contour par une courbe le long de laquelle le baromètre se trouve à sa hauteur normale; tandis qu'au-delà de cette ligne, plus en dehors, on observe une augmentation de hauteur dans la colonne barométrique, augmentation qui ne s'élève qu'à deux millimètres pour les petits tornados, mais qui peut être de dix à douze millimètres dans les tornados très étendus.

Les circonstances favorables à la production subite du tornado grand ou petit sont, au dire de M. Espy, un air chaud et humide, recouvrant une contrée plane et étendue, assez tranquille pour que le mouvement ascendant de la partie qui est accidentellement le moins dense, puisse se produire à une grande hauteur perpendiculaire au-dessus du milieu de l'espace échauffé et chargé de vapeur transparente; enfin, dans les régions supérieures, un air sec et froid dont l'état et surtout la densité contraste avec celle du courant ascendant qui se dilate, se refroidit, perd sa transparence par la précipitation de son humidité, tout en gardant une pesanteur spécifique moindre que l'air environnant, et par son déversement présente la forme d'un champignon ou d'une tête de pin avec ou sans prolongement ou appendice vers le bas. Cet appendice nuageux et opaque indique un espace où la dilatation et le froid sont au maximum, et où, par suite, la précipitation de la vapeur commence presque immédiatement au-dessus du sol ou de la surface de la mer.

Une théorie très satisfaisante, appuyée elle-même sur des données numériques irréprochables, rallie toutes les observations de M. Espy, en leur assurant une place éminente dans la science encore si obscure des phénomènes météorologiques. Nous sortirions de l'esprit général de notre revue, qui ne se propose que la propagation des faits ou de leurs résultats, sans s'inquiéter des systèmes d'explication admis par les observateurs, si nous abordions la discussion des principes théoriques de M. Espy. Mais nous ne pouvons nous dispenser de mentionner les opinions de ce météorologiste touchant le déplacement des tornados ou des trombes.

Ce déplacement dépend, selon M. Espy, des vents qui règnent dans la partie supérieure de l'atmosphère sous les latitudes moyennes. Ce qui montre que le déplacement en question doit être dirigé vers l'Est dans ces latitudes, tandis que,

sous la zone torride, ce déplacement doit être dirigé vers l'Ouest, comme le courant des vents alisés. En outre, la légère surcharge que doit occasionner le déversement de l'air tout autour de la tête du météore explique la légère élévation du baromètre, qui précède dans chaque localité l'invasion du tornado, et peut même lui servir de pronostic. Il résulte encore de ce fait, qu'au-delà des limites des météores, on doit éprouver un vent faible, dont la direction est opposée à celle de l'air qui se précipite violemment vers l'espace central du tornado.

— Par un décret du 14 octobre 1830, le congrès de Venezuela autorisa le pouvoir exécutif à faire construire une carte générale de la république, et à rassembler dans un seul corps d'ouvrage les documens relatifs à l'histoire et à la statistique du pays. Le colonel Codazzi fut chargé de la direction de ce travail, auquel il a consacré dix ans. Le gouvernement de Venezuela ayant autorisé cet ingénieur à se rendre en Europe pour publier les résultats de ses recherches, le colonel Codazzi a choisi la France, où sa première démarche a été de soumettre au jugement de l'Académie des Sciences le fruit de ses longs et pénibles voyages.

M. Codazzi a mis sous les yeux de la compagnie la grande carte de Venezuela et les cartes particulières de cette contrée, au nombre de trente. Un texte explicatif accompagne ces cartes, et complète le travail géographique et statistique de M. Codazzi.

L'auteur adopte pour les différens climats de cette république les trois divisions vulgaires : la région chaude, la région tempérée et la région froide. La région chaude commence au niveau de la mer, et se continue jusqu'à une hauteur de 585 mètres; les températures y sont de 27°,5 et 25°,5. La région tempérée, dont on a fixé la limite supérieure à 2144 mètres, possède à cette limité une température moyenne de 18°; enfin, dans la région froide, qui atteint 4580 mètres, la chaleur moyenne à la limite supérieure n'est plus que de 2°.

Les limites de température et de hauteur admises par M. Codazzi s'accordent avec la limité des régions correspondantes dans les Andes de la Nouvelle-Grenade et de Quito. Les différences que l'on peut y remarquer sont dues, selon toute vraisemblance, à l'influence que le voisinage de la mer ou la proximité des *llanos* peut exercer sur la température moyenne des stations de la Cordilière.

Dans la *Sierra Nevada de Merida*, entre 8° et 9° de latitude nord, le colonel Codazzi a rencontré la limite inférieure des neiges perpétuelles à 4640 mètres. La neige dans la *Sierra de Merida* descend donc plus bas qu'on n'eût pu le supposer d'après la latitude. Mais on sait aujourd'hui que la configuration des montagnes, l'épaisseur de leurs massifs, la proximité et l'étendue des plaines qui les avoisinent, influent bien plus sur la limite des neiges que de légères différences en latitude. Les tableaux contenus dans l'ouvrage de M. Codazzi font connaître les températures moyennes de toutes les villes et de la plupart des villages de Venezuela, ainsi que les extrêmes de cette température. L'auteur porte à 27°,3 la chaleur moyenne du niveau de la mer sur le littoral. Les recherches thermométriques exécutées dans la mer, dans les plaines, dans les forêts, dans les rivières, paraissent établir que près de l'équateur, les steppes, les prairies ont, à latitude égale, une température moyenne plus élevée que celle de la côte, tandis que, pour les régions boisées, marécageuses, cette température est généralement inférieure.

M. Codazzi a décrit avec la même exactitude la partie hydrographique de Venezuela, où il a rencontré à chaque pas les traces des découvertes des missionnaires, auxquels il ne rend pas toute la justice qu'ils méritent. La carte hydrographique présentée par cet ingénieur montre Venezuela divisée en huit systèmes. Celui de l'Orénoque est le plus remarquable; ce bassin offre une superficie de 9,628, 3 myriamètres carrés. Elle comprend une grande partie des llanos de Venezuela. Les données approximatives de cet ingénieur sur la quantité de pluie qui arrose annuellement les différentes régions de ce bassin sont des plus curieuses. Dans les forêts il tombe 2m,64

d'eau ; dans les plaines 1m,81. En tenant compte de l'étendue et des conditions physiques des surfaces, on trouve 2m,01 pour la pluie annuelle moyenne.

Le colonel Codazzi n'a pas négligé l'industrie agricole de Venezuela. Il a rassemblé sur les plantes utiles de cette région les renseignemens les plus importans où il indique pour chaque culture l'époque du semis et de la récolte, le produit moyen par hectare, la température moyenne et la durée du cycle de végétation. Plusieurs plantes à l'état sauvage étonnent par leur importance et par la généralité de leurs applications. Tel est, par exemple, le palmier *moriche* (cocus mauritia) que les missionnaires désignent par le nom expressif de *pain de la vie*. Ce palmier croît depuis le niveau de la mer jusqu'à la hauteur de 700 mètres. Ses jeunes pousses servent d'aliment, ses fruits verts présentent une nourriture farineuse ; parvenus à l'état de maturité ils donnent de l'huile en abondance. On fait des hamacs, des toiles avec la partie fibreuse de son écorce, les jeunes feuilles servent à fabriquer des chapeaux, des nattes, des voiles pour les embarcations ; un tissu naturel qui enveloppe les fruits procure aux Indiennes un vêtement qui n'exige aucune façon. La sève, riche en principes sucrés, produit une liqueur vineuse ; le tronc avant sa fructification renferme une moelle amylacée avec laquelle on fait du pain ; cette moelle, en se putréfiant, donne naissance à une multitude de gros vers blancs que les Indiens-Caribes recherchent comme un mets des plus délicats. Enfin, le ligneux de l'arbre est un excellent bois de construction.

Des recherches sur la population de Venezuela ont constamment occupé le colonel Codazzi. Un recensement fait avec le plus grand soin assignerait à ce pays pour 1839 une population de 945,348 habitans, qui se répartissent ainsi par ordre de caste : blancs, 260,000 ; caste mixte, 414,151 ; esclaves, 49,782 ; indiens civilisés, 155,000 ; indiens catéchisés, 14,000 ; indiens indépendans, 52,415. En comparant le total de la population en 1839 avec le total en 1825, M. Codazzi pense que le nombre actuel peut se doubler en trente-six ans.

— La conservation des viandes alimentaires se lie à tant d'usages d'économie domestique, qu'il n'est pas étonnant qu'elle soit devenue à diverses époques l'objet des investigations de la science. M. Gannal, à qui l'on doit un procédé supérieur pour l'embaumement, a dû être conduit par la nature de ses recherches ordinaires, à discuter de nouveau la question de la conservation des viandes alimentaires, question bien autrement importante que celle de soustraire momentanément à la terre des restes mortels qui lui reviennent tôt ou tard nécessairement. Les observations de M. Gannal sur les procédés les plus convenables pour conserver les viandes alimentaires, font le sujet d'un mémoire qu'il a communiqué dernièrement à l'Académie. Nous croyons utile d'en offrir une courte analyse.

M. Gannal fait remarquer que quelle que soit la substance préservatrice que l'on emploie pour cette conservation, on trouvera de grands avantages à l'introduire par injection, au lieu de la faire pénétrer lentement, comme dans les procédés ordinaires de salaison, par une imbibition du dehors au dedans. Par l'injection, on obtiendra, suivant M. Gannal, outre l'économie de temps et d'argent, une répartition uniforme de la substance conservatrice ; tandis que par la macération, surtout si l'on agit sur de grosses pièces, les parties voisines de la périphérie devront être sursaturées de cette substance avant que les parties intérieures en aient reçu la portion nécessaire pour prévenir la décomposition.

M. Gannal s'occupe ensuite de l'examen des substances qu'on pourrait employer à la place du sel commun. Il reconnaît que les sels solubles d'alun jouissent de la propriété de prévenir le développement de la fermentation putride dans les matières animales ; mais il avoue que quelques unes de ces substances salines communiqueraient aux viandes soit des propriétés nuisibles, soit une saveur déplaisante. Aucun de ces inconvéniens n'existe, d'après les observations de M. Gannal, dans le chlorure d'aluminium. Il fonde son opinion que l'emploi de ce dernier sel ne donnerait aucun goût aux viandes, sur ce que la quantité

nécessaire pour la conservation est relativement fort petite; qu'ensuite la réaction qui doit s'opérer ne peut produire qu'une petite proportion de chlorure tout-à-fait inoffensive, et qu'enfin le peu d'alumine introduite et combinée à la matière animale ne doit offrir aucun inconvénient.

Des essais sur le degré de concentration à donner à la solution de chlorure d'aluminium, lui ont prouvé que la solution était convenable lorsqu'elle marquait dix degrés à l'aréomètre de Baumé. Or, un kilogramme de sel suffit pour six litres d'eau, et il faut neuf à douze litres de ce liquide pour la conservation d'un bœuf.

La pratique de l'opération est très simple. Lorsque l'animal est abattu par un coup sur le front, on lui ouvre la carotide et la jugulaire d'un côté, on laisse écouler le sang et on introduit l'injection. Quand l'opération a été bien faite, on s'aperçoit à peine que l'animal ait été l'objet d'une préparation. La viande qu'on désire conserver un certain temps ne demande pas autre chose après la préparation précédente que d'être pendue dans un endroit sec et aéré. Quand on a l'intention de la garder plus d'une quinzaine de jours, il faut la laver dans un bain composé avec une solution à dix degrés de sel commun et d'une égale quantité de solution de chlorure d'aluminium. Lorsque ce lavage est opéré, on applique la viande à sa destination. Celle qui doit être séchée sera appendue dans une chambre chauffée au moyen d'air chaud ou d'air chargé de fumée de bois, ou enfin par un air libre en la protégeant contre le contact des mouches. Lorsque cette viande est séchée, il suffit de l'emballer dans des tonneaux hermétiquement fermés et de placer ceux-ci dans un lieu sec. Pour employer cette viande, il suffit de la faire macérer pendant vingt-quatre heures, et comme elle n'est pas salée, le gonflement peut facilement s'opérer dans l'eau de la mer. Quand on veut conserver la viande fraiche, il suffit de l'empiler dans des barriques, comme cela se pratique dans les ateliers de salaison de la marine; quand la tonne est pleine, on la remplit de solution saturée de sel commun, du mélange qui a servi au lavage, ou encore simplement de sel sec. Les trois moyens ont donné de bons résultats.

—On sait tous les dangers qui accompagnent l'emploi de la vapeur comme puissance locomotrice. Il se passe peu d'années où l'humanité n'ait à déplorer les conséquences désastreuses d'une tension forcée de ce fluide. Nous pouvons même assurer que cette nouvelle voie de transport n'arrivera au point de sécurité dont elle approche chaque jour sans l'avoir encore touché, que lorsqu'on sera parvenu à gouverner avec plus d'intelligence un élément aussi difficile à maîtriser. En attendant, il est bon que les yeux des intéressés puissent être ouverts sur les chances du danger. C'est dans ce but que M. Daillot, inspecteur des bateaux à vapeur, vient de proposer l'emploi d'un indicateur de niveau pour les chaudières. L'objet de cet indicateur est de permettre à tous les passagers d'un bateau à vapeur de juger par eux-mêmes du degré de tension éprouvé par la chaudière, et d'être prévenus à temps du moment où il y a pour eux quelque danger. L'instrument indicateur placé sur le tillac du bateau donne l'état de niveau d'eau dans la chaudière. M. Daillot a déjà appliqué avec avantage ce nouveau procédé à plusieurs bateaux à vapeur de la Haute-Seine. Voici la description de cet instrument tel qu'il l'a présenté à l'Académie dont il a reçu l'approbation.

C'est une colonne creuse implantée sur la chaudière. L'extrémité inférieure plonge dans le liquide lorsque celui-ci est en suffisante quantité dans la chaudière ; dans le cas contraire, son orifice inférieur s'ouvre dans la vapeur : un cylindre de verre continue et termine par en haut cette colonne. Une boule creuse, plus légère que le volume d'eau qu'elle peut déplacer, flotte dans le liquide dont la colonne est remplie. Tant que sa base plonge dans l'eau, cette boule indique par sa position qu'il y a suffisamment d'eau dans la chaudière, et que par conséquent il n'y a aucun danger. Au moment où le niveau s'abaisse, l'eau est remplacée par de la vapeur dans la colonne et le cylindre de verre qui la termine. La boule n'est plus dès lors portée vers l'extrémité supérieure, elle tombe

au contraire et demeure au bas du cylindre. C'est ainsi qu'elle avertit du changement survenu dans l'état des choses.

Un tableau portant deux traits, vis-à-vis l'un desquels serait écrit le mot *sécurité*, tandis que le mot *danger* serait tracé en gros caractère au bout de l'autre, pourrait être placé derrière le cylindre de verre qui contient la boule indicatrice. La position de la boule, visible pour tous, provoquerait puissamment dans le cas de son abaissement l'attention des intéressés; le danger serait ainsi signalé sur-le-champ à tous, et combattu aussitôt parles ouvriers conducteurs de la machine. Une révélation certaine de leur négligence à maintenir le niveau, provoquerait du reste de leur part une attention plus soutenue, et s'il fallait stimuler l'amour du devoir par l'intérêt pécuniaire, une amende pourrait être la conséquence de tout abaissement de la boule. Nous faisons des vœux pour qu'un pareil instrument soit employé dans tous les bateaux à vapeur; ce sera un moyen de plus de conjurer les dangers attachés à l'application de la vapeur.

— On aurait tort de croire qu'il suffit de forer le sol pour ouvrir de nouvelles sources. Les puits forés n'atteignent ce résultat que suivant la structure des terrains et les divers états de ses couches. Les nombreux forages exécutés par M. Degonsée et dont M. Arago a communiqué les opérations à l'Académie, établissent la vérité de ce fait; ils prouvent en outre que ces sortes de travaux peuvent être employés à d'autres fins qu'à chercher de l'eau.

Dans le courant des années 1838 et 1839, M. Degonsée a exécuté vingt-deux forages dans le département du Bas-Rhin, pour constater et reconnaître les gisemens bitumineux et asphaltiques. Les forages ont eu lieu dans les alluvions et le terrain tertiaire. Le 30 novembre 1838 à Schwabweiller (Bas-Rhin) la sonde a traversé, à la profondeur de 20m,66, une couche d'argile bleuâtre de 5m,33 de puissance, imprégnée de pétrole. L'eau qui jaillit du forage bouillonne par intermittences en donnant passage à des bulles de gaz et à du pétrole dont on obtient depuis près de deux ans, sans interruption, 50 à 60 litres par jour. Le moyen de le recueillir est simple et sans frais. L'eau jaillissante tombe dans un grand cuvier, et s'écoule constamment par sa base où on a pratiqué une ouverture; tandis que le pétrole se condense à la surface, d'où il est retiré à son tour à l'aide d'un robinet convenablement disposé. Cette huile brûle très bien; mais sa propriété la plus importante est de faire peu de cambouis : elle est excellente pour le graissage des mécaniques.

Dans le département du Nord, M. Degonsée, pendant les années 1839 et 1840, a fait exécuter sept sondages de 200 à 267m de profondeur. Par suite, deux riches exploitations de houille ont été concédées par le gouvernement, et sont depuis deux ans en pleine activité.

— M. Payen a fait de nouveau l'analyse du puits de Grenelle, après avoir séparé par le filtre les corps en suspension. Sur cent mille parties, cette eau contient : carbonate de chaux 6,80; carbonate de magnésie 1,42; bi-carbonate de potasse 2,96; sulfate de potasse 1,20; chlorure de potassium 1,09; silice 0,57; substances jaunes 0,02; matières organiques azotées 0,24.

Cette composition comparée à celle de l'eau de Seine, montre que l'eau de ce puits contient environ moitié moins de sels calcaires et ne renferme pas de sulfate de chaux, composé le plus nuisible dans beaucoup d'applications. Ainsi l'eau du puits de Grenelle formerait moins d'incrustrations dans les générateurs à vapeur : elle prend aussi mieux le savon. La présence des composés de potasse et notamment du carbonate qui leur a donné naissance, est digne de l'attention des géologues. Elle explique d'ailleurs l'absence du sulfate de chaux. Sur 100 litres l'eau de ce puits, renfermée au moment de son apparition, contient 1,80 de gaz où se trouve 0,15 d'acide carbonique.

F.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

BERTRAND DE BORN, par Mary Lafon. 2 vol. in-8° (A. Dupont).

Quand on regarde dans l'histoire du douzième siècle, prise au point de vue méridional, une grande et belle figure apparaît d'abord attirant toute l'attention, celle de *Bertrand de Born*. Ce troubadour, par son génie aventureux et fier, par son courage à toute épreuve, exerça la plus grande influence sur les affaires politiques de son temps. Si la famille royale des Plantagenets fut divisée, si le fils s'arma contre le père, si le vieil Henri arracha sous les murs de Limoges un trait qui avait traversé le cou de son cheval, c'est à *Bertrand de Born* qu'il faut s'en prendre. Pendant une période de près de trente années, il ne se fit rien dans cette partie de la France qui s'étend de Poitiers à Bayonne, où il n'eût trempé, rien qu'il n'eût préparé par lui-même ou par ses conseils. Faire revivre cette grande figure historique cachée sous les ruines de six cents années, ce devait être la tâche d'un homme du Midi. *M. Mary Lafon*, homme méridional, comme il le dit lui-même, a donc employé dignement son temps et mérité de son pays en remettant sous les yeux de la génération actuelle les plus belles pages de ce passé si plein, si curieux, si honorable et cependant si peu connu.

Jusqu'ici la littérature moderne avait exhumé de l'histoire du moyen âge et ses romans, et ses pièces de théâtre : mais observons-le en passant, la saine morale était loin de présider au choix des sujets. On eût dit que les auteurs du jour prenaient à tâche de corrompre l'esprit public en exposant au grand air tout ce que le cœur humain peut contenir de perversité et de vices. Cette prédilection affectée de la plupart de nos écrivains pour de tels sujets est un des malheurs de notre siècle que doivent déplorer tous les hommes qui ont la conscience du bien. Hâtons-nous de reconnaître que l'ouvrage de M. Mary Lafon n'est point empreint de ce caractère *dépravateur;* nul sujet au contraire n'était plus propre à intéresser purement le lecteur que le récit simple et vrai de la vie publique et de la vie privée d'un des plus nobles champions de la chevalerie; de cet homme à la vertu sévère, au caractère de fer, qui, en se plaçant au centre de son époque, en sut diriger tous les événemens vers un but légitime au fond, puis qui, désabusé des brillantes chimères de ce monde, et ayant reconnu que tout est vain, sortit volontairement de la scène politique et militaire pour s'ensevelir dans le cloître. Une telle existence, à laquelle se lient tous les mouvemens d'agitation sociale et de guerre qui eurent lieu de 1175 à 1199, soit en Angleterre, soit en France, n'était pas facile à reconstruire dans son intégrité. Le soin que M. Mary Lafon a mis à ce travail d'archéologie n'en est que plus méritoire. Ce sont des fouilles véritablement laborieuses, véritablement utiles. Notons que la plupart des matériaux étant manuscrits et en langue provençale, il a fallu les traduire tous en évitant et redressant à mesure les erreurs philologiques de MM. Thierry, Villemain, Raynouard, tâche grave, que ses études préliminaires sur ce point pouvaient seules mettre l'auteur à même de remplir. Nous n'entrerons pas dans l'analyse de ce livre qui exigerait trop de place; nous nous contenterons d'en faire remarquer les points de vue politiques et religieux. La dernière moitié du douzième siècle et le commencement du treizième siècle furent marqués par deux grands ébranlemens dans l'ordre moral. Née des vieilles semences d'Arius enfouies depuis six cents ans dans le sol occitanique, l'hérésie albigeoise venait de se lever à Toulouse. Les pieds dans le sang du légat, elle prêchait avec insolence l'abolition du catholicisme, et la langue-d'oc infectée de l'esprit irréligieux prêtait l'oreille de toutes parts. C'est à ce moment, c'est à son début plein de confiance et d'audace qu'elle apparaît dans le livre de M. Mary Lafon. La seconde secousse, amenée par les troubles de l'hérésie et les croisades qu'ils suscitèrent, eut un caractère exclusivement politique, et conserva toujours son point d'appui dans le Nord. Nous voulons parler de celle qui étendit la nationalité française jusqu'aux Pyrénées, sous l'influence du catholicisme et par son moyen. Lui seul, par l'unité de foi, pouvait préparer et accomplir l'unité nationale. Cet événement immense dans ses résultats, et l'expulsion, le refoulement forcé de l'élément anglais vers la mer, qui devait bientôt l'emporter sans retour, se réfléchissent avec leur physionomie individuelle et agitée dans le livre de M. Mary Lafon. Seulement, poussant la fidélité jusqu'au scrupule, il a laissé debout, sans leur ôter rien de leur prestige, de leur noblesse antiques, ces hautes familles féodales qui formaient si brillamment dans le pays des troubadours le faisceau méridional, le noyau de la nation d'Oc. On sent même que les sympathies de l'auteur étaient pour leur cause, et que leur chute l'affecte douloureusement. En résumé, si nous avions à faire preuve de juges sur cette œuvre intéressante et consciencieuse, nous commencerions par féliciter l'auteur d'avoir aban-

donné la carrière un peu sceptique où ses premiers écrits semblaient le pousser, et nous l'engagerions à s'appliquer plus sérieusement encore aux travaux historiques : puis nous reconnaîtrions sans peine qu'il ne manque à ce livre de M. Mary Lafon qu'une forme un peu plus grave et plus sévère pour en faire un des tableaux les plus remarquables du siècle qu'il a voulu reproduire.

L'ÉGLISE ET LES ÉCOLES DE SUÈDE PENDANT LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES, considérées principalement par rapport au diocèse de Wexjo; par M. le docteur Isaie Tegner; traduit du suédois par M. le docteur Mohnike. Stralsund, librairie de Loeffler, 1837; un volume in-8° de 180 pages.

C'est encore un ouvrage protestant que nous portons à la connaissance du public religieux français, un ouvrage qui, outre les données statistiques toujours intéressantes pour l'histoire du développement social, renferme certaines manifestations qu'il importe de recueillir parce qu'elles sont un hommage involontaire rendu à la vérité catholique. Ces manifestations ont une portée d'autant plus grande qu'elles sortent de la bouche d'un évêque protestant, d'un homme qui jouit dans son pays d'une considération universelle comme poète, comme penseur et comme écrivain. L'écrit mentionné contient la relation officielle faite par M. Tegner dans le synode tenu à Wexjo, du 20 au 25 septembre 1836, ainsi que les discours prononcés à cette occasion. Ces rapports ne se bornent point à donner un aperçu ingénieux de ce qui s'est fait dans l'Église et dans les écoles de la Suède, pendant le cours des vingt dernières années, ils entrent même dans les spécialités, et permettent ainsi de juger la situation morale d'une communion qui, après s'être séparée de la mère-église, a conservé plus qu'aucune autre de ses sœurs prévaricatrices sa physionomie originelle. Nous citerons un seul passage relatif à l'intelligence de la Bible, à sa propagation parmi les membres de la communauté chrétienne. Quoique, dans ce passage, il soit difficile de ne pas reconnaître le ministre réformé, néanmoins il établit d'une manière trop claire l'insuffisance de la raison pour l'intelligence des livres saints, pour ne pas devoir le faire connaître, et justifier ainsi de nouveau les sages mesures prescrites par notre sainte Église, afin de prémunir ses enfans contre les égaremens de l'esprit individuel. C'est après avoir parlé des travaux de la société biblique suédoise, que l'auteur continue ainsi : « Il est bon que la Bible soit « répandue; mais à quoi sert-il de la répandre si « elle n'est pas comprise, si elle n'est pas sentie « par le cœur de ceux qui la lisent? L'intelligence « n'en est pas toujours très aisée, surtout celle des « livres de l'Ancien-Testament. Les développemens « grandioses de l'épopée dans les livres historiques, « les hautes et sublimes conceptions poétiques des « prophètes échappent à des yeux non exercés et « dépassent leur horizon intellectuel. Le Nouveau-« Testament est sans contredit plus simple et plus « intelligible, surtout les évangiles; la vérité di-« vine semble s'y montrer dans un éclat moins « éblouissant; il s'y trouve quelque chose d'intime « qui saisit même les hommes les plus grossiers; « l'on pourrait dire que le cœur s'y montre entière-« ment à découvert. Dans les épîtres, au contraire, « et principalement dans celles de saint Paul, la « marche des idées est plus artificielle et moins « enchaînée; l'attention perd facilement son fil dans « les brusques transitions; les propositions dogma-« tiques dans leur ensemble, comme les allusions « polémiques dans leur notion historique, ne peu-« vent que difficilement être comprises par des lec-« teurs non instruits. C'est ici le cas de souhaiter « de courtes annotations, peut-être aussi une tra-« duction bien correcte. La Bible, dit-on, s'expli-« que d'elle-même. Oui, mais à quels hommes? « aux cœurs pieux et purs, aux âmes contempla-« tives dans lesquelles le christianisme s'est trouvé « en quelque sorte implanté dès leur naissance, et « qui portent conséquemment en elles-mêmes la « meilleure et la plus indubitable clef de l'hermé-« neutique sacrée. Mais ces âmes privilégiées ne « forment nulle part la majorité. Le plus grand nom-« bre des hommes ont besoin qu'on leur rende ac-« cessibles les vérités bibliques, qu'on les leur ex-« plique, qu'on leur en résolve les difficultés, et « qu'on leur apprenne à en faire une application salu-« taire dans la pratique de la vie. Or c'est là la mis-« sion de l'ecclésiastique; c'est là sa plus belle « prédication. » (Pages 88 et 86.) Quand un ministre supérieur tient un semblable langage au clergé réuni de son diocèse, quand il attaque dans sa base le principe même de la réforme, le principe du libre examen, on ne doit pas s'étonner que l'Église ait toujours refusé à l'individu le droit d'interpréter à sa guise les livres saints, et ait réservé au seul corps des pasteurs unis au chef suprême, au successeur de Pierre, le privilége de décider du vrai sens des Écritures. Si le livre de M. Tegner ne renfermait que le seul aveu que nous venons de lire, nous nous féliciterions de l'avoir fait connaître à nos lecteurs.

J. M. A.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 64. — Avril 1841.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DIX-HUITIÈME LEÇON (1).

Questions historiques récemment élevées à l'occasion de l'histoire Mérovingienne. — Conversion entière des Franks au catholicisme; conséquences. — Conquête à l'amiable. — La nationalité française fondée et soutenue par le catholicisme, à travers la décadence de deux dynasties, pour être mise à la tête de la chrétienté.

Si nous connaissons encore bien peu nos quatorze siècles d'existence nationale, ce n'est pas la bonne volonté qui manque parmi nous pour rendre cette instruction facile et commune. Jamais on n'a fait autant de livres dans cette officieuse intention que de nos jours. Depuis les histoires de France apprises aux petits enfans jusqu'aux volumineuses compilations; depuis les abrégés élémentaires jusqu'aux dissertations générales; depuis les leçons en estampes jusqu'aux histoires *illustrées;* depuis les scènes romantiques jusqu'aux histoires symboliques, tous les genres ont été essayés, toutes les formes, toutes les méthodes. Il semble qu'il ne reste plus rien à faire, et que tout est dit. Cependant, à mesure que les uns façonnent et achèvent leur *monument*, une émulation diverse va partout cherchant et amassant des matériaux oubliés ou inconnus; on pénètre dans les bibliothèques et les archives, et l'on en tire de toutes parts, qui, un mémoire; qui, une chronique; qui, une charte, une formule, une relation, un texte de loi, un vieux poème, une chanson, un distique. C'est comme une vaste mine où chacun se précipite pour exploiter le municipe, la diplomatie, la législation. Le moindre filon documental qui en sort se porte aux deux battans de l'Académie des inscriptions, ou des sciences politiques, tout ardent d'érudition et d'expectative, comme les moindres fragmens de composition historique vont monter à l'assaut des prix Gobert et Monthyon. De sorte qu'en même temps tout semble à refaire, et il y aurait de quoi décourager ceux qui ont déjà publié leurs élucubrations nationales. L'accumulation des matériaux menace même bientôt de devenir une confusion, qu'il sera presque impossible à un seul homme de débrouiller et de mettre en œuvre. Il ne faut pas se dissimuler d'ailleurs que, parmi tant de documens nouveaux, s'il s'en trouve d'assez curieux, il y en aura beaucoup aussi de médiocres et qu'on ne saura jamais où placer dans l'édifice complet d'une

(1) Voir la XVII[e] leçon au t. x, p. 101.

histoire de France. Pour comble d'embarras, un écrivain de talent a dégagé nos vieux Mérovingiens de l'injuste dédain dans lequel ils semblaient ensevelis pour toujours, en montrant fort bien que cette époque si importante de nos annales n'a pas encore été suffisamment étudiée, ce qui n'était su que des travailleurs historiques. Malheureusement, cet écrivain n'a pas même fait son œuvre à moitié, en donnant des récits détachés, d'ailleurs très habilement composés, au lieu d'un ensemble complet (1).

Ce n'est pas tout; la même divergence existe touchant la composition et la méthode historiques. Les uns voudraient que l'histoire fût écrite par les hommes d'État et les publicistes, d'autres par les jurisconsultes, d'autres par les littérateurs, comme à l'ordinaire. Et puis, comment doit-on s'y prendre? Si la philosophie de l'histoire est encore en grande faveur, beaucoup ne réclament pas moins vivement pour la simple narration, sans réflexion aucune, afin de laisser le lecteur libre de conclure comme il voudra.

Toutes ces questions, encore en discussion aujourd'hui, et tout récemment agitées par deux écrivains habiles (1), au sujet de l'époque mérovingienne où nous voici entrés précisément, exigent une brève et nette solution.

On conçoit que des hommes politiques, d'action ou d'étude, écrivent des mémoires ou des théories; ils fournissent ainsi de précieux documens sur les événemens contemporains; mais le loisir et la disposition d'esprit leur manque pour les recherches; en outre, les intérêts de situation ou de parti, les habitudes administratives ou diplomatiques, ou l'application continue à observer les affaires et les actes présens, préoccuperont l'homme politique et l'exposeront à juger les siècles précédens avec les idées du sien. Même inconvénient chez les jurisconsultes. Les chroniques, dit-on, ne contiennent que les idées de l'auteur, les faits tels qu'il les a vus ou admis, et ne montrent que la moitié des choses, tandis que le *droit*, au contraire, « c'est la « parole même des générations disparues; là se résument les besoins, les « mœurs, les idées de l'époque. » Ceci nous montre à point l'exagération d'un esprit préoccupé de sa science spéciale; car la législation d'un peuple ne nous découvrira jamais qu'une face assez restreinte de son histoire; nous y voyons beaucoup plus ce qui devait être que ce qui est. Nous n'y pouvons même pas connaître avec certitude le caractère et la tendance de l'époque, non plus que l'intention des législateurs. Qu'un étranger, par exemple, voulût juger des

(1) Les motifs exprimés par l'auteur (*Récits Mérovingiens*, préface) sont peu concluans. Peut-être a-t-il reculé devant l'inévitable nécessité de se retrouver continuellement en présence de ces évêques et de ces moines du moyen âge, qui ont déjà plus d'une assertion et plus d'une citation inexactes à lui reprocher. Car la partie ecclésiastique, la plus intéressante et la plus importante de beaucoup, manque aux *Récits Mérovingiens*; et quoiqu'il n'ait pu se dispenser de mettre en scène Prétextatus et Grégoire de Tours, on sent toujours qu'il est mal à l'aise avec de tels personnages. Malgré l'espèce de réaction religieuse qui semble s'introduire dans la littérature, il faut qu'il laisse au moins percer son ancienne aversion pour le catholicisme; et les plus vénérables mémoires ne passeront pas sous sa plume sans égratignure. S'il rencontre, par exemple, un de ces *faits étranges, mais attestés, où la croyance du vieux temps voyait des miracles* (t. II, p. 240), il essaie avec *la science de nos jours de les ressaisir en les attribuant au phénomène de l'extase*, ou *à une suite de hasards heureux*. Il a sa manière d'interpréter toujours les actions les plus simples et les plus droites d'un évêque et d'un prêtre. Fortunatus n'est pour lui qu'un *flatteur*; Grégoire de Tours a sa petite dose de *vanité aristocratique* et de finesse politique (t. II, p. 193, 208, 209, 227, 229, 236). Il n'y a pas jusqu'à la touchante Radegonde qui ne porte une *adresse féminine* dans sa résolution à prendre le voile; et la même main qui retrace avec une respectueuse estime les travaux de mademoiselle de Lézardière, note des *habitudes mollement élégantes* dans la vie studieuse de la royale cénobite. Il est vrai que mademoiselle de Lézardière était au fond une patriote, et que Radegonde s'est donné le ridicule d'être une sainte. (T. I, p. 117, 128, et t. II, p. 283, 289.)

J'ajouterai une seule remarque. L'auteur en consignant dans sa préface, pour la postérité, une anecdote de sa jeunesse, reconnaît pour son premier maître M. de Chateaubriand, et il affirme que de *tous ceux qui marchent en divers sens dans les voies de ce siècle, il n'en est pas un* qui n'en doive dire autant. Soit; mais tous ceux qui ne marchent point dans les voies de ce siècle se tromperaient donc beaucoup s'ils cherchaient leurs inspirations et leurs idées à la même source. L'avis n'est pas inutile.

(1) M. Thierry et M. Laboulaye.

imprimé en France aujourd'hui sur l'adoucissement des lois pénales depuis 1830, et sur les vives réclamations qui se sont élevées contre la peine de mort; il en conclurait que les crimes ont diminué notablement, tandis que la lecture des journaux lui prouvera le contraire. D'un autre côté, il est sûr que certaines lois peuvent aider beaucoup à connaître la disposition morale d'une nation. Ainsi la sollicitation du divorce, la séparation du mariage civil et religieux, et le droit ôté aux parens de déshériter entièrement leurs enfans, révèlent sûrement dans un pays un funeste relâchement des liens de famille et l'abjuration générale des sentimens religieux. Que l'étude du *droit* soit donc très utile à l'historien, il n'y a point de doute; mais rien ne peut suppléer les chroniques et les *récits* contemporains. Un discours de Cicéron, les traits de mœurs dont fourmillent ses lettres et les ouvrages des historiens et des poètes romains, nous donnent une appréciation plus exacte de la dépravation païenne que toutes les recherches et dissertations touchant les lois *Juliæ* et la loi *Papia-Poppæa*. De même, deux livres de Grégoire de Tours en disent plus sur l'état des populations franque et gauloise au sixième siècle, que la loi salique, les formules de Marculfe, les formules angevines et toutes celles que Sirmond, Baluze et d'autres ont recueillies. Si, « faute « d'avoir approfondi le *droit*, les histo« riens les plus vantés de nos jours sont « tombés en de graves méprises (1), » le jurisconsulte Montesquieu a bien fait d'autres bévues, pour avoir légèrement parcouru les événemens et les chroniques. Et il faut convenir enfin que l'historien allemand du *droit romain*, Hugo, en comprend bien peu la partie politique. L'histoire paraît devoir rester plus convenablement entre les mains des littérateurs proprement dits, pourvu qu'ils sachent également observer et écrire.

Quant à la méthode, ce sont surtout les philosophes de profession qui se récrient contre les vues générales, les observations historiques, ce qu'on appelle enfin la *philosophie de l'histoire*. Ils veulent que « l'histoire s'arrête dans ses pro« pres limites, les limites mêmes qui sé« parent les événemens et les faits du « monde extérieur et réel, des événe« mens et des faits du monde invisible « des idées (1). » Ce qui signifie, en langue vulgaire, qu'il n'appartient qu'aux *philosophes* d'observer, de juger, de conclure, et que, nous autres humains, nous devons leur demander ce que nous avons à penser de toute chose. Mais comme, depuis tantôt trois mille ans, ils n'ont pu encore nous le dire sur quoi que ce soit, il nous est permis de nous croire libres définitivement en face de la philosophie, et de rire de cette prétention surannée, qui rappelle un peu trop naïvement le philosophe de M. Jourdain. En réduisant cette objection à son juste sens, on peut craindre, avec raison, « l'irruption sans mesure de la philoso« phie de l'histoire, et cette affectation « des formes transcendantes, » à la faveur desquelles il est trop facile de divaguer et de phraser pour se donner un air transcendental, ou de se rendre inintelligible pour se croire profond. On ne saurait trop, il est vrai, « ramener l'his« toire à la réalité, à l'analyse; » mais il n'est pas moins vrai que l'analyse ne suffit pas seule.

Le grand danger de la *philosophie de l'histoire* est l'opinion préconçue, la vue *à priori*, qui brouille, omet ou contourne à son gré les faits. Cependant l'analyse, pour peu qu'on y réfléchisse, y est tout aussi sujette; les preuves et les exemples ne manquent pas. Quand donc on répète, comme un axiome, que l'histoire *doit prouver et non raconter*, comment pense-t-on par là éviter tout système? Outre que la simple narration tient de la synthèse au moins autant que de l'analyse; comment un écrivain qui ne voudra que raconter sera-t-il plus sûr et plus digne de foi? Comment se persuader que, en racontant, il se séparera de ses convictions, s'il en a, ou

(1) Laboulaye, *Histoire du Droit de Propriété foncière en Occident*, *introduction*, p. 42 et 44, adresse ce reproche à MM. Naudet, Sismondi, Raynouard, Thierry, Guizot, et surtout à M. Michelet, dont il relève en effet un contre-sens remarquable.

(1) M. Cousin, cité par M. Thierry, *Récits Mérovingiens*, t. I, p. 214.

qu'il saura ce qu'il dit, s'il n'en a pas? Le pire de tous les systèmes serait même de n'en vouloir adopter aucun. Si vous rencontrez un homme qui évite en conversant de se prononcer, se tenant toujours sur la défensive et ne donnant jamais son dernier mot sur rien, cette petite diplomatie ne tarde pas à vous refroidir et vous ôte toute confiance. Il en est de même d'un livre et surtout d'une histoire. L'auteur converse avec vous, et, si jaloux que vous soyez de votre libre opinion, vous voulez toujours connaître la sienne et savoir ce qu'il pense lui-même de ce qu'il prétend vous apprendre. Aussi l'affectation d'impartialité dans un récit de faits implique une conclusion d'autant plus certaine qu'elle la laissera moins paraître, et qui sera toujours ou de flatter l'opinion dominante, ou de la miner secrètement.

A quoi servirait d'ailleurs une histoire qui ne prouverait rien et ne voudrait rien prouver? Que si l'on ne veut pas de conclusion, que chacun alors fasse à part son travail de recherche, de confrontation et d'induction, et se garde bien, par conséquent, d'influencer l'opinion d'autrui. Supposez cela praticable, ce serait l'indépendance absolue ou protestante, et le moyen de n'arriver jamais à aucun résultat décisif en histoire, de même qu'en religion, où l'on sait assez que la prétendue réforme ne peut s'arrêter à rien.

Les deux méthodes ont donc le même inconvénient; toutes deux ont aussi la même utilité et doivent conclure pour instruire. Tout dépend du principe qu'elles servent.

Mais nul ne peut se soustraire à la nécessité d'un principe; nous en prenons un faux et mauvais, ou nous y tombons forcément, si nous ne savons ou si nous ne voulons pas prendre le bon et le vrai. La preuve, qui en finira tout d'un coup avec cette vaine controverse, c'est que tous les historiens et publicistes de l'école philosophique ou rationaliste, quel que soit leur système, leur sujet spécial et leur dissentiment, partent tous d'un *état de nature* antérieur à la société. Voilà leur doctrine *à priori*, leur *principe historique* : c'est celui de Montesquieu (1), qui proclame la sociabilité de l'homme, et celui de Rousseau, qui la nie. Tous n'en font pas, comme eux, l'aveu ou le discernement; mais tous n'admettent pas moins cette hypothèse, qui a pour conséquence l'invention du langage, la liberté absolue de la raison, la souveraineté du peuple, et qui se termine au déisme, sinon à l'athéisme, comme à son origine.

Nous autres catholiques, nous avons aussi notre acceptation *à priori*, notre *principe historique*, nous l'avouons hautement. Nous partons invariablement de la *création* et de la *rédemption*, qui ont Dieu pour origine et pour fin, selon la foi de l'Église; principe révélateur du monde en toutes ses obscurités, *illuminator antiquitatum*, comme Tertullien le dit excellemment du Sauveur (2). Non pas que nous prétendions ainsi tout voir sans peine et à découvert, parce que l'esprit humain est borné, même le plus pénétrant, et que la science n'a pas été promise à l'homme comme le salut; mais du moins les erreurs ne seront jamais graves ni périlleuses.

C'en est assez pour assurer ceux de nos lecteurs qui veulent bien donner quelque attention à ce cours d'*histoire de France*, que ce travail ne giroie point à l'aventure, et procède d'après un plan longuement médité. Ils ont compris d'avance que les trois dernières leçons en font partie intégrante; qu'ayant à observer le premier peuple barbare, institué sous l'influence catholique, il était indispensable de poser sommairement la théorie catholique du gouvernement, en renversant la théorie contraire, inventée par la réforme, et mise en pratique depuis cinquante ans par le rationalisme politique (3).

(1) *Esprit des Lois*, I, 2.

(2) Tert., *in Marcion.*, IV, 40.

(3) S'il n'est plus de mode d'étudier le *Contrat Social*, c'est par la raison assez triste qu'on l'a en action, et que les mœurs en sont pénétrées au point de n'y songer même plus. On ne saurait trop le rappeler, car les maîtres de la science prétendue morale et politique ne l'oublient pas pour leur compte. « Il « faut remarquer, dit M. Mignet, que jusqu'en l'an « VIII (1799) toutes les constitutions avaient été « originaires du *Contrat Social*, et que depuis elles « furent toutes, jusqu'en 1814, originaires de la

Les Franks apportaient avec eux les simples institutions de la Germanie; d'une part, l'assemblée nationale et la loi *salique*, qui garantissaient l'indépendance individuelle; de l'autre, la royauté guerrière, élective et privilégiée. Ils trouvaient en Gaule, avec la culture des lettres et des arts, la législation et l'administration romaine, les traditions récentes de l'autorité impériale, et enfin la religion catholique.

Ici deux circonstances très remarquables distinguent tout d'abord les Franks des autres barbares établis comme eux sur le sol de l'empire; c'est, 1° leur conversion au catholicisme; 2° leur conquête non violente.

On a mis de l'affectation à réclamer contre cette « *fameuse conversion*, qui ne fut, dit-on, ni *soudaine*, ni *complète*; on nous avertit, au moyen de trois légendes, qu'un grand nombre d'entre eux, refusant d'imiter l'exemple de Clovis, se retirèrent auprès de Ragnacaire, chef de la tribu de Cambrai, et que « même sous « les successeurs de Clovis beaucoup de « guerriers de la plus haute classe per- « sévéraient dans l'idolâtrie (1). » La preuve n'est pas heureuse; il eût autant valu s'en tenir au récit de Frédégaire, qui ne compte pas plus de six mille guerriers baptisés avec leur chef, ou même au récit de Grégoire de Tours, qui en compte seulement plus de trois mille (2), tandis que les légendes, suppléant à ce qu'ils ne disent pas, nous apprennent les conversions qui ont suivi (3). Et il faut bien que cette abjuration de l'idolâtrie scandinave ait été assez promptement complète pour qu'on l'affirmât en Orient comme un fait connu (1), pour que les Franks eux-mêmes en fissent gloire (2), et que deux de leurs rois, vers ces premiers temps, aient prescrit, l'un, l'abolition des *restes* de l'idolâtrie (3); l'autre, la subordination de la juridiction civile aux évêques (4). Quand on

« *Constitution de Siéyes.* » (*Hist. de la Révolution*, ch. IV.) Or, celle de l'an VIII, malgré sa tendance monarchique, et celles de Siéyes également, d'où viennent-elles, sinon de la même origine? Sur quelle autre base posent-elles? Et depuis 1814 on a pris soin toujours davantage de retrouver le joint de ce sublime appui.

(1) M. Thierry, 6e lettre sur *l'Histoire de France*.

(2) Fredeg., *Epitome*, 21; Greg. Tour., II, 31.

(3) Les trois légendes citées par M. Thierry sont celles de saint Remi, de saint Fridolin et de saint Wédast ou saint Wast, auxquelles on peut joindre celles de saint Médard, de sainte Radegonde et de saint Eleuthère. (*Rer. francic.*, t. III, et *Bolland.*) La dernière, qui n'a pas la même valeur historique que les autres, rapporte que saint Eleuthère, évêque de Tournai, convertit onze mille guerriers franks dans l'année qui suivit le baptême de Clovis. Saint Wédast évangélisa de nouveau son diocèse d'Arras, où la grande invasion des Suèves et des Alains avait fort *affaibli la foi*; cela n'indique pas l'idolâtrie franque. Saint Colomban, et ses disciples saint Gall, saint Valéric et saint Agile ne seraient pas allés chercher au-delà du Rhin, en Bavière et en Helvétie, des Barbares à convertir, s'il y en avait eu encore beaucoup en Gaule au sixième siècle.

(1) Agathias, I, 7, affirme que « les Franks suivent le culte du vrai Dieu, car *ils sont tous chrétiens.* »

(2) Le préambule de la loi salique, écrit sous Clotaire I, appelle la nation des Franks *récemment convertie et exempte d'hérésie*. Plus loin il y est dit: *Vive le Christ, qui aime les Franks.*

(3) Sirmond, *Conciles de Gaule*, édit de Childebert I, en 558, *de Abolendis* RELIQUIIS *idolatriæ*... Hanc chartam *generaliter per omnia loca* decrevimus mittendam, præcipientes, ut quicumque admonitus de agro suo ubicumque fuerint simulacra constructa, vel idola dæmonibus dedicata ab hominibus, facto non statim abjecerint, vel sacerdotibus hæc destruentibus prohibuerint, *datis fidejussoribus* non aliter discedant, nisi in nostris obtutibus præsententur, qualiter in sacrilegio Dei injuria vindicetur... ad nos querimonia processit multa sacrilegia in populo fieri... noctes prævigiles cum ebrietate, scurrilitate, vel canticis, etiam in ipsis sacris diebus, Pascha, natale Domini et reliquis festivitatibus, vel adveniente die dominico, dansatrices per villas ambulare, hæc omnia, undè Deus agnoscitur lædi, nullatenus fieri permittimus. Quicumque post commonitionem sacerdotum, vel nostrum præceptum, sacrilegia ista perpetrare præsumpserit, si servilis persona est, centum ictus flagellorum ut suscipiat, jubemus, si verò ingenuus aut *honoratior fortasse* persona est districtâ inclusione dignâ. On retrouve encore quelques superstitions grecques et romaines qui, jusqu'au septième siècle, se mêlaient au culte chrétien; mais il ne reparaît guère d'idolâtrie scandinave qu'au temps de Pepin, probablement par le ramas des soldats de Charles-Martel, et sous Charlemagne chez les Saxons conquis. Voyez les *Conciles* d'Orléans, 533; de Tours, 567; d'Auxerre, 578; de Reims, 625; saint Grégoire-le-Grand, Epist., VII, 5; le concile de Leptines, 742; et le capitulaire *de partibus Saxoniæ*.

(4) *Rer. Francic.*, t. IV, constitution de Clotaire II, art. 5: Si judex aliquem contra legem injustè damnaverit, in nostri absentiâ, *ab episcopis*

n'aurait pas d'ailleurs ces témoignages parlans, il y en a un tacite, qui les vaut tous : c'est que, sans les légendes, on ne pourrait se douter qu'il y eût encore des Franks idolâtres après le règne de Clovis, et qu'il n'apparaît pas la moindre dissidence religieuse entre les tribus franques, non plus qu'entre leurs princes, dans les querelles qui les mirent si souvent aux mains dès cette époque.

Or, le fait indubitable de cette *conversion fameuse* signale dans le monde une nouvelle ère politique.

La vieille civilisation, passant de la monarchie aux castes, puis à la démocratie pour en revenir, en désespoir de cause, à la monarchie, n'avait produit sous ces diverses formes que l'oppression du genre humain; toujours jalouse du Christianisme, qu'elle refusait de suivre, même en l'acceptant, elle dépérissait de langueur, laissant le pouvoir sans force ni dignité, et les populations sans énergie ni caractère devant les insultes des Barbares.

Ceux-ci arrivèrent à leur tour, non pour régénérer la société, comme on l'a prétendu, mais pour achever de la détruire. Les Francs, en particulier, la peuplade la plus fière et la plus turbulente de toutes, ne sauront, pendant cinq cents ans, que se diviser et se dissoudre dans la population conquise, comme pour mieux prouver que la plus ardente passion d'indépendance est la moins capable de constituer quelque chose.

Mais la foi catholique qu'ils ont embrassée les premiers, et qui les établit aussi les premiers, comme les aînés d'entre les Barbares, sur le point le plus important et le plus difficile de l'Europe, demeura intacte chez eux; suppléant à tout ce qui leur manquait, elle devint leur unique lien social, conserva presque inaperçus tous les moyens naturels d'organisation, à travers tous les troubles et toutes les fautes; et quand l'aristocratie féodale aura prévalu, il se trouvera que l'Eglise, froissée, entravée par le désordre général, aura empêché l'entière oppression des masses, aura tout rallié, tout coordonné par son influence profonde. et commencé l'alliance véritable du pouvoir et de la liberté, comme nous le verrons clairement, j'espère, après la période carolingienne.

Sans doute la nature défectueuse tendra toujours aux mêmes abus; la royauté sera toujours tentée de se rendre despotique; l'aristocratie et la démocratie s'efforceront tour à tour de primer, et dans cette lutte s'appuieront de la royauté pour s'en affranchir ensuite, si elles pouvaient. Mais tant que la foi catholique régnera dans le cœur des peuples, jamais on ne verra chez eux de tyrannie permanente, ni qui ose égaler les excès des temps anciens, ni de perturbations irréparables.

Le premier avantage que procura aux Franks leur disposition favorable envers le Catholicisme et bientôt leur conversion, fut une conquête *à l'amiable*, et par conséquent la plus solide; événement peut-être unique en ce genre, et qui ne s'expliquerait aucunement ni par leur petit nombre, ni par une prudence incompatible à leur caractère. Il court une erreur singulière sur le nombre des Franks. Si Clovis n'eut que six mille guerriers pour vaincre Syagrius, qui ne comprendra que la victoire en attira bien d'autres à sa suite, et que la force des tribus devait être plus que suffisante, puisque même avant de les avoir réunies toutes sous son commandement royal, il battit Gondobald, Alaric, et perdit trente mille hommes devant Arles? Genserik n'avait eu besoin que de quatre-vingt mille Vandales pour subjuguer l'Afrique romaine, malgré un général habile, malgré des batailles et des sièges. Il eût été aussi facile aux Franks d'occuper militairement une grande partie de la Gaule. Les Burgundes, qui n'étaient pas plus nombreux, en se bornant au territoire qu'ils pouvaient retenir, le prirent en maîtres, quoique sous le nom d'hôtes, et leur roi ne pensa pas à rendre plus doux le sort des sujets conquis, avant qu'il eût à craindre Clovis et qu'il eût vu l'inclination des Gaulois vers les Franks. Il en savait si bien la cause, qu'il eût volontiers professé le Catholicisme, sans l'obstination sédi-

castigetur; ut quod perperè judicaverit, versatim melius discussione habitâ, emendare procuret.

tieuse de ses barbares ariens, à laquelle il n'osa pas s'exposer (1).

Au lieu donc que les Burgundes et les Visigoths s'étaient approprié les deux tiers des terres à leur convenance, et le tiers des esclaves, les Franks n'exproprièrent personne et s'accommodèrent des terres incultes, ou vacantes, Clovis se réservant probablement les terres domaniales, c'est-à-dire, qui avaient appartenu au fisc impérial; et la grande quantité des unes et des autres ne diminue pas le mérite de ce premier arrangement; car beaucoup de propriétés particulières pouvaient être plus *à la convenance* des nouveau-venus.

On n'objecterait pas avec plus de raison les usurpations, les injustices diverses qu'eurent à souffrir bientôt les Gaulois de ces fiers Barbares, qui sentaient leur supériorité guerrière et leur droit de conquête. Il n'en est pas moins certain et notable que le *premier établissement* des Franks s'opéra par accord, avec mesure, selon les conjonctures, et sans spoliation ni dommage pour les anciens habitans. Evidemment Clovis n'attendit pas l'expédition contre les Visigoths pour empêcher le pillage et la violence (2). Il ralentit sa marche après la victoire de Soissons, ménageant ses progrès, et, autant qu'il était possible, évitant les hostilités envers les Gaulois. Ce fut son mariage et sa conversion qui lui donnèrent tout le pays jusqu'à la Seine et ensuite jusqu'à la Loire, avec les Armoriques et les garnisons romaines, postées le long de ce fleuve (3). Alors vraisemblablement les Parisiens cessèrent leur résistance, qui durait depuis dix ans, et ouvrirent leur ville (1) à un prince catholique. Il ne dépassa pas la Loire ou du moins la Vienne, tant qu'il n'eut pas jugé le moment venu d'attaquer les Visigoths.

Il faut ajouter, à l'appui de ces observations, que les Franks ne se disséminèrent pas au hasard dans les diverses provinces, mais qu'ils se cantonnèrent par tribu, non très éloignées entre elles, depuis le Rhin jusqu'à la Loire (2). Quelques groupes seulement durent se détacher après la victoire de Vouillé pour aller prendre possession de la Gaule méridionale; toute la nation demeura si bien fixée dans les provinces du Nord, que ses deux grandes sections changèrent de dénomination en raison de leur situation respective.

En effet, dès la fin du règne de Clovis, il n'est plus question de *Saliens*, ni de *Ripuaires*; ceux-ci sont les *Austriens* ou *Austrasiens*, les autres sont les *Neutrasiens* ou *Neustriens*, ce qui veut dire, les Franks de l'Est et les Franks de l'Ouest. Le territoire où ils résidaient s'appela également *Austrie*, *Austrasie* (*Oster-Rike*, royaume de l'Est), qui s'étendait du Rhin à la Meuse, et *Neustrie* (*Nooster-Rike*, royaume de l'Ouest), entre la Meuse et la Loire (3). Cette double empreinte d'acquisition résista au quadruple partage deux fois exécuté après Clovis et Clotaire Ier, à l'unité administrative essayée depuis Dagobert, au mélange rapide des deux races indigène et étrangère, qui dispersa peu à peu les Neustriens vers le Midi et une partie des Austrasiens au moins en Burgundie; la centralisation de Charlemagne ne put l'effacer entièrement.

Ainsi, l'autorité romaine ne subsistant plus en Occident, et la suprématie des

(1) Greg., t. II, 33. Burgundionibus leges mitiores instituit, ne Romanos opprimerent. Ib., 34.

(2) Greg. Tur., II, 37. Contestatus est autem omni exercitui ut nec ibi quidem aut in viâ aliquem exspoliarent, aut res cujusquam diriperent. Les leçons précédentes ont prouvé d'avance contre l'assertion récente de M. Thierry (*Récits Mérov.*, Introduction, chap. V), que les premières expéditions des Franks jusqu'à la Somme ne furent pas une *dévastation* violente, sans *capitulation ni merci*.

(3) *Rer. Francic.*, t. III, *Vita S. Remig.* In diebus illis *dilatavit* Chlodovieus regnum suum usque Sequanam, sequenti tempore usque Ligerim occupavit, accepitque Aurelianus castrum Milidunense quod et in ducatum obtinuit. Procop., *Bell. Goth.*, I, 12.

(1) *Ib. Vita S. Genevef.*, c. VII, et *Chron. anonyme*; Dubos, III, 4. Cette vie de sainte Geneviève a été écrite dix-huit ans après sa mort. La date de 508 où Clovis fixa sa résidence à Paris, ne prouve pas que la ville ne se soit pas rendue auparavant.

(2) Voyez leur position dans Grégoire de Tours, II, 40, 41, 42; une autre preuve est le rapprochement des quatre résidences choisies par les fils de Clovis à Metz, Soissons, Paris, Orléans.

(3) Greg. Tur., V, 16, 19 et passim. Fredeg., *Chron.*, passim, emploie continuellement *Auster*, *Neuster* ou *Neptricum*.

Franks, qui seuls alors reconnaissaient l'Eglise, étant généralement préférée par la Gaule (1), tout le pays leur était naturellement dévolu, bien qu'ils n'en occupassent que la moindre partie. Cette sorte de transaction tacite, que le Catholicisme conclut entre la conquête et la dépendance par la modération et le consentement, formait un lien et un droit, dont le résultat fut lent mais continu et définitif. D'un côté, les Franks ont souvent agrandi leurs limites par la force des armes, et ils n'en ont gardé que l'ancienne Gaule romaine; de l'autre, plusieurs provinces gauloises, enhardies par leur éloignement, ont prétendu relever leur nom et leur nationalité séparée, et elles ont fini par se trouver France, préférablement même aux provinces primitivement franques, qui sont devenues Lorraine, Alsace et Belgique (2).

La bataille de Vouillé avait ouvert le pays à Clovis jusqu'aux Pyrénées, ensuite la ruine du royaume des Burgundes et du royaume des Ostrogoths ne borna plus ses successeurs qu'aux Alpes. La soumission des Armoriques et de tout le rivage de la Manche avait entraîné celle des Bretons (3). Au-delà du Rhin, les Alamannes depuis la défaite de Tolbiac, un peu plus tard les Thuringiens et les Saxons donnaient un accroissement considérable à l'état d'Austrasie; mais ces deux dernières peuplades, toujours remuantes, profitèrent de la décadence mérovingienne pour se révolter et obtinrent par traité un entier affranchissement sous une dépendance nominale (4). Il fallut de fréquentes expéditions de Charles-Martel et de Pepin pour les réduire de nouveau. Les Alamannes de même avaient recouvré une existence à part (1). On sait qu'après Louis-le-Débonnaire, la séparation se fit pour toujours. Les Bretons ne furent non plus qu'une annexe peu solide. Presque aussitôt après la mort de Clovis, ils ont leurs comtes souverains: l'un deux, Judicaël, a même le titre de roi; il traite avec Dagobert, il promet réparation et reconnaît la royauté supérieure des Mérovingiens; pacification annulée par les troubles qui suivirent (2).

A l'extrémité méridionale, les limites varièrent également; quelques expéditions hardies des rois franks n'eurent que des succès passagers; ils ne purent ôter aux Visigoths la Septimanie, c'est-à-dire, les côtes de la Méditerranée jusqu'au Rhône; les Vascons ou Basques, obligés de plier, n'acceptèrent jamais tranquillement le joug (3).

Les Gaulois du Midi à leur tour voulaient rester *Aquitains*; à peine délivrés des Visigoths ariens par d'autres Barbares catholiques, ils ne sentirent guère moins d'aversion pour leurs libérateurs et se défendirent constamment contre l'influence franque.

Il y eut certes une fierté de vainqueurs chez les Franks à maintenir une distinction légale de Barbares et de Romains; mais ceux-ci, loin de s'en offenser, ne s'y plaisaient pas moins. Ceux du midi surtout profitaient de cette démarcation publique pour conserver leurs usages, leur langue, et l'ancien nom de Gaule, qui rappelait leur antériorité et leur civilisation.

Ne serait-ce point un indice assez exact, que deux races, vivant sur le même sol, ne sont point encore complètement mêlées, si leurs noms subsistent ensemble, et que c'est le caractère de celle-là qui a prévalu, dont le nom est demeuré enfin au territoire et à la popu-

(1) Greg. Tur., II, 36. Multi jam tunc ex Galliis habere Francos *Dominos* summo desiderio cupiebant.

(2) Le nom de *Vankryk* (royaume des Franks) est demeuré à une plaine qui longe le Demer, à une lieue de Diest.

(3) Greg. Tur., II, 27; III, 3, 7, 6, 11, 21, 23, 29; Fredeg., *Epitom.*, 24.

(4) Greg. Tur., IV, 10; Fredeg., *Chron.*, 38, 40, 74, 75, 77, 87. In *verbis* tamen Sigeberto regimen non denegans (Radulfus), sed in factis fortiter ejusdem resistebat dominationi.

(1) Fredeg., *ib.*, 110. Et Sueviam, quæ nunc Alemannia dicitur.

(2) Greg. Tur., IV, 4, 20; V, 16, 17, 27, 30, 32; VII, 18; X, 9; Fredeg., *ib.*, 78. Cuncta, quæ *sui regni* Britanniæ pertinentes leudibus Francorum inlicite perpetraverant, emendandum spopondit, et semper se et regnum, quod regebat Britanniæ, subjectum ditioni Dagoberti et Francorum regibus esse promisit.

(3) Greg. Tur., II, 37; III, 10, 21, 29; Fredeg., *Chron.*, 21, 33, 37, 78.

lation entière ? L'Italie, traversée, foulée, bouleversée par tant de conquérans divers, n'a jamais perdu son nom ; l'Espagne ne s'est jamais appelée *Gothie ;* les princes Visigoths, pour lui donner un air romain, ont vainement essayé de l'appeler *Flavie;* l'indomptable race indigène, accablée par l'alliage continuel des Romains, des Suèves, des Vandales, des Goths et des Maures, a tout surmonté, elle est restée *espagnole* (1). Au contraire, la province conquise par les Burgundes devint aussitôt la Burgundie et traversa les siècles sous ce nom malgré sa prompte incorporation aux états des Franks : on dit encore aujourd'hui *la Bourgogne*, comme au temps de Grégoire de Tours (2).

Nul doute aussi que les Franks ne qualifiassent eux-mêmes de *Francie* (*Francia*) non seulement la partie de la Gaule où Clovis les établit principalement, mais la Gaule tout entière (3), comme on le voit au traité d'Andelaw (4) ; mais pour les Gaulois, bien qu'ils reconnaissent que le gouvernement appartient aux Franks, qu'ils vivent dans le *royaume des Franks* (*regnum Francorum*), expression habituelle, le pays est toujours à leurs yeux *la Gaule*. A mesure que les troubles intérieurs augmentent, que la décadence mérovingienne se poursuit, il semble même que les Franks et leur domination s'atténuent et disparaissent ; on dirait au langage des chroniqueurs que les Neustriens sont déjà confondus dans l'ancienne population, que la Burgundie et l'Aquitaine sont des États particuliers (1).

Au temps de Pepin, de Charlemagne et de son successeur, les noms de *Franks* et de *Francie* ont repris tout-à-coup un grand éclat et désignent non seulement toute la population et le territoire de la Gaule, mais les contrées ajoutées par des guerres glorieuses ; puis après Louis-le-Débonnaire, dans les rudes dissensions de la seconde dynastie, ces noms s'éclipsent de nouveau. On ne sait plus, ce semble, où est la *Francie*, où sont même les Franks (2) ? à quelle population du moins et à quelle contrée demeurera en partage ce titre national ? Vers la fin de la période carolingienne, il n'y a plus qu'une *isle* ou *duché de Francie* (3), entre les royaumes de Neustrie et de Lotharingie, les duchés d'Aquitaine et de Bourgogne. Ces vicissitudes se retrouvent très sensiblement dans une espèce de documens, que l'on peut appeler

(1) Fredeg., 30, 33, désigne le royaume lombard par *Italiam*, et celui des Visigoths par *Spaniam*.

(2) Greg. Tur., II, 32. Regionem, *quæ nunc Burgundia* dicitur. Le quatrième continuateur de Frédégaire, c. 110, nous apprend de même que les Alamannes ne furent pas constitués en nation dominante avant l'époque de Charles-Martel. Sueviam, *quæ nunc Alemannia* dicitur.

(3) A. de Valois, *Notitia Galliarum*.

(4) Greg. Tur., IX, 20. De civitatibus verò, hoc est, Burdegalâ, Lemovicâ, Cadurco, Benarno et Begorrâ, quas Gailesuindam, germanam domnæ Brunechildis, tàm in dote, quàm in *morganegibâ*, hoc est, matutinali dono, in *Franciam* venientem certum est adquisisse. Ici, l'historien cite ; quand il parle en son nom, il ne connaît que *la Gaule* ou *les Gaules ;* II, 33, 37 ; III, 29 ; IV, 25, 29, 42, 45 ; VI, 6.

(1) Greg. Tur., IV, 14, désigne spécialement l'Austrasie comme le royaume de *Francie*. « Chlothacharius, post mortem Theodobaldi, cum *regnum Franciæ* suscepisset, atque illud circumiret, audivit à suis iteratâ insaniâ effervescere Saxones. » Ailleurs, X, 27, il distingue les Franks de Tournai (*Tornacenses Francos*), mot qui n'aurait pas de sens, et qui ne serait pas venu si naturellement sous sa plume si les Franks n'eussent pas été considérés encore comme étrangers. Quel historien aujourd'hui dirait les Français d'Orléans, de Douai ou de Lyon ? Frédégaire, homme de race franque, regarde comme *Francie* tout ce que sa nation a prétendu acquérir ; mais la division en deux sections fait qu'il indique ordinairement l'*Austrasie* et la *Neustrie*. Pour ses continuateurs eux-mêmes, les Franks ne sont plus guère que les Austrasiens.

(2) Les *Annales de Fulde*, qui s'intitulent *Annales Francorum Fuldenses*, entendent par *Francia* la domination de Pepin et de Charlemagne ; néanmoins, quand il s'agit du territoire, elles distinguent la Gaule de la Provence, de la Septimanie et de l'Aquitaine, à plus forte raison de la Germanie, qui est pour le chroniqueur la véritable *Francia*, surtout après la mort de Louis-le-Débonnaire. Dans ce point de vue, Verdun terminait la Gaule à l'est. Hincmar, premier opusc., rappelle ainsi la division de l'empire d'Occident par cette énumération géographique : la Burgundie, la Provence, l'Italie, la Germanie citérieure et ultérieure, l'Aquitaine, la Septimanie et la *Neustrie* (*Niustriam*).

(3) Une ordonnance royale de 980 commence ainsi : Lotharius et Ludovicus, divinâ ordinante providentiâ, reges Augusti, dum petitionibus Hugonis, *Franciæ Ducis*... favemus.

officiels, et qui expriment dans leur langage, ce qui apparaissait au dehors ; je veux parler des lettres des papes, où l'on voit, soit dans le texte, soit dans le protocole, les deux noms se succéder alternativement, selon les époques ; celui de Gaule uniquement usité durant les Mérovingiens (1), celui de *Francie*, qui le remplace, avec la puissance des trois premiers carolingiens. Puis de nouveau les papes ne nomment plus que la Gaule, jusqu'au quatrième Capétien. Les lettres de Zacharie et d'Etienne II marquent la première transition (2), celles de Grégoire VII la seconde (3).

Alors plus de variation ; la population de la *langue d'Oc*, les Provençaux et Aquitains veulent encore retenir une sorte d'indépendance, que les rois ménageront (4) jusqu'à Philippe-le-Bel et Charles V ; mais désormais toute la Gaule est *France* et tous ses habitans se regardent comme Franks. On ne discerne plus nulle part la nouvelle race de l'ancienne, dans laquelle la nouvelle s'est en effet fondue, quoique en lui donnant son caractère, sa langue (5) et son nom (1), qui d'ailleurs n'avait jamais subi d'interruption comme titre national (2).

C'est sous Philippe Ier que ce grand résultat est visiblement accompli. Ce prince méprisable n'y fut pour rien ; et la providence, qui avait fait des *Franks* par la foi le premier des peuples modernes (3), sembla choisir exprès cette époque pour confirmer cette suprématie par une gloire insigne, dont le lâche avilissement du prince ne pouvait rien revendiquer. Le Catholicisme inspira aux Franks de dire : Dieu le veut, quand le souverain pontife demanda la guerre sainte, de marquer les premiers leurs armes de la croix et de marcher en tête de la chrétienté. Depuis, ce nom de *Frank* fut toujours grand et formidable à l'Orient infidèle. Ce fut sous le pavillon de France que l'Europe obtint des Turcs le libre commerce dans le Levant (4).

(1) Voyez principalement une lettre de saint Avitus au pape saint Hormisdas, et la dixième d'Hormisdas. La seizième de Pélage II à Childebert porte : per universas *Galliæ vestræ* regiones.

(2) Zach. (*Epist.* III) : per *Gallias* et *Francorum provincias* ; VII : *in regione Francorum* ; IX et XIII : *provincia Francorum*. — Etienne II (*Epist.* V) : populo *Franciæ* ; privileg. Fulrado concessum : in provinciâ *Franciæ* ; intus provinciam *Franciæ* ; Revelatio : in *Franciam* veni. » De même Paul I (*Ep.* XI), Adrien I (*Ep.* XV), et encore Nicolas I (*Ep.* XIX) ; mais à partir de cette époque, qui est celle de Charles-le-Chauve et des fils de l'empereur Lothaire, l'ancien nom *Gallia*, *Galliæ* revient exclusivement, Après l'*Epître* LIV de Nicolas, son légat Arsénius s'adresse omnibus episcopis et fidelibus *Galliæ*, Germaniæ, et *Neustriæ* commerantibus. Adrien II (*Ep.* XIX) exhorte les grands de Lotharingie à reconnaître Louis II roi *Galliæ totius*.

(3) Greg. VII, *Ep.* I, 18 : episcopos *Franciæ*... bonorum *Franciæ* regum, II, 5 : regnum *Franciæ*, II, 32 : quod Philippus rex *Franciæ*, imò lupus rapax, 56 : ad *Galliarum* partes, IV, 19 : Galliarum episcopis, IV, 20 : in *Gallia* synodum... coepiscopis tuis per totam *Franciam*, et encore V, 11 ; VI, 36 ; IX, 22 ; Urbain II, *Ep.* XXXVI ; Pascal II, *Ep.* XXXV, LII, LVI.

(4) Louis VII commençait ses ordonnances de 1137 à 1152 par cette qualification : *Dei gratiâ rex Francorum et dux Aquitanorum*.

(5) L'idiome wallon ou welche, qui est devenu la langue d'Oil, puis la langue française, s'est formé en Austrasie d'un mélange tudesque et romain.

(1) C'est aux bourgeois ou *marchands* de Paris qu'il est moins vraisemblable que les Franks se soient mêlés, et Jean II, dans une ordonnance de 1350, appelait cependant cette bourgeoisie *societatem Franciscam*.

(2) La formule constante des édits et ordonnances de tous les rois de France, depuis les Mérovingiens dit : *rex Francorum* ; et au dehors on les désignait toujours ainsi, même quand on appelait le pays Gaule. Cette formule n'a pas varié jusqu'à François Ier dans les ordonnances écrites en latin. Dès les premiers actes écrits en français, ils s'intitulent : *Rois de France*.

(3) *Ep.* 5 du pape Étienne II : Declaratum quippè est quod *super omnes gentes, quæ sub cœlo sunt*, vestra Francorum gens apostolo Dei Petro *prima* exstitit.

(4) *Articles et capitulations* de 1604 entre Henri IV et le sultan Achmet : « *Au plus glorieux*, « magnanime et grand seigneur de la créance de « Jésus, *esleu entre les princes* du Messie, média- « teur des différends qui surviennent entre le peu- « ple chrestien, seigneur de grandeur, majesté « et richesse, glorieux guide des plus grands, « Henri IV, *empereur* de France, que la fin de ses « jours soit heureuse. »

....Art. 2 : « Que les Vénitiens et Anglois là, « les Espagnols, Portugais, Cattelans, Ragusois, « Genevois, Anconitains, Florentins, et générale- « ment *toutes autres nations, quelles qu'elles soient*, « puissent librement trafiquer par nos pays, sous « *l'aveu et seureté de la bannière de France, la-* « *quelle ils porteront comme leur sauve-garde*, etc. » *Archives curieuses*, première série, t. 15.

Aujourd'hui même un jeune voyageur Français retrouve en Asie cet antique honneur admiré, invoqué (1); et ce que Pierre Danès attestait en plein concile, à Trente, en 1545, l'Orient l'avoue encore avec une intime espérance; pour lui le nom *Frank* représente l'Europe entière et la chrétienté, comme le nom latin et catholique par excellence (2). Nous verrons par la suite ce qu'ont fait les rois et la nation de cette vocation magnifique.

La leçon prochaine traitera de l'état des personnes de la législation et du gouvernement sous les Mérovingiens.

EDOUARD DUMONT.

(1) Voyez le *Voyage en Orient* de M. Eugène Boré; pour les Asiatiques, tout européen est un *Frank*, et l'Europe est le *Frenkistan*.

(2) Après un grand éloge des rois et de la nation de France, Pierre Danès ajoutait : Turcæ mediumé fidiùs ipsi, et ut uno verbo dicam, *totus Oriens*, « quum à Græcis, quibuscum vivunt assiduèque « versantur, discesserint, *nullum aliud Christiano-* « *rum nisi Francorum nomen noverunt; quo uno* « *omnes*, quæ hic ad solis occasum incolunt, *gentes* « *populosque significant*. »

Sciences Physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

NEUVIÈME LEÇON (1).

Premier mode de la vie morale (la sensation) continué. De la vue et de l'ouïe. — De la lumière; sa signification. — Du visible et de l'invisible. — Fonction du premier de ces sens. — Digression sur l'hétérogénéité de nos perceptions, nécessité de l'ordre de la foi; rapports de la foi et de la science; l'ordre normal, c'est la subordination des sens à la raison et de tous les deux à la foi. — De l'ouïe; c'est le sens de la foi. — De la vue et de l'ouïe sous le point de vue esthétique; de la plastique et de la musique; leurs rapports avec les nombres. — De l'unité logique et de l'unité scientifique. — Les nombres dans leurs rapports avec le temps, avec l'espace et avec le mouvement. — De l'arithmétique transcendentale. — Des analogies qui existent entre la musique et la peinture dans leurs rapports avec les nombres. — Formule du différemment semblable.

Pour compléter la vue générale de nos rapports avec l'ordre contingent par le moyen de nos sens, il nous reste encore à considérer deux autres modes de la sensation: savoir, la *vue* et l'*ouïe*. Si, en parlant des sens inférieurs et du tact, nous nous sommes laissé entraîner sur le terrain de la *mystique*, il serait, nous l'avouons, bien plus difficile de nous en défendre maintenant. D'abord, quant au sens de la vue, l'objet réel de ce sens n'est autre chose que la lumière; et la lumière, dans le langage permanent et universel de la nature, c'est le signe du Verbe, de la raison divine dans sa forme discursive; ce milieu, par lequel nous parvenons à connaître la variété de l'unité primordiale, et à l'aide duquel nous pouvons concilier l'existence simultanée de l'unité et de la variété, deux termes qui paraissent s'exclure logiquement, quant à l'être envisagé dans son principe. Sans l'intervention de la lumière matérielle, nous ne pouvons apercevoir aucun des objets du monde réel, et sans l'intervention de la lumière incréée (du Verbe), nous ne pouvons connaître la vérité nécessaire ou absolue. Voilà donc la lumière qui revêt toute l'importance d'un symbole. Elle devient la figure de ce milieu qui est indispensable pour nous mettre en rapport avec l'ordre absolu, et qui est en effet cette divine *lumière* qui éclaire tout homme venant dans ce monde, dont parle saint Jean dans la sublime formule ontologique que l'Eglise a incorporée dans une partie de la liturgie dont elle se sert tous les jours. A la fin de la messe, en lisant l'évangile de

(1) Voir la VIII[e] leçon, tome X, p. 412.

saint Jean, tout chrétien est appelé à prononcer une profession de foi philosophique, qu'on peut regarder comme le complément nécessaire de cette distinction importante qui constitue en quelque sorte la base de sa croyance, et qui est formellement consignée dans le symbole de sa foi, je veux dire la distinction essentielle des choses *visibles* et des choses *invisibles*, et l'existence réelle et substantielle de ces deux ordres; car tous les deux ont été également créés par la puissance de ce Dieu que le symbole de Nicée nomme explicitement *Creator visibilium et invisibilium*.

Il est donc impossible, dans la nature même des choses, de se renfermer exclusivement dans l'ordre contingent, en parlant d'un sens qui a pour objet la lumière. Nous sommes invinciblement entraînés vers cet ordre invisible et vers cette lumière incréée, qui seuls peuvent donner un sens réel à des signes éphémères. Mais en quoi consistent donc, dira-t-on peut-être, les choses invisibles dont il est question? Ne sont-ce, après tout, que des abstractions métaphysiques? Bien certainement non; car Dieu ne crée pas des abstractions. Il est vrai que c'est par un procédé d'abstraction que nous passons de l'un de ces ordres à l'autre; de cet ordre que nous sommes convenus d'appeler l'ordre *réel*, à cet ordre invisible dans sa double forme, qu'on aurait mieux fait de distinguer par cette épithète; si, en effet, on a voulu conserver au mot *réel* le sens de sa racine latine, car, bien que nous ne soyons pas disposé à disputer à l'ordre visible une existence bien *réelle*, puisqu'il a été comme l'autre créé par la puissance divine, il n'a cependant rien de permanent ou de définitif; et si, dans la vie présente, nous attachons une importance si exclusive aux choses visibles, c'est parce que nous ne pouvons pas nous empêcher d'apercevoir, à travers le voile matériel, quelque reflet de ces types immuables qui, se confondant avec elles et étant combinés dans une seule et même perception, paraissent au premier coup d'œil constituer une unité indivisible. Mais il n'en est rien : l'ordre visible est dans un flux et un reflux continuel, et ne connaît pas le repos. Tout passe et doit passer. Le ciel et la terre passeront, et il n'en restera que leurs types indestructibles, qui seront une seconde fois *réalisés*, selon cette parole imposante de l'Apocalypse : « Voilà que « je fais toutes choses nouvelles (1). » Alors aura lieu l'union définitive de l'ordre visible et de l'ordre invisible, que le péché a momentanément interrompue; et alors sera rétablie l'harmonie parfaite des facultés de l'homme par la manifestation simultanée et complète des trois formes du non-moi : le *contingent*, l'*absolu* et le *divin*. Alors l'homme jouira de la vision simultanée de tous les êtres créés, de la vérité incréée et de l'être dans son essence intime.

En nous mettant au point de vue chrétien, nous savons que l'ordre visible a été formé par le Verbe sur le modèle de l'invisible; mais une chose à laquelle nous ne faisions peut-être pas assez attention, l'*intelligence* même de ce fait appartient, non pas à la raison, mais à la foi. « C'est par la foi, dit saint Paul, « que nous comprenons que le monde a « été fait par le Verbe de Dieu (2). » Au commencement du même chapitre, il nomme la foi l'argument ou la preuve invincible de l'ordre invisible : *argumentum non apparentium*. Ce rapport du visible à l'invisible est établi dans une foule d'autres passages des Saintes-Ecritures, particulièrement dans un passage de l'Epître de saint Paul aux Romains, où il est dit : « Les perfections invisibles de « Dieu, son éternelle puissance et sa di- « vinité sont devenues visibles depuis la « création du monde, par la connais- « sance que ses ouvrages nous donnent « de lui (3). »

Le sens de la vue a donc une mission de la plus haute importance; car, outre ces rapports qu'il établit entre nous et les choses qui nous entourent, c'est-à-dire avec l'ordre *visible*, il nous ouvre la voie de la connaisssance de l'invisible, de la vérité absolue qui est en Dieu et

(1) Ecce nova facio omnia.

(2) Fide intelligimus aptata esse secula verbo Dei. *Heb.*, c. XI, v. 3.

(3) Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus et divinitas. *Ad Rom.*, c. I, v. 20.

de sa manifestation en dehors dans la création céleste; en d'autres mots, il facilite notre conception de l'ordre absolu et de l'ordre divin. Il a de plus une fonction toute mystique, par laquelle il saisit les qualités générales de l'être, qu'il réduit à une formule universelle, savoir, celle des nombres qui servent ainsi d'instrument aux arts plastiques, la plastique étant, en dernière analyse, la réalisation des nombres dans l'espace, comme la musique est leur réalisation dans le temps; le premier étant une application de la géométrie, le second de l'arithmétique dans leurs formes transcendentales.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans de longs développemens sur la partie mécanique de ce sens, non plus que sur celui de l'ouïe. Notre unique motif en parlant de la partie physique de cette sensation a été de prouver par l'analyse que les sens, privés de l'aide de la raison et de la foi, sont incapables de nous fournir l'idée du non-moi, bien loin de nous faire connaître ses rapports avec nous, son origine et sa fin. Il faut nécessairement à l'homme un principe co-ordonnateur pour établir l'accord entre ses divers sens, et encore plus pour réconcilier les sens et la raison : car, tandis que, d'un côté, nous trouverons qu'il n'y a aucun accord entre les perceptions disparates de différens sens, de l'autre, il y a même contradiction en plusieurs circonstances entre les sens et la raison. Nous nous expliquons. Il n'existe pas, disions-nous, d'accord entre les perceptions des différens sens; par exemple, la figure visible d'un corps n'a aucun rapport avec celle qu'aura fournie le tact. Un aveugle connaîtra parfaitement, à l'aide du toucher, la différence d'une sphère et d'un cube, ainsi que leurs qualités géométriques respectives; mais la vue lui étant rendue, et ces objets étant placés devant lui, il lui sera de toute impossibilité de dire lequel des deux est la sphère; pour cela il faut les palper, et ainsi peu à peu il fait l'éducation de ce nouveau sens, apprenant en même temps à calculer la grandeur et la distance. Des expériences ont prouvé que les aveugles qui recouvrent la vue par une opération chirurgicale ne savent pas, dans le commencement, distinguer parmi plusieurs objets quels sont les plus grands ou les plus près d'eux. Un aveugle nouvellement opéré serait absolument incapable de choisir, sous ces rapports, entre la carafe d'eau placée sur sa table et la flèche de la cathédrale qu'il voit par la fenêtre de son appartement.

Ceci nous fournit la preuve que les sensations en général sont tout simplement des signes dont il faut apprendre à connaître la valeur, comme on apprend à connaître celle des mots. La seule différence est que le langage de la sensation, étant uniforme et identique pour tous les hommes, nous sommes naturellement tentés de concevoir qu'il existe un rapport nécessaire entre le signe et la chose signifiée. Pareille chose serait sans doute arrivée pour la langue parlée, si elle avait été une et identique; mais cela n'est guère possible dans l'état actuel des choses, où chaque peuple appelle le même objet par différens noms.

Mais s'il y a manque d'accord entre les divers sens, la même chose a lieu entre les sens et la raison. D'abord les sens représentent toute chose comme *contingente;* la raison n'admet que le *nécessaire.* Il n'y a pas un seul problème de la géométrie qui ne soit une absurdité, étant transporté dans le domaine des sens. Les sens ne peuvent pas admettre les qualités mathématiques du cercle, parce qu'ils ne connaissent pas la ligne sans épaisseur ni le point sans étendue. Dans tout cela, ce qui est vrai pour la raison est faux pour les sens, parce que la matière, dans son état actuel, est impuissante, comme expression de la vérité absolue. La même chose a lieu dans toutes les sciences qui reposent sur les sciences exactes; ainsi, dans l'enseignement supérieur, la mécanique et la mécanique *appliquée* (c'est-à-dire la seule possible dans l'ordre réel) font la matière de deux cours séparés.

Où chercherons-nous donc le moyen de mettre d'accord les différentes facultés de ce moi essentiellement *un*, et qui se trouve doué d'une tendance invincible vers l'unité, c'est-à-dire vers la vérité? Car, la science, qu'est-elle, en dernière analyse, qu'un progrès de l'esprit vers cette unité par la découverte des lois

générales? Eh bien, ce que la science est aux faits, la foi l'est à son tour à la science, c'est-à-dire le co-ordonnateur universel, le lien de l'unité; et cette foi, sans laquelle l'homme ne s'élèverait jamais à la hauteur d'un être intelligent, s'appuie sur la raison divine, sur le Verbe, se manifestant à nous par la parole. Non pas que les rapports de la foi et de la science soient complets, car il n'y a rien de complet dans l'état actuel des choses; mais pour autant que la foi répand sa divine lumière, elle éclaire et la raison et les sens, et c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de saint Jean que nous venons de citer. Le Verbe nous éclaire par la puissance de sa parole, selon les lois de notre être; et c'est dans ce sens-là qu'on peut dire qu'il éclaire tout homme venant dans ce monde : mais il ne faut pas perdre de vue qu'il éclaire chacun de nous seulement selon sa capacité individuelle. La lumière incréée, comme la lumière matérielle qui en est le symbole, est soumise à des lois générales, et agit constamment selon l'état du sujet. Comme dans l'ordre naturel il y a des corps opaques et des corps transparens, il y a aussi dans l'ordre moral certaines intelligences qui paraissent peu aptes à s'éclairer. Mais la lumière ne se borne pas à éclairer, elle colore tous les objets qui réfléchissent ses rayons. Voyez donc dans la nature ces innombrables nuances, ces couleurs resplendissantes que nous admirons toujours avec un nouveau plaisir, les fleurs, les oiseaux, et les pierres précieuses, qui sont en même temps colorées et translucides. Arrêtons pour un instant notre attention sur ce fait important, que toute cette variété résulte de l'action d'une seule et même cause, la lumière, agissant selon les conditions subjectives de chaque objet, et imprimant à chacun son caractère spécial. Alors, il nous semble, nous comprendrons facilement l'incalculable variété du monde intellectuel, où chacun de nous reçoit de la lumière incréée cette portion seulement que comporte notre capacité individuelle. Ainsi, dans la vision intellectuelle comme dans la vision corporelle, il existe un milieu indispensable, et c'est pour cela que le Verbe a dit : « Personne ne « vient à mon Père, si ce n'est par « moi (1). »

On a malheureusement de nos jours beaucoup dit et même beaucoup écrit sur les rapports de la raison et de la foi, et cela sans toujours chercher à éclaircir cette question importante. Il ne serait donc peut-être que prudent de protester d'avance contre toute interprétation insidieuse qu'on pourrait donner à mes paroles, en cherchant à établir que nous voulons exalter la foi aux dépens de la raison. Telle n'est cependant pas notre intention; tout ce que nous venons de dire, tout ce que nous ne cessons de répéter depuis le commencement de ce cours, se réduit à ceci : nous ne voulons pas qu'on établisse une faculté inférieure comme juge dans un ordre supérieur; nous ne voulons pas qu'on emploie les sens comme *critérium* dans l'ordre nécessaire, et encore moins qu'on pose la raison humaine comme juge de l'ordre divin. Mais cela n'empêche pas que le jugement des sens soit sans appel dans l'ordre physique, comme celui de la raison l'est aussi dans l'ordre nécessaire. La raison ne peut pas s'exercer sur les qualités du corps, ni la foi sur les vérités nécessaires, et, en revanche, ni la raison ni les sens, ni les deux ensemble, en faisant abstraction de la foi, ne peuvent s'enquérir avec fruit de l'origine des choses, de leur signification et de leur fin. Ce que nous voulons, c'est l'action simultanée et harmonique des sens, de la raison et de la foi; et tout système philosophique qui commence par scinder cette unité trinaire de l'intelligence humaine, qui est inséparable *de fait*, conduit nécessairement à l'erreur, et aboutira au matérialisme, au spiritualisme sceptique, ou au panthéisme, selon qu'il prendra son point de départ dans la matière, dans la conscience individuelle, ou dans la cause première.

Le sens de l'ouïe, outre ce qu'il fait pour nous en commun avec les autres êtres organisés, en nous avertissant des dangers qui pourraient nous nuire, est principalement remarquable comme l'instrument par lequel nous entrons en

(1) Nemo venit ad Patrem nisi per me. Joan. c. XIV, v. 6.

rapport avec l'ordre divin, à l'aide de la parole; *fides ex auditu*. Ainsi, l'intelligence étant fécondée par la foi, comme un corps transparent est pénétré de lumière, il n'est plus dorénavant en notre puissance de nous soustraire entièrement à son influence. Nous pouvons, à la vérité, perdre la foi, en tant que vertu, c'est-à-dire la foi qui est un don spécial de Dieu, et qui s'adresse plutôt à la volonté qu'à l'intelligence. Mais il y a une autre sorte de foi qui est impérissable et inamissible, et qui existera toujours, même dans les abîmes de l'enfer. « Les démons croient et tremblent (1). » Nous pouvons donc fausser cette lumière de la foi, de telle sorte qu'elle mériterait plutôt le nom de ténèbres, selon la parole de notre divin Sauveur : « Prenez « garde que la lumière qui est en vous « ne soit que ténèbres (2). » Cependant elle nous éclaire encore, mais à notre perte. C'est là la dernière phase de séparation entre la créature et le créateur que comporte l'état actuel des choses, Dieu permettant à l'homme pervers de croire enfin au mensonge qu'il a adopté, en dépit de la vérité méconnue et reniée par lui.

Sous ce point de vue ascétique, ces deux sens de la vue et de l'ouïe nous fournissent deux formes de l'art, la plastique et la musique.

L'art est nécessairement borné dans sa réalisation; autrement ce ne serait plus une imitation, ce serait une véritable création. Plus son objet devient complexe, plus il rencontre de ces obstacles insurmontables qui lui font sentir sa propre faiblesse. Dans la sculpture, l'artiste s'occupe exclusivement de la forme, abstraction faite de la couleur. Le peintre, à la vérité, paraît s'occuper simultanément et de la forme et de la couleur; mais, dans un tableau, les conditions de l'art sont autres. Le but de l'artiste n'est plus, comme dans la sculpture, une imitation réelle de la nature. Dans un tableau, le relief n'est que simulé, et, quant à la couleur, elle n'a rien de réel, la couleur, dans la peinture, étant une affaire de pure convention. Il est donc évident que, dans la peinture, la forme et la couleur doivent être envisagées comme signes. Quant à cette dernière, chaque tableau a une couleur fondamentale qui lui communique ce qu'on appelle son *ton* général. Cette coïncidence nous fournira plus tard l'occasion de relever l'analogie qui existe entre la peinture et la musique, dans leurs rapports avec l'unité logique; car cette couleur primitive répond exactement à la note tonique ou fondamentale dans une composition musicale; de plus, personne ne refusera à la peinture, comme à la musique, certaines lois d'harmonie, bien que ces lois, quant à la peinture, n'aient pas été formulées comme pour la musique. La connaissance au moins empirique de ces lois constitue le grand coloriste. C'est dans l'admirable harmonie du coloris que réside le charme irrésistible de certains tableaux de l'école hollandaise; et même, dans des tableaux d'un style plus élevé, malgré l'absence totale des beautés supérieures, on cède souvent au prestige du coloris. Les tableaux de Rubens en offrent des exemples frappans. Mais si l'on essayait de réunir ces deux moyens d'imitation, la forme et la couleur, non plus comme des signes conventionnels, ainsi que cela a lieu dans la peinture, mais comme reproduction exacte de la nature, l'on produirait quelque chose de monstrueux comme objet d'art; telles sont ces figures en cire qui excitent l'admiration du vulgaire, mais que personne ne s'aviserait de trouver belles. Encore un pas, et l'artiste tombe dans le ridicule complet; c'est-à-dire quand à la forme et à la couleur il veut ajouter le mouvement. Nous avons tous vu de ces automates célèbres qui marchent, qui dessinent, qui jouent aux échecs, et qui, à l'aide de milliers de roues et de ressorts, parviennent à imiter quelques mouvemens du corps humain, mais d'une manière tout-à-fait risible.

De ce que nous venons de dire il nous paraît qu'on pourrait établir comme formule générale de la loi esthétique que la puissance de l'homme doit nécessairement augmenter en raison de la com-

(1) Dæmones credunt et contremiscunt. Jac., c. II, v. 19.

(2) Vide ergo ne lumen quod in te est, tenebræ sint. Luc., c. XI, v. 35.

plexité de son objet ; mais, comme cette puissance atteint bientôt à ses limites, l'art, comme imitation servile de l'ordre naturel, est très borné. La plastique a cependant un côté plus vaste, mais moins défini, dans lequel, en commun avec la musique, elle s'occupe de ces rapports universels qui se résument dans les nombres, la plastique exprimant dans l'espace ce que la musique exprime dans le temps : la première, en vertu de certaines lois mystérieuses qui régissent la symétrie ; la seconde, par ses modes et son harmonie. La plastique a donc une double mission : l'imitation des formes matérielles, ou plutôt leur traduction dans son propre idiome, et de plus l'expression de certains rapports généraux des nombres avec l'espace.

Mais la musique se trouve affranchie de ces conditions qui imposent des limites si étroites aux arts plastiques ; dans la musique, cette complexité n'existe plus ; la musique ne sait rien imiter, ou à peu près rien ; sa seule mission transcendante, c'est l'expression des rapports des nombres, d'abord leurs rapports avec le temps (par son rhythme), et puis leurs rapports entre eux (par son harmonie). De la seule existence de cet art on pourrait déduire la preuve d'une cause bienveillante présidant à la destinée de l'homme ; mais non seulement elle nous console dans cette triste vie de peines et d'exil, elle paraît même tenir exclusivement à un état de choses supérieur ; elle n'a rien à démêler avec l'ordre *utile,* ni même avec l'ordre *du vrai ;* elle appartient exclusivement dans son origine et dans son application à l'ordre esthétique. C'est, dans le bouleversement général de l'univers moral, le plus beau fragment qui reste debout, et à l'aide duquel l'homme pourrait au besoin reconstruire son passé et deviner son avenir.

Nous n'avons pas l'intention de nous aventurer trop loin dans la science des nombres, de crainte de nous égarer dans ce mysticisme orgueilleux qui a été fatal à tant d'esprits distingués. Placé dans un ordre de choses où le multiple domine, pour ainsi dire, tous les objets qui nous entourent, nous sentons cependant une tendance invincible vers l'unité ; de là naissent toutes ces classifications interminables que la science a enfantées. Ce sont des efforts légitimes de l'esprit humain de faire rentrer dans l'unité invariable ce qui en est sorti, et qui en dépend toujours, même dans son existence contingente. C'est un besoin universel de l'humanité tout entière, mais pour chacun en particulier, selon le degré de sa puissance intellectuelle. Le langage même constate cette nécessité invincible par l'abondance de ses noms collectifs, qui n'indiquent pas des choses, mais des idées. Le mot *végétal,* par exemple, s'applique généralement à tout être organisé d'une certaine manière et doué d'une forme de vie à lui propre, pour distinguer l'unité de cette variété qui paraît presque infinie. Dans tous les règnes de la nature, chaque objet, outre son nom propre, a un nom général, et ainsi, en faisant abstraction de la variété, de l'espèce et du genre, on arrive enfin à l'être, c'est-à-dire à l'unité logique. Il ne faut pas croire que ce procédé soit particulier à l'homme instruit ; le paysan le plus grossier a ses classifications scientifiques, par lesquelles il remonte de la variété vers l'unité, sans peut-être y arriver jamais d'une manière philosophique. Il lui aura suffi de remarquer la différence qu'il y a entre un chêne et un sapin, entre un arbre et une plante herbacée, et entre celle-ci et une racine, pour remarquer qu'ils ont tous quelque chose de commun qui se résume dans le mot *végétal ;* et ainsi, sans peut-être y penser, il chemine vers l'unité ; il se fabrique un système grossier de botanique.

Mais la botanique elle-même n'est qu'un fragment de cette science plus vaste, qui a pour objet la nature et les forces des corps en général, et qui, sous le nom de philosophie naturelle, n'a d'autres limites que la nature ou l'univers visible, constituant ce qu'on peut appeler l'unité scientifique.

Nous n'avons parlé si longuement de l'unité et de la tendance nécessaire de l'esprit vers elle, que parce que évidemment *un* est la racine de tous les nombres, que tous sortent de cette unité primitive, que tous y rentrent. En partant donc de cette unité scientifique, de l'univers matériel, nous la verrons soumise à trois conditions, le temps, l'espace et

le mouvement. Si donc, dans l'univers, nous ne voyons qu'une manifestation de la puissance et des perfections de Dieu, selon l'enseignement de la plus haute autorité morale, nous verrons dans les nombres quelque chose d'absolu, nous avions presque dit de divin, par leur universalité, puisque les nombres seuls ont la faculté de formuler les rapports de l'être indifféremment, dans le temps, dans l'espace et dans le mouvement. Les nombres appliqués au temps nous ont donné l'arithmétique (dont l'idée fondamentale est la succession); appliqués à l'espace ils nous ont donné la géométrie (dont l'idée fondamentale est l'étendue); et, appliqués au mouvement, ils nous ont donné la musique (dont l'idée fondamentale est le rhythme), et ces deux dernières sciences se résument en quelque sorte dans la première, puisque la géométrie et la mécanique s'expriment en chiffres. Dans l'arithmétique transcendentale, les nombres sont envisagés, abstraction faite du temps, de l'espace et du mouvement, comme dans la sainte Trinité, qui est en même temps un et trois, d'une manière que nous ne pouvons pas concevoir, et dans laquelle il y a procession sans priorité, et subordination sans infériorité. Le Père a généré le Fils, et du Père et du Fils procède le Saint-Esprit; cependant le Père est éternel! le Fils est éternel! le Saint-Esprit est éternel! En tout le Fils est soumis à son Père, il est toutefois son égal en puissance comme en durée.

Envisageant les nombres tout simplement comme une espèce de formule universelle, nous terminerons nos observations sur les deux sens de la vue et de l'ouïe, qu'on peut en quelque sorte nommer les sens *esthétiques,* en jetant un coup d'œil rapide sur les rapports qui existent entre la musique et la peinture, pour arriver à certaines formules communes à toutes les deux.

La musique, quant à sa matière formelle, se trouve renfermée dans les limites des sept notes de la gamme, la huitième étant identique avec la première. C'est donc avec les sept notes de la gamme, et avec leurs subdivisions et leurs combinaisons, que le musicien produit ces effets admirables, qui ont de tout temps agi si puissamment sur le cœur humain. En faisant l'analyse des ressources techniques de cet art, nous verrons qu'elles se divisent en trois classes distinctes : la mélodie, le rhythme et l'harmonie. La mélodie est composée de deux élémens, l'un ayant rapport à la qualité et l'autre à la quantité; le premier préside au choix du ton primitif et à la juxtaposition des notes, le second à leur durée; le rhythme coordonne tous les mouvemens particuliers dans un mouvement général, et imprime à la composition son caractère distinctif; tandis que l'harmonie, tirant partie de certaines analogies physiques dans la progression des sons, analogies qui ont probablement toutes des rapports invariables avec la progression des nombres, donne un dernier développement à l'idée musicale, en ajoutant au motif primitif certaines parties secondaires, selon les règles établies de l'art.

Comme exemple de cette analogie constante qui existe entre la progression des choses et des nombres, nous mettrons sous les yeux du lecteur certaines expériences sur la production des notes primitives par la vibration des cordes; elles n'ont pas toutefois le mérite de la nouveauté, car elles datent du temps de Pythagore.

Pour produire sur la même corde la quarte, la quinte et l'octave d'une note primitive, il suffit d'augmenter le poids qu'on y attache selon la progression numérique que voici :

La quarte étant comme le carré de 8 est au carré de 6, la quinte comme le carré de 9 au carré de 6, et l'octave comme le carré de 12 au carré de 6, pour produire ces notes sur la même corde, on prend pour point de départ le nombre primitif que produit la note primitive. Ainsi le nombre primitif, dans le cas actuel, étant 6, nous commençons par attacher à une corde vibrante un poids de 36 livres (36 étant le carré de 6), 64 livres donc doivent donner la quarte, 81 livres la quinte, et 144 l'octave! Telle est en effet la loi qui préside à la production du son par la vibration des cordes.

Dans la géométrie, dans l'astronomie et dans la physique, ces rapports entre la progression des choses et la progression des nombres se manifestent d'une manière

bien plus imposante. Devant de pareilles lueurs de la puissance infinie, inclinons nos fronts superbes, et avouons avec le sage, que tout a été fait avec poids et avec mesure, mais aussi avec nombre (1).

Il nous reste encore à dire quelques mots sur la peinture, et particulièrement sur l'analogie qui existe entre la peinture et la musique dans leurs rapports avec les nombres. Il n'est pas, il est vrai, en notre pouvoir, de soumettre au lecteur des résultats aussi positifs que ceux qu'il vient d'apprécier ; cependant nous ne doutons nullement que la partie purement physique de la peinture n'ait ses lois aussi fixes que la musique, bien que jusqu'à présent elles aient échappé à notre expérience ; et ce qui nous frappe d'abord, c'est que la peinture, comme la musique, a sa gamme de sept. Il y a sept couleurs comme il y a sept notes, et ce qu'il y a de plus remarquable, elles sont séparées par les mêmes intervalles. Il y a encore plusieurs autres analogies entre les sons et les couleurs sur lesquelles nous ne nous arrêterons pas, telles que la possibilité dans les deux cas de réduire le nombre 7 à 3, et l'unité qui domine ce développement trinaire ; le rouge, le bleu et le jaune se confondant dans l'unité (le blanc ou la lumière indécomposée), comme la note musicale se confond avec sa tierce et sa quinte. Maintenant on nous demandera peut-être si nous pensons qu'un tableau a sa mélodie, son rhythme et son harmonie ? certainement nous le pensons, et les Allemands rendent un témoignage éclatant à la liaison intime des deux arts, en exécutant les productions de leurs meilleurs compositeurs en présence des chefs-d'œuvre de la peinture. Quelle est la première question qui se présente au peintre ? Nous laissons ici forcément de côté tout ce qui regarde le dessin, puisqu'il ne s'agit ici que des analogies qui existent entre la lumière et le son. Eh bien ! la première question dans la peinture comme dans la musique, c'est une question de qualité et de quantité ; il y a dans un tableau, comme nous avons déjà dit, une couleur primitive qui donne au tableau ce qu'on est convenu de nommer son *ton général*. Il y a des tableaux bleus, comme les paysages de Van Artois et de Breughel de Velours, et des tableaux rouges comme ceux du Poussin. Quant à l'harmonie et au rhythme, bien qu'ils existent également dans la peinture, ils n'existent pas d'une manière distincte comme dans la musique, parce que le coloris et le clair obscur étant tous les deux, en dernière analyse, des modifications de la lumière, sont physiquement inséparables. Ceci n'empêche pas toutefois que l'harmonie d'un tableau soit quelque chose de très différent de son effet. L'harmonie résulte de la force et de la juxtaposition des couleurs, mais ce qui répond exactement au rhythme, c'est le clair obscur : car qu'est-ce que le rhythme dans l'art musical ? nous venons de le définir, un mouvement général qui domine tous les mouvemens particuliers et imprime ainsi à l'ensemble un caractère spécial. Ainsi, c'est par la distribution de la lumière que l'artiste lie ensemble les masses de son tableau, établissant en même temps l'unité et le caractère de son œuvre. Tout le monde aura eu occasion de remarquer d'autres analogies qui existent entre le rhythme universel et le clair obscur, puisqu'un mouvement *lent*, et un tableau *sombre*, produisent sur l'âme un effet absolument identique. En effet, nous appliquons indifféremment cette dernière épithète aux deux arts ; nous disons aussi bien une composition sombre qu'un tableau sombre, parce que, dans les deux cas, l'âme éprouve ce sentiment de tristesse indéfinissable qui accompagne toujours la privation de la lumière.

Bien donc que nous ne puissions pas formuler en chiffres tous les rapports numériques que donneraient la peinture, quant à son coloris, comme nous formulons certaines lois de la progression des sons, ils n'en existent pas moins, selon la formule de Kant, d'une manière *différemment semblable*.

Cette formule, quand nous envisageons l'unité dans la variété, est une clef qui nous ouvre bien des mystères. Chaque fois qu'une idée divine est transposée d'un ordre de choses à un autre, bien que l'identité de la forme n'existe plus, l'identité du rapport subsiste toujours. Il n'y a pas la moindre ressemblance quant à la forme, entre la lumière et le son ; cependant nous avons établi entre eux

(1) Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. *Sap.*, c. XI, v. 21.

des identités de rapport. Il serait encore plus difficile de comparer formellement la musique et les nombres ; nous devions plutôt dire que ce serait tout-à-fait impossible, puisque l'une existe dans le temps et les autres sont tout-à-fait indépendans du temps comme de l'espace. Cependant le *rapport* d'une note quelconque et de sa quarte est *identique* avec celui qui existe entre les carrés des nombres 6 et 8, et c'est ainsi que les nombres, à cause de leur nature abstraite, ont quelque chose d'universel, d'absolu, on a même dit de divin ! Ce fait de l'unité de la variété, sur lequel repose la formule du *différemment semblable*, a présidé à la formation des langues ; cette identité de rapport, malgré la différence essentielle des choses, est la base de la figure, qui nous permet de dire, un motif *grave*, une passion *entraînante*, un paysage *riant*, attribuant indifféremment les qualités de l'esprit à la matière, et celle de la matière à l'esprit ; ce qui est, dans certaines circonstances, la source des erreurs les plus funestes comme nous avons déjà eu occasion de le démontrer.

J. Steinmetz.

Sciences Historiques.

COURS D'ÉTUDES SUR L'HISTOIRE LÉGISLATIVE DE L'ÉGLISE.

Troisième leçon (1).

L'Église est toujours visible sur la terre. — Elle est une, sainte, catholique, apostolique. — Explication de ce dernier caractère. — L'Église a reçu de la transmission des apôtres sa doctrine et son pouvoir. — De la doctrine apostolique. — Le pouvoir des apôtres fut un pouvoir de surveillance, et en même temps un pouvoir législatif et exécutif. — Indéfectibilité de l'Église.

(A partir de l'an 33. — Période apostolique.)

L'Eglise, établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, est immuable dans son essence et dans sa forme constitutive (2). Elle est toujours visible sur la terre ; elle devait être telle selon la loi de sa nature, puisqu'elle n'est pas une société de purs esprits, une société d'anges, mais une société d'hommes. Elle a donc un centre visible ; elle a reçu de son divin fondateur une doctrine et des sacremens qui sont des signes visibles ; elle est visible, enfin, dans les membres qui la composent (1). Aussi n'est-il pas difficile de re-

(1) Voir la IIe Leçon, t. IX, p. 426.

(2) Nous croyons utile d'indiquer ici les principaux auteurs qui se sont occupés de *l'Histoire de l'Eglise*. D'après les catégories dans lesquelles nous les rangeons, il sera facile de connaître quels sont ceux qui méritent le plus de confiance, quels sont ceux au contraire dont on doit suspecter l'impartialité. Ainsi nous citerons :

1° Parmi les catholiques : le cardinal César Baronius (1607) et ses continuateurs, Odoric. Reynaldus, Jacob. Laderchius, Abraham Bzovius, Henric. Spondanus. Il faut y joindre les rectifications du savant Frère-Mineur Pagy (1699). — Après cet ouvrage, qui doit être mis toujours en première ligne, viennent ceux de Natalis Alexander, le Nain de Tillemont, Claude Fleury, Bérault-Bercastel, Ducreux, Aug. Orsi, Saccarelli, comte de Stolberg, Hortig dans la publication de Dœllinger, Katercamp, Ign. Ritter, Othmar von Rauscher, Ruttenstock.

2° Parmi les luthériens : les centuriateurs de Magdebourg, Arnold, Baumgarten, Pfaff, Walch, Semler, Mosheim, Schrockh, Schmidt, Spittler, Henke, Planck, Stæudlin, Giesseler, Néander, Engelhardt, Guerike.

3° Parmi les réformés : Henr. Hottinger, Fred. Spanheim, Sam. Basnage, Hermann Venema.

Il a été fait sur les *Antiquités chrétiennes* de curieuses recherches par Schelstrate, Martenne, Mamachi, Selvagio, Pellicia, Binterim, catholiques ; et par Bingham, Bohmer, Augusti, Schone, Rheinwald, Beveridj, protestans. Au milieu de préventions qui s'expliquent, de remarquables aveux échappent souvent aux écrivains dissidens ; mais ils se laissent aussi parfois entraîner jusqu'à la mauvaise foi par l'esprit de secte et d'opposition.

(1) Ecclesia enim est societas quædam, non angelorum, neque animarum, sed hominum. Non autem dici potest societas hominum, nisi in externis et visibilibus signis consistat. Nam non est societas, nisi se agnoscant ii qui dicuntur socii ; non autem se possunt homines agnoscere, nisi societatis vincula sint externa et visibilia (Rob. Bellarmin. card. *de Ecclesiâ militante*, l. III, c. 12). — La lumière de l'Église d'Occident, le saint évêque d'Hippone, avait dit aussi : In nullum nomen religionis, seu verum, seu falsum, coagulari homines possunt, nisi aliquo signaculorum seu sacramentorum visibilium consortio colligentur. (S. Augustin *contr. Faustum*, lib. XIX, c. 11.)

connaître qu'elle ne change pas, qu'elle ne se dément pas; et comme c'est toujours le même esprit qui l'anime, c'est toujours aussi le même corps qui subsiste. C'est donc le même sceau qui reste imprimé sur son front, ce sont les mêmes caractères qui rayonnent comme des traits de feu sur sa face; ce sont les mêmes couronnes qui chargent et ornent sa tête; et à la voir se produire avec tous ses titres et toute sa majesté, il n'y a pas moyen de confondre la royale épouse du Christ au milieu des indignes et éphémères rivales qui voudraient usurper son nom, ses privilèges et sa divinité.

Ainsi, l'Église est *une*. L'unité est évidemment l'idée première renfermée dans tous les mots qui servent à la définir. Elle est un *édifice*, un *peuple*, une *cité*, un *royaume*, un *bercail*, un *corps*, l'*épouse du Christ*. Voilà comme Dieu l'a nommée, comme elle se nomme elle-même; c'est son langage. L'unité de cette société réside en elle, et se manifeste entre ses membres par leur soumission à une même autorité d'institution divine, par la profession qu'ils font d'une même foi, par la communauté où ils sont des mêmes biens spirituels, et surtout par la communion eucharistique, le dernier et le plus profond mystère de l'amour divin; mystère de la nouvelle alliance, qui embrasse et fond ensemble, pour ainsi dire, les fidèles qui y participent, et fait de leur réunion le corps mystique de l'Homme-Dieu (1).

L'Eglise est *sainte*. Elle est sainte par son origine, sainte par le but de son institution, sainte par les moyens qui lui sont donnés pour arriver à ce but. C'est pour la sanctifier que Jésus est venu, que Jésus a souffert; et lorsqu'il a quitté ses disciples, il a eu soin de leur envoyer l'Esprit de vérité, l'Esprit de sainteté, cet Esprit que le monde ne peut pas recevoir, mais qui doit résider dans l'assemblée chrétienne jusqu'à la consommation des temps (1). Ce caractère auguste brille en elle avec un irrésistible éclat; il brille dans la doctrine et dans la morale de l'Eglise, dans la vie et dans la mort de ses héros; il brille, enfin, dans la gloire des miracles, privilége exclusif de la sainteté, et qui l'entoure comme une radieuse auréole.

L'Eglise est *universelle*. Il lui a été donné mission dans tous les siècles, dans tous les lieux, auprès de tous les hommes. Indéfiniment expansive, elle n'a pas de limites qui bornent son action; elle s'étend et se déroule semblable à un immense réseau qui enserre dans ses mailles plus ou moins pressées le temps et l'espace. Dès les premières années de sa fondation, elle n'a pas craint de réclamer hautement son titre de catholique (2).

(1) Operam detis ut unâ eucharistiâ utamini. Una enim est caro Domini nostri Jesu Christi et unus calix in unitatem sanguinis ipsius; unum altare, sicut unus episcopus cum presbytero et diaconis. (S. Ignat. *ad Philadelph.*, c. 4.) — In unum convenientibus una sit oratio, una deprecatio, una mens, una spes, in caritate, in gaudio inculpato. Unus est Jesus Christus, quo nihil præstantius est. Omnes itaque velut in unum templum Dei concurrite, velut ad unum altare, velut ad unum Jesum Christum, qui ab uno Patre prodiit, et in uno existit, in unum revertitur. (S. Ignat. *ad Magnes.* c. 7.) — Et baptisma unum sit, et Spiritus sanctus unus, et Ecclesia una, à Christo Domino suprà Petrum origine unitatis et ratione fundata. (S. Cyprian. *Ep.* LXX.) — A Christo uno Ecclesia per totum mundum in multa membra divisa, item episcopatus unus episcoporum multorum concordi numerositate diffusus. (S. Cyprian. *Ep.* 411. — Idem, *de Unitate Ecclesiæ* ap. Gratian. c. 18, c. XXIV, q. I.) Quis verè dicit se habere Christi caritatem qui ejus non amplectitur unitatem? (S. Augustin. *Epist.* 223.) — Au reste, quoi de plus énergique que ces paroles de l'apôtre? Sicut... corpus unum est, et membra habet multa: omnia autem membra corporis, cùm sint multa, unum tamen corpus sunt: ità et Christus... Vos autem estis corpus Christi. (B. Paul. *ad Corinth.* c. XII, v. 12-27.) Obsecro enim vos, ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis..., solliciti servare unitatem Spiritûs in vinculo pacis. Unum corpus et unus Spiritus, sicut vocati estis in unâ spe vocationis vestræ. Unus Dominus, una fides, unum baptisma. Unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis. Unicuique autem nostrûm data est gratia secundùm mensuram donationis Christi... Et ipse dedit quosdam quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios verò evangelistas, alios autem pastores et doctores, ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi. (B. Paul. apost. *ad Ephes.* c. IV, v. 1-12.)

(1) Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem populum,... passus est. (B. Paul. *ad Hæbr.* c. XIII, v. 12.) — Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum Spiritus veritatis, quem mundus non potest accipere... Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo; ille vos docebit omnia. (*Ev.* secund. B. Joann. ap. c. XIV, v. 16-26.)

(2) Fides vestra annunciatur in universo mundo.

Ignace d'Antioche, allant au martyre, rappelait ce nom avec un légitime orgueil (1). Cyprien de Carthage, cet autre martyr, attestait qu'elle était déjà un corps dont les membres étaient répandus sur toute la terre (2); et Augustin, le saint évêque d'Hippone, n'a pas manqué de le remarquer : « Il n'y a qu'une Eglise qui, au milieu de toutes les hérésies, soit appelée universelle. Les hérétiques voudraient bien usurper cette qualification; mais, non ! En entrant dans une ville, demandez où se rassemblent les catholiques, nul ne vous indiquera les conciliabules des dissidens (3). » Ce n'est pas, en effet, aux sectes dissidentes, mais à son Eglise seule, que Notre-Seigneur a dit : « Enseignez les nations. » A elle seule il a remis le droit et la faculté de répandre la foi par une diffusion régulière et permanente, qui en assure les bienfaits au monde; et, seule aussi, elle suffit à son œuvre. « Depuis l'aurore, a dit le Seigneur par la bouche de son prophète, depuis l'aurore de mon soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les peuples, et partout on offre le saint sacrifice en mon honneur (4). » Aujourd'hui, la prophétie s'est réalisée au point qu'il n'y a pas un moment du jour où dans quelque coin du globe l'hostie pure ne soit présentée sur un autel chrétien.

Cependant, l'extension de l'Eglise devait être successive; elle ne devait se propager, se développer que graduellement. Dieu ne fait rien qu'avec ordre; ainsi il a fait le ciel et la terre; ainsi il a fait son Eglise. Notre Seigneur Jésus-Christ, en l'instituant, n'a pas voulu lui-même se réserver seul toute l'entreprise ni l'achever d'un seul coup. Etant venu pour appeler toutes les nations au salut, il ne prêcha qu'aux Juifs, et ensuite il laissa l'héritage de sa mission à quelques uns de ses disciples qu'il envoyait à sa place (1). Or, de là est venue pour l'Eglise un nouveau caractère, caractère qui lui est essentiel comme ses autres notes d'unité, de sainteté, d'universalité. Dans les plans que lui a tracés son divin architecte, s'il est lui-même la pierre angulaire, ses apôtres sont aussi par sa volonté les fondemens de l'édifice (2), fondemens indispensables, et sans lesquels tout s'écroule; et de la sorte, l'Eglise une, sainte, catholique, s'appelle aussi *apostolique*.

Les apôtres avaient reçu l'ordre du maître au moment où il s'élevait sur les nuées. Ils allèrent donc; et dans les cités, dans les bourgs, dans les campagnes, partout où se porta leur marche, ils répandirent la parole divine. Certes, ils ne doutaient pas de leur mission : « Il y « en a, dit saint Paul, qui vous troublent, qui veulent renverser l'Evangile « du Christ. Mais quand nous vous an« noncerions nous-mêmes, ou quand un « ange du ciel vous annoncerait un autre « Evangile que celui que nous vous avons « annoncé, qu'il soit anathème (3). » Une autre fois il écrit : « Que ceux qui « sont mariés ne renvoient pas leurs

(B. Paul. *ad Roman.* c. I, v. 8.) — Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum (apostolorum), et in fines orbis terræ verba eorum. (Idem *ad Roman.* c. X, v. 18.)

(1) Cette expression, *catholica Ecclesia*, se trouve en effet dans sa lettre aux habitans de Smyrne. (S. Ignat. *ad Smyrn.* c. VIII.)

(2) S. Cyprian. *Epist.* LII, sup. not.

(3) Nomen Catholicæ inter tam multas hæreses sic ista Ecclesia sola obtinuit, ut, cùm omnes hæretici se catholicos dici volint, quærenti tamen peregrino alicui, ubi ad catholicam conveniatur, nullus hæreticorum vel basilicam suam vel domum audeat ostendere. (S. Augustin. *contra Epistol. Fundamenti*, c. 4.)

(4) Ab ortu solis..... usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda. (Malachi. X, 11.) A ce sujet, dom Calmet, dans son commentaire littéral, fait cette remarquable observation : Hebræa vox, quæ hìc redditur (oblatio munda), propriè significat tritici, similæ, panis et vini oblationes, quæ in sacro altari fiebant : veluti luculentiùs etiam panem vinumque designet, quæ materies consecrationis corporis et sanguinis Jesu-Christi sunt. (Calmet. *Comment. litter.*)

(1) Encore leur recommande-t-il de commencer par Jérusalem : Sic oportebat Christum pati, et resurgere à mortuis tertià die; et prædicari in nomine ejus pœnitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus à Jerosolymâ. (*Evang.* sec. Lucam, c. XXIV, v. 46-47)

(2) B. Paul. *ad Ephes.* c. II, v. 20.

(3) Sunt aliqui qui vos conturbant, et volunt convertere Evangelium Christi. Sed licet nos, aut angelus de cœlo evangelizet vobis, præterquàm quod evangelizavimus vobis, anathema sit! (B. Paul. *ad Galat.* c. I, v. 7-8.)

« femmes ; ce n'est pas moi qui le dé« fends, c'est le Seigneur (1). » A mesure qu'ils s'avançaient, ils fondaient des églises sur leur passage ; et celles-ci, gardiennes de la foi, conservant le dépôt précieux de la vérité, en communiquaient elles-mêmes alentour la précieuse semence, germe de nouvelles églises. Voilà, en effet, comment toutes les églises particulières ont été fondées, voilà comment on en voit naître encore sous les pas des missionnaires que députe aux infidèles le siége éternellement apostolique. Toutes, elles ont la même source, la même origine, le même principe ; si elles sont les églises du Christ, elles ne sont que les branches produites par le même tronc. Toutes elles remontent, par une généalogie manifeste, aux premiers propagateurs du Christianisme ; toutes elles en sont les filles, ou au moins et à divers degrés, elles en sont les directes et légitimes descendantes (2).

Seuls, les apôtres pouvaient leur donner la vie ; seuls ils pouvaient aussi transmettre à l'Église universelle le pouvoir qui leur a été transmis par le Fils de Dieu au nom du Père tout-puissant. « Qui prêchera s'il n'en a reçu mission ? On ne prend pas de soi-même un pareil honneur, mais il faut y être appelé par Dieu comme Aaron (3). » Dans la nouvelle loi comme dans l'ancienne, nul ne peut se présenter sur sa parole. Pour parler au nom du Christ, il faut être envoyé, autorisé par le Christ ; la transmission d'une pareille dignité est évidemment indispensable. Ceux-là même qui sont élus par une vocation extraordinaire, comme saint Paul, doivent comme lui en aller demander la consécration aux pieds de saint Pierre.

(1) Iis qui matrimonio juncti sunt, præcipio non ego, sed Dominus, uxorem à viro non discedere. (B. Paul. *ad Corinth.* c. VII, v. 10.)

(2) Apostoli... ecclesias apud unamquamque civitatem condiderunt, à quibus traducem fidei et semina doctrinæ, cæteræ exindè ecclesiæ mutuatæ sunt, et quotidiè mutuantur, ut ecclesiæ fiant ; ac per hoc et ipsæ apostolicæ deputantur, ut soboles apostolicarum ecclesiarum. (Tertullian. *de Præscript.* c. XX.) — Edant ergo (hæretici) origines ecclesiarum suarum ; evolvant ordinem episcoporum suorum, ità per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverint, habuerit auctorem et antecessorem. (Idem *de Præscript.* c. XXXII.)

(3) Quomodò prædicabunt, nisi mittantur ? (B. Paul. *ad Roman.* c. X, v. 15.) Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquàm Aaron. (B. Paul. *ad Hebræos*, c. V, v. 14.)

Mais quel est ce pouvoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné à ses apôtres, ce pouvoir qu'ils ont exercé chacun en particulier et tous ensemble, ce pouvoir qu'ils ont transmis à l'Église et que l'Eglise possède à jamais ? Pour le connaître, voyons-le dans son exercice, dans toute son étendue, dans toutes ses attributions, tel qu'ils en usèrent. Toute chose a ainsi sa démonstration en elle-même ; le soleil n'a pas besoin de se prouver autrement que par la lumière qu'il répand sur le monde.

Remarquons-le toutefois, car c'est un point important, quoiqu'il ne soit point controversé. Parmi les droits et priviléges dont jouirent les apôtres, il en était qui ne devaient point passer nécessairement à leurs successeurs, mais qui leur avaient été concédés en propre, qui étaient attachés à leurs personnes, qui devaient mourir avec eux (1). Qui ne le conçoit ? Alors que le sang du Sauveur était encore, pour ainsi parler, tout chaud sur la terre ; dans un temps où la diffusion immédiate, instantanée et universelle de la foi, pouvait paraître un signe nouveau et éclatant de son origine ; quand surtout l'humanité gémissait depuis si long-temps dans l'esclavage, se désespérait sous le poids de ses fers et semblait arrivée à l'agonie suprême et à la mort, n'était-il pas digne de la justice et de la miséricorde divine de répandre avec plus d'abondance et d'activité la grâce de la rédemption et de la vie ? Quoi de plus naturel aussi que de voir quelque puissance spéciale et quelque dignité d'honneur accordées extraordinairement par le maître souverain à ses propres disciples, qui l'avaient vu, qui l'avaient entendu, qui avaient conversé et vécu

(1) V. l'excellent manuel de Zallinger, *Institution. Jur. natural. et Ecclesiastic. public.* — In hâc apostolatûs institutione ratio muneris episcopalis et ratio apostolatûs cum extraordinariis juribus ac donis conjuncta, necessariò distinguendæ sunt et distinguuntur ab ipsis secturiis. (Zalling. l. V, c. III, n° 321.)

avec lui, qui avaient été directement instruits par sa bouche et qu'il laissait après lui comme ses représentans? C'est ainsi que tous les apôtres reçurent personnellement, comme saint Pierre, la mission de prêcher, de baptiser, d'instruire, de fonder des églises, d'établir des évêques et d'imposer des lois aux évêques aussi bien qu'aux simples fidèles confiés à l'autorité pastorale. Ajoutez à cela les autres grâces que le Roi souverain daigna leur accorder comme des lettres de créance à ses ambassadeurs : caractères spéciaux et exceptionnels, tels que le don des miracles, le don des langues, le don de l'infaillibilité que chacun d'eux posséda en particulier et qui manifestaient leur mission surnaturelle dans l'ordre triple des faits, de la parole et de la pensée.

Quant à ces droits extraordinaires de l'apostolat, les compagnons de Pierre furent ses égaux, mais ils n'en restèrent pas moins soumis à leur chef, parce que celui-ci avait une juridiction suprême, universelle et immédiate sur toute l'Église. Saint Léon l'explique : « Entre les bienheu« reux apôtres, l'honneur était sembla« ble, mais il y avait distinction d'auto« rité. Car, si l'élection de tous était de « même ordre, il n'avait été donné qu'à « un seul d'être le supérieur de tous (1). »

Il y avait aussi des droits ordinaires que les apôtres durent transmettre aux successeurs nommés par eux et qui font le droit général. Ainsi, quelles étaient leurs principales fonctions, leur occupation capitale, leur but nécessaire? Annoncer la destruction de l'idolâtrie, la connaissance du vrai Dieu, les mystères de l'incarnation du Verbe et de la rédemption du genre humain, la grâce du Christ qui remet les péchés, l'espérance qu'elle nous donne en nous rendant accessible la vie éternelle, les moyens enfin par lesquels cette grâce auguste s'obtient, se conserve et se développe; proclamer la foi, enseigner qu'elle est nécessaire pour le salut, et prémunir les fidèles contre les séductions de l'erreur (1); enfin si quelque controverse s'élevait, répondre à toutes les questions, résoudre tous les problèmes, définir et juger; voilà par où ils commençaient toujours. Puis quand la bonne nouvelle avait été proclamée, quand la parole évangélique avait gagné les esprits et était descendue dans les cœurs, marquer les croyans du sceau du baptême, les faire entrer dans l'Église à travers cette eau régénératrice, les inscrire dans les rangs de la milice chrétienne, et dès lors leur accorder successivement la communication de ces biens spirituels qui soutiennent l'âme dans le temps et la rendent capable de gagner l'éternité, c'était alors leur soin et leur devoir; car il ne leur avait pas été dit seulement : « Allez et enseignez, » mais aussi : « baptisez les nations. » Dans cette parole toute leur conduite était tracée, parce que le baptême est le sacrement d'où découlent tous les autres; parce qu'il marque les chrétiens du sang de l'Agneau et les rend dignes de l'héritage céleste; parce qu'enfin, selon l'expression de Fénelon, « c'est la porte du Christianisme et le fondement de tout l'édifice spirituel. » Et l'on voit en effet qu'après avoir lavé

(1) Quoniam et inter beatissimos apostolos in similitudine honoris fuit quædam discretio potestatis; et cum omnium par esset electio, uni tamen datum est, ut cæteris præemineret. (S. Leo Magnus, Epist. XIV, edit. Venet., olim XII.) V. encore Zallinger : ... Hæc sequitur conclusio : Petrum quoad jura extraordinaria apostolatus reliquis coæquatum fuisse, et reliquos Petro coæquatos. Quâ non obstante æqualitate, salva manebat prærogativa, et integer ac salvus Petri primatus quo reliquis singulis et omnibus prælatus est; quo constitutus est fundamentum totius Ecclesiæ, proindèque et apostolorum qui præcipua membra Ecclesiæ fuerant; quo factus est pastor universalis; quo denique fratres confirmare in fide debuit; unde eidem signanter post resurrectionem suam Dominum apparuisse novimus. (Luc. c. XXIV, 34.)

(1) Fuerunt verò et pseudoprophetæ in populo, sicut et in vobis erunt magistri mendaces qui introducent sectas perditionis, et eum qui emit eos Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem. (B. Petr. *Epist. I*, c. II, v. 1.) — Rogo autem vos, fratres, ut observetis eos qui dissensiones et offendicula, præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt, et declinate ab illis. (B. Paul. *ad Romanos*, c. XVI, v. 17.) — Multi seductores exierunt in mundum... Omnis qui recedit et non permanet in doctrinâ Christi Deum non habet... Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis. Qui enim dicit illi : Ave! communicat operibus ejus malignis. (B. Joann. *Epist. I*, v. 7, 10, 11.)

de cette façon sur leur front les dernières traces de la condamnation ancienne, les envoyés du divin Maître continuaient en son nom à faire descendre l'Esprit saint sur les disciples, à leur remettre leurs péchés, à les appeler à la table eucharistique, à bénir leur union qu'ils élevaient par la grâce à une dignité nouvelle, à recruter parmi eux l'ordre du sacerdoce, et enfin à sanctifier leurs derniers momens, comme ils avaient béni leur berceau, par une auguste et sainte onction (1).

Les fidèles ont donc accepté par la foi la société une, sainte, catholique et apostolique. Ils sont entrés par le baptême dans la cité choisie; ils y vivent dans l'union par la communauté des sacremens; ils forment le bercail, le peuple, le royaume de Dieu. Mais si ce bercail, ce peuple, ce royaume sont constitués, reste le gouvernement quotidien, la vigilance de tous les jours; reste à conduire ceux qui font partie de la société nouvelle dans les droites voies où il faut qu'elle marche; il s'agit de façonner, de former la vie des chrétiens sur la doctrine qui leur a été prêchée. En effet, les apôtres règlent tous les actes, toute la conduite, toutes les mœurs avec autant de fermeté que de prudence; aucun détail n'est négligé; à leur sollicitude scrupuleuse, à leur exactitude austère, à leur sévérité paternelle, à leur dévoûment infatigable, on reconnaît évidemment la pensée qui les dirige; on sent qu'ils ne croyaient pas qu'il y eût rien d'indifférent à la dignité chrétienne. Que si, en définitive, toute beauté doit résider dans l'Église; si la loi tout entière n'est que l'imitation du Dieu fait homme; si conséquemment tout doit être composé dans la vie du croyant de façon à reproduire, autant que possible,

(1) On voit les apôtres conférer les sacremens ou au moins en faire mention sans en excepter un seul. C'est ainsi qu'il est question :

1° Du baptême. Qui receperunt sermonem ejus (Petri) baptizati sunt, et appositæ sunt in die illâ animæ circiter tria millia. (*Act. Apostol.*, c. II, v. 41.)

2° De la confirmation. Qui cùm venissent, oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum. Nondùm enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantùm erant in nomine Domini Jesu. Tum imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum. (*Act. Apostol.*, c. VIII, v. 15-17.)

Dixit Paulus : « Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens : In eum qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est in Jesum. » His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu. Et cùm imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos. (*Act. Apostol.*, c. XIX, v. 4-6.)

3° De l'eucharistie: Erant autem perseverantes in doctrinâ Apostolorum, et communicatione fractionis panis et orationibus. (*Act. Apostol.*, c. II, v. 42.)

Ego enim accepi à Domino quod et tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus, in quâ nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens, fregit et dixit: Accipite et manducate: hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur. Hoc facite in meam commemorationem. Similiter et calicem postquam cœnavit, dicens: Hic calix novum testamentum est in meo sanguine. Hoc facite, quotiescumque bibetis, in meam commemorationem. Quotiescumque enim manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis donec veniat. Itaque, quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè, reus erit corporis et sanguinis Domini. Probet autem seipsum homo; et sic de pane illo edat et de calice bibat. Qui enim manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini. (B. Paul. *ad Corinth.* c. XI, v. 23-29.)

4° De la pénitence. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est. Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra, et emundat nos ab omni iniquitate. (B. Joannis *Epist.* I, c. I, v. 8 et 9.) Confitemini alterutrum peccata vestra, et orate invicem ut salvemini. (Beat. Jacob. *Epist. Catholic.*, c. V, v. 16.)

5° De l'extrême-onction. Infirmatur quis in vobis? Inducat presbyteros Ecclesiæ; et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini. Et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus; et si in peccatis sit, remittentur ei. (B. Jacob. *Epistol. Cathol.*, c. V, v. 14 et 15.)

6° De l'ordre. Hos statuerunt antè conspectum apostolorum, et orantes imposuerunt eis manus. (*Act. Apostol.*, c. VI, v. 6.) Ministrantibus autem illis Domino, et jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus: Segregate mihi Saulum et Barnabam, in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos. (*Actus Apost.*, c. XIII, v. 2-3.) — Noli negligere gratiam, quæ in te est, quæ data est tibi per prophetiam cum impositione manuum presbyterii. (B. Paul. *ad Timoth. Epist. I*, c. IV, v. 14.)

7° Du Mariage. Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ. (B. Paul. *ad Ephes.*, c. V, v. 32 — Idem *ad Corinth.*, c. VII. — *Ad Hebr.*, c. XIII.)

l'image vivante proposée pour modèle, on le comprend, les plus pardonnables négligences sont encore des violations de la règle. Il est donc de devoir non seulement de croire et de pratiquer la vérité dans les choses essentielles, mais aussi de s'en rapprocher en toutes circonstances de toutes les forces que Dieu nous a données. Et aussi l'Apôtre ne se contente pas d'ordonner l'observation des grands préceptes et des devoirs parfaits et imparfaits; mais il descend ensuite aux plus simples recommandations; il ne veut pas qu'on sacrifie même ce qui n'est que de convenance. « N'oubliez ni la vérité, ni la pudeur, ni la justice; ne négligez rien de ce qui intéresse la sainteté, une aimable candeur, la bonne réputation, tout ce qui pourrait toucher à la vertu, à la perfection de la discipline (1). » Ce sont les paroles de saint Paul.

Dans cette sphère, l'autorité des apôtres est incessamment active; elle s'y meut, elle s'y exerce sans cesse; cependant elle ne s'y borne pas, et elle paraît dans mille autres occupations. Sur le terrain catholique, il n'y a pas un point où elle ne se trouve, qu'elle ne vivifie et qu'elle n'éclaire.

Il suffit de se rappeler que le Christ n'a pas voulu réduire en préceptes tout ce que, dans les détails, l'Église devait, selon les temps et les lieux, pratiquer ou négliger, permettre ou défendre. Il l'a remise sous la direction perpétuelle et assurée du Saint-Esprit. « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne sauriez les porter maintenant. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité (2). » Ainsi dans le droit sacré il y a une loi positive, proférée directement par Dieu; il y a aussi une autre loi portée par une autorité humaine et néanmoins sacrée, établie par Dieu; de telle sorte que cette loi n'a pas moins de force que l'autre, puisque le Seigneur a dit : « Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise. » Et autre part : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit comme un païen et comme un publicain (1). » C'est de cette loi que découlent presque tous les réglemens de discipline, et les apôtres en instituèrent pour leur part un grand nombre (2).

Parmi les prescriptions établies pour régulariser, par une sorte de police intérieure, l'existence de l'Eglise et son action spirituelle comme ses rapports temporels, citons-en seulement quelques uns tirés de leurs Epîtres. On les voit s'occuper de l'usage et des abus des agapes (3), du don des langues et de la prophétie, de la tenue et de la conduite des femmes dans les assemblées, des prières publiques pour les puissances, du ministère des veuves dans les affaires de la religion (4). La tradition constante de l'Eglise affirme aussi qu'ils ne laissaient pas tomber en désuétude l'exercice du jeûne recommandé par Jésus-Christ lui-même, selon le témoignage de saint Matthieu : « Un jour viendra où l'Epoux vous aura été enlevé, et alors vous jeûnerez (5). » Elle constate aussi que diverses prescriptions sur les vigiles des fêtes, les rites mortuaires, la célébration de la Pâ-

(1) De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, cogitate. (B. Paul. *ad Philip.* c. IV, v. 8.)

(2) Adhuc multa habeo vobis dicere: sed non potestis portare modo. Cùm autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. (*Evang. sec. B. Joann.*, c. XVI, v. 12-13.)

(1) Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit. (Luc., c. X, v. 16.) — Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (Matth. c. XVIII, v. 17.)

(2) Cætera, cùm venero, disponam (B. Paul. *ad Corinth. I*, c. XI, v. 32.) — Omnia autem honestè et secundùm ordinem fiant. (Idem *ad Corinth. I*, c. XIV, v. 40) — Obedite præpositis vestris. — Increpa illos durè, argue cum omni imperio. (Idem *ad Tit.*, c. II, v. 15.)

(3) Convenientibus... vobis in unum, jam non est dominicam cœnam manducare. Unusquisque enim suam cœnam præsumit ad manducandum; et alius quidem esurit, alius autem ebrius est. Numquid domos non habetis ad manducandum et bibendum? aut Ecclesiam Dei contemnitis, et confunditis eos qui non habent? quid dicam vobis? laudo vos? in hoc non laudo. (B. Paul. *ad Corinth. I*, c. XI, v. 20-22.)

(4) La place nous manque pour citer seulement quelques unes de ces règles : nous renvoyons pour exemples aux passages les plus importants. (B. Paul. *I ad Corinth.*, c. XIV, c. XI. — Idem *ad Timoth.*, c. II, v. 2; c. V, v. 9.)

(5) Venient dies, cùm auferetur ab eis sponsus, et tunc jejunabunt. (Matth., c. IX, v. 15.)

que et plusieurs solennités religieuses, remontent d'une manière indubitable jusqu'à l'institution des apôtres.

A la même origine se rapportent, plus évidemment encore, s'il est possible, les coutumes qui président au choix et au recrutement des ministres dans la sainte hiérarchie. L'apôtre des Gentils écrit à Timothée : « Je suis une victime; le temps de mon sacrifice approche; hâte-toi de venir vers moi (1). » Le prince des apôtres dit encore plus nettement : « Je crois juste de vous élever en dignité pendant que je suis encore sous la tente; car je vais bientôt plier ma tente (2). » Or, il y a trois conditions nécessaires pour arriver à la dignité de l'ordre et où l'autorité apostolique se manifesta clairement. En premier lieu, elle a défini les qualités requises pour obtenir la délégation de l'ordre. En second lieu, elle a consacré cette délégation, ce choix, par une solennité, par des cérémonies, par des formes sacramentelles, telles que la prière, le jeûne, l'imposition des mains réservée aux évêques; ce qui fait, ce qui constitue l'ordination. En troisième lieu, elle a prescrit des canons auxquels les ministres, revêtus du signe sacerdotal, doivent se conformer dans leur conduite et dans leurs fonctions. « Je vous écris, dit l'un des apôtres, pour que vous sachiez comment vous conduire dans la maison de Dieu. » Les conseils, les exhortations, les commandemens ne manquent pas aux pasteurs institués de la part de ceux qui leur ont communiqué leur autorité (3). Notre Seigneur a dit à saint Pierre : « Pais mes brebis et mes agneaux. » Saint Pierre dit à son tour à ses coopérateurs : « Paissez dans le troupeau de Dieu la portion qui vous a été confiée; conduisez-la, non comme contraints et forcés, mais spontanément et selon Dieu; que ce soit, non par le honteux appât du gain, mais par un libre effet de votre volonté; non pour imposer un joug à vos clercs, mais pour inspirer votre esprit à votre troupeau (1). »

Telle est la vie de chacun des douze; telle est l'étendue du pouvoir qu'ils exercent et dont leur histoire fait foi. Cette action de chacun d'eux avait pour principe la mission divine, l'institution confiée directement par le Fils de Dieu. Toutefois, il entrait dans les devoirs de leur apostolat de consulter leur prince, de se réunir et de convoquer des assemblées dans l'Eglise; de tenir, pour ainsi parler, de saints comices autour de Pierre, s'ils croyaient utile qu'il en fût ainsi pour l'accomplissement de leurs charges; et souvent ils le firent, soit pour prendre quelque décision générale, soit pour arrêter quelque point important dans les affaires communes, soit dans les cas toujours graves de schisme, de trouble et d'hérésie. C'est au milieu d'une assemblée chrétienne que Matthias a été élu; plusieurs fois encore Jérusalem verra se tenir ces augustes séances où les apôtres, joints au premier pasteur, commencent ainsi leurs décrets : « Il a plu au Saint-Esprit et à nous (2). » Voilà l'origine des conciles.

Il n'y a plus qu'à ajouter un mot sur une question trop souvent agitée par l'erreur et par les passions, et que la tradition apostolique résout pourtant, absolument comme la coutume perpétuelle de l'Eglise. Wikleff a formulé cette proposition formellement condamnée : « Il est contraire aux Ecritures que des ecclésiastiques aient des possessions temporelles (3). » Avant comme après Wi-

(1) Ego jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat... Festina ad me venire cito. (B. Paul. *ad Timoth.*, c. IV, v. 6-8.)

(2) Justum arbitror, quamdiù sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione; certus, quod velox est depositio tabernaculi mei. (B. Petri *Epist. II*, c. I, v. 13-14.)

(3) Ainsi voyez : (B. Paul. *Epist. I ad Timoth.*, c. III, v. 2, 6, 7. — Idem *ad Titum*, c. III, v. 14, 15. — Idem, *secund. Epist. ad Timoth.*, c. I, v. 13. — *Actus Apostolor.*, c. VI, v. 3, 6; c. XIII, v. 2, 3.)

(1) Pascite, qui in vobis est, gregem Dei; providentes, non coactè sed spontanè, secundùm Deum; neque turpis lucri gratiâ, sed voluntariè; neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo. (B. Petr. *Epistol. I*, c. V, v. 2, 3.)

(2) Nous aurons à revenir en détail sur les conciles de Jérusalem. En attendant, nous indiquerons les principaux chapitres des *Actes*, c. I, v. 16; c. VI, v. 4, 7, 6; c. IV, v. 23; c. XI, v. 2; c. XV, v. 1.

(3) Wikleff. *Thes. Damnat.* n° 10 : Contra scripturam sacram est, quod viri Ecclesiastici habeant possessiones. — V. Zallinger, l. V, c. III, n° 337.

kleff, la même thèse a été plusieurs fois soutenue (on en soupçonne les motifs), et plus souvent encore on a mis en pratique la théorie qu'elle proclame en dépouillant les temples, en volant les clercs, en détournant de leur destination des biens dont les maîtres avaient légitimement disposé, en refusant enfin le plus strict nécessaire aux successeurs des apôtres, sous prétexte de les ramener à l'esprit des apôtres et du fondateur même du Christianisme.

La pauvreté évangélique des disciples du divin maître est la gloire de l'Église, et les chrétiens n'en rougissent pas; au besoin ils y sauraient retourner, là même où ils semblent le plus favorisés des richesses terrestres; mais d'ailleurs, dans la plupart des contrées, ils n'ont pas maintenant à y renoncer. Cependant il faut faire trêve à des déclamations qui n'ont plus même les avantages de la nouveauté. Des chrétiens demandaient justice à Julien l'Apostat : « Votre religion « vous défend les disputes, » répondait-il, et il refusait de juger. Aux malheureux il insultait en disant : « Votre Dieu ne vous a-t-il pas appris à mépriser les biens du monde, à souffrir les injustices et les afflictions? » Enfin il avait donné cet avis officiel aux gouverneurs cupides de l'empire: « La loi admirable des chrétiens leur prescrit de se débarrasser des biens terrestres pour arriver au ciel : facilitons-leur le chemin (1). » Depuis Julien l'Apostat, voilà assez long-temps, ce semble, que se répètent et se renouvellent ces mauvaises et odieuses plaisanteries. L'Eglise, se confiant en Dieu, doit être prudente vis-à-vis des hommes; elle obéit, non pas à la cupidité, mais à la nécessité. Placée dans des conditions d'existence qui la laissent sujette aux lois et aux exigences de la terre, elle pourvoit, comme elle en a le droit, à ses besoins et à sa vie. Tant que Dieu resta visiblement parmi ses disciples, tant que le Verbe incarné vécut au milieu des hommes, il les aida miraculeusement de sa droite toute-puissante. Les uns, il les faisait marcher sur les flots; les autres, il les nourrissait avec cinq pains dans le désert; à ses bien-aimés, il disait en les exerçant à leur apostolat : « Ne portez ni sac ni besace. » Mais quand il les laissa privés de sa présence, tout en leur disant de nouveau : Allez, et non pas seulement aux Juifs, mais à toutes les nations, il ajouta : « Naguère je vous ai envoyés sans sac, sans besace, sans chaussure; vous a-t-il manqué quelque chose? — Non, rien! — Mais maintenant je vous le dis, si l'un de vous a un sac, qu'il le prenne, et de même s'il a une besace (1). » Saint Paul écrit encore : « Le Seigneur a réglé que ceux qui prêchent l'Évangile doivent vivre de l'Évangile (2). » Telle est la parole du Seigneur, telle est la déclaration des apôtres; ainsi fait l'Eglise, mais sans plus s'inquiéter des menaces et des injustices que des railleries de ses ennemis. Car, tout en défendant son droit, qui est celui de ses pauvres, ce n'est pas elle qui souhaite les vaines gloires du monde, ni les vastes domaines, ni les demeures splendides, ni le luxe dans les choses, ni les honneurs devant les hommes. La sainteté est le seul trésor qu'elle tienne à ne point perdre; elle est toujours radieuse et resplendissante avec cette auréole, et elle paraît encore plus triomphante dans la misère, dans la persécution, dans le sang de ses martyrs, qu'assise sur le trône et revêtue de la pourpre.

A ce simple exposé, et quand on considère ce que le divin Maître a voulu faire par l'entremise de ses envoyés, on conçoit comment l'Eglise joint avec honneur à tous ses titres celui d'apostolique.

(1) Julian. *Epist.* xviii; Gregor. Nazian. *Orat.* iii, l. xii.

(1) Voici une note excellente de Zallinger : In primo illo velut progymnasmate apostolatûs Christus dixerat : « In viam gentium ne abieritis, et civitates Samaritanorum ne intraveritis. » (Matth. c. x, v. 5.) Posteà dixit : « Euntes, docete omnes gentes. » (Matth. *ult.*) Huic ipse Dominus inquiebat paulò antè passionem suam : « Quando misi vos sine sacculo et perâ et calceamentis; numquid aliquid defuit vobis. Et illi dixerunt : nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc, qui habet sacculum, tollat, similiter et peram. » (Luc. c. xxii, v. 35, 36.) Non ego hæc scripsi, quasi viris ecclesiasticis curam pecuniæ et annonæ commendarem; sed ut inanissimæ argutiolæ eorum qui, bonis Ecclesiasticorum invident, exploderentur. (Zall. l. V, c. iii, n° 557.)

(2) Ita et Dominus ordinavit eis, qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere. (D. Paul. ad *Corinth.*, ep. I, c. ix.)

Et qu'on ne craigne point du reste que le tableau soit infidèle, que tous les traits n'en soient pas d'une exactitude rigoureuse, que rien dans l'ensemble ou dans les détails ait été retranché, ajouté ou modifié. Nous avons dit la vie des apôtres telle qu'ils l'ont dite eux-mêmes. Le livre de leurs Épîtres réunies, leur correspondance publique et avouée par tous les fidèles qui la reçurent; le livre où ils ont déposé comme l'acte et le procès-verbal authentique de toute leur conduite : tels sont les témoignages qui établissent et qui prouvent ce récit. Et quoi de plus net et de plus sûr que ces mémoires et ces lettres? quoi de plus certain que cette histoire racontée à la postérité par ceux-là même qui en sont les personnages, et certifiée par l'assentiment de tous ceux avec lesquels ils furent en communication continuelle?

Résumons-nous maintenant. Le pouvoir des apôtres fut un pouvoir d'*inspection*, un pouvoir *législatif*, un pouvoir *exécutif*. A chaque pas qu'ils font en avant, ces conquérans portent leurs regards en arrière, non pour reculer, mais pour assurer leur victoire. Ils ne se contentent pas de propager la foi; il faut qu'ils la maintiennent et la conservent. Aussi ils ne ferment pas leur paupière; ils ne dorment pas; ils ont l'œil partout. Saint Pierre se rend ce témoignage : « J'ai passé parmi vous tous (1). » « Mon cœur est saisi d'une grande sollicitude pour toutes les Eglises (2), » témoigne aussi saint Paul. Les douze prient et veillent, et leur vigilance, ils la recommandent et la communiquent aux évêques qu'ils instituent : « Veillez, veillez sur le troupeau (3). » C'est toujours le même conseil. Ils rappellent les lois que la vigilance des pasteurs doit établir, conserver, appliquer. « Leurs lettres, dit saint Chrysostome, sont des lois écrites (4). » Elles étaient acceptées ainsi; elles étaient sanctionnées par ce principe : Qui vous écoute m'écoute. Elles embrassaient toute matière. Dans une de ses Epîtres, saint Paul trace des règles de procédure à l'égard du prêtre, et décide qu'il ne saurait être accusé que sous la responsabilité de deux ou trois témoins (1). Enfin ils exécutaient personnellement ou faisaient exécuter la loi qu'ils avaient proclamée. On sait la sentence portée contre l'incestueux de Corinthe, contre Simon le magicien, contre des hérétiques; et quelles déclarations d'ailleurs : « Que voulez-vous? Voulez-vous que nous venions armés de la verge ou animés de la charité? » Et encore : « Nous avons le droit de punir toute désobéissance (2). »

Ce triple pouvoir, législatif, exécutif et d'inspection, c'est le pouvoir de l'Eglise : il y a existé sans cesse; il y existe encore. Son droit est la parole de Dieu; son origine est l'origine apostolique; son but est de maintenir toujours l'Eglise telle que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a fondée : une, sainte, catholique, apostolique.

En effet, l'Eglise ainsi est divinement constituée. Son point de départ répond de sa perpétuité, et sa durée à travers les temps n'est qu'un glorieux prélude à ses destinées éternelles. Sans doute, avant d'arriver au but, elle aura de rudes assauts à soutenir; les difficultés, les dangers naîtront sous ses pas; elle sera éprouvée par les douleurs. Mais qu'importe? En souffrant, elle accomplit les prophéties; elle les accomplit aussi par son triomphe.

Il y a dans l'Église une force de résistance insurmontable. C'est une place sans cesse assiégée et qu'on n'emportera jamais. Pour elle chaque assaut n'est qu'un nouveau succès. Ferme comme le

(1) Factum est autem, ut Petrus dùm pertransiret universos, deveniret ad sanctos qui habitabànt Lydda. (*Act. Apostol.*, c. IX, v. 32.)

(2) Præter illa, quæ extrinsecùs sunt, instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium Ecclesiarum. (B. Paul. *Epist. II ad Corinth.*, c. XI, v. 28.)

(3) Attendite vobis et universo gregi vigilate. (*Act. Apost.* c. XX, v. 28, 41.)

(4) Epistolam mittunt, ità, ut sit lex scripta... Vide brevem Epistolam, nihil abundans habere, neque syllogismos, sed imperium. (S. Chrysostom. Joann. *Homil.* XXXII *in act.*)

(1) Adversus presbyterum accusationem noli recipere nisi sub duobus aut tribus testibus. (B. Paul. *Ep. ad Timoth.*, c. V, v. 15.)

(2) V. la sentence contre l'adultère (B. Paul. *prim. ad Cor.*, c. IV, v. 31.) — In promptu habentes, ulcisci omnem inobedientiam. (Idem, *secund. ad Cor.*, c. X, v. 6.) Quid vultis? In virgâ veniam ad vos, an in caritate? (Idem, *prim. ad Corinth.*, c. X, v. 6)

rocher au milieu de la mer, elle est inébranlable à tous les chocs; elle voit se briser à ses pieds toutes les haines imprudentes qui viennent se heurter contre elle. Militante jusqu'à la consommation des siècles, placée sur la terre dans un difficile gymnase, elle est semblable à un soldat qui veille, qui ne se repose que sur ses armes, mais qui ne craint point, parce qu'il porte sur sa poitrine une invincible armure. Les puissances de l'enfer conspirent en vain : l'enfer ne prévaudra point contre l'Eglise (1). Aussi le combat qu'elle soutient, si violent et si redoutable qu'il semble parfois, n'est en définitive qu'un exercice utile et généreux, immanquablement couronné par la victoire.

Mais la force qui est en elle ne se borne point à résister. Dès sa naissance elle a commencé par l'aggression; elle agit donc, elle conquiert, elle marche et elle avance, malgré tous les obstacles. Nulle controverse ne l'embarrasse, nulle contradiction ne l'entrave; elle ne s'arrête devant aucune opposition; elle abaisse toutes les barrières sur sa route. Interrogez-la, appelez-la : elle a réponse à toutes les voix qui parlent; elle résout d'autorité souveraine tous les problèmes qui se soulèvent. Elle enseigne, elle explique, elle définit, elle dissipe et poursuit avec sa vive lumière jusqu'à l'ombre du doute ou de l'erreur; et, à la voir si sûre d'elle-même et de Dieu, si réellement divine dans son origine, dans sa forme, dans sa vie de chaque jour, ses enfans la bénissent, parce qu'elle leur donne une paix bienheureuse. « Il y a tout avantage; il n'y a nul péril à croire à son autorité! » s'écrie saint Augustin (1). Oui, l'humanité peut se confier à elle. Avec le secours de l'Eglise et la grâce de Dieu, l'humanité n'est plus un petit enfant qui chancelle, une chose légère, flottante, emportée à tout vent de doctrine, perdue dans le dédale du mensonge par la méchanceté ou par la ruse. L'Eglise, comme Dieu, ne peut ni se tromper ni tromper les hommes : car c'est Dieu qui lui a dit : « Voici que je je suis avec vous jusqu'à la fin des temps (2). »

Charles de Riancey.

(1) Super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. Matth. c. xvi, v. 18.)

(1) Auctoritati credere magnum compendium est, et nullus labor. (S. August. *de Quantitat. animæ*, c. 7.)

(2) Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi. (S. Matth. c. xxviii.) Cette force de résistance et d'action qui est dans l'Eglise, les théologiens l'appellent *Indéfectibilité active et passive*. (V. Zallinger *Instit. jur. natur. et Eccl. pub.* Nous devons aussi recommander un très bon *Manuel de Droit ecclésiastique*, celui de F. Walter, qui vient d'être traduit tout récemment par M. de Roquemont.)

REVUE.

ADAM MICKIEWICZ; SES ŒUVRES;

SON COURS DE LITTÉRATURE SLAVE AU COLLÉGE DE FRANCE.

PREMIER ARTICLE.

Lorsque l'auteur du livre à jamais célèbre *In calumniatorem Platonis*, le cardinal Bessarion, commentait devant l'Italie suspendue à ses lèvres les discours de Démosthènes, il se passa un phénomène étrange. Le peuple toscan,

accouru pour l'entendre, fut comme frappé d'une révélation soudaine : on oublia tout-à-coup l'orateur athénien, et l'Eubée, et Philippe de Macédoine ; cette voix éloquente qui retentissait à travers les âges, c'était Démosthènes lui-même, se dressant du tombeau, échappé des flammes de Bysance, pour protester contre l'apathie et la trahison de l'Europe envers la reine déchue de l'Orient : la Grèce est toujours la Grèce ; enfin le peuple d'Athènes, c'est l'Italie, qui était aussi une autre Athènes sous le règne savant et poli des Médicis. — Leurs discours furent également sans résultat. L'islamisme s'avançait; Venise s'était brisée en le combattant; les empereurs ne lui opposaient plus qu'une lâche et molle résistance; il aurait infailliblement envahi l'Europe, qui semblait tout entière décliner et mourir avec le siècle de Louis XIV, lorsqu'un peuple éminemment chrétien, obéissant à sa mission de sacrifice et de martyre, se posa comme une digue formidable entre elle et les Barbares, les arrêta, mais en recevant tous les coups qui lui étaient préparés, s'immola lui-même au salut de la croix et de la liberté.

Quoi qu'il en soit, le flambeau des arts, éclipsé à l'Orient, fut une seconde fois transmis à l'Italie par ces généreux exilés qui avaient emporté du vaste embrasement de la patrie ce qu'elle avait de plus précieux, l'inspiration divine et le culte de l'antiquité. C'est alors seulement que l'on comprit dans l'Europe moderne la grandeur des écrivains de la Grèce ancienne, depuis qu'ils avaient Lascaris, Bessarion ou Gémisthe pour interprètes, Marullus et Politien pour émules, et l'Italie entière pour auditoire.

Cette émotion qui s'emparait du peuple toscan, peuple éminemment civilisable et façonné pour le culte des arts, lorsqu'on lui révélait des beautés que Dante et Pétrarque n'avaient fait qu'entrevoir, l'intérêt qui s'attachait à ces illustres débris d'une nation qui répandit avant de s'éteindre de si larges effusions de lumière, tout cela nous revenait irrésistiblement à la pensée, toutes les fois que nous avons assisté au cours de slave de M. Mickiewicz au Collége de France. Nous ne pouvions nous défendre des solennelles et frappantes analogies qui existent entre les deux émigrations de Bysance et de Varsovie. Toutes deux ont laissé leur patrie en proie au schisme qui relevait la tête, et qui, tour à tour orgueilleux et rampant, se prêtait avec complaisance aux vues ambitieuses des envahisseurs; toutes deux furent des abrégés du pays qu'elles avaient abandonné, et résumèrent en elles tous les élémens de leur vie sociale : un exil commun avait enveloppé des prêtres et des guerriers, des artistes et des savans, des princes et des prolétaires; la Pologne, comme Bysance, eut des Gennadius et des Amiruzès; mais elle eut aussi des Constantin Paléologue, des Bessarion et des Lascaris. Disons-le tout d'abord, cette chaire de littérature slave n'est pas ce qu'on s'est efforcé de la représenter, l'enseignement obscur d'une langue illettrée, à peine connue dans une partie de l'Orient, et méritant à peine le nom de *dialecte*.

L'établissement de ce cours était non seulement le vœu unanime des admirateurs zélés de M. Mickiewicz; mais il répondait à un besoin réel et pressant de l'instruction publique. Il semblait étrange, en effet, que, dans un collége destiné à l'essai des enseignemens nouveaux qui avaient pris assez de développement pour s'élever à la dignité de sciences, la langue slave fût seule oubliée parmi toutes les langues vivantes qui font partie des études universitaires, comme le *copte*, le *chinois*, l'*arménien*, le *tartare mantchou*, etc., etc. Dès le quinzième siècle, elle méritait déjà de fixer l'attention des savans, puisque Laurent-le-Magnifique, le même qui accueillit avec tant de faste et de grandeur les lettres exilées de Constantinople, ne dédaigna pas de faire enseigner publiquement l'*illyrien* à Florence, concurremment avec le *grec* et le *latin*, en témoignant ainsi de son admiration pour le dialecte de Raguse, l'Athènes slavonne.

Au moment où nos rapports avec l'Orient deviennent de jour en jour plus intimes et plus fréquens, lorsque nous assistons à ce réveil spontané des peuples slaves, à ce vaste mouvement unitaire retardé par la funeste issue de l'insurrection de Pologne, mais qui semble devoir

s'accomplir sous les yeux de la génération actuelle, il était urgent de ne pas rester étrangers au grand débat qui ébranle le vieux monde jusque dans ses fondemens, de s'associer au travail intérieur de ces peuples qui ont servi de tout temps de boulevard à l'Europe civilisée. Une langue parlée par 70,000,000 d'individus, et par des races qui, seules entre toutes, élèvent aujourd'hui des prétentions de conquêtes, vaut bien la peine qu'on en fasse une étude sérieuse.

Considérée à cette hauteur, l'érection d'une chaire slave au Collége de France n'est pas simplement une conquête scientifique, c'est un fait politique d'une haute portée, un fait dont la date coïncide merveilleusement avec les causes qui ont failli naguère susciter une lutte universelle.

Le Collége de France n'a fait que répondre au but primitif de son institution, en complétant ainsi l'enseignement des langues orientales, et la littérature slave, grâce aux leçons de M. Mickiewicz, va prendre rang désormais parmi les littératures les plus riches et les plus variées de l'Europe.

La France, cet abrégé du monde, centre de toutes les communications artistiques et littéraires; qui réalise dans son sein, comme l'a dit M. Mickiewicz, l'idée d'une communauté chrétienne de peuples, devait donner asile à cette science du *slavisme*, aussi positive qu'un calcul, aussi poétique que la Bible. « *L'homme a deux patries*, disait le vieux président Jefferson, *la sienne et puis la France.* » C'est ce que pensait aussi le tendre Manzoni, lorsqu'il écrivait à un de ses amis en Italie : « *Quitter la France, c'est subir un second exil.* » Eh bien, il eût été indigne d'une nation comme la nôtre de repousser un enseignement dont les tribunes sont ouvertes dans toutes les villes de l'Allemagne, sous les gouvernemens mêmes qui auraient le plus grand intérêt à le réprimer; lorsque des chaires de polonais sont établies en Saxe, concurremment avec les chaires des langues modernes, à Erlangen, en Bavière; lorsque le roi de Prusse vient de promettre solennellement à la députation de Posen l'érection d'une chaire slave à l'Université de Berlin et dans toutes les écoles supérieures de son royaume, etc., etc. Donner aux réfugiés polonais en France une chaire de littérature, c'est leur faire aimer leur pays d'adoption de tout l'amour qu'ils portent à l'idiome natal, c'est les rendre à cette vie intellectuelle dont ils ont été dépossédés par la plus horrible catastrophe. La langue, seul trésor qu'ils aient sauvé des ruines fumantes de leur nationalité, c'est l'arche sainte emportée au fond de l'exil, sur laquelle ils ont réuni tout ce qu'ils avaient dans le cœur d'amour et d'espérance, c'est le seul lien qui les rattache encore à leur famille, à leurs ancêtres, et qui les fasse souvenir de leur glorieuse origine; c'est pour eux plus qu'un patrimoine, c'est presque une religion.

Depuis la fin du dernier siècle, la nation slave a été l'objet des recherches les plus assidues de la part de la studieuse Allemagne, sa plus proche voisine; l'esprit d'investigation et de ténacité qui la distingue a fécondé ce terrain vierge, et a fait prendre en peu d'années un développement inouï à la science encore ignorée du *slavisme*. Les travaux des littérateurs bohêmes, illyriens et polonais ont fait briller aux yeux de leurs émules, toujours fidèles à leur caractère de mineurs, les richesses de cette crypte aurifère, de ce jardin des Hespérides gardé par deux monstres intraitables, la difficulté de la langue et la dépréciation des choses d'autrui. — La Bohême a donné le jour à Dobrowski le grammairien, à qui l'on doit la reconstruction de l'ancien idiome sacré, le sanscrit des Slaves, dans ses *Institutiones linguæ slavicæ veteris*, code immortel qui sert également de point de comparaison à tous les autres dialectes; à Hanka, bibliothécaire, ilustré par de précieuses découvertes et notamment celle *des Manuscrits de Koninghofer* (1817), qui contiennent tout un cycle de poëmes héroïques des huitième et neuvième siècles, comme *Libussa, Zaboi et Slavoi, Cestimir et Vlaslav*, etc.

La Hongrie slavonne fut la patrie de Shaffarik, dont les deux ouvrages, *Histoire de la langue et de la littérature slavonnes* et *les Antiquités slavonnes*, ont servi de source et de modèle à tous les

traités publiés depuis sur ce sujet; — de Kollar, poète lyrique très estimé, auteur d'un livre sur la *réciprocité des Slaves*, qui contient des trésors de science et d'imagination. L'Illyrie possède une foule de poètes et de grammairiens, parmi lesquels *Wuk Stéfanowicz, Gay, Katanczic* occupent le premier rang. La Pologne a *Maciéiowski*, qui résume à lui seul tous les travaux de ses prédécesseurs, véritable Leviathan de la littérature, un de ces hommes aux vastes étreintes comme Johnson ou Leibnitz, et dont le génie embrasse la Slavonie tout entière avec son histoire, sa poésie et sa législation. La Pologne revendique aussi cet homme populaire qui, pendant quarante ans, a voyagé de cabane en cabane, s'asseyant à la table du pauvre, épiant sur la bouche du peuple la chanson prête à y éclore, payant lui-même son gîte et son écot par une chanson ou quelque secret d'économie domestique. C'est à la vie laborieuse de Chodakowski que l'on devra un jour le recueil le plus complet de poésies populaires qui ait jamais existé. Un Polonais, M. Danilowicz, a entrepris la tâche difficile de réunir et d'arranger en code systématique ce que les Russes appellent leur législation, et qui n'est qu'un fatras inextricable d'oukases et de réglemens contradictoires, rendus depuis Ivan-à-la-bourse jusqu'à nos jours; ses travaux, comme nous l'affirme M. Mickiewicz, pourront se comparer à ceux de Justinien et de ses conseillers, et nous le croyons sur parole.

L'Autriche, plus qu'à moitié slave, a particulièrement favorisé cette élaboration intérieure; des chaires ont été établies dans presque toutes les villes mixtes; des revues innombrables ont vu le jour; des bibliothèques slaves ont été organisées sous le patronage des divers gouvernemens qui s'associaient à cette grande palingénésie littéraire; et c'est ainsi que nous avons vu se former et s'étendre un vaste réseau *pan-slavique*, une hétairie savante, dont tous les membres ont adopté pour devise : « *Slavus sum, nihil Slavici alienum à me puto.* »

Mais tous les produits de cette association, composée pour la plupart d'érudits et de professeurs, se ressentent encore de l'aridité d'une recherche purement analytique. Il est réservé à M. Mickiewicz, poète et créateur surtout, de donner à la science du slavisme la vie et la lumière qui lui manquent, de prononcer sur tous les élémens dont elle se compose une parole créatrice, le *fiat* de la Genèse; tâche sublime, et dont, mieux que nous, il comprend toute l'importance. D'ailleurs, tout ce qui se rattache à la nation slave nous est presque aussi étranger qu'il y a deux siècles, lorsque Regnard écrivait son fabuleux *voyage*, ou lorsque Nougaret *inventait* ses *Beautés de l'histoire de Pologne*. Notre amitié pour cette belle sœur inconnue est toute d'instinct et de sentiment. A part quelques ouvrages sérieux, comme les *Mémoires de Rulhière* continués par Ferrand, l'*Histoire de Jean III* par Salvandy, les travaux de Malte-Brun et de Balbi, tout ce qui concerne l'origine, les mœurs, la vie intime et sociale des peuples slaves nous est moins familière que les fastes des Arabes ou des Chinois, au dire de certains critiques, la Pologne est plus loin de nous que l'Austrasie.

Quelques traductions partielles nous ont déjà fourni de merveilleux échantillons de la poésie slavonne : deux *Nouvelles* charmantes de Charles Nodier, Jean Sbogar et Smarra; *deux Chants* de l'épopée servienne de Jondola, du poème d'*Osman*, traduits par le comte de Sorgo, ancien ministre de la république de Raguse (*Revue du Nord*, août 1838); les *Chants populaires de la Servie*, traduits de l'allemand par madame T. Voïart, qui semblent avoir repris sous une plume féminine la grâce et la simplicité natives; les *Chants héroïques* de Niemcewicz, les *savantes recherches* de M. Micehoff et des Carneaux, enfin les spirituelles mais apocryphes imitations de la *Gusla*, voilà tout ce qui nous fut révélé jusqu'aujourd'hui de cet hémisphère nouveau de la pensée que M. Mickiewicz s'est chargé de nous découvrir.

Dans le premier semestre de son cours, il a pleinement justifié la brillante renommée qui l'a devancé; il s'est posé tout d'abord parmi les professeurs les plus distingués du Collége de France, en réalisant, et au-delà, les espérances

(1) *Revue du Nord*, août 1838.

de ses amis et compatriotes. Son accent, il est vrai, laisse toujours quelque chose à désirer, et il n'y a pas grand mérite à s'en apercevoir; la fruitière d'Athènes aurait aisément distingué le Spartiate ou le Macédonien. Mais cet accent n'a rien de désagréable pour une oreille française, et n'offre point les vices d'une prononciation italienne ou germanique. D'ailleurs, comme l'a dit un écrivain français d'un grand mérite, M. Malesszewski, « il faut toujours avoir l'accent de son pays. » Nous attendons beaucoup de M. Mickiewicz; mais nous espérons davantage : nous avons confiance dans son patriotisme éprouvé par le malheur, et son génie retrempé dans la solitude et la méditation. — Plus d'une fois on a remarqué dans l'auditoire ce patriarche octogénaire qui a vu la Pologne grande et belle, qui l'a défendue aux jours de sa décadence à côté de Kosciuszko, qui l'a célébrée après sa glorieuse défaite dans ses immortels Chants historiques; cet homme, jeune encore, dont les belles qualités sont à la hauteur de ses brillantes destinées, dont la parole a puissamment contribué à la fondation de la chaire slave, le traducteur du LIVRE DES PÉLERINS; puis cet historien de la Pologne aux temps de sa plus grande gloire, de la Pologne de Sobieski; puis encore cet historien-poète, qui remplit avec tant d'éclat et de dignité la chaire jadis occupée par Ramus; enfin ceux des proscrits qui cherchent dans l'étude d'impérissables et divines consolations : — chacune des races slavonnes avait envoyé là son contingent d'auditeurs. Parmi les Polonais, qui étaient en majorité, il y avait des Serbes et des Bulgares, des Bohêmes et des Hongrois, des Slovènes et des Valaques; il y avait même quelques Russes. « Je vois ici, dit M. Mickiewicz au début de son cours, comme le symbole de la prochaine réunion des Slaves au nom de la science et de la liberté. » C'est que M. Mickiewicz partage avec Bogdan Zaleski, le chantre ukrainien, la royauté de la pensée sur toutes les tribus parlant le slave, depuis les bouches de l'Oder jusqu'aux vagues confins de l'Asie; c'est que chaque accent parti de ses lèvres est répété aussitôt par tout ce qui sait éprouver et comprendre parmi soixante-dix millions d'individus; c'est que son nom est presque aussi populaire en Russie qu'il l'est en Pologne, et que, jadis traîné par la proscription dans ces affreux climats dont il a eu le bonheur de revenir, comme le Dante échappé de l'enfer, il en a rapporté une double auréole de gloire et de martyre.

L'influence que ses écrits ont exercée sur la Pologne est incalculable, et, pour en donner une mesure, il suffira de dire que la possession des derniers volumes contenant les *Aïeux* et le *Livre des Pélerins* entraînait la peine d'exil en Sibérie et de confiscation des biens; et cependant l'édition parisienne s'est imprimée à quelques milliers d'exemplaires. C'est lui qui le premier a été pour la Pologne le révélateur du genre appelé à tort ou à raison *romantique;* mais ce genre, transformé sous sa plume, a pris un caractère éminemment patriotique et national.

Né vers 1798, en Lithuanie, d'une famille appartenant à la petite noblesse, caste honorable au sein de laquelle sont nés la plupart des hommes éminens, guerriers ou poètes, qui, à diverses époques, ont illustré la Pologne, il a fait ses études à Novogrodek, puis à Vilna. Il était alors un des élèves les plus distingués du savant historien Lelevel, et cultivait avec succès les littératures grecque et latine, dont la connaissance approfondie lui a valu tout récemment tant de renom à la chaire philologique de Lausanne.

Deux causes ont surtout contribué à développer le germe poétique que la nature avait déposé dans son âme : l'amitié de THOMAS ZAN, le bouillant philarète, le chef de la jeunesse lithuanienne (pour la vie duquel je renvoie le lecteur à la *Biographie Universelle* de M. Boisjolin), et un de ces amours du jeune âge, souvent malheureux, mais qui souvent aussi transmettent le souffle inspirateur au cœur qu'ils ont dévasté.

C'est à cette époque que se rattachent les deux premiers volumes de M. Mickiewicz. Ce sont des *ballades*, des *romances*, quelques *odes religieuses*, qui n'accusent encore aucune prétention littéraire, qui ne portent le cachet d'aucune école, *sine irâ et studio*, mais où

l'on distingue déjà une âme profondément émue par une peine du cœur, et se repliant sur elle-même avec un douloureux frémissement.—Ce recueil, qui contient entre autres pièces *Grajina* et les *Aïeux*, fit sensation ; car, dès lors, il était facile de prévoir que le poète abandonnerait bientôt l'ornière usée dans laquelle la littérature polonaise, calquée sur feu le siècle de Louis XIV, se traînait depuis le règne de Stanislas-Auguste, et qu'il révélerait à la Pologne, à l'Europe, un talent original et neuf, plein d'enchantemens et d'intérieures merveilles. Entré dans la société des philarètes de Vilna, dont le but n'était rien moins que la régénération de la Pologne entière par la science et le dévouement, cette société, dont THOMAS ZAN fut le fondateur et le martyr, notre poète en épousa les croyances avec toute l'ardeur de son âme : il composa l'*ode à la Jeunesse*, célèbre entre toutes, qui, sous des formes mystérieuses et empruntées au langage symbolique des illuminés, renferme un conseil adressé à la jeunesse polonaise, celui de s'armer de la seule puissance invincible, la pensée, pour repousser la force brutale qui pèse sur elle de tout le poids du colosse moscovite.

Bientôt les jours mauvais commencèrent pour le poète ; il fut enveloppé dans la proscription qui frappa THOMAS ZAN et ses *complices*. C'est en vain que ce chef de l'association des *philarètes* déploya, durant tout le temps de l'enquête, la plus héroïque fermeté ; c'est en vain qu'il voulut se charger de toute la culpabilité qui pesait sur la tête de ses camarades, en attestant devant les *juges* d'instruction que lui seul les avait entraînés et séduits, et qu'il voulut s'offrir en holocauste de leur sublime forfait. Douze *philomates* ou surveillans de l'association furent condamnés au bannissement perpétuel ; quatre professeurs furent destitués, entre autres le savant Lelevel. Un grand nombre d'étudians, déportés dans les régimens russes, ont trouvé depuis la mort sous les remparts de Silistrie ou de Varna. Quant à Mickiewicz, on l'envoya à Odessa ; et cette âme, loin d'être brisée par le malheur, se releva plus fière et plus brillante que jamais. C'est de son voyage en Crimée et des *sonnets* qu'il y a composés, que date cette série de véritables chefs-d'œuvre qui vint aboutir au *Livre des Pèlerins*.

Bientôt le gouvernement découvrit que cet exil était trop supportable pour le philarète : la domination russe n'y avait pas encore tout-à-fait effacé le parfum d'hospitalité et de poésie que les Arabes y avaient laissé en se retirant. Mickiewicz fut transféré d'abord à Moscou, puis à Pétersbourg, où il obtint, par le crédit du prince Galitzin, la permission de publier une édition de ses œuvres, et de quitter la Russie sous la condition expresse de ne jamais rentrer en Lithuanie. Exil pour exil, il valait encore mieux, à son avis, parcourir l'Italie et projeter un voyage en Orient, que de recevoir les ovations importunes dont il était l'objet de la part de l'aristocratie moscovite.

Peu avant la révolution de 1830, parut *Konrad Wallenrod*, dans lequel, malgré quelques imperfections de plan, se trouvent réunies, à une plus haute puissance, toutes les qualités qui brillent dans les différens écrits de l'auteur ; *Wallenrod*, qui annonça l'explosion terrible du sentiment national humilié et comprimé pendant quinze années, de même que l'éclair du glaive annonce la blessure et le sang. Par une singularité assez difficile à expliquer, la première édition de ce poème parut à Saint-Pétersbourg, et bientôt il fut défendu à Varsovie. Les censeurs russes n'ont point compris ce poème, dont chaque vers renferme une allusion aux destinées de la Pologne, dont la symbolique est assez transparente pour qu'il soit aisé de distinguer sous Konrad Wallenrod le *philarète de Vilna*, sous la Lithuanie la *Pologne elle-même*, sous les croisés teutons la *Russie*, et sous Vitold les *seigneurs polonais*, qui ont la lâcheté d'implorer appui et protection auprès des cours étrangères. *Konrad* n'est pas seulement une œuvre d'esprit, c'est encore un acte de patriotisme. Comme poème, il peut entrer, horion en tête et la lance au poing, en lice avec tous les chevaliers du moyen âge, entre les huitième et quatorzième siècles, qui ont donné leur nom à une romance, un drame ou une nouvelle quelconque.

Le sentiment religieux fut le développement final et la dernière expression

de la pensée de Mickiewicz. Une grande nation tombée, le changement forcé de son culte, un séjour de quelques années à Rome, cette ville des grandes consolations, ont ajouté des cordes nouvelles à sa lyre d'airain : c'est l'ardent saint Jean qui révèle dans un livre immortel le trouble qu'a fait naître en son âme l'absence de son divin maître ; c'est le *Livre des Pélerins*, *Exodus* des proscrits qui, avant de ceindre le glaive et de se mettre en voyage vers la patrie lointaine, entonnent un dernier hymne d'adieu sur le rivage de l'exil..., et ceci devait clore la carrière poétique de Mickiewicz. Jamais sa pensée ne s'était élevée aussi haut ; c'est le frontispice sculpté que l'on découvre au peuple le jour de la consécration des temples, et qui doit les immortaliser. *Thadée* fut, il est vrai, publié depuis ce chef-d'œuvre ; mais Thadée se rattache évidemment par le sujet aussi bien que par l'expression aux premières années de l'auteur. *Thadée*, c'est l'épopée du jeune âge, que tout homme compose entre le seuil paternel et le monde inconnu où il va s'élancer ; *Thadée*, c'est la Lithuanie, mais la Lithuanie reflétée et embellie dans le souvenir d'un exilé. Il y a telles pages dans ce roman qu'un Polonais ne saurait lire qu'à travers des larmes, et qui donnent le mal du pays. Pour les étrangers, ce serait encore une peinture de mœurs, attachante comme le *Voyage* de Sterne ou quelques *contes* du bibliophile Jacob. Il faut encore citer le *Pharis*, poésie arabe dédiée au comte Venceslas Rzewuski ou l'émir *Tadj-Ulfèkhre* (à la barbe d'or), qui, après une vie aventureuse passée dans les tentes des Arabes de l'Yémen, est venu mourir en 1831 sur le sol de la patrie, à la sanglante bataille de Daszow. Le cheval qui emporte le cavalier bedouin à travers le steppe, a des ailes ; il vole, il nous entraîne, et l'on sent, à chaque pas qu'il fait, l'immensité du désert.... « Bientôt « une traduction complète des *OEuvres* « de M. Mickiewicz, dit M. de Monta« lembert dans sa préface du *Livre des* « *Pélerins*, en nous faisant connaître ses « *Ballades*, la narration touchante et « nationale de *Grajina*, les *Aïeux*, etc., « nous initiera à tous les autres dévelop« pemens de cette âme si profondément « poétique. » Ce souhait d'un homme de bien sera, n'en doutons pas, accompli sous peu. Voilà une des faces du talent de M. Mickiewicz ; l'autre est l'improvisation.

« Un soir, en 1827, il était à Saint-Pétersbourg, avec quelques compatriotes, chez M. Adam Rzewuski (1) ; c'était la veille de Noël et l'anniversaire de sa naissance. Il venait d'improviser quelques vers, lorsque, exalté par les transports de ses amis, ému par les souvenirs de la Pologne, que lui rappelait le cercle réuni devant ses yeux, il demanda tout-à-coup un sujet de tragédie emprunté à l'histoire nationale. On se presse autour de lui, on se consulte : une voix prononce le nom de Samuel Zborowski, un des factieux qui ont troublé le règne de Henri III, roi de Pologne et de France. Mickiewicz accepte et sort un instant. On attend son retour dans le recueillement ; chacun cherche à rassembler dans sa mémoire les événemens, les personnages qui pourraient figurer dans cette tragédie. Mais le poète rentre, et son drame est prêt : l'imagination l'a transporté dans la Pologne du seizième siècle. D'admirables accens jaillissent de son âme ; l'action marche, se développe, se lie, et déjà il avait déclamé plusieurs centaines de vers, lorsqu'au milieu d'un discours de reproches que Zamoyski adressait à Samuel, ses forces l'abandonnent ; il chancelle et tombe évanoui. Des larmes d'émotion, des cris d'enthousiasme échappent à l'assemblée entière ; on environne le poète, et quelques uns de nous, dit l'auteur de la lettre, restent comme pétrifiés, les yeux fixés sur l'objet de leur admiration....

« Ce fut là un beau jour, Mikiewicz, un de ces jours qui font supporter bien des mois de souffrances et rappellent encore que la vie est belle, et malgré les déceptions de la fortune, ne laisse pas que d'avoir ses enchantemens. »

Le poème de *Thadée* fut improvisé presque en entier durant les premiers mois du séjour de l'auteur à Paris. Il y a des passages où la rapidité de sa plume ne suffisait qu'à peine à celle de ses pen-

(1) Extrait d'une lettre écrite par un témoin oculaire.

sées, malgré la gêne de la rime et de la versification. La plus belle page improvisée est sans contredit celle de la troisième partie des *Aïeux*, dont la *Revue des Deux-Mondes* a fait une si brillante analyse en la comparant aux passages les plus énergiques de Faust et de Manfred. Cependant on a eu tort de confondre l'auteur avec le héros; et M. Mickiewicz a eu beau protester de son individualité, comme Byron après le premier livre de Child-Harold, personne n'a voulu croire que Konrád ne fût M. Mickiewicz et que Byron ne fût Child-Harold lui-même. C'est un duel formidable avec la divinité que cette improvisation : Konrad veut s'élever jusqu'à elle, afin de lui dérober la puissance dont il pourrait se servir pour donner le bonheur à sa nation. Nouveau Titan, il escalade le ciel sur les degrés de la pensée humaine, et bientôt, puni de son audace, il retombe foudroyé, il roule d'abîme en abîme jusqu'à la dernière abjection que l'orgueilleuse raison puisse subir, la démence, pour se relever plus tard par l'amour. Mais cet aperçu n'en donne qu'une idée bien incomplète; il faut lire le poëme des *Aïeux*.

Chacune de ses séances apportait une confirmation nouvelle à sa renommée d'improvisateur. Sa pensée se maintient constamment à une hauteur d'où il embrasse tout le sujet qu'il traite; son expression est toujours heureuse, souvent inspirée, malgré les difficultés que l'on éprouve à s'exprimer dans une langue étrangère, apprise après le développement des organes; son style est plein d'images, et ses comparaisons justes et naturelles.

Il n'entre pas dans notre dessein de suivre M. Mickiewicz dans la brillante carrière qu'il a fournie durant ce premier semestre; nous nous contenterons de présenter quelques aspects nouveaux de cette vaste science, fruit de nos propres observations.

Un Slave du Midi.

DE L'ART ANTIQUE ET CHRÉTIEN

SOUS L'INFLUENCE DU SENTIMENT RELIGIEUX.

Les leçons d'archéologie qui appellent les savans étrangers à la Bibliothèque Royale, et contribuent à faire de cet établissement le rendez-vous des érudits et des artistes les plus distingués, ont repris leur cours dans la salle du Zodiaque. M. Raoul Rochette a choisi pour objet d'enseignement de son second semestre les *monumens figurés des temps héroïques de la Grèce;* monumens relatifs d'abord aux dieux et aux héros, ensuite aux traditions légendaires des mêmes divinités et des mêmes personnages, c'est-à-dire comprenant à la fois l'histoire de la religion antique et sa mythologie. Comme l'importance de ces deux sujets n'a pas besoin d'être démontrée, nous nous dispenserons d'en suivre pas à pas les développemens, pour nous borner à faire connaître l'ensemble des leçons du professeur.

Pour apprécier l'esprit général du cours d'*archéologie*, il faut d'abord comprendre comment l'art participait à la vie religieuse de la société antique, comment il en était un élément constitutif et une des conditions les plus nécessaires. « L'art, chez les Grecs, dit M. Raoul « Rochette, était tellement lié à la reli- « gion, et la gloire de l'un tellement in- « hérente à la gloire de l'autre, qu'ils eu- « rent toujours un même intérêt et une « destinée commune. Les arts y furent « créés, soutenus, fécondés par la « croyance; ils s'élevèrent et ils périrent « avec elle. » C'est ce qui explique pourquoi les arts ne furent cultivés qu'au profit de la religion. D'un autre côté, comme chaque ville grecque, outre les dieux de l'Olympe, avait ses dieux topiques et ses héros ou demi-dieux, à chacun desquels il fallait ériger des statues,

on comprend comment l'idée, aussi bien que le mot d'encouragement pour les arts, dut rester inconnu à l'antiquité. Dans l'organisation d'une pareille société, il ne pouvait, en effet, jamais y avoir assez de talent pour tant de travaux, ni assez d'artistes pour tant de dieux, et l'art n'avait pas plus besoin d'être encouragé que la religion elle-même.

L'idée d'économie ne resta pas moins étrangère que celle d'encouragement dans l'exécution des monumens religieux. Lorsqu'il fut question d'ériger la statue du Parthenon, colosse qui devait être d'or et d'ivoire, Phidias, appelé devant le peuple assemblé sur la place publique, proposa le marbre comme moins cher que l'ivoire; mais à ce mot tout le peuple se souleva contre une proposition injurieuse pour son caractère. Ainsi, pas plus d'économie que d'encouragement dans les arts de la Grèce. La religion et l'art grandissaient dans une protection réciproque; l'un et l'autre se confondaient dans un même culte, où l'art rendait à la religion, par les chefs-d'œuvre qu'il produisait, la foi qu'il lui avait empruntée pour les produire.

C'est cette condition éminemment religieuse de l'art, chez les Grecs, qui rend compte de tous ses succès et qui explique toutes les circonstances de son développement. C'est en l'étudiant d'après ce principe que l'on comprend comment l'art ne fut presque jamais employé chez les Grecs qu'au service de l'État, et pourquoi il tendit toujours au grand, au noble et au beau, précisément parce qu'il s'adressait uniquement à ce qu'il y avait de grand, de noble et de beau dans la société.

C'est ainsi que M. Raoul Rochette nous enseigne à étudier l'art antique, en nous le montrant à son point de vue à la fois le plus élevé et le plus complet. L'artiste grec, tel qu'il nous le fait connaître, exerçait un véritable sacerdoce; et c'est dans ce sens que Pline disait qu'*un peintre était alors la propriété commune du genre humain*. Aussi l'art était bien loin de se consacrer, comme il a fait de nos jours, à l'usage des particuliers. On ne cite pas un seul ouvrage d'un grand artiste qui ait été exécuté pour un simple citoyen, quelque grand qu'il pût être. Les statuaires et les peintres de la Grèce ne travaillaient que pour des villes, et bien moins parce qu'une œuvre d'art était au-dessus des ressources d'un particulier, à cause des matières précieuses qu'elle exigeait, que parce que, dans l'opinion publique, la dignité de l'art, liée si intimement à celle de la religion, eût souffert de cet emploi subalterne. Ce n'est pas qu'il n'y eût des tableaux commandés par de riches citoyens ou achetés par des princes opulens; mais c'était toujours pour être consacrés dans un temple ou placés dans quelque édifice public; et le talent de l'artiste n'était mis en œuvre que pour l'ornement du culte ou de la cité. C'est ainsi que l'art antique conserva son importance et avec elle son principal ressort : car, du moment que l'art cesse d'être essentiel au culte, nécessaire à l'État, et indispensable à la société, ce qui en reste se réduit à bien peu de chose et tombe forcément dans le domaine privé. Dès lors, il est obligé de suivre toutes les variations du goût, de se conformer à toutes les exigences, de subir tous les principes. A défaut de l'inspiration qu'il puisait dans la croyance publique, il s'attache à la faveur des hommes ou à l'intérêt des circonstances; il devient courtisan de la mode, courtisan de la popularité. C'est ce que nous voyons chaque jour dans notre époque d'extrême décadence, où, à défaut de fixité dans les principes, l'art est réduit à courir après les événemens, à changer avec la fortune, aujourd'hui belliqueux et conquérant, demain pacifique et bourgeois, quêtant partout, et trop souvent sans dignité, les moyens d'action ou d'influence qui lui manquent. De là tant d'efforts sans but et sans direction, tant de travaux destinés à un public indifférent et à des résultats inconnus. Heureux encore les artistes, lorsqu'ils peuvent trouver quelque galerie ou quelque cabinet pour y faire admettre leurs productions! C'est ainsi que les collections d'ouvrages d'art chez les particuliers n'existèrent dans la société grecque qu'à l'époque de la décadence. Chez les Romains, qui ne cultivaient les arts que par leurs esclaves ou leurs affranchis, l'époque des amateurs signala encore mieux celle de la décadence de

l'art et des mœurs publiques. C'est ainsi que l'on vit l'amateur Héius, contemporain du proconsul Verrès.

N'oublions pas, d'un autre côté, qu'à l'époque où l'art antique était compté au nombre des grands intérêts nationaux et religieux, les riches matières dont se composaient les statues devenaient une partie du trésor public. « Périclès, rendant compte au peuple assemblé des ressources qui permettaient à la république d'entreprendre la guerre du Péloponèse, comprenait dans ses ressources le vêtement d'or de Minerve du Parthenon, chose qui doit nous paraître bien étrange, que la draperie métallique des simulacres divins constituât, chez les Grecs, une sorte de caisse de réserve, ce que nous appellerions un fonds d'amortissement, presque aussi considérable que le nôtre, et certainement plus sacré, bien qu'on pût y toucher aussi; car il vint un temps pour la Grèce où ces statues, si précieuses par la matière, cessèrent d'être une ressource pour l'État et un ornement pour le culte, en devenant une proie pour la cupidité. Ni l'art, ni la religion n'avaient plus assez de puissance pour les protéger contre la tyrannie qui les convoitait et qui avait en ce temps pour auxiliaire la philosophie. Denys-le-Tyran, remplaçant par un manteau de laine le manteau d'or de Jupiter-Olympien de Syracuse, par la raison que ce manteau d'or était trop froid pour l'hiver et trop chaud pour l'été, insultait encore le dieu qu'il dépouillait; et il ne manquait pas à la cour de Denys d'esprits forts, qui trouvaient très légitime qu'un tyran s'enrichît aux dépens d'un dieu. Voilà comment, dans la Grèce, le culte de l'art s'affaiblit avec celui de la divinité, quand des statues d'or et d'ivoire, qui avaient été respectées jusque-là comme la plus grande merveille de l'un, et comme la plus haute expression de l'autre, ne parurent plus que des trésors inutiles sous cette forme et bons à réaliser en espèces; en un mot, quand les dieux de l'Olympe et les chefs-d'œuvre de Phidias ne servirent plus qu'à battre monnaie. Et voilà comment, en tout temps et par tout pays, l'art est bien près de sa chute, quand, au lieu d'admirer ce qu'il produit sans compter avec lui, on se prend à supputer ce qu'il vaut, et à calculer ce qu'il coûte. »

C'est ainsi que l'idée d'économie ne se manifeste jamais qu'aux époques de la décadence de l'art, qui sont toujours celles de la décadence des croyances et et de l'avénement de la philosophie individuelle. Cette philosophie, impuissante à rien créer par elle-même, cherché d'abord à élever des monumens durables avec des trésors arrachés à la substance du peuple; mais c'est en vain: car, avec toutes les ressources du despotisme, elle ne peut rivaliser avec la foi la plus simple, disposant du dévoûment des populations. C'est alors que la philosophie se fait une nouvelle théorie pour justifier son impuissance, et va prêchant partout les avantages de l'économie, en d'autres termes, ne fait rien, et nuit à qui veut faire.

Ou je me trompe fort, ou par ces larges appréciations, par ces vues aussi justes qu'élevées, M. Raoul Rochette nous donne la raison de toute l'histoire de l'art, bien qu'il ne semble souvent préoccupé que des chefs-d'œuvre de l'art antique. Tel est le caractère général de toutes les leçons d'archéologie qu'il a professées à la Bibliothèque Royale, et de celles qu'il y fait maintenant dans la salle du Zodiaque. Mais il nous reste à faire connaître un des traits distinctifs du talent du professeur; c'est son tact merveilleux pour les rapprochemens et pour ces points de vue comparatifs qui, ouvrant tout-à-coup d'immenses horizons, mettent en présence les temps anciens et les temps modernes, et font souvent pressentir quelle peut être sur la renaissance de l'art l'influence des âges futurs.

« Pour retrouver, dit M. Raoul Rochette, un peuple qui ait senti les arts comme la Grèce, c'est-à-dire qui les ait cultivés comme elle dans un but religieux, dans un intérêt public, sans les encourager autrement, il faut traverser Rome, qui, en fait de choses d'art, ne connut que celles qu'elle fit enlever par ses consuls, acheter par ses patriciens et voler par ses Verrès, et qui

ne pratiqua guère les arts que par les mains d'esclaves et d'affranchis ; il faut traverser le moyen âge, où le sentiment religieux suppléait seul à l'imperfection du travail, et arriver à l'Italie, où la renaissance offre un spectacle comparable à celui de la Grèce antique. Alors, en effet, une croyance vive, ardente et enthousiaste circulait dans toutes les veines du corps social. L'Église se peuplait de saints nouveaux, pour lesquels il fallait incessamment de nouveaux temples. De tous côtés il régnait une ferveur, un mouvement extraordinaire. Les basiliques s'élevaient comme par enchantement ; les cloîtres se couvraient de peintures ; et, en présence des miracles de saint François d'Assise, de sainte Catherine de Sienne, de saint Antoine de Padoue, l'art rivalisait de merveilles. De petites républiques, alors riches et puissantes par le commerce, comme celle de Pise, employaient à construire et à décorer un *campo santo*, qui eût été une grande chose, même pour un grand empire, toutes les ressources d'une seule ville ; et quand leur commerce était ruiné et leur puissance déchue, elles continuaient encore l'œuvre commencée avec les débris de leur fortune. Une autre de ces républiques, Sienne, faisait don à la Vierge de la cité et de son territoire, pour s'en assurer l'intégrité à la veille d'une bataille ; et le jour où l'on augurait dans le *dôme* le tableau de la Madone, qui était le monument de cette donation, la république entière, prosternée devant ce tableau, avait foi à l'œuvre du peintre comme à la vertu de l'acte. Ainsi, la religion et l'art s'unissaient si intimement, qu'ils tendaient presque à se confondre. C'était, de part et d'autre, le même enthousiasme, la même conviction. La foi élevait des monumens et la croyance enfantait des artistes ; l'une et l'autre, d'une manière qui tenait du prodige.

« On reste confondu, de nos jours surtout, quand on se trouve en présence de la basilique d'Assise et du dôme d'Orviette, et que l'on calcule ce qu'a dû coûter cette immensité de peintures, ce monde de bas-reliefs, qui ne servent pourtant qu'à exprimer des idées, qu'à représenter des croyances : on a peine à concevoir que dans la seule Chartreuse de Pavie il y ait tout un chemin de fer, et que toute cette dépense n'ait eu pour objet que de la sculpture. L'étonnement redouble quand on songe combien de mains ont dû être employées à de si grands travaux, et que l'on observe quelle unité de principes règne dans cette variété de talens. L'art, ainsi employé par la religion, était donc aussi une religion lui-même, et les prodiges de l'un et les miracles de l'autre procèdent de la même source, et s'expliquent par la même cause : la conviction des esprits qui produisait la conscience des travaux. Mais, pour rendre ma pensée plus sensible par l'exemple le plus frappant de tous, j'aurais dû citer d'abord Saint-Pierre de Rome, ce prodigieux édifice, où, pendant trois siècles que dura sa construction, toutes les populations chrétiennes apportèrent leur offrande, tous les arts leurs tributs ; où tout ce qu'il y eut de ressources dans le trésor de l'Église et dans le monde, sous quelque forme que ce fût, vint se combiner sous la main de tout ce qu'il y eut d'hommes de génie dans cet intervalle, Bramante, San-Gallo, Raphaël, Vignole, Michel-Ange, pour produire un temple le plus vaste et le plus riche qu'il y eût jamais sur la terre, un temple qui répondît à toute la grandeur de la chrétienté comme à toute la foi du Catholicisme, un temple, enfin, qui, restât-il seul debout sur la ruine de toutes les églises, représenterait encore ce qu'il y a de grand, de sublime, d'universel dans le Christianisme. En présence de pareils monumens, qui penserait à ce que nous nommons des encouragemens, et qui se flatterait de comprendre la renaissance, en y appliquant les procédés administratifs de notre époque ?

« Veut-on savoir comment la république italienne, à l'exemple des républiques grecques, entendait l'économie dans les travaux publics ? Nous possédons le décret rendu par la commune de Florence, l'an 1294, pour la reconstruction de leur cathédrale de *Santa-Maria-del-Fiore*. Il est dit que *la gran-*

« *deur d'un peuple devant se reconnaître* « *à celle de ses monumens, il est ordonné* « *à maître Arnolfo*, l'architecte désigné, « *de faire un modèle de cette église d'une* « *magnificence telle qu'il ne soit possible* « *ni de rien inventer de plus beau, ni* « *de rien exécuter de plus grand; car,* « ajoute-t-on, *c'a été l'avis des meilleurs* « *et des plus sages citoyens, délibérant* « *en assemblée publique, qu'on ne devait* « *entreprendre de travaux de la com-* « *mune qu'autant qu'ils répondissent à* « *une grande pensée, telle qu'est celle de* « *tout un peuple réuni en une seule vo-* « *lonté*. N'est-ce pas là l'esprit d'Athènes « qui revit à Florence? Avec de pareils « sentimens, la dépense de l'ouvrage n'é- « tait rien; sa grandeur, sa beauté, sa « magnificence étaient tout (1). »

C'est par de tels rapprochemens que M. Raoul Rochette féconde l'étude de l'histoire de l'art. Il est vrai que cette fécondité ressort d'elle-même de l'inspiration religieuse, cette source primitive et indispensable du beau; mais M. Raoul Rochette n'en a pas moins le mérite de faire valoir cet élément générateur, et de lui demander tout ce qu'il peut et doit produire. Aussi remercions-nous sincèrement le savant professeur de l'exemple qu'il a par là donné dans l'enseignement, et de l'emploi qu'il fait de son éloquence pour montrer quelle commune destinée unit l'art à la religion, c'est-à-dire l'amour du beau idéal à l'amour du vrai par excellence, et le culte de l'imagination à l'adoration de l'être éternel et infini.

Le but que nous nous sommes proposé en rendant compte du *Cours d'Archéologie* de M. Raoul Rochette, nous détermine à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les leçons qui ont eu le plus de rapport avec ce qui intéresse nos lecteurs. L'appréciation que le professeur a donnée des *types imitatifs de l'art chrétien* est un des morceaux les plus achevés que nous devions à ses recherches. Pour nous en rendre compte, il faut d'abord se rappeler qu'il y a deux grandes sources d'inspiration pour les arts: le monde physique dont les formes multiples et variées parlent aux sens, et le monde symbolique, créé en vertu des dogmes religieux, se perpétuant par la tradition et dont le langage se traduit en hiéroglyphes et s'adresse à la pensée.

Ces deux sources d'inspiration, chacune avec un développement particulier, furent fécondes, celle-ci pour l'Egypte, l'autre pour la Grèce. Mais il faut remarquer que les chefs-d'œuvre de tous les temps participant toujours plus ou moins de l'une et de l'autre, elles sont comme deux fleuves qui coulent dans un même lit, destinés qu'ils sont à confondre leurs eaux. Leur fusion produit alors un troisième ordre de faits, où les deux premiers viennent se compléter l'un par l'autre, et où le sublime des pensées religieuses s'unit au grandiose et à la beauté des formes physiques. L'art chrétien dans ses cathédrales et dans les chefs-d'œuvre de tous ses artistes, nous offre un exemple de cette union où il a combiné au plus haut degré possible le fond et la forme des notions du beau, l'imitation de la nature et l'intelligence des symboles; et c'est à ce point de vue surtout qu'il nous semble supérieur à tout ce qui l'a précédé. Mais, pour apprécier cette question, il faut suivre M. Raoul-Rochette dans l'examen des types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme.

Inutile de faire remarquer combien les types de cet art moderne diffèrent essentiellement de ceux de l'art antique. C'est en effet un « *Homme-Dieu*, une *Vierge-Mère*, des femmes, des vieillards, qui viennent exprimer, dans un nouveau système imitatif, une philosophie nouvelle dont les images sont empruntées aux douleurs, aux faiblesses, aux imperfections de l'humanité; » c'est aussi la mélancolie, cette muse chrétienne, comme l'a nommée M. Ballanche, sublime et douce à la fois, qui vient diriger la main de l'artiste, et lui montre d'abord deux de ces figures idéales qui diffèrent de tout ce que les hommes ont jamais produit ou imaginé.

La première est Dieu lui-même, Dieu manifesté sous les formes de l'humanité. C'est le Christ tel que Raphaël en a réa-

(1) Voyez le mémoire lu à la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts : *Des Encouragemens aux Arts*, fragment d'un ouvrage intitulé : *Des Arts et de leurs rapports avec les Mœurs, chez les Anciens et les Modernes*, par M. Raoul-Rochette.

lisé l'image dans sa Transfiguration, et Léonard de Vinci dans sa cène de Milan. La seconde est la mère mortelle de ce Dieu fait homme, la Vierge sans tache, représentée avec l'Enfant-Dieu sur ses genoux; c'est-à-dire, d'un côté, une conception unique, admirable, faisant descendre la beauté divine sur cette terre, et atteignant le plus haut degré de l'idéal; et de l'autre, ce qu'il y a de plus tendre, de plus pur et de plus ineffable ici-bas, le sentiment d'une mère uni par un amour divin au cœur d'une vierge.

Au-dessous de ces deux grandes images apparaissent comme figures idéales d'un ordre subordonné, saint Jean, l'ami de cœur du Christ, saint Jean-Baptiste, etc., et tous les types de la famille du Sauveur, pris dans les affections les plus intimes de la nature humaine, « de manière à personnifier, sous les traits de ces héros du Christianisme, tout ce que l'humanité renferme de dévouemens sublimes et de faiblesses touchantes, » à la place de l'exaltation de l'orgueil humain, et de ce déploiement de qualités physiques qui avaient eu jadis leur consécration dans l'Olympe idéal, et leur culte dans le monde réel.

Les seuls types fournis par la famille du Sauveur, tels qu'on les retrouve dans les Catacombes, embrassent l'âge primitif de l'art chrétien. Plus tard, une seconde période est signalée par l'apparition des martyrs, des docteurs, des anachorètes et de tout ce qui compose l'âge héroïque du Christianisme. Mais sans entrer dans l'histoire de la formation de tous ces types imitatifs, ce qui nous mènerait beaucoup trop loin, bornons-nous à constater l'influence sacerdotale et hiératique, qui, en déterminant leurs caractères, posa les véritables fondemens de l'art chrétien.

Bysance, devenue sous Constantin le siége du Christianisme, a donné son nom à l'école des prêtres artistes, qui, à partir de cette époque, commencèrent à déterminer les caractères de la figure du Sauveur et de celle de la Vierge.

Les plus anciennes images du Christ, sorties de leurs mains, le représentent avec la même forme hiératique qu'il a conservée durant tout le moyen âge, c'est-à-dire avec ce visage ovale, cette physionomie grave, douce et mélancolique, cette barbe courte et rare, ces cheveux séparés sur le milieu du front en deux larges masses qui retombent sur les épaules, tel enfin que la tradition nous le rappelle et que les conciles ont toujours prescrit de le peindre.

Le portrait de la Vierge fut consacré en 431 par le concile d'Ephèse, qui adopta la forme déjà conçue par les artistes chrétiens, et la rendit hiératique. La Vierge fut dès lors constamment représentée avec l'enfant sur les genoux; c'était le symbole immuable auquel on reconnaissait la mère du Sauveur; et c'est ainsi que l'influence sacerdotale sur ces types imitatifs leur communiqua l'élément essentiel qu'on a souvent remarqué dans l'art égyptien. — Un exemple fera sentir combien cet élément devint fécond en s'identifiant au Christianisme. Tandis que l'art égyptien qui, dans le groupe d'Isis allaitant Horus, avait aussi la représentation d'une mère avec son enfant, mais n'y voyait que le symbole d'une croyance exprimée en langage hiéroglyphique étranger à l'imitation de la belle nature, le génie chrétien, respectant constamment dans le même sujet les traditions hiératiques, sut néanmoins les combiner avec toutes les ressources qui distinguent les chefs-d'œuvre de la Grèce, et en tira cette adorable beauté de l'imitation de la Vierge-Mère, où le sentiment de l'idéal s'unit merveilleusement à celui de la réalité. C'est ainsi que le Christianisme, comme a si bien dit M. Raoul-Rochette, a permis d'apprécier dans ce seul motif, mille fois reproduit et toujours varié, depuis la madone du Guide de Sienne jusqu'à une sainte famille de Francia, du Pérugin et de Raphaël, toute la puissance d'un art inépuisable comme la nature qui le guide et comme le sentiment qui l'inspire.

Il nous semble donc que dans l'expression de ses types, l'art chrétien prit, comme l'art grec qu'il résume en ce point, la nature pour guide et pour modèle; et comme celui de l'antique Egypte, il eut aussi des formes symboliques et sacrées qui parlèrent surtout à l'intelligence. Mais ce par quoi il diffère d'eux, ou plutôt les complète et les développe, c'est que, supérieur pour la pensée philosophique,

il domine et unit, en se les appropriant, les élémens essentiels à l'un et à l'autre, et que s'exerçant sur des types bien plus féconds, puisqu'ils sont empruntés à notre double nature déchue et réhabilitée, il peut intéresser davantage le sens moral en s'adressant à ce qu'il y a de plus intime dans le fond du cœur humain. Inutile d'ajouter maintenant que l'art, tel qu'on l'a fait de nos jours par un enchaînement d'erreurs sur les élémens qui le constituent, ne pourra se rajeunir qu'en redevenant chrétien, en s'identifiant de nouveau avec la religion qui est venue reconstituer les notions du beau, comme celles du bien et du vrai. Le beau dans les conceptions modernes vraiment originales, n'est que la splendeur de la morale et des doctrines chrétiennes. C'est là qu'il trouve son essence. Il doit y puiser sa vie et s'unir à elles comme la forme s'unit intimement au fond et relève immédiatement de lui. C'est donc au Christianisme seul, à tout ce qu'il embrasse dans son universalité, et à la supériorité de ses croyances et de ses vertus sur le polythéisme, qu'il faut demander l'expression véritable du beau idéal moderne, réalité vivante, immobilisée trop longtemps sous le masque et les draperies de l'art antique, mais aujourd'hui impatiente de parler et de se mouvoir, et demandant à tous la vie et le mouvement.

Or, pour lui donner cette vie réelle et extérieure, qui est la véritable création de l'art, il ne faut rien moins que le concours de la société. Mais tant que cette société ne sera pas reconstituée, et ne reprendra pas son caractère propre, essentiel, comment lui demander son concours? Aussi l'art, cette œuvre éminemment sociale, est-il impossible avec un individualisme qui nous rend menus comme poussière, et avec une opinion sans règle et sans but, qui nous traite à la façon de ces grains de sable que le vent amoncèle et disperse en un clin-d'œil.

Les travaux de notre époque ne seront donc que des essais pour l'œuvre commune qui se prépare ; car déjà la théorie du beau se régénère parallèlement aux progrès des idées chrétiennes, et son esthétique s'élabore à mesure que s'exhument les élémens de son histoire.

Aux artistes maintenant à comprendre et à suivre dans la pratique tous les mouvemens de cette renaissance véritable qui est le retour de l'art moderne sur lui-même, vers ses propres origines et vers les croyances dont il a été l'interprète et l'instrument. L'époque peut-être est moins éloignée qu'on ne pense, où l'art, suscité par de grandes passions, se réalisera comme une face de la régénération qui s'opère silencieusement dans tous les ordres d'idées. Dérivation naturelle des doctrines et des sentimens chrétiens, il deviendra le langage extérieur des pensées intimes d'une civilisation plus complète. Ses œuvres, directement comprises de tous sans le secours de traductions académiques, reprendront leur valeur sociale, et leur aspect produira, en faveur de l'artiste, cette sympathie électrique d'une multitude émue qui s'identifie avec son orateur et lui communique la toute-puissance du génie.

Cette foi dans l'avenir sert d'ailleurs à féconder l'étude de l'art chrétien ; elle empêche d'être exclusif ou injuste pour le passé, soutient dans la recherche des origines les plus obscures, et donne du prix aux plus faibles rayonnemens. L'histoire de son côté s'éclaire au pressentiment de ce qui doit s'accomplir, et à mesure que de nouvelles questions se présentent, elle trouve en elle des questions analogues dont la solution met toujours sur la voie de celles que l'on cherche.

Guidés par cette règle, nous pouvons reprendre l'art moderne à son berceau, qui est celui du Christianisme. Là, nous le voyons grandir avec le culte naissant et persécuté, et se mêler à toutes ses solennités d'amour et de deuil. Il est vrai que pour en suivre le développement, et d'abord pour retrouver la trace de ses premiers pas, il faut aussi déblayer bien des ruines ; car leur recherche ne se fait qu'à travers les malheurs de l'empire romain, l'invasion des Barbares et la translation du siége impérial à Constantinople.

C'est là que Winkelmann s'arrêta dans l'histoire de l'art, bien que le fil n'en fût pas rompu. D'Agincourt en a repris la suite à la naissance de l'art chrétien,

après en avoir cherché les élémens nouveaux dans les productions les plus informes, dans les monumens les moins importans et les plus fragiles, étudiant tout, les miniatures des manuscrits et les dyptiques, et jusque dans les entrailles de la terre les tessères et les peintures des Catacombes, avec le tort toutefois de regretter la part plus éloquente que philosophique de son brillant devancier. L. Cicogniara, l'ami de d'Agincourt, son continuateur et celui de Winkelmann, a repris l'histoire de l'art en Italie, à partir des Pisans, et l'a conduite jusqu'à son époque, qu'il appelle le siècle de Napoléon et de Canova.

C'est maintenant à M. Raoul Rochette à résumer ces trois noms scientifiques; mais comme avec des titres inégaux, ils se sont montrés également exclusifs pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il appartient aussi à notre savant professeur de faire triompher l'esprit d'une critique plus élevée dans l'histoire de l'art soit antique, soit moderne, et à nous peindre surtout ce dernier dans ce qu'il a d'éminent et d'original, c'est-à-dire, de chrétien; car lui aussi en a recherché toutes les origines; et il a vu de ses propres yeux, il est descendu dans les Catacombes pour prendre l'art chrétien à sa racine même, pour l'observer dans sa vie intérieure, et le suivre ensuite dans tous ses développemens extérieurs, au milieu des mille influences qui ont pu arrêter sa marche ou la favoriser.

Winkelmann nous a prouvé qu'il n'était pas toujours facile d'unir la philosophie de l'art à son éloquence; et cette difficulté tenait chez lui à l'étude trop exclusive qu'il avait faite de l'antiquité. M. Raoul Rochette, dont les premiers titres sont aussi des travaux sur les monumens antiques, avait donc un écueil à éviter en s'occupant de l'histoire de l'art moderne. Mais nos lecteurs peuvent voir avec quel bonheur il a su l'éviter : ils n'ont qu'à juger eux-mêmes le savant professeur d'après son esquisse rapide et à grands traits sur l'origine, le développement et les caractères des types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme.

R. Thomassy.

HISTOIRE DE L'ABBAYE ROYALE DE SAINT-OUEN (1).

DEUXIÈME ARTICLE, SUITE ET FIN (1).

Chap. VI. Histoire de l'abbaye depuis la mort de Marc-d'Argent jusqu'aux premiers abbés commendataires.

Marc-d'Argent mourut en 1339. Six ans plus tard la Normandie allait s'ouvrir aux bandes anglaises, et payer un long siècle de paix et de prospérité par un autre siècle de ravages et de guerres. Les riches manoirs que Saint-Ouen possédait par toute la province n'échappèrent pas plus que le reste aux Irlandais, et aux Gallois d'Edouard, qui brûlaient et *robaient* le pays. Pillé par les routiers, rançonné par les gens du fisc, Saint-Ouen, au sortir de la guerre de cent ans, se trouva tombé des dépenses royales de Marc-d'Argent, à une misère que rendait plus éclatante le souvenir de son ancienne opulence.

Les prétentions que les papes et les rois élevèrent alors, plus haut que jamais, sur l'élection des abbés, ne furent pas pour peu de chose dans cette triste décadence. La vieille chronique déjà plusieurs fois citée, raconte tout au long les détails de l'élection du nouvel abbé. On peut y voir quelles étaient les formalités en usage, et ce qu'il en coûtait pour s'asseoir légalement sur le siége d'une grande abbaye. A part le voyage d'Avignon, qui appartient à l'époque, et la permission royale dont on se passait avant Philippe-Auguste; ce récit est un tableau vivant de l'élection des abbés de Saint-Ouen, qui se retracera plus sûrement à la mémoire, enclavé dans l'histoire du monastère, et accompagné de noms pro-

(1) Voir le précédent numéro ci-dessus, p. 205.

pres, que jeté pêle-mêle dans une foule d'observations générales sur la manière dont s'y passaient les choses.

Le second jour après le décès de Marc-d'Argent, dom Ricard Picquet et dom Hernault du Breuil se rendirent au bois de Vincennes, où Philippe de Valois leur accorda la permission d'élire un abbé. Sur-le-champ on dressa une circulaire, pour convoquer à Saint-Ouen tous les prieurs et les moines du royaume qui dépendaient de l'abbaye, avec ordre à ceux qui ne pourraient venir de donner leurs voix par écrit à leurs compagnons. Les lettres de suffrage, disait la chronique, devaient porter le sceau du monastère, ou avoir été faites par devant notaire. Quand tous furent venus, il y eut une messe solennelle du Saint-Esprit, à la suite de laquelle maître Joly de Nonancourt, archidiacre du Vexin-Français en la ville de Rouen, prêcha sur ce texte : *Ostende nobis, Domine, quem elegeris;* et les délibérations de l'élection commencèrent aussitôt. En quelques instans les suffrages unanimes des présens comme des absens eurent conféré la dignité d'abbé au frère Regnault du Guelnay, déjà prieur de Saint-Ouen. Alors on entonna le *Te Deum;* toutes les cloches sonnèrent; les portes du monastère s'ouvrirent à la foule impatiente de bourgeois et de vassaux qui s'y pressaient dès le matin, et maître Nicole d'Anteny, procureur du couvent, prenant le nouvel abbé par la main, le leur présenta en disant : « Bonnes gens, voici dom Regnault du Quelnay que nous avons éleu d'un commun accord, et redites-le aux bonnes gens et à vos voisins. »

Il semble que ce soit là un avénement terminé : nous ne sommes encore qu'au commencement. A peine cette cérémonie, préliminaire en quelque sorte, fut-elle terminée, que Regnault se mit en route à son tour pour Paris. Il allait requérir son temporel qui, en vertu du droit de régale, avait été mis dans la main du duc de Normandie, roi plus tard sous le nom de Jean. Le duc en l'apercevant lui dit : « Révérence et honneur, *Deus Salve.* » Il reçut ensuite le serment de *féalté,* que l'abbé prêta, la main droite sur le texte des saints Evangiles et la main gauche sur son cœur, et lui délivra à l'instant son temporel. Puis vint le tour de l'archevêque de Rouen dont il fallait la bénédiction. L'archevêque, qui était alors à Paris, bénit Regnault dans la chapelle de l'hôtel qu'il y possédait; et celui-ci retourna à Saint-Ouen, où ses religieux le reçurent abbé solennellement. Il en avait déjà coûté à l'abbaye, en frais de voyage, de justice et de cadeaux 2,103 livres 19 sols 9 deniers.

Rien n'était fait néanmoins. Regnault, toujours inquiet, attendait la réponse de dom Nicole Mulot, qu'il avait envoyé à Avignon pour savoir s'il n'y avait aucune réserve à la cour du pape sur son siége abbatial (1). Arriva enfin un courrier du pape, nommé Laurent. Il apportait une bulle où l'on annonçait que le monastère de Saint-Ouen avait été *réservé* au saint-siége de Rome. Regnault se démit en toute hâte de ses fonctions à la lecture de la bulle, et quittant la mitre et la nolle abbatiale pour la bure noire de simple religieux, il recommença un nouveau voyage, bien muni d'argent et de lettres des évêques de Normandie. Il lui fallait une protection puissante pour lutter contre les intrigues de la cour d'Avignon; le cardinal de Rouen lui vendit la sienne moyennant une pension de 100 florins, dont il toucha d'avance les deux premiers quartiers. A ce prix, Regnault fut présenté au pape qui le reçut gracieusement; puis il quitta l'hôtellerie dispendieuse que Jean de Breban tenait à Avignon, et vint demeurer à Villeneuve, attendant le décret pontifical. Il arriva que le pape tomba malade sur ces entrefaites : on ne put tenir de consistoire avant la mi-carême; ensuite il fallut attendre les bulles. Regnault les reçut dans la ville d'Arles. Enfin le jour de la Saint-Michel, neuf mois et cinq jours après la mort de l'ancien abbé, on le revit à Saint-Ouen, où la cérémonie de la réception se fit de nouveau. Le prieur qu'il avait nommé fut appelé aussi pour subir un examen devant les officiers du pape. « Et despendit « leur prieur, tant en allant à ladite

(1) Quelquefois le pape nommait un successeur à l'évêque ou à l'abbé vivant : c'était une *expectative,* parce que le nouveau dignitaire devait attendre (*exspectare*) la mort de son prédécesseur. Quand personne n'était nommé d'avance, le saint-siége pouvait dire encore qu'il s'était *réservé* le bénéfice.

« cour, ou demourant, comme en revenant, huit vingts livres tournois que ledit abbé luy bailla. Le prieur ne paya ni fit service au saint père ni aux cardinaux, parce que le prieur n'a nulles rentes. » Regnault n'avait pas été quitte à si bon marché de son voyage. Il y dépensa 11,161 livres tournois. Probablement que cette somme, énorme pour le temps, n'avait pas été absorbée tout entière par les comptes d'hôtellerie, pas même par ceux de Jean de Breban, et que la pension du cardinal de Rouen ne fut pas le seul tribut levé sur la bourse de l'abbé normand.

Les gens du fisc vinrent aussi de leur côté. Dans leur besoin d'argent, ils allaient de province en province, chicanant sur les vieux titres, et se faisant racheter presque çà et là ces anciens domaines, dont la possession ne pouvait plus se prouver légalement, tant un long usage semblait les dispenser de preuves.

En 1345, au moment où le roi d'Angleterre allait mettre à la voile pour la Normandie, Jean Dufour de Vandrille, maître enquesteur des eaux et forêts du duché de Normandie, fit assigner Regnault du Quelnay pour présenter ses titres aux bois de la forêt Verte et de la haie Comprée. Cette importante possession, qui n'était restée autrefois qu'un jour et qu'une nuit entre les mains du duc Robert, eut plus de peine à sortir de celles du fisc. Le procès dura dix ans, et après ces dix ans d'ennuis, l'abbé donna 10,000 écus d'or. En échange de ses 10,000 écus, un sergent du bailly de Rouen lui présenta une branche d'arbre coupée dans la forêt, et lui dit : « Je vous mets en possession de cette forêt. » 20 janvier 1356.

Si Regnault garda quelque rancune aux gens du roi de cet échange inégal, il eut bientôt occasion de se venger dans les fameux États de 1356, où il vint siéger avec le haut clergé de Normandie. On ignore quel rôle il y joua. Aucun détail ne nous est parvenu sur la personne de cet abbé; on ne connaît guère des faits arrivés sous lui que les occasions où il fut rançonné. En 1361, désespéré peut-être de voir les richesses de l'abbaye s'abîmer entre ses mains, sous les spoliations légales et les pillages des routiers, il se retira au manoir de Bihorel, laissant l'abbaye à Arnault de Breuil, le vingt-cinquième abbé depuis Hildebert.

Arnault de Breuil, appelé à son tour à la cour d'Avignon, fut plus heureux que Regnault. Il n'y laissa que 4,500 florins, d'autres disent même 1,500. On sent bien qu'au milieu de toutes ces tribulations, l'ouvrage entamé par Marc-d'Argent devait rester en souffrance. Le prévoyant abbé avait eu soin cependant de fonder une rente uniquement destinée à la construction de son église. D'après les comptes, cette rente avait occupé constamment depuis sa mort douze maîtres-maçons, sans compter les appareilleurs et les tailleurs de pierre. Rien n'avançait néanmoins, il semblait qu'à peine on y eût touché. Charles VI, qui se plaisait fort à Rouen, donna 5,000 livres *pour l'œuvre de Saint-Ouen*. Les dons des particuliers venaient aussi suppléer à l'insuffisance de la rente des maîtres-maçons. On lisait cette inscription sur un des tombeaux de la chapelle de la Vierge : « Cy gist Nicolas Morel, qui fut un très bon advocat, conseiller du roi, et sénéchal de chiens (de céans), qui donna à l'œuvre de che monstier tous les héritages qu'il avoit en la paroisse Saint-Laurent de Rouen, lesquels valurent à ladite œuvre 350 florins francs d'or, et avec ce donna plusieurs autres biens, comme vaisselle d'argent, as religieux de cette église, et plusieurs biens y fit : lequel trépassa l'an de grâce 1363, le 13 aoust. Dieu ait merchy de luy. »

Depuis l'affaire des murs du monastère, Saint-Ouen avait vécu en assez bonne intelligence avec le corps redoutable de la bourgeoisie de Rouen. On voit le corps de ville assister à ses cérémonies. Pierre de Parville, qui avait été trois fois maire de Rouen, reposait dans une des chapelles de l'église (1). Une faveur péril-

(1) Voici son épitaphe, telle qu'elle se lisait sur la pierre de son tombeau :

Vous qui regardez cette lettre,
Priez Dieu qu'il veuille mettre
M'âme à la sienne compagnie,
Et me doint perdurable vie.
Pierre jadis fus-je nommé,
Et de Parville surnommé;
Maître ès arts fus-je et légistre,
Or gis-je mort en ce chapitre,

leuse, accordée en 1357 par Charles V, alors qu'il était duc de Normandie, en exemptant le monastère de la juridiction du maire et de ses sergens, le mit aux prises de nouveau avec ces terribles ennemis. Le sénéchal de Saint-Ouen fit pendre un jour aux fourches de Bihorel un voleur saisi par ses gens à Quimquempoix. Réclamation des sergens de la commune, prétendant que c'était à eux qu'il appartenait de le pendre. L'abbaye tint bon; elle fit porter le procès devant les officiers de Charles V, qui donnèrent, comme il était juste, gain de cause au privilége, octroyé autrefois par leur maître. Mais, comme au temps de Courmoulins, les bourgeois battus par devant la justice royale en appelèrent à leur propre justice. Vint bientôt la révolte de 1382, cette révolte presque universelle, dite des Maillotins à Paris, des Tuchins en Languedoc, de la Harelle à Rouen. Les gens de Rouen, après avoir promené en triomphe dans la ville un épicier qu'ils avaient nommé roi, vinrent en foule à l'abbaye de Saint-Ouen pour lui demander compte de l'arrêt royal. Les portes rompues, on mit au pillage tous les bâtimens des moines, les papiers furent pillés; ce que l'on ne put emporter de meubles fut mis en pièces. Le peuple, dans son amour d'enfant pour la destruction, brisa les portes du cellier, et prit plaisir à défoncer les tonneaux de cidre, d'hydromel et de vin. On fit plus; des menaces de mort forcèrent les moines à livrer le parchemin qui les déclarait vainqueurs de la commune, et ils jurèrent sous les épées de renoncer à jamais au gain de leur procès.

Tout fut remis dans l'ordre, quand Charles VI entra dans Rouen par la brèche avec ses oncles. On tint un grand conseil où comparurent les plus anciens vassaux de chaque lieu qui jurèrent les revenus et les droits de l'abbaye, et leurs dépositions inscrites sur de belles feuilles de papier vélin furent reliées en un livre que l'on nomma le *Livre des Jurez*. Ainsi furent rétablies les archives de l'abbaye, mais on peut croire que bien des seigneurs profitèrent de l'embarras des moines pour s'affranchir de dépendances devenues onéreuses et quelquefois ridicules, depuis qu'on avait perdu le souvenir de leur origine. Tel est le sort des choses que se lèguent les générations. Elles ne sont plus comprises dans le monde où elles ne sont pas nées, et pour avoir trop vécu, elles descendent de la vénération à la haine presque, et au mépris.

Après la révolte de la Harelle, l'histoire de l'abbaye de Saint-Ouen s'obscurcit de plus en plus. On ignore ce qu'elle devint au milieu des discordes sanglantes des Bourguignons et des Armagnacs, et les faits nous manquent également à l'époque des conquêtes qui suivirent Azincourt. Guillaume le Neucher, qui vint après Arnaud du Breuil, dom Guy de Gland son successeur, dom Jean Richard, abbé de 1402 à 1455, passèrent sans laisser de traces sur le siége abbatial. Le nom du dernier se rattache cependant à quelques affaires d'argent, déplorables débris d'une histoire d'abbaye. En 1418, pendant le siége de Rouen par Henri V, la misère fut si grande dans la ville que, malgré leurs anciennes haines, la commune vint demander du secours à l'abbaye, et que celle-ci lui en donna. Richard envoya à la monnaie un grand bénitier, un goupillon, deux candélabres, deux plats d'autel, le tout pesant 44 marcs 5 onces. Pour cette faible dette, la ville engage tous ses biens et revenus à prendre et à vendre partout où ils seront trouvés. Deux ans après l'on vendit, à l'archevêque de Canterbury, le prieuré de Méseray en Angleterre pour 80 marcs d'argent, payables à Rouen, dit l'acte de vente, tant l'argent était en péril sur les grands chemins. C'était la première fois que Saint-Ouen voyait une de ses anciennes possessions lui échapper. Le prieuré de Méseray lui avait été donné par les Osbern lors de la conquête qui vint unir l'Angleterre à la Normandie.

L'an mil trois chens et sept sans doute
Clorrent mes yeux, puis ne vis goutte.
Le jour saint Marcellin et Pierre
Fut enterré sous cette pierre.

Et plus bas :

Chil qui cy gist fu sage et riche,
Onque ne fu avare ou chiche,
Trois fois fu maire de Rouen.
Il n'y aurà si sage Ouen :
Or priez que merchy ly fache
Cil qui fu battu en l'estache (à la colonne).

Elle s'en défaisait au moment où l'épée de Richemont et l'or de Jacques-Cœur allaient isoler pour toujours l'ancien duché de Guillaume, du royaume qu'il avait fondé.

CHAP. VII. Histoire de l'abbaye sous d'Estouteville et Antoine Bohier.

Nous touchons à l'époque où, suivant le sort commun de toutes les abbayes de France, l'abbaye de Saint-Ouen va perdre les derniers restes de cette indépendance à l'ombre de laquelle elle avait traversé tant de siècles. La liberté des élections locales sans cesse troublée par les intrigues et faussée par les questions de personne, avait ses abus graves et réels, entre autres celui d'assurer les trois quarts des bénéfices du royaume à la noblesse de province qui remplissait les abbayes et les palais épiscopaux de ses cadets, qu'ils fussent ou non bons prêtres et bons moines. D'ailleurs, le relâchement des mœurs monastiques demandait qu'une surveillance venue d'en haut dirigeât des choix faits quelquefois de convention pour favoriser le désordre. Malheureusement cette brèche faite à l'Eglise par les passions et les intérêts du monde, d'autres passions et d'autres intérêts se présentèrent pour la relever. Les papes qui, eux aussi, étaient choisis trop souvent d'après des considérations humaines, ne virent la plupart du temps dans le remède qu'exigeaient ces abus que le moyen de lever un impôt sur les biens de l'Eglise. » De là vinrent les réserves, les annates, les expectatives, inventions sages si leur application s'était toujours faite dans le véritable esprit du Christianisme, et que l'avidité de certains hommes rendit odieuses. L'intervention des papes rejetée, les rois offrirent ou plutôt imposèrent la leur, qui fut peut-être plus mauvaise encore. Elle date de la Pragmatique Sanction donnée par Charles VII dans les dernières années, abandonnée et reprise par les trois rois suivans, jusqu'à ce qu'enfin François Ier commença son règne despotique par le concordat qui réunissait les deux abus, en les affaiblissant, il est vrai. Les papes continuèrent de se faire payer un impôt, mais il fut moins fort. L'homme ne cessa pas de présider aux nominations ecclésiastiques, puisque ce fut au roi qu'elles appartinrent ; seulement les chances de corruption se concentrèrent sur un seul point, au lieu de s'étendre sur tous les points à la fois. Les biens de l'Eglise devinrent alors domaine royal; on put avoir une abbaye en faisant solliciter le roi à son petit lever, et quand plus tard les alentours du trône se salirent, madame de Pompadour fit nommer des évêques.

A Dieu ne plaise qu'il faille dire pour cela que les nouvelles mesures n'enfantèrent que des abus, et n'en détruisirent aucun! Bossuet et Fénelon valaient bien peut-être l'archevêque Jean qui se battait avec les chandeliers de l'autel ; mais ceci est une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que l'homme reste avec ses passions de quelque côté qu'il se trouve, et, que quelle que soit la forme qu'il adopte, il y laisse toujours son cachet de faiblesse et d'égoïsme, même quand il s'agit des choses les plus saintes.

Il importait de présenter sous un point de vue raisonnable et impartial cette question tant controversée, l'éternelle question de l'Eglise depuis qu'elle est en contact avec les richesses et la puissance du monde. Reprenons maintenant notre histoire interrompue, et voyons comment se fit à Saint-Ouen la révolution dont nous avons parlé.

Le dernier abbé régulier de Saint-Ouen fut Jean de Corquilleray. Louis XI, qui en fit un de ses conseillers, l'enleva dès le commencement de son règne aux moines qui l'avaient choisi, pour lui donner l'évêché de Lodève, sous la condition toutefois qu'il laisserait Saint-Ouen au cardinal d'Estouteville. Encore peu affermie dans ses plans d'invasion, la royauté essayait ses forces d'avance en se donnant les abbés eux-mêmes pour complices.

Au reste, les moines n'auraient certes pas mieux choisi. Le nouveau chef que donnait à Saint-Ouen la volonté royale était un homme de tête et de cœur, le réformateur célèbre de l'Université de Paris, l'un des rares ministres de Louis XI qui resta pur en le servant. D'Estouteville enrichit Saint-Ouen de plusieurs ornemens d'une richesse infinie. C'étaient un ornement complet de drap d'or, un au-

tre de drap d'or violet, un troisième également de drap d'or brodé de fleurs de soie bleue, avec sept chappes de la même étoffe, six chappes de damas blanc, plusieurs chapelles de damas et de velours noirs. Les hérétiques les brûlèrent en 1562, avec bien d'autres. Ils portèrent la main à la même époque sur cet admirable jubé de Saint-Ouen, autre présent du cardinal d'Estouteville, dont ils brûlèrent toutes les boiseries. La pierre a résisté à leur zèle contre l'*idolâtrie;* elle est encore debout au milieu de l'église, éblouissant les regards de ses mille festons. C'est un des plus beaux morceaux de sculpture architecturale du règne de Louis XI. Il prouverait à lui seul que nous n'avions pas attendu les Italiens pour entrer dans les voies du beau, et que l'art n'a pas été chez nous un fruit exotique au seizième siècle.

En 1464, d'Estouteville avait obtenu du pape Pie II, pour l'achèvement de la nef, des indulgences, au produit desquelles il ajouta mille livres. Ce magnifique bâtiment, que Marc-d'Argent avait peut-être espéré d'achever, restait toujours entre les mains des maîtres-maçons. Les bras leur étaient tombés au milieu des ravages de la guerre de cent ans, et le monastère appauvri se refusait maintenant à cette œuvre gigantesque devenue écrasante pour lui. La richesse des abbés commendataires vint au secours : ce fut au moins un bienfait du système nouveau.

On voit reparaître à cet avénement des institutions modernes, un souvenir des temps anciens. Dans les efforts malheureux de la féodalité se débattant sous Louis XI, Charles-le-Téméraire gagna Rouen à son parti, lors de son expédition de 1475. La chétive aumône faite sur bons gages à la ville, quand Henri V l'assiégeait, n'avait pu lui faire oublier son vieux procès avec la *justice* de Saint-Ouen, si brutalement terminé par les révoltés de la Harelle. Les fourches de Bihorel, où l'abbé faisait pendre, contre les prétentions de la commune, furent arrachées et brûlées par les bourgeois. Ils confisquèrent les biens du cardinal, leur archevêque, emprisonnèrent son vicaire; puis, le flot de la révolte passé, plièrent encore une fois sous le pouvoir qui protégeait l'abbaye. C'était le dernier élan de ces discordes mourantes. Abbayes et communes s'aplanissaient toutes sous la main royale. Le roi du Concordat, qui mit, comme il le disait, la royauté *hors de page,* n'épargna guère plus les priviléges du peuple que ceux des seigneurs et du clergé. Les fourches de Bihorel cessèrent bientôt d'être un objet de haine, parce qu'il n'y eut plus que le roi qui eût le droit d'en faire usage.

Cependant d'Estouteville mourut en 1483, âgé de 80 ans. Les moines ressaisissant leur droit avec empressement, se nommèrent pour abbé parmi eux, Nicolas Delafosse, leur intendant, ou maître de la fabrique, depuis 32 ans. Le pape de son côté, qui ne cessait de réclamer contre la Pragmatique, fit acte d'opposition en nommant à l'abbaye de Saint-Ouen le fameux cardinal la Balue, retiré à Rome depuis sa disgrâce de 1469. Louis XI se mourait alors. Les terreurs de ses derniers momens lui faisaient oublier sa politique et ses haines. Il ne résista ni au pape ni aux moines, et les deux rivaux en vinrent à un accommodement. La nomination de la Balue ne représentait au fond qu'une rente pour lui. Delafosse lui fit une grosse pension, et il put continuer à gouverner Saint-Ouen jusqu'à sa mort.

Après lui vint l'abbé Bohier, auvergnat, neveu du célèbre Duprat qui lui fit une fortune avec des bénéfices. Antoine Bohier avait été moine à Fécamp. Son oncle le donna pour successeur à Nicolas Delafosse en 1491 ; en 1504 il le porta à l'abbaye de Fécamp; puis vint l'abbaye de Saint-Georges de Boischarville, puis l'archevêché de Bourges, puis enfin le chapeau de cardinal. Il voulut même le faire chancelier de l'échiquier de Normandie, où il siégeait en tête des abbés de la province, comme abbé de Saint-Ouen; mais Antoine étant mort civilement, depuis son vœu de moine, on fit courir sur lui cette plaisanterie : *le mort saisit le vif.* Ce mot l'emporta sur le népotisme de Duprat, et le moine dépouilla la robe de chancelier qui jurait avec la sienne.

Il faut être juste néanmoins avec l'abbé Bohier, Saint-Ouen se ressentit de ses richesses. L'église restait toujours comme

un vaste atelier, depuis bientôt 280 ans que la première pierre en avait été posée. La dernière année de Nicolas Delafosse, Innocent VIII avait accordé de nouvelles indulgences pour achever la construction trois fois séculaire de cet imposant monument. On avait placé des troncs dans toutes les églises de Rouen pour recueillir les aumônes; mais la foi déjà chancelante les remplissait mal. Un air glacial de critique et de doute soufflait alors par toute l'Europe. Luther n'avait encore que 7 ans, mais Erasme méditait peut-être déjà les *Colloques* dans sa cellule du collége de Montaigu, et quarante ans auparavant le cardinal Julien écrivait au pape Eugène IV : « Le peu qui reste de dévotion envers l'ordre sacré achèvera bientôt de se perdre. » L'argent du neveu de Duprat combla le déficit que laissait la piété des fidèles de Normandie : quelle qu'en fût la source, il s'écoula noblement dans les mémoires du tailleur de pierre de Saint-Ouen, dont la construction éternelle s'arrête pour ainsi dire à lui. Il ne laissa au cardinal Cibo, son successeur, que le portail à fermer. Ce ne fut pas assez pour cet homme magnifique. L'ancien logis, que lui avaient laissé les successeurs de Cour-moulins, lui parut trop peu de chose. On l'abattit pour élever à sa place un véritable palais, où les Valois ne dédaignèrent pas de loger quand ils vinrent à Rouen, et dont une des salles fut trouvée assez vaste pour contenir les Etats de 1563. En même temps on ajoutait un grand corps de bâtiment aux vastes constructions du treizième siècle. Il est vrai que l'Auvergnat parvenu se paya d'avance, sur la postérité, ce qu'il avait déboursé. Il mit ses armes partout, à la voûte, aux piliers, aux vitraux, dans les galeries de l'église, dans les allées du cloître, au logis abbatial, jusque sur les celliers auxquels il avait touché; on ne pouvait faire un pas dans l'abbaye sans les rencontrer, étalant à tous les yeux les gages de son opulence et de sa générosité.

Les moines lui pardonnèrent facilement cette petite vanité d'homme nouveau. Ils reçurent encore de lui une riche tenture en tapisserie de haute lice, représentant toute la vie de Saint-Ouen, et qui ornait encore l'église aux jours solennels en 1662. Pour mettre le comble à tant de bienfaits, il donna enfin à leur patron une nouvelle châsse qui lui coûta 765 livres 11 sols 3 deniers.

Nous avons parlé en commençant de certaines coutumes qui rattachaient encore les archevêques de Rouen à l'abbaye qu'avait adoptée Saint-Ouen. Il y en avait une qui astreignait les archevêques à venir la veille de leur installation, faire leurs prières à l'abbaye, à l'entrée du cimetière de la grande église, où son clergé venait le chercher. Là le prieur le remettait entre les mains du chantre, en disant : « Nous vous le baillons vif, vous nous le rendrez mort. » Ce mot rappelait une autre cérémonie dont l'histoire d'Antoine Bohier nous offre un récit fidèle qui trouve ici sa place.

« Ce fut le mercredi, 19 de juin, de « l'an 1510, sur les dix heures du matin, « que le chapitre de la cathédrale de « Notre-Dame sortit. Les religions et les « paroisses de la ville allaient devant. « Ils marchaient tous avec le corps du « défunt, qui était porté séparé de la re-« présentation, et accompagné d'une « grande multitude de personnes, de « toutes sortes d'états et conditions. L'é-« vêque d'Avranches (que le chapitre avait « prié d'officier) paraissait revêtu de ses « habits épiscopaux. Au milieu de ce ma-« gnifique convoi qui prit son chemin par « la rue Grand-Pont, pour se rendre en « l'abbaye de Saint-Ouen, le cercueil de « plomb où était déposé le corps de cet « illustre défunt, était porté par douze « chapelains, qui étant arrivés dans le « cimetière, ou aitre (Atrium), de l'abbaye « s'arrêtèrent auprès de la croix, la-« quelle, selon la coutume, s'y voit éle-« vée. Là les religieux revêtus de chapes « vinrent recevoir le corps. Antoine Bo-« hier, leur abbé, revêtu d'ornemens pon-« tificaux, s'étant approché du cercueil, « le haut doyen lui dit : *Vous nous l'avez « baillé vivant, nous vous le rendons « mort*. Ensuite le sieur abbé lui demanda « où étaient ses ornemens, ou marques « de ses dignités : à quoi le doyen repar-« tit, qu'ils étaient sur la représentation. « Il demanda encore si le corps était là : « on lui dit que oui. Alors il leva le drap « mortuaire (1) pour voir le cercueil qu'il

(1) Le drap mortuaire et la cire non consumée

« montra aussi à ses religieux. Puis ayant « fait le signe qu'on levât le corps, il dit « que le lendemain à pareille heure, ou « environ, il le rendrait, et ainsi le corps « fut porté dans le chœur de l'église de la « dite abbaye, où fut célébré un service « solennel. »

Cet illustre défunt n'était autre que Georges d'Amboise, le ministre chéri de Louis XII, qui venait d'expirer à Lyon entre les bras d'un pauvre frère célestin, lui répétant : « Frère Jean, que n'ai-je été toute ma vie frère Jean! » Si Bohier se rappela ce mot, il dut le faire réfléchir sur lui-même, quand il souleva le drap du cercueil. Cet homme si puissant, dont Louis XII disait : « Laissez faire Georges, » n'avait jamais possédé qu'un bénéfice à la fois, n'en gardant qu'un tiers pour lui-même, et laissant le reste aux églises et aux pauvres.

CHAP. VIII. Histoire de l'abbaye sous ses abbés commendataires depuis le concordat.

Bohier ne garda pas son abbaye de Saint-Ouen jusqu'à sa mort. Il l'abandonna en 1515, lors de sa nomination à l'archevêché de Bourges, non par un scrupule, mais parce que le roi le voulut. Saint-Ouen passa sous la tutelle de Pantaléon Cibo, un neveu aussi, qui dut ce bénéfice et plusieurs autres encore à la protection de Léon X, son oncle. L'année suivante, Léon X et François Ier s'accordèrent mutuellement le concordat, qui devait légaliser un fait établi presque déjà. Mais du fait au droit la distance était grande; le passage ne put se faire sans obstacles. Ce n'est pas ici le lieu de raconter quelle lutte s'engagea; Saint-Ouen accoutumé à ne voir que des protecteurs dans les rois de France, résista cependant aussi de son côté. A l'exemple des abbayes voisines, il protesta en repoussant l'Italien qu'il avait reçu auparavant sans murmurer. Pour mieux assurer la validité de leur choix, les moines s'adressèrent à la noblesse, si intéressée dans ce débat; un gentilhomme du pays, Jean de Boissy, fut élu à l'exclusion du neveu de Léon X. Mais la partie n'était pas égale. Les moines ne soutinrent pas leur résolution. Pantaléon Cibo rentra bientôt dans ses droits. Quant à Jean de Boissy, qui avait prêté son nom à l'insurrection, on ignore ce qu'il devint.

Il était juste qu'un Médicis présidât à l'achèvement de cette merveilleuse église qu'auraient ajourné indéfiniment les troubles prochains des guerres de religion, si l'on ne se fût hâté. On n'osa pas néanmoins suivre jusqu'au bout le plan du fondateur qui avait marqué la place de deux tours magnifiques, à droite et à gauche de la croix du portail. Les moines s'empressèrent de faire placer quelques pierres qui manquaient encore au portail, et renvoyèrent à la hâte les ouvriers qu'ils occupaient de père en fils depuis sept ou huit générations. L'église apparut enfin aux regards, débarrassée de ses derniers échafaudages avec ses 416 pieds de long, ses deux balustrades, ses trois rangs de croisées, ses 4,600 vitraux, et sa belle tour de la couronne, toute percée à jour, qui s'élevait de 240 pieds au-dessus du sol. Ce dut être un beau jour pour l'abbaye que celui où elle ouvrit son église au peuple. On admirait les figures en bois du jubé, regardées comme des chefs-d'œuvre, les deux culs-de-lampe du portique du midi, où la pierre descend si bas, qu'on dirait une colonne arrêtée en tombant; on tournait autour des piliers de la tour, dont les vingt-quatre colonnettes formaient un massif de 30 pieds d'épaisseur. Des hauteurs de la nef suspendue à cent pieds au-dessus du pavé, les yeux se promenaient sur les magnifiques peintures des vitraux du premier rang de croisées représentant à droite les histoires de l'ancien Testament, à gauche les douze apôtres, des évêques et des abbés de l'ordre de saint Benoit. Si quelque moine était mêlé à cette foule en extase devant ces deux admirables rosaces du nord et du midi, il pouvait leur raconter l'histoire d'Alexandre de Berneval (1), le

appartenaient à l'abbaye. Un vieux rituel de Saint-Ouen dit qu'il devait y avoir autant de cierges autour du cercueil que l'archevêque avait vécu d'années, et que le doyen devait montrer à l'abbé les anneaux du mort.

(1) La justice du roi le fit mettre à mort. Les religieux oubliant son crime pour les services qu'il leur avait rendus, demandèrent son corps à la justice, et le firent enterrer dans la chapelle de Sainte-Agnès, où se lisait cette épitaphe : Cy gist Alexandre Berneval, maistre des œuvres de massonnerie

maître-maçon de 1400, qui avait fait celle du midi, et qui tua son apprenti pour avoir fait l'autre mieux que lui. La balustrade du chœur, présent d'un roi, attirait tous les regards par l'éclat de sa dorure, aussi bien que le pupitre et son aigle aux ailes étendues. Et quand les orgues, les plus belles qu'on eût encore entendues à Rouen, ébranlèrent pour la première fois cette enceinte qui attendait Dieu depuis deux siècles, Luther lui-même, qui débutait alors à Wittemberg, ne serait pas resté sans émotion.

Mais le prestige d'une cérémonie pompeuse n'a de puissance qu'un moment, et la réforme, toute monstrueuse que l'eût enfantée le moine augustin, se trouva une voie toute faite par des abus qui duraient toujours. Pantaléon Cibo, après avoir touché pendant 30 ans ses revenus d'abbé de Saint-Ouen, les fit passer en 1545 sur la tête du cardinal Jean de Lorraine, le fils de René de Calabre, le petit-fils du bon roi René. Celui-là surtout eût pu répéter le mot de Georges d'Amboise, en mourant. Coadjuteur à 4 ans de son frère l'évêque de Verdun, qui en avait 8, l'amitié de François Ier, le protecteur de la maison de Lorraine, lui fit avoir l'évêché de Toul en 1517, celui de Thérouenne en 1520, celui de Luçon et l'archevêché de Narbonne en 1523. A tous ces siéges accumulés sur un seul homme vinrent se réunir encore l'évêché de Valence en 1524, les deux archevêchés de Reims et de Lyon en 1532; enfin il fut fait évêque d'Alby en 1536. Léon X lui avait donné le chapeau de cardinal un an après le concordat, et outre Saint-Ouen, il eut encore quatre des plus grandes abbayes de France, Fécamp, Gorze, Marmoutiers et Cluny. Saint-Ouen se trouvait perdu dans la foule : il obtint à peine un regard de son abbé, qui mourut, en 1550, d'une attaque d'apoplexie dont il fut saisi en soupant, dans le Nivernais, au retour d'un voyage à Rome. Son frère le fameux cardinal de Lorraine hérita de la plus grande partie de cette fortune ecclésiastique, peu étonnante dans un siècle où Crillon, *le brave des braves*, possédait l'archevêché d'Arles, les évêchés de Fréjus, de Toulon, de Sens, de Saint-Papoul, et l'abbaye de l'Ile-Barbe. Pour Saint-Ouen, il vint augmenter les revenus de Charles de Vendôme, déjà évêque de Nevers, de Saintes, et cardinal, qui fut fait archevêque de Rouen, et abbé de Saint-Ouen en 1550. C'est le fameux cardinal de Bourbon, dont les ligueurs firent un roi de France, après la mort de Henri III, et qui mourut, prisonnier de Henri IV, à Fontenay-le-Comte, se faisant donner le nom de Charles X.

Cette prostitution des choses saintes porta bientôt ses fruits. La parole de Calvin eut un retentissement facile dans les populations scandalisées, trop peu instruites pour séparer l'institution du désordre qui s'y était glissé. On sait quels malheurs furent la suite de ce malentendu funeste, envenimé bientôt par les passions qui vinrent se jeter à la traverse de part et d'autre. L'intolérance des uns fut balancée par les violences des autres; le massacre de la Saint-Barthélemy a pour pendant mille scènes honteuses où figurèrent les protestans.

En 1562, l'année où ils se soulevèrent par toute la France, une troupe de Huguenots furieux se précipita, le dimanche, 3 mai, dans l'église de Saint-Ouen. En un instant la balustrade, le pupitre, les statues du jubé, les stalles du chœur, les bancs, les confessionaux, le bois des orgues, toute la menuiserie de l'église fut en éclats. Cinq feux furent allumés, deux sur la place, trois daus l'église même, au risque de la consumer, et les débris amoncelés de l'église s'y réduisirent en cendres. Les flammes dévorèrent aussi le saint trésor des reliques de l'abbaye, si considérable que l'on pouvait porter un nouveau reliquaire à l'autel tous les jours de l'année. On porta sur un banc, dans les rues de la ville, avec des torches de paille allumées, le chef de saint Romain, payé si cher autrefois par l'abbé Nicolas, et quand ce jeu insultant lassa, on le brûla devant la Monnaie. Des richesses immenses disparurent dans ce désordre; une statue en argent de Saint-Ouen, ornée de pierres précieuses, la crosse de vermeil des abbés, leur mitre qui était à fond de perles avec une garniture d'or fin et de pierres précieuses, une foule

au bailliage de Rouen; et de cette église, qui trespassa l'an de grâce 1440, le 5 janvier : Priez Dieu pour l'âme de luy.

d'ornemens sacerdotaux accumulés depuis des siècles dans les armoires de la sacristie. Il n'y avait pas moins de 30 à 35 chapes de drap d'or, avec le reste à l'avenant, sans parler des ornemens de velours et de soie. Les cloches furent fondues ; on prit l'étain et le plomb des orgues pour en faire des balles de mousquet. Il y avait mauvaise grâce après cela à parler des prêches fermés par ordonnance du roi.

La nouvelle de ce désastre arriva bientôt au cardinal de Bourbon. Il fit abattre une partie des bois de l'abbaye pour rebâtir les ouvrages de menuiserie indispensables, sur lesquels il eut soin de faire mettre ses armes. Pour qu'on pût célébrer le service divin, il donna aussi aux moines trois chapelles de damas blanc, rouge et bleu, marquées également de ses armes, puis il les laissa réparer le reste comme ils l'entendraient. Son neveu, Charles de Vendôme, qui hérita de tous ses bénéfices en 1590, ne s'occupa guère plus de ses religieux de Saint-Ouen, dans les 4 ans qu'il vécut encore. A sa mort, l'abandon fut peut-être encore plus complet. L'abbaye de Saint-Ouen fit alors partie pendant 47 ans du patrimoine des comtes de Soissons qui y envoyaient des titulaires. Le dernier de ces titulaires fut Guillaume de Montaigne, nommé par Louis de Bourbon, comte de Soissons, tué d'un coup de pistolet, en combattant à la Marfée contre les troupes de Richelieu. La confiscation des biens du vaincu fit passer Saint-Ouen, avec le reste du butin, à la famille du vainqueur. Amador, Jean-Baptiste de Vignerot de Pont-Courlay, petit-neveu du cardinal-ministre, fut nommé par lui à l'abbaye de Saint-Ouen. Il n'était pas en âge ; le pape donna des bulles de dispense, et le titulaire des comtes de Soissons lui résigna son bénéfice. 9 ans après, Amador, Jean-Baptiste, prit une femme, et quitta ses bénéfices. Mais ils ne sortirent pas de sa famille. Emmanuel-Joseph Vignerot de Pont-Courlay, son frère, les joignit aux abbayes de Marmoutiers, de Tours et de Saint-Martin-des-Champs de Paris, qu'il possédait déjà. Après celui-ci vint le cardinal de Bouillon, puis Charles de Saint-Albin, puis deux ou trois autres, jusqu'à la révolution française, où les abbés disparaissent avec l'abbaye.

La fortune de l'abbaye s'en allait dans ces mains étrangères. Elle avait possédé autrefois des prieurés : cinq dans le diocèse de Rouen, Saint-Michel, Gany, Sigey, Saint-Gilles près d'Elbœuf, Saint-Pierre de Launay ; celui de Montaure à Evreux, celui de Beaumont à Lisieux, et de Condé à Soissons. Il y en avait un autre dans le diocèse de Trévoux, celui du Val-aux-Moines ; et enfin elle possédait Mérezay en Angleterre. Nous avons vu ce que devint ce dernier échange en 1420 contre 80 marcs d'argent. Le Val-aux-Moines fut donné dans le dix-septième siècle aux pères jésuites de Luxembourg. Ceux de Rouen obtinrent du pape Paul V un bref qui leur donnait le prieuré de Saint-Gilles pour leur noviciat. Le cardinal de Bourbon gratifia un de ses secrétaires du prieuré de Condé. Celui de Montaure fut pris aux guerres de religion par un sieur de la Personne, des mains duquel le retira dom Alexis Durand, l'un des titulaires de Soissons ; mais en 1630 il tomba dans celles du petit-neveu d'un sieur Poitevin. Pierre Dufour devint maître de Beaumont qu'il vendit à Olivier Mallet, conseiller au parlement, pour une pension de 600 écus. Le 11 août de l'année 1612, la moitié du chœur et tout un côté de la nef de Beaumont étant tombé à terre de vétusté, Olivier Mallet, qui n'avait pas fait entrer les chances de réparations dans les calculs de son marché, refusa de relever les murs écroulés. Il parlait de recrépir seulement une petite chapelle restée debout, pour que les moines eussent la place de faire leurs prières, comme il disait. Heureusement que la maison des Roncheville avait des prétentions au prieuré, nonobstant l'acte de Pierre Dufour ; leur intendant cita en justice Olivier Mallet, qui fut condamné aux réparations.

Saint-Ouen lui-même n'échappa point au pillage. Il y avait une fontaine achetée autrefois par l'abbaye dans la rue des Champs qui venait aboutir d'abord dans le cloître à l'entrée du réfectoire. Après les troubles des guerres de religion, les moines diminués de nombre, ayant abandonné le réfectoire, le grand-prieur eut envie de la fontaine, et l'arrêta dans son jardin. La ville en eut envie à son tour

vers 1660. Elle fit pratiquer dans le canal deux tuyaux qui donnaient un jet abondant au coin de la rue des Deux-Mattresses, et le monastère ne reçut plus qu'un maigre filet d'eau. Plus tard, en 1683, un ouragan terrible renversa une partie des bâtimens de l'abbaye que possédait alors, par lettres royales, Emmanuel-Théodore de la Tour-d'Auvergne, cardinal de Bouillon. Malgré son titre et son nom, le cardinal lésina comme le conseiller Mallet. Comme lui il, fallut l'appeler devant les tribunaux; et Saint-Ouen fut restauré par sentence judiciaire. Le monastère avait bien le droit cependant de réclamer auprès de ses abbés. Il leur faisait une pension de 60,000 livres, sur lesquelles le pape prélevait, il est vrai, 14,000 florins. Malgré tant de pertes, les débris de sa vieille opulence étaient encore imposans. Tout abandonnés qu'ils étaient de leurs abbés, les moines purent encore, en 1626, remplacer les trois chapelles de damas du cardinal de Bourbon, dont il fallait se servir même aux grandes fêtes, par des ornemens moins différens des premiers. La chapelle de velours cramoisi, qu'ils se firent faire alors, était en 1662 l'ouvrage le plus riche et le plus beau de toute la ville. Neuf ans après Guillaume Efferel, le grand-prieur, fit refaire les orgues et rétablir le jubé, qui portait encore les marques de la fureur des Huguenots. La juridiction spirituelle de Saint-Ouen avait resserré ses limites, mais il lui restait encore huit paroisses dans la ville de Rouen, quatre chapelles et soixante-neuf cures dont le gouvernement et les revenus lui appartenaient. Ses prérogatives temporelles elles-mêmes n'avaient pas entièrement disparu. Deux fois par mois, le sénéchal de Saint-Ouen tenait son plaid seigneurial le mercredi dans une salle du bâtiment de l'abbé Bohier. Là, comparaissaient les habitans des dix-sept paroisses de la baronnie de Saint-Ouen. et ceux de quinze autres *usagères* ou vassales de la Forêt-Verte. Les anciens droits de marché, de pain et de viande, de franche nef, subsistaient encore. La partie de la Seine donnée autrefois aux moines par les ducs de Normandie était demeurée en leur pouvoir. Un acte du 19 avril 1635 donne des détails curieux sur la nature et l'étendue de leurs droits quant à ce qui concernait cette antique possession.

CHAP. IX. La fare de Saint-Ouen.

Des pêcheurs tenaient en fief de l'abbaye, depuis le Becquet jusqu'au manoir d'Orival. Ils payaient par an au pitancier de l'abbaye, 8 sols parisis par drenguel, et 10 sols par rêts à plomb, 3 sols par nasse à pêcher, 2 sols et 6 deniers par bouresque. Pour pêcher à la ligne d'anguille, on donnait 12 deniers et une hart d'anguille au prévôt de l'eau; pour tendre un gluau à prendre les oiseaux de rivière, 12 deniers ou un oiseau de rivière, au choix des religieux. « Si les pê« cheurs prennent brochets, lamproyes, « saulmons, pourveu qu'ils valent plus de « 5 sols chacune pièce, ils doivent le pré« senter à messieurs les religieux, qui les « auront à 12 deniers moins chacun pois« son que nul autre marchand.... Toutes « fois et quantes que mondit sieur l'abbé « ou aucun de messieurs les religieux « viennent par la rivière, et désireront « avoir du poisson, ils pourront prendre « ledit sergent prévost, et savoir s'il sait « pescher, ou s'il y a coustumiers qui « ayent poisson; et, en ce cas, doit con« duire ledit sieur abbé ou religieux, et lui « faire délivrer au prix qu'il le taxera. » Il y avait aussi un droit sur le poisson vendu. La charge d'un homme payait 1 denier, la charge d'un cheval ou une brouettée 2 deniers, une batelée ou charrettée 4 deniers, une chariotée 6 deniers. Enfin, depuis le 14 août, veille de l'Assomption, jusqu'au 24, jour de la fête de Saint-Ouen, les coutumiers de la Seine étaient tenus de laisser reposer leurs lignes et leurs filets, pour que la pêche fût meilleure ce jour-là.

Cette pêche extraordinaire se faisait au profit de l'abbaye : on la nommait la fare de Saint-Ouen. La fare était criée le dimanche précédent par le prévôt de l'eau, à l'issue de la messe paroissiale de Tourville, où se tenait la fare des coutumiers. Le matin du grand jour, le prévôt venait avertir à l'abbaye qu'il avait amené son bateau sur le quai de Rouen, pour porter le pain et le vin, et tout ce qui était nécessaire à la fare. Ensuite, il allait la présider depuis le soleil levant

jusqu'au soleil couchant. Ceux qui ne venaient pas, payaient 10 sols parisis. Chaque poisson pris par les pêcheurs leur était payé « un cheminel d'un denier, « pourveu que le poisson le vaille; et si « leur est dust pour le disner de chacun « d'eux deux pains seconds, un blanc et « un bis, avec un pot de vin à la petite « mesure.... ; et doivent lesdits coustu« miers pescher le jour de la fare par or« donnance, assavoir que l'un n'empes« che l'autre, et faire le tour l'un après « l'autre. Doivent lesdits pescheurs à une « fare de montant (1), commencer d'a« val; et s'il y a quelqu'un qui demeure « happé à une falaise ou autre accident, « son cacheur sera tenu de le déhapper « et mettre bien, sur peine de l'amende « telle qu'au cas appartiendra. Et à une « fare d'avalant (2), le tourneur d'amont « doit commencer, et dire : *Tirez, vous,* « *çà et là,* et semblablement celuy de « dessous, et par ainsy retourner vers « luy, afin de pescher lesdits coustumiers « chacun par ordonnance comme dessus « est dit... Fait le 19 avril 1635. »

Si cette date n'apportait là son témoignage irrécusable, se croirait-on à l'époque de Richelieu en relisant cet acte passé entre l'abbé de Saint-Ouen et ses pêcheurs coutumiers ? Et cet abbé qui se faisait conduire par le prévôt de l'eau au lieu où est le poisson, le prendrait-on pour le brave et spirituel courtisan qui se fit tuer à la Marfée, ou bien pour le pacifique Nicolas de Beauvais, ou Jean des Fontaines, le clerc fiscal de saint Louis ? Il ne faut regarder cet anachronisme que comme un écho lointain des anciennes traditions, dont le dépôt se conserve si bien dans la cellule du moine et dans la cabane du paysan. Comme tant d'autres redevances féodales, qui ont soulevé l'indignation généreuse des *amis de l'humanité,* cette fare de Saint-Ouen avec ses 10 sols parisis d'amende, n'était au fond qu'un jour de fête pour les familles de pêcheurs. L'instinct de cet âge où les hommes étaient meilleurs peut-être, avec plus de défauts, lui avait fait inventer les formes singulières qui rompaient la monotonie du travail de chaque jour, si lourd aux bras du pauvre quand il revient toujours le même. Pour égayer le travail, on lui donna des règles comme à un jeu ; on l'accompagna de cérémonies dont la nouveauté récréait le travailleur. Il y avait bien là dedans quelque chose d'enfantin qu'a pu dédaigner ensuite une société plus virile et plus mûre ; mais je croirais volontiers que le pêcheur, vassal des moines, n'aurait pas donné son cheminel pour poisson, ses deux pains seconds, et son pot de vin à la petite mesure, pour la chaise étroite des filatures de Rouen, où chacun des jours que Dieu fait, son arrière-petit-fils vient s'accroupir, de l'aurore à la nuit, au grincement criard d'une machine qui marche toujours.

(1) En remontant la Seine.
(2) En suivant le courant.

CHAP. X. Histoire des derniers temps de Saint-Ouen depuis l'arrivée des Bénédictins de Saint-Maur.

Cependant, malgré tous les efforts des chefs subalternes, la discipline périssait à Saint-Ouen avec la richesse. Relégués çà et là, loin des anciens lieux réguliers de l'abbaye, les religieux s'étaient comme cantonnés, chacun à sa guise, dans les endroits les plus commodes : ils s'étaient ménagés de petits jardins dans les terrains cultivés de l'enclos ; les douceurs de la vie privée renaissaient à l'ombre du cloître. Le logis abbatial, avec ses vastes jardins, était occupé par les gens de *son Altesse de Longueville,* qui avait demandé au comte de Soissons ce beau logement dont il n'usait point, et dont les Richelieu, à leur avénement, n'avaient point voulu troubler les habitudes. Ainsi habité, le monastère ne ressemblait pas mal à l'habitation d'un grand, qui abandonnait à des solitaires quelques bâtimens inutiles.

Les choses en étaient là quand la fameuse congrégation de Saint-Maur vint établir ses religieux à Saint-Ouen. La réforme de Saint-Maur datait de 1618, et déjà elle s'était étendue sur une grande partie des monastères de France. L'insouciante administration des abbés commendataires cédait de bonne grâce des maisons vides à ces hommes simples et studieux, qui ne demandaient qu'une place pour travailler et prier, et dont la réputation de science et de vertu don-

nait d'ailleurs du relief aux demeures qu'ils choisissaient. Ce fut en 1660, le 20 juin, sous le gouvernement d'Emmanuel Joseph, qu'un concordat passé entre les anciens religieux et les nouveaux Bénédictins de Saint-Maur mirent ceux-ci en possession de Saint-Ouen. On laissa aux premiers leurs chambres et leurs petits jardins, et la colonie de Saint-Germain-des-Prés (1) rendit quelque apparence de vie à la vieille fondation de Clotilde. Dom Victor Tixier, ancien religieux de Saint-Martin d'Autun, fut le premier supérieur de cet ordre.

Saint-Ouen n'avait jamais été un monastère savant. Quelques bulles des papes nous apprennent qu'on y tenait école, et que les abbés devaient envoyer un certain nombre de clercs et de moines aux écoles de Paris ; mais à part les compositions sans importance dont nous avons parlé dans le courant de cette histoire, et les vers d'un Nicolas de Lescarve, moine en 1500, qui remporta des prix de poésie aux luttes académiques de son temps, aucun ouvrage digne de mention ne pouvait être revendiqué par lui. Cette nullité littéraire semble le poursuivre, même entre les mains de la congrégation de Saint-Maur, si riche de science et de savans ; l'étude du grec semble pourtant y avoir jeté quelque éclat. Vers 1675, dom Jean Garet, qui vivait dans un autre monastère de Normandie, vint travailler dans la bibliothèque de Saint-Ouen, pour y faire sur d'anciens manuscrits une édition nouvelle de Cassiodore, qui parut quatre ans après en deux volumes in-fol. En 1702, dom René Massuet fut envoyé un an à Saint-Ouen, pour y étudier le grec, qui l'occupa seul durant tout ce temps. Il vint ensuite à Saint-Germain. C'est à lui que l'on doit le cinquième tome des *Annales de l'ordre de saint Benoît*. Citons aussi La Pommeraye, quoiqu'il n'ait pas habité les murs de Saint-Ouen. La Pommeraye était un prêtre de Rouen, esprit modèle et savant, l'auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, à laquelle ont été empruntés, sauf quelques exceptions minimes, tous les faits rapportés ici. Son livre, écrit avec une simplicité de cœur admirable, cache une science profonde et un jugement sain, sous des formes parfois rebutantes. Tous ceux qui ont parlé de Saint-Ouen après lui, et même les plus érudits, n'ont guère fait que le reproduire. Sa mort appartient elle-même en quelque sorte à l'histoire qu'il avait racontée. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, qui le prit dans la chambre du grand-prieur de Saint-Ouen ; un jour qu'il lui rendait visite (1687). Il y avait alors vingt-cinq ans que son livre était publié.

C'est là tout ce que nous apprennent les livres du temps sur les derniers jours de Saint-Ouen. On a beau feuilleter l'histoire de dom Tassin (1), aucun des grands travaux ne s'y trouve rattaché, même par le lien le plus faible, au nom éteint de l'abbaye ; et comme la vie des Bénédictins de Saint-Maur a été une vie toute scientifique, sans contact avec les choses extérieures, là où manquent pour eux les faits littéraires, il n'y a que le silence et le néant. Plus maltraité encore que tant d'autres monastères protégés contre l'oubli par des compilations et des éditions, Saint-Ouen ne vécut pas même de cette vie factice : il se renferma dans ses vieux souvenirs, sans essayer de raviver le passé par le présent, et comme un vieillard plein de jours, il laissa venir le dernier, tranquille et résigné. La révolution française qui le trouva dans cette attitude pacifique, l'abattit impitoyablement avec les autres. On démolit les bâtimens, et jusqu'au palais de Bohier, pour en avoir les pierres. On osa souiller un moment l'église, malgré sa beauté imposante. Un atelier s'établit sous le jour de sa triple rangée de vitraux, et des jurons d'ouvriers montèrent à cette voûte qui semble raconter la grandeur de Dieu. Le dortoir fut conservé, nous l'avons dit. La ville y établit ses magistrats, sans se rappeler peut-être quelles luttes avaient soutenu autrefois avec eux les hommes qui avaient vécu dans le lieu dont ils s'emparaient. Une foule joyeuse se presse aujourd'hui dans ses jardins transformés en promenades publiques. Si les ombres

(1) Saint-Germain-des-Prés était le chef-lieu des Bénédictins de Saint-Maur. Nous raconterons leur histoire avec la sienne.

(1) *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, dom Tassin ; 1770.

des anciens moines revenaient errer là où furent les galeries révérées du cloître, elles y trouveraient des femmes qui se montrent et des enfans qui jouent.

Ainsi s'éteignit ce vieux monastère après une durée de plus de douze siècles. Cette longue existence s'écoula sans bruit et finit de même. Rien de saillant ni de spécial dans son histoire; c'est le fond commun de toutes les autres. C'était par un semblable récit qu'il convenait de commencer. Viendront ensuite les grandes, les célèbres abbayes, chacune avec sa vie à elle, avec ses traits originaux, sa part active dans les faits politiques. Tout cela est curieux à dire, intéressant à savoir; mais auparavant, ne fallait-il pas donner comme un spécimen de leur histoire générale, avant de prendre à part les physionomies individuelles?

Telle qu'elle est, cependant, toute humble et petite qu'elle puisse paraître, il y a encore de l'intérêt dans cette histoire calme et silencieuse. Les grands noms de la terre n'y figurent pas; l'écho du dehors n'y arrive que faible et lointain. Elle n'a pas même le piquant des petits détails d'intérieur; mais c'est quelque chose de touchant que de voir passer ainsi devant soi une si longue suite d'hommes oubliés depuis si long-temps et si bien. Il nous semblait, en traçant cette esquisse rapide, assister à une exhumation sans fin, où chaque mort se relevait pour demander un souvenir par pitié. Que l'on se trouve peu de chose, soi et les siens, devant ces obscurités immenses qui couvrent presque tout ce qui a vécu! Où est Nicolas de Normandie, le fils des ducs normands? où est Bohier et son palais détruit? Quelle oreille entend encore les noms d'Hildebert et de Marc-d'Argent, et que sont devenus tant d'autres qui se promettaient une place dans l'avenir? Et ces restaurations protectrices du passé que nous prenons au sérieux, nous autres, combien de temps dureront-elles à leur tour? Nous voulons ranimer ce qui est mort, et nous mourons nous-mêmes en essayant de le ressusciter. On comprend mieux en réfléchissant à cela ce qui a peuplé Saint-Ouen pendant douze cents ans, et cette mort anticipée du cloître n'a plus rien qui étonne. Heureux encore ceux qui sont partis avec une espérance dans le cœur! Ils portent légèrement l'oubli, eût-il commencé pour eux d'avance.

J. Macé.

EXAMEN DE L'OUVRAGE INTITULÉ :

ESSAI SUR LES LIVRES DANS L'ANTIQUITÉ, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ROMAINS;

PAR M. H. GÉRAUD (1).

Sans avoir la moindre intention de chicaner M. Géraud sur le titre de son ouvrage, nous dirons en débutant que le choix de ce titre ne nous paraît pas heureux. En lisant : Essai sur les livres dans l'antiquité, nous avons tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'appréciations relatives à la littérature de chaque peuple dans les temps historiques les plus reculés; nous étions dans l'erreur : M. Géraud s'en tient à des recherches sur l'écriture à la main, sur ses origines, ses progrès, ses transformations; sur l'invention, la fabrication, l'emploi des divers espèces de papyrus, de parchemin et de tablettes. Son ouvrage est un traité paléographique où l'on trouve, outre l'érudition obligée, beaucoup de choses intéressantes et curieuses. Il est terminé par des notions sur les bibliothèques des anciens, en particulier sur la manière dont elles étaient intérieurement disposées.

(1) L'ouvrage se trouve chez Techener, libraire à Paris, place du Louvre, 12.

La publication de ce livre ne pouvait se faire plus à propos qu'en ce moment où l'étude des sciences historiques est devenue la principale occupation de notre *grave* jeunesse.

En effet, la paléographie n'est-elle pas la clef de l'histoire générale des peuples dans l'antiquité? N'est-ce pas aux plus anciens manuscrits qu'il faut recourir comme à la source des connaissances sans lesquelles beaucoup de faits historiques resteraient incompris, ou tout au moins mal appréciés?

M. Géraud dit avec raison que l'art de l'écriture précède les temps historiques; que l'impossibilité de lui assigner une origine humaine a fait avancer à un assez grand nombre de philosophes anciens, et à plusieurs savans modernes, que cet art remonte à notre premier père. Les Indiens, ajoute-t-il, croient à son origine céleste, et, au rapport de Diodore, les Crétois y croyaient aussi. C'est une opinion comme une autre; elle a même, sous plus d'un rapport, quelque chose d'attrayant, ce que n'ont pas toujours certaines opinions répandues et accréditées par des autorités plus imposantes que respectables.

Mais bien que M. Géraud parle des philosophes et cite les peuples qui ont eu, ou qui ont encore cette créance, il ne la partage pas, car, dit-il, « l'écriture porte les caractères d'une invention humaine. Il est impossible, sans doute, d'assigner son origine, son point de départ et de détailler la route qu'elle a suivie pour se répandre dans l'univers entier; mais nous la voyons, pour ainsi dire, en état d'enfance, et nous suivons facilement ses progrès, ses transformations successives depuis les procédés les plus grossiers jusqu'à la magnifique invention de l'imprimerie. »

Et remarquons, à l'encontre de ces paroles, que l'invention de l'écriture, si elle est réellement le produit d'un fait humain, dut avoir un éclat prodigieux, un retentissement universel. Or, comment si admirable, si merveilleuse invention ne fut-elle pas consignée de manière à en perpétuer le souvenir? ou du moins comment la mémoire n'en a-t-elle pas été conservée dans l'impérissable livre de la tradition orale?

Ajoutons que l'état d'enfance dans lequel les paléographes croient avoir surpris l'art de l'écriture, n'altérerait en rien la valeur d'une opinion qui lui attribue une origine surhumaine; car apparemment l'écriture manuelle n'eût pas été seule exceptée de l'effet de la loi générale de déchéance à laquelle, comme conséquence de la chute du premier homme, toutes choses furent nécessairement soumises.

Et par là nous ne prétendons pas dire que cette loi priva notre premier père de l'entière connaissance des choses dont, suivant ceux qui lui attribuent la science infuse, Dieu l'avait gratifié. Bien au contraire, nous croyons qu'il la conserva, mais seulement dans un état d'imperfection en rapport avec l'affaiblissement de son être moral, devenu infiniment inférieur à ce qu'il était en sortant des mains du Créateur.

Dieu, en créant Adam, lui octroya le don de la parole, ainsi qu'il résulte de ce texte de l'Ecclésiastique : *Concilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi; et disciplinâ intellectûs replevit illos* (1). Et plus explicitement ces versets de la Genèse : *Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea. Omne enim quod vocavit Adam animæ viventis ipsum est nomen ejus : appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ* (2).

Il n'y a donc pas moyen d'échapper à cette vérité, qu'Adam fut bien réellement le nomenclateur des animaux, et que la langue dont il se servit alors lui fut nécessairement inspirée par le Créateur. Pour le contester il faudrait commencer par faire acte d'apostasie, c'est-à-dire par décliner l'autorité des saintes Ecritures, et par conséquent nier la divinité de la mission du législateur des Hébreux.

Or, cette langue, considérée comme divinement inspirée, devait être d'abord belle, riche, énergique, féconde, en un

(1) XVII, 5.
(2) II, 19, 20.

mot réunir toutes les perfections; et cependant d'elle, malgré l'état d'infériorité où la loi de déchéance la fit passer, sont provenus tous les idiomes ou dialectes (1) successivement parlés sur la terre, lesquels en leur naissance, et même long-temps après, ne furent, à coup sûr, que de vrais jargons dont, à l'égard de plusieurs, il est facile de suivre les changemens et les progrès sans que pour cela il y ait possibilité de nier la préexistence d'une langue-mère à laquelle il est également impossible de refuser une origine céleste.

Pourquoi n'en serait-il pas de l'écriture comme du langage? Entre l'art de parler et l'art de peindre la parole, il n'y a d'autre différence que celle résultant de ce que l'un reproduit la pensée par des signes, et que l'autre s'exprime par des sons; il n'est donc pas si déraisonnable d'en induire qu'ils sont tous les deux en communauté d'origine, et qu'ensemble ils ont subi les diverses modifications que le temps, les révolutions et les mœurs leur ont imposées.

Comme on vient de le voir, l'opinion de ceux qui tiennent pour divine la première langue que les hommes aient parlée, n'est pas seulement appuyée sur le raisonnement, elle l'est encore sur l'autorité des textes sacrés; mais si cette autorité est inattaquable aux yeux du vrai chrétien, elle ne l'est pas toujours à ceux de l'incrédule. C'est à ce dernier que nous opposons ce fragment du discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes (J.-J. Rousseau, première partie).

« Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité *presque démontrée* que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée à l'institution de la langue, ou des langues déjà inventées à l'établissement de la société. »

Ce que nous venons de dire touchant l'origine de l'écriture étant basé sur ce que Dieu, en créant l'homme pour vivre en société, dut lui donner, avec la faculté de parler, la connaissance immédiate d'une langue pour faire usage de cette faculté, il importait d'établir l'authenticité de ce fait de la création par la Genèse et l'Ecclésiastique pour les uns, par les inductions qu'offrent naturellement aux autres les paroles du philosophe genevois.

Du reste, tout ce qui précède sert aussi à faire ressortir l'importance et l'utilité de la paléographie.

Et toutefois, que ce mot tiré du grec n'épouvante pas ceux dont l'esprit cherche dans la lecture un agréable délassement plutôt qu'une utile instruction. Bien que l'ouvrage soumis à notre examen renferme beaucoup d'érudition, il n'en est pas moins facile à lire et à comprendre; car l'auteur a très bien senti que l'approbation des paléographes ne suffisait pas à son livre, et que dans l'intérêt de la généralisation de la science, il était indispensable de le rendre accessible à tous. C'est probablement ce qui a déterminé M. Géraud à ne guère s'occuper que de la bibliographie latine. C'est ce qui fait que sa publication ne contient que fort peu de grec; qu'hébreu, chaldéen, syriaque ou autres langues dont nous, gens du monde, n'avons que faire, y sont mises à l'écart. Et tant mieux, puisqu'en échange on y trouve de très bon français. Il est moins difficile de se faire savant que d'apprendre l'art de ne jamais le paraître hors de propos.

Quant au petit nombre de ceux qui regretteront de ne pas trouver dans cet ouvrage toute l'extension scientifique qu'avec un esprit moins supérieur M. Géraud n'eût point manqué de lui donner, lui-même leur conseille de lire l'*in*-4° de Schwarz, la *Paléographie* de Montfaucon et autres livres *non moins récréatifs*.

Et néanmoins il serait à souhaiter que l'écrivain, toujours si sûr quand il s'agit d'affaires de goût, fût un peu moins décisif, un peu moins prompt à se ran-

(1) Ceci n'est nullement opposé au récit de Moïse touchant la confusion de langage dans laquelle tombèrent les présomptueux ouvriers de la tour de Babel; car il est permis de croire que les diverses langues dont Dieu leur infligea la connaissance et l'usage dérivaient toutes de la langue primitive, c'est-à-dire de celle que Noé leur avait transmise, la seule qui fut en exercice sur la terre à l'époque de la sotte entreprise de ses descendans.

ger du côté de certaines opinions émises par des auteurs sans mémoire et quelquefois sans consistance.

Entre autres exemples citons celui-ci ;

« Le peuple hébreu, dit-il, qui peut jusqu'ici revendiquer les plus anciens monumens de l'écriture alphabétique, en quoi consiste sa littérature ? Elle n'a produit qu'un seul livre, et sa langue, de *l'aveu des savans* (il eût été plus exact de dire de l'aveu de quelques savans), est une des plus pauvres qui aient été parlées dans le monde des anciens. »

Quoique nous ne partagions pas la créance du père Kircher et de plusieurs autres habiles personnages au sujet des bibliothèques possédées par les Hébreux, surtout à l'égard du nombre prodigieux de livres dont chacune aurait été composée, il nous est impossible de nous en tenir à la version qui réduit à la seule Bible toute la littérature d'un peuple chez lequel se trouve le seul monument littéraire que le temps ait respecté, c'est-à-dire le seul dont l'antiquité remonte à une époque au-dessus de laquelle on ne trouve nulle trace d'écriture, non seulement *alphabétique*, mais de tout autre genre, car les inscriptions chinoises que pourrait invoquer la contradiction, sont sans authenticité, ou du moins d'une authenticité contestée par un grand nombre de savans ; et la planche de sycomore extraite d'une tombe égyptienne, dont l'inscription, selon les autorités de M. Géraud, aurait été tracée il y a quelque *six mille ans*, ne mérite pas, selon tous, une bien sérieuse attention (1).

A propos d'inscriptions, qu'il nous soit permis de citer ici ce que Pluche, l'auteur du Spectacle de la nature, pensait des dates chez les Egyptiens :

« Moïse tient tout le genre humain rassemblé sur l'Euphrate à la ville de Babel et ne parlant qu'une même langue, environ huit cents ans avant lui. Un homme qui agit avec cette confiance trouvait sans doute la *preuve et non la réfutation de ses dates* dans les monumens égyptiens qu'il *connaissait parfaitement*. C'est plutôt l'exactitude de son récit qui réfute par avance les fables postérieurement introduites dans les annales égyptiennes. »

Revenons maintenant à la bibliographie hébraïque. Les Actes des apôtres nous apprennent qu'outre la grande bibliothèque de Jérusalem, il y en avait encore une dans chaque synagogue, et l'on sait que l'académie de cette ville était composée de quatre cent cinquante synagogues dont chacune avait sa bibliothèque.

Dans l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert, œuvre perfidement hostile à la foi, et d'ailleurs systématiquement opposée au peuple de Dieu, on lit :

« On voyait des bibliothèques dans les célèbres universités ou écoles des Juifs. Ils avaient aussi plusieurs villes fameuses par les sciences qu'on y cultivait, entre autres celle que Josué nomme la ville des lettres et qu'on croit avoir été Cariatsepher, située sur les confins de la tribu de Juda. Dans la suite, celle de Tibériade ne fut pas moins fameuse par son école, et il est probable que ces sortes d'académies n'étaient pas dépourvues de bibliothèques. »

Par cette dernière citation, à laquelle il serait facile d'en ajouter d'autres, on voit que la littérature des Hébreux n'en était pas réduite à *un seul livre*, et on ne s'explique pas comment M. Géraud, d'ailleurs si grave, si consciencieux, a pu si légèrement émettre une opinion contraire à celle de la plupart des savans qui ont traité de cette partie de l'histoire des Juifs.

Il est tout aussi peu explicable dans sa briève appréciation de la langue hébraïque.

Nous connaissons quelques habiles hébraïsans qui, sous ce rapport, ne pensent

(1) Voici ce qu'en rapporte M. Géraud : « L'Angleterre possède une planche de sycomore, *auguste* fragment d'un cercueil royal, trouvé en 1837, dans la troisième des pyramides de Memphis. Si l'inscription gravée sur ce morceau de bois a été bien lue, comme tout porte à le croire, voilà qui remonte, oserons-nous le répéter? à cinq mille neuf cents ans!?! c'est à donner le vertige Et vraiment oui; on l'aurait même à moins, et cela en dépit de la traduction de M. Le Normand, lequel, nous le parions, a quelque peu souri en écrivant en tête de cette même traduction : *Eclaircissement* sur le cercueil du roi Mycerinus. Ce cercueil est celui duquel a été détaché *l'auguste* fragment dont parle M. Géraud.

pas comme lui ; et pour notre compte, bien que notre ignorance sur l'hébreu soit des plus complètes, il ne nous est pas permis de croire que la langue qui s'est si bien prêtée aux sublimes accords de la lyre du roi poète soit « *une des plus pauvres qui aient été parlées dans le monde des anciens.* »

De bons juges ont dit et d'autres ont répété après eux que « la langue du peuple hébreu était à la fois pauvre de mots et riche de sens, très simple et cependant très composée ; que dans les hymnes, que dans les ouvrages où le cœur, où l'imagination dominent, elle était excessivement expressive. »

Au sentiment des rabbins, « elle serait celle dont Dieu se servit pour exprimer ses suprêmes commandemens, celle dont il dota le premier homme. » Ils disent aussi « que durant environ dix-huit cents ans, c'est-à-dire à partir de la création jusqu'à l'époque où fut commencée la tour de Babel, les hommes n'en parlèrent pas d'autre. » Ces mêmes savans ajoutent « qu'ayant été sur la terre la langue des saints et des prophètes, elle sera un jour dans le ciel celle que parleront les bienheureux. »

L'Eglise laisse à ses enfans la liberté de croire ce que bon leur semble tant à l'égard de l'origine que les Juifs attribuent à la langue hébraïque, qu'à celui de la destinée qui, selon eux, lui est réservée dans le ciel. Sans accueillir comme sans repousser les prétentions de ce peuple, en qui, du reste, au présent ainsi qu'au passé, tout étonne, tout confond, nous dirons que l'histoire de sa langue et un grand nombre de questions importantes qui s'y rattachent, resteront sous un voile impénétrable, tant que la langue elle-même sera aussi peu cultivée, aussi peu connue qu'elle l'a été jusqu'ici. C'est là, du moins, ce que les plus judicieux écrivains ont exprimé, et que nous reproduisons à peu près dans les mêmes termes.

Si jusqu'à présent nous avons particulièrement insisté sur les assertions de M. Gérand relatives à la langue primitive, à la bibliographie hébraïque, etc., c'est qu'elles nous ont paru de nature à soulever des questions religieuses, et que, outre l'intérêt qui leur est propre, ces questions entrent dans la haute spécialité de l'*Université catholique*.

Mais pour mettre le lecteur à même de mieux juger de l'ouvrage et du style de notre habile paléographe, nous allons le citer : c'est aussi le moyen d'enrichir notre compte-rendu et de suppléer, du moins en partie, à ce que notre faiblesse lui refuse.

« Les détails qui précèdent, dit-il, paraîtront un peu longs à ceux qui prendront la peine de les lire ; mais en considérant l'importance de l'écriture et tout ce que les hommes doivent à cette sublime invention, on sentira comme moi combien ils sont incomplets, combien les mystères d'un sujet si riche et si neuf encore, quoique si souvent traité, mériteraient un plus digne interprète ! Mais je ne pouvais guère me dispenser d'en effleurer au moins les données principales, en tête d'un travail spécialement consacré à la bibliographie des anciens.

« Ici encore, je crains bien d'être souvent resté au-dessous de ma tâche ; mais si je ne m'abuse, l'intérêt et la nouveauté du sujet doivent suppléer à l'insuffisance de mes recherches, et solliciter en faveur de cet opuscule l'indulgence du lecteur. Tant que le système actuel d'éducation se maintiendra en Europe ; tant que les universités offriront à la jeunesse studieuse les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine comme les meilleures sources où elle doive puiser l'art de penser, de parler et d'écrire, les auteurs classiques seront toujours lus avec autant de plaisir que de profit, même au milieu des plus grandes préoccupations politiques, industrielles et commerciales. Mais ceux qui trouvent encore quelques charmes à cultiver la littérature ancienne ne seraient-ils pas curieux de connaître par quel moyen leur auteur favori s'est fait connaître à ses contemporains, par quel moyen ses œuvres se sont conservées et perpétuées de siècle en siècle, jusqu'à l'époque mémorable où l'invention de l'imprimerie est venue leur assurer une impérissable publicité? Si de plus on réfléchit au grand nombre d'auteurs grecs et latins dont les ouvrages, quoique mutilés pour la plupart, sont parvenus jusqu'à nous, au nombre

beaucoup plus considérable de ceux que nous ne connaissons que de nom et dont les travaux sont entièrement perdus (1), enfin à la foule innombrable des écrivains de bas étage dont le nom même n'a pas survécu à leurs productions éphémères, on se demande avec surprise comment une littérature si riche a pu subsister avec des moyens de publication nécessairement fort restreints, comment le faible roseau du copiste a pu réaliser une publicité qui ne semble possible qu'à la merveilleuse puissance de la presse. Tout ce qui tient à la bibliographie ancienne, les matières premières, la transcription, la confection, le commerce des livres; la condition des auteurs, des copistes, des éditeurs, des libraires, tous ces mille détails, auxquels on ne pensait même pas d'abord, acquièrent alors un vif intérêt, excitent au plus haut point la curiosité. La connaissance de ces détails constitue d'ailleurs une partie fort importante de l'histoire littéraire de l'antiquité; de plus elle est souvent indispensable pour la parfaite intelligence de certains auteurs plus difficiles à comprendre, par cela même que leur style est plus familier et qu'ils font de fréquentes allusions à des circonstances de la vie privée tout-à-fait étrangères maintenant à nos mœurs et à nos usages.

« Des notions détaillées sur la librairie doivent donc être aussi instructives qu'intéressantes, et cependant on les chercherait vainement dans les auteurs modernes qui ont écrit l'histoire de la Grèce et de Rome; on ne les trouve même qu'en petit nombre, incomplètes et disséminées, dans les savans ouvrages par lesquels les Bénédictins ont créé et si fort avancé la la science des anciennes écritures, etc. »

On aime à voir le jeune écrivain reconnaître les services que cet ordre monastique a rendus à la science des écritures et par conséquent à toutes les autres, ou, pour mieux dire, signaler ainsi la grande part que les ordres religieux ont prise à l'œuvre de la civilisation. En cela M. Géraud fait mieux que de se montrer juste appréciateur des tendances de son époque; il fait acte de bonne foi, il rend hommage à la vérité. C'est un genre de mérite trop rare pour ne pas devoir être honorablement mentionné. Disons-le sans hésiter, la science, sous la plume de l'écrivain à qui ce mérite manque, au lieu d'avancer, recule et perd.

M. Géraud a la majeure partie des qualités nécessaires pour donner à ses travaux scientifiques l'autorité qui manque à la plupart des publications des jeunes gens, qui, comme lui, se livrent à l'étude de l'histoire des sciences et des arts. Leur but est aussi, quand ils sont de bonne foi, d'arriver à la connaissance de toutes les vérités dépendantes des divers sujets sur lesquels ils se proposent d'écrire; et cependant bien souvent ils s'éloignent de ce but, parce qu'ils méconnaissent la seule voie qui puisse y conduire, ou parce qu'ils refusent d'y entrer. Or cette voie est la même qu'à pas de géant ont parcourue les plus grands hommes de l'Europe. Elle est large et spacieuse; tous, en la suivant, ne décrivent pas la même ligne, chacun s'en trace une à sa guise, avec plus ou moins de bonheur; mais comme tous partaient du même point, c'est-à-dire du pied de la pyramide sur laquelle repose la raison universelle, qu'en d'autres termes nous appelons la foi catholique, ils durent doter le monde d'une masse de lumières qui lui ouvrit les yeux et ne les lui creva pas, qui l'éclaira et ne l'incendia pas. Si ces rois de l'intelligence, si ces effrayans génies eussent été privés du don de la foi, du seul flambeau qui puisse éclairer et féconder la pensée de l'homme, ils n'eussent plus été eux-mêmes; et dès lors l'incrédulité, cette fille de basses passions, en eût fait des sophistes, ou, pour s'exprimer plus simplement, des démolisseurs.

C'est pour avoir méconnu cette haute vérité qu'un si grand nombre d'auteurs sont tombés, les uns dans l'oubli, les autres dans le discrédit. Les jeunes écrivains qui veulent éviter un sort pareil ont un moyen bien simple : c'est de commencer par croire; et ils croiront, s'ils parviennent à se dégager des préjugés qui les tiennent encore attachés au char

(1) M. Meineke, qui vient de publier à Berlin le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Fragmenta comicorum græcorum*, a compté jusqu'à cent quarante-neuf poëtes comiques, et douze cent soixante-six pièces. Voyez l'article de M. Patin sur l'ouvrage de M. Meineke, dans le *Journal des Savans*, année 1840, p. 505.

vermoulu de la vieille école; c'est de prendre dans leurs écrits la vérité catholique pour point de départ. Alors ils comprendront que la foi n'est pas plus opposée à la science que la science elle-même ne l'est à la foi. Ce fut en opposant l'une à l'autre, en jetant continuellement entre elles des brandons de discorde, que le siècle dernier parvint à faire momentanément prévaloir la matière sur l'intelligence, à se créer un monde mécanique mu par des ressorts, et gouverné, qu'il nous soit permis de le dire, par l'*esprit de la matière;* car, en vérité, nous ne pouvons mieux rendre l'absurde pensée des beaux esprits de cette époque qu'en nous servant d'une expression aussi ridicule que la pensée même.

Dans son Essai sur les livres dans l'antiquité, M. Géraud eût dû peut-être combattre lui-même l'assertion que nous avons signalée. Au moins il nous semble qu'il n'eût pas dû citer comme tout-à-fait incontestable l'antiquité de l'inscription portée par un fragment *de bois* ayant fait partie du cercueil d'un roi nommé *Mycerinus;* car la date de cette inscription remonte au berceau du monde, presque à la création selon Moïse, et réduit à néant au moins une partie de l'histoire de cet homme divin.

Quand on veut attaquer les vérités sur lesquelles se fonde la religion des peuples les plus éclairés de la terre (ceci ne s'adresse point à M. Géraud, lequel n'a fait que reproduire l'histoire de la planche de sycomore) on devrait s'y mieux prendre. N'est-ce pas abuser de la permission, que de supposer des esprits assez crédules pour admettre la possibilité de la conservation d'un morceau de bois durant cinquante-neuf siècles? Il semble du moins que les Anglais, explorateurs des pyramides de Memphis, auraient dû s'enquérir et nous faire part du procédé au moyen duquel les Egyptiens étaient parvenus à soustraire le bois sur lequel est gravée ladite inscription, à l'irrésistible action du temps, à ce tenace auxiliaire de la loi générale de décomposition (1)?

Et cependant nous sommes loin de vouloir prêter à l'œuvre de M. Géraud un caractère qu'elle n'a pas. Hâtons-nous de le dire, son livre n'est point hostile à la religion. Mais ajoutons, d'une manière générale, sans application aucune, qu'en quelque genre qu'il s'exerce, un auteur qui ne prend pas pour base de ses écrits les vérités établies par la religion fondatrice des mœurs, des usages, des lois, en un mot de la société dont il fait partie, s'expose d'abord à se tromper lui-même, ce qui est une faute, et ensuite à tromper les autres, ce qui est un crime. Il tombe aussi dans d'étranges contradictions; car l'un des effets de cette indépendance d'esprit, qu'il professe sans la posséder, est de se jeter dans le scepticisme, c'est-à-dire dans l'état moral qui conduit au degré d'impudence qui lui fait publier, sans rougir, les plus subversives et les plus contradictoires hallucinations.

Grâce au ciel, rien de tout cela n'est à reprocher à M. Géraud. Si dans l'examen de son ouvrage quelques erreurs ont dû être signalées, ce n'est pas que nous les ayons jugées de nature à faire une mauvaise impression sur les esprits attentifs, mais bien parce qu'elles nous ont paru susceptibles d'être mal interprétées par les gens superficiels. Ainsi, en tant qu'erreur nous avons dû les relever, en tant qu'erreur essentiellement dangereuse, nous n'aurions pas eu à nous en occuper.

En ce qui concerne la partie de l'ouvrage proprement paléographique, il y a beaucoup à louer et très peu à blâmer; car si dans les détails on peut trouver parfois à reprendre, on n'y parvient qu'en descendant à des investigations puériles.

(1) Parmi nos savans, il est vrai, on tient pour avéré que les hypogées, ou catacombes d'Egypte, conservent sans altération et à tout jamais les objets qu'on y enferme. Mais outre que cette opinion est principalement basée sur le témoignage fort suspect des Egyptiens, il resterait à savoir comment ce curieux fragment et autres antiquités non moins étonnantes, ont pu être préservés de la destruction générale que causa le déluge universel, car ceux-là même qui n'admettent pas l'universalité de ce grand fait, conviennent qu'il y a eu des déluges partiels auxquels aucun point du globe n'aurait échappé. Il ne serait pas moins surprenant que ces objets eussent été si miraculeusement respectés par les révolutions et par les caprices des hommes.

à des recherches de critique fort minutieuses.

Nous l'avons dit et nous le répétons, le livre de M. Géraud est aussi intéressant qu'instructif. Quoi de plus curieux que de suivre pas à pas cette longue succession des systèmes graphiques qui, à partir de l'écriture *hiératique*, ont tour à tour prévalu et insensiblement amené l'art de l'écriture au point où nous le voyons aujourd'hui? quoi de plus attrayant à étudier que cette persévérance de l'homme à perfectionner l'art au moyen duquel devaient être enfantés tant de chefs-d'œuvre littéraires, et révélées tant de sublimes conceptions?

Nous ne suivrons pas le paléographe explorant les œuvres des meilleurs auteurs latins et en extrayant, toujours avec bonheur, des preuves à l'appui des choses qu'il avance; mais nous ne terminerons pas cet article sans reproduire une de ces heureuses citations. Le poète Martial, dit M. Géraud, « comparant le plaisir qu'on éprouve en recevant un livre nouveau à celui que produit une rose fraîchement épanouie et qu'on cueille soi-même, s'exprime ainsi :

Et rosa delectat, metitur quæ pollice primo;
Sic nova nec mento sordida charta placet.

Quelques mots encore sur les travaux des ordres religieux. Assez long-temps l'ignorance et la mauvaise foi ont déclamé contre les institutions monastiques; il doit être permis de les défendre, même en répétant pour la cent millième fois qu'elles ont été le foyer où se conserva la lumière, où s'opéra la renaissance de la civilisation.

Ici nous laissons parler M. Géraud :

« Nous renvoyons, dit-il, à l'histoire littéraire de la France ceux qui seraient curieux de quelques détails sur chacune des collections monastiques. Il nous suffira de dire que, dans toutes les maisons religieuses, une bibliothèque était regardée comme aussi indispensable qu'un arsenal dans une place forte; de là le proverbe : *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario*. On devine aisément à cette allusion que les bibliothèques monastiques étaient surtout des collections de livres religieux; néanmoins les compositions purement scientifiques et littéraires n'en étaient jamais exclues. Il existe, au contraire, une foule de preuves de l'ardeur avec laquelle les moines recherchaient les anciens ouvrages grecs et latins, du soin qu'ils mettaient à les transcrire, à introduire dans le texte la plus grande correction possible. C'est, sans contredit, à leurs travaux que nous devons tout ce qui nous reste des écrivains de l'antiquité. . . . .

« Voilà comment les moines entendaient la conservation des livres. Aussi possédaient-ils déjà de riches collections, lorsque nos rois commençaient à peine à réunir quelques rares manuscrits, etc. »

Mais notre auteur ajoute à peu près en ces termes :

« Saint Louis et Philippe-le-Bel essayèrent de former chacun sa bibliothèque. Ils parvinrent en effet à réunir quelques manuscrits; mais l'une et l'autre de ces collections ne subsistèrent que du vivant des deux monarques. Après leur mort elles disparurent. Ce fut, tout le monde le sait, seulement sous le règne de Charles V, c'est-à-dire à l'expiration du qurtorzième siècle que fut formée, au Louvre dans la tour alors dite *de la Librairie*, un commencement de bibliothèque royale composée de neuf cents manuscrits. Aujourd'hui elle possède au moins neuf cent mille volumes imprimés, sans compter les soixante-dix mille qui sont écrits à la main. Quel épouvantable accroissement! »

Au rapport de M. Géraud, il paraîtrait qu'en notre pays de Gaule, la science ne fut pas toujours le partage exclusif d'une seule ville, ainsi qu'on le voit de nos jours : car, dit-il, Sidoine Apollinaire nous fait connaître, au cinquième siècle, plusieurs collections de livres, la plupart dans la Gaule méridionale, à savoir : les bibliothèques de Loup, professeur à Périgueux; du consul Magnus, à Narbonne; de Rurice, évêque de Limoges, et de Tonance Ferréol. Ce dernier avait la sienne dans sa maison de Prusiane sur les bords du Gardon, non loin des frontières du Rouergue.

Il paraîtrait aussi, toujours selon le même, que la noblesse se serait mêlée de littérature, puisque du testament d'un comte de Frioul, il résulterait qu'au neuvième siècle, l'exemple des empereurs aurait engagé un certain nombre de gentils-

hommes à réunir des livres ; ce qui prouverait que l'ignorance n'était pas tout-à-fait aussi générale parmi les membres de ce grand corps, qu'il convient à ses détracteurs de le soutenir.

Il est temps de nous arrêter ; peut-être même avons-nous dépassé les bornes ordinaires. Mais quand on a le rare avantage d'exercer sa plume sur un livre aussi substantiel, aussi bien conçu, aussi bien écrit que celui dont nous venons de rendre compte, il doit être permis d'étendre un peu le cadre qu'on s'était d'abord choisi. Ceux pour qui l'étude des choses de l'antiquité est un plaisir ou un charme, trouveront dans cet ouvrage de quoi se satisfaire. Ils y trouveront aussi, sinon la justification de notre critique, du moins celle de nos éloges.

Cte. DE J...

DU DIVORCE DANS LA SYNAGOGUE

PAR LE CHEVALIER P.-L.-B. DRACH,

Bibliothécaire de la Propagande de la Foi. — Rome, 1840; in-8°.

La littérature rabbinique, cultivée par les chrétiens avec beaucoup de zèle pendant les seizième et dix-septième siècles, fut ensuite presque réduite à ne plus compter pour rien, et ne jeta un dernier éclat que pour mourir avec le professeur de Parme, Jean-Bernard de Rossi. Je ne voudrais accuser de cet abandon ni le manque de patience des docteurs, ni la décadence de cette littérature elle-même, au moment où cessa cette ferveur pour les études bibliques. En effet, si une patience obstinée est nécessaire pour explorer les monumens de l'école rabbinique, dans lesquels les fables mêlées aux récits authentiques, les imaginations étranges des docteurs, confondues avec les traditions réelles de la véritable synagogue, exigent un long travail de recherches et de comparaisons pour démêler le vrai du faux ; je ne vois pas qu'il faille moins de constance pour approfondir les premières histoires des nations, et de logique pour séparer les mythes de la vérité, et la poésie des simples annales. Toute la différence en ceci consiste en ce que notre siècle applaudit aux efforts des historiens, lors même qu'ils sont excessivement systématiques, tandis qu'à peine il honore d'un regard le volume d'études bibliques le plus médité. Cependant si nous voulons un guide pour entrer dans le labyrinthe des temps, nous sommes bien forcés toujours de recourir à la Bible éternellement vraie : les études hiéroglyphiques le prouvent assez ; je veux le confirmer par un nouvel exemple. Le mot *Egypte* ne peut s'entendre de ses monumens, si on lit à la manière copte, *Keme;* pourquoi donc ne lirait-on pas toujours avec la Bible *Misr,* d'où l'hébreu *Misraïm,* qui marque les deux Egyptes, savoir la haute et la basse ? Horapollon (1) nous apprend que les Égyptiens pour désigner l'Egypte peignaient un *thuribole* ou *encensoir allumé* surmonté d'un *cœur*. Le *cœur* s'appelle *het* en copte, et le *thuribole msir;* de sorte que ces deux signes, lus comme un *rébus* français, se prononçaient *het-msir*. Mais *het* signifie en même temps *septentrion,* et *msir* ou *misr* (comme je le propose) *Egypte;* donc le symbole d'Horapollon prononcé *het-msir* ou *het-misr* désignait aussi bien le *nord de l'Egypte* que *l'Egypte inférieure*. Voilà expliqué, au moyen de la Bible, un hiéroglyphe sans cela inintelligible. Une fois reconnue la nécessité de revenir aux études bibliques, il s'ensuit qu'il ne faut pas non plus négliger les études rabbiniques, puisque la Synagogue, d'abord seule dépositaire du code hébreu, n'a pas pu, après sa répudiation, perdre tout-à-fait la vérité de la tradition. Par conséquent plus ceux qui cultivent cette littérature se montrent en petit nombre, plus on doit leur en tenir compte, surtout si à l'érudition

(1) *Hierogl.*, I, 22.

ils joignent la critique, la philologie et la saine logique.

Un, et le premier sans nul doute, de ces écrivains est l'abbé Drach, qui, connu avantageusement par plusieurs ouvrages de critique biblique, enrichie de l'érudition des talmudistes, s'est acquis de nouveaux titres en exposant l'histoire et la théologie du divorce dans la Synagogue. Sans doute beaucoup de savans ont parlé sur ce sujet intéressant sous plus d'un rapport, mais la divergence de leurs opinions, quoique diamétralement opposées, démontre suffisamment que, si toutefois ils n'errèrent pas sous le rapport de la véritable érudition, ils ne considérèrent au moins la question que dans ses détails, mais jamais dans son ensemble. Le chevalier Drach partage l'histoire du divorce en trois époques. La première comprend depuis la loi mosaïque jusqu'à la captivité de Babylone; la seconde depuis la captivité jusqu'au deuxième siècle de la dispersion finale du peuple hébreu; alors commence la troisième époque qui ne s'arrête qu'à la nôtre. L'interprétation de la loi divine varia à ces différentes époques; en effet, l'application aux cas pratiques du divorce en fut tantôt sévère, tantôt facile et même entièrement relâchée. De cette division lumineuse et toute nouvelle naît l'ordre du livre que je vais analyser.

Le nœud conjugal, dont Dieu même établit l'indissolubilité (1), fut toujours sous la loi naturelle respecté entre les époux libres. Du seul Abraham il est dit (2) qu'il renvoya Agar avec son fils Ismaël; mais Agar, en tant qu'esclave, c'est-à-dire chose d'Abraham et non personne, sert uniquement à prouver qu'un premier désordre, l'esclavage, entraîna nécessairement un autre à sa suite, savoir le divorce. Et puisque Agar recouvra sa liberté, comme la loi mosaïque vint à le prescrire plus tard en pareil cas (3), il s'en va de soi que le sens commun, d'accord avec la loi écrite, favorisait la servante renvoyée et en punissait le maître. Or cette faveur suppose un droit lésé chez la femme, comme la punition donne à entendre une faute chez le mari. Que si, sous la loi naturelle, tel était le droit entre la personne et la chose, que la chose par le divorce devenait la personne, comment pourrons-nous croire que la même législation admît le divorce entre deux individus libres? Une pareille faculté de congédier l'épouse ne pouvait exister qu'au moyen d'une concession explicite et extraordinaire.

Cette concession fut faite par Moïse (1). Le mari, en présentant à la femme, devant deux témoins du sexe le plus noble, la lettre de répudiation, rompait le lien matrimonial qui l'unissait à elle, et celle-ci rendue indépendante de l'époux, pouvait convoler à de secondes noces, de même qu'il avait, lui, la faculté de s'unir à une autre. L'opinion qu'il fallait à la femme le consentement de son premier mari pour s'unir à un second, est fondée sur la mauvaise traduction d'un passage du juif Josèphe, donnée par Gélénius, interprète infidèle au-delà de toute expression. Passive dans la répudiation, la femme se trouvait renvoyée; mais elle ne pouvait donner congé au mari, dont elle était une acquisition, une possession; ce n'est que par la loi de grâce qu'elle est devenue la compagne et l'aide de l'homme. Telle était la loi; comment fut-elle interprétée et ensuite appliquée à la première époque? Le talmud de Babylone, comme celui de Jérusalem, ainsi que les autres livres antiques avec leurs commentateurs, s'accordent à attribuer à la Synagogue primitive les opinions suivantes sur le divorce. Le mari qui répudie sa femme devient odieux aux yeux de Dieu, dans la volonté duquel n'entre point le divorce qu'il permet seulement; et l'autel du Seigneur, qui a entendu que les époux ne fassent qu'un, pleure sur lui. Les rois ayant obtenu d'avoir en même temps dix-huit femmes au plus, David, qui déjà touchait au chiffre le plus élevé, voulut encore épouser la Sunamite, et la Synagogue l'autorisa à une telle trangression, plutôt que de lui permettre de répudier une de ses femmes pour y substituer la nouvelle épouse. Certainement la femme répudiée demeure dégagée autant qu'une veuve, de tout lien avec le pre-

(1) *Gen.*, XI, 24.
(2) *Ib.*, XXI, 14.
(3) *Deut.*, XXI, 14.

(1) *Deut.*, XXIV, 1.

mier mari, de telle sorte, que chacun peut accepter sa main ; mais aux prêtres et aux lévites, qui doivent tendre à la perfection, s'il leur est licite de prendre une veuve en mariage, il ne l'est pas également d'épouser une répudiée (1), afin qu'en rien ils ne participent au divorce qui n'est que toléré. Après une semblable doctrine, chacun voit que les divorces devaient être très rares, si bien qu'aucun exemple ne s'en trouve consigné ni dans la Bible, ni dans la tradition. Mais comment les Hébreux, toujours pleins du plus grand respect non seulement pour la lettre, mais encore pour l'esprit du Pentateuque, osaient-ils donc faire une sévère censure de la loi du divorce, s'opposer à son enseignement, et l'interpréter non comme une large permission, mais comme un mal plus petit, toléré pour en prévenir un plus grand ? Une telle opposition de la part de la Synagogue à une loi aussi formelle ne peut s'expliquer, si on n'admet que cette doctrine, contraire au divorce, descendait comme tradition orale de Moïse même, dont les paroles n'étaient pas moins vénérées que les écrits. Si donc le divorce fut très rare à la première époque, pourquoi Moïse le permit-il par une loi ordinaire, qu'à moins de cas tout-à-fait exceptionnels on devait exécuter? Mais il ne faut pas perdre de vue que la législation mosaïque, en tant que temporelle, devait être appropriée à toute l'époque qu'elle devait parcourir ; sa durée ensuite était liée à celle d'une nation qui devait aller se corrompant en religion, en morale, et dans les institutions politiques et civiles, jusqu'à commettre un déicide contre le législateur lui-même. Le code religieux et civil devant donc s'appliquer aussi bien aux temps de ferveur qu'à ceux de corruption naissante et ensuite effrénée, mit en maxime une loi dont l'application devait être, ou nulle, ou minime, ou plus forte, selon le progrès de la dissolution. Non appliquée à la première époque, les Juifs commencèrent à en user à leur retour de la captivité de Babylone, et continuèrent à s'en servir sans aucune retenue jusqu'à la fin du deuxième siècle de leur perpétuelle dispersion sur la face du globe ; c'est la seconde époque.

Babylone avait si profondément dépravé le peuple juif, que celui-ci, après avoir abandonné sa langue et renoncé à ses coutumes antiques, adopta le dialecte chaldéen et les usages de cette cité, dont la corruption a passé en proverbe. Oubliant aisément les livres sacrés dont les exemplaires étaient devenus très rares, il perdit également le souvenir des lois, surtout de celle qui lui défendait de s'allier à des femmes étrangères ; au retour de la captivité, il les emmena avec lui dans la ville sainte. Esdras qui, en réparant les maux causés par Babylone, répandit, scribe habile, plusieurs exemplaires de la Bible, ne devait pas tolérer de pareils mariages, nuls aux yeux de la loi ; aussi obligea-t-il les maris à congédier de telles concubines. Cette séparation si nécessaire, qui convenait aux uns et déplaisait aux autres, commença à accoutumer les Juifs à l'inconstance matrimoniale et fit naître dans plusieurs le désir de rompre de légitimes nœuds. La loi le permettait. D'ailleurs, comment Esdras pouvait-il prétendre à l'obéissance à ses conseils de la part d'un peuple qui avait de la peine à observer les préceptes les plus essentiels? Ici commencèrent à se montrer quelques divorces dont le nombre alla toujours en croissant avec l'immoralité. Et lorsqu'à celle-ci se joignit la très indulgente théologie des docteurs, alors les divorces n'eurent plus ni règle ni mesure. En effet, trente ans avant l'ère vulgaire, la si célèbre école d'Hillel enseignait que le plus léger goût de rance qu'un mari trouverait à la friture suffisait pour qu'à bon droit il répudiât sa femme. Or, comme à toute proposition il faut une preuve, Hillel la donna en violant une des lois fondamentales de la grammaire. Comme Moïse avait permis au mari de renvoyer son épouse, s'il découvrait en elle *quelque chose de déshonnête,* Hillel traduisit, en les séparant, *déshonnêteté* ou *quelque autre chose ;* puis l'effet étant pris pour la chose réelle ; il fut licite de renvoyer une femme d'une figure peu agréable, pour en prendre une autre avenante, et *à fortiori* celle qui serait d'une beauté remarquable. Aussi voit-on dans le Talmud des exemples d'hommes qui, pour de mesquins intérêts

(1) *Levit.*, XXI, 7.

contractaient des mariages avec l'intention de les rompre dès que la cause sordide n'existerait plus. Et les docteurs ne condamnent point un tel procédé ; ils se contentent de déclarer que le mari aurait dû par courtoisie en prévenir la future. Ainsi se conduisaient Rab et Nachman qui, à leur arrivée dans la première ville venue où ils devaient s'arrêter un peu, faisaient publier s'il n'y aurait pas une femme qui voulût les épouser pour le court espace de temps qu'ils y séjourneraient ; ainsi faisaient ces deux hommes habiles qui, au jour du départ, de même que lorsqu'on emballe, on jette les chiffons à la rue, y jetaient également leurs femmes qu'ils avaient eu la politesse d'en avertir d'avance.

Les choses en étaient là, et dans un état pire encore, quand les Pharisiens demandèrent au divin Maître, comme il est dit dans saint Matthieu (1) : *Si licet homini dimittere uxorem suam quâcumque ex causâ?* Saint Marc (2), en omettant ces paroles *quâcumque ex causâ*, nous donne à entendre que la question posée par les Pharisiens tombait uniquement sur le divorce. Le motif, quel qu'il fût, était une simple circonstance introduite par les Pharisiens, accoutumés à voir tous les jours répudier pour les moindres raisons, et faits aux disputes qu'agitaient entre eux les adhérens d'Hillel et ceux de Schammaï, qui ne permettaient le divorce que dans le cas d'infidélité de la part de l'épouse. Si à une pareille demande le Rédempteur eût répondu que le divorce est permis, il eût renié la doctrine qu'il avait prêchée lui-même sur la montagne (3). Si, au contraire, il eût dit qu'il n'est pas permis, il eût renversé la loi qu'il avait promis d'accomplir (4). Que fit-il? Pour échapper au piége qu'on lui tendait, il en appela prudemment à la loi primitive de la Genèse, qui établissait l'indissolubilité du lien conjugal. Les Pharisiens insistèrent en citant la loi mosaïque ; alors cette bouche adorable répondit : *Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras ; ab initio autem non fuit sic. Dico autem vobis quia quicumque dimiserit uxorem suam (nisi ob fornicationem) et aliam duxerit, mœchatur.* Par une telle réponse, Jésus établit l'indissolubilité du mariage, et, en réprouvant le divorce, il en réprouva tous les motifs. Toutefois ne voulant pas passer sous silence la circonstance *quâcumque ex causâ*, il en oppose une aussi dans sa réponse, en ajoutant *nisi ob fornicationem*, non pas pour indiquer un motif de divorce (puisqu'il les avait tous annulés en désapprouvant le divorce même), mais seulement pour noter le cas d'une légitime séparation de corps quant à la cohabitation. C'est pourquoi saint Marc, qui a omis la première circonstance, néglige aussi (1) celle de la réponse ; tant il est vrai que la question portait uniquement sur le divorce, et non sur les qualités de ses causes.

Au moyen d'une réponse si prudente et si bien appropriée à l'époque, le Rédempteur triompha alors de la malice des Pharisiens. De son côté, par l'application rationnelle de l'histoire du divorce exposée jusqu'à présent, le livre de l'abbé Drach triomphe ici en interprétant les paroles divines ; mais elles ne sont pas encore toutes expliquées. Notre Sauveur ajouta (2) : *Et si uxor dimiserit virum suum et alii nupserit, mœchatur.* Si, d'après la loi, le mari seul pouvait rompre le lien du mariage, pourquoi l'Homme-Dieu ajouta-t-il que la femme peut néanmoins répudier son mari? Cette addition n'est-elle pas entièrement inutile? Elle n'était au contraire que trop nécessaire. En effet, Salomé, comme le raconte Flavius Josèphe (3), sœur de l'impie Hérode I[er], ayant eu quelques démêlés avec son mari Costobar, lui envoya un billet de répudiation, *ne s'appuyant déjà plus sur la loi nationale* (puisqu'aux termes de cette loi les femmes souffraient et n'envoyaient pas la lettre), *mais sur celle de la licence.* Son arrière-nièce, Hérodias, renonça à son propre mari, Hérode-Philippe, pour épouser son beau-frère, Hérode-Antipas ; de là ces paroles du précurseur au tétrarque : *Non licet tibi habere eam*, pour

(1) xix, 3.
(2) x, 2.
(3) Matth. v. 32.
(4) Ib., v. 17.

(1) x, 11.
(2) Marc, x, 12.
(3) *Antiquit.*, xv, 7, n° 10.

lui reprocher l'adultère, parce que la femme ne peut pas répudier son mari, et l'inceste, parce qu'elle avait épousé son beau-frère sans pouvoir invoquer la loi du Lévirat. Viennent ensuite les trois sœurs du jeune Agrippa. Bérénice se sépare de Polémon, roi de Cilicie; Mariamne, d'Archélaüs, pour s'unir à Démétrius; Drusilla, d'Aziz, par amour pour Félix. Flavius Josèphe, qui rapporte ces usurpations des femmes, eut aussi à raconter que celle qu'il avait épousée pour être agréable à Vespasien, rompit le nœud conjugal, de sorte que lui, libre, se donna pour compagne une certaine Alexandrine, qu'il répudia ensuite. Les femmes avaient effectivement si bien usurpé le droit des maris quant à la répudiation, que le juif Philon en vint à prendre la licence pour la loi. C'est pour cela que cet écrivain, savant comme helléniste et mystique à l'égal d'un gnostique, fait ainsi parler Moïse : « Si la femme qui s'est rendue indépendante de son mari et qui a convolé à de secondes noces devient veuve, soit par la répudiation, soit par la mort de son nouveau mari, elle ne peut plus s'unir à son premier, dont elle a méprisé les premières amours. » Tout en altérant la vérité de la loi mosaïque, Philon ne craint pas d'affirmer que c'était là la coutume légitime de son siècle.

Mais faut-il s'étonner si la Judée, devenue romaine, avait pris les usages des vainqueurs? Qui ne sait l'extrême facilité avec laquelle, à Rome, les maris et les femmes se répudiaient réciproquement avec le même droit? Ce fut surtout Domitien, qui, par une même loi où il interdisait au mari offensé toute action contre l'épouse adultère, passée à de secondes noces après avoir divorcé, multiplia, en les favorisant, les divorces faits par les femmes. Sans doute Auguste et d'autres empereurs, voyant que les répudiations toujours croissantes ruinaient une des bases fondamentales de la société, songèrent à y remédier; mais leurs vains essais démontrèrent qu'avec un pareil ennemi, il ne faut pas garder de ménagement. Voilà pourquoi le Rédempteur a aboli absolument le divorce. De son côté l'Eglise maintient toujours le dogme de l'indissolubilité du mariage; les papes aussi l'appliquèrent courageusement à des cas qui furent fâcheux pour le catholicisme; et maintenant celui qui voudrait exhumer une permission accordée à la seule dureté du cœur, renierait ce progrès et cette perfectibilité dont on se vante tant.

Mais le peuple juif, à mesure que la colère de Dieu le dispersait davantage sur la surface du globe, éprouvait de plus en plus le besoin de resserrer les liens moraux, c'est-à-dire la charité réciproque entre les familles et l'union domestique dans chacune d'elles. A cette dernière s'opposait le divorce dont on avait ressenti les déplorables conséquences à la seconde époque; à la troisième, les docteurs conseillèrent donc d'aviser à une mesure coercitive. D'abord ils ôtèrent aux femmes le pouvoir usurpé de congédier les maris. Ensuite, en accordant à ceux-ci la faculté d'envoyer une lettre de répudiation, ils imaginèrent et exigèrent tant et de si minutieuses qualités dans le papier, l'encre, la calligraphie, les formules de l'acte, la manière d'énoncer les noms, prénoms, surnoms des époux, avec le lieu et le mode de présentation, et autres niaiseries toutes vraiment rabbiniques, que, ou les longueurs qu'entraînait le temps nécessaire pour satisfaire à toutes ces formalités faisaient tomber la colère du mari qui se réconciliait avec son épouse, ou que celle-ci, sans être ni trop processive ni trop bavarde, pouvait toujours attaquer devant le juge la validité légale de la lettre. Que si le juge croyait devoir valider la lettre, il n'en était pas moins tenu d'employer tous les moyens pour dissuader le mari du divorce et de tenter toutes les voies pour rétablir la concorde entre les deux conjoints. Il y a plus, le synode judaïque tenu à Worms au onzième siècle, apporte un nouvel obstacle, en prescrivant, sous peine d'excommunication, que nul mari ne pourrait renvoyer sa femme si celle-ci n'y consentait. Dans le sanhédrin convoqué à Paris dans ce siècle, après avoir reconnu que le divorce était licite, on ajouta qu'il n'est valide qu'autant qu'on a rompu tout lien conjugal sous les yeux de la loi civile. Il fut donc défendu à tout rabbin de l'empire français et du royaume d'Italie, de paraître à un divorce en

qualité de ministre de la religion, si préalablement on n'était pas venu lui présenter la sentence rendue par les tribunaux civils compétens, et prononçant la séparation des époux mariés civilement d'abord. C'est d'après ces maximes qu'est aujourd'hui traitée la question du divorce chez les Juifs; les mariages contractés civilement ne se rompent qu'autant que l'action de la loi civile intervient. Ceux qui sont célébrés suivant le rite national peuvent se rompre, mais les difficultés sont très grandes.

L'analyse que je viens de donner du livre du chevalier Drack, montre assez l'ordre et la lucidité de ses idées; j'ai été cependant forcé d'en négliger les preuves en grande partie, parce que j'aurais dû transporter ici toute l'érudition choisie de l'auteur sur laquelle je vais faire une observation générale.

La littérature rabbinique est vaste par le nombre de ses ouvrages, difficile à cause de son dialecte plus ou moins corrompu, ennuyeuse en raison de la multitude de ses niaiseries, dans lesquelles l'or se trouve noyé; elle exige en outre une étude préparatoire surtout du Talmud, afin que dans la variété des traditions et des opinions, on sache choisir celle qui est la plus digne de foi. Maintenant combien peu on en compte aujourd'hui qui se soient livrés à une étude aussi ingrate et pourtant si utile! Le chevalier Drack l'a faite en maître, son érudition est sûre, choisie et amie de la vérité. Qu'il continue donc avec le même bonheur à composer des œuvres qu'on puisse toujours également applaudir; que si toutes ses observations ne pouvaient pas séparément former des volumes convenables, je lui conseillerais de les réunir comme l'ont fait Lightfoot, Schoettgénius et tant d'autres, sous le titre de *Horæ hebraicæ et talmudicæ*, soit sur le Nouveau, soit sur l'Ancien Testament, et si la matière s'augmentant, les heures devenaient des journées, nous serions heureux de les passer avec lui.

(Traduit de l'italien d'A. PEYRON, t. XCVII^e de la Biblioth. ital.)

REVUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS D'AVRIL.

Deux ou trois séances de ce mois ont été remplies par une discussion passablement aigre entre MM. Chasles et Arago et M. Libri, au sujet de la nature et du retour périodique des étoiles filantes. Cette discussion soulevée par un catalogue de l'apparition périodique de ces météores à des époques éloignées, communiqué à l'Académie par M. Chasles, a été compliquée de récriminations de toute espèce sur l'exactitude des observations astronomiques renfermées dans la *connaissance des Temps*, sur les rapports entre les calendriers julien et grégorien, enfin sur la bonne foi même des systèmes d'argumentation employés dans cette discussion. Nous n'entrerons pas dans le détail des personnalités auxquelles ces académiciens se sont livrés: nous nous contenterons de dire notre opinion sur les points scientifiques qu'ils ont articulés. Et d'abord il nous a semblé que M. Chasles a rapporté au phénomène des étoiles filantes une multitude de météores qu'il n'aurait pas dû leur attribuer. En compulsant comme lui les vingt volumes in-folio des anciennes histoires ou chroniques de France publiées jusqu'ici par dom Bouquet et ses continuateurs, nous n'avons pas tardé à reconnaître que M. Chasles avait pris mal à propos pour des étoiles filantes toutes les apparitions de bolides et une foule d'effets d'aurores boréales mentionnés sous différens noms dans ces anciens écrits. Sous ce rapport donc, les objections de M. Libri contre le catalogue communiqué par M. Chasles, nous paraissent parfaitement fondées.

Une autre erreur incontestable du ca-

talogue de M. Chasles, c'est d'avoir placé sur la même ligne les époques désignées dans les vieilles chroniques pour celles de l'apparition des étoiles filantes, sans avoir tenu compte, ce qui importait beaucoup à leur caractère périodique, de la diversité admise anciennement dans le point de départ de l'année. M. Libri a relevé avec raison cette erreur essentielle, mais en tombant malheureusement dans une inadvertance qui est devenue le texte des personnalités de cette discussion. En effet, M. Libri a voulu établir la différence entre le calendrier julien primitivement en usage et le calendrier grégorien dont on se sert aujourd'hui; mais il s'est trompé dans leurs rapports en admettant, nous le répétons, par inadvertance, que les corrections à faire au calendrier julien par le calendrier grégorien avaient pour but de faire reculer les dates du premier calendrier, quand tout le monde peut savoir au contraire que le calendrier julien se trouve en retard de plusieurs jours sur l'autre calendrier; en sorte que lorsqu'il est question de réduire le calendrier julien en calendrier grégorien, c'est une avance de dix ou douze jours qu'il faut admettre dans les dates du premier.

Au surplus, ni M. Libri ni M. Chasles n'ont rencontré juste dans leurs explications sur les anciennes manières de compter l'année; et ce n'est pas sans une surprise extrême que nous n'avons entendu personne soit au sein de l'Académie, soit au dehors de l'illustre compagnie, réclamer à cet égard contre les assertions également absolues de M. Chasles et de M. Libri. Les deux honorables académiciens sont partis d'une supposition inexacte dans leurs discussions sur les différences des calendriers. Ils ont raisonné l'un et l'autre comme s'il n'avait existé jadis que deux modes de supputation de l'année, ou bien, en d'autres termes, comme si les anciens chroniqueurs avaient suivi exclusivement le calendrier julien ou le calendrier grégorien. Le fait est cependant que dans les premiers siècles de notre ère, et jusqu'à la réforme même de Grégoire XIII, il y avait une multitude de manières de dater les années de cette ère et que plusieurs de ces manières différaient souvent d'un peuple à l'autre, et plus souvent encore dans les divers chroniqueurs. En France, par exemple, on a commencé les années de l'ère chrétienne au jour de Pâques jusqu'à l'an 1564. Ce fut alors seulement que Charles IX, par un édit signé en Roussillon, fixa le commencement de l'année française au premier janvier. Avant cet édit, ailleurs comme en France, les années de Jésus-Christ avaient des dates très diverses. Les uns les comptaient de l'Annonciation, les autres de la Passion, les autres de la Circoncision ou du commencement de l'année solaire. Un grand nombre dataient les années de l'époque de la Nativité. On conçoit quelle confusion il devait résulter de tant de points de départ variés : aussi nous n'hésitons pas à le dire, le catalogue de M. Chasles, qui ne tient aucun compte de toutes les manières de dater les années, n'établit nullement la périodicité du phénomène des étoiles filantes qu'il avait pour objet de constater. Les corrections des dates d'après la supputation grégorienne, telle que M. Libri la conseillait, n'éclairerait pas davantage la question de cette périodicité. Nous pensons au contraire qu'elle fausserait les époques véritables de l'apparition de ces météores, en réduisant à la supputation grégorienne des supputations extrêmement diverses que le célèbre géomètre a eu le tort de rapporter uniformément au calendrier julien.

— L'Académie a entendu un rapport très intéressant sur un mémoire de M. Manuel Garcia, ayant pour objet la *voix humaine*. Le célèbre artiste a considéré cette question du point de vue de son art et sans entrer dans aucune discussion physiologique ou anatomique. Nous allons reproduire avec quelques détails les articles principaux examinés par M. Garcia, en suivant pas à pas le brillant rapport de la commission.

La théorie de la formation et de la variation des sons pour l'organe vocal est loin d'être complète; on n'est pas même d'accord sur le genre d'instrument auquel l'organe vocal doit être comparé. Presque tous les physiciens l'ont considéré comme étant du genre

des instrumens à vent dans lesquels le son est engendré par les vibrations de certains corps solides et élastiques. Savart, au contraire, dont l'Académie déplore la perte prématurée, compare l'organe vocal à un de ces instrumens employés par les chasseurs pour imiter le chant de certains oiseaux, instrument du genre des flûtes et dans lequel le son est engendré exclusivement par les vibrations de l'air qui se heurte sur les parois d'une cavité ou qui se brise sur le tranchant d'un biseau. Malgré l'autorité de Savart en matière d'acoustique, sa théorie a réuni peu de partisans: aussi se proposait-il de la modifier.

Quoiqu'il en soit, l'organe vocal est si parfait, il a des résultats si merveilleux et si divers, qu'on serait tenté de croire qu'il n'est point un instrument unique et qu'il jouit de l'admirable privilége de se transformer en une multitude d'instrumens différens. Voyez-le agir, par exemple, dans la voix de poitrine, voyez-le s'exercer dans la voix de fausset. Ne dirait-on pas que ces deux espèces de registres sont produits par deux instrumens qui se sont substitués l'un à l'autre? On n'est pas encore cependant parvenu à déterminer quelle est la différence qui existe, sans doute, dans le mécanisme de la production de ces deux sortes de voix dont les qualités offrent des différences si tranchées; toutefois on a acquis la certitude qu'elles sont parfaitement distinctes et qu'elles ne sont point une continuation immédiate l'une de l'autre.

En effet, dans le voisinage des points de jonction de ces deux voix ou *registres*, là où les notes les plus graves de la voix de fausset, succèdent aux notes les plus élevées de la voix pleine, il y a plusieurs de ces notes qu'on peut produire également en employant chacune de ces deux voix. M. Garcia a enseigné l'art de manœuvrer avec assez de facilité l'organe vocal pour séparer nettement et à volonté les uns des autres les sons qui dérivent de la voix pleine et ceux qui dérivent de la voix de fausset. L'étendue de la portion commune aux deux voix ou registres de poitrine et de fausset est variable suivant les sujets et suivant l'habitude qui leur a rendu plus ou moins facile l'usage facultatif de l'un et de l'autre de ces deux registres dans le médium de la voix. Le plus souvent cette étendue est d'une sixte à une octave, et elle s'étend quelquefois à une dixième: selon M. Garcia, cette partie commune aux deux registres est placée sur les mêmes notes pour les voix d'homme et pour les voix de femme.

Il n'est pas douteux d'après ces faits que la voix pleine ou de poitrine et la voix de fausset ne soient produites chacune par une modification particulière et importante de l'instrument vocal. Cette conclusion est encore confirmée par une observation de M. Garcia, observation dont Savart, l'un des membres de la Commission, avait été particulièrement frappé. La voix pleine et la voix de fausset pour produire la même note dans la partie de l'échelle diatonique qui leur est commune, emploient une quantité d'air ou de souffle qui n'est point à beaucoup près la même. C'est ce que M. Garcia a démontré par l'expérience suivante.

Un chanteur ayant sa poitrine aussi remplie d'air qu'elle pouvait l'être, produisit avec la voix pleine une note déterminée prise dans la partie commune aux deux registres, et il prolongea le son vocal jusqu'à l'épuisement d'air contenu dans ses poumons. Le pendule d'un métronome servait par ses oscillations à indiquer le temps pendant lequel durait le son vocal. Ensuite, ayant rempli de nouveau ses poumons d'air, le chanteur produisit la même note avec la voix de fausset, et la soutint autant que cela lui fut possible. Or, dans ces deux expériences comparatives, répétées plusieurs fois, le pendule offrit 24 à 26 oscillations pendant la durée du son de voix pleine, tandis qu'il n'en offrit que 16 à 18 pendant la durée du même son de voix de fausset. Cette expérience prouve que dans un temps donné, et pour la production du même son diatonique, l'instrument vocal, en produisant la voix de fausset, dépense plus d'air qu'en produisant la voix pleine ou de poitrine.

D'après l'opinion commune des artistes la voix de fausset forme un registre particulier qui diffère à la fois du re-

gistre appartenant à la voix de poitrine qui lui est inférieur et du registre de la *voix de tête* qui lui est supérieur. M. Garcia n'admet point cette opinion. Il considère la voix de fausset et la voix de tête comme appartenant à un seul et même registre, offrant dans toute son étendue le même mécanisme pour la production des sons. Il appuie son opinion à cet égard sur ce que la voix de fausset et la voix de tête offrent une continuité parfaite et constante. Il n'y a point là de sons limitrophes qui puissent être produits alternativement par l'une ou par l'autre de ces deux voix, ainsi que cela se voit relativement à la transition de la voix de poitrine à la voix de fausset. Cette dernière voix et la voix de tête appartiendraient donc à un seul et même registre que M. Garcia désigne sous le nom de registre de *fausset-tête*.

On sait généralement que lorsque la voix humaine monte du grave à l'aigu, tant dans la voix de poitrine que dans la voix de fausset-tête, le larynx monte graduellement. Cette ascension graduelle du larynx a été considérée comme influant sur l'augmentation progressive de l'acuité des sons, en cela que cette ascension opère le raccourcissement progressif du tuyau vocal. Quelques physiologistes ont douté que ce raccourcissement du tuyau vocal eût l'influence qui lui était attribuée sur le degré d'acuité des sons vocaux; mais il ne s'agit pas ici de discuter des points théoriques, revenons aux faits analysés par M. Garcia.

La voix pleine et la voix de fausset en semblant conserver chacune son mode particulier de production, peuvent offrir deux variétés principales dans leur timbre, variétés que M. Garcia désigne sous le nom de *timbre clair* et de *timbre sombre*. Ces deux timbres de la voix sont ordinairement désignés par les artistes, le premier sous le nom de *voix blanche* et le second sous le nom de *voix sombrée*. Or, dans la production de la voix de poitrine et de fausset-tête, soit avec le timbre clair, soit avec le timbre sombre, il se manifeste dans la position du larynx et dans celle du v[illegible] palais des changemens très r[illegible] bles. Dans la production diat[illegible] sons du grave à l'aigu, tant avec les voix pleines qu'avec les voix de fausset-tête et avec le timbre clair, on observe une ascension continuelle et graduelle du larynx; le voile du palais est constamment abaissé. Il n'en est pas de même lorsque la voix passe au timbre sombre.

Dans la voix pleine ou de poitrine produite avec ce timbre sombre et en montant des sons les plus graves de ce registre aux sons les plus élevés qui lui sont propres, le larynx demeure constamment fixe dans la position la plus basse, et le voile du palais est relevé. Il en est de même dans la production en timbre sombre de la partie la plus basse de la voix de fausset, ou de celle dont les notes peuvent être également produites avec la voix pleine; mais lorsque le chanteur passe, toujours en timbre sombre, de la partie la plus élevée de la voix de fausset à celle qui est spécialement désignée par les artistes sous le nom de voix de tête, alors le larynx monte un peu, mais bien moins que lorsque cette même voix de tête est produite avec le timbre clair. Le mécanisme qui préside à la formation de la voix sombrée, fait voir qu'avec la voix pleine ou de poitrine, comme avec la voix de fausset et de tête, l'organe vocal humain peut donner les mêmes gammes avec des longueurs très différentes du tuyau vocal, ce qui entraîne seulement alors un changement dans le timbre de la voix. Il résulte de là que les différentes longueurs de ce tuyau n'ont pas nécessairement sur la détermination des tons toute l'influence qui leur a été attribuée, et que ces mêmes différences dans la longueur du tuyau vocal sont constamment en rapport avec l'existence ou du timbre clair ou du timbre sombre de la voix.

Outre les deux timbres principaux désignés sous les noms de timbre clair et de timbre sombre, il y a plusieurs autres timbres secondaires; tels sont le timbre guttural, le timbre nasal, etc. M. Garcia a essayé aussi de déterminer les conditions mécaniques de ces timbres.

Il existe quelquefois dans la voix humaine un registre inférieur pour la gra[illegible]s des sons, aux notes les plus basses [illegible]euvent être données en voix de poi[illegible] par les basses-tailles. Ce registre,

appelé *registre de contre-basse* par M. Garcia, n'a encore été observé dans son plein développement que chez quelques chanteurs employés en Russie pour le chant religieux. Les sons de ce registre appartiennent indubitablement à un instrument vocal *sui generis*, très différent de celui auquel sont dus les sons de la voix de poitrine. Dans les sons les plus graves de cette dernière voix ou de ce dernier registre, le larynx s'abaisse au-dessous de sa position de repos; dans les sons bien plus graves du registre de contre-basse, le larynx au contraire est porté à la plus grande élévation possible. M. Garcia n'a pu faire entendre dans ce registre aux commissaires de l'Académie qu'un son très grave et très rauque qui ressemblait plutôt à un grognement d'animal qu'au son d'une voix humaine; mais l'un de ces commissaires a pu étudier sur le chanteur russe Yvanoff la voix de contre-basse que possède cet artiste et qui descend jusqu'au *sol* de l'octave, au-dessous des basses-tailles ordinaires. Bien que cette note fût infiniment supérieure en qualité au son ou plutôt au bruit que M. Garcia a fait entendre, elle serait difficilement entrée dans le chant.

On comprend, d'après cet exposé, qu'un seul et même mécanisme ne saurait expliquer la formation de tous les sons musicaux que peut produire l'organe vocal humain. Cet organe peut véritablement être considéré comme pouvant à lui seul représenter un assemblage d'instrumens différens les uns des autres; modifications mystérieuses qui surviennent et s'établissent avec une célérité admirable, selon la volonté du chanteur exercé. Si ensuite cessant de considérer l'organe vocal comme instrument musical, nous entrons dans la considération de tous les sons non-musicaux que peut produire cet organe par la variété des sons de la parole, par l'imitation de certains bruits ou des cris de certains animaux, etc., on ne pourra qu'être profondément étonné de la multiplicité des changemens de mécanisme dont est susceptible cet organe, en apparence si simple dans sa structure. Nous ajouterons que cet étonnement sera moins grand, lorsqu'au lieu de s'arrêter à étudier des conditions organiques ou anatomiques seulement, on saura s'élever à la considération du dynamisme particulier qui anime les organes et les approprie à une multitude d'actes dont la structure organique seule ne peut donner le secret.

— *Résumé analytique des observations de Frédéric Cuvier sur l'instinct et l'intelligence des animaux, par M. Flourens.* C'est une bien grande question que celle qui traite de l'instinct et de l'intelligence des animaux : elle touche d'une part aux plus hautes sommités des régions de la philosophie, et s'abaisse d'un autre côté jusqu'aux plus modestes détails de la vie domestique. A ce double titre elle ne pouvait manquer de captiver l'attention des penseurs et des économistes; aussi les uns et les autres ne se sont pas fait faute de la tourner et de la retourner par toutes ses faces : les penseurs de profession pour chercher la solution du problème proposé depuis longtemps sur les facultés intellectuelles et morales des animaux; les économistes pour tirer parti de ces facultés dans l'intérêt d'une multitude d'industries. Malheureusement jusqu'ici les philosophes ont embrouillé la question au lieu de l'éclaircir, pendant que les économistes ont persisté à utiliser les qualités des animaux d'après une routine aveugle et sans se douter même qu'on pût aller plus loin. Il est vrai que jusqu'ici on manquait des données premières pour résoudre convenablement ces questions : nous voulons parler d'une suite assez longue d'observations et des inductions immédiates de ces observations. Frédéric Cuvier a fourni les observations, M. Flourens y a joint les inductions qui en fixent les caractères; aussi sommes-nous en droit de regarder comme vidée l'antique querelle au sujet de l'âme des bêtes, et, ce qui en est une conséquence, toutes les discussions théoriques et pratiques relatives aux différences de l'intelligence et de l'instinct. Les résultats que nous analyserons se trouvent consignés dans le travail offert dernièrement à l'Académie sous le titre déjà indiqué. Ce travail de M. Flourens ne sera pas un des moindres titres de l'auteur à la reconnaissance des sciences physiologiques. On va en juger par une analyse sommaire de ses principales considérations.

L'étude positive des instincts et de l'intelligence des animaux, commencée par Buffon et par Réaumur, a été pour la première fois peut-être indiquée comme une science propre par G. Leroy. « Les descriptions anatomiques, dit Leroy, cité par M. Flourens, les caractères extérieurs qui distinguent les espèces, les inclinations naturelles qui les différencient sont sans doute des objets très importans de l'histoire des bêtes; mais quand tout est connu, il me semble qu'il y a encore beaucoup à faire pour le philosophe. » Il ajoute : « Le naturaliste, après avoir observé la structure des parties soit extérieures, soit intérieures des animaux, et deviné leur usage, doit quitter le scalpel, abandonner son cabinet, s'enfoncer dans les bois pour suivre les allures de ces êtres sentans, juger des développemens et des effets de leur faculté de sentir, et voir comment par l'action répétée de la sensation et de l'exercice de la mémoire, leur instinct s'élève jusqu'à l'intelligence. « Ainsi, continue M. Flourens, d'après G. Leroy, outre l'anatomie qui étudie les parties des animaux, et la zoologie qui marque les caractères de leurs espèces, il y a un champ déterminé de recherches, une science propre; et l'objet de cette science propre est l'étude positive et d'observation, l'étude expérimentale des faits de l'intelligence des animaux. Comme on le voit, cette science est toute nouvelle, non assurément qu'on ne se soit beaucoup occupé depuis Descartes de la question métaphysique de l'âme des bêtes; je ne sais au contraire s'il est une seule autre question de ce genre sur laquelle on ait plus écrit. Mais, je le répète, pour l'étude positive et d'observation, pour l'étude des faits, elle commence avec Réaumur, avec Buffon, avec G. Leroy, se continue depuis par quelques observateurs habiles, nommément par les deux Huber, et reçoit enfin de nos jours une vie nouvelle des travaux de M. F. Cuvier.

M. Flourens passe ensuite en revue toutes les discussions des anciens temps sur la question métaphysique de l'âme des bêtes; l'opinion de Descartes que les bêtes ne sont mues que par automatisme, celle du P. Boujeant qui veut que les bêtes ne soient que des diables, et qui explique par là comment elles pensent, connaissent et sentent, opinion qui n'est d'ailleurs qu'un badinage ingénieux, ainsi que le fait remarquer M. Flourens. « C'est, dit-il, le contre-pied le plus formel et la critique la plus fine de l'opinion de Descartes. Descartes refuse aux bêtes tout esprit; et le P. Boujeant leur en trouve tant qu'il veut que ce soient des diables qui le leur fournissent. Mais tous les livres de ce genre pèchent par les mêmes vices : le défaut des faits, les raisonnemens à vide; le lecteur se lasse de voir que cette question n'avance pas. » M. Flourens combat pied à pied les assertions de Descartes, de Buffon, de Condillac, dont il fait toucher au doigt la fausseté ou les inconséquences, sans oublier de relever les erreurs de Réaumur et de G. Leroy, parmi lesquelles on rencontre néanmoins un grand nombre de traits de lumière. Arrivant de là aux travaux de F. Cuvier. « On peut dire, ajoute-t-il, qu'il s'est dévoué à la recherche des faits nets, distincts, des faits séparés par des limites précises; et cela même nous fournit le trait le plus caractéristique de l'esprit qui a dirigé sa marche : il a cherché des faits et des limites. »

Il a cherché les limites qui séparent l'intelligence des différentes espèces, les limites qui séparent l'instinct de l'intelligence, les limites qui séparent l'intelligence de l'homme de celle des animaux; et ces trois limites posées, tout, dans la question si long-temps débattue de l'intelligence des animaux, a pris un nouvel aspect.

D'une part, Descartes et Buffon refusent aux animaux toute intelligence : c'est qu'il leur répugne, et avec raison, d'accorder aux animaux l'intelligence de l'homme; c'est qu'ils ne voient pas la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux. D'autre part, Condillac et G. Leroy accordent aux animaux jusqu'aux opérations intellectuelles les plus élevées; c'est qu'ils se fondent sur des actions qui, en effet, si elles appartenaient à l'intelligence, exigeraient ces opérations; c'est qu'ils ne voient pas la limite qui sépare l'instinct de l'intelligence.

Le premier résultat des observations de M. Cuvier marque les limites de l'in-

telligence dans les différens ordres des mammifères. C'est dans les rongeurs que cette intelligence se montre au plus bas degré ; elle est plus développée dans les ruminans, beaucoup plus dans les pachydermes, à la tête desquels il faut placer le cheval et l'éléphant ; plus encore dans les carnassiers, à la tête desquels il faut placer le chien, et dans les quadrumanes, à la tête desquels se placent l'orang-outang et le chimpanzé. Et ce fait de l'intelligence graduée des mammifères que donne d'un côté l'observation directe, la physiologie et l'anatomie le confirment de l'autre ; la physiologie, en montrant la partie du cerveau, siége spécial de l'intelligence dans les animaux, et l'anatomie en montrant le développement graduel de cette partie, des rongeurs aux ruminans et des ruminans aux pachydermes, aux carnassiers et aux quadrumanes. Le rongeur ne distingue pas individuellement l'homme qui le soigne de tout autre, le ruminant distingue son maître ; mais un simple changement d'habit suffit pour qu'il le méconnaisse. On connaît l'intelligence de l'éléphant, du cheval parmi les pachydermes. F. Cuvier pense que le cochon, malgré ses appétits grossiers, n'est peut-être pas très inférieur à l'éléphant pour l'intelligence. Le sanglier s'apprivoise très facilement. C'est enfin dans les carnassiers et les quadrumanes que paraît le plus haut degré de l'intelligence parmi les bêtes, et de tous les animaux, l'orang-outang est, selon toute apparence, celui qui en a le plus.

Le jeune orang-outang étudié par F. Cuvier n'était âgé que de quinze à seize mois ; il avait besoin de société ; il s'attachait aux personnes qui le soignaient ; il aimait les caresses, donnait de véritables baisers, boudait lorsqu'on ne lui cédait pas, et témoignait sa colère par des cris et en se roulant par terre. Ce jeune orang-outang se plaisait à grimper sur les arbres et à s'y tenir perché. On fit un jour semblant de vouloir monter à l'un de ces arbres pour aller l'y prendre ; mais aussitôt il se mit à secouer l'arbre de toutes ses forces pour effrayer la personne qui s'approchait ; cette personne s'éloigna, et il s'arrêta ; elle se rapprocha, et il se mit de nouveau à secouer l'arbre. Pour ouvrir la porte d'une pièce dans laquelle on le tenait, il était obligé, vu sa petite taille, de monter sur une chaise placée près de cette porte. On eut l'idée d'éloigner cette chaise ; l'orang-outang fut en chercher une autre, qu'il mit à la place de la première, et sur laquelle il monta de même pour ouvrir la porte. Enfin, lorsqu'on refusait à cet orang-outang ce qu'il désirait vivement, comme il n'osait s'en prendre à la personne qui ne lui cédait pas, il s'en prenait à lui-même, et se frappait la tête sur la terre ; il se faisait du mal pour inspirer plus d'intérêt et de compassion. C'est ce que fait l'homme lui-même lorsqu'il est enfant, et ce qu'aucun animal ne fait, si l'on excepte l'orang-outang, et l'orang-outang seul entre tous les autres. Mais voici quelque chose de plus remarquable encore : c'est que l'intelligence de l'orang-outang, cette intelligence si développée et développée de si bonne heure, décroît avec l'âge. L'orang-outang, lorsqu'il est jeune, nous étonne par sa pénétration, par sa ruse, par son adresse ; l'orang-outang, devenu adulte, n'est plus qu'un animal grossier, brutal, intraitable ; et il en est de tous les singes comme de l'orang-outang. Dans tous, l'intelligence décroît, à mesure que les forces s'accroissent. L'animal, considéré comme être perfectible, a donc sa borne marquée, non seulement comme espèce, il l'a comme individu. L'animal qui a le plus d'intelligence n'a toute cette intelligence que dans le jeune âge.

Après avoir posé les limites qui séparent l'intelligence des différentes espèces, F. Cuvier cherche la limite qui sépare l'instinct de l'intelligence. Ici c'est particulièrement sur le castor que ses observations portent. Le castor est un mammifère de l'ordre des rongeurs, c'est-à-dire de l'ordre même qui a le moins d'intelligence ; mais il a un instinct merveilleux, celui de se construire une cabane, de la bâtir dans l'eau, de faire des chaussées, d'établir des digues ; et tout cela avec une industrie qui supposerait en effet une intelligence très élevée dans cet animal, si cette industrie dépendait de l'intelligence. Le point essentiel était donc de prouver qu'elle n'en dépend pas ; et c'est

ce qu'a fait F. Cuvier. Il a pris des castors très jeunes, et ces castors élevés loin de leurs parens, et qui, par conséquent, n'en ont rien appris, ces castors isolés, solitaires, ces castors qu'on avait placés dans une cage tout exprès pour qu'ils n'eussent pas besoin de bâtir, ces castors ont bâti, poussés par une force machinale et aveugle, en un mot par un pur instinct.

L'opposition la plus complète sépare l'instinct de l'intelligence. Tout dans l'instinct est aveugle, nécessaire et invariable ; tout dans l'intelligence est électif, conditionnel et modifiable. Il y a donc dans les animaux deux forces distinctes et primitives : l'instinct et l'intelligence. Tout ce qui dans les animaux est intelligence n'y approche sous aucun rapport de l'intelligence de l'homme, et tout ce qui, passant pour intelligence, y paraissait supérieur à l'intelligence de l'homme, n'y est qu'une force machinale et aveugle.

Il ne reste plus à poser que la limite même qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux. Ici les idées de F. Cuvier s'élèvent, et, tout en s'élevant, dit avec raison M. Flourens, n'en paraissent pas moins sûres. Les animaux reçoivent par leurs sens des impressions semblables à celles que nous recevons par les nôtres ; ils conservent comme nous la trace de ces impressions ; ces impressions conservées forment dans leur intelligence, comme dans la nôtre, des associations nombreuses et variées ; ils les combinent ; ils en tirent des rapports ; ils en déduisent des jugemens : ils ont donc de l'intelligence. Mais toute leur intelligence se réduit là. Cette intelligence qu'ils ont ne se considère pas elle-même, ne se voit pas, ne se connaît pas. Ils n'ont pas la réflexion, cette faculté suprême qu'a l'esprit de l'homme de se replier sur lui-même et d'étudier l'esprit. La réflexion ainsi définie est donc la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux ; et l'on ne peut disconvenir qu'il n'y ait là une ligne de démarcation profonde. Cette pensée qui se considère elle-même, cette intelligence qui se voit et qui s'étudie, cette connaissance qui se connaît forment évidemment un ordre de phénomènes déterminés, d'une nature tranchée, et auxquels nul animal ne saurait atteindre. C'est là, si l'on peut ainsi dire, le monde purement intellectuel, et ce monde n'appartient qu'à l'homme. En un mot, les animaux sentent, connaissent, pensent ; mais l'homme est le seul de tous les êtres créés à qui ce pouvoir ait été donné, de sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît, de penser qu'il pense.

On avait beaucoup exagéré, comme on sait, l'influence des sens sur l'intelligence. Helvétius va jusqu'à dire que l'homme ne doit qu'à ses mains sa supériorité sur les bêtes. F. Cuvier montre, par l'exemple du phoque, que, même dans les animaux, ce n'est pas des sens extérieurs, mais du cerveau que dépend le développement de l'intelligence. Le phoque n'a que des sens très imparfaits ; il n'a que des nageoires au lieu de mains, et cependant il a, relativement aux autres mammifères, une intelligence très étendue. On sait tout ce que Buffon a dit de la magnanimité du lion, de sa fierté, de son courage, et de la violence du tigre, de son insatiable cruauté, de sa férocité aveugle. Malgré tout ce que Buffon a dit, F. Cuvier a toujours vu dans ces deux animaux le même caractère, tous deux également susceptibles d'affection, de reconnaissance, et tous deux également terribles dans leur fureur. On suppose communément aux animaux carnassiers un caractère moins doux, moins traitable, moins affectueux qu'aux animaux herbivores. Les observations de F. Cuvier montrent que tous les ruminans adultes, surtout les mâles, sont des animaux grossiers, farouches, qu'aucun bienfait ne captive, reconnaissant à peine celui qui les nourrit, ne s'attachant point à lui, et toujours prêts à le frapper, dès qu'il cesse de les intimider. Le tigre, le lion, l'hyène, etc., sont au contraire sensibles aux bienfaits ; ils reconnaissent celui qui les soigne ; ils s'attachent à lui d'une affection sûre. Les animaux herbivores sont, au fond, d'une nature plus intraitable que les carnivores ; c'est qu'en effet leur intelligence est beaucoup plus grossière, beaucoup plus bornée, et que partout, même dans les animaux, comme le dit F. Cuvier, le développement de cette faculté est plus

favorable que nuisible aux bons sentimens.

Un des résultats les plus importans des travaux de F. Cuvier est celui qui concerne la domesticité des animaux. Jusqu'à lui, la domesticité des animaux n'avait guère occupé les naturalistes; ils n'y voyaient qu'un effet de la puissance de l'homme sur les bêtes. Tout dans la domesticité des animaux est donc artificiel; tout tient donc à l'homme : mais s'il en est ainsi, pourquoi certaines espèces sont-elles devenues domestiques, et ces espèces seules au milieu de tant d'autres demeurées sauvages? Pour F. Cuvier, la domesticité des animaux naît de leur sociabilité. Il n'est pas une seule espèce devenue domestique qui naturellement ne vive en société; et de tant d'espèces solitaires que l'homme n'aurait pas mis sans doute moins d'intérêt à s'associer, il n'en est pas une seule qui soit devenue domestique. Tous nos animaux domestiques sont de leur nature des animaux sociables. Et ici se présente une distinction importante, c'est celle qui porte sur les différences entre l'apprivoisement et la domesticité. C'est par l'habitude qu'un animal s'apprivoise, et l'homme peut apprivoiser jusqu'aux espèces les plus solitaires et les plus féroces; mais c'est par instinct qu'un animal est sociable. Plus on étudie la question, plus on voit la domesticité naître de la sociablité. L'homme n'a pour agir sur les animaux qu'un petit nombre de moyens; or il était curieux de suivre comparativement les effets de ces moyens sur les animaux solitaires et sur les animaux sociables; et c'est ce qu'a fait F. Cuvier. La faim est le premier de ces moyens et l'un des plus puissans; la veille forcée est un moyen plus puissant encore que la faim.

Par la faim, par la veille forcée, l'homme excite les besoins de l'animal; mais il ne les excite que pour les satisfaire. Ce n'est en effet que là où le bienfait commence de notre part que commence réellement notre empire. Aussi l'homme ne se borne-t-il pas à satisfaire les besoins naturels; il fait naître des besoins nouveaux. L'homme n'arrive donc à soumettre l'animal que par adresse, par séduction. Il excite les besoins de l'animal, pour se donner, si l'on peut ainsi dire, le mérite de les satisfaire; il fait naître des besoins nouveaux; il se rend peu à peu nécessaire par ses bienfaits; et quand il en est venu là, il emploie la contrainte et les châtimens; mais il ne les emploie qu'alors, car les deux effets les plus sûrs de toute violence sont la révolte et la haine. Tels sont les moyens employés par l'homme. Or, ces moyens, qui, appliqués à un animal sociable, en font un animal domestique, ne font qu'un animal apprivoisé d'un animal solitaire. La sociabilité que donne la domesticité marque donc, parmi les espèces sauvages, celles qui pourraient devenir encore domestiques. Mais l'instinct sociable, s'il agissait seul, ne donnerait peut-être qu'un individu domestique; un second fait vient le renforcer, et donne la race; et ce second fait est la transmission d'une génération à une autre des modifications acquises par une première.

Nous n'avons fait qu'effleurer quelques uns des principaux points discutés dans le résumé analytique de M. Flourens; mais ce que nous en avons dit suffit à montrer combien sont importantes les questions qui y sont traitées. Nous compléterons les justes éloges que nous donnons à ce travail, en ajoutant qu'il n'est pas moins remarquable par l'esprit d'ordre et la haute portée de l'ensemble des faits que par la précision et l'élégante simplicité de leur exposition.

F.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE USUEL, ou Résumé de tous les dictionnaires, historiques, biographiques, géographiques, mythologiques, scientifiques, artistiques, etc., publié sous la direction de CHARLES DE SAINT-LAURENT. Chez Hagen et Cormon, libraires-éditeurs, quai des Augustins, nº 21, Paris, 1841.

Les auteurs qui ont concouru à la composition de cet ouvrage, en ont voulu faire un répertoire universel et abrégé des connaissances humaines. Dans ce but, ils n'ont pris que la substance de chaque sujet, laissant au lecteur le soin des détails; ils n'ont indiqué que les caractères distinctifs des diverses matières qu'ils traitent, et n'en ont précisé que les conditions générales, essentielles, permanentes. C'est, en un mot, ce qui reste au fond du creuset, après toute épuration; or les livres analytiques, comme celui que nous annonçons, deviennent de plus en plus indispensables. « L'analyse, » dit M. de Bonald, est aux connaissances humaines ce que l'or est à l'abondance des autres métaux, un signe plus portatif; et jamais peuple n'a plus besoin de petits livres, que lorsqu'il possède d'immenses bibliothèques. » Le *Dictionnaire encyclopédique usuel* est lui-même une bibliothèque complète, mais portative, réduite en un seul volume résumant en petits articles substantiels les gros livres consacrés aux divers sujets spéciaux, comprenant enfin, grâce à une édition *Diamant*, la matière de 40 volumes in-8º ordinaires, et présentant la définition exacte et précise de 40,000 mots. Chacun de ces quarante mille articles occupe, l'un dans l'autre, la valeur d'une demi-page, tout juste assez pour donner l'idée nette et rapide qu'on cherche dans un dictionnaire et tout en parlant plus vite à l'esprit, le satisfaire autant qu'une notice longue et détaillée.

C'est ainsi que le dictionnaire en question deviendra pour les gens instruits une mémoire artificielle qui leur rappellera au besoin ce qui s'était effacé de leur souvenir. Quant à ceux qui n'ont pu se livrer à des études approfondies, il sera pour eux une mémoire toute faite qui leur présentera aussi promptement que la mémoire elle-même, l'idée que doit réveiller le nom d'un personnage historique, un terme scientifique, etc. En un mot, il sera le *vade-mecum* de chacun, propre à être consulté à toute heure et sur chaque sujet, et répondant à toutes les questions avec assez de détail pour satisfaire la curiosité et nourrir l'intelligence. Le *Dictionnaire encyclopédique usuel* remplace donc avec avantage tous les dictionnaires spéciaux : à l'aide d'un cadre étroit et d'un format commode, il comprend et popularise les connaissances réservées jusqu'ici au petit nombre, et met à la portée de tous le patrimoine scientifique des esprits supérieurs. Inutile de dire que l'ouvrage en question n'est pas fait pour être lu, mais seulement pour être parcouru selon l'occurrence et le besoin. Comme tous les dictionnaires, il est fait pour être consulté, non pour être étudié.

Quant à l'esprit qui a dirigé la composition de l'ouvrage et constitué la vie de cette œuvre dont nous venons d'exposer le mécanisme, il est essentiel de le bien faire connaître. L'examen des articles de religion, d'histoire, de politique et de philosophie nous a permis de l'apprécier. — C'est un esprit d'impartialité absolue, procédant toujours par des faits, jamais par des jugemens. On conçoit, en effet, que dans un ouvrage aussi résumé les considérations générales soient exclues; ce serait autant de place usurpée sur les caractères essentiels et distinctifs de chaque chose. Ceux-ci constituant donc tout l'ensemble de l'ouvrage d'où les auteurs ont élagué tout ce qui aurait pu ouvrir la voie à des appréciations vagues et générales, disant toujours trop ou trop peu et ne donnant par conséquent que des idées incomplètes ou exagérées. C'est pour éviter ce double écueil, qui n'est que la double face de l'erreur, que les auteurs se sont bornés à signaler des faits, points de départ de toute étude sérieuse et approfondie. Or l'objet de tout bon dictionnaire est précisément de donner ces points de départ, ces notions premières d'où chaque lecteur peut s'élever ensuite à des connaissances plus complètes. Le *Dictionnaire encyclopédique usuel* nous semble donc répondre parfaitement à l'idée qu'on doit avoir de lui. Il n'a pas la prétention de faire des savans, mais il vient en aide à ceux qui savent, comme à ceux qui ne savent pas, et il remplit ni plus ni moins sa mission.

DE L'ESSENCE ET DE LA TRANSMISSION DU PÉCHÉ ORIGINEL; par le docteur G.-E. MAYER. Ratisbonne, 1838, à la librairie de G. Manz; un vol. in-8º de 104 pages.

Lorsque nous portons un regard sur le domaine de la science théologique, nous ne pouvons que gémir à la vue des égaremens déplorables auxquels la plupart des théologiens protestans se trouvent entraînés comme par une force irrésistible. Nous pour-

rions nous borner à plaindre des hommes qui sont nos frères, des hommes qui sont appelés à avoir avec nous une part égale à l'œuvre de la rédemption divine, et qui foulent indignement aux pieds les grâces dont le Très-Haut nous a comblés. Mais lorsque l'on considère quelle influence le protestantisme exerce même sur un certain nombre de catholiques trop confians ou trop peu attentifs à veiller au dépôt sacré de la foi; lorsque l'on voit les manœuvres que le parti de la Réforme a toujours employées pour s'assurer la dictature de la publicité, le monopole de la pensée en Allemagne, on ne peut qu'applaudir de bon cœur à tout ce qui tend à garantir les fidèles des piéges de la séduction et à opposer à nos adversaires des armes invincibles pour la défense de la croyance catholique.

Si jamais il peut être question d'articles fondamentaux et d'articles non fondamentaux dans le christianisme, comme le prétendent nos frères séparés, il faut assurément classer dans la catégorie des premiers le dogme du péché originel. Le péché de nos parens, ce péché qui a passé à tous les hommes, est, pour me servir de cette expression, le fondement négatif de la rédemption : on ne saurait admettre aucun point de la doctrine évangélique si l'on n'admet préalablement la transmission du mal à toute la race humaine. En effet, le christianisme perdrait son caractère essentiel et propre du moment où l'on prétendrait nier l'existence d'un mal originel; le premier anneau de la chaîne se trouverait rompu, et le divin édifice croulerait faute de base. Or, de même que la négation du péché originel anéantirait le christianisme tout entier et rendrait superflue l'œuvre de la rédemption, de même aussi toute notion fausse, inexacte ou obscure sur ce dogme entraîne avec elle une altération plus ou moins dangereuse et préjudiciable de la doctrine du salut. Mais quelque importante, quelque indispensable que soit ce point de la révélation chrétienne, il n'a pas cessé de régner une grande divergence d'opinions sur cette matière. Cette divergence a pu être sans dangers graves aussi longtemps que la foi des peuples est restée inébranlable devant des difficultés insolubles et d'apparentes contradictions. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et les efforts que tentent certaines écoles savantes pour ruiner les croyances de la révélation chrétienne et catholique sont d'une nature tellement grave, que tout vrai fidèle doit souhaiter avec ardeur l'unité de vue entre les diverses écoles théologiques sur le dogme du péché originel. La spéculation catholique a trouvé dans ces derniers temps un digne et loyal défenseur dans la personne du célèbre Günther; c'est à cette école, qui paraît avoir résolu avec un rare bonheur la solution du problème qui nous occupe, c'est à cette école qu'appartient également l'auteur du petit opuscule dont nous essayons de rendre un compte sommaire. Ce travail remarquable mérite d'être considéré comme une œuvre pleine d'à-propos, et tout en rapport avec les grandes questions soulevées par la science moderne. Outre un exposé dogmatique et historique du sujet, nous y trouvons exposée avec beaucoup de clarté, beaucoup de précision et un commentaire savant et rationnel, la doctrine des plus profonds théologiens des temps antérieurs, tels que saint Augustin, saint Anselme, Odon de Cambrai, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, saint Bonaventure, Duns Scot, saint Thomas d'Aquin, et un nombre considérable de théologiens illustres dont il serait fastidieux d'énumérer ici les noms. Les sentimens orthodoxes de l'auteur ne pourraient pas être manifestés d'une manière plus satisfaisante que l'a fait M. Mayer; à cet égard, on lira avec un bien vif intérêt la belle exposition, qui est faite à la page 87 et suivantes, touchant l'immaculée conception de Marie. Ce petit écrit ne manquera pas d'être utile à la science théologique, et nous regrettons de ne pouvoir en exposer plus au long les passages les plus intéressans. Nous croyons toutefois avoir rendu un service à la bonne cause en appelant l'attention des hommes spéciaux sur une production intéressante non moins par le sujet qu'elle traite que par l'époque où elle paraît dans le public. A.

DÉFENSE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE CONTRE L'ÉGLISE ROYALE PRUSSIENNE; Paraphrase des Sermons du docteur MARHEINECKE, en forme de lettres; par M. G.-J. GOETZ, doyen du chapitre rural de Neumarckt. Ratisbonne, 1839; à la librairie de G.-J. Manz; un volume in-8° de 127 pages.

Dans le cas où M. le docteur Marheinecke n'aurait point encore reçu des mains du grand-maître de l'ordre de l'Aigle rouge les insignes du mérite et du dévouement, ces insignes ne pourraient pas manquer de lui être conférés à l'heure qu'il est pour avoir lavé l'opprobre de l'Église évangélique d'avoir été jusqu'ici encore débitrice en un point de l'Église romaine; il a vengé sa communion de ce déshonneur en se montrant comme prédicateur controversiste. Le recueil catholique, *la Sion*, a fait connaître comment la chose a eu lieu. Aux yeux du chevalier de l'ordre de l'aigle prussien, l'Église catholique n'est autre chose que le grand foyer de l'idolâtrie moderne, où l'on peut tout trouver, excepté la foi vivifiante, excepté la liberté de l'Évangile, excepté une influence salutaire sur le bonheur des peuples. M. le docteur Marheinecke a soin, dans ses diatribes, au moins dans celles qu'il a livrées à l'impression, de ne pas se servir à dessein de la qualification d'Église catholique; il se borne à parler de l'Église papiste, de l'Église non-chrétienne. Quel pourrait être le but du révérend auteur si ce n'est afin de pouvoir, dans certains cas, dire qu'il ne parle point des catholiques allemands dont une grande partie est assez heureuse d'être protégée par l'aigle royal de Prusse, mais qu'il n'a voulu désigner que les seuls romains et leurs partisans qui se sont laissé prendre dans les filets de l'*araignée décrépite*. Avec de pareilles interprétations, notre

docteur décoré peut en imposer à des Ellendorf, des Alexandre Müller, des Carové, des Fischer à Lucerne et à leurs complices. Quant à nous, qui n'aimons ni les finesses de la Prusse ni la sophistique de certains catholiques allemands, nous ne nous laissons point prendre par des paroles mielleuses; nous connaissons le fond de la pensée et nous sommes en mesure d'entrer en lice ouverte avec ces ennemis déguisés. Dans nos rangs, il s'est élevé un défenseur de la vérité : c'est l'auteur connu du *Baron de Wissau*; il n'a pas craint de fouiller dans le cloaque infect des calomnies, des accusations perfides que l'ignorance ou la mauvaise foi ne cessent de vomir contre l'Église; il a fait servir au triomphe de la vérité les armes mêmes du mensonge. L'auteur aurait craint de profaner un ministère sacré en employant également la forme homélique, pour combattre son adversaire, il a mieux aimé choisir la forme épistolaire. Il a suivi pas à pas le docteur Marheinecke, et développe successivement les questions des droits de l'Église catholique, de la liberté chrétienne, de l'influence de la foi catholique sur le bonheur des peuples, et enfin de la justification par la foi et par les bonnes œuvres. Quelque raison que l'on ait de déplorer la nécessité de semblables écrits, on ne saurait trop recommander le petit livre de M. le doyen Goetz. (*Indicateur littéraire de la Sion d'Augsbourg*, n° 6, 1839.)

CROISADE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi attentivement le cours d'économie sociale de M. Louis Rousseau apprendront avec intérêt que ce philosophe chrétien cédant à l'impatience d'une foule de personnes désireuses de connaître ses principes d'organisation industrielle, est sur le point de les publier, en y joignant la reproduction sommaire de son analyse critique des procédés subversifs actuellement en vigueur et des rêveries extravagantes et immorales de certains utopistes. L'ouvrage de notre estimable collaborateur est intitulé : *Croisade du dix-neuvième siècle*; il est sous presse en ce moment et paraîtra très prochainement chez Debécourt, libraire, rue des Saints-Pères, n° 69.

Le titre de *Croisade* convient d'autant mieux à l'œuvre de M. Louis Rousseau que l'objet essentiel de ce livre est de réveiller la société de sa léthargie en présence des symptômes de bouleversement qui se montrent de tous les points de l'horizon politique et dont les yeux les moins clairvoyans doivent être frappés; l'homme qui a su si bien mettre le doigt sur les plaies de notre civilisation, en indique le remède avec un accent de conviction auquel on ne saurait résister; d'autant qu'il ne se contente pas de dire ce qu'il faut faire; il se dévoue tout entier à l'acte de réparation et s'engage, pour que les catholiques puissans par la fortune ou l'intelligence lui prêtent aide et appui, à jeter les premiers fondemens d'une institution destinée à neutraliser les causes génératrices du paupérisme, de l'émeute et de tous les autres élémens de subversion sociale.

La Croisade du dix-neuvième siècle contient toutes les notions qu'on peut désirer pour le moment sur cette entreprise à la fois si minime dans ses moyens initiaux d'exécution et si grandiose par la portée qu'elle peut avoir, puisqu'elle se fonde avec quelques orphelins en bas âge et ne prétend à rien moins qu'à faire entrer l'industrie dans les voies de la justice et de la charité dont elle est actuellement si éloignée.

HERBIER DU NORD, AGRICOLE, MÉDICAL, HORTICOLE, ÉCONOMIQUE ET EMBLÉMATIQUE. Tel est le titre d'un ouvrage de botanique, entrepris à la fois pour propager la connaissance des végétaux phanérogames et l'appliquer aux diverses branches d'industrie où son utilité se fait le plus sentir.

L'Herbier du Nord, qui embrasse tout le nord de la France, y compris la Flore parisienne, paraît par fascicules de 15 plantes du prix de 3 fr. 50. Les collections spéciales de plantes agricoles, médicinales et de graminées se paient 4 fr. Le prix est de 4 fr. 50 pour les herbiers génériques et emblématiques. Chaque échantillon de cet herbier est placé dans une feuille de papier blanc, *in-folio*, accompagné de la notice imprimée.

Deux *herbiers* manuscrits se publient en même temps, aux prix de 2 fr. 50, et 1 fr. 25 le fascicule. Les collections partielles se paient proportionnellement à celles de l'herbier imprimé, ci-dessus. Le 34ᵉ fascicule de ces herbiers a paru, et seulement le 27ᵉ de l'herbier imprimé, au n° 1ᵉʳ.

La première livraison se compose des fascicules publiés. Les autres se font à la volonté des souscripteurs, les frais de port, atténués le plus possible, étant à leur charge. Les herbiers manuscrits se livrent *franco* à Paris par 10-30 fascicules à la fois.

Chaque livraison est payable par un mandat sur la poste.

L'Herbier du Nord est publié à Boulogne-sur-mer. S'adresser à l'auteur éditeur, M. Lechartier, par lettre affranchie. — On fait aux séminaires une remise de 15 pour 100.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 65. — Mai 1841.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

DIXIÈME LEÇON (1).

Les cités politiques de Moskou, son Bazar, son Forum, ses Monastères, et sa Semaine sainte.

Description du Kitày-Gorod; véritable origine de ce nom; erreurs des savans d'Europe à ce sujet. — La place Rouge; son histoire; le Lobnoe-Mésto; le groupe de Minin' et Pojarski; la traite des noirs en Russie. — La porte d'Or et la madone d'Ivérie. — Le Zemlianoy-Gorod; description des Simonovskoy, Novo-Spaskiy et Donskoy monastyrs. — Les cimetières; leur caractère. — Une image de saint Pierre au couvent de ce nom; Yoghis chrétiens. — Idéal apocalyptique de l'architecture des couvens russes. — Parallèle physique et social entre Rome et Moskou, et entre les deux empires qui en sont émanés. — La procession du dimanche des Rameaux; le Jeudi-Saint; la nuit de Pâques. — Couvent des Miracles; chute du patriarcat; fête impériale du Jourdain.

Y a-t-il une destinée, c'est-à-dire un instinct naturel qui condamne certains peuples à rester éternellement dans l'enfance morale et intellectuelle, tout en grandissant au physique comme des géans? Il serait triste de le penser; cependant les Moskovites par leur attachement obstiné aux formules sociales antiques pourraient induire à le croire. Ainsi non seulement ce peuple s'est formé dans son Kremle une sorte de capitale, d'akropolis, de Sainte-Sion, il a encore gardé aux trois principaux quartiers de sa capitale leur caractère primitif de cités distinctes, hiérarchiquement disposées, comme dans les grandes villes de l'antiquité indo-pélasgique, et séparées entre elles par des remparts, des vallées, des portes. Images des trois classes sociales, peuple, noblesse et bourgeoisie, ces cités, dans chacune desquelles dut régner à l'origine un genre de vie spécial, s'appellent *Kitay-gorod, Byel-gorod* et *Zemlianoy-gorod*. On a montré ailleurs que ces trois noms correspondaient à ceux des trois Russies, *rouge, blanche* et *noire;* on a dévoilé le sens et le symbolisme oriental de ces dénominations, prouvant par là combien Malte-Brun, et dernièrement encore M. Schnitzler, ont tort d'expliquer ces noms par des raisons de localités et de climats, telles que la blancheur des neiges et la sombre couleur des forêts. On n'a pas moins extravagué pour l'interprétation des noms divers des cités de Moskou, que pour celle des noms de la Russie : ainsi les plus récentes relations de voyages traduisent encore *Kitay-gorod* par le mot *ville chinoise*. Pourtant *Kita* est une de ces pures racines slavo-

(1) Voir la IXe leçon au n° 63 ci-dessus, p. 178.

pélasgiques où l'on retrouve avec bonheur les preuves de l'ancienne fraternité des peuples, gage de leur future réunion. *Kita* signifie encore en serbe un *bouquet* et l'*organe générateur*. Or, la ville entière de *Kiyov* s'appelait dans les chroniques latines *Kitava*, et *Kouyava* dans les écrivains orientaux du dixième siècle; c'était un des foyers sacrés de la Scythie, mot collectif désignant une foule de races, et qui vient peut-être du verbe slavon *skitaiou*, vagabonder, être *nomade*. Le russe moderne designe un ermitage dans un lieu désert par *skit*. Or tous ces noms sont clairement affiliés au verbe grec κειτομαι, κειμαι, κειται, *être couché* ou *gisant*, d'où le néo-grec a tiré l'idée d'ermite, *askitis*, en lui enlevant sa première signification d'*athlète* (d'ασκεω, s'exercer). De même le latin être assis, *sedeo*, en slavon *sidiou*, n'est pas étranger à κειτω et à *kita*; notre mot français *gîte* émane évidemment de cette racine féconde, laquelle a pour voisine et pour alliée une autre racine également commune aux Slaves et aux Pélages, αειδω, αοιδη, le *chant*, et *gayda*, la *flûte* des Orphées scythes, l'instrument magique qui éleva les premières villes slaves; et de ces deux paroles sortirent peu à peu deux longues séries d'idées ou de mots.

Or, de même que les deux langues se compénétraient, de même en était-il pour les deux races slave et grecque. L'une fournissait la matière du commerce et des arts, les troupeaux, les peaux de bête, les produits du sol; l'autre les exploitait par son intelligente industrie. Les marchands de Kiyov étaient presque exclusivement des Grecs de Kherson et de la mer Noire, lesquels durent naturellement suivre la cour, lorsqu'elle émigra à Moskou. Ils remplirent le Bazar de cette nouvelle capitale, et lui conservèrent le nom slavo-grec de leur ancienne demeure Kitaya (de *kit*, κειται). Quant aux Russes, ils appelaient entre eux ce quartier, le *Lieu des étrangers*, *Gostinoy dvor*, comme en général ils appellent encore aujourd'hui les marchands *Gosts*, hôtes ou étrangers, quoique la plupart soient maintenant naturalisés. Bref, le *Kitay-gorod*, longtemps quartier des gîtes grecs, est devenu peu à peu une ville de toutes les nations, excepté pourtant des *Chinois*, qu'en dépit de Voltaire le *Kitay* n'a probablement jamais vus. Dans son immense labyrinthe de rues voûtées, qui rappellent d'une manière frappante le grand bazar de Stambol, sont confondus des Français, des Anglais, des Tatars de Kazan, des Arméniens d'Astrakan, des Géorgiens de Tiflis, des Finlandais d'Abo et des Grecs d'Odessa. La partie voûtée de cette ville de boutiques se divise en vingt-cinq allées, chacune destinée, suivant le système oriental, à un genre particulier de marchandises, de sorte que chacune forme comme un bazar spécial : et il en est ainsi dans tous les marchés russes. Ces rangées de boutiques, hiérarchiquement rangées, offrent d'abord sur la première ligne les marchands de cierges et les vendeurs d'*obrazes* ou saintes icones : plus loin sont les armuriers et couteliers; puis, les pelletiers, les cordonniers, les marchands d'étoffes : les libraires ne sont pas classés, tant ils occupent peu d'espace. Parmi tous ces *gosts*, les plus respectés, ceux qui inspirent au peuple le plus de confiance sont les *baradatchi*, orientaux à longue barbe et à robe ou kaftan' slavo-tatar, serré par une ceinture : ici, parmi les vrais orthodoxes, le costume européen n'est pas plus en faveur que dans tout l'Orient.

Comme les bazars des anciennes villes helléniques, celui de Moskou débouche sur la grande place, dite *Krasnaya plochtchad*, place Rouge ou Belle, le rouge étant chez tous les peuples enfans synonyme de beauté. Cette vaste enceinte, l'Hippodrome et le Carrousel des Moskovites, place du Tumulte des Chars, place des Assemblées populaires, et plus d'une fois forum des insurrections, est dominée d'un côté par la longue et magnifique façade moderne du Kitay, de l'autre par les murs vénérés du Kremle, palais de la félicité, séjour inviolable des prêtres et des tsars; les deux autres côtés aboutissent aux deux vallées profondes, creusées par la Moskva et la Neglina, et où habite le bas peuple, vallées de larmes, de travail et de souffrance. Cet antique forum, presque aussi élevé que le Capitole russe ou Kremle, est dominé par une sorte de tribune circulaire,

bâtie en gros blocs de pierres blanches, avec un siége de granit au centre, une balustrade très épaisse et un escalier, le tout construit dans cette massive simplicité qui rappelle indirectement nos autels druidiques. L'ancien voyageur Mayerberg dit que de là le tsar et ses ministres haranguaient le peuple assemblé, lors des *vetches* ou états-généraux. Cette tribune, sous le nom de *Lobnoe mésto*, Lieu de la justice, servait aussi de roche Tarpéienne; là étaient exécutés les prisonniers politiques; là le cruel Ivan célébra ses sanglantes orgies, et là Pierre, dit le Grand, fit rouler par milliers les têtes de ses janissaires ou strelits. Depuis lors, ce monument, destiné dans l'origine aux débats de la liberté, n'a plus servi que de théâtre aux exécutions. Actuellement le clergé fait chaque année une procession autour du *Lobnoe mésto*, orné ce jour-là des plus riches tentures, et l'on y prie pour les âmes des condamnés, c'est-à-dire des victimes sans nombre immolées là et ailleurs par la volonté des tsars.

Le bon empereur Alexandre conçut l'idée d'embellir la *place Rouge* d'un monument qui rappelât sa destination première, et fit peu à peu concevoir au peuple abattu une plus haute idée de lui-même. L'exécution en fut confiée au fameux sculpteur Martos; et maintenant le groupe colossal de *Minin'* et *Pojarski*, haut de trente pieds, y compris le stylobate, s'élève auprès du *Lobnoe mésto*; image du peuple russe, le boucher *Minin'*, aux traits heurtés et terribles, une hache à la main, est debout, et son geste, animé d'une patriotique impatience, pousse l'indolente noblesse, représentée par la calme et harmonieuse figure de *Knyaze Pojarski*, assis sur des trophées, à se lever pour défendre la patrie contre les étrangers et les tsars imposteurs. Autour de ces admirables statues se tiennent les *Podryatchiks*, commissionnaires et entremetteurs d'affaires, pauvres gens qui, possédant à peine un peu de paille pour y poser la nuit leur tête, et ayant eu, comme ils disent, *le malheur* de naître libres, forment la classe la plus misérable de l'empire. Autour du monument, à certaines époques de l'année, les intendans des boyards amènent aussi des troupes de serfs, qu'ils louent, c'est-à-dire qu'ils vendent pour trois, cinq ou six ans, au nom et au compte du seigneur, à des manufacturiers ou entrepreneurs d'usines. Ce sont d'ordinaire les plus jeunes et les plus vigoureux d'entre les serfs qu'on arrache ainsi à leurs parens et à leur famille. Et c'est sur le forum des anciennes vetches russes que s'accomplit cette *traite des noirs!* au su de toute l'Europe, et au milieu du dix-neuvième siècle, *on vend là des Chrétiens!*

La place Rouge est séparée de la seconde cité ou du *Byel-gorod* (la ville Blanche) par une porte triomphale appelée *Porte de la Résurrection* (*Voskresensk'*). Deux tours la surmontent, et on la traverse sous deux larges voûtes latérales, la troisième arche, ou celle du centre, étant occupée par la chapelle de Notre-Dame-d'Iverie; un long escalier en dalles de fer à beaux dessins monte à ce sanctuaire vénéré, où rarement un vrai Russe passe sans déposer son offrande. Aussi est-il surchargé des plus riches icones, du fond desquelles scintille la robe de pierreries de la miraculeuse Madone du Mont-Athos. Son buste colossal, comme celui de l'enfant Jésus, respire un caractère de rêverie orientale et un repos d'idéal, qui font vivement regretter qu'il n'y en ait pas encore de copies en France. Un chapelain à longue barbe veille sans cesse devant elle; une rangée de lampes étincelantes brûlent nuit et jour dans sa *cella*; elle est la patronne, la gardienne de cette porte antique des triomphes et des victoires qui paraît avoir eu pour premier modèle la *porte d'Or* de Bysance, sous le château des Sept Tours, par où les empereurs grecs rapportaient jadis pompeusement dans leur capitale les dépouilles de l'Occident, tandis que dans la Rome des Césars, la porte des triomphes se trouvait au contraire tournée vers l'Orient : singulière coïncidence avec les événemens de l'histoire. Du reste l'idée de la porte d'Or est familière aux nations asiatiques. Les Tatars de Crimée avaient appelé ainsi celle qui, *trop étroite pour un chariot européen* (1), fermait pour ainsi dire hermétiquement leur presqu'île, étant la seule ouverture pratiquée dans

(1) Clarke, *Voyage de Russie et Tartarie.*

la muraille de terre, qui s'étendait d'une mer à l'autre sur l'isthme de *Perecop*. Suivant Clarke, « or chez les Tatars veut « dire *royal :* ainsi la tente d'or, la horde « d'or. Le colonel Symes a remarqué la « même expression à Ava ; en sorte que « je la suppose commune dans tout « l'Orient. » La moderne porte d'Or de Moskou, son *arc de l'Etoile*, est maintenant dans les faubourgs, sous le nom de *porte de Tver*. Sa masse imposante, à trois arcs romains, et toute en granits ou marbres noirs, sans même excepter ses élégantes colonnes, produit un effet lugubre. Ses magnifiques statues de guerriers allégoriques et ses bas-reliefs si vivans, où Martos a immortalisé les exploits de la Russie sous Alexandre et Nicolas, ne font qu'augmenter la tristesse, en montrant combien de talens, combien de bravoure sont prodigués pour une cause qui n'est pas celle du genre humain.

Moskou est maintenant entouré d'un cercle non interrompu de larges boulevards, plantés d'arbres et ornés de bancs pour les promeneurs : ils séparent le *Zemlianoy-gorod*, la ville de la plèbe, la ville extérieure, aux maisons de terre et de bois, d'avec les cités intérieures, où il est défendu par oukase de bâtir désormais autrement qu'en pierre. L'immensité du *Zemlianoy* a quelque chose qui effraie ; on y marche des jours entiers avant de parvenir à se former sur son ensemble une idée claire. Il est remarquable que c'est dans cette partie de Moskou que l'on rencontre le plus de couvens, et les plus riches. Celui de *Danilof* y occupe tout une colline escarpée, et l'on aperçoit de très loin ses tours à créneaux et son polygone muré. Sur un autre coteau d'argile, planté de sapins, et presque à pic au-dessus de la Moskva, près du magasin à poudre et de la barrière de Serpouhof, le *Simonofskoy* monastyr invite le voyageur par sa position admirablement pittoresque. Il forme, en conséquence de saints canons architectoniques de l'Orient, un carré à peu près exact, dont chaque côté regarde un des quatre points cardinaux. Le long vestibule voûté, et flanqué de tours à embrasures jadis munies de canons, qui forme l'entrée de cette demeure, est tout couvert de fresques anciennes représentant les croisades de la Russie contre les Mongols, les moines, armés de lances et de grandes croix, s'élançant vers l'ennemi, des igoumènes priant à l'écart les bras tendus, comme Moïse sur la montagne, pendant la bataille ; de noirs ermites au fond de leurs grottes absorbés dans la contemplation, des saints ayant, comme à Kiyov, une étoile sur la tête en guise d'auréole. A ces fresques singulièrement grossières sont ajoutés le plan et les vues du couvent tel qu'il était jadis. Au-dessus du grand portail plane une chapelle carrée, qui correspond à une autre petite église placée sur la seconde porte, diamétralement opposée à celle-ci, c'est-à-dire placée à l'Orient ; et toutes les deux, en dedans comme en dehors, sont entièrement recouvertes de peintures. Les maisons ou cellules monastiques sont adossées au mur d'enceinte, construit en briques rouges, avec des rangées d'arcades en saillie, et défendu par des tours à toits quadrangulaires et pyramidaux, dont les quatre plus élevées flanquent les quatre angles du couvent. La forme et la disposition de ces tours, leurs tuiles vernies et de couleur verte, rappellent vivement les tours du Kremle. Un ouspenskiy sobor, que l'on croit remonter à l'année 1405, occupe également ici le centre de l'enceinte sacrée. Défiguré par des restaurations, il a pourtant gardé son trapèze ou sa galerie intérieure, qui, destinée au peuple, et séparée de la nef par un mur, est entièrement couverte de tableaux bibliques, formant comme un catéchisme en paraboles. Quant à la nef elle-même, inondée de lumière et éblouissante de pierreries, elle offre un magnifique contraste avec ce portique sombre et abaissé. L'œil ravi admire à la fois et les voûtes élancées, et la vaste coupole à grandes fenêtres, et l'iconostase, un des plus riches de Moskou, qui porte jusqu'au dôme son énorme masse d'or, sculpté et peint, avec des diamans semés partout sur les habits de ses personnages. Exactement carrée, cette cathédrale est exhaussée sur un terrassement, à l'ancienne manière grecque, et entourée d'allées d'arbres. Parmi les cinq autres églises de ce même monastère, on remarque celle qui précède, à la manière

orientale et primitive, le réfectoire, ainsi que la basilique romaine de Latrau précédait le triclinium, salle de festin et de réception des papes des temps barbares. Il est digne d'attention que la forme basilicale ou purement oblongue, soit restée en Russie exclusivement consacrée à ces sortes d'églises, dont la toiture a également la forme du pignon romain ou gothique, rejetée des sobors.

On quitte avec regret le plateau aérien du *Simonofskoy*, au bas duquel, dans la vallée profonde, serpente capricieusement la Moskva, à travers des prairies couvertes de troupeaux. Mais voici un autre monastère qui, bien que dans une position toute différente, ne le cède en rien au premier. Assis dans une grande plaine de sable, à la porte de Moskou qui regarde vers la Kosakie, le *Donskoy*, couvent de la Madone du Don, fait briller de loin sa vaste et haute enceinte de remparts, en brique rouge, tranchant sur l'éternelle verdure des grands arbres qui l'environnent. Au-dessus de la porte d'entrée une antique Madone est, dit-on, ornée d'une pierre de grand prix. Cinq églises secondaires environnent le grand sobor central, qui est, comme architecture, un des plus beaux de la Russie. Précédés d'une allée d'arbres et d'un large perron, cinq dômes le surmontent, l'un entièrement doré, les quatre autres, aux quatre coins, semés d'étoiles d'or sur fond vert. La principale coupole, la seule qui soit ouverte à l'intérieur, est tout italienne et digne d'une grande église de Rome; à son sommet plane le Créateur tirant l'univers du néant, et à l'entour se succèdent en vastes fresques les triomphes de son Verbe. L'iconostase, renommé comme étant le plus riche de tout Moskou, monte étincelant dans cette coupole, avec ses douze hiératiques apôtres en vermeil et de grandeur naturelle, et sa miraculeuse vierge du Don, étonnamment parée, dont la couronne se compose de solitaires. Cette icone, gracieuse et souriante, qui paraît avoir été retouchée par l'école des Strogonofs, fut longtemps le palladium des Kosaks, qui la portaient dans leurs camps, au seizième siècle, comme un gage de victoire sur les infidèles, et depuis qu'elle leur a été enlevée par leurs maîtres, elle n'en continue pas moins de recevoir leurs riches offrandes, au retour de toutes leurs campagnes; les pieux Moskovites aussi n'oublient point que son intercession les sauva en 1591 d'une invasion des Tatars de Perekop. Les docteurs de l'Eglise, à taille colossale, couvrent, comme de coutume, les deux piliers carrés de la nef, dont les voûtes, ordinairement si basses, s'élèvent ici à une grande hauteur. Sous l'area (plateau carré en terrassement) qui porte le temple, s'étendent les sombres allées des catacombes, où se trouvent des sépultures de tous les âges depuis le seizième siècle; et depuis que ces caveaux sont remplis, les tombes débordent dans la cour extérieure, qui n'est plus qu'une forêt de pierres funèbres, pressées l'une contre l'autre, cippes orgueilleux, à épitaphes d'or, mais sans statues, ainsi que l'exigent pour les sépulcres les canons de l'Eglise d'Orient. Ce cimetière splendide et moderne, nécropole du beau monde de Moskou, renferme parfois des inscriptions touchantes : j'en traduirai une qui est le dialogue d'un père survivant avec son enfant décédé : « Cher « Sacha (1), pourquoi si vite nous quitter, « si vite t'envoler au ciel?—Afin de prier « là haut pour toi, pour maman, pour « mes frères. — Ah! tu étais si beau, si « chérissant, si bon! Comme tes qualités « se seraient développées! de quelle joie « tu nous aurais comblés! — Papa, là « haut, parmi les anges, je vais me dé- « velopper bien mieux; je deviendrai « bien plus beau et plus parfait, et je te « causerai un jour bien plus de joie. »

Abordons un autre lieu saint, que rend populaire une autre icone miraculeuse, celle du Sauveur, et qui pour cette raison s'appelle *Novo-Spaskiy* monastyr. Au-dessus de sa porte d'entrée s'élève en octogone son campanile à quatre étages, qui est, après l'*Ivan' velikiy*, le plus haut des clochers de Moskou, comme sa cloche, du poids de 385 quintaux, est la plus grosse après celle du Kremle. La principale de ces églises, bâtie en 1462, sur le caveau sépulcral des *Chérémetieff*, a été restaurée depuis dans un style demi-italien, et par un contraste bizarre ses innombrables peintures bibliques sont

(1) Diminutif d'Alexandre.

encore dans un style qui rappelle le treizième siècle. Au reste, plusieurs de ces figures, surtout celles aux murs intérieurs de l'abside, et autour du siége en pierre de l'igoumène, offrent réellement de grandes beautés : tel est l'Isaïe à qui l'ange purifie les lèvres avec un charbon ardent; telle est encore à un des quatre piliers de la nef une superbe *Madone*, souriant à son enfant, et qu'on attribue à Strogonof. Une copie exacte, mais dans des proportions plus restreintes, de la grande Sophie qu'on a vue aux murs de l'Ouspenskiy sobor du Kremle, orne ici l'iconostase. Quant aux peintures qui ornent la galerie du pourtour, et les deux escaliers collatéraux à l'abside, M. Schnitzler qui en dit par hasard un mot dans sa statistique de Russie, se trompe singulièrement; il les appelle des fresques historiques relatives aux luttes contre les Tatars. « Il est curieux, dit-il, d'étudier l'armement de tous ces guerriers. » En réalité ces peintures ne font que répéter celles usitées pour pareil lieu dans tous les autres sobors; c'est-à-dire, qu'elles représentent d'abord des philosophes, poètes et historiens du paganisme, puis les scènes principales de l'Apocalypse, la bête à sept têtes poursuivant la femme mystique; l'ange au glaive et à la balance enchaînant le monstre, le Christ en roi couronné, sur un cheval blanc, avec une double épée sortant de sa bouche, et poursuivant les rois issus de la bête, qui les reprend pour un temps et les cache dans sa gueule immense; enfin l'échelle de sept degrés planétaires ou des sept cieux, qu'escaladent les âmes des moines, dont un grand nombre trébuchent et tombent, hélas! la tête en avant dans l'abîme. Puis viennent les sept conciles œcuméniques, immenses fresques dont chacune offre des légions d'évêques, et où président les sept empereurs comme autant de personnifications de la Sophie. Les scènes relatives au baptême des Bulgars et autres peuples slaves, ornent la galerie et l'escalier qui unissent le grand sobor à l'église d'Hiver, vaste chapelle où se vénère le *Volto santo* oriental, dont le monastère a reçu sa dénomination de Spaskiy. Cette colossale icône est du reste copiée de celle du Gabrielskiy au Kremle. Les sépulcres de plusieurs personnages célèbres se voient dans la vieille catacombe creusée sous l'église, dont les fondations, à énormes blocs granitiques, étonnent, dans un pays où l'on ne bâtit d'ordinaire qu'en brique.

Avant de passer aux monumens politiques, entrons encore dans un monastère, remarquable comme étant consacré au prince des apôtres chez le peuple qui est incontestablement de tous ceux de l'Orient le plus hostile à la chaire de saint Pierre. Et pourtant lui aussi donne à cet apôtre le rang suprême, c'est-à-dire la clef qui ferme et qui ouvre les cieux. C'est ainsi qu'il est représenté sur le grand portail du *Petrofskiy* monastyr, ayant autour de la tête une inscription slavone qui le reconnaît comme la pierre angulaire de l'Eglise, et comme ayant le pouvoir de lier et de délier. Ce couvent est très ancien, à en juger par la forme des arcs de ses fenêtres, et par les tombes moussues qui remplissent sa cour. A une légère distance de ce monument, en se rapprochant du boulevard de Tver, se trouvait la cour ou résidence d'été des patriarches; il n'en reste plus que l'étang, renommé jadis pour ses poissons exquis. Tout près est encore debout une vieille église, pauvre et oubliée, depuis la chute du patriarcat : son clocher, pyramide aiguë à huit faces, et à rangées de fenêtres en arcs mauresques, l'une au-dessus de l'autre, paraît avoir servi de modèle primitif pour l'église de Samson à Pétersbourg. Aucun monument moskovite ne se rapproche davantage du style gothique. Sur la place voisine, l'église d'un petit couvent de femmes se distingue par son architecture tout-à-fait nationale, et sa division en deux églises séparées : l'une inférieure au rez-de-chaussée, et l'autre supérieure; l'une illuminée et riche, ouverte seulement les jours de fête, l'autre obscure et pauvre, destinée aux prières quotidiennes, et toutes les deux environnées de galeries en bois pour le peuple. Là, comme au Novo-spaskiy et autres lieux, la vie contemplative est représentée par des yoghis chrétiens, décharnés, et sans autre vêtement que des ceintures de feuilles, leurs cheveux et une barbe qui leur descend jusqu'aux genoux, en témoignage de leur sainteté : car dans les préjugés orientaux, le degré de longueur

de la barbe symbolise le degré de faveur divine dont jouit celui qui la porte. Elle est censée croître par l'influence des astres, et la sainteté c'est l'union avec les anges des étoiles.

En général, l'Église d'Orient est restée dans ses rites bien plus rapprochée que celle d'Occident, des anciennes superstitions astrologiques. L'idéal du temple oriental est encore aujourd'hui, même en Russie, ce qu'il était jadis, c'est-à-dire la Jérusalem céleste ou la cité de l'Apocalypse. Tout monastère russe se formule encore plus ou moins sur ce modèle, qu'on retrouve antérieurement au Christianisme dans le temple de Salomon, et dans l'ordonnance zodiacale du camp d'Israël au désert. Ainsi le Donskoy est un carré parfait, avec trois hautes tours en brique rouge pour chacun des côtés, ou douze pour toute l'enceinte, image des douze drapeaux des tribus, plantés autour du tabernacle juif, figuré par le sobor central. Cette multiplication de trois par quatre, de l'unité par la dualité, de Dieu par son image visible, est la base du beau comme du vrai, et se reproduit dans tous les détails du temple. Chaque sobor est un carré à peu près cubique, comme fut l'arche ou la tente de Jéhovah : le carré exprime le monde terrestre, comme le cercle exprime l'infini ou l'univers divin. Or, ce cercle dans le temple russe c'est la grande coupole, où monte l'iconostase, qui couvre le Saint des saints ; c'est là coupole centrale, ou la colonne de lumière, flanquée de quatre autres dômes plus petits; et l'ensemble s'oriente de manière que toujours un des quatre côtés regarde un des quatre points cardinaux du globe. Aux églises anciennes chacun de ces côtés est surmonté de trois pignons coniques dorés, qui sont le prolongement de la toiture, composée en forme d'étoile de douze rayons ou segments inclinés. Ces douze toits en saillie protégent souvent sur la muraille autant de fresques, relatives aux douze grandes fêtes de l'année, ou à douze miracles de Dieu. Le sens apocalyptique de cette architecture se révèle dans maintes miniatures de manuscrits grecs et russes. Or, en mettant sa dépouille mortelle sous la protection d'un de ces douze signes terrestres de la maison de Dieu, l'Oriental croit s'assurer un accueil moins sévère à l'une des douze portes de la cité des cieux, gardées par les douze apôtres. Aussi les monastères russes sont-ils encore, comme l'étaient ceux d'Occident au moyen âge, des lieux de sépulture privilégiés. Les plus vénérés de ces couvens n'offrent dans leurs vastes cours que cippes, colonnes, pyramides funèbres, pressées comme les arbres d'une forêt. Mais la tristesse naturelle à tous les cimetières est singulièrement augmentée dans ceux-ci par la défense canonique d'y mettre des statues ou toute autre *image taillée*, ce qui leur donne beaucoup de ressemblance avec les cimetières juifs et musulmans.

Les influences astrologiques poursuivent les sociétés d'Orient dans toutes leurs phases intellectuelles. Sous le voile de l'Apocalypse, elles dominaient la Russie sacerdotale : à peine Pierre-le-Grand l'a-t-il lancée dans la carrière de la civilisation européenne, que le culte astrologique y rentre sous une autre forme, avec la franc-maçonnerie. La haute tour de Soukharef, siége du premier observatoire et de la première école de mathématiques, établis à Moskou, servait en même temps de loge maçonnique. Le précepteur du tsar, Lefort, en avait donné l'idée; et initiés par leur monarque aux impiétés modernes, les boyards y célébraient avec lui leurs orgies. Cette énorme tour carrée domine encore une partie de Moskou. De son portique circulaire, à élégantes colonnades, on voit se dérouler immense la ville de terre (*Zemlianoy-gorod*), océan de cabanes, de palais, de jardins, où serpente, entre deux rives souvent très escarpées, la petite rivière de la Iaousa, nom que les archéologues de ce pays font dériver puérilement du synonyme slavon, qui signifie : *Je suis étroite*.

Mais quittons enfin cette ville noire, pour rentrer dans la blanche (*Byel-gorod*), par la splendide rue de Tver (*Tverskaya oulitsa*), dont la réunion étrange de palais dans tous les styles du monde, attique, romain, mauresque, florentin, français, espagnol, offre la plus complète image de ce qu'est devenu l'empire. On a remarqué que les principales rues de Moskou portaient le nom d'une province ou d'un pays autrefois indépendant. Celle de Tver aboutit à la grande

route qui mène dans l'ancienne principauté de ce nom; celle de Tcherkask correspond également à la barrière qui s'ouvre sur les Kosakies, dont Tcherkask est la capitale; il en est de même pour Yaroslav, Smolensk, etc. Rome ancienne avait d'une manière pareille absorbé l'Italie fédérale. Il y a les plus frappans rapports de mœurs et de coutumes entre le peuple russe et l'ancien peuple romain. Les deux sociétés ont traversé dans leur enfance presque les mêmes révolutions; et comme à la fin, Rome, déshéritée du glaive, est devenue le centre de la chrétienté latino-germaine, l'axe des peuples progressifs ou occidentaux, ainsi Moskou, abandonnée des tsars, est restée le fanal des églises d'Orient et des nations stationnaires, dont le Christianisme s'est immobilisé dans le symbole. On retrouve même dans les sites des deux villes des ressemblances qui paraissent *fatales*. Que de fois, en parcourant les environs de Moskou, il m'a semblé y voir une répétition du Campo Romano! sous des formes orientales et hyperboréennes; l'aspect pittoresque était le même. C'est, comme dans le Latium, un terrain sablonneux, ondulé, tourmenté par la nature, à collines quelquefois abruptes, à larges vallées. L'enceinte civique enveloppe dans les deux villes un grand nombre de monticules. La Moskva est, comme le Tibre, une petite rivière étroite et sale, qu'on passe sur de petits ponts; et sans les deux grands peuples qui en boivent les eaux, jamais la renommée n'eût inscrit les noms de ces deux rivières. Comme le Capitole, avec ses toits jadis dorés, domine le Forum et la ville; de même le Kremle, avec ses coupoles et ses flèches étincelantes des plus riches métaux, domine la grande place et est visible de tous les quartiers les plus éloignés.

Les deux capitales offrent dans leur enceinte la même immensité, les mêmes vides; dans l'une et l'autre, on voit des troupeaux de vaches et de moutons paître l'herbe des rues; l'œil est frappé du même air de délaissement; la pensée s'y repose dans un égal silence; le philosophe y trouve la même retraite, la même tranquillité. Egalement délaissées par le pouvoir militaire, ces deux Romes semblent deux indestructibles ruines, qui, malgré l'oubli des rois, subsistent et défient les siècles. La Rome italique, abandonnée par les Césars dès le troisième siècle, se remplit de barbares aux mœurs contrastantes, aux costumes bizarres, aux langues inconnues. Alors commença la mission religieuse de cette reine répudiée, mission qui succéda à sa vie de conquêtes; alors tous les peuples qui avaient jadis tremblé devant son épée, adoptèrent sa foi avec transport. Moskou, au dix-huitième siècle, est délaissée de même par la cour et les tsars, qui vont fonder une troisième Bysance dans le monde hyperboréen. Moskou perd ses pompes profanes et sa vie militaire; elle commence à devenir ville de paix et de prière, se préparant à devenir ville d'étude, ville d'artistes, si jamais les circonstances le permettent. Au lieu des princes et des magnats d'autrefois, il ne lui reste plus que des marchands et des prêtres. Les voyageurs qui la visitent sont des traficans d'Asie, Tatars, Mongols, Arméniens, Persans, Turcs, dont les costumes, les mœurs, les langues se croisent devant le Kremle, aux bazars du Kitaygorod. Le rôle de Moskou devrait être désormais d'agir religieusement sur ces pélerins de l'industrie asiatique, d'envoyer l'Évangile à tous ces peuples mahométans ou païens, qu'elle a jadis subjugués, et qui sont encore assis dans les ténèbres, attendant sous leurs tentes la civilisation slave, comme les Gaulois, les Germains, tous les barbares d'Occident, avaient attendu les lumières de Rome.

Un autre point de similitude entre les deux villes est le caractère pour ainsi dire composite de leur civilisation, de leur littérature, de leurs arts. Rome résumait en elle l'Egypte, la Grèce, l'Etrurie. Moskou de même veut résumer à la fois les Tatars, les Mongols et les Slaves. Mais bien plus encore que le Romain, le Moskovite manque du sentiment artistique et du génie créateur. Il ne sait que répéter les types sans les développer, ni les embellir. Imitateur habile, il reproduit Bysance et les monumens mauresques, comme les Romains copiaient l'hellénisme et les monumens étrusques.

Si maintenant des deux capitales on s'élève à la contemplation des deux em-

pires qui en sont émanés, on trouve encore la même similitude. Il y a des peuples inquiets, changeans, progressifs, révolutionnaires, comme les Grecs anciens et les Français; il y en a d'autres qui, purement passifs et assimilateurs, semblent destinés à s'emparer des progrès accomplis, à se les approprier en quelque sorte par voie de conquête, à suspendre pour un moment la marche de l'humanité, qui subit alors une sorte de purgation, devenue nécessaire au bout d'un certain nombre de siècles. Ces nations, marquées d'un sceau particulier, se révèlent à leur plus haute expression dans l'Empire romain antique et dans l'Empire russe moderne. Ces monarchies sont dans l'histoire comme des colonnes mystérieuses, auxquelles doit aboutir un monde, du pied desquelles sort un monde nouveau. Dans des empires ordinairement tout militaires, la science est quelque chose d'exotique; elle n'a rien de national, mais se forme des travaux entassés d'un grand nombre de siècles et de peuples divers. La littérature y devient une vaste compilation. C'est ainsi que, pour son culte, ses mœurs, sa langue, ses arts, la société russe a fait des emprunts aux Grecs, aux Français, aux Allemands, aux Italiens, aux Tatars, aux Mongols, et de ces élémens si divers elle a su composer une unité prodigieusement forte : car, depuis les Romains, nul peuple ne s'est montré assimilateur au degré où le sont devenus les Russes. Ceci n'est pas dit pour les faire aimer, mais pour montrer qu'ils sont à craindre et qu'on ne peut trop se prémunir contre eux.

Nos publicistes écrivent : La Russie, à force de s'étendre, réalisera la fable de la grenouille qui s'enfle; elle se dissoudra; d'elle sortiront plusieurs royaumes, chaque peuple conquis reprendra sa première existence, et il n'y aura plus de Russie que là où l'on parle russe. Dieu veuille qu'il en soit ainsi! mais l'histoire et ses leçons ne le font pas espérer. Voyez au contraire quelle force d'identification il y a chez ces Moskovites. Les Kosaks, nation à part et si différente il y a soixante ans, quand vous les questionnez sur leur nationalité, vous répondent : Nous sommes aussi russes que ceux de Moskou; nous parlons plus pur russe que ceux de Pétersbourg; notre pays est le cœur et le jardin de l'empire; nous sommes les pères de la Russie. Allez voir ces formidables Tatars de la Krimée; que sont devenus tant de milliers d'entre eux? Un demi-siècle a suffi pour que les fils baptisés de ces Mahométans en disent à l'étranger presque autant que les Kosaks. De la mer Caspienne à la mer Glaciale tout devient russe de langue, de mœurs, de volonté. La rapidité d'assimilation de ces Mongols slavisés est effrayante; ils ont déjà des colléges dans le Caucase, où leur idiome est appris par les indigènes, qui vont ensuite le porter jusqu'au fond de l'Asie. Oui, depuis les anciens Romains, nulle société n'a su fondre en elle les vaincus avec autant d'habileté, et quelquefois avec autant d'acharnement et de cruauté.

Le même parallèle entre Rome ancienne et Moskou pourrait encore se poursuivre dans le système social et les lois. Ceci paraîtra simple, si l'on pense que les Russes ont reçu leurs mœurs, leur législation, leur culte de Bysance, qui avait tout reçu de Rome. On trouve donc en Russie les mêmes élémens sociaux que dans l'antiquité classique, la même division nationale en trois classes : noblesse sans titres, peuple égal aux nobles devant la loi, esclaves cultivateurs et valets qui sont comme le bétail, non pas des personnes, mais des choses. Néanmoins il est important d'observer que tout cela se présente sous une forme orientale. Quoique issu de Rome, par Bysance, l'empire des tsars, constamment modifié par des goûts asiatiques, repose sur un gouvernement bien différent de l'idée romaine; car, tandis que la vieille Rome, si long-temps république, est devenue pour l'Occident le point de départ de toutes les royautés et la source de toutes les idées représentatives; Moskou, au contraire, hostile aux nationalités et concentrant de plus en plus son pouvoir, a fini par perdre elle-même ce qu'elle refusait aux autres.

Mais une cérémonie caractéristique, celle de la Pâque orientale, peindra mieux que toute autre chose l'état moral ancien et présent des Moskovites; montrons-la d'abord telle qu'elle est aujour-

d'hui, nous la comparerons ensuite à ce qu'elle était jadis. Nulle ville au monde ne célèbre la procession du dimanche des Rameaux avec autant de solennité que Moskou. A peine l'aurore a-t-elle paru, que la place Rouge se couvre de la multitude venue de toutes les campagnes environnantes. Chacun se précipite au marché où se vendent les rameaux; mais ces rameaux, au lieu d'être de simples branches, sont souvent de petits arbrisseaux entiers, couverts de fleurs artificielles, de fruits et d'anges en cire, disposés les uns au-dessus des autres, comme les êtres dans la création. Ces rameaux privilégiés, qui coûtent de 15 à 20 roubles, ornent les voitures des boyards, où l'on n'aperçoit, hélas! que des bonnes et des enfans; car, méprisant les superstitions que le tsar n'honore plus de sa présence, les knyazes dédaigneux se tiennent loin. Cependant, dès le point du jour toutes les cloches du Kremle se sont ébranlées; la liturgie a commencé dans l'Ouspenskiy, qu'entourent des milliers de paysans, l'enceinte intérieure étant, dans les grands jours, exclusivement réservée aux nobles et aux prêtres. Bientôt le *Krestnoy hod*, cortége des Croix, sort du temple et se dirige, par la porte du Salut, vers le Lobnoe mesto. Des centaines de popes, deux à deux, couverts de chasubles d'or et d'argent, une foule d'igoumènes et de prélats mitrés, et une forêt de bannières, de cierges et d'icones étincelantes défilent à travers le peuple, qui se prosterne et se relève incessamment. Les signes de croix répétés sans repos et ces têtes qui continuellement s'abaissent et se relèvent donnent à la foule l'apparence d'une agitation sans recueillement; pourtant son enthousiasme est réel, et la preuve en est son abstinence de toute nourriture ce jour-là, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

La procession, après avoir traversé la place Rouge, escortée par des haies de lanciers et de vieux kosaks, les seuls qui aient dans l'armée le privilége de la barbe, entre au Kitay-Gorod. Là deux églises sont depuis très long-temps l'objet de la vénération. L'une, celle de Saint-Nicolas, grande coupole toute peinte en rouge, avec cinq dômes bleus, domine la *Nikolskaya Oulitsa*, et se distingue par l'élancement de son cône aérien, flanqué de quatre coupoles secondaires allongées en pointe aiguë, et dont la base, démesurément aplatie, surplombe sur les tourelles menues, ou plutôt sur les colonnes qui les portent. L'autre, fameuse sous le nom de *Za-Ikonospass*, moins remarquable à l'extérieur, mais plus vaste et plus riche, contient la première image du Sauveur qui ait été apportée sur la Moskva. L'énorme couvent qui l'entoure renferme la typographie ecclésiastique, mise sous la surveillance spéciale des procureurs laïcs du saint synode ou des censeurs impériaux. Par ses presses se publient tous les ouvrages théologiques de l'empire; de cette enceinte mystérieuse est censée jaillir la lumière.

A ce dernier lieu vient aboutir la procession instituée pour exprimer le triomphe du Verbe révélateur. Le Jeudi-Saint elle y revient encore; et le métropolite en personne y célèbre la liturgie, pendant que le peuple, tenu en dehors par les gens de police, s'entasse dans la vaste cour du couvent, au milieu d'un silence qu'interrompent les seuls soupirs de la prière. Enfin le suaire noir, sur lequel est tissé en soie blanche le corps inanimé du Sauveur, se transporte en pompe de l'église inférieure dans la supérieure, où commence à l'instant l'office des morts. Il se prolonge jusque vers le soir, et ce n'est qu'aux approches de la nuit que la foule regagne dans le plus profond recueillement ses foyers. Le lendemain, deux heures avant l'aurore, les chants funèbres ont déjà recommencé dans l'église supérieure du *Za-Ikonospaskyi*. Les moines, psalmodiant sur un mode lugubre et mêlé de gémissemens, rapportent à la lueur de mille bougies le tombeau du Christ dans l'église inférieure, et l'exposent un moment sur l'autel aux regards de la multitude attendrie. Ce jour-là le Moskovite ose à peine rompre son jeûne le soir par un morceau de pain, ce qui ne l'empêche pas de parcourir avec un grand empressement toutes les boutiques de friandises, d'épiceries, de liqueurs, pour se procurer les élémens qui doivent composer le banquet de Pâques, en même temps que les fem-

mes lavent les maisons, cirent les meubles, nettoient les vitres, enlèvent des fenêtres et des seuils la neige ou la boue pour y substituer de la mousse et des fleurs, apprêtent aux enfans et aux hommes leurs beaux habits, et mettent autant que possible tout à neuf pour le jour de la Résurrection. Chaque heure est comptée avec une silencieuse impatience jusqu'à celle qui doit annoncer la victoire sur la mort et l'enfer. Alors le bourdon de l'Ivan'Veliki s'ébranle, et donne aux milliers de cloches de la ville le signal attendu. Il est minuit; les lanternes suspendues au haut des tours du Kremle appellent la multitude, et lui servent comme de fanaux à travers les ténèbres. L'atmosphère, auparavant si morne, est agitée comme d'une tempête de sons; aux carillons joyeux, qui partent de tous les clochers, se mêlent les cris des *tzvostchiks* et le bruit des voitures, se croisant en mille sens. Aux coupoles de tous les sobors sont suspendus de vastes lustres, bordés d'une quantité de lampes; des torrens de lumière inondent les recoins les plus obscurs. Il n'est pas de si modeste icone qui ne soit entourée de bougies, et devant les images brûlent d'énormes cierges, au-dessous desquels les pauvres viennent placer à la file leurs petites chandelles votives, et réciter, pendant qu'elles brûlent, leurs nombreux *pomilouy* avec la mimique la plus animée, pour que le patron, qui regarde par les yeux de l'image, lise avec plus d'évidence au fond de leur âme. A aucune autre époque de l'année, le rite oriental n'est plus impressionnant, plus poétique que pendant cette nuit pascale. Les popes et les diacres, en attendant l'aurore, passent continuellement du sanctuaire voilé dans les nefs pour entonner des hymnes et encenser quelque image. La rapidité de leur marche, le nuage d'encens qui les entoure, les éclairs qui jaillissent de leurs habits ruisselans d'or, tout contribue à plonger le peuple dans une sorte de ravissement. Les divers évangiles ayant été lus, et l'aube dans le ciel commençant à poindre, la porte du Saint des saints s'ouvre, et sur le seuil paraît comme un soleil le chef des prêtres tenant l'encensoir et le chandelier à trois branches avec lequel il trace une croix dans les airs en bénissant le peuple au nom de la sainte Trinité et s'écriant d'une voix tonnante: *Christos voskress! le Christ est ressuscité!* Tout le clergé qui l'environne répète le cri, et le peuple à son tour en fait retentir les voûtes, toutes les cloches sonnent, le canon des citadelles gronde, et l'archiprêtre, brillant comme un astre, parcourt, suivi de ses popes, toutes les parties de l'église, image du monde, en répétant à chaque pas: Christos voskress!

Nulle cérémonie n'a gardé au même degré que celle-ci les traces de la gnose primitive: pour exprimer la fraternité et la réunion future des hommes dans la lumière du Verbe, le clergé, après avoir fait le tour de l'église, forme un cercle devant l'autel de l'Agneau, s'agenouille, prie et baise la croix de l'archiprêtre, puis sa main ou sa robe, ensuite se relevant, ils s'embrassent tous entre eux. Le peuple entier les imite; riches et pauvres, jeunes et vieux, connus ou inconnus, amis et ennemis se serrent dans les bras les uns des autres, et se donnent avec empressement l'antique baiser des Agapes. En ce moment toutes les antipathies s'éteignent, toutes les fautes se pardonnent, tous les cœurs s'entre-bénissent, et ne forment plus, hélas! en apparence, qu'un seul cœur. Ces félicitations terminées, la messe s'accomplit; après quoi le pope et son diacre se rendent dans la nef à la table des Propositions, pour y bénir les gâteaux de Pâques, avec le sel et le fromage que chaque fidèle a apportés, afin de rompre son jeûne dès au sortir de l'église. Le desservant bénit ces gâteaux et ces fromages, amoncelés en tas énormes, et avec un grand coutelas il les partage en deux portions égales, dont une lui appartient, comme la part du lévite. Dans les grandes villes, les popes commencent à substituer à cet impôt en nature une rétribution monétaire; mais ceux de la campagne sont encore inflexibles, et retiennent obstinément aux moujiks la moitié de leurs gâteaux. Avec ce qui lui reste, chacun se hâte vers son foyer, où la table est déjà dressée et où le festin pascal est prêt. Là, environné de tous les siens, le père de famille récite encore une longue prière devant les icones et *l'autel domestique*; et enfin le patriarche

s'asseoit : la bouillante *samovare* (fontaine à thé) répand ses flots dorés, et l'agneau symbolique, servi en entier, ne tarde pas à disparaître sous l'appétit des austères orthodoxes.

Le lundi de Pâques semble destiné à dépoétiser le jour qui l'a précédé. Tout ce peuple, si enthousiaste et si grave quelques heures auparavant, se plonge dans une joie grossière et dans le délire de l'orgie. Ce jour tout est permis au moujik; les pauvres serfs, momentanément débarrassés de leurs chaînes, dansent en frappant l'air de leurs cris sauvages ; on voit les femmes même rouler ivres dans les ruisseaux des rues. Les saltimbanques sur leurs tréteaux jouent le polichinel ; les jeunes filles de toutes les classes se font bercer sur les katchelis, balançoires érigées dans les places publiques. Les paysans russes, qui, comme tous les enfans, sentent une joie particulière à sonner les cloches, ont ce jour l'entrée libre dans tous les clochers, et étourdissent les passans de leurs discordans carillons, mêlés au fracas des voitures. Pendant ce temps la haute société joue gravement une comédie non moins risible. Chaque employé, en grand costume et brillant équipage, visite son supérieur. Ils se serrent froidement dans les bras l'un de l'autre, en disant *Christos voskress*, et se séparent presque aussitôt pour voler à d'autres embrassemens tout aussi peu sincères. Dégagés de la rigueur des étiquettes sociales, les hauts boyards sont plus francs et s'abandonnent, comme leurs esclaves, à tous les excès du plaisir ; des bandes de jolies *tsiganes* (Bohémiennes) aux yeux de feu, aux dents d'ivoire, introduites dans leurs cours, exécutent sous leurs yeux les danses les plus voluptueuses ; les tonneaux d'eau-de-vie se défoncent, au bruit des houras, en faveur des serfs rassemblés; les meneurs d'ours et de singes sont invités à faire travailler leurs artistes; l'outre organisée, la flûte champêtre, et surtout le bâton, dirigent les animaux danseurs. Les réjouissances et les folies durent trois jours, pendant lesquels Moskou ne sort pas un seul instant de l'ivresse. On ne voit partout qu'appareils de funambules, tables d'escamoteurs, théâtres de marionnettes, paillasses à longs plumets, à cuirasses de papier doré, chamarrées d'ordres et de colliers en verroteries, s'efforçant, par les tours les plus burlesques, d'attirer le manant. Les marionnettes russes ont sur les allemandes et les françaises un avantage marqué ; plus ressemblantes aux anciens mystères du moyen âge, déroulant une série bien plus orientale de monstres symboliques, elles impressionnent davantage le vulgaire ; le monde élégant lui-même ne dédaigne pas de faire arrêter ses voitures devant les tréteaux du drame populaire, et la foule y est telle que les gens de police doivent y stationner pour maintenir l'ordre. La longue rue de Tver, qui est le Corso des Moskovites, voit chaque soir se dérouler par centaines les équipages de la noblesse ; chars, livrées, chevaux, tout est neuf, tout a été acheté pour le jour de Pâques. Des piquets de dragons sont échelonnés de rue en rue, pour remédier aux encombremens, empêcher les cochers de s'entre-dépasser, et veiller à ce que les jeunes cavalieri, aussi impatiens que leurs montures tcherkesses et turques, n'écrasent pas les piétons ou vilains.

Le paysan russe parvient à concilier ces saturnales avec les exigences de sa piété, et ces jours sont pour les vingt-un couvens de la ville sainte, non moins que pour les taverniers, des jours de triomphe. Car c'est à cette époque que de toutes les steppes les pélerins affluent, que des provinces les plus lointaines les moujiks accourent déposer au Kremle leurs offrandes votives. Ils y arrivent par caravanes comme les Musulmans à la Kaaba. Leur première visite est au couvent de l'Ascension (*Vosnesenskiy*), antique demeure, située sur la droite en entrant dans le Kremle, et fondée en 1389 par l'épouse du vainqueur de Koulikof, Eudoxie, qui y est enterrée avec trente-cinq autres grandes princesses et tsarines. Le Vosnesenskiy monastyr atteint au nouveau palais impérial décoré par l'empereur actuel; insignifiant hôtel à la française, que distingue la seule richesse de ses ameublemens. Mais par suite de ce voisinage, le couvent a dû renoncer à sa primitive architecture asiatique; on l'a restauré en gothique, suivant la mode du jour ; toute sa façade, à grandes et belles fenêtres séparées par d'élégans piliers

en obélisques, est maintenant dans ce style, ainsi que le portail qu'entourent de riches arabesques sculptées. L'église principale a été refaite aussi en nef latine ou allongée, avec une brillante coupole romaine, où monte l'iconostase éblouissant d'or et de pierreries, mais également dénaturé; car au lieu de rangées canoniques d'icones, fixées par la tradition, il n'offre que quelques tableaux récens, peints à la française, et dont le plus admiré est une Assomption dans le style coquet de Raphaël Mengs. Il semblerait que les nonnes ont senti elles-mêmes la désharmonie de ce style avec leurs mœurs; elles ont abandonné cette église au peuple. On la franchit, et on arrive dans la cour intérieure du couvent où s'élève, entourée de verdure et de bosquets, la vieille église des offices, pauvre, mais restée pure de toute innovation. De vastes fresques ornent sa façade, et de chaque côté de la porte sont peintes, de grandeur naturelle, des religieuses basiliennes, dont la coiffure noire, emboitant leur cou, se rabattant sur les oreilles et se relevant en bourlet sur le front, dessine pittoresquement leur profil grec, à front haut, à lèvres saillantes. Dans la nef sont rangés, couverts de riches étoffes, les nombreux cercueils des princesses-abbesses du lieu; la voûte très basse pose sur quatre piliers courts et massifs, à l'un desquels se voit une tête colossale de Madone, dont l'œil semble veiller sur ces tombes. Une quantité prodigieuse de petites icones et de légendaires peints tapisse les murailles. L'iconostase est antique et offre ses rangées de personnages bibliques dans l'ordre voulu par les canons de l'art; il est à regretter que le temps, si rongeur dans ces climats, l'ait déjà fortement endommagé. Les religieuses, entièrement voilées de noir, y psalmodient chaque jour leur bréviaire slavon. J'y ai entendu des voix vraiment mélodieuses; et ce qui m'a toujours étonné, c'est la naïve simplicité avec laquelle ces vierges s'approchent de l'étranger et lui souhaitent la bien-venue : — « Cher batouchka (1), me « disait l'une d'entre elles, tu sembles « venu d'une région bien éloignée. — « Quelle est donc ta terre natale? — Les « hommes de ton pays sont-ils pieux? — « Dis-moi ton nom de baptême, afin que « je prie pour toi ton patron. » Les cellules de ces douces créatures bordent une galerie ouverte qui occupe tout un côté de la cour, et où l'on monte par un escalier extérieur. De l'autre côté se trouve une seconde cour verte, où la petite église abandonnée et solitaire de Saint-Gabriel attire l'attention par la grâce parfaite de ses proportions, l'élan de ses cinq coupoles bulbeuses dorées, et l'harmonie de son carré cubique, élevé sur un terrassement, et couronné de douze triangles, garni de grandes fresques représentant des miracles et des légendes russes sur l'archange protecteur.

Plus loin s'élève, aussi restauré à la gothique, le portail ogival du couvent des Miracles (*Tchoudov*), uni à l'ancien palais des patriarches, et habité par les moines, desservans des trois cathédrales. Ses coupoles dorées, sur de sveltes et minces tourelles, font de loin croire à sa richesse, mais son intérieur est pauvre et délaissé. Par un vieil escalier, dont les marches inégales se sont usées sous les pieds des pélerins, on monte à la sombre église, cachée au premier étage. Un grand crucifix, aux couleurs ternies par le temps, surmonte la porte intérieure, précédée d'un large vestibule, trapeza, qui remplace la galerie du pourtour absente. Le temple lui-même se divise en deux nefs ou salles à peu près carrées, dont la voûte surbaissée et presque plate est peinte en dessins géométriques, remplis d'arabesques. Une porte arquée sépare ces deux nefs; le pavé en dalles de fer, avec de beaux dessins imitant la mosaïque, semble ancien, et peut-être cette manière fréquente de suppléer par la fonte à la rareté des marbres est-elle en Russie un usage primitif. On parcourt les longs corridors du vieux couvent patriarcal, partout décarrelés, pleins de poussière, avec des portraits à fresque de patriarches à demi effacés. Ce lieu offre une empreinte de désolation et de ruine encore plus marquée que le palais qui lui correspond à Kiyov, où l'Eglise russe avait planté sa première tente, qu'emporta l'ouragan de la conquête. L'un et l'autre sont un symbole

(1) Petit papa.

frappant de l'impuissance des Églises d'Orient à se fonder, hors de l'union avec l'Occident, une existence spirituelle, indépendante des rois et des pouvoirs militaires. Le tsarisme semble aujourd'hui se venger, dans les cérémonies mêmes de la semaine pascale, du joug que les patriarches faisaient peser sur lui. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la procession actuelle des Rameaux avec celle du seizième siècle. « Le grand duc, dit Oléarius (1), après avoir assisté au service de l'église Notre-Dame (l'*Ouspenskiy*), sortit du château en bon ordre avec le patriarche. Un très grand chariot marchait, traînant un arbre auquel pendaient quantité de pommes, de figues et de raisins, sur lequel étaient assis quatre garçons avec leurs surplis, chantant l'Hosanna; il était suivi de plusieurs prêtres revêtus de surplis et de chasubles, portant des bannières, des croix et des images sur de longues perches, les uns chantant, les autres encensant le peuple. Ensuite marchaient les principaux gosts ou marchands, et après eux les diacres, commis, secrétaires, knez et boyards, tenant des palmes à la main, et précédant immédiatement le grand-duc richement vêtu, la couronne sur la tête, et mené sous les bras par deux conseillers d'État; il tenait lui-même par la bride le cheval couvert de drap et déguisé en âne que montait le patriarche, ayant un bonnet de satin brodé de perles, et par-dessus une très riche couronne. Il portait à la main une croix de diamans, avec laquelle il bénissait le peuple; qui recevait cette bénédiction avec beaucoup de soumission, faisant incessamment le signe de croix. Il était entouré des métropolites, des évêques et des prêtres, les uns portant des livres, les autres des encensoirs. Il s'y trouva près de cinquante jeunes garçons, vêtus de rouge, qui ôtaient leurs casaques et les étendaient dans le chemin. »

Plus tard, en 1662, le baron de Mayerberg, ambassadeur de l'empereur Léopold, assista de nouveau à cette cérémonie; il la décrit ainsi : « Le grand-duc Alexis alla du château dans l'église prochaine nommée Sainte-Croix en Jérusalem (aujourd'hui Saint-Basile-le-Sauvage), ses principaux courtisans marchant après les bannières et les images portées par des ecclésiastiques. Il avait sur la tête sa couronne... de pierreries; après lui marchaient quelques prélats ayant sur leurs têtes des bonnets de satin blanc, » c'est-à-dire leurs mitres grecques, rondes et en forme de tiare. « Il se rend au Lobnoe-Mesto où on lui ôte sa couronne, et il y écoute la lecture de l'archipope, » déclamant l'évangile qui raconte l'entrée du Christ dans Jérusalem. « La lecture achevée, le métropolite de Sark, qui faisait l'office à cause de l'absence du patriarche alors en exil, lui présenta la croix qu'il baisa... On lui remit la couronne sur la tête, pendant que le métropolite monta, à la manière des femmes, sur un cheval (blanc et couvert de blanc, selon le chevalier Zani)... le tsar, prenant la bride de la monture, la mena dans le château avec une lente gravité, en marchant sur du drap, dont on couvrait le chemin par où il passait, pendant que les prêtres chantaient et répétaient par plusieurs antiennes l'Hosanna des juifs, et que les strelitz, rangés en haie dans la place, révéraient humblement le mystère, en appliquant leurs fronts contre la terre. Les mêmes cérémonies se font ce jour-là par toute la Moskovie, où les évêques représentent le patriarche et les vaivodes le grand-duc. » En 1698, M. de Neuville, durant son voyage, s'étonnait encore de la magnificence de cette fête où « tout le clergé est en chappes brodées de perles...; ceux qui entourent le patriarche portent des reliquaires et de grands tableaux de la Vierge, garnis d'or, d'argent et de pierreries; il y a de grandes croix carrées, également fort riches et si pesantes que quelques unes sont portées par quatre prêtres... et des livres d'évangiles, qui sont sans contredit les plus magnifiques de l'Europe... Après les abbés et les métropolites, paraît tout le dernier, à quelque distance d'eux, le patriarche, ayant en tête son bonnet semé de perles, et fait, à l'exception des

(1) *Voyage en Moscovie et en Tartarie.*

« trois couronnes, à peu près comme la « tiare du pape. »

Mais en 1713, le tsar émancipé ne suivait plus cette procession; il ne menait plus par la bride le cheval blanc du patriarche, du représentant de Jésus triomphateur et roi. Cette cérémonie, emblème du pouvoir du prêtre ici-bas, cette fête, qui était la principale pour les Russes au moyen âge, alors que leur clergé formait une sorte de théocratie, a été remplacée dans les temps modernes par la *fête des rois* ou du Jourdain, fête de la nature enchaînée par l'hiver. Dans le fait l'année religieuse tourne sur ces deux axes de Noël et de Pâques; mais pendant que la procession des Rameaux se célèbre en quelque sorte timidement par les prêtres et le pauvre peuple, sans que la cour se fasse un devoir de l'embellir, la fête des Rois ou la bénédiction des eaux, sous le nom de procession du Jourdain, est au contraire solennisée avec une pompe éclatante. L'empereur et toute sa cour y assistent dans le plus riche costume, avec l'état-major de l'armée et les drapeaux de tous les régimens. Devant le cortége est portée l'image de l'archange Michel combattant le Dragon, fils de l'Hiver et de la Nuit. Sur la Moskva, comme sur la Neva, s'élève un pavillon orné de peintures relatives à saint Jean-Baptiste; le métropolite y plonge le bâton de la croix dans un trou, fait à la glace, y jette une poignée de sel, et, l'encensoir en main, bénit solennellement toutes les eaux de l'empire. Les orthodoxes, qui le matin ont marqué avec de la craie, comme par un souvenir de la pâque d'Israël en Egypte, leurs fenêtres et leurs portes de croix rouges (1), se précipitent vers le fleuve béni et purifié : on en brise la glace, les pieux *izvostchiks* y font boire leurs chevaux, les mères y plongent leurs enfans, les hommes s'y lavent avec ardeur, on en remplit des bouteilles qui pendant l'année guériront tous les maux.

Cette fête du Jourdain, instituée par Constantin-le-Grand, est proprement celle de la puissance impériale; aussi devint-elle la grande fête des Russes, lorsque Pierre I[er] eut achevé de constituer l'autocratie en détrônant le patriarcat, et mettant à sa place un concile national, dit le Saint-Synode. La majesté sacerdotale y perdait, mais les barrières religieuses, élevées entre l'Occident et l'Orient, diminuaient de hauteur. On entrevoyait dès lors le terme possible du schisme, la haine contre les Latins n'étant plus fomentée par l'ambition personnelle de patriarches presque rois, intéressés à la scission qui alimentait leur puissance. La cause du schisme gît désormais beaucoup moins dans la volonté du prêtre que dans la *raison politique*.

CYPRIEN ROBERT.

(1) *Histor aufschlüsse üb. Russl.* Landshut 1814

Sciences Sociales.

COURS SUR LA PHILOSOPHIE DU DROIT.

ONZIÈME LEÇON (1).

De l'organisation du corps politique. — Des institutions propres aux différentes classes de la société.

Dans notre dernière leçon, nous avons mis en contraste le pouvoir qui marche à la tête des peuples dans les voies du Seigneur, et celui qui, après avoir jeté loin de lui le flambeau de la foi, se perd misérablement dans les sentiers obscurs et tortueux de l'erreur et du crime. Nous terminâmes cette leçon en observant qu'il y a entre l'Etat chrétien et l'Etat athée ou païen, la même différence à peu près qu'entre un simple croyant qui pratique humblement les préceptes de l'Eglise, et l'orgueilleux sans foi, qui ne suit que ses penchans naturels. Le premier, disions-nous, en imposant silence à ses sens, respecte cependant son corps comme un temple du Seigneur, et estime sa vie comme un dépôt précieux dont il rendra compte à son auteur. De sorte que, dans toutes les conditions de la vie, il conserve sa dignité primitive avec un éclat d'autant plus pur, qu'il semble y faire moins d'attention. L'autre, au contraire, abusant sans cesse de ses forces pour satisfaire ou ses appétits ou son ambition, sacrifie tantôt sa dignité à ses désirs, tantôt sa vie à son orgueil. La paix de l'âme est le partage de celui-là; le remords et le déchirement toujours croissant des passions est celui de l'autre. De même aussi voyons-nous dans l'Etat chrétien, au milieu d'un ordre sévère qui domine et contient toutes les classes de la société, la liberté fleurir et la paix régner de toutes parts; tandis que dans l'Etat athée ou païen, l'absence de l'autorité engendrant la licence, au milieu d'un désordre toujours croissant, toutes les servitudes renaissent, et l'oppression finit par devenir générale. C'est la réaction violente que le sentiment de la conservation produit nécessairement dans le corps social contre les effets désorganisateurs de la licence qui conduit à ce résultat. Mais s'il est aisé de signaler la cause du mal; il ne l'est pas également d'en indiquer le remède, et de tracer les voies par lesquelles nous pourrons, à travers les décombres qui nous entourent, revenir à l'ordre et à la liberté.

Dans les siècles catholiques, les nations de l'Europe, conduites par un instinct infaillible, fruit des vertus chrétiennes qu'elles pratiquaient, virent l'ordre naître et se développer de lui-même par suite de la lutte active qu'elles entamèrent de tous côtés avec l'esprit du monde et les fruits du péché. Mais de nos jours, les masses égarées et déconcertées, ne sachant plus quelle impulsion suivre, il faut de la part du petit nombre d'hommes de foi que leurs lumières et leur position sociale mettent dans le cas d'exercer de l'influence, un recueillement profond et une attention sérieuse pour démêler, dans le bruit confus des cris qui s'élèvent du sein de cette société en travail, la voix du Sauveur qui guida nos pères, et à travers les élémens qui s'entrechoquent et les formes mensongères qui surgissent çà et là pour distraire notre attention, le trait primitif de la Providence et les matériaux propres au nouvel édifice qu'elle prépare; il faut le recueillement et cette attention de la part des hommes de foi, afin de ne pas perdre en entreprises infructueuses, dans de vaines craintes et des espérances trompeuses, une vie dont ils répondront, et des forces qui ne leur furent accordées que pour seconder les desseins de Dieu. Cherchons donc à reconnaître l'esprit des

(1) Voir la xe leçon dans le no 52, t. ix, p. 269.

lois qui régirent la société chrétienne autrefois, les principes d'après lesquels elle devra se reconstruire un jour.

Nous avons déjà signalé comme un des points les plus importans de la législation l'organisation ferme et régulière de la société, relativement à l'accomplissement des différentes fonctions qui lui incombent (1). Ces fonctions exigeant la plupart du temps, par leur nature, que ceux qui s'en chargent y dévouent leur existence entière, elles produisent les différens états dont la société se compose, et notre tâche est donc d'approfondir le sens de cette distinction des états, et par là l'esprit des institutions qui leur conviennent et l'action qui appartient à chacun d'eux dans la vie commune.

Commençons par les fonctions de la vie matérielle. Ces fonctions consistent: 1° à produire les matières premières dont nous avons besoin pour nous nourrir, vêtir et loger; 2° à apprêter ces matières d'une manière convenable à leurs différens usages; 3° à les mettre à portée de ceux qui veulent s'en servir, moyennant un échange de valeurs ou de services dont la proportion se règle, d'une part, par les besoins de l'acquéreur, et de l'autre, par les sacrifices qu'il a fallu faire au vendeur pour pouvoir les lui offrir. De là les trois états de l'agriculteur, de l'artisan et du marchand. En cherchant quelles peuvent être les institutions qui conviennent à ces trois états, et les droits qu'il faut leur accorder dans la société politique, il y a d'abord une observation essentielle à faire, c'est que l'objet que se proposent ceux qui s'y destinent, n'est nullement de s'éclairer ou d'éclairer les autres, de satisfaire, en un mot, au besoin que nous avons de lumières, mais seulement de pourvoir à leur subsistance, et ensuite de jouir, s'il y a moyen, du bien-être et de l'influence que procure la richesse. Accordez-leur donc ce qu'ils ont voulu, et ne leur demandez point ce qu'ils ne sauraient vous donner. N'allez pas vouloir vous éclairer par leurs avis, à moins que ce ne soit sur leurs propres affaires. Mais si la société a besoin de bras ou de richesses, demandez-les à leur bonne volonté. Je dis: à *leur bonne volonté,* non seulement parce que la liberté est un droit sacré, qu'il faut bien que les hommes se reconnaissent réciproquement, puisque Dieu même le respecte dans sa créature, mais surtout parce que la marque distinctive de l'état chrétien est de tendre de plus en plus à obtenir, par le concours spontané de ses membres, ce que la loi de l'ancien monde ne savait obtenir que par la force et la violence.

Cependant, n'allons pas non plus nous méprendre sur l'étendue de cette liberté. La liberté de l'homme, en général, consiste d'abord dans la faculté de choisir, pour savoir auquel des deux mondes entre lesquels il se trouve placé il voudra s'identifier, et quelles seront par conséquent entre les facultés dont il est doué, celles qu'il développera de préférence. La liberté consiste, en second lieu, dans l'exercice même de ces facultés, sans entrave ni restriction quelconque, que celles qui sont indispensables pour continuer de vivre. Car l'homme qui n'est ni tout esprit, ni tout corps, ne peut donner un cours illimité ni à ses facultés morales, ni à ses facultés physiques, sans détruire les conditions mêmes de son existence; il doit, au contraire, suspendre, tantôt l'exercice de ses facultés morales, pour vaquer aux besoins du corps, tantôt celui de ses facultés physiques, pour vaquer aux besoins de l'esprit; et ce qui est vrai de l'homme individuel, l'est aussi de l'homme social. La société ne peut exister qu'autant que ses membres qui se sont voués aux fonctions de la vie matérielle et ceux qui se sont voués à la vie intellectuelle et morale, subordonnent alternativement leur action aux besoins les uns des autres. La liberté des classes qui nous occupent dans ce moment, est donc nécessairement subordonnée aux conditions de leur existence sociale, et elle ne peut être reconnue que sous la réserve qu'elles fourniront de leur part ce qui est nécessaire pour l'exercice des fonctions morales et intellectuelles dont elles-mêmes ne sauraient se passer. Si donc nous demandons qu'on s'adresse à leur bonne volonté pour obtenir d'elles ce qui, des biens dont elles se sont réservé la possession, est nécessaire pour les besoins de la société, ce n'est

(1) Article cité, p. 276.

tique ne nous montre que le degré de pouvoir et la manière d'agir des forces qui existent, mais elle ne crée rien. Les forces réelles naissent des rapports de la société civile ou religieuse; et après avoir examiné les conditions de l'autorité dans la société religieuse, nous n'avons plus à nous occuper ici que de ses conditions dans la société civile.

Dans la vie civile on admet ordinairement deux espèces de positions indépendantes, celle du riche et celle du pauvre. Mais il est aisé de voir que la richesse ne procure qu'une indépendance très relative, et qui ne peut se tenir séparée du pouvoir et à l'abri de ses atteintes, qu'aux dépens de sa sécurité, tandis que la pauvreté qui ne donne aucune prise, ni au pouvoir, ni à la fortune, fait celui qui l'embrasse de son propre gré, dans la vue d'un intérêt plus élevé et pour obtenir en échange les biens de l'âme et de l'esprit, maître absolu de lui-même et produit par conséquent la seule indépendance véritable qu'il soit possible d'imaginer ici-bas. L'Église l'a bien senti; sa législation le prouve; et nous n'avons pas besoin d'en reproduire le détail; car ses adversaires, tels que Filangieri et autres, se sont assez attachés à le faire connaître, pour indiquer les moyens d'en paralyser les effets. L'Église, se rappelant que Jésus-Christ avait promis le royaume des cieux aux pauvres en esprit, a voulu que les chrétiens en général, et les membres du clergé et des corporations ecclésiastiques surtout, fussent, selon l'expression de saint Paul, *tanquam nihil habentes et omnia possidentes* (II Corinth., VI, 10), et l'intérêt de l'État exige évidemment qu'il reconnaisse et protége de tout son pouvoir les ordonnances qu'elle a rendues à cet égard pour maintenir parmi les siens le détachement des choses de ce monde, sans lequel il n'y a point d'indépendance et par conséquent point d'autorité sociale pour elle.

Et non seulement c'est l'intérêt de l'État de la seconder en cela, mais c'est pour lui un devoir rigoureux de justice, l'unique moyen de concilier l'ordre avec la liberté. De même que le pouvoir, pour ne pas gêner la liberté, s'abstient d'intervenir dans les accords et arrangemens entre les membres d'une société de commerce ou d'exploitation, entre le maître et le serviteur, et que, pour maintenir l'ordre, il prête main-forte pour l'exécution de ces accords et arrangemens à celui qui les invoque contre celui qui les blesse; de même il est de son devoir de respecter et de faire respecter les réglemens que l'Église prescrit à ceux qui se vouent à son service. Il est même facile de prouver, en allant de conséquence en conséquence, que la liberté de conscience, tant prisée de nos jours, n'est qu'à ce prix, vu que ces réglemens sont surtout une affaire de conscience pour ceux qu'ils regardent et que tout l'ordre civil et politique reposant en définitive sur la conscience, il ne reste au pouvoir d'autre alternative que celle, ou de prescrire lui-même les règles de la conscience, qui forment immédiatement la base et la garantie de son existence, ou de renvoyer chacun pour cela à son Église; de sorte qu'il ne peut dispenser les sujets de leurs devoirs religieux ou faire abstraction de leur force obligatoire qu'en se constituant autorité religieuse lui-même.

Voici donc deux choses à peu près prouvées: c'est que la subordination et la dépendance doivent être le partage des classes qui se vouent aux fonctions de la vie matérielle, l'indépendance et l'autorité, celui du clergé; et qu'il faut des lois et des institutions particulières, des liens de corporation surtout bien forts et bien organisés, pour entretenir dans ces différentes classes l'esprit de leur état, l'esprit qui convient aux fonctions qu'elles se sont choisies. Et si nous recourions ici à la comparaison dont nous nous sommes déjà servi quelquefois, entre l'homme social et l'homme individuel, ceci ne paraîtrait-il pas bien naturel? Y a-t-il quelque chose de plus naturel, en effet, que les organes de la vie physique soient subordonnés à ceux de la vie morale et intellectuelle, et que ceux-ci soient autrement conditionnés que les premiers? Assurément il n'y a qu'un égoïsme tout-à-fait aveugle qui puisse se laisser entraîner par la passion de l'égalité au point de méconnaître ces conditions premières qui sont en même tems les con-

séquences nécessaires de l'unité sociale de notre espèce.

Mais jusqu'à présent nous n'avons considéré, comme organe de la vie intellectuelle et morale de la société, que l'Église; elle n'est cependant pas le seul, il s'en faut. La science et les arts ont les leurs également, dont l'action est de la plus haute importance pour la société. Ils sont, ces organes, à l'Église ce que l'artisan et le négociant sont à la propriété foncière et à l'agriculture. Les vérités premières qu'elle sème dans nos cœurs, et les sentimens qu'avec leur aide elle développe dans nos âmes, ce sont eux qui doivent les apprêter, les appliquer aux différens usages de la vie et les mettre partout en valeur et en circulation. Les sciences et les arts sont donc dans une dépendance nécessaire vis-à-vis de l'Eglise, leur mère commune, et ce n'est jamais qu'à leur propre détriment, et pour le malheur de la société surtout, que cette dépendance a été méconnue.

Cependant faudra-t-il la régler par des lois, la maintenir par l'intervention du pouvoir? — Nous ne le pensons pas. Une société qui en est réduite là, pour se garantir des désordres qu'entraîne le déréglement du goût et des intelligences est une société perdue, et le pouvoir ne fera que de vains efforts pour s'opposer par la force aux progrès de sa ruine. Tout ici dépend de l'autorité d'une foi et d'une opinion dominante; cette autorité est aux arts et aux sciences ce que le crédit est à l'industrie et au commerce, et l'autorité, pas plus que le crédit, ne se commande, ni ne peut être créée à plaisir par la seule volonté du pouvoir. Il faut la chercher, il faut la respecter, il faut l'invoquer là où elle est. L'histoire des trois derniers siècles qui, en créant la puissance de la presse et du crédit, ont émancipé de l'action du pouvoir le domaine de l'intelligence, aussi bien que celui de la vie civile et de la propriété, nous fournit à cet égard des enseignemens bien graves. Ce sont la presse et le crédit qui ont sauvé les nations chrétiennes de la pétrification dont les menaçait l'orgueil de leurs gouvernemens; et l'Eglise qui ne peut et ne doit rien obtenir que par la liberté, n'a pas à les redouter autant que l'asservissement dans lequel elle serait immanquablement tombée sans elles. C'est une des vérités les plus essentielles au contraire, que nous ayons à tirer de l'histoire moderne, de savoir que *l'autorité de l'Eglise et la liberté se tiennent entre elles, au point que l'une ne peut exister sans l'autre.*

Du reste l'autorité, pas plus que le crédit, n'est un fait isolé; de même que l'un n'existe et n'opère du moins dans toute sa puissance qu'au sein de la paix, de même l'autre ne peut-elle développer toute son action que dans le calme des passions et à la faveur de l'ordre extérieur qui contient leur violence. Par là un vaste champ d'action se trouve ouvert aux soins du pouvoir qui, s'il ne peut créer ni crédit ni autorité, peut du moins les conserver là où ils existent. Il le peut en maintenant la paix, en maintenant l'ordre, en exerçant la justice, en veillant aux mœurs publiques, et cette tâche est assez belle pour qu'il doive s'en contenter.

Mais ce pouvoir, à qui un rôle si important est réservé partout, sera-t-il de tous les élémens de la société le seul qui n'ait point ses représentans spéciaux, et à qui il ne faille point des institutions particulières, pour maintenir dans ses organes l'esprit de leur état, l'esprit des fonctions qu'ils ont à remplir? nous ne le pensons pas assurément. Le pouvoir, c'est la volonté nationale (1), et cette volonté est déterminée surtout par le caractère, par les qualités natives de la nation et le développement que ces qualités ont reçu dans son histoire (2). C'est donc là où ces qualités natives se sont maintenues dans leur plus grande pureté et avec le plus d'évidence, là où le souvenir des faits mémorables de la nation s'est conservé avec le plus d'éclat et de vivacité, que doit être le siége du pouvoir. S'il y a une partie de la nation qui, par la réunion de ces conditions, porte plus qu'aucun autre l'empreinte du caractère national, ne faudra-t-il pas la considérer comme le représentant naturel de la nation, à qui il appartient

(1) Il y a une distinction à faire entre la volonté nationale et la volonté de la nation.

(2) Voyez l'article précédent, t. IX, p. 276.

surtout de faire valoir l'énergie de son caractère et de conserver son honneur? Sans contredit; et s'il y a quelque chose par conséquent qui s'explique bien simplement et bien naturellement dans l'histoire, c'est l'existence et le pouvoir de la noblesse, de cette classe dominante que l'on appelle de ce nom, parce qu'elle est censée recéler dans son sein ce que la nation a de plus noble et de plus élevé dans le passé et dans le présent, parce qu'elle est considérée comme le dépositaire par excellence des grands souvenirs aussi bien que des grandes espérances de la nation.

Nous savons qu'à ces mots toutes les préventions vont s'élever contre nous; mais qu'on nous écoute un instant avec calme.

Nous avons constaté dans notre précédente leçon (1) que les peuples obéissent, involontairement et d'une manière, pour ainsi dire, irrésistible, à ceux qui se montrent les organes les plus fidèles et les plus énergiques des idées ou des passions qui les dominent. Il arrivera donc toujours que la partie du peuple qui se livrera aux fonctions considérées par tous comme les plus essentielles et les plus élevées, dominera les autres; et il n'y aura que les Etats peu développés, où tout le peuple n'est dominé encore que d'une seule idée et poussé par une seule passion, soit celle de la guerre et du butin, comme les Bedouins du désert, soit celle du gain, comme aux Etats-Unis, qui feront exception à cette règle. Il ne s'agit donc que de savoir, si cette influence prédominante, qui est inévitable en soi, doit être abandonnée au hasard ou reconnue en droit, et réglée par les lois. Il serait aisé de démontrer par des raisons de prudence et de haute politique que, dans l'intérêt de l'ordre, du repos public et même du progrès social, ce dernier parti est de beaucoup le parti préférable. Mais ce n'est pas là le point sous lequel nous avons à envisager la question. Cette question pour nous est avant tout une question de droit, et à cet égard nous n'hésitons pas d'affirmer que, si la prétention à l'influence se fonde sur un titre matériel, évident et, pour ainsi dire, palpable pour tout le monde, il n'y a point de doute qu'il ne faille la considérer comme une chose de droit que les lois doivent reconnaître et protéger.

Or ce titre existe de manière à ne pouvoir être méconnu, dans les circonstances qui font de certaines familles dont la filiation est connue, dont le nom s'identifie à toutes les grandes époques de l'histoire d'un peuple, les véritables représentans du type national, tant au physique qu'au moral. Si ce type est, comme nous l'avons indiqué dans notre dernière leçon (1), l'expression d'une vocation particulière, il en résulte pour ces mêmes familles un devoir incontestable de marcher à la tête de la nation dans toutes les phases de son développement, et c'est un devoir qu'il faut considérer comme la source de tous les droits de la noblesse (2). C'est à ces familles-là à se porter en avant pour l'accomplissement de tous les devoirs que les circonstances imposent à la nation, soit qu'il s'agisse d'expéditions guerrières ou commerciales, de fondations religieuses, scientifiques, artistiques ou agricoles; c'est à elles à faire tous les sacrifices nécessaires, tant de leurs biens que de leurs personnes, pour maintenir la nation à la hauteur des circonstances; et la prépondérance politique n'est que la juste récompense des services que l'Etat a le droit d'exiger d'elles. Aussi la noblesse ne peut-elle faire faute à sa vocation, sans que son infidélité n'entraîne immédiatement sa ruine; et d'un autre côté une nation ne saurait désavouer, rejeter sa noblesse, sans injurier en même temps son passé et compromettre son avenir, sans jeter l'Etat dans une crise formidable, dont il ne peut sortir victorieux que par un renouvellement total de tous ses élémens.

(1) T. IX, p. 275.

(1) T. IX, p. 276, col. 1re.

(2) Une noblesse peut se former aussi d'une autre manière, par suite de la guerre, lorsqu'une nation est donnée pour ainsi dire comme maîtresse ou comme correctrice à une autre. Mais nous n'avons voulu poursuivre ici que les développemens naturels, sans égard aux anomalies que produit la dégénération des peuples ou la violence de leurs passions.

C'est là nationalité représentée dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus beau d'une manière particulièrement saillante dans certaines familles, qui fait toute l'importance et tout le prix de la noblesse. La noblesse, considérée selon cette idée, est donc surtout le siége des sentimens nationaux, des sympathies et des antipathies du peuple, le cœur de la nation où se renouvellent sans cesse et son sang et sa puissance. Si ce cœur, séduit par l'appas trompeur de l'indépendance, se laisse aller à la vanité, à l'orgueil, à la volupté ou à quelque autre passion mauvaise, il finit par se faner, par tomber en défaillance et céder l'empire aux organes qui sont plus particulièrement le siége des passions auxquelles il obéit. Alors l'Etat tombe en langueur, le pouvoir se déplace, et des crises violentes ne tardent pas à se manifester. Si au contraire, ce cœur, sincèrement épris de la vérité et de la justice, s'incline volontairement devant la loi du Seigneur et se montre fidèle à sa vocation, alors sa puissance s'augmente de toute l'énergie qu'il a déployée dans son acte d'obéissance, le corps entier de la nation suit avec allégresse l'impulsion qu'il lui donne, et lui-même devient inaccessible à la révolte des mauvais penchans qu'elle recèle dans son sein.

Tel est le rôle, telles sont les destinées de la noblesse.

Il est évident que des lois et des institutions particulières doivent correspondre aux devoirs que nous venons de signaler. La noblesse, dépositaire des biens les plus précieux de la nation, de sa foi, de ses mœurs, de son indépendance et de son empire sur la terre qu'elle occupe, a besoin d'être unie par des liens particuliers, avec l'Église, avec le territoire national, et en elle-même. Appelée à marcher en tête de la nation dans toutes les phases de son développement, elle a besoin d'être attachée par des institutions particulières aux différens objets relativement auxquels elle doit faire valoir l'énergie du caractère national. Les siècles passés ont enfanté dans ce but toute sorte d'institutions dont il serait inutile de rappeler ici le détail. Elles sont tombées par l'abus qu'on en a fait, et pour n'avoir pas été exploitées et développées dans le sens de leur établissement primitif.

Notre but n'est point de faire leur apologie et encore moins d'en prêcher le rétablissement. Nous n'avons voulu que faire apprécier l'esprit auquel elles ont dû leur existence. Si nous avons été bien compris, il sera inutile d'observer, que ce n'est que par la foi et un immense dévouement que la noblesse pourra se rétablir, de même que ce n'est que par le rétablissement de sa noblesse qu'un État déchu pourra recouvrer sa splendeur. Car tout déploiement de l'énergie nationale dans la voie de la vérité et de la justice, s'il porte des fruits durables, doit produire une noblesse nouvelle, et, si l'éclat a été vrai et universel, cette noblesse nouvelle, en entrant dans les rangs de l'ancienne, loin d'y porter des rivalités fâcheuses, ne fera qu'en rehausser la force et l'éclat. Quant au résultat général à tirer des observations que nous avons faites jusqu'ici, nous croyons que le plus essentiel gît dans la conviction, que l'Etat ne peut subsister que par le double lien de la famille et de la corporation qui l'une et l'autre, n'existent qu'en s'appuyant du pouvoir de la religion et de l'autorité de l'Eglise; c'est une vérité qui subsiste à travers toutes les révolution du temps et des formes sociales. Le développement de l'élément corporatif dépend des progrès et de la maturité d'une nation. Plus l'essor des forces nationales sera élevé et diversifié dans ses objets, plus aussi la corporation prendra de développemens. Quant à ce que nous avons dit, que les corporations ne peuvent subsister qu'en s'appuyant du pouvoir de la religion et de l'autorité de l'Eglise, s'il pouvait y avoir encore un doute à cet égard, il ne faudrait qu'une seule réflexion pour s'en convaincre; c'est que l'identité de position et d'occupations ne peut être considérée comme une source d'obligations mutuelles entre les hommes qu'autant que cette position même et ces occupations ont été envisagées comme un devoir social et une affaire de conscience dont l'individu ne se croit ni l'auteur ni le juge absolu; tandis que les associations cimentées seulement par la communauté d'intérêt risquent à chaque instant d'être dissou-

tes par un intérêt opposé. La religion seule a le pouvoir merveilleux de fortifier et dè garantir en même temps et la liberté individuelle et les liens de la société. Ceux-ci, en faisant de l'accomplissement de la loi l'affaire et le devoir de chacun *selon la mesure de ses forces et la nature de sa position*, de sorte à faire admettre et respecter aussi un devoir semblable et par conséquent une mission providentielle en ceux qui se trouvent à cet égard munis de moyens plus étendus et placés dans une position plus élevée; celle-là en poussant chacun par l'intérêt de son propre salut à la recherche des autorités les plus sûres et à la coopération la plus active possible pour l'accomplissement de l'œuvre sociale. Les questions les plus élevées comme les plus subordonnées deviennent ainsi l'affaire commune de tout le monde et tous y coopèrent chacun à sa manière. Les formes dans lesquelles cela se fait peuvent être extrêmement diverses, selon l'âge, le caractère et la position des peuples; — cependant les différences qui résultent de ces données primitives demandent à être toujours soigneusement distinguées de celles que produit l'erreur et la passion des hommes. Nous parlerons de cela dans une prochaine leçon.

E. de Moy.

REVUE.

ADAM MICKIEWICZ; SES ŒUVRES;

SON COURS DE LITTÉRATURE SLAVE AU COLLÉGE DE FRANCE.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Les Slaves ne forment qu'une seule et même nation, ne parlent qu'une seule et même langue. Leurs mœurs sont simples et agricoles. Dans l'antiquité, elles semblent avoir le plus de rapport avec celles des Scythes (2), et des Grecs au temps d'Homère. Les Grecs *scythisent*, disait Anacharsis, en écoutant les rhapsodes, et dernièrement un homme d'esprit a publié en Dalmatie une brochure ayant pour titre le *Morlaquisme d'Homère*, ou les mœurs des paysans morlaques comparées à celles des héros de l'Iliade.

Dans un mouvement de translation accompli par le travail imperceptible des siècles, les peuples slaves ont abandonné à des races étrangères une partie de leurs possessions occidentales et reconquis à l'Orient ce qu'ils ont perdu de ce côté. Le chêne slave étendait autrefois ses rameaux immenses, d'une part, à travers la Saxe et le Meklembourg jusqu'à la mer du Nord; de l'autre, le long de la Saxe et du Danube jusqu'aux Alpes du Tyrol. La métropole des Slaves était le temple triangulaire de *Rhétra*, sur l'emplacement duquel on trouve aujourd'hui le petit village de Prilvitz, dans le Meklembourg, et les souverains obotrites de ce pays sont encore de race slave. La seconde métropole était Arkona, dans l'île de Rügen. Jusqu'en 1731, on a célébré à Wustrow, dans le Hanovre, le service divin en langue slave. Les costumes, les danses d'Altembourg, en Saxe, sont les mêmes que ceux des riverains de la Vistule, et jusqu'à ces mystérieuses sympathies des peuples qui tiennent souvent

(1) Voir le premier article au numéro précédent ci-dessus, p. 272.

(2) Voir le IIe livre d'Hérodote.

à une identité d'origine, tout atteste encore en Saxe l'ancienne domination slavonne. C'est la race germanique qui était destinée à lui succéder dans toutes ses possessions abandonnées. Vingt-trois empereurs, depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV (800-1190), travaillèrent continuellement à les germaniser. L'Allemagne, dans ses bras de marâtre, étreignait, étouffait ces malheureuses peuplades, espérant se les assimiler ou leur ôter la vie, et ne parvint qu'à allumer dans leur sein une haine inextinguible. Helmoldus et Adam de Brême, écrivains du onzième siècle, comptent déjà trente rameaux de la souche slavonne abattus par la hache tudesque, et il faut croire que le caractère slave a des racines bien profondes dans l'âme de ces peuples, puisqu'il a résisté jusqu'aujourd'hui à tous les efforts de dénationalisation, poursuivis sans relâche par leurs nouveaux dominateurs. Quel était le lien mystérieux qui cimentait entre elles toutes ces populations démembrées? Qui les a préservées du malheur de se confondre à jamais avec leurs ennemis et les a sauvées d'une destruction finale? Ce lien sacré, ce symbole de leur régénération à venir, c'était le langage national, la parole, le verbe trois fois saint, *slovo*, dont la race entière était l'incarnation vivante. La langue slave, parlée depuis les bouches de l'Elbe et l'Adriatique jusqu'au détroit de Behring, sur un tiers de l'Europe et sur la moitié de l'Asie, n'est partout, nous l'avons dit, qu'une seule et même langue, sauf de légères altérations d'orthographe et d'accent.

Après les travaux de Kucharski, de Maiewski et de Siestrzencewicz, évêque de Vilna, il n'est plus permis de douter qu'elle ne soit une dérivation du sanscrit. Ses étymologies, ses déclinaisons, ses nombres cardinaux et les conjugaisons des verbes auxiliaires l'attestent jusqu'à la dernière évidence. On peut la considérer comme le lien commun entre les langues gréco-latines et indo-germaniques, ou plutôt comme le point de départ des unes et des autres. Son nom même, dérivé de *slovo*, Verbe, Renommée ou Gloire, semble expliquer le mystère de son affinité avec toutes les langues parlées. L'imagination des ethnologues s'est suffisamment exercée sur l'origine du peuple slave. Il paraît cependant acquis à l'histoire qu'il est *autochtone* sur toutes les parties du territoire qu'il occupe, c'est-à-dire que son établissement y est antérieur aux temps historiques; son alphabet glagolitique, que l'on attribue par erreur à saint Jérôme, et qui, d'après quelques savans, remonte aux temps mythologiques, n'est qu'un ordre de la divinité adressé à ce peuple, de se réunir en société et de se livrer à la culture du sol; chacune de ses lettres exprimant un précepte, un verbe de ce commandement sacré. Voici les premières lignes : « Moi, Dieu, voyant, je dis qu'il est bon de vivre des produits de la terre; ainsi que vous le pouvez, hommes sages, prononcez une parole ferme, etc. » Cet alphabet, appelé *glagolé* ou *boukwiça* (Verbum Dei), ne serait que le débris d'une ancienne écriture hiéroglyphique des slaves (1), et semble avoir des rapports avec les caractères symboliques dont les Babyloniens se servaient pour désigner les heures (2). La haute antiquité de cet alphabet est définitivement constatée par les recherches du savant Kopitar.

L'autre alphabet, appelé *kyriliça* (écriture d'église ou cyrillique), en usage jusqu'aujourd'hui dans les livres de la liturgie slavonne, a été créé par saint Cyrille, ou Constantin de Thessalonique et son frère saint Méthode, qui furent au neuvième siècle les deux premiers apôtres slaves. Cette écriture a été formée sur le modèle de l'alphabet grec, ou peut-être le glagolé fut-il leur commune origine. Les deux alphabets cyrillique et glagolétique se trouvent en regard dans le *Texte du Sacre* (3), *ancien recueil d'Epistres et d'Euangiles en lettres esclavonnes, sur lesquelles nos roys mettaient*

(1) V. Hérodote, II[e] liv.

(2) Un écrivain arabe du neuvième siècle, Ibn-Abi, Iacoub el Redim, donne la copie d'une inscription russe gravée sur bois, qui lui avait été remise par l'ambassadeur d'un roi du Caucase, envoyé en Russie, et dont la ressemblance avec le glagolé ne peut être contestée. Voyez le traité sur *la plus ancienne écriture des Russes*, par le conseiller Frahn.

(3) Voyez à ce sujet l'intéressante *dissertation* du jeune et savant Polonais Corvinus Jastrzembski. *Journal général de l'Instr. publ.*, 4 et 7 sept. 1839.

la main dans leur Sacre, en faisant le serment de rendre la justice et de conserver à chacun son droict (1). C'est un écrit autographe de saint Procope, abbé de *Sazawa*, bénédictin du onzième siècle, et apporté en France, selon quelques uns par Anne Jaroslavna, femme de Henri I, selon d'autres par le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims (1574), à son retour du concile de Trente.

D'après Dobrowski, l'alphabet glagolitique remonte au grand schisme d'Orient, lorsque le peuple slave se partagea entre l'Eglise de Rome et celle de Byzance; il prévalut dans la Carniole et la Dalmatie, demeurées catholiques, tandis que les Russes et les Serves, ayant embrassé le schisme, adoptèrent l'écriture cyrillique. L'un et l'autre sont composés d'environ quarante lettres, qui répondent à toutes les intonations de l'organe vocal, comme l'alphabet sacré des Indous. Pierre I, pour donner une écriture cursive à ses sujets, eut l'idée de supprimer toutes les abréviations et les accens dont les livres cyrilliques se trouvent hérissés; de dédoubler les diphthongues et d'arrondir les arêtes trop saillantes des majuscules. C'est ainsi qu'il forma cette écriture bâtarde qui n'est ni le slave, ni le grec, et encore moins le romain, mais qui est une bizarre compilation des trois, et qui rend la littérature russe à jamais inaccessible pour les Européens.

Le quatrième alphabet slavon est celui employé par Wuk Stefanowicz dans la collection des *Chants populaires de la Servie*. C'est encore un nouveau travestissement de l'alphabet cyrillique, avec une modification de l'ĭ bref. Tous ces alphabets cependant, qui entravent par leur diversité la communion intellectuelle entre les peuples slaves, tombent en désuétude et font place désormais à l'alphabet romain, usité par les Illyriens, les Bohêmes et les Polonais.

La langue slave porte le double caractère des langues anciennes et modernes. Elle possède simultanément la déclinaison sans articles, les trois nombres, les trois genres, la liberté des inversions, le mètre et la mélodie des langues anciennes, et cette facilité de nuancer à l'infini, de se plier à toutes les abstractions de la pensée, qui fait la richesse des langues modernes. Homogène par le fond, elle se décompose pourtant en quatre dialectes qui possèdent chacun leur alphabet, leur syntaxe, leur littérature et leur histoire. Savoir le polonais, le bohême, le russe et l'illyrique, auxquels on pourrait cependant ajouter le vieux russien ou le slavon, qui n'est plus employé que dans la liturgie de l'Eglise d'Orient, et le monténégrin, qui n'est autre que l'illyrique à l'état de sa pureté primitive, sans aucun alliage de romaïque et de turk. « Cette langue « prend différens aspects dans ses divers « dialectes, disait M. Mickiewicz, auquel « nous empruntons ce passage de son « cours. Elle apparaît tantôt comme lan« gue religieuse et sacrée, comme le « sanscrit des Slaves dans le vieux rus« sien, dans les livres de Cyrille et de « Nestor; comme langue du commande« ment et de la domination asiatique « dans le russe moderne; comme langue « de la science et de la haute érudition, « de l'enthousiasme religieux exalté par « le voisinage de la rêveuse Allemagne, « dans la Bohême; comme langue de la « littérature et de la *société* dans le sens « étendu de ce mot, dans le polonais; en« fin, comme langue épique et musicale; « comme langue primitive chez les Mon« ténégrins. »

Parmi tous ces dialectes, le bohême est doué de l'hexamètre le plus parfait, sans licences et sans quantités communes; la traduction d'Homère, de Virgile et d'Horace, par Winarycki, est sans doute la meilleure connue. Le polonais possède la prose la plus nombreuse et la plus expressive. Formée sur le modèle des langues anciennes, soit dans les assemblées publiques, soit dans les camps en présence des ennemis, soit dans les élections des souverains, cette langue a toute la gravité de l'éloquence latine, et sa collection d'orateurs depuis Kasimir-le-Grand (1333) jusqu'à la diète constituante de 1791, est son plus beau patrimoine littéraire. C'est la langue du patriotisme et de l'honneur. Sa poésie est d'une date beaucoup plus récente, et c'est une singularité qui la distingue de toutes les littératures connues; chez les autres peuples, toujours le chant précède

(1) Pluche, *Spectacle de la Nature*, t. VII, p. 256.

la parole, la poésie avant la prose. Ici, Platon a devancé Homère. Sa prosodie est défectueuse et ne possède qu'une seule règle; la pénultième est invariablement longue dans tous les mots, et les autres syllabes sont tantôt longues, tantôt brèves. selon l'augment grammatical. M. Mickiewicz et Bogdan Zaleski, les deux poètes polonais, ont cependant tenté d'heureux essais de poésie cadencée, dont les chants de l'Ukraine et de la Volhynie offrent les plus parfaits modèles.

L'illyrique se subdivise en deux branches : le serve et le dalmate; le serve, dont les célèbres poésies populaires ont été recueillies par Wuk Stefanowicz et traduites en toutes les langues (1); et le dalmate, qui se parle à Raguse, l'Athènes slavonne, et qui possède un des cycles poétiques les plus complets de l'Europe. Holly, Servien, et Kantaczyc, Dalmate, offrent aussi des exemples merveilleux de poésie d'après l'antique. La littérature russe est encore toute d'imitation et ne porte aucun caractère national. Il faut pourtant citer quelques fragmens remarquables, comme l'*Ode à Dieu,* de Dzierzavin, que l'empereur de la Chine a fait graver en lettres d'or sur les parois des pagodes, et la *Fontaine de Bakczysarai*, par Puszkin, heureuse imitation de la poésie arabe.

La coexistence simultanée de tous ces idiomes d'une même origine, possédant, malgré leur type individuel, un certain air de famille et semblables « *quantum decet esse sorores,* » est une question philologique de la plus haute portée et digne à tous égards de la méditation des savans. C'est dans le langage, ce penser à haute voix des peuples, que l'on trouvera leur physionomie, que l'on surprendra le secret de leur vie morale, de leurs affinités et de leurs répulsions, ainsi que de leur destinée finale. C'est dans les différentes couches de ce terrain, auquel chaque siècle est venu apporter son alluvion, que l'on peut lire leur histoire, comme on retrouve, en creusant les viscères de notre planète, quelques pages égarées de ses annales. « Certes, ce serait « un spectacle intéressant pour un ana« tomiste, poursuivait M. Mickiewicz, s'il « se trouvait quelque part un être orga« nisé de telle façon qu'après avoir par« couru toute l'échelle de l'être, depuis « la pierre et la plante jusqu'à l'être in« telligent et sensitif, il eût conservé dans « ses organes les traces de tous les états « intermédiaires, et qu'il offrit simulta« nément le tableau de la nature inerte « et végétale, et de la nature organique « à son plus haut développement. De « même, il serait précieux pour un phi« lologue de découvrir une langue qui, « après avoir parcouru toutes les phases « de son élaboration, depuis le parler « sauvage des barbares jusqu'à la mélopée « savante d'une société avancée en cul« ture, offrit à la fois, dans ses différens « dialectes, les caractères d'une langue « primitive, et ceux de la parole humaine « dans toute sa force et sa plénitude. »

Tel est le tableau que présente la langue slave. Quelques uns de ses dialectes sont arrivés à la maturité de langue complète, douée de tous ses organes, et pouvant se prêter à toutes les exigences de la civilisation, comme le polonais et le bohême. D'autres ont été arrêtés dans leur essor de perfectionnement par l'étreinte avilissante des hordes asiatiques, turques ou mongoles, comme le serve et le russe moderne. D'autres se trouvent encore aujourd'hui tels qu'ils étaient il y a quelque mille ans, avant la séparation des tribus, comme le monténégrin, parlé ou plutôt chanté dans les Alpes slavonnes : orgue immense, dont toutes les touches, du grave à l'aigu, répondent à des jeux différens, mais qui produisent dans leur ensemble la plus magnifique et la plus vaste harmonie. Tantôt elle résonne comme une brise dans les forêts de chênes de la Schumadia, comme le chant d'une plaintive guzla sous la fenêtre de la bien-aimée; tantôt comme un torrent se précipitant des rochers du Cattaro, entraînant dans son cours des pins déracinés et des cabanes renversées; tantôt comme un grave discours prononcé du haut d'une tribune, et comme le tumulte d'une assemblée en armes; tantôt comme la voix des siècles qui monte avec le son religieux des cloches et les chœurs religieux, transpirant vers le ciel par les coupoles dorées des basiliques; tantôt comme le pas ferme et ca-

(1) V. la traduction allemande de W. Grimm.

dencé d'un montagnard sur les cimes des Karpathes.

Cependant tous ces dialectes tendent évidemment à l'unité. L'abandon simultané des caractères russes et serviens en faveur des caractères romains, avec un mode de transcription uniforme pour tous, sera le prélude d'une grande réforme linguistique. Il ne serait nullement question d'opérer dès à présent leur fusion totale; aucun de ces dialectes, qui ont tous beaucoup de partisans et quelques chefs-d'œuvre, ne voudrait abdiquer son individualité en faveur d'un langage de convention, d'une *résultante* qui serait destinée à les remplacer; mais ils pourraient toujours se compléter l'un par l'autre, au lieu de puiser dans les idiomes étrangers qui les altèrent et les corrompent; converger sans cesse dans leurs développemens, en remontant toujours aux sources primitives, comme le Psautier polonais, l'Expédition d'Igor, les chants épiques de Koninghofer, les élégies serves et dalmates, véritables trésors où le peuple est venu déposer « la trame de ses pensées et la fleur de ses émotions (1), » jusqu'à ce qu'un poète, au souffle puissant et créateur, comme Homère ou le Dante, vienne les saisir tous quatre à leur source, les fondre dans un poème immortel, et transmettre la langue slave, une et parfaite, à l'admiration des peuples.

Il existe entre le génie du peuple grec et le peuple slave d'autres analogies que la ressemblance des signes alphabétiques, et qui se manifestent dans leurs langues, leurs croyances religieuses et leurs institutions. Le grec, de même que le slave, se décompose en quatre dialectes : l'*attique*, l'*ionien*, le *dorien* et l'*éolien*, qui correspondent exactement par leur caractère particulier et leurs qualités aux quatre dialectes slaves, le *bohême*, le *polonais*, le *serve* et le *russe*, et se réunissent de même en deux couples symétriques, l'attique-ionien et le dorien-éolien, ou le bohêmo-polonais et le servo-russe. Le premier semble surtout approprié à l'épopée, le second au drame, le troisième à l'idylle, le quatrième à l'ode. Ils se trouvent employés simultanément dans les récits des rhapsodes, comme dans les chants des vieux lyrniki (joueurs de lyre), aveugles de la Dalmatie. La plupart des noms slaves, comme *Jaroslaw*, *Miloslaw*, *Wladislawa*, sont la traduction littérale des noms grecs *Herakles*, *Charykles*, *Cléopâtre*, etc., etc. Cette étonnante conformité linguistique, dont on pourrait multiplier les exemples à l'infini, a fait dire à Shaffarik : « *Ingenia Slavorum habent quædam Græcum referentia*, etc. » Ne pourrait-on pas rechercher l'explication de ce phénomène dans une identité d'origine? et les *Pélasges*, ces barbares, qui, après avoir passé le mont Hémus, ou le Balkan d'aujourd'hui, sont venus s'établir dans la Thessalie et la Macédoine, ne seraient-ils pas aussi les ancêtres des *Polonais?*..... Une foule de preuves viennent à l'appui de cette conjecture. Le nom des Πελασγοι, dérivé de l'hébreu *Phélagi* (dispersés), est identique avec celui-ci des *Serbes* ou *Zerves*, qui semble être le nom générique de toutes les populations slavonnes, et dont la racine *Zrv* a la même signification que *Phélagi*. L'ancienne théogonie pélasgique, dont on retrouve les débris dans les chants d'Hésiode, est presque identique avec la mythologie slavonne : *Diane*, la déesse des forêts (*Drzewonià*), la déesse de la Pudeur (*Dziewonià*); *Cérès*, la déesse des moissons (*Nià*), et sa fille, enlevée aux enfers (*Niiola*); les sombres *Kabires* de la Samothrace sont évidemment des divinités slavonnes; et la guerre des Dieux et des Titans pourrait bien n'être que la destruction des rois slaves ou Pélasges par les nouveaux conquérans de la Grèce, les Hellènes...

On pourrait également expliquer par les colonies pélasgiques établies dans la Grande-Grèce, l'affinité du slave avec le romain primitif retrouvé par M. Fauriel, et dont naguère il nous donnait la clef dans un cours plein de science et de profondeur.

En poussant plus loin cette comparaison, on trouve que la constitution sociale des deux peuples est la même. Chez les Slaves comme chez les Grecs, le système fédéral a toujours prévalu sur le système de centralisation adopté par les Romains. Tandis que Rome appliquait sa règle de fer sur les provinces

(1) Conrad Wallenrod, par M. Mickiewicz.

qu'elle subjuguait, en leur imposant despotiquement avec ses proconsuls son langage, ses croyances, ses mœurs, ou plutôt son manque de mœurs et de croyances, la Grèce était comme la Slavonie subdivisée en plusieurs petits états qui avaient chacun leur centre, leur organisation et leurs intérêts. Quelquefois séparées par les mers, ces unités n'avaient de commun entre elles que la langue et ne se coalisaient qu'au moment du danger, lorsque l'existence de la mère-patrie était menacée par les Perses, les Macédoniens ou les Romains. Alors une ligue se formait, les dissensions intérieures étaient ajournées, pour renaître avec plus d'animosité, lorsque la victoire ou le hasard avaient détourné l'orage qui les menaçait. De même les différentes souches slavonnes, aussi loin que nous puissions remonter dans la nuit des âges, s'étreignaient et se portaient des coups terribles; c'était une Thébaïde perpétuelle, comme disait M. Mickiewicz, dans tous les siècles et sur tous les points de l'Europe; et la Pologne, qui réalisa un moment sous le règne des Jagellons l'idéal d'une grande fédération slavonne, ne fut compacte et forte, que lorsqu'il fallut repousser les barbares Mongoles, Musulmans ou Germains.

Mais les Grecs, malgré leur morcellement à l'infini, malgré leur disparité de lois, d'intérêts et de caractères, ont pourtant laissé le plus splendide héritage qu'une nation en s'éteignant puisse transmettre à la reconnaissance des peuples; des monumens artistiques, des chefs-d'œuvre littéraires qui font le désespoir de la civilisation actuelle : et malgré un intervalle de trente siècles, ils sont encore nos maîtres en tout. Comment se fait-il que le peuple slave, si richement doté par la nature, qui semble par son génie aussi bien que par sa masse appelé à de hautes destinées dont il porte en lui déjà le vague pressentiment, comment se fait-il que ce peuple n'ait pas participé au mouvement intellectuel des derniers siècles; qu'il se soit laissé tour à tour opprimer par ses voisins, lui-même plus fort qu'eux tous pris ensemble, et pouvant les écraser sous son orteil de géant? C'est que les Grecs avaient un temple, un tribunal des Amphictyons et un oracle de Delphes, des jeux lustraux à Olympie, enfin une ligue achéenne pouvant au besoin centraliser toutes les races et faire taire toutes les divisions: tandis que la ligue slavonne entre les Bohêmes, les Polonais et les Hongrois, ne put jamais avoir de durée, grâce à la jalousie des rois; que les deux grandes métropoles slavonnes Kiïow et Prague à peine devenues chrétiennes se sont divisées par le schisme; que du sommet des Karpathes aux rives de la Baltique et de l'Euxin à l'Oder ce fut un éternel champ de bataille, une vallée de Josaphat, où rien n'est resté debout, pas même les tombeaux; que le destin du peuple slave semble avoir été un fratricide sans terme et même sans commencement, dont ses ennemis seuls ont profité!... Ne serait-il pas temps, s'écrie le savant Kolar, de renouveler l'antique alliance entre les enfans de *Slava?* Ne pourrait-on pas établir, à l'exemple des Grecs avec lesquels ils ont d'ailleurs tant de traits de ressemblance, une métropole religieuse à Prague, les Amphictyons à Cracovie, les jeux olympiques dans les Alpes slavonnes, et la patrie partout!

Ce souhait généreux semble au moins en partie devoir bientôt se réaliser. C'est un spectacle bien digne de nos admirations que la renaissance instinctive et spontanée de tous ces peuples qui sont arrivés jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle avec les mœurs, les croyances, le caractère qu'ils avaient avant l'existence des sociétés modernes; se réveillant tout-à-coup au milieu de l'Europe civilisée d'un sommeil de dix siècles et réclamant à grands cris leur place au soleil et leur part de liberté. D'une part un gardien de troupeaux, changeant, à la manière des pâtres antiques, sa houlette contre un glaive, et puis contre un sceptre, ressuscite à lui seul l'esprit indépendant et belliqueux des Serves. Ce pays qui n'a jamais rien eu de commun avec la Turquie que la peste, et dont la lutte glorieuse terminée au *champ de Merles* en 1389, a été célébré dans l'*Osmanide* par l'harmonieux Gondola, vient enfin de briser ses anciennes entraves et le premier cri d'indépendance slavonne a été jeté parmi les chênes séculaires

point morte, puisque ce nom est devenu un labarum sacré, un symbole d'alliance pour tous les peuples slaves ; qu'elle n'est point morte, puisque son existence nationale interrompue momentanément par les oukases de Nicolas, est continuée sous d'autres cieux par une généreuse poignée de proscrits ; que l'étincelle de vie abritée dans leur sein, pareille au feu de Vesta, doit un jour rallumer les autels des dieux familiers; qu'elle n'est point morte, puisqu'elle a toujours des apôtres et des martyrs, puisqu'elle est devenue un culte pour les uns, un enseignement pour les autres, une inspiration pour le poète, une espérance pour tous. — Sa chute ne serait définitive qu'au jour où les sympathies des peuples viendraient à lui manquer, où elle resterait isolée au milieu de l'Europe indifférente désormais à sa ruine comme à sa renaissance, où son nom n'exciterait plus ni haine, ni dévouement. Alors elle n'aurait plus qu'à se recoucher dans sa tombe sanglante pour l'éternité, car, alors, ses destins seraient accomplis. Mais rien ne semble, quant à présent, annoncer cet état de choses ; il n'est pas d'homme en France, jeune ou âgé, riche ou pauvre, qui, malgré la divergence excessive des opinions, ne lui ait payé son tribut de larmes et de regrets. Depuis dix ans, la Pologne est le roman de l'Europe : Pologne, veut dire Amour et Liberté. Elle est le songe de tout homme de bien, la première pensée des poètes qui l'ont célébrée dans leurs chants avec le nom de leur première amante : à tel point que ceux qui n'ont pas daigné ou qui n'ont pas osé lui consacrer les prémices de leur talent, forment une véritable exception dans la vaste famille de nos artistes. — Espérance et courage ! car la France, cette reine des nations chrétiennes qui ouvre ses bras à tous les orphelins, a des larmes pour toutes les douleurs, des lauriers pour toutes les gloires. Elle est déjà vers le sommet de l'échelle dont les peuples slaves ont à peine parcouru la moitié : mais de même que M. Mickiewicz, dans d'autres temps, Anacharsis édifiait les Grecs par ses doctes entretiens, et venait s'asseoir, lui le Scythe, le Barbare, au banquet idéal de Platon.

Un Slave du Midi.

REVUE DU SALON DE 1841.

Nous avons exposé dans la Revue de 1839 les principes qui dirigent notre critique sur les objets d'art, et qui servent de base ou de mesure aux jugemens que nous sommes appelés à formuler.

Les mêmes préceptes nous ont servi dans l'examen que nous allons faire des tableaux et sculptures exposés au salon de 1841, et nous nous sommes prescrit le même renoncement à toute acception de personnes. Notre scrupule à cet égard est tel que nous ne cherchons les noms des auteurs qu'après avoir pris sur chacun de leurs ouvrages les notes qui doivent servir à notre rédaction.

Nous pourrions renouveler, avant de rendre compte du coup d'œil général jeté sur l'ensemble des productions de cette exposition, nos plaintes de l'année dernière sur le mode que paraît avoir adopté le jury dans ses décisions, car nous n'avons aperçu aucune amélioration dans les résultats. D'un côté, nous savons que des œuvres très estimables ont été rejetées, et de l'autre, nous avons retrouvé sur les murailles du Louvre de ces toiles véritablement indignes d'y figurer, au jugement non pas seulement des connaisseurs, mais au dire de tout spectateur de la classe des amateurs ou des simples curieux dont l'exigence se borne à une impression favorable, et à qui les *croûtes*, en termes d'atelier, sont antipathiques. Mais, à quoi serviraient nos doléances ? C'est un parti pris de la part du jury de se moquer de l'opinion publique, et il paraît qu'il y a résolution arrêtée de la part de l'autorité de conserver une institution non seulement inutile, mais nuisible à l'art, mais funeste aux

artistes, mais cruelle pour quelques uns. Il faut nous résigner, et attendre les effets de ce proverbe poétique :

Toujours l'excès du mal hâte la délivrance.

Laissons donc faire le temps ; laissons agir le jury qui a son supérieur dans le public auprès duquel le talent trouve un tribunal d'appel, et hâtons-nous d'aborder les difficultés auxquelles nous avons à faire face, puisqu'il s'agit d'éveiller les susceptibilités par des éloges que la vanité peut trouver insuffisans, ou d'attaquer l'amour-propre, qui a pour habitude de considérer tout blâme comme une injustice. Toutefois, il y a pour tout critique la chance d'être fructueusement écouté par tel artiste dont la raison guide l'émulation ; et il peut se dire, comme dans l'Evangile, qu'il y a plus de joie au paradis des arts, pour une brebis égarée, ramenée au bercail, que pour cent autres qui n'en sont jamais sorties.

Disons donc que notre examen en masse de la collection de tableaux qui garnissent en ce moment les galeries du Louvre, n'a pas été favorable à l'idée du progrès de l'art en général, et moins encore lorsque nous nous sommes attachés à la catégorie spéciale dont nous avons à rendre compte.

S'il nous était permis de nous étendre sur la physionomie que présente le Salon, il ne nous serait pas difficile de justifier cette opinion, que le mauvais goût et l'esprit systématique exercent encore la plus grande influence sur la généralité des artistes dont les productions portent ce caractère de pêle-mêle et de dévergondage, qui est le propre de notre siècle. Espérons que quelques exemples de composition sage, réfléchie, coordonnée suivant le sujet, prévaudront contre le fatras de ces pages mal conçues, laborieusement tracées, et qui présentent à l'œil de ces personnages sans dignité dans les poses, sans beauté dans les formes. Malheureusement, les ouvrages de ce genre pullulent sur les parois du Louvre, et leurs défauts essentiels ne sont rachetés ni par la pureté du dessin, ni par la vérité de la couleur.

A l'égard des tableaux de piété, ils présentent encore moins que les autres les qualités qui devraient les distinguer ; et, à l'exception de quelques uns qui nous ont paru bien compris, il ne règne en eux ni cette simplesse de style, ni cette pureté de formes, ni cette beauté particulière, ni ce cachet de véritable inspiration que les artistes anciens répandaient sur leurs toiles. C'est que pour traiter les sujets religieux, il faut avant tout être doué de la foi en cette religion dont on veut rendre les mystères, dont on veut retracer les faits héroïques, dont on veut raconter l'histoire. — Que si l'on s'évertue sans amour pour remplir une commande ; que si l'on fabrique une toile de commerce, on ne produira qu'une œuvre mercantile, et l'on fera de l'art au pied ou au mètre.

Non pas que ces réflexions sévères s'appliquent à toutes les pages que nous allons passer en revue. Plusieurs se distinguent par quelques qualités estimables comme peinture, mais bien peu brillent par cet accord de verve et d'exécution, de sagesse et de puissance dont le moyen âge nous offre tant d'exemples et de si beaux modèles.

Toutefois, si la critique trouve pâture en observant cet amas de tableaux qui tapissent le Musée, considérés sous le rapport des conditions de l'art et de ses moyens pris en eux-mêmes, il est juste qu'elle remarque une amélioration sensible sous celui du but qu'il doit se proposer ; car, sans une tendance noble et généreuse, l'art n'est plus qu'un amusement bon pour occuper les oisifs et les gens incapables d'autre chose, ou bien une ressource que les faméliques doivent exploiter au profit de leur bourse et présenter comme un appât à la vanité du luxe ; mais il cesse dès lors d'être digne du respect des nations et de la sympathie des gens de bien. L'art, sous toutes les formes, doit être un vaste mode d'enseignement pour les peuples et pour les rois, pour les peuples surtout qui, ne pouvant se livrer à des études suivies, viennent devant un groupe, en présence de la statue d'un homme de bien, en face d'une page tracée par un grand peintre, recevoir des leçons plus profitables que celles des philosophes, parce qu'elles ne sont pas imposées, parce qu'elles sortent elles-mêmes des faits re-

tracés, des effets produits par les passions humaines, parce qu'elles sont tirées des inductions de celui qui en prend la substance, parce qu'elles sont le produit d'une sorte d'infusion morale qui pénètre le cœur à l'insu du disciple, et ce disciple est tout une nation.

Aussi une femme dont les œuvres ne figurent pas cette année au Salon, mais qui comprend la puissance et la valeur des émotions qui arrivent à l'âme par les moyens dont l'art peut disposer, a proposé la création d'un album populaire, dont les feuilles à bas prix eussent été remplies par des artistes distingués, et consacrées à nourrir les classes inférieures de tout ce qui peut élever l'âme, anoblir les sentimens, et donner à l'homme cette dignité qui n'est pas ce rude orgueil ni cet égoïsme grossier qui nous rapprochent de la sauvagerie, et que des instituteurs malveillans ou maladroits ont présenté au peuple comme un instinct de grandeur... Espérons que cette idée, qui peut devenir si féconde, sera comprise un jour et exploitée par une réunion d'artistes qui deviendront estimables à double titre.

Nous nous sommes laissés emporter par le courant de nos idées loin de l'acte de justice que la critique doit faire. Il consiste à reconnaître que les artistes s'éloignent de cette tendance à ravaler tout ce qui fut élevé, à fouiller dans les entrailles de la grandeur avec un envieux scalpel, pour y découvrir des faiblesses et les mettre en lumière. Dans un siècle comme le nôtre, où tant de pygmées ont la prétention de devenir géans, on conçoit les efforts que doit faire l'ambition afin d'abaisser tout ce qui est trop haut, dans l'impuissance de se mettre au niveau; laissons à la politique et à la cupidité ces tristes et malencontreuses dispositions. Mais vous, artistes, qui vivez de la vie de l'âme; vous, pour qui la gloire est l'aliment ordinaire, et chez qui la fortune n'est qu'un accessoire souvent méprisé; vous, dont l'imagination ardente doit tendre par instinct et par nécessité vers tout ce qui est beau, vers tout ce qui est grand, pénétrez-vous de cette pensée qu'il n'y a de véritable beauté et de vraie grandeur que dans ce qui peut être utile ou honorable à l'humanité.

Mais il est temps d'entrer dans l'examen détaillé des œuvres que présentent deux mille deux cent quatre-vingts tableaux, statues, dessins et gravures offerts à la curiosité publique et au jugement de tous ceux qui voient les arts avec intérêt et les œuvres des artistes avec une bienveillante sévérité.

Le premier tableau qui se soit présenté à nous est celui de M. *Emile Lafon*, et c'est une œuvre allégorique. L'enfant Jésus est assis sur les genoux de sa mère. Un ange aux ailes blanches et à la figure mélancolique, lui présente une couronne d'épines, comme pronostic de sa destinée, et l'enfant la prend avec cette naïve insouciance qui est le propre de son âge, et semble sourire à cet emblême. Cependant, de l'autre main l'ange laisse tomber des roses et des rameaux d'épine fleurie, dont s'emparent de jeunes enfans qui reçoivent ainsi le symbole de toute vie humaine.

L'idée est heureuse sans être neuve, et il est probable que ce tableau est commandé pour une chapelle sous une invocation analogue à la pensée de l'œuvre.

L'enfant est joli. Pourquoi sa mère n'a-t-elle pas de plus nobles traits? L'ange est long, fluet, étroit comme un poitrinaire de naissance et blafard comme un valétudinaire. Du reste, il tient du style naïf du quinzième siècle. Pourquoi les autres personnages sont-ils d'une facture différente? Quant à la couleur, il règne dans l'aspect général une teinte violacée, qui se répand jusque sur la figure de la Vierge, et lui donne un aspect plus que maladif. Ces observations ne font pas que ce tableau ne soit une œuvre de mérite.

Nous avons découvert dans le même premier salon un dessin très remarquable, tracé à la sanguine, ce qui est insolite depuis longues années. Il représente *Jésus assis*, les bras ouverts, semblant dire : « *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai.* » — Belle et noble figure, excellent style, draperies largement accusées et parfaitement agencées. Voilà, je crois, un exemple du mode à suivre dans les sujets religieux. Quant à l'aspect, nous pensons qu'il eût été plus agréable à l'œil, si M. *Henri de Rutter* se fût servi du crayon noir. Puis, nous demanderons à l'auteur pourquoi il

a assis le Christ sur une sorte de trône. Peut-être le considère-t-il comme résidant au ciel et non pendant sa vie terrestre. Ce thème n'est pas répréhensible, et dès lors on peut l'admettre.

Voici une grande composition dont l'aspect est singulier. D'abord, le lieu de la scène ne s'explique pas. Est-ce un banc, est-ce un degré sur lequel est montée la *Vierge?* Cette question n'est pas puérile, à cause d'une mosaïque qui se trouve plus bas, plancher de richesse et de luxe, à côté duquel se développe un site agreste et même sauvage. Derrière la Vierge, se trouve un tronc d'arbre énorme, qui se sépare en trois grosses branches, sur l'une desquelles s'attache un cep de vigne chargé de fruits, et tout le fond du tableau répond à cette pensée rustique. En général, il doit y avoir harmonie dans les accessoires comme il en faut dans les tons qui donnent l'aspect général. C'est cet ensemble qui caractérise une pensée, et qui la fait passer dans l'âme du spectateur.

La scène est intéressante. La Vierge, au regard attendri, reçoit les baisers de son Fils qu'elle tient dans ses bras, et qui, lui-même, la regarde d'un œil caressant. Mais, pourquoi l'air d'étonnement ou d'admiration du petit saint Jean? Quel peut être ce gros personnage au teint enluminé, qui est assis aux pieds de la Vierge? Je n'ose assigner ni son nom, ni son sexe, et l'on peut le prendre pour un de ces donateurs d'*ex-voto*, qui figurent dans les tableaux anciens.

Je présume que le gros arbre en question a été placé par M. *Mottez*, pour faire l'office de repoussoir en clair au profit de la figure de la Vierge plongée dans l'ombre. Je ne sais si cette manière de peindre une figure principale présente des avantages artistiques : ce qu'il y a de certain, c'est que cela n'est pas agréable à l'œil qui cherche avec empressement les beautés de l'objet qui domine la composition; et, sous ce rapport, toutes les figures laissent à désirer dans ce tableau.

Tout près de là se présente une jeune fille en habit de religieuse, au minois débile, à la chevelure blonde, qui, à genoux devant sa table où repose un crucifix, semble s'affaisser comme quand on tombe en syncope, ou lorsque l'on va mourir. J'adoptai cette dernière version, en raison d'un ange qui la soutient, et qui semble assister une sainte dans ses derniers momens, tandis que deux autres anges apparaissent, soutenant une figure de Jésus-Christ, dont l'image vient consoler la mourante dans les angoisses du trépas, et lui faire entrevoir l'objet de ses chastes désirs.

J'avais ainsi arrangé cette scène, à laquelle il ne manquait plus que le nom de la sainte, lorsque le livret m'apprit que ce tableau, par M. *Glaise* représentait une *Vision de sainte Therèse*, de la véhémente sainte Therèse, à la constitution de feu, à l'œil noir et à la brune chevelure, comme l'a peinte le célèbre Gérard!...

Du reste, ce tableau est bien peint et d'un aspect agréable. L'ange gardien est fort beau et gracieusement posé. Quant aux deux autres, ils sont dans le vague et font mine de soutenir Jésus-Christ, plutôt qu'ils ne le supportent; mais cela suffit à la rigueur à des êtres aériens, vaporeux, qui semblent *être* plus qu'ils n'existent.

M. *Lavergne* a traité le *Martyre de saint Etienne* en homme habile, et son tableau se fait remarquer. Le saint renversé par les premières atteintes va succomber sous la grêle de pierres que les bourreaux s'apprêtent à lancer; son dernier regard s'élève vers le ciel, où il entrevoit la sainte Trinité. Sa figure est belle et de style que l'on pourrait appeler ascétique. L'un des bourreaux, presque nu, pour satisfaire à l'usage qui veut un gage de dessin académique, présente une fort belle anatomie; les groupes sont bien disposés et il y a de l'espace dans le tableau. Le magistrat qui préside au supplice menace le saint par un geste peu noble pour un personnage consulaire; toutefois, comme la passion ne s'accorde pas toujours avec la dignité du rang, il faut convenir qu'il exprime bien la haine et la colère.

Voici encore une grande page dont le sujet a été bien compris par M. *Omer-Charlet*. *Adrien*, l'un des officiers de l'empereur romain, touché de la joie qui brille au front des martyrs, dont il dirige les supplices, embrasse cette foi qui repose sur une conviction si robuste, et

l'empereur irrité lui fait couper les pieds. Ceux qui l'entourent, naguère ses amis, cherchent à ébranler son courage et à vaincre ce qu'ils doivent considérer comme une folle opiniâtreté : aussi l'un d'eux, qui l'exhorte, semble arrêter par son geste les apprêts du bourreau, mais ce saint voit au ciel la palme qui l'attend, et son regard est avide de la gloire qui lui est réservée. D'un autre côté, l'un des courtisans semble donner avis à l'empereur de l'entêtement de saint Adrien, et le monarque s'en indigne. Enfin la jeune femme du saint, déjà chrétienne, est à son chevet pour l'encourager, et donner ainsi la preuve de la plus haute abnégation que puisse inspirer la puissance de la foi et l'amour de la religion.

C'est ici le saint qui est la principale académie, et cette figure accuse de fort belles parties; mais nous n'avons pu nous rendre compte de la ligne qui dessine le dos : il y a là certainement une faute grave dans le contour ou dans le modelé, qui n'a pas rendu ce qu'il lui était réservé de corriger. Ce tableau est trop bien dans son ensemble pour que M. Omer-Charlet, ne porte pas toute son attention sur un défaut de sa figure principale. La couleur de cet ouvrage nous a paru aussi solide que brillante, et rien de tranchant ne fatigue l'œil.

Un tableau par M. *Louis*, nous a paru correctement dessiné ; il représente les *Trois vertus théologales*. Pourquoi M. Louis n'a-t-il pas pensé que pour faire aimer la vertu, il faut la rendre attrayante? Or le dessin ne suffit pas, il faut que les tons soient flatteurs, non blafards et violacés; il faut de la chaleur et de la vie, et non pas un aspect terne et mort.

M. *Vanden-Berghe* a traité *la Résurrection de Lazare* d'une manière large et agréable. Sa figure du Christ, prise dans le style d'une organisation puissante, est belle et digne; les expressions de tous les spectateurs, qui sont en grand nombre, sont variées et bien entendues. Nous demanderons seulement pourquoi dans le lointain cette femme demi-nue qui tient un enfant, dont le dessin est si vague qu'il ne peut être compris. Cette nudité est une inconvenance à la suite du Christ et placée sur un plan aussi reculé, elle ne peut satisfaire à la condition académique.

Du reste il y a encore là une belle couleur, de l'harmonie, des effets heureusement trouvés, et ce tableau ne dépare pas le nom que porte son auteur.

M. *Jouy* a traité le *Christ présenté au peuple*, et en a fait une grande et belle scène, dans le style sévère qui convient à la peinture religieuse. Il est fâcheux qu'en général ses chairs soient mortes et sans transparence, et que l'aspect général de son tableau présente une teinte brique qui nuit beaucoup à son mérite.

Nous avons entendu dire à plusieurs artistes que pour se faire remarquer au Salon, il fallait y exposer de grandes toiles couvertes de nombreux personnages, de ces toiles que l'on appelle *œuvres capitales*. Nous pensons que c'est une erreur : les petits tableaux ne se perdent dans la foule que quand ils n'ont pas au moins l'une de ces qualités qui font distinguer; témoin le *Richelieu* et le *Mazarin* de M. Paul Delaroche, il y a quelques années, et les *Joueurs d'échecs* mis au Salon de cette année par M. *Meissonier* dont le cadre est grand comme les deux mains.

En effet, nous voici à l'une des plus grandes toiles du grand salon qui a été couverte par M. *Chenavard*. Il y a tracé le *Martyre de saint Polycarpe*, qui dans sa vieillesse fut condamné à être brûlé vif : mais, dit la légende, le feu s'étant éteint, la flamme s'étant détournée, et les bourreaux ayant été renversés, un soldat, impatient d'en finir avec cet homme en faveur duquel la nature se montrait rebelle, le frappa de son épée.

Il y a beaucoup de choses à dire sur cette composition qui a bien son mérite considérée en elle-même.

Et d'abord on peut dire que l'abondance nuit à la clarté. Il y a confusion dans cette multitude; l'espace leur manque et il doit arriver des accidens entre eux... ; les personnages du ciel sont trop près de ceux de la terre, et viennent ajouter au défaut d'air. Le soldat qui vient frapper le saint a l'air d'être placé entre lui et le cheval sur lequel il doit être monté, ce qui tient moins au dessin qu'à la couleur, dont la magie n'est pas mise en usage.

Nous demandons ce que fait cet enfant ou plutôt ce petit homme d'une autre nature que les autres, à la peau de mulâtre, qui gît accroupi sur le bûcher, aux pieds du saint. Puis quelle est cette tête coupée, placée, sur des vêtemens sans doute, au premier plan du tableau? Un bourreau, à la peau rouge et terre de Sienne, tient par les cheveux une femme au teint livide plutôt que pâle : on ne sait qui est cette femme. Il est vrai que le livret annonce que les païens mirent à mort le même jour plusieurs de ceux qui suivaient saint Polycarpe, et l'auteur a voulu justifier ainsi le texte historique; mais il vaut mieux abandonner une partie du texte, surtout quand il n'exprime que des idées accessoires, afin de concentrer l'intérêt sur le sujet principal que l'on a choisi, et surtout afin d'être clair, et de ne pas laisser au spectateur dénué de livret des énigmes à deviner.

Nous ferons encore observer que l'attitude du bourreau sur le premier plan laisse douter s'il vient d'être renversé par une puissance invisible, ou s'il baise par respect le théâtre du martyre; que le geste du grand-prêtre qui assiste au supplice est équivoque, et tout au moins inutile. A quel propos toucher au voile qui lui couvre la tête dans un moment aussi grave? Est-ce pour l'arranger? est-ce pour le relever afin de mieux voir?...

Beaucoup de peintres placent volontiers dans leurs tableaux des épisodes qui donnent de l'animation et du mouvement, mais cela est bon pour des figurans. Or dans une solennité semblable le grand-prêtre est un personnage important, dont l'attitude et l'action ne sont pas indifférentes, et qui doivent se rapporter à l'acte principal.

Enfin nous voyons au ciel une figure de femme couronnée de fleurs, et n'ayant pas d'autre vêtement, qui est présentée au groupe divin par un ange.

Il faut supposer que cette figure entièrement nue, représente l'âme de l'une des victimes que l'on vient d'immoler. Peut-être est-ce l'âme de la tête coupée; on conviendra que c'est abuser de la licence poétique, surtout quand l'âme est représentée si matériellement; et si cette figure est un corps réel, que fait-elle là? qui est-elle? d'où vient-elle?

Il nous reste à dire que les couleurs de ce tableau sont tranchantes et disparates, ce qui nuit essentiellement à son effet général.

Nous avons consacré quelque temps à cette critique, parce qu'en somme il y a du talent au fond de cet ouvrage, et qu'il ne faut pas lui épargner les avis qui peuvent lui être utiles.

Assurément s'il est dans l'Écriture sainte un sujet difficile à traiter, c'est celui de l'*Histoire de Judith*. Il lui faut un profond sentiment des convenances, une nuance délicate dans l'expression et une appréciation fort étendue des mobiles qui peuvent, dans les actions des hommes, faire crime ou vertu de deux faits semblables en apparence; tant l'influence du fait intérieur doit avoir de poids dans la balance, et tant il est vrai qu'il doit y avoir toute la distance du ciel à la terre, entre les jugemens de l'homme et ceux de la Divinité.

C'est pourquoi ce sujet, répété tant de fois, a été si peu compris même par des peintres habiles, modernes ou anciens, sans en excepter la belle Judith que je ne vois plus au Musée, et que les uns attribuent à Paul Véronèse et d'autres, avec le livret, à Allori.

Voilà pourquoi on en a fait de nos jours une femme musculeuse, qui va venger l'outrage qu'elle est venue affronter en même temps que l'humiliation de sa nation; ou une virago sans pudeur et sans crainte qui, le sabre encore au poing, emporte le trophée d'une victoire qu'elle a remportée sans remords, ou une femme indifférente à la double action qu'elle vient de commettre.

Mais si vous voulez apprécier comment on doit traiter les sujets bibliques, arrêtez-vous devant cette petite toile placée au bout et à gauche de la grande galerie. Là vous trouverez une femme jeune et belle, au port digne, à la démarche fière et timide pourtant, qui tout-à-l'heure marchait avec l'empressement du zèle, mais qui, au moment où sa suivante lui montre le camp ennemi, qu'elle vient de découvrir, fait un temps d'arrêt, et reste un moment dans une stupeur que toute âme bien placée comprendra.

Voyez dans son attitude et sur ses traits ce qui se passe en elle. Certes, les con-

séquences de l'action qu'elle médite, dissimulées par son zèle, se montrent à elle avec toute leur ignominie, et la répugnance fait refluer le sang vers le cœur. Certes, c'est un noble cœur qui bat dans cette poitrine de femme, et si sa démarche semble douteuse, elle sera lavée par le baptême du courage et du plus généreux dévouement dont une femme puisse donner la preuve.

Que cette pose est simple et belle, et qu'il y a de majesté dans cette attitude!...

Nous avions admiré l'an dernier une belle gravure de *Jazet*, qui nous avait donné l'idée de cette inspiration, avec le regret de ne pas connaître le tableau, que nous pensions devoir être plus ou moins ancien; mais si vous joignez à la beauté de la composition le charme d'une belle couleur et tout ce qui rend un tableau supérieur à la gravure, vous ne pourrez qu'admirer une œuvre si bien conçue.

Toutefois, comme il n'est pas donné à l'homme d'être pleinement satisfait, nous avons éprouvé le regret que M. *Steuben* n'ait pas fait cet ouvrage en grande dimension : il aurait acquis une tout autre importance, il eût pu figurer dans une église, et il eût appartenu alors au public.

Enfin, comme il est juste que la critique ne perde pas ses droits, nous demanderons quel est ce quelque chose que porte cette suivante, âgée sans être laide et dont la physionomie a le type juif aussi bien que celle de sa maîtresse? J'ai ouï dire par un spectateur que c'était un sac rempli de son préparé par la prévoyance; je ne puis croire à cette idée : elle ne s'accorde pas avec ce que je lis sur les traits de Judith qui a pu concevoir sa pensée avec ardeur, mais qui n'a pu méditer si froidement toutes les circonstances d'un meurtre. Est-ce un bagage de toilette? elle est déjà bien richement et bien convenablement vêtue. Mais cette remarque serait puérile à côté de toutes les qualités qui distinguent ce petit tableau. Elle ne peut avoir qu'un résultat utile; c'est de faire réfléchir les peintres sur la nécessité de méditer même les plus petites choses.

M. *Steuben*, qui sait pourtant tracer de grandes pages, a fait un autre tableau de piété, de moyenne dimension, qui nous a paru encore une fort belle composition.

C'est un *Crucifiement* qui décore le grand salon. Le moment choisi est encore celui où le drame intime peut le mieux se révéler par la peinture; bravo M. Steuben. C'est là une pensée de grand peintre; car c'est surtout par l'idée qui préside à l'œuvre que l'on a droit à ce titre.

Jésus arrive sur le Calvaire et vient d'être déchargé du fardeau de sa croix couchée à terre. Les bourreaux apprêtent le supplice et le dépouillent de ses vêtemens ensanglantés par ses plaies et par les blessures de la couronne d'épines; l'un d'eux, impatient d'achever un ministère qu'il exerce avec colère, tend la main pour qu'on lui livre Jésus, et qu'il puisse avoir le plaisir de l'étendre sur la croix.

A ce moment solennel et si prochain de la torture, Jésus lève au ciel un dernier regard de dévouement et d'abnégation. Là se peint non la crainte, mais l'intelligence des douleurs qui l'attendent. On lit dans ses yeux la peine que lui cause la cruauté des hommes et la plus tendre résignation. Il semble que l'on va l'entendre prononcer : « Pardonnez-leur, Seigneur! ils ne savent ce qu'ils font. »

Sur le devant, sa mère s'évanouit entre les bras des autres saintes femmes éplorées; dans le lointain l'on voit arriver les deux larrons, dont les gardes gourmandent la lenteur et pour qui les croix sont déjà dressées. Le reste de la scène est rempli par le commandement de la cohorte à cheval, des soldats et des spectateurs qui prennent une part plus ou moins vive à cet affreux spectacle.

La figure du Christ est belle et noble aussi bien que celle de la Vierge; et si les bourreaux ont des expressions rébarbatives, ils n'ont pas de traits ignobles et repoussans. L'auteur a admis le beau dans les arts, ce qu'il faut remarquer par le temps qui court.

J'ai entendu critiquer la différence entre la croix du Christ et celles réservées aux larrons, qui sont de bois en grume, tandis que celle de Jésus est d'un bois ouvragé. A la rigueur, cette dis-

sinction est contraire à la haine des Juifs qui préférèrent la délivrance d'un voleur à celle de Jésus-Christ. Depuis l'invention de la croix opérée par sainte Hélène, la tradition a pu apprendre quelle était la nature et l'état du bois de la croix. Une critique plus fondée peut porter sur ce que la couronne d'épines est jetée à terre, ce qui est, je crois, contraire à la vérité historique. La jambe d'un des assistans peut être prise au premier coup d'œil pour un des bras du bourreau qui étend sa main gauche, et cette jambe forme avec son bras droit deux lignes parallèles qu'il eût été bon d'éviter ; enfin, la chevelure hérissée de la figure principale ne nous a paru ni de bon goût, ni en accord avec les sentimens peints sur ses traits.

Au reste, ces remarques font place à celles sur l'harmonie de couleur qui règne dans l'ensemble, sur la sagesse de l'ordonnance et sur la convenance et la beauté des détails. On sait que M. Steuben a eu jusqu'ici une couleur qui lui était particulière, mais qui n'était pas toujours naturelle ; il s'est modifié sous ce rapport et il faut l'en louer, car rien n'est si difficile que de se dépouiller d'une idée systématique. Aussi le portrait d'une fort belle femme en costume grec, proportion de nature, vient-il attester de l'heureuse révolution qui s'est opérée dans la pensée du peintre sous ce rapport.

On se rappellera sans doute un tableau de M. *Hari Scheffer* qui, au dernier salon, fixait les regards par l'expression d'une seule figure à mi-corps placée dans un cadre fort étroit et représentant l'*Agonie de Jésus* au jardin des Oliviers.

Il est rare qu'un sujet adopté par un grand talent, n'éveille pas des idées semblables, et cette année plusieurs peintres ont choisi cet épisode de la vie du Christ pour exercer leurs pinceaux. MM. *Norblin, Perdoux, Pérignon, Quantin* et *Girardin* ont commenté saint Luc chacun à sa manière : le premier a conçu le *Christ* comme frappé d'une lumière céleste, abondante, éclatante, qui inonde la scène principale, tandis que les trois apôtres sont endormis dans l'ombre.

Jésus est renversé et tombe dans les bras d'un ange qui le soutient et le console.

Ce thème est fort bien conçu, mais nous demanderons pourquoi tant de violet répandu sur cette scène et qui se manifeste jusque sur les reflets du groupe des apôtres ? cette teinte générale serait-elle due au vêtement de l'ange ? — Evidemment il y a ici une exagération d'effet physique d'autant plus fâcheuse qu'elle nuit à l'aspect du tableau. Nous demanderons aussi pourquoi ce disque épais et solide autour de la tête du Christ et pourquoi cette lune si blanche ? Voilà trois foyers de lumière pour éclairer un seul point et qui ne laissent pas moins tout le reste du tableau dans une profonde obscurité.

Le groupe des apôtres serait bien, si l'un d'eux, étalé *tout de son long*, ne gâtait la convenance du reste de cette partie.

M. *Perdoux* a compris la scène d'une manière tout opposée. Son tableau est sombre comme la nuit ; et comme le sujet, il se réduit à deux personnages qui ne sont même pas vus en entier. L'attitude du Christ et l'expression de ses traits nous ont paru justes et bien sentis. Il y a là une grande douleur morale et un grand abattement de l'âme. On souffre avec cette souffrance si poignante, mais le geste de l'ange est insignifiant et ne donne pas l'idée de la tendre compassion qui a dû lui faire quitter le ciel. En somme, il y a du drame intime dans cet ouvrage et il est écrit avec talent.

Le tableau de M. *Pérignon* est senti de la même manière et les intentions sont les mêmes, seulement il est plus éclairé, et l'on ne devine pas comment. Ce n'est plus une scène de nuit, et cependant les flambeaux que portent les soldats dans le lointain, indiquent formellement cet instant. Ici, *le Christ* s'est affaissé sous le poids des angoisses qui poignent son âme, et il est tombé dans une complète atonie. C'est alors qu'un ange est venu le relever, et le moment choisi est celui où Jésus soutenu par l'ange n'a pas encore recouvré cette force morale qu'il doit montrer dans le cours de son supplice.

Ce moment d'abattement est fort bien rendu, et la tendre commisération de

l'ange se manifeste non seulement par l'expression de ses traits, mais encore par une aile caressante qui semble entourer le Christ et vouloir le protéger contre les pensées qui l'assiégent.

M. *Quantin*, qui a abordé avec bonheur et succès de composition le sujet difficile du giaour de lord Byron, a compris à peu près de la même manière le *Christ au jardin des Oliviers*, et l'instant choisi est le même. Il y a aussi quelque chose de tendre dans la manière affectueuse dont l'ange entoure Jésus de son aile, et semble le couvrir contre l'atteinte de la douleur; ce geste est heureux et ajoute à l'intérêt de la scène.

La lune se lève à l'horizon, et pourtant c'est un rayon d'en-haut tombant verticalement qui vient éclairer la scène. La lumière est répandue d'une manière convenable, mais alors à quoi bon la lune qui paraît à travers des peupliers, lesquels ne ressemblent guère à des oliviers, comme chacun sait? Pour faire allusion aux paroles de Jésus: « Faites que ce calice s'éloigne de moi! » M. Quantin a placé aux pieds du Christ et sur le premier plan un fort beau calice dans le goût de nos jours, et dont le modèle a dû être pris chez Odiot. Nous croyons qu'il ferait bien de faire disparaître cet anachronisme non seulement superflu, mais placé là contre toute vraisemblance. Qui pourra croire en effet que le Christ ou l'un des disciples ait apporté cette riche coupe sur la montagne, dans un verger? pourquoi faire?... dans quelle vue?...

Ce tableau est bien peint, d'une couleur sage et convenable au sujet.

Quant à M. *Girardin*, il a conçu le Christ sortant du paroxysme de l'abattement, se relevant encore sous l'empire de sa torpeur et se soutenant sur un de ses bras. Ce n'est plus un ange qui vient le consoler, mais tout un chœur qui prend part à sa peine. Il s'ensuit une scène de désolation dans laquelle chacun exprime sa compassion par un geste différent, et l'un d'eux semble fuir à tire d'aile, afin sans doute de ne pas se laisser aller à son affliction.

Ce tableau peint avec de raides pinceaux et de dures couleurs suscite en nous cette réflexion dont l'application serait pourtant trop sévère: c'est que quelquefois le pathétique frise le ridicule; c'est pourquoi il faut beaucoup de mesure dans les arts en général pour exprimer un sentiment profond, et qu'il faut en peinture être sobre d'accessoires, afin de ne pas tomber dans l'emphase ou dans le burlesque.

Nous nous sommes arrêtés devant ces toiles portant le même sujet pour la raison que nos critiques ont toujours pour objet l'intérêt de l'art et son progrès. Or, il sort toujours quelque chose d'utile dans les comparaisons en général; mais c'est surtout dans les arts que les rapprochemens sont intéressans, curieux et souvent très profitables.

Devant étudier en première ligne ce qui tient soit à la composition, soit aux pensées qui président à cette composition, à ce que l'on peut appeler la philosophie de l'art, nous devons nous occuper de deux tableaux singuliers, quand on les considère sous ce rapport.

Tous deux représentent non pas le Christ au tombeau, mais le *Corps de Jésus descendu de la croix*.

M. *Janmot*, qui a les honneurs du grand salon, a supposé un rocher granitique et moussu en forme de table parfaitement unie, revêtu d'un linge sur lequel on a étendu le corps sacré dont les formes ne sont pas divines. Autour de ce corps, ou plutôt derrière cette anatomie qui se présente au flanc bien raide et systématiquement étalée comme sur une table d'amphithéâtre, se trouvent neuf personnages dont l'un est la Vierge, l'autre saint Jean. Quant aux autres, il faut induire de leurs vêtemens que ce sont des sœurs de cet ordre dont le costume était blanc.

Ces assistantes sont rangées avec méthode et similitude, et les autres figures du tableau ont aussi leur régularité. L'on peut conclure de cette composition que l'auteur est partisan de l'ordre et de la symétrie.

Cette scène se passe en plein air à ciel ouvert et au crépuscule, qui vient justifier la teinte grisâtre répandue sur l'ensemble.

Quant à M. *Varnier* dont le tableau est placé dans la grande galerie, il a enchéri sur son concurrent par le poli du rocher, la blancheur de la nappe et les

ornemens qui décorent la scène. En effet, des fleurs sont placées à distances égales sur cette nappe éblouissante ; une cassolette à peu près de la forme de nos encensoirs remplace aux pieds du Christ le bénitier de nos enterremens et laisse échapper sa fumée odoriférante. Du reste, la scène *aussi à l'air libre* se passe au grand jour qui permet d'expliquer l'éclat des couleurs.

Ici ce ne sont point les saintes femmes qui gémissent sur la perte qu'elles viennent de faire ; ce sont trois anges rangés autour d'un bloc cubique, très régulier, sur lequel se trouvent les lettres initiales de l'inscription mise à la croix, I. N. R. I. Mais il me serait trop difficile d'assigner le sentiment de chacun d'eux. Je les crois occupés de toute autre chose que de la mort du Christ. C'est tout ce que je puis dire.

Nos lecteurs pourraient désirer connaître ou pouvoir apprécier les motifs qui ont fait placer dans le grand salon l'un de ces deux ouvrages conçus dans le même ordre d'idées, et tracé dans des dimensions à peu près sembables. Il nous serait difficile de les indiquer autrement que par la comparaison entre eux, et non pas quant à l'appréciation absolue du mérite de chacun comme *faire*, ou comme exécution.

A cet égard, il règne parmi les amateurs de tableaux une sorte de préjugés dont l'empire va déclinant de plus en plus depuis que le raisonnement, et l'on pourrait dire la raison, préside aux jugemens en matière d'art.

Ce qu'on appelait *les connaisseurs* ne recherchent pas la beauté de l'ensemble, la correction du dessin, l'harmonie de la couleur, la pensée qui a présidé à l'œuvre, mais certaines qualités particulières qui tiennent au pinceau de tel maître, à la manière de faire de telle école.

Que les artistes étudient les moyens et comparent les procédés, cela se conçoit à merveille, car il s'agit pour eux de choisir parmi ceux qui rendent le mieux les effets et les approchent le plus près de l'imitation de la nature ; mais eux-mêmes doivent se pénétrer de cette idée que si le choix des moyens n'est pas indifférent pour arriver au succès, il est complètement déraisonnable, et l'on pourrait dire ridicule, comme système, comme parti pris. En effet, qu'importe qu'un tableau soit peint par glacis ou par empâtement, si son aspect est agréable, naturel et vrai ? Il y a plus, c'est que dans tel cas il faut empâter, et que dans tel autre on ne peut arriver que par glacis, à rendre la nature. En général, il faut viser à la reproduire avec choix et discernement, sans raideur et sans mollesse. Dans la nature vivante, il faut que l'on sente les os sous la chair, que celle-ci soit ferme et non sèche, selon l'âge et le sexe ; que le teint ne soit ni terne, ni livide, à moins que l'on n'ait à rendre un être privé de vie. Il convient que la carnation montre la transparence et la morbidesse, que la nature accorde encore selon l'âge, le sexe et les constitutions diverses ; mais qu'importe au résultat heureux que vous aurez obtenu, que vous ayez employé la brosse ou le blaireau, tel genre de couleur au lieu de tel autre ? Ces considérations sont bonnes, par exemple, s'il s'agit de conserver la durée de son coloris et l'harmonie de l'ensemble : c'est sous ce rapport que précisément les peintres n'étudient pas assez les effets chimiques de leurs couleurs ; il est cependant certain que tel mélange doit ou non conserver sa teinte par suite des réactions qui s'opèrent, soit par l'effet de l'action de l'air, soit par celui de la lumière, et que tel peintre peint avec solidité, tandis que tel autre produit des tableaux dont la couleur n'a pas de durée. On dit de ceux-ci que leurs tableaux poussent au noir. Cette expression rend une idée fausse. Ce n'est pas telle couleur qui l'emporte sur les autres et vient en quelque sorte surnager au-dessus de ses compagnes ; mais bien telle autre qui est fugitive, altérable par l'action de la lumière et qui semble s'évaporer. Telles sont les lacques, le carmin et toutes les couleurs tendres tirées du règne végétal, tandis que les ocbres et les terres, ce qu'on appelait les chaux métalliques (les oxides), sont inaltérables par la lumière. Leur action réciproque est peu sensible et peut être facilement étudiée.

Que cette digression nous soit pardonnée en faveur de notre doctrine. Elle ne sera peut-être pas inutile à quelques artistes qui pourront nous lire, et il suffit

quelquefois d'éveiller une seule idée dans une vaste intelligence, pour que celle-ci développe d'immenses résultats.

Mais puisque nous venons d'examiner deux ouvrages semblables quant à la conception, nous allons traiter tout de suite d'un autre qui leur est analogue, car il y a beaucoup de *Christ au tombeau* dans la galerie de cette année.

Celui-ci est peint par M. *Jollivet*. Comme M. Guichard, l'auteur a choisi l'instant où l'on porte le corps au sépulcre. Les scènes se passent sous la voûte d'une grotte naturelle au milieu de laquelle est un sarcophage de main d'homme, et une pierre tumulaire destinée à le couvrir, sur laquelle est une inscription tirée du *Credo*, dont on peut lire :........ *Etiam pro nobis, sub Pontio-Pilato, passus et sepultus est.*

Quand il s'agit d'un fait historique bien connu, la composition ne saurait être arbitraire. Tout cela serait à merveille; car rien ici ne blesse les convenances, et l'inscription aide à l'intelligence de la scène; mais beaucoup de choses dans cet agencement sont contraires au texte, et nous croyons que c'est le cas de le respecter. En effet, si Jésus-Christ eût été enseveli de cette manière, les faits qui ont suivi n'auraient pu s'accomplir de la manière dont ils sont racontés par l'Évangile.

Il y a une autre remarque à faire relativement à la lumière répandue si abondamment dans ce tableau. Il est impossible que la scène soit éclairée ni aussi vivement, dans une grotte qui ne reçoit le jour que par son entrée, ni de la manière indiquée par les ombres, lorsque cette entrée se trouve derrière les acteurs et en perspective.

A cela près, ce tableau est beau, bien ordonné et d'une belle couleur. Les anatomies annoncent une grande connaissance du dessin de la figure.

M. *Ribera* a fourni à l'exposition une *Assomption de la Vierge*. Ce tableau est un bon ouvrage qui plaît par son harmonie, et cependant, en sa présence, on sent qu'il reste quelque chose à désirer. Cela tient, je crois, à ce que la composition manque de simplicité, si nécessaire en peinture, surtout en ce qui concerne les sujets tirés de l'Écriture sainte. Les anges qui s'élèvent avec la Vierge sont contournés ou dans des poses peu gracieuses. Quelques uns affectent des gestes qui ne sont pas motivés.

Il serait à désirer pourtant que tous les tableaux qui sont passés sous nos yeux ne fussent pas au-dessous du mérite de celui-ci.

Mademoiselle Pagès, ou plutôt *madame Brune*, a exposé un joli tableau, de dimension moyenne, représentant *Moïse sauvé des eaux*. Il a été tracé avec un pinceau fin et délicat; il y a de la grâce dans les poses, de la gentillesse dans les figures et tout ce qui tient à la pensée féminine. L'ordonnance en est, de plus, sage et simple; mais ce qui distingue surtout cet ouvrage, ce sont les effets de lumière dont l'auteur a tiré un parti qui donne de la richesse à son œuvre. Le soleil radieux de l'Égypte, au déclin du jour, produit des reflets fort agréables à l'œil. Nous ne savons pas si madame Brune a été étudier la patrie des Pharaons; mais si elle nous a trompés, c'est d'une manière fort séduisante.

Il paraît que M. *Gué* dévoue ses pinceaux au sublime dans le style religieux, et nous devons nous en féliciter, puisqu'il a toutes les qualités nécessaires pour traiter ce genre. Il est impossible, je crois, d'avoir une imagination plus riche et plus féconde que ce nouveau peintre. Je me sers de cette expression pour ne pas commettre une erreur en disant *jeune;* ce que j'ai su seulement, c'est que, paysagiste et décorateur il y a quatre ou cinq ans au plus, et se hasardant à peine à placer quelques figures dans les sites, M. Gué s'est élevé comme par enchantement, ou plutôt par inspiration, aux scènes grandioses et gigantesques.

J'ai déjà cité ce fait l'année dernière en parlant de son *Calvaire*. Mais voici une œuvre bien autrement large de pensée, et bien autrement immense par l'exécution. La France peut se flatter d'avoir mieux que le Martyn des Anglais.

Si votre esprit n'a pu se rendre compte de la pompe terrible qui doit accompagner le *Jugement dernier*, venez devant la toile de M. Gué, et vous y trouverez réalisé tout ce que la plume du prophète

a décrit ; car non seulement M. Gué a une imagination chaude et large, mais il a cette discrétion qui rend fidèle au texte et qu'il pousse jusqu'au scrupule. Il embellit, il enrichit, mais il ne travestit pas.

Le ciel s'est ouvert, et apparaît aux yeux des mortels toute la cour céleste, armée innombrable qui vit dans une atmosphère de lumière et de splendeur. Des anges arborent le signe rédempteur; d'autres dressent la colonne de l'immortalité ; celui-ci élève le livre de la foi ; un autre tient ouvert sous les pieds de celui qui *vient juger les vivans et les morts* le livre de *Comptes ouverts* pour tout le genre humain.

D'autres partent du ciel avec leurs trompettes « *pour éveiller les morts peu diligens.* » Chacun remplit le rôle qui lui est assigné par l'Écriture. Mais voici l'ange chargé de séparer les boucs des brebis qui plane dans l'air, et qui, d'un geste impérieux et puissant, divise en effet tous les hommes, et forme une double colline d'êtres de tous sexes, de tous âges, de toutes conditions, où se confondent la houlette et le sceptre, la couronne royale et celle du génie.

C'est ici que se multiplient les épisodes qui pourraient servir de sujets particuliers à dix, vingt, cent tableaux. A la gauche du Christ, des scènes de terreur, de désespoir, de stupeur ; ici chaque vice déplore ses excès ; telle mère coupable est séparée de l'enfant innocent qu'elle cherche à retenir d'une main impuissante. A sa droite, des joies ineffables, des bonheurs de tous genres. Là se retrouvent les amis dévoués, les chastes époux. Là une mère revoit son enfant ; les familles des gens de bien se recomposent, et mille incidens se présentent sous des formes agréables, dans des attitudes gracieuses, dignes de cet autre peintre à puissante imagination, qui nous représenta l'Enfer du Dante.

Aussi, d'un côté, les anges accueillent les élus, qui s'élèvent dans les airs et leur tendent les mains ; de l'autre sont tirées les épées flamboyantes et les glaives menaçans.

Mais ce que croiront à peine ceux qui n'auront pas vu cet ouvrage, c'est que, parmi ces myriades de figures, pas une attitude n'est semblable à celle du voisin, et que l'ordre règne au milieu de la confusion ; que tout se distingue parmi ce pêle-mêle d'hommes, d'anges, de morts, de ressuscitans, et que l'aspect général de ce bel ouvrage est aussi agréable par son ensemble que par ses détails, par l'harmonie de sa couleur que par la richesse de son dessin.

Et cependant j'ai ouï dire par un spectateur qu'un journal avait fait une critique aussi amère que plaisante sur tous ces morts dociles à la voix qui les évoque. Si ce journal se nomme le *Corsaire* ou le *Charivari*, nous lui donnons absolution de cette irrévérence, insultante pour les arts. Là, l'occasion d'un bon mot ou d'une facétie est une bonne fortune; mais si la plaisanterie à laquelle nous faisons allusion a été hasardée par une feuille raisonnable ou sérieuse, il faudrait gémir de voir des écrivains, comprenant si peu les arts et leurs beautés, prendre la plume pour les dégrader. Au reste, il y a tel sarcasme qui tue un ouvrage vulnérable, et qui rend immortel tel autre contre lequel un esprit sardonique l'a lancé.

Nous devons cependant nous-mêmes une critique respectueuse à cette œuvre capitale. Nous concevons très bien l'obscurcissement en rouge du soleil et de la lune ; cet effet est dans l'ordre physique comme dans les convenances symboliques : mais que signifient ces filets verticaux d'un rouge foncé qui unissent le ciel à la terre ?... Est-ce le sang innocent qui s'élève pour demander vengeance ? Ce ne sont pas des foudres vengeresses, l'éclair ne se comporte pas ainsi, et d'ailleurs elles seraient superflues dans la scène du jugement dernier. Ils ne sont pas là pourtant sans une intention justifiable ; mais nous ne devinons pas, et nous pensons que dans un tableau tout ce qui ne s'explique pas clairement doit être retranché. Quant au ciel, son ordonnance est aussi belle que le chaos de la terre est surprenant. Le peintre a eu le bon goût de ne représenter le Père éternel que par la splendeur de la lumière, et le Fils vient, comme dit le texte, *sur un nuage, plein de grandeur et de majesté.*

Il faut voir cet ouvrage pour se faire

une idée de la splendeur de sa composition.

Avec plusieurs beaux portraits, parmi lesquels celui de M. Berryer, M. Henry Scheffer a présenté une très belle *tête de Madone* qui, sous certains rapports, peut être mise en parallèle avec le Christ du jardin des Oliviers, que son frère a exposé il y a un an.

On sait que M. Henry suit la même voie que M. Hary sous le rapport de la couleur qui laisse parfois à désirer; mais si vous admettez une fois cette teinte que l'on pourrait appeler mystérieuse, répandue sur les œuvres des deux frères, il ne reste plus qu'à admirer la pensée, la composition, l'harmonie, la sagesse dans l'ordonance et la pureté du dessin. On remarquera du reste qu'en général ces deux peintres si remarquables traitent les sujets graves ou mélancoliques auxquels convient le genre de coloris qu'ils ont adopté et qui semble ajouter à l'effet produit par le sujet sur l'âme du spectateur.

La tête de la Vierge qui nous occupe est belle sans être trop sévère, touchante sans être trop mignarde, et son expression est tendre, pieuse et douloureuse en même temps; c'est un fort bel ouvrage. Quant à l'enfant, il ne paraît pas plaire autant, et en effet on pourrait lui souhaiter des formes plus délicates.

Le *Christ apparaissant à Marie-Madeleine* après sa résurrection, sous la forme d'un jardinier, est le sujet choisi par M. *Thevenin*.

Le Christ est à demi-nu et ne porte qu'un linge blanc qui doit être une partie de son linceul. Nous doutons que ce vêtement exigu soit le costume des jardiniers du temps, et la seule chose qui caractériserait la métamorphose serait la bêche qu'il tient à la main. Marie-Madeleine, un genou en terre, vient de reconnaître son divin Maître. Les deux personnages ont de belles figures; les attitudes sont simples et nobles et le dessin est correct. On pourrait reprocher au coloris trop de fraîcheur, mais nous ne faisons jamais ce reproche aux ouvrages nouvellement peints, quand cette fraîcheur n'est pas d'un ton faux, par la raison que le temps ramène au ton et en peu de temps quand il ne fait pas descendre au-dessous. Voyez les Horaces, les Thermopyles, l'entrée de Henri IV, qui furent peints d'un coloris si brillant!... C'est là un des effets chimiques que les peintres ne doivent pas perdre de vue.

M. *Odier* a traité l'*Adoration des Mages* dans un cadre aussi long qu'étroit, destiné sans doute à un emplacement déterminé. Il était difficile de mieux ordonnancer la scène dans un si petit espace, et ce tableau bien peint est aussi d'une belle couleur. Ces diverses qualités produisent un ensemble agréable.

M. *Serrur* a choisi un sujet très gracieux et mystique : c'est ce que l'on appelle le *Mariage de sainte Catherine*.

La sainte est jolie, son expression est naïve et charmante. Je suppose que l'ange qui semble la présenter au petit Jésus est son ange gardien, aussi exprime-t-il la joie que lui inspire cette union par un sourire fin, agréable et naturel.

Il n'en est point de même d'un autre ange qui supporte le manteau de la sainte; celui-ci prévoit sans doute par quel chemin d'atroces douleurs doit passer cette délicate jeune fille pour arriver au bonheur céleste, et il semble gémir à la vue des instrumens du supplice qu'elle doit subir.

La scène ne se borne pas là comme dans l'ancien tableau du Corrège que possède le Musée; beaucoup d'autres anges célèbrent cette solennité par leurs chants et leurs accords. Les uns sont descendus sur la terre et entourent le groupe principal, dont ils sont pourtant séparés par une sorte de mur à hauteur de balustrade sur lequel saint Joseph, appuyé, contemple l'enfant sur les genoux de sa mère et la scène entre lui et sainte Catherine.

Nous n'approuvons pas ce mur et l'ordonnance qui en résulte.

Enfin d'autres anges dans le ciel répètent ou complètent le concert qui a lieu sur la terre, et cet écho nous semble une heureuse idée. Toutefois nous n'adoptons pas volontiers l'orgue de sainte Cécile qui nous semble faire un effet peu agréable dans le haut du tableau et précisément au milieu de l'espace. Il y a aussi le même compassé dans l'arrangement

des nuages qui nous semblent un peu lourds, mais ces légers défauts n'empêchent pas que ce tableau ne soit un bon ouvrage, bien dessiné, bien peint, et d'une bonne couleur.

Nous devons remarquer surtout, comme une chose assez rare par le temps qui court, que toutes les figures sont belles, et elles sont cependant nombreuses.

Nous avons déjà vu plus d'un *Christ au tombeau*, et le livret indique ce même sujet traité par M. *Guichard*, mais il faut lire *Christ porté au tombeau*. Le sujet pris à ce moment permet de donner à la scène plus de mouvement et de retirer à la pose du corps de Jésus cette raideur que comporte le placement définitif dans le sépulcre. M. Guichard a tiré bon parti de ce thème et il a placé le corps entre les mains de ceux qui le portent aussi convenablement qu'on puisse l'exiger. La figure du Christ est belle, et l'anatomie, aussi bien que la couleur, donne l'idée d'une nature morte sans être hideuse; la Madeleine, à genoux sur le devant du tableau, baisant la main inanimée de Jésus, est belle; la Vierge, que l'on aperçoit sur le troisième plan, est intéressante. En général, ces personnages sont bien groupés, et chacun dans le plan qui lui convient.

Joseph d'Arimathie est vêtu avec luxe, comme doit l'être un homme riche, mais il ne l'est pas en homme de goût, et nous doutons que son costume soit celui de son temps et de sa nation, non plus que sa coiffure qui est tout-à-fait de la mode adoptée de nos jours par nos jeunes gens. Enfin, toutes les figures d'hommes sont un peu communes et trop françaises. A cela près le tableau est sagement ordonnancé, très bien dessiné, bien peint, d'une couleur solide et d'une touche ferme sans être dure.

M. *Berthon* a produit un tableau, commandé sans doute, et qui représente *Saint Dominique recevant le rosaire des mains de l'enfant Jésus*. Plusieurs maîtres anciens ont traité ce sujet ou des sujets analogues. On conçoit l'Enfant Jésus au giron de sa mère, et le saint à genoux recevant le chapelet; le mérite est d'agencer les personnages sans gaucherie, et M. Berthon a réussi sous ce rapport. Saint Dominique offre une physionomie propre au caractère qu'il a développé et une expression convenable à la scène; l'enfant seul ne rend pas ce que la situation exige, et l'on pourrait lui attribuer de la surprise et de l'incertitude, plutôt que de la bienveillance et de la satisfaction. Du reste, le tableau est bien peint, d'une belle couleur, et son ensemble est agréable.

L'Ancien Testament a fourni peu de sujets cette année; mais voici un *Sacrifice d'Abraham* par M. *Maynaud*. Cet épisode est très difficile à traiter, car il faut saisir la nuance entre la tendresse paternelle et la docilité d'un cœur dévoué au Seigneur. Il y a là une situation d'âme analogue à celle de l'Agamemnon chez les Grecs. La tête d'Abraham est belle; le tableau est bien peint, et son effet général est fort bien, mais nous pensons qu'un autre peintre peut méditer cette scène qui doit être rendue d'une manière si touchante.

M. *Cibot* a traité sur une grande toile l'*Annonciation aux bergers* et il a pris son thème dans saint Luc. « Tout-à-coup « un ange du Seigneur se présente à eux, « et ils furent environnés d'une lumière « divine; alors l'ange leur dit: Ne craignez rien, etc. Au même instant une « troupe nombreuse de l'armée céleste « se joignit à l'ange, louant Dieu et disant: *Gloria in excelsis Deo...* » L'auteur a bien compris son programme et tout est représenté dans son œuvre. Les bergers sont dans cet état où l'on se trouve en sortant subitement du sommeil; l'ange resplendissant éclaire la scène et son geste indique le lieu où il les envoie; le concert céleste est disposé sans ordre, mais sans confusion; les figures sont belles et conformes au type du pays où se passe la scène. Le mouvement pudique d'une belle femme, qui allaite son enfant, à l'apparition de l'ange, est bien senti et tout cela est fort bien peint. L'ange seul nous paraît critiquable, et d'abord il ne vole pas, encore bien qu'il dût voler, puisqu'il n'est point à terre. Puis il n'est pas assez corps ou assez esprit, c'est-à-dire, que le pinceau d'où il est sorti est resté incertain plutôt que léger, vague plutôt que vaporeux.

le cordon b'eu, s'en allèrent le complimenter du *licou* qu'il avait reçu de la France. Rappeler les gloires et l'antique indépendance du vieux duché, c'était fomenter la révolte aux yeux de ceux qui voulaient l'asservir. Aussi dom Lobineau fut-il en butte à de continuelles persécutions, et d'Argentré expia-t-il, par la mort de l'exil, le crime d'avoir soutenu que la Bretagne n'avait pas toujours été suzeraine de la France.

Le peu de préoccupation de la langue, des coutumes, des monumens, de la législation de la Bretagne, que M. de Courson reproche à ses anciens historiens, nuisit aussi, il est vrai, à leurs immenses travaux. Mais n'est-il pas plus juste de reprocher ces défauts au temps où ils vivaient, qu'à ces savans Bénédictins, qu'à ces courageux historiens eux-mêmes? Parce que la science a fait un pas, gardons-nous pour cela de reprocher aux hommes du passé d'être en arrière.

La science historique s'est, en effet, développée de nos jours; elle a élargi son domaine par l'adjonction de sciences diverses qu'elle a rendues tributaires : la philologie, l'archéologie, la jurisprudence, la philosophie, la phrénologie et la géologie elle-même, sont venues prêter leur appui à l'histoire. Ainsi, la nuit des temps, au lieu de s'obscurcir, s'illumine à mesure que les siècles s'éloignent, par l'effet des lumières nouvelles que la science y jette sans cesse.

Confondant dans une même unité l'histoire des Bretons armoricains et insulaires, après de longues et consciencieuses études, avec l'indépendance de l'écrivain de nos jours, l'auteur de cet *Essai* entreprend d'appliquer à l'histoire de la Bretagne, à l'étude de la race celtique, toutes ces sciences diverses dont notre siècle a mieux apprécié l'intime liaison avec l'histoire des peuples.

Après un coup d'œil rapide jeté sur l'histoire de la Bretagne, M. de Courson entreprend de lui restituer l'antique nom de *Domnoncé*, que les Bretons insulaires donnèrent à une grande partie de la Péninsule. Cette dénomination peut avoir son utilité, en ce que le nom d'Armorique est une appellation générique, qu'on appliquait à tout le littoral de la Gaule, selon son étymologie (*près de la mer*), et qu'elle peut servir à désigner la terre réellement bretonne, pour la séparer des contrées qui usurpent son nom. Selon l'auteur, ce pays des Bretons de pure race était séparé du pays des Gallo-Armoricains, par la Vilaine, la Rance et l'immense forêt de Brecelien. Cette délimitation excluait de la Domnoncé à tort, selon nous, le pays de Guérande. Si les batailles livrées sur son sol contre les Français, si les traités glorieux conclus dans les chapelles n'avaient fait de ce territoire l'un des plus beaux fleurons de la couronne du vieux duché, l'étymologie des noms de lieux, la langue qui règne dans quelques parties, le chupen et le ragou-bras celtiques, effacés de la plus grande partie de la Bretagne et conservés là universellement, seraient, ce nous semble, de suffisans titres de famille, qu'un historien ne doit pas contester légèrement à la moindre portion d'un peuple.

Dans l'impossibilité de résumer dans ce rapide compte-rendu les chapitres intéressans du livre de M. de Courson, nous chercherons, en nous arrêtant un instant sur un seul, à faire apprécier les savans aperçus qu'ils contiennent pour la plupart.

On sait que l'auteur de *la Conquête de l'Angleterre par les Normands* prépare une *Histoire du Tiers-Etat*. M. Aurélien de Courson a reçu mission d'explorer les archives de Bretagne pour recueillir les documens qui doivent fournir la page consacrée dans ce grand travail à la bourgeoisie bretonne. Sur cette terre, où tout dérive des croyances, il a trouvé l'*Histoire de la Liberté* entièrement liée à celle de l'*Eglise*. Il établit, sur des documens irrécusables, que l'origine des anciennes communes de la Bretagne armorique est tout ecclésiastique. Lorsque les Bretons insulaires, chassés de la Cambrie par les Saxons, se réfugièrent en foule dans la Bretagne continentale, les seigneurs de l'Armorique s'empressèrent de faire de vastes concessions de terrains à leurs frères exilés. Des évêques cambriens, des moines savans élevèrent bientôt sur ces terres concédées des chapelles, des monastères nombreux. Les populations bannies s'agglomérèrent autour de ces édifices religieux,

pour y trouver des secours spirituels tout en défrichant les landiers de leur nouvelle patrie, pour venir y chercher à la fois, dit Albert-le-Grand, le pain du corps et le viatique de l'âme. Par la double influence d'une civilisation plus haute et du dogme catholique dont ils étaient dépositaires, ces chefs ecclésiastiques acquirent sur les populations encore à demi-païennes de la Péninsule armoricaine, cette prépondérance puissante de l'apôtre sur le néophyte. Une observation digne de remarque, et qui vient confirmer l'opinion que l'origine des communes rurales de la Domnoneé est bien plutôt ecclésiastique que civile, c'est que la division des communes ne s'accorde presque jamais dans ce pays avec la délimitation des fiefs et arrière-fiefs, tandis qu'elles portent pour la plupart une preuve de leur origine religieuse dans leurs dénominations formées généralement d'un monosyllabe celtique, joint au nom de l'un des saints du cinquième siècle, émigrés en Armorique ou honorés dans la Grande Bretagne.

Lorsque les hommes du Nord, comme le disent les *Actes* du saint abbé de Rhuys, eurent fait de la *Létarie* comme un vaste bûcher au milieu d'un désert, les institutions furent enveloppées dans la ruine commune. Mais, lorsque bientôt les Bretons, sous la conduite d'Alain-Barbe-Torte, eurent reconquis leur patrie, les communes rurales se réorganisèrent, *secundum leges veteris burgi*. Le gouvernement en retourna au seigneur du fief, mais l'administration en resta confiée aux notables, c'est-à-dire aux fabriqueurs chargés de gérer non seulement les biens de l'Eglise, mais encore les biens de la commune tout entière. Le seigneur du lieu pouvait y envoyer un délégué, mais non y assister en personne. On voit donc qu'en Bretagne l'origine des libertés communales se perd dans la nuit des temps. Il ne peut être question pour elles de chartes, d'affranchissement. Dominée par les passions politiques du siècle, l'école historique de nos jours s'est trop complue à classer l'humanité en tyrans et en esclaves. Ce n'est pas là plaider la cause du peuple, c'est la flétrir; car les chaînes avilissent encore plus la majorité qui les porte que la minorité qui les donne.

On a fait peser plus spécialement encore sur la Bretagne cette accusation de servilisme, et jamais peuple, peut-être, ne la mérite moins. Il suffira d'un coup d'œil rapide sur ses antiques institutions pour montrer combien elles favorisent l'indépendance de toutes les classes de la société. Si l'on envisage d'abord le sort du paysan, on voit l'*usement convenancier*, établi de temps immémorial, partager l'héritage en deux parties; le fond appartient au seigneur, au colon appartiennent les édifices et superficies qu'il peut vendre, selon son caprice, et qu'il transmet par héritage à ses enfans. Le seigneur, il est vrai, avait le droit de congédier le tenancier en lui remboursant les édifices et les superficies; mais il usait si rarement de ce droit que le paysan breton s'est habitué à le considérer comme une injustice. A cette époque où le droit était si intimement lié au sol, le paysan breton, loin d'être un serf avili, semblait posé comme une puissance à côté du seigneur. La nécessité de se liguer pour résister aux attaques sans cesse réitérées des Français contribuait encore à rendre impossible les haines, et à unir d'un lien plus intime le paysan et le gentilhomme. Ce n'était pas des troupeaux d'esclaves que ces bandes de hardis partisans qui, retranchés dans leurs forts, résistèrent tant de siècles aux armes de la France, que cette *pésentaille* de Bretagne, comme dit un historien de la Ligue, *qui ne savait que combattre et non fuir*. A cette longue suite d'insurrections glorieuses qui, à partir de l'occupation romaine, manifeste au grand jour l'esprit d'indépendance des Bretons, l'auteur de cet *essai* aurait dû rattacher la chouannerie qui commence à appartenir à l'histoire. Ce n'était sans doute pas la haine de la liberté, et encore moins de l'égalité, qui réunit ces armées commandées par des hommes du peuple et qui comptaient tant de gentilshommes dans leurs rangs. La cocarde tricolore a fait des Bretons des chouans, par le motif que le panache de Henri IV en fit autrefois des ligueurs. A ces deux époques si différentes, un même senti-

ment d'indépendance et d'amour de leurs croyances religieuses les poussa à l'insurrection.

L'attachement des paysans bretons pour les seigneurs de cette contrée suffirait pour prouver qu'ils ne firent pas peser sur eux les chaînes du servage : « Les gens du peuple, en Basse-Bretagne, dit « Augustin Thierry, n'ont jamais cessé de « reconnaître dans les nobles de leur « pays les enfans de la terre natale; ils « ne les ont jamais haïs de cette haine « violente que l'on porte ailleurs à des « seigneurs de race étrangère, et sous « ces titres féodaux de baron et de chevalier, le paysan breton retrouvait « encore les *tierns* et les *mactierns* des « premiers temps de son indépendance. »

Aussi pas une révolte communale en Bretagne durant treize siècles.

Les villes bretonnes jouissaient de la même indépendance que les communes rurales; on y retrouve la même organisation municipale se développant sous la même influence. Les évêques étaient à la fois les chefs temporels et les directeurs spirituels des cités armoricaines; nous les voyons présider les assemblées de la commune, exécuter de gigantesques travaux d'utilité publique. Saint Félix, évêque de Nantes, creuse le lit de l'Erdre et détourne le cours de la Loire. Tandis que des guerres continuelles ruinaient les gentilshommes, les évêques augmentaient leurs richesses et leur puissance; ils étaient les véritables rois des villes de Bretagne, comme l'indique le nom que portait leur juridiction, les *reyaires* (*rhéis-ker*), royauté de la ville. Sous cette juridiction apostolique la bourgeoisie bretonne, fortement constituée, jouissait depuis un temps immémorial de libertés municipales. M. Aurélien de Courson s'étonne donc avec raison en voyant Daru parler de l'affranchissement des communes de Bretagne, et faire de Conon III le Louis-le-Gros de ce duché. Jamais l'histoire de Bretagne n'offrit l'exemple d'une commune révoltée, venant imposer des lois à une aristocratie tyrannique. Aussi les concessions faites par les princes ne concernent que des priviléges spéciaux, mais ne font jamais mention de la condition des habitans et de l'organisation de la commune : l'Église, à cet égard, n'avait rien laissé à faire. Dès l'an 1000 la puissance des bourgeois bretons était si grande qu'on les voit se réunir dans l'église Saint-Pierre de Rennes et décréter un impôt qui devait frapper sur le comte lui-même. Notre très ancienne coutume parle de bourgeois qui avaient coutume de vivre honestement et de tenir table franche, comme des gentils hommes. On voit François II admettre dans son conseil, alors composé de hauts barons, ses bien-amés et féaux bourgeois de Guingamp.

La bourgeoisie bretonne formait une race à part toute pleine de l'enthousiasme militaire et de l'esprit chevaleresque des gentilshommes de cette contrée. On la vit même donner des leçons d'honneur à la haute aristocratie, en 1488. Lorsque le vicomte de Rohan, ce seigneur déloyal, fit sommer les habitans de Rennes de se soumettre au roi de France, il n'en obtint que cette fière réponse : « Nous « ne craignons ni le roi ni toute sa puissance; partant, retournez et lui faites « part de la joyeuse réponse que nous « vous avons faite, car de nous n'aurez « autre chose pour le présent. » Aussi généreux que braves, on les voit employer leurs richesses et leur épée à la la garde de la patrie; ils équipent des flottes, ils construisent des forteresses dont ils ont le droit d'élire le gouverneur. On voit en 1425 les habitans de Saint-Malo armer à leurs frais une flotte de 30 vaisseaux, et faire lever le siége du Mont-Saint-Michel, bloqué par les Anglais.

Il a été question de nommer M. de Courson archiviste de la Bretagne. Les espérances que donne ce jeune savant font regretter, dans l'intérêt de la science, qu'on ne lui ait pas conféré cette haute distinction. Son essai, cependant, est plutôt une route tracée qu'un chemin parcouru; c'est un pêle-mêle d'idées confuses, mais fécondes; c'est, en quelque sorte, une ouverture où se trouvent en germe tous les motifs confondus d'une belle partition qu'ils font pressentir. Cet ouvrage, qui doit compter plusieurs volumes, est appelé à figurer dignement dans l'esprit des savans et dans les bibliothèques bretonnes, à côté des travaux de dom Lobineau, de dom Mau-

rice, de d'Argentré, qu'il complète et rectifie en plusieurs points. Le temps n'est plus où l'on pouvait passer pour historien en encadrant sans critique sérieuse des faits connus dans un style plus ou moins élégant. De nos jours, pour cultiver le champ de la science il faut la sueur du front, il faut de rudes labeurs: on a récolté beaucoup et il reste beaucoup encore à moissonner sur cette vieille terre de Bretagne. Plus d'une noble intelligence est à l'œuvre pour y puiser des lumières pour l'histoire, d'énergiques beautés pour la poésie; ce sont les récits et les chants qui, par la magie du souvenir, donnent aux peuples cette immortalité qu'ils n'ont pas reçue de Dieu comme l'homme. Honneur donc aux savans laborieux, honneur aux poètes fervens qui travaillent à accomplir cette tâche pour l'antique race des Kymris! Par eux doit se réaliser la prophétie symbolique de ce barde illustre des anciens jours qui disait dans ses vers énergiques: La Bretagne vivra tant que vivra l'Océan.

J. DE FRANCHEVILLE.

DES MOEURS CHRÉTIENNES AU MOYEN AGE, OU LES AGES DE FOI;

PAR M. DIGBY.

Traduit de l'anglais, avec introduction, Notes et diverses Modifications,

par M. J. DANIÉLO (1).

Il y a maintenant deux ans que l'*Université catholique* annonça la publication de l'ouvrage anglais de M. Digby, et la traduction que M. Daniélo se proposait d'en donner. L'auteur des articles (2) qui parurent alors tâcha par de longues citations de faire connaître à nos lecteurs une partie de l'intérêt et de l'importance de cet ouvrage, aussi bien que la valeur de la traduction. Ce qui n'était encore qu'un espoir est maintenant une réalité: la traduction française vient de paraître et chacun peut voir que les éloges donnés par avance au traducteur n'étaient que mérités. M. Daniélo, comme il nous l'apprend lui-même, a cru indispensable de faire subir à l'original quelques modifications nécessitées par la longueur du texte anglais et par l'exigence de la librairie et du public français. Nous ne pouvons juger ici de l'opportunité de ces changemens, n'ayant point l'ouvrage sous les yeux; mais nous ne doutons point qu'ils n'aient été exécutés avec réserve et entente: le talent de M. Daniélo en est un sûr garant. Du reste, écoutons-le parler lui-même: nul mieux que lui ne pourra nous apprendre la valeur de l'ouvrage que nous annonçons en ce moment, ni nous donner de meilleures explications sur la manière dont il a jugé à propos de le faire connaître au public français.

« Quoique l'auteur de cet ouvrage soit certainement d'une religion tendre, il ne faut pas croire néanmoins que son livre soit uniquement un livre de piété. Ne fût-il que cela, ce serait déjà beaucoup, je le sais; mais il est en outre un livre de recherches très curieuses, d'une érudition très piquante, d'un style très brillant et très doux, et s'il peut édifier et consoler les âmes pieuses, il pourra aussi éclairer les savans et convenir aux lettrés; car bien que fait sur un type français, et en quelque sorte sous l'inspiration de l'Église catholique de France, bien que reposant à peu près uniquement sur des autorités françaises, c'est cependant un livre neuf pour la plupart des faits scientifiques et littéraires qu'il renferme. M. Digby a réellement puisé *aux sources*, comme on le dit si souvent aujourd'hui, et comme si rarement on le fait.

« Je suis loin de prétendre qu'il ait tout

(1) Paris, Poussielgue-Rusand, libraire, rue Hautefeuille, 9. — 2 vol. in-8°; prix: 15 fr.

(2) Voir notre volume VII, p. 451, et VIII, p. 64.

compulsé, tout remué, qu'il ait embrassé son sujet avec toute l'étendue et la régularité désirables ; qu'après lui il n'y ait plus rien à faire, et qu'il soit allé à toutes ces sources, et surtout jusqu'au fond de toutes ces sources du moyen âge qui ont si saintement abreuvé nos aïeux, et qui, bien que remplies de ces eaux vives qui rejaillissent jusque dans la vie éternelle, n'en coulent pas moins sous terre de nos jours et n'en perdent pas moins dans l'ombre, dans le silence et l'oubli, leur religieux murmure et leurs sanctifiantes clartés.

« Mais enfin, si M. Digby n'a pas épuisé toutes ces saintes fontaines, s'il ne les a pas sondées jusqu'au fond, si même il ne les a pas visitées toutes, il en a du moins abordé et même débordé quelques unes, et les a fait gracieusement couler pour nous dans le canal d'un style doux et sous la direction d'une pensée pure comme elles.

« Je ne connais même pas d'ouvrage dans le genre historique et religieux qui soit allé aussi avant dans le cœur du moyen âge et nous en ait révélé tant de doux mystères et de faits inconnus. Je dis inconnus ; car, bien que l'on parle beaucoup du moyen âge aujourd'hui, on n'en lit plus les livres, pas surtout les livres savans qui sont tous écrits en latin. Ce que l'on affecte de rechercher par bel air, ce qu'on lit ou du moins ce que l'on fait semblant de lire aujourd'hui, ce sont les choses bizarres de cet âge ; ce sont ses poèmes, ses chansons, ses fabliaux, ce sont ses *romans*, en un mot ; ses *romans* que l'on appela ainsi d'abord, parce qu'ils étaient écrits pour le vulgaire en langue *romane*, patois formé des adultères et des mutilations de la langue romaine mourante et du français naissant. . . . .

« Ce sont les livres savans que M. Digby a lus en partie et où il a trouvé des documens aussi précieux qu'inconnus.

« Cependant en allant plus loin encore, en fouillant plus creux, en poussant plus régulièrement la tranchée, en lisant davantage, M. Digby eût pu en trouver davantage aussi et nous donner des *âges de foi* et de leurs mœurs, un tableau plus complet.

« Mais quelque incomplet et peu régulier qu'il puisse être, il n'en est pas moins et très intéressant, et très curieux, et très attachant et très beau. Ce n'est point par un vice de son esprit et par respect pour ses aises et pour son bon plaisir que M. Digby n'a pas embrassé son sujet, c'est-à-dire le tableau historique des mœurs du moyen âge dans toute son étendue. M. Digby est un riche anglais qui voyage après avoir lu, qui lit après avoir voyagé, et qui lit même en voyageant. Un tel ouvrage doit donc être bon et ne peut manquer d'intéresser.

« La main de M. Digby sait manier la plume et le pinceau ; c'est avec ce double instrument qu'il charme sa vie, et qu'il s'en va parcourant l'Europe, consultant ses bibliothèques et visitant ses monumens sur le sol même qui les a produits, qui les porte, et sous le ciel qui les colore, qui les éclaire et qui les couvre. Après ces tournées aristocratiques et littéraires, M. Digby, comme une abeille aux ailes chargées de miel et d'aromates, revient à Paris ; ou, beau corsaire intellectuel, il regagne les ports de son île avec une innocente et précieuse cargaison qui n'a fait gémir personne et qui doit réjouir plusieurs. C'est là que M. Digby livre aux presses les fruits de ses courses et les résultats de ses recherches ; mais il les a faites en France, en Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Italie. Il a vu, et peut-être cotoyé les rives du Pô et du Tibre, du Rhône et du Rhin, de la Seine et du Tage. J'ignore si, comme un de nos poètes, il a, sur le mont Hymète, éveillé les abeilles ; mais il est chrétien, et ne voyage pas seul avec ses tristes pensées ; il a parcouru les Pyrénées, les Apennins et les Alpes ; il a frappé aux portes des couvens des montagnes, réveillé les échos de leurs solitudes et fraternisé avec leurs religieux.

« Voilà les sources et le fond du livre de M. Digby.

« Ce sont en quelque sorte les mémoires d'un artiste et d'un savant appliqués à la démonstration et à la justification des huit béatitudes que, dans le sermon sur la montagne, Jésus-Christ promit à ceux qui suivraient son Évangile et qui accompliraient sa loi.

« Jésus, nous dit saint Mathieu, voyant

la foule autour de lui, monta sur la montagne et s'assit. Ses disciples approchèrent.

« Alors ouvrant la bouche, il les instruisit en disant :

« 1. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que c'est à eux qu'est le royaume des cieux.

« 2. Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

« 3. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

« 4. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

« 5. Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

« 6. Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu.

« 7. Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés fils de Dieu.

« 8. Bienheureux ceux qui souffrent la persécution à cause de moi, parce que le royaume des cieux est à eux.

« 9. Ainsi bienheureux serez-vous, lorsque vous serez maudits et persécutés, et qu'à cause de moi on aura proféré mille calomnies contre vous.

«10. Réjouissez-vous et tressaillez, parce que votre récompense sera copieuse dans les cieux. C'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous (1). »

« Voilà quel est à peu près le plan de l'ouvrage de M. Digby. Il s'applique à faire voir que l'Évangile nous a donné, même dès ici-bas, ce que le Christ n'avait promis positivement que pour le ciel dans le sermon sur la montagne. Il faut avouer que ce plan en vaut bien un autre, et que, même dans son ampleur, il a cet avantage de laisser à l'auteur toute la liberté de son allure ; M. Digby en use largement.

« Il débute par la Toussaint, la fête des béatitudes et des bienheureux, et son début a quelque chose de poétique et de solennel. « Encore jeune, dit-il, et en ce « jour d'allégresse où l'on parle de cette « grande foule que nul ne peut compter, « je me trouvai dans le cloître d'une ab« baye où j'étais venu chercher la grâce « de cette grande fête. C'était l'heure où « le jour décline, et le *Placebo Domino* « avait retenti en accens solennels, pour « annoncer l'heure où commence cet of« fice particulier de la charité des vivans « pour les morts qui gémissent encore « dans l'Église souffrante, etc., etc. »

« Nous avons dit que l'auteur se mettait à l'aise et usait largement de la liberté de son plan. En effet, M. Digby n'est pas pressé d'aller ; il voyage, mais il ne court pas, et en se promenant il s'arrête, s'il m'est permis d'ainsi parler, dans des raisonnemens pleins de sens et dans des rêveries qui ont du charme ; tout ce qu'il y trouve, il le rattache à son plan toujours élastique, et qui finit par embrasser presque tous les sujets dans son vaste cercle, comme les justes dont il nous parle ont fini par posséder toute la terre que leur avait promise Jésus-Christ.

« Il ne faut pas chercher autre chose, mais on peut trouver tout cela dans le livre de M. Digby ; c'est un magasin, c'est un arsenal, c'est un atelier, un panorama physique, artistique, littéraire, philosophique et religieux ; on y voit des tableaux, des statues, des monumens, des paysages, des monts, des rivières, des descriptions, des mœurs, des usages, des systèmes, des sentences et des prières. Ainsi la variété n'y manque pas, et même les teintes s'y nuancent.

« Mais malgré la diversité des objets, il y a souvent des longueurs, longueurs du moins pour le lecteur français qui aime à aller vite, qui a la patience courte et l'ennui prompt, qui préfère le loisir à l'étude et les longs jeux aux longues lectures. C'est en considération de cette faiblesse de l'esprit national que j'ai cru devoir abréger ces longueurs et les réduire à ce qui m'a paru plus substantiel dans les raisonnemens, dans les tableaux et dans les faits.

« D'ailleurs, d'autres raisons, mais puisées néanmoins dans les mêmes motifs que je viens d'indiquer, ne me laissaient pas libre de ne pas faire ces retranchemens. C'étaient d'abord les conseils des personnes éclairées qui m'ont déterminé à la traduction de cet ouvrage qu'elles croient devoir être utile à la religion, à la science et aux mœurs ; c'étaient ensuite les désirs de celles qui devaient l'éditer, et qui avaient l'expérience que

(1) *Sainte Bible* avec les *Commentaires* de Menochius, t. XII, saint Matthieu, ch. V, v. 3, 12, p. 34.

les ouvrages les plus volumineux ne sont pas les mieux accueillis en France ; car, si la France est le pays classique de l'esprit, de l'intelligence même, elle est aussi le pays de l'impatience et de la légèreté. L'ouvrage de M. Digby est volumineux, et pour le donner en entier, il eût fallu aussi plusieurs volumes, et l'on ne voulait en donner que quelques uns.

« Force m'a donc été de me restreindre, de porter, comme je l'ai dit, une main violente sur mon texte, et de l'abréger en le traduisant. J'eusse aimé mieux traduire tout simplement ; c'eût été plus facile que cette compression perpétuelle du sujet, que cette espèce de refonte du texte par lui-même ; mais il m'a semblé que tout en étant nécessaire, vu les bornes prescrites, cette refonte n'était pas inutile et ne nuisait pas absolument à l'ouvrage. Cependant toutes ces réductions, bien que faites avec le soin attentif de ne rien détruire d'essentiel, ont dû le changer quelque peu, non pas dans les faits, non pas dans les liaisons, non pas dans l'ordre, non pas même dans la couleur et dans le ton du style de l'écrivain, mais dans les développemens et dans les détails dont le fond de l'ouvrage m'a paru pouvoir se passer sans souffrir.

« Voilà donc ce que j'ai fait, voilà ce que j'ai dû faire d'après mes engagemens, mes propres convictions et la nécessité. Je n'en demande pas moins grâce à l'auteur ; car enfin ce n'est plus là absolument son ouvrage, son ouvrage qui doit lui être cher, car il est beau, car il est bon, car il y a consacré et y consacre encore les plus beaux jours de sa vie. Mais nous n'avons pu faire autrement ; notre public est quinteux, et la librairie française, surtout après les trois années de désastres qui ont pesé sur elle, n'a pas toutes les ressources de celle de l'Angleterre.

« D'ailleurs, je me suis réservé le moyen de satisfaire le lecteur ; dans le cas où il goûterait cet ouvrage et le trouverait trop court, j'ai mis en réserve des matériaux vraiment curieux, et qui, avec le nouveau volume que je viens de recevoir de Londres au moment où j'écris cette préface, me mettront à même, s'il y a lieu, de donner suite à cet ouvrage. Plus il avance, plus il devient intéressant : cela se conçoit. M. Digby l'a commencé jeune ; il a toujours étudié depuis, et l'étude, vous le savez, est une mine féconde qui le devient d'autant plus qu'on la creuse davantage. Nous sommes donc en mesure de satisfaire le public, s'il nous demande quelque chose de plus que ce que nous lui donnons aujourd'hui. En attendant, nous lui offrons ces deux volumes qui traitent des deux premières béatitudes de l'Évangile, et qui forment à eux seuls un ouvrage complet sur cette matière.

. . . . . . « Le style de M. Digby est clair, élégant, abondant ; il est même coloré d'une belle teinte poétique ; il a peu de chaleur, mais il a de la grâce et de l'onction. . . . .

« D'ailleurs on pourra se faire une idée du style même de M. Digby par cette traduction ; car si j'ai supprimé des parties, si j'en ai rapproché d'autres en les réduisant, je n'ai point dérangé la phrase et j'ai gardé intact tout ce que j'ai gardé. On pourra donc juger de la composition même de l'auteur ; car si je l'ai restreinte, du moins je ne l'ai point altérée. Je l'ai même traduit littéralement ; et, excepté quelques passages que j'y ai ajoutés pour mettre plus en lumière des sujets qui m'ont paru importans, et que l'auteur n'avait pas, selon moi, suffisamment développés, comme, par exemple, l'historique des pélerinages, les avantages de la science, quelques notes où je me permets d'émettre un avis contraire à celui de l'auteur ; enfin, un tableau de la poésie et de la littérature moderne pour faire pendant à la poésie du moyen âge ; oui, si l'on excepte tout cela, qu'il sera facile de reconnaître aux signes que j'y ai mis, il n'y a rien de moi que la traduction, et tout le reste est de l'auteur. Mais, me dira-t-on, ces morceaux que vous avez insérés, et surtout les curieux drames de la religieuse Horoswita, sont très étendus. — Il est vrai, mais si l'on ne voit pas les raisons qui m'ont déterminé à ces insertions, je n'ai rien à dire, c'est qu'on ne veut pas voir (1). »

Ainsi donc, maintenant que nous avons fait connaissance avec le plan de l'auteur et le travail du traducteur, nous savons que tous deux ont rempli leur tâche en

(1) Les Préambules, p. 1, xx.

hommes de talent et de conscience. D'ailleurs M. Daniélo n'est point un traducteur ordinaire, c'est un savant distingué qui ne s'est point contenté de reproduire l'ouvrage de M. Digby, mais qui l'a enrichi encore de son propre savoir. L'*Introduction* placée en tête du premier volume et dont nous venons d'extraire les citations précédentes, est remarquable d'érudition ; nous y avons lu, entre autres, avec un haut intérêt une *Dissertation sur l'origine de la Chevalerie*, où l'auteur réfute avec talent l'opinion assez généralement admise que les Européens avaient emprunté la chevalerie aux Arabes.

Que dire de l'ouvrage de M. Digby, que M. Daniélo n'ait déjà dit mieux que nous ? C'est un bon et bel ouvrage et qui ne peut manquer d'atteindre le but que l'auteur se propose, c'est-à-dire, l'instruction et l'édification des âmes pieuses. Cependant, pour dire toute notre pensée, il nous semble que l'amour de son sujet l'entraîne parfois un peu loin, et que, dans son admiration exclusive pour le moyen âge catholique, il est un peu trop sévère pour ce qui n'en fait pas partie, ou trop oublieux du bien qu'on rencontre à côté. Par exemple, lorsqu'il écrit : « On peut observer que ces rues angu- « leuses, étroites et tournantes de nos « anciennes cités sont plus favorables à « l'effet pittoresque que la régularité de « ces rues tirées au cordeau et mathéma- « tiquement coupées à angle droit. On « dit même que lorsqu'après l'incendie « de Rome, sous Néron, on élargit quel- « ques quartiers, ces rues en devinrent « moins saines (1), et c'est une remarque « de Niebuhr lui-même, que les quartiers « de cette ville, bâtis au moyen âge avec « toute l'irrégularité du temps et toute « l'étroitesse que l'on donnait aux rues, « sont encore aujourd'hui plus sains que « ceux dont les rues sont les plus lar- « ges (2). » N'est-ce pas pousser un peu loin l'admiration et conclure trop légèrement d'un fait local aux faits généraux ?

Mais à côté des quelques fautes légères qui nous ont frappé, et qu'il faudrait vraiment un esprit de chicane pour relever ici, nous avons été arrêté par des pages d'une extrême douceur et d'un charme évangélique. C'est surtout quand il parle de l'humilité et de l'enfance, rappelant en même temps celle du Christ par de nombreuses citations, qu'il devient touchant. Après avoir rapporté un passage des Méditations de saint Bonaventure, sur la vie du Christ, il ajoute : « Tout l'esprit du moyen âge semble « s'être concentré dans cette belle mé- « ditation de saint Bonaventure. Ici se « trouve exprimé, comme en peinture, « son affectueuse piété, son vif intérêt « pour tout ce qui a rapport à notre « Sauveur et à sa bienheureuse Mère ; le « sentiment sublime qu'il avait des mys- « tères merveilleux de la foi ; et, d'un « autre côté, sa tendre humilité, sa « douce simplicité et ses mœurs saintes « et innocentes.

« Mais en outre, et pour ce qui con- « cerne notre sujet, ce passage nous « fournit un modèle et un type du ca- « ractère de la jeunesse à cet âge, et ré- « vèle la grâce et la dignité dont l'investit « aux yeux des hommes l'idée que cet « âge a été une période de la vie humaine « particulièrement sanctifiée par la pa- « tience et les souffrances de Jésus qui a « même dit :

« Qui prend un enfant en mon nom, me « prendra moi-même (1).

« Qui pourrait compter et imaginer « toutes les douces choses que le sou- « venir de cette sentence du Christ a fait « dire et faire aux pauvres petits inno- « cens (2). »

Et ces douces choses se reproduisent encore de nos jours, car le beau et le vrai sont de tous les âges et la source qui est en Dieu ne tarit jamais. Les mœurs catholiques, ce champ si vaste et si fécond, ne se sont point arrêtées au moyen âge ; l'esprit du Christ, appelé à régénérer le monde, n'a pas seulement été destiné à inspirer quelques siècles, puis à disparaître ; grandissant chaque jour et chaque jour mieux compris, il a traversé les âges, versant sur les nations la douce parole de l'amour. Il peut subir mille transformations et n'apparaître que

(1) Tacit., Annal., xv, 43.

(2) Plin., vii, 2 ; liv. iii, ch. i, p. 593.

(1) Qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit. Matth., xviii, 5.

(2) Liv. i, ch. v, p. 485.

voilé d'un nuage comme jadis Jéhovah apparut aux Hébreux ; mais il est toujours là, animant, fécondant, purifiant la grande âme des sociétés et l'amenant par des voies indirectes et souvent inconnues de la foule à la réalisation de cette sublime parole : « Vous êtes tous frères. » Répétée de siècle en siècle par le chœur immense des opprimés, elle a fait tomber un à un les abus de la force ou du pouvoir; elle a détruit l'esclavage, le servage, aboli les priviléges auxquels M. Digby ne trouve d'autre excuse que de les rencontrer partout au moyen âge. « La noblesse, dit-il, possédait donc des priviléges; mais quelle classe ne possédait pas les siens ? C'était l'ère des priviléges, et chacun avait les siens (1). » Ne dites donc pas : Le moyen âge était meilleur que le dix-neuvième siècle. S'il avait la simplicité, la naïveté de l'enfance, il en avait aussi l'ignorance, la crédulité et la secrète férocité. Il avait ses vices à côté de ses vertus ; seulement les uns et les autres différaient des nôtres, comme l'enfance diffère de la virilité.

« Il me vient à la mémoire un souvenir touchant et que je veux rapporter ici. Je me trouvais à Turin, il y a peu de temps, à l'époque de Noël, et là règne un usage pieux et doux, celui d'habiller, quelquefois même d'adopter, à ce moment, un enfant pauvre pour l'amour du *bambino*, comme ils disent. La femme qui me servait s'était chargée depuis déjà quelques années d'une pauvre petite orpheline à qui, malgré ses quatre enfans, elle trouvait moyen de fournir la vie du corps et la vie de l'âme. Pendant la semaine l'enfant travaillait chez une couturière et le dimanche elle apprenait la religion au couvent voisin. Un jour ou deux avant Noël, elle alla porter de l'ouvrage chez une dame riche de la ville et rentra au logis bien joyeuse, car la dame, en l'honneur de l'enfant Jésus, lui avait donné tout un petit trousseau à son usage. « Voyez, dit-elle, ce que l'on m'a donné! « Que je suis heureuse et que j'aime *il* « *bambino*, car c'est lui qui m'envoie « cela. J'aimerais mieux pouvoir l'acheter, ajouta-t-elle avec un petit soupir « qui trahissait la souffrance de l'aumône « reçue; mais enfin puisque les riches me « donnent pour l'amour de Jésus, il faut « bien que je reçoive, moi aussi, pour « l'amour de lui. »

Cette admirable entente de la religion avait lieu au dix-neuvième siècle, et j'ai entendu moi-même ces touchantes réflexions sortir de la bouche d'un enfant de onze ans. L'esprit du Christ règne toujours.

Ch. Audley.

(1) Liv. II, ch. VI, p. 521.

LA LITTÉRATURE ET LES AUTEURS DE ROMANS.

FRANÇOIS DE GUISE, PAR M. BRISSET.

L'Université catholique n'a pas l'usage de parler de romans, et cela se conçoit ; car il n'y a dans les romans, rien de bien universitaire, rien de bien savant, rien de bien moral, rien même, hélas! de bien religieux. Cependant il serait peut-être bon de s'occuper parfois de ce genre de littérature; car, il faut le dire, il est plus répandu, plus populaire et plus influent que les autres. Je ne prétends pas toutefois qu'il ait de l'influence sur les esprits élevés, mais il a en sur les mœurs, mais les mœurs réagissent sur l'esprit. La littérature romancière, bien qu'en général peu remarquable et peu distinguée par elle-même, a donc, en définitive, une portée plus haute qu'on ne le croirait d'abord. Si la littérature scientifique, historique et philosophique s'adresse à l'esprit, la littérature romancière frappe au cœur. Or nous vivons plus par le cœur que par l'esprit, plus par les sensations que par les idées, plus par les passions que par les vertus : c'est là un malheur sans doute, mais aussi c'est un fait, et il serait superflu de le nier. Il s'ensuit que la litté-

rature romancière et les jeux d'imagination doivent être à la portée de plus de gens, et remplir un rôle plus grand, plus pénétrant, plus intime dans la vie que tout autre genre de littérature. A ces considérations générales on en pourrait joindre qui seraient particulières à notre nation française. En effet, si elle a des penseurs, des hommes graves, si elle est souvent aussi profondément que soudainement inspirée, si elle passe de l'inspiration à l'action avec une prestesse, un élan, une rapidité presque électrique, il faut avouer aussi que généralement elle est légère et frivole. C'est beaucoup moins la science que le plaisir qui l'intéresse et qui l'attire : chez elle, le lecteur veut être amusé beaucoup plus qu'être instruit.

Cette légèreté explique son penchant pour la littérature légère, pour la littérature romanesque. Ce n'est pas que cette littérature soit toujours plus amusante qu'une autre, mais on l'a dit à ce bon public, et ce bon public croit cela : il admire sur parole et s'amuse par imitation. Ce n'est pas qu'il ne lui arrive quelquefois de bâiller sur ces pages admirées, mais, peste! il se gardera bien de vous le dire, et il vous répétera même tant que vous le voudrez : Cela est très beau, cela m'amuse fort.

En effet la vogue a prononcé, et il faut se soumettre aux décisions de la vogue, sous peine de blasphème, sous peine de passer pour un pauvre juge, pour un esprit en retard, et qui n'est point à la hauteur. Or, on veut être dans le progrès, dût-on pour cela marcher à reculons ; on veut être *à la hauteur,* et pour faire croire qu'on y est, on descendrait on ne sait où. Ce n'est que trop souvent ce qui arrive. Nous croyons être originaux en France et surtout indépendans ; mais il n'en est rien, et chez nous on se conduit beaucoup moins d'après ses idées quand on en a, que d'après un certain mouvement, un certain tourbillon de modes et de conventions générales. Peu d'esprits échappent à ce courant ; peu d'intelligences sortent de ce cercle de plomb.

Tout ceci vient de notre légèreté, et surtout de l'amour du bizarre et de l'extravagant, du défaut de sens et de réflexion, qui, je suis forcé de le dire, me semble parfois caractériser notre époque. Cela va même au point, qu'à l'exception du bataillon sacré d'esprits d'élite qui, Dieu merci, ne manque jamais sur notre sol, c'est moins de l'indifférence que de l'antipathie, et une sorte d'horreur que l'on a pour les lectures et les études sérieuses et morales. C'est autre chose, oui, fût-on même croyant et chrétien, c'est autre chose qu'on demande, c'est autre chose qu'on applaudit, c'est autre chose qu'on exalte; et il faut cent fois plus de talent dans un ouvrage de quelque portée intellectuelle et morale pour n'être pas dédaigné et persiflé de la part de certaines gens, que dans une œuvre licencieuse et légère pour en être admiré. On parle des bons principes, et on ne semble trouver beaux et sublimes que les traits qui sont dirigés contre eux, contre ce qu'on appelle vénérable et sacré, contre ce qu'on donne comme étant l'objet de son culte et de ses affections.

La littérature romanesque touche aux mœurs plus qu'on ne pense, et par les mœurs à la religion. Il n'est donc ni hors de propos, ni inutile de s'en occuper dans un recueil grave, sinon pour en modifier, du moins pour en signaler les tendances et l'esprit. Ces tendances sont tristes; cet esprit est funeste.

En effet, les écrivains qui se livrent à ce genre sont nés généreux sans doute et avec de nobles qualités et des hautes sympathies : mais si vous en exceptez quelques uns, vous en trouverez peu qui les conservent. Il en est même plusieurs chez qui on ne rencontrerait plus, ni l'idée de la vertu, ni l'idée du devoir, ni même la trace du sens moral. Toute bonne lumière semble éteinte dans les limbes de leurs pensées : impossible de rencontrer des êtres plus matériels, et où il germe moins d'idées pures et de sentimens nobles.

Sans respect pour la pudeur, pour eux-mêmes et pour l'homme, ils sacrifient tout, morale, devoir, honneur à la misérable chance d'un succès d'un jour, à l'espoir plus misérable encore de flatter, d'exciter ou d'étonner l'esprit lourd et affadi de tous les individus déréglés. Peu leur importe à eux l'avenir des peuples et le bien des hommes! C'est aux sens qu'ils s'adressent; c'est à la bête qu'ils

parlent ; et rien dans leurs ignobles élucubrations ne respire et n'indique la moindre intention de faire le bien, le moindre désir d'être utiles ni d'aider au mouvement régénérateur, à ce retour vers l'honnête et le bien qui semblerait se vouloir faire dans les esprits et dans les choses. Au contraire, soit à dessein, soit autrement, ils détruisent, ils minent dans sa base toute la sainte énergie des âmes malheureuses qui les lisent. Ils attachent leurs sales conceptions aux ailes de ces âmes, quand elles veulent prendre leur essor vers les hauts lieux de la pensée, comme la boue du chemin s'attache à la roue du char pour en arrêter le mouvement. Loin donc de faire avancer les nations vers les perfectionnemens et les améliorations où la religion les appelle, ils les font rétrograder; loin d'être un instrument de civilisation qui les pousse vers un ordre de choses plus parfait, vers un sort plus heureux, ce sont des instrumens de corruption qui les repoussent vers la barbarie, vers l'état social de la brute sensuelle.

De telles fautes sont donc non seulement des fautes religieuses et morales; mais, je le dis hautement, des crimes sociaux et politiques, de lâches attentats contre la noble tendance des hautes facultés de l'âme humaine. Si des tyrans ennemis et jaloux de la liberté, des lumières et de la dignité des nations, voulaient les renverser et les détruire, ils ne pourraient s'adresser mieux qu'aux recettes de ces romanciers. Là, sans s'exposer, sans se compromettre, ils pourraient trouver ces moyens occultes qui agissent sous terre et en silence; ils pourraient trouver tous les miasmes immoraux pour empoisonner, pour abrutir l'esprit, pour corrompre et ronger dans sa base et dans son essence l'idée du devoir et l'énergie sainte de grands caractères.

Que le peuple le sache donc, l'inviter au désordre c'est l'inviter à l'esclavage, et l'exciter aux passions c'est le jeter sous le joug; corrompre l'homme c'est l'asservir; l'éclairer, le rendre meilleur, le rendre moral au contraire, c'est le rendre fort, c'est le rendre indépendant, c'est le rendre libre.

Qu'il choisisse donc entre les deux, qu'il voie lequel des deux produisent les romans; qu'il voie surtout d'où vient, si ce n'est de là, cette légèreté déplorable, ennemie de tout sens et de toute intelligence; d'où vient cette pauvreté, ces travers d'esprit, cette ignorance dans des personnes et des classes qui devraient être instruites, qui devraient être éclairées; d'où vient cette pénurie de grands esprits et de hauts caractères, cette absence d'indépendance, cette vénalité des consciences... Et cependant ce n'est trop ordinairement qu'à ces sources impures que vont s'abreuver les lèvres avides de la jeunesse et des femmes de nos jours.

C'est là le mal, c'est là la plaie; ils doivent gangréner bien des âges, et retarder les améliorations sociales que réclament tous les esprits élevés. Plongés dans leurs fictions absurdes, dans leurs limbes sensuels, les romanciers savent-ils même ce que c'est que progrès, ce que c'est qu'amélioration? en comprennent-ils l'importance? en sentent-ils la beauté, la grandeur? Non certes pas; jusque-là ne s'étend point leur matériel intellect. Peu leur importe encore une fois que les peuples soient vertueux; que l'humanité grandisse en s'éclairant, en se purifiant; que l'ouvrier ait du pain, que le pauvre puisse vivre et parvenir par le travail et par la bonne conduite à l'aisance dorée, pourvu qu'ils soient, eux, en possession des tristes réalités de leurs rêves!

Parlez-leur de la vertu, de l'avenir, de la religion, ils riront; leur bien, leur vertu, leur religion, leur avenir à eux, c'est la matière; ce sont leurs passions. Générations de l'espérance, espérez donc de là quelque chose; allez puiser la force et la vie dans des sources mortelles.

Qui me dira combien elles ont paralysé de bons esprits; empoisonné de bonnes pensées, et gâté d'heureuses et bienfaisantes natures? Que de belles conceptions dissoutes avec la sainteté de l'âme se sont perdues dans ces eaux! Vous étiez capable d'une œuvre grande et belle, et l'acide dissolvant en rompra les proportions, en confondra les parties, et vous n'en produirez que des fragmens informes. Un autre, disposé par sa nature à la bonté, à l'aumône, à une charmante tendresse, deviendra lâche, inerte en même dur; ce caractère qui était près de

la consistance restera léger et volage; cette imagination, qui demain aurait brillé d'un mol éclat velouté, ne le revêtira pas. L'homme qui fût resté probe et incorruptible, s'il s'abandonne à vingt-cinq ans aux délices, apprendra à quarante, et même avant, à fléchir et à s'accommoder aux circonstances. Ce sont là des faits qui se voient tous les jours, et ces faits sont le fruit des mauvaises mœurs, et ces mœurs sont le fruit des lectures mauvaises.

Mais comment pouvoir leur en substituer de bonnes, puisque ce pays ne veut rien de sérieux, qu'il exige avant tout d'être amusé dans ses livres, et qu'il ne peut être amusé que par des rêves? S'il pouvait s'appliquer aux lectures sérieuses il verrait bien qu'après quelque peine et quelque attention il y trouverait plus d'intérêt, plus d'agrément, plus de plaisir et d'amusement que dans des contes dangereux et futiles; il finirait par se passionner là pour la réalité, pour le vrai, pour le beau, pour le grand. De cette passion pour le beau, pour le grand et le vrai, il resterait quelque chose; il resterait dans l'esprit des lumières, dans le cœur de la satisfaction, dans l'âme quelque chose d'élevé qui l'agrandit et la charme, dans la vie enfin, quelque chose qui l'embellit et qui la guide, quelque chose de grave, je dirai même de majestueux qui la rend sainte et vénérée. Au contraire, de la passion, de la manie pour le vide et pour le faux, que peut-il sortir? J'en appelle ici à toutes les personnes qui ont lu des romans; quelle consolation vraie pour le cœur, quelle utilité réelle pour la vie en ont-elles retiré? Sont-elles plus heureuses après avoir pleuré sur une fiction qui les trompe? sont-elles plus heureuses après s'être laissé égarer dans des rêves qui jamais ne se réaliseront dans la vie et qui la laisseront toujours préoccupée de cet espoir, ou du moins du désir inutile de cette réalité? Ces rêves-là sont donc les ennemis du bonheur, le désenchantement de tout bien; c'est le simoun de la vie. Allez donc encore le chercher dans le désert et croyez y trouver tous les biens!

Cependant le cœur est ainsi fait; pour l'intéresser il faut lui parler de ce qui l'occupe; or ce qui l'occupe c'est le sentiment; il faudrait donc trouver le moyen de lui en parler sans le corrompre. Mais où trouver des écrivains qui s'en chargent? où trouver un public qui les goûte? Je n'en sais rien.

Il ne faudrait pourtant pas croire que tous les auteurs de romans consacrent leur plume à inspirer le vice. Il en est heureusement qui protestent contre l'entraînement général. Parmi eux, nous nommons avec plaisir M. Brisset, auteur de *François de Guise*, que nous nous proposons d'examiner. M. Brisset est homme et il pense: il pense et il croit. Appuyé sur cette base, toujours il ose se poser en chrétien, en politique éclairé et en moraliste pénétrant. Fils ou frère de Walter-Scot, et même tant soit peu jacobite comme lui, il met comme lui notre histoire en drame et en roman; mais il y a autre chose que du romancier, il y a, comme je l'ai dit, de l'observateur et du moraliste dans cet écrivain; mais il n'exagère point ces qualités, et au lieu d'être un embarras, un disparate pour le roman, elles en sont un charme de plus. En effet, un peu de sens, un peu de sel philosophique dans une narration n'y gâte rien.

Le roman débute par une scène champêtre et bachique. A l'orée d'un de ces petits taillis de la Beauce, perdus dans l'immensité de ses plaines cultivées, comme les oasis dans le désert, et nommés *remises* parce que, sans doute, ils offrent une retraite au gibier des champs d'alentour, bucoliquement étendus, quatre hommes étaient sur le gazon qui commençait à reverdir aux premiers rayons du printemps. Mais ce n'étaient pas des bergers; c'étaient plutôt des renards et des loups; c'étaient des reistres, vilains allemands qui étaient venus au secours de la réforme contre la ligue, mais qui venaient d'être battus à Dreux, par le grand duc de Guise. Il paraît que le ligueur avait tapé si fort que nos beaux reistres en avaient encore le frisson. Toujours est-il qu'un coup de trompette sonnant la fanfare de la ligue, les mit en fuite et leur fit même abandonner un pâté à demi utilisé et leur bouteille à moitié vide. C'était dur pour des reistres, et pourtant cette panique ne venait pas

d'un corps d'armée qui passait, mais du petit Henri de Guise qui sera le Balafré, et qui déjà prenait tous les moyens de l'être en quittant son précepteur, et en suivant les campagnes de son père, grâce aux expédiens de l'école buissonnière. Henri fit honneur au vin des fuyards; il en but un verre, et accepta les services de Besme le Bohémien qui était leur trompette, mais qui les quitta pour être son page.

Au lieu de rentrer auprès de son maître, vers lequel le ramenait M. Depraneuf, l'un des officiers de M. le Duc, le jeune Henri s'émancipa de nouveau et se mit à battre la campagne en compagnie de son nouveau page qui devint désormais son vrai gouverneur, et que M. Depraneuf était obligé de prendre en croupe, malgré l'infiniment peu de grâce qu'il y mettait. Bientôt ils arrivent à la ferme du Mesnil, appartenant à la maison de Guise et tenue par les mères de lait du duc de Guise et de son fils : c'est là que pour la première fois il vit un homme qui devait être bien fatal pour son père et qui pensa le perdre lui-même.

Mais le petit Henri n'attend pas qu'on le livre à l'ennemi. Sachant que son père se prépare à faire le siége d'Orléans, il va lui-même, sur l'inspiration de son page bohémien, se jeter dans la ville, afin de trouver moyen d'en faciliter l'entrée à son père.

Marie de Guise, sœur de Henri, qui fut depuis duchesse de Montpensier, dont les ciseaux, dit M. Brisset, sont restés dans l'histoire, se trouvait alors au château de Semblançay, espèce de terrain neutre et d'oasis politique où se rencontraient tous les partis, où ils se rapprochaient, se reconnaissaient, s'épiaient ou se trahissaient tour à tour. Marie de Guise, quoique petite fille de quinze ans, n'était pas la moins active à surveiller les affaires du parti de son père. Elle trouvait moyen d'assister aux conciliabules de la réforme et d'en donner avis à la ligue. Elle apprit que contrairement à l'espérance de cette ville, Coligny ne devait point venir à son secours, mais aller en Normandie pour correspondre avec l'Anglais et se procurer de l'argent. Si les Orléanais savaient cette nouvelle, ils se rendraient, se dit Marie, mais le moyen de la leur apprendre? Le voici : quelques gentilshommes après leur entrevue avec Coligny et d'après ses ordres allèrent, comme renfort, se jeter dans les murs d'Orléans : un d'entre eux, hôte déloyal et bourreau de deux cœurs, avait formé le projet d'enlever la fille de la châtelaine, séduite elle-même par sa perfidie. Tout était convenu, tout était prêt, et la jeune de Semblançay devait partir avec son séducteur, M. Defeuquères, pendant la nuit. Elle en fait l'aveu à son amie de Guise. La sage Marie lui fait des remontrances de matrone; mais, vains efforts, l'heure sonne, l'amour l'emporte et l'amie va partir malgré son amie. Quand les fous n'entendent plus la raison, on emploie la force, lui dit Marie : elle l'enferme dans sa chambre à double tour, rêvet des habits de page et part à sa place, mais dans d'autres intentions, dans l'intention de jeter l'effroi dans la ville et de la livrer à son père. Elle y entre par la porte de Bourgogne dont le concierge était un certain père Fauvel, très bon ivrogne et très bon huguenot, chez lequel elle passe la nuit.

Le lendemain, en sa qualité de page, on l'introduit dans une chambre habitée par deux jouvenceaux qui s'étaient faits, je crois, les serviteurs ou les locataires du père Fauvel. Les deux jouvenceaux n'étaient autre que M. Henri de Guise et son fidèle mentor, Besme le Bohémien. La reconnaissance fut prompte : Te voilà, Henri! — Te voilà, Marie! — Oui ma foi! Puis des éclats de rire, de la gaîté de quinze ans; mais de la gaîté en prison, car ils avaient été signalés, trahis et retenus déjà sans le savoir. Bientôt ils le surent, mais ils n'en perdirent pas courage, et Marie prenant son frère pour secrétaire, lui dicta l'écrit propre à soulever les bourgeois en leur annonçant que Coligny ne viendrait pas à leur secours et qu'il fallait renoncer à vouloir se défendre. Mais comment faire circuler la missive? Besme s'en chargea en en substituant plusieurs copies aux billets de service que le barbier du père Fauvel était obligé de remettre à la garde bourgeoise. Le moyen réussit; il y eut émeute. Mais ce fut tout, et on envoya un message au duc de Guise pour l'avertir que s'il tirait encore sur la ville, ses enfans seraient ex-

posés aux premiers coups de canon. Le duc suspendit l'attaque. Sous la conduite de Besme, les enfans du duc s'évadèrent, et le lendemain l'assaut allait commencer, quand on rapporta dans sa famille le duc de Guise mourant et assassiné par ce Poltrot que nous avons déjà vu au Mesnil.

Sur ces entrefaites, le fameux docteur médecin Ambroise Paré arrivait au camp de la ligue, député par la reine Catherine de Médicis. Elle choisit bien son ambassadeur, dit le mourant : savait-elle donc qu'il me faudrait un médecin? Tout le reste du roman porte à croire qu'elle le savait en effet, et l'auteur termine par lui faire prononcer ces mots, que je trouve bien forts en vérité. Elle regarde le duc de Guise expiré, et se dit : « La royauté en France avait deux maîtres; elle ne craint plus rien de l'un; la dague qui doit frapper l'autre (Coligny) vient d'être aiguisée ici sous mes yeux (par la fureur de Henri de Guise, fils de la victime)... La reine de France n'a pas perdu sa journée. »

Cette exclamation explique très bien le triste jeu que jouait alors la royauté, ne cherchant que sa propre élévation, au moment où une question de vie et de mort se vidait en France entre le catholicisme et la réforme; car il est vrai que sans la ligue c'en était fait du catholicisme, et peut-être de la nationalité française; vu que la réforme y appelait l'étranger de toutes parts. Si les huguenots étaient les moins nombreux, ils étaient les plus violens; ils auraient fait la loi à la majorité; ils auraient détruit la foi et dévasté toutes les églises du royaume. Le roi devait empêcher ces malheurs; mais le roi ne le faisant pas, un autre devait le faire, et le duc de Guise est justifié. Le duc de Guise était le héros du catholicisme, comme celui de M. Brisset, et c'est à ce titre qu'on nous pardonnera d'en avoir longuement parlé dans *l'Université catholique.*

Il y a de l'intérêt, du naturel et du drame dans la composition de M. Brisset; il y a de la grâce, il y a de l'éclat dans le style; mais il y a aussi quelques négligences et quelques incorrections qu'il ferait bien de réformer. Personne n'est plus que moi partisan du sans-gêne de la plume, mais encore faut-il qu'il n'aille pas trop loin et ne dégénère pas en abus. M. Brisset, rédacteur d'un journal dont les doctrines littéraires sont classiques et pures ainsi que son dévouement, doit comprendre ceci mieux que personne.

J. Daniélo.

VOYAGE AU BRÉSIL;

DÉTAILS SUR LA RELIGION ET LES MOEURS.

Brest, 6 mars 1841 (1).

Mon cher ami, je t'adresse un résumé bien simple de ma promenade militaire de six mille lieues et plus. Partis de Cherbourg sur la Boussole, corvette de trente-deux canons, le 30 juillet 1840 à midi, nous cinglions déjà vers le sud, quand le sinistre cri : *un homme à la mer!* est jeté dans le creux du navire. J'étais sur le pont supérieur. Aussitôt je m'élance sur la muraille qui entoure et borde le bâtiment; j'aperçois alors le pauvre matelot se débattant contre la mort près de nous, et nous criant même d'amener le canot; je lui répondis en lui indiquant de la voix et du geste les deux morceaux de liége de sauvetage et me jetai dans le canot; je le dirigeai vers l'homme sur qui accourait d'un autre côté un bateau pêcheur. Ce bateau passa sur le corps du matelot, déjà enfoncé sans doute, et j'entendis celui qui le commandait exprimer ses regrets par un horrible jurement. Je ne pus me défendre de lui adresser un reproche. Le malheureux me répondit que ça ne me regardait pas. De ce temps mon bateau se remplissait d'eau;

(1) Cette lettre nous est communiquée par notre collaborateur, M. Thomassy.

mes matelots s'effrayèrent et je manquai de couler. J'appelai du secours à la Boussole, et un canot vint nous chercher quand nous avions déjà obvié au danger. Ainsi a commencé la campagne.

Après avoir laissé derrière nous le cap de la Hogue, si célèbre par la sublime défaite de Tourville, nous piquâmes sur les Canaries. Toutefois avant de les reconnaître, nous aperçûmes en passant la chaîne des montagnes qui dominent Lisbonne. Le 12 août nous doublâmes les Canaries, laissant à notre droite l'île *Ténériffe*, avec son pic neigeux, semblable à un pain de sucre sur un fond brun, et à notre gauche l'île des *Canaries* avec son église colossale. Cette île était anciennement la résidence du gouverneur de l'archipel et de l'archevêque. Ils se tiennent actuellement à Santa-Crux, île de Ténériffe.—Le 17 août nous étions arrivés et mouillés près de la petite île française de Gorée, à deux lieues de ces malheureuses tribus de nègres, sur lesquelles des hommes sans cœur sont si souvent venus fondre comme des oiseaux de proie, pour enlever des familles entières de ces pauvres créatures. Je suis allé voir ces nègres, dont les tribus composent la république de *Dakar;* je leur ai parlé, je me suis assis dans la chétive cabane de leur roi, le même qui demandait au prince de Joinville : Comment se porte le roi de France mon cousin?

Ce chef nous a accueilli de son mieux et m'a fait asseoir à côté de lui dans le réduit sale et obscur qui lui sert de palais. Il s'y tient assis au fond sur un trône qui n'est autre chose qu'une natte jetée sur un plateau demi-circulaire et séparé par une barrière du reste de la cabane. L'intérieur de celle-ci a douze pieds de diamètre au plus. Une chaise, un banc de bois recouvert de nattes et une ou deux peaux de lion jetées dans un coin, en composent tout l'ameublement. Quant au costume du chef, il est tel que tu le vois sur mon mauvais dessin. Une étoffe de coton lui couvre tout le corps, excepté le bas des jambes et les avant-bras. Ce personnage a une physionomie vraiment douce et affectueuse, également empreinte de bon sens et d'énergie. Il donne des poignées de main à tous les visiteurs. Quand je me suis mis à crayonner ce détestable portrait, il s'est étonné de ma liberté; puis il a regardé le papier comme aurait fait un enfant avec beaucoup d'attention et de curiosité et m'a laissé faire.

En le voyant je l'ai aimé ; j'aurais voulu le convertir avec toute sa tribu, et vraiment il est inconcevable que des nègres qui sont tous les jours en rapport avec une île française, située à deux lieues au plus de leur tribu, n'aient pas le bonheur de posséder auprès d'eux, au milieu d'eux, un seul missionnaire, un père capable de diriger leur doux et heureux naturel; il est inconcevable qu'aucun Français de Saint-Louis ou de Gorée n'ait eu la pensée et la persistance de mettre à profit la bonne disposition des tribus attenantes à notre colonie. Celles-ci diffèrent de celles de l'intérieur et sont pacifiques autant que les autres sont pillardes; la tranquillité règne en général parmi elles depuis que les brigands de la traite ne viennent plus troubler leur repos.

Je t'envoie aussi le portrait du grand justicier de la tribu, personnage remarquable surtout par l'exiguité d'une paire de jambes dont la longueur démesurée peut les faire comparer au long bâton, marque distinctive de sa charge. Il porte un hausse-col et s'est décoré d'un ruban rouge qu'un officier lui a donné. J'allai voir ensuite le général, à qui j'ai donné un peu de poudre, ce qui lui fit grand plaisir. Sa mine est sérieuse, pleine d'énergie et exprimant aussi beaucoup de bon sens.

La tribu d'Akar que j'ai visitée plusieurs fois en deux voyages est douce et semble heureuse. Là les femmes, comme chez tous les peuples barbares, y sont chargées des occupations les plus pénibles; elles pilent le maïs, le préparent, travaillent aux champs, quand elles n'ont pas d'enfant à la mamelle, et cultivent ce même maïs, seule nourriture des nègres avec le gibier et quelques poules. Elles ont de l'attachement pour leurs enfans, mais sans leur témoigner aucune expression affectueuse.

Toutes les mères portent leurs nouveau-nés adaptés contre leur dos par une pièce de linge qui fait le sac et de l'ouverture duquel sort la petite tête de l'enfant, appuyée sur le bord supérieur du

linge bien tendu. Ces pauvres femmes marchent et agissent sans avoir l'air de souffrir de la fatigue de ce fardeau. Au lieu d'être attristées, leur figure est plutôt moqueuse. Elles rient beaucoup, n'ont point de timidité et peu de pudeur. Elles ne sont point jolies dans leur couleur, les expressions douces se rencontrent rarement chez ces malheureuses, et le langage de l'abrutissement y domine partout. Mais au moins par la tranquillité pourrait-on rapidement réveiller ces âmes assoupies et sauver au moins leurs nombreux enfans.

Les hommes ont une manière d'être plus décente et plus animée. Ils chassent, prient le soleil et Mahomet, et font le commerce avec les Français (commerce de gomme prise dans les bois, de peaux de lion, de jaguar, etc., de nattes et de vivres journaliers). La capitale du royaume d'Akar, royaume de six à sept lieues de tour, est formée de la réunion de cent vingt à cent soixante feux. J'appelle *feux* une cabane en paille, couverte de chaume pour les familles ordinaires, et d'osier pour les notables de l'endroit, élevée de huit pieds, à la cime terminée en pointe comme des ruches d'abeilles; le diamètre de sa circonférence est de six à sept pieds. La cabane est partout partagée en deux parties. La première est le parterre ou salle de réception; la deuxième est un exhaussement circulaire, couvert d'une natte, que l'on peut appeler salle à manger et à coucher. Tout une famille, parfois nombreuse, est casée et vit dans ce triste logement. Pauvres créatures! hé bien, ils n'ont pas l'air mécontent. La ville d'Akar, capitale du royaume, est entourée d'une enceinte redoutable: c'est ni plus ni moins qu'une muraille de roseaux et élevée de six à sept pieds, avec quelques brèches ou passages par intervalle. Aux environs de cette ville de pauvres nègres, se trouve un désert; à l'exception de quelques champs de maïs, c'est un désert sans arbres, mais espacé de loin en loin de ces arbres colossaux appelés *Baobab*, je crois de l'espèce figuier. Les feuilles avec les branches forment au noir un parasol. Son tronc énorme est de six à sept pieds de diamètre; il n'a que douze à quinze pieds de hauteur; le roi d'Akar en donna un au prince de Joinville, il y a trois ans, et nous embarquâmes le colosse à bord de l'*Hercule*. Il lui fut donné aussi alors un jeune lion que nous caressions comme un dogue. Ce lion est à Paris, à la Ménagerie; il a fait des siennes et on l'a muselé.

Un mot sur l'îlot de *Gorée*, et je file à Montevideo. Le petit îlot a trois milles de tour, a une petite anse qu'on appelle port; un petit fort au raz de l'eau et un autre assez considérable sur l'élévation à environ soixante à soixante-dix toises au-dessus du niveau de la mer. Sa population est de trois mille âmes environ, les deux tiers sont noirs. On sait que ce lieu de relâche est très important pour nos voyages de l'Inde. Depuis que nous avons Alger, avec lequel nous correspondrons tôt ou tard par le Sénégal, ou à l'aide des caravanes, notre colonie peut nous être de l'importance la plus haute. A partir de Gorée, la côte d'Afrique montant au nord jusqu'au cap Blanc, nous appartient en quelque sorte, sinon de fait, au moins de nom. Toutes les tribus de la côte reconnaissent la suzeraineté de la France. Le chef-lieu de l'Afrique française est *Saint-Louis*, située sur une petite île placée à l'embouchure du Sénégal. Cette ville est l'entrepôt de notre colonie. Située comme elle est, si près de France, il est extraordinaire que ces pauvres nègres n'attirent pas l'attention de nos missionnaires. Ceux-ci, en s'occupant d'abord de leur bien-être matériel, les convertiraient facilement à la civilisation chrétienne et en feraient des auxiliaires dévoués à nos intérêts. L'occupation de Gorée doublerait ainsi d'importance; mais jusqu'à présent on n'y a entretenu que deux sœurs de Charité pour desservir l'hôpital, tandis qu'une petite chapelle, la seule de cette colonie, y reste sans prêtre, et qu'une moisson abondante attend encore les missionnaires.

Le 26 août, nous levâmes l'ancre et primes le vent pour l'hémisphère sud. Le 16 septembre nous coupâmes l'équateur au 23° de longitude ouest. Là eut lieu la fête burlesque de la Ligne où chacun paie son tribut. J'avais payé le mien avec le prince de Joinville qui fut, soit dit en passant, arrosé des pieds à la tête et se battit comme un autre, armé d'un tuyau de

pompe, les poches pleines de noir de fumée, de farine, de petits pois et même de bonbons. Il remit 300 francs au père la Ligne, qui avait, *avec sa barbe*, le fauteuil de président à côté de sa femme.

Le 12 octobre, nous avions mouillé à Montevideo. Nous apportions à l'escadre de blocus trois cents soldats de marine, deux cent cinquante assez bons matelots et une corvette neuve. Nous trouvâmes la frégate *la Gloire*, où l'amiral Mackau avait mis son pavillon, et qui était parti de Cherbourg en même temps que nous et portant quatre cent cinquante soldats ou artilleurs de marine. Le 14, nous partîmes de Montevideo et portâmes à la petite île française de *Martin Garcia*, située à six lieues de Buénos-Ayres, un renfort de troupes de cinq cents hommes environ. Le 25, nous étions de retour à Montevideo, où nous nous établîmes à poste fixe pour quelque temps et fûmes nous reposer de notre traversée de deux mille cinq cents lieues. Je pus alors me mettre au courant de la question française; je pus recueillir une foule d'observations, et maintenant que j'ai entendu bien des pour et bien des contre et que j'ai pu juger par moi-même, je puis t'exposer l'état des deux rives de la Plata et de l'Entre-Rios.

Avant de t'entretenir, mon cher ami, de l'histoire de ce malheureux pays, je dois placer en tête quelques lignes de géographie. Montevideo, d'abord capitale de la république orientale de l'Uruguay, est bâti sur un plan incliné au bord de l'eau sur la rive gauche. Sa population a augmenté beaucoup dans ces derniers temps et monte à 30,000 âmes environ et plus peut-être. La ville est assez régulière, les rues sont larges avec trottoirs, mais point de pavés au milieu. L'édifice qui frappe tout d'abord d'admiration l'œil du voyageur est l'église *de la Matrix*, dont les clochers s'élèvent dans les nues et dont le corps d'édifice domine tout le massif des maisons : on dirait l'œil d'une mère dont le regard plane sur ses enfans. Située au sommet de la colline, sur la pente de laquelle se trouve la ville, elle produit sur le cœur un effet magique, soulève de grandes pensées et rappelle la descente des Européens en Amérique; car cet édifice antique est un monument de leur foi et de leur reconnaissance. Les maisons de la ville sont bâties en briques, couvertes d'une terrasse, et n'ont, la plupart, qu'un étage avec balcons. Lors de la guerre de l'indépendance entre la rive gauche de la Plata et le Brésil, Montevideo fut secouru par Buénos-Ayres, alors son alliée.

De celle-ci sortit le fameux général Lavalle, qui joue actuellement un si grand rôle. Ce brave militaire, aidé du président Rivera, montévidéen, obtint de tels succès sur les *Brésiliens*, que l'on en vint à un traité par lequel toute la rive gauche de la Plata fut déclarée entièrement séparée de Buénos-Ayres, et porterait le nom de *République orientale de l'Uruguay*. Plus bas, mon cher, je te parlerai de ma petite station à Montevideo, de l'agréable connaissance que j'ai faite dans la famille de M. Lavalle. Je ne te dirai rien sur la géographie de Buénos-Ayres; le dictionnaire de Balbi le fait connaître avec exactitude. Je passe à l'histoire de notre guerre.

Malgré les sanglantes révolutions dont cette capitale a été le théâtre depuis une quarantaine d'années, elle possède environ 80,000 âmes, et, dans le nombre, quelques miliers d'Anglais, d'Italiens et de Français. Parmi ces derniers, un nommé Blaque a été l'auteur principal, mais innocent, de cette guerre qui a duré trois ans, entre notre pays et la confédération du Rio de la Plata. Ayant eu un démêlé avec un ministre du président Rosas, M. Ramilles, il fut saisi et mis en prison. Plainte en fut portée à notre consul, M. Roger; et, malgré la réclamation de ce dernier au gouvernement de Buénos-Ayres, M. Blaque fut retenu injustement. De là vinrent les sommations du gouvernement français, qui exigeait bien justement que les Français devaient être traités comme les nations les plus favorisées, et qu'ils ne seraient dépendans que de leur consul. Notre demande refusée par le président Rosas, la guerre fut déclarée, jusqu'à ce que nous ayons obtenu, ce qui vient d'avoir lieu, ce que nous exigions. Cette guerre nous a coûté beaucoup d'argent; cent matelots environ et sept officiers y ont perdu la vie; mais elle a été du moins une excellente école pour nos marins, et nous a rendu sous ce rapport un service que nous ne saurions trop bien apprécier. Passons

maintenant à l'origine de la guerre des deux rives.

En 1835, M. Rosas fut nommé président de Buénos-Ayres; mais ayant visé à la dictature contre la constitution, il fut détrôné par le général Lavalle, qui revenait victorieux de la rive gauche, où il avait conquis la liberté de la république orientale. Rosas, forcé par sa troupe, qui, dans le principe, se composait de 50 hommes, céda, sortit de la ville, et campa à quelques lieues. Après un certain temps, Lavalle, fatigué du malheur de ses concitoyens, conçut le projet de faire cesser tout d'un coup la guerre civile, et l'entreprit par un acte de dévoûment remarquable. Vu le caractère impitoyable de Rosas, il mérite d'être placé à côté des grands actes de dévoûment de l'histoire. Ce brave général, décidé donc à en finir, sort seul de Buénos-Ayres, arrive dans le camp de Rosas, et se livre en demandant à lui parler. Rosas ne se trouvait pas dans sa tente. On lui montre sa chambre et son lit; Lavalle y entre, se couche, et dort d'un tranquille sommeil. Sur ces entrefaites, Rosas arrive; on lui annonce que Lavalle est dans sa tente. Il donne l'ordre de le tuer; mais revenant sur son ordre, il entre pour le voir, et, en le voyant aussi paisible sur son lit, il est touché, étonné d'un si confiant courage, et le faisant aussitôt éveiller, il s'entretient avec lui du bonheur de ses concitoyens. Ils conviennent alors d'abdiquer tous les deux et de travailler ensemble à l'élection d'un troisième président. Lavalle était sincère; Rosas agissait faussement: tout en ayant l'air de céder, il donne le mot à ses soldats pour le jour de l'élection. Ces derniers, armés de poignards, circonviennent les députés des provinces et les menacent de mort, s'ils ne donnent leurs voix à Rosas. Celui-ci donc est nommé à l'unanimité, et, profitant de cet accord, Rosas obtient de plus le pouvoir presque discrétionnaire, qu'il rendit absolu par le fait, puisqu'il a créé un crédit de 20 millions en papier.

A la réélection unanime de Rosas, le général Lavalle se soumit et vécut quelque temps près de lui à Buénos-Ayres. Cependant l'arbitraire et l'absolutisme du libre vouloir de Rosas, qui s'était bientôt dégagé de l'influence de l'assemblée nationale, et avait remplacé la présidence par le dictatoriat, tout cela faisait souffrir Lavalle pour ses concitoyens. Là-dessus vint l'affaire de M. Blaque, la plainte du gouvernement français et le blocus de Buénos-Ayres. Lavalle était déjà émigré à Montevideo, avec plusieurs des mécontens. C'est alors qu'il donna rendez-vous à tous les partisans à l'île de Martin-Garcia. Il s'y rendit, en trouva 500, et partit de là pour aller aborder au confluent du Parana et de l'Uruguay, c'est-à-dire dans l'Entro-Rios. Il fut reçu par 1,500 hommes de Rosas: mais l'enthousiasme était dans la petite troupe de Lavalle; de plus, s'étant entendu avant de partir de Montevideo avec l'amiral Leblanc, il en avait reçu un peu d'artillerie, un peu d'argent, dit-on, et les promesses de coopération. Il sentit que tout dépendait du premier coup de main. Par un coup de courage, il culbuta donc les 1,500 hommes. Chemin faisant, sa troupe se grossit; il remporta une autre victoire, et arriva à *Corrientes*, capitale de l'Entro-Rios. Le président de l'Entro-Rios, M. Ferrera, fut, je crois, établi par le général Lavalle. Celui-ci prit le commandement des troupes de Corrientes, et eut ainsi 3,000 hommes, tous cavaliers (dans ces vastes pays on ne connaît pas le piéton). Il livre une troisième bataille, qui est indécise. Cependant, peu à peu, il se voit pressé par des forces supérieures vers le fleuve du Parana, où se trouvait heureusement prête à le secourir une petite escadrille française dont M. du Couëdic faisait partie. Sans nous, donc, le général Lavalle était cerné sur les bords du fleuve et exterminé. Nos bâtimens le reçurent avec ses 3,000 hommes, et leur sauvèrent la vie à tous; car, dans ce pays, on n'a pas même pitié des malades, dit-on; et, chose affreuse, si cela est, on les égorge pour s'en débarrasser. Débarqué sur la rive droite du Parana, après avoir passé sous le feu des forts Rosario, il dirige, sans perdre le temps, sa cavalerie sur Santa-Fé, le surprend et s'en empare. Là, il prend ses quartiers de repos, et organise son expédition contre Buénos-Ayres même. Peu après, il part à la tête de 5,000 hommes environ; et, chemin faisant, les mécontens de la

rive droite de la Plata grossissent sa troupe et la montent à 7,000. Mais quand tout lui sourit, qu'il ne se trouve plus, à peu près, qu'à cinquante lieues de Buénos-Ayres, il apprend qu'un général de Rosas est parti pour l'attaquer sur ses derrières et lui couper la retraite, tandis qu'il aurait en face l'armée de Rosas, évaluée à 8,000 hommes, avec de l'artillerie. Sa position était critique. Situé dans des provinces alors douteuses, entouré d'ennemis, il devait sacrifier d'abord à la prudence. Il revint donc à Santa-Fé; mais en passant sur le corps de ceux qui voulaient lui couper la retraite. Il se prépara à réunir plus de chances pour sa deuxième expédition qui vient d'avoir lieu; car, lorsque je suis sorti de la Plata, il se trouvait à une ou deux journées de Buénos-Ayres. Il aurait réussi maintenant, si le gouvernement français, lassé de cette guerre longue et lointaine, n'eût proposé un ultimatum avantageux à Rosas, alors qu'il allait avoir sa lutte décisive. Mais notre gouvernement ne pouvait bien voir et bien suivre cette affaire à 2,500 lieues. M. l'amiral Mackau n'a fait qu'obéir.

Les instructions de l'amiral étaient précises : 1° Aussitôt votre arrivée, entamez les négociations; stipulez le traitement des nations les plus favorisées. 2° Une indemnité pour les Français lésés. 3° Ne vous immiscez point dans les divisions du pays : c'était clair.

A la suite du traité, les commerçans français de la rive gauche ont adressé une pétition à la chambre, pour se plaindre du résultat de toute cette affaire. Ils n'ont pas manqué de bonnes raisons, car on peut dire que ce résultat est déplorable. Mais les journaux ont déjà assez parlé de cette affaire : je ne dirai pas ce qu'ils ont déjà dit.

Après t'avoir raconté les démêlés que les peuples de la Plata ont eus entre eux et avec nous, et de la conclusion de nos affaires, il me reste à t'entretenir des mœurs de ces frères éloignés et de mes relations avec ceux de Montevideo.

Ces derniers sont d'abord plus tranquilles et plus religieux que ceux de la rive droite, et je crois pouvoir dire que les paysans de la campagne de la rive droite sont cruels, immoraux, mauvais; enfin, par tout ce qu'on m'a raconté d'eux; tandis que ceux des environs de Montevideo sont paisibles, quoiqu'ayant encore des mœurs un peu barbares. A Montevideo, on distingue deux classes comme partout : les personnes de travail et celles qui, par leur aisance, ne font rien. Ces dernières sont assez assidues à l'église; dans le jour, font de la musique, se visitent, et, en général, ne sortent pas de chez elles; mais le soir elles dansent, et dansent beaucoup en hiver. Peu après mon arrivée, je priai un camarade de me présenter à la femme du général Lavalle; et je pus connaître cette femme vraiment remarquable, si intéressante et par sa position et par ses vertus propres, je pourrais dire par son caractère de résignation angélique; sans aigreur aucune contre les ennemis de son mari, ne se permettant pas une seule parole de médisance contre eux, cachant à ceux qui la visitent sa profonde tristesse sous un sourire doux, s'attendant cependant chaque jour à une bonne ou mauvaise nouvelle, qui peut être la perte de ce qu'elle a de plus cher, celle de son époux. Ses délicieux enfans feraient des princes distingués. Le traité de paix, si funeste à son mari, a dû éprouver durement sa belle âme. J'ai dû cesser mes visites; je ne l'ai fait qu'à l'instigation de mes camarades, car je voulais aller lui porter des paroles de consolation; j'ai regret de ne l'avoir pas fait. Du reste, son mari, qui n'est pas reconnu comme homme politique, quoique le meilleur général du pays, a un caractère très honorable, et il n'a consenti à être le chef des ennemis de Rosas, qu'à condition qu'il ne serait pas, en cas de victoire, porté à la présidence, et qu'il pourrait se retirer.

J'ai été présenté dans une autre maison distinguée par M. du Couëdic, mais le surlendemain eut lieu mon départ pour France. — Le caractère des femmes de cette ville est plutôt léger que sérieux. D'ailleurs, à l'église, elles se tiennent bien. Le caractère des hommes est mercantil; ils sont peu instruits, aiment beaucoup les combats de taureaux et les courses à cheval, et par-dessus tout, le *far niente*. Du reste, plusieurs sont employés auprès de Rivera, président de la *république orientale de l'Uruguay*, puis les

membres de la représentation nationale habitent à Montevideo. Lors du traité, les Montevidéens étaient si exaspérés contre les Français, qu'ils écrivaient sur les murs des injures contre nous, et nous étions obligés de descendre en armes. Dans cet état de choses, je reçus un soir un vigoureux coup de coude d'un officier de Rivera; je le lui rendis comme je le devais en pareille circonstance, et le prenant par le bras, je lui dis, je l'avoue, trop impérieusement, de poursuivre sa route. Il n'eut pas l'air satisfait, cria; je le laissai entraîné par un camarade. Nous avions à éviter un attroupement; une étincelle eût allumé peut-être un incendie.

Dans une prochaine lettre, je te parlerai des mœurs de Buénos-Ayres et de notre retour en France.

L. T., officier de marine.

LES CONFESSIONS DE SAINT AUGUSTIN;

TRADUCTION NOUVELLE PAR M. L. MOREAU (1).

Ce qui frappe d'abord dans cette grande figure de saint Augustin c'est la vie et, si je puis dire, la présence. Il semble que l'histoire ait pour lui perdu ses lois de perspective. L'humanité et le christianisme se sont de telle façon rencontrés en cette âme, comme sur un sommet, que, malgré le lointain des âges, tout esprit chrétien se croit à ses pieds et se sent à son ombre. Il tient des apôtres en ce sens, et c'est toujours le plus contemporain des Pères.

Mais il est de notre époque, plus peut-être que d'une autre, comme pour un soldat le temps de guerre. La mêlée de la première moitié du cinquième siècle ressemble, par plus d'un trait, à celle qui caractérise le commencement du dix-neuvième. C'est un de ces carrefours où sont accourues toutes les idées, tous les systèmes; abandonnés, attardés, endormis, tués maintefois pour être tués encore, ils reviennent à la lutte, se disputent l'air et le terrain, intelligence et vie! Qu'Augustin apparaisse, et nos Manichéismes transformés, et notre Titanisme Pélagien ou semi-Pélagien, et le Priscillianisme de Saint-Simon, et ces néo-néo-Platoniciens, pédante lignée qui monte sur un nom pour se croire de taille, et que dirai-je! jusqu'aux dévins du magnétisme, et nos donatistes, et tous les séparatistes mystiques ou rationalistes vont encore éprouver le tranchant de la pensée chrétienne, aiguisé par la prière et le génie. Augustin est bien l'homme du siècle puisqu'aucun de ses adversaires n'y fait défaut. Le paganisme lui-même n'est-il pas là parmi nous en manière de réaction? Pan n'a-t-il pas son autel? La nature et les passions ne sont-elles pas déifiées par quelque Julien en jupes, plein d'horreur pour le Galiléen, pour ses incultes et malpropres disciples? Les synthèses ne recommencent-elles pas leur travail de Danaïdes? Chaque philosophie individuelle n'arrive-t-elle pas avec son explication cosmogonique sans tenir compte de l'avénement du Christ? L'évêque d'Hippone ne pourrait être invoqué plus à propos.

Pour les nations d'ailleurs, rien n'est plus sain que de s'inspirer de leur principe générateur. En ce sens, l'Europe a toujours besoin de se baigner aux eaux de son baptême, de respirer l'air natal du Christianisme; et la France entre toutes. L'essence, l'âme, la vie de la France jusque dans ses heures de débauche et d'incrédulité, c'est l'esprit chrétien. Il ne s'agit pas ici d'une question de foi, mais de faits. Sans doute mille éléments hétérogènes, mille systèmes de traverse, et des préoccupations séculaires, et des engouemens sans lendemain nous ont

(1) Chez Debécourt, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 69. Prix : 8 fr. 50 c.

successivement envahis ; mais le moi persiste en chaque homme sous l'action des années, de l'atmosphère, des alimens pour le corps, et pour l'âme dans la diversité des passions et des idées. Bien qu'elle n'en ait pas toujours conscience, le *moi* de la France est le *Verbe*.

Je ne veux à l'appui qu'une remarque presque triviale et par là même plus significative. Quels noms dominent l'histoire de nos origines et sont, qu'on passe le mot, les drapeaux et les enseignes de notre passé? Clovis, Charlemagne, saint Louis. Ces noms, quel est leur sens évident? Baptême, papauté, croisades! Gibbon n'a-t-il pas établi que les évêques avaient fait la France comme les abeilles font leur ruche? La chaire de Notre-Dame ne proclamait-elle pas naguère la *fonction* française, avec tout l'élan et l'exagération de l'éloquence, en rappelant la triple lutte de nos pères contre Arius, Mahomet et Luther? Qu'on le traite donc comme on veut, déplorable ou sublime, ce fait est un fait; la France est née d'un souffle chrétien, et l'Europe avec elle, ou, mieux encore, par elle.

Or, le déclin des nationalités commence le jour où la sève originelle tarit. Essayer de les reconstituer sur la base de quelque idée nouvelle, c'est la cure des empiriques du quatorzième siècle, qui voulaient inoculer le sang d'un jeune homme à des veines de vieillard. Rome mourait lentement quand le Christianisme vint s'asseoir à son chevet. Il faisait des chrétiens, implantait profondément dans ce fumier d'empires les germes de la société moderne, les empereurs même étaient au Christ; mais les dieux partis, la société romaine n'avait plus sa raison d'être; elle descendait le versant de la mort. Ainsi la série des transformations se développe sans doute, la loi de la génération s'accomplit; mais l'on ne substitue pas un principe constitutif à un principe constitutif, parce qu'un être simple ou collectif ne saurait jamais se perpétuer en un être différent de lui-même. Cette loi de toute créature n'est-elle pas une loi des nations? Sans doute on en a vu périr de mort violente dans toute leur chaleur vitale, et bien avant l'épuisement de leur principe: mais lui survivre long-temps avec éclat et vigueur, cela ne s'est pas vu. Que dans un coin de siècle une excitation passagère semble ranimer ce qui, virtuellement, n'est plus, qu'importe? La Turquie expire en déchirant les pages du Coran.

C'est aux meneurs politiques et intellectuels d'un peuple d'en bien saisir le sens, d'en bien pénétrer la raison, d'en bien connaître la génération et le tempérament, de se convaincre qu'on ne le rajeunit pas en lui coupant la tête : l'aventure des filles de Pélias n'est pas une fable.

Le dix-huitième siècle n'en savait rien et fut un dangereux contre-sens dans notre histoire. La lutte qui se perpétue dans le dix-neuvième contre le Christianisme n'est pas moins anti-nationale, anti-européenne, anti-civilisatrice. Nous sommes souvent surpris que des gens de talent et de bonne foi, qu'anime un patriotisme passionné et dont le sentiment est vraiment élevé et libéral, ne soient pas mieux éclairés par la sincérité de leur intelligence sur le danger d'ébranler les dogmes angulaires. Quant à la foule de rhéteurs, sophistes, pédans, facteurs de principes, négocians de renommée, tous dépourvus de la conscience de l'esprit, qu'en dire? si ce n'est que chaque climat a ses animaux nuisibles, et toute organisation ses germes de désordre.

Le devoir de tout esprit actif et militant, qui se préoccupe de l'avenir, est donc de puiser aux origines chrétiennes, et d'étudier les Pères qui, véritablement, sont nos Pères. Populariser la lecture de leurs ouvrages, rendre leur pensée et leur cœur accessibles à tous, et, soi-même, s'inspirer de leur souffle, lutter avec l'esprit comme Jacob, et trouver des forces dans cette fatigue féconde, les étudier et les traduire; c'est l'œuvre de vie, l'œuvre de charité intellectuelle. M. Moreau l'a compris : en homme de cœur qui va droit au plus redoutable, il a saisi saint Augustin, et nous donne d'abord ses immortelles *Confessions*. Si jamais le succès a justifié l'audace, c'est bien cette fois : l'évêque d'Hippone a passé tout entier dans notre langue ; l'esprit, le mouvement, la passion, la subtilité, les allures du penseur et de l'écrivain, et parfois ses étrangetés africaines; rien n'y manque. Pas de ces langueurs, de cette

gêne, de ces rayons incolores qui ont péniblement traversé un milieu opaque, rien de la seconde main glaciale du traducteur. Le français a la saveur même du latin, et ce goût de terroir va parfaitement au français. N'en est-il pas des langues comme des sociétés? Retrempez-les à leur source, elles en sortent vivantes et rajeunies. Citons quelques unes de ces belles pages.

C'est le tableau des derniers combats de saint Augustin dans la crise décisive de sa conversion (1).

« Ainsi je souffrais et je me torturais, m'accusant moi-même avec une amertume inconnue, me retournant et me roulant dans mes liens, jusqu'à ce que j'eusse rompu tout entière cette chaîne qui ne me retenait plus que par un faible anneau, mais qui me retenait pourtant. Et vous me pressiez, Seigneur, au plus secret de mon âme, et votre sévère miséricorde me flagellait à coups redoublés et de crainte et de honte, pour prévenir une langueur nouvelle qui, retardant la rupture de ce faible et dernier chaînon, lui rendrait une nouvelle force d'étreinte.

« Car je me disais au dedans de moi: Allons! allons! point de retard! Et mon cœur suivait déjà ma parole; et j'allais agir et je n'agissais pas. Et je ne retombais pas dans l'abîme de ma vie passée, mais j'étais debout sur le bord, et je respirais. Et puis je faisais effort, et pour arriver, atteindre, tenir, il s'en fallait d'un cheveu, et je n'arrivais pas, et je n'atteignais pas et je ne tenais rien; hésitant à mourir à la mort, à vivre à la vie, je me laissais dominer plutôt par le mal, ce compagnon d'enfance, que par ce mieux étranger. Et plus l'insaisissable instant où mon être allait changer devenait proche, plus il me frappait d'épouvante; ni ramené, ni détourné pourtant, mon pas était suspendu.

« Et ces bagatelles des bagatelles, ces vanités des vanités, mes anciennes maîtresses, me tiraient par ma robe de chair, et me disaient tout bas: Est-ce que tu nous renvoies? Quoi! dès ce moment, nous ne serons plus avec toi, et pour jamais? Et dès ce moment, Ceci, Cela, ne te sera plus permis, et pour jamais? Et tout ce qu'elles me suggéraient dans ce que j'appelle Ceci, Cela, ce qu'elles me suggéraient, ô mon Dieu! que votre miséricorde l'efface de l'âme de votre serviteur! Quelles souillures! quelles infamies! Et elles ne m'abordaient plus de front, querelleuses et hardies; mais par de timides chuchotemens murmurés à mon épaule, par de furtives attaques, elles sollicitaient un regard de mon dédain. Elles me retardaient toutefois dans mon hésitation à les repousser, à me débarrasser d'elles pour me rendre où j'étais appelé. Car la violence de l'habitude me disait: Pourras-tu vivre sans elles?

« Et déjà elle-même ne me parlait plus que d'une voix languissante. Car du côté où je tournais mon front, et où je redoutais de passer, se dévoilait la chaste majesté de la continence, m'invitant, non plus avec le sourire de la courtisane, mais par d'honnêtes caresses, à m'approcher d'elle sans crainte; et elle étendait, pour me recevoir et m'embrasser, ses pieuses mains, toutes pleines de bons exemples: enfans, jeunes filles, jeunesse nombreuse, tous les âges, veuves vénérables, femmes vieillies dans la virginité; et, dans ces saintes âmes, la continence n'était pas stérile; elle enfantait ces générations de joies célestes, qu'elle doit, Seigneur, à votre conjugal amour!

« Et elle semblait me dire d'une douce et encourageante ironie: Quoi! ne pourras-tu ce qui est possible à ces enfans, à ces femmes? Est-ce donc en eux-mêmes et non dans le Seigneur leur Dieu que cela leur est possible? C'est le Seigneur leur Dieu qui me donne à eux. Tu t'appuies sur toi-même, et tu chancelles; et cela t'étonne? Jette-toi hardiment sur lui, n'aie pas peur; il ne se dérobera pas pour te laisser tomber. Jette-toi hardiment, il te recevra, il te guérira! Et je rougissais, parce que j'entendais encore le murmure des vanités; et je restais hésitant, suspendu. Et elle me parlait encore, et je croyais entendre: Sois sourd à la voix de ces membres de terre, afin de les mortifier. Les délices qu'ils te racontent sont-elles comparables aux suavités de la loi du Seigneur ton Dieu? Cette lutte intestine n'était qu'un duel de moi avec moi. Et Alipius, attaché à

(1) Au liv. VIII, p. 298.

mes côtés, attendait en silence l'issue de cette étrange révolution. »

Quelle rapidité ! Comme ce style va droit au fait sans fausse préoccupation et sans maladroite parure! Quelle liberté dans la plus stricte dépendance ! Ce n'est plus ici qu'un écrivain plein d'originalité. Finissons par quelques lignes de l'*Introduction*. Elles montrent que M. Moreau n'a pas seulement compris la lettre et rectifié les inexactitudes de détail, mais qu'il rétablit le sens général et théologique du livre contre les interprétations jansénistes et luthériennes en ce qui concerne la question de la grâce :

« C'est une belle prière que ce mot : « Mon Dieu, garde-moi de moi ! » Qu'avons-nous de mieux à faire que de prier pour nous contre nous-mêmes ? Ne sommes-nous pas notre premier ennemi? Quel autre que nous peut fermer l'oreille intérieure à la voix intérieure? Quel autre, élever en nous sa parole et sa volonté contre cette prière vivante qui nous soutient et nous éclaire? Quel autre, faire violence au suppliant céleste qui s'obstine sur la dernière marche du cœur, qui s'y attache, et nous conjure jusqu'au dernier instant de le garder, lui! pour garder sa paix avec sa prière: car sa prière ne peut être chassée sans qu'il se retire, emmenant sa paix, qui n'est que sa présence. »

«... Le temps est une continuelle sommation de salut, adressée par la grâce à la volonté; et une continuelle réponse de la volonté tour-à-tour bonne, mauvaise, languissante. Donc. pas une heure, pas une minute indifférente dans la vie : car il n'est pas un instant de lacune à l'esprit ou au cœur de l'homme... La vie est donc bien moins une succession de jours qu'une continuité d'avertissements. Tout sert à la Grâce divine, tout lui est bon pour nous instruire. Elle nous parle sans interruption, et dans le secret de la conscience, et par la voix du prochain, et par l'exemple, et par la méditation, et par la lecture, et par la souffrance, et par la mort, et par la fatalité apparente des circonstances, et par la malice des hommes : elle nous interroge par l'épreuve, afin que nous répondions par la patience... »

Le lecteur jugera si l'Académie pouvait mieux faire que de couronner M. Moreau : elle vient de lui donner le prix de traduction. Il serait à souhaiter qu'elle fût toujours aussi bien inspirée.

L.

TRAITÉ DE LA FOLIE DES ANIMAUX ET DE SES RAPPORTS AVEC CELLE DE L'HOMME ET LES LÉGISLATIONS ACTUELLES; par M. le docteur PIERQUIN DE GEMBLOUX, 2 vol. in-8°.

DE L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE; par le MÊME. Brochure in-8°.

HISTOIRE DE SAINTE JEANNE DE VALOIS; par le MÊME.

M. le docteur Pierquin de Gembloux est l'un des plus infatigables écrivains que nous connaissions. Nous avons sous les yeux les titres d'environ trente volumes publiés par cet auteur sur presque tous les sujets qu'embrassent les sciences humaines. Philologie, histoire, morale, législation, agiographie, sciences naturelles, mathématiques, archéologie, médecine, pharmacie, poésie, théologie, numismatique, etc., etc., M. Pierquin a tout abordé, et, chose plus étonnante, nous a paru tout connaître, s'il faut le juger d'après ceux de ses écrits qui sont dans nos mains. Malheureusement pour M. Pierquin, tout connaître n'est pas synonyme de tout approfondir.

Mais si M. Pierquin ne nous a pas paru posséder à fond tous les sujets qu'il a traités, ce n'est pas à dire pour cela qu'il se soit arrêté à leur superficie, et n'ait fait qu'en donner une idée sommaire à

ceux qui les ignorent. Bien loin de là, cet écrivain s'efforce d'être neuf, même quand il se rejette, malgré lui assurément, dans le souvenir de ce qu'il a lu.

M. Pierquin possède à un degré éminent le rare mérite de rendre attrayans les sujets les plus arides de la science. Ce n'est point l'homme de la méthode et des formes. Ayant toujours un but auquel il se propose d'atteindre, il n'étudie ni la route, ni les moyens par lesquels il y parviendra. Cependant, malgré ces défauts, ou, si l'on veut, malgré cette indépendance, on aime à le suivre dans ses écarts, on se plaît à le voir tourner tous les obstacles qu'il ne peut vaincre, marcher, courir avec une sorte d'audace qui entraîne même malgré soi.

Cette appréciation générale résume tout ce que nous pensons de M. Pierquin de Gembloux; mais il nous importe de motiver ce jugement sommaire d'une manière plus explicite. Commençons par l'ouvrage intitulé : *Traité de la folie des animaux et de ses rapports avec celle de l'homme et les législations actuelles.*

La hardiesse de ce titre nous avait d'abord inspiré un certain effroi. Tout discrédités que sont les systèmes physiologico-matérialistes, nous avions craint, ne connaissant pas M. Pierquin, qu'il ne fût l'un de ces rétardataires de la science, qui n'ont pas encore pu s'élever jusqu'à l'abjuration des doctrines auxquelles le funeste talent de Broussais était parvenu à redonner un certain crédit. Nous n'avions même pas été rassurés par cette épigraphe, empruntée à Descartes : « Si « cela vient jamais en dispute, je me fais « fort de montrer qu'il n'y a aucune opi- « nion en leur philosophie, qui s'accorde « si bien avec la foi que la mienne. » La lecture attentive du *Traité de la folie chez les animaux* a dissipé toutes nos alarmes. Non seulement M. Pierquin est un adversaire prononcé de la phrénologie matérialiste, mais encore il est un ami avoué de la psychologie catholique, qu'il s'efforce de faire prévaloir sur les fausses doctrines du matérialisme.

L'ouvrage de M. Pierquin commence par une sorte de prospectus d'une encyclopédie de la folie, que cet écrivain se propose de publier. Cette introduction nous a paru résumer avec une heureuse justesse les causes les plus générales des maladies de l'intelligence; mais le défaut de méthode que nous avons déjà reproché à l'auteur ne permet que difficilement de saisir la classification de ces causes morales et physiques de la folie.

Si l'introduction du *Traité de la folie chez les animaux* laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la clarté didactique, en revanche elle satisfait presque complètement sous le rapport des observations et des faits. Voici un tableau de quelques hallucinations remarquables, qui peut donner une idée du mérite de l'ouvrage, sous le rapport anecdotique.

« J'aurais toujours une répugnance extrême à considérer comme de véritables folies certaines habitudes, certaines idées, qu'on nomme bizarreries, et qui sont bien loin d'être le partage exclusif du génie. Ainsi l'Empereur (Napoléon) n'aimait pas qu'on le crût malade ou blessé, tandis que d'Alembert ne pouvait pas supporter qu'on le crût bien portant, quel que fût d'ailleurs l'état florissant de sa santé... Parce que le maréchal d'Albret fuyait devant les cochons, parce que le chevalier d'Alcantara se trouvait mal toutes les fois qu'il entendait prononcer le mot *Lana*, parce que Mithridate, Auguste, Domitien et Marc-Aurèle croyaient aux songes, et que le premier craignait les années climatériques, parce que Bacon tombait en syncope à toutes les éclipses de lune, parce que Bayle tombait en convulsion lorsqu'il entendait l'eau fuir par un robinet, parce que le duc d'Epernon s'évanouissait à la vue d'un levraut, parce que Henri III ne pouvait rester dans une chambre où se serait trouvé un chat, parce que Jacques II d'Angleterre ne pouvait voir une épée nue sans tomber en syncope, parce que Lamothe-Levayer ne pouvait souffrir le son d'un instrument, quelque harmonieux qu'il fût, tandis qu'il tombait en extase au bruit du tonnerre, aux sifflemens des vents, parce que Louis XIV ne pouvait souffrir la vue du clocher de Saint-Denis, parce que Scaliger éprouvait un frisson involontaire lorsqu'il voyait le cresson, parce que Tycho-Brahé changeait de couleur et sentait ses jambes défaillir à la vue d'un lièvre ou d'un renard, parce que Uladislas, roi de Po-

logne, se troublait à la vue d'une pomme, etc., oserait-on dire qu'ils furent fous, dans l'acception scientifique de ce mot?... Scaliger qui aurait mieux aimé avoir fait la troisième ode du quatrième livre d'Horace que d'être roi d'Aragon, Nicolas Bourbon qui aurait préféré être l'auteur de la paraphrase des psaumes de Buchanan à l'honneur d'être archevêque de Paris, Passerat qui estimait l'ode de Ronsard pour le chancelier de l'Hospital plus que le duché de Milan, Cujas qui voulait que l'on vendît ses culottes pour acheter les œuvres de Paul de Castro, etc., passeraient pour fous auprès de bien des gens, et j'en conviens sans peine, mais je ne croirais jamais qu'un seul médecin les déclarât affectés de folie. »

A la suite de cette liste des bizarreries de l'imagination, nous avons été heureux de voir M. Pierquin faire justice de la calomnie que John Black avait jetée sur la continence, en l'accusant d'être la plus puissante cause productive de la folie. « Qui ne sait donc, dit M. Pierquin, que rien « ne fut plus rare que de rencontrer des « aliénés dans ces confréries nombreuses « qui faisaient vœu de célibat et de chas« teté ? Un fait incontestable, une règle « utile à connaître, la voici : c'est que la « continence est la garantie la plus sûre « de la santé morale et le meilleur moyen « thérapeutique de la folie. » M. Pierquin n'a eu besoin que de consulter les faits pour rendre ce beau témoignage à l'une des plus magnifiques vertus que l'Evangile nous ait révélées; mais ce ne sont point les faits eux-mêmes qui ont pu lui faire dire : « que tout crime suppose l'absence complète de la liberté morale, c'est-à-dire que la folie et le crime ont une intime liaison, une profonde affinité. » Une pareille assertion est subversive de toutes les notions reçues en fait de morale et de droit, non pas dans la pensée de l'auteur, comme le reste de son langage le démontre, mais par les conséquences forcées qui découlent de cette identité absolue du criminel et du fou. Cette identité, notre auteur la suppose bien absolue, en effet, car il multiplie à satiété toutes les formations synonymiques pour donner à sa pensée toute la clarté possible. Voici comment il la résume : « Je défie qu'on puisse me citer « un seul acte illicite contre lequel la loi « porte une pénalité quelconque, qui « n'ait été commis par un être humain « en état de folie flagrante. » M. Pierquin aime les paradoxes, les assertions étranges, les systèmes singuliers, mais il est déplorable de le voir se jeter dans de pareils écarts de raison. Veut-on savoir où veut en venir M. Pierquin avec son assimilation du crime à la folie caractérisée : à faire punir tous les crimes de la même manière et dans tous les cas; « parce que, dit-il, l'on ne peut inspirer une « salutaire terreur à la folie elle-même « que par une punition exemplaire et sé« vère. »

Nous l'avouons franchement, si en ouvrant pour la première fois *le Traité de la folie*, etc., nos yeux étaient tombés sur cette étrange phrase, nous eussions rejeté le livre à l'instant; car nous aurions supposé, bien à faux pourtant, que l'auteur est de cette école matérialiste et fataliste qui a apparu un instant, et qui, heureusement pour l'honneur de l'humanité, est déjà sur son déclin. Nous le félicitons d'avoir su éviter un pareil écart, en lui conseillant pourtant de faire attention aux conséquences des phrases que nous venons de lui signaler.

La folie des animaux n'est point une opinion dont M. Pierquin soit le premier auteur : plusieurs naturalistes, médecins et vétérinaires l'avaient émise avant lui. Supposer les animaux intelligens, c'est implicitement admettre que leur intelligence n'est pas exempte des accidens pathologiques qui troublent celle de l'homme. L'automatisme de saint Thomas d'Aquin et de Descartes est une négation de la folie des animaux; mais l'âme sensoriale, organique, admise par saint Augustin et par la zoonomie moderne, ne permet pas de douter que les animaux ne souffrent, n'éprouvent parfois des désordres dans leurs facultés intellectuelles, comme l'homme luimême. Le mérite de M. Pierquin, ce n'est donc pas d'avoir découvert que les animaux sont, comme nous, sujets à la folie, mais d'avoir appuyé les probabilités de cette perturbation intellectuelle par des raisons et par des faits. Ces raisons ne sont pas toutes également fortes,

également positives; l'auteur est trop naturellement enclin à se jeter dans l'extraordinaire et les systèmes nouveaux, pour avoir pu s'astreindre à rester dans les bornes du positif, ou du moins des réalités probables. Les observations et les faits cités ne sont souvent rien moins qu'authentiques. Mais, abstraction faite de quelques sophismes hardis, de quelques hypothèses évidemment fausses, de quelques faits qui ne peuvent être admis que par une crédulité trop confiante, nous devons dire que les théories zoonomiques de l'auteur nous ont réellement paru dignes de l'attention que leur ont accordée MM. Cuvier, Magendie, Schnœel, Esquirol, Huzard, etc.

Mais il est malheureux pour M. Pierquin que son dédain pour les règles de la classification et de la disposition de ses riches matériaux fasse un tort aussi capital à son ouvrage. Nul plan ne se révèle dans le *Traité de la folie des animaux;* malgré les titres classificateurs de ces chapitres, le désordre est partout, tout est confusion et entassement disparate. On dirait que l'auteur, après avoir écrit ses opinions môrœgraphiques et ses faits d'observations sur des feuillets détachés, ne s'est pas même donné la peine de les paginer. Ce désordre est bien loin d'être un effet de l'art, et cependant on aime à s'égarer au milieu de ces débris épars de la science et de l'observation. La variété des faits permet à peine de s'apercevoir que la plupart d'entre eux doivent, si l'on peut parler ainsi, être étonnés de la place qu'ils occupent vis-à-vis les uns des autres. Les déductions scientifiques, quoique forcées le plus souvent, décèlent une logique si originale, une imagination si peu commune, qu'on est presque toujours sollicité de faire grâce à M. Pierquin pour ses erreurs, à cause de ce je ne sais quoi, qui nous rend malgré nous bienveillans pour l'écrivain qui nous intéresse, n'importe comment. Or M. Pierquin intéresse vivement ses lecteurs, quels qu'ils puissent être: les savans par les affirmations doctrinales qu'il jette au passé de la science, en forme de démentis, et à son avenir, en forme de défis; le théologien par les involontaires erreurs où l'entraîne la conviction malheureuse qu'il est appelé à fortifier le catholicisme par ses théories zoonomiques; il intéressera plus encore les hommes étrangers à la science et à la théologie, parce que ceux-ci ne s'occuperont que de la partie anecdotique de son livre, c'est-à-dire, de la seule partie qui ait une valeur réellement incontestable.

En résumé, le *Traité de la folie des animaux* est un précieux recueil de faits propres à favoriser le progrès de l'idéologie comparée, mais il faut, pour cela, que ces faits soient classés par un savant qui possède l'art de les combiner dans un ordre logique et cherche leur valeur conclusionnelle dans la raison commune, au lieu de la faire sortir de sa propre imagination.

Ce jugement paraîtra peut-être sévère à M. Pierquin; mais il n'a pas dépendu de nous qu'il le fût mieux. Nous n'eussions assurément eu que des éloges à donner à l'auteur du *Traité de la folie des animaux*, s'il avait eu, pour disposer logiquement les matériaux de son livre, autant de patience qu'il en avait trouvée pour les recueillir.

Plus la critique que nous venons de faire du *Traité de la folie des animaux* a été pour nous une tâche pénible, plus nous nous trouvons heureux d'avoir à dire quelques mots de la lettre de M. Pierquin à M. Bory de Saint-Vincent *sur l'unité de l'espèce humaine*. Il y a une si prodigieuse distance entre cet opuscule et le *Traité de la folie des animaux*, qu'il nous aurait été impossible d'attribuer ces deux livres au même auteur, si la similitude des titres scientifiques de ce dernier n'était pas venu triompher de notre incrédulité.

Les théories physiologiques de M. Bory de Saint-Vincent ont depuis long-temps cessé d'avoir cours dans le monde savant, Dieu merci; mais quelque démonétisées que soient ces utopies de lèse-humanité; nous n'en félicitons pas moins M. Pierquin de leur avoir supposé un crédit qu'elles n'ont plus, qu'elles n'eurent jamais positivement qu'auprès des traînards de la science. Ce n'est pas assez qu'un mauvais système soit mort

naturellement pour qu'il cesse d'être dangereux. L'erreur qui tombe par sa propre faiblesse peut se relever plus tard, si les causes de sa chute n'ont pas été bien constatées. Il y a tant de gens qui ne se créent de titres de novateurs qu'à l'aide de vieilles observations qu'ils déterrent! Les résurrectionistes de cette espèce seront peu tentés, nous le croyons, de ramener au grand jour la multiplication originelle des races humaines réinventée par M. Bory; car M. Pierquin a jeté sur la théorie patronée par le général-académicien un ridicule scientifique désespérant pour les plus intrépides partisans des paradoxes bizarres. La polémique de M. Pierquin contre M. Bory est d'autant plus puissante qu'elle s'appuie uniquement sur des réalités palpables, même pour les intelligences les plus obtuses. M. Pierquin ne cesse pas un instant d'être sérieux, même quand M. Bory n'est plus à ses yeux qu'une espèce d'arlequin bizarrement vêtu de tous les haillons que la science a peu à peu rejetés. M. Pierquin s'abstient de toutes les formes de l'ironie et du sarcasme, et pourtant nous ne connaissons pas un écrivain qui soit plus plaisamment victorieux par ces deux armes de la controverse que M. Pierquin ne l'est contre M. Bory. Jamais on n'a écrasé un adversaire avec plus de courtoisie. L'auteur de l'*Unité de l'espèce humaine* nous a rappelé ces jouteurs de la chevalerie, qui, après avoir renversé leur antagoniste du premier coup de lance, s'empressaient de le relever, pour se donner le plaisir de le renverser de nouveau.

Le grand art de M. Pierquin, comme controversiste, consiste à présenter les doctrines de son adversaire par ce qu'elles ont de plus fort, ou du moins, de moins faible en apparence. L'extrait suivant peut donner une idée de cette loyale tactique de notre auteur.

« La première race, dit M. Pierquin à son adversaire, est celle que nous nommons Caucasienne. Elle est remarquable par la régularité de ses traits et la proportion de ses formes. La tête fait à peu près la huitième partie de la hauteur du corps; le sommet en est arrondi, le front ouvert, la face ovale, le nez presque droit, les pommettes peu saillantes. Dans aucune autre race l'angle facial n'est aussi ouvert. Les yeux, remarquables par leur grandeur, sont ordinairement noirs, bleus ou gris; le sourcil est plus fourni, les paupières minces, garnis de cils assez abondans et plus longs que dans la majeure partie des autres races. La bouche d'une grandeur moyenne est colorée en rose, la lèvre supérieure offre, vers le milieu, un sillon perpendiculaire. L'oreille est petite, ordinairement appliquée contre la tête; la barbe est fournie; les cheveux lisses, sont ordinairement fins et soyeux, noirs ou châtains. La peau est blanche; la figure généralement rosée, les membres très proportionnés, la cuisse amincie vers le genou et le mollet assez marqué.

« Voilà un tableau de la race caucasienne tout aussi fidèle que celui du sexe par Apelle ou Zeuxis, qui, puisant un trait dans chacune des beautés les plus répandues, les plus parfaites que leur offrait la Grèce, en composaient un tout complètement arbitraire, auquel ne ressemblait par conséquent aucune femme, je ne dirai pas en Grèce, mais au monde. C'était, en un mot, de l'idéal dans la sculpture ou peinture, de même que celui-ci l'est dans la zoologie ou la médecine, sciences que depuis si longtemps on cherche à débarrasser de ces vaines spéculations. Il est de fait, et je ne crois pas que l'on puisse le nier, qu'en prenant un à un tous les individus dont on trace ainsi le tableau général, on n'en trouverait aucun à qui il convient parfaitement. Or, qu'est-ce que des caractères spéciaux qui ne peuvent jamais servir à reconnaître les objets que l'on dit qu'ils désignent? Pas un individu de cette race, en effet, qui, comparé à ce tableau, n'obligeât le naturaliste à effacer successivement chacun des caractères si commodément déterminés, et celui qui, par hasard, posséderait seulement les trois quarts, la moitié même des caractères donnés comme les distinguant des autres races, serait un phénomène; et ce que je dis des hommes de cette race s'applique également aux autres; car enfin on les ferait rentrer tous dans celle-ci, en usant de la même violence. Ainsi, dès le moment que la

confusion est dans la nature, à quoi servent les lignes de démarcation idéales si bien tracées ? Il faut d'autres figures et d'une tout autre nature, pour permettre d'établir des distinctions aussi formelles...

... « Comment concevoir maintenant que des signes aussi fugitifs que ceux que nous avons textuellement transcrits, que des signes aussi accidentels, aussi généraux, puissent même donner lieu à des sous-divisions non moins dénuées de fondement ? C'est pourtant ce qu'il fallut nécessairement faire aussi une fois que l'on se fut ainsi fourvoyé, afin d'expliquer encore plus commodément tous les accidens, non pas anatomiques, les seuls qui seraient importans et décisifs, mais des phénomènes purement physiologiques, c'est-à-dire, les plus mobiles, les plus fugitifs de tous ceux par conséquent sur lesquels on ne peut rien échafauder de stable ou de raisonnable. Dans cette circonstance, les naturalistes ont agi exactement comme s'ils voulaient diviser les masses d'eau, non d'après leur violence, mais d'après les ondulations, les rides, etc., que produisent des accidens étrangers à leur existence, à leur composition. Quoi qu'il en soit, c'est déjà beaucoup, ce me semble, qu'ils aient été forcément conduits à reconnaître dans l'espèce humaine une tige unique, démontrée par l'histoire et la linguistique, concession qui détruit pleinement du reste toutes leurs prétentions. »

On voit par cet extrait de l'*Unité de l'espèce humaine* que M. Pierquin est aussi solide argumentateur que bon physiologiste. M. Pierquin est l'homme des contrastes les plus étranges. Nous l'avons vu d'abord ébauchant une science nouvelle, l'idéologie comparée. Nous venons de le montrer excellent controversiste contre M. Bory de Saint-Vincent. Le voici maintenant, entraîné par un enthousiasme honorable, sacrifiant tout une époque à la mémoire d'une sainte femme, Jeanne de Valois, fondatrice de l'ordre des Annonciades.

L'histoire ne doit être ni un panégyrique outré ni une diatribe ; l'histoire ne doit être que l'exposé des faits vrais ou revêtus des caractères de la vérité. Vouloir écrire l'histoire en ne consultant que des prédilections de localité, ou en laissant aller sa plume au gré de son imagination prévenue, c'est courir le risque de n'obtenir que le titre de romancier.

De toutes les parties de l'histoire, celle qui exige le plus d'impartialité de la part de l'écrivain, c'est l'*agiographie* ; car la justice suffit et convient aux Saints plus qu'à qui que ce soit.

M. Pierquin nous a paru posséder plusieurs des qualités utiles à l'agiographe, et surtout une grande aptitude pour les investigations pénibles ; mais la plus essentielle lui manque, selon nous. M. Pierquin est partial au dernier degré contre tout ce qui peut être contraire aux objets de ses préférences.

Certes, Jeanne de Valois fut assez riche de ses propres mérites, pour que ses biographes puissent se dispenser de tout enlaidir, de rendre tout hideux autour d'elle pour mieux faire ressortir ses beautés morales. M. Pierquin n'a pas pensé ainsi. Tous les personnages qui se groupent autour de l'héroïne de Bourges, dans le tableau où il nous l'a montrée, sont peints par lui avec des couleurs si noires, qu'on est forcé de se demander à chaque instant dans quelles archives, inconnues de tous les historiens, M. Pierquin est parvenu à découvrir que Louis XI fut un père mille fois plus dénaturé qu'il n'était tyran ombrageux ; que l'habile régente du royaume, sous Charles VIII, la comtesse de Beaujeu, ne fut qu'une femme dominée par des passions misérables, insultant par des railleries aux vertus de sa sœur, et une fille impie, au point de refuser des larmes à la mort de son père ? Ce n'est pas avec plus de fondement que le biographe de Jeanne de Valois nous représente le héros que Charles VII avait surnommé le *Restaurateur de la patrie*, et que l'histoire appelle le second Duguesclin, comme un homme d'une habileté perverse, capable de perfidie et de toutes les lâchetés de l'hypocrisie. En parlant ainsi du comte de Dunois, M. Pierquin soulève certainement encore plus de pro-

testations que n'en rencontrera son jugement sur Louis XII. Voici du reste quelques fragmens du portrait de ce roi, que l'histoire n'a pas encore dépouillé du titre de Père du peuple, que ses sujets lui avaient donné ou confirmé, du moins.

« Qui aurait le courage d'arracher le voile fabuleux qui recouvre encore ce faux dieu? Que gagnerait la patrie à ce tableau? A la place d'un roman chevaleresque, tout-à-fait idéal, on trouverait la vie d'un prince souillé de tous les défauts et de tous les vices? Que l'on prenne au berceau ce roi que l'histoire appelle le Père du peuple, ce bourreau de sa royale épouse; qu'on le suive pas à pas jusqu'à sa dernière demeure, tous les faits de sa vie concorderont entre eux. Ainsi, on le trouvera toujours fils ingrat, époux criminel, sujet séditieux, roi despote, militaire sans talent, diplomate inhabile, homme débauché, avare, hypocrite, éhonté, masquant tous ses vices, tous ses défauts par ses bons mots. Pas une vertu, pas une qualité ne brillèrent dans l'homme fourbe et dissimulé, qui se servit sacrilégement des choses les plus saintes dans l'intérêt de ses projets quels qu'ils fussent. »

M. Pierquin a semblé prévoir l'impression que sa diatribe contre Louis XII devra produire sur l'esprit de ses lecteurs. Aussi a-t-il eu le soin de nous dire que ce n'est point dans les historiens qu'il a puisé l'indignation dont il est rempli contre Louis XII. « Ce prince eut beaucoup de biographes, dit-il, mais tous sont incomplets, menteurs, louangeurs, défectueux et imparfaitement publiés. » Libre à M. Pierquin de récuser ainsi toutes les autorités qui déposent contre l'injustice de son mépris absolu pour un roi dont le nom n'a point encore été donné comme une injure à des tyrans; mais peut-être une pareille manière de se donner raison contre tout le monde, n'aura-t-elle pas pour cet écrivain tout le succès qu'il en attend. L'exagération *à priori*, surtout quand elle est formulée dans des termes injurieux, est le plus misérable moyen de persuasion que nous connaissions.

Ce se ne sont pas là les seuls reproches que les lecteurs de l'*Histoire de Jeanne de Valois* feront à M. Pierquin; mais nous leur laissons le soin de faire eux-mêmes justice des exagérations où l'a entraîné son aversion trop passionnée contre tous les personnages qui contribuèrent directement ou indirectement aux malheurs de l'admirable et sainte fille de Louis XI.

M. Pierquin aurait droit de se plaindre de la critique que nous venons de faire de son *Histoire de Jeanne de Valois*, si nous négligions d'indiquer ce qu'il a de vraiment beau dans le livre qui paraît avoir été accueilli avec tant de faveur par toute l'ancienne province du Berry.

Nous l'avons déjà dit : il y a comme deux écrivains dans M. Pierquin. L'un ami des paradoxes, des affirmations contraires à tous les jugemens reçus, amuse quelquefois par l'originalité de sa logique, mais le plus souvent soulève les plus justes protestations par l'audace de ses assertions; l'autre est l'homme des études fortes, recherchées, consciencieuses et des intentions pures. Autant le premier mérite à peine d'être placé parmi les écrivains qui ne savent qu'être bizarres pour se faire remarquer, autant le second mérite tous les encouragemens dus aux efforts de l'écrivain qui donne à la fois des preuves de talent et de sentimens nobles.

A part les défauts que nous avons signalés, l'*Histoire de Jeanne de Valois* est une œuvre capitale comme monographie historique. La richesse des documens recueillis par l'auteur et l'authenticité de ces matériaux ne laissent rien à désirer au lecteur. Archives, monumens, traditions orales, M. Pierquin a visité tout, étudié tout, écouté tout. Il a fait plus qu'écrire la vie de la fille de Louis XI, il l'a en quelque sorte découverte, tant il nous l'a présentée sous un jour nouveau. Le style lui-même témoigne de l'amour avec lequel l'auteur a écrit son livre. Ce style est devenu dans la vie de Jeanne de Valois, pur, d'un naturel qui charme le plus souvent, et quelquefois s'élève jusqu'à la hauteur du sujet traité. Rien de plus suave, par exemple, que les chapitres où l'enfance de Jeanne nous est dé-

peinte. Le tableau de son adolescence et des premières impressions de son cœur est tracé avec un égal bonheur. Lorsque Jeanne est devenue duchesse d'Orléans, c'est-à-dire a commencé à être aux prises avec la souffrance morale, le biographe n'avait presque plus rien à faire pour attirer toutes les sympathies sur l'épouse malheureuse, et pourtant il a eu l'art de rendre Jeanne plus admirable encore de courage et de résignation qu'elle ne l'avait été dans son adolescence par la sublimité religieuse de ses sentimens. Reine de France, Jeanne est plus malheureuse encore que quand elle était simple duchesse d'Orléans; mais alors le lecteur sait combien elle est supérieure à toutes ses douleurs, et cesse de s'occuper de toutes les persécutions auxquelles elle est en butte pour ne voir en elle que la femme héroïquement drapée sous le manteau de la foi et gardant toute sa sérénité au milieu des tempêtes qui lui livrent mille assauts. Descendue du trône pour échanger son nom de reine de France contre celui de duchesse de Berry, Jeanne est plus qu'une héroïne pour qui la pitié paraît un outrage. C'est une sainte, un ange que le cœur invoque.

Si l'intérêt puissant que M. Pierquin a répandu dans tout le cours de son livre ne suffisait pour lui assurer le succès qu'il mérite, nous rappellerions les notes savantes dont il l'a enrichi; nous recommanderions surtout aux archéologues les premières pièces justificatives, qui se trouvent à la fin de l'histoire de Jeanne de Valois; mais la monographie agiographique de M. Pierquin trouvera sa meilleure recommandation pour l'avenir dans l'accueil qu'elle a déjà reçu depuis qu'elle a paru. C'est parce que nous croyons à ce succès, que nous avons adressé à l'auteur plus de conseils que d'éloges.

JACOMY RÉGNIER.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

L'AUTHENTICITÉ DES ÉPITRES PASTORALES justifiée principalement contre les récentes attaques de M. le docteur BAUER, par MICHEL BAUMGARTEN, docteur en philosophie. Berlin, à la librairie de Pehmigke; 1 vol. in-8° de 264 pages; 1837.

On sait que dans son ouvrage intitulé *Nouvel Examen critique sur des prétendues Epîtres pastorales de l'apôtre Paul*, Tubingue, 1835, M. le docteur Bauer (1) a remis au jour les doutes que d'abord Schleiermacher avait élevés contre la première, et, après lui, Eichorn, contre la totalité de ces épîtres, et qu'il a été amené au résultat positif que ces mêmes épîtres ont été composées seulement vers le milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne, vraisemblablement à Rome, et dirigées contre les hérétiques d'alors, et en particulier contre les marcionites et les chrétiens judaïsans. La tendance de ces épîtres était en partie polémique et en partie une voie de conciliation pour ramener des esprits égarés par l'erreur. C'est pour combattre cette hypothèse, étayée d'un grand nombre d'argumens souvent très spécieux, qu'a paru l'ouvrage de M. Baumgarten. Les profondes connaissances historiques et philologiques, la pénétration d'esprit et les recherches consciencieuses, la maturité du jugement et la netteté de l'exposition qui distinguent cet écrit, nous autorisent à le classer sans hésitation aucune au nombre des meilleures publications qui aient été faites jusqu'à nos jours sur les épîtres de saint Paul. L'ouvrage est divisé en quatre sections. La première contient une introduction relative au principe de la critique de M. le docteur Bauer. Ce dernier se vante d'avoir basé sa critique des épîtres pastorales sur les seuls argumens extrinsèques, en opposition de la marche suivie par Schleiermacher, laquelle ne repose que sur des preuves intrinsèques : mais c'est à tort, car il ne se borne pas à faire valoir comme preuves extrinsèques les seuls témoignages des Pères, qu'il déprécie maintefois comme non admissibles, mais il fait encore surtout valoir comme telles les faits historiques, parce que, dit-il, « ces faits « rendent par eux-mêmes un témoignage irrécusable « et ne sauraient être transportés d'une époque à une « autre, » et que leur rapport avec les données historiques de l'ouvrage qui se trouve soumis à une

(1) M. Bauer est déjà connu par sa polémique contre le célèbre professeur Mœlher, dont il avait essayé de réfuter la *Symbolique*, et c'est à son attaque que nous devons la seconde partie de l'excellent travail du savant professeur trop tôt enlevé à la science catholique.

enquête critique, doit être le critérium du temps et des circonstances au milieu desquelles il a paru. Or cela même, fait observer M. Baumgarten, cela même est également critique interne, puisque c'est par l'écrit lui-même qu'il s'agit de reconnaître la nature des faits que l'on veut comparer avec les données fournies par l'histoire, au lieu que la critique interne ne peut que servir de complément aux témoignages extérieurs soigneusement analysés, et ne devient argument exclusif que là où les autres preuves manquent absolument. — L'auteur traite ensuite de l'autorité historique du canon du Nouveau-Testament, en tant que cette collection d'écrits apostoliques n'a pas été organisée par une puissance extérieure, mais qu'elle s'est formée d'elle-même, en ce que certains écrits ont été reconnus partout et sans la moindre hésitation, voire même sur des preuves historiques. — Les témoignages des catholiques, non moins que ceux des hérétiques en faveur des épîtres pastorales, ces témoignages dont M. Bauer a tantôt abusé pour arriver à ses fins, et que tantôt il a cités d'une manière incomplète, prouvent que les épîtres de saint Paul, dont il est fait ici mention, ont été universellement reconnues comme authentiques dès la seconde moitié du deuxième siècle après Jésus-Christ, et que par conséquent elles ont une origine beaucoup plus ancienne. Prétendre que Marcion les a rejetées, au moins en partie, par le motif qu'il en avait découvert l'incanonicité, c'est là une supposition purement gratuite, que vient encore combattre la circonstance que ces épîtres, quoique combattant la perversité des hérésiarques, ont été admises néanmoins par plusieurs sectaires, comme par Tatiens, par Théodote, et par d'autres, qui avaient néanmoins intérêt à ne pas y trouver leur condamnation formelle.

La seconde section renferme la réfutation des argumens dont M. Bauer a cherché à étayer son système. L'auteur a suivi son adversaire de point en point pour infirmer les preuves tirées des traces relatives au caractère des hérésiarques mentionnés dans les épîtres de saint Paul, afin de prouver que ces épîtres ont une origine postérieure au temps des apôtres. Il attaque de même les autres argumens empruntés à d'autres signes caractéristiques d'une époque plus reculée, ainsi que l'opinion de l'auteur sur les circonstances qui ont donné naissance à ces épîtres; enfin il analyse les caractères que M. Bauer regarde comme secondaires dans la rédaction rapportée au temps et au but indiqués par lui.

La troisième section traite des hérésies combattues dans les épîtres pastorales. Enfin, la quatrième a pour objet de faire reconnaître le caractère de saint Paul dans la structure et dans l'ensemble de la première épître à Timothée. Cette dernière partie a principalement pour but de réfuter Schleiermacher, dont l'opinion contraire, appuyée sur des preuves extrêmement spécieuses, a été surtout très dangereuse pour la foi à l'authenticité des écrits du grand apôtre des gentils.

Le résultat des trois dernières sections peut se résumer de la manière suivante : les hérétiques contre lesquels l'apôtre s'est élevé dans ses épîtres pastorales appartiennent, sans contredit, à une époque postérieure à celle dont il est fait mention dans les autres épîtres, mais nullement postérieure au temps apostolique; ces sectaires appartiennent à la dernière période de la vie de saint Paul, et les épîtres elles-mêmes ont été composées dans l'intervalle écoulé entre la première et la seconde captivité de l'apôtre. Loin de combattre les marcionites, les passages de saint Paul que l'on applique à ces sectaires sont ou bien dirigés contre l'hérésie en général, ou se rapportent d'une manière plus spéciale à des novateurs judaïsans, et notamment à ceux dont les erreurs se trouvent en connexion avec celles des hérétiques de Colosse; l'apôtre prémunit contre des chrétiens judaïsans qui, tout en s'attachant à observer la loi mosaïque, se livraient aussi à des spéculations dogmatiques, sans toutefois absorber la première dans les secondes, comme avaient fait les ébionites et Cérinthe; ils admettaient au contraire les résultats d'une spéculation inconciliable avec les données du judaïsme, mais sans avoir, comme les cabalistes, la conscience de l'opposition des deux systèmes. L'auteur cherche à démontrer que les erreurs de ces hérésiarques, contre lesquels s'élève saint Paul, étaient réellement des idées cabalistiques. La plupart des preuves auxquelles M. Bauer a eu recours pour justifier son système, ne s'appuient, suivant notre auteur, que sur une exégèse évidemment fausse, sur des aperçus historiques erronés ou partiaux, et enfin sur des hypothèses arbitraires. La première épître, au reste, n'est aucunement une composition sans but et sans liaison; on trouve au contraire, lorsqu'on l'examine avec plus d'attention, que dans aucune des épîtres de saint Paul, il ne règne un plan plus rigoureux et un développement plus logique...

La notice que nous venons de donner du travail de M. Baumgarten sur l'authenticité des lettres pastorales de saint Paul, est extraite du *Répertoire de la Littérature allemande de Leipzig*. Nous avons à dessein choisi un recueil protestant pour faire connaître un produit de la littérature théologique protestante. Il s'opère une réaction parmi nos frères séparés, réaction provoquée par les empiétemens toujours nouveaux du rationalisme : la Bible, qui a été si long-temps le seul juge de la foi réformée, la seule autorité doctrinelle et hiérarchique, a dû devenir le centre des attaques de ceux-là mêmes qui en avaient fait d'abord le palladium unique de leurs croyances. Après avoir épuisé toutes les combinaisons d'une prétendue science rationnelle, le protestantisme en est arrivé à la négation de tous les caractères qui font de la Bible l'organe du Très-Haut, le dépôt de la révélation. Un tel résultat n'a pu rester chose indifférente pour ceux des adhérens de la réforme qui croient à la nécessité d'une révélation, à la nécessité et à la réalité d'une rédemption. Si donc, d'une part, les Vandales dogmatiques poursuivent leur œuvre désorganisatrice, bannière déployée, les partisans de l'ancien système luthérien n'ont pas cru pouvoir rester tranquilles spectateurs

du jour qu'elle se vit sous leurs yeux ; elle reprit les armes pour revendiquer les droits d'une foi indignement outragée. Nous devons rendre à cette école conservatrice, supranaturaliste, la justice de dire qu'elle compte dans son sein une foule d'hommes de mérite à convictions profondes. Quoique leurs efforts ne puissent jamais amener le protestantisme à un état de fixité dogmatique, puisque cette fixité ne peut se trouver que dans la seule Eglise à laquelle le Sauveur a promis son assistance jusqu'à la fin des siècles ; toutefois ce retour à des idées saines sur quelques points de la révélation, cette étude des monumens ecclésiastiques anciens, ce dépouillement de préjugés injustes et odieux, toutes ces circonstances ne sauraient manquer de faciliter un retour plus ou moins prompt, plus ou moins parfait à l'unité religieuse. C'est sous ce rapport que nous nous ferons un devoir de citer chaque fois que nous pourrons le faire avec pleine connaissance de cause, les écrits importans sortis de la plume des écrivains non catholiques, puisque ce seront autant d'armes que nous mettrons à la disposition des défenseurs de la cause sainte. Quiconque a lu les traités exégétiques de MM. Hengstenberg, Havernick, et de plusieurs autres, reconnaîtra la justesse de nos observations, et manifestera avec nous le vœu de voir ces ouvrages entre les mains d'un grand nombre de théologiens catholiques.

ACTA HISTORICO-ECCLESIASTICA SECULI XIX, a G. FR. H. RHEINWALD, theol. et phil. doctore, necnon professore ordinario in Universitate regio-borussiana Bonnensi, edita Hamburgi, apud Perthes. Vol. primum; 1838.

L'histoire ecclésiastique est incontestablement l'une des bases principales de l'éducation cléricale, comme elle en est le complément nécessaire ; mais une histoire ne mérite vraiment ce nom, n'est vraiment profitable à la cause de la vérité qu'autant qu'elle repose sur des données certaines. Or ce n'est qu'avec des actes originaux, avec des documens authentiques qu'il est possible d'établir les faits et de prévenir les falsifications, les calomnies, les insinuations injurieuses dont les novateurs de toutes les époques n'ont eu que trop profité pour attaquer la sainte Eglise catholique. Si nous marchons vers un avenir meilleur, si le principe religieux commence à acquérir plus de considération et plus de force, si, enfin, des préjugés malheureux tombent l'un après l'autre, n'est-ce point au caractère grave et impartial que l'histoire commence à revêtir de nos jours qu'il faut attribuer en grande partie cet heureux résultat? Les esprits sérieux laissent là ces systèmes sophistiques auxquels on ajustait le récit historique. Aujourd'hui l'histoire n'est plus l'esclave d'une théorie, d'une spéculation, esclave sacrifiée indignement à une idée fantastique : l'histoire est ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, elle est le récit simple et loyal des événemens passés.

Tandis que, en France, l'histoire ecclésiastique s'est trouvée entièrement négligée, l'Allemagne a vu paraître plusieurs recueils destinés à fournir à ceux qui s'occupent spécialement de ce genre d'études des données faciles. La littérature protestante a vu surgir successivement les *Actes historico-ecclésiastiques* de Weimar, les *Annales religieuses* de Henke, et plusieurs autres publications de ce genre. Aujourd'hui c'est encore un recueil fait par un protestant que nous annonçons, mais un recueil dont nous devons savoir gré à l'auteur. Dans le choix des pièces admises dans son recueil, M. Rheinwald a fait abstraction de la diversité des croyances : tout ce qui est capable d'intéresser l'histoire, tout ce qui porte un caractère général et documental a dû y trouver sa place. L'auteur a commencé par l'année 1835 ; il aura soin de publier successivement tous les actes qui ont paru depuis 1800, en continuant à recueillir tout ce qui paraîtra d'année en année. Afin de mieux faire connaître un genre de publication qui ne peut manquer d'être accueillie avec intérêt par tous les hommes qui s'occupent des destinées de l'Eglise, nous allons donner l'indication exacte de tous les documens contenus dans le volume de 1835. Tous ces documens sont classés sous les trois rubriques suivantes : Eglise catholique, Eglise évangélique et Eglise grecque. Chacune de ces rubriques se subdivise en autant de parties qu'il y a de pays. Les documens concernant l'Eglise catholique sont les suivans : *Italie* : trois brefs du souverain pontife, dont le premier à l'évêque de Cracovie, le second touchant la célébration des fêtes dans le canton d'Uri, et le troisième relatif à la question controversée entre l'évêque de Strasbourg et M. Bautain ; quatre bulles relatives à l'érection du couvent des bénédictins à Augsbourg, à la condamnation des ouvrages d'Hermès, aux mariages mixtes dans les diocèses de la Prusse, à l'anathème lancé contre le synode tenu à Antioche en 1806, sous le patriarche Agab Matar ; enfin une résolution de la cour pontificale touchant les articles de la conférence de Baden, une circulaire au clergé catholique de la Suisse, et enfin la déclaration exigée des jeunes gens étrangers qui aspirent à recevoir les ordres sacrés à Rome. — *Espagne*. Trois arrêtés du gouvernement relatifs à la suppression des jésuites et des ordres religieux. — *Suisse*. Trente-deux documens relatifs aux troubles religieux à Lucerne, à Argovie, à Fribourg, à Soleure et à Schwytz. — *Bavière*. Six pièces concernant l'érection des maisons des bénédictins dans le diocèse d'Augsbourg, le régulatif pastoral des évêques de Wurtzbourg et de Spire par rapport aux mariages mixtes, la lettre pastorale de l'évêque de Spire à l'occasion de la prise de possession du siége épiscopal. — *Grand-Duché de Bade*. Rescrit de l'ordinariat au clergé du diocèse. — *Hesse Electorale*. Circulaire de l'évêque de Fulde concernant la sanctification du dimanche et l'établissement des tribunaux de mœurs. — *Duché de Nassau*. Lettre pastorale de l'évêque de Limbourg à l'occasion de la prise de possession du siége épiscopal. — *Grand-Duché de Hesse-Darmstadt*. Lettre pastorale de l'évêque de Mayence à l'occasion de son entrée en fonctions. Rescrit de l'ordinariat épiscopal [illegible]

chant l'instruction religieuse de la jeunesse. — *Prusse*. Statuts de la faculté de théologie de Bonn. — *France*. Six documens concernant l'affaire de M. Bautain. — Eglise évangélique. *Prusse*. Sept documens relatifs aux affaires ecclésiastiques de la Sibérie, de la Westphalie et des provinces rhénanes. — *Grand-Duché de Bade*. Ratification des propositions faites par le synode général du clergé grand-ducal. — *Saxe*. Ordonnance relative à la nouvelle organisation des autorités moyennes de l'Eglise évangélico-luthérienne. — *Saxe-Altenbourg*. Loi sur la visite des églises et des écoles. — *Hesse-Darmstadt*. Circulaire du consistoire supérieur concernant les piétistes, les séparatistes et les conventicules secrets. — *Hesse-Electorale*. Cinq documens relatifs aux mêmes questions, notamment touchant le pasteur Lang. — *Genève*. Circulaires relatives au jubilé de l'Eglise nationale, avec les répliques les plus remarquables qui ont été publiées à ce sujet. — *France*. Trois documens de la société protestante du Sud-Ouest. — Eglise grecque. Professio fidei pro Græcis conversis non unitis, pro ut illam archiepiscopo Viennensi communicavit episcopus Magnovaradiensis. — Enfin l'auteur a joint à ce volume le rescrit général publié dans le Wurtemberg au sujet des assemblées particulières tenues par les piétistes en 1743. C'est une pièce qui mérite d'être placée à côté des autres publications législatives concernant cette matière.

Cette simple énumération des matières contenues dans le premier volume de M. Rheinwald peut donner une idée juste des avantages qu'il offre au théologien et au canoniste pour l'étude de la science ecclésiastique. Outre les documens qui concernent la sainte Eglise catholique, on aime à voir le mouvement des communions séparées du centre de l'unité; ce mouvement présente des phases curieuses qui doivent être étudiées avec soin par tous ceux qui veulent arriver à l'intelligence claire de leur époque. Le dogmaticien et le moraliste découvrent une foule d'aperçus nouveaux, d'idées fécondes, d'argumens invincibles et de réflexions graves dans l'antagonisme des communions dissidentes, dans les vains efforts qu'elles font pour construire un simulacre de vie religieuse, d'hiérarchie chrétienne et de fixité de croyances. Tout homme n'est pas apte à une semblable investigation; à chacun il n'est pas donné de chercher la vie au milieu de la pourriture des tombeaux, la vérité dans les écoles du mensonge; mais ceux à qui le ciel a donné l'intelligence et la force doivent ne pas négliger une source qui peut leur être d'un secours inappréciable dans l'exercice du ministère scientifique sublime qui leur a été confié. Si nous avons un vœu à exprimer, c'est que la France, si pleine de foi et d'énergie, voie bientôt une pareille publication surgir dans le domaine de la littérature catholique. Plus que jamais il est nécessaire d'être unis, de se mettre en communication réciproque, de se soumettre mutuellemement tout le bien qui se fait sur un point quelconque de notre vaste territoire. Un recueil semblable sera facile, utile et apprécié; sachons seulement prendre le parti de ne pas rester en arrière de nos frères séparés!

J. M. A.

MOTIFS QUI ONT RAMENÉ A L'ÉGLISE CATHOLIQUE UN GRAND NOMBRE DE PROTESTANS; par l'abbé Rohrbacher, Docteur de l'Université catholique de Louvain, Chanoine honoraire de la cathédrale, Directeur du grand séminaire, et Membre de la Société royale de Nancy. *Seconde édition, revue et corrigée*. Paris, 1841, V. A. Waille, éditeur, rue Christine, 5; 2 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 c.

Notre savant collaborateur, M. l'abbé Rohrbacher, Docteur de l'Université catholique de Louvain (1), vient de publier une nouvelle édition, en 2 vol. in-18, des *Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de Protestans*. On sait que ce recueil, composé par son auteur en 1827 pour la Société catholique des bons Livres, a pu de la sorte être répandu à un nombre prodigieux d'exemplaires. Aussi le bien qu'il a déjà fait est-il incalculable. Le voici aujourd'hui dans un nouveau format, le plus portatif de tous, et avec des additions importantes. Le premier volume contient 1° Lettre de M. Laval, ci-devant ministre à Condé-sur-Noireau; lettre retouchée, sur la demande de l'auteur, par un de nos meilleurs écrivains, M. l'abbé Gerbet; 2° Deux lettres de M. le comte J. de Maistre à une dame protestante et à une dame russe; Huit Lettres de Fénelon à des personnes protestantes, sur l'autorité de l'Église; Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse, par Bossuet; 3° Deux Lettres de l'abbé Rohrbacher à Messieurs de la *Revue protestante*, lettres qui sont demeurées sans réponse. Le second volume contient, 1° l'excellent *Catéchisme de Controverse*, par le P. Scheffmacher; 2° Les cinquante raisons qui ont déterminé le duc de Brunswick à quitter le luthéranisme pour se faire catholique, et qui doivent déterminer tout protestant réfléchi à suivre son exemple.

Les cinquante raisons du duc de Brunswick, opuscule très rare, qui terminent le second volume, et les deux Lettres de M. l'abbé Rohrbacher qui terminent le premier, ont été ajoutées à la nouvelle édition des *Motifs*. Nul doute que l'ouvrage plus complet encore et offrant maintenant un résumé si décisif et si concluant de toute la controverse avec les protestans, ne parvienne à ramener, comme il a déjà fait, un grand nombre de nos frères séparés à l'Église catholique, dès qu'ils voudront le lire sans prévention et dans le seul but d'éclairer leur foi et leur conscience.

(1) Usant du droit attaché à son institution par le Saint-Siége, l'Université catholique de Louvain a récemment conféré à M. l'abbé Rohrbacher le grade de docteur en théologie, en considération des services qu'il rend par ses travaux à la religion catholique. Jamais distinction ne fut mieux méritée.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

Numéro 66. — Juin 1841.

RÉPONSE A UNE BROCHURE PHALANSTÉRIENNE.

Nous reconnaissons volontiers avec les écrivains phalanstériens, que la plupart des critiques dirigées contre eux jusqu'à ce jour ont été pitoyables, vu qu'elles provenaient de personnes qui n'avaient pas pris la peine d'étudier à fond les théories de Fourier. Nous n'exceptons même pas de ce reproche un ouvrage auquel on a su donner un certain retentissement, et que l'Académie française a jugé digne d'une haute récompense. L'on ne peut mieux, selon nous, comparer de pareils critiques qu'à un procureur-général qui, ayant à faire juger un conspirateur saisi au moment où il travaillait à jeter l'Etat dans une épouvantable conflagration, se bornerait dans son réquisitoire à l'accuser de tapage nocturne. Ne pourrait-on pas supposer, en pareil cas, que le magistrat n'a pas pris connaissance des faits à la charge de l'accusé, ou qu'il trempe dans la conspiration ? Hâtons-nous de dire, pour qu'on n'aille pas prendre notre comparaison pour une similitude de cas, que les Phalanstériens ne sont rien moins que des conspirateurs, et qu'ils ont même des idées en général larges et justes sur les questions de politique matérielle. Mais s'ils ne conspirent pas contre le gouvernement, ils conspirent évidemment contre la morale publique ; nous en avons mis loyalement les preuves sous les yeux de nos lecteurs. C'est se montrer bien à court d'argumens, que de nous adresser pour toute réfutation le reproche de n'avoir pas lu, ou du moins de n'avoir pas suffisamment étudié les écrits de Fourier.

Ce reproche désormais un peu banal, à force d'être appliqué à toutes les attaques dirigées contre la *Théorie sociétaire*, est la partie la plus saillante de la brochure de M. Berthaut-Gras, intitulée : *Opinions au point de vue religieux de MM. J. Paulet et L. Rousseau, sur la Théorie sociétaire*. Nous n'avons à répondre qu'à ce qui concerne ce dernier écrivain. Or, si l'on mesurait la valeur de sa critique d'après le laps de temps écoulé depuis que la *Phalange* s'est engagée solennellement à y répondre, l'on serait tenté de croire qu'elle a embarrassé quelque peu les propagateurs de la doctrine de Fourier. Il est vrai que plus cette réponse tarde à paraître, plus elle sera écrasante à notre égard. Quant à celle de M. Berthaut-Gras, elle est pleine d'urbanité et écrite élégamment, mais elle n'est point écrasante du tout. Apprenons-lui donc, à notre grande confusion, que, loin que nous ayons lu légèrement les ouvrages de Fourier, nous les étudions depuis neuf ans, à cette seule fin d'être en droit de les juger. Si M. Berthaut-Gras, qui les lit peut-être depuis neuf mois, est plus avancé que nous dans cette étude, cela prouve simplement que la nature l'a doué d'un degré d'intelligence qu'elle nous a refusé.

L'auteur cite un passage de notre cours d'économie sociale, où nous disons que l'œuvre du raisonnement doit venir à la

suite des inspirations du sentiment, et que les lois de la justice distributive, qui n'ont été appliquées jusqu'ici, en matière d'association, qu'aux apports pécuniaires, doivent l'être en outre aux deux autres modes de concours; savoir : travail et talent. Nous sommes d'accord sur ce dernier point avec les phalanstériens; mais nous avons ajouté qu'il est essentiel que les membres de l'association soient avant tout reliés entre eux par la charité chrétienne, sinon point de lien durable. A cela, M. Berthaut-Gras répond : « Le « principe de la répartition proportion- « nelle, pour être appliqué aux apports « pécuniaires (capital), n'a pas exigé « l'emploi du sentiment ni l'appui de la « religion et de la charité chrétienne; « et quoique cet emploi puisse être fort « utile pour l'application de ce principe « au travail et au talent, il ne lui est « point absolument nécessaire. »

Nous en demandons bien pardon à M. Berthaut-Gras; mais nous persistons à affirmer qu'un acte initial de charité est indispensable à l'association, lors même que celle-ci ne s'applique qu'à une contribution pécuniaire. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer l'état sentimental des personnes, au moment où elles songent à former leur société, et à celui où quelques mauvais procédés mutuels, l'égoïsme ou la défiance, sont venus troubler leurs rapports sociaux et les déterminer à les rompre. Sans contredit, dans une association toute commerciale, l'intérêt respectif de chacune des parties contractantes est le mobile principal qui les rapproche; mais s'il n'y avait pas en outre une certaine sympathie de caractères, ou du moins un certain degré de confiance dans la cordialité et la probité les uns des autres, il est évident que l'association ne pourrait pas avoir lieu.

Le mépris que professent les phalanstériens à l'égard des sentimens du cœur, est, nous ne saurions trop le répéter, le péché originel de cette école, et la cause première qui l'a entraînée dans la longue série de divagations et d'erreurs que nous avons signalées. Toutefois, M. de Pompery, autre écrivain phalanstérien dont nous analyserons l'ouvrage, est, jusqu'à un certain point, exempt de cette erreur, et la reproche même à ses coreligionnaires. « Pour exprimer ici toute « ma pensée, dit-il, il est un reproche « que je ferai à l'école de Fourier, c'est « d'avoir uniquement fait de la logique, « de s'être toujours adressée au raison- « nement. En suivant ce système, elle a « froissé beaucoup d'âmes magnanimes; « elle a éloigné pour toujours, peut-être, « des sympathies précieuses; elle a re- « poussé des hommes de cœur et de dé- « vouement avant tout, et n'ayant de la « raison qu'après. C'est un malheur et « une grande faute. »

M. de Pompery dit vrai. Si l'école phalanstérienne eût écouté les inspirations du cœur avant de s'armer des instrumens de la raison, elle ne se fût pas jetée dans une voie qui l'a conduite à un abîme d'immoralité. Au surplus, nonobstant la fine ironie de M. Berthaut-Gras, au sujet de notre appel à la charité en matière d'association commerciale, il est à remarquer que le langage des écrivains phalanstériens, à l'égard de la religion, s'est singulièrement amendé depuis quelques années. Aux injures plus que voltairiennes de M. Considérant ont succédé la controverse, quasi-chrétienne, de M. de Pompery, et la réfutation que M. Berthaut-Gras a faite de nos écrits, d'un point de vue qu'il suppose religieux. Si l'école de Fourier ne cherche pas à jeter de la poudre aux yeux du public, il serait bon qu'on s'entendît avec elle sur la valeur qu'elle attache aux mots. Nous avons vu dans notre analyse des ouvrages du maître, celui-ci appliquer, en matière de relations amoureuses, le nom de *fidélité composée*, à un couple vivant sous le sale régime qu'on rend vulgairement par cette phrase familière : *Passe-moi la rhubarbe et je te passerai le séné*. Que ses disciples veuillent bien nous dire ce qu'ils entendent par le mot religion; quelle est leur conception sur Dieu et sur les rapports de l'homme avec Dieu?

En attendant leur réponse, nous allons mettre sous leurs yeux les définitions que Fourier a données de Dieu. Dans sa *Théorie des Quatre Mouvemens*, il dit en termes explicites : *Dieu est l'esprit, la matière et les mathématiques*. Voilà le panthéisme nettement formulé. Mais, du moins, ce Dieu matière et mathématiques aura-t-il la puissance et la sagesse

éternelle? point du tout : il aura bien une vie éternelle, mais il n'aura qualité de Dieu que temporairement; c'est-à-dire que parti du rang le plus infime des puissances célestes, il arrivera graduellement par rang d'ancienneté à la puissance suprême. Puis, après l'avoir exercée pendant une certaine période, il fera place à un autre, et redescendra tout doucement au rang d'où il était parti.

Pour que le lecteur puisse comprendre le texte que nous allons citer, il est bon qu'il sache d'abord que l'âme humaine, selon Fourier, ne se sépare du corps que pour un laps de temps double de celui de la vie terrestre, et qu'elle revêt ensuite un nouveau corps en alternant les sexes. C'est une sorte de métempsycose qui ne diffère de celle de Pythagore qu'en ce que Fourier n'admet pas que des âmes humaines puissent jamais animer des corps de bêtes, vu que les animaux ne sont pas d'essence divine. Les transmigrations des âmes de la vie terrestre, ou *intra-mondaine*, à la vie spirituelle, ou *extra-mondaine*, ont lieu pendant toute la durée de la vie de la planète que nous habitons, laquelle est sujette aux mêmes phases d'ascension et de déclin que l'âme humaine. Après cette explication sommaire dont on trouvera les développements nécessaires dans le *Citer-Logue* de la première partie des *Prolégomènes*, laissons parler Fourier lui-même.

Échelle générale de métempsycoses estimées à une par siècle.

1re phase	5,000 ans	50 cis et trans-migrations.				
2e phase	36,000	»	360	»	»	810
+ apogée	9,000	»	90	»	»	à réduire
3e phase	27,000	»	270	»	»	à
4e phase	4,000	»	40	»	»	405.

« Selon ce tableau, nos âmes, à la fin « de la carrière planétaire, auront alterné « 810 fois de l'un à l'autre monde, en « aller et retour, en émigrations et immi- « grations : total 1,620 existences, dont « 810 *intra-mondaines* et 810 *extra-mon-* « *daines*; existences dont il faut réduire « le nombre à moitié, parce que, durant « les 72,000 ans d'harmonie, le terme de « la vie est plus que double dans l'un et « l'autre monde.

« Entre la grande âme (celle de la pla- « nète) et les petites, ou humaines, il « existe une échelle d'âmes de divers de- « grés auxquels on s'élève successivement « après la mort, comme on s'est élevé en « cette vie.

« YY. A l'époque du décès de la pla- « nète, sa grande âme, et, par suite, les « nôtres, inhérentes à la grande, passe- « ront sur un autre globe neuf, sur une « comète implanée, concentrée et trem- « pée. Après avoir parcouru une échelle « d'existences dans plusieurs planètes « dont elle a successivement occupé les « corps, la grande âme doit s'élever en « degré; c'est-à-dire que si elle a été « pendant un temps suffisant âme de « satellite, elle devient âme de cardi- « nale, puis âme de nébuleuse, puis âme « de prosolaire, puis âme de soleil, ainsi « de suite; elle parcourt encore des de- « grés bien autrement élevés; car elle « devient âme d'univers, de binivers, de « trinivers, etc. Mais n'engageons pas le « lecteur dans une région si éloignée de « sa portée (1). »

Il est vraiment à regretter que la petite portée de nos esprits n'ait pas permis à l'homme de génie de nous en dire davantage sur ce sujet; car, il était en beau chemin. Quoi qu'il en soit, chacun de nous est à même de juger désormais que Dieu, par quelque nombre qu'on désigne sa puissance, monte progressivement en grade, apparemment en déplaçant un autre Dieu devenu trop vieux pour gouverner le monde; puis il descend lui-même dans la hiérarchie des âmes pendant un laps de temps égal à celui qu'il avait mis à monter. Ainsi nous voilà forcés de retrancher des attributions divines la puissance et la sagesse éternelles : Dieu est éternel en tant qu'être, mais il ne l'est pas en tant que Dieu; après un règne plus ou moins long, il baisse, il devient caduc, et le moment arrive enfin où l'on doit lui donner sa retraite. Du reste, nous n'avons pas bien su débrouiller si, nous autres hommes, dont les âmes, dans leur état actuel, méritent sans contredit le nom de petites que leur donne Fourier, n'ont droit qu'à un avancement limité, comme était celui des sous-officiers de l'armée dans l'ancien régime, ou bien si nous pouvons aspirer

(1) *Traité d'Association*, t. I, p. 247 et suiv.

à devenir dieux tout-puissans chacun à notre tour. C'est que, s'il en était ainsi, nous ne saurions témoigner trop de respect aux phalanstériens; car le moindre d'entre eux est bien plus près de devenir dieu que nous autres stupides catholiques à cerveaux étroits, comme dit la *Phalange*, et qui sommes incapables de suivre le grandissime génie de Fourier dans son vol à travers l'espace.

En présence de pareilles conceptions, n'est-il pas permis de dire à M. Berthaut-Gras que s'il y en a un de nous deux qui n'a pas lu Fourier, c'est assurément lui; car nous préférons nous arrêter à cette pensée plutôt que de croire qu'il professe les principes exposés ici, et cherche à tendre un piége à ses lecteurs, en leur parlant de religion, mot désormais dépouillé de son sens propre dans la bouche des phalanstériens. Ce que nous disons de M. Berthaut-Gras s'applique également à M. de Pompéry. Faisons-leur entendre en peu de mots que l'illogisme de leur maître est flagrant quand il attribue l'éternité au système des choses visibles, abstraction faite des transformations que subiraient dans ce système les existences individuelles, tandis qu'il refuserait le caractère éternel à la cause génératrice de ce même système. Il n'est pas un écolier en philosophie qui ne sache au contraire que la cause, par cela même qu'elle est cause, existe intégralement de toute éternité, tandis que l'effet produit par cette cause n'est pas nécessairement éternel. Il est impossible d'entrer en discussion avec des adversaires qui se refusent à admettre cette base essentielle de toute conception religieuse.

En définitive, nous attendons avec impatience la réponse à nos articles publiés dans les numéros de février et mars derniers de l'*Université catholique*. La *Phalange*, en annonçant cette réplique, a élevé une prétention qu'elle devait bien savoir inadmissible : elle entendait que ses répliques fussent insérées dans les colonnes de l'*Université catholique* et ne parussent pas dans celles de la *Phalange*. A ce compte, c'eût été la revue religieuse qui aurait été chargée de mettre sous les yeux de ses lecteurs la justification des mœurs phanérogames, y compris les accords heptamodes, ou mœurs de Sodome et de Gomorrhe, tandis que la *Phalange* eût écarté cette discussion des regards pudibonds de ses lecteurs. Pour tout dire, cette étrange combinaison nous confirme dans l'opinion où nous étions déjà, *que les chefs actuels de l'école phalanstérienne, quelque honorable que soit d'ailleurs leur vie privée, tiennent, comme nous l'avons dit, la plupart de leurs lecteurs en loge bleue à l'égard des doctrines de Fourier.* Pour nous prouver le contraire, qu'ils osent publier dans la *Phalange* les passages des écrits de leur maître que nous avons cités, dussent-ils les faire suivre de leurs interprétations particulières et les justifier de leur mieux; par là du moins ils donneraient une preuve de leur bonne foi : or, nous les défions positivement de la donner; est-ce clair cela?

L. R.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ANTIQUITÉ.

DEUXIÈME LEÇON (1).

De l'idée de Dieu dans l'antiquité. — Traces de la révélation primitive. — Existence d'une triade divine au sommet de toutes les théologies. — Ce dogme est confié à l'enseignement ésotérique des castes sacerdotales. — La triade dans l'Océanie, aux îles Carolines, aux îles Tonga; en Amérique, au Paraguay, chez les *Muyscas*, au Mexique, au Pérou; en Afrique, à Ténériffe, à Carthage; chez les peuples nomades d'Asie, en Sibérie et au Thibet; en Europe, chez les races skandinave, celtique, irlandaise, étrusque et italiote.

ELOHIM ! *Genèse*, I, I.

Dieu a révélé à l'humanité le secret de

(1) Voir la 1re leç. dans le n° 62 ci-dessus, p. 405.

son origine, et l'humanité en a conservé le souvenir pour la suite des siècles. De cette communication première de l'intelligence souveraine avec l'intelligence créée, l'impression a été vive et profonde; jamais elle ne s'est entièrement effacée. Il y a eu parmi les enfans des hommes bien des erreurs et bien des crimes; l'esprit et le cœur se sont laissé entraîner à d'étranges folies et la pensée a été obscurcie par d'épaisses ténèbres; mais jamais la mémoire de la tradition primordiale n'a été perdue, et du sein des âges les nations ont élevé la voix pour attester leur fidélité à la croyance révélée. *In principio* Deus, tel est le cri de l'humanité, telle est la parole de l'Esprit-Saint, confirmant lui-même ces notions impérissables.

C'est donc comme créateur que Dieu a voulu d'abord se manifester au monde, et c'est sous les attributs de la paternité qu'il s'est présenté à l'adoration des hommes. Aussi ce dogme occupe-t-il le premier rang parmi les dogmes religieux de tous les peuples : au sommet de toutes les théologies apparaît le Démiurge, l'Être premier et nécessaire; à lui s'adressent les plus solennels sacrifices. Le culte, parfois détourné et comme disséminé sur des puissances secondaires, est toujours ramené à lui dans sa forme et dans sa substance primitives; c'est lui, c'est le Père des hommes et des choses qui est le principe, le secret et la fin de la vie religieuse dans toutes les sociétés.

Mais en publiant sa gloire par sa toute-puissance et en revendiquant les hommages de la nature entière au nom de son pouvoir créateur, Dieu n'aura-t-il pas daigné soulever le voile qui cache aux yeux des mortels les mystères de son essence increée? N'aura-t-il pas accordé à l'homme une intuition plus complète et plus claire? Dans ses complaisances infinies pour sa créature privilégiée, ne lui aura-t-il pas permis de plonger un regard d'amour dans les profondeurs de l'Être éternel? Ce bienfait eût été digne sans doute de la bonté et de la munificence du Créateur; il eût été conforme aussi à la justice divine, qui, en demandant à l'homme l'accession libre de sa volonté, devait lui laisser entrevoir l'attrait de la beauté suprême; il eût été en harmonie avec la nature innocente, pure et intelligente de l'homme, que Dieu avait créé capable de le servir et de l'aimer, capable par conséquent de le connaître.

Mais l'homme est tombé, et nous verrons bientôt l'histoire lamentable de sa dégradation. Au lieu de la science réservée à son innocence, il n'a plus en partage que l'ignorance, châtiment et conséquence de son crime. Jusqu'où donc s'étendait la communication première? Jusqu'où la vérité révélée aux premiers jours? Nul ne le sait. Cependant ne peut-on pas espérer que, même parmi les égaremens de son esprit et les douleurs de son exil, l'homme aura emporté quelque ressouvenir de la science dévoilée à ses jours de bonheur et d'innocence? Et à travers les misères de sa condition déchue, ne peut-on pas espérer de retrouver quelques débris de la connaissance ineffable qu'il avait puisée à longs traits dans la révélation paternelle de la divinité?

S'il en est ainsi, tous ces titres précieux de sa grandeur native et tous ces reflets de la vérité perdue, sans doute l'homme les aura mis en dépôt sous la garde de sa foi religieuse, sans doute il aura tenté de reconstituer à leur aide l'édifice de ses croyances, et il en aura fait les pierres fondamentales de ses enseignemens sacrés. C'est donc au culte des anciens peuples, c'est à leur doctrine théologique qu'il faut s'adresser; c'est là qu'il faut chercher les plus anciens souvenirs sur l'Être éternel et nécessaire.

Or, pour savoir quelle a pu être la croyance de l'humanité au sujet de l'existence de Dieu, et pour connaître sous quels modes ce dogme était compris, il ne suffit pas d'interroger le culte public et avoué des nations païennes : c'est l'enseignement supérieur, c'est la doctrine ésotérique à laquelle il faut s'adresser. Là seulement, en effet, dans le secret des sanctuaires privilégiés, et sous la responsabilité jalouse des castes sacerdotales, comme sous le voile redoutable de l'initiation, se conservent les débris, malheureusement informes, des vérités primitives.

Si donc on étudie avec soin ce domaine

réservé et qu'on affronte les obscurs détours de ce ténébreux dédale, si l'on médite avec attention sur les notions mystérieuses qui viennent de temps à autre éclaircir ce chaos, on est frappé d'une observation étrange : partout, au sommet de toutes les théogonies, se place une TRIADE, seule représentation complète de la *divinité unique*. Sans doute cette croyance n'est pas uniforme : il y a de nombreuses modifications dans la nature, dans le sexe prétendu, dans les qualités, les attributs, le degré de lien ou de parenté, propres aux trois Êtres qui composent la triade sacrée. Mais le fait éminent, le fait incontestable, c'est, d'une part, que l'idée de Dieu, l'idée du Dieu un, s'associe toujours et nécessairement à l'idée de trois Êtres divins, étroitement unis et inséparables, et ensuite que jamais ce nombre de trois n'est dépassé ni en plus ni en moins; en un mot, c'est que, sauf à en constater et à en expliquer la raison, la divinité est historiquement TRI-UNE chez tous les peuples de l'univers.

Cette assertion va être justifiée par les faits; nous remonterons l'échelle sociale selon le degré de civilisation, de science ou d'antiquité, et nous exposerons l'universalité du dogme. Nous verrons ensuite les conséquences qu'il sera raisonnable et logique d'en tirer.

Les découvertes des navigateurs modernes ont donné un cinquième monde à l'humanité; les peuplades de l'Océanie ont pris rang dans la grande famille; mais elles ne sont venues que pour augmenter encore la longue liste des erreurs et des maux dont la race coupable des enfans des hommes est affligée depuis tant de siècles. Cependant, au milieu de la grossière barbarie où sont plongés ces pauvres insulaires, tout souvenir des traditions primordiales n'a pas été perdu : « Les habitans des îles Carolines adorent trois divinités qu'ils font résider dans le ciel, savoir : *Alouhilap, Lougheling* et *Olifad*... Alouhilap est l'inventeur de toute science et le dispensateur de la gloire; Lougheling est son fils, et Olifad son petit-fils... Ils s'occupent tous trois à rendre la justice à l'humanité (1). » Ou bien encore : « Le plus ancien des esprits est *Saboukour*; de lui naquit un fils qui s'appela *Elioulep*, le grand esprit, et Elioulep eut un fils qui se nomme *Lougheileng*, c'est-à-dire le milieu du ciel. On le révère comme le prince du royaume céleste, dont il est l'héritier présomptif (1). » Ces deux traditions sont à peu près identiques et elles s'expliquent mutuellement. Remarquons d'abord que, dans la première, ces trois divinités tirent leur origine de la puissance créatrice qui a formé l'univers, et qui est représentée par la déesse *Ligopoup*. C'est une des faiblesses les plus naturelles à l'esprit de l'homme déchu que de symboliser les rapports intellectuels des êtres et leur génération toute spirituelle sous la forme et les fonctions de la nature humaine. En ramenant donc cette théologie (2) à une traduction plus exacte ontologiquement, on verra que la puissance créatrice se personnifie en trois êtres qui procèdent d'elle, et dont le premier est le père de la science et le dispensateur de la gloire, ou, selon la seconde tradition, le plus ancien des esprits, Saboukour, le premier des êtres intellectuels. Ce dieu a un fils, *Elioulep*, le grand esprit, ou *Lougheling*, le prince du royaume céleste, l'héritier présomptif du trône de l'univers, ou encore, ce qui est plus digne d'attention, le *milieu du ciel*, le médiateur entre les puissances suprêmes. Et enfin des deux premiers, par une génération successive, est produit *Olifad* ou *Lougheileng*, qui, par ses travaux, « consomme la gloire des deux autres (3). » Enfin l'attribut souverain de justice, le pouvoir de vie et de

(1) *Voyage autour du monde*, par M. Louis de Freycinet, capitaine de vaisseau, membre de l'Institut, etc.; partie historique, t. II. — *Voyage de Kotzebue*, t. III. — Il rapporte les mêmes traditions.

(1) *Lettres édifiantes*; lettre du P. Cantova, rapportée dans le *Voyage autour du monde* cité plus haut, t. II.

(2) C'est à regret que nous sommes forcés d'employer dans le courant de ces études le mot de *Théologie* : c'est un terme consacré que nous avons craint d'abord de profaner en l'appliquant à ces fables; mais notre langue ne nous donne pas de synonyme et nous nous décidons à prendre le mot de théologie, en en demandant pardon à nos lecteurs.

(3) *Voyage* ci-dessus. Ibid.

ment en ce monde et dans l'autre, est exercé simultanément et sans division par la triade. C'est sans doute à cause de cette autorité illimitée sur la destinée des hommes et des choses que dans leurs rites divinatoires les Carolinois prononcent par trois fois le mot *poué*, trinité de sons et d'invocations qui s'adresse à la triade divine (1).

Si l'on veut examiner de près la religion, fort obscure d'ailleurs, des îles *Tonga*, on y découvrira un ordre supérieur de divinités qui portent le nom générique de *Hotp'oas*, intelligences directrices à la tête desquelles sont placés trois dieux : *Ta'ly-y-To'obo*, le dieu de la guerre, le grand dieu de la nation ; *Too'i-Fooa-Bolo'too*, le chef de l'île ou séjour des dieux, encore le prince du ciel, comme aux îles Carolines, le second après Ta'ly-y-To'obo ; et enfin *To'obo-Totai*, To'obo le marin, dieu de la mer, dieu conservateur. Il semblerait ici que le rôle de médiateur est réservé à ce dernier ; c'est lui qu'on invoque dans les expéditions et dans les dangers, c'est lui dont la protection sauve et préserve (2).

Tout incertaines et vagues que soient ses notions, elles sont précieuses comme les débris d'un naufrage : elles sont les lambeaux dispersés des titres de famille qui rattachent une race malheureuse et abrutie à ses frères éloignés ; elles sont respectables comme les dernières ruines d'une foi primitive et long-temps conservée.

C'est tout ce que nous savons de ces pauvres contrées, perdues au milieu de l'immensité des flots. Nous ne quitterons pas cependant l'Océanie sans consigner ici une réflexion de la plus haute importance : les connaissances dogmatiques que nous avons reproduites sont le privilége exclusif d'une caste sacerdotale. Partout, à commencer même par les archipels de la mer Pacifique, le dogme religieux, pour peu qu'il renferme quelque chose de mystérieux, quelque chose de supérieur aux sens et à la raison, est confié à un corps indépendant qui se retranche d'ordinaire dans l'initiation, qui s'attribue un pouvoir inspiré, conséquence et sanction de la doctrine surnaturelle qu'il enseigne. Ainsi, aux îles Carolines, le culte et l'enseignement sont réservés « à des prêtres qui prétendent avoir commerce avec les morts : ce sont eux qui, de leur propre autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, ou ceux dont l'enfer est le partage. » Aux îles Mariannes, à la tête de la société, se trouvent les *makanas*, « sorciers qui remplissent une sorte de sacerdoce. » Enfin, aux îles Tonga, le premier degré de la hiérarchie sociale est occupé par le *To'oitonga*, le *Veachi* et les *Fahe-gehe*, ou prêtres. Ce titre de To'oitonga, qui entraîne avec lui la suprématie spirituelle sur toute la nation, est héréditaire dans une famille ; il signifie chef de Tonga, et la dignité toute spirituelle dont il est le signe est supérieure même à l'autorité royale. Le Veachi est également un chef spirituel, mais d'un rang secondaire. Le To'oitonga et lui sont reconnus pour descendans des dieux supérieurs, et on offre des sacrifices au To'oitonga, comme s'il était une incarnation permanente de la divinité. Vient ensuite la caste des Fahe-gehe, ou simples prêtres (1), qui jouit d'une puissance réelle et de priviléges nombreux.

Ce qui nous a fait insister sur l'existence de ces classes sacerdotales, c'est que cette existence seule prouve la transmission par enseignement des vérités primitivement révélées à l'homme. Un collége de prêtres, partout où il se rencontre, est fondé sur la nécessité de conserver et de propager la tradition religieuse, et non pas de l'inventer ; car la religion n'est pas une chose qui s'imagine ni qui éclose au soleil de la réflexion humaine. Pour les systèmes philosophiques, pour les théories libres, il y a des hommes qui pensent, qui traduisent leur pensée et qui la professent ; ce sont les maîtres. Il y a d'autres hommes qui écoutent, qui adoptent, qui paraphrasent, qui augmentent et qui finissent par renverser ; ce sont les disciples et ce sont les écoles. Mais la religion n'est pas une affaire de spéculation ; elle est essen-

(1) *Voyage autour du Monde*, t. II.

(2) M. Mariner. *An account of the Tonga Islands*, vol. II.

(1) Voir pour ces détails les Voyages cités plus haut.

tiellement objet d'enseignement obligé, matière de foi et non de raisonnement. Jamais doctrine religieuse constituée n'est apparue qui en ait appelé à la démonstration rationnelle et au libre examen de l'entendement : toute religion s'impose, parce que l'essence de toute religion est la foi, et la foi se transmet, mais ne se démontre pas. Aussi toutes les castes sacerdotales, et partout il s'en est rencontré, se sont toujours établies comme les gardiennes du dogme, et non pas comme ses créatrices; elles enseignent parce qu'elles ont appris, non pas parce qu'elles ont inventé. Sans doute fort souvent elles sont mauvaises gardiennes de leur dépôt; sans doute elles ont commis fréquemment des infidélités, des altérations, des oublis ou des erreurs; mais au fond elles s'en réfèrent toujours à une croyance imposée, antérieure et préexistante à elles-mêmes, à une tradition enfin qui fait le nœud de leur constitution et qui est la raison de leur vie.

Or, quand la tradition s'applique à un dogme, à une idée supérieure à la nature de l'homme, quand dans l'enseignement il s'agit de Dieu, nécessairement cette tradition ne peut tirer son origine que de la divinité. Cet enseignement doit remonter jusqu'à une révélation émanée de Dieu lui-même; car si l'homme connaît Dieu et s'il croit à lui, comme il ne peut avoir inventé cette connaissance et créé cette foi, il faut bien que ce soit Dieu qui ait daigné se manifester à l'homme : la créature ne pouvant s'élever jusqu'au créateur, c'est le créateur qui a dû s'abaisser jusqu'à elle. Et lors surtout qu'il s'agit non pas seulement d'une vérité que l'on pourrait appeler palpable, parce que l'univers entier la proclame, et qu'il faudrait être aveugle de sens et d'intelligence pour ne la pas voir, telle, par exemple, que l'existence d'une cause première; lors, au contraire, qu'il s'agit d'une question où la raison humaine est impuissante à rien découvrir par ses propres forces, telle, par exemple, qu'une question relative à l'essence même de la divinité, force est bien de reconnaître que ce que l'homme sait, s'il sait quelque chose, est nécessairement dû à une communication gratuite et bénévole de l'Être souverain, à une révélation.

Et c'est à la conservation et à la perpétuité de cette révélation que sont vouées par nature les classes sacerdotales, et c'est auprès d'elles seules, c'est dans leur enseignement secret que nous pouvons aller chercher les élémens de toute doctrine religieuse et la solution particulière du problème qui nous occupe. On sent donc tout l'intérêt qu'elles ont à ce point de vue.

Ces considérations prendront une gravité nouvelle à mesure que nous avancerons dans l'échelle progressive des nations. Sans doute c'est peu de chose en apparence que l'ordre des *makanas* ou celui des *fahe-gehe* de l'Océanie; l'importance augmentera en présence des *sacerdotes* de Memphis, des *mages* de la Perse, ou des *brahmines* de l'Inde. Tous ils se tiennent, tous ils sont unis comme les membres d'une même famille : les derniers venus ne sont que les frères puînés des anciens.

Nous revenons à l'examen des traditions. Que le dogme d'un Dieu un et trois à la fois ait été répandu partout le *continent américain* à une époque reculée de son histoire, on ne peut en douter. L'Amérique, surtout au point de vue de ses antiques religions, est fort peu connue, et il n'en pouvait être autrement : la conquête espagnole, conquête aussi religieuse que politique, ensevelit les croyances et les autels sous les débris des trônes et des cités, et c'est à peine si quelques souvenirs confus, si quelques monumens ruinés ont pu échapper à cette destruction et redire dans la suite des siècles le culte et les idées religieuses des peuples conquis. Ce monde, vieilli, comme l'empire romain, dans la corruption et dans l'erreur, a reçu comme lui un baptême de sang pour sa régénération.

Tout ce que nous connaissons des doctrines théologiques des presqu'îles américaines se réduit donc aux récits conservés par les conquérans espagnols et aux rares monumens sauvés du désastre : ce sont les seules sources où il nous soit permis de puiser quelque connaissance relative aux grands centres de civilisation qui se partageaient les continens; là

seulement se trouve le pâle reflet des empires écroulés sous l'épée de Cortez et de Pizarre.

Restent encore les hordes nombreuses qui errent dans les savanes du Nord, qui couvrent les vallées et les montagnes du Midi. Pour elles, elles ont été visitées aussi par des conquérans, mais conquérans pacifiques, envoyés de paix et de miséricorde. Les lettres des missionnaires, ces actes des nouveaux apôtres, les récits de leurs triomphes et de leur martyre sont les meilleurs témoignages que nous puissions invoquer en matière religieuse; car eux, ils n'ont pas seulement, comme le voyageur, planté leur tente pour un jour au milieu des peuplades sauvages; ils y sont venus, ils y ont demeuré et ils y sont morts. Un simple motif de curiosité ou d'intérêt matériel ne les appelait pas d'ailleurs sous la hutte du barbare; ils ne regardaient pas d'un œil de pitié et de dédain ses brutales cérémonies : non, la religion était pour eux la première étude; c'est à elle qu'ils avaient affaire, c'est au culte même que portaient leurs atteintes; ils voulaient le renverser à la lumière de l'Évangile, et alors ils le pénétraient jusqu'à ses intimes profondeurs, ils luttaient corps à corps avec les prêtres et avec les idoles. Leur témoignage est donc du plus puissant intérêt.

Or voici ce qu'ils racontent (1) : « L'une des plus importantes nations de l'Amérique méridionale, celle des *Tinimaacas* au Paraguay, nation fort nombreuse, et qui se divise en une multitude de villages et de peuples, professe la doctrine suivante : « Ils reconnaissent une *trinité de dieux* principaux qu'ils distinguent des autres dieux qui ont beaucoup moins d'autorité; savoir, le Père, le Fils et l'Esprit. Ils nomment le Père *Omequeturuqui*, ou bien *Uragozoriso;* le nom du Fils est *Urusana* et l'Esprit se nomme *Urupo.* » Ici la croyance est explicite et les attributions de ces trois personnes divines sont bien clairement marquées : « Le Père est le dieu de la justice et châtie les méchans; le Fils et l'Esprit font la fonction de médiateurs et intercèdent pour les coupables. » Il n'y a pas jusqu'à leur caractère de parole qu'il ne faille noter : « Le Père parle d'une voix haute et claire; le Fils parle du nez, et la voix de l'Esprit est semblable au tonnerre. » Enfin ces trois dieux ont un seul nom commun, celui de *Tinimaacas*, un seul temple, un seul sanctuaire. C'est une vaste salle de la maison du cacique qui sert de temple aux dieux. « Une partie de la salle se ferme d'un grand rideau, et c'est là le sanctuaire où ces trois divinités, qu'ils appellent d'un nom commun à toutes trois, *Tinimaacas*, viennent recevoir les hommages des peuples et publier leurs oracles. »

Ajoutons que là aussi, il y a une caste sacerdotale, celle des *Maponos*, qui seule a le droit des choses sacrées. « Le sanctuaire de ces trois dieux n'est accessible qu'au principal mapono ; il y a deux ou trois autres prêtres subalternes en chaque village; mais il leur est défendu d'en approcher sous peine de mort. » Certes, la hiérarchie ne peut être plus complète ni plus jalouse : voilà l'exclusion et le privilége, voilà la confirmation de ce que nous disions naguère. La race des *Tinimaacas* est donc un exemple remarquable de la permanence du dogme d'une triade divine parmi les sauvages d'Amérique.

Si des familles barbares, car nous n'avons jusqu'à présent exploré que celles-là, nous passons aux peuples plus civilisés du Nouveau-Monde, aux empires du Mexique et du Pérou, ou même à la vaste confédération des tribus de Bogota, une observation curieuse nous frappera d'abord. Non seulement le dogme de la *triade* se retrouve dans la religion des deux royaumes du nord et du midi, et dans celle des populations de la contrée intermédiaire, mais il semble que cette croyance repose sur une communauté d'enseignement et remonte à une révélation unique et première.

Au Pérou, dont la théologie est si peu connue, la triade existait, au point que le R. P. Acosta, en constatant l'existence de ce dogme, s'écriait dans une pieuse indignation : « C'est le diable lui-même qu'a pris soin de mêler la Trinité dans leur idolâtrie; car les trois images qui représentent le soleil, se nomment

(1) *Lettres édifiantes*, t. IX, p. 95, et de l'ancienne édition, t. XXIII, p. 95.

Apomti, *Churumti* et *Intiquaoqui*, et ces termes signifient le Père ou le Seigneur-soleil, le Fils-soleil, le Frère-soleil. C'est ainsi encore qu'ils appellent les trois images de *Chuquilla* le dieu qui commande dans la région de l'air. Ils ont fait un pas de plus vers la connaissance de la trinité, ajoute le savant écrivain ; car, dans *Cuquisaco*, on voit un certain oratoire où on adore une grande idole qui se nomme *Tanga-Tang*, c'est-à-dire *un en trois* et *trois en un* (1). » Il est difficile d'être plus clair et plus formel.

De même chez les peuples qui occupaient le plateau de Bogota, chez les antiques Muyscas, *Bochica* ou le Roi-soleil était représenté avec trois têtes, parce que, dit M. de Humboldt (2), il renfermait trois personnes qui ne formaient qu'une seule divinité : « Ce Bochica, l'instituteur traditionnel des Muyscas, le civilisateur, le maître et le père de la société, avait trois noms, *Bochica*, *Nemquetheba*, *Zuhà* (3). Et à cette doctrine comme à toutes les cérémonies du culte qui en dérivait, présidait la caste des *Xèques*, prêtres chargés de tout le détail de la vie religieuse et même de la fixation du temps. A la tête de cette classe dont la hiérarchie était sévère, dominait un grand-prêtre, un prince du sang royal, le *Teo-teuctli*, le Seigneur divin. L'analogie est frappante entre les îles de l'Océan et l'empire des Muyscas.

Au sommet de la *Théologie mexicaine* paraissent aussi trois divinités principales : le grand Dieu, le grand Esprit *Teotl* ; puis la divinité supérieure des Aztèques après Teotl, le dieu *Tezcatlipoca* ; et enfin *Huitzlipotchli*, le dieu de la guerre, le dieu destructeur, le dieu rénovateur aussi : car, « à lui était dédié le dix-septième mois de l'année, le mois *Panquetzalitzli*, ainsi appelé du nom de l'étendard du dieu Huitzlipotchli, porté dans la procession solennelle à l'occasion de la fameuse fête de *Téocualo* ou du DIEU MANGÉ *par les fidèles sous la forme de* FARINE DE MAÏS PÉTRIE AVEC DU SANG (1). « C'est à ces trois dieux qu'était consacré le grand temple, le temple souverain, le *Téo-calli*, la divine maison par excellence, le Téocalli de Mexico, la ville sainte ; et c'est à leur service qu'était vouée la caste sacerdotale, nombreuse et puissante, en possession exclusive des rites et de l'enseignement, la caste redoutable des *Teopixquii*.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces traditions si rares et si curieuses en elles-mêmes. La conquête espagnole a passé là comme le vent dans l'arène, et l'a largement balayée ; c'est à peine si de nos jours la science laborieuse parvient à rassembler les restes épars de ces religions effacées. Mais le fait subsiste néanmoins et le dogme est constaté : cela suffit à nos études.

Telle est au surplus l'universalité de ce dogme, que jusqu'en *Afrique* même on s'étonne d'apercevoir quelques vagues erreurs qui rappellent cette vérité. Le Dieu supérieur, adoré par l'ancien peuple des îles de Ténériffe, portait trois noms : *Achu-hurahan*, *Achu-huchumar*, *Ach-guya-kérax*, c'est-à-dire, le plus grand, le plus sublime, le conservateur. Ces dénominations sont précieuses à recueillir, et elles révèlent trois ordres de fonctions et de personnalités distinctes dans l'unité de Dieu (2). A Carthage, dont la religion était au reste une importation asiatique, que nous signalerons ici en passant, sauf à y revenir en parlant de l'Orient ; à Carthage régnait également une triade souveraine : *Baal* ou *Moloch*, le seigneur et le roi ; *Belsamen*, le seigneur du ciel, le dieu suprême ; les Carthaginois l'adoraient avec une terreur si profonde qu'à peine osaient-ils prononcer son nom, et qu'ils se contentaient de le désigner par le titre d'*ancien* ou d'éternel, *Phœnon*. Après lui, le principe de toute fécondité, la grande déesse

(1) Acosta, *Histoire naturelle des Indes-Occidentales*. Voyez aussi Th. Maurice, *Indian Antiquities*, vol. IV et V. London, 1784.

(2) *Vues des Cordillères*, t. II.

(3) Ibid., t. I.

(1) Humboldt, *ouvr. cité*, t. I, p. 352. Ce mois durait du 25 novembre au 14 décembre. On ne peut s'empêcher d'être frappé du plus grand étonnement en lisant ces lignes extraites du calendrier mexicain. Il y a là un merveilleux mystère : nous en retrouverons d'autres traces et nous comptons y revenir. — Les desseins de Dieu sont manifestes et admirables.

(2) Contant d'Orville, *Hist. des anciens peuples*.

par excellence, la reine des cieux *Astarté* ou *Astairoth*, c'était le génie tutélaire, le démon de la nation, c'était la *Minerva-Belisama*, invoquée par Annibal et Philippe de Macédoine, dans leur traité d'alliance; enfin avec eux *Melkarth* le roi de la cité, le Dieu fort, le lien sacré et le divin médiateur. Tous trois ils forment les dieux *Patœques*, les dieux gardiens et protecteurs (1). Cette triade aurait besoin d'être commentée; nous nous réservons de l'expliquer et de développer les idées qu'elle fait naître lorsque nous traiterons du dogme asiatique, du dogme phénicien et syriaque. Nous nous contentons de constater son existence.

Il se présente maintenant entre les nations que nous devons interroger deux classes distinctes : la première comprendra celles qui, dans l'ancien continent, ne se sont jamais constituées en corps, en sociétés civilisées, et qui sont toujours restées à l'état nomade comme les tribus de la Tartarie, et en même temps ces autres races voyageuses, dont les émigrations ont sillonné pendant de longs siècles les espaces de l'Europe, et qui ne se sont fixées sur différens points qu'à des époques relativement rapprochées, telles que toutes les grandes familles, dont les divisions ont occupé successivement la Skandinavie, la Germanie, les Gaules, les îles Britanniques et l'Italie septentrionale. Leur état social moins complet ou plus inconnu peut-être, nous permet de les ranger dans cette première catégorie. La seconde classe se composera des peuples qui dès l'origine se sont formés en empires et dont la constitution remonte à l'origine de l'histoire : tels sont les peuples primitifs de la Grèce, ceux de l'Asie occidentale, ceux de l'Egypte, de la Perse, de l'Inde et de la Chine, et nous arriverons enfin au peuple juif dont la croyance sera le complément et le sceau de toutes les traditions.

Les contrées centrales de l'Asie, pays de désert et de passage, ont à peine gardé la trace des peuples vagabonds qui y ont tracé, pour quelques jours seulement, l'enceinte fugitive de leurs camps. L'Europe de son côté, pays de bouleversemens et de révolutions, a définitivement conservé la mémoire des doctrines professées par des tribus à peine établies. Néanmoins le fait universel que nous recherchons y aura nécessairement laissé des vestiges, plus nombreux peut-être qu'on n'aurait droit de l'espérer.

« En Sibérie, une race de Tartares nommée *Jakuthi*, race idolâtre qui forme le peuple le plus considérable de ce pays, adore un Dieu indivisible sous trois dénominations différentes, en leur langue : *Artougon*, *Scheugotengon* et *Tangara* (1). » Le colonel de Grante (2) traduit ces noms, le premier par *Créateur de toutes choses*, le second par *Dieu des âmes*, et le troisième par l'*Amour qui procède de l'un et de l'autre*, l'esprit d'amour céleste procédant de deux premières personnes. Ce témoignage isolé va recevoir une confirmation puissante du fait suivant. Il existe au cabinet impérial de Saint-Pétersbourg, une médaille fort ancienne qui a été trouvée dans les ruines d'une ancienne chapelle près de la rivière Kempschyk, un des affluens du grand fleuve Jenisei : sa substance est la *terra sigillata*, selon M. Van-Strahlenbourg, et un des bords est fortement corrodé : sur une de ses faces elle porte des caractères thibétains, et sur l'autre une image dont voici la description d'après le docteur Pearson. C'est une figure dont le corps et les parties inférieures ressemblent à celles d'un homme, mais qui en diffère par la partie supérieure qui porte six bras et trois têtes. Cette figure est assise, les jambes croisées sur un siége bas, sur une sorte de sofa à la manière des princes orientaux. Elle représente la Divinité, ainsi que le prouve l'inscription du revers de la médaille, dont la traduction est : Sacrée et brillante image de la Divinité en trois personnes; recueillez la volonté de Dieu d'après *elles* : aimez-*le* : *Alma imago sancta Dei in tribus imaginibus hisce*; *colligite sanctam voluntatem Dei ex* ILLIS : *diligite* EUM ; mélange remarquable du pluriel et du

(1) *Creuzer*, *des Religions de l'antiquité*, traduction de Guigniaut; voir les autorités imposantes qu'il cite.

(1) Dr. Pearson's *Remains of Japhet*; voir Th. Maurice, *ouvrage cité*, t. V.

(2) Colonel-capitaine au régiment de Lally.

singulier qui ne s'explique que par le dogme d'un Dieu, un et trois à la fois. Il est à penser, ajoute en effet le docteur Pearson, que cette figure est ainsi faite avec un corps, trois têtes et six bras, d'après l'idée reçue chez ce peuple de la trinité dans l'unité de Dieu; et M. Van-Strahlenbourg ajoute : « Les peuples qui ont fait cette figure croient que la première personne, contente d'avoir créé l'Univers, se repose dans sa tranquillité et croise ses bras, laissant aux autres le soin du monde : sa tête est ornée d'une mitre en signe de prééminence (1). » Nous ne discuterons pas ici l'affinité qu'il peut y avoir entre cette médaille et la triade, que nous signalerons plus tard dans les Indes : nous l'acceptons seulement ici comme une preuve de l'existence du dogme dans l'Asie centrale; les caractères thibétains qui se lisent sur le revers, et la sentence si énergiquement concise qu'ils expriment, parlent assez haut pour nous dispenser de tout commentaire.

Les populations nomades de la Tartarie et de la Sibérie tiennent par plus d'un point aux populations jadis errantes aussi de l'Europe septentrionale; il n'est donc pas étonnant que leurs traditions religieuses se ressemblent : seulement l'Europe est encore plus explicite. Cela vient sans doute de ce que les croyances de celle-ci ont été réunies dans un recueil écrit et qu'elles ont ainsi passé intactes à la postérité. Nous les trouvons dans la compilation précieuse des mythes ou des fables skandinaves, dans le livre sacré de la religion odinique, dans l'*Edda*. Voici comment il s'exprime (2) :

« Il y avait autrefois en Suède un « roi nommé *Gylfe*, qui était sage et ha« bile magicien... Il résolut d'aller à « *Asgard* (la cité des dieux, le séjour « des dieux (3).) « Or, voici ce qu'il vit. » « Il découvrit trois trônes élevés les uns « au-dessus des autres, et sur chaque « trône un homme était assis. Ayant de« mandé lequel des trois était le roi, son « conducteur répondit : Celui qui est « assis sur le trône inférieur est le roi; « il se nomme *Har* (le sublime); le se« cond est *Jafnhar* (l'égal du sublime); « mais celui qui en est le plus élevé « s'appelle *Tredie*, le troisième. » Or, ajoute le traducteur, dans le manuscrit de l'Edda conservé à Upsal, on trouve une représentation très grossière, comme on peut le croire, de ces trois trônes et des trois personnes qui y sont assises : elles portent des couronnes sur leurs têtes, et Gangler ou Gylfe est incliné humblement en leur présence (1). Quels étaient ces trois êtres? Rien dans l'Edda ne l'explique : cependant il faut remarquer que d'une part ils siégent royalement dans Asgard, la cité des Dieux, que d'un autre côté ils tiennent la clé de tout dogme et de tout enseignement : sont-ils eux-mêmes des divinités ou plutôt ne sont-ils pas des symboles vivans et comme des incarnations permanentes de la triple divinité? La seconde hypothèse est fort probable : ce n'est pas la première fois que nous avons vu et ce ne sera pas la dernière que nous verrons, les chefs de la hiérarchie sacerdotale païenne se présenter comme la personnification du dieu qu'ils servent et dont l'âme ou l'inspiration passent successivement en eux. Quoi qu'il en soit, ces trois personnages

(1) Strahlenbourg rapporte cette médaille, table V de son *Histoire géogr.*; voir Th. Maurice, *Indian Antiquities*, vol. V.

(2) Nous empruntons la traduction de Mallet, dans son *Introduction à l'Hist. du Danemarck*; deuxième partie; Genève, 1763.

(3) *As* a toujours signifié *Dieu* dans les langues du Nord. — Dans l'Edda, il signifie de plus *les Asiatiques*, dit Mallet. C'est une remarque curieuse et qu'il faut noter pour l'avenir.

(1) M. Mallet ajoute : « On juge bien qu'il n'en fallait pas tant pour ouvrir un beau champ aux conjectures des savans : on a donc trouvé que ce passage établissait clairement la trinité, comme déjà, à ce qu'on dit de Platon et de plusieurs autres païens. Ce qu'il y a de vrai, c'est que très anciennement on a cherché partout du mystère dans le nombre de trois, et s'il est absolument nécessaire de supposer que les hommes ont dû avoir long-temps avant l'Évangile quelque connaissance d'un dogme qu'une révélation expresse pouvait seule leur découvrir, il ne sera pas difficile, avec un peu d'imagination, d'en trouver des traces en mille endroits. » Quoi qu'il traite assez cavalièrement cette opinion, M. Mallet laisse échapper un aveu précieux. Cette idée de trinité dont *il y a mille traces*, vaut bien la peine qu'on s'en occupe, et c'est ce que nous essayons, non pas avec *un peu d'imagination*, mais avec des faits et des textes, ce qui est plus concluant.

s'expliquent sur la divinité, et le second, celui qui parle le plus souvent, annonce énergiquement la croyance de son peuple: « C'est notre croyance, dit-il, que *Odin, Vile* et *Ve,* les trois frères, les enfans du Dieu suprême, gouvernent ensemble le ciel et la terre (1). — Le nom d'Odin est son vrai nom, et il est le plus puissant des Dieux, » ajoute l'Edda. N'y a-t-il pas dans cette phrase une sorte de fusion des trois personnes dans l'unité, dans ce nom sacré d'*Odin,* qui représente le plus puissant des dieux? Ce qui confirme en nous cette opinion, c'est que dans tout le cours du livre sacré, il n'est plus question de Vile et de Ve, tandis qu'Odin reparaît à chaque page. Leur opération simultanée, clairement exprimée dans le passage que nous citions naguère, est partout indiquée, lors de la création de l'homme par exemple, mais Odin seul est nommé. C'est lui qui absorbe dans sa toute-puissance les pouvoirs de la triade, et elle repose tout entière sous son nom mystérieux.

Mais cette fraternelle triade des intelligences suprêmes n'est pas la seule qui se trouve dans l'Edda. Il en est une autre fort importante et qui joue le plus grand rôle dans la mythologie. « Odin est le premier et le plus ancien des dieux (2). » Il est le Père universel et s'identifie avec le grand *Al-Fader,* Dieu unique et Créateur; il est l'*As,* le Seigneur par excellence. « *Thor* est le fils d'Odin (3), » le *primogenitus* de la souveraine puissance, « le Seigneur Thor, *Asa-Thor,* » la première intelligence, « le médiateur entre Dieu et les hommes (4), » et c'est probablement le dieu-soleil, l'intelligence qui anime le feu. Il y a aussi un second fils d'Odin, le dieu *Balder* (5), le plus beau et le plus éblouissant, le rénovateur; car « dans son palais s'élèvent des colonnes où sont gravés des runes (6) propres à réveiller les morts, » c'est « l'esprit qui anime, l'inspirateur, le dieu de la poésie. » Ces deux personnages divins sont les seuls fils d'Odin, les seuls qui aient l'omnipotence en partage. Odin, Thor et Balder forment donc une triade supérieure dont les personnes procèdent l'une de l'autre, et qui toutes se confondent dans le dieu suprême auquel elles doivent l'existence. Voilà la clé de voûte de tout le système religieux de l'Edda.

Nous n'ignorons pas que la théologie skandinave offre encore une autre triade que l'on adorait avec un respect profond, dans le fameux temple d'Upsal. Elle était formée de *Odin,* de *Freya,* sa femme, et de *Thor,* leur fils commun. Freya ou Frigga, la nature, la puissance productive et génératrice, était à la fois femme et fille d'Odin. Cette idée tient à un dogme mystique et allégorique tout ensemble, que les poésies du nord expliquent, et dont nous aurons fréquemment à développer l'existence parmi les populations asiatiques surtout. « Le Dieu supérieur était éternel : la matière ou la nature était son ouvrage; voilà comment Odin était le père de Freya. » Jusqu'ici rien que de vrai; mais maintenant voici la suite : « Le Père universel s'unit à la matière, et de cette union naquit *Thor,* l'intelligence produite par les deux principes (1), » l'être médiateur, participant aux deux natures, et leur servant d'intermédiaire. Nous verrons ultérieurement à quoi tient cette erreur, et de quelle vérité défigurée elle est la conséquence. Nous ne faisons, quant à présent, que constater le fait de la triade, sans rechercher ni les attributs de ses personnes, ni le degré de parenté fictive qui les unit.

Pour terminer ce qui regarde la Skandinavie, nous ajouterons que là aussi dominait une caste sacerdotale investie de la plus grande autorité, et à laquelle était réservée la connaissance, non seulement du dogme religieux dans sa partie d'enseignement, mais aussi d'une science plus profonde, plus mystérieuse et tout irrésistible, la science des *Runa,* des mots magiques qui procurent un pouvoir sans égal sur la nature entière.

Quelle fut la liaison entre les races skandinaves et les races celtiques? Ce

(1) Edda, troisième fable.
(2) Edda, fable 8.
(3) Id. id. et id., fable XI.
(4) Dit Mallet, p. 121.
(5) Edda, fable XII.
(6) Caractères sacrés et magiques.

(1) Mallet, *op. cit.* Note sur la ve fable.

n'est pas le lieu de discuter cette question. Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de remarquer une identité frappante entre la triade celtique, telle que nous l'ont conservée les auteurs latins, et celle que nous avons rappelée tout-à-l'heure : elle se composait de *Æs*, *Hésus*, *Theut*, *Heus* ou *Hu*, le grand dieu, le dieu par excellence; de *Tarann* (1) ou *Taranis*, le dieu de la force et des armes, et *Belen* ou *Belenus*, le dieu de la poésie, de l'inspiration. L'*Æs* ou *Esus* est marqué dans Lucain (2), et il se retrouve sur le monument découvert dans les fondations de la cathédrale de Paris ; c'est le dieu supérieur, le père des dieux et des hommes, et le dieu de la guerre, comme l'*Asa-Odin* des Skandinaves. *Tarann* est le dieu de la foudre, identique à *Thor*. *Belen* enfin, adoré chez les Noriciens, ainsi que chez les Gaulois, portait les attributs que nous avons reconnus à *Balder*; il était, comme lui, le *dieu-soleil*, le dieu de l'éloquence (3). Cette doctrine semble être le résumé de l'enseignement mystérieux des *Druides*, enseignement tout oral et tout traditionnel, et dont les vestiges n'ont pas survécu à la persécution des empereurs romains. C'est à cette doctrine sans doute que se rapportent les quelques monumens et les inscriptions hiéroglyphiques, si peu nombreuses malheureusement, que la science a retrouvées à grand'peine dans les Gaules et dans la Bretagne. « A Saint-Sulpice-sur-Rille, près de l'Aigle, on remarque sur l'un des supports de la table d'un dolmen *trois* petits croissans gravés en creux et disposés en *triangle*. Près de Lok-Maria-Ker, une autre pierre porte *trois* signes assez semblables à des spirales (4). » « Dans la caverne de New-Grange, près de Drogheda, comté de Meath, se trouvent des caractères symboliques et leur explication en ogham. Le symbole est une ligne spirale répétée *trois* fois; l'inscription en ogham se traduit par *A E*, c'est-à-dire *le lui*, le dieu ineffable. Dans la caverne, il y a trois autels (1). » Ces notions éparses se confirment et se corroborent mutuellement.

A côté de la race skandinave et de la race celtique, intimement liée à l'une et à l'autre, jusqu'au point de se confondre peut-être dans une même origine, se place la population antique dont les débris vivent encore en Irlande. Autrefois régnait sur la verte Eirin une classe sacerdotale, la classe des docteurs, des *Ollams*, qui offre des traits de ressemblance singulière avec celle des druides; mais au moins de la théologie irlandaise tout n'a pas été enseveli dans l'oubli, et il nous reste de curieux monumens des croyances professées et peut-être réunies en code par le plus ancien des prêtres connus, par *Ollam Fodhla*, qui, s'il en fallait croire les savans patriotes de l'Irlande, serait presque contemporain de Moïse. Sans contester cette prétention d'orgueil national, et en considérant le docteur Fodhla comme un personnage d'une haute antiquité, nous nous contenterons d'essayer un aperçu de la doctrine ésotérique qu'il avait reçue de ses ancêtres, et qu'il léguait au corps constitué de ses disciples.

Au premier anneau de la chaîne divine se trouve l'Être par excellence, Dieu, l'*Æsar*, la divinité prise abstractivement et dans son essence unique. Cette divinité se révèle et se personnifie dans *Aïn*. Or, dit un ancien commentateur, *Aïn treidhe na aium Taulac, Fen, Mollac*, c'est-à-dire *Aïn, triple dieu du nom de Taulac, Fen, Mollac* (2). « Ce passage remarquable est difficile à interpréter, dit M. Ad. Pictet, qui le rapporte; on ne sait s'il veut dire que *Aïn* avait trois dénominations différentes, ou s'il signifie que trois dieux pris ensemble constituaient Aïn. Cette dernière explication conduirait à une idée profonde qui se retrouve plusieurs fois dans le système mythologique des Irlandais, celle d'une *triplicité de puissances*, qui, dans un ordre déterminé, représentent *une seule personnalité*. » Et il ajoute dans une note : « Le

(1) *Tarann* signifie encore *tonnerre* dans la langue du pays de Galles, dit Mallet. *Op. cit.*

(2) *Pharsale*, I, v. 444.

(3) Voir l'abbé Banier et le P. Pezron; *Antiquités celtiques*. — Pelloutier, *Histoire des Celtes*.

(4) Michelet, *Hist. de France*, t. I, notes.

(1) *Collectanea de Rebus Hibernicis*, par Vallancey, t. II. — Ad. Pictet, *du Culte des Cabires chez les anciens Irlandais*; Genève, 1826.

(2) *Collectanea de Rebus Hibernicis*, p. 367, voce : *Aïn*.

mot *treidhe* signifie littéralement trois dieux : *Aïn treidhe dia* serait donc exactement *Aïn dieu-trois-dieux*, ce qui donne quelque poids à notre conjecture d'une trinité de puissances constituant Aïn (1). » Nous irons plus loin que M. Pictet, et aidés par l'universalité du témoignage des nations, nous ferons passer à l'état de certitude l'hypothèse qu'il ne hasarde qu'avec une certaine retenue. Il y a là, comme partout, un vague mais puissant souvenir de la trinité ; il y a la mémoire d'un Dieu *un et trois* à la fois, et ce qui nous confirme dans cette opinion, ce qui nous démontre que les trois dénominations d'*Aïn* ne peuvent s'appliquer à un être unique, c'est l'explication même de ces trois noms. « *Taulac*, dit M. Pictet, signifie *ce qui pénètre*. » C'est Aïn dans son action vivifiante, dans son existence active ; c'est en quelque sorte ce pouvoir que les anciens nommaient par fausse application l'*âme du monde* ; le grand moteur, le principe de vie. *Fen*, c'est l'apparition, la manifestation d'Aïn, Aïn se dévoilant par la création. Enfin *Mollac*, c'est le feu, l'intelligence brûlante, l'amour peut-être. Ces trois significations sont caractéristiques, et elles ont une analogie étonnante avec la triade telle que nous l'avons étudiée jusqu'à présent : toujours trois puissances, trois personnifications du Dieu unique et créateur ; l'être, la création, la conservation ou la vie.

Si nous descendons ensuite vers les groupes de la population méridionale de l'Europe, nous rencontrons au premier rang les Etrusques, et avec eux les peuples primitifs de l'Italie, dont les débris ont formé le peuple romain.

De la religion des peuplades italiotes il ne nous reste rien, ou des notions trop confuses et trop grossières pour qu'il soit possible d'y démêler aucune théorie suivie. D'ailleurs le peu d'enseignement théologique qui s'y trouvait se fondit nécessairement, avec la suite des âges, dans la religion des Etrusques, beaucoup plus raisonnée et beaucoup plus savante, religion d'ailleurs tout aristocratique, privilège des grands et des maîtres de la péninsule, qui finit par devenir, sauf quelques accessions et modifications de détail, la religion de Rome primitive ; car les patriciens allaient en Etrurie étudier les rites, les cérémonies et les dogmes. Parler de l'Etrurie d'après les Romains, ce sera avoir analysé le culte antique de l'Italie entière.

En Etrurie, le nom générique de la divinité était *Æsar* (1), nom collectif qui réveille dans son unité une idée de pluralité. Ce nom s'applique au Dieu par excellence, au *Tina*, au père, cause des causes, destinée et providence ; puis avec lui, à côté de lui, identiques à lui, se produisent les *Lares* ou les *Pénates*, les seigneurs (*lar* veut dire *maître* et *seigneur*), les dieux intimes (*penates, per quos penitùs spirámus, per quos habemus corpus, per quos rationem animi possidemus*) (2). Ces dieux forment le centre mystérieux de la vie religieuse, civile et sociale ; ils sont le principe et la source d'une infinité de mythes et de symboles ; ils sont les *dii potentes*, les dieux puissans, ou plutôt, avec la vieille énergie du langage primitif, les *dii potes*, les maîtres du ciel et de la terre ; et ils se reproduisent avec la même omnipotence dans la nation, dans la cité, dans le foyer domestique ; causes premières de toute existence, personnification du pouvoir de la divinité, ils garantissent la patrie, le domaine, la maison. On voit des *penates publici, privati, familiares ;* tous se confondent en un, et pourtant ils sont trois, non pas les mêmes partout, il est vrai, ce qui tient sans doute à l'amalgame des croyances latines, osques, sabines et étrusques. Les Pélasges même ne sont pas étrangers peut-être à cette doctrine d'alluvion, si l'on peut ainsi parler : ainsi on remarque d'abord *Jupiter, Tina-Jupiter*, le grand dieu, sous forme de père universel ; *Vesta* ou *Hestia*, le principe productif, la déesse-mère, chaste et génératrice à la fois ; et *Minerva, Menerva, Mnerfa* (3),

(1) Ad. Pictet, du *Culte des Cabires chez les peuples Irlandais*, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. XXIV ; partie littéraire, et à Genève, 1826.

(1) L'analogie est curieuse avec l'*Æsar* des Irlandais, l'*Æs* des Celtes et l'*As* des Scandinaves ; nous y reviendrons.

(2) Macrob. *Saturnalia*, III, 4.

(3) Ainsi que ce nom se trouve écrit sur plusieurs

la sagesse, l'intelligence, la pensée et l'amour du père. Tous trois se symbolisent dans la pierre du foyer, *héstia*, ou plutôt dans le feu sacré qui brûle nécessairement au sanctuaire de la patrie et de la maison, image du feu intellectuel, chaste, éternel, qui est la vie, la force et l'intelligence. La triade est encore *Jupiter*, le dieu par excellence; *Janus*, le dieu à double face, le principe des choses; *Mars*, ou *Mavors*, ou *Mamers*, le destructeur, le dieu de la guerre, en même temps qu'il est le père de la société romaine. *Janus* se place à côté de *Tina-Jupiter*, « et même, dans la haute doctrine, il s'identifie avec lui (1); » de plus, il est médiateur entre les mortels et les immortels; « Janus porte les prières des hommes aux pieds des grands dieux, et de là vient son double visage (2); » il est appelé par les prêtres *salyens*, dieu des dieux (3), et de lui, ces prêtres se nomment *Janes* ou *Enai*. Quelquefois il est le soleil, le dieu des armes, le *quir* ou *qbir* des Sabins, la lance sacrée et symbolique, et « il rentre dans le sein de *Tina*, son père, en se révélant sur la terre par le soleil (4). » Mars enfin, le dieu de la destruction, est aussi le dieu de la conservation, et c'est un caractère que nous ne pouvons nous lasser de faire remarquer : toujours l'idée de rénovation est unie à celle de destruction dans la troisième personne de la triade. Nous possédons un précieux monument de cette antique théologie, où elle semble être résumée en peu de mots : c'est le chant des *frères Arvales*, qu'ils récitaient en chœur dans la procession solennelle des *Ambarvalia*, fêtes civiles et religieuses pour la consécration des propriétés et la prospérité des moissons. « LARES, *secourez-nous! Et toi*, « MARMAR (Mamers, Mars), ne permets pas « qu'un fléau destructeur attaque nos « moissons en fleurs; mais fais qu'elles « nous donnent un pur froment (1)! » Ajoutons enfin que le culte de la triade était tellement répandu en Etrurie et qu'il faisait tellement le fond de toute la religion, que, en avant de chaque ville, il y avait un temple spécialement consacré aux trois grands lares, aux trois grandes puissances (2).

Voilà donc également la triade divine, le Dieu, un et trois, reconnu et adoré par les familles errantes de l'Europe.

Nous avons parcouru plus de la moitié du monde. Nous nous arrêterons ici, avant de continuer et avant d'aborder ces sanctuaires de l'Orient, où le dogme s'est perpétué depuis de longs siècles, et où nous le verrons éclater partout, dans les livres sacrés, dans les cérémonies du culte, dans les monumens surtout. A mesure que nous approchons des contrées asiatiques et de ce vieux berceau de l'humanité, il semble que les croyances deviennent plus redoutables et plus mystérieuses, les traditions plus graves et plus solennelles, la mémoire plus féconde; les erreurs et les folies augmentent, la vérité est enveloppée de nuages épais et une lourde atmosphère la dérobe aux regards. Sous ces voiles ténébreux, elle n'en est que mieux conservée. Les grandes nationalités orientales sont comme ces temples inébranlables que le temps ne peut détruire, et qui sauvent par leur masse l'idole qu'ils renferment; fidèles comme les Pyramides, elles gardent pour les siècles le dépôt enseveli sous leurs mensongers hiéroglyphes.

Jetant donc un regard en arrière sur le chemin parcouru, nous résumons cette première partie de notre travail en reconnaissant que partout, dans les nations les plus barbares, dans celles où le dogme religieux paraît avoir eu le moins de part à la vie sociale, dans celles aussi dont les croyances sont moins connues, et dont la trace sur le globe n'a pas été profonde ni durable, chez les sauvages de l'Océanie, dans les tribus primitives des deux continens, l'idée de la divinité s'est toujours présentée comme com-

patères étrusques. Voir *Creutzer* traduit par Guigniaut.

(1) Creutzer *ib.* — D'après Varro *apud D. Augustinum de Civit. Dei*, VII, 10. — Proclus, *Hymn. in Hecaten et Janum.*

(2) Caius Bassus *apud Lyd.* p. 57. Voir Creutzer.

(3) Macrobe, *Saturn.* I, 9.

(4) Creutzer, *op. cit.*

(1) Lanzi, *Saggio*, etc., t. I, et Marini, p. 600, cités dans Creutzer.

(2) Vitruve l'atteste; Creutzer ibid.

plexe et comme reposant sur l'unité jointe à la trinité.

De ce dogme mystérieux et incompréhensible à la raison humaine, admis pourtant et conservé dans une moitié de l'univers, que conclure? Notre pensée est déjà assez développée pour que nous ne craignions pas de le dire par avance : le dogme de la Trinité ne fut pas inconnu aux peuples anciens.

Mais ici hâtons-nous de le proclamer : loin de nous la coupable hardiesse de prétendre que l'adorable et inaccessible mystère de la très sainte Trinité, révélé au monde par le Verbe fait chair, ait été connu et adopté dans son essence et dans sa vérité par l'antiquité païenne; loin de nous l'opinion impie de soutenir que ce mystère ineffable ait été sondé dans sa profondeur par les prêtres et les sages du polythéisme! En présence de ces hauteurs inaccessibles de l'Être divin, « l'esprit tombe en défaillance, la voix se tait, non pas seulement la voix de l'homme, mais la voix des anges. Cette science est au-dessus des puissances, au-dessus des chérubins, au-dessus des séraphins, au-dessus de toute intelligence (1).» Et nous ne voulons pas, comme autrefois Mamert Claudien, nous exposer à la censure de l'Eglise; nous ne voulons pas, comme autrefois Pierre Abailard, entendre tomber sur notre tête le mot foudroyant du grand saint Bernard : « *Dum multum sudat ut Platonem faciat christianum, se probat ethnicum* (1)! » Notre but et notre intention sont uniquement de prouver, à l'encontre des Sociniens, que le dogme de la Trinité n'est pas une invention postérieure à Notre-Seigneur Jésus-Christ et aux apôtres; et de constater, à l'encontre des savans de nos jours, que ce dogme, ainsi que toute vérité religieuse, procède d'une révélation première et universelle faite à l'humanité par son Créateur, révélation singulièrement altérée, prodigieusement obscurcie dans la pauvre intelligence déchue de l'homme coupable, et tellement oubliée par les enfans d'Adam, tellemen perdue au milieu des aberrations et des folies de l'esprit humain, qu'il a fallu, pour la remettre en mémoire, et principalement pour restituer au monde le dogme fondamental de la Trinité, que le Verbe divin, que la seconde personne de la très sainte Trinité prit chair, se fit homme et vint habiter parmi nous. — Voilà toute notre tâche; Dieu veuille la bénir!

HENRI DE RIANCEY.

(1) Mens deficit, vox silet, non mea tantum sed et angelorum; supra potestates, supra cherubim, supra seraphim, supra omnem sensum est. D. Ambrosius, l. I, *de Fide*, c. 10.

(1) Sancti Bernardi *Epist.* XC *ad Innocent.*, P. II, c. 4.

Lettres et Arts.

COURS SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES DE LA RUSSIE.

ONZIÈME LEÇON (1).

L'art moskovite dans ses rapports avec les traditions et les poésies populaires.

Le couvent Znamenskoy ou le premier palais des Romanof; origine et croissance de cette famille. — Traités des premiers tsars avec la France et l'Angleterre. — Introduction des aigles et du titre impérial. — Anciennes lettres à des rois français. — Une mappemonde à Icones; héraldique et numismatique russes. — Décadence de Moskou; dépravation morale des nobles; parallèle entre les villes slaves et les villes teutoniques et entre le caractère des deux races. — Symbolisme du corbeau et de la colombe, l'immaculée sur les drapeaux russes et polonais, couvent de la Vierge, plaine des filles, jeux publics. — Traditions populaires, hôtel des monnaies, tribunal secret, porte d'Arbate et ses assauts,

(1) Voir la Xe leçon dans le n° 65, t. XI, p. 325.

mausolée de Matveief, hôtel Souvorof. — L'arsenal, le canon tsar et les canons français. — Architecture en bois, son rôle, marché aux maisons, datchas ou villas d'été, le Versailles moscovite, confusion russe des deux styles sacré et profane en architecture. — Le mont Kouznetsky et ses souvenirs, panorama de la ville, adieux. — Voyage à Vladimir, histoire de cette ville, ses monumens, klephtes russes, légendes de Souzdal, tombes des damnés. — Chants héroïques, *Cycle* de Vladimir et de sa *Table-Ronde*, fragmens et appréciation.

Avant de quitter Moskou, jetons encore un regard sur ceux de ses monumens, tant sacrés que profanes, auxquels se rattachent des traditions populaires. Ces traditions sont importantes, car elles forment la base de la poésie, sœur aînée de tous les arts; elles en fixent le type idéal et les inviolables canons, qu'on peut alors aisément comparer et mettre en harmonie avec l'idéal et les canons de l'art plastique. Ainsi, en étudiant les principaux palais moskovites, leurs dispositions architecturales, les antiquités et souvenirs qu'ils conservent, nous arriverons à prouver l'intime rapport ou plutôt le vicieux mélange existant entre l'architecture sacrée et l'architecture civile des Russes, aussi bien qu'entre leur société spirituelle et leur société politique. De la même manière, en comparant à Moskou l'antique cité de Vladimir, comme le type à la copie, la mère à la fille, on mettra en regard les traditions civiles et les traditions religieuses, plus ou moins réunies dans la poésie populaire dont Vladimir est le soleil.

Parlons d'abord du palais ancien des Romanof et de l'origine de cette famille, en tout cas extraordinaire, quel que soit son avenir. Vous traversez le kitay-gorod; dans ces sombres couloirs et ces vieilles galeries en briques, ne descend qu'un faible jour par d'étroites ouvertures rondes aux voûtes; là, dans des rangées de boutiques souvent fétides, végètent les *gostes*, les uns occupés à tirer tout passant par le pan de ses habits pour lui vanter leurs marchandises; les autres, moins importuns envers les rares acheteurs, passent leurs journées à jouer aux échecs ou au domino : la passion asiatique du jeu, fruit du penchant au fatalisme, commence dès Moskou. On s'étonne de la misère de ces marchands, et pourtant de leur classe sortent primitivement, et de siècle en siècle, toutes les familles importantes. Les *ghildes* ou confréries marchandes forment avec l'armée la pépinière des classes nobles. Aussi voit-on dès les premiers temps le kitay-gorod habité à la fois par les boyards et les gostes, comme étant les uns et les autres les seuls hommes libres du pays. C'est donc aussi dans la partie inférieure du kitay, au bord de la rivière, que demeurait la famille d'émigrés allemands, appelés depuis *Romanof*. On y montre encore leur modeste maison, et près de cette humble demeure qu'on peut croire en toute vraisemblance avoir été d'abord couverte de chaume, comme le palais de Romulus, près de cette demeure, disons-nous, les enfans de *Roman* devenus empereurs, pour honorer leur berceau, ont élevé un grand monastère, dit le couvent du *Souvenir* (Znamenskiy monastyr). Comme l'*Ara cœli* du Capitole, il couvre le versant d'une colline; précédée d'une vaste cour carrée, son église est en partie de bois, et a cinq coupoles, avec une foule d'icones sur sa façade et au haut de ses murs blanchis. Son plan forme un carré surhaussé, et son intérieur est riche mais insignifiant. Les bâtimens monastiques dominant la Moskva, et construits également partie en bois, partie en pierre, s'élèvent entourés de silence, sur une rue sans boutiques. Solitaire et éloigné du monde, ce couvent semble méditer sur le passé obscur d'un nom qui recélait un si retentissant avenir : *Roman!* Ainsi s'appelait le chef d'une famille prussienne, venue en Russie sous le règne d'Ivan II, et dont le petit-fils, Féodor, fait moine dans sa vieillesse, devint patriarche sous le nom de Philarète Nikitch. S'étant conquis par ses services l'affection générale, Philarète, à la mort du tsar Boris Godounof, détermina la noblesse et le peuple à élever son fils Mikhaïl Fédorovitch, âgé de seize ans, sur un trône jusqu'alors électif, que la nouvelle dynastie devait rendre si fermement héréditaire.

Ce premier tsar Romanof régna trente-neuf ans, et mourut en 1645. Dix ans

plus tard le trône nouveau était devenu assez puissant pour que ses possesseurs prissent le titre de tsars de la Russie grande, petite et blanche, quoique le reste de l'Europe continuât de les appeler grands-ducs de Moskovie. M. Pâris a publié récemment, dans sa *Chronique de Nestor*, des lettres de ce prince au roi de France Louis XIII, où il le prie de ne point assister les souverains de Suède et de Pologne, et lui offre un traité de commerce en retour de sa neutralité. Il s'y intitule déjà maître absolu *des Russies, de Vladirmirqui, Moscosqui, Novogorotsqui, empereur de Casan, de Astriguan, empereur de Sibérie, grand seigneur de Smolensco*, etc. M. Deshaies se rendit comme ambassadeur à Moskou, et en rapporta à Louis XIII une lettre du tsar, privilégiant le commerce français et commençant ainsi : « Par la force « et vertu de la très puissante et très « sainte Trinité, qui remplit le monde « et pourvoit à toutes choses, qui con« sole et a soin de tout le genre humain, « qui donne la vie et qui fait subsister « toutes les créatures... par la grâce de « ce grand Dieu... je commande et suis « seul obéi avec applaudissement de tous « dans les terres immenses de la grande « Russie... » On pouvait deviner à ce style les prétentions naissantes de la dynastie; elle ne faisait pourtant qu'hériter de prétentions antérieures. La tendance impériale de ce petit trône s'était révélée des siècles auparavant; et même l'aigle double couvrait l'écusson russe depuis le mariage d'Ivan III avec Sophie, la prétendue héritière des empereurs grecs d'Orient, et la fille du despote de Morée, Thomas, frère de l'héroïque Constantin Paléologue, qui mourut le diadème en tête sur les murs de Bysance prise d'assaut. Moins patriote, Thomas s'était laissé chasser de Morée par les Turcs, et refugié à Rome il y était mort comblé des faveurs du pape Pie II, qui, cherchant les moyens d'expulser l'Ottoman de la Grèce, détermina la belle et spirituelle Sophie à épouser, en 1472, le grand knyaze de Moskovie, lequel faisait espérer d'unir, après ce mariage, l'église russe à celle de Rome. Mais la seule chose que les Moskovites voulussent de l'Occident, c'était la civilisation et ses arts; aussi appelèrent-ils alors de Rome le plus qu'ils purent d'Italiens et de Grecs réfugiés, et les monumens du Kremle naquirent. Néanmoins l'Europe continuait de penser et d'écrire avec très peu de respect sur le futur empire d'Orient, encore regardé comme à demi païen et mongol. Une mappemonde damasquinée à peu près de cette époque, offrant pour chaque région des figures symboliques spéciales, désigne ainsi les frontières russes (*Austria et Moravia*) : *Hic transit sylva Boemica quæ se extendit ad paganos* (*Prussia et Vandalia*). *Hic sunt confini Paganorum et Christianorum continuò bellantium;* et un grand combat est figuré (entre Russes et Polonais?). Puis au-delà est écrit : *Hic sunt ursi et falcones albi;* on les voit occupant la zone où est aujourd'hui Pétersbourg. Et une sorte de chimère, mystérieuse comme l'antique Russie, se traîne lentement vers la mer Glaciale.

Il est clair que ces Russes faisaient dès lors sur l'Occident une très mauvaise impression, et que ses jugemens défavorables ne venaient point d'une totale ignorance. En effet, deux navigateurs anglais abordèrent à Arkhangel dès l'an 1553, et se rendirent de là en traîneau jusqu'à Moskou, pour y établir des comptoirs, avec lesquels des marchands français vinrent bientôt faire concurrence. La compagnie commerciale anglaise, dite de Moskovie, était florissante sous le règne d'Elisabeth; cette reine avait des rapports de lettres avec Ivan Vassilievitch II, qui voulait absolument épouser la belle Anne Hastings, censée parente d'Elisabeth. Le roi Charles Ier envoya même un corps d'Anglais auxiliaires contre les Polonais au tsar Mikhaïl, dont le fils Alexis secourut à son tour Charles Ier dans ses malheurs, par des envois de blé et d'argent. « On voit, dit Coxe, rendant compte des « diplômes manuscrits de la bibliothè« que patriarchale de Moskou, une lettre « de ce malheureux prince à Alexis, da« tée de la dernière année de sa vie, et « une autre de Charles II qui annonce « au tsar la fin tragique de son père. » Momentanément interrompus par Cromwell et sa république, les rapports entre les deux états reprirent, au rétablisse-

ment de Charles II, une nouvelle vigueur, comme le prouve la multitude de dépêches déposées aux archives. On y voit que les Anglais nommaient déjà le tsar *imperator,* mais dans le sens asiatique; le titre européen de César (*Kayser*) ne fut donné qu'en 1514 à Vassili Ivanovitch, par l'empereur d'Allemagne Maximilien. La cour de France était moins flatteuse; aussi le tsar se plaint-il qu'elle ne lui donnait pas tous ses titres. Dans sa lettre de 1586 au roi Henri III, qui garantissait au commerce français d'importans débouchés, le tsar Féodor, fils d'Ivan-le-Cruel, écrivait: « Nous louons « en trois manières, au nom du Père, du « Fils et du Saint-Esprit, nostre seul « Dieu, qui nous a commis... nous em« pereur et grand prince... pour main« tenir le sceptre de la chrestienté, et « deffendre son peuple par lui esleu... » Cette même année, 1586, Jehan Sauvage de Dieppe écrivait la courte relation de son voyage en Russie, qu'a publiée M. Pâris, avec le mémoire de Pierre-la-Ville, sieur de Dombasle, officier dans une des trois compagnies françaises servant sous Boris Godounof, et le premier des faux Dimitri. Quelques années après, le capitaine Margeret, également au service moskovite, rédigeait son voyage, qui paraissait en France du vivant d'Henri IV, sous le titre d'*Histoire de Russie et grand-duché de Moscovie.*

Jusqu'au XVe siècle, le commerce d'échange dans ces contrées ne s'était fait qu'avec des pelleteries, timbrées comme monnaie courante, ou avec des lingots de métal coupés et pesés, qu'on appelait *roubles,* de *roubit, couper, séparer un morceau d'un autre.* Pour le trafic de détail, on se servait de peaux de martres, *kouna;* vingt de ces peaux ou kounas, faisaient une *grivna,* espèce d'écu. En 1420, Novgorod battit la première monnaie d'argent, représentant un prince sur un trône. L'alliée, la sœur cadette de cette ville, *Pskov,* célèbre parmi les cités hanséatiques sous le nom de *Pleskof,* en battit presque dans le même temps sous l'empreinte d'une tête de bœuf: ainsi fut aboli le *cuir-monnaie.* Mais les Russes avaient depuis bien long-temps l'usage des médailles; il est vrai que les premières venaient de la Serbie, où l'on en montre à inscriptions kyrilliques de l'an 1230. A la rigueur, la numismatique russe pourrait commencer dès l'onzième siècle, puisque le païen Igor, époux d'Olga, avait déjà son sceau pour sceller les traités. Chaque prince s'en faisait un nouveau, monté d'or et de pierres précieuses, avec un emblème particulier. La collection si précieuse de ces cachets fut détruite par ordre de l'impératrice Elisabeth, avant que la science eût eu le temps d'en tirer les conclusions iconographiques et historiques les plus élémentaires. De là le manque complet de notions héraldiques sur la primitive Russie. Strahlemberg, dans sa Description de cet empire (1757), dit que l'armoirie des premiers knyazes chrétiens était un triangle renfermant trois cercles, sur l'un desquels se lisait en slavon: *Notre Dieu est l'éternelle trinité, non trois dieux, mais une seule essence divine.* Saint George ou le cavalier blanc terrassant le dragon, remplaça cet écusson en 1380, après la victoire de Koulikof sur les Tatars, c'est-à-dire après l'affranchissement. Ce nouveau symbole, pris à la Pologne, semblait d'avance lui présager le sort que lui réservaient ses ambitieux voisins. Deux cents ans plus tard l'aigle à deux têtes de la race grecque, autre dépouille opime, vint également enrichir l'écusson tsarien, mais il se grossit de l'emblème bysantin, sans lâcher pour cela l'emblème polonais. Millin, dans son *Magasin encyclopédique,* 1804, décrit les médailles russes qui se trouvaient alors à Moskou dans le fameux cabinet de M. Bause. Elles y étaient classées d'après la méthode de Leclerc et Chtcherbatof, et formaient huit sections, mais ne présentaient à la rigueur que trois époques bien distinctes. Celles de l'époque primitive, la plupart ovales et d'argent, avec l'exergue en russe et en tatar (mongol?); celles de la seconde période, avec même forme et métal que les précédentes, ayant déjà la légende russe seule; celles de la troisième catégorie, frappées de l'an 1533 à 1696, ou jusqu'à la mort de Pierre-le-Grand. On en voyait d'un type tout différent, frappées cependant sous un même règne, et souvent celles de la capitale ne ressemblaient en rien à celles des pro-

vinces ou principautés particulières. Il y avait surtout une grande abondance de *kopéks* et *denouchkas* en argent, dit Millin, qui semble dans cet article confondre complètement les médailles et les monnaies sous une même dénomination. Depuis lors ce médailler a disparu; on l'a sans doute transporté à Pétersbourg, et réuni peut-être au *cabinet de Pierre-le-Grand*, à l'Ermitage.

On dépouille ainsi peu à peu Moskou de ses plus précieuses collections. Le voyageur est péniblement affecté, en voyant la lente décadence de cette ville à laquelle, vu sa position écartée des grandes voies commerciales, l'état refuse les embellissemens les plus indispensables. Cette incurie s'étend même à l'université : car outre qu'elle manque de capacités personnelles, sa bibliothèque n'a pas 30,000 volumes, encore sont-ils mal choisis, comme le prouve son catalogue publié en 1826 par le bibliothécaire Reuss. Son musée d'histoire naturelle, décrit en trois parties par le custos Fischer (1806-1827), a été également mutilé au profit de Pétersbourg, ainsi que sa collection archéologique. Des académies savantes florissaient naguère encore sur la Moskva, telle que la *Société d'histoire et d'antiquités russes*, fondée en 1804 : la collection de ses mémoires, imprimés en russe, demeure une mine précieuse de littérature slave; mais depuis peu le gouvernement, effrayé de quelques idées libérales qui germaient dans cette société, l'a dissoute.

Le monument, hélas! principal de Moskou reste son fameux hospice des Enfans-Trouvés, le plus vaste de l'Europe, et qui peut contenir jusqu'à 30,000 enfans. La faculté procréatrice que le slave exerce avidement partout, semble être la seule que le gouvernement russe laisse se développer en pleine indépendance. Aussi y a-t-il, sous ce rapport, de la part des classes riches et oisives, un débordement effrayant. La police sévit parfois contre les débauchés les plus diffamés; mais ses rares châtimens demeurent comme une exception que le peuple, pour se consoler, cite et montre sans cesse. C'est ainsi qu'à Moskou il vous mène voir un palais déserté, dont l'herbe envahit les seuils, et où vivait il y a quelques années un boyard qui viola sa propre fille. Instruit du fait, l'empereur l'a fait partir pour l'île terrible de Salavetsky, dans la mer Blanche : là, au milieu des neiges éternelles, il a été enfoui vivant dans une glacière, autrefois couvent, qui avait déjà englouti Byron, Ostermann, Dolgorouki, le favori Munich et nombre d'autres victimes illustres. Mais ces côtés tragiques de la société russe se cachent sous des fleurs : rien de doux, de champêtre, de joyeux en apparence comme la vie de Moskou; aucune population n'est comme celle-ci hospitalière et ardente au plaisir. La guerre semble ici chose inconnue; vous entrez de tous côtés dans Moskou sans trouver trace de fortifications. On sait qu'en général les villes, comme les contrées de la race slave, sont ouvertes; non conquérante ni militaire de nature, cette race s'est toujours distinguée en ceci des Allemands qui hérissent tous leurs territoires de châteaux-forts. Inhospitalier, le baron teutonique se barricade sur son roc, dans le nid de vautour qu'il nomme son *geschloss* (lieu fermé), tandis que sur l'infinie plaine slave, grande route du genre humain, le *pan'* ou *boyard* dans sa légère *datcha*, villa sans créneaux, sans défense, invite indistinctement tout voyageur. La joyeuseté joviale du moskovite se trahit dans son regard, comme dans ses actes; une foule de jardins publics et privés sont remplis de ce qu'on pourrait appeler des *caprices russes*, consistant en caricatures de tous les pays, et de la Russie même, en statues de vieux marquis français dansant auprès du brahmane et du bonze qui prie, en idoles kirghises près des dieux du Parthenon, en jésuites à qui des Kosaks font la grimace, en Vénus grecques courtisées par des bachkirs, etc. L'amour du plaisir brille surtout dans les fêtes qui ont lieu sur la *Dévitchey-polé* (plaine des Filles), hors de Moskou, au-delà des jardins et des étangs de la Presnia. Sur cette sablonneuse *polé* ont lieu chaque année, vers la fin de l'été, de grandes réjouissances, des mâts de cocagne, des courses de chevaux : le peuple se rue à ces spectacles, comme l'ancienne Rome au cirque. Des enfans, des femmes, y sont étouffés dans

la presse, sans que l'on y fasse pour ainsi dire attention. Ancelot décrivant une de ces fêtes, dit : « Qu'il y fut écrasé « dans la soirée pour deux ou trois mille « roubles de moujiks, et l'on plaignait « sincèrement les propriétaires (1). » Quelquefois on lance devant la multitude des faucons chasseurs contre des corbeaux jusque-là retenus captifs : les faucons planent, et bientôt sont au-dessus de leur proie tremblante, sur laquelle ils se laissent tomber comme un plomb. Parfois ces pauvres oiseaux, poussant des cris lugubres, viennent se cacher parmi la foule, qui les repousse en battant des mains. La haine du corbeau tient aux plus antiques superstitions des Russes; c'est pour eux l'image de Satan, le prophète des malheurs et de la mort, l'antagoniste de la colombe, messagère des bonnes nouvelles. Le peuple prétend n'avoir jamais vu de corbeaux planer sur le Kremle; de fait ils sont rares dans Moskou et dans toutes les villes où abondent au contraire les pigeons sauvages, qui reçoivent du pieux fidèle leur nourriture dans les rues. Mais lorsqu'on parcourt les campagnes de Moskovie, on est étonné de la quantité de corbeaux qui en obscurcissent presque le ciel, et étourdissent incessamment les oreilles de leurs croassemens rauques : on dirait que ce pays est leur rendez-vous général de tous les points du globe. Ce sont les princes noirs du désert, comme les bleues et douces colombes semblent les anges gardiens des cités. Oiseaux de l'Esprit saint, elles n'apportent que de bons augures, et il est strictement défendu non seulement de les manger, mais même de les effaroucher. Aussi couvrent-elles par légions les toits et coupoles des églises; on les voit gracieusement rangées sous les portiques, le long des frises, au-dessus des blanches colonnades : nichées parmi les acanthes et les fleurs des chapiteaux, immobiles comme des esprits en méditation, ou comme ces longs bas-reliefs peints et hiéroglyphiques de l'antiquité, elles dessinent par leurs lignes religieuses les contours du monument. Seul, le sombre corbeau vient parfois troubler leur repos harmonieux en croassant devant leurs cellules, comme le mal disputant au seuil de l'homme de bien.

La plaine des Filles, dont on vient de peindre les fêtes, est dominée par le riche couvent de la Vierge (*Dévitchey monastyr*), ou de l'Immaculée (*Pretchista*), situé au bout de la slobode des Pelletiers, et qui étincelle de coupoles dorées. Ses hauts remparts cachent depuis des siècles les filles pures, qui viennent d'âge en âge se fiancer au Seigneur; là bien des femmes de tsars et de princes ont été enfouies vivantes, telle entre autres la sœur de Pierre-le-Grand, Sophie. On cherche en vain aujourd'hui la cellule où vécut cette femme, si renommée par son esprit; mais en retour on montre dans ces murs la pierre sépulcrale du célèbre tragique Soumarokof, historien des révoltes des strelitz (1). Vers ce sanctuaire venaient autrefois en pèlerinage toutes les vierges qui voulaient un époux; et après leurs prières, un certain jour de l'année, elles se rangeaient en longues files, surveillées par leurs mères, dans la plaine où tous les jeunes gens qui cherchaient femme, venaient les passer en revue pour se fixer dans leur choix. Malgré le peu de galanterie de ces usages, la *Vierge-reine* (*Dévitsaritsa*) ou l'Immaculée, paraît avoir formé dès le moyen âge (2) l'oriflamme des armées russes, comme celui des armées polonaises.

Sous son air riant, Moskou a aussi des légendes terribles. Les superstitieux bourgeois montrent encore l'emplacement qu'occupait au-delà de la rivière, près l'église de Cosme et Damien, le *maudit hôtel des Monnaies*. Jadis, dès que la nuit était venue, ce quartier commençait à retentir des bruits étranges que faisaient, on ne sait pourquoi, dans cet hôtel abandonné, soit les ombres des morts, soit les *cobolts* ou les lutins. Forgeaient-ils leurs métaux, ou enfouissaient-ils dans les souterrains des tonneaux de roubles nouvelles? Etaient-ce les âmes des monnayeurs défunts, ou une bande de brigands accomplissant ses hautes œuvres? Les plus incrédules sup-

(1) *Six Mois en Russie*.

(1) Makarof, *Predaniia Rousskiia*, t. II.
(2) *Id.*, *ib.*

[illegible] ce dernier cas. Toujours est-il que les femmes curieuses et les enfans, passant à heure indue devant cet hôtel sinistre, disparaissaient (1). A peu de distance de la ville, les paysans regardent toujours avec effroi un étang, et sur ses bords une mystérieuse hutte en terre, où fut exécuté l'évêque Sylvestre, et qui est le dernier débris du palais de *Malouta-Skouratov*, cet exécuteur de tous les atroces caprices d'Ivan-le-Cruel. L'endroit s'appelle *le Lieu du secret* (*Taininskoe-selo*) : dans cette Sodome de débauches, qui était en même temps la Bastille du régent moskovite, les mignons d'Ivan tenaient leurs orgies sur les cadavres encore chauds de leurs milliers de victimes, heureuses quand elles n'étaient que cousues à la turque dans des sacs, et jetées aux poissons de l'étang. Il n'y a pas plus de trente années que les Moujiks n'osaient encore s'approcher de ces rives, considérées par eux comme interdites à tous, et comme le lieu du tribunal secret des *Gosoudars* ou maîtres. « Là, dit Makarof, les Tatars nous apprirent le supplice du knout. » Les cadavres des exécutés ne restaient point en ce lieu ; on les ramenait à Moskou, et on les y murait dans les remparts du Kremle, d'où leurs squelettes ont été retirés depuis (2) : symbolisme horrible, signifiant que l'édifice social se cimente dans le sang des ennemis du prince, et rappelant ces tours de cadavres de l'Asie, comme les Persans en ont élevé il n'y a pas encore deux ans, et comme on en voit même en Turquie d'Europe, à la frontière serbe.

Alors, c'est-à-dire jusqu'en 1792, Moskou ne se divisait point par rues, mais par numéros, comme les lignes d'un camp : dans la huitième division, actuellement *quartier d'Arbat*, Pierre Ier avait établi un régiment d'élite, qui devint le premier noyau de la garde impériale, comme le déclare l'inscription qu'on y lit, au mur d'un palais, attenant à l'église de l'ancienne *Vosnesenie* (Résurrection). Dans ce palais, situé tout près du Kremle, logeaient les dévoués de Pierre-le-Grand, chargés de veiller nuit et jour sur les démarches de la haute noblesse qui voulait assassiner le tsar, pour mettre fin à ses réformes. Cette troupe choisie portait le nom très significatif de régiment de la Transfiguration (*Preobrajenskiy-polk*) nom qui, porté encore aujourd'hui à Pétersbourg par l'élite des gardes du corps, n'est plus qu'une menace contre l'Europe. A l'entrée de leur ancienne cour de Moskou est toujours une *boudka*, occupée par un invalide des batailles, « lequel monte là paisiblement ses dernières gardes, dit Makarof, attendant qu'il aille monter aux cieux la garde éternelle. » Quant à leur église, elle est devenue *tserkov* paroissiale : c'est un monument très ancien, bâti en 1440, sous le grand knyaze Basile-le-Sombre, par un courtisan disgracié, Vladimir Hovrin', qui, ne sachant plus que faire, tourna vers l'ascétisme monacal son énergie. Mais le tsar de Kazan, Mehmet, vainqueur à Kolomna, ayant pénétré dans Moskou, et tenant le Kremle cerné de toutes parts, Hovrin' s'élance de sa grotte, excite et arme les moines, et tous en chantant des hymnes vont se réunir aux dernières troupes moskovites que rassemblait le knyaze Youriy. Hovrin' marche à leur tête avec ses moines, et les Kazaniotes, effrayés de l'intrépidité de cette nouvelle espèce de guerriers, s'enfuirent ; Hovrin' les poursuit jusqu'à ce qu'il leur eut repris toutes les femmes enceintes, les enfans et filles russes qu'ils traînaient en esclavage, et les ramenant à la ville, il les quitta, après les avoir purifiés et aspergés d'eau sainte, c'est-à-dire rebaptisés à la porte d'Arbate. Cette porte, appelée encore ainsi du nom des chariots tatars, à hautes roues, *Arbas* ou *Arabas*, qu'on y fabriquait jadis, devait voir fuir encore une nouvelle armée d'assiégeans, celle des Polonais, à l'époque de l'interrègne. Le terrible Novodvorskiy, à la tête des siens, ayant brisé à coups de hache les palissades de la ville de terre, s'élançait dans la ville blanche, et allait franchir la porte même d'Arbate, lorsqu'à l'exemple de Hovrin', le pieux Nikitas Vassilievitch Godounof, gardien de cette porte, éleva la croix, entonna à voix haute une prière aux saints du Kremle, et d'une décharge de ses mousquets abattit le jeune et brillant vain-

(1) Makarof, *Predaniia Rousskiia*, t. II.
(2) *Id.*, *ib.*

queur Novodvorskiy. Aussitôt Godounof fit une sortie à l'arme blanche, et secondé par le feu des remparts, que dirigeaient d'habiles ingénieurs français (1), il força l'ennemi à la retraite, et en rentrant chanta le *Tebé boga hvalim* (Te Deum laudamus) dans l'église de Boris et Glêb, qu'on voit encore aujourd'hui, près la porte d'Arbate.

Dans un autre quartier, celui des *Arméniens*, se voit le mausolée de *Matveief*. C'est une chapelle sépulcrale à la manière de celles des Turcs, ornée en outre de quatre colonnes avec deux flambeaux renversés. On sait que ce fidèle ministre du tsar Alexis, père de Pierre-le-Grand, périt l'année 1682 en se livrant de son plein gré à la fureur des strelitz, pour sauver son maître. Quelque temps auparavant, cet homme, l'idole du bas peuple, en avait reçu un éclatant témoignage d'amour. Lui qui avait géré tant d'années les finances de l'empire, était presque dans la pauvreté, et sa maison tombait en ruines, quand les moskovites lui amenèrent un jour quantité de chariots remplis de pierres, pour rebâtir sa demeure. Le boyard voulait les payer : « Non, répondirent *les Noirs*, ces pierres ne « sont point à vendre; n'en ayant pas « d'autres, nous les avons détachées des « tombeaux de nos pères et les offrons à « notre bienfaiteur. » Pourquoi faut-il que de pareils traits soient si rares dans l'histoire de la Russie? Hélas! on montre avec moins de respect ce monument de Matveief, que la maison du sanguinaire Souvorof. « La voilà, dit le Russe, cette « maison du feldmaréchal de nombreux « royaumes, du père-commandeur des « armées de la moitié de l'Europe! qui « les commande maintenant? Mais la « maison est toujours debout! Elle se « voit toujours grande et en pierre dans « la vieille rue Tsaritsina..., en descen- « dant du Kremle... Mais, ô vanité de la « gloire!... sur cet hôtel, qui couvrit la « maman Europe de son ombre terrible, « on lit aujourd'hui *dom' Kouptsa veyera*, « (maison du marchand Veyer) (2). » La Tserkov, voisine de Saint-Théodore le Studite, qui était jadis unie à un couvent de la Madone de Smolensk, renferme toute la famille d'ancêtres du knyaze italique. « Devant ces tombes, notre généra- « lissime apprit, enfant, la Catechèse et « l'Apostol, et, héros, vint, après cha- « que campagne, chanter ses *Te Deum* « et les prières funèbres, cérémonies « auxquelles le batouchka lui-même, le « *papa* (1), assistait en simple et obscur « fidèle (2). »

Il est naturel de passer de l'hôtel Souvorof à l'Arsenal, ou palais des armures, qui occupe, avec ses cours, une grande partie du Kremle, et devant *lequel sont rangées des centaines de canons français démontés*, avec des étiquettes russes, désignant les régimens, provinces et nations diverses auxquelles ils appartenaient. Ces foudres napoléoniens se trouvent jetés comme des jouets d'enfant au pied des gigantesques couleuvrines et des deux canons-monstres qui gardent la porte de l'Arsenal. Montés, malgré leur effrayante dimension, ils semblent prêts à se mettre en route. L'un d'eux, ouvrage d'un fondeur russe, en 1586, pèse 849 quintaux, et son calibre en supporte 42. Puérils efforts du génie que la matière écrase! Les derniers tsars ont montré plus de modération et partant plus de force. Leur palais principal au Kremle n'est qu'un élégant hôtel, entre le *Spass na borou* et les antiques *Teremes*, n'ayant pour tout avantage qu'une vue immense sur les plaines nues de *Serpoukof*. Au Kremle même ils n'ont rien changé, se contentant de le rétablir tel qu'il était avant les Français: ses tourelles à toits verts et pyramidaux sont restées intactes; on a seulement blanchi ses minces et petits remparts, et ses créneaux, auparavant rouges, comme le sont encore ceux du Kitay et ceux du Kremle de Novgorod. Or, quoique du quinzième siècle, tous ces créneaux sont juste dans la forme de ceux des Lombards d'Italie et des Francs carolingiens, c'est-à-dire que chacun d'eux semble de loin une petite pyramide, et dessine en dedans une voussure aiguë ou l'arc primitif, au moyen de briques en retraite l'une sur l'autre comme les pierres d'un escalier. En général, pour

(1) Makarof, *ib.*
(2) Makarof, *ib.*

(1) Epithète honorifique de l'empereur.
(2) Makarof, *ib.*

tout ce qui regarde l'architecture militaire, les Russes n'ont rien qui leur soit propre : il en est autrement pour celle qu'on pourrait nommer l'architecture champêtre, celle où il n'entre d'autres matériaux que les arbres des forêts. Dans celle-ci, les Russes ont excellé plus peut-être qu'aucun peuple du monde.

Il n'y a pas long-temps qu'on voyait encore sur une des places de Moskou le *Marché aux maisons*. « Il présente, dit « Coxe, une grande variété de maisons à « acheter, étendues sur la terre, et fort « près les unes des autres. Celui qui a be- « soin d'un logement vient sur les lieux, « dit combien de chambres il lui faut, « examine les bois qui sont numérotés « avec soin, et marchande... Quelquefois « la maison est payée sur-le-champ, et « l'acheteur l'emporte avec lui.... Ce qui « explique une chose aussi singulière, « c'est que ces maisons ne sont formées « le plus souvent que de troncs d'arbres, « avec tenons et mortaises aux extrémi- « tés, en sorte qu'il n'y a plus qu'à les « assembler quand on en a besoin. » Jadis on bâtissait ainsi, même les palais du gouvernement, à plus forte raison toutes les villes : ce qui explique ces transplantations de cités, fréquentes chez les Slaves. Dans ce pays, le paysan même est artiste : il se sert de sa hache avec une dextérité admirable pour les constructions les plus compliquées ; elle lui tient lieu de scie et de tous les autres instrumens. C'est souvent lui seul qui construit, au retour de chaque printemps, dans de pittoresques lieux, ces splendides villas des maîtres, qu'on défait ensuite aux approches de l'hiver. Des palais impériaux, même récens, offrent de nombreux traits propres à cette architecture en bois : tel, par exemple, le Petrovskiy-dvorets de Pierre Ier, embelli par Catherine II, où logea Napoléon, et d'où les tsars ont coutume de partir pour faire leur entrée triomphale dans la cité veuve, lorsqu'ils la visitent aux grands jours. Entouré d'un parc admirable et de murailles bizarres, il se compose de plusieurs ailes en style chinois, tatar, mauresque, etc., convergeant vers une aile principale beaucoup plus élevée, que surmontent, comme aux vieilles terèmes de Moskou, douze tours à coupoles, rangées autour d'un dôme monstrueux, indou, qui les domine, comme le soleil ses douze signes, comme Vladimir sa table ronde, ou comme l'autel apocalyptique domine les douze tribus des élus. C'est ainsi que l'architecture civile usurpe par tout l'Orient les symboles de l'architecture sacrée, comme l'Etat usurpe sur l'Eglise. La coupole, principalement, semble, par sa nature, consacrée à Dieu ; et il n'y a peut-être pas, excepté celui de l'Ermitage, un seul palais tsarien sans coupole. Ceux même qui ont été bâtis par des architectes allemands, ont gardé en ceci l'orientalisme.

Outre les trois villes centrales, qui forment Moskou proprement dit, il y a encore une immense ceinture de faubourgs ou plutôt de villages, qui, par opposition aux villages *serfs*, sont appelés *slobodes*, c'est-à-dire *libertés*, sans doute parce qu'ils furent primitivement peuplés d'ouvriers libres. On distingue parmi toutes la slobode des Français, remarquable par son élégance et ses magasins de modes. Au-delà de ces faubourgs s'étend la *Polé* ou *campagne*, vaste océan de misère et de servitude, où sont semées les *datchas*, maisons de campagne, comme des oasis au désert. Voici *Kouskova*, éblouissante demeure d'un *cheremetieff*, à qui appartiennent cent mille serfs ; plus loin sont les datchas des Galitzin, des Orlof, etc. En 1837, à peu de distance des faubourgs, on montrait celle où vit, gardé par sa sœur, le riche comte Momonof, absorbé par une folie qui menace aussi d'atteindre les tsars : il se croit empereur de toute l'Europe. Conformément aux idées de grandeur orientales, ces villas se composent d'une quantité de corps de bâtimens, réunis par des cours d'une longueur énorme ; aussi les datchas impériales sont comme de petites villes d'où la population aurait fui. Par exemple, le château de Tsaritsyne, gothique et mauresque, élevé par Potemkin sous Catherine II, au milieu de son immense jardin anglais, avec ses toits en tôle noire et ses nombreuses tourelles, ressemble de loin à une citadelle dans une forêt. Plus rapproché de l'idéal européen, le *Sans-Souci* (Nie-Skoutchnaya) de l'impératrice actuelle, situé à une porte de Moskou, répète en petit celui de la cour prussienne. De ses

beaux jardins, on a sur la ville une vue d'ensemble admirable.

Mais pour embrasser le vrai panorama et tous les quartiers en amphithéâtre, de cette cité, la plus étendue ou la moins serrée de l'Europe, après Constantinople, il faut gravir le mont Kouznetsky, au-dessus du pont du même nom, qu'il domine presque perpendiculairement. Construit d'énormes blocs granitiques, mais à présent délaissé au point qu'on en répare à peine les parapets, ce pont doit son origine à l'opulent Larion Ivanovitch Vorontsof, qui, sous Catherine, possédait la montagne entière, et y bâtit d'un coup six palais européens, avec parcs à la française, dont la vue mit en ébahissement tout le public russe d'alors. Bientôt les grandes manières et l'hospitalité inouïe du comte Larion Ivanovitch devinrent proverbiales dans la ville. *K'kamou-ty Nyntche?* Où vas-tu de ce pas? A coup sûr chez Larion! se disaient les boyards en se rencontrant dans les rues. Chez Larion tout le monde mangeait et buvait, chez lui sans cesse musique et jeux; la moitié de la noblesse y passait sa vie; et ce fut pour mettre les abords de la montagne des Forges (*Kouznitsa*) en harmonie avec ces pompes, que la ville ordonna la construction du pont de pierres. Un jour deux *Niemtsi* (Allemands) vinrent établir leur boutique de nouveautés devant le palais du boyard à la mode, et ils eurent vogue. Des juifs accoururent s'adjoindre à eux et disputer leur gain. On ne tarda pas à les chasser; mais le lieu resta consacré, et aujourd'hui y brillent encore les boutiques de modes dites françaises. Au reste, le barin' Larion était aussi bon pour ses âmes (ses esclaves) que pour ses hôtes, et le roi du bon ton, l'heureux gallophile a laissé une mémoire universellement bénie. Mais la capricieuse fortune a changé le palais Vorontsof en académie médico-chirurgicale, et l'on ne rencontre plus que des squelettes grimaçans sur les tables où jouèrent si long-temps les premiers dandys russes. Le mont Kouznetskiy n'en est pas moins toujours admiré. Les vieux Moskovites l'appelaient la *Cime non terrestre*, et chacun d'eux qui s'éloignait pour un lointain voyage sur les routes à embûches et à forêts de Kostroma et de Vologda, jetait de ce point un dernier regard sur le Kremle doré. Mais avec le temps, la noble cime, la terre aérienne, le sauvage et virginal désert, autel des primitifs augures, avait perdu sa poésie; de grossiers cyclopes allemands, forgerons et maréchaux, y avaient établi leurs ateliers; des enclos de choux, de pois et de navets, plantés par *la gent noire*, y remplaçaient les fleurs du jardin de Dieu. Près de ces usines, la cour dite des *Canons* élevait ses tours sombres; de là sortait nuit et jour une fumée épaisse, et là les tsars venaient voir fondre leur gigantesque et monstrueuse artillerie. Pour attirer le culte populaire, cette montagne n'avait plus que ses églises, celle de Florus et Laurus, aujourd'hui disparue, celle de Varsonophief, et le monastère de la Nativité de la Vierge, fameux par d'anciens événemens, et par la sépulture des martyrs Godounof.

C'est de cette dernière église, qui est encore aujourd'hui le rendez-vous de plus d'un pélerinage, que le soir de mon départ je fis à la ville mon dernier adieu. Elle se déroulait sous mon regard jusqu'aux limites de l'horizon.

L'incendie enfanta cette cité nouvelle;
Ces palais rajeunis, ces dômes éclatans,
Élancés dans les airs sans le secours du temps,
Du phénix radieux me retracent l'image,
Quand cet oiseau mourant, pour renaître immortel,
Dans les feux du bûcher qui se change en autel,
Retrempe les couleurs de son ardent plumage (1).

Mais ma pensée ne s'arrêtait qu'à regret sur ces vers. Le phénix m'apparaissait tel qu'il est, souillé depuis 1812 du sang de dix nations injustement versé; je ne pouvais pas non plus me dire avec Ritchie : « Je quitte Moskou, persuadé qu'on ne peut appeler barbare cette nation nouvelle, jeune et vieille à la fois... qu'on ne jugera bien que plus tard, quand elle aura atteint son développement. » Bonheur et changement à cette nation! Quant à son gouvernement, il a déjà assez agi pour qu'aucun cœur généreux ne puisse sympathiser avec ses tendances. Pourtant il y avait dans la scène qui m'environnait en ce moment tant d'innocence et de calme, les cloches du soir tintaient si joyeuses l'*Ave Maria* à

(1) *Six mois en Russie*, par Ancelot.

la Mère de Dieu ; du couvent de femmes, à la porte duquel j'étais assis sous d'antiques bouleaux, sortaient des voix de chœur si douces, la masse blanche du Kremle rayonnait si religieuse dans les derniers feux du soleil couchant ! Sous ce voile pur comme une robe de néophyte, qui aurait deviné le berceau de la terrible Russie ? Mais en montant plus haut sur le Kouznetskiy, et voyant la cité orientale se dérouler sans bornes visibles, avec ses tours aiguës et ses milliers de coupoles polychromes, toutes couronnées de la gigantesque croix russe à trois branches, victorieuse du croissant, jeté sous elle comme un trophée, alors une espèce de terreur s'emparait de moi. — La nuit tomba peu à peu sur ces splendeurs barbares, et je regagnai lentement mon hôtel en longeant le mur crénelé de la forteresse, sur lequel mon imagination me représentait la grande ombre de Napoléon planant comme pendant la nuit de l'incendie. Un vieux Russe qui m'accompagnait me racontait, chemin faisant, la conduite des soldats français lors de cette fatale catastrophe : quantité d'entre eux avaient déjà brûlé leurs chaussures en s'efforçant d'éteindre les flammes, et contraints à la retraite, déjà pressés par la misère, ils ne demandaient cependant qu'une chose, des bottes pour défendre du froid leurs pieds nus. En évacuant Moskou, ils en forçaient les habitans à se déchausser en leur faveur : c'est, ajoutait le vieillard, le seul acte de violence dont ils se soient rendus coupables.

Et me voilà en route pour Vladimir. Ma kibitke roule à travers les forêts. Adieu, Moskou ! adieu ! Sans doute je ne reverrai plus une ville qui te ressemble ; car, comme dit un livret populaire, « la « maman Russie est bien grande, elle est « parée de bien des cités fameuses, mais « nulle ne l'est autant que l'antique « Moskou ; il y a au monde bien des ca- « nons, mais nul n'égale son canon- « tsar, et de toutes les cloches les plus « grandes, aucune n'est comparable à « notre cloche-tsarine. » Au bout de trente heures, je suis dans Vladimir, situé sur une longue plaine, au bord de la petite rivière de *Kliazma*, à cent soixante-douze verstes de Moskou. *Vladimir* est à la fois le nom d'homme et le nom de lieu le plus poétique, comme le plus populaire, de l'empire : en tant que roi, Vladimir est le père des Russes, leur Clovis et leur Charlemagne, le centre de toutes leurs traditions ; en tant que lieu, Vladimir est la première capitale des vrais Moskovites. C'est là que se retrancha en 1157 le pouvoir suzerain des terres russes, après la destruction de Kiyov ; la raison en est simple : tout ce pays n'était alors qu'une vaste et impénétrable forêt, où la cavalerie des vainqueurs mongols ne pouvait se hasarder sans les plus grands périls. Aux braves de la nation, ces forêts tinrent lieu de montagnes ; ils s'y retranchèrent comme les Grecs modernes dans leur *Olympe* et leurs défilés du *Pinde*, comme les Serbes dans le *Roudnik* et la *Choumadia*, comme les Suisses de Guillaume-Tell autour de leurs glaciers, comme les enfans du Cid aux Asturies. Les chefs du peuple russe se firent brigands, plutôt que d'être esclaves, et il y eut une période de Klephtes et de Haydouks qui devait amener la puissance de Moskou. Du reste, Vladimir ou Volodimir était déjà auparavant un castel au milieu des bois, bâti, dit-on, par Vladimir-le-Grand au dixième siècle ; mais il ne devint une ville que sous Monomaque, ou son fils Iouriy Dolgorouki, prince de Souzdal ; puis André y ayant transporté le siége des diètes et du grand knyaze, l'augmenta au point que, dès 1190, un incendie y put brûler quatre mille maisons. Le chef spirituel de la Moskovie ne tarda pas à suivre dans cette ville le chef temporel ; pendant tout le treizième siècle, le métropolite de Souzdal y résida auprès du président militaire de la confédération russe. Mais le quatorzième siècle ayant concentré à Moskou les deux pouvoirs de l'Etat, Vladimir abandonnée déchut peu à peu, et après avoir été maintes fois saccagée par les Tatars, finalement elle resta ruine. Aujourd'hui la *porte d'or*, de ses anciennes magnificences ne garde plus, comme celle de Kiyov, qu'un vain nom ; du palais des grands knyases les vestiges même ont disparu, et dans ce qu'on appelle encore le Kremle, le couvent de la Nativité (*Rojdestvo*), fondé en 1191, et attenant au

toutes les richesses du monde. Pourquoi donc de l'économie? Ainsi désormais ma table aura vaisselle d'argent, coupes ciselées, vases à pierreries, et vous serez contens, ô mes younaks!»

On ne peut indiquer plus clairement une révolution dans les usages domestiques d'une cour et l'introduction d'un luxe étranger. Mais ici encore on trouve le dragon infect, ou serpent Python, l'ennemi d'Apollon et d'Osiris, le monstre qui figure aux origines de toute poésie slave, que tue *Krakus* à *Krakovie*, et qui dans les forêts de Kiyov apparaît à Vladimir, pendant qu'il chasse à la manière orientale, avec de grands filets et des piéges, et entouré des dames de la cour. Tout-à-coup, pris dans les lacets, un dragon énorme s'élance et les brise. Vainement les paladins l'attaquent, il les foule ou les tue; «et le prince et la princesse ne trouvent d'asile dans leur fuite que derrière les blancs murs de Kiyov. Mais le dragon bloquait la ville, il en ravageait les entours; on n'osait plus en sortir, et du haut de ses terèmes Vladimir regardait tristement.» Enfin on lui apprend que dans la basse ville est un jeune tanneur, d'une force merveilleuse, qui peut-être vaincra le monstre: il était fils de Plenko, et s'appelait Tchourilo. Vite il lui expédie sept messagers, qui trouvent le jeune homme occupé à tanner six peaux de bœuf à la fois. Troublé par la vue inopinée de ces hauts personnages, «il serre entre ses mains les six énormes peaux, comme si c'eût été de la toile fine. Bon augure pour les envoyés! Ils lui exposent alors le but de leur mission. Mais Tchourilo observe que, sans la permission de son père, il ne s'est point encore éloigné de la maison; il les prie donc d'attendre son retour pour lui exposer la demande du doux Vladimir.... Les députés forcément se résignent au retard; enfin rentre le maître, le père de la famille. Instruit de l'affaire, le vieillard répond: Volonté de prince est sacrée pour les pères; pars, mon fils! Le jeune homme prie en se tournant vers les quatre vents du monde, et après avoir reçu, prosterné, la bénédiction paternelle, il s'en va gaîment à la cour.» Vladimir, charmé à sa vue, veut lui donner ses propres armes; il le conduit dans les galeries où se conservent les meilleures épées, les cuirasses magiques, les lances à *talismans chrétiens*. Mais le jeune tanneur répond qu'il ne sait pas manier de pareils instrumens, et déracinant un vieux chêne dans la cour du palais, il s'en fait «une massue comme les hommes n'en avaient point encore vue et n'en reverront plus; puis, la brandissant comme une baguette, il se rend, le long du Borysthène, vers la caverne du dragon. Le monstre, qui gisait sous les rayons d'un beau soleil, ne l'a pas plus tôt aperçu qu'il s'élance, ouvrant une gueule énorme, pour l'engloutir d'un coup.» Mais de sa massue Tchourilo lui fend le crâne; et toute la ville blanche vient contempler son immense cadavre étendu.

La magie, les Circés, les philtres, les ensorcellemens ont un rôle très actif dans cette poésie. Aussi voyez les aventures de Kazarinn: «Couvert d'une cuirasse dorée, tout chamarré de colliers d'or, il quitte sa ville de Kolomna pour aller trouver le doux soleil Vladimir et se ranger parmi ses serviteurs... Arrivé dans la cour suzeraine, il descend de son haut coursier, l'attache à un arbre, monte aux blanches terèmes, s'incline devant l'image du Sauveur et de sa Mère, salue les quatre points cardinaux de la terre, et se tourne vers le prince, qui lui demande son nom et le nom de sa famille.» Content des réponses du héros, mais n'ayant guerre alors avec aucun voisin, le soleil vivant de la Russie envoie Kazarinn vers les bouches du Borysthène à la recherche du pêcheur de la *mer Bleue* (mer Noire), qui depuis longtemps n'envoyait plus à la cour son tribut accoutumé de poissons d'or et d'azur. «Dix jours entiers, le boyard chevauche. Oh! le chant est bientôt récité; mais que l'exploit est lent à s'accomplir! Enfin voici la mer; mais vainement le younak s'informe d'un pêcheur de poissons bleus et dorés: les hommes qu'il rencontre sur la côte ne savent prendre que des poissons vulgaires. Désespéré et furieux, Kazarinn lance une flèche dans la mer. «Jamais brave ne décoche en vain: la flèche en tombant rencontre et perce un gros brochet, qui soudain, prenant voix humaine, s'écrie: Puissant héros, laisse vivre un pauvre poisson; ma

mort ne te serait utile à rien, et si tu tires cette flèche de mon corps, je pourrai te secourir. Kazarinn tire la flèche, et le brochet nageant libre, lui dit : Brave épée de Russie, le vieillard que tu cherches, celui qui seul entre les humains savait prendre dans ses filets les poissons dorés, a été enlevé par le brigand Kachtchey; il est maintenant captif du magicien par-delà les trois fois neuf domaines, dans la trentième zone (de Scythie?). Pars, tu réussiras à le délivrer... A travers les trois fois neuf domaines, vers la trentième zone, Kazarinn chevauche long-temps. Si vite chanté, qu'un exploit est lent à s'accomplir! Enfin Kachtchey en personne vient lui barrer le chemin. Son corps est long et sec, ses jambes n'ont point de mollets, mais tout est nerf dans ses membres et dans sa tête tout est ruse. Contre la ruse, la finesse aide. Sachant le magicien invulnérable au fer, Kazarinn lui jette au cou un lacet à nœud coulant, et l'ayant ainsi renversé de cheval, il le traîne... Kachtchey, pour se délivrer, offre tout l'or, tous les diamans qu'il garde en son castel... Dédaigneux de ces richesses, bien qu'elles lui revinssent comme prix de la victoire... le héros n'enleva au magicien que le vieux pêcheur, qu'il reconduisit à la cour du doux soleil Vladimir, où il continue depuis lors de pêcher poissons bleus et dorés pour la table princière. »

Ne croirait-on pas voir une répétition de la Circé italique dans l'histoire de l'enchanteresse Marina? Cette belle veuve a déjà transformé par des philtres neuf younaks, ses amans, en taureaux; un dixième, Dobrinya, se présente. Consumé d'amour, il passe et repasse devant la haute fenêtre de la dame, qui s'obstine à lui garder rigueur. Un jour, il aperçoit près de la fenêtre deux colombes roucoulant ensemble, et croyant voir dans ce fait une insulte à sa douleur, d'une main impie il décoche une flèche contre les oiseaux sacrés. Le trait, qui ne manquait jamais son but, est détourné cette fois par une puissance secrète; mais il s'enfonce dans la muraille et ébranle toute la maison de Marina. « La belle court à sa fenêtre, et voyant le héros enflammé de colère : C'est donc ainsi que tu me fais la cour? Il faut se garder de toi. Elle prononce une formule magique, puis s'écrie : Va donc, taureau, dans les prairies rejoindre tes neuf compagnons; deviens leur capitaine, et mugis avec eux tant qu'il te plaira... Et voilà que, sur les prairies de Kiyov, paissent dix taureaux superbes, et le plus grand de tous est Dobrinya. Cependant à la cour de Vladimir on cherchait le héros. Ne le voyant plus paraître, chacun était triste, excepté dame Marina; enfin elle-même en vint à le regretter... Devenue amoureuse à son tour, elle aurait bien voulu lui rendre sa figure d'homme; mais les charmes qu'elle savait jeter sur les héros, elle ne savait plus les ôter... En proie à ses regrets, elle ne mangeait plus, ne dormait plus; ses joues fleuries se fanaient. Souvent changée en corbeau noir, elle volait vers les prairies, se perchait sur le dos du taureau bien-aimé, lui disait des mots tendres et se lamentait. Mais Dobrinya ne pouvait lui répondre que par des mugissemens... Désespérée, la païenne va trouver un prêtre du vrai Dieu, et lui confie son malheur... Ma fille, répond-il, c'est par l'intervention de Satan que tu as pu transformer ton amant en bête; tu ne lui rendras sa première forme que par l'intervention du Christ... Renonce aux noirs mystères, tourne-toi vers la doctrine lumineuse du Sauveur mort pour nous... Marina obéit, brûle ses herbes magiques, et les taureaux redeviennent de fiers jeunes hommes. Alors Marina, pudique et tremblante, cherche à attirer les regards de Dobrinya... » Long-temps celui-ci la fuit avec effroi, la croyant toujours magicienne; mais lorsqu'il la sait convertie, il s'abandonne à tout son amour, la conduit dans ses terèmes, et les noces sont célébrées, durant trois jours, en face du soleil Vladimir.

Ces courts extraits suffisent pour montrer l'orientalisme qui existe aussi bien dans la poésie que dans l'art monumental ou plastique des Moskovites. Remplie de superstitions, cette poésie, d'origine moitié mahométane et moitié grecque, est d'autant plus intéressante que, posée sur deux mondes, elle offre une double nature. C'est ainsi que, tournée à la fois vers l'Asie et vers l'Europe, la Russie trahit en toute chose le dualisme qui en

la dévorant fait sa force; c'est ainsi qu'en littérature, comme en politique, elle est appelée à faire communiquer les deux mondes, à réunir en elle les élémens jusqu'ici propres à chacun d'eux, et à hâter la grande combinaison qui sauvera ou achèvera de détruire le monde occidental.

CYPRIEN ROBERT.

REVUE.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

SUR LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES,

à l'occasion du rétablissement des Conférences et de la Faculté de Théologie (1).

Il y a peut-être témérité de notre part à essayer de rendre compte de la lettre pastorale que Mgr l'archevêque de Paris vient de publier sur les études ecclésiastiques. Ce document, remarquable à tous égards, inaugure le rétablissement des conférences et de la faculté de théologie dans le diocèse central de la France, d'où l'émulation du bien et de la vérité, comme à d'autres époques celle de l'erreur et du mal, est appelée maintenant à se propager sur toute la surface du pays. On sentira dès lors l'importance qu'il y a pour nous à traduire fidèlement la pensée de notre bon et savant archevêque et à bien rendre l'esprit des instructions qu'il adresse à son clergé. Étranger aux études purement ecclésiastiques, nous sentons toute notre insuffisance pour donner une appréciation complète du travail qui les concerne; mais qu'il nous soit permis du moins de l'envisager par le côté qui regarde nos recherches favorites et nous le présente comme un objet de prédilection. Je veux parler du caractère éminemment historique que la lettre pastorale en question a pour but de communiquer à toutes les branches de l'enseignement clérical. C'est une amélioration dont on n'avait presque pas tenu compte jusqu'à ce jour, et que nous sommes heureux de voir se produire au grand jour et officiellement dans la science de l'Eglise. C'est par là que cette science va se mettre en rapport avec les idées, les sympathies et les besoins de notre époque pour qui l'histoire est peut-être la condition la plus essentielle de tous progrès.

Le passé, en effet, contient le germe de toutes les questions à résoudre, et en indique en même temps tous les développemens futurs. Sauf les circonstances de temps, de lieux et de personnes, l'avenir en religion, comme en politique, n'est guère que la reproduction des faits antérieurs, agrandis ou diminués, mais se renouvelant toujours plus ou moins, semblables à eux-mêmes. C'est la forme des problèmes qui change, mais le fond en reste invariable et permanent comme les conditions même de notre nature. D'un autre côté, la méthode de l'enseignement historique est tellement inhérente au catholicisme, qu'on dirait que c'est lui qui l'a créée.

La vérité catholique, en effet, perpétuée par la tradition, repose sur des faits aussi bien que sur des dogmes, à la différence du système protestant qui est forcé par les principes qui le constituent,

(1) Imprimerie d'Adrien Leclerc, rue Cassette, n° 29; Paris, 1841.

à se borner à l'interprétation de la Bible. Ne vivant que d'argumentations et de théories dogmatiques, indépendantes des applications antérieures, et flottantes au gré de tous les caprices individuels, le protestantisme exclut nécessairement l'autorité de l'histoire. Aussi lorsqu'il a recours à la puissance des faits, c'est bien plus pour les tourner contre l'Eglise, que pour en faire la base de son propre édifice. Le passé de l'humanité est ainsi réduit à un rôle secondaire et misérable. Il n'est plus que l'auxiliaire de l'esprit de parti et devient une arme qu'on prend ou qu'on rejette à volonté parmi les autres débris de la défaite. Le catholicisme, au contraire, fait du passé le champ de bataille où doit se décider la victoire de l'avenir. Il y pose son camp, il y bâtit sa demeure et il sait qu'elle n'y périra point. De là l'intérêt qu'il porte à l'histoire. Il s'y attache comme à la moitié de son existence et au point d'appui d'où il remue le monde avec le levier tout puissant de la parole évangélique.

Et pourtant, malgré cette importance, si quelque étude avait été abandonnée à la routine ou même oubliée dans certaines branches de la science ecclésiastique, c'est assurément l'étude de l'histoire. Il semblait même à cet égard que les protestans d'abord, et ensuite les philosophes du XVIII[e] siècle, les uns et les autres devenus tels pour avoir imaginé quelques théories de plus à mesure qu'ils oubliaient davantage les choses du passé, nous avaient imposé leur manie de raisonner en dehors des faits, et sans tenir compte de l'expérience, ou bien que nous leur avions fait la concession de parler le moins possible de l'admirable histoire de l'Eglise catholique. Mais, Dieu merci, le caractère historique est enfin restitué à l'enseignement religieux, et cet enseignement, qui embrasse à la fois les dogmes chrétiens et la preuve de ces dogmes, ne sera plus seulement dogmatique. En recommandant d'avoir pour chaque sujet, soit de foi, de morale ou de culte, une doctrine complète avec ses principes, ses démonstrations et ses applications, Mgr l'archevêque rend l'histoire présente et active sur tous les points de l'enseignement et la proclame comme une condition essentielle de tous progrès pour les études du clergé. A cet égard sa *Lettre pastorale* nous rend à tous, clercs ou laïques, un service des plus éminens. Nous n'examinerons pas si elle n'est pas plus remarquable encore sous d'autres rapports. Qu'il nous soit seulement permis, à cause de notre entière incompétence sous certains d'entre eux, de nous arrêter de préférence à celui qui nous a constamment préoccupé jusqu'à ce jour.

Les avantages que l'introduction de la méthode historique va communiquer à l'enseignement ecclésiastique auquel il convient plus qu'à tout autre, cet enseignement les communiquera à son tour à la science générale de l'histoire, qui devient de plus en plus la véritable richesse intellectuelle de notre époque. Enfin ces diverses améliorations se reproduiront elles-mêmes dans le mouvement et la direction des idées sociales; car le passé à mesure qu'il sera mieux compris projettera des lumières d'autant plus vives sur les questions présentes et découvrira des horizons nouveaux pour l'avenir.

Or c'est à montrer la nature et la filiation de tous ces progrès divers dont le germe ressort à chaque instant de la lettre de l'archevêque que nous allons consacrer ici nos réflexions.

Mais d'abord un mot de cet amour du travail que la Lettre pastorale recommande, dès ses premières paroles, avec une si douce sollicitude.

« Les avantages d'une vie sérieuse et occupée vous sont connus, dit-elle au clergé diocésain. L'orgueil peut sans doute pervertir ces dons précieux; mais l'homme sage et modeste, l'humble chrétien, le prêtre pieux, y trouveront un aliment solide pour leur âme, un préservatif contre les passions, un adoucissement aux peines de la vie. Accoutumés à vivre dans une atmosphère plus épurée, à chérir la retraite et le silence, ils éprouveront rarement la tentation de préférer aux jouissances de l'esprit et aux trésors de la science les biens d'un ordre inférieur. En vivant avec les hommes supérieurs de tous les siècles, ils acquièrent sans effort leur noble désintéressement. A leur exemple, rien ne leur sera plus facile que de réaliser une vie paisible, des mœurs simples et pures. Si tel est l'effet des études simplement

honnêtes, que ne devons-nous pas espérer de l'étude de la science par excellence, de celle de la science sacrée? En s'y livrant avec un cœur pur, on y trouve d'ineffables joies, parce que tout nous y parle de Dieu et favorise l'amour et la pratique des vertus chrétiennes. » C'est ce qui faisait dire à saint Augustin que, sans la science, il est impossible d'avoir les vertus qui tendent la vie sainte et nous dirigent sûrement à travers les écueils au but véritable, à l'éternelle béatitude.

D'ailleurs, plus le ministère du prêtre l'oblige de connaître les maux de l'humanité, et plus il a besoin de s'élever dans le sein de Dieu. « Appliqué à découvrir et à contempler l'éternelle vérité, il en saisit par intervalle les traits lumineux. Les grandes et nobles idées qu'il en a conçues, dit saint Grégoire de Nazianze, demeurent imprimées dans son esprit; il les rend toujours plus pures, plus dégagées des vains fantômes de la terre. Transporté dans une région de lumière et de paix, il s'y nourrit des grandes et solides espérances de la vie future. Par avance, il jouit de la possession de ces biens; il vit encore sur la terre; mais fortifié par l'esprit de Dieu, il est transporté jusque dans le ciel par le noble et généreux essor de son âme. »

Au milieu de ces consolations de la vie laborieuse, que de magnifiques exemples doivent encore y attacher le prêtre! Faut-il rappeler les premiers Pères de l'Église livrés à la passion de la science au milieu des travaux de leur épiscopat, saint Jean Chrysostome composant ses chefs-d'œuvre au milieu des dissensions qui agitaient les Grecs dégénérés du Bas-Empire, et saint Augustin écrivant au bruit de la chute de Rome qui retentissait alors dans tout l'univers, et tant d'autres savans évêques avides d'études sérieuses, malgré leurs vives sollicitudes pour gouverner, instruire leurs troupeaux, concilier les plaideurs, secourir les pauvres, calmer les dissensions, courir quelquefois au-devant des barbares? Les prêtres étudiaient alors et triomphaient des philosophes, ainsi que plus tard, au moyen âge, des sectaires les plus exercés à manier la plume ou la parole. Mais, ajoute la Lettre pastorale, « des évêques, des pasteurs ignorans ou infidèles furent surpris tout désarmés par les novateurs du seizième siècle. Telle fut la cause des succès de ces derniers dans plusieurs contrées de l'Europe. Ce sont les légats du Saint-Siége au concile de Trente qui en font l'aveu le plus formel et le plus explicite. « Par nous, disent-ils, ont pris naissance les hérésies qui pullulent partout. Elles ne sont pas notre ouvrage, en ce sens que nous n'avons pas semé ces funestes épines; elles ont germé spontanément dans le champ du Seigneur; mais, en ne les arrachant pas, nous sommes aussi coupables que si nous les avions semées (1). »

La sincérité de l'aveu fut alors, comme toujours, le remède le plus efficace du mal; et aussitôt commença cette admirable réforme catholique dans la science et dans les mœurs, commencée par les sainte Thérèse et les saint Charles Borromée, et continuée par saint François de Sales jusqu'à saint Vincent de Paul, jusqu'à Bossuet et au bienheureux de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Aujourd'hui il reste encore à réparer par le travail et la charité les suites du funeste divorce que le dix-huitième siècle a mis entre la science et le Catholicisme. « Que le clergé se dispose à soutenir la lutte avec succès, dit la Lettre pastorale; nos pères ont triomphé du rationalisme antique, nous vaincrons le rationalisme moderne. Beaucoup plus répandu, et doué d'un dissolvant plus puissant, plus actif aujourd'hui, il aspire à s'emparer d'un mouvement qui se manifeste vers le bien; il multiplie ses organes, ses tribunes, ses systèmes. Ayons, nous, une confiance sans borne dans la vérité du Seigneur, qui demeure toujours; étudions, méditons, soyons avides de lumières. Dans nulle contrée du monde nous ne trouvons à plus bas prix les trésors scientifiques utiles à nos travaux, ni des rapports plus faciles avec des théologiens instruits, avec des hommes éclairés de tous les pays, ni des objets aussi variés pour faire d'utiles observations, ni des moyens aussi nombreux de rendre notre expérience précoce et

(1) Admon., *Leg. Apost. Sedis. In concil. Trid.*, sess. 1.

étendue. Aucun peuple ne possède une langue aussi claire; aucun ne compte plus d'auteurs habitués à porter de la précision et de l'ordre dans les discussions savantes : nous avons donc de grands moyens, un excellent instrument pour acquérir la science avec rapidité. Que nous manque-t-il pour nous enflammer d'un saint courage? De réfléchir plus souvent peut-être sur la grandeur et la difficulté de notre mission. Que deviendrait notre société si la foi venait à disparaître? Voulons-nous l'y conserver, et assurer ainsi le bonheur de la France, préparons-nous à éclairer, à consoler, à réunir ce que des doctrines ennemies ont troublé, obscurci, réduit à une sorte de poussière impalpable. »

Il s'agit donc de reconstituer l'unité de la science en la rendant catholique; et quel moyen plus efficace pour un tel but, si ce n'est de régénérer et de compléter les hautes études ecclésiastiques? La Lettre pastorale embrasse dans 79 pages in-4° tous les préceptes qui peuvent s'appliquer à ces études, et c'est en expliquant les trois objets qui les constituent, le dogme, la morale, la discipline, qu'elle recommande la méthode historique comme essentielle à chacun d'eux.

C'est ainsi que, pour l'intelligence du dogme, il faut aller puiser dans le riche trésor des traditions catholiques où sont consignés les enseignemens de l'Église pendant toute la durée de son existence.

« Quant à l'histoire de la morale, elle explique l'histoire du monde, qui, sans elle, serait un livre scellé. » Enfin, pour la discipline, qu'il s'agisse de la liturgie avec ses symboles, ses prières et ses rites, ou bien de la législation qui régit la hiérarchie du sacerdoce et les innombrables institutions religieuses que les conseils évangéliques ont fait naître dans le sein de l'Église, c'est toujours et partout l'étude des applications successives qui vient compléter celle des principes.

Est-il question, par exemple, de l'influence exercée sur les arts par la liturgie catholique, des sublimes inspirations qu'elle a prêtées à la musique, à la peinture, à la poésie, ou des immortels monumens que lui doivent la sculpture et l'architecture, l'histoire de chacun de ces arts considérés dans leurs seuls rapports avec nos rites est une mine qui peut suffire aux recherches de la plus vaste érudition.

S'agit-il encore des lois qui déterminent la constitution de l'Église, les droits et les devoirs du clergé, ou bien qui facilitent l'accomplissement des vœux monastiques, l'exercice de la charité et de toutes les vertus qui honorent Dieu et font le bonheur des hommes : « quelle science que celle d'une semblable législation, répandue en des siècles et chez des peuples si divers, et toujours plus respectée, en vertu de la force qui lui est propre, que par l'appui d'une force étrangère!... »

« Pour ne parler que des ordres religieux et des pieuses associations qui, aux différens siècles du Christianisme, sont venus consoler l'Église de ses douleurs, réparer ses pertes, satisfaire à tous et à chacun des maux de l'humanité, qui ne serait étonné des prodiges opérés par eux, et qui n'éprouverait le désir de connaître les règles qui les ont créés eux-mêmes ? »

Pour la vraie connaissance du cœur humain, l'étude de ces règles serait tout au moins aussi instructive que celle des lois politiques. Quelle étude encore que celle de leurs œuvres, des causes diverses de leur fondation, de leurs rapides progrès, de leur décadence! » C'est ainsi que le sentiment historique ressort à chaque instant des instructions que le nouvel archevêque donne à son clergé.

Après les trois objets des études ecclésiastiques, viennent les divers ministères où elles sont nécessaires, et pour lesquels elles doivent recevoir une direction spéciale et des applications différentes. La Lettre pastorale considère ici l'enseignement sous un nouveau point de vue, et montre successivement les formes particulières qu'il doit revêtir, selon qu'il est appliqué par un docteur, un prédicateur, un pasteur, un confesseur ou un catéchiste.

« Le confesseur, par exemple, doit beaucoup plus que le docteur connaître le cœur humain, en sonder les blessures, savoir quels accidens les font rouvrir, quels remèdes les cicatrisent, quelles précautions en préviennent de nouvelles;

Il doit moins étudier les livres qu'observer les hommes ; et, parmi les livres, il doit préférer ceux qui sont le fruit de l'expérience. S'il étudie les ouvrages de théorie, il doit y rechercher un exposé clair des règles, plutôt que de savantes et longues discussions, et il doit y porter moins l'étendue, la force et la subtilité d'esprit qui compare les idées, explique et prouve une doctrine, que la justesse du jugement qui saisit le vrai et s'y attache, sans tenir compte de toutes les opinions divergentes ou contraires, lesquelles, si on peut le dire ainsi, restent flottantes autour des vrais principes. Il lui faut une connaissance des hommes, fruit d'un tact exquis et le plus rare de tous; ce qui fait dire à saint Grégoire que *l'art des arts est la conduite des âmes*. »

Après avoir exposé avec cette simplicité de style et ce rare bon sens qui brille à chacune de ses pages les différences que la mission spéciale de chaque prêtre peut et doit amener dans le genre ou la direction de ses propres études, la Lettre pastorale insiste avec un soin tout particulier sur la nécessité où sont les ministres de l'Église de bien connaître l'état des esprits et les préjugés ou les passions qui les dominent et les poussent dans des voies nouvelles. Sans cette connaissance, comment un prédicateur, par exemple, peindrait-il avec force et vérité la physionomie si inquiète du monde? Et comment subjuguera-t-il ou même intéressera-t-il ses auditeurs, si, faute de bien connaître leurs dispositions, il ne peut leur apprendre à se connaître, ni leur donner une révélation claire et énergique des erreurs et des vices qu'ils sentent en eux vaguement, mais dont ils n'aiment pas ou ne veulent pas se rendre compte?

Ainsi, pour avoir prise sur les cœurs et sur les esprits, il faut d'abord se pénétrer de l'atmosphère où ils vivent; mais il faut aussi que le prêtre s'étudie lui-même et parle d'après les sentimens dont il est pénétré. « La foi, une conviction profonde, en faisant passer son âme tout entière dans le discours, donne à celui-ci cet inexprimable intérêt qui s'attache à une parole pleine de vie. Style, action, pensée, toutes ces choses sont spontanées et naturelles. S'il énonce les grandes vérités de la religion, il s'élève avec son sujet et transporte l'intelligence de ses auditeurs par la seule force de ses pensées. » C'est alors que la forme de l'enseignement relève directement d'un fonds d'observations formé de l'intelligence des besoins nouveaux de notre époque et de la satisfaction que des besoins analogues reçurent dans le passé. C'est ainsi que l'observation des faits présens se lie dans les instructions de la Lettre pastorale à l'étude des faits antérieurs; or, ici, évidemment, c'est toujours la méthode historique qui dirige le prêtre, en s'appliquant à la société contemporaine. Mais comme « c'est un travail surhumain » de posséder l'histoire complète de chaque question, le prêtre « s'appliquera à étudier surtout les vérités qui, étant plus contestées au sein de la société où il vit, réclament une exposition plus explicite; et il combattra les erreurs qui ont plus de vogue, plus d'empire sur les esprits de son temps, l'erreur vivante qui écrit, parle, remue vivement les intelligences et les entraîne vers les abîmes. Pour l'erreur morte et ensevelie depuis long-temps dans l'oubli, il lui suffira d'en savoir l'histoire. »

Et plus bas la Lettre pastorale ajoute : « Étudions suffisamment dans le passé, mais beaucoup plus dans le présent. Demandons au passé des analogies, pour prouver à des hommes enivrés de leurs progrès qu'ils n'ont pas même la triste gloire d'inventer l'erreur. Cherchons-y les résultats qu'elles y ont produits, afin de donner d'avance un démenti aux fallacieuses promesses des novateurs. Mais, à l'exemple des Pères, des prédicateurs les plus illustres, appliquons-nous à bien saisir l'erreur sous les formes dont elle est actuellement enveloppée. »

Ainsi l'étude des faits soit antérieurs soit contemporains, c'est-à-dire l'histoire du passé jointe à celle du présent, donne aux ministres de l'Eglise le sentiment du réel et du vrai, et les affranchissant des excès d'une imagination trop ardente ou des enflures d'une froide rhétorique, leur permet d'exposer les dogmes ou la morale chrétienne avec autorité et d'exercer l'influence efficace et

persuasive qui leur appartient dans le monde.

Mais il est quelque chose encore qui vient féconder la méthode qui nous occupe et qui vaut mieux même que toute cette science, que tout ce labeur. Nous aimons à répéter les paroles qu'ajoute à ce sujet notre archevêque : « Si ce travail est entrepris avec un grand amour de Dieu et des hommes, et si cet amour passe dans les pensées, dans la conduite, dans les discours, en sorte qu'il soit l'âme et la vie du prêtre, il enfantera des prodiges dans l'ordre de la foi et de la charité. C'est plutôt par sa douceur que par sa science, qui était pourtant étendue, que saint François de Sales ramenait tant d'hérétiques ; sans être un savant docteur, saint Vincent de Paul soulageait d'innombrables infortunes. Deux ou trois phrases lui ont suffi pour fonder une œuvre que tous les orateurs de son siècle n'auraient osé entreprendre. Une simple lettre de saint Augustin à une religieuse (1) est devenue le code où une foule de saints fondateurs ont puisé leurs règles pour conduire des millions d'âmes vers la perfection évangélique ; son vaste savoir lui servit fort peu pour la rédiger. »

Après avoir exposé les avantages attachés à l'étude des diverses parties de la science ecclésiastique, considérée soit en elle-même soit relativement aux ministères sacrés, soit encore dans ses rapports avec les sciences profanes qui doivent lui servir d'auxiliaires, la Lettre pastorale parle des moyens de favoriser le travail et de guider le clergé dans ses études. Il s'agit ici de l'établissement des Conférences et du rétablissement de la Faculté de théologie : double moyen de rendre au clergé les lumières et l'esprit d'association à l'aide desquels il a jadis accompli de si grandes choses, et pourrait en accomplir encore, si, à la vue des progrès de l'individualisme et de la déconsidération des lettres, triste fruit de l'irréligion, il sait comprendre que « dans cette France si pleine de vie, si facile à enflammer pour tout ce qui est vrai, grand, généreux, si prompte à condamner ce qui est faux et désordonné, si constante, malgré sa mobilité, à garder sa foi et sa charité, un tel abaissement ne saurait durer. » — Parlons d'abord des conférences, dont l'utilité se recommande par une expérience presque aussi ancienne que l'Eglise. Saint Ambroise leur attribue le grand nombre de saints et savans évêques qui illustrèrent les premiers siècles de l'Eglise ; saint Basile les cite comme consacrées par un usage déjà ancien. « Ignorez-vous, dit ce Père, que c'est la coutume des évêques préposés par Dieu au gouvernement de l'Eglise d'assembler les prêtres pour conférer des choses spirituelles ? L'usage ne s'en interrompt jamais. On y éclaircit ce qui est obscur... ; on discute des questions théologiques, et il est difficile d'exprimer combien la seule entrevue des confrères présens leur procure d'avantages spirituels. » « Il est nécessaire, dit-il ailleurs, que les prêtres se communiquent leurs difficultés, afin de s'éclairer mutuellement ; » et c'est en effet d'après saint Jérôme comme d'après saint Ambroise *le meilleur moyen de former des prêtres instruits*.

Chacun y apporte ses propres lumières, et profite de celles des autres ; c'est un commerce semblable à celui qui enrichit les peuples, quand ils échangent leurs produits. Outre l'avantage de l'instruction, les conférences ont encore celui d'imprimer aux décisions et à la conduite des prêtres dans le ministère un plus grand caractère d'autorité et d'unité ; et c'est ce qui explique la persistance de l'Eglise à les maintenir.

A l'époque de la réforme, dit la Lettre pastorale, « lorsque le concile de Trente eut signalé l'abandon de l'étude et l'ignorance des clercs comme une des causes les plus efficaces du relâchement de la discipline et des progrès des nouveaux sectaires, les conciles provinciaux leur opposèrent les conférences comme un des remèdes les plus puissans. » — A l'époque de la révolution française, l'esprit et le zèle des conférences passèrent avec nos prêtres proscrits sur la terre étrangère. Partout où ces modernes confesseurs de la foi purent se réunir, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, ils consolèrent leur exil et le sanctifièrent en discutant les points les

(1) Epist. 211.

plus importans du dogme et de la morale. Sous l'Empire, le clergé avait à peine eu le temps de se reconnaître, et ce ne fut qu'à la Restauration que les conférences furent rétablies avec succès dans la plupart des diocèses de France. Le diocèse de Paris en a pourtant été privé jusqu'à présent; mais, grâce à notre nouvel archevêque, il va posséder enfin ces réunions qui ont toujours été regardées comme le moyen de progrès le plus sûr et le plus prompt pour les études ecclésiastiques.

Le rétablissement de la *faculté de Théologie* est le second moyen dont parle la *Lettre pastorale* pour former des prêtres studieux. « Il ne suffit pas, dit-elle au clergé diocésain, des connaissances acquises dans les séminaires pour dispenser un prêtre de se livrer à des études sérieuses pendant l'exercice de son ministère. L'expérience ne prouve que trop qu'avec des succès au début de sa carrière, il peut demeurer toute sa vie un sujet ordinaire ou tomber au-dessous du médiocre, s'il se livre à une vie oisive, ou s'il est privé, dans une vie d'ailleurs occupée, de cette lumière que donne une science acquise par des lectures choisies, jointes à la méditation et à l'expérience. Les conférences lui seront d'un grand secours pour l'acquérir.:... Mais outre cette science usuelle et pratique, il en est une autre non moins nécessaire que nous venons vous apporter avec joie, en reconstituant la faculté de Théologie de Paris. Les avantages en seront grands, pourvu que vous sachiez y correspondre par votre zèle pour vous instruire et par votre amour pour l'Eglise. Ce secours serait inutile, au contraire, si l'esprit de parti, habile à tromper les hommes les plus droits; si je ne sais quels préjugés aveugles parvenaient à vous inspirer de l'indifférence pour une institution qui peut nous aider à arrêter le torrent des mauvaises doctrines. »

L'indifférence sous laquelle avait succombé cette faculté de Théologie, malgré les efforts des hommes distingués qui l'avaient composée depuis 1808, tenait d'abord à ce que l'enseignement n'y était que la répétition de celui des séminaires, ce qui faisait un double emploi et une véritable superfétation. Elle provenait, en second lieu, de la forme scolastique et purement dogmatique de ces hautes études: ce qui les rendait nécessairement incomplètes, et partant vicieuses et fautives; car une lacune dégénère souvent en erreur, et un point de vue exclusif a toujours l'apparence d'un point de vue faux aux yeux de ceux qui le combattent. Ainsi a succombé la faculté de Théologie, créée sous l'Empire; mais elle se renouvelle aujourd'hui, avec tous les remèdes capables de prévenir les anciens abus.

La méthode qui va compléter et fortifier son enseignement, est toujours la méthode historique dont la Lettre pastorale insiste encore ici à montrer les avantages. « La méthode à employer dans les chaires de la nouvelle Faculté, sera principalement appliquée à développer les preuves par tous les monumens qui appartiennent à la science sacrée. Elle aura donc un caractère historique. La religion catholique, vous le savez, essentiellement fondée sur des faits, doit être mieux connue à mesure qu'on les interroge avec plus de soin. Et c'est aussi ce qui a toujours été pratiqué avec succès, soit dans les vives polémiques qui ont agité le christianisme, soit dans l'exposition pacifique de ses dogmes et de sa discipline... La profession de foi de l'Église, les écrits des Pères, la liturgie, les actes des Conciles, voilà les faits qui entreront dans nos cours. Ils tendent tous à établir que la règle de la foi ou des mœurs à laquelle se soumettent les catholiques, possède le caractère d'unité, d'universalité et d'apostolicité.,.. C'est dans cette étude des traditions que des savans laborieux, et quelquefois d'illustres génies, ont trouvé des matériaux pour composer les ouvrages que nous consultons avec le plus de fruit, où nous trouvons le plus d'agrément, que nous retenons avec moins de peine. Nous voulons que nos professeurs parlent au public des erreurs de l'époque, avec la méthode suivie par Bossuet pour combattre celles de son temps, avec la méthode qu'ont adoptée nos meilleurs apologistes pour répondre aux attaques des philosophes du XVIIIe siècle, pour repousser la constitution civile du clergé...., Pour écrire et parler ainsi avec une certaine supériorité, il faut de longues et patientes études, des méditations non moins as-

sidues. Il faut faire l'histoire de chaque dogme, la généalogie de chaque erreur, ce qui conduit toujours infailliblement à démontrer la légitimité du premier et l'illégitimité de la seconde. — L'Église a des titres pour chacun des enseignemens qui forment son immortel domaine, comme une famille probe peut en montrer pour chacun des biens qui composent son patrimoine. »

C'est ainsi que le haut enseignement religieux se trouve ramené à la nature de la doctrine catholique; mais outre l'exposition traditionnelle de cette doctrine, il y a les faits extérieurs qu'elle a produits dans le monde et qui composent l'histoire ecclésiastique dans ses rapports avec l'histoire politique et civile, et c'est ici que la Lettre pastorale se plaît à montrer la grandeur et l'immense utilité de la tâche à remplir. « Que de ténèbres répandues sur la science de l'histoire, qui ont également enveloppé celle de la religion! Aujourd'hui plus que jamais on se sert de la première, sinon pour rendre la seconde odieuse, du moins pour la confondre avec des institutions purement humaines, et quelquefois avec des institutions funestes ou mensongères!

» En rétablissant les faits sous leur véritable jour, en discutant les griefs si souvent reproduits d'ambition, d'intolérance et beaucoup d'autres, le professeur fera toucher au doigt ce qui, dans les événemens qu'on nous oppose, est condamnable, mais appartient aux seules passions de l'homme, ou au malheur des temps; ce qui est juste et qui pourtant est condamné injustement par des préjugés irreligieux; ce qui est mêlé de bien et de mal, parce qu'à l'action de la religion est venue se joindre l'action de l'erreur. »

Ainsi le haut enseignement religieux entre à pleines voiles dans la carrière historique, ne conservant que le fond de son ancienne méthode dépouillée des formes surannées de la scolastique. Et inutile de répéter à ce sujet que cet enseignement ne saurait avoir seulement un caractère historique : il aura également le caractère dogmatique, puisque les faits seront principalement des dogmes ou les preuves de ces dogmes; et c'est de la sorte qu'il présentera une doctrine complète avec ses principes, ses démonstrations, ses applications.

La méthode historique qui vient aujourd'hui compléter et corriger l'ancien enseignement, n'est rien moins, ce me semble, que la rénovation des études ecclésiastiques. Elle les fait sortir du domaine de la pure théorie et de la spéculation pour les rendre complètement aux faits; elle les ramène aux notions de la pratique et de l'expérience, et les met enfin en contact avec la société présente, sur laquelle ces études peuvent désormais exercer la plus salutaire influence.

Ainsi nous pouvons le dire avec assurance, grâce à la méthode historique adoptée pour l'enseignement ecclésiastique, les ennemis de l'Eglise perdent dès à présent leur principal avantage. Avec l'esprit d'expédient, de ruse et d'à-propos qu'acquièrent si facilement les hommes qui vivent au jour le jour, satisfaits uniquement de triompher des difficultés présentes, les rationalistes modernes avaient compris que le XIXe siècle fatigué des abstractions du XVIIIe demandait des preuves plus saisissantes que des idées générales, et voulait avant tout marcher à la clarté des faits. Cette puissance des faits ainsi reconnue, ils en ont voulu aussitôt retirer, à tout prix, les témoignages favorables, et ils sont allés fouillant, compulsant tous les monumens du passé. Les plus ardens à secouer l'autorité des traditions catholiques, ont été précisément les plus patiens dans ce labeur. Ils ont interrogé les littératures orientales, les théogonies, les cosmogonies, les livres philosophiques et religieux de toutes les contrées où se fixèrent les premiers habitans du globe; et tous, forcés, contrairement à leurs principes, de respecter et d'invoquer l'autorité des faits, pour se conformer à ce qu'il y a de plus intime et de plus impérieux dans la nature de l'homme, inventent et systématisent chaque jour un passé qui puisse justifier leurs erreurs, en fournir l'acte de naissance, leur assurer un titre quelconque de filiation légitime, et leur donner en apparence la consécration du temps.

« Gémissons, dit ici la Lettre pastorale, chers et dignes coopérateurs; mais ne nous bornons pas à de stériles gémisse-

mens. Faisons servir au triomphe de la vérité un des moyens employés depuis quelques années avec tant de succès au triomphe de l'erreur. Telle sera la tâche à la fois glorieuse et utile que nous imposons au professeur d'histoire ecclésiastique, et nous invitons à la partager tous ceux qui auront un goût et de l'aptitude pour les études historiques. »

Et plus bas, notre premier pasteur ajoute : « En suivant la forme d'enseignement que nous avons brièvement indiquée, en obéissant aux sages inspirations d'un esprit judicieux, en consacrant d'ailleurs toutes les forces de leur intelligence à une branche d'études spéciales, les professeurs se formeront facilement à eux-mêmes un riche trésor de solides connaissances. Ils deviendront pour les jeunes prêtres studieux des guides dévoués, zélés pour leur avancement dans la science. De leur école, nous n'en doutons pas, sortiront d'éloquens apologistes, qui, dans la chaire, ou la plume à la main, confondront les erreurs contemporaines, donneront de savantes expositions de la doctrine catholique, sauront manier l'art de la critique, être de dignes émules des académies savantes, ramener peut-être l'union si désirable du savoir et de la vertu ; noble alliance qui assurerait à la France une ère nouvelle de bonheur et de gloire. »

Telle est l'analyse, sans doute beaucoup trop sèche, de la lettre remarquable que Monseigneur l'archevêque de Paris vient d'adresser à son clergé. Les instructions qu'il lui donne sur les études ecclésiastiques, le rétablissement des conférences et celui de la faculté de théologie, à laquelle M. le ministre de l'instruction publique s'est prêté avec le plus vif empressement ; tout cela ne saurait être sans influence sur le mouvement des idées générales, et en particulier des sciences historiques, auxquelles notre clergé est désormais appelé à prendre une si belle part. Les améliorations qu'il devra introduire dans ces sciences n'en seront rien moins que la rénovation complète, et nous demandons la permission d'indiquer rapidement comment celle-ci s'opèrera.

Depuis trois siècles, l'histoire, faite tour à tour au point de vue protestant ou philosophique, n'a été, comme l'a si bien dit M. de Maistre, qu'*une conspiration contre la vérité ;* et si cette conspiration a pu se prolonger si long-temps, c'est qu'elle tournait au profit des idées politiques qui nous ont dirigés depuis lors. Ainsi, c'est à l'alliance de François Ier avec les Musulmans qu'est dû le mépris qu'on a eu si long-temps pour les croisades ; c'est à son alliance avec les protestans contre la maison d'Autriche et contre les Etats catholiques de la rive gauche du Rhin, que la France cherchait constamment à conquérir, qu'on doit toutes les calomnies contre le catholicisme et contre les maisons d'Autriche et d'Espagne, dépréciées au profit de notre bonne alliée l'Angleterre. D'un autre côté, c'est à l'alliance anglo-française, si honorablement nouée par la Régence et si bien prônée par les marquis philosophes du dix-huitième siècle, ainsi qu'aux idées anglaises si bien raffinées et vendues par Voltaire, que nous devons encore ces appréciations philosophiques si remarquables d'intelligence et surtout de patriotisme.

Nous ne refusons pas de rendre hommage au génie qui s'inspira si bien des souvenirs chrétiens et chevaleresques dans les tragédies de *Zaïre* et de *Tancrède;* mais à côté de cet auteur il y avait celui de la *Pucelle,* l'homme qui, aux applaudissemens ignobles de l'aristocratie anglaise et d'une noblesse française non moins dépravée, déshonora la mémoire de Jeanne d'Arc, et salit à plaisir la plus belle figure que la Providence put envoyer ici-bas pour sauver un grand peuple et le consoler de ses malheurs. Cette seconde immolation, cent fois plus lâche que la première, d'une pauvre fille du peuple, couronnée de la triple auréole de la virginité, de la gloire et du martyre, résume tout ce que le Philosophisme du dix-huitième siècle a fait envers le pays, tout en ayant l'air de n'attaquer que le Christianisme. Les insensés ne voyaient pas qu'en dirigeant tous leurs coups contre la religion, ils abattaient autant de gloires nationales ! Jamais aucune époque ne vit ni n'aurait pu soupçonner vandalisme semblable dans le culte des grandeurs de la patrie. Telle fut l'influence trop réelle que des intérêts

politiques mal compris exercèrent sur nos études historiques, exploitées de la sorte au profit d'une noblesse sans patriotisme comme sans religion.

Heureusement qu'une réaction puissante et irrésistible a commencé contre l'anglomanie et le philosophisme aristocratique du dix-huitième siècle. Nous n'avons donc plus qu'à réaliser dans la science les idées catholiques que nos armes et nos lois ont fait triompher depuis cinquante ans dans la société civile et politique de l'Europe.

Maintenant, comment doit s'opérer la rénovation des études historiques? Pour en bien comprendre les moyens, il faut d'abord se rappeler les causes de la décadence. Au milieu des agitations politiques et religieuses qui ont commencé à la réforme, l'histoire n'a pu s'écrire ainsi qu'on l'écrira de nos jours. Comme il arrive dans toutes les causes ardentes, l'esprit de système y a dominé; et à l'exemple de l'esprit de parti, il y a fait flèche de tout bois, légitimant toujours à ses propres yeux le moyen par la fin.

Dans une telle situation, le conspirateur au premier chef contre la vérité historique a été sans contredit l'esprit d'avocat, c'est-à-dire l'esprit de ruse et d'expédient, inhérent à quiconque a plus de confiance dans les hommes et dans les choses que dans les principes, et dans le présent que dans l'avenir. C'est en ce sens que les plus habiles défenseurs du catholicisme lui ont été parfois plus funestes que ses adversaires, précisément parce que, pleine de foi dans son éternité, cette religion avait moins besoin que toute autre du secours de l'à-propos, et qu'à son égard ce qui était habileté pour une génération n'était que maladresse ou duplicité pour la suivante.

Après l'avocat, subtil logicien, l'ennemi sans contredit le plus dangereux pour la vérité, vient naturellement le défenseur maladroit, véritable ours de la fable, qui, pour se signaler contre quelques préjugés ridicules, insectes bourdonnant dans le domaine des idées catholiques, a tant de fois lapidé sa propre croyance. Enfin le défenseur trop prudent n'est guère souvent moins à craindre; car, au lieu d'aller au-devant du péril pour l'éloigner, il l'appelle par son immobilité, et se laisse circonscrire et affamer, jusqu'à ce que, privé de tous les débouchés de la science, il ne lui reste plus qu'à mourir ou à se rendre à discrétion.

A la triste influence de ces causes défavorables au catholicisme, ajoutez l'habileté d'attaques incessantes de la part de ses ennemis, et vous aurez une idée des pièces qu'on a dû détacher de son armure, des atteintes portées à l'intégrité de son domaine historique; en un mot, de la conspiration dont il a été la trop patiente victime. Aussi ses adversaires sont-ils restés trois siècles durant maîtres du champ de bataille aux yeux de l'opinion, cette reine du monde, toujours propice à l'esprit d'audace et d'initiative, toujours hostile à la ruse cauteleuse qui protége une bonne cause, et non moins indifférente au zèle timide ou maladroit qui la défend.

Mais il est temps que la science historique sorte d'une position aussi fausse à l'égard du catholicisme, grand temps que cette science s'épure de tout l'alliage qu'elle roule avec elle depuis trois siècles; car jusqu'ici on ne nous a donné comme vérité que des témoignages passionnés, reçus souvent de seconde ou troisième main. D'autres fois aussi des esprits impartiaux, mais trop paresseux pour contrôler les témoignages d'autrui, ont fait comme ce bon M. Anquetil, qui, pour dégager, par exemple dans l'histoire de France, la grande inconnue des événemens, a combiné ensemble Mézeray, Daniel et Vély, comme si avec un peu de bon, beaucoup de médiocre et encore plus de mauvais, on ne devait pas faire du pire, au lieu de produire du meilleur.

C'est pourtant avec de semblables demi-mesures que notre histoire générale a été écrite jusqu'à ce jour, et que les défenseurs du catholicisme, particulièrement en France, ont souvent prétendu porter en sa faveur des coups décisifs. De là toutes les apparences de triomphes obtenus sur eux à si bon marché par les protestans ou les philosophes : mais aujourd'hui la lutte est engagée avec des armes plus réelles, ou plutôt le moment de rendre justice est venu; et de la plupart des œuvres que nous ont léguées les trois

siècles précédens, il ne restera que ce qui sert à un juge impartial après les plaidoiries, c'est-à-dire les faits qui lui permettent d'asseoir un jugement, les faits vus de face, et non, comme font toujours les avocats, par derrière ou de profil, les faits considérés enfin au point de vue de l'unité qui résulte des témoignages divers et partiels, et leur donne la seule garantie de vérité complète et absolue.

Or, cette unité, qui de tous côtés pénètre dans la science pour la féconder, où la trouverons-nous dans l'histoire moderne, si ce n'est au point de vue du catholicisme, c'est-à-dire de la centralisation chrétienne? C'est là que le vaste génie de Leibnitz l'a cherchée pour avoir l'intelligence du moyen âge, et que les écrivains protestans de l'Allemagne la retrouvent encore; tandis que chez nous tous les adversaires de l'Église s'obstinent à la regarder d'un point de vue arbitraire et partiel, comme, par exemple, celui des *libertés de l'Eglise gallicane*, qui, pour la France, simple province de la chrétienté, ne seront jamais que des libertés locales en face des libertés centrales, universelles et permanentes de l'Eglise.

C'est ainsi que depuis trois siècles l'histoire religieuse a été faite à un point de vue individuel ou local, et qu'il reste à la montrer sous son véritable jour, sous celui de l'unité et de la centralisation.

Or, en présence de ce besoin de rénovation de plus en plus impérieux, les catholiques savent encore fort peu leur propre histoire; mais cette infériorité momentanée fera bientôt place à une supériorité durable, s'ils ont le courage de la franchise et la sincérité de la confession, comme les légats du Saint-Siége l'eurent au concile de Trente en avouant formellement que c'était l'oubli de l'étude et de la science qui avait occasionné tous les maux de l'Eglise. La loyauté de l'aveu réparera tout instantanément; car dans l'état actuel des choses, si nous savons peu, du moins nous aurons l'avantage d'apprendre à neuf et de bâtir sur une table rase, devenue un terrain solide. Nos adversaires auront, au contraire, à déblayer leurs ruines et à désapprendre tout ce qu'ils savent mal, tout ce qu'ils ont mal appris en ne l'étudiant qu'au point de vue individuel et local, et avec l'esprit étroit et exclusif de la commune ou de la province religieuse, tandis que les catholiques placés au centre de la civilisation chrétienne auront le même avantage pour la comprendre que si, placés au centre de l'unité française, ils voulaient étudier l'histoire de la nation.

Et pour montrer que la table rase est la condition favorable par excellence dans l'étude des questions nouvelles, il n'y a qu'à remarquer combien il est difficile d'avoir le jugement libre dans une question nouvelle, lorsqu'on y apporte d'anciennes préoccupations, nécessairement vieillies et usées par quelque bout. En faisant de celles-ci la base des idées nouvelles qui réclament toujours le point de vue pratique de chaque question, c'est prendre pour étais des poutres vermoulues, c'est bâtir sur des ruines, et l'œuvre est souvent d'autant plus regrettable qu'on jette de magnifiques coupoles sur des murs que le moindre choc fera crouler. Ainsi sont tombés en poussière, pour être balayés par le vent de l'opinion, tant de travaux récens proclamés et acceptés triomphalement à leur apparition. Tel est le sort réservé, dans notre époque encore transitoire, à quiconque voudra prendre l'essor vers l'avenir et arriver à la vie, à la renommée, en se laissant prendre les ailes dans une érudition ou dans une philosophie de seconde et troisième main, et dans ces appâts gluans et perfides qui ont retenu dans la fausse science et les stériles préjugés du dix-huitième siècle tant d'écrivains de nos jours à qui leurs facultés natives et leur style passionné promettaient un meilleur avenir. Eh bien! les voilà morts, oubliés à tout jamais; deux ou trois seulement survivent encore avec le titre d'historien, mangeant paisiblement en viager leur patrimoine de gloire. Ce serait très mal de leur porter envie, mais aussi par trop débonnaire, d'attacher quelque crédit à leurs fortunes échancrées, et d'accepter des hypothèques sur des gloires qui sonnent creux.

Aussi bien nous avons autre chose à faire: c'est d'imiter en histoire ce que la Providence fait en politique. Or ne voyons-nous pas que ses révolutions ont toujours fait table rase d'une végétation vermoulue, pour laisser aux germes primitifs la libre faculté de produire leurs rejetons. Faisons de même envers toutes les his-

toires générales écrites dans les trois derniers siècles, pour ne consulter à leur place que les documens originaux, les titres contemporains, les impérissables collections des conciles, des ordonnances de nos rois, des historiens de l'Eglise ou de la France, publiés par les ordres religieux comme les pièces justificatives de toutes les questions à résoudre, de tous les procès à revoir. C'est ainsi que nous réparerons, au nom de la vérité, devenue évidente pour tous, les désastreux résultats de la conspiration historique que M. de Maistre a été le premier à signaler; c'est ainsi que va s'accomplir la rénovation des sciences historiques, auxquelles le clergé, avec ses immenses ressources d'organisation et la persévérance de sa vie laborieuse, assurera désormais un tout-puissant concours.

Quelles seront maintenant les conséquences de cette révolution intellectuelle?

Une science historique nouvelle suppose une nouvelle manière d'envisager les faits, et dans ce changement de position, de nouvelles idées, de nouveaux besoins qui demandent au passé autant d'enseignemens nouveaux pour l'avenir. Or, que supposent, que produisent tous ces enseignemens, sinon le renouvellement même de la société et une transformation morale dont la science historique n'est que l'expression? Quelquefois celle-ci en est aussi le signe avant-coureur; mais alors, comme tout se tient dans la société, tout finit par marcher avec elle; il n'y a plus que la différence des traînards au corps de bataille. Quant à ceux qui regardent par plaisir en arrière pour aller butiner sur un champ de bataille indigne d'eux, on peut affirmer qu'ils ont du temps à perdre, et nous devons les féliciter de cet avantage; car si quelque chose nous manque de nos jours, et dont nous devrions être avares, c'est le temps qui nous emporte, dévorant les restes de la vieille société, et dans cette effrayante consommation d'hommes, de choses, d'institutions, nous donnant à peine le temps de songer à l'avenir.

En avant donc! suivons la tête de la colonne, c'est-à-dire le mouvement des études historiques qui réhabilite le passé; et quant au dernier siècle, laissez passer la justice de Dieu, ou craignez le sort de la femme de Loth, pétrifiée pour avoir contemplé d'un œil oisif et indiscret l'incendie de Sodome et de Gomorrhe.

Puisque la philosophie du dix-huitième siècle est morte, pourquoi mettre à triompher de son cadavre la même ardeur que si elle était encore vivante? De pareilles attaques procurent d'abord des victoires trop faciles pour faire croire à la force du catholicisme; elles ont ensuite un résultat non moins funeste, celui d'enchaîner l'esprit à un moule d'idées vieillies et sans application, et de le rendre absolument impropre à la solution des questions présentes et à la prévision des difficultés futures.

Préparée par la connaissance de l'histoire, la solution de tous ces problèmes imprimera à la société une face nécessairement nouvelle et en même temps conforme à la nature de la civilisation chrétienne, dont les antécédens auront toujours été consultés. Lorsque l'autorité de la science historique agira ainsi sur la société actuelle, l'avenir ne fera guère que rajeunir le passé en se l'appropriant; et déjà cette influence commence à se faire sentir, à mesure que nous entrons dans des circonstances plus analogues. Ainsi le même esprit qui fonde aujourd'hui sous nos yeux les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, les caisses d'épargne où les classes ouvrières s'encouragent au travail et à une conduite régulière et morale, l'admirable institution des écoles chrétiennes, où se distribuent aux classes pauvres le pain de l'intelligence et toutes les ressources pour se procurer et améliorer celui du corps; ce même esprit fondait au moyen âge des institutions analogues par la pensée, mais incomparablement supérieures par le dévouement qui les mettait en œuvre : leur ensemble, leur développement était gigantesque et proportionné aux grandes misères de cette époque; c'était une armée de moines qui s'avançait à la conquête de la barbarie, et défrichait les intelligences sauvages aussi bien que les déserts. Les moines portaient partout des paroles de paix et d'encouragement, et travaillaient eux-mêmes sans relâche à convertir au Christianisme les extrémités de la société an-

tique, si long-temps restées païennes. Eh bien ! la société moderne réclame de semblables labeurs.

Dans ce travail de rénovation, qui fera reverdir nécessairement jusqu'aux plus petits rameaux du Christianisme, chacune de ses branches reprendra son ancien rôle, modifié sans doute dans sa forme extérieurè, mais inaltérable dans sa nature intime, dans son élément divin.

Ainsi, pour citer un des exemples les plus négligés, il n'est pas jusqu'à notre littérature mystique du moyen âge qui ne doive devenir tôt ou tard l'objet d'une magnifique réhabilitation. En effet, cette littérature greffa sur le génie national un de ses rameaux les plus féconds, en fit sortir une floraison toute chrétienne, et enrichit notre langue d'une foule de mots nouveaux et d'images de la plus haute et de plus pure poésie. Sous ce dernier rapport, il y aurait tout un dictionnaire à restituer, et qui embrasserait les expressions infinies de la religion et de la morale. Ainsi, par le mouvement des idées mystiques, le domaine de l'idiome national s'agrandit et se féconda dans les mêmes proportions que l'intelligence de tous; d'un autre côté, la même littérature eut au moyen âge dans le développement des facultés humaines une part aussi large que celle de l'architecture, de la statuaire, de la peinture et de tous les arts chrétiens. Ceux-ci produisaient des écrits mystiques, ciselés sur la pierre et sur le marbre, ou peints sur la toile, le verre et le bois; l'autre burinait sa pensée sur le parchemin, et afin de la rendre plus saisissante pour les yeux et l'imagination, le génie des moines la chargeait d'enluminures, de lettres historiées, d'emblèmes significatifs et de miniatures éloquentes. De part et d'autre, c'était la même poésie traduite en divers langages : ainsi toutes les formes du beau se donnaient la main, et de même que les arts venaient en aide à la littérature, la littérature prêtait sa lumière à l'intelligence de l'art. D'un côté, on avait les abbayes et les cathédrales ornées de mille chefs-d'œuvre sur les vitraux, dans les niches, ou sous les galeries du cloître et des chapelles; de l'autre, les écrits des premiers Pères de l'Eglise, ceux de saint Grégoire-le-Grand, de saint Bernard, des auteurs mystiques cités par Gerson, de Gerson lui-même, jusqu'aux œuvres de sainte Thérèse et de saint François de Sales. Double série de monumens également dignes de la religion qui les inspira, et qu'on ne saurait bien comprendre qu'en les plaçant sur deux lignes parallèles, pour les expliquer et les compléter les uns par les autres. Une solidarité nécessaire unissait, en effet, ces diverses branches de la poésie chrétienne : le texte engendrait toujours la miniature, qui venait s'ajouter à lui sur les manuscrits, et la miniature engendrait à son tour les statues et les tableaux; car ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer les chefs-d'œuvre des grands peintres de la renaissance et leur conformité presque littérale avec les sujets antérieurs qu'on retrouve sur les manuscrits. On conçoit dès lors la filiation logique et historique qui rattache les progrès de l'art aux œuvres de la littérature mystique. Par la même raison, une des causes de la profonde décadence de l'art chrétien de notre époque, c'est l'indépendance absolue dans laquelle on l'entretient à l'égard de cette même littérature; au lieu de les considérer comme des branches d'un même tronc, on s'est plu jusqu'ici à les séparer : on a proscrit les unes, on a adopté les autres, on a brutalement brisé leur faisceau. Ainsi, l'on s'est mis à genoux devant les sujets religieux de Raphaël, et la littérature mystique qui les avait originairement inspirés a été oubliée, pour ne pas dire dédaignée; et pourtant cette littérature était aussi nécessaire à l'intelligence des arts chrétiens et de tous les sujets religieux empruntés à nos mystères que les œuvres des poètes grecs l'étaient à l'histoire de l'art antique. L'archéologue chrétien ne peut donc pas plus se passer de la lecture des auteurs mystiques que Winkelmann n'a pu se passer de la lecture d'Homère, d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle.

Cette corrélation, si négligée aujourd'hui, des écrits mystiques et des œuvres de l'art chrétien, se reconnaît dans la plupart des traités religieux de Gerson. Ainsi, dans ses divers sermons sur la Passion, on peut voir facilement tantôt comme un texte original pour les artistes

contemporains qui représentaient les stations du Calvaire, tantôt comme la traduction littérale des tableaux religieux où celles-ci étaient alors représentées (1).

Jamais ces tableaux de piété ne furent mieux compris et plus vénérés qu'au moyen âge. C'est donc au sens que les docteurs et théologiens mystiques leur attribuaient à cette époque par leurs écrits que le clergé de nos jours peut remonter comme à la source des plus naïves et des plus saintes inspirations.

Pour atteindre ce but, il y aurait une magnifique série de publications à faire sur le moyen âge. Le moment viendra sans doute de la commencer; quant à présent, nous bornerons nos réflexions à une seule, à celle que Fénelon faisait lui-même dans son dialogue sur l'éloquence : c'est que le style de la chaire a une tendance trop marquée vers la rhétorique et les formes oratoires convenues. Avec plus de réalité, il aurait bien plus de prise sur l'auditeur et le toucherait bien davantage; il le saisirait par toutes ses facultés.

L'archevêque de Cambrai rappelait à cet égard tout ce qu'il y avait à gagner dans l'étude de notre vieille langue, à la fois si naïve et si énergique, si positive et si colorée. L'action sacerdotale est d'autant plus forte qu'elle opère avec plus de naturel et de simplicité : or, quel idiome se prêtait mieux à ce double caractère que celui du moyen âge? Le style de saint François de Sales peut nous en donner une idée, car il forme l'anneau merveilleux qui lie la langue des écrivains religieux du dix-septième siècle à celle de Gerson et de nos vieux écrivains en langue vulgaire. Or, de tous côtés, dans l'histoire, dans la poésie, dans le roman, la littérature profane va se retremper, comme à une source d'eau vive, dans les ouvrages de nos vieux écrivains; pourquoi donc la littérature sacrée n'en ferait-elle pas autant? L'idiome qui permettait au chancelier de l'Université de Paris de rendre avec tant de grâce, de simplicité et d'énergie les sentimens de sa piété, n'est pas moins propre à rajeunir le langage de la chaire et des instructions mystiques que celui des chroniqueurs et des trouvères n'est propre à retremper le langage de nos littérateurs modernes. C'est en se dégageant de plus en plus de toute phraséologie de convention et du placage académique dans lequel le dix-huitième siècle emprisonnait le fond de toutes ses pensées, que ces derniers écrivains agissent aujourd'hui si puissamment sur la direction des affaires et sur le mouvement des esprits; mais il est évident que l'emploi des mêmes moyens assurerait un succès analogue aux membres du clergé; car si leur prédication a perdu de son influence sur les hommes du monde, c'est en grande partie parce qu'elle s'est imprudemment usée elle-même par trop de poli et de brillanté, parce qu'elle s'est délayée dans une surabondance de périphrases et de métaphores parasites; en un mot, parce qu'elle a perdu la simplicité, c'est-à-dire la vérité dans la forme qui intéresse de si près la vérite du fond. Or, la simplicité qui lui manque est ce qu'elle trouvera presque toujours dans les écrits mystiques du moyen âge et surtout dans le vieux français de Gerson. Il faudra, toutefois, dans ce retour vers le passé, craindre l'écueil de l'*archaïsme*, la ridicule manie des vieux mots, le pastiche et la marqueterie du vieux, et tout travail inintelligent fait avec les débris de notre ancienne langue; car là, comme partout ailleurs, l'abus pourrait bientôt envahir la place de l'usage et l'occuper indéfiniment.

C'est aux hommes de tact, de mesure et de goût à prévenir une telle usurpation en donnant les premiers l'exemple du bon emploi qu'on peut faire de nos vieux écrivains religieux.

(1) Le célèbre franciscain, Olivier Maillard, a traité le même sujet en langue vulgaire dans une *petite et briefve contemplation faite sur les sept heures du jour, sur la passion de Nostre Seigneur Jesu-Crist*, *pour penser et méditer aux peines, grands tourmens et douleurs : lesquels il a soufferts et endurez pour nous.* — L'ouvrage d'Olivier Maillard, sans date, in-4°, est en caractère gothiques. — Or, chaque heure de l'instruction de Maillard est ornée d'une gravure sur bois représentant le sujet qui est traité dans la contemplation qui la suit; et c'est là un exemple de ces gravures qui, à l'origine de l'imprimerie, remplaçant dans les imprimés les miniatures des manuscrits, conservèrent long-temps la même destination qui était de traduire fidèlement la pensée exprimée par le texte du livre.

Mais cette réhabilitation de la littérature sera bien peu de chose en présence du renouvellement approprié aux besoins de la société moderne de toutes les institutions catholiques du moyen âge. Déjà l'archevêque de Paris nous a donné le pressentiment de cet avenir en encourageant lui-même en France le rétablissement des frères Prêcheurs. En attendant le retour des nouveaux dominicains, nous savons que des évêques et des religieux de cet ordre mêlent leur sang au sang des missionnaires français dans le Tong-King et la Cochinchine; nous savons aussi que notre ministre des affaires étrangères a compris que la France devait protection à tous ses enfans, et que nos missionnaires devaient être protégés par notre épée comme ils sont déjà signalés à l'admiration du monde par les éloges du Saint-Siége; de sorte que, des points les plus divers à la fois, partent de généreuses pensées qui convergent toutes vers un avenir d'institutions catholiques.

Glorifions de notre côté les héros du Christianisme qui fondèrent ces grandes choses, remettons leur mémoire en honneur : écrivons des vies de saints, car ce sont autant de pierres pour l'avenir du catholicisme. Que chacun écrive celle de son patron, comme au moyen âge chacun sculptait sa statue pour la placer dans la grande basilique.

Travaillons tous en commun, car un jour ces biographies se réuniront en guirlandes comme leurs statues sous les portiques de nos églises; elles se rapprocheront harmonieusement tour à tour comme les élégantes colonnettes des chapelles, comme les faisceaux de colonnes qui s'épanouissent sous la nef avec les nervures de la voûte, ou bien encore avec plus de puissance elles se dresseront enfin sous toutes les formes et en tous lieux, sur le trône ou dans la chaumière, sous le scapulaire du moine comme sous l'armure du chevalier, et les générations nouvelles se souvenant à leur vue de ce que firent nos aïeux, ne laisseront plus déchoir la civilisation chrétienne du rang qui lui est destiné.

C'est avec ces matériaux que nous construirons l'immense édifice moral du catholicisme; et qu'on y songe bien : avant la construction des cathédrales, on commença par écrire des légendes, par édifier les âmes; on bâtissait ensuite les temples pour y traduire en pierre toutes les grandes pensées qui venaient du cœur.

De même, le mouvement qui déjà porte l'esprit religieux vers l'histoire sociale et littéraire où les vies de saints brillent avec tant d'éclat, sera nécessairement l'avant-coureur d'un travail analogue, qui nous fera écrire ces mêmes vies en caractères plus durables sur des monumens où l'art chrétien perfectionné donnera la beauté idéale du Christianisme, dont le moyen âge n'a donné qu'une défectueuse représentation. Alors la société revêtira de nouveau et plus belle la robe blanche des basiliques. Mais aujourd'hui nous sommes encore ou à déblayer la terre, ou à creuser les fondemens : c'est comme, au onzième siècle, quand on commençait à jeter les premières pierres des églises ou à construire les cryptes. Les travaux marchaient lentement, péniblement; mais aussitôt les croisades commencées, l'inspiration, l'entraînement gagne tous les esprits. Qui nous dit qu'il n'en sera pas ainsi avec nos croisades nouvelles qui se préparent dans l'immense question d'Orient?

La réédification sociale de notre époque procède avec la même lenteur et la même sûreté : pendant que les rois étayent des édifices tombant en ruines et blanchissent à neuf de vieux sépulcres, pendant que les peuples sapent l'édifice et chargent la mine, l'Eglise, patiente et silencieuse, continue à faire le bien sans bruit et sans éclat, détruisant l'erreur, semant la vérité, provoquant le dévouement, réglant le cœur de chaque individu et le bon sens des masses contre l'égoïsme, en attendant d'agir sur la société publique. C'est ainsi qu'elle taille les matériaux de l'édifice qui doit remplacer celui qui croule; matériaux encore épars, isolés, mais qui pourtant commencent à faire nombre. Le moment est venu de les classer, de les coordonner; ce sont des pierres vivantes qui n'attendent plus que le ciment et des ouvriers. Qu'une parole religieuse se fasse entendre, et à son harmonie vous verrez

toutes ces pierres se mouvoir pour s'édifier elles-mêmes, comme les murs de Thèbes au son de la lyre d'Amphion.

Mais cette parole, si je ne me trompe, c'est notre bon et savant archevêque de Paris qui vient de la prononcer. Je ne crois point exagérer l'importance de sa Lettre pastorale : la réforme des hautes études ecclésiastiques gagnera infailliblement de proche en proche la science et la société; peut-être même son influence agira-t-elle avec une rapidité qui nous surprendra. Nous aimons tant en France l'esprit d'initiative dans nos chefs, lorsqu'il est dirigé lui-même par un sûr et profond bon sens! Mais dans la société religieuse, combien l'autorité emprunte à son origine divine une action plus prompte et plus efficace! Toutes les réformes qui ont été opérées dans l'Eglise tiennent vraiment du prodige sous ce rapport. Pour laisser fonctionner librement l'esprit du Christianisme, maintenons donc la distinction qu'il est venu mettre entre les pouvoirs temporels et spirituels. La Lettre pastorale de notre archevêque renferme à ce sujet des conseils de la plus haute prudence, et nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer.

Surtout gardons-nous bien de mettre toute notre ardeur à recrépir et badigeonner les institutions si précaires de la politique; réservons-nous pour quelque chose de mieux; car il faut bâtir à neuf sur les fondemens éternels de la société chrétienne, et pour cela faire table rase de toutes les vieilles masures dont on les a surchargés. Cette table rase, dont nous avons montré les avantages comme point de départ de la rénovation historique, est, au point de vue politique, l'indifférence la plus parfaite pour les formes variables, et pour les questions de personnes et de dynastie. Qu'a donc besoin l'Eglise de tel ou tel nom propre? Est-ce que celui de Dieu ne lui suffit point? et craindrait-elle les orages en montant cette barque de saint Pierre qui porte, depuis dix-huit siècles, le Christianisme et sa fortune?

RAYMOND THOMASSY.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

COMMENTAIRE SUR L'IAÇNA.

Il est une littérature brillante comme l'aurore d'où elle vient, mais qui, comme l'aurore aussi, est toujours à l'horizon, tandis qu'elle devrait être au zénith pour nous. Nous voulons parler de la littérature orientale. C'est de l'Orient, on le sait, que vient la lumière; c'est de là que viennent les hommes, et avec eux la science et la religion, la poésie et les lois. C'est donc l'Orient qui a tout donné, l'Orient qui a tout fait. Aussi, au seul nom de l'Orient, éprouvons-nous comme une émotion filiale, comme un élan d'admiration, comme un frémissement religieux. C'est là que se passèrent les grandes choses du monde antique. C'est là le pays de la lumière; c'est là que fut l'antique Eden, et que semble être encore la porte des cieux : l'Orient est sacré.

Aussi voyez avec quel empressement pieux les populations de l'Occident catholique se précipitèrent jadis aux guerres saintes de l'Orient! *En Orient, Dieu le veut :* tel était le cri qui entraînait les nations de l'Occident vers la Syrie et la Palestine. On dirait que ce cri retentit encore dans les airs, tant on se sent instinctivement porté vers ces régions, tant on s'imagine qu'elles ont toujours quelque chose de précieux à offrir, quelque chose de mystérieux à révéler. Si ce n'est plus leur saint tombeau qui nous attire, c'est un malheur, car nous pourrions le délivrer maintenant; et toute femme qu'elle soit, l'héritière des Plantagenets serait plus puissante à cet égard par une note diplomatique que ne le fut le Cœur-de-Lion par son épée. Mais, je le répète, ce n'est plus le saint tombeau, c'est la terre sacrée de l'Orient que l'on

convoite et que l'on agite en secret et sous des airs protecteurs pour arriver à la bouleverser ensuite et à s'en emparer.

Cependant, ce que l'Orient a de plus précieux, ce n'est pas sa terre, toute brillante et toute riche qu'elle soit. Ce qu'elle a de plus curieux, c'est sa pensée, c'est sa littérature, c'est sa religion. Or, ces idées, cette littérature orientales, nous ne les connaissons pas encore assez, nous ne les avons pas étudiées suffisamment, pas même celle de la Bible, qui est la mère de la pensée de l'Europe moderne.

Mais il est d'autres littératures en Orient moins précieuses et moins sacrées il est vrai que celle des prophètes et des apôtres, mais qu'aussi nous ignorons presque totalement, et que même nous semblons vouloir toujours ignorer, malgré l'éclat extraordinaire dont elle commence de loin à briller à nos yeux. Je dis de loin, car, bien que déjà éclatante et célèbre au sein des académies, elle n'a pas encore pénétré dans le public; elle n'est pas encore descendue dans cette vaste et pauvre circulation littéraire dont la roue tourne incessamment des livres aux journaux et des journaux aux livres.

C'est là un malheur; car ces journaux en seraient plus variés et plus riches, et ces livres en seraient plus chauds, plus neufs et plus colorés. Il serait bien temps, ce nous semble, au lieu d'aligner, de repasser et de répéter sans cesse des idées, des mots déjà usés, de trouver enfin quelques pensées, quelques couleurs nouvelles pour varier parfois du moins ce fond monotone et ces incessantes redites de la littérature nationale. La pensée n'est bornée ni à une époque, ni à un lieu; elle est de tous les temps et de toutes les contrées; elle s'affaisse, elle maigrit, elle dégénère sur un sol isolé. Pour se maintenir à sa hauteur, il faut qu'elle se puisse enrichir de tous les produits intellectuels du globe. Nous recherchons bien pour aliment de notre corps les denrées coloniales qui nous viennent d'au-delà des mers, pourquoi ne rechercherions-nous pas aussi les littératures inconnues pour élargir notre intelligence et pour varier et embellir l'alimentation de notre esprit. Là, en effet, ces littératures sont riches, antiques et grandes. Magnifiques et sublimes comme la nature et ses merveilles, comme la création et son auteur qu'elles décrivent, qu'elles invoquent, qu'elles célèbrent et qu'elles chantent incessamment, ces littératures ressemblent en quelque sorte à l'Océan primitif où le chaos s'organisa, où toute chose prit vie, où la perle naquit à côté du poisson doré, à côté des arbres fleuris et des oiseaux azurés. Aux éclairs que jettent déjà ces littératures des lointaines contrées scientifiques où elles sont encore retenues, elles annoncent à l'Occident une nouvelle invasion de lumières orientales et comme un renouvellement, une régénération de la pensée et des lettres en leur apportant tout un hémisphère nouveau avec des trésors et des splendeurs ignorées.

Pourquoi donc ne pas s'empresser de jouir de ces splendeurs et de répandre ces trésors? Jusqu'ici ces trésors étaient encore comme dans la mine et en lingots, et il était difficile d'en extraire quelque chose de complet et même quelque chose qui eût de l'ensemble.

Mais depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis ces vingt dernières années, les études orientales ont donné des résultats tels que l'on n'a déjà plus qu'à choisir quand on veut donner une idée et citer des modèles de littérature indienne. Grâce à MM. Burnouf, Langlois, de Sacy, Quatremère, Mohl, Williams Jones, Colebrooke, Wilson, Rémusat, Julien, etc., nous pouvons lire les plus beaux ouvrages, ou du moins des parties considérables des plus beaux ouvrages de l'Inde, de la Chine, de la Perse et de l'Arabie, si l'on peut les lire, on peut donc aussi les faire connaître au public; tel est notre but dans cet article et dans ceux qui pourront suivre, ainsi que dans un ouvrage spécial que nous intitulerons *Etudes et modèles de littérature orientale*.

Mais avant de donner des échantillons de cette littérature, il nous semble à propos de faire connaître quelques uns des nombreux efforts qu'il a fallu tenter pour arriver à s'en rendre maître.

Un des travaux les plus remarquables à cet égard, c'est sans contredit le *Com-*

mentaire de M. Eugène Burnouf sur l'*Yaçna*, l'une des parties des livres attribués à Zoroastre. Ce travail, qui a pour but de rectifier la traduction du *Zend-Avesta* par Anquetil, et de ressusciter l'intelligence de la langue zende, perdue même, il paraît, chez ceux qui la parlèrent jadis, n'aura pas pour nous le même charme que ces chefs-d'œuvre de littérature orientale que nous promettons. C'est un travail sévère, de haute érudition et de philologie détaillée; c'est un travail tout spécial, une œuvre de savant pour les savans, une œuvre d'Hercule et qui veut des Hercules pour lecteurs. Nous n'y entrerons donc pas trop avant. Mais le *Journal des Savans* n'ayant pas encore jugé à propos d'en parler, nous avons cru devoir au moins le signaler en passant, et faire savoir quel est son but et son objet. Voici ce que l'auteur en dit lui-même : « En livrant au public le premier volume de mon *Commentaire* sur la partie des ouvrages attribués à Zoroastre, dont j'ai publié le texte inédit, je dois faire connaître l'état où se trouvait l'étude de ces ouvrages au moment où j'en ai commencé l'explication, la méthode que j'ai cru devoir suivre, et les principaux résultats auxquels je suis arrivé. Plus la difficulté d'un travail de ce genre, entrepris sans grammaire et sans dictionnaire, a été grande, plus je dois soigneusement rendre compte des moyens par lesquels j'ai suppléé à l'insuffisance des secours dont je pouvais disposer; et plus les résultats auxquels je suis parvenu ont exigé de travail de ma part, plus je dois apporter d'attention à montrer qu'ils ont été obtenus par des procédés avoués de la critique, et que j'ai d'autres raisons pour les admettre que la peine qu'ils m'ont coûtée.

« Personne n'ignore que c'est au célèbre Anquetil-Duperron que la France doit de posséder ce qui reste des livres moraux et liturgiques des Parses. On sait quels sacrifices cet homme courageux s'imposa pour aller dans le Guzarate, où les Parses sont établis depuis dix siècles, chercher les débris des ouvrages religieux qu'ils avaient emportés dans leur exil. Les soins qu'il se donna pour rassembler des copies de ces précieux livres, pour obtenir des prêtres tous les renseignemens qui pouvaient les éclairer, pour en pénétrer le sens, enfin, pour les traduire d'une manière qu'il pût croire exacte, sont, sans contredit, un exemple du plus noble et du plus difficile usage qu'on puisse faire de la patience et du savoir, et le récit pourrait en paraître peu vraisemblable, si ses peines n'avaient été récompensées par le succès.

« Les savans purent croire dès lors que les institutions religieuses et civiles des Parses, que leurs mœurs, leurs usages, leurs langues et une portion notable de leur littérature sacrée étaient définitivement connus; et le *Zend-Avesta* d'Anquetil devint la base des travaux auxquels l'érudition allemande se livre depuis le commencement de notre siècle pour composer le tableau de l'ancienne civilisation persanne. Tout n'était pas fait cependant pour l'intelligence des ouvrages sur lesquels s'exerçait déjà la critique historique. Les textes n'en étaient pas publics, la langue en était complétement inconnue; on ne possédait ni un ouvrage grammatical qui en contînt les élémens, ni un lexique qui fournît le moyen d'en apprendre la terminologie. Un très court vocabulaire zend et pehlvi avait été joint par Anquetil-Duperron au troisième volume du *Zend-Avesta;* mais quoique Paulin de Saint-Barthélemy, aidé de ce vocabulaire, pût déjà soupçonner que le Zend appartenait à la même famille que le sanscrit et les idiomes savans de l'Europe, quelques détails peu précis sur la grammaire zende, consignés par Anquetil dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions, formaient tout ce qu'on possédait sur la langue dans laquelle nous ont été conservés les livres de Zoroastre.

« Un examen suivi me fit bientôt reconnaître que la traduction d'Anquetil était loin d'être aussi rigoureusement exacte qu'on l'avait crue, et cela d'autant plus facilement que l'auteur, en déposant à la Bibliothèque du Roi les textes originaux, avait lui-même livré à la critique les moyens de la juger. Mais si cette épreuve fut peu favorable à la traduction du Zend-Avesta, je dois me hâter d'affirmer qu'elle ne diminue en aucune façon ma confiance dans la probité littéraire de l'auteur. En donnant au public une ver-

sion que tout l'autorisait à croire fidèle, Anquetil a pu se tromper, mais il n'a certainement voulu tromper personne. Il croyait à l'exactitude de sa traduction, parce qu'il avait foi dans la science des Parses, qui la lui avaient dictée. Au moment où il la publiait, les moyens de vérifier les assertions des Mobeds, ses maîtres, étaient aussi rares que difficiles à rassembler. L'étude du sanscrit commençait à peine, celle de la philologie comparative n'existait pas encore, de sorte que quand même Anquetil, à la vue des obscurités et des incohérences qui restaient dans l'interprétation des Parses, eût éprouvé un sentiment de défiance que, nous osons le dire, rien ne devait éveiller en lui, il n'est donc pas responsable des imperfections de son ouvrage. La faute en est à ses maîtres, qui lui enseignaient ce qu'ils ne savaient pas assez; circonstance d'autant plus fâcheuse qu'il lui était impossible de s'adresser à d'autres qu'à eux. Ses erreurs sont du genre de celles qui sont inévitables dans un premier travail sur une matière aussi difficile.

« Si, dans une première traduction, il a toujours été difficile d'éviter les erreurs de tout genre, ce devait être surtout dans celle ces ouvrages attribués à Zoroastre; et rien ne s'explique aussi aisément que les imperfections du travail d'Anquetil, quand on pense à l'état dans lequel nous sont parvenus les livres écrits en zend, aux vicissitudes qu'ils ont éprouvées, et aux difficultés nombreuses qui doivent, à une aussi grande distance des temps où ces ouvrages ont été écrits, en rendre l'intelligence complète à peu près impossible. Les fragmens qui nous restent ne forment qu'une portion peu considérable de l'ensemble des livres divers qui portent le nom de Zoroastre, et que les Parses regardent comme le fondement de leur loi. Ces livres se divisaient en vingt et une sections, sous le nom de Nosk (en zend Naçka). Nous ne possédons qu'une partie de la vingtième, appelée par les Parses Vendidad, et traduite par Anquetil sous ce titre. A cette portion du vingtième *Naçka*, qui contient des notions fort importantes sur la géographie ancienne de la Perse et sur les institutions religieuses et civiles de ce pays, il faut ajouter le livre de la liturgie, connu par les Parses sous le nom d'*Izeschné* (en zend *Yaçna*, sacrifice), et dans lequel on retrouve des fragmens de quelques autres *Naçkas*. Ce livre est accompagné d'un petit recueil d'invocations que l'on peut cependant en détacher, et qui prend alors le nom de *Visperzed*.

« Ces trois ouvrages sont réunis en un seul par les prêtres parses, et ils reçoivent alors le nom de *Vendidad-Sadé*, titre sous lequel, ajoute M. Burnouf, j'en ai fait lithographier le texte en un volume in-folio. Enfin les Parses conservent sous le nom de *Ieschts* et de *Neaechs* d'anciens fragmens, dont plusieurs ont, sous le rapport religieux et philosophique, un très grand intérêt. »

Pour vérifier la traduction du Zend-Avesta en français par Anquetil, et en sanscrit par Neriosengh, M. Burnouf, privé de grammaire et de dictionnaire, car il n'en existe pas que l'on sache pour la langue zende, a été forcé d'analyser son texte mot à mot et d'en comparer chaque mot avec ceux des langues de l'Europe et de l'Asie qui avaient le plus de rapport avec lui. Les détails dans lequels M. Burnouf entre à ce sujet font en même temps connaître des résultats qui importent à la connaissance du zend et à la comparaison de cet idiome avec d'autres langues de l'Asie et de l'Europe.

Mais quelquefois le mot zend à interpréter ne se trouvait même dans aucune de ces langues, du moins dans sa forme complète et composée; alors une nouvelle difficulté s'élevait, et l'on n'en pouvait sortir que par un tour de force trop nouveau et trop curieux en philologie pour que nous ne le fassions pas connaître en passant.

Dans le défaut complet de dictionnaire et de grammaire, entre deux traductions souvent inexactes, le problème que M. Burnouf avait à résoudre était celui-ci : Etant donné un mot zend auquel les Parses attribuent une signification que la comparaison des textes et l'étude des langues qui appartiennent à la même famille ne confirment ni n'expliquent, justifier le sens donné par les Parses ou en trouver un autre.. « J'ai commencé, nous dit M. Burnouf, par détacher du mot à traduire les désinences formatives

et suffixes, que l'analyse grammaticale m'avait fait reconnaître dans d'autres mots : le concours de Nériosengh, d'Anquetil et de la comparaison des langues ne laissait aucune incertitude. J'ai réduit ainsi à ses élémens les plus simples, ou à ce qu'on appelle le radical, le mot sur lequel portait la difficulté, et, une fois maître de ce radical, j'ai cherché si les langues avec lesquelles le zend a le plus de rapport, comme le sanscrit, le grec, le latin, les dialectes germaniques, etc., n'en offraient pas quelque trace. Cette méthode m'a conduit dans un grand nombre de cas à des résultats très curieux. Ainsi j'ai constaté que la liste des racines sanscrites contenait presque tous les radicaux dont je cherchais le sens, mais que ces radicaux n'étaient pas fréquemment usités, s'ils l'étaient jamais dans le sanscrit classique, et que, pour les trouver dans la langue, il fallait remonter jusqu'aux Védas. Ces radicaux anciens étaient d'ordinaire étrangers aux langues grecque et latine, car autrement je les eusse reconnus plus vite. Quelques uns seulement se retrouvaient dans les dialectes germaniques, de sorte que les radicaux zends et sanscrits, envisagés par rapport à leur emploi, se sont distingués naturellement pour moi en classes dont je n'indique en ce moment que les plus tranchées :

« 1° Radicaux zends qui appartiennent à peu près exclusivement au langage des Védas ou au plus ancien sanscrit, très rares dans les langues grecque et latine, plus communs dans les langues germaniques.

« 2° Radicaux zends qui ne se trouvent pas dans le sanscrit classique, mais qui, étant mentionnés dans les listes de racines, ont certainement appartenu à la langue, et vraisemblablement à son état le plus ancien. Cette classe nombreuse est rare dans les idiomes savans de l'Europe.

« 3° Radicaux zends qui appartiennent à tous les âges de la langue sanscrite, communs aux langues grecque, latine, germanique, slave et celtique. Cette classe est la plus nombreuse de toutes; on peut dire qu'elle forme le fond commun de toutes ces langues.

« 4° Enfin radicaux zends que je n'ai pu ramener à aucun radical connu de ces diverses langues, mais que j'ai presque toujours retrouvés plus ou moins altérés dans le dictionnaire persan.

« Si, comme je l'ose espérer, ces résultats, au moins dans ce qu'ils ont de plus général, ne sont pas sujets à contestation, ils jettent sur la statistique d'une des familles les plus riches des langues humaines des lumières nouvelles. En premier lieu, ils établissent la haute antiquité de la langue zende, dont une partie considérable se trouve ainsi contemporaine du dialecte primitif des Védas.

« En second lieu, ils prouvent évidemment que les langues diverses qui composent la famille sanscritique ne doivent pas être considérées comme dérivées les unes des autres, mais qu'à part les différens âges de leur culture qui établissent entre elles une apparence de succession chronologique, elles appartiennent primitivement à un seul et même fond, auquel elles ont puisé dans des proportions inégales.

« Cette inégalité si frappante dans l'emploi des radicaux se retrouve dans le plus ou moins de développement que ces radicaux ont reçu dans les divers idiomes qui les ont conservés.

« Ainsi telle racine qui, en sanscrit, est restée improductive a, en zend, donné naissance à de nombreux rejetons; telle autre s'arrêtant, dans un de ces idiomes, au milieu de sa croissance, n'en a parcouru que le premier période, et dans un autre que le dernier. En un mot, dérivés comme radicaux, rien n'est absolument égal entre toutes ces langues; mais tout y part d'un fond primitivement commun et se développe d'après les mêmes lois.

« Cette communauté d'origine dont je rencontrais à chaque pas des preuves si convainquantes m'a enhardi jusqu'à essayer de rendre compte d'un certain nombre de mots zends que je voyais résister aux moyens d'analyse dont je viens d'indiquer sommairement la marche et les résultats. »

Nous tenions à signaler cette méthode nouvelle de déchiffrer une langue inconnue. Cela fait voir jusqu'où l'on peut arriver par des efforts bien dirigés par

l'intelligence; c'est un bon exemple à imiter, et nous ne saurions trop encourager nos lecteurs qui ont du loisir et du talent à entreprendre l'étude des langues orientales : ils n'auront pas à surmonter les mêmes difficultés que M. Burnouf; des savans intrépides ont déjà tout aplani sous leurs pas. La tranchée est faite; la carrière est ouverte, mais il reste à la parcourir. Ce sont là de belles, de grandes et fécondes études, et il y a là des services à rendre et de la gloire à gagner. Nous ne saurions donc trop y appeler nos amis. Ce sont des études qui leur conviennent et qui peuvent leur servir à défendre notre foi. On avait beaucoup exagéré certaines antiquités orientales; mais des études plus sérieuses, et surtout l'ensemble de ces études, tendent à ramener toutes les origines humaines vers les hauts plateaux de l'Asie et les plaines indiquées par la Bible. D'après l'ensemble des données actuelles de la science, on est amené à regarder l'Inde et la Chine comme moins anciennes que la Perse, et la Perse comme moins ancienne que la Babylonie. Ainsi nous voilà ramenés aux anciens pays de la Bible; et il est même probable que plus on poussera les études, et plus on sera obligé d'y revenir. On voit donc jusqu'à quel point elles intéressent les croyans, jusqu'à quel point il leur importe d'étudier la Bible elle-même sous de nouveaux rapports. Ce nouvel examen du saint livre que la science semble négliger, tandis qu'elle s'occupe si vivement des livres sacrés de toutes les nations, donnerait des lumières inconnues, ce nous semble, sur les débris perdus des civilisations et du culte des nations voisines d'Israël, telles que la Babylonie, la Phénicie et l'Egypte. Courage donc à tous ceux qui ont du cœur et du zèle! Qu'ils se jettent dans ces études orientales qui, étant nouvelles, sont en vogue aujourd'hui. Quant à nous, nous continuerons dans quelques articles subséquens à faire connaître quelques uns des résultats déjà obtenus dans ces études, et à donner par quelques exemples une idée de cette littérature orientale pour laquelle j'ai toujours vu ceux qui l'ignorent avoir de l'aversion, mais dont j'ai vu enthousiastes aussi tous ceux qui la connaissent quelque peu.

DANIÉLO.

LE LIVRE DES AFFLIGÉS, OU DOULEURS ET CONSOLATIONS;

PAR LE VICOMTE ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT (1).

Un des caractères les moins contestés, comme un des plus touchans bienfaits de la religion chrétienne, est d'être la consolation des affligés : c'est aussi, selon moi, une des plus grandes preuves de sa vérité. Le premier besoin de l'homme, en effet, est d'être consolé, puisque son premier apanage est la souffrance : *Omnis creatura ingemiscit et parturit.* L'humanité n'est pas fille de la douleur, ainsi que l'appellent quelquefois les poètes; elle est sa mère, elle la conçoit, elle la porte dans ses entrailles, elle *l'enfante,* suivant l'énergique expression de l'Ecriture. Or, un Dieu juste et bon n'a pu abandonner l'homme à une si triste destinée, sans lui montrer, dans le présent ou dans l'avenir, le remède et la fin de ses maux; et s'il a daigné lui parler, il a dû faire entendre à son oreille des paroles de consolation et d'espérance. C'est le signe d'une révélation céleste, comme l'arc-en-ciel est le signe de notre antique alliance avec Dieu; et le Christ, en ouvrant ses bras à l'humanité, aurait pu ne lui donner d'autre preuve de sa divinité, que ces mots qu'il pouvait seul prononcer : « Venez à moi, vous tous qui êtes « dans l'affliction, et je vous soulagerai. »

C'est en vain que l'homme cherche en lui ou hors de lui de véritables consolations. Sa raison lui fournira peut-être

(1) Bibliothèque choisie, chez Delloye, éditeur.

quelques palliatifs à des chagrins passagers, mais elle s'arrête impuissante devant les grands et irréparables malheurs. Quant à son cœur, qui est le siége même du mal, il a beau le presser et le tourmenter dans tous les sens, il n'en exprimera jamais que la douleur. S'il interroge la philosophie, cette raison des sages, voici ce qu'elle lui répond par la bouche de Cicéron :

« Qui voudra faire l'office de consola« teur, mettra en usage quelqu'un de ces « trois moyens : le premier, de faire voir « à la personne affligée que ce qui lui « arrive n'est point un mal ou que c'en « est un léger ; le second, de lui représen« ter la commune condition des hommes, « et en particulier la sienne, s'il y a quel« que chose qui le mérite ; le troisième, « de lui faire sentir que c'est une folie de « se consumer en regrets, puisqu'on en « connaît l'inutilité. »

Ainsi parle la philosophie, et contente d'elle-même, elle ose s'écrier : « Pourvu « que vous soyez dociles à mes leçons, « je vous réponds du succès. » O vanité !

L'homme, abandonné par son intelligence et par son cœur, s'adressera-t-il à cette civilisation dont il est si fier, pour lui demander en échange des biens perdus quelques miettes de son splendide festin ? Mais elle n'a d'oreilles que pour les heureux et de trésors que pour les riches ; elle passera outre, sans même s'apercevoir qu'elle brise une âme sous les roues de son char de triomphe, ou bien elle lui jettera par dérision quelques vains plaisirs, quelques distractions d'un moment. Distraire quand il faut consoler, c'est vouloir épuiser l'Océan avec une coquille !

Que les hommes aient quelquefois d'efficaces consolations pour les maux qu'ils causent, je le veux. Mais que peuvent-ils contre ces grands coups frappés d'en haut, que rien ici-bas ne saurait ni détourner ni amortir? Que peuvent-ils contre ces douleurs secrètes qui s'engendrent d'elles-mêmes dans les replis les plus cachés du cœur, contre cet ennui qui fait le fond de la vie humaine ? Que peuvent-ils contre la mort ?

C'est donc vers le ciel que le malheureux doit tourner ses regards ? Mais le ciel ne s'ouvre qu'à la prière, et telle est la misère de l'homme qu'il ne sait pas même prier. C'est la religion qui lui remet entre les mains cette clef du ciel, et qui, sublime intermédiaire entre Dieu et ses créatures, porte vers son trône éternel les soupirs de la terre et en rapporte les consolations. Mais ces communications ineffables se font à l'aide d'une langue mystérieuse, qui n'est connue que des cœurs humbles, pieux et tendres : ils n'ont pas besoin de l'apprendre péniblement ; car, pour eux, ce n'est point une science, c'est une révélation. Tous, cependant, ne l'entendent pas avec la même intelligence, ne la parlent pas avec la même perfection. Heureux quand ils rencontrent dans un autre cœur un écho fidèle, un interprète éloquent de cette parole intérieure dont la délicate harmonie échappe quelquefois aux oreilles les plus attentives ! Telle est la sainte mission que M. Villeneuve de Bargemont a voulu remplir auprès d'eux. Son *Livre des Affligés*, c'est le commentaire de l'Evangile à l'usage des malheureux, une sorte d'initiation aux mystères de la douleur et de la consolation.

« Déjà avancé, dit-il, dans le pélerinage de la vie, j'ai rencontré sur ma route une multitude d'hommes marchant au but suprême par des sentiers différens. J'ai voulu savoir s'ils avaient été heureux. Voici leur réponse : Tous avaient éprouvé le besoin d'être consolés, tous avaient dû remplir, à leur tour, le douloureux et saint office de consolateurs. Telle est donc l'inévitable loi de la nature, et nul être humain n'en saurait être exempt.

« Or, le résultat de cette communauté de peines est de nous attacher par une si étroite sympathie au tableau des misères terrestres, que, dans la contemplation de ces afflictions sans mesure, où l'amitié fidèle s'est acquittée d'une pieuse et triste mission, chacun croit retrouver en partie sa propre histoire. Mais, hélas ! qui peut se rendre ce témoignage qu'il a su traiter la douleur morale avec les ménagemens, avec l'onction et la délicatesse exquise qu'exigent des plaies tellement sensibles, que le plus léger frôlement peut les faire tressaillir ? Qu'elles sont rares les paroles assez tendres et assez doucement accentuées, pour calmer et

malgré les sinistres prédications et les oraisons funèbres de quelques novateurs hypocrites, a les paroles de la vie éternelle, et que lui seulement peut les éclairer, les consoler et les sauver. Si le *Livre des Affligés*, destiné par son format et par son prix à une grande publicité, pouvait descendre jusqu'à cette foule d'ignorans, d'incrédules et d'indifférens, qui ne s'occupent de la vérité que lorsqu'elle vient les chercher sous de séduisans dehors, et dans ces momens de tristesse et d'accablement où la religion est toujours la bien-venue, il sémerait dans une terre jusqu'ici inféconde des germes que le soleil divin ferait ensuite éclore et s'épanouir de riches moissons. Bien des malheureux, et c'est là sans doute l'espoir de l'auteur, prendront le livre sur la foi de son titre, pour y chercher quelques passagères distractions à leur douleur; et ils seront étonnés, après l'avoir lu, de se retrouver en même temps consolés et convertis. Les heureux et les habiles désireront peut-être plus d'originalité dans les idées et dans le style, plus de suite et de liaison dans l'ensemble, plus d'éclat et de précision dans certains détails. Mais un langage pur, élégant, harmonieux, souvent ému, toujours approprié au sujet et aux personnages; ce sont là des mérites assez rares aujourd'hui pour faire oublier l'absence des autres. M. de Villeneuve-Bargemont, qui, dans son *Histoire de l'homme politique*, bien connue des lecteurs de l'*Université*, nous avait fait connaître un esprit savant, observateur et pratique, nous a révélé dans le *Livre des Affligés* un cœur sensible et profondément religieux. Le publiciste avait conquis notre estime, le moraliste consolateur mérite notre affection et notre reconnaissance.

LUDOVIC GUYOT.

QUELQUES REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE (1).

Histoire veut dire science des faits. L'histoire de France est ainsi la science, la connaissance raisonnée des principaux faits qui concernent la nation des Francs et des Français. De tous ces faits, les plus importans peut-être sont les rapports de la nation avec son chef ou avec ses chefs sous les deux premières races. Par exemple, la royauté était-elle alors héréditaire ou élective? ou bien tenait-elle de l'une et de l'autre? C'est sur quoi nous désirons présenter quelques remarques qui seront peut-être nouvelles pour bien des personnes: ces remarques se bornent aux deux premières dynasties, c'est-à-dire, à l'histoire ancienne de France.

La nation des Francs a eu cet avantage de rencontrer, dès son origine, un historien très franc et très fidèle. A peine a-t-elle transporté la France, de la Germanie dans les Gaules, qu'elle y trouva, pour son premier historien, saint *Grégoire de Tours*. Si les Francs, comme les Grecs, avaient eu pour premiers historiens des poètes, leur histoire serait sans doute plus belle, mais moins vraie. Leur principal conquérant, Clovis, eût été métamorphosé en une espèce de dieu Chronos ou Saturne; ses trois fils légitimes eussent été Jupiter, Saturne et Pluton; certaines de leurs actions, qui nous paraissent un peu barbares, eussent été comme divinisées par une mythologie riante. Avec la rude franchise de Grégoire de Tours, Clovis est demeuré à tout jamais Clovis; ses enfans seront à tout jamais Clodomir, Childebert et Clotaire, avec son bâtard Théodoric. Au lieu d'une agréable poésie, nous n'avons que la vérité.

Voici donc ce que cet historien nous apprend sur les rapports de la nation avec son chef ou ses chefs, dès le commencement de la première dynastie. Childéric, père de Clovis, régnait sur la nation des Francs, lorsqu'il se mit à déshonorer leurs filles. Eux, indignés de cela, le chassent du royaume. Enfin, après l'avoir chassé, ils choisissent unanime-

(1) Ces remarques ont été lues à la Société *Foi et Lumières* de Nancy.

ment pour roi le romain Egidius, commandant des troupes de l'empire, qui régna sur eux pendant huit ans. Au bout de ces huit années, Childéric, qui s'était réfugié dans la Thuringe, revint à la prière des Francs, et est rétabli dans la royauté de telle sorte qu'il régna conjointement avec Egidius (1).

Ainsi donc, au commencement de la première dynastie, la royauté des Francs n'était ni héréditaire, ni inamissible. Les Francs expulsent du trône et du royaume Childéric, parce qu'il se conduit mal, et ils élisent à sa place, non pas un homme de sa famille, non pas un homme de la nation, mais un étranger, mais un romain qui commandait dans ces quartiers les troupes impériales; et quand, après huit ans de déposition et de bannissement, ils veulent bien rappeler Childéric, ils partagent la royauté entre les deux : *His ergo regnantibus simul* (2).

Sans doute, les Francs étaient naturellement portés à choisir leur roi le plus souvent parmi eux et dans la même dynastie; mais ce n'était pas du tout une loi, surtout une loi fondamentale. Ce fut peut-être pour l'introduire que Clovis prit à tâche de faire mourir autant qu'il put tous les rois ses parens : « Il craignait, dit Grégoire « de Tours, qu'ils ne lui enlevassent le « royaume. On dit même, ajouta-t-il, « que parlant un jour de ses proches « qu'il avait fait périr, il s'écria : Que je « suis malheureux! me voici délaissé « comme un étranger parmi des étran« gers; je n'ai plus de parent qui puisse « me secourir en cas de malheur. Il par« lait ainsi, non qu'il fût affligé de leur « mort, mais par artifice, afin de voir « s'il découvrirait encore quelqu'un à « faire mourir. » Ce sont les paroles et la réflexion de l'historien (3).

En vérité le bon Grégoire de Tours avait bien raison de dire, dans sa préface, qu'il était peu capable de bien écrire l'histoire : car un grec eût-il jamais écrit de cette façon? eût-il jamais présenté d'une manière aussi crue le plus antique héros de sa nation? n'en eût-il pas fait un dieu, ou du moins un demi-dieu? ce massacre de famille n'eût-il pas été métamorphosé en une guerre poétique de géans? Aussi vive l'histoire des Grecs!

Venons maintenant à la seconde dynastie qui nous touche de plus près, car elle est de notre pays. En effet, le seigneur Arnoulfe, bisaïeul de Charles-Martel, l'aïeul de Charlemagne, le seigneur Arnoulfe, d'abord principal ministre du roi Dagobert, puis évêque de Metz, puis anachorète dans les montagnes des Vosges, puis saint dans le ciel, le seigneur Arnoulfe naquit à deux lieues d'ici (Nancy), à Lay-Saint-Christophe.

Voyons donc quels étaient sous la dynastie austrasienne les rapports de la nation des Francs avec son chef ou ses chefs, et voyons-le, non pas lorsque cette dynastie commence, mais lorsqu'elle est bien affermie sur le trône, par exemple sous Charlemagne et son fils.

En 806, Charlemagne fit une charte pour diviser l'empire des Francs entre ses trois fils Charles, Louis et Pepin : empire qui s'étendait de l'Ebre à l'embouchure du Rhin, de Bénévent à la mer Baltique, de l'Océan à la Vistule et à la Bulgarie. Cette charte, jurée par les grands de l'empire, fut envoyée au pape Léon III, afin qu'il la confirmât de son autorité apostolique. Le pape l'ayant lue, y donna son assentiment et la souscrivit de sa main. C'est ce que rapporte l'historien Eginhard, témoin oculaire envoyé à Rome pour ce sujet. Dans cette charte, ainsi jurée et confirmée, Charlemagne réglait l'ordre dans lequel ses fils Charles, Louis et Pepin, devaient se succéder au cas que l'un ou deux des trois vinssent à mourir avant l'autre. L'article cinq de cette charte est d'autant plus remarquable, qu'il a été moins remarqué; en voici les termes : « Si l'un des « trois frères laisse un fils, que le peuple « veuille élire pour succéder à son père « dans l'héritage du royaume, nous vou« lons que les oncles de l'enfant y con« sentent, et qu'ils laissent régner le fils « de leur frère dans la portion du royau« me qu'a eue leur frère son père (1). » Cet article est, comme on voit, une

(1) Greg. Turon. *Hist. Franc.*, l. II, c. 12.
(2) Ibid.
(3) Ib. l. II, c. 42.

(1) Quod si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit quem populus eligere velit ut patri suo succedat in regni hæreditate, volumus ut

preuve authentique, qu'au temps et dans l'esprit de Charlemagne, les fils d'un roi ne succédaient point de droit à leur père, ni par ordre de primogéniture, mais qu'il dépendait du peuple d'en choisir un. Il ne faut pas oublier que cet article si libéral et si populaire est de la main de Charlemagne, qui pourtant s'entendait à régner.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux et de plus complet. C'est une charte constitutionnelle dans toutes les règles; une charte constitutionnelle du fils de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, mais de Louis-le-Débonnaire tranquille sur son trône, respecté et obéi de tout le monde; une charte constitutionnelle proposée, délibérée, consentie, jurée en 817; relue, confirmée et jurée de nouveau en 821; envoyée enfin à Rome, et ratifiée par le pape Pascal.

Oui, en 817, l'empereur Louis-le-Débonnaire convoqua à Aix-la-Chapelle *la généralité de son peuple*, suivant son expression (1), à la fin de partager l'empire des Francs entre ses trois fils, Lothaire, Louis et Pepin : d'en élever un à la dignité d'empereur, pour maintenir l'unité de l'empire; de régler les rapports entre le nouvel empereur et les deux rois ses frères; de fixer la part d'autorité qu'aurait l'assemblée de la nation pour juger leurs différends et pour élire des rois parmi leurs descendans. Et afin que tout cela se fît, non par une présomption humaine, mais d'après la volonté divine, on indiqua et on observa religieusement, comme disposition préalable, trois jours de prières, de jeûnes et d'aumônes (2).

Louis-le-Débonnaire déclare donc dans le préambule de cette charte, que son suffrage et les suffrages de tout le peuple s'étant portés sur son fils Lothaire pour la dignité impériale, cette unanimité fut regardée comme un signe manifeste de la volonté divine, et Lothaire associé en conséquence à l'empire.

Quant aux rapports entre le nouvel empereur et ses deux frères, Louis, roi de Bavière, et Pepin, roi d'Aquitaine, voici comme cette charte les règle dans les articles 4, 5, 6, 7 et 8 : « Une fois chaque année, les deux rois viendront, soit ensemble, soit séparément, rendre visite à l'empereur, leur frère, pour traiter ensemble des intérêts communs. Sans son avis et son consentement, ils ne feront ni guerre ni paix avec les nations étrangères et hostiles à l'empire; ils n'en congédieront point les ambassadeurs, sans le consulter. »

Le dixième article surtout est remarquable. Il est dit : « Si quelqu'un d'entre « eux, ce qu'à Dieu ne plaise, devenait « oppresseur des églises et des pauvres, « ou exerçait la tyrannie, qui renferme « toute cruauté, ses deux frères, suivant « le précepte du Seigneur, l'avertiront « secrètement jusqu'à trois fois de se « corriger. S'il résiste, ils le feront venir « en leur présence, et le réprimanderont « avec un amour paternel et fraternel. « Que s'il méprise absolument cette sa- « lutaire admonition, la sentence com- « mune de tous décernera ce qu'il faut « faire de lui; afin que si une admoni- « tion salutaire n'a pu le rappeler de ses « excès, il soit réprimé par la puissance « impériale et la commune sentence de « tous (1). » Tel est le dixième article. Il surprendra peut-être grandement un siècle, qui se persuade qu'avant lui, les chartes constitutionnelles n'étaient pas plus connues que les machines à vapeur et le sucre de betterave.

Le quatorzième article ne mérite pas moins d'attention. « Si l'un d'eux laisse « en mourant des enfans légitimes, la

hoc consentiant patrui ipsius pueri et regnare permittant filium fratris sui in portione regni quam pater ejus frater eorum habuit. Baluz., *Cap. Reg. Franc.*, t. I, col. 442.

(1) Generalitatem populi nostri.

(2) Baluz., t. I, col. 575.

(1) Si autem et, quod Deus avertat, et quod nos minime optamus, evenerit ut aliquis eorum, propter cupiditatem rerum terrenarum, quæ est radix omnium malorum, aut divisor aut oppressor Ecclesiarum vel pauperum extiterit, aut tyrannidem, in quâ omnis crudelitas consistit, exercuerit, primò secretò, secundum Domini præceptum, per fideles legatos semel, bis et ter de suâ emendatione commoneatur; ut si his renisus fuerit, accersitus a fratre coram altero fratre paterno et fraterno amore moneatur et castigetur. Et si hanc salubrem admonitionem penitùs spreverit, communi omnium sententiâ quod de illo agendum sit decernatur; ut quem salubris ammonitio a nefandis actibus revocare non potuit, imperialis potentia communisque omnium sententia coerceat. Art. X, col. 576.

« puissance ne sera point divisée entre « eux ; mais le peuple assemblé en choi« sira celui qu'il plaira au Seigneur, et « l'empereur le traitera comme son « frère et son fils, et l'ayant élevé à la « dignité de son père, il observera en « tout point cette constitution à son « égard. Quant aux autres enfans, on « les traitera avec une tendre affection, « suivant la coutume de nos parens (1). « Que si l'un d'eux, ajoute l'article « quinze, meurt sans laisser d'enfans lé« gitimes, sa puissance retournera au « frère aîné, c'est-à-dire à l'empereur. « S'il laisse des enfans illégitimes, nous « recommandons d'user envers eux de « miséricorde (2). »

Le dix-huitième et dernier article porte: « Si celui de nos fils qui par la volonté « divine doit nous succéder, meurt sans « enfans légitimes, nous recommandons « à tout notre peuple fidèle, pour le sa« lut de tous, pour la tranquillité de « l'Eglise et pour l'unité de l'empire, « de choisir l'un de nos fils survivans, « en la même manière que nous avons « choisi le premier, afin qu'il soit con« stitué, non par la volonté humaine, « mais par la volonté divine (3). »

Tels sont les principaux articles de la charte de partage et de constitution, proposée, délibérée, consentie et jurée en 817 dans l'assemblée nationale d'Aix-la-Chapelle : relue, jurée et confirmée de nouveau l'an 821 dans l'assemblée nationale de Nimègue ; portée enfin à Rome par l'empereur Lothaire d'après les ordres de son père, et confirmée par le chef de l'Eglise universelle. Ces articles sont certainement curieux.

Ce qui nous paraît encore plus curieux que ces articles, c'est que nous ne les avons vu citer dans aucune histoire de France écrite en français, ni dans la fastidieuse compilation de celui-ci, ni dans la prétentieuse caricature de celui-là. Voici tout ce qu'en dit l'abbé Vély : « Ce « fut aussi dans cette assemblée que le « monarque associa Lothaire à l'empire, « le déclarant son unique héritier, et « lui assujettissant Pepin et Louis, qui « tous deux cependant furent proclamés « rois. » Daniel ne voit non plus dans tout cela qu'un acte de partage. De nos jours, le genevois Sismondi, dans son *Histoire des Français*, n'y voit pas plus que Daniel. Michelet y voit encore moins que les précédens ; car il n'en parle même pas, ni dans son *Histoire de France*, ni dans ses *Origines du droit français*, où c'était pourtant le cas d'en parler.

Cependant, et la charte de Charlemagne et la charte de Louis-le-Débonnaire sont des monumens authentiques qui se trouvent, 1° parmi les Capitulaires des rois de France, publiés par Baluze ; 2° dans le deuxième volume des écrivains de l'histoire de France par André Duchesne ; 3° dans les volumes cinq et six de dom Bouquet. Cependant, ces mêmes articles, suivant qu'ils sont appréciés ou méconnus, donnent un sens tout différent à toute l'ancienne histoire de France, et même à toute l'histoire du moyen âge.

Par exemple, pour commencer par ce qu'il y a de plus général, dans cette charte de 817, Louis-le-Débonnaire déclare que son fils Lothaire a été élevé à l'empire, non par la volonté humaine, mais par la volonté divine ; et la preuve qu'il en donne, c'est qu'après avoir consulté Dieu par la prière, le jeûne et l'aumône, tous les suffrages se sont réunis sur Lothaire. Ainsi, dans l'idée de Louis

(1) Si vero aliquis eorum decedens legitimos filios reliquerit, non inter eos potestas ipsa dividatur ; sed potius populus pariter conveniens unum ex eis, quem Dominus voluerit, eligat ; et hunc senior frater in loco fratris et filii suscipiat ; et honore paterno sublimato, hanc constitutionem ergà illum modis omnibus conservet. De cæteris verò liberis pio amore pertractent, qualiter eos more parentum nostrorum salvent et cum consilio habeant. Art. XIV, col. 577.

(2) Si verò absque legitimis liberis aliquis eorum decesserit, potestas illius ad seniorem fratrem revertatur. Et si contigerit illum habere liberos ex concubinis, monemus ut erga illos misericorditer agat. Art. XV, col. 578.

(3) Monemus etiam totius populi nostri devotionem et sincerissimæ fidei penè apud omnes gentes famosissimam firmitatem, ut si is filius noster qui nobis divino nutu successerit absque legitimis liberis rebus humanis excesserit, propter omnium salutem et Ecclesiæ tranquillitatem et imperii unitatem in eligendo uno ex liberis nostris, si superstites fratri suo fuerint, eam quam in illius electione fecimus conditionem imitentur ; quatenùs in eo constituendo non humana sed Dei quæratur voluntas adimplenda. Art. XVIII, col. 578.

et de son époque, la volonté divine se manifestait par la volonté calme, unanime et chrétiennement réfléchie de la nation : le droit divin et le droit national ne s'excluaient pas, comme on l'a supposé de nos jours, mais ils rentraient l'un dans l'autre. Les théologiens du moyen âge ont pensé de même : ils ont généralement regardé Dieu comme la source de la souveraineté, et le peuple comme le canal ordinaire (1). Ils unissaient tout bonnement, ce que nous divisons sans peut-être trop savoir pourquoi. Qui sait si nos pères n'étaient pas plus sages que leurs enfans ? En général, ne nous moquons pas tant des siècles passés : les siècles à venir pourraient peut-être nous rendre la pareille. Si quelquefois les idées de nos pères ne s'accordent pas avec les nôtres, c'est que souvent nous n'avons pas la moitié des leurs.

En second lieu, la connaissance de cette charte de 817 et de ce qui s'y rattache nous fait comprendre, entre autres choses, pourquoi le pape Grégoire IV intervint d'une manière si directe dans les démêlés de Louis avec ses fils et de ses fils entre eux. Cette charte de constitution et de partage avait été soumise à l'approbation du chef de l'Eglise universelle, qui l'avait effectivement sanctionnée. Le chef de l'Eglise en était ainsi devenu comme le garant aux yeux des peuples et des rois : il pouvait donc, il devait donc intervenir.

En troisième lieu, d'après les faits et les monumens que nous avons cités, il résulte clairement : 1° que c'est une erreur de penser, de dire ou de supposer que, sous les deux premières races, la royauté fût héréditaire de mâle en mâle et par ordre de primogéniture; 2° que c'est une erreur de penser, de dire ou de supposer, que la seconde dynastie ait usurpé sur la première, ou la troisième sur la seconde.

En quatrième lieu, quand on compare cette charte de 817 avec les événemens contemporains, on voit que dans les démêlés survenus entre Louis-le-Débonnaire et ses trois fils, par la naissance d'un quatrième, qui était d'un second lit, savoir, Charles-le-Chauve, il s'agissait principalement de cette charte constitutionnelle, jurée par tous les états de l'empire et confirmée par le chef de l'Eglise ; charte dont les trois fils demandaient la stricte observation, et que le père voulait changer à son gré en faveur du quatrième.

Cinquièmement, dans ces démêlés, ce serait se tromper beaucoup de ne considérer les trois princes que comme les fils de leur père, obligés de suivre docilement ses volontés changeantes. D'après la charte jurée en 817 et confirmée en 821, ils étaient, l'un empereur, les deux autres rois, avec un peuple à gouverner, avec des droits garantis par tous les états de l'empire, et confirmés par le chef de la chrétienté entière. Ils avaient donc un certain droit d'agir avec leur père, comme de souverain à souverain.

En sixième lieu, l'histoire de ces démêlés, bien comprise, est plus honorable que honteuse pour la France. Nous avons vu Clovis égorger par artifice les rois ses parens, pour s'emparer de leur puissance et de leurs trésors. Nous voyons, à l'époque même de Louis-le-Débonnaire, nous voyons sur le trône presque toujours sanglant de Constantinople, une mère arracher les yeux à son fils pour régner à sa place. Comparés à ces Grecs du bas-empire et aux Francs de Clovis, Louis-le-Débonnaire et ses trois fils, même au plus fort de leurs guerres civiles, sont des modèles de douceur et d'humanité. Au milieu des reviremens soudain de fortune, qui mettaient les uns au pouvoir des autres, il n'y a pas un meurtre. Parmi les Grecs de Constantinople, Louis-le-Débonnaire, avec sa femme et son fils le plus jeune, eût été privé de la vue ou même de la vie, par ses trois fils aînés : ces trois fils eussent été aveuglés ou mis à mort par leur père. L'histoire de France est souvent une calomnie contre les Francs et les Français.

Ainsi, dans les démêlés que les fils de Louis-le-Débonnaire eurent entre eux après sa mort, on ne veut voir que de l'ambition. Il s'agissait toujours de la charte constitutionnelle de 817, charte qui établissait l'unité de l'empire des Francs, avec la distinction des nations et des royaumes. Lothaire, qui avait le

(1) Voir entre autres le jésuite Suarez.

nom d'empereur, voulut aussi en avoir la prééminence, prééminence nécessaire pour maintenir cette unité. C'est ainsi qu'il s'en explique nettement la veille de la bataille de Fontenay, près d'Auxerre. On se battit donc là pour un article de la charte. La bataille perdue pour Lothaire, l'unité de l'empire des Francs fut à jamais perdue. C'est la perte de cette unité, c'est ce démembrement de l'empire, que déplora dès lors en assez beaux vers le diacre Florus de Lyon.

La question relative à l'unité de l'empire des Francs étant résolue négativement, les trois princes s'entendirent sans beaucoup de peine sur le partage des pays. Louis eut la Germanie jusqu'au Rhin, Charles-le-Chauve la France occidentale, et Lothaire, outre le royaume de Lombardie, la France orientale depuis la Provence jusqu'à l'embouchure du Rhin et de l'Escaut. Cette longue lisière de pays fut appelée de son nom le royaume de Lothaire, en latin *Lotharii regnum*, en vieux français *Lotherrigne*, *Loherreigne*, et, par contraction, *Lorraine*.

Enfin les guerres civiles sont généralement plus atroces que les autres. Ainsi vers ce temps, à Constantinople, l'empereur Michel-le-Bègue ayant triomphé d'un compétiteur, lui coupa les pieds et les mains, lui fit parcourir sur un âne les rues de la ville qu'il arrosait de son sang, lui-même suivant derrière pour jouir de ce triomphe. Il n'en est pas de même des Francs à Fontenay. Ils s'y battent avec acharnement les uns contre les autres; mais la victoire une fois décidée, les vainqueurs, au lieu de poursuivre les vaincus, s'occupent à soigner les blessés, à enterrer les morts, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Ils indiquent et observent un jeûne de trois jours, pour expier les fautes qu'ils y auraient commises, et attirer les miséricordes de Dieu sur les uns et sur les autres.

En vérité, il y a des siècles et des peuples plus barbares que ce siècle et ce peuple. Il y a des dynasties moins grandes dans leur élévation et moins honnêtes dans leur décadence, que la dynastie qui est sortie de chez nous.

ROHRBACHER,
Professeur d'histoire au séminaire de Nancy, docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain.

VESTIGES DES LÉGENDES DU CYCLE DES APOCRYPHES

EN FRANCHE-COMTÉ.

En achevant la dernière leçon de son cours sur l'histoire des *Apocryphes*, M. Douhaire appelait l'attention sur quelques débris de nos légendes du moyen âge, conservés dans les idiomes proviuciaux de la France, et invitait tous les amis de notre vieille littérature à les recueillir avec soin, avant que le nivellement de langage qui s'opère partout n'en fasse disparaître la trace. Ces vœux ont été entendus, et voici déjà, sur les vestiges qui restent en Franche-Comté du *mystère de la Passion* et des autres légendes du cycle évangélique, une lettre curieuse que nous adresse M. Durouzier, professeur au séminaire de Consolation, près Morteau, département du Doubs. Nous espérons que cette communication ne sera pas la seule qui nous sera faite sur ce sujet intéressant.

A M. BONNETTY, directeur de l'*Université catholique*.

Permettez-moi de recourir à votre intermédiaire pour faire parvenir à M. Douhaire quelques renseignemens sur la matière qu'il vient de traiter avec tant d'intérêt dans votre excellent recueil.

Il existe encore dans notre Franche-Comté des restes considérables de nos anciens *mystères*, et il est surprenant qu'on n'en parle jamais. Ils y ont conservé cependant une grande partie de leur ancienne gloire.

Besançon, vieille ville impériale, renferme encore dans ses murs un grand nombre de ces familles qui formaient le peuple souverain de son régime municipal. Quelques unes occupent les premiers rangs de la province; mais les autres sont presque toutes vouées à la culture de la vigne. Celles-ci ont gardé un profond souvenir de l'époque impériale, tiennent fortement à leurs anciens usages et vivent encore dans toute la simplicité primitive. C'est ce qui explique peut-être comment il se fait que, dans notre ville, chaque année, vers le temps de Noël, se relèvent plusieurs théâtres de mystères : ils portent le nom de *crèches*.

C'est qu'en effet c'est le mystère de la naissance du Sauveur qui y est exclusivement représenté, et cela d'après un type uniforme et évidemment traditionnel. Au reste, on se dirait en plein moyen âge. Le plus célèbre metteur en œuvre était, il y a quelques années, le sacristain d'une de nos églises, chrétien excellent dans sa simplicité. Le peuple dont j'ai parlé plus haut et les nouveaux habitans de Besançon qui se sont fondus avec lui attachent une idée religieuse aux représentations de la crèche; ils s'y rendent avec un pieux empressement, et croient remplir un devoir du même genre que celui qui les appelle à la messe de minuit. Aussi les affiches de la crèche se placent aux portes des églises, et ne manquent jamais de promettre *tout ce qui peut amuser et édifier les fidèles*. Les classes plus élevées s'y rendent également, et il n'est pas rare de voir les premières places occupées par le *public élégant*.

Le thème du mystère est le même sur tous les théâtres. La scène représente une vaste campagne, et dans un coin la grotte de Bethléem. Les anges paraissent dans les cieux, et annoncent la vénue du Messie en chantant *Hosanna* et le *Gloria in excelsis*. Mais les témoins principaux de l'apparition miraculeuse ne sont pas les bergers : ce sont des vignerons de Besançon du temps du régime municipal, conservant leur patois, leur costume, leurs usages, leurs idées. A leur tête est *Barbizic*, personnage populaire parmi nous. Barbizic se hâte, avec ses amis, de se rendre à la crèche. Il y fait sa prière, qui est agréée par la sainte famille; puis il attend dans le voisinage ce qui va arriver. Ce serait faire tort à ce personnage de dire qu'il est le bouffon de la pièce, quoiqu'il soit chargé de l'égayer par ses bons mots : son caractère est une naïveté joyeuse, mais pleine de bon sens. C'est un type qu'on retrouve souvent dans cette classe de vignerons dont il est censé faire partie.

Cependant de toutes parts on accourt à la crèche; les bergers avertis par les anges, les vignerons, les avocats, des représentans de tous les ordres de la population bisontine; car tout se passe comme si Bethléem était dans la banlieue : c'est de Besançon que l'on vient, c'est à Besançon, à ses quartiers, à ses mœurs que l'on fait sans cesse allusion. Chacun fait sa prière et ne manque pas de causer ensuite un instant avec Barbizic; c'est la partie comique de la pièce, et c'est à varier le répertoire des plaisanteries que consiste toute la science des entrepreneurs.

Tout-à-coup l'étoile paraît, et les vignerons s'empressent pour voir passer les mages et leur cortége; mais à l'aspect du Nègre que la tradition place parmi eux, un cri de mécontentement s'élève :

Qual ô ce peut chabrouilla ?
Qu'êt se récure !
Èt fera poue à l'offant
D'avone sa regadiure.

« (Quel est ce laid barbouillé? Qu'il se « récure! Il fera peur à l'enfant avec son « regard ou son aspect.) »

Et sans l'intervention de saint Joseph, le pauvre Nègre serait impitoyablement repoussé de la crèche qu'il est venu chercher si loin. Cependant une grande procession s'avance, bannière en tête : c'est tout le clergé séculier et régulier tel qu'il existait chez nous il y a soixante ans, qui vient présenter ses hommages à l'enfant Jésus. Un prédicateur se détache de la troupe, et prononce un discours patois, qui n'a rien de remarquable, quoiqu'il ait été souvent imprimé.

La plus grande partie de ce mystère est versifiée. Tout le rôle des vignerons est en patois; mais les personnages d'un rang plus relevé, la sainte Vierge, saint Joseph, les anges parlent français. Voici

quelques vers du rôle de ceux-ci. Les bergers hésitent à abandonner leurs troupeaux pour aller chercher le Messie nouveau-né ; ils craignent les loups qu'on voit rôder depuis quelque temps dans la campagne. Allez, leur dit un ange, allez ; ne craignez rien :

Il en aura du soin.
Celui qui est sur le foin,
Encore qu'il soit enfant,
Il est Dieu tout-puissant.

Il y a là le germe d'un morceau fort gracieux.

Au reste, je cite de mémoire et sur mes souvenirs d'enfance. Je ne crois pas y avoir assisté depuis l'âge de douze ans, et l'on doit comprendre combien de traits gracieux, comiques, poétiques ont dû m'échapper. Jamais le *libretto* du mystère n'a été imprimé, que je sache ; je crois qu'il ne se transmet que par une tradition orale. Aussi ses détails ont dû souffrir de profondes altérations. On voit, du reste, que l'invention en est faible et l'exécution bizarre. Mais, quoi qu'il en soit, n'est-ce pas une chose bien curieuse que cette relique du moyen âge restée populaire au milieu de notre ville industrieuse, commerçante, guerrière, toute brillante du luxe de la civilisation moderne ; que ce mystère rendu en quelque sorte local, national par la plus singulière confusion du temps et des lieux, et qui continue d'attirer une foule pieuse et recueillie, comme au quatorzième siècle ?

A peu près à la même époque de l'année, dans nos villages, trois enfans, revêtus d'un costume de voyageur, se rendent de porte en porte en chantant les rois mages. L'un d'eux se noircit le visage pour représenter le Nègre traditionnel ; un autre porte une étoile au bout d'un long bâton. Cet usage me paraît antique ; mais je crois que leur chant est moderne, à en juger par les paroles. Voici le commencement :

Trois rois nous nous sommes rencontrés
Venant de diverses contrées ;
Nous sommes tous trois ici venus
Pour adorer l'enfant Jésus.

Le mystère de la Passion à personnages parlans n'est représenté parmi nous que par des marionnettes foraines. Je n'y ai jamais assisté ; je n'en aurais eu l'occasion que depuis que je suis prêtre, et alors ce n'était pas là ma place. Au reste, d'après ce que j'ai entendu dire, il ne diffère pas essentiellement de celui dont parle M. Douhaire dans votre numéro de janvier ; seulement, nos masses étant mieux disposées, l'impression en est généralement religieuse.

Mais sous la forme muette, nous le retrouvons dans nos églises, surtout dans celle de la paroisse où domine le peuple dont j'ai parlé plus haut. Le jeudi saint, on élève un vaste théâtre sous la galerie des orgues : il est décoré avec soin. Les personnages sont de cire, de grandeur naturelle, et représentent quelques unes des grandes scènes de l'histoire de la Passion, ou même du reste des récits sacrés, pourvu qu'il y ait quelque allusion au mystère du jour. C'est ainsi que j'y ai vu Madeleine essuyant les pieds du Christ, la cène, l'agonie, le portement de croix, Jésus placé dans le tombeau ; et de la seconde catégorie, la Samaritaine, le sacrifice d'Abraham. Je ne crois pas que nos décorateurs aient osé aborder la grande scène du Calvaire. Le peuple aime beaucoup ces *paradis*, comme il les appelle. Ce jour est une grande fête pour lui, et il s'empresse à visiter les églises. Il y a bien un sentiment de curiosité mêlé à sa dévotion ; mais c'est une curiosité bien légitime que celle qui nourrit l'âme par l'imagination.

Il est fâcheux que des raisons d'économie introduisent peu à peu de la négligence dans ces représentations pieuses. Quelques églises n'ont plus qu'une statue, qui est tout ce qu'on veut, mais qui représente ordinairement une Religion appuyée sur la croix. C'est substituer une froide allégorie à des scènes pleines de vie et de poésie. Aussi le peuple ne la comprend pas, et dans sa foi plus poétique que l'imagination de bien des ordonnateurs, il y voit la sainte Vierge embrassant la croix. C'est une scène qui va parfaitement à ses conceptions ; mais il se lasse de la revoir sans cesse, et il regrette le temps où des représentations plus variées satisfaisaient mieux ses goûts pieux. Je n'ai ni ne prétends le

droit de donner des avis à nos conseils de fabrique; mais il m'est bien permis de souhaiter la conservation d'un peu de poétique originalité au milieu du positif qui nous envahit : le cœur et l'âme, la foi et le sentiment y gagneraient également. Il arrive quelquefois que l'on supprime absolument tous les personnages, soit que l'on s'en tienne à l'autel paré, exigé par la rubrique; soit qu'on dresse un calvaire, mais vide et désert. J'ai vu, dans le premier cas, le peuple exprimer vivement son désappointement, et le second est loin de le satisfaire. Il me semble que ce ne serait pas entrer dans l'esprit de l'Eglise que de le blâmer de ce goût si prononcé pour des scènes matérielles, en quelque sorte : la métaphysique des mystères peut avoir un grand prix pour un philosophe; mais pour le peuple, tout mystère qui ne se résout pas en fait est bien vague. C'est précisément pour cela que Dieu a donné à la foi une forme historique, et peut-être cette disposition native de l'homme est-elle entrée pour beaucoup dans le décret éternel de l'incarnation. Nous sommes un peu en France fièrement raisonnables, et nous voyons volontiers de la petitesse dans les moyens extérieurs; un peu plus de simplicité, un peu plus d'enfantillage nous rapprocherait peut-être davantage des voies de Dieu : *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regno cœlorum.*

L'abbé Durouzier.

VIE DU R. P. DOM ÉTIENNE (PIERRE FRANÇOIS DE PAULE MALMY),

Fondateur et abbé de la Trappe d'Aiguebelle;

par M. Casimir Gaillardin, professeur d'Histoire au Collége royal de Louis-le-Grand (1).

Tous les chrétiens ne sont pas appelés à cette voie de perfection qu'il a été donné à un petit nombre de suivre; mais peu ont refusé un sentiment d'admiration et quelquefois d'envie à ces heureux élus de la solitude, qui ont su mépriser dès cette vie les biens et les joies qu'ils devaient quitter par la mort.

Ceux qui ont visité les retraites peuplées par ces anges de la terre, se sont senti meilleurs et comme enivrés d'un parfum céleste; nul ne s'en est éloigné sans impression..... M. Casimir Gaillardin, connu par une remarquable *Histoire du moyen âge,* a fait, il y a peu de temps, un voyage à la Trappe de Mortagne; depuis, il s'est estimé heureux d'avoir à nous retracer la vie d'un des plus saints restaurateurs de l'ordre, l'abbé Malmy, né en 1744, qui signala le cours d'une longue carrière par de sublimes vertus. Né pauvre, il aima, dès qu'il sut en connaître le prix, cette conformité avec son divin maître; non content de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce, il manifesta, jeune encore, le goût de la vie monastique, pénitente et ignorée; mais il ne put sitôt réaliser son précieux désir. Dieu voulut soumettre sa vertu aux épreuves d'une vie active; il fut placé comme curé dans diverses paroisses, où son zèle et sa charité gagnèrent beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. Ce ne fut qu'à l'époque de la révolution que l'abbé Malmy, condamné à l'exil, put réaliser son premier dessein d'entrer à la Trappe; il prit le nom de père Étienne. Ce ordre religieux fut compris dans la persécution générale. Alors dom Augustin, fondateur des Trapistines, appela le frère Étienne à la Val-Sainte en Suisse. On lira avec intérêt les tribulations auxquelles furent soumises ces communautés ferventes. Exilées tour à tour en Allemagne, en Russie, en Prusse, la protection divine ne devait pas les abandonner. « La « Trappe, dit M. Gaillardin, semblait « effacée du continent européen; on ne « la voyait plus du moins; on célébrait « sa ruine, et elle vivait intacte et fé« conde en la personne du père Étienne :

(1) Paris, chez Auguste Vaton, rue du Bac, brochure in-12, 1841.

« semence précieuse isolée au pied des « montagnes, mais abritée par l'aile de « Dieu, et qui allait, après l'orage, lan- « cer de nouveaux rejetons vers le ciel : « *In umbrâ alarum tuarum sperabo,* « *donec transeat iniquitas* (1). »

En 1816, le père Etienne fonda la Trappe d'Aiguebelle (*Aqua Bella*), située dans le diocèse de Valence, à trois lieues de Montélimart. Tout lui manquait pour le matériel. « Il ne dédaigna pas de sol- « liciter lui-même de la charité publique « ce qu'il devait bientôt rendre aux pau- « vres, et, nous ne craignons pas de le « dire, à la société; les quêtes des trap- « pistes ne sont que des emprunts à gros « intérêts. Dès qu'une Trappe est fondée, « elle s'acquitte noblement de ses obliga- « tions; elle rend au centuple ce qu'elle « a reçu par ses aumônes, par son hos- « pitalité permanente, par ses exemples « de travail et de vertu. »

Ce fut à Aiguebelle que le père Etienne demeura abbé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans, toujours réélu par ses religieux, qui ne pouvaient se résoudre à prendre un autre chef que leur pieux fondateur. Mais, après avoir si long-temps commandé aux autres, il se démit de l'autorité et renouvela son vœu d'obéissance entre les mains de l'abbé qu'il désigna pour lui succéder. Deux ans plus tard, il couronna par la mort d'un saint une vie féconde en mérites devant Dieu et devant les hommes.

Le style de ce petit ouvrage répond au sujet par le charme de la simplicité; calme, quoique plein de vie, comme ces retraites solitaires dont la tranquillité est si favorable aux pieux élans de l'âme. M. Gaillardin, en nous donnant la vie du père Etienne, n'a fait que préluder à un plus important travail, *l'Histoire complète de l'ordre de Cîteaux*; nous nous plaisons à l'annoncer par avance, persuadé que cet ouvrage sera digne de son objet et de cette religion qu'il est beau surtout d'admirer dans ses œuvres.

A. G.

(1) J'espérerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité passe. *Ps.* LVI, 2.

LEÇONS D'UNE MÈRE A SES ENFANS SUR LA RELIGION; par madame CAROLINE FALAISE, née Jacquemain. 2 vol. in-8° (1).

« Une pensée de religion a fait naître « cet ouvrage; une pensée de religion « m'engage à le publier. Quel qu'en soit « le succès, je trouverai dans la même « pensée une consolation ou une récom- « pense. »

Telle est la préface de l'auteur : il est aisé, en effet, de s'assurer en lisant le livre de madame Falaise que le seul désir d'instruire une fille chérie l'a portée à lui retracer, sous des formes gracieuses et poétiques, le récit des vérités saintes. Elle n'a rien trouvé de plus propre à former le cœur et l'esprit de son enfant, et elle le lui exprime dans une *épître dédicatoire* où respire la plus touchante affection maternelle.

« Ma fille, ton bonheur est mon pre- « mier désir; il est l'unique objet dont « mon âme est remplie, l'unique ambi- « tion qui domine ma vie, etc. » Ces leçons sont mélangées de prose et de vers, mais d'une couleur de style si naturelle, si franche, qu'on dirait que l'auteur a pensé en vers quand il s'en présente sous sa plume. La transition n'est jamais forcée; le travail ne se fait point sentir. On voit une âme de mère qui a puisé aux sources les plus belles et les plus pures. Son expression est tout empreinte de la suave simplicité de la Bible. Il n'y a point ici les obscurités de langage de l'école romantique, dont un grand nombre d'auteurs voilent leur médiocrité; c'est par là qu'ils croient ressembler à des hommes de talent dont ils n'imitent que les défauts. Madame Falaise s'est instruite à l'école des Racine, des Fénélon. Aussi retrouve-t-on quelque chose de la touche de ces grands maîtres dans un charmant tableau des mœurs patriarcales qui forme à lui seul un petit poëme.

L'auteur, après avoir mis sous les yeux de ses enfans les preuves de l'existence de Dieu, la création, la chute de l'homme, le déluge, poursuit le récit des événemens accomplis jusqu'à la venue

(1) Deuxième édition, chez L.-F. Hivert, quai des Augustins, n° 55.

du Christ, c'est la première partie de l'ouvrage. La seconde leur retrace la naissance, la vie et la mort du Sauveur. Enfin, la troisième contient les mystères, les rits et les fêtes de la religion catholique. C'est une acquisition précieuse pour une mère chrétienne que ces pages réunies par les soins d'une autre mère, disposées d'une façon harmonieuse, et propres à être goûtées et retenues par une jeune intelligence. L'enfant retrouvera avec plaisir sa prière du matin et du soir soumise à la douce loi des vers :

Je vous salue, ô divine Marie!
De grâce et de vertus par le ciel embellie!
Au souffle du Seigneur
Pour nous épanouie,
Mystérieuse fleur
Entre mille choisie,
Votre tige bénie
A produit un Sauveur,
Fruit béni comme vous, fruit rempli de douceur,
D'espérance et de vie.

Parmi les plus gracieuses pièces de vers, je voudrais pouvoir citer celles-ci : *La Prière, Joseph dans sa prison, Moïse sauvé des eaux, Ruth et Orpha, l'Amitié de saint Grégoire et de saint Basile.* Ce n'est pas là seulement de la religion en poésie ou de la religiosité comme on en fait tant aujourd'hui ; mais on y reconnaît un amour, une foi véritables. C'est après une étude approfondie du culte catholique, que madame Falaise essaie le tableau de ses fêtes attendrissantes ; tableau plein de grâce et de sensibilité, bien capable de ramener à Dieu les âmes égarées dans le doute, et lassées de la figure de ce monde qui passe. Il serait trop long de donner ici un aperçu de la touche délicate de l'auteur. Jetons cependant un coup d'œil sur la fête des Morts :

« Pour qui a vécu, mon enfant, la fête « des Morts est une fête de famille. Heu« reux celui qui n'aurait à déplorer au« cune perte et à ne s'agenouiller dans « ce jour de lugubre solennité que sur « des pierres inconnues! Mais le deuil « et les larmes nous attendent au début « de la vie ; il ne faut que survivre à son « premier printemps pour voir autour « de soi s'amonceler les ruines. Ainsi la « rose, lorsqu'elle vit un jour, voit, sur « la tige même où elle se balance, se « dessécher toutes ses sœurs ; à peine est« elle épanouie que la voilà solitaire... »

Suit l'expression du plus touchant souvenir aux êtres chéris qu'elle a perdus, et qu'elle souhaite de rejoindre bientôt :

Adieu vous dis, non pour long-temps,
La route ici-bas est bornée.
De la guirlande de mes ans
Sur mon front chaque jour une fleur est fanée.

Veillez autour de moi, douces fleurs des tombeaux,
Voltigez sur mon front, glissez sous mes rideaux ;
Que mon cœur consumé des tourmens de l'absence,
Dans un frisson d'amour goûte votre présence.

Depuis que ces lignes ont été tracées, cette mère, heureuse alors dans ses enfans, a été frappée en un assez court espace de temps de deux pertes affreuses.

Nous citons les quelques derniers vers que madame Falaise a ajoutés à son ouvrage après la mort de sa première fille... Mais aujourd'hui qui pourra sonder l'abîme de sa douleur! Dieu lui a demandé le sacrifice des seules enfans qu'il lui avait confiées !...

Elle n'est plus, l'enfant qu'en mes bras j'ai bercée ;
Du milieu des vivans sa trace est effacée :
Comme un tendre bouton brisé par l'émondeur,
La mort a moissonné ce doux fruit dans sa fleur.

Sur mon sein j'ai pressé sa tête languissante,
J'ai reçu les baisers de sa bouche expirante ;
J'ai lu dans ses regards qui se fermaient au jour,
Que la mort dans son cœur n'éteignait pas l'amour.
Le nom, le premier nom murmuré par sa bouche,
Retentit le dernier sur sa funèbre couche.
Ce cri d'adieu : Ma Mère! animant sa langueur,
Se mêla comme un hymne au doux nom du Sauveur,
Au doux nom de la Vierge entre toutes bénie...
Quand cessa sa prière elle entrait dans la vie ;
Mourante, je rendis ce dépôt précieux
Qu'un seul jour à la terre avaient prêté les cieux.

Sainte religion! baume de ma blessure,
Fais taire dans mon cœur le cri de la nature!
Telle que la brebis qui se laisse immoler,
Sous le poids de douleurs faites pour m'accabler,
Que je dise à mon Dieu : Soutenez ma constance.
Je n'ai point ici-bas placé mon espérance ;
Elle est dans le secours que vous m'avez promis,
Dans l'ineffable paix que goûte un cœur soumis,
Sous la pierre où ma fille est si tôt descendue,
Au ciel qui doit la rendre à mon âme éperdue.

Oui, Seigneur, elle vit l'enfant que j'ai bercée!
Au séjour des vivans votre main l'a placée.
En vain, comme un bouton brisé par l'émondeur,
La mort a moissonné ce doux fruit dans sa fleur;

Je la vois dans la gloire, et quand mon cœur l'appelle,
La foi qui me soutient me fait monter près d'elle.
A. G.

Hommage à la sainte Couronne, par *le même Auteur*; à Bourges, chez Just Bernard, éditeur. Ce petit livre, dédié à Marie, contient l'explication des mystères du rosaire. Les personnes pieuses y trouveront des chants et des prières propres à satisfaire leur cœur, surtout pendant le mois destiné à célébrer la Reine du ciel.

CROISADE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

APPEL A LA PIÉTÉ CATHOLIQUE A L'EFFET DE RECONSTITUER LA SCIENCE SOCIALE SUR UNE BASE CHRÉTIENNE, SUIVIE DE L'EXPOSITION CRITIQUE DES THÉORIES PHALANSTÉRIENNES, PAR LOUIS ROUSSEAU (1).

Nos lecteurs connaissent assez M. Louis Rousseau par le *Cours* qu'il a inséré dans l'*Université Catholique*. C'est le même Cours qu'il vient de publier en un beau volume. Il y a ajouté en outre deux cents pages, ayant pour titre : *Rudimens de la synthèse sociale*, ou *Exposition des principes fondamentaux de l'organisation du travail*. C'est dans cette dernière partie qu'il entre dans quelques détails pratiques sur la réalisation de son œuvre. Pour en donner à nos lecteurs une idée suffisante, nous allons citer ici le premier essai des statuts qui doivent présider à la réalisation de cette œuvre :

But de la fondation de la Tribu chrétienne.

I. — « L'Association agricole à laquelle on a jugé convenable de donner le nom de *Tribu chrétienne* est destinée à faire découler, de principes déjà tracés, les lois vraies de l'organisation du travail, et à fournir au monde civilisé un premier *spécimen* de leur application. L'objet essentiel de cette tentative est, en rendant à l'élément religieux la place qui lui est due dans l'ordre social, de faire disparaître les causes génératrices de l'émeute et du paupérisme, et de garantir aux classes ouvrière et indigente des moyens réguliers de subsistance et de bien-être, sans porter atteinte aux droits de la propriété.

« Les vices radicaux dont les procédés de mise en œuvre industrielle sont entachés dans le système en vigueur, ont été démontrés dans la *Croisade du dix-neuvième siècle*. Le même ouvrage indique sommairement la méthode à suivre pour opérer sans secousse la transformation de ces procédés subversifs en d'autres meilleurs et de nature à satisfaire aux trois conditions fondamentales; savoir, emploi économique de la puissance productive, distribution équitable des richesses produites, et garantie sociale de l'existence individuelle. En conséquence, les personnes disposées à prendre part à la fondation de la *Tribu chrétienne* voudront bien, pour plus amples renseignemens, recourir au livre sus-désigné.

« Outre cet objet d'un grand intérêt social, la Tribu chrétienne en a un autre plus restreint, mais néanmoins digne encore de toute l'attention du penseur politique et des sympathies du chrétien; elle servira à élever dans les principes les plus purs de la piété catholique un certain nombre d'enfans des deux sexes, et à les instruire dans les pratiques de l'économie rurale et domestique et de plusieurs branches d'industrie usuelle.

« Ainsi, l'institution projetée présente une double fin : l'une, immédiate et assurée, est une œuvre pieuse; l'autre, médiate et dont la certitude pourrait à la rigueur être contestée, est la solution pratique des questions sociales les plus urgentes.

« L'éducation religieuse et l'instruction usuelle et professionnelle ne sont point données aux enfans de la Tribu en vue de les rendre, lorsqu'ils atteindront l'âge adulte, à une société livrée actuellement à l'anarchie industrielle, où leur

(1) Un vol. in-8° de 800 pages; à Paris, chez Debécourt, libraire. Prix : 6 fr.

sort cesserait d'être assuré et où leur moralité serait exposée à se perdre; ils seront élevés pour demeurer associés et constituer la nouvelle forme d'exploitation agricole décrite dans la Croisade du dix-neuvième siècle. En un mot, sauf le cas vraisemblablement fort rare d'un naturel vicieux et incorrigible, les enfans élevés dans la Tribu chrétienne y trouveront leur établissement.

« Les catholiques qui auront pris la peine d'étudier les principes organiques propres à la nouvelle institution, et qui connaîtront les procédés de mise en œuvre que ses fondateurs doivent employer, seront à même de résoudre dans leur sagesse quel genre d'assistance ils doivent apporter à cette tentative d'harmonisation sociale; les uns voudront y concourir en personne; les autres ne pourront le faire que de leurs deniers; il est des gens pieux placés de manière à pouvoir propager utilement dans le monde l'esprit et le but de la nouvelle institution; il en est aussi qui ne pourront que prier Dieu de la bénir et de la conduire à bonne et heureuse fin. Quel que soit le mode de concours propre à chacun, l'on est invité à le faire connaître par lettres affranchies à l'une des personnes désignées à l'article XIII.

Clauses fondamentales de l'association pour la fondation de la Tribu chrétienne.

I. — « Il sera formé une association pieuse entre des personnes catholiques, à l'effet de réaliser, d'abord en France, et subséquemment dans d'autres pays, la pensée religieuse et sociale développée dans la *Croisade du dix-neuvième siècle*.

II. — « L'institution décrite dans l'ouvrage en question n'est autre chose qu'un nouveau mode d'exploitation agricole par l'association intime de tous les agens concourant à la production, tant ceux dont le titre consiste dans la propriété du sol, ou l'apport du capital mobilier, que ceux dont le droit résulte de leur action personnelle. Cette association porte le nom de *Tribu chrétienne*.

III. — « La Tribu chrétienne se constituera avec les élémens matériels qu'il plaira à Dieu de mettre à la disposition de ses fondateurs; mais elle tendra, dans son développement ultérieur, à présenter le modèle de la plus grande association agricole possible, vu qu'il s'agit d'appliquer à ce nouveau mode d'exploitation rurale deux ressorts qui, jusqu'à présent, se sont exclus l'un l'autre; savoir : le principe d'activité propre à la petite culture, et les procédés économiques qui ne sont praticables que dans la grande.

IV. — « Les personnes ayant l'intelligence du grand intérêt religieux et social qui s'attache à cette institution nouvelle, et qui concourront de leurs deniers, seront reconnues comme bienfaiteurs de l'œuvre, et elles demeureraient tels par le fait, si le résultat matériel qu'on est fondé à en attendre venait à manquer, c'est-à-dire si, au lieu de réussir à donner au travail une organisation productive de richesse, l'on ne parvenait qu'à fonder une institution de charité chrétienne.

V. — « Mais, dans le cas contraire, s'il devient démontré que le travail organisé selon l'esprit du Christianisme est productif de beaucoup plus de richesse que le travail incohérent, les bienfaiteurs de l'établissement jouiront dans l'association de tous les avantages matériels attachés, suivant la règle ordinaire, aux apports pécuniaires et à la propriété du sol.

VI. — « Si les circonstances font une loi de fonder la Tribu chrétienne sur une petite échelle, elle se composera dans le principe : 1° du nombre indispensable de personnes adultes, tant ecclésiastiques que laïques, destinées à instruire l'enfance et à la mettre sur la voie de l'association et du travail unitaire; 2° de trente ou quarante enfans des deux sexes, depuis l'âge de deux jusqu'à celui de douze ans. Ce personnel de fondation s'augmentera progressivement, au fur et à mesure que les capitaux et les sujets dévoués et intelligens viendront ultérieurement concourir à l'œuvre; mais plus particulièrement encore, au fur et à mesure que les principes d'organisation sociale décrits dans la *Croisade du dix-neuvième siècle* recevront leur application pratique.

VII. — « Dès qu'un enfant sera admis dans la Tribu chrétienne, il sera considéré comme membre de l'Association, et,

à ce titre, il lui sera ouvert un compte par *doit* et *avoir*. Tant que les frais de son entretien excéderont la somme versée à son profit à la caisse de la Société, soit par sa famille, soit par l'établissement public d'où il provient, jointe à la valeur de son travail, il demeurera débiteur du fonds social; mais, du moment où, en vertu de ce même compte, il se trouvera libéré des sommes qu'il a pu coûter à l'Institution, il participera aux bénéfices généraux, proportionnellement à la valeur de son concours personnel dans l'entreprise sociale.

VIII. — « A mesure que les enfans admis dans la Tribu chrétienne se formeront, et que les vertus et l'intelligence cultivées en eux les rendront plus aptes aux manœuvres du travail unitaire, l'Institution accomplira son développement, jusqu'à ce qu'elle soit pourvue de tous les rouages nécessaires à un mécanisme social complet, sous les rapports religieux, artistique, industriel et scientifique.

« C'est alors qu'on pourra fonder avec certitude de nouvelles institutions semblables, d'après le même principe, ou mieux encore subdiviser la première, afin d'employer ses fractions à servir de noyau de fondation à d'autres, soit en France, soit à l'étranger.

IX. — « Bien que la Tribu chrétienne soit une fondation d'un intérêt plutôt social qu'agricole, et que l'excellence de son principe constitutif puisse se démontrer dans toutes les circonstances locales où elle se trouverait placée, néanmoins on a dû chercher à réunir le plus d'élémens matériels de succès que faire se peut; c'est pourquoi l'on s'est attaché à en jeter les premiers fondemens dans une localité éminemment favorable à la spéculation agricole et à l'économie des moyens de subsistance.

N. B. Un propriétaire de la Basse-Bretagne a fait don à la Tribu chrétienne de vingt hectares de terrain d'une très bonne nature, et susceptible d'irrigation dans toute son étendue. C'est vraisemblablement autant de terre qu'il en faut au début de l'Institution, surtout si l'on ne dispose que d'un modique capital et si le personnel est peu nombreux; mais, du moment où l'Institution commencera à prendre l'extension à laquelle elle est appelée et où cet espace superficiel sera jugé insuffisant, le même propriétaire s'engage à céder à l'Association de nouvelles portions de terrain contiguës à la première, jusqu'à la concurrence de 400 hectares. Les derniers terrains en question seront estimés à dire d'experts; les experts chargés de cette estimation seront nommés, soit par le conseil d'administration, soit par les magistrats locaux, et leur décision fera loi pour les parties contractantes. Enfin, l'administration de la Tribu sera libre d'en opérer le paiement au comptant ou à terme, en principal ou en intérêts annuels, bref, suivant le mode qui sera le plus à sa convenance.

X. — « La direction de la Tribu chrétienne est confiée à l'homme qui en a conçu la pensée, qui est censé avoir l'intelligence la plus complète de son mode d'organisation, et qui consent à se constituer père adoptif de tous les enfans admis à faire partie de l'Association. Il est seul chargé de l'organisation du travail et de la direction de l'ensemble. Il ordonne les dépenses, apure les comptes des caissiers et agens comptables, mais il ne peut être chargé d'aucun maniement de fonds.

XI. — « La comptabilité, la caisse et le maniement des fonds forment l'attribution spéciale d'un agent *ad hoc* nommé par tous les co-intéressés, suivant un mode qui sera fixé, lors de la première réunion des fondateurs.

XII. — « L'instruction religieuse sera confiée à un ou plusieurs ecclésiastiques séculiers ou réguliers. Ces mêmes ecclésiastiques desserviront la chapelle de l'Établissement et auront la direction spirituelle de toute la Tribu, sous l'autorité et la surveillance de l'évêque diocésain.

« En conséquence, l'organisation sociale, la comptabilité et la direction spirituelle constituent autant d'attributions distinctes qui ne peuvent pas se confondre dans les mêmes mains. Il ne saurait résulter de cette division des pouvoirs aucun conflit, si le chef temporel de la Tribu, en qui réside le principe d'unité, est un catholique sincèrement soumis aux décisions de l'Eglise, et ami de la justice en matière administrative.

remarqué les articles sur la *Semaine sainte à Rome*, sur le *Cours de slave*, et les curieux articles de M. l'abbé Rohrbacher sur *l'Histoire de France*. Nous en avons encore quelques uns de ce savant professeur; nous pouvons même annoncer qu'il va enfin publier une *Histoire générale de l'Eglise*, à laquelle il travaille depuis long-temps, faite sur les textes originaux des historiens, et où il fera bonne justice de ces maigres compilations, principalement de celle de Fleury, sur laquelle les esprits vivent depuis plus d'un siècle, et qui est si incomplète en plusieurs points importans, et surtout faite sous le point de vue si étroit et si faux de ces fameuses libertés dites de l'Eglise gallicane, comme si cette Eglise avait reçu quelque révélation particulière, ou qu'elle ne regardât pas comme une gloire d'être une *partie seulement* de ce grand *tout* qu'on appelle l'*Eglise de Jésus-Christ*.

Après avoir parlé de ce que nous avons fait, nous devons aussi dire quelque chose de ce que nous n'avons pas fait. Et d'abord nous donnerons les raisons pour lesquelles M. l'abbé de Salinis n'a pas publié les articles qu'il avait promis dans l'avertissement aux abonnés qui terminent le dixième volume. Nous annoncions dans ce volume que M. l'abbé de Salinis et M. l'abbé de Scorbiac s'étaient adjoint M. l'abbé de Bonnechose et plusieurs autres ecclésiastiques, pour la direction du collége de Juilly. Cet essai ayant réussi selon leur espérance, ils se sont décidés à déposer le fardeau qu'ils portaient depuis douze ans et ils ont cédé la pleine direction du collége de Juilly à ceux qu'ils y avaient d'abord associés.

On comprend que les soins et les préoccupations qui ont rempli les derniers momens qu'il a passés à Juilly aient empêché M. l'abbé de Salinis de tenir sa promesse. D'ailleurs le travail qu'il a entrepris sur le dernier ouvrage de M. l'abbé de Lamennais s'est étendu beaucoup plus loin qu'il ne comptait; de plus M. l'abbé de Lamennais ayant annoncé qu'il se proposait de publier un exposé des raisons qui l'ont déterminé à se séparer de l'Eglise, M. l'abbé de Salinis a dû attendre les publications de ce nouvel écrit pour l'examiner en même temps que le premier. Tout cela paraîtra en son temps; après quoi sera repris le *Cours des Conférences religieuses*, pour ne plus être discontinué.

Mais avant de reprendre ces travaux, un voyage, nous pourrions dire un devoir était à accomplir. M. l'abbé de Scorbiac et M. l'abbé de Salinis, comme tous les catholiques sincères, nourrissaient depuis long-temps le désir d'aller visiter *cette mère et maîtresse de toutes les Eglises*, *l'Eglise romaine*, et de déposer aux pieds du père commun de tous les vrais chrétiens, l'hommage de leur amour filial et de leur inaltérable fidélité. Ils ont donc profité des premiers loisirs, dont ils ont pu jouir, pour accomplir ce désir, qu'ils pourraient appeler un vœu. Nous avons eu de leurs nouvelles, et nous pouvons dire à nos abonnés qu'ils ont été reçus de Sa Sainteté Grégoire XVI avec une bonté toute paternelle, et qu'elle a bien voulu encourager les travaux des directeurs et des rédacteurs de l'*Université Catholique*.

Nous espérions voir arriver M. l'abbé Gerbet en France au milieu de ce printemps. Tel avait été son projet : mais le soin de sa santé a nécessité la prolongation de son séjour en Italie. Il fait espérer cependant son retour pour l'automne prochain, et alors il commencera l'impression de son ouvrage, fruit de son séjour en Italie, et reprendra ses travaux dans l'*Université*.

Nous ajouterons peu de chose sur nos travaux futurs : nous annoncerons seulement que dans le numéro de juillet, nous commencerons, 1° un *Cours d'étude sur les Saints Pères*. Ce cours souvent demandé, et qui, préparé de longue main, est presque achevé, sera suivi avec exactitude, et remplira une véritable lacune dans notre *Université Catholique*. 2° Un *Cours sur l'Histoire des Croisades*. Cette grande époque de l'action catholique sera examinée par M. Thomassy, d'après toutes les découvertes de l'histoire moderne, et devra rectifier un grand nombre d'idées sur l'histoire de l'Eglise.

Nous avons la confiance que tous ces travaux auront l'approbation de nos abonnés, et qu'ils y verront une nouvelle

preuve de notre entier dévouement à la cause que nous soutenons, et à laquelle, nous le disons sans hésiter, nous avons consacré notre vie.

Les Directeurs de L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

A

B

C

L

M

N

O

P

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

ET DU TOME XI.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE,

RECUEIL RELIGIEUX,

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE,

Rédigé par :

MM. Aug. BONNETTY, de la Société asiatique de Paris, l'un des directeurs de l'Université. — Eug. BORÉ, de la Société asiatique de Paris. — Léon BORÉ, professeur de philosophie au collége d'Angers. — Edm. de CAZALÈS. — Alex. COMBEGUILLE. — Le baron Em. de CONDÉ. — COR, de la Société asiatique de Paris, interprète des langues orientales à Constantinople. — Ch. de COUX, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — J.-F. DANIELO. — Léon DESDOUITS, professeur de physique au Collége Stanislas. — Ph. DOUHAIRE. — Ed. DUMONT, professeur d'histoire au Collége Saint-Louis. — Am. DUQUESNEL. — L'abbé FOISSET, directeur du petit séminaire de Plombières. — Théoph. FOISSET, juge au tribunal de Beaune. — Jules de FRANCHEVILLE. — L'abbé de GENOUDE. — L'abbé GERBET, vicaire-général du diocèse de Meaux, un des directeurs de l'Université. — Eug. de la GOURNERIE. — Alex. GUIRAUD, de l'Académie française. — M. JOURDAIN. — F. LALLIER. — Paul LAMACHE. — Melch. de L'HERMITE, professeur de mathématiques au collége de Juilly. — H. MARGERIN. — Comte de MONTALEMBERT, pair de France. — MOREAU. — Hip. MORVONNAIS. — Ern. de MOY, professeur de droit à l'Université de Munich. — Joseph d'ORTIGUE. — A.-F. OZANAM. — M. Ch. de RIANCEY. — M. Hen. de RIANCEY. — A. RIO. — Cypr. ROBERT. — M. Louis ROUSSEAU. — Alex. de SAINT-CHÉRON. — L'abbé de SALINIS, un des directeurs de l'Université. — L'abbé de SCORBIAC, un des directeurs de l'Université. — M. STEINMETZ, de Bruges. — Raym. THOMASSY. — Vicomte Alb. de VILLENEUVE.

TOME DOUZIÈME.

Paris,

AU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE,

RUE SAINT-GUILLAUME, N° 24. (FAUB. S.-G.)

—

M DCCC XLI.

TABLE DES ARTICLES DU DOUZIÈME VOLUME.

(Voir la *Table des matières* à la fin du volume.)

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE.

Numéro 67. — Juillet 1841.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS D'ÉTUDES SUR LES SAINTS PÈRES.

AVANT-PROPOS.

Un cours où seraient touchés synthétiquement les principaux points de la doctrine des Saints Pères, nous paraît être une œuvre importante en soi, et surtout très opportune à une époque où l'on veut tout étudier dans les sources elles-mêmes. C'est une sorte de fil à suivre dans l'immense dédale de la tradition écrite, un exposé presque entièrement textuel de l'enseignement patristique depuis les apôtres jusqu'à saint Bonaventure, le dernier des docteurs de l'Eglise.

Il est bien entendu que cet *exposé textuel* n'a lieu qu'à titre de résumé, et que les citations toujours fidèles ne feront, pour ne pas se répéter à l'infini, qu'indiquer, au dessus de la doctrine générale des Pères, certaines différences de vues particulières à quelques uns d'eux. Ces différences auront pour but de compléter l'enseignement sur chaque point. Nous avons adopté ce mode de synthèse pour ne pas devenir fatigant par une analyse spéciale de chaque Père sur la question proposée : c'eût été en offrir une solution identique quelquefois sous quarante formes différentes, et l'on conçoit que rien n'eût été plus fastidieux. Nous savons qu'un Cours n'est pas une étude à faire par parties, mais l'exposition d'un travail tout fait, où le lecteur n'a point à s'occuper des difficultés rencontrées par l'écrivain.

Ces difficultés sont de plus d'un genre, tant pour le fond que pour la forme. Mais, comme nous n'avons pas la prétention de donner nos propres idées dans ce cours, nous espérons qu'appuyés d'un côté sur notre invincible attachement à la doctrine catholique, de l'autre sur le nombre et l'exactitude de nos citations, nous serons à l'abri de toute erreur grave, à nous imputable. Chaque article de ce cours subira par avance un sévère examen, et nous invitons expressément les lecteurs qu'aurait blessés quelque proposition inexacte à nous adresser leurs observations. Nous en tiendrons toujours compte en l'article suivant.

Quant à la forme, voici notre plan. Après l'énoncé de la question, nous citons, siècle par siècle, l'opinion de chaque écrivain ecclésiastique entre ceux que l'Eglise avoue. L'ensemble de ces citations forme le corps de doctrine. Nous les fondrons dans le texte le plus qu'il nous sera possible, pour éviter le décousu, le disparate même d'une rédaction par lambeaux. Nous ne mettrons en

évidence que les plus marquantes ou celles encore qui offriraient quelque point de vue nouveau. S'il y avait conflit d'opinions sur quelque point, comme cela n'est pas rare dans plusieurs questions libres, nous ne manquerons pas de produire les moyens employés de part et d'autre.

Ceci posé, nous allons donner, sous forme d'*introduction*, une vue générale non plus simplement du dessein de ce cours, mais de la question en elle-même. Il importe de déterminer par avance quel sera le principe d'unité de notre travail, afin que toutes les parties s'y rapportant d'elles-mêmes, l'esprit y suive sans effort la pensée de l'écrivain, descende avec lui tous les degrés de cette synthèse, et puisse de son ensemble se faire comme un tableau fortement dessiné, un tableau dont les couleurs et les proportions remplissent l'œil sans le fatiguer, et laissent à l'âme ce doux contentement que l'ordre et la vérité font toujours éprouver.

INTRODUCTION.

De l'Unité catholique ou des Sources du vrai.

Jesus Christus heri et hodiè : ipse et in secula. (*Hebr.* XIII. 8.)

Un grand fait remplit le monde, le Catholicisme ! Ce mot exprime vérité, forme, union, universalité : vérité octroyée du ciel, forme qui la reçoit, union qui la conserve, universalité qui la comprend ; et chacune de ces notions se résume dans la notion de l'unité. L'unité est l'affirmation la plus absolue et par conséquent la plus complète du vrai : le vrai, c'est l'être.

Etudions donc l'être et le vrai dans l'unité, puisque hors d'elle il n'est rien, sauf la notion du mal qui nie l'être, qui nie le vrai, qui nie l'unité, et pour dernier terme, le Catholicisme. Le Catholicisme est donc la grande unité, l'unité par excellence. Il est la notion, il est comme la forme de Dieu, principe éternel de l'unité.

Le Catholicisme, c'est donc la révélation divine ; c'est l'unité contingente reproduisant l'unité éternelle et absolue. L'unité éternelle, c'est le centre générateur ; l'unité révélée est l'irradiation de ce centre divin ; et sous le nom de Catholicisme ou d'universalité, elle enserre comme une circonférence toute la vérité connue par l'homme. Unité et universalité ne sont pas deux termes qui se combattent : car l'universalité n'est que la notion multiple de l'unité simple et absolue, Dieu ; et cette notion n'est multiple qu'à raison de la faiblesse de l'intelligence humaine qui divise en rayons, pour mieux les saisir, cette masse accablante de lumière que le temps et l'espace créés ne sauraient contenir et moins encore l'individualité humaine.

Il n'est donc ni lumière, ni vérité pour l'homme hors du Catholicisme ainsi compris. Et je distingue ici deux ordres de vérités : le premier compose le domaine de la foi et de la vie surnaturelle de l'homme ; le second s'étend sur toutes les opérations libres de l'intelligence, et ne se rattache à la foi et à la vie surnaturelle que comme moyen pour y conduire (avec la grâce), ou comme déduction logique qui en émane, au sens de ces paroles de saint Paul : « Que les choses visibles et temporelles nous élèvent « à la notion des éternelles et invisibles. » C'est la foi et la raison. Le Catholicisme comme lumière universelle règle l'une en souverain et guide l'autre en précepteur habile. La foi est le contrat surnaturel de l'homme avec Dieu, contrat dont toutes les clauses sont essentielles. — *Qui peccat in uno factus est omnium reus.* La raison est une sorte de domaine que le Créateur a donné à cultiver à l'homme, et qui ne fructifie véritablement qu'autant que l'homme se conforme aux prescriptions de la foi.

Ainsi posées, l'existence, la notion première et la valeur de l'unité abstraite comprise dans le Catholicisme, voyons maintenant, 1° d'après quelle autorité, 2° sous quelle forme elle nous est communiquée.

1° Nul doute que cette communication ne doive venir de Dieu : car quel autre que Dieu peut dire : La vérité est à moi ; je puis, sans le secours de personne, la sentir et la parler ? — Qui peut dire encore : J'ordonne que l'on croie ceci ou cela ? — Dieu seul peut donc commander

la foi et éclairer la raison. Seul il peut être l'auteur de la révélation naturelle et de la révélation surnaturelle. (Par révélation naturelle, nous entendons ici le don de la parole fait à l'homme, joint aux connaissances que devait exprimer cette parole.) Révéler, c'est manifester. Mais Dieu ayant tout en lui, comme être universel et principe de tout être, n'a pu manifester rien qui ne fût de lui : il s'est donc manifesté lui-même dans son essence ou dans ses œuvres.

2° Examinons donc comment Dieu s'est manifesté.

Il s'est manifesté dans son Fils connu, 1° comme Verbe, 2° comme Messie.

1° Le Verbe, personne divine, est la révélation de la pensée de Dieu : il est la lumière de vérité qui éclaire tout homme venant en ce monde. Le Verbe est donc le premier flambeau de l'intelligence humaine; il est le soleil de la raison. Le Verbe, étudié en lui-même, est la vérité absolue, éternelle au sein de Dieu, et en tant que révélée à l'homme (indépendamment du bienfait gratuit de la Rédemption qui constitue notre fin surnaturelle) : cette vérité peut être appelée naturelle, philosophique, intellectuelle. Théologiquement parlant, cette vérité porte le nom de *gratia sanitatis in intellectu*. Elle comprend les relations établies entre l'homme et Dieu créateur. Sans doute que ces relations eussent, dans les desseins de Dieu, conduit l'homme innocent à la glorification unitive; mais depuis le péché, l'intelligence et la volonté de l'homme étaient radicalement dévoyées : la volonté ne pouvait mériter pour le ciel, et l'intelligence trop souvent égarée pouvait tout au plus soupçonner le mal sans en comprendre le remède, et servir de préparation évangélique. C'est sous ce point de vue que nous apparait en particulier la philosophie grecque, selon le sentiment *ex professo* de Clément d'Alexandrie. Il en est de même des vérités traditionnelles éparses dans l'antiquité. C'était la première communication du Verbe de Dieu : cette communication s'est étendue depuis la première parole révélée à l'homme jusqu'à la venue du Christ, et comprend une période qui est comme le règne du Verbe illuminateur, du Verbe intelligence, mais non encore connu en sa qualité de personne divine, puisque le Fils n'avait pas encore fait connaître le Père, ni le Père le Fils. (Il est cependant une opinion respectable qui suppose à la synagogue la connaissance de la Trinité de personnes en Dieu, et quelques mots des traditions primitives sembleraient même étendre plus loin la notion de ce grand mystère.)

Croire à un seul Dieu créateur, rémunérateur et vengeur, à une dégradation originelle et à un rédempteur futur, tel était le symbole prescrit.

2° Après s'être manifesté dans son Verbe, Dieu s'est manifesté dans le Christ. *Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.* Le Verbe est devenu EMMANUEL, *Dieu avec nous*. *Christ* signifie *roi, prêtre, prophète;* car il a reçu la plénitude de l'onction divine. Or, les rois, les prêtres, les prophètes seuls sont sacrés de l'onction. Comme prophète, le Christ enseignait les vérités éternelles; comme roi, il était le souverain législateur; comme prêtre, il rattachait l'homme à Dieu par un sacrifice infini, unique par cela seul qu'il est parfait : sacrifice spirituel, dont l'ineffable vertu, s'étendant sur tous les objets sensibles eux-mêmes, sublime et spiritualise pour ainsi dire la matière déchue en l'employant dans les sacremens.

Cette seconde création n'est donc pas moins étendue, pas moins universelle, pas moins catholique au sens grammatical du mot, que la première, puisqu'elle commande à la fois à l'intelligence par de nouvelles vérités, au cœur par des préceptes de perfection, à la volonté par des prescriptions auxquelles rien de l'homme n'est étranger. Ainsi le Verbe s'approche plus près de l'homme que la première fois. Il habite vraiment en nous. Par lui la nature est réconciliée avec l'homme ainsi régénéré, et l'homme l'est avec Dieu. Par lui l'homme est fait digne de la glorieuse qualification de *microcosme :* car son âme et son corps réfléchissent toutes les harmonies du ciel et de la terre; la ressemblance divine y est reconstituée, il est comme le miroir de Dieu. Création nouvelle, nous le répétons, création plus admirable encore que la première, et que l'Église célèbre

chaque jour par ces mots de sa liturgie : *Deus qui humanæ substantiæ dignitatem mirabiliter condidisti et mirabiliùs reformasti*, etc.

Telle est l'action divine dans cette double révélation faite à l'homme innocent, puis à l'homme déchu. La seconde porte l'empreinte de plus d'amour de la part de Dieu; car il s'y est sacrifié. Aussi le Christ s'est-il appelé Jésus, c'est-à-dire homme dévoué par amour au salut des hommes, et ne leur demandant que leur amour en échange.

L'œuvre révélatrice et réhabilitante se complète donc en ces deux termes : lumière par le Verbe, amour par Jésus. Ce sont les deux points les plus ressortans, et qui différencient le plus ces deux actes divins. Lumière, amour, tel est le Catholicisme. Nous savons d'où sont venus cette lumière et cet amour : nous avons vu l'un et l'autre rayon jaillir du sein du Père, puis converger vers un centre commun, se réunir dans la même personnalité, se poser, enfin, dans Jésus-Christ, point central de tout le Catholicisme ou de la création régénérée. Il n'est donc d'unité que par Jésus-Christ, de lumière et d'amour qu'en lui. Or, nous l'avons dit, la lumière et la vérité sont identiques, et la vérité c'est l'être. Le Christ est donc, soit comme Verbe créateur, soit comme Jésus rédempteur, le principe constitutif de l'Être lui-même. Hors de l'être, hors du Christ, il n'est rien. Mais ici se joint la notion de l'amour ou de l'union de l'homme à Dieu : car la création n'est pas simplement un fait brut; il y a en elle des intelligences et des volontés. Ces intelligences éclairées par la lumière doivent la chercher d'elles-mêmes, doivent l'aimer; la chercher dans le Verbe, l'aimer dans Jésus. De là l'ordre moral, qui comprend tout l'élément spirituel des intelligences et l'ensemble des devoirs des créatures libres. Cet ordre domine tout l'ordre purement physique, de l'être au premier chef, que nous avons désigné par l'épithète de Catholicisme.

Mais voilà que nous entrons dans la notion plus spéciale et plus positive du catholicisme comme loi constitutive de l'Être surnaturel, et nous l'appelons l'*Eglise*. Là est le foyer de lumière et d'amour irradié du sein de Dieu par le Verbe incarné. Ce feu divin, centre de tout l'être moral, tend sans cesse à embraser tout ce qui, dans la création, n'est pas encore devenu son domaine; il cherche à s'étendre jusqu'aux dernières limites de l'être, et son activité ne saurait se contenir qu'il ne les ait atteintes : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur* (1)? Il faut que tout soit pénétré par lui; il faut que l'Eglise s'assimile, par voie directe ou indirecte, tout vrai et tout bien; il faut que Jésus jouisse en héritage de toute l'œuvre du Verbe; il faut, en un mot, que cette divine unité atteigne, en fait comme en droit, en acte comme en puissance, la circonférence de son universalité.

Dès lors se pose une question. L'élément divin de l'unité ainsi déterminé dans la personne de l'Homme-Dieu, et connu par l'une et l'autre révélation, comment son action se perpétue-t-elle dans cette Eglise que nous avons désignée comme le noyau du catholicisme ou la règle de la vérité? Par l'Eucharistie.

L'eucharistie est à la fois le Verbe illuminateur et Jésus le Sauveur, le foyer de l'amour et de la lumière, la moelle fécondante de tout vrai et de tout bien dans l'Eglise, dans le catholicisme; c'est plus que jamais la connaissance du Père par le Fils; c'est la personne même du Christ, prêtre sacrificateur, roi législateur, prophète révélateur. La lumière, la vérité révélée est dans l'eucharistie par le Verbe, et s'appelle *dogme*.

L'amour s'immole par Jésus dans le sacrifice eucharistique, et s'institue lui-même en sacrement.

Dès lors la lumière et l'amour ne sont plus seulement deux puissances abstraites reposant en Dieu : ils sont un fait unique, à raison du sujet unique qui en opère la manifestation, un fait incarné dans ce sujet divin; ils sont enfin un fait humanisé, un fait qui touche l'homme immédiatement et l'identifie à son Dieu. Pour l'Eglise, il n'est donc rien en dehors de l'eucharistie; sans l'eucharistie, l'Eglise même pourrait-elle être? car ce fait divin, ce fait admirable est le lien de la société régénérée; il est le principe de

(1) Luc, XII, 49.

l'ordre et de la hiérarchie, en tant qu'il ordonne et gradue les fonctions ecclésiastiques autour du sacrifice unique et universel du corps et du sang de Jésus-Christ, fondant ainsi le culte extérieur par lequel les hommes s'unissent ensemble pour s'unir à Dieu.

Donc par l'eucharistie est constituée, 1° l'unité intellectuelle, 2° l'unité morale, 3° l'unité sociale. Chacune de ces trois unités est comme un faisceau de vérités du même ordre, et ce triple faisceau a lui-même pour premier lien l'unité divine. (Nous ferons plus tard les applications.)

Donc la présence réelle, envisagée soit comme dogme, soit comme sacrement, soit comme sacrifice, est tout à la fois le principe vital du cœur, de l'intelligence et de la volonté, pour l'individu, et le lien de la société. Je m'explique : l'homme a trois puissances en lui ; toutes trois ont besoin d'un aliment, d'un exercice ; d'elles découlent toutes ses passions.

La première est le besoin et la faculté de comprendre ;

La seconde est le besoin et la faculté d'aimer ;

La troisième est le besoin et la faculté d'agir.

D'où intelligence, amour, volonté ; le *mens*, l'âme et les sens.

Le *mens* est la lumière, l'âme est la vie, la volonté produit l'action.

La lumière est dans la tête, l'âme est dans le corps, la volonté est dans le cœur.

La volonté et la pensée sont les deux termes de l'âme ; car il est inutile de dire ici que l'homme n'a qu'une seule substance spirituelle distincte, qui s'appelle *mens* ou pensée dans la tête, volonté ou action dans le cœur. C'est, selon le langage des mystiques, l'âme supérieure et l'âme inférieure.

Or, l'eucharistie fournit à cette triple faculté l'aliment, la vie, l'exercice qui lui est propre ; elle comprend tout l'homme : c'est l'infusion substantielle de l'Homme-Dieu. Or, quel homme fut plus complet que Jésus ? Qui peut mieux que le Verbe remplir, inonder l'intelligence des paroles de vérité ? Qui peut mieux que son cœur suffire à notre cœur ? Qui peut mieux que son âme remplir notre être et lui communiquer la vie ?

La vérité se manifeste par la parole ;

L'amour par l'action ;

Le *mens* communique à la pensée divine et s'imprègne du Verbe ;

Le cœur absorbe le sang divin et s'échauffe dans son amour ;

L'âme se compose peu à peu à l'image du cœur et de la pensée divine de l'Emmanuel, et se renouvelle dans l'éternelle jeunesse d'innocence qui s'appelle immortalité incorruptible, béatitude infinie.

Faisons quelques applications.

Comme *dogme*, l'Eucharistie nous montre Dieu se manifestant à l'homme dans son Verbe, lequel éclaire *omnem hominem venientem in hunc mundum* (1), séparant par cette illumination la lumière des ténèbres, posant la distinction du bien et du mal, enseignant la beauté de l'un et la laideur de l'autre, montrant l'être et l'ordre dans le premier, le néant et le désordre par le second ; distinguant l'esprit de la matière, et les réunissant purifiés dans une apothéose éternelle ; ralliant à soi la nature humaine, quand elle s'est unie de volonté à tous ces grands bienfaits, et de là le ciel ; et se séparant violemment et pour toujours des âmes rebelles, et de là l'enfer.

Ainsi donc unité de Dieu, révélation, providence, rédemption, glorification, existence de l'âme, libre arbitre, éternité de peines et de récompenses ; premier faisceau de vérités réunies par *le dogme eucharistique*.

Comme *fait*, l'Eucharistie est la fin du culte extérieur ; tous les rits et cérémonies n'ont qu'elle pour objet. Elle est à la fois réalité et symbole, et donne par là un sens à tout le symbolisme religieux, ce langage des sens parlant à Dieu. C'est ainsi, c'est comme *fait*, qu'elle est un point central pour les diverses facultés sensitives de l'homme. En second lieu, elle réunit l'homme à l'homme par une même direction de pensée et de sentiment ; elle réunit le corps de l'homme à Dieu, et par le corps de l'homme elle unit à Dieu la nature tout entière ; enfin

(1) Jean, I, 9.

elle réunit l'homme social dans la grande unité de l'Eglise.

Comme *sacrement*, l'Eucharistie unit l'âme, la volonté, l'homme moral à Jésus, à l'Homme-Dieu; elle purifie, sanctifie et prépare la glorification.

C'est ainsi que nous avons toujours Dieu au milieu de nous, mais sous un autre mode. L'action de Jésus depuis son Ascension, comme l'action du Verbe avant l'Incarnation, n'est plus accessible à nos sens; sa présence, toute réelle qu'elle soit au milieu de nous, ne nous offre rien que de passif. Il faut qu'un nouveau Moïse entre dans le tabernacle; il faut que l'ancien ministère prophétique soit remplacé par un enseignement permanent; il faut que le grand-prêtre ne prophétise plus seulement une fois par an en entrant dans le Saint des saints, mais qu'à chaque instant on puisse au besoin trouver sur ses lèvres l'infaillible parole de vérité; il faut que la présence de l'Emmanuel, allumant sur des milliers de points l'étincelle divine de la lumière et de l'amour, se réfracte pour ainsi dire de tous ces mêmes points et se concentre sur un point unique; il faut qu'elle recueille tous ses rayons en un foyer visible, et que, selon l'énergique expression de de Maistre, elle se transforme en une seconde présence, non plus substantielle, non plus personnelle, non plus divine, mais en une vice-présence, dépositaire réelle de la vérité, tant dogmatique que morale, et suprême ordonnatrice de l'unité extérieure, rituelle, hiérarchique et disciplinaire. Cette vice-présence du Christ dans l'Eglise, c'est le Pape; l'Esprit-Saint en est comme le véhicule. L'effusion de grâces et de lumières dans la société des fidèles au jour de la Pentecôte persévère tous les jours au cœur de l'Eglise, et constitue l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ, comme héritier des promesses faites à saint Pierre. Or, ces promesses sont celles-ci :

1° Infaillibilité pour la foi : *Ego rogavi pro te ut non deficiat fides tua* (1). (*Dogme.*)

2° Autorité pour conduire : *Pasce oves meas* (2). (*Morale.*)

3° Souveraineté de juridiction : *Tibi dabo claves regni cœlorum, etc.* (1). (*Unité hiérarchique et disciplinaire.*)

Ainsi le principe de vie, l'unité génératrice dans l'Eglise, c'est l'Eucharistie; le second terme de cette unité, l'élément actif et dispensateur, non moins que son lien visible, c'est le Pape : *Qui non colligit mecum, dispergit* (2).

Pasce oves meas, dit Jésus-Christ à saint Pierre pour le récompenser de sa primauté d'amour; *pasce oves meas*, tous ceux qui portent le nom de chrétien : ta juridiction est universelle; *pasce*, nourris-les; et de quoi? de l'Homme-Dieu, du Verbe et du Christ; du Verbe, par la parole, par la prédication : *Prædica Verbum* (3); du Christ, par l'eucharistie : *Ego sum panis vitæ* (4).

Ainsi tout se résume dans le Pape.

Il s'est trouvé de mauvais papes, me dira-t-on; les fils spirituels de Jésus-Christ n'ont pas toujours ressemblé à leur père. A cela je réponds : Ce n'est pas la sainteté de l'individu qui fait l'autorité de la personne; l'infaillibilité et l'impeccabilité ne sont pas choses identiques. Balaam et Caïphe n'ont-ils pas prophétisé? Qui osera donc fixer à Dieu les règles de convenances qu'il ne doit pas dépasser? Parmi les ancêtres de Jésus-Christ, selon la chair, combien ont été indignes de l'honneur de lui transmettre l'existence? Dieu les a-t-il rejetés pour cela? Non : les premiers, comme les seconds, ont accompli *invitè* et *ignoranter*, si l'on veut, les desseins de l'Eternel; les premiers, comme les seconds, n'ont point fait *défection* à la fin décrétée par Dieu.

Ici s'élèvent quelques difficultés pour la conciliation historique des deux élémens d'unité, ou, pour mieux dire, des deux formes de l'unité dans l'Eglise. Nous avons mis en avant l'unité eucharistique comme principe divin, puis l'unité hiérarchique personnifiée dans le pape : l'une et l'autre n'étaient-elles pas une sorte d'arcane au premier siècle?

(1) Luc, XXII, 32.
(2) Jean, XXI, 17.

(1) Matthieu, XVI, 19.
(2) Luc, XI, 23.
(3) II Timoth., IV, 2.
(4) Jean, VI, 48.

Comment donc était alors constituée l'unité visible?

Assurément, on ne doutait pas plus de l'autorité réellement présente aux mains du vicaire de Jésus-Christ que de l'ineffable mystère de l'eucharistie; et, toutefois, l'un et l'autre étaient un arcane. Parler librement du chef de l'Eglise ou du mystère eucharistique, c'eût été livrer l'un et l'autre à la rage des persécuteurs. Et voyez! l'eucharistie était, dans les soupçons d'un peuple ignorant, pervers et crédule à l'excès, travestie en un festin de chair humaine ; les trente premiers papes sont tous martyrs. L'instinct des persécuteurs savait unir sous les coups de sa haine ce qui est, de soi, indivisible comme force morale de l'Eglise. C'est un levier unique, quoique deux termes y soient compris nécessairement, le point d'appui et l'action qui lui est communiquée avant qu'il mette lui-même en mouvement l'objet à déplacer. Pour le levier dont nous parlons, l'objet à déplacer, c'est le monde.

Si la vie dans l'Eglise a sa source dans le mystère eucharistique : *Ego sum via, et veritas et vita* (1), c'est à l'Eglise, c'est au Pape qu'il est donné de la conserver. L'Eucharistie est le centre de tout, tout part d'elle et tout revient à elle; c'est le cœur de la société chrétienne : une action vigoureuse chasse, étend jusqu'aux extrémités le sang du Christ, puis la source divine se replie sur elle-même chargée des précieuses parcelles que l'or de la charité et des vertus qui procèdent d'elle y ont déposées. Et comment se fait ce mouvement de retour, sinon par la réaction que l'Eglise, que le Pape opère des extrémités hiérarchiques jusqu'à lui, et de lui jusqu'à Dieu? N'est-ce pas la réflection des rayons divins tombant sur la Pierre romaine?

Ainsi établie, la position identique de l'arcane eucharistique et de l'arcane hiérarchique dans la société chrétienne des premiers siècles, quel était le lien extérieur de l'unité, et quel était son fondement divin, son principe d'infaillibilité dans la compréhension générale des fidèles?

Ce lien était, comme aujourd'hui dans la communauté de vie chrétienne, c'est-à-dire dans la possession sentie et comparée d'une même foi, d'un même culte, d'une même morale : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma* (1). *Unus Dominus,* c'est le principe de toute morale, c'est l'unique motif des vertus, c'en est le premier modèle. La morale était un devoir avant même que la foi fût révélée, avant la foi et le baptême, c'est-à-dire avant la révélation des mystères de la foi, avant l'institution des rits sacramentaux ou appartenant au culte; la morale était commandée à l'homme au nom de Dieu avant qu'elle ne le fût au nom de Jésus-Christ.

Le baptême est le premier anneau de la chaîne rituelle; par lui nous entrons dans le sanctuaire du culte.

Le prix que l'on attachait au dépôt de la foi contenait dans un profond respect l'élan de la pensée raisonneuse. On craignait tout terme nouveau dans les objets de la foi : le symbole circonscrivait dès lors toute la matière nécessaire de cette foi, et chaque fidèle le savait par cœur. A mesure ensuite que s'étendait le domaine de la foi, on surveillait plus activement ses premières allures, on comparait les traditions d'une église ou d'une communauté chrétienne à celles d'une autre communauté, surtout à celles qui étaient de fondation apostolique. Quand tous les doutes n'étaient pas encore levés, on recourait au siége de saint Pierre, au successeur de celui à qui mission avait été donnée de confirmer ses frères : on en a un exemple frappant dans la question de la Pâque, dans celle de la pénitence canonique pour les *lapsi,* et dans celle de la source hiérarchique, à l'occasion du schisme de Novat. On trouve déjà dans ces trois jugemens la triple question de foi, de morale et de culte, déférée au siége de Rome et cherchant en lui l'unité.

En résumé, le *lien extérieur* de l'unité chez les premiers fidèles était la communauté de culte ou la participation à l'eucharistie. On en excluait rigoureusement tous ceux qui étaient hors l'unité de foi, les hérétiques; hors de l'unité de morale, les pénitens publics; hors de l'unité hié-

(1) Jean, XIV, 6.

(1) *Aux Ephés.*, IV, 5.

rarchique, les schismatiques. Cette participation au même mystère ne composait pas seulement l'unité de foi, de morale et de culte pour une communauté locale, mais elle étendait ce signe divin aux Eglises les plus éloignées. De là les *eulogies* et ces termes si fréquemment employés : *admettre à sa communion* ou *rejeter de sa communion*. Or, la *communion* romaine était le centre de toutes les autres : il y avait donc identité entre l'unité eucharistique et l'unité papale, comme signe extérieur de communion chez les fidèles. Telle était sur ce point leur compréhension générale. Être en communion avec Rome, c'était avoir l'unité de foi, de morale et de culte avec toute l'Eglise.

Quant au fondement divin de cette unité, tel que les fidèles le comprenaient encore, on le trouve longuement exposé dans l'admirable discours de la Cène, où Jésus-Christ donnant son corps à manger à ses disciples, leur donne avec cette nourriture nouvelle le *précepte nouveau de s'aimer les uns les autres* (1), comme il les avait aimés lui-même, joignant ainsi l'autorité de l'exemple à celle du précepte; et comme si sa divine parole, accompagnée de tant de miracles, ne suffisait pas dans son propre témoignage, il en invoque un autre qui aura la garantie de sa prophétie : c'est la promesse de l'Esprit-Saint, qui leur donnera le sens de tout ce qu'ils ont vu et entendu, qui ne les laissera plus dans l'attitude passive de disciples écoutant leur maître, mais qui les établira à leur tour docteurs des nations. Puis le Verbe incarné demande à son Père qu'*il sanctifie ses disciples dans la vérité* (2), afin qu'ils soient infaillibles dans leur enseignement, et qu'ils soient *un* comme le Père et le Fils (3). Le fondement divin est donc *la promesse* d'être avec ses disciples jusqu'à la consommation des siècles, la *volonté* du Christ (*mandatum do vobis*), sa *prière* au Père (*Pater sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi : ut sint unum sicut et nos*) (4); enfin le signe destiné à maintenir et à rappeler la fondation de cette unité divine, c'est l'eucharistie, c'est-à-dire la présence réelle et persévérante de celui-là même qui a *promis*, qui a *voulu*, qui a *prié*.

Chaque communion sacramentelle rappelait tout cela aux fidèles : ils savaient qu'il n'y avait pour eux de certitude et de garantie de l'unité catholique que dans l'unité de foi, de morale et de culte; ils savaient que de la pureté du dogme eucharistique et de leur adhésion complète à l'autorité du centre visible de l'unité dépendait la conservation de la société chrétienne. L'histoire a d'ailleurs bien justifié ce que nous avons avancé : toutes les hérésies qui ont secoué le joug de l'autorité pontificale ont de même altéré le dogme de l'eucharistie. Il y a une sorte de lien logique entre ces deux vérités.

Enfin le principe et les preuves de cette infaillibilité qui courbait invinciblement tous les fidèles au joug de l'unité, c'était, 1° l'assurance d'une assistance permanente du Saint-Esprit dans l'Eglise. Ce Paraclet promis était venu avec tous ses admirables dons; tous les jours on en voyait les effets par les miracles et par les prophéties. 2° L'établissement du corps enseignant : *Ipse dedit quosdam... doctores* (1). 3° La préposition du corps épiscopal au maintien de la foi et de la discipline. 4° La suprématie du siége de Rome, vers qui convergeaient toutes les *lumières* et de qui découlaient toutes les *juridictions*. Je dis que les *lumières convergeaient* vers le pape, et que de lui *découlaient* les juridictions : c'est que les lumières sont indistinctement répandues dans l'Eglise : *Spiritus ubi vult spirat* (2); mais ces lumières, ces vérités, si l'on veut, ne peuvent constituer des dogmes que pour autant qu'elles reçoivent la sanction du siége de Rome, isolément ou dans les conciles. Mais quant à la *juridiction*, il ne peut y en avoir qu'une source unique, qui émane du vicaire de Jésus-Christ : *Tibi dabo claves regni cœlorum* (3).

Il nous reste à dire quelque chose de la

(1) Jean, XIII, 34.
(2) *Ibid.*, XVII, 17.
(3) *Ibid.*, 11.
(4) *Ibid.*, 11.

(1) *Aux Ephés.*, IV, 11.
(2) Jean, III, 8.
(3) Matth., XVI, 19.

manière dont la foi prenait racine dans les esprits. La foi s'impose d'abord toute par autorité : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* (1), et c'est l'Esprit-Saint qui la fait admettre par l'opération invisible de la grâce dans les cœurs. Ce n'était point un système d'idées que l'on préférait, mais c'était une rénovation complète de l'être moral que l'on subissait volontairement; c'était la foi-lumière et volonté, et non pas simplement illumination intellectuelle; c'était de l'autorité, et non pas de l'éclectisme; c'était rigoureusement le *qui non est mecum, contra me est* (2); c'était l'empire de la foi sur la raison, et toute l'intolérance de la vérité. Quand Dieu parle, l'homme doit se taire, croire et obéir; les miracles sanctionnaient l'appel à l'autorité divine. Tel est le premier caractère de la prédication évangélique. On conçoit que des hommes qui commandaient aux élémens pussent dire à d'autres hommes : Croyez, voici l'exposé de la doctrine chrétienne; croyez, Dieu vous l'ordonne; son esprit récompensera votre foi par plus de lumières; il sera lui-même votre précepteur. Hâtez-vous de croire, le temps presse pour le genre humain tout entier; il n'est rien pour l'individu, bientôt il ne sera plus temps. Si vous ne croyez à notre parole, elle ne sera point vide pour cela; elle reviendra à nous, et en vous quittant nous secouerons sur vous la poussière de nos pieds.

Et quand les cœurs étaient préparés par la grâce, la foi y descendait pour y déposer les germes de la vie spirituelle. Il fallait qu'avant tout ils fussent purifiés par la charité, qui devenait ainsi la condition première de la foi : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* (3). Sans cette pureté intérieure, il n'y avait point de vision par la foi. Si la charité qui unissait l'homme à Dieu était nécessaire à l'intromission de la foi, cette même charité dirigée vers les membres de la grande confraternité chrétienne, devenait pour chacun une garantie de vérité et de salut. Sans elle, point de sécurité pour l'individu sur la conservation pure et intègre de sa foi. L'isolement eût tout perdu. C'est ainsi que se maintenait pure de tout alliage la tradition apostolique.

Cependant dès que les miracles cessèrent comme fait habituel, les traditions locales n'ayant plus cette preuve incontestable de la divinité de leur foi, il fallut recourir au Pontife romain qui avait reçu mission de confirmer ses frères. On voit en effet les miracles et les prophéties devenir de plus en plus rares, et n'apparaître, pour ainsi dire, que pour empêcher prescription. La descente visible du Saint-Esprit sur les nouveaux baptisés, nécessaire, pour ainsi dire, lorsqu'ils ne pouvaient communiquer facilement avec les apôtres, et, après eux, avec le siége de Pierre, cette descente merveilleuse, dis-je, cessa bientôt d'être un fait ordinaire et comme permanent. Elle cessa peu à peu à mesure que l'unité extérieure se dessinait plus fortement. Les traditions locales perdirent peu à peu de leur valeur, et Rome les concentra toutes en vertu des promesses qui lui avaient été faites.

Nous ne pousserons pas plus loin nos investigations sur l'objet de la présente leçon. Nous avons montré l'Unité dans sa source, Dieu; dans son organe, le Verbe; dans son élément conservateur, divin, l'Eucharistie; humain, mais infaillible, le Pape; dans ses formes, les rits sacramentaux et la hiérarchie; dans ses résultats, l'identité de croyances, des devoirs et des espérances; enfin, dans la constitution même de la société chrétienne. Tel est le Catholicisme : Unité, Universalité.

Ce sera le fil qui nous guidera dans les études que nous nous proposons de donner dans l'*Université catholique*. Ce point de vue était le seul qui pût nous orienter dans un aussi vaste horizon. Nous ne nous dissimulons point les difficultés d'une pareille tâche : mais, Dieu aidant, nous avons la confiance de surmonter les principales, parfaitement désintéressés que nous sommes dans tout ce qui n'est qu'opinion, ou système, dévoués au contraire à toute vérité qu'avoue l'Eglise, et soumis de cœur et d'âme à toute rectification faite en son nom, de ce qui viendrait de nous. Toutefois, comme nous

(1) I *Corinth.*, II, 4.
(2) *Luc*, XI, 23.
(3) *Matth.*, V, 8.

serons le plus souvent historien, si quelque chose d'excentrique au dogme défini, venait à percer dans notre exposé, on voudra bien ne nous en rendre pas responsable, avant toute instruction de la cause. Il n'est peut-être pas un seul écrivain ecclésiastique qui n'ait de graves inexactitudes de langage dans ses doctrines, surtout pour les questions qui de son temps n'étaient point encore passées à l'état de dogme. Ce sont des discussions de la tradition, quand elle n'est pas très explicite, ou bien des conséquences de principes, des extensions de doctrine qui, appartenant à l'homme, peuvent faillir avec lui.

Pour déterminer donc la valeur de telle ou telle opinion des Pères que nous citerons, il est important de ne pas perdre de vue les règles suivantes :

1° L'autorité des Pères comme témoins de la tradition ne vient qu'après l'Ecriture, les définitions des conciles et des papes.

2° Entre les Pères, les docteurs tiennent le premier rang : l'Eglise grecque en compte quatre grands ainsi que l'Eglise latine, laquelle en a ajouté huit autres, en tout seize. Les docteurs grecs sont : S. Athanase, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, S. Jean Chrysostome. Chez les Latins, marchent parallèlement S. Grégoire le Grand, S. Ambroise, S. Augustin et S. Jérôme. Viennent ensuite S. Léon, S. Pierre Chrysologue, S. Isidore de Séville, S. Pierre Damien, S. Anselme, S. Bernard, S. Thomas et S. Bonaventure.

3° Il est tel Père dont les doctrines ont servi de texte à des définitions dogmatiques ; ou qui, ayant traité *ex professo* certaines questions de foi contre les hérétiques, a été généralement cité dans le même sens. Dans ces deux cas, l'autorité de ce Père est devenue celle de l'Eglise même.

4° Dans les questions appartenant à la foi, l'unanimité des Pères forme certitude.

5° Dans les questions même de simple doctrine, on encourrait la note de *témérité* à s'écarter du sentiment commun des Pères.

6° Pour tout du reste, c'est-à-dire, dans les questions *extra-fidem*, extra-doctrinales, le témoignage des Pères n'a qu'une valeur scientifique ordinaire.

7° Enfin, nous devons dire que quelques uns d'entre eux ne sont pas exempts de certaines erreurs quelquefois assez graves. Cela se rencontre plus fréquemment dans les premiers siècles, lorsque la dogmatique chrétienne était encore en travail, et antérieurement aux définitions de l'Eglise. En voici quelques exemples que nous étendrons plus tard : le millénarisme ; le *Filii Dei* de la Genèse entendu des anges ; la privation de la béatitude pour les âmes justes jusqu'à la résurrection ; l'origine de l'âme qu'ils supposent *ex traduce...* ; sans compter plusieurs erreurs particulières à quelques autres Pères, comme celle des rebaptisans, la permission du divorce adultérin, la préexistence de l'âme d'Adam à son corps, celle des anges à la création, leur corporéité... Et cependant les ouvrages où ces erreurs sont contenues, se trouvent au catalogue des livres approuvés par le pape Gélase. Cette insertion n'avait point pour fin de rien définir sur ces matières ; aussi ne préjudicie-t-elle aucunement à l'intégrité du dogme catholique. Il faut donc s'en tenir à ces paroles de Melchior Canus : *Legentur itaque à nobis cum reverentiâ quidem, sed ut homines, cum delectu atque judicio* (1).

Les ouvrages des Pères se divisent en commentaires sur l'Ecriture sainte, traités doctrinaux, homélies, apologies, ouvrages polémiques, catéchèses, lettres, discours, controverses, histoires et livres pieux.

Nous exposerons sous certains titres l'ensemble de leur doctrine sur les points principaux, et nous mettrons le lecteur à même de vérifier, s'il lui plaît, l'exactitude de nos extraits et de nos citations.

Notre prochaine leçon comprendra une partie de la doctrine des Pères sur la création et la composition de l'univers. Et comme les écrivains scolastiques, souvent peu connus, du moyen âge, sont les plus explicites sur ces matières, nous demandons à leur donner place parmi ceux dont le nom a plus

(1) *Loc. theol.*, l. VII, ch. III, n° 2.

lité. Ce sera un complément précieux de la science des premiers patristiques.

Il serait impossible d'assigner les proportions que prendra question eu égard au développe- toutes les autres. Le cadre dans lequel nous sommes obligés de nous circonscrire, nous permettra tout au plus de condenser dans quelques pages ce qui ferait souvent la matière d'un gros volume. Nous tâcherons du moins d'être exact, sinon complet.

L'abbé R. Bossey, prêtre.

Sciences Historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

DIX-NEUVIÈME LEÇON (1).

personnes sous les Mérovingiens; différieure des Franks et des Gallo-Ro- égalité réelle. — De la propriété en Ger- t après la conquête en Gaule; de l'*alode*; ion de la loi *salique* à la succession — Du *bénéfice* et de la *recommandation*; d'Arédius. — *Antrustions* et *convives* ...vi.

Hinc cui Barbaries, illinc Romania plaudit (2).

Fortunatus ne songeant dans ce vers qu'à l'éloge du roi Caribert, n'exprimait pas moins ainsi très nettement pour nous la distinction des deux populations franque et gauloise, entremêlées, sans se confondre encore, gardant chacune leur nom avec même réserve d'amour-propre. Je ne crois pas qu'il fût venu à l'esprit du poète de ne pas nommer les Barbares les premiers, quand même la prosodie s'y fût mieux prêtée; et, toutefois, ce rapprochement de la *Romanie* et de la *Barbarie* en parallèle suppose une égalité avouée, publique. Si, d'autre part, nous consultons la loi salique et la loi ripuaire, nous y voyons une supériorité maintenue superbement aux Franks. Le meurtre d'un Frank ou d'un Barbare vivant sous la loi salique est évalué à deux cents sous; la composition n'est que de cent sous pour le meurtre d'un Romain propriétaire. La même différence de moitié se répète pour la composition de tous les autres délits, selon l'origine des personnes, les Romains paraissant toujours inférieurs de rang dans la même condition (1); d'où l'on a comparé la situation des Romains sous les Franks à celle des *Raïas* et des *Phanariotes* sous les Turcs (2). Idée très in-

(1) Voir la XVIIIe leçon au t. XI, p. 245.

(2) Fortunat., *Carm.*, VI, 4.

(1) *Leg. salic.*, tit. 44, 46, 58, 18.

(2) M. Thierry, 7e *lettre sur l'Histoire de France*. Il cite ailleurs dans le même sens (*Récits Mérovingiens*, Introduct., c. V) le passage si connu de Luitprand : « *Quos nos, Longobardi, scilicet Saxones,* « *Franci, Lotharingi, Baïwari, Suevi, Burgundiones, tantò dedignamur, ut inimicos nostros* « *commoti, nil aliud contumeliarum, nisi Romane* « *dicamus; hoc solo, id est, Romanorum nomine,* « *quidquid ignobilitatis, quidquid luxuriæ, quid-* « *quid mendacii, imò quidquid vitiorum est, comprehendentes.* » (*Legat. ad Niceph.*) Mais, 1° l'opinion du dixième siècle ne représente pas absolument l'opinion du sixième; 2° l'énonciation de l'évêque *lombard*, même dans sa généralité, peut-être un peu hyperbolique, ne doit regarder que les Romains proprement dits ou Italiens. La distinction légale de Barbares et de Romains était déjà fort affaiblie hors de l'Italie au temps de Charlemagne, sinon déjà effacée. « *Romani.... quando componuntur, juxta legem ipsius cui malum fecerint, componantur. Et Longobardos illos convenit similiter componere. De cœteris verò causis* COMMUNI LEGE *vivamus, quam domnus Karolus, excellentissimus Francorum et Longobardorum rex, in edictum adjunxit.* » (*Leg. Longob.*, liv. II, tit. 56.) Que la véritable race romaine, aussi incapable de se défendre que de se soumettre, fût méprisée au moyen âge par tous les peuples qui ambitionnaient de l'asservir, cela se conçoit; mais ce mépris certainement ne s'étendait pas aux Romains de condition légale dans les autres pays, du temps de Luitprand, puisque d'après une

exacte, qui s'appuie à faux sur les brigandages, racontés par Grégoire de Tours, dans les querelles incessantes des fils de Clovis et de Clotaire Ier; parce que ces troubles intérieurs, si fréquemment qu'ils revinssent, étaient des cas d'exception passant comme une tempête sur telle ou telle province, et parce que même alors, n'y ayant plus de règle, la distinction des personnes ne devait pas mieux s'observer que toute autre chose. Mais en supposant encore que l'exemple du Midi, où les Burgundes et les Wisigoths n'avaient point songé à cette disparité légale (1), n'en eût pas hâté la désuétude dans le Nord, l'équilibre s'y trouvait déjà rétabli en fait de plus d'une manière : d'abord par une autre disposition de la même loi salique, que plus tard confirmèrent les capitulaires de Charlemagne, et qui porte la composition à trois cents sous pour le meurtre d'un diacre, à six cents pour celui d'un prêtre, mis ainsi de niveau avec les Franks du premier ordre, et à neuf cents pour le meurtre d'un évêque (2). Cette supériorité reconnue au clergé relevait indirectement la race indigène, à laquelle il appartenait presque tout entier. La faveur royale, comme nous le verrons plus loin, était un second moyen; un troisième, moins apparent et non moins effectif, venait de la *propriété foncière*, qui fut pour les Franks toute autre chose en Gaule qu'en Germanie.

Ceci demande quelque attention. La propriété foncière, inconnue dans l'état nomade, fait une des principales bases de l'état civilisé, et à cette base l'institution de la *noblesse* s'est rattachée si communément, que sans l'intelligence précise de ces deux notions sociales il

petite découverte assez curieuse de M. Thierry lui-même (Introd., *ib.*), l'impératrice Adélaïde alors se faisait honneur de « fonder au lieu nommé Seltz, en Alsace, une ville de *liberté romaine; urbem decrevit fieri sub* LIBERTATE ROMANA. » (*Vita S. Adelh.*)

(1) *Leg. Burg.*, tit. 10, 60; additam. prim., tit. 15; add. secund., tit. 10.

(2) *Leg. salic.*, tit. 58; *Karoli magni capit.*, II, XXV : Qui subdiaconum occiderit, 300 solid. componat, qui diaconum, 400, qui presbyterum, 600 solid., qui episcopum, 900 solid., qui monachum, 400 solid., culpabilis judicetur. Le *sou d'or* valait environ *douze francs*, monnaie actuelle.

n'est guère possible de comprendre à fond la France du moyen âge.

A considérer les Germains au temps de Tacite, quoique sédentaires, ils n'étaient pas alors au-dessus des peuples nomades les plus grossiers; « ils n'avaient point de « villes, mais des habitations séparées et « diverses.... Ils partageaient entre eux « les champs, selon le nombre des fa-« milles, avec une grande facilité, à « cause de l'étendue de leur territoire. « La distribution s'en renouvelait tous « les ans... et ils n'exigeaient de la terre « que des moissons de blé (1). » Mais dans la suite, ce qu'on doit mettre vers le milieu du quatrième siècle, lorsque les Franks terminèrent la guerre avec Julien l'Apostat par un traité d'alliance qui les établit sur la frontière de l'empire, cette peuplade prenant une position plus fixe, sentit la nécessité de la régulariser par des lois, dont la première et fondamentale disposition fut de rendre permanente la *propriété foncière*. Cette innovation naissait naturellement de leurs relations fréquentes avec les Romains; depuis long-temps même ce voisinage extrême et cette vue encore assez confuse de la civilisation avaient appris à ces barbares le goût de l'argent (2), et par conséquent de la possession. Chaque chef de famille possédait donc en propre un domaine ou *allod* (3), qui

(1) Tac., *Ger.*, 16 : Nullas Germanorum populis urbes habitari...; 26 : agri pro numero cultorum ab universis per vices occupantur, quos mox *inter se* secundum dignationem partiuntur; facilitatem partiendi camporum spatia præstant. Arva per annos mutant, et superest ager; nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria conserant, et prata separent, et hortos *rigent; sola* terræ seges imperatur.

(2) Tac., *Ger.*, 15 : Gaudent præcipuè finitimarum gentium donis;... electi equi, magna arma, phaleræ, torquesque. *Jam et pecuniam accipere docuimus.*

(3) M. Laboulaye prend l'étymologie de ce mot dans « la racine allemande *loos*, qui se reproduit « dans toutes les langues modernes pour désigner « ce que donne le sort. » *Hist. de la Propr.*, V, 4. Le passage précédemment cité de Tacite contredit cette distribution par le sort. D'ailleurs l'idée de *lots* (*sortes*) n'implique pas nécessairement celle de hasard. M. Thierry a traduit *all-od* plus naturellement par *toute-propriété*, comme venant du mot teutonique *od*, *bien*, qui se conserve encore dans le seul mot allemand *kleinod*, *petit bien*, bijou. Le moyen

se nommait particulièrement chez les Franks saliens *terre salique*, chez les ripuaires *terre aviatique* (1), et qui passait en héritage de mâle en mâle, à l'exclusion des femmes, le plus proche parent paternel devant invariablement succéder s'il n'y avait point de fils. Peu importe que ce fût originairement un *lot* de territoire vacant ou conquis, on ne le possédait point à titre de récompense ni d'obligation publique. On a, ce me semble, assez inutilement disputé là-dessus jusqu'à présent. Il en était de ce lot ou domaine barbare comme du lot ou champ *quiritaire* aux premiers temps de Rome; c'était, pour le Germain comme pour le Romain quirite, non le prix, mais la garantie de l'association, le titre national, en vertu duquel l'un participait à la cité, l'autre à la tribu, par droit et par honneur de liberté personnelle (2). Ni l'un ni l'autre ne connaissait l'*impôt foncier*. Si le Romain contribuait aux frais de l'Etat, c'est-à-dire de la guerre, c'était comme citoyen; en subvenant de son argent aussi bien que de son bras à la nécessité générale, qui comprenait son intérêt privé, il donnait un secours *personnel*, non une redevance de domaine ni un acquit de concession. Chez tous les peuples libres, la terre, le domaine *ne doit rien;* car la taxe sur le domaine, l'impôt foncier est une marque d'assujétissement, de servitude légale, qui restreint en quelque sorte la propriété : c'est une *taille*, de quelque nom qu'on la déguise. L'impôt foncier en France n'a pas d'autre origine que la taille, et n'a point changé de nature pour avoir changé son mode d'exigence, de répartition et de perception. A Rome, d'ailleurs, la contribution personnelle rentrait au contribuable par le *butin*, dont une part revenait exactement à chaque citoyen sous les armes, et plus tard par la *solde*, qui motiva uniquement le renouvellement ou le maintien de la capitation jusqu'au temps où les richesses de la conquête ne permirent plus de rien demander au citoyen romain.

Les idées germaines n'admettaient pas même, il est vrai, de contribution personnelle; le don particulier et volontaire, choisi sur les troupeaux ou la récolte par chaque chef de famille pour honorer le prince (1), paraît bien plus digne; mais nonobstant la fierté du nom et de la forme, cette gratification d'usage envers un seul n'avait-elle pas au fond une tendance plus obséquieuse que la contribution régulière du Romain, accordée aux besoins de l'Etat?

Une telle conformité de situation première entre deux nations si diverses n'a rien d'étonnant. Les fondateurs de Rome, ramas d'aventuriers, sans patrie ni famille, séparés volontairement ou forcément du genre humain policé, étaient tombés pour un moment dans l'état barbare, où pour toute compensation de ce qui manque à chacun, il ne reste plus que l'indépendance et la valeur personnelle; mais ceux-ci, poussés par l'imitation et l'habitude, reprirent aussitôt les idées et les formes sociales dont ils sortaient et dont ils se voyaient environnés, et leur nouveau principe de libre adhésion s'en modifia singulièrement. Dès

âge en donnant à *allod* les formes latines *alode*, *allodium*, employait pour synonymes *hæreditas*, *sors*, *substantia*. Leg. Burg., tit. 1, 14. Dans la loi des Wisigoths : Ne post quinquaginta annos *sortes Gothicæ* vel *Romanæ* ampliùs repetantur. Cancian., *Leg. antiq.*

(1) De Buat, *Origines*, XII, 4, explique ce mot de la manière la plus raisonnable. *Aviatica* ne peut dériver d'*avus*, car, en ce sens, il faudrait *avita*, et il y aurait de plus contradiction avec l'intention de la loi. Il le dérive plus exactement d'*avius* et l'interprète par *terre enclose*, non traversée d'aucun passage, où nul étranger n'avait le droit d'entrer sans la volonté du propriétaire, d'après la loi salique. Il aurait pu rappeler à l'appui cette observation de Tacite, dont les lois salique et ripuaire, qui n'existaient pas alors, lèvent pour nous toute l'incertitude : *Suam quisque domum spatio circumdat*, sive adversùs casus ignis remedium, sive inscitiâ ædificandi. *Germ.*, 16. La terre ainsi tenant à la maison et participant de son inviolabilité était franche et indivisible. Les immunités des terres ecclésiastiques eurent pour objet de leur assurer la même inviolabilité qu'aux terres saliques. Childebert II abolit de la loi la *chrenecruda* ou *expropriation* pour avoir fait tomber la puissance de plusieurs.

(2) On trouve quelque part dans Adon : Baptizatis Saxonibus ex *ingenuitate* et *alode* firmitas roborata.

(1) Tac., *Germ.*, 15 : Mos est *civitatibus* ultrò ac viritim conferre principibus vel armentorum vel frugum, quod pro honore acceptum, etiam necessitatibus subvenit. Dans la Germanie de Tacite, *civitas* signifie le corps de la tribu.

lors la divergence devient grande entre le Romain qui se civilise et le Germain barbare, divergence très utile à l'éclaircissement de notre sujet, et qui ramènera un point de parité peut-être inattendue. 1° Toute la population romaine se tourna vers la vie agricole et politique : le quirite était laboureur avant tout; il maniait lui-même le hoyau et la charrue; il ne devait faire la guerre et ne la fit long-temps que pour la défense de sa nouvelle patrie. 2° Cette population se partagea dès l'origine en deux ordres, patriciens et plébéiens; ceux-ci cliens, ceux-là supérieurs, exclusivement maîtres des magistratures, des honneurs et des choses sacrées. 3° Il s'ensuivit une différence dans la propriété foncière; il y eut une mesure patricienne et une mesure plébéienne. Non seulement le rang et l'influence s'attachèrent ainsi au domaine, mais Servius Tullius, dans son organisation, si habile et en apparence si populaire, de classes et de centuries, attribua uniquement l'importance à la richesse.

Chez les Germains, ce sont des mœurs bien opposées : on dédaignait le travail des champs; on n'estimait honorable que la guerre et les armes. On y reconnaissait bien aussi deux ordres ou degrés de dignité, les *édhelinges* et les *frilinges*, ou *ahrimann*, « ce qui veut dire autant « comme nobles et libres (1); » mais leur noblesse n'était qu'une distinction honorifique, une renommée ancienne ou récente, toujours acquise par des exploits, et qu'on eût perdue par un seul acte de timidité. Du reste, excepté quelques familles réputées issues du dieu scandinave Wooden, comme celle des *Merwigs* chez les Franks, celles des *Amali* et des *Balti* chez les Goths, toutes les autres familles étaient absolument égales; tous les guerriers avaient même qualité dans l'assemblée, la bourgade et l'armée. Le domaine des uns ni des autres ne différait nullement d'étendue, de valeur, ou certainement au moins d'importance. Il existait aussi une sorte de clientelle parmi eux, mais en sens contraire de la clientelle romaine. « Une insigne illustration, ou les grandes actions des ancêtres, appelaient le choix du prince, « même sur les plus jeunes, » pour en faire ses *compagnons*. « Les autres se « mettaient à la suite des guerriers les « plus robustes et depuis long-temps « éprouvés, » qui devenaient ainsi chefs de bande. « Cette espèce de compagnie « avait même des gradations selon la décision de celui auquel on s'attachait « ainsi. De là grande émulation entre les « compagnons à qui tiendrait la première place auprès du prince, et entre « les princes à qui aurait les plus nombreux et les plus vaillans compagnons. « Là était la dignité, là était la puissance de s'entourer toujours de cette « jeune élite, cortége en temps de paix, « garde en temps de guerre... Ils n'attendaient de la libéralité de leur prince « qu'un cheval de bataille, ou une framée sanglante et victorieuse; des repas abondans, quoique grossièrement « préparés, leur servaient de solde (1). »

De ce rapprochement sort une première observation assez curieuse : voici deux sociétés, l'une barbare, l'autre en voie de civilisation, qui sont parties absolument du même point, la propriété foncière, possédée à même titre. Les Germains la comptent pour rien dans le classement des personnes, et ils demeurent barbares, mais égaux en fait comme en droit, et ils gardent leur liberté individuelle toujours entière; les Romains, au contraire, font de la propriété foncière la principale base de leur organisation politique, et l'égalité cesse aussitôt, et la liberté des moindres propriétaires est sans cesse en péril. Les querelles intestines, un moment apaisées par la con-

(1) Nithard., *Hist.*, 4; Hucbald, *Vita S. Lebwini*, *apud Surium* : Erat gens Saxonum sicut usque consistit, ordine tripartito divisa. Sunt enim qui, illorum linguâ, *Edlingi*, sunt qui *Frilingi*, sunt qui *Lassi* vocantur, quod latinâ sonat linguâ *nobiles*, *ingenui* atque *serviles*. *Ahriman* vient de *heer-man*, homme d'armée, ou plutôt de *ehr-man*, homme d'honneur, *Germain*. *Edheling* de *adel*, *edel*, noblesse; *friling* de *frei*, libre. Je n'ai point à m'occuper ici des serfs.

(1) Insignis *nobilitas* aut *magna patrum merita*, principis dignationem etiam adolescentulis adsignant, etc., Tac., *Germ.*, 13, 14. *Nobilitas* ne signifie évidemment ici que *l'illustration* personnelle, puisqu'on la met en opposition avec les mérites acquis par les aïeux.

quête de l'Italie, éclatent avec plus de fureur quand ils ont ajouté à leur territoire les plus vastes et les plus riches contrées. C'est alors qu'il n'y a plus assez de domaines pour tous ; car en même temps les plébéiens réclament la loi agraire et les Italiens le droit de cité. Enfin la lutte se termine par le triomphe irrésistible de la démocratie, c'est-à-dire par la domination la plus tyrannique d'une multitude qui ne possède pas sur tous ceux qui possèdent, et tout le poids de la servitude, du dommage, de la souffrance, tombe sur la terre qui produit et sur les bras qui la cultivent.

Je propose en passant ce petit problème à tous ceux qui regardent le système représentatif de nos jours comme le type politique, et la propriété foncière comme la plus forte base de ce système. J'y comprends également ceux qui plaident en faveur de la capacité; car au fond ils disconviennent moins avec les premiers par le principe que par le moyen d'exécution, qui amènerait toujours le même résultat.

La Gaule une fois acquise, il avait fallu au guerrier frank un *allod* dans cette nouvelle patrie en échange de celui qu'il avait quitté au-delà du Rhin. Ce n'était pas sans doute le succès de ses armes qui l'eût disposé à perdre quelque chose de ses anciens droits ; il transportait seulement son existence dans un autre pays, et pour y être mieux. Il prétendait bien ne pas changer de caractère ni de condition, ne pas posséder moins complètement en Gaule que dans son premier séjour ; et le même nom appliqué au nouveau domaine suffirait à prouver que la nature de la propriété fut aussi la même d'abord. L'*allod* n'imposait donc point absolument de service public; mais on en a conclu à tort que le service public n'y tenait pas. Les lois des Angles et des Thuringiens nous donnent ici le commentaire des lois salique et ripuaire, en stipulant qu'à l'héritier quelconque, toujours en ligne masculine, qui recevra la terre allodiale, appartiendra aussi le *vêtement de guerre*, la vengeance des proches et la *composition de tolérance* (1). On ne voit là, encore une fois, ni concession, ni obligation réciproque : l'usage des armes, la guerre, c'est le droit pour le Germain plutôt que le devoir; droit de défense, de vengeance, soit commune, soit privée. On comprend alors que les femmes ne pouvant porter la cuirasse, ni faire au besoin la vengeance, ne pouvaient non plus *recevoir la composition*, ni succéder à la terre paternelle (1), au titre national et guerrier, bien moins encore à la royauté, qui comprenait essentiellement le commandement militaire. Tel est évidemment le sens de ce fameux article de la loi salique qui écartait les femmes du trône, c'est-à-dire du pavois (2), les excluant par le fait bien plus fermement que par une disposition expresse (3).

On ignore quelle fut la proportion générale des lots, ni si la proportion fut égale dans cette première distribution. Il est à présumer que les simples guerriers ne se contenterent pas d'une part moindre que l'ancienne mesure *curiale* (4). Ils avaient vu d'assez près les jouissances de la fortune, depuis leur entrée en Gaule ; de plus, quoique l'administration impériale eût réglé seule les rangs de la société romaine, pendant quatre siècles, il n'y avait point de posi-

(1) *Leg. sal.*, tit. 62, c. 6 : De terrâ verò salicâ nulla portio hæreditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota terræ hæreditatis perveniat. *Leg. rip.*, tit. 56, c. 4 : Sed dum virilis sexus extiterit, femina in hæreditatem *aviaticam* non succedat. *Leg. angl.*, tit. 6, c. 1 : Hæreditatem defuncti filius, non filia, suscipiat. Si filium non habuit, qui defunctus est, ad filiam pecunia et mancipia, terra verò ad proximum paternæ generationis consanguineum pertineat... *Ib.*, 5 : Ad quemcumque hæreditas terræ perveniat, ad illum *vestis bellica*, id est, *lorica*, ultio proximi et solutio *leudis*, debet pertinere. Cancian. *leg. antiq. Leudis*, dans le sens de *tolérance*, vient de *leiden*, souffrir.

(1) *Leg. sal.*, tit. 65, c. 1 et 5.

(2) Greg. Tur., II, 40 : Cum *clypeo evectum* super se regem constituunt; et IV, 52 : Collectus est ad eum omnis exercitus, *impositumque super clypeo* sibi regem statuunt.

(3) M. Thierry, qui le nie dans sa *lettre neuvième*, n'a pas vu qu'il ruinait lui-même son assertion dans les *Récits Mérovingiens*, *Introd.*, c. III, en citant la loi thuringienne. Il se trompe encore d'une autre manière en attribuant au principe féodal les progrès de la royauté en France : la royauté ne s'est pas élevée par la féodalité, mais malgré la féodalité.

(4) Vingt-cinq arpens.

tion élevée, nul grade de quelque importance, que n'obtînt ou ne suivît la richesse, à laquelle la considération demeurerait définitivement attachée. Or, les Franks venant se placer dans la société romaine, avec l'opinion de leur prééminence nationale, n'avaient garde de ne pas s'assurer l'avantage le plus désirable aux yeux de l'ancienne population et le plus honoré. Il est plus probable encore que les chefs de bande recevaient ou s'attribuaient en se cantonnant un domaine assez riche pour défrayer leur commandement et pourvoir aux repas de leurs compagnons. La part qui revint à Clovis, tant dans le premier partage, qu'en succédant à tous les autres princes de tribus, fut immense (1), à en juger par la seconde espèce de distribution, qui suivit la première.

Les idées se modifiant avec la situation, le roi frank ne se borna plus à récompenser comme autrefois ses compagnons par des présens d'armes et de chevaux; sur les propres domaines (*fiscalia, regalia*), qu'il héritait du fisc impérial, il leur assigna des terres en *bénéfice* ou *usufruit*, sous l'engagement d'un double service personnel, celui de l'*ost* (2) ou de l'armée, et celui du *plaid* ou du palais. Jusqu'alors ce n'était qu'une coutume d'honneur pour les compagnons de ne point quitter leur prince dans ses expéditions et de remplir les missions ou les emplois particuliers qu'il leur confiait. L'assistance aux jugemens était en outre réglée autrefois par élection ou assemblée générale (3). Maintenant c'est une concession volontaire et conditionnelle du prince à ses compagnons, qui leur impose une obligation spéciale. Il n'est plus seulement leur commandant, leur prince, mais (4) leur *seigneur* (*senior*), et ils deviennent ses *officiers* (*juniores*), ses *fideles*, pour le suivre à la guerre avec tous les hommes libres de leur domaine, en état de porter les armes, et pour l'assister dans les soins de la justice et de l'administration.

Ces terres ainsi concédées s'appelèrent *bénéfices*, et en particulier *honneurs bénéficiaires* celles que le prince affectait à l'exercice des diverses fonctions du palais. On appela par extension *bénéfices ecclésiastiques* les terres *coloniques* ou *censives* que les rois donnèrent aux églises, parce que ces terres jouissaient comme les autres des priviléges attachés à la protection royale (1).

Au lieu que les *Alodes* ou *Aleux* appartenaient sans condition et héréditairement aux possesseurs, les *bénéfices* étaient révocables de leur nature, comme le nom l'indique, ceux-là surtout que le prince conférait comme salaire de fonctions. Néanmoins, on comprend que les bénéfices ecclésiastiques ne devaient point se reprendre, le motif de la donation subsistant toujours, et il paraît certain que les bénéfices ordinaires furent viagers dès l'origine, ne pouvant être repris arbitrairement, sans que le donataire eût manqué à ses obligations, ce qui était l'objet d'un jugement ou plaid (2).

De ce lien nouveau entre le roi et ses compagnons anciens naquit en même

(1) Hullemann, cité par M. Laboulaye, VII, 2, compte à l'époque carolingienne cent soixante-quinze domaines royaux ou *villæ*, dont plusieurs sont devenues de grandes villes.

(2) Greg. Tur., II, 32..., quo consilio rex (Clovis) accepto *hostem* redire jubet ad propria.

(3) Tac., *Germ.*, 12 : Eliguntur in iisdem conciliis et principes, qui jura per pagos vicosque reddunt. Centeni singulis ex plebe *comites*, consilium simul et auctoritas, adsunt.

(4) Fredeg., *Epitom.*, 18 : Chrotechildis, cum jam comperisset adventum Aridii revertentis ab imperio, dixit ad *seniores* Francos. Greg. Tur., V, 26 : *A junioribus* Ecclesiæ jussit bannos exigi, pro eo quod in exercitu non ambulassent. Marculf., *Form.*, passim; *Capitulaires*, passim.

(1) Ducange, *Gloss.*, beneficium; honores; beneficia ecclesiastica.

(2) Marculf., *Formul.*, II, 3, donation d'une *villa* à une église; I, 17, confirmation d'un bénéfice accordé par un roi précédent. Dei nomine confirmatum, inspectâ ipsâ *præceptione*, et *ipse et posteritas ejus* eam (villam) teneant et possideant, et *cui voluerint ad possidendum* relinquant, II, 4 :... Cedimus à præsente die, cessumque in perpetuum esse volumus atque de jure nostro in jure et dominatione sanctæ ecclesiæ illius, in honore illius constructæ, villam nuncupatam illam, sitam in pago illo, quæ ex *alode* parentum, aut *undecumque* ad nostram pervenit dominationem, etc. Fredeg. *Chron.* 21 : Ægila patricius, *nullis culpis existantibus*, instante Brunichilde, ligatus interficitur, nisi tantum cupiditatis instinctu, ut *facultates ejus fiscus adsumeret*. La loi des Burgundes, tit. 1er, pose en règle générale la perpétuité ou hérédité des bénéfices.

temps une autre pratique, tout-à-fait dans l'esprit germain, mais adaptée à la situation nouvelle. Les guerriers de bande, qui se trouvaient sans chef, peut-être aussi un bon nombre parmi les guerriers de tribus, qui n'avaient point pris part aux premières expéditions d'aventure, à plus forte raison, les Romains ou Gaulois, qui possédaient un domaine considérable, les uns et les autres voyant les avantages des *bénéficiaires* s'offrirent au roi pour être également ses *fidèles*, et se *recommandèrent* à lui, selon l'expression du temps. Celui qui se *recommandait*, n'obtenait pas toujours un bénéfice, et le plus souvent il transformait ses biens, son *alode* même, en bénéfice royal. Ce fut à la fin le sens et l'effet stable de la *recommandation*. Le possesseur semblait aliéner sa propriété, en la transférant à son protecteur par le symbole d'une baguette ou d'une touffe de gazon, pour la reprendre aussitôt en usufruit et *sans diminution aucune*. Il avait aussi grand soin de stipuler d'avance la succession de la terre, changée en bénéfice pour ses descendans, à défaut desquels cette terre revenait au protecteur ou à la descendance du protecteur (1).

Les deux exemples les plus anciens de la *recommandation* sont Aurélianus, qui reçut de Clovis le duché de Melun (1), et Arédius, qui voyant la défaite du roi burgonde, convint avec lui de travailler à le tirer du péril en feignant de passer au vainqueur. Il se présenta donc au roi frank : « Me voici, pieux roi, dit-il, ton « humble esclave : je viens vers ta puis« sance, abandonnant ce malheureux « Gondobad. Si ta bonté daigne me re« garder, vous aurez en moi, toi et tes « successeurs, un serviteur intègre et « fidèle. » Clovis l'ayant accueilli avec empressement et retenu auprès de lui, se laissa bientôt persuader d'accorder la paix au Burgonde, moyennant tribut, ce qui préservait en même temps le pays d'un terrible ravage. Aujourd'hui que toute chose va au perfectionnement, le langage est plus fier, quand on change de maître; c'est au nom du peuple et de la liberté, c'est pour morigéner les rois, qu'on passe de celui qui tombe à celui qui s'élève. Cela se fait maintenant avec une grande facilité, et commence à entrer dans le droit commun (2). A cela près, comme on voit, la méthode n'est pas nouvelle; seulement il y fallait jadis plus de précaution. Arédius feignait à la fois avec les deux princes; il estimait la domination de Clovis plus solide, mais il voulait quitter décemment Gondobad et se ménager un retour de faveur dans le cas non impossible encore d'un retour

(1) Marc., *Form.*, I, 13 :... Ideòque veniens ille *fidelis* nóster ibi, in palatio nostro, in nostrâ vel *procerum nostrorum* præsentiâ, villas nuncupantes illas, sitas in pago illo, *suâ spontaneâ voluntate* nobis *per festucam* visus est leuseuverpisse vel condonasse, in eà ratione si ista convenit, ut, dum vixerit, eas ex nostro permisso sub *usu beneficio* debeat possidere; et post suum discessum, sicut ejus adfuit petitio, nos ipsas villas fideli nostro illo plenâ gratiâ visi fuimus concessisse.

Quapropter per præsentem decernimus *præceptum*, quod *perpetuum* mansurum esse jubemus, ut dummodo taliter ipsius illius decrevit voluntas, quod ipsas villas in suprascripta loca nobis voluntario ordine visus est leusaeuverpisse vel condonasse, et nos prædicto viro illo ex nostro munere largitatis, *sicut ipsius decrevit voluntas*, concessimus, hoc est, tam in terris, domibus, ædificiis, *accolabus*, *mancipiis*, vineis, silvis, campis, pratis, pascuis, aquis aquarumve decursibus, ad integrum quicquid ibidem ipsius illius portio fuit, dùm advixerit, *absque aliquâ diminutione*, de quâlibet re *usufructuario* ordine debeat possidere, et *post ejus dicessum* memoratus ille hoc habeat, teneat et possideat, et *suis posteris aut cui voluerit ad possidendum relinquat*.

(1) *Vita S. Remig.* Voyez la leçon précédente.

(2) La Fontaine, *Fables*, II, 5 :

Plusieurs se sont trouvés, qui d'écharpe changeans,
Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.
Le *sage* dit, selon les gens:
Vive le roi! vive la ligue!

Aujourd'hui la chauve-souris est surpassée. Si, comme on n'en peut douter, les *sages* sont surtout les *penseurs*, les *esprits libres*, une prédiction un peu oubliée, quoiqu'elle ne soit pas très ancienne et qu'on pût la montrer sous son millésime authentique, en proclamant l'*émancipation complète de l'humanité* au dix-neuvième siècle, et en évaluant le nombre des *penseurs* ou *esprits libres* de son temps à sept ou huit sur cent créatures pensantes, en annonçait l'accroissement certain et continu jusqu'à devenir la *majorité de l'espèce humaine*. Nous n'y sommes pas encore tout-à-fait, mais on conviendra du moins que la fréquence du symptôme justifie déjà suffisamment la prédiction. Il y a progrès marqué dans la statistique, comme dans l'assurance des *sages* ou *esprits libres*.

de fortune de ce côté. La fortune ne changeant pas, il n'eut pas non plus à changer, il « plaisait au roi *barbare* par « ses entretiens, » il se montra « prudent « aux conseils, juste dans les jugemens, « et fidèle dans ce qui lui était confié (1); » ce qui signifie clairement qu'il prit rang parmi les officiers du palais et qu'il en remplit les devoirs.

Ainsi la *recommandation* consentie assimilait complètement le domaine au *bénéfice* et le *recommandé* aux autres *bénéficiaires;* et les avantages en étaient considérables: le plus important consistait à exempter de toute autre juridiction que celle du roi. Cette *immunité* faisait du *fidèle* royal, un *seigneur* dans son domaine, et de ce domaine comme un petit état dans la province (2).

La position n'étant plus la même, le nom se transforma également, d'autant plus que les barbares trouvèrent dans la langue romaine le nom de *compagnon* (*comes, comte*), appliqué depuis longtemps à un usage nouveau et changé en titre de fonction et de dignité administrative. Les bénéficiaires, y compris les *recommandés,* s'appelèrent donc *antrustions,* s'ils étaient de race barbare, *convives du roi,* s'ils étaient de race romaine(1). C'étaient les deux appellations légales. On désignait ordinairement les plus élevés en faveur, en fonction et en richesse sous les titres honorifiques de *grands,* de *seigneurs, premiers* ou *nobles* (*proceres, optimates, seniores, nobiles, priores, meliores*); mais on les comprenait tous également, les moindres comme les plus puissans, sous les deux noms généraux de *fidèles* ou de *leudes;* ceux de la

(1) Fred., *Epitom.*, 18; cet Arédius envoyé en ambassade à C. P., avait été contraire au mariage de Clotilde avec Clovis.— Greg. Tur., *Hist.*, II, 32 : ... : Virum inlustrem Aredium..., ad quem ait (Gondobadus) : vallant me undique angustiæ, et quid faciam ignoro, quia venerunt hi *barbari* super nos... Ad hæc Aredius ait : Oportet te lenire feritatem *hominis* hujus, ne pereas. Hunc ergo si placet in oculis tuis, ego à te fugere et ad eum transire *consimulo :* cùmque ad eum accessero, ego faciam ut neque te, neque hanc evertat regionem. Tantum, ut quod tibi per meum consilium demandaverit implere studeas, *donec causam tuam Dominus prosperam facere* suâ pietate dignetur... Et ad Chlodovechum regem abiens ait : Ecce ego humilis servus tuus, piissime rex, ad tuam potentiam venio, relinquens illum miserrimum Gundobadum. Quod si me pietas tua respicere dignatur, integrum *in me famulum atque fidelem*, et tu et posteri tui habebitis. Quem ille promptissimè colligens, secum retinuit; erat enim jocundus in fabulis, *strenuus in consiliis, justus in judiciis, et in comisso fidelis.* La relation de la conférence qui eut lieu à Lyon entre les évêques catholiques et les ariens, en présence de Gondobad, prouve que Arédius était courtisan : Dicebat quod tales rixæ exasperabant animos multitudinis, et quod non poterat aliquid boni ex eis provenire. Sed domnus Stephanus, qui sciebat illum favere arianis, ut *gratiam regis consequeretur*..., respondit... Addidit insuper omnes hìc venisse secundum jussionem regis, contrà quod responsum *non est ausus Aredius ampliùs resilire.* D'Achéry, *Spicileg.*, t. V, Collatio episcop. Il est bon de remarquer que Grégoire de Tours, II, 34, met cette conférence après la guerre des deux rois et la mort de Godégisèle, frère de Gondobad; c'est une erreur. La relation prouve que la guerre était seulement déclarée, et que le Burgunde craignait l'inclination des catholiques pour Clovis.

(2) Marculf., *Form.*, I, 3 : *Emunitas regia*..., Nullus judex publicus ad causas audiendo aut *freda* undique exigendum nullo unquam tempore non præsumat *ingredere;* sed hoc ipse pontifex, vel successores ejus propter nomen domini, sub integre *emunitatis* nomine valeant. Statuentes ergo ut neque vos (*les comtes*) neque *juniores*, neque successores vestri, neque *ulla publica judiciaria potestas* quoque tempore in villas ubicumque in regno nostro ipsius ecclesiæ aut regiâ aut privatorum largitate conlatas, aut quæ in anteà fuerint conlaturas, aut ad audiendum altercationes *ingredere*, aut *freda* (amendes) de quaslibet causas *exigere*, aut *mansiones* (gîte), aut *paratas* (provisions) vel *fidejussores* (cautions) tollere non præsumatis. *Ib. Appendix*, form. 44. Il n'est pas douteux que les bénéficiaires séculiers ne possédassent les mêmes priviléges.

(1) *Leg. sal.*, tit. 44; Marculf., I, 18 : *De regis Antrustione:* Rectum est ut qui nobis fidem pollicentur inlæsam nostro tueantur auxilio. Et quia ille *fidelis*, Deo propitio, noster veniens ibi in palatio nostro unâ cum arimaniâ suâ in manu nostrâ *trustem* et fidelitatem nobis visus est conjurasse; proptereà per præsens *præceptum* decernimus ac jubemus ut deinceps memoratus ille in numero *Antrustionum* computatur. Et si quis fortasse eum interficere præsumpserit, noverit se *virgildo* suo solid. 600 esse culpabilem. *Trustis* vient de l'allemand *treu*, fidèle. *Arimania* signifie *familia*, c'est-à-dire la famille de colons et d'esclaves attachés à la terre et à la personne du fidèle. De là le vieux mot *mesgnie*, qui a le même sens. *Virgildum* est le *wergeld, argent de défense*, ou la composition du meurtre ou de l'offense personnelle. Le *widrigild* ou *widrigeld* (*wider-geld, contre-argent*) est la composition du dommage, la somme de compensation pour la *chose* prise ou détruite.

Burgondie s'appelaient, en outre, particulièrement *Burgundefarones* (1).

(1) Greg. Tur., III, 23; V, 1, 18, 49; VI, 1, 4, 55; VII, 7; VIII, 9; IX, 20; X, 10; Fredeg., *Chron.*, 27, 41, 42, 44, 53, 54, 55, 56. Rien de plus fréquent dans tout le reste de cette chronique. Marculf., I, 18, 25; II, 18. *Leudes* n'est point synonyme de *fidèles*. M. Thierry, *lettre 9ᵉ* : *Edil frankono-liudi*; et *lettre 10ᵉ*, il dérive ce terme de *liuds*, *leuds*, *leute*, qui signifie *gens*; selon lui, on en a fait mal à propos un titre de dignité, et on ne peut l'employer au singulier. Il n'est pas douteux néanmoins par les textes indiqués ici que ce ne fût une qualification honorable, qui a fini par rester exclusivement aux *grands* sous les Mérovingiens. La seconde assertion a plus de vraisemblance, quoique le singulier *leut* serve encore aujourd'hui dans l'Allemagne supérieure à désigner un seul individu ou le peuple en général; mais cette étymologie est d'ailleurs insuffisante; *leute* vient lui-même de *leiten*, conduire, qui semble avoir une racine commune avec *lehen*, investiture, fief, avec *lehnen*, appuyer, *lehde*, terre inculte, et *leihen*, prêter. Il est difficile de saisir entre tout cela le sens qui a déterminé l'usage du mot *leudes* au sixième siècle.

Une bizarrerie de commentateur a cherché dans le latin *baro*, valet d'armée, l'origine de *faro*, appliqué chez les Burgundes aux principaux de la nation. La citation d'un vers de Perse, V, 138 :

Baro, regustatum digito terebrare salinum, etc.,

n'ajoute rien à la preuve. On tire plus raisonnablement *faro* du teutonique *fara*, génération, famille. Les *farones* sont les chefs de famille par excellence. La loi salique mentionne, tit. 57, les *sachibarones*, assesseurs des jugemens (*sach-baro*, *homme de cause*); ces deux variantes donnent assez clairement l'étymologie du titre de *baron* dans le moyen âge.

La leçon suivante, qui paraîtra le mois prochain, achèvera de présenter l'organisation aristocratique des Franks, et en fera le rapprochement avec le temps présent.

EDOUARD DUMONT.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

DIX-HUITIÈME LEÇON (1).

Des étoiles en général. — Comment elles sont vues au télescope. — Leurs distances et leurs dimensions probables. — Etoiles variables et temporaires. — Mouvement propre des étoiles. — Etoiles doubles; leur importance astronomique. — Nébuleuses de divers ordres. — Cause de la scintillation des étoiles.

Des étoiles en général. — Leurs distances et leurs dimensions.

282. Il nous reste maintenant à arrêter nos regards d'une façon spéciale sur ces flambeaux étincelans qui semblent fixés à la voûte du ciel, et qu'un premier coup d'œil nous a représentés comme immuables dans leur position et leur éclat. En vain les planètes qui composent notre système s'offrent-elles à nos yeux sous les mêmes apparences; leur mouvement à travers les constellations, et plus encore peut-être l'action de nos télescopes établissent entre les planètes et les étoiles une distinction fondamentale. Les planètes nous apparaissent sous de grandes dimensions; non seulement leurs phases, mais les accidens de leur surface nous sont connus; l'œil de l'astronome les suit et les analyse dans le vaste champ que lui ouvre la puissance amplifiante de nos instrumens d'optique. Mais si le télescope passe d'une planète à une étoile, quel changement d'aspect! quelle révélation de l'infini! Les instrumens qui agrandissent l'angle visuel sous lequel nous voyons les planètes, augmentent leurs dimensions proportionnellement, et certains télescopes les grossissent plus de deux mille fois; les étoiles, au contraire, résistent à ce pouvoir amplifiant; multiplié par 2000, leur angle visuel est encore inappréciable; et alors elles nous paraissent encore plus petites qu'à l'œil nu, et d'autant plus petites que les lu-

(1) Voir la XVIIᵉ leçon, t. XI, p. 182.

nettes sont plus puissantes. Ce sont de véritables points rutilans, j'allais dire de simples atomes qui disparaissent en passant derrière les fils des lunettes astronomiques; et ces fils sont quarante fois plus fins que les plus fins cheveux!

La diminution *apparente* des étoiles lorsqu'on les regarde avec de bonnes lunettes s'explique en admettant que ces instrumens les dépouillent de l'effet qu'on désigne par le nom d'*irradiation*. Une vive lumière formant son image en un seul point de la rétine communique l'ébranlement aux points contigus, de même que l'impression d'une piqûre s'étend circulairement au-delà du point piqué. L'image occupera donc sur la rétine une étendue plus considérable qu'un simple point; donc aussi l'objet sera vu plus grand qu'il ne devrait paraître sans cette cause d'erreur. Voilà pourquoi les étoiles présentent à l'œil nu un diamètre d'une étendue sensible; mais les modifications que la lumière éprouve en traversant les verres des lunettes anéantissent cet effet.

283. Si les étoiles ainsi vues sous un angle 2000 fois plus considérable, ou, ce qui revient au même, rapprochées à 1/2000 de leur distance, nous présentent toujours le même aspect, cela seul doit nous donner l'idée d'une distance à laquelle aucune de nos grandeurs mesurables ne saurait servir de terme de comparaison. Aussi les tentatives faites jusqu'à ce jour pour évaluer la distance des étoiles à la terre ont-elles été sans résultat. La plus grande base que nous puissions prendre pour calculer la parallaxe d'une étoile est le grand axe de l'orbite terrestre, qui est de soixante-seize millions de lieues, et dont la terre, à six mois d'intervalle, occupe successivement les extrémités opposées. Si, à ces deux époques, on mesure la hauteur méridienne d'une étoile, on ne trouve aucune différence entre les deux mesures; ce qui revient à dire que les deux rayons visuels sont parallèles, bien que concourant à la même étoile, ou autrement que l'angle parallactique est d'une telle petitesse qu'il échappe à nos moyens d'appréciation. Ce n'est pas que quelques astronomes ne croient avoir trouvé une parallaxe à quelques étoiles des plus brillantes, que leur éclat fait supposer plus voisines de la terre; mais la petitesse des résultats qui sont d'un ordre de grandeur correspondant à la limite d'exactitude de nos moyens d'observation, mais surtout la discordance des résultats obtenus par divers astronomes autorisent à considérer ces parallaxes comme tout au moins douteuses.

En admettant une parallaxe certaine d'*une seconde*, comme quelques astronomes l'ont supposée à Sirius, la plus brillante de toutes les étoiles, le calcul donne une distance de 7870 *milliards de lieues*. Pour parcourir cet immense intervalle, il faudrait à la lumière environ trois ans, à raison, comme on sait, de 78,000 lieues par seconde. Mais la petite parallaxe admise pour Sirius n'est guère autre chose qu'une *supposition*, et il peut se faire que sa parallaxe réelle soit dix fois, cent fois..., mille millions de fois même plus petite que la seconde; dès lors l'espace qui nous en sépare peut être tel que rien ne limite à cet égard les droits de l'imagination.

Mais en supposant même qu'on trouvât une parallaxe appréciable à quelques étoiles choisies parmi les plus brillantes, et qu'il est naturel de supposer les plus voisines de notre globe, il y en a une foule d'autres qui peuvent échapper absolument à toute espèce de mesure; car s'il n'est pas prouvé que la différence d'éclat des étoiles soit l'effet de la diversité de leurs distances à la terre, l'inégalité de leurs distances n'en est pas moins vraisemblable et surtout possible; les phénomènes des étoiles doubles démontrent même pour quelques unes la réalité de cette hypothèse. Il faut donc admettre que les étoiles sont disséminées dans l'espace à des profondeurs *inégales* qui peuvent être très diverses; la distance des zônes qui séparent deux étoiles peut être du même ordre que celle qui sépare de la terre les étoiles les plus voisines; ces zônes stellaires peuvent elles-mêmes se succéder sans nombre et sans fin. Et alors ce n'est plus par quelques *unités* d'années, c'est par millions, par milliards de siècles peut-être qu'il faut mesurer le temps nécessaire à la lumière qui émane du sein des étoiles les plus distantes pour parvenir jusqu'à nos yeux.

Nous indiquerons plus bas les analogies qui portent les astronomes à admettre ces régions et ces profondeurs si diverses; et plus loin nous dirons aussi comment cette hardiesse de pensée dont ils sont fiers, comment leurs calculs de grandeurs et de distances sous lesquels ils croient écraser l'homme et son séjour, comment tout cela n'est que timidité et faiblesse devant la haute portée de la philosophie chrétienne. Mais je me hâte de rassurer le lecteur au sujet des milliards de siècles nécessaires pour faire parvenir jusqu'à nos yeux la lumière des étoiles. Est-ce à dire que le rayon qui nous frappe voyage dans l'espace depuis des siècles sans nombre? Bien que la chose ne soit pas impossible, elle n'est ni nécessaire ni probable. Il n'y a guère lieu de douter qu'au moment où Dieu anima le premier homme, les rayons lancés des profondeurs de l'infini atteignirent ses yeux, et que le Créateur ébranla d'un seul coup cet éther céleste dont le jeu se composa depuis lors de vibrations successives. Mais il est vrai qu'une étoile pourrait rentrer dans le néant et nous rester visible pendant bien des siècles encore; car notre organe serait affecté pendant tout le temps nécessaire pour que la dernière vibration partie de la surface de l'étoile arrivât jusqu'à lui.

284. Ainsi placées à des distances énormes et néanmoins visibles pour nous, les étoiles doivent rayonner par des surfaces immenses, en rapport avec l'espace que leur lumière doit traverser. La grandeur des étoiles est du même ordre que leur distance, et semble aussi hors de la portée de nos mesures. Le diamètre apparent des plus belles ne va pas à une seconde. En admettant qu'il eût tout juste cette valeur, le diamètre réel serait la 206,000^e partie de la distance de l'astre à la terre, et en calculant celle-ci sur le pied d'une seconde de parallaxe, il en résulterait un diamètre de trente-huit millions de lieues. Notre soleil, à son tour, ne serait plus qu'un atome devant de pareilles grandeurs. Il est vrai que les diamètres apparens peuvent être très inférieurs à une seconde, n'en être, par exemple, que la millième partie; mais les distances, si elles sont mille fois plus grandes, maintiendront ce rapport, qui est peut-être même très au-dessous de la réalité. Et il n'y a pas lieu de croire que les progrès généraux de la science puissent quelque jour éclairer cette question. Car, lors même qu'on parviendrait à calculer les distances de quelques étoiles par le procédé dont nous parlerons plus loin, ou par tout autre, cela ne nous avancerait pas pour la mesure des diamètres apparens; et nous avons déjà dit qu'une file de quarante étoiles contiguës serait entièrement cachée par l'épaisseur d'un fin cheveu.

Changemens de diverses natures qu'éprouvent les étoiles.

286. Les étoiles qui sont considérées en général comme le type de l'immutabilité sont néanmoins sujettes à des variations de diverse nature. Leur position, leur éclat, leur nombre même éprouvent des changemens réels, peu considérables, il est vrai, et qui ne pourraient être rendus sensibles que par les procédés d'observations si délicats que possède l'astronomie moderne. Ces variations offrent néanmoins un très haut intérêt à plusieurs égards; mais, avant d'exposer ces nouveaux phénomènes, il nous faut établir les signes conventionnels qui servent à distinguer les étoiles et à exprimer leurs rapports réciproques. Ces signes composent la géographie descriptive de la voûte céleste.

On remarque d'abord, au premier coup d'œil jeté sur cette voûte étincelante, que les étoiles ne présentent pas toutes le même éclat, et qu'elles ne sont pas réparties uniformément. Il y en a de fort brillantes, il y en a de médiocres, de très faibles et même d'imperceptibles à différens degrés, comme on le reconnaît au moyen des lunettes astronomiques. De là divers ordres de grandeur sous lesquels on les désigne, mais qui, comme on le pense bien, sont sujets à un certain arbitraire, d'où résulte quelque désaccord entre les astronomes; mais ce défaut d'unité est sans inconvénient réel, car la division en divers ordres de grandeur est elle-même à peu près dépourvue d'utilité. Quoi qu'il en soit, on compte généralement quinze étoiles de première grandeur, dont deux

seulement sont invisibles sur l'horizon de Paris; la seconde grandeur en comprend deux à trois cents; la troisième et les suivantes bien davantage; les plus petites, visibles *à l'œil nu*, composent la sixième grandeur; mais, au moyen des lunettes, on a pu pousser cette classification jusqu'à la dixième, et même jusqu'à la seizième grandeur.

De plus, les étoiles ont été groupées par masses irrégulières et inégales, auxquelles on a donné le nom d'*astérismes* ou *constellations*. Chacun de ces groupes a reçu un nom particulier; le plus souvent c'est le nom de quelque animal dont on dessine la figure sur les globes et cartes célestes; mais il est rare que cette figure ait le moindre rapport avec celle que présentent à l'œil les étoiles qui composent le groupe. Nous avons déjà parlé longuement des constellations zodiacales, dont tout le monde connaît les noms; nos lecteurs connaissent aussi les deux Ourses, Cassiopée, Orion, Pégase, la Lyre, le Cygne, le Serpent, les Pleïades. Mais nous réservons pour le prochain article la partie purement descriptive de l'histoire des étoiles. Revenons aux changemens de diverses sortes que nous y avons annoncés.

287. D'abord quelques unes varient dans leur éclat, et il y a lieu de croire que toutes les variations sont périodiques. Les étoiles signalées par les anciens comme les plus éclatantes occupent encore toutes les premiers rangs sous ce rapport; deux ou trois, qui sont rougeâtres, présentaient aussi cette couleur exceptionnelle, il y a plus de deux mille ans. Aucune des étoiles de première grandeur ne subit de changement dans son éclat; mais, dans la seconde grandeur et les ordres plus petits, quelques étoiles éprouvent des périodes d'intensité croissante et décroissante. Nous citerons seulement deux exemples pris parmi les plus remarquables.

L'étoile *Algol* ou β de la constellation de Persée est habituellement de la seconde grandeur. Elle reste dans cet état pendant deux jours et quatorze heures, après lesquels son éclat diminue soudain, pour passer au quatrième ordre; puis elle reprend peu à peu son éclat primitif, qu'elle atteint après une durée de sept heures, pour le conserver encore pendant deux jours quatorze heures, et pâlir de nouveau. La période entière est de 2 jours 20 h. 48 min.

L'étoile nommée *Mira*, ou o de la constellation de la Baleine, paraît pendant un certain temps comme une belle étoile de *seconde* grandeur, et conserve cet éclat pendant une quinzaine de jours; puis elle décroît ensuite pendant trois mois, devient *invisible* pendant cinq, et reparaît pendant trois autres mois avec un éclat croissant, jusqu'à ce qu'elle atteigne celui qu'elle avait d'abord. Sa période est en général de trois cent trente-quatre jours. Toutefois cette série de phases n'est pas absolument uniforme; l'étoile a même disparu à une certaine époque, pendant quatre ans entiers.

288. Le *nombre* des étoiles varie également, et ce phénomène, quoique compris dans des limites extrêmement resserrées, est d'une importance théorique plus grande que la simple variation d'éclat, quoique à la rigueur on puisse rapporter le second phénomène au premier. On a vu apparaître tout d'un coup certaines étoiles, qui jusque-là avaient été complètement invisibles; d'autres, au contraire, ont disparu inopinément. L'apparition soudaine d'une étoile, en l'an 125 avant Jésus-Christ, fixa l'attention d'Hipparque, et ce fut ce qui l'engagea à dresser son catalogue d'étoiles, le plus ancien dont il soit fait mention. En 339, près de α de la constellation de l'Aigle, il parut une étoile de première grandeur, qui brilla pendant trois semaines et disparut ensuite entièrement. En 945, 1264 et 1572, des étoiles brillantes ont paru dans le voisinage de la constellation de Cassiopée. On a pensé que ces dernières n'étaient qu'un seul et même astre, soumis à des périodes d'apparition de 300 ou même 150 ans. Mais, outre plusieurs autres objections, il ne paraît pas possible de considérer comme périodique l'étoile de 1572. Ce bel astre, qui surpassait en éclat toutes les autres étoiles, apparut si soudainement que Tycho-Brahé, qui retournait de son observatoire chez lui, trouva, à sa grande surprise, un groupe de gens du peuple occupé à regarder la nouvelle étoile, que cer-

tainement il eût aperçue, si elle eût été visible une demi-heure auparavant. Elle continua d'augmenter d'éclat au point de devenir visible en plein midi; puis elle commença à décroître au bout d'un mois, et trois mois après, elle avait disparu, sans qu'on ait obtenu de ses nouvelles depuis bientôt quatre siècles. La soudaineté de son apparition, et le grand éclat dont elle jouissait d'abord, ne peuvent s'accorder avec l'hypothèse d'un mouvement périodique.

Une étoile du même genre parut le 10 octobre 1604 dans la constellation du Serpentaire, fut visible pendant un an, et disparut tout-à-fait. En 1670, on découvrit une nouvelle étoile dans la constellation du Cygne; elle n'était que de troisième grandeur, disparut et reparut à plusieurs reprises, en éprouvant de singulières variations de lumière, puis s'évanouit tout-à-fait au bout de deux ans, et elle n'a pas été retrouvée depuis. Une revue attentive du ciel, comparée aux anciens catalogues, fait reconnaître qu'un certain nombre d'étoiles manquent; Herschell en cite des exemples qu'on ne peut attribuer à des erreurs d'observations. Enfin, indépendamment des faits observés directement, il est possible que de pareilles vicissitudes aient lieu, même sur une grande échelle, parmi les innombrables étoiles qui ne sont pas cataloguées.

289. Un troisième phénomène de variation est celui que l'on observe dans les positions relatives des étoiles.

Nous avons reconnu dans les leçons précédentes que ces astres éprouvaient diverses sortes de déplacemens, tels que ceux désignés sous le nom de *précession* et d'*aberration;* mais ces mouvemens ne sont que de pures apparences dont nous possédons le secret. Or, on a constaté qu'indépendamment de tout cela, beaucoup d'étoiles avaient un mouvement propre et réel de translation, dont le résultat est d'altérer leurs distances mutuelles, qu'on avait considérées comme invariables, de sorte que la dénomination de *fixes* qu'on appliquait à ces astres est bien loin de leur convenir en toute rigueur. Le *mouvement propre* de Sirius est de 2″ par année, celui de l'étoile 29 de l'Eridan est de 4″; celui de l'étoile 61 du Cygne va a 5″,3, ce qui depuis 50 ans a produit en ascension droite un déplacement de 4′ 50″. Ces mouvemens ont lieu pour chaque étoile dans le même sens; mais pour les diverses étoiles, dans toutes sortes de directions différentes. Cette particularité prouve que ces déplacemens ne sauraient être attribués à la parallaxe annuelle; d'ailleurs ils devraient se reproduire périodiquement, tandis qu'ils s'accumulent d'une façon progressive. On ne saurait les attribuer non plus à des erreurs d'observation; indépendamment d'autres preuves, en voici une très remarquable. La 61e du Cygne est l'une de ces étoiles *doubles* dont nous allons parler plus bas, c'est-à-dire qu'elle se compose de deux étoiles très voisines qui se confondent à l'œil nu, mais dont la distance angulaire est de 15″. Cette distance mesurée reste toujours sensiblement *la même* depuis 50 ans, tandis qu'on a observé un déplacement de tout le système, s'élevant à 290″.

Ces mouvemens propres ont été observés sur un assez grand nombre d'étoiles; il est possible sinon probable que toutes les étoiles y soient sujettes, mais qu'il soit trop petit chez la plupart, surtout à cause de leur énorme distance, pour être appréciable à nos instrumens, si ce n'est par l'effet de l'accumulation; c'est à l'avenir qu'il est réservé de prononcer sur ce point. Quoi qu'il en soit, le mouvement absolu de celles dont le déplacement est connu avec certitude, est aussi du même ordre que leur distance à la Terre, et l'on conçoit qu'il doit être tel pour être appréciable à une distance où le diamètre de l'orbite terrestre est tout-à-fait insensible. Le mouvement annuel de la 61e du Cygne doit être égal à 40 millions de millions de lieues *tout au moins;* ce qui revient à plus de 1300 mille lieues par seconde, ou 160 mille fois le chemin que parcourt la Terre dans le même temps! Et c'est cela que jusqu'ici on appelait une étoile *fixe!*

290. Si l'on veut remonter aux causes physiques de ces diverses variations des étoiles, il se présente un certain nombre d'hypothèses entre lesquelles le lecteur est libre de faire son choix.

En ce qui concerne le changement d'é-

clat des étoiles, on peut l'attribuer ou à un mouvement périodique de translation très considérable, ou à l'inégalité de lumière projetée par les différentes parties de leur surface, lesquelles, par l'effet de la rotation des étoiles autour d'un axe, se présenteraient successivement à nous; ou enfin, à l'existence de corps opaques qui s'interposeraient entre l'étoile et notre globe, en tournant autour de l'astre comme les planètes autour du Soleil; ce qui donnerait lieu à des éclipses partielles et périodiques. Peut-être ces trois causes agissent-elles à la fois, et concurremment avec d'autres que nous ignorons encore. La seconde de celles que je viens de signaler me paraît la plus vraisemblable pour des variations d'éclat de la nature de celles que présente l'étoile *Algol*.

Les *mouvemens propres* peuvent être considérés comme l'effet de l'attraction générale qui s'exercerait entre tous les corps célestes, et à laquelle seraient sujettes les étoiles aussi bien que les planètes de notre système. L'analogie seule permettait d'étendre avec assez de vraisemblance l'existence et les lois de l'attraction jusqu'aux limites du monde matériel; mais le phénomène des étoiles doubles va nous démontrer tout à l'heure que ces lois règnent en effet dans les régions de l'infini. On conçoit donc que l'attraction mutuelle qui s'exerce entre les étoiles les déplace toutes insensiblement et tende à les confondre, résultat que l'énormité des distances rejette dans un avenir dont l'appréciation nous échappe. Mais on peut admettre également que les étoiles ont reçu dans l'origine une impulsion propre, analogue à celle qui donne lieu au mouvement de translation des planètes, et qui est parfaitement indépendante de l'attraction avec laquelle elle se combine.

Notre soleil, considéré comme une étoile (et il n'en serait qu'une bien petite), pourrait participer et participe en effet à ce mouvement commun, selon l'opinion de la plupart des astronomes. Bien que les mouvemens propres des étoiles s'exécutent dans des directions diverses, on croit démêler, à travers cette discordance générale, une tendance commune des principales étoiles vers un point du ciel directement opposé à l'étoile ζ de la constellation d'Hercule, ce qui s'expliquerait par un mouvement du Soleil et de tout le système planétaire dans un sens différent qui nous rapprocherait de cette constellation.

Enfin, pour ce qui concerne les étoiles temporaires, les astronomes sont beaucoup plus embarrassés pour en assigner l'origine probable. On s'explique déjà très difficilement la disparution de certaines étoiles; car, pour ce qui est de les *encroûter*, ou de les jeter en arrière à d'immenses profondeurs qui les dérobent à notre vue, c'est créer pour quelques unes des lois exceptionnelles auxquelles les autres échapperaient sans qu'on en voie la raison. Mais pour ce qui est des apparitions *subites*, comme celle de 1572, il n'y a aucune explication possible. Un mouvement de translation ne saurait donner lieu à une pareille soudaineté; et ce fait serait plus inexplicable encore, si les étoiles se formaient selon l'hypothèse de Laplace, par la condensation d'une matière nébuleuse. Dans ce dernier cas, la disparution des étoiles temporaires serait une difficulté de plus.

Ici, je ne craindrai pas de dire ma pensée, quelque mal-sonnante qu'elle puisse paraître à certains esprits. Je ne vois pas pourquoi des étoiles ne seraient pas *créées* de temps à autre, pourquoi quelques unes ne rentreraient pas dans le néant. Je dirai dans un prochain chapitre quelles raisons j'ai de croire que les choses se passent ainsi; mais j'ai tout au moins le droit d'émettre cette idée à l'état de simple hypothèse, jusqu'à ce qu'on en ait prouvé l'impossibilité, ou qu'on ait produit quelque chose de mieux.

Des étoiles doubles et de leurs mouvemens.

291. Arrêtons maintenant nos regards sur une classe d'astres ou plutôt de phénomènes sidéraux qui n'ont fixé l'attention des astronomes qu'à une époque assez récente, et qui sont devenus pour eux l'objet d'une préoccupation assez vive. Il s'agit des *étoiles doubles*, et des mouvemens relatifs des deux élémens qui composent leur système.

Il est absolument possible que, par l'effet de la perspective, quelques étoiles soient ou paraissent contiguës l'une à l'au-

tre; c'est ce que l'on observe à l'œil nu dans α du Capricorne, qui se compose de deux étoiles, lesquelles semblent se toucher, et qui sont néanmoins éloignées l'une de l'autre de plus de deux minutes. Une semblable contiguité ne se rencontrerait que fort rarement si elle était l'effet du hasard, et les cas d'un intervalle beaucoup moindre seraient d'une rareté excessive. Cependant ces cas se rencontrent fréquemment dans le ciel, et si l'on se restreint aux étoiles doubles dont l'intervalle intérieur ne dépasse pas 32 secondes, on en compte déjà beaucoup plus de 3000; ce qui fait au moins une sur 40 parmi les étoiles observées. On rencontre aussi des étoiles triples et quadruples; mais incomparablement moins nombreuses. L'étoile polaire, les étoiles de première grandeur, *Castor*, *Altaïr* et *Régulus*, sont des étoiles doubles; ζ de l'Écrevisse et ξ de la Balance sont des étoiles triples.

On remarque d'abord que les deux étoiles qui composent le système double sont, toujours ou à peu près, d'intensité différente; mais ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'elles sont de couleurs diverses; ces couleurs sont le plus souvent complémentaires l'une de l'autre. La plus grande est ordinairement blanche, et la petite bleuâtre: quand la première est jaune ou rougeâtre, la seconde tire sur le vert. Cette opposition de couleurs fait d'abord soupçonner un rapport physique entre les deux étoiles contiguës; mais ce qui met hors de doute l'existence d'un rapport intime entre les deux astres, ce qui prouve qu'ils forment un véritable système dont les deux parties sont dans une dépendance réciproque, c'est qu'on a reconnu que *les petites étoiles tournent autour des grandes*, précisément comme les planètes autour du Soleil.

L'existence et la direction de ce mouvement sont faciles à constater, pourvu toutefois que les lunettes soient assez puissantes pour bien *séparer* les deux étoiles. On se sert à cet effet d'un double micromètre, dont l'un se compose de deux fils croisés au centre de la principale étoile; l'un des fils reste horizontal, tandis qu'on fait tourner l'autre angulairement de manière à ce qu'il couvre toujours la seconde; on reconnaît ainsi le sens et la vitesse du mouvement. Le second micromètre se compose de fils parallèles, dont l'un est mobile; on les fait coïncider avec les deux étoiles, et l'on mesure ainsi leur distance angulaire. Pour un même système, cette distance est très variable; ce qui tient en partie à l'excentricité des orbites, et en partie à la perspective. On conçoit, par exemple, que, si la trajectoire était un cercle, et qu'on la vît de face, la distance des deux étoiles serait toujours la même; si, au contraire, l'on voyait l'orbite par sa tranche, l'étoile satellite coïnciderait à certaines époques avec l'étoile centrale, tandis qu'à d'autres, elle en paraîtrait éloignée de toute la longueur du rayon de son cercle.

292. Une fois constaté le mouvement d'une étoile autour d'une autre, il était naturel de l'assimiler à celui des planètes autour du Soleil, et d'en rendre raison de la même manière: on s'est donc trouvé ainsi amené à cette conséquence que l'attraction règne bien au-delà de notre système planétaire, et qu'elle régit les mouvemens immenses auxquels se trouvent assujetties les étoiles. C'est ainsi qu'à bon droit elle peut être maintenant qualifiée d'*universelle*, et qu'il est naturel d'attribuer à son action le mouvement propre des étoiles. La loi du carré des distances est encore celle suivant laquelle cette action s'exerce: car c'est en partant de cette loi qu'on a construit les trajectoires des satellites stellaires, et les résultats du calcul se sont trouvé concorder avec les observations d'une manière satisfaisante. Cette extension de la théorie newtonienne jusqu'au sein des espaces infinis, est un fait des plus remarquables, et il suffirait seul pour justifier le vif intérêt qu'ont excité parmi les astronomes l'existence et les déplacemens relatifs des étoiles doubles.

Usage des étoiles doubles pour mesurer la distance des étoiles à la terre.

293. Mais ces systèmes offrent un autre genre d'intérêt par le moyen qu'ils peuvent fournir de résoudre le problème de la distance des étoiles à la Terre, ou du moins d'éclairer cette question, en fixant des limites en plus et en moins.

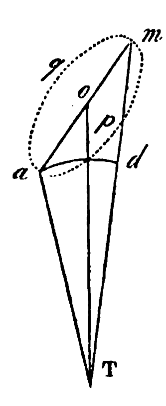
D'abord elles peuvent servir de repères sûrs et commodes dans la détermination des parallaxes. Nous avons dit plus haut que la parallaxe des étoiles était nulle, ou tout au moins que l'on n'avait pas la certitude qu'aucune dépassât une seconde. Ce n'est pas à dire que les astronomes n'aient rien trouvé de plus; on croit en avoir remarqué même de plus considérables; mais il est vrai de dire qu'elles ne dépassent pas les erreurs possibles de l'observation. Car, bien que les astronomes évaluent les angles à moins d'une demi-seconde d'erreur, on ne peut répondre de deux ou trois secondes dans la mesure particulière des parallaxes quand il s'agit des étoiles. Cela tient à ce que les observations que l'on doit comparer sont faites à six mois d'intervalle, puisque l'observateur doit occuper successivement les deux extrémités d'un diamètre de l'écliptique. Or, les instrumens, qui sont des cercles très composés, très massifs et soumis à des influences thermométriques très diverses, peuvent, de l'une de ces époques à l'autre, ne pas conserver rigoureusement leur position.

Admettons maintenant deux étoiles très voisines, mais *indépendantes*, ce que l'on reconnait à ce qu'elles ne tournent pas l'une autour de l'autre, et supposons de plus que ces deux étoiles soient de grandeurs apparentes très inégales, comme, par exemple, de la seconde et de la cinquième. Il y a lieu de croire, dans ce cas, que la plus petite des deux est beaucoup plus éloignée que l'autre, et si elle n'a pas de parallaxe sensible, on pourra la considérer comme un point fixe, et chercher, au moyen d'un micromètre qui mesure la commune distance de ces deux étoiles, si cette distance ne varie pas entre deux époques séparées par un intervalle de six mois. Si cette variation a lieu, ce sera un effet de parallaxe, et ce sera la plus grande des deux étoiles qui sera affectée de ce déplacement. Voilà donc un moyen de mesurer la parallaxe de certaines étoiles, et par suite de calculer leur distance à la Terre. Ce procédé n'est pas sujet aux objections qui ont prise sur l'emploi des grands instrumens; le micromètre est un petit appareil au moyen duquel on peut mesurer sûrement jusqu'aux dixièmes de seconde.

On devine sans peine le motif de cette condition que les deux étoiles voisines soient indépendantes; car, dans le cas contraire, et si elles tournent l'une autour de l'autre, la petite, qui vient s'interposer entre la plus grande et notre œil, reste encore la plus petite des deux, bien qu'elle soit dans ce cas plus voisine de nous. Il faut donc exclure ce cas, si l'on veut être en droit de supposer que la plus petite est à une distance beaucoup plus grande que l'autre; et encore faut-il, pour plus de sûreté, considérer des étoiles très inégales. L'indépendance réciproque des deux astres n'a guère lieu qu'avec un intervalle angulaire de deux ou trois minutes au moins. L'étoile double α du Capricorne remplit très bien cette condition, mais elle ne peut servir au but que nous envisageons ici, parce que les deux étoiles ont à très peu près le même éclat, et que leurs distances à la Terre ne peuvent pas être considérées comme très différentes. La réunion des deux conditions signalées n'est peut-être pas très facile à rencontrer dans le ciel. Quoi qu'il en soit, je ne sache pas qu'une tentative du genre de celle qui nous occupe ait encore été menée à bonne fin. Du reste, le lecteur n'aura pas manqué de remarquer que cette méthode repose sur une hypothèse, et que dans son application elle est affectée nécessairement de la même incertitude.

294. Il n'en est pas de même du procédé suivant qui est indépendant de toute hypothèse, bien qu'il soit sujet à de grandes difficultés dans la pratique. Soit o une étoile principale autour de laquelle circule une étoile satellite dans la courbe plane quelconque $abmq$, qu'on pourra supposer circulaire. Soit la Terre en T, l'étoile satellite en a, la distance aT telle qu'il faille à la lumière pour la parcourir trente jours, par exemple. Puis supposons qu'il faille 35 ans à l'étoile satellite pour parcourir la moitié de la courbe amp, en allant du point a, le plus voisin de notre globe, au point m, qui en est le plus éloigné, et autant de temps pour revenir de m en a. Si l'étoile nous paraît en a à une certaine date, il y aura 30

jours qu'elle aura occupé cette position; mais lorsque nous la verrons en *m*, il y aura *plus de* 30 *jours* qu'elle aura atteint ce point, puisque la lumière, outre l'espace *a*T ou T*d* qui n'est parcouru qu'en 30 jours juste, doit encore traverser la distance *md*. Si donc de la date de l'apparition en *m*, on retranche la date moindre de l'apparition en *a*, la différence sera le temps du parcours réel de la demi-orbite, *augmenté* du temps nécessaire à la lumière pour traverser *md*.



Soient 35 ans et 145 jours cette différence de dates *apparentes*. Il est manifeste que le satellite devra parcourir la moitié descendante de sa courbe dans le même temps *réel* 35, de manière à se retrouver en *b* au bout de 70 ans tout juste; mais il en résulte qu'il devra reparaître en *b* après 35, *moins* 145 jours. Donc le parcours *apparent* de la première moitié surpassera celui de la seconde d'une quantité égale au double de 145 jours; et en général, *la différence entre ces deux durées apparentes sera égale au double du temps nécessaire à la lumière pour traverser md*. Donc, si ces durées sont observées avec précision, qu'on prenne leur demi-différence en secondes, et qu'on la multiplie par 78,000, on aura la valeur en lieues de l'intervalle *md*.

Comme dans tout triangle un côté quelconque est plus grand que la différence des deux autres, on aura une limite inférieure de la longueur de *am*, puisque cette longueur est *plus grande* que *md* qu'on vient de calcúler. Si l'on connaissait *am* tout juste, comme on peut d'ailleurs mesurer au micromètre l'angle *a*T*m*, en visant à l'étoile centrale, et au satellite dans les deux positions extrêmes de celui-ci, on aurait 3 élémens dans le triangle *ma*T; ce qui permettrait de calculer les trois autres; d'où l'on aurait T*a*, T*m*, c'est-à-dire les deux distances extrêmes de l'étoile satellite à notre globe. L'angle *o*T*m* étant aussi connu, on en conclurait de la même manière la distance *o*T de la grande étoile, et le problème serait entièrement résolu.

La question revient donc à déterminer *am*. Cette valeur résulte de la connaissance de *md*, au moyen d'une relation mathématique que nous pouvons exposer ici (1). Mais il y a dans ce procédé des difficultés de différente nature qui lui ôtent une partie de ses avantages théoriques. La lenteur avec laquelle se meuvent les étoiles planètes rend fort incertaines les époques où elles atteignent les points *a*, *m*; or le calcul repose essentiellement sur la détermination précise de ces époques. Aussi a-t-on proposé de rechercher par ce moyen, non les distances absolues, mais des limites entre lesquelles ces distances sont comprises. Car supposons qu'il y ait sur les époques une incertitude de 25 jours au plus, incertitude qui existerait en plus et en moins, il est évident que si l'on fait le calcul dans les deux hypothèses d'une durée plus considérable et d'une durée moins considérable que la durée réelle, on aura deux résultats entre lesquels sera nécessairement comprise la distance cherchée. Ces limites seront d'autant plus resserrées qu'il y aura moins d'incertitude dans la détermination des époques. Aussi, avec du temps, des soins et de la patience, les astronomes pourront, dans un avenir plus ou moins éloigné, sinon connaître les distances absolues de beaucoup d'étoiles, du moins les parquer dans un espace dont les limites seront connues.

Des nébuleuses.

295. Si le défaut de parallaxe des étoiles les plus brillantes et l'inégalité d'éclat qui fait partager les autres en diffé-

(1) Voir le *Mémoire* de M. Savary, *Connaissance des Temps*, 1830, p. 88.

dans le cas d'une interférence en noir, ou autrement, se détruisent, tandis que cet effet n'aura pas lieu pour les autres rayons; l'étoile apparaîtra donc sans la couleur complémentaire du rouge; elle paraîtra verte. Mais comme l'état physique de l'air varie d'un instant à l'autre, la destruction d'une autre couleur succédera à celle du rouge, ce qui laissera à l'étoile une teinte différente; celle-ci fera place à une troisième, et ainsi des autres. Mais vu la rapidité de cette alternative, et la durée des impressions reçues par la rétine, ces diverses nuances se superposeront, et il ne restera qu'une teinte blanchâtre qui est celle de l'étoile. Néanmoins la rétine éprouvera un effet distinct par suite de cette rapide succession de couleurs diverses. C'est en cela que consiste la scintillation, qui est un phénomène double de décomposition et de recomposition de la lumière.

Les planètes ne scintillent pas, comme on sait, et c'est même là un des caractères qui les font distinguer des étoiles. Cela tient à ce que les planètes ont un diamètre apparent appréciable, et ne se réduisent pas comme les étoiles à un simple point. Le disque d'une planète peut donc être considéré comme la réunion de plusieurs étoiles contiguës, dont chacune produirait l'effet précédent; mais comme les rayons émanés de chacun de ces points scintillans suivent des routes différentes, et donnent lieu à des imag de couleurs diverses, ces diverses ima ges se superposent pendant toute la du rée des scintillations individuelles; elle produiront donc le blanc uniforme, et ne donneront pas lieu à la succession des couleurs dont se compose essentielle ment le phénomène de la scintillatio Ce qui confirme cette théorie, c'est que lorsqu'une planète s'éloigne beaucoup de la terre, de manière à ce que la diminu tion de son diamètre apparent la rap proche de l'aspect que présente les étoi les, elle commence à scintiller, comm cela arrive à Mars, et même à Vénu Moins il y a de points donnant lieu à de scintillations individuelles, moins nom breuses sont les couleurs successives qu se superposent; donc aussi le blanc qu en résulte est moins parfait, de sort qu'il reste une teinte composée, qui vari du reste avec l'état atmosphérique; c qui nous ramène aux phases primitiv qui constituent la scintillation.

Dans le prochain article, nous donne rons la description détaillée du ciel; e nous accompagnerons notre texte d'un planisphère, qui permettra à tous nos lecteurs d'acquérir une connaissance suffisante des principales constellations et même des étoiles les plus remarquables.

L. Desdouits,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

REVUE.

PRÉDICATION DU CHRISTIANISME DANS LES GAULES.

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

Résultats moraux du Christianisme dans les Gaules. — Opposition entre différentes provinces. — Vectius. — Népotien. — Les deux amans de Clermont. — Célibat ecclésiastique. — Mœurs chrétiennes. — Election des évêques. — Archéologie chrétienne. — Naissance des monastères de Lérins et de Saint-Victor de Marseille. — Semi-pélagianisme. — Cassien. — Discussion entre saint Augustin et les moines gaulois. — Epoque barbare.

Nous avons vu le Christianisme vainqueur après trois siècles de luttes, sans avoir opposé à ses ennemis d'autres ar-

(1) Voir le 3e art., t. xi, p. 41.

ue son infatigable persévérance, ni d'autre sang que le sien; il faut er maintenant quels principes ux de vertu et de bonheur il a s aux Gaules désormais soumises ug d'amour, et mesurer la dis- rcourue depuis le jour où de exilés y plantèrent un signe e, jusqu'à celui où une voix im- clama sa liberté. Je ne veux ici dans tous ses détails la e des chrétiens; Fleuri a t en érudit, M. de Chateau- ète, et je serais mal reçu à tamer de nouveau: je retra- ent quelques faits spéciale- bles aux Gaules.

nisme, doctrine universelle solation pour toutes les an- ur, une vérité pour tous les telligence. une grâce pour oins de l'humanité, se pré- aulois, courbés et gémissans de la conquête, comme une mancipation et de liberté. on romaine était si dure et ... si humiliée sous le fard de cette civilisation dont on l'avait affublée, les droits de l'homme étaient tellement méconnus par ces législations antiques et les plus saintes affections refoulées par des lois barbares, qu'il se forma autour de la doctrine nouvelle une vaste association de tous ceux qui souffraient, et il se trouva que ceux qui souffraient, c'étaient presque tous les hommes. Le pouvoir vit là une *société secrète* dont il craignit l'influence et qu'il voulut étouffer; inutile précaution. Le pouvoir se mourait, parce que telle est sa destinée; la liberté naissait et grandissait sous le glaivè, parce que le souffle de Dieu l'animait. Les progrès rapides du Christianisme s'expliquent, jusqu'à un certain point, par des causes *secondes* qui naquirent surtout de l'état des âmes à son apparition. « Il marcha, pour ainsi dire, à grandes journées sur ces vastes chemins que la politique romaine avait ouverts d'un bout de l'empire à l'autre pour le passage des légions. Il s'empara de toutes les dispositions que la haine du joug romain laissait dans le cœur des peuples asservis. Il releva par l'enthousiasme des âmes abattues par l'oppression. Parlant au nom de l'humanité, de la justice, de l'égalité primitive entre les hommes, il devait avoir bientôt pour lui tout ce qui était esclave ou sujet, c'est-à-dire l'univers(1).» La plus active de toutes ces causes fut sans doute la croyance à l'immortalité de l'âme; car la société romaine, matérialiste et sensuelle, n'avait pas pour rafraîchir son cœur desséché par l'égoïsme ou la volupté, cette source vivifiante d'espérance qui console des maux présens par la béatitude de l'avenir. Les philosophes et les poètes anciens sont remplis d'inexactitudes, de contradictions, d'absurdités et d'injustices sur notre destinée d'outre-tombe (2); l'Egypte et la Gaule semblent seules avoir eu une idée bien précise de l'existence future, et comme nous l'avons déjà remarqué, la doctrine de l'immortalité fut un motif d'affinité entre le druidisme et le Christianisme, comme une cause de l'ardeur avec laquelle le polythéisme embrassa la croix. Mais ceux qui ont besoin de croire à une autre vie et d'espérer, ce ne sont pas les riches et les puissans; ce sont les petits, les malheureux, les délaissés, ceux qui ont faim et soif de justice. Aussi les premiers chrétiens furent des pauvres (3), des humbles, des esclaves à qui l'on enseignait que la vraie richesse, c'est la vertu; que la vraie gloire, c'est encore la vertu; que le véritable esclavage, c'est celui des vices. De tous les martyrs gaulois, le plus courageux, le plus glorieux, fut une esclave, Blandine, en qui le Christianisme réhabilitait par la dignité morale toute cette moitié dégradée du genre humain. C'est ainsi qu'il procéda toujours; il ne fit pas comme les hommes qui, n'ayant pas à eux le lendemain, se hâtent d'exécuter la théorie qu'ils ont imaginée la veille. Il se savait des siècles de vie, et avant de donner de fait la liberté à des millions d'esclaves, il commença par les rendre capables d'en supporter le poids; il leur créa une conscience, une personne morale, une famille, des affections du cœur, et ne leur donna des droits qu'après leur avoir imposé des devoirs.

(1) Villemain, Polythéisme.
(2) Gibbon, *Decline and fall*, xv.
(3) Greg. Tur., *Hist. Franc.*, I, 29.

L'esclavage n'existait plus *en droit* depuis que Jésus avait dit : « Voilà que je ne vous appelle plus esclaves, mais fils (1), » et depuis cette divine lettre de saint Paul à Philémon, dans laquelle, prisonnier lui-même, l'apôtre écrivait à un maître en lui renvoyant un esclave fugitif : « Recevez-le, non plus comme un esclave, mais comme celui qui est devenu votre frère par Jésus-Christ. » Mais prononcer l'abolition de l'esclavage, c'eût été, qu'on me pardonne cette comparaison, ouvrir au milieu d'une ville les loges d'une ménagerie, sans avoir commencé par apprivoiser les panthères et les lions qu'elles renferment.

Le Christianisme agit de même sur les femmes, moitié la plus chère de l'humanité, ravalée si bas par les législations et les religions antiques. L'Evangile la rendit libre en la rendant vertueuse, il l'éleva au niveau de l'homme en la faisant meilleure que lui, il créa l'amour dont les anciens ne connaissaient guère que les côtés charnels. Après Jésus, le salut ne vint-il pas d'une femme? Et dans l'histoire évangélique, qui voyons-nous suivre le Sauveur, pleurer au pied de la croix, être les premiers témoins de la résurrection? des femmes. Elles furent sans doute les plus actifs et les plus influens missionnaires.

Que ne peut une mère au foyer de famille, une sœur dans ses relations angéliques avec ses frères, une épouse dans les chastes confidences de la couche! Les Goths durent la foi à une jeune fille prisonnière de guerre (2), Clovis adora le Dieu de Clotilde, Berthe convertit Ethelbert, roi de Kent (3), Ingundis fit de même près d'Ermengild; nous avons vu les saintes pucelles, à Toulouse, oser seules recueillir les dépouilles de Saturnin, et une mère exhorter du haut des murs d'Autun son fils au martyre. « Que les femmes soient douces envers leurs maris, dit saint Pierre, afin que ceux qui ne croient pas à la parole du prêtre, soient gagnés à Jésus-Christ par les entretiens de leurs compagnes (4). » Le frère aussi convertit son frère, l'ami fut l'apôtre de son ami, Donatien et Rogatien, Alexandre et Epipode, Gervais et Protais en sont de charmans exemples.

Au cinquième siècle, la grande révolution morale est accomplie, les Gaules sont presque entièrement chrétiennes et la foi qui a commencé par les classes inférieures, soumet à leur tour les antiques familles sénatoriales; mais l'Evangile n'a pas produit partout des fruits également purs et abondans : dans le midi, par exemple, il n'a pu arrêter la corruption des mœurs (1), trop naturelle à ce voluptueux climat, et le Jérémie de ce temps, Salvien, comparant les gallo-romains aux barbares, les trouve inférieurs à ceux-ci en charité, en chasteté, en courage. « Qui ne sait, dit-il en ses lamentations, que l'Aquitaine et la Novempopulanie sont les entrailles et les mamelles des Gaules (*medullam Galliarum et ubera*), fécondes non seulement en productions végétales, mais ce que les hommes estiment beaucoup plus, en agrémens, en plaisirs, en beautés? Ces contrées sont tellement revêtues, comme d'un tissu précieux, de vignes et de prairies émaillées de fleurs, de cultures variées, de vergers fertiles, de bois agréables, de ruisseaux limpides, de fleuves, de moissons, que leurs habitans semblent plutôt avoir eu en partage une image du paradis qu'une portion de la terre. Eh bien! le peuple le plus heureux des Gaules en est aussi le plus déréglé. La gourmandise et l'impureté dominent partout. Les riches méprisent la religion et la bienséance : la foi du mariage n'est plus un frein, la femme légitime se trouve confondue avec les concubines. Les maîtres abusent de leur autorité pour contraindre les esclaves à se rendre à leurs désirs. L'abomination règne dans ces lieux où les filles n'ont plus la liberté d'être chastes. Les villes sont remplies de lieux infâmes, et ils ne sont pas moins fréquentés par les femmes de qualité que par celles d'une basse condition; elles regardent ce libertinage comme un des priviléges de leur naissance, et ne se piquent pas moins de surpasser les autres femmes en impureté qu'en noblesse (2)? »

(1) Ev. saint Jean, ch. xv, v. 12.
(2) Sozomène, liv. II, ch. vi.
(3) Aug. Thierry, *Conq. d'Anglet.*, I, 61.
(4) *Epist. prim.*, Petr. cap. III, v. 1.

(1) D. Vaissette, *Hist. du Langued.*, t. I, l. III.
(2) Salv., *de Gubern. Dei*, lib. XII. Ces derniers

Dans d'autres provinces septentrionales ou montagneuses, dans lesquelles la culture romaine avait marché avec plus de lenteur, chez les Arvernes surtout, le Christianisme avait ajouté au caractère naturellement énergique et élevé une dignité plus grande et plus de sévérité dans les mœurs. Il faudrait, pour faire ressortir ce contraste, transcrire ici toutes les lettres de Sidoine Apollinaire, miroir le plus fidèle de tous les intimes détails de la vie. Ce qui me frappe en les lisant, c'est que j'y vois régner un sentiment de bien-être, de force morale et de vertu mêlées à l'élégance des mœurs qui semble être le type du caractère chrétien. La religion s'est ici incorporée à toutes les conditions sociales sans les condamner; elle a imprégné de son esprit, sans les exclure, les dignités, les richesses, les jouissances mêmes du monde. Voici, par exemple, le portrait que Sidoine trace d'un militaire de ses amis: « J'ai dernièrement visité Vectius, personnage illustre, et j'ai pu observer minutieusement et à loisir ses actions journalières, les ayant trouvées dignes d'être rapportées. D'abord, et c'est là à mon avis le premier des éloges, la maison entière, semblable à son maître, en a toutes les vertus; on voit là des esclaves laborieux, des colons soumis, des amis citadins dévoués et satisfaits du patron; la même table suffit à l'hôte et au client; à une grande hospitalité se joint une sobriété plus grande. Je n'insisterai pas sur ce que Vectius ne le cède à personne en ce qui tient à l'éducation, à la connaissance et à l'usage des chiens, des chevaux et des éperviers. D'une exquise propreté dans ses vêtemens, il est recherché dans ses baudriers magnifiques, dans les harnais de ses chevaux. Rien de corrupteur dans son indulgence, rien de dur dans sa sévérité, tempérée de manière à être mélancolique plutôt que sombre... Il lit fréquemment les saintes Ecritures, surtout à ses repas, prenant ainsi la nourriture de l'âme et celle du corps. Il récite souvent les psaumes, plus souvent il les chante. C'est un genre de vie tout nouveau. C'est le moine accompli non sous le manteau, non sous le froc, mais sous la tunique du guerrier. Il s'abstient de la chair des bêtes fauves, mais non de leur poursuite, de sorte que religieux en secret et comme avec recherche, il se permet la chasse et s'en interdit les fruits. Il lui est resté de sa femme qu'il a perdue, une fille unique, encore enfant, qu'il élève pour la consolation de son veuvage avec toute la bonté d'un père. Dans son intérieur, il ne prend jamais en parlant le ton grondeur, et ne reçoit point les conseils d'un air dédaigneux. Il n'est point âpre à la recherche des fautes, il gouverne tout ce qui lui est soumis moins par l'autorité que par la raison; on le dirait plutôt l'intendant que le maître de sa maison (1). » Sidoine peint encore ailleurs un militaire converti: « Lorsque j'approchai de sa villa, dit-il, il vint au devant de moi; mais combien peu je reconnus celui que j'avais vu quelque temps avant, la taille haute, la démarche fière, la voix impérieuse, la figure ouverte! Ses vêtemens, ses manières, sa modestie, la pâleur de son visage annonçaient plutôt un moine qu'un guerrier: sa chevelure était courte, sa barbe longue, des escabelles à trois pieds faisaient tout l'ameublement de ses salons, des tissus de poils cachaient les portes, en guise de tapis; point de plumes dans sa couche, point de pourpre sur sa table qui, aussi agréable que frugale, était plutôt chargée de légumes que de venaisons, et s'il y avait quelque chose de recherché, c'était pour ses hôtes et non pour lui. Je ne pus m'empêcher de demander tout bas à quelques personnes, quel genre de vie a-t-il donc embrassé? Est-il moine, clerc ou pénitent? On me répondit: Il vient d'être revêtu du sacerdoce dont, malgré ses refus, l'amour de ses concitoyens l'a chargé par surprise (2). »

A côté des lettres de Sidoine se rangent, comme peinture naïve et fidèle des mœurs, les récits de Grégoire de Tours. Parmi les charmantes anecdotes qu'il a semées dans son histoire, j'en choisis quelques unes qui me semblent bien pro-

phrases sont dans les *Etudes historiques*, chap. III, p. 77.

(1) Traduction de M. Fauriel, dans sa *Gaule méridionale*, t. I, p. 400.

(2) *Epist.*, 24, livr IV.

pres à faire comprendre combien le Christianisme avait développé le sens moral et fait fleurir dans les cœurs les plus douces vertus. Elles appartiennent encore au pays des Arvernes ; car, des deux prêtres écrivains auxquels je les emprunte, Grégoire et Sidoine, l'un était né à Augustonemetum, l'autre en était évêque.

« Népotien était, depuis Strémont, le quatrième évêque des Arvernes, lorsque des ambassadeurs envoyés par les Trévires en Espagne, traversèrent la cité. L'un d'eux, nommé Artémius, dans la fleur de l'âge, de la sagesse et de la beauté, fut saisi de la fièvre, et ses compagnons poursuivant leur route, il demeura malade chez les Arvernes. Il avait laissé à Trèves une jeune fille à laquelle, peu de temps auparavant, l'avait lié le nœud des fiançailles. L'évêque Népotien alla porter des consolations à l'étranger sur sa couche de douleur; il l'oignit de l'huile sainte, et Dieu donnant l'efficacité à ce baume de l'Eglise, Artémius recouvra la santé. Instruit dès lors par les paroles de l'évêque, il voulut, oubliant sa fiancée terrestre et ses richesses, s'unir à l'Eglise ; et devenu clerc, il brilla par tant de sainteté, qu'il fut, après la mort de Népotien, élevé à la chaire épiscopale (1). » N'est-ce pas délicieux, ce jeune homme préparé par la douleur, vaincu par la charité d'un vieil évêque, qui laisse sa fiancée chérie, son amour et son bonheur pour embrasser les rudes travaux de l'apostolat ? L'usage des fiançailles, reçu chez toutes les nations anciennes, fut adopté et consacré par l'Eglise ; elle comprit, mère intelligente et sage, qu'il est bon de donner au cœur ardent du jeune homme, au lieu de ces désirs vagues et stériles d'un amour sans but, un objet chéri, aliment de ses vertus, aiguillon de ses travaux, dont l'estime fera sa gloire, l'amour sa récompense, la possession son bonheur. Lorsque l'on fiançait l'un à l'autre deux enfans, le jeune homme offrait à la jeune fille un anneau, *annulus pronubus*, sur le chaton duquel on voyait le Christ unissant la main des amans, et au-dessous ces mots ομονοια ou *concordia ;* on le mettait à l'avant-dernier doigt de la main gauche, parce qu'une veine de ce doigt était censée correspondre au cœur (1).

C'est merveille de voir avec quelle fécondité la vertu germe sur cette terre des Gaules : les rudes Celtes, farouches et guerriers, ont plié leur cœur sous la morale évangélique ; les Romains efféminés ont embrassé avec amour les préceptes les plus rigoureux et les plus délicats du Christianisme. L'histoire que je vais transcrire appartient par sa date (390) à une époque de décadence, et par celle de son narrateur (Grégoire de Tours en 592) à un siècle de barbarie. On pourrait donc s'étonner de rencontrer dans les acteurs et l'historien un charme d'imagination, une fraîcheur de sentimens qui semblent former anachronisme ; mais il faut se souvenir que la doctrine du Christ était venue s'implanter dans les cœurs, comme une semence portée par l'aile des vents, qui germe sur quelque peu de terre végétale parmi les rochers. Cette seule pensée nous fera comprendre le récit qui va suivre, et mesurer la distance que les mœurs romaines ont franchie, d'Héliogabale à Théodose.

« Dans ce temps, Injuriosus, seul rejeton d'une famille sénatoriale des Arvernes, demanda en mariage une jeune personne, comme lui très riche, et fille unique, et les arrhes nuptiales étant données, le jour des noces fut fixé. Ce jour était arrivé ; les cérémonies terminées, on conduisit, selon la coutume, les deux époux dans le même lit ; mais la jeune femme affligée se tournant vers la muraille, pleurait amèrement. Injuriosus lui dit : Qui donc te chagrine, et quelle est, je t'en supplie, la cause de tes pleurs ? La vierge demeurait sans répondre et sanglottait. Il ajouta : *Je te* conjure, au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu, d'expliquer à ton amant le motif de tes larmes.— Alors se retournant vers lui, elle lui dit : Si je pleurais tous les jours de ma vie, mes pleurs ne *seraient* point encore assez abondantes pour effacer la douleur qui brise ma *poitrine*. J'avais résolu de garder, pour l'amour du Christ, mon pauvre corps sans tache

(1) Greg. Tur., *Hist.*, lib. I, cap. XLI.

(1) Pline, 33. — Juvénal, VI, 27. — De Ruffi, *Hist. de Marseille*. — Tertullien. — Isidore de Séville, *de Div. officio etymol.*, 20.

et pur de tout contact profane. Malheur à moi! délaissée par lui, je n'ai pu accomplir ce que je désirais, et je perds en ce jour, que j'eusse dû ne pas voir, ce que j'ai conservé depuis les premières années de mon enfance. Abandonnée par le Christ immortel qui m'offrait pour dot le paradis, je deviens la compagne d'un époux mortel; les roses de la couronne éternelle, je les échange contre ces fleurs fanées qui me défigurent au lieu de m'embellir; et moi qui devais revêtir aux bords du fleuve de l'Agneau la robe de pureté, je l'ai perdue pour ces ornemens de noces qui me chargent sans me parer. Mais pourquoi tant parler? Malheureuse! pourquoi le premier jour de ma vie ne fut-il aussi le dernier? Oh! si j'avais franchi le seuil de la mort avant d'avoir goûté le lait de la mamelle! oh! si les baisers de mes nourrices ne s'étaient adressés qu'à un visage inanimé! Ces joies de la terre me font horreur quand je vois les mains déchirées de mon Rédempteur, et mes yeux, qui ont aperçu sa couronne d'épines, ne peuvent plus regarder un diadème de pierreries. Je méprise tes biens quand je songe au ciel, et tes palais quand je vois le Seigneur assis parmi les astres. — Ainsi disait-elle, mêlant des larmes à ses paroles. Le jeune époux, ému de douleur, répondit : Nos parens, tu le sais, n'ont d'autres enfans que nous. Les plus nobles des Arvernes nous ont unis pour perpétuer leur race et pour qu'un étranger n'hérite pas de leurs richesses. — Mais elle : Le monde n'est rien; les richesses, les jouissances, la vie même ne sont rien; la vraie vie est celle que la mort ne vient pas trancher, que nulle perte, nul accident ne détruit. L'homme admis dans l'éternelle béatitude, vit tout un jour sans couchant, et transformé en ange, inondé de joie, il jouit de la présence de Dieu. — A ces mots, l'époux s'écria : Tes paroles si douces, ma bien-aimée, ont fait briller à mes yeux d'un éclat immense cette vie sans fin; si tu veux t'abstenir de voluptueuses jouissances, je le veux aussi. Elle répondit : Il est bien difficile à un homme d'accorder une telle grâce; mais si tu veux que nous menions sans tache notre vie, je partagerai avec toi la dot que m'a promise mon époux Jésus-Christ. Alors armé du signe de la croix, il dit : Je le ferai; et se donnant la main, ils s'endormirent (1).

« Ils passèrent ainsi plusieurs années dans la même couche, et leur chasteté ne fut connue qu'à leur mort. La vierge ayant accompli sa carrière, Injuriosus la conduisit lui-même au sépulcre, et dit en l'y déposant : Je vous remercie, Dieu éternel, de pouvoir vous rendre tel que je l'ai reçu ce trésor immaculé. La morte alors se souleva, et souriant : Pourquoi, dit-elle, révéler ce qu'à l'époux on ne demandait pas? — Bientôt il la rejoignit, et un nouveau miracle proclama leur vertu. Leurs sépulcres avaient été placés à quelque distance l'un de l'autre; lorsqu'on revint le lendemain, on les trouva réunis, sans doute afin que la terre rejoignît aussi ce que le ciel avait confondu. Les habitans de ce lieu les appellent encore les *deux amans* (2). »

Aujourd'hui que l'on parle beaucoup de la réhabilitation de la chair, on pourra bien plaisanter sur cette anecdote; mais, de grâce, messieurs les humanitaires et autres, laissez donc quelques âmes d'élite exagérer le précepte pour en rappeler aux autres la rigueur, s'élever jusqu'à l'*exception*, pour que les masses ne restent pas au-dessous de la *règle;* laissez quelques heureuses et puissantes natures montrer jusqu'où peut aller la force et la dignité humaines. Trouvez-vous donc si admirable notre espèce, que vous voulez la dépouiller de ce qui peut seul l'élever et racheter ses misères, c'est-à-dire ce qui marque le triomphe de la volonté sur l'instinct, de l'âme sur la matière, de l'esprit sur la chair? Pour moi, je l'avoue, je m'incline avec amour au souvenir des *deux amans*, me rappelant toutefois que le Christianisme, en divinisant la virginité, ne l'a point imposée au grand nombre, et en a fait seulement le partage de quelques privilégiés. Quant au *merveilleux* de l'histoire, libre à chacun de l'admettre ou de le re-

(1) Je ne sais rien de beau en aucune poésie comme ces dernières lignes : Tibi partem *tribuam* dotis..., et cette charmante naïveté : Difficile est sexum virilem ista præstare, et ces mots : Datis inter se dextris, quieverunt.

(2) *Hist.*, lib. I, cap. XLII. *De Glor. conf.*, 32.

jeter. Le simple philosophe ne balancera pas ; mais le philosophe chrétien se rappellera que Jésus a promis que l'on verrait après lui ses disciples signaler leurs vertus par des miracles *aussi grands* ou *plus grands* que les siens. « Le Dieu des chrétiens pourrait bien avoir voulu manifester une fois dans les Gaules, par un prodige qui frappât tous les yeux, sa prédilection pour la virginité, pour cette blanche fleur céleste qu'il est venu transplanter sur la terre, et dont il fit assez sentir la beauté suprême, et par son exemple, et par celui de Marie et de Jean, des deux créatures humaines qu'il daigna choisir, pour faire de l'une sa mère et de l'autre son ami (1). »

Il était fréquent, dans les premiers siècles du Christianisme, de voir deux époux vivre près l'un de l'autre comme un frère à côté de sa sœur, ainsi que disent admirablement les conciles, et même en pleine époque barbare, on en vit prouver par le jugement de Dieu leur chasteté conjugale. Nous avons déjà remarqué la stricte obligation imposée au prêtre de vivre séparé de sa femme ; je lis encore dans Grégoire de Tours quelques anecdotes qui confirment cette vérité, dont l'oubli fait dire encore tous les jours que le célibat ecclésiastique date du pontificat de Grégoire VII, tandis que, reçu d'abord comme un pieux usage, il fut dès l'an 300, au concile d'Elvire, ordonné d'une manière absolue (2). « Simplice, sixième évêque d'Augustodunum vers 340, était d'une race illustre, puissamment riche, et nouvellement marié à une femme pieuse et charitable, lorsque le choix du peuple éduen l'éleva sur la chaire épiscopale. Sa femme, ou plutôt sa sœur, qui ne s'était unie à lui que par une chaste amitié, ne voulut point quitter sa couche, et sûre de la pureté de son cœur, qui la mettait à l'abri des flammes de la passion, elle demanda de vivre encore dans cette intime union d'autrefois que sanctifiait la chasteté. L'envie du malin esprit saisit de là occasion de tourmenter les saints de Dieu. Le jour de Noël, les citoyens de la ville s'assemblent, se portent vers la maison sacerdotale en criant : Il est impossible de croire qu'une femme vive pure à côté d'un homme, et que celui-ci puisse résister à ses charmes; et comme nous vous voyons demeurer ensemble, nous n'y pouvons soupçonner que du mal. La jeune femme portait alors, à cause de la rigueur de l'hiver, un vase plein de charbons ardens : elle saisit le feu dans ses mains, l'approche de ses vêtemens, sans qu'ils en souffrent aucunement ; et appelant l'évêque, elle le lui fit tenir aussi, en disant : Montrez à ce peuple que les flammes de la volupté sont éteintes en nous, de même que ces charbons dans nos mains. Frappé de ce miracle, le peuple, qui était encore païen, crut en Dieu, et dans l'espace de sept jours on baptisa plus de mille personnes (1). »

Un autre fait, très important pour l'histoire du Christianisme gaulois, se rattache au nom de ce Simplicius. Autun, comme nous l'avons dit plus haut à propos de Symphorien, était fort attaché aux idoles, et surtout à celle dont le culte dut opposer les plus grands obstacles à la foi du Christ : le temple de Vénus, bâti sur la colline de Philosie, recélait dans ses impurs bocages les mystères de Paphos et de Gnide (2). Parmi toutes les divinités qui s'étaient donné rendez-vous au panthéon éduen, la grande déesse, Cybèle chez les Grecs, Berecynthia chez les Latins, tenait le premier rang. Au printemps de chaque année, dans des espèces de *rogations* païennes, on promenait parmi les champs sa statue, lui demandant la fécondité des terres. Simplicius aperçut un jour le cortége, et s'arrêtant à quelque distance, il tomba à genoux, et pria le Seigneur d'ouvrir les yeux aveuglés du peuple, en lui faisant sentir que nulle vertu n'existait *dans le* simulacre de la déesse. Aussitôt le char s'arrête, la statue tombe, les bœufs semblent fixés au sol. En vain on immole des victimes, en vain on frappe l'attelage, il ne peut avancer. Alors quelques voix de la foule s'écrièrent : « Si ce bois renferme

(1) G. de Dumast, *Légende des deux Amans*, en vers, lue à l'Académie de Stanislas, à Nancy, en 1836.

(2) Voyez le *Dict. Théologique* de Bergier, verb. *Célibat*.

(1) Greg. Tur., *de Glor. conf.*, cap. LXXVI.

(2) *Gaule poétique*, I, 159.

en lui quelque principe divin, qu'il se relève; s'il ne peut le faire, sachons enfin qu'il n'est pas dieu.» Et comme ces hommes virent que la statue ne bougeait pas, ils quittèrent leurs erreurs, et appelant l'évêque, ils reçurent le baptême (1).»

«Mais puisque je parlais tout-à-l'heure de la chasteté, continue Grégoire de Tours, il faut que je rapporte ce que j'ai entendu raconter à Félix de Nantes, un jour que nous causions de ces choses. Un citoyen de cette ville, choisi pour évêque, éloigna de lui, selon la discipline catholique (*juxta ordinem institutionis catholicæ*), la femme avec laquelle il avait vécu jusque là, ce que celle-ci supportait avec beaucoup de peine. Tous les jours elle le suppliait de lui rendre l'entrée de sa maison, et comme l'évêque se refusait à faire une chose aussi contraire aux canons des conciles, elle se dit : «J'irai, et je verrai si ce n'est pas pour l'amour d'une autre femme que mon époux me rejette.» Elle s'introduisit donc dans la chambre du pontife, et s'approchant du lit, elle vit sur sa poitrine un agneau d'une blancheur éblouissante. Saisie de respect et de crainte, elle s'éloigna bien vite, et ne fit plus désormais de demandes indiscrètes au saint prêtre (2).»

Nous avons compté Rétice, évêque d'Autun, parmi les pères les plus éloquens du concile d'Arles; il faut compléter sa biographie par un trait touchant que nous a conservé Grégoire de Tours. Il avait épousé une jeune fille aussi remarquable par ses vertus et surtout sa charité envers les pauvres, que par sa noble origine et ses richesses. Après quelques années de bonheur, il la sentit expirer dans ses bras, et recueillit de sa bouche ces dernières paroles : «Mon frère, je te prie d'ordonner, lorsque tu seras près de mourir, que l'on te dépose dans le même sépulcre que celui de ta compagne, afin qu'un seul tombeau réunisse ceux dont la même couche a vu la continence.» Rétice passa de longues années dans l'épiscopat, puis mourut à son tour. Lorsque les clercs de son église voulurent le porter au champ de la sépulture, ils furent très étonnés de ne pouvoir soulever le brancard sur lequel était exposé le corps de leur évêque; mais un vieillard qui était là leur dit que Rétice avait autrefois promis à sa femme d'aller dormir près d'elle, et que sans doute il voulait les en avertir par le prodige qui les frappait. On porta, en effet, le cercueil près du tombeau désigné, et comme on l'y déposait, le saint évêque, recouvrant la parole, dit avec amour : «Ma très douce compagne, souviens-toi de la prière que tu m'as faite. Reçois aujourd'hui le frère que tu as si long-temps attendu, et joins ton corps virginal à ses dépouilles demeurées sans tache.» A ces mots, on vit les membres de la vierge se réunir à ceux du prêtre et la pierre du sépulcre étant retombée, les enferma dans le sommeil de la paix (1).»

Lorsque Brunehild, dans les *Niebelungen*, monta sur le bûcher, près du corps de Sigurd, elle dit : «Qu'on place entre lui et moi le glaive tranchant, le glaive orné d'or, comme il fut placé entre nous quand nous nous assîmes en la même couche et qu'on nous appelait du nom d'époux (2).» Le Christianisme n'a pas eu besoin de mettre entre l'homme et la femme la barrière du glaive; il a cru à la chasteté, et il a hardiment rapproché les deux sexes : comme fiancés, comme époux et femme, comme frère et sœur, ils vivaient de la vie des anges.

Ces histoires suffisent, je pense, pour dessiner en notre rapide esquisse la primitive vie chrétienne. Si je n'ai insisté que sur une seule des vertus dont elle offrait l'ensemble, c'est que cette vertu suppose, à mon avis, et résume toutes les autres; et puis cette physionomie sous laquelle elle nous montre les Gaules est si nouvelle, si inconnue de l'antiquité, si étrange parmi nous, qu'il est doux d'y reporter les regards; car dans le seul fait de la chasteté, reconnue pour reine du monde, il y a toute la révolution évangélique, c'est-à-dire le passage du principe de la terre à celui du ciel,

(1) Greg. Tur., *de Glor. confess.*, cap. LXXVII.
(2) Greg. Tur., cap. LXXVIII.

(1) *Ibid.*, cap. LXXV.
(2) Ampère, *Littér. du Nord*; dans Michelet, *Or. du Droit*.

du pôle des jouissances terrestres à celui des célestes voluptés. D'ailleurs, que pourrais-je dire de neuf sur les vertus de cette société d'une espèce nouvelle qui se multipliait au sein du grand empire? « Sans doute, dit M. Fauriel, on aurait trouvé parmi les populations restées fidèles au paganisme, des hommes de mœurs austères et d'un cœur élevé, des hommes dont les chrétiens auraient avoué les œuvres; mais c'est un fait positif que les plus hautes vertus de la société gallo-romaine étaient des vertus chrétiennes : c'était dans le Christianisme que s'étaient retrempées les âmes fortes, les âmes d'élite, destinées à représenter les beaux côtés de la nature humaine (1). »

Un autre aspect assez piquant de cette époque, c'est, d'une part, la distance qui séparait les membres de la société païenne et de la société religieuse; d'autre part, la fusion, le mélange des deux principes opposés en quelques hommes. Ainsi on pouvait voir dans les Gaules, au quatrième et au cinquième siècle, « un certain nombre d'hommes importans et honorés, long-temps revêtus des grandes charges de l'Etat, demi-païens, demi-chrétiens, c'est-à-dire n'ayant point de parti pris, et à vrai dire se souciant peu d'en prendre aucun en matière religieuse; gens d'esprit, lettrés, philosophes, pleins de goût pour l'étude et les plaisirs intellectuels, riches et vivant magnifiquement... c'étaient là les grands seigneurs de la Gaule romaine. Après avoir occupé les fonctions supérieures du pays, ils vivaient dans leurs terres, loin de la masse de la population, passant leur temps à la chasse, à la pêche, dans des divertissemens de tout genre; ils avaient de belles bibliothèques, souvent un théâtre, où se jouaient les drames de quelque rhéteur, leur client. A ces divertissemens se joignaient des jeux d'esprit, des conversations littéraires; on raisonnait sur les anciens auteurs, on expliquait, on commentait, on faisait des vers sur tous les petits incidens de la vie. Elle se passait de la sorte, agréable, douce, variée; mais molle, égoïste, stérile, étrangère à toute occupation sérieuse, à tout intérêt puissant et général. Et je parle ici des plus honorables débris de la société romaine, des hommes qui n'étaient ni corrompus, ni désordonnés, ni avilis, qui cultivaient leur intelligence, et avaient en dégoût les mœurs serviles et la décadence de leur temps (1). » En face de ces hommes légers, oisifs, sans influence sur la marche de la civilisation, contens de mener parmi les ruines du monde une voluptueuse existence, se dessinent ces mâles figures d'évêques, à la fois pères de famille, prêtres, jurisconsultes, théologiens, hommes d'Etat, entrant puissamment pour le diriger dans le mouvement moral de l'époque, étendant pour les protéger une main sur les vaincus, et l'autre sur les barbares pour les arrêter et les adoucir.

En dehors de ses innombrables fonctions ecclésiastiques, qui comprenaient la prédication, l'administration des sacremens et des biens de l'Eglise, l'ordination, la surveillance des prêtres, la tenue des conciles... un évêque avait encore de nombreux devoirs civils et politiques à remplir : sa juridiction, d'abord arbitrage volontaire entre les fidèles, était devenue officielle, rangée parmi celle des magistrats; il était spécialement chargé de certaines causes; il devait dénoncer les juges infidèles, concourir à la nomination des tuteurs, aux fonctions municipales; il avait le soin des prisons; il sauvait de la rigueur des lois les coupables qui se réfugiaient dans l'église; il remplaçait presque partout dans la curie le *defensor civitatis* (2). Outre cela, l'évêque écrivait de savans traités, soulevait des questions de la plus haute portée philosophique, dictait des lettres sur tous les sujets les plus importans à l'intelligence humaine; il se levait de grand matin, écoutait les plaintes et accommodait les différends; il allait célébrer l'office divin, expliquant pendant plusieurs heures de suite l'Ecriture sainte. Pendant son repas, le peuple était admis à l'écouter. Quelquefois il travaillait de ses mains, visitait les malades, et

(1) *Gaule méridionale*, t. I.

(1) Guizot, *Hist. mod.*, 3e leçon.

(2) Cod. Theod., *de Episc. aud.*, l. XXII. — Fauriel, *Gaul. mérid.*, t. I, 406.

dépensait ainsi sa vie dans des occupations graves, utiles, d'un grand intérêt public.

Mais ces deux classes d'hommes n'étaient pas toujours aussi distinctes. Sous le manteau de l'évêque, nous trouvons quelquefois des restes d'habitudes mondaines, des manières élégantes, du goût pour la littérature profane; sous la robe du néophyte, les nouveaux convertis ont gardé quelque chose de leurs mœurs passées, de leurs coutumes guerrières, tempérées par l'austérité religieuse. Sidoine Apollinaire, par exemple, patrice, préfet de Rome, plusieurs fois ambassadeur, est devenu évêque des Arvernes, et il fait des épithalames; il lit tous les jours Virgile, Horace, Térence; il écrit de petits vers à ses amis. Son style est tantôt grave comme celui d'un Père de l'Eglise, tantôt léger comme celui d'un poète en belle humeur; on y sent le prêtre, le rhéteur, le bel esprit. Voici une de ses lettres, exemple de ce bizarre assemblage:

« Sidoine, à son ami Donidius, salut. —Pourquoi, demandez-vous, parti depuis si long-temps pour Nîmes, prolonger votre impatience en retardant mon retour? Je dois vous en dire les motifs, et je me hâte de trahir le secret de mes retards, persuadé que ce qui m'est agréable vous le sera aussi.

« J'ai passé les plus délicieux momens dans deux ravissantes campagnes, chez les hommes les plus aimables et les plus éminens par leur instruction, Ferreolus et Apollinaire. Leurs terres se touchent, et les habitations, assez éloignées pour donner quelque fatigue au piéton, n'obligent point à monter à cheval. Sur les coteaux qui dominent ces demeures, on cultive la vigne et l'olivier; vous diriez les sommets de l'Aracynthe et du Nysa, tant célébrés par les vers des poètes. L'une de ces campagnes est située au milieu d'une plaine ouverte; des bois bornent l'autre de tous côtés. Quoique de caractères différens, leurs sites ont des charmes égaux. Mais pourquoi m'étendre plus longuement sur leur situation, quand je dois vous dérouler l'ordre des soins hospitaliers dont j'ai été l'objet? D'abord, pour y fêter mon arrivée, et afin que je ne pusse échapper à la trame de leurs soins empressés, l'une et l'autre maisons avaient posté tout exprès leurs plus fins limiers non seulement sur les chemins de traverse qui partent des routes publiques, mais encore sur les sentiers tortueux coupés de mille autres sentiers, et jusque sur les faux-fuyans que les bergers seuls connaissent. J'y fus pris, je l'avoue; mais je ne demandais pas mieux. Sur-le-champ il me fallut prêter serment qu'avant sept jours révolus je ne parlerais point de me remettre en route. Tous les jours, le matin, avait lieu une agréable discussion pour savoir quelle cuisine recevrait ce jour-là la fumée des mets de l'hôte. Le tour de rôle, en effet, ne pouvait tenir la balance égale, quoique je fusse uni à l'un de mes hôtes par les liens du sang, et à l'autre par des alliances de famille. Ferreolus a été gouverneur, et outre l'attachement que je lui dois, son âge et le mérite de m'avoir invité le premier lui donnaient l'avantage. Ainsi je passais de plaisirs en plaisirs. A peine entrais-je dans un vestibule, que des partenaires, luttant d'adresse au jeu de paume, doublaient leur énergie pour répondre aux mille bonds de la balle. Ici, au-dessus de la voix des joueurs, se fait entendre le fracas du dé qui bondit dans le cornet, roule et s'abat. Ailleurs, des livres en abondance et sous la main; vous diriez l'arsenal des machines des érudits, les phalanges d'Athénée, le magasin général des libraires. Les livres qui se trouvaient sur les chaises des dames étaient des ouvrages religieux, tandis que ceux qui étaient sur les siéges des pères de famille étaient relevés par l'éclat du cothurne latin; cependant des ouvrages de caractère opposé et de différens auteurs partageaient également l'empressement du lecteur : on rencontrait Augustin et Prudence, Varron et Horace; l'infatigable Origène, expliqué par Turranius Rufinus, était scrupuleusement examiné par nos religieux lecteurs. On cherchait ensemble, chacun selon ses opinions, à expliquer pourquoi Rufinus est improuvé par quelques uns des prêtres les plus éminens comme un commentateur malheureux dont on doit se défier; cependant Apulée, dans l'interprétation du *Phédon* de Platon, et Cicéron dans celle du Discours de Démosthènes pour Ctésiphon, n'en

ont pas si bien rendu l'expression ni le sens, ne les ont pas fait si bien parler dans le génie de la langue latine.

« Telles étaient les occupations auxquelles chacun se livrait selon ses goûts, quand arrivait un aide du chef de cuisine, pour nous avertir qu'il serait bientôt l'heure de venir reconforter nos estomacs. En effet, la cinquième heure qui s'écoulait prouvait que le messager avait bien interrogé la marche du jour sur le clepsydre, et qu'il n'avait pas eu tort de venir. Nous dînions copieusement, selon l'étiquette sénatoriale, qui exige que l'on serve beaucoup de choses en peu de plats, quoique le repas soit entremêlé de rôtis et de ragoûts. Au milieu du choc des verres, toujours quelques historiettes instructives et amusantes; car on se proposait ce double but. La gaîté et l'esprit n'y manquaient pas. Au sortir de table, si nous étions à Voroange, nous nous retirions dans notre chambre; si nous étions à Prusiane (c'est le nom de l'autre campagne), nous chassions de leurs lits Tonantius et ses frères, la fleur de la jeune noblesse; car il était difficile de transporter nos propres lits, et après la sieste nous montions à cheval, afin d'aiguiser un peu pour le souper notre estomac appesanti par la bonne chère du dîner. Chacun de nos hôtes avait des bains en construction, mais point dont nous pussions jouir. Cependant quand la troupe de mes valets cessait un peu de boire et qu'elle avait le cerveau aviné par les coupes copieuses de l'hospitalité, on creusait à la hâte une fosse près d'une source ou près de la rivière : le fond était garni de pierres hémisphéroïdes et les parois d'un clayonnage en coudrier; le dessus était couvert de matières combustibles, auxquelles on mettait le feu. Quand cette couverture était à peu près tombée, on couvrait la fosse, dont le clayonnage commençait à s'enflammer, avec une claie sur laquelle on étendait un tapis de poil de chèvre de Cilicie. Alors la flamme était étouffée, et la vapeur humide qui se dégageait des pierres échauffées ne pouvait s'échapper par les jours de la claie.

« Là, nous passions des heures entières en égayant la conversation par des contes plaisans. Enveloppés de nuages de vapeur, une sueur salutaire baignait nos corps. Après avoir transpiré, nous entrions dans un bain tiède, puis dans un bain froid... Je vous décrirais bien encore nos soupers délicieux, si mon papier ne mettait à mon babil une fin que la bienséance réclame déjà; j'aurais beaucoup de plaisir à vous en retracer le souvenir; mais je n'ose salir le revers de ma lettre avec ma plume trempée. Seulement, puisse bientôt arriver à sa fin ma semaine engagée par serment et me rendre à ma pauvreté; car il n'est rien qui rétablisse mieux mon estomac fatigué par la bonne chère que la parcimonie! Adieu (1). »

L'Eglise s'organisa dans les Gaules entièrement indépendante de la puissance civile, et forma un Etat à part au sein du grand empire. Dès qu'un prédicateur était parvenu à grouper autour de lui quelques croyans dans une ville, il imposait les mains à ceux que les fidèles avaient eux-mêmes choisis, et ordonnait des *prêtres*, destinés à la prédication et à la célébration des mystères; des *diacres*, occupés à la distribution des aumônes et au service de l'autel. Le principe le plus absolu de liberté, qui consiste à n'être gouverné que par ceux que l'on a choisis soi-même, était dès lors en usage dans l'Eglise. Les apôtres avaient convoqué pour l'élection des sept diacres toute la multitude des disciples (*convocantes multitudinem discipulorum*) (2); à leur exemple, on appela à la nomination de l'évêque la communauté chrétienne tout entière. Cette élection, purement démocratique, où le plus obscur citoyen était appelé, fut d'abord sans règle fixe, livrée aux caprices de la foule, et par conséquent orageuse, bruyante, déterminée quelquefois par des causes superstitieuses, par la voix d'un enfant, par le premier mot d'un livre. Nous avons rappelé l'élection de saint Martin à Tours; qui ne connaît celle d'Ambroise à Milan, d'Augustin à Hippone? « Après la mort de Venerandus, évêque des Arvernes, dit Grégoire de Tours, il y eut grande discussion parmi les citoyens pour l'élection d'un nouvel évêque. La

(1) Liv. II, *Ep.* IX.

(2) *Act. apost.*, VI, 2.

ville était divisée en plusieurs partis, et chacun d'eux présentait et soutenait chaudement un candidat différent. Un dimanche que les prélats, venus pour la consécration, étaient assemblés, une femme pieuse et voilée les aborda hardiment et leur dit : « Prêtres du Seigneur, écoutez-moi. Sachez que parmi ces hommes nul ne plaît à Dieu pour le saint ministère; celui qu'il veut pour évêque, il vous le désignera lui-même aujourd'hui. Calmez donc le peuple et attendez; car il dirige la marche de celui qu'il a choisi. » Au même moment, un prêtre du diocèse des Arvernes, nommé Rustique, arriva comme par hasard. A peine cette femme l'eut-elle aperçu qu'elle s'écria : « Le voilà! le voilà celui que Dieu demande pour pontife; qu'on l'ordonne évêque. » Et tout le peuple, oubliant ses premiers candidats, porta Rustique avec acclamations sur la chaire épiscopale (1). »

Il faut voir dans les lettres de Sidoine Apollinaire, les tumultueuses assemblées dans lesquelles il est appelé lui-même pour déterminer le choix de la foule, à peu près comme dans l'enfance des républiques grecques, le peuple, lassé des orages civils, allait chercher un sage étranger pour lui donner des lois (2). C'était là un principe désordonné, mais fécond de liberté; c'était la mise en pratique du droit imprescriptible du peuple à intervenir dans la direction du gouvernement. Plus tard, on régularisa ce droit : il fut exercé d'une manière sage et légale jusqu'au onzième siècle, époque où les querelles des investitures en firent exclure les puissances séculières, ce qui emporta l'exclusion des peuples qui étaient dans une dépendance absolue des seigneurs (3). Alors l'élection resta au clergé. Au douzième siècle, elle se concentra dans les chanoines des cathédrales, et plus tard, on sait comment la nomination de l'évêque advint aux rois.

La circonscription chrétienne fut calquée sur celle de l'empire : là où il y avait un consul ou un président, il y eut un évêque métropolitain, que plus tard on nomma archevêque; à côté du gouverneur de la cité (*civitas*, composée d'une ou plusieurs villes et d'un district rural) se plaça l'évêque suffragant. Les bourgades, *pagi*, n'eurent que de simples prêtres. Mais tout cela se fit naturellement, par la seule force des choses, et sans ces arrière-pensées de despotisme que M. Augustin Thierry a cru voir dans la hiérarchie de l'Eglise. Les premiers missionnaires s'attaquant d'abord aux grandes villes, puis à celles d'une moindre importance, il était nécessaire que leurs constitutions administratives suivissent cet ordre, et l'Eglise était depuis long-temps organisée dans sa vaste et forte unité, avant qu'elle n'eût une existence officielle et que les empereurs pussent avoir en vue de s'en servir comme d'un instrument politique. Un corps de dogmes révélés, invariables, destinés à traverser, sans le moindre changement, toute la suite des siècles, doit évidemment, pour se maintenir pur et intact sur la surface de la terre, être gardé par une autorité en laquelle se concentre tous les degrés de la hiérarchie destinée à enseigner, à commenter ces dogmes; et toute Eglise qui tend à devenir *nationale* devient nécessairement schismatique. Aussi, dès l'origine, ce principe d'unité et de filiation sacerdotale fut un besoin du Christianisme : le fidèle se rattachait au prêtre, le prêtre à l'évêque, celui-ci aux conciles et au chef de l'Eglise. Quelques efforts que l'on fasse, on ne peut méconnaître l'antiquité de cette centralisation, qui, tout en liant ensemble les diverses parties du monde chrétien, ne leur laissa pas moins une grande activité, car deux principes opposés se contrebalancèrent : « L'*Eglise* se constitua en monarchie (élective et représentative), et la *communauté chrétienne* en république. Tout était obéissance et distinction de rangs dans l'une, bien que le chef suprême fût presque toujours choisi dans les rangs populaires; tout était liberté et égalité dans l'autre. De là cette double influence du clergé, qui, d'un côté, convenait aux grands par ses doctrines de pouvoir et de subordination, et de l'autre satisfaisait les petits par ses principes d'indépendance et de nivellement évangélique; de là aussi ce langage contra-

(1) Greg. Tur., *Hist.*, lib. II, cap. XIII.

(2) Voyez Guizot, *Hist. mod.*, leçon 5e, p. 112.

(3) Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXXI, n° 28, et *Instit. au droit canon*, t. I.

dictoire, sans cesser d'être sincère. Le prêtre était auprès des souverains le tribun de la république chrétienne, leur rappelant les droits égaux des enfans d'Adam, et la préférence que le Rédempteur de tous a accordée aux pauvres et aux infortunés sur les riches et les heureux; et ce même prêtre était auprès du peuple le mandataire de la monarchie de l'Eglise, prêchant la soumission et ordonnant de rendre à César ce qui appartient à César (1).»

Les premières assemblées (*Ecclesiæ*) des chrétiens se tinrent dans des lieux obscurs, dans des bois, des cimetières, des catacombes, loin des villes, où l'on avait déposé les reliques des martyrs. Les maisons des nouveaux convertis servirent souvent aussi, comme nous l'avons vu à Bourges et à Tours, à la célébration des mystères. Sous Constantin, les édifices profanes furent adaptés aux exigences du culte nouveau; mais les temples, peu spacieux puisque les prêtres seuls et les initiés y étaient admis, tandis que les peuples demeuraient sous les portiques extérieurs, ne pouvaient convenir à une religion qui se dilatait pour embrasser le monde; il lui fallut la vaste basilique sur le modèle de laquelle furent bâties presque toutes les églises d'Occident. Ces basiliques, qui servaient chez les Romains de tribunaux, de bourses et de bazars, formaient un parallélogramme partagé en dedans par trois rangs de colonnes, terminé par un hémicycle. Les fidèles se groupèrent dans les trois galeries de la nef; le prétoire, réservé primitivement aux avocats et aux greffiers, devint le sanctuaire où les prêtres s'assirent; l'évêque se mit à la place du juge au centre de l'hémicycle; la table du sacrifice fut placée entre le peuple et lui (2). L'autel était une table de pierre ou de marbre, supportée par quatre colonnes et placée sur le tombeau d'un martyr. *Mensa Appiani martyris*, dit en ce sens saint Augustin (1). On y déposait les pains eucharistiques, très nombreux et très considérables alors, puisque toute l'assemblée devait participer à la communion, et pour empêcher la chute des espèces consacrées, la table était creuse, environnée d'un rebord en saillie. On peut voir de ces autels primitifs dans les métropoles d'Arles et d'Avignon, dans le cloître d'Aix; et je crois aussi, dans les catacombes qui s'étendent sous l'hôtel du Forum à Arles. Des logemens, nommés *diaconies*, destinés aux prêtres et aux pénitens (2), tenaient à l'Eglise, et lorsque des coupables y venaient chercher un asile, c'était probablement dans ces galeries qu'ils étaient reçus, car leur présence à l'église eût troublé les offices. Une cour, entourée de portiques, servait de retraite aux catéchumènes que l'on renvoyait avant la seconde moitié de la messe (*missio, missa*); au milieu était une piscine dans laquelle les néophytes recevaient le baptême; c'était le bassin du bain froid, le *baptisterium* des maisons des Romains. « Huic basilicæ appendix piscina forinsecus, seu si græcari mavis, baptisterium ab oriente connectitur.... » dit Sidoine Apollinaire (3).

Constantin fit élever plusieurs églises dans les Gaules; Hélène, sa mère, en enrichit, dit-on, la ville de Trèves (4). Si les chrétiens renversaient les temples du paganisme, du moins, « ils remplaçaient par un art nouveau cet art antique qui n'était point en rapport avec leur culte. Ils avaient un art à eux, art mythique et théocratique, venu d'Orient comme le Messie, art de mosaïques et de marbres, raide et grandiose dans ses sculptures, inépuisable en ornemens, rehaussé d'or et de peintures éclatantes, pures et chastes dans leurs lignes; un art spiritualiste comme leur religion (5).» L'architecture chrétienne, ainsi que tout ce qui se rattacha au culte, eut dès l'origine les formes traditionnelles et

(1) Chateaubriand, *Et. hist.*, t. II, p. 5.

(2) Cette distribution est retracée sur un chapiteau du cloître de Saint-Trophime, et subsiste encore dans l'église antique de Notre-Dame-la-Majoure, à Arles. Elle fut suivie aux quatrième et cinquième siècles, mais on y ajouta les *transceps*, qui dessinèrent la croix, et les *cryptes*, ou confessions, souvenirs des persécutions.

(1) *Serm.* 113, *de Div.*, cap. II. Les autels, de nos jours, doivent encore renfermer des reliques.

(2) Voyez *Sacrament. de Gelase; lettre de Grégoire III.*

(3) *Epist.* I, lib. II. — Pline le jeune, *Epist.* XVII, liv. II.

(4) D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, I, 168.

(5) Ach. Allier, *Ancien Bourbonnais.*

symboliques qui n'étaient bien comprises que des initiés. Souvent l'on trouve dans les Pères des premiers siècles des expressions voilées, mystérieuses, lettres closes pour qui n'en a pas la clef, lorsqu'ils veulent parler des sacremens ou des offices liturgiques. *Norunt fideles*, tels sont les mots par lesquels ils désignent ordinairement tout ce dont ils n'osent parler ouvertement, mais qu'ils savent devoir être compris par les chrétiens. Ce fut précisément ce secret qui donna si long-temps à leurs assemblées, aux yeux des païens, une couleur de coupable magie.

Grégoire de Tours et Sidoine, en prêtres instruits, nous ont décrit minutieusement plusieurs de ces belles basiliques élevées dans les Gaules jusqu'à leur époque. Le premier dit que les chrétiens de Lyon, après la mort de Pothin et de ses frères dans le martyre, déposèrent leurs reliques dans une église d'une grande beauté, *miræ magnitudinis* (1); mais il est peu probable qu'entre leurs sanglantes persécutions, ces fidèles proscrits et tremblans aient pu construire un pareil édifice. En 337, Litorius, second évêque de Tours, consacra la première église qu'on ait vue en cette ville. Saint Martin en faisait élever partout à la place des temples, des arbres, des fontaines sacrées qu'il détruisait. Briccius, évêque après lui, éleva sur son tombeau cette basilique qui devint dans la suite un si célèbre pélerinage, l'oracle, le Delphes de la France mérovingienne où les barbares venaient consulter les sorts. L'affluence des peuples était telle que Perpetuus, en 460, fut obligé de la remplacer par une autre plus vaste et plus digne d'un tel concours. Celle-ci avait cent soixante pieds de long, soixante de large, quarante-cinq de haut jusqu'au plafond. On y comptait cinquante fenêtres, dont trente pour le chœur, vingt pour la nef, quarante et une colonnes, huit portes, dont trois pour le sanctuaire, cinq pour le reste de l'Eglise. De ces nombres disproportionnés, il faut conclure qu'elle était en rotonde, forme qui, outre l'avantage d'expliquer les calculs de Grégoire,

(1) *De Glor. mart.*, I, 49.

convient parfaitement au but pour lequel elle était bâtie (1), celui de contenir une grande affluence de pélerins autour du miraculeux tombeau. Sidoine raconte à son ami Lucontius que l'évêque Perpetuus l'a prié d'écrire quelques vers pour les graver sur les murs de son église: « Cette tâche m'effraye, dit-il, mais peut-être la pauvreté de mon épigramme plaira au milieu de tant de richesses; et d'ailleurs pourquoi m'excuser d'obéir à une amitié dont les prières sont des ordres (2)? Pose donc près de toi tes chalumeaux rustiques et tends la main à mon élégie, car elle boite fort. La voici :

Martini corpus, totis venerabile terris,
  In quo post vitæ tempora vivit honor,
Texerat hic primum plebeio machina cultu,
  Quæ confessori non erat æqua suo :
Nec desistebat cives onerare pudore
  Gloria magna viri, gratia parva loci.
Antistes sed qui numeratur sextus ab ipso
  Longam Perpetuus sustulit invidiam :
Internum removens modici penetrale sacelli,
  Duplaque tecta levans exteriore domo.
Creveruntque simul, valido tribuente patrono,
  In spatiis ædes conditor in meritis :
Quæ Salomoniaco petis est confligere templo
  Septima quæ mundo fabrica mira fuit.
Nam gemmis, auro, argento, si splenduit illud,
  Istud transgreditur cuncta metalla fide.
Livor abi mordax, absolvanturque priores,
  Nil novet, aut addat garrula posteritas!
Dumque venit Christus, populos qui suscitet omnes,
  Perpetuò durent culmina *Perpetui*.

Nous avons parlé de ce jeune Trévire Artémius qui fut évêque d'Augustonemetum, et de ses successeurs, Venerandus et Rustique : à celui-ci succéda Namatius qui fit élever une magnifique église dans la cité des Arvernes. Elle a, dit Grégoire de Tours, cent cinquante pieds de long, soixante de large, et cinquante de haut à l'intérieur; au devant est un abside en rotonde, et de chaque côté, des ailes élégantes donnent à l'édifice la forme d'une croix. Quarante-deux fenêtres, soixante-et-dix colonnes, huit portes le décorent, et les lambris du

(1) Voyez une note de M. Lenormant et un plan de M. Lenoir à la fin du volume de *Grég. de Tours*, édition de la Société de l'Histoire de France, in-8° 1837, Renouard.

(2) Sidon., *Epist.*, lib. IV, ep. XVIII.

chœur sont revêtus de mosaïques de marbre (1). La femme de cet évêque fit aussi construire dans un faubourg la basilique de saint Etienne. « Comme elle voulait en faire orner les murs de tableaux religieux, elle se tenait près des peintres, un livre sur les genoux, leur lisant les histoires anciennes dont ils devaient faire le sujet de leurs décorations. Il arriva qu'un jour où elle était assise ainsi dans la basilique, occupée de sa lecture, un pauvre vint pour prier, et voyant cette femme vêtue de noir, déjà courbée par l'âge, il la prit pour une des indigentes que nourrissait l'église ; et s'approchant d'elle, il déposa sur ses genoux un morceau de pain et se retira. Celle-ci ne dédaigna pas le don du pauvre qui ne l'avait pas reconnue; elle le reçut, l'en remercia et le portant chez elle, elle en prit à chacun de ses repas jusqu'à ce qu'il n'en restât plus (2). »

Dans le même temps à peu près, le prêtre Eufronius faisait élever à Autun la basilique de Saint-Symphorien, et Patient, évêque de Lyon, celle de Saint-Etienne. Voici la description que Sidoine nous a laissée de cette dernière ; il écrit à Hespérius et le loue d'abord de ce qu'il s'attache, chose, hélas ! bien précieuse et bien rare ! à conserver la pure latinité au milieu du déluge des *barbarismes,* puis il ajoute : « Tu me demandes de te faire part de quelques pauvres vers, fruits de mes loisirs depuis notre séparation ; je veux bien t'obéir. Une église a été depuis peu terminée à Lyon par les soins de l'évêque Patient, homme saint, zélé, austère pour lui-même, bienveillant envers les autres, et surtout plein de miséricorde et de charité pour les pauvres. A sa demande, j'ai écrit à la hâte pour le chevet de son église quelques vers hendécasyllabiques ; d'abord, parce que ce rhythme m'est assez familier, ainsi qu'à toi; ensuite parce que deux poètes éminens, Constant et Semudinus, ont composé des hexamètres pour les ailes latérales de la même église. Mon amour-propre me défend de te citer les vers de ces derniers, car, de même qu'une nouvelle épouse pâlit à côté d'une fiancée plus belle, et qu'un homme au teint noir paraît plus sombre encore s'il est vêtu de blanc, ainsi mes humbles pipeaux ne se feraient plus entendre près de ces sonores et nobles instrumens... Mais pourquoi tant parler? laissons plutôt murmurer le chaume modeste de ma muse :

« Vous qui admirez ici l'ouvrage de Patient, notre évêque et notre père, qui que vous soyez, venez murmurer vos prières et vous sentirez vos vœux exaucés. Brillant de beauté, l'édifice s'élève dans les airs et ne se tourne ni vers la droite ni vers la gauche, mais dirige son sanctuaire vers le levant équinoxial. La lumière fait étinceler dans le chœur les lambris dorés qui attirent les rayons du soleil et les marient à leur propre éclat. Des marbres de différentes couleurs ornent la voûte, le sol et les fenêtres. Une incrustation d'un vert tendre de printemps joint le verre à des saphirs et à des pierres précieuses qui forment des figures de différentes nuances. L'Eglise a un triple portique noblement soutenu par des marbres d'Aquitaine. Un second portique, sur le modèle du premier, ferme l'entrée, et de là on voit s'élancer plus loin une forêt de colonnes. D'un côté retentit la voix publique; de l'autre, mugissent les flots de la Saône. Ici passent et repassent le piéton, le cavalier, les conducteurs des chars retentissans; là, on entend les matelots qui, penchés sur la rame, adressent au Christ le chant des marins, et les rives répondent : Alleluia ! Chantez, chantez des hymnes, bateliers et voyageurs. C'est ici que tous vous devez venir, ici que tous vous devez trouver le chemin qui conduit au salut.

« Voilà, cher Hespérius, que je t'ai obéi, comme un disciple à son maître; pour toi, songe à me récompenser avec usure en lisant beaucoup, en étudiant sans cesse. Ne vas pas te laisser détourner de ces chères études par l'aimable femme que tu dois bientôt conduire avec amour dans ta maison, et souviens-toi que Martia pour Hortensius, Terentia pour Cicéron, Calpurnia pour Pison, Pudentilla pour Apulée, Rusticiana pour Symmaque furent de douces compagnes qui, pendant les lectures et les longues médi-

(1) *Hist.*, lib. II, cap. XVI.
(2) *Ibid.*, cap. XVII.

tations nocturnes de leurs maris, tenaient près d'eux les flambeaux. Si tu m'accordes cela pour l'art oratoire, mais que tu prétendes que la cohabitation des femmes émousse le génie poétique et cette pointe de fine urbanité qu'aiguise sans cesse la lecture des anciens; rappelle-toi encore que Corinne fit souvent des vers avec Nason, Lesbia avec Catulle; Argentaria inspirait Lucain; Cesennia, Italicus; Cynthia, Properce; Delia, Tibulle. Tu vois donc que les noces sont un aiguillon de plus pour les amis de la science, et qu'elles ne sont un prétexte de repos que pour les lâches. Ainsi, livre-toi de plus en plus au travail, et sans te décourager à la vue du petit nombre des hommes de goût, sache qu'en toute chose la science est d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare (1). »

Chaque église avait une école où l'on enseignait les élémens de la religion aux catéchumènes, l'Ecriture sainte et une théologie plus élevée aux clercs qui aspiraient au sacerdoce (2). Mais ces rudimens littéraires ne purent tenir devant les Barbares, et le germe de la science fut déposé dans les cloîtres, où long-temps il demeura en dépôt à l'abri de la tempête. On ne voit pas de monastère bien décidément organisé dans les Gaules avant la fin du quatrième siècle; antérieurement à cette époque, il n'y avait que des ermitages particuliers, des grottes de reclus, des lieux où les vierges se réunissaient pour prier et s'édifier mutuellement, car elles vivaient ordinairement dans leurs familles vêtues d'un habit particulier, *veste mutata*, dit Grégoire de Tours, lorsqu'il en parle (3).

La solitude, cette sœur méditative de la société, comme dit l'Allemagne (4), fut toujours un besoin du Christianisme. L'âme agrandie par la foi, trouve si peu sur la terre chose qui vaille son amour, qu'elle veut aller, loin des joies mensongères, devancer dans les rêves de l'infini les béatitudes du ciel. Comme une amante privée de ce qu'elle adore, elle demande au désert, avec les souvenirs et l'espérance, la pensée calme, continuelle et jamais troublée de l'Époux qu'elle attend. A ces causes, qui de nos jours agissent encore plus ou moins sur les cœurs religieux, se joignait, aux premiers siècles, le spectacle du monde chrétien. La foi en s'asseyant sur le trône et mêlant à sa simplicité primitive les subtilités théologiques, avait perdu dans beaucoup de cœurs cet ascendant sur les passions mauvaises qui avait fait longtemps d'un vrai croyant l'idéal de la vertu. On sut concilier les devoirs avec les intérêts, le monde avec l'Evangile, et la religion put devenir le masque d'un hypocrite, le mérite apparent d'un ambitieux. Alors la société purement chrétienne se restreignit, les âmes ferventes se réunirent entre elles pour s'isoler des autres, et chaque monastère devint comme une famille destinée à conserver le type de la société chrétienne primitive. Et puis le monde était si triste, l'horizon si sombre, le sol si tremblant sous les pas! Au Nord et au Midi des hommes aux figures farouches, aux mœurs étranges, s'établissaient en vainqueurs; des empereurs impuissans se réfugiaient dans le despotisme militaire, et les nations courbées succombaient sous les charges, les impôts et les malheurs... Certes, c'en était assez pour peupler les déserts. Les cloîtres devinrent un asile et comme une arche sainte, où furent mis en garde, durant la bourasque, les principes de justice et de civilisation.

Nous avons assisté à la naissance de Ligugey et de Marmoutier. A la même époque, et peut-être dès l'an 336, on aperçoit à Trèves les germes d'un monastère. Je soupçonne fort que ce fut l'évêque d'Alexandrie, Athanase l'exilé, qui transplanta d'Égypte aux rives de la Moselle ces premières semences des institutions monastiques. « Un jour que nous étions ensemble, Alipe et moi, dit saint Augustin, dans notre séjour de Milan, Pontitien, comme nous fils de l'Afrique, et occupant au palais un poste militaire important, vint nous trouver, je ne sais plus pour quelle raison. Nous nous assîmes pour causer; un livre était par hasard devant moi sur une table de jeu; Pontitien l'apercevant y porta la

(1) Sidon., *Ep.* x, lib. I.

(2) *Hist. littéraire de France*, par D. Rivet, t. I, p. 232.

(3) Voyez Sulpice Sévère, *Dialog.* II.

(4) Herder, *Philos. de l'Humanité*, III, 17.

main, l'ouvrit, et bien étonné sans doute, car il pensait que c'était quelque thèse de rhéteur, il lut en tête le nom de l'apôtre Paul. Alors il sourit, et me regardant avec une amabilité pleine de joie, il s'étonna de trouver chez moi ces saintes lettres. C'est qu'il était chrétien, ô mon Dieu! et que souvent il se prosternait dans vos églises, plongé en de ferventes oraisons. Comme je lui dis que le livre de Paul m'occupait beaucoup en ce moment, la conversation tomba sur un moine d'Égypte, Antoine, dont la vie, célèbre parmi vos serviteurs, nous était totalement inconnue. Nous demeurions saisis d'étonnement, nous, d'apprendre ces merveilles nées presque de nos jours dans l'Eglise orthodoxe et catholique, lui, de voir que nous les ignorions. Il nous parla aussi des nombreux monastères qui répandaient dans les déserts la fécondité et le parfum des vertus. Un jour, dit-il, que l'empereur, alors à Trèves, assistait dans le cirque au spectacle du soir, nous sortîmes de la ville trois de mes amis et moi pour visiter les environs, et à quelque distance des murs nous nous séparâmes afin de nous promener plus facilement. Deux d'entre nous, après avoir erré dans les campagnes, entrèrent dans une maison habitée par des serviteurs de Dieu, de ceux auxquels il a promis le ciel, parce qu'ils sont pauvres en esprit, et ils y trouvèrent la vie de saint Antoine. L'un se mit à la parcourir; mais peu à peu cette lecture l'attache, l'exalte, l'enflamme; il veut quitter les armes et suivre une telle vie; enfin, rempli d'amour et de honte, saintement irrité contre lui-même, il se tourne vers son ami et lui dit: « Que cherchons-nous, je te prie, par tous nos travaux, nos combats, nos fatigues? Notre suprême ambition est d'obtenir la faveur du prince, faveur fragile et dangereuse, à laquelle nous arrivons par une route plus périlleuse encore. Eh bien! si je veux être l'ami de Dieu, je puis le devenir sur-le-champ! » Ainsi disait-il, et troublé de l'enfantement de sa vie nouvelle, il reportait ses yeux sur les pages saintes; il sentait rouler en lui les flots de son cœur; il sanglottait, il soupirait; enfin il se décida, et parlant de nouveau à son compagnon: « Je renonce à cette carrière de gloire qui faisait naguère l'objet de mes désirs; je reste en ce lieu; et toi, ami, si tu ne veux m'imiter, du moins ne m'en détourne pas. » Celui-ci répondit qu'il voulait partager la milice nouvelle de son frère d'armes et sa future récompense; et tous deux commencèrent à bâtir cette tour spirituelle en laquelle on se retranche comme derrière un rempart assuré. Pendant ce temps, nous étions à la recherche de nos amis pour rejoindre la ville, et les ayant enfin trouvés, nous les engagions à partir, parce que le jour baissait; mais ils nous firent part de leur résolution, nous priant de ne point en être affligés. Nous, dont le cœur était trop attaché aux créatures et aux choses de la terre pour les imiter, nous nous mîmes à pleurer, et les félicitant, nous recommandant à leurs prières, nous regagnâmes tristement le palais, tandis que nos heureux amis demeuraient au monastère. Tous deux étaient fiancés; dès que leurs épouses futures eurent appris leur changement, elles vouèrent aussi à Dieu leur virginité (1). »

Au Midi, les monastères prirent un caractère plus scientifique que dans le Nord: ici se formaient des prédicateurs, des hommes d'actions et de travaux apostoliques; là des théologiens, des controversistes, des érudits et des poètes. L'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et surtout cette noble école de Lérins, la gloire du cinquième siècle, furent toutes peuplées de savans. Il faut nommer parmi les hommes sortis de leurs murs Hilaire et Césaire d'Arles, Vincent, Eucher de Lyon, Salvien, Cassien, Principius, Antiolius et Fauste.

Certes, quand on voit de la plage d'Antibes ce petit îlot de Lérins, avec son aride campagne et ses grêles bouquets de pins, on est loin de soupçonner le rôle que cette motte de terre a joué dans l'histoire du Christianisme gaulois (2). Ce rocher battu des flots fut, par un doux contraste, un sanctuaire de prières et d'étude, « asile de paix où, lorsque l'épée des Barbares démembrait pièce à pièce l'empire romain, s'abritèrent, comme l'alcyon sous une fleur marine,

(1) August., *Confess.*, VIII, chap. VI.
(2) Voyez Fauriel, *Gaule mérid.*

la science, l'amour, la foi, tout ce qui console, enchante et régénère l'humanité (1). »

Honorat, père du cloître de Lérins, était né à Toul d'une famille consulaire. A vingt ans, il quitta son pays avec son frère Venance, s'attacha à un ermite nommé Capraïs, qui habitait une des îles voisines de Marseille, et alla sur les côtes de la Grèce visiter les monastères établis dans la patrie de Lycurgue. Venance mourut à Methone. Honorat revint s'enfouir vers les Gaules dans une île peuplée de vipères et stérile, où il espérait vivre ignoré; mais l'exemple de la solitude était contagieux : tant de disciples accoururent près de la cellule de l'ermite, qu'il lui fallut se dilater et devenir, vers 410, le vaste monastère de Lérins. En même temps, Castor, évêque d'Apt, créait celui des *Stæchades* (îles d'Hyères), et Cassien fondait à Marseille, sur la grotte même où, suivant la tradition, Madeleine avait quelque temps vécu (2), la célèbre abbaye de Saint-Victor. Il serait trop long d'énumérer toutes les institutions qui se propagèrent alors avec une incroyable rapidité, telles que le monastère de Saint-Faustin à Nîmes, de Condat en Franche-Comté, de Grigny dans le diocèse de Vienne; qu'il nous suffise d'en marquer ici l'époque.

Cassien était Gaulois, et peut-être Provençal, quoiqu'on ait voulu faire de lui tantôt un Scythe, tantôt un Africain, un Grec, un Romain. Dès sa première jeunesse, il fut élevé dans un monastère de Bethléem, passa sept années à parcourir les cellules de la Thébaïde, s'instruisant près des saints vieillards du désert, comme les philosophes d'autrefois étaient venus recueillir de la bouche des prêtres la science et les préceptes de la sagesse. Puis il alla à Constantinople, où saint Chrysostome se l'attacha en qualité de diacre. Quand l'orateur à la bouche d'or fut exilé, le clergé byzantin chargea Cassien de porter à Rome la défense du pasteur persécuté par la cour arienne. Il vint ensuite à Marseille (409), éleva sur le modèle de ceux d'Egypte un monastère où il réunit, dit-on, cinq mille moines, et écrivit ses *Institutions monastiques*, règles copiées sur celles des solitaires de la Thébaïde, appropriées au climat, et adoptées généralement dans les Gaules. Elles se divisent en douze livres dont voici les titres : *De l'Habit du religieux, des Prières de la nuit, des Prières du jour, du Noviciat, de la Gourmandise, de la Fornication, de l'Avarice, de la Colère, de la Tristesse, du Dégoût, de l'Amour-propre, de l'Orgueil.* Les règles qu'il donne sur tous ces sujets sont d'une haute sagesse, et surtout profondément spirituelles et symboliques. Ainsi l'habit du moine, le nombre des psaumes à chanter, les épreuves du novice sont des emblèmes de vertus, et, ainsi qu'il le dit, les degrés de l'échelle de perfection. La pureté de l'âme est bien distinguée de la chasteté corporelle; il y a d'admirables pages sur la douceur, l'amitié, la joie du solitaire, dont le cœur est une fête perpétuelle, le travail des mains. L'homme occupé, y est-il dit, n'est tenté que par un diable; l'oisif a tout l'enfer ameuté contre lui. Et plus loin : Le novice doit éviter avec un soin égal les femmes et les évêques, parce que les charmes des premières, les honneurs que distribuent les seconds le détournent également de la solitude.

En 420, Cassien composa un nouvel ouvrage; à la prière de quelques évêques gaulois, il écrivit les conférences (*Collationes*) qu'il avait eues avec les solitaires d'Egypte. Les dix premières sont dédiées à Léonce, évêque de Fréjus, et à Hellade, alors abbé, depuis évêque. Les sept suivantes sont adressées à Honorat et à Eucher de Lérins. Voici un passage de la préface : « Tandis que beaucoup de saints marchant sur vos traces, mes bien-aimés frères, peuvent à peine suivre de loin votre vertu qui brille comme un fanal dans le monde, vous êtes tellement enflammés d'amour pour ces anachorètes, près desquels nous avons appris les élémens de la vie cénobitique, que l'un de vous, à la tête d'une vaste communauté de frères, veut les exciter et les instruire par leurs paroles; l'autre, afin de les entendre lui-même, brûle du

(1) La Mennais, *Aff. de Rome*, p. 9.

(2) *Hist. de Marseille*, par de Ruffi, liv. II, ch. I.

désir de gagner l'Egypte, et, laissant la torpeur de la froide Gaule, de s'envoler vers cette terre que le soleil de justice inonde de feux et couvre de fruits. Ainsi l'amitié m'ordonne, quelque incapable que je sois d'écrire, de répondre par ces lignes aux désirs et aux efforts de tous deux(1)... » Les sept dernières conférences sont dédiées aux religieux des îles d'Hyères : *Ad fratres in insulis Stœchadibus degentes.*

Ces discussions morales entre vieillards et jeunes gens au milieu des sables, ces causeries aimables et douces au sein du désert, ont quelque chose d'étrange, de sublime, d'austère et d'attachant à la fois, comme les lieux mêmes qui en étaient le théâtre. Ainsi que des matelots assis sur la rive, ces vétérans de la vie aiment à se rappeler la haute mer et les tourmentes, pour en signaler les périls aux jeunes marins qui les écoutent, avides et altérés de ces récits de luttes et d'orages ; on sent en ces hommes l'oubli complet du monde, dont les séparent de vastes plaines et l'unique pensée du ciel, qui seule étend sur eux sa tente sacrée ; ce sont les conversations de l'Académie, les entretiens de Tusculum, ou mieux, Jésus au milieu de ses fidèles, le disciple et le maître dans les épanchemens intimes de l'*Imitation*. Ordinairement les conférences ont lieu sous un palmier ; la nuit met fin au récit ; mais les jeunes hommes ne peuvent dormir, tant les paroles du solitaire les préoccupent, et le matin, à peine le jour a-t-il paru, que déjà ils sont venus pour écouter la suite du discours de la veille (2). « A la neuvième heure, dit saint Jérôme, on s'assemble, on chante des psaumes, on lit l'Ecriture sainte ; et, les prières terminées, tous s'asseoient en rond. Celui que l'on nomme père se place au milieu ; il parle, et un tel silence s'établit que personne n'ose ni regarder son voisin ni tousser. Les éloges de l'orateur, ce sont les larmes qu'il fait répandre. Lorsqu'il décrit la béatitude future et le royaume du Christ, vous verriez tous ces hommes respirant à peine, les yeux mouillés de pleurs et levés au ciel, se dire : Qui me donnera des ailes comme à la colombe pour m'envoler et me reposer (1) ! »

(1) Lib. X, cap. XIII.
(2) *Collat. quarta.*

Les abbayes de Saint-Victor et de Lérins prirent une large part au mouvement intellectuel et scientifique du cinquième siècle. Les principales questions qui occupèrent à cette époque la société gallo-chrétienne furent les erreurs de Vigilance sur des points de culte et de discipline plutôt que de doctrine, la discussion sur la nature de l'âme entre Fauste et Mamert Claudien, et surtout le pélagianisme, c'est-à-dire les rapports du libre arbitre et de la grâce, de la liberté de l'homme avec la puissance divine. Morgan, plus connu sous le nom de Pélage (2), moine du pays de Galles, ne put concilier dans son esprit ardent et impétueux les deux forces qui se contrebalancent dans la destinée humaine, d'une part l'activité morale de l'homme, de l'autre l'influence de Dieu sur cette activité même. C'était là une question qui ne se rattachait pas seulement à un dogme, à une religion, mais à tout principe de philosophie, à toute théologie possible, à toute discussion morale, et nous la sentons s'agiter chaque jour audedans de nous, dans ces luttes que Job appelait si bien la milice de la vie humaine. Pélage exagéra la liberté de l'homme, la posant comme principe de toute moralité, sans tenir aucun compte des incertitudes et des misères de notre volonté. Saint Augustin, qui a si éloquemment dépeint dans ses *Confessions* les combats de son âme contre son âme, de sa volonté contre sa volonté, réfuta Pélage et releva l'élément religieux, complètement oublié par ses adversaires. Les conciles prononcèrent en sa faveur ; on sait que ces doctrines furent de nouveau débattues au siècle de Luther, qui annihila la liberté de l'homme au profit de la grâce, et dans les querelles des jansénistes.

Le pélagianisme condamné se transforma en une mitigation qui prit le nom de semi-pélagianisme. « Dans le midi de

(1) *Epist.* XXII *ad Eustoch.*
(2) *Morgan*, en celtique, *pelage*, en grec, signifient tous deux *né sur le bord de la mer*. Il paraît qu'il changea son nom, comme Erasme, Melanchton, et d'autres savans du seizième siècle.

la Gaule, au sein des monastères de Lérins et de Saint-Victor, alors le refuge des hardiesses de la pensée, il parut à quelques hommes, entre autres au moine Cassien, que le tort de Pélage avait été d'être trop exclusif et de ne pas tenir assez de compte de tous les faits relatifs à la liberté humaine et à son rapport avec la puissance divine. L'insuffisance de la volonté humaine, par exemple, la nécessité d'un secours extérieur, les révolutions morales qui s'opèrent dans l'âme et ne sont pas son ouvrage, étaient des faits réels, importans, et qu'il ne fallait ni contester ni seulement négliger. Cassien les admit hautement, pleinement, rendant ainsi à la doctrine du libre arbitre quelque chose de ce caractère religieux que Pélage et Célestius avaient tant affaibli. Mais, en même temps, il contesta plus ou moins ouvertement plusieurs des idées de saint Augustin... Il accorda plus d'efficacité aux mérites de l'homme même, et soutint que son amélioration morale était en partie l'œuvre de sa propre volonté, qui attirait sur lui le secours divin et produisait, par un enchaînement naturel, bien que souvent inaperçu, les changemens intérieurs auxquels se faisait reconnaître le progrès de la sanctification (1). » Cette doctrine, qui semblait concilier les deux points extrêmes, fut admise avec ardeur dans le midi de la Gaule, et le déchaînement contre les écrits de saint Augustin devint universel. Deux laïques seuls, Hilaire et Prosper d'Aquitaine, défendirent le docteur d'Hippone; mais, pressés par le nombre et la supériorité de leurs adversaires, ils demandèrent des secours à saint Augustin. « Nous ne sommes pas, dirent-ils, en état de résister à ceux qui tiennent ces opinions, parce que le mérite de leur vie et leurs dignités ecclésiastiques leur donnent un grand ascendant. » L'évêque africain leur adressa les livres de la *Prédestination* et du *Don de la Persévérance*. Le premier se termine ainsi : « Que ceux qui lisent ce livre remerciènt le Seigneur, s'ils l'entendent; s'ils ne l'entendent pas, qu'ils prient celui qui est la source de la science de vouloir bien être leur maître intérieur. Que ceux qui croient que je me trompe examinent avec soin ce que je dis, de peur qu'ils ne se trompent eux-mêmes. Pour moi, quand ceux qui lisent mes ouvrages m'instruisent et me corrigent, je le regarde comme une grâce de Dieu, et j'attends cette faveur de ceux qui sont distingués par leur science dans l'Eglise (1). » Prosper d'Aquitaine écrivit sur la grâce son poème *contre les ingrats*, « l'un des plus heureux essais de poésie philosophique qui aient été tentés dans le sein du Christianisme (2). » Livré à lui-même, après la mort de saint Augustin, il implora, ainsi qu'Hilaire, le secours du pape Célestin, qui écrivit aux évêques des Gaules pour les engager à calmer ces querelles indiscrètes et trop curieuses (3). Le semi-pélagianisme alla dès lors toujours en déclinant.

Le cloître de Lérins avait brillamment débuté dans le monde; c'est qu'il était une vraie pépinière de saints, d'évêques, de docteurs, de politiques même, qui déployèrent leur courage en face des barbares. Honorat, son fondateur, fut, en 426, arraché à sa douce solitude, pour être élevé sur le siége de Trophime à Arles. Après deux ans d'épiscopat, remarquable surtout par son immense charité, il mourut, désignant pour son successeur Hilaire, son disciple, comme lui du pays des Leuquois, et qu'il avait entraîné bien jeune loin du monde dans sa chère retraite de Lérins. Celui-ci nous a laissé une oraison funèbre de son prédécesseur; il mourut en 449, et fut, comme Honorat, enseveli dans cette église en ruine, qui termine les Champs-Elysées d'Arles. On y voit encore son tombeau, sur lequel les chrétiens ont gravé une croix, une urne, deux colombes et un cœur, symboles de la charité du prélat; avec ces mots; *Sacrosanctæ legis Antistes, Hilarius hic quiescit*. Les archéologues *quand même* lui reprochent avec assez d'aigreur d'avoir, à la tête de son peuple, détruit le théâtre d'Arles, comme si quelques marbres, quelques colonnades debout valaient le triomphe du spi-

(1) Guizot, *Hist. moderne*, 5e leçon.

(1) C. XVII, ap. *Longueval.*

(2) Guizot, *loc. cit.*, 4e leçon.

(3) *Ap. Sirmond.*, conc. Gall., t. I, p. 88.

ritualisme chrétien sur le voluptueux sensualisme que respirait alors chaque degré de la scène. Car il faut bien remarquer que les chrétiens ne poursuivaient pas dans les théâtres les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, mais les saletés, les infamies qui les avaient remplacés à cette époque, et dont on peut voir la peinture dans Tertullien, dans Salvien et dans le dix-huitième sermon de l'évêque d'Hippone. Cassien publia encore vers 430, à la prière de Léon, alors archidiacre, depuis évêque de Rome, un traité sur l'*Incarnation* contre Nestorius, qui niait la nature divine de Jésus-Christ. Il y fait en passant l'éloge de saint Hilaire de Poitiers, *rocher inébranlable au milieu des persécutions*, et de saint Chrysostome dont il avait gardé un tendre souvenir (1).

Lérins était une aimable famille d'hommes éclairés et vertueux, et comme le rendez-vous de tous ceux qui du nord au midi de la Gaule sauvaient du naufrage quelques débris de science, de poésie, quelque fraîcheur d'imagination et de sentimens. A côté d'Honorat et d'Hilaire, on voyait Eucher, homme du monde, riche, heureux et puissant, qui vint oublier toutes ses dignités dans le cloître, avec ses deux fils Salone et Véran. Il y écrivit quelques traités de morale et beaucoup de lettres qui rappellent Sénèque. Son style est poli, agréable et pur, parfois recherché, métaphorique, hérissé de *concetti*. Honorat lui ayant écrit sur des tablettes, il lui répond : « Tu as rendu son miel à la cire. » En 434, Eucher fut fait évêque de Lyon. Salvien, autre moine de Lérins, était originaire de Trèves et fut après quelques années de séjour dans la solitude prêtre à Marseille. Il faudrait encore citer Maxime, qui s'enfuit dans un bois pendant trois jours, lorsqu'on voulut l'élever à l'évêché de Fréjus, et qui, nommé une seconde fois à Riez, se sauva encore sur la mer où on eut beaucoup de peine à le retrouver; Vincent, auteur d'un mémoire sur les nouveautés des hérétiques, œuvre modeste, pieuse et pleine de charité; Césaire, qui devint évêque d'Arles, et écrivit de nombreuses homélies.

(1) *De Incarn.*, cap. VII.

Mais notre tâche est terminée : nous voulions marquer l'origine, la laborieuse enfance de la société chrétienne et de la société monastique dans les Gaules; aujourd'hui que les voilà toutes deux arrivées à une robuste jeunesse, nous devons nous arrêter. Aussi bien, maître du terrain qu'il a conquis avec tant d'efforts, le Christianisme n'a pas à se reposer : de nouveaux hôtes sont venus s'établir sur la terre des Gaules. Après avoir transformé l'élément gallo-romain, il faut maintenant s'attaquer à l'élément barbare. Ses nouveaux efforts et ses conquêtes nouvelles feront peut-être l'objet de quelques articles suivans. Nos yeux peuvent entrevoir dès aujourd'hui saint Remi de Reims, saint Loup de Troyes, saint Germain d'Auxerre, et entre eux la vierge de Nanterre, prélude de cette autre vierge de Domremy, qui fut une seconde patrone de la France.

Edouard de Bazelaire.

DÉFENSE DE DIVERS POINTS DE LA VIE DE BONIFACE VIII (1).

Il a été long-temps à la mode parmi les écrivains protestans, et malheureusement aussi quelquefois parmi les catholiques eux-mêmes, d'attaquer, dans leurs écrits, ceux d'entre les souverains pontifes qui, fermes et intrépides défenseurs des droits du Saint-Siége, employèrent constamment leur énergie à

(1) Tirée des *Annales des Sciences religieuses*, vol. XI, n° 32, septembre et octobre 1840. Cette dissertation a été lue par Mgr Nicolas Wiseman, alors recteur du Collége anglais à Rome, aujourd'hui coadjuteur de Mgr Walsh, évêque du district du Milieu, à une séance de l'*Académie de la Religion catholique*, le 4 juin 1840, et traduite de l'italien à Rome en juin 1841.

briser l'orgueil, l'injustice et l'oppression de ses adversaires. On les a accusés des crimes les plus noirs; on leur a attribué les desseins les plus honteux : les faits principaux de leur vie privée ou de leur règne ont été malicieusement défigurés. Leurs plus grandes qualités elles-mêmes ont été contestées, ou sont devenues, dans ce système de calomnies, l'objet de la plus amère censure. Leur fermeté invincible s'est appelée obstination, leur sévérité nécessitée par les circonstances, leur constance à soutenir de justes droits, ont pris le nom d'arrogance et d'ambition. Mais la divine Providence a suscité, de nos jours, les uns après les autres, plusieurs défenseurs vaillans et zélés de ces souverains pontifes; et si, d'un côté, nous avons quelques reproches à nous adresser pour avoir laissé en partie cette noble tâche à des étrangers, à des hommes d'une religion différente; d'un autre côté, nous pouvons, dans ce fait même, puiser une assurance nouvelle dans nos discussions avec les protestans qui auraient pu mettre en doute ce qui eût été avancé par des écrivains catholiques.

Toutefois, si Grégoire VII a trouvé un courageux défenseur dans Voigt, Innocent III dans Hurter, et Silvestre II dans Hock, il y a un souverain pontife des siècles catholiques qui n'a encore trouvé parmi les auteurs modernes aucun champion qui ait pris en main sa défense, et dont la mémoire semble abandonnée aux calomnies qui l'assaillirent de son vivant et l'ont poursuivi avec une rage infatigable depuis sa mort jusqu'à nous. Cet homme est Boniface VIII, dont le pontificat termina le treizième siècle et commença le quatorzième siècle avec le premier jubilé. Son règne commença sous les plus glorieux auspices et se termina au milieu des calamités. Il consacra à l'accomplissement des plus nobles projets toute la force d'un génie orné par de profondes études littéraires et mûri par une longue expérience des affaires ecclésiastiques les plus délicates. Dans le cours de sa carrière il montra d'éclatantes qualités, et comme excuse de ses défauts, il put alléguer la rudesse de son siècle, le caractère violent et sans foi de la plupart de ceux avec lesquels il eut à traiter, toutes choses qui réagissant sur cet esprit naturellement juste et inflexible, le portèrent à des sentimens si sévères, à des actes si rigoureux que toutes les fois qu'on les juge avec nos idées modernes ils peuvent paraître excessifs, et quelquefois même impossibles à justifier. Pour moi, quand j'examine la vie et le caractère de ce grand pape, après avoir soigneusement cherché tous les passages des historiens qui lui ont été le plus hostiles, je reste convaincu que c'est là le seul point sur lequel il soit possible de fonder une accusation qui ait une apparence de vérité; et encore les circonstances que je viens de rappeler, si elles ne la détruisent entièrement, lui font au moins perdre une grande partie de sa gravité.

Les accusations fausses et injurieuses contre ce pontife commencèrent pendant sa vie, et depuis elles ont été, jusqu'à nos jours, répétées par les historiens de chaque siècle. Je ne parle pas ici de ces infâmes libelles composés en France par Guillaume de Nogaret, son ennemi mortel, et par d'autres qui avaient senti le poids de sa sévérité. Mais, malheureusement, il en est d'autres que l'esprit de parti politique a mis en hostilité avec l'autorité ecclésiastique toutes les fois qu'elle s'est trouvée en contestation avec la puissance civile et qui ont aidé à inventer ou à propager des opinions fausses ou exagérées sur ses actions et son caractère. Au nombre de ces hommes, on regrette véritablement de trouver l'illustre auteur de la *Divine Comédie*, dont les sentimens et les paroles, quelque crédit qu'ils semblent devoir emprunter à sa renommée et à la beauté de ses vers, doivent être attribués en grande partie à l'ardeur passionnée avec laquelle il avait embrassé l'opinion gibeline. Dans le vingt-septième chant de son *Enfer*, il converse avec Guido de Montefeltro, guerrier fameux, qui avant sa mort s'était fait religieux de saint François, et qui attribue sa damnation éternelle au pape, parce que celui-ci l'avait amené à lui conseiller d'employer la fourberie pour prendre Palestrine.

Beaucoup de promesses, peu de souci d'y manquer,
Te fera triompher sur ton siége pontifical.

Le poète par la bouche de Guido se répand librement en injures contre le pontife ; mêlant aux paroles injurieuses des prédictions plus outrageantes encore, il l'appellè *le Prince des nouveaux Pharisiens* (1), le grand prêtre *auquel puisse arriver malheur* (2). Non content de cela, il déclare dans son *Paradis* que Boniface n'est point pape légitime, que le siége laissé vacant par Célestin V n'est point encore occupé. C'est pourquoi il fait dire à saint Pierre :

Celui qui usurpe sur la terre ma place,
Ma place, ma place qui est encore vacante,
Aux yeux du Fils de Dieu ;

et il lui fait appeler Boniface « *Homme de sang et de crimes.* »

Est-il besoin de rappeler les historiens protestans comme les *Centuriateurs* ou *Mosheim*, ou bien encore ceux qui ont écrit l'histoire profane, tels que *Gibbon*, *Hallam et Sismondi.* Tous semblent disputer entre eux à qui répètera le plus de faussetés sur le chef suprême de l'Église catholique, et se copient les uns les autres, sans se donner la peine de vérifier les assertions ou de peser les jugemens de ceux qui ont écrit avant eux.

Mon intention dans cet article est de mettre en évidence quelques exemples de cette négligence coupable et de cet oubli des premiers devoirs d'un historien. Ce que je dirai n'aura pas d'autre but que de donner une idée de ce qu'on pourrait faire sur cette matière. C'est pourquoi je ne ferai que toucher légèrement quelques points de la vie de ce pape, évitant soigneusement toute discussion approfondie sur les grands actes politiques qui eurent lieu durant son règne.

D'abord, la manière dont Boniface arriva au pontificat est pour les historiens une matière d'amères censures. Tous commencent par admettre comme une chose certaine qu'afin de se faire faire place, il amena Célestin V à abdiquer, et qu'il employa pour cela les moyens les plus vils. Voici comment Mosheim raconte ce fait. « Il advint de « là que plusieurs cardinaux, et parti« culièrement Benoît Gaëtani lui conseil« lèrent d'abdiquer la papauté qu'il avait « acceptée avec tant de répugnance ; et « ils eurent la satisfaction de voir leur « conseil suivi avec la plus grande doci« lité (1). » Sismondi va plus loin et ajoute foi à tous les contes des ennemis les plus déclarés du pape. Il dit de lui (alors cardinal Gaëtani) : « Il avait su à la « fois flatter les cardinaux qui le regar« daient comme le soutien des priviléges « de leur collége, et dominer l'esprit de « Célestin qui ne faisait rien que par « son conseil, et peut-être ne commit « tant de fautes que parce que son per« fide conseiller voulait le rendre odieux « et ridicule (2). » Après avoir affirmé que le cardinal Benoît offrit ses services à Charles, à condition que celui-ci lui ferait avoir la papauté, il ajoute : « Puis « il employa tous ses soins à persuader « à Célestin de renoncer à une dignité « qui n'était pas faite pour lui. » Répétant une fable ridicule, il l'accuse d'avoir, à l'aide d'un porte-voix, imité une voix venant du ciel, afin de persuader à Célestin ce qu'il voulait lui faire faire, et il finit ainsi : « Outre cette fourberie, il « avait encore mille moyens de détermi« ner les résolutions de cet homme sim« ple et timide dont il avait alarmé la « conscience. »

Tout ce récit est faux, et les monumens historiques que ces auteurs ont eu ou auraient dû avoir devant les yeux, suffiraient pour leur en donner la preuve. Il y a ici deux questions à examiner.

1° Le cardinal Benoît usa-t-il de quelque artifice condamnable pour amener le pape Célestin à abdiquer ?

2° S'il n'usa que de moyens légitimes, est-il blâmable en cela ?

A la première question je réponds que non seulement il n'employa aucun artifice honteux ou condamnable, mais encore qu'il ne fut ni l'auteur ni l'instigateur de cette abdication. Si elle fut le résultat de quelque conseil, il vint du collége des cardinaux tout entier, et non de Benoît en particulier. Les écri-

(1) Vers 85.
(2) Vers 68.

(1) *Hist. Ecclés.*, t. II, p. 56.
(2) *Hist. rép. ital.*, 2e édit., t. IV, p. 78.

vains les plus accrédités de cette époque le mettent seulement au même rang que les autres. Barthélemi de Lucques (1) dit : « D. Benoît avec quelques autres « cardinaux persuada au pape de se dé« mettre de ses fonctions, parce que, « malgré la sainteté de sa vie et ses bons « exemples, il donnait souvent gain de « cause à ses adversaires par la manière « dont il dispensait les grâces de l'É« glise, et dont il gouvernait. » Mais le cardinal Stéfanerio, dans son poème sur l'*Abdication de Célestin*, dit en propres paroles que le cardinal Gaëtani ayant été mandé par le pape, afin de le conseiller, chercha à le détourner de sa résolution, et voici comment il le fait parler :

« Saint Père, qu'est-il besoin de tout « cela ? pourquoi ces inquiétudes ? Gar« dez-vous de troubler votre repos par « de telles pensées (2) ! »

Egidius Colonna, disciple de saint Thomas, et écrivain contemporain, dans son livre *de la Renonciation du Pape*, dit expressément : « On peut prou« ver par le témoignage de plusieurs per« sonnes vivantes que D. Boniface VIII, « alors cardinal, persuada à D. Célestin « de ne point abdiquer, parce qu'il suf« fisait au collége des cardinaux de pou« voir invoquer à l'appui de ses déci« sions le nom de Sa Sainteté (3). »

De ces témoignages il résulte évidemment que le cardinal Benoît ne fut pas le principal instigateur de la renonciation de Célestin, et dès lors qu'il ne peut pas l'avoir provoquée par d'indignes artifices. Mais ceci est encore mieux confirmé par l'auteur anonyme de la vie de Célestin conservée dans les *Archives secrètes* du Vatican (4) et qui a pour titre : « *Ecrit sur toute sa vie par un homme « qui lui était dévoué.* » On y lit le fait suivant :

« A l'approche du carême de la Saint« Martin, ce saint Pontife résolut de de« meurer seul et de se livrer entièrement « à l'oraison : il s'était fait faire dans « sa chambre une cellule en bois et il « commença à y demeurer seul comme il « avait coutume de le faire auparavant. « Ainsi livré à la solitude, ses idées se « portèrent vers le fardeau dont il était « chargé et les moyens qu'il aurait pour « s'en débarrasser, sans mettre son âme « en péril. Au milieu de ces pensées qui « le travaillaient, il appela à son aide le « cardinal Benoît, homme très habile et « très estimé, qui dès qu'il eut appris de « la bouche du pape de quoi il s'agissait, « en éprouva une grande joie, lui ré« pondit qu'il était tout-à-fait libre d'exé« cuter son dessein : il lui cita l'exemple « de quelques pontifes qui avaient ab« diqué (saint Clément cité par Célestin « dans sa bulle). Dès que Célestin eut vu « par là qu'il pouvait renoncer à la « papauté, il s'affermit tellement dans ce « dessein que personne ensuite ne put « l'en détourner. »

Tel est le témoignage rendu par un disciple profondément dévoué à Célestin, dont tout l'écrit prouve une connaissance parfaite des actions de ce pape, et qui enfin parle constamment de Boniface en termes fort acerbes. Il ajoute que le bruit de l'intention de Célestin s'étant répandu au loin, le clergé de Naples avec l'archevêque en tête se rendit à Castel-Nuovo où le pape résidait alors, pour le prier de renoncer à son projet (1). Barthelemi de Lucques, que nous avons cité plus haut, dit avoir été présent à cette procession. Notre auteur continue : « Le pape ayant écouté ces re« présentations et voyant la grande af« fection de ceux qui se trouvaient pré« sens, différa l'exécution de son des« sein, mais n'y renonça point, malgré « les larmes, les cris et les supplications « qu'on lui adressait. Afin de n'être plus « tourmenté, il cessa d'en parler pendant « une huitaine de jours, de sorte que « l'on croyait qu'il se repentait de l'avoir « formé. Mais au bout de ce temps, il « fit venir près de lui le cardinal Benoît « dont nous avons déjà parlé, se fit don« ner par lui les instructions nécessaires « et même le modèle de l'acte d'abdica« tion. » Quelle différence de cette narration avec celle de Sismondi. Ici on ne fait point mention de l'influence du

(1) *Ap. Rainald.*, ad an. 1294.
(2) *Ap. Hist. Bonif. VIII*, Romæ, 1657, p. 262.
(3) *Ibid.*
(4) *Cod. archiv. VII, capsula I*, n° 1.

(1) *Ap. Rainald.*

cardinal Gaëtani sur l'esprit de Célestin, ni d'artifices coupables qu'il aurait employés pour le contraindre à se retirer, et cependant cette narration est d'un homme auquel il est manifeste que Boniface ne plaisait nullement.

Mais il y a dans le récit de Sismondi une ou deux circonstances qui montrent trop clairement son peu de sincérité et sa mauvaise foi. Il dit que le cardinal Benoît offrit ses services à Charles, roi de Naples, à condition que celui-ci lui procurerait la papauté. Or, comment accorder ceci avec ce que le même Sismondi affirme en un autre endroit, d'abord que Benoît et Charles étaient alors ennemis déclarés (1), et en second lieu que Charles et le roi de Hongrie avaient acquis la plus grande influence sur l'esprit de Célestin (2)? Est-il donc croyable que ce même Benoît, que Sismondi nous représente comme un homme dont rien ne pouvait faire plier l'orgueil et l'arrogance, eût voulu s'abaisser jusqu'à demander une faveur à son ennemi? Ou bien n'est-il pas encore moins croyable qu'un homme si prudent, ou, comme disent ses ennemis, si méfiant, eût l'idée d'avoir recours à un ennemi pour l'aider à se faire faire place en renversant de son siége un homme dont il gouvernait entièrement l'esprit et de l'amitié duquel il était assuré? Mais cette contradiction devient plus choquante encore, quand on sait que les offres de services faites par Boniface à Charles sont placées par Jean Villani, seul auteur qui en fasse mention, après son avénement ou pontificat; alors ces offres étaient tout-à-fait convenables et devenaient un acte plein de noblesse et de mansuétude envers un ancien adversaire. Mais cette manière de voir pouvait plaire à Sismondi, et voilà pourquoi il ne se fait aucun scrupule en admettant les négociations mentionnées par Villani, de les transporter, par une supposition tout-à-fait arbitraire de sa part, au temps où Célestin vivait encore; ce qui était, en effet, le meilleur moyen de remplir le plan qu'il s'était tracé de ternir la réputation de Boniface. De pareilles infidélités, tout-à-fait indignes d'un historien, suffisent assurément pour ôter tout crédit à ce qu'il peut dire encore de ce pape. Et à ce propos, je veux citer un autre exemple de l'usage qu'il fait des documens qu'il extrait des autres auteurs.

(1) *Rép. ital.*, p. 78.
(2) *Ibid.*, p. 76.

Comme preuve de l'arrogance de Boniface, il raconte pompeusement (1) la trop fameuse histoire de Porchesto Spinola, archevêque de Gênes. Se trouvant le mercredi des cendres en présence du pontife pour recevoir les cendres selon la coutume, on dit que Boniface lui jeta les cendres dans les yeux, en disant: « Souviens-toi que tu es gibelin, et qu'avec tes gibelins tu seras réduit en poussière. » Sismondi cite à l'appui de ce fait Muratori (2), mais il ne dit pas que Muratori, en parlant accidentellement de ce fait, le traite de fabuleux (3). Telle est la bonne foi d'hommes qui, de nos jours, sont regardés comme de grands historiens. Ils citent à l'appui des faits le témoignage de gens qui n'y croient pas. Sismondi pensait sans doute que le nom de Muratori donnerait à cette fable plus d'autorité que le nom des anciens calomniateurs de Boniface, qui l'avaient les premiers inventée.

En second lieu, si le cardinal Gaëtani conseilla à saint Pierre Célestin d'abdiquer, est-ce une preuve d'ambition, ou bien encore de l'emploi d'artifices condamnables? Il est certain que le saint pontife, élevé à cette haute dignité contre sa volonté et son attente, se sentit dès le commencement incapable de remplir tous les devoirs de sa position. Mosheim nous dit que « l'austérité de ses « mœurs, qui était un reproche tacite « pour la corruption de la cour romaine, « et spécialement pour le luxe des car- « dinaux, le rendait souverainement dés- « agréable à un clergé dégénéré et adonné « à la licence, et cette malveillance s'ac- « crut tellement par la direction impri-

(1) Je doute que Sismondi eût consenti à appeler le rit de ce jour « *une cérémonie touchante*, dans laquelle l'Église rappelle aux plus orgueilleux leur origine et leur fin » en toute autre occasion que celle-ci, où il voulait faire ressortir avec exagération l'orgueil de Boniface.

(2) *Præf. in Chron.*, Jacobi de Voragine, IX vol. *Rer. Ital. Script.*

(3) Verum hoc fabulam sapit. Murat., p. 131.

« mée à son administration (qui témoi- « gnait qu'il avait plus à cœur la réforme « et la pureté de l'Église, que l'accroisse- « ment des richesses cléricales et l'ex- « tension de sa propre autorité), qu'il « était regardé presque universellement « comme indigne du pontificat. » Voilà ce qu'il en dit.

Certes, il est singulier d'entendre un historien protestant parler avec autant d'éloges d'un souverain pontife; mais, ce qui l'est bien plus encore et qu'on ne saurait trop blâmer, c'est qu'il sacrifie à la fois la vérité historique et ses propres opinions pour satisfaire sa haine contre un autre pape. Car tous les historiens du temps (1) s'accordent à dire que la simplicité du saint ermite fut souvent exploitée par ses subordonnés. Il ordonnait sans cesse les choses les plus contradictoires, donnait le même bénéfice à cinq ou six personnes différentes, et accordait les indulgences d'une main si libérale qu'il menaçait la discipline de l'Eglise. Un protestant comme Mosheim, qui voulait justifier ce qu'on a faussement appelé la Réforme de Luther, réforme qui avait pris pour prétexte l'abus des indulgences, pouvait-il, sans donner un démenti à tous ses principes, appeler cette facilité à les accorder « avoir à cœur la réforme et la pureté de l'Eglise? » Aussi une des premières choses que fit Boniface fut précisément de révoquer un grand nombre de ces indulgences, particulièrement une très étendue accordée par Célestin à l'église de Sainte-Marie-de-Collimadio, près d'Aquila, et de suspendre toutes les autres jusqu'à ce qu'elles eussent été examinées (2).

Sismondi tient encore moins à ce qu'il a avancé, ou du moins est encore plus en contradiction avec lui-même. Nous l'avons entendu dire, et cela sans le moindre fondement, que si Célestin fit si pauvre figure sur le trône papal, ce fut probablement grâce aux conseils perfides du cardinal Benoît; cela ne l'empêche pas d'admettre que Célestin était tout-à-fait incapable d'occuper ce poste. « Bientôt Célestin donna des preuves plus éclatantes de son incapacité pour gouverner l'Eglise (1). » Au nombre des preuves qu'il en donne, il cite cette habitude de se renfermer pour faire quatre carêmes par an, dans la cellule qu'il avait fait bâtir dans son palais. Puisque la conduite de ce saint homme était de nature à alarmer toute l'Eglise, on ne doit pas blâmer Boniface, s'il est vrai qu'appelé à donner un conseil au timide et humble pontife, il l'ait engagé à abdiquer : ce qui était la chose la plus heureuse pour l'Eglise et pour la tranquillité de son esprit. Aussi les meilleurs amis de Célestin, loin de croire son abdication inconvenante et arrachée à sa faiblesse, regardèrent comme une preuve qu'elle était approuvée du ciel, les miracles qu'il opéra dans la suite. C'est dans ce sens qu'en parle son biographe inédit, que nous avons cité plus haut. Il dit, en outre, que Célestin prédit au cardinal Gaëtani et à un autre cardinal quel serait son successeur. « Après cela (2), les cardinaux s'assem- « blèrent pour élire un autre pape; et ce « saint homme prédit celui qui serait « nommé, et l'affirma plus particulière- « ment à D. Thomas, qu'il avait lui-même « fait cardinal, et à D. Benoît, qui fut élu « pape. Le pape étant élu (et c'était pré- « cisément celui qu'il avait annoncé), le « saint homme alla aussitôt le trouver et « lui baisa les pieds. »

En voilà assez pour montrer combien les historiens modernes ont peint sous de fausses couleurs ce bel avénement de Boniface au siége pontifical. Peut-on, après cela, s'étonner qu'ils l'aient poursuivi de leurs calomnies jusqu'à sa tombe? Pour montrer qu'ils étaient d'avance déterminés à le trouver coupable, je rapporterai encore une ou deux circonstances.

Un écrivain moderne cite comme preuve de son arrogance et de son ambition que quand il fit son entrée à Rome (3) après son élévation, il avait deux rois qui marchaient à ses côtés en guise d'estafiers. Or, nous savons que Célestin V, son prédécesseur, dont ces mêmes historiens

(1) V. Raynaldus *ubi sup.* Sismondi, p. 77.
(2) *Reg. Bonif. VIII in archiv. Vat.*, ep. 75 et 190.

(1) Page 77.
(2) Folio 41.
(3) Ree's, *Encycl.*, art. Boniface VIII.

exaltent en toute occasion la mansuétude et l'humilité, afin d'établir un contraste plus frappant entre Boniface et lui, nous savons, dis-je, que Célestin V résolut d'entrer à Aquilée à cheval sur un âne, et voulut le faire en dépit des efforts de ses cardinaux pour l'en dissuader. Or, les rois de Naples et de Hongrie, c'est-à-dire les deux mêmes rois, marchaient à ses côtés précisément de la même manière qu'à ceux de Boniface. Si donc, dans un cas, ce ne fut point un signe d'arrogance et d'ambition, pourquoi le serait-ce dans l'autre? Le fait est que, dans ces deux occasions, l'acte d'humilité de ces princes prenait sa source dans la religieuse vénération qu'on avait dans ce siècle pour le vicaire de Jésus-Christ, vénération si profonde que les plus grands princes tenaient à honneur de montrer tout le respect qu'ils lui portaient.

Quelques historiens l'accusent, en outre, d'avoir, en cette occasion et en plusieurs autres, porté une couronne comme s'il eût été empereur. Hallam, rapportant la fable qui l'accuse d'avoir, à l'occasion du Jubilé, porté les habits impériaux, ajoute par précaution: « Si l'on peut ajouter foi au récit de certains historiens (1). » Il avoue dans une note qu'il n'a trouvé ce fait mentionné dans aucun historien de poids, et cependant il paraît tout-à-fait porté à le croire vrai, parce que « cela était dans le caractère de Boniface. » Telle est trop souvent l'histoire moderne. Avec des faits non authentiques tels, par exemple, que celui-ci, et que la fable de Spinola, on fait hardiment le portrait d'un personnage historique. Pour y ajouter foi, on n'a pas besoin du témoignage de bons auteurs; il suffit qu'ils s'accordent avec l'idée qu'on s'est faite du caractère du personnage. Du reste, nous allons voir combien en cette circonstance l'erreur peut procéder de l'ignorance.

Par la couronne que porta Boniface, les auteurs de ce temps ont entendu l'insigne ordinaire de la dignité papale, c'est-à-dire la tiare, que les monumens qui nous restent de Boniface (2) nous représentent comme entourée alors d'une seule couronne. Ceci paraîtra plus clairement par un passage tiré de l'apologie présentée par son neveu au concile de Vienne, et destinée à le justifier des accusations portées contre lui par les Colonne. Il dit que les Colonne vinrent en présence de Boniface, « assis en ce moment sur son trône (1), et ayant en tête « *la couronne* qu'à l'exception du seul « vrai et légitime pontife, nul n'a jamais « porté et ne doit jamais porter. » Je passe sous silence les accusations élevées contre Boniface relativement à la manière dont il agit avec son prédécesseur, après que celui-ci eut abdiqué; car, bien qu'elles pussent me fournir une occasion de réfuter pleinement bien des choses écrites contre lui, j'ai hâte d'aborder un point beaucoup plus important. J'arrive donc à ce qu'on regarde comme la plus grande tache pour sa réputation: je veux parler de sa conduite envers les Colonne à Palestrine.

Sismondi, comme à son ordinaire, atténue les torts de cette puissante famille, et attribue l'hostilité qui régnait entre eux et le pape à ce qu'ils avaient d'abord contrarié son élection, puis avaient été induits par tromperie à voter pour lui (2). Mosheim parle de la même manière de la « déclaration de guerre qu'il « fit contre l'illustre famille des Co« lonne, qui contestait son droit au pon« tificat. » Or, la vérité est que, dans le principe, la famille des Colonne fut un des plus fermes soutiens du pape, et que deux cardinaux de cette famille, l'oncle et le neveu, lui donnèrent leur voix dans le conclave (3). Dans le cours de la seconde année de son pontificat, je trouve dans son registre une grâce accordée à un membre de cette famille (4). Mais dans toutes les relations modernes qui traitent des démêlés du pape avec la famille Colonne, il y a toujours une erreur fondamentale: c'est qu'on représente cette querelle comme une affaire de jalousie et d'inimitié du pape contre toute

(1) *L'Europe au moyen âge*, 3e édition, t. II, p. 322.

(2) Son portrait au palais de Latran.

(1) Petrini, *Memorie Prenest.*, p. 132.

(2) Page 131.

(3) *S. Ant. Pet.*, 145.

(4) Jacques, clerc romain, fils de noble Pierre Colonne, reçoit une dispense pour un défaut de naissance.

cette famille, tandis qu'au contraire elle eut en grande partie pour cause la tyrannie exercée par le cardinal Jacques et ses partisans envers ses propres frères, Matthieu, Odon et Landolphe, qui eurent recours à la protection du pape (1) pour être réintégrés dans leurs droits de famille et leurs possessions. Ce ne fut donc point un sentiment de haine pour les Colonne qui poussa Boniface aux résolutions extrêmes qu'il prit, puisque la famille elle-même était partagée entre lui et le cardinal. Le débat ne vint, en outre, d'aucune opposition pendant le conclave, mais par suite de circonstances où Boniface était tout-à-fait dans son droit et les Colonne tout-à-fait dans leur tort. Le cardinal et tous ceux de son parti étaient connus pour être affectionnés à la maison d'Aragon, devenue alors l'ennemie du pape depuis qu'elle s'était injustement emparée de la Sicile. Comme gage de la fidélité des Colonne, Boniface demanda qu'une garnison, composée de soldats à lui, fût reçue dans leur forteresse de Palestrine; c'était un droit que tout seigneur avait coutume de réclamer dans le cas où il avait des doutes sur la fidélité de ses vassaux. Maintenant peut-on douter que les Colonne (2) ne tinssent Palestrine à titre de fief du Saint-Siége? En même temps, Boniface demanda réparation et satisfaction pour les injustices faites aux trois frères que nous avons nommés. Mais les Colonne, au lieu d'accorder ces dédommagemens et de donner à leur souverain des gages de leur fidélité, ou du moins d'entrer en pourparlers avec lui, aimèrent mieux recourir à un moyen tout-à-fait déraisonnable, celui de mettre en doute la validité de son élection et de ses droits au pontificat. Alors Boniface, le 4 mai 1297, fit venir Jean de Palestrine, un des clercs de sa chambre, et l'envoya au cardinal Pierre Colonne pour lui intimer l'ordre de comparaître devant lui ce soir-là même, parce qu'il désirait lui demander s'il le reconnaissait ou non pour son pape (3). Le cardinal, au lieu d'obéir, s'enfuit de Rome avec son oncle, le cardinal Jean et tout le reste de sa famille. Le 10 au matin, se trouvant à Lunghezza avec le fameux frère Jacopone de Todi, Jean de Gallicano et d'autres, ils firent écrire par un notaire de Palestrine, nommé Dominique Léonardi, un acte dans lequel ils excusaient leur refus d'obéir à l'appel du pape par les craintes qu'ils avaient conçues. En même temps, ils déclarèrent ouvertement que Boniface n'était point pape, parce que Célestin n'avait pas eu le droit d'abdiquer, et qu'en supposant même qu'il eût eu ce droit, sa renonciation n'avait pas été libre et volontaire. Ce fut le premier pas fait dans cette querelle, et, comme on le voit, le blâme en doit retomber tout entier sur les Colonne.

Mais pendant ce temps Boniface n'avait pas manqué de témoigner son juste courroux pour le mépris que l'on faisait de son autorité. C'est pourquoi ce jour-là même il convoqua un consistoire, déclara les Colonne contumaces, rebelles, coupables de grands torts envers le reste de leur famille, et les priva de leurs bénéfices ecclésiastiques et de leurs chapeaux de cardinaux. Certes, il ne viendra à l'idée de personne que, même en mettant de côté l'acte formel de rébellion commis par les Colonne le même jour, et dont le pape n'avait peut-être pas encore connaissance (quoiqu'on ait peine à croire qu'il n'ait rien su de leurs desseins et de leurs préparatifs), il ne viendra, dis-je, à l'esprit de personne de nier qu'il ne fût à la fois dans le droit et dans le devoir du pape de faire le procès à des ecclésiastiques qui, dans la ville même de Rome, avaient défié son autorité.

Mais bientôt les Colonne agrandirent la brèche au point de la rendre presque irréparable : ils répandirent de tous côtés l'acte plein de calomnies qu'ils avaient publié contre le pape, et poussèrent l'impudence jusqu'à en faire attacher une copie à l'autel de Saint-Pierre (1). Voici comment Bernard Guidi raconte la chose dans sa *Vie de Boniface VIII*: « L'an du « Seigneur 1296, le pape Boniface com- « mença à faire le procès aux Colonne, « par suite et à l'occasion de son tréso-

(1) Bon. bul. *ap. Rain.* 1282. Pet. 147.

(2) *Pet. Mem.*, p. 428.

(3) Pierre du Puy, *Histoire particulière du grand différend*, Murat. ap., t. VII, p. IX, p. 33.

(1) *Ap. Mur.*, *Rerum Ital. S.*, t. III, p. 670.

« rier Etienne, qui avait été dépouillé (1). « Alors les cardinaux Jacques et Pierre « Colonne, oncle et neveu, voyant le « pape irrité contre eux, firent contre « lui un libelle qui fit beaucoup de bruit « et qu'ils répandirent de tous côtés, af« firmant dans ledit libelle que ce n'était « point lui qui était pape, mais seule« ment Célestin. Cités pour cela à com« paraître devant le pape Boniface, ils « ne le firent point, et furent déclarés « contumaces. » La relation d'Amalrico est presque la même (2); seulement, il parle en termes plus formels encore de la publication du libelle : « Ils l'envoyèrent « de divers côtés et le firent publier (3). » En effet, ils envoyèrent ce libelle ou un autre à l'Université de Paris.

Or, Sismondi passe sous silence toutes ces insultes et ces actes de rébellion de la part des Colonne ; il raconte simplement que le pape fulmina des excommunications contre eux à cause de leur liaison intime avec le roi de Sicile (c'est-à-dire le roi d'Aragon), et que par représailles ils nièrent son droit au pontificat. Or, leur déclaration fut souscrite à Lunghezza le 10 mai, tandis que la bulle de Boniface *Ad succidendas*, rapportée en abrégé dans le VI[e] livre des *Décrétales*, porte la date du 23 de ce mois, et par conséquent était postérieure au moment où ils avaient affiché leur déclaration au grand autel de Saint-Pierre. L'acte de Boniface ne fut donc pas une provocation, mais la réponse à la provocation qu'on lui avait faite ; il fut l'effet et non la cause de la conduite des Colonne ; et certainement Boniface ne pouvait (sans renier son droit et renoncer à son autorité) moins faire que de déclarer schismatiques ceux qui lui refusaient d'être le véritable pape. Maintenant pouvait-il laisser les choses en cet état? Il était leur souverain temporel et spirituel, et ils avaient secoué comme un poids insupportable toute sujétion temporelle et spirituelle; ils s'étaient fortifiés à Palestrine, et avaient continué à insulter à son pouvoir. Pouvait-il faire autre chose que de les réduire à l'obéissance par la force des armes? La guerre contre Palestrine était pleinement justifiée, et même la situation des choses la rendait nécessaire. Mais voici un fait qui montre avec une nouvelle évidence de quel côté fut le bon droit en cette circonstance.

Le sénat de Rome, désireux d'empêcher la guerre civile, s'entremit comme médiateur. Les Colonne s'engagèrent à demander leur pardon. Boniface consentit à le leur accorder, à condition qu'ils se mettraient entre ses mains, eux et leurs places fortes. Dans les temps féodaux, cette condition était généralement imposée lorsqu'on accordait le pardon à un sujet rebelle. Mais au lieu d'exécuter leur promesse, les Colonne reçurent dans leur ville François Crescenzi, Nicolas Pazzi, ennemis mortels du pape, et quelques envoyés du roi d'Aragon. Alors seulement le pape promulgua une croisade contre eux, comme schismatiques et ennemis du Saint-Siége. La guerre, comme on voit, fut manifestement provoquée par les Colonne, et le blâme ne peut en retomber sur Boniface ; néanmoins, la manière dont elle se termina a été l'occasion des plus graves accusations portées contre lui.

Nous avons vu que Dante place dans l'enfer Guido de Montefeltro, à cause de la part qu'il y prit. En se fondant sur l'autorité des chants du grand Alighieri, sur le témoignage de Ferruto Vincentino, le plus partial de tous ceux qui ont écrit contre Boniface, et d'un ou deux autres, on affirme que Boniface promit plein et entier pardon aux Colonne, que ceux-ci devaient conserver la possession de leurs forteresses, mais qu'à la vérité la bannière du pape devait être arborée sur Palestrine et les autres forteresses. On ajoute que cette promesse fut faite « *per bullas et solemnes personas*, » c'est-à-dire en présence des magistrats de Rome, et qu'ayant de cette manière obtenu la possession de la ville, il viola ses promesses et démantela la place. C'est naturellement dans ce sens, qui est le plus défavorable à la réputation de Boniface, que Sismondi et les auteurs de même sorte ont représenté cette circonstance de sa vie ; mais cet écrivain a ou-

(1) Boniface ne parle de cet acte de violence dans aucune de ses bulles ; on peut donc en douter.

(2) *Ap. eumd.*, t. III, p. II, 436.

(3) Pet. 116.

blié de consulter les documens publiés par Petrini en 1795, documens qui démontrent la fausseté de ce récit. Dans le cas même où ils auraient laissé subsister quelques doutes, ils auraient dû au moins éveiller l'attention d'un historien impartial, et être mis dans la balance pour faire contrepoids aux assertions des ennemis de Boniface. Tous ceux qui se sont occupés de l'histoire ecclésiastique savent qu'au concile de Vienne, le pape Clément V voulant condescendre aux désirs de Philippe-le-Bel, de Guillaume de Nogaret et des Colonne, permit qu'on intentât un procès à la mémoire de Boniface VIII, dont la cause fut défendue par son neveu, le cardinal Gaëtani, et par d'autres. Or, une des principales accusations des Colonne roulait sur cette prétendue violation de la foi donnée. La réponse du cardinal Gaëtani est claire et me paraît tout-à-fait satisfaisante. Elle a été mise au jour par Petrini, qui la tira des *mémoires* renfermés dans les *archives secrètes* du Vatican. En voici les principaux points :

1° Le pape Boniface étant à Riéti, les deux cardinaux s'y rendirent. Ils vinrent devant lui en consistoire public, vêtus de noir, la corde au cou, et prosternés devant lui, ils lui demandèrent pardon, l'un d'eux s'écriant : *Peccavi, Pater, in cœlum et coram te; jam non sum dignus vocari filius tuus,* et l'autre ajoutant : *Afflixisti nos propter scelera nostra.* Tout cela montre qu'il n'y eut ici ni traité ni convention particulière, mais qu'ils s'étaient rendus à discrétion.

2° Avant que les Colonne sortissent de la ville, elle était au pouvoir du capitaine-général du pape. Est-il probable, demande le cardinal Gaëtani, que le pape voulût se contenter de planter sa bannière sur les murs de la ville dans un moment où cette ville était entre ses mains?

3° On n'avait pu produire aucune lettre ou bulle de Boniface à l'appui des allégations des Colonne.

4° Il n'était point venu d'envoyés de Rome pour se rendre garans de l'exécution de ce prétendu traité; car ceux que les Colonne nous représentent comme tels avaient été amenés par eux-mêmes, afin d'intercéder pour eux.

5° Beaucoup de témoins encore vivans, entre autres le prince de Tarente, pouvaient attester qu'il n'y avait eu aucune convention faite, mais que les deux cardinaux avaient demandé merci et pardon comme coupables de grandes fautes.

6° Le pape accorda ce pardon et l'absolution de l'excommunication portée contre eux.

7° On a toujours nié ce qui avait été dit, savoir, que le pontife avait cherché à ôter la vie à Etienne Colonne; assertion, du reste, dont on ne fournit jamais aucune preuve.

Telle est donc l'histoire de cet événement, à propos duquel on a écrit tant de choses injustes et calomnieuses. Que, si on accuse le pape de dureté pour avoir ordonné la destruction totale de la ville, nous répondrons que la rébellion répétée des seigneurs soutenus par leurs vassaux, le caractère sévère du pontife qui avait été tant de fois provoqué, la coutume de ce siècle, spécialement en temps de guerre, la libéralité que montra plus tard le pape en rendant à tous les habitans leurs terres et possessions, à condition qu'ils les tiendraient en fief de lui directement, au lieu de les tenir des Colonne; toutes ces raisons, dis-je, doivent suffire pour l'excuser pleinement.

Je n'ai point parlé des négociations de ce grand pontife avec les princes étrangers, l'empereur, le roi de Sicile, et particulièrement le roi de France, parce qu'il serait impossible d'en parler convenablement dans un article aussi court que celui-ci; mais elles offrent un trait caractéristique qui semble avoir échappé à tous les historiens modernes, et qui cependant fait honneur à Boniface et dément tout ce qu'on a dit de son caractère, et principalement l'accusation portée contre lui d'avoir été un homme difficultueux et d'une ambition démesurée. Ce trait que je veux signaler, c'est que chacune de ces négociations tendait à obtenir la paix et à mettre fin aux querelles et à l'effusion du sang. Quelque fortes et énergiques que fussent ses convictions, quelque rigidité qu'il y eût dans ses procédés, ses efforts tendirent constamment à ce que les souverains remissent leur épée dans le fourreau, à ce qu'ils respectassent les droits de voisins

plus faibles qu'eux, et à ce qu'ils réunissent toutes leurs forces pour l'exécution du grand dessein qui était le but de toute ligue chrétienne à cette époque, c'est-à-dire la destruction de la puissance toujours croissante des Sarrasins. Si la maxime des tyrans est de diviser pour régner, Boniface ne fut certainement point un tyran; si le système des ambitieux pour s'agrandir est de faire que tout autour d'eux se consume dans de perpétuelles discordes, on ne peut lui reprocher ni ambition, ni désir désordonné de domination. Aussitôt après son avénement au trône pontifical, il chercha à réconcilier l'empereur avec les rois de France et d'Angleterre (*ubi sup.*), et plus tard ces deux derniers entre eux; et Hallam convient que l'accommodement qu'il proposa était très juste. Il réconcilia les républiques rivales de Gênes et de Venise, qui se faisaient depuis long-temps la guerre. Pise, par un mouvement spontané, mit tout le gouvernement de sa république sous sa direction en lui payant un tribut annuel, et quand il lui envoya un gouverneur, ce fut avec l'ordre de jurer qu'il observerait ses lois et qu'il emploierait l'argent qu'il toucherait à l'entretien de la milice nécessaire pour la défense de l'Etat. Velletri le nomma podestat; Florence, Bologne, Orvieto lui firent élever à grands frais des statues de marbre. Quand il fit la guerre, Florence, Orvieto, Matelica et d'autres pays lui envoyèrent des troupes, et l'on raconte que les femmes elles-mêmes, ne pouvant combattre (1), recrutaient des soldats pour lui. Il était aimé des Romains, dont tout le désir était qu'il séjournât plus long-temps au milieu d'eux. Tous ces faits, dont la brièveté du temps ne me permet pas de rapporter ici les preuves, montrent qu'il fut pacifique et juste, et un objet de respect pour les hommes bons et vertueux de cette époque. Personne ne peut douter de son savoir et de son expérience. De plus, j'ai remarqué que parmi ses ennemis les plus acharnés, pas un n'osa blâmer sa conduite sous le rapport des mœurs; non seulement ils ne lui reprochent aucun vice, mais encore ils déclarent positivement qu'il n'en avait pas d'autre que l'orgueil et l'ambition. J'ajouterai que, malgré ces accusations de tyrannie et d'ambition si souvent répétées, il ne refusa pás une seule fois le pardon à qui le demandait, et que jamais il ne fit mourir un ennemi tombé en son pouvoir.

(1) Petrini, *Mem.*

Je terminerai cette défense si incomplète par quelques observations sur sa mort, racontée par Sismondi (1) avec de hideux détails, et par d'autres écrivains protestans en termes plus généraux. Tout le monde sait que Guillaume de Nogaret, son implacable ennemi, envoyé par le roi de France, se réunit avec Sciarra-Colonne et ses partisans. Ayant gagné quelques habitans d'Anagni, ils le surprirent dans son palais, et l'y tinrent enfermé trois jours, au bout desquels ils furent repoussés; Boniface se réfugia à Rome et y mourut trente jours après. Tout le monde s'accorde à dire que quand la ville fut prise, il se conduisit héroïquement; que s'étant vêtu de ses habits pontificaux, il s'assit sur son trône (ou, comme dit Sismondi, se tint à genoux devant l'autel), et par la dignité de son maintien il confondit et arrêta tout court l'audace de Sciarra-Colonne, qui n'osa point, comme on l'a dit souvent à tort, porter la main sur lui. Et quand Nogaret, s'étant insolemment approché de lui, le menaça de le conduire à Lyon et de l'y faire déposer par un concile général, il rabattit son arrogance en s'écriant avec intrépidité: « Voici ma tête, voici mon cou. Je suis « disposé à tout souffrir pour la liberté « de l'Eglise catholique; pape, légitime « vicaire de J.-C., je me verrai patiemment condamné et déposé par des hérétiques: je désire mourir pour la foi « du Christ et pour son Eglise (2). » Il parlait ainsi parce que le père de Nogaret avait été puni comme fauteur de l'hérésie des Albigeois. Enfin tout le monde dans cette circonstance s'accorde à louer la conduite de Boniface, et à blâmer celle de ses ennemis. Dante lui-même fait dire à Hugues Capet :

Je vois dans Alagna (Anagni) entrer la fleur de lys,
Et le Christ captif dans la personne de son vicaire.

(1) Page 144.
(2) *Bon.*, ap. *Rub.*, p. 248.

Je le vois une seconde fois devenu un objet de dérision.
Je vois renouveler pour lui le vinaigre et le fiel.
Je le vois enfin mort au milieu de larrons vivans (1).

Sismondi raconte d'après Ferreto, que par suite de la colère qu'il avait ressentie en cette circonstance, le pape, de retour à Rome, tomba dans des accès de frénésie ; qu'ayant chassé de sa chambre tous ses familiers, il s'y ferma à clef en dedans; qu'après s'être frappé la tête contre le mur de manière que ses cheveux blancs étaient tout souillés de sang, dans sa fureur il s'étouffa sous la couverture de son lit. Fable, mensonge d'un bout à l'autre ! Qu'un homme d'un esprit fier et élevé tel qu'était certainement Boniface ait beaucoup souffert intérieurement, en se trouvant pendant trois jours au pouvoir de ses plus cruels ennemis et en butte aux outrages de quelques misérables; surpris au milieu de concitoyens ingrats, comblés de ses bienfaits, qu'il ait beaucoup souffert, dis-je, c'est ce dont on ne saurait douter. Et si nous joignons à cela, qu'il était arrivé à l'âge avancé de quatre-vingt-six ans, nous ne nous étonnerons point qu'une telle douleur l'ait conduit au tombeau. Mais s'il en fut ainsi, un pareil événement, après la conduite héroïque de Boniface, devait plutôt inspirer la pitié et l'indignation, que la joie et la dérision. D'autres auteurs anciens attribuent également sa mort au chagrin qu'il éprouva de sa captivité, et ils ajoutent que c'était un effet de son grand cœur. « Car il avait, dit Guidi, un cœur magnanime. » Et pourquoi Sismondi passe-t-il sous silence ce trait vraiment digne du vicaire de J.-C., raconté par le cardinal Stefanésius, qu'après sa délivrance, un de ses mortels ennemis ayant été pris et conduit devant lui, il lui pardonna à l'instant même.

Il est de fait, que loin de mourir furieux, comme le dit Ferreto, et après lui Sismondi, nous voyons, d'après ce procès cité plus haut (2), que s'étant mis au lit en présence de huit cardinaux et d'autres personnes de marque, il fit sa profession de foi « à la manière des autres « souverains pontifes. » C'est ce que nous assure encore ce cardinal son contemporain que nous avons déjà cité, et il conclut ainsi :

Christo tum redditur almus
Spiritus, et divi nescit jam judicis iram,
Sed mitem placidamque patris, ceu credere fas est.

Mais que dire des cheveux souillés de sang, des blessures trouvées sur sa tête, ou, comme d'autres le racontent, de ses mains déchirées de ses propres dents. Sismondi nous dit même qu'on trouva son bâton qu'il avait rongé avec ses dents. Or, voyez comme la divine Providence a su réfuter toutes ces calomnies. En l'an 1605, sous le pontificat de Paul V, il devint nécessaire de démolir, dans la basilique du Vatican, la chapelle que Boniface avait de son vivant fait construire pour sa sépulture. Avant de le porter à la sépulture nouvelle, qui lui était destinée dans les souterrains du Vatican, on ouvrit son cercueil en présence de beaucoup de prélats et de seigneurs, et il fut dressé par le notaire Grimaldi un acte authentique de cette ouverture avec description la plus détaillée de tout ce qu'on avait retrouvé. Il y avait trois cents ans, jour pour jour, que le pontife était mort. Son corps fut retrouvé entier et sans corruption. Les professeurs et les autres personnes présentes l'examinèrent soigneusement et en firent une description exacte. On y voyait les veines et les signes les plus légers. Chacun sait que la nature ne guérit ni ne cicatrise les blessures, une fois qu'on est mort. Par conséquent, si elles sont faites peu d'instans avant la mort, elles doivent rester marquées sur le cadavre; et cependant on n'en trouva pas la moindre trace (3). La peau de la tête était très saine, les mains parfaites, « tellement qu'elles remplirent d'admiration tous ceux qui les « virent. » Mais, dira-t-on, on avait pu laver le sang qui remplissait ses cheveux de manière qu'ils n'en fussent plus teints. Pas même cela, puisque le pontife, au lieu d'avoir des cheveux blancs, était presque entièrement chauve.

Il est temps de terminer. Je le ferai en

(1) *Purg.*, xx, 86.
(2) *Rub.*, p. 218.

(1) *Rub.*, 380.

disant, contrairement à ce qu'ont avancé beaucoup d'historiens, que ce pontife arriva à la dignité suprême en honnête homme, qu'il la soutint en pape, et qu'il la remit à Dieu en bon chrétien.

N. WISEMAN.

DU MOUVEMENT RELIGIEUX ACTUEL.

Comme le mouvement religieux des esprits échappe à l'appréciation du plus grand nombre, même de ceux qui y sont eux-mêmes mêlés, et qu'il augmente sans qu'ils le sachent; comme il reste encore des ténacités, des yeux fermés par système, des préventions obstinées, des rancunes invincibles, des habitudes d'anathème enfin contre le siècle, difficiles à détruire ou même à modifier, il importe de constater, par une sorte de statistique religieuse, le progrès chrétien, le progrès catholique surtout, dont nos yeux, nos oreilles, dont notre esprit, assidûment, loyalement attentifs, ont été vivement frappés cette année.

Les flots du monde qui roulent à tous les vents savent peu ce qui se passe dans les rades abritées; et des salons si agités du Faubourg-Saint-Honoré et de la Chaussée-d'Antin on sait mal le mouvement calme et progressif des églises : c'est là ce qui nous expose à ces banales déclamations contre une époque trop peu connue encore, et qu'on juge plus d'après les traditions qui lui ont été léguées que d'après ses propres actes. Examinons cependant leurs préventions, et tâchons d'asseoir sur une exacte observation des faits un jugement raisonnable.

Où trouve-t-on ceux qui cherchent Dieu? Là où Dieu réside, n'est-ce pas? dans nos églises.

Or, que fait-on dans les églises? On y enseigne sévèrement la loi de Dieu; on y prie avec ferveur; on suit avec exactitude les pratiques du culte catholique, assez monotones pour ceux qui ne sont pas animés de son esprit. Là, plus de chants mondains, plus de décorations théâtrales; tout est pur, simple, austère même; où est donc l'attrait? Certes, ce n'est pas à revoir se reproduire tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes cérémonies, à entendre les mêmes chants, à réciter les mêmes prières, à retrouver les mêmes costumes, les mêmes évolutions. Il n'y a pas de représentation mondaine qui tînt huit jours contre cette éternelle répétition des mêmes choses, qui en est, dans le Catholicisme, à son dix-neuvième siècle : où est donc l'attrait?

S'il n'est pas dans la partie matérielle du culte, il faut qu'il soit évidemment dans sa partie spirituelle, il faut qu'un charme secret, invincible, attire cette foule qui se presse sans tumulte, mais avec une affluence continue, dans les vastes enceintes, autour de leurs sanctuaires, et s'écoule comme un flot régulier et toujours pressé sous les arceaux des bas-côtés de nos églises gothiques, respectant, admirant, enviant peut-être cette partie plus fervente qui s'agenouille, chante et prie dans le milieu de la nef, en face de l'autel du sacrifice. Il faut qu'un sentiment indéfinissable et qui manifeste un besoin du cœur pénètre dans toutes ces âmes, la plupart flétries par le vice, et les pousse, à leur insu, vers le lieu saint, vers la piscine où se déposent toutes les ordures, pour qu'en si grande quantité, avec un si grand empressement, avec une persévérance si constante, toutes les classes de citoyens viennent silencieusement, respectueusement, passer devant ce sanctuaire où Dieu se montre à ceux qui le cherchent, et lui rendre par leur seule présence et leur attitude réservée un hommage tout au moins social, s'il n'est pas encore chrétien.

Vous qui ne vivez pas dans nos églises, vous ne savez pas tout cela, et je vous crois disposés à le contredire. Je vous répondrai seulement qu'on ne peut contredire un fait sans l'avoir vérifié. Allez-y donc, comme le reste de vos sembla-

bles, en curieux, si vous voulez; n'importe, allez-y toujours... Dieu vous y attend peut-être, et il vous y prendra, au pis aller, comme témoin.

Je sais bien que ceux qui ne contestent pas le fait en font un objet de mode. — La mode tourne à cela maintenant, dit-on; et l'on croit avoir tout expliqué par ces deux mots, tout expliqué et tout détruit. La mode! mais qu'est-ce donc que la mode? N'est-elle pas l'expression, sinon des mœurs d'un peuple, tout au moins de ses tendances? La mode est toujours subordonnée; elle n'est que la manifestation d'un sentiment ou d'une habitude; ce n'est pas elle qui donne le mouvement, elle le reçoit et ne le communique qu'après l'avoir reçu. Au temps de M. de Voltaire, la mode était à l'incrédulité, parce que le siècle était incrédule; au temps de Robespierre, elle était aux sans-culotides; sous le Directoire et même sous l'Empire, les fêtes de Longchamp consacraient la sainte semaine plus que les cérémonies de Saint-Roch. Qu'on voie maintenant ce qui se passe et que l'on compare!

« Il n'y a plus que quelques garçons tailleurs et quelques marchandes de modes qui s'obstinent à croire qu'il y a encore un Longchamp, » disait cette année le feuilleton du *Temps* consacré à cette fête mondaine naguère si solennelle.

Qui, en effet, va à Longchamp?

Qui dans les églises?

De la foule partout sans doute; mais, d'un côté, quelques étrangers, quelques parvenus vaniteux, quelques filles de second ordre, car l'Opéra lui-même n'en veut plus; et puis de la populace, cette populace que le mauvais exemple des hautes classes a pervertie durant cinquante années, et que les bons exemples n'ont pu encore ramener.

De l'autre, au contraire, tout ce qu'il y a de considéré, de grand, d'intelligent, de distingué; de la foule aussi, mais de la foule non pas dorée, mais saine, mais digne, mais calme dans son empressement, assurée dans ses démonstrations, noble dans le maintien; une foule où chacun voudrait trouver ses enfans, sa mère ou sa sœur.

Oui, des enfans, dit-on encore, des femmes surtout! voilà ce qui encombre vos temples!

Des femmes! mais, bon Dieu, c'est à peine si dans la plupart des nombreux auditoires qui se précipitent vers les chaires chrétiennes on leur laisse une petite place dans les bas-côtés, une place bien obscure, bien réduite, où quelques unes doivent à un empressement incroyable la faculté de se glisser.

Avez-vous suivi les Conférences de Notre-Dame, la retraite de Saint-Roch, celle de Saint-Eustache? Qu'avez-vous vu dans ces vastes nefs, si ce n'est des masses compactes d'hommes de tout âge, et je ne dis pas de toute condition, car il y a encore dans tout cela trop peu de place pour le peuple, tant les hommes d'une condition élevée, qui ont le loisir d'arriver plus tôt et plus vite, envahissent les abords de la chaire et absorbent puissamment la parole évangélique.

Où sont les femmes en tout cela? Reléguées aux extrémités, à quelques places privilégiées du banc d'œuvre, elles viennent chercher une part, toute petite qu'on la leur a faite, dans cette instruction chrétienne à laquelle elles ont certes autant de droit que nous, mais dont elles ont en général moins de besoin.

Ainsi, il ne faut pas oublier le rôle important, le rôle immense qui appartient aux femmes dans l'œuvre de la régénération chrétienne. C'est dans les chastes flancs d'une femme que la divinité s'est humanisée : voilà le symbole. Sans Marie, point d'incarnation, point de rédemption, point de Christianisme, point de civilisation. Or, ce qu'a fait Marie pour l'humanité, d'autres femmes l'ont fait pour des peuples, pour des familles, pour des individus. C'est par elles que le Christianisme s'est répandu, après être en quelque sorte né de l'une d'elles. L'histoire de tous les temps, celle de tous les jours est là pour confirmer mon assertion; et les dynasties les moins chrétiennes ont elles-mêmes leur Clotilde. Il ne faudrait point s'étonner de ce que nos temples rassembleraient des femmes en plus grand nombre; car, destinées qu'elles sont à propager dans les familles les enseignemens et les vérités chrétiennes, c'est dans l'enseignement

et les pratiques du temple qu'elles viennent les puiser. Ne nous étonnons donc pas qu'elles accourent en foule se retremper, se fortifier aux sources mêmes de toute persuasion et de toute force, et admirons plutôt en tout cela la sage et touchante économie de la Providence, qui nous fait porter ses lois par les êtres qui ont le plus de droit sur cette terre à notre reconnaissance et à nos affections.

Mais ce ne sont pas là les seules objections que l'on fait : il en est d'autres auxquelles il faut répondre.

Oui, dit-on, nous en convenons, plus de six mille jeunes gens se pressent à Notre-Dame, à Saint-Roch, partout où un prédicateur en réputation se fait entendre; mais, dans ce nombre, que comptez-vous de chrétiens et surtout de catholiques, et combien en est-il enfin qui pratiquent ce qu'on leur enseigne?

Combien? Demandez au père de Ravignan, demandez aux prêtres de nos paroisses si les fruits de ces prédications ne sont pas abondans; ou, sans aller chercher des informations à des sources si précises, faites comme j'ai fait, allez voir par vous-mêmes. Avez-vous entendu, à la retraite de Saint-Roch, toutes ces voix d'homme se mêlant aux voix enfantines et pieuses, qui, durant les exercices, chantaient des cantiques à la Vierge et à l'Esprit-Saint? C'est déjà là un commencement de pratique. Tout homme qui participe gravement, un livre à la main, et dans un maintien sympathique, à tous les exercices de piété qui se font en ces sortes de réunions, a déjà vaincu un grand ennemi; le respect humain; ses passions les plus fougueuses sont moins redoutables : il les vaincra donc aussi.

Et ce qui a prouvé la vérité de ce que j'avance, c'est la communion générale qui a suivi cette retraite, communion solennelle où les hommes avaient leur place au banquet, presque aussi nombreux que les pieuses habituées de l'église, où deux mille catholiques au moins ont reçu des mains de leur archevêque le pain eucharistique. Je parle ici de ce que j'ai vu, de ce à quoi j'ai été mêlé.

J'ajouterai qu'à Saint-Eustache, le même spectacle de recueillement et de participation aux exercices de la retraite m'a également frappé. Je ne dirai rien de la foule. A l'entour de toutes les chaires, quelque médiocres que soient ceux qui les occupent, la foule est toujours tellement pressée, qu'il ne reste jamais de place pour les curieux : on ne s'étonnera donc pas qu'à la voix du père de Ravignan, elle se soit rassemblée de tous les points de Paris. Eh bien! lorsque, avant le sermon, le vénérable curé de Saint-Eustache psalmodia le premier verset du *Miserere*, je croyais que tous les chantres du chœur allaient répondre le deuxième verset et continuer la psalmodie, et ce n'est pas sans une profonde émotion que j'entendis sortir, du milieu de la nef, comme un gémissement unanime répondant à cette parole grave et touchante du ministre de Dieu qui avait réclamé le pardon céleste pour son peuple! Tous les hommes debout, la plupart leur livre à la main, s'étaient levés pour répondre à l'appel du prêtre et implorer avec lui *la multitude des miséricordes divines*; et lorsque, le sermon terminé, les chants reprirent, les chants de douleur et de supplications, ces chants qui demandent à Dieu, sur un ton si lamentable, de *pardonner à son peuple*, les hautes voûtes de Saint-Eustache se remplirent d'un tel concours de voix émues et suppliantes, que la nef tout entière en semblait agitée, et qu'il ne fallut rien moins, pour calmer toute cette émotion, ou plutôt pour la renfermer au fond du cœur, que l'élévation de l'hostie divine aux mains du prêtre, qui répandait, en échange de ces prières ferventes, les bénédictions du Dieu qui les avait reçues.

Voilà le fait matériel, ou plutôt le fait moral, et je dirai même le fait divin dont j'ai été le témoin; divin, par dessus tout; car ôtez de tout cela la grâce d'en haut, et expliquez, si vous le pouvez, ces assemblées, ces prières, ces émotions, ces douleurs, ces joies ineffables que rien ne justifie, qui n'ont ni motif, ni but, ni raison. Car si tout cela n'était pas de la religion, ce serait de la folie.

Mais on ajoute encore : « Tout cela n'a rien de durable. — Et qu'en savez-vous? Le secret des cœurs est-il dans vos mains, ou dans celles de Dieu? Est-ce de vous

ou de lui que découle cette grâce qui sanctifie, cette ardeur qui devient persévérance, ces appels soudains qui réveillent les piétés endormies, ces faveurs inattendues qui raniment les ferveurs éteintes et leur rendent plus qu'elles n'ont perdu? Laissez donc à celui qui a déjà touché ces cœurs ou tièdes, ou endurcis, le soin de les garder ou de les reprendre. Sitôt que des rapports de simple désir seulement se sont établis entre eux et lui, il reste bien peu de chose aux hommes. Tout se passe entre le pécheur et Dieu... Dieu communiquant à lui par son prêtre.

Or, Dieu, sachez-le bien, n'est autre que celui que nous adorons dans nos temples catholiques, auquel nous rendons un culte d'hommes, c'est-à-dire, un culte dont la manifestation matérielle n'est que l'expression d'un sentiment tout spirituel, comme nos actions sont ici-bas l'expression de notre volonté, comme notre parole est celle de notre pensée, comme notre corps enfin est la représentation terrestre de notre individualité intellectuelle.

C'est à ce Dieu que nos prières montent par l'entremise de son divin Fils, et à celui-ci, le plus souvent, par celle de tous nos saints qui ont été nos frères, et de sa Mère surtout, que la divinité de son Fils n'a exemptée d'aucun de nos penchans : car notre pénitence se sent si faible, et lorsqu'elle est bien réelle, si indigne, qu'elle se trouve heureuse de s'élever aux pieds du Christ, sous la protection compatissante de ces êtres dont quelques uns ont connu d'autres peines que celles de notre simple nature, celles du péché, les plus cuisantes et les plus découragées.

C'est des mains de ce Dieu que découle sur nous, avec le sang de son Fils, cet intarissable pardon qui relie la terre au ciel; c'est ce même Dieu enfin qui, arrivé au terme infini de ses miséricordes, en nous donnant ce Fils adorable pour rédempteur, ne doit plus qu'une justice rigoureuse à ceux qui, méconnaissant volontairement tant d'amour, se refusent à tant de grâces, rendent impuissantes tant de miséricordes; et pourtant c'est là ce que font les insensés qui, fermant leurs yeux à la lumière, leurs oreilles à la parole divine, leurs cœurs à l'action continue et universelle de la grâce, croient beaucoup faire, en accordant au Christianisme une influence passée sur notre humanité, et lui rendant en honneurs funéraires ce qu'ils refusent d'hommages actuels à sa vitalité. « C'est un mort respectable, » disent-ils; et ils demandent au Christ une deuxième résurrection. Mais c'est dans leur âme seulement que cette résurrection nouvelle aurait besoin de s'opérer en mémoire de cette grande résurrection de la Pâque qui a régénéré le monde, et à laquelle doit s'unir la volonté de tout individu pour entrer en participation de ses grâces.

Partout ailleurs, le Christ est vivant; que dis-je? tout ce qui vit n'a de vie qu'en lui : société, sciences, littérature, arts libéraux; sa loi est la sève nourricière de ces divers rameaux de l'arbre humanitaire. Socialement, intellectuellement, c'est le Christ qui communique au monde civilisé cette force vitale qui le fait mouvoir, qui le fait progresser, qui le fait exister, en un mot. Et qu'on remarque bien qu'en tous les lieux où ce souffle divin a été altéré, corrompu par le mélange du souffle humain, partout où cette vitalité céleste a reçu une trop grande infiltration des passions mondaines, de manière à en être dénaturée, la civilisation en a aussitôt senti l'influence; elle s'est ralentie, ou est demeurée stationnaire, ou même a dégénéré, selon le plus ou le moins d'abondance avec laquelle l'élément chrétien est entré ou s'est maintenu dans les institutions religieuses ou politiques des peuples. Mais toute civilisation quelconque, même celle si importante, si immobilisée, de l'islamisme, a puisé sa force dans le principe chrétien. Je l'ai dit ailleurs, à propos de l'Alcoran, l'islamisme n'est qu'une immense, une épouvantable hérésie. La loi du Christ a changé la face du monde. Plus les hommes en ont faussé l'enseignement, plus ils ont rendu étroites et rares les effusions des grâces qu'elle apportait à l'humanité; mais ils n'en ont point tari la source; ils n'ont pu dessécher cet intarissable réservoir des miséricordes célestes, que le sang du calvaire toujours renouvelé tient incessamment

rempli dans les demeures éternelles; et quoique les passions qu'ils ont substituées au dévouement, l'ignorance à la science, l'égoïsme à la charité, aient obstrué, de tous les vices, de tous les crimes qu'elles ont produit, le canal par lequel s'épanchait sur ces peuples cette miséricorde infinie, elles ne l'ont pas entièrement fermé; et cet état d'infériorité absolue dans lequel se trouvent les peuples infidèlés vis-à-vis des peuples chrétiens, devrait, ou leur imprimer une épouvante désespérée, ou leur marquer visiblement le mobile qui manque à tous leurs efforts pour les rendre puissans et féconds en utiles effets.

Que ceux-là donc que Dieu a favorisés assez pour les faire naître dans notre atmosphère chrétienne, ne blasphèment plus contre le don qui leur a été fait : vivant eux-mêmes de la loi du Christ, qui s'est imbibée en eux, par leurs études, leurs affections, par toutes leurs habitudes morales, qu'ils n'accusent plus cette loi d'impuissance ou d'infécondité! Ce n'est pas le Christianisme qui se meurt; ce sont les peuples qui n'ont pas leur vie en lui; ce sont les individus qui se détachent de ses racines; branches déjà mortes, qu'un reste de verdure pare vainement : ce sont les gouvernemens qui n'introduisent pas dans leurs lois son action vivifiante; ce sont les sectes religieuses plus ou moins pénétrées d'un souffle animateur, selon le plus ou moins de vérité de leurs rapports avec lui. Voilà ce qui languit, ce qui se penche, ce qui tombera. Mais le Catholicisme, que ses blessures raniment, que les siècles rajeunissent, parce qu'il marche avec eux et devant eux, que les attaques de ses ennemis fortifient, à cause de l'impuissance qu'elles manifestent, le Catholicisme est, dans ce moment surtout, en pleine vitalité, en plein réveil. Si l'on veut, nous accorderons qu'il a semblé saisi, quelque temps, d'une sorte de léthargie; le Catholicisme, qui atteste par ce qu'il a déjà fait ce qui lui reste à faire, est la religion absolue, universelle, complète de l'humanité, et si complète enfin que, pour ma part, j'avoue que je suis beaucoup moins préoccupé de cette crainte signalée par quelques uns, qu'elle ne puisse atteindre aussi haut que tend l'esprit de l'homme, que je ne suis humilié de mon impuissance à mesurer, de la pensée seulement, ces sublimités de perfection intellectuelle et morale vers lesquelles elle nous pousse constamment.

Baron A. Guiraud.

DES BASES DE LA PHILOSOPHIE,

OU DU RATIONALISME ET DE LA FOI.

Lorsque l'on examine l'état présent du monde intellectuel, on le trouve fractionné en mille opinions différentes; de nombreux systèmes, arborant chacun des bannières diverses, se rencontrent de toutes parts, se heurtent les uns les autres, se croisent en tous sens, et se partagent l'empire des idées. L'esprit humain étonné, incertain, ne sait à qui accorder sa confiance, et il s'égare dans ce dédale intellectuel lorsqu'il veut chercher à s'orienter.

Au milieu de tout ce chaos, en effet, comment discernera-t-il la vérité? comment la reconnaîtra-t-il, cachée sous l'erreur aux formes si multiples et si variées? Nul doute qu'il ne le pourra, s'il ne pousse ses investigations au-delà de la surface des choses, et s'il ne cherche pas à en scruter les profondeurs. Le nombre infini des objets le ferait consumer en d'inutiles efforts; mais s'il pénètre jusqu'aux principes, s'il essaie de remonter jusqu'à l'origine de tous ces systèmes, s'il les envisage dans leur généralité et soumet à un rigoureux examen la base sur laquelle ils reposent, le point de départ qui marque leur premier pas dans le monde, alors il distinguera bien plus facilement leurs erreurs, et la vérité lui

apparaîtra nettement et dégagée des voiles qui cachaient son éclat. Qu'il rejette donc bien loin tous les obstacles qui pourraient retarder sa marche, qu'il ne se laisse pas éblouir par les faux brillans, les fausses lueurs qui l'égareraient infailliblement, qu'il s'avance hardiment au but et sans s'arrêter en chemin, qu'il y aille surtout avec une volonté droite et ferme : un noble prix sera la récompense de ses généreux efforts, la vérité.

Il n'existe et il ne peut exister que deux sortes de philosophie, la philosophie catholique et la philosophie rationaliste, la philosophie qui croit et la philosophie qui raisonne, la philosophie qui s'appuie sur la révélation, sur la parole de Dieu, c'est-à-dire sur quelque chose de fixe et d'immuable, et la philosophie qui ne reconnaît que la raison humaine, base essentiellement variable et inconstante. Et, en effet, vous ne pouvez sortir de ces deux termes : ou vous admettez la révélation comme point de départ de toutes vos spéculations intellectuelles, comme source de toute vérité, comme collection de principes qu'il faut nécessairement admettre; ou, au contraire, rejetant toute autorité étrangère à vous-même, vous voulez tout soumettre au contrôle de la raison humaine. Dieu ou l'homme, ce sont les deux seules intelligences qui aient parlé sur la terre, ce sont les seules que l'on puisse invoquer. Montrer que la raison humaine, seule, se trouve dans l'impossibilité d'agir, qu'elle doit nécessairement s'appuyer sur la révélation, sur une base fixe; qu'il faut, avant toute science, tout raisonnement, commencer par croire quelque chose; tel est le but de ce travail.

Mais ici, hâtons-nous de prévenir toute confusion fâcheuse et d'expliquer ce que nous entendons par le mot de révélation. Nous donnons à ce mot, suivant l'enseignement catholique, un sens large et élevé : la parole de Dieu, consignée dans les saintes Ecritures, et consacrée par l'autorité et l'approbation de l'Eglise, c'est là la révélation écrite. Mais il est une autre révélation non moins sainte, non moins puissante, non moins divine : c'est celle qui a été faite à l'homme à l'origine des temps, et qui s'est perpétuée par la tradition, de générations en générations; c'est cet ensemble de vérités transmises de main en main, et recueillies comme la voix des siècles. Cette parole divine a pu être altérée; les passions et l'ignorance des hommes l'ont singulièrement défigurée; mais, toute mutilée qu'elle était, elle n'en a pas moins rayonné ses divines lumières à travers l'obscurité des temps; ceux même qui la méconnaissaient, étaient, malgré eux, soumis à son influence bienfaisante; ils pouvaient s'élever contre le vrai Dieu et diriger contre lui des efforts insensés, il était trop haut placé pour qu'ils pussent l'atteindre, et avait le cœur trop large pour ne pas les embrasser. Perpétuant sa parole divine de siècle en siècle à travers les nations, il en faisait jaillir, comme d'un vrai foyer de lumière, toute la vie qui les animait, et quoique cette lumière s'obscurcît à mesure que les passions humaines la mélangeaient de flammes impures, quoique les dérivations impies que les hommes faisaient subir à cette source de vie diminuassent l'abondance de ses eaux, cependant la bonté de Dieu fut plus grande que la malice des hommes, et jamais la lumière divine ne leur manqua *entièrement*. Cette double révélation, ces deux manifestations différentes d'une seule et unique parole, d'une seule et unique vérité, sont pour nous la base de toute science et de tout raisonnement.

Aucune science ne peut exister si l'on ne part de principes admis sans discussion; et, en effet, une science ne se compose que de vérités démontrées, que de choses rendues évidentes par le raisonnement. Or, tout raisonnement peut se réduire, comme on sait, à un syllogisme; il suppose un principe d'où l'on puisse déduire une conséquence, une chose certaine sur laquelle on s'appuie pour accorder la certitude à une autre chose jusqu'alors incertaine, une proposition générale, incontestable, qui fasse participer à sa certitude une autre proposition moins générale et contenue en elle. Donc il faut, avant tout raisonnement, avant toute science, un principe certain, incontesté, admis sans discussion, puisque la discussion même à laquelle on

voudrait le soumettre exigerait préalablement un autre principe incontesté. Or, ce principe incontesté, cette science, fruit de ce principe, comment pourrait-on les tirer tout d'abord de la raison humaine? Toute science n'est qu'un point de vue de la vérité, et la vérité c'est Dieu. Il faudrait donc faire sortir l'idée de Dieu de la raison humaine; il faudrait faire engendrer l'infini par le fini, le créateur par la créature. L'observation, nous dit-on, l'expérience est le moyen le plus sûr d'arriver à la vérité; mais l'expérience ne nous fait connaître que des faits, rien que des faits : or, un fait isolé ne mène à rien, et surtout ne peut mener à aucune loi, à aucune obligation dogmatique ou morale. La généralité est une condition essentielle de toute notion scientifique; toute proposition doit régir un ordre entier et complet de phénomènes, et c'est pour cela qu'elle ne peut se tirer de l'observation pure des faits, mais bien des principes de justice et d'harmonie révélés par Dieu, et auxquels est soumis le monde entier.

Les faits sont donc une lettre morte et inintelligible, si une lumière supérieure n'y vient donner du sens : c'est un amas confus de pierres et de matériaux qui jamais ne pourront se ranger et s'élever en murailles, si la parole de Dieu, cette lyre divine, ne vient les animer; c'est un cadavre auquel la croyance donne vie.

On a prétendu se passer de Dieu pour raisonner; on a dit; Je doute, donc je pense; je pense, donc je suis. Mais remarquons que ces paroles, prises dans un sens absolu, impliquent contradiction. Toute parole, en effet, suppose une affirmation, et par cela seul qu'on annonce douter de tout, on affirme quelque chose. On ne doute donc pas; car on ne peut affirmer et douter à la fois, être et n'être pas sûr, et le sceptique absolu en est réduit à se taire, sous peine de n'être plus sceptique. Mais tel n'a point été Descartes; ce grand philosophe n'a pas voulu faire le vide; il n'a point prétendu tirer l'être du néant, ce qui n'appartient qu'à Dieu; il n'entendait point exclure toutes les idées développées par la société, tous les principes fruits de l'éducation : il voulait simplement qu'avant de raisonner on se dépouillât de tout préjugé, de tout système préconçu qui aurait pu obscurcir la vérité.

Ainsi donc on ne peut arriver à aucune science, à aucune connaissance humaine, si on ne la fait pas précéder et diriger par une croyance; et d'ailleurs, quel est donc l'instrument de toute connaissance? Quel est le moyen que nous employons pour y arriver? La raison, ce don si magnifique, qui nous élève tellement au-dessus des autres créatures, qu'est-elle, sinon la connaissance acquise de la vérité? Qu'avons-nous de nous-mêmes, êtres finis? et comment pourrions-nous tirer de notre propre essence un guide sûr pour nous diriger à la recherche du vrai? Que deviendrions-nous si la société, dépositaire de la vérité révélée, ne venait par ses enseignemens féconder en nous ce germe intellectuel que nous apportons en naissant, cette prédisposition à connaître, qui, sans la parole de Dieu, serait restée à l'état de simple faculté? L'homme n'a donc réellement pas de raison avant de connaître la vérité, et plus la vérité qu'on lui aura enseignée sera complète et libre d'erreurs, plus aussi sa raison sera droite et sûre. La raison n'est donc qu'un résultat, et c'est pourquoi il importe beaucoup que la vérité seule préside aux premiers enseignemens.

Ainsi donc la croyance est le préliminaire indispensable, le moyen obligé de toute connaissance, et non seulement cela doit être ainsi, mais encore cela est ainsi réellement. Si nous jetons les yeux sur les divers produits de l'activité intellectuelle de l'homme, sur les différens genres de connaissances, nous voyons que chaque science repose sur des axiomes fondamentaux donnés *à priori* et logiquement indémontrables; c'est ordinairement l'expression de quelques lois morales, formulées dans le langage de la science; ce sont des points de départ d'où se déduisent toutes les vérités qui constituent la science. Ces principes admis, le raisonnement vient en tirer une foule de conséquences qui, s'enchaînant ou même se déduisant les unes des autres, forment un corps entier de vérités

un tout bien harmonique, et alors la science est formée. La raison féconde ces germes de la vérité, mais elle ne les produit pas : ils existent avant elle, indépendamment d'elle; elle les reconnait, les constate et les prend pour bases de ses opérations. La croyance est donc bien réellement le fondement et la condition de la science, et malheur à cette dernière si elle voulait renier son origine.

On peut déduire de ces considérations, que la synthèse est la méthode à suivre dans l'étude des sciences; et, en effet, la synthèse, qui part d'une donnée primitive, générale, d'où l'on déduit toutes ses conséquences, rentre parfaitement dans notre système; tandis qu'au contraire l'analyse, qui part de l'observation et de l'expérience, est le procédé naturel du rationalisme. La synthèse envisage tout d'un coup d'œil général; puis, guidée par la connaissance de l'ensemble, elle descend dans les détails. L'analyse, au contraire, commence par examiner chaque chose en particulier, puis prétend remonter des détails jusqu'à la généralité des choses. L'une part de la cause pour arriver à l'effet; l'autre part de l'effet pour arriver à la cause. L'une, se plaçant dans les hauteurs de la raison divine, pour planer de là sur toute la création, s'éclaire à ce flambeau immortel, et porte ensuite dans la recherche de la vérité toutes les lumières supérieures qu'elle a recueillies dans cette communication céleste; l'autre, se traînant terre-à-terre et n'ayant foi qu'à ses sens, s'en va disséquant chaque chose, et prétend, par la division et un froid et minutieux examen, retrouver les lois immortelles qui régissent le monde. L'une part de la source même de la vérité; l'autre prétend y arriver en en remontant le courant.

Si nous consultons l'histoire de la philosophie, qui n'est autre que l'histoire des folies humaines, nous voyons la raison de l'homme abandonnée à elle-même tomber dans des aberrations non moins étranges que contradictoires; nous la voyons produire les systèmes les plus opposés, depuis le *panthéisme* et le *dualisme* jusqu'au *scepticisme* et à l'*athéisme*. Le vice de tous ces systèmes est d'avoir méconnu quelques unes des vérités fondamentales, ce qui les a conduits aux conséquences les plus absurdes. Ainsi les systèmes de l'Inde tombèrent dans le panthéisme parce qu'ils méconnurent l'existence de la matière. Il en fut ainsi de Pythagore, qui, ne voulant considérer que Dieu seul, ne put produire rien de positif, mais un système vague et insaisissable. Des deux écoles d'Élée, l'une, niant la matière, tomba aussi dans le panthéisme; l'autre, niant Dieu, tomba dans le matérialisme. Plus tard, on vit Épicure, exagérant le côté matériel de l'homme, flétrir toutes les nobles inspirations et se vautrer dans la fange de toutes les passions; tandis qu'au contraire l'école stoïcienne, exaltant outre mesure son principe spirituel, taxait de faiblesse les sentimens les plus naturels et divinisait l'orgueil humain. Dans toute la suite de l'histoire, nous voyons toujours les mêmes erreurs se reproduire, différentes quant à la forme, mais semblables quant au fond, parce que toujours on a nié un des principes constitutifs de l'intelligence humaine. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que tous ces systèmes admettaient au moins un principe premier, un point de départ d'où ils fissent découler toute explication des choses, une pierre angulaire sur laquelle ils pussent bâtir l'édifice de la science. Il était réservé à notre Europe moderne de produire ce monstrueux système du rationalisme, de croire et d'avancer que la raison de l'homme avait en elle-même assez de force et de vie pour se passer de tout secours supérieur, et de dire dédaigneusement à Dieu : *Va-t'en*. Le premier effet de ce principe est de semer la division dans la religion : les protestans se séparent du catholicisme, et bientôt se divisent eux-mêmes en mille sectes diverses.

Par l'action continue du rationalisme, on parvint bientôt au déisme, puis à l'athéisme, et enfin, ce qui n'était encore jamais arrivé, ce dont l'histoire dans toute la suite des temps ne nous offre aucun exemple, on vit une nation entière mettre en doute l'existence de Dieu. Sous l'influence d'une si pernicieuse doctrine, les notions les plus naturelles se pervertissent, les idées se rapetissent et

se confondent. Le rationalisme arrête l'inspiration; son souffle glacial ôte tout élan au génie, toute liberté à la pensée; il finit même par la circonscrire dans des formules mathématiques, et la priver ainsi, sinon de profondeur, du moins de toute spontanéité; il consume l'énergie de l'esprit à la recherche d'une croyance, et use ainsi dans une vaine perquisition des forces qu'il aurait pu employer utilement ailleurs; bien heureux encore lorsqu'au bout de longs et pénibles labeurs, il a enfin retrouvé quelqu'une des vérités fondamentales, essentielles à la société, et qu'il pouvait recevoir directement de la foi; il pénètre jusque dans le cœur de l'homme pour y éteindre tous les nobles sentimens; la voix de l'honneur est méconnue, l'égoïsme le plus exclusif prend la place de l'amour de ses semblables; l'argent devient la raison de toutes choses, le but de tous les efforts, le mobile unique de toutes les actions; le cœur se dessèche, devient insensible à la misère de ses semblables, et l'habitant des pays protestans, pressuré par la taxe des pauvres, ne trouve plus dans son cœur assez d'amour pour faire la moindre aumône volontaire. Le rationalisme met la division dans la science; il la sépare, la morcelle en mille parties; il veut la réunir dans une œuvre immense; il veut faire une encyclopédie, et il ne peut produire qu'un vaste répertoire, un grand casier étiqueté. Toutes ces différentes parties, en effet, sont sans lien commun; elles ne constituent pas un tout, un corps bien harmonique; et il était au-dessus de ses forces de leur donner une unité quelconque; c'était même aller contre son principe que de vouloir le tenter. Le rationalisme rabaisse singulièrement la politique; l'intérêt religieux, l'honneur national ne sont plus écoutés; les intérêts commerciaux sont maintenant la base de tous les traités, de toutes les négociations; les intérêts commerciaux, c'est-à-dire encore l'argent, voilà toute sa civilisation. Enfin il a tout réduit aux plus minces proportions; tout est rapetissé, jusqu'à notre architecture régulière, mais froide et sans couleur, nos manières affectées et manquant de naturel, nos vêtemens courts, étroits, étriqués; tout accuse une influence délétère et l'action d'un principe de destruction et de mort.

Mais il est temps de nous arrêter à des pensées moins sombres; il nous faut opposer à ce tableau du rationalisme, où nous ne trouvons que situation forcée, faiblesses et souffrances, celui du développement naturel et ordinaire de l'esprit humain. A sa naissance, l'âme est une force indéterminée qui pourra tout un jour, mais qui présentement ne peut rien; enveloppée et retenue de tous côtés par les liens de la matière, elle n'a point encore appris à s'en affranchir; ses facultés, endormies dans l'inaction, n'ont pas encore été fécondées par la parole, ni vivifiées par l'idée de Dieu; son corps enfin, qui demande tant de soins, est incapable de se suffire à lui-même et a besoin de secours étrangers. Une femme s'approche, l'entoure de son amour, le berce de ses chants, l'endort par son sourire, le nourrit de son lait et de sa parole; elle lui dit le nom de Dieu, lui apprend à l'aimer et à le prier, adoucit de ce baume divin les premières amertumes de la vie, met dans son cœur les germes de toutes les vertus; et l'homme se souviendra toujours des paroles de sa mère, toute sa vie il pensera avec émotion aux premières leçons de son enfance, toujours il se rappellera avec bonheur le temps où, s'abandonnant avec confiance à la tendresse de sa mère, il étudiait sur ses genoux et priait à ses côtés. Plus tard il acquerra de vastes connaissances; son savoir embrassera toute science humaine, il résoudra avec sagacité les plus obscurs problèmes, il saura les raisons des choses et pénètrera les mystères les plus cachés; mais toujours ses premières impressions resteront fidèlement gravées au fond de son cœur; il a commencé par croire et par aimer, et ces premières notions ne s'effaceront jamais.

La croyance est donc constitutive de notre nature; elle nous prend dès le berceau et nous accompagne jusqu'à la tombe. Dans la vie, que faisons-nous autre chose, sinon de croire continuellement? Nous croyons au témoignage des historiens lorsqu'ils nous racontent les événemens d'une époque; nous croyons à la parole d'un professeur lorsqu'il nous enseigne les élémens d'une science; nous

croyons à la constance des lois de la nature, et confians dans notre savoir, nous vivons en pleine sécurité; nous croyons à la parole de ceux qui nous entourent lorsqu'ils nous affirment telle ou telle chose, et nous agissons d'après ce qu'ils nous ont dit; nous croyons à la probité de celui-ci, au savoir de celui-là, à l'habileté de ce troisième; toutes nos actions ont pour motif des affirmations d'autrui, toutes reposent essentiellement sur la croyance, qui forme une des parties les plus importantes et les plus nécessaires de notre vie morale. Quoi que nous disions, quoi que nous fassions, nous faisons un acte de foi.

Qu'on me permette ici de considérer un instant cet être qui vit à côté de nous, et pour ainsi dire de notre vie propre, prend part à toutes nos peines, comme à toutes nos joies, et nous sert d'ange consolateur dans les misères de cette vie : la femme, cette créature dont la mission est si belle, s'arrêtera-t-elle à raisonner sur chaque chose? se demandera-t-elle à chacune de ses actions si la logique est d'accord avec sa volonté? ira-t-elle établir ses principes sur sa frêle raison, et se laisser guider par des déductions et des conséquences? Oh! non. Forte de l'amour de l'humanité, s'appuyant sur son Dieu, elle entreprendra noblement la tâche que la Providence lui a confiée; fortifier les faibles, encourager ceux qui s'effraient des obstacles, consoler ceux que le malheur a frappés, couronner comme d'une auréole de bonheur ceux que la fortune a favorisés, remplir en un mot ses devoirs dans toute leur étendue, voilà toute sa sollicitude. Du reste, se confiant dans la religion, elle ne s'égare pas dans de vaines spéculations métaphysiques; elle croit avec son esprit et raisonne avec son cœur.

Enfin, et pour nous résumer, examinons si la science peut suffire aux besoins de l'humanité.

Nous voyons parmi les hommes des savans et des ignorans, et vous connaissez quelle disproportion existe entre ces deux fractions de l'humanité; vous savez si le nombre des gens instruits est comparable à celui des gens qui ne le sont pas. Or, ces derniers doivent croire sur parole ceux que l'étude et la science ont éclairés : le commun des hommes est donc obligé de s'en rapporter aveuglément à un petit nombre d'autres. L'immense majorité des hommes vit de la foi.

Mais, même parmi les savans, chacun ne connaît qu'une petite partie de la science, et sans parler de la raison dernière des choses qui échappent toujours, sans parler des causes premières, et bien souvent aussi des causes finales que personne ne peut se vanter d'apercevoir, chacun a sa spécialité qui ne forme qu'une partie inappréciable de l'ensemble des choses connues; pour tout le reste, il faudra qu'il se confie entièrement aux autres : il citera tel fait de l'histoire sur la foi d'un écrivain, il s'en rapportera à un voyageur pour telle observation locale, il appuiera son système sur les expériences de tel ou tel savant; bien plus, il confiera sa fortune à un fermier, ses intérêts à un avocat, sa vie à un pilote, la vie des personnes les plus aimées à un médecin; toujours et partout il s'en rapportera à autrui, toujours et partout il vivra de la foi.

Ainsi donc la foi nous entoure, nous pénètre partout; tous nous agissons par elle, les grands comme les petits, les riches comme les pauvres, les savans comme les ignorans; la foi est maîtresse absolue chez nous, nous ne pouvons lui échapper; c'est notre pain quotidien, notre vie habituelle, notre nature et notre essence : nous sommes pétris de foi.

Quelle sera donc maintenant la foi que nous adopterons? A qui accorderons-nous notre confiance, et quelle parole reconnaîtrons-nous comme vraiment divine? Ici j'en appelle à tout homme de bonne foi, qui examine les choses sagement et sans passions; qu'il me dise si la foi catholique ne lui offre pas tous les caractères de la vérité, si cet antique colosse, qui a son origine à l'origine même des temps et qui étend ses grands bras protecteurs sur toutes les parties de la terre, ne se présente pas à lui avec toute la majesté de la divinité. Voyez seulement sa marche à travers les siècles : du milieu de cette vieille société romaine, si corrompue et tombant en pourriture, une société nouvelle s'élevant, tout écla-

tante de pureté et la robe teinte du sang de ses martyrs, comme d'une pourpre triomphale; la régénération d'un monde en dissolution et s'en allant par lambeaux; la face de la terre renouvelée, et des principes de civilisation inculqués à des nations barbares qui ne connaissaient d'autre droit que la lance et l'épée; une nation entière, le beau royaume de France, créée par des évêques, suivant l'expression d'un écrivain; partout la civilisation luttant contre la force brutale; Chartel Martel écrasant en France les ennemis de la foi; l'Espagne soutenant pendant des siècles une lutte héroïque contre l'islamisme, et le chassant enfin de cette terre illustrée par tant de hauts faits; l'Europe entière s'ébranlant comme un seul homme, et marchant, guidée par la croix, à la conquête du tombeau du Christ; les lettres et les sciences conservées dans les cloîtres, et brillant au moyen âge du plus vif éclat dans la personne des moines; la liberté et l'égalité placées sous la sauve-garde de la foi, et défendues également par l'Église et contre les prétentions dominatrices et oppressives des rois, et contre les tentatives anarchiques et révolutionnaires des peuples, et contre les principes désorganisateurs du protestantisme; la foi formant la base de la civilisation, le principe et la raison de la morale, le motif des devoirs et de l'obéissance aux lois, la clef de voûte de l'ordre social. Voilà, certes, une magnifique manifestation de la divinité.

Mais si nous recherchons quelque chose de moins grandiose, de plus humble, de plus accessible à la masse, nous trouverons encore que la foi catholique est le seul terrain où puissent se rencontrer tous les hommes sur le pied de la plus parfaite égalité : elle n'admet pas, en effet, les différences de rang et de richesse; les grands, comme les petits, sont également accueillis par elle; le roi impie se voit repoussé du temple, tandis que le plus humble de ses sujets, fidèle à son Dieu, est admis aux saints mystères; en un mot, elle ne connaît d'autre distinction que celle du mérite personnel, de la valeur morale des actions. Les dons de l'esprit et de l'intelligence, les talens naturels ne sont pas même chez elle un titre à la faveur; peu soucieuse des lumières du génie, qu'elle ne repousse pas pourtant, elle se complaît avec les simples et les humbles de cœur.

La solution des principaux mystères de l'homme, qui ont tant inquiété les sages de l'antiquité, la foi l'enseigne à tous, la met à la portée de tout le monde; elle nous dit à tous ce que nous sommes, d'où nous venons et où nous allons; tandis que la philosophie ne traite ces matières qu'avec les gens profondément instruits, et encore est-elle impuissante à les résoudre d'une manière satisfaisante. Le plus simple des catholiques, le catéchisme en main, répond à toutes ces questions devant lesquelles la philosophie est obligée de confesser son ignorance; bien plus, la véritable connaissance des choses divines et humaines, la science du cœur humain et de ses rapports avec Dieu, la science en un mot de la vérité, celle d'où découlent toutes les autres comme de leur source, celle-là n'est pas donnée à l'homme que la nature a favorisé, et qui a reçu du hasard le génie ou le talent. Non, le plus grand, le plus méritant des hommes, celui qui est le plus instruit dans la science des choses célestes, celui qui est le mieux placé pour connaître et apprécier toutes les sciences humaines, et qui a le plus de facilité pour les parcourir dans tous leurs détails, c'est l'homme de bonne volonté; c'est celui qui, détachant son cœur des choses de la terre, s'efforce de mener une vie irréprochable et pure; c'est celui qui, s'arrachant aux étreintes de la matière, considère toutes choses d'en haut et d'un point de vue dégagé de toutes les illusions des sens; celui qui, prenant la foi pour guide, ne se laisse éblouir par aucun éclat trompeur et va puiser la vérité à sa source. En perpétuel contact avec elle, s'y abandonnant avec confiance et amour, il en recevra souvent de ces communications fécondes qui projettent de si vives lumières sur les questions les plus ardues et les plus difficiles, et qui centuplent toutes les puissances de l'intelligence de l'homme. Chose merveilleuse! l'objet de la foi, c'est Dieu; par Dieu, nous connaissons toutes choses, et nous possédons Dieu par le désir et l'amour.

Tous peuvent donc y atteindre, tous ont les mêmes moyens pour y arriver, et c'est par là que s'égalisent toutes les intelligences ; c'est par là qu'elles se trouvent toutes au même niveau, sur le terrain même qui semblerait devoir assurer à jamais des distinctions entre elles. Mais la foi corrige la nature, et avec elle la fidélité à ses devoirs, la droiture des intentions, l'abandon dans la foi peuvent seuls établir une distinction entre les hommes. Courbe donc ton front dans la poussière, orgueilleux savant; car il est donné à tout le monde d'avoir la pureté et la simplicité du cœur.

GABRIEL D'ERCEVILLE.

RECHERCHES SUR LES MONUMENS CYCLOPÉENS,

ET DESCRIPTION DE LA COLLECTION DES MODÈLES EN RELIEF COMPOSANT LA GALERIE PÉLASGIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE ;

PAR L.-C.-F. PETIT-RADEL (1).

Né en 1756, M. Petit-Radel fit ses études au collége Mazarin, où il se distingua par son intelligence aussi sérieuse que précoce. A trente ans, il fut docteur de Sorbonne, débuta dans la chaire chrétienne avec succès et attirait une attention d'estime par un mérite solide et modeste, quand la révolution éclata. Il partit alors pour Rome et il y passa neuf ans. Revenu en France, il ne reprit point les travaux du ministère ecclésiastique, et en peu de temps il se trouva fixé comme administrateur de la bibliothèque Mazarine et membre de l'Institut dans les occupations qui devaient remplir sa vie.

C'était à Rome même, au centre de la catholicité, au milieu des tribulations de l'Église, que la Providence lui avait assigné cette destination nouvelle, et lui fit échanger ainsi le dévouement actif du prêtre, pour le dévouement uniforme du religieux. M. Petit-Radel, dans la libre tranquillité d'une existence studieuse, fut un pieux et savant solitaire, un véritable bénédictin, qui n'avait toujours d'autre pensée que de servir Dieu et la foi.

Aussi compta-t-il toujours parmi les membres les plus honorables du clergé, et malgré son âge avancé, il reçut, en 1827, d'un saint et aimable évêque, Mgr Borderies, la proposition de le suivre en qualité de grand-vicaire à Versailles. Mais une longue habitude de laborieuse retraite, l'utilité de ses labeurs pour la science et la collection précieuse confiée à son zèle, les investigations continues et toujours heureuses de son érudition, ne lui permirent pas de renoncer à une carrière depuis long-temps tracée et déjà si remplie.

Ses nombreux opuscules prouvent qu'il était infatigable au travail autant que consciencieux. Ses quatre-vingt-seize notices faites pour la continuation de l'*Histoire littéraire de France* sont assurément des modèles, et plusieurs de vrais chefs-d'œuvre d'érudition, parce qu'il avait le don très rare de n'écrire que ce qu'il savait et de savoir à fond ce qu'il écrivait. En un mot, il portait partout cet esprit de recherche exacte et complète qui rend si instructif et si intéressant son volume publié en 1819 sous ce titre : *Recherches sur les Bibliothèques anciennes et modernes*, etc.

Mais son renom littéraire tient surtout à la connaissance des monumens cyclopéens, *découverte* réelle et d'une grande importance historique. Voici comment il raconte lui-même l'origine de cette découverte et de cette étude spéciale.

« Je partis pour Rome au mois d'octobre « 1791... A mon arrivée, M. de Bernis « (sur la recommandation du cardinal « de la Rochefoucault) parla de moi au « souverain pontife Pie VI, lequel me

(1) Chez Rey, libraire-éditeur, quai des Augustins, 45; un vol. in-8°. Prix : 7 fr.

« plaça avec une attention qui méritera « toujours ma reconnaissance, dans une « abbaye de chanoines réguliers; j'en de- « vins le sous-bibliothécaire, en même « temps que j'étais nommé directeur du « Jardin de botanique, créé par l'abbé « Monsacrati, savant antiquaire lucquois, « qui avait rempli plusieurs noncia- « tures (1).

« Mis ainsi à l'abri de tout besoin par le « bienfait de l'hospitalité, je partageai « mon temps entre les occupations de mes « deux faciles emplois : les courses que « je faisais pour l'étude de la botanique « et celle des monumens de l'architec- « ture des anciens.... J'avais cru remar- « quer que la plupart des historiens an- « ciens s'étaient peut-être trop exclusive- « ment occupés des hommes, et pas assez « des choses. Leur lecture me laissait « toujours le regret de ne pouvoir ouvrir « les chroniques originales où ils avaient « puisé ; j'aurais préféré à toute autre « découverte, les livres depuis long-temps « perdus, dans lesquels Acusilaüs d'Ar- « gos transcrivait simplement les généa- « logies que son père avait trouvées gra- « vées sur des marbres déterrés dans ses « possessions.... Le champ des études « historiques me parut si vaste à Rome, « que j'éprouvai d'abord la nécessité de « borner les miennes à l'examen des ca- « ractères d'antiquité que présentaient « ses murs comparés à ceux des villes « environnantes, et à imaginer les « moyens de retracer leur connexion « avec les origines des divers peuples « étrangers, leurs fondateurs, suivant « les récits de l'histoire. »

L'auteur raconte ensuite comment il engagea une course d'herborisation avec plusieurs hommes distingués de la société de l'abbé Monsacrati, jusqu'au *Monte-Circello*, où les Caetani avaient autrefois une terre. « Je leur fis valoir, dit-il, « la célébrité homérique du mont Circé. « — Qui sait, nous dit alors le duc de Cae- « tani, si vous n'y trouveriez pas encore « la demeure de la déesse, bâtie en pierres « bien taillées jusqu'au poli, suivant Ho- « mère ? Corradini a bien assuré, dans « son *Latium*, qu'il n'en restait plus au- « cun vestige ; mais j'ai ouï dire à des « chasseurs qu'il existait des murs qui « paraissaient bien plus anciens que ceux « des Romains sur le plateau du pic cul- « minant de la montagne ; il en est même « fait mention dans les titres de posses- « sion de mes ancêtres. »

« Nous partîmes, don Pedro Marquez, « architecte mexicain, Pedro Perez, ar- « chitecte pensionnaire du roi d'Espagne « à Rome, et moi, pour aller faire une « herborisation dans le charmant séjour « de l'ancienne île de Circé.... On ne « trouve sur le mont Circé qu'un bourg « appelé San-Felice, dont la population « est à peine de huit cents âmes. Ce bourg « appartenait autrefois aux Caetani. Les « armoiries de ces neveux de Bonifa- « ce VIII s'y trouvent encore sculptées « sur l'arcade principale.... Après avoir, « depuis le rivage, péniblement gravi la « côte pendant trois heures et demie, « nous parvînmes au point culminant du « promontoire, élevé, suivant M. de Pro- « ny, à cinq cent vingt-sept mètres au- « dessus du niveau de la mer. Arrivés là, « notre attention fut d'abord fixée par le « superbe aspect qui s'offre à la vue; « ensuite regardant à nos pieds, nous « rencontrâmes subitement l'espèce de « palmier qui faisait l'objet de notre « voyage au pied d'un reste de construc- « tion antique. Le *chamærops*, qui croît « en abondance sur ce mont, est employé « par les ménagères circéennes à former « ces balais aplatis qu'Horace avait en « vue dans cette expression : *lutulenta « radere palma ;* nettoyer avec un balai « de palmier rempli de boue (1)...

« Mais mon attention avait été vive- « ment attirée par la vue du vieux mur « au pied duquel nous avions trouvé notre « palmier ; je crus y reconnaître l'autel « même de la déesse, dont la montagne « portait le nom, et dès ce moment, je « conçus le sujet du problème historique « qui depuis n'a pas cessé de m'occuper. Je « fis part de mon idée à mes compagnons « de voyage. L'architecte mexicain, après « avoir cru apercevoir dans les monu- « mens de l'*ara Circes* la même con- « struction que celle des monumens de « l'histoire perdue de son pays, convint

(1) *Recherches sur les Monumens cyclopéens*, Ire partie, p. 13.

(1) *Sat.*, II, IV, 83.

« aisément avec moi que cet autel avait « été, à la vérité, restauré par les Ro« mains, mais fondé à une époque beau« coup plus reculée.... Mes deux com« pagnons finirent par se réunir à mon « opinion, et par considérer la chose sous « le point de vue de l'histoire des Pélas« ges, les premiers, ou du moins les plus « anciens habitans historiquement con« nus de cette contrée. Nous cherchâmes « à vérifier nos conjectures, et nous en « reconnûmes de plus en plus la justesse « en visitant sur le même mont l'enceinte « sacrée de *Circé la Cyclopéenne*, comme « dit Plutarque.... Les diverses construc« tions du bourg San-Felice, puis les « constructions de la ville de Fondi et de « beaucoup d'autres villes par nous re« connues pour pélasgiques.... »

Tel fut le point de départ de ces curieuses investigations. Les résultats en sont maintenant certains. Les constructions *pélasgiques* ou *cyclopéennes*, dont les ruines colossales sont échelonnées depuis la Phénicie jusqu'à l'Espagne, sur une ligne ou bande irrégulière et peu large qui passe par la Sabine et la Sardaigne, dont les Nouraghes font partie, attestent l'existence, la position des anciens *Pélasges* et leur origine phénicienne ou cananéenne. On ne peut raisonnablement refuser d'admettre qu'ils ne soient ces fils d'*Inachus* ou *Enachim*, cette *race de géants*, devant lesquels les Hébreux *ne paraissaient que comme des sauterelles*, et qui ont été contraints d'émigrer devant le peuple de Dieu (1).

Le savant archéologue tirant toujours de nouvelles conséquences d'un fait incontestable, suivant la marche des différens chefs de colonies pélasgiques, et confrontant les monumens et les inscriptions avec les textes des poëtes et des historiens grecs et latins, est venu à bout d'éclairer la mythologie grecque, et de dégager et de mettre en certitude les personnages et gestes les plus importans de l'époque fabuleuse; ce qu'il a exécuté dans son *Examen analytique et Tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce* (1). Les dynasties des rois Pélasges « y sont « tracées pendant la durée de huit siè« cles, avec leurs alliances et leurs filia« tions, les fondations de leurs villes, de « leurs colonies, leurs combats et leurs « traités. Dans ce travail, dit avec raison « la notice sur M. Petit-Radel, mise en « tête des *Recherches sur les monumens « cyclopéens*, rien n'est hasardé, systé« matique, ni arbitraire, mais tout y est « fondé sur le témoignage des plus an« ciens historiens de la Grèce et de l'Ita« lie. » On aura une idée de la difficulté d'un pareil travail, de l'érudition, de la sagacité et de la patience qu'il a fallu pour l'accomplir, quand on saura que la composition typographique du tableau a coûté seule huit cents francs. C'est une chose merveilleuse que la concordance de ces listes généalogiques. J'ai vu ce vénérable savant toujours rempli d'une érudition et d'une aménité également intarissables, répondre durant des heures entières aux questions, aux objections qu'il aimait à provoquer lui-même sur son ouvrage, sans que jamais on pût prendre en défaut ni l'auteur, ni son tableau synchronique. Ce débrouillement si singulier et si méthodique du chaos des origines grecques est, sans contredit, une des plus belles conquêtes de l'érudition chrétienne. Il ouvre d'une manière sûre la carrière historique où se sont exercés dans le vide des hypothèses Guérin du Rocher et plusieurs esprits plus ou moins ingénieux. Un autre savant non moins studieux, non moins modeste, non moins aimable que M. Petit-Radel, un de ces saints hommes que l'Église peut présenter également à ses amis et à ses ennemis, le P. Phélippon, qui s'occupe depuis long-temps d'éclaircir les antiquités mythologiques, achèvera sans doute aussi son œuvre, on doit l'espérer, et complétera dignement les découvertes de son habile devancier.

ÉDOUARD-DUMONT.

(1) *Nombres*, XIII, 23, 29, 34. *Deutéron.*, I, 28; II, 10; III, 11. *Josué*, XIV, 12; XV, 14; XXI, 11. *Juges*, I, 20.

(1) Chez Rey, un vol. in-4°.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE ET A LA CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE; par M. Louis Aurbacher, 2e édition; Kaufbeuren, 1838.

La langue allemande gagne de jour en jour dans l'estime de la France intelligente; nous nous familiarisons de plus en plus avec les riches trésors que renferme dans son sein une littérature si riche et long-temps trop dédaignée par une nation qui est plus propre qu'aucune autre à apprécier dignement le mérite partout où il se trouve, fût-ce dans ses plus implacables ennemis. Nous avons appris à connaître déjà un certain nombre d'ouvrages supérieurs dont le mérite incontesté a ouvert une carrière nouvelle à plusieurs écrivains jaloux de faire participer leur patrie des heureuses et fécondes découvertes auxquelles les avait conduits une pensée noble et utile. L'Allemagne est aujourd'hui une mine que l'on commence à exploiter avec une ardeur d'autant plus grande, qu'on a trop long-temps dédaigné les beautés littéraires qu'elle renferme. Mais si dans cette exploitation nouvelle on cherche autre chose qu'à satisfaire seulement un engouement temporaire ou des calculs intéressés, il est indispensable d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de ce vaste champ ouvert au labeur de nos compatriotes; il faut se placer à un point de vue assez haut pour juger avec connaissance de cause pleine et entière; il faut connaître l'histoire d'une littérature devenue le centre vers lequel convergent ceux qui aspirent à une science large et débarrassée des mesquines entraves d'un amour-propre national mal entendu. La partie historique de la littérature allemande est indispensable à quiconque veut marcher d'un pas assuré dans la nouvelle voie ouverte à l'esprit français. Un aperçu succinct, une appréciation loyale des hommes et des écrits, voilà ce qu'il faut avant tout; de longues dissertations, des détails fatigans ne pourraient servir qu'à embrouiller. Or cette sage sobriété, cette loyauté de jugement, nous la trouvons dans l'ouvrage que nous avons annoncé plus haut. L'auteur, se conformant à la classification la plus généralement reçue, expose d'abord l'histoire de la prose et ensuite celle de la poésie allemande, depuis leurs premiers commencemens jusqu'à nos jours. Après avoir esquissé rapidement l'état de la littérature dans chacune des périodes anciennes, il cite et soumet à un examen plus approfondi les écrivains et les ouvrages les plus remarquables qui paraissent caractériser d'une manière plus particulière l'esprit de leur époque. Comme on devait s'y attendre, la littérature moderne occupe une plus grande place dans ce tableau. Afin de présenter dans leur jour convenable le grand nombre de productions littéraires que le dernier siècle a vu éclore, il a réuni en différentes classes les écrivains en prose et en vers, en suivant pour cette classification la matière et la forme de leurs ouvrages, ainsi que les divisions admises déjà et fondées dans la nature même de l'art poétique: De cette manière seulement, il a été possible à l'auteur de présenter dans un cadre rétréci un tableau de la littérature allemande, tableau succinct, il est vrai, mais fidèle. Malgré le mérite incontestable de cet ouvrage, il ne laisse pas d'offrir quelques lacunes. Le catalogue des historiens modernes se trouve n'être pas assez complet; il en est de même des ouvrages de pédagogie: autant cette partie est traitée avec une étendue convenable en ce qui concerne les époques plus anciennes, autant on est peiné de trouver un vide qui, nous l'espérons, ne manquera pas d'être comblé lorsqu'il paraîtra une nouvelle édition du livre. Malgré les défauts que nous venons de signaler, nous croyons que *l'Introduction à l'Histoire et à la Critique de la Littérature allemande* est une de ces productions que l'on aime à voir paraître; c'est un ouvrage utile, et l'on ne saurait mieux caractériser un travail quelconque.

A.

EXEGESIS CRITICA in Jesaiæ cap. LII, 13; LIII, 12, seu de Messiâ expiatore, passuro et moriture commentatio. Scripsit Laur. Reinke, theol. doct. et lingg. orient. in Academiâ Monasteriensi prof. publ. extraord. — Adjecta est Dissertatio de divinâ Messiæ naturâ in libris sacris Veteris-Testamenti; Monasterii apud Theissing bibliopolam. 1836.

Après avoir combattu dans sa préface les tendances rationalistes de l'Allemagne protestante, l'auteur donne les prolégomènes relatifs aux diverses interprétations qui ont été faites de la prophétie d'Isaïe, et développe ensuite ses propres idées sur cette matière importante. Suit le texte hébreu avec une traduction latine littérale et un commentaire. Chaque verset est accompagné des versions syriaque, chaldéenne, arabe, grecque, et autres, ainsi que d'une traduction latine interlinéaire pour chacun de ces idiomes. On trouve ensuite énumérées

les différentes explications qui ont été successivement faites du célèbre oracle d'Isaïe, depuis les plus anciens Pères de l'Église jusqu'à nos jours. Il y a néanmoins une lacune; dans l'énumération des interprètes, l'auteur a trop négligé les écrits des commentateurs rabbins. Quoique l'ouvrage soit rédigé avec soin, on regrette de ne pas y trouver toute la perfection désirable sous ce dernier rapport. L'interprétation donnée par M. Reinke termine son travail sur la prophétie. On doit savoir d'autant plus gré à l'auteur de son entreprise, que les ennemis de la religion catholique ne cessent de nous reprocher l'étude scientifique des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Un semblable travail, tout en offrant des facilités par le grand nombre de matériaux qui se trouvent à la disposition d'une exégèse consciencieuse, ne laisse pas néanmoins de présenter de graves obstacles. Autant nos frères séparés sont faciles à accorder leurs louanges à tout ce qui sort de l'officine de leurs coreligionnaires, autant ils sont difficiles et vétilleux pour tout ce que les membres de la communion romaine font publier en ce genre. Les critiques des luthériens ne peuvent être que fort peu équitables, parce que jamais ces hommes ne peuvent et ne veulent se placer au point de vue catholique pour apprécier convenablement ce qui est destiné à défendre la saine et invariable doctrine de l'Église. Or une telle disposition doit influer d'une manière fâcheuse sur les écrivains orthodoxes, à cause de la dépréciation qui est faite de leurs ouvrages par une coterie intolérante.

DE LA POLITIQUE MARITIME DE LA FRANCE SOUS LOUIS XIV, et de la Demande que Muley Ismaël, empereur de Maroc, adressa à ce monarque pour obtenir en mariage la princesse de Conti; par RAYMOND THOMASSY. — Chez Dentu, libraire au Palais-Royal. Paris, 1841. Prix : 1 fr.

C'est à propos du fait le plus curieux du règne de Louis XIV que M. Thomassy examine quelle fut la politique maritime de la France à cette époque, et y trouve la plus juste et la plus complète glorification du grand roi. La demande que le fameux Muley Ismaël, le plus fier et le plus intraitable des princes musulmans, adressa à ce monarque pour obtenir en mariage la princesse de Conti, ne fut que l'expression de l'admiration extraordinaire qu'il avait conçue pour sa puissance. Cette incroyable démarche, qui a long-temps passé pour fabuleuse, et qui devrait toujours passer pour telle, si l'authenticité n'en était prouvée jusqu'à la dernière évidence, est enfin mise aujourd'hui hors de toute contestation. M. Thomassy a publié dans sa brochure la demande officielle du mariage, pièce diplomatique qu'il a découverte dans le journal inédit de Saint-Olon, notre ancien ambassadeur auprès de Muley Ismaël. Il y a joint des pièces de vers également inédites et composés à ce sujet par les beaux esprits de la cour de Louis XIV, qui ne pouvaient moins faire que de célébrer la princesse de Conti, qui était alors la merveille de Versailles, et passait en France pour un prodige de beauté. Aux yeux de ces courtisans, le féroce et sanguinaire Muley Ismaël revêtit en même temps les allures d'un amant déclaré, d'un soupirant à l'eau de rose. Mais tandis que le tigre se montrait sensible aux charmes d'une princesse qui lui présentait l'image séduisante de notre civilisation, les hommes d'État pouvaient aussi calculer les motifs sérieux de sa démarche; ils devaient voir surtout combien il tenait à former, par une alliance de famille, une paix durable avec Louis XIV, à la place des anciennes paix qui n'avaient jamais été que des trèves.

C'est à ce propos que M. Thomassy entre dans le côté sérieux de ses recherches, et donne une appréciation toute nouvelle de la politique de Louis XIV; politique exclusivement envisagée au point de vue continental par les marquis de la Régence et de Louis XV; par les hommes d'État de la République et de l'Empire, et par les héritiers des uns et des autres, mais que notre collaborateur examine enfin au point de vue maritime et commercial, par la face la plus oubliée, la plus méconnue et sans contredit aujourd'hui la plus importante et la plus féconde en enseignemens.

Le passage suivant, où l'on remarquera sans peine les idées aussi justes que nouvelles, nous dispensera de parler davantage du travail de notre collaborateur.

A propos des entraves que Louis XIV mettait à l'échange des prisonniers entre la France et le Maroc, afin que la plupart des Marocains restassent sur les galères, M. Thomassy ajoute : « Cette politique était peut-être justifiée par l'importance des galères à cette époque, importance dont nous avons entièrement perdu le souvenir, et qui pourtant était la même que des motifs bien plus puissans nous pressent de donner aujourd'hui aux bateaux à vapeur. Les galères, en effet, comme ces bateaux, avaient la propriété de naviguer contre le vent, et comme eux, au lieu de céder passivement à la brise, étaient de véritables instrumens actifs, jouissant, par exemple, en temps de calme ou bien contre les courans, de toutes leurs facultés locomotives; tandis qu'en pareille circonstance la navigation à voiles se trouvait frappée d'impuissance ou d'immobilité. Grâce donc à la force humaine qui les mettait en mouvement, les galères se donnaient à elles-mêmes leur propre impulsion, l'accéléraient ou la modéraient à volonté, combinaient même l'action de la voilure à celle des rames, exactement comme le pyroscaphe, voilier du capitaine de vaisseau, M. Béchameil. Toute la différence consistait dans l'imperfection des moyens et l'infériorité des résultats; mais, moyens et résultats, il est évident qu'ils étaient par leur nature parfaitement analogues à ceux de nos bateaux à vapeur, et c'est ce qui permit aux galères de servir également d'auxiliaires à nos vaisseaux à voiles. Aussi prirent-elles une part non moins active que glorieuse à toutes nos batailles, particulièrement sur la Méditerranée, où l'em-

barres des chiourmes, comme aujourd'hui le transport du combustible, condamnait généralement ces légers navires à des relations voisines et à des entreprises rapprochées.

« Si donc la France a renoncé aux services éminens qu'elle retirait de ses galères, c'est que son humanité a dû en repousser l'emploi du moment qu'un autre moteur a pu leur être substitué, et que la vapeur, inappréciable bienfait de la Providence, est venue remplacer avec avantage, par un agent matériel, des créatures humaines enchaînées.

« Que conclure maintenant de cet heureux progrès de la civilisation, sinon que nous nous en rendrions honteusement indignes si nous n'apportions pas à nous créer des bateaux à vapeur le même zèle que Louis XIV mettait à l'entretien et à la multiplication de ses galères? Loin de nous toutefois d'approuver ce grand monarque lorsqu'il sacrifiait à sa passion pour la grandeur de la monarchie, les intérêts de l'humanité, et que des condamnés, même après l'expiration de leur peine, gémissaient quelquefois dans les chiourmes pour le service de l'État (1). Nous, Dieu merci, nous n'avons plus à craindre un tel excès; mais Dieu veuille aussi que notre politique ne tombe pas dans un autre extrême, en oubliant les glorieuses leçons de nationalité que lui a données Louis XIV. »

PETIT MANUEL D'ÉDUCATION, ou Lectures à l'usage des jeunes filles de huit à douze ans, élevées dans les écoles primaires, communautés, externats et autres institutions; par madame SIREY, née de Lasteyrie du Saillant. Paris, à la librairie classique-élémentaire de Belin-Mandar, rue Christine, 5.

Voici un petit livre que nous recommandons à toutes les mères de famille; et nous ne saurions en faire un plus grand éloge qu'en racontant les impressions que sa lecture nous a causées. Tout d'abord nous n'y avions cherché que les impressions qu'il devait produire sur ses jeunes lectrices; nous examinions avec soin si rien n'était au-dessus de leur portée, si le style était assez clair, assez substantiel, et cependant assez accessible pour leur intelligence. Peu à peu, par je ne sais quelle pente, nous nous sommes trouvés de niveau avec ces charmantes petites créatures, Marie Rosten, Sophie de Blangye, Marguerite, Pauline, et autres, sur qui madame Sirey a répandu tout ce que le cœur d'une femme et d'une mère renferme d'amour, d'expérience et de délicatesse. Oubliant notre tâche de critique, nous sommes devenus lecteurs à notre insu, et de la meilleure foi du monde, et nous avons parcouru d'une seule haleine ce petit volume, ni plus ni moins que si nous l'eussions loué dans un cabinet de lecture; non pas que l'invention des faits y occupe une grande place, et que l'on y trouve des péripéties compliquées. Rien de plus simple au contraire; c'est la vie commune avec ses rares épisodes, avec son cours tranquille et peu varié, avec ses journées qui se succèdent sans autre changement que celui des heures. Qu'on en juge par le sommaire des chapitres. L'ouvrage est divisé en neuf lectures. La première est intitulée : la prière, le coucher, le lever, le déjeûner. C'est un délicieux tableau d'intérieur à la manière de Greuze, moins la sensiblerie toutefois. La seconde lecture traite de *la messe* et de *la promenade*. La troisième a pour sujet *la visite au château*. Rien de plus fin, de mieux contrasté et de plus logiquement développé. On y sent toute la sagacité maternelle et tout l'esprit d'une femme du monde. La quatrième lecture, qui nous montre la petite Marie de retour chez ses parens, est une gracieuse analyse de l'effet produit sur une âme droite par le spectacle de la condition des riches. La cinquième et la sixième lecture sont peut-être les plus importantes, si ce n'est les plus attachantes du volume. La petite Marie vient d'atteindre l'âge d'être admise au sacrement de la confession; mais elle ignore comment faire l'examen de ses fautes. Sa mère lui promet de l'y aider, et c'est en partant de cette donnée si simple que madame Sirey nous mène comme par la main à travers tous les détours de l'âme humaine, et nous élève insensiblement de devoir en devoir, de vertu en vertu, jusqu'à la charité qui comprend tout le reste, et qui s'exerce à la fois dans le cercle de la famille, dans celui de la société, et dans les régions illimitées de Dieu. La septième, la huitième et la neuvième lecture sont évidemment les plus intéressantes du volume, la septième surtout; et elle doit cette supériorité à un touchant épisode qui est raconté avec un sentiment si tendre, un mouvement si juste, et une simplicité si évangélique, qu'il est impossible de ne pas avoir les yeux mouillés en la lisant, et ce qui vaut beaucoup mieux, de ne pas se sentir l'âme meilleure.

En résumé, madame Sirey a résolu le problème qu'elle s'était posé dans son avertissement. Elle a fait un livre pour les classes qui ont le plus besoin de bons livres. Elle n'y a mis ni des caractères factices, ni des vertus ni des vices exagérés, ni des entretiens au-dessus de l'intelligence des interlocuteurs, ni des situations forcées, ni des récits invraisemblables qui « ont pour les enfans à peu près les mêmes inconvéniens que ceux de la lecture des romans pour l'adolescence. » Pour tout dire en un mot, elle a fait une bonne œuvre, et ce qui ne gâte rien, une œuvre de talent, car si nous n'avions été absorbés dans l'examen du fond, nous aurions pu nous étendre sur le mérite de la forme, et montrer que le rédacteur en chef de *la Mère de Famille* et l'auteur des *Conseils d'une Grand'Mère*, se retrouve encore tout entier dans le *Petit Manuel d'Éducation*.

H. T.

(1) Voir dans le *Manuscrit vert* de Colbert, à la Bibliothèque du Roi, une lettre de l'évêque de Marseille, de 1675, et relative aux abus commis sur les galères où l'on retenait des coupables après l'expiration du temps de leur peine.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 68. — Août 1841.

Sciences physiologiques.

COURS DE PSYCHOLOGIE CHRÉTIENNE.

DIXIÈME LEÇON (1).

De nos moyens de rapport avec l'ordre absolu. — L'intuition (deuxième mode de la vie morale) envisagée comme fait. — Difficulté d'en déterminer les lois. — De son objet; des rapports du fini et de l'infini. — Le *logos* envisagé comme substance, cause et fin de toutes choses. — Les effets du péché sur nos facultés intellectuelles et les conditions de leur développement. — La capacité naturelle doit passer en habitude par l'éducation. — Des sciences, des arts et de la vertu. — De la fonction double de l'intuition résulte la distinction de la raison et de l'entendement. — Leurs rapports avec la sensation et avec la foi. — La question physiologique; modes exceptionnels, l'extase; état des âmes séparées. — Rapports de l'être avec le temps et avec l'espace. — L'année ecclésiastique.

Dans la dernière leçon, nous avons terminé l'examen de nos moyens de rapport avec l'ordre contingent par l'entremise de nos sens. Dans nos rapports avec le non-moi, la sensation ne constitue que le premier mode de la vie morale; mais comme la sensation est toujours accompagnée de certaines conditions intellectuelles, sans lesquelles elle n'aurait aucune valeur psychologique, nous ne sommes que trop souvent portés à lui attribuer une importance exagérée et presque exclusive. Pour apprécier la dépendance permanente de la sensation, on n'a qu'à faire la large part de la *raison* et de la *foi*, dans tous les jugemens que nous portons, même sur les choses matérielles; car au milieu de cette mobilité interminable, qui caractérise l'ordre contingent, la raison ne laisse pas de découvrir quelque chose de fixe, quelque chose de nécessaire, et ainsi, après qu'à l'aide de cette même raison nous sommes parvenus à saisir le *comment*, la foi vient compléter l'intelligence de l'être fini, en nous fournissant le *pourquoi;* conciliant ainsi l'existence simultanée du fini et de l'infini, du bien et du mal, de Dieu et de Satan; ces contradictions logiques qui fatiguent et qui écrasent l'intelligence créée, quand elle se sépare de la foi, et de cet enseignement que Dieu a établi, comme la condition essentielle de la vie morale.

A mesure que nous avançons dans notre analyse des phénomènes psychologiques, la haute dignité de l'homme se révèle à nous, et nous apprenons à connaître sa sublime destinée. Placé comme nous le voyons dans un ordre de choses admirable, sous tant de rapports, nous le voyons cependant s'élancer constamment au delà des étroites limites du monde ma-

(1) Voir la IXe leçon au tome XI, p. 288.

tériel, vers cet *infini,* dont, par un privilége spécial de sa nature, il a l'intuition.

Dans ses rapports avec l'être contingent, il possède, comme nous venons de le voir, plusieurs moyens de saisir le caractère spécial et les nombreux accidens de cette variété inépuisable, qui a été manifestée dans le monde matériel; mais au contraire, dans ses rapports avec l'ordre absolu, il se trouve borné à une faculté unique, la raison, qui s'exerce par une simple intuition du vrai : l'âme, par l'entremise de cette faculté unique, recevant la connaissance des vérités absolues, comme l'œil reçoit la lumière.

Nous aurions peut-être le droit de nous étonner de cet état de choses, si nous ne tenions en main la solution de l'énigme. S'agit-il de l'ordre contingent, des choses qui sont destinées à passer pour toujours, et cela, quant à nous, dans quelques instans peut-être, nous possédons les moyens les plus amples de les connaître; tandis que pour l'ordre absolu, qui ne passera jamais, pour l'ordre divin, qui en lui seul résume les deux autres, nous sommes réduits à des perceptions incomplètes, à des connaissances vagues et incertaines ! Oui, tel est l'ordre établi par la divine sagesse, et par ce moyen elle veut conduire sa créature à la connaissance de ses perfections infinies et à la possession même de son essence. De même que le papillon aux ailes d'or, qui nage dans la lumière en aspirant le riche parfum des fleurs, l'homme se trouve condamné à passer par des états préliminaires, qui, pour l'un et l'autre, sans être identiques, ne laissent pas de présenter des analogies frappantes. L'insecte dans son premier état s'est trouvé aussi condamné à ramper dans la fange ou à parcourir péniblement des régions inférieures. Aussi, son organisation primitive s'est trouvée en rapport avec ses fonctions ; et l'homme, pendant son séjour terrestre, inséparablement attaché à un corps matériel, se trouve renfermé, en quelque sorte, dans les limites de la matière. Cependant, éclairé de la foi et de la raison, il s'élève déjà par le raisonnement et par l'espérance jusqu'à Dieu, son origine et sa fin. A côté de la sensation se développent les phénomènes supérieurs de l'intuition, et à l'aide de cette faculté purement intellectuelle, il s'élève au-dessus des choses périssables qui l'entourent ; il pénètre jusque dans le monde éternel des idées, et saisit ainsi les types immuables de toutes choses. L'homme serait à la vérité un être profondément malheureux, s'il pouvait parvenir à séparer la vie des sens de cette vie supérieure qui est destinée à lui servir de règle et de frein. Telle est en effet la tendance du péché dans ses formes inférieures, et pour celui qui se laisse entraîner en dehors de l'ordre, la peine est toujours en raison de la prévarication ; mais ce qui est possible, jusqu'à un certain point, pour l'individu, est impossible pour l'espèce. L'ordre non interrompu de la transmission de la vie intellectuelle dans l'humanité entière, c'est le développement simultané de la sensation et de l'intuition, dominé par un enseignement quelconque ; et la supériorité des peuples ne dépend que de deux choses, de l'intégrité de cet enseignement, c'est-à-dire, son accord plus ou moins parfait avec la révélation, et du soin qu'ils mettent à le recevoir et à le mettre en pratique. Nous défions les publicistes les plus opposés aux doctrines catholiques de nous indiquer un seul élément de grandeur nationale, d'ordre public ou de prospérité parmi les peuples, qui soit puisé au-dehors de l'enseignement religieux.

Nous commencerons donc par envisager l'intuition comme un fait; un fait aussi irrécusable que la sensation même, bien qu'il soit moins observé par bien des personnes qui se trouvent engagées dans le tumulte de la vie active. En y réfléchissant un instant, on est obligé d'admettre que l'homme, outre sa perception d'un monde matériel, où tout est contingent et variable, a la perception, ou, pour employer plutôt un mot déjà consacré par l'usage, l'*intuition* d'un autre monde, ou au moins d'un ordre de choses, où tout est *nécessaire et* immuable. L'étymologie du mot même peut jusqu'à un certain point nous aider à comprendre la chose. Comme nous ne concevons l'intuition que comme une espèce de vision intellectuelle de la vérité absolue, c'est-à-dire, de l'être se manifestant sous des attributs logiques, *la*

racine du mot (*intueri*) est tout-à-fait en harmonie avec l'acte. Ce qui est digne de remarque dans la langue française, comme dans le grec et le latin, c'est que nous rencontrons tout une série de mots comme *spéculation* (de *speculari*), *théorie* (de θεωρέω, je vois), etc., à la formation desquels la même idée paraît avoir présidé. Ainsi, la construction même des langues nous préviendrait, que les hautes spéculations qui ennoblissent la philosophie, ainsi que les théories générales sur lesquelles repose la science, relèvent également de cette faculté de l'intuition, dont la seule fonction paraît être de recevoir la lumière incréée qui l'enveloppe et la pénètre en tout sens. L'homme étant doué de ce haut privilége, franchit les limites de l'univers matériel et s'élève jusqu'à ces formes éternelles qui ont présidé à sa formation; car, malgré la catastrophe déplorable qui a causé une si grande perturbation dans l'ordre moral, il existe encore des rapports entre la raison humaine et l'éternelle raison de Dieu.

Si nous voulons passer au-delà du fait et rechercher la loi qui le domine, nous trouverons que dans l'état actuel de nos connaissances et avec les faibles moyens qui sont à notre disposition, il est de toute impossibilité de la déterminer. Les expériences nous apprendront à la vérité que pour l'homme tel qu'il se trouve actuellement constitué, une certaine connaissance de l'ordre contingent paraît être la condition sans laquelle il ne peut arriver à l'idée de l'absolu. Mais nous ne savons pas si, dans certains cas, le moi, sans l'intervention des choses matérielles, par une vision immédiate de l'être, ne saisirait pas directement les rapports absolus de cet ordre de choses où il n'y a ni succession ni variation. L'idée de l'absolu étant développée dans le moi en même temps que la connaissance de la nature et la connaissance de Dieu (la première par la sensation et la seconde par l'enseignement), il nous est impossible de déterminer jusqu'à quel point l'un ou l'autre y aura contribué. Nous sommes peut-être trop portés à oublier l'influence de l'enseignement religieux, non seulement sur les idées abstraites, mais sur la philosophie en général. Si la religion ne nous avait jamais révélé le Dieu éternel, infini, invariable, qui peut nous indiquer quel aurait été l'état actuel de la philosophie? qui peut nous dire jusqu'à quel point la raison humaine aurait percé les ténèbres qui l'obscurcissent? En appréciant donc l'état de nos connaissances philosophiques, il ne faut pas perdre de vue cette importante vérité, que tous les hommes qui ont fait faire un pas à la philosophie, ont été, sans exception aucune, éclairés par la lumière de l'enseignement religieux; et si, de nos jours, il n'est plus nécessaire de parcourir des pays lointains pour recueillir les fragmens épars des traditions primitives, l'histoire de la philosophie nous apprend, combien des hommes comme Pythagore et Platon se donnaient de peines pour les connaître. Ce qui est vrai, c'est que dans les œuvres de Dieu, et dans ses actes, tout se tient. Raisonner sur ce que serait la raison humaine sans les lumières de la révélation, que les uns acceptent, et que les autres repoussent, mais dont tous sont éclairés à des degrés différens, c'est poser une question absurde; c'est se demander que serait l'homme, s'il n'était pas homme, et si Dieu n'était pas Dieu? Il ne faut jamais sortir du domaine des faits, si l'on veut arriver à un résultat utile; or, c'est un fait, que Dieu a donné à l'homme trois moyens de le connaître, *les sens*, *la raison* et *la foi*, et que ces trois moyens se développent simultanément; qu'ils sont inséparables dans leur exercice, et dépendent les uns des autres, ne constituant dans leur ensemble qu'une unité indécomposable.

Sans nous embarrasser davantage de l'origine des idées absolues, nous préférons nous borner à constater le fait assez frappant, que placés momentanément dans un état de choses où tout est contingent et variable, nous nous trouvons dominés, en quelque sorte, par l'idée du nécessaire; car l'homme ne peut se rendre raison des moindres phénomènes de l'ordre physique, sans appeler à son aide la métaphysique, qui repose exclusivement sur l'idée de la nécessité. Comment expliquerions-nous, par exemple, les modifications d'un corps quelconque

sans une substance permanente, que les sens sont impuissans à saisir et qui rend possible la succession des qualités contraires, dans ce même corps, sans affecter son identité? Oui, parmi cette vicissitude, qui caractérise les choses matérielles, nous sommes rassurés par l'intuition d'un principe permanent, le sujet docile de toutes ces variations: et nous savons ainsi que tout ce qui est, est impérissable; car avec la matière et la puissance, nous pouvons, non seulement ramener toutes les formes éphémères qui sont déjà connues, mais par la suite, et grâce au progrès de l'humanité, dans le temps et au-delà du temps, nous parviendrons à revêtir la matière de mille autres formes plus parfaites et plus utiles. Envisageant donc l'ordre physique de ce point de vue élevé, la *destruction*, ce triste privilége du temps, se présente à nous tout simplement comme un changement d'agrégation qui prépare une *construction* nouvelle et peut-être plus parfaite.

Mais quelle est la nature substantielle des objets qui constituent le domaine de l'ordre absolu? et ont-ils en effet une existence aussi permanente, aussi réelle que les objets des sens? Pour répondre à ces questions importantes, il faudrait commencer par nous rappeler les rapports nécessaires qui existent entre la substance et la forme, et la manière dont la substance reste constamment pour nous cachée, pour ainsi dire, derrière la forme, ou plutôt enveloppée par elle. Nous avons déjà eu l'occasion, en parlant de l'identité philosophique (1), d'établir ces deux vérités, savoir, que nos perceptions, même dans l'ordre matériel, s'arrêtent à la forme, et que c'est dans la forme que réside l'identité. Toutes les formes matérielles, qui sont les objets de nos sens, sont nécessairement précédées de certaines formes intellectuelles leurs types, et sans nous exposer à tomber dans les extravagances qui ont signalé les discussions des *Réalistes*, nous pouvons attribuer à ces formes antérieures, une existence réelle et permanente; car s'il est impossible qu'un homme puisse confectionner une chose quelconque, sans que le modèle ait existé préalablement dans son intelligence, il est également impossible que l'ordre contingent, tel que nous le connaissons, puisse avoir été *réalisé*, sans un ordre supérieur qui est pour lui la forme *ante multa* (1).

Nous dirons donc, que les objets qui constituent le domaine de l'absolu, sont ces mêmes formes antérieures, qui n'ont reçu qu'une réalisation partielle et passagère dans l'ordre matériel. Mais si nous recherchons par l'analyse le mode de leur existence, nous sommes forcés d'avouer que nous n'avons aucun moyen de le constater. Ils ont certainement une existence objective et permanente, mais cette existence est-elle distincte de la divine intelligence? Platon a enseigné le contraire; ces types antérieurs sont pour lui des idées divines, et cette opinion nous paraît tout-à-fait en harmonie avec l'enseignement chrétien, où le Christ, qui est le *Logos*, ou en d'autres mots, la *raison incréée*, est représenté, non seulement comme la *splendeur de Dieu* (splendor gloriæ Dei); mais, qui plus est, comme *la figure de sa substance* (figura substantiæ ejus (2)). Le mot qui se trouve dans le texte grec est le mot χαρακτὴρ (3). Ce mot est employé par les Grecs comme par nous pour indiquer la qualité distinctive des choses; cette qualité essentielle par laquelle une chose est, ce qu'elle est, et sur laquelle repose l'idée de la variété. Le mot est à la vérité emprunté à l'ordre matériel, comme le sont presque tous ceux que que nous employons pour rendre des idées abstraites. Mais, dans un passage analogue, le même écrivain inspiré, pour rendre la même idée, emploie le mot εἰκὼν (4), qui a une portée plus étendue et qui par sa racine tient à l'ordre métaphysique. Ce passage, remarquable sous tous les rapports, vient à l'appui de l'opinion à laquelle nous venons de faire allusion et l'entoure en quelque sorte d'une lumière nouvelle; nous le citons

(1) Voir la leçon VI, t. IX, p. 92, 93.

(1) Tome IX, p. 94.

(2) *Ad Heb.*, c. I, v. 3.

(3) *Imago impressa*, *insculpta*, aut *incisa*, de χαράσσω, sculpo.

(4) De εἴκω, je suis semblable.

en entier, soulignant ce qui est plus directement en rapport avec le sujet qui nous occupe. « Qui est l'*image du Dieu* « *invisible*, né avant toutes les créa« tures; c'est *en lui* que toutes choses « ont été créées dans le ciel et sur la « terre, *les choses visibles comme les in*« *visibles*, les trônes, les dominations, « les principautés, les puissances; tout « a été créé *par* lui et *en* lui; il est avant « tout, et *tout subsiste en lui* (1). »

Quand nous rapprochons ce texte de plusieurs autres que nous avons déjà eu occasion de citer, et particulièrement de celui qui se trouve au commencement de l'évangile de saint Jean, il nous paraît que non seulement l'ordre absolu, ou la vérité par excellence, s'identifie avec le Christ, mais qu'en même temps, c'est par lui que nous parvenons à la connaissance de cette même vérité, selon sa divine parole: « Je suis la *voie*, la *vérité* et la « *vie;* personne ne vient au Père que par « moi (2). » C'est dans ce sens que le Christ est la lumière, qui éclaire tout *homme venant dans ce monde* (3); il est en même temps et la lumière et l'objet. Ainsi, pour qui se met au point de vue de la philosophie chrétienne, le Christ devient l'objet unique du chrétien; car en dehors de lui rien n'a une existence réelle, pas même dans l'ordre matériel; « Car *en lui toutes choses* ont été créées, « dans le ciel et sur la terre, les choses « *visibles et invisibles.* » Le Christ, comme il nous l'a dit lui-même, est l'*Alpha* et l'*Omega*, le *commencement* et la *fin;* et toutes choses, même les choses matérielles, ont leur existence non seulement *par* lui, mais aussi *en* lui. « Om« nia *per* ipsum et *in* ipso... *et omnia in* « *ipso constant.* »

Loin de nous cependant cette erreur qui n'est que trop répandue de nos jours, qui confond les deux substances du fini et de l'infini; notre Dieu n'est pas de matière, et pour nous la matière n'est pas Dieu. Mais dans la matière Dieu est partout; car là où nous rencontrons *la forme*, là nous reconnaissons la présence de la raison divine; et la matière sans forme n'existe plus depuis que l'Esprit de Dieu a tout fécondé (1). Mais la matière elle-même comme substance n'est-elle pas, pour ainsi dire, rentrée dans l'unité primitive par son union hypostatique avec la nature divine? Sans vouloir toutefois rechercher les conséquences philosophiques de cet acte du Christ, par lequel il a racheté la matière et l'a sanctifiée, nous pouvons hardiment dire, que dorénavant, tout antagonisme entre l'esprit et la matière est impossible, autrement que comme épreuve momentanée.

Ces considérations, à ce qu'il nous paraît, donnent à la métaphysique et même à la physique une importance toute spéciale, les établissant comme des échelons par lesquels l'homme arrive à Dieu, son véritable objet.

Mais à mesure que nous avançons dans notre connaissance de l'être, les moyens sont plus parfaits, les instrumens, pour parler d'une manière figurative, plus difficiles à manier. Dans la sensation, nous avons un appareil organique qui fonctionne par ses propres forces et sans des efforts très prononcés de la volonté; mais la connaissance de l'ordre absolu et de l'ordre divin suppose des conditions tout autres. D'ailleurs, le péché ayant particulièrement atteint ce qu'il y avait de plus noble dans l'homme, son intelligence a plus souffert que son organisation physique, et sa nature spirituelle, plus que sa raison; circonstance que nous aurons occasion d'expliquer plus longuement, quand nous parlerons de nos rapports avec l'ordre divin. De là il résulte que l'exercice de nos sens est comparativement facile, tandis que l'action de la raison suppose des efforts plus ou moins pénibles. Il est bien plus facile de contempler un beau paysage et d'en saisir la beauté et l'harmonie générale que de comprendre un problème de géométrie tant soit peu compliqué et de

(1) Qui est *imago Dei invisibilis*, primogenitus omnis creaturæ : quoniam *in ipso* condita sunt universa in cœlis et in terra, *visibilia* et *invisibilia*, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates : omnia *per* ipsum, et *in* ipso creata sunt : et ipse ante omnes, et omnia *in ipso constant*. *Ad Col.*, c. I, v. 15, 16.

(2) Ego sum *via* et *veritas* et *vita* : nemo venit ad Patrem nisi per me. Joan., c. XIV, v. 16.

(3) Jean, ch. I, v. 9.

(1) Genèse, c. I, v. 2.

saisir cet enchaînement nécessaire de rapports sur lequel il repose. L'intelligence, pour devenir un instrument efficace, a besoin d'une *éducation* longue et difficile, et c'est alors seulement qu'elle se trouve au niveau des sens, comme instrument. Un exemple va rendre la chose plus sensible.

L'homme possède par le moyen de son organisation physique la faculté de la vision; et pourtant il ne voit pas distinctement sans un effort de la volonté et sans certains procédés intellectuels qui cependant dans des cas ordinaires passent inaperçus. Ce fait, qui est très important pour la psychologie, peut se constater par une expérience très simple. Un homme se place sur une tour élevée, devant une fenêtre qui commande la vue d'un paysage riche et varié, mais à lui inconnu; s'il écarte subitement le rideau qui lui en dérobe la jouissance, le replaçant aussitôt, il se trouve dans l'impossibilité de donner aucun détail sur ce qu'il vient de voir. Cependant, une image complète et distincte a été dessinée sur la rétine de ses yeux; il ne manquait rien à l'opération mécanique de la sensation; la preuve en est, qu'ayant contemplé le même paysage à son aise et répétant la même expérience, il le verrait dans tous ses détails. Mais cette concurrence de la volonté et de la mémoire a lieu sans effort et d'une manière presque imperceptible, tandis que dans nos rapports avec l'ordre absolu, il faut non seulement des efforts vigoureux et soutenus de la volonté, il faut, comme nous venons de le dire, une éducation longue et pénible. Tout homme possède cette faculté par laquelle nous apercevons les rapports nécessaires qui dominent les lois de l'étendue et qui se formulent dans les nombres; cependant combien sont rares ceux qui saisissent les vérités subtiles dont s'occupe le mathématicien! La raison en est, que peu d'hommes acceptent le travail nécessaire pour le développement de cette faculté.

Ainsi, la première particularité qui nous frappe au sujet de l'exercice de nos facultés intellectuelles, c'est la nécessité d'un effort soutenu de la volonté. Il faut d'abord commencer par faire taire les importunités du monde extérieur, et alors, dans le profond silence d'un recueillement parfait, cette puissance qui distingue l'homme de tous les êtres qui l'entourent se déploiera selon les lois qui la dominent; la capacité naturelle revêtira une nouvelle forme, et l'individu s'élèvera dans l'échelle des êtres en perfectionnant cette capacité par le travail. Les péripatéticiens ont été les premiers à établir une distinction entre les capacités naturelles et les capacités acquises. On peut distinguer trois états progressifs dans le développement de la capacité intellectuelle, répondant à ce signe ternaire qui se trouve imprimé sur tous les êtres et qui préside à leur développement.

Ainsi, comme nous l'avons remarqué, les capacités intellectuelles sont communes à tous les hommes, à des degrés différens sans doute; elles sont exercées par quelques uns, et dans un très petit nombre de personnes elles atteignent à leur plein développement. Dans le premier cas, nous reconnaissons l'existence du germe; dans le second, il y a croissance, le résultat d'une culture laborieuse; mais on ne parvient cependant pas toujours à récolter le fruit de ce labeur.

Pour sortir des figures puisées dans un ordre de choses tout autre que celui qui nous occupe, il faut que la *capacité* passe en *habitude* par l'*éducation* (*e duco*, tirer dehors). Cette habitude, dirigée d'une manière spéculative, nous donne les *sciences;* d'une manière pratique, les *arts;* tandis que si on la dirige exclusivement dans un but moral, son résultat c'est la *vertu*, et c'est une chose assez remarquable que, dans la langue latine, qui nous a fourni les racines de ces trois mots, *ars* est quelquefois employé comme synonyme de *virtus* (1); et le mot *scientia* implique dans certains cas l'idée de la perfection pratique, *sciens* étant employé par Cicéron comme le synonyme de *habile* (2); ce qui semble établir une origine commune à la science, aux arts et à la vertu dans la volonté, faculté

(1) Fidem et taciturnitatem poetæ *artes* vocant. Ter.

(2) Quis Pompeio *scientior* unquam. *Pro lege Manilia.*

centrale et directrice de toutes les autres, et qui donne à l'homme son caractère distinctif d'être moral.

Mais, outre la perception de la vérité absolue ou nécessaire, nous avons la perception de ses rapports, et par la même faculté nous saisissons les rapports de toutes choses, des choses contingentes entre elles, des choses contingentes et des choses absolues, et de toutes les deux avec les choses divines. Kent même, bien qu'il emploie deux mots différens pour distinguer la raison de l'entendement (*verstand* et *vernuft*), envisage constamment ce dernier comme une fonction de la raison. Ainsi, dans l'ordre sensible, nous avons non seulement la perception de certains objets par le moyen de notre organisation matérielle; nous avons de plus en même temps l'intuition de leurs rapports; et c'est exclusivement à cette condition que nous arrivons à l'idée de leur ensemble, sans laquelle tout resterait dans un état de confusion incompréhensible. De même, dans l'ordre absolu, l'intuition ne se borne pas à l'être, mais saisit en même temps ses rapports, les éclaircissant par les connaissances que nous avons déjà puisées dans l'ordre contingent. La raison a donc une opération double, la première objective, la seconde logique; les connaissances *à priori* étant du domaine de la première, les conclusions logiques de la seconde; et toutes les deux, en dernière analyse, ne sont que des formes de cette *activité spontanée* qui constitue l'essence du moi au point de vue psychologique, et qui agit simultanément par la sensation, par l'intuition et par la foi; car si par l'intuition l'homme parvient à saisir l'unité dans la variété, c'est à l'aide de ses sens qu'il apprend à connaître la variété de l'unité, et la foi seule peut coordonner leurs rapports actuels en nous expliquant comment et pourquoi les choses matérielles ont été évoquées du néant; comment, par le péché du premier homme, le désordre s'est introduit dans l'univers physique, et, qui plus est, comment Dieu, de ce même péché, tirera une plus grande gloire et l'homme un plus grand bien qui n'aurait pu résulter de sa persévérance dans l'innocence primitive. L'Église a donc raison de dire dans l'enthousiasme de sa joie: *O necessarium Adæ peccatum! ô felix culpa!* puisque sans le péché le mystère de la charité divine n'aurait pas eu lieu.

Nous aurons occasion plus tard, en parlant des facultés subjectives, d'examiner jusqu'à quel point non seulement la conscience, mais l'imagination et même la mémoire, peuvent se résoudre dans la faculté de l'intuition, ou au moins de rechercher ce qu'elles possèdent en commun comme actes de la volonté, qui ne dépendent nullement des objets extérieurs; car, bien que l'imagination et la mémoire s'occupent principalement des choses extérieures, il est vrai de dire qu'elles opèrent exclusivement sur des idées qui, par un procédé d'assimilation spirituelle, sont devenues partie intégrante de son propre être, de son inséparable et impérissable individualité.

Les facultés intuitives, comme les facultés sensitives, ont besoin, dans l'état actuel des choses, d'un appareil matériel; mais la science jusqu'à présent nous a appris peu de chose sur la nature et sur le siége de ces organes. Les travaux du docteur Gall et de ses successeurs ne paraissent pas destinés à résoudre ce problème difficile, malgré les espérances de certains de leurs disciples qui se sont laissé éblouir par une classification spécieuse, mais radicalement défectueuse. L'âme étant momentanément emprisonnée dans un corps, et dans un corps dégradé, nous ne sommes que trop portés à regarder cet appareil compliqué de nerfs et de muscles comme un intermédiaire nécessaire entre nous et l'être objectif. Sans doute, dans l'état normal, tel est l'ordre établi.

Telle fut la loi à laquelle l'homme primitif a été soumis, et dans la consommation définitive, le corps glorieux est destiné à remplir les mêmes fonctions que nos corps actuels, mais sous des conditions que nous ne pouvons pas concevoir, parce qu'alors tout sera spiritualisé. Cependant, dans la vie terrestre, l'homme, par une loi toute exceptionnelle, se trouve quelquefois en rapport direct avec la vérité absolue par l'extase; et bien que l'extase, comme moyen de rapport avec le non-moi, appartienne

plus spécialement à un autre endroit, nous avons trouvé convenable d'y faire allusion ici, parce qu'il est évident, par les écrits de sainte Thérèse et d'autres extatiques, que dans cet état Dieu se révèle à l'homme non seulement sous ces formes qui lui sont propres, comme le *souverain amour,* mais aussi comme *vérité absolue,* entourée de toutes les conditions métaphysiques des idées abstraites. Ces personnes, faute de connaissances préalables, ne se trouvent pas en état d'en rendre compte d'une manière logique; mais le fait n'en est pas moins certain et ne mérite pas moins d'être consigné dans une appréciation générale des phénomènes de l'âme. D'ailleurs, en nous mettant au point de vue chrétien, nous sommes obligés d'admettre un état de choses où non seulement la conscience, mais, selon toutes les probabilités, les autres fonctions de l'âme s'exerceront sans l'aide de ce mécanisme dont ils paraissent maintenant dépendre. Les âmes séparées dans le ciel et dans le purgatoire, ainsi que celles qui sont renfermées dans le lieu de l'éternel malheur, ont bien certainement la conscience de leur propre existence, sans quoi elles cesseraient d'être; elles ont en outre la perception de l'être objectif, du non-moi, sous des conditions diverses, et nul doute que la mémoire, ou quelque chose qui y correspond, ne fournisse aux uns des motifs de gratitude et de joie, et aux autres des raisons de douleur inconcevable et de stériles regrets.

L'homme chrétien, en se rendant compte des phénomènes psychologiques, a donc surtout à se mettre en garde contre cette tendance vers un matérialisme grossier que nous avons eu plus d'une occasion de signaler comme un des défauts de notre époque, puisqu'il est destiné à passer une période plus ou moins longue où l'âme restera totalement séparée du corps; et certainement Dieu, dont toutes les œuvres sont parfaites, relativement parlant, aura, dans cet état de séparation, ménagé à l'homme le moyen de remplir la fin pour laquelle il a été créé; et sans pouvoir comprendre les lois qui régissent cet état, nous y sommes en quelque sorte préparés par les phénomènes de l'extase, où déjà le moi paraît saisi d'un objet ineffable, sans l'intervention ni des sens ni de l'intelligence.

Nous pensons donc que la destruction du corps mortel, loin d'affaiblir les puissances générales de l'âme, les portera au contraire à un très haut degré de perfection en les émancipant des entraves du temps et de l'espace. Alors la mémoire et l'imagination seront absorbées dans l'intuition absolue, c'est-à-dire dans la vision de l'être, dans son intégrité, sans succession et sans variation; car dans le sens ontologique, ce qui est a toujours été et sera toujours, selon cette formule que l'Eglise répète à chaque instant: *Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in secula seculorum.* C'est dans ce sens que le Fils, qui cependant a été engendré par le Père, est éternel comme lui; et voilà en quoi consiste la différence entre l'être en soi et les manifestations de l'être.

Dans la philosophie chrétienne, il est de la plus haute importance d'arriver à des notions correctes sur les rapports de l'être avec le temps. Il est vrai de dire que le même événement ne peut pas occuper plusieurs points dans le temps, pas plus que le même corps ne peut occuper simultanément plusieurs points dans l'espace. Cependant ceci n'est vrai que pour cet ordre de choses qui a été soumis aux conditions du temps et de l'espace, c'est-à-dire pour l'ordre contingent; car déjà, en parlant de l'ordre absolu, nous avons vu qu'il est *indépendant* du temps et de l'espace, comme l'ordre divin qui est *en dehors* du temps et de l'espace, distinction que Kant a longuement développée. Cette distinction nous explique comment l'Eglise, en parlant de la sainte Vierge, lui applique ces paroles: « Je suis créée dès le *commencement* et *avant les siècles;* je ne « cesserai d'être dans la *suite des siècles;* » et ailleurs: « Je suis avec lui, « ordonnant toutes choses... jouant devant lui en tout temps (1); » et com-

(1) Ab *initio* et ante *secula* creata sum et usque ad *futurum seculum* non desinam. (*Eccli.* XXIV. 14) — Cum eo eram *cuncta componens;...* ludens coram eo *omni tempore* (*Prov.* VIII, 30, 31), cité dans l'*Office de la Vierge.*

ment le Christ est appelé l'Agneau qui a été sacrifié avant la création du monde (1). Tout ce qui a rapport à l'ordre divin, même quant à ces manifestations dans le temps et dans l'espace, a ceci de particulier qu'il se refuse à se soumettre entièrement à ces conditions qui n'ont été établies que pour les choses inférieures. Ainsi la religion nous présente de temps en temps des impossibilités physiques et métaphysiques qu'on ne parvient à concilier avec la raison (envisagée comme base fondamentale de la certitude philosophique) qu'à l'aide de la foi. Le corps du Christ, qui est un véritable corps, physiquement parlant, occupe au même moment plusieurs points de l'espace, et cela sans être ni divisible ni multiple; et le sacrifice du Christ, qui a eu lieu avant que le temps fût, se renouvela sur le Calvaire et se renouvelle encore tous les jours; car, entre le saint sacrifice de la messe et le sacrifice sanglant du Calvaire, il n'y a qu'une différence subjective. Dans l'ordre divin, c'est identiquement la même chose.

Cette manière d'envisager les choses divines dans leurs rapports avec le temps donne une importance immense à l'année ecclésiastique; car l'Eglise compte au nombre de ses priviléges la puissance de renouveler dans le temps, et cela chaque année, tous les mystères de notre salut.

J. Steinmetz.

(1) *Apocalypse*, c. xiii, 8.

Lettres et Arts.

COURS SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE ET PROFANE.

ONZIÈME LEÇON (1).

De l'organe vocal dans l'homme. — Deux élémens constitutifs de la parole, la voyelle et la consonne. — La voyelle, élément musical. — Distinction du chant naturel et du chant musical. — Principe de la musique dans la nature, ou *harmonie* universelle. — Gamme et échelles. — Génération des tonalités. — Deux tonalités familières à notre oreille. — Sur quel principe sont basées les tonalités anciennes et celles de l'Orient.

La musique a pour premier élément le son, et la voix de l'homme pour premier instrument.

Ce qui constitue l'organisation de l'homme pour la parole, constitue aussi son organisation pour la musique. Cette proposition se démontre d'elle-même. Mais il y a une différence immense entre la parole ou le langage articulé et le langage musical.

La parole exige le concours de deux

(1) Voir la xe leçon dans le t. v, p. 361. — Nous reprenons, après une assez longue interruption, notre *Cours sur la Musique religieuse et profane*. La série des leçons que nous allons donner terminera ce Cours. Néanmoins, les lecteurs de *l'Université Catholique* ne doivent pas s'attendre à ce que notre travail soit entièrement complété dans ce Recueil. Nous avions cru d'abord qu'il pouvait en être ainsi; mais à mesure que notre rédaction avançait, nous nous sommes convaincu de la nécessité d'élaguer tout ce qui se rapporte à la musique dramatique et à la musique populaire. Ayant été obligé, dans cette partie, d'entrer dans une foule de détails concernant les acteurs, les chanteurs, les administrations théâtrales, nous avons craint qu'elle ne fût pas en harmonie avec la gravité habituelle des autres *Cours* dont l'*Université* s'est successivement enrichie. Ainsi, après avoir parlé de la musique religieuse et avoir examiné son caractère dans ses deux magnifiques expressions, l'*orgue* et les *cloches*, laissant de côté la musique dramatique, nous passons à une analyse spéciale et approfondie de tous les élémens de l'essence de l'art, nous y découvrons de nouveaux rapports entre la musique et la parole, puis nous tâchons de nous faire une idée des rapports de la musique et des autres arts. Dans cette partie, nous développons une foule de notions qui n'avaient été qu'indiquées dans nos premières leçons.

Nous prions les lecteurs de vouloir bien nous prêter encore la bienveillante attention avec laquelle ils nous ont suivi dans nos précédentes leçons. J. d'

elles sont dirigées par les accens et les inflexions inhérentes au sens de chaque mot. Néanmoins ces intonations ont leur justesse et leur fausseté relatives dépendant du rapport des accens avec le sens des mots qui le déterminent, et voilà pourquoi les orateurs anciens se faisaient une loi de fixer les inflexions de leur voix ou bien recouraient à un joueur d'instrumens qui leur donnait le ton (1).

Le chant seul, au contraire, est contraint, dans la nécessité de former un sens musical, de procéder par intervalles appréciables et déterminés pour que ces intervalles puissent être distinctement perçus par l'oreille.

Ainsi, dans la musique, les conditions du sens exigent que le son se crée à lui-même une limite dans ces intervalles fixes pour former la langue des sons, de même que, dans la parole, le son vocal réclame impérieusement la limitation de la consonne pour former la langue articulée.

En partant de cette observation que la parole comporte une espèce de chant composé d'intonations inappréciables et de vocalisations libres en tant qu'elles sont uniquement déterminées par les accens et les inflexions propres au sentiment qu'elle exprime, et que la musique livrée à elle-même parcourt des intervalles fixes et saisissables à l'oreille pour former un sens, nous comprenons tout de suite que, dans les *Tonalités* ou systèmes musicaux qui sont basés sur l'élément nécessaire de la parole et inséparables d'elle, l'échelle des sons était constituée sur de très petits intervalles, comme des quarts de ton, et quelquefois sur des intervalles mobiles. Mais contentons-nous d'indiquer ce sujet auquel nous reviendrons bientôt.

Si l'élément vocal est la base de la parole, les sons vocaux doivent être les mêmes dans toutes les langues et dans tous les alphabets, puisque c'est là la partie invariable du langage de l'homme. Il n'en est pas ainsi quant à l'élément de la consonne; car outre que les lettres consonnantes peuvent être articulées de diverses manières dans les diverses langues, elles concourent, dans ces différentes langues, à la formation de sens différens. Il y a plus: certaines consonnes sont propres à certaines langues et à certains peuples et donnent lieu à ces articulations caractéristiques dont l'imitation est si difficile pour tout individu appartenant à un peuple étranger (1). Il suit de là que, quelque différens que soient entre eux les divers systèmes de musique, ils ne sauraient l'être au même point que les diverses langues le sont entre elles. Nous voyons, en effet, que notre système de musique est commun à la plupart des nations de l'Europe. Il est vrai que son universalité tient à deux causes principales appartenant à un ordre d'idées plus général; en premier lieu, à ce qu'il est issu du chant liturgique ou chant grégorien que l'Église avait répandu dans tout l'Occident; en second lieu, aux communications établies entre toutes les nations de l'Europe. Sans ces deux causes puissantes, il est douteux qu'il fût devenu européen, l'Europe étant partagée en plusieurs familles de langues de diverse formation, et l'on peut conjecturer qu'il se serait formé autant de tonalités originales qu'il y a de langues autochtones, c'est-à-dire, attachées à un sol particulier. Aujourd'hui même, malgré l'extension de ce système, il est impossible de méconnaître dans la musique de chaque nation certains caractères prédominans, et ce sont ces différences qui donnent lieu à la distinction des différentes écoles. Nous voyons aussi que certains types caractéristiques de tonalité se perpétuent dans les chants populaires, dans ces airs

(1) « Cum eburneolâ solitus est (Gracchus) habere « fistulâ qui staret occultè post ipsum cùm concionaretur, peritum hominem, qui inflaret celeriter « eum sonum, quo illum aut remissum excitaret, « aut à contentione revocaret. » *De Orat.*, lib. III, cap. LX. — Un usage semblable s'est perpétué jusque dans la primitive Eglise. Il y avait un *phonasque* qui réglait les intonations des chantres; c'est ce qui, plus tard, a donné lieu au *serpent*.

(1) Frédéric Schlegel a dit : « Les consonnes pures « et propres sont ce qu'il y a de caractérisque dans « une langue : elles en sont le corps. Les voyelles « contiennent la partie musicale, et répondent au « principe de l'âme. » *Hist. de la Littér.*, traduct. de M. W. Duckett, t. I, p. 218. — Winkelman fait aussi la même observation à propos des Grecs de l'Asie-Mineure. *Hist. de l'Art*, liv. I, ch. III.

indigènes, particuliers aux provinces, qui sont, relativement à notre musique, comme autant d'idiomes et de dialectes. Antérieures à notre système et ayant certainement contribué d'une manière occulte à sa formation, ces tonalités populaires se conservent; ainsi que les langues locales, les patois antérieurs à nos langues, se conservent sous l'empire de la langue commune. C'est là une question d'un haut intérêt, qui a besoin d'être vérifiée par une étude approfondie de l'histoire, des races humaines et des langues, et qui pourra devenir en temps et lieu l'objet de ce que nous appellerons l'Ethnographie musicale.

Après avoir considéré le son vocal comme élément musical dans l'homme, considérons l'élément musical hors de l'homme, savoir le *son* tel qu'il nous est fourni par la nature physique, en un mot, ce qui composait pour les anciens l'*harmonie universelle* ou l'harmonie de l'univers; puis nous passerons immédiatement à la formation des *tonalités*.

Les êtres créés ont une parole, suivant le roi-prophète. « Cette parole s'est répandue dans toute la terre, et elle a « retenti jusqu'aux extrémités du monde: « *In omnem terram exivit sonus eorum,* « *et in fines orbis terræ verba eorum* (1).» Et le Seigneur a dit à Job: « Qui assoupira les harmonies des cieux? *Concertum cœli quis dormire faciet* (2)? » Aussi l'homme ne se contente pas de ce merveilleux instrument de musique qui est sa propre voix; il se sert de certaines parties des corps des animaux et de certains corps inorganiques pour en faire des instrumens destinés à remplacer la voix humaine ou à l'accompagner; et remarquez-le dès à présent, il y a une sorte de hiérarchie entre ces instrumens, suivant qu'ils imitent plus ou moins la voix de l'homme, et selon le mode et le degré de leur action sur les organes et les fibres du corps humain. Le principe de la musique est donc en tout ce qui existe: il est dans l'homme comme dans tous les ordres de la création inférieure. Les mille voix de l'univers, ce concert unanime des êtres, c'est ce qu'on a appelé l'harmonie universelle, la musique créée dont nous ne pouvons percevoir que quelques notes.

« La musique créée, dit le P. Mersenne, comprend les rapports harmoniques, les sons, les mouvemens et les altérations particulières de chaque espèce, car si nous pouvions entendre le chant de tous les oiseaux, la voix de tous les animaux, les bruits de tous les tonnerres et des vents, et que nous considérassions leurs différences et leurs proportions, nous y trouverions une admirable harmonie..... Mais ce son est trop éloigné de nous, trop grave, trop aigu ou trop grand pour être entendu, ce qui arrive à plusieurs autres choses; car nous ne pouvons ouïr le son ou le bruit que font les fourmis et les autres petits animaux quand ils marchent, qu'ils courent, qu'ils se traînent, ou qu'ils volent, d'autant que le son est trop petit et trop faible. D'où nous pouvons conclure que le son a deux extrémités qui nous sont imperceptibles: l'une quand il est trop fort, trop violent, et l'autre quand il est trop faible et trop petit; l'une quand il est fait par un mouvement trop petit ou trop lent, et l'autre quand il est fait par un mouvement trop vite, trop grand et trop précipité; car l'une et l'autre de ces extrémités surmonte la sphère que l'oreille a pour son activité et pour son étendue.... Je ne doute pas que l'auteur de la nature n'ait si bien disposé les espèces de l'univers les unes avec les autres, que leurs relations, leurs dépendances, leurs mouvemens et leur ordre louent le Créateur et font les cadences naturelles d'un mode très parfait, puisque Dieu est le maître du concert (1). »

Supposez à présent un vaste clavier comprenant tous les sons de la nature perceptibles à nos sens, comprenant le diapason de la voix humaine, l'étendue de la voix des animaux, les timbres, les accens infiniment variés de tous les corps; divisez ces sons en intervalles aussi rapprochés qu'on puisse le concevoir, de telle sorte que chacun, si petit

(1) *Ps.* 18.
(2) *Job*, 38.

(1) *Traité de l'Harmonie universelle*, in-8°, 1627, pages 65 et 548 combinées.

qu'il soit, ait sa touche correspondante dans ce clavier universel : voilà le type de la musique à l'usage de l'homme, le type de la musique vocale et instrumentale, et comme l'alphabet universel de la langue des sons.

Prenez ensuite à volonté, dans cette échelle immense, un son considéré comme corde fondamentale; mettez cette corde en vibration; elle produira, avec le son générateur, d'autres sons appelés ses harmoniques, parties intégrantes de ce son producteur. De ces sons harmoniques ou générés, les uns sont certains, c'est-à-dire immuables, en ce qu'ils occupent toujours le même intervalle à l'égard du son fondamental, et quelle que soit la nature du corps sonore mis en vibration; les autres sont incertains; il en est même deux qui manquent de justesse relativement aux habitudes de notre oreille. Tout le monde nous comprendra lorsque nous dirons qu'au nombre des intervalles certains se trouve l'*octave*, et l'octave étant la répétition au grave ou à l'aigu du son fondamental, partage la série générale des sons en autant de divisions identiques. Ces divisions, quel que soit leur degré d'abaissement ou d'élévation, peuvent donc être ramenées à un type unique. Or, la gamme, c'est-à-dire la succession des sons compris dans l'intervalle de l'octave, leur coordination et leur subordination respective à l'égard du son fondamental ou *tonique*, c'est là ce qui constitue la *tonalité*. Les tonalités peuvent donc être constituées de diverses manières. Nulle n'est essentielle en elle-même. Seulement elles possèdent toutes, au nombre de leurs intervalles, les harmoniques fixes et certains de la tonique, produits du phénomène simple de la résonnance (1), et qui, par cela même, doivent être considérés avant tous les autres comme parties intégrantes du son producteur; et, quant aux autres intervalles, ils peuvent être réduits à un petit nombre, ou bien être multipliés d'une manière presque indéfinie, suivant la nature et la fonction de chaque tonalité.

Parlons immédiatement des deux tonalités qui sont familières à notre oreille. Ceci nous aidera à comprendre ce que nous devons dire de la constitution des tonalités qui sont tout-à-fait étrangères aux habitudes de notre organisation.

La première est constituée de telle sorte que les intervalles qui composent la gamme, au nombre de huit, naturels en ce qu'ils ne subissent aucune altération accidentelle représentée par le *dièze* ou le *bémol* (1), n'ont aucune relation nécessaire les uns avec les autres, ni aucune affinité ou attraction entre eux. D'où il résulte que le mode de succession de ces mêmes intervalles est purement arbitraire ou facultatif, et que chaque degré pouvant être le terme de la succession, emporte virtuellement l'idée de repos et d'un sens complet. Telle est l'organisation des systèmes de musique religieuse et particulièrement du chant grégorien. Voulant, pour nous rendre intelligible à tout le monde, nous abstenir, autant que faire se peut, d'explications techniques, nous recourrons aux comparaisons toutes les fois qu'il nous sera possible d'arriver par ce moyen du connu à l'inconnu. Concevons donc une langue composée d'un certain nombre de substantifs qui n'admettraient pas l'adjonction de

(1) Nous disons *phénomènes simples* de la résonnance, parce que toute corde mise en vibration donnant pour aliquote sa 8e, sa 12e, sa 15e, sa 17e, sa 21e, sa 22e, sa 23e, sa 24e, sa 25e, sa 26e, etc., il s'ensuit que si l'on supprime de cette échelle harmonique les octaves comme ne formant qu'un seul son avec le son qu'elles redoublent, il ne reste aux trois premiers degrés de l'échelle harmonique avec le son générateur supposé *ut*, que la 12e *sol*, et la 17e *mi*, tous trois formant accord parfait. Les trois degrés suivans de cette échelle appartiennent à un accord étranger au son générateur, et par leur éloignement, ils sont le résultat du phénomène composé de la *résonnance*. C'est, pour le dire en passant, au moyen de cet accord composé que s'est formée l'harmonie dissonante.

(1) On rencontre néanmoins les signes accidentels du *bémol*, du *bécarre* et du *dièze* même dans le plain-chant, système dont il est précisément ici question. Mais il faut observer que ces altérations ne se trouvent guère que dans des pièces de chant qui ne remontent pas à une époque fort éloignée, et dans lesquelles les symphoniastes se sont rapprochés à certains égards du caractère de la musique mondaine. Du reste, il est rare que ces altérations soient autre chose que des espèces de notes de passage, et qu'elles affectent l'ordre diatonique, qui est le genre exclusivement propre au chant d'église.

l'article, comme le mot *Dieu*, par exemple ; monosyllabes sublimes, identiques au fait même de l'institution de la parole, interjections immenses qui embrasseraient tous les sentimens d'adoration, de contemplation, d'extase, qui contiendraient toutes les idées de durée, de permanence, d'infini, et comme tous les attributs de l'Être incréé, immuable, éternel, *en qui il ne saurait exister ni changement, ni ombre de vicissitude* (1) ; une langue pour les élémens de laquelle nul mode de succession déterminée, puisque tous, quel que fût leur rang par rapport les uns aux autres, viendraient se confondre et s'absorber dans l'unité de Dieu, et nous comprendrons la nature de la constitution du plain-chant, de ce système que l'on a désigné avec raison sous le nom d'ordre *unitonique* (2).

La seconde est constituée de manière que les intervalles, les mêmes que ceux de la tonalité du plain-chant, peuvent subir deux sortes d'attractions, l'une par la propriété du *dièze*, l'autre par la propriété du *bémol* ; ce qui porte à douze le nombre des sons compris dans l'échelle ; ce qui porte également à douze le nombre de gammes ou de tons appartenant à notre tonalité dans ce système. Le mode de succession entre les intervalles est déterminé par les diverses affinités et attractions propres à ces mêmes intervalles, qui, si nous pouvons ainsi parler, les *incitent*, celui-ci à descendre sur le degré inférieur, celui-là à s'élever au degré supérieur, au troisième à persister en lui-même comme sur un point de repos. Tous ces intervalles sont susceptibles de s'attribuer les fonctions les uns des autres, de substituer accidentellement à leurs propriétés naturelles les propriétés des autres intervalles, et de changer, dans la même proportion, les attributions respectives de ceux-ci. D'où il suit que chaque degré isolé ne renfermant pas en lui un sens complet, loin de pouvoir être arbitrairement le terme de la succession, il ne saurait être regardé autrement que comme élément de cette succession dont le mode est déterminé par les propriétés naturelles ou transitionnelles des intervalles, conformément au sens musical qu'ils concourent à développer. Ainsi, dans le langage actuel, des substantifs pris séparément, bien qu'exprimant chacun une idée particulière, ne peuvent collectivement former un sens qu'autant qu'ils participent à sa manifestation par leurs propriétés naturelles, comme dans le mot propre, ou par leurs propriétés empruntées, comme dans la figure et l'image, et qu'étant liés entre eux par ce qu'on appelle les parties du discours, ils se rangent sous les lois de la construction grammaticale. Telle est la tonalité actuelle, à laquelle on a appliqué le nom d'*ordre transitonique*. Bornons-nous pour le moment à donner une idée de ces deux tonalités, auxquelles nous ne tarderons pas de revenir, pour expliquer et leur raison d'être et le principe de leur origine.

Nous avons dit que dans le simple acte de la parole, la voix parcourt un circuit d'intonations inappréciables à l'oreille, mais déterminées par le sens et le sentiment inhérens à chaque mot ; qu'ainsi la parole formait un chant réel, qui ne diffère du chant musical qu'en ce que, dans celui-ci, la voix observe des intervalles parfaitement appréciables et distincts.

Nous avons dit aussi qu'entre la parole et la musique, telle que nous la concevons, et antérieurement aux deux tonalités dont nous venons de parler, il existe d'autres tonalités qui procèdent par des intervalles excessivement rapprochés les uns des autres, lesquels correspondent à ce que nous nommons des *quarts de ton*. Il est bien évident que ces tonalités sont basées sur l'alliance étroite de la parole et du chant, que la parole est un élément intime de leur constitution, et nous appelons toute l'attention du lec-

(1) Pater luminum, apud quem non est transmutatio, nec vicissitudinis obumbratio. *B. Jacob. Epist.* I, 17.

(2) Il n'est pas besoin de prévenir qu'il n'existe aucune langue du genre de celle dont nous parlons ici. Mais nous trouvons dans l'Apocalypse un verset qui peut justifier la suppositon que nous faisons, en même temps qu'il peut faire comprendre ce que nous disons du caractère de la tonalité ecclésiastique. Voici ce verset : « Dicentes : Amen, benedic-« tio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, « honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro in sæcula « sæculorum. Amen. » *Apoc.*, ch. VII, v. 12.

teur sur ce point, qu'on ne peut trouver la raison de ces tonalités qu'en remontant à l'institution de la parole. On fera des volumes sur cette matière sans rien expliquer, aussi long-temps qu'on négligera cette condition, en s'obstinant à se restreindre dans le cercle spécial de l'art musical. Le fait de l'existence de ces tonalités n'est pas un de ceux qui se dérobent pour jamais à notre investigation. Ce fait se perpétue dans l'Inde et dans l'Egypte moderne. Les Indous divisent leur échelle en vingt-deux parties, c'est-à-dire en intervalles formant presque des quarts de ton. Cette échelle est partagée en un nombre considérable de modes, que l'on peut évaluer de trente à trente-six. Le système des Arabes et celui des Perses sont, dans leur sphère particulière, organisés d'une manière analogue et comportent des intervalles très petits, imperceptibles, en quelque sorte, par rapport à nous, quant au degré qu'ils marquent dans l'échelle. Or, s'il est une chose incontestable, c'est que ces petits intervalles sont autant d'accens, autant d'inflexions au service, non du sens musical, mais de la parole, et leur fonction essentielle est de fortifier, dans toutes les nuances, l'expression de celle-ci. Aussi les musiciens indous croient-ils que chaque mode est l'expression d'une passion, et, dans la langue sanskrite, le mot *raga,* qui signifie *mode,* correspond à une passion, à une affection de l'âme. Pour notre compte, nous inclinerions à penser que l'observation des propriétés des sons en raison de leur élévation ou de leur abaissement dans l'échelle a donné lieu aux modes; car on ne peut douter que la nature de l'action physiologique du son sur l'organisation humaine ne soit relative à sa teneur spécifique, c'est-à-dire en rapport avec le degré inférieur ou supérieur que le son occupe dans le diapason général (1). De pareilles tonalités sont inharmoniques évidemment, puisque, expressions et auxiliaires de la parole, elles ne sauraient admettre d'autre mode de manifestation que le mode de manifestation propre à la parole, savoir le mode successif sans le concours à quelque degré que ce soit de l'élément des sons simultanés, élément purement musical et dont l'effet serait de paralyser l'action de la parole, paralysée par elle à son tour. Exécutés à plusieurs voix, les chants appartenant à ces tonalités ne peuvent comporter que l'unisson. Ces tonalités ont donc dans la parole même leur harmonie essentielle ainsi que leur raison. Privées de l'harmonie, elles sont encore, et pour le même motif, privées de l'élément de la mesure; car la mesure, partageant le temps en divisions égales et symétriques, anéantirait radicalement cette autre mesure libre et naturelle qui naît de la prosodie, c'est-à-dire *de l'observation* dans le langage des syllabes longues et des syllabes brèves, des désinences, des prolongations et des inflexions nécessaires à l'énonciation de l'idée et à la manifestation du sens intellectuel.

Voilà donc pourquoi, dans l'*antiquité* comme chez les peuples modernes de l'Orient, la musique est le seul art auquel on a attribué une origine divine; voilà donc pourquoi elle est partout représentée comme opérant des prodiges: origine et prodiges dont on s'est tant moqué, et, disons-le, avec si peu d'intelligence. Voilà donc pourquoi, chez les Chinois, chez les Egyptiens, chez les Grecs, la musique était réglée par des lois, pourquoi le mot *loi* correspond au mot *chant,* pourquoi les musiciens étaient législateurs, pourquoi il était défendu sous les peines les plus sévères de rien changer à la théorie de cet art et d'ajouter une corde à la lyre, pourquoi *Platon* disait, en parlant des lois musicales: « Ces espèces et quelques autres une fois « réglées, il n'est plus permis à personne « d'en changer la destination, en les « transportant à une autre mélodie; » pourquoi enfin le musicien Phrynis ayant porté à neuf les cordes de la lyre, au lieu de se borner à sept, l'éphore Eméripès coupa les deux cordes ajoutées en s'écriant : *Ne viole pas les lois de la musique.* C'est que la musique était la pr-

(1) C'est peut-être d'après ce principe que saint Augustin a dit : « Mira animi nostri cum numeris « cognatio... Omnes affectus spiritûs nostri pro sui « diversitate habent proprios modos in voce, atque « cantu, quorum occultâ familiaritate commutan- « tur, excitantur. » *Conf.*, lib. X, cap. XXXIII.

role élevée à sa plus haute puissance.

Mais on sentira qu'à mesure que la musique se détacha de la parole pour se développer dans son principe interne et pour former un art individuel, elle fut contrainte de chercher dans l'énergie de ses propres élémens un sens, une signification que la parole ne pouvait plus lui donner. Elle chercha donc les élémens de ce sens dans une division d'intervalles beaucoup plus éloignés, parfaitement limités les uns par rapport aux autres, et, par cela même, appréciables, saisissables et distincts à l'oreille. D'interminables discussions s'élevèrent sur la manière de diviser l'échelle. Les uns, c'étaient les aristoxéniens, voulaient qu'on fixât les intervalles en invoquant le seul jugement de l'oreille; les autres, les pythagoriciens, prétendaient les soumettre aux calculs des rapports. Il était impossible d'arriver à une solution satisfaisante par l'un ou l'autre système, et aujourd'hui la question renfermée dans ces limites n'a pas avancé d'un pas. Du reste, ce n'est pas par des moyens semblables que se font ces tonalités. Observons bien que nous ne parlons ici que des tonalités purement musicales, c'est-à-dire en dehors de la parole. Elles ne s'improvisent pas ainsi *à priori* par voie de combinaison et de délibération. Bien que conventionnelles, en ce sens que leur constitution, sauf les intervalles produits du phénomène de la résonnance, n'émane pas d'un principe essentiel, nécessaire, identique à l'institution de la musique, comme les langues, elles s'élaborent lentement dans les profondeurs de l'organisation humaine et jaillissent spontanément du travail et comme de la germination réciproque d'une foule de choses complexes, telles que l'éducation de l'ouïe, les conditions du climat, les facultés physiologiques distinctives des races, les élémens du langage, suivant que ces élémens sont euphoniques et harmonieux, gutturaux et composés d'articulations pleines de rudesse. Nous sommes porté à croire que les tonalités constituées au point de vue de l'idée religieuse et au profit du culte sacré sont celles qui ont le moins subi l'influence des circonstances extérieures, et notamment celles des langues; mais quant aux autres systèmes de musique, comme les langues n'ont pu agir sur leur constitution par les sons vocaux, identiques dans le langage de tous les pays, il est évident que c'est par l'élément de la consonne qu'elles ont influé sur les dernières tonalités, bien que celles-ci soient séparées de l'élément de la parole.

Ainsi, diverses entre elles quant à la coordination des intervalles et à la subordination de ceux-ci au son fondamental ou tonique, les tonalités rentrent néanmoins les unes dans les autres par les intervalles communs à toutes, et qui sont le produit *simple* de la résonnance. Il y a donc un principe indépendant de toute tonalité, qui est l'accord harmonique ou l'accord *parfait*, engendré par cette même résonnance.

D'après ce qu'on a vu plus haut, qu'à mesure que la musique, absorbée jadis dans la parole, et tendant à se dégager de ses liens comme à se développer dans son principe interne pour former un art à part, était forcée de chercher dans une division d'intervalles fixes et appréciables les élémens d'un sens propre, on pourrait s'étonner, au premier coup d'œil, que, dans notre tonalité actuelle, postérieure à celle du plain-chant et issue de cette dernière, l'échelle soit divisée en douze demi-tons, tandis que la tonalité du plain-chant ne comporte que sept tons naturels.

Mais il faut observer ici que la tonalité du plain-chant, constituée au point de vue de l'idée religieuse, doit, à cause de cela même, être beaucoup plus sobre que la nôtre de ces nuances d'expression si bien représentées par le demi-ton. Le plain-chant ne comporte en effet que deux demi-tons naturels dans chacun de ses modes. Cela suffit entièrement à l'expression de supplication, de plainte, de grave mélancolie et d'onction, qu'il sait si bien prendre en certaines circonstances. L'échelle du plain-chant n'est pas, à vrai dire, composée d'intervalles plus grands que ceux de notre tonalité; ces intervalles sont les mêmes dans l'un et l'autre système; seulement, dans le nôtre, ils sont susceptibles d'altérations. Le plain-chant n'est pas essentiellement harmonique comme notre système; il ne comporte nullement la mesure dont notre

système ne saurait se passer, et qui est un élément nécessaire à notre musique, pour la manifestation complète de l'expression qui lui est propre dans son développement particulier. Mais le plain-chant n'exclut pas fondamentalement l'harmonie; il l'admet, et souvent avec de grands avantages d'expression. Par ce côté comme par les intervalles naturels fixes, il prouve que sa tonalité n'est pas de celles qui se confondent dans l'institution de la parole; car celles-ci, ne craignons pas de le redire, procèdent par petits intervalles et sont essentiellement inharmoniques, parce qu'elles possèdent une harmonie inhérente à la parole elle-même, harmonie incompatible avec un système d'harmonie qui serait le développement de la gamme, abstraction faite de la parole. On peut remarquer, à cet égard, que la tonalité des Chinois, laquelle n'est pas sans rapports avec la tonalité du plain-chant, et qui paraît être fondée sur les mêmes intervalles, sans être proprement harmonique, admet néanmoins certains accords parfaits sur les désinences et les finales. Cette assertion paraît être hors de contestation.

Ce qui dans notre musique semblerait faire croire, au premier aspect, qu'elle est par son principe plus voisine que le plain-chant de l'institution de la parole, est précisément ce qui prouve à quel point elle est indépendante du langage, à quel point elle cherche à se développer par la seule énergie de ses élémens propres. La division de son échelle par demi-tons ou intervalles chromatiques, les affinités, les attractions de ces mêmes intervalles toujours plus multipliés, le développement de son système harmonique fondé sur les attributions de ces mêmes intervalles, ou sur les lois de la gamme, cette propriété, au moyen de laquelle elle fait naître la sensation incertaine d'une double tonalité, nous voulons dire l'*enharmonie;* l'élément de la mesure qu'elle s'est approprié, le cercle de son expression qu'elle agrandit incessamment par des accens nouveaux, de nouvelles inflexions, de nouvelles nuances, et par de nouveaux procédés, des ressources nouvelles d'instrumentation, tout cela démontre la plénitude de liberté dont elle jouit dans l'activité de son expansion. Elle ne possède pas, comme l'ancienne musique, comme la musique ecclésiastique, un grand nombre de modes correspondant aux diverses affections de l'âme. Elle n'a, à proprement parler, que deux modes, le majeur et le mineur; mais, ces deux modes, elle a le pouvoir de les varier, en quelque sorte, d'une manière illimitée, en échelonnant autant de tonalités que la gamme comporte d'intervalles, et en faisant naître le sentiment de plusieurs *tons relatifs* se reflétant les uns dans les autres avec divers caractères, diverses attributions et diverses nuances de sonorité. C'est ainsi que l'art musical, livré à ses propres forces, s'éloigne de plus en plus de la parole; c'est ainsi que dans le drame lyrique son union avec la parole devient de plus en plus artificielle et forcée. Mais il est très vrai de dire aussi qu'à mesure que l'art musical s'éloigne de la parole, il s'en rapproche toujours davantage, en ce sens qu'il s'empare peu à peu de tous les moyens, non de manifestation au point de l'idée, mais d'expression au point de vue du sentiment, propres à la parole : car, par les petits intervalles de demi-tons, par les sensibles, par les enharmonies, elle rentre dans son principe essentiel, savoir l'élément vocal, ses accens et ses inflexions. Sous ce rapport, on peut affirmer que la musique se retrempe constamment à la source de son origine, qui est celle du langage, et qu'elle tend visiblement à renouer avec le langage, dans un avenir peut-être prochain, une alliance depuis long-temps rompue. Et c'est en y réfléchissant bien, ce qu'on a voulu dire instinctivement, lorsqu'on a établi que la musique, unitonique dans le plain-chant, était devenue *transitonique* dans la tonalité moderne, et qu'après avoir passé par l'*ordre pluritonique,* elle allait entrer dans l'ordre *omnitonique.*

Nous n'aurons plus maintenant à nous occuper que des deux tonalités familières à notre organisation, celle du plain-chant et la tonalité actuelle. Il faut d'abord examiner de quelle manière s'engendrent les élémens distinctifs de ces deux tonalités, et particulièrement du système moderne. Joseph D'ORTIGUE.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

VINGTIÈME LEÇON (1).

leudes; origine et élévation des *vas-*
ire de Leudaste. — Influence de la
sur les Franks; l'organisation politi-
sur la propriété foncière. — Consé-
chant la succession au trône; tou-
ocratie des leudes. — La propriété
foncière base de l'ordre social actuel.

On connait déjà l'état des choses par leur simple et exacte exposition dans la leçon précédente. Nonobstant la distinction des deux races et la primauté nominale du barbare, conservée jusque dans cette organisation toute nouvelle par la loi salique, qui n'estimait qu'à trois cents sous le meurtre d'un *convive* du roi, tandis qu'elle en exigeait six cents pour celui d'un *antrustion*, tous étaient *leudes* ou fidèles de la même manière, avec les mêmes priviléges (2). *L'é*galité, au fond, était entière. L'ambition du Romain ne rencontrait pas plus d'exclusion ni d'obstacle que celle du Barbare, et si le Frank d'abord dut l'emporter pour les commandemens militaires, l'indigène, l'homme de la civilisation, avait certainement la préférence pour les fonctions administratives et palatines. Deux petites compositions du poète Fortunatus en fournissent la preuve la plus décisive; il est étonnant qu'on n'y ait point songé jusqu'à présent, puisqu'on y trouve un document si curieux sur l'état des personnes dès les premiers temps mérovingiens. L'épitaphe d'un certain Condon, *domestique* (1) du roi, et l'épître au comte Galactorius, nous montrent à la fois la gradation des emplois et des dignités, et la facilité de les parcourir pour un Romain. Ce Condon commença par être *tribun* (2) sous Theuderic ou Thierry Ier, comte, puis *domestique* ou *palatin* sous Théodebert, puis maire du palais et comme tuteur de Théobald; sa faveur se soutint et s'accrut sous Clotaire Ier et Sigebert Ier, qui lui accorda enfin le titre de *convive*. Galactorius, magistrat municipal de Bordeaux, devint rapidement aussi comte, juge et conseiller royal, et n'avait plus au-dessus de lui que le titre de duc (3) en expectative.

Rien de plus évident aussi dans ces deux précieux documens que l'influence de la faveur royale : car il faut bien remarquer qu'on pouvait parvenir aux plus

(1) Voir la XIXe leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 17.

(2) Il a été accordé dans la leçon précédente que *leudes* et *fidèles* n'étaient point synonymes. Il est vrai qu'on ne peut guère apercevoir d'analogie dans le sens grammatical de ces deux mots : toutefois l'habitude continuelle de les employer indifféremment l'un pour l'autre a fini par leur donner une synonymie; car on trouve *leudesamio* pour *fidelitas* dans la formule de Marculfe, I, 40; la trente-neuvième de Lindenbrog, qui est la même, porte *leudesamium*.

(1) Qualification très haute alors, comme sous les empereurs romains. Marculf., II, 52.

(2) Ce titre indique-t-il une fonction militaire ou civile? Je n'en trouve pas d'autre mention.

(3) Fortun., *Carmina*, VII, 16, *de Condone Domestico*.

Theodoricus ovans ornavit *honore tribunum*,
Surgendi auspicium jam fuit indè tuum.
Theodobertus enim *comitivæ* præmia cessit,
Auxit et obsequiis *cingula* digna tuis...
Instituit cupiens ut deindè *domesticus* esses,
Crevisti subitò, crevit et aula simul.
Florebant pariter veneranda palatia tecum,
Plaudebat vigili *dispositore domûs*...
Jussit et *egregios inter residere potentes*
Convivam reddens proficiente gradu.

Id., X, 22 : *ad Galactorium comitem.*

Antè *comes* meritò quàm datus esset *honor*,
Burdigalensis eras, et cùm *defensor*, *amator*,
Dignus habebaris hæc duo digna gerens.
Judicio regis valuisti crescere judex.
Præstet ut arma *ducis*, *qui tibi restat apex*.
Ut patriæ fines sapiens tuearis et urbes
Adquiras ut ei, qui dat opima tibi.

importantes fonctions avant d'être *convive du roi,* titre qui nous est représenté dans l'épitaphe de Condon comme le plus haut faîte de dignité. Il en devait être de même pour le titre d'*antrustion.* Or, toute fonction ayant son *honneur* ou *bénéfice,* outre le crédit et la puissance dont l'occupant se trouvait investi, il prenait rang par cela même parmi les fidèles ou leudes, mais avec qualité inférieure. Il y avait donc des degrés dans la *fidélité royale* (1), et quelquefois en sens contraire du *service royal,* qui avait aussi nécessairement ses gradations. Un *convive,* un *antrustion,* c'est-à-dire des *fidèles* de la plus éminente qualité, pouvaient se voir dans la dépendance de *fidèles* inférieurs, et ceux-ci pouvaient surpasser en crédit et en autorité les *fidèles* supérieurs, sans jamais le devenir eux-mêmes. Comment l'inégalité légale du Romain aurait-elle tenu contre la confusion d'une si bizarre hiérarchie ?

Cette confusion d'ailleurs était plus grande qu'on ne le penserait, et par un autre effet de la même cause, lequel fera connaître jusqu'où portait la faveur royale. Dans les emplois subalternes du palais, des domaines ou *villæ* du roi, vivaient mêlés des hommes libres, des colons et des serfs, romains ou barbares, quoique beaucoup moins de ceux-ci. Toutefois le sort de la guerre, certaines circonstances, ou certains délits, pouvaient réduire des barbares à la condition même du servage (2). Ils étaient tous naturellement sous la *mundeburde* (3), *maimbournie* ou protection royale, et sous les dénominations diverses de *ministeriales, gasendi, lassi, vassi, vassalli, drudi, serviteurs, officiers* (1). Non que les hommes libres, en cette situation, dussent rien perdre de leurs avantages et de leur qualité. Jusqu'à la fin de la période mérovingienne, et sous les premiers Karolingiens surtout, on continua de les distinguer, ceux même qui ne possédaient plus rien ; mais des serfs étaient fréquemment appelés à porter les armes comme eux, à remplir, à côté d'eux, au-dessus d'eux, des emplois de service royal, et il n'était pas rare de voir un serf parvenir du dernier degré de la dépendance à la fortune et aux charges les plus honorables par son dévouement, ses talens, son ambition, par le caprice d'un roi ou d'une reine, sans affranchissement légal, ni aucune préparation d'épreuve ou d'attente.

« Parmi les domaines royaux, on comptait l'île de Cracine, dépendant du

(1) La formule *de Regis antrustione*, citée dans la leçon dix-neuvième, suppose une différence, une gradation entre le simple *fidèle* et l'*antrustion*.

(2) La loi burgunde, tit. II, constate le fait : Si quis *servum* regis natione duntaxat *barbarum* occidere præsumpserit... Si alium *servum romanum* sive *barbarum* aratorem aut porcarium, etc. *Ib.*, tit. XII, le ravisseur, qui n'avait pas de quoi payer le *widrigild*, était livré aux parens de la fille. Titre XXXV, la fille déshonorée, la femme adultère pouvaient être mises en servitude royale. Tit. XLVII, la mère d'un voleur et son fils, au-dessus de quatorze ans, devaient être livrés en servitude à celui qui avait été volé. Voyez dans les Formules de Marculfe, II, 28, celle qui a pour titre *Obnoxiatio*, formule de servitude de la part d'un homme qui a été racheté de la mort par un autre, et qui n'a pas de quoi s'acquitter; *ib.*, II, 27.

(3) Du teutonique *mund*, protection; d'où *mundel*, pupille, *mundling*, *mundilingus*, synonyme de *serf; privilége* de l'église de Hambourg, l'an 928, dans *Meibomius*. Souvent des églises et des monastères réclamaient cette protection. *Marculf.*, I, 24 : *Mundeburdium*. Rectum est ut regalis potestas illis tuitionem impertiat, quorum necessitas comprobatur. Igitur cognoscat *magnitudo* seu *utilitas vestra* quod nos apostolico aut venerabili viro illo de civitate aut de monasterio... Cum omnibus rebus vel hominibus suis aut *gasindis*, vel amicis, seu undecumque ipse legitimo reddebit mitio juxta ejus petitionem, propter malorum hominum inlicitas infestationes sub sermone tuitionis nostræ visi fuimus recepisse, ut sub *mundeburdo* vel defensione inlustris viri illius majoris domûs nostri... quietus debeat residere, et sub ipso viro illo inlustris vir ille causas ipsius..., tàm in *pago* quàm in *palatio* nostro persequi deberet... Et nec vos, nec *juniores* aut successòres vestri vel quislibet eum de inquisitis occasionibus injuriare vel inquietare non præsumatis. Et si aliquas causas adversus eum vel suo mitio surrexerint, quæ in pago absque ejus gravi dispendio definitæ non fuerint, in nostri præsentiâ reserventur.

(1) *Gesinde*, gens de service; *lassi, lili, lidi*, du théotisque *lete*, *late*, *lite*, *latze*, petit, dernier; en allemand moderne, *letst*. *Vassus*, selon les uns, vient du teutonique *fads*, qui administre; en anglo-saxon, *xadian*, administrer; *schalten* a le même sens, d'où *schalk*, *scalcus*, *fads-scalcus*, administrateur-serviteur, *vassalus*. Voyez Ducange. Selon d'autres, *vassus* est la forme latine du celtique *gwas*, *gwas*, jeune homme, serviteur. *Drudus* semble formé de *drost*, qui signifie encore en Hollande et

Poitou (l'île de Ré). Là il y avait un *vigneron fiscal*; un certain Léocadius, serf de ce vigneron, eut un fils, qu'il appela Leudaste, et qui fut mandé tout jeune pour le service de la cuisine du roi. Comme cet enfant avait les yeux chassieux, que la fumée incommodait, on l'*ôta du pilon pour le mettre à la corbeille*, on le fit passer de la cuisine à la boulangerie. Il feignait de se plaire à pétrir la pâte fermentée, et bientôt il s'enfuit. Repris, il tenta deux ou trois fois encore de s'échapper, et comme on ne pouvait le retenir, on le punit d'une incision à l'oreille. Alors, quoiqu'il n'eût aucun moyen de cacher la honte de cette marque, il alla chercher un refuge auprès de la reine Marcovèfe, qui venait de remplacer une sœur dans la passion désordonnée du roi Caribert. La nouvelle reine accueillit volontiers le fugitif, lui donna un emploi et le fit gardien ou *maréchal* (1) de ses meilleurs chevaux. De là, tout entier à l'orgueil qui le possédait, il aspira au poste de *comte de l'étable*. Il l'obtint, et dès lors, méprisant tout le monde, il s'enflamma de vanité, de débauche, de cupidité, se portant çà et là comme un protégé favori *dans les causes de sa patrone*. La reine étant morte, il eut le même poste dans le palais du roi Caribert, dont il acheta la faveur par de riches présens, tirés de ses rapines. Ensuite, les péchés du peuple s'accroissant, Leudaste fut nommé comte de Tours. Là, se targuant arrogamment d'un si glorieux honneur, il se montra rapace aux spoliations, audacieux aux querelles, tout bourbeux d'adultères; et par les discordes qu'il semait et les fausses accusations qu'il intentait sans cesse, il amassa d'énormes richesses. Après la mort de Caribert, cette ville échéant à Sigebert, il se hâta de passer à Chilpéric, et ses iniques possessions furent pillées par les *fidèles* du prince austrasien. Mais bientôt Chilpéric envoya son fils prendre Tours. « Comme j'y étais déjà arrivé, continue « le saint évêque Grégoire, le jeune « Théodebert, fils de Chilpéric, me *re-* « *commanda* vivement Leudaste, afin « qu'il fût remis en possession du gou- « vernement de la cité. Leudaste lui- « même protestait de son humble sou- « mission envers nous, jurant à plusieurs « reprises, par le tombeau de saint Mar- « tin, que jamais il n'irait contre l'ordre « de la justice; que pour mes affaires « personnelles, comme pour les nécessi- « tés de l'Église, et enfin en toutes cho- « ses il me serait fidèle. Il craignait, en « effet, ce qui ne tarda pas d'arriver, « que le roi Sigebert ne reprît la ville « sous sa puissance, » et pendant les deux ans qui suivirent jusqu'à la mort de Sigebert, il se tint caché en Bretagne. Quand Chilpéric eut succédé à son frère meurtri, cet homme revint dans ses fonctions de comte. Il se conduisit dès lors avec une telle indécence, qu'il entrait dans la maison épiscopale revêtu du corselet et de la cotte d'armes, ceint du carquois, portant un javelot à la main, et le casque en tête... *S'il siégeait pour juger avec les seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques*, et qu'il vît un homme défendant son droit, il se mettait en fureur, et vomissait des injures contre ses concitoyens. Il faisait emmener des prêtres les fers aux mains, et frapper des guerriers à coups de bâton (1).

Sur des plaintes parvenues au roi Chilpéric, il fut destitué; et, pour relever sa fortune, il ourdit une intrigue assez compliquée, par laquelle espérant perdre Frédégonde, il eût assuré la succession du trône au seul fils vivant de la première reine Audouère; il ne prétendait rien moins par là qu'à devenir *duc* et le principal personnage du palais. Mais il se prit lui-même à son piége, et fut tué par la vengeance de Frédégonde (2).

en basse Saxe, *officier de justice*. Je trouve cette citation dans un vieux commentaire des Capitulaires : « Quando anima vestra de corpore exierit..., et sine solatio et *comitatu drudorum* atque *vassorum* nuda ac desolata exibit. » Laboulaye, VII, 11, donne ce passage du roman de Florimond :

Le senéchal et de ses *druz*
Avoit avec soi retenus.

(1) *Leg. Sal.*, II, 6 : *Mariscalcus*; *mahre*, coursier.

(1) Greg. Tur., V, 49.

(2) Greg. Tur., V, 50; VI, 32. M. Thierry a fait des aventures de Leudaste le fond principal de son cinquième Récit Mérovingien. Il y a mêlé artistement des détails de mœurs et d'administration contemporaine; toutefois il charge un peu ses couleurs, et, de temps en temps, ses additions et interpréta-

Ces aventures, si étranges pour nous et qui n'avaient rien alors que d'ordinaire, ne sont-elles pas un ample sujet d'observations et d'inductions certaines? On chercherait en vain dans les lois, les actes et les formules, de pareils traits, précisément contraires aux lois et aux formules, et qui n'en représentent que mieux l'état de la société mérovingienne.

De cette facilité de parvenir pour les hommes du dernier rang, pour les serfs même, il arriva que le mot *vassus* (*vassal*), qui avait originairement une signification basse et servile, emporta bientôt une idée honorable, finit par être une distinction, et remplaça les titres de *leudes* et de *fidèles* (1), à l'époque de la seconde dynastie.

Ainsi l'*inégalité* de *droit* entre les deux races s'effaçait sans cesse dans l'*égalité* de *fait*. La loi n'y pouvait rien. On la transgressa même bientôt ouvertement sur un point fondamental, par le progrès rapide de cette égalité et de l'influence romaine. Si les autres lois barbares, qui ne connaissaient point cette distinction des deux races et qui admettaient plus ou moins prochainement les filles à l'héritage guerrier (1), n'ont été rédigées qu'après la conquête, il est certain que la loi salique, antérieure à l'établissement des Franks en Gaule, a été plus d'une fois révisée depuis, conformément à leur situation nouvelle. Jamais on n'y réforma l'exclusion des femmes à l'héritage paternel, non plus que l'infériorité de l'ancienne population; et cependant l'usage et les actes civils et législatifs lui donnèrent le démenti le plus formel. Les petits-fils, orphelins, même nés de la fille, furent d'abord appelés à l'héritage allodial de l'aïeul (2); ensuite l'époux sans enfant assura la jouissance de l'*alode* à son épouse par donation entre vifs, et enfin le père, *maudissant* la loi salique, voulut que sa fille héritât également avec ses fils (3).

tions altèrent la simplicité et l'exactitude des choses. Ainsi, par exemple, au lieu de cette recommandation de Théodebert pour Leudaste à l'évêque de Tours, il suppose une présentation à l'évêque et au sénat municipal, avec un petit éloge très invraisemblable de l'ancien comte. Il *suppose* également les sentimens du pieux prélat, et comme il veut absolument que sa comparaison des Gaulois aux *raïas* ne cloche pas, il ajoute comme traits historiques à ce vénérable caractère une vanité aristocratique qui aimait à être flattée, « une longanimité qui te« nait à la fois de la patience sacerdotale et de la « politique circonspecte des hommes de l'aristocra« tie. »

(1) Marculf., II, 17; formule de testament : In integrum quicquid ex indè facere eligeris, aut pro animæ remedio in pauperes dispensare, aut ad *vassos* nostros, vel bene meritis nostris : *Formulæ Baluzianæ*, III, conquestio de *vasso*, qui justitiam facere renuit. *Capitula* V, 153 : Et si *vassus* noster justitias non fecerit, tum, etc. On pourrait multiplier ici les citations des Capitulaires en preuves positives, car Charlemagne n'a fait autre chose que régulariser ce qui existait, développer et fixer les élémens mérovingiens, *selon l'antique coutume*, comme le portent quelquefois ces ordonnances, III, 74. Je dois avertir que je cite ici les Capitulaires sur une édition de 1640, *ex Bibliothecâ Pithœanâ*, la seule que j'aie à ma disposition en ce moment.

Il est à remarquer que la qualification de leudes, avant de tomber en désuétude, était descendue au sens de *sujets* : Hoc in omnibus concessimus vel confirmavimus ut in melius delectet pro stabilitate regni nostri vel pro cunctis *leudis* nostris domini misericordia adtentiùs deprecare. Pipin. Diplom. V, pro nundinis S. Dionysii. (*Rer. francic.*, t. V.)

(1) *Leg. Wisig.*, IV, 29; *Burgund.*, XIV, 1, et tit. 65; *Alam.* 57, 92; *Sax.*, VII, 1, 5, 8; *Angl.*, VI, 8 : post quintam autem (generationem) *filia* ex *toto*, sive de patris, sive matris parte, in hereditatem succedat, et tunc demum hereditas ad *fusum* de *lanceâ* transeat.

(2) Décret de Childebert II, en 595 : Convenit ut nepotes ex filio vel ex *filiâ* ad *aviaticas res* cum avunculos et *amitas* sic venirent in hereditatem tanquam si pater aut mater vivi fuissent.

(3) Marculf., II, 10 : Dulcissimis nepotibus meis illis ego ille, quicquid filiis vel nepotibus de facultate pater cognoscitur ordinasse, voluntatem ejus in omnibus *lex romana* constringit adimplere. Ideòque ego in Dei nomine ille, dùm... *Genitrix vestra filia mea* illa... ab hâc luce discessit dum et per *lege* cum ceteris filiis meis avunculis vestris in *alode meâ* succedere *minimè potueratis*... Ideò per hanc epistolam, vos dulcissimi nepotes mei, volo ut in *omni alode meâ* post meum discessum... quicquid supradicta *genitrix* vestra, si mihi superstes fuisset, de *alode meâ* recipere potuerat, vos contrà avunculos vestros filios meos præfatâ portione recipere faciatis... La formule de donation entre vifs, II, 7, comprend l'*alode* comme tout le reste. Mais la plus curieuse est la suivante, II, 12 : Charta ut filia cum fratribus in *paternâ* succedat *alode*. Dulcissimæ filiæ meæ illi, ego ille. *Diuturna*, sed *impia*, inter nos consuetudo tenetur, ut de *terrâ paternâ* sorores cum fratribus portionem non habeant. Sed ego per-

Un tel résultat paraîtra peut-être heureux à la première vue, en opérant promptement la fusion des deux races. Mais d'abord cette fusion se serait opérée encore mieux par le catholicisme seul, qui eût en même temps conservé et amendé la civilisation, au lieu que la barbarie prévalut ; et en voici la raison : Chez les Germains, comme nous l'avons vu, l'homme était tout, la terre n'était rien. La distribution du sol entre les Franks, en Gaule, se régla donc sur le rang et le mérite acquis, même celle des premiers *bénéfices*. Mais ils rencontrèrent et ils respirèrent, pour ainsi dire, sur ce sol impérial, au milieu d'une population imprégnée de droit romain, l'estime romaine et toute païenne de la propriété, de la fortune. Les *bénéfices*, en substituant pour récompense la propriété et la fortune à l'honneur, achevèrent de changer totalement les idées ; l'importance s'attacha uniquement à la terre : ce fut la terre, la richesse qui *représenta* le mérite, donna la grandeur, et régla les rangs. L'homme n'eut plus de valeur que par ce qu'il possédait ; le plus fameux, le plus honorable nom, ruiné ou spolié, devait disparaître dans la misère, foulé aux pieds par le plus vil des mortels enrichi. En un mot, tout l'ordre politique et social se trouva tout d'un coup replacé sur la base romaine de la propriété, c'est-à-dire, avec d'autres formes et d'autres usages, sur le même principe matériel.

De là deux tristes conséquences, peu observées jusqu'à présent et presque inaperçues, quoique d'une immense portée, puisque l'époque actuelle en subit encore les effets. La première, c'est que le pouvoir que rectifiait et fortifiait le christianisme demeura encore engagé dans les grossiers instincts et les faibles vicissitudes du vieux monde. On le traitait comme une propriété foncière ; les quatre fils de Clovis, les quatre fils de Clotaire en voulurent avoir leur part comme des villæ et des trésors de leur père. A leurs yeux, la *royauté* n'était guère autre chose que le *royaume*, et le royaume qu'un grand *alode* qui devait, aussi bien que tous les autres, se diviser également entre les plus proches héritiers mâles, selon les lois salique et ripuaire, qui ne comportaient pas, il faut bien le remarquer, ni le droit d'*aînesse* ni le droit de *représentation*. Ce qui explique la bizarre découpure des États de Metz, de Paris, de Soissons, d'Orléans et de Burgondie, rentrant les uns dans les autres, chacun des princes voulant absolument avoir une portion de même valeur que ses frères. Et peu s'en fallut que, par une complète assimilation, la faveur générale de la loi romaine n'introduisît les femmes au partage de la succession royale, comme des héritages privés. Il y eut du moins hésitation. Il semble que Clotaire Ier, en exilant la veuve et les filles de son frère Childebert, qui ne laissait point de fils, eût craint quelque prétention rivale (1) ; car toute fille de roi portait le titre de reine (2). Si Chrodielde, fille de Caribert, et Basine, fille de Chilpéric, n'avaient été contraintes de prendre le voile, qui sait ce qu'elles n'eussent pas entrepris en se mariant, puisqu'un obscur Mondéric, qui se donnait pour un Mérovingien, disait presque aussitôt après la mort de Clovis : « Qu'ai-je affaire au roi Theudéric ? Le trône m'est « dû autant qu'à lui. » Et il s'empara de Vitry, et Theudéric, pour s'en débarrasser, recourut à la trahison (3). Plus tard on sait qu'une conspiration de leudes essaya d'élever à la place de Gontran et de ses neveux l'aventurier Gondovald, prétendu fils (4) de Clotaire Ier.

pendens hanc *impietatem*, sicut mihi à Deo æqualiter donati estis filii, ita et à me sitis æqualiter diligendi, et de rebus meis post meum discessum æqualiter gratulemini ; ideòque per hanc epistolam te, dulcissima filia mea, contra germanos tuos filios meos illos, in *omni hereditate* meâ *æqualem* et legitimam esse constituo *heredem*, ut tàm de *alode* paternâ quàm de comparato, vel mancipiis aut præsidio nostro vel quod cumque moriens reliquero, æquale lance cum filiis meis germanis tuis dividere vel *exæquare* debeas, et in nullo penitùs *portionem minorem* quam ipsi non accipias, etc.

(1) Greg. Tur., IV, 20 : Cujus *regnum* ac *thesauros* Chlothacarius rex accepit. Ultrogotham verò et filias ejus duas in exilium posuit.

(2) Chrodielde, quoique religieuse, disait : Je suis reine. Greg. Tur., X, XV.

(3) Greg. Tur., III, 14.

(4) Greg. Tur., VI, 42 ; VII, 38.

D'ailleurs les reines, mères et filles, avaient en possession des domaines considérables et des villes entières; elles avaient des *fidèles* (1) particuliers comme les rois; et lorsqu'on voit deux princesses consacrées à la vie religieuse lever une troupe de satellites pour soutenir leur révolte contre leur abbesse (2), on jugera ce qu'une femme eût pu prétendre si les circonstances y eussent prêté. Quoique le caractère germain s'accommodât difficilement du règne d'une femme, Frédégonde et Brunehild en firent assez long-temps l'essai avec avantage, et, sans leur odieuse tyrannie, l'opinion nationale qui excluait les femmes du trône eût peut-être fléchi sur cette disposition tacite de la loi franque, comme sur d'autres dispositions écrites.

La seconde conséquence, c'est que la notion de noblesse ou d'honneur, qui existait dans le sentiment germain, s'altéra plus profondément encore que celle du pouvoir, à laquelle elle tient essentiellement, et qui n'eut plus de quoi la soutenir, ou plutôt qui contribua à la corrompre, en se rabaissant elle-même.

On ne saurait trop le répéter, jamais la richesse, jamais la propriété n'a fait une *noblesse*, et jamais une *noblesse* n'en surgira. Ce sont deux idées étrangères l'une à l'autre, non incompatibles, mais toutefois de nature opposée, autant que l'honneur l'est à l'argent, l'intelligence à la matière. Dès que les illustres d'entre les Franks se plurent à vivre d'opulence, à s'entourer de luxe et de force, ils perdirent leur premier éclat, leur supériorité morale; ils ne furent plus que des puissans, des propriétaires, des riches. Quiconque venait à bout d'acquérir autant qu'eux, n'importe par quels moyens, bassesses et iniquités, marchait nécessairement leur égal, comme la preuve en a été donnée tout à l'heure; et cela devint si commun qu'un terme de service subalterne, celui de *vassal*, s'est changé en titre honorifique. En un mot, dès que l'*investiture* (1) du *bénéfice* put faire des *leudes*, des *nobles*, il y eut une *aristocratie*; mais il n'y eut plus de *noblesse*; une aristocratie *terrienne* d'institution, guerrière de nécessité autant que d'origine, la possession du sol étant l'unique droit et les armes l'unique appui. C'est le *fait dominant* de l'organisation franque, lequel devait produire et contenait déjà la *féodalité*. Du *système bénéficiaire*, où l'homme attacha sa dignité, son existence au domaine, procéda plus tard le *système féodal*, où la terre fut tout, où elle s'incorpora l'homme et l'emporta tellement sur lui, qu'elle le nomma; que l'homme enfin ne fut plus connu que par le domaine; et quiconque n'avait point de domaine n'avait point de nom ni d'existence politique (2).

De là aussi même mépris que dans le monde païen pour le travail et pour tout ce qui subsistait par le travail; de là l'esclavage qui se prolongea pendant plusieurs siècles, de quoi il ne faut pas chercher ailleurs la cause; de là cette tendance des vassaux, des puissans à s'établir en caste, qui eût appesanti sur le

(1) L'histoire de Leudaste en est déjà une preuve; voyez encore Greg. Tur., VI, 4, VIII, 9 : Fredegundis... conjunctis prioribus *regni sui*; IX, 20, au traité d'Andelau : Illud specialiter placuit per omnia inviolabiliter conservari, ut quicquid domnus Guntchramnus rex *filiæ* suæ Chlothieldi contulit, aut adhuc Deo propitiante contulerit, in omnibus rebus atque *corporibus*, tàm in civitatibus quàm agris vel reditibus, in *jure* et *dominatione* ipsius debeant permanere. Et si quid de *agris fiscalibus*, vel speciebus atque præsidio pro *arbitrii sui* voluntate facere, aut *cuiquam conferre* voluerit, in perpetuo... conservétur... et sub tuitione ac defensione domni Childeberti cum suis omnibus quæ ipsam transitus genitoris suis invenerit possidentem, sub omni honore et dignitate secura debeat possidere. Gontran prend le même engagement à l'égard de Brunehild, de Clodosuinde et de Faileube, si Childebert meurt le premier. La ville de Cahors est maintenue *in proprietate* Brunichildis, cum terminis et cuncto populo suo.

(2) Greg. Tur., IX, 40; X, 15.

(1) Ce mot, employé ici à dessein, est plus vieux qu'on ne pense. On trouve plus d'une fois *vestiture* en ce sens dans les Capitulaires.

(2) Cette observation montre la singulière simplicité de ceux qui, pour s'anoblir ou manifester leur anoblissement, mettent devant leur nom la particule appropriante, et qu'on appelle vulgairement féodale. Il y a dans cette intention une double méprise: 1° cette forme *terrienne*, ajoutée à un nom, ne le change pas en domaine; 2° c'est attribuer la noblesse à la chose la moins noble, au sol. Lenôtre et Mansard, anoblis par Louis XIV, eurent le bon sens de ne pas s'appeler *de Lenôtre et de Mansard*.

genre humain le plus dur despotisme, si la Providence n'y eût remédié d'avance.

Peut-être, en lisant ces remarques, ceux qui ont conservé avec raison l'estime de nos anciennes traditions seront-ils tristement surpris et tentés de se récrier, tandis que le novateur voltairien donnera un sourire de satisfaction triomphante à ce jugement porté sur la féodalité. Je ne puis m'en dédire; j'irai même plus loin : ce fut là le grand mal de la société, la grande épreuve de l'Église au moyen âge, épreuve pire que la persécution et l'hérésie, parce qu'elle tendait à détruire le catholicisme en féodalisant l'Eglise elle-même, en la matérialisant. Ceci n'a pas échappé aux incrédules de nos jours; ils ont peine à en dissimuler leur joie. Car ils se consoleraient aisément de la féodalité si l'Eglise s'y fût perdue; et sans le génie de Grégoire VII, ils jugent que *c'en était fait de l'Eglise.* Ils l'ont dit assez nettement. Ils comptent bien désormais qu'ils ne verront plus de Grégoire VII, ou qu'un pape, si saint et si habile qu'il soit, ne pourra plus prévaloir contre la philosophie. Quand ils parlent de ce grand et saint pontife, leur admiration, que des esprits trop confians recueillent avec empressement comme un indice de retour à la foi, n'a pas d'autre sens, et prouve seulement combien son œuvre était difficile. Les philosophes s'étonnent que le génie d'un homme ait été capable de changer le monde, de le tirer de l'abîme de la matière où l'organisation barbare l'ensevelissait; et, au fait, il serait fort étonnant que ce qui *humainement* allait à la ruine infaillible de l'Eglise eût été surmonté par le génie humain, si sublime qu'on le suppose. Cette grande époque viendra à son tour, et nous verrons alors comment l'Eglise, qui eût certainement péri si elle n'avait une force divine, a seule résisté, et a fait mieux encore : en se dégageant de la barbarie, elle en a dégagé l'Europe au moment le plus funeste et le plus désespéré (1).

Pour nous, catholiques, nous n'avons pas à nous étonner qu'on attribue à un homme une œuvre divine. Comment connaîtraient-ils les œuvres divines ceux qui ne connaissent pas même les œuvres humaines, qui ne connaissent pas même leur propre ouvrage? Ce qui a échoué au dixième siècle, le seizième l'a entrepris de nouveau sur un autre plan : la ruine de l'Eglise, à quoi tendait, sans le savoir et surtout sans le vouloir, le système bénéficiaire et féodal, il leur semble que le système luthérien avec sa sécularisation l'a commencée avec quelque succès; car l'Europe n'est plus catholique en grande partie, et dans ce qui n'a pas rompu avec Rome, la fidélité est fort diminuée. En appliquant donc à ce qui persiste encore le système inverse de 1789 et de 1793, pour l'exténuer par une lente misère, ils espèrent bien en avoir raison, et par ces deux moyens combinés nous faire voir la fin des promesses éternelles. Nous attendons.

Mais en refusant ainsi autant qu'ils peuvent (1) à l'Eglise le sol terrestre, ils avouent déjà implicitement qu'ils ne conçoivent pas d'autre fondement de société; et ils ne voient pas, ces aveugles contempteurs du moyen âge, ce qu'ils font eux-mêmes de la société politique et civile, qu'ils ont séparée de l'Eglise en reprenant absolument la même base que le moyen âge, et en écartant soigneusement tout ce que le moyen âge avait de bon et qui l'a sauvé.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur les bienfaits et la sensibilité de la philanthropie, et l'on a bien droit de suspecter l'intention de ses premiers prédi-

(1) Ce sera le lieu aussi de reprendre la question de la *noblesse*, et de dire s'il y en eut une, quand elle fut, ce qu'elle fut, et ce qu'elle doit être. Voici, au reste, tout à propos, un petit fait qui indique la destinée d'une *noblesse* uniquement appuyée sur la propriété. On lit sur la *Quotidienne* du 18 juillet de cette année 1841, l'annonce suivante, la dernière de toutes dans le cadre ordinaire des affiches courantes : « Titre de marquis, *attaché à une propriété, à vendre à l'Etranger au prix de* 100,000 fr., *d'un revenu de* 3000 fr. » Puis le nom, l'adresse et l'heure nécessaires à savoir pour traiter! Ainsi un des titres les plus fiers il y a huit cents ans, se vend aujourd'hui comme un immeuble au plus offrant et dernier enchérisseur. On sait d'ailleurs que depuis quelques années, les plus célèbres châteaux d'Allemagne sont mis en loterie.

(1) N'a-t-il pas été dit tout récemment, à propos des quelques arpens que défrichent quelques moines, que « dans le cas d'une guerre, *on mettrait la main « dessus.* »

cans en considérant les petites anecdotes graveleuses, les fourberies de vanité, d'ambition, de cupidité, les maximes cyniques dont ils ont rempli les épanchemens de leur correspondance intime. Toutefois, il n'est pas dans la nature que le plus grand nombre des hommes veuillent l'infortune du genre humain : à l'exception de quelques volontés sataniques qui calculent froidement à plaisir le mal à faire, les autres, les philanthropes à la suite, la masse des dupes, cherchent dans les rêves de leurs maîtres le bonheur général à leur manière. Ils ont une sorte de sincérité, quoique très grossière et très peu excusable, jusque dans leur hostilité contre le catholicisme; ils le querellent et le repoussent comme un obstacle à la félicité qu'ils imaginent; mais ils ne veulent certainement pas, en détestant l'esclavage, la barbarie qu'ils reprochent au moyen âge, en vantant l'égalité et la liberté qu'ils nous garantissent, détruire la liberté, ramener sur la patrie la barbarie et l'esclavage.

Eh bien! ces bons philanthropes, ces candides civilisateurs, ces heureux émancipés de l'ignorance, ces généreux indignés de l'oppression, ne se doutent pas qu'ils vont de tous leurs efforts et de tous leurs vœux à ce but rétrograde; de telle sorte que si la Providence, dans ses adorables et terribles décrets, les laissait faire pour leur châtiment, si elle retirait de la France son Eglise, l'action du catholicisme, qu'on s'obstine à rejeter, ils surpasseraient tout ce qu'ils disent de la féodalité; jamais on n'aurait vu au monde une pareille violation du bon sens et de la justice, une oppression aussi brutale.

Car enfin si l'expérience sert à quelque chose, si on peut juger du présent par le passé, des mêmes causes doivent sortir les mêmes effets, et pis encore si les causes sont pires. Et quelle base politique, sociale, a-t-on adoptée depuis cinquante ans? N'est-ce pas la propriété foncière, en lui donnant comme auxiliaire, pour comble de sagesse, la propriété industrielle? Cela peut-il se nier? On ne le cache pas d'ailleurs; on s'en fait gloire : c'est une partie essentielle du progrès.

« Tout *gouvernement solide doit être* « *fondé* sur un *intérêt général, aussi gé-* « *néral que possible*, sur un intérêt qui « *absorbe toutes les passions, toutes les* « *idées personnelles*.... en un mot, sur la « *propriété* (1). » L'intérêt le plus général, qui absorbe toutes les passions, ce sera la terre, l'argent, la *jouissance matérielle*, l'excitation la plus vivace de l'égoïsme! L'esprit humain peut-il ratiociner une barricade de contre-sens plus épaisse? Continuons :

« La propriété est une *base excellente*, « parce qu'elle est *stable* et *uniforme*. » Pauvres esprits! ils ne savent de *stable* que ce sur quoi on peut poser le pied et *mettre la main*.

« Réunissez dix mille avocats. Pour« riez-vous me dire quelle sera l'idée gé« nérale représentée par ces dix mille « capacités?... Supposez, au contraire, « qu'ils soient *propriétaires*, vous les « *unissez étroitement* par le *même prin*« *cipe; l'individualité disparaît*.... les « ambitions se calment.... »

C'est aux avocats de voir s'ils sont bien convaincus que leur ambition doit se calmer. Quant à moi, je le demande, n'est-ce pas là le principe de l'organisation franque? et plus fâcheux ici, puisque, malgré sa prédominance chez les Franks, ils ne l'admettaient pas sciemment, par préméditation, et qu'ils admettaient au contraire sciemment, volontairement d'autres principes que celui-là, comme la croyance catholique, par exemple.

On objectera dédaigneusement, en assurance de perfection, l'immense progrès de la civilisation, la loi égale pour tous, toutes les fonctions accessibles à tous, l'abolition des priviléges, l'instruction propagée, le magnifique développement des sciences et de l'industrie... Tout cela est très beau, mais déjà un peu usé dans l'application, et à peu près de même force en contre-poids du principe de la propriété que le *règne sans gouvernement* et la *morale sans religion*. Quoi qu'on en puisse dire, un état social posé sur ce fondement est si peu éloigné de la féodalité, tant décriée, qu'on a vu très récemment l'essai tant soit peu féodal des sénatoreries napoléoniennes;

(1) Journal des Débats, 12 octobre 1839.

que, dans les provinces méridionales des États-Unis d'Amérique, nul ne parlerait aujourd'hui contre l'esclavage sans risquer d'être assommé ou brûlé sur la place, comme *abolitioniste*, et qu'enfin cet *excellent* moyen de *calmer les ambitions* est précisément ce qui excite les capacités sans terre à réclamer la réforme électorale, et le paupérisme affamé à crier *république!*

Que répond la propriété? —Vous avez tort de vous plaindre. Toi, paupérisme, travaille honnêtement; et vous, capacité, outre que je suis capable autant et plus que vous, je ne vous empêche pas de devenir riche si vous pouvez; c'est même très facile. « Êtes-vous un grand avocat, « un grand médecin, un grand littéra- « teur, vous allez droit à la fortune.... « La propriété est le signe représentatif « de la capacité...; pas une capacité « n'est exclue par la loi; car *il n'est pas « un homme* d'un *mérite réel*, dans les « professions *appelées libérales*, *qui ne « soit électeur* à titre de *propriétaire*. « Faites une statistique électorale, et « vous aurez la preuve rigoureuse que « toutes les *capacités réelles*, *éprouvées*, « qui *travaillent*, qui se *disciplinent « dans l'ordre social*, deviennent tous « aisément et en peu d'années électeurs « et éligibles (1). » Alors ils sont dignes d'entrer dans l'*ordre représentatif*; ils font à leur tour partie essentielle du *pays légal*, selon l'expression originale d'un illustre publiciste.

Ainsi, capacité, qui te prétends telle, tu es avertie. Autrefois, on risquait de travailler toute sa vie, pour se reposer à peine un moment avant de mourir; cet inconvénient de barbarie a cessé : *en peu d'années*, *aisément*, quand on est vraiment capable, surtout quand on sait se *discipliner dans l'ordre social*, et c'est un très agréable et très utile moyen que de se discipliner dans l'ordre social, on devient électeur éligible, c'est-à-dire *propriétaire appréciable*. D'où il suit que le *critérium* de la *capacité* et du *mérite réel*, c'est l'impôt. Pour savoir si vous êtes grand mathématicien, historien profond, littérateur habile, nous n'avons plus besoin d'étudier vos calculs ni de lire vos livres : montrez-nous votre cote foncière. Grand embarras de moins pour les académies; les choix ne seront plus difficiles; désormais tout éligible sera de droit académicien. Voilà du progrès!

Par malheur, la capacité ne goûte pas l'argument. Sa fierté, plus humiliée par cette touchante exhortation, sent plus vivement encore qu'elle ne paie pas assez de contributions non seulement pour avoir de l'importance et pour législater, mais pour être heureuse et jouir de la vie; et c'est précisément pourquoi elle trouvera toujours plus sûr de se faire élire, afin de devenir propriété, que de se faire propriété, afin de devenir éligible. Seulement, elle sait très bien aussi que si on admet la capacité sans fortune, ce qui n'a ni fortune ni capacité voudra être admis, à plus forte raison, pour avoir l'une et l'autre; et comme il paraît un peu difficile et incommode de rendre tout le monde riche, elle sera d'avis d'obliger la propriété à partager avec elle, d'étendre jusque là inclusivement le *pays légal*, d'affermir définitivement dans cette limite la possession contre ceux qui n'en ont pas, et de les contraindre à s'en passer. On peut défier la *propriété* et la *capacité* confédérées de s'en tirer autrement. Donc l'oppression, à moins que ne survienne l'anarchie, alternative inévitable, à considérer humainement les choses.

Il reste, en effet, le paupérisme; il reste ce peuple à qui l'on dit : Travaille; l'industrie te demande tes bras. Mais le misérable peuple ne le sait que trop. Quand la vie est mise dans la jouissance terrestre et l'importance dans la propriété, quand on en fait un dogme constitutif, et que, le proposant comme motif d'émulation, on pense *honorer*, animer et *discipliner* le travail, on s'abuse d'une ineffable aberration. Au premier aspect, le temps actuel présente une activité infatigable d'affaires, d'industrie, de labeurs en tous genres; cela est vrai, et c'est l'illusion la plus pernicieuse. Puisqu'il n'y a plus d'autre source de considération et d'influence que de posséder, il faut bien travailler pour y arriver; il faut périr, ou faire fortune. Cela paraît même trop souvent facile : vendre du fer en quintal, exploiter une mine

(1) Journal des *Débats*, 12 octobre 1839.

découverte, ou même qui n'existe pas, comme cela s'est vu, c'est ce qui exige le moins de talent, moins encore de vertu. Quoi de plus commode? quelle plus forte tentation? Et si l'on réussit, tout est acquis : la conscience la plus équivoque, la plus tarée, est en sûreté. On invite la médisance à dîner, on protège la complicité indiscrète, on brave l'envie impuissante et *toujours* calomnieuse. Ces grandes et rapides fortunes, quoique toujours peu nombreuses en raison de la population, deviennent ainsi plus fréquentes; l'éclat en attire tous les regards, excite les convoitises, et semble multiplier les chances de succès pour ceux qui suivent de plus loin les premiers parvenus.

Cependant quel effroyable nombre d'hommes, invités au même bonheur, qui portent leur vie péniblement avec la certitude de ne parvenir jamais, avec le dépit d'avoir élevé, malgré eux, de leurs mains fatiguées, de leurs veilles prolongées, de leurs gains diminués, ces fortunes nouvelles! Que leur font toutes vos dissertations sentimentales et patriotiques, en articles *Paris*, à la gloire du travail, pour l'encouragement des *classes laborieuses*, qui n'ont toujours pour vivre que leur labeur présent et vos promesses répétées de prospérité universelle dans l'avenir? Les uns se désespèrent et ne peuvent plus travailler, les autres s'irritent et ne le veulent plus; tous se demandent pourquoi ils doivent toujours travailler, puisque ceux qui ne travaillent plus, qui n'ont peut-être jamais travaillé réellement, sont les heureux, selon vous comme selon eux, et encore les honorables, selon vous; ils se demandent pourquoi ils demeureraient dans un état d'infériorité envers vous, qui leur prêchez si bien l'égalité, et s'il ne vaudrait pas mieux, pour l'acquit de vos préceptes, pourvoir chacun suffisamment, afin de ne plus priver personne, que de priver presque tout le monde, afin que plusieurs soient abondamment pourvus.

Il fut un temps où de *nobles* magistrats encensaient dans leur baronie la simplicité à l'antique et la pauvreté triomphale des premiers Romains; où des académiciens de Berlin composaient dans leur hôtel, à Paris, de l'*éthocratie* (1), pour rappeler le peuple aux sentimens et aux *devoirs de la nature;* où des fermiers généraux, grimpés en charge à la cour, « refusant avec Pythagore et Plutarque « le nom de philosophes à ceux qui cè« dent à la corruption des cours, qui ne « sont pas prêts à sacrifier devant les « rois leur vie, leurs richesses, leurs « dignités, leurs familles, et même leur « réputation, » avertissaient le genre humain du danger des richesses et du luxe. « Les richesses, écrivaient-ils, peu« vent être quelquefois le prix de l'*agio« tage,* de la bassesse, de l'*espionnage* et « *souvent du crime;* elles sont *rarement* « le partage des plus spirituels et des « plus vertueux. L'amour des richesses « ne porte donc pas nécessairement à « l'amour de la vertu. Les pays commer« çans doivent donc être plus féconds « en bons négocians qu'en bons citoyens, « en grands banquiers qu'en grands hé« ros. Ce n'est donc point sur le terrain « du luxe et des richesses, mais sur celui « de la pauvreté que croissent les subli« mes vertus; rien de si *rare* que de ren« contrer des *âmes élevées* dans les *em« pires opulens;* les citoyens y contrac« tent trop de besoins (2). »

« Non que ces habiles hommes regar« dassent l'indigence comme la source « des vertus, » eux qui se sentaient si

(1) Montesquieu, d'Holbach.

(2) Helvétius, de *l'Esprit*, III, 23. Il dit un peu plus loin : « Les philosophes de l'espèce dont parle « Plutarque et Pythagore ont presque tous reçu le « jour chez des peuples pauvres et passionnés pour « la gloire. De tels hommes ne naissent pas indif« féremment dans toute espèce de gouvernement. « Tant de vertus sont l'effet ou d'un *fanatisme phi« losophique qui s'éteint* promptement, ou d'une « éducation *singulière*, ou d'une *excellente* législa« tion. » Cette rare franchise d'un philosophe sur le désintéressement du fanatisme philosophique confirme désormais ce que l'observation avait toujours fait soupçonner.

C'est un feu qui s'éteint faute de nourriture.

Ainsi il n'y faut plus compter. Mais nous avons pour ressources de perfection l'éducation *singulière* et l'*excellente* législation; or nous aurons bien du malheur si nous n'y arrivons pas avec tant de savans et de littérateurs singuliers, avec plus de soixante-dix-sept mille lois confectionnées depuis 1793, et une législature fonctionnant huit mois de l'année pour en faire toujours.

braves à faire la leçon aux rois, sans le secours de l'indigence. Mais alors il n'était pas encore temps de tout faire et de tout dire; on ne pouvait que préparer les grands changemens sociaux. Tous ceux même qui s'y employaient n'agissaient pas avec connaissance de cause ni de but. La prévoyance des uns, la confiance séduite des autres dissimulaient également le péril. Loin de menacer la fortune et les plaisirs des grands seigneurs, assez sots pour s'engouer de la philosophie, qui venait enhardir les libertés des petits soupers, les philosophes ne semblaient tendre qu'à rapprocher les puissans des petits, attirer les grandeurs au pêle-mêle de l'égalité; s'ils semaient parmi le peuple les mêmes instructions de licence et d'impiété, s'ils lui distribuaient la louange et l'orgueil en petite monnaie de vers et de prose, à l'effigie de son mérite, ils panégyrisaient et enviaient sa destinée : c'était à qui lui prouverait qu'il était heureux et vertueux. A voir cette admiration sentimentale, on eût dit que bientôt personne n'aurait plus d'autre désir que d'aller vivre au village, ou au moins d'apprendre un métier, comme le voulait Rousseau, et qu'il n'y aurait pas assez de houlettes, de bêches et de rabots, de bocages, de pâturages et d'établis pour la félicité et la perfection de tout le monde (1). Et tout le monde s'endormait dans cette assurance mutuelle.

La scène a bientôt changé. L'impitoyable logique des faits a tiré la moralité de ces doucereux apologues. Nous en sommes maintenant au positif, à l'appréciation arithmétique des choses. Le peuple, par qui l'on a voulu remettre tout en commun, réclame sa part. On l'a poussé à la plus terrible irritation en lui vantant sa vertu et sa pauvreté; pense-t-on le contenter aujourd'hui à lui apprendre qu'il ne lui reste plus qu'à faire fortune en gagnant son pain? Non, il exige son bonheur autrement qu'en ordre public, en lois et en progrès scientifiques de civilisation; il le veut en nature, fonds et usufruit, comme il le comprend et comme vous lui dites que vous le comprenez vous-mêmes.

Quand, au lieu de la résignation catholique, vous prétendez donner pour unique mobile au travail les satisfactions temporelles, terrestres ; voilà ce que vous faites ; vous excitez la cupidité d'une part, de l'autre le désespoir, et vous y ajoutez encore le mépris. Oui, le mépris du travail et des classes laborieuses est nécessairement dans le principe politique de la propriété foncière, pris pour base fondamentale.

L'insolence des parvenus de richesse est proverbiale depuis long-temps et ne se démentira pas. Rien de plus naturel malheureusement. Celui qui a opéré lui-même sa fortune s'y attache davantage; au milieu de ses domaines, il commence à comprendre ce qu'il peut maintenant; il regarde au loin le vulgaire dont il s'est séparé; il s'impute à mérite d'avoir réussi et dédaigne de tout son succès ceux qui ont failli à ses côtés, plus encore ceux dont il s'est servi, qui ont été les instrumens de son industrie, et qui, évidemment pour lui, ne sont bons qu'à cela, puisqu'ils n'ont pas su mieux faire. Or, par votre constitution et vos lois, tous vos propriétaires seront des parvenus; ils se renouvelleront sans cesse de la même manière. Et plus vous citerez au peuple des exemples partis de ses

(1) On n'a peut-être jamais plus écrit sur les vertus et les plaisirs champêtres qu'au dix-huitième siècle. Le roman, la nouvelle, la poésie, l'histoire même étaient montés sur le ton moral et bucolique. L'opéra et le vaudeville ne représentaient que des cabanes et des berceaux où conversaient plus ou moins décemment des bergères en petits souliers, de naïfs meuniers, des moissonneurs sensibles, quelquefois avec des rois ébahis de tant d'innocence et d'agrémens. On n'entendait roucouler que des Anettes, des Roses et des Babets, des Blaises, des Lubins et des Colins. Sans compter les bergeries de Fontenelle et de Berquin, le capitaine Saint-Lambert et le cardinal de Bernis rimaient les *Saisons*, Roucher, les *Mois*, Delille, les *Jardins*. On retrouvait des pastorales dans la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions* de son auteur, et dans l'*Histoire des deux Indes*, comme dans le *Temple de Gnide*. Il n'y avait pas jusqu'au grave Thomas qui ne complimentât avec le plus de grâce qui lui était possible,

La bêche et la charrue, utiles instrumens...

Il ajoutait assez bizarrement :

Peuple, tu ne sais pas, par de grands attentats,
Epouvanter la terre et changer les Etats...
Ton sort est d'être heureux, ta gloire est d'être utile.

rangs, plus vous lui ferez sentir sa misère et son mécontentement. Bien plus, vous ne pouvez pas vous empêcher, vous, ses docteurs et ses flatteurs, de le mépriser vous-mêmes et de lui révéler son abjection. Vous lui avez dit que, malgré l'égalité de la loi, il n'est pas du *pays légal*, et vous avez soin de lui apprendre pourquoi.

« Il y a en France, dites-vous, cinq à « six millions de cotes foncières au-des« sous de dix francs. Cette extrême divi« sion du sol a ses avantages (1), et con« tribuera efficacement au maintien de « l'unité nationale. Mais *qu'est-ce qu'un « propriétaire qui paye cinq francs « d'impôt? Est-il vraiment propriétaire? « Vit-il de son bien?* Assurément, non. « Il n'est donc pas indépendant (2). »

Raisonnement péremptoire, et qui caractérise parfaitement notre époque. Je ne connais rien de plus naïvement senti, de plus naïvement dit, si ce n'est le mot suivant, que je puis garantir. Il y a quatre ou cinq ans, un riche marchand, sa fortune étant faite, se disposait à quitter sa boutique, et en donnait ainsi le motif : « Est-ce qu'on vit honorablement « en faisant du commerce? Est-ce qu'un « marchand *est gentilhomme?* Tant *que « je vends, je me méprise.* » D'autres s'estiment davantage, en proportion de ce qu'ils se sont vendus. Il n'y a que manière d'entendre les choses.

Après tout, si votre base est si bonne, si ferme, pourquoi tremble-t-elle, et pourquoi tremblez-vous? Pourquoi ces plaintes qu'il a été impossible de dissimuler sur la dégradation physique et morale de l'espèce humaine vouée à l'industrie, aux manufactures, sur cette enfance broyée toute vivante par l'industrie? Pourquoi ces alarmes sur la mendicité, qui devient plus qu'un malheur, qui devient un vice, malgré votre *extrême division du sol?* Enfin pourquoi cette haine toujours plus forte du pauvre contre le riche, de l'artisan contre l'industriel, et cette grossièreté de goûts et de mœurs qui empire dans les classes inférieures et qui gagne la haute société?

Nous n'avons pas au fond tant de supériorité qu'il nous plait de le dire sur nos premiers siècles. Ils se sont améliorés à la longue, et nous nous détériorons.

La leçon prochaine traitera du pouvoir royal et du peuple à l'époque mérovingienne.

Edouard DUMONT.

(1) Elle est dans la constitution; reste à prouver ses avantages. En attendant, il est assez adroit de dire tout cela aux gens qui n'ont rien pour leur faire prendre patience. Le genre humain est si crédule, surtout celui qui ne croit pas en Dieu!

(2) *Débats*, 12 octobre 1839.

Sciences Physiques et Mathématiques.

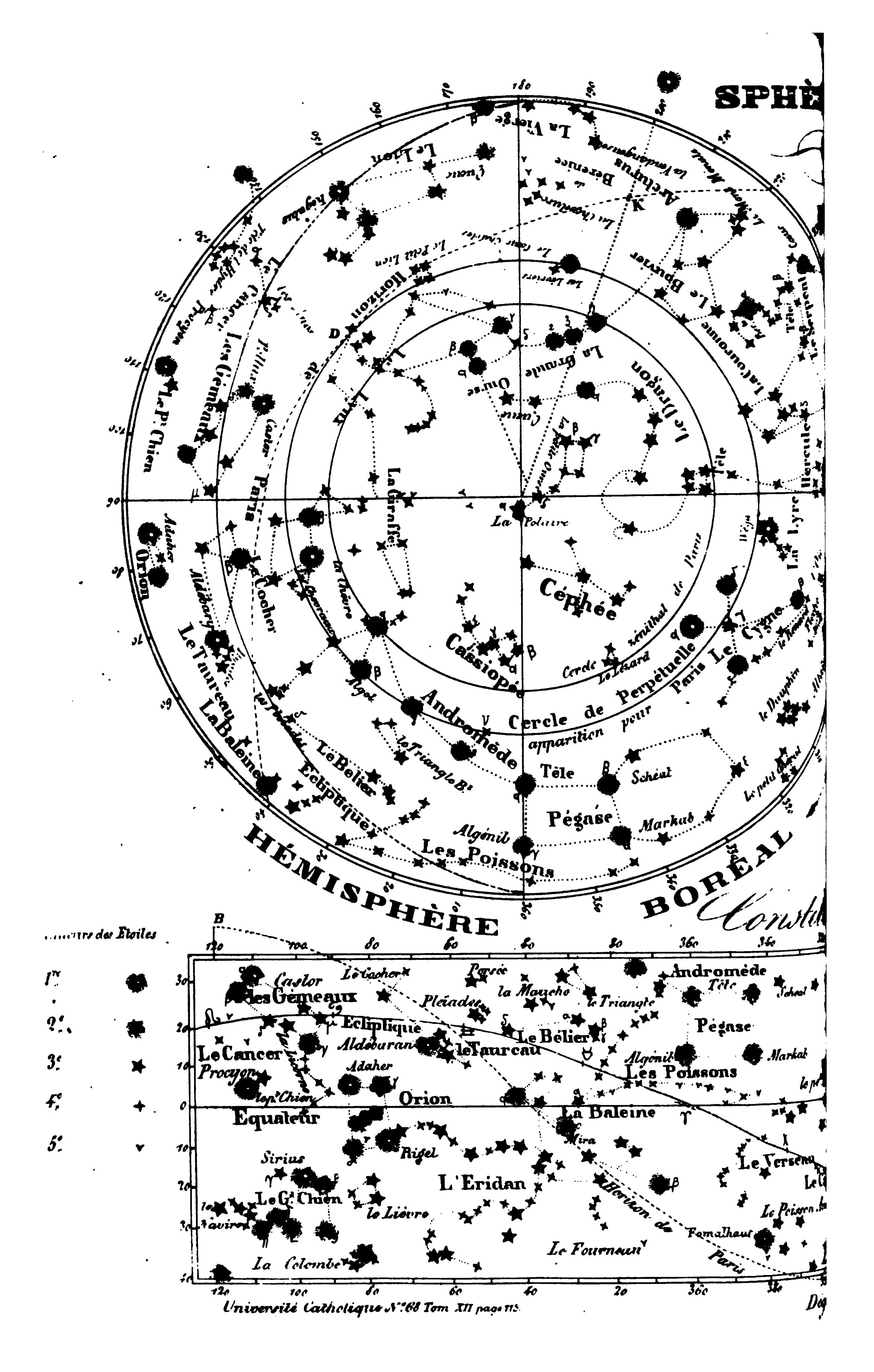
COURS D'ASTRONOMIE.

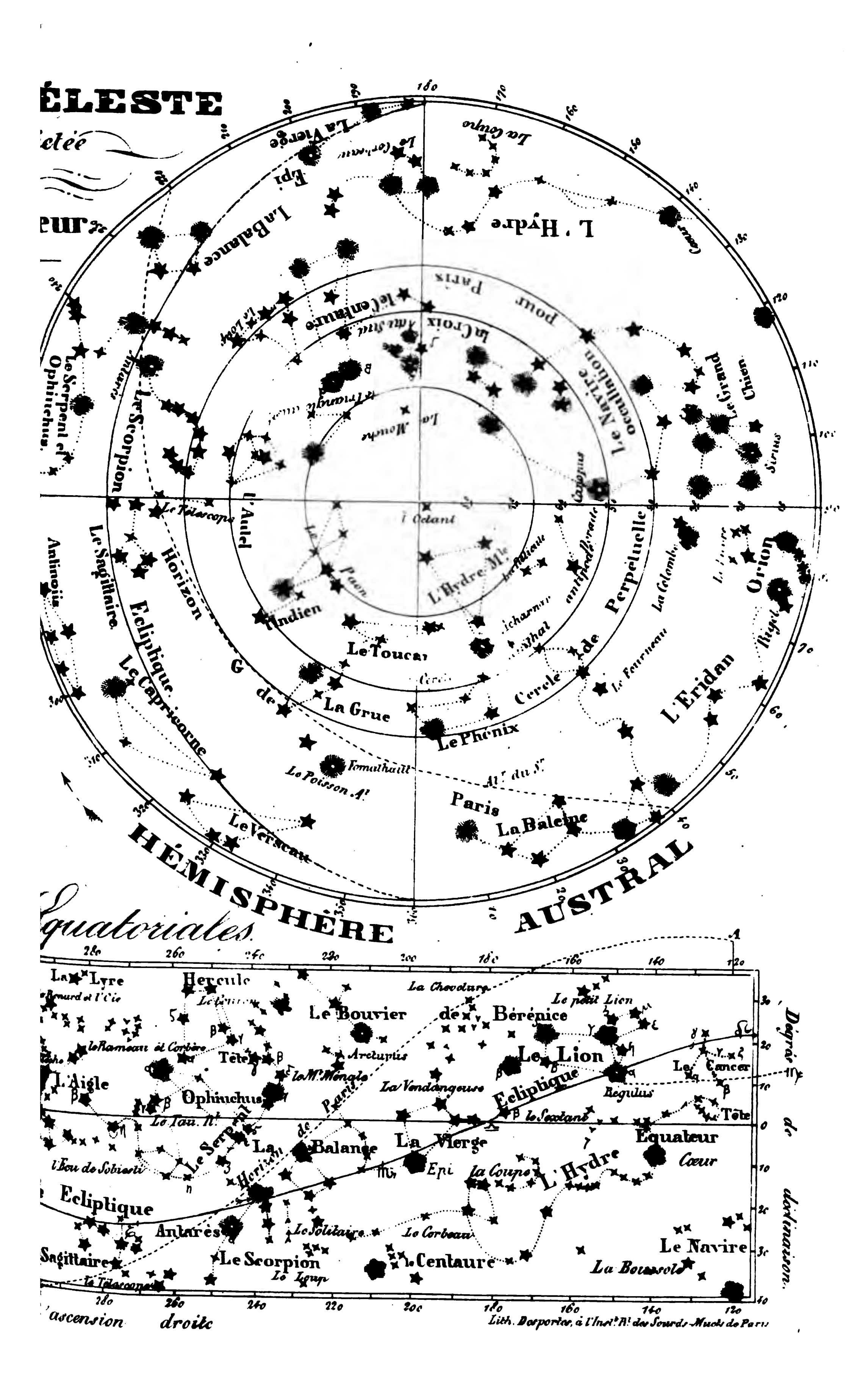
DIX-NEUVIÈME LEÇON (1).

Description de la sphère céleste. — Nombre et désignation des diverses constellations.

298. Il paraît difficile, lorsqu'on jette un vague regard sur la voûte céleste pendant une belle nuit, d'établir un certain ordre dans l'étude des étoiles, ou même de les compter, en se restreignant même à celles qui sont visibles à l'œil nu. Nos lecteurs savent néanmoins que toutes celles-là sont enregistrées avec la plus grande précision, et beaucoup d'autres avec elles. Mais pour en faciliter l'étude, et abréger les recherches, on a divisé l'étendue du ciel en diverses régions analogues à celles qui composent la surface

(1) Voir la XVIIIe leçon dans le numéro précédent ci-dessus, p. 26.


SPHÈ
HÉMISPHÈRE BORÉAL
La Vierge
Le Lion
Regulus
Arcturus
Berenice
Le Bouvier
La Couronne
Le petit Lion
Horizon de Paris
Le Cancer
Procyon
Les Gemeaux
Le Pt. Chien
Orion
La Grande Ourse
Le Dragon
La Giraffe
La Polaire
Céphée
Cassiopée
Le Cocher
La Chèvre
Le Taureau
Aldebaran
La Baleine
Andromède
Le Triangle
Le Belier
Ecliptique
Cercle de Perpétuelle apparition pour Paris
Le Cygne
Le Lézard
La Lyre
Le Dauphin
Pégase
Markab
Scheat
Tête
Algénib
Les Poissons
...eurs des Etoiles
1re
2e
3e
4e
5e
Castor
Les Gémeaux
Le Cocher
Persée
la Mazeho
Le Triangle
Andromède
Pégase
Pléiades
Ecliptique
Le Bélier
Le Cancer
Aldebaran
le Taureau
Algénib
Markab
Procyon
Adaher
Les Poissons
Orion
Equateur
La Baleine
Mira
Sirius
Rigel
Le Verseau
L'Eridan
Le Gd. Chien
le Lièvre
Le Poisson
Fomalhaut
Navire
Le Fourneau
La Colombe
Horizon de Paris
Université Catholique N°68 Tom XII page 115.



ÉLESTE
HÉMISPHÈRE AUSTRAL
Le Navire
Le Grand Chien
Sirius
Orion
Rigel
L'Eridan
La Baleine
Paris
Le Phénix
La Grue
Le Toucan
Indien
L'Hydre Mle
l'Octant
Le Paon
l'Autel
Le Sagittaire
Le Capricorne
Le Verseau
Fomalhaut
Le Scorpion
Antares
La Balance
La Vierge
Epi
L'Hydre
La Coupe
Le Corbeau
le Centaure
Horizon
Ecliptique
Cercle de Perpetuelle
Canopus
La Colombe
Equatoriales
Hercule
La Lyre
Le Bouvier
Arcturus
de Bérénice
Le petit Lion
Le Lion
Regulus
Le Cancer
L'Aigle
Ophiuchus
La Vendangeuse
Le Sextant
Equateur
Cœur
Le Navire
La Boussole
Le Loup
Le Solitaire
Sagittaire
Degrés de déclinaison
ascension droite
Lith. Desportes, à l'Instt. Rl. des Sourds-Muets de Paris

du globe terrestre. Quel que soit l'esprit qui ait présidé à la formation des premiers astérismes, les astronomes anciens adoptèrent ces indications poétiques, et ils les étendirent dans un but d'ordre et de méthode que les modernes ont également accepté en les complétant.

Les groupes d'étoiles qui ont été réunies en constellations ont été formés d'une manière arbitraire, et il n'en est presque aucune dont la forme offre quelque rapport avec la figure de l'objet dont on lui a donné le nom. De plus, il a dû arriver par suite d'une étude plus approfondie, qu'un grand nombre d'étoiles négligées ou inaperçues par les premiers observateurs, aient été rattachées subséquemment aux constellations déjà formées, ce qui en a modifié les figures, et ce qui, en même temps, a dû jeter de l'incertitude sur les limites qui les circonscrivent : car il ne faut pas taire que les astronomes ne sont pas entièrement d'accord sur ces limites ; que certaines étoiles attribuées à telle constellation par tel catalogue, sont rejetées par tel autre catalogue dans une constellation différente. Cependant le nombre de ces étoiles à domicile incertain n'est pas assez considérable pour avoir jeté un désordre fâcheux dans le langage astronomique. A vrai dire, ce n'est pas par sa constellation qu'une étoile est bien désignée, c'est par ses coordonnées sphériques, par son ascension droite et par sa déclinaison, qui peuvent absolument suffire au but que se propose l'astronome. Or les étoiles douteuses peuvent être définies de cette façon seulement ; et comme celles-là ne sont guère que des étoiles des derniers ordres, il est extrêmement rare qu'on ait besoin de les mentionner d'une manière utile et spéciale. Nous pouvons donc considérer comme suffisamment définies toutes les constellations dont nous allons entreprendre l'étude, et qui seront représentées par leurs étoiles principales, sur lesquelles il n'y a pas de litige.

Les constellations sont actuellement au nombre de 108, dont 48 composées ou adoptées primitivement par Ptolémée ; les 60 autres sont d'origine moderne, et sont dues principalement à Hevelius, à Lacaille, à Halley et à Bayer. Il est inutile de dire que les constellations de Ptolémée comprennent toutes les étoiles principales, et que les 60 constellations formées par les modernes ont peu d'importance pour les yeux, à un très petit nombre près. Plusieurs de celles-ci sont formées d'étoiles détachées des anciennes constellations. Un certain nombre appartient à une partie de l'hémisphère austral qui était invisible en Egypte, et que Ptolémée sans doute ne connaissait pas. En admettant que Syène ait été le lieu le plus méridional de ses observations, il n'a pu voir toute la partie du ciel comprise dans l'intérieur du cercle qu'on aperçoit sur l'hémisphère austral du planisphère joint à cette leçon ; cercle qui passe par 66° 1/4 de déclinaison, et qui est le plus étroit de tous ceux placés sur la figure. On reconnaît au simple coup d'œil que cette région est très peu riche en astérismes, et qu'elle contient à peine deux ou trois étoiles assez notables. On remarquera en outre qu'on y trouvera des étoiles qui bien qu'inconnues à Ptolémée, ont été rattachées par les modernes à certaines des constellations de cet astronome. Tel est en particulier une étoile de deuxième grandeur appartenant à la constellation du *Navire*.

Voici d'abord les noms des quarante-huit constellations de Ptolémée.

1 la petite Ourse,	25 le Lion,
2 la grande Ourse,	26 la Vierge,
3 le Dragon,	27 la Balance,
4 Céphée,	28 le Scorpion,
5 Cassiopée,	29 le Sagittaire,
6 la Couronne boréale,	30 le Capricorne,
7 le Bouvier,	31 le Verseau,
8 le Cocher,	32 les Poissons,
9 Hercule,	33 le Serpent,
10 Persée,	34 Ophiuchus,
11 Pégase,	35 la Baleine,
12 Andromède,	36 Orion,
13 la Lyre,	37 l'Hydre,
14 le Cygne,	38 l'Eridan,
15 l'Aigle,	39 le Lièvre,
16 le Dauphin,	40 le grand Chien,
17 le petit Cheval,	41 le navire Argo,
18 le Triangle boréal,	42 la Coupe,
19 le petit Chien,	43 le Corbeau,
20 la Flèche et le Renard,	44 le Centaure,
21 le Bélier,	45 le Loup,
22 le Taureau,	46 l'Autel,
23 les Gémeaux,	47 le Poisson austral,
24 l'Ecrevisse,	48 la Couronne australe.

299. De ces 48 constellations, les 20 premières sont entièrement dans l'hémisphère boréal ; il en est de même des

5 constellations zodiacales qui les suivent, ainsi que de celle des Poissons. Sur les 6 autres constellations zodiacales, cinq sont entièrement dans l'hémisphère sud ; la Vierge seule est coupée par l'équateur, ainsi que les 5 astérismes qui suivent les Poissons ; tous les autres appartiennent exclusivement à l'hémisphère austral. Dans les temps modernes, on a détaché du Bélier la petite constellation de la Mouche, on a séparé la Flèche et le Renard ; l'Aigle a cédé Antinoüs au sud, et le Mont-Ménale a été pris sur le Bouvier. Toutes les étoiles qui forment les constellations de Ptolémée et qui sont visibles à l'œil nu, sont au nombre d'environ 3,000, ce qui est le triple du nombre qu'admettait Ptolémée.

Dans le courant du dix-septième siècle, Hevelius et Bayer ajoutèrent chacun 12 constellations à celles de l'Almageste. En voici les noms :

HEVELIUS.	BAYER.
1 Antinoüs,	1 l'Indien,
2 le Mont-Ménale,	2 la Grue,
3 les Levriers,	3 le Phénix,
4 la Girafe,	4 la Mouche,
5 Cerbère,	5 le Triangle austral,
6 la Chevelure de Bérénice,	6 l'Oiseau de Paradis,
7 le Lézard,	7 le Paon,
8 le Lynx,	8 le Toucan,
9 l'Ecu de Sobieski,	9 l'Hydre mâle,
10 le Sextant d'Uranie,	10 la Dorade,
11 le petit Triangle,	11 le Poisson volant,
12 le petit Lion.	12 le Caméléon.

Un peu plus tard Halley ajouta aux précédentes, 8 constellations prises dans le ciel austral, et dont la plupart sont des modifications de celles de Bayer. Ces huit constellations sont :

1 la Colombe,
2 le Chêne de Charles II,
3 la Grue,
4 le Phénix,
5 le Paon,
6 l'Oiseau indien,
7 la Mouche,
8 le Caméléon.

Dans le courant du dix-huitième siècle, Lacaille forma 16 autres constellations, savoir :

1 l'Atelier du sculpteur,
2 le Fourneau chimique,
3 l'Horloge astronomique,
4 le Burin du graveur,
5 le Chevalet du peintre,
6 le Réticule,
7 la Boussole,
8 la Machine pneumatique,
9 l'Octant,
10 le Cercle et le Compas,
11 l'Equerre et la Règle,
12 le Télescope,
13 le Microscope,
14 la Montagne de la table,
15 le grand et le petit Nuage,
16 la Croix du Sud.

Enfin des astronomes plus modernes en ont formé encore 12 autres qui sont les suivantes :

1 le Quart de cercle,
2 le Loch,
3 le Chat,
4 la Harpe de George,
5 les Honneurs de Frédéric,
6 le Sceptre de Brandebourg,
7 l'Aréostat,
8 le Télescope d'Herschel,
9 le Renne,
10 le Solitaire,
11 le Messier,
12 le Taureau de Poniatowski, ou Taureau royal.

En considérant que 6 constellations de Halley appartiennent déjà à la liste de Bayer que Halley n'a fait que rectifier, on ne trouve que 102 constellations. On augmentera ce nombre de six en détachant du *Bélier* la *Mouche boréale*, séparant la *Flèche* du *Renard*, auquel on joint d'ailleurs l'*Oie*, comptant séparément les *Hyades* et les *Pléiades* placées sur le corps du Taureau, et l'*Etable* située dans le Cancer ; enfin ajoutant la *Licorne*, on retrouvera ainsi le nombre de 108 constellations.

Etoiles des différens ordres.

300. Quelles que soient les figures qu'affectent ces différens groupes, il serait excessivement difficile de les distinguer les uns des autres, et de les reconnaître au premier coup d'œil, si l'on n'avait d'autre élément de reconnaissance que la disposition des étoiles, ou, en d'autres termes, si elles étaient toutes égales et semblables. Mais elles se présentent à nos yeux avec de telles différences d'éclat et de grandeur apparente, qu'une médiocre habitude nous dispense de toute recherche, et que beaucoup de constellations sont parfaitement connues d'une foule de personnes qui en ignorent les noms. Ces différences de grandeur et d'éclat qui offrent un si facile moyen de reconnaissance ont donné lieu à deux sortes de conventions qui sont à la fois nécessaires et très propres à l'étude des détails uranographiques.

On partage d'abord les étoiles en plusieurs classes ou *ordres* de *grandeur*. Les plus remarquables sont dites de *première grandeur*, ou étoiles *primaires* ; on en compte généralement 20 dans toute l'étendue du ciel. Les étoiles de la deuxième grandeur sont au nombre de

soixante à soixante-dix; elles sont encore assez éclatantes pour attirer les regards. Des sept étoiles de la grande Ourse que tout le monde connaît, six sont de seconde grandeur. On comprend aisément ce que doivent être les ordres de grandeur suivans; nous dirons seulement que les plus petites étoiles visibles à l'œil nu sont de la sixième grandeur. On a soin de les bien distinguer les unes des autres sur les globes et les planisphères; sur la carte céleste que nous donnons ici, et qui contient jusqu'à des étoiles du cinquième ordre, les caractères des figures sont assez tranchés pour qu'on reconnaisse au simple coup d'œil l'ordre auquel appartient une étoile; et ces caractères sont d'ailleurs indiqués *sur la marge de la carte.*

On conçoit d'ailleurs qu'il doit régner quelque incertitude dans la détermination des limites de ces différens ordres; aussi les astronomes ne sont-ils pas entièrement d'accord sur le numéro de certaines étoiles : le nombre de celles de première grandeur qui est de vingt selon les uns, ne s'élève pas, suivant les autres, au-delà de dix-sept. Nous allons néanmoins donner la liste des étoiles de première grandeur, qui est la plus généralement admise, et qu'on peut reconnaître au coup d'œil sur la carte planisphère. Presque toutes ont des noms spéciaux, dont plusieurs ont été conservés de l'arabe; beaucoup d'étoiles de deuxième et même de troisième grandeur en sont également pourvues; celles qui forment le carré de Pégase en offrent un exemple.

Les étoiles de première grandeur visibles à Paris sont au nombre de quinze, savoir :

Sirius, ou la Bouche du *Grand Chien*, *Wéga* dans la Lyre, *Adaher*, ou l'épaule d'Orion, *Rigel*, ou le pied d'Orion, *Aldébaran*, ou l'œil du Taureau, *Castor*, dans les Gémeaux, *Régulus*, ou le cœur du Lion, l'*Epi* de la Vierge, *Antarès*, ou le cœur du Scorpion, *Altaïr*, ou le cœur de l'Aigle, *Fomalhaout*, ou la bouche du Poisson austral; *Procyon* dans le petit Chien, *Arcturus* dans le Bouvier, la *Chèvre* dans le Cocher, enfin la *Queue du cygne*. Parmi les étoiles invisibles à Paris, on en compte cinq, savoir : *Canopus* dans le Navire, *Acharnar* dans l'Eridan, *Alpha* de la Croix du sud, enfin les deux étoiles, *Alpha* et *Bêta* de la constellation du Centaure. Quelques astronomes rangent dans la même classe la *Queue du lion*, le *Cœur de l'hydre* et l'une des étoiles de la grande Ourse; d'autres en retranchent Castor, Altaïr, la Queue du Cygne, et même Procyon et l'Epi.

301. Nous avons dit que des noms spéciaux avaient été donnés même à beaucoup d'étoiles d'un ordre inférieur au premier, mais l'on conçoit aisément que cette polynymie ait des limites fort restreintes, et qu'il ait fallu recourir à des méthodes rationnelles pour désigner les quatre à cinq mille étoiles visibles qui composent les cent huit constellations. On a adopté celle proposée par Bayer, qui consiste à désigner les principales étoiles de chaque astérisme par les lettres de l'alphabet grec, en suivant l'ordre des grandeurs décroissantes : ainsi partout α d'une constellation en est l'étoile la plus brillante, β en est la seconde, γ la troisième, et ainsi de suite. Quand l'alphabet grec ne suffit pas, on s'aide de l'alphabet romain employé de la même manière; et quand ces deux-là font défaut, on se sert de numéros d'ordre qui atteignent au-delà de plusieurs centaines. Il ne faut pas croire toutefois qu'on s'astreigne rigoureusement à ces conventions; la plupart des étoiles n'offrent pas des différences qui soient de nature à déterminer leur rang. Après l'emploi des premières lettres grecques, où la règle n'est même pas toujours respectée, on ne suit plus guère dans l'application de la méthode qu'un ordre arbitraire; celui surtout des numéros en chiffres est tout-à-fait dans ce cas : mais dès qu'il est accepté par tout le monde, il ne présente aucun inconvénient; car il est bien clair qu'on pouvait distribuer aux étoiles leurs numéros tout-à-fait au hasard. Nous répétons toutefois que les catalogues diffèrent en quelques points les uns des autres à cet égard; aussi arrive-t-il souvent qu'on désigne les étoiles équivoques par le nom de l'auteur d'un catalogue avec le numéro qu'il lui donne. Je lis, par exemple, dans la *Connaissance des Temps*, 1842, que le 2 mars prochain, la lune occultera une étoile de la constellation du

Scorpion ainsi désignée : 630 (Mayer); c'est-à-dire celle qui porte ce numéro dans le catalogue de cet astronome.

Nous n'avons pas placé sur notre carte céleste à côté de chaque étoile sa lettre ou son numéro distinctifs ; pour éviter la confusion qui en résulterait peut-être, par suite de la petitesse de l'échelle, et vu d'ailleurs la non-utilité de ces désignations, nous n'avons placé qu'un petit nombre de lettres grecques, qui suffit à notre objet. Mais avant d'entrer dans quelques détails sur l'étude des constellations, il nous faut expliquer la construction et l'usage de cette carte.

Globes et planisphères.

302. La voûte céleste ne peut être exactement représentée que par un globe, et si l'on veut en donner la représentation sur une surface plane, telle qu'une feuille de papier, il en résulte toujours des déformations plus ou moins considérables. Il existe plusieurs systèmes de *projection*, dont chacune a ses avantages et ses inconvéniens ; on choisit celui qui paraît le mieux approprié au but qu'on se propose. La projection que nous avons adoptée pour représenter les deux hémisphères célestes, est celle dite *de Lorgna*. Le pôle est le centre de chacun des deux cercles qui représentent les hémisphères séparés par l'équateur ; les cercles horaires ou cercles d'ascension droite sont des rayons de la figure ; les cercles de déclinaison sont d'autres cercles concentriques ; le périmètre de la figure est la circonférence équatoriale. Dans ce système de projection, les espaces égaux sur la sphère sont représentés par des espaces égaux sur la carte, ce qui est son principal avantage ; et les régions australes et moyennes conservent bien leurs formes. Mais les constellations voisines des bords sont altérées dans le sens de leur largeur ; ce qui est ici sensible sur le carré de la constellation de Pégase, qui se change en un trapèze assez allongé. Mais cet inconvénient est de nul effet ici, parce que les constellations équatoriales sont représentées à part, et conservent là leurs formes avec une assez grande exactitude.

La bande inférieure qui représente les constellations jusqu'à une distance de 35° à 40° de l'équateur, est composée d'après le système des cartes réduites (1); les cercles d'ascension et les parallèles à l'équateur y sont représentés par deux systèmes de droites parallèles, ce qui rend les recherches très faciles. C'est dans cette bande surtout que l'étude des constellations doit être faite, quand elles y sont contenues ; ce qui a lieu pour la plupart.

Les chiffres marqués sur la circonférence des deux cercles du *planisphère* supérieur sont les degrés d'ascension droite. Les degrés de déclinaison sont indiqués par des numéros sur le rayon 90° de l'hémisphère austral. Si l'on veut connaître d'après cette carte les coordonnées d'une étoile, de Fomalhaout, par exemple, on appliquera le bord d'une règle sur le centre de cette étoile et le centre de l'hémisphère ; elle coupera la circonférence en un point qu'on reconnaîtra aisément correspondre à 342° 2/3 ; ce sera l'ascension droite. Puis prenant la distance de cette étoile à l'équateur, et la portant sur l'échelle du rayon 90°, on trouvera 30° pour la déclinaison. Ces deux valeurs sont un à-peu-près qui, dans bien des cas, suffit au but qu'on se propose.

Pour un observateur de nos climats qui se tourne vers le sud, les constellations marchent de gauche à droite, et celles du zodiaque en particulier se présentent ainsi selon l'ordre de leur liste. Le mouvement stellaire se fait donc sur l'hémisphère boréal dans le sens indiqué par la flèche; mais l'on reconnaît aisément que, sur l'hémisphère austral, c'est dans le sens contraire que ce mouvement s'exécute ; cela est une conséquence évidente de la manière dont se racordent les deux parties du planisphère, ainsi qu'on le reconnaît en comparant les numéros d'ascension droite et l'ordre des constellations que l'équateur partage en deux. Sur la bande rectangulaire des constellations zodiacales, c'est aussi de droite à gauche que ce mouvement s'exécute.

Dans l'intérieur des trois parties de la

(1) Voir la *Théorie de la Construction des Cartes* dans mes *Élémens de Géométrie pratique*, deuxième édition.

carte, on a figuré différentes courbes, dont voici la signification.

On remarque d'abord dans les deux hémisphères les cercles de *perpétuelle apparition* et de *perpétuelle occultation* pour la latitude *de Paris*. Les étoiles comprises entre le premier de ces cercles et les centres sont toujours visibles pour cette latitude; celles renfermées entre le second de ces cercles et son centre sont toujours invisibles; toutes les autres sont en partie visibles et en partie cachées, selon l'époque de l'année et l'heure du jour ou de la nuit. On reconnaît de la sorte que Paris est privé de la vue des deux belles étoiles primaires, Canopus et Acharnar, que α et β du Centaure et toute la charmante constellation de la Croix du sud lui sont également cachées.

La position de ces deux cercles varie avec la latitude de l'observateur, et en général ils sont menés par un point de l'échelle de déclinaison dont la distance au pôle est égale à cette latitude. Ceux de notre planisphère passent par 41° de déclinaison, ou 49° de distance polaire, qui est la latitude de Paris. Nous nous proposerons plus loin le problème de déterminer en quels lieux une étoile commence et finit d'être visible, ou se présente dans des conditions voulues.

On remarque en second lieu les cercles zénithaux pour la même latitude de Paris, c'est-à-dire les circonférences sur lesquelles sont situées les étoiles qui passent successivement au zénith de cette ville. Le cercle boréal passe par α de Persée et η de la grande Ourse. Ces cercles, qui ont moins d'intérêt que les précédens, changent aussi avec la latitude. Ils coupent l'échelle de déclinaison à une distance du pôle égale au complément de la latitude.

Sur les trois parties de la carte sont dessinées des portions de courbes qui représentent l'écliptique. Ces courbes coupent l'équateur en des points distans l'un de l'autre de 180°. On reconnaît que l'écliptique passe par δ du Cancer, Régulus, β de la Vierge, β de la Balance, δ des Gémeaux, et près des deux primaires, Antarès et l'Epi.

Enfin, sur les trois parties de la carte, une ligne ponctuée indique l'étendue de l'horizon de *Paris;* une construction analogue donnerait l'horizon de tout autre lieu. Ces courbes sont tangentes en leur milieu aux cercles de perpétuelle apparition et de perpétuelle occultation; elles aboutissent aux extrémités opposées d'un même diamètre. Plus loin, nous expliquerons en détail leur construction et leurs usages.

Etude des principaux astérismes. — Méthode des alignemens.

303. Jetons maintenant un coup d'œil sur chacune des principales constellations.

Il n'y a personne qui ne connaisse la *grande Ourse,* appelée par le vulgaire le *Chariot de David;* elle se compose principalement de sept étoiles, dont six de seconde grandeur; l'étoile δ est à peine tertiaire.

La *petite Ourse* forme une figure assez semblable à celle de la grande Ourse, mais tournée en sens contraire; la dernière étoile de la queue, ou α de la constellation, est ce qu'on appelle l'étoile polaire; elle est distante du pôle de 1° 1/2 environ. Les étoiles β et γ sont du troisième ordre; on les nomme les *Gardes.*

Le *Dragon* est une longue file sinueuse d'étoiles généralement tertiaires, situées dans le voisinage des deux Ourses, entre lesquelles elle se termine. On remarque un petit quadrilatère qui forme la tête.

Trois étoiles tertiaires en arc sont le corps de la constellation de *Céphée.*

Celle de *Cassiopée,* qui est beaucoup plus remarquable, forme une sorte de M retournée, si l'on fait abstraction d'une petite étoile quartaire, laquelle complète la figure d'une *chaise* à dossier courbe, nom qu'on donne vulgairement à cet astérisme.

Le carré de *Pégase* est formé de quatre étoiles de deuxième grandeur, qui offrent une figure fort remarquable. Trois de ces étoiles portent les noms d'*Algénib, Scheat, Markab;* celle de l'angle gauche supérieur appartient à la constellation d'*Andromède,* dont elle forme la tête. Celle-ci présente encore deux étoiles de seconde grandeur, qui se dirigent vers α de la constellation de Persée. Auprès de l'étoile quartaire ν, on remar-

que une nébuleuse, qu'on est toujours tenté de prendre pour une comète la première fois qu'on l'observe.

Persée présente une file d'étoiles qui se dirige vers les Pléïades, et sur la droite de laquelle on voit la changeante *Algol*, ou la *tête* de Méduse.

Sur la gauche de Persée, on aperçoit la belle constellation du *Cocher*, qui se présente d'abord sous la forme d'un pentagone formé par cinq étoiles remarquables, mais dont l'une appartient à la constellation du Taureau, dont elle est la *corne* supérieure. Mais là se montre la *Chèvre*, magnifique étoile primaire, remarquablement scintillante; auprès et au-dessous l'on voit les *Chevreaux* sous la forme d'un petit triangle isocèle allongé.

La queue de la grande Ourse se dirige vers la constellation du Bouvier, où brille *Arcturus*, belle étoile de première grandeur, que cette direction fait toujours reconnaître aisément, et qui lui a valu le nom qu'elle porte.

Auprès du Bouvier, on trouve la *Couronne boréale*, formée par une file circulaire de petites étoiles, parmi lesquelles une de second ordre qu'on appelle la *Perle*.

A la suite se présente *Hercule* ou l'*Agenouillé*, dont on reconnaît aisément la forme, mais qui n'a pas d'étoiles très remarquables. Près de lui est la constellation de *Cerbère et le Rameau*. Entre les sommets d'Hercule et de Cerbère, on voit une nébuleuse remarquable.

La *Lyre* se fait reconnaître par la magnifique étoile de première grandeur qu'on nomme Wega, la plus brillante de tout le ciel visible en France, après Sirius. Elle forme avec deux étoiles de cinquième grandeur un petit triangle équilatéral.

Sur sa gauche on aperçoit le *Cygne*, qu'on appelle aussi quelquefois le *Vautour* ou la *Croix du Nord*: ce dernier nom s'explique par la disposition de cinq belles étoiles, dont une de première grandeur.

Au-dessous du Cygne, on trouve plusieurs constellations, telles que le *Renard et l'Oie*, la *Flèche*, le *petit Cheval* et le *Dauphin*; ces deux dernières se composent de quatre à cinq étoiles qui affectent des formes assez tranchées, qu'on reconnaîtra sur la carte. Nous nous contenterons également de nommer le *Triangle*, la *Mouche*, le *Lézard*, la *Girafe*, le *Lynx*, le petit *Lion*, la *Chevelure de Bérénice* et le *Mont Ménale*. Les deux petites constellations des *Lévriers* et du *petit Chien* contiennent chacune une étoile remarquable; on voit dans la première le *Cœur de Charles*, qui forme l'angle droit d'une équerre, dont l'hypoténuse est la ligne qui va d'Arcturus à δ de la grande Ourse. La seconde présente la belle étoile primaire de *Procyon*.

Après celles-ci nous explorerons les constellations zodiacales et quelques autres qui appartiennent aux deux hémisphères à la fois.

Le *Bélier* ne présente que trois ou quatre étoiles peu remarquables.

Le *Taureau* est, au contraire, une très grande constellation, dans laquelle on compte jusqu'à deux cent sept étoiles. On y remarque surtout la belle étoile rutilante nommée *Aldébaran*, le groupe d'étoiles nombreuses et très serrées qu'on nomme les *Pléïades*, et que le peuple appelle la *Poussinière*; les *Hyades*, autre groupe qu'on représente placé sur le front du Taureau, enfin la *Corne supérieure*, qui atteint le Cocher. C'est surtout le groupe des Pléïades qui rend cette constellation facile à reconnaître.

Les *Gémeaux* forment une sorte de parallélogramme allongé, au sommet duquel brillent les deux étoiles qu'on appelle *Castor* et *Pollux*. Celle-là est généralement considérée comme primaire. Au télescope, on la reconnaît pour une étoile double.

Le *Cancer* est une constellation extrêmement peu apparente, dont les principales étoiles ne dépassent pas le quatrième ordre. Les deux étoiles γ et δ, dont la dernière est sur l'écliptique, sont nommées les *Anes*, et tout auprès on voit une nébuleuse qui est la *Crèche*.

Le *Lion* est l'une des plus belles constellations de tout le ciel; il contient, outre la brillante étoile *Régulus*, plusieurs secondaires et tertiaires qui le dessinent d'une façon très nette. Sa forme n'est pas sans rapport avec celle d'un lion couché.

La *Vierge* comprend dans une grande

étendue plusieurs tertiaires, et se fait remarquer par la belle étoile de première grandeur qu'on nomme l'Épi. Cette étoile forme avec Arcturus et la queue du Lion un triangle parfaitement équilatéral.

On remarque dans la *Balance* deux étoiles qui en sont les *bassins*.

Le *Scorpion* est une constellation assez étendue, présentant un certain nombre d'étoiles remarquables, dont une belle primaire, nommée *Antarès*. Ce n'est que dans l'hémisphère austral de la carte qu'on peut bien reconnaître sa forme.

Le *Sagittaire* se fait remarquer par quelques étoiles de troisième grandeur; il a quelque rapport de forme avec les deux Ourses.

Le *Capricorne* n'a de remarquable que son étoile α, où l'œil distingue aisément deux étoiles en contact.

Le *Verseau* et les *Poissons* n'ont rien de remarquable, quoique ceux-ci soient dessinés fort nettement par une série de petites étoiles. Dans les cartes figurées, cette série forme un ruban qui réunit deux poissons par la queue.

Parmi les constellations non zodiacales qui appartiennent aux deux hémisphères, nous distinguerons les suivantes :

Le *Serpent* et *Ophiuchus* entre Hercule et le Scorpion. Le Serpent forme une sorte d'Y, dont la queue présente différens replis; mais plusieurs des étoiles qui la composent en apparence appartiennent à Ophiuchus, qu'on nomme aussi le *Serpentaire*, et qu'on représente comme entrelacé avec le reptile. Auprès de la tête d'Ophiuchus on voit la petite constellation du *Taureau royal*.

L'*Hydre*, dont on aperçoit la tête au-dessous du Cancer, est une très longue constellation assez semblable au Serpent; on y distingue une belle étoile qui en est le *cœur*. Dans les replis de l'Hydre, on voit la *Coupe* et le *Corbeau*.

A la droite d'Ophiuchus, on voit l'*Aigle*, dont est détaché *Antinoüs* au-dessous de l'équateur. L'Aigle est remarquable par une primaire, *Altaïr*, placée entre deux tertiaires à peu près équidistantes.

La *Baleine* est une constellation pourvue de plusieurs étoiles de seconde grandeur; la plus remarquable est l'étoile o, ou *Mira*, qui, en moins d'un an, passe de la seconde grandeur à la dixième.

A gauche de la Baleine, se présente la plus magnifique des constellations des deux hémisphères. Deux étoiles de la première grandeur, cinq de la seconde, et la remarquable disposition qu'elles affectent donnent à *Orion* un caractère de splendeur qu'aucune autre ne peut lui disputer. L'étoile Adaher est d'une couleur rougeâtre. Les trois étoiles en ligne droite qui occupent le milieu du parallélogramme forment le *baudrier* d'Orion; quelques étoiles au-dessous en sont l'*épée*. Le baudrier est connu du peuple sous divers noms, tels que le *râteau* ou les trois *Rois Mages*.

Parmi les constellations entièrement situées dans l'hémisphère austral, nous remarquerons les suivantes :

Le *grand Chien*, où brille *Sirius*, la plus éclatante de toutes les étoiles, et à laquelle font cortége cinq autres étoiles de seconde grandeur indépendamment de plusieurs tertiaires. Outre son éclat propre, l'alignement du baudrier d'Orion la fait distinguer à coup sûr.

Le *Poisson austral*, petite constellation qui offre la brillante étoile primaire *Fomalhaout*. Elle s'élève très peu au-dessus de l'horizon de Paris.

Le *Fleuve* ou l'*Eridan*, très longue constellation étroite et sinueuse, qui commence à *Rigel*, et se termine par la belle étoile primaire *Acharnar*, beaucoup au-dessous de l'horizon de Paris. Cette étoile ne commence à être visible que pour les observateurs placés à moins de 32° de latitude; elle est, par conséquent, invisible dans toute l'Europe.

Le *Navire*, grande et belle constellation, comprenant une étoile de première grandeur, cinq de la seconde et plusieurs tertiaires. La plus grande partie en est invisible à la latitude de Paris. Sa brillante étoile, *Canopus*, qu'on considère comme la plus belle de toutes après *Sirius*, n'est guère visible en Europe que par les parties les plus méridionales de l'Espagne, de la Sicile et de la Grèce.

Le *Centaure*, très belle constellation qui offre deux primaires et deux secondaires. La plus belle partie n'est point visible en Europe.

La *Croix du Sud*, constellation de peu

d'étendue, mais singulièrement remarquable par sa forme et son éclat. Elle se compose d'une primaire α, qui en est le pied, et de deux ou trois autres étoiles de seconde grandeur; elle n'est totalement visible qu'à moins de 28° de latitude, plus de 7° au sud de l'Europe (1).

Nous ne ferons que nommer le *Lièvre*, le *Loup*, le *Phénix*, le *Paon*, la *Grue*, la *Colombe*, l'*Autel*, l'*Indien*, le *Toucan*, la *Dorade*, la *Réticule*, la *Mouche*, l'*Hydre mâle*, le *Triangle austral*, dont un coup d'œil fait distinguer la forme et l'étendue, et qui ne présentent pas d'étoiles remarquables. Nous n'avons pas représenté quelques autres constellations mentionnées dans la liste donnée plus haut, parce qu'elles n'offrent pas d'étoiles, même du quatrième ordre. Nous signalerons seulement l'*Octant*, qui entoure le pôle antarctique. L'étoile *sigma* de cette constellation est la *polaire australe;* elle n'est distante du pôle que d'un demi-degré.

304. La vue d'une carte ou d'un globe céleste, qu'on peut comparer à chaque instant aux réalités qu'ils figurent, est le meilleur des enseignemens uranographiques. A défaut de ce moyen, les livres essaient de faire connaître les constellations et les étoiles principales par différentes méthodes, dont la principale est celle des alignemens. Nous allons en donner un échantillon.

D'abord une ligne, menée par β et α de la Grande Ourse, va rencontrer la polaire à une distance égale à celle de l'extrémité de la queue.

La direction de celle-ci, prolongée et légèrement courbée, va rencontrer Arcturus à une distance à peu près égale à la longueur de la constellation.

Sirius se trouve à peu près sur le prolongement de la ligne formée par le baudrier d'Orion.

Arcturus, l'Épi et β du Lion forment un triangle équilatéral parfait; Altaïr, Antarès et Fomalhaout font un triangle isocèle aplati, dont Altaïr est le sommet.

Régulus, l'Épi et Antarès sont à peu près en ligne droite et à peu près équidistans.

La droite, menée par η de la Grande Ourse et le Cœur de Charles, passe par la Chevelure de Bérénice, à une distance à peu près égale à celle de ces deux étoiles.

Une des diagonales du carré de Pégase passe par le milieu de la constellation de la Baleine, près de l'étoile *Mira*.

L'un des côtés de ce carré rencontre dans son prolongement l'étoile *Fomalhaout*.

On conçoit une foule de rapprochemens et de prescriptions analogues à

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de citer à ce sujet une page curieuse des *Mémoires* du capitaine *Basil Hall*.

« De toutes les constellations antarctiques, la célèbre *Croix du Sud* est certainement la plus remarquable, et doit en tout temps fixer l'attention du voyageur assez heureux pour la voir. Elle frapperait, je pense, l'imagination même de quelqu'un qui n'aurait jamais ouï parler de la religion chrétienne. Toutefois, c'est là ce dont il est difficile de juger, quand on réfléchit que par une continuelle association d'idées, presque toutes les pensées, paroles et actes de notre vie se trouvent étroitement liés avec ce symbole consacré. Des trois grandes étoiles qui forment la croix, l'une est à la tête, l'autre à la branche gauche, et la troisième aux pieds; celle-ci est l'étoile principale appelée l'*alpha*. Mais elles sont disposées de manière à figurer un crucifix, même sans le secours d'une étoile plus petite qui complète le rayon horizontal. Lorsque cette constellation est au méridien, elle est presque droite, et quand elle disparaît, nous la voyons s'incliner vers l'Occident. Je ne sais trop si sur le tout cette position n'est pas plus frappante que lorsqu'on la voit le matin se redresser par degrés au levant. Au reste, dans toutes ses positions, la Croix du Sud est admirable, et l'imagination aidant un peu, elle est bien faite pour réveiller au fond du cœur des méditations solennelles. J'ignore comment les autres sont affectés de cette vue : quant à moi, qui ai souvent passé des nuits entières à contempler la Croix du Sud, je ne me rappelle pas avoir été intéressé à ce spectacle deux fois de la même manière, et mes impressions du lendemain étaient toujours plus vives que celles de la veille.

« Cette constellation étant à 30° environ du pôle Sud, peut être observée dans sa révolution parfaite; aussi lorsque j'étais au large du cap de Bonne-Espérance, je l'ai vue dans toutes ses phases, depuis sa position droite, entre 60 et 70° au-dessus de l'horizon, jusqu'à son inversion complète, lorsque son sommet touche presque les flots. Cette dernière position me rappelait toujours la mort de saint Pierre qui, dit-on, regarda comme un grand honneur d'être crucifié la tête en bas. Enfin, je défie le plus stupide des mortels de suivre les changemens d'aspects qu'offre cette constellation magnifique, sans être frappé d'admiration pour sa beauté. » *Mém.*, t. III, chap. XIII.

ceux-là ; mais, encore une fois, la vue d'un globe ou d'un planisphère céleste est de tous points préférable. Il y a néanmoins une observation très importante à faire pour éviter dans leur usage des embarras et des méprises.

305. Il y a quatre planètes qu'on peut confondre avec des étoiles même de première grandeur, savoir : Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Si, en comparant leur position dans le ciel au lieu correspondant du planisphère, on ne remarque en ce point aucune étoile considérable, ce caractère fera reconnaître une planète, et il ne s'agira plus que de savoir laquelle des quatre on a sous les yeux. Pour cela, il faudra recourir à la *Connaissance des temps*, ou simplement à l'*Annuaire*, qui donnent les heures du lever et du coucher des diverses planètes, ainsi que celle de leur passage au méridien. La position actuelle de la planète par rapport à ce cercle suffira le plus souvent pour lever toute incertitude.

Vénus, outre son éclat remarquable, se distingue à ce caractère qu'elle s'éloigne peu du soleil (à 47° au plus). Une planète notablement éloignée du soleil au-delà de cette limite ne pourra être que Saturne, Jupiter ou Mars.

Mais Saturne ne paraît jamais que comme une étoile de seconde grandeur. Seuls, Jupiter et Mars pourraient donc être confondus. Or, Mars présente un moyen de reconnaissance dans la rapidité comparative de son mouvement ; en quelques jours, il se déplace beaucoup à l'égard des étoiles voisines. Le déplacement de Jupiter est extrêmement peu sensible.

Au moment actuel, et pendant quelques mois encore, ces trois planètes sont et seront visibles à la fois pendant toute la nuit. Mars est dans le voisinage de l'*Epi* de la Vierge ; cette étoile primaire est beaucoup moins éclatante que la planète ; mais l'étoile *scintille*, ce que la planète ne fait pas.

306. Voici quelles seront les positions des trois planètes au 15 septembre prochain, où l'on pourra les considérer à neuf heures du soir :

Mars aura 243° $\frac{1}{2}$ d'ascension droite et 23° de déclinaison australe. Il sera par conséquent à 3° environ d'Antarès.

Jupiter aura 251° d'ascension droite et 22° de déclinaison. Il sera par conséquent aussi très voisin d'Antarès. Ces deux planètes approcheront donc de leur conjonction, laquelle aura lieu, en effet, le 27 septembre, à huit heures du soir. Ce sera un phénomène remarquable que la réunion de ces deux belles planètes auprès d'une brillante étoile : il en résultera un éclatant triangle, dont le plus grand côté aura 3° à 4° au plus.

A la même époque, Saturne sera assez voisin du même lieu ; il aura 266° $\frac{1}{2}$ d'ascension et 22° $\frac{1}{2}$ de déclinaison. On reconnaît sur la carte qu'il sera juste entre le Scorpion et le Sagittaire. La conjonction de Mars avec Saturne aura lieu le 17 octobre ; les deux planètes seront alors distantes de 2° $\frac{1}{2}$.

Le système des coordonnées parallèles que présente la bande équatoriale de notre carte rend très facile à fixer la position d'une planète pour chaque jour, d'après les élémens que fournit la *Connaissance des temps*. On peut donc marquer la série de points qui représente l'orbite de la planète, et reconnaître ainsi sa forme, sa direction et les divers accidens de courbure qui correspondent aux stations et aux rétrogradations.

Usage du planisphère pour résoudre diverses questions relativement au lever et au coucher des étoiles, et en général pour connaître l'état du ciel à un instant donné.

307. Occupons-nous maintenant des divers problèmes concernant la position et le mouvement des étoiles, qui peuvent être résolus au moyen du planisphère.

Nous nous demanderons d'abord quelle doit être la position d'un observateur pour qu'il puisse voir une étoile donnée sur la carte. Si l'on veut que cette étoile ne fasse que raser l'horizon, il est clair que la verticale de l'observateur doit être à 90° de la position de l'étoile ; ou, comme on le reconnaîtra aisément, sa latitude doit être complémentaire de la déclinaison. Ce dernier élément étant fourni par l'échelle de notre planisphère, la latitude demandée en résultera immédiatement. Si l'on veut que l'étoile, au lieu de raser l'horizon, s'élève au-dessus de 10°, par exemple, il est évident qu'il

faudra rapprocher d'autant la position de l'observateur, ou diminuer sa latitude. Ainsi l'on trouve que α de la Croix du Sud a 62° de déclinaison australe; d'où résulte une latitude boréale de 28° pour l'observateur dont cette étoile raserait l'horizon. Si l'on veut que l'étoile s'élève de 8°, 15°, il faudra retrancher autant à la latitude, et la réduire à 20°, 13°. On néglige ici l'effet de la réfraction, qui élève en général d'un demi-degré les étoiles très voisines de l'horizon. On trouve ainsi qu'à Calcutta, dont la latitude est de 22° ½ N., cette étoile s'élève de 5° ½, ou 6° en comprenant l'effet de la réfraction.

Il est bien évident que le problème ne peut se proposer que pour les observateurs situés de l'autre côté de l'équateur, par rapport à l'étoile dont il s'agit; autrement, une étoile est visible pour tous ceux qui sont du même côté qu'elle, et sur l'équateur même un observateur aperçoit *toutes* les étoiles, les deux pôles étant dans son horizon.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que la solution graphique de ce problème, même exécutée sur un planisphère d'une plus grande échelle que la nôtre, ne saurait être aussi précise qu'on peut le désirer dans certains cas. Alors il faut recourir aux tables astronomiques et géographiques. Ainsi la déclinaison rigoureuse de α de la Croix du Sud étant de 62° 15′ 25″ A au 1er janvier 1842, cette étoile rasera l'horizon du lieu dont la latitude serait 27° 44′ 32″ B; ou, en portant à 33′ l'effet de la réfraction, pour une latitude de 28° 17′ 32″. Quelques secondes de plus rendraient l'étoile invisible. Or, comme par l'effet de la précession, la déclinaison de cette étoile varie annuellement de 20″ en plus, on voit que dans un intervalle de temps peu considérable elle peut cesser d'être visible pour beaucoup de lieux où elle se montrait à peine.

Le problème de tracer sur le planisphère le cercle de perpétuelle apparition et celui de perpétuelle occultation pour un lieu donné revient à faire passer la circonférence par le point de l'échelle de déclinaison qui correspond au complément de la latitude de ce lieu. En effet, ces cercles rasant l'horizon, leur distance à l'équateur est égale à la hauteur de ce cercle. Or, on sait que cette hauteur est le complément de la latitude. Pour un observateur situé sous la ligne, le complément est 90°, les deux cercles se réduiraient aux deux points polaires; ou, en d'autres termes, n'existeraient pas; ce qui est manifeste pour la position équatoriale.

La détermination du cercle zénithal pour un lieu donné s'exécute aisément et d'une manière analogue. La circonférence passe par un point de l'échelle de déclinaison égal à la latitude.

308. Proposons-nous de savoir quelles étoiles seront dans le méridien, un jour et à une heure donnés, par exemple le 15 septembre 1841, à neuf heures du soir.

Nous chercherons dans la *Connaissance des temps* quelle sera ce jour-là l'ascension droite du soleil, et nous trouverons 11 h. 32′ 12″, ce qui correspond à 173° 3′ d'ascension droite. La carte nous montre que le soleil se trouvera ce jour à midi près de β de la Vierge. Les étoiles qui doivent passer au méridien 9 heures plus tard ont donc une ascension droite plus grande de 9 fois 15°, ou 135°, ce qui revient à 308° 3′ pour leur ascension, valeur qu'il faudrait diminuer de 9 fois 10″, dont l'ascension droite du soleil augmente pendant cet intervalle. Mais nous devons négliger les minutes sur notre planisphère. Or, nous trouvons que le 308° d'ascension droite traverse le Capricorne, le Dauphin, le Cygne, et passe même assez exactement par l'étoile primaire de la *queue du Cygne*. Or, on reconnait ainsi non seulement le petit nombre d'étoiles qui sont dans le méridien, mais toutes les étoiles et les constellations voisines avec leurs positions relatives. Ainsi, en regardant vers le sud, on trouvera sur la droite le Cygne, la Lyre, Antinoüs, l'Aigle, Hercule, Ophiuchus, le Serpent, la Couronne et le Bouvier, le Capricorne et le Sagittaire; sur la gauche, on aura Pégase, Andromède, les Poissons, le Bélier, Persée, le Cocher, sans compter les circumpolaires toujours visibles, telles que les deux Ourses, le Dragon, Persée, Cassiopée. Toutefois, il y a sur les limites qui circonscrivent la vue des deux côtés

une incertitude qui va donner lieu tout-à-l'heure à un problème important.

Veut-on connaître, au contraire, quel jour de l'année et à une heure voulue certaines étoiles désignées seront dans le méridien; ou, ce qui revient à cela, quelles seront les constellations visibles et tout l'état du ciel? Il n'y a qu'à procéder inversement de ce que nous venons de faire. Qu'on veuille, par exemple, que l'étoile *Adaher* soit au méridien à dix heures du soir, on verra alors non seulement la belle constellation d'Orion, mais on aura sur la droite le Taureau et les Pléïades, le Bélier, les Poissons, Persée, Andromède, Pégase; sur la gauche, on aura les Gémeaux, le Petit Chien, le Grand Chien; le Cocher se verra au-dessus d'Orion lui-même, et l'on apercevra une partie de la Baleine. Il s'agit de déterminer quel jour ces apparences auront lieu.

L'ascension droite d'Adaher se trouve sur notre carte égale à 86° $\frac{1}{2}$. Si cette étoile se trouve au méridien 10 heures après le soleil, elle aura 10 fois 15 ou 150° d'ascension droite de plus que cet astre au jour demandé : le soleil aura donc 86° $\frac{1}{2}$ — 150°, ou plutôt 360° + 86° $\frac{1}{2}$ — 150°, ce qui revient à 296 $\frac{1}{2}$. Or, en consultant la *Connaissance des temps*, on trouve que le soleil aura cette position le 15 janvier 1842. C'est donc ce jour-là qu'aura lieu l'état du ciel proposé; et l'on doit ajouter que les jours voisins satisferont à peu près également au problème. De plus, il faut remarquer que la même chose a lieu tous les ans à la même époque, à un jour près tout au plus.

Si l'on ne tenait même qu'à un à-peu-près de quelques jours, ce qui est parfaitement suffisant dans un problème de ce genre, on n'aurait pas besoin de recourir à la *Connaissance des temps;* il suffirait de prendre pour l'ascension droite du soleil un nombre de degrés égal à celui du nombre de jours écoulés depuis le 20 mars, et réciproquement. De cette sorte, on pourrait résoudre les deux problèmes précédens au moyen du seul planisphère.

309. Mais leur solution complète exige celle d'un troisième problème que nous avons réservé ci-dessus, et qui consiste dans la détermination des limites du ciel visible dans un lieu et à une heure donnés; ou autrement, il s'agit de reconnaître par quels points du planisphère passe l'horizon de ce lieu, ce qui sépare la partie du ciel actuellement visible de celle qui ne l'est pas, et permet de mesurer l'intervalle qui sépare le moment actuel de celui du lever et du coucher de chaque étoile.

Le lecteur a déjà remarqué, tant sur la bande équatoriale que dans les deux cercles du planisphère, des courbes ponctuées, qui sont la trace de l'horizon de Paris sur la voûte céleste. Nous dirons tout-à-l'heure comment on les construit. Ces courbes sont symétriques par rapport à l'un des cercles d'ascension droite. et interceptent sur l'équateur des intervalles de 180°. Dans l'hémisphère boréal, c'est le segment qui comprend le cercle de perpétuelle apparition qui est la partie visible du ciel; le croissant supérieur est au-dessous de l'horizon. Dans l'hémisphère austral, au contraire, c'est le croissant qui est visible, et le grand segment qui ne l'est pas. On reconnaît aisément que les deux parties visibles sont supplémentaires l'une de l'autre, ou autrement composent un hémisphère entier. Dans la bande équatoriale, c'est toute la partie située au-dessus de la ligne ponctuée qui est visible; la portion de la figure située au-dessous de cette ligne reste actuellement cachée.

Cette position de l'horizon ne nous apprend rien par elle-même. Elle nous fait bien voir quels *espaces* du ciel sont compris entre l'équateur et l'horizon du lieu, espaces qui sont, l'un visible, l'autre invisible; mais le mouvement des étoiles les emporte à travers ces espaces, et la question revient à savoir quelles sont celles qui y sont comprises à un instant donné. Pour cela, on cherche, d'après l'un des précédens problèmes, quelles étoiles sont dans le méridien. Supposons que ce soient celles du 311e degré d'ascension droite : on trouvera la ligne droite qui représente cette ascension, et l'on construira symétriquement à droite et à gauche la ligne de l'horizon comme nos figures la représentent.

Le cas que je cite ici correspond au 15 septembre prochain, à 9 h. 12′ du soir, moment où mes lecteurs pourront faci-

lement observer l'état du ciel. Ils verront dans le méridien le Capricorne, le Dauphin, le Cygne et toutes les constellations signalées au n° 308, où nous avons donné l'état du ciel à 9 heures juste. Mais cette fois, les figures nous apprennent qu'à l'instant en question on ne verra pas la constellation des Gémeaux, qu'Aldébaran ne sera pas encore levé, mais qu'on verra déjà les Pléïades. On verra également presque toute la Baleine et le Poisson austral; mais le Scorpion et la Balance auront disparu; le Sagittaire ne tardera pas à en faire autant. Le Verseau, les Poissons, le Capricorne, le Serpent et Ophiuchus seront entièrement visibles.

Veut-on maintenant savoir à quelle heure se lèvera ou se couchera une étoile donnée? Prenons pour exemple *Adaher*, qui est à l'orient et qui est encore sous l'horizon. Son ascension droite prise sur la carte étant supposée 87, on cherchera celle du point de la courbe horizon, dont la déclinaison est égale à celle de l'étoile, et on la trouvera de 47° environ. La différence 40° est l'espace que doit parcourir Adaher pour entrer dans l'horizon de Paris, à partir du moment que l'on considère, et cet espace est parcouru en 2 h. 40′. Il sera donc 11 h. 52′ lorsque Adaher se lèvera sur cet horizon. On déterminera par une opération analogue depuis combien d'heures telle ou telle étoile est couchée.

310. L'intersection de l'écliptique et de la ligne d'horizon se fait en deux points, dont celui qui est à l'orient est connu en astrologie sous le nom d'*horoscope*. On attachait une haute importance à savoir quel était le point de l'écliptique qui se levait ainsi au moment de la naissance d'un homme. On voit, d'après notre carte, que l'horoscope d'un enfant qui naîtrait le 15 septembre, à 9 h. 12′ du soir, est un point de la constellation du Taureau; mais j'avoue, à ma grande confusion, ne pas deviner la destinée future de l'enfant qui ferait son entrée dans la vie sous de tels auspices.

Le milieu de l'espace compris entre les deux points où l'écliptique coupe l'horizon portait le nom de *nonagésime*. On reconnaît sur notre carte qu'il tombe dans le Verseau. Je confesse encore mon incomparable ignorance au sujet des influences du nonagésime.

311. On pourrait également trouver au moyen de notre carte les heures du lever et du coucher du soleil pour un jour donné.

Prenons, par exemple, pour ne pas changer la figure, celui où le méridien contient à midi le 311° degré d'ascension droite, ce qui correspondra au 29 janvier, à 2′ près. Ce jour-là, le soleil a 18° 5′ de déclinaison à cet instant. Le parallèle de déclinaison qui coupe la courbe horizontale la rencontre en un point qui a environ 18° d'ascension droite. De là au 311° degré, il y a un intervalle de 67° que le soleil doit parcourir depuis son lever jusqu'à son passage au méridien; le temps correspondant est un peu moindre que 4 h. ½; et, en effet, l'on trouve dans l'Annuaire que le lever aura lieu à 7 h. 37′, dont il faut défalquer 2′ à 3′ pour la réfraction. On trouverait l'heure du coucher d'une manière analogue.

La solution graphique de ces divers problèmes deviendrait fort longue, fort pénible et d'une utilité douteuse, s'il fallait dans chaque cas particulier construire la courbe d'horizon. Mais heureusement cela n'est nullement nécessaire: il suffit de la construire une fois pour toutes et de tailler sur elle un patron de papier, dont un des bords, coupé en ligne droite, comprend 180° entre ses deux pointes. Ce patron se place ensuite dans chaque cas au lieu précis où il faudrait construire la courbe d'horizon; sa corde est appuyée sur l'équateur ou sur l'un des diamètres des cercles hémisphériques, et son axe est appliqué à la ligne droite que l'on suppose être le méridien au moment dont il s'agit. Un même segment découpé sert pour les deux hémisphères. Sur la bande équatoriale, c'est aussi le même qu'il faut appliquer en sens contraire des deux côtés de l'équateur, à droite et à gauche de sa première position. Avec cette manœuvre très simple, la solution de tous les problèmes ci-dessus devient aussi exacte que facile.

312. Il nous reste à indiquer comment on peut construire la courbe d'horizon.

Si l'on opérait sur un planisphère fondé sur la projection stéréographique, on sait que cette courbe serait un arc de

cercle appuyé sur un des diamètres; et comme d'ailleurs elle doit évidemment raser le cercle de perpétuelle apparition ou de perpétuelle occultation, son tracé est l'affaire d'un coup de compas. Mais hors de ce système de projection, ce n'est pas un arc de cercle; il faut donc la construire par points. Nous allons indiquer comment on en détermine un, la construction étant la même pour tous. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'on en connaît déjà trois.

Prenons pour intersection de l'horizon et de l'équateur l'un quelconque des diamètres, celui 221—41 de l'hémisphère boréal, par exemple. Le cercle horaire, qui passe à 20° en avant ou par 201, sera en partie au-dessous de l'horizon, en partie au-dessus; il coupera ce cercle en un certain point K, et laissera un arc K—201 compris entre l'horizon et l'équateur. Les deux points 201—221 et le point K détermineront un triangle sphérique rectangle, dans lequel on connaît, outre l'angle droit, l'arc 221—201 qu'on s'est donné, et l'angle au point 221, lequel est celui que forme l'équateur avec l'horizon, égal par conséquent à la co-latitude du lieu. On pourra donc calculer l'arc 201—K, et en prenant une longueur correspondante sur l'échelle des déclinaisons, on aura la position du point K. On fera de même pour tel autre point de la courbe d'horizon qu'on voudra, en prenant à volonté le cercle horaire qu'on y supposera passer, et l'on pourra ainsi calculer la position d'un nombre de points suffisant, pour qu'on puisse les joindre par un trait continu. La courbe, ainsi construite dans l'un des hémisphères, pourra être reportée dans l'autre, sans nouveau calcul. Enfin, celle qu'on trace par le même procédé dans la bande équatoriale au-dessous de l'équateur se reporte à la suite et au-dessus des deux côtés, comme on le voit sur notre carte. Ce report est d'ailleurs inutile lorsque l'on se sert d'un patron.

Si un planisphère était exécuté avec beaucoup de soin sur une échelle assez grande, triple par exemple de celle que nous avons adoptée, tous les problèmes ci-dessus pourraient y trouver leur solution, à une minute près, en temps. Or, une précision plus grande est généralement sans intérêt. Dans le cas où l'on désirerait une solution rigoureuse et précise, il faudrait alors recourir au calcul (1).

L. DESDOUITS,
Professeur de physique au Collége Stanislas.

(1) Je crois devoir en donner ici un exemple; celui que je vais décrire est tel, que la plupart des autres pourront s'y ramener.

On demande à quelle heure et par quel point de l'horizon l'étoile *Castor* doit se lever pour Louvain, le 1er octobre 1841?

Pour ne pas multiplier les figures, prenons dans notre hémisphère boréal pour l'horizon de Louvain, la courbe-horizon dressée pour Paris, et appuyée sur le diamètre 41—221. Supposons qu'au moment du lever de Castor, cette étoile pénètre l'horizon au point où la courbe est coupée par le rayon 90°; la distance de ce point au point 41 sera l'amplitude horizontale de l'étoile, et celle du point 90 à 41 en sera l'amplitude équatoriale. On reconnaît aisément un triangle sphérique rectangle, dont l'angle, en 41, est la colatitude de Louvain = 39° 6′ 34″, et le côté opposé est la déclinaison de Castor, laquelle sera à l'époque donnée 32° 13′ 46″. Avec ces élémens et la formule des sinus proportionnels, on trouvera d'abord pour l'amplitude horizontale une valeur de 57° 43′ 16″; puis la formule $\cos a = \cos b \cos c$ donnera pour la valeur de l'arc d'amplitude 50° 51′ 10″. Tel est l'angle que doit parcourir le cercle horaire de Castor pour arriver dans la position perpendiculaire au méridien du lieu. En ajoutant 90°, on a l'arc qu'il décrit depuis son lever jusqu'à son passage au méridien. Enfin, comme l'ascension droite de Castor est 111° 7′ 30″, et celle du Soleil, le 1er octobre, 187° 27′, la différence 76° 19′ 30″ est ce que l'étoile a déjà parcouru au-delà du méridien lorsque le Soleil y arrive à midi. Donc, à ce moment, l'étoile a parcouru depuis le moment de son lever 50° 51′ 10″ + 90° + 76° 19′ 30″ = 217° 10′ 40″, ce qui revient en temps à 14 h. 28′ 41″. Or il est alors midi : remontant donc en avant 14 h. 28′ 41″ plus haut, on tombe sur 9 h. 31′ 19″ du soir, la veille du 1er octobre; et comme le même phénomène a lieu tous les jours 4′ environ plus tôt que la veille, c'est à 9 h. 28′ au soir que Castor devra se lever pour Louvain le 1er octobre, ou 9 h. 26′ environ, en tenant compte du mouvement horaire du Soleil dans l'intervalle, et abstraction faite de la réfraction.

C'est ce qu'on peut vérifier par à peu près sur notre bande équatoriale. La courbe d'horizon est sensiblement la même pour Louvain que pour Paris, qui ont à peu près la même latitude. L'axe de cette courbe doit être reculé de 14° 1/2 vers la gauche, le Soleil gagnant cette valeur en ascension droite depuis le 15 septembre, époque pour laquelle elle a été dessinée, jusqu'au 1er octobre dont il s'agit. La courbe qui coupe le 84e degré d'ascension droite à

la hauteur de Castor, rencontrera donc alors le 96° 1/2 environ. Castor étant à 111°, devra donc marcher de 12° 1/2 pour atteindre l'horizon, ce qui exige environ trois quarts d'heure. Or notre courbe donne l'état du ciel pour 9 h. 12′ le 1er octobre à Paris. Castor paraîtra donc avant 10 heures, et l'on concevra que son apparition ait lieu à Louvain 25 ou 30′ plus tôt.

En doublant la valeur de l'amplitude équatoriale et ajoutant 180°, on a la partie du parallèle de Castor qui s'élève au-dessus de l'horizon de Louvain. On reconnaît ainsi que cette étoile n'est invisible à cette latitude que pendant un intervalle de 5 h. 4′.

En traitant le Soleil comme une étoile dont l'ascension droite et la déclinaison sont connues pour un jour donné, on déterminera pour ce jour et pour une latitude connue les heures de son lever et de son coucher, ainsi que ses deux amplitudes. L'amplitude horizontale donnera son azimuth.

REVUE.

HISTOIRE DE LA VIE, DES ÉCRITS ET DES DOCTRINES DE MARTIN LUTHER;

PAR J.-M.-V. AUDIN (1).

PREMIER ARTICLE.

Nous avons déjà dit plusieurs fois que c'était aux écrivains protestans que nous devions de connaître avec plus d'impartialité l'histoire de plusieurs de nos pontifes. Il paraît que, par réciprocité, ce sera aux écrivains catholiques que les protestans devront de connaître avec plus de vérité l'histoire de leurs docteurs. C'est au moins ce que nous pouvons conclure de l'*Histoire de Luther* et de *celle de Calvin* que vient de publier M. Audin. Un de nos collaborateurs s'est chargé de rendre compte de l'*Histoire de Calvin;* celle de Luther, que j'ai à examiner ici, me paraît jeter un jour nouveau et vrai sur ce père de la réforme protestante. Après l'avoir lue avec attention, on s'étonne avec raison qu'un homme si immoral, si faux, si emporté, ait pu exercer une aussi grande influence sur ses contemporains; on se demande comment tous ces premiers hommes de la réforme, auxquels nous sommes loin de refuser de grandes qualités, ont pu se laisser fasciner et entraîner par un esprit si éloigné de l'esprit de Dieu. Disons-le, c'est qu'un esprit anti-chrétien, esprit de raisonnement, d'orgueil et de paganisme, faisait le fond de toute la science de ces docteurs, qui voulurent régénérer l'Eglise; on oublia que l'Eglise est fondée sur la révélation de Dieu, laquelle révélation se conserve divinement de siècle en siècle et de pasteur à pasteur, et non de savant à savant, de raisonneur à raisonneur. Une fois que l'homme lui-même voulut soutenir la pierre angulaire et la tailler à son gré, tout fut perdu : ce ne fut plus l'ouvrage de Dieu, ce fut l'ouvrage de l'homme, rempli de contradictions et de faiblesses. Aussi tombe-t-il de toutes parts.

Nous allons analyser assez au long le travail de M. Audin; car nous croyons qu'il n'en est aucun qui puisse donner une plus juste idée des passions et des erreurs qui ont présidé à la naissance de la réforme.

CHAP. Ier. — Premières années de Luther. 1483 — 1500.

Martin Luther naquit à Eisleben, dans la Haute-Saxe, le 10 novembre 1483. Sa

(1) Deux volumes in-8°, avec portraits et figures, chez Vaton, libraire; prix : 15 fr.

mère, Marguerite, et Hans, son père, d'abord paysan, puis mineur, étaient de bons catholiques qui élevèrent leur fils dans la pratique de la piété. A quatorze ans, ils l'envoyèrent étudier à Magdebourg, où il pourvoyait à son entretien en gagnant quelque argent à chanter sous les fenêtres des riches; car il avait une belle voix et était fou de musique. La misère le força d'aller faire entendre sa voix à Eisenach, où il eut le bonheur de rencontrer une veuve riche, aimant les belles voix, et qui devint sa protectrice. Ce fut là qu'il prit le nom de *Luther*, au lieu de celui de *Ludder*, qui signifiait *mauvais garnement*. Il fut ensuite étudier à Erfurth, et son application y fut si grande qu'il tomba malade et fut en danger de mort; mais la nature l'emporta : il recouvra la santé, et bientôt après il prit la résolution de se faire moine, déterminé par les circonstances suivantes :

« L'an 1505, Luther avait reçu ses grades en philosophie, et il se mettait à étudier la physique et la morale d'Aristote, lorsqu'un événement fortuit vint donner une autre direction à ses idées. Son meilleur ami, le jeune Alexis, mourut à ses côtés, frappé du tonnerre (1). Luther ferma alors les livres d'Aristote, qu'il avait à peine ouverts : dieu, inconnu pour lui, qu'il ne cessa de poursuivre jusqu'à la mort, et dont il appelait la philosophie une œuvre diabolique (2). Frappé de terreur, comme Paul sur la route de Damas, l'écolier leva les yeux au ciel, et il crut entendre une voix qui lui criait : Au couvent! Alors, après avoir invoqué le secours de sainte Anne, il fit vœu d'embrasser la vie monastique (3). La nuit venue, il quitta sa chambre, sans dire adieu à ses condisciples, un petit paquet sous le bras, où il avait enfermé soigneusement un Plaute et un Virgile, et il alla frapper à la porte du couvent des Augustins. « Au nom de Dieu, ouvrez, disait Luther. — Que voulez-vous? demanda le frère portier. — Me consacrer à Dieu. — Amen, » répondit le frère, et il ouvrit. Le lendemain, Luther renvoya à l'université ses insignes de maître, l'habit et la bague qu'il avait reçus en 1503.

« Cette fuite précipitée fit du bruit. Les professeurs dépêchèrent à Luther quelques uns des élèves qu'il aimait particulièrement; mais il refusa de les voir, et resta caché à tous les regards pendant un mois. Il écrivit à son père la résolution qu'il avait prise de se consacrer à Dieu. Hans entra en colère, et menaça Luther dans une lettre, où, au lieu du *ihr* allemand qu'il lui donnait pour honorer en lui le savant, il ne lui adressait plus la parole qu'en se servant du *du* de colère ou de mépris (1). Mais l'adolescent croyait en Dieu; la voix paternelle ne fut point écoutée. Qui sait ce qu'une âme comme la sienne fût devenue après ce coup de foudre qui avait frappé de mort celui qu'il aimait si tendrement? Peut-être se fût-elle livrée au désespoir, peut-être troublée jusqu'à la folie, si elle n'eût eu devant elle un asile pour se guérir de ses terreurs et trouver un repos perdu. Ainsi, c'est à de pauvres ermites que Luther dut sa raison et sa vie, sans doute. Il faut avouer que le malade oublia trop vite le souvenir du médecin (2). »

Rien de plus édifiant que la vie de Luther dans le couvent; personne surtout n'avait plus peur du diable que lui. C'est une chose curieuse, en effet, que la grande influence que l'action du diable a exercée sur la vie et les actions de Luther. Les protestans modernes ne croient plus au diable ni à l'enfer. Il est bon de mettre ici, d'après M. Audin, une analyse de toute la part que Luther faisait au diable.

« Chose curieuse! Luther n'a jamais songé à retrancher l'esprit de ténèbres de son symbolisme; il ne l'a pas soumis une fois au doute : toujours il a cru à lui comme à une réalité matérielle. Il le regarde comme un ange déchu, et qui, depuis sa chute, est condamné de Dieu à tenter l'homme, à l'égarer dans ses voies, et à lutter contre l'ange de lumière

(1) *Martin Luther's Leben* von Gustav Pfizer. Studgar, 1836, p. 21. — Chytricus, dans sa *Chronol.*, p. 225, place ce fait en 1504.

(2) Erasm., *Epist.* 99, liv. XXXI.

(3) Cochlæus, *in Act. Luth.*, p. 2. — Melanchton, *Vita Lutheri*, p. 6. — Ulemberg, *Hist. de Vitâ et Moribus Lutheri*, p. 6.

(1) Pfizer, p. 22.

(2) T. I, p. 81, 82.

jusqu'à ce que l'âme se soit détachée du corps. Suivez le drame de la réformation, personnifié dans le docteur Martin : le premier rôle y appartient toujours au démon, à Luther le second, qui aime à s'effacer devant Satan; il en a besoin pour expliquer des choses obscures. A chaque scène de la vie du réformateur, vous voyez Satan : c'est Satan qui fait mouvoir et agir Eck, Emser, Hochstraet, tous ses adversaires; c'est Satan qui inspire les évêques, les archevêques et les cardinaux; Satan qui souffle à Léon X ses bulles, à l'empereur Charles V ses édits, aux archevêques de Mayence et de Cologne leurs mandemens, à la Sorbonne de Paris et aux universités de Leipzig et d'Erfurth leurs sentences théologiques; Satan qui a établi son siége à Rome, dans la nouvelle Babylone; qui régit les conseils du duc Georges de Saxe, qui a troublé la tête d'Henri VIII; c'est Satan qui a saisi tout vifs Münzer l'anabaptiste et Zwingli le sacramentaire, et qui pousse les paysans de la Thuringe à la révolte; qui a tordu le cou à Œcolampade, qui ne pensait pas comme Luther sur l'eucharistie; Satan qui a inventé le sacrement de mariage, les cloîtres, le célibat, le jeûne, l'extrême-onction, la messe; Satan qu'on est toujours sûr de voir apparaître, ainsi que le dieu inventé par les Grecs, chaque fois que la tragédie ne peut se dénouer naturellement; Satan qui lui fournira en songe les meilleurs argumens contre la messe privée. Les apparitions seront fréquentes dans la vie de Luther. Quelquefois, dit un de ses disciples, Manlius, sa tête s'alourdissait après une de ces visions diaboliques qui voltigeaient devant ses yeux; il tombait en défaillance, et on mandait alors le médecin, qui le rappelait de ces syncopes en infiltrant dans ses oreilles de l'huile d'amygdale (1). Callot eût pu s'inspirer des écrits de Luther, et y trouver une tentation plus satanique encore que celle de saint Antoine. Nos lecteurs verront combien le moine a abusé de cet ange de ténèbres, que le docteur Strauss regarde comme une allégorie changée, au troisième siècle, en symbole vivant (2). »

(1) Loci communes, p. 42.

(2) T. I, p. 87, 88.

Après un rude noviciat, Luther prononça ses vœux en 1506, et reçut la prêtrise la même année. Sa dévotion et son exaltation religieuse étaient toujours extrêmes; il fallait que ses supérieurs en réglassent l'ardeur et calmassent sa conscience trop timorée. C'est au milieu de ces angoisses, qui le poussaient au désespoir et faillirent lui faire perdre la raison, qu'un moine de sa confrérie lui dit qu'il devait *croire, et que ses péchés lui seraient pardonnés.* Cette pensée calma Luther, et l'on assure que c'est là qu'il prit l'idée de la *Justification par la Foi et sans les œuvres*, dont il fit le fond de sa doctrine.

Chap. II. — Luther docteur. 1508 — 1516.

Frédéric de Saxe ayant fondé l'université de Wittenberg, Luther y fut envoyé par son général *Staupitz*, en qualité de professeur. Il y enseigna la *physique* et l'*éthique*, pour laquelle il avait peu de goût : il préférait de beaucoup la *théologie* à la *philosophie*. Or, la philosophie que l'on enseignait alors dans les écoles, c'était celle d'Aristote. C'est une chose remarquable que la haine de Luther contre Aristote : il l'appelait le *maître en diable qui voulait bâtir sur l'homme.* Tous ses disciples à l'envi couvrirent de sarcasmes et de risées le vieux maître de la scholastique. Les écrivains protestans regardent comme un des trophées de gloire de Luther d'avoir chassé Aristote de la théologie. De leur côté, quelques écrivains catholiques défendirent Aristote; il y en a qui le défendent encore, et accusent ceux qui voudraient voir disparaître des écoles catholiques l'influence de ce vieux maître païen. Il y a différentes remarques à faire sur cela.

Et d'abord il est faux que Luther ait secoué entièrement le joug d'Aristote : c'est à lui qu'il emprunta sa puissante dialectique, ses subtiles arguties et la souveraineté de la raison individuelle, qui fait le fond de sa doctrine. Quand insolemment il disait aux légats du pape, aux princes assemblés, à tous les théologiens : « Que l'on me prouve que j'ai tort, et je me soumettrai; » quand il disait qu'il voulait des raisons, et non des témoignages; quand il a rejeté l'autorité de

pape, des pères et des docteurs; quand il a, de son autorité privée, mis le raisonnement à la place de la tradition, sa propre autorité à la place de celle de l'Eglise, il n'a fait qu'appliquer exactement les principes et la méthode d'Aristote. Il est vrai qu'il prêchait partout que c'était l'autorité de l'Ecriture qu'il voulait mettre à la place de la tradition et d'Aristote; mais comme il se réservait à lui seul le droit d'interpréter cette Ecriture, il est clair comme le jour que c'était sa propre autorité qu'il mettait au-dessus de tout; en sorte que, au lieu de suivre l'Eglise ou Aristote, c'est Luther, c'est sa propre autorité que chaque protestant a suivie. Que ceux qui ont suivi Luther et qui suivent encore ses principes me disent ce qui est plus honorable de suivre un moine défroqué, emporté, buveur, menteur, ou le philosophe auquel on ne saurait refuser un vaste génie?

D'ailleurs long-temps encore on a soutenu dans les écoles protestantes des thèses en faveur d'Aristote (1). Ce qu'il y a de vrai, c'est que les catholiques seuls ont secoué et ont pu secouer véritablement le joug d'Aristote. Cela est vrai non seulement de notre temps où il n'en reste presque aucune trace, mais du temps encore de Luther. Nous donnons ci-après le commencement de la célèbre bulle de Léon X qui condamna Luther; qu'on la lise, et on y verra la véritable et seule méthode de l'Eglise. Elle évoque le Christ, elle rappelle la Révélation, puis invoque le témoignage des saints apôtres, de ses docteurs, de ses pères; en un mot, elle montre sa tradition, son origine, comment sa foi a été conservée. Voilà la méthode de l'Eglise, méthode qui lui appartient à elle seule, la vraie méthode chrétienne aussi éloignée d'Aristote que de Platon, que de Luther, que de tout ce qui peut être sujet à l'erreur; voilà ce qui est vrai sur cette grande question. Mais poursuivons la vie de notre réformateur.

Luther fut successivement nommé, bien malgré lui, prédicateur de la ville de Wurtenberg, et se fit entendre au cloître, au château et au collége. Comme sa méthode était neuve, son succès fut grand. A cette époque, il fut fait *bachelier en théologie*, et put donner des leçons sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Staupitz, général des Augustins, jaloux d'un tel élève, voulut l'envoyer à Rome, pour faire honneur à son ordre; et pour cela, il le créa rapidement *licencié* et *docteur en théologie*, les 18 et 19 octobre 1512.

Mais déjà Luther se pose comme réformateur, et l'orgueil de vouloir tout changer, perce dans ses lettres. Dans les couvens de son ordre, qu'il était chargé de visiter, et auxquels il ne fait aucun reproche de conduite, il ne voit qu'une seule chose, la *Scholastique*, et déjà, sous ce nom, il comprend tout l'enseignement de l'Eglise, toute l'Eglise elle-même. Et cependant la vue de son audace le trouble. Il crie dans les lettres à ses amis: « Priez pour moi, car chaque jour « m'amène une misère de plus, et chaque jour je fais un pas vers l'enfer. » Et en effet, il commençait à élever ses pensées contre l'Eglise du Christ.

Chap. III. — Voyage à Rome. 1516.

C'est dans ces dispositions qu'il entreprend le voyage de Rome. Il est curieux de suivre dans ses lettres les différens sentimens qui l'animent. D'abord, son cœur surabonde de joie, il tressaille à l'idée de voir le Pape, cette *parole vivante de Dieu, cette splendeur du Christ et des apôtres*. Mais ayant été assez mal reçu dans quelques hôtelleries, il ne lui en faut pas davantage pour prendre en dégoût tout ce qu'il voit; les manières de vivre, les moines, les populations, les hommes, les femmes, il censure tout. Rome était alors le centre des arts, la ville, il faut le dire, un peu païenne. La froide tête de l'austère moine ne put rien y comprendre; il fut scandalisé de tout; des prêtres, des cardinaux, du pape; des femmes; des arts; et il

(1) Nous avons sous les yeux un curieux ouvrage imprimé en 1667, à Iéna, et qui a pour titre: Joannis Zeisoldi, *de Aristotelis in illis quæ ex lumine naturæ innotescunt cum Scripturâ sacrâ consensu*, ab eâque apparente dissensu tractatus... sub præsidio Caroli Caffæ sacræ theologiæ doctoris, xi disputationibus ventilationi publicæ subjectus. Toute l'autorité d'Aristote est justifiée dans cette thèse protestante.

jette l'anathème contre tout : c'est qu'il n'avait rien vu que superficiellement. S'il fût allé un peu plus au fond, comme le lui dit Léon X, il aurait vu que tout n'était pas si mauvais qu'il le disait.

CHAP. IV.—Tezel et le sermon sur les indulgences. 1517.

Pour mettre notre lecteur au courant de cette fameuse question des indulgences qui fut en partie le prétexte de la révolte de Luther, nous allons citer M. Audin.

« Albert, archevêque de Mayence et évêque d'Halberstadt, devait au pape Léon X 45,000 thalers, pour droit de pallium (1). Les écrivains réformés nous représentent ce prélat menant une vie fastueuse, ayant une cour brillante, et réduit, à cause de ses dépenses, à ne pouvoir payer ce qu'il devait au Saint-Siége. Il fallait s'acquitter : le pape lui en donna le moyen. Léon X avait, en 1516, publié des indulgences qu'il permit de prêcher en Allemagne. Leur produit devait être employé à l'achèvement de l'église de Saint-Pierre, cette merveille de Bramante et de Michel-Ange, que son prédécesseur, Jules II, n'avait pu terminer. A son avénement à la tiare, Léon avait trouvé le trésor pontifical épuisé par les guerres de Jules II. Une nouvelle Rome, que la papauté voulait faire plus belle que la Rome païenne, commençait à sortir de terre. Parmi les ouvrages d'art destinés à effacer tout ce que l'antiquité nous avait légué, l'église de Saint-Pierre étalait aux regards un dôme qui semble appartenir au ciel. La piété des fidèles allait terminer l'œuvre colossale. Jean-Angelo Arcimbold, doyen d'Arcisate, et depuis archevêque de Milan, avait été chargé de prêcher en Allemagne. A Rome, la chancellerie avait coutume d'aliéner dans chaque état catholique le droit de publier et de distribuer les indulgences. Albert l'acheta et le revendit à Fuger d'Augsbourg, un de ces riches banquiers du moyen âge, qui faisaient argent de tout, et dont Luther, dans ses *Tisch-Reden*, a flétri la vénalité.

(1) Seckendorff, *Commentarius de Lutheranismo*, sec. II, p. 24 ; Leipsic, 1690.

Albert exerçait donc la charge de commissaire de la cour de Rome pour toute l'Allemagne. Arcimbold gagna le Danemarck et la Suède, où, dans quelques années, il recueillit d'abondantes aumônes, dont le produit était fidèlement versé dans le trésor pontifical.

« Albert choisit pour prédicateur Tezel, qui avait eu déjà la confiance d'Arcimbold, et jouissait de la réputation d'un orateur éloquent : à entendre les historiens protestans, c'était une imagination malheureuse, exaltée par les lectures ascétiques, sans savoir ni prudence, et toute remplie de fatuité. Fils d'un orfèvre de Leipzig, il entra, en 1487, dans l'ordre des Dominicains, et avait prêché avec succès à Zwikau. Tezel prit les titres d'inquisiteur de la foi et de nonce du pape. Avant de se mettre à l'œuvre, le moine avait fait imprimer à Mayence une *Instruction sur les devoirs des prédicateurs d'indulgences*. Il choisit Leipzig pour débuter ; mais les princes saxons refusèrent de le recevoir, parce que cette ville avait déjà été visitée par d'autres missionnaires. Tezel jeta les yeux sur l'électorat de Mayence, et parcourut successivement Halberstadt, Anhalt et Brandbourg, accompagné d'un moine dominicain, nommé Bartholomée, et de deux scribes ; car il vendait non seulement des indulgences, mais des dispenses de mariages aux degrés prohibés, de jeûne et de carême. Il avait soin de se faire annoncer, et il entrait dans les villes au son des cloches et de la musique, bannières flottantes, et accompagné du clergé, des divers ordres, de moines et de religieuses, de magistrats et d'écoliers, et d'une foule d'hommes et de femmes qui chantaient des cantiques. Il montait un char magnifique ; la bulle reposait sur un coussin de velours. Le cortége prenait le chemin de l'église, traversant les rues toutes remplies d'une foule pieuse qui se pressait autour des frères quêteurs...

« C'était un métier honteux, dont toute âme religieuse rougissait pour Tezel, et l'on comprend la colère de Luther contre ce vendeur de choses saintes que Jésus aurait chassé du temple. On l'a peint au sortir de l'église, assis à table avec Bartholomée et quelques servantes d'au-

berge, faisant bonne chère et vidant de grands pots de bière que payaient les cédules papales. Tezel était un dominicain dont on a pu se moquer, mais qui ne ressemble guère à ces moines au large abdomen, à la face animée, dont Hutten, dans ses *Petites Lettres*, a immortalisé la gloutonnerie. Il était maigre et avait une tête d'anachorète. Quand, en 1518, Carl Miltitz vint, au nom de Léon X, réprimander le moine, qui n'avait prêché que par un excès de zèle, et qui ne put supporter la colère du pape, aucun reproche de libertinage ou de crapule ne lui fut adressé. Ce qu'on a pu blâmer en lui, c'est une exaltation imprudente dont un prêtre plus habile se fût préservé. Luther n'a pas médit des mœurs de son ennemi: il fallait qu'elles fussent irréprochables (1). »

Comme on le voit, c'étaient des abus que les supérieurs firent cesser quand ils les connurent; mais Luther en fut emporté hors de toutes bornes. Une autre cause futile vint encore déterminer l'explosion. Dans le dernier mois de 1517, Tezel vint prêcher dans une petite ville à huit lieues de Wittenberg. Tout le monde y courut, et les églises où prêchait Luther, restèrent désertes. C'est alors qu'il se détermina à prêcher son fameux discours *contre les Indulgences*.

C'est là qu'il pose nettement des conclusions aussi antichrétiennes qu'antiraisonnables.

« Je dis qu'on ne peut pas prouver par « l'Ecriture, que la justice divine exige « du péché d'autre pénitence ou satis« faction qu'un amendement du cœur; « et que nulle part elle ne prescrit le con« cours de l'acte et de l'œuvre, ainsi « qu'il est écrit dans Ezéchiel: *Le Sei« gneur n'imputera pas le péché à qui se « repent, ou qui fait le bien.* »

Et encore: « Que les âmes soient déli« vrées du purgatoire par la vertu de « l'indulgence, c'est ce que je ne sais « pas, c'est ce que je ne crois pas, bien « que quelques nouveaux docteurs l'en« seignent, mais ils ne peuvent le prou« ver; *l'Eglise n'en dit rien*. En bonne « vérité, il vaut mieux *prier pour elles*. »

Et encore: « Ce que j'enseigne est cer« tain; c'est fondé sur l'Ecriture; *tu ne « dois pas en douter*. Laisse les scholasti« ques dans leur scholastique; ils ne sont « pas capables, tous tant qu'ils sont, de « créer rien qui vaille. »

Comme on le voit; le voilà mettant nettement son autorité à la place d'Aristote, et identifiant sa volonté, sa science à l'Ecriture; l'une est aussi infaillible que l'autre. Et c'est cependant ce que lui accordèrent tant de chrétiens qui commencèrent à le regarder comme un saint, et à mettre son autorité au-dessus de celle de l'Eglise. Ah! c'est que l'idée même de l'Eglise s'était obscurcie dans ces esprits se disant encore chrétiens.

Chap. VI. — Ulrich de Hutten.

Mais voici que la question se complique de disputes d'école contre les Juifs, contre Aristote. Les beaux esprits des écoles prennent le parti de Platon; les moines, celui d'Aristote; et malheureusement les premiers mettent les rieurs de leur côté. La presse venait d'être créée; elle inonda l'Allemagne de facéties contre les moines. Parmi ces factums, il faut citer les fameuses lettres *obscurorum virorum*, qui firent tant de bruit. Un des principaux auteurs était cet Hutten, que l'on pourrait appeler le Voltaire ou le Montaigne de cette époque. M. Audin cite des extraits de ces *Lettres*, que Luther regardait comme des chefs-d'œuvre, et qui écrites d'un style ordurier, à inspirer le dégoût et qu'on ne saurait traduire en français, montrent dans leurs auteurs les libertins les plus déhontés; c'est cependant ce qui décria le plus les moines; ce qui les découragea eux-mêmes et les prépara à la révolte et aux désordres honteux dans lesquels un grand nombre se précipitèrent.

Chap. VII. — Les thèses. 1517.

Le sermon de Luther contre les indulgences fut accueilli avec enthousiasme par tous les mécontens. Luther cependant conservait des scrupules; aussi il s'adresse à son évêque, qui lui envoie un prêtre, lequel lui conseille de garder le silence. Luther répond qu'il est satisfait, qu'il se taira, parce qu'il *préfère l'obéissance au don des miracles*. Mais il

(1) T. I, p. 121.

mentait; car le sermon et les thèses parurent en même temps; il les fit même afficher à la porte de l'église par le portier du couvent. Ces thèses sont au nombre de 92, dans lesquelles sont mêlées à des censures utiles de détestables erreurs. En attaquant les abus, il s'en prend à Rome même, au pape, à son pouvoir.

CHAP. VIII. — Les Ecoliers. 1518.

Luther triomphait; il se rend à Bâle. Il y prêche contre Aristote et saint Thomas; et en outre y proclame que les *œuvres du juste sont autant de péchés mortels; que l'homme n'est pas libre, et n'a de liberté que pour le mal.* A Dresde, il dispute encore avec les thomistes, appelle saint Thomas un *enfileur de mots*, et Aristote le *charlatan des charlatans.* Malheureusement ses antagonistes n'étaient souvent que de mauvais aristotéliciens qui accolaient ensemble Aristote, et l'Evangile, et l'Eglise. C'est ainsi que les réponses de Luther contre Aristote portèrent sur l'Eglise.

«Les premiers défenseurs de l'Eglise, dit M. Audin, étaient des dialecticiens versés dans la science des pères et des livres saints, qui avaient vieilli sur les bancs à disputer, dont la plume et les vêtemens s'étaient souvent usés à défendre Aristote; mais voilà tout. Ils croyaient avoir fait merveille quand ils avaient enlacé leur adversaire dans des réseaux d'argumens tous de même origine, d'une ressemblance parfaite; coupés, scandés, taillés sur le même moule; drames en trois actes, sans vie, sans mouvement, dont tout le monde se moquait, et Luther le premier, qui les comparait à ces ânes qu'Abraham laisse derrière lui lorsqu'il va sacrifier (1). Lui n'avait garde de faire de la dialectique. Il bondissait, chevauchait par monts et par vaux, sautait les fossés, s'arrêtait, sans précepte, sans besoin, comme il l'entendait; sans s'enquérir si Aristote le suivait; sans tourner les yeux pour savoir si saint Thomas ne restait pas en arrière; tout fier de s'être débarrassé des langes de l'école et de marcher seul, comme un enfant qui s'essaie loin de sa nourrice; la battant au besoin, pour faire rire le peuple à ses dépens. Lorsque, après avoir épuisé le sarcasme, l'ironie, l'hyperbole, il en venait à l'injure, alors Luther n'avait plus de rival. La colère le rendait poète. Sa muse se répandait en images dérobées à l'histoire, aux livres saints, à la mythologie, aux Grecs, aux Latins, qu'un peintre ou un statuaire aurait traduites sur-le-champ, tant elles tombaient sous les sens et étaient vives et saisissantes (1)! »

(1) In sacris litteris ubi mera fides et superna expectatur illustratio, foris relinquendus universus syllogismus, non aliter quam Abraham sacrificaturus reliquit pueros cum asinis. *Spalatino*, 29 jun. 1518.

Les écoliers même s'en mêlent; Tezel avait fait des *contre-propositions* contre Luther. Les écoliers les brûlent publiquement. Déjà ils avaient adopté qu'en matière de religion, il n'y a d'autre autorité que le *moi, lumière de la lumière, manifestation intérieure, écho divin, seul juge en fait de foi.*

CHAP. IX. — Eck et Prierias. 1518.

Cependant les défenseurs de l'Eglise ne cessaient de ramener Luther et tous ses adhérens enthousiastes au vrai point de la question. Seuls ils laissaient de côté la méthode aristotélicienne pour employer la méthode catholique. Voici ce que répondait Eck à ces fauteurs de la raison : « Se cacher dans ces rayons « de lumière qui ont illuminé l'Eglise « du Seigneur depuis saint Pierre; croire « aux enseignemens qui se sont perpétués sans ombre ni taches dans les écoles; suivre les vestiges des docteurs, « des pères, des papes, que le catholicisme compte au nombre de ses gloires, est-ce faire abnégation de sa raison, rejeter le témoignage des sens et « mettre le chandelier sous le boisseau? « Nos interprètes de la parole divine « n'ont-ils pas aussi lu et médité? Pourquoi Dieu leur en cacherait-il l'entendement, qu'il livrerait à toi seul, Luther? *Et voilà que je serai avec vous « aujourd'hui et jusque dans la consommation des siècles,* dit Jésus en parlant « à ses apôtres. Ce qu'ils croyaient, nous « l'enseignons, nous, rayons du même

(1) T. I, p. 179.

« foyer, souffles de la même bouche, « flots du même océan. » (P. 184.)

Ces raisons étaient solides; c'était la doctrine du Christ, la grande voix de la tradition; mais Luther, au lieu d'y répondre, fait exactement ce qu'il reprochait aux scholastiques, détourne les coups, tempête contre les aristotéliciens, et ne pouvant disconvenir que ceux-ci ne défendissent l'Eglise elle-même, *déclare qu'il ne peut réformer l'Eglise sans détruire les canons, les décrétales, la scholastique, la théologie, la philosophie, la logique, c'est-à-dire toute l'Eglise* (1). Et en effet il prêche une frénétique croisade contre Rome, et ne craint pas de dire hautement *qu'il faut laver ses mains dans le sang des cardinaux, des papes, de la nichée de serpens de la Sodome romaine, comme on met au gibet un voleur, à la potence un meurtrier, au feu un hérétique* (2).

Chap. X. — Luther cité à Rome. 1518.

Cependant de toutes parts on traitait Luther d'hérétique; mais le moine Augustin réclamait énergiquement contre cette qualification. Il se disait catholique soumis à l'Eglise de Rome; aussi prit-il le parti de s'adresser au pape lui-même. Rien de plus humble que la lettre qu'il écrivait au pontife : « Vivifiez, tuez, « appelez, rappelez, approuvez, ré« prouvez; votre voix est la voix du « Christ, qui repose en vous, qui parle « par votre bouche. Si je mérite la mort, « je mourrai avec joie (3). » Mais, en ce moment même, il écrivait une préface insolente contre le pape.

Léon X, croyant à sa sincérité, chargeau Staupitz, son général, d'examiner et d'arranger cette affaire. Mais Staupitz était un homme timide, à moitié gagné par Luther. Aussi ne put-il rien gagner. D'ailleurs Luther devenait de plus en plus enflé de ses succès.

« Des princes, des électeurs, des nobles, des chevaliers, encourageaient, tantôt ouvertement, tantôt en silence, les entreprises de Luther. Ni les uns ni les autres ne prévoyaient l'avenir, ne devinaient comment finirait la lutte. Nul n'avait examiné la question religieuse. Si elle se fût présentée à eux sans chances de bénéfices à venir, sans espoir de gain, comme pure spéculation théologique, ils l'auraient résolue contre Luther..... La sécularisation des couvens, inévitable si Luther triomphait, était un appât pour la cupidité de ces hommes de table, de chasse, mais de peu de foi, en général. Tant d'abus s'étaient glissés dans le trafic des indulgences, qu'en se déclarant pour le prêtre de Wittenberg, ils avaient l'air de servir les intérêts de la religion.

« Maximilien, l'empereur, ne ressemblait pas à ces princes; refroidi par l'âge, il voulait mourir en paix. Il fut le premier à dénoncer au pape les troubles qui menaçaient l'Allemagne, et à solliciter des remèdes. Il était prêt, comme prince séculier, à approuver tout ce que dirait le Saint-Siége, et à faire recevoir sa décision dans toutes les provinces de l'empire. Il priait le pape de proscrire des écoles ces vaines disputes de mots, ces questions oiseuses et frivoles, ces artifices des sophistes, qui n'étaient propres qu'à troubler les intelligences. Il ajoutait que, si on inclinait à abandonner les vieilles formes d'interprétation, il fallait s'en prendre à ces misérables ergoteurs en matière de doctrine, dont pullulaient les couvens et les universités. Cette idée était celle d'un esprit habile. Depuis Scot, le sophisme régnait dans l'école : on disputait sur le libre arbitre, sur l'immortalité de l'âme, sur Dieu, sur l'éternité. Luther fit comme ses devanciers; il disputa à son tour, et il a raison de le dire, sur les indulgences, matière autrement controversible; mais avec cette différence, toutefois, que leurs thèses n'étaient que de purs jeux d'imagination, tandis que Luther faisait de la doctrine.....

(1) Atque ut me resolvam, ego simpliciter credo quod impossibile sit Ecclesiam reformari, nisi funditùs canones, decretales, scholastica, theologia, philosophia, logica, eradicentur. *Epist.*, Jodoco, Eisenacensi theologo, 9 maii 1518.

(2) Si fures furcâ, si latrones gladio, si hæreticos igne plectimur, cur non magis hos magistros perditionis, hos cardinales, hos papas, et totam istam romanæ Sodomæ colluviem quæ ecclesiam Dei sine fine corrumpit, omnibus armis impetimus, et manus nostras in sanguine istorum lavamus? *Opera*, t. I, Ienæ, p. 60.

(3) *Lettre* du 30 mai 1518.

« Le pape, avant d'avoir reçu la lettre de l'empereur, s'était décidé à intervenir. Il chargea donc l'évêque d'Ascoli de sommer le moine de se rendre, dans soixante jours, à Rome, pour y répondre sur ses doctrines. L'évêque obéit. Luther continuait de prêcher et d'écrire. Alors Léon X ordonna à son légat à la cour de Maximilien, le cardinal Caietano (1), de mander Luther, en provoquant, au besoin, l'assistance de l'empereur, des princes de l'empire, des universités, et de l'enfermer, jusqu'à ce que de nouveaux ordres lui enjoignissent de l'envoyer à Rome. « Si Luther se repent, disait le pape, pardonnez-lui ; s'il est opiniâtre, interdisez-le (2). »

Telles n'étaient pas les intentions de Luther; il écrivait bien d'un côté qu'il était prêt à subir la mort pour ses doctrines (3); mais, d'autre part, il cherche un prétexte pour ne pas aller à Rome (4). Mais quand on lui eut remis le bref de citation, alors il jeta le masque et écrivit à Staupitz, dont il connaissait la faiblesse, *qu'il méprise Rome et qu'il ne craint que lui* (5).

Alors l'université de Wittenberg joint ses prières à celles de Luther, et demande qu'il soit entendu et examiné en Allemagne. Le pape l'accorde, et Luther est cité devant Caietan, légat du Saint-Siége, à la diète impériale.

Chap. XI. — Luther devant le légat du pape. 1518.

Ce fut une vraie comédie; car tout en se rendant à la citation, Luther écrivait à ses amis qu'il était décidé à ne rien révoquer (6). Il part à pied, couvert du froc; il se présente, et demande en quoi il a péché. « Vous avez promis de vous rétracter si l'on vous désapprouve; or toute l'Eglise s'élève contre vous. — Montrez-moi mes erreurs. — Vous avez dit : Les mérites de Jésus-Christ ne sont pas les trésors des indulgences..... Pour être justifié, la foi seule suffit..... » A cela Luther demande trois jours, et le lendemain il revient avec des témoins, un notaire et une protestation en forme portant : « qu'il ne veut rien croire ou « dire qui soit contraire à l'Ecriture, « aux pères ou aux décrets des papes; « qu'il se rétractera si on le condamne, « et que, dès ce moment, il soumet ses « écrits au jugement du saint Père, des « universités de Bâle, de Fribourg, de « Louvain et de Paris, la mère, et la « patronne des bonnes études. »

A cette protestation, le légat répond: « Je suis ici non comme juge, mais comme chargé de recevoir la rétractation que vous avez promise, si le pape vous désapprouvait. » Luther ne savait que répondre, lorsque Staupitz, son général, vint à son aide et demande qu'il puisse se défendre par écrit et devant témoins; le légat y consent encore.

Luther passe la nuit en travail et compose une *thèse*, où il pose en principe que *l'autorité du pape n'est d'aucun poids en matière de foi, et qu'un simple laïque, en matière de dogme, est supérieur au pape, s'il s'appuie sur l'autorité de l'Ecriture et de la raison.* On voit que c'était purement et simplement cette méthode aristotélicienne qu'il couvrait de ses sarcasmes et de sa réprobation. Au reste, cette défense n'était qu'un jeu, étant décidé à ne rien rétracter devant le légat; et en même temps il formule un *appel au pape*, qu'il prie le légat de présenter, mais qu'il fait afficher partout. Puis aidé de ses amis, il sortit furtivement de la ville.

Le pape répondit à son *appel* par un bref du 28 novembre, où il condamnait Luther et sa doctrine; mais celui-ci, dès le 31 octobre, avait formulé un *appel* au futur concile, de telle manière qu'il n'y avait plus moyen de s'entendre avec lui.

(1) Sleidan, *Hist. de la Réformation.* — Roscoë, *Vie de Léon X.*

(2) T. I, p. 197.

(3) Winceslao Linck. 10 juil. 1518.

(4) Id visum est amicis nostris tum doctis, tum bene consulentibus, ut ego apud principem nostrum Fridericum postulem salvum (ut vocant) conductum per suum dominium. Quod ubi mihi negaverit, sicut scio mihi negaturum, justissima mihi fuerit exceptio et excusatio non comparendi in Româ. *Lettre* du 21 août 1518.

(5) 1er sept. 1518.

(6) *Lettre* du 11 octobre 1518.

CHAP. XII et XIII. — Le peuple allemand. Miltitz. 1518-1519.

Mais quelle part prenait à ces débats le bon peuple allemand? A cette époque la partie active de la nation était l'esclave des docteurs, des universités, surtout de la presse, qui naissait à peine, et était entrée presque entière dans le parti de Luther. Livres, journaux, gravures, caricatures, tout lui était bon, tout le favorisait; tout ce qui était bien lui était attribué; lui seul avait science, autorité; l'idée de l'Eglise chrétienne, de révélation, de tradition était perdue; c'était une fascination inconcevable. Nous avons vu cela en France au règne de la philosophie voltairienne.

C'est alors que Luther publie son *appel au futur concile*, dans lequel il insulte le pape, auquel il écrivait en même temps une lettre servile. « Ah! très saint « Père, lui disait-il, devant Dieu et la « création, j'affirme que je n'ai jamais « eu la pensée d'affaiblir ou d'ébranler « l'autorité du Saint-Siége. Je confesse « que la puissance de l'Eglise romaine « est au-dessus de tout; ni au ciel, ni « sur la terre, Jésus excepté, il n'est « rien au-dessus d'elle. Que votre sainteté n'ajoute aucune foi à ceux qui « parlent autrement de Luther (1). »

Léon X, rempli de condescendance, envoie en Allemagne un nouveau négociateur, chargé spécialement de faire entendre raison à Luther. C'était Miltitz, homme faible et plein de présomption, qui crut tout finir par de petits moyens. A peine arrivé, il demande une entrevue à Luther. Elle eut lieu à table à Altenburg. On parla beaucoup; on but de même; et comme le négociateur avait grande envie d'en finir, il se contenta de vagues promesses, de subterfuges; on s'embrassa, et on déclara que tout était fini.

Or voici les promesses que Luther avait faites, et combien elles étaient sincères.

« A peine les conférences étaient-elles terminées, que Luther écrivit à l'électeur Frédéric :

« Mon cher et honoré seigneur, j'ai vu « Charles de Miltitz, et voici ce dont « nous sommes convenus : 1° Que je cesserai de prêcher et vivrai en repos, « pourvu, bien entendu, que mes adversaires en fassent autant; 2° que j'écrirai à sa sainteté que je n'ai jamais « cessé d'être un enfant docile, et que je « suis attristé que mes dernières prédications aient pu soulever tant d'injustes « préventions et de haines contre l'Église « de Rome; 3° que j'inviterai le peuple « à persévérer dans son obéissance au « Saint-Siége, et à interpréter mes œuvres, non comme hostiles, mais comme « pleines de respect pour l'Eglise de « Rome; 4° que je prendrai pour juge de « ma foi et de mes écrits le docte archevêque de Salzburg. Que si votre seigneurie trouve que cela ne suffit pas, « je suis tout prêt, pour l'amour de « Notre-Seigneur, à faire ce qu'il vous « plaira (1).

« Miltitz n'eût pas dicté une autre lettre à Luther. Comment n'eût-il pas été joyeux? Pouvait-il supposer qu'il était la dupe du moine; que la robe de bure cachait sous ses plis plus de finesse, d'astuces et de roueries qu'il n'en pouvait entrer sous la soutane rouge d'un cardinal; que l'hôte d'une cour où les lèvres ne disaient pas toujours ce que pensait le cœur, était joué par un petit frère allemand? Et Léon X, comme il dut être trompé par cette phraséologie caressante, obséquieuse, qui baise la terre et rampe en serpent; par ces flots d'encens qui s'exhalent de chaque période; par ce parfum de louanges qui semble si pur; par ces hyperboles latines, qui, pour être reproduites dans leur candeur native, défieraient la langue la plus riche en images! Qu'on s'y prenne comme

(1) *Lettre* du 3 mars 1519.

(1) La conduite de Miltitz envers Luther a été sévèrement blâmée. Maimbourg l'accuse « d'avoir loué Luther bassement, de l'avoir flatté d'une manière tout-à-fait indigne de son caractère et de sa qualité. Il poussa même la chose si loin, que, pour le satisfaire, il lui sacrifia le dominicain Tezel, auquel il dit des choses si fâcheuses et fit de si sanglans outrages, en lui reprochant les abus et les troubles dont il était la cause, que le pauvre homme en mourut de chagrin et de dépit, ce qui fit même pitié à Luther. » Maimbourg, *Histoire du Luthéranisme*, liv. I, p. 29, in-4°. — Pallavicini n'est guère plus favorable à Miltitz. « Il si auvili a parlargli con termini di umiliazione e di timore, et si contentò di ricivere anchè in iscritto risposte ignominiose al sommo pontifice. » Pallavi. liv. I, chap. XIII, n° 8.

on voudra, jamais en français on ne traduira ces diminutifs si habilement étudiés, et qui semblent tomber de la plume tout naturellement: *Fex hominum, pulvis terræ, paternas Christi vicarias aures*. Luther n'est pas même un agneau, mais une pauvre petite brebis, *ovicula*; il ne crie pas, il bêle. Le voilà tel qu'il se montre à l'envoyé du pape, comme il veut qu'on le juge à la cour de l'électeur de Saxe, son protecteur. C'est Luther se posant en public, devant ses juges, en face de l'Allemagne.

« Mais attendez, le rôle change; il va se dépouiller de la toison de brebis pour revêtir la peau de couleuvre; et au lieu de bêlemens plaintifs, il va reprendre cette voix de tonnerre que nous lui connaissons. Le voici en tête à tête avec ses amis d'enfance, Spalatin, Egranus, Staupitz, sans témoins, sans mystère. Voyons: voulez-vous savoir ce qu'est ce Miltitz, cet *honestus hic vir* de la lettre à Léon X, du 3 mars? « C'est un trompeur, un « menteur, qui l'a quitté lui donnant un « baiser, baiser de Judas, et en versant « des larmes de crocodile qu'il avait l'air « de ne pas comprendre (1); avec qui il a « fait bonne chère, vraiment, et dont il a « feint de ne comprendre ni la ruse, ni « les *italianités* (20 février); qui venait « armé de soixante-dix brefs apostoliques pour le prendre et le conduire « captif dans son homicide Jérusalem, « dans sa Babylone pourprée; comme on « le lui a dit à la cour du prince (2). » Voulez-vous connaître ce qu'il pense de la cour de Léon X? « Ah! que je voudrais qu'on répandit ce dialogue de Jules et de Pierre, où nous sont révélées « les abominations de la cour de Rome; « révélées, non pas, car où ne sont-elles « pas connues? et que ces cardinaux romains vissent leur tyrannie et leur impiété traduites à tous les regards (3)! » Sur la proposition de Miltitz il a consenti à choisir pour juge de sa doctrine un évêque; tournez quelques feuillets de sa correspondance, et vous verrez quel cas il fait de l'épiscopat: « Ils m'appellent superbe et audacieux, ces évêques; je ne dis pas non! mais que sont-ils ces hommes-là pour savoir ce qu'est « Dieu, et ce que nous sommes (1)? » Il s'est prosterné jusqu'à terre en confessant qu'il n'est sous le ciel aucun pouvoir au-dessus du pouvoir des clefs; il a conjuré avec humilité Léon X, de ne point ajouter foi aux calomnies de ses ennemis, qui le peignent comme voulant toucher à l'autorité pontificale. Attendez quelques heures seulement, donnez-lui le temps de clore sa lettre au pape et de la remettre à Miltitz: à peine a-t-elle eu le temps de sécher. En voici une autre qu'il écrit à Spalatin, son ami de cœur: « Faut-il que je vous le dise à « l'oreille, en vérité, je ne sais si le pape « est l'Antechrist lui-même ou son apôtre, tant le Christ, c'est-à-dire, la vérité, est corrompu et crucifié dans ses « décrets. Je suis déchiré en voyant « qu'on se joue ainsi du peuple du « Christ (2). »

Voilà Luther, tel qu'il est, orgueilleux, faux, emporté; ajoutons encore un trait qui commence à percer, c'est qu'il est *inspiré de Dieu*, c'est Dieu qui le *ravit* et le *pousse: rapit et pellit*. Nous voilà loin de l'Église et du pape. C'est un Dieu nouveau; c'est *le Christ*. Comment les protestans ont-ils le front de reprocher aux scholastiques, leur soumission à Aristote, et aux catholiques, leur soumission à l'Eglise, eux qui ont cru à la mission divine de Luther?

Vers ce temps l'électeur de Saxe, Frédéric, piqué de ce que Rome avait refusé un bénéfice à un de ses bâtards, prit Luther sous sa protection particulière, sans pour cela être convaincu de ses principes. Celui-ci, qui voulait faire du bruit, réclamait à grands cris une discussion publique, une dispute. Les docteurs catholiques et l'autorité ecclésiastique la lui accordèrent.

(1) Mutavit violentiam in benevolentiam fallacissimè simulatam... Sic amico discessimus etiam cum osculo (Judæ scilicet), nam et inter exhortandum lacrymabatur. Ego rursùs dissimulabam has crocodili lacrymas à me intelligi. 2 feb. 1519, Sylvio Egrano.

(2) 20 feb. Staupitio.

(3) *Ibid*. Christophoro Scheurl.

(1) 12 feb. Georg. Spalatino.

(2) In aurem tibi loquor, nescio an Papa sit Antichristus ipse vel apostolus ejus: adeò miser corrumpitur et crucifigitur Christus (id est veritas) ab eo in decretis. Discrucior, mirum in modum, sic illudi populum Christi, 13 mart. 1519. Spalatino.

CHAP. XIV. — Dispute de Leipzig. 1519.

La dispute fut soutenue par *Karlstadt;* Luther ne s'y présenta que comme son aide. L'adversaire catholique était *Eck*, un des théologiens les plus distingués. Le principal sujet de la dispute fut la primauté du pape; Luther soutint qu'elle était *de droit humain*, et non *de droit divin...* Ainsi l'Eglise était remise au jugement de deux hommes. Il faut lire cette discussion dans M. Audin, qui fait revivre la plupart de ces personnages. Mais, comme on le pense bien, elle ne produisit rien.

CHAP. XV. — Progrès de l'idée luthérienne. 1520.

Cependant l'Allemagne commençait à être profondément agitée de toutes ces disputes; elles prenaient donc un caractère grave sous le rapport politique. Charles V, qui venait d'être élu empereur, ne pouvait souffrir long-temps cet élément de rébellion. Luther le sentait bien; aussi lui écrivit-il une lettre, « où « il témoigne de son désir ardent de rester caché dans son tout petit coin de « terre; où il demande grâce, lui pauvre « petit être, à ses ennemis; où il offre « son silence comme gage de ses bonnes « volontés pour la paix de l'Eglise (1). » Toute l'Allemagne lut cette lettre; Miltitz y vit une profession de foi, et crut encore que toute dispute allait cesser. Mais Luther avait d'autres vues. Pendant qu'il faisait ces promesses de conciliation, il écrivait son traité *De statu Ecclesiæ emendando*, où il disait de Rome: « C'est un ramassis de fous, de niais, « d'imbécilles, d'ignares, de bûches, de « bornes, d'enfers, de diables; produisons au grand jour les mystères de « l'Antechrist. » Et ce n'est pas seulement sur Rome que tombait sa bile, c'est sur tout l'enseignement, sur toute lumière intellectuelle, parce qu'il s'apercevait déjà que çà et là il avait des contradicteurs. On a voulu soutenir que Luther avait donné une impulsion nouvelle aux études, et cependant il est constant « qu'en prêchant son Evangile, « il bannissait les sciences comme inu« tiles et damnables, la philosophie « comme diabolique et les écoles comme « nuisibles (1). » C'est donc une chose inconcevable que le progrès de la doctrine de Luther, ou plutôt on ne le conçoit que trop. Il y eut trois causes qui le déterminèrent; Erasme indique l'une:

« La réforme fait des progrès, qui s'en « étonnerait? le peuple aime à prêter « l'oreille à des prédicateurs qui lui en« seignent que la contrition n'est pas né« cessaire, et que la satisfaction est « chose vaine. »

Calcalgninus a trouvé l'autre: « Soyez « tranquille, vous crie Luther, le sang « du Christ et la foi en sa parole suffi« sent pour obtenir le salut éternel: « ainsi, que les hommes se livrent à leurs « penchans, voici le ciel qui s'ouvre, si « la foi au sang de Jésus n'a point aban« donné le pécheur. »

Mélanchthon signale la troisième: « On ne s'est attaché à Luther que parce « qu'il nous a délivrés des évêques; on « ne l'aime que parce qu'il nous a arra« chés à leur juridiction. »

CHAP. XVI. — Lettre de Luther à Léon X. 1520.

Nous avons vu que Luther avait promis à Miltitz de soumettre ses doctrines aux universités et d'écrire au pape pour lui prouver sa soumission. Il viola sa promesse quant aux universités, mais il tint parole quant au pape. Voici sa lettre:

« Au milieu des monstres de ce siècle, avec qui je suis en guerre depuis trois ans, ma pensée et mon souvenir se lèvent vers vous, très saint Père..... Je le proteste, et ma mémoire est fidèle, jamais je n'ai parlé de vous qu'avec honneur et respect... S'il en était autrement, je serais tout prêt à me rétracter. Ne vous appelai-je pas le Daniel dans la fournaise? N'est-ce pas moi qui défendis votre innocence contre un homme tel que Sylvestre Prierias, qui osait la souiller ?..

« Vous ne sauriez le nier, mon cher Léon, ce Siége où vous êtes assis (la cour de Rome) surpasse en corruption et Babylone et Sodome; c'est contre cette

(1) *Lettre* du 15 janvier 1520.

(1) Erasme, *Lettre* [illegible], liv. XXXI.

Rome impie que je me suis révolté ; je me suis soulevé d'indignation en voyant qu'on se jouait si indignement sous votre nom du peuple de Jésus-Christ ; c'est contre cette Rome que je combats, que je combattrai jusqu'à ce qu'un souffle de foi vive encore en moi. Non pas que je croie, ce qui est impossible, que mes efforts prévaudront contre cette Babylone désordonnée ; mais, chargé de veiller sur le sort de mes frères, je voudrais qu'ils ne fussent pas la proie de toutes les pestes romaines. Rome est une sentine de corruption et d'iniquités. Car il est plus clair que la lumière que l'Eglise romaine, de toutes les Églises la plus chaste autrefois, est devenue une caverne fétide de voleurs, un lupanar de débauche, le trône du péché, de la mort et de l'enfer, et que sa malice ne pourrait pas monter plus haut, quand l'Antechrist y régnerait en personne.

« Vous, Léon, vous voilà comme un agneau au milieu des loups, comme Daniel au milieu des lions, comme Ezéchiel parmi les scorpions. A tous ces monstres, qu'allez-vous opposer? Trois ou quatre cardinaux, hommes de foi et de science : qu'est-ce que cela au milieu de ce peuple de mécréans ? Vous mourrez de leur venin, avant même d'avoir songé au remède.... Les jours de la cour de Rome ont été comptés, la colère de Dieu a soufflé sur elle. Elle hait les sages conseils ; elle craint la réforme ; elle ne veut pas qu'on mette un frein à sa fureur d'impiété. On dira d'elle ce qu'on a dit de sa mère : Nous avons prévenu Babylone ; elle ne peut être guérie ; laissons-la. C'était à vos cardinaux à remédier à tant de maux ; mais la podagre rit de la main du médecin, le char n'écoute plus les rênes.....

« Plein d'amour pour votre personne, j'ai souvent gémi de vous voir élevé sur le trône pontifical, dans un siècle comme le nôtre : vous méritiez de naître à une autre époque. Le siége de Rome n'est pas digne de vous ; il devrait être occupé par Satan, qui, en vérité, règne beaucoup plus que vous dans cette Babylone..... N'est-il pas vrai que sous ce vaste ciel il n'y a rien de plus corrompu, de plus inique, de plus pestilentiel, que Rome ? Vraiment, Rome surpasse en impiété le Turc lui-même ; elle, autrefois la porte du ciel, est aujourd'hui la gueule de l'enfer, que la colère de Dieu empêche de fermer ; à peine s'il nous est permis de sauver quelque âme du gouffre infernal (1). »

A la suite de cette insolente lettre, où Luther se pose l'égal du chef de l'Église chrétienne, il ajoute un don encore plus insolent. « Moi, pauvre moine, dit-il, je « n'ai rien de mieux à vous offrir ; vous « n'avez besoin d'autre don que d'un don « tout spirituel. » Le don, c'est le livre de la *Liberté chrétienne,* où il établit « non « seulement la justification sans les œu« vres, mais l'impossibilité de la foi avec « les œuvres, qu'il regarde comme autant « de péchés ; la sujétion entière de la « créature au démon, même dans les œu« vres les plus pures, car, dit-il, tout ce « qui est en nous est coulpe, péché, damna« tion, et l'homme ne peut faire le bien. »

CHAP. XVII. — Les deux bulles. 1720.

C'était assez de longanimité ; Léon X ne pouvait plus long-temps rester sourd aux pleurs de l'Eglise catholique ; il fallait qu'il parlât, sous peine de voir les esprits errer à l'aventure, en cherchant la lumière que le Christ leur avait promise.

Le père des fidèles éleva donc sa voix solennelle, cette voix qui remplace celle du Christ, celle que tous les fidèles écoutent. Nous allons donc l'écouter, et nous allons voir si elles sont justes toutes ces déclamations contre l'enseignement de l'Eglise, contre l'envahissement des doctrines aristotéliciennes et scholastiques, qui avaient, disaient Luther et ses adhérens, étouffé les vraies doctrines de l'Eglise. Nous allons publier le préambule de la bulle de Léon X, que M. Audin ne fait que paraphraser et qu'il ne loue que sous le rapport littéraire. Nous, nous l'offrons comme un monument de la doctrine de l'Eglise, une preuve que son véritable enseignement ne périt jamais. Les protestans ont abandonné toutes les détestables raisons sur lesquelles Luther a établi ses doctrines ; ils rougissent de ses emportemens et de ses injures. Nous, nous répétons avec assurance les paroles mêmes du chef de notre Eglise ; aujour-

(1) T. I, p. 275.

d'hui, comme alors, nous n'avons pas un autre langage à tenir à tous les fauteurs de l'hérésie, à tous les inventeurs de doctrines humaines. Nous leur rappelons, comme va le faire Léon X, que notre croyance n'est pas assise sur les disputes ou les raisons humaines; notre croyance, toute révélée, se prouve par la tradition; nous citons l'auteur et les témoins de notre foi; c'est là notre méthode.

Bulle de condamnation contre Luther.

« Levez-vous, Seigneur, et jugez votre « cause; souvenez-vous des insultes qui « vous sont adressées, de ces insultes « que les insensés profèrent contre vous « tous les jours. Inclinez votre oreille « vers nos prières; car de tous côtés ap- « paraissent les renards, cherchant à « détruire cette vigne dont vous avez « foulé seul le pressoir, et dont, sur le « point de monter vers le Père, vous « avez confié le soin, le régime, l'admi- « nistration à Pierre, comme chef, et à « votre Vicaire et à ses successeurs. « Voilà que le sanglier, sorti de la forêt, « s'efforce de la détruire, et qu'une bête « féroce monstrueuse en souille les pâ- « turages.

« Levez-vous, Pierre, et en vertu du « soin paternel qui, comme nous venons « de le dire, vous fut divinement confié, « prenez en main la cause de la sainte « Eglise romaine, mère de toutes les « Eglises et maîtresse de la foi, que vous « avez, par ordre de Dieu, consacrée « par votre sang; contre laquelle, ainsi « que vous avez daigné nous en avertir, « s'élèvent les maîtres de mensonge, in- « troduisant des sectes de perdition et « s'attirant à eux-mêmes une ruine pro- « chaine; sectaires dont la langue est un « feu, un mal inquiet, pleine d'un poi- « son mortel; gens portant en eux un « zèle amer et les disputes dans leur « cœur, se glorifiant et mentant contre « la vérité.

« Levez-vous, vous aussi, nous vous en « prions, ô Paul, qui avez illuminé et « illustré cette même Eglise par votre « doctrine et par le martyre; car voilà « que se montre un nouveau Porphyre, « lequel, comme l'ancien mordait injus- « tement les saints apôtres, ainsi lui ne « rougit pas de mordre, de déchirer les « saints pontifes, nos prédécesseurs, « contre votre précepte, non point en « les avertissant, mais en les rudoyant, « et, lorsqu'il se défie de sa cause, en les « couvrant d'injures, imitant en cela les « hérétiques, dont le dernier argument, « quand ils s'aperçoivent que leurs cau- « ses vont être condamnées, est, comme « dit Jérôme, de faire couler de leur « langue le virus du serpent, et quand ils « se voient vaincus, d'avoir recours aux « injures; car, quoique vous ayez dit « qu'il faut qu'il y ait des hérésies pour « l'épreuve des fidèles, cependant il est « nécessaire de les étouffer à leur nais- « sance, avec votre intercession et votre « secours, pour qu'elles ne prennent pas « d'accroissement; de même qu'il ne « faut pas que les animaux malfaisans « prennent de la force en grandissant.

« Qu'elle se lève enfin toute l'Eglise « des Saints et le reste de l'Eglise uni- « verselle, dont quelques individus, « méprisant l'interprétation véritable « qu'elle donne aux Ecritures, individus « dont le père du mensonge a aveuglé « l'esprit, et qui, selon la vieille cou- « tume des hérétiques, sages en eux- « mêmes, interprètent ces Ecritures au- « trement que l'Esprit le veut, mais « seulement d'après leur *propre sens*, « selon leur ambition ou les flatteries des « peuples, et, comme le dit l'apôtre, bien « plus, les détournent de leur sens et les « adultèrent. De telle manière, comme « le dit Jérôme, que déjà ce n'est plus « l'Evangile du CHRIST, mais de « l'homme, et, ce qui est plus déplo- « rable, du diable.

« Qu'elle se lève donc cette sainte « Eglise de Dieu, et qu'avec nos bienheu- « reux apôtres elle intercède auprès du « DIEU tout-puissant, afin qu'ayant fait « disparaître toutes les erreurs du milieu « de ses brebis, et ayant éloigné toutes « les hérésies loin des pays habités par « les fidèles, il daigne conserver la paix « et l'unité de sa sainte Eglise (1). »

(1) Bulle *Exsurge Domine*, dans le *Bull. Mag.*, t. I, p. 610, édit. de Luxembourg. — Elle fut fulminée le 15 juin (17 avant les calendes de juillet). La bulle d'excommunication qui suit est du 3 janvier 1521 (3e avant les nones).

Le pontife déplore ensuite de voir apparaître des erreurs déjà condamnées, rappelle l'ancienne pureté de foi de l'Allemagne, puis condamne 41 propositions (1), où l'on remarque, parmi les innombrables non-sens abandonnés aujourd'hui, celui-ci, la 34e proposition : *Se défendre contre les Turcs, c'est combattre contre Dieu, qui par eux visite nos iniquités.* Le pontife défend ensuite de lire ou de conserver les ouvrages de Luther; et quant à sa personne, on lit ces paternelles paroles :

« Quant à ce qui touche Martin lui-« même, grand Dieu! qu'avons-nous né-« gligé? que n'avons-nous pas fait? quelle « remontrance de charité paternelle « avons-nous omise pour le retirer de ses « erreurs? Après l'avoir cité devant « nous, voulant procéder envers lui avec « plus de douceur, nous l'avons invité et « l'avons exhorté, tant dans diverses con-« férences qu'il a eues avec notre légat « que par les lettres que nous lui avons « adressées, de se désister de ses erreurs; « ou, *lui offrant un sauf-conduit et de* « *l'argent pour son voyage*, de venir, « sans peur ni crainte, comme il con-« vient à la charité parfaite, afin qu'à « l'exemple de notre Sauveur et de l'a-« pôtre Paul, il s'expliquât, non en ca-« chette, mais ouvertement et en face. « Plût à Dieu qu'il eût suivi ce conseil; « car, à coup sûr, nous en avons la con-« fiance, il serait rentré dans son cœur « et eût reconnu ses erreurs. Dans cette « Cour Romaine, que si amèrement il « censure en lui attribuant plus de vices « qu'il ne convient, d'après les vaines « rumeurs d'esprits malveillans, il n'au-« rait point trouvé tant d'erreurs, et « nous lui aurions fait voir, clair comme « le jour, que les saints pontifes romains « nos prédécesseurs, qu'il déchire par « ses injures et sans modestie, n'ont ja-« mais erré dans ces canons et ces consti-« tutions qu'il s'efforce de mordre; car, « comme dit le prophète, il ne manque « ni médecine ni médecin dans Ga-« laad (2), etc., etc. »

Nous venons d'entendre les paroles du pontife, du chef des chrétiens; écoutons **maintenant la réponse du chef de la réforme, et qu'on nous dise qui est ici le représentant du Christ.**

« Qui a écrit cette bulle, je le tiens « pour l'Antechrist. Je la maudis comme « une insulte et un blasphème contre le « Christ Fils de Dieu : Amen. Je recon-« nais, je proclame en mon âme et con-« science comme vérités les articles qui « y sont condamnés; je voue tout chré-« tien qui la recevrait, cette bulle in-« fâme, aux tortures de l'enfer : je le « tiens pour un païen, pour l'Antechrist « en personne. Amen. Voilà comme je « me rétracte, moi, Bulle, fille de la « bulle de savon. Mais, dis-moi donc, « ignorantissime Antechrist, tu es donc « bien bête pour croire que l'humanité « va se laisser effrayer! S'il suffisait pour « condamner de dire : Ceci me déplaît; « non, je ne veux pas; — mais il n'y a « pas de mulet, d'âne, de taupe, de « souche qui ne pût faire le métier de « condamnant. Quoi! ton front de putain « n'a pas rougi d'oser ainsi, avec des pa-« roles de fumée, se prendre aux foudres « de la parole divine (1)!

« On dit quelquefois que l'âne ne « chante mal que parce qu'il entonne « trop haut : cette bulle eût bien mieux « chanté si d'abord elle n'eût posé sa « bouche de blasphème sur le ciel.... Ah! « bullistes, vous ne tremblez pas que la « pierre et le bois ne suent du sang à « l'ouïe des blasphèmes que vous vomis-« sez! Où êtes-vous donc, empereurs? « Où êtes-vous, rois et princes de la « terre? Vous avez donné à Jésus votre « nom dans le baptême, et vous souffrez « cette voix tartaréenne de l'Antechrist. « Où êtes-vous, docteurs? où êtes-vous, « évêques? Vous tous qui prêchez le « Christianisme, garderez-vous le silence « devant un tel prodige d'impiété? Mal-« heureuse Eglise! devenue le jouet et la « proie de Satan! Misérables qui vivez « dans ce siècle! Voici, voici venir l'ire

(1) M. Audin dit 40; c'est une erreur.

(2) Même *bulle*, p. 612.

(1) Quis morio, quis asinus, quæ talpa, quis stipes non queat damnare? Non pudescit frons tua meretrica ut sic in publico ecclesiastico audeas inanibus, inermibusque verbis, verborum tuorum fumis contradicere cœlestium verborum fulminibus? — *Adversus execrabilem Antichristi bullam.* Opera Lutheri, p. 89, t. II.

« de Dieu sur tout ce qui a nom pa-« piste (1)! Léon X, et vous, nos sei-« gneurs les cardinaux romains, écou-« tez : Je vous le dis à la face, si c'est « vous qui avez enfanté cette bulle, si « vous l'avouez comme votre œuvre, « j'use, moi, de la puissance que Dieu « m'a faite dans le baptême en m'insti-« tuant son fils et son héritier. Appuyé « sur ce roc, qui ne craint ni les portes « de l'enfer, ni le ciel, ni la terre, je « vous le répète : revenez à Dieu, renon-« cez à vos sataniques blasphèmes contre « Jésus-Christ, et tout de suite; sachez-« le bien, le Christ vit et règne encore; « voici venir le Seigneur qui, d'un souffle « de sa bouche, dissipera cet homme « d'iniquité, ce fils de perdition. Si le « pape a écrit cette bulle, je le proclame « l'Antechrist qui est venu pour boule-« verser le monde (1). »

(1) *Opera Lutheri*, t. II, p. 91.

Nous laissons nos lecteurs sous l'impression de ces deux voix. Dans un prochain article, nous reprendrons, à la suite de M. Audin, le cours de l'histoire de Luther.

A. B.

(1) T. I, p. 288.

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

EXPLIQUANT L'ORIGINE ET LA NATURE DU POUVOIR; PAR J.-B. DE SAINT-VICTOR.

DÉDIÉ A MONSEIGNEUR LE DUC DE BORDEAUX (1).

On a quelquefois reproché de faire l'histoire des rois et non celle des peuples. Je ne sais jusqu'à quel point ce reproche est fondé. Après tout, plus la souveraineté, pivot de l'ordre social, se trouve concentrée dans une seule main, plus elle doit prendre de place dans les annales de la nation qu'elle dirigea. Faire l'histoire d'un roi, c'est dire quels furent ses rapports de gouvernement avec ses *ministres* et *ses sujets*, et on ne peut pas plus l'isoler des destinées du peuple qu'il fut appelé à gouverner, qu'on ne peut, en *psychologie*, séparer l'âme humaine du corps qu'elle régit, l'intelligence des organes qui la servent.

Au surplus, on comprend pourquoi une certaine école politique et philosophique cherche à amoindrir le rôle de la royauté dans l'histoire. Décidée, en dépit de l'autorité des traditions, à démolir la société pour la reconstruire par en bas, à faire émaner le pouvoir, non plus de la monarchie de la famille, c'est-à-dire de la paternité patriarcale, mais de l'élection descendue aux derniers rangs du peuple, cette école rejette un principe intimement uni aux idées de prescription, d'hérédité, de stabilité. Elle demande que le pouvoir, sans cesse renouvelable, soit aussi mobile que les passions humaines et que les caprices de la popularité. Elle veut placer la société dans une tempête continuelle, et, au contraire, nous autres disciples des Gœrres, des Schleigel, des Bonald, de Haller, nous voulons la mettre dans un port inaccessible aux orages.

M. de Saint-Victor appartient à cette dernière école; il tente de continuer l'œuvre de ces grands philosophes en restaurant l'*histoire* comme ils ont restauré la *métaphysique* et la *politique*. Il a vu que, dans nos âges de révolution, le *pouvoir* avait été vivement attaqué, presque nié, et il a tenté de lui donner une réhabilitation solennelle en montrant quelle était sa nature et son origine.

« Ou il n'y a point de vérités sociales, « dit M. de Saint-Victor en commençant « son ouvrage, et la société humaine, « tant politique que religieuse, n'est « qu'un perpétuel mensonge, ou ces vé-

(1) Six volumes in-8°, caractères neufs, papier superfin satiné; prix : 5 fr. 50 chaque volume.

« rités émanent d'une vérité première, « source de tout ce qui est vrai dans « l'ordre intellectuel. »

L'auteur s'appuie en commençant sur la *Genèse* comme sur le monument historique de la plus grande valeur qui puisse exister. Il y trouve la révélation des institutions fondamentales du genre humain, lesquelles sont: « 1° *la société*, « dont Dieu même est l'auteur, et dans « laquelle il règle le pouvoir et l'obéis- « sance; 2° *la loi*, dont il est la source, et « dont l'accomplissement, comme obli- « gation morale, est abandonnée au libre « arbitre de l'homme, au moment même « qu'il vient d'être créé; 3° *le libre arbi-* « *tre*, vicié par sa chute et dont le vice, « se communiquant naturellement à sa « race, n'a cessé et ne cessera d'entraî- « ner cette race malheureuse vers la ré- « volte dont son tentateur, devenu son « maître, est le père; 4° *la Providence*, « dont la vertu divine et libératrice gou- « verne les enfans d'Adam, les dirige, tend « sans cesse à les ramener vers *la vérité*, « source de leur liberté et de leur bon- « heur perdus, parce que la sentence « prononcée contre eux n'a pas été irré- « vocable. »

Voilà bien, en effet, les bases de l'histoire du genre humain. Ces considérations ne sont pas nouvelles; elles n'ont pas le triste mérite du paradoxe. Mais elles sont plus satisfaisantes; elles donnent une solution plus complète des mystères de notre destinée, que les explications de notre philosophie moderne, qui nie le péché originel, et pose la loi du progrès comme une loi absolue et invariable de l'humanité. Sans l'hypothèse de l'action de deux puissances contraires dans le monde, comment rendre compte des combats intérieurs de l'homme pris individuellement, et des oscillations de civilisation et de barbarie qui composent les annales des peuples privés de la lumière du Christianisme?

M. de Saint-Victor retrouve les traces d'une société civile avant le déluge. Il montre la famille humaine se divisant en deux grandes branches, celle des bons et celle des méchans; puis les *enfans de Dieu* ou *descendans de Seth* se laissant séduire par la beauté des filles *des enfans des hommes* (1); la corruption souillant alors toute la terre, et la sentence prononcée par le souverain législateur contre la race coupable.

Quand une nouvelle ère commence, Dieu ne promulgue pas une seconde fois les lois qu'il avait imposées à l'ère précédente: il se contente de rappeler celle de ces lois qui avait été révélée la première. « Quiconque versera le sang hu- « main, dit le Seigneur, son sang aussi « sera versé, parce que l'homme est fait « à l'image de Dieu (2). » Ainsi c'est pour défendre la vie humaine, que ne respectaient plus les haines et les vengeances, que Dieu même institue la peine de mort.

M. de Saint-Victor insiste beaucoup sur l'histoire d'Abraham et de ses fils, pour faire bien connaître quelle était l'étendue du pouvoir paternel. Le père de famille a la direction du culte (3); il a la justice suprême. « Quant au larcin « dont tu m'accuses, dit Jacob à Laban, « que celui entre les mains de qui on « trouvera tes idoles soit mis à mort en « présence de nos frères (4). » Il décide seul des alliances, de la paix et de la guerre; la privation de sa bénédiction est presque redoutée par ses enfans comme sa malédiction elle-même (5); *ex patribusfamilias paulatim factos reges*, dit Platon.

La mission de Moïse est ensuite expliquée avec détail.

Puis les trois périodes du pouvoir chez les Hébreux sont racontées avec soin: d'abord la période des Juges, inspirés par Dieu même; celle des Rois, dont la puissance, quand ils ne se jettent pas dans l'idolâtrie, est limitée par celle du grand-prêtre et des prêtres du temple; et enfin celle du gouvernement des Machabées, qui réunissent à l'autorité sacerdotale l'autorité militaire et civile.

(1) Ce passage de la Bible a été détourné de son véritable sens par les poètes, qui ont supposé que des anges avaient aimé de simples mortelles, et qu'ils avaient quitté le ciel pour satisfaire leurs passions.

(2) *Genèse*, IX, 6.

(3) *Idem*, XXXV, 4.

(4) *Idem*, XXXI, 32.

(5) Voir la désolation d'Esaü quand Isaac bénit Jacob; *Genèse*, XXVII, 38, 39.

Dans la deuxième période, celle de la monarchie pure, se révèle l'observation de la succession masculine appliquée à la royauté, et transportée de la société domestique à la société politique. « Cela « même a été peu de chose pour vous, « Seigneur Dieu, dit le roi-prophète, de « m'élever à la royauté (1) : votre parole « a encore assuré l'établissement de ma « famille dans les siècles à venir, et c'est « la loi d'Adam. » C'est-à-dire que le fils succède *naturellement* au père.

Dans la troisième période, M. de Saint-Victor, en avouant que le peuple concourut à élever les Machabées sur le trône, soutient que, dans des circonstances tout exceptionnelles, comme quand il s'agissait de ressaisir sa nationalité et son culte, la participation spontanée et soudaine de l'élément populaire à la formation du pouvoir était légitime, pourvu qu'on ne la considérât pas comme un principe, mais comme accident, œuvre de la nécessité. Il avoue, du reste, que, chez quelques nations de l'Orient, les chefs de famille ou *princes des pères* (2), présidés par le premier d'entre eux, exerçaient une autorité absolue ; et c'est ainsi, suivant lui, qu'il faut entendre le passage de la Bible, où il est dit qu'Abraham demanda le droit de sépulcre à l'assemblée des enfans de Heth.

Ici nous ne pouvons nous empêcher de trouver un peu d'esprit de système ; l'auteur ne peut nier que, comme le dit Aristote, l'*aristocratie*, ou, si l'on veut, le pouvoir exercé par les principaux pères de famille, n'ait été, avec la monarchie, l'une des formes primitives des gouvernemens des peuples. Les récits d'Homère sont ici d'accord avec ceux de nos livres sacrés. Alcinoüs, roi des Phéaciens, consulte les princes de son île, comme Hémor, roi des Sichimites, assemble son peuple pour lui proposer de souscrire aux conditions d'alliance que les enfans de Jacob veulent lui imposer après le viol de Dina.

D'ailleurs, qu'est-ce à dire que le pouvoir exercé, soit par un roi, soit par les chefs de famille réunis, était *absolu?* N'y a-t-il pas toujours dans un Etat, quel qu'il soit, une autorité absolue? En cela, les démocraties ressemblent aux aristocraties et aux monarchies. Que la loi soit l'expression de la volonté d'un seul, qu'elle émane de quelques uns, ou qu'elle soit le fruit de la délibération du plus grand nombre, qu'importe? il y a toujours un moment où elle devient *loi*, où la souveraineté lui est acquise, et où elle rencontre des agens chargés d'assurer son exécution par la force. De même, supposez dans les tribunaux divers degrés de juridiction destinés à servir de garantie à l'innocence et à la justice, on finit toujours par arriver au jugement en dernier ressort, dont l'autorité est considérée comme la vérité même. Le pouvoir peut subir discussion avant d'avoir le droit de se manifester ; mais il faut en venir tôt ou tard au moment où ce droit doit lui être dévolu sans contrôle : il faut qu'il soit revêtu dans ses actes d'une infaillibilité fictive, sans laquelle aucune société n'est possible.

Cela n'implique pas que telle forme de gouvernement ne soit préférable à telle autre ; cela n'empêche pas de soutenir que la loi, quand elle n'est promulguée qu'après des discussions publiques et des contradictions prolongées, ne peut pas être entourée d'autant de vénération et de prestige que lorsqu'elle n'a été précédée que d'une délibération secrète, et qu'elle se produit tout d'une pièce au grand jour sous la sanction unique du roi, comme Minerve sortait tout armée du front de Jupiter. Avec des formes démocratiques, la loi est souveraine, sans doute ; mais souvent une minorité considérable ne la subit que par force et cherche à redevenir majorité pour la renverser à son tour. Avec les formes monarchiques, la loi est reçue en quelque sorte comme un dogme ; elle règne par la foi chez un peuple fidèle encore plus que par la contrainte ; enfin, elle se revêt de tous les caractères de la durée et de la fixité.

Que l'on ne croie pas pour cela que nous veuillons transporter dans l'Occident le despotisme asiatique. Tant que les rois reconnaîtront dans la religion catholique, ennemie de la confusion des deux pouvoirs, des limites à leur autorité, tant que la chaire chrétienne aura

(1) II. *Reg.* VII. 19.
(2) T. I, p. 226, 227 et 228.

videntiellement. Il en tire la conséquence que toutes les monarchies primitives de l'Orient ont dû être « une « imitation, un renouvellement des mo- « narchies anté-diluviennes, telles qu'el- « les ont dû être constituées dans la race « de Seth, avant son mélange avec la « race caïnite. »

Puis il montre que l'absolutisme consacré en Chine, comme tout absolutisme, qui suivant lui est dans l'essence d'un pouvoir véritable, offre le phénomène d'un prince dont la volonté ne rencontre aucun obstacle, mais à la conditon d'observer la grande loi patriarcale, loi dont toutes les parties de l'Etat sont comme imprégnées. « Pressé de toutes parts, dit « M. de Saint-Victor, par ce culte qu'une « nation entière rend à la paternité, s'il « cessait d'être père, il cesserait bientôt « d'être roi. » Et au fait, quelle n'a pas été la puissance morale des traditions fondamentales de la Chine, puisque des conquérans tartares ont été obligés de s'y rallier pour asseoir et perpétuer leurs dynasties!

Dans l'incroyable longévité temporelle que Dieu a départie à l'empire chinois, M. de Saint-Victor voit une récompense accordée à l'observance du grand précepte du Décalogue : « Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement. » Et cependant, après avoir rendu hommage à l'organisation extérieure de cette société, où la loi du pouvoir paternel est tendue, suivant nous, jusqu'à une sorte de raideur tyrannique, il est obligé d'avouer que les Chinois ont tous les vices d'un peuple corrompu, l'égoïsme, la bassesse, l'hypocrisie et la cupidité la plus sordide (1). Ces vices ne seraient-ils pas précisément le résultat d'une servitude politique et domestique à laquelle rien ne fait contrepoids?

Dans les chapitres suivans, M. de Saint-Victor jette une grande clarté sur l'état social et religieux des Indiens.

Il ne pense pas que l'Inde doive rien à l'Égypte en fait de traditions ou de culte religieux. Le panthéisme, le dualisme lui paraissent des erreurs nécessaires dès qu'on s'écarte de la grande création biblique : « *In principio Deus creavit cœlum et terram.* » Il semble également qu'il est dans la nature des choses que toute caste sacerdotale qui se réserve le privilége des lumières, et qui ne s'appuie pas sur la religion véritable, doit finir par se créer une doctrine secrète, toute différente des dogmes enseignés au vulgaire.

Or, dans leurs rêveries rationalistes ou mystiques, les Brahmes paraissent avoir épuisé les combinaisons du panthéisme. C'est d'abord le panthéisme matérialiste qui substitue à la création par la volonté de Dieu le système des transformations indéfiniment successives sous l'influence de la force secrète de la nature. C'est ensuite le panthéisme spiritualiste qui présente le monde matériel comme *une pure illusion*, et qui prétend que les intelligences qui composent le monde immatériel sont des émanations séparées accidentellement du grand Tout, et tendant sans cesse à s'y réunir. Mais toute cette théologie métaphysique n'est pas à la portée du vulgaire : de plus, elle est toute spéciale; car elle rejette les récompenses ou les châtimens *individuels* pour les bons et les méchans après cette vie. Il fallait donc qu'ils enseignassent au peuple une autre doctrine que celle qu'ils croyaient être la vérité.

Aussi les Brahmes, après avoir enseigné, dans leurs poëmes sacrés, la génération hiérarchique des bons et des mauvais esprits, établirent avec non moins de soin la génération hiérarchique des hommes, où ils se donnèrent le premier rang. « Dans la première création « par Brahma, disent-ils, les Brahmanes « ou fils de ce dieu dont sont issus tous « les Brahmes, sortirent de sa tête : « Kchastrya, d'où descendent les Indous « de la seconde classe (les guerriers et « races royales), de ses épaules; Vescals « (père des commerçans et des agricul- « teurs), de sa cuisse ou de son ventre; « Sudra, et avec lui la quatrième et der- « nière caste, de son pied, etc. »

Cette fable, hardiment inventée, donnait une origine mystérieuse et divine à une hiérarchie sociale déjà fondée par la politique. Elle ne fut pas reçue sans protestation et sans combat. Deux sectes s'élevèrent, les Djaïnas et les Bouddhistes, qui, sans prétendre rejeter la hiérarchie et les formes établies dans la so-

(1) P. 76, t. II.

ciété de l'Inde, contestèrent aux Brahmes leur descendance céleste et le privilége qu'ils s'attribuaient d'avoir des communications avec la divinité. Les Djaïnas avaient la prétention de rétablir la religion primitive, où se mêlaient quelques idées de métempsycose, telles que Pythagore les avait enseignées dans l'Occident.

Les Brahmes, loin de nier la transmigration des âmes, s'emparèrent de ces vieilles fables de l'Orient, et de ce dogme hiérarchique des castes, de celui de la métempsycose, du panthéisme et des débris de la vraie tradition, ils formèrent une combinaison, profondément conçue, sur laquelle M. de Saint-Victor répand un jour tout nouveau.

La métempsycose, telle qu'elle était parvenue jadis aux peuples occidentaux, et telle qu'elle fut primitivement enseignée en Orient, n'admettait que des transmigrations purement humaines (1). Même chez les Egyptiens, la croyance aux transmigrations de l'âme humaine dans des corps d'animaux n'était pas au nombre des doctrines *absolues et fondamentales* de leur système religieux; car la chair des animaux n'était pas interdite à ces peuples. Il était réservé aux Brahmes indiens d'élever ce système à la plus haute puissance, de lui donner une extension illimitée, de manière que tout ce qui est dans la nature eût part nécessairement à cette expiation universelle: ainsi ce devint un dogme essentiel et fondamental, que tous les animaux de la création, même les reptiles et les insectes les plus vils, étaient tour à tour animés par des âmes humaines.

Dès lors, sans proscrire le panthéisme ou l'absorption future de nos âmes dans l'âme universelle, les Brahmes purent admettre pour le vulgaire des transmigrations d'une durée tellement indéfinie qu'elles devenaient presque un équivalent de l'*individualité*, et qu'elles pouvaient s'allier avec l'existence des peines et des récompenses de l'autre vie. De plus, la caste des Sudra et les derniers de cette caste, les Parias, n'étaient pas réduits au désespoir; ils n'étaient qu'accidentellement soumis à la misère et à l'abjection. Des dieux subalternes eux-mêmes auraient été temporairement placés plus bas encore dans l'échelle des êtres, puisqu'ils auraient habité sur la terre des corps d'animaux avant de remonter dans les espaces intermédiaires entre la terre et le ciel. Les derniers des Indiens pouvaient donc espérer, par les transmigrations en sens inverse, de remonter jusqu'au rang des Brahmes.

Enfin les inventeurs de ce système purent encore, entre les dernières transmigrations et l'anéantissement fatal dans le grand Tout, placer un enfer pour les méchans et un élysée pour les bons, en donnant aux supplices qu'on y endurait, ou aux délices dont on y était enivré, une durée immense, pourvu qu'elle ne fût pas éternelle; et c'est ainsi que par d'artificieuses combinaisons, la doctrine vulgaire ou *ésotérique* se trouva jusqu'à un certain point conciliée avec la doctrine vulgaire ou *exotérique*, phénomène singulier et nouveau dans l'histoire des fausses religions.

Or, ce qui a conservé le pouvoir dans l'Inde, au milieu des révolutions sanglantes auxquelles il a été en proie, ce qui a assuré le règne des conquérans et des despotes qui ont asservi ce malheureux pays, c'est que tous ont respecté la suprématie religieuse et civile des Brahmes, qui, en retour, ont sanctifié toutes les oppressions.

Si quelque tyran avait voulu porter atteinte au régime des castes et des tribus, les Brahmes l'auraient abandonné, et il se serait vu dans l'alternative d'une abdication, ou d'une extermination générale des Hindous, soumis à sa domination.

L'attachement extraordinaire de ces peuples aux lois, usages ou priviléges des tribus, tient à leur foi religieuse autant qu'à leurs traditions. Chez eux, la plus grande des peines est l'exclusion de la tribu: car ce n'est que par la tribu, à quelque caste qu'elle appartienne, que l'individu trouve sa place dans la société. Politiquement, il n'y a d'autre unité que la tribu; ainsi, quiconque cesse d'ap-

(1) Pythagore, cependant, ne semble pas borner le cercle des transmigrations à celles qui s'opèrent d'homme à homme; et Plutarque parle de transmigrations d'âmes humaines dans des corps d'animaux, dans son *Traité des Délais de la justice divine*.

partenir à une tribu quelconque, se trouve dans la situation de ces proscrits que l'antiquité déclarait *privés de l'eau et du feu*.

Ce qui manque de force et de consistance au pouvoir politique proprement dit pour maintenir l'ordre public est donc suppléé par l'immense autorité que le chef de tribu doit à la religion et à des coutumes immémoriales. C'est dans ces agrégations d'hommes que sont dispersés et isolément maintenus les principes conservateurs de la société humaine. Si donc le régime des castes et les dogmes sur lesquels ce régime est fondé, venaient à périr dans l'Inde, sans être remplacés par le christianisme, les fermens d'une effrayante anarchie s'y développeraient sans résistance, une complète dissolution sociale s'y opérerait rapidement, et ce qui resterait d'hommes dans cette partie du monde retomberait dans l'état sauvage.

L'Inde vit donc par le principe théocratique et patriarcal comme la Chine par la loi de la paternité.

Tel est le système que développe M. de Saint-Victor avec une abondance de raisonnemens et une suite de déductions logiques auxquelles nous ne croyons pas qu'il y ait rien à opposer.

Il termine ces considérations de l'ordre le plus élevé en montrant que, partout où il y a eu des castes sacerdotales héréditaires, en Egypte, en Perse et en Chaldée comme dans les Indes, la civilisation a été maintenue, mais arrêtée. Il en a été de même en Chine où *le père* a une espèce de sacerdoce héréditaire dans le sein de sa famille, et l'empereur au sein de l'Etat comme père de ses sujets depuis que la loi *cérémonielle* a été remise en vigueur par *Confucius*. Il en a été tout autrement dans l'Occident où il y a eu des prêtres, mais non des castes sacerdotales.

« Plus tard, dit M. de Saint-Victor, « la Providence sut mettre à profit cette « espèce de fièvre intellectuelle dont « étaient possédés les peuples occiden« taux, et qui grossissait sans cesse le « torrent de corruptions sociales où ils « allaient être submergés. Sa lumière se « leva au milieu d'eux, lorsque les temps « qui avaient été marqués furent arri« vés, non pour les arrêter dans leur « marche, mais pour leur montrer la « route dans laquelle ils devaient mar« cher et dont le terme est caché au sein « de l'*infini*. »

Le troisième et dernier chapitre de ce tome second est consacré aux peuples sectateurs de Bouddha et à l'examen de cette singulière religion.

La religion brahminique était et est encore nationale et exclusive. Elle place au sommet de la société indoue une race de *dieux indigènes*, interprètes sacrés des traditions divines, traditions nécessairement inconnues dans les lieux où ces dieux n'ont pas pénétré. Les sectateurs de cette religion n'admettent donc pas qu'il puisse y avoir de salut pour les créatures humaines au-delà des rivières saintes, et le moindre paria, au point de vue de la foi, se regarde encore comme un privilégié en comparaison d'un Européen ou même d'un Asiatique du Nord.

Le prosélytisme au dehors de l'Inde était donc impossible à la religion brahminique.

Or, mille ans environ avant Jésus-Christ, un homme profondément hypocrite, ou bien poussé par les illuminations d'un ardent spiritualisme, prêche une doctrine nouvelle qui consiste à rejeter les Védas et à nier que la première des castes soit composée d'incarnations divines. Cet homme nommé *Chakia-Mouni* s'attribue à lui-même, sous le nom *Fô* ou de *Bouddha* (*intelligence infinie*), la divinité qu'il refusait à ses rivaux: mais en même temps, quoique issu lui-même de race brahminique, il établit en principe que ses successeurs, qui seraient dieux comme lui, pourraient sortir indifféremment des diverses classes de la société. Cela rendait aux dernières castes de la société la dignité humaine que les dogmes brahminiques leur avaient en quelque sorte ravie.

Bouddha ou Fô, la neuvième incarnation de Vischnou, après s'être manifesté dans Chakia, voulut ensuite se perpétuer au milieu d'eux par des incarnations non interrompues. Un fragment d'encyclopédie japonaise, découvert et traduit par M. Abel Rémusat, et qui avait été inconnu à Schlegel quand il composa sa Philosophie de l'histoire, donne

une nomenclature de trente-trois patriarches, ou incarnations de Bouddha. Ainsi est expliquée la succession des transmigrations humaines de ce dieu jusqu'en l'année 713 de Jésus-Christ. A cette époque, le parti brahminique, après des luttes longues et sanglantes, chassa de l'Indoustan le dieu Bouddha qui se réfugia en Chine, où sa religion avait été reçue depuis plusieurs siècles. Depuis cette époque, on perd le fil de la succession régulière des transmigrations de Bouddha : mais elle ne continue pas moins au milieu d'une suite dynastique de pontifes de cette religion, que l'on retrouve comme *conseillers spirituels*, à la cour de tous les princes adorateurs du dieu Fô, non seulement en Chine, mais à Siam, au Tonkin, au Japon, dans la Tartarie, etc. Mais ces pontifes n'étaient que des dieux subalternes, tous subordonnés au premier des Bouddha. Où était donc alors ce grand patriarche? On croit que la puissance relative des souverains auprès desquels étaient ces pontifes servait à mesurer leur rang et à régler leur hiérarchie; et que le conseiller du plus grand de ces souverains était considéré comme le chef suprême des Bouddhas, ou dieux incarnés.

Cela semble confirmé par la suite de l'histoire de cette religion. Quand le célèbre Gengis-Kan, et ses fils ou petits-fils dans les douzième et treizième siècles, étendirent leurs armes de Java à l'Egypte, du Japon à la Silésie, le Bouddha de ce roi des rois reçut les plus grands honneurs; on lui assigna même des domaines dans le Thibet où il était né; il prit successivement les noms de Lama et de Grand-Lama, et depuis ce temps, et peut-être antérieurement, les Bouddhistes empruntèrent quelques formes extérieures à la religion catholique pour leur culte populaire. Quant à leur doctrine, tout en gardant pour eux les dogmes d'un panthéisme contemplatif et spiritualiste dont les subtilités et les rêveries sont tout ce qu'il y a de plus insaisissable et de plus extravagant, les disciples de Bouddha dégagèrent de ces ténèbres dans leur religion *exotérique* et communiquée au peuple, les dogmes de l'immortalité de l'âme, de la justice de Dieu, des peines et des récompenses d'une autre vie. Ils furent beaucoup plus nets et plus explicites que les Brahmes dans l'enseignement de ces dogmes éminemment sociaux. Ils en bannirent complètement le panthéisme, même comme dernier terme des transmigrations et des épreuves de la vie à venir. Le culte qui avait commencé dans l'Inde, qui avait fleuri à Ceylan et dans le royaume de Siam, ne tarda pas à faire invasion d'un côté dans la Haute-Asie, de l'autre jusqu'au Japon. Peut-être fut-il favorisé dans ses conquêtes spirituelles par les vieilles traditions de l'Orient, qui n'avaient pas cessé, depuis Noé, d'annoncer la venue d'un rédempteur. Plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ, Confucius avait dit « que le Saint apparaîtrait dans « l'Occident, » et les livres sacrés des Chinois avaient même marqué l'époque de son apparition (1). Rien ne prouve mieux à quel point cette prophétie s'était emparée des esprits en Chine que le voyage ordonné par l'empereur Ming-ti, vers l'époque désignée, pour aller de ce côté à la recherche du *saint homme* et en rapporter la religion dans ses Etats. Par suite de ce voyage, le bouddhisme fut introduit en Chine, l'an 65 de l'ère chrétienne; il y devint la croyance presque universelle, et fut admis jusque près du trône, quoiqu'on continuât de le repousser comme religion de l'Etat.

Le bouddhisme s'est étendu des sources de l'Indus à l'océan Pacifique, son influence s'est fait sentir jusque dans la Sibérie méridionale. Il est arrivé par la Corée au Japon, où le daïri lui-même, tout en conservant son caractère divin, se fit adorateur du dieu Fô, de telle

(1) Voir la traduction du *Tchoung-Young* par Abel Rémusat, notes, p. 143. Le même savant cite un passage de l'auteur chinois de la glose sur ce même ouvrage (*ibid.*, p. 158, 159), dans lequel le *saint homme* annoncé *est appelé l'homme des cent générations*. Puis remarquant qu'un *chi* est l'espace de trente ans, que par conséquent *cent chi* forment trois mille ans, « il serait bien extraordinaire, ajoute-t-il, qu'à l'époque où il vivait, Confucius eût dit que *le saint homme* était attendu depuis trois mille ans! » Extraordinaire sans doute pour un savant; pour un chrétien, c'est autre chose. (*Note* de M. de Saint-Victor, t. II, p. 101.) Tous les textes sont donnés plus au long dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, t. XIX, p. 53.

sorte qu'il détrôna dans cette île immense, dès le sixième siècle de notre ère, *Sinto* et le culte *des Chamis*.

M. de Saint-Victor cherche à expliquer la vitalité et l'extinction de cette idolâtrie asiatique. Il l'attribue à la sympathie qu'a dû rencontrer dans ces antiques populations de l'Orient la croyance *des dieux incarnés*, si bien d'accord avec les traditions et les prophéties primitives, à l'alliance des monarchies avec les Bouddha ou pontifes de ce culte, et à l'appui mutuel qu'ils se sont prêté pour asservir les peuples. Il n'en est pas moins vrai que cette espèce de contrefaçon de la vérité, cette imitation de nos dogmes et même de quelques unes des formes de notre culte, sont un singulier hommage que le père du mensonge a été forcé, pour étendre sa puissance, de rendre au vrai Dieu. « Le faux rédempteur, dit à ce « sujet M. de Saint-Victor, prouve le vé« ritable; l'homme qui s'est fait Dieu, « prouve le Dieu qui s'est fait homme, et « pour avoir imité l'œuvre divine jusqu'à « ce degré exécrable de ressemblance, « l'enfer nous épouvante ici plus que « dans aucune autre de ses conceptions : « car nous y découvrons que, de même « que le Ciel, et pour mieux soutenir ses « luttes contre lui, il a son *Emmanuel* « et *sa catholicité*. »

Puis cherchant à entrevoir le mystère des desseins de Dieu sur ces populations innombrables, il cite ces paroles de l'*Apocalypse*: « Le sixième ange répandit la « coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate, « et son eau fut tarie pour ouvrir le « chemin aux rois qui devaient venir de « l'Orient. »

A ces appréhensions mystiques d'un commentateur non inspiré des livres saints, j'aurai plusieurs objections à opposer.

D'après les récits des missionnaires, malgré la haine furieuse que leur portent les bonzes ou prêtres de Fô, les bouddhistes sont plus faciles à convertir que les sectateurs de Brahma ou que les panthéistes rationalistes de l'école de Confucius. Le bouddhisme, précisément à cause de ses ressemblances avec notre religion, serait comme un pont jeté pour ramener jusqu'à elle des populations asservies à un joug encore plus difficile à briser.

Il paraît impossible que quelque nouveau Gengis-Kan puisse sérieusement menacer l'Europe, quand même il vomirait sur elle des millions de bouddhistes ou de païens. La civilisation des peuples de l'Asie est dans un état stationnaire qui les a empêchés et les empêchera toujours de profiter des perfectionnemens formidables que nous avons introduits dans l'art de la guerre.

Le danger ne serait donc pas là, à moins que quelque grand empereur du nord de l'Europe ne conquît l'Asie, et que s'appuyant à la fois sur les innombrables phalanges de ce vaste continent, en même temps que sur les lumières et la tactique importées du monde occidental, il ne marchât ensuite sur le centre même de la catholicité, pour y établir sa domination *temporelle et spirituelle*. C'est alors, pour me servir des expressions de M. de Saint-Victor, « qu'on verrait, atti« rées vers les contrées où s'est levée et « d'où se répand la céleste lumière, ces « multitudes accourir et se mêler aux « luttes effroyables qui doivent être la « dernière épreuve de la société *des en« fans de Dieu*. »

Dans l'appendice qui termine le second volume, M. de Saint-Victor fait un résumé succinct et substantiel des phases par lesquelles passe la société humaine.

D'abord c'est le gouvernement de la famille par *le père*, puis de la tribu par *son chef*; ensuite le patriarche s'entoure des pères de *familles aînées* pour gouverner la tribu qui commence à devenir presque une nation. Plus tard, la théocratie, ou la monarchie pure, achève l'éducation sociale des peuples. Ces lois historiques que l'auteur a tirées des annales de l'Orient, il en trouve la vérification et la contre-épreuve dans les récits des voyageurs qui ont visité l'Amérique et l'Océanie. On a reconnu que plusieurs des peuplades de ces nouveaux mondes étaient retombées ou s'étaient arrêtées aux divers degrés de l'échelle de la civilisation. Nulle part la république ne s'y produit, à moins que l'on ne donne ce nom à l'oligarchie des pères de familles présidée par l'un d'entre eux, ce qui a été indiqué comme la troisième

(1) *Apocal.* XVI.

période des formes gouvernementales. M. de Saint-Victor ne veut pas non plus que l'on confonde cette oligarchie avec la monarchie, dont l'essence, suivant lui, est l'unité, l'hérédité et l'absolutisme. Cependant il reconnait que le pouvoir monarchique doit être limité, sinon par des lois humaines, au moins par des lois religieuses. En effet, en Chine, où les traditions divines n'ont pas eu de dépositaires consacrés ou d'ordre sacerdotal, l'anarchie a menacé la société d'une dissolution totale, quand ces traditions se sont altérées ou effacées, et il a fallu revenir à l'autorité du père, sacrificateur et roi dans sa famille, pour rétablir l'ordre public. Là, la monarchie n'aurait donc pas suffi à maintenir et à faire progresser la civilisation.

De l'état sauvage où sont certaines peuplades de la Polynésie, et dont elles ne peuvent pas sortir par elles-mêmes, M. de Saint-Victor conclut que cet état n'a jamais été, comme l'ont prétendu Vico et son école, l'enfance naturelle de toute société. Là-dessus il faut s'entendre. Une société peut se dégrader et tomber dans la barbarie; alors elle se trouvera sans doute au-dessous du point de départ de toute civilisation. Mais quand cette nation, à l'aide de quelques vérités sociales, que d'autres nations voisines lui transmettent, recommence péniblement son travail de progrès, en passant par les diverses phases gouvernementales, elle se trouve à beaucoup d'égard dans la même situation que la tribu d'Abraham, que l'oligarchie des enfans de Seth, ou que la monarchie patriarcale de Melchisédech. Alors elle est régie par les mêmes lois que les premières agrégations d'hommes en Orient, et c'est en ce sens que certains disciples de Vico, d'ailleurs fort religieux comme le chef de leur école, ont pu admettre une sorte d'assimilation entre l'état de barbarie et l'état d'enfance des sociétés.

Quant à cette vérité sur laquelle M. de Saint-Victor insiste si fort, à savoir que la démocratie pure, ou le gouvernement populaire, ne se manifeste pas dans l'histoire aux premières époques du monde, je ne sache pas qu'elle ait été sérieusement contestée. La souveraineté du peuple, ou la majorité numérique, est le fruit d'une combinaison fausse sans doute, mais savante et réfléchie. Elle ne peut donc être adoptée qu'aux temps d'une civilisation déjà ancienne. Mais qu'importe aux métaphysiciens de l'école républicaine? La nouveauté même de cette forme de gouvernement leur offrirait un argument de plus. Ce serait le dernier terme du progrès, le point culminant de la civilisation sociale.

D'ailleurs, c'est *à priori*, ou par des faits contemporains qu'ils prétendent démontrer l'excellence des théories du républicanisme. Il faut donc les combattre par des raisonnemens ou par de récentes expériences, et ne pas appeler en témoignage contre eux l'histoire des premiers âges du monde : car ils n'accepteront pas le combat sur un pareil terrain.

Au résumé, l'ouvrage de M. de Saint-Victor, écrit sans prétention, mais avec clarté et pureté, mériterait d'avoir une place distinguée dans les hautes études de la jeunesse. On n'y remarquera pas de paradoxe quant au fond, ni d'excentricité quant à la forme. Il y règne un esprit de foi, un amour de la vérité qui anime toutes les pages. La science moderne y est exploitée avec fruit et discernement pour ce qui regarde les origines des Indous et des Chinois, leur religion et leur philosophie. Il y a là un supplément nécessaire au Discours sur l'histoire universelle du grand Bossuet.

Je voudrais voir surtout des ouvrages d'une doctrine aussi saine et aussi élevée devenir la base d'un enseignement spécial dans les séminaires. Les jeunes lévites qui sortent des écoles ecclésiastiques pour entrer dans le sanctuaire, sont ordinairement d'une déplorable ignorance en histoire profane et en géographie transcendante. Or, en fait d'histoire, aucune étude n'aurait pour eux plus d'utilité et d'intérêt que celle des diverses religions du monde. Comparant ces produits insensés de l'esprit humain ou de l'inspiration satanique aux révélations de la divinité, ils apprendraient de plus en plus à vénérer et à chérir le christianisme. Ils auraient d'ailleurs des armes pour répondre aux objections que l'incrédulité du dix-neuvième siècle tire de parallèles établis sur

des erreurs ou des infidélités historiques.

C'est en se mettant à la tête des lumières de son temps que le clergé sut asseoir sa supériorité sur la société du moyen âge. C'est en se replaçant à la tête de nos lumières et de notre érudition modernes que le clergé remontera à ce même rang qu'il ne devrait jamais quitter. Du reste, plusieurs de nos prêtres catholiques de toutes les nations comprennent et suivent cette voie difficile, mais glorieuse, qui leur est tracée. Les conférences de Monseigneur Wiseman, par exemple, sont tout-à-fait au niveau des progrès récens de la science; il ne reste plus au sacerdoce chrétien qu'à s'aider des travaux et des découvertes de quelques laïques, tels que les Bonald, les De Maistre, les Gœrres, les Schleigel, les Cauchy, etc. Et maintenant ajoutons à ces noms illustres celui de M. de Saint-Victor.

.... YS.

VIE DE M. OLIER,

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE, ACCOMPAGNÉE DE NOTICES SUR UN GRAND NOMBRE DE PERSONNAGES CONTEMPORAINS (1).

Voici un livre à la manière allemande : à propos d'un seul homme, il parle de tout le siècle où il a vécu. Ce n'est pas que je veuille lui en faire un reproche; car toutes ces digressions sont curieuses, et cette manière était peut-être nécessaire en ce sujet. En effet, M. Olier était d'une grande famille; il se trouvait par là même engagé dans de grandes relations, et par conséquent dans de grands événemens; or, peu de siècles furent plus actifs et plus féconds en événemens que le dix-septième siècle : c'était le siècle des grands saints et des grands établissemens religieux de France; c'était leur dernier siècle peut-être; c'était, avec celui de saint Louis et de François Ier, un de ces siècles qui font époque dans l'histoire, qui déterminent le caractère, qui arrêtent les idées d'une nation.

Le dix-septième siècle a surtout une ressemblance particulière avec celui de la reine Blanche et de saint Louis. Dans ce dernier, c'était le cardinal Romain qui d'abord avait la confiance et influençait les conseils de la régente; dans le premier, c'était Mazarin, étranger et Italien aussi, comme le conseiller de la reine Blanche. La seule différence en ce point, c'est que la reine Blanche était d'une bien autre taille, d'une bien autre portée qu'Anne d'Autriche; mais, du reste, les événemens et l'esprit du temps furent presque les mêmes. Sous la reine Blanche, tout le haut baronnage se souleva contre sa régence; sous Anne d'Autriche, ce haut baronnage, renversé dans son sang par Louis XI et Richelieu, n'existait plus, et la province fut tranquille; mais les grands seigneurs le représentaient à Paris : ils avaient, depuis François Ier surtout, quitté leurs manoirs délabrés pour la cour devenue brillante; et la Fronde éclata. Au milieu de cette guerre civile, comme au milieu de toutes celles qui n'anéantissent pas une nation, mille idées, mille passions, mille erreurs ardentes et hostiles bouillonnaient, se heurtaient, se rapprochaient, se repoussaient, et finissaient quelquefois par s'épuiser ou s'allier au profit de la paix et des lumières publiques.

C'est ce qui arriva de la Fronde, et le grand siècle de Louis XIV sortit de ses émeutes, comme celui de saint Louis des révoltes des barons, comme celui de Napoléon des grands événemens de la République. Il semble qu'aux grandes époques il faille pour préludes de grandes catastrophes, de grands tremblemens de terre; les époques ordinaires, les époques parasites vivent aux dépens des autres, et sont froides et triviales.

(1) Paris, chez Poussielgue-Rusand, libraire, rue Hautefeuille, 9.

Telle ne fut pas celle de M. Olier : elle avait quelque chose de volcanique, comme toutes celles qui sont en travail et qui doivent enfanter de grandes choses. M. Olier lui-même était d'une tête très ardente et d'un caractère très impétueux; ce fut heureux que tout céla se portât au bien, et que son humeur belliqueuse et conquérante prît pour objet la guerre contre le mal et les conquêtes pour Jésus-Christ.

Autour de M. Olier vivait une constellation de grands hommes et de saints qui ont laissé des établissemens, et un nom glorieux dans l'Eglise et dans l'histoire. Au premier rang apparaît le grand saint moderne, le héros de la charité chrétienne, qui même en nos jours fait encore croire à la divinité de la religion par les services immenses qu'elle rend aux hommes dans les institutions qu'il a fondées : je veux parler de saint Vincent de Paul, dont M. Olier fut le disciple. Ce sont ensuite saint François de Sales, le père de Condren, Meyster, du Perrier, de Foix, Amelotte, Tarrisse, Picoté, de Poussé, Bataille, de Bassancourt, Bourdoise, René de Barrême, le frère Claude Le Glay, le père Véron, le père Bernard, Keriolet, Clément, Beaumais, le père Yvan, Languet de Gergy, de Renty, Le Vachet, Thomassin, de Sève, Jean de La Croix. Tous ces hommes étaient des personnages d'une éminente piété, des modèles de conduite et de bonnes œuvres; c'étaient les héros du catholicisme, élevés en face du protestantisme, qui était alors dans sa vigueur, et d'où il sortit une secte mixte que l'on appela *politique*, et dont les partisans étaient, dit-on, des athées.

On ne saurait croire le nombre d'athées qui pullulaient alors dans Paris, et surtout dans le faubourg Saint-Germain, dont on voit par là que, quelque mal que l'on puisse dire de nos temps, les anciens ne valaient pas mieux. Il n'est pas aujourd'hui une maison dans Paris où il y ait douze athées, et ils allaient parfois jusqu'à ce nombre sous Louis XII, selon le père Mersenne.

Il fallait un contre-poison à cette plaie, et on le trouvait dans le zèle des saints hommes que nous venons de nommer et des saintes femmes que nous allons citer maintenant, à savoir, la mère Agnès de Langeac, Jeanne de Chantal, Marie Rousseau, Marie de Valence, la mère de Bressant, la sœur Bouffard, la sœur de Vauldray, Françoise Fouquet, madame de Villeneuve, mademoiselle Bellier, Marie de Portes, la maréchale de Rantzau, madame Tronson, mademoiselle Lechassier, madame de Saugeon, la mère Eugénie de Fontaine, etc.

Tous ces saints personnages, autant hommes que femmes, ne nous sont pas sans doute très connus; mais ils le seront si l'on se donne la peine de lire cette nouvelle vie de M. Olier. En effet, on y trouvera une biographie et des détails très curieux sur chacun d'eux; de sorte que la vie de M. Olier, grâce aux notes nombreuses qui accompagnent chaque chapitre, et qui en font deux énormes volumes, est pour ainsi dire un tableau, sinon du mouvement, du moins du personnel religieux et surtout du clergé du dix-septième siècle.

On voit donc jusqu'à quel point ce livre est consciencieux et intéressant; en le lisant, on s'instruit en toutes choses. Il est fait avec amour; on y reconnaît un fils qui, avec la très blâmable modestie de l'anonyme, vient rendre hommage à un père; c'est un sulpicien, en un mot, qui entoure de tous ses titres de gloire M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, de sa célèbre et savante société, et par cette société des premiers séminaires de France.

Cependant le théologien ne se fait pas trop sentir dans ce livre; c'est plutôt l'historien anecdotique. Il ne se permet pas de grandes vues ni des considérations philosophiques sur l'état et le mouvement religieux du siècle dont il parle; mais tout ce qu'il trouve de faits et d'anecdotes, il les amasse avec soin, avec trop de soin peut-être. Mais ce ne sera pas nous qui l'en blâmerons; nous aimons les choses copieuses et les livres nourris. Celui-ci nous a plu. On y trouve de tout : biographies, missions, pélerinages, voyages, sans même excepter ce bon vieux jardinier de Saint-Sulpice qui, ayant eu vent d'une discussion de ces messieurs sur la mise à mort du *vieil homme*, crut que c'était à lui qu'on en

avait, et vint, comme il le devait dans l'intérêt de sa conservation, en demander raison à M. Olier et solliciter instamment son congé, afin de pouvoir fuir avec sa fidèle moitié vers un lieu où les vieux hommes et les vieilles femmes pourraient vivre à l'abri des arrêts de MM. les casuites.

Le style de cet ouvrage est bon et simple; il est clair, il est sain, il est pur. Du reste, il ne se fait pas plus remarquer par ses qualités que blâmer par ses vices: c'est un style sage, de bonne conduite, qui ne pèche ni ne brille d'une manière remarquable; c'est un style ecclésiastique.

Nous avons dit que par lui-même l'auteur n'aborde pas les hautes questions; mais, érudit autant qu'on peut le désirer, mais ayant étudié à fond son sujet, et nous ayant donné sur ce qui le concerne plusieurs choses inédites et toujours puisées aux bonnes sources, il admet parfois dans son récit de ces hautes vues qu'il ne se fût point permises à lui-même. C'est ainsi qu'au début il nous donne un tableau général et synoptique de l'Eglise de France, d'après ce même M. Olier dont il va écrire la vie. Nous donnerons ici quelque chose de ce tableau historique et philosophique, qui nous paraît fidèle autant que curieux, et qui ne nous montrera pas M. Olier sous son moins beau côté: « L'Église, nous dit-il, figurée par la lune dans les Ecritures, a, comme cet astre, ses accroissemens, ses temps de perfection et son déclin, par rapport aux mœurs des particuliers. Aux deux premiers siècles, qui furent proprement le temps de sa naissance et de son croissant, elle ne paraissait presque pas; elle était dans l'obscurité, cachée dans les cavernes, n'étant rendue visible que par le sang de ses martyrs. Elle demeura ensevelie de la sorte l'espace de deux siècles, accomplissant alors la prophétie du Fils de Dieu, qui avait dit d'elle, aussi bien que de lui-même et de tous ses membres : Si le grain de froment ne tombe en terre et ne meurt, il demeurera seul. C'était la saison où le grain se pourrissait pour germer et paraître ensuite. L'Eglise était ce beau grain de froment qui, après avoir été enseveli, devait se multiplier par tout le monde, s'élever de ses propres ruines, et se dilater par une sorte de résurrection dans toutes les parties de l'univers.

« Après deux siècles de persécutions effroyables, elle fut tirée de dessous le boisseau pour être mise sur le chandelier : sa lumière commença à luire en Occident, dans la puissance ecclésiastique et séculière, en la personne de saint Silvestre et de Constantin, et ce fut alors comme son premier éclat. Mais bientôt ce croissant parvint à sa perfection et à sa pleine lumière; car en ce temps, outre les conciles de Nicée et autres, parurent ces grands flambeaux de l'Eglise : parmi les Grecs, saint Athanase, saint Antoine, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane; et parmi les Latins, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Martin, qui, docteur en sa manière, éclaira sans paroles et sans écrits toute la chrétienté par l'éclat de ses vertus; enfin dans ce temps vivaient aussi le grand saint Augustin et saint Jérôme, qui achevèrent de mettre dans sa pleine lumière l'Eglise, alors éclairée de tous ces flambeaux, et des autres qui brillèrent au quatrième et au cinquième siècle.

« Cette ferveur dura jusqu'au sixième; après quoi l'on vit déchoir les choses et la piété s'affaiblir. Pour la réveiller, Dieu suscita saint Grégoire le Grand, comme aussi saint Benoît, ce saint patriarche qui renouvela la ferveur de l'Eglise, et remplit, l'espace de 3 à 400 ans, par ses enfans, les chaires des docteurs, et les siéges des évêques et des pasteurs de l'Eglise. Après le dixième siècle, la piété se ralentissait toujours davantage : saint Bruno et saint Bernard furent suscités de Dieu pour la renouveler; puis, un siècle après, saint Dominique, saint François d'Assise; plus tard, saint François de Paule; et ensuite la ferveur s'affaiblit et les mœurs déclinèrent de plus en plus jusqu'au seizième siècle.

« Ce fut un des temps les plus déplorables pour l'Eglise; car, à cette époque surtout, on vit les hérésies se former et envelopper des nations entières; grand nombre de religieux, déréglés dans leurs mœurs, tomber dans l'apostasie, des pré-

tres et des prélats, ignorans et vicieux, couvrir l'Eglise d'opprobres et de scandales; et, pour tout dire en un mot, ces nations infortunées, livrées à tant de déréglemens, semblaient n'offrir plus que l'image du chaos du monde en sa première confusion. Alors Dieu assemble, par son amour et sa miséricorde, sur les hommes un célèbre concile qui décide de la foi, donne des règles aux monastères et prescrit des lois pour la réforme du clergé, et afin que cela s'accomplisse, la divine Sagesse suscite presque en même temps de saints personnages qui rallument la foi parmi les peuples, renouvellent la ferveur dans l'état religieux, et réveillent la piété parmi les pasteurs et les prêtres. En ce temps parut la Compagnie de Jésus en Italie; elle avait commencé dans l'Espagne en saint Ignace, son fondateur; elle s'était formée dans la France en l'Université de Paris, et ce fut à Rome, selon la promesse qui lui en avait été faite, qu'elle donna les premiers éclats de sa ferveur, de sa pénitence, et de sa capacité pour prêcher la doctrine chrétienne à tous les peuples et pour détruire les hérésies, ce qui est l'objet spécial de sa mission. Alors aussi, pour rallumer le feu de la religion, s'élève dans l'Espagne comme une sorte de prodige: sainte Thérèse, qui, servant de fondatrice et de mère aux religieux, aussi bien qu'aux religieuses, fait naître dans tous les ordres une sainte émulation de ferveur. Enfin, presque dans le même temps où parurent saint Ignace et sainte Thérèse s'élève, pour la réforme du clergé, saint Charles, la merveille des évêques : aussi la vertu divine qui éclate dans ce saint pontife est en quelque sorte bornée et appliquée au clergé, comme à la première et à la principale partie de l'Eglise, par laquelle Dieu veut dans ce siècle commencer la réformation : *Tempus est ut judicium (et pietas) incipiat à domo Dei.*

« En effet, comme le mal était descendu des pasteurs et des prêtres dans les rangs inférieurs de la société, c'était par eux aussi que le remède devait venir, la vie ne pouvant couler du chef aux extrémités des membres qu'en vivifiant d'abord les organes principaux, pour être ensuite portée par eux dans tout le reste du corps. Mais il y avait peu d'espérance de régénérer des prêtres qui, entrés pour la plupart sans préparation dans les saints ordres et dans les charges ecclésiastiques, avaient contracté de longues habitudes d'une vie toute séculière, souvent même déréglée et scandaleuse. Aussi les Pères de Trente reconnurent-ils que, pour guérir les maux du clergé, il fallait les retrancher dans leur source, c'est-à-dire former une nouvelle génération de ministres des autels, et pour cela ouvrir à la jeunesse, non plus seulement des académies savantes (on n'en manquait pas alors), mais des séminaires où, à l'abri des séductions du monde et des passions, cet âge fragile s'établît et s'affermît dans les principes de la vie chrétienne et sacerdotale, se pliât aux habitudes de la sainte discipline, et se formât de longue main à l'administration des sacremens, à l'art de catéchiser les enfans et les hommes simples, au chant et aux cérémonies de l'Eglise; en un mot, à tout le détail des fonctions ecclésiastiques, afin que, par les pieux et fervens prêtres qui sortiraient de ces nouveaux cénacles, on vît refleurir partout les mœurs chrétiennes et la religion. Saint Charles Borromée, en exécution de ce décret, ouvre des séminaires dans son diocèse de Milan; il donne comme la première forme à ces saintes communautés, et l'Eglise gallicane, cette illustre portion de la grande société chrétienne qui semble participer à la fermeté de la chaire apostolique parce qu'elle s'y est tenue constamment unie, s'empresse aussi d'adopter cette salutaire institution. Divers conciles provinciaux et une célèbre assemblée du clergé, qui peut passer pour un concile national, prennent des mesures pour la fondation des séminaires, et en dressent comme de concert les réglemens.

« Qu'elle est belle à cette heureuse époque l'Eglise gallicane! qu'elle se montre forte et puissante contre le déréglement des mœurs et l'hérésie, fruits de l'ignorance des siècles passés! Au souffle de l'esprit régénérateur, le zèle évangélique se rallume de toutes parts, et de nouveaux apôtres se répandent çà et là pour annoncer, comme au commencement, la doctrine du salut dans nos pro-

vinces. Au premier rang paraît saint Vincent de Paul, cet homme en qui la prudence de la foi égala une charité qui fait encore l'étonnement du monde, se dévoue, lui et les siens, à la sanctification des peuples de la campagne. « Ce grand personnage, dit M. Olier, a prêché jusqu'à maintenant partout la pénitence, par lui ou par ses disciples; il est élevé au plus haut point de l'estime, et a acquis un honneur et une célébrité qui pourront passer pour incroyables; et, certes, il les mérite bien.»

« Suscité pour donner cet ébranlement général, saint Vincent de Paul communique le feu dont il brûle à une multitude de pieux ecclésiastiques dont il fait autant d'imitateurs de ses travaux, car sans parler ici des Régis, des le Noblets, des Maunoir, un grand nombre d'autres forment de ferventes associations de missionnaires, qui, semblables à des camps volans, se transportent partout où les appellent les besoins des peuples. Le père Eudes, dans la Normandie et la Bretagne; Roussier, dans l'Auvergne et le Foretz; d'Authier de Sisgau, dans le Dauphiné. » Le Quieu, dans le Comtat, la Provence, le Bas-Languedoc; Crestey, dans la Normandie; Cretenet, dans la Bresse, le Lyonnais et les provinces voisines; René, l'Évêque, à Nantes; Bertet à Avignon; plus tard, Grignon de Montfort, dans le Poitou. Et pendant que ceux-ci évangélisent les pauvres et ramènent dans le bercail tant de brebis égarées, un grand nombre d'autres travaillent avec des soins infatigables à la sanctification de l'enfance et de la jeunesse; les jésuites, les doctrinaires, les oratoriens; dans la suite, les frères des écoles chréliennes; et pour les filles, la Visitation, les Ursulines, les filles de Notre-Dame de Bordeaux, de la Congrégation de Notre-Dame en Lorraine; celles de la Croix, de la Charité, de Sainte-Geneviève; les sœurs de Saint-Joseph, celles de Nanci, d'Arras, de Saint-Maur, et beaucoup d'autres moins connues.

L'état religieux se relève en même temps de ses ruines. En ce siècle, on voit paraître comme de concert, les réformes de Saint-Vanne, de Saint-Maur, de Sainte-Geneviève, de Chancellade, de la Trappe, de Septfonds, d'Orval, de Grammont; et pour les femmes, les réformes du Carmel, du Calvaire, des Bernardines, du Val-de-Grâce, du père Fourier et autres, ainsi que diverses congrégations nouvelles, qui se formant comme à l'envi, édifient le monde et par la ferveur qui accompagne les institutions naissantes, et par la pieuse émulation de vertu qu'elles excitent dans les anciennes. Enfin, de toutes parts s'élèvent mille œuvres diverses pour le soulagement corporel et spirituel des pauvres et des malades, pour la sanctification des ouvriers, pour la conversion des hérétiques. On voit s'ouvrir des maisons de repentir et de retraite, des asiles pour l'enfance abandonnée, des hospices pour l'infirmité et la vieillesse. Toutes les misères, en un mot, trouvent leur soulagement, et toutes les œuvres recommandées par l'Evangile ont dans tous les rangs de la société leurs héros et leurs apôtres. »

Aussi après plus de seize siècles, ajoute l'historien de M. Olier, l'Eglise gallicane paraît encore aussi illustre et aussi féconde en saints de tous les ordres et de tous les rangs qu'elle l'avait été dans son premier âge; mais cet élan universel se serait bientôt ralenti et aurait été presque sans résultat, s'il n'avait eu pour principe la sanctification du clergé essentiellement chargé d'entretenir la communication de la vie dans tout le corps de l'Eglise. Pour ce dessein, Dieu fait naître dans le corps du clergé même diverses sociétés de prêtres destinés à travailler par les séminaires à la formation et à la sanctification de l'ordre sacerdotal: la congrégation de l'Oratoire et celles qui en sortirent, ou du moins dont les fondateurs furent disciples des premiers pères de l'Oratoire, savoir: la congrégation de la Mission, celle du P. Eudes, la société de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, celle de Saint-Sulpice, la seule qui doit nous occuper ici et à laquelle M. Olier donna naissance.

Dès que ce digne ouvrier de la vigne du Seigneur connut les desseins de la Providence sur lui, on le vit s'employer avec un zèle infatigable à établir partout des séminaires, n'épargnant pour les multiplier ni travaux personnels, ni dépenses de ses propres biens, ni sacrifices

des meilleurs sujets de sa compagnie, travaillant sans cesse, lui et les siens, à former Jésus-Christ dans les âmes des jeunes clercs, à les enfanter à la vie sacerdotale, et à relever, soutenir ou perfectionner les prêtres dans les voies de la sainteté, où l'éminente dignité de leur caractère les oblige de marcher constamment.

A peine a-t-il institué son premier séminaire, qu'on y voit arriver de tous les points du royaume de nombreux disciples pour se former sous sa conduite aux fonctions et aux vertus de leur saint état ou pour participer à son esprit de zèle envers les jeunes clercs en devenant ses imitateurs dans les provinces. Grand nombre de prélats désirent comme à l'envi des sujets formés de sa main, pour commencer leurs séminaires; et enfin jugeant de l'œuvre par les fruits de bénédiction qu'elle produit de toutes parts; une assemblée générale du clergé loue hautement les desseins de M. Olier, applaudit à son zèle et lui donne la plus authentique et la plus honorable approbation.

Aussi une multitude d'écrivains de tous les ordres et de toutes les sociétés, ont-ils célébré unanimement ses vertus et ses travaux; bénédictins, chanoines réguliers, dominicains, franciscains, minimes, jésuites, prêtres de l'Oratoire, de la Mission et autres l'appelèrent à l'envi l'ornement du clergé, un homme au-dessus de tout éloge par son zèle pour le rétablissement de la discipline.

Ainsi donc le rétablissement de la discipline ecclésiastique par l'établissement des séminaires en France, tel fut, après ses missions, le grand œuvre de M. Olier. Dans le cours de ses missions, il avait sans doute reconnu ce qui manquait aux prêtres; c'est pourquoi il voulut les réformer, en fondant pour eux des séminaires où ils apprissent les véritables traditions et se formassent au véritable esprit de l'Eglise. Il est aussi étonnant que fâcheux que cette institution ait été fondée si tard dans l'Eglise de France; on y est tellement accoutumé maintenant qu'on la croit nécessaire, et que l'on ne s'imagine pas que l'on ait jamais pu s'en passer.

L'établissement des séminaires fut donc l'œuvre principale de M. Olier. Comme ce sujet est important pour l'*Université catholique*, nous y reviendrons dans un nouvel article.

En attendant, nous ferons voir que M. Olier était réellement né et avait une vocation toute particulière pour l'amélioration et la sanctification de l'état ecclésiastique, tant était grande l'idée qu'il s'était faite du prêtre dès son bas âge. « Je pense, nous dit-il, que les premiers desseins de la bonté de Dieu ont toujours été de me faire vivre en son Eglise en qualité de prêtre, vu que, dès l'âge de sept ans, j'avais une telle idée de la sainteté des prêtres, que, dans mon pauvre esprit d'enfant, les voyant à l'autel, je les croyais ne pouvoir plus vivre que de la vie de Dieu, et qu'ils étaient si appliqués et si consommés en lui que je m'étonnais de les voir cracher. Je souffrais une grande peine de les voir tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout-à-fait perdu l'usage de la vie, et qu'ils n'en avaient que pour Dieu et pour le divin sacrifice, comme les saints du ciel, qui sont entièrement séparés de tout ce monde et morts aux choses d'ici-bas. Enfin je les croyais tout autres et tout changés depuis qu'ils étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux (1). »

A ce respect religieux pour le prêtre, M. Olier joignait la plus tendre dévotion pour Marie. « Je remarquerai, nous dit-il, une chose qui paraît ridicule, ou au moins très enfantine; mais pourtant j'ai toujours été obligé de la continuer : c'est que je n'ai jamais osé me servir d'aucun nouveau vêtement, comme d'habits, de chapeaux et du reste, sans en consacrer à Marie le premier usage, en m'en allant me présenter à elle en son église de Notre-Dame avec mes nouveaux habits, la priant de ne pas souffrir que, pendant qu'ils seraient à mon usage, j'eusse le malheur d'offenser jamais son Fils. Il m'est parfois arrivé de croire que cette pratique était une faiblesse et une niaiserie, comme aussi une sujétion trop grande, voyant que pas un de ceux que je connaissais n'en usait, et que j'étais le seul. Mais dès que je manquais à ce devoir, j'en étais aussitôt repris; car le

(1) *Vie de M. Olier*, part. I, liv. III, p. 4.

jour même, ou le lendemain, ou fort peu de temps après, mes hardes se perdaient, ou se déchiraient, ou bien se brûlaient (1). »

Cependant M. Olier eut une jeunesse comme les autres : il était d'un naturel trop ardent pour ne pas l'avoir. Avec moins d'ardeur et plus de calme, il eût évité bien des contrariétés dans sa vie ; mais il eût eu aussi moins d'élan pour le bien, pour les nobles entreprises. Ainsi tout se compense ici-bas, et il ne faut pas s'étonner trop que chacun ait les défauts de ses qualités. Fait abbé commendataire à dix-huit ans, en vertu des priviléges dont jouissaient alors dans l'Eglise aussi bien que dans le monde tous ceux qui étaient d'une grande naissance, M. Olier, à l'exemple de ses confrères, ne tint pas absolument à mettre sa conduite en harmonie avec sa dignité. Il en percevait les émolumens pour s'amuser comme les autres et pour faire figure dans le monde et même ailleurs. Un jour que M. Olier revenait de la foire Saint-Germain avec six autres abbés fort joyeux, une marchande de vin, plus sage qu'eux, et qui devint en quelque sorte la directrice des plus saints et des plus grands personnages de l'époque par sa sagesse et par l'influence de sa vertu, la célèbre et pieuse Marie Rousseau, voyant nos sept abbés en goguette, leur dit : « Hélas! Messieurs, que vous me donnez de peine ! Il y a long-temps que je prie pour votre conversion. J'espère qu'un jour Dieu m'exaucera. »

Marie Rousseau avait raison ; et c'est une chose remarquable, dit M. Olier, comme tous ces jeunes messieurs, qui étaient considérables dans le monde, ont depuis tout quitté pour suivre Jésus-Christ et faire enfin profession de ses maximes.

M. Olier fit le voyage de Rome pour s'amuser et s'instruire ; mais, pour toute science et pour tout plaisir, ce fut la grâce qu'il y trouva. Frappé et illuminé comme Saul à son pélerinage à Notre-Dame de Lorette, il s'en revint converti et se livra à l'instruction des pauvres. « Les grands, disait-il, ne manquent pas d'instruction ; il y a assez de personnes qui s'offrent pour les instruire ; et les pauvres, pour l'ordinaire mieux disposés, on les néglige, on les abandonne, parce que auprès d'eux la vanité ne trouve rien pour se nourrir. »

Nous avons vu, en parlant du pélerinage de Sainte-Anne, que le célèbre Kériolet converti pensait et parlait sur ce sujet absolument comme M. Olier, dont il était contemporain. Telle était aussi la pensée de S. Vincent de Paul. Ainsi tous les grands cœurs et les bons esprits s'accordent sur ce point.

Bientôt M. Olier devint prêtre ; et, dans son ordination, nous retrouvons encore quelque chose de mondain. Cependant son historien assure que ce fut par un profond sentiment de religion que M. Olier désira célébrer sa première messe avec l'ornement le plus riche et le plus précieux qu'il pourrait se procurer. Dans ce dessein, il avait chargé un ouvrier étranger fort habile dans son art, et qui se trouvait alors à Paris, de lui broder une chasuble. Elle coûta plus de douze cents écus, et répondit à l'attente de M. Olier. On rapporte en effet qu'il n'y avait ni à Paris, ni à la cour, d'ornement blanc comparable à celui-là pour la beauté et la finesse du travail ; et ce qui peut donner une juste idée de sa richesse, c'est que Louis XIV, en ayant entendu parler, désira qu'elle servît en 1679 à la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne, Marie-Louise, avec Charles II, et, dans ce dessein, il la fit transporter à Fontainebleau. Mais cette chasuble était si ouvragée qu'elle ne put être prête à temps, et que M. Olier ne put la mettre qu'à sa seconde messe.

Après sa conversion, M. Olier s'était mis à instruire les pauvres et les petits enfans dans les rues, et même à les appeler à lui jusqu'à en remplir sa maison. Ce genre d'instruire les pauvres était alors un spectacle nouveau dans Paris, et ce fut par là que M. Olier préluda aux missions qu'il donna plus tard dans les provinces.

Comme il arrive aux personnes sensibles et religieuses, M. Olier s'exaltait en parlant. « La parole de Dieu, qui me semblait sortir de mon cœur, nous dit-il lui-même, touchait sensiblement tout le

(1) *Vie de M. Olier*, p. 7.

monde, et moi-même j'en étais tout embaumé : c'est une eau précieuse qui distille par ce vase de terre, ce canal de plomb. Je me souviens que je parlai du Saint-Esprit, et je trouve une suavité tout extraordinaire à le faire connaître aux âmes. J'apprends toujours en exhortant quelque chose de nouveau, comme il m'arriva ce jour-là. Aujourd'hui encore, parlant à nos messieurs du sujet de la Transfiguration, je sentais comme un principe de force et de lumière qui m'élevait au-dessus de moi-même, pour dire ce que je n'avais nullement prémédité. Je suis toujours plus ému et plus recueilli après la parole qu'auparavant.» C'est là une preuve d'une belle organisation et d'un incontestable talent.

M. Olier ayant reconnu par lui-même les énormes abus résultant des gros bénéfices donnés à une jeunesse sans expérience, sans lumière, sans tenue et quelquefois sans mœurs, prêchait contre eux jusque dans la chaire chrétienne. Il insista particulièrement sur ce point dans un de ses sermons auquel s'était rendue une grande dame de ses parentes, pour lui recommander ses enfans, afin de les pousser aux dignités de l'Eglise.

Ainsi que nous le verrons dans un second article, le faubourg Saint-Germain était le plus débauché de Paris, et par conséquent la paroisse de Saint-Sulpice la plus mauvaise. Quand M. Olier en eut la cure, protestans, calvinistes, athées, libertins, mécréans de tout genre, s'y retiraient et vivaient librement. Cependant les catholiques composaient la majeure partie de la paroisse; mais ces catholiques eux-mêmes étaient aveuglés par bien des erreurs; ils étaient surtout livrés à la magie et au sortilége: on en vendait même des livres à la porte de l'église. Ces livres, joints à ceux que répandaient dans le public les mécréans et hérétiques dont nous avons parlé ci-dessus, menaçaient de corrompre tout-à-fait les bonnes doctrines. M. Olier voulut opposer l'antidôte au poison; pour dissiper les fausses lueurs par des lumières plus pures, il eut aussi recours aux livres, mais aux bons livres, et établit une librairie catholique aux portes de cette même église de Saint-Sulpice, où l'on vendait auparavant des livres hérétiques, des livres de magie et de sorcellerie.

Voilà un faible aperçu de ce que M. Olier fit pour sa paroisse; nous verrons le reste plus tard; nous verrons que le bien est difficile à faire, et qu'il a fallu bien des soins pour amener les choses dans l'état décent et convenable où on les voit aujourd'hui.

DANIÉLO.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

DICTIONNAIRE D'ÉRUDITION HISTORICO-ECCLÉSIASTIQUE, depuis S. Pierre jusqu'à nos jours, par GAÉTAN MORONI, de Rome, premier Adjudant de la chambre de S. S. Grégoire XVI. Venise 1840 et suiv. fort belle édition in-8°, à deux colonnes. L'ouvrage entier formera 30 volumes d'au moins 320 pages chacun, dont 3 ont déjà paru. Prix d'un volume : 4 fr. 40. On souscrit à Paris, chez Ad. Leclère et au bureau de ce journal. La liste des souscripteurs sera publiée en tête de l'ouvrage, qui est en italien.

L'histoire ecclésiastique, sur laquelle des faits de la plus haute gravité et des monumens précieux de l'antiquité la plus reculée, ont appelé de tout temps une attention sérieuse, et exercé journellement la plume des plus grands talens, réclamait depuis long-temps un ouvrage qui, la resserrant dans un seul cadre, l'offrît sous le point de vue de ses rapports les plus directs avec l'Église romaine, et fît embrasser d'un coup d'œil l'influence salutaire que le Saint-Siége a dû nécessairement exercer depuis 18 siècles sur le bonheur et la civilisation de tous les peuples, influence constatée par les protestans mêmes, tels que *Hürter*, *Voigt*, etc.

Cette lacune, qui a frappé un grand nombre de

savans, vient d'être remplie avec succès par l'illustre auteur du Dictionnaire que nous annonçons, M. le chevalier G. Moroni, membre de plusieurs Académies célèbres et sociétés savantes. Nous qui avons en quelque sorte continuellement assisté, au palais Pontifical, pendant au moins huit ans, à l'élaboration de cette grande et utile production, nous n'avons cessé d'admirer l'infatigable application de M. le chev. Moroni qui a réuni et classé avec une intelligence et une patience au-dessus de tout éloge, les immenses matériaux qu'il a su mettre en œuvre avec un rare talent et une grande rectitude de jugement.

Par le poste élevé qu'il occupe à la cour de Rome, le docte auteur était seul en état d'exécuter un pareil travail. Journellement en rapport avec ces *colosses* de savans de la capitale du monde chrétien, dont chacun est profondément versé dans une spécialité particulière, ayant à sa disposition les pièces et documens d'archives ordinairement inaccessibles, à portée de se procurer les renseignemens les plus exacts sur les faits et les hommes, M. le chev. Moroni, comme une abeille intelligente, a su retirer de ces diverses circonstances tout ce qui pouvait rendre parfait son ouvrage, qui, par son étendue, rappelle les grands labeurs des cénobites de la savante congrégation de Saint-Maur.

Ce n'est donc pas ici une de ces compilations d'articles pris à toutes mains, viles spéculations mercantiles, dont certains libraires inondent le public sans utilité pour la science. Le dictionnaire de M. Moroni, fruit de son goût pour l'étude et le travail, composé avec discernement et une scrupuleuse impartialité, dont la diction pure, claire, est adaptée à la matière, offre un nombre considérable d'articles entièrement neufs, des faits peu connus ou qui n'ont jamais été publiés, et tient le lecteur au courant des faits modernes jusqu'aux plus récens qu'il est le premier à porter à notre connaissance. Quant aux articles existant déjà dans d'autres recueils, ils ont été pour la majeure partie refondus ou au moins retouchés pour les harmoniser avec l'état actuel des notions historiques et des autres sciences. L'illustre auteur y rectifie aussi ces fausses assertions qui dénaturent l'histoire, et qu'il faut attribuer tantôt à l'inadvertance des écrivains, tantôt à la malice des ennemis de notre sainte religion, tantôt à un défaut de critique. Les judicieuses observations de l'auteur ne servent pas peu à remettre les choses dans leur vrai jour; et ce qui est encore précieux pour ceux qui font des recherches, on trouvera dans chaque article l'indication exacte des principaux livres, jusqu'aux plus modernes, qui traitent du même sujet.

Nous ne craignons pas d'affirmer que M. le chev. Moroni, par son ouvrage si utile, a bien mérité de la sainte Église, notre Mère, et de la république des lettres en général. Son dictionnaire, qui figurera, à n'en pas douter, dans la bibliothèque de tous les savans, surtout des ecclésiastiques, sera lu avec intérêt même par les personnes du monde. Il trouvera surtout un accueil favorable dans notre France catholique, si sincèrement attachée à la chaire de S. Pierre et à la personne sacrée du grand Pape, l'immortel GRÉGOIRE XVI.

DRACH,
Docteur en philosophie et ès-lettres,
Bibliothécaire de la Propagande,
Chev. de plusieurs Ordres, membre
de la société Asiatique de Paris, etc.

ANNALI DELLE SCIENZE RELIGIOSE, compilati dall' abb. ANT. DE LUCA. A Rome, chez Gaetano Cavalletti, in via delle convertite al Corso, nº 22, et au bureau de l'*Université Catholique*.

Nº 30. *Mai et Juin* 1840.

I. Recherches de Gab. Rosetti sur l'esprit anti-papal qui a produit la Réforme, et sur la secrète influence qu'il a exercée sur la littérature de l'Europe et particulièrement de l'Italie, comme cela résulte de l'examen des ouvrages de plusieurs de ses auteurs classiques, et principalement de Dante, de Pétrarque et de Boccace (3e et dernier art.). Réfutation de cet ouvrage par G. B. H.

II. Sur la Société Catholique de Nancy, pour l'alliance de la foi et des lumières, sur ses réglemens et son discours d'ouverture, par Louis Bonelli.

III. Abrégé de la doctrine orthodoxe sur la question du mariage des clercs majeurs, par E. M.

IV. Sur l'ouvrage de M. Ozanam, intitulé : *Dante et la philosophie catholique au 13e siècle*, par J. B.

Appendice. Allocution de S. S. Grégoire XVI, sur la propagation de la foi. — Décret de la Congrégation de l'Index. — Notices scientifiques et bibliographiques.

Nº 31. *Juillet et Août*.

I. Sur l'ouvrage du docteur Hock, intitulé : *Gerbert* ou *le pape Silvestre II*, traduit de l'anglais, avec appendice, par M. l'abbé de Luca.

II. Jugement de l'épiscopat de Grenade sur la prétention de vouloir abolir le célibat ecclésiastique, par E. M.

III. De l'esprit religieux du Dante d'après ses ouvrages, par l'abbé F. Zinelli.

IV. Les pontifes romains furent les premiers à concevoir et à mettre en pratique les projets d'amélioration des prisons; ce qui est le principal élément du catholicisme, par Mgr. C. L. Morichini.

Appendice. Notices scientifiques et bibliographiques.

Nº 32. *Septembre et Octobre*.

I. La Philanthropie de la foi, ou la Vie de l'Église à Vérone dans les derniers temps; par D. Schier. Par G. M.

II. Témoignages en faveur de la religion, extraits des ouvrages de Boccace; par Zinelli.

III. C'est une proposition impie et inepte que de soutenir que la religion catholique avilit l'esprit

humain et rend les hommes inutiles à la société (Ier art.); par L. Marchetti.

IV. Défense de différens actes de la vie de Boniface VIII, par Mgr N. Wiseman (inséré dans le dernier numéro de l'*Université*).

Appendice. Décret de la Congrégation du Saint-Office sur le magnétisme animal. — Notices scientifiques et bibliographiques.

N° 35. *Novembre et Décembre*.

I. Sur le divorce dans la synagogue, de M. Drach, par le P. U.

II. C'est une proposition impie et inepte que de soutenir que la religion catholique avilit l'esprit humain, et rend les hommes inutiles à la société (deuxième et dernier article); par L. Marchetti.

III. Les progrès de la critique, en renversant les espérances mal fondées des novateurs, fournissent de nouveaux et précieux documens pour éclaircir l'histoire des pontifes romains; par l'abbé D. S. Marie Graziozi.

IV. Analyse et réflexions sur l'histoire du pape Innocent III de Hurter, par le R. P. Gi. Perrone de la Compagnie de Jésus.

V. Réponse à un article du journal de Turin, sur les institutions logico-métaphysiques de L. Bonelli; par L. Galassi.

Appendice. Notices scientifiques et bibliographiques. — Nécrologie de L. Bonelli, de l'abbé Boze, de Mgr. Taberd, du P. Klée.

— On vient de mettre en vente, à Rome, chez Bourlié, imprimeur de la Propagande, le tome 2e du BULLAIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE. Cette collection contiendra, comme son titre l'annonce, toutes les bulles, constitutions, brefs, etc., émanés du Saint-Siége pour conserver le dépôt de la foi, spécialement dans les pays infidèles. Ce Bullaire fut imprimé pour la première fois en 1745 en un seul volume. Outre qu'il était devenu fort rare, il ne contenait aucune bulle postérieure à 1715. Ainsi on n'y trouvait point les bulles et brefs publiés dans l'espace de cent vingt-cinq ans. Dans la deuxième édition, non seulement on y a reproduit fidèlement l'ancien Bullaire en un seul volume, mais on y a fait toutes les additions convenables, et on a continué l'ouvrage sur le même plan. Le premier volume va jusqu'en 1715, le deuxième jusqu'en 1740; les autres, qui suivront, iront jusqu'à nos jours. A la fin, on trouve des tables.

L'HISTOIRE ET TABLEAU DE L'UNIVERS, 4 vol. in-8°, de plus de 500 pages. Se vend chez Gaume, rue du Pot-de-Fer, 5. Prix : 20 fr.

Nos lecteurs savent déjà que M. Daniélo est un des laborieux écrivains de la cause que nous défendons. Peut-être cependant ses ouvrages ne sont-ils pas assez connus. Nous avons parlé de ses *Mœurs chrétiennes au moyen âge*, mais nous n'avons rien dit encore de son *Histoire et Tableau de l'Univers*, dont les premiers volumes parurent il y a quelques années, et qui vient d'être terminé. Ainsi M. Daniélo a parcouru le plus vaste cercle de recherches qu'ait encore embrassé un ouvrage. M. Daniélo a demandé à tous les livres de religion, d'histoire et de philosophie des peuples de l'antiquité, de l'Orient et de l'Occident, ce que sur cette terre on avait pensé jusqu'ici de l'origine des choses et de Dieu, du Créateur et de la création, et tous lui ont répondu par cette élévation de pensée et cet éclat de langage qui caractérisent les nations, les idées et les livres des primitives et des grandes époques du monde. Par là, M. Daniélo a trouvé le moyen de reproduire tout ce qu'ici-bas l'on a écrit et pensé de plus haut.

Ce livre manquait aux hautes lettres, aux penseurs et aux poëtes. En effet, après nous avoir reproduit tout ce que les plus hauts esprits de la philosophie et de la théologie antiques ont dit du Créateur et de son œuvre, il rapporte tout ce que les poëtes ont chanté de plus beau sur le même sujet. Ainsi tous les nobles goûts de l'esprit seront satisfaits dans ce livre; la science la plus belle vous y instruit en même temps que la poésie la plus éclatante vous y charme. Et quelle poésie que la poésie orientale, quand elle aborde des sujets tels que l'origine et la création des choses.

Hâtons-nous d'ajouter que presque tout le troisième volume de l'*Histoire et tableau de l'Univers*, où M. Daniélo nous expose les idées, la religion et la littérature indiennes, est entièrement neuf, inédit et inconnu du public. Quant au quatrième et dernier volume, qui traite particulièrement des idées, du culte et de la littérature de la Chine, de la Perse et de la Chaldée, s'il est moins neuf pour le fond, il ne l'est pas pour la manière dont l'auteur nous y présente les choses, et par les conséquences qu'il en tire. C'est ainsi que, contrairement à ce que débitent quelques Allemands sur l'isolement absolu où a toujours vécu la Chine, et sur l'absence totale d'influence qu'elle a eu sur le reste du monde, M. Daniélo nous fait voir qu'elle a non seulement influé sur les Tartares, leurs idées et leurs institutions, mais même par les Tartares sur la plupart des autres peuples de l'Europe qu'ils ont souvent combattus, et qu'ils ont soumis quelquefois. M. Daniélo nous donne des exemples aussi frappans qu'inconnus de cette influence.

Après avoir ainsi fouillé l'origine de la pensée et des choses d'ici-bas, après avoir consulté l'Orient sur tout ce qui s'est dit de grand sur la terre, M. Daniélo redescend un peu dans les âges, et après s'être occupé de l'Orient poétique, philosophique et religieux, il s'occupe de l'Orient historique et de nos relations avec lui. Ceci formera un ouvrage, et même deux ouvrages, à part, car dans l'un M. Daniélo examine le rôle politique et commercial que la France a joué en Orient, de l'influence glorieuse qu'elle y a eu comme puissance; et dans l'autre, la protection que par cette même influence elle a toujours accordée aux chrétiens de l'Orient. Nous don-

nerons des extraits de ces nouveaux ouvrages de notre collaborateur, dont la composition est déjà très avancée.

CHRESTOMATHIA RABBINICA ET CHALDAICA, auctore JOANNE THEODORO BEELEN.

La littérature orientale reprend de nos jours une importance à laquelle le clergé français ne paraît pas faire assez d'attention. Les attaques contre la foi catholique ne sont pas toujours les mêmes. Les plaisanteries irréligieuses, les sarcasmes de Voltaire passent de mode; l'incrédulité change de nom, de costume et d'allure. Sous le manteau de philosophie orientale, d'exégèse biblique, le rationalisme protestant, métamorphose germanique de l'incrédulité française, cherche à transformer l'ensemble divin de l'Ancien et du Nouveau Testament en un ramassis incohérent d'opinions et de productions humaines pareil aux Védas des Hindous, ou même à l'Alcoran de Mahomet. C'est à qui des philologues de l'Allemagne protestante se montrera le plus hardi et le plus téméraire en ce genre. L'épiscopat belge a vu le péril, et a pourvu au remède. Dans son Université vraiment catholique de Louvain, il a établi un Cours de langues orientales, et ce Cours n'y est pas un vain nom. L'ouvrage que nous annonçons en est une preuve.

Après avoir familiarisé ses élèves avec l'antique hébreu de la Bible, le professeur Beelen les initie graduellement à l'hébreu moderne des rabbins et du Talmud. Un livre élémentaire manquait à cet égard : M. le professeur le fait sous le nom de *Chrestomathie rabbinique et chaldaïque*. Cette *Chrestomathie* est en trois parties et trois volumes : le premier volume comprendra les extraits choisis de différens auteurs rabbiniques ou chaldaïques; le second contiendra des notes philologiques sur ces extraits; le troisième comprendra un glossaire ou vocabulaire rabbinique, avec un lexique des abréviations usitées chez les Hébreux. La première partie des deux premiers volumes a paru. Les extraits qui composent la première partie du premier volume sont rangés en dix catégories : 1° réponses sages ou spirituelles; 2° sentences et proverbes; 3° fables et paraboles; 4° épîtres familières; 5° choix d'historiens; 6° grammairiens et lexicographes; 7° interprètes de l'Ecriture-Sainte; 8° philosophes et théologiens; 9° extraits du Talmud; 10° poëtes. La première partie du second volume qui a paru, renferme des notes grammaticales, historiques et théologiques sur les diverses pièces de la première partie du volume premier.

Entre les bons mots, voici le premier qu'on y lit : Un jeune homme, après avoir perdu et son argent et ses habits en jouant aux dés, pleurait assis sur le seuil d'une porte. Un de ses amis lui demanda : Qu'as-tu donc pour pleurer ainsi? Il répondit : Je n'ai rien. Mais, reprit l'autre, si tu n'as rien, pourquoi pleures-tu? Je pleure, dit le jeune homme, précisément parce que je n'ai rien.

Parmi les interprètes de l'Ecriture-Sainte, un extrait bien remarquable est le passage du rabbin Jalkut Simhoni, sur le chapitre LX d'Isaïe, montrant que le Messie, fils de David, sera un homme, non pas de gloire, mais de douleurs.

« Satan dit un jour au Dieu-Saint : Seigneur du monde! cette splendeur qui est sous le trône de votre gloire, à qui est-elle? Le Dieu-Saint répondit : Elle est à celui qui te fera retourner en arrière et te couvrira de confusion. Seigneur du monde! reprit Satan, montrez-le-moi. Dieu dit : Viens, et tu le verras. Aussitôt qu'il l'eût aperçu, Satan fut saisi de frayeur, se prosterna le visage contre terre, et dit : Celui-ci est vraiment le Messie qui me précipitera un jour dans la Géhenne, moi et toutes les nations idolâtres!

« Alors le Dieu-Saint commençant à traiter avec le Messie, lui dit : Les iniquités de ceux que tu auras pris sous ta protection te courberont sous un joug de fer, te rendront semblable à une génisse dont les yeux sont obscurcis, et te suffoqueront sous la pesanteur de ce joug. Oui, à cause de leurs iniquités, ta langue s'attachera à ton palais. Y consens-tu? Le Messie répondit au Dieu-Saint : Seigneur de l'univers, peut-être cette affliction durera-t-elle bien des années? Le Dieu-Saint lui répondit : Par ta vie, et par la vie de ta tête, je t'ai fixé ce temps à une semaine; mais si ton âme y répugne, je les rejette dès maintenant (ceux que tu aurais sauvés). Maître de l'univers, répondit le Messie, je m'y soumets de grand cœur et avec joie, mais à condition que personne ne périra dans Israël; que non seulement les vivans seront sauvés dans mes jours, mais encore ceux qui sont ensevelis dans la poussière; non seulement ceux qui mourront de mon temps, mais encore ceux qui sont morts depuis le premier homme; non seulement ceux-là, mais encore les avortons; à cette condition, j'y consens, et je prends tout sur moi.

« Nos docteurs ont dit : Dans cette semaine, où viendra le Fils de David, on apportera des poutres de fer, on les mettra sur le cou du Messie, et on l'écrasera de leur poids. Lui, cependant, poussera de grands cris et pleurera; et sa voix ira jusqu'au ciel. Il dira à Dieu : Seigneur de l'univers! jusqu'à quand ma force, mon esprit, mon âme et les membres de mon corps pourront-ils supporter tout cela? Ne suis-je pas de chair et de sang? — C'est à cause de cette heure, où doit souffrir le Messie, que David pleurait et disait : Ma force s'est desséchée comme un morceau de vase d'argile. »

On voit par ces extraits combien la *Chrestomathie rabbinique*, dont l'exécution fait honneur aux presses de M. Vanlinthout, doit intéresser généralement tous les littérateurs, mais particulièrement ceux qui se livrent à une étude approfondie de l'Ecriture-Sainte et de la théologie. R.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 69. — Septembre 1841.

Sciences Sociales.

COURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

RÉPONSE AU FEUILLETON DE *LA QUOTIDIENNE* DU 8 JUILLET DERNIER.

De toutes les formes sous lesquelles se produit l'anarchie dans ce siècle anarchique par excellence, la plus folle, sans contredit, est celle qu'on remarque dans la presse. Là le juge est admis à rendre sa sentence souveraine, sans être obligé d'instruire la cause qu'il évoque à sa barre; pourvu qu'il croie à sa propre compétence, elle est admise par la portion du public dont il a entrepris la fourniture intellectuelle. Dès lors rien ne l'empêche de pérorer *ab hoc* et *ab hâc* sur les matières qui lui sont le plus étrangères. Le tumulte et la confusion sont tels dans ce singulier pays qu'il n'est pas toujours facile d'y distinguer ses amis de ses ennemis, et qu'il arrive parfois à l'homme de conviction, combattant loyalement pour la défense d'un principe, d'y recevoir les horions de ceux qui font profession de suivre le même drapeau que lui. On peut juger de ce *tohu bohu* par l'attaque virulente dont la *Croisade du dix-neuvième siècle* a été l'objet de la part de la *Quotidienne* dans son feuilleton du 8 juillet dernier. Que cette lourde férule nous eût été infligée par les organes du matérialisme politique, nous n'en eussions éprouvé ni surprise ni chagrin; mais devions-nous nous attendre à voir une feuille religieuse nous relancer avec colère pour avoir manqué de respect à l'école philosophique du dix-huitième siècle, dans les personnes de Montesquieu et J.-J. Rousseau, et à l'économie politique, dans celles d'Adam Smith et J.-B. Say? Sa critique est empreinte, en effet, d'une acrimonie qu'on n'a lieu d'attendre que de l'esprit de parti ou de l'amour-propre blessé.

En pareille occurrence, l'homme mal compris devrait dédaigner d'entamer une oiseuse polémique, surtout quand l'obsession d'une grande et salutaire vérité l'a fait écrivain, de même que l'indignation fit Juvénal poète; mais nous défendons ici quelque chose de bien autrement important qu'une chétive gloire d'auteur, et notre silence, en paraissant être un acquiescement au jugement erroné que la *Quotidienne* a rendu contre la *Croisade du dix-neuvième siècle*, porterait préjudice à des intérêts qui nous sont chers, et qui pourtant ne sont pas nôtres, nous prions notre critique de le croire, bien qu'il insinue charitablement le contraire. Quant à nous personnellement, voici le chant de consolation que Dieu nous a envoyé à l'heure de la tribulation :

« Les hommes de vérité sont-ils pour « autre chose ici-bas que pour y être per- « pétuellement en sacrifice? Ils y sont « toujours dans des situations fausses qui « les usent et les minent avant le temps.

« Immole-toi sans regret, homme de « vérité; la carrière est douce à celui qui « a seulement commencé d'y poser le « pied.

« Vérité sainte, celui qui t'aime voit « dans l'avenir les jouissances que tu lui « prépares; il ne voit point les tribula- « tions présentes qui l'assiégent (1). »

C'est ainsi que, dans une circonstance beaucoup plus grave, Laharpe, qui avait déjà reconnu le néant des doctrines philosophiques qu'il professait naguère, sentant enfin son cœur disposé à revenir à Dieu, ouvrit l'*Imitation de Jésus-Christ*, et tomba sur le passage suivant : « Me « voici, mon fils; je viens à vous parce « que vous m'avez invoqué. » On sait quel soulagement son âme en éprouva aussitôt.

Le feuilletonniste anonyme auquel nous avons à répondre nous a reproché d'avoir *jeté des phrases pédantesques aux hommes les plus recommandables par leur savoir et leur caractère.* Nous venons tout-à-l'heure de nommer ces hommes, qui appartiennent tous, de près ou de loin, à l'école philosophique du siècle dernier. Nous n'avons point eu à nous occuper de leur caractère, et le livrons intact à la vénération de la *Quotidienne;* nous avons simplement usé du droit, qu'on ne saurait nous contester, de critiquer leurs œuvres du point de vue catholique, qui est le nôtre; et quand bien même ces faux grands hommes recevraient encore, à l'heure qu'il est, un reste d'encens de quelques esprits stationnaires, ce ne serait pas une raison pour nous de respecter leur gloire, mal acquise à certains égards; d'autant moins que la génération présente en a déjà fait bonne justice, ce que paraît ignorer l'écrivain de la *Quotidienne,* qui jure encore par eux.

Pour ne parler ici que de Montesquieu, celui de tous dont la malveillance à l'égard des institutions catholiques est le moins généralement remarquée, voici ce que nous en avons dit incidemment, à l'occasion du droit de l'esclavage : « Que « nous importe que Montesquieu débite « de pitoyables bouffonneries sur cette « grave matière? qu'importe que des « hommes superficiels se soient laissé « persuader par des sophistes que la « puissance ecclésiastique a encouragé « l'esclavage comme moyen de prosély- « tisme religieux, du moment que la « force des intérêts matériels nous fait « assez connaître l'origine de cette insti- « tution subversive? »

A ce mot de *bouffonnerie* appliqué à un des grands hommes de la secte philosophique, notre aristarque se couvre la face de son manteau, en s'écriant avec une vertueuse indignation : « L'on n'at- « tendra pas de nous la réfutation com- « plète de ces énormités. » Il est, toutefois, des personnes à qui cette réticence semble un peu gasconne, et qui préféreraient voir venir la réfutation. Au surplus, pour la rendre d'autant plus facile, nous allons exposer ici quelques passages de l'*Esprit des Lois* qui ont motivé l'expression peu respectueuse dont nous avons pris la liberté grande de nous servir à l'égard de son illustre auteur.

Autre origine du droit de l'esclavage.

« J'aimerais autant dire que le droit de « l'esclavage vient du mépris qu'une na- « tion conçoit pour une autre, fondé sur « la différence des coutumes.

« Lopez de Gama dit que les Espagnols « trouvèrent près de Sainte-Marthe des « paniers où les habitans avaient déposé « des denrées : c'étaient des cancres, des « limaçons, des cigales, des sauterelles. « Les vainqueurs en firent un crime aux « vaincus. L'auteur ajoute que c'est là- « dessus qu'on fonda le droit qui rendait « les Américains esclaves des Espagnols, « outre qu'ils fumaient du tabac et ne se « faisaient pas la barbe à l'espagnole. »

Or, nous le demandons à tout esprit impartial, peut-on appeler cela une analyse sérieuse, et les stupides contes qu'il aurait plu à Lopez de Gama d'écrire méritaient-ils l'honneur que leur fait un profond légiste en les donnant au monde savant comme l'origine du droit de l'esclavage? Il y a pourtant dans l'étrange

(1) *L'Homme de Désir.*

passage que nous venons de citer tout un chapitre de ce grandissime ouvrage qui devait coûter trente ans d'élucubrations à son auteur! Une matière grave doit, selon nous, être traitée gravement, sinon profondément. C'est pourquoi nous avons peine à nous croire fort coupable pour avoir appliqué à ce chapitre le mot de *bouffonnerie*. Peut-être aurions-nous mieux fait de lui substituer celui de *gambade déplacée*.

Cependant tout n'est pas dit au sujet de Montesquieu, et il a un tort plus grave à nos yeux que celui d'avoir attribué à un grand événement une origine ridicule, et à une nation intelligente des idées saugrenues : nous avons en outre à repousser ses indécentes sorties contre la puissance ecclésiastique qu'il accuse calomnieusement d'avoir introduit l'esclavage en Amérique, en vue d'y convertir plus facilement au Christianisme les aborigènes de cette partie du monde, et plus tard les nègres importés d'Afrique. On va juger par le chapitre suivant si notre reproche est fondé.

Autre origine du droit de l'esclavage.

« J'aimerais autant dire que la religion » donne à ceux qui la professent le droit » de réduire en servitude ceux qui ne la » professent pas, pour travailler plus ac» tivement à sa propagation.

» Ce fut cette idée qui encouragea les » destructeurs de l'Amérique dans leurs » crimes ; c'est sur cette idée qu'ils fon» dèrent le droit de rendre tant de peu» ples esclaves; car ces brigands, qui » voulaient absolument être brigands, » étaient très dévots.

» Louis XIII se fit une peine extrême de » la loi qui rendit esclaves les nègres de » ses colonies; mais quand on lui eut » bien mis dans l'esprit que c'était la » voie la plus sûre pour les convertir, il » y consentit. »

Si ces attaques, dirigées à brûle-pourpoint contre le clergé catholique, ne sont pas d'indignes mensonges, voilà le Christianisme qui, après être parvenu par ses constans efforts, soit à abolir, soit, en attendant mieux, à modifier profondément l'esclavage dans les Etats d'Europe, aurait travaillé à l'implanter en Amérique. Les hommes que la soif de l'or poussait en armes sur ces plages lointaines n'auraient jamais imaginé d'eux-mêmes, dans leur profonde innocence, d'assujétir les vaincus au travail, si les ministres de la religion ne leur avaient enseigné cet excellent moyen d'exploitation. Dans tous les cas, la mesure en question n'aurait pas été prise si elle n'eût obtenu l'approbation du clergé. Et l'on voudrait qu'il nous fût interdit de poursuivre d'un blâme énergique les écrivains qui ont ainsi forfait à l'histoire ! Au surplus, ceux qui auraient encore le malheur d'ajouter foi à leurs perfides imputations feraient sagement de lire l'excellent ouvrage que M. l'abbé Théron vient de publier sous le titre : *du Christianisme et de l'Esclavage*. C'est dans ce livre, d'un homme de cœur et de science, que l'on trouvera groupées, avec clarté et en beau style, les preuves irrécusables non seulement que le clergé ne s'est pas montré favorable, soit de fait, soit d'intention, à l'établissement de l'esclavage en Amérique; mais qu'il s'y est opposé par tous les moyens en son pouvoir. Il est vrai que, ne pouvant empêcher cette mesure, réputée nécessaire du point de vue politique, d'avoir lieu, il en a profité pour appeler l'esclave à la foi chrétienne; mais, en agissant ainsi, il travaillait encore à sa liberté, et plus efficacement même que s'il l'eût poussé à la révolte. Au reste, les actes de violence auxquels la conquête du Nouveau-Monde a donné lieu n'ont rien qui doive surprendre quiconque a lu l'histoire et sait faire la part des circonstances; bref, l'on a prodigué, à cette occasion, l'injure au conquérant bien plus en haine de ses institutions religieuses que des excès presque inévitables qui se rattachent à cet immense événement. Il est d'ailleurs un fait qui n'est ignoré de personne, et qui venge suffisamment le caractère espagnol et les institutions catholiques des déclamations dont ils ont été solidairement l'objet : c'est que, de tous les peuples européens qui ont fondé des établissemens en Amérique, celui dont les colonies sont remarquables par la douceur des maîtres envers leurs esclaves, c'est sans contredit l'espagnol.

L'homme qui comprend les concessions

que l'autorité spirituelle est parfois obligée de faire aux exigences de la puissance temporelle n'accusera pas la première de faire défaut à la cause des opprimés parce qu'il la verra employer le temps à son œuvre libératrice; il sait qu'il entre dans les vues de la divine Providence que la religion dissolve progressivement les institutions subversives que la force brutale fonde violemment. L'Eglise sait aussi bien que J.-B. Say que *les sentimens nobles et généreux ne prévalent pas contre les intérêts matériels*, si ce n'est à la longue et au moyen des transactions pacifiques que nous avons décrites dans la *Croisade du dix-neuvième siècle ;* mais ce n'est pas une raison pour que les promoteurs de ces mêmes intérêts matériels accusent la puissance spirituelle des torts provenant de leur propre fait. Il faut bien le reconnaître, jamais, même aux époques de la plus grande ferveur religieuse, la société n'a été assez chrétienne pour se constituer chrétiennement : la justice et la charité décoraient quelques caractères particuliers et étaient la principale raison d'existence des divers instituts religieux; mais elles n'étaient pas le but essentiel de l'ordre social, et l'on a toujours considéré comme étrangère à la politique cette maxime de l'Evangile : « Cherchez premièrement le règne de Dieu et sa justice, et les biens de ce monde vous seront donnés par surcroît. »

Notre faible essai n'a été écrit qu'en vue de prouver que cette sentence, abstraction faite de son mérite comme précepte religieux, est la proposition fondamentale de l'économie sociale. Il y a, nous ne l'ignorons pas, dans une pareille assertion de quoi attirer sur son auteur les huées de ceux qui renferment la science dans d'étroits calculs d'intérêt matériel. Il est temps cependant que ces socialistes myopes rentrent dans leurs comptoirs, dont ils n'auraient jamais dû sortir, et laissent le spiritualisme chrétien faire son œuvre.

S'il est vrai, comme la *Quotidienne* nous le reproche, que nous ayons adressé en termes pédantesques cette vérité aux économistes de l'école d'Adam Smith, elle ne nous accusera pas du moins de pédantisme ni d'outre-cuidance, comme elle dit encore, dans le procédé auquel nous avons recours à l'effet de produire notre synthèse sociale; car, loin que nous ayons émis la prétention d'apporter une science toute faite, la *Croisade du dix-neuvième siècle*, ainsi que son second titre l'énonce explicitement, n'est autre chose qu'un *appel à la piété catholique, à l'effet de reconstituer la science sociale sur une base chrétienne.* Or, veut-on savoir à qui s'adresse cet appel? C'est au prêtre animé d'un saint zèle, à la femme aimante et pieuse, au jeune homme capable de dévouement, au riche compatissant, au savant qui s'appuie sur la foi, à l'artiste qui s'inspire aux sources chrétiennes, au prince qui comprend sa mission, enfin au pauvre lui-même, dans les prières duquel nous plaçons notre meilleur espoir. Il est vrai que nous n'avons pas appelé les matérialistes politiques à cette sainte œuvre; mais c'est parce qu'ils n'ont évidemment rien à y apporter.

Nos *hérésies*, pour nous servir du langage de la *Quotidienne*, ne se bornent pas à protester contre les assertions calomnieuses de Montesquieu et contre l'insuffisance de l'économie politique; nous nous sommes donné un tort bien autrement grave aux yeux de cette feuille catholique : c'est d'avoir attribué au Christianisme une action civilisatrice qu'il n'a pas, ou du moins dont l'initiative ne lui appartient pas. En effet, à une époque de beaucoup antérieure à l'avènement de Jésus-Christ, si l'on en doit croire notre critique, la philosophie païenne avait déjà condamné l'esclavage et l'Evangile n'a fait à cet égard que reproduire les principes de Platon et des stoïciens. Voici les preuves que la *Quotidienne* en donne, pour l'édification de ses lecteurs :

« Selon l'habitude des organisateurs du travail, M. Rousseau déploie une grande érudition. Il examine les causes et les effets de l'esclavage ancien et dit enfin : La négative du droit de l'esclavage date de l'établissement du Christianisme. *Si l'auteur avait lu* attentivement la *Politique* d'Aristote, il y aurait trouvé la phrase que voici : « D'autres au contraire soutiennent que l'esclavage est une chose contre nature, et *ils prou-*

« vent qu'il dérive des lois et des coutu« mes, et non de la nature. » Dans la « phrase suivante, *Aristote combat cette « opinion, mais pour cela il fallait « qu'elle existât.* »

L'argument est sans réplique; mais à quoi se réduit cette opinion à laquelle l'humanité devra désormais transporter l'honneur qu'elle faisait à l'Evangile de le regarder comme la doctrine libératrice par excellence? Aristote voulait que l'esclavage résultât nécessairement de la nature inférieure de l'esclave, ou ce qui revient au même, il prétendait que la classe dominatrice était douée d'une âme supérieure à celle de la classe asservie, ce qui donnait à celle-là le droit de commander à celle-ci; tandis qu'il résulterait de la citation qu'il a existé à la même époque des hommes dont les noms ne sont pas venus jusqu'à nous, lesquels ont osé attribuer aux esclaves la même nature qu'à leurs maîtres, et penser que l'esclavage était le fait, non de la nature, mais des institutions sociales. Cependant ces mêmes hommes s'élevaient-ils contre les institutions qui sanctionnaient l'esclavage? Rien ne l'indique; de sorte que la discussion dont on prétend tirer un argument contre l'initiative chrétienne, ne roulait en définitive que sur une pure abstraction philosophique, concernant l'origine de l'esclavage. Nul, en effet, dans l'antiquité païenne, n'a avancé, ni seulement soupçonné qu'une cité pût exister sans une classe asservie; les philosophes mêmes qui faisaient de la législation en forme d'utopie, Platon entre autres, n'ont jamais compté que sur des bras esclaves pour exécuter les travaux réputés serviles; et dans notre France, dont le travail agricole fait aujourd'hui la richesse, il a fallu, à une certaine époque, pour le réhabiliter aux yeux des hommes libres qui le regardaient comme indigne d'eux, que des héros chrétiens, les Bénédictins et les Bernardins, s'y dévouassent. C'est incontestablement à l'Evangile seul et à son action constante sur les lois et les mœurs qu'il convient de rendre grâces, non de la disparition soudaine, mais de la transformation progressive de l'esclavage, et aucune argumentation ne saurait prévaloir contre ce fait irréfragable: l'esclavage était la base indispensable de la société païenne; il est destiné à disparaître tôt ou tard de la société chrétienne.

Qui se douterait jamais de toutes les énormités dont nous nous sommes rendu coupable aux yeux de la *Quotidienne?* Nous avons, dit-elle, « *cherché à démon« trer que le monde était détestable, que « tout y était mauvais, que les économistes « n'avaient dit que des sottises, et que le « plus grand danger consistait à les « écouter et à faire ce qu'ils disaient.* » La conséquence à tirer de cet acte d'accusation est que la société telle que nous la voyons aujourd'hui est admirablement organisée, que tout y marche comme sur des roulettes, et que les économistes ont pourvu à tous les accidens au moyen de leurs théories. En effet, la libre concurrence commerciale tant préconisée par eux a fait disparaître la banqueroute et fondé les garanties sociales; les progrès de l'industrie ont éteint le paupérisme; les découvertes de Malthus ont résolu le problème de l'équilibre de la population avec les moyens de subsistance. En vérité, nous avions pensé que le bagage de cette déplorable école était allé à la friperie; mais la *Quotidienne* le trouve encore fort présentable à ses abonnés, et c'est sous la défroque de J. B. Say qu'elle ose appliquer l'expression dédaigneuse de *panacée* à une humble tentative d'association chrétienne! Elle a bonne grâce vraiment! Panacée pour panacée, mieux vaut encore celle dont l'efficacité peut à la rigueur être mise en doute parce qu'elle n'a pas reçu la sanction de l'expérience, que celle dont les propriétés délétères sont prouvées par les maux qu'elle a causés à la société.

Mais que venons-nous parler ici des maux de la société? L'économiste de la *Quotidienne* a beau s'écarquiller les yeux, il n'en aperçoit aucun, et il faut être doué d'un jugement bien faux, pour croire que notre organisation industrielle laisse quelque chose à désirer. « Ceux-ci, » dit le critique, en parlant de nous et de tous ceux qui, comme nous, ne comptent pas sur le susdit bagage de l'école anglaise, pour résoudre les questions sociales, « *plaignent l'ouvrier et le prolé« taire;* ils le représentent comme un être « dégradé, voué à une inévitable misère »

« exploité par le riche et condamné dans « le cas le plus favorable, à mener une « vie constamment menacée par la faim « et les plus rudes privations. » Vraiment oui, messieurs de la critique, nous avons osé, en d'autres termes peut-être, affirmer l'équivalent de tout cela, et nous vous renvoyons pour les preuves aux saints dont vous honorez les reliques, Adam Smith, J.-B. Say et tous les économistes passés, présens et à venir, si toutefois cette école a un avenir. « Il est clair, « ajoute le feuilletoniste, qu'on rend tout « cela aussi sombre que possible, pour « faire accepter la *panacée* et la nouvelle « organisation du travail. »

Pour vivre heureux ici-bas, il faut, dit-on, réunir deux conditions : un bon estomac et un mauvais cœur. Nous ne nous permettrons pas de porter un jugement sur le cœur de l'écrivain économico-politique de la *Quotidienne*, et pour nous expliquer les opinions qu'il professe, nous aimons à croire que ce savant vit dans une boîte hermétiquement fermée. Quant à son estomac, c'est autre chose, et nous ne craignons pas d'affirmer que l'homme à qui les souffrances de la classe pauvre sont si légères doit nécessairement jouir d'un organe digestif des mieux constitués. Heureuse imagination qui, après le café, sait colorer en rose des objets qui nous apparaissent à nous sous une teinte si sombre! Touchant optimisme qui ne connaît de l'industrie que ses produits merveilleux, et se refuse à croire à la lèpre sociale du paupérisme.

Cependant le public doit être curieux de connaître la grande raison que la *Quotidienne* allègue, pour s'opposer à ce qu'on cherche dans une meilleure organisation de l'industrie, la solution des questions sociales qui nous pressent de toutes parts; c'est parce que..... écoutez bien : « *Le travail s'organise, mais on ne* « *l'organise pas !* » O profondeur! A présent, conçoive qui pourra le travail s'organisant de lui-même, et sans que la volonté ni le génie de l'homme y aient part; quant à nous, notre pénétration ne va pas jusque-là. Sans contredit, l'organisateur du travail, à quelque période de l'état social que ce soit, subit l'empire des circonstances; mais le général qui dispose son armée pour la bataille est également obligé de prendre en considération les accidens du terrain et autres données matérielles de son problème. Cependant on n'a jamais entendu dire: « Une bataille se livre ; mais on ne la livre « pas. »

La première organisation du travail eut lieu, quand le vainqueur imagina d'accorder la vie au vaincu à la condition de le servir, d'être son esclave. La circonstance indispensable à ce nouveau pacte était sans contredit la victoire; mais celle-ci fût demeurée stérile, si le vainqueur eût continué à égorger le vaincu, comme par le passé, et n'eût pas imaginé ce mode violent d'organisation du travail. Le fait et la pensée sont donc ici également nécessaires.

A une période plus avancée de la société, le travail reçut une organisation différente. Actuellement celui qui commande n'exerce plus une violence directe contre celui qui obéit; mais le premier possédant les élémens de la production dont le second se trouve dépourvu, la nécessité contraint celui-ci à travailler pour l'autre, moyennant salaire. Cependant, pour que le travail puisse s'organiser de cette manière, une double circonstance est encore indispensable; il faut qu'il y ait en présence l'un de l'autre un riche et un pauvre; mais cela n'exclut en aucune façon la pensée inventive qui préside à leur contrat. Il est même à remarquer que la loi du salaire qui caractérise la civilisation moderne revêt, suivant les temps et les lieux, des formes diverses qui attestent un travail intellectuel; ainsi le salaire se règle, soit en raison du temps donné par l'ouvrier, soit en raison de la quantité d'ouvrage exécuté par lui. Ce sont là sans contredit deux modes d'organisation essentiellement différens; en un mot, ce sont deux inventions successives dont la dernière est en progrès sur la première, du moins du point de vue mercantile. Le couvent de moines travailleurs, la métairie à moitié fruit, la ferme, le domaine congéable, la course maritime, les fruitières du Jura, les communs *parsonniers* de la Nièvre, etc., sont autant d'organisations du travail qui bien certainement ne se sont pas produites sans que personne se soit donné la peine

d'y penser. Conséquemment, si l'organisation actuelle est jugée défectueuse et laisse des besoins sociaux en souffrance, fait qui n'est nié aujourd'hui que par la *Quotidienne,* il est impossible qu'on procède à une combinaison meilleure, sans faire quelques frais d'invention, d'expérimentation et de raisonnement. Le critique croit sans doute avoir flétri notre tentative d'association chrétienne, en disant : « M. Rousseau, après avoir épuisé « tous les *lieux communs* sur la misère « des travailleurs, donne son remède. Il « crée un phalanstère à la façon de « Fourier, moins la promiscuité des fem« mes. » Demandez donc aux phalanstériens si ce terme négatif ne change pas radicalement les conditions du problème ; toutefois il eût fallu, pour être juste, ajouter : « Plus une soumission en« tière aux décisions de l'Eglise, plus une « ferme conviction que les saintes Ecri« tures renferment, soit explicitement, « soit implicitement, la solution de toutes « les questions sociales, et que c'est là « surtout qu'il faut que les organisateurs « du travail exercent leur intelligence à « les chercher, et non dans le *Cours com« plet d'économie politique, par J.-B. « Say, membre de la plupart des sociétés « savantes de l'Europe.* » Ces diverses additions et soustractions étant opérées, il nous restera en commun avec les phalanstériens un profond mépris pour la suffisance des économistes de l'école d'Adam Smith et une confiance entière dans le principe de l'association. Si c'est là du phalanstérisme, il faut convenir que le sage Salomon lui-même était phalanstérien ; car il a écrit en faveur de ce même principe d'association : « *Væ soli! « quia cùm ceciderit, non habet suble« vantem se* (1). »

Au surplus, il est très vrai que nous sommes d'accord avec les disciples de Fourier sur la nécessité d'organiser le travail, de manière à ce qu'il soit aussi attrayant que faire se peut ; ou si l'on ne veut pas croire à la possibilité d'introduire l'attrait dans le travail, nous demandons qu'on s'attache du moins à en écarter toutes les causes qui le rendent pénible et rebutant. Or de toutes ces causes la plus intense est, sans contredit, l'obligation de travailler pour le profit d'autrui. Néanmoins nous avons dit que l'attrait n'excluait pas la compression morale, et nous nous sommes permis d'ajouter que notre faible intelligence était assez compréhensive pour combiner ensemble ces deux principes que Fourier et Joseph de Maistre ont fait valoir à l'exclusion l'un de l'autre. C'est à cette occasion que notre judicieux critique, avec une bonne foi dont nous laissons le lecteur juge, nous fait dire que nous sommes la *moyenne de ces deux génies.* Un pareil propos ne serait guère moins absurde de notre part, que si nous le représentions lui-même comme la moyenne entre l'esprit de Pascal et le bon goût de Boileau.

« Les idées de l'auteur, » c'est encore de nous que le critique parle, « sont des plus « singulières, et il semble tout-à-fait « ignorer les effets de l'offre et de la de« mande qui ont une si grande influence « sur le prix des objets. M. Louis Rous« seau et bien de gens en France s'éton« nent que nous ayons sept millions « d'hectares de terre en friche. Cela n'a « pourtant rien d'étonnant, pour peu « qu'on ait quelques notions d'économie « politique..... Quand les frais des mau« vaises terres dépassent le produit qu'on « en retire, on laisse ces terres en friche; « voilà tout le secret. »

Merci de la leçon! elle est transcendante et le secret n'était pas encore venu jusqu'à nous. Sans contredit, dans une société dont l'organisme a pour unique moteur l'intérêt individuel, il est tout naturel que, lorsque le spéculateur agricole ne trouve plus son profit à exploiter certaines terres, il les laisse en non-valeur. Mais la question ne gît pas là. Qu'on nous dise à présent si, lorsque cette circonstance se présente, il n'existe plus dans la société aucun indigent manquant de pain? Pour peu qu'on ait les yeux ouverts, l'on nous répondra sans doute qu'il en existe encore et même beaucoup. Or, voici le problème tel que nous l'avons posé : l'on trouve dans le pays (France, Angleterre, ou Belgique, peu importe) des terres improductives, faute de bras appliqués à leur culture et des hommes manquant

(1) *Ecclésiaste*, ch. IV, 10.

du nécessaire, faute d'être appelés à un travail productif quelconque. Il ne s'agit pas ici de savoir si l'entrepreneur d'industrie réalisera des bénéfices, ou éprouvera des pertes, en faisant cultiver les terres en question ; nous faisions simplement observer que le travail de ces hommes qui manquent de pain étant appliqué aux terres en friche, il en résultera au moins assez de produits pour que ces indigens soient désormais pourvus du nécessaire. Le raisonnement est le même et a plus de justesse encore aux yeux de l'agronome, quand, au lieu de l'appliquer au défrichement des terres incultes, on l'applique à l'amélioration de celles déjà en valeur. Dans l'un comme dans l'autre cas, notre remarque est qu'il existe dans le même système des hommes souffrans en raison de l'insuffisance de la production générale et des élémens de production à l'état d'inertie, faute d'être sollicités par la puissance humaine. La science doit posséder virtuellement en elle, disons-nous, les moyens de combiner ces deux valeurs sociales actuellement négatives et les transformer en valeurs positives, savoir, terres exploitées et hommes pourvus du nécessaire. Que le ressort actuel, au-delà duquel les économistes n'imaginent plus rien, ne remplisse pas le but de l'économie sociale, c'est ce que nous savions probablement avant qu'on vînt nous le révéler d'un ton si doctoral; mais cela ne prouve nullement qu'une question qui se présente avec de pareilles données soit insoluble; il faut en conclure seulement que le ressort mis en œuvre dans l'organisation actuelle de l'industrie est impuissant à la résoudre.

Il est un autre problème social en présence duquel la science des économistes n'est pas moins dépourvue d'élémens de solution; nous voulons parler de l'équilibre de la population avec les moyens de subsistance. A en croire la *Quotidienne*, cette grave question serait résolue par la *contrainte morale* recommandée par Malthus, et elle nous tance vertement d'avoir vu quelque chose d'immoral dans les théories de cet écrivain. Faut-il le dire? c'est que nous jugeons l'arbre par ses fruits et n'avons pas oublié la circulaire que certain préfet imbu des principes de cette école adressait aux maires de son département : « Engagez, leur disait-il, les ouvriers, vos administrés, à ne pas rendre leurs ménages plus féconds que leur industrie. » La pudeur nous interdit tout commentaire sur cette étrange pièce administrative que nous n'avons pas été des derniers à signaler au bon sens de la nation, à l'époque où elle parut.

Cependant, que l'écrivain de la *Quotidienne* veuille bien nous dire quelle phase de la science sociale il représente; car si c'est celle de Montesquieu, il doit savoir que cet écrivain regardait l'accroissement de la population comme le plus grand bien qui pût arriver à un état; il pensait que les gouvernemens devaient faire tout ce qui dépend d'eux pour l'encourager, et n'était pas même éloigné de leur proposer de remettre en vigueur les lois romaines qui punissaient le célibat comme un méfait politique. D'accord en cela avec les philosophistes de son temps, Montesquieu stigmatisait le célibat religieux, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion. Depuis lors, il est vrai, le vent de la philosophie a tourné, et Malthus ayant montré la question sous un tout autre jour, voici les économistes, les mêmes peut-être qui déblateraient naguère contre les vœux de chasteté, qui s'en viennent à cette heure reprocher aux prêtres d'encourager les mariages *en vue de remplir leurs mosquées* (expression figurée de J. B. Say). Décidément que la *Quotidienne* nous dise laquelle de ces deux différentes opinions de ses amis elle prétend défendre contre nous.

Quant à nous, nous déclarons franchement les combattre toutes deux. L'Eglise, immuable dans ses principes, a sagement fait de ne tenir aucun compte des représentations de Montesquieu, et des philosophes du dix-huitième siècle, concernant le tort que le célibat ecclésiastique faisait à la population ; personne de tant soit peu éclairé n'en doute aujourd'hui. Cependant elle veut que les époux s'abandonnent à leur amour mutuel, sans autre contrainte morale que celle que leur imposent la pudeur et la modération indispensable dans les jouis-

sances mêmes les plus légitimes. La sagesse humaine agit bien différemment; tantôt elle vomit feu et flammes contre les institutions monastiques, ignorant sans doute qu'elles seront, en temps utile, le grand rouage modérateur de la population; tantôt elle vient polluer l'union conjugale, en recommandant aux époux la modération au nom de l'arithmétique politique. Et voilà qu'on nous ressasse dans la *Quotidienne* les radotages dont sir Francis d'Yvernais a rempli les revues, concernant le prudent calcul des habitans de la Normandie et de quelques cantons suisses qui savent, nous dit-on sérieusement, maintenir la population stationnaire, au moyen de la contrainte morale prêchée par Malthus. Pitié!

Dirons-nous derechef que l'équilibre de population ne peut résulter que des institutions que le Catholicisme porte virtuellement dans son sein, à moins qu'on ne leur préfère le moyen opposé que proposent les phalanstériens. Il faut en effet qu'on opte entre la chasteté qui retrempe la nature humaine et l'anoblit, et la promiscuité qui l'énerve et la dégrade. Mais pour appliquer le premier et le seul salutaire de ces deux principes, il ne suffit pas des recommandations d'un économiste, il est de toute nécessité qu'on fonde des institutions fortes, et il est tellement vrai que la religion en produira de telles, quand le moment opportun sera venu de leur donner l'essor, qu'il ne faut rien moins aujourd'hui même que tous les efforts de l'esprit révolutionnaire encore dominant en France, pour empêcher les ordres religieux de s'y multiplier. Le petit nombre de couvens de trappistes actuellement existans défrichent et font fructifier des landes que la spéculation industrielle laisserait, par calcul mercantile, en non-valeur. Ils rendent donc deux services à la société, en ce qu'ils augmentent par leur travail la masse des subsistances; cependant, vivant dans le célibat, ils ne contribuent pas à ce mouvement ascensionnel de la population qui alarme si fort les économistes d'aujourd'hui, alarme que du reste le socialiste éclairé ne partage pas.

Ceux qui ont lu attentivement la *Croisade du dix-neuvième siècle* ont dû reconnaître que cet essai avait, à défaut d'autre mérite, celui d'être empreint du sentiment chrétien. Aussi n'auront-ils pas manqué d'apercevoir la légèreté, nous avons presque dit la malveillance de la critique, quand elle s'écrie, en parlant de la *Tribu chrétienne:* « La famille deviendra là ce qu'elle pourra, « ou ce qu'elle voudra. » On ne voit pas du tout en quoi le lien de famille peut être compromis, parce que cent ou deux cents familles pieuses s'associeront dans des vues de commun intérêt, de charité universelle et de mutuelle édification, sous une règle quasi-conventuelle. La famille deviendra là ce qu'elle est dans une maison de commerce composée de plusieurs associés demeurant porte à porte, en supposant encore que ceux-ci aient assez de mœurs, pour se donner des garanties mutuelles de leur respect du lien conjugal; ou mieux encore elle y deviendra ce qu'elle est dans la société des *Herneuts* de la Moravie.

Ce qui semble surtout blesser l'écrivain chargé de faire la critique de notre ouvrage, c'est ce qu'il appelle notre aplomb; il est très vrai en effet que nous nous sentons malheureusement d'aplomb, c'est-à-dire, que nous parlons avec assurance, quand nous décrivons les souffrances du pauvre avec lequel nous vivons dans un contact journalier, quand nous affirmons les funestes effets de l'incohérence de l'industrie, et signalons l'absence des garanties sociales. Cette assurance ne nous abandonne pas, quand nous démontrons la jactance et la nullité de l'économie politique, non sans doute celle des Sismondi, des Mill, des Villeneuve Bargemont, des Charles de Coux, mais bien celle sans cœur qui nie que le principe de solidarité chrétienne doive régir l'institution sociale; en un mot, la science des Adam Smith, des Ricardo, des J.-B. Say. Cependant cette assurance, ou, si l'on veut, cet aplomb que nous avons dans notre œuvre de négation, il s'en faut que nous l'apportions dans celle de réédification de la science sociale; notre espérance de succès est vive assurément, et la preuve en est que si notre œuvre d'application ne porte aucun fruit, notre ruine *personnelle* en sera la

conséquence ; mais nous ne donnons pas à ceux que nous appelons à se joindre à nous nos espérances comme une certitude complète. A cet égard du moins on ne nous accusera pas d'agir comme les faiseurs de prospectus industriels.

A quoi bon relever les gentillesses que le feuilletoniste de la *Quotidienne* met sur notre compte ? c'est un procédé connu dès long-temps et à l'usage de ceux qui sentent le besoin de faire de la critique facile. Toutefois il déclare qu'il nous pardonnerait nos erreurs, si nous avions su les revêtir d'un beau langage ; dans ce cas *la Croisade du dix-neuvième siècle* eût pu rester un monument littéraire. Eh! bon Dieu, nous avons assez de ces monumens littéraires consistant en phrases bien redondantes qui ne contiennent pas plus d'idées justes que nous n'en trouvons dans le feuilleton auquel nous répondons. En résumé, un article aussi vide de saine doctrine et écrit dans un esprit évidemment hostile à la cause catholique ne devait pas trouver place dans une feuille telle que la *Quotidienne*, et nous devons croire qu'il n'a obtenu les honneurs de l'insertion que par une surprise faite à la confiance de ses honorables directeurs.

Louis Rousseau.

Sciences historiques.

COURS SUR L'HISTOIRE DES CROISADES.

PREMIÈRE LEÇON. — INTRODUCTION.

La civilisation antique, battue depuis deux siècles par le déluge des invasions barbares, flottait incertaine entre Rome, Alexandrie et Constantinople, nobles et grandes métropoles également fières de leur passé et ambitieuses de leur avenir. Constantinople, la dernière venue et la plus puissante des trois, avait servi de lien géographique aux deux premières. Elle avait uni l'Europe et l'Asie, l'Orient et l'Occident ; et c'est en faisant allusion à sa position unique, incomparable, entre deux mers et deux continens, que le fondateur de la race ottomane l'avait appelée *un diamant enchâssé entre deux émeraudes et deux saphirs*. Sous un autre rapport, cette glorieuse cité de Constantin avait heureusement soutenu la vieille société dans le passage si difficile du polythéisme romain à la sainte religion du Christ. Rome, enchaînant ses destinées à l'autel de la *Fortune* et de la *Victoire* qui lui avaient donné l'empire du monde, n'aurait point eu toute seule la force de renoncer au culte de ces divinités. Il fallait pourtant au nouveau principe social proclamé par l'Évangile un centre d'action, une capitale ; et c'est alors que Bysance sur le Bosphore de Thrace supplanta la cité de Romulus. Ce n'était toutefois qu'afin de donner à celle-ci le moyen de mourir comme tête politique de la vieille société, et renaître un jour comme tête religieuse du monde nouveau. Merveilleuse et providentielle transformation à laquelle les empereurs bysantins auraient dû librement concourir, mais qui ne s'opéra qu'à leur insu et malgré eux ; dont ils auraient dû reconnaître l'autorité au moins pendant les croisades pour en obtenir les secours dont ils avaient besoin, mais qu'ils dédaignèrent jusqu'au dernier moment pour mieux se livrer aux querelles sur la *lumière créée ou incréée* du mont Thabor ; jusqu'à ce qu'enfin, au milieu de ces puériles disputes, sonna pour eux l'heure terrible de mourir.

Comment Constantinople, fille aînée du Christianisme victorieux, manqua-t-elle ainsi à sa mission? Entre plusieurs causes qui la firent faillir, la principale, selon nous, fut d'avoir ramené la société

moderne aux anciens principes du polythéisme, c'est-à-dire, à l'union intime de tous les pouvoirs politiques et religieux dans la personne de ses empereurs. En effet, cette union était ce qu'il y avait de plus incompatible avec les développemens du Christianisme, et c'est aussi ce qu'il avait proscrit le plus formellement en distinguant le représentant de Dieu du représentant de César; et en proclamant pour la première fois dans le monde la séparation du temporel et du spirituel. C'est ce principe que les chrétiens de la primitive Eglise avaient invoqué contre leurs persécuteurs; mais ceux-ci ne comprirent point qu'on pût séparer l'état de la religion et rester fidèles au premier, tout en se montrant rebelle à la seconde; et de là tant d'efforts acharnés pour étouffer la société chrétienne à sa naissance.

Mais lorsque celle-ci eut triomphé de ses bourreaux, ce principe, sans lequel elle n'aurait pu se produire au jour et encore moins agir sur le monde, ne reçut qu'une application passagère sous Constantin, et, après lui, il fut presque toujours méconnu par les successeurs de ce prince. Ceux-ci, en effet, qu'ils fussent catholiques ou ariens, s'armèrent également contre leurs ennemis du glaive de la religion et de celui de la politique; et c'est ainsi qu'ils faillirent aux premiers devoirs de la société nouvelle fondée par le Christ. Mais, par un détour caché de la Providence, ce fut précisément la manie des empereurs bysantins d'agir plus ou moins comme grands pontifes, ce fut leur intervention intolérante en matière de culte et de croyance, qui opéra la distinction de deux ordres de faits et d'idées qu'ils tendaient sans cesse à confondre.

Déjà l'Italie avait vu le grand Théodoric forcer ces mêmes empereurs à respecter la liberté de conscience, et le pape aller lui-même la réclamer au nom du roi wisigoth. Rome enfin, si longtemps vassale de Constantinople, proclama son indépendance temporelle en reconnaissant dans ses pontifes les *défenseurs de la république romaine*, et bientôt après, renouvelant l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, elle fonda la distinction des deux pouvoirs temporel et spirituel, et constitua la société moderne selon les vrais principes de la civilisation chrétienne.

Alors il y eut en Occident un pape et un empereur, deux représentans réels de Dieu sur la terre, l'un fort de sa parole et de sa persuasion, l'autre armé du glaive de la force qu'il devait tenir toujours prêt à la défense du droit.

Dans l'empire d'Orient, au contraire, un simple patriarche, servile adulateur du pouvoir politique, livrait au maître de Bysance la conscience de ses sujets, en même temps que celui-ci avait tous les moyens de les opprimer dans leur personne et dans leurs biens; despotisme révoltant qui saisissant l'âme et le corps, aurait pu en tirer des résultats prodigieux, s'il eût été lui-même intelligent et s'il eût agi sur une organisation jeune, simple et robuste, mais qui, privé de toutes ces conditions de force et de vie, n'avait à espérer d'une société voluptueuse et décrépite, que des prétentions insensées avec des moyens aussi impuissans que tyranniques pour les faire prévaloir. Telles étaient les deux moitiés du monde romain converti au Christianisme. L'une, dirigée par Constantinople, pour avoir continué trop directement le passé, se trouvait asservie à ses habitudes et ne pouvait le rajeunir; l'autre, après avoir rompu avec lui à la faveur des invasions barbares, qui l'avaient en quelque sorte décapitée par la prise et reprise de Rome, ne gardait de son vieil héritage de gloire que ce dont elle avait besoin pour conserver le fil des traditions, et ce qu'elle jugeait utile pour marcher à la conquête de l'avenir.

C'est dans ces circonstances que Mahomet se leva dans l'Arabie, armé, lui aussi, du double glaive de la persuasion et de la force, mais commandant à des races neuves et enthousiastes en face des générations asservies et tracassées par le despotisme théologique, fiscal et administratif de Constantinople. Le résultat de la lutte n'était pas douteux; mais pour en comprendre la prompte péripétie, il faut se représenter l'état politique et religieux de l'empire d'Orient.

Sous le premier rapport, le despotisme centralisateur des empereurs bysantins, neutralisé tour à tour par les intrigues du palais et par les factions du cirque, n'avait abouti qu'à laisser régner l'anarchie dans la capitale, tout en s'efforçant de retenir l'empire lui-même dans la servitude. En 618, Héraclius, fatigué des troubles de Constantinople, eut pourtant un moment de généreuse colère; il s'embarqua avec toutes ses ressources pour aller fonder à Carthage le siége d'un empire nouveau, mais une tempête fit avorter ce dessein en dispersant la flotte de ce prince en face même de l'ancienne rivale de Rome. C'est alors que les nombreuses défaites du dehors vinrent porter à son comble la désorganisation intérieure, et ôter à la majesté impériale tout son prestige. Dès lors plus d'unité, dernière force réelle de l'empire.

Forcés par la nécessité, ou sollicités par leur propre ambition autant que par le désir des populations impatientes de se suffire à elles-mêmes, les gouverneurs des provinces éloignées rentrèrent enfin dans leur indépendance et firent acte de souveraineté locale. Quant aux décurions, ils en avaient toujours agi de même dans le ressort des cités qu'ils administraient. De sorte que dans le discrédit où étaient tombés les agens de l'autorité centrale, chacun était prêt à recevoir n'importe quel maître nouveau qui respecterait le droit des municipalités et les usurpations des gouverneurs.

En religion, le despotisme qui semblait devoir fonder l'unité religieuse, n'avait pas produit des résultats moins anarchiques. Le Christianisme de l'Orient était alors divisé en mille sectes qui se déchiraient sans pitié et se proscrivaient tour à tour. On eût dit qu'entre elles tout souvenir était perdu de la charité prescrite par le divin auteur de l'Evangile, et que la parole de Dieu n'était plus à répandre parmi les tribus idolâtres, derniers, mais innombrables débris de la vieille société païenne. Ainsi, plus d'intelligence sympathique pour la vérité chrétienne; plus de prosélytisme pour la répandre, rien qu'une orgueilleuse et sèche application de la lettre dans une loi toute d'amour.

Voilà où en était réduite la société chrétienne d'Orient : privée de véritables apôtres, aussi bien que d'hommes d'état; assemblage vraiment monstrueux de religion et de politique, où la servilité des courtisans devait arborer le drapeau de la foi officielle, où les traditions infâmes des sérails asiatiques venaient se mêler à la mysticité des théologiens et des casuistes, et où la ruse, la violence, la corruption se disputant tour à tour le pouvoir, après avoir fait la honte de l'empire bysantin, en devaient nécessairement rendre la ruine inévitable.

C'est en présence d'une société ainsi dégradée par le vieux levain des passions hérésiarques, d'où devait plus tard sortir le schisme de l'Eglise grecque, que Mahomet s'arrogea le plus grand rôle qu'il put être donné à l'homme de remplir chez des peuples barbares, lorsqu'il ne s'y fait point l'envoyé du Christianisme. Ce guerrier législateur, fondant en effet l'unité nationale et religieuse de l'Arabie, parvint à établir la concorde sur cette vieille terre des patriarches et des prophètes déchirée jusqu'à lui par les haines de famille et l'insatiable cupidité de cent tribus errantes et diverses d'origines comme de religions. C'est ainsi qu'il réunit les chrétiens, les juifs, les idolâtres, tous avides d'aventures, jaloux les uns des autres par fanatisme et par intérêt et dont la société, mobile comme leur tente, était organisée en républiques aristocratiques insatiables de vengeance et de butin. Ces tribus formaient autant de communautés commerçantes et guerrières, où chacun était jugé par ses pairs, où tous étaient administrés, commandés par des chefs tantôt héréditaires, tantôt élus pour leur bravoure, à peu près comme dans les bandes germaines dont parle Tacite. Assez homogènes au point de vue social, leurs diversités ou leurs antipathies religieuses servaient de drapeau de ralliement à leurs intérêts contraires et entretenaient parmi elles une éternelle anarchie.

Mais le jour où les 365 idoles tombèrent de la Caaba renversées par Mahomet et firent place au culte d'un *Dieu unique, clément et miséricordieux;* ce jour-là ouvrit une ère nouvelle à tous les

fils errans du désert qui par des généalogies traditionnelles aimaient tous à remonter jusqu'à Abraham, leur père commun, et le bien-aimé d'Allah.

Dès lors l'analogie de mœurs et d'organisation sociale qui rapprochaient les diverses branches d'un même race, réunit en une seule famille religieuse la plupart de leurs membres; elle fit un seul tronc de leurs mille rameaux et le pacte d'union fut garanti par le *Coran* dont les pages sont empruntées tour à tour à l'Ancien et au Nouveau Testament.

C'est en ce sens que le mahométisme doit être considéré comme une secte chrétienne; ce qui est incontestable, dit M. de Maistre, et n'est pas assez connu (1). Aussi Mahomet, le plus grand de tous les hérésiarques, exerça-t-il chez des populations barbares et sur les tribus païennes l'immense influence que lui donnait sur elles la portion du Christianisme qu'il s'était appropriée. Il leur fit observer les lois d'abstinence si nécessaires à la santé et à la moralité de l'homme dans les climats chauds, et en même temps il ouvrit leur cœur à des espérances de bonheur infini. Il abolit les sacrifices d'enfans et améliora le sort des femmes, non en maintenant la polygamie, mais en la restreignant, en assurant une dot à la femme en cas de répudiation, et en appelant les sœurs à hériter conjointement avec les frères; enfin, il abolit l'esclavage entre Musulmans et l'adoucit pour les infidèles, propageant tous ses principes par la guerre exactement comme Charlemagne propagea le pur christianisme parmi les Saxons.

A la mort de Mahomet (632), dix ans après l'Hégire ou sa fuite de la Mecque, les fondemens de son œuvre étaient posés; l'Arabie conquise et réunie en un seul corps de nation avait des limites trop étroites pour des guerriers jeunes, alertes, enthousiastes, accoutumés aux coups de main, rapides et furtifs et dont tous les coursiers comme celui de Job trépignaient d'impatience depuis qu'il n'y avait plus de caravanes à piller. Ils s'élancèrent donc, et ce fut pour voler à la conquête du monde; le trône de Perse avec le dernier des vingt-cinq Sassanides est emporté par le torrent qui grandit et monte jusqu'à Caboul (664); la Syrie, l'Egypte, le nord de l'Afrique jusqu'aux îles Fortunées sont inondés avec une aussi effrayante rapidité (679.) La mer elle-même devient la proie des envahisseurs et leurs vaisseaux y naviguent avec la même habileté que leur cavalerie manœuvrait naguère à travers les flots de sable. Les voilà donc maîtres des cèdres du Liban et des matelots de la Syrie. Les îles de Chypre, de Crète et de Rhodes ravagées ou soumises et Constantinople assiégée deux fois par les flottes des califes de Damas, sont témoins d'une révolution maritime et commerciale. L'Occident est séparé de l'Orient et la privation du seul Papyrus qui avait permis jusqu'alors de renouveler à peu de frais les manuscrits, et qu'Alexandrie expédiait par cargaisons aux provinces de l'Europe, plonge les monarchies occidentales dans l'ignorance, et fait du VII[e] siècle de notre ère un siècle de ténèbres et de barbarie: contre-coup funeste pour les arts et les sciences et trop inaperçu!

Et toutefois les victoires de l'Islamisme n'étaient encore remportées que sur l'empire grec. Mais aussi quelles furent les causes de leur rapidité? et par quel événement, à quelle occasion se firent-elles connaître? En 638, la 16[e] année de l'Hégire, Jérusalem, la ville sainte des Chrétiens, et que les révélations de Moïse et celles de Jésus-Christ également acceptées par Mahomet, avaient rendue sacrée pour les Arabes, Jérusalem fut sommée d'embrasser l'Islamisme ou de se reconnaître sujette en payant tribut. Le kalife Omar vint lui-même traiter avec le patriarche, et lui accorda ainsi qu'aux habitans la liberté de leur religion et la conservation de leurs lois, de leurs biens et de leur temple. Le vainqueur était arrivé, monté sur un chameau avec un sac de dattes pour toute nourriture et dans la simplicité de l'homme du désert. Les conditions qu'il imposa furent simples comme sa conduite: il s'agissait de payer le tribut de la capitation, et voilà tout,

(1) M. de Maistre ajoute : La même idée avait été saisie par Leibnitz, et avant ce dernier, par le ministre Jurieu. On peut ajouter le temoignage de Nicole à ceux déjà cités. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, XI[e] entretien, p. 326.

Rien de plus ne fut changé dans la ville vaincue, dont les habitans conservèrent leur administration municipale et continuèrent à suivre les lois romaines. Tel fut l'acte de capitulation qui depuis lors a généralement servi de modèle aux transactions semblables, par lesquelles les chefs musulmans accordaient tolérance religieuse et libertés municipales aux peuples qui les voulaient conserver en les rachetant par un tribut. Or nous trouvons ici le secret des rapides conquêtes de l'Islamisme. Elles renversaient les pouvoirs politiques, mais respectaient les mœurs et les usages des vaincus; elles couraient rapidement à la surface, mais ne bouleversaient pas le fond de la société, ne touchaient point aux intérêts vivans et réels. Aussi les vaincus restaient-ils paisibles, s'estimant même heureux de conserver la libre administration de leurs affaires, grâce aux dominateurs nouveaux qui semblaient avoir pris la devise des anciens Romains: *Parcere subjectis et debellare superbos.* Enfin les peuples chrétiens devenus sujets (*raïas*) trouvaient une garantie de plus pour leurs libertés dans l'indifférence superbe des vainqueurs, trop fiers de leur supériorité pour se mêler des affaires des vaincus. Ceux-ci, conservant donc l'avantage d'administrer eux-mêmes leurs intérêts, se dédommageaient par un profit réel de la perte de l'indépendance politique et de l'honneur national dans lequel on les avait accoutumés, depuis long-temps, à ne plus reconnaître la majesté du peuple romain. Quant aux races primitives que la civilisation occidentale n'avait pu entièrement transformer, la conquête n'était pour elles qu'une nouvelle couche sociale superposée sur une plus ancienne. L'Asie, l'Afrique, l'Orient tout entier n'en connurent jamais d'autres; et c'est ce qui nous explique pourquoi les peuples de ces vieux continens se sont accoutumés à passer indifféremment sous tant de dominations diverses. Le mouvement religieux et guerrier du VII[e] siècle, en les rappelant à leur indépendance indigène, leur rendit une bonne part des mœurs primitives. Le costume de la civilisation grecque et romaine disparut et fit place à une physionomie tout orientale.

On reconnaît encore la politique propre à l'Orient dans celle des envahisseurs arabes, si heureux à fonder de rapides et lointaines dominations. Respecter les mœurs des vaincus, séparer leur cause de celle de leurs maîtres et renverser ces derniers comme les oppresseurs de leurs sujets: telle fut la conduite des premiers kalifes, et plus tard, à leur exemple, celle des chefs vraiment religieux de l'Islamisme. La conduite simple et loyale dont Omar donna l'exemple à ses successeurs, en traitant avec le patriarche et les habitans de Jérusalem, éloigne des populations opprimées du Bas-Empire la pensée de faire cause commune avec le pouvoir corrupteur et tracassier de Constantinople. Aussi la plupart des sectes chrétiennes, comme firent les coptes de l'Egypte, impatientes du joug du clergé grec et peu touchées de la majesté impériale, ne craignirent-elles pas d'appeler des ennemis qui leur promettaient, moyennant le tribut des raïas, tolérance dans leur culte en même temps que liberté pour leurs droits municipaux. C'est ainsi que les Arabes se firent bien venir dans leurs nouvelles possessions, où ils se contentaient d'une simple suzeraineté politique à la place de la souveraineté directe que les empereurs bysantins avaient toujours essayé d'introduire par des mesures vexatoires dans l'administration des provinces et dans celle des localités. Mais après s'être fait accueillir de la sorte par les vaincus, il fallait se maintenir au milieu d'eux; et c'est en quoi les nouveaux conquérans n'excellèrent pas moins. Par l'établissement de colonies militaires sur les terres envahies, ils se créèrent des centres permanens d'influence qui assuraient l'avenir de leur domination, en même temps qu'ils le consolidaient par des alliances de familles. C'est ainsi que vers 645, le général d'Osman, troisième kalife de l'Islamisme, Oqba-ben-Ouwamir, après être parti de la Mecque à la tête de 80,000 guerriers, pénétra dans l'Afrique septentrionale à travers les déserts de Barqua, triompha du patrice Grégoire dans la province de Carthage, et en l'honneur de cette victoire y fonda Kairwan, la ville sainte et la première colonie des Arabes dans le Magreb. C'est alors que les Grecs abandonnant l'inté-

rieur des terres africaines, se bornèrent à l'occupation restreinte du littoral, avant-coureur de leur prochaine expulsion. Quant à Oqba, il cimenta sa nouvelle alliance avec les indigènes par le mariage de ses lieutenans et de ses principaux officiers avec les filles des chefs dont il avait soumis les contrées; et c'est par cette nouvelle politique, complément de celle dont Omar avait donné l'exemple à l'égard de Jérusalem, que les propagateurs de l'Islamisme réalisèrent immédiatement le rapprochement pacifique des vainqueurs et des vaincus, et bientôt après la fusion progressive de leurs races et de leurs institutions.

Cependant Mahomet avait prescrit de propager l'Islamisme par l'épée, et le Coran le proclame sans cesse. Mais les Arabes seuls, comme premiers élus d'Allah, devaient embrasser la religion nouvelle ou perdre la vie; car les descendans d'Ismaël, fils aînés de l'Islamisme, avaient à remplir des devoirs plus rigoureux que ceux des autres hommes. Aucun d'eux, sous peine de mort, ne pouvait donc hésiter en présence d'une croyance nationale qui remontait par une chaîne de prophètes jusqu'à Adam, créé par Dieu, premier pontife de la véritable foi (Iman), et chargé par lui du sceau de la prophétie.

C'est ainsi que Mahomet s'annonçant comme venant réaliser l'Islamisme primitif, donnait à son apostolat la sanction de l'antiquité et la consécration du temps, adoptait toutes les traditions mosaïques et chrétiennes, et se déclarait le *Paraclet* (1), le troisième révélateur, envoyé non pour détruire la foi de Jésus-Christ, mais pour l'accomplir comme Jésus-Christ avait accompli la loi de Moïse. La race arabe avait accepté le Coran comme la dernière et suprême révélation, complément des deux premières, et retrempée, reconstituée de la sorte dans une nouvelle unité religieuse, elle trouvait dans sa foi profondément unitaire, un inconcevable ressort de prosélytisme. Se croyant seule héritière légitime de tout le passé, elle avait l'ardente conviction qu'elle était appelée à dominer tout l'avenir; et tandis que l'habile politique des kalifes, à l'égard des vaincus, aplanissait les obstacles matériels de leurs

(1) Au sujet du *Paraclet*, voyez la *Relation de Samson*, missionnaire apostolique en Perse, en 1693, et envoyé par Louis XIV, qui l'avait chargé de lui remettre à son retour une relation de son voyage. « .... Les premiers Mahométans hérétiques, juifs et chrétiens, comptent, dit-il, entre leurs livres sacrés le *Pentateuque*, c'est-à-dire les cinq livres de Moïse, les *Psaumes*, tous les écrits des *Prophètes*, et les quatre *Evangiles*. Mais ces livres divins ont été corrompus par Mahomet. Ils objectent aux missionnaires, qui emploient contre eux l'autorité des divines Ecritures, que ce sont les chrétiens qui les ont falsifiées, et ils ne font guère d'autres réponses que celle-là aux argumens qu'on en tire pour prouver la fausseté de leur religion. Ils disent par exemple, que dans le XIVe chapitre de saint Jean, où Jésus-Christ dit à ses apôtres, le *Paraclét*, c'est-à-dire, *le Consolateur que mon Père vous envoyera en mon nom, vous enseignera toutes choses*. Les chrétiens ont effacé le nom de Mahomet qu'ils prétendent estre le Paraclet promis par Jésus-Christ. » (*Relation de l'état présent du royaume de Perse*, publiée en 1695, p. 203.)

Le même missionnaire nous a donné de précieuses lumières sur la manière dont les Musulmans raisonnent en religion. C'est une preuve de plus à ajouter à mille autres que le prosélytisme par la discussion sera toujours infructueux avec eux, et que nous ne pouvons préparer leur conversion, et tôt ou tard la rendre inévitable, que par l'influence lente mais irrésistible de la charité, et par les bienfaits de la civilisation chrétienne,

« Le simple peuple, dit le missionnaire Samson, suit l'Alcoran à la lettre, et prétend que les mystères qu'il renferme sont trop au-dessus de l'homme pour entreprendre de les pénétrer. Cette prévention est un obstacle à leur conversion presque insurmontable. Quand les missionnaires leur ont montré l'absurdité de quelque point de leur croyance, ils répondent que ce sont des mystères qu'ils ne sauraient entendre; que Dieu s'en est réservé la connaissance à lui et à son prophète.

« Les gens de lettres expliquent l'Alcoran, ils en étudient l'interprétation, et ils aiment à disputer sur leur religion; quand un missionnaire les a convaincus, d'ordinaire tout le fruit de sa victoire se réduit à quelques éloges et quelques marques d'estime qu'il reçoit d'eux. *Tu as beaucoup d'esprit*, lui disent-ils, *je voudrois que tu fusses de ma religion, elle aurait en toy un habile défenseur*. » (*Idem*, p. 215.) Et plus bas : « Il est vrai, reprit un noble Musulman qui discutait avec le missionnaire, nous reconnaissons la divinité des Ecritures, mais non pas des Ecritures telles que vous les avez entre les mains, que vous avez falsifiées en mille endroits pour en tirer des argumens en faveur de la divinité de Jésus-Christ. » « Je sçais bien, seigneur, que c'est là ce que vous nous opposez dans toutes les conférences que nous avons avec vous. » (*Idem*, p. 226.)

conquêtes, les missionnaires armés de l'Islamisme lui faisaient d'innombrables prosélytes par l'empressement qu'ils témoignaient aux nouveaux venus, ne discutant jamais sur le plus ou moins de convictions, les achetant même souvent par l'attrait des honneurs et des récompenses, et se contentant d'abord d'une simple parole, d'une profession extérieure de foi, après laquelle, il est vrai, ils se montraient toujours sans pitié pour les apostats, qu'ils condamnaient dans l'autre vie aux supplices du septième enfer. Rendant ainsi la fuite de leur religion aussi périlleuse que son entrée avait été facile et séduisante, ils retenaient tous les adeptes incertains et chancelans par le double motif de la crainte et de l'ambition. Telles furent les principales causes des succès de l'Islamisme, parmi lesquelles il ne faut point oublier la bonne foi des premiers kalifes et la fidélité de leurs engagemens en face de la politique astucieuse et perfide des empereurs de Bysance, trop souvent les indignes représentans du Christianisme. Dieu permit alors que la cause la plus juste et la plus sincère triomphât; et la plus grande part de justice, comme les convictions les plus profondes, était à cette époque chez les Musulmans, dont les croyances, comme nous l'avons dit, étaient tout empreintes des vérités chrétiennes qu'elles prétendaient, non remplacer, mais seulement compléter. Si donc en dehors de ces règles de conduite qui honorèrent la plupart des chefs arabes, on voit les premiers Musulmans devenir quelquefois cruels dans leur prosélytisme, il n'en faut guère accuser que la barbarie des tribus africaines qui suivaient aussi leurs drapeaux, ou bien des causes accidentelles de violence et d'exaspération, généralement étrangères à leurs principes religieux. Distinguons bien ici toutefois la propagation de l'Islamisme par les Arabes, de celle qui eut lieu plus tard par les Turcomans et les Osmanlis; car ces derniers, barbares oppresseurs venus des déserts de la Scythie, ne connurent que le prosélytisme du cimeterre, et se montrèrent aussi destructeurs de toute civilisation, que les premiers, accoutumés au contact des Grecs et des Romains convertis au Christianisme, s'étaient montrés jaloux de la conserver et même de la restaurer. C'est ainsi que sous le kalife Omar ils rendirent à l'Égypte les merveilleux avantages de sa position en rétablissant le canal de l'isthme de Suez, ensablé depuis plusieurs siècles par l'incurie des empereurs de Rome et de Bysance, et renouèrent par ce canal toutes les relations commerciales de l'Europe avec l'Inde.

Cette supériorité réelle sur la société du Bas-Empire, et d'un autre côté, tous les élémens de victoire et de conquête réunis dans la main des vicaires de Mahomet portèrent l'Islamisme, en moins d'un siècle, depuis l'Inde jusqu'aux colonnes d'Hercule. Le siècle suivant s'ouvre par la conquête également rapide de l'Espagne, et quoiqu'elle ne fût jamais entièrement consommée, les Arabes en font un nouveau théâtre de prosélytisme. Tandis que les tribus barbares de l'Afrique s'y font souvent remarquer par leur barbarie, eux se distinguent, dans la Péninsule comme partout ailleurs, par leur mode d'envahissement et de gouvernement par suzeraineté, laissant aux vaincus leurs libertés municipales et se contentant de leur faire payer le tribut des raïas. Reconnus aussitôt de toutes les contrées ainsi soumises, ils volent à de nouvelles conquêtes, passent les Pyrénées, s'emparent de la Septimanie comme d'une dépendance du royaume des Visigoths, et ils couraient déjà à travers la Gaule, lorsque Charles-Martel vint les arrêter dans les plaines de Poitiers.

Refoulés vers les Pyrénées, ils restent alors maîtres de la Septimanie et de Narbonne, et c'est ici qu'il faut de nouveau apprécier l'esprit de l'Islamisme.

Les Visigoths les tolèrent près d'un demi-siècle sans rien faire pour les chasser, sans appeler même le seul libérateur qui s'offrit à eux, le glorieux chef des Francs, qui venait de sauver la chrétienté. Ils résistent également à son fils Pepin, réduit à assiéger vainement durant huit années Narbonne leur métropole. Enfin les Visigoths expulsent les Sarrazins, mais ne se soumettent au fils de Charles-Martel qu'à la condition de respecter leurs franchises et leurs lois nationales; précaution au reste toujours prise au moyen âge pour se garantir des

interventions arbitraires, soit d'un pouvoir nouveau, soit d'un ancien pouvoir centralisé, et que les conquérans habiles s'empressaient eux-mêmes d'accorder, comme nous l'avons vu dans la soumission de Jérusalem au kalife Omar.

Ainsi les Francs carlovingiens et les Arabes de Mahomet, les barbares du Nord et les barbares du Midi s'étaient rencontrés sous les murs de Narbonne, avec la même intelligence de la société contemporaine et avec le même empressement de satisfaire à ses sympathies de race, à ses intérêts de localité, les uns et les autres se trouvant ainsi au même niveau de civilisation au point de vue moral et politique. C'est ce qui nous expliquera plus tard comment, bien que devenus chrétiens et musulmans, ils se comprenaient si bien à cette époque, malgré leur opposition sous le rapport religieux, et pourquoi, tandis que les Francs de la Germanie, après la conquête de l'empire d'Occident, avaient produit par leur mélange avec la société romaine les fiefs et les communes du moyen âge, les Arabes et après eux les Turcs originaires de la Scythie, enfin tous les envahisseurs des provinces de l'Orient y ont respecté de leur côté ou fait naître des institutions parfaitement analogues. La similitude de ces résultats politiques est si évidente dans ces deux sociétés et sous tant de rapports, qu'il est impossible de comprendre l'une si on ne la rapproche de l'autre. C'est faute de rapprochemens, faute de comparaison pour montrer ses points de contact et de différence avec l'Europe du moyen âge qu'on est parvenu à nous rendre inintelligible l'histoire de l'Orient. De là tant de ridicules récits qu'on a débités à notre crédulité sur une société devenue presque monstrueuse faute de pouvoir lui trouver des analogues. Mais le moment est venu pour nous de comprendre l'Orient, venu surtout de refaire de fond en comble l'histoire de ses anciens rapports avec l'Europe qui a besoin de s'en faire une juste idée, pour appliquer les leçons de l'expérience à ses nouvelles relations avec les races musulmanes.

Contentons-nous de signaler pour le moment un autre point de vue non moins essentiel et également nouveau : c'est qu'à partir de la rencontre des Francs et des Arabes, se disputant le monde pour en assurer la conquête à leur religion, datent vraiment les premières croisades. Et comme Charlemagne est venu résumer et personnifier en cette occasion les races héroïques et barbares du Nord dans leurs luttes contre les barbares du Midi, c'est à Charlemagne que nous ferons commencer les véritables guerres saintes de notre civilisation ; c'est à ce grand monarque, fondateur de l'indépendance du Saint-Siége et restaurateur de l'empire d'Occident, que nous demanderons les caractères régénérateurs de la société chrétienne, sortant de ses ruines par l'alliance des Francs avec la Papauté, en face de la société musulmane déjà couronnée par deux siècles de victoires et de succès, mais destinée à déchoir à son tour devant sa rivale.

En effet, par l'indépendance de l'Eglise romaine et de ses pontifes, Charlemagne réalisa enfin dans la politique générale de la chrétienté la distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, restée à peu près jusqu'alors à l'état de pure théorie ou d'application locale. Il y eut ainsi dans la société universelle deux juridictions, l'une ecclésiastique, l'autre séculière, opposant, au nom du droit chrétien, une barrière infranchissable au retour de l'ancien système impérial et à la souveraineté absolue des Césars, qui faisait alors la honte et la décrépitude des empereurs bysantins. Ce principe distinctif de la civilisation chrétienne grandit bientôt et se développa à l'ombre du nouvel empire d'Occident. D'un autre côté, cet empire, rajeuni par la race toute neuve des Francs, qui était venue greffer sur son tronc le robuste sauvageon du Nord, étendit ses rameaux sur tout ce que les Musulmans appelaient alors la *grande terre*, c'est-à-dire sur le territoire des peuples chrétiens de l'Eglise latine, qu'ils distinguaient des chrétiens de l'Eglise grecque, nommés par eux *Roumi* ou Romains comme héritiers de l'ancien empire de Rome, transporté à Constantinople. Or, c'est en opposition au nom de ces derniers qu'à la restauration de l'empire d'Occident par Charlemagne tous les chrétiens du rit latin furent appelés *Francs* par les écrivains de l'islamisme, et c'est ainsi que le

nom de *Francs*, comme signe appellatif des Latins, s'est perpétué en Orient, non, comme on l'a cru, à la suite des croisades du XI[e] siècle, mais à partir de l'époque de Charlemagne. C'est ce prince qui, par ses guerres religieuses autant que politiques, le rendit à jamais célèbre et en fit pour les Musulmans un synonyme du nom *chrétien*. Attaqués partout comme ennemis du Christ au nom du Franc Charlemagne, ceux-ci ne virent plus que des Francs dans les divers peuples de l'Europe, qui devait recevoir elle-même un jour le surnom de *Frankistan*.

Du reste, les guerres civilisatrices de Charlemagne montraient alors leur caractère religieux au nord comme au midi. On connaît la conversion des Saxons au Christianisme, après trente-trois ans de lutte acharnée. Favorisée par l'état social de ces peuplades germaines, la civilisation chrétienne se propagea rapidement dans les contrées septentrionales, d'abord par les armes, ensuite par les missionnaires francs; le Danemarck et la péninsule scandinave reçurent l'Evangile, et avec lui la semence des croisés, que nous verrons plus tard se lever, aux souvenirs de Charlemagne, dans la grande commotion du XI[e] siècle.

Les chevaliers Teutoniques furent une autre réminiscence des croisades carlovingiennes contre les païens du Nord; tandis que les chevaliers de Saint-Jacques de Compostelle, d'Alcantara et de Calatrava combattaient, sous la même inspiration, pour l'affranchissement de l'Espagne. Ces croisades continentales qui firent monter les princes de la dynastie française sur tous les trônes de l'Europe, depuis ceux de Hongrie et de Pologne jusqu'à ceux du Portugal, méritent d'occuper une place à côté des croisades d'outre-mer; nous nous en occuperons donc comme de ces dernières où le nom des Francs brilla d'un éclat sans pareil aux yeux des Musulmans, et éclipsant de nouveau tous les autres noms de peuples, devint synonyme d'Européen par la gloire des armes, comme il l'était déjà devenu, sous Charlemagne, par la fondation de l'empire d'Occident.

Cette fondation du saint empire romain, basée sur l'indépendance du Saint-Siége, donna à la société chrétienne toutes ses garanties de supériorité sur la société musulmane. Forte des principes qui la dirigeaient, la première put donc engager la lutte contre la seconde; tandis que la politique dégénérée de Bysance, séparée du centre de l'unité chrétienne, dont elle niait le principe en confondant les pouvoirs temporel et spirituel, et subordonnant ce dernier au despotisme fiscal et administratif le plus odieux, réunissait tous les inconvéniens d'un califat de fait, sans avoir un seul des avantages du califat rationnel et légal des Musulmans. Le Christianisme bysantin donnait donc trop beau jeu à l'islamisme pour qu'on puisse apprécier dans ses luttes trop inégales contre ce dernier le rôle des deux religions.

Aussi laisserons-nous en dehors de notre sujet les premiers rapports des Musulmans avec les Grecs du Bas-Empire, indignes représentans de la civilisation romaine convertie au Christianisme; nous ne reconnaîtrons des guerres vraiment chrétiennes que chez les peuples d'Occident; car là seulement elles étaient destinées à triompher de l'islamisme.

C'est pourquoi toute histoire des croisades doit commencer à Charlemagne et aux grands pontifes qui lui confièrent les grands intérêts de la civilisation chrétienne; c'est là que nous devons chercher à comprendre les premiers secrets de cet admirable *Gesta Dei per Francos* qui a jeté tant de gloire sur nos annales, et dont le souvenir pourrait encore enfanter des prodiges. C'est dire aussi que nous n'imiterons pas les érudits de seconde main, qui s'obstinent à faire seulement commencer nos guerres saintes au concile de Clermont, en 1095, et au cri *Dieu le veut!* qui remua toute l'Europe du XI[e] siècle. Comment ne voient-ils pas que ce mouvement instinctif, irréfléchi, sublime, universel, avait sa racine dans une profonde conception endormie dans le passé, et se réveillant alors en sursaut à la voix du souverain pontife? N'étudier les croisades qu'à partir de 1095, c'est se borner bien gratuitement à voir des effets indépendamment de leur cause, c'est prendre l'effet pour point de départ, sans ne tenir aucun

compte des origines qui nous en expliquent tous les développemens. Nous remonterons donc, pour notre part, jusqu'à Charlemagne, afin de montrer la source où, par une sorte de conduit souterrain, à travers deux siècles de décadence, la sublime ignorance du XI[e] siècle alla puiser directement ses instincts aventureux et ses pieuses inspirations. La révolution merveilleuse de ce siècle s'opéra, en effet, au souvenir confus des temps carlovingiens, dont les légendes sacerdotales et les chants populaires et féodaux avaient perpétué et idéalisé les traditions; et c'est ainsi que le sublime cri *Dieu le veut!* ne fut, comme du reste toutes les grandes inspirations, qu'une réminiscence confuse de glorieux souvenirs condensés par le temps, transformés par la poésie, et faisant explosion par un élan du cœur.

Et n'est-ce pas ainsi que la question d'Orient devrait aujourd'hui se présenter à nous, si le cœur ne nous faisait pas défaut dans ce siècle encore si plongé dans l'égoïsme politique et l'indifférence religieuse?

L'émancipation des races chrétiennes dans l'empire ottoman, la part d'influence que la France doit y conquérir à mesure que le croissant décline par la double ambition de la Russie et de l'Angleterre; enfin, l'établissement d'un Etat chrétien à Jérusalem, en réveillant tous les souvenirs religieux qui rattachent la chrétienté à la ville sainte, réveilleraient aussi tous les souvenirs de notre gloire, et nous donneraient à la fois dans le passé et le présent le lien des principaux rapports de l'Europe avec l'Orient. C'est ainsi que nous devrions nous rappeler les croisades de la Palestine, d'Egypte ou de Tunis, comme les croisés de saint Louis se rappelaient Charlemagne et ses relations avec les Maures d'Espagne, ou avec Haroun-al-Reschid. Du moins devrions-nous nous souvenir de l'admirable politique de Louis XIV et de Richelieu à l'égard de l'Afrique et de l'Orient, car c'est le jalon le plus rapproché de nous, et pourtant le moins observé sur la grande route des croisades : c'est le dernier anneau de la chaîne historique qui relie toutes les gloires du royaume très chrétien depuis Charlemagne jusqu'à nos jours.

Les croisades, ainsi considérées dans un sens beaucoup plus général que celui qu'elles ont reçu de la routine, seront donc pour nous toutes les luttes du Christianisme et de l'Islamisme; et comme la paix ou la trêve vient toujours après la guerre, elles embrasseront en général tous les rapports que ces deux religions ont établis entre les races diverses de leurs sectateurs. A ce point de vue, l'histoire des croisades embrasse géographiquement la moitié de l'ancien monde et se prolonge historiquement à travers douze siècles jusqu'à nous. Enfin, nous aussi nous faisons des croisades; car nos guerres en Algérie, nos affaires avec l'Orient ne sont que les dernières phases du plus grand et du plus brillant épisode de la civilisation chrétienne.

L'histoire de nos anciennes guerres contre les barbares de l'Afrique et de l'Orient doit donc emprunter nécessairement et de nouvelles lumières et un nouvel intérêt aux relations tour à tour pacifiques et guerrières que nous avons avec leurs descendans. Ce que nous apprenons maintenant de leur manière de gouverner ou de combattre nous instruira également et de leur ancien gouvernement et de leur ancienne stratégie; le présent nous explique le passé, comme le passé à son tour achèvera de nous faire comprendre le présent.

Ainsi la question d'Alger et celle d'Orient ne peuvent se détacher de leurs antécédens historiques; car la manière dont elles sont aujourd'hui posées ne date pas d'hier ni de quarante ans : elles remontent, par un enchaînement de faits et de révolutions, à treize siècles de date, et l'expédition française en Egypte, qui devait les renouveler, a bien pu ébranler les élémens de leur solution, mais ne les a point déplacés. Il faut donc remonter dans le passé de l'islamisme pour voir haut et loin dans l'avenir des plus importantes questions que nous avons à résoudre avec lui. D'un autre côté, ce ne sera pas tout de suivre les croisades depuis Charlemagne jusqu'à nos jours; il faut encore voir dès à présent quel doit être le côté pratique de cette histoire pour les développemens ultérieurs de la

civilisation chrétienne en Orient, car c'est par l'application de l'histoire que le passé se lie à l'avenir. Et ici se présente à nous l'immense question du rapprochement et de la fusion à établir entre les races si diverses de l'Orient et de l'Occident.

En effet, l'œuvre à la fois la plus difficile et la plus honorable pour la civilisation moderne et pour l'Europe, qui est le foyer de ses lumières et de ses bienfaits, consistera bientôt dans le rapprochement et la fusion des races chrétiennes et musulmanes sur le théâtre si long-temps disputé de l'Afrique et de l'Orient. Après les croisades, luttes acharnées et sans résultat définitif, vient aujourd'hui le to ır de la conciliation : c'est l'avènement des transactions pacifiques, où il s'agit encore pour nous de la conquête de l'islamisme et de ses sectateurs, c'est-à-dire de l'acquisition d'un tiers de l'ancien monde.

Comment préparer pour l'avenir la solution d'un problème aussi complexe que l'histoire nous a montré insoluble jusqu'à présent, et dont la géographie nous fait sentir chaque jour les difficultés presque insurmontables, ou du moins sans cesse renaissantes? Quel sera, d'un autre côté, le rôle de la France dans cette œuvre de civilisation? et sous ce rapport particulier, comment résoudre la question de Constantinople, de l'Egypte et de l'Algérie? comment en étendre et en généraliser l'application en Orient et sur le continent africain? Tel sera aussi l'objet de nos recherches, où nous tâcherons de mettre, à démêler et à étudier les difficultés inséparables du problème, le premier soin que d'autres ont pu apporter à nous en étaler les conditions favorables.

Et d'abord, rappelons à cet égard les aits qui assurent à la France le droit d'initiative et de priorité pour opérer le rapprochement et la fusion des races si diverses que la conquête d'Alger a commencé à remettre en présence. Les luttes guerrières et religieuses du moyen âge, provoquées par le fanatisme musulman, avaient tranché la question par l'épée et rendu pour les combattans toute réconciliation à jamais impossible. C'est alors que la France entreprit un rôle que le succès et un avenir providentiel pouvaient seuls justifier. Au grand scandale de la chrétienté, elle passa dans le camp ennemi : François I[er] s'allia avec Soliman contre Charles-Quint, et au système d'hostilité permanente qui n'admettait que des trêves, jamais de paix entre chrétiens et musulmans, il fit succéder le système d'alliances défensives et offensives même contre des coreligionnaires. C'était la violation flagrante de toutes les lois de la chevalerie; mais de ce mal Dieu sut faire sortir un bien : par l'introduction dans le monde diplomatique d'un principe essentiel pour notre société moderne, et la séparation entre les faits politiques et les faits religieux. Dès lors, par la politique de François I[er], la route fut ouverte à toutes les alliances politiques, à toutes les transactions commerciales entre les deux races ennemies, et par le commerce et la politique à tous les moyens de rapprochement et de fusion, au moins quant à leurs intérêts matériels. C'était donc le germe d'un immense progrès, et le Christianisme qui l'a semé par la France, par elle encore doit en recueillir les fruits.

Telles sont les destinées nouvelles de la patrie. Au nom du système transitoire dont elle a été l'auteur, elle n'a qu'à user de ses droits et à prendre la première comme la meilleure part des croisades pacifiques des temps modernes; croisades plus lentes, mais aussi plus sûres, moins bruyantes, mais non moins glorieuses que celles de nos temps chevaleresques et de notre héroïsme religieux.

N'est-ce pas, en effet, la France qui, de nos jours encore, a eu l'initiative de toutes les réformes opérées au sein des sociétés musulmanes, en Egypte, à Constantinople, et même dans le Maroc? On a surtout trop oublié l'histoire de nos relations avec ce dernier empire. Tandis qu'un enchaînement de conditions humiliantes était imposé aux autres puissances de l'Europe, la France y a presque toujours conservé le rang dû au royaume *très chrétien*, et représentant née de la civilisation, elle n'y a jamais accepté, si ce n'est sous le régent et Louis XV, l'ignominie commune que les autres gouvernemens rivaux y ont constamment

préférée à la domination commerciale et exclusive d'un seul d'entre eux.

Sans qu'il soit besoin de rappeler les relations de Henri III avec le Maroc (1), ni le prix qu'y attachèrent les ligueurs de Marseille et le parlement de Provence, et après eux Henri IV; sans même parler de Richelieu, ni de ses projets d'établissement à l'île de Mogador, ou de ses expéditions contre Salé et Saffi, couronnées d'un plein et glorieux succès, comment a-t-on pu oublier le rôle si beau à certains égards, et sous tous les rapports si utile et si instructif, que la France joua sous Louis XIV dans ses relations avec les chefs de cet empire? Sous Louis XV même, lorsque M. de Choiseul arrêta d'une main vigoureuse et inattendue la décadence complète de la monarchie, nous commençâmes à reprendre une partie de notre ancienne suprématie dans cette partie de l'Afrique après le traité de 1767. Enfin, sous Louis XVI, et particulièrement après la guerre de l'indépendance américaine, notre prépondérance du XVII[e] siècle nous fut presque en entier rendue dans le Maroc. La France y introduisit certains germes de civilisation européenne, et d'accord avec Sidi-Mohammed, y abolit pendant les dernières années de ce prince toute espèce d'esclavage pour les chrétiens. Sans doute ces germes isolés n'avaient pas une grande importance en eux-mêmes; mais ils en acquéraient une plus grande par leurs rapports avec les faits analogues qui se manifestaient alors à Constantinople.

C'était, en effet, le moment où cette réforme ottomane, que nous avons vu consommée de nos jours par le sultan Mamouth, se préparait dans les esprits par l'influence amie de la France; l'époque mémorable et toute nouvelle pour l'Orient où notre ambassadeur, M. de Choiseul-Gouffier, communiquait à la Porte et à ses ministres le noble désir de participer à la civilisation de l'Europe. Par les conseils de cet envoyé, des officiers et des ingénieurs de notre armée et de notre marine, dont plusieurs avaient déjà concouru au triomphe de l'indépendance américaine, furent appelés à Constantinople pour essayer d'y ranimer une société mourante, et y enseigner la théorie et la pratique des armes spéciales et des plus importans services publics. Le vieux système maritime et militaire de notre alliée commença aussitôt à se rajeunir, et si le fanatisme des janissaires n'avait mis obstacle à cette régénération, l'empire ottoman aurait pu compter de nouveau parmi les grandes puissances en se faisant initier aux priviléges de leur civilisation. C'est dans ces circonstances que le calife de Maroc, cet émule constant du sultan de Constantinople, essaya de rivaliser avec celui-ci pour s'approprier aussi les avantages de notre état social et participer au même degré aux bienfaits de nos relations. Mais celles-ci furent bien loin d'exercer la même influence sur le plus barbare des Etats musulmans. Toutefois, il ne fut pas moins curieux de voir notre influence également accueillie par le Maroc et par la Turquie, et sollicitée tour à tour par les diverses sectes de l'islamisme.

Ainsi au moyen âge par la guerre, et depuis François I[er] jusqu'à nos jours par la diplomatie et la transaction, la France s'est trouvée historiquement placée au centre même des relations avec les races musulmanes. Et maintenant l'Algérie nous place encore géographiquement dans cette même position intermédiaire entre Abd-el-Kader, d'un côté avec les fanatiques sectaires du kalifat marocain, et de l'autre, les populations de Tunis, vassales religieuses du kalifat ottoman. Tout se lie donc dans le poste et dans le rôle que la Providence nous a faits; et les antécédens historiques nous assurent les chances de l'avenir. Mais jusqu'ici cette garantie de l'histoire, cette voix du passé prophétique, si puissante sur les événemens futurs, a été ce dont nous avons tenu le moindre compte. Au silence obstiné que

(1) Le 10 juin 1577, création du consulat de Maroc et de Fez en faveur de Guillaume Bérard, Marseillais. En 1579 (9 juillet), Henri III déclare, au sujet des droits de ce consul, qu'ils lu sont accordés « en même forme et manière qu'aux consuls establis par nous ez parties d'Alexandrie et Tripoli de Syrie, Tripoli de Barbarie, Gelby, Thunis, Bonne et Argier, et cela, ajoute-t-il, à cause des grands services rendus à notre commerce et à l'affranchissement des Français esclaves chez les Maures. » (Manuscrits des Affaires étrangères.)

nous lui gardons, on dirait vraiment que nous faisons fi de tout ce qui peut nous donner la confiance au cœur; et que nous tirons vanité de supprimer dans nos annales l'un de nos plus beaux rôles de la France moderne. Rôle magnifique où elle s'est montrée médiatrice des deux religions qui se sont disputé le plus long-temps l'empire du monde et se partagent encore les bords de la Méditerranée; rôle conciliateur et à ce titre éminemment chrétien, qui nous donne maintenant droit de priorité dans toutes les entreprises de civilisation sur les races musulmanes, et nous assure en particulier le privilége d'humaniser l'Afrique, en apprenant aux populations qui menacent de la rendre à jamais improductive, les secrets nouveaux d'où renaîtra son ancienne prospérité.

Pour compléter l'aperçu pratique que nous venons d'exposer sur l'histoire des croisades, il nous reste à aborder le problème qui le résume et surtout à bien poser la question, ce qui sera la résoudre à demi. Mais pour atteindre ce but, marquons d'abord la distance qui nous en sépare.

Les progrès merveilleux de la civilisation chrétienne ont laissé bien loin derrière elle la civilisation musulmane; et il en est résulté une difficulté de plus pour leur conciliation. Ainsi, tandis qu'au moyen âge chrétiens et Musulmans s'entendaient immédiatement entre eux et en quelque sorte à demi-mot, soit dans les choses de la guerre, soit dans celles de la diplomatie, nous sentons au contraire dans l'un et l'autre cas le besoin d'une étude spéciale et toute différente de nos habitudes pour bien comprendre la société musulmane qui, de son côté, ne nous comprend aucunement. Il y a donc entre elle et nous comme un abîme de séparation à franchir: obstacle nouveau qui n'existait pas au moyen âge. A cette époque, en effet, chrétiens et Musulmans, bien qu'en hostilité permanente au point de vue religieux, étaient au même niveau d'état politique et social; sur ce terrain tout était facile au rapprochement des races qui ne trouvaient d'obstacle insurmontable à leur fusion que dans leurs croyances réciproquement exclusives. Or le niveau qui tenait en équilibre les idées et les ressources des deux parties et facilitait toutes leurs transactions publiques ou privées, diplomatiques ou commerciales, n'existe plus pour nous; car nous sommes montés au sommet de la civilisation, tandis que les Musulmans retombant au pied de l'échelle ont cessé en quelque sorte d'être à notre portée.

Les données du problème, telles qu'elles existaient au moyen âge, sont donc complétement changées; et la question est de savoir maintenant si les difficultés qui naissent de la distance où nous sommes de nos ennemis, sont ou ne sont pas compensées, pour atteindre à la réconciliation, par la supériorité et l'ascendant que nos progrès nous permettront d'exercer sur eux. En attendant une solution, on peut dire encore que, si au moyen âge le rapprochement était facile et naturel pour tous au point de vue politique et social, il est maintenant devenu périlleux et délicat sur ce double rapport, car il est également contraire à nos opinions et à nos habitudes; tandis qu'alors étant absolument impossible par les croyances à cause de l'état exclusif où celles-ci se trouvaient maintenues par la lutte de tous leurs intérêts temporels, le temps l'a peut-être rendu à cet égard susceptible d'une solution inespérée. De sorte que le Christianisme, qui ne s'agrandit plus que par la persuasion, mais qui dispose pour ce but d'irrésistibles moyens d'influence, sûr désormais de la victoire matérielle, viendra coopérer aussi à la fusion que ses formes repoussaient au moyen-âge, et cimentera l'alliance des deux races en comblant par sa charité inépuisable et toute-puissante un abîme qui, sans elle, resterait infranchissable. Tel est le nouveau rôle qui l'attend.

La solution générale ainsi entrevue dans un avenir dont il est impossible de fixer le terme, et sous le rapport religieux le seul capable de la rendre complète et irrévocable, le seul par conséquent qui dès le point de départ nous signale le but définitif du problème que nous avons posé, commençons maintenant notre essai sur l'histoire des croisades. Nous avons marqué le terme futur et providentiel de ces guerres saintes,

rajeunies et transformées de nos jours pour la plus grande gloire du Christianisme et de la paix qu'il est venu apporter au monde. C'est un premier moyen pour ne nous point égarer sur la route que nous avons à suivre. Mais il en est un autre qu'il n'importe pas moins de rappeler ; c'est d'éclairer constamment l'étude trop souvent fautive et incomplète du passé par le sentiment des réalités présentes. Ce n'est que de la comparaison constante de ce qui a été avec ce qui est qu'on peut inférer ce qui sera.

RAYMOND THOMASSY.

Sciences Sociales.

COURS SUR LA PHILOSOPHIE DU DROIT.

DOUZIÈME ET DERNIÈRE LEÇON (1).

Des différentes formes de gouvernemens. — Des fonctions du pouvoir politique. — Des relations entre les Etats, et des bases du droit international

La société politique, ainsi que nous l'avons définie dans notre avant-dernière leçon (2), est une réunion d'hommes qui a pour objet l'existence parmi eux d'une volonté efficace pour le maintien de la justice et pour le développement le plus sûr et le plus facile possible des facultés propres à avancer l'œuvre du salut. On a beaucoup disputé dans le monde savant sur le but de l'État ou de la société politique, que les uns crurent devoir restreindre au maintien pur et simple du droit, tandis que les autres n'hésitèrent pas de lui arroger même le soin de l'éducation morale des peuples et leur direction dans les voies du salut. Cette dernière opinion, qui nous conduirait droit au despotisme le plus insupportable qu'il soit possible d'imaginer, a sa source dans une ignorance profonde sur la nature des relations de l'homme avec Dieu, sur l'idée et les conditions du salut, tandis que l'autre, entièrement irréligieuse, ne considère que l'homme isolément, sans autre but ni destination que de se maintenir, toujours égal à lui-même, dans les conditions voulues par l'idée même de son être.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons développé plus haut sur l'attitude qu'il convient au pouvoir politique de prendre en matière de religion (1) et de morale. Nous nous bornerons à observer, que le pouvoir politique, organe et représentant de la volonté dans l'homme social, ne peut pas plus abdiquer les fonctions qui incombent à la volonté humaine pour l'accomplissement de l'œuvre de cette vie, que dépasser les bornes qui nous sont tracées par l'impuissance même de notre volonté dans les choses spirituelles, et par le besoin que nous avons d'être sollicités et dirigés par la grâce.

Tandis donc que d'une part le pouvoir ne peut jamais refuser son action ou son appui aux institutions destinées au développement moral et religieux des peuples, d'un autre côté il doit abandonner la détermination, le but et la direction de ces institutions aux organes particuliers de l'Esprit divin et à la voix de la conscience. Mais servir, servir de toutes ses forces à l'avancement de ce que réclame la conscience, telle est sans doute sa vocation; car l'homme se doit tout entier à l'œuvre que Dieu lui impose. Cette œuvre est la même partout et toujours : c'est de glorifier Dieu en cultivant et développant en nous les idées divines du vrai, du beau et du juste ; mais l'exécution varie à l'infini, selon les dons et les talens divers départis à la créature. Aussi

(1) Voir la xi° leçon au n° 68, t. XI, p. 140.
(2) T. IX, p. 271, col. 2.

(1) T. IX, p. 280, col. 2 seq.

y a-t-il en général deux manières différentes d'envisager la tâche que nous avons à remplir : l'une qui part de l'unité de l'œuvre et qui tend à concentrer et uniformiser, en les ramenant tous à cette unité, les différens rapports de la vie sociale ; l'autre qui part de la diversité des dons et des qualités, et qui, en s'attachant à la multiplicité des besoins et des penchans qui en résultent, cherche son triomphe dans la variété et la richesse des développemens.

Il est évident que la première manière de voir et d'agir est celle de l'homme dans lequel prédomine la réflexion ; tandis que l'autre est plus propre au sexe et à l'âge, portés d'eux-mêmes à s'abandonner davantage aux impressions du moment et à suivre les instincts de la nature. Parmi les peuples, il semblerait que les races les plus mâles devraient naturellement, aux époques de leur plus haute maturité, suivre la première de ces deux manières et se trouver conduites par elle au gouvernement monarchique ; tandis que la seconde serait plus naturelle aux races faibles et aux époques d'enfance des peuples, chez lesquelles elle engendrerait, comme par nécessité, le gouvernement républicain. Cependant l'histoire nous montre souvent la monarchie précisément à l'origine des Etats dans la jeunesse des peuples et chez les races les plus faibles, et nous présente, au contraire, les formes républicaines chez les peuples les plus vigoureux, et aux époques du plus haut développement de leur énergie nationale. Cela ne met-il pas nos principes d'analogie et notre méthode en défaut ? Nous ne le croyons pas. Il s'agit seulement d'approfondir un peu les procédés de la pensée et de la volonté humaine qui se reproduisent en grand dans la vie sociale.

La conscience intime de l'homme est le résultat de l'union opérée par l'activité et l'énergie de la volonté, entre l'élément intellectuel et l'élément naturel de son être, entre son esprit et son corps (1). L'initiative dans ce mouvement de la vie qui se résume dans l'acte de la volonté, peut partir tantôt du coté du corps, tantôt du côté de l'esprit, et elle partira régulièrement de l'un ou de l'autre, selon que ce sera l'esprit ou la nature qui, par sa prépondérance, aura déterminé le caractère individuel d'un être. Or celui de ces deux principes à qui il appartient de donner l'impulsion, tend nécessairement à se saisir le plus intimement possible du principe opposé, et à lui donner, par l'essor qu'il lui imprime, le plus de développement qu'il peut. De là vient que dans l'homme, l'organe et le représentant de la vie intellectuelle, les forces corporelles, les besoins du corps et le besoin d'une action extérieure sont portés à un bien plus haut degré d'énergie que dans la femme qui représentant de son côté la vie naturelle, se sent plus portée à développer en elle les sentimens par lesquels la nature participe à la vie de l'esprit et à se concentrer en elle-même pour se rendre dépositaire de ce principe d'unité qui doit faire le complément de son existence. Ne serait-il pas permis de conclure que par une raison analogue, les peuples faibles ou absorbés encore dans les besoins de la vie physique, éprouvent un besoin plus pressant que d'autres de se confier au pouvoir et à la conduite d'un seul homme ou d'une famille à laquelle les rattachent des sentimens de piété et de dévouement ; que les peuples au contraire, fortement constitués, qui possèdent, par leur nature ou par leur développement historique, une puissance de concentration très active et très énergique dans leur vie intellectuelle et morale, se sentent plus portés à se livrer aux entreprises variées auxquelles les invitent les circonstances extérieures, et à développer, avec un abandon pour ainsi dire sans réserve, dans leur sein, le principe de libre association qui conduit aux formes républicaines ? Nous le croyons assurément, et d'autant plus que beaucoup d'autres observations viennent à

(1) On a trop peu fait attention en philosophie au rôle que joue la volonté dans notre conscience intime. C'est elle qui dirigeant nos mouvemens corporels selon les prescriptions de notre esprit, et les pensées de celui-ci selon les désirs et les besoins de notre corps, opère l'union intime de l'un avec l'autre, et nous procure ce sentiment du *moi* qui fait que nous nous connaissons comme personne vivante.

l'appui, qui nous confirment dans cette manière de voir.

Cependant nous n'irons pas tirer de là des conséquences rigoureuses, pour juger de la forme de gouvernement qui doit convenir absolument à tel ou tel peuple, à telle ou telle époque, ni faire de ce principe des applications précipitées, comme par exemple de dire, en contradiction directe avec la supposition exposée plus haut, que c'est aux peuples faibles et aux époques d'enfance qu'appartient de préférence la forme monarchique : ce serait une autre erreur très grave, et que l'histoire également démentirait à chaque page. Trop de causes différentes influent à cet égard sur la formation des Etats, pour qu'il soit permis d'établir de pareils raisonnemens. Les circonstances, par exemple, peuvent exiger d'un peuple jusqu'alors livré à l'agriculture ou au commerce, à l'abri d'institutions républicaines, un développement extraordinaire d'énergie et d'activité militaire, et il passera, par le besoin irrécusable de concentrer son action, au gouvernement monarchique. Sans cause violente, rien que par les chances du commerce qui ruinent, au profit d'une seule, plusieurs maisons de commerce long-temps rivales, une république commerçante peut passer à l'état monarchique. Un Etat patriarcal peut de même, par le morcellement des terres qu'amènent l'industrie et l'influence des richesses en numéraire, se transformer en république; et cette même influence qui finit toujours par concentrer les fortunes en peu de mains ou enfin en une seule, peut le ramener à la monarchie. Le même gouvernement monarchique ne signalera-t-il pas alors dans le premier de ces états, une époque d'énergie très grande, tandis que dans le second il marquera une époque de décadence et d'affaissement, et que, dans le troisième, il ne sera qu'un retour à l'état primitif, avec les richesses et le développement intellectuel et moral qui s'en suit de plus? Comment donc établir quelque chose d'absolu sur les formes du gouvernement?

Il y a une autre cause déterminante de nos rapports sociaux sur laquelle on a fait à cet égard bien des raisonnemens faux : c'est la religion.

Au premier abord sans doute, rien ne nous semble plus naturel que l'homme se modèle en tout sur la Divinité qu'il implore, et qu'il fasse valoir au dehors et dans ses rapports sociaux les mêmes principes dont la religion lui recommande la pratique dans sa vie intérieure. On s'est donc cru souvent autorisé à faire la remarque que le monothéisme favorisait davantage la monarchie, le polythéisme, au contraire, la république, et que, parmi les confessions chrétiennes, le Catholicisme, par son principe d'unité et de subordination, était plus favorable à la première, le protestantisme, par son principe d'insubordination, à la seconde de ces formes de gouvernement. Cependant, nous voyons les empereurs de Rome païenne et ceux de la Chine défendre avec acharnement, contre les envahissemens du Christianisme, leur autorité absolue, identique, selon eux, avec celle de leurs innombrables divinités; et dans le nord de l'Allemagne, en Suède et en Danemarck, c'est de la réforme précisément que nous voyons sortir l'absolutisme monarchique le plus complet. Des observations de ce genre, quelque justes qu'elles puissent être à certains égards, ne supportent donc jamais une application rigoureuse et générale. On pourrait, avec au moins autant de fondement, établir la proposition contraire : savoir, que le Catholicisme, par exemple, est plus favorable à la république et le protestantisme à la monarchie, par la raison bien simple que les contrastes se cherchent et se provoquent réciproquement. De sorte que là où il y a unité et subordination spirituelle, il peut y avoir d'autant plus de liberté et d'égalité politique; tandis que l'anarchie, dans la vie spirituelle et morale, amène nécessairement les esprits à chercher un principe d'unité d'autant plus fort et plus absolu dans l'ordre temporel.

De tout cela, nous croyons devoir conclure que la monarchie et la république sont deux formes de gouvernement également naturelles et légitimes, également fondées dans les lois les plus intimes de l'esprit et de la volonté de l'homme; que leur établissement et leur maintien n'est rien moins qu'arbitraire; qu'il dé-

pend autant de l'état des esprits que de celui des forces matérielles disposées dans la société selon des proportions différentes, et que les préjugés religieux que l'on a, de nos jours, évoqués en faveur de l'une ou de l'autre, reposent, pour le moins, sur des malentendus. S'il y a une observation à faire à l'égard des formes du gouvernement, sous le point de vue religieux, c'est peut-être celle-ci : La république ne peut se passer d'un principe d'unité politique, et la monarchie, de son côté, ne peut remplacer par l'énergie de son principe d'autorité l'action libre et spontanée des différens membres de l'Etat qui est propre à la république. Aucune de ces deux formes de gouvernement, prise exclusivement, ne paraît donc être entièrement dans le vrai ; chacune d'elles semble ne pouvoir exister sans l'autre, et leur heureuse union, que rêvaient déjà Aristote et Cicéron, formera à tout jamais l'objet des vœux les plus sincères de tout homme sage en politique.

Or, cette union, il nous paraît que la charité chrétienne seule en a le secret. C'est cette charité dont l'absence est cause que les Grecs et les Romains ne purent supporter sans ombrage le gouvernement d'un seul, et que les Orientaux, de leur côté, ne peuvent souffrir la liberté qui inspira aux peuples chrétiens cette modération d'eux-mêmes par laquelle seule il fut possible de soutenir, pendant quelque temps, cette admirable constitution du saint Empire, où nous voyons effectivement réunis les avantages de la monarchie et de la république, et pour laquelle assurément l'Eglise n'eût pas soutenu de si rudes combats, si elle n'y eût reconnu le véritable modèle de la société chrétienne d'ici-bas. Ce que l'on appelle aujourd'hui la monarchie constitutionnelle, n'est qu'une triste contrefaçon où l'esprit du siècle s'efforce en vain de réaliser par un équilibre artificiel des passions ce que l'Eglise avait entrepris de fonder par le triomphe de toutes les vertus chrétiennes.

Maintenant que nous avons, autant que possible, fixé notre opinion sur les différentes manières dont peut être constitué le pouvoir politique, passons à l'exercice de ce même pouvoir pour connaître les fonctions et les devoirs qui lui sont propres. Il a, comme nous le disions plus haut, une double tâche à remplir : celle de maintenir la justice, et de pourvoir au développement le plus sûr et le plus facile possible des facultés humaines propres à avancer l'œuvre du salut. Cette double tâche résulte naturellement du double aspect sous lequel se présente, comme nous l'avons déjà remarqué, l'œuvre de la vie. Selon son but unique d'abord, qui n'est autre que la justice, et ensuite selon les moyens divers départis à la créature, comme autant d'instrumens pour servir à la glorification du Seigneur. Le double développement que prend le pouvoir politique, soit qu'il agisse en législation, soit qu'il déploie sa puissance pour exécuter ses volontés, selon les deux fins auxquelles il doit tendre, correspond à ce qui, dans l'individu, forme, d'une part, la vie de l'esprit dont l'objet est le vrai, de l'autre, la vie matérielle dont l'objet est l'utile. Tous les pouvoirs attribués au gouvernement de la société politique se divisent donc nécessairement en deux classes, et se résument dans les deux pouvoirs principaux, que l'on a coutume d'appeler le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif.

L'œuvre à remplir par le pouvoir judiciaire est triple ; savoir : 1° de constater les droits de chacun qui pourraient devenir incertains et douteux, et de les mettre en sûreté en les revêtant du sceau de l'autorité publique ; 2° de fixer les droits sur lesquels des doutes se sont élevés, et de les protéger contre la résistance ou les empiétemens de l'erreur et de l'aveuglement ; 3° de revendiquer la justice et de venger la loi contre la révolte des passions. La première de ces fonctions forme ce que nous appelons la juridiction volontaire et le notariat, la seconde constitue la juridiction civile, et la troisième la juridiction pénale. Le pouvoir judiciaire veille de la sorte sur les bases mêmes de la société, et il est inutile de faire observer que cette dernière n'a de sécurité et de durée qu'autant qu'une volonté, en même temps inflexible et incorruptible, préside à l'accomplissement des fonctions indiquées. Cette volonté est donc inséparable de la

puissance souveraine sur laquelle est établie la société politique, et il est absurde de vouloir enlever des mains du souverain le pouvoir judiciaire pour en faire un pouvoir indépendant. Il n'y a que la main qui manie l'épée qui puisse tenir le sceptre avec fermeté. Nous n'entendons pas pour cela attaquer l'indépendance des tribunaux dans la sphère qui leur est propre. Il y a une différence très grande entre l'énergie de la volonté et la puissance nécessaire pour maintenir le droit et réprimer l'injustice, et entre la faculté intellectuelle de distinguer le juste d'avec l'injuste, et de définir ce qui se doit en toute circonstance. Si des organes différens sont départis à chacune de ces fonctions dans l'homme individuel, à plus forte raison auront-elles chacune le leur dans l'Etat. Or, quels seront les organes propres à la dernière de ces fonctions, et de quelle manière devront-ils être constitués ?

Nous pensons que, dans une société complètement développée, ils seront nécessairement de deux espèces; car la question de justice peut être envisagée sous un double aspect : 1° sous le point de vue de son principe universel, d'où se déduit la règle générale à suivre dans une certaine catégorie de rapports sociaux; 2° sous le point de vue particulier, des circonstances données, qui détermine les conditions de l'application de la règle et produit la décision dans l'espèce. Nul doute qu'il faille, pour résoudre la question du droit complètement, le saisir sous ces deux aspects; et de même que l'homme individuel, dans les conditions ordinaires de la vie, ne forme pas une résolution sans consulter d'une part sa raison et de l'autre les besoins de sa nature; de même, le pouvoir souverain, qui est la volonté sociale, ne doit-il pas rendre de sentence sans le concours simultané des organes de la loi et des représentans naturels de la vie matérielle du peuple auquel la loi s'applique. Nous devrons donc, pour l'administration de la justice, reconnaître, à ce qu'il semble, au jury, un rôle indispensable, en concurrence avec les juges versés dans la connaissance des lois. Cependant, nous sommes loin de vouloir établir quelque proposition générale et absolue à cet égard.

N'oublions pas que le jury est ici l'organe de la vie naturelle, et qu'il s'agit avant tout de prêter main-forte au droit. De même qu'un homme ne doit pas écouter sa nature lorsqu'elle s'oppose à son devoir, et qu'il doit imposer silence à ses sens lorsqu'ils se révoltent contre la raison; de même aussi, dans la société, peut-il arriver des époques où l'institution du jury doit être supprimée, parce que, s'éloignant de l'esprit de son établissement, elle ne forme plus qu'un obstacle à l'exécution des lois, et se montre un instrument d'iniquité.

Il n'est donné qu'à la société chrétienne de se procurer des garanties durables d'une administration judiciaire vraiment éclairée et impartiale. Partout ailleurs le même conflit entre la chair et l'esprit, qui se reproduit dans tous les rapports de l'homme déchu, aura pour conséquence inévitable que la justice sera ou livrée à l'influence irrégulière des sentimens populaires, ou à la merci d'un pouvoir despotique qui en fera un instrument de terreur; ou bien que, d'une part, les misérables arguties de la chicane remplaceront la recherche consciencieuse de la règle de justice, et que, de l'autre, les égards dus aux circonstances de la vie serviront de prétexte au caprice, à la faiblesse ou à la corruption.

Si nous n'avions égard qu'au développement de civilisation et au point de maturité où sont arrivés les peuples de l'Europe, nous réclamerions sans doute le jury pour eux; car, là où ils sont, l'esprit de justice devrait les avoir pénétrés et éclairés de telle sorte que l'on pût dire d'eux qu'ils ne sont plus sous la loi, parce qu'ils ont en eux l'esprit de la loi. Mais malheureusement dans les différentes époques de développement que nous avons parcourues, les momens les plus précieux ont été perdus ou mis à profit uniquement pour le mal, de sorte que nous n'avons que trop lieu de craindre que quelque incapables que soient aujourd'hui les nations civilisées de se laisser conduire d'autorité, comme aux jours de leur jeunesse, elles ne sachent pourtant pas porter la liberté, et ne soient

par conséquent vouées à une ruine presque inévitable.

Sans nous arrêter sur l'organisation du pouvoir judiciaire et les lois de son action à des questions de détail pour lesquelles nous n'avons plus ni le temps, ni l'espace nécessaires, nous ne dirons qu'un mot sur l'administration de la justice pénale. Le principe d'après lequel elle agit, n'est autre que celui de la justice en général : c'est d'attribuer à chacun ce qui lui appartient : *Suum cuique tribuere*. La justice civile, en laissant à chacun la faculté de prendre lui-même sa position dans la société, de faire valoir ses qualités et d'acquérir autant de bien et d'influence qu'il peut, se borne à le reconnaître pour ce qu'il est et à le maintenir dans la situation où il se trouve placé par l'effet de la Providence et de sa propre liberté. Eh bien ! la justice pénale en fait autant. Elle, aussi, se borne à prendre l'homme tel qu'il s'est fait lui-même, et à lui assigner sa position selon la loi qu'il a choisie, dont il s'est rendu l'organe et dont il a réclamé, pour ainsi dire, les bénéfices : la loi de haine, de violence et de mépris de la paix et de la liberté d'autrui. Elle lui applique, cette loi, dans la mesure où il l'a fait valoir lui-même, selon ses mérites ; et si elle ne réussit pas toujours à rendre à l'infracteur de l'ordre social exactement la pareille, du moins doit-elle tendre à une compensation équitable, qui maintienne la vie sociale dans une sorte d'équilibre entre la perturbation qu'elle a éprouvée et la répression qui part de son sein contre la puissance d'une volonté perverse qu'elle recèle dans ses membres. Tout ce qui va au-delà n'est qu'excès ou folie. Il n'y a que l'Eglise qui puisse prendre sur elle la tâche d'une véritable réhabilitation de l'ordre, considéré dans le sens absolu par l'application du système pénitentiaire ; car, pour faire pénitence, il faut une grâce spéciale dont elle seule est l'administrateur régulier. L'homme, par les seules forces de sa nature, ne peut tout au plus que se maintenir dans l'état où il était, lorsque Dieu le saisit et l'arrêta, pour ainsi dire, au bord de l'abîme du mal ; et le pouvoir politique, qui n'est que l'organe de la volonté humaine et ne dispose que des forces naturelles, n'en peut pas davantage pour le bien de la société. Il n'a point de puissance véritablement purificatrice.

Cependant, cette loi de compensation, dont l'application appartient au pouvoir politique, et qui n'est que la loi du talion, a changé de nature et d'acception sous l'empire du Christianisme. La loi chrétienne ne voit de mal réel que dans la volonté perverse de l'homme, et ne regarde au dommage matériel, occasionné par le crime, qu'autant qu'il peut servir à apprécier l'intensité de la mauvaise volonté de son auteur, ou donner la mesure de son indifférence pour le bien. L'échelle des peines, de matérielle qu'elle était sous la loi ancienne, est donc devenue toute morale sous l'empire du Christianisme. Parmi les peines que le pouvoir politique peut infliger, il en est une qui, de nos jours, a fait naître une foule de réclamations, c'est la peine de mort. Autant la justice se montrait prodigue de la vie humaine, il y a quelques dizaines d'années, autant elle se croit obligée de l'épargner aujourd'hui. Il est vrai que, par compensation, on ne la sacrifiait pas alors si légèrement aux passions.

Mais tandis qu'aujourd'hui le suicide, passé pour ainsi dire dans nos mœurs, est considéré généralement comme une action au moins légitime, sinon glorieuse, on dispute au pouvoir le droit de sacrifier à la vindicte des lois la vie d'un coupable, celui-ci eût-il attaqué mille fois, et de la manière la plus atroce, les bases mêmes de la société, et eût-il, par le fait, renoncé de la manière la plus péremptoire à la vie, en la soumettant aux chances d'une lutte ouverte, engagée par lui avec l'ordre social. Cette opiniâtreté à refuser à la justice sociale ce que l'on ne fait nulle difficulté d'abandonner au caprice des individus, nous semble un triste symptôme de l'exagération de l'amour de soi-même et de l'affaiblissement de l'amour de la justice. Nous ne disconvenons pas que la peine de mort soit un remède cruel au désordre des passions et même un mode d'expiation bien insuffisant ; mais il nous semble qu'il en est de son abolition comme de l'abolition de la propriété particulière et de

l'introduction de la communauté des biens. Si l'esprit de sacrifice, l'amour de Dieu, l'exaltation de la charité chrétienne parviennent à la rendre superflue, et par conséquent condamnable, en y substituant une expiation plus parfaite, par une pénitence réelle, toutes les âmes chrétiennes, assurément, devront saluer des plus vifs transports un pareil triomphe; si, au contraire, c'est l'oubli total, l'abnégation même de la fin suprême pour laquelle l'homme a reçu l'existence, qui la fait rejeter, alors il faudra trembler; car ce sera l'arrêt de sa propre mort, de sa dissolution complète, que la société aura prononcé (1).

Nous croyons pouvoir nous borner là dans l'examen des attributions du pouvoir judiciaire. Si on peut dire de lui qu'il est la volonté sociale guidée par la raison, on doit dire du pouvoir administratif qu'il est la volonté sociale guidée par la charité. Oui, la charité, voilà le principe suprême, le guide le plus sûr de toute politique éclairée, de toute administration vraiment bienfaisante. Elle a un triple but : 1° de pourvoir à la paix et à la sûreté de tous les membres de l'Etat; 2° de leur procurer, sous le rapport de la vie matérielle, le plus de liberté et d'aisance possible; 3° sous le rapport moral et intellectuel, toutes les lumières dont ils sont susceptibles. La puissance confiée au souverain ne doit pas lui servir seulement à maintenir la société intacte et pure de toute injustice, mais aussi à la faire avancer dans les voies de la perfection. Les biens que le pouvoir judiciaire est appelé à conserver, le pouvoir administratif est chargé de les faire fleurir et fructifier (1). Aussi, tandis que le pouvoir judiciaire garantit aux sujets leurs droits, le pouvoir administratif leur prescrit la manière d'en faire usage pour le plus grand bien de tous. Ce bien-être universel auquel il tend, reposant sur la réciprocité des services entre la société et ses membres, son action se divise en deux fonctions principales, qui consistent : l'une, à rendre à chacun de la part de la société tous les soins que sa position comporte, et dont le pouvoir peut disposer; l'autre, à exiger des individus, pour le bien de la société, tous les services dont elle a besoin, et qu'ils sont en état de lui rendre.

Ces services étant de deux espèces, parce qu'ils peuvent être rendus de la part des sujets, ou par le sacrifice de leurs personnes, ou par le sacrifice de leurs biens, il résulte de cette dernière fonction deux pouvoirs essentiels : le pouvoir militaire, par lequel le souverain exige les services personnels des sujets pour la défense de l'Etat, et le pouvoir financier, en vertu duquel il exige d'eux des contributions ou des impôts pour couvrir les dépenses publiques. Cependant, depuis que le Christianisme a rétabli l'homme dans toute sa dignité primitive, et fait voir dans chaque individu l'objet des soins les plus tendres de la Divinité, faite homme pour chacun de nous, la première des fonctions indiquées dont ne s'occupaient presque pas les Etats de l'antiquité, a fini par dominer toutes les autres, il en est résulté le développement d'un pouvoir ou d'une attribution dont les anciens connaissaient à peine les premiers rudimens, du pouvoir ou du droit de police, et tous les autres droits de l'administration sont venus se ranger, pour ainsi dire, sous les ordres de ce dernier. Aussi a-t-il pris un double essor en se divisant en haute police *qui veille* au bien et à la sûreté commune, et donne à tous les pouvoirs de l'Etat leur impulsion vers le but qu'elle envisage, et en police proprement dite qui s'occupe des intérêts subordonnés de la vie sociale et du commerce quotidien. Et, ici, elle se porte d'abord assistante du pouvoir judiciaire, parce que le pre-

(1) La fin suprême pour laquelle l'homme a reçu l'existence n'est autre que la glorification de son Dieu, et la société entière n'existe que pour cette fin. Ou la société n'a aucun droit sur ses membres, ou elle est responsable des insultes continuelles que fait à Dieu dans son cœur l'homme pervers qui a rompu avec son auteur le pacte de la vie, et qu'elle souffre au milieu d'elle. L'Etat qui, en tant de circonstances diverses, pour la guerre, pour le service public en général, exige de ses membres le sacrifice de leur vie, serait-il privé de ce droit dans le seul cas où il s'agit d'une expiation à faire pour l'infraction des lois fondamentales sur lesquelles repose l'existence de la société entière et de chacun de ses membres?

(1) Adam aussi ne fut pas chargé seulement de *garder*, mais aussi de *cultiver* le Paradis.

mier des *intérêts* qu'elle ait à soigner, est celui de la conservation des biens acquis. Du reste, si dans l'administration de la justice il est bon, hormis les cas d'exception que nous avons indiqués, d'entendre la voix du peuple et de consulter ses besoins, à bien plus forte raison faudra-t-il que le pouvoir administratif ait recours à ce moyen, non seulement pour s'éclairer, mais aussi pour s'assurer du concours de ses subordonnés. Car les bienfaits ne s'imposent pas : le succès, même matériel, de la plupart des mesures du gouvernement dans cette sphère de son activité dépend de l'assentiment et de la coopération spontanée des sujets ; et, ce succès matériel fût-il même assuré sans cela, l'action du gouvernement serait dénaturée, et le fruit le plus essentiel en serait perdu, si, imposés par une volonté despotique, ses services et ses bienfaits n'étaient reçus qu'à contre-cœur, et ne faisaient naître ces sentimens de reconnaissance, de confiance et d'attachement, qui sont le lien le plus précieux des Etats.

Nous ne discuterons pas sur la manière dont les différens membres de la nation devront être représentés vis-à-vis des organes de la puissance souveraine. La forme la plus propre, selon les circonstances, à maintenir ou à faire naître entre eux ces liens de confiance et d'union que nous considérons comme la chose essentielle dans les institutions de ce genre, sera sans doute la meilleure.

Nous n'entrerons pas non plus, à l'égard des règles à suivre par les différens organes du pouvoir administratif, dans des détails qui nous conduiraient bien au-delà des bornes de cet article. Une théorie nouvelle, qui paraît avoir trouvé quelque retentissement en Belgique, s'efforce de faire considérer les fins diverses que nous sommes habitués à attribuer à l'action protectrice et encourageante du gouvernement comme autant de motifs d'associations particulières, qui, à l'instar de la société religieuse, seraient placées, comme autant de pouvoirs indépendans, à côté du pouvoir politique, borné dorénavant au soin de maintenir le droit dans la société (1). Cette théorie nous paraît aussi fausse que dangereuse. Il faut nécessairement aux intérêts divers qui partagent la société et font agir ses membres dans tous les sens un point de ralliement, un centre d'union, lequel ne peut être qu'un intérêt majeur qui domine tous les autres. Ce centre d'union pour les intérêts intellectuels et moraux, c'est l'Église, comme organe de la foi ; pour les intérêts matériels, c'est l'Etat, ou le pouvoir politique, comme organe de la justice et de la volonté nationale dans sa plus haute et plus noble acception. Nul autre intérêt ne saurait aller de pair avec celui de la religion et celui du développement du caractère national dans les voies de la justice.

Cette position dominante, que nous devons revendiquer au pouvoir politique, fait de lui le représentant naturel et nécessaire de tous les intérêts divers placés sous sa protection, et c'est en cette qualité qu'il dirige surtout leur action au dehors en décidant de la paix et de la guerre, des relations d'amitié, de secours, de garantie quelconque avec d'autres Etats. On appelle cela le pouvoir représentatif du souverain, pouvoir qui embrasse, relativement aux affaires extérieures, les pouvoirs d'inspection ou de surveillance, de législation et d'exécution, sans autre restriction possible que celle qui résulte de l'étendue plus ou moins grande du concours que le souverain peut espérer de la part de ses sujets. Ici il est impossible de tracer des limites certaines ; il faut convenir, au contraire, que les sujets ne peuvent guère refuser ce concours sans compromettre non seulement leur influence et leur honneur au dehors, mais même leur sûreté ; car, du moment où les divers membres d'un Etat cessent de se considérer comme s'ils ne faisaient qu'*un* avec le pouvoir à leur tête, vis-à-vis de toute personne ou puissance tierce, du moment où ils agissent isolément et manifestent des volontés contraires quant au dehors, du moment enfin où l'intérêt de leur union ne domine plus tous les autres, au moins dans les rapports de la vie matérielle, on peut dire que l'Etat se meurt et que l'heure de sa dissolution approche. Qu'est-ce donc qui fait naître et vivre les Etats, si ce

(1) Voir Ahrens, *Philosophie du Droit*, p. 531.

n'est cette prédominance d'un intérêt commun à tous les habitans d'un pays qui absorbe tous les autres intérêts, et par conséquent entraîne à sa suite toutes les forces de la société (1)?

La diversité de ces intérêts et de la manière de les concevoir, selon la différence des caractères nationaux, est la cause qui produit et qui maintiendra toujours au sein de la société humaine la pluralité des Etats et leur indépendance réciproque. Tous les rêves de monarchie universelle échoueront toujours contre cette force d'individualisme qui fait le fond de notre nature, et qui est indispensable pour le développement des idées divines déposées dans le sein de l'humanité (2). S'il est juste, nécessaire même, que toute la puissance de nos forces réunies, que notre individualité tout entière soit soumise à Dieu et subordonnée aux conditions de l'œuvre qu'il nous impose, de sorte que l'unité de l'Eglise doit planer nécessairement au-dessus de toutes les différences de nationalité et d'intérêt politique, il n'est pas moins juste et nécessaire que cette même individualité se fasse valoir dans toute son énergie lorsqu'il s'agit de dominer la nature extérieure, pour la faire servir à la glorification de son auteur, et d'amener au sein de la société humaine le développement complet de toutes les forces qu'elle recèle, et qui ne peuvent se produire que par le moyen de l'action et de la réaction la plus libre et la plus multipliée. Du moment où un intérêt purement terrestre, une puissance purement humaine viendrait à dominer toutes les âmes et se constituer le centre de leur action, tout serait perdu pour l'éternité, et l'heure suprême de l'humanité serait arrivée.

Cependant la diversité, la multiplicité des Etats indépendans ayant des relations entre eux, ne peut exister qu'à la faveur de l'idée d'une unité d'origine et de fin qui domine toutes leurs différences, et cette idée, appliquée aux intérêts temporels relativement à leur subordination à l'œuvre divine, ne peut avoir de l'effet qu'autant qu'elle aura un représentant dans l'ordre temporel. Il faudra donc, du moment où toutes les puissances de ce monde se considéreront, ainsi qu'elles le devraient, comme appelées et obligées à servir l'œuvre divine de l'Eglise, une puissance centrale qui maintienne parmi elles, en cas de conflit, cet intérêt suprême. Telle était l'idée vraiment grande et belle du saint Empire Romain au moyen âge. Il est aisé de voir que le centre d'unité qu'elle voulait établir dans l'ordre temporel ne pouvait et ne devait pas appuyer son autorité sur une prépondérance purement matérielle, qu'il devait par conséquent être électif, et qu'il ne pouvait exercer son action que du vœu et avec l'assentiment de l'Eglise. Cet empire a péri par l'effet du mouvement centrifugal qui entraîna de plus en plus les peuples en dehors de l'orbite des idées chrétiennes; mais l'Europe, aujourd'hui encore, ne se soutient que sur les bases sur lesquelles il avait été élevé, et ne vit qu'à la faveur des idées, des coutumes et des relations politiques auxquelles il a donné naissance. C'est en vain que l'esprit du monde cherche à produire dans les relations extérieures, comme dans la conformation intérieure des Etats, une contrefaçon, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de l'œuvre entreprise par l'Eglise au moyen âge, en s'efforçant de produire, par les liens du commerce et de l'intérêt matériel, une sorte de catholicité appuyée sur le système de l'équilibre, tandis que le système catholique était celui de la confédération de toutes les puissances pour le triomphe de la vérité avec celle d'entre elles que l'Eglise avait appelée à sa défense; il échouera à l'œuvre au moment même où il pensera en recueillir les fruits; car il est impossible que les barrières élevées entre les peuples par la cupidité et l'aveuglement des passions dans la poursuite des intérêts matériels tombent sans faire disparaître aussi dans leur chute ces autres barrières, bien plus funestes, par lesquelles l'orgueil s'est forcé d'intercepter la vérité et de rompre l'unité morale et intellectuelle du monde catholique. Les peuples ne sauraient fraterniser dans un sens, sans fraterniser aussi dans l'autre; il faut donc qu'ils reviennent ensemble à la vé-

(1) Voyez notre leçon x, t. IX, p. 273.
(2) Voyez ib., p. 274, col. 1re.

rité, ou qu'ils périssent tous comme Sodome et Gomorrhe.

Nous ne poursuivrons pas, relativement au développement historique des institutions du droit des gens, la tâche que déjà nous n'avons fait qu'effleurer dans l'examen du droit politique intérieur; cela nous conduirait trop loin. Nous ne ferons plus qu'une observation en terminant ce *cours :* c'est que l'Eglise, à qui le glaive est interdit et qui ne peut rien par la force, n'a rien à perdre nulle part aux progrès de la liberté, tandis que le monde périra nécessairement par eux, à moins qu'elle ne s'y associe.

E. DE MOY.

REVUE.

HISTOIRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY;

PAR M. AUDIN (1).

« L'histoire de tout ce fait seroit
« longue qui la voudroit desduire
« par le menu. J'en ay horreur, et
« chacun le sçait. Disputer icy si
« les massacrez avoyent conjuré ou
« non, c'est chose superflu : toutes
« présomptions sont à l'encontre. »

(J. de Henri III.)

Il est, dans la vie des nations, des époques néfastes dont la plume se refuse à retracer le tableau déplorable, et dont l'histoire voudrait à jamais écarter le souvenir. Quelque habitués que nous soyons au mal et à ses terribles conséquences, il se montre parfois dans une nudité tellement hideuse, que nous nous voilons la tête de terreur et de dégoût; nous ne nous sentons plus la force de traîner cette chaîne qui s'allonge toujours (*a lengthening chain*), comme dit Pope. Dans ces momens d'angoisses, l'humanité, honteuse d'elle-même, se prend à pleurer sur ses excès; elle tourne vers le ciel ses yeux humides, invoque le Père céleste, et le Père a pitié de sa créature; il pardonne, essuie les larmes brûlantes, encourage; et l'humanité ranimée se remet à parcourir sa route, à fuir surtout la sombre image du passé.

Je ne sais si aucune partie de l'histoire de France justifie mieux ces tristes réflexions que l'époque de la Saint-Barthélemy; et comme si ce n'était pas assez d'un pareil attentat, les hommes se sont mis à se passionner pour ou contre cet événement, à le défendre même, oui, à le défendre! Mais bientôt cette tunique de Nessus venant à les brûler, ils ont voulu la rejeter à leurs ennemis : malheureusement, ils arrachaient des lambeaux de leur propre chair, et ils restaient avec des blessures de plus et la pudeur de moins.

Certes, je ne viens point ici réveiller des passions assoupies; je veux seulement jeter un coup d'œil impartial sur une question si long-temps demeurée en litige, et qui, peut-être, ne sera jamais complètement résolue, quant à ses causes. Malgré l'impression douloureuse que l'on éprouve en étudiant de pareils faits, il faut savoir la surmonter; car ils portent leur instruction avec eux, et après tout, pour connaître les maladies du corps humain, on est bien contraint de descendre aux dégoûtantes opérations de la chirurgie et de la dissection.

Il y a déjà quelques années que M. Audin a publié une *Histoire de la Saint-Barthélemy*, et c'est en la lisant que j'ai conçu l'idée d'offrir aux lecteurs de ce recueil le résultat de mes réflexions.

(1) A Paris, chez Maison, quai des Augustins, 29.

ıt le monde connaît sa belle *Vie de* *'her*, si brillante de style et d'une si ;te impartialité (1); il vient même d'a- ter un nouveau titre à sa réputation une *Biographie de Calvin*. L'opinion M. Audin est donc d'une grande im- ance dans le sujet qui va nous occu- Il me pardonnera sans doute de ne me trouver toujours d'accord avec car lui et moi nous voulons une ıe chose, *la vérité*.

ıu point où la critique historique a acé aujourd'hui la fatale affaire de la int-Barthélemy, on peut, ce me sem- é, la réduire à ces quatre questions incipales:

1° La Saint-Barthélemy fut-elle un mplot préparé de longue main par Ca- erine de Médicis?

2° Ou bien fut-elle le résultat d'une résolution soudaine, l'inspiration de la terreur qu'inspirait le parti protestant après la blessure de l'amiral de Coligny?

3° Le but de Catherine et de son fils était-il de prévenir une conjuration tramée par les huguenots eux-mêmes?

4° La religion catholique eut-elle aucune part dans ce massacre?

Il y a déjà long-temps, lorsque j'entrepris d'étudier dans ses sources l'histoire des guerres religieuses en France, je demeurai singulièrement frappé de ces paroles de Tavannes, qui peignent tout le règne de Charles IX :

« La reyne cognoist comme elle pos-
« sède son fils, ses humeurs et gouver-
« neurs, ne se donne peyne de ses opi-
« nions, s'asseure les pouvoir changer en
« un moment (2). »

Et en vérité, oui, telle fut la vie de ce prince; il passe d'un gouverneur à l'autre, d'un espion à un second, à un troisième, au premier signe de la Messaline qui se disait sa mère. Quelquefois le malheureux semble vouloir secouer ce lourd fardeau de vice qui l'accable, et de corruption qui bourdonne autour de lui; mais la chaîne a été rivée trop tôt; la molle quoique irascible volonté de ce fantôme couronné ne conçoit qu'une seule chose avec énergie, n'exécute que cette seule chose avec rapidité : *le crime!*

(1) Voir notre article au n° 68 ci-dessus, p. 128.

(2) *Mém. de Tavannes.*

Mais aussi quelle femme que cette Catherine, « qui n'a qu'une passion, comme Agrippine, celle de régner; qui lit, ainsi que Tibère, sur la figure des hommes et jusque dans les ténèbres de l'avenir : ambiguë dans ses paroles, impénétrable à l'œil et à la pensée; qui regarde comme des instrumens de pouvoir le fer et le poison; à qui chaque heure du jour apporte de nouvelles sensations, un mode nouveau d'existence; pour qui agir, c'est régner, changer, c'est être; à qui toute perpétuité dans le bien ou dans le mal serait funeste, en la détachant de ces âmes qui vivent de l'ordre ou du désordre de la monarchie, et dont elle a un égal besoin pour soutenir son pouvoir monstrueux!

« Née sous le ciel d'Italie, elle est, comme ceux qui l'habitent, voluptueuse et cruelle, superstitieuse et incrédule. Elle aime les jouissances qui naissent de l'intelligence, et dédaigne la gloire qu'elles donnent. Un jour, on la voit entourée d'un essaim de jeunes beautés dont elle se sert pour séduire et amollir ceux que n'ont pu vaincre son or ou ses menaces; un autre jour, d'un peuple de statuaires qu'elle interroge familièrement, aux yeux desquels elle laissait autrefois tomber des voiles qui cachaient des formes que le Primatice peignit avec un charme ravissant, et dont les jeunes seigneurs de la cour s'entretenaient sans mystère. Quelquefois elle appelle des parfumeurs, hommes importans sous les mauvais princes, qu'elle consulte la nuit, ou des astrologues avec qui elle trace des cercles magiques. Souvent son fils la surprend qui suspend dans un verre une bague attachée à un cheveu, et dont elle compte les balancemens pour savoir combien de jours encore sont accordés à celui qui la tourmente (1). »

Voilà Catherine; voici la cour : « C'étaient des fêtes d'une galanterie passionnée, une musique molle et efféminée, des festins où ce peuple de cuisiniers, qu'elle avait amenés avec elle de Florence, tourmente son génie à flatter le palais d'hommes qui souvent manquèrent de pain. C'étaient des danses, où de jeunes Italiennes, nées sur les bords de

(1) Audin, p. 5-7.

l'Arno et élèves de Catherine, s'excitaient, par tout le manége de la coquetterie la plus raffinée, à émouvoir les sens de soldats qui, dans leur camp, n'auraient osé lever les yeux sur une femme; des chants lascifs, toutes les voluptés de la cour la plus libertine du siècle. Catherine avait perverti les mœurs de la nation. Elle avait mis à la mode l'astrologie, les incantations, la chiromancie, la divination; elle avait donné le goût des vêtemens transparens, des fleurs artificielles, des parfums, des odeurs, des cosmétiques de Florence, sa ville natale; elle avait changé cette vie nationale, si vive, si turbulente, en une sorte de sommeil. Les jeunes seigneurs, les femmes de la cour, dorment jusqu'au milieu du jour, dorment au sortir de table, dorment après chaque repas, pour plaire à la reine-mère. Même, au milieu de ses plus grands tourmens de corps et d'esprit, Catherine n'a pu renoncer à cette paresse délicieuse que goûtent si bien les Florentins (1). »

L'Italienne et sa cour sont devant nous; les personnages sont là; voyons-les en action :

« A dix heures, la reine-mère se lève; elle ouvre alors ses appartemens aux flots de ses aspirans, de ses délateurs, de ses anciens amans, des magistrats, des membres du clergé, des officiers de sa garde, qui passent devant elle le front courbé comme des esclaves. Elle leur adresse quelques mots, les salue, leur sourit et les congédie. Puis arrivent ses maîtres-d'hôtel, Florentins pour la plupart, qui servent le dîner, court d'ordinaire, car l'heure presse, midi vient de sonner. C'est le moment où sa cohue de devins, en robe noire, et portant des livres latins sous le bras, demande à être introduite : on n'a garde de les faire attendre, car on a peur d'eux. Ils entrent et s'emparent de l'appartement comme d'un laboratoire, et ils commencent ce qu'ils nomment leur travail. Les uns suspendent une bague dans un verre et en comptent les battemens; d'autres tracent sur le papier des caractères magiques; d'autres regardent le ciel et cherchent à lire dans les nuages : tous expliquent l'avenir à Catherine, qui les écoute en silence. Puis vient le tour des Italiens chargés du matériel des fêtes; enfin, paraissent ses filles d'honneur, qui l'habillent, répandent des odeurs sur ses cheveux, et la livrent aux yeux du peuple toute parfumée d'essences.

« Quant à Charles, les premiers regards qu'il rencontre en se levant sont ceux d'une famille d'esclaves, celle de Gondi, de ce Retz, « le plus grand re« nieur de Dieu qu'on pût voir, dit Bran« tôme; tellement que le roi tenait de « lui que jurer et blasphémer était une « sorte de parole et de devis, plus de « braveté et de gentillesse que de péché. » « Il trouvait aussi quelquefois au chevet de son lit des poètes, autre espèce d'adulateurs, qui lui enseignent un langage mou et efféminé. C'est Dorat qui lui apprend à faire des anagrammes, à rimer en échos, à composer des vers qui commencent par la même lettre; c'est son vieux maître de latin, qui joûte avec son royal élève, et discute avec lui sur les figures de rhétorique. Charles le quitte bientôt pour prendre ses ébats à la chasse avec de jeunes seigneurs, troupe de turbulens, qui souvent, sur leur passage, brisent la haie du pauvre, ou bouleversent le champ du laboureur. La chasse finie, Charles fait signe à quelques uns de ses favoris; ce signe est entendu. Le lendemain, à l'aube du jour, ils attendent qu'il se réveille; le prince s'habille; on part. « Le roi, jeune et folâtre, va « prendre son plaisir, ajoute le même « historien, à fouetter dans leur lit les « gentilshommes et les damoiselles, et à « autres semblables passe-temps qu'il « continua jusqu'après le massacre. » « Lignerolles est son habituel compagnon de débauche; pour lui, il n'eut jamais rien de secret. Lignerolles a su jusqu'au projet de cette citadelle en bois que Birague a proposé d'élever en face du Pré-aux-Clercs : confidence funeste! Un jour, Charles reçut une députation de réformés; l'orateur, Briquemant, parla avec une hardiesse à laquelle l'oreille du prince n'était point accoutumée; mais il sut réprimer sa colère, qu'il exhala, quand ils furent loin, en d'horribles juremens. « Sire, ayez pa-

(1) Audin, *Histoire de la Saint-Barthélemy*, pages 14-16.

« lence, la tour vous en délivrera, » dit tout bas Lignerolles. Le roi feint de ne pas l'entendre; et à quelques jours de là, Lignerolles tombe assassiné en plein midi, près des halles de Bourgeuil. Il fallait colorer cet assassinat. Savez-vous la cause du meurtre de Lignerolles? se demandent les courtisans. C'est que ce jeune seigneur a eu l'imprudence de révéler ses galanteries avec la reine-mère; et ce bruit ne trouve presque pas d'incrédules; Catherine ne songe pas même à le démentir. L'assassin, Georges Villequier, avait eu pour complices le grand-prieur de France, Henri d'Angoulême, bâtard de Henri II; Charles de Montfeld; Saint-Jean, frère de Montgommery, et d'autres dont l'histoire n'a pas conservé les noms. Si vous ajoutez quelques pratiques superstitieuses, des prières dans les églises, où le prince et son cortége entrent quand ils en trouvent sur leur passage, prières courtes et hâtives; de mauvaises farces jouées à la lumière; des audiences fréquentes, des promenades à cheval et en litière, vous saurez à peu près comme le temps s'écoulait à la cour de Catherine, et les occupations des Valois sous Charles IX (1). »

Ce n'est pas sans dessein, lecteur, que nous avons mis tout d'abord sous vos yeux le tableau des principaux personnages qui figurèrent dans la grande tragédie qui signala la fin du XVI[e] siècle; car, à trois cents ans de distance, la hideuse dégradation des derniers Valois a déjà besoin d'être retracée avec de vives couleurs pour faire mieux comprendre les événemens dont elle fut la principale cause. Au fond de tout pouvoir quelconque régulièrement constitué, on rencontre Dieu pour principe constituant, comme on le trouve dans tout être créé; mais aussi, dès que Dieu n'est plus la pensée, le cerveau de cette tête sociale appelée gouvernement, celui-ci languit et tombe, pareil à l'arbre privé de la sève nutritive. Et alors passent, soit sur le trône, soit sur le siége consulaire, des hommes ou faibles, ou méchans, ou inutiles, ou nuisibles, auxquels rien ne réussit, quand ils ne compromettent point le salut public par leurs vices et leurs crimes. Puis, en ce moment suprême, la société en travail s'apprête à enfanter un nouvel ordre de choses; elle éprouve des douleurs proportionnées à la force du fruit qu'elle porte dans son sein; mais lorsqu'il paraît au jour, elle sourit, au milieu de ses souffrances, comme une mère à la vue de son nouveau-né. Voyez tous ces Valois, qui se suivent si rapidement sans laisser d'autre souvenir que celui de leurs débauches ou de leurs forfaits : Henri II, François II, Charles IX, Henri III; race abâtardie, qui s'épuise à produire un homme et n'engendre que des mignons. Il y a souvent dans nos vieux écrivains une philosophie bien profonde : « Les « désordres de la vie courtisane, dit un « auteur, justifient les desseins que Dieu « avait de consumer les restes de la « maison de Valois dans les guerres ci« viles, et de purger par mesme moyen, « et restablir par un nouveau règne « l'Estat de ce royaume, malheureuse« ment déchiré par l'ambition des chefs « de tous les partis, défiguré par l'hypo« crisie de tous les grands, et devenu ri« dicule et insupportable, tout ensemble, « par l'autorité toujours exposée en proie « à une jeunesse insolente et vicieuse, « par les profusions, par les débauches; « il faut dire encore, puisque cela sert « d'exemple, par la fureur des *premières « puissances* qui rendait les assassinats « fréquens, et les personnes des trais« tres et des assassins sacrées (1). »

Mais ici commence l'embarras de l'historien. Cette pensée de sang qui germe dans la tête de Catherine, peut-on croire qu'elle ait crû et mûri long-temps avant de porter aux yeux de tous ses fruits de massacre et de ruine? Encore une fois, question épineuse, difficile, et peut-être, après tout, peu importante au point de vue philosophique, mais majeure au point de vue historique, dont le but, avant tout, est la vérité.

Si j'ouvre tous les historiens du parti protestant, leur témoignage est uniforme; le mariage du jeune Henri de Béarn avec Marguerite de Valois; le projet de la guerre de Flandre, les cajoleries prodiguées à Coligny par Charles IX, tout cela

(1) Audin, p. 100-104.

(1) Le Laboureur.

n'était qu'un leurre, qu'une amorce pour attirer les protestans à Paris et les égorger au milieu des fêtes nuptiales. Dès le voyage de Catherine dans le midi de la France, la trame avait commencé à s'ourdir; *une tête de saumon valait mieux que dix mille grenouilles*, avait dit le féroce duc d'Albe, et Catherine avait profité de l'insinuation. Les Huguenots, couverts de leurs casaques blanches, la figure austère et méprisante, se dirigent cependant vers la capitale, et sur la route les avertissemens ne leur manquent pas. « C'est un Italien, attaché à l'ambassade de Venise, qui parie sa tête que les noces ne finiront pas sans une grande effusion de sang; » c'est une femme des halles qui dit à haute voix qu'on y répandra plus de sang que de vin; c'est un dizenier qui polit ses armes pour faire danser les Huguenots; c'est un fossoyeur qui rit en regardant ses mains, et se vante de les fatiguer bientôt en creusant la terre pour enterrer les hérétiques : propos populaires auxquels ne prennent pas garde les protestans. A ces avertissemens s'en mêlent d'autres plus effrayans, mais véritables songes, dont il ne reste même pas l'image après le réveil. Des gentilshommes de la reine ont été surpris assurant que dans deux mois tous les huguenots iraient à la messe de gré ou de force. — « Restez enfermé, écrit un président à un avocat réformé, ou vous mourrez. — Qui aime le péril, y périra, ont dit des voyageurs à des femmes protestantes qu'ils ont rencontrées sur la route de Paris. — « Que la fumée de la « cour ne vous enivre point, dit Jean de « Montluc, avant de partir pour son am- « bassade de Pologne, à Larochefoucault; « quelques caresses qu'on vous y fasse, « gardez-vous de vous y laisser entraîner: « les gens sages et prudens doivent être « en garde contre ses appâts : trop de « confiance vous jetterait dans de grands « périls. Le plus sûr parti pour vous et « pour tous les seigneurs de votre reli- « gion, c'est de vous éloigner autant qu'il « vous sera possible. »

Ainsi parle un évêque, habile diplomate. Ce n'est pas tout : « Ayez les yeux levés sur Catherine, recommandent les religionnaires de Nîmes à leurs frères; elle médite quelque grand crime; elle veut compter au nombre de ses prospérités l'extinction du protestantisme. »

— « Ne doutez pas, disent les réformés de Lyon, que la reine-mère, qui sait se couvrir de la peau du lion ou de la peau du renard, n'accomplisse ce qu'elle a promis au duc d'Albe à Bayonne. »

Et ceux d'Orléans : « N'oubliez pas que depuis douze ans Catherine instruit Charles, son fils, à jurer, à blasphémer, à fausser sa parole, et à déguiser sa pensée comme sa figure. »

On écrit de La Rochelle : « Qui s'amusa dans son enfance à répandre le sang des animaux, répandra plus tard le sang de ses sujets. »

Et de Meaux et de Troyes :

« Charles, trompé par sa mère, voit dans chaque réformé un rebelle, un conspirateur, un assassin ; il n'a de repos ni le jour, ni la nuit, parce que, lorsqu'il se couche ou qu'il s'éveille, sa mère lui fait peur des protestans, en lui répétant qu'ils en veulent à la vie et à la couronne du prince; qu'ils pensent à ôter l'empire aux Valois, pour le transférer à l'un des chefs de la réforme, à Coligny, comme au plus digne; ou si le crime coûte trop à consommer, à le vendre au premier prince étranger qui voudra l'acheter (1). » Enfin, c'est Mergey, chevalier protestant, qui écrit : « Mesme cinq « ou six jours avant ladite exécution, ma « femme, qui estoit à Verteil, m'escrip- « vit par une lettre en chiffre que nul « ne pouvoit cognoistre qu'elle et moy, « que le ministre de Verteil, nommé « Textor, lui avoit donné charge de « m'advertir pour advertir M. le comte « *que, pour le certain, il se brassoit une* « *entreprise à Paris contre ceux de la* « *religion, et qu'il tenoit cet advertisse-* « *ment d'un sien frère, médecin de M. de* « *Davoye, qui luy avoit mandé pour* « *advertir mondict sieur le comte*, ce que « je fis incontinent (2). »

M. Audin a cru devoir suivre ces bruits populaires, et d'un bout à l'autre de son ouvrage il conduit le lecteur à cette conséquence invincible de son récit : Oui, la Saint-Barthélemy fut un complot savamment combiné et tramé d'avance.

(1) Audin.

(2) Mém. de Mergey.

De cette conviction profonde chez notre auteur, et par conséquent très respectable, il naît une narration dramatique, des pages d'une magnifique poésie qui rappellent le burin de Tacite. Ce modèle est même sans cesse devant les yeux de l'écrivain, et quelquefois il lutte avec bonheur. Mais enfin, je suis fâché de le dire, M. Audin se voit obligé de suivre constamment les mémoires des Huguenots et ceux qui les ont copiés. Quant à moi, je l'avoue, je suis resté confondu d'étonnement quand, arrivé à la fin de cette lamentable histoire, je me suis aperçu que les nombreux matériaux fournis par les catholiques avaient été employés seulement pour corroborer l'idée-mère, tandis qu'en général ils contredisent formellement l'idée d'une longue préméditation. Quelquefois on croirait que l'auteur a voulu, avant tout, faire un ouvrage artistique qui eût l'intérêt d'un roman semblable aux fines et poétiques esquisses de M. Mérimée. Il faut donc véritablement approfondir cette question. Pour être plus fidèle, j'ai devant moi le témoignage des deux partis en regard les uns des autres; et il m'a bien fallu le faire, car M. Audin s'est abstenu de citer ses autorités, comme s'il eût craint une investigation consciencieuse.

Je commence par déclarer que Catherine était capable de concevoir et même qu'elle avait conçu, à mon avis, le projet de se défaire des chefs du parti protestant, comme des *politiques*, comme de tous ceux qui offusquaient son autorité. D'un autre côté, je crois également que les Huguenots eux-mêmes n'auraient reculé devant aucun moyen pour s'emparer du souverain pouvoir et du mannequin qui occupait le trône. C'est donc une lutte à mort entre deux partis, lutte de ruse et de violence tout à la fois. Il y a de part et d'autre des ambitieux, des libertins, des traîtres et des cruautés atroces (1). Enfin il en est, mais en petit nombre, que le pouvoir tenterait en vain de gagner, parce qu'ils rêvent ce que le pouvoir n'accordera jamois, la fraternité des sectes, la tolérance politique et religieuse, la tenue fréquente des États, le rappel des bannis, l'indépendance des corps parlementaires, la réforme ecclésiastique; âmes nobles qui voudraient voir s'accomplir les méditations des l'Hospital, des Montluc et des Paul de Foix.

(1) De Thou, L. v.

La reine-mère, avons-nous dit, voulait surtout abattre les chefs protestans; mais nous ne croyons pas qu'elle voulût atteindre son but par la Saint-Barthélemy. La maladresse de Maurevel la décida probablement à employer ce moyen extrême : le massacre couvrit l'assassinat. Catherine voyait depuis quelque temps son fils lui échapper; Charles IX, dominé par le noble ascendant de Coligny, entrait peu à peu dans les idées de l'amiral, et celui-ci en profitait pour lui ouvrir les yeux sur sa propre dégradation et pour servir en même temps ceux de la Réforme. A cet égard, les témoignages sont trop positifs pour révoquer en doute la vérité de cette assertion : ici protestans et catholiques sont d'accord. Déjà, l'année précédente, Charles IX avait eu des conférences secrètes avec Louis de Nassau, La Noue, Genlis et Téligny sur la guerre de Flandre, à Lezigny en Brie, et des troupes avaient même marché (1). La voix de Montmorency avait appelé Coligny à Paris, et alors le vieux guerrier ne rêva plus que guerre contre l'Espagnol. Quoi de plus naturel que de voir le jeune Charles IX partager cet élan, et par conséquent s'enthousiasmer aussi pour celui qui lui développait ses projets? Eh! n'était-ce pas là précisément le caractère de Charles IX? Il y a plus : que sont donc ces conversations secrètes de Coligny avec le monarque, et au sortir desquelles celui-ci est furieux contre ses parens? Puis, lorsque l'amiral est gisant dans son lit de douleur, qu'est-ce donc que cette confidence mystérieuse qu'il veut faire à Charles? De Tavannes, Cornaton, le duc d'Anjou, Marguerite de Valois, l'Estoile se rencontrent sur ce terrain : « Le roy parlant un jour à l'admi- « ral de la conduite de l'entreprise de « Flandre, et sachant bien que la reyne- « mère luy estoit suspecte, mon père, « lui dit-il en ces termes, il y a encore

(1) De Tavannes et autres.

« une chose en cecy à qui il nous faut bien prendre garde, c'est que la reyne, ma mère, qui veut mettre le nez partout, comme vous sçavez, ne sache rien de cette entreprise, au moins quant au fond; car elle nous gâteroit tout... — Ce qu'il vous plaira, Sire, répliqua l'admiral; mais je la tiens pour si bonne mère et si affectionnée au bien de vostre Estat, que, quand elle le sçaura, elle ne gâtera rien : au contraire, elle nous y pourra beaucoup ayder, ce me semble; joint qu'à luy céler, j'y trouve de la difficulté et de l'inconvénient... — Vous vous trompez, mon père, luy dit le roy; laissez-moy faire seulement : je vois bien que vous ne connoissez pas ma mère; c'est la plus grande brouillonne de la terre... Cependant c'estoit elle qui faisoit tout; et le roy ne tournoit pas un œuf qu'elle n'en fust avertie (1). » « Il y avoit long-temps, ajoute Le Laboureur, que la reyne et son fils, le duc d'Anjou, avoient avec la maison de Guyse conjuré la perte de l'amiral; toutefois c'estoit sans avoir convenu du temps et de l'occasion, jusqu'à ce qu'ils se défiassent qu'il n'eût gagné l'esprit du roy, qui lui donnoit de trop favorables audiences. » Tel était l'acharnement de Coligny à vouloir la guerre de Flandre, si l'on peut en croire de Tavannes, que celui-ci se voit sur le point d'être assassiné par l'amiral, parce qu'il s'opposait dans le conseil à cette entreprise.

Si le fait est vrai, on ne peut que gémir sur une époque où les plus hauts caractères pliaient sous la violence ou la corruption; mais il ferait comprendre et l'influence de Châtillon sur le roi et les terreurs de la reine-mère. « Les renards avoient sçeu si bien feindre, qu'ils avoient gagné le cœur de ce brave prince (Charles), pour l'espérance de se rendre utiles à l'accroissement de son Estat, et en luy proposant de belles et glorieuses entreprises en *Flandre;* seul attrait en cette âme grande et royale. » Celle qui parle ainsi est la sœur de Charles IX, c'est Marguerite de Valois, cette princesse si légère, si malheureuse, qui se vit obligée de sacrifier son amour pour un Guise à l'ambition de sa mère; Marguerite, corrompue peut-être, mais bonne, mais spirituelle, et dont la robe nuptiale vint se teindre du sang de ses serviteurs. Que son témoignage soit simplement une répétition de ce qu'elle a entendu, c'est possible; mais voici les dépositions de deux hommes qui trempèrent dans toute cette horrible affaire, et qui ne s'en justifient même pas, tellement elle leur paraît simple et naturelle.

Henri d'Anjou s'en était allé en Pologne mendier un trône, et peut-être fuir de sombres images, les ombres sanglantes de ceux qu'il avait fait massacrer. On a beau faire, les morts reviennent parfois : le remords s'attache aux traces du fugitif; vainement il se retourne sur sa couche royale, le sommeil le fuit. Il appelle donc son médecin, Miron, qui l'avait suivi, et, dans cette chambre à peine éclairée, dans le silence de tout ce qui l'entoure, Henri commence le récit suivant :

« M..... je vous fais venir pour vous faire part de mes inquiétudes et agitations de cette nuit, qui ont troublé mon repos en repensant à l'exécution de la Saint-Barthélemy, dont possible vous n'avez jamais seu la vérité telle que présentement je veux vous la dire.

« La reine, ma mère, et moy, déjà par trois ou quatre fois, nous nous étions apperçûs que quand l'amiral de Châtillon avoit entretenu en particulier le roy, mon frère, ce qui avenoit fort souvent eux deux seuls, en de longues conférences, si lors, par cas fortuit, après le départ de l'amiral, la reine ou moy abordions le roy pour lui parler de quelques affaires, même de celles qui ne regardoient que son plaisir, nous le trouvions merveilleusement fougueux et refroigné, avec un visage et des contenances rudes. Et encore davantage ses réponses, qui n'étoient point vrayment celles qu'il avoit accoutumé de faire à la reine, ma mère, précédemment accompagnées d'honneur et de respect qu'il luy portoit, et à moy de faveur et signe de bienveillance.

« Cela nous étant ainsi arrivé plusieurs

(1) *Journ. de H. III.*

fois, et encore en mon particulier, bien peu de temps avant la Saint-Barthélemy, partant exprès de mon logis pour aller voir le roy, comme je fus entré dans son cabinet, duquel l'amiral venoit de sortir, qui y avoit été seul fort long-temps : mais sitôt que le roy mon frère m'eut apperçû, sans me rien dire, il commença à se promener furieusement et à grands pas, me regardant souvent de travers et d'un mauvais œil ; mettant parfois la main sur sa dague avec tant d'émotion, que je n'attendois, si ce n'est qu'il me vint colleter pour me poignarder ; et ainsi je demeurois toûjours en cervelle. Et comme il continuoit cette façon de marcher et ses contenances si étranges, je fus fort marry d'être entré, pensant au danger où j'étois, mais encore plus oster. Ce que je fis si dextrement qu'en se promenant ainsi, et me tournant le dos, je me retiray promptement vers la porte, que j'ouvry, et avec une révérence plus courte que celle de l'entrée, je fis ma sortie, qui ne fut quasi point apperçûe, que je ne fus dehors ; tant j'en sceus prendre le temps à propos, et ne la pus pourtant faire si soudaine, qu'il ne me jettât encore deux ou trois fâcheuses œillades, sans me dire ny faire autre chose, ny moy à luy, que tirer doucement la porte après moy, faisant mon comte, comme l'on dit, *de l'avoir échappé belle*.

« De ce pas je m'en allay trouver la reine ma mère, à laquelle faisant tout ce discours ; et joignant tous les rapports, avis et suspicions, le temps et toutes les circonstances passées avec cette dernière rencontre, nous demeurâmes l'un et l'autre aisément persuadés et comme certains que l'amiral était celuy qui avait imprimé au roy quelque mauvaise et sinistre opinion de nous : et résolûmes dèlors de nous en défaire et d'en chercher les moyens avec madame de Nemours, à qui seule nous estimâmes qu'on pouvoit se découvrir, pour la haine mortelle que nous sçavions qu'elle luy portoit ; et l'ayant fait appeler et conférer avec elle des moyens et de l'ordre que nous pourrions tenir pour exécuter ce dessein, nous envoyâmes incontinent quérir un capitaine gascon, nommé ...... auquel je dis : ...... La reine ma mère et moy vous avons choisi entre tous nos bons serviteurs pour homme de valeur et de courage, propre à conduire et exécuter une entreprise que nous avons, qui ne consiste qu'à faire un beau coup de vôtre main sur quelqu'un que nous vous nommerons : avisez si vous avez la hardiesse de l'entreprendre. La faveur et les moyens ne vous manqueront point ; et outre une récompense digne du plus signalé service que nous pourrions espérer de vous.

« Mais après nous en avoir trop brusquement assuré, sans réservation d'aucune personne, à l'instant même nous vîmes bien qu'il ne falloit pas se servir de luy, qui fut cause que par manière de divertissement nous luy fismes montrer les moyens qu'il tiendroit pour attaquer celui que nous désirions ; et l'ayant bien considéré, et tous ses mouvemens, sa parole et sa contenance, qui nous avoient fait rire et donné du passe-temps, nous le jugeâmes trop écervelé et trop éventé (quoyqu'assez courageux et hasardeux) pour l'entreprendre, mais non pas assez sage et prudent pour l'exécuter. De façon que l'ayant remis à une autre fois pour luy dire le reste, nous le renvoyâmes. Nous avisâmes aussitôt de nous servir de Montravel comme un instrument plus propre et déjà expérimenté à l'assassinat que peu devant il avait commis en la personne de feu Moüy.

« Mais, afin de ne perdre le temps, l'ayant incontinent mandé et découvert notre entreprise, pour l'animer davantage, nous luy dîmes que, pour son salut même, il ne devoit le refuser, et que nous sçavions bien que s'il tomboit entre les mains de l'amiral il luy feroit mauvais parti pour le meurtre de son plus favory amy Moüy, et qu'il ne pouvait ignorer qu'il n'en devoit jamais attendre qu'un mauvais traitement. Enfin, après avoir long-temps débattu là-dessus, et qu'il nous eut promis d'exécuter l'entreprise, et que nous eûmes discouru des moyens et de la facilité d'y parvenir, nous n'en trou-

« vâmes point de plus favorable que celuy de madame de Nemours, qui avait « Vilaine, l'un des siens, logé bien à « propos pour cet effet, donnant ordre « à tout ce qui luy étoit nécessaire, et « assuré qu'il fut d'une bonne récompense et de l'appuy et suppost qu'il « devoit espérer de nous, et encore conforté de tout ce que nous pensions servir à l'encourager et fortifier davantage « à l'entreprendre, nous le laissâmes « (comme l'on dit) aller sur sa foy tirer « le coup d'arquebuze par la fenêtre, où « il ne se montra si bon ny assuré arquebuzier que nous pensions, ayant seulement blessé l'amiral aux deux bras.

« Ce beau coup failly, et de si près, « nous fit bien rêver et penser à nos affaires jusques l'après-dînée, que mon « frère le voulant aller voir à son logis, « la reine ma mère et moy délibérâmes « d'être de la partie, pour l'accompagner « et voir aussi la contenance de l'amiral; « et étant là arrivez, nous le vîmes dans « son lit fort blessé, et comme le roy et « nous luy eûmes donné bonne espérance « de guérison et exhorté de prendre bon « courage : l'ayant aussi assuré que nous « luy ferions faire bonne justice de celuy « ou de ceux qui l'avoient ainsi blessé, « et qu'il nous eut répondu peu de chose, « il demanda à parler au roy en secret; « ce qu'il lui accorda très volontiers, « faisant signe à la reine et à moy de « nous retirer; ce que nous fismes incontinent au milieu de la chambre, où « nous demeurâmes debout pendant ce « colloque privé, qui nous donna un « grand soupçon; mais encore plus lorsque, sans y penser, nous nous vîmes « entourez de plus de deux cents gentilshommes et capitaines du party de l'amiral, qui étoient dans la chambre et « dans une autre qui étoit auprès, et « dans une salle basse, lesquels avec des « faces tristes, gestes et contenances de « gens mal contens, parlementoient aux « oreilles les uns des autres, passant et « repassant souvent devant et derrière « nous, et non avec tant d'honneur et de « respect qu'ils devoient, et quasi ils « avoient quelque soupçon que nous « avions part à l'entreprise de la blessure de l'amiral : quoy que ç'en fust, « nous le jugeâmes de la façon, considérant possible toutes leurs actions, plus « exactement qu'il n'étoit besoin.

« Nous fusmes donc surpris, de crainte « de nous voir là enfermez, comme depuis me l'a avoué plusieurs fois la « reine ma mère, et qu'elle n'étoit onques « entrée en lieu où il y eût plus d'occasion de peur, et d'où elle fut sortie avec « plus de plaisir. Ce doute nous fit rompre promptement le discours que l'amiral faisoit au roy sous une honnête « couverture que la reine inventa, laquelle s'approchant du roy, luy dit « tout haut qu'il n'y avait point d'apparence de faire ainsi parler monsieur « l'amiral, et qu'elle voyoit bien que ses « médecins et chirurgiens le trouvoient « mauvais; comme véritablement cela « étoit bien dangereux et suffisant de luy « donner la fièvre, dont et sur toutes « choses il falloit bien se garder, priant « le roy de remettre leur discours à une « autre fois, quand monsieur l'amiral se « trouveroit mieux.

« Cela fâcha bien le roy, qui vouloit « bien ouïr le reste de ce qu'avoit à luy « dire l'amiral. Toutefois ne pouvant résister à une raison si apparente, nous « le tirâmes hors du logis, et incontinent la reine ma mère, qui désiroit « surtout sçavoir le discours secret que « l'amiral luy avoit fait, duquel il n'avoit voulu que nous fussions participans, pria le roy de nous le dire; ce « qu'il refusa par plusieurs fois; mais se « sentant importuné et par trop pressé « de nous, il nous dit brusquement, et « avec déplaisir, *jurant par la mort.....* « que ce que luy disoit l'amiral étoit vrai, « *que les rois ne se reconnoissent en* « *France qu'autant qu'ils ont de puissance de bien ou de mal faire à leurs* « *sujets et serviteurs, et que cette puissance et maniement d'affaires de tout* « *l'Estat s'étoit finement écoulé entre vos* « *mains; mais que cette superintendance* « *et autorité me pouvoit être un jour* « *grandement préjudiciable, et à tout* « *mon royaume, et que je devais la tenir* « *pour suspecte et y prendre garde, dont* « *il m'avoit bien voulu avertir, comme un* « *de mes meilleurs et plus fidèles sujets et* « *serviteurs, avant mourir. Eh bien!* « *mort..... puisque vous l'avez voulu sçavoir, c'est ce que me disoit l'amiral.*

« Cela ainsi dit de passion et de fureur, « dont le discours nous toucha grande- « ment au cœur, que nous dissimulâmes « le mieux qu'il fut possible, nous excu- « sant toutefois et l'un et l'autre; ame- « nant beaucoup de justifications à ce « propos, y ajoûtant tout ce que nous « pouvions de nos raisons pour le dissua- « der de cette opinion, continuant tou- « jours ce discours depuis le logis de « l'amiral jusqu'au Louvre, où ayant « laissé le roy dans la chambre, nous « nous retirâmes en celle de la reine ma « mère, piquée et offensée au possible « de ce langage de l'amiral au roy, et « encore plus de la croyance qu'il sem- « bloit en avoir, craignant que cela ne « causât quelque changement et alté- « ration en nos affaires et au manie- « ment de l'Estat; et pour n'en rien dé- « guiser, nous demeurâmes si dépourvus « et de conseil et d'entendement, que, « ne pouvant rien résoudre à propos « pour cette heure-là, nous nous retirâ- « mes, remettant la partie au lendemain, « que j'allay trouver la reine, qui étoit « déjà levée. J'eus bien martel en tête, « et elle aussi de son côté, et ne fut pour « lors pris autre délibération que de « faire, par quelque moyen que ce fût, « dépêcher l'amiral; et ne pouvant plus « user de ruses et de finesse, il falloit « que ce fût par voye découverte : mais « il falloit amener le roy à cette réso- « lution, et pour cet effet aller trouver « le roy après dîner dans son cabinet, « où nous ferions venir le sieur de Ne- « vers, les maréchauts de Tavanes et de « Rets, et le chancelier de Birague, pour « avoir seulement leur avis des moyens « que nous tiendrions pour l'exécution « que nous avions déjà arrêtée.

« La reine ma mère et moi, sy-tost « que nous fûmes entrez dans le cabinet « où le roy étoit, elle commenca à luy « remontrer que le parti des Huguenots « s'armoit contre luy à l'occasion de la « blessure de l'Amiral, qui avoit fait plu- « sieurs dépêches en Allemagne pour « faire la levée de dix mil reitres, et aux « cantons des Suisses une autre levée de « dix mil hommes de pied, et que les « capitaines françois, partisans des Hu- « guenots, étaient déjà la plupart partis « pour faire leurs levées dans le royaume, « et le rendez-vous du temps et du « lieu déjà aussi donnez et arrêtez; « qu'une si puissante armée une fois « jointe aux forces françoises, chose qui « n'étoit que trop facile, ses forces n'é- « toient pas bastantes à moitié près d'y « pouvoir résister, vu les pratiques qu'ils « avoient dedans et dehors le royaume, « avec beaucoup de villes, de commu- « nautez et de peuples, dont elle avoit « de bons et certains avis qu'ils devoient « faire révolter avec eux, sous pretexte « du bien public, et que luy étant foible « d'argent et d'hommes, elle ne voyoit « lieu de sûreté pour luy en France. « A quoy elle ajoûta, qu'il y avoit une « nouvelle conséquence dont elle le vou- « loit avertir, c'est que tous les catholi- « ques ennuyez d'une si longue guerre, « et vexez de tant de calamitez, étoient « resolus et deliberez d'y mettre une fin : « et où il ne voudroit user de leur con- « seil, il étoit aussi arrêté entre eux d'é- « lire un capitaine-général pour prendre « leur protection, et faire ligue offensive « et deffensive contre les Huguenots, « et qu'ainsi il demeuroit seul envelopé « en grands dangers, sans puissance ny « autorité; qu'on verroit la France ar- « mée en deux grands partis, sur lesquels « il n'auroit aucun commandement, et « aussi peu d'obéïssance; mais qu'un si « grand danger et péril éminent de luy « et de tout son état, pouvoit être évité « par un coup d'épée, et détourner tous « ces malheurs; et qu'il faloit seulement « tuer l'amiral, chef et auteur de toutes « les guerres civiles; que les desseins et « entreprises des Huguenots mourroient « avec luy, et les catholiques satisfaits et « contens du sacrifice de deux ou trois « hommes, demeureroient toujours en « son obéissance.

« Cela ainsi dit, et beaucoup d'autres « inconveniens qui luy furent represen- « tez, lesquels il ne pouvoit éviter s'il ne « suivoit ce conseil; y amenant encore « les persuasions plus à propos, d'autres « raisons que la reine ma mère y « ajouta, et moy aussi, et les autres « n'oubliant rien qui y pût servir; telle- « ment que le roy entra en extrême « colère, et comme en fureur; mais ne « voulant au commencement aucune- « ment consentir qu'on touchât à l'ami-

« ral; étant enfin ainsi piqué et grandement touché de la crainte du danger que nous luy avions si bien peint et figuré; ému aussi de la considération de tant de pratiques et menées dressez contre lui et son État, comme il crut par l'impression que nous luy en avions donnée et voulant bien néanmoins, sur une affaire de telle importance, savoir si par un autre moyen on y pourroit remédier, et en avoir sur ce nôtre conseil l'avis, et que chacun en dit presentement son opinion.

« Or ceux qui opinèrent les premiers, furent tous d'avis qu'il en faloit user ainsi que nous l'avions proposé, pour le plus expédient; mais quand ce fut au rang du maréchal de Rets à parler, il trompa bien nôtre espérance, et n'attendions de luy une opinion toute contraire à la nôtre: commençant ainsi, que s'il y avoit homme qui deût haïr l'amiral et son party c'étoit luy, qui avoit diffamé toute sa race par salles impressions qui avoient couru par toute la France, et aux nations voisines, mais qu'il ne vouloit pas aux dépens de son roy, et de son maître, se venger de ses ennemis particuliers, par un conseil à lui si dommageable, et à tout son royaume; voire qui regardoit la postérité au grand deshonneur d'un roy, et de la nation françoise, qui étoit déchuë de son ancienne splendeur et réputation; que nous serions à bon droit taxez de perfidie et desloyauté, et par ce seul acte nous perdrions toute l'espérance qu'on doit avoir en la foy publique, et à celle de son roy, et par consequent le moyen de traiter cy-après de la pacification de ce royaume, advenant qu'il tombât encore aux guerres civiles, comme infailliblement il y seroit bientôt; et que si par une sinistre action nous le pensions libérer des armes étrangères, nous nous trompions bien fort, qu'il n'y en eut jamais tant, n'y tant de calamitez et de ruines, desquelles nous, n'y peut-être nos enfans, ne verrions jamais la fin. Et pour vous le faire plus court, il nous paya de tant d'autres et si apparantes raisons, qu'il nous partit à tous la cervelle, nous ôta les paroles et repliques de la bouche, voire la volonté de l'exécution, tant il nous sçût bien persuader.

« Mais n'étant secondé d'aucun, et après avoir repris nos esprits, revenant à nous-mêmes, reprenant tous la parole, en combattant tous fort et ferme son opinion, nous l'emportâmes, et reconnûmes à l'instant une soudaine mutation, et une merveilleuse et étrange métamorphose au roy, qui se rangea de nôtre côté, et embrassa nôtre opinion, passant bien même au delà; car s'il avoit été auparavant difficile à persuader, ce fut lors à nous à le retenir; car en se levant, et prenant la parole, nous imposant silence, nous dit de fureur et de colère en jurant *par la mort*... Puisque nous trouvions bon qu'on tuât l'amiral, qu'il le vouloit; *mais aussi tous les Huguenots de France, afin qu'il n'en demeurât pas un qui le luy pût reprocher après*, et *que nous y donnassions ordre promptement*; et sortant tout furieux, nous laissa dans son cabinet, où nous avisâmes le reste du jour; le soir et une bonne partie de la nuit, ce qui sembla à propos pour l'exécution d'une telle entreprise.

« Nous nous assûrames du prevôt des marchands, des capitaines des quartiers, et autres personnes que nous pensions les plus factieux; faisant un département des quartiers de la ville; destinans les uns pour executer particulièrement sur aucuns; comme fut Monsieur de Guise pour tuer l'amiral; et après avoir reposé seulement deux heures de la nuit, ainsi que le jour commençoit à poindre, le roy, la reine ma mère et moy, allâmes au portail du Louvre, joignant le jeu de paume, en une chambre qui regarde sur la place de la basse-court, pour voir le commencement de l'execution, où nous ne fûmes pas long-temps; ainsi que nous considérions les événemens et la conséquence d'une aussi grande entreprise, *à laquelle, pour dire vray, nous n'avions jusqu'alors encore bien pensé*; nous entendîmes à l'instant tirer un coup de pistolet, et ne sçaurions dire en quel endroit, ny s'il offensa quelqu'un, bien sçais-je que le

« son seulement nous blessa tous trois « si avant dans l'esprit, qu'il offensa nos « sens et nôtre jugement, et saisis de « terreur et d'appréhension des grands « désordres qui s'alloient lors com- « mettre ; et pour y obvier, envoyâmes « soudainement en toute diligence un « gentilhomme vers Monsieur de Guise « pour luy dire et expressément com- « mander de nôtre part, qu'il se retirât « en son logis, et qu'il se gardât bien de « rien entreprendre sur l'amiral : ce seul « commandement faisant cesser tout le « reste, parce qu'il avoit été arrêté « qu'en aucun lieu de la ville il ne s'en- « treprendroit rien qu'au préalable l'a- « miral n'eût été tué. Mais tôt après le « gentilhomme retournant, nous dit que « Monsieur de Guise lui avoit répondu, « que le commandement étoit venu trop « tard, et que l'amiral était mort, et « qu'on commençoit à exécuter par tout « le reste de la ville : ainsi nous retour- « nâmes à nôtre première délibération, « et peu à peu nous laissâmes suivre « le cours et le fil de l'entreprise, et « de l'execution. Voilà M..... la vraye « histoire de la Saint-Barthélemy, qui « m'a troublé cette nuit l'entendement. »

Je n'ai pu résister au désir de citer ce document en entier, parce qu'il manquerait son effet si on le coupait ; il y règne d'un bout à l'autre un tel cachet de vérité, c'est-à-dire, d'une si froide barbarie, d'une perversité si profonde, que cet homme trouve uniquement cette expression pour stigmatiser la tentative de Maurevel : *Ce beau coup failly !* Mais encore une fois ici rien de préparé, si ce n'est le meurtre de l'amiral même ; *ce beau coup failly,... ne pouvant plus user de ruses et de finesses, il faloit que ce fust par voye découverte*, et alors seulement l'infâme Catherine obsède le faible Charles pour lui arracher le massacre de ses sujets. Voilà ce que nous dit le second fils de la Florentine, le confident de ses secrètes pensées, son bras droit pour le crime ! Et il le raconte à trois cents lieues de France, deux jours après son arrivée parmi ses sujets ! Savait-il donc alors qu'un autre homme, autre instrument de la tyrannie, singulier mélange de quelque bien et de beaucoup de mal, le maréchal de Tavannes racontait les faits de la même manière ? « Le conseil du roy « rassemblé, dit-il, le péril présent, la « reyne en diverses craintes, la véri- « fication du coup, que l'on doutoit s'é- « claircir, la guerre ou l'exécution pré- « sente pour l'empescher, luy tournent « la teste. Si elle se fust peu parer de la « source de l'arquebusade, malaisément « eust-elle achevé ce a quoy l'evenement « la contrainct ; l'accident de la blessure « au lieu de mort, les menaces, forcent « le conseil à la résolution de tuer tous « les chefs. Ce qui est proposé au roy « l'esmeut et le colere contre les Hugue- « nots ; ils lui remonstrent le danger « commun, les moyens de l'éviter, se « destrapant de ses compagnons et mais- « tres (1). » Mais, chose singulière, voici encore Marguerite de Valois, elle suspecte aux Huguenots, parce qu'elle était catholique, aux catholiques, parce qu'elle avait épousé le roi de Navarre, elle nous présente un tableau du même genre. « Quand Coligni eut été blessé, « comme Pardouillan découvrist par ses « menaces au soupper de la reyne ma « mère, la mauvaise intention des Hu- « guenots et que la reyne vist que cet ac- « cident avoit mis les affaires en tels « termes, que si l'on ne prevenoit leur « dessein, la nuit mesme ils attente- « roient contre le roy et elle ; elle prist « résolution de faire entendre audit roy « Charles la vérité de tout, et le danger « où il estoit (2). ... Le roy *Charles* qui « estoit très prudent, et qui avoit esté « toujours très obéissant à la Reyne ma « mère ; ce prince très catholique voyant « aussi de quoy il y alloit, prist *soudain* « *la résolution* de se joindre à la reyne sa « mère, et se conformer à sa volonté, et « garantir sa personne des Huguenots « par les catholiques (3). »

Je m'abuse de la façon la plus étrange, ou il me semble que le concours de trois témoignages aussi imposans et dont les auteurs n'ont pu guère se concerter, il me semble, dis-je, que ce concours est

(1) *Mém. de Gasp. de Tavannes*, collect. v. XXVII, p. 267.

(2) Un auteur protestant de cette époque parle aussi des menaces de ses coreligionnaires.

(3) Collection, t. LII.

fait pour porter avec soi la conviction que la Saint-Barthélemy fut un complot du moment, par lequel Catherine voulut cacher celui qu'elle avait ourdi pour faire périr l'amiral de Coligny.

Que si je porte mes regards sur les mémoires des protestans, je vois que tous ont été rédigés après coup; que l'hypothèse d'une trame préparée de longue main repose tout entière sur ces bruits dont j'ai donné l'exemple le plus frappant en citant de Mergey. Or avant tout il faut se rappeler le caractère de ce temps. La haine, la vengeance régnaient en maîtresses. Chaque jour voyait éclore de nouveaux forfaits. Pères, frères, amis, tout rapport social se trouve interrompu, anéanti. Quelquefois on s'écrie de part et d'autre : *Paix! paix!* mais il n'y a d'autre trêve que celle de l'épuisement; bientôt on recommence avec un nouvel acharnement. Aussi, dit avec raison un vieil auteur, « on doutera un jour si les acteurs « ont été hommes ou brutes, François « ou cannibales, chrétiens ou infidèles, « tant il y eut de fureur, de cruauté et « d'impiété (1). » Dans un pareil état de choses, la nuit n'a point de ténèbres pour l'assassin qui poursuit sa victime, et les bruits les plus étranges, les plus menaçans se croisent et se heurtent dans tous les sens. La faveur royale était suffisante pour inspirer des terreurs aux Huguenots.

Il y a d'ailleurs une objection importante à faire : si la Saint-Barthélemy était préparée de longue main, à quoi servait la tentative de Maurevel? Y eut-il jamais folie pareille à celle qui voulant un massacre général commencerait par donner l'éveil? Cette faute est-elle dans le caractère de Catherine? Quand ses victimes sont là, que son grand adversaire est là se berçant de rêves de gloire, s'endormant du son de la flatterie, s'enivrant d'encens, c'est alors qu'on le tire brusquement du songe doré! *Les mille grenouilles, comme l'unique saumon,* sont réunis dans le même filet et l'on frapperait seulement le dernier au risque d'épouvanter les grenouilles et de les faire échapper! Quant à moi, je n'attribuerai jamais à l'astucieuse Médicis une pareille ineptie!

Et maintenant la religion a-t-elle joué un rôle dans cette horrible boucherie? Ecoutez : « On a trop long-temps accusé « la religion de cette horrible journée; « il faut que le sang retombe sur qui l'a « répandu; la religion n'en versa pas « une goutte. Si le signal du meurtre fut « donné par la cloche qui avait coutume « d'appeler les catholiques à la prière; « si les assassins parèrent leurs vête« mens d'une croix; si presque tous « invoquèrent le nom de Dieu avant et « après le crime, c'est que Catherine fut « bien aise de couvrir de voiles sacrés « cet attentat politique. » Tel est le langage de M. Audin à la page 3 de son histoire. Mais voici ce que je trouve à la page 105 :

« Salviati (nonce du pape) venait demander au nom du souverain pontife, que Charles retirât une parole donnée trop précipitamment peut-être à Jeanne d'Albret; qu'il unît Marguerite au roi de Portugal, enfant soumis de l'Eglise, monarque dont la puissance était aussi grande que la foi; qu'il persévérât dans son attachement au Saint-Siége; qu'il écoutât les craintes et les prières du père commun des fidèles. Ici Charles interrompt le légat en lui prenant la main qu'il serre comme il a pressé celle de l'amiral. « Au nom de Dieu! mon« sieur le cardinal, dit-il, je sais ce que « je fais, et ma mère aussi; ma foi « est engagée; je ne puis la retirer; « attendez, et le pape et vous, vous « louerez ma piété et mon zèle. » Salviati qui feint de ne pas comprendre, ou ne comprend peut-être pas ces paroles énigmatiques, presse le monarque, et Charles reprend : « Au nom de Dieu! « monsieur le cardinal, je sais ce que je « fais, et ma mère aussi, dans peu vous « en verrez de belles. » Le rusé Italien, qui commence à deviner les mots mystérieux que Charles jette avec une sorte de pudeur et de crainte, devient plus pressant, et Charles impatient interrompt de nouveau le nonce, mais avec colère : « Au nom de Dieu! monsieur le « cardinal, je sais ce que je fais, et ma « mère aussi : par la mordieu! dans peu « j'en aurai raison. » Le cardinal a la

(1) Tavannes.

dans l'âme de Charles; il sait tout ce qui doit arriver; mais il cache sa joie et change de conversation. Il partit le lendemain après avoir eu un entretien avec la reine-mère, le duc d'Anjou et Gondy (1). »

Certes, qui ne croirait à la vérité de cette histoire? Et comment soutenir que Rome n'eût point trempé dans la Saint-Barthélemy, lorsqu'on voit son légat Salviati remplir un rôle aussi lâche et aussi vil? Néanmoins il faut bien que je le dise à M. Audin: *Salviati était mort depuis deux ans, lorsqu'on entama les négociations concernant l'union projetée entre Marguerite de Valois et le jeune prince de Béarn!* Ces négociations eurent lieu bien après la paix de Saint-Germain, en 1570, selon les uns, en 1571, selon les autres, et Salviati mourut, je le répète, en 1568 (2). L'anachronisme, comme on le voit, est fort, et de plus, comme à l'ordinaire, l'auteur ne cite point ses autorités. Ce fut le cardinal Alexandrin, neveu du dernier pape, qui vint en France, et d'après les témoignages favorables aux protestans eux-mêmes, on l'y reçut froidement, on le paya de raisons générales, de promesses vagues, on se fit même un mérite de cette froideur auprès de l'amiral (3). Et voilà comme le rusé cardinal devina les projets du roi français! Je m'abstiens de toute réflexion; mes paroles deviendraient peut-être amères, et l'histoire doit de trop belles pages à M. Audin pour se montrer rigoureux; mais elle doit être impartiale et vraie, ou elle cesse d'exister.

Nous n'avons pas fini pourtant. C'est un rude fardeau à porter qu'un massacre. Quand l'œuvre fatale est accomplie, sur qui la rejeter? sur les Guises? soit: mais alors l'étranger dira: *Les Guises sont donc rois de France!* D'ailleurs ils sont puissans et peuvent facilement tout dévoiler. Il faut donc accepter hardiment la responsabilité du fait; une conspiration existait, le gouvernement l'a déjouée; voilà tout. Et alors les flots de courtisans baisent avec attendrissement la main du monarque, les églises s'ouvrent, des actions de grâces sont rendues au ciel, et enfin le parlement est assemblé pour rendre des arrêts sur les morts! Charles arrive au palais pour y tenir son lit de justice. « L'amiral, dit-il, « était un conspirateur qui avait voulu se « défaire du monarque, de la reine-mère, « de ses frères, du roi de Navarre « même. Pour parer un coup si affreux, « il avait été obligé d'en venir à de « cruelles extrémités, indispensables « dans de semblables conjonctures. Il « voulait que le monde sût que tout ce « qui s'était passé le jour de la Saint-« Barthélemi, n'avait été exécuté qu'en « conséquence de ses ordres, et il enjoi-« gnait à la cour de faire faire des infor-« mations et de punir les coupables. » Après ce discours, il fallut répondre; l'on vit alors le célèbre de Thou souiller sa robe de président, on le vit rendre au roi des actions de grâces; *Qui ne sait dissimuler, dit-il, ne sait point régner.* Et pourtant la plume de ce même homme a écrit les fameux vers qui stigmatisent à jamais le jour néfaste par excellence:

Excidat illas dies, etc.

(1) Histoire de la Saint-Barthélemy.

(2) Salviati (Bernard), cardinal, d'une des plus illustres familles de Florence, où il naquit vers la fin du quinzième siècle, fut chevalier de Malte, et devint prieur de Capoue, puis grand-prieur de Rome et amiral de son ordre. Il signala son courage, et rendit son nom redoutable à l'Empire ottoman. Il ruina le port de Tripoli, entra dans le canal de Fagiera, et réduisit en poudre tous les forts qui s'opposèrent à son passage et à ses armes. Devenu général de l'armée de la Religion, il prit l'île et la ville de Coron, courut jusqu'au détroit de Gallipoli, et brûla l'île de Scio. Salviati embrassa l'état ecclésiastique, et obtint l'évêché de Saint-Papoul en France, et celui de Clermont en 1561. Catherine de Médicis, sa parente, le choisit pour son grand-aumônier, et lui procura le chapeau de cardinal, dont le pape Pie IV l'honora en 1561. Cet illustre prélat mourut à Rome en 1568.

(3) Tavannes, L'Estoile, Varillas, etc. — Dans un ouvrage qui est destiné à faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, on trouve le passage suivant sur l'entrevue du roi et du cardinal: « M. le Cardinal, « plût à Dieu que je pusse tout vous dire! Vous « connaîtriez bientôt, ainsi que le souverain pon-« tife, que rien n'est plus propre (ses liaisons avec « les Huguenots) pour assurer la religion en France « et exterminer ses ennemis. » (Capi Lupi, *le Stratagème, ou la ruse de Charles IX contre les Huguenots rebelles à Dieu.* C'est probablement de cet écrit que M. Audin a tiré cette anecdote, mais chacun sait qu'il n'a point de valeur historique.

Peut-être après tout faut-il se ranger de l'avis de M. Villemain qui attribue la coupable faiblesse du président à *l'horreur des temps, où même de semblables caractères ne pouvaient rester purs.* » Une fois cette marche adoptée, elle se poursuit jusqu'au bout; la cour annonce aux provinces comme aux souverains étrangers qu'elle a vaincu une terrible conspiration des Huguenots contre la vie et le trône du monarque. Telle fut la nouvelle annoncée au pape Grégoire XIII, et l'on conçoit dès lors les réjouissances de Rome. Néanmoins un écrivain du temps assure que ce pontife versa des larmes en apprenant les détails de cette affreuse boucherie. Mais alors conçoit-on cette phrase de M. Michelet: « Une chose aussi horrible que la Saint-Barthélemy, c'est la joie qu'elle excita. On en frappa des médailles à Rome, etc. (1). »

Pour résumer tout ce que je viens de dire sur ce tragique événement et sur son histoire par M. Audin, il me semble que celui-ci a sacrifié trop souvent la vérité au désir de rendre son écrit dramatique, et il faut avouer qu'il a parfaitement réussi. Je connais peu d'ouvrages où l'on demeure si long-temps sous l'impression d'un intérêt toujours croissant. Je l'ai dit au début; il y a là des pages de Tacite. Mais on a trop sacrifié à ce but, et c'est ce qui m'a engagé à rétablir les faits dans leur simple vérité. J'ai à peu près tout lu sur cette triste époque, mais pourtant M. Audin me permettra, j'espère, de lui demander comme un élève à un maître d'indiquer toujours ces sources: notre siècle un peu soupçonneux de sa nature aime à être muni des pièces à l'appui d'un procès. Enfin à force de vouloir être impartial à l'égard du protestantisme, ne faut-il pas craindre de tomber dans l'excès contraire ?

C. F. Audley.

(1) Précis d'histoire moderne.

ÉTUDE SUR UN GRAND HOMME DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

SIXIÈME ARTICLE (1).

Système de l'*Esprit des Lois*. — Les trois principes de gouvernement. — Discours de Robespierre. — Théorie des climats et conséquences que l'auteur en tire.

Nous avons à la fin du précédent article montré à l'aide de la critique de Dupin le peu de solidité de l'érudition de Montesquieu, chose reconnue au reste par ses admirateurs mêmes. Nous passons aux principes.

Le livre préliminaire de l'*Esprit des Lois* est plein de ténèbres. « Quelle métaphysique, s'écrie Helvétius! Gardons-nous d'entrer dans ce labyrinthe, dit Voltaire. » Nous avions cru néanmoins devoir chercher le sens de ces trois premiers chapitres et en essayer la réfutation à cause de l'importance des matières. L'auteur y traite en effet de la puissance de Dieu, de la création, de la nature de l'homme, de l'origine de la société et du fondement des lois. Mais c'était trop s'étendre sur des obscurités, heureux épouvantail en tête de l'ouvrage. Notons seulement que dans le premier chapitre qui est intitulé : *Des Lois dans le rapport qu'elles ont avec les divers êtres*, l'auteur semble borner la puissance du créateur, et comme Montaigne, dans la comparaison qu'il fait de notre sort avec celui des bêtes, toute balance faite, nous mettre presque à leur niveau. Enfin, il sépare tout-à-fait la morale de la religion. L'homme, dit-il, « être borné, sujet à l'ignorance et à l'erreur,... comme créature sensible sujet à mille passions, l'homme pouvait à tous les instans oublier son créateur : Dieu l'a rappelé à lui par les lois

(1) Voir le ve article au tome X, p. 379.

« de la religion ; un tel être pouvait à « tous les instans s'oublier lui-même : les « philosophes l'ont averti par les lois de « la morale ; fait pour vivre dans la so- « ciété, il y pouvait oublier les autres : « les législateurs l'ont rendu à ses devoirs « par les lois politiques et civiles. »

Ainsi les enseignemens de Dieu peuvent être très bons pour l'autre vie ; mais ceux des philosophes et des législateurs doivent seuls guider l'homme dans sa conduite privée, dans ses rapports avec ses semblables, dans le gouvernement des peuples.

Ces philosophes, suivant l'auteur, hommes éclairés, rappelleront le vulgaire aux devoirs de l'homme envers lui-même. Mais ces philosophes sont des hommes aussi, « bornés et sujets à l'erreur ; » s'ils s'écartent des mêmes devoirs, qui les leur rappellera ? Eux-mêmes s'avertiront qu'ils s'oubliaient eux-mêmes (1).

Laissant toujours de côté le Christianisme, il suppose dans le second chapitre, pour connaître les *Lois de la nature*, « un homme *comme tombé des nues*, « laissé à lui-même et sans éducation « avant l'établissement des sociétés (2). » Supposition chimérique dont il ne peut sortir rien de sensé. A quoi songerait cet homme ? Suivant l'auteur, ce ne serait qu'après avoir satisfait aux appétits corporels qu'il commencerait à se demander : Qui suis-je ? et que dois-je à mon créateur ?

La paix serait une loi de l'état de nature ou d'isolement par la crainte que les hommes auraient les uns des autres. Aussi ne fait-il pas durer long-temps cet état de nature ; des marques d'une crainte réciproque et le penchant d'un sexe pour l'autre engageraient bientôt les hommes à s'approcher. Mais à peine en société, chacun sent sa force, et « l'état de guerre commence. » De là il tire la nécessité des lois, et qu'est-ce que les lois ? « Les lois, dit-il, dans la signi- « fication la plus étendue, sont les rap- « ports nécessaires qui dérivent de la « nature des choses, et dans ce sens tous « les êtres ont leurs lois : la divinité a ses « lois, le monde matériel a ses lois, les « intelligences supérieures à l'homme « ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, « l'homme a ses lois. » Et sur ces mots : *La Divinité a ses lois ;* il cite en note Plutarque qui dit que : « La loi est la reine de tous mortels et immortels ; » puis il ajoute une seconde définition : « Il y a, dit-il, une raison primitive, et « les lois sont les rapports qui se trouvent « entre elle et les différens êtres, et les « rapports de ces divers êtres entre eux. » Autant qu'on puisse comprendre ce langage *plus obscur que la chose à définir*, la raison primitive, c'est Dieu, et les lois sont les relations de l'homme et des animaux avec Dieu, des hommes avec leurs semblables et avec les animaux et des animaux entre eux. Comment comprendre que les lois soient des *rapports* (1) ? Les rapports des êtres sont la cause des lois, mais ne sont pas les lois. Enfin, une troisième définition montre un peu mieux la pensée de l'auteur. « La « loi en général est la raison humaine en « tant qu'elle gouverne tous les peuples « de la terre ; et les lois politiques et ci- « viles de chaque nation *ne doivent être* « que les cas particuliers où s'applique « cette raison humaine. » Voyons donc ce système de législation fondé sur la raison, autant du moins qu'on peut le saisir parmi la confusion et les obscurités d'un auteur qui ne veut se laisser interpréter ni selon la lettre ni selon l'esprit (2).

Montesquieu nous avertit que dans l'*Esprit des Lois* « bien des vérités ne « se feront sentir qu'après qu'on aura vu « la chaîne qui les lie à d'autres. Dans « les livres de raisonnement, ajoute-t-il, « on ne tient rien si on ne tient toute la « chaîne (3). » *Chaîne merveilleuse*, a-t-on dit, *qui unit toutes les sciences à la*

(1) *Critique* de Dupin.

(2) *Déf. de l'Esp. des Lois*. Renouvelé de Puffendorf, dont le chapitre sur l'*Etat de Nature* est plein de confusion et d'erreurs.

(1) Helvétius, *note* sur le ch. I. — Toullier, *Droit Civil français*, titre prélim., n° 3. — *Remarques d'un anonyme sur l'Esprit des Lois* (édition 4 vol. in-12, 1764, Amsterdam et Leipsick), *note* première sur le chapitre premier.

(2) *Défense de l'Esprit des Lois*. Voyez notre 4e article.

(3) *Préface* de l'*Esprit des Lois ; Défense*, troisième partie.

science des mœurs (1) ! Mais cette chaîne est cachée (2), et le vulgaire dut se contenter d'un « abrégé dont Montesquieu avait approuvé l'idée, *anneaux d'or détachés de la longue chaîne* (3). » Car, selon d'Alembert, il n'appartient qu'au *génie des hommes qui pensent* de rapprocher ces anneaux épars. « *L'ordre merveilleux de l'Esprit des lois paraît dans tout son jour aux esprits attentifs, capables de suppléer les idées intermédiaires ou volontairement omises, de tirer les conséquences des principes et de percer le voile transparent qui le couvre* (4). » Toutefois nous ne pensons pas que d'Alembert et Bertolini aient rien éclairci à cette théorie par leurs analyses où ils suivent l'auteur pas à pas, non plus que d'autres en renversant l'ordre de l'ouvrage (5), ou dont les jugemens suivent les fluctuations de l'auteur même (6), ou dont les commentaires refont l'ouvrage à leurs idées sous prétexte de l'expliquer (7). Aussi un écrivain moderne, qui d'abord « avait cru voir dans « l'*Esprit des Lois* une composition savante, complète dans toutes ses parties, a cessé en l'étudiant davantage de « trouver tout méthodique et lumineux : » ce qui ne l'empêche pas d'admirer encore plus fort (8). Un autre écrivain, admirateur aussi du *génie* de Montesquieu, avoue que « la conception

(1) *Eloge de Montesq.*, prononcé à l'Académie de Bordeaux le 25 août 1763. (*Merc.*, juillet 1765.)

(2) La Beaumelle.

(3) *Génie de Montesq.*, par Deleyre, Amsterdam, 1758, 1 vol. in-12, réimprimé en 1762. Il rassemble comme un code d'oracles les divers passages épars dans les ouvrages de l'auteur, sur la religion, le commerce, le climat, les grands hommes, etc.

(4) D'Alembert, *Eloge de Montesquieu*, *Analyse de l'Esprit des Lois*. — La Harpe, *Cours de Litt.*, art. *Montesq.* — Bertolini, *Analyse raisonnée de l'Esprit des Lois*. — Garat, *Merc. de France*, 6 mars 1784.

(5) *Analyse raisonnée de l'Esprit des Lois*, par M. Pecquet, Paris, 1758. — *Essai* ou *Observations* sur Montesquieu par M. Lenglet, Lille, 1787.

(6) *Politique de Montesquieu*, par M. Alex. Tissot, un vol. in-8°, 1820. Voyez aussi Grouvelle.

(7) *Comment. sur l'Esprit des Lois*, par M. Destutt de Tracy, réimprimé à la suite des *OEuvres complètes* de Montesquieu.

(8) M. Villemain, *Cours de Littérature française*, publication de 1858, 14e leçon, n° 2.

« du livre est si confuse qu'on n'y voit « guère qu'une apparence de plan (1) ; » nulle continuité, nulle liaison, dit un autre; c'était chez lui « impuissance de l'esprit, » non moins que vivacité de caractère (2). Tel était, comme on l'a vu, le jugement de Voltaire, et Grimm, quoiqu'il vante beaucoup Montesquieu, ne regardait après tout l'*Esprit des Lois* que comme « l'ouvrage d'un génie « brillant et *plein de fougue*, dont le tissu « n'est souvent lié que par des fils imperceptibles (3). » Il peut sembler « difficile (4) » en effet de découvrir un système dans un ouvrage où l'on trouve réunis au livre XVIII sous ce titre : *Des Lois dans le rapport qu'elles ont avec la nature du terrain*, et les observations de l'auteur sur ce rapport et la loi salique, la chevelure royale, les mariages des rois francs, leur majorité, leur esprit sanguinaire et l'autorité du clergé dans la première race : sans parler des livres XXVII et XXVIII sur les successions chez les Romains et sur les lois civiles en France qui sont des traités tout-à-fait à part. Vient ensuite le livre XXIX : *De la Manière de composer les Lois ;* puis l'histoire des fiefs, « jetée, dit M. Villemain, on ne sait pourquoi à la fin de l'ouvrage, dont elle n'est ni la conclusion ni le résumé (5). » Au dire de Montesquieu, il fallait ces deux livres « pour que son ouvrage fût complet (6) ; » il écrivait néanmoins : « Si je puis être en repos à ma « campagne pendant trois mois, je « compte que je donnerai la dernière « main à ces deux livres, *sinon mon ouvrage s'en passera* (7). » Si on en juge par leur force, on peut croire qu'il les imprima sans y avoir mis la dernière main. Il ne voulait *rien perdre*, dit Helvétius, de tout ce qu'il avait *pensé, écrit ou imaginé depuis sa jeunesse* (8). Cette

(1) Grouvelle.

(2) *Article* de P.-F. Tissot, sur Montesquieu, dans les *Ephémérides universelles*, t. II.

(3) *Lettres* du 15 février 1755 et du 1er décembre 1765.

(4) Garnier, *de l'Éducation civile*.

(5) *Leçon* 14e, n° 1er.

(6) *Lettre* 51, à Mgr Cerati, 18 mars 1748, et *Esp. des Lois*, liv. XXX, ch. I.

(7) Même lettre 51.

(8) Lettre à Saurin.

confusion cache le système, mais un système dont l'incohérence, comme dans tous les ouvrages *où il n'y a point d'ordre*, ne laisserait à l'esprit qu'*inanité* (1), s'il n'était pour couvrir le but de l'auteur. Et ce but, d'Alembert l'avait bien aperçu, quoiqu'il s'efforçât de le dissimuler. Voilà le véritable voile qu'on peut percer avec un peu d'attention.

Quant au système, pour en découvrir dans l'*Esprit des Lois* un réel, dont l'ordre fût logique et les parties concordantes, il faudrait, nous l'avouons, un rare *génie*: car tout serait à créer pour une pareille découverte. Mais il ne s'agit pas d'inventer; nous voulons faire connaître l'auteur. Il semble donc, malgré la défense expresse de La Harpe, que, sans prétendre au génie, il soit *permis* de rechercher encore après d'Alembert l'ensemble de ce fameux système. Si c'est une témérité, qu'on la pardonne pour l'importance de la chose. Ne serait-il pas heureux qu'on sût enfin à quoi s'en tenir sur cet enchaînement admirable que jusqu'ici personne n'a fait paraître?

I. Montesquieu dit dans sa préface: « Quand j'ai été rappelé à l'antiquité, « j'ai cherché à en *prendre* l'esprit, pour « ne pas regarder comme semblables des « cas réellement différens et ne pas man« quer les différences de ceux qui parais« sent semblables. »

La lecture de Plutarque, traduit par Amyot, de Montaigne, de Rollin (2), l'avait pénétré de cette idée que les républiques anciennes avaient enfanté des miracles de vertu. On avait commencé en effet par admirer les ouvrages littéraires de l'antiquité, et non sans raison; mais l'enthousiasme ne connaissant point de bornes, c'était une chose convenue de vanter dans les païens un désintéressement, une grandeur, un dévouement parfait inconnus aux peuples modernes. Nos poètes tragiques et nos colléges avaient rendu cette erreur presque générale. Très peu de gens voyaient que ce patriotisme, cet amour de la gloire dont on a fait tant de bruit *n'étaient que le prétexte dont* les païens *cachaient l'ambition, la haine, la débauche, la cupidité* (1). Rome et Sparte passaient pour le type, l'idéal de la vertu comme de la liberté. Il est vrai qu'il y eut quelque vertu à Rome dans les premiers siècles, mais bientôt suivie d'une effroyable corruption qui amena le terrible despotisme de la démocratie personnifiée dans un chef unique (2). Quant aux Grecs, ils avaient « pour inspirer la vertu des institutions *singulières*, dit l'*Esprit des Lois* (3), et leurs législateurs avaient montré « à l'univers *leur sagesse en confondant toutes les vertus.* » Quelle *étendue de génie* ne leur *fallut*-il pas pour cela! « Lycurgue, mêlant le larcin avec « l'esprit de justice, le plus dur escla« vage avec l'extrême liberté, les senti« mens les plus atroces avec la plus « grande modération, donna de la stabi« lité à sa ville. Il sembla lui ôter toutes « les ressources, les arts, le commerce, « l'argent, les murailles: on y a de « l'ambition sans espérance d'être mieux; « on y a les sentimens naturels, et on « n'y est ni enfant, ni mari, ni père; la « pudeur même est ôtée à la chasteté. « C'est par ces chemins que Sparte est « menée à la grandeur et à la gloire (4). » L'auteur dit ailleurs « qu'on trouve dans « les histoires les hommes peints en beau « et non tels qu'on les voit (5). » Ici du moins la peinture n'était pas faite pour enthousiasmer, « à moins, suivant la remarque d'Helvétius, qu'on n'appelle bonnes mœurs l'extinction de tous les sentimens naturels. »

« Ces sortes d'institutions, continue « Montesquieu, peuvent convenir dans « les républiques, parce que *la vertu po« litique* en est le principe (6). » Admirable vertu qui comporte de pareilles institutions! On voit la tournure accoutumée de l'auteur: bien loin que ce soient les faits qui viennent s'accommoder à ses principes, il fait sortir des institutions dont il vient de parler cette proposition:

(1) Montesq., *Essai sur le Goût.*
(2) Montesq., *Variétés.*

(1) Lettre de mademoiselle Dupré au comte de Bussy, Paris, 1er février 1692. — Voyez aussi un curieux article relatif à l'*Esprit des Lois*, dans le *Journal de l'Empire*, du 5 nov. 1808.
(2) M. Ed. Dumont, *Hist. Romaine.*
(3) Liv. IV, c. VI.
(4) *Ibid.*
(5) *Variétés.*
(6) Liv. IV, ch. VII.

Le gouvernement républicain a pour principe la vertu (1).

Jusqu'à Montesquieu on n'avait pas imaginé que la vertu ne fût nécessaire que dans une république ; les publicistes avaient distingué trois formes principales de gouvernement, dont toutes les autres ne sont qu'un mélange ou une modification, la monarchie ou gouvernement d'un seul, la république où le peuple en corps fait les lois et choisit les magistrats chargés de les faire exécuter, et enfin l'aristocratie ou gouvernement de plusieurs. Il n'était venu dans l'esprit de personne de considérer le despotisme comme une forme de gouvernement régulière et durable ; on le regardait, avec raison, comme un abus du pouvoir, une *tyrannique domination*, qui pouvait résulter des passions humaines, non moins dans le gouvernement républicain et dans l'aristocratie que dans la monarchie. Il y aurait trop à citer depuis Hérodote, Platon, Polybe, Cicéron, jusqu'aux modernes de toutes les opinions, unanimes en ce point (2). D'ailleurs, suivant l'auteur des *Considérations* sur les Romains, le despotisme est « tout gouvernement « qui n'est pas modéré (3) » ; et, comme le dit l'auteur de l'*Esprit des Lois*, « la « démocratie et l'aristocratie ne sont « point des Etats libres par leur nature (4). « Quand les familles régnantes dans l'a- « ristocratie n'observent pas les lois, *c'est « un Etat despotique qui a plusieurs des- « potes* (5) ; quand dans la république le « même corps de magistrature a la puis- « sance exécutrice avec la puissance lé- « gislative, on peut craindre également « *un affreux despotisme* (6). » Il ajoute que dans les gouvernemens monarchique et despotique, « quoique la manière d'o- « béir soit différente, le pouvoir est pour- « tant le même » ; seulement « dans la « monarchie le prince a des lumières »,

(1) Liv. III, chap. III.

(2) Bodin, Grotius, Domat, Puffendorf, Fénelon, de Réal, Voltaire, de Vattel, Hume, Blackstone, Filangieri, M. Alexis de Tocqueville. (*De la Démocratie en Amérique*, t. I, ch. V), etc., etc.

(3) Chap. IX.

(4) Liv. XI, ch. IV.

(5) Liv. VIII, ch. V. Voyez aussi liv. V, ch. VIII, 7e alinéa.

(6) Liv. XI, ch. VI.

tandis que le despote ... en barbare. « Les mœurs ... « tribuent autant à la libe... « il peut, comme elles, ... « des bêtes et des bêtes ... « S'il aime les âmes libre... « sujets ; s'il aime les âmes ... « des esclaves (1). » Qu'est-ce ... monarchie ? c'est le gouver... déré d'un seul, répond à ... prises l'*Esprit des Lois* ; et ... le despotisme ? tout gouver... déré, soit monarchie, soit ... soit aristocratie, dégénéré en ... Voilà comme l'auteur parle ... fois qu'il perd de vue son sys... donc qu'il voulait, d'après ... faire de la république et de l'a... que deux espèces d'un même ... ment, aux deux gouvernemens ... publique et de la monarchie il ... pas en ajouter un troisième, ... tisme d'un seul. *Autant* valait ... *voleurs de grands chemins au ... corps de l'Etat* (3) ; mais l'esprit ... tème et de nouveauté dédaigna... sens vulgaire. Il ne voyait en fais... division que les républiques anci... la France et l'Empire turc (4). *Te... privilége du génie d'être seul capa... connaître le vrai d'un grand tout, ... même que ce tout lui est inconnu ... n'en considère qu'une partie* (5).

Quel est, d'après lui, le princip... chacun de ces gouvernemens ?

Le principe de la république ... vertu, de la monarchie l'honneur, ... l'Etat despotique la crainte.

Le principe de la république est ... vertu ; mais *ce n'est point une vertu ... rale ni une vertu chrétienne*, suivant ... propres termes de l'auteur, *c'est la ver...*

(1) Liv. III, ch. X ; liv. XII, ch. XXVII.

(2) Liv. III, chap. IX, alin. 3 ; ch. X, avant-der- nier alin. ; liv. V, ch. XV, alin. 3 ; ch. XVI, alin. 6 ; liv. VI, ch. I, alinéa 7 ; ch. II ; ch. IX ; ch. XIII ; liv. VIII, ch. VI, 1er alinéa ; ch. VIII, 1er alinéa ; ch. XVII, dernier alin. ; liv. XI, ch. VII, dern. alin. ; liv. XIII, ch. XIV ; liv. XIX, ch. XVIII, dern. alin.

(3) Voltaire, *Dial.* 26, 1er entretien. — Helvétius, *de l'Homme*, sect. IX, ch. IX. — Linguet.

(4) Liv. IV, ch. IV, 1er alin., etc., etc.

(5) *Encyclopédie*, art. *Economie politique*, éloge de l'*Esprit des Lois*, à la fin de l'article, t. XI, p. 383, in-folio.

ique (1). Il semble pourtant d'abord ndre le mot *vertu* dans le sens habi- lorsqu'il met la vertu en opposition le manque de *probité*. « Il ne faut beaucoup de probité, dit-il, pour un gouvernement monarchique ou gouvernement despotique se main- nent ou se soutiennent... Mais dans Etat populaire, il faut un ressort de s qui est la vertu (2). » Plus loin, nt sans doute que la probité est une assez nécessaire pour la stabilité ut gouvernement, il dit que *la vertu que* est *un renoncement à soi-même, ur des lois et de la patrie* (3), ou, ne il s'exprime encore, « *l'amour 'égalité* qui borne l'ambition au seul ir, au seul bonheur de rendre à sa rie de plus grands services que les res citoyens (4). » Mais l'amour de la e, l'auteur le dit lui-même (5), n'est t particulier aux démocraties. Ainsi, principe de la monarchie se cor- mpt, lorsque des âmes singulièrement « lâches tirent vanité de la grandeur que « pourrait avoir leur servitude. et qu'elles « croient que ce qui fait que l'on doit « tout au prince, fait que l'on ne doit « rien à sa patrie (6). » L'amour de la patrie est un sentiment naturel à l'homme et assurément nécessaire au maintien de l'Etat, quelle que soit la forme politique.

Enfin il ajoute : « L'amour de la démo- « cratie, qui est l'amour de l'égalité, *est « encore l'amour de la frugalité*. Chacun « devant y avoir le même bonheur et les « mêmes avantages, y doit goûter les « mêmes plaisirs et former les mêmes es- « pérances, chose qu'on ne peut attendre « que de la frugalité générale. » Et pour qu'il y ait une frugalité générale, il faut que les fortunes soient égales et petites. Et comment arriver à cette simplicité de mœurs ? par l'amour de la patrie. « L'a- « mour de la patrie conduit à la bonté des « mœurs, et la bonté des mœurs mène à « l'amour de la patrie. » Et comment les fortunes se maintiendront-elles égales et petites ? par la frugalité. Et comment la frugalité se maintiendra-t-elle ? par l'égalité des fortunes. Je défie qu'on fasse ressortir autre chose des chapitres III, VI et II du livre V. Ainsi, la vertu dans la démocratie est l'amour des lois et de la patrie ; l'amour des lois et de la patrie, c'est l'amour de l'égalité et de la frugalité ; la frugalité naît de l'amour de l'égalité, et se maintient par l'égalité des fortunes ; mais l'égalité des fortunes se maintient par la frugalité ; la frugalité se maintient donc par la frugalité. Tel est le résumé exact de cette théorie ; telle est *la lumière* portée par Montesquieu *dans la profondeur* (1). Qui penserait qu'un pareil galimatias eût jamais pu avoir une application, si l'on ne connaissait les efforts des hommes de la Terreur pour établir en France *le système de la vertu républicaine* (2) ? Le 5 février 94, Robespierre, rapporteur à la Convention, disait : « Le principe du gou- « vernement démocratique c'est la vertu, « et son moyen, pendant qu'il s'établit, « c'est la terreur. Nous voulons substi- « tuer dans notre pays la morale à l'é- « goïsme, la probité à l'honneur,..... un « peuple magnanime, puissant, heureux, « à un peuple aimable, frivole et misé- « rable ; c'est-à-dire toutes les vertus et « tous les miracles de la république à « tous les vices et à tous les ridicules de « la monarchie. » Bien que le nom de Montesquieu ne fût pas prononcé, de telles maximes n'en étaient pas moins comme le corollaire de sa doctrine.

Passons à l'aristocratie. Dans ce gouvernement, la vertu *n'est pas si absolument requise*. Le peuple est *contenu par les lois* des nobles qui le gouvernent : *il a donc moins besoin de vertu*. Mais pour que les nobles gouvernans soient contenus, il leur faut de la vertu. Cette vertu peut être *une grande vertu* ou *une vertu moindre : la grande vertu fait que les nobles se trouvent en quelque façon égaux à leur peuple, ce qui peut former une grande république* ; *la vertu moindre est une certaine modération qui rend les no-*

(1) *Avertissement* explicatif ajouté en tête de l'*Esprit des Lois*.
(2) Liv. III, ch. III.
(3) Liv. IV, ch. V.
(4) Liv. V, ch. III.
(5) *Avertissement* explicatif.
(6) *Esprit des Lois*, liv. VIII, ch. VII, alin. 4.

(1) Formule d'admiration de madame de Staël en parlant de Montesquieu (*Allemagne*, IIe part., ch. I).
(2) Expression habituelle de Saint-Just.

bles au moins égaux à eux-mêmes: ce qui fait leur conservation. Cette modération ou vertu moindre est donc l'âme du gouvernement aristocratique. « J'entends, « dit l'auteur, *celle qui est fondée sur la « vertu*, non pas celle qui vient d'une lâ« cheté ou d'une paresse de l'âme (1). » Le principe du gouvernement aristocratique est donc une demi-vertu fondée sur la vertu.

Quant à la monarchie, la vertu n'en est point le ressort. « L'Etat subsiste indé« pendamment de l'amour de la patrie, « du désir de la vraie gloire, du renon« cement à soi-même, du sacrifice de ses « plus chers intérêts et de toutes ces ver« tus héroïques que nous trouvons dans « les anciens *et dont nous avons seule« ment entendu parler.* — Les lois y tien« nent la place de toutes ces vertus dont « on n'a aucun besoin; l'Etat vous en « dispense, etc. » Et il prétend que le cardinal de Richelieu, dans son *Testament politique*, « insinue que, si dans le « peuple il se trouve quelque malheu« reux honnête homme, un monarque « doit se garder de s'en servir (2). » Le *Testament politique* dit seulement qu'à mérite égal il vaut mieux se servir du riche que du pauvre, parce que le riche est moins corruptible.

L'auteur, en parlant de monarchie, a toujours en vue la France (3). Il est témoin des vices et des abus; cela est clair, la vertu n'est pas le principe de la monarchie; *on n'en a aucun besoin*; il voit en France la force du point d'honneur: sans aucun doute, l'honneur est le principe de ce gouvernement. « Une fois pour « toutes, dit Helvétius, quand Montes« quieu définit, il dit l'impression qu'il « reçoit en entendant un mot, et il croit « faire une définition (4). »

Il dit que « dans les monarchies bien « réglées, tout le monde sera à peu près « bon citoyen, et on trouvera rarement « quelqu'un qui soit homme de bien; car, « pour être homme de bien, il faut avoir « intention de l'être, et aimer l'Etat moins « pour soi que pour lui-même. » Ainsi, le citoyen républicain sera véritablement homme de bien, parce qu'il aura intention de l'être, et celui de la monarchie ne le sera pas, parce que la forme du gouvernement ne lui permet pas d'avoir cette intention. Comment donc l'auteur peut-il juger de l'intention (1)? Comment croit-il pouvoir tout dire, une fois la religion mise à l'écart, et répondre à tout par cette note: « Le mot *homme de bien* « ne s'entend ici que dans un sens poli« tique? »

Le principe de la monarchie est l'honneur. Mais qu'est-ce que cet honneur? « La nature de l'honneur, dit Montes« quieu, est de demander des préférences « et des distinctions. » Mais le désir des préférences et des distinctions est dans l'homme sous tous les gouvernemens; ce n'est pas seulement dans la monarchie qu'on peut en acquérir. L'auteur oublie l'*Histoire romaine*, dit Voltaire: « L'hon« neur est le désir d'être honoré: avoir « de l'honneur, c'est ne rien faire qui « soit indigne des honneurs. Dès qu'il n'y « eut plus de république à Rome, il n'y « eut plus de cette espèce d'honneur (2). » L'auteur, lui-même, à une époque où il n'avait pas encore découvert ses principes, disait: « Le sanctuaire *de l'honneur, « de la réputation* et de la vertu, semble « être établi dans les républiques et dans « les pays où l'on peut prononcer le mot « de patrie. A Rome, à Athènes, à Lacé« démone, l'*honneur* payait seul les ser« vices les plus signalés. Une couronne « de chêne ou de laurier, une statue, un « éloge, était une récompense immense « pour une bataille gagnée ou une ville « prise, etc. (3). » Ici, c'est des monarchies seulement que l'*honneur* est le principe, bien qu'il existe aussi dans la république (4). Mais, attendez: cet honneur dont il fait le ressort de la monarchie, n'est, dans le langage énigmatique de l'*Esprit des Lois*, que *le préjugé de chaque personne et de chaque condition* (5), ou, plus clairement dans le chapitre suivant, c'est « *philosophiquement parlant un faux*

(1) Liv. III, ch. IV.
(2) *Esprit des Lois*, liv. III, ch. V.
(3) Grouvelle.
(4) Sur le liv. III, ch. VI.

(1) Critique de Dupin.
(2) *Pensées sur l'Administration publique*, 24.
(3) *Lettres Persanes*, 89.
(4) *Avertissement* explicatif.
(5) Liv. III, ch. VI.

« *honneur*, la vanité et l'intérêt particu- « lier (1), qui conduisent toutes les par- « ties de l'Etat. — L'ambition, pernicieuse « dans une république, a de bons effets « dans une monarchie; elle donne la vie « à ce gouvernement. » Et pourquoi n'y est-elle « pas dangereuse? parce qu'elle « peut y être sans cesse réprimée. » Singulier principe *de vie*, qui détruirait le gouvernement s'il n'était *réprimé* sans cesse. L'*honneur* principe de vie pour *les vertus même* (2)! Il est vrai que « *cet* « *honneur bizarre* (ce sont les expressions « de l'auteur) fait que les vertus ne sont « que ce qu'il veut et comme il les veut; « il étend ou il borne nos devoirs à sa « fantaisie (3). » Enfin, « *cet honneur faux* « *est aussi utile au public que le vrai le* « *serait aux particuliers qui pourraient* « *l'avoir* (4). » Et cependant on lit au livre VIII : « Le principe de la monarchie « se corrompt, lorsque l'honneur a été « mis en contradiction avec les honneurs, « et que l'on peut être à la fois couvert « d'infamie et de dignités (5). » Et au livre XII : « Le prince veut-il savoir le grand « art de régner? Qu'il approche de lui « l'honneur *et la vertu;* qu'il appelle le « mérite personnel (6). ». Le bon sens qui se trouve quelquefois parmi les nouveautés *philosophiques* de l'*Esprit des Lois*, épargne la peine d'une réfutation.

Pour les Etats despotiques, « l'honneur « n'en est point le principe : les hommes « y étant tous égaux, on n'y peut s'y pré- « férer aux autres; les hommes y étant « tous esclaves, on n'y peut se préférer « à rien (7). » En supposant que sous le despotisme les hommes soient tous égaux en esclavage, sont-ils donc tous égaux en probité, en expérience, en esprit?

On n'y peut se préférer à rien. Des hommes n'auraient pas le droit de se préférer aux créatures dépourvues de raison et de sentiment (8)!

Dans un gouvernement despotique, continue l'auteur, « il faut de la crainte : « pour la vertu elle n'y est point néces- « saire, et l'honneur y serait dangereux. « Il faut que la crainte y abatte tous les « courages et y éteigne jusqu'au moin- « dre sentiment d'ambition (1). » Dans ces Etats point de tribunaux et *rarement des lois civiles. Le despotisme se suffit à lui-même, tout est vide autour de lui* (2).

Il a en vue les Etats d'Orient, et il allègue plusieurs faits. Sans rechercher si ces faits sont aussi erronés que plusieurs critique l'ont soutenu (3), ni aller follement avec Linguet citer les gouvernemens d'Orient comme des modèles (4), ni même contester la réalité de l'effroyable tableau dont Montesquieu a emprunté quelques traits à Fénelon, on ne peut croire du moins, comme l'observe Voltaire (5), que *chez les peuples des gouvernemens despotiques* il n'y ait *qu'un homme exorbitamment favorisé de la fortune*, *tandis que tout le reste en est outragé* (6); on ne peut croire à la durée d'un gouvernement où le souverain voluptueux et cruel, maître des biens et de la vie de ses sujets, sans autre loi que sa volonté, prenant et ruinant tout, les campagnes seraient en friche, les villes diminueraient chaque jour, le commerce tarirait, l'Etat s'épuiserait d'argent et d'hommes. « Cette puis- « sance monstrueuse, poussée jusqu'à un « excès trop violent, ne saurait durer, « dit Fénelon (7). » Aussi Montesquieu a beau rechercher les moyens de la main-

(1) Comparez les alinéas 3 et 5.
(2) Liv. III, c. VIII.
(3) Liv. IV, ch. II; liv. III, ch. X, av.-dern. al.
(4) Liv. III, ch. VII.
(5) Liv. VIII, ch. VII.
(6) Liv. XII, ch. XXVII.
(7) Liv. III, ch. VIII.
(8) *Crit.* de Dupin.

(1) Liv. III, ch. IX.
(2) Liv. VI, ch. I, 1er et avant-dernier alinéa, et ch. III, 2e alinéa.
(3) Voyez la *Crit.* de Dupin, et Voltaire.
(4) *Théories des Lois civiles.*
(5) Dial. 26, 1er entretien.
(6) *Esprit des Lois*, liv. VI, ch. IX.
(7) Voyez le beau morceau qui termine le liv. XII de *Télémaque*. Fénelon, en politique, était bien supérieur à Bossuet, dont le chapitre sur le despotisme, un peu ambigu, laisserait sa pensée obscure sans l'éclaircissement que lui donnent la fin même de ce chapitre, les deux suivans (*Politique*, liv. VIII, art. 2, 2e et 3e proposit.; liv. II, art. 2, propos. 6), et l'ensemble de sa politique. S'il paraît un moment parler de la *puissance arbitraire* comme d'une *sorte de gouvernement* qui puisse se maintenir aux quatre horribles *conditions* qu'il signale, bientôt il la flétrit comme *barbare*, *odieuse* et *illégitime*. Mais le passage de Fénelon est beaucoup plus net et plus vigoureux.

tenir; il a beau déclarer, par exemple, que tout ce qui pourrait donner quelque « action à l'esprit *doit être évité* dans « un gouvernement où *il ne faut* avoir « d'autre sentiment que la crainte, » une autre raison est que « *tout y mène* « *tout à coup et sans qu'on le puisse pré-* « *voir, à des révolutions* (1). » Il l'avoue donc lui-même au livre VIII. Comme « le « principe du gouvernement despotique « se corrompt sans cesse parce qu'il est « corrompu par sa nature, ce gouverne- « ment ne se maintient que quand des « circonstances tirées du climat, de la « religion, de la situation ou du génie « du peuple, le forcent à suivre quelque « ordre *et à souffrir quelque règle*. Ainsi « dans les pays où le despotisme est na- « turalisé, » il faut nécessairement que sa férocité *s'apprivoise*; « *il faut*, suivant « les termes de l'auteur, *que le peuple* « *soit jugé par les lois, et que la tête du* « *dernier sujet soit en sûreté* (2). » Chose heureuse assurément, car Montesquieu, qui ailleurs « ne peut comprendre com- « ment les peuples sont si prêts à croire « qu'ils ne sont rien (3), » trouve ici très *aisé à comprendre* que « malgré l'amour « des hommes pour la liberté, malgré « leur haine contre la violence, *la plu-* « *part des peuples* soient soumis au gou- « vernement despotique (4). »

Les plus grands partisans de l'auteur n'ont pas soutenu les principes qu'il assigne aux gouvernemens, tels qu'ils résultent de l'*Esprit des Lois*. Vainement ils ont cherché des explications. Ces principes ont été plusieurs fois réfutés, même par des *philosophes*. « Malheureu- « sement, dit Voltaire, le système de « l'*Esprit des Lois* a pour fondement une « antithèse qui se trouve fausse. — La « vertu est de tous les gouvernemens et « de toutes les conditions (5). » On peut ajouter qu'assurément l'Etat où il en faudrait le plus serait le républicain, puisque c'est celui où les passions de l'homme sont dans une plus grande liberté; mais, sans doute pour cette même raison, c'est ordinairement celui où il y a le moins de vertu. « Il y en a toujours plus, dit encore Vol- « taire, sous une administration paisible, « quelle qu'elle soit, que dans un gouver- « nement orageux, où l'esprit de parti ins- « pire et justifie tous les crimes, etc. (1). » Aussi rarement la république, dans la vérité du mot, a-t-elle pu se conserver long-temps même chez une petite nation. On peut voir par le ch. II du liv. VIII de l'*Esprit des Lois*, où l'auteur est dans le vrai, parce que là il entend bien la vertu, comment ce gouvernement est détruit par ceux auxquels le peuple se confie, qui, « voulant cacher leur propre corrup- « tion, cherchent à le corrompre. Pour « qu'il ne voie pas leur ambition, ils ne lui « parlent que de sa grandeur; pour qu'il « n'aperçoive pas leur avarice, ils flattent « sans cesse la sienne, etc. Chacun veut « être égal à ceux qu'il choisit pour lui « commander; on ne respecte plus les « magistrats, on ne respecte plus les pè- « res; les maris ne méritent pas plus de « déférence, ni les maîtres plus de sou- « mission.... Les femmes, les enfans, *les* « *esclaves* n'auront de soumission pour « personne. Il n'y aura plus de mœurs, « plus d'amour de l'ordre, enfin plus de « vertu; » et cette anarchie de « l'égalité « extrême conduit au despotisme d'un « seul, comme le despotisme d'un seul « finit par la conquête. » Tel a été en définitif le sort de presque toutes les républiques : mais c'est celui de toute société où les mœurs se sont perdues. Pourquoi restreindre à l'Etat républicain la nécessité de la vertu? *Chaque gouvernement*, sans doute, *a sa nature* particulière, et il y a certaines formes réglées par les lois qui doivent nécessairement varier suivant cette nature (2); mais le principe du gouvernement, comment ne serait-il pas

(1) Liv. VI, ch. 2.

(2) Liv. VIII, ch. x; liv. III, ch. ix; liv. XII, ch. xxix; liv. XXVI, ch. ii; liv. XXI, ch. iii.

(3) *Variétés*.

(4) Liv. V, ch. xiv.

(5) Lettre à M. Linguet, 18 mars 1767; lettre à M. Roques, relative au *Siècle de Louis XIV*, troisième partie. Voyez aussi Helvétius, *de l'Homme*, sect. IV, ch. xi, et la réfutation des principes de Montesquieu par le comte Gorani, *libéral* italien, *Recherches sur la Science du Gouvernement*, traduction française, Paris, 1792, t. I, ch. i. — *Sur l'Honneur dans les Monarchies*, Journ. de l'Empire, 3 novembre 1808.

(1) Volt., même lettre à M. Roques.

(2) Liv. II de l'*Esprit des Lois*. Notons seulement qu'il y a dans ce livre un assez grand nombre d'erreurs de fait plusieurs fois relevées.

la vertu sous toutes les formes, soit monarchique, soit républicaine, soit aristocratique? Le gouvernement ne résulte-t-il pas de la société? Le but de la société n'est-il pas le bonheur de ses membres? Le bonheur de la société ne résulte-t-il pas de la liberté, et la liberté de l'ordre, et l'ordre des lois, et la bonté des lois de la pureté de la morale, et l'exécution des lois de la vertu? La vertu, sous le rapport politique, est dans les gouvernans l'intégrité, la modération, la justice, la fermeté, la clémence, et dans les gouvernés le sentiment et l'amour du bien général, d'où naît l'obéissance à l'autorité et aux lois, sans laquelle, comme le répète l'auteur, après tant d'autres, car c'est une vieille maxime de bon sens, il n'est point d'ordre ni de liberté possibles.

Au reste, Montesquieu sentait apparemment que la vertu républicaine n'étant *point du tout cette vertu qui a du rapport aux vérités révélées* (1), il était difficile qu'elle servît à inspirer et maintenir la morale, et comme dit son *Avertissement* explicatif, « dans tous les pays du monde on veut de la morale. » Aussi il avoue que « les principes du Christianisme bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des Etats despotiques (2). » C'était en vérité bien la peine de se consumer en efforts d'imagination pour remplacer par de nouveaux principes d'autres maximes *infiniment* plus efficaces! Mais ce n'était là qu'une précaution ou un aveu d'un moment; tout devait se plier, même le Christianisme, à ces principes, lumière nouvelle *pour tous les peuples du monde*. Il met donc le Christianisme hors de la politique, le considérant comme une chose bonne il est vrai, mais à laquelle on supplée par des lois, et dont par conséquent un Etat peut fort bien se passer. Il sépare la *vertu politique* de la vertu morale (séparation fort commode pour les prôneurs de liberté une fois au pouvoir): « Tous les vices politiques, dit-il, ne sont pas des vices moraux (1). » En conséquence, il s'inquiète peu de la bonté absolue des lois fondées sur la vertu morale; les bonnes lois, selon lui, sont celles qui dans chaque gouvernement se rapportent bien à son principe, à sa nature. C'est qu'*il ne tirait pas ses principes de ses préjugés, mais de la nature des choses* (2). Ce ne sont plus en effet seulement les faits de l'histoire, c'est la nature entière qu'on va voir se plier au système de l'auteur. Elle le confirmera comme l'a confirmé l'histoire.

II. Montesquieu qui se présente lui-même (3) et qu'on a peint comme le type de la froide sagesse pesant toutes choses à leur valeur juste, le *sage* Montesquieu était dominé par des enthousiasmes de plus d'un genre. Il avait, comme on sait, étudié dans sa jeunesse les sciences naturelles, et, dans le même temps qu'il trouvait tant de charme à la lecture des écrivains de l'antiquité, et qu'il s'écriait avec Pline : « C'est à Athènes que vous allez; respectez les Dieux (4)! » il faisait une curieuse expérience grandement confirmative de ses principes, et dont il fit sortir les mœurs, les religions, la nature des gouvernemens, les vertus et les vices de tous les humains relativement au pays qu'ils habitent. « Il observait le tissu extérieur d'une langue de mouton dans l'endroit où elle paraît à la simple vue couverte de mamelons; il voyait avec un microscope, sur ces mamelons, de petits poils ou une espèce de duvet, et entre les mamelons des pyramides formant par le bout comme de petits pinceaux. Il fit geler la moitié de cette langue et il trouva à la simple vue les mamelons considérablement diminués; quelques rangs même de mamelons s'étaient enfoncés dans leur gaîne, et en examinant avec le microscope il ne vit plus de pyramides. A mesure que la langue se dégela, les mamelons à la simple vue parurent se relever, et au

(1) Liv. V, ch. III, note 1.
(2) Liv. XXIV, ch. VI.

(1) *Esprit des Lois*, liv. XIX, ch. XI. Voyez dans le *Journal de Trévoux*, de juin 1757, un extrait des *Lettres critiques* de l'abbé Gauchat, Paris, 1756 et années suiv., lettres 41-47, sur l'*Esprit des Lois*.
(2) Préface de l'*Esprit des Lois*.
(3) *Portrait*.
(4) Variétés, *des Anciens*.

« microscope les petites huppes com-« mencèrent à reparaître. »

Ainsi, ajoute-t-il, « l'air froid, en « resserrant les extrémités des fibres ex-« térieures de notre corps, augmente « leur ressort et favorise le retour du « sang des extrémités vers le cœur. Il di-« minue la longueur de ces mêmes fibres; « il augmente donc par là leur force; « l'air chaud au contraire relâche les ex-« trémités des fibres et les allonge; il di-« minue donc leur force et leur res-« sort. »

Sur ces prémisses du système il est d'abord essentiel d'observer qu'il y a différentes sortes de froid que l'auteur n'a point distinguées; autant le froid modéré sec, surtout chez l'homme jeune et robuste, est favorable aux facultés intellectuelles et physiques, autant le froid excessif ou même le froid des régions basses et humides en arrêtent le développement. La chaleur est le principe de la vie. « Trop forte, il est très vrai qu'elle frappe de débilité toutes les fonctions, tandis que le froid, mais le froid modéré, généralement, leur donne une activité plus grande par la *réaction vitale;* » et la raison de ces différens résultats est bien soit le relâchement soit le resserrement des tissus (1); mais ce dont Montesquieu ne tient pas compte, et ce que constatent les physiologues, c'est « l'action destructive d'un froid glacial » comme frappant de léthargie et d'une sorte de dégradation à la fois intellectuelle et physique les Lapons, les Ostiaques, les Samoïèdes, les Groenlandais (2). La critique était en droit d'opposer à Montesquieu tous ces peuples comme a fait Voltaire (3). Mais exceptons le froid des régions hyperboréennes, et voyons les conséquences que tire l'auteur de ses observations physiques par rapport à la force et au courage, à l'intelligence, à la vertu et aux gouvernemens.

(1) M. Adelon, *Physiologie*, 3e part., sect. 2. — *Traité du Froid*, par La Corbière, in-8o, 1839, § 11-77 et suiv., et 103.

(2) Richerand, *Physiologie*, ch. XII, no 154. — M. Adelon, 3e part., ch. IV. — M. Foissac, *de l'Influence du Climat sur l'homme*, part. III, ch. VIII. — La Corbière, § 80-87.

(3) *Dict. Philos.*, art. *Esprit des Lois*.

1° Dans les pays du Nord, dit-il, il y a plus de vigueur, plus de courage. Quant aux pays chauds, d'abord il semble en distinguer deux classes: 1° Ceux où « les bouts des nerfs par leur épa-« nouissement et par le relâchement du « tissu de la peau étant exposés à la plus « petite action des objets les plus fai-« bles, de ce nombre infini de petites « sensations résultent *l'imagination, le* « *goût, la sensibilité, la vivacité* (1). » 2° A la fin du chapitre l'auteur parle de contrées où « la chaleur excessive rend le « corps absolument sans force. Pour lors « l'abattement passera à l'esprit même: « aucune curiosité, aucune noble entre-« prise, aucun sentiment généreux. Les « inclinations y seront toutes passives; « la paresse y fera le bonheur; la plupart « des châtimens y seront moins diffi-« ciles à soutenir que l'action de l'âme, « et la servitude moins insupportable « que la force d'esprit qui est nécessaire « pour se conduire soi-même (2). » Mais bientôt l'*abattement, la vivacité*, tout est confondu; peu importent l'*imagination, le goût, la sensibilité,* fruit de la chaleur; à *cette faiblesse d'organes qui fait recevoir aux peuples d'Orient les impressions du monde les plus fortes se joint* sans difficulté *une certaine paresse dans l'esprit naturellement liée avec celle du corps qui fait que cet esprit n'est capable d'aucune action, d'aucun effort, d'aucune contention;* le climat condamne sans pitié au despotisme *les pays chauds* sans distinction, *l'Asie, l'Afrique et l'Amérique;* c'est-à-dire, comme dit l'auteur, *la plupart des peuples* du monde; et partout *dans les Etats despotiques le partage des hommes comme celui des bêtes est l'instinct, l'obéissance, le châtiment* (3).

La théorie de Montesquieu quant à la

(1) Liv. XIV, ch. II.

(2) *Ibid.*

(3) Liv. XIV, ch. IV; liv. XVII, ch. II et VII; liv. V, ch. XIV; liv. III, ch. X. — Malgré ces expressions, *ordinairement*, *presque tous*, *en quelque façon*, jetées çà et là, en théorie la règle de son système n'en est pas moins absolue; les faits d'ailleurs, il les élude ou les *plie* à ses *principes*. Il ne songe pas même à excepter, comme il avait fait dans les *Lett. Persanes* (lett. 131), « quelques villes de l'Asie-Mineure et la république de Carthage. »

force et au courage a été vingt fois réfutée, même par ses admirateurs. Sans la combattre en détail, ni citer tous les exemples qu'on pourrait opposer, la misère, la cupidité n'explique-t-elle donc pas mieux que le climat les invasions des peuples du Nord dans le Midi, auxquelles d'ailleurs on peut opposer celles du Midi chez les peuples du Nord, celles des armées romaines victorieuses des Bretons, de Tamerlan parti des extrémités de l'Inde, qui porta ses conquêtes jusqu'en Sibérie? Les Arabes, sous un soleil ardent braves et agiles, n'ont-ils pas fait d'immenses et difficiles conquêtes et long-temps menacé toute la chrétienté? Et l'auteur oublie donc les Romains, ses chers Romains, partis des rives du Tibre à la conquête du monde; ensuite si énervés sous le même climat, mais dont pourtant les peuples « du Nord, suivant la remarque de l'*Es-* « *prit des Lois*, eurent tant de peine à « renverser l'empire (1)? »

Mais voici une autre objection, et c'est l'auteur lui-même qui se la fait.

« Les Indiens sont naturellement sans « courage; comment accorder cela avec « leurs actions atroces, leurs coutumes, « leurs pénitences barbares? Les hom- « mes s'y soumettent à des maux in- « croyables: les femmes s'y brûlent elles- « mêmes; voilà bien de la force pour « tant de faiblesse. »

Voici l'explication :

« La nature qui a donné à ces peuples « une faiblesse qui les rend timides, leur « a donné aussi une imagination si vive « que tout les frappe à l'excès. Cette « même délicatesse d'organes qui leur « fait craindre la mort sert aussi à leur « faire redouter mille choses plus que la « mort. C'est la même sensibilité qui « leur fait fuir tous les périls et les leur « fait tous braver (1). »

N'avons-nous pas lieu d'être satisfaits, et ces *coutumes barbares*, *l'inconcevable corruption des mœurs* chez ces mêmes Indiens, de laquelle l'auteur parle au livre XVI, ne doivent-elles pas nous faire dire avec lui : « *Le peuple des Indes est* « *doux, tendre, compatissant*, etc.; « *heureux climat qui fait naître la can-* « *deur des mœurs et produit la douceur* « *des lois* (2)! »

Voltaire trouvait que le grave *président* parfois faisait un peu le *goguenard* (3). Il serait singulier que dans un siècle qui se pique avec raison de progrès dans les sciences positives on révérât encore de pareilles moqueries.

2° « Dans les pays du Nord, dit Montes- « quieu, on a des sensations moins vives; « peu de sensibilité pour les plaisirs « comme pour la douleur. *Il faut écor-* « *cher un Moscovite pour lui donner du* « *sentiment.* » La Moscovie est au 55° degré de latitude, dit la Critique de Du-

(1) Liv. XVII, ch. IV. — Voir la critique de Dupin, 2e édit., ch. XX, XXI, XXII, XXIV; 1re édition, ch. IV, t. II, p. 156. — Crevier, § 2. — *Observations* de l'abbé de La Porte. — M. Foissac, *de l'Influence du Climat sur l'Homme*, part. III, ch. VIII. — La Corbière, *du Froid*, et les auteurs qu'il cite, § 100, p. 140, 141. — Quant à la force, celle des portefaix de Constantinople, des coureurs d'Ispahan, des nègres, des Hottentots, des sauvages du Brésil est connue (Buffon, *de l'Homme*, § *de l'Age viril* et § *Variétés de l'espèce humaine*. — La Corbière, *du Froid*, § 79). La force résulte des habitudes et de l'exercice non moins que du climat (Richerand, *Physiologie*, ch. XII, n° 155. — Adelon, *Physiol.*, Ve part., ch. IV), et le courage n'est pas toujours en raison de la force physique. (Critique de Dupin.) Nous pourrions citer encore Hume, Voltaire, Helvétius, si l'erreur et le mauvais esprit ne se mêlaient aux bonnes choses que contiennent leurs réfutations. Au reste, la théorie des climats, que Montesquieu a donnée pour nouvelle, observent Dupin, Voltaire et Filangieri, n'est que l'altération des principes d'Hippocrate et le développement d'un passage isolé de Platon, de deux chapitres de Bodin et de Charron, des réflexions du voyageur Chardin, qui se contredit. (Volt., *Dict. Phil.*, art. *Climat.* — Filangieri, *Scienza della legislazione*, lib. I, cap. XIV. — Hippocrate, *de l'Air, des Eaux et des Lieux.* — Platon, *Républ.*, liv. IV. — Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, cap. V. — Charron, *de la Sagesse*, liv. I, ch. XXXVIII. — Crit. de Dupin, 2e édit., ch. XX.) Cette fameuse théorie, défendue très faiblement par M. Villemain, qui s'est appuyé, bien à tort, du passage d'Hippocrate (publicat. de 1838, 14e leçon), paraît généralement abandonnée. Aux personnes qui y tiendraient encore, malgré la Critique de Dupin, nous recommandons le chap. XIV du Ier livre de Filangieri (*Science de la Législation*), où l'influence du climat sur le physique et le moral est réduite à ses justes bornes.

(1) Liv. XIV, ch. III.

(2) Liv. XIV, ch. XV.

(3) Lettre à Saurin, 28 déc. 1768.

pin; au 65e, on pourra donc couper les Lapons et les Sibériens par morceaux sans qu'ils s'en doutent.

« Dans les pays tempérés, continue « Montesquieu, la sensibilité est plus « grande; dans les pays chauds elle est « extrême; l'amour est la cause unique « du bonheur, il est la vie.

« Dans les pays du Nord règne la « vertu: la pratique en est facile. Dans « les pays tempérés inconstance: le cli- « mat y est inconstant. Approchez des « pays du Midi, vous croirez vous éloi- « gner de la morale même. Des passions « plus vives multiplieront les crimes; « chacun cherchera à prendre sur les au- « tres tous les avantages qui peuvent fa- « voriser ces mêmes passions (1). » N'est-ce pas dire que ce sont le froid et le chaud qui font la vertu et le vice?

A cette théorie des mœurs exagérée et trop absolue, chrétiens ou *philosophes* ont encore répondu; mais non assurément si bien que l'auteur. Plus tard, au livre XIX: « Plusieurs lois, dit-il, gouver- « nent les hommes; le climat, la reli- « gion, les lois, les maximes du gouver- « nement, les exemples des choses « passées, les mœurs, les manières; d'où « il se forme un esprit général qui en ré- « sulte. A mesure que dans chaque na- « tion une de ces causes agit avec plus « de force, les autres lui cèdent d'au- « tant. La nature et le climat dominent « presque seuls les sauvages; les ma- « nières gouvernent les Chinois; les lois « tyrannisent le Japon, etc. (2). » Ainsi, par moment l'auteur semble ne pas donner au climat une force telle qu'on ne la puisse vaincre par l'éducation et les lois (3); mais par rapport aux gouvernemens et à leurs trois principes, il en fait une force nécessaire, de sorte qu'en réalité, on peut dire avec deux admirateurs que « Montesquieu fait partout dominer l'influence du climat sur les lois mêmes (4). » Pourquoi donc tout rapporter au climat, et en faire une cause prédominante, sur la religion, les lois, l'éducation, les habitudes; en un mot, sur toutes les causes énumérées par l'auteur? Il est au moins surprenant qu'il n'ait point donné la préférence aux pays tempérés, comme l'ont fait plusieurs écrivains (1): car, voulant avant tout présenter l'Angleterre comme le type de la liberté et de la « vertu politique, » il aurait dû se souvenir que la région de Londres est une région tempérée, laquelle, d'après son système, usurperait ainsi à tort le premier rang sur les Russes et les Suédois. Aussi quand on le voit restreindre la vertu aux pays du Nord, la *chaîne* semble tellement rompue que le rapport des parties soit impossible. L'auteur est parti de ce point de vue: dans la république romaine et dans les républiques grecques, admirables vertu et liberté. Et il en a conclu que le principe de la république, c'est la vertu. Puis il présente à la France le gouvernement de l'Angleterre, *république cachée sous la forme d'une monarchie* (2), comme la perfection de la liberté (3). Une malheureuse langue de mouton lui fait perdre de vue tout cela, et voici que les climats froids peuvent seuls produire la vertu et la liberté par le resserrement des fibres! Le gouvernement républicain auquel il a donné pour principe la vertu, devrait donc être le gouvernement des pays du Nord. D'un autre côté, l'évidence des faits ne lui permettait pas de formuler nettement cette conséquence; à peine il ose l'insinuer dans une lettre persane et dans un chapitre de l'*Esprit des Lois* (4). En effet, toutes les républiques dont il parle, Athènes, Carthage, Rome, Tyr, Marseille, la Hollande, Venise (5), étaient sous un climat méridional ou tempéré. Mais alors quelle contradiction dans les deux parties du système!

(1) *Esprit des Lois*, liv. XIV, ch. II.

(2) Liv. XIX, ch. IV.

(3) Liv. XIV, ch. III; liv. XIX, et surtout livre XVI.

(4) Filangieri, lib. I, cap. XIV. — M. Villemain, publicat. de 1838, leçon 14e, no 2.

(1) Voyez Bodin, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, cap. V. — Charron, *de la Sagesse*, liv. I, ch. XXXVIII. — Filangieri, lib. I, cap. XIV. — Hume, *Essais moraux et politiques*, 20e essai. — Etc.

(2) *Esprit des Lois*, liv. V, ch. XIX.

(3) Liv. XI.

(4) *Lettres Persanes*, 131; *Esprit des Lois*, livre XXIV, ch. V, combiné avec le chap. II du liv. XIV.

(5) Voyez surtout le liv. VIII.

Sous les climats chauds, où *le physique a une telle force que la morale n'y peut presque rien* (1), le gouvernement est un affreux despotisme. *Le bâton et les longs fouets*, voilà le partage nécessaire de ces peuples *malheureux* (2).

Reste pour les pays tempérés la monarchie qu'il vante ou déprécie tour à tour. Si, malgré nos efforts, il nous a été impossible de découvrir une liaison satisfaisante de la physique de la langue de mouton avec les trois principes, au moins peut-on déjà entrevoir le but de ce système incohérent. L'article suivant essayera de montrer ce but dans tout son jour.

Continuons l'exposé du système.

Indépendamment de la lâcheté des peuples des pays chauds, résultat du climat, il y a une autre cause physique qui fait chez eux le gouvernement despotique, c'est la disposition du sol. L'auteur dit que « Un grand empire suppose une « autorité despotique dans celui qui gou- « verne. Il faut que la promptitude des « résolutions supplée à la distance des « lieux où elles sont envoyées, etc. (3). » Mais on en a une meilleure raison lorsqu'on a lu le petit chap. 13 du livre v, qui pourtant n'a que quatre lignes : « Quand « les sauvages de la Louisiane veulent « avoir du fruit, ils coupent l'arbre au « pied et cueillent le fruit : voilà le gou- « vernement despotique. » Pour abattre comme cela, il est indispensable de se munir d'une grande étendue de terrain (4).

Or, dit l'*Esprit des Lois*, « l'Asie « a de plus grandes plaines que l'Eu- « rope ; et comme elle est plus au « midi, les sources y sont plus aisément « taries, les montagnes sont moins cou- « vertes de neiges, et les fleuves moins « grossis y forment de moindres barriè- « res. La puissance doit donc être tou- « jours despotique en Asie : car, si la « servitude n'y était pas extrême, il se « ferait d'abord un partage que la nature « du terrain ne peut pas souffrir. » D'où vient la liberté de l'Europe ? « Du par- « tage naturel qui forme plusieurs Etats « d'une étendue médiocre, dans lesquels « le gouvernement des lois *n'est pas in- « compatible avec le maintien de l'E- « tat* (1). »

L'auteur qui voit si bien dans un autre chapitre que c'est au Christianisme que l'Europe a dû la douceur de gouvernement (2), et non aux Alpes, au Rhin et au Danube, est aveuglé ici par l'entraînement de son système ; « l'Asie, dit-il, « est coupée en de plus grands morceaux « par les montagnes et par les mers. » Il est plaisant de croire que les révolutions, les conquêtes aient constamment respecté cette prétendue division permanente. Ces morceaux en effet sont tout entrecoupés de montagnes et de rivières ; la Chine est pleine de lacs et de canaux, et ses deux grands fleuves *Kiang* et *Hoang-ho* ou fleuve Jaune, ainsi nommé des terres qu'entraîne son cours rapide (3) ; le Tigre, l'Euphrate, le Gange, l'Indus, les fleuves de la presqu'île orientale de l'Inde valent bien assurément les barrières du Rhin, du Danube et du Borysthène. En outre, il est curieux de voir comme il se tortille pour expliquer par le brusque passage des pays très chauds aux pays très froids, comment, sans que son système en souffre, le despotisme domine l'Asie tout entière, voire même la Sibérie dont le climat est si froid « qu'à la réserve de quelques endroits elle ne peut être cultivée, » et la Tartarie « qui est aussi très froide ; » comment la Tartarie chinoise, » aussi froide que l'Islande, » est gouvernée par l'empereur de la Chine « presque aussi despotiquement que la Chine même (4). » On voit l'auteur lui-même démentir ce voisinage immédiat des peuples qui vivent sous un climat froid et que le système fait en conséquence « braves, actifs, conquérans, » avec les peuples de la Turquie, de la Perse, du Mogol, de la Chine, de la Corée et du Japon qui, énervés de chaleur, seraient facilement subjugués. Il est dit en effet au chapitre précédent que la

(1) Liv. XVI, ch. VIII.
(2) Liv. XVII ; liv. VIII, ch. XXI ; liv. V, ch. XV.
(3) Liv. VIII, ch. XIX et XX.
(4) Critique de Dupin.

(1) Liv. XVII, ch. VI.
(2) Liv. XXIV, ch. III.
(3) Voyez le P. du Halde, *de la Chine*, in-fol., 1735, t. II, p. 187, 188.
(4) *Esprit des Lois*, liv. XVII, ch. III et V.

différence de bravoure résultant du climat « se remarque non seulement de « nation à nation, mais encore dans le « même pays d'une partie à une autre. « Les peuples du nord de la Chine sont « plus courageux que ceux du midi ; les « peuples de la Corée ne le sont pas tant « que ceux du nord (1). » Et voici en définitive où aboutit son expédient physique : « Les peuples du Nord, dit-il, « n'ont fait la conquête du Midi que « pour un maître qui, despotique dans le « Midi sur les sujets conquis, veut encore « l'être dans le Nord et sur les sujets conquérans. Souvent une partie de la na« tion tartare est chassée de la Chine, et « elle rapporte dans ses déserts un es« prit de servitude qu'elle a acquis dans « le climat de l'esclavage. » Et les colonies chinoises, envoyées en Tartarie, y ont « porté l'esprit du gouvernement « chinois. » Après cela *on peut se fier au climat* (2) ! Voilà le gouvernement despotique non seulement dans le Midi, mais encore, en dépit des glaces, dans le Nord, dans l'Asie entière, comme en Afrique et en Amérique (3). Et l'on sait quelle chose affreuse c'est que le gouvernement despotique de l'*Esprit des Lois*. *On ne peut parler sans frémir*, dit l'auteur, *de ces gouvernemens monstrueux, qui causent à la nature des maux effroyables* (1). Triste *remède pour prévenir la dissolution* de l'Etat trop agrandi, épouvantable *malheur* (2) ! en vérité, surtout quand on songe à la facilité d'établir et de conduire ces immenses empires : *Tout le monde est bon pour cela* (3). Savez-vous bien, monsieur Guillaume, dit Patelin, que vous auriez gouverné un Etat. — Comme un autre, répond M. Guillaume. C'est sans doute d'un Etat despotique que l'avocat Patelin entendait parler (4).

Le terrain comme la température, tout vient se plier au système physico-politique de l'*Esprit des Lois*. Ce système a des ramifications à l'infini. Tâchons de rapprocher les anneaux de la chaîne.

Suivant Montesquieu : « Il y a dans « l'Europe une espèce de balancement « entre les nations du Midi et celles du « Nord : les premières ont toutes sortes « de commodités pour la vie et peu de « besoins ; les secondes ont beaucoup de « besoins et peu de commodités pour la « vie (5). » La Critique de Dupin fait remarquer que le Nord fournit d'abondantes productions : la Livonie par exemple est inépuisable en grains (6). Mais poursuivons : « Aux nations du Midi la nature « a donné beaucoup et elles ne lui de« mandent que peu ; aux autres la nature « donne peu et elles lui demandent beau« coup. L'équilibre se maintient par « l'industrie et l'activité des peuples du « Nord et par la paresse de ceux du Midi : « c'est ce qui a *naturalisé* la servitude « chez ces derniers. Comme ils peuvent « aisément se passer de richesses, ils « peuvent encore mieux se passer de « liberté. » Quant aux nations septentrionales chez lesquelles il semblerait qu'avec la vertu et la république devrait régner la frugalité, elles ne peuvent pas se passer de richesses. Et où vont-elles chercher des richesses ? Dans ces « malheureux pays du Midi » où « la pauvreté et l'incertitude des fortunes *naturalisent* l'usure, et ainsi la misère, » où

(1) *Esprit des Lois*, liv. XVII, ch. II. — Quand l'Asie n'aurait pas de zone tempérée, ce que ni Montesquieu ni Malte-Brun n'établissent pas très bien, puisque dans les provinces septentrionales de la Chine, dans le nord de l'Empire Birman, et presque toute la Turquie d'Asie, le climat est tempéré (*Géogr.* de Malte-Brun, édition de M. Huot, liv. CXLI, CLI, CXXIII, etc.; le P. du Halde, t. I, p. 113, 112, 193, 207), la fausseté du système de l'*Esprit des Lois* n'en serait pas moins évidente par l'intrépidité des Arabes, qui ont deux fois conquis l'Asie, et par le courage des Druzes, des Malais, des Mahrattes (Malte-Brun, liv. CXXI), et même des Hindous, qui ont repoussé Alexandre. On ne croira pas, dit Malte-Brun, que Tyr et Jérusalem n'aient résisté que par *l'héroïsme de la servitude*. (Voyez *Esprit des Lois*, liv. XVII, ch. VI.)

(2) *Esprit des Lois*, liv. XVII, ch. III.

(3) Liv. XVII, ch. VII. « L'Amérique, dit ce « chapitre, détruite et nouvellement repeuplée par « les nations de l'Europe et de l'Afrique, ne peut « guère aujourd'hui montrer son propre *génie* (le « *génie* du climat), etc. » Ainsi l'auteur tourne toutes les difficultés.

(1) Liv. III, ch. IX ; liv. IV, ch. II.

(2) Liv. VIII, ch. XVII.

(3) Liv. V, ch. XIV.

(4) Critique de Dupin. — *L'Avocat Patelin*, act. I, sc. V.

(5) Liv. XXI, ch. III.

(6) T. III, p. 131.

souvent « on ne répare, on n'améliore « rien, on ne bâtit les maisons que « pour la vie, on ne fait point de fossés, « on ne plante point d'arbres; on tire « tout de la terre, on ne lui rend rien; « tout est en friche, tout est désert (1). » Voilà comment parlait l'auteur au commencement de son ouvrage. Evidemment il n'existe aucune corrélation entre la théorie des trois principes et celle de l'influence des climats sur les gouvernemens. Voilà cette *chaîne merveilleuse.* Comment y rattacher le livre du commerce? Les républiques feront « le « *commerce d'économie*, dit Montes- « quieu, comme l'ont fait Tyr, Carthage, « Marseille, Florence, Venise, la Hol- « lande, » c'est-à-dire, un commerce *fondé sur les besoins réels*, ou, comme il est dit encore, *sur la pratique de gagner peu et même de gagner moins qu'aucune autre nation, et de ne se dédommager qu'en gagnant continuellement;* commerce qui ne peut donc *guère être fait par un peuple chez qui le luxe est établi, qui dépense beaucoup et qui ne voit que de grands objets.* Sans que l'auteur l'ajoutât, vous imagineriez facilement que « un commerce mène à l'autre, le petit « au médiocre, le médiocre au grand, « et celui qui a eu tant d'envie de gagner « peu se met dans une situation où il « n'en a pas moins de gagner beaucoup. » C'est assez naturel et il résulte de cela, comme aussi de ce que « dans les monar- « chies les affaires publiques sont la plu- « part du temps aussi suspectes aux « marchands qu'elles leur paraissent sû- « res dans les Etats républicains, » il résulte que c'est « dans les Etats qui subsis- « tent par le *commerce d'économie* qu'il « se fait les plus grandes entreprises. » Alors adieu la frugalité et la république, je pense. Et si la sûreté est si grande, quel danger pour ces Etats! Ne savons-nous pas que « comme une certaine confiance « fait la gloire et la sûreté d'une monar- « chie... CHOSE SINGULIERE! (ce sont les « termes de l'auteur), plus les républi- « ques ont de sûreté, plus, comme des « eaux trop tranquilles, elles sont su- « jettes à se corrompre (2)? » Aussi « *ne* « *veut-il pas dire que les républiques*

(1) Liv. V, ch. XV et XIV.
(2) Liv. VIII, ch. V.

« *soient entièrement privées du commerce* « *du luxe, ni les monarchies totalement* « *exclues du commerce d'économie* (1). » Le pauvre abbé de La Porte se perdait dans cette subtile conception qui a pourtant trouvé pour défenseur un négociant directeur de la Compagnie des Indes et membre de la Société royale de Londres (2). L'éditeur de la réimpression de cette apologie en a, dit-il, « retranché les injures qui ne sont pas des raisons. » Les injures étaient assurément déplacées plus que jamais contre un adversaire aussi poli que l'abbé de La Porte, dont la faiblesse, jointe au suffrage de Montesquieu en faveur de M. Risteau, a pu seule donner quelque succès à des explications qui en réalité n'expliquent rien (3).

Reprenons : « Pour satisfaire tous les « besoins que la nature leur a donnés, « les peuples du Nord ont besoin de liber- « té; ils sont donc *dans un état forcé*, s'ils « ne sont *libres ou barbares;* presque « tous les peuples du Midi sont *dans un* « *état violent*, s'ils ne sont esclaves (4). « La bonté des terres d'un pays, conti- « nue Montesquieu, y établit naturelle- « ment la dépendance; ainsi, le gouver- « nement d'un seul se trouve ordinaire- « ment dans les pays fertiles, et le gouver- « nement de plusieurs dans les pays qui « ne le sont pas. Les insulaires sont or- « dinairement plus portés à la liberté « que les peuples des continens, et les « montagnards plus que les habitans des « plaines (5). »

Sauf l'influence réelle des pays de montagnes, l'histoire et notamment l'histoire la plus récente ne dément pas moins que la géographie cette classification des gouvernemens suivant la température et le terrain. Les différences actuelles de gouvernement se règlent-elles donc sur les climats? La liberté n'est pas en Russie; la démocratie est partout en Amérique (6). La monarchie absolue n'a-

(1) *Esprit des Lois*, liv. XX, ch. IV.
(2) M. Risteau, *Réponse à l'abbé de La Porte*, 1751.
(3) Voyez la *Critique* de Dupin.
(4) Liv. XXI, ch. III.
(5) Liv. XVIII, ch. I et II.
(6) Voyez la réfutation de cette partie du système de l'*Esprit des Lois*, par M. Foissac, *Influence des Climats*, part. III, ch. X; et Filangieri, lib. I, cap. XIV.

t-elle pas gouverné la Suède infertile? Sans être bien fort historien, qui ne sait que dans le même pays se sont succédé des gouvernemens tout opposés? L'auteur nous dit « qu'un Etat monarchique doit « être d'une grandeur médiocre. S'il était « petit, il se formerait en républi- « que (1). » Et encore : « L'inconvénient « n'est pas lorsque l'Etat passe d'un gou- « vernement modéré, comme de la répu- « blique à la monarchie ou de la monar- « chie à la république; mais quand il « tombe et se précipite du gouver- « nement modéré au despotisme (2). » En établissant ses principes, il paraît avoir été fort préoccupé des révolutions que la corruption romaine occasionna dans le gouvernement. Si c'est la corruption, ce n'est pas le climat, et on ne voit pas surtout, bien qu'il ait plu à Rousseau de le prétendre, que « les exceptions confirment la règle « en ce qu'elles produisent tôt ou tard « des révolutions qui ramènent les cho- « ses *dans l'ordre de la* nature (3). » Pour l'influence des îles sur la liberté, elle est également démentie par l'histoire. « Les insulaires, dit Montesquieu, « ne sont pas enveloppés dans la con- « quête (4). » L'Angleterre a été enveloppée dans la conquête des Romains, des Saxons et des Normands; les îles de la Méditerranée dans la conquête des Carthaginois, des Romains, des Barbares du Nord, des Sarrasins et des Turcs.

L'auteur au livre XV définit l'esclavage civil « un droit qui rend un homme telle- « ment propre à un autre homme qu'il « est le maître absolu de sa vie et de ses « biens. » On se rend aisément aux raisons qu'il donne pour montrer qu'un si affreux esclavage « n'est pas bon par sa nature ; » mais, suivant l'auteur, cet esclavage funeste dans les monarchies et les républiques, *est plus tolérable* dans les pays despotiques. « Chacun y doit « être assez content d'y avoir sa subsis- « tance et la vie. Ainsi la condition de « l'esclave n'y est guères plus à charge

(1) Liv. VIII, ch. XVII.
(2) Liv. VIII, ch. VIII.
(3) *Contrat Social*, liv. III, ch. VIII.
(4) Liv. XVIII, ch. V.

« que la condition du sujet (1). » L'humanité le porte cependant à vouloir bien adoucir le sort de ces « malheureux » habitans des pays chauds si fort sacrifiés dans son livre; et il propose un projet de réglement « entre le maître et les esclaves (2). » Il n'en demeure pas moins que, quoique l'esclavage soit contre la nature, *il est fondé dans ces pays sur une raison naturelle*, la chaleur du climat.

Ce n'est pas tout. *Il est nécessaire* que les femmes soient esclaves dans les pays chauds, même dans ceux *où la religion ne permet qu'une femme*, par exemple, à Goa *et dans les établissemens des Portugais dans les Indes*. Le maintien de la morale l'exige, et ce n'est pas seulement le climat qui rend nécessaire la clôture, il y en a deux autres causes, la polygamie et le gouvernement despotique ; au reste, deux résultats du climat de ces contrées (3). Ainsi, voilà les pays chauds bien enveloppés dans un vaste réseau d'*esclavage politique, civil et domestique* (4). Et ce n'est pas au moins un état passager: car le contraire, l'auteur nous l'a dit, serait *un état violent* qui ne pourrait pas durer. DANS CES PAYS, AU LIEU DE PRÉCEPTES, IL FAUT DES VERROUX (5).

Ainsi parle cet *ami de l'univers, l'illustre, l'immortel bienfaiteur des hommes, ce cœur si plein d'une bienveillance générale pour leurs maux;* voilà *le code des nations;* ce *livre de la plus sublime morale;*

Le gage précieux du bonheur de la terre (6).

Voilà *le patriotisme universel* de l'au-

(1) Liv. XV, ch. I.
(2) Liv. XV, ch. XVII.
(3) Liv. XVI, ch. VIII, IX, X, XI.
(4) Liv. XV, XVI, XVII.
(5) Liv. XVI, ch. VIII.
(6) Maupertuis; d'Alembert; Voltaire; Grimm, lettre du 15 fév. 1755. — Helvétius, *de l'Esprit*. — Le Febvre de Beauvrai, *Eloge* en vers. — *Ode sur la Mort de Montesq.* (*Merc.*, avril 1755). — L'abbé Guasco, avis en tête des *Lettres familières*. — *Eloge de Montesquieu*, prononcé à l'Académie de Bordeaux, 25 août 1763 (*Merc.*, juillet 1763). — Blackstone, *Comment.*, liv. I, ch. I. — *Encyclop. méthodiq.*, art. *Montesquieu*. — Filangieri, *Scienza della Legislazione*, introd. — *Eloge du duc de Nivernais*, par François de Neuchâteau. — M. Walkenaer, *Vie de Montesquieu*. — Journal des Débats, 14, 18 et 26 septembre 1841. Etc.

teur de l'*Esprit des Lois*, et son respect pour les droits de l'humanité, *vis-à-vis de tous les peuples du monde* (1)!

Nations étrangères (et vous surtout, peuples de l'Asie), venez *honorer les mânes de Montesquieu; répandez des fleurs sur son tombeau; arrosez-le de vos larmes* (2).

Un malencontreux et tout récent admirateur du *grand homme*, qui reconnaît « la faiblesse de l'*Esprit des Lois*, pour la partie philosophique, pour la législation, et encore davantage pour la politique, » c'est-à-dire en tous points, vante Montesquieu comme l'écrivain de l'humanité contre le système de Hobbes. « Montesquieu, sous toutes les formes « sociales, chercha et découvrit l'huma- « nité. » C'est là son titre de gloire (3). Pauvre auréole!

Comment donc Montesquieu, *qui passait pour humain*, comme dit Voltaire, a-t-il pu établir de semblables théories (4)?

Oh! c'est qu'il avait fait une *grande découverte*, à savoir *qu'il n'y a point de qualité positive*. « Comme Aristote, dit- « il, s'est trompé avec son sec, son hu- « mide, son chaud, son froid, Platon et « Socrate se sont trompés avec leur beau, « leur bon, leur sage. Les termes de « beau, de noble, de grand, de parfait, « sont des attributs des objets, lesquels « sont relatifs aux êtres qui les considè- « rent. Ce principe est l'éponge de pres- « que tous les préjugés (5). »

Aussi, quand notre auteur « allait dans « un pays, il n'examinait pas s'il y avait « de bonnes lois, mais si on exécutait « celles qui y étaient; *car il y a de bonnes « lois partout* (6). Ce qui est mauvais « dans une monarchie ou une républi- « que, ainsi, par exemple, que la profes- « sion des traitans soit une profession « honorée, *peut être bon dans les Etats « despotiques*, où souvent leur emploi « est une partie des fonctions des gou- « verneurs eux-mêmes (1). » Ainsi encore, « un Etat despotique sera *dans la meil- « leure situation*, lorsqu'il pourra se re- « garder comme seul dans le monde; « qu'il sera environné de déserts et sé- « paré de peuples qu'il appellera barba- « res. Ne pouvant compter sur la milice, « *il sera bon qu'il détruise une partie « de lui-même* (2). » On verrait par là, quand l'auteur ne le dirait pas, qu'il faut qu'une loi soit *bien mauvaise pour être mauvaise dans le despotisme même* (3). Telles étaient les *nouvelles raisons* données par Montesquieu, pour faire aimer *à tout le monde son prince, sa patrie, ses lois*, et pour *qu'on pût mieux sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement*, et même dans le gouvernement despotique (4).

Réciproquement, ce qui ne vaudrait rien dans les Etats despotiques peut convenir aux monarchies. « Les charges *ne « doivent pas* être vénales dans les Etats « despotiques, où il faut que les sujets « soient placés ou déplacés dans un ins- « tant par le prince; dans les républiques « non plus: elles sont fondées sur la « vertu. Cette vénalité est bonne dans les « Etats monarchiques, parce qu'elle fait « faire *comme un métier de famille* ce « qu'on ne voudrait pas entreprendre « pour la vertu (5). »

« La fonction divine de rendre justice, s'écrie Voltaire, un métier de famille! Est-ce Montesquieu qui a écrit ces lignes honteuses? Quoi! parce que les folies de François Ier avaient dérangé ses finances, il fallait qu'il vendît à de jeunes ignorans le droit de décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des hommes! etc. Mais que voulez-vous? ajoute le malin roi des *philosophes*, Montesquieu était président à mortier en province. Il est bien difficile à l'esprit le plus philosophique de ne pas payer son tribut à l'amour-propre. Si un épicier parlait de législation, il voudrait que tout le monde achetât de la canelle et de la muscade (6). »

(1) *Encyclopédie*, art. *Patriotisme*, par le chevalier de Jaucourt, t. XII, p. 181, col. 2, in-fol.
(2) *Eloge* prononcé à l'Académie de Bordeaux.
(3) *Histoire des Doctrines morales et politiques des trois derniers siècles*, 1836-37, Ve pér., ch. IV.
(4) *Diction. Philos.*, art. *Guerre*.
(5) *Variétés*, *des Anciens*.
(6) *Notes sur l'Angleterre*.

(1) Liv. XIII, ch. XX.
(2) Liv. V, ch. XIV.
(3) Liv. XII, ch. XXX.
(4) Préface.
(5) Liv. V, ch. XIX.
(6) *Commentaire*. — *Dict. Philos.*, art. *Esprit*

« Les principes du bien, au jugement de plusieurs admirateurs, sont toujours et partout les mêmes, ainsi que les principes du vrai (1). » Quelques réglemens doivent varier selon les climats, plusieurs lois même selon les gouvernemens, les peuples et les circonstances, mais non assurément la morale et la justice, véritables et universels principes des lois (2). Il y a, à la vérité, dans l'ouvrage, un livre consacré à quelques lieux communs sur la manière de composer les lois, sur la nécessité qu'elles soient modérées, claires, simples, qu'elles s'accordent entre elles, etc. (3). Mais c'est un hors d'œuvre par rapport au système général de l'auteur. Après les doctrines de ce système, que servent les plus imposantes affirmations? « *Je le dis*, et il me semble « que je n'ai fait cet ouvrage que pour le « prouver, l'esprit de modération doit « être celui du législateur (4). » En réalité, selon lui, la bonté des lois est relative non à leur qualité intrinsèque, mais au gouvernement et au climat; de même que le gouvernement *le plus conforme à la nature* est celui qui se rapporte mieux au climat (5). A cette *modération* dont l'auteur fait tant de bruit, les *Etats despotiques* n'ont aucune part; elle n'est que pour les *Etats modérés*, *la monarchie* et *la république*, où, suivant lui, « l'amour de la patrie, la honte et la « crainte du blâme sont des motifs ré« primans qui peuvent arrêter bien des « crimes, où *la plus grande peine « d'une mauvaise action sera d'en être « convaincu.* » Cet homme si dur pour *la plupart des peuples*, le voilà qu'il réserve sa modération et sa tolérance pour les coupables « qui sont les fléaux de l'humanité et qui la déshonorent, pour le sacrilége, le mépris des bonnes mœurs, et même pour le crime contre nature (1)! » Voilà comment « lorsque l'Etat n'a point « perdu ses principes, *les mauvaises lois « ont l'effet des bonnes ;* la force du prin« cipe entraîne tout; et par la corrup« tion des principes, ajoute l'auteur, *les « meilleures lois deviennent mauvaises* « et se tournent contre l'Etat (2). » Ainsi, il ne faut pas comparer « la morale des « Chinois avec celle de l'Europe. C'est la « nécessité, dit-il, et peut-être la nature « du climat qui ont donné à tous les Chi« nois une avidité inconcevable pour le « gain; et les lois n'ont pas songé à l'ar« rêter. Tout a été défendu quand il a « été question d'acquérir par violence, « tout a été permis quand il s'est agi « d'obtenir par artifice ou par industrie. « Chacun à la Chine a dû être attentif à « ce qui lui était utile; si le fripon a « veillé à ses intérêts, celui qui est dupe « devait penser aux siens. *A Lacédé« mone, il était permis de voler; à « la Chine, il est permis de tromper* (3). »

D'après cette doctrine qui devait être, peu d'années après, effrontément développée par Helvétius et par Diderot (4),

des Lois. — Dialog. 26, 1er entretien. — De Maistre s'est prononcé pour la vénalité. (*Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques*, no 43). Malgré notre respect pour le grand écrivain, nous ne saurions partager son avis, ni surtout les deux motifs qu'il en donne.

(1) La Harpe, *Cours de Littérature*, 3e partie, liv. IV, ch. III, § 7. — Clément, *Lettres à Voltaire*, La Haye, 1773, passim.

(2) *Crit.* de Dupin, 2e édit., ch. XX. — L'abbé Gauchat, *Lettres critiques*. — Etc., etc.

(3) Liv. XXIX.

(4) Liv. XXIX, ch. I.

(5) Liv. I, ch. III.

(1) Liv. VI, ch. IX; liv. XII, ch. IV et VI. Voyez *Lettre sur le système de l'auteur de l'Esprit des Lois, touchant la modération des peines, par M. Muyart de Vouglans*, conseiller au grand-conseil, Bruxelles, 1785, broch. in-12, avec cette épigraphe : *Qui malis parcit bonis nocet*. Sauf quelques endroits, cette vigoureuse réfutation a d'autant plus d'intérêt, que l'on commence à reconnaître les funestes effets de l'adoption des idées exagérées du dix-huitième siècle en fait de tolérance pénale.

(2) Liv. VIII, ch. XI.

(3) Liv. XIX, ch. XX.

(4) Helvétius, *de l'Esprit*, 1758, discours III, ch. XXII; disc. II, ch. XIII, XIV et XV. Voici notamment le passage sur les Chinois. Chez ce peuple *policé*, pour éviter la disette et « des guerres funestes à leur Empire, *et peut-être même à l'univers*, les pères tuent leurs enfans. La nation chinoise, *humaine dans ses intentions*, a pu regarder ces *cruautés comme nécessaires au repos du monde.* » — « Le vol était, avec raison, permis à Sparte, et *devait y être honoré* comme *très utile*, eu égard à la constitution du pays. » Aussi, en aucun endroit de son livre, Helvétius ne donne-t-il plus d'éloges à Montesquieu. — Par la monstrueuse indécence de la forme, Diderot (*Dialogue entre A et B, etc.*) a trouvé moyen de pousser plus loin encore cette admirable théorie de la morale, *science naïve* jus-

« *il faut*, dans les Etats despotiques, « que l'éducation travaille à *abaisser le* « *cœur et à y mettre la crainte. Ce sera* « *un bien*, même dans le commande- « ment, de l'avoir eue telle, personne « n'y étant tyran sans être en même « temps esclave. » — « *Il faut* commen- « cer par faire un mauvais sujet pour « faire un bon esclave (1). » « Quelle chose ridicule, comme l'a écrit Helvétius sur les marges de son exemplaire, de faire un ouvrage pour enseigner ce qu'il faut qu'on fasse pour maintenir ce qui est mal (2)! »

Dans les monarchies, continue le système, l'éducation *est obligée de se conformer* aux lois de cet *honneur* qui est *favorisé par les passions et les favorise à son tour*, qui, selon Montesquieu, fait « qu'on ne juge pas les actions comme « bonnes, mais comme belles; comme « justes, mais comme grandes; comme « raisonnables, mais comme extraordi- « naires, etc. » Aussi en France, suivant lui, la véritable éducation ne commence-t-elle qu'au sortir des maisons publiques où l'on instruisait l'enfance, à l'entrée dans le monde. « Là, dit-il, est l'école « de ce que l'on appelle l'honneur, ce « maître universel qui *doit* partout nous « conduire (3). » Il voulait décrier l'éducation chrétienne donnée à la jeunesse par les jésuites, et plusieurs ordres religieux où la science et la vertu étaient réunies, et, par le fait, on ne saurait en faire mieux l'éloge.

Les Anciens, ajoute-t-il, ne connaissaient pas ce « contraste qu'il y a parmi « nous entre les engagemens de la reli- « gion et ceux du monde, et ils faisaient « des choses que nous ne voyons plus « aujourd'hui et qui étonnent nos petites « âmes (1). » Aussi est-ce « dans le gou- « nement républicain que l'on a besoin « de toute la puissance de l'éducation, » pour inspirer aux enfans l'amour de la patrie, cette *vertu politique* par laquelle, au livre des Principes, l'auteur entendait *la vertu publique, la vertu morale dans le sens qu'elle se dirige au bien général, et fort peu les vertus morales particulières* (2), et qui cependant ici *donne toutes les vertus particulières* (3).

Ainsi la bonté de l'éducation, comme la bonté des lois, est, suivant le système, relative au principe du gouvernement. Il semblerait pourtant qu'*une bonne éducation*, un bon gouvernement ne sont pas moins *nécessaires* sous un climat que sous un autre. Ecoutez l'auteur : « Comme une bonne éducation est plus « nécessaire aux enfans qu'à ceux dont « l'esprit est dans sa maturité; de même « les peuples des climats chauds ont plus « besoin d'un législateur sage, que les « peuples du nôtre. Plus on est aisément « et fortement frappé, plus il importe « de l'être d'une manière convenable, » de ne recevoir pas des préjugés, et « d'être conduit par la raison (4). » Sans doute, par la raison, mais non par la raison abandonnée à elle seule; les peuples seront bien conduits par la raison que dirige la vraie foi. C'est ce qu'aurait pu dire à Montesquieu quelqu'un de ces bons paysans « pas assez savans, comme « il dit, pour raisonner de travers (5), » et assez éclairés cependant pour apprendre à leurs enfans à aimer Dieu et les envoyer au catéchisme.

Ainsi donc, l'auteur nous avait promis un système général de politique et de législation fondé sur la *raison*. Il proclame que la raison doit présider au gouvernement de tous les peuples, et il soumet tous ceux des climats chauds au plus barbare despotisme. Voilà ce que fait gagner à l'humanité la raison philosophie : voilà comment Montesquieu *orna la philosophie des grâces de l'imagination*

que-là, et qui devenait ainsi, grâce à ces Messieurs, *une science utile à l'univers*. (Helvétius, disc. II, ch. XIII et XIV.)

Filangieri, qui est « né de Montesquieu, » comme on l'a remarqué, décide aussi que « Sparte ne pouvait avoir d'autres lois que celles de Lycurgue pour son bonheur et pour sa gloire. (*Scienza della Legislazione*, lib. I, cap. IV et V.) Les *philosophes* ne s'entendent pas toujours; mais il est de ces vieilles sottises de convention qu'ils répètent à l'envi.

(1) Liv. IV, ch. III.

(2) Notes sur les huit premiers livres de l'*Esprit des Lois*, imprimées pour la première fois en 1795. Note sur le livre IV, ch. I.

(3) Liv. IV, ch. II et V.

(1) Liv. IV, ch. IV.

(2) Liv. III, ch. V.

(3) Liv. IV, ch. V.

(4) Liv. XIV, ch. III.

(5) *Variétés*.

et du charme de la poésie; il ramena le chœur des Muses dans le sanctuaire de la politique, et il s'assit parmi elles à côté du divin Platon. C'est là l'éloge qui, en 1763, prononcé à l'académie de Bordeaux par un conseiller au parlement, valut un buste de marbre à ce fameux *philosophe* (1).

Tant d'absurdités, qui se réfutent elles-mêmes, n'eussent sans doute été regardées que comme un égarement de l'imagination, sans le double but qu'elles couvraient d'un voile : l'attaque de la religion catholique et du gouvernement français, attaque d'une influence d'autant plus pénétrante qu'elle était moins directe et moins à découvert.

C'est ce double but de l'*Esprit des Lois* qui fera l'objet des deux derniers articles.

ALGAR GRIVEAU.

(1) *Mercure de France*, juillet 1765.

THÉORIE RAISONNÉE DU CODE CIVIL;

PAR M. J. FRÉDÉRIC TAULIER,

Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble. — Tomes 1 et 2.

Le droit civil, qui semble n'intéresser que le jurisconsulte, appartient à l'histoire, à la politique, à la philosophie; car il est en même temps la révélation du passé, la garantie du présent, le plus sûr témoin des mœurs et des idées d'un peuple: il fait aussi partie de la science religieuse, car après la loi révélée, il est l'unique sanction de la morale, le seul organe des vérités essentielles à la conservation et à l'harmonie des sociétés.

Ce n'est pas une œuvre purement humaine, car elle doit contenir une grande partie des élémens divins qui entrent dans la composition de l'édifice social; l'homme construit, mais sur les assises posées par Dieu même. L'État, la propriété, la famille, les droits, les obligations, les contrats, etc., tout cela se définit et se règle, mais ne s'invente pas.

Ce n'est pas non plus une œuvre qui s'improvise; elle se forme lentement, à petit bruit, à l'aide de la logique et du temps: espèce de terrain d'alluvion qui s'augmente de tous les grains de sable que le fleuve des générations dépose en passant sur ses rives, et qui devient enfin un sol fertile, couvert de riches et abondantes moissons. Le droit romain, qui est encore aujourd'hui la raison civile de l'Europe, est un monument qui a duré plus de huit siècles à élever; notre législation, qui semble une fille sans mère, *prolem sine matre creatam*, une Minerve sortie un jour subitement du cerveau de Jupiter, a des aïeux plus nombreux et plus anciens que le vieux droit romain, ce père commun de toutes les législations modernes.

De nos jours, les historiens ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer de l'étude du droit; ils y ont cherché l'empreinte des idées, des mœurs, des institutions de nos pères, et jusqu'à la trace des faits et des événemens ensevelis dans l'oubli; et cette empreinte était si profonde, et cette trace était encore si vive, qu'en les suivant de près et avec attention, ils sont parvenus à recomposer la grande figure du moyen âge, à donner un corps à ce fantôme qui fuyait sans pouvoir être saisi ni mesuré, dans la nuit profonde du passé. Les débris des lois lombardes, franques et visigothes ont fait comprendre les Barbares, ces étranges missionnaires de la Providence; la féodalité est sortie toute vivante du tombeau, avec les *assises de Jérusalem* et les *établissemens de saint Louis;* un seul titre des coutumes, la *communauté conjugale*, a expliqué mieux que les plus savans commentaires l'influence du Christianisme et de la chevalerie sur la destinée des femmes et sur la constitution de la famille; un coup d'œil jeté au *droit canonique* a révélé les causes de cette puissance sacerdotale tant calomniée; l'apparition des *ordonnances* au XIVe siècle a signalé le triomphe de

la royauté et le commencement de cette centralisation qui devait un jour tout absorber.

La politique, cette reine de notre temps si fière et si dédaigneuse, n'a pu cependant dédaigner le droit civil, humble vassal qui semblait ramper à ses pieds. En face d'un despote, Portalis a dit : « Si « les lois civiles ne fondent pas le gou« vernement, elles le maintiennent ; elles « sont souvent l'unique morale du peuple « et toujours une forte partie de sa li« berté. » Combien cette pensée profonde est vraie encore sous le régime constitutionnel, qui promet la liberté et ne donne trop souvent que l'anarchie? Quel serait le sort d'une nation, pauvre victime écartelée par les forces contraires qui prétendent la diriger, si une bonne législation civile ne ralliait ses membres tiraillés en tous sens? Que deviendrait la stabilité de la société, au milieu du conflit des opinions, du flux et reflux perpétuel des révolutions, si elle ne trouvait une ancre solide dans une forte constitution de la famille et de la propriété? On sait jusqu'où va l'aberration politique, le désir effréné de mouvement et de l'innovation. On s'attaque d'abord à des formes changeantes et progressives, au système administratif, aux lois qui règlent l'étendue et les rapports des diverses branches du pouvoir, puis au pouvoir luimême, et descendant plus avant dans les profondeurs sociales, on remet tout en question : le droit de l'homme à posséder ce qu'il a reçu de ses pères ou un gain par son travail, la loi providentielle qui répartit inégalement les biens et les talens, le lien conjugal et jusqu'à la sainteté du foyer domestique. Qui arrêtera le char ainsi précipité sur la pente des abîmes? Une législation bien faite, fondée sur les éternels principes de la justice et de la raison, appropriée en même temps aux besoins et au degré de civilisation du peuple, qui protége tous les intérêts légitimes de manière à leur enlever jusqu'au désir du changement, et maintienne ainsi le calme au fond de cette mer humaine dont la surface est sans cesse agitée par le vent des passions.

Le droit civil peut encore davantage : il peut aider à résoudre ces terribles problèmes qui, long-temps dédaignés, incompris, ajournés, reviennent toujours plus impérieux, se dressent ainsi que de lugubres et sinistres fantômes devant les gouvernemens auxquels ils barrent le chemin et demandent une prompte et complète satisfaction. L'organisation du travail, la fusion des classes riches et des classes pauvres, l'accord de l'agriculture et de l'industrie, l'association, la concurrence, le monopole, la division sans cesse croissante de la propriété territoriale, et d'un autre côté la tendance des capitaux à se concentrer dans les mêmes mains; toutes ces questions, qui font le désespoir de nos publicistes modernes, appartiennent autant à la science du droit qu'à cette science nouvelle appelée d'un nom assez obscur et assez mal défini : *l'économie politique*. Un seul article ajouté ou retranché dans le Code civil, pourrait avoir plus d'influence sur l'avenir et la prospérité du pays, que le plus savant mécanisme inventé par le génie administratif. Bacon a dit : Le droit privé vit sous la tutelle du droit public : *Jus privatum sub tutelâ juris publici latet*. Aujourd'hui on pourrait retourner l'axiome, et dire que c'est le droit public qui vit sous la tutelle du droit privé.

Nous avions besoin de ces réflexions préliminaires pour justifier auprès de nos lecteurs l'examen d'un *traité de droit civil* dans un recueil jusqu'ici étranger à ces matières. Mais l'ouvrage de M. Taulier est si clair et si précis, il est empreint d'une si haute moralité et semé de si sages réflexions, que nous n'avons pas craint de le proposer comme un sujet d'étude. C'est d'ailleurs une *théorie*, c'est-à-dire une explication synthétique des principes du droit civil, et non un de ces commentaires hérissés de citations, de subtilités et de formules fatigantes pour qui n'est pas jurisconsulte.

« Je veux, dit M. Taulier, restituer à « la science du droit civil le caractère de « pureté qui la rend belle; je veux la « montrer dans ce qu'elle a de primitif, « d'intime et de fécond, en rendre l'étude « plus attrayante et plus facile aux esprits « novices, et ramener les esprits exercés « à ces élémens dont la netteté fait la « puissance, dont la simplicité fait la « profondeur. »

L'auteur pose ensuite tout d'abord

dans son introduction la distinction entre l'école spiritualiste qui dit avec Portalis : *Le droit est la raison universelle, la suprême raison ;* et l'école expérimentale qui dit avec Bentham : « Le droit, à « proprement parler, n'est que la ma« tière de la loi ; » et il se range sans hésiter du côté du spiritualisme qu'il définit ainsi :

« Le spiritualisme partant sans cesse « de Dieu pour remonter sans cesse à « Dieu, admet des limites du juste et de « l'injuste invariablement fixées : pour « lui, le droit est un principe supérieur « à l'homme, condition de son être in« dividuel et de sa nature sociale ; pour « lui la raison ne se borne pas à organi« ser les instincts, elle les exclut, ou du « moins elle les précède et les domine ; « pour lui enfin, le droit dans son es« sence, loin d'être une élaboration hu« maine, est l'œuvre directe de Dieu ; « c'est la lumière des individus, c'est la « vaste intelligence des peuples, c'est la « religion morale de l'univers. »

Le droit considéré de ce point de vue sublime est une véritable *théologie*, puisqu'il parle aux hommes le langage de Dieu. Sans doute il ne peut demeurer sur ces hauteurs, il faut qu'il descende dans les terrestres vallées, qu'il se mêle aux plus minces et aux plus vulgaires intérêts, qu'il obéisse aux plus capricieux instincts de l'homme et qu'il suive le progrès social dans ses mille sinuosités et ses perpétuelles variations ; il faut, en un mot, que le droit naturel, le droit divin se transforme en *droit positif*, mais il se mêle sans se confondre, il obéit sans s'avilir, il se transforme sans changer de nature. C'est la source limpide qui conserve sa transparence et sa pureté à travers les eaux bourbeuses du fleuve qu'elle alimente, ou plutôt, c'est la flamme qui purifie l'atmosphère où elle brille et dont le foyer apparaît toujours distinct et resplendissant au milieu des vapeurs grossières qui l'environnent. Pour parler sans figure, le droit primordial et divin est le guide et le régulateur du droit civil ; il pose les principes immuables dont le législateur et le jurisconsulte n'ont plus qu'à tirer des conséquences pour les cas particuliers et transitoires qui se présentent.

On a répété souvent sans beaucoup de réflexion : *La loi en France est athée.* C'est là un mot bien triste et qui manque heureusement de vérité. Sans doute, le nom de Dieu est absent de nos codes, une ligne de démarcation profonde existe entre la législation et la religion proprement dite, et à voir ces textes si laconiques et si froids qui s'adressent à l'intérêt, à la crainte, jamais à la conscience, que n'accompagnent aucun motif, aucune considération morale, on aurait peine à croire qu'ils sont destinés à régir un peuple chrétien. Toutefois, si c'est un vice d'avoir ainsi écarté du texte de la loi tout ce qui n'était pas précisément défense ou prescription, ce n'est guère là, il faut le reconnaître, qu'un vice de forme dont il faut accuser l'affaiblissement général des croyances, un reste de respect pour une philosophie dont on commençait à reconnaître les écarts, la nécessité de concilier à l'œuvre nouvelle les esprits les plus rebelles et les plus divers, et un peu aussi, la pusillanimité du législateur.

Mais examinons de plus près ce corps de droit qui semble en quelque sorte manquer d'âme. Où la plupart de ses dispositions ont-elles été puisées ? Dans le droit romain préparé par le rigide et austère stoïcisme, soumis pendant plusieurs siècles à l'action régénératrice du Christianisme naissant, accueilli plus tard par l'Eglise comme un allié et comme son ami, et dont le pape Jean VIII disait qu'il avait été promulgué par l'esprit de Dieu : *Romanæ leges divinitùs per ora principum promulgatæ ;* dans nos vieilles coutumes, traditions naïves d'un âge de foi, dans les écrits des jurisconsultes les plus religieux, Domat, Pothier, d'Aguesseau ; enfin, dans ces principes d'égalité, de fraternité civiles proclamées à la face du monde, et au bruit de la chute d'un trône, principes qui, bien compris et dégagés des extravagances révolutionnaires, ne sont qu'une application en quelque sorte matérielle des préceptes évangéliques. Le législateur de 1804 voulant retremper la société aux sources pures, a répudié les théories enthousiastes et un peu aventureuses de l'Assemblée constituante et le matérialisme grossier de la Convention. Voilà

pourquoi notre Code civil, œuvre de sagesse et de raison, est encore aujourd'hui un modèle de législation et le monument le plus impérissable de la gloire impériale.

Le titre Ier qui traite de l'*état des personnes*, et où les bases de la famille sont posées d'une main ferme et sûre, suffirait pour justifier nos éloges. La puissance paternelle et l'autorité maritale constituées aussi solidement que nos mœurs le permettaient, une sollicitude pleine de prévoyance pour la faiblesse du sexe, de l'âge ou de l'esprit, les principaux actes de la vie civile entourés des formes les plus protectrices, voilà ce qui témoigne de la sagesse du législateur. Le divorce contrariait seul cet ensemble harmonieux où il avait été imprudemment introduit; accueilli comme le remède extrême des passions et de l'inconstance, il produisait lui-même le mal qu'il était destiné à guérir; c'était un dissolvant mêlé au ciment de l'édifice, et qui en aurait compromis la solidité, s'il n'en eût été extirpé par une main vigoureuse, aidée de toutes les forces de la raison, de la morale et de la religion. C'est le plus beau trophée que la France reconnaissante puisse déposer sur la tombe à peine fermée de l'illustre auteur de la *Législation primitive*.

M. Frédéric Taulier s'est plu à constater et à développer dans sa *Théorie* cet esprit de sagesse et de moralité qui se cache dans nos Codes sous l'aridité de la forme, mais qui éclate davantage dans les rapports et dans les discussions qui en ont préparé la rédaction. Si deux opinions également spécieuses se présentent, on est sûr qu'il penchera de préférence vers celle qui satisfait le mieux la conscience; ou si le texte de la loi commande, tout en respectant le texte, il protestera en faveur de la morale. C'est ainsi que, forcé d'admettre la dissolution du mariage par la mort civile, il s'étonnera que la loi du 8 mai 1816 n'ait pas fait disparaître cette cause de dissolution avec le divorce dont elle a toute la laideur et tous les inconvéniens. On ne peut s'empêcher en effet de déplorer, en parcourant le titre de la mort civile, cet enivrement de logique qui, après avoir établi une fiction, en tire les conséquences les plus extrêmes, comme s'il s'agissait d'une vérité, assimile un vivant à un mort au risque de blesser les premières lois de la nature et du bon sens et laisse l'existence à un condamné, en lui enlevant tout ce qui en fait un homme, le droit de cité et le droit de famille.

Le titre du *Mariage* surtout fournit à l'auteur l'occasion de manifester la pureté de ses doctrines et l'élévation de ses idées. Et ici on peut remarquer en général l'influence que le caractère d'un jurisconsulte exerce sur ses ouvrages. S'il est imbu de préjugés vulgaires ou disciple d'une fausse philosophie; s'il s'est laissé séduire par une morale relâchée; si, en politique, il est entraîné sur la pente de ces abîmes qui conduisent à la désorganisation sociale, il trouvera toujours dans l'élasticité du texte les moyens de lui donner l'empreinte de ses opinions et de ses sentimens. Alors la loi complice de ses erreurs reviendra au sanctuaire de la justice défigurée, travestie sous des vêtemens indignes d'elle. Si, au contraire, son interprète est doué d'un esprit droit et fortifié par de sévères études, si la sensibilité de sa conscience s'est encore aiguisée au contact des idées religieuses, il ne profitera de l'insuffisance ou de l'obscurité du texte que pour les maintenir avec fermeté, et au besoin pour les ramener à l'aide d'une habile interprétation dans les voies de la raison, de la justice et de la vérité. Cherchons-en quelques exemples dans la *théorie*.

L'indissolubilité du mariage est aujourd'hui un principe de notre législation; mais que de difficultés quelquefois dans l'application!.... J'ai été trompé non sur la personne, mais sur les qualités physiques ou morales de mon conjoint; femme, j'ai cru épouser un homme sain de corps et d'esprit, et j'ai épousé un valétudinaire, un insensé; homme, j'ai recherché dans une compagne l'innocence et la pudeur, et c'est à une courtisane que j'ai uni ma destinée; mon mariage n'est-il pas nul? Oui, si on ne s'attache qu'au but matériel ou aux convenances individuelles et frivoles du mariage; mais si on envisage le bien en lui-même, la foi jurée, la nécessité de protéger la plus noble des

institutions contre les abus de l'arbitraire, on reconnaîtra avec M. Taulier que l'erreur n'est une cause de nullité que lorsqu'elle porte sur la *personne* elle-même.

La publicité est une des conditions légales du mariage. Quelques jurisconsultes en ont conclu qu'il était radicalement nul, lorsqu'il avait été célébré hors du domicile et de la commune des contractans. M. Taulier laisse avec raison aux juges l'appréciation des circonstances qui peuvent entraîner la nullité. Quand on songe combien la morale publique souffre de la brusque rupture d'un lien qui semblait formé pour la vie, et qui n'était peut-être lui-même que le premier anneau d'une chaîne qui devait unir entre elles plusieurs familles, on ne saurait se montrer trop sévère pour l'admission de ces nullités qui ne tiennent pas à l'essence même du contrat; et lorsque la séparation de corps vient, dans des cas graves, relâcher ce lien sacré, tous les efforts du législateur et du jurisconsulte doivent tendre à le resserrer de nouveau, en ménageant aux époux des moyens de rapprochement.

M. Taulier n'a-t-il pas un peu méconnu ce principe, en se prononçant pour la révocation de plein droit des donations que l'un des époux a faites par contrat de mariage à l'époux contre qui la séparation est obtenue? Il s'appuie sur ce que la séparation n'est pas un diminutif de divorce, une institution secondaire, une réparation provoquée par des torts moins graves et de nature dès lors à entraîner des effets moins sérieux, mais bien une institution parallèle au divorce, fondée absolument sur les mêmes causes et subsidiairement offerte aux consciences scrupuleuses. Moi, je pense au contraire que la loi en admettant, après la séparation de corps, la possibilité d'une réconciliation, en conçoit par cela même l'espérance, en forme le vœu; et c'est se montrer fidèle aux principes de haute moralité et d'intérêt social qui ont fait abolir le divorce, que de favoriser l'accomplissement de ce vœu, partagé par tous les cœurs honnêtes.

La révocation des donations peut être considérée, il est vrai, comme une juste punition de l'époux coupable; mais elle serait aussi le plus souvent l'abandon de la seule chance de réunion, la rupture du dernier fil par lequel l'intérêt ou la reconnaissance rattachent encore un époux à l'autre; et, d'ailleurs, dans une séparation de corps, motivée sur ce que la vie commune est devenue insupportable, où est l'innocent? où est le coupable? Dans la plupart des cas et malgré les apparences contraires, les torts sont réciproques. Alors, la révocation de la donation qui ne frapperait qu'un des coupables, tandis qu'elle profiterait à l'autre, serait une véritable injustice. J'ajouterai qu'un contrat de mariage n'est pas seulement un lien entre deux personnes; c'est un lien entre deux familles, entre plusieurs générations, et qui embrasse dans sa prévoyance l'avenir le plus éloigné: il doit donc être, autant que possible, à l'abri des vicissitudes de l'union conjugale. — Telles sont les considérations qui me déterminent dans le silence de la loi à adopter une opinion contraire à celle de M. Taulier.

Je retrouve toute la sévérité de ses principes au chapitre des *Enfans naturels*. S'il entre dans les intentions bienveillantes de la loi à l'égard des enfans qui sont le fruit d'une simple faiblesse, il repousse avec énergie du foyer et du seuil domestiques ceux que l'inceste ou l'adultère a marqués d'une tache indélébile.

Plusieurs jurisconsultes avaient pensé que les enfans nés de personnes qui, à raison de leur degré de parenté, avaient besoin de dispenses pour s'unir, pouvaient recevoir par ce mariage subséquent de leurs père et mère, le bienfait de la légitimation. M. Taulier leur enlève jusqu'à cette espérance, en se fondant sur le texte rigoureux de la loi et surtout sur son esprit. « N'est-il pas évident, dit-il, que la « loi ne pouvait assimiler les fruits de « l'inceste, même réparable, aux fruits « d'une simple faiblesse? N'est-ce pas à « cause de la possibilité même de la ré« paration qu'il fallait se montrer inexo« rable pour le temps qui la précède, à « moins de faire du remède un encoura« gement au mal? Ne sent-on pas qu'avec « la perspective d'un avenir qui ne lais« sera subsister aucune trace du passé, « des parens craindront moins d'abuser « des relations que la parenté ou l'al« liance rend plus faciles, que les affec-

« tions saintes de la famille se changeront plus rapidement en amours criminelles, et que de précieuses garanties seront enlevées à la vie domestique? Au reste, des liens légitimes peuvent un jour succéder à des relations adultères ; cependant ils ne produiront pas la légitimation des enfans. Qu'importe en effet à la loi cette liberté que l'avenir réserve aux coupables? Un crime présent s'efface-t-il devant une innocence future? »

Enfin, les enfans adultérins ne pourront invoquer une reconnaissance volontaire et faite contre les prescriptions de la loi pour obtenir des alimens. La jurisprudence, par une pitié mal entendue peut-être, leur en a souvent accordé. M. Taulier les leur refuse parce que, suivant les nobles paroles du tribun Duveyrier, la manifestation d'un désordre caché n'est jamais pour l'intérêt social compensé par la réparation d'un dommage individuel.

Nous achèverons de caractériser l'esprit qui a guidé l'auteur dans ce commentaire du premier livre du Code civil en faisant connaître ses idées sur la *puissance paternelle*. Envisagée du point de vue de l'antiquité ou de la féodalité, la puissance paternelle est un despotisme absolu, une sorte de supplément du pouvoir public qui prend sa source moins dans la nature que dans les convenances sociales et qui remplace trop souvent les affections domestiques par une série de droits exorbitans et de devoirs pénibles.

« Le Christianisme, dit M. Taulier, qui enseigne aux hommes l'égalité en leur montrant sans cesse une origine et une foi communes, et qui leur dit sous toutes les formes: Aimez-vous les uns les autres, ne saurait tolérer même dans la famille, des suprématies et des dépendances fondées sur des bases outrageantes pour l'humanité. Amitié, conseil, protection de la part des pères, honneur et respect de la part des enfans, sanction sage et modérée de cette théorie de droits et de devoirs ; voilà la vraie loi, la loi de Dieu. »

Le commentaire sur le livre II du Code civil qui traite *des biens et des différentes modifications de la propriété* comprend une foule de questions pratiques dont le détail serait peu intéressant pour nos lecteurs. Il en est une cependant qui s'agite depuis le commencement du monde et qui, pour certains esprits rebelles à la tradition et à l'expérience, n'est pas encore aujourd'hui résolue, c'est la question de la propriété elle-même. Tout récemment encore, il s'est rencontré un homme qui s'est demandé : Qu'est-ce que la propriété? et qui a répondu sans hésiter: c'est le vol. Et son livre n'est pas une brochure sans conséquence, un pamphlet séditieux; c'est un livre grave, sérieux, écrit en apparence avec une inflexible logique et une bonne foi effrayante.

Rousseau avait dit: « Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire: *Ceci est à moi;* et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. » Les doctrines de Babeuf et des communistes ne sont que les conséquences de cette sanglante ironie du philosophe de Genève contre la société. Pour eux, il n'y a point de propriétaires, et le genre humain n'est qu'un grand usufruitier qui doit partager entre tous les membres de la communauté, sans distinction d'aptitude et de travail, les fruits d'un fonds à jamais indivisible et inaliénable. Mais qui sera l'administrateur de cette immense ferme et l'impartial distributeur de ses produits? C'est ce dont ne paraissent pas s'occuper les communistes.

Les saint-simoniens, plus raisonnables et plus justes en apparence, avaient pris pour devise : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » Mais qui devait et connaître la capacité et juger les œuvres? Celui qu'ils avaient nommé par excellence LE PÈRE, espèce de grand Lama plus ridicule et plus impuissant que celui de l'Inde.

Enfin les fouriéristes ont fait encore un pas de plus dans la voie de la justice et de la raison, et ont proclamé cet axiome qui semble tout comprendre : « A chacun selon son capital, son travail et son talent. » Oui, mais dans ce système l'homme n'a qu'un seul droit, c'est le droit au travail, et il n'a qu'un seul moyen de l'exercer, l'association. Rien ne lui appartient et il ne s'appartient pas lui-même. Serf non plus du fief, mais du

phalanstère, il est engrené comme la roue d'une machine dans un millier de *groupes* et de *phalanges* qui, s'attirant et se repoussant, se mêlant et se combinant à l'infini, composent par leur opposition même *l'harmonie universelle*.

Le défaut capital de tous ces systèmes, c'est de méconnaître complètement la nature de l'homme et sa véritable destinée; c'est d'anéantir cette personnalité qui le porte à s'assimiler les objets sur lesquels il a mis l'empreinte de son intelligence; c'est enfin de détruire l'émulation, cette force intime de l'âme qui entretient pour les hommes l'activité et la vie, et qui ne peut exister dans une association où tout est confondu, travail, honneur et profit.

Voilà où sont arrivés tous ces théoriciens qui ont considéré la propriété comme une institution purement humaine qui pouvait être créée, modifiée, changée, avilie au gré du législateur. M. Taulier, à la vue des funestes conséquences d'une semblable erreur, s'écrie avec une sorte d'inspiration religieuse : « Dieu me garde de penser et d'écrire « que la propriété soit une institution pu« rement arbitraire! Je n'hésite pas à pro« clamer que sa source est divine et son « origine éternelle. » Il la fait dériver de l'exercice même de la liberté de l'homme, manifestée au dehors par l'*occupation* et le travail, et de ce sentiment du droit inhérent au cœur de l'homme, aussi cher, aussi indestructible, aussi universel que sa conscience elle-même, et qui lui fait dire sans hésitation comme sans remords, en montrant les fruits de son labeur : *Ceci est à moi*.

Mais la propriété relève encore de plus haut; elle remonte jusqu'à Dieu qui en a fait un des élémens nécessaires du plan général de l'univers. C'est donc un fait providentiel, comme la société et la famille; on peut dire même qu'elle est la base de ces deux colonnes du genre humain : car sans la propriété héréditairement transmissible les liens sociaux et domestiques se rompent à chaque génération, semblables au voile de Pénélope, toujours recommencé, jamais achevé. Aussi, chose remarquable, l'on ne peut attaquer la propriété sans ébranler en même temps la société et la famille. Les disciples de Babœuf, de Saint-Simon et de Fourier n'en sont-ils pas une preuve vivante? Pour eux qu'est-ce que la société? une arène de bêtes féroces, ou une ruche d'abeilles industrieuses? Qu'est-ce que la famille? un rapprochement fortuit et passager entre deux êtres indépendans l'un de l'autre, en perpétuel divorce. Ecoutons à ce sujet l'éloquente réfutation de l'auteur de la *Théorie du Code Civil*.

« Qu'y a-t-il de noble et d'élevé dans un « rapprochement dont la durée est sans « garantie, que le caprice fait naître, et « qu'à chaque instant le caprice peut « rompre? Il faut encore à deux existen« ces liées l'une à l'autre un sanctuaire, « un asile inviolable où l'intimité s'ac« complisse par la joie comme par la « douleur. Il faut aux enfans l'amour « d'un père et d'une mère, cet amour « qui veille et qui prie, qui console et qui « dirige. Il faut aux parens l'affection, « le dévouement, la reconnaissance des « enfans. Il faut à tous, un perpétuel « échange de tendresse, une noble am« bition, l'orgueil du succès, et cette « responsabilité solidaire qui porte à la « vertu. La famille, c'est le plus impérieux « besoin de tout être intelligent; c'est le « type primitif de toute société, la source « de tout bien, l'école de la vie, la plus « sûre, la plus douce et la plus vraie. »

Ces graves et vives paroles nous ont involontairement rappelé une voix chère à notre jeunesse et qui est restée dans notre oreille et dans notre âme comme un écho de la vertu animée par l'éloquence, la voix de M. Hennequin. Son *Traité de législation et de jurisprudence*, où il n'a malheureusement pu mettre qu'une partie de lui-même, a fourni quelques beaux développemens à M. Taulier, qui ne pouvait mieux choisir. Tous deux sont en effet de la même école spiritualiste et religieuse qui se rattache à Domat par l'élévation du sentiment et de la pensée, à Pothier par la justesse et la netteté des idées; école qui est destinée à perpétuer parmi nous les grandes traditions des vieux jurisconsultes. Dans l'ouvrage de M. Taulier, comme dans celui de M. Hennequin, on regrette quelquefois, il est vrai, l'absence de l'histoire introduite récemment dans le droit avec une sorte de triomphante autorité. L'étude du droit ro-

main et de l'ancien droit français qui sont, si je puis m'exprimer ainsi, comme les riches engrais d'un terrain trop neuf encore, pourrait occuper plus de place. Mais je comprends que dans un traité destiné à l'enseignement de la jeunesse, il faille se hâter, pour ne pas lui faire paraître le chemin trop long. M. Taulier possède au reste toutes les qualités du jurisconsulte : clarté dans l'exposition des principes, rigueur de déduction dans l'examen des conséquences, heureuse habileté à concilier le texte avec l'esprit de la loi, enfin style pur et correct qui, comme on a pu le voir, sait s'élever au besoin. Deux volumes, seulement, de sa *Théorie* ont paru, mais déjà le talent de l'auteur s'est assez manifesté pour que nous puissions dès à présent recommander son ouvrage à nos lecteurs qui voudraient, sans fatigue, s'initier à la science de notre droit civil. Lorsque l'ouvrage sera terminé, nous l'examinerons dans son ensemble, pour en signaler les parties les plus remarquables ; heureux de solliciter des encouragemens et des suffrages pour le jeune professeur qui se montre fidèle aux traditions du savant parlement de Grenoble, encore toutes vives sous ses yeux, et qui, dès le début de sa carrière, nous promet un bon jurisconsulte de plus.

LUDOVIC GUYOT.

DE L'ÉTAT ACTUEL DES SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Avant d'aborder le sujet spécial de nos recherches, nous avons dû établir les principes qui nous serviront en quelque sorte de mesure pour apprécier l'état actuel des sciences physiologiques. Ces principes sont de deux ordres : les uns concernent l'influence scientifique des institutions politiques du moment, les autres l'influence scientifique des idées religieuses ou philosophiques. Le premier article a eu pour objet la détermination de l'influence des institutions politiques. Partout et dans tous les temps, la science, avons-nous dit, avance ou rétrograde, suivant que les lois existantes ou les gouvernemens gênent ou favorisent sa progression. En preuve de ce fait, nous avons signalé d'une part l'illustration du XVIIe siècle chez tous les peuples de l'Occident, où les lois et les gouvernans ont encouragé les efforts du génie, et la dégradation correspondante des peuples contemporains que des lois oppressives ou des préoccupations accidentelles détournaient à dessein ou par événement de la culture des sciences.

C'est peu que les gouvernemens hâtent ou retardent le mouvement intellectuel, ils gravent encore sur le génie et ses productions l'esprit des lois et des institutions. Nous avons prouvé cet autre fait, en montrant que la condition de la science parmi nous, pendant la révolution de 1793, témoigne à la fois et du bouleversement de l'ordre social par la ruine de toute science, et de l'élan belliqueux dominant par la fortune exclusive des applications scientifiques consacrées à la guerre. L'empire de la politique solidement fondé, grâce à des exemples si frappans, il s'agit de montrer par des preuves non moins palpables l'influence bien plus puissante du pouvoir moral de la société, c'est-à-dire des doctrines religieuses ou philosophiques.

Entendons-nous d'abord sur la distinction si mal comprise entre la religion et la philosophie. La philosophie et la religion s'emparent avec la même force, sinon avec le même droit, de l'ensemble des facultés de l'homme : elles façonnent son cœur, elles dirigent son esprit, elles président à tous ses actes. C'est par là qu'elles donnent à la science ses axiomes, à l'art ses inspirations, à la morale ses maximes. En un mot elles forment, s'il est permis de parler ainsi, l'homme et la société à leur image, de telle sorte

(1) Voir le 1er art. au n° 63, t. XI, p. 234.

que, dans les époques religieuses, tout remonte à Dieu et tout descend de Dieu, et que dans les époques philosophiques, la raison humaine, d'où l'on fait sortir la philosophie, est le principe et la fin de tout.

Mais quand nous séparons, comme on le voit ici, en deux camps rivaux et presque ennemis, la religion et la philosophie, il ne faut pas comprendre qu'il existe entre ces deux pouvoirs une opposition réelle. La religion, en effet, est le fondement de la philosophie, ou plutôt hors de la religion, il ne saurait exister de véritable philosophie. Nous n'avons d'autre but en distinguant ainsi la religion de la philosophie, que de prendre acte de ce fait, à savoir, que lorsque l'homme ou la société abandonnent les traces de la religion, ils se créent, en guise de flambeau, pour se frayer une route dans la carrière de l'observation, un faisceau de principes ou de lois qu'ils décorent du titre de philosophie, parce qu'ils en font hommage à la sagesse humaine, quoiqu'il ne se compose, à le bien prendre, que des débris de ces antiques vérités proposées par la religion et acceptées par la foi religieuse.

Voulez-vous des preuves de l'exactitude de notre assertion ? Interrogez les temps anciens avant de descendre jusqu'à nous, et vous verrez que tant que les peuples sont restés fidèles à leur religion, il n'y a jamais eu lieu chez eux à diviser en deux portions, l'une pour la religion et l'autre pour la philosophie, le domaine des vérités essentielles. Alors la philosophie et la religion ne font qu'un, de même que les philosophes et les prêtres, de même que l'école et le temple; c'est-à-dire que la religion fournit à la fois les principes des raisonnemens, les interprètes de la raison et jusqu'aux théâtres de ses exercices. Voyez l'ancienne Égypte, voyez la Grèce dans les temps appelés héroïques ou fabuleux, voyez Rome sous ses rois et pendant la république, avant son commerce avec la Grèce; partout, nous le répétons, tant que les croyances religieuses ont été vives, la religion et la philosophie ont fait cause commune et se sont confondues. Est-ce à dire que durant ces périodes il n'y a pas eu de philosophie ? Non sans doute. Seulement alors, la philosophie, au lieu de marcher seule à la lueur vacillante de la raison de l'homme, s'appuie de toutes parts sur le dogme et s'éclaire au foyer de toute sagesse ou à la raison de Dieu.

Le jour où les sentimens religieux se glacent dans les cœurs, ce jour-là la raison humaine ou le moi humain usurpe l'autorité de la loi de Dieu, et se met en révolte plus ou moins ouverte avec la puissance religieuse; c'est alors seulement que la religion et la philosophie se séparent, et qu'apparaissent pour la première fois chez les divers peuples, les différences entre la philosophie et la religion, entre les philosophes et les prêtres, entre les écoles et les temples. Un juste discrédit avait déjà frappé la religion païenne au moment où, tant en Égypte qu'en Grèce et à Rome, on vit s'ouvrir les écoles philosophiques. Voilà le sens qu'il faut donner à la distinction établie ici entre les doctrines philosophiques et religieuses. Reprenons maintenant la série de nos idées, en discutant l'influence du pouvoir moral de la société sur les caractères de la science.

La religion, ainsi que la philosophie, disposent en souveraines de toutes les facultés de l'intelligence. Elles planent sur tous les ordres d'idées, sur tous les ouvrages accomplis. La science se plie à leurs vicissitudes comme la politique, comme l'industrie, comme les beaux-arts. Elle les réfléchit dans ses principes, dans ses méthodes, dans son objet; tout enfin, jusqu'à son langage, se pénètre de son esprit. Cela est si vrai, que le caractère religieux ou philosophique d'un peuple ou d'une époque, une fois posé, on en déduit avec rigueur toutes les circonstances de sa vie générale. Essayons de le constater pour sa vie scientifique, en mettant en regard quelques points culminans de l'histoire des religions et les phases correspondantes de l'histoire des sciences.

Le Christianisme, héritier direct des antiques traditions, fort des promesses accomplies successivement par les lois de Moïse et par l'avénement du Messie, imposé au monde renouvelé pour ainsi dire par les débordemens des barbares, à dessein d'effacer les vestiges de ses anciennes superstitions, impose au monde,

disons-nous, le dogme d'un Dieu pur esprit et la fraternité de tous les hommes. Le Catholicisme, à son tour, reçoit des mains des premiers chrétiens, sans intermédiaire ni altération, ces principes de régénération, s'applique, avec le concours des hommes les plus éminens du temps, à organiser le nouvel ordre social, et constitue définitivement l'Église ou la société catholique. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'ensemble de cette admirable organisation, nous ne l'envisagerons que par un seul côté ou par son aspect scientifique.

Un premier trait, c'est la fusion complète de la science et des savans avec la religion et les prêtres. Ce fait n'a rien de surprenant, si l'on prend la peine de réfléchir à la haute portée de la religion et du prêtre. Dans l'étymologie du mot, la religion est un immense lien des hommes entre eux et des hommes à Dieu. Ce lien, s'il est formé légitimement, enlace et comprend toutes les choses humaines, la politique, les arts, l'industrie, la science; ce qui se conçoit très bien par l'impossibilité de rien imaginer dont l'idée de Dieu ne donne la raison. Le fait s'accorde sur tous les points avec le sens du mot. Observez toutes les religions, et vous verrez que toutes ont eu la prétention de ne rien laisser en dehors de leurs dogmes. Nous disons qu'elles ont eu cette prétention, car à la religion catholique devait rester la gloire d'avoir pu réaliser ce que les autres avaient tenté inutilement. Le droit enfin justifie le fait dans cette occasion, puisque le Catholicisme, continuateur de Moïse et du Christ, était seul en possession des titres authentiques pour rattacher tous les phénomènes à une véritable unité.

Le Catholicisme a donné en effet à la science du moyen âge son dogme pour point de départ, son but pour fin de ses travaux, ses ressources et ses moyens pour en tirer le meilleur parti. Son dogme, nous l'avons déjà dit, c'est le Dieu pur esprit, et par conséquent dans la science, les principes spiritualistes; son but, un ardent désir de la connaissance de Dieu, et par conséquent dans la science le goût de l'observation des phénomènes de l'univers, en vue de saisir leurs rapports et d'adorer de plus près la sagesse du Créateur; ses ressources et ses moyens, fournis en partie par le temps, ou tirés de son propre fond, c'étaient d'une part une dialectique subtile, telle qu'il l'avait fallu aux premiers pères pour débrouiller les difficultés captieuses des anciens schismatiques, particulièrement des Ariens, et de l'autre une masse toujours croissante de travaux d'érudition, exécutés en grand et avec une ardeur infatigable dans les couvens et les cloîtres. La langue latine, usitée dans la métropole, était la seule voie de communication entre les peuples catholiques; ce fut aussi la seule langue des sciences, celle qu'on parlait dans toutes les écoles, et à laquelle on réduisit la plupart des anciens auteurs.

Vainement vous chercheriez, au moins en Occident, du VIIe au XIVe siècle, des principes rationnels en dehors du Christianisme, et des philosophes en dehors des prêtres. Le dogme, fécondé par les laborieuses élucubrations du clergé, éclairait simultanément la métaphysique, la morale et la physique. Est-ce à dire qu'il n'y eut point de philosophie dans le moyen âge? Loin de là. Seulement alors la religion et la philosophie, inséparables en principe, se donnaient mutuellement la main; ou pour mieux dire, la philosophie, sans existence indépendante, n'était que ce qu'elle doit être, une large application de la raison de Dieu à la conduite de la raison de l'homme. Qu'en résultait-il? En résultait-il que le moyen âge a exercé une influence anti-scientifique, que les savans et la science n'ont rencontré de sa part qu'oppression et persécution? Une semblable conséquence est diamétralement contraire au témoignage de l'observation.

La science, dans son acception la plus générale, représente la coordination des faits sous une loi première qui donne la raison de leur existence et la connaissance de leur destination. Une science est parfaite lorsqu'aucun fait ne saurait échapper à cette loi première, et qu'on peut passer à volonté et sans violence des faits au principe et du principe aux faits. Eh bien! la science catholique seule porte visiblement ce cachet. Nous ne disons pas qu'elle a atteint dans le moyen âge les

bornes de la perfection désirable, nous ne disons pas non plus qu'elle soit encore très près de ce but ; nous disons simplement qu'elle renfermait dès cette époque, comme à présent, tous les élémens de la perfectibilité. D'abord elle offre un principe unique, ensuite ce principe est le plus compréhensif possible, puisqu'il implique ou peut impliquer tous les faits. Sans doute ce principe n'a pas toujours reçu une application convenable; sans doute, faute de bien entendre ce principe, on a prononcé l'exclusion ou fait violence à certains faits: mais ces abus n'infirment nullement l'excellence du principe même; ils ne déposent que des vices de l'instrument logique de l'époque et des travers de l'esprit humain dans tous les temps.

Une autre preuve matérielle, pour ainsi dire, de la supériorité des principes d'une science, c'est leur facilité à se prêter à l'organisation du corps scientifique et l'harmonie qu'ils établissent entre les membres de ce corps. Sous ce rapport encore, quelle institution plus remarquable que les universités fondées dans le moyen âge, entièrement composées d'ecclésiastiques, relevant exclusivement du Souverain-Pontife, pour attester par ces élémens organiques, comme par ce patronage, la nature de leur origine, la pensée de leur création, leur tendance et leur but? Là, point d'opposition systématique entre les savans qui inventent ou perfectionnent et les savans qui popularisent les acquisitions nouvelles par leurs enseignemens ou par leurs écrits. Une doctrine toujours la même, malgré la diversité des matières, rallie toutes les parties du grand ensemble scientifique, les entretient d'accord avec un principe invariable, et les fait servir par leur commerce réciproque à s'éclairer les unes les autres dans l'intérêt de chacune et pour le perfectionnement de toutes. Aussi nulle part, dans les plus beaux jours de la Grèce ou de Rome, on n'a formé un édifice scientifique plus régulier et plus complet. Nous montrerons par la suite à quelles distances nous sommes à cet égard, quels que soient d'ailleurs nos avantages, des siècles de Charlemagne, de saint Louis et de Grégoire VII.

Les résultats répondent dans les limites des possibilités de l'époque à la prééminence de ces principes et de ces institutions. C'est le clergé qui a conservé les monumens des sciences, légués par les Grecs et les Romains, quand les barbares allaient les ensevelir sous les ruines de l'ancienne civilisation; le clergé seul s'est livré à la culture des sciences, depuis les quatre ou cinq premiers siècles de notre ère jusqu'à Luther. Le désir d'aller droit au fond des choses a écarté plusieurs fois les esprits de cet âge du sentier de l'observation pour les entraîner sur les traces de la scolastique; méthode rationnelle vicieuse, dans des discussions métaphysiques stériles; cependant il n'y a eu encore que le clergé catholique qui ait travaillé avec succès les sciences exactes, telles que la physique et les mathématiques, puisque le plus grand physicien de l'époque, et nous dirons même sans hésiter, l'un des plus grands savans de l'histoire, Roger-Bacon, était un religieux de l'ordre des Franciscains. On aurait peine à croire, si l'on n'avait pas ses écrits pour preuve de son génie, combien ce moine célèbre a fait faire de progrès aux connaissances humaines dans ce siècle où l'on ne cesse de dire, sans chercher à le comprendre, que tout n'était que ténèbres ou erreurs. Nous n'avons pas le loisir d'analyser les ouvrages de ce savant du XIII[e] siècle; qu'il nous suffise d'assurer qu'il a fait ou pressenti toutes les grandes découvertes des siècles les plus modernes.

L'essor que le moyen âge avait imprimé à la science a franchi le XIV[e] siècle et s'est propagé jusqu'au XV[e]. C'est la découverte de la boussole, ce sont les progrès de l'art de naviguer qui ont dirigé Colomb vers l'Amérique; ce sont les observations astronomiques, rassemblées pendant le même siècle, qui ont conduit aussi le chanoine Copernic aux lois du système planétaire ; ce sont enfin les essais de la gravure, essais tentés au XIV[e] siècle pour multiplier les copies d'écriture, qui ont fait arriver à la découverte de l'imprimerie. Terminons cette esquisse rapide du mouvement des sciences pendant le moyen âge, par cette réflexion de Leibnitz : « Que quand on y regardera de près, on trouvera de grandes « richesses dans ce prétendu fumier. »

Offrons la contre-épreuve du pouvoir intellectuel des idées religieuses dans le tableau du génie scientifique d'un peuple contemporain de l'ère catholique, que le droit du sabre avait établi tout près de nous.

Les Arabes, vers le VIIIe siècle, avaient fait irruption dans l'Occident, dont ils avaient pris possession au nom de leurs kalifes, sous les auspices de l'Islamisme. Le Coran, amalgame des lois hébraïques et des lois chrétiennes, soumettait, comme le principe catholique, les fidèles musulmans à une loi unique et à un seul pouvoir; mais à la différence du dogme catholique, loin d'isoler l'esprit de la matière, il les unissait et les confondait intimement. Bien mieux, l'expression matérielle était, dans le culte et dans les préceptes de l'Islamisme, le terme de toutes les pratiques, l'objet de toutes les instructions. De là le caractère de la science arabique, consacrée aux recherches physiques et aux arts industriels ou mécaniques, plutôt qu'aux discussions métaphysiques et aux arts intellectuels ou libéraux. On sait qu'en fait d'arts de ce dernier genre, les Arabes ne cultivèrent que l'architecture, que la peinture et la sculpture étaient bannies des mosquées, et que le Coran défend expressément la musique, quoique les fidèles croyans ne lui soient pas restés fidèles sur ce point. En revanche, on n'ignore pas avec quel succès ils ont poussé l'agriculture et les autres sciences physiques, telles que la botanique et la chimie, et parmi les branches de la médecine, la pharmacie et la chirurgie. Ils ont scindé pareillement les autres divisions de l'intelligence humaine, s'occupant exclusivement de leurs parties concrètes ou matérielles, et négligeant celles qui relèvent davantage de l'intelligence. C'est ainsi qu'ils ont poussé très loin les mathématiques, en ce qui concerne le calcul numérique, et qu'on a cru long-temps qu'on leur devait l'arithmétique actuelle avec ses signes élémentaires, et l'algèbre, dont le nom seul atteste l'origine. Toutes leurs inventions portent le même cachet. De ce nombre, si l'on en croit quelques chroniques, seraient le papier, la boussole et même la poudre à canon. Leur méthode philosophique, ou leur manière de raisonner et de conclure, était encore la suite de leur religion. C'était le péripatétisme ou la méthode d'Aristote, qui marche, comme on sait, de fait en fait, à l'aide de l'observation et de l'induction. Nous ne nous arrêtons pas à faire ressortir les contrastes de la science des Arabes et des catholiques : ils sautent assez aux yeux. Ajoutons un dernier trait qui achèvera de lever jusqu'au moindre doute sur la dépendance de la science, de la philosophie régnante, ou de la religion qui en tient lieu.

Nous avons établi que si la philosophie dispute à la religion le droit de gouverner la pensée, elle ne l'exerce jamais avec un égal avantage. Démontrons ce dernier fait en opposant à l'influence scientifique du moyen âge l'influence scientifique de l'époque qu'on appelle si faussement l'ère de la renaissance.

Lorsque Luther, précédé de loin par de sourdes rumeurs de rébellion, se fut déclaré ouvertement contre l'Église catholique, il fit un appel à la raison, et lui conféra de son autorité privée le droit de décider en dernier ressort toutes les questions de l'ordre moral qui étaient naguère jugées souverainement par la juridiction ecclésiastique. Cet appel, si favorable au goût d'indépendance de l'esprit humain, eut un triste retentissement. C'est en vain que le clergé oppose à cette dangereuse innovation ses titres imprescriptibles à la direction de l'ordre moral, qu'il prodigue aux novateurs, pour les ramener à d'autres sentimens, les exhortations et les menaces; rien n'arrête le torrent insurrectionnel, et le Catholicisme voit consommer avec douleur le dernier schisme dans son sein. Il n'est pas de notre objet d'instruire à cette occasion le procès de la raison humaine. Ce procès est déjà fait, et fait, à notre avis, par un écrivain de notre temps, sans espoir de la relever jamais de l'arrêt qui la condamne. Nous renvoyons au premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion* ceux de nos lecteurs qui croiraient encore avoir de bons argumens en faveur du protestantisme. Pour nous, nous nous bornons à prendre la Réforme comme un acte accompli, et à déduire

de cet acte ses conséquences principales sur le sort de la science. Au surplus, comme elles sont corrélatives à ses conséquences sur le corps entier de la société, on pourra juger de l'ensemble de ses effets par son influence sur l'état de la science.

Lorsque la Réforme eut donné le signal de l'émancipation religieuse, le goût de l'innovation et des recherches passa de la théologie dans la politique, dans les arts et dans les sciences. Un grand nombre de peuples se séparèrent violemment de l'unité catholique; tous, à l'aide de la critique, travaillèrent à user le joug du dogme de l'Eglise romaine. Alors aussi l'esprit général de la science, chez les nations de l'Occident, commença à se transformer. On cessa de croire sur parole Platon ou Aristote ; et de même qu'en religion on en appela à la raison de l'autorité de l'Eglise, de même en matière de science on en appela à l'observation privée de l'autorité des principes scientifiques. Le spiritualisme ne subjugua plus les savans; on se livra avec entraînement à l'étude des phénomènes naturels, et on arriva à substituer un rationalisme plus ou moins épuré au dogmatisme religieux du moyen âge. Le XVe siècle est la date précise de la naissance d'une nouvelle philosophie : c'est celle qui a la prétention de ne procéder que par induction du simple au composé, jusqu'à la rencontre des vérités les plus générales. On voit qu'elle est opposée diamétralement à la méthode enseignée par le Catholicisme, qui marche des principes aux faits, au lieu de remonter des faits aux principes.

Ainsi, le même coup qui brisa entre les mains du protestantisme l'unité religieuse du moyen âge, rompit pareillement la chaîne encyclopédique des connaissances humaines dont le Catholicisme formait le nœud.

Ce protestantisme scientifique se révèle par des traits du même genre que le protestantisme religieux. Celui-ci renonce à obéir à l'autorité de l'Eglise pour n'écouter que les suggestions de la raison individuelle; celui-là abjure de son côté les principes déduits du Catholicisme, et refuse de se rendre à tout autre témoignage qu'à celui des sens et du raisonnement. Toutefois, afin de sanctionner leurs prétentions reformatrices, pendant que les réformistes religieux justifient leurs agressions contre la suprématie du Catholicisme par l'interprétation des vœux de l'Eglise primitive, les réformistes de la science appellent de la légitimité des axiomes catholiques à l'autorité d'Aristote et des anciens. Le point de départ des uns et des autres étant semblable, les conséquences ne pouvaient manquer de se rencontrer. Or, voici ce qui est arrivé : le protestantisme, en lâchant la bride aux interprétations des textes de l'Ecriture, s'est vu assiégé par une multitude de croyances discordantes, qui toutes ont fait valoir leurs droits; de même les savans de la renaissance, en ne se rendant qu'à l'observation particulière et au simple produit de l'induction rationnelle, se sont trouvés en présence d'une multitude de systèmes disparates qui tous ont aspiré à servir de loi. Si l'on pouvait douter de l'exactitude de ces conséquences, qu'on jette les yeux sur l'état de la science, pendant le cours des XVe et XVIe siècles. Que trouve-t-on? D'abord une multitude de connaissances spéciales s'arrogeant toutes le titre de science, et puis, dans ces branches particulières, une foule de suppositions ou d'hypothèses, en nombre égal aux individus qui les ont cultivées.

Mais enfin, au milieu de la masse immense de découvertes que tant de grands hommes nous ont acquises, n'y a-t-il pas un seul fait assez général pour réunir en corps de doctrine toutes ces sciences éparses? Non, pas un seul. C'est-à-dire qu'au sein de la riche collection de faits et d'expériences rassemblée par ces siècles si laborieux, la science véritable, celle qui embrasse et coordonne les faits, est frappée de stérilité.

François Bacon et Descartes signalèrent cette confusion remarquable, sans apercevoir la lumière qui pouvait éclairer ce chaos. Ils se contentèrent de discipliner, pour ainsi dire, le désordre en rappelant à une formule expresse la pente générale des esprits. « *L'homme ne doit croire que les choses avouées par la raison et confirmées par l'expérience*, » disait Descartes, pendant que Bacon rapportait toutes les

connaissances à l'homme, en les partageant selon les trois facultés de la pensée, et qu'il en appelait aussi à l'*observation* et à l'*expérience* seules du soin de construire l'édifice scientifique ou de classer les faits. Qui ne voit par le simple énoncé de la vue essentielle de ces deux grands hommes, qu'ils continuaient la tâche du protestantisme, en superposant la raison humaine à l'autorité des vérités premières ou à la raison de Dieu?

Nous savons bien que la plupart de ces beaux génies, tels que Galilée et Descartes, ne se rendaient pas compte de la relation certaine de leurs idées philosophiques avec les idées réformistes, et qu'ils poursuivaient dans la science la tendance réformatrice parallèle, tout en restant fidèles aux commandemens de l'Eglise, tout en pratiquant avec une ferveur aussi franche que vive la religion catholique, reconnaissant l'infaillibilité du pape et des conciles, et la suprématie du pouvoir spirituel. Cette contradiction, que nous retrouvons encore parmi beaucoup de penseurs de notre époque, malgré que la logique inflexible des philosophes du XVIII[e] siècle fasse toucher au doigt ce rapport, cette contradiction, disons-nous, ne doit pas empêcher de voir la filiation légitime de la philosophie de Bacon et de Descartes avec la réforme religieuse des siècles antérieurs. Cela est tellement vrai, que l'aspect de la science, depuis que ces deux hommes ont formulé leurs lois, ressemble exactement, quant au fond, sinon quant à la forme, à ce qu'il était au sortir du moyen âge jusqu'à eux. Nous ne voulons pas dire que la somme de nos connaissances n'a pas augmenté, nous ne voulons pas dire qu'elles n'ont pas gagné des perfectionnemens dans tous les genres; il ne s'agit pas ici de flétrir, par une appréciation injuste, la gloire des deux siècles derniers; mais nous dirons sans hésiter, parce que les faits sont là pour le prouver, que le champ de nos connaissances n'est pas moins morcelé que dans les XV[e] et XVI[e] siècles; qu'il n'offre pas moins de suppositions gratuites pour expliquer les faits, et qu'il y a depuis, comme pendant ces deux siècles, dans chaque spécialité, autant de doctrines que de savans particuliers; en un mot, que depuis le moyen âge la science n'a pu être reconstituée.

Qui s'oppose à la constitution de la science? Ce ne sont pas les faits qui nous manquent. Si nous étalons devant nous les trésors de l'expérience, nous trouvons que les faits encombrent toutes les spécialités; qu'aujourd'hui plus que jamais on les multiplie à pure perte, ou sans qu'on sache en tirer parti. L'induction à laquelle on s'était fié pour les utiliser a été appliquée dans tous les temps, et du moins il est certain que les savans des siècles derniers, auprès desquels elle passait pour le plus puissant levier des progrès de nos connaissances, ne se sont pas fait faute de l'employer. Si l'observation et l'induction conduisent réellement à une systématisation irréprochable des faits, comment se fait-il, quand ces instrumens sont les mêmes pour tous, que non seulement on n'ait formé nulle part, depuis quatre cents ans, une doctrine scientifique complète; mais que l'histoire de la science ne soit, à vrai dire, depuis cette époque, qu'une succession de systèmes contradictoires ou opposés? Que manque-t-il donc, nous le demandons encore, pour reconstruire la science? Ce qui manque, c'est une doctrine assez large pour comprendre tous les faits, assez fixe pour résister aux atteintes des divers systèmes, et en même temps assez flexible pour s'assimiler tous les perfectionnemens que le développement de l'intelligence pourra lui apporter. Une doctrine douée de ces qualités ne se crée pas de toutes pièces: elle s'accepte comme un fait et se présente d'elle-même, à la seule condition de ne pas la repousser. On la trouvera tout entière dans ce moyen âge tant décrié et si peu compris. Ce qu'elle a fait alors, malgré l'imperfection des observations et la grossièreté des procédés logiques, elle le ferait à plus forte raison aujourd'hui que les faits sont en si grand nombre, et l'art de les employer si perfectionné. Arrêtons-nous sur cette idée, et concluons de l'ensemble des développemens réunis dans cet article, qu'il y a bien évidemment une étroite correspondance entre le caractère des sciences et les tendances religieuses ou philosophiques.

Nous ajoutons, en terminant, qu'auprès

de ce mobile principal l'influence des gouvernemens ne remplit jamais qu'un rôle secondaire. S'ils ont le bon esprit de se laisser aller au courant du sentiment religieux, ils le soutiennent et lui servent d'auxiliaires. Mais dans le cas où faute de comprendre leur temps, ou par des vues d'opposition, ils se jettent à la traverse des exigences de leur siècle, vainement ils s'efforcent de contenir le penchant général ; la puissance de ce sentiment se joue de leur résistance, et passe outre à l'accomplissement de sa destination. Voilà le double levier qui pousse incessamment au progrès de l'intelligence. Nous verrons dans un prochain article jusqu'à quel point ces forces concourent aujourd'hui, et quelle direction elles impriment à la science.

Docteur Fuster.

L'AUTHENTICITÉ DE DANIEL ET L'INTÉGRITÉ DE ZACHARIE, démontrées par Ernest Guillaume Hengstenberg, professeur de théologie à Berlin (en allemand).

L'Eglise catholique, société toujours vivante, nous offre, avec le texte des livres sacrés, le sens de ces livres. Après quinze siècles, Luther vint, qui se mit à la place de l'Eglise. Comme l'Epître de saint Jacques parle de la nécessité des bonnes œuvres, dont Luther ne voulait point, il raya cette Epître du rang des livres divinement inspirés, et la déclara une épître de paille. Les disciples de Luther se sont naturellement attribué le même droit que leur maître. Chacun s'est donc mis à réformer, non seulement l'Eglise, mais encore la Bible. L'un en a rayé tel livre qui lui déplaisait; un autre, tel autre, ou du moins tel passage. Plusieurs, même, ont ravalé la Bible tout entière au rang des Métamorphoses d'Ovide. On a rejeté le pape et l'Eglise, pour s'en tenir à la Bible, disait-on; aujourd'hui, l'on rejette la Bible, comme l'Eglise et le pape, pour s'en tenir, on ne dit plus à quoi. Et ce ne sont pas quelques rares incrédules qui poussent les choses à cet excès dans le protestantisme, c'est la majorité des professeurs et des pasteurs protestans d'Allemagne. Et quels motifs ont-ils pour en agir de la sorte? Des raisons souvent imaginaires, des difficultés apparentes qu'on ne s'est pas donné la peine d'approfondir. Cette fureur impie de profaner, de vilipender, de fouler aux pieds les Ecritures divines, consacrées par le respect de tous les siècles chrétiens, a soulevé quelques honnêtes protestans. Ces rares athlètes emploient, avec d'autant plus de zèle, toutes les ressources de la science moderne, pour venger l'authenticité, l'intégrité, la sainteté des livres les plus exposés aux attaques du rationalisme. Parmi ces hommes recommandables, un des premiers est le docteur Hengstenberg de Berlin. Il est du petit nombre de ces savans protestans, à qui un reste de foi et de piété chrétienne a valu le nom de piétistes, ou de mystiques, de la part de leurs confrères incrédules. Dans le nombre des ouvrages que M. Hengstenberg a publiés pour la défense des livres saints, se distingue l'ouvrage présent, sur l'*Authenticité Daniel et l'Intégrité de Zacharie*. L'authenticité Daniel a été attaquée par plusieurs docteurs du protestantisme, entre autres par Gesenius et de Wette. M. Hengstenberg en établit l'authenticité de deux manières : 1° en réfutant les objections contre; 2° en la démontrant par des preuves positives. Il en fait de même, mais en peu de mots, pour l'intégrité de Zacharie. Ce travail est solide, savant, clair et précis. Il mérite d'être encouragé et mis à profit par les catholiques, comme celui de l'anglais Bullus, sur la *Croyance à la divinité du Christ pendant les trois premiers siècles*, le fut par l'illustre Bossuet. Toutefois, le meilleur ouvrage des mieux intentionnés d'entre les docteurs protestans ne doit être accueilli que sous bénéfice d'inventaire. Comme ils n'ont pas la vérité complète ni une règle sûre, il leur arrive facilement de faire à leurs adversaires des concessions dangereuses. Nous en avons remarqué une de ce genre dans le travail, d'ailleurs si recommandable, du docteur Hengstenberg. R.

LA CONNAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST, ou le Dogme de l'Incarnation envisagé comme la raison suprême de tout ce qui est; par M. l'abbé Combalot, vicaire-général de Rouen et d'Arras. Deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur; 1 vol. in-8° ; à Paris, chez MM. Gaume frères. Prix : 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage a reçu à Rome les p augustes encouragemens, non seulement pour travaux évangéliques, mais encore pour l'oppo nité d'un livre qui attaque dans leur fondement erreurs du panthéisme, du rationalisme et du na ralisme modernes, dont M. de La Mennais s'est l'apôtre depuis son apostasie. Cette seconde éditi revue et corrigée par l'auteur, suit la premièr six mois de distance. Nous en rendrons compte chainement.

Le *Prêtre devant le Siècle*, la *Démonstration charistique* et le *Tableau de la France*, par M. drolle, qui avaient déjà le rare honneur d' traduits en italien, en allemand et en anglais, nent de paraître en langue espagnole, sous le p nage du célèbre don Eugenio de Ochoa, de Ma

Le même auteur vient de terminer, sous les y de l'auteur, la traduction de la *Législation géné de la Providence*, dont l'*Université* espère p voir rendre compte, ainsi que du *Prêtre devant Siècle*.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 70. — Octobre 1841.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS D'ÉTUDES SUR LES SAINTS PÈRES.

DEUXIÈME LEÇON (1).

Théologie naturelle des Pères.

1° Etat de la question. — 2° Systèmes et traditions cosmogoniques. — 3° Point de départ des vérités traditionnelles en Orient. — 4° Existence d'une création. — 5° Motif de la création. — 6° Mode de la création. — 7° Agent de la création. — 8° Archétypes. — 9° Matière première. — 10° Le ciel.

1° — Nous avons dit, dans notre *Introduction*, que le Catholicisme étant limité à l'universalité de l'être, ou à la notion des ordres de foi et de raison, toute pensée dans l'homme, tout sentiment, toute action devaient leur tribut à l'Eglise, pour en faire à Dieu un hommage méritant et plus digne. L'Eglise, dépositaire de la parole révélée, a un droit spécial à l'entourer de toutes les lumières humaines, ou, pour mieux dire, à imprimer à ces lumières faillibles le cachet de la lumière infaillible du Verbe; à faire servir les déductions doctrinales aux promulgations dogmatiques et à fixer celles-là par l'autorité de celles-ci. Le domaine de ces dernières est si étendu, la foi a planté ses enseignes sur tant de bastions de la science, la vérité révélée est si féconde, et si vaste son dépôt dans les livres saints, qu'il serait peut-être impossible d'assigner par avance quelles limites contiendront à l'avenir les définitions premières ou secondaires de la foi. Que de questions, libres autrefois, sont aujourd'hui imposées à la croyance du catholique! Combien de simples opinions de l'école, hésitantes ou obscures dans leurs premiers énoncés, se sont éclairées avec le temps par le flambeau de la tradition mieux étudiée, se sont fortifiées de l'attention générale, puis enfin sont passées, par parenté, dans le code des articles de foi théologique!

Qu'on ne nous accuse pas de confondre la philosophie avec la théologie : l'esprit humain, à raison de son activité et même à raison de son ignorance native, aura toujours une large carrière d'exercice; à mesure qu'il sera pressé par le dogme, il se réfugiera dans de nouvelles conceptions de raison pure, courant devant la foi comme l'aurore devant le soleil; et il y aura toujours plus d'opinions libres et innocentes que de dogmes formels et de vérités certaines. Mais ce que nous soutenons, c'est que beaucoup de vérités phi-

(1) Voir la 1re leçon, n° 67 ci-dessus, p. 7.

losophiques peuvent devenir des dogmes théologiques, suivant qu'elles se rapprochent plus ou moins des notions révélées pour les étendre et les compléter. Plusieurs même appartiennent également aux deux ordres de foi et de raison, à la théologie et à la philosophie : ce sont les vérités premières sur Dieu, sur la création et sur l'homme. Nous extrairons plus tard beaucoup de ces vérités acquises à la foi, dans l'histoire et dans la géographie, et puis, comme corollaires de doctrine, dans les principales branches des sciences naturelles. Toutes les sciences, en effet, sont entées sur l'arbre de la foi; toutes se rapprochent plus ou moins du tronc pour y puiser la sève vivifiante. Aussi, pour en recueillir les fruits, est-il nécessaire de procéder synthétiquement ; c'est à nos yeux l'ordre le plus naturel, l'ordre consacré par Dieu lui-même dans la création. Agir autrement, c'est ne s'attacher qu'aux extrémités des branches.

Voilà pourquoi nous avons donné à notre travail présent le titre de *Théologie naturelle des Pères :* nous indiquons par là l'état de leur science et de leur doctrine sur la portion visible de la création. (Nous y joindrons leur doctrine ontologique, à propos de la formation de l'homme.) Nous l'appelons *théologique*, non pas en tant que dogme, mais en tant qu'enseignement conçu au point de vue divin.

Cet enseignement est adressé par les Pères, soit à l'Eglise universelle, soit à leurs Eglises particulières. L'*Hexaéméron* (ἕξ, *six*, ἡμέρον, *jour*) de saint Basile est un cours d'histoire naturelle professé en chaire évangélique : il nous reste plus de 20 sermons de saint Jean Chrysostome sur le même sujet, ...etc. Il est vraisemblable que ces grands docteurs ne croyaient pas leur science sans aucune valeur doctrinale, quand, ayant surtout, eux et les saints docteurs des deux Eglises, à combattre les hérétiques pré-adamites, anthropomorphites, manichéens et gnostiques de diverses sectes, ils mettaient tant de soin à commenter contre eux le texte de la *Genèse*, qui est bien là aussi pour quelque chose. Nous avons une trentaine d'ouvrages spéciaux de divers Pères sur la création du monde, et, parmi les autres, il n'en est peut-être pas un qui n'émette çà et là, dans ses œuvres, sa propre compréhension sur ce vaste thème d'études. Leurs opinions réunies ne laissent pas d'offrir une autorité assez respectable.

Tous ont compris que tout venant de Dieu, tout doit retourner à Dieu ; que l'homme doit à Dieu l'hommage de la nature tout entière résumée en lui. La création est un immense concert, dont l'homme se fait l'écho intelligent pour l'unir dans la voix purifiée du chrétien aux éternelles mélodies du ciel. Les mille bouches de l'orgue les redisent aux voûtes de l'Eglise : symbole matériel des harmonies spirituelles que l'Eglise vivante de Jésus-Christ concentre en elle-même, avant de les lancer épanouies aux voûtes de l'éternité.

L'Eglise est à la matière ce que l'âme est au corps de l'homme. A elle appartient l'emploi et la direction de la nature brute. Aussi l'Eglise, non moins que l'âme, fait-elle concourir à la satisfaction de ses besoins toutes les productions de la terre, l'homme lui-même avec son travail. C'est alors, comme nous le disions, que cette offrande devient plus digne du Dieu qui la reçoit avec celle du sacrifice eucharistique, et méritante pour l'homme et pour la société, qui la présente par les mains de l'Emmanuel.

Les Pères de l'Eglise ont donc eu un droit positif, non seulement humain et individuel, mais ecclésiastique, à traiter *ex professo* les objets des sciences naturelles qui ont un rapport immédiat aux objets des sciences théologiques : dont il y a de leur part compétence doctrinale, supérieure à l'autorité des écrivains ordinaires traitant les mêmes questions, et à plus forte raison, des questions moins voisines de la foi. Car, soit dit en passant, nous ne connaissons aucun ordre de vérités quelconques, qui ne se rattache par quelque endroit aux sciences théologiques. S'il en était autrement, il faudrait dire qu'il y a dans l'œuvre de Dieu quelque chose qui glisse dans la main de l'Eglise lorsqu'elle en veut faire une offrande au Créateur. Or ceci n'est pas.

C'est ce que nous avons voulu signifier par le titre que nous avons adopté. D'ailleurs ce terme n'est pas nouveau ; nous

avons plusieurs ouvrages intitulés *Théologie de l'eau, Théologie des insectes....* C'est tout simplement Dieu considéré dans son œuvre ; Dieu et la nature, tels sont les deux termes de cette proportion.

Pour l'éducation de l'esprit humain, l'étude du monde visible est l'alphabet qui doit l'élever par *degrés à la connaissance des choses supérieures et invisibles* (1). Ainsi l'ont compris les Pères : « Aimez-vous la lyre, dit saint « Jean Chrysostome, voyez comme dans « la création chaque son, chaque corde « produit en l'honneur du souverain au« teur de toutes choses un concert suave « et harmonieux. L'esprit, comme un jeu « d'accords composé de sons divers, glo« rifie et célèbre le Créateur : les cordes « résonnent séparément et à l'unisson (2). » —Saint Basile, sur ce texte : *Omnia opera ejus in fide* (3) : « Soit, dit-il, qu'élevant « vos regards vous considériez l'ordre du « ciel, cette vue vous mène à la foi, car « l'auteur s'y montre dans son œuvre ; « soit que vous contempliez la richesse et « la variété des ornemens de la terre, « votre foi en Dieu s'y accroît encore. Ce « n'est pas que les yeux de la chair nous « fassent croire en Dieu par eux-mêmes ; « mais l'œil de l'esprit se sert des cho« ses visibles pour contempler l'invisi« ble (4) ; — *afin que*, dit saint Isidore de « Séville, l'homme retourne à Dieu par « la même voie qu'il s'en est détourné ; « et que, comme l'amour de la beauté « créée lui a fait perdre de vue la beauté « du Créateur, la beauté de la créature le « ramène à la beauté du Créateur (1). »

Le livre de l'univers est ouvert aux yeux de tous : c'est un devoir à tous d'y chercher Dieu pour le glorifier. Dieu a fait l'homme pour soi-même, mais il a fait la nature pour l'homme. Pour chaque bienfait Dieu veut un hommage : or, qui le lui rendra, sinon l'homme ? qui mieux qu'un enfant de l'Eglise ?

Saint Paul (2) reproche amèrement aux philosophes de son temps de n'avoir pas su lire le mot de Dieu dans le grand livre où tout le retrace à l'œil attentif. L'homme même, qui en est la plus belle page, n'était pas mieux connu d'eux. Presque tous s'étaient aheurtés misérablement aux illusions de l'orgueil et de la chair, et s'étaient évanouis dans leurs propres pensées. Plusieurs cependant, sur le spectacle des misères qui dévorent l'homme et ravagent son domaine, ont soupçonné une chute, une dégradation originelle, et n'en maintenaient pas moins, à la vue du beau côté de la création, la foi en un Dieu unique ou supérieur et en sa providence. Combien sont précieuses ces quelques semences de vérité que le vent si souvent empesté de l'Orient a jetées çà et là à l'entour des riches moissons de la Terre-Promise ! La Terre-Sainte, en effet, a été constamment le centre unique des saines traditions. Occupons-nous un instant d'en recueillir les rayons épars : nous suivrons mieux ensuite la marche du soleil de justice vers l'Occident.

2° — Quatre principes dominent les philosophies et les religions de l'antiquité sur l'existence du monde : ce sont le spiritualisme, le matérialisme, le manichéisme ou dualisme, et le panthéisme :

Le *spiritualisme*, qui reconnaît un Dieu simple, parfait, éternel et créateur ;

(1) Invisibilia enim ipsius (Dei) à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt conspiciuntur. (S. Paul, *ad Rom.*, c. I, v. 20.) — Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam. (*Ps.* XVIII, v. 1, 2.) — Voyez encore le beau psaume CIII, *Benedic, anima mea, Domino.*

(2) Si lyram cupis audire..., vide ut soni diversi chordæque distinctæ summo opifici Deo unum et suavissimum undiquè concentum emittant. Ceu enim quidam sonus, spiritus ex differentibus sonis conflatus unum habet concentum, glorificationem, quâ celebrat Conditorem : et sonant quidem separatim chordæ singulæ, sonant autem et inter se conjunctæ. — Traité, *Ego Dominus feci lumen*, t. VI, p. 167, édit. des frères Gaume.

(3) Ps. XXXII.

(4) Quoniam sive cœlum suspicis ipsiusque considerans ordinem, dux tibi est ad fidem, nam per seipsum artificem ostendit. Sive ornatum ac dispositionem terræ variam inspexeris, rursùs indè tua crescit in Deum fides. Non enim carnis oculis Deum edocti in ipsum credimus : sed vi mentis per ea quæ videntur, invisibilem contuemur. S. Bas., in *Ps.* XXXII.

(1) Ut ipsis vestigiis revertatur homo ad Deum quibus aversus est : ut, quia per amorem pulchritudinis creaturæ à Creatoris formâ se abstulit, rursùm per creaturæ decorem ad creatoris revertatur pulchritudinem.

(2) *Ad Rom.*, c. I.

Le *matérialisme*, qui ne croit qu'aux forces aveugles d'une nature éternelle d'existence, mais variable de formes;

Le *dualisme*, qui, se faisant faussement spiritualiste, établit en présence deux esprits incompatibles, co-éternels, et créateurs l'un du bien, l'autre du mal;

Enfin le *panthéisme*, qui a la prétention de fondre l'esprit et la matière dans une unité monstrueuse, et d'en faire une personne identique à elle-même au milieu du conflit de toutes ses parties et de leurs éternelles transformations.

Chacun de ces systèmes prend la couleur particulière du lieu de son origine, et se montre rarement pur. Le spiritualisme, par la force même de sa variété, s'infiltre malgré tout dans les conceptions humaines les plus dévoyées; c'est une lumière qui ne souffre point de ténèbres parfaites, un air qui, bien que souvent vicié et altéré, n'en est pas moins le seul principe vital pour l'esprit de l'homme. Il n'y a de positif dans l'erreur que le fait de sa négation de la vérité; elle la présuppose nécessairement. — Pour l'Orient, la grande idée de l'*émanation* préside à toute l'harmonie des mythes religieux : c'est un panthéisme mitigé.

En Chine, Lao-Tseu place au sommet de l'être *Tao*, l'esprit éternel et absolu, l'Un qui produit le Deux, Deux produit Trois, Trois produit toutes choses. De son sein jaillit la Parole et la Lumière, raison primordiale, archétype du monde, la sagesse créatrice. Une légende chinoise la fait parler comme la Sagesse divine dans nos livres saints : « J'ai pris « naissance avant qu'il y eût des formes; « à l'origine de la matière, je me tenais « debout sur l'inondation, je nageais au « milieu des ténèbres. » — « Le Seigneur, « dit la Sagesse, m'a possédée au commen« cement de ses voies, avant qu'il fît les « choses au commencement...; lorsqu'il « tendait les cieux, j'étais là...; lorsqu'il « fermait les sources de l'abîme (1). » Lao-Tseu fait descendre plusieurs fois cette Sagesse, qui est toujours un prince, un fondateur des sociétés, un sage incarné dans une vierge (qui le porte près d'un siècle! la raison humaine croyait sauver par là l'honneur de ses prétendues lumières), un historien, un ministre de l'empire, Lao-Tseu lui-même (là se montre encore l'orgueil philosophique). — Dans le Thibet, le *Dalaï-lama* est l'incarnation permanente du Dieu créateur. — Confucius admet plus clairement encore un Dieu-personnel, une volonté intelligente et sage qui tient en ses mains la destinée de l'homme et du monde; une Providence qui s'aide de nombreux génies pour gouverner les élémens et maintenir l'ordre contre les esprits mauvais, toujours occupés à détruire. — Il paraît prouvé qu'aujourd'hui l'athéisme ou culte du *Tien*, le ciel matérialisé, se partagent avec le bouddhisme l'état religieux des Chinois.

(1) Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquàm faceret à principio... Quandò præparabat cœlos, aderam..., quandò librabat fontes aquarum. *Prov.*, c. VIII, v. 22, 27, 28.

Le bouddhisme, déjà connu au temps de Clément d'Alexandrie, qui en parle en ces termes : « Parmi les Indiens, il « en est qui suivent les préceptes d'un « certain *Boutta*, que sa grande vertu leur « fait honorer comme un Dieu (1); » le Bouddhisme, dis-je, est aujourd'hui la religion de la moitié de l'Orient. Il n'admet qu'un dieu supérieur, le *Houm*, ou *Aum*, ou *Oum*, être triple et un, produisant par émanation les bons et les mauvais génies : ce dieu est l'âme de l'univers.

Les mauvais génies sortent presque toujours de la matière première : c'est ainsi que les peuples s'expliquaient le mal physique. Dieu, selon les Orientaux, n'avait pas été assez puissant, assez parfait pour créer par un acte libre de son intelligence un monde réellement contingent. Dans leur idée, ce monde était une sorte d'extension de l'être divin; il en était l'écorce brute, imparfaite, incomplète; c'était une œuvre manquée, inachevée de la part du Très-Haut : et comme cette œuvre était un produit de la substance spirituelle de Dieu, les émanations de cette substance avaient engendré tout ensemble des esprits et des

(1) Sunt etiam ex Indis qui Butta (Βουττα) parent præceptis, quem propter insignem virtutem ut deum honorarunt. (*Stromates*, liv. I, p. 359, édit. de Venise, 1753.) — On fait encore Bouddha, *fils d'une vierge*. Voyez la *note* ibid.

corps, suivant que ces êtres nouveaux s'éloignaient plus de leur centre, de Dieu, leur source originelle. Leur imperfection, de négative devint positive, volontaire, indomptée, et puis ennemie de Dieu leur père ; leur révolte donna naissance au mal physique et moral. Toutefois, les esprits les plus près de Dieu lui restèrent fidèles ; ils furent comme emportés dans son orbite, tels que les satellites des grandes planètes.

Le Brahmanisme, dans l'Inde, a pour cachet particulier la doctrine des transmigrations universelles ; la métempsychose n'en est qu'une branche, importée autrefois en Grèce par Pythagore, qui correspondait par là au besoin d'immortalité naturel à l'homme. Cette erreur est un véritable panthéisme, dans l'Inde surtout, où elle est poussée à ses conséquences les plus extrêmes. *Brahmé*, Dieu éternel, devient *Brahma*, créateur ; *Wichnou* est sa *Parole*, flottant sur les eaux et les fécondant par sa puissance ; il y couve l'œuf de la création.

Le Manichéisme ou dualisme a pour point de départ, en Perse, le culte de Mithra, que saint Justin dit être fondé sur une corruption des Écritures (1). Ce culte, comme tout fétichisme, est déjà la décrépitude de l'erreur ; le symbole a été pris pour l'objet signifié, comme dans toute l'idolâtrie. Oromaze est le dieu du bien, Ahrimane le dieu du mal ; celui-ci escalade le ciel avec les devas, génies malfaisans comme lui ; il succombe pour ne plus se relever, mais il s'en venge sur la race humaine.

En Égypte, Typhon est en lutte perpétuelle avec Osiris.

En Grèce, les fils du vieux Titan entassent Pélion sur Ossa pour chasser Jupiter du ciel.

On voit que tout ce dualisme n'est que l'interprétation faussée de la révolte de Lucifer, qui veut avec ses anges pénétrer dans le ciel supérieur, séjour de Dieu, et sanctuaire où réside présentement l'humanité du Christ : « Je monterai dans « le ciel ; je placerai mon trône au-dessus « des astres de Dieu..., et je serai sembla« ble au Très-Haut (2), s'écriait Satan dans « l'exaltation de son orgueil. »

Les Scandinaves, les Germains, les Gaulois, offrent dans leurs livres sacrés ou dans leurs habitudes religieuses les traces des mêmes croyances dualistes. Les peuples de l'Océanie, plus dégradés et plus asservis par l'esprit du mal, n'adorent presque plus que le mauvais génie.

L'athéisme positif n'a jamais été une religion, mais le matérialisme en est l'équivalent. L'athéisme n'a montré la tête que tard, sur le soir des sociétés en décadence. Diagoras, chez les Grecs, en a été accusé par Cicéron ; car on ne saurait tirer de preuve certaine de l'exil auquel les Athéniens condamnèrent ce misérable. Quant à Épicure, il est plutôt *naturaliste* qu'athée ; l'éternité de la matière était alors une opinion assez commune. La faute d'Épicure est d'avoir cru qu'avec des atômes on pouvait faire un monde, et que ce monde pouvait ensuite aller tout seul. Lucrèce seul, chez les Latins, n'a point craint d'étaler tout le cynisme de son impiété ; ce qui ne l'empêchait pas de tomber dans des superstitions puériles sur la signification des songes, tant une foi quelconque est nécessaire à l'homme !

Des erreurs matérialistes et panthéistiques, les Pères n'ont combattu directement que la première, parce que la seconde, impossible à formuler logiquement et incapable de soutenir un examen sérieux, ne se présentait à eux, dans le mélange de tout, que comme une altération des vérités primitivement révélées ; ils ne la combattaient qu'avec les armes du ridicule, et, en vérité, en fallait-il d'autres ? puis ils recueillaient soigneusement l'or enfoui dans le fumier mythologique. Nous avons d'eux, sur cette matière, un certain nombre d'ouvrages dont nous rendrons compte dans la *Polémique des Pères contre les Gentils*. La même question se trouve également traitée par eux contre les manichéens et gnostiques de diverses sectes : ce sera de même l'objet d'un travail spécial.

Spiritualisme. Nous sommes heureux de trouver au sein de la Grèce le spiritualisme dépouillé de son alliage idolâ-

(1) *Dialogue avec le juif Tryphon*, n° 70.

(2) In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum..., similis ero Altissimo. (Isaïe, ch. XIV, v. 13, 14.)

trique, auprès des deux principales écoles de philosophie. La première est l'école de Pythagore, laquelle nous a laissé le nom de plus de quatre cents de ses sectateurs, chefs d'écoles eux-mêmes pour la plupart. La seconde est celle de Platon. Après avoir régné en Grèce et en Sicile durant plusieurs siècles, elle se retourna vers l'Orient pour l'instruire à son tour, et parcourut une nouvelle phase sous le nom de néo-platonisme. Elle était toute puissante à Alexandrie dès l'ère chrétienne; elle jeta dans la société une foule d'idées saines, recueillies par elle en Orient, et telle fut la force de ses doctrines spiritualistes qu'elles ont toujours conservé une place honorable dans la philosophie chrétienne.

Ces deux écoles ont enseigné Dieu, l'âme, la création, les principaux devoirs moraux, à la moitié du monde ancien. Cicéron, aussi grand philosophe que grand orateur, intronisa en Italie le platonisme, et l'école pythagoricienne y comptait, sous Adrien, plus de 20,000 sectateurs. Depuis long-temps elle y avait fait apparition dans la personne de Numa. Toutes deux contre-balançaient fortement le stoïcisme anti-providentiel de Zénon, le sensualisme d'Épicure, le scepticisme d'Arcésilas et de Carnéade, renouvelé des mensonges de Pyrrhon, le cynisme de Diogène, et ne purent même l'étouffer dans l'abîme du syncrétisme éclectique qu'imaginèrent les sophistes vers le IIIe siècle, pour repousser en masse le Catholicisme vainqueur des persécutions. La vérité philosophique fut alors plus forte que les mauvaises passions de ses dépositaires.

Toutefois, il faut convenir que l'épurement du monothéisme, chez les Grecs, est dû aux doctrines judaïques.

3° Les voyages d'Abraham en Chaldée, en Chanaan, puis en Egypte, y avaient laissé de précieuses traditions sur Dieu et sur l'origine des choses. Bérose, prêtre babylonien, cité par Josèphe (1), attribue au père des croyans de très grandes connaissances astronomiques qu'il aurait communiquées dans ses voyages. Le séjour des fils de Jacob en Egypte porta aussi son fruit. Le Pharaon de Joseph ne parle que d'un seul Dieu.

Il est probable que les Mages persans institués par Zoroastre ont retenu quelque chose des traditions chaldéennes, et les ont propagées en Orient. Nous citerons en preuve de cette double assertion l'attente d'un rédempteur formellement exprimée par Confucius, et le voyage des trois Mages à Bethléem. Si l'attente d'un rédempteur pouvait tenir à la révélation primitive faite à Adam, et transmise à sa postérité, certainement la cause du voyage des Mages, à l'apparition de l'étoile, est postérieure à Abraham, puisqu'elle est due à la prophétie de Balaam dans le désert.

Solon, Thalès de Milet, Pythagore et Phérécyde de Scyros, son disciple, s'attribuaient pour maîtres les hiérophantes d'Egypte et de Phénicie. Pythagore apprit le symbolisme de l'archi-prophète phénicien Sonchis. On sait que les prêtres de Memphis avaient une doctrine secrète sur le monde, et qu'ils ne l'exprimaient qu'à l'aide des symboles hiéroglyphiques : c'est par eux qu'elle fut plus tard communiquée aux prêtres initiateurs d'Eleusis. Pythagore était à Babylone en même temps qu'Ezéchiel : tout porte à croire qu'il puisa beaucoup de connaissances auprès des docteurs de la captivité. Platon, venu plus tard, voyagea en Egypte à l'imitation des principaux philosophes ses devanciers. Quelques Pères, étonnés de ses belles doctrines sur Dieu, le Verbe, le beau physique et moral, n'ont pu s'empêcher de croire que Platon avait emprunté ces hautes vérités aux livres des Juifs. « Il enseigna, dit saint Augustin (1), un seul « Dieu, souverain auteur de l'univers; « il fut l'illustrateur de la vérité..... » Sa faute est d'avoir, comme son maître Socrate, détenu la vérité dans l'injustice, en s'agenouillant par faiblesse aux pieds de l'idole populaire, et d'avoir communiqué le nom incommunicable de *Dieu* à des esprits inférieurs, auxquels il veut qu'on offre des sacrifices. Toutefois, pour être juste, ajoutons que Clément d'Alexandrie (2) interprète le langage des

(1) *Annales*, liv. I, ch. VII.

(1) Liv. VIII, *Cité de Dieu*, ch. v.
(2) *Stromates*, liv. IV, t. I, p. [illegible]

poëtes et des philosophes sur la pluralité des dieux, par une sorte d'apothéose, des hommes vertueux, comme si les païens eussent lu aussi : *Ad imaginem Dei condidit illos.*

Enfin, le fait concluant en faveur du droit d'aînesse des traditions judaïques répandues dans tout l'Orient, au moins vers le milieu du IIIe siècle avant Jésus-Christ, c'est la traduction en grec des livres de la Bible faite à Alexandrie par ordre de Ptolémée Philadelphe, pour enrichir sa bibliothèque : c'était tout une révélation. La langue grecque était alors la langue vulgaire dans le monde civilisé. Dès l'apparition de cette Genèse surnaturelle, tout change dans la philosophie. La théogonie d'Hésiode n'est plus qu'une forme poétique ; le stoïcisme tourne en ridicule les dieux d'Homère, et l'on voit se modifier rapidement tous les systèmes d'invention humaine.

Le livre de l'*Ecclésiastique*, écrit peu après la mort de Ptolémée Philadelphe, complète admirablement le récit de Moïse sur la naissance du monde. Voyez les chapitres 1, 17, 24, 39 et 43, puis ditesnous si la création, si l'aspect du monde n'a pas un sens religieux et spirituel, s'il ne peut devenir le sujet d'une doctrine patristique. Ce livre eut une telle influence, qu'il fut comme le code scientifique et moral du néo-platonisme. Dès lors les Juifs eurent une école à eux dans Alexandrie, et ils y maintinrent avec vigueur l'autorité des enseignemens divins contre l'orgueil rationnaliste des Grecs. Cette lutte qui s'engagea vers le temps d'Aristobule, fut très vive et se continua près d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'à notre ère. Philon, né Juif, et devenu philosophe platonicien, chercha à concilier les esprits, en fondant dans ses ouvrages les faits de la Bible avec les doctrines de Platon, et fit dire de lui ce mot si connu : *Ou Platon philonise, ou Philon platonise.* Plus philosophe que juif, Philon emprunta encore à l'école pythagoricienne le système des allégories, et eut le défaut capital de symboliser toute l'histoire de la Bible, sans cesser néanmoins de la considérer comme l'objet d'une révélation divine ; seulement il disposait à son gré de l'interprétation. Cette erreur fut celle de l'éclectique Ammonius, d'Origène, son disciple, et de presque toute l'école chrétienne d'Alexandrie, laquelle, sortie du catéchuménat fondé par saint Marc, remplaça bientôt l'école juive. Antioche résista à cette dangereuse tendance, et l'exégèse plus littérale de Théodoret, évêque de Cyr, de saint Basile...., a fini par triompher dans l'Occident, où déjà Tertullien avait proclamé ce principe quelque peu exagéré : « L'Ecriture nie ce « qu'elle n'exprime pas (1). »

Nous allons maintenant exploiter nos matériaux, en citant ordinairement en tête de la partie doctrinale les ouvrages de Philon, considéré comme le dernier représentant du spiritualisme juif et platonicien, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus sain dans les conceptions de tout l'Orient. Il nous sera comme un pont jeté entre l'ancien monde et le monde régénéré par Jésus-Christ, véritable pierre angulaire, *qui de deux peuples n'en a fait qu'un* (2).

Sur chaque question nous déroulerons par ordre chronologique, toutes les fois qu'il ne nuira point à l'ordre rationnel, tout ce que les sources traditionnelles consultées par nous, nous ont fourni pour le développement de notre thèse.

Bien que le motif en Dieu de la création ait précédé l'existence de cette même création, nous commencerons cependant par établir la réalité du second point : sans cela le premier n'aurait plus d'objet.

§ II.

4° *Existence d'une création.* — Philon, dès le début de son traité *De mundi Opificio*, s'élève avec force contre ceux qui supposent le monde éternel, ou qui veulent le soustraire au gouvernement de la Providence. « Quelques « uns, dit-il, plus occupés d'admirer le « monde que le Créateur du monde, « osent avancer que le monde n'a pas « été fait, mais qu'il est éternel (3). »

Il n'y a qu'obscurité sur ce point dans

(1) Negat Scriptura quod non notat.

(2) Qui fecit utraque unum. (*Ad Ephes.*, II, v. 14.)

(3) Quidam mundum magis quàm mundi Creatorem admirantes, illum quidem non factum, et æternum asserunt.

l'ancienne philosophie : Aristote enseigne que le *monde est éternel* (1), non pas peut-être éternel d'existence propre, mais plus probablement dans son principe concret, la substance divine, dont il serait sorti par émanation éternelle. Car l'axiome qu'on prête à Aristote, *Rien n'est fait de rien* (2), ne se trouve pas dans ses ouvrages, au rapport de Suarès (3). D'ailleurs, à bien le prendre, si le rien n'est rien, rien n'en sort; s'il est quelque chose, il n'est plus le rien : donc cette expression *ex nihilo* ne veut pas dire autre chose sinon que l'être contingent a reçu de Dieu l'existence. Le rien n'est point une matière première, une substance parallèle à la sienne sur laquelle il ait opéré. Dieu même ne saurait créer le rien (4). Aussi saint Augustin dit-il que Dieu a créé la matière primitive, *près du néant* (5). Saint Athanase (6), saint Ambroise (7), saint Basile (8), saint Épiphane (9), attribuent à Platon l'hypothèse d'une matière préexistante que Dieu aurait simplement revêtue de formes visibles. Il est plus vraisemblable que Platon, qui parle ailleurs d'un Dieu créateur de tout, a laissé ses expressions flotter dans un certain vague, une sorte de demi-jour qui voile sa pensée trop vive aux regards de la multitude. Plus d'une fois on le prend à se contredire sciemment quand son expression devient trop claire : il avait vu mourir Socrate. Nous avons vu plus haut le témoignage de saint Augustin en faveur de Platon.

L'existence d'une création est un article de foi pour le chrétien et pour le juif. Le *au commencement Dieu créa*, pour celui-ci; le *je crois en Dieu... créateur du ciel et de la terre*, pour celui-là, nous dispensent de plus amples preuves.

5° *Motif de la création.* Les chrétiens seuls ont cherché un motif à la création : seuls aussi ils l'ont admise comme un fait contingent et libre de la part de l'Être éternel et souverain. Quel motif avait Dieu de communiquer son être absolu à ce qui n'était pas ? un seul, l'exubérante plénitude de son amour : infiniment parfait et infiniment heureux, et se suffisant adéquatement à lui-même, il veut bien se multiplier, pour ainsi dire, en d'autres êtres nés de son sein, participans de ses divins attributs, et répartis sur tous les degrés qui séparent le tout du rien, l'être infini du néant, éternellement vide.

Dieu s'incline en soi-même pour se contempler, engendre un Fils, splendeur de sa substance ; et de la mutuelle contemplation du Père et du Fils procède l'Esprit, amour substantiel de l'un et de l'autre. Ainsi Dieu a complété son être. Heureux de sa fécondité, il veut l'exercer au dehors, *ad extra*, et par un acte de sa volonté toute-puissante, il produit la matière des mondes. Il anime quelques unes de ses pensées, il les personnifie, et voilà les intelligences. Il organise ensuite l'être brut, et l'univers se peuple d'innombrables habitans.

Ainsi Dieu crée le monde pour en faire un reflet de sa gloire : or cette gloire, elle a pour première condition de sa fin dans l'objet créé qui la procure une certaine ressemblance avec l'auteur de ce même objet ; il doit participer à quelques unes des perfections divines : être parfait, c'est être heureux. Mais le bonheur de la créature intelligente est le moyen qui donne à Dieu sa gloire contingente : donc le motif de la création est tout à la fois le bonheur de l'homme et la gloire de Dieu. Par là se concilient les paroles suivantes de l'Ecriture : « Dieu a créé toutes choses « pour lui-même (1) », avec celles-ci du

(1) I. *Physic.*, 35.

(2) Ex nihilo nihil fit.

(3) Aliqui dicunt retractasse Aristotelem principium illud, Ex nihilo nihil fit, in quodam opusculo de Xenocrate, Zenone, et Gorgiâ. Sed inter opera Aristotelis, quibus utor, illud non continetur, nec vidêre illud potui, existimoque Aristotelis non esse. *De Universo*, liv. I, c. I, n° 3, t. III, p. 1, 2.

(4) Cùm dicimus, ex eo quod non est, Deum fecisse quæ sunt, nequaquàm id quod non est esse statuimus, sed omninò abolemus. (*Quæstiones ad Græcos*, p. 469, à la fin des *Œuvres* de saint Justin.)

(5) Propè nihil. *Confess.*, liv. XII, ch. VII.

(6) *De Incarn.*

(7) *Hexaemeron*, l. I, c. I.

(8) *Hexaem.*, p. 5.

(9) *Hæres.*, 6.

(1) Universa propter semetipsum operatus est Deus. (*Prov.*, XVI.) Voir Saint Thomas, Q. LXV, art. 2, in Primâ ; et Saint Bonaventure, t. IV,

Symbole : « Lequel pour nous hommes « et pour notre salut est descendu des « cieux ; » car cette seconde création est de la part de Dieu un bien plus grand bienfait que le don de l'univers fait au premier homme.

Il est un autre motif de la création emprunté par Origène aux platonistes : mais comme ce motif regarde plutôt la création de l'homme que celle du ciel et de la terre, nous nous réservons à en parler dans la leçon sur le sixième jour.

6° *Mode de la création.* Presque toutes les religions de l'Orient admettent la création par mode d'émanations substantielles de l'être de Dieu, portion réelle de sa personne, et jaillissant de son sein, comme des rayons excentriques épanouis et prolongés *ad extra.* On découvre facilement ici le germe du panthéisme, qui n'est qu'une altération de cette belle vérité enseignée par saint Paul : « C'est en lui que nous vivons, « que nous nous mouvons et que nous « sommes...; nous sommes de sa race (1). »

Ainsi ne l'entendent pas les panthéistes anciens et modernes, qui s'attachent à détruire la personnalité divine, et à noyer l'individu dans une unité monstrueuse qui ne rend possible aucune distinction de bien ni de mal, de vrai ni de faux, tout étant Dieu ou la forme de Dieu. Suivant les Orientaux, la création est le résultat d'une illusion dans le sommeil, une véritable déperdition de forces, une altération de l'essence divine. On sent ici une odeur humaine dans l'acte créateur. Ainsi la Grèce, après avoir imaginé des dieux, enfans d'un Dieu suprême par voie génératrice et personnification de ses attributs, crut franchir plus facilement l'abîme du néant à l'être, en y échelonnant des dieux de fantaisie, qui se rapprochaient peu à peu de la matière. Mais là n'est point la vérité. Le système des émanations ne peut se concilier avec la notion de la simplicité de Dieu. La création est un acte absolu de sa volonté éclairée par sa sagesse infinie, et fécondée par son amour tout-puissant.

7° *Agent créateur.* Nous pénétrons plus intimement dans le mystère qui a donné naissance à l'être infini, spirituel ou sensible. La Divinité s'épanche hors d'elle-même, elle verse à flots la surabondance de sa plénitude : magnifique besoin d'un Dieu qui suffit à son immensité, et qui, sans rien perdre, sans rien gagner intrinsèquement, étale le luxe de sa fécondité par la production d'une infinité d'êtres intelligens et libres comme il l'avait déjà manifestée, comme il la manifeste éternellement par la génération de son Verbe. Quand il agit en soi, Dieu ne fait rien que de parfait et d'*adéquat* à son essence absolue : seulement quand il agit hors de soi, comme il est incommunicable, il divise sa force productrice, d'abord en une multitude d'esprits participans de son amour, de son intelligence, de sa puissance, les anges ; puis, en une autre multitude d'êtres intelligens aussi qu'il associe à l'être matériel, les hommes ; il anime ensuite la matière dans les êtres actifs, mais irraisonnables, les animaux : enfin, il étend autour de cette triple création, la nature brute, comme un voile épais, qui lui cache le néant.

Et comme Dieu se manifeste à lui-même dans son Verbe, c'est par son Verbe aussi qu'il se manifeste dans l'œuvre de sa toute-puissance. Le Verbe est l'*agent créateur* de Dieu : « Les cieux ont été « créés par la Parole du Seigneur (1). » Le Verbe est le principe en qui tout a été créé : « C'est par lui que tout a été créé « dans le ciel et sur la terre, les choses « visibles comme les invisibles....; tout a « été créé par lui et pour lui ; il est avant « tout, et toutes choses subsistent par « lui (2). » Le sentiment universel des Pères est pour l'appropriation au Verbe de l'acte créateur et presque tous le for-

2e part., p. 18, in-fol. — Platon lui-même (*in Timæo*) attribue au Créateur l'intention de faire reluire sa bonté dans l'œuvre de ses mains ; puis Dieu se réjouit du bien qu'il a fait. — Philon (*in initio*, *Opif. mundi*) dit également que la bonté de Dieu a été le principe de la création, Dieu ayant voulu communiquer à d'autres êtres une portion de son immense félicité.

(1) In ipso vivimus, movemur et sumus..., ipsius genus sumus. *Actes*, XVII, 28.

(1) Verbo Domini cœli firmati sunt. *Ps.* XXXII, v. 6.

(2) In ipso condita sunt universa in cœlis et in

mulent sur ce mot : « Au commencement « Dieu créa le ciel et la terre (1) » ; commenté par le Verbe lui-même : *Qui es-tu?* disaient les Juifs ; Jésus leur dit : *Je suis le Principe qui vous parle* (2) ; *lequel est le principe*, dit saint Paul ; *par qui toutes choses ont été faites*, ajoute le symbole de Nicée.

On est étonné d'entendre Philon parler sur cela comme un Père de l'Eglise : du reste, saint Jérôme prétend que Philon a connu les apôtres ; d'autres l'ont fait essénien, et beaucoup ont revendiqué les esséniens pour chrétiens enfuis au désert à cause de la première persécution des Juifs, laquelle suivit la mort de saint Etienne. Quoi qu'il en soit, écoutons Philon comme philosophe : « Or le monde provenant des idées n'a « point eu d'autre lieu, que le Verbe « divin qui a coordonné toutes ces cho- « ses... ; que si quelqu'un veut se servir « de paroles plus claires, il dira que « le monde intelligible n'est autre chose « que le Verbe de Dieu créant déjà ce « monde (3). »

Tatien s'exprime ainsi : « Dieu était « *dans le principe* ; or nous avons appris « que ce principe est la puissance du « Verbe. Car le Verbe naît de la volonté « de son unité ; mais le Verbe n'étant « point né en vain, devient l'ouvrage « premier-né du Père (4). »

Saint Théophile : « Dieu se servit du « Verbe pour aide dans tous ses ouvra- « ges, et par lui il créa toutes choses ; « il est appelé *principe*, parce qu'il pos- « sède la *principauté* et la domination « sur toutes les choses qui ont été créées « par lui (1). »

Origène : « Dieu fit le ciel et la terre « dans le Principe ; c'est-à-dire, dans le « Verbe (2). »

Saint Justin attribue à Orphée les paroles suivantes : « Je te conjure par la « Voix du Père, qu'il a prononcée la pre- « mière fois, lorsqu'il fonda l'univers « par sa sagesse (3). »

Saint Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, explique ainsi les paroles du Psalmiste que nous avons citées : *Par la parole* du Seigneur, et par l'esprit de son visage, etc... David, par Seigneur, « entend le Père, par Verbe, le Fils, et « enfin par Esprit, le Saint-Esprit (4). »

Saint Eucher : « Dans le *principe*, « c'est-à-dire, dans le Fils ; parce que « c'est par le Fils que Dieu le Père a fait « le ciel et la terre (5). »

Saint Basile, cité par le père Noël Alexandre, dit que par le nom de Principe est signifié le Verbe, *artisan de tout* (6).

Saint Ambroise : « Dans ce Principe, « c'est-à-dire, dans le Christ, Dieu fit le « ciel et la terre ; parce que toutes cho- « ses ont été faites par lui, et que sans « lui rien n'a été fait (7). »

Saint Augustin : « Dans le nom de Dieu,

terrâ, visibilia et invisibilia... ; omnia per ipsum et in ipso creata sunt ; et ipse est antè omnes, et omnia in ipso constant. *Coloss.*, c. I, v. 17.

(1) In principio creavit Deus cœlum et terram. *Gen.*, I, 1.

(2) Dixit eis Jesus : Principium qui et loquor vobis (*Joann.*, c. VIII, v. 25) ; qui est principium (*Coloss.*, I, 18).

(3) Neque ille ex ideis mundus alium habuit locum, quàm divinum Verbum, quod adornavit hæc omnia... Quòd si cui libeat apertioribus uti vocabulis, nihil aliud esse dixerit mundum intelligibilem quàm Verbum Dei mundum jàm condentis. (*De mundi Opificio.*)

(4) Deus erat in Principio : principium autem Verbi potentiam esse accepimus..., voluntate autem simplicitatis ejus prosilit Verbum : Verbum autem non in vacuum progressum, fit opus primogenitum Patris. — Primogenitus omnis creaturæ, inquit Paulus (*Coloss.* I) ; Hoc scimus esse mundi principium. (*Adversùs Græcos*, p. 5, in-fol., parmi les *Œuvres* de saint Justin.)

(1) Deus Verbo usus est administro operum suorum, et per illud omnia condidit. Vocatur principium, eò quòd principatum habeat et dominatum eorum omnium quæ per ipsum creata sunt. (Parmi les *Œuvres de saint Justin*, p. 355.)

(2) In principio, hoc est in Verbo, Deus cœlum et terram fecit. T. IV, p. 20.

(3) Adjuro te per vocem Patris, quam primùm pronuntiavit, cùm mundum universum suis firmavit consiliis. *Cohortatio ad Græcos*, p. 18, édit. de Paris, 1742, par les Bénéd.

(4) David per Dominum Patrem significat, per Verbum Filium, per Spiritum denique sanctum illum Spiritum. Pères de Lyon, *Dialogues*, t. V, 2e partie, p. 761.

(5) In principio : in Filio, quia per Filium fecit Deus Pater cœlum et terram.

(6) Verbum artifex. *Hom.* I *in Gen.*

(7) In hoc principio, id est, in Christo, fecit Deus cœlum et terram : quia per ipsum omnia facta sunt et sine ipso factum est nihil. *Hex.*, l. I, c. IV.

« nous entendons le Père, et dans le « nom de Principe, nous entendons le « Fils (1).

Il dit ailleurs : « C'est dans ce Prin« cipe, ô Dieu, que vous avez fait le ciel « et la terre; c'est-à-dire, dans votre « Verbe, votre Fils, votre vertu, votre « sagesse, votre vérité (2). »

Saint Jérôme interprète à peu près de la même manière ces paroles, *in principio*, faisant toutefois observer qu'elles doivent s'entendre du Verbe plus quant au sens que quant à la lettre (3).

Nous trouvons la même doctrine dans les Pères du moyen âge.

Raban-Maur : « On peut aussi com« prendre que Dieu a fait le ciel et « la terre dans le Principe, c'est-à-dire, « dans son Fils unique, lequel, lorsque « les Juifs lui demandèrent ce qu'ils de« vaient le croire, répondit : le Principe..; « parce que c'est dans lui, comme le dit « l'Apôtre, que toutes choses ont été « créées dans le ciel et sur la terre (4). »

Alcuin dit : « Dans le principe, c'est« à-dire dans le Fils (5). »

Saint Thomas (6) et saint Bonaventure (7) s'expriment de même.

Tertullien rejette cette interprétation avec son âpreté ordinaire (8).

Parmi les autres Pères, les uns interprètent *dans le principe* par *au commencement*; les autres donnent indifféremment les deux sens (9).

Nous avons tenu à établir par ces citations, non pas un point d'exégèse, mais l'attribution plus immédiate, faite au Verbe du plan de la création. C'est en lui que tout a été fait, et ce qui a été fait avait la vie en lui, non pas une vie réelle et panthéistique, mais une vie idéale, préconçue dans la pensée éternelle, dans la sophie du Père, comme disent les Pères grecs.

8° *Archétypes*. Le Verbe possédait en lui les formes, les exemplaires, les *archétypes* de toutes choses. De même que l'imagination échauffée du poète et de l'artiste fait vivre dans sa pensée avec toutes ses formes futures, l'œuvre qui n'a pas encore d'existence réelle, de même le Créateur contenait dans les trésors de sa sagesse tout ce qu'il devait produire, tout ce qu'il a créé dans le temps (1). Et comme le Verbe est lui-même l'empreinte vivante de la substance du Père, il a appliqué cette empreinte sur les archétypes de la création future, de l'être potentiel, et lui a communiqué sa vie. Ainsi la création est elle-même l'empreinte du Verbe, elle est, en lui, le reflet de la sagesse éternelle du Père. Dieu a mis son cachet partout, il a imprimé sa pensée sur chaque objet, il y a écrit son nom. La création est la révélation du nom de Dieu, et comme le Père n'est connu que par le Fils, c'est au

(1) Intelligimus Patrem in Dei nomine, et Filium in principii nomine. *In Genesim ad litteram*, l. I, c. VI.

(2) In hoc principio, Deus, fecisti cœlum et terram, in Verbo tuo, in Filio tuo, in virtute tuâ, in sapientiâ tuâ, in veritate tuâ. *Confess.*, lib. XI, cap. VIII.

(3) Noël Alex., p. 78, t. I. Méthodius y est également cité dans ce sens.

(4) Potest non improbabiliter intelligi in *principio* fecisse Deum cœlum et terram in unigenito Filio suo, qui interrogantibus se judæis quid eum credere deberent, respondit : Principium... : quia in ipso, ut ait Apostolus, condita sunt omnia in cœlis et in terrâ. T. II, *in Genesim*, c. I, p. 4, édit. de Cologne, 1626.

(5) Liv. I, 2e part. *Interrog. et respons. in Genesim*, p. 507.

(6) Q. LXXIV, art. 1, in Primâ.

(7) *Hexaemeron*, t. I, *Sermo* I, p. 10.

(8) Liv. I, *contr. Marcion*, c. X, et *contr. Hermogène*, c. XIX.

(9) S. Ambr., *Hex.*, l. I, c. IV. — S. Basile, *Hex.*, *Homélie* Ire. — S. Aug., *Conf.*, l. XII, c. XIX. — S. Jérôme (*Tradit. Hébraïques*) cite saint Hilaire, lequel, dit-il, affirme quelque part que le texte hébreu portait : *In Filio fecit Deus cœlum et terram*. Quoique saint Hilaire se soit trompé sur ce point, sa pensée n'en souffre nullement. D'autres se sont attachés à traduire *in principio* par *in initio*, etc., pour ne pas donner lieu à croire le monde éternel. (Joan. Philoponus, l. I, c. III, *de mundi Opificio*. — S. Cyrill. d'Alex., l. II, *contre Julien*, p. 54.)

(1) *Non potest Filius à se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem*. Bien que le Verbe soit la pensée du Père, et qu'ainsi il semble n'avoir pas besoin de modèle dans ses opérations, il faut entendre que le Père étant considéré ici comme la substance divine, est nécessairement le fond même, pour ainsi parler, sur lequel se développe sa pensée. Cette pensée est son Fils : quand le Fils opère, il prend le nom de Verbe, et son opération n'est autre chose que l'expression de la pensée archétypique du Père dans la création. Dieu a comme deux pensées, l'une personnelle, son Verbe, l'autre contingente, le monde créé par ce même Verbe.

Verbe qu'il appartenait d'être en cela aussi, comme dit Clément d'Alexandrie, le *pédagogue du genre humain*. Le Verbe est la parole de Dieu créateur. Et pourquoi s'appelle-t-il Verbe, Parole, sinon parce que Dieu ne peut, dans les œuvres de sa toute-puissance, révéler rien de plus que son nom ? *Je suis celui qui suis* : tout est là. Ce grand nom contient tout autre nom, comme l'être divin contient tout l'être créé. Adam nomma les animaux; et *ces noms étaient les leurs* (1) : c'est-à-dire, que ces noms exprimaient, résumaient toute l'idée et toute la nature de l'individu. Ainsi de Dieu : il crée, il parle, il se nomme; les noms créés ne sont que les syllabes du sien (2).

Dieu pense dans son Verbe. Ses pensées à l'instant même se détachent du fond de sa substance, et viennent se poser sous son regard : l'Esprit les imprègne de sa fécondité et elles deviennent ou des esprits comme lui, ou des êtres sensitifs, mais corporels, ou des êtres purement matériels, ayant forme palpable, dernière manifestation des formes archétypiques de l'Être infini.

Le principe créateur est désigné par Platon sous le nom de *Verbe*, non qu'il entende par là une personne divine, mais plutôt l'émission de la volonté impérative de la part du Très-Haut. Il serait cependant difficile d'asseoir un jugement certain sur le sens attaché par lui au mot *verbe*. Eusèbe cite dans sa *Préparation évangélique* (3), un certain Numénius qui prête à Platon les paroles suivantes : « O hommes, celui que vous croyez « être le premier Dieu, artisan du monde, « n'est pas le premier; mais il en est un « autre supérieur à lui. » Platon a-t-il voulu distinguer de substance ces deux divinités, comme il fait des démons ou esprits inférieurs qu'il appelle aussi dieux et répartit en trois classes dont la dernière est composée de génies malfaisans ? ou bien a-t-il seulement établi de l'un à l'autre une priorité de raison ou de manifestation ? Ses expressions paraissent empruntées à ces paroles d'un ancien oracle :

« Le Père a fait toutes choses, puis il les a li« vrées au second Esprit, que tous les hommes « nomment le premier Dieu. »

Il parle plusieurs fois d'un premier principe, puis d'une seconde cause. Les gnostiques, aidés des idées chrétiennes mélangées par eux des idées de Platon, avaient donné le nom de *Démiurge* au *Verbe créateur*. Ce Démiurge est le *Démogorgon* de la fable, lequel s'échappe tout souillé de l'abîme du chaos et forme en se secouant les astres du ciel, etc.... On voit que cette boue n'était pas aussi méprisable.

Du reste, les archétypes ou formes premières de la création sont exprimées par Platon sous le nom d'idées (1) : il en fait sa seconde cause. Clément d'Alexandrie déclare sans hésiter que par l'*idée* de Platon, il faut entendre le *Verbe divin* (2).

Philon étend davantage ce point : « Dieu, « dit-il, avant de créer le monde en fit l'ar« chétype invisible; c'est comme le plan « d'une ville qu'un architecte se forme « dans la tête avant de l'exécuter (3). » Chaque ordre de la création est lui-même l'archétype de celui qui le suit. Citant les versets 4 et 5 du deuxième chapitre de la *Genèse* : Avant que la terre existât, il dit : « N'est-il pas fait ici men« tion des idées incorporelles et intelli« gibles, par lesquelles comme par des « espèces de cachets, sont exprimées les « choses sensibles ?... Il faut savoir qu'a« vant toutes les choses qui sont indi« quées par les sens, il existait déjà des « types et des mesures plus anciens,

(1) *Omne... quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus.* Dieu lui avait révélé la première langue.

(2) Dans l'hébreu אמר, *amar*, veut dire *parler et créer*, et ne s'emploie que pour Dieu dans le sens de créer; toute parole de Dieu dans son Verbe est créatrice.

(3) Liv. XI, c. XVIII.

(1) « Dans Phèdre, Platon dit que la vérité, c'est l'idée; et l'idée, c'est la notion de Dieu, que les *Barbares* ont appelé le *Logos* de Dieu, c'est-à-dire son Verbe. » (*Stromates*, l. V, p. 654.)

(2) Démocrite, suivant saint Irénée (l. II, c. XIV, n° 3, *contrà Hæreses*), avait dit le premier que les formes si nombreuses et si variées du monde étaient descendues d'en haut. — Platon définit le monde, *Dieu, l'exemple et la matière* : Dieu qui crée la matière sur l'exemple, ou la forme archétypique conçue dans sa pensée.

(3) *De mundi Opif.*, p. 20.

« d'après lesquels ces choses ont été formées et mesurées (1). »

Clément d'Alexandrie fait sortir de la pensée divine un monde intelligible, archétype du monde sensible : « La philosophie barbare distingue aussi deux « mondes, l'un perceptible à la seule « intelligence, l'autre visible aux yeux « du corps ; le premier ayant servi « d'archétype, le second formé sur cet « admirable modèle ; elle rapporte à « l'*unité* le premier monde qui n'est « connu que par l'intelligence, au nombre *six* celui qui frappe nos sens (2). »

Origène, craignant que l'on ne donnât une existence réelle à ce monde rationnel, au lieu de le considérer uniquement comme le plan de la création résidant dans la pensée éternelle, dit qu'il faut bien se garder de l'entendre à la rigueur, comme si ces paroles du Christ : *Je ne suis pas de ce monde* (3), avaient pour but d'enseigner que le Christ et les élus avec lui prendraient place au milieu d'un monde d'idées fantastiques. « Cependant, « ajoute-t-il, il n'est pas douteux que le « Sauveur voulut indiquer quelque chose « de plus grand et de plus brillant « que le présent monde (4). » Il est encore plus explicite au début de ce même commentaire sur saint Jean : « Ce qui a « été fait, dit-il, suivant l'ancienne « ponctuation (5), était en lui la vie. Cela « signifie que la vie a été faite dans le « Verbe... Je pense que de même qu'une « maison ou un vaisseau sont faits ou « construits d'après des figures ou des « formes conçues dans l'esprit de ceux « qui président à ces ouvrages..., ainsi « toutes choses ont été faites suivant la « raison des choses futures, ou manifestées déjà par Dieu dans sa Sagesse, « d'après ce qui est dit : *Dieu fit toutes* « *choses dans sa Sagesse* (6). » Il est vrai qu'ici Origène tombe dans l'une de ses erreurs, celle d'attribuer aux anges la réalisation du plan divin de la création ; mais ceci même ne fait que mieux ressortir sa pensée touchant notre question présente (1).

Saint Ambroise disait : « Ce monde est « dans l'erreur, mais non le monde supérieur, à la ressemblance duquel celui-ci a été fait (2). »

Boèce, cité par saint Thomas, définissait les archétypes : « La raison des « choses qui sont dans l'intelligence di« vine (3). »

Avicène (4) dit que ces formes n'ayant qu'une existence intellectuelle, appartiennent à l'intelligence suprême. C'est le monde invisible que la foi seule peut comprendre : « Or la foi est le fondement « des choses que nous devons espérer, et « l'évidence de celles que nous ne voyons « point. C'est par elle que les anciens « ont reçu le témoignage que Dieu leur « a rendu ; c'est la foi qui nous apprend « que le monde a été fait par le Verbe « de Dieu, et que d'invisible il est devenu visible (5). »

Guillaume de Paris : « Les formes ou exemplaires de toutes choses existaient éternellement dans la sagesse de Dieu (6). « Le véritable archétype du monde, dit« il ailleurs, la raison et l'exemplaire « universel, est le Fils de Dieu, sa sagesse (7). Il est l'exemplaire de toutes « les choses, qui sont véritablement et « naturellement bonnes (8). »

« La créature, dit saint Bonaventure, « n'est qu'une espèce de simulacre de la

(1) *Du Monde*, p. 20.

(2) *Stromates*, liv. V, ch. XIV, p. 702.

(3) Joann., XVII, 15.

(4) Orig., t. IV, p. 60, *Comment. in Joann.*

(5) *Comment. sur saint Jean*, tom. IV, p. 20.

(6) *Psaume* CIII, 26.

(1) Saint Théophile dit de même que le *ciel* dont il est parlé au commencement, est un *ciel invisible* dont notre firmament n'est que l'image. Il n'exprime pas, il est vrai, si ce ciel est idéal en Dieu, ou s'il est le ciel spirituel des substances angéliques ; mais nous avons vu que les Pères grecs les unissaient presque toujours. P. 389.

(2) Hic mundus in errore est, non ille superior ad cujus similitudinem hic factus est. (*Hex.*, l. II, p. 1896.)

(3) Rationes rerum quæ sunt in mente divinâ. Prima pars, Q. LXV, art. 4, ad I.

(4) *Idem*, *ibidem*.

(5) Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. In hâc enim testimonium consecuti sunt senes. Fide intelligimus aptata esse sæcula Verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent. (*Hebræ.*, c. XI, v. 1, 2, 3.)

(6) *De Universo*, t. I, p. 841, c. XLIII.

(7) C. XVII, p. 835.

(8) *Ibid.*

« sagesse de Dieu, et comme une de ses « représentations (1). »

On remarque dans l'apport de ces divers témoignages une lacune de plusieurs siècles : encore ces témoignages sont-ils peu nombreux ; cela tient à l'obscurcissement des idées métaphysiques, après l'invasion des Barbares. Le spiritualisme platonicien et néo-platonicien disparaît complètement de la philosophie jusqu'à la scolastique, qui se mit à compulser, non pas seulement Aristote, mais Platon, Averroès, Avicène, Boèce, les talmudistes, Strabon, Sénèque, les stoïciens, les épicuriens, en un mot tous les philosophes profanes, dont on peut voir une longue liste à la fin du tome I[er] de la *Somme* de saint Thomas, édition de Cologne, in-4°.

Ainsi les archétypes sont les formes intellectuelles de la pensée divine qui a tout créé : « Car, dit Philon, ce n'est pas « seulement par la volonté, mais encore « par la pensée que Dieu opère (2). — « Dieu en pensant crée, » dit également saint Jean Damascène (3).

La même question réapparaît dans le commentaire que plusieurs Pères font du mot *cœlum ;* les uns le considèrent littéralement comme l'espace où se meuvent les astres ; le plus grand nombre comme la demeure des anges, comme les anges eux-mêmes ; enfin, comme l'expression en eux des premières formes archétypiques reposant dans le Verbe. Ils tenaient toutes ces choses unies intimement par un lien hiérarchique dans la production des êtres.

Mais il est temps de développer leur doctrine sur le texte même de la Genèse. Nous aurons encore plus d'une question accessoire sur l'œuvre des six jours ; ces questions, si elles ne sont les plus importantes, sont souvent les plus curieuses. D'ailleurs, il n'est rien de petit, rien même d'indifférent dans une telle œuvre expliquée par de tels hommes ; tout a sa portée, et une vaste portée. Quand on pense que l'effort de plusieurs siècles produit à peine, en résumé, une de ces vérités-mères qui portent un monde en elles, et que, d'un autre côté, un fait si petit qu'il soit peut conduire de proche en proche à l'étude et à la connaissance de tout, on ne s'étonnera plus que la parole si féconde du Verbe, par qui et en qui tout a été fait, demande pour son expression rien de moins que le monde lui-même.

9° *Matière première.* — Par matière première, la plupart des Pères ont entendu le premier jet créateur, compris dans ces mots de la *Genèse* (1), *ciel* et *terre.* Ainsi ils n'en ont point fait une matière préexistante et co-éternelle à Dieu, comme l'avaient supposée Epicure, Empédocle, Anaxagore..., suivant l'opinion commune. Plusieurs même ont poursuivi activement de leur souffle ces dernières ombres du monde païen. Saint Basile compare le système des atômes au travail fragile de l'araignée : « C'est une « vraie toile d'araignée que fabriquent « ceux qui posent des fondemens si sub- « tils et si dénués de consistance au « ciel, à la terre et à la mer (2). » On sait que c'est à cette invention d'atômes qu'il faut rapporter le système de la divisibilité ou de l'indivisibilité de la matière à l'infini. Mais ce système pèche par la base, 1° pour la divisibilité, et se réfute dans son seul énoncé, en faisant hurler côte à côte deux mots impossibles à accoupler, la *matière* et *l'infini.* Si la matière était divisible à l'infini, elle serait un *être infini,* puisqu'on ne peut diviser que ce qui *est :* or, c'est affirmer de la créature ce qui ne convient qu'au Créateur, seul être infini, parce qu'il est indivisible. Si l'on a voulu dire que la matière est *indéfiniment* divisible, c'est-à-dire qu'à raison de la grossièreté de nos moyens mécaniques, nous n'atteindrons jamais la dernière molécule d'un objet, il n'y a plus matière à discussion. Si l'on objecte encore que ce que ne peut faire l'acier, la pensée le fera, en séparant toujours devant elle le dernier atôme supposé de la matière, et en opérant toujours de même sur chaque division, on ne voit pas que l'on tombe dans

(1) Creatura non est nisi quoddam simulachrum sapientiæ Dei, et quoddam sculptile. (*Hexaem.*, p. 41, in-fol., t. 1.)
(2) *De la Facture du monde*, au commenc.
(3) *de Fide orthod.*, l. I, ch. 11.

(1) Ch. 1, v. 1.
(2) *Hex.*, *Hom.* I, p. 5.

une autre erreur, celle d'appliquer une substance simple et indivisible, l'âme, l'intelligence, la pensée, sur un objet composé et par conséquent divisible, comme tout objet matériel, et de forcer celui-ci de s'allonger à la mesure de celle-là. Comme si l'imagination, dont les opérations sont indépendantes des objets sur lesquels elle s'exerce, et qui franchit quand il lui plaît les limites du possible, ne pouvait entasser tous les chiffres du monde sur la pointe d'une aiguille. L'imagination irréfléchie peut bien se représenter successivement et éternellement le même objet à diviser, mais la raison, comme la foi, devront toujours la ramener aux inaltérables principes de vérité.

On nous demandera peut-être : Admettez-vous le système des monades (ou de l'indivisibilité), non plus les monades incréées d'Epicure, mais les principes élémentaires des corps créés par Dieu? — Là aussi est un écueil; si vous supposez ces monades indivisibles, vous attaquez également un attribut de Dieu, sa simplicité, qui seule est essentiellement indivisible; de plus, votre imagination retombera dans les mêmes erremens en dotant la matière d'une qualité *infinie*, celle de l'*indécomposition*. Or, ma raison décomposera sans peine l'atôme le plus ténu, la monade la plus impalpable (1). Que faire donc? Nous le répétons, c'est de ne point s'obstiner à mesurer la matière avec l'esprit. Dans toutes ses autres opérations *ad extrà*, l'esprit reste soi; il ne sort pas de lui-même, et alors il peut juger sainement. Mais s'il veut s'appliquer soi-même comme moyen, appliquer, dis-je, sur un objet fini la base même infinie de son être appuyé sur Dieu, l'être infini, il ne peut plus être le principe qui juge : il reste, dis-je, un simple moyen entre les mains d'autrui; et de qui, sinon de Dieu, qui seul plane au-dessus de l'esprit et de la matière, et sait dans quelles proportions relatives il les a créés? Abandonnons donc ces vaines questions, et contentons-nous de dire que la matière ayant eu commencement n'est ni indivisible, — ni divisible à l'infini. Dieu seul sait quels en sont les premiers élémens, les derniers, pour mieux dire, puisque ce sont ceux qui terminent l'être fini que pénètre, que soutient, qu'environne son être infini; car au-delà de l'être est encore l'être : le néant n'est et ne peut être nulle part. Mais n'anticipons pas sur la question des élémens, notion première de l'être corporel. — La matière primitive est désignée par Hésiode sous le nom de *chaos*. C'est l'assemblage confus des élémens en germe : c'est, suivant Orphée, l'œuf de la création. Ce symbole a fait fortune à peu près dans toutes les cosmogonies. Les Chaldéens, selon Sanchoniathon, représentaient le monde sous la forme d'un œuf et l'en faisaient sortir. L'œuf est le symbole de la fécondité. Les Phéniciens représentaient le monde sous la forme d'un serpent dressé debout et ayant un œuf dans la bouche; les Egyptiens mettaient cet œuf dans la bouche d'un jeune homme, emblème de la puissance génératrice. L'œuf était en grande vénération dans les mystères de Cybèle, à Eleusis. Les anciens en faisaient un ornement d'architecture enveloppé de feuillage; on le sculptait quelquefois en forme de cœur et on y entremêlait des dards pour symboliser l'amour : c'est ce que l'on appelait des *oves fleuronnés*. Le mot *œuf* est même employé chez les anciens pour désigner les capsules spermatiques (1). Aristophane, ennemi juré de la philosophie et des philosophes, s'évertue à ridiculiser ce symbole. Dans ses *Guêpes*, il peint la nuit comme une vieille chouette couvant l'*œuf de la création*. Voici en quels termes Athénagore exprime la croyance populaire des païens sur ce mythe :

(1) Je ne puis diviser que ce qui est sensible; or ma raison me dit avec certitude qu'il est un point où un objet quelconque cesse de m'être sensible. D'un autre côté, mon imagination grossira à volonté cet objet en le mettant au bout d'un microscope qu'elle renforcera également à volonté : mais l'imagination eut-elle jamais le droit de rien conclure? Elle est la pourvoyeuse de la maison, sans doute; mais jamais la raison ni l'intelligence ne seront assez vastes pour contenir tous les systèmes apportés par l'imagination. La raison me dit que le point où l'objet cesse de m'être sensible est pour moi le point où il cesse d'être divisible, voilà tout. Dieu seul, je le répète, connaît le point extrême qui sépare l'être du néant et le fini de l'infini.

(1) Voyez Ducange, au mot *ovum*.

« Hercule ou Chronus (*le Temps*) mit au « monde un œuf d'une grandeur démesurée ; comme il était plein, celui qui « l'avait produit l'ayant frappé avec véhémence, il se brisa en deux parts. La « partie supérieure prit la forme du ciel, « et la partie inférieure celle de la « terre (1). »

Honorius d'Autun s'attache à expliquer en détail toute la valeur du symbole orphique : « La figure du monde, dit-il, a « la forme d'une balle ronde, mais distincte, à la manière d'un œuf, par ses « élémens. En effet, l'œuf est entouré extérieurement en entier par la coquille ; « cette coquille renferme le blanc, le « blanc le jaune, le jaune la goutte de « graisse. Ainsi le monde est entouré de « tous côtés par le ciel comme par une « coquille; le ciel renferme le pur éther, « qui est le blanc ; l'éther l'air agité, qui « est le jaune; l'air agité la terre, qui est « comme la goutte de graisse (2). »

Le ciel (*cœlum*). Sous ce mot sont compris la création angélique et la création sidérale et planétaire. En preuve de la première partie de notre proposition, nous citerons les témoignages, 1° de Philon : « Le ciel est la demeure des *dieux* très « saints (*dieux* pour *esprits*, à la manière de Platon), tant de ceux qui sont « invisibles que de ceux qui sont visibles. » Peu importe le sens de ce dernier mot : « Il est fait d'*une essence très pure* (1). » 2° De saint Théophile : « Le ciel « du premier verset est différent du *firmamentum* qui sert de réservoir aux eaux « supérieures... Le premier est *invisible*, « et c'est par analogie (*secundùm quod* « *primum cœlum*) que nous avons appelé « le nôtre *firmament* (2). » 3° D'Origène : « Le premier ciel, dit-il, c'est toute « substance spirituelle, sur laquelle, « comme sur un trône, Dieu se repose; « mais le ciel que nous voyons, c'est-à-dire « le *firmament*, est corporel (3). » 4° De saint Augustin : « Ce ciel, dit-il, est le « ciel de celui que nous voyons, c'est-à-« dire un ciel intelligible et spirituel, « qui est réellement élevé au-dessus du « ciel sensible, et qui peut être appelé « son ciel (4). » — « Pour ce ciel supé-« rieur, il n'est point parlé de temps, ni « de jours. » (Nous reviendrons sur cela au mot *ævum*, expression de la durée angélique) ; « d'autant que ce ciel du « ciel, que vous fîtes au commencement « (dit-il à Dieu), est une certaine intelli-« gence qui, quoique nullement co-éter-« nelle à votre nature infinie qui sub-« siste en trois personnes, participe néan-« moins de telle sorte à son éternité par « le bonheur qu'elle a de vous contem-« pler sans cesse, que la douceur ineffa-« ble de ce contentement divin, arrêtant « la mutabilité naturelle et l'attachant « inséparablement à vous...., elle n'a rien « que de stable et d'élevé au-delà de la « vicissitude du temps (5). » — « Ce ciel « du ciel est ce ciel intelligible, qui sont « les esprits bienheureux (6)..... — Ce « sont les cieux des cieux qui louent le « Seigneur dans ce ciel qui est au Sei-« gneur. »

Voici comment saint Basile explique

(1) Hercules genuit ovum immensæ magnitudinis, quod, cùm esset plenum, vehementiùs à genitore attritum in duas partes disruptum est. Quod superius in eo fuit cœli formam accepit, quod autem depressum, terræ. (Athenag., p. 294, inter *Opera S. Justini*.)

(2) Mundi figura est in modum pilæ rotundæ, sed instar ovi elementis distinctæ. Ovum quippè exterius testâ undiquè ambitur; testæ albumen, albumini vitellum, vitello gutta pinguedinis includitur. Sic mundus undiquè cœlo ut testâ circumdatur, cœli verò purus æther, ut album, ætheri turbidus aer, ut vitellum, aer terra ut pinguedinis gutta includitur. *De Formâ Mundi*, c. I, l. I, Pères de Lyon, t. XXI, 12° S.

Au Japon, l'œuf de la création est représenté devant un bœuf d'or qui le brise avec ses cornes, et fait éclore l'univers. Ce taureau est l'emblème de la puissance créatrice. En Egypte, le serpent était celui de l'âme du monde. — A l'équinoxe du printemps, époque où l'on plaçait la création du monde, les Perses se donnaient en présent des œufs colorés. — L'œuf était consacré dans les fêtes de Bacchus, comme type de l'univers et de la vie qu'il renferme. — Quand Dieu souffla sur les eaux, disent les Indiens, elles devinrent comme un œuf, lequel s'étendit et forma le firmament.

(1) *De la Facture du Monde*, p. 4.

(2) P. 359.

(3) Omnis spiritalis substantia super quam velut in throno quodam et sede Deus requiescit. Istud autem cœlum, id est, firmamentum, corporeum est.

(4) *Confess.*, liv. XII, ch. VIII.

(5) C. IX.

(6) C. XIII.

ce passage des *Proverbes* (1) : *La lumière est toujours aux justes* : « Ni les dignités d'entre les anges, ni toutes les armées célestes, ni enfin aucun autre esprit serviteur de Dieu, qu'ils aient un nom ou qu'ils n'en aient pas, ne vivaient dans les ténèbres; mais ils habitaient dans un état qui leur était approprié, au milieu de la lumière et de toutes les joies spirituelles (2). »

Sévérianus, évêque de Gabala, et contemporain de saint Jean Chrysostome, dont il eut le malheur de se déclarer l'ennemi, dit : « Le premier jour, Dieu créa le ciel, qui n'existait pas, non celui que nous voyons, mais un autre plus élevé (3). »

Saint Jean Damascène : « Le ciel, dit-il, est l'enveloppe des choses visibles et des choses invisibles (4). »

« Bien que la terre soit dépeinte organisée la première, dit le vénérable Bède, il ne faut pas oublier que le ciel véritable n'est pas celui qui parut au quatrième jour. Car c'est le ciel supérieur, lequel, séparé de toutes les révolutions de ce monde, demeure toujours tranquille à cause de la présence de Dieu (5). Car, ajoute-t-il, ce ciel préexistait à l'organisation de la terre elle-même, et les anges en faisaient déjà leur séjour. » C'est ce qu'exprime Job quand il dit : « Où étais-tu quand je posais le fondement de la terre...». lorsque les astres du matin chantaient mes louanges, et que tous les fils de Dieu étaient dans l'allégresse (6)? »

Il cite ensuite saint Jérôme, qui divise, comme saint Paul, le ciel en trois parties, et assigne le premier à la Trinité et le second aux anges, donnant au troisième le nom de *firmament* (1).

Le même saint Jérôme, sur ce texte d'Isaïe : « *Je monterai au ciel* (2), » s'exprime ainsi : « Satan parlait-il ainsi avant qu'il tombât du ciel, ou après qu'il en fût tombé? S'il était encore dans le ciel, comment a-t-il pu dire : *Je monterai au ciel?* Mais suivant que nous lisons : *Le ciel du ciel est au Seigneur*, comme il était dans le ciel, c'est-à-dire dans le firmament, il désirait monter dans le ciel qui est le trône du Seigneur (3). » Enfin, Bède appelle ce ciel *incorporel* et en fait la demeure des anges (4).

Saint Thomas adopte aussi ce sentiment sur l'autorité de saint Augustin, et dit que les anges ont été créés *avec le ciel* (5).

Saint Bonaventure dit : « Le ciel empyrée est le lieu des substances spirituelles, ainsi que des corps glorifiés (6). »

Après ces sentimens des grands docteurs, nous ajouterons 1° ceux de Raban-Maur : « Quelquefois ciel signifie les puissances angéliques, comme on le voit dans la Genèse, *Dans le principe, le Seigneur fit le ciel et la terre;* inaccessible aux yeux des mortels, il est habité par les bienheureuses phalanges des anges. Le monde, qui ne formait qu'une seule habitation, fut divisé en deux régions, pour que la supérieure fût habitée par les anges, et l'inférieure par les hommes (7); »

(1) XIII, 9.

(2) Neque angelorum dignitates, neque cœlestes quotquot sunt exercitus, neque tandem si qui alii sint administri spiritus, sive habeant nomen, sive non, degebant in tenebris : sed in luce et in omni lætitiâ spiritali statum sibi convenientem habebant. *Hex.*, *Hom.* II, p. 23.

(3) Primo die, cœlum quod non erat, condidit (Deus) : non hoc quod videmus, sed superius. *Hom.* prima, inter *Opera* S. J. *Chrys.*, édit. des frères Gaume.

(4) Cœlum est visibilium invisibiliumque rerum ambitus. L. II, c. VI, *de Fide Orth.*

(5) Ipsum est enim cœlum superius quod ab omni hujus mundi volubili statu secretum divinæ gloriâ præsentiæ manet semper quietum.

(6) Ubi eras quandò ponebam fundamenta terræ? cum me laudarent simul astra matutina, et jubilarent omnes filii Dei? Job., c. XXXVIII, v. 7. *Hexaemeron*, t. IV, p. 2, édit. de Cologne, 1612.

(1) *Ibid.*, p. 20.

(2) Is., XIV, 14.

(3) Vel antequàm de cœlo corrueret (Satan), ista dicebat, vel postquàm de cœlo corruit? Si adhùc in cœlo positus, quomodò dicit, ascendam in cœlum? Sed quia legimus, *cœlum cœli Domino*, cùm esset in cœlo, id est in firmamento, in cœlum ubi solium Domini est, cupiebat ascendere... *Ibid.*, c. III, p. 48, t. II.

(4) Au tome VIII, p. 34.

(5) Cum cœlo. Q. LXVII, art. 4, in primâ.

(6) Cœlum empyreum est locus spiritualium substantiarum, locus etiam corporum glorificatorum. *Distinctions sur le livre des Sentences*, t. IV, p. 33.

(7) Aliquandò angelicas potestates significat (cœ-

2° De Guillaume de Paris : « Il y a « comme un sanctuaire dans le temple..., « c'est le ciel, lequel cache *(cœlat)* et « contient toutes choses, tant visibles « qu'invisibles... C'est là qu'habitent les « substances les plus nobles et les pre- « mières créées (1) ; »

3° Du Maître des Sentences qui s'appuie sur saint Augustin, sur Bède, et sur le texte de Job que nous avons déjà cité (2) ;

4° Enfin du catéchisme romain (1re partie, art. 1, n° 13. *Exposition du symbole*) : « Par le ciel et la terre, il faut « comprendre tout ce que le ciel et la « terre renferment (3). » Bien que ce passage ne conclue qu'indirectement, il s'explique de lui-même par celui du symbole de Nicée, premier commentaire de celui des apôtres : « De toutes choses « visibles et invisibles. » Suarez, de qui nous empruntons cette citation, le prend dans ce sens. Ce grand théologien expose ainsi sa propre opinion sur le mot *ciel :* « L'opinion la plus commune, reçue dans « l'Eglise, et *tout-à-fait certaine* (4), est « qu'il y a au-dessus de tous les cieux mo- « biles un ciel immobile, plus noble que « les autres, habitation resplendissante « de lumière et de beauté, qu'on nomme « *empyrée* ; non qu'elle tienne de la na- « ture du feu, comme l'ont pensé quelques « uns, à cause que le mot *pyrée*, en grec « (πῦρ), signifie *feu*, mais parce que, « comme le feu est tout brillant de sa « nature, ainsi la matière qui le compose « est toute lucide ; il est tout de feu à « cause de son éclat et non à cause de sa « chaleur, dit le Maître des sentences. »

On voit, par tous ces passages, que les Pères ne prennent pas seulement le mot *cœlum* pour les anges, mais pour la circonscription de toutes les substances visibles et invisibles. Plusieurs lui donnent le nom d'empyrée, mais comme ils comprennent sous ce mot tantôt le ciel angélique, tantôt le ciel sidéral, nous en remettrons l'exposé à la leçon suivante. Nous avons seulement voulu établir leur sentiment sur l'étendue à donner au mot *cœlum*, et sur sa double signification. Nous dirons ensuite pourquoi Moïse n'a rien fait connaître sur la création des anges. Les opinions sont très variées sur ce sujet. Nous espérons terminer dans la prochaine leçon ce premier point de la doctrine des Pères. C'est une sorte de préliminaire à leur théologie symbolistique, par laquelle nous devons passer encore avant de pénétrer dans le sanctuaire du dogme proprement dit. C'est là que nous les trouverons reposant dans leur force, ou faisant de vigoureuses sorties contre les philosophes païens, les juifs et les hérétiques...

L'abbé R. BOSSEY.

lum), ut est illud in Genesi : in principio fecit Deus cœlum et terram. T. I, *De Universo*, l. IX, c. II, p. 146. Mortalium est omnium inaccessibile aspectibus beatissimis angelorum agminibus impletum est. (T. II, *in Gen.*, c. I, p. 5.) — Totius mundi machinam, cum una domus esset, in duas divisit regiones. Divisionis autem hæc fuit causa, ut superior angelis habitaculum, inferior verò præberet hominibus. (*Ibid.*, p. 6.)

(1) Est velut sacrarium in templo... ipsum est cœlum quod cœlat et continet omnia tàm visibilia quàm invisibilia...; est primarum ac nobilissimarum substantiarum habitatio...

(2) *Distinctio* II, l. II, c. I ; p. 176, 177, in-4°, Paris, 1842.

(3) Nomine cœli et terræ quicquid cœlum et terra complectitur, intelligendum est.

(4) T. XIII, *de Universo*, c. IV, p. 15, n° 2.

(1) Nobilius cæteris et lucidissimum, ac pulcherrimum beatorum domicilium, quod empyreum appellatur ; non quia sit igneæ naturæ (ut quidam falsò putarunt, eò quòd πῦρ græcè ignem significet), sed quia sicut ignis naturâ suâ totus est lucidus, ità corpus illud lucidissimum est. — Ignem à splendore, non à calore, inquit Magister sententiarum.

Lettres et Arts.

COURS SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE ET PROFANE.

DOUZIÈME LEÇON (1).

Génération des divers élémens de la musique. — Du mouvement et du rhythme. — De la mesure. — De la mélodie. — De l'harmonie. — Harmonie basée sur la consonnance, et harmonie basée sur la dissonnance. — Digression. — De quelle manière les élémens qui viennent d'être analysés concourent à former la langue des sons. — Nature de l'expression de cette langue, et ses limites.

La musique procédant par une série de sons pour former un sens, il est évident que le mouvement est inhérent à la musique comme à la parole. Mais il y a deux sortes de mouvemens : le mouvement purement matériel, qui est le principe physique du son, et en vertu duquel un son produit d'autres sons, et un autre mouvement intelligent qui, dans la musique et le langage, détermine le mode de succession, nécessaire au développement de l'idée ; mouvement modifiable en cent manières, par la lenteur, la vitesse, selon le caractère du sentiment qui l'anime.

Envisagé quant à la série des intonations, ce mode de succession est ce qui constitue la mélodie.

Envisagé quant à ces contours, à ces périodes, à ces ondulations au grave et à l'aigu, que semblent décrire les intonations, ce mode de succession est ce qui constitue le rhythme.

La mélodie et le rhythme sont donc étroitement unis. L'une est le sens musical que développe cette série d'intonations ; l'autre est la forme, la proportion de la succession et du mouvement.

La mélodie est le principe vital, l'âme de la musique ; le rhythme en est la respiration.

Mais laissons un instant de côté la question de la mélodie, qui ne peut manquer de se représenter plus tard avec celle de l'harmonie.

On s'aperçoit tout de suite combien nous sommes éloigné de partager l'idée de la théorie moderne, qui, selon nous, a beaucoup trop restreint la notion du rhythme. Faire dériver le rhythme de la mesure, est un principe aussi absurde en soi qu'il est subversif de toutes les lois de la nature et de la musique en particulier, et dont les conséquences, nous n'hésitons pas à le dire, devaient être fatales aux progrès de l'art musical. Car il s'ensuit que toutes les fois que le rhythme non seulement semblera contrarier la mesure, mais en sera simplement indépendant, on ne manquera pas de se récrier en disant que ces deux élémens s'entre-détruisent ; mais c'est la théorie moderne qui, par sa définition incompatible ou fausse, détruit le rhythme. Le rhythme ne change pas de nature en entrant comme élément dans la constitution organique d'un art ; et cette observation, ajoutée à tant d'autres, démontre une fois de plus combien il importe de ne pas isoler la théorie d'un art des lois générales des êtres qui, se reflétant dans sa sphère particulière, font partie de son organisation et sont le principe de sa vie.

Le rhythme est donc la forme et la proportion du mouvement. Loin d'être engendré par la mesure, il a donné l'idée de la mesure, qui n'est elle-même qu'une espèce de rhythme régulier et symétrique, comme le rhythme n'est qu'une sorte de mesure irrégulière et flexible. Le rhythme a un principe intelligent, puisqu'il obéit au mouvement de l'âme, qui se manifeste par le mouvement mélodique. La mesure n'a qu'un principe matériel, en quelque manière fatal, puisqu'elle résulte de certaines divisions métriques et rationnelles du temps. Ainsi, la mesure n'est pas même le mouvement physique, seulement elle l'indique et le règle ; et les modifications du mouvement, appelées lenteur et vitesse ; et toutes leurs de-

(1) Voir la XIe leçon au n° 68 ci-dessus, p. 65.

grés, ces modifications produites par la prolongation ou la rapidité des durées égales des temps formant la mesure, ont leur principe dans la mélodie seule. La mesure n'est donc pas un élément essentiel, identique à l'institution de la musique, de telle sorte que, cet élément absent, l'art musical serait anéanti. La mesure est à la musique ce que les lois de la versification sont au langage; elle n'est pas essentielle, elle est conventionnelle. Et de même que la versification ne constitue pas la poésie, et que celle-ci est indépendante de la forme propre aux vers ou à la prose; de même la poésie dans la musique, c'est-à-dire la beauté, l'inspiration est indépendante de la mesure, et n'éclate pas moins dans la musique *plane* (*planus cantus, plain-chant*) que dans la musique mesurée. Les monumens du chant ecclésiastique le témoignent assez haut (1).

Néanmoins, et nous l'avons déjà observé, la mesure s'est tellement identifiée dans notre système musical, par la nécessité où la musique s'est trouvée, en se développant dans son principe interne, de chercher en elle-même son plus haut degré d'expression; la mesure est devenue si inhérente à ce système, que dans la sphère de la constitution de notre tonalité, elle peut être considérée comme un élément essentiel de la musique. La mélodie jaillit du cerveau du compositeur, incarnée dans sa mesure fixe, assouplissant ses formes aux proportions de celle-ci, s'assujétissant au temps fort et au temps faible. Ce n'est pas que la mélodie ne puisse momentanément briser ce joug. Laissant la mesure suivre paisiblement son cours régulier, elle a la faculté d'introduire par le rhythme une mesure accidentelle dans la mesure fondamentale, et de combiner ainsi des consonnances et des dissonnances de temps. De cette manière, la mélodie et le rhythme reprennent leurs droits d'antériorité. Mais tout en conservant la liberté de leurs allures et de leur périodicité, la mélodie et le rhythme ne tardent pas à rentrer sous l'empire des lois de la symétrie, qui, bien que conventionnelles, ne laissent pas d'être un reflet des lois de l'ordre; et ce n'est, en définitive, que pour assurer le triomphe de ces lois, qu'il leur est permis un instant de les enfreindre. L'ordre résulte de la combinaison de la liberté du mouvement et de l'élément qui règle cette liberté; l'ordre jaillit de la fusion de la périodicité et de la régularité.

Quant au rhythme, il est manifestement un élément essentiel de toute musique, puisqu'il procède immédiatement du mode de succession de la mélodie. Il est vrai que, dans la musique plane, il ne se produit pas d'une manière aussi sensible que dans la musique mesurée, parce que, dans celle-ci, surtout lorsqu'il se combine symétriquement avec la mesure, il en emprunte quelque chose de matériel, de grossier même. Mais à moins de s'être fait de fausses notions des choses les plus communes, il est impossible de ne pas sentir tout ce qu'il prête de vie et de puissance au simple plain-chant. Et ces graves périodes s'élevant et retombant avec magnificence, et ces vastes ondulations qui se déroulent dans leur plénitude, se prolongent et montent vers les cieux en s'épandant et se dilatant par degrés sous les voûtes du temple, et ces alternations incessantes de chants et de repos qui semblent prêter une voix au silence, et ce flux et reflux majestueux de souffles, d'accens, d'aspirations haletantes, tout cela n'est-ce pas l'effet de ce rhythme dont un régulateur invisible a mesuré les cadences, et dont le flot inégalement mobile donne l'idée de la continuité de l'acte divin, en vertu duquel le temps se détachant perpétuellement du sein de l'être, y rentre perpétuellement sans en altérer l'ineffable immobilité?

La mesure est artificielle comme la rime; et la rime, dans la versification, et la mesure, dans la musique, ont une origine analogue. Il est de fait que les premières pièces de plain-chant où le chant a été soumis à la mesure, comme les proses et certaines hymnes, ont été les premières aussi à subir l'addition de la rime. La mesure n'est pas dans la nature; le

(1) Cependant, il est vrai de dire que certaines pièces de plain-chant fort anciennes, telles qu'un grand nombre d'hymnes, sont mesurées; mais cette mesure n'est pas inhérente au chant lui-même: elle est uniquement déterminée par les lois de la prosodie et le rhythme poétique.

rhythme est primordial ; il est dans tout, et c'est peut-être ici le lieu de le remarquer : quelque fatale que soit en elle-même la loi de la mesure, il est rare, dans l'exécution, qu'elle ne soit pas modifiée par le rhythme. Les compositeurs sentent qu'il en doit être ainsi, en multipliant les repos, les suspensions ; en prescrivant de ralentir ou d'accélérer certains passages. Les exécutans le prouvent davantage encore. L'exécution au métronome d'une musique, même d'une musique de danse, serait impossible. C'est que le rhythme tient, ainsi que nous l'avons vu, à la mélodie dont il manifeste le mouvement ; à la mélodie, première puissance de la langue des sons, et dont il est la seconde puissance.

Mais nous avons vu également que le rhythme appartient en commun à la parole et à la musique, ainsi qu'à tous les arts, du reste, qui ont le mouvement pour principe, en d'autres termes, pour lesquels le mode de succession est inhérent au mode de développement de leur manifestation propre. Il entre même dans les arts dont le principe est l'immobilité, mais qui figurent le mouvement. Il y a rhythme dans le langage, prose ou vers, comme dans la musique plane ou mesurée ; il y a rhythme dans la voix, le geste, la période de l'orateur et de l'acteur, comme dans les strophes du poète, comme dans les pas harmonieux de la sylphide. Il y a rhythme aussi dans les contours et les ondulations des lignes d'une statue, d'un tableau, d'un monument architectoral. Mais, à ne parler que du langage, qu'est-ce qui, après la pensée, prête tant de force, de puissance et d'antique majesté à la parole d'un Bossuet ? Qu'est-ce qui découpe en groupes harmonieux et variés, en nombres épanouis et sonores, en faisceaux d'ombres et en gerbes lumineuses, la prose d'un Chateaubriand, aussi belle que la poésie et plus libre qu'elle ? N'est-ce pas le rhythme ? Et, quelque impossible qu'il soit aujourd'hui de pouvoir préciser quels furent les procédés techniques des poésies bibliques, et, conséquemment, de pouvoir contempler leurs beautés dans leur première splendeur, ne sentez-vous pas à travers les reflets que, du fond des âges, ces textes sacrés, traduits dans toutes les langues, projettent jusqu'à nous comme des rayons affaiblis par des réfractions successives ; ne sentez-vous pas, dans ces livres, même sous le froid tissu et l'enveloppe inanimée de nos langues vivantes, quelque chose de puissant et de fécond se mouvoir, palpiter, gronder et tressaillir en bonds gigantesques ? Ce quelque chose c'est toujours le rhythme. Tout ce qui est de procédé technique, tout ce qui est de convention, a disparu de ces merveilleux livres. Les images de la poésie ont perdu de leur opulence et de leur vivacité. Quelquefois même le sens littéral s'est voilé d'un mystère auguste. Le rhythme seul a résisté ; il a triomphé des temps et des langues. Pourquoi cela, si ce n'est que le rhythme est dans la nature ?

Pour achever de rendre sensible l'analogie de la mesure et de la rime, arrêtons un instant nos regards sur cette autre analogie que présentent la forme de nos grands opéras et les drames de Shakespeare. On sait que Shakespeare, guidé par l'instinct de la nature et du vrai, a mêlé alternativement, dans ses drames, les vers et la prose. Ce n'est pas que la prose ne puisse être aussi poétique, aussi noble que les vers ; nous l'avons déjà dit. Mais comme il est nécessaire à l'effet du drame que les personnages et les héros mis en action se représentent aux yeux de l'imagination, tantôt dans une stature et des proportions plus qu'humaines et sous des formes conventionnelles en quelque sorte, tantôt dans la nudité des habitudes de la vie réelle et commune, il en résulte qu'il est également nécessaire de mettre dans leur bouche un langage de convention, et de réserver le langage naturel, c'est-à-dire la prose, pour les situations ordinaires. Les conditions de la vérité dans l'art sont souvent des choses convenues et factices, car les arts ont beaucoup moins pour objet la reproduction de la réalité matérielle, qu'une expression idéale, bien que le drame puisse parfois opposer l'une à l'autre, ainsi que l'a tenté Shakespeare avec une grande hardiesse de génie. Qu'on examine maintenant nos opéras, et l'on se convaincra que l'usage alternatif du récitatif toujours non mesuré (1) et de la musique

(1) Il serait puéril d'objecter que les composi-

mesurée, y correspond d'une certaine manière et selon les modifications qu'entraîne la différence des genres, à celui de la prose et des vers dans les drames de Shakespeare. Et cela s'est fait non par la volonté expresse des compositeurs, mais par le sentiment et le besoin de la vérité qui les ont dirigés à leur insu. On ne dira pas que le récitatif est, dans l'œuvre lyrique, un accessoire sans importance. Les récitatifs des beaux opéras de notre grande école, dans lesquels le génie des compositeurs ne brille pas moins que dans tout le reste, sont là pour démontrer le contraire.

Nous avons à examiner à présent l'élément de l'harmonie.

Les sons harmoniques produits par un corps sonore mis en vibration ont donné l'idée de l'harmonie. Ainsi, le principe harmonique est en soi indépendant de toute tonalité. Ainsi, dans toute tonalité, harmonique ou mélodique, il y a des élémens communs à toutes les autres, puisque dans toutes, se retrouvent les sons harmoniques produits du phénomène simple de la résonnance. Mais le système harmonique, dans toute tonalité qui le comporte, n'est que l'effort par lequel la musique tend à se développer dans sa propre essence, et à s'élever par l'énergie et la fécondité de ses élémens intimes, à sa plus haute puissance d'expression. On comprendra donc aisément que le système harmonique, pour chaque tonalité, ne peut être autre chose que le développement naturel des lois de la gamme, développement en extension de chaque élément considéré isolément ou selon son mode propre de mouvement. On comprendra non moins aisément, d'après ce qui a été dit plus haut sur les diverses attributions des intervalles dans l'une et l'autre tonalité, que l'harmonie, *consonnante* dans le système du plain-chant, doit être, dans la tonalité moderne, basée sur la *dissonnance* ou l'élément de *transition*. Consonnante dans le système du plain-chant, parce que chaque intervalle portant avec soi son sens complet et faisant naître l'idée de repos, ne peut être représenté que par une consonnance, c'est-à-dire par un *accord parfait* au-delà duquel l'oreille n'a rien à désirer; consonnante dans le plain-chant, puisque le mouvement des intervalles, loin d'y être déterminé par leurs relations et comme par leur attraction naturelle, n'a pour principe que le simple mouvement de l'âme. D'où il suit que l'idée de la succession se perd et s'absorbe à chaque degré dans l'idée de l'infini, puisque, à moins d'être emportée par un mouvement trop rapide, incompatible du reste avec le caractère de la musique sacrée, elle amène sur chaque accord le sentiment de la plénitude, de la durée et de l'unité abstraite.

Mais, dans la tonalité moderne, plusieurs intervalles possédant une propension particulière à se résoudre sur d'autres pour former un sens, et tous d'ailleurs, instrumens de la modulation au service de la mélodie, étant doués de la faculté de s'attribuer les fonctions les uns des autres et de substituer à leurs propriétés particulières les propriétés des autres intervalles, l'harmonie doit être, disons-nous, basée sur la dissonnance et sur l'élément de la transition. Au reste, il fallait bien que des accords simples et parfaits, produit immédiat de la résonnance, on en vint tôt ou tard aux accords *composés*, produits de la tonalité; car, dans ce système, le mouvement des intervalles n'a pas pour seul principe le libre mouvement de l'âme; il dépend encore forcément de la nature de ces mêmes intervalles, des substitutions qui s'opèrent sur chacun, et des transformations qu'ils subissent transitionnellement. D'où la nécessité, pour chaque élément mélodique marquant un degré quelconque de passage, ou manifestant une attraction et une affinité appellatives d'un autre élément, de déterminer, dans l'accord qui lui correspond, une propension analogue. Ainsi, dans ce système, le sens musical parcourt une certaine période successive pour se développer et se compléter, et il reste suspendu jusqu'à ce que la *préparation* ou *l'acte de cadence* se fasse sentir pour amener la résolution sur un point de repos ou tonique, à moins que, par un artifice ingénieux, l'idée prenant tout à coup une nouvelle extension,

teurs mesurent le récitatif. Oui, sans doute, sur le papier, pour faciliter l'exécution; mais dans l'esprit et la conception de l'œuvre, le récitatif est et doit être non mesuré.

cette résolution prévue d'avance, ne fuie encore au moment où l'oreille croyait la saisir, par une transformation subite de la tonique en un intervalle de transition, et que l'incertitude de l'auditeur ne se prolonge à travers une série de modulations inattendues, jusqu'au moment enfin où la terminaison arrive, et d'autant plus agréable qu'elle s'est fait désirer plus vivement. Mais remarquons bien que l'idée de succession domine dans ce système de musique, et que le sentiment de repos, loin d'absorber en lui le sentiment de succession, n'est relatif seulement qu'à la durée de la période qui vient de finir, et qu'une fois satisfait, il fait place, à l'instant meme, au désir instinctif de nouveaux développemens. Et cela est si vrai que dans tout morceau de longue haleine, la péroraison a besoin de s'appuyer longtemps sur la répétition fréquente de l'accord final. Or, il est de toute évidence que, dans ce système, ces mêmes lois d'affinité et d'attraction qui déterminent le mode de succession des élémens mélodiques, doivent présider à la contexture et aux combinaisons de l'harmonie.

De cela cette conséquence que, dans le système ecclésiastique, comme dans le système de la tonalité moderne, l'élément harmonique étant contraint de s'assimiler la nature et la propriété de l'élément mélodique qui déterminent le mode de succession de celui-ci, c'est la mélodie qui est la véritable puissance, le principe vital de musique. Dans chaque élément mélodique réside en effet la raison de l'accord qui lui correspond, de même que la raison du mot réside dans l'étymologie, de même que la raison de l'écriture réside dans l'orthographe. La mélodie est donc la raison de l'harmonie : isolée, elle a une signification, un sens; isolée, l'harmonie n'exprime rien que des rapports d'intervalles qui se résolvent dans une proportion numérique de sons. Retranchez, s'il se peut, d'un tout musical, la partie mélodique. Cette harmonie ne réveillera aucune idée dans votre esprit, ou si, par intervalles, il vous apparaît quelque lueur ou quelque ombre d'une idée, ce sera alors que le mode de succession de la mélodie aura jeté sur le mode de succession de l'harmonie comme un reflet fugitif de la pensée (1). L'harmonie cependant n'est pas dépourvue d'un certain mouvement ainsi que le son considéré en lui-même; mais c'est un mouvement matériel, borné, stérile, impuissant à rien féconder. La mélodie seule possède un mouvement intelligent, fécond et créateur, parce qu'elle produit le sens musical. Que fait donc l'harmonie si nécessaire pourtant à la mélodie? Elle l'*accompagne*, fait ressortir, met en relief, rehausse le sens musical, mais ne le détermine pas. Lorsque dans un morceau de musique vous voyez la basse, ou bien une ou plusieurs parties intermédiaires suivre un dessin fortement accusé, de telle façon que le sens semble résulter de ce dessin même, ce n'est pas l'harmonie qui produit le sens musical, c'est la mélodie qui se disperse, s'échelonne, s'épanouit et s'irradie dans les diverses parties du tout. Mais comme cette basse et ces parties intermédiaires sont plus particulièrement les organes de l'harmonie, de là vient que parmi les musiciens on distingue, dans certains cas, l'harmonie mélodique de ce que dans certains autres cas l'on appelle la mélodie harmonique. Le sens musical jaillit directement de la mélodie pour illuminer l'harmonie. Celle-ci, à son tour, s'identifie avec la mélodie et lui donne un corps. Ainsi, dans le langage, le sens intellectuel d'une phrase poétique est indépendant du cortége de tropes, de figures et d'images qui ennoblissent l'idée en la rendant plus saisissante et plus vive. Mais cette idée, en s'incarnant dans ces figures et ces images, les pénètre de ses clartés et se revêt en retour de leur

(1) Cette observation n'a pas échappé à Chabaroni : « Une expérience simple peut mettre tout le « monde à portée d'apprécier les effets de la mélo-« die et ceux de l'harmonie, et peut faire juger « entre elles de la prééminence.

« Qu'on exécute la basse d'un air et tous ses ac-« cords, sans indiquer quel en est le chant; ensuite « que l'on chante l'air en le dépouillant de toutes « ses parties harmoniques, des deux parts on verra « le nu; et comparant l'un à l'autre, on sentira « que les accords dénués de chant sont bien peu « pour l'oreille, et que le chant, même sans accord, « peut encore la satisfaire. Le chant est proprement « toute l'essence de l'art; l'harmonie n'en est que « le complément. » (*La Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, p. 30.)

éclat. Il faut aller ici au-devant d'une objection. Il arrive très souvent que telle incise, tel hémistiche appartenant à une phrase mélodique, peut comporter, au choix du compositeur, plusieurs harmonies absolument diverses, et que l'expression et le sens changent de nature par suite de cette transformation. Cela est très vrai ; mais au lieu d'en conclure que l'harmonie seule détermine l'expression et le sens musical, on doit au contraire admirer cette fécondité de la mélodie, dont les compositeurs savent tirer de grandes richesses, fécondité telle que la mélodie, pour ainsi parler, contient en puissance tout ce que les combinaisons harmoniques lui font produire en acte. Que s'opère-t-il, en effet, dans ces transformations ? Rien autre chose si ce n'est que, dans chaque version, les intervalles de la mélodie, qui reste toujours littéralement la même, révèlent, les uns à l'égard des autres, des propensions et des attributions différentes de celles qu'ils affectent dans les autres versions, et, conséquemment, déterminent différentes séries d'accords, lesquels revêtent les fonctions particulières que les intervalles de la mélodie exercent tour à tour. Prenons encore pour analogue une phrase poétique. L'idée de cette phrase peut admettre, sans rien perdre du sens intellectuel qu'elle exprime, l'emploi de plusieurs figures très diverses ; elle peut même se prêter à un certain nombre de comparaisons puisées dans le monde naturel, et qui toutes tendent à la présenter sous un jour nouveau. Est-ce à dire que ces images et ces comparaisons donnent à la pensée un sens qu'elle n'avait pas par elle-même ? Evidemment non. Ces figures concourent seulement à la manifestation de ce sens, et cela prouve la fécondité de cette idée par l'étendue et la variété de ses applications.

Ces considérations sur la mélodie et l'harmonie nous conduisent naturellement à dire un mot des aptitudes musicales propres aux peuples du Nord et aux peuples du Midi. Il n'est personne qui n'ait remarqué la prééminence des Italiens, sinon dans la mélodie proprement dite, du moins dans la musique vocale, et la prééminence des Allemands, sinon dans l'harmonie proprement dite, du moins dans la musique instrumentale. Cette observation est inséparable de cette autre observation touchant l'euphonie, la limpidité, la transparence de la langue italienne, et l'austérité et l'âpreté caractéristique de la langue germanique. Bien peu de gens pourtant se sont rendu compte de la corrélation de ces deux faits. Mais à quoi tiennent ces diversités de caractères dans les langues comme dans la musique, si ce n'est aux influences prépondérantes des localités qui modifient l'organisation humaine de manière à déterminer dans les diverses sociétés autochthones, ici, la prédominance de l'élément vocal, de la voyelle, de l'euphonie mélodique, là, la prédominance de la consonne, de l'articulation, qui est comme le corps et la partie instrumentale des idiomes ?

Une réflexion en amène une autre. Les trilles, les roulades, les fioritures, tous ces ornemens prodigués avec un ridicule excès dans la musique italienne, tiennent, il ne faut pas s'y tromper, non moins radicalement au caractère vif, expansif, passionné des peuples du Midi, ainsi qu'aux élémens de leur langue. Que sont en eux-mêmes ces ornemens, si ce n'est autant de composés de petits intervalles, de petites intonations en rapport avec cette multitude d'accens, d'inflexions à l'aide desquels les méridionaux nuancent leur parole ? Les Italiens nous ont donné le *port de voix* (portamento), dans lequel la voix coule, pour ainsi dire, d'une intonation à une autre, et glisse également sur les divisions les plus imperceptibles des sons compris entre ces deux notes. Le violon, l'instrument le plus propre à l'expression des passions, nous dirons ailleurs pourquoi, rend parfaitement ces *ports de voix*, ainsi que ces espèces de tremblemens au moyen desquels l'intonation semble rester quelque temps suspendue, hésitant entre une foule de petits intervalles qui semblent vouloir le disputer au son réel attendu par l'oreille. On sait à quel point l'inimitable violoniste que l'Europe vient de perdre, excellait dans tous ces artifices. Il est de fait qu'aux époques où les Européens se sont trouvés en rapport avec les Orientaux, ceux-ci, dont l'échelle, ainsi qu'on s'en souvient, est divisée par petits intervalles, ont introduit dans notre musique ces sortes de *fredons*,

dont nous avons fait de simples ornemens, mais qui n'en sont pas moins, dans leur principe, des élémens d'accentuation inhérens à la langue de ces peuples et à leur système de tonalité, fondé sur l'alliance de la parole et de la musique. Par une raison semblable les vocalises, les roulades, les points d'orgue sont aussi naturels aux Italiens, que l'accent concentré, la rêverie et les harmonies colorées et sauvages le sont aux Allemands. *Affectatur præcipuè asperitas soni*, dit Tacite en parlant des chants guerriers des anciens Germains. Toutes ces choses ont leur excès. D'un côté, l'on tombe dans l'afféterie, le maniéré, le faux brillant qui n'est autre chose que le faux, et, ce qui est pire que le faux, le mépris du vrai; de l'autre, on tombe dans une expression triste et maladive, dans une recherche du vrai exagérée et minutieuse. Mais ces choses ont aussi leur beauté qui s'harmonise avec le naturel des peuples et les conditions du climat. En Italie, c'est la beauté du dehors, vive, sémillante, rayonnant de tous les feux du jour, c'est la grâce insouciante et sensuelle. Dans le Nord, c'est la beauté du dedans, la rêverie sombre et la mélancolie exaltée et profonde.

Après avoir analysé, suivant l'ordre de leur génération et leur production, les divers élémens propres à la musique, examinons de quelle façon ces élémens concourent à la formation de cette langue appelée la langue des sons. Laissons ici l'exposition des principes, pour en faire, s'il se peut, une application vivante. Transportons-nous donc à une séance du Conservatoire, à l'audition du premier morceau d'une symphonie.

Un sujet, un motif, une idée s'établit avec sa tonalité, son mouvement fondamental, son rhythme, sa mesure, ou bien sort peu à peu d'une espèce de prélude, d'un préliminaire appelé introduction, se dessine, se met en relief et s'installe définitivement dans l'oreille. Ce sujet se scinde, se divise ou se développe, puis donne naissance à une ou plusieurs phrases incidentes, lesquelles se rattachent toujours par quelque côté au sujet principal. L'on arrive ainsi à une conclusion qui termine ce que l'on nomme la première reprise. Cette conclusion, liée d'ordinaire au motif principal, sert à recommencer le morceau, ou met sur la voie des développemens qui vont suivre. C'est ici la belle partie du morceau de musique, celle où le sujet principal, qui domine toujours avec tous ses accidens, est traité conjointement avec tous les sujets secondaires; celle où il s'établit un conflit de tous ces motifs, où toutes ces idées présentées sous un nouveau jour, sous des faces diverses, s'enlacent et s'enroulent dans une savante intrigue, pleine d'intérêt; celle où une lutte, d'abord partielle, puis générale, s'engage entre chaque phrase, chaque fragment de phrase et le sujet principal, puis entre tous les motifs à la fois, pour arriver, à travers mille contrastes, mille jeux de rhythme et d'effet, mille épisodes inattendus, au sujet principal, qui jaillit victorieux de la mêlée, étale de nouveau ses richesses, et les rassemble enfin dans une péroraison triomphante.

Or, n'est-il pas vrai que chacune de ces phrases, de ces périodes, vous donne, ainsi que le motif principal, le sentiment irrésistible d'un commencement, d'un milieu et d'une fin? Quelquefois néanmoins le sens est suspendu comme par une interjection, comme par un point d'interrogation; le trait reste inachevé, l'accent est entrecoupé, et l'oreille complète ce que la musique sous-entend. N'est-il pas vrai aussi que ce morceau de musique, ainsi conçu dans son ensemble et ses détails, vous donne le sentiment non moins irrésistible de l'unité, d'un plan parfaitement coordonné, de telle sorte que si, dans le courant du morceau, il apparaît pendant quelques instans une phrase, un motif, quelque remarquable qu'il soit en lui-même, mais qui ne se lie pas par quelque point au motif principal, on se sent tout-à-coup comme dépaysé, et que l'on se perd dans ce qu'on appelle des divagations et des obscurités? N'est-il pas vrai enfin que les grandes divisions de ce morceau de musique, l'exorde, l'exposition, la partie des développemens et la péroraison pourraient se rapporter aux divisions du discours oratoire, si les circonstances dans lesquelles l'orateur se trouve placé, ainsi que les conditions de l'improvisation, n'exigeaient souvent

l'omission ou la transposition de certaines de ces parties? Le sens musical, d'une tout autre nature que le sens de la parole, impose au compositeur l'obligation de ne pas s'écarter d'un certain ordre que le sens précis et logique de la parole permet à l'orateur et à l'écrivain d'intervertir, et d'enfreindre même. Ce n'est guère que dans la musique dramatique, où le sens musical est subordonné au sens intellectuel du langage, que la loi du développement musical cède devant les exigences de la scène.

Nous sentons combien l'on est exposé à s'écarter de la vérité lorsqu'on s'aventure un peu trop sur le terrain glissant des rapprochemens. Ne perdons pas de vue que si l'on juge d'une œuvre oratoire et littéraire par les idées générales et au moyen de l'instrument commun du langage, on ne juge guère des beautés de l'art musical que d'après des sensations et des impressions individuelles. Cependant nous ne pouvons nous empêcher d'observer que les lois de la sensation sont les lois mêmes de l'organisation humaine; conséquemment qu'elles ont un certain caractère de généralité, et que si cette classe d'hommes du monde qui composent en France le public possédait l'instrument musical au même degré qu'il possède l'instrument du langage, nous ne verrions pas cette étonnante diversité d'opinions et de jugemens relativement aux productions de la musique.

Cela posé, ne craignons pas de pénétrer encore plus profondément dans le génie de l'art. Prenant maintenant une simple phrase isolée, ne pourrions-nous pas décomposer ce que nous appellerons ses formes grammaticales, de manière à trouver dans l'accord de la tonique, dans le repos de la période, dans l'acte de cadence et la résolution, les parties essentielles qui président à sa construction? Rappelant ce qui a été dit plus haut sur l'analogie qui existe entre la prose et la musique plane, entre la versification et la musique mesurée, ne pourrions-nous pas scander cette phrase musicale comme on scande un vers, et montrer l'élément correspondant à la césure dans le repos de chaque période, l'élément correspondant à la rime dans l'identité des désinences, et l'élément correspondant à la rime masculine ou féminine, suivant que la terminaison a lieu sur le temps fort ou se prolonge sur le temps faible? Et soit qu'un rhythme ternaire se joue dans une mesure binaire, et réciproquement, soit que la phrase fléchisse sous le mouvement d'un rhythme saccadé, soit que le rhythme s'assouplisse au gré de la mesure, ne pourrions-nous pas trouver dans ces combinaisons une sorte d'enjambement, les strophes boiteuses et les strophes tombant uniformément l'une après l'autre dans leur carrure pleine et cadencée? La musique enfin n'a-t-elle pas aussi sa ponctuation dans les divisions de la mesure qui partagent la phrase en fragmens, ou qui marquent sa conclusion? Nous adressons ces questions aux compositeurs, aux artistes, à tous ceux qui savent entendre. Encore une fois, il ne faut pas pousser trop loin ces rapprochemens, de peur de détruire par l'exagération ce qu'un principe renferme de vrai. Ce qui précède suffit pour démontrer, ce nous semble, que les lois de la syntaxe musicale ne sont pas moins évidentes que les lois du langage: les unes et les autres sont identiques.

Mais tout cela, phrase, idée musicale, ou discours musical, *ne prouve rien*. Sans doute, nous l'avons déjà dit, tout cela ne prouve rien au point de vue de l'idée pure; car le langage musical se composant uniquement de l'élément vocal et excluant l'élément de la consonne, ne saurait se prêter à la manifestation d'un sens déterminé. Mais cela prouve apparemment quelque chose, puisque cette phrase, et sa construction, et ses formes grammaticales, ce morceau de musique, avec son plan, son unité, ses diverses parties, s'enchaînant les unes aux autres, tout cela existe, non par la volonté des musiciens, qui, loin d'avoir songé à l'inventer, n'y ont pas même réfléchi, mais par les lois impérieuses de la logique universelle; tout cela subsiste comme les lois du langage, comme les lois de la syntaxe subsistent indépendamment de toute convention, les plus grands écrivains étant forcés de les subir et ne pouvant en aucune façon ni les changer ni s'y soustraire. Et cela prouve beaucoup; cela prouve que la musique a un sens, un sens réel, qui ne saurait

être traduit, il est vrai, par des mots pris dans le dictionnaire, mais un sens que l'homme entend, car l'homme chante naturellement, comme il parle naturellement (1).

Disons-le donc en nous résumant : la musique est une seconde parole, une transformation et un auxiliaire de la parole ; elle est un auxiliaire de la parole et elle n'a pas d'auxiliaires. Le premier chant de l'homme fut une parole, et sa première parole fut un chant. Aujourd'hui même que la musique s'est développée dans sa force interne et dans son individualité propre, après avoir brisé l'alliance qui la liait étroitement à la parole ; aujourd'hui même on ne saurait méconnaître les signes visibles de cette identité d'origine. Il y a toujours de la musique dans la parole, de même que celle-ci semble prêter à la musique quelques rayons de sa lumière. Non, la musique n'exprime pas l'idée pure. Elle l'exprimait autrefois, alors que, lien de toutes les connaissances divines et humaines, elle n'était que la parole portée à sa plus haute puissance. Mais si la musique n'exprime plus l'idée pure, souvent elle la réveille indirectement par une certaine analogie, par une certaine correspondance entre le sentiment et l'impression qu'elle fait naître et cette même idée.

La musique n'exprime pas l'idée pure, parce que c'est là la fonction spéciale du langage, et la fonction essentielle de chaque chose est inaliénable. Le langage est l'instrument universel ; il exprime tout l'homme. Mais, remarquons-le, il est des choses qu'il n'exprime que par l'accent, par l'inflexion de la voix, par le cri, et alors il n'emploie que l'élément vocal, principe de la musique. Les angoisses d'une mère, les douleurs d'un époux, ces sentimens sous le poids desquels la nature succombe, le langage les explique, les analyse laborieusement, les décrit plutôt qu'il ne les peint, à moins d'avoir recours aux inflexions spontanées, à certaines répétitions de mots, à ces accens indéfinissables par lesquels se révèle spontanément la nature intime de l'homme, cette nature souffrante et passionnée, et qui sont, par cela même, constitutifs de l'expression. Mais alors le langage n'a pas besoin d'être correct, suivi et châtié pour avoir toute son efficace. C'est là ce qui fait que la passion est aussi éloquente dans la bouche d'un homme du peuple que dans celle d'un roi : c'est que le langage rentre dans la musique, en quelque sorte. Plus aussi l'expression du langage est exacte, plus elle est fugitive ; elle se borne à quelques mots pour un sentiment incommensurable. C'est dans cet ordre que se déploie la puissance illimitée de la musique ; illimitée, parce que son langage n'est pas fini et borné par la configuration de l'articulation ; illimitée, parce qu'elle exhale indéfiniment ses accens, sans être obligée de substituer l'idée au sentiment, la description à l'idée. Elle pénètre dans les replis les plus cachés de l'âme, la remue dans ses fibres les plus secrètes, et y fait résonner mille échos mystérieux. Tout ce qu'il y a dans l'homme de vague, de flottant, d'indécis, d'indélibéré, d'irrationnel, d'instinctif : joie, tristesse, passion, exaltation, extase, éprouvé dans une mesure telle que leur expres-

(1) Les écrivains ecclésiastiques se servent d'expressions très remarquables pour faire sentir à quel point la musique est naturelle à l'homme. Nous avons déjà vu dans notre précédente leçon, p. 100, un texte de saint Augustin à ce sujet. « Nostræ autem naturæ, dit saint Chrysostome, usque « adeò delectatur canticis et carminibus, et *tantum* « *cum eis habet necessitudinem*, etc., etc. » Le cardinal Bona : « Quoniam ergo hoc genus delectationis « est animæ nostræ *valdè cognatum et familiare.* » — Le même écrivain ajoute que l'empire que la musique exerce sur nous est une véritable tyrannie : *dulci tyrannide*. Philon appelle la musique *le lait de l'âme*, *lac animæ* ; et c'est parce que la musique est une des puissances les plus intimes de l'homme, qu'un autre auteur affirme que l'office divin ne saurait s'en passer : « Tam nobilis est, tam« que utilis rectè canendi disciplina, ut qui eâ ca« ruerit ecclesiasticum officium congruè implere non « possit. » Raban. de inst. cleric., lib. III, c. XXIV. Voir de Divinâ psalmodiâ, de Cant. ecclesiast., du cardinal Bona.

Aristote avait très bien saisi ces affinités du son avec les énergies de l'âme humaine, lorsqu'il a dit : « An quod numeri musici et moduli moribus « continentur quo modo etiam actiones ? » *Probl.*, XIX, quæst. 20. Et dans un autre endroit : « Sunt « autem rhythmi et melodiis similitudines maximæ « penès veras naturas iræ et mansuetudinis, ac « fortitudinis et temperantiæ, et contrariorum his, « et aliorum omnium quæ ad mores pertinent. Pa« tet id ex effectu : Mutamus enim animum talia « audientes. » *Polit.*, lib. VIII, cap. V.

sion ne saurait qu'être affaiblie et limitée par le sens précis, fixe et circonscrit de la parole ; tout ce que l'homme sent et ce qu'il confesse être impuissant à rendre par des mots ; ce sentiment de l'infini qui dilate et opprime l'âme tour à tour, et la refoule par son intensité dans l'idée du néant ; ce perpétuel état d'oscillation inquiète d'un cœur *qui ne sait où se poser*, comme parle saint Augustin, ballotté qu'il est entre deux existences, entre deux régions extrêmes qu'il désire alternativement et sans cesse, et qu'il ne peut atteindre ; ces douloureuses voluptés que réveille comme un souvenir lointain d'un monde de pures essences qu'on croit avoir habité autrefois, avant de passer dans le monde des réalités sensibles ; tout cela, cette seconde moitié de l'homme, cette seconde moitié de la vie, la musique, cette seconde parole, l'exprime et l'exprime seule (1). A la parole, la vie de la réalité, la vie de la veille ; à la musique, la vie du sommeil et du rêve.

JOSEPH D'ORTIGUE.

(1) Ceci, ce n'est pas nous qui le disons, c'est Rousseau : « La mélodie imite les accens des langues et les tours affectés dans chaque idiome à « certains mouvemens de l'âme : elle n'imite pas « seulement, elle parle ; et son langage inarticulé, « mais vif, ardent, passionné, a cent fois plus « d'énergie que la parole même. »

REVUE.

Nous nous empressons d'insérer la lettre suivante que nous recevons de M. Audin.

Lyon, ce 12 octobre 1841.

A Monsieur le Directeur de l'Université Catholique,

Publiée pour la première fois, il y a plus de vingt ans, et quand j'étais bien jeune, l'*Histoire de la Saint-Barthélemy* est un livre dont j'effacerais aujourd'hui plus d'une page. Alors, je ne connaissais qu'imparfaitement les travaux historiques de la France, de l'Italie, de l'Allemagne. La critique de M. C. F. AUDLEY est juste. Il a raison de le dire : « A force de vouloir être impartial à l'égard du protestantisme, ne faut-il pas craindre de tomber dans l'excès contraire. » Cet excès, je ne l'ai pas su éviter. Mais veuillez annoncer à vos lecteurs que je referai mon ouvrage et que cette fois la vérité historique n'y sera pas sacrifiée, ainsi que me le reproche avec tant de raison M. Audley, au désir de chercher le drame et de faire de l'effet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

AUDIN.

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES.

Question proposée par l'Académie. — Rapport de M. Jouffroy. — Deux mémoires couronnés. — Conclusion du premier mémoire : la religion est indispensable à l'éducation populaire seulement. — Second mémoire : l'homme est-il moral parce qu'il est social ? — La morale est-elle indépendante du dogme ? — De l'éclectisme moderne ; sa doctrine *ésotérique*.

L'Académie des Sciences morales et politiques avait mis au concours la question suivante : « Quels perfectionnemens « pourrait recevoir l'institution des éco- « les normales primaires, considérée « dans ses rapports avec l'éducation mo- « rale de la jeunesse ? » Deux mémoires ont été couronnés, en 1840, comme ayant le mieux répondu ; l'un « qui s'adresse à « l'homme d'État, pour lui indiquer le

mal et le remède ; le second, qui pourrait devenir l'*Evangile* des directeurs d'école normale, pour y puiser l'intelligence et l'amour de leur haute mission (1). » Or, ces deux ouvrages peuvent aussi apprendre au public, par la même occasion, comment des savans, qui représentent en corps l'intelligence nationale, comprennent l'éducation populaire, et jusqu'où va la portée de leur propre intelligence et de leur sollicitude ur un si grave objet. C'est ce qu'il vaut a peine d'éclaircir ici par quelques réflexions, le cours d'histoire de France levant traiter ce sujet selon la pensée atholique dans une des prochaines leçons.

Le premier mémoire est dû à M. Barau. A en juger sur deux fragmens, on trouve, avec une précision de style qui a son mérite, une fermeté de tact et ne franchise d'observation qui augmentent la surprise des conclusions ; à savoir, « que l'enseignement secondaire et supérieur est profondément empreint d'un caractère politique ; c'est la *chose du gouvernement,* ou tout au moins de la cité : il *répugne donc* à toute influence sacerdotale. Cette influence, dans l'état actuel du pays, entraînerait les plus *grands dangers ;* mais l'enseignement élémentaire est une chose *purement sociale,* et puisque la société, pour cette œuvre, appelle la religion à son aide, elle doit accepter *loyalement* les conditions de cette alliance. » C'est-à-dire qu'il faut que l'enseignement élémentaire soit confié à des maîtres sincèrement religieux, vec l'intervention nécessaire du clergé. Iais on ne devinerait pas pourquoi..... our empêcher l'éducation primaire de omber entre les mains du clergé. Certes, a chute du raisonnement est singulière ; ar ces conclusions supposent inévitalement, 1° que l'enseignement seconaire n'est point une *chose sociale,* ou que la *chose du gouvernement* peut n'être as la *chose de la société*, ou que la soiété est faite pour la politique, et non la olitique pour la société ; 2° qu'il n'existe ucun rapport nécessaire entre la relikion et la politique, entre l'Eglise et le clergé, y compris le pape, d'une part, et de l'autre, les gouvernemens et les peuples ; 3° qu'il n'y a rien absolument de politique dans l'enseignement élémentaire, ou qu'on peut séparer pour l'enseignement élémentaire l'influence sacerdotale de l'intervention du clergé, ou enfin que cette influence, qui entraînerait les plus grands dangers dans l'enseignement secondaire, n'en peut avoir dans l'enseignement du peuple ; autrement, que le peuple a besoin de religion, apparemment pour la satisfaction des riches et des habiles, et que ceux-ci peuvent s'en passer pour la satisfaction du peuple. Il ne faut rien moins qu'une académie morale et politique pour ne point s'embarrasser de telles contrariétés et pour les proposer à l'homme d'Etat comme une mixtion spécifique. Le mal est donc indiqué beaucoup mieux que le remède.

Le second mémoire auquel a été décerné un prix extraordinaire, est de M. Prosper Dumont. Il y a du talent aussi, une certaine disposition à considérer les choses d'ensemble, un bon goût de style, peu commun aujourd'hui, et une aisance d'expression qui se ressent de l'intérêt que l'écrivain a mis à son travail. Ce n'est point là un éloge de complaisance ; l'auteur de cet article n'y est pas enclin de sa nature, et malgré la conformité de nom, il n'a aucun motif personnel de prévention pour l'auteur du mémoire, qui peut-être même trouvera les réflexions un peu sévères.

Chose bizarre ! les idées générales, assez bien saisies et annoncées synthétiquement dans ce livre, s'embrouillent presque toujours dans le détail. C'est qu'on ne saisit pas toujours si facilement et si réellement qu'on pense les idées générales dans toute leur suite et leur enchaînement. C'est que la synthèse, ni même l'analyse, la méthode de prédilection aujourd'hui, ne se manie pas si commodément et si sûrement qu'on veut le croire. Il faut une longue habitude de méditation pour passer d'un axiome à un autre, d'une conséquence à une autre, par les inductions et déductions intermédiaires, sans se tromper ; pour conduire, sans déviation ni lacune, un raisonnement jusqu'à sa dernière limite, ou remonter

(1) Rapport de M. Jouffroy.

d'un fait ou d'une conclusion à leur principe, à leur plus haute raison. Il faut plus qu'une aptitude naturelle, plus même qu'une aptitude exercée; il faut encore, du moins, mais absolument aussi pour la connaissance des vérités sociales, l'esprit de sapience, c'est-à-dire la foi, la foi catholique ou divine, la foi de l'Eglise. Toute autre foi est humaine, faible, bornée, incapable d'aller loin dans le vrai et d'y demeurer.

Il importe d'autant plus d'insister là-dessus, que M. Jouffroy représente l'auteur du second Mémoire comme « un « *chrétien* d'une âme tendre et élevée, « d'un esprit contemplatif et étendu, un « chrétien, aux yeux duquel l'*Histoire* « *Universelle* de Bossuet, *non tout-à-fait* « *telle qu'elle est*, mais *telle* que Bossuet « l'*aurait écrite au* XIX[e] *siècle*, est la « véritable histoire de l'humanité, etc.; » et deux pages sur ce thème, dont je serais bien fâché de contester la sincérité ni les éloges, en tant que ces éloges s'adressent à l'écrivain et à l'homme. Mais il est bon que nos lecteurs et que le jeune auteur lui-même sachent quelle est la valeur d'un brevet de chrétien délivré par M. Jouffroy. Et d'abord il est très vraisemblable que Bossuet, au XIX[e] siècle, ayant vu plus d'événemens qu'au XVII[e], aurait dit davantage et plus fortement encore sur tout ce qui semonce et éclaire l'incrédulité dans son *Histoire Universelle*. L'état actuel de la société lui aurait demandé et inspiré de considérer le monde antique sous un certain point de vue dont il sera toujours regrettable qu'un si beau génie n'ait pas eu la pensée. Mais le XIX[e] siècle se tromperait fort s'il croyait qu'il y eût gagné quelque chose à son sens. Bossuet, au XIX[e] siècle, n'eût pas plus fléchi devant la philosophie des encyclopédistes ou des éclectiques présens, qu'il n'a fléchi devant Claude et Jurieu. Sa doctrine eût été la même, parce que sa doctrine était celle de l'Eglise, qui n'a point de variations. On n'est pas chrétien parce que l'on admire l'*Histoire Universelle* de Bossuet, encore moins parce qu'on prétend la corriger, mais parce qu'on a appris dans le catéchisme et qu'on tâche d'observer les commandemens de Dieu et de l'Eglise. Et même quand on sait le catéchisme, on sait que l'*Histoire Universelle* de Bossuet n'eût pas été écrite au XIX[e] siècle autrement qu'elle n'est, en ce qui touche la doctrine, ou qu'elle ne serait point un livre *catholique*.

Et à ce propos, une remarque essentielle, c'est de signaler la confusion qu'on affecte souvent du *christianisme* et du *catholicisme*, des *chrétiens* et des *catholiques*. Il existe dans l'espèce humaine moderne trois variétés, très nombreuses et très distinctes en apparence, entre lesquelles le mélange de la vie ne forme pas moins, par une affinité peu sensible, une étroite liaison. Les *incrédules*, qui ne veulent pas de religion, s'accordent fort bien en un point avec les *indifférens*, qui n'y tiennent pas, et ceux-ci avec les *modérés*, qui en appréhendent l'excès. L'opinion, sur toutes les idées religieuses, partant des premiers, passe ainsi aux autres de proche en proche, comme une étincelle électrique, et leur communique la même impression par le côté où ils se touchent. Les premiers, quoiqu'ils nient et chicanent plus ou moins l'unité de la race humaine, son origine divine, ou sa nature spirituelle, ou l'existence même d'un créateur, n'en appellent que plus fort tous les hommes leurs frères; car jamais on n'a tant prôné la *fraternité humanitaire*, la fraternité *en soi*, comme dirait telle école. Or, en cela ils conviennent toujours avec l'Evangile, s'ils n'admettent pas l'Evangile. Les *indifférens* ont leur amour-propre comme tout le monde, et il n'est pas tellement sublime de se déclarer impie, de s'associer ainsi de sentiment, bon gré mal gré, avec la prison centrale, la chiourme et autres réunions analogues, reconnues par les lois, cela n'est pas tellement honorable qu'ils ne consentissent à passer pour quelque peu chrétiens, si l'on voulait s'arrêter seulement à la *morale* de l'Evangile, sans se fatiguer la tête de dogmes contentieux et incompréhensibles. Les *modérés*, qui admettent volontiers les dogmes en gros, pourvu qu'on ne soit pas obligé d'y croire en détail, ni trop astreint aux conséquences pour la pratique, regrettent qu'on ne se contente pas du nom de *chrétien*, comme plus large, plus fraternel, et qu'on se retranche dans celui de *catholique*, pour en faire,

disent-ils, une *secte* inconciliable avec toutes les autres. Ces dénominations de *catholiques* et de *catholicisme* les effarouchent donc tous également, comme trop restreintes, nouvelles et sans motif. Tandis que c'est tout le contraire; ces dénominations, selon leur étymologie et leur acception fixe, ayant précisément un sens plus fraternel et plus large; elles sont d'ailleurs aussi anciennes que l'Eglise (1), qui s'en sert maintenant par le même motif que dans tous les temps, afin de discerner ses fidèles des *sectes* qui s'en séparent, et de ne pas prendre pour siens ceux qui ne la reconnaissent pas pour vraie, attendu que la charité n'a pas reçu le commandement d'être sotte, et de se persuader que ses ennemis sont ses amis parce qu'elle prie pour eux.

Mais, par une contradiction trop naturelle, par ce même esprit d'orgueil qui prétend exiger la prière, dont on se moque, pour l'âme ou pour le cadavre de celui qui s'en est moqué, on veut s'exclure et n'être pas exclus, avoir sa part de ce que l'on refuse, et obtenir quelque honneur de ce que l'on déshonore, ou conteste, ou improuve. Ainsi, tous s'entendent, sans le dire, à nommer avec complaisance le *Christianisme*, en taisant le *catholicisme*, ou le donnant comme synonyme redondant, légèrement nuancé d'une teinte fanatique, afin de mettre en circulation cette idée, que les deux noms expriment au fond absolument la même chose, excepté peut-être chez quelques *exagérés* ou *intolérans*, qui pensent encore selon la vieille coutume, avec une certaine rigidité ou mysticité de surérogation, et qui s'obstinent à s'appeler uniquement *catholiques*.

Pour plus de chance, il paraît depuis quelques années une quatrième variété, douée de la flexibilité la plus conciliante; gens pleins d'ardeur pour le progrès social, qui n'imaginent pas de plus sûre préparation à la vie à venir que la civilisation de celle-ci. Ils ont découvert que la foi s'apprend comme le droit et les mathématiques, qu'ils doivent en conséquence aider Dieu à convertir le monde, par l'éclaircissement mutuel, et ils assignent une mission spéciale, actuelle à la science, à l'art, à l'industrie, à la rêverie poétique, à l'ogive, à la souscription. Ils amalgament dans leur tête le Décalogue avec l'*Esprit des Lois*, le *Génie du Christianisme*, y compris *Atala* et *René*, les systèmes de Lamennais, de Saint-Simon et de Fourier. Ils invoquent à l'appui des Pères de l'Eglise nos éclectiques, nos rimeurs, nos publicistes et nos romanciers, beaucoup plus répandus, il est vrai, dans les cabinets de lecture. Ils séparent de l'Eglise, sans hésiter, la société civile, de la législation et de la politique la religion. Ils consentent que la loi soit *athée*, ou tout au plus *déiste*. Ils adorent le divin mystère de nos autels; et malgré la relation intime, essentielle, de la morale et de la discipline au dogme; malgré la tradition et les faits, ils accorderont aux protestans que le célibat ecclésiastique n'était point dans la discipline, ni dans l'esprit de la primitive Eglise (1). De même, ils se déclarent les

(1) *Catholicisme* est moderne, à la vérité; mais il dérive très régulièrement de *catholique*, et n'exprime pas une chose nouvelle; il a pris possession très légitime dans la langue française, par opposition à *luthéranisme*, *calvinisme*, etc. Si on l'emploie plus fréquemment aujourd'hui, cela tient à une vogue de terminologie, avec laquelle il se trouvait d'avance en mesure. On affecte beaucoup en effet cette désinence grecque. On aime mieux dire *cataclysme* que *déluge*, *inondation*, qui signifient la même chose. On a inventé avec succès, il y a déjà long-temps aussi, le mot *matérialisme*, qui a pourtant le défaut d'habiller à la grecque un terme latin. On a fait ensuite, de la même manière, *spiritualisme*, qui pouvait encore passer; mais bientôt ont circulé sur ce modèle une foule de *barbarismes* oiseux, comme *mutisme*, *civisme*, *industrialisme*. On a cru *républicanisme* et *romantisme* d'aussi bon aloi que *idiotisme* et *magnétisme*. Enfin on en est venu à fabriquer *absolutisme*, mot baroque, qui, à lui seul, vaut tout un livre pour beaucoup de braves gens; d'où l'on pourrait dire avec autant d'utilité et d'éloquence : *bourrutisme* et *bossutisme*.

(1) Ils pourraient alléguer le 6e des canons apostoliques, qui défend, sous peine de déposition, aux évêques et ecclésiastiques mariés de se séparer de leurs épouses *sous prétexte de religion*. Mais le protestantisme aurait certainement revendiqué cet ancien monument comme authentique, s'il eût cru y prendre une preuve contre le célibat. Au contraire, ce canon tout seul *prouverait* l'esprit et l'observance de l'Eglise sur ce point, puisqu'il fut jugé nécessaire d'imposer aux ecclésiastiques, précédemment mariés, le *devoir* de ne pas abandonner leurs épouses,

champions du Saint-Siége et de la hiérarchie ecclésiastique ; et encore, en dépit de la tradition et des faits, ils soutiendront que l'Eglise est démocratique par sa constitution, et qu'elle a commencé par mettre à l'*élection* du peuple le sacerdoce et l'épiscopat. Tels sont les *néocatholiques* au XIX[e] siècle ; et telle est la vertu de ce simple titre dè *catholique,* ou plutôt de l'Eglise, qui se l'est réservé, que nul ne peut l'y retenir en altérant la doctrine.

Comment donc, en voyant de pareilles concessions, les incrédules n'espéreraient-ils pas plus commodément parvenir sous le nom de *Christianisme* à une fusion finale de toutes les opinions humaines? Union touchante et prodigieuse des esprits et des cœurs, où il sera permis à tout le monde d'avoir raison, afin que personne ne puisse avoir tort. Le moyen de se reconnaître et de ne pas faire de méprise dans cette confusion, quand on n'a pas été élevé dans la foi de l'Eglise, ou qu'on n'a pas encore pris le parti de demander simplement à l'Eglise l'instruction qui conduit à la foi et qui l'obtient? Les deux mémoires qui sont l'objet de ces réflexions, et principalement le second, fournissent une triste preuve de plus de cette vague *religiosité,* vers laquelle la tactique ou la manie philosophique, comme on voudra, tourne visiblement aujourd'hui. Elle voudrait par là dissimuler ses éternelles incertitudes, éblouir et entraîner encore par une illusion nouvelle les esprits cultivés, qui commencent à entrevoir le vide effroyable de ses récens systèmes, de ses promesses toujours différées, à penser sérieusement que l'homme est supérieur à la nature, et qu'enfin l'impiété pourrait bien être pour lui la plus insolente tout ensemble et la plus stupide des déceptions.

Il n'est guère possible de ne pas croire sincères les auteurs des deux Mémoires couronnés ; ils veulent le bien, le vrai ; on sent en eux, non la conviction de l'avoir trouvé, mais déjà du moins la satisfaction de le chercher. C'est pourquoi il faut leur dire qu'ils ont fait bien peu encore, et que si la voie est près d'eux, ni ils ne s'y dirigent, ni ils ne la distinguent.

Dans le second surtout, la question semble prise à fond ; le jeune auteur l'aborde franchement par les titres de ses quatre premiers chapitres. Reconnaissant l'homme social, il en conclut la « nécessité d'une morale pratique, » et il se demande très bien « quel en est « le principe? quelle est la vraie mo« rale? » Entre toutes les doctrines anciennes, épicurisme, stoïcisme, etc. ; entre toutes celles des « modernes, Rous« seau, Diderot, Lamettrie, Volney et « tant d'autres, laquelle doit mériter la « préférence? S'abandonnera-t-on sur « cet objet au choix de la conscience in« dividuelle? » Il y oppose les contradictions qui tirailleront l'éducation, et l'enseignement annulé par le défaut d'autorité ; car « si le maître a pu choi« sir, pourquoi ne se serait-il pas trompé? « Pourquoi l'élève, parvenu à l'âge de « raison, ne pourrait-il pas choisir aussi « et différemment?..... Ainsi l'éducation « sociale n'est pas possible, à moins que « le principe n'en soit placé en dehors « du domaine de la discussion, c'est-à« dire dans le domaine même de la foi. » (Mém., p. 6 et 89.)

Voilà qui est à merveille! Malheureusement, l'auteur se dédit au même instant sans y penser. Car à quoi tient sa décision en faveur de la foi? A ce que « l'*origine* et la *condition* de l'état social « peuvent admettre plusieurs *explica« tions contradictoires* » ..... entre lesquelles la conscience individuelle « op« tera, selon l'idée que chacun se sera « formée de la destination de l'homme...

c'est-à-dire de ne pas leur refuser la subsistance ni la cohabitation. Le 27[e] canon d'ailleurs ne laisse pas le moindre doute en ne permettant à aucun célibataire, une fois admis dans le clergé, de se marier, excepté *seulement* aux *lecteurs* et aux *chantres* ; permission que supprime le concile d'Elvire, en 305, car son 33[e] canon n'a pas d'autre sens. La réclamation de saint Paphnuce, au concile de Nicée, ne serait pas invoquée avec plus d'avantage. On l'a contestée ; elle est exacte pourtant : mais l'interprétation que lui donnent et les conséquences que veulent en tirer les protestans et les ignorans sont également absurdes, comme *Fernand de Mendoza* l'a démontré, et comme il est assez facile de s'en convaincre avec un peu d'attention. Quant aux *élections*, il suffit de lire Fénelon, *Traité du Ministère des Pasteurs,* pour se convaincre aussi qu'elles n'ont jamais appartenu au peuple en droit ni en fait.

« Ainsi les principes de l'éducation se« raient soumis à d'infinies contradic« tions, tandis que la destination de « l'homme, *quelle qu'elle soit,* est une...» Ici déjà nous ne nous entendons plus; comment savez-vous que sa destination est *une,* si vous ne savez *quelle* elle est? — « Peu importe, répondrez-vous; c'est « un fait maintenant reçu et hors de « doute, que l'homme est social » de sa nature, né, formé pour vivre en société. Il suffit. — C'est un fait reçu? Il l'était bien avant le XVIII[e] siècle; on l'a nié cependant; empêcherez-vous, avec une affirmation de quelques années, qu'on ne l'ose encore, puisqu'on l'a bien osé après une affirmation et une expérience de six mille ans? — Cela ne viendra, direz-vous, que d'un autre fou, d'un autre esprit bizarre et morose, qui ne niera pas plus sérieusement que Rousseau, et qui ne persuadera pas davantage. — Je le veux, et j'avoue qu'une telle persuasion me paraît impossible. — Peu importe aussi, vous répliquerai-je. Ne voyez-vous pas d'abord, comme tout le monde, que la destination de l'homme n'est pas *une* dans la société, qu'il y est presque partout à contre-sens, qu'il y subit l'inégalité la plus choquante, qu'il s'en est plaint dans tous les temps, et que sa destination n'étant pas *une* évidemment dans la société, la société pourrait bien n'être pas sa destination, ou du moins que la société, telle qu'on l'a toujours vue, n'est pas celle pour laquelle il est formé, n'est pas conforme à sa nature? Mais alors où et quand la trouvera-t-on? Toutes vos théories nouvelles, tous vos essais, si divers qu'ils soient, restent dans le même cercle. De plus, on vous objectera votre propre argument, qui pirouette sur place sans avancer, lorsque posant (page 5) que l'homme a le « sentiment du juste, » etc., c'est-à-dire qu'il est *moral* pour être *irrésistiblement* social, vous déclarez (page 6) que l'homme étant *avant tout* social, il a besoin nécessairement de morale pratique. Pourquoi donc invoquer la nécessité d'une morale pratique, si l'homme est irrésistiblement poussé à la société par sa disposition morale? Il ne pourra pas plus être immoral qu'insociable; il pratiquera *irrésistiblement* la morale comme la société. Et alors que parlez-vous de morale vraie? Comment supposer qu'il y ait une morale fausse?

D'ailleurs, prenez garde que, croyant vous débarrasser en laissant de côté l'*origine* et la *condition* de l'état social ou du genre humain, vous bâtissez en l'air la *destination* de l'homme; vous n'avez plus de principe pour cette morale *nécessaire* à l'état social. On vous niera hardiment que l'homme soit moral de sa nature. Rousseau n'a été ni plus inconséquent, ni plus absurde que tant d'*autres.* Tous les déistes, athées, éclectiques modernes, comme tous les sophistes anciens, ont nié ou varié la morale, uniquement parce qu'ils ont prétendu *expliquer* à leur manière l'*origine* et la *condition* de la société; parce que chacun a voulu se *former* à son gré l'idée de la *destination* de l'homme. Pourquoi l'un voulait-il la matière éternelle, l'autre, deux principes? pourquoi d'autres n'en admettaient-ils aucun? Plusieurs sont allés jusqu'à douter, disaient-ils, de leur propre existence, qu'ils voyaient, qu'ils sentaient, qu'ils concevaient, du moins ne fût-ce que pour en douter? Et tout cela évidemment afin de *savoir* que faire de leur vie, de cette existence même *douteuse;* que faire de la société, de ses règles reçues; de savoir *avant tout* s'il y avait véritablement une morale. Et pour le dire en passant, le grand et révéré Socrate, un des saints du protestantisme, ce philosophe tant vanté pour s'être moqué des autres, et pour avoir fait *descendre la philosophie du ciel en terre,* en se bornant à la *morale,* indépendamment de toutes les théogonies et cosmogonies; Socrate a été le moins sensé de tous: car si les autres allaient chercher au ciel la philosophie, la connaissance de l'homme et de la morale, c'est bien là, en effet, qu'il faut la chercher; il est impossible de la trouver ailleurs. Ils avaient seulement le tort de la chercher mal, tandis que Socrate prétendait une morale déduite de l'homme, comme l'œuvre de sa propre réflexion, c'est-à-dire sans autorité certaine, souveraine, sans cause. Voilà pourquoi Athènes crut qu'il reniait la divinité. Et qui sait, au fond, ce que croyait Socrate, en effet? Quoi qu'il en soit, toute louable que

paraît sa doctrine, quand ses mœurs et celles de son disciple Platon ne seraient pas demeurées plus que suspectes, quand sa morale eût été sans reproche en elle-même, le bon sens vulgaire devait s'en défier, parce qu'elle manquait de sanction, et que nul homme n'a le droit de faire la leçon en son nom à un seul autre homme.

Et il est admirable que parmi les contradictions des philosophes et leurs absurdités de tout genre, l'esprit qu'ils ont reçu de Dieu et la raison éternelle dont cet esprit émane les tiennent attachés par la loi de la logique à ce point fixe, autour duquel ils se torturent sans pouvoir s'en déprendre, savoir, que la morale et la vie présente dépendent absolument pour tous de l'*origine* de l'homme. Tous supposent, subissent invinciblement cette corrélation. Point de système de morale, jamais et nulle part, qui ne soit conforme au système religieux; point de nation qui ait reçu sa morale au nom d'une opinion ou d'une école philosophique; et point de philosophe qui n'ait réglé sa morale selon l'*idée qu'il s'est formée* sur l'*origine* et la *destination* de l'homme. Ce que nous voyons aujourd'hui, où, pour la première fois, une nation vit ostensiblement sans *croyance*, en est une nouvelle démonstration. Les uns, qui se font un Dieu à leur *idée*, les autres, qui le nient en le blasphémant, tous, sans une seule exception, ne se décident ainsi que pour s'*affranchir* de toute morale, ou s'en tailler une charte individuelle chacun à son usage, pour ne point reconnaître de devoir, ou pour le limiter.

En effet, s'il n'y a point de Dieu, créateur de l'homme, ou si ce Dieu ne lui a point parlé, ou si je ne puis le savoir, dès lors il n'y a point de loi pour moi, point de morale dont je ne sois le juge et le maître. Le monde entier peut m'écraser; il n'a aucun droit, aucun pouvoir sur mon opinion, ni sur ma conscience. J'ai entendu faire cette protestation à plus d'un de ces rustres, qui ne croient pas en Dieu, et il serait curieux de voir comment un éclectique viendrait à bout de leur persuader avec cela qu'ils sont obligés à *certains devoirs* envers la société.

Dieu ôté, la morale est ôtée. Que prouverait donc ensuite la disposition morale de l'homme, à plus forte raison sa sociabilité et sa longue habitude de société? Usages, lois, gouvernemens, sciences, industrie, ne sont plus que des formes, des manières d'exister, non nécessaires, et qu'une longue habitude ne rend ni plus certaines, ni meilleures. Je dis plus, s'il était possible de démontrer qu'il n'y a pas de Dieu, ou même que l'Eglise catholique n'est pas la vérité unique, éternelle, moi catholique, je rentre dès lors dans ma propre indépendance, et je soutiens invinciblement que Rousseau a raison; que la société, telle que nous la connaissons, n'est pas la destination de l'homme. J'aimerais cent fois mieux avoir pris naissance, avoir vécu dans les bois, que dans la meilleure de vos combinaisons politiques. Ou j'aurais péri de bonne heure, comme tant d'autres germes jetés au hasard, ou je me serais développé dans ma force et dans ma liberté natives; je n'aurais pas été étiolé par votre civilisation, ni contraint par vos légalités, qui m'enlacent et qui m'étouffent. J'aurais été vainqueur peut-être de ceux qui me gênent, ou du moins je n'aurais succombé qu'en vendant chèrement ma vie. Je comprendrais instinctivement qu'il faut céder à une force supérieure, et je m'indignerais moins d'être déchiré par un tigre, un lion ou un autre homme, que de languir dans des fatigues soucieuses, vexé, opprimé par de sots ambitieux, des administrateurs fripons, des goujats élégans, d'avides industriels, des faquins civilisateurs et de sentencieux débauchés, tous plus ou moins hypocrites, qui se jouent de ma patience enchaînée, qui triomphent du mépris que soulève en moi leur vue hideuse ou nauséabonde. En un mot, il me faut Dieu et son autorité, si vous voulez que je sois moral et social; sinon, non.

Mais, je le sens intimement, une irrésistible inclination m'attire vers tous ceux qui me semblent bons et sincères. Cette notion du bon et du vrai, qui m'inspire cette indignation contre l'injuste et le faux, personne ne me l'a enseignée, et je vois que jamais nul n'a besoin de l'expliquer à personne. On dit au pervers, à l'ignorant, à l'homme le plus borné, au petit enfant, qui sourit en

qui pleure : Ceci est bien, ceci est vrai; cela est mal, cela est un mensonge. Et nul ne demande : Y a-t-il du bien? Y a-t-il du mal? Qu'est-ce que mentir? Qu'est-ce que le vrai? Tous le comprennent au premier mot. Ces deux idées sont *innées* en nous. Et cette puissance que j'ai d'apercevoir cela en moi et dans les autres, de mépriser ce qui m'opprime, d'aimer ce qui me vient en aide, de jouir et de souffrir de mes affections; cette intelligence et cette volonté, faibles et ardentes, ignorantes et curieuses; cette idée de Dieu, d'une intelligence et d'une volonté suprême, que je rencontre partout, que j'entends énoncer partout, même par ceux qui la nient et qui ne la peuvent nier qu'en l'énonçant; tous ces sentimens, toutes ces pensées ne permettent pas à ma raison de croire raisonnablement que je sois par moi-même, que je ne doive pas demander à mon Créateur, qui doit être aussi infailliblement ma fin, son commandement, sa parole, le principe de la mienne, et la vérité par essence. Si je le lui demande, où que je sois, cela suffit; il me répondra en me donnant la foi; il me dira : Voilà mon Eglise, ma société, et il m'y conduira, ou il l'enverra vers moi.

Alors je comprends la vie, l'homme, la société, la morale, les lois, le pouvoir, les abus et les souffrances; j'accepte dans la résignation, dont il n'est pas un mortel qui n'ait besoin, et dans l'espérance, dont le *Catholicisme* seul a su faire une vertu, parce qu'il a les *paroles de la vie éternelle*. En un mot, j'ai la foi, qui m'apprend tout ce qu'il me faut, et qui m'apprend même pourquoi tant de gens ne l'ont pas.

Après avoir montré qu'il n'y a point de morale sans Dieu, ni de morale certaine hors de la foi catholique, il nous reste à examiner si l'auteur du second mémoire couronné le comprend ainsi.

Il n'a pas même une idée nette de la vertu de foi, qu'il confond (page 8) avec la foi ou confiance naturelle des hommes les uns envers les autres. Il mêle ensemble en un *symbole commun* les *croyances religieuses, morales et politiques*; de sorte qu'on pourrait croire à Dieu, à la religion, comme à la charte constitutionnelle. Il reconnaît un principe politique, indépendant du principe moral, et celui-ci du principe religieux. Il appelle le principe religieux seulement pour l'éducation, parce que « dans le dédale d'opinions où s'égare la certitude, la religion nous tend une main secourable; elle nous *montre notre destinée* liée à l'ensemble des êtres; elle nous révèle notre *origine* et notre *but*, avec l'autorité de Dieu même.... C'est sur cette base inébranlable que seule elle peut *fonder* la notion inébranlable du devoir. » Et sans s'apercevoir qu'il n'y a pas moyen d'admettre à la fois cette base, seule inébranlable en effet avec les *explications contradictoires* sur l'*origine* et la *destination* de l'homme, il se décide en faveur du Christianisme. Mais où cherche-t-il le Christianisme? Dans la prétendue unité européenne, commencée par le traité de Westphalie, et dans la multitude innombrable « des sectes américaines qui, adorant Dieu chacune à sa manière, prêchent toutes la *même morale* au nom de Dieu. » Or, un des faits les plus énormément notoires, c'est la rupture de l'unité européenne par le traité de Westphalie, qui domine forcément la politique moderne, et la dominera tant que le protestantisme aura une existence légale en Europe. Quant aux Etats-Unis, tout homme et toute femme y étant libre de débiter une religion composée de toutes les extravagances imaginables, pourvu que ces extravagances s'appellent *chrétiennes*, je demande où est la garantie de la *même* morale? Les athées qui ont essayé de fonder une ville sous le nom d'*Harmony*, dans l'Indiana, exclusivement pour les athées, peuvent-ils sensément avoir la *même* morale que ceux qui croient en Dieu? Si Philadelphie a gagné son procès contre les héritiers de Stephen Girard (ce que j'ignore), et si elle a fondé, selon la volonté du testateur, un collége où nul ministre d'aucune religion ne soit employé ni même admis en visite, de peur que l'idée de Dieu ne s'y introduise par contrebande, il sera intéressant d'apprendre comment on enseignera aux élèves la *plus pure morale*, toujours selon la volonté du testateur (1).

(1) Voy. M. de Saint-Victor, *Lettres sur les Etats-*

Quelque chose de plus fort, c'est que, aux yeux du jeune auteur, non seulement le Christianisme se développe et accroît sa vie par les sectes qui le déchirent, mais les encyclopédistes eux-mêmes ont rempli en sa *faveur,* sans le vouloir, une mission *utile de destruction* (Mém. p. 21). Cette assertion renferme la pensée principale du mémoire, celle qui l'a inspiré, qu'il y étend et y applique sans cesse, et qui en fait l'exposition la plus franche de la doctrine éclectique. C'est pour nous l'utilité de ce livre; nous avons ainsi le moyen de préciser et d'apprécier le nouveau symbole philosophique qui s'y reflète d'un bout à l'autre dans un fidèle et continuel paralogisme.

Les éclectiques actuels prétendent donc: 1° que le Christianisme est tout simplement la raison humaine en travail de développement depuis dix-huit cents ans. « C'est la première religion réfléchie... « La boule de neige était faite, il « ne lui restait plus qu'à tourner sous la « main du temps pour ramasser l'humanité (1). »

2° Que sous la *forme catholique,* la plus convenable pour conduire des peuples enfans par l'autorité, il a produit le moyen âge. « Mais le moyen âge était-ce « la société chrétienne telle qu'on la doit « concevoir d'après la doctrine du maî- « tre? N'était-ce pas plutôt l'essai le plus « grossier et le plus imparfait de cette « doctrine, *appliquée à l'état social?* » (Mém. page 32.)

3° Que le protestantisme a été l'âge de l'adolescence, où la raison humaine atteignant sa majorité, s'est définitivement émancipée, un peu fort peut-être; mais on le lui pardonne, il est convenu que la liberté et la jeunesse ne vont pas sans quelques écarts.

4° Que la philosophie encyclopédiste a parfait l'émancipation, et après quelques étourderies de jeunesse, dont la dernière doit être celle de 1793, nous voici parvenus, et par l'expérience même de ces étourderies, à l'âge viril. D'où il appert maintenant, de par la philosophie éclectique, qui est en pleine possession de notre maturité virile, que « l'édifice so- « cial, élevé par le moyen âge avec tant « de labeurs, devenu trop étroit pour la « civilisation moderne, ne pouvait plus la « contenir. Celle-ci se servait de la philo- « sophie pour y *faire brèche,* comme elle « s'était servie du protestantisme antérieu- « rement. » (Mém. p. 22.) De cette manière « la révolution française a eu pour but de « réaliser dans les *institutions sociales* l'es- « prit du Christianisme, et quoique sou- « vent elle ait manqué le but (Ib. p. 100), « la société, par son secours, n'a pas moins « conquis les *améliorations mora-* « *les* qu'elle désirait introduire dans l'or- « dre civil. » (Ib. p. 117.) L'auteur aurait pu s'appuyer d'une célébrité littéraire et politique à laquelle l'admiration contemporaine a résolu de s'acharner jusqu'à la pamoison, pour avoir écrit des choses comme les suivantes: « Montesquieu, « Rousseau, Raynal même et Diderot, à « travers leurs déclamations, fixaient « l'attention de la *foule* sur les *droits* de « la *liberté politique.* On commençait à « *mieux connaître* l'Angleterre, on com- « parait les deux gouvernemens; Voltaire « *accomplissait* une révolution dans les « idées religieuses. Si l'irréligion était « poussée jusqu'à l'outrage, si elle pre- « nait un caractère sophistique et étroit, « elle *menait* néanmoins à ce *dégage-* « *ment des préjugés* qui devait faire *reve-* « *nir* au *véritable esprit du Christianisme.* « La grande existence de ce siècle est « celle de Voltaire, etc. » Une autre célébrité quasi-parallèle a proclamé plus solennellement encore les *salutaires et glorieuses conquêtes* assurées à la patrie par le XVIIIe siècle, malgré l'*ébranlement immense,* dont nous jouissons provisoirement.

Ceci sert à expliquer en passant la sympathie qui s'épanche si constamment sur ces *purs* Vaudois et ces *bons* Albigeois, quand leur souvenir revient quelque part; infortunés et attendrissans hérétiques, excellente race de cotereaux et de routiers, humanitaires *incompris* de leur temps, sans excepter saint Louis, et des temps suivans, sans excepter Bossuet. S'ils n'eussent pas été si frénétiquement opprimés, ils auraient peut-être *manqué* aussi leur *but,* mais ils auraient

Unis; il y fait connaître la variété des sectes et de leur morale, c'est-à-dire de leur corruption.

(1) M. Jouffroy, cité dans le deuxième Mémoire, page 25.

fait la *brèche* plus tôt pour la civilisation. A ce compte on devrait regretter tout autant qu'Arius, Basilide, Théodote de Byzance et les gnostiques n'aient point réussi ; ils valaient bien Luther, Calvin, les quakers et les méthodistes : on eût vu la civilisation éclore toute grande, et la *boule de neige* n'eût pas roulé si longtemps. On me répondra superbement qu'Arius, les gnostiques et même les Albigeois étaient des esprits trop avancés pour leur époque. Le genre humain était trop peu éclairé pour les comprendre. C'était au XVIe siècle, ni plus tôt ni plus tard, que la civilisation devait percer sa coque par l'effort du protestantisme. L'Encyclopédie lui vint en aide ensuite avec « une influence prodigieuse qu'on « n'a pas toujours suffisamment com- « prise. » (Mém. p. 21.)

Quel est en effet le véritable esprit du Christianisme, sinon de rendre le peuple heureux en le rendant moral ? Or, « avant « 1789, la société ne s'était point encore « inquiétée de faire pénétrer la lumière « de l'intelligence et des sentimens mo- « raux dans cette masse compacte qui « forme le fond même de la société. » (Mém. p. 105.) Alors « la philosophie et « la société, entrevoyant dans le lointain « la liberté et l'égalité civiles, la *tolérance* « et la *charité* pénétrant dans les *institu-* « *tions publiques*,.... la science se met- « tant au service du grand nombre,........ « s'allièrent en vue de cette noble fin. » (Ib. p. 21.) L'alliance conclue, on se mit à l'ouvrage pour dissiper les *préjugés*, c'est-à-dire apparemment toutes les idées contraires à l'*esprit du Christianisme*, « à la réalisation de l'idée chrétienne sur « la terre.... Mais dès que le but fut at- « teint, qu'importait à la société le sen- « sualisme de Locke et de Condillac, « l'athéisme de d'Holbach et le déisme de « Voltaire ? Ces doctrines l'avaient occu- « pée sans doute, chemin faisant, ».... mais « plus logique que les philosophes, « elle devait *tôt* ou *tard* faire divorce avec « eux, et le divorce eut lieu. » (Ib. p. 22.)

Tel est le symbole éclectique, et telle est l'histoire de l'humanité moderne selon ce symbole, résumé avec une parfaite exactitude. Il s'agit de l'examiner et de le juger, ce qui n'est pas difficile.

La société raisonne dans cette curieuse hypothèse à peu près comme Pius Enéas dans son Enéide, lorsque, fuyant de Troie, pour gagner l'Ida, il recommande tendrement à sa femme de le suivre de loin ; et sans y songer davantage, s'étonne, quand il est arrivé, de l'avoir perdue en route (1). Comment la société ne comprenait-elle pas tout d'abord que « la « conclusion pratique de ces théories de- « vait être nécessairement la négation de « toute vertu, de tout dévouement et de « toute charité (Ib. p. 23) ; » qu'une telle alliance, conséquemment, était un fort mauvais moyen d'*atteindre le but*, de *réaliser l'idée chrétienne*, et qu'il serait un peu tard pour *faire justice* de ces doctrines, quand ces doctrines auraient détruit l'idée chrétienne dans l'esprit des peuples ? Aussi a-t-elle si peu fait *justice* et *divorce*, quoi qu'on nous en assure, qu'elle est aujourd'hui plus matérialiste que jamais. Abordez le premier venu, de quelque condition qu'il soit, parlez-lui de religion ou de politique, d'affaires ou de plaisir, et vous verrez le *sensualisme*, avec l'*athéisme* ou le *déisme*, sortir de ses réponses et de ses regards, dégoutter de ses actions et de ses gestes. L'épreuve ne manquera pas deux fois sur mille. Et en attendant qu'on nous montre dans les *institutions publiques* la *charité*, avec la tolérance, qui en est la parodie la plus impertinente, la liberté et l'égalité avec une centralisation administrative et financière, qui égale presque déjà celle de l'empire romain, les éclectiques ne peuvent plus dissimuler leur inquiète surprise de l'état présent des choses. « Ce « qu'il y a de certain, c'est que la situa- « tion du monde a changé aujourd'hui ; les « peuples admettent plus difficilement les « dogmes. (Mém. p. 183.)....... Le monde « se trouve dans une situation étrange. « L'idée morale qui le soutient, a *perdu* « *son ancienne formule*, et n'en a *pas en-* « *core trouvé une nouvelle ;* elle devient à « *peine saisissable*. L'ancien culte subsiste « toujours, mais il ne représente plus les « tendances nationales de la société. » (p. 27.)

(1) Enéid. II, 712 :
.... Et longè servet vestigia conjux.

Malgré les *améliorations morales*, « la « France sent vivement le besoin de l'or« dre et de l'unité, et cependant elle porte « toujours en elle les *restes* du *venin dés« organisateur* dont elle fut en quelque « sorte imprégnée pendant le dernier siè« cle.... » (p. 117). Et quoique « la société « moderne soit plus chrétienne qu'au « moyen âge, *puisque* la condition du « plus grand nombre est meilleure, ».... (p. 32), les classes inférieures, cette *masse compacte*, qui *fait le fond même* de la société, et toujours incomparablement le *plus grand nombre*, « dépensent « pour la débauche l'excédant de leur sa« laire..... Les ouvriers souvent exercent « leurs enfans à mendier et les laissent « grandir dans l'habitude de la dégradation « morale..... Parlerai-je du paupérisme, « cette lèpre qui semble *caractériser* no« tre époque moderne, et qui s'est substi« tuée à l'esclavage ancien ?.... Des géné« rations se multiplient dans l'abjection « et la misère,... incapables de jouissances « *morales*.... Les appétits du corps, quand « elles peuvent les satisfaire, constituent « leur unique jouissance (1). Lorsque l'on « considère attentivement cette triste si« tuation, il est facile de se convaincre « que sa cause première est l'infériorité de « l'éducation morale des classes inférieu« res. » (Mém. p. 54.)

On les a cependant *dégagées* des *préjugés*, le fait est avéré aussi; on les a dégagées, par exemple, du respect pour le pouvoir, pour la royauté, et elles n'en sont pas pour cela plus disposées à l'obéissance; de la piété et même de la foi, et elles ne sont pas encore revenues pour cela au *véritable esprit du Christianisme*: elles sont si loin de l'*idée chrétienne* à réaliser, qu'elles ne veulent entendre parler d'aucune religion. Les éclectiques en outre n'ayant pas trouvé non plus la *nouvelle formule*, comme on était en droit de l'espérer, l'*éducation morale* du peuple reste à faire, comme *avant* 1789, peut-être davantage. Et « si l'enseigne« ment chrétien ne se ranimait pas, les « heureuses conséquences, que nous pour« suivons avec tant d'ardeur, avorteraient « dans nos mains, » (Mém. p. 117.) Nous sommes vraiment bien avancés !

Serait-ce donc, par aventure, l'Eglise, le Catholicisme, qu'on prétendrait *faire revenir au véritable esprit du Christianisme?* — Précisément. Ce Catholicisme, que l'Encyclopédie attaqua avec tant de perfidies et de turpitudes; qu'une haine préméditée et froidement délirante a tenté d'*écraser* comme *infâme*, comme le plus détestable ennemi de la félicité et de la dignité humaine; maintenant qu'on n'a pu réussir, qu'on a senti une résistance divine, c'est lui qu'on voudrait amener à composition, lui faire accroire qu'on n'a rien entrepris contre lui que dans son intérêt, et l'engager à servir les fins pour lesquelles on jugeait indispensable de le détruire. Quel est ce mystère? Le voici : c'est que les peuples, *dégagés* des *préjugés*, ont peu de patience; on ne leur promet que depuis cent ans la félicité et la dignité universelle, à répartir fraternellement, et ils exigent déjà leur quote-part; ils semblent même résolus à la prendre de leurs mains, et à s'emparer pour cela de ces institutions politiques, qu'on leur dit si efficaces. Ce sont encore des *enfans* qui se croient aussi habiles que leurs maîtres. On ne serait donc pas fâché que le Catholicisme, qui *s'entend à conduire les peuples enfans*, reprît leur éducation provisoirement. Mais là, autre difficulté : le Catholicisme ne veut rien relâcher de son antique doctrine.

Ainsi, d'abord, deux faits sont constatés, qui forment un dilemme de position insurmontable : c'est, premièrement, que le *dégagement des préjugés* a opéré sur le peuple en sens contraire de l'assertion, comme on est obligé de l'avouer; secon-

(1) La mendicité paraît surtout hideuse au jeune auteur (p. 55) en Italie et en Espagne, chez des nations sans industrie ; mais c'est au milieu de notre industrie que le paupérisme commence chez nous ; c'est en Angleterre, le modèle de l'industrie et du gouvernement, que cette lèpre a pris naissance, qu'elle y est le plus répandue. Le *Morning Advertiser*, 31 août 1841, nous apprend que, dans la seule ville de Londres, deux cents personnes *périssent de faim* chaque année. Il y a quelque chose de plus triste encore que ce ravage de la misère, c'est le ravage du vice. Dans une petite *commune*, à huit postes de Paris, les registres de naissances conservés depuis 1542 n'offrent pas une trace de naissance illégitime pendant deux cent cinquante années, et dans les cinquante dernières on en compte environ une centaine, ce qui suppose des désordres de plus d'un genre.

dement, que le Catholicisme n'a pas quitté un seul de ses *préjugés*, et qu'il ne revient pas de son côté à l'*esprit* ou au *génie du Christianisme*, selon les philosophes, par une raison très claire, selon nous, c'est qu'il n'y est jamais venu, qu'il n'a jamais eu et ne veut jamais avoir rien de commun avec cet esprit-là, lequel est tout le contraire du véritable.

Aussi lui en fait-on des reproches; et il faut voir avec quel art, avec quel adroit ou candide ménagement de blâme et de louange, on cherche à le piquer d'honneur, à l'effrayer de son abandon, à lui montrer en perspective son ancienne influence recouvrée, s'il veut écouter de bons conseils. Tantôt on lui déclare que les peuples certainement n'ont plus de foi en lui. « Se contentera-t-il « d'ouvrir ses églises et d'y présenter la « sainte Table à ceux qui n'y croient plus? « Appel insuffisant. » (Mém. p. 183 et 27.) Tantôt on essayera de lui faire comprendre quelle est l'autorité qui lui convient uniquement, et quelle a été son imprudence « de se cacher sous le manteau de « César.... en supportant une portion du « sceptre dans ses mains *malhabiles*. » (Ib. p. 90.) Tantôt on lui rappellera les « inappréciables services qu'il a rendus « à la société pendant ce long intervalle « historique que nous pouvons désigner « sous le nom de siècles de foi. Son culte, « ses pratiques et ses dogmes ont agi avec « une merveilleuse puissance sur l'*inti-* « *mité* de la nature humaine; ils l'ont *vé-* « *ritablement* transformée, autant qu'elle « pouvait l'être; ..... il se dévouait pour « porter de tous côtés d'heureuses paro- « les: ..... il était si grand, si aimant!... « La fécondité de son principe *est-elle* « *donc déjà tarie*, pour qu'il n'ait rien « de *nouveau* à enseigner aux peuples sur « la direction de leur *activité*, dans l'état « actuel du monde? Il a supprimé l'es- « clavage dans tout une partie de la « terre; mais ne reste-t-il donc plus rien « à faire en marchant *plus avant* dans « *les voies de la charité?* » (Ib. p. 183, 184, 185.) D'ailleurs, s'il tient absolument aux dogmes, on conviendra complaisamment avec lui que cela peut être bon à quelque chose. « Supposez une foi sincère, ar- « dente, ... dès lors le système catholi- « que a raison. Il n'est pas de puissance « qui doive exercer une *action semblable* « à celle qui résulte de la fréquentation « des sacremens catholiques... Il n'est pas « de sacrifice héroïque et de dévouement « sublime dont ne soit capable le croyant « qui sort du sanctuaire, ... l'âme déga- « gée de tous les liens de la corruption... » (Ib. p. 182.) Et quand le Catholicisme « aura tout reconquis « par des moyens « analogues » à ceux qu'il employa dans les premiers temps, « alors il pourra « inspirer encore (aux hommes) une foi « vive dans les dogmes qu'*il aura choisis* pour *symboles*... » (Ib. p. 185.)

Mais, je vous prie, pourquoi donc *choisirait-il* de nouveaux dogmes? Quelles œuvres nouvelles doit-il enseigner? Dans quelle *voie* nouvelle de *charité* doit-il marcher plus *avant?* Quelle espèce de *dogmes* nouveaux attendez-vous? Comment doit-il s'y prendre pour *pénétrer dans les institutions publiques?* Puisque, la *foi supposée*, il n'y a pas de *sacrifice héroïque* que vous estimiez, avec raison, semblable à celui du croyant qui *sort du sanctuaire* muni des sacremens catholiques, pourquoi les peuples ne reviendraient-ils pas au sanctuaire? On les en a détournés, ils ne croient plus! C'est là le mal; c'est là le crime des encyclopédistes! Mais vous, Messieurs les éclectiques, qui vous reconnaissez leurs successeurs, et qui voyez ce mal, c'est à vous de le réparer. Que ne donnez-vous l'exemple? que ne venez-vous au sanctuaire? Si abandonné qu'il soit, vous n'y serez pas les premiers arrivés, et le peuple vous y suivra peut-être. Cette « bonne « nouvelle, ces heureuses paroles » que le Catholicisme « se dévouait à porter de tous « côtés, » vous les « sèmerez à votre tour « dans le cœur des hommes. » Que voulez-vous qu'il fasse de plus? S'il s'avisait de porter sa bonne nouvelle de tous côtés, comme autrefois, sur les places et sur les chemins, vous savez bien que l'on crierait à la sédition; vous-mêmes vous invoqueriez certainement contre lui le droit sacré de la liberté de conscience, cette tolérance à laquelle il est tenu envers tout le monde, et à laquelle personne n'est tenu envers lui. Laissez encore du moins l'accès des hôpitaux et des prisons au zèle des simples fidèles, pour y seconder celui de nos prêtres et de nos religieuses, isolés, circons-

crits par le régime administratif, et comme cela se passait il y a onze ans, il ne manquera pas de chrétiens qui s'exposeront avec bonheur au souffle de la mort pour rendre au pauvre endolori le courage et l'espérance; qui presseront sans dégoût les mains souillées de débauche, de larcin et d'homicide, pour réveiller dans des cœurs pervers le sentiment du repentir et de l'honneur. Qu'avez-vous fait du *Refuge*, fondé en 1816, par la charité d'un jeune prêtre, l'abbé Arnoul, pour y ramener aux habitudes du travail et de la probité les enfans déjà coupables envers la société et condamnés par la justice (1)? N'accusez donc pas le Catholicisme des entraves que vous lui mettez; ne l'accusez pas de vous appeler et de vous attendre en vain. Venez l'écouter, vous le reconnaîtrez aussi *grand*, aussi *aimant* qu'aux *temps passés*. Et quand il se bornerait, comme vous vous en plaignez, « à vous présenter un *dogme absolu*, auquel il faut se *soumettre*, des *pratiques* qu'il faut *accomplir* » (Mém. 184 et suiv.), il vous inspirerait d'aussi *grandes choses* et vous *enseignerait* des œuvres aussi *grandes* que *celles des temps passés*. Ce fut ainsi que deux simples prêtres, à peine rentrés en France après la *Terreur*, recommencèrent aussitôt l'instruction religieuse dans la partie basse qu'ils avaient louée de la Sainte-Chapelle, où ils renouvelèrent les admirables scènes de foi et de ferveur, que la primitive Eglise déployait dans le secret des Catacombes. Bientôt, en fondant la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, par la seule œuvre du catéchisme, ils ont changé l'esprit d'un des plus brillans quartiers de Paris, et l'ont rendu, pendant vingt ans, aussi célèbre par sa piété, qu'on l'avait vu impie aux derniers jours du XVIII[e] siècle (1). Ce fut quelque chose de semblable au succès du saint abbé Olier, lorsqu'il fonda au XVII[e] la paroisse de Saint-Sulpice.

« Que l'éternel amour revienne! » dites-vous. — Il est là, toujours présent; et pourquoi ne serait-ce pas par vous qu'il recommencerait les *temps passés?* Vous vous figurez d'ailleurs ces *temps* tout autres qu'ils n'étaient. A vous croire, les merveilles de l'Eglise naissante auraient tout converti sans contradiction. On disait, il est vrai, en parlant des chrétiens : *Voyez comme ils s'aiment!* On disait aussi : *Les chrétiens aux lions!* On leur adressait de tous côtés les mêmes accusations et les mêmes injures qu'aujourd'hui. Tertullien vous l'atteste. L'Evangile est rempli de reproches contre l'incrédulité des Juifs. Il était recommandé aux apôtres de quitter les villes qui refuseraient de les entendre, et de secouer contre elles la poussière de leurs pieds (2). Et cinquante ans après qu'on a prétendu remettre le Catholicisme en question, vous vous en prenez ainsi de la mauvaise volonté qui le repousse!

Que si vous exigez néanmoins d'autres faits encore en témoignage de sa puissance, suivez chaque mois les annales de ces missions, qui vont porter la bonne nouvelle en Algérie, au Liban, en Chine, dans l'Océanie, dans cette Amérique, que le protestantisme s'efforce de leur disputer, chez les peuplades les plus ignorées des philosophes, et vous y admirerez toute la première vertu de la foi catholique. Demandez à cette enfant de

(1) Ce *Refuge*, dirigé par des frères des Écoles chrétiennes, était situé rue des Grès, à Paris, dans une maison qui sert maintenant de caserne de gendarmerie. Les enfans condamnés étaient préparés dans les prisons pour cette terre promise par une *Société de bonnes œuvres catholiques*, qui visitait également les hôpitaux et instruisait les ramoneurs, en reprenant ainsi l'œuvre des abbés de Pontbriant et de Fénelon. C'est dans cette société que l'évêque de Versailles et l'évêque d'Alger ont pris leur vocation ecclésiastique; l'on pourrait citer bien d'autres prêtres et évêques. Deux ou trois ans passés au *Refuge* suffisaient pour rendre à la société dans les jeunes *condamnés*, des ouvriers laborieux et probes. En quinze ans, on n'en a vu qu'un seul dont la conduite ne se soit pas soutenue au sortir de cette maison.

(1) On ne perdra point la mémoire de M. Ramond de Lalande, mort évêque de Rhodez, archevêque nommé de Sens, et de M. Borderies, mort évêque de Versailles. On attend la vie de M. Borderies, racontée par M. l'abbé Dupanloup. Cette histoire, si simple et si pure, ne sera pas seulement précieuse à tous ceux qui ont connu ces deux saints hommes, si long-temps inséparables; elle offrira au clergé et aux fidèles le modèle du chef et du prêtre de paroisse, le modèle par excellence du *catéchiste*, et vingt années de l'Eglise de Paris, à une des époques les plus importantes.

(2) Math., ch. X et XI.

quinze ans, que le Néron sarmate n'a pu intimider ni gagner, et qui vient chercher l'hospitalité en France, après avoir tout quitté pour la foi catholique (1); demandez-lui comment la foi catholique sait résister à l'exil, aux confiscations, aux tortures du corps et de l'âme dans l'héroïque Pologne. Regardez même autour de vous, et pour me borner à deux exemples, dont l'accoutumance ne diminue pas le mérite, voyez ces filles de saint Vincent de Paul, et ces disciples du bienheureux Lasalle, consumer leur vie dans des labeurs obscurs et rebutans, sans autre soutien que la foi catholique. Voyez enfin ces *Conférences* de saint Vincent de Paul, établies depuis peu d'années dans trente-trois villes de France, où de jeunes chrétiens font leur plaisir de chercher les pauvres dans leur délaissement, pour leur porter la vie du corps et réveiller celle de l'âme (2), et dites-nous vous-mêmes si la *fécondité du principe catholique est tarie?* Non, la foi n'est aujourd'hui ni moins vive, ni moins féconde que dans aucun temps. Elle a eu ses confesseurs et ses martyrs en France, il y a quarante-huit ans; elle en a maintenant en Pologne, en Irlande, en Prusse, en Espagne, comme aux extrémités de l'Orient; elle a même zèle et même efficace sur les hommes de bonne volonté, et de plus elle supporte sans étonnement et sans trouble, des défections et des humiliations inouïes après quinze siècles d'un empire adoré. *Generatio mala et adultera signum quærit, et signum non dabitur ei nisi signum Jonæ prophetæ* (3).

On ne nie pas tout cela, me dira-t-on. Ne déclare-t-on pas même que « le missionnaire qui va braver des climats dévorans, qui vole au devant des peuples « sauvages où il peut trouver le plus affreux supplice; que la sœur de charité, « qui fait le sacrifice de sa vie aux pauvres et aux souffrans, » sont « deux types « admirables de l'amour et du courage « portés à leur dernière limite, et ne « pouvaient pas même être imaginés dans « la société antique. » (Mém. p. 17.) On les approuve, pourvu que l'un se borne aux peuples sauvages et ne s'ingère pas de pourchasser de son zèle intempestif, dans son pays, hors de l'enceinte du temple, des citoyens civilisés (1); pourvu que l'autre se borne, dans les hôpitaux, à soigner les maladies les plus horribles, pour ses menus plaisirs, sans tourmenter les malades, et surtout les mourans, en troublant la paix de leur conscience par les terreurs fanatiques de peines éternelles; tout cela est très bien, et on l'encourage autant qu'il est possible en regardant faire. On pourra, par la suite, leur distribuer le prix de la vertu Montyon et leur donner la croix d'honneur, ou la décoration civique de juillet. Encore une fois, cela est très bien, mais cela ne suffit pas.

Recueillons ici notre attention; nous allons entrer dans les profondeurs de l'éclectisme moderne, dans sa doctrine *ésotérique*. Le Catholicisme, tel qu'il est, ne suffit pas, parce que l'on distingue l'*intimité* de la *nature humaine* (p. 183) et le *progrès* de la *société humaine*, la foi *toute passive* (p. 184) et l'*activité des peuples* (p. 185), le développement individuel et le développement social. Or, on accorde que le Catholicisme a beaucoup influé individuellement sur l'humanité, et que nul système n'a aussi bien réussi à dégrossir la *nature intime* de l'homme:

(1) Je dois taire son nom, de peur d'attirer une persécution plus violente sur sa famille, restée en Pologne. Mais tous les catholiques polonais savent de qui il est ici question.

(2) Voyez particulièrement la Notice historique sur la Conférence de Montpellier. Cette Conférence n'existe que depuis deux ans, et l'on peut dire qu'elle est déjà le modèle de l'œuvre.

(3) Math. XII, 39.

(1) On se rappelle les soulèvemens d'indignation qui se manifestèrent partout en 1816 et 1817 contre les Missions de France, de la part de certains esprits; opposition telle, que cette œuvre cessa entièrement. Mais la rancune dura jusqu'en 1830, où la bibliothèque des Missions fut complètement détruite et leur asile dévasté. Or l'auteur de cet article a pu reconnaître aisément, par deux petites circonstances, la cause de cette violente opposition. Il voyageait dans l'Auvergne en 1818; il vit au village du Mont-Dor la foi et la piété ranimées au seul bruit de la mission récente qui avait évangélisé Clermont, à douze lieues de là; et tout le long de la route, à travers le Bourbonnais, il avait entendu un licencié en droit injurier les croix de mission et les missionnaires, à cause de la vertu qu'on rencontrait depuis ce moment dans les servantes d'auberge.

c'est ainsi qu'il a perfectionné la morale. Mais, outre que maintenant ce perfectionnement de morale qui vient de lui, est acquis aux humains, et désormais indépendant de lui, le Catholicisme n'a rien entendu jusqu'à présent, ou bien peu de chose, à l'organisation sociale en grand, à la *civilisation ;* car sa *charité* n'a pas encore *pénétré dans les institutions publiques* (p. 22). Son plus louable effort a été en ce genre de produire quelques faibles et informes germes, en travaillant, quoique bien lentement, à l'abolition de l'esclavage, à l'affranchissement des communes, dont il n'a pas compris évidemment l'esprit et le but. Il savait très bien habituer l'homme à la résignation pendant des *siècles de violence ;* mais il ne sait pas procurer le bonheur aux peuples en masse, comme cela doit nécessairement arriver. Ainsi, jamais il n'a conçu, et il ne conçoit pas encore, l'extinction de la mendicité, idée si simple, si lumineuse et si philanthropique. C'est pourquoi en admirant ses merveilles des temps passés, et son énergie au moyen âge, on n'appelle pas moins le moyen âge tout entier « l'essai grossier et imparfait de la « doctrine chrétienne *appliquée à l'état « social.* »

Je pourrais vous répondre que la société étant composée d'individus, il est difficile d'agir autrement que par les individus sur la société ; que c'est justement en amendant la *nature intime* de l'homme, et en multipliant cet amendement *individuel*, qu'il a pénétré dans la législation romaine, autant que les empereurs romains l'ont permis. Il sera impossible, par exemple, que l'institution du jury soit catholique, tant que les jurés ne seront pas catholiques *individuellement*. Et quant aux règles d'ensemble, aux lois, aux codes qui doivent imprimer le mouvement, diriger le jury, comme toute autre institution, selon l'*idée* catholique, à qui appartient-il de les poser, sinon à vous, législateurs ? Comment le Catholicisme *pénétrerait-il* dans les codes et les lois, si les législateurs l'en bannissent, et s'ils ne sont pas eux-mêmes auparavant des individus catholiques, dans *l'intimité* de leur nature ? Ce qu'il y a de plus bizarre dans votre reproche, c'est que vos idées philosophiques font positivement une règle de procéder individuellement. Car si « elles « admettent et respectent le sentiment « religieux, c'est « en élevant un autel à « la *raison individuelle*, » et vous y reconnaissez « la logique supérieure du « principe protestant. » (Mém. p. 21.) Au contraire, la *logique* infiniment *supérieure* du Catholicisme est de former constamment l'unité dans les *intimités* individuelles, agissant diversement sur la diversité humaine, dans le même sens, pour la même fin et par les mêmes moyens ; c'est-à-dire que sa divine influence, sans changer, sait s'adapter à tous les caractères, à toutes les situations, comme la manne du désert s'adaptait à tous les goûts. Son influence n'est donc pas seulement *intime*, mais elle n'est si puissante individuellement, que parce qu'elle est excellemment sociale.

Un philosophe niait le mouvement ; quelqu'un se mit à marcher devant lui : c'était la meilleure réponse. Le moyen âge en a une toute semblable à faire pour le Catholicisme, en citant de ses *siècles* de foi telle époque, qui *égale* et *surpasse* notre glorieuse émancipation présente. Je comptais bien donner ici même cette preuve ; la longueur de cet article m'en empêche. Mais le défi n'est qu'ajourné, et prendra son champ dans le cours d'histoire de France. On y verra que la civilisation, qui nous assourdit tous les jours de ses promesses et de ses vanteries, ne se tirera jamais de peine, sans *revenir* humblement et fidèlement à l'*esprit* et aux institutions du moyen âge, dont le protestantisme a interrompu le développement, pour le malheur et la honte de l'humanité chrétienne. En attendant, afin d'en donner au moins une idée, et de montrer en même temps quelles étaient ces mains *malhabiles* aux choses temporelles, j'indiquerai, sur les limites du moyen âge, un seul homme, un prêtre, un moine que la religion catholique a pris dans une condition obscure, a nourri obscurément pendant cinquante-cinq ans, pour l'élever tout-à-coup au sommet du pouvoir, pour en faire un exemple de la force et de la gloire que la sainteté communique au génie ; un homme qui, avec le cordon de saint

François, domina toutes les grandeurs de la terre; qui, sans parler de ses prodigieux succès dans les choses spirituelles, gouvernait un grand royaume ou par ses conseils, ou par le commandement qui lui était confié, diminuait les charges publiques en augmentant les revenus, et apprenant aux villes *à lever elles-mêmes les impôts*, domptait la noblesse la plus intraitable, fondait à la fois une université, une *garde nationale*, et la première infanterie régulière qu'on ait vue en Europe. Cet homme, c'est Gonçalez Ximenez de Cisneros, ou, comme l'appelle l'Espagne, saint Ximenez.

Enfin, quelle difficulté trouve-t-on dans les dogmes, et quels dogmes faudrait-il rayer pour le plan des éclectiques? Ecoutons. « Il ne faut pas que « dans une société telle que la nôtre, le « Christianisme vienne dire à l'homme : « Tu es né pauvre, résigne-toi; *car tu es « destiné à subir éternellement* ta pau« vreté. L'homme...., voyant de toutes « parts les *richesses se multiplier* comme « une *première récompense*, sous les ef« forts du travail et de la vertu, ne com« prendrait pas le langage du Christia« nisme.... La conduite de la vie ne peut « pas être aujourd'hui présentée aux « hommes, comme dans ces temps de « barbarie (toujours le moyen âge) où la « dignité humaine était de *toutes parts* « violée..... Aujourd'hui, la société ne « peut plus se contenter de l'enseigne« ment moral qui prescrit la *résigna« tion*.... Une *activité* nouvelle s'est em« parée du monde, » avec laquelle l'homme doit être en harmonie par l'éducation. « Il ne doit point sortir de l'école, « affaissé par l'appréhension des vicissi« tudes de la vie, *résigné* à les subir, « comme une victime expiatoire, *détaché « de toutes les joies de ce monde*, abîmé « dans la contemplation de la mort, uni« quement *préoccupé de son salut indi« viduel*. L'éducation doit disposer « l'homme à l'*usage moral de la liberté*, « fortifier et relever l'énergie de ses fa« cultés, lui présenter les *joies de la vie*, « non pas comme *mauvaises* et *réprou« vées* (1), mais seulement comme infé« rieures à l'idée de devoir.... » (Mém. p. 178 à 380.)

Que dites-vous? ce ne sont pas là des dogmes? c'est de la morale. Vous sembliez jusqu'ici vous en tenir à la morale, et ne contester que l'autorité et l'utilité des dogmes, des mystères, et maintenant c'est la morale que vous arguez. Il est ainsi. Toutes ces plaintes vagues et générales sur l'objet de la foi finissent par se formuler en plaintes contre la morale du Catholicisme, malgré la maturité de la raison humaine, qui devrait, ce semble, comporter plus d'austérité. On approuve bien qu'il inspire le plus humble et le plus généreux dévouement à ceux qui y prendront plaisir, pourvu qu'il n'en fasse pas une obligation commune, même proportionnée aux différentes situations, et qu'il ne désapprouve pas ceux qui aiment mieux prendre leur plaisir dans les *joies* de la terre. De cette manière, tout le monde sera content, le Catholicisme en continuant de se dévouer, et le reste en profitant du dévouement. Car, enfin, il est décidé que le monde doit être heureux désormais; que les *joies* de la terre sont dues à l'homme, comme *première récompense du travail et de la vertu*. L'homme doit croire de plus que déjà actuellement la *vertu* avec le *travail* multiplie cette récompense *partout* avec la *richesse*; il doit, par conséquent, se *préoccuper* de cette *multiplication* et de sa jouissance, tout autant que de son salut *individuel*. « Ce nouvel enseigne« ment *moral*... est le seul qui puisse « être bien compris par la société mo« derne et par la France surtout, dont le « génie actif et pratique demande une « loi en harmonie avec ses tendances. » (p. 180.) On espère que le Catholicisme se le tiendra pour dit et qu'il y fournira

(1) Afin qu'on ne s'imagine pas que la doctrine éclectique soit si neuve et si haute, qu'elle le donne à croire, Saint-Lambert, qui ne passe pas pour un aigle en philosophie, ni pour un cygne en poésie, avait absolument la même opinion. Parmi ses pédantesques notes sur ses *Saisons*, celle qu'il a mise au vers 131 de son *Automne*, se termine ainsi : « Voilà « les hommes devenus ignorans, pusillanimes, « méchans, *humbles*, *austères* et malheureux, « parce que... ne jouissant qu'en tremblant des « *présens de la terre*, accablés sous le poids des « maux, ils oublient de leur opposer la *vertu et le « plaisir*. »

son contingent, libre à lui de s'asseoir aussi au partage en le rendant plus abondant. On l'y invite, on l'assure « qu'il « n'est pas en opposition avec le principe d'activité des sociétés modernes; « seulement il n'y a pas encore suffisamment pénétré. C'est là le grand travail « *moral*, qui est réservé au siècle où « nous vivons. » (Mém. p. 178.).... « C'est « donc à lui qu'il appartient de changer « la *forme*, sinon le *fond* de son enseignement. » (Id. p. 179.). Il ne peut pas décemment s'y refuser; il ne le peut pas dans son propre intérêt, s'il veut reconquérir son ancienne influence, et avoir la satisfaction de promulguer un jour de *nouveaux dogmes* à l'acceptation générale. La philosophie l'aidera volontiers; elle ne lui épargnera pas les conseils; elle lui en donne déjà (1). Ce n'est pas assez pour la sollicitude des philosophes; en attendant le « réveil complet de la foi « catholique, qui rendra aux dogmes « leur toute-puissance, il faut, particulièrement en France, que l'autorité « tienne compte, dans l'éducation, des « nécessités actuelles; c'est-à-dire qu'à « côté des pratiques toujours *saintes*, toujours *respectables*, mais qui *n'ont plus* « *sur l'esprit des peuples une puissance* « *morale*, elle joigne des *ressources* nouvelles... Il faut enfin que la religion *accepte le concours de la philosophie* pour « l'accomplissement de son œuvre. » (Mém. p. 185 et 186.) Et l'on nous offre déjà un quasi-modèle de ce concours nécessaire: à l'école protestante de Postdam, « le sentiment religieux essaye de s'allier à la « philosophie, surtout pour l'enseignement de l'histoire. *Encore quelques pas* « *dans cette direction*, et le système qui « *convient* au temps présent, aura été « trouvé. » (Id. p. 187.)

Voilà le dernier mot et le secret de la philosophie éclectique. Elle prétend être indispensable au monde. Or, si le Catholicisme avait encore sa vertu première, si ce n'était pas par sa faute qu'on l'eût renoncé, s'il savait seul l'origine, la nature et la destinée de l'homme, s'il répondait parfaitement à son intimité individuelle, et tout ensemble, à son activité extérieure, à sa condition humanitaire, s'il était, en un mot, comme nous n'en doutons pas, essentiellement et éminemment social, que deviendraient les philosophes? Pour qu'ils soient nécessaires, il faut que la religion catholique ne suffise pas, il faut qu'ils la corrigent; et ils ont besoin d'être nécessaires.

Mais voilà aussi ce qu'ils ne nous persuaderont jamais à nous autres catholiques. Il y a long-temps que nous connaissons tous leurs systèmes et leurs prétentions. Un des papes de ce moyen âge si imparfait, mais moins dupe que notre siècle, appelait certains philosophes d'alors des *théophantes* plutôt que des *théologues*, et les gourmandait de ce que par leurs divagations, ils brouillaient tout, *reportant la tête à la queue*, et voulant *contraindre la reine de servir la servante*, c'est-à-dire soumettre la *science céleste* aux idées *terrestres* (1). On ne l'ignorait pas dès avant cette époque, et nous ne l'oublierons pas davantage. Peu nous importe donc que « d'un commun « accord, MM. Royer-Collard, Cousin et « Jouffroy affirment la morale même du « Christianisme. » (Mém. p. 25.) Peu nous importe que ceux-ci aient *soutenu*, en spéculation, le spiritualisme, que les autres aient *réhabilité*, comme on le dit, le moyen âge, si la conséquence finale et l'application n'en sont pas plus catholiques, et ne mènent pas moins au dédain de ce qu'il y avait de mieux dans le moyen âge, et au matérialisme pratique. Peu nous importe qu'on nous cite l'Evangile, nous avons nos prêtres, nos évêques et nos papes pour nous interpréter l'Evangile, et nous ne reconnaissons pas d'autres docteurs; car ils nous enseignent comme *ayant puissance, et non sicut scri-*

(1) Il y en a beaucoup dans le Mémoire cité, et particulièrement au chap. III de la troisième partie, pag. 274. Je me porterais bien garant que le jeune auteur a cru rendre ainsi un service au clergé, et pourtant ce n'est pas ce qui choquera le moins, dans son livre, tous les catholiques.

(1) Grég. IX, Epist. II, 20: Ut sic videantur non Theodocti, nec Theologi sed potiùs *Theophanti*... cum... ipsi doctrinis variis et peregrinis abducti, *redigunt caput ad caudam*, et ancillæ cogunt famulari reginam, videlicet documentis terrenis celeste, quod est gratiæ tribuendo naturæ. Raynald. *Ann.* 1228.

bæ et pharisæi (1). Je ne vous dirai pas qu'en imputant aux dogmes la sévérité de la morale, vous contredites votre principe de la morale indépendante, ou de la morale *en soi;* mais je vous dirai que le Catholicisme ne fera jamais de nouveaux dogmes, parce qu'il n'en a jamais fait, à la grande différence de toutes les religions humaines. Il gardera jusqu'au ciel ceux qu'il a reçus de son divin maître, et il gardera par la même raison sa morale, qui en est la conséquence inséparable, et qui n'est pas d'ailleurs celle que vous lui attribuez. Il ne cessera de répéter jusqu'à la fin des temps, que parce que nous sommes hommes et pécheurs, nous devons manger notre pain à la sueur de notre front; que destinés à la vie éternelle, les choses de la terre ne doivent point nous *préoccuper* (2); que les joies de la terre sont trompeuses. Même sous l'ancienne loi, où les Juifs étaient conduits, comme des *enfans* par les récompenses temporelles, le roi-prophète avait eu soin d'avertir que le bonheur ne consistait pas dans les richesses temporelles, qui devaient être si souvent le partage des méchans. *Promptuaria eorum plena.... oves eorum fœtosæ.... Beatum populum dixerunt cui hæc sunt; beatus populus, cujus Dominus Deus ejus* (3). Le premier et le plus beau des cantiques de l'ère nouvelle, le cantique de l'humilité, chanté par la plus parfaite des créatures, par l'épouse des célestes cantiques, nous dit ensuite : *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.* Le divin Maître enfin a parlé : *Quærite primum regnum Dei.... et hæc omnia adjicientur vobis* (4). Mais auparavant il a dit : *Pœnitemini et credite Evangelio.... Beati pauperes spiritu* (5); et en même temps, il a si bien pris les intérêts des pauvres, et son Eglise de même après lui, que les riches ne sont admis que sous la condition de se dépouiller de leur superflu pour les pauvres : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem* (1). Aussi, le Catholicisme a toujours fait et fera toujours plus pour l'indigence et pour les populations que toutes les constitutions politiques, les procédés industriels et les maximes éclectiques ensemble. Il sait très bien que sans le détachement des *joies* de la terre, même les plus légitimes, vous ne viendrez jamais à bout de soulager la pauvreté et de rendre le peuple moral.

Au reste, s'il est vrai que vous en savez davantage, ne dissertez plus tant, agissez. Empêchez qu'il y ait des pauvres, si vous pouvez; et le Catholicisme loin de leur dire : Soyez pauvres éternellement, vous en louera; car vous aurez ôté en même temps du milieu des hommes la luxure, l'intempérance, la vanité, la paresse et la fraude. « Commencez par « chercher la justice, et les biens même « de la terre vous seront donnés par sur- « croît. » Mais jusqu'à ce que vous teniez cette heureuse invention humaine, de rendre le peuple moral par les *joies* de la terre, croyez-nous, laissez le Catholicisme prêcher la résignation, tant qu'il y aura des misères et des souffrances : heureux vous-mêmes un jour, si, le repoussant obstinément, vous le retrouvez encore pour consoler les peuples des prospérités que vous leur aurez faites, et vous défendre de leur gratitude!

Les deux mémoires couronnés n'ont donc point résolu la difficulté; ils sont le commentaire, le plus habile peut-être, des circulaires ministérielles de 1833 et 1834 sur l'instruction primaire, et par là même ils mettent plus à nu la stérilité des moyens imaginés aujourd'hui pour guérir une des plus grandes plaies de la société. On craint ce qu'on admire, et l'on voudrait que la vérité ne fût pas si vraie.

EDOUARD DUMONT.

(1) Marc. I, 22; Math. VII, 29.

(2) S. Léon pape, serm. LXXII, 8 : Ad æterna prælectos peritura non occupent.

(3) Ps. CLIII.

(4) Math. VI, 33.

(5) Marc. I, 15; Math. V, 3. Comment ne pas rappeler ici le sermon de Bossuet sur l'*éminente dignité* des pauvres dans l'Eglise?

(1) Ps. XL.

PHÉNOMÈNES HISTORIQUES DU DIXIÈME SIÈCLE.

La religieuse Roswith. — Ses ouvrages. — Gerbert. — Sa science. — Saints et savans. — Caractère chrétien des princes et des peuples.

Le Xe siècle de l'ère chrétienne a le privilége d'être appelé le siècle d'ignorance et de barbarie, le siècle de fer, du moins quand il est question de l'Europe occidentale et de la chrétienté. Ce privilége ou ce reproche est-il vraiment mérité? C'est ce que nous allons voir.

Un des phénomènes du siècle de Louis XIV, c'est que madame de Sévigné lisait saint Augustin dans la langue même de saint Augustin; c'est que la mère Angélique Arnauld entendait le latin de son bréviaire : les historiographes de Port-Royal y voient la merveille de leur docte confrérie, et même la merveille de leur siècle. Si donc le siècle de fer, le siècle d'ignorance et de barbarie recélait au milieu de ses prétendues ténèbres une merveille semblable, une merveille bien plus grande, que dirions-nous? Si cette merveille se trouvait, non pas uniquement dans la ville capitale, mais au fond d'une province naguère barbare, que dirions-nous?

Or cette merveille du Xe siècle, merveille plus étonnante que madame de Sévigné et la mère Angélique ne le furent au siècle de Louis XIV, est une simple religieuse du couvent de Gandersheim, au pays actuel de Hanovre : elle était née vers l'an 940, et se nommait *Roswith*. Sans sortir de sa pieuse retraite, elle apprit le latin, le grec, la philosophie d'Aristote, la musique, enfin les sept arts libéraux. Ses uniques maîtres furent deux religieuses du même couvent. Ce qui est encore plus merveilleux, elle composa un grand nombre de poésies latines qui commencent à exciter la surprise et l'admiration du XIXe siècle, et à lui faire considérer la nonne Roswith comme une gloire, non seulement pour l'Allemagne mais pour l'Europe entière.

La religieuse poète du Xe siècle écrivit en vers le *Panégyrique* ou le *Règne des trois Othons*, qui reçurent en Occident la dignité impériale, après l'extinction des descendans directs de Charlemagne. Elle écrivit de plus *huit poèmes* sur la vie de plusieurs saints. Enfin elle a fait six ou sept comédies en prose, à l'imitation de Térence, comme elle-même nous l'apprend. Honorer et recommander la chasteté, tel est le but presque unique qu'elle s'y propose. « J'ai voulu, dit-elle « dans la préface, substituer d'édifiantes « histoires de vierges pures aux déportemens des femmes païennes. Je me suis « efforcée, selon les facultés de mon petit « génie, à célébrer les victoires de la chasteté, particulièrement celles où l'on voit « triompher la faiblesse des femmes, et où « la brutalité des hommes est confondue. » Parmi ces drames de Roswith, il en est deux entre autres qui sont tirés d'histoires authentiques, et ont entre eux beaucoup de ressemblance : c'est le *Solitaire saint Abraham*, qui se déguise en militaire, pour ramener à la vertu sa nièce Marie qui s'était abandonnée au mal; c'est *Saint Paphnuce*, qui emploie un stratagème pareil, pour convertir la courtisane Thaïs.

Ces drames, écrits en latin correct par une religieuse allemande du Xe siècle, étaient joués par des religieuses, écoutés par des religieuses. Il s'ensuit d'abord que cette langue leur était familière : ce qui ne se trouve peut-être dans aucun siècle depuis, pas même dans celui de Louis XIV. De plus, quoique plusieurs de ces drames traitent des matières et des aventures fort délicates, la diction de la pieuse nonne demeure toujours aussi pure et aussi chaste que ses intentions sont candides et irréprochables. Deux littérateurs modernes, le fameux Erasme dans un de ses colloques, un poète anglais dans une pièce de théâtre, ont traité un sujet pareil à celui d'Abraham et de Paphnuce. Eh bien, il est reconnu aujourd'hui que pour la délicatesse des sentimens, la finesse et la retenue du langage, l'inspiration religieuse et l'élévation morale, la bonne religieuse du Xe siècle l'emporte incontestablement et

e poète anglais et sur le fameux ne. Ce n'est pas tout. Dans ces dra- la religieuse de Gandersheim se re très familiarisée avec la musique, onomie, et même avec la philosophie istote ; on y trouve encore ce que n'y attendait guère, on y trouve l'a- gie de la science. Après un discours osophique sur l'art musical, les disci- de Paphnuce lui demandent : « Et où avez-vous tiré ces connaissances nt nous n'avons pu suivre l'exposi- on sans fatigue ? — *Paphnuce.* C'est une ble goutte que par hasard et sans la rcher, j'ai vu en passant jaillir des « ...ces abondantes de la science : je « l'ai recueillie, et j'ai voulu vous en « faire part. — *Les disciples.* Nous ren- « dons grâces à votre bonté ; cependant « cette maxime de l'Apôtre nous effraie : « Dieu choisit les insensés suivant le « monde, pour confondre les prétendus « sages. — *Paphnuce.* Sages ou insensés « mériteront d'être confondus devant le « Seigneur, s'ils font le mal. — *Les di- « sciples.* Sans doute. — *Paphnuce.* Toute « la science qu'il est possible d'avoir « n'est pas ce qui offense Dieu, mais l'in- « juste orgueil de celui qui sait. — *Les « disciples.* Cela est vrai. — *Paphnuce.* Et « à quoi la science et les arts peuvent-ils « être plus justement et plus dignement « employés, qu'à la louange de celui qui « a créé tout ce qu'il faut savoir, et qui « nous fournit à la fois la matière et l'ins- « trument de la science ? — *Les disciples.* « Il n'y a pas de meilleur emploi du sa- « voir. — *Paphnuce.* Car mieux nous « savons par quelle loi admirable Dieu a « réglé le nombre, la proportion et l'é- « quilibre de toutes choses, plus nous « brûlons pour lui. — *Les disciples.* Et « c'est avec justice. »

Telle est l'apologie que la bonne religieuse de Gandersheim fait de la science. Certes, cela n'est pas mal pour un siècle d'ignorance et de barbarie. Mais reste à juger s'il est encore permis de qualifier de la sorte le siècle de Roswith (1).

Pendant qu'une simple religieuse cultivait avec tant de succès les sciences et les lettres au fond de l'Allemagne, un homme, né pauvre, les cultivait avec plus de gloire encore en France. Cet homme se nommait *Gerbert.*

Il était né en Auvergne, à Aurillac même ou dans le voisinage, d'une famille obscure. Jeune encore, il embrassa la vie religieuse dans le monastère que le comte St. Gérald avait fondé dans cette ville vers la fin du IX[e] siècle. Après y avoir étudié la grammaire et les autres parties de la littérature qu'on y enseignait, le désir de s'avancer de plus en plus dans les sciences lui fit solliciter la permission d'aller les étudier en divers pays. Son abbé l'envoya dans la Marche française d'Espagne, à Borel, comte de Barcelone, qui le mit auprès d'un évêque nommé Haïton pour étudier les mathématiques. Les sciences s'étaient mieux conservées en Catalogne qu'ailleurs, parce que ces cantons avaient été moins exposés aux incursions des Normands. De plus, leur proximité de l'Espagne les mettait à portée de profiter des connaissances dont les Arabes faisaient alors profession. Gerbert mit tout à profit pour s'instruire. Il cultivait avec soin les savans du pays. On en juge ainsi par l'étroite liaison qu'il contracta avec Guérin, abbé de Saint-Michel de Cusan, homme non moins célèbre par son savoir que par sa piété, et qui avait d'habiles artistes dans son monastère. Il est même des écrivains qui prétendent, mais la chose n'est ni certaine ni même probable, que Gerbert pénétra plus avant en Espagne, et qu'il alla jusqu'à Séville et Cordoue, pour faire de nouvelles découvertes auprès des Arabes qui y dominaient. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il acquit des connaissances prodigieuses dans les mathématiques, la philosophie, l'astronomie, la médecine et même dans les arts mécaniques.

Vers l'an 968, l'évêque Haïton et le comte Borel ayant entrepris le voyage de Rome, prirent Gerbert en leur compagnie. Ce fut pour notre philosophe un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances. Bientôt il se fit connaître à l'empereur Othon I[er], qui lui donna l'abbaye de Bobbio. Plus tard, Gerbert quitta l'Italie, et se retira d'abord en Allemagne, à la cour de l'empereur, où il enseigna

(1) Ceillier, t. XIX, art. *Roswith* ; *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1839 ; *Université Catholique*, t. VI, p. 419.

quelque temps le jeune Othon : c'était Othon II. De là Gerbert passa à Reims, où l'archevêque Adalbéron lui confia l'école de sa cathédrale. De temps en temps Gerbert faisait le voyage d'Italie. Dans un de ces voyages, il fit connaissance avec le philosophe Otric de Saxe, précepteur d'Othon III. Dans un autre, les deux philosophes eurent à Ravenne une conférence publique sur toutes les sciences, en présence de l'empereur et de tous les savans qui se trouvaient à la cour et à la ville. Gerbert eut un grand nombre de disciples, dont plusieurs en formèrent d'autres. Les plus illustres sont les deux empereurs Othon, I[er] et II; le prince Robert de France, depuis le roi Robert, qui, à l'école de Reims, fit tant de progrès dans la science et dans la vertu, qu'il fut surnommé *clerc* (clericus) pour son savoir, et *pieux* pour sa religion sincère.

Outre un très grand nombre de *lettres*, Gerbert écrivit des *traités* sur l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, sur la manière de construire un astrolabe, un cadran ou quart de cercle, une sphère, sans compter des traités de rhétorique et de dialectique. Son auteur favori était le célèbre Boèce, qui, avec son ami Cassiodore, transplanta en latin et en Occident, pendant le VI[e] siècle, toutes les sciences de la Grèce. Gerbert était surtout habile à construire des instrumens d'astronomie et de musique.

Ditmar, évêque de Mersebourg, le plus judicieux et le plus fidèle historien de ce temps-là, nous dit : « Qu'il était parfai« tement versé dans l'astronomie, qu'il « surpassa tous ses contemporains en « plusieurs autres belles connaissances ; « qu'étant à Magdebourg avec l'empereur « Othon III, il fit une horloge dont il ré« gla le mouvement sur l'étoile polaire, « qu'il considérait à *travers un tube* (1). » De ces paroles d'un auteur contemporain, des savans ont conclu que Gerbert inventa, dès le X[e] siècle, premièrement une horloge à roues, et en second lieu un tube astronomique ou lunette à longue vue, autrement télescope. Un autre ancien auteur parle avec admiration des orgues hydrauliques, où Gerbert introduisit le vent et le mouvement nécessaires par le moyen de l'*eau bouillante* (1) ; paroles qui nous apprennent, à n'en pouvoir douter, que dès le X[e] siècle Gerbert inventa des machines à vapeur.

Nous croyons donc qu'il n'est plus permis de taxer d'ignorance et de barbarie un siècle pareil. Car Gerbert y fut recherché, admiré, fêté, comme savant, par tout le monde. Il devint à cause de cela, successivement, archevêque de Reims, archevêque de Ravenne, et enfin pape sous le nom de Silvestre II. On dira peut-être qu'il fut accusé de magie à cause de sa science. Cela est vrai. Mais il faut bien remarquer que ce ne fut point par ses contemporains, mais seulement un siècle après, par un écrivain schismatique, Bennon, qui, pour décrier le saint et grand pape Grégoire VII, s'efforça par les plus grossières calomnies à décrier ses plus illustres prédécesseurs, notamment Silvestre II (2).

Ce qui est à remarquer encore, Roswith et Gerbert n'étaient pas seuls à briller dans leur siècle. On y voit un nombre incroyable de saints et savans personnages parmi les princes, parmi les évêques, dans le cloître, dans le monde, et même parmi le peuple. Le X[e] siècle offre peut-être autant de saints que d'années. Et de ces saints, les plus illustres étaient pleins de zèle et pour acquérir la science et pour la répandre : en Angleterre, saint Odon et saint Dunstan, tous deux archevêques de Cantorbéri ; en France, saints Abbon de Fleury, Odon, Aimard, Mayeul, Odilon, tous quatre abbés de Cluny; en Allemagne, saint Bernard, évêque d'Hildesheim, saint Udalric d'Augsbourg, et le monastère tout entier de Saint-Gall; dans le royaume de Lorraine, saints Gauzelin et Gérard, évêques de Toul, saint Jean de Vendières, abbé de Gorze, saint Gérard, abbé de Brogne près de Namur, saint Guibert, abbé de Gemblours; mais surtout saint Brunon, archevêque de Cologne, vice-roi du royaume de Lorraine qu'il partagea en deux duchés, pour le gouvernement desquels il forma lui-

(1) Ditmar, l. VI.

(1) Guill. Malm., l. II, c. x.

(2) *Hist. Littér. de France*, t. VI. — Dom Ceillier, t. XIX. — *Silvestre II*, par Hock, en allemand.

même deux hommes, dont l'un fut l'ancêtre de Godefroi de Bouillon, et l'autre la tige des ducs de Bar.

Quant au reproche spécial de barbarie qu'on fait au même siècle, voici d'autres phénomènes à considérer. En 911, la descendance directe de Charlemagne venait de s'éteindre en Germanie par la mort de Louis IV, fils de l'empereur Arnoulfe. L'Allemagne était sur le point de se diviser en plusieurs souverainetés, non seulement indépendantes, mais ennemies les unes des autres. Les chefs des différentes peuplades, issus tous également de Charlemagne par les femmes, paraissaient avoir des droits égaux, ce qui ajoutait à la confusion. Parmi ces chefs, deux se trouvaient élevés au-dessus des autres par leur puissance : le premier était Othon, duc de Saxe; le second, Conrad, duc de la France rhénane et de la Franconie. Ces deux chefs, l'un des Saxons, l'autre des Francs, étaient, comme leurs peuples, rivaux et souvent ennemis l'un de l'autre. Les seigneurs d'Allemagne s'étant assemblés, offrirent la couronne royale à Othon de Saxe : Othon la refusa, à cause de son grand âge, et leur recommanda, qui? Conrad de Franconie, son rival. Conrad fut élu roi au mois de septembre 911.

Vers la fin de l'année 918, le roi Conrad, qui avait fait plusieurs fois la guerre au duc Henri de Saxe, fils d'Othon, se trouvait au lit de la mort, par suite d'une blessure qu'il avait reçue dans une bataille contre les Hongrois. Il n'avait point d'enfant, mais un frère digne et capable de régner, Eberhard, duc de Franconie. Il le fait venir, il lui recommande, avec les expressions les plus tendres, de ne pas refuser la dernière prière de son frère et de son roi mourant. Il le prie, de quoi? de renoncer à toutes ses prétentions, quoique bien fondées, sur la couronne d'Allemagne, de les transporter plutôt, à qui? au duc Henri de Saxe, leur ennemi, de se soumettre à lui le premier, et par là d'accélérer son élection auprès des autres princes, comme étant le plus capable de sauver la patrie. Profondément ému, le magnanime Eberhard jure d'accomplir fidèlement la dernière volonté de son royal frère. Et de fait, aussitôt après les funérailles de Conrad, il se rend promptement en Saxe, il remet de la part de son frère mourant les insignes de la royauté au duc Henri, surnommé *l'Oiseleur;* il est le premier à lui jurer fidélité comme à son souverain; il est le premier à le proposer dans l'assemblée des princes. A sa voix, les deux peuples si long-temps rivaux et ennemis, les Saxons et les Francs, se donnent la main et ne font plus qu'un peuple. Tels étaient les nobles caractères que l'on voyait dans le X[e] siècle, siècle pourtant nommé barbare par d'autres siècles soi-disant civilisés, qui seraient fort en peine de montrer quelque chose de pareil.

Dans le même temps s'achevait en France une révolution politique, dont les résultats subsistent encore, après plus de huit siècles et demi. La seconde dynastie, la descendance masculine de Charlemagne s'en allait; et la troisième, celle de Hugues-Capet, qui, par sa mère, descendait à la fois de Charlemagne et de Vitikind, se mettait à sa place. L'alternative entre ces deux dynasties dura tout un siècle, et se consomma d'une manière peut-être unique dans l'histoire, sans que pendant tout ce temps il se commît aucun meurtre politique ni de part ni d'autre. En 888, pendant la minorité de Charles-le-Simple, les Français élisent pour roi Eudes, comte de Paris, et qui avait si vaillamment défendu cette ville contre les Normands. Il meurt en 898, en priant les seigneurs du royaume de reconnaître Charles-le-Simple; ce qu'ils font (1). En 922, les Français se donnent pour roi le duc Robert de France, frère du roi Eudes; il est tué dans une bataille l'année suivante (2). Son fils Hugues-le-Grand étant trop jeune, et ne voulant point accepter la royauté que les Français lui offrirent, ils élisent pour roi son beau-frère Rodolfe, duc de Bourgogne (3). Le roi Rodolfe ou Raoul étant mort l'an 936, Louis d'Outre-Mer, fils de Charles-le-Simple, lui succède, étant rappelé d'Angleterre par Hugues-le-Grand et les autres seigneurs du royaume (4). Louis d'Outre-Mer étant mort l'an 954, son fils

(1) D. Bouquet, t. IX, p. 43, *b*, 49, *a*, 73, *d*.
(2) *Ibid.*, p. 77, *a*.
(3) *Ibid.*, p. 81, *b*, 139, *b*.
(4) *Ibid.*, p. 77, *e*, 90, *c*.

Lothaire, beau-frère de Hugues-le-Grand, lui succède par l'élection de tous les seigneurs de France, comme il le dit lui-même dans une charte octroyée l'année suivante au monastère de Saint-Remi de Reims (1). Le roi Lothaire meurt l'an 986, après avoir recommandé son fils Louis à son cousin Hugues-Capet (2). Louis V du nom meurt l'année suivante 987, le 21 mai, après avoir, suivant le témoignage de trois anciennes chroniques, donné le royaume à son cousin Hugues-Capet (3), le plus puissant des seigneurs français (4), qui est élu roi par les autres (5), et favorisé par le pape (6) ; tels sont les principaux faits de cette révolution séculaire.

Pour la bien apprécier, il faut se rappeler avant tout que, dans l'origine, la royauté était élective chez tous les peuples germaniques : Goths, Lombards, Francs, Saxons, Allemands et autres. Et c'était naturel. Nations guerrières, conquérantes, émigrantes, sans constitution territoriale, il leur fallait des hommes capables de marcher à leur tête et de les commander. Une hérédité stricte était impraticable. Aussi à leur entrée dans les Gaules, les Francs renvoient-ils le roi Childéric, de race franque, et mettent-ils à sa place le romain Egidius. Charlemagne et son fils, dans les chartes les plus solennelles, rappellent et confirment ce caractère électif de la royauté chez les Francs. Charles-le-Chauve reconnaît la même chose au concile de Toul en 859. Enfin l'an 955, le roi Lothaire, avant-dernier roi de la race directe de Charlemagne, rappelle encore spontanément dans un diplôme particulier, qu'il a été élu par tous les seigneurs français (7). Sans doute, comme on ne choisissait que pour trouver un homme utile et capable, si le plus proche l'était, on choisissait naturellement le plus proche. Cela devenait avec le temps, si l'on peut ainsi dire, une hérédité élective, une élection héréditaire. A mesure que les nations, devenues chrétiennes, s'attacheront au sol, s'adonneront à l'agriculture et au commerce, vivront en paix les unes avec les autres, elles auront un moindre besoin d'avoir toujours à leur tête un homme capable de les commander en personne. Les choses une fois réglées par le temps et l'usage, marcheront comme d'elles-mêmes. La royauté, comme le sol même, deviendra de plus en plus héréditaire, et cela naturellement. Une chose y contribuera entre autres : le système féodal, autrement le système militaire implanté dans le sol, pour mieux le défendre. Les incursions des Normands et des Sarrasins firent de ce système une nécessité en France. Les descendans de Charlemagne, particulièrement Charles-le-Chauve, n'étant plus en état de défendre contre eux les Français, chacun fut réduit et formellement autorisé à se défendre soi-même. De là tant de forteresses et de seigneuries particulières, autour desquelles se groupèrent les populations pour trouver sécurité et protection. Paris, avec son valeureux comte, en donna le plus illustre exemple. Paris devient ainsi le cœur de la France, et son comte la tête.

Sous le règne de Lothaire, avant-dernier roi carlovingien, le comte de Paris et duc de France, Hugues-Capet, était plus puissant que le roi même. Gerbert écrivait l'an 985, à un seigneur d'Allemagne, sur le moyen de prévenir la guerre civile et étrangère dans ce pays, après la mort de l'empereur Othon II : Le roi Lothaire est le chef de la France de nom seul ; Hugues l'est, non pas de nom, mais de fait et en réalité. « Si vous « aviez sollicité son amitié d'un commun « accord, si vous aviez lié son fils avec le « fils de l'empereur, il y a long-temps « que vous n'auriez plus pour ennemis « les rois des Français (1). » « Nous vous « le disons confidemment, dit-il dans une « autre lettre, si vous vous conciliez l'a- « mitié de Hugues, vous pourrez facile- « ment éviter toute attaque de la part « des Français (2). » Hugues-Capet était

(1) D. Bouquet, t. IX, p. 617.
(2) *Ibid.*, p. 82, *b*.
(3) *Ibid.*, t. X, p. 168, *a*, 222, *b*, 243, *b*.
(4) *Ibid.*, p. 360, *c*, 387, *a*.
(5) *Ibid.*, p. 184, *c*, 210, *e*, 215, *a*, 280, *e*, 281, *a*, etc.
(6) *Ibid.*, p. 392, *c*, *d*, p. 553, *n*.
(7) Ubi ab omnibus Francorum proceribus electus sum, ac regali diademate coronatus. B. Bouquet, t. IX, p. 617.

(1) D. Bouquet, t. IX, p. 282, ép. 31.
(2) *Ibid.*, p. 283, ép. 34.

ainsi dès lors le roi de fait et de par la nature. Le nom et le droit s'y joignirent, par la donation du dernier roi Louis V, son cousin, et par l'élection de la nation française. En 987, dit un auteur contemporain, mourut le jeune roi Louis qui ne fit rien, après avoir donné le royaume à Hugues, qui la même année fut fait roi par les Français (1). Cette donation du dernier roi de la seconde dynastie au chef de la troisième, attestée par un auteur contemporain et répétée dans deux chroniques postérieures (2), est une chose d'autant plus remarquable qu'elle a été moins remarquée. Une autre chronique observe, et avec raison, que Hugues-Capet descendait de Charlemagne, par sa mère Hedwige, fille de Henri-l'Oiseleur et de sainte Mathilde, laquelle descendait elle-même du fameux Vitikind (3). Toutes les chroniques s'accordent à dire que Hugues-Capet fut élu et proclamé roi à Noyon par les seigneurs de France, notamment par son beau-frère Richard, duc de Normandie, et ensuite sacré à Reims par l'archevêque Adalbéron le 3 de juillet 987. Le 30 décembre de la même année, Robert, fils de Hugues et d'Adélaïde, est couronné roi à Orléans.

Les nouveaux souverains furent aussitôt généralement reconnus de toute la France. On le voit par la lettre suivante que Gerbert écrivit au nom du roi Hugues, la première année de son règne, à Séguin, archevêque de Sens, qui ne lui avait pas encore fait serment de fidélité. « Ne voulant abuser en rien de la puissance « royale, nous réglons toutes les affaires « de la république dans le conseil et de l'a« vis de nos fidèles, et nous vous jugeons « très digne d'en faire partie. C'est pour« quoi nous vous avertissons honnête« ment et affectueusement de nous con« firmer, avant le 1er novembre, la foi que « nous ont confirmée les autres, et cela « pour la paix et la concorde de la sainte « Eglise du Seigneur, ainsi que de tout le « peuple chrétien, de peur que si, par la « persuasion de quelques méchans, vous « négligiez de faire votre devoir, vous « n'ayez à subir la sentence plus dure du « seigneur Pape et des évêques de la « province, et que notre mansuétude, « que tout le monde connaît, ne déploie « avec la royale puissance le très juste « zèle de la correction (1). » On voit par cette lettre que le pape Jean XV reconnaissait le nouveau souverain de France, Séguin ne tarda point à suivre l'exemple des autres : car on trouve sa signature avec celles d'Adalbéron, archevêque de Reims, et de Daimbert, archevêque de Bourges, à la fin d'un privilége que le roi Hugues accorda au monastère de Corbie la première année de son règne (2).

Un fait surtout est à remarquer dans cette alternative séculaire entre les deux dynasties. Dans les derniers jours du mois de juin 922, presque tous les seigneurs et évêques du royaume, assemblés à Reims, proclament roi le duc Robert de France, et il est sacré par l'archevêque Hervée. L'année suivante 923, rompant une armistice, qu'il venait d'en obtenir, Charles-le-Simple, avec une armée de Lorrains, vint surprendre Robert, qui se trouvait à la tête de peu de monde. La bataille s'engagea aussitôt le dimanche 15 juin, près de Soissons, au moment que les Français s'y attendaient le moins, et que la plupart étaient à dîner (3). C'est ce que dit formellement Flodoard, excellent historien qui vivait et écrivait dans ce temps-là même. Il est surprenant que les continuateurs de D. Bouquet aient oublié ou dissimulé ces graves circonstances dans le neuvième volume des historiens de France. En ce combat, il périt beaucoup de monde de part et d'autre. Le roi Robert fut tué ; mais son fils Hugues-le-Grand remporta la victoire, et mit en déroute le roi Charles et son armée. Or savez-vous comment les vainqueurs usèrent de la victoire ? Les évêques assemblés en concile ordonnèrent à ceux qui s'étaient trouvés, à la bataille de Soissons, entre Robert et Charles, de faire pénitence pendant trois carêmes, trois années

(1) Donato regno Hugoni duci, qui eodem anno rex factus est à Francis. *Chron. Odoranni*, Bouquet, t. X, p. 165, *a*.
(2) *Ibid.*, p. 222, *b*, 243, *b*.
(3) *Ibid.*, p. 281, *b*.

(1) Bouquet, t. X, p. 392, ép. 18.
(2) *Ibid.*, p. 353.
(3) Flod., *Chron.*, ann. 923; Bouquet, t. VIII, p. 179.

durant. « Le premier carême, dit le con-
« cile, ils demeureront hors de l'église et « seront réconciliés le jeudi-saint ; chacun de ces trois carêmes, ils jeûneront « au pain et à l'eau le lundi, le mercredi « et le vendredi, ou ils le rachèteront. « Ils observeront de même quinze jours « avant la Saint-Jean et quinze jours « avant Noël et tous les vendredis de « l'année, s'ils ne le rachètent par des « aumônes, ou s'il n'arrive ce jour-là une « fête solennelle, s'ils ne sont malades « ou occupés au service de guerre (1). » Voilà comme les Français du Xe siècle expièrent par une rude pénitence la victoire qu'ils venaient de remporter sur d'autres Français, qui, toutefois, les avaient déloyalement surpris pendant une trêve. Et pourtant le Xe siècle est appelé un siècle de fer!

Pour savoir mieux encore si nos ancêtres méritent de la part de leurs enfans de pareils noms, comparons à cette période séculaire, chez les Français du Xe siècle, une période à peu près égale, non chez les anciens Grecs de Syrie, non chez les anciens Grecs d'Égypte, non chez les empereurs de Rome idolâtre, où nous voyons presque chaque règne commencer ou finir par le meurtre, ou même le parricide ; mais comparons-y une période à peu près égale, chez les Grecs contemporains de Constantinople, chez les califes contemporains de Bagdad, chez les empereurs de la Chine. A Constantinople, Basile-le-Macédonien, qui meurt en 886, était monté sur le trône par l'assassinat de son prédécesseur, Michel-l'Ivrogne. Son fils Léon, dit le Philosophe, manque d'être assassiné l'an 892, l'an 894, l'an 902. Romain Lécapène, après avoir failli plusieurs fois d'être assassiné, est enfin détrôné l'an 944 par son propre fils Etienne. Constantin Porphyrogénète est empoisonné l'an 958 par son fils Romain II, qui l'est par sa femme en 963. Nicéphore II est assassiné en 969 par Zimiscès, qui est empoisonné l'an 975 par l'eunuque Basile (2). Voilà comme, sans parler de plusieurs autres assassinats ou empoisonnemens politiques, les empereurs grecs se succédaient sur le trône de Constantinople, durant cette période séculaire.

A Bagdad, le calife Mortauser, en 861, monte sur le trône de Mahomet par le meurtre de son père; son successeur Mostain est décapité l'an 866 ; Motaz, déposé et réduit à mourir de faim en 869; Mothad, assassiné en 870; Mothaded, empoisonné en 902; Moctader, après avoir été déposé deux fois, est tué l'an 932; Kaher est déposé l'an 934, on lui crève les yeux, il est réduit à mendier son pain. Motaki a le même sort en 958, ainsi que Mortacfi en 946 (1). Telle était à Bagdad la succession sanglante des souverains et pontifes mahométans.

La Chine, que l'on a tant vantée pour ses mœurs patriarcales et la sagesse de son gouvernement, vit jusqu'à sept dynasties se succéder par la trahison et le meurtre en moins d'un siècle. La XIIIe s'éteignit en 907, par le meurtre de ses deux derniers empereurs. La XIVe ne dura que 16 ans. Son premier empereur, qui avait tué les deux derniers de la dynastie précédente, fut tué par son fils, aîné, qui fut tué par son frère, qui se tua lui-même en 923, pour ne pas être tué par le chef de la XVe dynastie. Elle ne dura que 13 ans, avec quatre empereurs, dont trois périrent de mort violente. La XVIe dynastie, commencée en 936, finit en 947, avec deux empereurs dont le second fut détrôné. La XVIIe, commencée en 947, finit par son deuxième empereur qui fut tué l'an 951. La XVIIIe finit l'an 960 par son troisième empereur, qui fut déposé et remplacé par son premier ministre, qui fut le chef de la XIXe (2). Voilà donc en Chine, dans l'espace de 60 ans, sept dynasties, avec huit ou neuf empereurs assassinés.

Maintenant, à cet empire philosophique de la Chine, à cet empire mahométan de Bagdad, à cet empire grec de Constantinople, comparez le royaume catholique d'Angleterre, le royaume catholique d'Allemagne, le royaume catholique de France, avec leur grand nombre de saints et de savans personnages : dirons-nous encore que nos ancêtres du Xe siè-

(1) Labb., t. IX, p. 587.
(2) Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, t. XIII et XIV.

(1) *Art de Vérifier les Dates.* — *Hist. Univ. par des Anglais*, t. XLIII (5) et XLIV (4).
(2) *Hist. Univ. par des Anglais*, t. LIV (14).

cle étaient des ignorans et des barbares? que leur siècle était un siècle de fer? En vérité, les ignorans et les barbares sont ceux qui le diraient ou le penseraient encore.

ROHRBACHER.

LES FERMES DU PETIT ATLAS,

OU COLONISATION AGRICOLE, RELIGIEUSE ET MILITAIRE DU NORD DE L'AFRIQUE;

PAR L'ABBÉ LANDMANN, CURÉ DE CONSTANTINE.

Le temps n'est plus, Dieu merci, où l'on pouvait craindre que le gouvernement ne se rangeât à l'avis de ceux qui demandaient l'abandon de l'Algérie, ou qu'il n'adoptât le parti mixte de ne garder dans ce pays que quelques postes militaires sans utilité pour la métropole, et sans aucune influence sur la civilisation des peuples indigènes. Or, bien que nous soyons loin d'accuser aucun ministère d'avoir mérité un pareil soupçon, il est à observer que dans ce long débat qui nous a coûté cher, l'opinion publique, en se prononçant énergiquement pour la conservation, a montré plus d'intelligence des vrais intérêts de la France que les économistes myopes qui se prononçaient contre elle, et dont le temps fait ressortir de plus en plus l'insigne erreur. Dieu! de quelle immense huée les siècles à venir eussent salué la génération actuelle des Français, si l'on eût pu dire un jour: « La France constitutionnelle de 1830 était un pays riche; car l'or n'y faisait faute à aucune invention nouvelle de l'industrie : machines à vapeur, chemins de fer, ponts suspendus et autres entreprises d'un intérêt secondaire, quelquefois même douteux; bref, c'était un pays qui trouvait des millions pour transporter de la Haute-Egypte à Paris une pierre couverte d'inscriptions inintelligibles, ou pour construire des palais sans destination. Mais quand cette *grande* nation fut à même de s'adjoindre et de s'assimiler un empire conquis par ses armes, et qui pouvait en moins d'un siècle accroître considérablement sa puissance, elle recula sordidement devant la dépense nécessaire à une pareille œuvre. Elle inonda pendant vingt ans l'Europe du sang de ses enfans, dans de folles guerres de propagande révolutionnaire, ou d'injuste conquête; puis, quand le temps vint de servir efficacement la cause de la civilisation par ses armes, son ardeur belliqueuse fit place à de pitoyables pastorales. » Au surplus, il y a ici un fait bien curieux à observer : ce sont des contribuables improuvant en masse une mesure d'économie financière qui va à l'encontre de leurs lumières instinctives, et des pères de famille protestant contre une raison d'Etat, qui refuse d'exposer la vie de leurs enfans dans l'achèvement d'une grande et noble entreprise. Qui ne voit là un de ces décrets de la divine Providence auquel un gouvernement sage s'empresse de se conformer? La guerre suffisamment motivée, qui, en rendant la France maîtresse d'Alger, a mis fin à la piraterie, fut sans contredit une guerre sainte, et celle qui se poursuit aujourd'hui si glorieusement contre les populations arabes ne sera pas moins sainte elle-même, si elle a pour résultat de faire succéder sur cette terre, jadis chrétienne, la religion d'amour et de liberté au code de la haine et du despotisme, et une civilisation progressive à l'immutabilité de la barbarie.

Cependant, quelque légitime que la guerre nous apparaisse de ce point de vue, nous n'en désirons pas moins vivement qu'elle arrive bientôt à son terme, et que nous nous trouvions enfin en position de travailler aux améliorations morales et matérielles que réclame l'état social du pays conquis. Or, grâce à l'héroïsme de notre jeune et brillante armée d'Afrique, et à l'habileté de son illustre général, nos vœux à cet égard ne doivent pas

tarder à se réaliser. En conséquence, l'affaire essentielle dont le gouvernement aura à s'occuper avant peu, sera la colonisation de cette contrée jadis si fertile, comme chacun sait, et susceptible de recevoir une population au moins triple de celle qu'elle possède aujourd'hui ; question ardue assurément, comme ne le prouve que trop la diversité des opinions émises à ce sujet.

« Les Français sont inhabiles à coloniser, » ne cesse-t-on de nous dire ; or l'on ne saurait nier que, depuis environ un siècle, cette opinion n'ait quelque apparence de fondement. Toutefois, notre infériorité relative dans cette branche d'économie publique ne serait pas une raison pour que, dans un accès de désintéressement humanitaire, nous abandonnassions à des rivaux mieux avisés que nous, dont le refus ne serait pas à craindre, la mission civilisatrice que la Providence nous a confiée sur l'Afrique : car l'impulsion est donnée désormais ; et le moment est venu, qu'on le sache bien, où nul Etat du littoral méditerranéen ne restera dans les langes de la barbarie. N'abandonnons donc pas à d'autres la glorieuse tâche qui nous est donnée à remplir ; mais sachons au contraire nous en acquitter au bénéfice commun de la nation conquérante et des peuples conquis : car, en définitive, la politique de la France doit être de se garder également de l'égoïsme et de la duperie.

Mais s'il est vrai, ce qui toutefois demande explication, que dans l'état actuel de nos mœurs, nous soyons réellement inhabiles à coloniser, s'ensuit-il de là que la nation anglaise, ou toute autre, possède actuellement la virtualité qui nous manque? Nous ne craignons pas d'affirmer le contraire ; car s'il en était autrement, pourquoi donc la Grande-Bretagne, qui compte ses indigens par millions, ne s'en débarrasserait-elle pas sur-le-champ, non moins heureusement pour elle que pour eux, en les établissant sur quelqu'un des immenses et fertiles territoires dont elle dispose ? Il y aurait assurément, dans une pareille mesure, plus d'humanité et d'économie, qu'à entretenir ces malheureux sur le territoire foulé de la métropole, au moyen de la taxe des pauvres. Mais l'Angleterre est depuis long-temps tout aussi impuissante que nous à fonder des colonies nouvelles, si ce n'est par voie de coërcition, comme à Botany-Bay.

Remarquons d'abord, en ce qui concerne les colonies à esclaves, que nous ne nous sommes pas montrés moins habiles fondateurs que les Anglais ; car avant que les brouillons de 93 fussent venus jeter la perturbation dans l'organisation sociale des Antilles françaises, la prospérité matérielle de Saint-Domingue ne le cédait à celle d'aucune colonie anglaise, et aujourd'hui même l'existence de la Guadeloupe et de la Martinique suffit pour écarter le reproche d'impuissance qui nous est adressé. Il est vrai de dire que le reproche en question ne porte pas précisément sur les colonies à sucre, où l'exploitation du sol a lieu par des bras esclaves, mais bien plutôt sur celles formées par des travailleurs libres, sortis de la métropole. Quoi qu'il en soit, l'Acadie et le Canada, qui se trouvaient dans cette dernière catégorie, étaient des établissemens prospères, quand le sort des armes les fit passer aux mains de nos ennemis ; mais attendu que nous les avons perdues, il est des gens qui tirent leurs conclusions comme si elles n'avaient jamais existé.

Ceux qui se plaisent à attribuer aux institutions et aux mœurs anglaises, à l'exclusion des nôtres, la faculté de coloniser, et qui en offrent pour preuve le développement colossal de la puissance américaine, formée d'anciennes colonies britanniques, oublient de faire connaître les véritables causes qui ont, dans le principe, favorisé ces établissemens. C'est parce que leurs premiers fondateurs se sont transportés sur ces terres lointaines avec toutes leurs institutions religieuses et civiles. On sait, en effet, que pendant plus d'un siècle, les différentes sectes religieuses, nées de la réforme, se persécutèrent alternativement en Angleterre, et que ce fut particulièrement pour fuir ces persécutions, et pour chercher dans les forêts vierges du Nouveau-Monde la liberté de conscience qui leur était déniée dans leur patrie, qu'un grand nombre de familles de la classe moyenne et riche émigrèrent, emportant avec elles leurs capitaux. Elles arrivèrent

donc dans leurs nouveaux domaines avec tous les élémens de succès indispensables à une société naissante, savoir : moyens matériels d'établissement, relations sociales préexistantes, enfin institutions religieuses communes à tous les colons d'un même canton. Ce fut surtout cette dernière circonstance qui fit réussir la colonisation; car, ainsi que nous croyons l'avoir dit ailleurs, l'ordre social ne naît qu'à l'ombre d'un autel. Il est vrai qu'une société déjà constituée peut, à la rigueur, faire table rase des institutions religieuses qui lui ont donné la vie, sans périr immédiatement; elle peut subsister pendant quelque temps sans aucun culte public, quoique ce fait anormal ne puisse avoir lieu qu'au prix de beaucoup de périls et de désordres : mais dans aucun cas, une organisation sociale régulière ne peut s'établir entre des hommes dépourvus de tout lien religieux. Jamais les forces et les intérêts individuels abandonnés à leur divergence native, et sans aucune autorité morale qui leur imprime une salutaire compression, ne parviendront à se coordonner et à se discipliner; en un mot, il peut y avoir agglomération d'individus, mais non société, là où chacun est à soi-même son principe, son moyen et sa fin. Ne cherchons pas ailleurs la cause de cette impuissance à fonder des colonies nouvelles qu'on a reprochée avec raison aux Français d'aujourd'hui; mais ne craignons pas d'étendre ce reproche aux Anglais, et à tous les peuples chez lesquels la foi s'est affaiblie, et où l'industrie est le grand ressort du mécanisme social. En effet, comme l'a dit un de nos plus grands publicistes : « La religion est la « raison de toute société, puisque hors « d'elle on ne peut trouver la raison « d'aucun pouvoir, ni d'aucuns de« voirs (1). »

Les réflexions qui précèdent nous ont été suggérées par la lecture de l'intéressant ouvrage publié par M. l'abbé Landmann. Ce livre qui possède, entre autres mérites, celui de paraître à propos, diffère de la plupart de ceux dont nos bibliothèques sont encombrées, et qui ne contiennent guère que des idées spéculatives plus ou moins justes, sinon plus ou moins fausses, mais dont l'application n'est la plupart du temps ni probable, ni même possible. *Les Fermes du petit Atlas*, au contraire, sont l'œuvre d'un homme d'action conduit par une judiciaire excellente et un cœur ardent. Ce serait à la fois un malheur et une honte pour toute notre époque, si une pareille production passait inaperçue, car nous affirmons hardiment que son respectable auteur, sans tracer précisément les lois de l'organisation du travail, s'est placé dans la voie qui doit conduire tôt ou tard à la solution de ce vaste problème. Cependant, comme il n'entre dans nos principes de flatter personne, hâtons-nous d'ajouter que la grande et féconde pensée dont M. le curé de Constantine est le metteur en œuvre, n'est autre chose que la conséquence nécessaire des événemens au milieu desquels il s'est trouvé placé, et que la divine Providence lui a tracé sa route de manière à ce qu'il ne pût s'en écarter. Il est vrai que, lorsque Dieu fait choix d'un homme pour être l'instrument de ses desseins, il n'arrive jamais que ce choix tombe sur une âme vulgaire, ni sur une médiocre intelligence. Nous avons aujourd'hui une preuve de plus de cette grande vérité.

Nous venons de donner à entendre que les siècles d'où la foi s'est retirée, sont impuissans à fonder des colonies. Cet art, dont on semble avoir aujourd'hui perdu les traditions, consiste à transporter sur une terre inexploitée l'excédant de la population d'un pays; mais il faut pour cela que la jeune peuplade soit munie de toutes les institutions religieuses et civiles propres à en faire une nouvelle société complète elle-même, et semblable à la société-mère, sinon, emportant avec elle des institutions meilleures que celles mêmes de la mère-patrie. Dans la multitude des tableaux instructifs que la nature renferme, il en est un dont l'analogie avec le sujet politique qui nous occupe est frappante, c'est l'essaimage des abeilles. Lorsque la population surabondante d'une ruche s'expatrie, en vue de fonder un nouvel établissement, elle ne le fait qu'avec une jeune reine et les divers fonctionnaires propres à son organisme social, sa hiérarchie et toutes ses institutions prêtes à fonctionner; enfin

(1) *Législation primitive*, par M. de Bonald.

avec une grande abondance de provisions, afin de ne pas se trouver au dépourvu dès le début de son entreprise. Tel fut aussi le procédé des religionnaires qui quittèrent l'Angleterre, pour aller fonder des colonies dans l'Amérique septentrionale. Celle des Français, au Canada, eut lieu dans des circonstances différentes, mais non moins favorables. Elle fut l'œuvre du gouvernement qui lui donna toute la protection qui dépendait de lui, et une organisation sociale semblable à celle de la métropole. Ainsi, chaque village se groupa autour de l'église paroissiale et du château seigneurial, et l'on retrouve même encore dans ce pays des vestiges vivaces des institutions et des mœurs françaises du siècle de Louis XIV. Or, quelque graves que fussent les erreurs dont les colonisateurs, partis de la métropole britannique, étaient infectés en matière de foi, sauf ceux du Maryland qui étaient catholiques, leurs diverses sociétés ne furent pourtant pas privées de la puissance harmonisatrice que le lien religieux porte en soi, et quelque imparfaites que fussent les institutions politiques de l'ancien royaume de France, l'on conviendra qu'elles valaient mieux qu'une absence complète d'institutions; peut-être même, s'il est permis de le dire en passant, valaient-elles mieux que celles enfantées par le génie du libéralisme, et dont les résultats actuels sont si déplorables. Quant aux peuples de l'antiquité, ils furent particulièrement remarquables par la manière paternelle dont ils entendaient la colonisation. C'était pour eux un généreux travail d'enfantement et d'alaitement politique, tandis qu'aujourd'hui l'on semble n'y voir qu'un facile vomissement de la population exubérante de la métropole, ou, ce qui est encore plus irrationnel, on croit pouvoir former une colonie d'un ramassis d'aventuriers de tous les pays, n'ayant entre eux que des points de contact d'autant plus anguleux, qu'ils diffèrent entre eux de mœurs, de langage, et de procédés industriels; privés, qu'ils sont, de direction commune, de relations affectueuses, de commensalité spirituelle, aux prises avec la misère et les privations inséparables d'une œuvre de fondation, il est presque impossible qu'ils franchissent ces difficultés initiales. La faute est encore plus grande, quand l'autorité fondatrice commence par livrer ces malheureux à l'exploitation de spéculateurs avides, qui accaparent les terres, à seule fin de les leur revendre morcelées, avec l'énorme bénéfice que cette opération subversive permet de réaliser. Sans contredit, tant que les Français ne mettront pas en œuvre d'autre procédé de colonisation, ils sont destinés à échouer dans toutes les entreprises de ce genre.

Cependant une ère nouvelle semble s'ouvrir pour la France dans cette intéressante branche de l'économie publique, et nous voici conduits par la seule force des choses à introduire dans nos possessions d'Afrique le travail par association. A la suite de cruels mécomptes, l'on en est venu enfin à reconnaître qu'il était impossible que des familles vivant à l'état de pure indépendance les unes des autres, parvinssent dans ce pays à se concerter à propos, pour résister aux attaques inopinées des Arabes. La nécessité d'agir avec unité et célérité, en vue de la défense commune, a fait naître l'idée d'associer tous les colons d'une même localité; mais si le principe d'association présente de grands avantages pour résister à l'ennemi, et même pour l'attaquer au besoin, il doit en présenter d'également grands pour exécuter les travaux d'établissement et d'exploitation agricole. Le premier de ces deux modes d'association n'est même applicable que très imparfaitement, en l'absence de l'autre. En conséquence, chaque peuplade coloniale devra être organisée en société, tant pour se défendre contre l'ennemi du dehors, que pour exploiter le sol et produire les objets de consommation nécessaires à la vie et au bien-être des colons. Cette double nécessité de coloniser l'Afrique française par voie d'association agricole et militaire, est depuis longtemps bien comprise par l'honorable général Bugeaud. Quant à M. l'abbé Landmann, dont le livre est écrit pour mettre ce principe dans toute son évidence, et en provoquer la prompte application dans nos possessions d'Afrique, nous ne saurions douter que son vaste projet ne soit accueilli avec faveur par le gouvernement, peut-être même par les capita-

listes, car il n'est pas absolument impossible que ceux-ci ouvrent les yeux sur leurs véritables intérêts.

Nous n'avons encore fait connaître le projet de colonisation de M. l'abbé Landmann, que sous ses aspects agricole et militaire. Cependant, s'il se bornait là, nous le regarderions comme incomplet; nos lecteurs en connaissent la raison. Mais l'auteur de ce projet est un prêtre chrétien, dont l'ardente charité a pour auxiliaire une haute intelligence. En conséquence, il n'a pas pu songer à associer les hommes, si ce n'est sous la bannière de la foi catholique; c'est particulièrement sous ce rapport que ses conceptions en matière de colonisation se distinguent nettement de celles des économistes empoissés dans la question matérielle. Sous ce dernier rapport encore, il y a fort heureusement conformité de sentimens entre M. le curé de Constantine et M. le général Bugeaud. « Le prêtre et le chevalier français sont frères », a dit le comte de Maistre; faisons donc des vœux pour que le digne ecclésiastique qui a su comprendre que, dans les desseins de Dieu, l'*Histoire batailles* n'est pas encore finie, et le brave militaire qui apprécie avec une haute sagesse l'efficacité des institutions religieuses, sachent se concerter ensemble pour coloniser l'Algérie par le seul procédé applicable, et conquérir à la France non pas seulement la soumission matérielle des populations indigènes, mais surtout leurs affections.

On conçoit maintenant pourquoi nous avons dit que la France était en ce moment conduite par la main de la Providence à la solution vraie de la question sociale. Elle y arrivera forcément en effet par la colonisation de l'Algérie; car celle-ci, comme il est désormais facile de s'en convaincre, ne peut se faire avec chance de succès que par agglomérations de familles associées, dans le triple but religieux, agricole et militaire, ainsi que M. l'abbé Landmann le propose. Mais il est permis d'espérer que lorsque l'expérience de ce nouveau procédé d'économie sociale aura été faite en Afrique, et qu'on aura acquis la certitude qu'il est le seul capable d'élever la virtualité humaine à sa plus haute puissance, il ne restera pas cantonné en Afrique, mais au contraire s'introduira, par la seule force des intérêts généraux et particuliers, en France et dans tous les pays chrétiens.

Personne n'ignore que les peuples musulmans ne connaissent qu'une loi fondamentale, à la fois civile et religieuse, le Koran, et qu'en conséquence l'autorité civile, pour être légitime à leurs yeux, doit être revêtue du caractère religieux. Quelques observateurs dont le raisonnement ne manque pas d'une certaine spéciosité, ont conclu de cette connexion et de l'attachement fanatique des Arabes à la foi de l'islamisme, qu'il fallait renoncer à amener non seulement une fusion, mais un rapprochement amical entre les populations arabe et française. On les déclarait immiscibles, et l'on ne voyait d'alternative qu'entre une guerre d'extermination et une occupation militaire continuellement harcelée, et qui rendrait ruineuse l'exploitation du sol. L'ouvrage de M. l'abbé Landmann est destiné à faire tomber un pareil préjugé. Il est très vrai que l'Arabe, naturellement religieux, comme toute la race sémitique, est fervent dans sa foi actuelle, et qu'il demeurera attaché à celle-ci tant qu'il ne se sera pas trouvé en contact avec un grand foyer d'amour et de lumière chrétienne. Mais il s'en faut qu'il voie avec horreur les cérémonies extérieures de notre culte, et que nous devions désespérer de l'y amener un jour. Le moment est venu au contraire où les empires fondés par les sectateurs de Mahomet croulent de toutes parts. Le fatalisme musulman voit dans cette décadence un décret du ciel qui condamne sa foi à disparaître de la terre. Déjà le Maure et l'Arabe s'agenouillent dans nos temples, et s'enquièrent des dogmes de notre sainte religion. Témoins des prodiges de charité qu'elle enfante, ils comprennent que des vertus si pures ne sauraient découler d'une source infecte. Mais c'est dans l'ouvrage de M. le curé de Constantine qu'on aimera à voir le bien déjà produit dans cette voie par les sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition, et par l'auteur lui-même auquel les Arabes riches et pauvres recourent avec confiance dans leurs infirmités. N'en doutons donc pas, pour peu que le gouvernement seconde le zèle pieux de nos prêtres et de

nos religieuses, l'on ne doit guère tarder à voir arriver la débâcle de l'islamisme dans toute l'Algérie. Il n'y a que cette grande révolution religieuse qui puisse faire cesser l'antipathie innée des Arabes à notre égard, et qui, à vrai dire, si elle devait durer, rendrait la conquête infructueuse. Voilà donc la nation française obligée, dans son intérêt politique, de propager la foi chrétienne. Cette même nation que nous avons vue dans notre enfance dévaster les sanctuaires du vrai Dieu, et rendre un culte burlesque à la déesse de la raison, la voilà rentrée dans ses voies normales, et prête à marcher de nouveau en tête des autres nations chrétiennes dans l'œuvre de la civilisation universelle!

Déjà, avant de connaître l'écrit de M. l'abbé Landmann, nous avions conçu un certain doute sur la raison qu'on nous donnait de l'aversion des Arabes contre nos mœurs et notre domination. Nous nous refusions à croire qu'elle fût excitée par la ferveur chrétienne de nos soldats privés de prêtres et de culte extérieur. Nous n'avions pas oublié que, lors de la descente opérée par le général Humbert, en Irlande, le peuple de ce pays, éminemment catholique, se porta avec amour au devant de nos soldats, qu'il regardait comme ses libérateurs. Mais quand il eut été témoin de leur irréligion, qui était vraiment cynique à cette époque, il n'éprouva plus pour eux, tout intérêt politique à part, qu'un profond dégoût. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un médiocre motif d'espérance pour nous que le fait qui nous est révélé par M. l'abbé Landmann, dont la sincérité et la perspicacité ne sauraient être mises en doute. Il est donc vrai que ce que les Arabes détestent dans la généralité des Français avec lesquels ils ont été en rapport, ce n'est pas leur qualité de chrétiens, mais bien leur indifférence pour toute croyance religieuse. Quant à nous, nous admirons franchement dans Abd-el-Kader d'avoir déclaré que la *guerre sainte* était faite non aux chrétiens, mais aux impies, aux chiens sans foi ni loi, comme il importe à sa politique de nous représenter, politique que du reste tant de gens parmi nous secondent de leur mieux. Au surplus, nos lecteurs nous sauront gré de faire passer sous leurs yeux quelques passages des *Fermes du Petit-Atlas;* nous prendrons au hasard.

« Ma mission était belle dans cette ville. « J'avais à soigner, sous le rapport spirituel, cinq hôpitaux militaires, qui contenaient toujours, terme moyen, cinq cents malades, et j'ai vu sous mes yeux combien le ministère ecclésiastique y était consolant et indispensable; car il ne faut pas croire qu'en Afrique le soldat soit irréligieux ou indifférent comme en France. A plusieurs centaines de lieues de sa famille, entouré d'hommes de langage, de mœurs, d'habillemens si différens des nôtres, il rentre involontairement en lui-même; les illusions font place à de sérieuses pensées; il se souvient des paroles saintes qu'il apprit dans son enfance; et, lorsque dans le camp, au milieu d'une nature sauvage et silencieuse, il entend toutes les nuits, à tous les quarts d'heure, retentir autour de lui ce cri solennel répété par vingt bouches: Sentinelle, prenez garde à vous! il élève son cœur et ses yeux vers le Dieu de ses pères. Aussi est-ce une chose excessivement rare de voir qu'un soldat bien malade, je ne dis pas refuse, mais ne demande pas lui-même les secours du prêtre.....

« Il accourut bientôt (à l'hospice civil de Constantine) une grande quantité de malheureux affligés de toute espèce d'infirmités; et lorsque je vins à Constantine pour remplacer M. Suchet, nommé grand-vicaire titulaire, il se présentait déjà tous les jours de soixante à cent infirmes.

« J'étais toujours à côté du médecin quand il donnait ses consultations; je lui servais quelquefois d'interprète; j'inscrivais ses ordonnances et les faisais exécuter; je secondais les religieuses quand elles ne pouvaient suffire au travail; et il m'est arrivé, presque tous les jours, d'avoir à panser quinze à vingt malheureux couverts d'ulcères. Pour témoigner leur reconnaissance, les indigènes apportaient souvent aux sœurs des œufs, des dattes, des poules et même des moutons. Il est très rare de voir quelqu'un, quand il est guéri, s'en retourner chez lui sans venir au

« moins nous exprimer ses sentimens de « reconnaissance; et très souvent, avant « de quitter l'hôpital, ils me baisaient « la main, en me disant que Dieu nous « donnerait la juste récompense de tout « ce que nous avions fait pour eux.

« Par ces soins et ces services, je gagnai « entièrement la confiance des Arabes. « Les principaux de la ville venaient très « souvent me voir ; j'allais à mon tour les « visiter ; ils m'invitaient à dîner, et ils « venaient dîner chez moi. Quand je dî- « nais chez eux, ils faisaient servir la ta- « ble par leur femme, pour me témoi- « gner leur amitié et une estime toute « particulière, honneur qu'ils ne font ni « aux Français, ni même aux Arabes. Le « kalifa me dit une fois : « Le général a « dîné chez moi; beaucoup de colonels « ont dîné chez moi ; jamais ils n'ont vu « ni ma femme ni mes enfans ; mais toi, « puisque tu es le marabout français, et « que je t'aime beaucoup, je veux que tu « sois dans ma maison comme si tu étais « mon père.....

« D'autres Arabes, qui venaient sou- « vent me voir, me questionnaient aussi « sur plusieurs points de notre religion. « Un jour le scheik *el-Arab* (chef des « Arabes du Désert, dont Biscarah est la « capitale), dînant chez moi avec plu- « sieurs de ses frères et de ses neveux, « me demanda avec beaucoup de bon- « homie pourquoi je n'étais pas marié. « Je lui répondis : « Si j'étais marié, mon « amour serait partagé ; je chercherais « naturellement à plaire à ma femme, et « je ne chercherais plus uniquement à « plaire à Dieu ; si j'étais marié, je serais « resté dans mon pays pour jouir du bon- « heur de la famille ; je voudrais amasser « de la fortune, et assurer à mes enfans « une belle position dans le monde. Main- « tenant que je suis libre, j'ai pu quitter « la France, et venir en Afrique pour « faire connaître Dieu à ceux qui ne le « connaissent pas, et le faire aimer à ceux « qui ne l'aiment pas. Tu vois bien d'ail- « leurs que les enfans ne me manquent « guère ; j'en ai quinze à l'école, auxquels « je communique la vie spirituelle, qui « est bien plus précieuse que la vie ani- « male. Puis il me vient tous les jours « beaucoup de pauvres, beaucoup de mal- « heureux de la ville et de la campagne, « des Français et des *Moslemims*. Tous « ces pauvres, je les regarde comme mes « enfans ; je panse leurs blessures, je soi- « gne leurs infirmités, je leur donne du « pain, etc. Tout cela, je ne le ferais cer- « tainement pas si j'étais marié ; et c'est « précisément pour pouvoir le faire et « plaire ainsi à Dieu que je ne me suis « pas marié. » Cette explication fit sur « lui et sur tous ses parens une profonde « impression, ils me regardaient avec « une sorte d'étonnement. Puis le scheik « me dit : Quand j'aurai pu retourner à « Biscarah, tu viendras avec moi ; je te « donnerai une maison et une belle mos- « quée. Il y a là et dans le désert beau- « coup de pauvres et de malheureux, et « tu pourras aimer et servir Dieu comme « à Constantine. »

Il ne tiendrait qu'à nous d'extraire de l'ouvrage de M. le curé de Constantine une foule d'autres faits observés par lui avec une rare sagacité, et dans lesquels on reconnaîtrait, à n'en pas douter, que les dispositions des Arabes, à l'égard de la religion chrétienne, sont loin d'être aussi antipathiques qu'on le suppose généralement. Il en est du sentiment religieux de ces peuples comme de leur sol; l'un et l'autre ne demandent qu'à être cultivés avec zèle et intelligence, pour produire les récoltes les plus abondantes. Au reste, tout le monde a pu voir par le récit des journaux avec quel recueillement, disons mieux, avec quelle sympathie pieuse les Musulmans eux-mêmes ont assisté aux processions de la Fête-Dieu qui ont eu lieu à Alger. C'est qu'en effet la pompe de nos cérémonies est si bien faite pour parler à l'âme contemplative des enfans du désert, il y a tant d'affinité entre la poésie du catholicisme et l'imagination née à la clarté du soleil d'Orient, que c'est se faire peur d'un fantôme que de croire que le fanatisme actuel du Musulman soit un obstacle insurmontable à ce qu'il embrasse un jour la religion du Christ. Si les pouvoirs actuels de la société sont assez bien inspirés pour mettre M. le curé de Constantine à même de réaliser son admirable projet, qui peut calculer la portée d'un pareil acte et l'immense accroissement de puissance et de solide gloire qui doit en résulter pour la France ?

Nous nous apercevons un peu tard peut-être que nous nous sommes laissé aller avec trop de délectation à analyser le plan de colonisation du digne ecclésiastique, sous ses aspects politique et religieux, et que l'espace nous manque à présent pour le faire connaître comme une des plus belles et des plus sages conceptions industrielles qui ait jamais été offerte à la spéculation. Il est certain du moins que si la campagne prochaine amène la paix, comme il y a tout lieu de l'espérer, et que le gouvernement s'occupe enfin de la colonisation de l'Algérie, il ne négligera sans doute pas de mettre à l'œuvre un homme de la capacité de M. l'abbé Landmann. Dès lors, les capitalistes, spéculateurs industriels et travailleurs, trouveront dans son système de colonisation, par voie d'association religieuse, agricole et militaire, tous les élémens possibles de succès; savoir : un sol fertile, un climat approprié aux plus riches produits, une possession géographique des plus favorables au commerce, vu sa proximité de la métropole; enfin, une organisation industrielle, que depuis long-temps les socialistes éclairés appellent de tous leurs vœux. Qu'on ajoute, si l'on veut, à toutes ces causes de prospérité, les garanties morales de bonne et fidèle gestion que présente le caractère du principal promoteur de l'entreprise.

En résumé, nous ne pouvons que recommander vivement la lecture du livre de M. l'abbé Landmann : 1° aux personnes pieuses, qui s'intéressent à tout ce qui a trait à la propagation de la foi chrétienne; 2° à ceux qui, frappés des fâcheux effets de l'incohérence dans les élémens de la richesse publique, ont déjà compris tous les avantages du principe d'association ; 3° aux spéculateurs qui cherchent purement et simplement l'emploi fructueux et bien garanti de leurs capitaux; 4° enfin, aux fonctionnaires publics appelés à examiner les entreprises particulières sous le rapport de leur utilité publique.

L. R.

VIE DE M. OLIER,

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE, ACCOMPAGNÉE DE NOTICES SUR UN GRAND NOMBRE DE PERSONNAGES CONTEMPORAINS (1).

SECOND ARTICLE (2).

Dans le premier article sur la vie de M. Olier, nous avons annoncé que nous en donnerions un second spécialement consacré à l'établissement des séminaires en France dont M. Olier a été un des principaux promoteurs, et à l'état où se trouvait alors le faubourg Saint-Germain. Nous allons commencer par les séminaires.

« M. Olier était d'autant plus convaincu de la nécessité du secours de Dieu pour affermir l'œuvre naissante du séminaire, qu'il la voyait traversée et combattue par des personnes du plus grand poids, sans parler des plaisanteries que l'on faisait sur le lieu qu'il avait choisi pour jeter les fondemens de cette entreprise (à Vaugirard). Il se trouvait des ecclésiastiques qui, tout charmés qu'ils étaient de la voir commencer, ne pouvaient goûter les moyens qu'il prenait, ni en augurer favorablement; d'autres disaient tout haut qu'il était contre le bon sens de laisser là les missions, dont les fruits avaient été si abondans, pour tenter au hasard une œuvre si incertaine, et pour s'opiniâtrer à reprendre un édifice qui s'était écroulé presque aussitôt qu'on en avait posé les premiers matériaux. On ne concevait pas, en effet, qu'après avoir

(1) 2 vol. in-8°; à Paris, chez Poussielgue, rue Hautefeuille, 9; prix 12 fr.

(2) Voir le 1er art. au n° 68 ci-dessus, p. 154.

évangélisé avec tant de succès plusieurs provinces et avoir rempli toute la France du bruit de ses missions, M. Olier voulût enfouir le talent et cacher la lumière évangélique sous le boisseau, en allant se confiner dans un village. L'un des supérieurs ecclésiastiques du diocèse de Paris lui fit même, dans ces circonstances, une proposition qui, tout extraordinaire qu'elle paraît, montre néanmoins combien le projet de Vaugirard, que presque tous regardaient comme une pieuse chimère, semblait contraire aux hautes espérances qu'on avait conçues de ses talens et de son zèle. « Après que j'eus parlé à mon directeur, dit le serviteur de Dieu, je m'en allai visiter le grand-vicaire de Monseigneur l'Archevêque; car alors il n'y en avait qu'un. D'abord, et après peu de discours : — Je désirerais bien, me dit-il, que vous voulussiez entreprendre un voyage pour la gloire de Dieu. Ce serait d'aller à Rome, et d'y établir une mission qui irait partout le monde. Saint Pierre et saint Paul, ajouta-t-il, ne sont pas demeurés renfermés dans quelques endroits particuliers de la Judée : ils sont allés à Rome. Il faut aussi vous-même aller en ce lieu-là; je vous le dis encore une fois, vous y devez aller. Je le sais bien, vous y penserez. — Ces paroles m'étonnèrent, étant prononcées par cette personne-là, et avec tant d'assurance. » C'était sans doute l'inutilité prétendue du projet de Vaugirard qui faisait parler ainsi ce grand-vicaire; car, d'après la persuasion commune, l'établissement des séminaires était alors regardé comme une entreprise impossible, et à en juger par l'expérience du passé, cette persuasion n'était pas sans fondement. Depuis quatre-vingts ans que le concile de Trente en avait ordonné l'érection, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles. Dans quelques diocèses, ces ordonnances avaient été rejetées par les chapitres; ailleurs, elles étaient restées sans exécution, ou n'avaient pas été long-temps en vigueur. A force d'instances et de sollicitations, M. Bourdoise, le docteur Duval et quelques autres parvinrent à engager l'assemblée du clergé de France de 1629 à délibérer de nouveau sur cette matière, et ce fut alors que parut le projet d'établir, pour tout le royaume, quatre séminaires généraux, auxquels se rapporteraient tous les autres. Mais ce projet, reçu d'abord avec applaudissemens, parut ensuite si difficile à exécuter, que l'assemblée jugea plus à propos de laisser à chaque évêque le soin de faire le mieux qu'il pourrait dans son diocèse. La difficulté était de savoir quelle forme l'on devait donner aux séminaires, et à qui il convenait d'en confier le gouvernement. Selon le vœu du concile de Trente, selon les décrets de nos conciles provinciaux et les ordonnances de nos rois, les séminaires devaient être destinés pour des enfans; mais, soit qu'on y eût reçu des sujets inhabiles à l'état ecclésiastique, ou que ceux à qui on en confia la direction manquassent des qualités nécessaires pour en assurer le succès, ces séminaires s'éteignirent d'eux-mêmes, et si quelques uns subsistaient encore, ils avaient dégénéré en colléges. Saint Vincent de Paul, vers l'an 1636, avait établi un séminaire de ce genre au collége des Bons-Enfans, et il reconnut bientôt qu'en formant des sujets trop jeunes encore pour pouvoir connaître leur vocation, on ne procurerait qu'un avantage insuffisant à l'Eglise. Il écrivait, le 6 février 1641, que les séminaires de cette espèce n'avaient pas réussi; que ceux de Bordeaux et d'Agen étaient déserts, et que l'archevêque de Rouen, dans l'espace de plus de vingt années, n'avait pas tiré six prêtres de ce grand nombre de jeunes gens qu'il avait fait élever avec tout le soin possible. On peut encore alléguer l'exemple du séminaire fondé, par M. de Ventadour, au diocèse de Limoges, qui n'avait pas produit un seul prêtre depuis près de vingt ans qu'il était établi.

« Les essais impuissans des Pères de l'Oratoire contribuaient aussi à faire regarder l'établissement des séminaires comme une œuvre impraticable. Leur maison de Saint-Magloire, à Paris, fondée depuis vingt-deux ans comme séminaire diocésain, n'avait pu encore commencer ses exercices. Ces Pères se bornaient à enseigner, dans quelques uns de leurs colléges, la théologie à ceux de leurs

écoliers qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et leur faisaient faire seulement la retraite de dix jours avant les ordinations. Saint Vincent de Paul avait établi aussi l'usage de ces retraites à Paris, à Annecy, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Crécy, et après qu'on avait vu saint François de Sales et M. Alain de Solminhiac ne pouvoir réussir à fonder un séminaire dans leurs diocèses, ces exercices étaient alors tout ce qu'on attendait des prélats les plus zélés et les plus pieux. Il n'était donc pas étonnant que lorsque M. Olier et ses coopérateurs commencèrent l'établissement d'un séminaire à Vaugirard, chacun regardât cette entreprise comme impossible. M. Bourdoise lui-même, qui l'encourageait si hautement, partageait néanmoins l'opinion commune, et avec d'autant plus de raison, qu'ayant essayé en vain, pendant plus de trente ans, d'établir un séminaire, il n'avait pu faire autre chose que de former une communauté de prêtres de paroisse à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

« Aussi M. du Ferrier appelle-t-il l'établissement de Vaugirard le premier séminaire qui ait été formé en France. Les consuls de Langeac, dans leurs lettres au souverain pontife, attestaient pareillement que M. Olier fut le premier qui établit des séminaires dans ce royaume. Le père Hilarion de Nolay dit encore que cette œuvre avait été réservée au serviteur de Dieu, et que les séminaires commencèrent en France sous ses auspices.

« Nous faisons cette observation pour montrer l'accomplissement de la prédiction de la mère Agnès, lorsque cette grande servante de Dieu dit à M. Olier, dans leur première entrevue à Langeac : « J'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné pour jeter les premiers fondemens des séminaires du royaume de France. » Mais si M. Olier commença le premier cette œuvre, saint Vincent de Paul le suivit de bien près. Voyant les succès si incertains du séminaire de jeunes enfans qu'il avait commencé en 1636, et la nécessité d'établir d'autres séminaires pour les ecclésiastiques déjà promus aux saints ordres, ou dans la disposition prochaine de les recevoir, saint Vincent demandait à Dieu de pourvoir à cette nécessité pressante de l'Eglise. Il s'en ouvrit un jour au cardinal de Richelieu, qui goûta ce dessein, l'exhorta à entreprendre lui-même un tel séminaire, et lui donna mille écus pour commencer. Saint Vincent, qui avait encouragé M. Olier, ne balança pas à entreprendre lui-même la bonne œuvre, qu'il ne regarda que comme accessoire au but de sa compagnie. Mais, selon sa coutume, il se proposa de faire un simple essai, et seulement pour douze séminaristes, en les réunissant aux plus jeunes du collége des Bons-Enfans. Avant l'exécution de ce projet, il rendit compte ainsi lui-même, le 9 février 1642, de la timidité apparente de sa conduite : « Cette œuvre a déjà été entreprise en divers endroits, et n'a pas réussi. Nous allons commencer à Paris pour en faire un essai de douze sujets. M. T... voudrait que la chose allât plus vite ; mais il me semble que les affaires de Dieu se font peu à peu et quasi imperceptiblement, et que son esprit n'est pas violent ni tempestatif. » Enfin le cardinal de Richelieu, pour favoriser l'érection de ces sortes de séminaires, dont il sentait la nécessité, donna aussi au père Bourgoing, général de l'Oratoire, une somme qui fut destinée à en commencer trois du même genre : l'un à Toulouse, le second à Rouen, le troisième à Paris. Mais le premier n'alla pas au-delà d'un an ; le second, où l'on enseigna aussi les humanités aux jeunes clercs, ne fut pas non plus de longue durée ; et le troisième, celui de Saint-Magloire, que l'on ouvrit enfin cette année 1642, n'eut que de faibles commencemens, le cardinal étant mort peu après, sans avoir assigné des fonds pour sa subsistance.

« Ainsi, contre toutes apparences humaines, l'on vit s'accomplir à la lettre la prédiction du père de Condren, lorsqu'il assurait que le séminaire formé par ses disciples inspirerait une sainte émulation à l'Oratoire et même au clergé de France pour former de semblables établissemens. « Ce bon père, dit M. Olier, regardait la formation de notre naissante société comme sa principale vocation et comme devant réveiller le zèle de la congrégation de l'Oratoire et du clergé. »

Le propre des diverses sociétés dans l'Eglise est de s'exciter mutuellement au service de Dieu, comme les anges dont parle Daniel, qui battaient des ailes les uns au-dessus des autres. A l'exemple de la petite société de Vaugirard, l'Oratoire et la congrégation de la Mission ont travaillé avec ferveur à l'œuvre des séminaires. » Si M. Olier parle de la sorte, ce n'est pas qu'il ait jamais eu la pensée de comparer sa petite troupe à ces illustres congrégations, ou qu'il ait porté envie aux grâces que Dieu versait sur elles; bien au contraire, il souhaite à l'une et à l'autre mille bénédictions, et confesse avec une humble gratitude que sa compagnie, la petite servante du clergé, *ancillula cleri*, est la moindre portion de l'Eglise, leur doit tout ce qu'elle est dans l'ordre de sa vocation; les membres qui la composent n'étant que comme de petits rejetons de ces deux grands arbres. Aussi les historiens de saint Vincent de Paul nous apprennent-ils que M. Olier ne cessa de donner jusqu'à la mort le nom de père à saint Vincent, voulant même qu'à son exemple tous ses disciples l'honorassent et le respectassent comme leur père.

« Lorsqu'on vit le succès si inattendu de l'établissement de Vaugirard, il n'y eut qu'une voix pour confesser que c'était l'œuvre de Dieu. » (T. I, p. 362.)

Passons maintenant à l'état du faubourg Saint-Germain, que l'on regarde aujourd'hui comme l'un des faubourgs les plus rangés de Paris, et dont M. Olier fut l'un des plus zélés et principaux réformateurs.

« Il ne s'agissait plus, lorsque M. Olier se vit établi dans la cure de Saint-Sulpice, de porter la doctrine du salut de province en province, ou d'une ville à une autre; mais de créer, comme tout de nouveau, la paroisse alors la plus dépravée de Paris, et qui seule offrait autant de travail qu'une province entière. Jamais pasteur ne vit peut-être autour de soi plus de scandales à arracher, ni plus de vices à combattre. Le faubourg Saint-Germain, qui comprenait la plus grande partie de la paroisse de Saint-Sulpice, était alors le rendez-vous de tous ceux qui voulaient vivre dans le désordre. Impies, libertins, athées, tout ce qu'il y avait de plus corrompu s'y trouvait réuni, comme si c'eût été un lieu destiné à servir de théâtre aux plus grands excès. Mais de peur qu'on ne prenne ce tableau pour une description imaginaire, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails. Le XVIIe siècle, si fécond en grands hommes et en institutions utiles de tous les genres, n'avait pas été au commencement ce qu'il parut être vers la fin, et c'est s'en former une très fausse idée, que d'en confondre, comme on fait trop souvent, la première moitié avec la seconde. Sans en considérer ici les diverses époques, bornons-nous à l'état moral et religieux de la ville de Paris, ou plutôt de la paroisse de Saint-Sulpice, lorsque M. Olier en prit possession.

« C'est un fait avéré qu'il n'y avait point de quartier dans la capitale où il y eût autant d'hérétiques, d'athées et de libertins. Cette paroisse fut la première en France où les huguenots commencèrent à établir une église, et depuis ce moment, elle devint un lieu de refuge pour les ministres jusqu'alors sans asile, et quelquefois sans ressource, et pour le parti, un lieu de ralliement où il lui était permis de tout oser. Ce fut, en effet, sur cette paroisse, qu'on vit jusqu'à quatre mille personnes, la plupart illustres, entre autres, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Jeanne d'Albret, sa femme, se rendre en plein jour, et comme en procession, au Pré-aux-Clercs, et y chanter les psaumes de Marot. La publicité des prêches y excita quelquefois des rixes, dans lesquelles les protestans, la plupart gentilshommes ou puissans, eurent facilement l'avantage. Ceux qui venaient de Genève ou d'Allemagne à Paris, y trouvaient un asile assuré. Enfin les huguenots y avaient un cimetière particulier; ils y étaient en si grand nombre et y vivaient avec tant de liberté, que le faubourg Saint-Germain était communément appelé la *Petite Genève*.

« L'esprit de prosélytisme, dont les hérétiques faisaient alors profession, leurs discours, et les écrits qu'ils répandaient, affaiblirent considérablement la foi dans un grand nombre de catholiques, leur inspirèrent de la haine pour les ecclésiastiques, du mépris pour tous les reli-

gieux, et en précipitèrent même plusieurs dans le gouffre affreux de l'athéisme. Ces athées affectaient en France le nom de *politiques*, comme les impies du siècle dernier se cachaient sous celui de *philosophes*; et ce qu'il y a de bien surprenant, c'est la parfaite identité de langage des uns et des autres; en sorte que nos impies modernes semblent n'avoir été que les simples échos de ces athées ou politiques dont nous parlons. Ils ne reconnaissaient, en effet, d'autre Dieu que la raison, et regardaient toute religion comme une convention destinée à contenir le peuple dans le devoir. Ils niaient l'immortalité de l'âme, l'existence de l'enfer et des démons, le bonheur des saints, et les récompenses éternelles. Enfin, considérant avec une cupidité jalouse les richesses employées aux ornemens des autels et à la décoration des églises, ils s'affligeaient de ne les avoir pas en leur main pour servir d'aliment à leur luxe et à leur vanité. Mais nulle part, dans Paris, cette exécrable secte n'était aussi répandue que dans la paroisse de Saint-Sulpice. « Elle était, dit Abelly, la sentine, non seulement de Paris, mais presque de toute la France, et servait de retraite à tous les libertins, athées et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et le désordre. » Comme il n'y a pas ordinairement de peuple plus superstitieux qu'un peuple devenu impie, il n'y avait point aussi de paroisse à Paris où la magie et la superstition fussent plus accréditées. « La dépravation y était si horrible, que selon le témoignage d'une personne qui vit encore, écrivait en 1687 le Père Giry, on vendait impunément, à une des portes de Saint-Sulpice, des caractères de magie et d'autres inventions superstitieuses et diaboliques. » L'historien de M. Bourdoise atteste que, en 1642, on y étalait encore publiquement des livres de sortiléges; et un autre nous apprend que c'était à une des portes voisines de la chapelle de la sainte Vierge, que ce trafic impie avait lieu. Ces détails, et d'autres que nous omettons ici, expliquent comment le Père de Condren crut devoir étudier l'astrologie, afin d'en désabuser plus aisément les esprits, et pourquoi le cardinal de Richelieu lui ordonna de composer, contre cet art insensé et détestable, le discours que nous avons encore, et qui fut donné au public.

« Mais les athées et les personnes abandonnées à la pratique de ces superstitions révoltantes, étaient en bien petit nombre, comparés aux libertins. La dépravation des mœurs s'était, en effet, beaucoup accrue dans Paris, à l'occasion des guerres civiles et des scandales de la cour sous les règnes précédens. L'imperfection de la police donnait lieu à une multitude de désordres, jusque-là que des bandes de voleurs désolèrent cette ville, sans que les magistrats eussent en main des moyens suffisans pour prévenir ou pour arrêter ce fléau. Ces malfaiteurs étaient en si grand nombre, qu'ils repoussèrent plusieurs fois, et avec perte, les archers du guet, et qu'il fallut ordonner aux bourgeois d'avoir des armes dans leurs maisons, pour être prêts à donner main-forte aux officiers de la justice. Ils se réfugiaient la plupart dans le faubourg Saint-Germain, et ce qui les y attirait de préférence, c'était l'assurance de l'impunité. Depuis un temps immémorial, ce faubourg formait une ville à part, et était soumis, non aux magistrats de Paris, mais à la justice de l'abbé; et cette justice était trop mal administrée et trop peu redoutable pour arrêter tant de désordres. La foire de Saint-Germain, qui durait environ deux mois, contribuait aussi à les augmenter. Comme cette foire était franche, et qu'il était permis à toutes sortes de personnes d'y étaler et d'y vendre des marchandises, il y avait durant ce temps un concours extraordinaire, et beaucoup de scandale, principalement le soir où l'affluence était toujours plus grande. La réunion de tant de personnes, dans un faubourg si étendu, avait rendu jusqu'alors comme impossible la recherche de ceux qui y entretenaient la corruption. « La difficulté d'y apporter remède, dit Abelly, laquelle passait, dans l'esprit de plusieurs, pour une impossibilité morale, leur donnait occasion de se licencier en toutes sortes de débauches et de vices, avec une entière impunité. » Enfin la fureur des duels y était portée à un tel excès, que même sous le ministère pastoral de M. Olier, 17 personnes y périrent en une semaine.

Pour achever le tableau, il est nécessaire de représenter l'état du clergé qui desservait cette paroisse, avant que M. Olier en prît possession. Quoique la population fût immense, l'église paroissiale, qui était fort petite, et semblable à une église de village, paraissait encore trop grande, tant elle était peu fréquentée. Elle était malpropre, le pavé inégal, le maître-autel sans décence; il n'y avait ni ornemens tant soit peu convenables, ni même de sacristie. On ne gardait ni règle ni ordre pour la célébration de la sainte messe; les prêtres s'habillaient dans les chapelles mêmes où ils devaient célébrer, et il y avait à l'entrée de chacune une cloche suspendue qu'on sonnait avant de commencer pour en avertir les fidèles. Les confréries accablaient le clergé d'offices particuliers; en sorte que souvent, pour les acquitter, il négligeait le service ordinaire de la paroisse. Les officiers de l'église, tels que l'organiste, les sonneurs, n'observaient plus aucun ordre dans l'exercice de leurs charges. Le cimetière, contigu à l'église, et qui n'était point clos, servait de rendez-vous aux ivrognes; ce qui faisait dire à M. de Bassancourt : « Ce lieu a été pis jusqu'ici que les marchés publics et les lieux de passe-temps. » Il y avait même un cabaret dans les charniers de l'église, où ceux qui avaient communié ne faisaient pas difficulté d'entrer avant de retourner dans leurs maisons. Enfin les prêtres de la paroisse, au lieu de s'opposer au torrent du mal, le rendaient plus désastreux encore par leurs exemples. Pour tout dire, en un mot, au sortir de l'autel, ils allaient souvent passer le reste de la journée dans le cabaret des charniers, et y vivaient dans la crapule et la débauche; ce sont les termes de l'historien de M. Bourdoise. Aussi M. Olier nous apprend-il dans ses mémoires que, d'après le dire commun, cette paroisse était la plus dépravée, non pas seulement de Paris, mais du monde entier; et écrivant sur ce sujet à un évêque, il lui disait : « Vous nommer le faubourg Saint-Germain, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer à la fois. » Il avoue même que la vue de tant de scandales l'aurait jeté dans l'abattement, si la bonté divine n'eût elle-même relevé son courage. « Cette divine bonté, dit-il, m'a délivré de la peine que j'éprouvais hier en me trouvant environné dans ce faubourg de mille crimes auxquels je ne saurais apporter le remède. J'ai vu que je devais imiter Notre-Seigneur. Conversant dans le monde, il se contentait de prêcher et d'exhorter les peuples par lui-même, et d'instruire ses disciples qui devaient ensuite instruire le monde et le retirer du péché. Mon divin Maître daigne aplanir pour moi les obstacles, et me fait espérer que j'aurai créance pour lui sur les esprits des grands. »

L'ignorance des choses du salut, où vivaient la plupart des enfans, parut être au serviteur de Dieu celui des maux de sa paroisse qu'il fallait guérir le premier. Depuis long-temps le ministère de l'instruction y était si négligé, que même les pères et les mères, la plupart aussi peu instruits que les enfans, ignoraient jusqu'aux premiers élémens de la doctrine chrétienne; on eût dit qu'ils n'avaient jamais entendu parler du symbole de la foi. Il fallait donc annoncer et expliquer tout de nouveau l'Evangile aux petits et aux grands, et pour réussir dans une entreprise si difficile, M. Olier établit divers catéchismes. Lui-même voulut exercer ce ministère dans son église paroissiale à l'égard des plus jeunes enfans, et il s'en acquittait, disent les mémoires du temps, avec un amour et une humilité admirables. Mais, de peur que la distance où plusieurs étaient de l'église ne les privât de cette instruction, il établit, dans l'étendue du faubourg, douze autres catéchismes, qu'il distribua suivant la population des quartiers, et dont il donna la conduite aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Pour chaque catéchisme, il nomma deux séminaristes, dont l'un, connu sous le nom de clerc, et qui était subordonné à l'autre, allait dans les rues, en surplis, la clochette à la main, afin d'appeler les enfans à l'instruction, et entrait même dans les maisons pour engager plus sûrement les parens à les y conduire; enfin d'autres ecclésiastiques se répandaient dans toutes les écoles, afin que personne ne restât sans instruction. « Je commence, écrivait M. Olier, à comprendre le dessein de Dieu, qui va

réformer cette église. Il veut que d'abord on secoure la jeunesse en lui donnant les principes chrétiens et en lui inculquant les maximes fondamentales du salut, par le moyen des jeunes clercs du séminaire, qui iront porter cette instruction dans le faubourg. » Sa confiance ne fut pas vaine, et chacun vit avec étonnement les fruits que les catéchismes produisirent partout, non seulement dans les enfans, pour qui on les faisait principalement, mais encore dans les personnes plus avancées en âge, qui y venaient en grand nombre. Comme on n'était point accoutumé à voir les ecclésiastiques se répandre ainsi, parcourir les rues et visiter les maisons, pour appeler les enfans à l'instruction chrétienne, ce spectacle tout nouveau attirait au catéchisme grand nombre de parens. Rien n'était plus édifiant que la charité et le zèle de tous ces catéchistes, la plupart distingués par leur naissance; rien aussi ne consolait tant le zélé pasteur que le changement qu'opéra bientôt cette dispensation si bien ordonnée du pain de la parole, à laquelle quatre mille enfans participaient à la fois. Outre ces catéchismes, il en établit de particuliers pour disposer plus prochainement les enfans à leur première communion, et qui sont connus sous le nom de *catéchismes de semaine*. Il en institua encore un autre, destiné à les préparer au sacrement de confirmation, et régla, contre la pratique commune, que les catéchistes leur feraient subir à tous un examen avant de les admettre à la réception de ce sacrement. » (T. I, p. 448.)

SOUVENIRS DE LA CHARTREUSE DE ROME.

Après avoir employé la semaine sainte à suivre les pompeuses cérémonies de Saint-Pierre et de la chapelle *Sixtine*, nous sommes allés visiter l'église de *Santa-Maria degli Angeli*, et passer une journée entière au couvent des Chartreux. Cette église, presque toujours déserte, quoique ouverte au public, est, à notre avis, une des plus belles de Rome. Construite sur le dessin de Michel-Ange, sa voûte est soutenue par huit colonnes de granit oriental trouvées dans les thermes de Dioclétien. Sa forme élégante est celle d'une croix grecque; son pavé, magnifique mosaïque, a peut-être dans ses différens compartimens une ordonnance plus ingénieuse et plus noble que le pavé même de Saint-Pierre. De très belles fresques ornent les parois de ses murs. Deux d'entre elles surtout nous ont fait une vive impression. L'une est le Saint-Sébastien du *Dominicain*, admirable de conservation, et d'un plus beau coloris que la plupart des ouvrages de ce peintre. Le saint voit le ciel entr'ouvert; l'extase semble le rendre insensible aux souffrances du martyre; Jésus-Christ lui apparaît au haut du ciel, et l'exhorte à la constance en lui tendant les bras qui doivent le recevoir. Les bourreaux ont d'effrayantes figures où semble briller un reflet des enfers. Une autre fresque de Battoni, Simon-le-Magicien confondu par saint Pierre, est remarquable par un bel effet de clair-obscur, et par la sérénité de la tête du saint opposée au trouble de l'imposteur. A l'entrée même de l'église, une très belle statue de saint Bruno (1) s'élève comme le gardien céleste du couvent dont il est le patron.

Pendant que nous admirions ces chefs-d'œuvre, nous fûmes frappés du chant mélodieux d'un oiseau prisonnier dans la vaste église. Le chartreux sacristain, qui nous avait reçu très obligeamment, nous dit que c'était le *passereau solitaire*, dont Jésus-Christ fait dans l'Evangile une de ses plus touchantes similitudes. Depuis plusieurs années, le bon chartreux suit tous les mouvemens de ce compagnon de sa réclusion monastique. Quelquefois le petit oiseau tombe du haut des corniches de la voûte du temple, comme frappé d'une attaque mortelle. Il se débat dans des convulsions qui paraissent être celles de l'agonie; puis il se

(1) Cette statue est d'Houdon.

remet peu à peu, s'essaye à marcher sur le pavé de marbre, enfin il soulève ses ailes et reprend son essor vers le faîte élevé de la voûte, dont il semblait avoir été précipité pour toujours.

Le chartreux, tout ému de ces phénomènes, qui ne sont autre chose que des crises d'épilepsie, observe souvent en silence le passereau de son église: *passer solitarius in tecto*. Il s'intéresse à ses destinées, avec cette joie et cette curiosité naïves qui se rencontrent souvent dans les cloîtres. Peut-être aime-t-il à y chercher des emblèmes mystiques; peut-être y voit-il une image de l'homme, mélange de faiblesse et de grandeur; être prodigieux, qui tantôt tombe si bas, quand il ne se fie qu'à lui-même, tantôt remonte si haut, quand il est soulevé sur les ailes de la grâce divine.

Dans l'intérieur du cloître, on respire je ne sais quelle paix qui fait un contraste singulier avec ces cérémonies de Saint-Pierre, si pures et si grandes par elles-mêmes, mais où une cohue de spectateurs hostiles ou indifférens apportent tant de bruit profane. Cent colonnes de travertin d'ordre toscan, et unies par des portiques à plein cintre, entourent un vaste jardin et lui impriment une grandeur religieuse. Au milieu du jardin, est une fontaine autour de laquelle Michel Ange avait planté quatre cyprès. Trois de ces vieux contemporains des premiers fondateurs du couvent balancent encore sur le cloître leur feuillage toujours vert. Le quatrième est mort, comme meurent toutes les choses de ce monde, et il est remplacé par un jeune rejeton. Ainsi, saint Bruno revit dans ses successeurs, qui continuent ses saintes contemplations et l'inflexible austérité de sa règle primitive.

Les honneurs du couvent nous furent faits par le prieur actuel, dom Paul Gérard, avec infiniment de grâce et d'aménité. Il nous montra d'abord la bibliothèque dont les rayons déserts accusent la courte révolution que l'armée française importa à Rome, lors de sa première invasion sous la République; puis pour satisfaire notre curiosité d'antiquaire, il nous fit promener sous les voûtes immenses des anciens thermes de Dioclétien. Du fond des cloîtres, il nous fit voir le faîte gigantesque de ces constructions romaines, où des arbustes croissent dans les airs, en poussant leurs racines dans les interstices des pierres et des briques disjointes. Enfin, il nous mena dans la cellule d'un de ses religieux, que nous trouvâmes occupé à cultiver des fleurs dans son petit jardin; des violettes, des renoncules, des tulipes de couleurs et de formes variées embellissaient le parterre de leurs mille nuances; des espaliers de citronniers couverts de fruits, tapissaient les murs. Un beau soleil venait égayer cette étroite solitude, et glisser ses rayons brillans jusque dans le modeste oratoire du chartreux. Je vis ensuite un atelier de menuiserie, une jolie fontaine, une petite grotte au fond de laquelle était placé avec goût, dans une niche de mousse, une statue en miniature de saint Bruno; et je m'expliquai comment les occupations manuelles, imposées comme une règle par les statuts de l'ordre, pouvaient donner à l'âme un délicieux repos, après les élancemens de l'extase et les fatigues de la contemplation. Le bon religieux, qui occupait cette cellule, était un chartreux d'Espagne. Il avait été chassé de son couvent, parce que, depuis que la liberté existe dans son pays, on n'a plus celle d'y prier Dieu comme on l'entend. Mais, moins malheureux que tant d'autres exilés, il avait rencontré à Rome une famille, et reconnu ses frères; on peut même dire qu'il avait retrouvé sa patrie dans une cellule semblable à celle qu'il avait quittée, au pied des autels où les mêmes chants et les mêmes prières frappaient son oreille, et dans le petit jardin où mûrissaient les fruits de l'oranger et du citronnier, comme sous le ciel de l'Ibérie.

Je faisais mes félicitations au prieur de la Chartreuse de ce qu'il avait échangé le séjour de nos Alpes contre le climat de Rome, et il me répondit en soupirant: « Tout cela est bien beau; notre église « resplendit de marbre et de belles pein- « tures, notre atmosphère est brillante « et sereine; mais je regrette les cloîtres « sombres de notre Grande-Chartreuse, « les sapins épais qui l'entourent, les ro- « chers et les glaces qui la dominent, les « nuages mêmes qui en voilent souvent

« l'horizon. Il y a ici quelque chose qui « amollit et qui dissipe; tout, au con« traire, à la Grande-Chartreuse, inspire « un sévère et profond recueillement. « Ici, il faut nous créer une solitude, et « là, nous trouvons le désert fait de la « main même de Dieu. Et puis, c'est la « Grande-Chartreuse qui m'a reçu novice « et profès; c'est elle qui m'a enfanté à « la vie religieuse. Je l'aime donc, je « dois l'aimer comme un fils aime sa « mère!.. »

Il est impossible de rendre tout ce qu'il y avait de simplicité, d'élévation et de sensibilité touchante dans l'accent, dans les paroles du vénérable religieux. J'analyse froidement, je le sens bien, cet entretien de saint et d'apôtre : pour le reproduire dignement, il faudrait avoir eu sa part de la langue de feu.

Avant de quitter dom Paul, je l'interrogeai sur le nombre de ses religieux, et sur la manière dont sa communauté était composée. Il m'apprit qu'il y avait sept *Pères,* sur lesquels il y avait trois Français, un Piémontais, deux Espagnols, un Suisse de Lugano. Un peu auparavant, il avait eu deux novices, un Romain et un Allemand; mais le Romain n'avait pas pu supporter les austérités de la règle, et il était sorti du couvent. L'Allemand seul était resté.

A ma grande surprise, il m'apprit que les Italiens,. et surtout les Romains, étaient moins disposés que les Français à la vie complètement cloîtrée et contemplative. « Il se présente beaucoup de su« jets, me disait-il, mais quand on fouille « un peu dans ces âmes exaltées, on « finit par n'y trouver rien de fort, ni de « persévérant. A mesure qu'on fait passer « ces vocations au crible d'un examen « sévère, on finit par n'en trouver presque « pas une qui soit réelle. »

C'est ainsi que cet excellent religieux me communiquait tour à tour les trésors de sa sensibilité et ceux de sa sagesse. J'avais lu peu de jours auparavant une critique acerbe de l'état monastique, dans la Revue des Deux-Mondes. Cette critique est l'ouvrage d'une femme célèbre, qui est allée la méditer sous les arceaux déserts d'une Chartreuse de Majorque; femme d'un génie déplorable, qui s'est efforcée de justifier des proscriptions par des sophismes, et qui a pris un triste plaisir à promener son incrédulité hautaine et ses pensées impures sous les voûtes de ces cloîtres, et jusque dans ces cellules où se prosternait jadis une humble et chaste ferveur; femme vraiment à plaindre, qui semble comprendre tous les dévouemens, excepté celui qui a Dieu pour objet; femme à qui le sens religieux paraît manquer, et qui n'a jamais cherché à employer l'exaltation de son cœur ni la poésie de son imagination à sentir ou à concevoir l'un des dogmes les plus consolans du Christianisme, la communion des saints!..

Au reste, ces préjugés ont trouvé de l'écho, même parmi les croyans! Qu'un savant, qu'un écrivain distingué ait la vocation d'entrer sous les voûtes de la Chartreuse, on verra bien des hommes qui se croient orthodoxes s'indigner ou s'affliger, comme si une vie toute de prières était une vie plus oisive et moins utile au monde chrétien qu'une vie d'études ou de recherches, et comme si Josué eût vaincu dans la plaine, si Moïse n'eût pas tenu sur la montagne ses mains élevées ver le ciel.

Jésus-Christ, dont on affecte d'admirer la morale sans restriction, même quand on conteste ses dogmes, n'a-t-il pas exprimé lui-même qu'il préférait la conduite de Marie, absorbée à ses pieds dans la prière et dans l'amour, à celle de Marthe, livrée à des préoccupations matérielles, et s'attribuant, à raison de cette activité empressée, un mérite plus grand que celui de sa sœur?

Marie a choisi la meilleure part, et elle ne lui sera point ôtée. Telle est la devise des Ordres contemplatifs, et cette devise est écrite d'une main divine.

D'ailleurs, la sagesse humaine ne se tromperait-elle jamais en essayant de se substituer à la sagesse évangélique? Ces ressources, qu'elle cherche dans un bras de chair, ne se tourneraient-elles jamais contre la cause même qu'elle voudrait servir? Si, par exemple, l'abbé de Lamennais avait pris l'habit de Saint Bruno, il y a vingt ans, après la publication de son premier volume de l'*Essai sur l'indifférence,* que de plaintes, que de clameurs se seraient élevées! « Quelle perte pour la religion, se se« rait-on écrié de toutes parts! Quel

« suicide du génie! Quels services un tel « homme n'aurait-il pas rendus, s'il était « resté dans le monde! » C'est ainsi, faibles mortels que nous sommes, que nous nous permettons de juger les voies de Dieu. Ne dirait-on pas que l'avenir et ses vicissitudes infinies peuvent entrer dans nos calculs bornés, et qu'il nous est donné de répondre à toujours de la haute raison et de l'infaillibilité d'un de nos semblables? A-t-on donc oublié la chute du sage des sages de l'ancienne loi, l'hérésie de Tertullien, les erreurs de Pascal, et les égaremens mystiques de Fénelon?

Il faut qu'il y ait des hospices pour les intelligences et pour les cœurs malades, comme il en existe pour les corps qui souffrent. Il faut que par un généreux effort, l'homme puisse se rapprocher encore du souverain bien, au moment même où il se sent défaillir sur la pente du mal. Laissons donc débattre entre Dieu et l'âme qui se croit appelée, ces mystérieuses vocations, ces sublimes holocaustes de soi-même. Respectons-les, admirons-les, quand même notre faiblesse ne saurait les comprendre.

ALBERT DU BOYS.

COURS COMPLETS D'ÉCRITURE SAINTE ET DE THÉOLOGIE,

ÉDITÉS PAR M. L'ABBÉ MIGNE.

Grâce à Dieu, on commence à comprendre le prix des études profondes et consciencieuses : de tous côtés, et principalement, nous devons le dire, dans les séminaires et le clergé, une louable et puissante émulation se manifeste; et, ce qui doit nous réjouir, nous catholiques, c'est que c'est vers la religion, c'est-à-dire les Ecritures saintes, la théologie, l'histoire ecclésiastique, que se portent toutes ces ardeurs nouvelles. Le prêtre, le magistrat, le jeune homme, l'homme de loisir, en général tous ceux dont l'esprit n'est pas complètement matérialisé par l'industrie ou les plaisirs, reviennent à étudier nos livres. Nos monumens historiques, nos Pères de l'Eglise sont presque aussi étudiés par l'incroyant que par le croyant, par les protestans que par les catholiques. Aussi, qu'est-il arrivé de là? C'est que tous ces livres ont été recherchés avec un grand empressement et se sont élevés à un prix qui, il faut le dire, les rend inaccessibles aux bourses modestes, c'est-à-dire à la majeure partie de ceux qui les désirent, et précisément à ceux qui les désirent le plus.

Cette recherche de nos livres catholiques a dû nécessairement donner l'idée de les réimprimer. Plusieurs louables entreprises ont été tentées et exécutées avec intelligence; mais, par le prix élevé qu'elles ont conservé à leurs productions, elles semblent avoir eu bien plus pour but de répondre aux demandes directes qui étaient faites qu'à les répandre et à les populariser. Nous savons fort bien que, vendant un petit nombre d'exemplaires, les éditeurs de ces ouvrages n'ont pu les céder qu'à des prix élevés. Il y avait un problème à tenter : c'était celui d'offrir ces volumes à *bon marché*, et d'attirer ainsi un nombre d'acheteurs assez grand pour mettre l'éditeur au-dessus de ses frais. Mais le problème était périlleux et difficile à résoudre; il s'agissait d'opérer tout d'abord sur une *centaine* de volumes in-4°; et ceux qui connaissent la librairie savent que ce n'est pas une légère affaire.

M. l'abbé Migne a cependant eu le courage de la tenter, et ajoutons que ses espérances ont été réalisées. Nous croyons que c'est le plus beau succès de librairie qui ait été vu. Nous avons sous nos yeux environ 60 volumes de ces publications : ces volumes renferment de 1500 à 1600 colonnes, c'est-à-dire 7 à 800 pages in-4°, et vendus seulement 6 francs à ceux qui les prennent isolément, ils se réduisent à 5 francs et même à 4

francs pour ceux qui les prennent par collections, et au moyen de remises et de faveurs que nous ferons connaître plus loin.

On peut et l'on doit reconnaître tout d'abord, et c'est une justice, que ce sont des volumes que l'on peut dire, sans aucune charlatanerie, à *bon marché*. Ce ne sont point ici des promesses; ce sont des choses faites et réalisées.

Puisque nous sommes à parler de la partie matérielle de cette grande entreprise, il faut que nous ajoutions quelques autres détails qui feront comprendre comment M. l'abbé Migne peut, et peut seul, offrir de semblables résultats.

M. l'abbé Migne a fondé à Montrouge, aux portes de Paris, des *ateliers* que nous ne refusons pas de nommer, après lui, *catholiques;* qui sont eux-mêmes, nous les avons vus, le plus bel établissement d'imprimerie et de librairie qui existe. Là se trouvent, avec les ateliers de *composition*, trois *presses à la vapeur;* de plus, une *fonderie*, une *stéréotypie*, et des ateliers de *satinage*, de *brochage* et de *reliure*, uniquement destinés aux ouvrages qu'il publie. Un volume peut sortir, et sort, en effet, tous les quinze jours de ces ateliers. On comprend déjà que les différens bénéfices de toutes ces branches de la librairie étant concentrés dans une seule main, l'éditeur a pu en faire participer les acheteurs, c'est-à-dire baisser les prix de ses volumes. Ajoutons une autre chose, qui ne s'était jamais vue, et qui est encore un service rendu à la science catholique : c'est que tous ces ouvrages sont *clichés*, c'est-à-dire que les planches en sont conservées, de telle manière que, pour en faire des éditions nouvelles, il ne reste plus que la dépense du *papier* et du *tirage*, ce qui est très peu de chose en comparaison des frais de composition et de correction.

Tel est l'ensemble matériel de l'entreprise que nous avons dû signaler à nos lecteurs, parce que nous n'hésitons pas à dire que c'est une preuve des accroissemens que prennent de plus en plus les études religieuses; une telle entreprise n'ayant pu réussir que pour les ouvrages religieux seulement.

Venons maintenant à la partie *intellectuelle* ou plutôt religieuse de l'entreprise. M. l'abbé Migne ne s'est proposé rien moins que d'éditer un *cours complet d'Ecriture sainte*, un *cours complet de théologie*, tous les *Pères de l'Eglise*, le *Bullaire*, les principaux *apologistes*, les principaux *historiens*, auteurs *ascétiques*, et puis des *dictionnaires des cas de conscience*, des *hérésies*, des *conciles*, des *ordres religieux*, etc. Nous l'avouons, à la première annonce de ces grandes publications, nous refusâmes de croire à leur réalisation; mais quelques unes sont achevées, les autres se poursuivent avec activité. On ne peut donc que louer et le courage et la constance de l'éditeur.

Nous ferons successivement connaître tous les ouvrages qui ont paru ou qui paraîtront; aujourd'hui nous nous bornerons à parler des 60 volumes qui renferment les *cours complets d'Écriture sainte et de Théologie*.

Avant de commencer sa publication, M. l'abbé Migne prit le sage parti de consulter un grand nombre de savans théologiens pour connaître quels étaient les *commentaires* ou les *traités* qui étaient les plus orthodoxes et les plus savans. C'est d'après ces indications qu'il a composé ses *cours*. Nous n'avons pas ici à contrôler ces choix. Quand même, sur quelque point particulier, quelqu'un pût désirer pour soi un autre auteur ou un autre traité, toujours il faudra convenir que tous les auteurs choisis sont orthodoxes, et sont en effet l'honneur de la science catholique.

Les ouvrages édités ont été reproduits dans leur intégralité; des *appendices*, extraits d'autres auteurs, ont été seulement mis à la fin de chaque ouvrage qui en avait besoin, et des *notes* au bas des pages, pour tout compléter ou expliquer conformément aux progrès des sciences et des arts actuels.

En matière libre, toutes les opinions ont été reproduites.

La biographie de chaque auteur publié précède le travail qu'on lui emprunte, et ces auteurs sont au nombre de deux cent vingt.

Or, ce sont le nom de ces *auteurs* et le *titre* de tous ces *ouvrages* ou *traités* que nous allons reproduire ici. Cette liste

des auteurs (1) n'ayant pas été publiée par M. Migne, et la table analytique des matières n'ayant pas encore paru, ce sera faire connaître de la manière la plus impartiale les deux ouvrages, et être utile en même temps à ceux qui ont déjà ces deux collections (2).

Table alphabétique de tous les Auteurs qui entrent dans les Cours d'Écriture Sainte et de Théologie.

A

(1) Nous prévenons que nous ne faisons entrer dans notre table que les *auteurs* dont on a publié des *ouvrages* ou des *Traités* entiers; nous omettons ceux dont on n'a fait que publier les *notes* placées en grand nombre dans les deux *Cours*.

(2) On souscrit aux deux *Cours* à la fois, ou à chacun d'eux en particulier. — Prix : 6 fr. le vol., pour les souscripteurs à un seul *Cours*, et 5 fr. pour les souscripteurs aux deux *Cours*. — A l'étranger ou hors du continent, l'excédant des frais pour douanes, embarcation, traites et transports, se paie en sus des prix ordinaires. — Les souscripteurs jouissent *en France* de cinq avantages : le 1er est de pouvoir souscrire sans affranchir leur lettre de *souscription*; le 2e est de ne payer les volumes qu'après leur arrivée au chef-lieu d'arrondissement; le 3e est de recevoir *franco* les 2 ouvrages au même chef-lieu, chez le correspondant ou le leur; le 4e est de ne verser les fonds qu'à leur propre domicile et sans frais; le 5e est d'avoir droit à ce que l'administration des *Cours* leur envoie *franco*, aux prix marqués dans les divers prospectus et catalogues, tous objets d'église ou de librairie. Ces *avantages* sont très dispendieux pour les Éditeurs, et diminuent considérablement le prix réel des volumes.

Toute personne qui, outre sa propre souscription *aux deux Cours*, déterminera et procurera un abonné à *l'un des deux Cours*, recevra à son choix, *gratis et franco*, un volume des cinq ouvrages suivans : les *Démonstrations*, la *Perpétuité*, les *Sommes*, *Pallavicin* et *Sainte-Thérèse*. — Chaque nouvelle souscription ainsi procurée sera récompensée d'un nouveau volume, et donnera droit à ne payer les autres que 5 fr. chacun. Le *onzième* exemplaire du *double Cours* est donné pour *prime* à celui qui en prend *dix* également doubles : avantages précieux pour les séminaires, où les élèves peuvent facilement se réunir, et diminuer ainsi de près de 25 fr. le prix de leur souscription.

GOLDAGEN (Hermann), Jésuite allemand, mort en 1794. *Mosis Biblico-philologum de religione hebræorum sub lege naturali*, avec des *Notes* de *Zaccaria*. THEOL. XV, 9-32.

GONZALEZ (Thyrsus), Jésuite espagnol, mort en 1705. *De recto usu opinionum probabilium*. THEOL. XI, 1399-1476.

GORGOMIUS ou *à Gorcum* (Joan.), prêtre hollandais, mort en 1623. *Epitome commentariorum Estii et Cornelii à Lapide in omnes D. Pauli Epistolas*, mises en *notes* au-dessous du *Commentaire* de Bernard de *Péquigny*. Voir ce mot.

GOUSSET (Mgr.), Français, archevêque actuel de Besançon. *Le Probabilisme de S. Liguori est-il absolument destitué de fondement?* THEOL. XI, 1267-1282.

GUARINUS *Prabrinitantis*. Voir *Sudrès*.

H

HABERTUS (Lud.), Français, docteur de Sorbonne, mort en 1718. *De Gratiâ sanctificante*. THEOL. X, 1439-1472. — *Quæstiones selectæ de oratione*. XIV, 16-36.

HALLIER (Franç.), Français, évêque de Cavaillon, mort en 1659. *De Sacris electionibus et ordinationibus ex antiquo et novo Ecclesiæ usu*. THEOL. XXIV, 137-1616.

HARÆUS ou VERHAER (Franç.), prêtre belge, mort en 1632. *In Actus apostolorum commentaria*. SCRIPT. XXIII, 1126-1376.

HIERONYMUS, Père de l'Église, mort vers 431. *Epistolæ criticæ sive quæ ad Explanationem Veteris Testamenti pertinent juxta editionem Benedictinam*. Ces lettres sont au nombre de dix-huit. SCRIPT. I, 877-1016. — *Prologus Galeatus*. 1016-1028. — *In universum Pentateuchum*. VII, 841-844. — *In Josuam, Judices et Ruth*. VIII, 1237. — *In Job præfationes*. XIII. 274-276. — *In Psalmos juxta hebraicam veritatem*. XIV, 1033. — *Præfatio in libros Salomonis*. XVI, 818. — *In Ecclesiasten proœmium*. XVII, 30.—*In Isaiam præfatio*. XVIII, 779. — *In Jeremiam*. XIX, 9. — *In Prophetas minores præfatio*. XX, 446.—*In Evangelium secundum Marcum præfatio*. XXII, 13-14.

HOLDENUS (Henr.) ou *Johnson*, catholique anglais, mort en 1665. *Divinæ fidei analysis*. THEOL. VI, 791-878. — *De Schismate in genere*. 1189-1178.

HOOKE (Luc.-Jos.), Irlandais, professeur de Sorbonne, mort en 1796. *De verâ religione tractatus. Pars prima*. THEOL. II, 11-860. *Pars secunda*, III, 9-604.

HOUBIGANT (Char.-Franç.), oratorien français, mort en 1783. *De auctore libri Sapientiæ*. SCRIPT. XVII, 971-980.

HUETIUS (Petrus Daniel), Français, évêque d'Avranches, mort en 1721. *Veteris Testamenti cum Novo parallelismus in iis quæ ad Messiam pertinent*. SCRIPT. II, 335-896.

I

IAHN (Joan.), théologien allemand, mort en 1817. *Archeologia Biblica*. SCRIPT. II, 1034-1064. — *In Pentateuchum introductio*. V, 9-36. — *In librum Josuæ introd*. VII, 844-850. — *De integritate vaticiniorum Isaiæ*. XVIII, 780.

ISIDORUS Pelusiota (Sanctus), Père de l'Eglise, mort en 440. *De tribus Salomonis Libris epistola*. XVI, 819-820.

J

JACQUELOT (Isaac), docteur Protestant, mort vers 1707. *Prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, prouvant la vérité de ces livres*. SCRIPT. XVIII, 546-588.

JACQUES (Math. Jos.), théologien français, mort en 1821. *Narratio evangelistarum ab objectis incredulorum vindicatur*. THEOL. III, 554-562. — *Moralis evangelicæ propugnatio*. 594-601.

JANSENIUS (Cornel.), Hollandais, évêque d'Ypres, mort en 1638. *In librum Sapientiæ Commentarium*. SCRIPT. XVII, 582-586. — *In Evangelium Lucæ Commentaria*, en *notes*. XXII, 233-1446.

K

KILBER (Hen.), Jésuite allemand, mort vers ..... *Tractatus de fide*. THEOL. VI, 435-600. Voir *Zech*.

KENRICK ...., coadjuteur de Philadelphie, en Amérique. *De Ordinationibus Anglicanis*. THEOL. XXV, 59-64.

L

LAFOSSE (de Champdorat), Sulpicien français, mort en 1748. *De Deo ac divinis attributis*. THEOL. VII, 9-598.

LA HARPE (Améd.-Emma.), littérateur français, mort en 1803. *Discours préliminaire sur les Psaumes*. SCRIPT. XIV, 1047-1083.

LA HAYE (Joan. de), Franciscain français, mort en 1661. *Commentaria in Danielem*, comprenant les *Variantes*, l'*Exposition* et la *Concorde* du sens littéral, et les *Notes* de *Menochius*, de *Tirinus*, d'*Estius* et de *Lyranus*. SCRIPT. XX, 34-444.

LA LUZERNE (Cæs. Wilhelmus), évêque de Langres, mort en 1821. *Dissertation sur les Prophéties*. SCRIPT. XVIII, 11-234.

LAZERUS (Pet.), Jésuite français, mort vers 1650. *De Antiquis formulis fidei eorumque usu*. THEOL. VI, 419-434.

LIEBERMANN (........), théologien français, vivant encore. *Synopsis historica schismatum græcorum*. THEOL. VI, 1177-1184. — *De Judaismo*. 1185-1190. — *De Mahumetismo*. 1190-1194. — *De Gentilismo*. 1194-1198.

LE FRANC DE POMPIGNAN (Joan. Georg.), archevêque de Vienne, mort en 1790. *L'Incrédulité convaincue par les prophéties*. SCRIPT. XVIII, 234-546. — *Controverse pacifique sur la foi des enfans et des adultes ignorans*. THEOL. VI, 1069-1560.

LE GRAND (Lud.), Sulpicien français, mort en 1780. *Dissertatio de miraculis*. SCRIPT. XXIII, 1099-1126. — *Notiones præviæ de naturâ, auctore et antiquitate Ecclesiæ*. THEOL. IV, 13-32.

LEIBNITZIUS (Guil.-Goth.), savant allemand, mort en 1716. *Defensio Trinitatis per nova reperta*

(1) Nous croyons qu'il s'agit ici du Père *de Galliffet*, jésuite et non évêque du Mans.

GOLDAGEN (Hermann), Jésuite allemand, mort en 1794. *Moletene Biblico-philologum de religione hebræorum sub lege naturali*, avec des *Notes* de *Zaccaria*. THEOL. XV, 9-32.

GONZALEZ (Thyrsus), Jésuite espagnol, mort en 1705. *De recto usu opinionum probabilium*. THEOL. XI, 1398-1476.

GORGOMIUS ou *à Gorcum* (Joan.), prêtre hollandais, mort en 1625. *Epitome commentariorum Estii et Cornelii à Lapide in omnes D. Pauli Epistolas*, mises en *notes* au-dessous du *Commentaire* de Bernard de *Péquigny*. Voir ce mot.

GOUSSET (Mgr.), Français, archevêque actuel de Besançon. *Le Probabilisme de S. Liguori est-il absolument destitué de fondement?* THEOL. XI, 1267-1282.

GUARINUS *Patavinus*. Voir *Sidérus*.

H

HABERTUS (Lud.), Français, docteur de Sorbonne, mort en 1718. *De Gratiâ sanctificante*. THEOL. X, 1439-1472. — *Quæstiones selectæ de oratione*. XIV, 16-36.

HALLIER (Franç.), Français, évêque de Cavaillon, mort en 1559. *De Sacris electionibus et ordinationibus ex antiquo et novo Ecclesiæ usu*. THEOL. XXIV, 137-1616.

HARÆUS ou VERHAER (Franç.), prêtre belge, mort en 1632. *In Actus apostolorum commentaria*. SCRIPT. XXIII, 1126-1376.

HIERONYMUS, Père de l'Église, mort vers 331. *Epistola critica sive quæ ad Explanationem Veteris Testamenti pertinent juxta editionem Benedictinam*. Ces lettres sont au nombre de dix-huit. SCRIPT. I, 877-1016. — *Prologus Galeatus*. 1016-1028. — *In universum Pentateuchum*. VII, 841-844. — *In Josuam, Judices et Ruth*. VIII, 1237. — *In Job præfationes*. XIII. 274-276. — *In Psalmos juxta hebraicam veritatem*. XIV, 1033. — *Præfatio in libros Salomonis*. XVI, 818. — *In Ecclesiasten proœmium*. XVII, 30. — *In Isaiam præfatio*. XVIII, 779. — *In Jeremiam*. XIX, 9. — *In Prophetas minores præfatio*. XX, 446. — *In Evangelium secundum Marcum præfatio*. XXII, 13-14.

HOLDENUS (Henr.) ou *Johnson*, catholique anglais, mort en 1665. *Divinæ fidei analysis*. THEOL. VI, 791-878. — *De Schismate in genere*. 1159-1178.

HOOKE (Luc.-Jos.), Irlandais, professeur de Sorbonne, mort en 1796. *De verâ religione tractatus. Pars prima*. THEOL. II, 11-860. *Pars secunda*, III, 9-604.

HOUBIGANT (Char.-Franç.), oratorien français, mort en 1783. *De auctore libri Sapientiæ*. SCRIPT. XVII, 971-980.

HUETIUS (Petrus Daniel), Français, évêque d'Avranches, mort en 1721. *Veteris Testamenti cum Novo parallelismus in iis quæ ad Messiam pertinent*. SCRIPT. II, 335-896.

I

IAHN (Joan.), théologien allemand, mort en 1817. *Archeologia Biblica*. SCRIPT. II, 1054-1064. — *In Pentateuchum introductio*. V, 9-36. — *In librum Josue introd*. VII, 844-850. — *De integritate vaticiniorum Isaiæ*. XVIII, 780.

ISIDORUS Pelusiota (Sanctus), Père de l'Eglise, mort en 440. *De tribus Salomonis Libris epistola*. XVI, 819-820.

J

JACQUELOT (Isaac), docteur Protestant, mort vers 1707. *Prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, prouvant la vérité de ces livres*. SCRIPT. XVIII, 546-588.

JACQUES (Math. Jos.), théologien français, mort en 1821. *Narratio evangelistarum ab objectis incredulorum vindicatur*. THEOL. III, 554-562. — *Moralis evangelicæ propugnatio*. 594-601.

JANSENIUS (Cornel.), Hollandais, évêque d'Ypres, mort en 1638. *In librum Sapientiæ Commentarium*. SCRIPT. XVII, 582-588. — *In Evangelium Lucæ Commentaria*, en notes. XXII, 253-1446.

K

KILBER (Hen.), Jésuite allemand, mort vers ..... *Tractatus de fide*. THEOL. VI, 455-600. Voir *Zech*.

KENRICK ...., coadjuteur de Philadelphie, en Amérique. *De Ordinationibus Anglicanis*. THEOL. XXV, 59-64.

L

LAFOSSE (de Champdorat), Sulpicien français, mort en 1748. *De Deo ac divinis attributis*. THEOL. VII, 9-598.

LA HARPE (Améd.-Emma.), littérateur français, mort en 1803. *Discours préliminaire sur les Psaumes*. SCRIPT. XIV, 1047-1083.

LA HAYE (Joan. de), Franciscain français, mort en 1661. *Commentaria in Danielem*, comprenant les *Variantes*, l'*Exposition* et la *Concorde* du sens littéral, et les *Notes* de *Menochius*, de *Tirinus*, d'*Estius* et de *Lyranus*. SCRIPT. XX, 34-444.

LA LUZERNE (Cæs. Wilhelmus), évêque de Langres, mort en 1821. *Dissertation sur les Prophéties*. SCRIPT. XVIII, 11-234.

LAZERUS (Pet.), Jésuite français, mort vers 1650. *De Antiquis formulis fidei eorumque usu*. THEOL. VI, 419-434.

LIEBERMANN (........), théologien français, vivant encore. *Synopsis historica schismatum græcorum*. THEOL. VI, 1177-1184. — *De Judaismo*. 1185-1190. — *De Mahumetismo*. 1190-1194. — *De Gentilismo*. 1194-1198.

LE FRANC DE POMPIGNAN (Joan. Georg.), archevêque de Vienne, mort en 1790. L'*Incrédulité convaincue par les prophéties*. SCRIPT. XVIII, 234-546. — *Controverse pacifique sur la foi des enfans et des adultes ignorans*. THEOL. VI, 1069-1560.

LE GRAND (Lud.), Sulpicien français, mort en 1780. *Dissertatio de miraculis*. SCRIPT. XXIII, 1099-1126. — *Notiones præviæ de naturâ, auctore et antiquitate Ecclesiæ*. THEOL. IV, 13-52.

LEIBNITZIUS (Guil.-Goth.), savant allemand, mort en 1716. *Defensio Trinitatis per nova reperta*

(1) Elle est l'ouvrage de Franc. Mezin, docteur en Sorbonne, et de Mgr Jacquemin, évêque de Saint-Dié.

mort en 1724. *De Templo Salomonis*. SCRIPT. XI, 741-774. — *De Jeroboami et Decem Tribuum Defectione à cultu Dei*. 774-781.— *De Eliâ prophetâ*. 1492-1500. — *Utrum Esdras fuerit auctor Cabbalæ*. XII, 430-442. — *De Cantico Canticorum Dissertatiuncula*. XVII, 175-183. — *In Evangelium secundum Joannem Commentaria*. XXIII, 11-768. —*De Symbolo Fidei*. THEOL. VI, 9-584. — *De Symbolo Apostolorum, utrum illud Apostoli condiderint*. 584-598. — *De Peccatis*. XI, 667-1170. — *De Præceptis Decalogi generatim sumptis*. XIII, 711-724. — *De Cultu Sanctorum et de Sacrarum Reliquiarum Veneratione*. XIV, 940-966. —*De Noachidarum Præceptis*. XV, 31-40. — *De Præceptis moralibus legis Mosaicæ*. 40-46. — *De Cæremonialibus Præceptis*. 46-248. — *De Judicialibus seu Forensibus Præceptis*. 248-280. — *De Canonibus Apostolicis*. 280-308. — *De Constitutionibus Apostolicis*. 309-320. — *De novem Canonibus Concilii Antiocheni Apostolorum*. 321-324. *De Epistolis Decretalibus Veterum Pontificum Romanorum usque ad Siricium*. 324-348. — *De Oratione Dominicâ*. XVII, 1309-1384. — *De Justâ bonorum temporalium ab Ecclesiâ possessione*. XVIII, 755-762. *Apologetica Dissert. pro Joanne* XXII. 762-776.— *De Investituris Episcopatuum et Abbatiarum et de Synodo œcumenicâ Lateranensi primâ*. 807-904.

NICOLAUS dit *de Lyrâ*, frère-mineur français, mort en 1340. *In Ecclesiasten Commentarium*. SCRIPT. XVII, 51-150.

P

PAMELIUS (Jac.), prêtre belge, mort en 1687. *Argumentum et Notæ in Tertulliani præscriptiones*. THEOL. I, 971-1012.

PATUZZI (Joan. Vin.), dominicain italien, mort en 1769. *De Præceptis Fidei et de Vitiis Fidei oppositis*. THEOL. VI, 599-652. — *Prodromus ad universam morum theologiam de locis theologiæ moralis*. XI, 9-64. — *De Ratione humanâ quatenùs est regula actionum moralium*. 391-440. — *De Virtutibus moralibus, de Vitiisque oppositis*. 1178-1263.—*Quæstiones dogmaticæ de Spe theologicâ*. XIII, 1025-1054. — *De Divinâ Charitate*. 1054-1106. — *De Sanctificatione Diei Dominicæ et Festorum*. XIV, 966-975.

PAUWELS (Joseph.), récollet belge, mort dans le 18e siècle. *De Casibus reservatis*. THEOL. XVIII. 955-1604.

PEARSON (Joan. et Richard), anglais morts; Joan. en 1686 et Richard en 1670. *Commentaria in Baruch*. SCRIPT. XIX, 550-618.

PERRONE (Jon. Bap.), jésuite romain, professeur actuel au Collége romain. *Utrum Hæretici et Schismatici sint extra Ecclesiam*. THEOL. VI, 1215-1220. — *De Protestantismo*. 1221-1246. — *An extra Catholicam Ecclesiam detur salus?* 1246-1256. — *De Tolerantiâ*. 1256-1268. — *De Dæmonum cum Hominibus Commercio*. VII, 891-912. — *De Mundo*. 1353-1368. — *De Homine*. 1368-1532. — *De Cultu Sanctorum*. VIII. 769-852. — *De Devotione ergà Sacratissimum Cor Jesu*. 1478-1492. — *De Ordine*. XXV, 9-60. — *De Cœlibatu Ecclesiastico*. 63-102. — *De Matrimonio*. 229-586.

PETAVIUS (Diony.), jésuite français, mort en 1652. — *De Angelis*. THEOL. VII, 701-892. — *De Opificio sex dierum*. 915-1208.

PETIT-DIDIER (Matth.), bénédictin français, mort en 1728. — *De Auctoritate et Infallibilitate Summorum Pontificum*. THEOL. IV, 1141-1516.

PIACEVITCH (...), jésuite polonais, mort en... — *De Primatu Romanæ Ecclesiæ contrà Schismaticos Orientales*. THEOL. V, 711-924.

PICONIO (Bernard. A.), Bernardin de Péquigny, capucin français, mort en 1709.—*In Epistolas D. Pauli Commentaria; ad Romanos*. SCRIPT. XIV. 11-62. — *Prima et Secunda ad Corinthios*. 362-902. —*Ad Galatas*. 903-1030.—*Ad Ephesios*, 1030-1154. — *Ad Philippenses*. 1154-1226. — *Ad Colossenses*. 1127-1292. — *Prima et Secunda ad Timothæum*. XXV, 9-178. — *Ad Titum*. 178-216. — *Ad Philemonem*. 216-228. — *Ad Hebræos*. 228-470.

PICTAVIENSIS Theologia. *De Distinctione specificâ et numericâ Peccatorum*. THEOL. XXII, 1549-1362.

PIUS VI, souverain pontife, mort en 1799. *Declarationes IX circa matrimonia*. THEOL. XXV, 685-707.

PIUS VII, souverain pontife, mort en 1823. *Declarationes circa matrimonia*. THEOL. XXV, 684-685. 707-712.

PONCIUS-LEGIONENSIS (Basilius), *Ponce-de-Léon*, augustin espagnol, mort en 1629. *Quæstiones Expositicæ*, id est, *de Scripturâ Sacrâ exponendâ*. SCRIPT. I, 1029-1140.

R

REGNIER (Claude), sulpicien français, mort en 1790. *Tractatus de Ecclesiâ Christi*. THEOL. IV, 51-1140.

REIFFENSTUEL (Anacletus), franciscain allemand, mort au milieu du dix-huitième siècle. *De Beneficiis Ecclesiasticis, Jure Patronatûs et Decimis*. THEOL. XVIII, 691-756. — *De Immunitate Ecclesiasticâ*. 965-954.

RENALDOTUS, *Renaudot* (Eusebius), Français, mort en 1720. *De Scripturæ Versionibus quæ apud Orientales in usu sunt Dissertatio*. Inédite et tirée des manuscrits de la Bibliothèque Royale. SCRIPT. I, 587-754.

RONDET (Laur.-Etien.) mort en 1785.. *De Voto Jephte*. SCRIPT. VIII. 1126-1144.—*In Genealogiam Davidis*. 1144-1158. — *Dissertation sur le Temps où a vécu Job*. XIV, 892-922. —*Sur l'Objet des Psaumes dans leur sens littéral et prophétique*. 1085-1102.

ROSENMULLER (...), orientaliste allemand, vivant encore. — *De Carminum Psalmorum Origine*. SCRIPT. XIV, 1034-1037.—*Dictionum nonnullarum in Psalmorum titulis frequentiùs obviarum Explicatio*. 1118-1129. — *In Canticum Canticorum Proœmium*. XVII. 165-174. — *In Jonam Prolegomena*. XX, 815-824. — *In Michæam Proœmium*. 851-854. — *In Jephaniam Proœmium*. 998-1002.

tions et mystères contenus dans les Proverbes. XVI, 1525-1526; *dans l'Ecclésiaste.* XVII, 150-158. — *Analyse du Cantique des cantiques selon le sens spirituel.* 519-534. — *Justification du sentiment de dom Calmet sur l'auteur du livre de la Sagesse.* 551-582. — *Eclaircissemens sur ce livre.* 587-600. — *Analyse de l'Ecclésiastique.* 1025-1036. — *Sur l'Origine de l'idolâtrie.* 1036-1050. — *Mystères et Instructions renfermés dans Jérémie.* XIX. 9, 26. — *Préface sur Baruch.* 539-548. — *Mystères et Instructions de ce livre.* 548-550. *Préface sur Ézéchiel.* 618-636. — *Sur Daniel.* XX, 9-18. — *Sur Osée.* 519-540. — *Sur Joel.* 635-678. — *Sur Amos.* 714-724. — *Sur Abdias, et mystères qui y sont renfermés.* 798-802. — *Sur Jonas.* 823-828. — *Sur Michée.* 854-872. — *Sur Nahum.* 919-924. — *Sur Habacuc.* 947-968. — *Sur Sophronie,* 1002-1012 — *Sur Aggée.* 1035-1040. — *Sur Zacharie,* 1066-1078. — *Sur Malachie.* 1175-1198. — *Instructions renfermées dans les deux livres canoniques des Machabées.* 1238-1240.

VERONIUS (Franc.), jésuite français, mort en 1649. *De Regulá fidei catholicæ.* THEOL. I, 1513-1408. *Methodus compendiaria prætensam reformationem erroris convincendi.* V, 1066-1158.

VIE (Mgr. de), évêque actuel de Belley. *Litteræ monitoriæ circâ quoddam opus de mutuo recenter editum* (ab abbate Pagès). THEOL. XVI, 1065-1090.

VINCENTIUS LIRINENSIS, moine gaulois, mort en 450. *Commonitorium.* THEOL. I, 911-970.

VIVA (dom.), jésuite napolitain, mort au commencement du 18e siècle. *Damnatæ Theses contra fidem.* THEOL. VI, 1321-1368.

VOGLER (Joseph), jésuite, mort au 18e siècle. *Jurisculter theologus circà obligationes restitutionis in genere theorico-practicè instructus.* THEOL. XV. 1007-1264.

W

WITASSIUS (Car.), prêtre français, mort en 1716.—*Tractatus de sanctissimâ Trinitate.* THEOL. VIII, 9-660. — *De Confirmatione.* XXI, 546-1150. — *De testimoniis sacramenti Confirmationis.* 1150-1210.

WOUTERS (fr. Mart.), augustin belge, mort en ..... *In historiam et concordiam evangelicam dilucidatæ quæstiones.* SCRIPT. XXIII, 769-1098. — *In Actus apostolorum.* 1375-1464. — *In Epistolas S. Pauli.* XXV. 479-648. — *In Epistolas catholicas,* 1005-1038. — *Quæstionum selectarum in Apocalypsis S. Joannis apostoli dilucidatio.* 1039-1174.

Z

ZACCARIA (Franç.-Ant.), jésuite vénitien, mort en 1795. *De Usu librorum liturgicorum in rebus theologicis.* THEOL. V, 207-310. — *De veterum christianarum inscriptionum in rebus theologicis usu.* 310-396. Voir *Zech.*

ZECH (Franç.), jésuite allemand, mort en 1774. *Rigor moderatus doctrinæ pontificiæ circa usuras à SS. D. N. Benedicto XIV, per epistolam encyclicam episcopis Italiæ traditam dissertationes tres; Iª Francisci Josephi Barth; IIª Georgii Joseph, Kliber cum annotationibus p. Zaccariæ.* THEOL. XVI, 765-996.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

RÉHABILITATION GRADUELLE DU MOYEN AGE EN ITALIE : MM. CANTU, LE COMTE LADERCHI, LE MARQUIS SELVATICO, ETC.

Tout ce qui vient d'Italie doit offrir un attrait particulier à l'observateur catholique, non seulement à cause de cette proximité du centre de la vérité suprême qui ne peut manquer d'exercer une influence utile sur les travaux de l'intelligence, mais encore à cause de cet ardent et généreux enthousiasme dont les âmes italiennes sont presque toujours empreintes, et qui s'allie si bien à la juste appréciation des grandes œuvres et des grandes pensées du catholicisme. Le joug du paganisme classique a pesé plus que partout sur cette noble terre; cela est vrai; et là aussi, comme ailleurs, il a préparé les voies au règne du voltairianisme littéraire et historique, qui, depuis près d'un siècle, y a infecté plus ou moins effrontément toutes les branches de la science et de la critique. Mais l'Italie n'a pas encore subi au même degré que la France les deux fléaux suprêmes qui doivent couronner l'œuvre de la révolte contre Dieu, commencée au 16e siècle, savoir : la démagogie et l'industrialisme. Les subira-t-elle un jour aussi? C'est le secret de Dieu. Mais il est permis d'espérer qu'avant de courir ces chances terribles elle aura vu se former dans son sein un groupe d'esprits d'élite dont les travaux auront rectifié les mensonges systématiques, les préjugés séculaires qui partout ont frayé le chemin au désordre moral et social. Nous faisons des vœux fraternels et sincères pour que le nombre et le courage de ces trop rares défenseurs de la vérité s'accroisse avec le danger. Manzoni et Pellico ont admirablement inauguré cette direction salutaire dans la littérature; mais c'est surtout dans les travaux historiques qu'il importe, selon nous, de la suivre. Au premier rang de ceux qui seraient le

cause de la justice et de la vérité dans cet ordre d'études si important, nous croyons devoir signaler M. César Cantù, de Milan. Ce jeune écrivain, qui a débuté il y a quelques années par un volume de notes et d'éclaircissemens historiques très curieux, pour servir d'appendice au célèbre roman des *Fiancés* de Manzoni, est actuellement engagé dans la publication d'une *Histoire Universelle*, conçue exclusivement au point de vue catholique. Nous avons reçu communication du discours préliminaire de la partie de cette histoire qui traite du moyen âge (1). Nous l'avons lu avec bonheur : car il est difficile de trouver une apologie plus courageuse, plus énergique et plus concluante des siècles où la société était dominée par la foi catholique et réglée par l'autorité souveraine de l'Église. M. Cantù a envisagé plusieurs points de vue aussi justes qu'originaux. Après avoir rappelé les services rendus à l'étude sérieuse de l'histoire et de ses sources, par la patrie de Baronius et de Muratori, ces patriarches de la science du moyen âge, il démontre à merveille le mal qu'ont produit dans les deux derniers siècles tous les écrivains soi-disant religieux et monarchiques qui, ne comprenant rien aux principes sociaux des siècles catholiques, et ne voyant rien au-delà de l'absolutisme de Louis XIV, mêlaient leurs critiques et leurs invectives à celles du protestantisme et de l'incrédulité contre les pontifes, les moines, la noblesse; en un mot, contre toute l'organisation si variée, si féconde et si forte de l'Europe chrétienne avant la renaissance. Il repousse avec énergie l'idée banale que cette Europe, et la patrie du Dante en particulier, ont eu besoin du secours de ces pauvres pédans, chassés de Constantinople par les Turcs, pour se former le goût et le génie. Entre autres parties excellentes de son travail, on trouve une critique juste et modérée de Giannone, Hallam, Sismondi, Gibbon et autres idoles des déclamateurs anti-catholiques; des remarques très sages à l'égard de l'influence des souvenirs païens et de l'éducation classique sur les monstruosités et les folies de la révolution française; une appréciation de retour actuel vers l'art chrétien; enfin, un excellent contraste entre les excès et les crimes tant reprochés à la barbarie du moyen âge, et ceux qu'on trouve à chaque pas dans les siècles les plus admirés du paganisme. Nous n'hésitons pas à dire que, si l'ensemble de l'ouvrage de M. Cantù est conçu dans le même esprit et exécuté avec le même succès que ce discours préliminaire, il aura habilement contribué au triomphe de la vérité, et mérité les très vives sympathies de tous les cœurs catholiques.

Dans une sphère plus restreinte, mais non moins importante, celle de l'histoire de l'art, nous avons à enregistrer la suite des travaux de plusieurs écrivains dont ce recueil a déjà parlé : MM. Minardi, président de l'académie de Rome, et Rosini, professeur à Pise; celui-ci continue la publication de son histoire de la peinture, qui devra nous débarrasser des éternelles redites d'après Lanzi et Vasari. Le marquis Selvatico, auteur de l'excellent essai sur les fresques de Giotto de Padoue, a publié dans la *Rivista Europea* de Milan plusieurs articles précieux sur la dégénération de l'art moderne, et sur des artistes et des monumens trop peu connus de l'époque des splendeurs de l'Italie. Le comte Camillo Laderchi a complété par une troisième et quatrième partie son *Aperçu historique de l'école de Ferrare*, où l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de la profondeur et de l'exactitude des recherches, ou de la justesse exquise des appréciations esthétiques. Dans ces deux dernières parties, il suit pas à pas la décadence de l'art, produit inévitable des influences mythologiques, naturalistes et courtisanesques. Il distingue avec soin les peintres qui, comme le Guerchin et quelques autres du 17e siècle, étaient restés chrétiens alors que leur art avait déjà complétement cessé de l'être. Dans un autre opuscule, il a décrit les fresques nouvellement découvertes de Schifanoia; il y revient sur trois des peintres les plus célèbres de l'école ferraraise, Cosimo Tura, Francesco Cossa, et Lorenzo Costa, auxquels ces fresques sont attribuées, et signale l'influence différente de la renaissance sur chacun d'eux. Enfin, appréciant justement le lien qui unit l'étude de la poésie et de l'ascétisme du moyen âge à celle de l'art chrétien, il a donné à ses concitoyens une éloquente version du beau travail de Gorres, intitulée *Saint François, troubadour*, en y ajoutant un examen philosophique et des notes historiques sur les œuvres poétiques du séraphin d'Assise.

Que Dieu conduise et éclaire ces soldats zélés de la vérité; et malgré les efforts conjurés du pédantisme rationaliste, de la frivolité et de l'orgueil de nos prétendus civilisateurs, on verra peu à peu s'élever en Italie et en France, comme cela s'est déjà fait en Allemagne et en Angleterre, une école historique fondée sur l'étude consciencieuse du passé catholique. Il n'y aura pas de barrière plus puissante contre les dangers de l'avenir.

✠

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE PONTIGNY, ORDRE DE CITEAUX, par M. Henry, curé doyen de Quarré-les-Tombes; vol. in-8°, orné de deux plans de l'abbaye. A Sens, chez Thomas Malvin, libraire. Prix 3 fr. 50 c.

Nous rendrons compte prochainement de la publication de M. l'abbé Henry; en attendant, nous recommandons son livre à nos abonnés, et en particulier aux amateurs de nos antiquités ecclésiastiques. Le livre de M. Henry est plein de recherches qui sont d'un intérêt très grand pour l'art et pour l'histoire. Il est beau de voir les prêtres qui ont succédé à ces ordres religieux en recueillir les souvenirs, et réparer, au moins autant que cela dépend d'eux, les ruines que notre révolution a faites en si grand nombre dans notre France.

(1) Discorso di Cesare Cantù premesso all'VIII libro della sua Storia Universale. Il medio evo. (Torino, Giuseppe Pomba, 1841.)

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE.

Numéro 71. — Novembre 1841.

Sciences Religieuses et Philosophiques.

COURS D'ÉTUDES SUR L'HISTOIRE LÉGISLATIVE DE L'ÉGLISE.

QUATRIÈME LEÇON (1).

La vie commune dans l'Église primitive. — Esprit jaloux des Juifs. — 2e synode de Jérusalem : élection des sept diacres. — 3e synode ou grand concile apostolique ; la loi de Moïse est abrogée en ce qui touche la circoncision et les cérémonies. — Défense de la fornication. — De l'usage du sang et des viandes immolées. — 4e synode : les Juifs peuvent accomplir les rites et les cérémonies de la loi, jusqu'à la destruction du temple, pourvu qu'ils ne placent l'espoir de leur salut que dans la foi au Sauveur Jésus.

(An 33—86.)

Nous avons rapidement parcouru dans nos études la carrière et la vie de ces disciples choisis qui continuèrent l'œuvre du Maître et achevèrent de fonder l'Église. Nous aurions voulu nous arrêter quelques instans de plus dans la contemplation de leur image ; nous voudrions encore retourner la tête et admirer de nouveau leur mission avec ses caractères essentiels, ses traits principaux et les prodiges qui la signalèrent.

Ces souvenirs, il nous serait doux de les évoquer, car ils sont nos titres les plus glorieux ; et d'ailleurs le plus auguste enseignement ressort pour nous d'un passé auquel nous tenons par le fond de tout notre être. L'histoire des apôtres, en effet, est, avant toute autre, notre histoire nationale, et les traditions qui se rattachent à eux sont nos mémoires de famille. L'Église est sur la terre notre première patrie, et elle nous fait encore par ses sacremens concitoyens dans le royaume des cieux ; bien plus, frères par adoption du Fils de Dieu, et par conséquent fils nous-mêmes de son Père tout-puissant. Héritiers de ces magnifiques promesses, enfans de la même maison, nés de la régénération qui a renouvelé le sang corrompu d'Adam, avec quelle joie intime et quel pieux amour nous reporterions nos yeux et nos cœurs vers les temps bénis du salut ! Avec quel saint respect, avec quelle profonde et filiale affection nous recueillerions chaque monument de notre antique gloire ! Combien nous serions heureux et fiers de suivre, et de bénir en la redisant, dans tous ses jours et dans toutes ses heures, l'existence de ces nobles aïeux ; de baiser, pour ainsi dire, à chaque pas les vestiges laissés sur le chemin par le divin Sauveur, et par ceux qui, avec lui, nous ont engendrés de nouveau, comme une dynastie princière, comme une race éternellement jeune et réconciliée avec son Créateur !

(1) Voir la IIIe leçon, t. XI, p. 265.

L'espace nous manque, et le temps nous presse; il faut avancer. Toutefois, au milieu des beautés multipliées de la route que nous avons embrassée d'un seul coup d'œil, il s'en trouve quelques unes sur lesquelles nous devons revenir maintenant, parce que leur étude est une lumière qui, dans la suite, éclairera toute notre marche. Il en est au moins ainsi de ces solennels comices de Jérusalem, où siégeaient et délibéraient les compagnons de l'Homme-Dieu, avec l'assistance et sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. Le Grec Cinéas, frappé d'admiration à l'aspect du sénat de Rome, disait : J'ai vu une assemblée de rois! Dans les synodes apostoliques, il y a quelque chose de plus, une grandeur qui surprend l'imagination, une majesté simple qui confond l'esprit et le cœur, un caractère tout spécial, celui de la Divinité.

Nous ne prétendons pas ici énumérer la suite de ces saintes réunions où, dans les premiers temps, les apôtres se trouvaient rassemblés au milieu de l'Eglise naissante. Souvent, en effet, ils venaient tous à la fois en présence des fidèles, non pour délibérer, mais pour prier; non pour faire des lois au nom du Seigneur, mais pour le remercier des grâces qu'il leur avait faites, et pour lui demander de les accroître encore. Au retour de la montagne d'où le Sauveur s'éleva sur les nuées, nous les avons vus au Cénacle, persévérant dans la prière. La prière était la vie de la nouvelle société, le commencement et la sanction de tous ses actes; elle était, avec l'enseignement institué et la fraction du pain, le lien commun de tous ses membres. Et d'où venait, sinon de cette communication réciproque et si fréquente, de leurs pensées, de leurs désirs, de leurs espérances, cette union intime qui ne faisait d'eux tous qu'un corps, qu'un cœur et qu'une âme (1)?

Il suffit de rappeler ce touchant et nécessaire usage de la prière en commun. Les disciples priaient quand le Consolateur attendu descendit sur leur front affligé et les revêtit d'une force nouvelle (1). Ils priaient après le premier discours de Pierre, qui convertit trois mille Juifs de la ville, glorieuses prémices des futurs triomphes de la croix (2). Ils priaient dans le Cénacle; ils priaient dans le temple. Pierre et Jean montaient au temple, à l'heure de la prière (3), lorsque leur premier miracle vint témoigner de la divinité de la mission qui leur était confiée. Alors, voyant à la porte de l'édifice sacré le boiteux qui demandait l'aumône, Pierre lui dit : « Je ne possède « ni or, ni argent; mais ce que je pos- « sède, je te le donne. Au nom de Jésus « de Nazareth, Notre-Seigneur, lève-toi « et marche (4). » Puis, quand il eut enseigné avec un nouveau succès la foule étonnée de ce prodige, quand les prêtres, les magistrats du temple et les Sadducéens l'eurent traîné avec Jean devant le conseil des anciens et des scribes, devant Anne et Caïphe; quand, en face de la synagogue, il eut courageusement annoncé le Sauveur Jésus, le représentant comme la pierre réprouvée qui est deve-

(1) Hi omnes erant perseverantes unanimiter in *oratione*. (*Act. Apost.*, c. I, v. 14.) — Erant autem perseverantes in doctrinâ apostolorum, et communicatione fractionis panis et *orationibus*. (c. II, v. 42.) — Quotidiè quoque *perdurantes unanimiter* in templo, et frangentes circà domos panem etc. (c. II, v. 46.) — Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una. (c. IV, v. 32.)

(1) Et cùm complerentur dies Pentecostes, erant *pariter* in eodem loco. (*Act. Apost.*, c. II, v. 1.)

(2) Erant autem perseverantes in... orationibus. (*Act. Apost.*, c. II, v. 42.)

(3) Petrus autem et Joannes ascendebant in templum, ad horam orationis nonam. (*Act. Apost.*, c. III, v. 1.) — Les Juifs avaient trois prières fixes dans la journée, le matin, à midi et le soir; c'est à cette coutume que se rapporte cette parole du psaume : « Je méditerai et je prierai le soir, le matin et à midi. » (*Ps.* LIV, v. 18.) Daniel distingue fort bien ces trois heures différentes. (*Dan.*, c. VI, v. 10.) Étant à Babylone il « ouvrait ses fenêtres du côté du temple de Jérusalem et fléchissait trois fois par jour les genoux devant le Seigneur. » (*Dan.*, c. XI, v. 12.) — Pierre et Jean montaient à la prière du soir, à l'heure de none, c'est-à-dire vers trois heures après midi. L'Église n'a rien changé sur ce point; les anciens Pères le rappellent. (Clem. Alex. — *Constitut.* lib. VIII, c. XXIV. — Tertull. *De Jejuniis.*) Maintenant elle n'en fait pas un précepte, mais elle invite ses enfans à prier le matin, à midi et le soir. (Voyez dom Calmet, *Commentaire sur les Livres saints.*)

(4) Petrus autem dixit : Argentum et aurum non est mihi; quod autem habeo, hoc tibi do; in nomine Jesu Christi Nazareni, surge et ambula. (*Act. Apost.*, c. III, v. 6.)

que la pierre de l'angle, sans laquelle il n'y a point de salut (1); quand, enfin, aux conseils et aux menaces de leurs juges, qui voulaient leur imposer silence, les intrépides confesseurs eurent répondu : « Voyez vous-mêmes s'il est « juste devant Dieu que nous vous écou- « tions plutôt que Dieu. Nous ne pouvons « point ne pas dire ce que nous avons « vu, ce que nous avons entendu (2). » Où les rencontre-t-on, dès qu'ils sont en liberté? C'est au milieu de leurs frères, auxquels ils racontent et ce qu'ils ont fait, et ce qui leur a été dit; et soudain, tous ensemble, d'un commun accord, élèvent la voix vers Dieu, et s'écrient :

« C'est vous, Seigneur, qui avez fait le « ciel et la terre, et la mer, et tout ce « qui s'y trouve! C'est vous qui avez dit, « par la bouche du Saint-Esprit, qui in- « spirait notre père David, votre servi- « teur : Les nations ont frémi de rage; « les peuples ont formé des desseins in- « sensés; les rois de la terre se sont assis, « et ils ont tenu conseil ensemble contre « le Seigneur et contre son Christ! — Et « en effet, ils ont vraiment tenu conseil « ensemble dans cette ville contre votre « saint Fils Jésus; Hérode, Ponce-Pilate, « et les gentils, et le peuple d'Israël, et « ils ont accompli tous les plans décrétés « par votre puissance et par votre con- « seil. Et maintenant, Seigneur, considé- « rez leurs menaces, et donnez à vos ser- « viteurs une entière confiance pour an- « noncer votre parole; confirmez-les en « étendant votre main et en opérant des « guérisons, des prodiges et des mer- « veilles par le nom de votre saint Fils « Jésus (3)! »

Ainsi, naissante et peu nombreuse encore, l'Eglise, pour ainsi parler, était sans cesse rassemblée. A cette époque de foi vive et de ferveur, d'autant plus libre dans les actes de son amour, qu'elle n'était pas aussi chargée par la multitude de ses enfans, elle donnait un admirable spectacle; et ce n'était pas seulement la communauté des grâces, c'était aussi celle des biens temporels qui réunissait tous ceux qui en faisaient partie, et n'en faisaient plus qu'un tout homogène. Dans le sein de cette petite société, où le monde n'était pas encore entré, il n'y avait plus de pauvres. Ceux qui possédaient des maisons ou des champs, les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des apôtres; nul ne regardait ce qui lui appartenait comme lui étant propre; tout était commun entre tous, et chacun recevait sa part selon ses besoins (1). La vie tout entière était une vie commune; et de cette tradition des pères est venue pour leur postérité l'origine de ces communautés admirables, qui peuvent bien s'appeler plus particulièrement religieuses, puisqu'elles mettent en pratique toute la perfection de la religion chrétienne, et qu'elles renouvellent dans l'Eglise, répandue sur toute la terre, l'exemple et les prodiges du renoncement apostolique.

(1) Notum omnibus vobis, et omni plebi Israël : Quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit à mortuis, in hoc iste astat coràm vobis sanus. Hic est lapis qui reprobatus est à vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli. Et non est in alio aliquo salus. (*Act. Apost.*, c. IV, v. 10, 11, 12.)

(2) Petrus verò et Joannes, respondentes, dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quàm Deum, judicate. Non enim possumus quæ vidimus et audivimus non loqui. (*Act. Apost.*, c. IV, v. 19, 20.)

(3) Qui cùm audissent, unanimiter levaverunt vocem ad Deum, et dixerunt : Domine, tu es qui fecisti cœlum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt : qui Spiritu sancto per os patris nostri David, pueri tui, dixisti : Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum et adversùs Christum ejus. Convenerunt enim verè in civitate istâ adversùs sanctum puerum tuum Jesum quem unxisti, Herodes, et Pontius Pilatus, cum gentibus et populis Israel, facere quæ manus tua et consilium tuum decreverunt fieri. Et nunc, Domine, respice in minas eorum, et da servis tuis cum omni fiduciâ, loqui verbum tuum; in eo quod manum tuam extendas ad sanitates, et signa, et prodigia fieri per nomen sancti Filii tui Jesu. (*Act. Apost.*, c. IV, v. 24-30.)

(1) Omnes etiam qui credebant, erant pariter, et habebant omnia communia, possessiones et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat. (*Act. Apost.*, c. II, v. 44-45.) — Nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia.... Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant, et ponebant antè pedes apostolorum. (*Act. Apost.*, c. IV, v. 32 et 34-35.)

Mais, indépendamment de cette réunion habituelle, il y en avait d'autres particulières. Ainsi les apôtres se rassemblèrent plusieurs fois dans des conciles dont le modèle, la forme, les traits essentiels et les cérémonies ont été pieusement recueillies par les plus anciens docteurs et par toutes les générations catholiques. Telle est, en effet, la base nécessaire de tous les conciles qui se sont tenus jusqu'à présent et se tiendront dans la suite des âges (1). Les actes de ces assemblées sont donc, on le voit, d'importans matériaux pour l'histoire législative de l'Eglise.

La première de ces mémorables séances fut celle qui eut lieu pour l'adjonction de saint Mathias au nombre des douze. Nous en avons déjà parlé, et l'on se rappelle que Pierre convoqua le synode, qu'il le présida et qu'il dirigea toute l'affaire (2). Le second synode eut pour motif des troubles qui agitèrent la société catholique à son berceau; il eut pour résultat l'institution d'un nouvel ordre de ministres, chargés de venir en aide aux évêques et aux prêtres, l'institution du diaconat (3).

Les Juifs ont toujours été une race exclusive et pleine d'orgueil. Dépositaires des promesses et de la loi, il fallait qu'au milieu de l'entraînement général, ils conservassent pur et intact ce précieux privilége. En cela, le dessein de la Providence fut grandement servi par leur caractère opiniâtre et par ce mépris profond et haineux du genre humain, qui ne leur permit pas de laisser altérer par aucun mélange le trésor confié à leur garde. A travers toutes ses alternatives de gloire et de douleur, plus souvent humilié que dominateur, affaibli par ses défaites, frappé par les conquêtes et les captivités, disséminé par l'exil aux quatre coins de la terre, écrasé dans sa propre patrie par le poids du joug étranger, ce peuple, au cœur d'airain et à la tête dure, s'est souvent montré rebelle à Dieu; jamais il n'a cédé à ses ennemis. Il a résisté à la force; il s'est raidi contre la persécution; il a usé la colère de ses vainqueurs et l'énergie de ses bourreaux. C'est ainsi qu'il est resté à part et dans l'isolement, et qu'il a sauvé, malgré tout, ses mœurs, son sang, et ce livre surtout qui fait sa nationalité et sa vie. Encore aujourd'hui, arrivé au terme de sa carrière, vieillard proscrit et aveugle, il porte toujours ces textes irréfragables dont il ne comprend plus le sens; archives de sa grandeur passée, fermées pour lui du sceau de sa condamnation.

Certes, cette jalousie intraitable était

(1) Ex Actis apostolicis colliguntur à scriptoribus ecclesiasticis, ac potissimùm glossa ordinaria, conventiones sive concilia aliquot apostolorum, primitivæ quoque Ecclesiæ; in quibus exempla, forma, imagines, ac ceremoniæ certæ conciliorum, tàm generalium quàm provincialium, traduntur; posteà per sanctos Patres et Ecclesiæ catholicæ posteros observandæ. (Joann. Mansi, *Act. concilior.*, t. I.)

(2) Voy. 2e leçon, tome IX, p. 426.

(3) A l'égard de l'administration des sacremens, les institutions de l'Église dans les premiers temps présentent une triple distinction : I. la dispensation de certains sacremens, notamment le droit d'ordination, n'appartient qu'aux évêques, et ce pouvoir spécial leur est conféré par le sacre. « Solâ enim impositione manuum superiores sunt episcopi, et hoc uno videntur antecellere presbyteris. » (Chrysost. *Homil.* XI *in Epist. ad Timoth*. I, c. III.) — Voyez d'ailleurs *Concil. Trid.*, sess. XXIII, c. IV *de Ordine*. II. D'autres sacremens, particulièrement le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, conformément à ce qu'il a prescrit dans la célébration de la cène, peuvent être administrés par de simples prêtres. A ce sacrifice, que l'Église révère comme le plus sublime de ses sacremens, se rapporte le sacerdoce, prêtrise de la nouvelle alliance; et ici les évêques et les prêtres ont égalité de pouvoir. (Cyprian.. *Epist.* LXIII. — *Advers. Judæos*, l. I, c. XVI, XVII. — *Concil. Trid.*, sess. XXIII, c. I *de Ordine.*) Ce sacerdoce est, d'après l'exemple des apôtres, conféré par les évêques au moyen de l'ordination, qui elle-même, à raison des dons extraordinaires qu'elle communique, est regardée comme un sacrement. (*Conc. Trid.*, sess. XXIII, c. III.) III. Pour l'assistance dans l'administration des sacremens et autres fonctions ecclésiastiques, on a institué, outre les diacres, des sous-diacres, des acolythes, des exorcistes, des lecteurs et des portiers, et chacun de ces grades a été lié à une ordination plus ou moins solennelle. (*Concil. Trid.*, sess. XXIII, c. II *de Ord.*) La hiérarchie se compose donc des évêques, des prêtres et des ministres. (*Concil. Trid.*, sess. XXIII, can. 2, *de Sacram. ord.*) Les offices inférieurs, il est vrai, ont en partie disparu; néanmoins, les ordinations qui les conféraient ont été conservées comme grades préparatoires au sacerdoce, de sorte qu'on y parvient par sept ordinations, actuellement nommées hiérarchie de l'ordre. (Voy. Walter, *Manuel du Droit ecclésiastique*, § 14.)

un bienfait avant l'apparition du Christianisme. La vérité avait alors à se défendre contre l'invasion de toutes les erreurs; la loi était comme une place assiégée que les lignes de ses adversaires entouraient de toutes parts, et pour se défendre elle devait demeurer inabordable, ne laisser aucune porte ni aucune brèche par où pussent pénétrer les passions et les folies du dehors. Réduite à se défendre pied à pied sur le terrain mouvant de l'antiquité, restreinte à un cercle étroit, attaquée sans cesse et sans relâche par les envahissemens du paganisme, la religion avait trouvé un refuge impénétrable dans les remparts d'Israël. Faits pour la résistance, plus fermes que le roc qui émousse le fer, les Hébreux ne renoncèrent pas à leur rôle, et tant qu'il leur fut laissé, ils puisèrent dans leurs malheurs mêmes un nouvel et plus saint amour pour leur glorieuse propriété. Mais les enfans d'Abraham, lorsqu'ils commencèrent à s'écarter de leur voie, ne voulurent pas souffrir que personne, fût-ce le Fils de Dieu, vînt appeler les autres enfans d'Adam à l'héritage dont ils se croyaient les seuls maîtres légitimes; et tandis que les uns crucifiaient le Verbe incarné, ceux même qui reçurent la parole et l'Evangile opposèrent une violente résistance à la vocation des Gentils. Long-temps ils gardèrent des préventions enracinées, un attachement excessif à leur synagogue impuissante, et un grand dédain pour ces nouveaux venus dans la famille qu'ils s'obstinaient à regarder comme étrangers, en dépit de leur baptême et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ répandu pour tout le monde.

Si l'on veut se faire une idée de l'esprit d'exclusion qui animait les Juifs contre les autres peuples, il n'y a qu'à examiner toutes les catégories particulières dans lesquelles ils se divisaient eux-mêmes. Et il n'est pas besoin d'entrer dans la distinction des sectes religieuses ou philosophiques dont la rivalité devait nécessairement séparer la nation en plusieurs camps hostiles. La contrariété des principes expliquerait leurs divisions. Mais le fait seul d'une résidence moins rapprochée du temple suffisait à rendre la noblesse de la race moins certaine et le sang d'Abraham moins pur. Par exemple, les Juifs, habitans de la Palestine, se réservaient à eux seuls le nom d'Hébreux; ils appelaient dédaigneusement du nom de Grecs, ils regardaient presque comme des gentils ceux de leurs compatriotes qui étaient fixés en Grèce, ou simplement dans les provinces d'Asie où la langue grecque était en vigueur (1). Chose remarquable, que ce respect et cet amour de la patrie territoriale chez un peuple tant de fois éprouvé par les émigrations et les exils, et qui devait finir par errer fugitif et sans asile sur tous les points du globe! Caractère singulier, qui s'explique du reste par la loi et par les traditions héréditaires des enfans d'Israël!

La Palestine en effet fut toujours pour eux une terre sacrée : long-temps ils l'avaient espérée, cette terre promise, comme le repos après la fatigue et les souffrances du désert; plus tard ils y portèrent en triomphe et y déposèrent l'arche sainte (2); il était nécessaire enfin que toujours ils y restassent attachés par le cœur pour que leur dispersion fût un châtiment plus manifeste et un signe plus sensible de la justice providentielle. Et voilà pourquoi Dieu, dès le principe, avait montré à leurs pères le pays de Chanaan; voilà pourquoi il les y conduisit, les tirant de la servitude d'Egypte; voilà pourquoi le législateur Moïse traça de sa main dans ses livres les limites et les contours de leurs fron-

(1) Les Juifs appelaient ceux des leurs qui demeuraient à Rome, *Romains*; à Antioche, *Antiochiens*; à Alexandrie, *Alexandrins*. (V. Phil. *ad Caïum*; Joseph., lib. II, *contr. Appion*. —*Actus Apost.*, c. XI, v. 19, 20; c. XVIII, v. 24.)

(2) Or les Hébreux ne voulaient avoir avec les gentils aucun commerce, ni dans la pratique de la religion, ni dans les devoirs de la vie civile, comme demeurer, boire, manger, trafiquer avec eux; ils ne leur permettaient pas même de passer dans leur pays, selon Maimonide. Mais ils n'observaient plus cela au dehors de la Terre sainte, où ils se regardaient comme en exil; et dans la Palestine même ils ne pouvaient l'observer que fort imparfaitement, à cause qu'ils n'y étaient plus les maîtres, et que les Romains y exerçaient la souveraine autorité. Toutefois ils s'éloignaient du commerce des gentils autant qu'ils le pouvaient, ne mangeaient point avec eux, n'usaient point de leur viande, et observaient scrupuleusement tout ce que Moïse avait prescrit sur la différence des animaux purs et impurs. (Barnabé, *Epistol.*; saint Clément d'Alexandrie, lib. 2 et 3

tières(1). Cette terre était vraiment juive, et marquée par le Seigneur pour être le théâtre des plus grands événemens qu'aient jamais vus la terre et les cieux.

Cependant, la semence de la foi se développait rapidement. Les apôtres ne s'étaient pas encore adressés aux gentils; ils n'étaient allés d'abord qu'à la recherche des brebis égarées d'Israël, et la multitude, accourant à leur appel, se rangeait sous leurs lois. La foule des fidèles grossissait. Saint Pierre en avait entraîné *trois mille* à sa première prédication, *cinq mille* à la seconde. Les menaces, les persécutions n'avaient fait qu'accroître le zèle. Ces conquérans le savaient : c'était le chemin par où ils devaient passer pour arriver à la victoire. Appelés de nouveau devant le sanhédrin, les apôtres réunis en corps avaient répondu par la bouche de Pierre à ceux qui voulaient leur imposer silence : « Il « vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hom- « mes. Le Dieu de nos pères a ressuscité « Jésus, que vous avez fait mourir en le « pendant sur le bois. Dieu l'a élevé par « sa puissance, comme notre prince et « notre sauveur, pour donner à Israël la « pénitence et la rémission des péchés. « Nous en sommes témoins, et le Saint- « Esprit l'est aussi (2). » En vain donc la synagogue les fit livrer au fouet, en vain elle leur réitéra la défense de parler. Elle ne les fit point taire. Ils s'en allèrent pour continuer leur mission, joyeux d'avoir souffert pour leur maître, et annonçant son nom dans le temple et dans la ville.

C'est alors qu'on aperçoit enfin dans cette société composée d'hommes et qu'on eût pris pour une société d'anges, quelque chose qui rappelle la terre ; c'est-à-dire un germe de division, un peu d'agitation et de trouble, faibles pierres de scandale qui ne vont pas encore au fond et qui remuent à peine la surface. Ces légères rumeurs ne s'élevèrent pas dans l'ordre spirituel; il s'agit simplement d'une question d'administration temporelle, soulevée par les rapports de la vie ordinaire. Pour la première fois dans l'Eglise, on vit se heurter les diverses branches du même tronc.

La cause ne fut pas grave. Les fidèles avaient coutume de prendre leurs repas en commun. Selon l'exemple donné dans la cène par le Sauveur lui-même, l'Eglise primitive avait soin de préparer à la fois la table de la nourriture habituelle, et la table de la nourriture sacrée (1). Ce double service était confié aux veuves; mais, dans ce ministère quotidien, les femmes des provinces grecques se plaignirent d'être méprisées, de ne pas se trouver au même rang que les autres (2). Les veuves d'ailleurs avaient droit à des secours qu'on leur partageait ; peut-être aussi fut-ce de l'abus que quelques unes d'entre elles pré-

Stromat.; Origène, *contr. Cels.*) Les Rabbins même reconnaissaient que les gentils sont figurés dans la loi de Moïse par les animaux impurs. (D. Calmet, *Comment. hist., dogm. et mor.*)

(1) Voy. la sainte Bible, *Deutéron.*, c. v.

(2) *Respondens* autem *Petrus* et *Apostoli*, dixerunt : Obedire oportet Deo magis quam hominibus. Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno. Hunc principem et salvatorem Deus exaltavit dexterâ suâ ad dandam pœnitentiam Israel et remissionem peccatorum. Et nos sumus testes horum verborum et Spiritus sanctus... (*Act. Apost.*, c. v, v. 29, 30, 31, 32.)

(1) Sicut Christus in ultimâ cœnâ, ita Ecclesia primitiva mensam communem et sacram quotidiè conjunxit, ut patet. (*Corinth.*, c. xi.) Utriusque autem ministerio et servitio fideles viduæ præpositæ erant. Et quia utraque mensa, sacra et communis, quotidiè parabatur (ut patet *Actorum*, cap. ii) hoc ministerium quotidianum appellatum est. (J. Mansi, *Acta concil.*, t. 1, *Not.* Severini Binii.)

(2) In diebus illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversùs Hebræos. (*Act.*, c. vi, v. 1.) — *Græcorum.* Judæorum scilicet in Græciâ (in provinciis natorum ubi familiaris lingua græca), habitantium adversùs Judæos in Palestinâ habitantes ; nondùm enim gentibus Evangelium Christi prædicatum fuerat ; itaque, quod habitassent cum Græcis, Græci appellabantur ; qui verò Judæi in Palestinâ commorabantur, Hebræi nominabantur. (C. Baron. *Annal. Ecclesiastici*, t. 1, ann. 34.) — Le grand nombre de ceux qui se rassemblaient pour mener en commun une vie plus parfaite fit naître quelque jalousie entre les Grecs et les Hébreux convertis au Christianisme ; c'est-à-dire entre les Juifs qui parlaient hébreu, et ceux qui ne parlaient que grec ; entre les Égyptiens, par exemple, ceux des îles de la Grèce et de l'Asie-Mineure, qui ne savaient que la langue grecque ; et les Juifs de la Palestine, de la Galilée et de delà l'Euphrate, qui parlaient chaldéen ou syriaque, qui était ce qu'on appelait alors l'hébreu. (D. Calmet, *Comment.*)

tendaient s'être glissé dans ce partage, que naquit cette contestation (1).

Quoi qu'il en soit, les apôtres convoquèrent tous les disciples et leur dirent : « Il n'est pas juste que nous abandonnions la prédication de la parole de « Dieu, pour avoir soin des tables. Trouvez donc entre vous sept hommes de « bonne réputation, animés de l'Esprit « saint et pleins de sagesse ; nous les instituerons dans cet office. Pour nous, « nous nous appliquerons entièrement à la « prière et au ministère de l'Evangile. » Ce « discours plut à l'assemblée, et on élut « Etienne, homme plein de foi et du Saint-« Esprit, Philippe, Prochorus, Nicanor, « Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte « d'Antioche. On les présenta aux apôtres, « qui prièrent et leur imposèrent les « mains (2). »

Remarquons-le, l'assemblée procéda à l'élection, non de plein droit, mais en vertu de la libre concession des apôtres (3). Ceux-ci lui avaient dicté les conditions selon lesquelles elle devait faire son choix, et lorsqu'elle leur eut désigné les sept diacres (1) dont les Actes rapportent les noms, ils prièrent, et ils leur imposèrent les mains (2). De cette façon, ils les constituèrent dans les fonctions dont la nécessité s'était fait sentir, leur remirent l'inspection de la table ordinaire et de la table mystique avec la distribution des dons de la charité, et leur donnèrent part en outre à la prédication de l'Évangile et dans l'administration de certains sacremens (3). Telle est l'origine

(1) C'est là supposition de D. Calmet : « Les apôtres ; pour ne se pas trop partager, avaient confié le soin de la distribution de la nourriture et des autres nécessités à des personnes fidèles, au nombre des Juifs convertis, et apparemment des disciples qui avaient suivi le Sauveur pendant sa vie. Ce choix ne pouvait être plus sage. Cependant, comme depuis la prédication de saint Pierre, plusieurs Juifs étrangers, des provinces où l'on ne parlait que grec, ou même de ceux qui étaient habitués à Jérusalem, s'étaient convertis et avaient apporté leurs biens en commun avec les autres ; les veuves qui appartenaient à ceux-ci se plaignirent que, dans la distribution du boire et du manger, on les négligeait, et qu'on faisait entre elles et les autres veuves qui parlaient hébreu des distinctions peu favorables. Les Grecs en murmurèrent, et la chose vint aux oreilles des apôtres. » (D. Calmet, *Comment.*)

(2) Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei et ministrare mensis. Considerate ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii SEPTEM, plenos Spiritu sancto et sapientiâ, quos constituamus super hoc opus. Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus. Et placuit sermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide et Spiritu sancto, et Philippum, et Prochorum, et Nicanorem, et Timonem, et Parmenam, et Nicolaum, advenam Antiochenum. Hos statuerunt antè conspectum apostolorum, et orantes, imposuerunt eis manus. (*Act. Apost.*, c. VI, v. 2-6.)

(3) Placuit igitur ut ex gratiâ et concessione duntaxat, non ex jure, credentium multitudo ex LXX discipulis Domini (teste Epiphanio, l. I, c. XXI) septem viros boni testimonii eligeret seu potius postularet. Ex gratiâ et concessione Petri, non ex jure. (Baron., *Annal. Eccles.*, prædict. co.—C. Bellarmin., lib. I, *de Clericis*.)

(1) Le nombre de SEPT est consacré dans l'Écriture. On nous y parle des sept esprits qui servent devant le Seigneur. (B. Joannis *Apoc.*, c. I, v. 5 ; Tob., c. XII, v. 15.) On conserva le nombre de sept diacres dans les principales Églises. Il y avait sept diacres à Rome du temps du pape S. Corneille. (Euseb., *Hist. Eccles.*, l. VI, c. XIII.) Et aussi, du temps des martyrs S. Laurent (Prudent., *de Coron. Martyr.*, hymn. 2.) Il y en avait un pareil nombre à Saragosse du temps de saint Vincent (Prud., *Hymn.* 5) ; et le concile de Néocésarée (Cap. I, seu 15 in græco) ordonne qu'il n'y en aura pas davantage, même dans les plus grandes villes. (D. Calmet, *Comm.*)

(2) *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes.* — Les apôtres présidaient aux prières publiques dans les assemblées ecclésiastiques ; ils offraient le sacrifice qui est ici compris sous le nom de prières publiques ; ils vaquaient à l'oraison en particulier ; ils s'appliquaient à l'instruction des peuples, à la prédication ; ils ne séparaient point ces deux choses, qui doivent être inséparables, la prière et la prédication. Tout cela ne les empêchait pas d'avoir l'intendance et l'inspection sur les diacres, ou sur les officiers qu'on établit pour avoir soin des tables, et pour pourvoir aux besoins des fidèles. (D. Calmet, *Op. citato.*)

(3) Apostoli electis qui non tantùm communibus, sed etiam sacris mensis et functionibus præficiendi essent, prævià communi oratione, manus imposuerunt, iisque quotidianum utriusque mensæ ministerium Evangelii prædicationem, et sacramentorum quorumdam dispensationem et administrationem commiserunt : adeò, ut non immeritò XVI canon., VI synodi (*in Trullo habitæ*), velut illegitimæ matris illegitimus et spurius filius censendus sit, quod per illum septem diaconos ab apostolis electos sacris mysteriis non ministrasse decernitur ; quod autem diaconi ordinati dicuntur mensis communibus præfecti, non sic accipiendum est ut, quod est minis-

de l'ordre des diacres. Il entrait dans le plan du Sauveur que les fonctions du ministère qu'il instituait, fussent régulièrement divisées, que le corps de l'Eglise fût servi par divers membres appropriés à l'usage de ses besoins; enfin que l'édifice auguste s'élevât successivement et sans confusion sur les degrés d'une hiérarchie majestueuse (1). A chacun donc sa place et son rôle. Saint Paul s'écrie : « Le Christ ne m'a pas envoyé « pour baptiser, mais pour évangéli« ser (2). » Cette institution ne fut pas sans effet, et les résultats ne se firent pas attendre. La dispute fut assoupie; la parole de Dieu se répandit davantage; le nombre des disciples s'accrut (3), et le martyre du premier diacre Étienne vint mettre le dernier sceau et l'approbation divine à la décision apostolique. (an 33 ou 34) (4).

Bientôt une plus importante question se souleva. Au fond, il y avait toujours le même levain de discorde, la même jalousie des Juifs contre les gentils. Et cependant la parole du maître était claire: « *Allez, et baptisez toutes les nations.* » Et cette parole elle-même, qu'était-elle autre chose que l'accomplissement des promesses faites à Abraham : *En toi, je bénirai toutes les nations* (5)! Mais les fils du patriarche ne pouvaient se réso à partager leur héritage; malgré eux, se sentaient scandalisés de cette décla tion formelle : « Je vous le dis, il « viendra beaucoup de l'Orient et de l'O « cident, et ils reposeront avec Abrah « Isaac et Jacob, dans le royaume « cieux (1). » Si donc ils n'osaient rési en face à l'enseignement divin et fer aux nations la porte de l'Eglise, au mo essayaient-ils sans cesse d'en rendre l' cès plus difficile. Autrefois, sous la mosaïque, les étrangers qui embrassai le culte du vrai Dieu, n'étaient po pour cela admis dans la synagogue; se tenaient dans le pourtour du temp adorant de loin un Dieu sévère : on appelait les *Prosélytes de la porte* (Voilà le rang à peu près où les Hébre de Palestine voulaient placer les nou veaux convertis de ce monde, qu'ils regardaient toujours comme barbare.

Mais, s'il se trouva de l'opposition parmi les fidèles, le prince des apôtres, saint Pierre, ne se laissa point arrêter. La voix du Seigneur retentissait à ses oreilles; des signes particuliers lui rappelaient la volonté divine. Sa main, qui tient les clefs, introduisit dans l'Eglise le premier Gentil, le centenier Corneille, semblable à cet autre soldat dont Jésus avait dit : « En vérité, je n'ai point trouvé une pareille foi dans Israël. » Mais sa conduite ne fut pas à l'abri de la controverse. Les Juifs circoncis de Jérusalem disaient : « Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, et

trorum mensarum, cæteris accumbentibus quæ ad cibum potumque pertinebant, illùc inferrent; sed quod ex quibuscumque opus esset, eleemosynas dividendo curarent. (Baron., *Annal. ecclesiast.*, Ann. dic. 34, n° 245 et 287, et Ann. I, n° 1.)

(1) Ità nimirum Ecclesia, tanquàm ordinatissimum corpus diversis jàm tum constabat membris, non eumdem actum habentibus, ad quæ aptè continenda opus erat compage legum, per quas sua cuique membro officia et functiones describerentur. (B. Paul. apost. *ad Roman. Epist.*, c. XII, v. 4, 5.— I *Epistol. ad Corinth.*, c. XII, v. 22.) Voy. Zallinger, *Institution.*, l. V, n° 336.

(2) Non misit me Christus baptizare, sed evangelizare. (B. Paul. I *ad Corinth. ep.*, c. I, v. 17.)

(3) Et verbum Domini crescebat, et multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valdè : multorum etiam turba *sacerdotum* obediebat. (*Act.* c. VI, v. 7.)

(4) Hoc concilium apostolorum habitum est Hierosolymis anno 34 (aut 33) antè martyrium Stephani, qui post Christi in cœlum ascensionem mense septimo, et biennio antè Pauli conversionem, lapidatus est. (J. Mansi, *Act. concilior.*, t. I. *Not. Sever. Binii.*)

(5) *Genes.*, c. XII, v. 13.

(1) Dico autem vòbis, quod multi ab Oriente et Occidente venient, et recumbent cum Abraham et Isaac, et Jacob, in regno cœlorum. (Matth., c. VIII, v. 2.)

(2) Les prosélytes de la porte, sans s'engager à l'observation de la loi, adoraient Dieu, renonçaient à l'idolâtrie et suivaient la loi naturelle, comme Naaman (*Reg.* I, VI, v. 17, 19); et Corneille le Centenier. (*Act.*, c. X, v. 2; c. XIII, v. 16, 26; c. XVII, v. 43.) Ces sortes de prosélytes n'étaient point exclus des synagogues; on leur permettait d'entendre la lecture de la loi, mais non pas de célébrer la pâque et de participer aux fêtes d'Israël. Pour entrer dans le judaïsme, il était nécessaire de recevoir le baptême et la circoncision, et de promettre solennellement d'observer la loi : c'étaient trois cérémonies essentielles pour faire un *prosélyte de justice*. (Voy. D. Calmet, *Commentaire dog., hist. et mor.*)

mangé avec eux (1)?» Le saint
rs ne dispute pas, ne contredit
isonne pas: il raconte ce qu'il
it l'ordre qui lui a été donné
nt-Esprit, et par là il définit la
l faut suivre à l'avenir. Après
endu, les réclamations cessent;
a parlé par la bouche de Pierre,
itude glorifie Dieu, en disant:
ieu a fait part aux Gentils eux-
don de la pénitence qui mène
). »

e principe admis, restaient
quences à débattre. L'orgueil
n'abandonna point le champ,
recommença. Cependant, de-
conversion de Corneille, l'É-
it encore accrue; le persécu-
, qui avait présidé au martyre
Etienne, avait été vaincu sur
n de Damas, et l'apôtre de
rifié avait été spécialement
choisi pour être la lumière des nations et pour leur porter le salut jusqu'aux extrémités de la terre (3). Lui-même, sans doute, juif comme les autres, ne s'éloignait pas plus que personne de ses frères circoncis. Dans ses prédications, loin de la Palestine, au milieu des villes de l'Asie-Mineure et de la Grèce, toujours il eut soin de s'adresser d'abord aux synagogues, et il ne se tourna qu'à leur refus vers les hommes d'autre race. Mais envoyé plus particulièrement à ceux-ci, mieux que tout autre il connaissait leurs besoins, il savait leurs répugnances, leurs penchans. Champion de leur cause, il dut la défendre contre les prétentions hébraïques. Tel il se présenta quand des chrétiens, sortis de la secte des pharisiens, voulurent imposer aux gentils la circoncision et l'observance des cérémonies mosaïques : comme si la loi de l'Évangile était incomplète, comme si le sang du Seigneur Jésus ne suffisait pas pour la rédemption.

Alors ce fut un grand spectacle. Jamais encore l'Eglise n'avait été si divisée : les disciples n'étaient point d'accord, et chacun, au point de vue de ceux qu'il évangélisait, craignait le scandale et la diminution de la foi. A Antioche, Paul et Barnabé virent leur parole contestée; ils se rendirent à Jérusalem où de tous les points du globe les apôtres accouraient (1), et il se tint dans la ville sainte une immense assemblée, que l'Eglise reconnait pour le premier concile et comme le modèle de tous les autres (2). Les apôtres y siégèrent seuls : juges, il leur appartenait de décider, de trancher la question. Les prêtres et les anciens y prirent part; intéressés à la controverse, ils devaient la débattre, donner leurs avis, éclairer la discussion, mettre la vérité en évidence. Enfin le peuple assista aussi aux séances, non par droit de présence, non qu'il y fût convoqué, non pour examiner et juger le jugement des apôtres, mais pour l'écouter avec respect, pour en répandre la connaissance et en porter témoignage dans le monde (3).

Ainsi s'ouvrirent ces majestueuses assises. Après les débats, le prince des apôtres, le chef de l'Eglise universelle,

(1) Cùm autem ascendisset Petrus Hierosolymam, disceptabant adversùs illum qui erant ex circumcisione, dicentes : Quarè introisti ad viros præputium habentes et manducasti cum illis? (*Act. Apost.*, c. XI, v. 2, 3.)

(2) His auditis tacuerunt, et glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo et gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam. (*Act.*, c. XI, v. 18.)

(3) Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ. (*Act.*, c. XIII, v. 47.)

(1) Et quidam descendentes de Judæâ, docebant fratres : Quia nisi circumcidamini secundùm morem Moysi, non potestis salvari. Factâ autem seditione non minimâ Paulo et Barnabæ adversus illos, statuerunt ut ascenderent Paulus et Barnabas, et quidam alii ex aliis, ad apostolos et presbyteros in Jerusalem, super hâc questione. (*Act. Apost*, c. XV, v. 1, 2.)

(2) De tertiâ conventione apostolorum, quæ fuit plenaria conciliorum forma, post modum à summis pontificibus et sanctis Patribus observata et observanda, legimus *Actor*. XV. (J. Mansi, *Act. concil.*, t. I.) De hâc synodo apostolorum loquitur apostolus Paulus ad Galatas : Deindè post annos quatuordecim, ascendi Hierosolymam cum Barnaba, assumpto etiam Tito, et contuli cum eis Evangelium quod prædico in gentibus. Et cum cognovissent gratiam quæ data est mihi Jacobus, et Cephas et Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi et Barnabæ societatis, ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem, etc. (B. Pauli *ad Galat. ep.*, c. II.)

(3) Præter legem Evangelii, ceremonialem legem mosaicam observandam esse, Cerinthus here-

Pierre se lève et termine la discussion.

« Mes frères, dit-il, vous le savez, il y « a long-temps que Dieu m'a choisi d'en« tre nous pour que les gentils enten« dissent par ma bouche la parole de « l'Evangile et qu'ils crussent. Et Dieu « qui connaît les cœurs leur a rendu « témoignage, leur donnant le Saint« Esprit aussi bien qu'à nous. Et il n'a « point fait de différence entre eux et « nous, ayant purifié leurs cœurs par « la foi. Et maintenant, pourquoi ten« tez-vous Dieu, en imposant aux dis« ciples un joug que ni nos pères ni « nous n'avons pu porter? Nous croyons « que c'est par la grâce de Notre-Sei« gneur Jésus-Christ que nous serons « sauvés, et eux aussi (1). »

Après ces paroles, un autre apôtre, l'évêque de Jérusalem, saint Jacques, appuie la décision de saint Pierre par les témoignages des prophètes : « Mes « frères, écoutez-moi. Simon vous a re« présenté comment Dieu a regardé favo« rablement les gentils, voulant choisir « parmi eux un peuple consacré à son « nom. Les paroles des prophètes sont « d'accord, selon qu'il est écrit : Je re« viendrai, je rétablirai la maison de « David qui est tombée; je réparerai ses « ruines, et je la releverai, afin que le « reste des hommes et tous les gentils « qui seront appelés de mon nom cher« chent le Seigneur. Le Seigneur l'a dit « et il l'a fait. Dieu connaît son œuvre de « toute éternité. C'est pourquoi je juge « qu'il ne faut pas inquiéter ceux d'entre « les gentils qui se convertissent à Dieu. « Qu'on leur écrive seulement qu'ils « s'abstiennent des souillures des idoles, « de la fornication, des chairs étouffées « et du sang (1). »

Voici donc ce qui résulte du jugement de saint Pierre, soutenu du suffrage des apôtres : c'est que « les chrétiens ne sont nullement obligés par la loi de la circoncision, ni par aucune autre loi cérémonielle de Moïse (2). » Il n'est pas besoin de faire remarquer l'importance de cette décision, elle est trop manifeste. Quand Dieu avait voulu mettre à part la postérité d'Abraham et l'isoler au milieu de la terre, il lui avait donné pour signe et comme sceau de son alliance cette marque distinctive qui suffisait seule pour établir entre la branche choisie et le reste de la famille humaine une barrière insurmontable. Maintenant la barrière s'abaisse; l'abîme est comblé; les deux poutres de l'édifice, si long-temps éloignées, se rejoignent; il n'y a plus qu'un bercail, il n'y aura plus qu'un troupeau et un pasteur.

La promulgation du décret se fit au dehors de l'assemblée, par une députation envoyée de Jérusalem à Antioche, portant une lettre du concile. Cette pièce a été conservée dans les Actes.

cha primus propugnavit et pertinaciter defendit. Hujus controversiæ definiendæ judicio, cum apostolis et plebe, apostoli per orbem terræ longè latèque divisi, Dei instinctu et revelatione antè admoniti (quod de se Paulus *ad Galatas*, cap. II, fatetur) interfuerunt : apostoli, tanquam controversiæ judices, ad decidendum et definiendum; presbyteri, velut inquisitores veritatis, ad disputandum et consultandum ; plebs autem vocatâ interfuit, non quidem ad examinandum, sed ad audiendum apostolorum sententiam, cui obtemperare deberet. Post multam causæ hujus disceptationem, non ex Scripturâ, sed suffragio apostolorum, et judicio Petri, principis apostolorum definitum est. (J. Mansi, *Act. concil.*, Severini Binii *notæ.*)

(1) Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire gentes verbum Evangelii et credere. Et qui novit corda Deus testimonium perhibuit, dans illis Spiritum sanctum, sicut et nobis. Et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus? Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum et illi. (*Act. Apost.*, c. XV, v. 7-11.)

(1) Viri fratres, audite me. Simon narravit quemadmodum primùm Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est : Post hæc revertar et reædificabo tabernaculum David, quod decidit; et diruta ejus reædificabo, et erigam illud : ut requirant cæteri hominum Dominum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus, faciens hæc. Notum à sæculo est Domino opus suum. Propter quod ego judico, non inquietari eos qui ex gentibus convertuntur ad Deum ; sed scribere ad eos ut abstineant se à contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis et sanguine. (*Act. Apost.*, c. XV, v. 13-20.)

(2) Definitum est : Neminem christianorum lege circumcisionis, vel ullâ aliâ ceremoniali judaicâ, obligari. (Severini Bin., *notæ* apud Mansi.)

« Les APOTRES et les prêtres d'entre « les frères, aux frères d'entre les gentils « qui sont à Antioche, en Syrie et en « Cilicie, Salut.—Nous avons appris que « quelques uns d'entre nous ont troublé « par leurs paroles et ont porté l'inquié« tude dans vos âmes, sans que nous en « eussions donné aucun ordre. Alors « nous nous sommes assemblés, et nous « avons jugé à propos de vous envoyer « des personnes choisies avec nos très « chers frères Barnabé et Paul, qui ont « dévoué leur vie pour le nom de Notre« Seigneur Jésus-Christ. Nous vous en« voyons donc Jude et Silas, qui vous « feront entendre les mêmes choses. *Il a « semblé bon au Saint-Esprit et à nous* « de ne vous point imposer d'autres « charges que celles-ci, qui sont néces« saires, savoir : de vous abstenir de tout « ce qui a été sacrifié aux idoles, des « chairs étouffées et de la fornication; « gardez-vous de ces choses et vous ferez « bien. — *Valete* (1). »

Les apôtres n'hésitent pas. Parlent-ils seulement en leur nom? Nullement. Nous l'avons lu : IL A SEMBLÉ BON AU SAINT-ESPRIT ET A NOUS! Dès lors le doute ne fut plus permis dans l'Église, et la paix dut renaître. Elle fut rétablie, au moins parmi les hommes de bonne volonté, à qui seuls elle est due. Il est vrai, les opiniâtres ne se soumirent point sur-le-champ. L'Apôtre le savait, lui qui a dit : *Il faut qu'il y ait des hérésies* (2). Mais une fois qu'elles se heurtent directement contre la chaire de saint Pierre, contre le fondement de l'Église, les hérésies sont frappées à mort. Après, comme avant le concile, Cérinthe défendit son erreur; Pierre l'écrasa. Les autres hérétiques de ce temps ne méritèrent pas l'honneur d'être réfutés par l'Église aussi solennellement. Simon le Magicien fut vaincu par Jean le Théologien, l'ami du Sauveur. Les autres, Valentin, Secundus, Marcion, Basilide, Saturninus, Carpocrates, Abion, Hermogènes, Alexandre, ne levèrent la tête qu'un instant, et succombèrent bientôt, foudroyés par l'anathème.

La lettre des apôtres contient, outre la décision de la controverse principale, deux autres décrets. L'un touche à un point de morale qu'il définit par conséquent d'une manière inflexible pour le présent et pour l'avenir. Il s'agit de la fornication simple qu'un grand nombre de juifs et de païens ne croyaient pas défendue par la loi naturelle. D'autres, il est vrai, soutenaient le contraire. Mais, au moment où sur un objet déterminé la loi de Moïse était abrogée, il convenait sur celui-ci de confirmer les défenses du Décalogue et de prévenir les disputes en confirmant la vérité et en fixant la foi (1).

L'autre statut intéresse seulement la discipline. La même autorité qui accorde une si large dispense des cérémonies judaïques prohibe sévèrement l'usage du sang cru ou cuit, de la viande des animaux étouffés, et des chairs souillées par leur destination aux sacrifices idolâtriques. Il y avait à ces prescriptions prohibitives de graves et fortes raisons. La participation aux victimes immolées était un acte d'adhésion au culte des idoles. Il eût donc été imprudent de laisser aux nouveaux convertis une pratique qui pouvait les ramener à l'erreur, et qui en tout cas maintenait une ligne infranchissable de séparation entre eux

(1) APOSTOLI, et seniores fratres, his qui sunt Antiochiæ, et Syriæ, et Ciliciæ, fratribus et gentibus, Salutem. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras quibus nos non mandavimus; placuit nobis collecti in unum eligere viros, et mittere ad vos, cum charissimis nostris Barnaba et Paulo, hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi. Misimus ergo Judam et Silam, qui et ipsi vobis verbis referent eadem. VISUM EST ENIM SPIRITUI SANCTO, ET NOBIS, nihil ultrà imponere vobis oneris, quam hæc necessaria : ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, et sanguine, et suffocato, et fornicatione; à quibus custodientes vos, bene agetis. Valete. (*Act. Apost.* c. XV, v. 23-29.)

(2) B. Paul. apost. I *Epist. ad Corinth.*, c. XI, 18. — Terrible IL FAUT; qu'on ne lit point sans un profond étonnement. Mais sans les schismes et les hérésies, il manquerait quelque chose à l'épreuve où Jésus-Christ veut mettre les âmes qui lui sont soumises pour les rendre dignes de lui. (Bossuet, Ire *Instruction sur les promesses de l'Église.*)

(1) Fornicatio prohibetur, quia plerique gentilium existimabant simplicem fornicationem non esse per se malam, neque illicitam. (Bellarm., *de conc.* l. II et III; *Deutéron.*, c. XXIII, v. 17, 18. — *Exode*, c. XXII.)

et leurs frères de Judée. L'autre abstinence n'était pas moins nécessaire. Il fallait aussi aplanir par là les obstacles qui divisaient les chrétiens, et la tradition avait en cette matière une puissante autorité. C'était pour inspirer l'horreur du meurtre que Dieu avait défendu à Noé la nourriture du sang, soit qu'il fût pris pur, soit qu'il le fût dans le corps des animaux étouffés (1). Lorsqu'après la dispersion, les hommes eurent mis cette défense en oubli, Dieu la renouvela par sa loi. Envoyés aux Grecs et aux Romains comme aux Juifs, aux Barbares comme à tous les autres, les apôtres jugèrent essentiel de la rappeler solennellement, d'une part pour ne point blesser chez les uns une habitude consacrée, de l'autre pour ne pas laisser subsister des abus cruels et qui font horreur (2). Quand, en effet, on va au fond des mystères antiques et des cérémonies des cultes barbares, on y trouve du sang humain. La décision apostolique répondait à des nécessités du temps; elle tranchait au vif dans la racine de ces hideuses superstitions.

Mais cette loi disciplinaire, spéciale à un siècle, n'était pas faite pour toujours. Saint Augustin, constatant ce fait, s'écrie : « Quel est le chrétien qui l'observe? » Et il ajoute, pour qu'il ne soit permis à personne d'accuser l'Église de contradiction : « On ne reprochera pas à « la science médicale de donner, la veille « ou le lendemain, des ordonnances dif- « férentes, et même de défendre un jour « ce qu'auparavant elle a prescrit; et, en « effet, les besoins du corps sont tels, et « c'est ainsi qu'on le guérit. Depuis « Adam jusqu'à la fin des siècles, et tant « que l'enveloppe corruptible pèsera sur « l'âme, l'homme est un malade et un « blessé, et il ne doit pas reprocher à la « médecine divine de varier ses remèdes « selon les plaies, et de prescrire dans « certains cas autre chose que ce qu'elle « a prescrit auparavant, alors surtout « qu'elle s'est toujours engagée envers lui « à cette variété (3). » Seulement, dès que le mal disparaît, le remède qui n'est plus utile est mis de côté. L'exception à la règle n'est maintenue que par nécessité; la cause cessant, l'effet cesse également, et tout rentre dans la loi. Or, l'Eglise d'Occident étant guérie, ne faisant plus d'acception de juifs et de gentils, a eu raison d'abroger d'un consentement unanime une coutume vieillie et tombée en désuétude (1). (An 49 (2).)

Toujours est-il que les apôtres avaient un soin extrême de ménager toutes les susceptibilités, d'éviter tout prétexte d'achoppement et de scandale. Ils se faisaient tout à tout; ils prêtaient l'oreille aux réclamations des gentils, et accédaient à ce qu'elles avaient de légitime et de raisonnable. Ils écoutaient aussi les juifs; ils avaient pour leurs frères égarés un profond amour; ils ne brisaient à la légère avec aucune tradition, et ils ne

(1) *Genèse*, c. IX, v. 4.

(2) Minutius Félix dit que dans les mystères de Bellone on était initié par le sang humain; les Scythes en buvaient aussi pour cimenter leurs alliances. (Dom Calmet, *Com. histor. dogmat.*)

(3) Apostoli elegisse mihi videntur pro tempore rem facilem, et nequaquam observantibus onerosam, in quâ cum Israelitis etiam gentes propter angularem illum lapidem duos parietes in se condentem, aliquid communiter observarent... At ubi Ecclesia gentium talis effecta est, ut in ea nullus Israelita carnalis appareat; *quis jam hoc christianus observat*, ut turdos et minutiores aviculas non attingat, nisi quarum sanguis effusus est? aut leporem non edat, si manu à cervice percussus, nullo cruento vulnere occisus est? et qui fortè pauci adhuc tangere ista formidant, à cæteris irridentur... Sicut æger non debet reprehendere medicinalem doctrinam, si aliud illi hodiè præceperit, aliud cras, prohibens etiam quod antè præceperat; sic enim se habet sanandi ejus corporis ratio; ita genus humanum Adam usque in finem seculi, quamdiu corpus, quod corrumpitur, aggravat animam, ægrum atque saucium non debet divinam reprehendere medicinam, si in quibusdam hoc idem, in quibusdam verò aliud prius, aliud posterius observandum esse præcepit, præsertim quia se aliud præcepturam esse promisit. (S. Augustin. *contra Faust.*, l. XXXII, c. XIII, XIV.)

(1) Manifesta est omnibus veritas christianæ doctrinæ, non coinquinare hominem quod per os intrat (Luc, c. VII), nihilque rejiciendum quod cum gratiarum actione sumitur. (*Ad Timoth.*, *I Ep.*, c. IV.) Quare cum hæ rationes et pericula scandali apud omnes christianos cessent, ipsa quoque lex, totius occidentalis ecclesiæ consensu, laudabiliter est antiquitata. (S. Bin., *not.* ap. Mansi.)

(2) Hoc concilium apostolorum, quod Hierosolymitanum appellari solet, habitum est Hierosolymis anno Christi 51 (aut potius 49) et 9 Claudii quo cum Judæis et christianis Petrus Româ expulsus est, quique est 18 post conversionem Pauli. (Sev. Bin., *not.* apud J. Mansi.)

s'écartaient pas sans réflexion des plus simples observances de la loi mosaïque.

Ainsi, tant que le Temple subsista, ils le regardèrent avec respect et ils ne le laissèrent pas sans honneur. Le culte juif rendu au vrai Dieu ne pouvait pas être confondu avec le culte des idoles; il eût été injuste et coupable de traiter de même et de condamner radicalement, comme les religions du paganisme, une religion fondée par la divinité, donnée par elle à un peuple choisi, privilége glorieux, don inestimable approprié aux circonstances. Sans doute les circonstances changèrent; mais il n'appartenait pas aux enfans affranchis de la synagogue de flétrir leur mère comme impie et malfaisante; et aussi ils lui portèrent vénération jusqu'à la fin, et voulurent l'ensevelir avec piété. C'est ainsi que dans le 3e synode le ministère de la circoncision et le gouvernement des juifs convertis sont réservés à Pierre comme un honneur (1); c'est ainsi que dans un 4e synode les apôtres décidèrent encore avec solennité qu'il était permis aux enfans d'Israël de joindre les cérémonies de l'Ancien Testament à la foi et aux sacremens du Nouveau, au moins tant que le Temple et le culte antique se perpétueraient dans Jérusalem. (An 56 (2).)

Les chrétiens seulement ne durent pas considérer cette observance comme essentielle, ni leur donner dans leur esprit un prix qui n'est attaché qu'au sang et aux mérites du Rédempteur (3).

La prédication de saint Paul avait encore été le motif de cette assemblée. Les ennemis de l'apôtre le poursuivaient de leurs invectives et de leurs attaques; ils l'accusèrent calomnieusement dans Jérusalem de condamner et de détruire la loi. A cette occasion, et pour prévenir désormais toutes ces imputations, Jacques et le docteur des nations réunirent un concile, et y manifestèrent hautement leur doctrine. Saint Paul, du reste, ne s'en tint pas à des paroles, et il prouva la sincérité de sa déclaration par des actes et par les actes les plus intimes du culte hébraïque (2). Ce qu'il voulait, ce que les apôtres voulurent, ce que Notre-Seigneur lui-même a voulu, c'était moins de nous débarrasser de quelques pratiques importunes et devenues inutiles que d'accomplir la loi et d'achever la préparation du salut par le salut lui-même.

A la suite des apôtres, les chrétiens conservent une vénération profonde pour la révélation mosaïque, base essentielle sur laquelle s'appuie la révélation complète de l'Homme-Dieu. La syna-

(1) Hoc eodem concilio, Paulo gentium, Petro eorum qui circumcisione ad fidem venissent, cura et sollicitudo, et patrocinium commissa fuerunt; non quod quidem Petro gentibus Evangelium Christi annuntiare non licuerit, ideoque iste universæ Ecclesiæ pastor esse desierit; sed ut circumcisionis ministerio, velut honestissimo quodam titulo, ac singulari prærogativâ, soli Christo, Christique successori Petro debita, solus Petrus Christi successor nobilitaretur. (Baron., *Ann. Eccl.*, ann. 51, n° 26 et seq.)

(2) Quarta Hierosolymitana synodus habita est Hierosolymis anno Christi 58 (aut potiùs 56), circà festum Pentecostes. (S. Bin., *not.* ap. Mansi.)

(3) De quartâ Ecclesiæ primitivæ congregatione seu synodo, scribitur Act. XXI, in quâ declaratum fuit, teste Beda, Dionysio Cartusiano, et aliis, licitum esse conversis Judæis uti, cum fide sacramentis Novi Testamenti, etiam circumcisione et aliis ceremoniis et sacrificiis Veteris Testamenti, quamdiù Templum et sacrificia legis in Jerusalem stabant; non quasi lex Evangelica non sufficeret, sed ut mater synagoga paulatim cum honore sepeliretur, et non statim, velut impia et mortifera, damnaretur, cùm fuerit à Deo fundata et tempore suo in remedium salutem genti Judæorum data. Cùm ergo Paulus ab æmulis suis, velut destructor et damnator legis, esset vehementer et falsò apud Hierosolymam infamatus, communi concilio, Jacobus, Paulus et seniores statuerunt, ex judaïsmo conversos legis ceremonias pro tempore illo non damnare, sed licitè observare posse, dummodò spem salutis suæ in illis non collocarent. Hinc scribitur (*Act.*, c. XXI): Et cùm venissemus Hierosolymam, libenter exceperunt nos fratres, etc. (Mansi, *Act. concil.*)

(1) Quare ut, tempori inserviendo, omnes lucrifaceret, factus Judæus Judæis, ad solemne festum Pentecostes, Hierosolymam festinat accedere ut declaret se patrias leges non adeò aversari. Hùc cùm venisset seniorumque conventio facta esset, rogatum est ne credentes Judæi legalibus uti prohiberentur. Decernitur rata ac firma esse debere quæ de gentibus ad fidem conversis, superiore synodo statuta fuerunt; Judæis vero credentibus usus legalium permittitur. Paulus qui hanc ob causam Antiochiæ Petro in faciem restiterat, quæ sæpiùs ante hac scriptis epistolis de legalibus abrogandis contenderat, huic seniorum conventui, ut se illorum voluntati, ad evitandum eorum scandalum subjecit, et ut probaret se legis Mosaicæ observantissimum esse. (Mansi.)

gogue est morte; mais elle a été glorieusement enterrée par ses fils. Mieux que cela, elle vit encore en partie dans l'Eglise. Le dogme n'a pas été changé, il n'a été que développé. Le Dieu que nous adorons est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mais qui connaît le Père, si ce n'est le Fils, et si l'on ne connaît le Fils, comment connaîtra-t-on le Père? Voilà pourquoi le Fils, voulant à la fois payer la rançon des hommes et leur porter la lumière, s'est incarné, selon les promesses faites aux premiers jours, et dont la réalisation était si impatiemment attendue.

Tel est le dogme catholique. Dans ses prescriptions, la loi de Moïse n'a pas non plus entièrement disparu. La partie principale est restée la même; les commandemens imposés au peuple délivré de l'Egypte sont toujours les commandemens de Dieu, ils sont encore le fondement de toute la législation divine. Il n'y a qu'une chose de plus : la charité, sans laquelle, il est vrai, tout était incomplet et inachevé.

La Bible contient la loi de justice, non la loi d'amour; mais, comme nos pères, nous sommes soumis à tous les préceptes moraux qui se rattachent directement à la vertu et aux bonnes mœurs. Le divin Maître, en les développant, les a confirmés dans l'Evangile et en a ordonné l'accomplissement plus parfait. Tout le but de la loi est de mener l'homme à l'amour de Dieu; et comment y arriverait-il, s'il ne savait comment il doit se conduire vis-à-vis du prochain et vis-à-vis de lui-même pour rester dans la justice? Et de là viennent ces deux préceptes primitifs, essentiels, qui ont leur racine dans la conscience et dans une raison droite, mais qu'il a fallu inscrire sur le marbre, de peur que leur lumière ne s'éteignît dans les ténèbres des passions. Aimer Dieu plus que toute chose et son prochain comme soi-même, voilà toute la loi et les prophètes.

L'amour de Dieu et du prochain est le principe; il en doit découler des conséquences. L'amour, qui n'agit pas, est comme la foi inactive; cet amour-là n'est pas sincère. Or, il est mille moyens pour l'homme de témoigner l'amour qu'il porte à ses frères, parce qu'il les voit et qu'il vit avec eux, et qu'il peut entendre leur voix. Mais comment témoignera-t-il son amour à Dieu, si Dieu ne lui indique les moyens par lesquels il veut être honoré? Dieu a donc ordonné les rites et les cérémonies de l'institution mosaïque, comme il a révélé les mystères et établi les sacremens de l'institution catholique; seulement, les premiers n'étaient que la figure et l'image des seconds. Dieu les avait donnés à son peuple comme les traits auxquels il pourrait reconnaître l'œuvre du Messie : ils attestaient la foi, ils entretenaient l'espérance. Flambeaux divins allumés dans la nuit, ils annonçaient le grand jour à l'éclat duquel ils devaient disparaître, comme les étoiles les plus brillantes s'éclipsent devant l'astre du firmament (1).

(1) L'on doit remarquer ici, selon les docteurs catholiques, que certains points de la loi de Moïse ont jusqu'à ce jour servi de règle aux chrétiens; je veux parler des préceptes de morale et de tous les actes qui, directement et immédiatement, ont rapport aux bonnes mœurs et aux vertus. Le Seigneur lui-même les a transportés dans son Évangile, en nous commandant de les observer avec encore plus d'exactitude. En effet, le but réel de la loi divine est de former les hommes à l'amour de Dieu : ce qu'on ne pourrait faire raisonnablement s'il n'existait une règle précise, comme d'agir avec justice envers soi-même et envers son prochain. De là ces préceptes de morale gravés dans l'esprit des hommes, et dictés par une saine raison, que l'on doit aimer Dieu par dessus tout, et son prochain comme soi-même. De là encore la manière d'adorer Dieu par un culte extérieur, et les cérémonies de la loi qui, n'étant alors que la figure et l'ombre de la venue de Jésus-Christ et des mystères de l'Eglise, disparurent devant la vérité évangélique et furent proscrites à jamais. En effet, l'apôtre divin n'a point agi par dissimulation et tromperie; il a cherché à éloigner le scandale de ses frères, et à repousser loin de lui l'infamie, faisant ce qui alors était permis aux Juifs convertis, mais qui ne saurait l'être aujourd'hui que le temple est détruit, la synagogue renversée et l'Evangile répandu par toute la terre. Quant aux préceptes judiciaires de la loi, selon lesquels la justice envers le prochain était exigée, ils ne sont plus obligatoires, à moins que ne le décide ainsi celui qui, dans sa juridiction et son autorité, en a le pouvoir. (Mansi, *Act. concili.*, t. I.)

Outre ces quatre conciles apostoliques, relatés aux Actes des apôtres, il y eut encore deux autres assemblées décrites dans ces mêmes Actes, c. IV et XI, et classés, d'après l'opinion de quelques uns, dans les conciles des apôtres, ainsi qu'on peut le remar-

Arrêtons-nous ici. Le temple ancien s'écroule, l'édifice de la nouvelle Jérusalem s'élève. L'Evangile remplace la loi de Moïse, la croix du Golgotha domine les scènes du Sinaï; la voix du Tout-Puissant proclame non plus une religion nationale, mais une religion universelle où toutes les nations de l'univers sont conviées. La vérité n'est plus bornée dans un cercle étroit, elle reçoit le monde dans son sein. Il y a là le plus grand événement de l'histoire; il y a là une révolution radicale dans l'ordre des idées, dans l'ordre des faits, dans l'ordre surnaturel et divin. La terre se trouble et se transforme, l'écho du Verbe éternel retentit dans toutes les sphères, et les cieux célèbrent le mystère qu'ils contemplent.

CHARLES DE RIANCEY.

quer plus haut. Trois autres sont encore mentionnés chez les saints Pères et les anciens docteurs. Le premier eut lieu en Judée, l'an de Jésus-Christ 44, à l'époque où ce pays fut divisé et partagé (Baron. *Ann.* 44, 14 et 15). Le symbole appelé Symbole des Apôtres y fut rédigé. (Clém., *Ep.* I. — Cyp., *in Expositione Symbol.*; Umbr., *Discours sur le jeûne d'Elie*, et *Ep.* 81 à *Siricius*. — Epiph., *hæresi*, 72. — Ruffin., *in Præfat. expos. Symb.* — Aug., *sermo* 115 *et* 181, *de Tempore*. — S. Léon, pape, *Ep.* 13 *à Pulchérie*, et *Sermo II de passione*. — Venant; Fortunat, *in Præfat. expos. Symb.*, et plusieurs autres.) Il ne nous a été transmis que par tradition. (On le trouve encore dans Irénée, l. I, c. II, et l. III, c. IV; — Jérôme, *Ep.* 61 *ad Pammachum*, contre les erreurs de Joann. de Jérusalem. — Aug., l. I, *de fide et operibus*, c. 9. — Ambrosius, *Ep.* 13. — Ruff., *loco citato*. — S. Maxim. Taurin., *in Expos. Symb.*) D'après l'opinion de Genebr. et de quelques autres, ils y rédigèrent les *Canons des Apôtres* que l'on trouve dans S. Clément de Rome, bien que Onuphrius, dans son Catalogue, les rapporte au célèbre concile de Jérusalem, cité plus haut. On peut croire que François Turrianus parle de ce concile lorsqu'il dit que les canons ecclésiastiques des saints apôtres ont été rédigés, non pas au concile d'Antioche, mais bien à celui de Jérusalem; car il parle du concile où l'on décida que l'on devait s'abstenir de l'usage du sang et de viandes étouffées. (Turr., l. I, *pro Canonibus*, c. XXV.) Ils y sanctionnèrent encore les Canons des apôtres que l'on trouve dans les huit livres de S. Clément de Rome, et fixèrent aussi la sainte liturgie ou la messe, rapportée au livre huitième de ces constitutions, c. XII, ou ailleurs, XIV. (Voyez Genebr. *in Petro*. (Ceci est douteux.)

Vers la même époque, les apôtres se réunirent encore, à l'occasion de la mort de la bienheureuse vierge Marie, pour célébrer son entrée triomphante dans les cieux; témoins Denys l'Aréopagite, l. *de Divin. nominib.*, c. III. — Juvénal, évêque de Persépolis, dans le *Discours* qu'il prononça à ce *sujet devant Martian. August.*, et transcrit par Nicéph., l. XV de son *Histoire*, c. IV. — Saint Grégoire de Tours, l. I, de la *Gloire des Martyrs*, c. IV. — Saint Jean Damascène, *Orat.* 2, *sur la mort de la sainte Mère de Dieu*, vers la fin. — And. de Crète, *Sermon sur la mort de la sainte Mère de Dieu*. — Epiph., prêtre, *Sermon sur le même sujet*. Nicéph., l. II, c. XXII; Genebr. *in Petro*, et beaucoup d'autres dont on ne peut fixer l'époque. — Baron., *Ann.* 48, n° 4 et suivans, principalement 24; puisque Eusèbe, *in Chronic. Ann.* 48, place la mort de la Mère de Dieu vers l'an 43 de Jésus-Christ; de sorte que si vous y ajoutez 14 ou 15 ans qu'elle avait déjà au moment de la naissance de son Fils (Bar., *Ann.* 48, n. 7), vous trouverez qu'elle mourut vers 62 ou 63 ans, tandis que le prêtre Epiph., cité plus haut, et Cedrenus, *in compendio*, *in Tiberio*, dont fait mention Baronius (*Ann.*, 48, n. 5, 7), pensent qu'elle vécut 72 ans. Si donc de ce nombre vous retranchez ces 14 ou 15 ans dont j'ai parlé, sa mort ne serait arrivée que vers l'année 57 de Jésus-Christ. Or cette manière de compter est préférée par saint Denis, qui n'embrassa la foi de Jésus-Christ que vers l'année 52. De même Paul alla pour la dernière fois à Jérusalem avant l'an 57. (Baron. *Ann.* 48, n. 7.) Ce que l'on croyait généralement à Antioche, comme nous l'affirme le martyr Pamphyle. (Mansi, *Act. Concil.*)

Lettres et Arts.

COURS SUR LA MUSIQUE RELIGIEUSE ET PROFANE.

TREIZIÈME LEÇON (1).

Rapports de la musique avec les autres arts. — Arts de l'écriture, arts de la parole. — Leur génération et classification. — Examen de l'objection que la musique est un art sujet au changement.

Confondue dans son essence même, avec la parole, la musique présente avec la parole de nombreuses analogies, et partout on la voit, dans les élémens intimes de sa constitution comme dans les phases de son évolution, plus ou moins étroitement liée au langage.

Par l'élément du mouvement et du rhythme, et par cet élément seul, la musique s'unit aussi à l'art du geste et à la danse, tableau du mouvement, qui, par ses cadences en harmonie avec les mouvemens et les rhythmes des sphères célestes et des corps naturels, rentre en quelque sorte dans l'harmonie universelle.

Mais les autres arts, l'architecture, la sculpture, la peinture, n'ont ni le son, ni le mouvement pour élémens. Est-ce à dire que ces arts n'ont avec la musique d'autres rapports que les rapports généraux dérivant des lois de symétrie, de proportion, d'ordre, d'unité, hors desquelles on ne saurait concevoir aucune existence possible ? Non sans doute ; car si ces arts ne sont autre chose que des manifestations différentes d'un même principe, il s'ensuit que tout en accomplissant leur évolution individuelle, indépendante, conforme aux lois de ce que nous appelons leur organisme, ils doivent refléter, jusque dans leur constitution, des élémens communs, et présenter, dans le développement de leur action propre, certains phénomènes analogues. C'est ce qui faisait dire aux plus grands philosophes de l'antiquité qu'il existait entre tous les arts une union étroite et comme un lien d'amitié (*quadam amicitia*), et que cette merveilleuse alliance devait frapper tous les esprits capables de pénétrer les causes et les effets (1). Et déjà nous pouvons saisir une relation particulière entre le son, élément de la musique, et la lumière, élément des arts proprement dits : son et lumière, deux lois identiques en elles-mêmes, quoique diverses dans le mode de leur production. Par la même analogie, nous saisissons une relation non moins réelle entre l'ouïe, mode de perception de la musique, et la vue, mode de perception des autres arts. Ces derniers, disons-nous, ont le même principe que la musique, c'est-à-dire qu'ils sont des *signes*, comme la musique, comme la parole sont des *signes* au moyen desquels l'homme s'exprime. Les sons de la voix, a dit Aristote, sont les *signes* et l'expression des affections de l'âme, comme les mots écrits le sont du langage (2). Or, nous allons voir que les arts de la forme immobile sont à l'écriture ce que la musique est à la parole. Mais il faut les examiner selon l'ordre de leur génération.

Tant que le genre humain peu nombreux ne forma qu'une seule société, la parole put lui suffire, et la musique, dont on ne peut séparer la parole dans l'antiquité, composa la tradition orale, fut, ainsi qu'on l'a dit, une *chronique auriculaire*, et servit comme de truchement au passé. « Il a doncques esté un

(1) Voir la XIIe leçon au numéro précédent ci-dessus, p. 262.

(1) Est etiam illa Platonis vera, et tibi, Catule, certè non inaudita vox, omnem doctrinam harum ingenuarum et humanarum artium uno quodam societatis vinculo contineri. Ubi enim perspecta vis est rationis ejus quâ causæ rerum atque exitus cognoscuntur, mirus quidam omnium quasi consensus doctrinarum concentusque reperitur. (Cic., *de Orat.*, lib. III, n. 6.)

(2) Voces quidem signa ac notæ sunt affectuum animi, scripta vocum. Arist., *de Interpret.*

« temps que la marque et monnoye de « la parole qui avoit cours, estoient les « carmes, les chants et cantiques, parce « que alors toute histoire, toute doctrine « de philosophie, toute affection, et brief « toute matière qui avoit besoin de plus « grave et ornée voix, ils (les anciens) la « mettoient toute en vers poétiques et en « chants de musique (1). » Toutefois, il y avait tels événemens, tels grands faits de la civilisation dont le souvenir devait être perpétué par des signes plus durables: telle fut l'origine de l'architecture qui affecta dès le commencement des formes colossales. Sans doute les monumens de cette architecture indiquèrent clairement l'objet de leur destination, et l'on dut y mêler, suivant les circonstances, d'informes essais de statuaire et de sculpture, c'est-à-dire d'art plastique (2).

Mais lorsque cette première société, devenue plus nombreuse, se divisa en diverses tribus; lorsque par des migrations successives, les nouvelles sociétés mirent entre elles des continens entiers, un nouveau moyen de communication devint nécessaire. De là, la peinture allégorique ou l'emblème; l'emblème, comme on l'a dit, qui est la métaphore du peintre : *Ut pictura poesis* (3.) L'écriture fut un tableau. De l'emblème naquit le hiéroglyphe; du hiéroglyphe l'écriture phonétique ou la langue écrite.

(1) Plutarque, *des Oracles de la Pythie*, n. 22, trad. d'Amyot.

(2) La Bible, en plusieurs endroits, vient confirmer cette assertion : « Ite antè arcam Domini Dei « vestri ad Jordanis medium, et portate indè sin- « guli singulos lapides in humeris vestris, juxtà « numerum filiorum Israël, ut sit signum inter vos : « et quando interrogaverint vos filii vestri cras, « dicentes : Quid sibi volunt isti lapides? respon- « debitis eis : Defecerunt aquæ Jordanis antè arcam « fœderis Domini, cùm transiret eum : idcircò po- « siti sunt lapides isti in monumentum filiorum « Israël usque in æternum. Fecerunt ergo filii Israel « sicut præcepit eis Josue, portantes de medio Jor- « danis alveo duodecim lapides, ut Dominus ei « imperarat, juxtà numerum filiorum Israel, usque « ad locum in quo castrametati sunt, ibique posue- « runt eos. Alios quoque duodecim lapides posuit « Josue in medio Jordanis alveo, ubi steterunt sa- « cerdotes qui portabant arcam fœderis : et sunt « ibi usque in præsentem diem. » *Jos.*, cap. IV, v. 5, 6, 7, 8, 9.

(3) *Notions de Linguistique*, par M. Ch. Nodier, p. 88.

Ainsi, les arts de la forme immobile ont été tour-à-tour les élémens et les instrumens de la langue écrite, de même que la musique a été l'élément et l'instrument de la langue parlée. Ainsi, tous les arts ont accompli la mission de l'*utile* avant d'accomplir la mission du *beau*, et il est à croire qu'ils ont commencé cette dernière avant que la première fût achevée.

Partez de l'instant où le premier son s'échappa des lèvres de l'homme pour exprimer un sentiment; arrivez jusqu'au moment où le premier signe de l'écriture figura le son de la parole et *colora la pensée;* considérez ensuite cette parole éternisée et multipliée à l'infini par l'imprimerie, vous parcourez tout le cercle du développement humain.

Ainsi, les arts de la parole et les arts de l'écriture ont été les instrumens de la civilisation, et tous suivant des modes de manifestation et d'expression en rapport avec les diverses facultés humaines.

Parlons d'abord de l'architecture qui occupe un rang à part dans les arts de la forme immobile.

L'architecture se rapproche de la musique en ce qu'elle n'exprime pas des types déterminés. Mais ce n'est pas à cause de cela seul qu'on l'a appelée la musique du silence. L'architecture, ainsi que la sculpture et la peinture, n'a pas le mouvement pour principe. Néanmoins, elle le figure dans sa majestueuse tranquillité. Les architectes distinguent deux lignes fondamentales, la verticale et l'horizontale, qui, savamment combinées, concourent autant à la beauté de l'édifice qu'à sa solidité. L'une se dirige vers le centre de la terre, tandis que par l'autre la pesanteur s'équilibre. Le cube donne naturellement l'idée du repos; la sphère fait naître l'idée du mouvement. Cette idée de mouvement devient plus sensible encore dans les constructions qui s'écartent de la ligne verticale, comme la tour penchée de Pise; mais c'est là une anomalie. Ce n'est d'ailleurs ici que la figure du mouvement matériel. Mais l'homme communique à l'architecture un mouvement d'un ordre différent, en vertu, comme on l'a dit, de ce *magisme intellectuel* qu'il exerce sur la matière, au moyen duquel il la spiritualise et lui imprime

l'élan de sa pensée. C'est ainsi que, dans le temple chrétien, cette ligne verticale qui se dirige vers la terre, semble, contrairement aux lois de la pesanteur, monter vers le ciel; et que ces tours altières, des flèches ailées, ces fines aiguilles, ces clochetons transparens, suspendus dans les airs, tendent bien plus haut que le point précis où ils s'arrêtent, et lancent l'imagination dans des espaces incommensurables. Pénétrez dans la nef: l'âme n'est pas à l'aise si les regards rencontrent des bornes, car elle est en présence du Dieu infini. Il faut donc que, dans un espace de quelques toises, l'homme crée des lointains, ouvre de longues percées de lumière, des perspectives sans terme. C'est sur ce principe que repose le symbolisme du temple, c'est-à-dire son expression figurative que l'Eglise chrétienne n'a pas négligé de soumettre à certaines règles fondamentales. L'idée du mouvement jaillit encore à l'extérieur des ornemens placés dans les espaces compris entre les grandes arêtes, et dont les lignes secondaires, ondulant librement et fourmillant à l'œil, forment mille contrastes capricieux avec la sévérité des lignes principales. De là l'harmonie, de là le rhythme aussi qui, à l'intérieur, est produit par le jeu et l'alignement des piliers, l'entrelacement des arceaux, l'entrecroisement des voûtes. Avec l'idée du mouvement, combinée avec celle du repos; l'architecture possède une sorte de variété exclusivement propre à cet art. Comme l'architecture, conçue dans ses proportions les plus vastes, était l'œuvre de plusieurs siècles, elle comportait, plus que les autres arts, certaines diversités et dissonances de style. Chaque génération y laissait sa signature. Mais, d'un genre à un autre genre, d'une couche à une autre couche, la transition, toujours sensible, n'était jamais criante. De plus, le temple représentant l'univers, a, comme l'univers, ses divers aspects. Vu au dedans, les gradations et dégradations des rayons qui pénètrent à travers les vitraux, tout chargés des nuances et des teintes du prisme, et les gradations et dégradations des ombres emplissant ses profondeurs, transforment d'heure en heure son horizon symbolique. Vu au dehors, il a sa beauté du plein midi, sa beauté du crépuscule, sa beauté du clair de lune; et lorsque le sommet de ses pans gigantesques se perd mystérieusement dans les vapeurs de l'atmosphère, le temple grandit à nos yeux de plus encore que ne lui dérobe le voile humide replié sur son front. On dirait que l'image de la variété et du changement, emblême de la vie humaine, soit plus permise à l'architecture, en raison de ce que ses monumens sont immobiles et éternels.

L'architecture est l'art des formes générales; la sculpture est l'art des formes individuelles. Aussi la sculpture fournit-elle ces mille formes d'animaux, de végétaux, ces infinies productions de la nature que le temple doit représenter dans son ensemble. C'est ce qu'on appelle, en termes d'art, la *sculpture appliquée* ou le *bas-relief*. Mais la sculpture *libre* ou *ronde-bosse*, sans s'interdire le domaine de la création inférieure, demande à la représentation de l'homme ses plus nobles produits. Donner la vie à des matières mortes, rendre les corps transparens en quelque façon, de manière à montrer ce qui est caché, c'est-à-dire le jeu des muscles et l'emboîtement des os; animer la physionomie, laisser errer une parole sur ses lèvres, calculer la pose et les habitudes de telle sorte qu'elles semblent se dessiner naturellement, selon l'impulsion d'un sentiment ou d'une passion; voilà le triomphe de cet art. La figure du mouvement fait donc partie de l'expression de la sculpture, et, alors même que la représentation se borne à l'idée du repos parfait, il y a toujours, dans les rapports, le jeu et les ondulations des lignes, ce rhythme des corps immobiles dont parle Aristide-Quintilien, rhythme si bien compris par les anciens statuaires.

Si la sculpture représente les objets sous leurs formes corporelles et sphériques de telle sorte que le spectateur peut tourner autour, et qu'au besoin le toucher pourrait suppléer à la vue, la peinture ne peut que nous donner une idée de ces formes corporelles, puisqu'elle n'en reproduit que l'apparence sur des surfaces. De là cette opinion répandue parmi les artistes, que la peinture, de tous les arts, est arrivée la dernière,

parce qu'on fut long-temps à regarder comme un problème insoluble, de reproduire des corps qui ont trois dimensions sur la surface qui n'en a que deux (1). Il fallut du temps avant que l'on considérât les ombres comme *repoussoirs*, et que l'on s'en servit pour donner de la sphéricité aux objets. C'est pourquoi le principal mérite du sculpteur consiste dans le dessin, tandis que chez le peintre cette qualité doit se joindre à plusieurs autres non moins essentielles. Du reste, le but de la peinture est le même que celui de la sculpture; c'est toujours d'animer les matières mortes, et de montrer dans l'image de la vie, et jusque dans celle de la mort, la trace des idées, des sentimens et des passions.

Le mouvement figuré appartient donc à la peinture comme à la sculpture; car c'est un privilége de certains arts de dépasser, dans leur expression, les limites où s'arrêtent leurs moyens matériels; et, remarquons, pour ce qui est de la peinture, qu'elle ne dépasse ces limites qu'autant qu'elle ne s'astreint pas à une imitation servile de la nature, et qu'elle se borne à n'être qu'une illusion. C'est alors l'esprit qui déborde la lettre. Si cette faculté n'était pas inhérente aux arts dont nous parlons, le dessin proprement dit, la statuaire, la peinture, devraient s'interdire tous les objets pris dans la nature vivante, les sujets de bataille, par exemple, puisque rien ne serait plus absurde que de représenter l'attitude du mouvement, souvent le plus animé, sous l'apparence de l'immobilité. Mais il faut distinguer ici le mouvement figuré, propre à l'architecture, du mouvement figuré, propre à la sculpture et à la peinture. L'architecture étant l'art des formes générales, il est clair que ces formes n'affectent aucune sorte de mouvement inhérent à leur nature; mais le but de l'architecture étant aussi de s'élever vers le ciel, comme si elle voulait faire oublier la terre par le renversement des lois de la pesanteur, il s'ensuit que le mouvement de cet art n'est autre chose que l'expression du mouvement de la pensée, tandis que dans la sculpture et la peinture, arts des formes individuelles, le mouvement est l'expression de l'action particulière des objets qu'elles représentent. Et ces deux sortes de mouvemens ont leur forme, c'est-à-dire leur rhythme qui réside toujours dans les contours, les périodes, les ondulations des lignes par lesquelles ils sont figurés.

On a trop abusé des comparaisons puisées dans l'ordre des couleurs et dans l'ordre des sons, pour pouvoir établir sur de semblables bases les véritables rapports de la musique et de la peinture, et pour ne pas faire remarquer avec quelque hésitation une certaine analogie que présente le premier genre de peinture, savoir la peinture *monochrome*, avec le genre de musique désigné sous le nom de *monotone* ou d'*unitonique*, parce qu'il est fondé sur l'unité d'un seul son. Ce n'est pas que cette peinture monochrome, dans laquelle les objets représentés étaient couverts d'une seule teinte plate, et qui ne fut sans doute qu'un rudiment fort grossier, puisse être comparée, quant aux perfectionnemens de l'art, au système du plain-chant, magnifique expression du sentiment divin dégagé de tout ce qui est terrestre et périssable. Mais c'est que ce genre de peinture, borné à une simple représentation des objets, et, du reste, dénué des accessoires de la couleur, du fond et de la perspective aérienne, de la coloration de la lumière et des ombres, se rapporte plus particulièrement au type du plain-chant qui ne consiste qu'en une mélodie nue et non accompagnée. Ce n'est d'ailleurs, nous le répétons, qu'avec une grande réserve que l'on doit hasarder de pareils rapprochemens.

Il y a de plus, dans le langage des arts, des écueils cachés sous les mots: nous voulons parler de ces expressions homonymes, cosmopolites en quelque sorte, parce qu'on les transporte d'un ordre d'idées dans un autre. On dit bien une musique colorée, les tons de la peinture, l'harmonie d'un groupe, comme dans le langage, la mélodie des vers, une période harmonieuse et nombreuse. Mais les mots *ton*, *harmonie*, *couleur*, sont loin de correspondre, dans les arts divers, à des élémens de même nature. Diderot

(1) *Leçons sur la Théorie des Beaux-Arts*, de W. Schlegel, trad. par M. Couturier de Vienne, p. 77.

appelle l'air et la lumière les grands harmonistes en peinture, parce que l'air adoucit les reflets trop crus, et qu'une lumière égale, habilement ménagée, fait éviter les tons heurtés et par trop dissonans. Il ne faut pas en conclure que Diderot entend établir une analogie rigoureuse entre l'élément harmonique en peinture, et son homonyme en musique.

Néanmoins, l'usage de semblables dénominations ne serait pas en quelque sorte consacré dans la théorie des arts, s'il n'existait entre le langage, la musique et les arts du dessin, des rapport réels, fondés sur un principe dont nous avons déjà parlé. Ce principe est celui de l'identité de la loi du son et de la loi de la lumière. Par le son, nous percevons l'organisation intérieure des corps, comme par la lumière appliquée aux objets, c'est-à-dire, par la couleur, nous percevons les qualités de leur surface. Or, le son constatant l'organisation intérieure des corps, donne lieu, dans le langage, à l'*onomatopée*, nous voulons dire ces mots imitatifs, formés des bruits élémentaires des êtres qu'ils désignent, et dont ces mots sont comme une partie intime. Dans la musique, il fournit un élément analogue dans le son particulier ou *timbre* de divers instrumens dont ce timbre révèle la nature spécifique; de même que dans la peinture, la lumière constate la qualité extérieure ou la surface des objets par le moyen des couleurs. De là vient que, soit pour désigner un poète dont le style se fait remarquer par la richesse des images, la profusion des figures et l'expression pittoresque, soit pour désigner un compositeur qui excelle dans la musique instrumentale, on dit : C'est un grand coloriste.

Il existe une telle affinité entre les perceptions de l'ouïe et celles de la vue, que ces deux sens se suppléent souvent l'un l'autre. Tout le monde sait que l'aveugle-né Saunderson, interrogé sur l'idée qu'il se faisait de la couleur rouge, répondit qu'elle devait ressembler au son de la trompette. Le sourd-muet Massieu n'hésita pas à faire une réponse semblable à la même question, prise au sens inverse, que lui adressa un de nos plus habile sécrivains (1). La musique a le secret de nous faire *voir* non seulement les objets qu'elle peut représenter, mais encore ceux dont la représentation lui est interdite; non qu'elle ait la faculté de peindre au moyen des timbres et des des nuances de son de divers instrumens, mais par les impressions et les sensations qu'elle fait naître, elle réveille le sentiment ou le souvenir des impressions et des sensations que produisent en nous les objets de la nature auxquels elle semble par là même s'associer. Et de même que la sculpture et la peinture n'ont le privilége de dépasser la limite de leurs moyens matériels qu'à la condition de ne pas copier servilement la nature et de ne pas la représenter telle qu'elle est, mais telle qu'elle s'offre à nos regards, de même la musique ne conserve toute la puissance et la plénitude de son expression illimitée qu'autant qu'elle évite soigneusement, sauf certains cas très rares, de s'assujétir à un sens trop littéral ou de se pétrifier dans des formes trop matérielles. En limitant son expression à la configuration, ou, pour mieux dire, à l'articulation d'un objet arrêté, elle ne borne pas seulement cette expression, elle la détruit encore; car le propre de cette expression est d'être idéale et vague. Cette faculté particulière à la musique de faire naître la *vision* des choses *insonores*, de représenter la lumière, les ombres, les ténèbres et jusqu'au silence même, est un des mystères de cet art.

Si la musique a le pouvoir de s'adresser au sens de la vue, l'architecture a quelque chose qui réveille l'activité du sens de l'ouïe : on dirait que celle-ci a ses auditions, comme la première a ses visions. Lorsque par une belle nuit vous contemplez, l'âme recueillie, un de ces magnifiques édifices dont la silhouette hardie se dessine dans un firmament étoilé, vous croyez, dans le vaste silence qui vous environne, que ces pierres muettes deviennent sonores, et que leurs vibrations aériennes s'échappant par les ouvertures des auvens ainsi que par les bouches d'énormes tuyaux d'orgue, s'in-

(1) M. Ch. Nodier. Voyez ses *Notions de Linguistique*, p. 43.

sinuent dans les interstices des ornemens, dans les intervalles des colonnes comme à travers les cordes d'une lyre, ou bien se suspendent à toutes les découpures, à toutes les saillies, pareilles aux touches d'un instrument gigantesque, pour venir, après avoir erré mollement sous les courbes des arcs-boutans, s'éteindre en frémissant dans les flancs de la noire basilique. Et cette idée s'associe si naturellement à l'idée du temple chrétien, qu'elle a été réalisée par ces deux sublimes voix, l'une qui gronde au dehors, l'autre qui chante au dedans, la cloche et l'orgue, qui font aussi partie de cette achitecture.

La peinture, ainsi que le dit Rousseau, rend difficilement à la musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Elle ne sait pas, comme la musique, exciter par un sens des émotions semblables à celles qu'on peut exciter par un autre. Mais elle représente des objets déterminés, et dans cet ordre, ses effets sont merveilleux. Et avec quels moyens? à l'aide d'un frêle tissu, de quelques substances colorées, d'un pinceau, l'artiste va nous faire contemporains de toutes les histoires, de toutes les époques, de tous les personnages; il va transporter des climats, des cités, au milieu de nos cités et de nos climats. Sur cette toile large de quelques pouces, il va faire entrer des horizons indéfinis. L'homme vivant, il l'entoure d'une création vivante; par la perpective aérienne, il détermine la proportion des figures isolées et leur éloignement. Pour que l'œil arrive à ces figures lointaines, il va, par le clair-obscur, le forcer de traverser un milieu atmosphérique; il colore les ombres mêmes et les rend transparentes. Par la combinaison de la lumière, de l'air et des ombres, il donne de la sphéricité aux objets, et met à découvert ceux qui semblaient devoir être cachés par la surface des autres. L'œil s'égare dans ces contours et dans ces lignes, le regard plonge dans ces vapeurs flottantes. Puis ramené au sujet principal du tableau, le spectateur voit que tous ces accessoires convergent, pour ainsi parler, à l'idée dominante; que l'idée s'harmonise avec le fond, que le fond concourt à la manifestation de l'idée; de telle sorte qu'ils se confondent et rayonnent l'un dans l'autre pour former une splendide unité.

Nous venons de voir qu'il y a deux sortes d'expression dans les arts: l'une indéterminée, c'est celle de la musique, de la danse, de l'architecture; l'autre déterminée, c'est celle de la sculpture et de la peinture. Et de même que le langage ou la langue parlée, dont l'expression est parfaitement déterminée, a pour premier auxiliaire et pour première manifestation la musique, dont l'expression est indéterminée, de même l'écriture phonétique ou la langue écrite a pour premier auxiliaire et pour plus durable manifestation l'architecture, dont l'expression est pareillement indéterminée. D'où il suit que les lois de la théorie des arts doivent subir certaines modifications, selon que l'expression de ceux-ci est déterminée ou ne l'est pas. Ainsi, pour ne parler que des arts des formes individuelles, comme dans le langage, les conditions du sens exigent que l'orateur ou l'écrivain ne cherche pas hors du domaine dans lequel l'intelligence s'exerce ce qui doit être l'objet du discours, on peut dire que, dans la sculpture et la peinture, les conditions du sens exigent que l'artiste ne cherche pas hors de la nature visible l'objet de ses inspirations, à moins qu'il n'ait à représenter des sujets mythiques, emblématiques ou symboliques; et alors il est tenu de se conformer aux règles de conventions établies pour cet ordre de représentation. Cependant il peut se faire que l'artiste de génie trouve des types plus convenables que ceux en usage pour ce genre d'expression, ou bien qu'un nouveau développement de l'idée religieuse dans les esprits, en dévoile de plus parfaits et les substitue aux anciens. M. de Maistre a fort bien observé que toute religion *pousse* une mythologie qui lui est propre. Mais cette mythologie se transforme, à mesure que les types révélés par la religion s'épurent par les progrès mêmes de la religion dans la société, et s'offrent à l'imagination sous des formes plus éthérées et plus poétiques.

Mais ce qu'il faut bien discerner dans les arts, c'est cet élément actif, vital, qui est le jet du principe intelligent, et cet élément passif dans lequel ce jet

se ramifie, qui en est le développement extérieur, qui le limite et lui sert de corps et de fond. En musique, ces deux élémens sont la mélodie et l'harmonie. Ils se manifestent également, sous des formes particulières, dans l'architecture et dans la peinture. Un seul, le premier, subsiste dans la statuaire proprement dite; car nous ne pensons pas qu'on veuille admettre au nombre des formes d'art la statuaire coloriée, qui n'a pu être autre chose qu'un genre transitionnel ou une dégénération : une belle statue coloriée serait un produit monstrueux. Il ne faut pas se lasser de répéter que la vérité dans l'art n'est pas la réalité, et que celle-ci tue l'idéalité. Néanmoins, il est certains cas où la sculpture se préoccupe moins de la beauté physique que de la beauté morale, c'est-à-dire de l'expression intellectuelle manifestée par la physionomie et les traits du visage. Alors elle sacrifie quelque chose de la régularité des formes corporelles pour mettre en relief ce qu'on appelle *la beauté du dedans*. Dans ce type, qui appartient particulièrement au Christianisme, la sculpture présente réellement une partie accessoire qui sert de fond et de milieu à la partie principale.

Nous avons nommé plus haut la peinture *monochrome*, qui a signalé les premiers essais de l'art. La gravure, qui est la véritable peinture monochrome perfectionnée, n'a dans l'art qu'une existence relative, puisqu'elle n'est qu'un annexe et un auxiliaire de la peinture. Bien que ce genre suppose une grande entente des procédés de l'art, on peut le comparer à ces *arrangemens* au moyen desquels, dans la musique, on réduit pour un ou deux instrumens une partition écrite pour une grande quantité de voix et un nombreux orchestre. La gravure n'est pas un art *sui generis*, mais une dépendance de la peinture.

A part ce qui vient d'être dit de la gravure, nous avons tenu peu de compte, en ce qui touche les arts de la forme immobile, de la distinction des genres secondaires. Une aussi rapide esquisse ne nous permettait guère, de considérer les arts que dans leur développement le plus complet et leur plus haute expression. Si maintenant on nous demandait dans quel ordre nous rangeons tous les arts entre eux en nous élevant de l'un à l'autre, selon qu'ils s'élèvent eux-mêmes de l'expression la plus matérielle à l'expression la plus intellectuelle, nous dirions, après les avoir divisés en deux classes, d'après notre distinction des arts immobiles ou qui n'expriment que le mouvement figuré, et des arts qui ont le mouvement pour principe, que l'architecture précède la sculpture, comme le monde inorganique, auquel l'architecture correspond, précède le monde organique, auquel la sculpture se rapporte, et que celle-ci précède la peinture.

Néanmoins, nous sentons ici la nécessité de faire deux observations relatives aux deux premiers arts, quand bien même notre classification semblerait devoir en être modifiée. Nous savons, pour ce qui est de la sculpture, tout ce que le ciseau de l'artiste peut prêter d'animation, de vie et de noblesse à une belle statue. Mais la sculpture manque de la faculté de donner la vie à l'organe qui, avec la bouche, révèle le mieux l'expression de l'âme. Chose singulière! dans la représentation de la nature vivante, la sculpture laisse l'œil impassible et froid, tandis que dans l'image de la mort, elle fait reposer, dans les cavités des yeux fermés, comme une pensée solennelle que la mort a respectée, qui jette un reflet d'immortalité sur la face du cadavre, et transforme ainsi le trépas en sommeil. Mais par cela même, l'expression morale de la sculpture est renfermée dans certaines bornes. Aussi le propre de l'art plastique est de faire ressortir les formes corporelles et de représenter la beauté physique. C'est là son véritable domaine, et il est à remarquer que chez toutes les nations où la sculpture a été cultivée avec éclat, elle a affecté des formes plus grandes que nature, non seulement parce que les statues doivent être considérées à distance, mais pour compenser, en quelque sorte, par le grandiose des proportions, ce qui manque à cet art du côté de l'expression morale.

Quant à l'architecture, art des formes générales, elle n'a rien qui corresponde à l'expression positive des idées et à la représentation des formes individuelles;

mais, en raison de ses formes indéterminées, elle a quelque chose de plus immatériel que la sculpture et la peinture, arts restreints aux objets particuliers, en ce qu'elle ne fixe pas irrévocablement l'idée du spectateur sur une chose limitée, à l'exclusion de toute autre, et qu'elle ouvre un champ sans bornes à l'imagination. C'est la matière spiritualisée sous l'étreinte de la pensée, qui obéit à l'élan de l'esprit, qui procède suivant des lois morales, et qui, dans l'unité multiple du temple chrétien, rassemble, sous mille formes idéales, toutes les idées et tous les sentimens dont se composent les croyances des peuples.

Dans la classe des arts animés de mouvement, nous mettons la danse au degré inférieur, la danse qui se lie à la sculpture par les poses et les attitudes corporelles, à la musique par le rhythme, à l'art oratoire par la mimique. Mais nous ne plaçons pas au même rang la danse individuelle, capricieuse et sensuelle, celle que l'on peut comparer à ces airs dans lesquels nos cantatrices prodiguent les roulades, les trilles et les fioritures, et cette autre danse, la danse collective, la danse en chœur, qui faisait partie des cérémonies religieuses chez les anciens peuples, et dont certaines formes se sont perpétuées dans quelques parties du culte chrétien. Celle-ci, noble et grave, représentait soit les chœurs des nymphes, des muses, de toutes les divinités dont le paganisme avait peuplé son Olympe; soit les évolutions et les vastes cadences des globes suspendus dans les cieux.

Au-dessus de la danse, à laquelle elle se lie par le rhythme, et immédiatement au-dessous des arts de la parole, de la parole dont elle est la première et la plus puissante manifestation, la musique. Et ici le lecteur nous prévient en observant que la musique est le seul art, avec les arts de la parole, qui ait pour organe de perception de l'ouïe, l'ouïe qui est, suivant Charron, « un sens spirituel, « l'entremetteur et l'agent de l'entende- « ment, l'outil des savans. » Puis, les arts de la parole, savoir : l'éloquence écrite, ou l'art du style; l'éloquence parlée, ou l'art oratoire, et enfin la poésie, la poésie qui est la parole transfigurée, l'idée pure s'adressant à l'homme par toutes ses facultés, s'appropriant toutes les manifestations particulières aux autres arts, s'incarnant dans toutes les formes de la nature, prisme décomposant tous les feux du jour, tous les rayons de la lumière, cadence de tous les mouvemens et de tous les rhythmes des corps, écho des mélodies et des harmonies de tous les êtres. La poésie contient donc tous les arts, et la musique, la danse, l'architecture, la peinture, la sculpture sont autant de formes de la poésie.

Dans l'opinion des gens du monde, la musique, nous ne l'ignorons pas, est loin d'occuper le rang que nous lui assignons ici dans la hiérarchie des arts. La grande raison que l'on allègue est que les monumens de la musique ne sont pas durables, ou du moins que cet art est sujet au changement; d'où quelques personnes concluent que c'est un art faux. On se laisse aller volontiers aux enchantemens de la musique, mais avec la conviction qu'elle n'est autre chose qu'un plaisir qui se transforme au gré de la mode. Il faut pourtant observer ici que les formes des objets représentés par la sculpture et la peinture demeurent invariables, tandis que l'ordre d'idées et de sentimens qu'exprime la musique, sans changer fondamentalement puisque la nature humaine ne change pas, se modifie néanmoins suivant les tendances des diverses époques, suivant les transformations de la langue elle-même, et que ces modifications donnent naissance, dans les productions musicales, à divers types, qui, toujours fondés sans doute sur ce qu'il y a d'invariable et de constant dans l'homme, se pénètrent néanmoins à un haut degré du caractère et de l'esprit des temps. Nous dirons encore, après avoir confessé que les plus grands maîtres n'ont pas usé avec assez de sobriété de certaines formules, nécessaires peut-être pour faire pénétrer l'intelligence de leurs œuvres dans les masses, mais appropriées au goût de l'époque où ils ont vécu, et vieillies après eux; nous dirons que le savant, comme le simple paysan, est libre d'aller, à chaque heure du jour et chaque jour de l'année, contempler un tableau de Raphaël ou du

Dominiquin, exposé dans un Louvre; tandis qu'un monarque n'est pas libre d'entendre une messe de Palestrina exécutée par un grand nombre de voix, et surtout avec l'intelligence et l'expression que ce genre de musique réclame. La peinture s'adresse à nous directement, sans intermédiaire, sans interprète; la musique a besoin d'un milieu, et ce milieu, c'est l'exécution. Les productions musicales d'une époque absorbant pour elles seules tous les moyens d'exécution, les compositions des époques antérieures restent ensevelies dans les bibliothèques. Il y a donc ici quelque chose qui tient, non à l'essence de l'art, mais à son mode de production extérieure. La déclamation, ou l'art de l'acteur, cet art qui suppose une si grande faculté d'assimilation, une si haute puissance créatrice même, puisque l'acteur, en *créant un rôle*, refait en quelque sorte l'œuvre du poète et prête souvent du génie à un auteur médiocre, cet art meurt tout entier avec l'artiste. On ne s'est pourtant jamais avisé de dire que l'art de Lekain et de Talma fût un art faux. Les monumens de la musique passent; eh! grand Dieu, les langues passent aussi. Qui est-ce qui se flatte de posséder aujourd'hui la langue à la fois riche, complexe, souple et mâle de Joinville, de Rabelais, de Marot, d'Henry Estienne, d'Amyot et de Montaigne? Cette langue vit dans les livres, sans doute, et le petit nombre de ceux à qui cette lecture est familière s'y délectent d'autant plus que, cette jouissance leur étant presque personnelle, il s'y joint une sorte de satisfaction égoïste. Eh bien! les œuvres de nos vieux compositeurs vivent aussi au même titre, et, proportion gardée entre le nombre des archéologues littéraires et celui des archéologues en musique, elles font les délices d'une portion égale d'amateurs. Les chants populaires, les lais, les Noëls, les pastorales, les différens airs des danses locales, ces cantilènes qui sont à notre musique efféminée et sans caractère ce que les patois, ces langues si musicales, si naïvement énergiques, si délicieusement nuancées, si pittoresques, sont à nos langues artificielles et bâtardes, puisqu'elles appartiennent, comme les *patois*, au *pays*, à la *patrie*, toutes ces cantilènes se perpétuent encore. Hâtons-nous pourtant de recueillir ces chants du moissonneur et du pâtre, de ces modestes troubadours, dépositaires, pauvres ignorans! des trésors de la poésie de la nature, pour qu'ils servent un jour à raviver l'inspiration exténuée de nos compositeurs, et à renouer peut-être la chaîne de nos traditions nationales. L'invasion de notre musique factice n'est pas moins menaçante que l'invasion de notre langue aristocratique. Hâtons-nous donc; ne nous laissons pas surprendre par le temps, car vient le moment où les patois, ces langues originales illustrées par Goudouli, Lamonnoye, Brueys, Labellaudière, Gros, Saboli, se corrompant de plus en plus au contact des langues de seconde formation, filles dénaturées qui étouffent leurs mères, et les chants populaires, types primitifs d'une tonalité autochthone, traqués de bourgade en bourgade, expulsés des campagnes, seront contraints de chercher un dernier asile dans quelques hameaux perchés sur de hautes montagnes, où Dieu veuille qu'ils échappent aux grandes eaux d'une civilisation dévastatrice.

Alors les langues seront confondues en une seule, et les peuples en un seul. Ce sera sans doute le règne de la fraternité humaine. D'avance, nous applaudissons à cet immense bienfait; mais alors aussi il se rencontrera un homme en proie dans son cœur à une vaste amertume, à cause d'un souvenir confus de la patrie, qui ne l'aura pas quitté. Après l'avoir vainement demandée à ce qui l'entoure, il ira la chercher dans des lieux inaccessibles, et ses yeux se mouilleront de larmes en voyant la vieille arche échouée sur un sommet stérile, parce qu'il ne s'est plus trouvé sur la terre un seul rameau vert.

JOSEPH D'ORTIGUE.

REVUE.

HISTOIRE DE LA VIE, DES ÉCRITS ET DES DOCTRINES DE MARTIN LUTHER;

PAR J.-M.-V. AUDIN.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Nous avons vu à la fin de notre dernier article par quelles paroles d'emportement Luther répondit à cette sentence du pape, à laquelle pourtant il avait appelé si souvent, promettant de se soumettre.

« Le 10 décembre 1520, Luther monta en chaire. La veille, il avait annoncé qu'il prêcherait. L'église était pleine de monde. « J'ai fait brûler hier, dit-il, les œuvres sataniques des papes. Il vaudrait mieux que ce fût le pape qui eût rôti ainsi, je veux dire le siége pontifical. Si vous ne rompez avec Rome, point de salut pour vos âmes...... Que tout chrétien réfléchisse bien qu'en communiant avec les papistes il renonce à la vie éternelle. Abomination sur Babylone ! Tant que j'aurai un souffle dans ma poitrine, je dirai : Abomination ! »

« La guerre est déclarée et la scission opérée. L'Eglise catholique en ce jour faisait une grande perte; quelques milliers d'âmes brisaient violemment le lien qui les unissait à la grande famille, dont le berceau était à Bethléem. Que de pleurs et de sang la voix d'un moine devait faire répandre ! Que de désordres dans le monde moral et dans le monde matériel allait semer ce nouvel Evangile qu'apportait Luther ! A peine enfantée, l'œuvre luthérienne, « le flambeau du chrétien, sa lumière dans cette vie, son gage d'immortalité pour la vie future, » était un sujet de division parmi ceux qui l'avaient adoptée !

« Les âmes que la réforme a séduites sont les premières à donner l'exemple des discordes. Les voilà à leur tour qui interprètent la parole du maître, et qui la soumettent au doute de leur intelligence. Eclose à peine, la réforme a besoin d'être réformée.

« Mais en même temps que le vieil arbre du catholicisme se dépouillait de quelques branches, le soleil d'Amérique l'embrasait d'un rayon nouveau. Dieu suscitait un homme dont les disciples devaient porter la foi dans les contrées les plus lointaines, et gagner au catholicisme plus d'âmes que la révolte de Luther ne lui en avait enlevé. Ignace de Loyola naissait, et avec lui cette milice qui, pendant plusieurs siècles, remplira le monde des prodiges de sa prédication, de sa science, de ses écrivains et de ses martyrs. » (I, 299.)

Nous allons maintenant continuer à mettre sous les yeux de nos lecteurs le double spectacle des déportemens incroyables des réformateurs, et de la patience calme ou de la défense remplie de dignité de l'Eglise catholique.

Ch. 18. Léon X. 1520 et 1521.

D'abord, à toutes les accusations d'ignorance contre les catholiques, M. Audin expose une esquisse de la cour de Léon X, cour remarquable par son amour très connu, trop grand peut-être pour les arts. Nous en extrayons le passage suivant, qui en donnera une légère idée.

« Vous savez qu'au seizième siècle l'Italie était une véritable terre promise, que

(1) Voir le 1er art. au n° 68 ci-dessus, p. 128.

toute intelligence demandait à voir, avant de retourner à Dieu. Alors les Alpes s'abaissaient, non plus devant un nouvel Annibal, mais sous les pas de quelques hommes obscurs, qui venaient étudier le mouvement des esprits, interroger des ruines ou des manuscrits récemment retrouvés, s'arrêter d'admiration en face des peintures de Giotto, entrer sous un des dômes sortis des mains d'Arnolfo ou de Brunelesco, s'inspirer à la vue des merveilles qu'étalait chaque ville, écouter des chants de poète, quand ailleurs toute lyre était encore muette. Tout s'y réveillait à la fois, artistes, philosophes, grands seigneurs, monarque et peuple. Quand l'Allemagne se passionnait pour des thèses de théologie; à Florence, le peuple, la tête nue, des branches d'olivier à la main, accompagnait processionnellement une Vierge de Cimabuë qu'on venait de retrouver; à Ferrare, des portefaix répétaient les strophes de l'Orlando, et dans les Apennins des brigands s'inclinaient en signe de respect devant l'Arioste. Au moment où Luther donnait le signal de la révolte du sens intime, Bandinelli créait le groupe du maître-autel de Santa-Maria del Fiore, Ange Politien et Giovanni Picco della Mirandola descendaient en triomphe dans leurs tombeaux de l'église de Saint-Marc, et Buonarotti créait la Nuit, le Jour, et le Penserio et la statue colossale de David; Venise, Ferrare, Milan, Bologne, Parme, Ravenne, Florence et Rome, chaque cité italienne devenait un foyer d'art, de lumières et de sciences, qui allait envelopper de son réseau de flammes le monde tout entier.» (I, 322.)

Ch. 19. Aleandro. 1520.

Charles V venait d'être élu empereur; il trouva toute l'Allemagne en feu. Pour y porter remède, il convoque la diète des princes allemands à Worms. Au nom du pape, y apparaît Aleandro, qui y exprime, dans un discours remarquable de science et d'intelligence, le véritable état de la question. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer l'extrait suivant:

« A entendre les novateurs, de quoi s'agit-il dans ces débats religieux? Tout au plus de quelques points controversés entre Luther et la papauté, et qui regardent spécialement l'autorité du saint-siége... Mais peut-être que les erreurs que flétrit la bulle sont de peu d'importance? Voyez: Luther nie la nécessité des œuvres pour le salut; il nie la liberté de l'homme dans l'observation de la loi naturelle et de la loi divine: il affirme que l'homme en toute action pèche damnablement. Trouvez-vous que la papauté seule ait intérêt à proscrire de telles maximes? qu'au pape seul il appartienne de s'élever contre le mépris que le novateur enseigne pour les sacremens, et cette manne céleste que le Christ fit pleuvoir de la croix pour le salut de l'humanité? Que dirons-nous de ce pouvoir monstrueux qu'il confère aux laïcs d'absoudre, et aux laïcs de l'un et de l'autre sexe!

« Laissons cette folle doctrine de Luther qui affirme qu'il est défendu de résister aux Turcs, parce que Dieu nous visite par les infidèles; apparemment comme il est défendu de recourir aux remèdes dans les maladies du corps, parce que Dieu nous envoie ces maladies pour châtier nos fautes. Mais admirez le cœur de Luther qui aimerait mieux voir l'Allemagne déchirée par les chiens de Constantinople que gardée par le pasteur de Rome!

« J'ai parlé de Rome, de cette Rome dont la tyrannie pèse si fort à Luther: à l'entendre, Rome est le séjour de l'hypocrisie; cela suppose que Rome est aussi l'asile des vertus: on ne fait pas de l'or faux dans un pays où l'or véritable n'est pas à un haut prix.

« Luther continue: Le pape a usurpé la primauté qu'il s'arroge! usurpée? et comment? peut-être avec les phalanges d'Alexandre, l'épée de César ou la hache du bourreau? Quoi! tous ces peuples qui parlent une langue différente, qui vivent sous un ciel divers, de mœurs, d'origine, d'intérêts opposés, s'accorderaient à reconnaître, comme vicaire de Jésus, un pauvre prêtre, sans puissance, ne possédant pour patrimoine qu'un petit coin de terre; et les évêques auraient incliné leur mitre, les rois leurs diadèmes, si l'antique tradition ne leur avait enseigné que ces hommages de foi, d'obéissance, s'adressaient à l'héritier de Pierre, et

qu'ils exécutaient le testament du Fils de Dieu? Mais supposons que le Christ abandonne son Eglise, que cette assemblée, frappée de vertige, dépouille la papauté de sa primauté : cette primauté détruite, comment gouverner l'Eglise? Chaque évêque, dites-vous, sera souverain absolu dans son diocèse ! Alors, au lieu d'une tyrannie, en voilà mille que vous voudrez bientôt détruire; c'est l'épiscopat qui se fractionne et se divise, c'est l'anarchie qui entre dans le temple du Seigneur, c'est la couronne jetée à tout baron qui possède un château. On ajoute : Au dessus des évêques régnera le concile : évêques, baissez la tête! Sans doute un concile permanent? et où seront alors les pasteurs? loin de leurs troupeaux. Et le concile dissous, à qui recourir pour administrer les remèdes que réclament les maladies de la commune? qui convoquera le concile? l'autorité séculière peut-être? Mais voilà le pouvoir qui envahit l'Eglise. Et qui le présidera ce concile? Et ne voyez-vous pas que chaque question posée est grosse de trouble, de révolte et d'inquiétude? Quel dédale de lois, de réglemens, de rites et de doctrines va sortir d'un semblable conciliabule où chaque fidèle tiendra que son évêque seul a maintenu l'intégrité de la foi! Bientôt dans cette polyarchie vous verrez les recteurs envier le pouvoir aux évêques, les prêtres aux recteurs; alors surgira tout-à-coup cette Babylone que Luther place insolemment dans sa Rome moderne. » (P. 359.)

Cependant, l'électeur de Saxe avait demandé que Luther fût entendu : on le lui accorda.

Ch. 20. Luther à Worms. 1521.

Luther venait de publier un pamphlet sur les améliorations à introduire dans le Christianisme. Il l'avait adressé aux princes allemands; il se terminait par ces paroles, qui nous donnent le secret de ses succès :

« Prince, dit-il à l'empereur, sois maître : le pouvoir qu'a Rome, elle te l'a volé, nous ne sommes plus que les esclaves de sacrés tyrans. Nous portons le titre, le nom, les armes de l'empire; le pape en a les trésors, le pouvoir; le pape mange le grain, et nous l'écorce. »

C'est après avoir lancé ce brandon au milieu des princes, qu'il partit pour Worms.

« Luther autrefois s'était acheminé vers Augsbourg à pied, couvert d'une soutane d'emprunt, un bâton à la main, et obligé de mendier son pain. Aujourd'hui, c'était une puissance aussi grande que l'empereur Charles V, dont tout le monde parlait. On l'attendait avec une anxiété inexprimable. Tous les cœurs battaient d'émotion à son approche. Il avait quitté Wittenberg dans les premiers jours d'avril, et était monté dans un char couvert de toile que lui avait prêté le sénat, ayant à ses côtés Schurf, le docteur en droit; Juste Zonas, le prévôt; Amsdorf, le théologien, et Pierre Suaven, qui devaient lui servir de conseillers et d'avocats. Sturm le précédait à cheval, portant les insignes de héraut d'armes...... » (I, 370.)

« Le 16 avril, il fit son entrée dans Worms, aux chants de cantiques sacrés, au bruit de pas et de voix de plusieurs milliers de spectateurs, dont beaucoup avaient embrassé ses opinions, et qui venaient pour voir celui qu'ils appelaient le prophète, l'apôtre du nouvel Evangile, et dont le nom était sur toutes les lèvres. Il descendit à la maison des chevaliers de Rhodes, à côté de l'auberge du Cygne, où logeait l'électeur palatin.

« Le lendemain de son arrivée, le noble maître de cavalerie, maréchal d'empire, Ulrich de Pappenheim, vint le trouver, précédé du héraut d'armes Sturm, pour lui intimer l'ordre, au nom de l'empereur, de comparaître à quatre heures du soir, devant sa majesté, les princes, les électeurs, les généraux, et les chefs des ordres de l'empire. Martin Luther répondit : « Que la volonté de Dieu soit faite; j'obéirai. » Luther, à genoux, priait en ce moment. Mathésius nous a conservé cette longue aspiration du moine. » (I, 374.)

A la question qu'on lui fit s'il reconnaissait ses ouvrages condamnés par l'Eglise, et s'il voulait rétracter les erreurs qui y étaient enseignées, il demanda jusqu'au lendemain; alors il répondit :

« Puisque votre sacrée majesté et vos dominations demandent une réponse simple, je la ferai : elle ne sera ni cornue,

ni dentée, et la voici. A moins qu'on ne me convainque d'erreur par le témoignage de l'Ecriture ou de l'évidence, car je ne crois pas à la seule autorité du pape et des conciles qui, si souvent, ont erré ou se sont contredits; je ne reconnais de maître que l'Ecriture et la parole de Dieu; je ne puis ni ne veux me rétracter, car il ne faut pas agir contre sa conscience.

« Voilà ma profession de foi; n'attendez rien autre de moi : que Dieu me soit en aide. Amen. »

Les Ordres se retirèrent pour délibérer, puis l'official prit ainsi la parole :

« Martin Luther, vous venez de parler avec un ton qui ne sied point à un homme tel que vous, et vous n'avez point répondu à la question. Sans doute vous avez composé divers écrits, dont quelques uns pourraient n'être l'objet d'aucune censure. Si vous aviez rétracté ceux où sont répandues vos erreurs, sa majesté, dans sa bonté infinie, n'aurait pas permis qu'on poursuivît les livres où ne sont enseignées que de pures doctrines. Vous venez de ressusciter des dogmes condamnés par le concile de Constance, et vous demandez à être convaincu par les Ecritures. Que si chacun avait la liberté de disputer sur des points qui ont été depuis tant de siècles condamnés par l'Eglise et les conciles, il n'y aurait plus de doctrines, plus de dogmes, rien de certain, rien de fixe; plus de croyances qu'on devrait tenir sous peine du salut éternel. Car, aujourd'hui, vous qui rejetez l'autorité du concile de Constance, demain vous proscrirez tous les conciles, puis les pères, les docteurs : alors, plus d'autorité que cette parole que vous invoquez en témoignage et que nous invoquons aussi. C'est pourquoi sa majesté demande une réponse simple et précise, affirmative ou négative. Voulez-vous défendre comme catholiques tous vos enseignemens, ou en est-il que vous soyez prêt à désavouer ? »

Luther demanda ici que sa majesté ne souffrît pas qu'il mentît à sa conscience, enchaînée par les saintes Ecritures. On voulait une réponse catégorique : il l'avait donnée. Il ne pouvait que répéter ce qu'il avait déjà déclaré : — « que si on ne lui prouvait par d'irrésistibles argumens qu'il avait erré, qu'il ne reculerait pas d'un pas en arrière; que ce qu'avaient enseigné les conciles n'était pas article de foi; qu'ils avaient failli et s'étaient contredits; que leur témoignage n'était donc pas convaincant; qu'il ne pouvait désavouer ce qui était écrit dans les livres inspirés. »

Ainsi, plus d'histoire, plus de tradition, plus de révélation publique; la raison seule doit interpréter la Bible.

« Luther parla pendant plus de deux heures : son front ruisselait de sueur, sa face était altérée; il avait besoin de repos. A son retour au logis, il trouva une canette de bière d'Eimbeck qu'on lui avait envoyée. Il la but d'un trait. Puis, en posant le vase, il demanda : « A qui dois-je ce cadeau? — Au papiste, duc Erick de Brunswick, reprit Amsdorf. — Ah! reprit Luther, comme le duc Erick a pensé aujourd'hui à moi, que Dieu pense un jour à lui. »

Deux jours après, les princes électeurs, les grands officiers et les Ordres de l'empire s'étant assemblés de nouveau, on annonça un message de l'empereur. Tous les Ordres se levèrent en signe de respect, et le secrétaire de la diète lut à haute voix le rescrit impérial qui était conçu en ces termes :

« Nos ancêtres, les rois d'Espagne, les « archiducs d'Autriche, les ducs de Bour« gogne, protecteurs et défenseurs de la « foi catholique, en ont défendu de leur « sang et de leur épée l'intégrité, en même « temps qu'ils veillaient à ce qu'on rendît « aux décrets de l'Eglise l'obéissance qui « leur est due. Nous ne perdrons pas de « vue ces beaux exemples, nous marche« rons sur leurs traces, et nous protége« rons de toutes nos forces cette foi que « nous avons reçue en héritage de nos « aïeux. Et comme il s'est trouvé un frère « religieux qui a osé attaquer à la fois les « dogmes de l'Eglise et le chef de la ca« tholicité, défendant avec opiniâtreté les « erreurs où il était tombé, et en refu« sant de se rétracter; nous avons jugé « qu'il fallait s'opposer aux progrès de « ces désordres, même au péril de notre « sang, de nos biens, de nos dignités, de « la fortune de l'empire, afin que la Ger« manie ne se souillât pas du crime de « parjure. Nous ne voulons plus déser-

« mais entendre Martin Luther, dont les « princes ont appris à connaître l'inflexi« ble opiniâtreté: et nous ordonnons qu'il « ait à s'éloigner et à se retirer sous la foi « de la parole que nous lui avons donnée, « sans qu'il puisse, dans son chemin, prê« cher ou exciter des désordres. » (1, 387.)

Tel est le rescrit impérial. On tenta encore quelques voies de conciliation; on lui disait:

N'avez-vous pas soutenu que vous ne céderiez qu'autant que vous seriez convaincu par le texte même de l'Ecriture? — Ou par des raisons de toute évidence, reprit Luther. — Mais vous admettez donc une raison supérieure à la parole de Dieu, objecta vivement Veh? Luther resta silencieux.

« On se sépara. L'archevêque de Trèves retint le moine et le fit passer dans une autre pièce, où Jérôme Schurf et Nicolas Amsdorf le suivirent; là se trouvaient Jean Eck et Cochlée, doyen de l'église de la Sainte Vierge à Francfort. Eck prit la parole:

« Martin, il n'est aucune des hérésies qui ont déchiré l'Eglise, qui ne soit née de l'interprétation des Ecritures: la Bible est l'arsenal où chaque novateur est venu puiser des argumens; c'est avec des textes bibliques que Socin, Pélage, Arius, soutenaient leurs doctrines. Arius, par exemple, trouvait la négation de la divinité de Jésus-Christ, que vous admettez, dans ce verset du Nouveau-Testament: *Joseph non cognovit conjugem suam donec parturit primogenitum:* et il disait, comme vous, que cette parole l'enchaînait. Quand les pères du concile ont condamné cette proposition de Jean Huss: *l'Eglise de Jésus-Christ est la communion des élus*; ils ont condamné un blasphème; car l'Eglise, comme une bonne mère, entoure de ses bras tout ce qui a nom chrétien, tout ce qui est appelé à jouir de la béatitude céleste... » Luther et Jérôme Schurf répliquèrent; Cochlée se contenta de conjurer Luther de rendre la paix à l'Eglise en se rétractant: on se sépara. »

Ainsi tout cela n'aboutit à rien. Alors, on lui signifia de la part de l'empereur de retourner à Wittenberg, avec un sauf-conduit de vingt jours, et avec la défense expresse de prêcher. Ce fut le 26 avril, après un repas que lui donnèrent ses amis, que le docteur reprit le chemin de Wittenberg.

Ch. 21. La Wartburg. Apparition. 1821.

Mais à peine échappé de Worms, il se remit à prêcher et à compromettre les partisans de la réforme; aussi l'électeur de Saxe, Frédéric, le fit enlever par des hommes masqués, et enfermer dans le château de Wartburg. Il y resta jusqu'à la mort de Léon X. C'est de là qu'il écrivit ces lettres où il déchirait et salissait ses ennemis, et effrayait ses amis par ses emportemens et ses folies. Les sales voluptés remplissaient son imagination; c'est lui-même qui nous l'apprend: « C'en « est fait, écrit-il le 13 juin à Mélanchton, « je ne puis plus prier ni gémir, la chair « me brûle; cette chair qui bout en moi « quand ce devrait être l'esprit; paresse, « sommeil, mollesse, volupté, toutes les « passions m'assiégent... Voilà huit jours « que je n'écris ni ne prie, à cause des « tentations de la chair. » C'est à cette occasion qu'il formula une nouvelle morale, exprimée dans les paroles suivantes: « Sois pécheur, écrivait-il encore à son « disciple, et pèche énergiquement, mais « que ta foi soit plus grande que ton pé« ché... Il nous suffit que nous ayons « connu l'Agneau de Dieu qui efface les « péchés du monde; le péché ne peut « détruire en nous le règne de l'Agneau, « quand nous forniquerions et tuerions « mille fois par jour (1). »

Ch. 22. Conférence avec le diable. 1821.

Mais ce qui confond et étonne, c'est l'assurance et la fermeté avec laquelle il parle d'une conférence qu'il eut avec le diable. Or, savez-vous pourquoi Satan vint le visiter? Pour lui apprendre qu'en célébrant les messes privées il faisait une chose qui déplaisait à Jésus-Christ. Satan est ici professeur de théologie, il est missionnaire et apôtre; et Luther se montre soumis et obéit au diable. Il lui fait seulement quelques molles réponses, et puis il cède. Dès ce moment le remords entre dans son esprit; il cesse de célébrer des messes privées. Ses disciples croient à ces

(1) Sufficit quod agnovimus per divitias gloriæ Dei Agnum qui tollit peccatum mundi: ab hoc non avellet nos peccatum etiam si millies, millies uno die fornicemur aut occidamus. Melanchth., 1 aug.

avertissemens du diable, et ils les opposent à leurs adversaires catholiques ou protestans; ils se moquent en particulier de Zuingli, qui avait prétendu qu'un ange lui avait enseigné le véritable sens des paroles de la cène. C'est à ne pas se croire éveillé, quand on lit des choses semblables.

« — Savez-vous pourquoi les sacramentaires Zuingli, Bucer, Œcolampade, n'ont jamais eu l'intelligence des divines Ecritures? C'est, dit Luther, qu'ils n'ont jamais eu pour adversaire le démon; car, quand nous n'avons pas le diable attaché au cou, nous ne sommes que de tristes théologiens (1). »

Ce qui ne l'empêche pas d'écrire à l'électeur Frédéric :

« Que votre illustrissime grâce le sache bien, ce n'est pas des hommes, mais de Jésus-Christ notre Sauveur que j'ai reçu la foi que j'annonce, moi l'évangéliste de Jésus (2). »

Ch. 25. Désordres dans les intelligences luthériennes. 1521.

En mettant Luther au ban de l'empire, en ordonnant de le saisir partout où il serait, et de le livrer à l'autorité, Charles V crut avoir tout fait pour le repos de l'Allemagne; mais les princes n'obeirent pas, et l'empereur ferma les yeux, et ne s'occupa plus, pour le moment, de ces affaires. Il avait plus à cœur de poursuivre d'autres desseins contre les Français, et même contre le pape, et contre Rome qu'il prit quelque temps après, et au milieu de laquelle ses soldats commirent plus de désordres que tous les Barbares qui l'avaient attaquée. Ce n'était donc pas le prince qui pouvait venir au secours de l'Eglise. Il est douteux même qu'il eût pour le Catholicisme autre chose qu'une de ces fois politiques qui chez presque tous les rois chrétiens prit la place de la foi évangélique. Aussi les désordres sociaux et religieux prirent un effroyable développement sous le nom de réforme. Se couvrant de quelque texte de la Bible, on vit les princes s'emparer des biens du clergé; celui-ci, et en particulier les moines, nous voulons dire tous ceux de ces ordres que la volupté ou l'orgueil dominaient, sortirent de leurs couvens, d'où furent chassés ceux qui étaient restés fidèles. Le vieil archidiacre de Wittenberg, Karlstadt, se marie le premier; Bucer et Capiton, la Bible à la main, prêchent la polygamie. On va même jusqu'à soutenir que c'était l'antechrist, c'est-à-dire le pape, qui, pour faire bouillir sa marmite, avait inventé l'immortalité de l'âme. Luther lui-même est effrayé de ces excès, mais il n'était plus temps.

Ch. 24. Le dialogue. 1521.

M. Audin signale ici l'immense influence de ces facéties publiées en forme de dialogues, et où l'on tournait en ridicule les moines, qui toujours y figuraient et y jouaient des rôles de paillards ou d'ignorans. Il n'est pas besoin de dire que tous les portraits qu'on y traçait étaient de fantaisie et d'impudentes calomnies.

Ch. 25. Révolte contre Luther. 1520-1522.

M. Audin nous fait assister à ce brusque changement qui se fit dans l'esprit des disciples de Luther, et qui irrita si fort le réformateur. Nous l'avons déjà souvent fait remarquer, Luther n'avait brisé l'autorité de l'Eglise que pour se mettre purement et simplement à sa place; il n'avait émancipé la raison humaine qu'à condition qu'elle se soumettrait à la sienne. Aussi, quelle ne fut pas sa colère, lorsque Karlstadt, son maître en théologie, s'appuyant de ce verset de l'Ecriture: *Tu ne te feras pas d'images taillées pour les adorer*, se mit, au commencement de l'année 1522, à briser toutes les images, toutes les statues de l'église de Tous-les-Saints de Wittenberg dont il était archidiacre. Zuingli fit la même chose, en Suisse; mille autres sectes s'élèvent à la fois. Ecoutons M. Audin, constatant à cette époque l'état de la réforme.

(1) Cur sacramentarii sacram Scripturam non intelligunt, hæc causa est, quia verum opponentem, nempè Diabolum, non habent, qui demum docere eos solet. — Quando Diabolum ejusmodi collo non habemus affixum, nihil nisi speculativi theologi sumus. Luth., *in coll. Isl. de verbo Dei*, f. 23, Coll. Francf., f. 88.

(2) Ut non injuriâ me servum ejus et evangelistam nominare potuerim, etc. *Epist.*, t. II, oper. Luth., Ienæ, 72, 79, 80.

« Or, veut-on savoir les blessures qu'a faites au catholicisme la réforme saxonne, les voici : abolition de la confession, de la messe, de la prière qui s'élève pour le repos du mort dans l'autre vie, du culte des saints et des images, de l'onction sacerdotale, des vœux monastiques, des jeûnes, de l'abstinence, de l'extrême-onction, des œuvres, du libre arbitre. Le croirait-on? elle a voulu étouffer jusqu'à ce cri que l'âme en peine pousse incessamment vers le trône de toutes les miséricordes; car, dit Luther, c'est assez de prier une ou deux fois, puisque Dieu a dit (Matth. II, 22) : « Ce que vous demanderez, vous l'obtiendrez ;» prier et prier encore, c'est témoigner que nous n'avons pas foi au Seigneur.

« A côté de ce qu'elle a détruit, voici ce qu'elle a fondé : des négations, la foi sans l'œuvre ou l'impeccabilité de l'homme, le serf-arbitre ou le désespoir, le fatalisme ou la tyrannie divine, le mariage des prêtres, la bigamie, le divorce, le désordre dans l'Eglise et les consciences, un royaume divisé contre lui-même. A l'époque où nous sommes, l'hydre luthérienne a près de cent têtes : les Anabaptistes, qui croient avec Münzer, qu'à moins d'un second baptême l'homme ne peut être sauvé; les Karlstadiens, qui prêchent la polygamie; les Zuingliens, qui repoussent la présence réelle; les Osiandristes, qui enseignent que Dieu n'a prédestiné que les élus; les Majoristes, qui croient que l'œuvre est inutile au salut; les Flaccéens, qui traitent l'opinion des Majoristes de papiste; les Synergistes, qui prêchent la liberté de la volonté dans l'homme; les Ubiquitaires, qui estiment que l'humanité du Christ repose partout où se trouve sa divinité; les Substantiaires, que le péché originel est l'essence, la nature et la substance de l'être humain; les Accidentaires, qui ne le regardent que comme un mode(1). Et toutes ces sectes, qui donnaient l'Evangile comme une règle suffisante, dressent des confessions, formulent des symboles et imposent des dogmes. Nées du même père qu'elles ont renié, elles se maudissent et se proscrivent entre elles; elles s'appellent hérétiques; elles se ferment l'une à l'autre la porte du ciel. Si vous les interrogez séparément, vous trouvez bien un Evangile, mais pas de croyans; une révélation, mais pas de chrétiens; car Luther damne Œcolampade, qui damne Münzer, qui damne Zuingli. Mais où donc est la vérité? où le Christ? là précisément où toutes ces sectes s'accordent à dire que vous ne sauriez le trouver : dans l'unité catholique. »

Or, que répond à cela Luther? Il tonne, il menace, il injurie; il se dit envoyé et choisi du Christ. « Vous ne verrez pas la « face du Seigneur; je vous maudis! » Mais ses disciples rient de sa colère, comme il a ri de celle de l'Eglise.

Ch. 26. La Bible. 1521.

La Bible! la Bible! c'est là le grand mot au nom duquel a été faite la réforme; c'est même sur ce mot que s'alimente le peu de vie qui lui reste encore... M. Audin nous montre ici Luther traduisant la Bible pour la donner à expliquer au peuple, et cependant arrêté à chaque pas lui-même par la difficulté de l'interpréter, obligé d'avoir recours à ses amis, à l'autorité des Pères de l'Eglise. Puis, à mesure qu'il en publiait quelque partie, soumis à la rude critique des catholiques, il répond d'abord : « Je me moque de ces ânes de papistes; « je les déclare indignes de juger mes « écrits, » et cependant corrigeant ses traductions d'après leurs critiques. Voici, au reste, une analyse des jugemens qu'on porta de cette fameuse traduction. Le texte y est falsifié presque à chaque page, dit le catholique Emser; Luther y tombe à chaque pas, dit le protestant Bucer; le vieux Testament est incompréhensible pour le fidèle; les épîtres sont obscures; enfin, c'est une version si pleine de té-

(1) Osiandrini ob novum illud suum de justificatione dogma; Majoristæ quia cum Georgio Majore et suis tenent bona opera necessaria esse ad salutem; alii Flacceani, à Flaco Illyrico quia opinioni Majoristarum tanquam papisticæ, contradicunt; alii Synergistæ, quia liberum arbitrium astruunt quod Flacciani negant; alii Ubiquitarii quod humanitatem Christi non minus quam divinitatem ubique adesse putant; alii Substantiarii quod dicunt peccatum originale esse essentiam, naturam et substantiam hominis; alii Accidentarii qui Substantiarios oppugnant; etc.

nèbres, qu'il est à désirer qu'elle soit revue tout entière, disent les consistoires en 1836.

M. Audin montre aussi que l'Eglise catholique n'a jamais défendu de mettre entre les mains des fidèles que les versions infidèles, et qu'il en existait des versions en langue vulgaire, long-temps avant Luther, en Allemagne, en France et en Italie.

Tome II. — Ch. 1er. Les prophètes. 1521-1522.

Nous venons de voir comment les rationalistes, sortis de Luther, s'étaient insurgés contre lui, et quelle bile ils avaient excitée dans le chef de la réforme, étonné de se voir ainsi débordé par ses enfans. On se souvient aussi qu'à ceux qui voulaient raisonner avec lui, et qui combattaient ses raisons, il avait fini par répondre qu'il *était envoyé de Dieu*, et par conséquent *inspiré de son esprit*. A cela il n'y avait plus de raisons à opposer; mais voilà que d'autres de ses enfans le prennent au mot, et s'attribuent le privilége qu'il jetait à la tête des raisonneurs; et c'est précisément à Wittenberg, sur le théâtre de ses exploits, qu'il est ainsi attaqué et dépassé. Voilà d'abord Nicolas Storck, qui dit qu'il ne faut croire qu'à *ceux que Dieu a visités*; qui déclare net qu'il est *le visité de Dieu*, et qu'il ne faut plus de prêtres, plus de culte; et la foule applaudit. Puis Münzer, à la voix et à la poitrine puissantes, qui adresse au peuple des paroles que le peuple ne comprend que trop; il attaque les princes, les riches, la propriété; il attaque Dieu lui-même: « Dieu éternel, « lui dit-il, verse dans mon âme les trésors de ta justice, sinon je te renie, « toi et tes apôtres. — Si le Seigneur man« quait de me visiter, comme il a visité « les prophètes, je le renierais. C'est par « un souffle que l'esprit de Dieu entre en « moi; c'est par un autre souffle (*crepitu « ventris*) qu'il en sortirait! » Et le même peuple qui a applaudi Luther applaudit Münzer, et se déclare pour lui. En vain les disciples du maître veulent parler des Ecritures; il les terrasse d'un mot terrible, qui devient le mot d'ordre de son parti. « Bible et Confusion, c'est « la même chose, dit-il: *Bibel*, *Babel*. » « Les écoliers qui avaient brûlé les bulles des papes, brûlent maintenant les écrits de Luther. Tous ses disciples sont accablés; ils appellent le maître.

Ch. 2. Retour à Wittenberg.

A ces paroles, à cet appel, le lion se réveille; il rompt son ban, au risque de se faire saisir par la puissance civile. « J'irai, écrit-il, je briserai la tête de ces « serpens qui se dressent contre l'Evan« gile. Nous sommes maîtres de la vie et « de la mort, dès que nous avons foi dans « le Seigneur de la mort et de la vie. »

Il est vraiment curieux de l'entendre parler contre ses opposans.

« Satan en mon absence est venu vous visiter, il vous a dépêché ses prophètes. Il connaît à qui il a affaire, vous deviez savoir que c'est moi seul qu'il fallait écouter. Dieu aidant, le docteur Martin Luther a marché le premier dans la voie nouvelle, les autres ne sont venus qu'après: ils doivent se montrer dociles comme des disciples; obéir est leur lot. C'est à moi que Dieu a révélé son Verbe, c'est de cette bouche qu'il sort pur de toutes souillures. Je connais Satan: je sais qu'il ne s'endort pas, qu'il a l'œil ouvert dans les temps de trouble et de désolation. J'ai appris à lutter avec lui, je ne le crains pas; je lui ai fait plus d'une blessure dont il se sentira longtemps. Que signifient donc ces nouveautés qu'on a essayées en mon absence? J'étais donc bien loin pour qu'on n'ait pu venir me consulter? Est-ce que je ne suis plus le principe de la pure parole? Je l'ai prêchée, je l'ai imprimée, et j'ai fait plus de mal au pape en dormant, ou à Wittenberg au cabaret, en buvant de la bière avec Philippe et Amsdorf, que tous les princes et les empereurs ensemble (1). »

On le voit: lui seul possède la science et la révélation, lui seul a le droit de tout dire. Ce n'est pas tout: le voici qui vient demander des miracles à ses opposans.

« Vous voulez fonder une Eglise nou-

(1) Id verbum, dum ego dormivi, dum Wittenbergensem cerevisiam bibi cum Philippo meo et Amsdorf, tantum papatui detrimentum intuli quantum ullus unquam princeps vel imperator. T. VII, Oper. Luth. Chytr. Chron. Sax., p. 247.

velle ; voyons, qui vous envoie, de qui tenez-vous votre ministère? Comme vous rendez témoignage de vous-même, nous ne devons pas vous croire tout d'abord, suivant le conseil de saint Jean, mais vous éprouver. Dieu n'a envoyé personne dans le monde qui n'ait été appelé par l'homme ou annoncé par des signes, pas même son Fils. Les prophètes tiraient leur droit de la loi et de l'ordre prophétique comme nous des hommes. Je ne veux pas de vous si vous n'avez qu'une révélation toute nue à mettre en avant. Dieu n'aurait pas voulu que Samuel parlât autrement qu'en vertu de l'autorité d'Héli. Quand on vient pour changer la loi, il faut des miracles. Où sont vos miracles? Ce que les Juifs disaient au Seigneur, nous vous le redisons : Maître, nous voulons un signe (1). Voilà pour vos fonctions d'évangélistes. »

Mais les prophètes lui demandèrent de montrer ceux qu'il avait faits. Savez-vous ce que répondit Luther ? qu'ils *étaient tous des diables incarnés*. Puis il sollicita du duc Frédéric un édit de proscription contre tous les rationalistes et tous les prophètes : c'est l'histoire en abrégé de toute la réforme.

Ch. 3. La femme. 1522.

M. Audin nous donne ici connaissance de cet étrange sermon prêché dans l'Eglise de Wittenberg, au milieu du peuple assemblé. Quelques personnes ont blâmé l'historien d'avoir reproduit la parole lubrique du réformateur ; mais s'il y a honte, honte soit au moine, honte à ces chrétiens dégénérés, qui ne chassèrent pas de la chaire ce conseiller de morale impudique. Nous ne répéterons pas ici ces paroles ; qu'il suffise de savoir qu'il présente la génération comme un devoir, et que conséquemment tout homme et toute femme sont obligés de se marier. Que si dans le mariage il existe un des deux époux qui ne peut ou ne veut satisfaire aux désirs de l'autre, celui-ci peut en chercher un autre par quelque moyen que ce soit. Bien plus, le magistrat lui-même est obligé de punir par l'épée celui des deux qui refuse son concours. Voilà la morale du réformateur.

Ch. 4. L'épiscopat. 1521.

Voici comment Luther traite les évêques :

« Attendez, évêques, leur crie-t-il ; attendez, larves et diables, le docteur vient vous lire une bulle qui sonnera mal à vos oreilles. — Bulle du docteur Martin : Quiconque aidera de son corps, de ses biens à dévaster l'épiscopat et à tuer l'ordre épiscopal, est enfant chéri de Dieu, bon chrétien. S'il ne se peut, qu'on condamne au moins et qu'on évite cette milice. Qui défend l'épiscopat ou lui prête obéissance, est ministre de Satan. — Amen. »

Ch. 5. Erasme et le libre arbitre.

Voici venir un homme de bruit et de vanité, véritable adorateur de la phrase grecque et latine, ennemi de la scholastique, imitant Lucien et Aristophane aux dépens des moines ; âme vaniteuse et lâche, long-temps en suspens entre la foi nouvelle et l'ancienne, à laquelle pourtant il revient finalement.

Papes, rois, cardinaux, évêques le conjurent de combattre Luther ; mais il recule ; il parle de sa vieillesse. Enfin, forcé par le moine lui-même, il se décide à dire quelque chose ; mais il choisit mal son sujet, car il va lui parler seulement du *libre arbitre*.

« De toutes les questions qu'on agite dans l'école, la plus mystérieuse est le libre arbitre ; prodige qui confondra toujours la raison, et qu'il faut croire comme on croit à la conscience, à l'immortalité de l'âme, au soleil, à la lumière ; c'est le sentiment interne qui proclame la liberté morale. L'homme cède-t-il au mouvement de la grâce, et

(1) Bullinger a repris cet argument, dont il se sert fort habilement contre les anabaptistes. Luther insista à diverses reprises, dans ses œuvres, entre autres, liv. III, ch. IV, *Adversus Anabaptistas*, sur cette obligation imposée à quiconque apporte une doctrine nouvelle, de prouver sa mission par des miracles. Plus tard, il reconnut qu'il n'en avait opéré aucun, et que son prodige le plus grand était d'avoir frappé Satan à la face, et la papauté au cœur. — L'Eglise luthérienne a depuis long-temps renoncé à invoquer le miracle en témoignage d'une vocation humaine. — Nos miracula non operamur, nec ea ad doctrinæ veritatem confirmandam necessaria judicamus. Sutcliffus *in Ep.* lib. D. Kelleinsonis, p. 8. — Ex miraculis non posse sufficiens testimonium, aut certum argumentum colligi veræ doctrinæ. Whitaker *de Eccl.*, p. 549.

produit-il des œuvres de justice : sa conscience est heureuse. Se laisse-t-il séduire et emporter par la concupiscence, le ver du remords vient le ronger ; mais il n'y a joie ni remords dans l'accomplissement d'actes nécessaires. Si l'homme n'est pas libre, à quoi bon des préceptes, des peines et des récompenses? S'il est esclave du péché, pourquoi le juger? il n'y a plus en lui que de la matière.

« Luther croyait à la chute d'Adam, et à une grande expiation de la nature, qui devait durer jusqu'au jour où une nouvelle terre et de nouveaux cieux seraient créés. A peine l'homme s'était-il mis en révolte contre son Dieu, que la lumiere du soleil s'était affaiblie, que les astres s'étaient voilés, que les fleurs avaient laissé échapper une partie de leur parfum, que les animaux et les plantes s'étaient étiolés, que l'air avait perdu sa pureté, et la lumière sa primitive splendeur. De sorte que ce que l'œil humain admirait dans l'œuvre de la création, n'était qu'une ombre de son état natif. Mais de tous les êtres, le plus cruellement puni, parce qu'il avait fait entrer le péché dans le monde, c'était celui que Dieu avait créé à son image, et qui avait perdu l'attribut qui le rapprochait le plus de son Créateur, le libre arbitre! Enfant conçu dans les larmes et dans la corruption, qui pèche dans le sein de sa mère, quand il n'est encore que fœtus (1), boue immonde qui, avant d'être changée en vase humain, commet l'iniquité, et est acquise à la damnation (2). A mesure qu'il grandit, l'élément de corruption apporté en naissant croît et se développe, et porte des fruits. Il a dit au péché : Vous êtes mon père, et chaque acte qu'il produit est un crime ; aux vers : Vous êtes mes frères, et il rampe comme eux dans la fange et dans la pourriture. S'il essaye de lever la tête, ce mouvement, dont il n'est pas, du reste, le maître, est une souillure comme tout ce qu'il pense ou commet ; c'est un arbre mauvais qui ne saurait produire de bons fruits ; un rocher déchiré par la foudre, qui ne peut plus donner d'eau vive ; du fumier, car Luther emploie toutes ces images, qui ne peut exhaler que des odeurs immondes... Plus malheureux que cette fleur, dont il nous parlait, l'homme se connaît ; il sait tout ce qu'il a perdu de félicité, tout ce qu'il porte en lui de misère et d'ignorance, et l'héritage de gloire qui lui est échappé. Quelques gouttes d'eau vont relever la plante flétrie sur sa tige : et l'homme est destiné à ramper, rien désormais ne pourrait vivifier ou faire refleurir sa nature ; ni le désir, ni la pensée, ni l'acte ; car ces trois opérations de l'intelligence sont corrompues comme leur mère : l'homme pèche en faisant le bien. C'est la doctrine de Luther : doctrine de sang et de désespoir, qu'on comprendrait en enfer, où l'âme, surprise dans le péché, ne peut mériter ; mais qui, sur une terre toute teinte du sang expiatoire de l'Agneau, n'est plus qu'un outrage contre la Divinité. La nécessité le pousse, le chasse de blasphème en blasphème : le voilà qui proclame que Dieu damne quelques créatures qui n'ont pas mérité ce sort ; d'autres, avant même qu'elles soient nées ; qu'il nous incite au péché, et reproduit en nous le mal. Et ses disciples, à leur tour, annoncent un Dieu qui vole dans le voleur, tue dans l'assassin, est tronc dans un tronc, arbre dans un arbre (1).

« Ainsi déshérité, l'homme de Luther a cessé de s'appartenir : il pèche, quoi qu'il fasse : en lui toute volonté est éteinte ; il n'est que l'esclave du destin. S'il commet le bien ou le mal moral, ce n'est pas de sa volonté, parce qu'il n'en a pas, mais parce que Dieu ou Satan tient la bride. « Ne me parlez pas, dit le réformateur, d'un libre arbitre : c'est un vocable di-

(1) Lutum illud ex quo vasculum hoc fingi cœpit damnabile est. — Fœtus in utero antequam nascimur et homines esse incipimus, peccatum est. Luther. in *Psalm.* LI.

(2) Cette doctrine sur la corruption de la nature, qui fut depuis légèrement modifiée par Luther, et surtout par ses disciples, est un des articles du symbole de Calvin : Ex corruptâ hominis naturâ, nihil nisi damnabile. *Inst.*, lib. II, c. III, fol. 95. — Voyez Mœhler qui, dans sa *Symbolique*, a admirablement développé le double enseignement du catholicisme et de la réforme sur les grandes questions du péché originel.

(1) Deum furari in fure, trucidare in latrone, esse truncum in trunco, arborem in arbore. Alchamer in *Dialogo*, fol. 67.

vin qu'on ne peut appliquer qu'à l'essence divine, qui peut tout ce qu'elle veut dans le ciel et sur la terre. En décorer l'homme, c'est le décorer de la divinité, ce qui est un blasphème, le plus grand qu'on puisse imaginer. Que les théologiens bannissent donc cette expression de leur terminologie, et qu'ils la réservent à Dieu. Cessons de nous en servir, et laissons au Seigneur ce nom saint et vénérable (1). » (T. II, 74.)

« Il est aisé de voir que le système philosophique de Luther, sur la liberté de l'homme et sur l'origine du mal, n'a de neuf que sa forme plastique; et que l'idée-mère appartient à Manès : c'est le dualisme persan, la lumière et les ténèbres, où le mal et le bien se disputent la possession de l'homme. Mais si l'action de Dieu sur la créature est un mystère dont la raison ne pourra jamais soulever les voiles, la lutte que Luther établit entre Satan et Dieu est un prodige autrement incompréhensible. C'est une image poétique que celle de Satan entrant en lutte avec Dieu, mais bien autrement belle dans le *Paradis* de Milton, que dans le *Traité du serf-arbitre*. Est-ce que l'esprit peut croire à un antagonisme semblable? Dès que Luther nous donne le nom des combattans, son drame est dénoué. Qu'est-ce que Satan contre Dieu? le fini contre l'infini, le Créateur contre la créature. Chez le poète, il y a allégorie; chez Luther, il y a enseignement, et par conséquent absence de poésie réelle. L'idée du docteur est un dogme. Mélanchthon, pour ne pas chagriner son maître, par une objection insoluble, prit le parti, pour professer le servisme de Luther, de rendre Dieu auteur du bien et du mal qui arrivent ici-bas; de l'adultère de David, et de l'apostolat de saint Paul, et de la trahison de Judas; et non pas comme le disait la scolastique, *permissivè*; mais *potenter*, ou efficacement (2).

(1) Luth., *de Servo Arbitrio*, ad Erasm., lib. I, fol. 117, 6.

(2) Hæc sit certa sententia, à Deo fieri omnia, tùm bona, quàm mala. Nos dicimus non solùm permittere Deum creaturis ut operentur, sed ipsum omnia propriè agere, ut sicut fatentur, proprium Dei opus fuisse Pauli vocationem, ita fateantur opera Dei propria esse sive quæ media vocantur, ut comedere, sive quæ mala sunt ut Davidis adulterium. Constat enim Deum omnia facere, non permissivè sed potenter, id est ut sit ejus proprium opus, Judæ proditio sicut Pauli vocatio. Mart. Chemnitz *loco theol.*, edit. Leyser, 1615, I, p. 172.

C'est l'Ecriture à la main que Mélanchthon soutient son argument; en sorte que, s'il fallait croire en lui, c'est Dieu ou la Bible qui nous enseignerait que l'homme est esclave du destin. Mais alors quelle inspiration écoutait-il, lorsqu'il affirmait dans la confession d'Augsbourg, — que la cause du péché est la volonté du méchant, c'est-à-dire du diable et de l'impie, et que cette volonté, sans aide surnaturel, se retire de Dieu (1)?

« A Leipzig, Luther avait comparé l'homme à une scie dans les mains d'un ouvrier. Eck, pour réfuter la comparaison, avait dit en riant qu'elle *criait*; et ce jeu de mots avait fait sur l'auditoire beaucoup plus d'impression qu'un argument en règle. Dans sa querelle avec Erasme, Luther change d'image : l'homme n'est plus une scie, c'est tantôt la femme du patriarche changée en statue de sel, tantôt un tronc d'arbre, un bloc informe de pierre qui ne voit ni n'entend, n'a ni cœur ni sens (2). Affreuse ironie, comme vous voyez, que cet être jeté de Dieu au milieu de la création, et que l'Ecriture nous représente comme créé à son image. Comment le souverain juge, après cette vie, pourrait-il demander compte de ses désirs, de ses pensées, de ses regards, de ses actes, à cet homme-cadavre qui n'a jamais vécu? Et la justice humaine, ou la société, comment jugera-t-elle ce qui n'a de nom dans aucune langue, ce qui n'est qu'argile ou pourriture? Demandez à Luther la solution de ce problème psychologique : il ne répond que par ses comparaisons prises au tombeau. Vous étonnerez-vous du cri de douleur qu'arrachera au catholique cette doctrine du néant, quand ses disciples eux-mêmes rougissent de leur maître? Honneur au moins à Pfeffinger, à Victorin, à Strigel surtout, qui eurent le cou-

(1) Art. XIX de la *Symbolique* de Mœhler, p. 47.

(2) In spiritualibus et divinis rebus quæ ad animæ salutem spectant, homo est instar statuæ salis in quam uxor patriarchæ Loth est conversa, imò est similis trunco et lapidi, statuæ vitâ carenti, quæ neque oculorum, oris aut ullorum sensuum cordisque usum habet. Luth., in Gen., CXXIX.

rage d'en appeler à la conscience pour combattre le nihilisme du réformateur; et qui restituèrent à l'homme le rayon de lumière que Dieu, en le créant, avait mis en lui.

« C'est que Luther, cloué au principe qu'il avait posé, luttait en vain pour échapper à sa chaîne : il tombait nécessairement dans le rationalisme, faute de vouloir se servir de la foi pour concilier la prescience divine avec la liberté morale. Il en avait appelé à l'Ecriture, et un texte commenté par son entendement, avait en lui obscurci la lumière la plus vulgaire. L'autorité enseignait comment devait s'interpréter le verset du psaume où Dieu dit qu'il a endurci le cœur de Pharaon; mais il préféra à la voix œcuménique son sens privé, et il s'égara. Suivez un moment toutes les déductions qu'il tire d'une interprétation erronée. — Que le chrétien sache donc que Dieu ne prévoit rien d'une manière contingente, mais qu'il prévoit, propose et fait de son éternelle et immuable volonté : c'est ce coup de foudre qui brise et renverse le libre arbitre! Que ceux qui se posent les champions de ce dogme, nient d'abord ce coup de foudre. Ainsi il sait irréfragablement que tout acte humain, bien qu'il paraisse s'opérer d'une manière contingente, et être soumis à des chances aléatoires, est nécessaire et immuable dans l'ordre providentiel. Ce n'est donc pas le libre arbitre, mais la nécessité, qui est en nous le principe actif... (1). A la vérité, je voudrais pouvoir me servir d'un autre terme que celui de nécessité, qui ne s'applique qu'imparfaitement quand on parle de la volonté divine ou de la volonté humaine. C'est une expression ingrate et incongrue que celle de coaction, car ni l'une ni l'autre ne sont astreintes ou soumises nécessairement, toutes deux obéissant à leur nature, en faisant le bien ou le mal : volonté immuable et infaillible qui gouverne une volonté muable et faillible, et comme chante le poëte :

Immuable, tu donnes à tout le mouvement (2).

« Mais, qui retirera l'homme de cet abîme de ténèbres où l'a plongé Luther? Qui criera pour lui, qui n'a pas de voix? Qui priera pour cet ange déchu qui ne peut former ni désir, ni pensée, qui ne soit une souillure? Qui intercédera en faveur de cette âme crucifiée au péché? Qui ouvrira le sein de la miséricorde à cet enfant du démon, à cet autre Abbadona, mais plus malheureux que le pur esprit de Klopstock, car celui-là peut pleurer sans péché? Luther n'a que la grâce; il s'y jette et l'embrasse à corps perdu. Mais puisque l'homme n'est pas libre, qui nous expliquera comment la Providence frappe et couronne, punit et pardonne, damne et récompense dans l'éternité? D'où vient que l'un est condamné et l'autre glorifié, quand aucun n'avait d'yeux pour voir, d'oreilles pour entendre et d'instinct pour choisir? Que tous deux, dans l'opération du bien ou du mal, étaient poussés par une concupiscence irrésistible, laquelle était l'œuvre de Dieu, comme l'acte qu'ils opèrent, était son ouvrage? Quel Dieu nous fait donc la réforme? Ce n'est pas le Dieu de l'Ecriture. Elle a beau dire, elle n'a pu le trouver dans nos livres saints. C'est le Dieu de son entendement : un Dieu aveugle, créé à l'image de celui que rêvait le gnostique Marcion.

« Luther complète sa pensée psychologique sur la liberté humaine.

« Quant à moi, je dois le confesser, m'offrît-on le libre arbitre (1), je n'en voudrais pas, non plus que de tout autre instrument qui pourrait aider mon salut, non pas seulement parce que, assiégé de tant de périls et d'adversités, au milieu de cette horde de démons qui m'assaillent de tous côtés, il me serait impossible de garder cet instrument de salut ou d'en faire usage, puisqu'un seul démon est plus fort que tous les hommes ensemble, et qu'aucune voie de salut réelle ne me serait ouverte; mais encore parce que les dangers écartés et les démons mis en fuite, je travaillerais dans l'incertitude, et que mon bras se fatiguerait vainement à frapper l'air de coups inutiles. Car ma vie serait-elle sans fin, ma conscience ne serait jamais assurée d'avoir satisfait à Dieu. » (T. II, p. 79.)

(1) Luther, *de Servo Arbitrio*, *Opera Luth.*, Ien., t. III, p. 170, 171, 177.

(2) ... Stabilisque manens das cuncta moveri.

(1) *Servo Arbitrio*, t. I, p. 171.

C'est contre cette dure doctrine qu'Erasme enfin se souleva. Comme Luther disait que la lettre était de fer, et qu'il fallait s'y tenir, quelque dure qu'elle parût, il entreprit de prouver que l'Ecriture réduite à la lettre muette n'est pas l'unique fondement de la foi chrétienne. Son livre, appuyé sur les Pères, est une œuvre de savoir et de théologie, mais qu'il gâte par de froids éloges adressés à son adversaire. Luther répondit, et à la fin Erasme se repentit d'avoir rompu le silence.

Dans un troisième et dernier article, nous finirons de faire connaître l'histoire lamentable de la défection de nos frères d'Allemagne. A. B.

DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE

ET DE QUELQUES ESSAIS TENTÉS POUR SA RÉGÉNÉRATION.

Notre siècle se ressent encore de la fièvre au milieu de laquelle il est né. Bouleversée plusieurs fois jusque dans ses fondemens, la société a perdu cette unité qu'elle avait conquise en donnant pour appui à la politique les règles immuables de la morale catholique. Fatigués de luttes et d'orages, nous errons à l'aventure, nous proclamons éternels des systèmes que le lendemain voit tomber en poussière. Nous brisons aujourd'hui la règle que nous nous étions imposée hier. Après avoir été sans frein, nous sommes sans guide, et si quelque chose peut nous rassurer sur la vitalité du corps social, c'est l'énergie qu'il déploie à courir vers la vérité, alors qu'on le croit vaincu, à jamais couché dans la poussière du matérialisme.

Ces efforts de la société présente se produisent surtout dans deux élémens nouveaux dont le développement se poursuit tous les jours avec plus d'ardeur, je veux parler de la presse et du théâtre. Ces deux grandes voix sont merveilleusement propres à traduire les pensées et les émotions d'une époque aussi tourmentée que la nôtre. Autour de nous tout reproduit ce caractère de maladive activité; dans la vie matérielle, on ne pense qu'à la jouissance du moment, on s'entoure d'un luxe éphémère et menteur; dans les arts, plus de ces grands travaux d'architecture dont nos pères léguaient l'achèvement à leur postérité; plus de ces vastes toiles auxquelles un peintre confiait le fruit de longues années de travail; dans la littérature, plus d'études sérieuses, le lendemain voit éclore le labeur de la journée. Ainsi tout se rapetisse; les événemens se pressent, et leur courant irrésistible emporte les efforts avortés, les œuvres sans nom d'une génération de pygmées.

Dans une société ainsi faite on conçoit l'activité dévorante de la presse, l'énergie passionnée du théâtre. Ces deux expressions de la pensée ont reproduit nos vices, nos passions, nos tendances; ils ont grandi par notre corruption, et chaque jour ils ont élargi davantage cette plaie qui leur servait d'aliment.

Effrayés de cette puissance de destruction, quelques hommes de bien ont cru qu'il suffisait de maudire : ils se sont trompés. Ce n'est pas un remède bien efficace que de se voiler la face et de fuir. Le devoir de ceux qui aiment la vérité et l'ordre qui en est la manifestation, c'est de tourner contre le mal les armes mêmes dont il se sert. Il y a une presse menteuse et corruptrice, faites-en une qui combatte pour la vérité et la vertu; le théâtre est une école d'immoralité, faites-y entendre de graves enseignemens.

L'une et l'autre se partagent l'influence sur la société: la presse par la politique, le théâtre par la littérature. C'est de ce dernier que nous voulons entretenir le lecteur dans cet article; il n'est pas d'art ni de science que nous n'ayons le droit et le devoir d'examiner.

Corneille et Molière sont les créateurs

de notre théâtre ; ils l'ont placé d'un bond à la plus grande hauteur qu'il ait jamais atteinte. Le premier a traité les plus grands sujets de l'histoire ; le second ceux qui tiennent aux plus cachés replis de la nature humaine. On ne peut lire sans admiration et même sans un certain respect ces œuvres sévères où l'art ne prête jamais ses ressources qu'à de grandes pensées et à de nobles sentimens. Ceci s'applique particulièrement à Corneille, et c'est lui que nous voulons suivre comme règle dans ces pages consacrées à la muse tragique. Corneille est, en effet, le seul dont les œuvres rayonnent constamment du double éclat du génie et de la vertu. Aussi avec quelle dignité il parle des idées qui l'inspirent ! Il faut voir, dans la préface du *Cid*, comme il se défend d'avoir jamais accepté d'autres juges de son poème que le public et la postérité. Dans la dédicace de *Polyeucte* à la reine : « Ce n'est qu'une pièce de « théâtre que je lui présente, dit-il ; « mais qui l'entretiendra de Dieu : la di- « gnité de la matière est si haute, que « l'impuissance de l'artisan ne la peut « ravaler. »

Racine conserva les traditions de ce puissant génie ; mais, à notre avis, ce fut dans un ordre moins élevé, et, si je puis parler ainsi, plus humain. L'exquise sensibilité, la perfection de la forme ont pris ici la place des élans de Corneille : les faiblesses du cœur y revêtent souvent des couleurs trop enivrantes ; et si l'on voulait chercher le point de départ de ces drames modernes qui rendent si intéressantes les fautes et les coupables, peut-être faudrait-il remonter jusqu'à *Phèdre*. Mais à côté de *Phèdre* il y a *Athalie*, et *Athalie* vient se placer bien près de *Polyeucte*.

Après Racine vient Voltaire, et ici nous sortons tout-à-fait de cette atmosphère pure et sereine qui entoure les auteurs de nos premiers chefs-d'œuvre. Voltaire que M. de Maistre a marqué au front d'un si brûlant anathème, Voltaire fit du théâtre l'auxiliaire de ses livres, quelque chose comme un prêche philosophique ; mais encore, que d'esprit ! et que de talent ! Néanmoins, si ce talent s'élève à toute sa hauteur, c'est lorsqu'il se retrempe à cette morale chrétienne *qui*, selon l'expression de M. de Chateaubriand, *s'élevant au-dessus de la morale vulgaire, est d'elle-même une divine poésie*. Alors Voltaire est sublime, sublime comme Corneille et Racine. Mais ce sont là de rares éclairs, et ce grand esprit reste étouffé sous la froideur de la tirade philosophique. La voie était ouverte, la littérature dramatique marchait avec les événemens vers la tourmente révolutionnaire : tout fut emporté un moment par ce vaste naufrage des vérités, les aberrations de l'esprit suivirent naturellement tous les excès des sens.

Ce fut sous ces tristes auspices que notre siècle s'ouvrit ; mais, après le chaos, la lumière devait se faire. M. de Chateaubriand, le père vénérable de notre littérature, fut le premier qui rompit violemment avec les traditions du siècle passé. Le *Génie du Christianisme* parut, et ce noble effort en faveur de la vérité chrétienne servait dignement de prélude aux *Martyrs* : des tempêtes violentes accueillirent ces œuvres ; mais l'école philosophique eut beau faire, le génie vainquit par la vérité.

Chose singulière, le théâtre ne participa pas à ce mouvement. Pendant que M. de Chateaubriand glorifiait la poésie du christianisme, pendant que MM. de Bonald et de Maistre en exposaient la philosophie, le théâtre compromettait par une froide imitation les chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV.

Cette anomalie mérite d'être expliquée.

En ouvrant une voie nouvelle à la poésie, M. de Chateaubriand avait puisé aux sources de l'idéalisme chrétien. Or, le théâtre ne s'inspirait plus depuis longtemps que de la fatalité antique ou du matérialisme de la philosophie moderne. L'élément chrétien, comme on dit aujourd'hui, et je demande pardon pour cette barbare expression, l'élément chrétien semblait incompatible avec les effets ordinaires de la scène. C'était une tentative qu'aucun des poètes de l'empire ne se sentait assez fort pour oser.

Une autre cause éloigna le théâtre de la réaction qui se produisait dans la littérature. Les œuvres de M. de Chateaubriand avaient rencontré des détracteurs non seulement pour le fond, mais en-

core pour la forme. Cette double opposition donna lieu à la querelle des *classiques* et des *romantiques*. Le théâtre, qui n'avait pas accepté la nouvelle voie ouverte par les tentatives de M. de Chateaubriand à cause de leur idéalisme, le théâtre en repoussa aussi la forme comme trop colorée et trop précise : être chrétien, et appeler les choses par leur nom, c'était alors une audace inouïe et réputée impossible sur la scène. D'ailleurs, le théâtre pouvait vivre ainsi, les auteurs tragiques de l'empire pouvaient se passer d'idées, d'invention, de style, ils avaient Talma. Mais Talma mourut, et avec lui furent emportées les pâles imitations qui n'avaient pu vivre que de son souffle puissant.

Cependant la querelle du classique et du romantique avait pris un nouvel aspect. Le succès du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs* avait été complet; la victoire appartenait à la poésie chrétienne. Restait la question de la forme, et le débat s'établit à son sujet avec une violence que l'on ne pourrait croire s'il n'était encore si voisin de nous. Ce fut alors que se constitua l'*école romantique* proprement dite, celle qui voulait faire prévaloir surtout l'enveloppe matérielle de la pensée. M. Victor Hugo marchait à la tête de cette école, et il lui a imprimé le plus rapide mouvement. M. Victor Hugo a fouillé profondément la langue, il a travaillé le style comme on travaille un métal, il cisèle la phrase, il sculpte la période, c'est le poète de la nature extérieure et des sentimens matériels. Mais la pensée où est-elle? où est le souffle qui anime cette poésie de marbre et d'airain?

Eh bien! c'est précisément par la forme, par l'absence de la pensée qui vivifie que s'est opérée au théâtre la réaction contre la littérature de l'empire. C'est de là qu'est né le drame moderne, et c'est par là qu'il périra s'il ne se hâte de sortir de cette voie. Je m'explique : certes la forme est une chose divine; mais à une seule condition, c'est de laisser transparaître une tête qui pense, un cœur qui bat. La forme n'est qu'un jouet d'enfant, quand elle ne sert qu'à amuser; elle devient un instrument odieux et perfide, quand elle est mise au service d'une idée corruptrice, d'une mauvaise passion. Je crois qu'il est impossible de rester dans les conditions de simple amusement au théâtre; il faut y combattre pour une idée bonne ou mauvaise. L'auteur, qui veut seulement intéresser le spectateur ou lui plaire, est entraîné à sacrifier à ce but par toutes sortes de moyens. Il veut mettre en scène un fait qui émeuve : mais le fait est comme la matière, les modifications qu'il comporte ont des bornes; il doit alors les animer par les passions; et comme il a un but matériel, il ne s'inquiète pas des moyens qu'il emploie. Ainsi les deux hommes qui sont à la tête du drame moderne ont obtenu leurs plus grands succès en glorifiant les idées les plus fausses, en flattant les plus mauvaises passions. Qu'est-ce que c'est que *Hernani*, *le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia?* L'abaissement de tout ce qu'il y a de grand en histoire, la réhabilitation de la laideur morale ou physique. Qu'est-ce que c'est que *Antony* et *la Tour de Nesle?* Un plaidoyer en faveur de l'adultère, un pamphlet contre la royauté.

Toutes les œuvres de ces auteurs sont dans ce procédé; même sous le rapport de l'art, il a entraîné le théâtre dans une direction désastreuse. Le fait qui marche sans l'idée est bien faible en lui-même; il faut l'entourer d'un prestige qui éblouisse. Quand on ne parle ni à la raison ni au cœur, il faut s'adresser aux yeux; de là ce luxe matériel, cortége indispensable d'une poésie matérialiste. L'étude inintelligente des théâtres étrangers a amené cette décadence; on leur a laissé la peinture des sentimens vrais, l'expression des nobles pensées : on a pris le squelette, on a laissé l'âme et la vie. Benjamin Constant prévoyait ce résultat quand il écrivait, dans la *préface* de sa *traduction* de *Walstein* : « C'est « en France qu'a été inventée cette « maxime, qu'il fallait mieux frapper fort « que juste. Contre un pareil principe, « il faut des règles fixes, qui empêchent « les écrivains de frapper tellement fort « qu'ils ne frappent plus juste du tout. « Toutes les fois que les tragiques fran« çais ont voulu transporter sur notre « théâtre des moyens empruntés aux

« théâtres étrangers, ils ont été plus « prodigues de ces moyens, plus bi« zarres, plus exagérés dans leur usage « que les étrangers qu'ils imitaient. Je « pense donc que c'est sagement et avec « raison que nous avons refusé à nos « écrivains dramatiques la liberté que « les Allemands et les Anglais accordent « aux leurs, celle de produire des effets « variés par la musique, les rencontres « fortuites, la multiplicité des acteurs, « le changement des lieux, et même les « spectres, les prodiges et les échafauds. « Comme il est beaucoup plus facile de « faire effet par de telles ressources que « par les situations, les sentimens et les « caractères, il serait à craindre, si ces « ressources étaient admises, que nous « ne vissions bientôt plus sur notre « théâtre que des échafauds, des com« bats, des fêtes, des spectres et des « changemens de décoration. »

Voilà où nous en sommes arrivés aujourd'hui. Mais ce système dramatique s'est tué par ses propres excès; le public commence à se lasser de ces drames qui se nouent et se dénouent à l'aide des moyens les plus odieux et les plus compliqués. On a voulu revenir à des délassemens véritablement littéraires; les chefs-d'œuvre de la tragédie se sont relevés avec une actrice, et les hommes nouveaux ont voulu suivre ce mouvement dans des œuvres nouvelles. Mais comme le théâtre procède par violentes réactions, ils sont passés du matérialisme pur à l'idéalisme chrétien. M. Dumas, M. Soumet et un jeune homme, M. Latour, se sont engagés dans cette voie. Examinons la valeur de ces trois œuvres qui se sont inspirées aux sources chrétiennes.

Caligula, de M. Alexandre Dumas, est un drame déguisé en tragédie; le fait brutal y occupe la plus grande place. Le prologue est consacré à nous initier à tous les détails de la vie privée des Romains : les meubles, les costumes, les pompes de l'empire, rien n'est oublié. Sans doute la réalité historique est importante au théâtre; mais croyez-vous qu'elle consiste seulement dans l'enveloppe matérielle d'une société? Nous avons montré que c'était le procédé du drame moderne, et quoi qu'il fasse, M. Dumas ne peut s'en dépouiller. S'il veut nous montrer Rome, il met en vers les épouvantables naïvetés de Suétone. Il y a mille fois plus de vérité historique dans *Néron* et *Agrippine*, joués par des acteurs en habit à la française, par des actrices avec des paniers, que dans tout l'attirail scénique de *Caligula*. Ce procédé du drame devient encore plus sensible quand l'auteur veut mettre en scène le Christianisme. Ici la forme extérieure est secondaire, la pensée est tout. Croyez-vous que l'auteur s'en doute? Non. Il emprunte au Christianisme la forme extérieure, un baptême, et il croit avoir fait une œuvre chrétienne. Voici cette scène : Stella est une jeune chrétienne promise à un Gaulois païen, et qui se nomme Aquila. Caligula convoite la jeune fille; il la fait enlever et enfermer dans son palais. Aquila est introduit par Messaline auprès d'elle. Stella profite de ce moment suprême pour convertir à la foi chrétienne celui qu'elle aime et qu'elle a dû épouser.

Aquila répond :

Mais je suis païen, moi.

Stella.

Qu'importe, si ton âme
Est prête à s'allumer à la céleste flamme!
Qu'importe, si tu veux te sauver aujourd'hui!

Aquila.

Mais, pour être sauvé, que faut-il?

Stella.

Croire en lui.

Aquila.

Ecoute, je ne sais si ce Dieu qui t'inspire
Jamais des autres dieux renversera l'empire;
Si cette éternité, promise à notre amour,
Fut de tout temps, ou bien doit exister un jour,
Et si de mon ardeur l'inextinguible flamme,
Quand mon cœur sera mort doit revivre en mon âme.
Mais je sais en échange, ô Stella, que je crois
A tout ce que tu dis avec ta douce voix;
Que je veux sur tous deux que le même coup tombe,
Afin de partager l'avenir de ta tombe,
Et que c'est ou ta nuit, ou ton jour qu'il me faut,
Pour dormir ici-bas ou m'éveiller là-haut.

Stella.

Eh bien! donc, puisqu'il plaît au Seigneur qui m'envoie,
De te conduire au ciel, ami, par cette voie,
Et que la pauvre femme à qui son jour a lui,
Néophyte d'hier, est apôtre aujourd'hui;
Puisque pour enseigner la sublime croyance
L'intention suffit où manque la science,
Puisqu'il daigne abaisser son œil divin sur nous,
Je vais t'interroger.

Aquila.

Je t'écoute.

Stella.

A genoux.

Crois-tu que de mon Dieu la puissance féconde
Ait, par sa volonté, du néant fait le monde?

Aquila.

Oui.

Stella.

Crois-tu que le Christ, sauveur prédestiné,
Conçu de l'Esprit-Saint, d'une vierge soit né?

Aquila.

Oui.

Stella.

Crois-tu que, versé par sa mort volontaire,
Son sang ait racheté les crimes de la terre?
Et crois-tu que pour nous, étendu sur la croix,
Il souffrit et mourut...? Le crois-tu?

Aquila.

Je le crois.

Stella.

C'est bien. Fils exilé de la céleste enceinte,
Je te baptise au nom de la Trinité sainte.
Fermé par l'ignorance et rouvert par la foi,
Chrétien, le ciel t'attend!... martyr, relève-toi!

Cette scène perd son caractère chrétien et pathétique par ce seul fait que le païen Aquila courbe le front par complaisance, sans que rien ait amené sa conversion. Il croit (il le dit lui-même), parce que c'est la voix de Stella qui lui parle. Stella le ferait croire à Odin comme elle le fait croire au Christ. Cela est si vrai qu'après le martyre de Stella, Aquila sert d'instrument à Messaline pour assassiner Caligula, et qu'avant ni après l'accomplissement du crime, il ne prononce pas un mot qui rappelle les croyances de celle qu'il a perdue. Ainsi il ne ressort de cette tragédie prétendue chrétienne que le triomphe d'une horrible femme, Messaline, et la vengeance d'Aquila, qui est devenue un bien plus grand crime depuis qu'il s'est fait chrétien.

Représenté plus récemment, *le Gladiateur* de M. Soumet offre des défauts analogues. Cette tragédie se rapproche des *Martyrs;* c'est la lutte de la religion païenne et de la religion chrétienne, mais encore dans les détails extérieurs. Nous voyons apparaître ici, comme dans *Caligula,* toutes les pompes de l'empire : le temple, le cirque, et à côté, comme opposition, les catacombes. Nous observerons encore que le fait règne ici dans la brutalité; on sent le voisinage du drame moderne à chaque pas. Ainsi, au premier acte, le gladiateur raconte comment, dans un but de sortiléges, sa femme enceinte fut torturée et mise à mort par l'impératrice Faustine. Ce récit est si horrible que nous n'osons le transcrire ici. Le gladiateur a perdu sa fille, et il la retrouve au moment où il va la frapper au cirque. On lui accorde un jour avant de la tuer. Au moment où le peuple se précipite vers la prison et demande sa victime, le gladiateur, par un crime aussi horrible qu'inutile, tue sa fille; puis tout-à-coup, après ce meurtre épouvantable, il dit tranquillement ces vers :

Je veux que ce poignard, sur un autel chrétien,
Mêle, glorifiant tout ce que l'on révère,
Une goutte de sang à celui du Calvaire.
(*Montrant Néodémie.*)
J'offre au Dieu pauvre et nu son martyre et le mien.
Je veux que ce poignard, sur un autel chrétien,
Rappelant quel forfait épouvanta notre âge,
Au monde rajeuni dise : Plus d'esclavage.

Ainsi le dénouement de *Caligula,* c'est l'assassinat; celui du *Gladiateur,* c'est l'infanticide. Aquila chrétien n'a pas un remords, le gladiateur offre en holocauste, sur un autel chrétien, son poignard trempé dans le sang de sa fille.

Non, ce ne sont pas là des œuvres inspirées par un sentiment vrai du génie chrétien, puisées aux mêmes sources qui nous ont donné *Polyeucte.* Corneille n'a pas mis en scène les pompes extérieures de la religion; il nous en a montré l'esprit. Polyeucte n'est pas baptisé sur la scène; il n'y revient pas couvert de sang, brisé par les tortures. Au moment suprême, il n'oppose pas des déclamations aux sollicitations de Félix et de Pauline; il leur expose simplement sa foi. A la prière, à la menace, il se contente de répondre : *Je suis chrétien.* Enfin, quand le sacrifice est consommé, Pauline et Félix, transformés par celui qui tient les cœurs en sa main, demandent le martyre. Voilà qui sera éternellement beau, parce que cela est profondément vrai. Certes, il est bien permis à M. Dumas et à M. Soumet de ne pas être Corneille; mais alors qu'ils ne touchent pas à cette grande poésie qu'il ne faut aborder que la foi dans le cœur.

Ces deux tentatives avortées ont renouvelé contre le Christianisme les attaques qui accueillirent les premiers ouvrages de Chateaubriand. On a nié que la foi fût possible au théâtre. On a tourné et retourné de toutes les façons le jugement de Boileau à ce sujet ; sans doute la tentative est difficile, mais il est absurde de conclure de la difficulté d'une œuvre à son impossibilité. Ici, nous le répétons, le talent ne suffit pas : soyez d'abord chrétien, et vous saurez faire parler le Christianisme.

Quoi qu'il en soit, voici venir un jeune auteur qui ne s'est pas laissé décourager, et qui a tenté cette audacieuse entreprise d'une tragédie chrétienne. Son œuvre nous paraît appartenir à un homme de foi ; elle sort tout-à-fait du drame moderne; nous allons l'examiner avec soin. En deux mots, nous dirons d'abord ce que c'est que *Vallia*, la tragédie nouvelle (1). La scène se passe au 5e siècle, époque où la barbarie a eu raison de Rome, et où le Christianisme s'imposa aux barbares qui se ruaient sur le monde. Nous sommes dans un couvent de la Septimanie, une de ces abbayes militaires qui couvraient le sol gaulois à cette époque. Vallia, chef des Goths, après d'éclatantes victoires, a vu la fortune lui devenir infidèle ; il est venu cacher dans ce cloître les ennuis d'un grand cœur, terrassé par les événemens. Là il a vu Eudoxie, jeune fille qui passe pour la fille d'Aymar, abbé du couvent ; il l'a aimée, et cet amour a acquis bientôt dans son cœur une dévorante énergie. Mais les vœux qu'il a prononcés l'accablent de remords, et il lutte soutenu par les conseils du prêtre Sulpice qui l'engage à étouffer cet amour sous de nobles travaux. Il refuse. Tout-à-coup il apprend que les Francs ont envahi de nouveau la contrée, qu'ils sont aux portes du couvent, qu'Eudoxie est peut-être entre les mains de ces ennemis. Le barbare se lève, il demande ses armes, il va combattre pour enlever celle qu'il aime à un rival peut-être.

En effet, Eudoxie aime le Franc Sunnon. Vallia, qui l'a sauvée, l'apprend de sa propre bouche, et dès lors rien ne l'arrête. Il a d'ailleurs à ses côtés un affranchi nommé Majorin qui le pousse à tous les crimes pour s'en rendre maître, et revenir aux dieux de Rome et de la Grèce. Excité par ces conseils et par sa passion, Vallia descend peu à peu dans le crime; enfin il tue Aymar, l'abbé du couvent. Le remords pénètre dans son âme, et la voix sévère de Sulpice veut le rappeler à la vertu. Le barbare résiste, et alors il réalise le mot de l'Écriture : *impius cùm in profundum venerit contemnit.* Après cette lutte, Vallia retombe sur lui-même de tout le poids de ses remords, mais son amour se rallume ; il va enlever Eudoxie, lorsqu'il découvre par une lettre qu'elle lui remet qu'elle est sa fille. Voici ce que le poète a fait de cette donnée en la transformant par les idées chrétiennes.

Vallia, après avoir lu la lettre.

Non, non, elle est fille d'Aymar.
Viens, viens, regarde-moi, réponds-moi sans retard,
Dieu t'écoute parler. Si tu fais un mensonge,
Dans l'abîme avec moi ce Dieu vengeur te plonge.
Maudis-moi si tu veux comme je me maudis,
Mais parle sans détour. Lorsque je te perdis,
Je saisis mon poignard, et, pour te reconnaître,
Dans les mains de celui qui deviendrait ton maître,
Je traçai sans frémir une croix sur ton cœur.

Eudoxie.

Je suis sa fille!

Vallia.

Toi!... toi! ma fille! O malheur!

Eudoxie.

Voilà donc le sujet des pleurs que ce bon prêtre
Répandait en silence en écrivant sa lettre.
Je comprends sa douleur, je vois avec regret
Qu'il craignait de me perdre en perdant son secret.
Je veux le rassurer. Oui, duc, je suis ta fille!
Et j'ai des sentimens dignes de ma famille.
Je veux revoir Sunnon ; je veux revoir Aymar!

Vallia.

Oh! ne m'approche pas.

Eudoxie.

Mon père!

Vallia.

Il est trop tard.

Eudoxie.

Que s'est-il donc passé?

Vallia.

Mon crime m'épouvante!

Eudoxie.

Quel crime?

Vallia.

De l'enfer il dépasse l'attente.
Je vais lui faire horreur.!

(1) Un vol. in-8°, Tresse, éditeur, maison Barba, Palais-Royal, Paris.

Eudoxie.

Me faire horreur! qui? toi!...
Je suis ta fille, duc, je t'aime, je le dois.

Vallia.

Tu dois me haïr!

Eudoxie.

Non!

Vallia.

Me fuir!

Eudoxie.

Je te vénère.

Vallia.

J'ai tué le vieillard qui te servait de père.

Eudoxie.

Mon père!... qu'as-tu fait!!!

Vallia.

Et je livre à la mort
Celui qui méritait de partager ton sort.

Eudoxie.

Sunnon! grand Dieu!

Vallia.

Sunnon est aussi ma victime;
Sunnon est accusé d'avoir commis mon crime.

Eudoxie tombe évanouie.

Ah!

Vallia.

Ma fille! elle meurt! grand Dieu! tu l'as permis;
Ce crime affreux manquait à ceux que j'ai commis.
Venge-toi. Je suis donc indigne de ta foudre!
Eh bien! à me frapper je saurai me résoudre;
Mourons! Je puis du moins expirer sans regrets,
Et noyer dans mon sang ces horribles secrets.
(*Il va se frapper; Eudoxie l'arrête.*)

Eudoxie.

Mon père! eh quoi! déjà mon père me délaisse!...
Ce sombre désespoir n'est que de la faiblesse;
Tu dois me protéger et délivrer Sunnon;
Tu dois te repentir et prier Dieu.

Vallia.

Non, non,
Il est un crime affreux que j'ai commis sans doute;
L'enfer connaît ce crime, et le ciel le redoute.
Ton Dieu, dont ce forfait absorbe la bonté,
M'a maudit pour le temps et pour l'éternité.

Eudoxie.

Ce crime sans pardon, je le connais, mon père.

Vallia.

Toi!

Eudoxie.

C'est le désespoir.

Vallia.

Dieu permet que j'espère?...

Eudoxie.

Il t'en fait un devoir. Veux-tu braver sa loi?
Par un crime nouveau te séparer de moi?
Descendre dans l'abîme?

Vallia.

Eh bien! ma fille, ordonne;
Avec toi je veux vivre; à toi je m'abandonne.

Eudoxie.

Jette au loin ce poignard.

Vallia.

Oui, ma fille.

Eudoxie.

À genoux.
Prions Dieu maintenant d'avoir pitié de nous.

Vallia.

Moi, prier! je ne puis; je me sens trop coupable;
Sous le poids du remords un Dieu juste m'accable.

Eudoxie.

Je vais prier pour toi; seulement joins les mains,
Et quand j'invoquerai le maître des humains,
Dans le fond de ton cœur répète ma prière,
Et donne à notre Dieu ta confiance entière.

Vallia.

J'obéis. (*Il se met à genoux.*)

Eudoxie, priant.

Dieu! grand Dieu! que fléchit le remords,
Toi qui dans le cercueil ressuscites les morts,
Prends pitié de cet homme alors qu'il s'humilie.
Son âme dans le crime est comme ensevelie;
La pierre du sépulcre est lourde à soulever.
Seigneur, mon père est mort; dis-lui de se lever,
Sauve-le des malheurs où son crime l'égare,
Et rends une âme vierge à ce nouveau Lazare.
Par les soins que je donne à tous les malheureux,
Quand je taris leurs pleurs, quand je veille pour eux,
Ne lui refuse pas son pardon qu'il réclame;
Je t'offre tout mon sang pour racheter son âme.
Souviens-toi des tourmens qu'il a déjà soufferts;
Ses mains gardent encor la trace de ses fers:
Après avoir perdu son rang et sa famille,
Il n'a de tous les siens retrouvé que sa fille.
A causé de ses maux remplis son dernier vœu;
L'infortune est un titre à la bonté de Dieu.
Tu pleures, Vallia? pleure, afin que tes larmes
Donnent un doux spectacle à Dieu que tu désarmes.
Les pleurs sont devant lui, quand il est offensé,
Une expiation; comme le sang versé,
Les pleurs du repentir sont un nouveau baptême.
Lève-toi, maintenant, et redeviens toi-même.
Lève-toi: Dieu pardonne; il nous donne la paix;
Il m'a rendu mon père, et je le reconnais.

Vallia.

Ah! oui, oui, Dieu pardonne; il me rend Eudoxie;
Elle descend vers moi, comme un nouveau messie,
Pour briser mes liens. Oui, je la reconnais;
Mon cœur me disait bien que tu m'appartenais!....
Cher et fatal secret qui me fixait près d'elle!...
De sa mère je vois une image fidèle.
Je suis ton père, va; ton père! comprends-tu?
Ton père! Ce mot seul me rendrait ma vertu.
Chère Augusta.

Eudoxie.

Ce nom!...

Vallia.

Ah! ce nom, c'est le tien;
Nous te l'avions donné. Mais, oui, je le sais bien,
Augusta, c'est ton nom. Si je pouvais te dire...
Oh! laisse-moi pleurer.

Eudoxie.

Prolonge son délire,
Grand Dieu! fais-lui goûter la volupté des pleurs,
Le charme de l'espoir et l'oubli des douleurs.
Ta grâce maintenant règne en lui sans obstacle,
Et toi seul tu pouvais opérer ce miracle.

Vallia (il se relève d'un air résolu).

Lui seul! lui seul, ma fille; et je veux aujourd'hui
M'acquitter des bienfaits que j'ai reçus de lui.
Je sens que je peux tout par le Dieu qui m'anime,
Et qu'un de ses regards m'a rendu magnanime.
Dans les cœurs engourdis tu rallumes la foi,
Et tu peux dans ta force attirer tout à toi.
C'est toi qui fais sortir, au gré de ton envie,
La gloire de l'opprobre, et de la mort la vie.
Ah! donne-moi bientôt l'occasion, Seigneur,
D'expier à la fois mon crime et mon bonheur,
De verser tout mon sang avec toutes mes larmes:
Quand on souffre pour toi la douleur a des charmes;
Ah! je t'aime à présent d'un amour grave et fort,
Comme tu nous aimas, ô Christ! jusqu'à la mort.

On devine le dernier acte; il se compose tout entier de l'expiation de Vallia; il veut se dévouer pour Sunnon, mais les soldats n'acceptent pas ce dévouement, et malgré tout, ils veulent le placer sur le pavois. D'un côté, les tentations de la gloire; de l'autre, les pleurs de sa fille, il repousse tout, il se soumet, et lui-même s'inflige la dégradation militaire par ces beaux vers :

Ma main d'un sang pur s'est trempée,
Et le poignard me rend indigne de l'épée.

(*Il tire son épée.*)

Adieu donc noble fer, qu'autrefois ont porté
Mes pères, dans les jours de leur prospérité.
De gloire et de malheur cher et sublime gage,
Pendant six jours entiers tu vis Rome au pillage;
Ainsi que des blés murs fauchés dans les vallons,
Tu moissonnais les Huns sous les murs de Châlons,
Et mon père avec toi rendit son nom célèbre
Du Rhône à l'Océan, et de la Loire à l'Èbre;
Après avoir servi des héros surhumains,
Tu tombes sans retour de mes indignes mains.

(*Il laisse tomber son épée.*)

Du soldat j'ai perdu le noble caractère;
Poignard et baudrier, ceinture militaire,
Foulez tout à vos pieds. Vous, mes pairs, jugez-moi,
Et sur ma tombe, après, vous choisirez un roi.

Désormais rien ne saurait plus arrêter Vallia. On refuse de le juger; il s'impose lui-même une peine plus terrible, il s'ensevelit tout vivant dans les cryptes du couvent pour y pleurer sa faute.

Au moment où il descend dans le souterrain, Sulpice dit :

Rendons grâces à Dieu : dans son amour immense,
Au plus coupable même il offre sa clémence;
Et quand le criminel a la foi pour appui,
Des profondeurs du crime il remonte vers lui.

Ces derniers vers renferment toute la tragédie; c'est la lutte des vérités chrétiennes contre les passions dans le cœur du barbare. A peine entré dans la voie de la vertu par ces vérités, Vallia en sort par une chute, et chaque pas qu'il fait le conduit au crime. Dieu le ramène à lui par l'objet même de ce crime. L'auteur a très bien compris la puissance des idées chrétiennes. Dans le système de la fatalité antique, dès que Vallia reconnaît sa fille, il ne lui resterait plus que le désespoir et le suicide; les idées chrétiennes ont fourni à l'auteur la plus belle et la plus pathétique situation de son ouvrage, et le dénouement qui est neuf et simple, et ressort parfaitement du sujet. La fatalité antique ne peut anéantir le crime qu'en anéantissant le coupable : l'idée chrétienne détruit le crime et sauve le criminel.

Habituée aux allures brutales du drame moderne, la critique n'a pas vu tout ce qu'il y avait de sérieux dans cet effort d'un homme véritablement convaincu; elle a rendu justice au talent; elle a nié la pensée qui l'inspirait. Les reproches qu'elle a adressés à l'auteur de *Vallia* sont bien vieux et ils devraient être bien usés, si l'erreur était jamais trop usée pour des hommes de mauvaise foi. Lorsque Corneille lut *Polyeucte* à l'hôtel de Rambouillet, tous les beaux esprits du temps n'eurent qu'un cri pour condamner ce magnifique poème; Voiture fut chargé d'engager Corneille à ne pas le faire représenter. A l'apparition du *Génie du Christianisme*, et surtout des *Martyrs*, les mêmes reproches s'attaquèrent à M. de Chateaubriand. Il est beau d'entrer dans la voie littéraire escorté par des noms aussi glorieux. Ces reproches sont répétés par un critique du journal des Débats, qui a le malheur de n'être qu'un homme d'esprit et d'improvisation, ce qui ne suffit pas pour juger une œuvre qui touche aux plus hautes

questions, et qui sort des banalités ordinaires du mélodrame. *N'égayons pas*, dit-il avec Boileau, *les terribles mystères de la loi nouvelle;* et plus bas : *Vallia! qu'est-ce que Vallia?..... c'est un des héros de nos chroniqueurs. Dans l'histoire, ce héros a bien raison, si ça lui plaît, de s'appeler Vallia, c'est son droit; il n'a plus ce droit dès qu'il met le pied dans le drame!* Et ailleurs, après avoir contesté à l'Eglise primitive sa poésie, le critique des Débats ajoute : *mais en revanche, le seul dogme de la fatalité antique a produit, depuis tantôt trois mille ans, les plus beaux drames dont s'honore le génie humain.* Ainsi d'un trait de plume notre critique met au néant le Dante, le Tasse, Milton, Corneille, Racine, Voltaire, Chateaubriand, les plus grands noms poétiques des temps modernes; ainsi il ne sera pas permis à un jeune homme sérieux d'étudier ces grands modèles et de s'inspirer aux sources sacrées dont ils ont tiré tant de trésors. Oui, vous le dites, vous êtes *païens* (1)! Mais alors restez les critiques du mélodrame et du vaudeville; faites *de l'art pour l'art*, selon l'expression que vous avez inventée, et lorsque quelque œuvre de foi se produit à vos yeux, détournez la tête si vous ne comprenez pas, mais abstenez-vous parce que vous ne comprenez pas. Pour répondre en détail à ces reproches il faudrait un volume; nous en avons dit assez pour montrer tout leur néant : il ne nous reste plus qu'à les résumer et à les mettre en regards de nos réponses.

Au reste, ces critiques on les a adressées non pas tant à la tragédie de *Vallia* qu'à l'ordre d'idées qu'elle représente. On lui a reproché de sortir de la fatalité et de vouloir *prêcher* au théâtre. *Si vous avez un beau sermon à débiter, montez en chaire, mon très cher frère*, lui a encore dit le journal des Débats; on lui a reproché d'avoir fouillé une époque peu connue; on lui a reproché d'avoir emprunté sa poésie à une religion dont il ne faut pas égayer les terribles mystères; on a rendu seulement justice au style.

Nous avons répondu d'abord : le théâtre doit être moral parce qu'il s'adresse d'une manière brûlante à la foule; il faut que la forme dramatique contienne une pensée, parce que le fait a des bornes, et que seul il amène tous les excès. L'élément chrétien, comme ils disent encore, ne doit pas être repoussé au théâtre, mais au contraire, il peut dans les mains d'un homme croyant fournir les plus beaux effets du pathétique et du sublime. L'élément chrétien ne consiste pas d'ailleurs dans la forme extérieure de nos mystères, mais dans la lutte profonde des sentimens et des pensées. C'est pour avoir méconnu ces grandes vérités que le théâtre se traîne depuis dix ans dans la fange de tous les excès.

Et jetons les yeux autour de nous : que voyons-nous depuis que M. de Chateaubriand a ouvert le siècle avec tant d'éclat? Qu'ont fait la philosophie, l'histoire, la littérature, quand elles ont voulu rompre avec les grandes vérités chrétiennes, avec les règles immuables du beau et du vrai? La philosophie devenue panthéiste, éclectique, humanitaire, que sais-je? est revenue péniblement aux erreurs si glorieusement foudroyées par les génies chrétiens des premiers siècles. L'histoire s'est faite matérialiste; elle a voulu conter pour conter; la littérature a suivi la même voie, elle a fait de l'art pour l'art. Nous, les catholiques de ce siècle, nous à qui la foi ne manque pas, même au théâtre, nous ne voulons pas de cette fange matérialiste, nous ne répudions pas le présent dans ce qu'il a de vrai; mais aussi nous ne voulons pas rompre avec dix-huit siècles d'efforts glorieux. Autour de nous, tout ce qui restera s'est placé à l'ombre de cette bannière, nous n'avons rien à envier au matérialisme. MM. de Bonald, de Maistre, Chateaubriand, Lamartine, dans ses *Méditations* et ses *Harmonies*, et ce génie qui s'appelait M. de La Mennais, voilà les gloires de notre siècle. Le reste sera placé bien loin dans des rangs inférieurs. Il faut que la littérature dramatique reprenne son rang à côté de ces hommes; il faut qu'elle remonte à Corneille, à Racine, à la source du beau et du vrai. Que si elle résiste à ce

(1) « Nous, cependant, les païens de chaque jour, nous n'irons pas sur les brisées de ces grands prédicateurs, Corneille et M. de Chateaubriand. » (*Journ. des Débats*, 4 octobre.) C'est une raison bien concluante!

mouvement salutaire, elle n'enfantera jamais que des œuvres sans nom, repoussées et maudites par l'homme de bien; car la première condition de l'art, c'est la morale et la vérité.

ANDRÉE DE BEAUFORT.

ÉTUDES SUR LES FEMMES CHRÉTIENNES.

MADAME DE CHANTAL. 1572.

PREMIER ARTICLE.

Au 16e siècle, parut un homme dont le génie vaste et hardi, la parole puissante et incisive étaient destinés à opérer dans les esprits une immense révolution. Sorti de la classe humble, mais forte, des travailleurs, endurci dès le jeune âge contre les privations et les souffrances, il apprit de bonne heure à lutter, et sentit combien la vie est rude pour quiconque doit courber la tête devant les heureux et les privilégiés du monde. Car il était né pauvre, et celui qui devait doter sa patrie d'une langue nationale, arracha à la charité parcimonieuse du riche les premiers élémens de la science. Naturellement porté à la rêverie et à l'exaltation, ces dispositions s'accrûrent encore en lui par l'isolement où le plaçait la pauvreté et par la souffrance qu'il en ressentit. Enfant, il s'était ému à ses propres accens, lorsque sa voix sollicitait l'aumône; sa prière mélancolique n'avait souvent eu pour témoin que la croix solitaire des forêts natales. A peine arrivé à l'adolescence, la mort lui enlève un compagnon chéri, et soudain, impressionné par sa douleur, il se croit appelé à la vocation religieuse. Pourquoi ne comprit-il pas que toutes ces larmes brûlantes, répandues depuis son enfance, lui étaient moins arrachées par la piété que par l'humiliation, que ces élans vers le ciel ne tendaient pas tant à le rapprocher de Dieu qu'à l'éloigner des hommes au milieu desquels il souffrait? Trompé sur ses besoins, méconnaissant la voix qui l'appelait à commander et non à obéir, le pauvre écolier devint un pauvre moine.

Mais dans cette organisation puissante dominaient l'orgueil et les sens, et ces deux tyrans de notre nature se vengèrent sur l'homme d'avoir été méconnus par l'enfant. L'orgueil se révolte le premier. D'abord il attaque faiblement l'autorité que l'imprudent jeune homme était venu chercher lui-même; bientôt il l'ébranle, et la renversant enfin, jette sur elle, fier de son triomphe, l'ironie et l'injure, croyant à force de mépris faire oublier qu'un jour il s'est agenouillé devant elle. Les sens, excités à leur tour, irrités par la contrainte des premières années, rompent tout frein, et célèbrent leur révolte par un débordement de paroles et d'idées que seuls ils pouvaient enfanter. Une vierge avait relevé les filles d'Ève de leur antique dégradation, et depuis Marie, la femme retrouvait sa dignité par la virginité; soudain, elle rétrograde jusqu'au temps du judaïsme. Le Christ avait voulu en faire la compagne de l'homme; pour le moine révolté elle n'est plus que sa femelle, bonne uniquement à la reproduction et devant remplir sa vocation à tout prix. Alors on entend sortir ces étranges conseils de la bouche d'un prêtre chrétien : « Que si une femme a épousé un homme impuissant, qu'elle lui demande la permission de s'unir à un de ses parens ou amis; que s'il refuse, qu'elle quitte le logis clandestinement, par amour de son salut, qu'elle aille en pays étranger et s'y marie...(1). » Il faut avouer que voilà le salut singulièrement compris. Ce n'est pas tout, le prédicateur continue. Pour lui,

(1) Voir les cyniques paroles, que nous n'osons répéter ici, dans le *Sermo de matrimonio*, cité par M. Audin, *Hist. de la Vie, des Ecrits et des Doctrines de Martin Luther*, t. II, p. [illegible].

l'union de l'homme et de la femme redevient un accouplement auquel ne participent ni l'âme, ni l'esprit : la matière n'écoute que ses besoins ; elle veut les satisfaire, n'importe comment. Que si une part si grande est faite à la femme, que sera-ce du mari ? Le moine apostat va jusqu'à lui donner le conseil de la contraindre par la force publique. « Si « elle refuse le devoir conjugal, renvoie-« la, et à la place de Vasthi, mets Es-« ther, pour imiter l'exemple d'Assué-« rus roi... Le magistrat doit employer la « force contre la femme revêche ; en cas « de besoin, le glaive. Si le magistrat « use du glaive, le mari imaginera que « sa femme a été enlevée et tuée par des « voleurs, et il en prendra une au-« tre (1). » Ainsi donc, oubliant la différence des temps et des lieux, peu inquiet de la voie dans laquelle il entraîne l'humanité, le moine repousse la loi de l'esprit pour invoquer celle de la chair, et renie la parole du Christ.

L'effet de ces enseignemens est immense. A la voix du docteur, les cloîtres s'ouvrent ; le dévergondage de l'action suit le dévergondage de la pensée ; l'homme ne regarde plus la femme qu'avec les yeux de la chair ; la femme oublie qu'elle doit surtout être chaste, et que sa mission est de moraliser la société ; la loi se matérialise, et les plus étranges aberrations de l'esprit humain enfantent des sectes monstrueuses. Ce serait une belle et intéressante étude à entreprendre que l'étude du changement opéré dans la société par ce mépris jeté sur le célibat, sur la virginité, tant recommandés par les premiers Pères, et qui sont, pour ainsi dire, la base du Christianisme ; et la comparaison ne serait pas moins curieuse à établir entre les traités des saint Cyprien, des saint Ambroise, des saint Jérôme, sur la virginité, et les discours obscènes que le nouveau Père de l'église Réformée tenait à table et débitait en chaire. Mais ce sujet est trop vaste pour trouver place ici ; pour nous, du reste, il peut se résumer en quelques mots : Le dernier terme et l'expression la plus avancée de ces doctrines se révèlent, en Allemagne, par la bigamie du landgrave de Hesse ; en Angleterre, par les noces effrontées et sanglantes d'Henri VIII.

On comptait déjà 89 ans depuis la naissance de celui par qui tous ces désordres étaient entrés dans la société, il y en avait 55 qu'il avait prononcé les premières paroles de révolte dans un sermon contre les indulgences, et 16 que la mort l'avait appelé devant le tribunal suprême de Dieu, quand vint au monde une femme dont l'exemple, par la piété et la chasteté de sa vie, par la dignité chrétienne de sa conduite, mais surtout, peut-être, par le lien intime d'une affection pure avec un des hommes les plus saints et les plus admirables de cette époque, devait contrebalancer les funestes doctrines de Luther, et rappeler au monde oublieux que l'union spirituelle de l'homme et de la femme peut exister forte, sainte, riche en bonnes œuvres et en nobles actions, sans que le contact de la matière vienne la souiller. Cette femme était madame de Chantal, l'amie de François de Sales, la fondatrice de l'ordre de la Visitation. Il nous a paru d'autant plus utile de présenter un court tableau de cette vie si bien remplie, et de l'union intime qui exista entre ces deux âmes d'élite, qu'elle offre un contraste frappant avec le matérialisme répandu alors dans les mœurs par la Réforme, et que, comme la douce étoile isolée de l'obscurité d'une nuit orageuse, elle fait espérer de meilleurs temps.

La famille Frémiot conservait une piété traditionnelle. Bénigne Frémiot, président à mortier au parlement de Dijon, se distinguait par la pureté de sa foi autant que par la fermeté et la loyauté de sa conduite ; et sa femme, Marguerite de Berbisy, nous est également présentée comme douée de beaucoup de prudence et fort attachée à la religion. Ce fut d'eux que naquit, à Dijon, le 23 janvier 1572, *Jeanne-Françoise Frémiot*, plus connue sous le titre de *baronne de Chantal*, et que nous verrons prendre ensuite celui de *mère* de Chantal, en devenant la première supérieure de son ordre.

Tout est enseignement dans la conduite de ceux que Dieu destine à exercer une salutaire influence sur les hommes : leur

(1) *Sermo de matrimonio*, cité par M. Audin, *Hist. de la Vie*, etc., t. II, p. [illegible].

éducation, leur vie de famille, leurs actions, en apparence les plus éloignées d'un but religieux, leurs défauts, leurs égaremens même peuvent servir d'instruction, soit comme exemple, soit comme avertissement. Nous avons vu souvent ceux que l'Eglise a pris plaisir à adopter parmi ses enfans de prédilection commencer par les plus grands égaremens, et n'arriver à la sainteté qu'après avoir éprouvé l'amertume et le dégoût des jouissances matérielles. Ce n'est point le spectacle que nous offrira la vie simple et pure de madame de Chantal : heureusement née, elle ne paraît point avoir eu à lutter contre les entraînemens de la passion, ni à se dégager des exemples dangereux et des impressions mauvaises; mais en jetant un rapide coup d'œil sur son existence pendant les années qui précédèrent sa vocation, nous y trouverons d'admirables vertus, l'humilité, la patience, la charité et l'abnégation. Nous partagerons les différentes périodes de sa vie en trois : la première nous montrera l'épouse sage et dévouée; la seconde, la mère pleine de sollicitude, de vigilance et d'abnégation; la troisième, la religieuse, fondatrice et supérieure d'un ordre dont la pauvreté et la charité furent la base. Puis, dans chacune de ces phases diverses, nous suivrons la pensée-mère, la religion, qui les anime toutes, et qui, comme un rayon du ciel, grandit et brille d'un plus vif éclat à mesure que, plus près d'atteindre le but, elle se rapproche davantage de sa source.

La vie de l'enfant et celle de la jeune fille restent ordinairement cachées dans le sanctuaire de la famille. La parole naïve, l'hésitation timide du premier âge, n'ont d'importance et de charme que pour l'œil inquiet et attentif des parens; la foule indifférente et pressée ne s'arrête guère à examiner un fruit que le bourgeon indique à peine. Voilà pourquoi nous savons et nous dirons peu de chose de l'enfance de Jeanne. Elle se passa douce et simple, partagée entre l'étude et la pratique des devoirs de la vie. A peine âgée de dix-huit mois, elle avait fait une perte irréparable en la personne de sa mère : ce fut donc la religion, cette autre mère des petits enfans et des âmes souffrantes, qui la recueillit sur son sein et qui, berçant tendrement dans ses bras divins l'enfant que les bras maternels ne pouvaient plus caresser, versa dans sa jeune âme les trésors d'ineffable tendresse dont les fruits devaient être si abondans. Dans les déplorables circonstances où se trouvait la France, les familles vraiment pieuses soupiraient après des temps meilleurs et s'efforçaient de les préparer en s'appuyant sur une foi plus pure et plus éclairée. C'est ce que fit le président Frémiot; il s'appliqua à donner à ses enfans une connaissance raisonnée de la religion, de manière à ce que leur croyance ne fût point ébranlée par les argumens spécieux des religionnaires, et peut-être devons-nous à cet enseignement et aux circonstances mêmes qui le nécessitèrent la belle vie que nous essayons de retracer ici.

Les historiens et les biographes de madame de Chantal se sont plu à nous raconter un ou deux traits de son enfance auxquels donna lieu cette instruction. Elle avait à peine cinq ans, que, se trouvant un jour dans l'appartement où son père causait de matières religieuses avec un seigneur calviniste, la petite Jeanne s'échappa soudain des mains de sa gouvernante, et, courant à celui dont une phrase l'avait sans doute frappée : « Monsieur, lui dit-elle, vous ne croyez pas « que Jésus-Christ soit présent au saint « sacrement; cependant il a dit qu'il y « était : vous croyez donc qu'il est un « menteur? » L'étranger lui répondit ce qu'il crut être à sa portée, et, pour faire sa paix avec elle, lui donna des bonbons; mais elle courut aussitôt les jeter au feu, et, se tournant vers lui : « Voilà « comme les hérétiques brûleront dans « l'enfer, parce qu'ils ne croient pas ce « que Notre-Seigneur a dit. » Ce zèle si précoce ne diminua point avec le temps; seulement il revêtit d'autres formes. L'âme pieuse et tendre de madame de Chantal ne pouvait être accessible au fanatisme, et la charité dont elle était remplie, éclairée encore par les doux conseils de François de Sales, comprit vite que les conversions ne s'opèrent pas par les flammes des bûchers, mais par la chaleur entraînante de l'amour et par l'irrésistible influence de l'exemple.

L'action la plus saillante de Jeanne, dans sa vie de jeune fille, nous montre déjà en elle une grande fermeté de caractère et une dévotion bien arrêtée : c'est celle où, livrée à elle-même, sollicitée par sa sœur et son beau-frère, le marquis d'Effran, elle sut résister à tout et refusa, à cause de la différence de religion, un parti fort avantageux. Peu de temps après, nous la voyons accepter pour mari, de la main de son père, le baron de Chantal, sans que son inclination paraisse déterminer en rien cette alliance. Du reste, elle était fort convenable sous tous les rapports. Christophe de Rabutin, baron de Chantal, était l'aîné du côté paternel de la maison de Rabutin, et descendait de celle de saint Bernard du côté maternel. Il avait alors 27 ou 28 ans, Jeanne 21.

L'époque du mariage, si grave pour toute femme qui en comprend l'importance, où l'existence se fixe, où les faiblesses de la jeune fille doivent disparaître pour faire place à la raison calme de l'épouse; où elle a besoin, non plus de théorie, mais d'action, de force, de patience, d'énergie et de dignité, parce qu'elle entre dans la réalité comme dans le plein exercice de la vie; cette époque marque aussi, pour madame de Chantal, l'ère nouvelle où ses actions vont se parer d'une vertu toute chrétienne. Son premier acte est un acte d'abnégation. Le baron de Chantal, par insouciance et faiblesse, avait grandement dérangé sa fortune; et bien qu'il sentît le danger de persévérer dans cette voie, il était incapable de surmonter les ennuis et les embarras d'une meilleure administration; aussi s'adressa-t-il à sa femme pour la prier de se charger de ses affaires. Ce fardeau si pesant l'effraya d'abord; elle l'accepta pourtant et se mit courageusement à l'œuvre. Peut-être n'est-il pas inutile de jeter un rapide coup d'œil sur la manière dont elle s'y prit.

Elle commença par s'entourer de domestiques choisis; mais en renvoyant les autres, sa prévoyante charité se révèle déjà par le soin qu'elle prend d'assurer leur sort jusqu'à ce qu'ils aient trouvé à se placer ailleurs. Quant aux nouveaux, elle étendit sur eux un regard vigilant et protecteur, les accoutuma à une vie laborieuse et active, et leur donna en retour l'instruction propre à leur état et les secours que pouvait réclamer leur santé. « Alors, dit un de « ses historiens, elle se dépouillait de « l'autorité d'une maîtresse pour se revê- « tir de la tendresse d'une mère, d'autant « plus convaincue qu'elle servait Jésus- « Christ en les servant, qu'il avait dit « lui-même : « Ce que vous avez fait à « l'un de ces petits, vous l'aurez fait « à moi-même (1). » La messe chaque jour et la prière en commun réunissaient maîtresse et serviteurs dans un même acte de dévotion; et dès le moment qu'elle prit la direction des affaires, elle contracta l'habitude de se lever si matin, qu'elle avait donné tous les ordres nécessaires avant que son mari ne fût éveillé. Les receveurs, les fermiers, les vassaux, durent s'adresser directement à elle; et, afin qu'on ne pût changer ses ordres, ni prétendre les avoir oubliés ou mal entendus, elle les donna par écrit. Toutes les semaines, les comptes de ses domestiques furent réglés, tous les mois ceux des receveurs et des fermiers. Chaque ouvrier recevait le prix de son ouvrage au moment où il le rapportait; chaque dette était payée exactement, et de temps en temps elle visitait ses greniers et ses terres pour s'assurer de l'ordre qui devait y régner. Pourtant, malgré tous ces soins, la fortune avait été si compromise, que les revenus ne suffisaient pas encore; elle en parla au baron de Chantal, mais il ne voulut nullement consentir à diminuer un peu de la dépense de sa maison ou de celle qu'il faisait à la cour et à l'armée. Ce fut donc cette admirable femme qui dut y pourvoir seule. Sans affectation, sans éclat, elle retrancha peu à peu sur sa parure; les étoffes de prix, les bijoux, ce luxe élégant dont une jeune femme aime à s'entourer, disparurent graduellement; puis, quand son mari s'absentait, les fêtes et les festins cessaient; elle se renfermait dans la retraite, s'occupait de pieuses lectures et travaillait pour les églises et pour les pauvres. Alors le monde trouvait que madame de Chantal n'avait rien de jeune

(1) L'abbé Marsollier, *Vie de la vénérable mère de Chantal*, t. I, p. 52.

que le visage; que sa piété était bien grave pour son âge, et il ne comprenait pas tout le mérite secret de ces actions qu'il voulait pourtant contrôler.

Jusqu'ici nous l'avons vue administrateur habile, économe prudent et sage; encore un mot pour la connaître tout entière. Une grande famine survint, pendant laquelle elle nourrit non seulement les pauvres de toutes ses terres, mais aussi tous ceux des environs. De six à sept lieues à la ronde on recourait à elle, parce que l'on savait qu'elle ne refusait l'aumône à personne. Pour la faire avec plus d'ordre, elle fit ouvrir une seconde porte dans sa basse-cour. Les pauvres entraient par l'ancienne et sortaient par la nouvelle. Parmi ce grand nombre de pauvres, il y en avait plusieurs qui, après avoir reçu l'aumône, faisaient promptement le tour du château, et rentraient par l'ancienne porte pour la recevoir une seconde fois. Madame de Chantal, qui se trouvait toujours à cette bonne œuvre, le remarquait souvent; mais elle ne put jamais se résoudre ni à leur faire la moindre confusion, ni à les refuser. Elle se disait à elle-même, dans ces occasions: « Hélas! combien de fois me présenté-« je devant Dieu dans un même jour « pour lui demander mes besoins! Si, « après que je me suis présentée une fois, « il me rejetait toutes les autres, et me « refusait ce que je lui demande, où en « serais-je (1)? » Telle fut madame de Chantal dans sa vie d'épouse; telles s'écoulèrent les huit années de son mariage, pendant lesquelles la naissance de six enfans, et l'éducation des quatre qui vécurent, un fils et trois filles, vint encore accroître l'immense charge qui pesait sur elle. Son dernier enfant venait à peine de naître, lorsque le baron de Chantal mourut, tué à la chasse d'un coup de feu que lui tira par mégarde un de ses parens. Madame de Chantal avait alors vingt-huit ans. Ici commence la seconde partie de son existence, et avec elle de nouvelles et plus rudes épreuves. Mais c'est maintenant aussi que des aspirations plus ardentes vers le ciel, des communications plus intimes avec Dieu, vont préparer et révéler la vocation qui l'appela irrésistiblement à embrasser l'état religieux. Puis, pour l'aider à supporter toutes ses souffrances, une main protectrice et amie va s'étendre sur elle, la guider, la soutenir. Suivons-la donc dans cette voie nouvelle, où parfois nous la verrons près de succomber, mais où François de Sales va nous apparaître.

Après la mort du baron de Chantal, l'austérité de sa retraite augmenta encore. D'abord, elle fait vœu de ne point se remarier, et de vivre seulement pour Dieu; ensuite elle distribue tous ses vêtemens aux pauvres, et fait un second vœu, celui de n'en porter jamais que de laine; puis elle supprime une partie de ses domestiques; cesse de faire des visites; ne reçoit que celles dont elle ne peut se dispenser; et, se renfermant avec ses enfans, partage sa journée entre les soins de leur éducation, la prière, le travail, la visite des pauvres et des malades. Une solitude si complète, jointe à la disposition d'esprit où se trouvait madame de Chantal, ne tarda pas à agir puissamment sur elle. Écoutons-la parler: « Quand il plut à la « divine Providence de rompre les liens « qui me tenaient attachée à mon mari, « en même temps elle me distribua beau-« coup de lumières du néant de cette vie « et de grands désirs de me consacrer « toute à Dieu. Quelque temps même « avant ma viduité, Dieu m'attirait à le « servir tant par de bonnes affections « que par diverses tentations et tribula-« tions qui me faisaient retourner à lui. « Néanmoins, tout cela ne me portait « dans ces commencemens qu'à vivre « chrétiennement, élevant vertueusement « mes enfans. Mais, quelques mois après, « outre l'affliction très grande que je « souffrais pour ma viduité, il plut à Dieu « de permettre que mon esprit fût agité « de tant de diverses et violentes tenta-« tions, que si sa bonté n'eût eu pitié de « moi, je fusse sans doute périe dans la « fureur de cette tempête qui ne me don-« nait quasi aucun relâche, et qui me « dessécha de telle sorte que je n'étais « plus presque reconnaissable (1). »

Ses amies, ses parentes vinrent la voir pour tâcher de la distraire, attribuant à la perte seule du baron de Chantal la

(1) L'abbé Marsollier, *Vie*, etc., t. I, p. 64.

(1) L'abbé Marsollier, *Vie*, etc., p. 84.

douleur et le dépérissement dans lesquels elle languissait. Mais ces visites ne lui procurèrent aucun soulagement. Au contraire, elle préférait de se livrer seule à la contemplation; et son ardeur pour la prière était si grande, que la journée ne lui suffisant pas, elle y consacrait une partie de la nuit. L'abbé Marsollier raconte à ce sujet un trait touchant, et qui montre l'attachement qu'elle pouvait inspirer. Ses domestiques s'étant aperçus qu'elle se relevait, s'arrangèrent pour la veiller, afin de l'obliger du moins à rester un peu au lit et à prendre un peu de repos.

Inquiète, agitée, incessamment occupée de connaître les desseins de Dieu à son égard, mais ne sachant comment y parvenir au milieu de tant d'incertitudes, elle éprouve le besoin d'avoir un directeur. Ce souhait formé, plus de repos; il l'obsède le jour, trouble son sommeil la nuit, et revient sans cesse dans toutes ses prières. « Je demandais ce que « je ne connaissais pas; car, bien que « j'eusse été élevée par des personnes « vertueuses, et que mes conversations « ne fussent qu'honnêtes, je n'avais ja« mais ouï parler de directeur, de père « spirituel, ni de rien qui en approchât. « Néanmoins, Dieu me mit ce désir si « avant dans le cœur, et l'inspiration de « lui demander ce conducteur était si « forte, que je faisais cette demande avec « une contention et une force sans pa« reilles. Je parlais à Dieu comme si je « l'eusse vu de mes yeux corporels, tant « la foi et mon désir me donnaient espé« rance que je serais entendue. Je repré« sentais à Dieu la fidélité de ses paroles, « qui promettent de ne point donner une « pierre à qui lui demande du pain, et « d'ouvrir à ceux qui heurteraient à la « porte de sa miséricorde. J'ajoutais plu« sieurs autres semblables paroles dont « j'étais moi-même étonnée; mais je sen« tais bien par après que Dieu même me « les enseignait, et qu'il voulait que je « demandasse ce que sa bonté voulait me « donner. Je m'allais promener seule, et « comme transportée, je disais tout haut « à Notre-Seigneur ces mêmes paroles, ce « me semble: Mon Dieu, je vous conjure « par la vérité et par la fidélité de vos « promesses, de me donner un homme « pour me guider spirituellement, qui « soit vraiment saint et votre serviteur, « qui m'enseigne votre volonté et tout ce « que vous désirez de moi, et je vous « promets et je jure en votre présence « que je ferai tout ce qu'il me dira de « votre part. Enfin, tout ce qu'un cœur « outré de douleur et pressé d'un ardent « désir peut inventer, je le disais à Notre« Seigneur, pour l'induire à m'accorder « ma requête, lui répétant toujours la « promesse que je lui faisais de bien obéir « à ce saint homme que je lui demandais « avec tant de larmes et tant d'instan« ces (1). » Jeûnes, aumônes, tout est employé; elle a même recours aux prières d'autrui, afin d'obtenir ce directeur tant souhaité. L'état d'exaltation où ces angoisses incessantes la conduisirent, produisit le phénomène que les âmes pieuses désignent sous le nom de vision, et dont Dieu, touché de ses larmes, se servit pour la consoler et l'encourager. Quelle que soit la cause de ce mystère que nous ne pouvons percer, elle en éprouva un grand soulagement. Laissons parler son historien : « Un jour qu'elle se prome« nait seule par la campagne aux envi« rons de son château, selon sa coutume, « elle vit tout-à-coup au bas d'une colline « assez proche du lieu où elle était, un « homme de la taille de saint François « de Sales, qui lui ressemblait exacte« ment, habillé en évêque, tel en un mot « qu'il était lorsqu'elle le vit la première « fois à Dijon, comme on le racontera « ci-après. En même temps, elle entendit « une voix qui lui dit : Voilà l'homme « chéri de Dieu et des hommes que Dieu « t'a destiné pour te conduire. La vision « disparut aussitôt; mais elle ne douta « plus que Dieu ne l'eût exaucée, et « qu'elle ne vît enfin l'effet de ses pro« messes (2). »

D'autres visions suivirent : elle vit successivement la porte de Saint-Claude, petite ville du Jura où François de Sales devait plus tard la recevoir au nombre de ses pénitentes; puis le troupeau nombreux de vierges et de veuves qui devaient ensuite se ranger sous sa direction. D'autres fois, plongée dans l'extase,

(1) L'abbé Marsollier, *Vie*, *etc.*, p. 87.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 92.

elle entendait la voix de Dieu même qui l'exhortait à l'obéissance, et il lui semblait en revenant à elle n'avoir appris que cette seule parole que Dieu avait dite à son âme : « Comme mon Fils Jé« sus-Christ a été obéissant, je vous des« tine à être obéissante (1). »

Ainsi se passa la première année de son veuvage. Au bout de ce temps, son père désira qu'elle vînt à Dijon près de lui. La distraction obligée que ce séjour apporta dans sa vie, ne diminua point cependant ses incertitudes, sa défiance en ses propres lumières, et son désir insurmontable d'avoir un directeur. A force de se faire humble, cette âme en était arrivée à douter d'elle-même, et il lui semblait que pour obéir à Dieu il fallait absolument qu'elle obéît à un homme. Cette humilité portée à l'excès l'attira dans une démarche qui devait lui attirer les plus grands chagrins et augmenter ses angoisses bien loin de les diminuer. Un jour qu'elle était allée visiter Notre-Dame-de-l'Étang, église à deux lieues de Dijon, elle y rencontra plusieurs dames de sa connaissance et leur parla de la peine qu'elle éprouvait de n'avoir point de directeur. Précisément celui de ces dames habitait le lieu même où elles se trouvaient ; ses pénitentes en firent le plus grand éloge, et insistèrent si fort sur ses mérites qu'elles déterminèrent madame de Chantal à se mettre sous sa direction. Ce fut une triste détermination. D'abord ce religieux ne voulut se charger de la diriger qu'à la condition qu'elle ferait quatre vœux : le premier, de lui obéir ; le second, de ne le jamais quitter ; le troisième, de garder un secret inviolable sur tout ce qu'il lui dirait ; le quatrième, de ne parler qu'à lui seul de ce qui regarderait sa conscience. Étranges prétentions en vérité, et qui auraient dû, ce semble, détourner madame de Chantal d'un semblable engagement. Elle le contracta pourtant, bien qu'avec répugnance. « Je « voyais distinctement, à l'occasion de « ces quatre vœux, qu'il n'était pas celui « qui m'avait été montré ; néanmoins « pressée de la nécessité de quelques se« cours à cause de mes tentations, je me « laissai engager ; joint que j'eus crainte « d'avoir été trompée, et que ma vision « ne fût qu'une imagination. » Une fois maître de cette conscience trop timorée, ce religieux ne sut ni en comprendre les besoins, ni en combattre les faiblesses. « Il la chargea de quantité de « prières, de méditations, de spécula« tions, de méthodes, de pratiques tout« à-fait laborieuses et embarrassantes ; « il lui ordonna des prières au milieu de « la nuit, des jeûnes, des disciplines et « d'autres austérités qui pensèrent rui« ner entièrement sa santé. » Que différente fut la conduite de François de Sales, ce pasteur vraiment chrétien dont la foi n'était qu'amour et charité ! avec quelle prudence il dirigea cette âme craintive ; comme il l'encouragea, la fortifia, la consola ! Mais avant de jouir de cette direction salutaire, bien des peines attendaient encore l'humble femme.

Vers ce temps, son beau-père, le vieux baron de Chantal, vieillard chagrin et irritable, exigea qu'elle vînt demeurer chez lui, la menaçant en cas de refus de déshériter ses enfans. Elle se résigna à regret, car elle prévoyait combien elle allait avoir à souffrir. Une servante établie dans cette maison y présidait à tout, et disposait de tout selon ses intérêts : elle était insolente et grossière et exerçait sur l'esprit du vieillard un empire absolu. A l'arrivée de madame de Chantal, elle outra encore ce despotisme, et pour éviter de tomber sous son pouvoir, elle lui fit supporter le sien. « La chose « alla si loin, dit l'abbé Marsollier, que « madame de Chantal n'osait pas donner « un verre d'eau sans l'ordre de cette « maîtresse-servante. Elle avait cinq de « ses enfans auprès d'elle, nourris et en« tretenus aux dépens du baron, elle « eut l'insolence de les faire aller de pair « avec ceux de la sainte veuve. Souvent « même ils leur étaient préférés, et dans « les petits différends qui naissent sou« vent entre des enfans, ceux de la « servante avaient toujours raison, et « ceux de madame de Chantal toujours « tort (1). » Peut-être y eut-il encore de la faiblesse de sa part, dans cette cir-

(1) L'abbé Marsollier, *Vie*, etc., p. 98.

(1) L'abbé Marsollier, *Vie*, etc., p. 130.

constance, car elle sanctionna, pour ainsi dire, ces abus par sa conduite : elle traita ces enfans étrangers comme les siens; se mit à les peigner, à les habiller, à les instruire elle-même, espérant ainsi gagner leur mère, mais en vain. Il se rencontre des natures incapables de comprendre la sublimité du précepte chrétien; elles ne voient dans la souffrance passive qu'un encouragement et une excitation à verser sur ceux qui la pratiquent le fiel amer de leur haine. Pour agir sur ces natures mauvaises, il faut savoir leur résister, mettre la fermeté à la place de l'humilité, et, comme le Christ, s'armer du fouet quand la parole ne suffit pas. Madame de Chantal ne pensait point ainsi : à toutes ses souffrances elle ne chercha d'autre remède que la prière, la lecture, le travail et le soin des pauvres, pour lesquels elle établit une petite pharmacie dans un de ses apartemens. Aussi les insolences et les prétentions redoublèrent: accusée près de son beau-père, la pieuse femme dut s'humilier jusqu'à se défendre et supporter en silence les injustices auxquelles le vieillard s'abandonnait, poussé par sa favorite. Cette existence pénible, et pour toute autre insupportable, fut heureusement interrompue tout-à-coup par un voyage qui marque pour madame de Chantal une ère nouvelle.

En l'année 1604, le parlement de Dijon pria François de Sales de prêcher le carême dans cette ville, et l'obtint, bien qu'avec beaucoup de difficulté. Aussitôt le président Frémiot écrit à sa fille de venir l'entendre. Elle arrive chez son père le premier vendredi de carême, et le lendemain se rend à l'église. La foule encombrait le temple; la réputation du prédicateur attirait les sommités de la société, comme le menu peuple : les uns, c'est le talent; les autres, la sainteté qui les fait accourir. Elle, saisie de je ne sais quel trouble, traverse recueillie ces masses pressées; une inquiétude secrète, une douce et mystérieuse joie, une espérance indéfinie et qu'elle ne sait comprendre, l'agitent; elle souhaite et pourtant semble craindre l'apparition du prêtre. Il arrive enfin : un léger frémissement parcourt l'assemblée, les têtes se courbent et tous les fronts inclinés reçoivent en silence la bénédiction pastorale. Alors, jetant les yeux sur la chaire d'où va rayonner la parole onctueuse, madame de Chantal reste soudain frappée à la vue de ce prélat; elle sait ne l'avoir jamais vu, et pourtant ses traits lui sont connus. Tout-à-coup la vision lui revient en mémoire, et au même moment un sentiment intime l'avertit que voilà bien le directeur tant demandé à Dieu; son âme est inondée de joie. De son côté le prédicateur, au milieu de tant de femmes élégantes, de tant de visages recueillis, a remarqué cette pieuse femme distinguée entre toutes par son maintien modeste et attentif; il se rappelle à son tour une vision qu'il a eue au château de Sales et la reconnaît pour celle qui lui est apparue. Puis au sortir du sermon, s'adressant à l'archevêque de Bourges, son ami, il lui dépeint cette dame et lui demande son nom. C'est ma sœur, répond l'archevêque, la baronne de Chantal, et je puis dire, quoiqu'elle soit ma parente, que c'est une dame d'une fort grande piété. Ainsi commença à l'ombre du sanctuaire une union que le ciel semblait avoir merveilleusement préparée et que la mort même ne put rompre. De ce moment, ces deux âmes prédestinées eurent mille occasions de se communiquer l'une à l'autre; l'évêque de Genève invité souvent à la table du président Frémiot, ou de l'archevêque de Bourges, y rencontrait toujours madame de Chantal, et elle trouvait un grand charme à sa conversation. « J'admirais tout ce « qu'il faisait et tout ce qu'il disait, le « regardant comme un ange du Seigneur; « mais je m'étais si scrupuleusement at- « tachée à la conduite de mon père spi- « rituel, que je ne communiquais à per- « sonne des choses un peu particulières « qu'en grande crainte, bien que la dé- « bonnaireté de ce grand serviteur de « Dieu m'invitât quelquefois à lui parler « avec confiance, et que d'ailleurs j'en « mourusse d'envie (1). »

Ces vœux qui liaient madame de Chantal à son directeur, et qu'on pourrait, ce nous semble, appeler téméraires, la

(1) M. l'abbé Marsellier, *Vie*, etc., p. 119.

retenaient dans une si grande crainte qu'elle n'osa de long-temps encore ouvrir son âme à François de Sales ; ce sont eux maintenant qui vont troubler sa tranquillité et prolonger ses angoisses. Pendant un voyage qu'entreprit son directeur, elle fut agitée de tentations si violentes, qu'ayant peur d'en perdre l'esprit, elle se vit obligée de s'adresser au saint évêque, mais seulement dans une simple confession. « Elle sortit d'avec « lui si éclaircie sur tous ses doutes, si « soulagée de toutes ses peines, et si con« solée, qu'il lui semblait que ce n'était « pas un homme, mais un ange qui lui « avait parlé (1). » Cette confession eut sur tous deux une grande influence. Madame de Chantal en conçut un désir extrême d'ouvrir son âme tout entière à un homme qui savait y répandre tant de calme et de douceur, et François de Sale se sentit fortement attiré vers elle, comprenant dès lors la sublime piété à laquelle elle était appelée, et qu'entravaient seulement des scrupules timides dont il savait pouvoir la guérir. Mais le directeur revint et avec lui les douleurs, car il blâma la confession faite au prélat, et réveilla ainsi toutes ses angoisses. Bientôt, le carême étant terminé, l'évêque de Genève retourna dans son diocèse, laissant madame de Chantal sous cette direction qui était si contraire à ses besoins, sans qu'aucun arrangement eût été pris à ce sujet. Mais de ce moment, commence entre eux une correspondance dont l'influence devait se faire sentir de plus en plus. Désormais, on nous permettra de citer souvent ces lettres, qui seules peuvent nous faire connaître la sagesse du directeur, la soumission de la pénitente, et l'affection intime des deux amis ; il s'en exhale d'ailleurs un si suave parfum de cœur qu'en vain chercherait-on à les remplacer. Combien, en les lisant, ne regrette-t-on pas la perte de celles auxquelles elles répondaient, et qui nous auraient si profondément initiés aux secrets des voies mystérieuses par lesquelles il plaisait à Dieu d'éprouver cette âme et de la conduire au repos ! Mais à la mort de l'évêque de Genève, madame de Chantal brûla toutes les lettres qu'elle lui avait écrites, soit par crainte qu'on ne les publiât, soit pour éviter que ces doux épanchemens ne rencontrassent un œil indiscret : le cœur n'a-t-il pas de sublimes pudeurs ? Voici la première lettre que François de Sales lui écrivit, après son départ de Dijon.

Annecy, 3 mai 1604.

« Madame,

« C'est toujours pour vous assurer davantage que j'observerai soigneusement la promesse que je vous ai faite de vous écrire le plus souvent que je pourrai. Plus je me suis éloigné de vous selon l'extérieur, plus je me sens joint et lié selon l'intérieur, et ne cesserai jamais de prier notre bon Dieu qu'il lui plaise de parfaire en vous son saint ouvrage, c'est-à-dire le bon désir et dessein de parvenir à la perfection de la vie chrétienne, désir lequel vous devez chérir et nourrir tendrement en votre cœur, comme une besogne du Saint-Esprit et une étincelle de son feu divin. J'ai vu un arbre planté par le bienheureux saint Dominique à Rome ; chacun le va voir et chérir pour l'amour du planteur. C'est pourquoi ayant vu en vous l'arbre du désir et sainteté, que Notre-Seigneur a planté en votre âme, je le chéris tendrement, et prends plaisir à le considérer plus maintenant qu'en présence ; et je vous exhorte d'en faire de même et de dire avec moi : Dieu vous croisse, ô bel arbre planté, divine semence céleste ! Dieu vous veuille faire produire votre fruit à maturité, et lorsque vous l'aurez produit, Dieu vous veuille garder du vent qui fait tomber les fruits en terre, où les bêtes vilaines les vont manger ! Madame, ce désir doit être en vous comme les orangers de la côte maritime de Gênes, qui sont presque toute l'année chargés de fruits, de fleurs et de feuilles tout ensemble ; car votre désir doit toujours fructifier par les occasions qui se présentent d'en effectuer quelques parties tous les jours, et néanmoins il ne doit jamais cesser de souhaiter des objets et sujets de passer plus avant. Et ces souhaits sont des fleurs de l'arbre de votre dessein ; les feuilles seront les fréquentes connaissances de votre imbécillité qui conserve et les

(1) M. l'abbé Marsellier, *Vie*, *etc.*, p. 121.

bonnes œuvres et les bons désirs. C'est là l'une des colonnes de votre tabernacle ; l'autre est l'amour de votre viduité, amour saint et désirable pour autant de raisons qu'il y a d'étoiles au ciel, et sans lequel la viduité est méprisable et fausse. Saint Paul nous commande *d'honorer les veuves qui sont vraiment veuves* ; mais celles qui n'aiment pas leur viduité ne sont veuves qu'en apparence ; leur cœur est marié. Ce ne sont pas celles desquelles il est dit : *Bénissant, je bénirai la veuve* ; et ailleurs, que *Dieu est le juge protecteur et défenseur des veuves*. Loué soit Dieu qui nous a donné ce cher saint amour ! Faites-le croître tous les jours de plus en plus ; et la consolation vous en accroîtra tout de même, puisque tout l'édifice de votre bonheur est appuyé sur ces deux colonnes. Regardez au moins une fois le mois, si l'une ou l'autre n'est point ébranlée par quelque méditation et considération pareille à celle de laquelle je vous envoie une copie, et que j'ai communiquée avec quelque fruit à d'autres âmes que j'ai en charge. Ne vous liez pas toutefois à cette même méditation, car je ne vous l'envoie pas pour cet effet, mais seulement pour vous faire voir à quoi doit tendre l'examen et épreuve de soi-même que vous devez faire tous les mois, afin que vous sachiez vous en prévaloir plus aisément. Que si vous aimez mieux répéter cette même méditation, elle ne vous sera pas inutile ; mais je dis si vous l'aimez mieux : car en tout et partout je désire que vous ayez une sainte liberté d'esprit touchant les moyens de vous perfectionner. Pourvu que les deux colonnes en soient conservées et affermies, il n'importe pas beaucoup comment. Gardez-vous des scrupules, et vous reposez entièrement sur ce que j'ai dit de bouche ; car je l'ai dit au Seigneur. Tenez-vous fort en la présence de Dieu, par les moyens que vous avez. Gardez-vous des empressements et inquiétudes ; car il n'y a rien qui nous empêche plus de cheminer en la perfection. Jetez doucement votre cœur ès plaies de Notre-Seigneur, et non pas à force de bras. Ayez une extrême confiance en sa miséricorde et bonté, et qu'il ne vous abandonnera point ; mais ne laissez pas pour cela de vous bien prendre en sa sainte croix. Après l'amour de Notre-Seigneur, je vous recommande celui de son épouse l'Eglise, de cette chère et douce colombe, laquelle seule peut pondre et faire éclore les colombeaux et colombelles à l'époux. Louez Dieu cent fois le jour d'être fille de l'Eglise, à l'exemple de la Mère Thérèse qui répétait souvent ce mot à l'heure de sa mort avec extrême consolation. Jetez vos yeux sur l'époux et l'épouse, et dites à l'époux : *O que vous êtes l'époux d'une belle épouse !* et à l'épouse : *Hé ! que vous êtes épouse d'un divin époux !* Ayez grande compassion à tous les pasteurs et prédicateurs de l'Eglise, et voyez comme ils sont épars sur toute la face de la terre ; car il n'y a province au monde où il n'y en ait plusieurs. Priez Dieu pour eux afin qu'en se sauvant, ils procurent fructueusement le salut des âmes ; et en cet endroit, je vous supplie de ne jamais m'oublier, puisque Dieu me donne tant de volonté de ne jamais vous oublier. Aussi je vous envoie un écrit touchant la perfection de la vie de tous les chrétiens. Je l'ai dressé, non pour vous, mais pour plusieurs autres. Néanmoins, vous verrez en quoi vous pourrez le faire prévaloir pour vous. Ecrivez-moi, je vous prie, le plus souvent que vous pourrez, avec toute la confiance que vous saurez ; car l'extrême désir que j'ai de votre bien et avancement me donnera de l'affection, si je sais souvent à quoi vous êtes. Recommandez-moi à Notre-Seigneur ; car j'en ai plus de besoin que nul homme du monde. Je vous supplie de vous donner abondamment à son saint amour, et à tout ce qui vous appartient. Je suis sans fin, et vous supplie de me tenir pour votre serviteur tant assuré et dédié en J.-C. (1). »

Ces paroles douces et onctueuses agissaient puissamment sur celle à qui elles étaient adressées ; mais en augmentant son désir d'être entièrement dirigée par François de Sales, elles augmentaient aussi ses souffrances. « Je craignais effroyablement de manquer de fidélité à « la divine volonté que je voulais suivre « au péril de toutes choses, et ne sachant « de quel côté elle était, je souffrais (ce

(1) Lett. LV, t. III, p. 70 des *Œuvres de saint François de Sales*.

« me semble) un martyre qui dura en« viron trente-six heures, durant lesquelles je ne pris ni sommeil, ni nour« riture, et dans lesquelles je fus déli« vrée de toutes mes tentations, et j'a« vais une grande clarté des choses de la « sainte foi; je m'en étonnais, car c'était « ma plus grande peine. Pressée de cette « angoisse, je ne faisais que prier Notre« Seigneur qu'il lui plût me faire connaî« tre clairement sa sainte volonté, pro« testant que je la voulais suivre, et lui « obéir fidèlement. Je sentais que mon « âme ne désirait que cela, et n'avait « d'autre attache que ce divin vou« loir (1). » Le jour de la Pentecôte, ses angoisses redoublent; elle envoie chercher le Père Villars, recteur des Jésuites, et lui ouvre son âme. C'était un prêtre éclairé, versé dans la connaissance du cœur humain. Il n'hésita pas à lui conseiller de recourir à la direction de l'évêque de Genève; et, voulant calmer toutes ses craintes, il prit un ton d'autorité pour lui déclarer que c'était la volonté de Dieu. Il avait bien trouvé la manière d'agir sur une âme si timorée; ce conseil, donné sous forme d'ordre, rendit la paix à madame de Chantal. « Il me « sembla qu'on m'ôtait une montagne de « dessus le cœur qui l'oppressait et qui « l'opprimait, et je demeurai dans une « grande paix, clarté et assurance que « ce qu'il m'avait dit était la volonté de « Dieu, ce qui fortifia mon courage et « mes désirs (2). » Ceci dura très peu cependant. Elle alla voir son directeur; il lui reprocha de parler à tout autre qu'à lui de l'état de sa conscience, et de violer ainsi son vœu: nouveaux troubles, nouvelles douleurs. C'est sans doute en réponse à ce qu'elle écrivit alors à François de Sales, que nous trouvons de lui un grand nombre de lettres où il cherche à la prémunir contre les scrupules que faisait naître son directeur. Nous lisons ce passage dans une d'elles, datée du 24 juin 1604.

« Je suis bien d'accord avec ceux qui vous ont voulu donner du scrupule, qu'il est expédient de n'avoir qu'un père spirituel, l'autorité duquel doit être en tout et partout préférée à la volonté propre, et même aux avis de tout autre particulière personne; mais cela n'empêche nullement le commerce et communication d'un esprit avec un autre, ni d'implorer les avis ni les conseils que l'on reçoit... Encore faut-il que je vous dise, pour couper chemin à toutes les répliques qui se pourraient former en votre cœur, que je n'ai jamais entendu qu'il y eût nulle liaison entre nous qui portât aucune obligation, sinon celle de la charité et vraie amitié chrétienne de laquelle le lien est appelé par saint Paul le lien de perfection. Et vraiment, il l'est aussi; car il est indissoluble, et ne reçoit jamais aucun relâchement. Tous les autres liens sont temporels, même celui de l'obéissance, qui se rompt par la mort, et beaucoup d'autres occurrences; mais celui de la charité croît avec le temps, et prend nouvelles forces par la durée. Il est exempt du tranchant de la mort, de laquelle la faux tranche tout, sinon la charité. *La dilection est aussi forte que la mort, et plus dure que l'enfer*, dit Salomon. Voilà, ma bonne sœur (et permettez-moi que je vous appelle de ce nom, qui est celui par lequel les apôtres et premiers chrétiens exprimaient l'intime amour qu'ils s'entre-portaient), voilà notre lien, voilà nos chaînes, lesquelles plus elles nous serreront et presseront, plus elles nous donneront de l'aise et de la liberté. Leur force n'est que suavité, leur violence n'est que douceur; rien de si pliable que cela, rien de si ferme que cela. Tenez-moi donc pour bien étroitement lié avec vous, et ne vous souciez pas d'en savoir davantage; sinon que ce lien n'est contraire à aucun autre lien, soit de vœu, soit de mariage. Demeurez donc entièrement en repos de ce côté-là. Obéissez à votre premier conducteur filialement, et servez-vous de moi charitablement et franchement (1). »

Plusieurs autres lettres suivirent celle-ci, remplies des plus tendres expressions, des plus encourageans conseils; mais rien ne pouvait calmer le malaise de cette âme qui cherchait le repos sans pouvoir le trouver. Toujours inquiète,

(1) L'abbé Marsollier, *Vie de la vénérable mère de Chantal*, t. I, p. 126.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 128.

(1) Lett. LVII, t. III, p. 73.

toujours agitée, elle a recours à un père capucin. La réponse qu'elle en obtient est la même que celle du père de Villars : « Ne différez plus, lui dit-il, de vous mettre sous la conduite de l'évêque de Genève. » Sans doute elle ne manquait pas de faire connaître à François de Sales l'état où elle se trouvait, mais il ne se prononçait point. Le pressentiment du lien qui devait les unir le portait à ne rien faire avec empressement ; il demandait à Dieu, dans le saint sacrifice de la messe, de l'éclairer; il faisait prier et priait lui-même avec ferveur, afin d'obtenir les lumières nécessaires, puis il attendait. Cependant une dernière et pénible épreuve était encore réservée à madame de Chantal : son directeur, s'apercevant qu'elle désirait le quitter, lui fit renouveler le vœu de rester toujours sous sa conduite. Sans doute les tourmens qu'elle en éprouva devinrent si grands, que François de Sales jugea nécessaire d'y mettre un terme. Une entrevue fut arrêtée entre eux ; on choisit Saint-Claude, dans le Jura, où elle voulait aller en pélerinage, et où madame de Baisy, mère de François de Sales, se rendait aussi. Ils s'y trouvèrent réunis au mois d'août de cette même année 1604, et là, l'évêque de Genève, après l'avoir entendue en confession générale, se chargea enfin de sa direction qu'il accepta en ces termes : « J'accepte au nom de Dieu la « charge de votre conduite, pour m'y « employer avec tout le soin et la fidélité « qu'il me sera possible, et autant que « ma qualité et mes devoirs précédens le « pourront permettre (1). »

On nous pardonnera, nous l'espérons, de nous être étendu si longuement sur les irrésolutions et les souffrances qui troublèrent madame de Chantal pendant tant de temps. Il nous a semblé que ce tableau était nécessaire pour faire bien connaître la disposition de son âme et les voies par lesquelles Dieu se plaisait à l'appeler à lui. La lenteur que mit François de Sales à se charger de sa direction, les précautions qu'il y apporta, en ôtant à leur union toute apparence de légèreté et de précipitation, la revêtent d'un caractère tout particulier de sainteté et de stabilité qu'il était également important de bien établir. Les personnes pieuses en seront édifiées et consolées, et celles à qui la compréhension des choses de l'âme n'a point été donnée retiendront peut-être sur leurs lèvres le doute et le sarcasme près de s'en échapper.

Désormais soutenue, guidée, et, qu'on nous permette d'ajouter, aimée avec cette tendresse ineffable qui donne sur la terre un avant-goût du ciel, madame de Chantal va marcher d'un pas plus ferme vers le but où la Providence l'appelle, et nous verrons toutes ses hésitations, toutes ses faiblesses mourir au pied de la croix le jour où elle se consacrera définitivement à Dieu. Ce sera le sujet du second et dernier article.

A. A.

(1) L'abbé Marsollier, t. I, p. 159.

NOTICE SUR L'ABBAYE ET L'ÉGLISE DE PONTIGNY,

ET QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ART CHRÉTIEN.

Des poètes et des touristes nous ont décrit les temples de la Grèce, les ruines de la campagne de Rome, les palais somptueux de Venise ou de Gênes. Nous ne sommes ni poète, ni touriste, mais nous avons souvent gémi de voir que l'on allait demander à une terre étrangère des inspirations que l'on peut recueillir à chaque pas sur le sol de la patrie. Notre histoire n'est-elle pas écrite partout en caractères ineffaçables, sur les pierres séculaires de nos monumens? Et si l'archéologie veut sonder les mystères des arts, ne trouve-t-elle pas des ruines précieuses, que le temps, ce grand artiste, a groupées çà et là dans nos pays, et dont l'effet est toujours admirable? Qu'est-il résulté de la tendance

des esprits à l'étude exclusive de l'art grec ou romain? c'est que, depuis un demi-siècle, on s'est évertué à faire de l'architecture païenne dans la France catholique, déplorable anomalie que notre ciel et nos mœurs repoussent.

Aussi les rares monumens élevés de nos jours, n'ont rien de grand, rien de poétique; tout le monde veut bien en convenir. En outre, quel intérêt peuvent nous présenter de pâles et froides copies ou de malheureuses imitations, empruntées à des ouvrages qui nous sont entièrement étrangers? Les édifices modernes manquent de ce sens intime que l'on ne peut trop définir, mais qui constitue ce que l'on appelle un caractère. Ce ne serait pas exact, si l'on entendait par là qu'ils n'ont aucun caractère, aucune physionomie; seulement ils n'ont pas le caractère et la physionomie qui devraient leur être propres. N'est-ce rien que ce défaut? C'est tout, au contraire; car c'est pour cela précisément qu'ils n'ont ni couleur, ni beauté, ni poésie.

Rien ne prépare plus l'âme aux sensations que le spectacle de l'harmonie de l'art avec la nature. On dirait que cette loi mystérieuse était l'archétype de l'art ancien. Les Égyptiens donnaient à leurs temples des formes gigantesques : ils imitaient les proportions de la nature orientale. Les Grecs savaient reproduire les lignes pures de l'horizon ionien. Les monumens élevés par nos pères sont, pour ainsi dire, accidentés comme les climats du Nord.

De ces derniers, beaucoup ne sont déjà plus. L'homme s'est montré jaloux de la puissance du temps, mais il n'en a pas eu l'intelligence, et sa main n'a su créer que d'informes débris; si bien qu'aujourd'hui la charrue traverse les cours des manoirs, et si quelques pans de mur sont encore debout, la liberté moderne a placé son échoppe dans leurs enfoncemens et s'appuie sur ces vieux étais féodaux.

Maintenant, nous fera-t-on un crime, à nous autres enfans de la révolution, de ressusciter, d'aimer même les souvenirs d'un autre siècle? Ce serait ne pas nous comprendre. Sommes-nous d'hier, et devons-nous encore redouter des fantômes? Il est bien temps de voir s'éteindre et les préventions et les haines, surtout quand on considère que tous les efforts des passions humaines n'aboutissent bientôt qu'au néant et à la tombe. Le sentiment des arts nationaux peut donc bien nous porter à parler de ruines qui ne sont plus suspectes, parce qu'elles ne se relèveront jamais.

Depuis quarante ans, on décore du nom de châteaux des maisons de couleur plus ou moins blanchâtre, carrées ou longues, percées d'un certain nombre de fenêtres régulières, où les proportions de la hauteur et de la largeur sont exactement observées. Cependant, si quelque ami des arts vient à passer devant la grille dorée de ces habitations de la gentilhommerie moderne, il ne s'y arrête point, parce que leur aspect ne fait naître aucune sympathie, aucune pensée de poète; il s'éloigne indifférent ou dédaigneux.

Mais lorsqu'après avoir gravi le sentier d'une montagne ombragée, son œil aperçoit derrière la cime d'un vieux chêne les tourelles élancées d'un manoir gothique, peut-il se défendre de l'impression poétique que ce tableau produit en lui? Alors l'imagination aime à bondir dans l'immense horizon des siècles; elle sait bientôt repeupler, par le souvenir, ces lieux maintenant déserts. Autrefois, ces murs n'étaient point couverts de mousse, de lierre et de fleurs sauvages; ils étaient fiers et menaçans, garnis d'hommes d'armes et de chevaliers.

La figure des maîtres de l'antique demeure se dresse devant lui : il voit ondoyer le panache, briller la cotte de mailles; voilà la tour octogone avec ses meurtrières béantes et sa barbacane: c'est de là que, sentinelle vigilante, le gardien du castel plongeait ses regards dans la nuit, et prêtait une oreille attentive au bruit du torrent ou des bois agités par le frôlement de la brise; et, quand une troupe ennemie s'avançait à la faveur de ce concert des ténèbres, du haut de cette tour s'élançaient les accens terribles du cor, sonnant le réveil de cent guerriers prêts à frapper des coups de géans.

Quelquefois aussi un inconnu se présentait à la poterne, dont les restes sont à vos pieds : il demandait l'hospitalité

S'il était chevalier, les pages le débarrassaient de sa pesante armure, et le nouveau venu allait s'asseoir au foyer domestique; ses hôtes ne lui demandaient ni sous quelle bannière il marchait, ni quel prince il servait, ni la cause ni le but de son voyage. Mais après le repas, ce Tancrède ignoré commençait, à la manière des héros homériques, le récit de ses aventures, de ses prouesses et de ses batailles. Il arrivait ordinairement de la Palestine; il avait visité le tombeau du Christ; il décrivait avec chaleur les misères des chrétiens en cette terre désolée, et regrettait avec amertume que le berceau de la religion fût en la possession d'un peuple infidèle. A ces récits touchans, deux vieux frères d'armes se reconnaissaient, et en hommes simples, qui avaient prodigué leur sang dans les mêmes combats, se jetaient dans les bras l'un de l'autre en versant des larmes de joie.

Pourquoi ces temps nous intéressent-ils à un si haut degré? Pourquoi leurs débris ou leurs souvenirs ont-ils à nos yeux un caractère si attachant? C'est, sans doute, qu'il s'y trouve des rapports intimes avec notre nature, celle de nos climats, avec nos penchans et nos préjugés nationaux. La vue d'un temple grec ou d'une villa romaine produirait-elle les mêmes effets sur nos montagnes? Non, car ce ne sont point là les ornemens qu'il faut à cette vieille Gaule, sœur de la Germanie.

Ainsi, chaque peuple a ses horizons, son soleil, ses mœurs, ses idées, son histoire; chaque terre, ses harmonies. Si l'on introduit quelque chose d'étranger, l'œil est choqué, le charme disparait.

Qui pourrait ne pas aimer voir dans le lointain les deux tours imposantes de nos cathédrales gothiques? Rien n'est plus puissant, sous le ciel du Nord, que l'effet de ces monumens; ils semblent, par leur élévation, se confondre avec les nuées et porter, jusqu'au trône de Dieu, les vœux et les prières des hommes. Sous le rapport de l'art, ils ont, en outre, un prodigieux avantage: ils rompent hardiment, et de la manière la plus pittoresque, l'aspect monotone que la plupart de nos villes auraient sans eux, et offrent au voyageur un continuel sujet d'admiration. Dans la plupart des villes de l'antiquité païenne, les temples des dieux ne se distinguaient des demeures des citoyens ni par l'élévation, ni par la majesté. L'art chrétien a eu des vues plus grandes. Il fallait dans le fond de nos vallées des monumens qui pussent atteindre la hauteur de nos montagnes et confondre leurs harmonies avec celle d'une atmosphère souvent sombre et vaporeuse.

Et quelle variété n'a-t-on pas su mettre dans ces merveilleuses créations! Depuis la flèche aérienne, dont la croix rayonne au-dessus de la foudre, jusqu'à la tour carrée qui soutient sa pesante sonnerie, que de formes diverses! que de caprices d'architecture! mais partout que de hardiesse, quelle vigueur de pensée, quelle entente, quelle suite dans l'exécution, et que de véritable génie!

Notre siècle est fier de ses arts et de sa civilisation: nous devons encore cependant aux premiers âges chrétiens, que nous sommes convenus d'appeler barbares, l'usage des trois instrumens les plus puissans par l'harmonie: l'orgue, la cloche et le tambour. Ce dernier même, malgré son caractère tout guerrier, n'est pas dénué d'effets religieux. Autrefois, à Rome, le son des trompettes annonçait l'entrée du triomphateur; n'était-il pas plus touchant et plus beau d'entendre, chez les chrétiens, au milieu d'un sacrifice offert en honneur du succès de leurs armes, le bruit des tambours, annonçant la présence mystérieuse de celui qui est le dispensateur des triomphes?

Le Christianisme, en donnant aux arts une nouvelle impulsion, en agrandit la sphère: il leur communique une partie de son essence en leur prêtant sa voix et sa pensée, de sorte que tout ce qui se rapproche de ces mystères ou les rappelle, semble doué d'une haute expression dont la source et le principe ne paraissent pas émaner de la créature, mais descendre du Créateur. Aussi l'impression que l'on éprouve dans la contemplation des monumens chrétiens ne se rapporte jamais aux destinées temporelles et terrestres de l'humanité, sans rappeler aussi son existence morale et sa nature immatérielle. Dans notre enfance, nous

aimions à voir l'image svelte et déliée d'une flèche gothique, reste d'une célèbre abbaye (1). Quand le tonnerre grondait sur nos têtes, elle s'élevait dans la nuit, comme un grand phare illuminé par les éclairs et placé sur quelque côte pour avertir les navigateurs du voisinage des écueils. Il n'est pas d'illusions que la vue de cette tour séculaire ne fît naître en nous. Lorsque, chaque année, l'oiseau des étés venait adosser son nid sous quelque corniche, nous savions aussi qu'autrefois des hommes pieux venaient, sous ses voûtes maintenant abattues, chercher un refuge contre les orages du monde; et l'expérience de peu d'années n'a pas tardé à nous apprendre que de semblables asiles auraient pu abriter, de nos jours, bien des douleurs et des déceptions. On nous fit descendre parmi les tombeaux que renferment les catacombes de cette abbaye, et là reposent des hommes qui ont illustré la religion et la patrie par leur sagesse, leur science et leurs vertus. De nombreuses inscriptions y indiquent les faits, les temps, les âges. Imprudent! nous osions lever les trappes qui servent d'entrée à ces temples du silence et de la mort! Et si ces vénérables ossuaires s'étaient dressés devant nous! Etions-nous dignes de fouler le sol sacré dont chaque parcelle contient peut-être un grain de la poussière d'un Amyot ou d'un saint Germain? Qui donc aujourd'hui ne se sentirait pas écrasé par l'éclat de ces grandes majestés de la tombe?

Les monumens élevés sous l'inspiration de l'art chrétien sont encore nombreux dans nos contrées; et souvent nos pères, dans ces œuvres sublimes, semblent avoir poussé le génie humain jusqu'à la limite que Dieu lui-même a voulu tracer entre le pouvoir de l'homme et celui de la Divinité. Quel pays ne serait pas fier de posséder des cathédrales comme celles de Sens et d'Auxerre, des églises comme celles de Vézelay et de Pontigny? Cette dernière surtout doit attirer particulièrement l'attention; en voici la faible esquisse (1).

Pontigny, bourg du département de l'Yonne, est situé sur la rive gauche de la petite rivière du Serein, près Ligny-le-Châtel, qui joua un rôle assez important dans notre histoire provinciale. Il y a quelques siècles, on n'avait pas besoin d'indiquer ces lieux. La renommée de l'abbaye de Pontigny s'étendait au-delà des limites de la France; mais le récit de ses développemens successifs, de sa puissance, de sa gloire et de son éclat, comme de sa décadence et de sa ruine, tombant dans le domaine de l'historien, nous nous bornerons à rappeler qu'à une époque funeste pour les abbayes, en 1789, celle de Pontigny, comme tant d'autres, fut détruite et vendue avec ses immenses domaines. Il ne reste plus que l'église, qui est devenue paroissiale, quelques bâtimens et un mur d'enceinte du 12e siècle. En approchant de cet endroit, si l'âme n'était point préparée aux impressions que va lui causer l'aspect d'une ruine fameuse et le souvenir d'une grandeur déchue, la nature qui entoure le vieux monument, par la douceur de ces tons verts et l'éternelle jeunesse de sa riche végétation, n'inspirerait que des idées de bonheur, de paix et de prospérité. Il semble que Dieu se plaise à

(1) L'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre, dont les bâtimens sont occupés aujourd'hui par l'Hôtel-Dieu, l'un des plus beaux établissemens que possède en ce genre la France. La flèche gothique a été conservée, quoiqu'une partie de l'église soit tombée sous le marteau du vandalisme d'un de ces architectes *restaurateurs* dont parlait récemment M. Didron. Ce qui en reste est d'une très belle architecture; les piliers et les voûtes ont un air de grandiose qui frappe au premier aspect. Sous cette église se trouvent les catacombes qui renferment les tombeaux d'un grand nombre d'évêques, de saints et de martyrs des premiers siècles de l'Église. Un énorme tombeau, placé au centre de cette vaste et sombre demeure de la mort, est principalement en grande vénération: c'est celui de saint Germain, à qui les Parisiens ont dédié l'église de S.-Germain-l'Auxerrois, la plus ancienne basilique de la capitale, et dont la conservation est due, sans doute, à l'énergique protestation que M. le comte de Montalembert fit en 1831, lorsque le pouvoir, pour satisfaire certaines exigences, voulait raser cet antique et vénérable monument de la foi et de la piété de nos pères, pour faire place à la rue Louis-Philippe, que le jeune pair, dans sa juste indignation, caractérisait fort bien en l'appelant la *rue du Sacrilége*.

(1) Nous parlerons peut-être un jour de l'église de Vézelay, si célèbre par ses souvenirs historiques. Le gouvernement fait réparer en ce moment ce magnifique monument dont les voûtes de la nef étaient sur le point de crouler. Puisse-t-il aussi pourvoir à la conservation de l'église de Pontigny!

nous offrir partout des contrastes frappans : le néant et la mort se retrouvent toujours à côté de la jeunesse et de la force : n'est-ce point pour nous apprendre qu'il n'y a qu'un pas de l'une à l'autre ?

Pendant l'été, l'église de Pontigny se cache, comme pour ménager une surprise au voyageur, derrière des massifs de peupliers. Située sur le bord d'une vaste et fertile prairie, elle est entourée de belles moissons et de touffes de verdure. Un joli canal conduit les eaux du Serein aux pieds de cette reine de la plaine, qui semble encore, malgré son veuvage, se plaire en ces lieux, témoins de sa splendeur passée. Ainsi que toutes les églises abbatiales, ce n'est point à l'extérieur qu'elle déploie ses pompes et sa beauté ; bâtie au milieu d'une communauté, et destinée, pour ainsi dire, au culte de la famille, c'est à sa décoration intérieure que le génie des arts devait prodiguer les ressources de sa puissance. L'extérieur est donc à peu près nu, seulement ses proportions sont colossales et d'une imposante simplicité. Par un singulier mélange de grâce et de majesté, sa forme, allongée comme la plaine, déliée comme le canal, plaît en même temps qu'elle frappe par sa grandeur. N'en doutons point, si ce monument produit de tels effets, c'est que la loi suprême de l'art, celle qui apprend à marier les lignes architecturales aux scènes de la nature locale, a été comprise par ses auteurs inspirés. Un immense pourtour renfermant ses bas-côtés l'enveloppe, et du centre de ce premier édifice, le corps principal se dégage et s'élève sans l'écraser. Son double rang d'ouvertures cintrées ne présenterait rien de remarquable, si l'on n'y pressentait pas l'ogive, si généralement adoptée dans la construction des églises du siècle suivant. L'édifice est en forme de croix ; son portail n'a point, comme celui des cathédrales gothiques, ce développement grandiose dont les détails offrent un champ si vaste à la contemplation ; il n'y a point de ces portes si riches de leurs voussures et de leurs milliers de niches ornées de statuettes ou de sujets religieux, ni de ces découpures délicates qu'on dirait dentelées par la main des anges, et au moyen desquelles on savait rendre gracieux et légers des monumens dont l'ensemble était gigantesque. L'usage des premiers temps de l'Eglise a été suivi dans la construction de Pontigny : on a élevé à son entrée un portique semblable à ceux qui, dans un âge plus reculé, servaient de temple aux catéchumènes.

Cette entrée dispose au recueillement, puis, tout-à-coup, la vue plonge, comme par enchantement, dans l'immense profondeur de l'édifice. Du haut de quelques marches au-dessus desquelles s'élève la tribune de l'orgue, on peut examiner l'ensemble : le vaste plan sur lequel il a été conçu n'admettant aucun de ces détails d'ornementation qui arrêtent les yeux, rien ne s'oppose à la révélation et au déploiement du tableau. La voûte s'élance d'un seul jet jusqu'au fond du sanctuaire, au-dessus duquel toutes les lignes viennent se réunir en un faisceau commun ; emblème des vœux et des prières des hommes qui se confondent au sein de la Divinité.

L'église est composée de trois parties principales : la nef, le chœur, le sanctuaire. Deux autres nefs ou bas-côtés se lient à la première par des piliers et des anneaux où la forme gothique se révèle. Un pourtour d'un style simple et plein de gravité donne au sanctuaire le caractère qu'il doit avoir, c'est-à-dire de l'isolement et du mystère ; et cette partie de l'édifice est terminée par une série demi-circulaire de chapelles dont les jours profonds parsèment sur tous les objets quelques uns de ces tons incertains qu'on aime à rencontrer dans nos églises, et dont le secret s'est perdu avec l'art gothique. Voilà les impressions générales que produit la vue intérieure de ce temple majestueux, dont l'origine remonte au 13[e] siècle, et que nous devons à la munificence de Thibault-le-Grand, comte de Champagne, père de la reine Adèle, épouse de Louis VII. Il est probable qu'il fut promptement élevé, car on n'y trouve pas, comme dans la plupart de nos cathédrales, de ces transformations de l'art qui accusent la marche du temps. Pontigny est de l'âge primitif de nos églises, mais les ornemens qui la décorent appartiennent à une époque plus moderne. En effet, les Huguenots brûlè-

rent l'abbaye, en 1568. La toiture, qui était de plomb, et les voûtes mêmes de l'église furent détruites, et ce n'est que dans le siècle suivant, quarante-six ans après leur ruine, qu'elles furent relevées (1). On voit, en effet, que c'est le goût pur et grandiose du 17e siècle, qui a présidé à son ornementation; et en la parcourant, on se croit transporté au milieu de ces pompes maintenant inanimées de Versailles, que l'ombre de Louis XIV vient peut-être visiter quelquefois, image imposante elle-même du néant de la gloire et de la puissance.

Pontigny renferme des chefs-d'œuvre malheureusement trop inconnus. Nous ne sommes plus au temps où les rois chevauchaient à travers leurs provinces, et dotaient de riches présens les belles églises où ils avaient prosterné leur majesté devant celle de Dieu. L'esprit de centralisation a tout envahi : pouvoirs, sciences et arts. Aussi, combien de nobles ruines ne gisent-elles point, éparses çà et là, sur cette vieille terre de France! Quoi! les grandeurs du jour n'auront-elles des yeux que pour les frontons grecs des palais modernes! et pas un cri généreux ne s'élèverait en faveur de cette belle fille de Cîteaux, dont la désolation arracherait volontiers des larmes! Quelque main forte et inspirée ne viendra-t-elle pas remuer ce cadavre sublime que le temps a glacé, mais auquel le génie d'un artiste rendrait le souffle et la vie?

La tribune de l'orgue est soutenue par trois arcades d'un goût irréprochable, et pose sur quatre petits piliers d'ordre corinthien. La pierre y est sculptée, cannelée, guirlandée avec un art si parfait, que l'on s'étonne de ne pas rencontrer quelque part les noms de Nicolas Coustou, de Coysevox ou de Girardon. Au-dessus de cette première merveille s'élève un admirable buffet d'orgue ; sa forme n'a rien d'original ; mais son travail est si beau que nous n'hésitons pas à le mettre au premier rang des morceaux de ce genre. Du reste, il n'est guère possible de décrire ces objets, et surtout d'en faire sentir le mérite. La sculpture sur bois ne peut être confondue avec les ouvrages de marbre ou de pierre. Il nous semble qu'elle offre des difficultés particulières ; les unes tiennent à la nature de la matière, les autres à son caractère et à ses effets. Combien de patience, d'attention, de délicatesse, la sculpture sur bois n'exige-t-elle pas d'un artiste! Mais ce n'est pas tout ; il est une qualité qu'il doit aussi posséder, et sans laquelle la postérité ne connaîtra jamais son nom : c'est le génie. Un talent secondaire parvient encore à animer le marbre ou la pierre, parce que ces matières se prêtent facilement à l'expression des formes et reflètent assez bien la pensée. Il n'en est pas de même du bois, dont la nature et la couleur inertes, dénuées de points lumineux, et par conséquent d'ombres fortes, prennent moins vite, sous la main de l'artiste, le caractère et l'animation. Il faut donc examiner de près, distinguer, pour ainsi dire, avec les yeux de l'intelligence et du goût, les sculptures sur bois, pour en découvrir le prix et la beauté. Ce qui fait le mérite de celles qu'on remarque à Pontigny, c'est leur grâce, leur variété, et, si nous osions le dire, leur coquetterie. Les auteurs de ces ravissans objets ont pris leur modèle dans la nature qui les entourait, et c'est à elle seule qu'ils ont demandé leurs inspirations. Y a-t-il une école plus riche et plus féconde? Ces travaux sont dus au génie d'un simple abbé, Joseph Carron, lequel a sculpté de ses propres mains, dit M. Henry (1), le portique qui soutient l'orgue.

Maintenant, pour éblouir les yeux, on surcharge de dorures les buffets de nos orgues. Cela ne ressemble-t-il pas à la misère qui se cache sous des oripeaux brillans? Jamais l'éclat de l'or le plus pur ne l'emportera sur les œuvres de ces obscurs ouvriers chrétiens, dont le nom n'est guère sorti des murs d'une abbaye.

L'orgue de Pontigny n'est plus complet. Un des derniers curés, M. Cabias, en a distrait, pour l'église de Ligny, un jeu de trompettes qui devait être d'un

(1) Voyez M. Henry, *Histoire de l'abbaye de Pontigny*, page 209. — Nous rendrons incessamment compte de cette intéressante histoire.

(1) *Histoire de l'abbaye de Pontigny*, page [illegible]. — Cet abbé vivait au commencement du siècle dernier.

grand effet. C'est là un genre de vandalisme contre lequel il faut s'élever de toutes ses forces. Mais, tel qu'il est encore, rien n'égale la beauté de l'harmonie que produit cet instrument. Dans la plupart des églises, le caractère de l'orgue a souvent un peu de rudesse et d'âpreté, surtout dans les notes graves. Celui de Pontigny exhale une mélodie suave et séraphique, dont le secret semble avoir été dérobé aux cieux. Cela tient sans doute à l'heureuse disposition de l'édifice. Il ne suffit pas qu'une église soit sonore, pour que les notes de l'orgue ou de la voix y acquièrent cette sorte de poésie qui élève l'âme et la jette dans une sphère toute divine. La répercussion trop vive des échos est même désagréable. Dans l'église de Pontigny, l'harmonie aérienne semble se promener vaguement sous les longues voûtes, et telle est la mélancolie de ses effets, qu'on la prendrait pour un concert des esprits célestes. Retiré dans le fond du sanctuaire, nous écoutions avec ravissement de sublimes élans d'intonation, que l'on chercherait en vain en dehors de l'art chrétien et de ses grandes conceptions.

Le chœur est séparé de la nef par une boiserie, en forme de jubé, dont le dessin est digne d'un Primatice. On y voit, encadrés, deux tableaux assez remarquables. L'un représente saint Bernard ressuscitant un mort; l'autre, une Assomption. Il paraît qu'ils sont du peintre flamand, dom Adrien Sauveur; cependant on n'y retrouve guère les traditions de l'école flamande. La porte d'entrée du chœur est aussi en bois, sculptée à jour. Au-dessus, un moine, troublé peut-être de quelque souvenir antique, a représenté comme deux jeunes Bacchus au gracieux sourire et couronnés de grappes; il ne manque que le thyrse, attribut de leur pouvoir, pour qu'on les croie tirés d'un temple de Pæstum. Ce sont deux charmantes figures d'enfans.

Mais ce qui attire surtout l'admiration, ce sont les stalles qui remplissent l'espace du chœur. Il serait bien difficile de donner une idée complète de l'ensemble de cet ouvrage. Nous dirons bien qu'il est composé de chaque côté d'un double rang de fauteuils cellulaires, surmontés d'un magnifique dossier que termine une corniche; mais le travail de ces stalles est immense, et devant de telles œuvres, le génie moderne doit être frappé de sa stérilité et de son impuissance. Ici, ce sont des vases de fleurs en relief et presque détachés de la boiserie, des guirlandes de lierre ou de chêne. A côté, les scènes les plus variées de la nature se trouvent réunies: un papillon semble agiter ses ailes sur le sein des roses, un insecte en respire les parfums. Plus loin, suspendu aux branchages légers, un serpent guette la proie ailée que la brise lui enverra. Un cep de vigne, dans lequel l'artiste a su reproduire jusqu'au velouté des feuilles, semble vouloir s'élever en volute jusqu'à la voûte. Des anges soutiennent sur le bout de leurs ailes de petits dômes ornés de franges d'une délicatesse exquise. Enfin que dirons-nous? La vue de ces merveilles fait naître en même temps un sentiment pénible. Pourquoi ne se trouvent-elles point au milieu d'une ville opulente et amie des arts? Au moins, elles ne resteraient pas ignorées, ni même exposées au travail sourd du ver destructeur. Ces ouvrages sont d'autant plus précieux que la sculpture sur bois, loin d'avoir fait des progrès parmi nous, a beaucoup perdu; et sa décadence tient peut-être à deux grandes raisons: d'abord, ces travaux exigeaient l'emploi de beaucoup de temps; et maintenant, un sculpteur qui passerait des années à retoucher et à polir son œuvre, fût-il un homme de génie, s'exposerait à voir son mérite méconnu par notre société d'amateurs impatiens et oublieux, auprès desquels le savoir-faire et la fécondité tiennent lieu de tout. On se hâte donc de produire, et le public est émerveillé.

La seconde raison est que le bois propre à la belle sculpture est devenu fort rare, et par conséquent très coûteux. Nous n'avons plus de ces antiques chênes, race géante des siècles, et sous lesquels saint Louis pouvait rendre la justice aux peuples. Le système de la conservation des forêts est bien plutôt la science de leur exploitation; et ces résultats intéressans ne s'obtiennent qu'aux dépens de la qualité artistique du bois. L'homme a beau presser la nature, elle ne donne jamais que ce qu'elle doit donner; car

si elle prodigue d'un côté, elle retient de l'autre. On voit donc que l'esprit mercantile et calculateur de notre époque a détruit l'un des plus précieux de nos arts, et comme le mal traîne toujours à sa suite plusieurs conséquences désastreuses, la France va maintenant mendier à l'étranger les quelques planches qui servent à promener sur nos mers l'ombre désolée des Tourville et des Dugay-Trouin.

Mais revenons à l'église de Pontigny. Quatre énormes tableaux, en pendentifs, couronnent les stalles. On reconnaît, dans les proportions de leur dessin, l'entente du beau; cependant on y trouve aussi des défauts, mais qui sont rachetés par quelques parties remarquables, par la grandeur du sujet et l'expression des personnages. De là, on traverse le transept et on pénètre au sanctuaire. L'autel de marbre rouge, placé au milieu, est d'un goût sévère. Son isolement, sa nudité dont l'effet paraît plus frappant dans la vaste solitude du lieu saint, lui donnent un caractère auguste qui convient très bien à la majesté des mystères.

Nous n'avons point parlé de plusieurs objets que l'on admirerait bien davantage, s'ils se trouvaient dans une église moins belle et moins spacieuse. Tels sont les autels latéraux, dont les boiseries, ornées de colonnes et de frises dans le style du 17e siècle, font vivement regretter l'abandon où on les laisse, et les dégradations dont chaque année augmente l'irréparable outrage.

Une grille de fer entoure le sanctuaire. Il y a tout lieu de penser que ses plus beaux ornemens ont succombé sous le marteau de la démolition, mais il serait facile de les restaurer.

Dédiée à saint Edme, l'église de Pontigny possède encore les restes de son patron. Son corps est précieusement conservé dans une châsse dorée, d'une grande dimension, et dont le travail est fort riche. Elle a été placée au fond du sanctuaire, à la hauteur et entre les archivoltes des piliers; ses quatre faces sont ornées de personnages en relief. Quatre anges de grandeur colossale, et aux ailes déployées, semblent la soutenir: ces anges ont des attitudes différentes, et leur dessin ne manque ni de fermeté ni de pureté. Ce monument, conçu dans le goût de la Renaissance, est surmonté d'une draperie et d'une croix. Vu de la nef ou du chœur, il sert en perspective de couronnement à l'autel principal, et rien n'est harmonieux comme l'effet de cette combinaison. Quand on réfléchit que de pareils ouvrages sont de bois, et que notre époque est incapable de rien produire de semblable, on ne peut s'empêcher d'être étonné de l'indifférence coupable apportée à leur conservation.

Nous n'avons point prétendu donner une description complète de l'église de Pontigny; notre but a été d'éveiller l'attention sur un de nos plus beaux monumens chrétiens, que les événemens paraissent avoir plongé dans l'oubli. Si notre faible voix pouvait être entendue, et si elle pouvait attirer vers cette merveille les regards de quelques artistes et des hommes spéciaux qui protégent les arts, nous nous estimerions très heureux de penser que nos efforts, tout obscurs qu'ils sont, n'auraient pas été inutiles.

En sortant du majestueux édifice dans lequel la pensée est si à l'aise et la contemplation si vaste, on se plaît à remonter un peu le cours des temps, et à recueillir dans le passé de touchans et poétiques souvenirs.

Douce et tranquille, mais toujours pleine et toujours renaissante, la vie du cloître animait ces lieux. De nombreux moines parcouraient ces galeries, ces allées maintenant solitaires. Ici, la religion avait dépouillé ses formes austères pour s'embellir de tout le charme de la nature et des beaux arts. Mais quel changement s'est opéré! que sont devenus les rians jardins, les verdoyantes charmilles, où d'obscurs et pieux savans venaient méditer autrefois, et discourir sans doute sur les sciences divines et humaines, comme le faisaient les disciples de Platon, que l'on pourrait appeler les précurseurs du Christianisme? Chaque pas que l'on fait ici réveille un écho du passé. Le corps de la reine Adèle, épouse de Louis VII, reposait à l'ombre du sanctuaire. Dans cette enceinte, il y avait une chapelle dédiée à saint Thomas de Cantorbéry; il vint passer là les

jours de son exil, et se préparer à son martyre. C'est dans cet illustre asile que saint Edme, aussi archevêque de Cantorbéry, venait se consoler des souffrances de son Église. Il y laissa une telle odeur de science et de sainteté, que l'on plaça l'abbaye sous l'invocation de son nom. Les rois Louis VII, Philippe-Auguste, Louis IX, Louis XI, vinrent plusieurs fois à Pontigny, entourés de leur cour et de leurs vassaux, chercher aide et protection divine.

Dans un pareil temple, que les solennités religieuses devaient être imposantes! Que l'on se figure l'expression des chants de l'Église, que tant de voix recueillies entonnaient aux soupirs de l'orgue et aux tintemens de la cloche du monastère! Qu'était-ce donc lorsque le silence succédait, par intervalles, à ces bruits magiques dont les dernières notes s'affaiblissant par degrés, allaient mourir lentement au fond du sanctuaire, où viennent expirer les harmonies de la terre et où commencent celles du ciel.

Comment se fait-il qu'il y ait eu des temps et des hommes si rapprochés de nous, et pourtant si différens de nous et des temps où nous sommes? Comment se fait-il que chez le même peuple, avant qu'une génération soit entièrement éteinte, de tels contrastes puissent s'offrir à l'esprit étonné? Il n'y a qu'un demi-siècle, de somptueux édifices étaient là; maintenant l'étranger n'y voit plus qu'une place vide et quelques ruines délaissées. La grande basilique retentissait de chants continuels, aujourd'hui le seul bruit des vents y pénètre à travers les vitraux brisés; l'orgue se tait, seulement, à ses côtés, on entend le mouvement triste et monotone d'une vieille horloge qui marche toujours, malgré la rouille des siècles: figure terrestre et bien imparfaite de l'immuable et divine éternité! Après tout, ne devons-nous pas remercier Dieu de ce qu'il nous a prodigué de si grands enseignemens sur l'instabilité des choses humaines? L'homme n'est que trop disposé à se croire attaché à ce sol pour un long temps, lui dont les yeux rencontrent partout des ruines d'hier.

Maintenant, nous aimons à le répéter, il faut songer à la résurrection des beaux monumens de notre histoire. Que veut-on attendre? Est-ce qu'on aurait peur que la féodalité ne relevât aussi ses créneaux, et ne vînt à brandir sa vieille épée sur nos têtes? Le temps de ces terreurs puériles est passé, passé sans retour. Peut-on rester encore sous l'empire de préjugés ridicules? L'œuvre presse, les ruines s'amoncèlent. Espère-t-on que les siècles vont ralentir leur marche, et les tempêtes suspendre leur cours? Loin de renier le passé, il faut renouer la chaîne des temps que les discordes ont rompue; mais surtout, il ne faut toucher aux reliques sacrées de nos édifices chrétiens, qu'avec le flambeau des arts, l'histoire à la main et la poésie au cœur. Rendons à chacune de nos époques le culte qui lui est dû. En vain on dira que nous sommes d'autres Français que sous Charlemagne et saint Louis; il y a autant de folie à prendre, chez un peuple voisin, des mœurs et des institutions pour les importer parmi nous, qu'à demander des modèles de monumens à la Grèce ou à Rome païennes! Sauvons plutôt, sauvons ce qui reste encore de précieux débris de notre vieille France! c'est une noble tâche qu'il faut remplir. Depuis quelques années le gouvernement semble disposé à entrer dans cette voie nouvelle; qu'il persévère, il ne fera que réaliser le vœu des esprits, et donner satisfaction à l'un des besoins les plus impérieux de notre époque. Il y a d'ailleurs dans la restauration de nos monumens chrétiens une véritable et solide gloire à conquérir, une gloire plus réelle que celle qu'on attend de la construction de quelques frontons attiques. Il est déplorable que les révolutions, non contentes d'entasser victimes sur victimes, attaquent et mutilent aussi des pierres inoffensives; mais les hommes doivent-ils hésiter à réparer enfin les désastres causés par leurs fureurs aveugles? Nous invitons les archéologues que le gouvernement charge de missions artistiques, à visiter Pontigny; ils en reviendront avec la conviction profonde que l'on ne doit point laisser périr un pareil monument; que ce serait un crime et un autre vandalisme odieux; qu'il faut se hâter, et qu'en attendant davantage on encourt une terrible responsabilité au tribunal des générations futures. Avancera-t-on que

les temps sont durs et que l'argent manque? Eh quoi! les subventions pleuvent sur les théâtres, et l'on refuserait quelques oboles à nos temples! On parle d'achever le Louvre, dont on ne saura que faire, et le prix de toutes ces inutiles magnificences serait l'abandon de nos édifices les plus intéressans, les plus nécessaires et en même temps les plus nationaux! On vient d'élever une école pour les arts de peinture et d'architecture, et l'on ne conserverait pas des monumens qui sont l'école la plus féconde, la plus vivante des mêmes arts! Ce serait assurément peu logique.

Nous allons, puisque le sujet nous y entraîne, hasarder encore quelques réflexions sur les transformations, l'état actuel et l'avenir de l'art chrétien, aujourd'hui si méconnu, si défiguré, qu'on en retrouve à peine la trace dans l'architectonique matérialiste de notre époque.

Nous voyons bâtir des églises que l'on dit fort belles; peintres, sculpteurs, décorateurs s'y disputent, comme à une lutte théâtrale, les suffrages d'un public qui passe pour éclairé: tout y resplendit de l'éclat des dorures; la foule s'y précipite avidement, comme dans nos musées. Eh! pourquoi donc en parcourant ces somptueux édifices, n'éprouve-t-on aucune de ces émotions profondes que font naître les grandes scènes du Christianisme? La raison en est évidente, c'est qu'on n'y rencontre aucune des traditions de l'art chrétien. On préférera toujours à toutes les vaines pompes modernes la vue des grandes et sombres basiliques sur lesquelles les siècles ont versé les reflets du passé. Au recueillement qu'elles inspirent, nous sentons aussitôt les rapports intimes qu'il y a entre leur expression et les instincts religieux de l'âme chrétienne, et nous y trouvons de mystérieuses harmonies, sous le voile desquelles on aime à placer naturellement l'image de la Divinité.

D'abord, le temps est un grand maître, il contribue à donner aux antiques cathédrales ce caractère vénérable devant lequel on s'incline avec respect. Les arts, en effet, ont cela de particulier qu'ils n'édifient guère que pour les siècles à venir, dans ce sens que la génération qui bâtit n'est pas celle qui paye son tribut d'admiration à son œuvre, et qu'il lui est presque impossible d'en jouir et de l'apprécier. Les édifices anciens, à l'histoire desquels se rattachent de puissans souvenirs, attirent davantage nos sympathies et acquièrent plus de prix à nos yeux. Mais si la préférence qu'on accorde, par exemple, aux églises gothiques, est fondée quelque peu sur leur antiquité, elle a pour cause première la vérité, la beauté de l'art, et, par dessus tout, la religion.

Les monumens ne peuvent avoir un grand caractère que lorsqu'ils sont l'ouvrage d'une époque où la prédominance d'un genre, basée sur un principe unique et fort, règne sans mélange. Les églises primitives et gothiques ont cet avantage. Il est né ensuite une nouvelle école qui a eu ses prétentions et ses disciples, d'autant plus ardens, qu'à défaut d'un principe ils pouvaient se croire guidés par une apparence de progrès de l'art; nous voulons parler de l'école de la renaissance: dès lors on voit deux genres ennemis l'un de l'autre se fondre cependant, et former la seconde ère de nos monumens religieux. Cette époque a eu sa splendeur, elle a créé aussi ses merveilles; elle dut sa naissance aux Médicis; elle enfanta Saint-Pierre de Rome. Son triomphe était pourtant dangereux, car il détruisait les traditions premières de l'art, qui semblaient seules pouvoir s'adapter aux formes sévères du Christianisme.

Le style florentin est fils de l'art grec. Après la chute de Constantinople, Lascaris, cet Énée du moyen âge, apporta aussi ses Dieux et sa Minerve dans l'Ausonie; mais ce n'était plus le temps du vieil Évandre, qui logeait sous un toit de chaume, ni le siècle des peuples pasteurs. Médicis, en recevant les Grecs dans ses palais, sut transporter Athènes à Florence, et malheureusement peut-être la religion y perdit-elle ce que les arts et la civilisation y gagnèrent. Il y a donc deux écoles réunies, deux styles confondus, dans l'architecture florentine. Le style gothique s'y trouve encore représenté par des pensées larges, des formes vigoureuses et la variété des détails; l'art des Grecs s'y découvre dans le fini des ornemens, dans la forme des

ares, dans la pureté des lignes. Bientôt ces derniers avantages l'emportent, la prédominance de l'art grec fut proclamée, et le style gothique disparut. Les artistes italiens inondèrent la France, et nous eûmes l'architecture du siècle de Louis XIV. Ce siècle sut élever encore de beaux temples à la religion, mais les altérations assez notables qu'il fit subir à l'art chrétien, ont élargi les voies de l'erreur, et déterminé la déplorable révolution que nous voyons de nos jours.

Pour appuyer ces idées d'un exemple, comparons entre eux trois de nos monumens les plus remarquables: Notre-Dame de Paris, Sainte-Geneviève ou le Panthéon, et la Madeleine. Entrons d'abord dans la vieille basilique de Notre-Dame; nous trouvons là des lignes imposantes d'architecture, d'immenses ogives, des voussures sombres comme les dômes des bois, de doubles bas-côtés que l'imagination prolonge; un vide majestueux que remplit à l'instant l'idée de la grandeur de Dieu. Montons à ces énormes tours qui semblent deux piliers élevés pour soutenir le ciel; ces galeries suspendues comme des nids d'aigles, ces colonnettes, ces découpures, cet infini dans un espace que l'œil mesure: tout n'est-il pas fait pour remuer l'âme la plus froide, exalter l'esprit le moins disposé à recevoir de grandes impressions? Ajoutez à cela ce merveilleux cachet du passé, qui donne à l'édifice un caractère particulier, une couleur inimitable, un intérêt que rien n'égale. Mais ce n'est pas tout: supposez qu'en un jour de grande solennité le temple gigantesque se réveille, Nierez-vous l'effet prodigieux d'un hymne à l'Eternel entonné par d'harmonieuses voix, au bruit des ronflemens de l'orgue et du bourdonnement des cloches? Penseriez-vous, en cet instant, que l'art chrétien pût s'élever plus haut? Allez donc entendre des symphonies, peut-être plus brillantes, dans un temple moderne, vous n'y sentirez point votre âme émue et transportée. Pourquoi cette différence? C'est qu'apparemment rien n'est aussi beau, rien n'est aussi religieux, aussi grand, aussi vrai que l'alliance des pompes de notre culte avec les merveilles de l'art gothique. C'est là seulement que la musique religieuse peut révéler tout son charme, déployer toute sa puissance. Il y a dans ces harmonies chrétiennes une si grande variété de tons, et dans cette variété tant de combinaisons et d'effets possibles, que rien de semblable ne se peut produire ailleurs. Dans nos concerts profanes, les efforts de l'instrumentation pourront aller loin; mais nous y verrons toujours la baguette du maestro et le coup d'archet du violon; tandis que dans les églises gothiques, les notes se développent et s'élèvent avec un ordre merveilleux, où l'on ne découvre pas la main de l'artiste; et il semble que le monument lui-même soit le mystérieux musicien qui dérobe aux anges du ciel le secret de leurs divines mélodies. Alors, il est évident que l'on ne trouve nulle part une source plus féconde d'émotions, puisque rien, dans ce moment, ne rappelle l'idée de la terre, et que tout, au contraire, nous porte à la pensée d'un autre monde dont la religion reproduit les concerts.

Visitons maintenant Sainte-Geneviève. Ce temple est l'œuvre d'une époque où l'on ne craint déjà plus de défigurer l'architecture religieuse, en essayant de lui donner un caractère qui lui est et lui sera toujours étranger. L'intérieur et la coupole sont une petite imitation de Saint-Pierre de Rome; le fronton est inspiré de l'antique. Cette alliance est fatale; nous en avons signalé la cause, nous en verrons les effets. L'ensemble n'est donc ni entièrement chrétien, ni entièrement païen: c'est un style intermédiaire qui continue la transition du primitif et du gothique au moderne, et prépare l'oubli de l'un et l'adoption exclusive de l'autre.

D'abord, on entre sous un péristyle soutenu d'un double rang d'élégantes colonnes corinthiennes. On peut en admirer l'heureuse disposition. La porte s'ouvre, et l'œil aperçoit aussitôt que le génie des arts a déployé là toutes les ressources de sa grâce, de son élégance, de sa légèreté, de ses artifices. Tout cela fait honneur à la civilisation. La coupole ne manque ni d'espace, ni d'élévation, ni de majesté. Nous admirons un chef-d'œuvre; mais une église chrétienne ne

doit-elle produire qu'une stérile admiration? Si l'âme y reste muette, l'architecte n'aura-t-il pas manqué son but? Voilà donc un temple dont la beauté attire notre attention, mais qui n'inspire pas ce besoin de recueillement et de contemplation mentale où nous entraînent nos vieilles églises. Nous ne trouvons ici ni mystère, ni ombre, ni reflets; il n'y a point de nef, il n'y a point de chœur, il n'y a point de sanctuaire. Où il n'y a point de sanctuaire, il semble qu'il n'y ait point de Dieu. Qu'est-ce donc qu'un temple sans Dieu? Il nous semblait aussi que les accords de l'orgue et des cloches ne sont pas sans expression : ici on en est privé. Le silence n'est cependant pas la loi de la religion chrétienne; elle a besoin, au contraire, d'expansion, d'animation; il lui faut des harmonies, des cantiques : elle a réservé le silence pour les tombeaux.

Si une assemblée fameuse décréta que Sainte-Geneviève serait désormais un Panthéon, doit-on s'en étonner? Cette nouvelle destination donnée au monument n'est que la conséquence de son caractère. On pouvait aussi déposer les tombeaux d'Ermenonville et de Ferney sous les voûtes de Notre-Dame : pourquoi ne le fit-on pas? C'est que, bien que l'on eût renversé le culte, on reconnaissait aussi, involontairement et sans le savoir, que les rapports qui ne cesseraient d'exister entre le vieux Christianisme et le vieux temple s'opposeraient toujours à l'effet qu'on devait attendre des apothéoses panthéistiques. Sainte-Geneviève convenait beaucoup mieux; car, après tout, cette église, ne représentant aucun principe, pouvait très bien devenir l'enceinte où s'opérerait la déification de la gloire et du génie.

Néanmoins, il ne faudrait pas que sainte Geneviève fût privée des honneurs et du culte qu'on lui a voués. C'est la patronne des Gaules, et à ce titre nous lui devons un temple. Maintenant donc, que de misérables dissensions politiques ne nous aveuglent plus, ne serait-il pas intéressant de placer sous la protection d'une sainte bergère, qui sauva la France, tant de Français qui l'ont illustrée? Les vertus religieuses, civiles, guerrières, n'y seraient-elles pas dignement représentées? On y trouverait les princes de l'épée et les princes de la parole; ceux qui furent les fondateurs, les législateurs des peuples, et ceux qui leur ont enseigné la religion, les arts et la vertu.

Passons maintenant à l'église de la Madeleine. Ici, autre siècle, autre goût, autre architecture. Les siècles derniers nous avaient transmis quelques souvenirs vagues et obscurcis de l'art gothique; aujourd'hui, ses dernières traces ont disparu sous les ruines mêmes du style florentin, et l'art grec étale, aux yeux de la ville étonnée, ses conceptions attiques. Son premier triomphe devait nous amener là. Le dôme lui-même, cette personnification du style intermédiaire, gênait sa perspective, il s'en est débarrassé. C'est ainsi qu'au 19e siècle on célébrera les mystères chrétiens dans un temple qui paraîtra dédié à Minerve! Fallait-il donc remplacer la croix latine par l'ombre du Parthénon? L'église de la Madeleine est certes une gracieuse image de la civilisation grecque; mais on eût dû ne pas la détourner de son origine et de son but, et y placer les statues des grands hommes d'Athènes et de Sparte. C'eût été, entre autres, une idée assez plaisante que d'aller troubler la solitude de Sumium pour en arracher l'esprit de Platon et le jeter au milieu du bruit et de l'agitation de nos boulevarts. N'y aurait-il pas lieu de faire de curieuses remarques sur les doctrines de nos sublimes philosophes?

Autour du temple règne une admirable galerie de colonnes dont l'élégance et le travail nous reportent aux beaux jours du siècle de Périclès. En la parcourant, on s'attend à y rencontrer quelque péripatéticien gravement enveloppé dans le manteau de la philosophie, et méditant sur les préceptes du maître. Lorsque nous avons visité l'intérieur, des sculpteurs modelaient les chapiteaux, des doreurs, des peintres ornaient la voûte : était-ce vous, Phidias et Praxitèle? était-ce vous, Apelle et Zeuxis? En définitive, sous le point de vue païen, ce monument est très remarquable; mais quand nous rechercherons quels effets il doit pro-

duire, mis en contact avec les idées chrétiennes, il est évident qu'il leur est complètement opposé, qu'il les choque et qu'elles les repoussent. On a peine à concevoir que Notre-Dame et la Madeleine soient consacrées au culte du même Dieu.

C'est là une des conséquence fatales des faits que nous venons de rappeler. L'architecture chrétienne était basée sur un principe; elle était comme l'expression visible et palpable de la pensée religieuse; elle s'identifiait, se confondait avec elle; et le culte, tant cette harmonie était profonde, eût semblé institué pour elle, si elle n'eût pas émané de lui. En outre, au point de vue de la perspective, nul autre genre ne convenait mieux à notre ciel et à la nature de nos climats. Une fois ce principe foulé aux pieds, l'art chrétien devait, comme tant d'autres, après avoir perdu son unité, devenir le jouet des caprices et du goût, et comme le goût d'une époque passe ordinairement avec elle, bon nombre des arts de cette époque changent aussi. Viennent quelques nouvelles générations, elles ont de nouvelles tendances; elles adoptent d'autres idées qu'elles appellent avec emphase des idées de progrès et de mouvement, et les artistes consacrent leur talent ou leur génie à satisfaire le goût de leurs contemporains. Ces révolutions sont si puissantes, tellement irrésistibles, que tout y disparaît tour à tour, institutions et arts, mœurs et sciences; car rien de ce qui est purement humain ne peut se dérober à l'action du temps, qui enlève jusqu'aux traces des plus florissans empires. Les arts anciens s'effacent peu à peu de la mémoire des hommes, comme ces grands monumens du désert qui s'abaissent dans le lointain et se perdent aux yeux à mesure que le voyageur s'éloigne. L'espace des siècles est pour nous, ainsi que la distance réelle, un vaste horizon brumeux pour l'esprit et les souvenirs, comme l'immensité du désert pour les yeux du corps. Ne citons qu'un exemple, et demandons ce qu'est devenu l'art de la peinture sur verre? Les constans et laborieux efforts de quelques uns de nos contemporains rendront-ils à l'art chrétien l'un des charmes les plus magiques qu'il ait perdus? Il est encore permis d'en douter (1).

Résumons-nous. En architecture chrétienne, deux choses : l'ornementation et le fond, la surface et le caractère, les détails et l'ensemble. L'ornementation peut varier sans danger : la forme primitive des églises n'exclut point les arts modernes; on peut s'en convaincre, surtout à Pontigny; elle les appelle, au contraire, à son aide, et se marie doucement avec eux. Quant au fond, il ne peut, il ne doit pas changer, sous peine de perdre ses qualités les plus essentielles, qu'il tient, comme nous l'avons dit, de ses rapports intimes avec le culte, avec les besoins de notre âme, avec notre terre et nos horizons. En lui seul se trouvent l'unité, la force, la vérité : c'est à lui que doivent aboutir toutes les idées d'architectonique religieuse; sinon, comme des navigateurs sans boussole, elles errent follement et se perdent sur l'océan des âges, poussées par les flots tumultueux des révolutions et des caprices de l'esprit humain. Mais, dira-t-on, nos mœurs n'étant plus celles des premiers siècles de l'Eglise, leur transformation successive a dû nécessairement entraîner celle de l'architecture des temples. Ceux qui feraient cette objection pourraient-ils d'abord établir quelles sont nos mœurs actuelles? L'oubli des principes n'a-t-il pas aussi détruit notre unité morale et intellectuelle? Il n'est que trop vrai que toutes les causes et tous les effets se tiennent et s'expliquent les uns par les autres. On peut affirmer que la génération qui éleva Notre-Dame de Paris était plus religieuse que celle qui élève la Madeleine. Hommes pleins de foi, ce n'était point une vaine science qui vous guidait; vous ne connaissiez guère les secrets de l'optique et de la perspective; vous suiviez des inspirations et une lumière que nous demandons en vain à notre siècle égaré. Semblables à des pygmées, errant parmi les temples que vous avez légués à notre ad-

(1) Tout le monde connaît les précieux travaux de M. Brongniard et les beaux résultats qu'il a obtenus, mais est-on bien assuré que les nouvelles peintures sur verre conserveront leur éclat et leur fraîcheur comme celles des XIVe et XVe siècles?

miration, nous sommes à chaque pas accablés de l'image de votre grandeur et de notre petitesse.

Il fut un temps où nos églises étaient fermées, où nos cloches, auparavant destinées à annoncer le triomphe du Dieu des batailles, comme dit le poète, descendaient dans les arsenaux pour devenir elles-mêmes les instrumens meurtriers des combats. Nous concevons qu'à cette époque l'idée de l'art chrétien ait entièrement disparu; mais maintenant que l'humanité, fatiguée des horribles luttes qui ont ensanglanté l'univers, se repose un peu dans son affaiblissement, et cherche à consolider ses bases si fortement ébranlées, on interroge, on médite, on approfondit la science des arts. Nos artistes commencent à abandonner les voies mauvaises où les avaient jetés le culte exclusif de la Grèce et de Rome. La civilisation actuelle semble vouloir s'éloigner des traditions des premières années du siècle pour remonter à la source de la vérité. Peut-être renferme-t-elle dans son sein des germes féconds d'avenir. Puisse-t-il en être ainsi!

Nous n'espérons pas, il est vrai, voir renaître dans toute sa pureté notre architecture religieuse et nationale; mais nous sommes certain que désormais les hommes dévoués à l'art sauront y puiser d'heureuses inspirations. De la croix latine au massif grec, elle avait passé par bien des phases; maintenant le progrès parmi nous sera de la reprendre au point où l'avait laissée l'école improprement appelée à son égard école de la renaissance. De là, jusqu'au type de sa grandeur première, il n'y a qu'un pas, mais ce pas est immense, et nous ne le franchirons jamais avant qu'une réforme sociale se soit opérée, et que, renversant les barrières que le scepticisme actuel oppose au génie moderne, nous ne nous élancions jusqu'à l'antique foi de nos pères.

C.-D. A.

ANALYSE RAISONNÉE DES TRAVAUX DE GEORGES CUVIER,

PRÉCÉDÉE DE SON ÉLOGE HISTORIQUE, PAR P. FLOURENS,

Secrétaire-perpétuel de l'Académie des Sciences, etc., etc. (1).

« Lorsqu'une nation perd un de ces hommes dont le nom seul suffirait à la gloire d'une nation et d'un siècle, le coup qu'elle en ressent est si profond, sa douleur est si générale, qu'il s'élève de toutes parts des voix pour déplorer le malheur commun... Fontenelle a dit de Leibnitz qu'il avait été obligé de partager et de décomposer en quelque sorte ce grand homme; et que, tout au contraire de l'antiquité qui de plusieurs Hercules n'en avait fait qu'un, il avait fait du seul Leibnitz plusieurs savans... Il faut aussi décomposer M. Cuvier, pour peu qu'on veuille l'approfondir, et cette vaste intelligence qui, comme celle de Leibnitz, *menait de front toutes les sciences*. » C'est un monument pieux que M. Flourens élève en l'honneur du génie, et il inscrit en tête une épitaphe simplement éloquente. Une juste, une puissante appréciation de Cuvier et des savans qui l'ont précédé dans la même carrière, un résumé lucide et complet de ses plus importans ouvrages; vue ferme, étendue, pénétrante; style élégant, exact, irréprochable; telles sont les qualités distinctives de cet éloge funèbre. Il est, en un mot, ce qu'il eût été si Cuvier lui-même, aux détails simples et rapides qu'il a consignés dans ses mémoires, eût joint en séance publique le compte-rendu de son œuvre immense.

« Le premier mérite de M. Cuvier, et c'est par ce mérite qu'il a donné, dès l'abord, une nouvelle vie aux sciences naturelles, est d'avoir senti que la classification, comme l'explication des faits, ne pouvait sortir que de leur nature in-

(1) Paulin, libraire-éditeur, rue de Seine, 33; 1841.

time profondément connue. » « Observer d'abord, chercher à connaître, et ne faire ensuite de toute classification générale que l'expression abrégée de ce que l'on connaît : » c'est à ces deux observations que M. Flourens rattache toute son analyse. Elle n'est qu'une déduction de ces sages principes, mais une déduction habile et à la portée de toutes les intelligences.

Quand on n'envisage que la perfection de la méthode et l'importance des résultats, on est frappé comme M. Flourens de cette idée : qu'au point de vue de son auteur, *le Règne animal* n'était encore qu'une œuvre imparfaite, et qu'il se proposait de revoir en son entier. Mais la réflexion fait bientôt comprendre le scrupule du maître. Une simple classification, quelque excellente qu'elle soit, laisse, quand il s'agit de la nature, beaucoup à désirer. Qu'on se figure, en effet, l'œuvre de Cuvier enrichie des brillans tableaux de Buffon; remplaçant souvent des peintures imaginaires par les images vraies de la nature plus merveilleuses cent fois ; et l'on concevra facilement ce que l'auteur pouvait entrevoir pour un avenir qui lui a manqué. En outre, le *Règne animal* suppose des connaissances acquises. Nulle part, si ce n'est dans de trop courtes introductions, Cuvier ne donne le pourquoi de ses principes. Ils sont tous implicitement contenus dans la méthode ; mais rien d'explicite n'en fait assez comprendre la rigoureuse nécessité. C'est cette dernière lacune que M. Flourens nous paraît avoir fort heureusement comblée. Son analyse pourrait s'intituler : *Leçons sur le règne animal*, et le professeur appelé à l'expliquer à des élèves n'aurait sans doute que bien peu de choses à y ajouter.

Le travail de M. Flourens sur l'*Anatomie comparée* ne pouvait avoir le même but. Que dire, après Cuvier, sur des principes que lui-même a si savamment posés? Rappeler ces mêmes principes, les présenter dans tout leur jour, en constater l'infaillible corrélation, est tout ce que M. Flourens a pu faire. Mais les hommes familiarisés avec ces études aussi graves qu'intéressantes, n'en apprécieront pas moins les siennes, et s'en serviront comme d'un index précieux donnant en peu de mots les points principaux de la doctrine.

Nous arrivons à la partie la plus étonnante des œuvres de Cuvier, *les Ossemens fossiles*, ouvrage qui, suivant l'expression juste de M. Flourens, excita à son apparition une admiration que le temps n'a pas diminuée. Quelle ne dut pas être la joie de son auteur, lorsqu'à l'aide de ses méthodes, il put reconstruire tout un monde inconnu, épars dans les profondeurs du globe, et qui ne présente avec la nature actuellement vivante d'autres rapports que ceux des principes en vertu desquels toute nature s'organise.

Laissons parler M. Flourens.

« Le 1er pluviose an IV, jour de la première séance publique qu'ait tenue l'Institut national, M. Cuvier lut, devant ce corps assemblé, son mémoire sur les *espèces d'éléphans fossiles*, comparés aux *espèces vivantes*. C'est dans ce mémoire qu'il annonce pour la première fois ses vues sur les animaux perdus. Ainsi, dans ce même jour où l'Institut ouvrait la première de ses séances publiques, s'ouvrait aussi la carrière des plus grandes découvertes que l'histoire naturelle ait faites dans notre siècle. Singulière coïncidence ; circonstance mémorable, et que l'histoire des sciences doit conserver.

« M. Cuvier venait donc de commencer cette brillante suite de recherches et de travaux qui l'ont occupé pendant tant d'années, et par lesquels il a constamment tenu éveillés pendant tout ce temps l'étonnement et l'admiration de ses contemporains.

« Dans ce premier mémoire, en effet, il ne se borne à démontrer que l'*éléphant fossile* est une espèce distincte des espèces actuelles, une espèce éteinte, une espèce perdue ; il déclare nettement que le plus grand pas qui puisse être fait vers la perfection de la théorie de la terre, serait de prouver qu'aucun de ces animaux dont on trouve les dépouilles répandues sur presque tous les points du globe, n'existe plus aujourd'hui.

« Il ajoute que ce qu'il vient d'établir pour l'*éléphant*, il l'établira bientôt d'une manière non moins incontestable pour le *rhinocéros*, pour l'*ours*, pour le *cerf*,

fossiles, toutes espèces également distinctes des espèces vivantes, toutes espèces également perdues.

« Enfin, il termine par cette phrase remarquable, et dans laquelle il semblait annoncer tout ce qu'il a découvert depuis :

« Qu'on se demande, dit-il, pourquoi
« l'on trouve tant de dépouilles d'ani-
« maux inconnus, tandis qu'on n'en trouve
« aucune dont on puisse dire qu'elle ap-
« partient aux espèces que nous connais-
« sons, et l'on verra combien il est pro-
« bable qu'elles ont toutes appartenu à
« des êtres dont ceux qui existent aujour-
« d'hui ont rempli la place. »

« L'idée d'une création entière d'animaux, antérieure à la création actuelle, l'idée d'une création entière détruite et perdue, venait donc enfin d'être conçue dans son ensemble! Le voile qui recouvrait tant d'étonnans phénomènes, allait donc enfin être soulevé, ou plutôt, il l'était déjà; et le mot de cette grande énigme qui depuis un siècle occupait si fortement les esprits, ce mot venait d'être dit.

« Mais pour transformer en un résultat positif et démontré cette vue si vaste et si élevée, il fallait rassembler de toutes parts les dépouilles des animaux perdus; il fallait les revoir, les étudier toutes sous ce nouvel aspect; il fallait les comparer toutes, et l'une après l'autre, aux dépouilles des animaux vivans; il fallait avant tout créer et déterminer l'art même de cette comparaison.

« Or, pour bien concevoir toutes les difficultés de cette méthode, de cet art nouveau, il suffit de remarquer que les débris, que les restes des animaux dont il s'agit, que les *ossemens fossiles*, en un mot, sont presque toujours isolés, épars; que souvent les os de plusieurs espèces et des espèces les plus diverses sont mêlés, confondus ensemble; que presque toujours ces os sont mutilés, brisés, réduits en fragmens.

« Il fallait donc imaginer une méthode de reconnaître chaque os, et de le distinguer de tout autre avec certitude; il fallait rapporter chaque os à l'espèce à laquelle il appartient; il fallait reconstruire enfin le squelette complet de chaque espèce, sans omettre aucune des pièces qui lui étaient propres, sans en intercaler aucune qui lui fût étrangère.

« Que l'on se représente ce mélange confus de débris mutilés et incomplets recueillis par M. Cuvier; que l'on se représente, sous sa main habile, chaque os, chaque portion d'os allant reprendre sa place, allant se réunir à l'os, à la portion d'os à laquelle elle avait dû tenir, et toutes ces espèces d'animaux, détruites depuis tant de siècles, renaissant ainsi avec leurs formes, leurs caractères, leurs attributs; et l'on ne croira plus assister à une simple opération anatomique : on croira assister à une sorte de résurrection, et, ce qui n'ôtera sans doute rien au prodige, à une résurrection qui s'opère à la voix de la science et du génie.

« Je dis *à la voix de la science*. La méthode employée par M. Cuvier pour cette reconstruction merveilleuse n'est, en effet, que l'application des règles générales de l'*anatomie comparée* à la détermination des *ossemens fossiles*.

« Et ces règles elles-mêmes ne sont pas une moins grande, une moins admirable découverte que les résultats surprenans auxquels elles ont conduit.

« On a vu plus haut comment un principe rationnel, celui de la *subordination des organes*, partout appliqué, partout reproduit dans l'établissement des groupes de la méthode, avait changé la face du règne animal.

« Le principe qui a présidé à la reconstruction des espèces perdues est celui de la *corrélation des formes*, principe au moyen duquel chaque partie d'un animal peut être donnée par chaque autre, et toutes par une seule.

« Dans une machine aussi compliquée et néanmoins aussi essentiellement une que celle qui constitue le corps animal, il est évident que toutes les parties doivent nécessairement être disposées les unes pour les autres, de manière à se correspondre, à s'ajuster entre elles, à former enfin par leur ensemble un être, un système unique.

« Une seule de ces parties ne pourra donc changer de forme sans que toutes les autres en changent nécessairement aussi. De la forme de l'une d'elles on

pourra donc conclure la forme de toutes les autres.

« Supposez un *animal carnivore :* il aura nécessairement des *organes des sens*, des *organes du mouvement*, des *doigts*, des *dents*, un *estomac*, des *intestins* disposés pour apercevoir, pour atteindre, pour saisir, pour déchirer, pour digérer une proie, et toutes ces conditions seront rigoureusement enchaînées entre elles; car une seule manquant, toutes les autres seraient sans effet, sans résultat : l'animal ne pourrait subsister.

« Supposez un *animal herbivore*, et tout cet ensemble de conditions aura changé : les *dents*, les *doigts*, l'*estomac*, les *intestins*, les *organes du mouvement*, les *organes des sens*, toutes ces parties auront pris de nouvelles formes, et ces formes nouvelles seront toujours proportionnées entre elles et relatives les unes aux autres.

« De la forme d'une seule de ces parties, de la forme des *dents* seules, par exemple, on pourra donc conclure, et conclure avec certitude, la forme des *pieds*, celle des *mâchoires*, celle de l'*estomac*, celle des *intestins*.

« Toutes les parties, tous les organes se déduisent donc les uns des autres; et telle est la rigueur, telle est l'infaillibilité de cette déduction, qu'on a vu souvent M. Cuvier reconnaître un animal par un seul os, par une seule facette d'os; qu'on l'a vu déterminer des genres, des espèces inconnues, d'après quelques os brisés et d'après tels ou tels os indifféremment; reconstruisant ainsi l'animal entier d'après une seule de ses parties, et le faisant renaître, comme à volonté, de chacune d'elles : résultats faits pour étonner, et qu'on ne peut rappeler sans rappeler, en effet, toute cette première admiration mêlée de surprise qu'ils inspirèrent d'abord, et qui ne s'est point encore affaiblie.

« Cette méthode précise, rigoureuse, de démêler, de distinguer les os confondus ensemble; de rapporter chaque os à son espèce, de reconstruire enfin l'animal entier d'après quelques unes de ses parties; cette méthode une fois conçue, ce ne fut plus par espèces isolées, ce fut par groupes, par masses que reparurent toutes ces populations éteintes, monumens antiques des révolutions du globe.

« On put dès lors se faire une idée non seulement de leurs formes extraordinaires, mais de la multitude prodigieuse de leurs espèces. On vit qu'elles embrassaient des êtres de toutes les classes, des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles, des poissons, jusqu'à des crustacés, des mollusques, des zoophytes.

« Je ne parlerai ici que des animaux, et cependant l'étude des *végétaux fossiles* n'offre pas des conséquences moins curieuses que celles que l'on a tirées du règne animal lui-même.

« Tous ces êtres organisés, toutes ces premières populations du globe se distinguent par des caractères propres, et souvent par les caractères les plus étranges, les plus bizarres.

« Parmi les quadrupèdes, par exemple, se présentent d'abord le *palæotherium*, l'*anoplotherium*, ces genres singuliers de pachydermes, découverts par M. Cuvier dans les environs de Paris, et dont aucune espèce n'a survécu, dont aucune n'est parvenue jusqu'à nous.

« Après eux venait le *mammouth*, cet éléphant de Sibérie, couvert de longs poils et d'une laine grossière; le *mastodonte*, cet animal presque aussi grand que le *mammouth*, et que ses dents, hérissées de pointes, ont fait regarder pendant long-temps comme un éléphant carnivore; et ces énormes paresseux, animaux dont les espèces actuelles ne dépassent pas la taille d'un chien, et dont quelques espèces perdues égalaient les plus grands rhinocéros.

« Les reptiles de ces premiers âges du monde étaient plus extraordinaires encore, soit par leurs proportions gigantesques, car il y avait des *lézards* grands comme des baleines; soit par la singularité de leur structure, car les uns avaient l'aspect des *cétacés* ou *mammifères marins*, et les autres, le cou, le bec des oiseaux, et jusqu'à des sortes d'ailes.

« Et ce qui est plus surprenant encore que tout cela, c'est que tous ces animaux ne vivaient point à une même époque; c'est qu'il y a eu plusieurs générations, plusieurs populations successivement créées et détruites.

« M. Cuvier en compte jusqu'à trois nettement marquées.

« La première comprenait des mollusques, des poissons, des reptiles, tous ces reptiles monstrueux dont je viens de parler. Il s'y trouvait déjà quelques mammifères marins, mais il ne s'y trouvait aucun ou presque aucun mammifère terrestre.

« La seconde se caractérisait surtout par ces genres singuliers de pachydermes des environs de Paris, que je rappelais tout-à-l'heure, et c'est dès lors seulement que les mammifères terrestres commencent à dominer.

« La troisième est celle des *mammouths*, des *mastodontes*, des *rhinocéros*, des *hippopotames*, des *paresseux gigantesques*.

« Un fait remarquable, c'est que parmi tous ces animaux perdus de l'*avant-dernier âge de la vie* sur le globe, M. Cuvier n'avait trouvé aucun débris de quadrumane. On y a trouvé depuis quelques os de *singes*, nommément les *mâchoires* d'un *gibbon*.

« Un fait plus remarquable encore, c'est qu'il n'y a été trouvé aucun homme. L'espèce humaine n'a donc été la contemporaine ni de toutes ces races perdues, ni de toutes ces catastrophes épouvantables qui les ont détruites.

« Ainsi donc, après l'âge des reptiles, après celui des premiers mammifères terrestres, après celui des mammouths et des mastodontes, est venue une quatrième époque, une quatrième succession d'êtres créés, celle qui constitue la population actuelle, celle que l'on peut appeler l'*âge de l'homme*, car c'est de cet âge seulement que date l'espèce humaine.

« La création du règne animal a donc éprouvé plusieurs interruptions, plusieurs destructions successives; et, ce qui n'est pas moins étonnant, quoique tout aussi certain, c'est qu'il y a eu une époque, et la première de toutes, où aucun être organisé, aucun animal, aucun végétal n'existaient sur le globe.

« Tous ces faits extraordinaires sont démontrés par les rapports des restes des êtres organisés avec les couches qui forment l'écorce du globe.

« Ainsi il y a eu une première époque où ces êtres n'existaient point; car les terrains primitifs ou primordiaux ne contiennent aucun de leurs restes : ainsi les reptiles ont dominé dans l'époque suivante, car leurs restes abondent dans les terrains qui succèdent aux primitifs; ainsi la surface de la terre a été plusieurs fois recouverte par les mers et plusieurs fois mise à sec, car les restes d'animaux marins recouvrent tour à tour des restes d'animaux terrestres et sont tour à tour recouverts par eux.

« La science guidée par le génie a donc pu remonter jusqu'aux époques les plus reculées de l'histoire de la terre; elle a pu compter et déterminer ces époques; elle a pu marquer et le premier moment où les êtres organisés ont paru sur le globe, et toutes les variations, toutes les modifications, toutes les révolutions qu'ils ont éprouvées. »

Si nous ne craignions de dépasser les bornes d'un article, nous arrêterions longuement l'attention de nos lecteurs sur une distinction des plus importantes. Cuvier s'est élevé dans tous ses écrits contre une prétendue *échelle des êtres* qu'il ne faut pas confondre avec la progression. On sait que la prétention de certains philosophes naturalistes serait de nous faire venir en ligne droite des zoophytes enfouis dans les dépôts les plus anciens. Ces zoophytes seraient devenus, après des milliers de transformations et à la suite de siècles innombrables, l'académicien qui analyse les courbes et le député qui discute les lois. Or, quoi de plus contraire au bon sens et à l'observation qu'une pareille doctrine, de quelque nom qu'elle s'autorise? Cuvier l'a dit, la nature travaille en tout sens. Ajoutons que ses premiers jets sont aussi savans que les derniers; qu'elle n'a pas besoin de se copier elle-même lorsqu'elle enfante de nouveau, et qu'il lui suffit d'approprier les lieux à ses prodiges. On trouvera dans la partie de l'analyse de M. Flourens, concernant l'*ostéologie comparée* et l'*histoire naturelle philosophique*, les principes qui ruinent à jamais dans la science ce panthéisme aveugle, qui n'est, après tout, que la négation de l'un des principes essentiels de la connaissance et de la raison : LE PRINCIPE DE CAUSALITÉ. « Embranchemens principaux au nombre de quatre; variété de formations et constance dans chaque type;

marche et limite de toute analogie, combinaisons qui s'appellent ou qui s'excluent. » Nous terminerons en recommandant à nos lecteurs cet excellent ouvrage, qui réunit des qualités, ordinairement si rares, d'être à la fois abrégé, solide, substantiel et intéressant. Il faut une science profonde pour résumer ainsi la science. Le livre de M. Flourens est l'appendice nécessaire ou plutôt la préface générale de l'œuvre de Georges Cuvier.

ÉVIDENCE DU CHRISTIANISME,

OU TRAITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, PAR M. PRÉGNON,

Curé de T.... (1).

Le 18e siècle offrit au monde un étrange spectacle. Saisie d'un esprit de vertige et de bouleversement, se précipitant en aveugle vers des mondes inconnus, la société française semblait tourmentée du besoin d'en finir avec elle-même : croyances, institutions, mœurs publiques et privées, elle détruisait tout en se jouant, et, insoucieuse de l'avenir, ruinait les bases de l'édifice, sans songer qu'il l'écraserait sous ses débris.

Le Christianisme ne devait pas trouver grâce, on le conçoit, aux yeux des prétendus philosophes ni de leurs adhérens. Aussi lui fit-on une guerre incessante, et c'est contre ses éternelles vérités que les plus violentes attaques furent dirigées.

A côté du sarcasme voltairien, une autre tactique vint se placer, tactique habile et perfide, fondée sur l'audace et le mensonge : elle consistait à établir un perpétuel antagonisme entre la science et la foi, et à les présenter comme des ennemis irréconciliables. On interrogeait chaque branche des connaissances humaines, et l'on osait prétendre trouver dans toutes des preuves contre la religion. « A commencer par l'histoire, dit « M. Prégnon, le philosophisme, armé « du stylet de la haine, l'avait horrible« ment défigurée, mutilée, et sous les « tortures qu'il lui avait fait subir, il l'a« vait forcée de calomnier le Christia« nisme. Moïse était un personnage ima« ginaire, la Bible un livre apocryphe, « tout ce qu'elle raconte de la création « du monde autant de fables grossières. « Selon Moïse, le monde n'avait que six « mille ans d'existence : chronologie ab« surde, contredite par celles de tous les « autres peuples antiques, Egyptiens, « Babyloniens, Indiens, Chinois, qui lui « donnaient au moins quarante mille « ans. Moïse était aussi mauvais natura« liste que mauvais physicien. L'espèce « humaine n'était pas une, comme il le « prétendait. Il avait fait la lumière in« dépendante du soleil; il avait parlé « d'un déluge universel physiquement « impossible. L'astronomie elle-même « venait le combattre, et la découverte « de certains zodiaques avait définitive« ment constaté l'ignorance de l'auteur « de la Genèse. Enfin tout concourait à « faire du récit mosaïque un résumé de « fables inventées à plaisir, et qui n'a« vaient aucun mérite devant les cosmo« gonies, les histoires et les allégories « les plus absurdes des peuples anciens; « et les grands philosophes qui l'avaient « convaincu de faux étaient emphatique« ment proclamés les émancipateurs de « l'intelligence humaine.

« Certes, une religion qui n'avait pour « base qu'un tel livre ne pouvait être « qu'une religion absurde; la base n'é« tant qu'une chimère, l'édifice ne pou« vait être que chimérique. Aussi c'en « était fait du Christianisme, institution « bizarre, produit informe d'un cerveau « juif, admis comme vrai par l'igno« rance et la crédulité de nos ancêtres, « mais dont l'existence ne pouvait plus « tenir contre les témoignages formels de

(1) A la Société de Saint-Nicolas, rue de Sèvres, n° 39. Prix : 5 fr.

« l'impartiale histoire. Déjà la dernière « heure de cette religion était sonnée; « le philosophisme, ivre de joie et de « succès, chantait victoire, s'admirait, « s'applaudissait avec frénésie sur les « ruines sanglantes des autels et des « temples chrétiens. »

Tel était bien le 18e siècle! Tel il était, avec l'arrogance de ses impostures, avec la fureur de ses haines et toutes ses mauvaises passions. M. Prégnon en a tracé un fidèle tableau.

Aujourd'hui les choses ne sont plus les mêmes : une heureuse réaction s'est opérée et le monde intellectuel a changé de face. D'accusateur qu'il était, le philosophisme est devenu accusé; on ne l'a plus cru sur parole, on lui a demandé compte de ses assertions téméraires, de ses inventions calomniatrices. Cité à la barre de la raison et de la science, il a été condamné par l'une et par l'autre. L'idole du 18e siècle a perdu ses adorateurs, le piédestal de Voltaire est renversé. « Qu'est devenu, s'écrie M. Prégnon, ce grand réformateur du monde, « ce héros chargé des dépouilles opimes « de la superstition? Y a-t-il aujourd'hui « une société savante qui voulût se dire « héritière de ses idées, solidaire de ses « hauts faits? Non. La science, que ce « faussaire avait forcée de mentir, est « sortie de son sanctuaire; elle est venue « protester à la face du monde contre le « mensonge et la fourberie, contre les « violences qu'elle avait subies. Elle s'est « présentée, et elle a dit à ses fidèles : « Suivez-moi! Allons fouiller dans les « entrailles de cet antique Orient, qui « fournit matière à tant d'impostures; « allons scruter les vieilles ruines de « l'Egypte, les vieux livres de l'Inde et « de la patrie de Confucius, et les forêts « du Nouveau-Monde; voyons si les monumens de l'histoire de l'univers sont, « comme on l'a prétendu, en contradiction avec les vérités dogmatiques et « historiques de l'enseignement chrétien.... »

A la suite des passages que nous venons de citer, et qui font partie de l'introduction de son livre, M. Prégnon rappelle en les analysant les travaux de la fameuse académie de Calcutta et de Williams Jones, son fondateur; les utiles recherches de M. Klaproth, qui explora l'Asie en tout sens, afin d'éclairer l'histoire et la géographie des nations sémitiques; les observations géologiques dues au savoir de M. Deluc; les découvertes de MM. Champollion, *qui sont parvenues à faire parler cette antique Egypte depuis si long-temps silencieuse;* enfin les immenses résultats qu'obtinrent les labeurs de l'illustre Cuvier, et qui ont démontré de la manière la plus victorieuse que tous les monumens de l'histoire du globle confirment le récit de Moïse. Ainsi les sciences physiques et naturelles ont répondu par d'éclatans démentis aux prétentions des ennemis de la foi, tandis que la vérité philosophique trouvait de dignes et éloquens interprètes en MM. de Maistre et de Bonald, et que le *Génie du Christianisme* montrait aux hommes la source des grandes inspirations.

Notre siècle a donc beaucoup fait; et pourtant il reste bien à faire encore. Le Christianisme a triomphé; mais il faut que tous connaissent les splendeurs de son triomphe, il faut *populariser* ses conquêtes et les hommages que la science lui a rendus. Les vérités démontrées pour les esprits éclairés et sérieux, qui suivent le mouvement intellectuel de notre époque, doivent l'être aussi pour les masses.

C'est cette pensée qui a inspiré le livre de M. Prégnon, livre substantiel et plein d'intérêt. M. Prégnon s'est proposé de rassembler et de résumer dans une exposition méthodique les grandes preuves à l'appui de nos croyances, et il a rempli cette tâche avec talent et succès. Le traité qu'il donne au public annonce beaucoup d'études et de recherches, et fait autant d'honneur au savoir qu'à la piété de son auteur.

Il nous serait facile d'indiquer ici plusieurs chapitres qui nous ont semblé particulièrement remarquables. Quant au plan et à la suite de l'ouvrage, citons encore quelques lignes de l'introduction : « Du fait universel de la religion, « fait que personne ne peut méconnaître, « de l'impossibilité qu'elle soit le fruit « d'une invention humaine, nous avons « conclu qu'elle est primitivement révélée de Dieu, et conservée d'âge en âge « par la voie des traditions.

« Puis, nous avons examiné quelles « sont les traditions qui peuvent être « considérées comme les véritables dé- « positaires de la véritable révélation, « et nous avons prouvé que le judaïsme « seul pouvait revendiquer cette préro- « gative. Nous avons pu remarquer que « les autres peuples ayant laissé se cor- « rompre dans leur mémoire les vérités « révélées, les débris qui nous en restent « ne font que confirmer celles qui ont « été recueillies et conservées par Moïse.

« Mais comme le mosaïsme n'était que « transitoire, n'était qu'une préparation « à un autre ordre, nous avons prouvé « que le Christianisme seul, en prenant « sa place, était devenu le dépositaire « fidèle des divines révélations, et qu'en « conséquence lui-même et lui seul est « divin. De là, nécessité de la religion « chrétienne, absurdité, danger de l'in- « différence en cette matière. »

M. Prégnon annonce un second traité où, complétant son œuvre et traçant l'histoire de ces déplorables divisions que les passions humaines ont amenées, il établira que, de toutes les communions chrétiennes, le catholicisme est la seule qui possède en son sein la vérité et en conserve le précieux dépôt à travers les siècles.

Nous ne pouvons qu'encourager M. l'abbé Prégnon à persévérer dans ses travaux. On aime à voir les membres du clergé employer d'une manière aussi utile le peu de loisirs que leur laissent les saintes fonctions du ministère.

R. B.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

REVUE BRETONNE DE DROIT ET DE LÉGISLATION, publiée à Rennes sous la direction de Me VANNIER, avocat.

Jus ex facto oritur, le droit découle du fait, ou plutôt le droit prend sa légitimité dans le fait, disent les praticiens. Les théoriciens, eux, établissent comme maxime fondamentale que le fait prend sa légitimité dans le droit qui lui-même découle de l'idée de justice. Sans exprimer nos sympathies (bien acquises cependant) pour l'une ou l'autre de ces deux classes d'esprits, nous laisserons le lecteur se décider lui-même, selon l'attrait de raison qui le portera vers l'une ou vers l'autre.

Toutefois nous oserons nous permettre quelques réflexions qui tendront à dire que ces deux ordres d'esprits sont dans la vérité, et que leur dissension vient de ce qu'ils sont trop exclusifs et absolus dans leur manière d'envisager la chose. C'est encore ici une reproduction de la lutte des matérialistes et des spiritualistes purs, qui les uns ne voient dans l'homme que le corps, les autres que l'âme; mais alors ce ne serait plus l'homme, ce serait une *bête* ou un ange; et l'homme est une harmonie de ces deux choses, du corps et de l'âme, de la terre et du ciel, du positivisme et de l'idéalisme; la réalité humaine se compose de ces deux élémens. Dieu pour se faire homme, pour opérer cet *homo factus est* que nous n'entendons jamais sans courber naturellement la tête avec une larme dans les yeux, Dieu, disons-nous, quand il voulut nous glorifier par cette condescendance, prit un corps.

Ainsi fait toute chose du monde intellectuel, du royaume de Dieu, quand elle veut entrer d'une manière plus parfaite dans l'humanité, dans l'espace et le temps qui sont le domaine de l'histoire, de l'empire du fait. C'est dans l'histoire que s'opère l'harmonie transitoire et progressive de l'idéalisme et du positivisme, du droit théorique et du droit pratique. Dénué d'idéalisme, le droit n'est plus qu'une chose morte; et ce n'est qu'en s'immisçant au positivisme, qu'en s'incorporant dans la pratique, que l'idéalisme du droit prend terre.

De tout temps l'idéalisme du droit a été dans le monde. Seulement il y a été d'une manière plus ou moins complète et parfaite, selon que l'esprit du monde, qui n'est pas l'esprit de Dieu, a souffert qu'il s'incorporât plus ou moins parfaitement dans le fait. Mais depuis la déchéance de l'homme, le mal s'est si bien établi sur la terre, que l'esprit de Dieu n'y peut rentrer, pour ainsi dire, que par surprise et violence, par progression lente et transitoire d'un pire à un moindre mal; de sorte que l'on est tenu de respecter le fait existant et de lui arracher, comme à son insu, l'éclosion d'un fait plus en harmonie avec l'idéalisme du droit, avec la justice éternelle. En un mot, comme on est tenu en bonne organisation sociale de procéder non par destruction, car en détruisant *totalement* une chose on détruit une vérité, un ressort essentiel d'ordre; mais par

une transformation, en basant le présent sur le passé, pour le faire arriver à l'avenir, on peut dire, en ce sens, que le droit prend origine dans le fait, quoique le fait ne soit rien par lui-même qu'une apparence; et cette apparence n'a de durée légitime que celle qui est nécessaire à l'éclosion de la portion de l'idée qui est en elle, et qui alors (que l'on nous passe cette expression) brise sa coque pour arriver à une éclosion plus parfaite encore. — Ainsi s'élève l'humanité dans sa spirale d'ascendance infinie dont le Christ est tout ensemble et la base et le sommet.

Résumons-nous.

Toute science doit prendre son origine en Dieu, qui a en lui l'absolu, la perfection, l'idéalisme enfin; et, partant de là, elle doit se faire humaine, s'incorporer dans le fait, et passer à travers la pratique pour retourner dans l'absolu, dans la perfection, dans l'idéalisme en Dieu, *principium et finis*, principe et fin de tout.

Ainsi toute science doit se rattacher à de grands et absolus principes généraux, ou si elle ne le fait pas, elle devient une anarchie, un chaos, un abîme au-dessus duquel n'est plus porté l'esprit de Dieu.

Cette union, cette harmonie du positivisme et de l'idéalisme du droit au sein d'une pratique éclairée d'en haut, et conséquemment progressive sans subversion, est sans doute cette *dogmatique* du droit dont parle M. de la Ferrière, dans une *Introduction* très bien faite et pleine de noblesse qui ouvre la *Revue Bretonne de droit et de législation*, que notre but est d'annoncer, et qui est publiée à Rennes par un homme jeune et d'intention pieuse et haute, M. Vannier. Elle compte parmi ses collaborateurs des hommes distingués qui, ainsi que M. de la Ferrière, ont cru qu'ils seraient bien dans notre Bretagne, cette patrie élue des fortes choses et des fortes âmes. A ce propos M. de la Ferrière, dans l'introduction signalée plus haut, dit : « La Bretagne, que les historiens qualifient très exclusivement de pays de résistance, a toujours exercé par « des hommes éminents une grande puissance d'initiative. Elle a créé l'impulsion philosophique au « moyen âge; elle a inauguré le *Génie du Christianisme* sur les ruines des impiétés de 93 et de « l'an V, par l'éclatante imagination de Chateaubriand; elle a protesté contre le matérialisme littéraire de l'empire, par le profond spiritualisme « des *Martyrs*; c'est elle qui a déraciné les doctrines « anti-chrétiennes, par l'*Essai sur l'Indifférence* de « M. de La Mennais, sans suivre dans ses tristes « aberrations le disciple contradictoire de Pascal et « de Rousseau; c'est elle aussi qui a réhabilité la « science des jurisconsultes par la profonde et lucide « exposition de son jurisconsulte Toullier. Elle doit « être fidèle à ce caractère de puissance impulsive. » Elle a été créée dans ce but qui toutefois est *compose*, comme nous l'avons dit plus haut, car elle accepte la tradition et ne tend qu'à développer par le libre examen ce qui est contenu dans cette tradition même. On voit par là qu'elle est rentrée dans les [illegible] sujets de l'enseignement catholique.

M. de la Ferrière est professeur de droit administratif à la Faculté de Rennes, dont les tendances sont peut-être trop purement et durement pratiques. La *Revue Bretonne* rend compte de son *cours* avec un talent et un esprit dont la direction mérite toutes nos sympathies. En un endroit il examine les causes impulsives de la liberté des communes. « *Alors*, enseigne-t-il, au-dessus du monde féodal « où dominaient la force, le désordre et l'oppression, une puissance s'élevait et proclamait l'unité « morale et spirituelle : c'était l'Eglise catholique. « Vers la fin du 11[e] siècle, la papauté se fit le centre de la régénération sociale. Quand Grégoire VII « a vu l'Europe chrétienne prête à se dissoudre « dans les déchirements des guerres privées, il a « voulu transformer le pouvoir spirituel en pouvoir « extérieur; il a réclamé hautement la monarchie « universelle, il l'a réclamée au nom de la supériorité de l'esprit sur la force matérielle. Alors a « été promulgué avec tout l'éclat d'une lutte qui « tenait l'Europe attentive, le dogme de la fraternité et de la liberté humaine. Voilà une première « cause : le Catholicisme a proclamé le principe de « la liberté, de l'égalité chrétienne, et bientôt la « Commune a réalisé la liberté des citoyens et l'égalité des droits. C'est en 1076 que Grégoire VII « ordonna que le Pontife de Rome prendrait exclusivement le titre de *Pape*. C'est en 1076 que l'empereur d'Occident fut cité à comparaître devant « la cour de Rome pour se justifier de l'accusation « portée contre lui; et c'est aussi en 1076 que la « ville de Cambrai se déclara en état de Commune. « — La deuxième cause est encore une impulsion « religieuse, l'impulsion catholique des croisades. »

Voilà des paroles qu'il faut louer et aimer, et qui doivent porter fruit, dites par M. de la Ferrière devant un auditoire de jeunes hommes dont il a la confiance et les sympathies. *Cette unité morale et spirituelle* qu'invoque implicitement le professeur, à une époque où la dispersion morale et spirituelle est partout, et dans la législation peut-être encore plus qu'ailleurs, c'est afin de la ramener dans cet ordre si essentiel des connaissances humaines, que la *Revue Bretonne* a été fondée, et il est bien temps que cela soit, si la législation ne se rattache à quelques grands principes généraux et directeurs, elle ne tardera pas à être *la maison qui périt divisée contre elle-même*. La diversité des arrêts des cours royales en fait une Babel au milieu de laquelle on ne s'entend plus et où toute certitude est refusée; la *Revue* voudrait, par l'association des hommes de la science, fonder l'unité doctrinale qui doit et devra toujours « être le caractère de l'Ecole « française. » Ces paroles sont extraites de la *Revue* elle-même; et nous avons cru qu'il était de notre devoir de les signaler, ainsi que tout le journal, dont l'apparition doit être pour nos lecteurs un nouveau sujet d'espérance, et nous tenons à noter que ce nouveau sujet d'espérance vient de notre chère contrée, la Bretagne.

H. [illegible]

[illegible]

ŒUVRES TRÈS COMPLÈTES DE SAINTE THÉRÈSE, publiées par M. l'abbé MIGNE. 2 vol. in-4° de plus de 700 pages entourées de vignettes; à l'*Imprimerie catholique* du Petit-Mont-Rouge (banlieue de Paris). Prix : 6 fr. le volume.

M. l'abbé Migne publie depuis plusieurs années un grand nombre de bons ouvrages, qu'il est parvenu à éditer et à vendre à bon marché. Nous avons parlé dans notre dernier numéro, de ses deux *Cours*, l'un d'*Écriture sainte*, et l'autre de *Théologie*, en 25 volumes in-4° chacun, qui forment une des plus belles et des plus utiles entreprises de librairie qui aient été effectuées depuis long-temps. Nous parlerons aujourd'hui des traités qui entrent dans les deux volumes des *Œuvres de sainte Thérèse*.

Le premier volume commence par l'*Avertissement* d'Arnaud d'Andilly, un des traducteurs des *Œuvres* de la sainte.

On sait que J. F. Bourgouin de Villefore, membre de l'académie des Inscriptions, a publié une *Vie de sainte Thérèse*, en 2 vol. in-12. Depuis, M. l'abbé Boucher en a publié une en 2 vol. in-8°. Celle de Villefore a été adoptée par M. l'abbé Migne, qui l'a fait suivre de la *Bulle de canonisation*, consécration solennelle des vertus et des actes dont la Vie de la sainte présente le tableau. A la suite de ces préliminaires; la nouvelle édition offre les *Œuvres de sainte Thérèse*, qui comprennent :

1° L'Histoire de sa vie, ou *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*. De tous ses écrits, c'est celui où il y a le plus de feu, et on peut le regarder comme un excellent traité de l'amour divin.

Elle est divisée en 40 chapitres, et suivie d'une *Addition* extraite mot à mot de ses *Mémoires*, par le Père Louis de Léon : c'est un abrégé de plusieurs choses que Dieu avait dites à la sainte et de quelques faveurs qu'elle en avait reçues. Viennent ensuite *deux Relations* qu'elle avait écrites, avec autant de précision que d'énergie, pour rendre compte à ses confesseurs de sa manière de faire oraison.

2° *Méditations sur le Pater*. Dans ce petit abrégé, distribué pour les sept jours de la semaine, la sainte explique une demande du *Pater* par jour; et elle considère le Seigneur sous les divers rapports de père, de roi, d'époux, de rédempteur, de médecin et de juge.

3° *Méditations après la communion*, ou plutôt *Exclamations de l'âme à son Dieu*, opuscule divisé en 17 chapitres; où sainte Thérèse exhale les soupirs d'un cœur profondément blessé par l'amour divin, considéré dans l'adorable Eucharistie.

4° Le *Chemin de la perfection*, traité en 42 chapitres, où sainte Thérèse a exposé les maximes de la vie intérieure, avec cette bonté de cœur, cette imagination vive et cette piété tendre qui caractérisent ses écrits.

5° Le *Château de l'âme*, ou traité particulier sur l'oraison et sur les communications célestes de l'Esprit saint. Il est ainsi intitulé parce que sainte Thérèse assimile l'âme chrétienne à un château magnifique. L'oraison en est la porte. Au dedans il y a sept demeures, et le Seigneur réside dans la plus intérieure, dans celle qui est au centre. Il faut, pour y parvenir, traverser les autres qui lui servent, pour ainsi dire, de vestibule.

6° *Pensées sur l'amour de Dieu*. On a donné ce titre aux 7 premiers chapitres d'une espèce de commentaire que sainte Thérèse avait composé sur le Cantique des Cantiques, et qui était une suite du *Château de l'âme*. Il y a même encore plus de mysticité dans ce commentaire que dans le traité dont il est la continuation.

7° *Fondations* faites par sainte Thérèse de plusieurs monastères de Carmélites et de Carmes déchaussés. Il y a peu de chapitres dans cet ouvrage qui ne renferment d'excellentes maximes. Le 31°, qui a pour objet la fondation des Carmélites de Grenade, a été rédigé par la mère Anne de Jésus.

8° La *Manière de visiter les monastères* décèle une âme consommée dans l'art de gouverner. Sainte Thérèse y enseigne, en 58 articles, les divers moyens dont un supérieur doit se servir pour faire observer la règle dans les couvents qu'il visite.

9° L'*Avis de la sainte à ses religieuses* renferme uniquement les règles que Thérèse a laissées à ses filles. Elles sont au nombre de 69, et respirent la plus douce piété. Il y a bien peu de ces règles qu'un simple chrétien ne puisse observer, même au milieu du monde.

10° *Lettres de sainte Thérèse*. On y trouve presque tous les genres du style épistolaire. Dans ces effusions familières, l'âme désintéressée, généreuse et forte de Thérèse se dévoile pleinement à ses amis; son caractère, dont une bonté de cœur extraordinaire forme la base, s'y développe avec charme, et l'on y voit que la vive sensibilité de la Sainte n'a pu être émoussée par l'ingratitude et la perfidie des hommes. Ces lettres feraient aimer la religion et la vertu aux personnes les plus vicieuses, et elles fournissent aux fidèles les motifs les plus puissans de s'y consacrer avec plus d'ardeur que jamais. La 170° est suivie de *Réflexions sur le P. Gratien*, à qui la Sainte l'avait adressée un mois avant sa mort.

11° *Avis de sainte Thérèse*. Ils ont été publiés avant et depuis sa mort.

12° *Lettres inédites*. M. l'abbé Migne en publie trois, qui ont été traduites sur les autographes mêmes de sainte Thérèse.

13° *Glose* ou *Cantique après la communion*. Quoique sainte Thérèse n'eût jamais appris à faire des vers, l'amour divin enflamma plusieurs fois son génie, au point qu'elle en faisait alors avec beaucoup de facilité; témoin ce cantique dont la Monnoye essaya de rendre l'énergie en vers français :

Je vis, mais c'est en Dieu qui vient de me nourrir,
Et j'attends dans le ciel une si belle vie,
Que pour contenter mon envie,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

M. l'abbé Migne a placé, à la fin du 2° vo-

lume, un *Discours sur le non-quiétisme de sainte Thérèse*, afin, dit-il, que l'on sache que l'esprit de la sainte était aussi droit que son cœur était pur. Ce discours avait été composé pour servir de préface à la *Vie de sainte Thérèse par elle-même*, traduite par Arnaud d'Andilly.

L'éditeur ne pouvait mieux clore sa publication qu'en la complétant au moyen du *Panégyrique de sainte Thérèse*, par Bossuet.

Les auteurs des traductions employées par M. l'abbé Migne sont Arnaud d'Andilly, Mlle de Maupeou, dom La Taste, l'abbé Chanut, Villefore, Chappe de Ligny, l'abbé Pélicot, et l'abbé Émery de Saint-Sulpice.

Cette édition des *Œuvres de sainte Thérèse*, appropriée par la modicité de son prix (6 fr. le vol.) à toutes les fortunes, et par sa belle exécution à toutes les bibliothèques, obtiendra un succès mérité.

Ces deux volumes comprennent les *Œuvres de sainte Thérèse*, déjà connues; dans deux autres volumes M. l'abbé Migne fera entrer les *Méditations sur les vertus de la Sainte*, par S. Ém. le cardinal Lambruschini; les *Actes de sa canonisation*, et plus de 150 *lettres* et 180 *pièces* de la Sainte qui n'ont jamais été publiées ou traduites.

En outre, aux œuvres déjà connues ou inédites de sainte Thérèse, il se propose de joindre celles de *saint Jean de la Croix*, de *saint Jean d'Avila*, de *saint Pierre d'Alcantara* et d'*Alvarez*, confesseur de la Sainte. Ces quatre volumes formeront ainsi l'ensemble des doctrines de la plus haute école ascétique espagnole.

DE L'UNITÉ SPIRITUELLE, ou de la Société et de son But au-delà du temps; par M. ANT. BLANC SAINT-BONNET. Avec cette épigraphe : *Sint unum sicut nos.* 3 forts volumes grand in-8°; à Paris, chez Pitois, éditeur, rue de La Harpe, 81. Prix : 24 fr.

Nous ne ferons qu'annoncer ici l'ouvrage que l'un de nos rédacteurs s'est chargé d'examiner avec détail; mais nous pouvons dire dès ce moment que c'est l'œuvre d'un penseur chrétien et catholique. Pour en donner une idée, nous transcrivons ici le sommaire de la section III du livre III.

Quelle est dans le temps la condition de l'homme comme être doué d'intelligence? — De la génération spirituelle. — De la parole ; — qu'elle fait révélation. — Du sourd-muet. — Ce qu'on doit à la parole ; — la vie de l'intelligence en dépend ; — la vie de la raison n'en dépend pas. — Des actes impersonnels de l'âme ; — vie de nutrition spirituelle. — Des actes personnels de l'âme ; — vie de relation spirituelle. — Du substantif, du verbe et de l'adjectif par rapport à l'être. — Moyen de communication entre l'homme et la Réalité infinie. — Du verbe au temps éternel. — La pensée, réalité intellectualisée; — la parole, pensée incarnée. — Ce que le langage est à la pensée. — Si l'homme a inventé le langage. — Euler, Rousseau, de Bonald, Ballanche. — Il ne faut pas confondre le langage avec les langues. — Impersonnalité et universalité du langage; — individualité et diversité des langues. — Le langage a été révélé ; — les langues ont été faites. — Moyen de communication entre l'homme et ses semblables. — De l'onomatopée; comment elle naît du climat. — De l'étymologie ; comment elle naît des langues. — Comment se forment les mots d'une langue. — Les peuples font les langues ; ce que Dieu a révélé, c'est le langage. — Preuves bibliques. — Tradition des langues. — On n'en trouve toutes les conditions que dans la société. — La société est dans le temps la condition de l'existence de l'homme comme être doué d'intelligence.

LEONARDO, Lettres amicales sur les attaques auxquelles l'Église catholique a été en butte depuis trois siècles de la part des protestans. Munich, à la librairie de J. Lindauer; un volume contenant les six premières lettres. 1839.

C'est un recueil de morceaux intéressans extraits des meilleurs auteurs contemporains, et offerts à la partie éclairée de la société de nos jours.

— Dans l'intérêt de la plupart de nos lecteurs, nous croyons devoir leur faire part de la nouvelle publication que viennent de faire MM. Lacoste père et fils aîné, graveurs en vignettes sur bois, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 15, à Paris. Ces estimables artistes ont gravé plusieurs VIGNETTES RELIGIEUSES, et notamment un CHEMIN DE LA CROIX, qui se distinguent par la sage et sévère composition et le fini de la gravure. Les personnes qui éditent des livres de religion ne peuvent mieux faire que de s'adresser à eux ; leurs prix modérés et la bonne exécution de leurs gravures ne peuvent que contenter les personnes qui voudront leur accorder leur confiance.

Les personnes qui désireraient avoir le *spécimen* de leurs gravures n'ont qu'à leur adresser leur demande *franche de port*.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

Numéro 72. — Décembre 1841.

Sciences Physiques.

COURS DE PHYSIQUE SACRÉE.

MOISE EXPLIQUÉ PAR LES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, ou RÉFUTATION, PAR LES FAITS ET LA SCIENCE, DU PANTHÉISME MATÉRIALISTE.

PREMIÈRE LEÇON.

1° Introduction; nécessité actuelle d'une telle étude. — 2° Etat de la question. — 3° Plan du cours. — 4° Explication de ce premier verset : Au commencement Dieu créa le ciel et la terre (1); ce qu'il faut entendre par création, par la matière; y a-t-il une matière première pour ainsi dire *abstraite*, avec laquelle tous les êtres de la nature auraient été formés?

I. Quand on examine ce qu'est notre société, il n'est pas difficile de s'apercevoir que tous ses efforts convergent vers l'industrialisme et l'exploitation matérielle du sol et de tous les élémens qui l'entourent. Or, dans cette direction que ce n'est pas ici le lieu de juger, les sciences seules sont appelées pour diriger sa marche; seules elles ont accès dans les combinaisons d'avenir qui doivent conduire à une fortune plus probable là que partout ailleurs. Partant, elles font la base la plus large d'une éducation qui n'est malheureusement scientifique qu'autant que cela est absolument nécessaire pour arriver à un art, à une application, à une pratique toute matérielle, qui doit absorber tout le reste de la vie. Le haut enseignement des colléges donne aujourd'hui plus que jamais la plus large part à l'enseignement des sciences; bien plus, les sciences sont mises à la portée des intelligences les plus bornées. Cette profusion de *manuels* scientifiques en tout genre, qui circulent dans les mains des classes les plus infimes de la société, et qui forcent ces intelligences débiles à suivre, souvent en aveugles, ce mouvement qui ne laisse pas que d'être effrayant, ne permet plus aucun doute sur la voie où marche la société tout entière; car celles-là même qui doivent être un jour les mères et les premiers instituteurs de la société à venir, remplacent, hélas! l'étude approfondie de la religion qui sait seule créer un cœur de mère, par l'étude des sciences physiques et naturelles qui ornent sans doute leur esprit, mais aux dépens du cœur; non pas que ce soit là leur effet naturel, mais seulement celui de leur direction; car, pour le dire en

(1) In principio creavit Deus cœlum et terram. *Genèse*, I, 1.

passant, rien n'élève plus l'intelligence, rien ne dilate plus le cœur pour l'amour de Dieu que l'étude sérieuse et bien entendue des œuvres de la création.

La société tout entière est donc enlacée dans les filets de la science, elle ne juge plus, n'entend plus, ne voit plus que par ses principes. Tout ce qui n'est pas expérience et observation, tout ce qui n'est pas, pour dire le mot, *positif* et *à posteriori*, n'est plus que *vague*, conception métaphysique, idée *à priori*, qui ne mène à aucun résultat, à aucune démonstration certaine, et partant ne mérite pas de détourner un instant l'ardeur de l'activité industrielle qui dévore tout. De l'industrie même sortent les chefs et les maîtres du peuple qui viennent avec le fouet du progrès le pousser plus activement encore sans qu'il soit possible désormais de le modérer.

Voilà la route sur laquelle marche à pas de géant notre société tout entière. Faut-il, en observateurs curieux, la laisser aller se heurter contre les bords du précipice? Si nous n'étions animé que du principe qui la domine, certes il y aurait là de belles spéculations philosophiques à établir, et elles pourraient suffire pour rassasier la vanité humaine. Mais un autre esprit vit en nous ; il est venu du créateur de toutes choses, de la source unique de toute véritable science. S'il a pu tout créer, la science même, il peut tout rectifier, pourvu qu'il trouve des instrumens soumis. Mais ces instrumens, qui sont-ils, sinon ceux-là à qui la garde de la doctrine a été confiée, qui doivent veiller au dépôt de la morale sociale dont ils sont les représentans et les modèles? Malheur à celui qui a été posé en sentinelle sur Israël! Le sang de ceux qui périrent, faute d'avoir été avertis, lui sera redemandé, et *le Dieu des sciences* (1) lui-même a lancé l'anathème contre lui, *parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai pour que tu ne remplisses plus devant moi les fonctions de mon sacerdoce* (2). Aussi, grâces en soient à jamais rendues au Dieu suprême! nos évêques ont compris cette haute obligation, puisqu'ils travaillent avec une ardeur digne de l'épiscopat, à implanter dans leurs petits et grands séminaires l'étude des sciences ; et c'est avec raison, car la science est bonne, elle vient de Dieu. La direction de notre société n'est pas mauvaise en elle-même lorsqu'elle sera prise sur ses vraies bases ; dominée par le seul principe fécond, elle n'est, nous le croyons aujourd'hui, comme au temps des Pères de l'Église, des Albert-le-Grand, des Thomas d'Aquin, etc., destinée qu'à produire les plus heureux résultats. Mais cette même direction scientifique manquant de base, de principe fécondateur, sans qu'elle puisse les trouver dans les élémens qu'on lui jette, n'est propre qu'à enraciner de plus en plus dans toutes les classes de la société, ce matérialisme pratique, gouffre de toute morale chrétienne et sociale, qui la mine déjà d'une manière si effrayante. C'est ce qui impose à toutes les âmes généreuses, qui n'ont à cœur que l'œuvre et la gloire de Dieu, de venir soutenir la lutte par leurs efforts réunis.

Notre société semble avoir voulu rompre avec le passé, pour se poser sur des bases sans fondement qu'elle a cherché à se donner elle-même. Nos pères croyaient, aujourd'hui l'on ne croit plus, l'on veut voir et se démontrer, et l'enseignement de la théologie, la science la plus certaine qui soit en ce monde, est dédaigné quand il n'est pas ridiculisé ; il n'y a plus même de philosophie dans nos doctrines, ou plutôt nous n'avons plus de doctrines; tout semble à refaire!

Cependant, si après ce rapide aperçu sur le besoin de notre état social, nous ouvrions l'histoire, et que, les faits à la main, à l'école de nos pères, nous montrions la société tout entière marchant rapidement vers le bonheur de tous, sous l'influence immédiate de l'enseignement du Sauveur ; si nous montrions la science s'unissant à la religion dans les docteurs et les prêtres des six premiers siècles de l'Église, et marchant de concert à la perfection sociale ; si, après avoir vu ce sublime élan arrêté par l'invasion des barbares, nous considérions la science revenant d'une part par la Perse, l'Arabie, l'Afrique, l'Espagne, et de l'autre par la Grèce et l'Italie, en France

(1) Deus scientiarum Dominus. I *Rois*, ch. II, 3.
(2) Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi. *Osée*, ch. IV, 6.

ui devient dès lors le foyer des lumières. e l'Europe; si nous la montrions vivante ans le silence des cloîtres et sortant raieuse de ces trois sources au 11e siècle, our jeter aux 12e, 13e et 14e le plus vif clat qui fut jamais, entre les mains des erbert, des Albert-le-Grand, des Bonaenture, des Thomas d'Aquin, des Roger acon, etc., etc., et, unie à la foi, conduisant toujours les peuples à la félicité; si ous montrions l'Église et la foi de nos ères propageant les lumières de l'intelligence et la paix des cœurs; si enfin, rrivé au 16e siècle, nous déplorions la alheureuse scission de la science et de a foi opérée par le protestantisme, et oussant toutes nos sociétés sur les bords u précipice où nous les voyons se débattre maintenant parce qu'elles ne veume pas mourir; nous aurions, je pense, rouvé que le plus puissant moyen de les ramener à la vie, c'est de relier de nouveau la science et la foi dans l'unité; car lles sont sœurs, et l'une est le soutien de 'autre; la science est, comme le dit 'Ange de l'école, la servante de la foi.

Si l'erreur du panthéisme matérialiste qui, rejetant l'enseignement de la foi, domine la science et prétend se baser ur elle, ne régnait que sur ce qu'on veut bien appeler les sommités de l'intelligence, le mal serait déjà immense. Mais l y a plus : on formule aujourd'hui cette hèse destructive de toute vertu, de toute ociété, dans une foule d'écrits divers; n l'affiche au coin des rues; la bouche le l'enfance même la murmure parce que es oreilles l'ont entendue, et on se la edit les uns aux autres, partout où il y a une bouche pour parler et une oreille our entendre. Elle a souillé les imaginations, détruit la foi dans plus d'un cœur, arraché la vertu à plus d'une épouse chaste, et couvert d'ignominie la vierge nnocente. Peu importe d'où soit venu e mal, il est entré dans la société, il la mine, il la ronge et menace de la détruire. Ministres du Dieu vivant, il y a pour tous les prêtres chargés de montrer a vérité aux hommes et de les conduire au bonheur; il y a pour tous les hommes de foi et d'amour, obligation d'entrer dans l'arène du combat, soit pour repousser l'ennemi, pour lui arracher les captifs, soit pour arrêter ses progrès. C'est cette pensée, avec les considérations que nous avons exposées, qui nous ont déterminé à accepter la proposition de donner le Cours que nous ouvrons aujourd'hui, dans le but de venir, pour notre faible part, aider à soutenir la lutte du bien contre le mal, de la vérité contre l'erreur.

Notre cadre est déjà assez nettement tracé par ces réflexions préliminaires. Tout lecteur a déjà compris que nous ne sortirons point du domaine de la science. De là doivent ressortir plusieurs vérités de la plus haute importance : 1° que les sciences, dans ce qu'elles ont de certain, n'ont rien d'hostile contre le dogme révélé catholique; 2° qu'au contraire elles lui sont favorables, qu'elles sont un argument invincible de la vérité religieuse; 3° que de l'étude des sciences naturelles surtout ressort ce haut enseignement, que l'homme vient de Dieu, est pour Dieu et va à Dieu, et que les autres êtres ont été créés pour l'homme, afin de le conduire à la glorification de Dieu; 4° enfin que la création du monde physique, du monde intellectuel et moral, n'est qu'un tout, qu'une seule et grande harmonie dans la conception et le dessein du Créateur. Telle est la thèse catholique.

II. Mais il s'en présente une autre qui, rejetant l'enseignement de la foi, a voulu trouver dans le monde lui-même la raison et la cause de son existence; cette thèse est forcée de négliger le but de la création, parce que niant les rapports qui le démontrent, elle n'a pu atteindre à sa solution. Cette erreur n'est pas d'aujourd'hui, elle existe depuis que l'audacieuse raison humaine, se confiant en sa puissance, a cherché à pénétrer la profondeur des mystères du monde, et à se les expliquer. La raison humaine, essentiellement active et créée pour connaître, a été nécessairement poussée à ces investigations; mais comme d'une part elle a abandonné la foi, qui seule pouvait lui donner la vérité, et que de l'autre la science humaine n'était pas assez avancée pour fournir à la raison les élémens suffisans d'une démonstration *à posteriori*, force a été pour elle de rouler dans le cercle des théories plus ou moins fausses, enfantées par l'égarement de l'intelligence humaine,

Toutes ces théories cependant se tiennent et s'enchaînent; elles ne sont, pour ainsi dire, que le développement historique des efforts de l'esprit humain en dehors de la foi. Il est donc nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur la suite de ce développement, pour bien saisir l'état de la question que nous devons étudier.

1° *Inde.* A toutes les époques où la raison humaine a cherché à résoudre le problème de l'origine de l'univers et des êtres créés, sans prendre pour guide la tradition et la foi, trois solutions principales, qui se résument en une au fond, se sont présentées. Le panthéisme, qui ne voit qu'un seul être réellement existant, et dont tous les êtres finis sont des formes, des modifications, des parties: le dualisme qui, partant de la considération du bien et du mal physique, du bien et du mal moral, admet deux principes opposés et contraires, tous deux incréés et pour ainsi dire en lutte perpétuelle: enfin le matérialisme ou l'athéisme, qui n'admet que l'existence de la matière avec une puissance d'action inhérente à cette matière et matérielle elle-même. Ces trois conceptions rentrent dans une même idée fondamentale, qui est de n'admettre que ce qui tombe sous le sens matériel de l'homme et son observation purement physique.

Ces trois formes de l'erreur se sont développées dans l'Inde antique. Dans l'impossibilité, pour notre but, de passer en revue les divers systèmes des philosophes Indous, nous ne ferons que résumer les idées communes à la plupart de ces systèmes.

Ils enseignent, 1° l'existence d'une substance infinie, éternelle, qui se transforme dans tous les êtres et se manifeste dans l'ensemble de phénomènes qui constituent l'univers.

2° Admettant une réalité éternelle, ils rejettent l'idée de création, qui implique la réalisation de ce qui n'était pas, pour lui substituer celle de l'émanation de toutes les parties qui existaient en germe dans cette réalité éternelle; tous les êtres sortent de cette émanation ou de ce développement.

3° Ils considèrent la matière comme le moyen par lequel se forment les existences individuelles. Cependant plusieurs philosophes indous ne donnent à la matière qu'une existence apparente, tandis que pour les autres elle possède une existence réelle et est la source invisible de tous les phénomènes.

4° Ils croient à une succession infinie de créations et de destructions périodiques, toujours dans le sens panthéiste. « Lorsque, par un développement graduel, la série des émanations est parvenue à son dernier terme, la création est complète. Mais ensuite s'opère une évolution destructive. Les émanations rentrant successivement l'une dans l'autre suivant un ordre inverse de celui du développement, finissent par s'absorber dans la substance (1). » Alors recommence une nouvelle émanation.

5° Il est une dernière forme que nous devons rappeler, c'est le système de Kapila, qui fait tout sortir de la conscience du moi matérialisé; le premier homme et la première femme, sortis de cette source, se métamorphosent successivement en tous les êtres de la nature, et produisent ainsi toutes les espèces naturelles.

Nous retrouverons sous une autre forme ces mêmes doctrines, dans nos temps modernes.

2° *Chine.* Il est beaucoup plus difficile de caractériser la doctrine philosophique des anciens Chinois; leurs livres orthodoxes, l'école de Lao-Tseu, celle de Confucius, contiennent un mélange de spiritualisme exclusif de la matière, et une sorte de panthéisme avec la doctrine des émanations. Ainsi, dans Lao-Tseu, la raison a produit un, un a produit deux, deux produit trois et trois produit toutes choses. De cette ancienne doctrine est sortie une sorte d'athéisme ou matérialisme pratique qui se partage, avec le bouddhisme de l'Inde, l'état religieux de la Chine.

3° En *Perse*. Ormuzd et Ahriman sont les deux principes de tout; le premier du bien physique et moral, le second du mal. C'est non seulement la duplicité, mais l'antagonisme de la création à tous ses degrés.

(1) *Précis de l'Hist. de la Philos.*, par les directeurs du collége de Juilly.

4° *Egypte*. Le panthéisme métaphysique de l'Égypte reconnait un Dieu sans nom, sans figure, incorporel, infini, qu'on doit adorer en silence, suprême créateur, unique source et principe de tous dieux et de toutes choses. De lui émanent plusieurs dieux secondaires qui se produisent tour à tour par des émanations successives; et de là sort toute la création. Mais ce panthéisme spiritualiste va se matérialiser dans les créations spontanées; les historiens égyptiens prétendent que les premiers animaux prirent naissance du limon du Nil échauffé par les rayons du soleil.

5° *Grèce*. La plupart des philosophes de la Grèce eurent leur système particulier sur la création et l'organisation des êtres. Parménide fait tout naître de l'air; Protagoras enseigne, comme l'indien Kapila, comme le fera l'école allemande, que le terme, la mesure de toutes choses, c'est l'homme; les choses, c'est ce qui tombe sous le sens; ce qui n'y tombe pas n'existe pas même dans les idées et dans les formes de la substance et de la nature. Pour Thalès, tout est sorti de l'eau, comme cela sera pour Lamarck; Anaximandre admet un principe antérieur, le mouvement originel. Démocrite n'admet que le plein et le vide; et c'est dans le vide que le plein fait tout, par les changemens qu'il opère dans la matière, et par la figure qu'il leur donne. Pour Héraclite, c'est le feu qui est la première cause, par ses deux qualités de rareté et de densité, dont l'une agit, l'autre reçoit, l'une réunit, l'autre divise. Mais c'est surtout Épicure qui doit fixer notre attention. Il prétendit que l'univers tout entier était le résultat de diverses combinaisons d'une foule infinie de corpuscules, qu'il appela atomes, auxquels il donna des formes variées à l'infini, et qu'il considéra comme éternels.

Rome. De la Grèce ce système passa à Rome, où il fut soutenu par le poète Lucrèce dans son poème *De rerum naturâ*. Il établit pour principe que l'être ne peut sortir du néant ni y retourner. Il existe donc des corpuscules primitifs dont tous les corps sont formés, et dans lesquels ils se résolvent. Quoique invisibles, leur existence n'en est pas moins incontestable. Mais ils ne pourraient agir, se mouvoir, ni même exister sans vide. L'univers est donc le résultat de ces deux choses : la matière et le vide. Tout ce qui n'est ni l'un ni l'autre, en est propriété ou accident, et non pas une troisième classe d'êtres à part. Les corps premiers étant la base des ouvrages de la nature, doivent être parfaitement solides, indivisibles et éternels. — Après avoir décrit la formation de tous les grands corps de l'univers par la combinaison de ces corpuscules, Lucrèce en vient aux productions de la terre. « Elle fit croître d'abord les plantes, les fleurs et les arbres; ensuite elle enfanta les animaux et les hommes eux-mêmes, à l'aide des particules de feu et d'humidité qu'elle conservait encore de son ancien mélange avec les autres élémens... Après avoir enfanté les premières générations de chaque espèce, et avoir pourvu les animaux d'organes propres à la propagation, la terre épuisée se reposa et abandonna aux individus le soin de se reproduire eux-mêmes, et de suivre la première impulsion donnée. »

Pline, qui doit à Aristote tout ce qu'il possède de véritable science, copiste des fables de la Grèce, habile compilateur, écrivain éloquent et parfois sublime, Pline, le représentant de la science chez les Romains, qui ne produisirent jamais par eux-mêmes que des lois et la guerre, nie absolument toute intelligence créatrice, ne reconnaît d'autre divinité que l'univers, et regarde la terre comme la source unique de tous les êtres qui vivent à sa surface. Ce sont donc encore ici les créations spontanées, le panthéisme matérialiste.

Après ces aberrations fantastiques de l'esprit humain, soutenues par un grand nombre de philosophes fondés uniquement sur leur imagination, viennent les naturalistes modernes, qui, reprenant la thèse en sous-œuvre, et d'une manière plus positive, prétendent baser sur la science ces mêmes systèmes. C'est surtout dans le sein de l'école française et de l'école allemande, que ces erreurs se sont développées avec plus de force. Buffon et Lamarck nous résumeront la doctrine de la première école ; Oken et ses prédécesseurs nous donneront le type de

la seconde. Il nous sera d'ailleurs facile de remarquer que l'erreur moderne n'est au fond que l'erreur ancienne.

Le grand Buffon, chrétien de cœur (il en donna des marques par une mort édifiante), mais matérialiste par l'intelligence et la science, nia la grande et belle thèse des causes finales. Il nia que l'on pût arriver à la connaissance des causes premières. Et dès lors, tout en admettant un Dieu créateur, il personnifie la Nature, et la regarde comme la cause organisatrice de tous les êtres, depuis la créature la plus parfaite jusqu'à la matière la plus informe. Par là, il fut conduit à sa théorie de la formation de la terre. Voulant rendre compte du mouvement de tous les corps du système solaire, il supposa qu'une comète, ayant touché le soleil à une certaine époque, en avait détaché des parcelles, qui, roulant dans l'espace, s'étaient refroidies, et avaient formé les planètes. Les astronomes ont démontré par plusieurs observations, que, si cette hypothèse était vraie, ces planètes auraient dû revenir à chaque révolution toucher le soleil au point de départ. Beaucoup d'autres considérations ont fait rejeter cette hypothèse.

Après avoir ainsi créé la terre, Buffon admet pour les animaux un type primitif dont on peut suivre les développemens dans tous les êtres organisés. Il admet, par suite, au service de la nature, des particules organisées, qui servent à l'entretien de la vie et à la reproduction des êtres. Ainsi donc, une création sans cause, sans but, sans dessein; la nature formant tout par sa puissance, et à l'aide des élémens que la matière lui fournit; voilà en peu de mots toute la doctrine philosophique de Buffon, que nous allons voir bien plus explicitement développée dans Lamarck.

Ce dernier n'est en effet que l'épicuréisme transformé. Il n'y a de créé, dit-il, que ce que Dieu fait directement, en d'autres termes, ce qui est fait de rien. Or, comme nous ne pouvons comprendre Dieu, nous ne pouvons pas plus comprendre ses œuvres immédiates. Nous sommes obligés d'admettre la création de la matière et de la nature; tout le reste est produit par ces deux créatures. Dieu a donc créé la matière de différentes sortes; la matière fait la base de tous les corps, de toutes leurs parties, en est même la substance unique.

La nature, le second et le dernier des objets créés, est l'ordre de choses qui existe dans toutes les parties de l'univers physique. Il la personnifie comme une puissance particulière qui n'est point une intelligence, et qui par conséquent agit nécessairement. Elle opère sur la matière pour former tous les êtres (1).

La nature doit posséder la faculté de produire directement certains d'entre les animaux; ceux-ci, en se développant, produisent les autres. En effet, *à l'aide de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et de l'humidité, elle forme des générations spontanées ou directes, à l'extrémité de chaque règne des corps vivans, où se trouvent les plus simples de ces corps.* C'est ainsi que *la monade terme* a été développée dans un globule de liquide; elle s'est ensuite développée dans ses organes pour obéir à ses penchans, à ses désirs, à ses besoins, et est devenue ainsi un insecte qui, au milieu de nouvelles circonstances, a éprouvé de nouveaux besoins qui l'ont forcé à se servir plus fréquemment de certains organes qui se sont développés par l'usage répété de génération en génération, et ont fait d'un insecte un mollusque, d'un mollusque un poisson; puis un reptile, un oiseau, un mammifère, un singe, et d'un singe, enfin, un homme. Une chose l'embarrassait, c'est le sentiment et l'intelligence; il va les créer. Le sentiment et la pensée pour lui ne sont qu'un mécanisme organique, résultant du système nerveux. Le physique et le moral sont deux ordres d'effets qui ont une origine commune, l'organisme (2).

Le système de Lamarck n'est donc que celui de l'Indien Kapila renversé. L'Indien commence par l'homme, qui se métamorphose pour produire tous les animaux; Lamarck, au contraire, commence par la monade, qui se développe pour produire tous les animaux jusqu'à l'homme: c'est la même chose au fond. Cette doc-

(1) *Système analytique des Connaissances positives de l'Homme.*

(2) *Philosophie Zoologique*, passim.

trine n'est pas morte avec son auteur; elle est vivante encore dans nos chimistes, nos zoologistes et nos géologues: on la professe hautement.

S'agit-il en effet de la création de cet univers? Quand on veut bien admettre qu'il a été créé, on suppose que la matière a été créée à l'état d'élémens, et que ces élémens, en s'agrégeant par les lois de la matière, ont formé d'abord la terre et les globes divers qui roulent dans l'espace. Pour la terre elle-même, on veut qu'il y ait eu divers centres de créations pour les êtres qui l'habitent; que ces êtres soient *autochthones*, ou en termes plus clairs, soient le produit de la terre qu'ils habitent; que la croûte du globe, les terrains fossiles aient été formés par des créations et des destructions successives.

Nous arrivons enfin à la dernière forme du panthéisme en Allemagne, thèse sortie de l'idéalisme par Kant, Fichte, Schelling, Goëthe et Oken. Dans cette doctrine, il n'y a qu'un seul être qui renferme tout en lui-même. Ainsi, en prenant le premier des mammifères, par exemple, on devra y retrouver tout ce qu'il y a dans les mammifères inférieurs, et, dans chaque individu animal, chacune des parties devra représenter le tout: ce qui a été résumé en ces deux mots: tout est dans tout. Pour Oken, la nature doit être regardée comme un seul être vivant, dont toutes les parties sont les organes. Ici la finalité est encore bien plus rejetée; le but de la science, ou le mieux être de l'homme dans toutes ses facultés physiques, morales et religieuses, est nécessairement négligé, parce que sa démonstration repose sur la nécessité du devoir, qui ne peut exister qu'avec des rapports essentiels entre le créateur et les créatures, et les créatures entre elles.

Enfin reste une dernière forme du panthéisme, la plus récente de toutes, qu'on pourrait dénommer théologico-scientifique. Tout le monde a déjà compris que nous voulons parler du dernier ouvrage philosophique de M. de La Mennais. Il prétend en effet expliquer le dogme théologique au point de vue de la science; il admet la doctrine scientifique de Lamarck et des Allemands; il combine les données hypothétiques et purement hypothétiques de la chimie et de la physique pour démontrer sa thèse. Nous ne croyons pas, et personne ne croira, en lisant son ouvrage, qu'il ait pénétré dans les profondeurs de la science; il l'a acceptée de foi plutôt que d'observation. Admettant l'existence de Dieu, il veut scruter sa nature, pénétrer dans l'intimité de sa substance pour nous la révéler: il y a là quelque chose de l'orgueil et du blasphème. Fixant donc l'univers entier, et prétendant arriver à connaître Dieu comme il se connaît lui-même, il n'existe, a-t-il dit, qu'un seul être, l'être absolu; tous les autres êtres sont des émanations de cet être, ou mieux participent dans des degrés divers à sa substance. Dieu, continue-t-il, possède cet être dans des proportions infinies et éternelles, et c'est pour cela qu'il est Dieu. Les créatures participent à ce même être dans des proportions finies et temporaires; l'être est limité en elles, et c'est ce qui les distingue de Dieu. Voilà la formule la plus récente du panthéisme théorique; elle renferme toutes celles qui l'ont précédée. Mais voici cette formule pratique descendue dans les derniers échelons de notre déplorable société, qui vient, par des actes d'une brutalité féroce, effrayer notre indifférence à toute doctrine, et réveiller notre apathie du sommeil léthargique où nous a plongés l'absence de toute croyance. Entendez ce cri féroce, qui annonce la dissolution sociale, dans les révélations monstrueuses du procès politique du 13 septembre.

« Nous avons, à l'unanimité, reconnu et adopté, en principe, dit le comité du journal l'*Humanitaire*, les neuf questions suivantes, comme base fondamentale de la doctrine communiste égalitaire.

1° « La vérité: est indivisible; elle seule doit guider la raison de l'homme, etc.

2° « Le matérialisme: doit être proclamé, puisque c'est la loi invariable de la nature sur laquelle tout est basé, et qu'on ne peut violer sans tomber dans l'erreur.

3° « La famille individuelle: doit être abolie...

4° « Le mariage: doit être aboli, parce qu'il est une loi inique qui rend esclave

ce que la nature a fait libre et constitue la chair, propriété individuelle, rend, par ce moyen, la communauté et le bonheur impossibles...

5° « Les beaux-arts : étant en dehors de la nature et des besoins de l'homme, ne peuvent être acceptés que comme délassement.

6° « Le luxe : doit disparaître...

7° « Les villes : doivent être détruites, parce qu'elles sont un centre de domination et de corruption.

8° « Chaque communauté : devra avoir une spécialité d'état.

9° « Les voyages continus : étant en rapport avec l'organisme et l'activité de l'homme, devront recevoir tous les développemens possibles.

« Après avoir résumé ces neuf questions, nous avons passé à la discussion, et adopté à l'unanimité :

« Que l'homme n'avait ni idée, ni goût, ni penchant, ni aptitude innée, parce qu'alors il faudrait admettre qu'il y a deux natures d'hommes différentes, ce qui est souverainement absurde, et, par conséquent, la communauté deviendrait impossible.

« Ensuite, nous avons nié l'existence du dévouement, en reconnaissant que ce que l'on qualifiait tel aujourd'hui n'était que pur égoïsme, ou la satisfaction impérieuse d'un besoin. »

Telle est la doctrine qui pousse à l'effusion du sang et à la destruction de la société, le bras de l'ouvrier qui travaille pour gagner son pain, mais qui n'a plus de foi pour adoucir ses peines. Faut-il, peut-il y avoir des preuves plus fortes de l'absurdité, et de la funeste et déplorable influence des doctrines du panthéisme matérialiste sur une société? Certes, c'est bien sous l'empire de telles doctrines que l'on peut redire avec Lamarck lui-même : « On dirait que l'homme est destiné à s'exterminer lui-même, après avoir rendu le globe inhabitable. »

L'exposé historique que nous venons de faire, montre suffisamment quel est l'état de la question que nous devons examiner et l'opportunité d'un tel examen. C'est de la science mal comprise et mal saisie que le mal est sorti ; c'est donc de la science mieux jugée que doit sortir le remède.

III. *Plan du cours*. Toutes ces erreurs attaquent le dogme catholique dans son principe, dans la première vérité, la Création du monde en général et de toutes ses parties en particulier, par l'intelligence divine pour un but digne de Dieu. Or, ce dogme, qui fait le commencement et le fondement de la révélation, est contenu dans les trois premiers chapitres de la Genèse. Ces trois premiers chapitres nous fournissent donc un plan naturel et logique. Dans le premier chapitre, nous démontrerons par la science humaine, 1° la création du monde en général ; 2° la création spéciale de chaque être de cet univers pour un but défini et déterminé ; 3° qu'il y a eu conception divine de cette création avant qu'elle fût exécutée, puisqu'il y a plan et but dans son exécution ; 4° que la création matérielle a été faite pour l'homme ; 5° que l'homme lui-même, être social, moral et religieux, a été créé pour Dieu.

De cet examen ressortira la vérité d'une seule création et la négation des siècles indéfinis que l'on demande pour l'existence et la formation de ce monde. De là encore sortira, pour l'homme individuel, la famille et la société, La nécessité du devoir ou de la loi morale, sous peine de cesser d'exister ; devoir et loi morale qui ne peuvent être évidemment que la morale catholique bien comprise.

Nous allons commencer dès aujourd'hui par la première question, la création du monde en général, afin d'introduire de suite le lecteur dans la marche que nous suivrons pour ces études si sérieuses (1).

IV. Explication de ce premier verset

(1) Comme tous nos lecteurs ne sont pas probablement au courant de la science et de son langage, nous tâcherons d'éliminer tous les termes techniques non indispensables, et nous aurons soin d'expliquer les autres soit dans le texte, soit par des notes. Nous tâcherons également de résumer le plus clairement possible les principaux élémens de la science, pour être compris de tous ; nous ne nous dissimulons pas que ce sont autant de difficultés de plus ajoutées à la rigueur de la démonstration ; mais nous comptons sur l'indulgence et la bonne volonté du lecteur pour suppléer à ce que nous serons souvent dans la nécessité d'omettre, et aussi pour notre style ; nous ne chercherons point à faire de phrases, mais à être clair.

de la Genèse : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.*—Une erreur grave a été commise par la plupart des commentateurs qui ont cherché à interpréter ce premier verset ; lorsqu'on l'a envisagé comme un commencement d'action, l'acte primitif et préparatoire de toutes les productions qui vont suivre, c'était donner un appui à l'opinion scientifique qui veut que les élémens du monde aient d'abord été créés, et puis que, par les lois générales, ils se soient agrégés d'eux-mêmes pour former tous les corps. Il est donc important d'essayer d'en fixer le sens et la valeur.

1° Par le ciel et la terre, il nous semble qu'on doit entendre, l'univers et tous les êtres qu'il renferme; et que par conséquent le ciel et la terre signifient ici toute la création. Le contexte le prouve : le second verset nous représente en effet la terre à son origine; elle est vide et déserte et abîmée sous les eaux ; elle est pour ainsi dire dans le moule de sa formation, qui va s'exécuter successivement. Ce développement va commencer par la création de la lumière et la succession du jour et de la nuit, ce qui fait un premier jour. Sans doute la lumière dut agir sur les eaux du grand abîme, car il faut joindre à l'idée de lumière tout ce qui s'y rattache, la chaleur et ses effets, comme le démontre l'expérience et les observations physiques, il n'y a jamais de lumière sans chaleur. Par cette action, était préparée l'évaporation des eaux et la formation d'une étendue entre les eaux supérieures et les eaux inférieures; soit qu'il faille entendre par cette étendue l'atmosphère, soit qu'il faille entendre tout l'espace où se meuvent les astres et la terre. Cette étendue créée le second jour reçoit de Dieu le nom de ciel, *cœlum ;* or, dans le texte latin c'est le même terme, *cœlum,* qui est employé ici au huitième verset et au premier; dans le texte original c'est aussi dans les deux versets le même terme שמים (schamaïm). Si donc le premier verset marque l'acte de la création du ciel, le huitième verset marquant aussi cet acte et même plus en détail, il y a eu deux créations du même ciel, l'une avant le premier jour et l'autre au second jour, ce qui est inadmissible.

Le même raisonnement est applicable à la terre ; le troisième jour elle reçoit sa forme parfaite, par suite de la création de la lumière, et de celle du ciel ou de l'étendue; les eaux sont resserrées dans un lieu et la terre apparaît solide et ferme, et aussitôt Dieu y crée toutes les plantes. Depuis le premier jour donc, c'est la création du ciel et de la terre qui s'opère successivement, et ce n'est que quand la terre a reçu comme le ciel son dernier perfectionnement, que sa création est achevée, que Dieu lui donne le nom de terre, *terram,* ארץ (harhetz) ; tout le contexte prouve que Dieu ne donne le nom aux choses que quand elles sont créées. « Dieu sépara la lumière des ténèbres, et il appela la lumière jour, après avoir donné aux ténèbres le nom de nuit, » car elles étaient avant la lumière. Dieu fit l'étendue et il l'appela ciel, etc. La terre ne fut donc entièrement créée que le troisième jour, puisqu'elle ne reçut son nom qu'en ce jour. Donc elle ne fut pas créée avant le premier jour.

Le contexte prouve donc qu'il faut entendre ces mots le ciel et la terre du premier verset dans un sens général et comme un sommaire de tout le chapitre, mais qui ne marque aucune action ; l'action ne commence qu'au second verset.

La philologie vient soutenir cette explication tirée du texte même : on peut en voir la preuve dans le Pentateuque traduit de l'hébreu avec des notes philologiques, par MM. Glaire et Franck. On y a résumé les plus fortes raisons de *regarder tout ce verset* comme un véritable sommaire.

C'est donc une erreur très grave de le faire entrer dans la narration, et d'y chercher la création de la matière première; ce qu'il nous reste à examiner scientifiquement, savoir : ce qu'il faut entendre par création, par la matière; y a-t-il une matière première, pour ainsi dire, abstraite, avec laquelle tous les êtres de la nature auraient été formés (1) ?

(1) Cette idée de la matière abstraite nous vient du paganisme ; elle n'est nulle part dans nos livres saints. Aristote définit quelque part la matière *L'être sans aucune forme déterminée.*

Quand il a voulu, en dehors de la foi, sonder le mystère de la création, l'esprit humain est tombé en deux erreurs opposées : l'une qui abstrait l'être pour en faire sortir Dieu, les créatures, la matière, enfin le fini de l'infini. Mais quelque distinction qu'on établisse, il y a et ne peut y avoir, dans cette hypothèse, qu'un seul être, qui est tout à la fois borné et sans bornes, parfait et imparfait, bon et mauvais, oui et non, vérité et mensonge ; et la conséquence est une absurdité, le scepticisme le plus complet. L'autre erreur, qui est celle de Lamarck et de l'école française, admet un Dieu distinct de la matière, mais fait de la matière elle-même un être abstrait, d'où sont produits tous les autres êtres, ce qui conduit au fond à la négation de Dieu.

Le grand défaut de ces théories, c'est de créer des ontologies abstraites, un être idéal qui n'existe que dans l'hypothèse gratuite de son auteur. *L'être*, en effet, n'existe pas, pas plus que *l'homme*, pas plus que *l'animal*, pas plus que *le végétal* ; ce ne sont que des termes collectifs sous lesquels nous comprenons les êtres divers, les hommes, les animaux, les végétaux, qui seuls ont une existence réelle. La matière n'existe pas davantage, c'est une abstraction pour comprendre tous les corps matériels. L'observation et l'expérience ne nous montrent jamais la matière qu'à l'état de corps ; sans corps point de matière, elle en est inséparable ; elle est les corps mêmes, ou plutôt les corps divers sont la matière, soit que ces corps soient élémentaires ou composés.

La chimie démontre qu'il n'y a que deux sortes de corps ; les corps composés qui peuvent être décomposés en plusieurs autres corps qui sont réputés simples, non pas qu'ils soient tels en effet, mais parce que nous n'avons pas encore en notre pouvoir les moyens de les décomposer. Mais quelque loin que l'on puisse jamais pousser l'analyse de ces corps réputés simples, leurs derniers élémens seront toujours des corps, parce qu'ils auront toujours quelque propriété caractéristique des corps, sans quoi ils cesseraient d'être matière et dès lors ne seraient plus rien. Ainsi donc les corps simples et les corps composés, voilà la matière, il n'y en a pas d'autre, et l'on ne peut même pas concevoir qu'il y en ait d'autre. C'est pourquoi Moïse n'a pas dit et n'a pas pu dire que Dieu commença par créer la matière ; Dieu ne créa que des corps matériels, et c'est ce que raconte Moïse.

Lamarck, tout en se contredisant lui-même, a parfaitement senti que la matière ne peut exister sans les corps : « Au reste, dit-il, nous ne connaissons la matière que par la voie des corps, ceux-ci en étant essentiellement composés. » La matière n'a donc pas pu être créée indépendamment des corps. Cette thèse va, nous l'espérons, devenir bientôt plus évidente encore.

« La nature, pour Lamarck, le second et le dernier des objets créés, est l'ordre de choses qui existe dans toutes les parties de l'univers physique. » Mais d'abord, avant qu'il y eût une ordre de choses, il fallait qu'il y eût des choses. En effet, « cet ordre de choses qui existe dans toutes les parties de l'univers physique, » n'est évidemment que le résultat des propriétés diverses des corps qui composent cet univers ; propriétés qui, se représentant toujours les mêmes dans les mêmes circonstances, parce qu'elles sont essentielles à ces corps, sont appelées *lois* du monde. Mais ces propriétés ne peuvent exister sans les corps auxquels elles sont essentiellement inhérentes ; elles n'ont donc pu être créées abstractivement sans ces corps ; car pour qu'il y ait des propriétés de corps, il faut qu'il y ait des corps. Le Créateur donc, en créant des corps, a créé en même temps leurs propriétés ou leurs lois, ce qui montre déjà que la création n'a pu s'exécuter par les lois actuellement existantes, puisqu'elles sont le résultat et non pas la cause de la création. En outre, nous avons montré que la matière n'est qu'une abstraction, qu'elle n'a pu être créée qu'avec les corps, où elle existe et où l'on peut uniquement concevoir qu'elle existe. Ainsi donc, si ni la matière, ni la nature ou les lois du monde, qui sont essentiellement inhérentes aux corps, ne peuvent exister sans eux, il s'ensuit rigoureusement que les corps ont dû être créés pour qu'il y eût matière et nature ou lois du monde.

Les géologues chimistes admettent une création de corps, mais de corps élémentaires ou simples seulement; selon eux, les lois générales du monde agissant sur ces corps simples auraient formé, à la longue, tous les corps composés, les grandes masses, etc. Deux hypothèses se sont présentées pour expliquer cette théorie, celle des Neptuniens qui prétendent que tout s'est formé par l'eau, et celle des Plutoniens qui prétendent que tout s'est formé par le feu, la chaleur. Mais comme ni l'une ni l'autre ne peuvent rendre compte de tous les phénomènes, on admet plus généralement l'action simultanée des deux causes, thèse que nous discuterons plus tard en admettant ce qu'elle a de vrai. Mais pour le moment il ne s'agit que de l'origine de la première création des corps élémentaires, et, 1°, la chimie reconnait d'une manière bien avérée de tous de quarante à cinquante corps simples ou élémentaires, c'est-à-dire qu'elle ne peut analyser; mais la science est en voie de réduire de beaucoup ce nombre en montrant que plusieurs corps, comme le soufre, le chlore, etc., réputés simples jusqu'ici, sont réellement composés.

Or de tous les corps simples dont le nombre est ainsi réduit, trois sont des gaz permanens à l'état simple (1), tous les autres apparaissent à l'état solide, ou liquide, mais peuvent tous être gazéifiés, soit seuls par la chaleur, soit combinés avec d'autres corps pour former des composés (2); mais pour qu'il puisse y avoir combinaison entre les corps simples, il faut presque toujours qu'ils soient à l'état de gaz naissans.

Si donc le premier acte de la création a été l'existence des corps simples soumis aux lois générales qui les régissent, voyons ce qui a dû avoir lieu d'après ces lois.

La grande loi générale du monde, c'est l'attraction, qui fait que deux corps s'attirent mutuellement l'un vers l'autre (1). Elle est de deux sortes, suivant les corps sur lesquels elle agit: elle s'exerce sur les grandes masses à des distances considérables, et elle agit toujours en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances: c'est ainsi qu'il y a attraction entre le soleil, la terre et la lune; c'est là l'*attraction planétaire*. L'*attraction moléculaire* ou *atomique*, au contraire, s'exerce sur les atomes ou molécules isolées; elle n'a lieu qu'à des distances inappréciables, tellement que si l'œil peut saisir la distance entre deux corps, leurs molécules ne s'attireront point.

Dans l'hypothèse des géologues chimistes, l'attraction planétaire ne pouvait évidemment pas avoir lieu, puisqu'il n'y avait que des corps simples dans la création primodiale. — L'attraction moléculaire était donc la seule qui pût agir. Or cette loi agit encore de deux manières différentes: 1° entre des atomes de même nature, et alors elle prend le nom de cohésion; c'est cette force qui unit les molécules des corps solides entre elles. Cette force est insensible dans l'air ou les fluides aériformes dans tous les corps à l'état gazeux; la loi de cohésion est donc à peu près nulle pour eux. 2° Le second mode d'action de la loi d'attraction moléculaire, est l'*affinité* qui tend à unir non plus des atomes de même nature, mais des atomes de nature différente. Deux conditions essentielles de son action sur les corps simples, sont la chaleur et la pression, la chaleur pour les gazéifier et la pression pour rapprocher les molécules.

La loi d'affinité seule ayant action sur les corps gazeux pour les combiner entre eux, et tous les corps simples étant des gaz ou pouvant le devenir, et devant même nécessairement le devenir pour se combiner, puisque c'est à l'état de gaz naissant que la combinaison a lieu le

(1) Ce sont l'oxigène, l'hydrogène, l'azote. Le chlore est bien aussi un gaz, mais il parait composé.

Les corps apparaissent sous trois états: solides, comme les métaux à la température ordinaire; liquides, comme l'eau; gazeux, c'est-à-dire comme l'air, les vapeurs.

(2) Ainsi le phosphore, le fluor, forment des composés gazeux avec l'hydrogène; le bore, le silicium avec le fluor et le chlore. Le carbone est à l'état gazeux dans l'acide carbonique.

(1) Il ne s'agit pas ici de savoir ce que c'est que cette loi, pas plus que les autres; on admet toutes ces lois pour expliquer les phénomènes; ce n'est au fond que la généralisation de ces mêmes phénomènes. Ce n'est donc qu'un fait; mais la cause première échappe à l'observation pure.

plus souvent et le plus facilement, que dût-il se passer entre ces corps élémentaires primitifs?

Dans nos laboratoires nous pouvons ménager toutes les circonstances voulues pour opérer les combinaisons diverses des corps; nous pouvons les liquéfier, les gazéifier, les comprimer à volonté à l'aide de nos instrumens. Mais qu'on le remarque bien, en supposant la création élémentaire, on détruit toutes ces conditions. Il peut bien, il est vrai, y avoir fusion, liquéfaction, et gazéification, soit par l'électricité, soit par la chaleur ou même la lumière, ce qui est la même chose; mais il n'y a pas de pression possible, car pour qu'il y ait pression, il faut qu'il y ait résistance. On conçoit, par exemple, que la terre étant environnée d'une immense atmosphère de corps gazeux, les corps supérieurs exerçant sur les inférieurs une pression, alors les inférieurs éprouvant une résistance de la part de la terre, seront dans les conditions suffisantes et nécessaires pour qu'il y ait combinaison. Or, dans l'hypothèse de la création élémentaire, il n'y avait aucune masse solide, par conséquent pas de pression possible, et l'action de la loi d'affinité manquait d'une de ses conditions essentielles et ne pouvait avoir lieu; partant pas de combinaisons possibles, et les corps simples resteront éternellement dans leur état de simplicité.

Qu'on ne dise pas qu'il a pu y avoir de grandes masses de corps élémentaires à l'état gazeux, et suspendues dans l'espace, et qu'au milieu de ces masses la pression pouvait être suffisante pour donner lieu aux combinaisons et former ainsi un noyau central qui, par sa réaction sur son atmosphère, aurait achevé le reste (1). De pareilles masses n'ont pu être formées par l'attraction planétaire, puisqu'elle n'agit que sur des masses déjà formées; ni par l'attraction moléculaire de cohésion qui n'agit qu'au contact des atomes, et ce contact ne pouvait avoir lieu que dans une masse déjà formée; or le gaz et les corps gazeux sont avant tout soumis à la dilatabilité et à l'expansion indéfinies en tous sens, tant qu'ils trouvent de l'espace pour s'y répandre, et c'est là un obstacle éternel à la loi de cohésion. Il n'y avait donc pas même de masses gazeuses possibles, par conséquent pas de pression, et la loi d'affinité demeure sans aucune action de combinaison possible sur les corps élémentaires primitifs comme toutes les autres lois. Nous pouvons donc conclure de la manière la plus rigoureuse, que le monde n'a pas été créé à l'état élémentaire, ni par les lois qui le régissent dans l'état actuel. Ces lois sont des effets et non pas des causes; ce ne sont que des phénomènes, des résultats de l'ordre de choses existant.

La thèse ne s'arrête pas là : supposons en effet pour un instant que ce que nous venons de démontrer faux soit vrai; que le monde ait pu être créé à l'état élémentaire, que doit-il arriver? Comme les corps ne se combinent tout au plus qu'en un petit nombre de proportions, et suivant qu'ils ont plus ou moins d'affinité les uns pour les autres, nous n'aurons que les combinaisons les plus régulières. Or, tout dans la nature vient contredire cette régularité. Combien de cristaux, en effet, qui sont les corps les plus réguliers, sont composés de 6, 7, et 8 corps élémentaires différens, et quelquefois plus! — En outre, dans cette hypothèse, il ne doit y avoir que des corps parfaitement cristallisés; or cependant les terrains primitifs ne sont pour la plupart que des mélanges confus, comme les granites, etc., où il est bien difficile de reconnaître les cristaux, et même tous les élémens qui les composent. Mais quand même le noyau minéral de la terre aurait pu être ainsi formé, on ne pourrait admettre dans cette formation que les substances qu'on appelle d'origine ignée (1); toutes celles qui comme les calcaires sont évidemment des produits formés de toutes pièces dans les corps organisés, doivent en être exceptées.

Mais ici comment résoudre la difficulté qu'offre la création des corps organisés végétaux et animaux? Rien dans la nature ne vient fournir à l'observation un moyen

(1) C'est l'hypothèse de Laplace.

(1) On suppose que les substances primitives du globe sont dues à l'action de la chaleur. Nous reviendrons plus tard sur cette hypothèse, et alors on nous comprendra mieux.

de solution par la thèse panthéiste. Les substances végétales et animales sont pour la plupart formées de toutes pièces dans les corps organisés végétaux et animaux. Avant donc que de pareilles substances existassent, il a fallu des corps organisés pour les former. Or, les corps organisés eux-mêmes ne se développent et ne se reproduisent que par les corps organisés préexistans ; c'est un fait sur lequel nous reviendrons. Il a donc fallu, de toute nécessité, que les premiers corps organisés aient été créés capables de produire ces substances, et de se reproduire eux-mêmes : le monde élémentaire ne peut rien ici. Si donc l'on est forcé d'admettre la création de toutes pièces pour ces derniers corps, sur quel fondement veut-on faire une exception pour le reste? Dieu ayant voulu créer, n'a-t-il pas dû le faire d'une manière logique et raisonnable ? Or, ce mode logique était de faire des astres, et une terre pour recevoir les végétaux et les animaux. Pourquoi ne veut-on pas qu'il ait fait cette terre tout d'une pièce comme il a fait le reste? Au reste, toutes les hypothèses qu'on a imaginées là-dessus, ne sont que des hypothèses plus ou moins creuses, dont aucune ne peut rendre raison de tous les faits ; et par conséquent aucune n'est admissible.

En résumé, le contexte du premier chapitre de la Genèse et la philologie, prouvent que le premier verset de la *Genèse* n'est qu'un sommaire, qu'il ne fait point partie de la narration, et qu'il ne signifie par conséquent pas la création d'une matière élémentaire primitive.

L'hypothèse qui ne fait de l'être infini et des êtres finis qu'un seul être pour ainsi dire abstrait, est absurde et conduit au scepticisme. L'être n'existe pas, il n'existe que des êtres définis et distincts.

La matière n'existe pas davantage, c'est une abstraction ; il n'existe que des êtres matériels tous compris sous le nom de matière. Moïse n'a donc pas pu dire : Dieu commença par créer la matière, puisque la matière n'a pu être créée indépendamment des corps qui la constituent.

La nature est une abstraction pour comprendre et exprimer en même temps les lois du monde physique ; or ces lois n'étant que des propriétés des corps, n'ont pu exister qu'avec les corps.

L'hypothèse des géologues chimistes, qui admettent la création des corps simples, mais qui les soumettent aux lois générales pour former tous les autres corps, toutes les combinaisons diverses, n'est pas plus soutenable, parce que les corps simples devant être nécessairement à l'état gazeux, au moins naissant (1) pour la plupart, pour que les combinaisons puissent avoir lieu, les lois générales n'ont pu dans cette hypothèse avoir d'action sur eux. 1° La loi d'attraction planétaire n'a pu agir sur eux, puisqu'elle n'agit que sur des masses. 2° La loi d'attraction moléculaire, ni comme force de cohésion, ni comme force d'affinité, n'a pu réagir sur ces corps élémentaires, vu que l'hypothèse leur enlève les conditions nécessaires à leur action, conditions que nous créons à volonté dans nos cabinets. Le monde n'a donc pas été créé à l'état élémentaire, ni par les lois qui le régissent dans l'état actuel; ces lois sont des effets et non pas des causes. — En outre, les lois des combinaisons minérales et les faits viennent encore accroître la difficulté. Enfin le règne organique végétal et animal vient prouver à son tour la fausseté de cette thèse et démontrer la nécessité d'une création de toutes pièces des êtres dans l'état parfait.

De toutes ces vérités ressort en dernier lieu la nécessité d'une création et l'inadmissibilité de l'éternité de la matière ; car si elle est éternelle, elle est Dieu, et nous retombons dans l'absurdité du panthéisme. Mais la matière n'existe pas, il n'existe que des corps. Or, ces corps ont été créés de toutes pièces, puisqu'autrement leur existence est impossible ; donc il y a eu une création, et il faut nécessairement entendre par création, la production d'êtres distincts de Dieu et distincts entre eux : en un mot, création veut dire *faire de rien* des êtres réels. C'est là le dogme catholique. C'est un mystère, il est vrai, mais ce mystère

(1) On appelle gaz naissant le corps qui passe de l'état solide ou liquide à l'état gazeux, dans le moment même où il se gazéifie.

mes et des choses, même dans les classes les plus favorisées de la fortune.

Il est étrange, du reste, que presque tous ceux qui ont traité de la liberté, notamment ceux qui l'ont conçue exclusivement dans le sens de puissance, n'aient jamais voulu voir la tyrannie que dans le fait des hommes, et en aucun cas dans la force des choses. Cependant il est clair que le sauvage le plus indépendant de ses semblables subit, de la part de la nature, une foule de sujétions douloureuses, qui n'atteignent point l'homme appartenant à un état social plus avancé : les intempéries de l'atmosphère contre lesquelles celui-là n'a qu'une misérable hutte pour s'abriter, la puissance des bêtes féroces contre lesquelles il lutte avec un certain désavantage, l'infécondité d'un sol sans culture, jointe à l'irrégularité et à l'insuffisance des produits de la chasse et de la pêche, ce qui l'expose à des famines affreuses; enfin une foule d'obstacles à son bien-être et de privations de tout genre, dont l'homme civilisé et même le barbare sont affranchis, grâce à leur industrie, font véritablement que le sauvage, malgré son indépendance des hommes, vit dans une abjecte dépendance des choses.

Les gens à préjugés républicains n'ont jamais compris qu'il y eût parité entre les deux genres de servitude que nous venons de décrire.

« Il y a, dit J.-J. Rousseau, deux sortes « de dépendance, celle des choses, qui « est de la nature, et celle des hommes, « qui est de la société. La dépendance « des choses n'ayant aucune moralité, ne « nuit point à la liberté (1). » Malencontreux sophiste! si la dépendance des choses n'avait aucune moralité, l'homme eût dû ne rien faire pour s'en affranchir, et dès lors tu courrais dans les bois, vivant de glands et te défendant avec tes ongles contre les loups et les ours. Il est vrai que c'était là, selon lui, le bienheureux état de nature, comme s'il était dans la nature que la virtualité donnée à l'homme ne prît point son développement. Bref, la vie sauvage était, à en croire ce philosophe, celle où nous eussions dû demeurer, pour conserver la vertu et le bonheur. On ne s'amuse plus à réfuter cette folle rêverie de J.-J. Rousseau; mais du moins, celui-là était-il d'accord avec lui-même, quand il niait que l'homme dût rien faire pour se soustraire à la dépendance des choses et enseignait que la vie sauvage, où cette dépendance est à son plus haut degré d'intensité, était la véritable destinée humaine. Mais conçoit-on que ceux qui attachent le plus de prix aux jouissances de la civilisation soient les mêmes qui absolvent la nature de la tyrannie qu'elle exerce contre nous, et réservent toute leur animadversion pour l'homme qui se rend coupable d'oppression à l'égard de son semblable. S'ils veulent, comme leur grand apôtre Jean-Jacques, que la dépendance des choses n'ait aucune moralité, est-ce à dire qu'aucune honte n'y doive être attachée? Ce serait une erreur bien préjudiciable au progrès social. Ou nous donnent-ils à entendre que l'on supporte avec résignation la domination d'une puissance très supérieure à nous, tandis qu'il est naturel qu'on s'irrite de se voir asservi à son semblable ou à son égal? Cette erreur-ci ne serait pas moins funeste que l'autre. Il est vrai de dire que c'est parce que le sauvage croit voir dans la nature une puissance supérieure à la sienne, et contre laquelle il ne lui servirait pas de vouloir lutter, qu'il se soumet sans murmure aux maux et aux privations qu'elle lui impose; tandis qu'il se révolterait s'ils lui étaient infligés par une puissance humaine : mais c'est précisément par ces deux raisons qu'il reste sauvage. Cependant l'homme civilisé, qui est parvenu au moyen de son travail à s'affranchir de ces privations et de ces maux, et qui fait actuellement servir à ses desseins les forces mêmes de la nature qui agissaient naguère contre lui, a suffisamment prouvé que la puissance des choses est loin d'être aussi absolue et inexpugnable qu'elle le paraît de prime abord, et qu'on peut se révolter contre elle avec espoir de succès. Non la nature n'a point été destinée par le créateur à être supérieure à l'homme et à le dominer; c'est celui-ci au contraire qui fut, dans le principe, investi d'une souveraine puissance sur elle : il en a déjà recouvré une partie par son industrie, et chaque jour voit

(1) *Emile*, liv. II.

cette puissance s'accroître prodigieusement; enfin il est probable qu'elle n'est pas encore arrivée à son terme. En conséquence, si l'homme avait le sentiment de ses droits sur la nature, il s'irriterait beaucoup moins d'être temporairement dans la dépendance de ses semblables que de l'être indéfiniment dans celle de son ancienne sujette; et si la philosophie procédait avec ordre, comme la Providence le fait en dépit d'elle, elle s'attacherait à soustraire l'homme à la pénible et honteuse dépendance où il est des choses avec plus d'ardeur encore qu'elle ne travaille à l'affranchir de celle où il est de son semblable, ce qui ne veut pas dire pourtant que celle-ci doive être négligée.

La tradition universelle, unanime quant au fond chez les différens peuples, quoique variée dans sa forme, assigne à l'humanité un premier âge, pendant lequel son domaine terrestre fut pour elle un séjour de paix et de félicité parfaite. Or il est incontestable que si une pareille condition d'existence n'avait pas été ruinée par quelque grande catastrophe, que le scepticisme le plus absurde ne saurait attribuer au Créateur, et qu'il faut de toute nécessité imputer à la faute de la créature libre, si, disons-nous, cet état primitif se fût prolongé jusqu'à nos jours, jamais sans doute aucun homme n'aurait eu de motifs quelconques pour faire violence à son semblable, ni pour le tromper; ces motifs n'ont pu prendre naissance que dans l'insuffisance des biens de la terre et dans la peine qu'il en coûte pour les acquérir par le travail. Or, comment expliquer l'existence de cette cause de subversion dans la destinée humaine, sans admettre le dogme du péché originel? On ne peut le nier, à moins de refuser à Dieu l'un de ses attributs essentiels, puissance, sagesse ou bonté.

Au reste, bien que nous ayons dû prendre notre point de départ dans le récit de la Genèse, rien n'empêche d'ouvrir la discussion avec ceux qui croient que la carrière humanitaire a dû commencer par la vie sauvage; car, dans cette hypothèse philosophique contraire à l'histoire, aussi bien que dans notre croyance religieuse, ce ne fut que parce que la terre, privée de sa fécondité spontanée, selon la foi chrétienne, ou ne l'ayant jamais possédée, selon le philosophisme, ne donna à l'homme sa subsistance qu'au moyen d'un pénible labeur, qu'eut lieu pour celui-ci la dépendance des choses, laquelle engendra, comme nous le verrons ci-après, la dépendance des hommes, c'est-à-dire l'esclavage dans tous ses degrés d'intensité et le prolétariat sous toutes les formes politiques qu'il revêt, suivant les temps et les lieux.

Il est superflu de spéculer à perte de vue, à l'effet de savoir si le genre humain, placé dans les dures circonstances où nous venons de le dépeindre, eût pu, dès le principe, échapper à la dépendance des choses sans recourir à des institutions qui reposent sur l'autre sorte de dépendance, mais au contraire, en fondant l'association universelle; puisqu'il ne l'a pas fait, c'est qu'apparemment il n'a pas été en son pouvoir de le faire, et que les circonstances se sont refusées à un pareil moyen de solution. En effet, dès que l'homme se fut écarté de son principe, il se trouva engagé par cette première faute dans une voie fausse qu'il n'appartenait qu'à Dieu de diriger vers une fin salutaire; car lui seul pouvait faire surgir le bien de l'humanité, du mal même qu'elle avait encouru. Cependant l'homme n'eut plus d'autre moyen de salut qu'en parcourant le cercle d'erreurs dans lequel il était entré; ce n'est qu'ainsi qu'il peut désormais revenir à sa loi primitive, c'est-à-dire reconstituer son unité avec Dieu, et reprendre possession de son autorité sur la nature. Or, ce cercle à parcourir est marqué par plusieurs phases douloureuses et diversement caractérisées, dont chacune sort d'après une loi positive de celle qui la précède et est engendrée par elle. Toutefois cette succession de phases politiques caractérisées les unes par la violence, les autres par le mensonge, n'est point une fatalité destructive du libre arbitre; car l'homme était libre en commettant sa faute; mais dès qu'elle fut commise, il ne lui fut plus possible de soustraire lui-même ni sa postérité aux funestes conséquences qu'elle entraînait après elle; de sorte que ce qu'il eut de mieux à faire

dès lors, fut d'acquérir la connaissance du cercle malheureux dans lequel il s'était engagé, afin de ne point revenir sur ses pas et de ne pas aggraver sa position par des fautes et des erreurs nouvelles. Il est bon d'ailleurs qu'il sache que les maux qu'il souffre sont en même temps les remèdes nécessaires à son état actuel, afin qu'il soit disposé à suivre avec docilité le régime que lui a prescrit son divin réparateur. Du reste, soit qu'on se place au point de vue religieux, ou à celui exclusivement politique, c'est-à-dire soit qu'on envisage les phases douloureuses par où la société humaine est condamnée à passer, comme l'expiation de fautes antérieures et conséquemment comme un gage de la réhabilitation future du coupable, soit qu'on n'y veuille voir qu'un travail organique indispensablement destiné à faire sortir l'humanité de l'état infime où nous venons de l'observer, pour l'élever à un degré supérieur de puissance, notre raisonnement reste le même dans tous les cas, car ces deux différentes manières d'envisager la question sociale sont également et concurremment vraies.

Du droit d'esclavage.

C'est pour nous conformer à une locution consacrée par Montesquieu, J.-J. Rousseau et une foule d'autres publicistes, que nous employons ces mots : *Droit d'esclavage,* pour désigner le droit qu'un homme s'arroge d'en réduire ou d'en retenir un autre en servitude ; car il semblerait plus rationnel de l'appeler : *Droit de domination.* Quoi qu'il en soit, comme nous n'avons pas mission de réformer les usages illogiques introduits dans la langue, nous continuerons à employer cette anti-phrase dans le sens qu'on y attache vulgairement.

Un droit quelconque ne peut être fondé que sur un précepte divin ou sur une convention humaine ; il est facile, en effet, de se convaincre qu'il y a impossibilité absolue de lui assigner une base qui ne rentre pas dans l'un ou l'autre de ces deux principes. La religion chrétienne exclut, comme chacun sait, le droit d'esclavage, puisqu'elle prescrit aux hommes de s'aimer et de se considérer comme frères, précepte qui comprend implicitement la défense adressée au fort de faire violence au faible, et à l'habile de tendre des piéges au simple. Aucune des autres religions n'ayant promulgué nettement une pareille loi, ce n'est pas en elles qu'il faut chercher la négation du droit d'esclavage ; particulièrement en ce qui concerne la société païenne, où ce droit prit naissance, nous sommes forcés, en l'absence du précepte religieux, d'interroger les conventions humaines, soit formelles, soit tacites, afin de reconnaître si elles furent de nature à le sanctionner ou à le condamner.

Il est vrai qu'on pourrait nous objecter que la société païenne a pu ignorer le principe religieux qui condamne le droit d'esclavage, sans que ce principe existât moins pour cela, vu que son absence du code politique ne pouvait donner à un fait entaché de violence ou de mensonge, le caractère de droit ; mais qui ne voit que dans ce système la discussion ne roulerait plus que sur une stérile logomachie ? Car nul n'est réputé coupable pour avoir enfreint une loi dont il ne pouvait pas avoir connaissance, et tout ce qu'il aurait été dans le cas de faire en opposition à cette même loi, serait une erreur sans doute, mais non une violation de droit; telle est du moins l'opinion du grand apôtre (1). En dernière analyse, s'il venait à être prouvé que le pacte qui liait l'esclave antique à son maître n'était entaché d'aucun vice de fond qui pût le faire déclarer nul suivant les règles de la justice humaine, nous serions forcés d'admettre que l'esclavage existait dans la société païenne, non seulement comme un fait incontesté, mais comme un droit incontestable du moins sous l'empire de cette loi religieuse.

L'on se demandera peut-être à quoi bon rechercher si l'esclavage était ou n'était pas fondé sur un droit dans la société païenne, puisque la religion de celle-ci a disparu et que nous n'avons désormais à nous occuper que de ce qui concerne la société chrétienne. Mais malheureusement cette société, qui s'intitule chrétienne, ne l'a été jusqu'à pré-

(1) Ubi enim non est lex ; nec prævaricatio. *Ad Romanos*, IV, 15.

sent, en y comprenant même les âges caractérisés par une plus grande ferveur religieuse, qu'à un degré très infime, étant demeurée au contraire imprégnée en bien des choses de son ancien esprit païen. Détournons, si l'on veut, nos regards de l'époque actuelle de démoralisation populaire; mais qu'on nous dise en quel temps et en quel pays la morale évangélique a été la règle des affaires publiques. Que le législateur ait eu, à une certaine époque, le bon esprit qu'il n'a plus aujourd'hui d'appeler la foi religieuse au secours de son œuvre temporelle, c'est ce qui ne saurait faire la matière d'un doute : mais alors même, la puissance gouvernementale se regardait comme chargée de travailler avant tout au maintien et à l'accroissement de la force, de la richesse et de la gloire de l'État, sans se croire liée par les mêmes règles de conduite que les individus. A ses yeux, le bien public légitimait par fois des actes que la morale chrétienne réprouve dans les affaires particulières, et chez elle l'ambition, l'emploi combiné de la force brutale et de l'astuce, enfin le mépris de l'humanité, sont souvent encore considérés comme de grandes qualités, tandis que ces mêmes qualités, mises en pratique par un simple individu, lui feraient infailliblement perdre l'estime de ses semblables et l'exposeraient à la vindicte des lois. Bref, l'usage dérisoire où ont été long-temps les rois d'appeler le canon une raison (*ultima ratio regum*), nous justifie pleinement de voir dans la puissance politique un élément païen subsistant encore au sein d'une société réputée chrétienne.

Il résulte de cet exposé rapide, mais vrai, que les sociétés modernes sont régies par deux principes opposés; car alors même que les relations d'individu à individu, et de sujet à souverain sont généralement morales, les gouvernemens ne voient dans la loi religieuse qu'un moyen d'ordre matériel, et croient pouvoir s'en affranchir en ce qui les concerne comme puissance, quand la raison d'Etat le leur commande. Nous pourrions aller plus loin et retrouver l'élément païen jusque dans la famille; en effet, si la richesse est le dieu qu'encensent tous les gouvernemens, il est impossible qu'ils n'entraînent pas les individus dans leur idolâtrie, et qu'il ne se forme pas une morale de famille toute composée de cupidité, d'égoïsme et de mauvaise foi, opposée en tout aux maximes de l'Evangile. En résumé, la société moderne n'est encore chrétienne que très incomplètement et plutôt dans la spéculation que dans la pratique; elle est l'alliance forcée des deux élémens païen et chrétien. Nous examinerons plus tard l'effet utile que la Providence a su tirer de la lutte de ces deux principes, dont l'un appartient à la matière et l'autre à l'esprit.

Cependant abstrayons-nous un instant de la loi de l'Evangile, et raisonnons comme les hommes purent le faire à une époque où chaque peuplade était ennemie née de toutes celles qui l'entouraient. Or, considéré de ce point de vue, l'esclavage a-t-il pu constituer un droit? Nous venons de dire que la négative ne se trouve pas dans la loi religieuse de la société païenne; encore moins l'est-elle dans le fétichisme. Il s'agit donc, en ce qui concerne les nations vivant sous ces diverses lois, de savoir si le droit d'esclavage résulte du contrat formel ou tacite que le maître invoque en sa faveur, ou si ce même contrat doit être considéré comme entaché de nullité.

En fait, l'esclavage résulte originairement de la guerre de peuple à peuple, de même que la propriété territoriale provient de la conquête, soit que cette conquête ait rencontré une forte ou une faible résistance, ou même n'en ait rencontré aucune. Avant donc de s'enquérir si le droit d'esclavage est légitime, il faudrait rechercher si le droit de la guerre, tel qu'on le concevait dans les temps antérieurs au Christianisme, était légitime, ou mieux encore, si l'état de guerre lui-même est légitime. La réponse négative n'est admissible que du point de vue chrétien; elle équivaut à dire que l'homme n'avait pas le droit de s'écarter de sa loi primitive; or, ce ne sera pas nous, certes, qui nous éleverons contre une pareille sentence.

Mais l'humanité ne saurait revenir sur ses pas; c'est pourquoi, dans l'impuissance où elle est de retourner à Dieu par l'innocence, elle n'a plus d'autre moyen de réhabilitation que la VERTU combinée avec

la SCIENCE. Or, telle est la voie douloureuse dans laquelle elle est entrée, qu'elle ne peut désormais arriver à la vertu qu'après avoir traversé une carrière de fautes, ni ressaisir la vérité qu'après avoir échoué sur un grand nombre d'erreurs. Il suffit pour comprendre l'enchaînement de ces fautes et de ces erreurs en matière sociale, d'observer l'humanité à la suite de la transgression d'Adam, qui fut à la fois un crime du cœur et un écart de l'intelligence. A la vue de ces procédés entachés de brutalité et de violence dont la société ne sort qu'en se jetant dans les voies de la ruse et du mensonge, on s'écrie involontairement avec le psalmiste : *Abyssus abyssum invocat.*

Quoi qu'il en soit, reconnaissons que jamais le genre humain ne serait sorti des guerres d'extermination, si le vainqueur n'eût conçu l'idée d'accorder la vie au vaincu, à la charge par celui-ci d'être son esclave, et si ce même vaincu n'eût acquiescé, soit explicitement, soit implicitement, à ce contrat. On se demande à présent si l'esclave est moralement lié par une convention de cette nature, et si le droit que le maître s'arroge sur lui est valide et légitime. Or, voici le raisonnement qui résume tous ceux que l'on a produits à l'intention de nier ce droit :

« La force est une puissance physique ; « je ne vois pas quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est « un acte de nécessité, non de volonté ; « c'est tout au plus un acte de prudence. « En quel cas pourra-ce être un de« voir?

« Supposons un instant ce prétendu « droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un « galimatias inexplicable ; car sitôt que « c'est la force qui fait le droit, l'effet « change avec la cause : toute force qui « succède à la première succède à son « droit. Sitôt qu'on peut désobéir impu« nément, on le peut légitimement ; et « puisque le plus fort a toujours raison, « il ne s'agit que de faire en sorte qu'on « soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un « droit qui périt quand la force cesse? « S'il faut obéir par force, on n'a pas « besoin d'obéir par devoir, et si l'on « n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus « obligé. On voit donc que ce mot *droit* « n'ajoute rien à la force, il ne signifie « ici rien du tout (1). »

Il est impossible de ne pas reconnaître qu'effectivement il règne dans cette argumentation un notable galimatias ; mais de qui est-il l'œuvre, sinon de J.-J. Rousseau lui-même? Cependant, veut-on ramener la question à sa plus simple expression? Tout se réduit à savoir si le vainqueur avait le droit de massacrer le vaincu, droit d'autant plus incontestable, *au point de vue de la politique matérielle et en l'absence de la loi chrétienne*, que le vaincu lui-même, si le sort des armes lui avait été favorable, se serait cru en droit de massacrer l'ennemi qui se trouve actuellement son vainqueur. Il est vrai qu'on pourrait introduire l'hypothèse d'une nation douce, se livrant en paix aux travaux de l'industrie, ne s'attribuant pas le droit de troubler ses voisins, et ne reconnaissant pas à ceux-ci celui de la troubler elle-même.

Dans ce cas-ci, sans doute, la réciprocité ne saurait être invoquée comme la base du droit. Mais quel besoin le peuple guerrier en a-t-il, puisqu'aucune loi religieuse ne lui prescrit de respecter ceux-ci plutôt que ceux-là? D'ailleurs, cette hypothèse n'est qu'une poétique églogue qui n'a peut-être jamais eu sa réalisation ; car telle est la contagion du mal aux grandes époques de dépravation humaine, qu'il est pour ainsi dire moralement impossible qu'un peuple pur de toute violence existe en contact avec des nations guerrières. Enfin il est tellement vrai que le droit de la guerre, que nous venons de décrire, fut simultanément en vigueur chez toutes les nations de ces âges primitifs, que Dieu lui-même, en donnant à son peuple un code moral dont un des premiers préceptes est : « Tu ne tueras point ; » non seulement l'autorise à user envers ses ennemis du droit de la guerre actuellement en vigueur, mais il lui en donne l'ordre exprès, et se sert de ce droit pour exécuter ses décrets souverains contre les peuples en qui l'iniquité s'était enracinée et qui eussent vicié à tout jamais le type humain.

On voit par ce qui précède que l'abolition de l'anthropophagie fut la première

(1) *Contrat Social*, liv. I, ch. III.

modification que reçut le droit primitif de la guerre, le premier acte de morale internationale. L'humanité entrée dans la voie du péché ne pouvait pas descendre plus bas que la condition abjecte où nous la prenons ici, non par une supposition gratuite, mais dans la malheureuse certitude où nous sommes qu'il existe actuellement même des peuplades sauvages chez lesquelles cette horrible coutume est encore en vigueur, circonstance qui nous autorise à croire qu'elle a été, sinon universelle, du moins très répandue à une époque reculée. Sa disparition, due sans doute à l'horreur que l'homme inspirait nécessairement à son semblable, constitue le premier droit de la guerre et le premier pas fait par l'humanité dans la carrière du progrès social.

La seconde phase morale de l'humanité eut lieu quand les peuplades ennemies substituèrent l'esclavage au massacre du vaincu, et ce n'est que par un sophisme des plus grossiers que l'on a pu prétendre que l'esclave n'était pas tenu de respecter son obligation, soit formelle, soit tacite, envers son maître, d'autant qu'il est plus que probable que l'initiative du contrat provenait au moins aussi souvent des vaincus que des vainqueurs. On voit, dans le livre de *Josué*, un exemple frappant du prix que les vaincus, ou ceux qui s'attendaient à l'être, attachaient à se racheter de la mort par la servitude : ce fut la ruse à laquelle les Gabaonites eurent recours pour échapper au massacre, en acceptant la condition d'esclaves.

Ceux qui affirment avec J.-J. Rousseau que l'esclave peut se révolter dès qu'il est à même de le faire impunément, ne s'aperçoivent pas que si de pareilles maximes avaient prévalu, elles auraient tué le progrès moral et social de l'humanité à sa naissance. Car, pour que le vainqueur consentît à laisser la vie à son ennemi terrassé, il fallait bien qu'il comptât sur la fidélité de celui-ci à observer la clause du contrat mise à sa charge, ou, comme les Turcs l'expriment encore avec une si brutale franchise, *à payer le prix du rachat de sa tête*. Les hommes grossiers, mais pourtant moins que leurs ancêtres, qui fondèrent ces usages et ces mœurs, avaient donc un sens intime plus moral et plus vrai que les philosophes de nos jours, et ils se plaçaient instinctivement dans de meilleures conditions de progrès social que celles qu'il a plu à la fausse science d'imaginer. En dernière analyse, le droit d'esclavage, quelque affreux qu'il doive nous paraître du point de vue morale où le Christianisme nous a heureusement placés, fut, en réalité, le moyen employé par la Providence pour arracher l'humanité aux guerres d'extermination qui, sans cela, se seraient perpétuées sur la terre. Ce fut un échelon qui servit à une organisation sociale très infime assurément pour s'élever plus haut, de même que la civilisation actuelle, dont quelques uns de nous semblent si fiers, n'est qu'un échelon presque aussi douloureux que le premier, et destiné à nous élever à une socialisation supérieure.

Les esprits sont tellement accoutumés à ne voir que la lutte stérile des opinions, et si peu préparés à la recherche méthodique des principes vrais de la science, qu'au premier aperçu de notre analyse du droit d'esclavage, la plupart des lecteurs se hâteront, les uns avec satisfaction, les autres avec colère, de nous ranger sous la bannière de ceux qui défendent l'esclavage, par intérêt de position ou par esprit de système; car c'est presque toujours dans l'égoïsme ou la vanité que les opinions prennent naissance. Il n'en est pas de même des principes; ceux-ci se produisent à la lumière de la révélation divine ou de la raison humaine. C'est du moins à ce double *criterium* que nous demandons que l'on soumette les nôtres, et nous ne réclamons du lecteur attentif que le temps moral absolument nécessaire pour développer notre pensée, et fournir la solution de la question ici posée, que nous avons dit être un problème social à deux inconnues, savoir : *liberté individuelle* et *richesse publique*.

Du droit de propriété et du prolétariat.

Il n'est pas un argument employé à combattre le droit de domination, qu'on ne puisse tourner avec un égal succès contre le droit de propriété. « Quel « droit un homme a-t-il sur la personne

« d'un autre ? s'écrie le philosophisme. « Ce prétendu droit n'est autre chose « qu'un abus de la force auquel la force « contraire peut légitimement mettre un « terme. » N'y aurait-il pas autant de logique à dire ceci, qui, du reste, n'a pas manqué d'être proclamé par les révolutionnaires conséquens : « Quel droit « un homme a-t-il à la puissance du sol, « exclusivement aux autres hommes à la « subsistance desquels ce premier des instrumens du travail est aussi nécessaire « qu'à lui ? En vertu de quel principe, « sinon par un abus de la force, cet « heureux possesseur des moyens de « vivre peut-il refuser de les partager « avec ses semblables, ou ne les leur accorder qu'à des conditions que ceux-ci « sont obligés d'accepter, quelque dures « qu'elles soient, sous peine de mourir « de faim ? » Que ceux qui trouvent l'argument fort bon dans le premier cas, et mauvais dans le second, ne viennent pas nous dire que les conditions du travail sont stipulées librement entre l'entrepreneur d'industrie et l'ouvrier ; car il n'y a pas de liberté là où une des parties contractantes est exposée à tomber dans la détresse en cas de refus ; dans le fait, l'acceptation de celle-ci est soumise à une coërcition plus déguisée, mais tout aussi réelle que celle du vaincu des temps barbares, que nous avons vu placé par son vainqueur entre la servitude et la mort.

Il est peut-être des gens qui croiront avoir trouvé une excellente réplique en disant qu'il est juste que la terre appartienne au premier occupant, ou à celui qui l'a fécondée par son travail, etc. Nous avons déjà fait entendre que le droit de premier occupant, si toutefois on parvient à le rencontrer quelque part, ne serait en définitive que le droit de conquête ; c'est assez dire qu'en l'absence d'un code international, ce droit ne saurait arrêter un second occupant plus fort que le premier, ni le droit du second en arrêter un troisième, et ainsi de suite. Jusqu'à l'avénement d'un code pacificateur, c'est toujours le droit du plus fort s'exerçant, soit d'une manière, soit de l'autre, tantôt sur la personne du producteur, tantôt sur l'instrument de la production. Au surplus, où sont-ils ces premiers occupans ou leurs ayant-droit légitimes ? Nous donnera-t-on pour tels les Anglo-Américains, parce qu'ils auront, par des marchés dérisoires, tant ils étaient entachés de dol et de fraude, acquis pour quelques barils d'eau-de-vie certaines portions du territoire des Indiens ? Il y a long-temps que le monde sait à quoi s'en tenir sur ces hypocrites semblans de justice et que l'on connait toutes les ruses mercantiles appuyées de violence militaire auxquelles les Etats de l'Union-Américaine ont eu recours pour déposséder de faibles et stupides sauvages, qui ne comprenaient même pas en quoi consistait le marché qui leur était proposé. Qu'on ne vienne donc pas nous parler de possession territoriale fondée sur un acte primitif de justice, puisque la seule de ces possessions qui puisse se parer de cette couleur, provient d'actes tels que si un particulier s'en rendait coupable envers un autre, dans un pays civilisé, il n'est pas un tribunal qui hésitât à le condamner aux galères à perpétuité.

Il est de fait qu'il n'y a peut-être pas sur la terre un seul peuple autochthone dans la stricte acception du mot ; l'unique titre que puissent invoquer les possesseurs actuels du sol, s'ils y sont établis depuis long-temps, c'est la prescription, loi qui convient assez bien à l'imperfection de la nature humaine, mais qui est complétement étrangère à la justice divine. En réalité, l'histoire du genre humain est-elle donc autre chose que le fatigant récit des migrations et des transmigrations des divers peuples se ruant tour-à-tour les uns sur les autres, envahissant le territoire qui leur convient, et fondant constamment le droit sur la force, sinon sur la ruse ? Quand le vainqueur s'empara à la fois du sol et de la personne du régnicole, ou simplement de l'homme, à l'effet de le transporter sur un autre territoire, il en résulta l'esclavage proprement dit, ou esclavage direct et avoué ; quand il se contenta de s'approprier le sol, sachant fort bien que la possession de cet instrument essentiel de production le rendait suffisamment maître du producteur, il en résulta ce que nous appelons le prolétariat, ou esclavage indirect et non avoué. En effet, faut-il dire

toute la différence qui existe entre un esclave et un prolétaire? L'esclave est un homme conduit au travail par la crainte des châtimens, le prolétaire est un homme conduit au travail par la crainte du besoin.

Cependant, nous le demandons aux gens assez sages pour reconnaître la fausseté d'un principe, sinon *à priori*, du moins quand on leur en fait palper les funestes conséquences, ne serait-ce pas porter une atteinte flagrante à l'ordre social que d'appliquer au prolétariat le raisonnement que J.-J. Rousseau n'a pas craint de produire à l'encontre de l'esclavage? En un mot, pourrait-on, sans se rendre coupable d'un délit grave, faire entendre cette argumentation :

« La force qui a constitué la propriété « est une puissance physique; donc il ne « peut résulter aucune moralité de ses « effets. Ne pas s'emparer de la propriété « d'autrui peut être un acte de prudence; « mais ce ne saurait être un devoir. Si la « force a fait le droit, la force peut l'a- « bolir; quand on peut commettre un « vol impunément, on le peut légitime- « ment; le mot *droit* n'ajoute rien au « fait violent de la propriété; il ne signi- « fie absolument rien du tout. »

Si ce raisonnement, qui n'est que la reproduction presque textuelle de celui que Jean-Jacques oppose au droit d'esclavage, devait avoir cours en morale, chacun conviendra qu'il en résulterait bientôt le plus épouvantable bouleversement de l'ordre social. C'est ici que l'écrivain, pour ne pas laisser l'esprit du lecteur prendre le change et lui attribuer une pensée et des sentimens diamétralement opposés à ceux qu'il professe, se voit dans la fâcheuse nécessité d'anticiper sur l'ordre des matières; car en lisant ce qui précède, il ne manquera pas de se trouver des gens qui se regarderont comme suffisamment informés que nous écrivons en faveur du maintien de l'esclavage, ce qui serait au moins étrange dans un écrivain catholique. Cependant, faisons entendre dès à présent un mot d'explication, et que les personnes impatientes de franchir l'espace qui sépare l'énoncé d'un problème de sa solution, daignent ensuite nous écouter patiemment, sans se presser de conclure à notre lieu et place. La méthode philosophique consiste à proclamer bien haut le principe qu'elle entend faire triompher, avant même qu'on soit assuré des moyens d'application; la religion s'attache avant tout à faire du principe une réalité, après quoi il lui est facile de le faire accepter dans la spéculation. En d'autres termes, le philosophisme promulgue des droits, sans savoir comment il les traduira en actes. La religion, au contraire, fonde progressivement le principe dans la vie pratique; dès lors, il lui est facile de déclarer en temps opportun que le fait en vigueur repose sur un droit. Mais non, la religion fait mieux encore: le mot *droit* est exclu de son vocabulaire, et c'est par là qu'elle est en définitive si forte à faire triompher le droit.

Quant à vous, hommes de tapage et de révolution, qui vous intitulez par excellence *amis de la liberté*, vous n'avez jamais su conduire les peuples qu'à un genre de servitude ou à un autre, c'est-à-dire à la dépendance des hommes ou à celle des choses, à l'esclavage ou à la la pauvreté. C'est dans l'ancienne colonie de Saint-Domingue surtout que cette dernière catastrophe a été subite et complète. Ce pays, qui possédait tous les élémens virtuels d'une haute socialisation, a rétrogradé vers la sauvagerie ou inertie industrielle, accompagnée de ténèbres intellectuelles, parce que la classe asservie a été émancipée par le crime, au lieu de l'être par la vertu. Autant et pis encore en adviendrait à la société européenne, si les déclamations des démagogues modernes contre le droit de propriété parvenaient à se traduire en actes. Qu'on soit donc enfin bien convaincu que la religion, pour peu que la politique la laisse agir sans en prendre ombrage, peut seule appeler l'esclave à la liberté par la transformation progressive de son contrat avec le maître, et qu'elle appelle également par une transformation semblable le prolétaire à la propriété, en l'absence de laquelle la loi ne peut lui donner qu'une liberté dérisoire. Cependant pour l'esclave comme pour le prolétaire, le plus sûr gage de leur future émancipation, c'est leur moralité, c'est leur vertu; car la liberté n'a jamais long-

temps fait faute à une classe d'hommes dignes d'en jouir. Enfin ajoutons que l'accès de tous les hommes à la liberté individuelle et à la propriété ne peut être fondé solidement qu'au moyen de l'organisation du travail. Mais malheur à nous si c'est à l'esprit de système et aux erronés calculs du matérialisme que l'on confie cette organisation, car notre but est de prouver qu'elle ne peut s'élever que sur une base chétienne !

LOUIS ROUSSEAU.

Sciences historiques.

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE.

VINGT-UNIÈME LEÇON (1).

Progrès de la royauté franque, par la condition nouvelle des guerriers franks et leur dispersion, par la dignité consulaire dont Clovis fut revêtu. — A-t-il existé véritablement des assemblées nationales sous les Mérovingiens ? — Que faut-il penser des Champs-de-Mars ?

Clovis ne vit pas dans la concession des *bénéfices* terriens la position formidable où il mettait ses leudes, et les tourmens qu'il préparait à sa dynastie et à son royaume ; car, outre la supériorité qu'obtient celui qui donne librement sur ceux qui acceptent, outre la fidélité expresse que cette munificence exigeait en retour, sa propre situation avait prodigieusement grandi, et il avait attendu et saisi ses avantages avec trop d'à-propos pour ne pas les comprendre, pour ne pas sentir tout ce qu'il avait acquis de puissance.

Il y avait bien loin, en effet, du maître de la Gaule, après la bataille de Vouillé, au petit roi de Tournai, même après la bataille de Soissons. On sait que l'évêque Remi fit aussitôt réclamer un vase précieux, enlevé de son église par les Franks dans cette première expédition de Clovis. Le roi répondit à l'envoyé : « Suis-nous jusqu'à Soissons, car c'est là que toutes les dépouilles doivent se partager, et si le sort me donne ce vase, je ferai ce que l'évêque demande. » Lorsqu'on fut arrivé à Soissons, tout le butin étant rassemblé sur la place, le roi dit : « Je vous prie, vaillans guerriers, de ne pas me refuser hors part seulement le vase que voilà. » A ces mots, ceux qui avaient le plus de sens répondirent : « Tout ceci est à toi, glorieux roi ; mais nous-mêmes aussi nous sommes soumis à ton pouvoir. Fais donc ce qui te convient, car personne n'a droit de résister à ton autorité. » Dès qu'ils eurent ainsi parlé, un seul, mauvaise tête et fanfaron, levant sa francisque, en frappa le vase et dit tout haut : « Tu n'auras rien d'ici que par le droit du sort. » Tous étaient stupéfaits. Le roi contint son injure avec une patiente douceur, et ayant pris le vase, il le rendit à l'envoyé ecclésiastique, conservant en secret son ressentiment dans son cœur. Mais un an après, il ordonna que toute la phalange se réunît en appareil de guerre, pour montrer au Champ de Mars la belle tenue de son armure. Là, inspectant avec soin chaque guerrier, il arrive au frappeur de vase, et lui dit : « Nul autre n'a présenté des armes aussi négligées que les tiennes ; car ni javelot, ni épée, ni hache, tu n'as rien en état. » Et saisissant la hache de cet homme, il la jette à terre. Celui-ci se penchant un peu pour la ramasser, le roi lui décharge la sienne à deux mains sur la tête : « C'est ainsi qu'à Soissons, dit-il, tu as traité le vase. » Ce coup fait, il congédia la troupe, s'étant établi en grande crainte par cette action (1).

(1) Voir la xxe leçon au nº 68 ci-dessus, p. 105.

(1) Greg. Tur., II, 27; Fredeg. *Epitome*, 16; *Vita S. Remig.*

On s'est évertué en sens divers sur ce récit, selon le système politique que chacun préférait; quelques uns, entre autres le père Daniel, ont cru plus sage de le rejeter, comme un trait de crédulité. Cependant, quoi de plus vraisemblable, de plus naturel? Quel intérêt, quelle prévention aurait inventé, accrédité un fait si simple et si indifférent en soi? Tout ce qu'on peut attribuer à l'historien, ce serait, non pas la protestation unanime, mais l'expression du dévouement que l'armée témoigna envers son chef, et que le naïf écrivain a rendue selon son idée romaine et son sentiment chrétien du pouvoir. A cela près, cette petite scène, tout-à-fait dans les mœurs barbares, n'offre rien qui ne s'accorde avec le caractère connu des Germains et des Franks : on y voit, telle qu'elle devait être, l'autorité d'un roi de tribu guerrière, recevant du sort, comme le dernier guerrier, sa part proportionnée de butin, et prononçant, comme l'arbitre absolu de la discipline, sur un manquement militaire. Il dissimule son affront, il ne peut contester la coutume brutalement invoquée; le Frank est dans son droit. Clovis, pour se venger, attend l'occasion de punir, où il aura son droit à son tour; et s'il tue l'offenseur ouvertement à cause du vase refusé, il faut auparavant qu'il l'ait pris en faute, et qu'il trouve un sujet de le frapper pour y joindre et avouer sa vengeance.

Encore dix ans après, malgré la distribution, peut-être commencée, des terres alodiales et bénéficiaires, lorsque Clotilde et Remi pressent Clovis d'accomplir le vœu de Tolbiac, le roi n'ose se décider sans *consulter son peuple*. Il se présente à ses guerriers, qui s'écrient tout d'une voix : « Nous rejetons les dieux mortels, et nous sommes prêts à suivre le dieu immortel que prêche Remi (1). »

Un peu plus tard, quoique l'on ne nous dise pas qu'il ait demandé l'avis de son armée pour faire la guerre au roi Burgunde et ensuite pour traiter avec lui, cependant lorsqu'il veut attaquer les Wisigoths, il dit aux siens : « Je supporte avec peine que ces Ariens tiennent une partie des Gaules; allons avec l'aide de Dieu, et les ayant vaincus, réduisons le pays sous *notre* domination. Ce langage leur plut à tous, et il se mit en marche sur Poitiers (1). » Mais alors aussi il agit et commande avec bien plus de décision. Vingt ans auparavant, il n'avait pas même songé à interdire le pillage; maintenant, « par respect pour saint Martin, il donna un *édit* que nul ne prît sur le territoire de Tours autre chose que des herbages pour la subsistance et de l'eau. Quelqu'un de l'armée ayant rencontré du foin appartenant à un pauvre homme, dit : Le roi n'a-t-il pas prescrit de prendre seulement de l'herbe, et rien autre chose? Et ceci est de l'herbe, ajouta-t-il. Nous ne serons donc pas transgresseurs de son commandement si nous la prenons. Et usant de violence envers cet homme, il lui enleva son foin. Le fait parvint au roi, qui aussitôt tua de son épée le pillard, en disant : Et où sera l'espérance de la victoire, si le bienheureux Martin est offensé? Ce fut assez pour que l'armée ne prît rien davantage dans le pays.... Arrivé enfin près de Poi-

(1) Greg. Tur., II, 31. Les félicitations de S. Avitus, qui indiquent incidemment l'époque du baptême de Clovis, prouvent avec quelle faveur cette détermination du prince fut accueillie par les Franks comme par les Gaulois, puisque des messagers furent envoyés pour l'annoncer même chez les Burgundes : « Cujus splendorem congruè Redemptoris nostri *nativitas* inchoavit ; ut consequenter *eo die* ad salutem regenerari ex undâ vos pareat, quo *natum* redemptioni suæ cœli Dominum mundus accepit..... Cujus ministeriis etsi corporaliter non accessi, gaudiorum tamen communione non defui. Quandoquidem hoc quoque *regionibus nostris* divina pietas gratulationis adjecit, ut *ante baptismum vestrum ad nos* sublimissimæ humanitatis *nuntius perveniret*..... Unum ergo quod vellemus augeri; ut quia Deus *gentem vestram* per vos *ex toto suam* faciet, ulterioribus quoque gentibus..... fidei semina porrigatis. »

La lettre du pape Anastase, écrite après le baptême de Clovis, ne parle que de sa conversion, et prévoit seulement celle de la nation; mais en 514, trois ans après la mort du prince, le pape Hormisdas, établissant saint Remi vicaire du Siége apostolique, fournit un témoignage assez positif de la conversion des Franks, comme déjà complète à cette époque : « Vices itaque nostras per omne regnum dilecti et spiritualis filii nostri Ludovici, quem nuper..... cum *gente integrâ* convertisti,..... salvis privilegiis quæ metropolitanis decrevit antiquitas, præsenti auctoritate committimus.

(1) Greg. Tur., II, 37.

tiers, il défendit encore à toute son armée, en l'honneur de saint Hilaire, de spolier personne là, ni dans la marche, ni de piller les biens de qui que ce fût (1). »

Quand la bataille fut gagnée, Clovis écrivit aux évêques du royaume wisigoth : « La renommée l'ayant annoncé, « votre béatitude ne peut ignorer ce qui « a été fait et ce qui a été *prescrit à toute « notre armée* avant que nous entrassions dans le pays des Goths. Premièrement, nous avons ordonné que nul « n'attentât à la liberté d'aucun de ceux « qui sont attachés au service des églises, « ni des religieuses, des veuves, des enfans des clercs et des veuves. La même « chose a été ordonnée pour les serfs des « églises auxquelles il aura été constaté « qu'ils appartiennent par le serment « des évêques, afin qu'aucun de ceux-là « également ne souffre violence ni dommage. Ce qui doit être entièrement « tenu pour véritable, afin que si quelqu'une des personnes ci-dessus désignées était mise en état de captivité, « soit dans l'église, soit hors de l'église, « nous commandions qu'on la délivre « sans délai. Quant aux captifs laïques, « qui sont hors de l'exception, et qui en « auraient été jugés dignes, il est à votre « disposition de ne pas la refuser à qui « vous voudrez; car de tous ceux, tant « clercs que laïques, qui, étant sous « notre sauve-garde, auraient été faits « captifs, si vous les reconnaissez véritablement, adressez-nous en conséquence « des lettres de vous, scellées de votre « anneau; et de notre côté vous verrez « que la *préception portée* sera maintenue. Toutefois, *notre peuple* demande, quels que soient ceux à qui « vous voudrez accorder vos lettres, que « vous ne tardiez pas de déclarer, avec « serment devant Dieu et avec votre bénédiction, la vérité de la chose, parce « qu'on a découvert plusieurs attestations incertaines ou fausses (2). »

Le consentement de l'armée est certain par cette circulaire royale. Toutefois, cet accord du prince et de ses guerriers ne suppose aucunement délibération commune. Si, en effet, il se fût tenu un conseil public touchant cette mesure de justice et de bienveillance, si ce conseil eût été indispensable, l'ordonnance l'eût mentionné, sans quoi elle n'eût point valu, et Clovis n'eût pas manqué de le rappeler dans la circulaire; au lieu qu'il y parle en maître qui s'est assuré sans doute de la bonne volonté des siens, mais qui seul a droit de leur en faire un devoir. C'est lui qui a *ordonné*, qui a *porté* cette *préception*, terme inusité chez les Franks précédemment, et très significatif, comme nous le verrons plus tard.

En revenant du midi de la Gaule conquise, Clovis reçut à Tours, de l'empereur Anastase, un diplôme de consul. « Il revêtit la tunique de pourpre, avec « la chlamyde, dans la basilique de « Saint-Martin, et mit sur sa tête le diadème; puis, montant à cheval, il fit « des largesses à la foule avec une « grande bonté, répandant de sa propre « main des pièces d'or et d'argent pendant tout le chemin entre la basilique « et l'église de la ville. Depuis ce jour, il « fut honoré comme consul et *auguste*. « Sorti de Tours, il vint alors à Paris, et « y fixa le siége de son royaume (1). »

Le roi Gondobad avait autrefois reçu le titre de maître de la milice, et vers ce même temps son fils Sigismond, acceptant du même empereur celui de patrice, lui répondait : « En paraissant gouverner « notre nation, nous ne croyons pas « avoir un autre rang que celui de *votre « guerrier*. » On ne doit pas prendre à la lettre ces protestations de politesse employées, au nom de son souverain, par saint Avitus, habitué au style de la chancellerie impériale. Cet évêque s'était déjà servi de cette expression, sans conséquence, au nom de Gondobad, en écrivant à Clovis (2). On n'y voit pas moins combien les princes barbares, devenus possesseurs des provinces de l'empire,

(2) Greg. Tur., II, 37.

(2) *Epistola Clodovei regis ad Episcopos post bellum gothicum*..... Et à parte nostrâ *præceptionem* latam noveritis esse firmandam..... Quia multorum varietates vel falsitates inventæ sunt, ut comprehendatur, sicut scriptum est, *perit justus cum impio*. Orate pro me, domini sancti, et apostolicâ sede dignissimi papæ.

(1) Greg. Tur., II, 38.

(2) Ducange, *Miles*; Avitus, *Epist.* 43, 47, 91, 93.

tenaient à paraître munis de l'ancienne autorité impériale aux yeux des anciens habitans.

Clovis se crut enfin assez affermi pour se débarrasser des autres princes mérovingiens et réunir leurs États aux siens. Après le meurtre du roi de Cologne et de son fils, Clovis se rendit chez les Ripuaires; il *convoque tout le peuple*, proteste qu'il n'est point complice de ce double crime; et «je vous donne, dit-il, « un conseil, si cela vous convient. Venez « à moi pour être sous ma *protection*. Ce « qu'ayant entendu, et applaudissant de « leurs boucliers et de leurs acclama- « tions, ils le reconnurent pour leur roi « en l'élevant sur le pavois (1). »

Les choses se passent encore ici comme avant l'établissement en Gaule : toute la tribu est assemblée, mais la tribu seulement; il ne s'agit que d'une élection, Clovis se propose lui-même; mais il ne sollicite pas; il offre au contraire sa protection : *ut sub meâ sitis defensione*. Clovis règne déjà sur une autre tribu et sur la plus grande partie de la population gauloise; les Ripuaires augmenteront ses forces, mais ne peuvent changer ni restreindre les avantages acquis à sa royauté. Par leur élection, ils l'acceptent telle qu'elle est devenue; ils l'acceptent dans leur intérêt, comme un commandement protecteur. Une pareille idée était étrangère à la société franque en Germanie.

Ensuite, lorsque Clovis s'est vengé de Cararik, qui l'avait trahi à la bataille de Soissons, lorsqu'il a fait trancher la tête au père et au fils, il a *acquis* ainsi non seulement leur État et leurs trésors, mais leur *peuple* (2).

Enfin il attaque ouvertement Ragnacaire, odieux aux siens par la tyrannie de ses débauches. Ce roi de Cambrai et son frère Richarius sont amenés prisonniers à leur rival vainqueur, qui, avec un reproche dérisoire, les tue l'un après l'autre en leur fendant la tête d'un coup de sa francisque. Il avait d'avance gagné les *leudes* de Ragnacaire. Ceux-ci se plaignant d'avoir reçu des présens d'or faux, il répond que c'est assez de la vie à des

(1) Greg. Tur., II, 40.
(2) *Id., ibid.* 41.

traîtres qui pourraient bien périr dans les supplices pour avoir conduit leur *maître* à sa perte. Et cette dédaigneuse menace les oblige à *demander grâce* (1).

Qui reconnaîtrait là ces fiers guerriers et ces compagnons volontaires d'un chef d'aventure? Les uns s'humilient; les autres, les leudes même de Clovis, assistent sans murmure à ces violentes iniquités qui compromettent leur honneur et leur indépendance : tous craignent, tous ont un *maître*; ils ont subi le joug de sa fortune extraordinaire et de sa faveur.

Ces faits disent déjà beaucoup. Les règnes suivans, connus plus en détail, ne laissent aucun doute sur la haute et pleine autorité dont le conquérant mérovingien jouissait dans ses dernières années, et qu'il a léguée à ses fils; car tout marche, après lui, selon une disposition certaine, tout suit une impulsion antérieure; tout continue, rien ne commence; nulle résistance aux droits de la royauté nouvelle, excepté sur un seul point, qui implique l'aveu tacite et complet de tout le reste. Les premiers successeurs de Clovis ont tout hérité de lui, et au lieu d'y rien ajouter, ont laissé affaiblir leur puissance et donné le premier branle de décadence par leurs querelles.

Un nouvel ordre, ou du moins un nouvel arrangement politique s'était aussitôt formé, dont toutes les parties, peu observées au moment même, aujourd'hui difficilement reprises çà et là dans les faits et les documens confus, présentent, si on les rapproche les unes des autres, un système qui a sa régularité et qui contient les principales bases des gouvernemens modernes. Ce grand changement, accompli déjà sous les fils de Clovis, s'est donc opéré en lui et par lui, autant et plus encore, si l'on veut, à l'aide des circonstances que de son habileté. C'est ce qu'il s'agit d'expliquer.

D'abord, l'adhésion spontanée des Gaulois au jeune conquérant, adhésion cimentée par sa conversion et celle de ses guerriers, mettait la royauté barbare plus au large, en lui assurant un appui à part, en contrebalançant la force mili-

(1) Greg. Tur., II, 42.

taire par le nombre et par l'étendue territoriale; ensuite, la distribution des alodes et des bénéfices consolidait l'indépendance de la royauté et sa souveraineté, non seulement en engageant les Franks, à leur insu, dans les liens politiques de la propriété, mais encore en les isolant les uns des autres.

Sans doute, comme il a été dit précédemment, le premier établissement des tribus se renferma entre le Rhin et la Loire; la population se fixa par groupes; mais il restait dans cette partie, quoique fort ravagée, des villes considérables et d'anciens habitans en immense majorité. Quand tous les groupes de Franks eussent été contigus, ces nouveaux possesseurs se trouvaient toujours plus espacés individuellement sur un vaste territoire, et partant plus ou moins enclavés dans les possessions, les mœurs et les légalités romaines.

On a, je crois, attaché trop d'importance à la distinction, très ingénieuse et un peu imaginaire, de la *bande* et de la *tribu*. On a déduit des conjectures hasardées de deux observations assez vagues de Tacite (1). Les bandes d'aventure qui se montrent obscurément çà et là, parmi les invasions antérieures, disparaissent au 5e siècle. Que des guerriers renommés aient réuni et entraîné avec eux une troupe de vaillans volontaires pour courir de périlleux hasards, cela dut être; l'histoire de l'empire romain en fournit plusieurs exemples; mais ces courses de bravoure, quand on les achevait heureusement, n'avaient d'autre résultat que de rapporter un audacieux butin, d'entretenir chez les peuplades germaines l'ardeur de guerroyer. On ne réussissait pas toujours; le plus souvent, ces bandes téméraires se faisaient exterminer par la tactique romaine, ou la défaite en enrôlait les restes dans les légions, ou bien les reléguait en colonies agricoles sur quelque coin de terre vacante de province impériale. Au 6e siècle, l'invasion changea, et ne procéda plus par expéditions détachées : tout une nation s'avançait en masse, chaque tribu suivant son roi, et toutes s'appuyant mutuellement sous la direction d'un généralissime, roi d'une tribu principale. Dans cet élan unanime, la bande d'aventure se ralliait à l'armée, et, subordonnée au mouvement commun, n'avait plus d'existence à part; elle ne comptait, comme tout le reste, que pour la valeur personnelle de chacun de ses guerriers.

En fait, on ne distingue, sous Clovis, dans l'invasion des Franks, d'autres chefs que les petits rois de sa famille. Chacun avait ses *leudes*, qui finirent par devenir ceux de Clovis, quand il fut demeuré seul. Rien n'indique des *compagnons* de second ordre autour de ces *leudes*; il est vraisemblable seulement que ceux-ci eurent aussi leurs affidés; que, transformés en officiers royaux, ils ont appelé de préférence aux emplois inférieurs qu'ils commandaient les simples guerriers qui s'étaient attachés à chacun d'eux en particulier, cela est naturel, cela dut arriver; mais il n'est pas moins dans la nature que la répartition des alodes et des bénéfices ait relâché beaucoup ces liens tout volontaires. La condition nouvelle de possesseur dut occuper presque entièrement les uns et les autres dans les premiers momens; chacun dut s'empresser de connaître son domaine, d'en constater le produit et d'en jouir. Le simple Frank dans sa terre alodiale fut plus fier et plus indépendant que jamais. Les *leudes*, de leur côté, commençaient à comprendre, à rechercher la faveur du prince, et avant de s'en prévaloir, il fallait l'obtenir et ne point la perdre parmi la concurrence des Romains. Chaque jour, ils observaient l'influence de la richesse; comment auraient-ils songé à diminuer leurs revenus en gratifiant sur leur part de propriété des propriétaires inférieurs, qui avaient tous un lot convenable? N'était-ce pas assez de tenir table ouverte pour ceux qui gardaient avec eux des habitudes d'office ou d'amitié? Quelle eût été, pour les uns et pour les autres, l'opportunité de *bénéfices* en sous-ordre, qui eussent appauvri le *leude*, sans communiquer à son ancien compagnon les *immunités*, que le roi seul pouvait accorder, et sans recevoir en échange le serment de fidélité, qui n'appartenait qu'aux personnes royales? La loi salique enfin eût consigné et réglé dans quelqu'un de ses chapitres cette re-

(1) German., 17 et 14.

lation secondaire, et s'il eût existé des *arrière-bénéfices* et par conséquent des *arrière-leudes*, elle en aurait dit quelque chose.

Il n'y eut point d'*arrière-bénéfices*. Les leudes, ni sous Clovis ni plus tard, n'exercèrent sur les hommes libres d'autre supériorité que celle du patronage, inséparable de la richesse et des hautes fonctions. Sous Clovis, ils ne savaient pas encore qu'ils fussent une aristocratie; plus tard, ce qu'ils gagnaient par les fautes de la royauté les eût avertis du danger de former autour d'eux une aristocratie moyenne, qui se fût maintenue à leurs dépens, et dont l'intérêt eût été d'appuyer contre eux la royauté. Le simple patronage était pour eux plus commode et à la fois le seul praticable. Dès que les princes ne connurent plus d'autre moyen d'action que de distribuer arbitrairement les emplois et la fortune, les leudes conspirèrent à s'emparer de l'abus. Ce fut leur domination; ils ne pouvaient eux-mêmes la réformer, la régler, sans la perdre. On n'arrivait plus à rien que par eux; mais par eux on arrivait à tout, comme auparavant. Il fallait toujours la même perspective à l'ambition subalterne pour la plier sous l'ambition supérieure. Nul ne demandait et nul n'accordait protection qu'avec cette convention tacite et toute chance admise. Ainsi un obscur Andarchius se recommandait au duc Lupus, c'est-à-dire se mettait sous son patronage pour devenir par la suite un leude, ou du moins en usurper le titre et les priviléges (1).

Il est donc certain que la possession allodiale et bénéficiaire, constituant pour les Franks, dans une nouvelle position, à des distances et des gradations diverses, une existence tout individuelle, ne les présentait plus que séparément à leur ancien chef; tandis qu'auparavant ils avaient pour lien commun leur égalité sociale et leur réunion habituelle; en sorte que le pouvoir, naturellement par un changement aussi insensible que subit, demeura libre de la contrainte des *assemblées*. Cette liberté tourna bientôt malheureusement au despotisme et se perdit elle-même. Alors elle n'était pas sans utilité, et quoi qu'il en dût suivre, elle n'apparaît pas moins comme le premier et immédiat effet de l'établissement des Franks.

Clovis semble produire encore aujourd'hui la même illusion que de son temps. Ses succès furent si extraordinaires, il survint si à propos et s'empara de la Gaule avec si peu de trouble, qu'on ne s'aperçut pas de la révolution intérieure qu'il y apportait. L'attention s'est uniquement fixée sur ses expéditions si décisives, comme sur les seuls actes marquans de son règne; et ces souvenirs, qui avaient vivement frappé les esprits, nous en ont transmis un récit aussi incomplet que brillant, où l'on croit voir Clovis toujours en mouvement à la tête de ses guerriers en armes, ne prenant quelque repos que par campement. Cependant on ne compte pas après la bataille de Soissons plus de quatre autres expéditions, dont deux seulement exigèrent peut-être toutes ses forces, et sur vingt-cinq ans qu'il gouverna la Gaule, toutes ses guerres n'en occupèrent pas plus de sept. Ainsi le service militaire ne réunit pas très fréquemment les Franks, ni en grand nombre chaque fois, et de longs intervalles de paix les ramenant dans leurs domaines, selon l'usage de la Germanie, ne laissaient autour du roi que ses leudes, non pas même tous, puisque la plupart avaient à présider l'administration des provinces.

Or, les choses se passant de la sorte, n'était-il pas évidemment impraticable d'appeler solennellement chaque année ces milliers de propriétaires dispersés dans leurs alodes du Rhin à la Loire, et de les assembler à époque fixe pour délibérer avec eux sur les affaires de l'État? Quand Clovis en aurait eu la pensée, les Franks eussent regardé avec raison cette convocation comme une exigence insupportable, ou comme une extravagance. Pour mieux comprendre cette impossibi-

(1) Greg. Tur., 4. Se commendat Lupo, Campani duci, et ejus patrocinio tumens, etc. Il réussit dans la suite à passer pour un homme du roi, *honoratus à rege*. L'acception particulière du mot *commendare*, appliqué à la mutation d'une propriété en bénéfice, est ce qui a fait supposer des *arrière-bénéfices*. Mais ce mot n'avait pas perdu pour cela sa signification ordinaire dans le langage et les écrits, où le plus souvent il n'y a pas de raison de l'interpréter autrement.

lité, supposons un moment que tous les électeurs du département de la Seine soient enfin investis du droit législatif, en vertu du principe avoué de la souveraineté populaire; encore cette supposition est-elle complaisante, car la conséquence invincible du principe ne souffrirait aucune exclusion, comme les *communistes* et les *égalitaires* nous le font bien voir. Supposons donc qu'ils se réunissent tous légalement, chacun avec son parapluie, en cas d'averse, sur le seul emplacement qui pût les contenir, dans cette vaste enceinte que nous avons appelée *Champ de Mars,* à cause du voisinage de l'École militaire; supposons enfin qu'on y élève au milieu une tribune, fabriquée de telle sorte, par le progrès de l'acoustique, qu'elle répandît les paroles des orateurs avec la force d'un porte-voix, et toutes ces précautions prises, demandons-nous, en conscience, si nous croyons qu'il puisse résulter d'une telle assemblée une délibération réelle et une décision raisonnable? Aussi est-il à remarquer que depuis 1793 cette enceinte a servi de théâtre à de grandes scènes nationales, plus ou moins représentatives et récréatives, mais que jamais nos plus dévoués partisans de souveraineté populaire n'ont songé même à y faire l'essai d'une assemblée délibérante, ni d'un vote général. Cela se voyait à Rome, il est vrai; mais aussi quand il y eut assez de citoyens pour remplir le Champ de Mars ou même le Forum, les lois ne s'emportaient plus qu'à coups de poings et de bâtons, ce qui était d'ailleurs très souvent arrivé dans les plus beaux temps du patriotisme et du petit nombre.

On conviendra que Clovis et ses Franks eussent été fort embarrassés à tenir conseil ensemble de cette manière annuellement, au moins vers la fin de son règne, puisqu'alors toutes les tribus n'ayant plus d'autre roi que lui, devaient toutes également être convoquées le même jour au même lieu.

Une autre difficulté se présentait. Appellerait-on aux délibérations les propriétaires romains, les leudes romains, les évêques? Plusieurs modernes, après coup, ont décidé que non. Mais quand les Franks n'eussent pas voulu permettre à des Romains de consulter avec eux, comment auraient-ils pu, ignorans comme ils étaient du droit romain, appliquer ou modifier pour ces exclus la loi romaine? Et puis, dès qu'on ne les traitait point en peuple conquis, comment les exclure, surtout les évêques, après avoir reçu d'eux la foi catholique et le baptême? Et comment expliquer avec l'exclusion l'intervention continuelle de l'épiscopat, du clergé, leur influence si incontestable, l'admission des Romains au rang de convives, et les commandemens administratifs qu'ils occupaient? Il n'était pas si aisé à Clovis qu'à nos publicistes modernes de trancher une question si compliquée, et leur décision rétroactive, comme on voit, n'a pas une grande valeur. Ils ont pris leur parti par l'impossibilité trop visible d'amasser en assemblée, de tous les points de la Gaule, une si grande multitude de Romains; mais la réunion et la délibération sont-elles plus vraisemblables pour 80,000, même pour 20,000, que pour 200,000? Que deviennent donc ces antiques *Champs de Mars* de la première race franque, ce modèle fameux des assemblées nationales pour les temps modernes? On a disserté à l'envi sur leur nature et leurs droits, sur les limites qu'elles posaient à l'autorité monarchique dès l'origine. Et puis, si l'on cherche attentivement où se tenaient ces assemblées, quand et de quelle manière, et quels hommes y concouraient, on n'aperçoit plus rien. Ce *beau système trouvé dans les bois* y serait-il resté?

Ces leçons ont commencé par admettre provisoirement le nom et la chose, en se conformant à l'opinion reçue, parce que les assemblées étant certaines en Germanie, quoique non générales, comme on l'entend, et la liberté individuelle s'y montrant aussi entière qu'il est possible de le concevoir, si la souveraineté du peuple a jamais existé régulièrement quelque part, on devait la prendre là sur le fait et l'étudier d'après nature. Il importait donc d'examiner avant tout le principe en lui-même et dans son application, afin de savoir si nos anciens conquérans nous l'avaient apporté réellement au bout de leur francisque. Maintenant il est temps d'interroger le fait de

l'importation : il faut noter d'abord que Tacite parle uniquement d'*assemblées* de tribu en Germanie (1); rien n'indique une délibération plus étendue. Depuis l'arrivée en Gaule, on peut assurément donner, comme les plus nombreuses réunions franques, celle où le vase fut frappé; la seconde, où Clovis se vengea, et la troisième, où il annonça la guerre contre les Wisigoths; et l'on n'en connaît pas d'autres. Il y a bien quelque ressemblance avec la description de l'assemblée de tribu dans Tacite; mais qui soutiendrait sérieusement que Clovis y délibéra avec ses guerriers, qu'il y tint un conseil national et politique? Ces réunions ne furent, dans le vrai, que des *revues militaires*, comme Grégoire de Tours le dit assez clairement à l'occasion du guerrier tué par Clovis pour lui avoir refusé le vase à Soissons. Ce texte est précisément la première base sur laquelle on a fondé la prétendue institution des Champs de Mars. Or, qu'y voit-on autre chose, sinon que l'*armée* se rassembla par ordre de Clovis pour y passer l'inspection des armes (2), près de la ville où il se trouvait alors, sur une de ces grandes places préparées par les Romains dans les principales villes de l'empire, à l'imitation du *Champ de Mars* de Rome, et qui servaient de même à exercer les troupes? On sait qu'il existait en dehors de Lutèce, sur la rive gauche de la Seine, un *Champ* semblable, du temps de Julien, auprès des Thermes et du palais impérial, et sept autres villes de la Gaule avaient également leur *Champ de Mars* (3).

C'est là tout simplement ce que Grégoire de Tours a mentionné comme un de ces petits détails, assez indifférens d'eux-mêmes, qui viennent naturellement sous la plume de l'écrivain pour préciser la narration. Tacite, qui a voulu décrire véritablement une assemblée germaine, ne parle point de l'inspection des armes, circonstance qu'il n'eût point omise si c'eût été un usage qui précédât ou suivît les délibérations; et Grégoire de Tours, qui ne raconte qu'une revue faite sur un Champ de Mars, l'a si peu considérée comme une *assemblée* nationale, que nulle part ailleurs de tous ses écrits, il ne répète ce nom de *Champ de Mars*, et nulle part non plus il ne cite ni ne décrit d'*assemblée nationale*, quoiqu'il eût dû en voir ou en entendre parler dans sa jeunesse; car une telle institution ne pouvait tomber ni sitôt en désuétude, ni avec si peu d'attention publique, qu'un évêque du 6e siècle, né sous les fils de Clovis, n'en sût absolument rien. S'il en était venu jusqu'à nous un souvenir exact, ce souvenir aurait laissé quelque trace dans la mémoire des contemporains; oubli ou ignorance d'autant moins admissible, que notre historien rapporte très souvent d'autres *assemblées*, dont il sera bientôt question, plusieurs même très importantes et signalées, mais qui ne s'accordent nullement avec l'opinion en vogue des *Champs de Mars*. C'est pourquoi on estime « impossible d'établir « l'époque fixe où le *Champ de Mars* fut « assemblé pour la dernière fois (1). » Les plus fermes partisans du système font cet aveu, et particulièrement l'abbé Mably, bel esprit philosophe, le plus étourdi et le plus intrépide des écrivains qui se sont mêlés de nous apprendre notre histoire.

Les formules de Marculfe se taisent également sur ce point, et ne font pas soupçonner l'existence des *Champs de Mars*. Comment croire que, dans sa rédaction de protocoles sur des choses de bien moindre portée, il eût négligé le

(1) Voy. la *leçon* 17e de ce cours, t. XI, p. 101.

(2) Greg. Tur., II, 27 : Jussit omnem cum armorum apparatu advenire phalangam, *ostensurum* in *Campo-Martio* suorum armorum nitorem.

(3) Ducange, *Campus-Martius* : Ita dicta amplior planities juxta majora oppida, in quâ incolæ armorum exercitationi operam dabant, instar camporum martiorum juxta Romam, nam octo habuisse auctor est Publius Victor. Lactance, *de Morte persecut.* 32. « Maximinus postmodum scribit quasi nuntians in « *campo-martio* proximè celebrato augustum se ab « exercitu nuncupatum. » Ammien, XX, 4 : « Edic« toque ut futurâ luce cuncti convenirent in *campo*. » Il s'agit dans ces deux passages de Maximin, qui s'est déclaré lui-même Auguste, et de Julien, qui veut haranguer son armée après avoir pris le même titre. Je ne sais si on rencontrerait quelques autres mentions semblables, mais ces deux textes seuls font connaître très nettement la seule idée que présentait à la fin de l'empire l'expression de *campus-martius*, celle d'une revue ou d'une solennité militaire.

(1) Mably, *Observations sur l'histoire de France*.

protocole ou la formule de convocation, et celle de décret ou décision? Les diplômes royaux ne nous donnent pas plus d'indice. Si quelque document de ce temps en a dû faire mention, ce seraient certainement la loi ripuaire et la loi salique, et elles gardent aussi le silence. Et se peut-il que ces lois, l'ouvrage essentiel des *Champs de Mars*, n'en eussent pas gardé mémoire expresse? Mais, objectera-t-on, la loi salique cite continuellement des *assemblées* effectives qui avaient délibéré, et dont les décisions faisaient autorité. Sans doute, des assemblées antérieures à l'établissement en Gaule, et elle les nomme *mallus*, *malbergium;* jamais elle ne les nomme *Campus Martius*. Cependant si, comme il paraît certain, le plus ancien texte de la loi salique est du 7e siècle, et si par conséquent il est déjà le résultat de plusieurs révisions qui avaient pour objet de rapprocher cette loi de la loi romaine, le nom romain eût dû y être préféré; seulement, il resterait à comprendre pourquoi on aurait emprunté à la langue latine cette bizarre dénomination de *Campus Martius*. Ce n'est pas une traduction de *mallus* (mot qui est lui-même la forme latine du teutonique *mahl* (*parole*, *conseil*), ni de *malbergium*, autre forme latine de *mahlberg* (*conseil tenu sur une colline*); et en poussant au plus loin les licences conjecturales du commentaire, si l'on présumait que les Franks en Gaule ont transporté leurs assemblées en plaine, encore faudrait-il que *Campus Martius* pût signifier *champ du conseil*, ou *conseil* tenu dans un *champ*. Prétendrait-on expliquer ce mot si célèbre et si vide par une certaine ressemblance que nos Franks auraient remarquée entre leurs assemblées et les antiques délibérations de la république romaine? Alors on aurait adopté le mot *comitia*, puisque c'était le nom de toutes les assemblées publiques de Rome, même de celles qui avaient lieu sur le *Champ de Mars*. D'ailleurs, depuis cinq siècles, qui pensait aux *comices?* Le dieu de la guerre ne fournirait pas une étymologie plus sensée; Teutatès ne présidait pas plus aux assemblées en Germanie que Mars dans Rome, et les Franks convertis n'eussent pas manqué de rejeter cette tradition d'idolâtrie scandinave; par conséquent ils n'eussent pas choisi un synonyme dans le vieux paganisme romain. Que si, en dernière subtilité, on opinait pour une appellation d'époque, Tacite ne l'eût pas ignoré, et ne se serait pas contenté de nous dire que les Germains s'assemblaient à la nouvelle ou à la pleine lune.

Qu'est-ce donc enfin que ce *mallus*, cette assemblée tant citée par la loi salique? Plus d'un lecteur m'aura déjà fait cette question, pensant peut-être que si l'institution a existé, peu importe qu'on l'ait appelée d'une ou d'autre manière. Je réponds qu'il importe beaucoup, parce que tout un système historique et politique reposant uniquement sur un nom et sur la signification qu'on lui attribue, dès que cette signification est reconnue vaine, le système s'évanouit. Cet argument préjudiciel est irréfragable. On prétend établir, du 3e au 6e siècle, l'existence d'un grand fait, d'une assemblée nationale des Franks, et l'on produit pour toute preuve *deux mots* qui n'ont pas le moindre rapport ensemble; tellement, que le système, fût-il démontré dans le *mallus*, bien loin de nous en indiquer quelque vestige dans le *Champ de Mars*, on ne peut pas même nous montrer un *Champ de Mars*, ni expliquer d'une manière tant soit peu vraisemblable l'invention de ce nom. Nous avons donc droit de nier l'institution dans la Gaule franque; de plus, l'institution n'a pas existé davantage dans le *mallus* de la Germanie.

Ce que la loi salique, les diplômes et les formules appellent *mallus*, les écrivains romains, Grégoire de Tours continuellement l'appellent *placitum*, *conventus*. C'est le *plaid* ou conseil à trois degrés, celui du roi, celui de la province ou de la ville, et celui du canton. Avant que la leçon suivante en donne une idée plus complète, on voit déjà que rien ne ressemble là à une assemblée nationale; d'où il est clair qu'au temps de la révision de la loi salique, on ne comprenait par le *mallus* qu'une assemblée *locale* plus ou moins nombreuse, et toujours plus ou moins circonscrite. Quant au temps qui a précédé l'invasion, la loi salique, dans ses citations fréquentes, se

borne à rappeler tel *mallus* ou *mahlberg*, avec quelques mots de la décision qui appartient à ce *mallus*. On pourrait comparer ces citations à celles dont on se sert pour indiquer les bulles des souverains pontifes par les trois ou quatre premiers mots de l'exorde; mais ces rappels de *mahlbergs* sont en vieux teutonique, et nous n'en avons plus l'intelligence. Toutefois, comme ces décisions citent elles-mêmes souvent la *landeva* (1), *landeseva* (*loi du pays*), elles sembleraient un arrêt particulier, une application de la coutume locale, plutôt qu'une publication législative, et l'œuvre d'une assise judiciaire plutôt que d'une assemblée délibérante. *Mahlberg* a même plus d'une fois, dans la loi salique, le sens de *jugement*.

Quoi qu'il en soit, les Saliens ayant leur loi propre et les Ripuaires de même, il est évident que chaque tribu vivait à part, indépendante, et que le *mallus* le plus solennel se réduisait à l'assemblée de tribu, assemblée locale, d'un intérêt et d'une proportion assez faible, qui ne présente aucun des caractères d'une nation réunie. Et même la réunion de la tribu, que je ne conteste point, aurait été plus rare qu'on ne le penserait, si l'on s'arrête avec un peu d'attention sur le prologue de la loi salique. Je prends exprès la traduction de M. Thierry : « ... La loi salique fut *dictée* par les chefs de cette nation... On « choisit, entre plusieurs, quatre hommes, savoir : le gast de Wise, le gast « de Bode, le gast de Sale, et le gast de « Winde dans les lieux appelés *canton* « de Wise, *canton* de Sale, *canton* de « Bode et *canton* de Winde. Ces hommes « se réunirent dans trois *mâls* (2), discutèrent avec soin toutes les causes de « procès, traitèrent de chacune en particulier et *décrétèrent* leur jugement « en la manière qui suit. Puis lorsqu'a« vec l'aide de Dieu, Chlodovig le che« velu, le beau, l'illustre roi des « Franks, eut reçu le premier le bap« tême catholique, tout ce qui dans ce « pacte était jugé peu convenable fut « amendé avec clarté par les illustres « rois Chlodovig, Hildebert et Chlo« ther, et ainsi fut dressé le décret « suivant. »

Ainsi la loi salique a été faite, *dictée* par quatre chefs, élus chacun par son canton; ils la discutèrent en trois *mâls* ou *conseils*, c'est-à-dire seuls ou avec un petit nombre de consultans qu'ils jugèrent à propos de s'adjoindre, et la décision à laquelle s'arrêtèrent ces quatre chefs, cette décision *dictée* par eux et rapportée publiquement aux quatre cantons, devint la loi. Ce serait perdre le temps que d'insister là-dessus. Quatre cantons de la même tribu n'élisent pas des commissaires, pour délibérer tous ensemble avec eux, et recevoir ensuite définitivement ce qu'il aura semblé bon à ces commissaires de décréter. Une résolution si grave a été prise sans l'intervention générale, et le *mallus*, ce grand conseil de la nation, a pu se passer entre quatre hommes.

Toutes ces observations appartiennent pour le fond à l'historiographe Moreau (1), qui, avec un peu plus de savoir que Mably, et de bon sens que mademoiselle de Lézardière, n'a pas su obtenir la moindre attention de nos publicistes et narrateurs modernes, quoique son travail n'ait peut-être pas été inutile à tous. Son style trop abondant, mais correct, présente toujours ses idées avec une netteté rare. Il voit avec plus de sagacité que de précision. Son ouvrage entrepris pour l'éducation de Louis XVI et de ses frères, d'après le plan tracé par le père de ces princes, le vertueux dauphin, est assez habilement tissu. Malheureusement ses préjugés de légiste, son admiration pour les lois et l'administration romaines, ont faussé son jugement sur les choses les plus essentielles. Imbu des orgueilleuses prétentions de la magistrature, de son opiniâtre aigreur contre le clergé, il ne comprend guère que les détails et l'ordre extérieur du gouvernement. Les vrais principes échappent presque toujours à cet esprit prévenu. Il ne connaît à fond ni les causes ni les effets. Le seul point qu'il ait bien saisi,

(1) Leg. Salic. *passim* et spécialement *titres* 19, 20 et 21. *Land*, pays ; *êva*, loi.

(2) *Lettre* 6ᵉ sur l'histoire de France. Sic per tres *mallos* convenientes. *Gast* veut dire *hôte* ou chef de canton.

(1) *Troisième discours* sur l'histoire de France.

c'est l'autorité royale; ce qui explique la défaveur silencieuse où le 19e siècle l'a laissé. On avait trop peu à profiter de ses continuelles recommandations pour les légalités et les prérogatives de l'*indéfectible* parlement, avec sa conviction raisonnée de la souveraineté monarchique. Quoique dans ses concessions d'impartialité, il ait peut-être un des premiers mis en avant les *droits* de l'homme, La Condamine, en 1773, l'avertissait que « les républicains lui reprochaient d'avoir favorisé le despotisme. — Chez tous les peuples instruits, répondit naïvement Moreau, la raison a été pour la liberté. Chez nous, celle-ci a eu de plus l'appui des systèmes, la vogue des écrits, le torrent des opinions et l'*enthousiasme des courtisans*. Le dirai-je? dans une cour que l'on m'accuse d'avoir trop flattée, il a été un temps où *il fallait du courage* pour avancer que le pouvoir de nos rois était absolu, et j'ai osé le dire. » La rancune, comme on le voit, date de loin.

D'où vient l'erreur des prétendus Champs de Mars; quel fut le gouvernement sous les Mérovingiens; quelle part y devaient avoir les Franks et les Romains? ce sera l'objet de la prochaine leçon.

ÉDOUARD DUMONT.

Sciences Physiques et Mathématiques.

COURS D'ASTRONOMIE.

VINGTIÈME ET DERNIÈRE LEÇON (1).

Rapports de l'homme avec l'univers. — Pourquoi Dieu a créé les mondes.

313. Après avoir étudié la composition de cette vaste machine de l'univers, et scruté dans ses profondeurs intimes le jeu des ressorts qui lui impriment le mouvement et la vie, plaçons-nous, pour contempler son ensemble, au pied du trône où réside la puissance souveraine. Un jour la pensée divine fit sortir tout cela du néant, et après nous avoir dit que Dieu créa tous les corps que renferme l'espace infini, l'interprète de cette pensée nous raconte que pour couronner son œuvre, Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance. L'homme n'est-il qu'un accident dans la création, lui le dernier venu, lui dont le petit domaine est comme imperceptible dans l'immensité, une sorte de rien, si on le compare aux innombrables masses que cette immensité recèle? Et si cet atome vivant disparaissait avec l'atome qui le porte, l'univers que n'amoindrirait pas cette conquête du néant, cesserait-il d'exister pour cela, ou aurait-il perdu la raison de son existence? Et si ce n'est l'homme lui-même, quel est le but, quel est le mot de toute la création?

Cet mot est simple; ce but est unique: l'HOMME SEUL, je ne crains pas de le dire, fut l'objet de la pensée divine, quand naquirent les corps sans nombre qui peuplent l'espace. C'est pour l'homme que Dieu a tout fait; hors de lui, pas un atome de la matière n'a sa raison d'être.

Je ne parle pas pour ces intelligences abruties qui exilent de leur pensée toute action providentielle. Mais pour beaucoup d'esprits raisonnables et sérieux, pour ceux-là même qui se placent d'ailleurs au point de vue chrétien, c'est paradoxe et étroitesse d'esprit peut-être, que cette conception qui concentre toute la création dans l'homme; et il leur semble, que plus l'intelligence s'élève en sondant les profondeurs de l'espace, plus elle découvre et comprend la grandeur de la scène où Dieu a déployé sa puissance, plus elle doit s'éloigner de la foi des simples. Bien loin de retrouver l'homme partout, ils le voient se rapetisser outre mesure, et disparaître avec

(1) Voir la XIXe leçon au no 68 ci-dessus, p. 414.

la terre, son imperceptible domaine.

Ils ne croient pas cependant qu'en créant tous ces corps qui semblent se trouver à l'étroit dans un espace sans bornes, Dieu n'ait voulu créer que de la matière et rien de plus. A côté et bien au-delà du monde étroit dont il a donné l'empire à l'homme, Dieu aurait créé bien d'autres mondes, mais animés aussi par le séjour d'êtres intelligens. Le monde de l'homme serait, au milieu de tous les autres, ce qu'est en réalité le soleil au milieu de tous les feux du ciel; une petite étoile qui, vue hors de notre système, n'occupe dans l'ensemble qu'une imperceptible place.

Les étoiles seraient d'autres soleils, centres d'autant de systèmes planétaires: des globes opaques, plus ou moins analogues au nôtre, auraient aussi leurs habitans; et les planètes mêmes qui tournent avec nous autour de notre soleil seraient aussi bien que la terre, l'objet des vitales influences et de la création de cet astre. Notre globe n'aurait pas plus de titres qu'elles, que tant d'autres, à servir exclusivement de séjour à des êtres animés, raisonnables même, et faisant leur partie dans ce vaste concert des intelligences, qui, de tous les points de l'espace célèbreraient la gloire de Dieu manifestée par ses œuvres.

Mais tout cela n'est que conjectures; conjectures sans fondement réel, ou plutôt fondées sur une idée fausse, sur un préjugé étroit que doivent dissiper des considérations de l'ordre le plus simple. Mais avant d'aborder la véritable théorie de l'univers, examinons spécialement s'il existe quelque raison positive, quelque induction sérieuse pour animer les planètes qui appartiennent à notre système solaire.

814. L'analogie de leurs formes, de leurs positions, de leurs mouvemens, avec ceux dont est doué notre globe, et d'autre part, l'existence de leurs satellites qui répètent autour d'elles l'image et les fonctions de notre lune; tels sont les deux motifs qui seuls font attribuer aux planètes une destination semblable à celle qui est dévolue à la terre. Ces corps, nous dit-on, sont enchaînés à l'astre central de la même manière que notre globe; comme nous ils tournent sur leur axe; donc ils ont des jours et des nuits; comme nous ils circulent dans une orbite, qui leur donne des années; comme notre globe, le leur a son axe incliné sur le plan de leur courbe; donc ils ont des saisons; donc il leur fallait comme à nous des époques, une division du temps, une alternance de la lumière et des ténèbres, et des phases régulières dans la succession des températures. Tout cela n'implique-t-il pas une destination, ne suppose-t-il pas le sentiment et l'intelligence? Et les satellites dont le cours les enveloppe, ne sont-ce pas autant de flambeaux destinés à aider l'insuffisance des rayons solaires, ou à suppléer à leur absence pendant les longues heures de la nuit?... Ne remarque-t-on pas que les corps sont d'autant plus nombreux dans le système de chaque planète que le corps central est plus éloigné du soleil? Mercure, Vénus, et Mars lui-même en sont dépourvus, et l'on comprend que ces planètes plus voisines du soleil n'avaient pas grand besoin de ce supplément de lumière. Mais Jupiter a quatre satellites, Saturne en a sept, plus un grand anneau lumineux qui l'environne: quant à Uranus, plus éloigné encore, on ne lui en connaît que deux, il est vrai, d'une manière certaine; mais il est naturel de croire qu'il en a davantage, et que leur éloignement seul les dérobe à notre vue. Donc il y a dans ces planètes, des yeux destinés à recevoir la lumière, et plus la source de cette lumière s'éloigne, plus sont nombreux les auxiliaires destinés à la recueillir dans l'espace, et à refléter vers ces yeux qui l'appellent, les portions qui ne leur arriveraient pas sans cette intervention bienfaisante.

Peu de mots vont suffire pour mettre à nu toute la faiblesse de ces inductions.

Si la rotation des corps célestes autour d'un axe, si leur mouvement de translation autour d'un centre, si l'inclinaison de la ligne des pôles donnaient le droit de conclure comme on le fait, ce n'est pas dans les planètes seules qu'il faudrait placer des habitans; il faudrait en attribuer aux comètes, au soleil, aux étoiles elles-mêmes. Le soleil tourne autour d'un axe en 27 jours; il a selon l'opinion des astro-

nomes un mouvement de translation, qui lui serait d'ailleurs commun avec beaucoup d'étoiles, peut-être même avec toutes. Et si l'on veut placer des habitans dans le soleil, hypothèse que nous avons signalée dans une de nos leçons, on peut reconnaître que dans ce système, ni la rotation du soleil sur son axe, ni son mouvement de translation, ne sauraient être aperçus ou sentis par les habitans de son noyau; voilà donc des mouvemens qui sont sans objet, du moins au point de vue de l'habitation. Il en sera de même des corps qui en sont doués, et à plus forte raison peut-être des étoiles. On connaît beaucoup d'étoiles véritables, qui ont autour d'autres étoiles un mouvement de translation: leur mouvement de rotation est probable, et c'est l'une des hypothèses qui expliquent les phénomènes des étoiles changeantes. Enfin la lune nous offre les trois caractères signalés; elle a un mouvement polaire, un mouvement de translation, et une position d'axe qui occasionne des saisons à sa surface; or, nous avons fait voir combien l'habitation de cette planète était infiniment peu vraisemblable, si ce n'est même rigoureusement impossible.

La considération des satellites est d'aussi peu de poids que celle tirée des mouvemens. Sans m'arrêter à demander pourquoi la terre a un satellite, tandis que Mars beaucoup plus éloigné du soleil en est dépourvu, je rappellerai que par l'effet de leurs énormes distances, les grandes planètes supérieures ne reçoivent que peu de lumière de l'astre central: celle que reçoit Uranus, par exemple, est à peine la 300me partie de celle qui arrive à la terre, et ses satellites n'en reçoivent qu'à peu près la même proportion. Or, si la lumière directe est si peu de chose, la lumière réfléchie, qui est incomparablement moindre, comme on peut le juger par celle que nous donne la lune, se réduirait donc à si peu de chose que le rôle des satellites serait insignifiant, et que l'ensemble des étoiles éclairerait tout autant pour le moins les habitans d'Uranus pendant la nuit. Je ne parle pas du jour; car je ne pense pas que personne veuille donner les satellites pour auxiliaires au soleil, les satellites dont l'effet ne saurait être qu'une fraction très exiguë de sa lumière. Et en supposant même, ce qui n'est pas, que les satellites éclairassent plus leur planète que l'ensemble des étoiles, il y a lieu de demander si la faible clarté qu'ils projettent pouvait être le but sérieux de leur création? Assurément ce n'est pas par la lumière qu'elle nous envoie que la lune nous rend des services. Elle sert à la division du temps, et elle aide d'une manière efficace à la navigation et à la géographie, par l'effet de son mouvement de translation. Voilà son véritable rôle, et celui-là est important: quant à la lumière qu'elle projette, elle nous est à peu près inutile; car, outre que nous n'en jouissons guère que pendant un temps assez médiocre, les lumières artificielles nous sont d'un secours infiniment supérieur, et l'absence de la lune pendant une partie de nos nuits ne nous cause sous ce rapport aucun embarras appréciable. Ainsi l'utilité des satellites est au moins fort problématique, et l'importance de cet élément dans la question est tout-à-fait nulle.

On peut répondre, il est vrai, que les habitans des planètes pourraient être organisés de telle sorte, qu'il leur faudrait très peu de lumière pour remplir convenablement les conditions de leur existence. Et l'on conçoit, en effet, que sans une modification très profonde de l'organisme humain, un seul rayon de lumière fût apte à produire une impression égale à celle qui exige, dans les circonstances actuelles, l'action simultanée de cent mille rayons semblables. Mais dans cette hypothèse, je le répète, les satellites seraient encore inutiles, surtout pour Uranus, car la très faible lumière qu'ils renverraient aux yeux des habitans de leur planète, ne serait pas plus sensible que celle qui résulte de l'ensemble des étoiles fixes.

Du reste, les conditions de température, dans lesquelles se trouvent les planètes extrêmes, sont absolument incompatibles avec une organisation analogue à celle qui existe sur la terre dans les deux règnes supérieurs. Dans Mercure, où le plomb et l'étain sont à l'état de fusion habituelle, il ne saurait exister d'eau, si ce n'est à l'état de vapeur; dans

Uranus, au contraire, l'eau et tous les liquides, soit animaux, soit végétaux, se trouveraient exposés à une température tellement basse, que l'état de liquidité serait impossible. On voit donc qu'aux deux extrémités de l'échelle, ou sur les deux faces de notre zone planétaire, rien d'analogue à l'organisation de notre monde terrestre ne saurait exister.

A cette pièce à charge contre l'habitation des planètes, on peut répondre, il est vrai, en admettant dans Mercure, dans Saturne, dans Uranus, certaines conditions physiques qui modifieraient convenablement les températures, telles que certaines natures d'atmosphères, des surfaces plus ou moins absorbantes, des évaporations, etc.; de telle sorte que l'organisation terrestre elle-même n'y fût pas impossible. On peut dire aussi qu'aucune raison n'oblige à supposer que l'organisation des habitans des planètes ait le moindre rapport avec la nôtre, ou même avec quelque autre dont nous puissions nous faire une idée. Cela est vrai, et, à ce compte, on peut mettre des habitans dans les comètes, dans le soleil, dans les étoiles elles-mêmes. On peut supposer que les habitans de tous ces mondes sont des intelligences unies d'une manière quelconque, à quelque masse matérielle très réfractaire, comme un caillou ou quelque chose de semblable; car, pour localiser ces intelligences, pour les enchaîner à une habitation matérielle, il faut bien les associer hypostatiquement à quelque morceau de matière. Eh bien! tout cela sans doute est possible, mais possible, non à la manière de ces hypothèses que certaines inductions rendent quelque peu vraisemblables: la possibilité est ici purement métaphysique; et, dans ce genre, il y a mille millions de choses possibles qui ne sont pas et qu'il n'y a aucune raison de supposer.

315. La conclusion de tout ceci, c'est qu'il n'existe en faveur de l'habitation des planètes aucune considération de quelque valeur; et que tout ce qu'on peut accorder sous ce rapport, c'est qu'il n'y a pas impossibilité rigoureuse. Or, cette conclusion s'applique également à tous les corps célestes, quelle que soit leur nature. Pourquoi donc, lorsqu'il n'existe aucune raison positive d'étendre hors de notre globe la sphère de l'organisation, pourquoi tant d'esprits se laissent-ils entraîner à supposer le contraire? Pourquoi veut-on multiplier les mondes ou plutôt peupler tous les systèmes qui se partagent l'espace sans nombre et sans limites? C'est qu'on est épouvanté de la grandeur de l'univers; c'est qu'on le compare à l'homme et à sa demeure, et que leurs rapports échappent à une pensée inattentive; c'est qu'on ne peut se résoudre à croire que Dieu ait créé l'immense pour l'infiniment petit, et qu'on ne comprend pas de quel usage est cette immensité pour cette infinie petitesse. Eh bien! c'est là ce préjugé étroit qui sied mal à des intelligences initiées par le Christianisme à tant de mystérieuses sublimités. L'univers, dites-vous, est bien grand, l'homme est bien petit! Or, c'est tout le contraire qu'il faut dire. Pour le Créateur de l'homme et des mondes, l'homme est *quelque chose*, l'univers matériel n'est *rien!*....

Car vous ne croyez pas sans doute que la puissance divine soit jamais astreinte à faire économie de la matière. Vous n'ignorez pas que pour la toute-puissance suprême, l'immense et le grain de sable sont le produit de la même action, qu'ils sont pour lui tout-à-fait égaux; car tel est ce caractère essentiel et mathématique d'un pouvoir infini. Qu'importe donc le plus ou le moins, qu'importe la grandeur et le nombre, quand il s'agit de ce que Dieu peut faire? Pour lui le grain de sable n'est rien; et mille millions de mondes ne sont pas davantage.

Mais l'homme!... n'est-il pas pour Dieu quelque chose.... et plus encore? N'est-ce pas quelque chose que cette nature qu'il façonna à l'image de la sienne, et dont la création porte un cachet de complaisance et pour ainsi dire de soins attentifs de la part de son tout-puissant auteur! Il créa l'homme pour être l'objet de sa pensée; il le créa pour lui-même; à lui, mais à lui seul, il impose un tribut. Malgré les faiblesses et les misères de la nature humaine, n'a-t-elle pas été l'objet de la plus haute manifestation de l'Être divin, elle, un jour, devenue Dieu par son union intime avec la nature du Verbe. Ramenés à ces termes, l'homme et l'uni-

vers matériel ne peuvent plus être comparés : ici le volume et l'espace, là au contraire, mais là seulement, la véritable grandeur.

Or, si l'être pensant est plus noble que tout cet univers qui ne pense pas, il s'ensuit bien, à la vérité, que l'homme peut être l'objet d'une création matérielle aussi immense qu'on voudra la faire ; mais le problème reste entier, à moins qu'on n'assigne le point de vue auquel se serait placé le Créateur en façonnant pour l'homme l'univers tel qu'il est. De quelle utilité pour l'homme est cet univers ? Une partie seulement de la surface du globe qu'il habite paye tribut à ses besoins ou à ses plaisirs; le reste ne lui appartient pas, ou n'est qu'une propriété stérile et quelquefois à charge. Hors de cet étroit domaine, le soleil et même la lune semblent avoir été créés en vue de la terre et de l'homme par conséquent, et l'on peut admettre que ces deux astres ont reçu cette destination exclusive. Mais au-delà de notre système, qu'y a-t-il dont l'homme puisse tirer parti, ou du moins les usages auxquels il sait approprier quelques uns des corps célestes, sont-ils en proportion avec l'immensité et le nombre de ces corps ? Les étoiles, sans doute, servent au navigateur et au géographe ; mais les deux ou trois mille que nous apercevons à l'œil nu, ne sont-elles pas plus que suffisantes pour remplir cet objet ? et dès lors, à quoi peuvent servir les innombrables millions qui nous échappent, ou qui ne se manifestent à nos yeux que par le secours de puissans télescopes? Celles-là même qui nous sont de quelque utilité, ne pouvaient-elles remplir l'objet de leur création sans être pourvues de masses aussi gigantesques, sans être jetées à d'immensurables distances, sans être étagées, comme elles le sont, dans des milliers de zones diverses ? Mais les autres surtout, que notre œil ne saurait compter, qu'il ne peut même apercevoir, cette poussière d'étoiles et de mondes qui rivalise avec le sable de nos mers, et qui ne se manifeste à nous que par les taches dont l'azur céleste est parsemé, tous ces corps ne sont-ils pas évidemment étrangers à l'homme, autant pour le moins que les cailloux qui recouvrent le fond de l'Océan ? Comment l'homme était-il doué en vue au Créateur, lorsqu'il créa ces masses, et les jeta aux confins de l'espace hors de la portée de nos sens ?

Et pourtant, il en est ainsi, comme je vais le dire. Oui, l'homme était en vue au Créateur lorsqu'il fit tout cela, et tout ce qu'il a fait, il devait le faire. Le secret de ce paradoxe est celui de tout chrétien, car il est aux premières pages de notre catéchisme.

Quelle est en effet la destination de l'homme ici-bas ? Il a été mis sur la terre « pour connaître Dieu, l'aimer et le servir, » et à cette noble fin doivent se rapporter toutes ses actions. Dieu a donc voulu être sans cesse présent à sa pensée... ; mais c'est par les choses visibles que leur invisible auteur se manifeste à son intelligence (1). Donc il a dû entrer dans les vues du souverain Créateur, que partout où l'homme porterait ses regards, PARTOUT l'homme rencontrât Dieu......., Dieu manifesté par ses œuvres. Or, si Dieu a voulu cela, voici ce qu'il a dû faire.

Sur la surface de notre globe, Dieu a semé les êtres vivans. Les uns payent tribut aux besoins et aux plaisirs de l'homme; les autres, dépourvus d'utilité de ce genre, sont la part de son intelligence et de sa pensée; car, dans ceux-là, les merveilles de l'organisation et le jeu des forces naturelles sont aussi éclatantes et souvent plus variées que dans les êtres qui le servent. L'homme rencontre donc Dieu partout dans les êtres tributaires de ses besoins physiques; mais hors de la sphère de ces besoins, il le rencontre encore. Il n'est pas un point de la surface de notre domaine où Dieu ne se manifeste sous l'une ou l'autre de ces formes.

Si l'homme plonge ses regards au-dessous de cette surface, Dieu s'y révèle à lui dans les débris de la vie animale, débris si nombreux, si variés, qui peuplent toutes les couches dont se compose l'écorce du globe. Avant de créer l'homme, le plus parfait et le dernier de ses ouvrages, Dieu avait préludé à son œuvre par d'autres créations, et les merveilles de l'organisme dans les deux

(1) Invisibilia enim ipsius, per ea quæ facta sunt, conspiciuntur. S. Paul, *ad Rom.*, I, 20.

règnes, s'étaient déjà développées sur la terre. Aucun être intelligent n'était là, qui pût comprendre ces merveilles; mais l'homme devait venir, l'homme devait creuser le sol, l'homme enfin devait trouver ces débris révélateurs du passé. Ainsi, sur la terre et sous la terre, l'homme rencontre toujours Dieu! Quel est le secret de ces créations mystérieuses que nous allons étudier dans les entrailles de notre globe? Il est cela, et rien de plus; il est cette pensée divine qui voulut circonscrire le regard de l'homme dans un cercle infranchissable de créations, et dut étendre jusque sous ses pieds la scène où se déploie sa puissance.

Mais jusqu'ici cette scène est restreinte aux faibles proportions de notre demeure. Maintenant, portons nos yeux hors de la terre; jetons-les vers l'espace qui, de tous côtés, nous entoure, et dont les immenses profondeurs emprisonnent nos regards. Il faut que là, encore, nous trouvions Dieu, non pas seulement à quelques médiocres distances, comparables aux dimensions de notre petit globe, mais *partout* dans l'espace, *partout* où Dieu peut être, *partout* où une œuvre divine est possible. Et si Dieu l'a ainsi voulu, voici ce qui en devait résulter.

La matière et le mouvement doivent se montrer à tous les degrés de cette échelle infinie. Dieu *a dû* créer des corps inorganiques et d'un grand volume. La grandeur était un attribut nécessité par la distance, autrement ces corps n'eussent pas été perceptibles par nos yeux. Cette distance rendait aussi l'organisme inutile, puisque son analyse eût échappé à nos moyens d'observation : il ne fallait que de la matière et du mouvement. Or, voyons comment Dieu en a mis partout.

Nous rencontrons d'abord les planètes, corps opaques et de grandeur relativement médiocre. Cette grandeur est telle que nos yeux peuvent les apercevoir, au moins à l'aide de nos instrumens; la lumière réfléchie peut donc suffire à nous les rendre perceptibles. Voilà donc une sphère de quinze cent millions de lieues de diamètre, animée par l'existence de plusieurs grands corps; et leur opacité a pour raison d'être cette médiocrité d'existence relative qui les rend accessibles à nos regards au moyen de la lumière du soleil. Chaque coup d'œil que nous jetons sur une planète, est une révélation de l'action divine, un appel que Dieu adresse à notre pensée.

Au delà de la région des planètes nous voyons errer les masses cométaires. Lorsqu'elles abordent le voisinage du soleil et le nôtre, elles nous donnent la révélation de leur existence. Mais bientôt elles vont se perdre dans des profondeurs où notre œil ne peut les suivre. Là donc, et au delà surtout, des masses opaques cesseraient d'être visibles. Là donc aussi, pour appeler nos regards, Dieu va changer de système.

A sa voix, des créations sans nombre viendront occuper ces lointaines régions des cieux. Mais pour les rendre accessibles à nos sens, il devra les revêtir d'immensité et de splendeur; ce seront des sphères énormes et douées de la faculté d'émettre une lumière qui leur soit propre. Or, ces étoiles devront peupler l'espace, et le peupler à l'infini...; car PARTOUT, il nous faut trouver Dieu. Leur grandeur devra donc être proportionnée à leur distance; leurs masses seront énormes, parce que tel sera aussi l'éloignement du point de vue: mais si elles sont étagées par zones successives, leur éclat, leur diamètre apparens devront varier comme le nombre et la distance de ces zones. Les étoiles de diverses grandeurs appartiennent peut-être, et j'ose le dire, appartiennent sans doute à des systèmes superposés, qui se succèdent à des intervalles dont la mesure peut dépasser de beaucoup celui qui nous sépare des étoiles les plus voisines. Plus de 7000 milliards de lieues séparent la terre de *Sirius;* autant de fois le même intervalle peut-être nous sépare-t-il des étoiles de sixième grandeur, qui sont la limite de la puissance de notre œil. A ce degré nous sommes dans les profondeurs de l'immense, mais nous ne sommes pas encore dans l'infini.

Ces lueurs blanches, si pâles et si douteuses, qui tachent le ciel çà et là, se métamorphosent sous l'action de nos instrumens. La voie lactée et beaucoup de nébuleuses se résolvent en un nombre incalculable de petites étoiles, qui seraient incomparablement plus éloignées que celles de la sixième grandeur; aussi

les espaces qui les séparent paraissent-ils à proportion plus petits; de sorte que réunies en groupes serrés, elles produisent une lueur continue. En montant jusqu'à celles-là, nous faisons encore un pas immense au delà de l'immense.

Par l'usage d'instrumens de plus en plus perfectionnés, nous parvenons à décomposer en étoiles des nébuleuses qui résistent à des instrumens moins parfaits. Nous pénétrons donc dans de nouveaux systèmes, dont les distances et les grandeurs peuvent incomparablement dépasser toutes celles qui précèdent. Enfin le pouvoir amplifiant de nos lunettes s'évanouit devant d'autres nébuleuses. Nous sentons que le regard de l'homme a rencontré les bornes de son pouvoir. Mais si l'œil est vaincu, l'esprit ne s'arrête pas devant de telles barrières; car lui, il comprend, il juge, il affirme la réalité de ces systèmes, dont l'immensité nous sépare, et que l'œil ne fait que soupçonner. Il s'élance par delà de ces groupes; il les dépasse sans que rien puisse arrêter son essor; et, par la simple analogie des phénomènes que lui ont révélés nos instrumens, il juge que les bornes de l'univers ne sauraient être atteintes. En suivant ces mondes lumineux par delà ce que l'œil peut saisir, c'est toujours Dieu qu'il rencontre, toujours la pensée, toujours l'œuvre de Dieu.

Lorsqu'en cherchant la parallaxe des étoiles, qui échappe à ses moyens de mesure, l'astronome s'émerveille des énormes distances que suppose la nullité de cette parallaxe, et qu'il compte par millions de milliards de myriamètres, ces grandeurs accablent à tel point son imagination que la terre et l'homme disparaissent à ses yeux. Il juge qu'en présence de tels résultats, les prétentions de l'homme sur l'universalité de la nature ne peuvent être que le résultat ridicule d'une présomptueuse ignorance. Eh bien, nous qui comprenons la nature et la destinée de l'homme, nous devons juger autrement l'univers, et grâce à l'excellence de notre point de vue, nous le jugerons d'une manière plus sûre, plus large, plus complète. Sans observations, sans calculs, nous jugeons, *à priori*, que l'espace sans bornes n'est pas un champ trop vaste pour la création; nous affirmons, à coup sûr, que des corps lumineux d'une immensité incomparable doient être placés à des distances auxquelles rien dans nos mesures ne saurait servir d'échelle. Les chiffres des astronomes nous paraissent timides et chétifs; nous sentons qu'ils s'arrêtent aux premiers plans de scène, et nous les laissons loin... bien loin derrière nous, en suivant les œuvres de Dieu dans les profondeurs de l'infini.

Partout donc voilà la matière; partout un être créé; partout une œuvre divine: mais cela ne suffit pas. Cette matière devra être en mouvement; car le mouvement, car les lois suivant lesquelles il s'exerce sont aussi une manifestation de l'activité divine; et il fallait d'ailleurs que les esprits qui cherchent à s'aveugler sur le principe de l'univers, ne pussent se retrancher dans ce système, que la matière existe nécessairement. La matière fût-elle le produit d'une éternelle nécessité, il lui faudrait néanmoins un premier moteur; et si ce moteur n'est pas intelligent et libre, les élémens du mouvement, sa direction et sa vitesse n'auront absolument rien qui les règle, rien même qui les détermine. Dieu se manifestera donc encore par le mouvement. Ce mouvement sera universel; il sera régulier, constant, et néanmoins offrira une foule de variétés qui témoigneront de l'indépendance et de la parfaite liberté du premier moteur. Voilà pourquoi les planètes tournent, pourquoi le soleil est entraîné, pourquoi les comètes vaguent dans l'espace; voilà pourquoi les étoiles n'ont pas cette fixité qu'on leur attribuait jadis. Quelques unes, beaucoup peut-être, tournent autour des autres avec toute la régularité des planètes de notre système; un certain nombre ont un mouvement propre que nos instrumens ne découvrent et ne suivent qu'avec beaucoup de peine; les autres, toutes les autres sans doute, ont reçu aussi une impulsion de la main du Créateur. Leur mouvement ne se trahit pas à nos yeux, parce qu'il est un élément perdu dans l'espace infini; mais il n'échappe pas à l'intelligence, et l'intelligence affirmera ce que les yeux ne sauraient dire.

Mais la régularité même et l'immutabilité de tous ces systèmes célestes pourra fournir à certains esprits un prétexte pour contester la libre action qui en est le principe, et proclamer la nécessité et l'immutabilité de ce qui est. Pour ceux-là aussi, Dieu a sa réponse toute prête. Ces étoiles qu'on voit apparaître de temps en temps, et s'évanouir après quelque durée, ce sont autant de créations nouvelles, qui rendent sensible cette incessante action de l'auteur de toutes choses. Ces astres présentent tous les caractères des autres étoiles; et l'instantanéité de leur apparition n'est pas compatible avec l'idée d'un simple déplacement qui les rendrait visibles lorsqu'elles auraient atteint une distance convenable. On les voit pâlir progressivement et disparaître; ce qu'on ne peut expliquer par le fait d'un mouvement rétrograde; car dans ce cas, leur apparition aurait offert les mêmes phases. Il y a donc eu création véritable, suivie d'un véritable anéantissement; ou tout au moins, formation subite au moyen d'élémens dispersés, puis dissolution complète de ces mêmes élémens. Mais la formation et la dissolution successives, également inexplicables par les lois physiques, doivent être forcément attribuées à une action divine immédiate et indépendante.

316. Voilà l'univers, voilà les mondes! voilà ce que Dieu a fait pour l'homme; voilà ce qu'il a *dû* faire pour une seule pensée de l'homme, qui vaut plus que tout cela. Son but exigeait rigoureusement qu'il peuplât l'immensité de créations splendides, gigantesques, innombrables; quelques unes devaient répondre à ses besoins physiques; tout le reste est destiné à former *la meilleure part*, c'est-à-dire à composer le domaine de son intelligence. Et maintenant, penseur chrétien, qui contemplerez le ciel à la lumière de cette idée, dites si vous ne comprenez pas bien mieux ces mots que vous répétez si souvent avec le Psalmiste: *Cœli enarrant gloriam Dei!...* Dites si vous ne comprenez pas mieux la première page de notre Genèse; là où l'écrivain inspiré dit ces trois mots si simples, qui font le scandale des calculateurs: *Et fecit stellas.* Car c'est pour l'homme, en effet, que Dieu les créa; et pour le Créateur, c'est si peu de chose, que l'expression de cette œuvre immense devait se réduire à trois mots. Et c'est après celle-ci, plus haut par conséquent sur l'échelle de la création, que Moïse place celle des êtres organisés qui peuplent la demeure de l'homme; car dans le moindre des animaux, dans le hideux insecte qui tisse silencieusement sa toile à l'angle de nos murailles, dans le mollusque qui se traîne sur les tiges de nos végétaux, ou dans la larve qui ronge sourdement leurs racines, Dieu a dépensé plus de puissance qu'en créant toute la matière inerte qui remplit l'espace. Car dans ces misérables créatures que notre pied foule, il y a quelque chose comme la pensée; il y a une pâle ombre de l'intelligence humaine, il y a du sentiment, il y a quelque chose, en un mot, que toute la matière réunie ne saurait manifester. Mais, ô combien l'homme s'élève et plane par dessus tout cela! comme toute la création s'anoblit et s'explique dès qu'il paraît pour la couronner! Calculateurs, géomètres, savans qui avez trouvé les secrets des mondes et déchiré le voile de la nature, savans orgueilleux des triomphes du génie humain, pénétrez-vous du sentiment de votre réelle et véritable noblesse, et qu'il vous souvienne, en vous mettant en balance avec ce vaste univers que vous le comprenez, vous, et qu'il ne saurait vous comprendre!

Mais il est encore une page de nos saints livres dont l'intelligence échappe nécessairement à l'esprit que n'éclaire pas le flambeau de cette vérité qu'ici je proclame. Un jour viendra où le genre humain tout entier devra comparaître devant le tribunal suprême; et ce jour-là, c'est le Christ qui vous l'annonce, *toutes les vertus du ciel seront ébranlées.* Ce n'est pas seulement le soleil qui perdra sa lumière, ou la terre qui s'évanouira sous les pieds de l'homme; les étoiles et tous les corps célestes quitteront les espaces où Dieu les confina; et toute la machine de l'univers entrera en dissolution complète. Si l'homme n'était pas l'objet de toute la création, pourquoi les étoiles et tous les systèmes indépendans de la terre partageraient-ils cette destinée suprême de l'atome où l'homme habite? Mais si tous les corps

célestes, et les forces qui les enchaînent ont été créés en vue de l'homme seulement, alors que Dieu anéantira son séjour et mettra fin au système de son existence temporelle, tous ces corps subordonnés perdront leur raison d'être; l'organisation de la matière, les forces qui lient ses atomes, tous les ressorts qui maintiennent la vie de l'univers, et que Jésus-Christ appelle les vertus des cieux, tout cela cessera avec la fin que leur avait assignée le Créateur; il ne restera plus qu'une immense et désordonnée poussière, de véritables atomes incohérens, à l'existence même desquels, leur rôle étant rempli, Dieu mettra sans doute un terme.

Ainsi, de concert avec les indications de la raison pure, la révélation nous dit que l'existence et les destins de l'univers se rattachent intimement et exclusivement à ceux de l'homme. Belle et noble est l'étude de ce merveilleux mécanisme du monde; la plus belle peut-être parmi les travaux de l'esprit humain, et celle qui porte empreint au plus haut degré le sceau de sa puissance et de sa grandeur. Mais plus noble et plus sage est la pensée qui ne perd pas de vue la destination et la fin dernière de ces œuvres de Dieu. De la science la plus haute et la plus vaste, le sage a dit que cela *était aussi vanité* (1). C'est qu'il est dans la vie de l'homme des heures plus sérieuses que celles qu'il applique à sonder l'espace et à calculer des orbites. Insensé! qui borne là le travail de son intelligence, et ne sait pas animer par une pensée morale ses froides et stériles investigations! Et certes, l'étude du ciel est de toutes la plus propre à élever l'âme, la plus propre à l'éclairer et à diriger son essor vers le sanctuaire où Dieu réside. Source féconde en grandes pensées, cette étude aura rempli sa fin la plus noble, si elle imprime dans les esprits qui s'y livrent le sentiment d'une muette mais intelligente admiration; si surtout elle rappelle souvent à l'homme et le tribut d'hommages que Dieu lui demande et le grand jour où sur les ruines de l'univers, il verra s'accomplir ses suprêmes et immortelles destinées.

L. DESDOUITS.

(1) Ecclés., 1, 17.

Cours de la Sorbonne.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, PAR M. L'ABBÉ JAGER.

PREMIÈRE LEÇON.

Résumé du cours de l'année dernière.

M. l'abbé Jager, après avoir fait sentir en peu de mots l'importance de l'histoire ecclésiastique qu'il regarde comme une lumière sans laquelle la plupart des faits restent obscurs et inintelligibles, donne une courte analyse de ses leçons du semestre dernier. Il a parlé de l'origine et de l'emploi des richesses du clergé au moyen âge, du service imminent rendu par l'épiscopat, par la conversion des Barbares, des missions dans le Nord, des monastères et de son principal fondateur, saint Benoît d'Aniane, du droit d'asile, de la pénitence publique, de l'excommunication et de ses effets temporels, des peines contre les hérétiques, et enfin de l'alliance étroite entre le sacerdoce et l'empire.

Le professeur s'appuyant sur les monumens de l'antiquité, a trouvé l'origine des richesses du clergé au moyen âge dans la politique des princes, dans les donations des fidèles et dans la *recommandation*, toutes causes honorables au clergé et principalement à l'épiscopat, dont le dévouement et la charité avaient acquis une grande renommée pendant l'invasion des Barbares. Le suc-

cès des missions du Nord est dû au zèle éclairé des missionnaires et à la force de la morale divine, qui brise les cœurs les plus durs et souvent les esprits les plus rebelles. Le professeur a réfuté les historiens qui ont voulu attribuer la conversion des Barbares à l'instinct et à l'imagination des peuples, ou à la politique des chefs. En parlant des monastères, il a fait ressortir l'importance de ces établissemens au moyen âge. Les deux tiers de la France n'étaient point cultivés, les peuples étaient dans une grande ignorance; habitués au maniement des armes, ils n'avaient aucun goût pour le travail. Ce sont les moines qui leur inspirèrent ce goût en défrichant les terres couvertes de forêts, en rendant les déserts habitables. Leurs maisons devenaient par leur travail des fermes-modèles, des greniers d'abondance, des écoles d'où sortaient les hommes les plus illustres pour porter ailleurs la civilisation; outre qu'elles offraient des modèles de sainteté, dont l'exemple n'a pas été inutile à un peuple encore barbare et corrompu.

En parlant du droit d'asile accordé aux églises et ouvert à tous les malheureux, le professeur a fait sentir combien cette institution était bienfaisante dans un temps où les lois barbares étaient encore en vigueur, où le maître avait le droit de vie et de mort sur son esclave, le mari sur sa femme et son enfant, le roi sur ses sujets, les parens d'un homme assassiné, sur le meurtrier. Réfugiés à l'église, ils étaient sauvés; alors l'évêque devenait doublement médiateur, d'abord entre Dieu et le coupable, ensuite entre le coupable et ceux qui l'avaient poursuivi. L'évêque ne le rendait qu'à condition qu'il serait en sûreté, et qu'après l'avoir réconcilié avec Dieu.

Un autre asile était ouvert aux enfans dans les couvens, lorsque les parens étaient assez dénaturés pour s'en défaire. Les parens se présentaient à l'église du monastère; là, à l'autel, en présence du prêtre, ils offraient l'enfant et prenaient pour lui un engagement perpétuel qui ne pouvait plus être rompu, même lorsque l'enfant, parvenu à l'usage de la raison, sentait qu'il n'était point appelé à la vie monastique. « Cette institution, « a dit le professeur, vous paraît singu« lière, peut-être ridicule, mais ne jugez « pas avec légèreté. Prenez pour prin« cipe que chaque fois que vous trouvez « une institution singulière dans l'Eglise, « il y a dans la société quelque chose « qui l'a provoquée. Lorsque la règle « dont je vous parle a été établie, la bar« barie, le despotisme étaient dans la « famille; le père avait le droit d'ôter la « vie à son fils nouveau-né, ou de le ven« dre en esclavage, et trop souvent il « usait de ses droits. L'Eglise offrit donc « aux parens un moyen de les laisser « vivre. Et c'est ainsi qu'une institution « qu'on ose traiter de ridicule a sauvé la « vie à des milliers d'enfans, à des princes « même qui, étant à redouter, auraient « été mis à mort, si cet asile n'avait point « existé, ou si l'engagement avait pu être « rompu. Vous voyez donc là, Messieurs, « une institution non ridicule, mais sage, « faite dans l'intérêt de l'humanité. »

Mais ce qui a fait le plus d'impression sur l'auditoire, c'est ce que le professeur a dit sur la pénitence publique. Après avoir expliqué en quoi elle consistait, et pour quels crimes elle devait être imposée, le professeur a repris : « Sans « doute, Messieurs, ces peines vous pa« raissent dures; cette exposition aux « portes des églises, ces jeûnes rigoureux « de 5, de 7 et de 10 ans, vous effrayent; « peut-être êtes-vous tentés d'accuser « l'Eglise de tyrannie et même de cruau« té. Mais avant de juger, commencez « par vous rappeler que la plupart des « hommes, soumis à la pénitence publi« que, étaient de grands coupables, tels « que ceux que nous voyons assis au« jourd'hui sur les bancs de la cour d'as« sises, et qui sont condamnés à mort ou « aux travaux forcés à perpétuité, avec « exposition, qui est un reste de la péni« tence publique. Eh bien! Messieurs, « vous avouerez qu'une pénitence de 5, « de 7 et même de 10 ans, est moins ri« goureuse que la peine de mort ou celle « des travaux forcés.

« Certains publicistes ont beaucoup « parlé, dans nos derniers temps, de l'a« bolition de la peine de mort; ils ne se « doutaient guère que sur ce point ils « étaient d'accord avec l'Église; car l'É« glise ne veut pas non plus la peine de

REVUE.

HISTOIRE DE LA VIE, DES ÉCRITS ET DES DOCTRINES DE MARTIN LUTHER;

PAR J.-M.-V. AUDIN.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

Ch. 6. Adrien VI. — Diète de Nuremberg. 1522.

Nous avons assez fait connaître, dans notre précédent article, quelles furent les réformes de Luther et de ses disciples. Jetons un moment les yeux sur ce siége de Rome, c'est-à-dire sur la Babylone des nouveaux évangélistes.

« Pendant que Luther prononçait dans l'église de Wittenberg son sermon sur le mariage, un autre moine, sur qui la Providence avait aussi ses vues, enseignait la théologie à Louvain : on l'appelait le docteur Florent. Dieu ne lui avait pas accordé les dons qui remuent la multitude; sa parole était simple, sans ornemens mondains, comme ses vêtemens. Il habitait à l'Université une petite chambre, véritable cellule où Érasme eut peine à trouver un siége quand il traversa Louvain pour se rendre à Rotterdam. Il se levait de bonne heure pour étudier, et ne faisait qu'un repas par jour; il aimait les pauvres, et partageait avec eux les 1,000 florins que lui rendait sa place, et leur abandonnait une de ses deux robes de professeur que la ville lui accordait par année. Un jour, Dieu prit par la main le principal de Louvain, et le conduisit à Rome pour monter sur le trône à la place de Léon X. Le docteur prit le nom d'Adrien VI.

« Adrien était d'une tout autre nature que son prédécesseur : il n'aimait ni le faste ni la représentation. Il n'élèvera pas, dans son pontificat, des monumens; il ne dépensera pas les trésors du Vatican à enrichir Rome de chefs-d'œuvre; il ne creusera pas la terre pour en tirer des statues antiques; il ne marchera pas dans les rues au milieu des flots de peintres, de poëtes ou d'historiens. Il a d'autres goûts et une autre mission. Élevé loin de l'Italie, dans une petite ville de Hollande, Utrecht, il a puisé sur les bancs de l'école une grande simplicité de mœurs et de manières. Il aime les lettres, toutefois, parce qu'elles polissent l'âme, ornent l'esprit et donnent de l'élégance aux mœurs. Par-dessus tout, c'est une organisation empreinte de bonté, d'amour et de charité, d'une ineffable douceur, et qui, pour donner la paix à l'Eglise, sacrifierait volontairement son repos et sa vie.

« En Hollande, il s'était pris d'amitié pour tous ses compagnons d'étude, et son premier souvenir, à Rome, fut pour Erasme; deux intelligences que le bruit des disputes religieuses fatiguait, parce qu'elles les arrachaient à ce qu'il y avait de plus doux pour elles, la quiétude d'esprit. Aussi, en montant sur le trône, Adrien se hâta d'écrire à son ancien camarade (p. 97)... Il croyait qu'aux temps difficiles, Dieu suscitait toujours, dans sa miséricorde, quelque créature d'un ordre élevé pour faire tête aux orages; que, cette grande mission accomplie, Dieu la retirait de la terre. Or, à ses

(1) Voir le 2e article au no 71 ci-dessus, p. 349.

reux, ce messie, c'était Erasme. Il lui écrit donc une belle lettre, en vérité!

« J'ai vu, dit le prophète, l'impie exalté au-dessus des cèdres du Liban; j'ai passé et il n'était déjà plus; j'ai cherché et je n'ai pu trouver la place où il s'asseyait... Différerais-tu encore, Erasme, de te rendre à cet homme de chair que Dieu a rejeté de sa face, qui trouble le repos de l'Eglise et précipite dans les voies de la damnation tant d'âmes misérables? Lève-toi, lève-toi au secours de la cause de Dieu; par les dons admirables du Seigneur, songe qu'il t'a été donné de sauver ceux qu'égare Luther, de raffermir ceux qu'il ébranle, de relever ceux qu'il a jetés à terre. Quelle gloire pour ton nom! Quelle joie pour les catholiques! Rappelle-toi cette sentence de l'apôtre saint Jacques : « Qui convertit à la vérité son frère égaré, qui rappelle de la voie de perdition le pécheur, se sauve de la mort et couvre la multitude de ses iniquités. Je ne pourrais t'exprimer de quelle jubilation mon cœur serait inondé si, grâce à ton assistance, ceux que le poison de l'hérésie a corrompus venaient à résipiscence, sans attendre que la verge des canons et des décrets impériaux les ait frappés. Tu sais si les mesures de rigueur conviennent à ma nature, toi que j'ai pratiqué avec tant de charmes dans notre douce solitude de Louvain. Que, si tu crois accomplir plus sûrement à Rome cette œuvre de salut, viens quand sera passé l'hiver, viens quand l'air sera purgé des miasmes pestilentiels qui l'infectent depuis quelque temps; viens, la joie dans le cœur et la santé au corps. Tous les trésors de nos bibliothèques te sont ouverts; je t'offre et mes entretiens particuliers, et ceux de tous les doctes que Rome possède. »

« Mais alors Erasme avait vieilli; l'âge et les maladies avaient usé sa verve, décoloré son sarcasme, éteint le feu de ses regards et blanchi ses cheveux. Sa phrase, jadis exubérante de vie et de coloris, était creusée comme ses joues, et son rire grimaçait comme celui d'un vieillard. Si bien que lorsqu'arriva la lettre d'Adrien, Erasme comprit qu'il était trop tard et qu'un duel avec Luther était impossible.

« Très saint Père, lui répondit-il, je vous obéirais volontiers; mais il y a un tyran, plus cruel que Phalaris, auquel je dois obéir d'abord, la gravelle, si vous voulez savoir son nom. L'hiver s'est enfui, la peste a quitté Rome; mais le chemin est bien long, et voyager à travers les Alpes neigées, affronter des hypocaustes dont l'odeur seule me met en pamoison, de sales et incommodes hôtelleries, des vins violens qui me porteraient à la tête. Et puis, le style a fait ainsi que le corps, il a blanchi; j'ai des maîtres aujourd'hui. Mon érudition est médiocre, puisée dans de vieux écrivains, plus propre à la harangue qu'à la polémique; pauvre homme qui a perdu toute sa gloire. Voyez de quel grand poids serait l'autorité d'Erasme aux yeux de gens qui font fi de l'autorité des académies, des princes et du souverain pontife lui-même. La renommée, si elle m'a visité, s'est bien attiédie; elle s'est refroidie et changée en haine. On m'écrivait : Au grand héros, au prince des lettres, à l'astre de Germanie; aujourd'hui, à peine si on ne s'occupe de moi que pour me dénigrer. Viens à Rome!... Mais c'est comme si vous disiez à l'écrevisse : Vole. — Donnez-moi des ailes, répondrait l'écrevisse. Rendez-moi, très saint Père, ma jeunesse, rendez-moi ma santé. »

« Luther nous a déjà dit que le philosophe avait oublié quelque peu de sa théologie dans l'étude de l'antiquité.

« C'était un véritable Allemand que le pape Adrien, Allemand dans son langage, dans ses vêtemens, dans ses mœurs, dans sa foi, qui, pour être excitée, n'avait pas besoin, comme celle des Italiens, de symboles et de simulacres. Véritable chrétien de la primitive Eglise, qui malheureusement ne comprenait pas que la forme extérieure a besoin, si elle veut durer, de se renouveler avec les mœurs d'un peuple. Vêtu plus que simplement, on ne le reconnaissait, quand il parcourait les rues de Rome, qu'au cortége de boiteux, de paralytiques, d'aveugles, de mendians de tout sexe qui s'assemblaient sur son passage, et auxquels il faisait l'aumône. D'artistes, aucun, car il ne les aimait pas et leur reprochait de voler le bien des pauvres, non qu'il fût étranger à l'esthétique, ce

il était poète avant d'être pape; mais la charité était sa seule muse. Un jour, qu'on lui parlait de la magnifique pension que Jules II avait faite au seigneur qui avait trouvé le groupe du Laocoon, il hocha la tête : « Ce sont des idoles, dit-il; je connais d'autres dieux que je préfère : les mendians, mes frères en Jésus-Christ. » (II, 96-99.)

Aussi Adrien fit-il plus de réformes que Luther n'en avait demandé.

Cependant celui-ci avançait toujours son œuvre de destruction. A cette époque, il publia un livre où il soutenait que le chrétien n'a aucune obéissance à rendre au magistrat. Vers ce temps (1524), les princes s'assemblèrent à Nuremberg, et au lieu de s'occuper de Luther, qui sapait leur puissance, ils adressent *cent réclamations* au pape (*centum gravamina*), et les remettent à son légat, qui fut très faible devant eux.

« Adrien, ce pape si pur, ce chrétien de la primitive Eglise, ce bon pasteur qui eût donné sa vie pour ses brebis, cet apôtre qui ne pensait pas le mal et dont le monde n'était pas digne, suivant la belle expression d'un historien protestant, mourut de douleur. Tous les pauvres de Rome suivirent son convoi en pleurant; ils criaient : « Notre père est mort! » Et sur leur passage, le peuple, agenouillé, versait des larmes. Jamais pompe funèbre n'avait fait éclater semblable douleur; Rome avait enfin compris tout ce qu'elle avait perdu. Quelques cardinaux accompagnèrent le corps à l'église de Saint-Pierre : c'étaient ses amis d'enfance. Par leur soin, un petit monument en pierre fut érigé, qui devait garder ces restes chéris; et sur cette pierre on lisait : « Ci-gît Adrien VI, qui regardait le pouvoir comme le plus grand des malheurs. » Plus tard, un cardinal allemand fit élever à ses frais, dans une autre église, un cénotaphe moins simple, qui portait ces paroles, qu'aimait à répéter Adrien : « A l'âme la plus honnête, rien n'importe comme le temps où elle a vécu. »

Cependant les ordres assemblés, d'un côté, décrètent qu'on fera exécuter le décret de Worms contre Luther, et de l'autre, qu'on assemblera un concile pour examiner ses griefs. Luther se moque de cette décision contradictoire et poursuit ses triomphes, tandis que Charles V pense à faire la guerre au pape et à saccager Rome.

Ch. 7. Henri VIII. 1524-1525.

Mais voici un nouveau champion, un champion couronné qui se lève contre Luther.

« *La Captivité de Babylone*, répandue en Allemagne avec profusion, lue avidement et louée par les antagonistes de l'école de Cologne, vint en Angleterre exciter quelque bruit. La scholastique avait à Londres, dans le clergé et les séminaires, de chauds défenseurs. La révolte de Luther y avait causé un étonnement mêlé d'effroi. Par hasard, le grand théologien de l'époque était justement le monarque qui régnait sur la Grande-Bretagne : Henri VIII lut un des premiers le pamphlet de Luther, et sur-le-champ il se proposa de le réfuter. Erasme eut connaissance de cette fantaisie royale, et il y applaudit. Le prince, pendant quelques semaines, s'enferma dans son cabinet avec son chancelier, l'archevêque d'Evora et d'autres prélats, qui, s'il faut en croire Luther, prêtaient à leur maître leurs sophismes et leur colère. La réponse parut sous le titre de : *Défense des sept sacremens contre le docteur Martin Luther*....

« Ce fut un grand événement dans le monde religieux que cette apologie du catholicisme par une tête couronnée. L'œuvre de Henri VIII traversa bientôt la mer, et fut reproduite, sous tous les formats, en Hollande, en Belgique, en Allemagne et en France. En Italie, il y eut une pluie de sonnets, d'odes, de poèmes en l'honneur du monarque; Vida et Cicoli célébrèrent l'œuvre royale en vers latins; Erasme chanta la prose, et Eck l'argumentation du prince. Pendant plus de six mois, le monde ne s'occupa que de Henri VIII et de sa gloire littéraire. Cette gloire est oubliée, et son livre gît, enterré en un suaire de parchemin, dans quelques bibliothèques allemandes, où nous l'avons retrouvé à côté des œuvres de Priérias, d'Eck, de Cochlée, qui firent, eux aussi, tant de bruit sur cette terre. »

Luther répondit au roi par un torrent

d'injures; puis, sur les plaintes du duc Frédéric, il écrivit une lettre de rétractation remplie de basses adulations.

Ch. 8. Le pape âne. — Le moine veau. 1524-1526.

C'est le titre d'un sale et dégoûtant pamphlet dans lequel Luther et Mélanchton, avec un ton convaincu et comme s'il se fût agi d'un fait avéré, racontent comment Dieu avait envoyé pour signe de sa nouvelle loi et de la chute de Rome *un âne qui avait la tête du pape* et *un veau qui avait celle d'un moine*. Ce pamphlet eut pourtant un succès universel, et il jouit encore en Allemagne d'une grande réputation.

Ch. 9. Les paysans. 1524-1526.

Mais voici que des fruits, non plus de folie ou de débauche, mais des fruits de dévastation et d'assassinat vont apparaître et prouver la divinité de la réforme.

« L'aristocratie épiscopale avait été reconstruite par Charlemagne. Le clergé allemand était puissant; il possédait de riches abbayes, qu'au besoin il transformait en forteresses, où souvent on le vit braver l'empire. Les évêques de Minden, de Munster, de Paderborn, étaient de véritables souverains; on leur payait le cens, les corvées, les péages, tous les droits de suzeraineté. Ces impôts étaient souvent bien pesans, le peuple ne pouvait se libérer; on employait la force pour l'y contraindre, et il murmurait.

« Un jour, à Schœndorf, en Bavière, un paysan, nommé Konrad, dit à ses camarades de venir le trouver le dimanche suivant pour rire et boire à pleins verres. Konrad était un franc buveur, sans souci de l'avenir, riant de tout, même de son curé. On fut exact au rendez-vous. Konrad était à cheval sur un large tonneau, la face enluminée par d'amples libations vineuses qu'il avait faites avec ses voisins, suivant sa coutume. De son tonneau il faisait le prophète, et promettait, à tous ceux qui voudraient être de sa confrérie, des terres au pied de la montagne de la famine, des troupeaux dans le pâturage de la gueuserie, des viviers dans la mer de la mendicité. L'association fut bientôt formée; Konrad enrôla tous ceux qui aimaient à boire en cachette dès qu'ils avaient un groschen pour acheter du vin à l'abbé. En 1502, une confrérie s'était déjà élevée, qui avait pris pour signe un soulier (*bundschuch*), et avait été obligée de se dissoudre de par ordre de l'empereur Maximilien.

« Konrad ne voulait pas faire la guerre à l'empereur, mais rire, et ses armes étaient un tonneau. Chaque ville eut bientôt des confréries à l'instar de Schœndorf. On riait, on chantait, on dansait, on s'enivrait. Le pouvoir laissait faire.

« En 1514, le duc de Wurtemberg, qui comptait dans ses Etats un grand nombre de confréries du Tonneau, augmenta l'impôt du vin. Konrad fit une vilaine moue d'abord, mais le rire devint ensuite plus fort, et il se mit dans la tête (il avait bu ce jour-là plus que de coutume) d'appeler son maître en jugement. Les assises devaient se tenir sur la place de Schœndorf; les juges étaient tout trouvés : c'étaient ses compagnons de table. Il faut vous dire que le duc, avare et besogneux, avait fait ce qu'on pratiquait autrefois à Constantinople, diminué les poids et mesures. Or, banquier, marchand, facteur privilégié du duché, il était sûr de faire de bonnes affaires, et il ne s'était pas trompé.

« Donc, le tribunal est rassemblé : tout le village pour assistant. Au milieu, un grand baquet d'eau, et à côté les pièces du délit, les poids limés par Sa Grâce. Konrad les pousse et les laisse tomber; ils vont au fond de l'eau. La foule bat des mains et rit aux éclats. Dieu a prononcé la sentence : le duc est condamné. Huit jours après, on traduisait, dans un grand nombre de villages, ducs, électeurs, barons, abbés, au tribunal de Dieu, et partout leur symbole, le morceau de fer jeté dans l'eau, était trouvé trop léger, et l'on criait : Houra! houra! Les confréries du pauvre Konrad se propageaient; mais ses associés n'étaient pas tous d'humeur aussi gaie que le paysan bavarois. C'était le moment même où Luther apparaissait dans la chaire de Wittenberg, et venait pour délivrer l'Allemagne du joug de la papauté. Les disciples de Konrad se ralliaient autour de lui parce qu'il faisait la guerre aux nobles et qu'il promettait au pauvre les miettes qui tom-

baient de la table du mauvais riche. Konrad riait toujours; on lui coupa la tête pour le faire taire. Mais le rire ne mourut pas : on riait en Karinthie, en Bavière, en Wurtemberg, dans la Saxe électorale surtout, cette contrée d'Allemagne où les fondations de Charlemagne étaient si opulentes. Luther continuait de poursuivre de sa colère les prélats qui s'engraissaient aux dépens du peuple; il les nommait tout haut, en chaire, des voleurs et des fripons. Or, ces prélats, c'étaient souvent les maîtres temporels des peuples qui avaient à leur payer des redevances, des impôts, des droits de toute espèce, à eux, enfans de......, suivant l'expression du docteur, larves d'enfer, et secrétaires ici-bas de Satan. Menzel reconnaît positivement que la parole de Luther n'était pas seulement une parole religieuse, mais une parole politique qui devait à la fin jeter des germes de révolte parmi les populations.

« On ne joue pas impunément avec la bière de Munich, dit un vieux proverbe bavarois. La parole de Luther était bien autrement capiteuse. Son manifeste, après la tenue des Etats de Nuremberg, était un hymne de révolte magnifique. Ces pauvres paysans donnaient tête baissée dans les chants du docteur, croyant l'aurore levée où la tyrannie monarchique et papale allait descendre au tombeau avec tous ses suppôts, prélats, abbés, princes et seigneurs. A la même heure, on voit s'agiter une partie des Etats de l'Allemagne : partout ce sont des paysans qui portent la bannière. A Reichenau, près de Constance, ils s'insurgent contre leur abbé, qui voulait repousser un prédicateur luthérien; à Tengen, ils se réunissent par milliers pour délivrer un prêtre novateur qu'on tenait enfermé. L'abbé de Kempten essaye inutilement de s'opposer au rassemblement de ses serfs : son château est assiégé et réduit en cendres, et sur ses ruines les vainqueurs plantent un drapeau où est écrit : Liberté! Quelques chevaliers vinrent s'associer, pour les diriger, à ces mouvemens populaires : c'étaient Franz de Sickingen, qui se déclara le chef de la ligue de Franconie, et Goëtz de Berlichingen, dont la main de fer écrasait tout ce qui s'élevait trop haut dans le champ clérical, et qui finit par mourir dans une prison, où il eût voulu étouffer le dernier des prêtres; c'était encore Hutten, qui se servait de son épée et de sa plume pour encourager les révoltés. Les paysans n'étaient que de grossiers instrumens dont les nobles se servaient pour voler les richesses du clergé, au nom du ciel et de la liberté. Ils lisaient à leurs vassaux les manifestes de Luther, et les traduisaient, au besoin, en style populaire.....

« Leur ministère, presque toujours, était inutile, car la parole de Luther était une courtisane sans voile. Ainsi, au moment où la Saxe était pleine de mouvemens insurrectionnels, Luther, qui voulait en faire porter la peine aux princes, parce qu'ils ne devinaient pas le caractère politique qu'ils devaient revêtir, s'adresse à la noblesse d'Allemagne, et ses conseils ressemblent aux transports des prophètes contre les enfans d'Israël plutôt qu'aux avis d'un médiateur.

« Munzer, de son côté, descendait jusque dans les mines de Mansfeld.....

« Réveillez-vous, mes frères, réveillez-vous! criait sa voix, vous qui dormez, prenez vos marteaux et frappez la tête des Philistins. La victoire vient de se déclarer pour nos frères à Eichsfeld : gloire à eux! Que leur exemple vous serve de leçon. Balthasar, et toi, Barthélemy-Krump, à nous! Prenez soin de l'œuvre de Dieu. Frères, que vos marteaux ne restent pas oisifs, frappez à coups redoublés sur l'enclume de Nemrod; employez contre les ennemis du ciel le fer de vos mines; Dieu sera votre maître! Qu'avez-vous donc à craindre s'il est avec vous! Quand Josaphat entendit les paroles du prophète, il se jeta la face contre terre; frères, courbez vos fronts, car voici que Dieu vient en personne à votre secours. »

« Alors, de ces arsenaux souterrains sortent des bataillons d'hommes, tout noirs de fumée, armés de pelles, de pioches, de fer rouge, et répondant à la voix qui les appelait par des cris de sang contre les nobles et le clergé.

« Et Munzer, au sortir des mines, adressa à ses autres frères en révolte cet appel énergique :

« Vous dormez donc, chers frères! Allons combattre, le combat de héros : la Franconie tout entière s'est levée; la

maître va jouer son jeu ; les méchans tombent. A Fulda, dans la semaine de Pâques, quatre églises de poison ont été renversées : les paysans de Klégen ont couru aux armes. Quand vous ne seriez que trois confesseurs de Jésus, vous n'auriez pas à craindre cent mille ennemis. Dran, dran, dran ! voici le temps : les méchans seront chassés comme des chiens. Point de pitié pour ces athées ; ils vous prieront, vous caresseront, pleurnicheront comme des enfans ; point de pitié ! c'est le précepte de Dieu par la bouche de Moïse, v, 7. Dran, dran, dran ! car le feu brûle ; que le sang ne se refroidisse pas sur la lame de vos épées ! Pink, pank sur l'enclume de Nemrod ; que les tours tombent sous vos coups. Dran, dran, dran, voici le jour : Dieu vous précède, suivez-le. » (II. 162-169.)

Luther s'élève contre eux et leur conseille de respecter les princes. Munzer déchire un feuillet d'un livre de Luther et le lui envoie ; il y avait sur ce feuillet :

« Attendez, messeigneurs les évêques, larves du diable ; le docteur Martin veut vous faire lire une bulle qui sonnera mal à vos oreilles : bulle luthérienne. — Quiconque aidera de son bras, de sa fortune, de ses biens, à dévaster les évêques et la hiérarchie épiscopale, est bon fils de Dieu, un vrai chrétien, qui observe les commandemens du Seigneur (1). »

Que répond Luther ? — « Allons, mes princes, criait-il, aux armes ! Frappez, aux armes, percez ! Les temps sont venus, temps merveilleux, où, avec du sang, un prince peut gagner plus facilement le ciel, que nous autres avec des prières (2). »

Tels sont les conseils de Luther.

Les princes auraient dû prendre pitié de ces malheureux qui marchaient à leur perte. Quelques coups de canon en eussent fait justice ; mais Luther ne le voulait pas...

« Ce fut une boucherie plutôt qu'une lutte régulière. Les paysans tendaient le cou au Seigneur, qui n'envoya pas son ange pour les délivrer, suivant la promesse de Munzer. Le soldat était las de donner la mort ; on envoya la cavalerie pour passer sur le ventre de tout ce qui respirait encore. Les mineurs seuls, qui se confiaient à leurs marteaux, opposèrent une vigoureuse résistance. Ils combattaient encore quand les trompettes des armées des princes avaient sonné la victoire. Aucun ne demanda quartier : tous moururent en vomissant, avec leur sang, des imprécations contre leurs tyrans, et, dit Sleidan, pour la gloire du nom de Dieu et l'affranchissement de leur patrie.

« Un de ces malheureux, qui s'était vaillamment battu, fut pris et conduit devant le landgrave Philippe de Hesse. — Voyons, lui dit le landgrave, qu'aimes-tu mieux, du régime des princes ou de tes paysans ? — Ma foi, Monseigneur, lui répondit le prisonnier, les couteaux ne couperaient pas mieux quand nous autres, paysans, serions les maîtres. On lui accorda sa grâce.

« On amena dans le camp des vainqueurs Munzer, trouvé à Franckhausen, étendu dans un lit qu'on lui avait prêté sans le connaître, tout sanglant, la poitrine à demi brisée, et la pâleur de la mort sur les lèvres. Les soldats qui le cherchaient passèrent outre pour ne pas troubler les derniers momens d'un moribond. Mais le valet d'un gentilhomme de Limbourg le reconnut et le traîna en triomphe, car il pouvait à peine marcher, dans la tente des princes. Sa vue les fit sourire ; mais, au lieu de reproches, le landgrave de Hesse voulut essayer avec son prisonnier une controverse ; le prophète s'y prêta : ni l'un ni l'autre n'eut à se réjouir. De la torture, Munzer passa dans les cachots, où descendit aussitôt un prêtre catholique qui réconcilia l'anabaptiste avec l'Église, le confessa et lui administra la communion. Munzer, jusqu'à son dernier soupir, ne cessa d'accuser Luther de tous

(1) Nunc attendite vos episcopi, imo larvæ diaboli, doctor Lutherus vult vobis bullam et reformationem legere, quæ vobis non benè sonabit, doctores. Doctoris bulla et reformatio : quicumque opem ferunt, corpus, bona et famam impendunt ut episcopia devastentur et episcoporum regimen extinguatur, hi sunt dilecti filii Dei et veri christiani, observantes præcepta Dei et repugnantes ordinationibus diaboli. T. II, Witt. fol. 120. Osiander, Cent. 18, p. 87.

(2) Mirabile tempus, nimirum ut principes multò faciliùs trucidandis rusticis, et sanguine fundendo, quam alii fundendis ad Deum precibus cœlum mereantur. T. II, op. Luth., fol. 130. — T. II, Witt., fol. 84, b.

ses malheurs. La religion, beaucoup plus que l'approche de la mort qu'il avait bravée tant de fois, avait éteint sa fierté. Il tremblait, mais dans l'épouvantement des jugemens de Dieu. L'heure du supplice venue, il but d'un trait une pinte de vin, puis il fit sa prière et marcha la tête haute vers Heldrungen, lieu de l'exécution. Le prêtre lui ordonna de réciter le *Credo*. La voix de Munzer s'éteignit au premier mot du symbole ; alors, le duc de Brunswick et le prêtre récitèrent la prière, dont Munzer répétait chaque mot à voix basse. On eût dit qu'une lumière surnaturelle était venue tout-à-coup réconforter son âme. Il se leva, promena de nobles regards sur la multitude, et adressa aux princes, qui faisaient cercle autour du gibet, une exhortation qui mouilla leurs yeux de pleurs. Cela fait, il dit au bourreau : Allons ; au prêtre qui l'accompagnait : Adieu. Le bourreau fit rouler sa tête à six pas ; un soldat la repoussa du pied ; l'exécuteur la prit, la planta sur une pique que surmontait un écriteau où on lisait : *Munzer, criminel de lèse-majesté*.

« Telle fut la fin de la guerre des paysans. Dans le peu de temps qu'il leur fut donné de châtier l'humanité, on compte plus de cent mille hommes tués sur le champ de bataille, sept villes démantelées, cinquante monastères rasés, trois églises incendiées, et d'immenses trésors de peinture, de sculpture, de vitrerie, de calcographie anéantis(1). S'ils eussent triomphé, la Germanie serait tombée dans le chaos : belles lettres, arts, poésie, morale, dogmes, pouvoir, auraient péri dans la même tempête. Si la révolte engendrée de Luther fut une fille désobéissante, du moins son père sut la châtier. S'il y eut du sang innocent, qu'il retombe sur sa tête. — Car, dit le réformateur, c'est moi qui l'ai versé, par ordre de Dieu, et quiconque a succombé dans cette lutte est perdu de corps et d'âme, et appartient au démon.

C'était un sang de paysan dont Luther n'avait plus de pitié, car ce sang ne lui était plus utile (1).

« — A l'âne, du chardon, un bât et le fouet, c'est le sage qui l'a dit, écrit-il à Rühel; aux paysans, de la paille d'avoine. Ne veulent-ils pas céder ? le bâton et la carabine ; c'est de droit. Prions pour qu'ils obéissent, sinon point de pitié ; si on ne fait siffler l'arquebuse, ils seront cent fois plus méchans. »

Ch. 10. Karlstadt. — Adversaires de Luther. 1524.

Karlstadt était devenu sacramentaire, il niait la présence réelle. Luther le combat ; ils ont une entrevue à Jena dans une auberge ; ils s'y injurient. A Orlamonde, un cordonnier, briseur d'images, dispute encore avec Luther ; celui-ci, poussé à bout, s'enfuit sans avoir satisfait à leurs objections. *Au diable! à tous les diables!* lui crient tous les assistans ; mais Luther prend sa revanche en faisant chasser Karlstadt des États de l'électeur Frédéric.

Ch. 11 et 12. Ordre et désordre. 1524. — Sécularisation et éviction des moines. 1524-1525.

M. Audin nous offre d'abord le tableau si suave et si pur des offices et des fêtes de l'Église catholique ; puis il met en parallèle l'effroyable débordement de tous ceux qui embrassent la réforme, et principalement des moines défroqués, qui, mourant de faim, se font imprimeurs, colporteurs, et deviennent les agens les plus actifs des nouvelles doctrines.

Ch. 13. La Réforme au tribunal d'Erasme.

M. Audin cite ici la lettre où Erasme expose toutes les hontes de la société réformée, divisée en elle-même et plongée dans l'orgie. C'est un portrait fidèle et peu flatteur.

Ch. 14. Les princes et les biens du clergé.

Voici au reste un coup d'œil très juste sur les causes qui ont amené le progrès de la réforme.

« Jurieu a reconnu que Genève, la Suisse, les républiques et les villes libres, les électeurs et les princes d'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, la Suède et le Danemark, n'ont chassé le papisme et fondé leur révolution religieuse qu'à l'aide du

(1) Génepée porte le nombre des morts à 110,000; Cochlée, à 150,000. En trois ans, 26,000 paysans furent tués en Lorraine et en Alsace, 4000 dans le Palatinat, 6000 dans la Hesse, 8000 dans le Wurtemberg.

(1) Ve[illegible]ertit, prout erat fortunæ flatus. Ulenberg.

pouvoir. En Saxe, le luthéranisme, abandonné aux instincts populaires, au prosélytisme, à l'action du réformateur sur les intelligences, ne se fût développé que lentement ; sa marche aurait été contrariée à chaque instant. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la cour du duc Georges de Saxe, où personne ne se laissa séduire aux nouveautés, pour comprendre la force attractive du pouvoir sur les idées religieuses. A peine est-il mort, que la réforme entre dans le palais électoral, et du palais gagne aussitôt la Misnie et la Thuringe. Mélanchton avoue que, dans le triomphe de la réforme, les princes ne cherchaient ni l'épuration du dogme, ni la propagation des lumières, ni la glorification d'un symbole, ni l'amélioration des mœurs, mais de misérables intérêts tout profanes et tout terrestres. Luther, pour les entraîner, leur offrit en perspective tous les biens du clergé et des monastères. Il n'y avait qu'un duc Georges capable de résister. La figure de Georges se détache admirablement au milieu de toutes celles des princes de son temps. C'est une âme droite, qu'aucun intérêt mondain ne saurait émouvoir ! C'est la vieille empreinte saxonne qui va s'altérant de jour en jour, pour tomber dans un de ces types si communs à tout ce qui porte couronne.

«L'Allemagne, au moyen âge, s'étendait depuis le lac de Constance ou la mer de Souabe, jusqu'aux confins de la Pologne. Dès les premiers jours du Christianisme, elle avait reçu la foi : les disciples des apôtres y avaient prêché l'Evangile ; c'était le Christianisme qui avait adouci les mœurs sauvages de ses habitans, défriché ses forêts, changé ses solitudes en villes, et qui l'avait aidée à secouer le joug des Romains. Tout ce qu'elle possédait de poésie, de musique, d'arts intellectuels, quand vint Luther, elle le devait à ses anciens évêques. Sur son sol avait fleuri tout d'abord l'arbre de la féodalité. Elle avait des électeurs, des ducs, des barons, des princes, qui souvent étaient évêques ou archevêques ; c'était un des Etats européens où l'action de la papauté s'était le plus vivement fait sentir. Souvent ces demi-souverains avaient cherché à s'affranchir de sa dépendance ; mais leurs efforts avaient été vains, parce qu'ils n'avaient pas trouvé un protectorat assez efficace dans l'empereur. Ils en avaient besoin. Frédéric III eût pu stipuler avec Rome et obtenir pour ses vassaux plus d'indépendance, lorsqu'il signa à Aschaffenbourg un concordat sanctionnant toutes les prétentions de la papauté. On peut voir le tableau des efforts tentés par le corps germanique pour fonder ses libertés à la diète de Nuremberg, où les princes séculiers et ecclésiastiques formulèrent, au nom de la nation, des doléances qu'ils communiquèrent au légat du pape, du consentement de Ferdinand, le frère et le représentant de l'empereur Charles V. Ils demandaient, dans un intérêt tout mondain, le redressement de cent griefs, comme conditions indispensables du maintien de la paix de l'Eglise germanique. Le pape Adrien était allé au devant de leurs vœux, disposé à leur accorder quelques unes des immunités qu'ils réclamaient; mais le mauvais vouloir et les exigences sans cesse croissantes des princes réformés qui voulaient à tout prix se séparer de Rome, empêchèrent cette œuvre de conciliation. Il ne faut pas perdre de vue que, sous prétexte de liberté, les seigneurs réformés voulaient un schisme. Alors Rome n'eût pu intervenir, comme elle l'a fait si souvent, dans la querelle entre le prince et le sujet, c'est-à-dire entre l'oppresseur et l'opprimé. Combien de fois l'œil de l'apôtre, levé sur le grand corps germanique, empêcha les feudataires de fouler aux pieds les priviléges et les franchises de leurs vassaux! Les protestans eux-mêmes ont reconnu l'efficacité de cette intervention du pape dans les querelles de l'empire.

«C'est ainsi que, il faut bien le dire, ces abbés mitrés, ces laïques prébendiers, ces princes séculiers qui portaient la crosse, avaient reçu du pape des palais, de belles terres, de riches abbayes, et supportaient impatiemment le joug étranger. Ils auraient voulu lever des impôts à leur gré, fouler leurs sujets suivant leur bon plaisir, et vivre de brigandage comme leurs ancêtres, à l'abri des terreurs de Rome. Ils préféraient aux palais les grands chemins, et n'avaient pu dépouiller cette nature sauvage dont ils avaient hérité, pour le malheur de l'hu-

manité. Ils aimaient avec passion à courir une bête fauve, à sonner du cor, à monter des chevaux fougueux, la vie nomade du chasseur. Qui n'a point entendu parler des exploits de Goëtz de Berlichingen, de Guillaume de Grümbach, de François de Sickingen? Un historien nous représente, à cette époque, l'Allemagne transformée en un véritable repaire de voleurs, et les hommes nobles luttant entre eux de rapacité. La chancellerie de Rome leur faisait payer des sommes énormes pour le droit de pallium, les annates, la guerre contre les Turcs, les actes judiciaires de plusieurs tribunaux, les dispenses de certaines observances ecclésiastiques, sous peine d'interdit et d'excommunication. Or, voyez Luther convoquant tous ces chefs de peuplades, tous ces hommes de grands chemins, tous ces modernes Nemrod, et leur disant : Votre pouvoir ne relève que de Dieu; vous n'avez pas de maître sur cette terre; vous ne devez rien au pape; mêlez-vous de vos affaires; qu'il se mêle des siennes; c'est l'Antechrist prédit par le prophète Daniel; c'est l'homme de péché, le souverain de Babylone, la prostituée; vous ne lui devez ni annates, ni droit de pallium, ni redevances pour les abbayes qu'il vous a confiées. Ces abbayes sont à vous comme les bêtes qui courent sur vos terres, comme les oiseaux qui volent dans vos champs, comme les poissons qui nagent dans vos viviers. Les couvens, où vivent si grassement de pieux fainéans, sont des repaires de péchés qui infestent vos possessions, des maisons d'abomination qui dévorent la nourriture de vos vassaux, des ronces stériles qu'il faut détruire, si vous voulez que Dieu vous bénisse dans cette vie et dans l'autre. Croisez-vous contre Rome, mettez entre elle et vous un mur éternel de séparation et embrassez le nouvel Evangile. Secouez vos chaînes, comme Hermann; délivrez la Germanie de ses conquérans romains; purgez la terre de cette vermine de moines, théocratie plus honteuse mille fois que le joug de vos anciens maîtres!!

« Croyez-vous qu'un tel langage, et Luther le tint, dut mourir sans frapper au cœur tous ceux auxquels il s'adressait? Et dans quel moment Luther le faisait-il entendre? quand la main de fer de Charles V était à quatre cents lieues de là, accomplissant les desseins de la Providence; qu'en Allemagne tout était désorganisé; que l'édifice catholique craquait de toutes parts; que les peuples croyaient à la venue d'un nouveau Messie, et que le Turc menaçait de renverser l'œuvre de Jésus. » (II, 237.)

Outre les vols des choses sacrées, les princes stipulèrent encore pour eux le droit d'examen et de décision dans les affaires spirituelles.

Ch. 18. Usurpation du pouvoir civil.

Nous voudrions pouvoir citer ici la lettre où Luther se plaint en termes si amers des désordres de toute sorte qui inondaient en ce moment l'Allemagne; qu'il nous suffise de dire qu'il la trouvait « pire que Sodome et Gomorrhe, et « qu'il ne s'étonnerait pas si Dieu enfin « ouvrait les portes ou les fenêtres de « l'enfer et faisait pleuvoir du ciel sur « tous le soufre et la flamme. »

Ch. 16-18. Mariage de Luther et Catherine Bora.

Il y avait dans le couvent des Bernardines de Nimptsch une jeune fille de maison noble, nommée Catherine Bora. Le bruit de la réforme et du mariage des nonnes lui avait tourné la tête; elle se concerta avec un jeune sénateur de Torgau, nommé Kœppe, qui, le 4 avril 1521, la veille de Pâques, pendant que l'on chantait les matines, l'enleva avec onze de ses compagnes. Kœppe les entassa comme des harengs dans un char couvert, et les conduisit à Luther, qui fut fort embarrassé d'elles dans son couvent de Wittenberg. En vain il écrivit aux parens de Catherine; ils ne voulurent pas la recevoir. Elle erra en divers lieux, proie offerte à tous ceux qui cherchaient femme. Luther, depuis long-temps, voulait faire comme Karlstadt; mais il n'osait affronter le courroux du prince Frédéric. Quand il fut mort, il aurait bien voulu de trois jeunes filles qu'il avait chez lui; mais il craignait qu'elles ne pussent supporter le mariage(1). Il se contenta de Catherine. Ce fut le 14 juin 1525,

(1) Voir les termes cyniques de sa lettre, note 1, p. 268.

lorsque déjà il était âgé de 42 ans, qu'il l'épousa. Elle avait 26 ans. Ses noces furent célébrées au milieu de cette guerre des paysans, qui fit, comme nous l'avons vu, tant de malheureuses victimes. Mélanchton appela cela un *péché*. Justus Jonas en *pleura* de douleur. Catherine fut accusée d'être accouchée quelques jours après ses noces. Luther en eut six enfans, et sept en comptant le premier-né, qu'il appelle lui-même *adultérin* (1).

Ch. 17. Vie intime.

M. Audin décrit ici Luther dans son ménage. M. Michelet avait déjà offert le même tableau. Nous n'avons pas le moins du monde envie de nier ces détails, mais nous trouvons qu'on s'est un peu trop extasié devant ces faits. Pour tout ce qui regarde les relations de père, il n'y a souvent que les tableaux communs du mariage. Ce qui les relève ici, c'est qu'il s'agit d'un moine et d'une religieuse; c'est que Luther a le courage de les révéler, et de les consigner dans ses lettres en termes cyniques à des amis, souvent moines comme lui. Quant à ses occupations, nous ne pouvons concéder le moindre mérite à voir Luther sarclant les mauvaises herbes de son jardin, ou allant puiser de l'eau à une fontaine pour arroser ses plates-bandes. Tout cela est par trop naturel. Puis, il faut noter une chose: à mesure que l'homme se sépare de Dieu et des idées spirituelles, il se rapproche toujours plus de la terre et de ce qu'il appelle la nature. Nous le disons sans hésiter, c'est une décadence, c'est la perte d'un sens plutôt que l'acquisition d'une faculté.

Ch. 19. Luther à table. — Les Tisch-Reden.

Celui qui veut connaître Luther et la réforme dans ses faits et ses allures les plus intimes, doit lire ces *Propos*. On ne peut concevoir comment un seul protestant a pu croire à la divinité de la mission de Luther en face de ce débordement de pensées et de paroles cyniques. Qu'on lise l'échantillon qu'en donne M. Audin, en sachant seulement qu'il ne cite pas les plus graveleux. *J'aurais peur de la police correctionnelle*, dit l'historien (1).

Ch. 20. Le diable et la femme.

La vie de Luther fut un perpétuel assaut contre le diable, qui se présentait à lui en personne. Luther en a tenu note, et rapporte ses paroles et ses faits. Après le diable, c'est la femme dont il parle le plus souvent. Ce sont d'un côté des imaginations folles, de l'autre des tableaux cyniques.

Ch. 21-22. Zwingli. — Colloque de Marbourg. 1528-29.

Zwingli enseigna le premier que le corps de Jésus-Christ n'est pas réellement dans l'Eucharistie. Luther le réfuta; et dans ses preuves il lui opposa les diverses versions, la tradition et leurs propres contradictions.

Le landgrave de Hesse voulut les réunir dans une conférence à laquelle il assista. Les deux adversaires ne pouvant s'entendre, en appelèrent aux Pères, et se séparèrent en se maudissant. Luther en revint avec cette disposition: « Je « pense donc que, puisque la dispute s'é« ternise, il faut imposer silence aux dis« sidens; et ce n'est pas seulement moi « qui vous donne ce conseil, mais l'Esprit« Saint par la bouche de l'apôtre: *Evitez « celui qui est hérétique, après l'avoir « averti une ou deux fois*, etc. » De son côté, Zwingli en appela aussi à l'autorité; mais bientôt il mourut, ainsi que Karlstadt. Luther publia qu'ils avaient été étranglés par le diable.

Ch. 25. Diète d'Augsbourg. 1530.

Cependant Charles V, fatigué de tous ces bouleversemens, se décide à assembler la diète à Augsbourg. Il y convoque tous les princes de l'Empire. Les princes réformés, tous ivrognes, ignorans, paillards, voleurs des biens de l'Église, y arrivent, et parlent hautement de foi, de croyance, d'Ecriture, de scrupules de conscience. Il faut le dire, l'empereur nuisit à sa propre cause et à celle de l'E-

(1) Uxor gravida tamen adulterum adhuc lactabant infantem. *Tisch-Reden*, fol. 20, Francfort 1569.

(1) La seule édition complète des *Propos de table* est celle de Eissleben, 1566, en allemand. On la donna comme une œuvre d'édification. Mathesius en publia une édition latine, déjà un peu altérée, sous le titre de *Convivia mensalia*.

glise, par son hésitation, surtout par un mutisme qu'il crut que l'on prendrait pour de la dignité; on le prit pour de la peur, et les princes n'en eurent que plus d'audace. Il crut encore en imposer par le faste de sa réception et de sa cour. Au milieu du mécontentement et de la détresse générale, ce faste ne fit qu'aliéner et exaspérer les esprits. Augsbourg présentait le spectacle le plus discordant. Prophètes, prédicateurs, sectaires de toute sorte y affluèrent. Chaque borne fut transformée en chaire, chaque cabaret en église.

Ce fut le 24 juin que fut présentée à l'empereur cette fameuse *Confession d'Augsbourg*, ouvrage de Mélanchton. Luther l'avait signée en ces termes: *Qu'il soit condamné celui qui enseignera autre chose;* et cependant cette *Confession*, ou ce symbole de croyance, c'était la condamnation formelle de tout ce qu'il avait prêché. Là, était admis le libre arbitre; là, ce n'est plus Dieu, mais la volonté du méchant qui fait le péché, et les bonnes œuvres méritent récompense; on peut même prier pour les morts; la messe est conservée; enfin, on finissai en disant: « Ceci est notre symbole, où « l'on ne trouvera rien de contraire à l'E « criture, à l'Eglise catholique, ni même « à l'Eglise romaine (1). »

Luther ne vint pas; il se tint caché à Koburg, malade; mais, de là, il empêcha toute conciliation. Mélanchton lui écrivait: « Ce n'est pas pour l'Evangile « que les princes et les grands combat« tent, mais pour le pouvoir: ils s'in« quiètent peu d'enseignement et de reli« gion; ils n'ont désir que de despotisme « et de licence. » — Mais Luther ne voulut en aucune manière entendre parler de concorde, « à moins que le pape ne con« sente à abolir lui-même le papisme (2). »

L'empereur, comme nous l'avons dit, fut faible, irrésolu, peureux. La politique l'emporta sur la religion. Le prince qui persécuta et assiégea Rome, ne pouvait prendre à cœur la cause catholique. Il accorda aux protestans un an et demi, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1531, pour examiner s'il ne leur conviendrait pas de retourner à la communion catholique, et pour se préparer à exposer leurs griefs devant le concile qui serait convoqué dans six mois. — Il y avait quinze ans que ces griefs étaient exposés!

Ch. 24. Politique de Luther. 1531-1534.

Enfin la Réforme porte ses fruits, les princes se révoltent et forment contre l'empereur la ligue de Schmalkande. Luther préconise la révolte, il se pose contre l'empereur; d'autre part, il repousse avec un despotisme intolérable tous ceux qui, comme lui, s'étaient séparés de l'Eglise romaine. Les anabaptistes formaient un parti nombreux. Il provoque contre eux l'assemblée de Hambourg, où il fait décréter que ceux qui persisteront dans leur opposition seront frappés par le glaive avec confiscation des biens. Voici les propres paroles de Luther:

« Que parlez-vous d'hérésie? Ce sont des factieux, des perturbateurs de la paix publique, que tous vos anabaptistes, qu'il faut mettre à la raison, de gré ou de force. Qui nie les dogmes de la foi, un seul article même de notre croyance reposant sur l'Ecriture ou l'autorité de l'enseignement universel de l'Eglise chrétienne, doit être sévèrement puni. Il faut le traiter, non seulement comme un hérétique, mais comme un blasphémateur du saint nom de Dieu. Il n'est pas besoin de s'amuser à disputer avec de pareilles gens, on les condamne comme des impies et des blasphémateurs. Et à quoi bon discuter sur des dogmes que l'Eglise a reçus, qu'on a long-temps débattus et trouvés conformes à la raison, appuyés du témoignage des livres saints, cimentés par le sang des martyrs, glorifiés par de nombreux miracles, et sanctionnés par l'autorité de tous les docteurs? Donc, s'il survient entre catholiques et sectaires un de ces duels de parole, où chaque combattant s'avance avec un texte; c'est au magistrat de connaître de la dispute et d'imposer silence à celui dont la doctrine ne concorde pas avec les livres divins. — Voilà pour ces brouillons qui

(1) *Confess. Augus.*, Genevæ, p. 22, 23. — *Apol. Resp. ad Argumentum, etc.*, p. 141.

(2) Summa mihi in totum displicet tractatus de doctrinæ concordiâ, utque planè sit impossibilis nisi papa velit papatum aboleri. *Ep. ad Melanch.*, 26 avril 1530.

prêchent et enseignent en public ; mais il en est ici d'autres qui cherchent les ténèbres, qui, sans mission et sans vocation, se glissent furtivement dans les familles, y répandent leur venin, enlèvent les brebis au troupeau du Christ. Il n'est pas besoin d'attendre qu'on les défère au pasteur et au magistrat civil : ce sont des voleurs et des fripons qu'il faut traiter en voleurs et en fripons. Que si un pauvre diable a eu le malheur de tomber dans un pareil guêpier, il faut que, sous peine de parjure à Dieu et aux hommes, il déclare à quel troupeau il veut appartenir avant qu'on l'écoute. Veillons soigneusement à ce que nul prédicant, quand il vivrait en saint, ne vienne usurper la parole parmi les paroissiens qui ont un pasteur papiste ou un ministre hérétique. En vient-il qui n'apporte pas avec lui les titres de sa vocation divine, et le mandat humain en vertu duquel il veut exercer le ministère évangélique, quand ce serait un ange, Gabriel lui-même descendu du ciel, chassez-le comme un apôtre d'enfer, et s'il ne s'enfuit pas, livrez-le, le polisson et le séditieux, au bourreau. (1) »

Ch. 26. Les Juristes.

Mais voici de nouveaux antagonistes qui s'élèvent. Les juristes s'aperçoivent enfin que toutes les assertions de Luther n'étaient appuyées que sur sa propre parole, et qu'il se mettait lui-même avec les mots d'*Ecriture sainte* et de *Mission divine* à la place de tous les droits et de tous les sages ; ils revinrent donc à leurs auteurs, et réintroduisirent l'étude et l'autorité du droit civil et canonique, même de la tradition. Luther, irrité de tant d'audace, leur répond comme il a répondu à tous ses adversaires par un torrent d'injures débitées du haut de la chaire.

Ch. 27. Dernière tentative de la papauté. 1535.

Luther n'avait cessé en public d'en appeler à un concile général. Ceux qui ne savaient pas que le soir, avec ses amis, il se moquait du concile, le crurent sincère. On demandait donc de tous côtés un concile. Paul III l'accorda, et il envoya en Allemagne Vergerio, son légat, qui se rendit auprès de Luther pour savoir s'il voudrait y venir. Luther, dans un déjeûner qu'il fit avec ce légat, promit solennellement. Avec ses amis il traita le légat d'*escroc et de diable incarné*. C'est que, comme le dit l'historien, s'il était possible à cette époque de rendre à Dieu ce qui était à Dieu, on ne pouvait, on ne voulait pas rendre ce qu'on avait volé aux hommes.

Ch. 28. Bigamie du landgrave de Hesse. 1539-40.

Philippe, landgrave de Hesse, un des premiers et des plus fermes soutiens de la Réforme, lut un jour le passage de saint Paul qui *menace les fornicateurs du feu éternel*. Il eut peur, et cependant, non content de ses amours de bas étage, il voulut épouser une jeune fille, Marguerite Saal, d'une grande beauté. Il tomba sur le ch. v du *Deutéronome*, où la polygamie est permise aux Jufs ; il en conclut qu'elle pouvait bien lui être permise à lui-même, et voulut faire ratifier ce sentiment par Luther : il écrivit donc au pasteur et à l'Eglise de Wittenberg, qu'il avait besoin d'une femme, qu'il la lui fallait. Cette pétition est cynique ; les maîtres de la Réforme lui accordèrent la permission, *pourvu que ce mariage fût tenu secret*. Il ne le fut pas, et le landgrave menait tête levée ses deux femmes au prêche, au grand scandale, il faut le dire, de la Réforme elle-même.

Ch. 29, 30, 31. Souffrances de Luther. — Sa mort et celle de Catherine Bora.

En arrivant à la fin de cette vie remplie de tant d'emportemens et de honte, nous voudrions pouvoir dire que quelque trace de repentir et de retour à Dieu et à son Eglise reste dans quelqu'un des actes publics ou privés de la vie de Luther. Nous lisions avec espoir les détails suivans sur un de ses entretiens avec Catherine.

Un soir, il se promenait avec elle dans le jardin de son couvent, les étoiles scintillaient d'un éclat extraordinaire, le ciel semblait en feu...—Vois donc comme

(1) *Comm. Luth. in Psalm.* 71, t. V, Ien., p. 147. Licet angelus esse videatur, imò Gabriel de cœlo, tamen non modo pro diaboli apostolo habendum, verùm etiam si desistere nolit ab instituto, carnifici committendum, velut nebulonem, qui seditionem machinetur.

ces points lumineux jettent de l'éclat, dit Catherine à Luther... Luther leva les yeux. — Oh! la vive lumière! dit-il, elle ne brille pas pour nous. — Et pourquoi? reprit Bora, est-ce que nous serions dépossédés du royaume des cieux? Luther soupira... — Peut-être, dit-il, en punition de ce que nous avons quitté notre état. — Il faudrait donc y retourner? reprit Catherine. — C'est trop tard, le char est trop embourbé, ajouta le docteur, et il rompit l'entretien. »

Mais ce ne furent là que des retours passagers et impuissans. Au milieu des vifs chagrins que lui causaient et la mort de ses enfans, et le changement ou ce qu'il appelait l'apostasie de ses amis, aucun retour vers le sein de cette mère qu'il a délaissée et qui lui tend les bras. Seulement un découragement sombre s'empare de lui; il voit peu à peu ses facultés l'abandonner, son imagination s'éteindre. Il ne s'éveille, il ne retrouve sa verve et sa chaleur qu'au nom de l'Église romaine. Sa bouche alors se remplit encore de paroles toutes injurieuses, outrageantes, emportées. Parti de Wittenberg, il arriva, en février 1546, à Eisleben, où il était né. Un mal qui le tourmentait depuis long-temps, une érosion du diaphragme, s'aggrava promptement. Au milieu de son mal, il faisait des vers :

Pestis eram vivus, moriens tua mors ero, papa (1).

Au moment où il allait rendre l'âme, Jonas, son ami, lui dit : *Mon père, mourez-vous dans la foi et la doctrine que vous avez prêchées?* — Oui, murmura Luther. Et quelques instans après, le 18 février 1546, il était devant le tribunal de Dieu ! — Catherine lui survécut 6 ans. Sa vie fut remplie de misères : souvent elle se trouva réduite au point de manquer de vêtemens et même de pain pour elle et pour ses enfans. On a d'elle des lettres déchirantes, où elle demande à ces princes que son mari avait enrichis, du pain pour soutenir sa vie. Enfin, dans un voyage qu'elle fit, les chevaux de la charrette où elle se trouvait s'étant effrayés, elle tomba avec ses enfans dans une mare d'eau d'où on les retira demi-morts. La peur et le froid la conduisirent au tombeau, le 21 décembre 1552.

(1) Vivant, j'étais pour toi la peste; mort, je serai ta mort, pape.

Tel est l'ensemble de l'œuvre de M. Audin. Nous n'hésitons pas à dire que depuis l'*Histoire des Variations*, aucun livre n'avait porté un coup plus décisif au protestantisme. Il y manque peut-être quelque chose pour faire connaître et réfuter en Luther le théologien, mais pour l'homme, le sectaire, ses emportemens, ses duplicités, sa colère si peu apostolique, toute cette vie remplie d'orgueil et de vices honteux, on ne pouvait mieux les peindre. Nous exhortons tous ceux qui ont encore quelques unes des vieilles idées sur le *bien* qu'a opéré la Réforme et sur le *progrès* qu'elle a fait faire, à lire ce livre; nous doutons qu'ils ne changent pas d'opinion.

Dans le prochain cahier, nous rendrons compte de l'*Histoire de Calvin*, œuvre également méritoire du même auteur.

A. B.

L'ESPAGNE ET LE CATHOLICISME.

Le clergé et les conciles de l'ancienne Espagne, assemblées religieuses et politiques à la fois. — Lois qu'ils portent. — Devoirs qu'ils tracent, serment qu'ils imposent aux rois. — Les conciles ont produit les Cortès, les codes et les principales libertés, si grandes en Espagne au moyen âge. — Causes de la ruine des Cortès et de ces libertés. — Curieux serment de Charles-Quint. — Eclat et décadence de l'Espagne. — Ses misères actuelles.

On a dit que la France était une monarchie fondée par des évêques, et l'on ne saurait le nier; ce fut saint Remi qui la baptisa, avec Clovis, sur les fonts

sacrés de Reims ; mais c'est de l'Espagne surtout qu'on pourrait le dire. En effet, depuis que le roi goth, Récarède, cédant aux instances salutaires de son oncle, saint Léandre, comme Clovis à celles de Clotilde son épouse, eut comme lui reçu le baptême et l'onction sainte des rois, jusqu'à la révolution d'Espartéro, le Catholicisme a tout créé, tout fondé, tout animé, tout vivifié en Espagne ; royauté, législation, il formait tout, il présidait à tout. Ses conciles étaient les véritables assemblées constituantes de la nation, sans rien perdre toutefois de leur spécialité religieuse.

En effet, la première session où assistait le clergé seul était uniquement consacrée aux choses de Dieu, de la religion et de l'Église. La seconde s'étendait aux affaires de la monarchie, de l'État et des peuples. Les affaires de l'Eglise étant décidées, dit le concile de Léon de l'an 1020 dans son canon 6, que l'on juge celles du roi et des peuples ensuite.

Ce fut dans la ville de Tolède, capitale de l'empire des Goths, que se tenaient d'abord ces conciles à la fois religieux et politiques, qui étaient de véritables assemblées nationales, telles qu'elles devraient l'être toutes, et commençant par le principe qui est Dieu et son culte, pour finir par la fin qui est la société, le roi, l'homme, leur tranquillité, leur bonheur, leur salut. Telle fut l'origine de la monarchie, des lois et des cortès espagnoles. Cette origine explique l'attachement religieux que la nation a toujours eu pour elles. En effet, nulle source de représentation nationale ne fut plus respectable et plus légitime. Ici la représentation nationale ne s'élevait point en furie contre la théocratie cléricale, et ses orateurs aveuglés de matérialisme ne vociféraient point que la loi dut être athée : au contraire, le concile commençant à l'alpha pour finir à l'oméga, faisait dériver la loi de sa source naturelle, c'est-à-dire de la religion et de Dieu ; et voilà ce qu'étaient les premières assemblées religieuses et politiques de l'Espagne. Le clergé délibérait seul pendant la première session, la session religieuse ; à la seconde, il admit d'abord quelques grands, plus tard même quelques personnes du tiers-état. Mais même, avant l'admission du tiers aux délibérations, on avait coutume, d'après d'anciens usages germaniques ou espagnols, de soumettre les grandes mesures à une sorte d'approbation de la foule. Dans le commencement du dix-huitième siècle, l'ambassadeur de France, l'archevêque d'Embrun, trouva encore cet usage subsistant à Madrid, mais pour la forme uniquement ; car depuis Charles-Quint et la défaite des *communeros* à Villalar, les cortès, ou du moins leur puissance, avaient été à peu près supprimées, et une grande partie des libertés, des *fueros* ou privilèges municipaux, abolie. Tout ce qui subsistait de ces derniers s'était réfugié dans les montagnes des Basques, où Espartéro vient de les détruire complétement il y a quelques mois. C'était le dernier débris de l'ancienne Espagne, et la date de leur destruction sera une triste époque dans l'histoire des provinces et des montagnes vascongades.

Mais revenons à nos conciles nationaux et catholiques, et avant de passer outre, remarquons cette particularité importante, qu'ils commençaient par Dieu et le roi pour finir au peuple. En effet, si, d'une part et pour la forme du moins, le concile, en terminant sa session politique, soumettait à l'approbation du peuple les grandes mesures qu'il avait adoptées, d'un autre côté le roi, prenant une certaine initiative, ouvrait cette même session par la présentation d'un cahier contenant les questions sur lesquelles la couronne désirait appeler l'attention et les délibérations de l'assemblée. De sorte que, comme nous l'avons déjà dit, le thème du concile commençait à l'alpha pour finir à l'oméga, et embrassait toute chose entre ces deux limites divines.

Les commencemens de chaque session, nous dit Marina dans sa *Théorie des Cortès*, étaient consacrés à discuter des matières de discipline ecclésiastique, à confirmer des dogmes établis, à condamner les erreurs, à rétablir l'observance des canons et à veiller à la réforme des mœurs. C'était donc dans ces assemblées que les chefs de l'Eglise exerçaient la juridiction du ministère sacerdotal, déployaient leur autorité alors indépendante de tout autre pouvoir, et jugeaient définitivement les causes qui devaient

leur être soumises, sans l'intervention d'aucun magistrat civil.

Parfois quelques rares laïques assistaient aussi, mais il leur était interdit de voter et de délibérer sur les matières dont s'occupait l'assemblée : c'étaient pour la plupart des ducs, des comtes palatins ou des gouverneurs de province. Ils siégeaient en qualité de témoins pour prendre connaissance des résolutions des Pères du concile, et assurer de leur épée l'exécution de leurs décrets.

Après les causes de l'Eglise, on commençait à délibérer sur les points les plus importans de la constitution politique du royaume ; on examinait les intérêts et les obligations du monarque, et enfin on songeait à assurer les bases de la prospérité publique. Alors le congrès changeait de nature, et après avoir représenté l'Eglise il représentait la nation et l'Etat. Les prêtres cependant continuaient à siéger dans l'assemblée, et ils y conservaient voix délibérative, non pas tant en qualité de ministres du sanctuaire que de citoyens éclairés et vertueux. On écoutait, on respectait leurs opinions; on prêtait une grande attention à leurs discours, et on déférait presque toujours à leurs avis.

Et c'était dans ces assemblées que se décidaient les élections des rois, quand la monarchie espagnole était élective ; c'est là aussi que s'arrêtaient les formes qui devaient être observées dans ces élections, les lieux où elles devaient se faire et les personnes qui devaient concourir a la solennité ; c'étaient elles qui statuaient sur les devoirs des princes et sur les obligations sacrées qu'ils contractaient au jour de leur couronnement. Les rois eux-mêmes étaient contraints de se soumettre à leurs jugemens.

Au milieu du bouleversement de ces nouvelles sociétés, quel eût été, ajoute Marina, le sort de l'Espagne, si les princes visigoths n'eussent cousidéré la religion comme une ancre sacrée, sur laquelle ils devaient appuyer le vaisseau de leur monarchie naissante, s'ils ne se fussent servis des talens et de l'influence du clergé pour opposer un rempart inexpugnable à l'insubordination de leurs sujets barbares, qui, divisés entre eux, menaçaient incessamment de renverser l'Etat mal affermi !

En accordant aux ecclésiastiques cette marque de confiance, les Visigoths ne firent que suivre l'exemple que leur avaient donné les Saxons, les Bavarois, les Lombards et les Francs. Tous ces peuples, en effet, avaient déféré aux talens du clergé le soin de créer les bases fondamentales de leurs nouvelles monarchies ; mais plus heureux que la plupart de ces nations conquérantes, le succès qu'ils obtinrent surpassa de beaucoup leurs espérances. L'Eglise d'Espagne, dans le moyen âge, fut illustrée par une suite non interrompue d'hommes irréprochables et éclairés, dont l'existence est assez prouvée par des fastes, des conciles et une collection de canons ecclésiastiques qui honorent également leurs talens et leur caractère. Le *Code visigoth* et les *Lois fondamentales* de la monarchie sont des témoignages certains de la manière brillante dont les prélats espagnols ont rempli la tâche qu'ils s'étaient imposée.

Voilà ce que, conformément à l'histoire, pense un savant espagnol, de l'influence salutaire du clergé sur les premiers conciles, et les premières institutions de la monarchie de cette contrée.

Voici maintenant ce qu'en pense à son tour un écrivain français, notre contemporain, auteur d'une histoire d'Espagne, et qui ne peut certes pas être accusé d'enthousiasme envers les vieux temps. En parlant comme il fait dans le passage que nous allons citer, l'auteur a même l'intention de blâmer, mais tout en blâmant il constate les faits de l'histoire, et c'est l'histoire qu'il nous faut. Il dit donc, en parlant des conciles qui nous occupent, et des laïques que l'on y admettait dans la première session : « Ces nobles palatins, admis ou plutôt tolérés dans le concile, où leur droit de présence n'était que personnel et non héréditaire, ne paraissent pas y avoir exercé une grande influence. Le droit de convoquer le concile, l'initiative et la désignation des affaires à traiter sont dévolus au roi. Aux évêques et au clergé appartient la véritable discussion des affaires, la rédaction des lois, le gouvernement enfin dans son acception la plus pratique à la

fois et la plus haute. Les affaires ecclésiastiques et séculières, d'abord confondues, finirent par être séparées. On traite celles-là dans les trois premiers jours du concile, et les laïques n'y sont point admis, tandis que le clergé est admis de droit à la discussion des intérêts laïques. Ainsi l'Eglise se passe de l'Etat, et l'Etat ne peut se passer de l'Eglise.

« L'attitude du monarque dans ces diètes ecclésiastiques était assez humble, surtout lorsqu'un usurpateur venait implorer du clergé cette sanction morale dont le succès même ne le dispensait pas. Du reste, le besoin mutuel que ces deux grands pouvoirs, le trône et le clergé, avaient constamment l'un de l'autre, rendit leurs rapports faciles. Les évêques, tout en accordant de bonne grâce au monarque les services qu'il réclamait d'eux, se servaient à leur tour de l'appui du bras séculier pour donner force à leurs décrets. »

Voilà donc quel était l'objet des conciles; voici maintenant quelle était leur tenue. Au lever du jour les portiers de la cathédrale de Tolède ouvraient une seule porte pour n'y admettre que ceux qui avaient droit d'assister au concile. Bientôt les évêques entraient en corps et s'asseyaient, les métropolitains d'abord, puis les suffragans, selon l'ordre de leur consécration.

Puis venaient les prêtres appelés au concile, qui s'asseyaient derrière les évêques, et les diacres qui se tenaient devant eux. Venaient enfin les scribes avec le petit nombre de laïques auxquels l'entrée était accordée. On fermait les portes, et l'archidiacre de la cathédrale invitait tout le monde à se relever; on lisait la profession de foi des quatre premiers conciles œcuméniques, et les canons qui avaient rapport aux matières qu'on allait traiter, et un discours du métropolitain le plus âgé ouvrait enfin la séance; personne ne pouvait sortir avant qu'elle fût terminée. Les discussions violentes étaient défendues, sous peine d'exclusion du concile et d'excommunication pour un an; enfin les décisions de l'assemblée, signées par les évêques, étaient remises au roi pour être confirmées par lui. Le roi assistait au concile, et, comme nous l'avons déjà dit, remettait d'ordinaire aux évêques, après une courte harangue, le cahier des matières à traiter.

Nous avons vu que c'était dans le concile que se décidaient les élections des rois; c'était dans le concile aussi qu'elles recevaient leur sanction.

« Au moment de leur avénement au trône, dit Marina, les rois se présentaient à l'assemblée générale pour y jurer solennellement le maintien des lois fondamentales de la monarchie, dont ils étaient responsables. Ils entraient dans ces assemblées revêtus de l'appareil le plus majestueux; mais en même temps ils affectaient de témoigner le plus profond respect à l'auguste congrès. »

L'appareil n'était pas toujours aussi majestueux devant le concile que le dit ici Marina, puisque, d'après Mariana, on en a vu de très illustres venir se présenter devant lui, à genoux, le front courbé et les larmes dans les yeux. Le roi ne se croyait inviolable et sacré qu'après cette cérémonie, par laquelle il devenait, aux yeux de la nation, l'oint du Seigneur, auquel il était interdit de toucher : *Nolite tangere Christos meos*.

Les Pères du concile ajoutaient : « Quiconque, parmi nous ou parmi tous les habitans de l'Espagne, violera par quelque complot le serment qu'il a prêté de conserver la vie du roi pour le bien de la patrie et de l'empire goth, quiconque attentera à ses jours, et le dépouillera de son pouvoir, quiconque enfin, par une ambition tyrannique, aura usurpé le trône, qu'il soit anathème devant Dieu et les anges, et retranché de l'Eglise catholique et de la société des chrétiens, lui et tous ses complices. »

Cet anathème solennel est répété trois fois dans les mêmes termes. A la troisième, on ajoute : « Et qu'il n'entre pas en partage avec les justes, mais avec le diable et ses anges, et qu'il soit condamné avec tous ses complices à d'éternels tourmens; et s'il vous plaît aussi, à vous peuples qui êtes présens, confirmez par votre voix cette sentence trois fois répétée. »

Et tout le clergé et tout le peuple s'écriaient d'une seule voix : « Que celui qui violera cette sentence soit anathème

et *maranatha* (c'est-à-dire perdition), jusqu'à l'arrivée du Seigneur, et qu'il ait le lot de Judas Iscarioth. »

Après s'être ainsi adressé au peuple, le concile s'adressait au roi lui-même et lui disait : « Toi, monarque présent et tous « ceux qui viendront après toi, nous « vous conjurons avec l'humilité conve- « nable de régir avec justice et piété les « peuples que Dieu vous confie, et de ré- « gner avec humilité de cœur et avec « l'amour de ce qui est bien. Que nul de « vous, dans les causes capitales, ne « rende seul une sentence; que ce soit « d'après le vœu du peuple et l'avis des « juges, afin que le crime soit manifesté « par un jugement solennel. Régnez avec « mansuétude.

« Nous portons aussi ce décret sur les « rois à venir; que si l'un d'eux se révolte « contre les lois, et exerce sur ses sujets « un empire cruel et tyrannique, l'ana- « thème du Seigneur soit sur lui. »

Ce concile, le 4e de Tolède, qui parlait ainsi, se tenait en 633. On voit donc que, pour trouver des institutions et des assemblées sages, fermes, libérales, avec des garanties suffisantes pour la sûreté, pour l'inviolabilité de la couronne et contre les abus du pouvoir, l'Espagne n'a pas besoin de se jeter dans la carrière des révolutions; il lui suffit de se replier sur elle-même et de remonter à son origine. Chez elle, comme chez bien d'autres nations, c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est moderne.

Nous venons de voir la politique des conciles; voyons maintenant celle des codes. Les deux codes les plus anciens de l'Espagne sont le *Forum judicum* et les *Siete Partidas*, c'est-à-dire le *Forum* ou le *Prétoire*, ou *Législation des Juges*, et les *Sept Parties*. Le *Forum judicum*, traduit plus tard du latin en espagnol sous le titre de *Fuero juzgo*, qui répond au *Forum judicum*, est le plus ancien, le plus remarquable et peut-être même le seul qui mérite réellement ce nom parmi tous les codes barbares, fut composé de 649 à 652; mais ce ne fut que 50 ans plus tard qu'il fut achevé. Ce code, fait, d'une part, d'après les mœurs et coutumes des Goths, et formé, de l'autre, des dépouilles des codes romains et des arrêts des conciles nationaux, est encore, en quelque sorte, l'œuvre du clergé. Ce fut Ferdinand III, dit le Saint, neveu de la reine Blanche et cousin-germain de saint Louis, qui le fit traduire en espagnol vers le commencement du 13e siècle, sous le titre de *Fuero juzgo*.

Le code des *Siete Partidas*, formé du *Fuero juzgo* et de quelques autres élémens, date de la dernière moitié du même siècle, de 1256; on le doit à Alphonse X, dit *el Sabio*, c'est-à-dire le Sage ou le Savant. Il n'est nullement étonnant que *el Sabio* eût voulu refaire le code, puisqu'il eût même voulu refaire le monde, et que la Providence, selon lui, eût pris un plan tout autre et bien meilleur si avant d'agir elle l'eût daigné consulter.

Mais revenons au *Forum des Juges*, le premier et le modèle de tous les codes espagnols, et voyons quel en est l'esprit. Dans le début, composé d'extraits des actes des conciles de Tolède, on lit, après quelques prescriptions sur l'élection des rois, « que les choses que les rois « gagnent doivent appartenir à l'État; « car les rois sont dits rois parce qu'ils « règnent, et le roi n'est dit roi que « lorsqu'il règne avec piété, et celui-là « ne règne pas avec piété qui ne règne « pas avec miséricorde. Donc, c'est en « faisant le bien que le roi doit obtenir « le nom de roi; d'où les anciens ont eu « ce proverbe : *Roi tu seras tant que « droit tu feras; quand plus droit ne « feras, lors plus roi ne seras.* D'où il « suit que le roi doit avoir deux vertus « en soi par-dessus toute autre, justice « et vérité; car la justice mène toujours « la vérité avec elle, et le roi sera tout « alors pour sa piété. »

« N'y a-t-il pas, s'écrie M. Rosseew Saint-Hilaire, à qui nous empruntons ceci, un code tout entier dans cette sainte trinité des vertus royales : justice, vérité et piété? Et le clergé, en guidant la royauté dans cette voie, ne fait-il pas un saint usage de la tutelle que la loi lui confie? Cet exemple n'est pas le seul : tout le *prologue* du même code, destiné à retracer les devoirs mutuels des rois et des sujets, est plein de ces exhortations vraiment chrétiennes à la justice et à la clémence, sans lesquelles un roi n'est pas roi.

« Qu'aucun de vous, leur dit-on, ne « prononce sentence de mort sur aucun « homme, ni sur aucune autre chose, si « ce n'est devant les prêtres de Dieu, « avec leur conseil, et avec le conseil du « peuple et des seigneurs du royaume. « Par l'ordre de ce même Dieu que vous « transmettent les évêques, ayez miséri- « corde; donnez publiquement votre ju- « gement, et pour les fautes des hommes, « gardez mansuétude et pitié.

« Le législateur doit être doux, est-il « dit dans un autre endroit; il doit être « doux et bon, de bonnes mœurs plutôt « que de beau langage; il doit être clé- « ment et avoir Dieu continuellement « devant les yeux, et ne songer qu'au « bien public. La loi doit être claire, « concise, et exempte de subtilités et de « contradictions, faite pour chaque « classe de gens et pour chaque individu « de chaque classe. La loi, ainsi faite, « doit être obéie par tous, depuis le roi « jusqu'à l'esclave, sans acception de « pouvoir, de richesse ou de dignité; car « Dieu l'a ordonné, lui à qui obéit toute « la chevalerie céleste (*la caballeria ce- « lestial*); et si les anges se soumettent « à ses lois, comment les hommes en se- « raient-ils exempts?

« Nul ne peut alléguer pour excuse l'i- « gnorance de la loi; le roi lui-même y « est soumis, et le roi est la tête du corps « politique; mais si la tête est malade, les « membres ne peuvent être sains; si le roi « méprise les lois, les sujets ne peuvent les « respecter.

« Le roi étant plus intéressé que d'au- « tres au bien de l'Etat, doit en avoir plus « de soin que du sien propre; mais s'il « manque à cette obligation, et s'empare « de la propriété d'un de ses sujets, par « force ou sous de faux prétextes, il sera « tenu de la restituer; et pour ôter aux « souverains les tentations de l'avidité « vulgaire, tout ce qu'ils acquerront par « libre donation d'un de leurs sujets, « doit appartenir à l'Etat et non à eux, et « ils ne pourront transmettre à leurs fils « que leurs héritages patrimoniaux. »

Voilà donc quels étaient les résultats des Cortès primitives de la nation espagnole. Cela explique l'attachement et le respect sacrés qu'elle a toujours conservés pour elles. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ces assemblées religieuses et politiques s'appelèrent d'abord *Conciles*, ensuite *Curies* dans le 12e siècle, et enfin *Cortès*, depuis ce Ferdinand III, roi de Léon et de Castille, et qui fut plus heureux contre les infidèles que notre Louis IX, son oncle. En effet, digne successeur de Pélage et d'Alonzo l'empereur, il acheva de bannir les Arabes de ses Etats; il les chassa même successivement de Jaën, de Cordoue, de Séville, de Murcie, et les réduisit aux seuls murs de Grenade. Ferdinand n'était terrible que pour les infidèles: roi selon les vœux du code que nous venons de voir, ou, qui plus est, selon Dieu, la victoire n'était pour lui un sujet d'orgueil, un moyen de despotisme, et ses lauriers de victoire ne se changeaient point en chaînes d'esclavage, ni en joug de servitude pour son peuple. Bien au contraire, son peuple l'avait aidé à vaincre; et pour l'en récompenser, il tenait à remplir ses désirs et ses vœux. Or, les désirs et les vœux du peuple sont presque toujours pour la liberté. Ferdinand lui en accorda dans de justes bornes. Outre de beaux *fueros* qu'il octroya largement, il fit entrer le peuple par procureurs et députés aux Cortès. Un peuple qui faisait si bien son devoir, qui aimait si bien son Dieu et ses rois, ne pouvait pas abuser de cet avantage. Au contraire, le peuple est reconnaissant, et la Castille ne fit que grandir encore sous ce régime de confiance, de générosité royale, et de fidélité, de liberté populaire. C'est à cette époque, disent les historiens et les publicistes espagnols, que la Castille commence à occuper une place distinguée parmi les nations les plus grandes et les plus sages de l'Europe. En effet, les hommes éclairés, députés par les villes et bourgs du royaume pour faire entendre leur voix dans les Cortès, animés d'un zèle véritable pour le bien public, se montrèrent jaloux de répondre à la confiance de leurs commettans, de défendre les intérêts publics, d'appuyer la couronne et d'en protéger les prérogatives et l'indépendance contre les atteintes des ambitions déréglées. De sorte que les Cortès fidèles furent un port assuré, où le vaisseau de l'Etat trouva toujours un refuge contre les tempêtes, une sauve-

garde pour la patrie, aux époques désastreuses des minorités et des interrègnes. Contenant ainsi dans le devoir les vues trop ambitieuses des grands, elles surent par là même étouffer le feu des guerres intestines, qui sont la plaie toujours vivante et saignante de l'Espagne; qui, plusieurs fois, l'ont perdue, plusieurs fois l'ont empêchée de revivre et de se délivrer, et qui, après la délivrance, l'ont replacée plusieurs fois aux bords des mêmes précipices où elle avait péri d'abord.

Aussi, tous les rois des Espagnes, et notamment ceux de Léon et de Castille, fidèles imitateurs de la conduite dont leurs prédécesseurs leur avaient donné l'exemple, eurent-ils toujours recours aux Cortès dans les besoins pressans de l'Etat. Ils réunirent donc fréquemment leurs sujets en assemblées générales, pour délibérer en commun sur tous les points où la nation était gravement intéressée. Telles étaient même la candeur et la loyauté de ces temps, que, loin de redouter ces grandes assemblées, et de les regarder comme contraires par leur nature à l'ordre public et à la majesté royale, on ne les considérait que comme des sources de lumière et de vérité dont l'éclat rejaillissait sur le trône, que comme de fermes appuis de la justice et des garanties de la prospérité publique.

Telle était sans doute l'opinion de Ferdinand IV, lorsque, dans les Cortès de Valladolid, en 1298, il déclarait les avoir convoquées *pour le bien du service de Dieu et de la monarchie, pour l'avantage de ses royaumes et l'amélioration du gouvernement*. Il renouvela ce langage, lorsqu'en 1307 il convoqua, d'après le conseil de la nation, les mêmes assemblées, pour mettre un terme aux calamités publiques.

Alphonse XI ne s'exprimait point autrement, lorsqu'en 1329 il exposait les motifs qui l'avaient porté à convoquer les cortès de Madrid: « Voyant que c'était pour le service de Dieu clément, « la conservation et le bien-être de nos « royaumes, pour assurer la justice et « pour réformer beaucoup de choses « mal ordonnées, et en outre pour mettre fin à la guerre que nous soutenons « contre les Maures. Pour cela faire, j'ai « convoqué les cortès de tous mes Etats, « ici à Madrid, et après avoir réuni les « préfets et les députés des villes et « bourgs de ces royaumes, j'ai conféré « avec eux, et je leur ai dit et ordonné, « comme à mes sujets naturels, qu'ils « m'aident de leurs conseils, pour que je « puisse réformer les abus, et qu'ainsi je « le ferais avec leur assentiment. »

Si les princes de la dynastie autrichienne, qui après l'extinction de la maison de Castille furent appelés au trône d'Espagne par l'ordre de succession, eussent imité les rois catholiques, en donnant à la nation des preuves certaines de leur amour pour la constitution du royaume, la monarchie, selon les Espagnols, eût vu s'accroître chaque jour son influence et son crédit parmi les Etats de l'Europe. Mais ces étrangers dédaignant les mœurs espagnoles qu'ils ignoraient, et foulant aux pieds ses usages qu'ils regardaient comme des chaînes incommodes, ne s'occupèrent, dès leur arrivée, que de dissiper les trésors qu'ils considéraient comme leur patrimoine, et de prodiguer la fortune et le sang de la nation dans des guerres destructives. Imbus des doctrines de l'absolutisme germanique, ils sentaient que, pour en faire la base de leur gouvernement, ils devaient supprimer les libertés espagnoles et diminuer le crédit des cortès. Telle fut, dit l'abbé Marina, la politique de Charles-Quint et de son fils Philippe II. Voulant se mettre au dessus des lois, mais n'osant néanmoins abolir les cortès et proscrire les droits que l'usage de quatorze siècles autorisait, ils cherchèrent avec adresse à contrarier leurs pouvoirs et à varier leurs formes par la désorganisation de ces corps municipaux dont les membres composaient primitivement les congrès de la nation.

Les courtisans, toujours empressés de pousser aux abus dont ils vivent, finirent par affecter de mépriser si fort les cortès, qu'un écrivain espagnol de cette époque, Diego de Saavedra, se plaignait hautement qu'une basse et servile adulation eût engagé les princes à substituer le gouvernement absolu aux libertés établies par les lois constitutives du royaume, et qu'à l'exemple des ordres religieux qui se formaient

fréquemment en chapitres généraux pour délibérer sur les affaires et les réglemens de l'ordre, le gouvernement n'engageât point les conseils administratifs de chaque province à conférer ensemble sur le bien de la république, ainsi que le prescrivaient les lois fondamentales.

Tel fut l'état où la branche de Bourbon trouva l'Espagne à son avénement à cette couronne. Elle n'y changea rien, elle ne fit même que marcher dans le sentier tracé par l'Autriche. En échange de ses libertés, l'Espagne lui dut son unité nationale et beaucoup d'autres améliorations intérieures. Cependant ce n'était plus là cette Espagne ancienne, cette Espagne moins sujette que fidèle à ses rois; cette Espagne qui mettait avant tout la dignité humaine, et qui, dévouée pendant la guerre, aimait pendant la paix à vivre sous les garanties de la liberté. Ce n'était plus cette Espagne avec son sénat d'évêques, avec ses conciles-cortès, devant lesquels les rois victorieux venaient humblement prêter serment à la religion, à la loi et à la liberté nationale. Cependant l'usage de prêter serment aux lois et à la constitution du royaume se perpétua encore pour les rois depuis que la constitution fut changée, et nous verrons bientôt Charles-Quint lui-même, qui la changea, lui prêter, sur l'ordre des députés, un serment général et solennel dans le sein des Cortès. En effet, nous disent les anciens historiens de l'Espagne, en assistant à la proclamation et à l'inauguration des rois : « La nation consentait qu'ils fussent élevés au trône de leurs ancêtres; mais avant de poser la couronne sur leur tête, avant de les proclamer rois, et de prêter entre leurs mains le serment ordinaire de foi et d'hommage, elle exigeait qu'il jurât en présence de l'auguste assemblée de ses représentans, d'accomplir fidèlement les devoirs de sa dignité, de respecter les usages de la patrie, d'observer exactement les lois fondamentales de la monarchie, et de conserver les droits du peuple et les libertés nationales. »

Les plus anciens monumens qui nous soient parvenus d'une semblable inauguration, est une cédule royale adressée au conseil de Ségovie pendant les Cortès tenues à Séville dans l'année 1250, de laquelle il résulte que le roi Ferdinand III, fidèle aux anciens usages de la Castille, fit ce serment solennel dans les Cortès assemblées à Valladolid en 1217. Les députés de Ségovie, à cette assemblée, demandèrent au roi satisfaction du tort que leur ville avait essuyé par suite d'une ordonnance royale qui séparait de la capitale les bourgs et les villages dépendans de sa juridiction, et ils lui représentèrent qu'outre que ce décret était préjudiciable à la prospérité de la ville et des lieux divers de son arrondissement, il était attentatoire aux droits et priviléges dont le roi avait juré la conservation lors de son avénement. Ce prince reconnut lui-même la vérité de ce qu'ils avançaient, et, dans l'ordonnance royale par laquelle il fit droit à leur demande, il confessa que par le décret dont on lui demandait la radiation, il avait manqué au serment qu'il avait prêté lorsqu'il était monté sur le trône.

D'autres documens historiques nous donnent la certitude que cet usage fut religieusement observé par le plus grand nombre des monarques espagnols, des 13, 14, 15 et 16e siècles, soit au moment même de leur avénement, comme le firent Henri II dans les Cortès de Burgos en 1345, et Jean Ier dans celles qui furent tenues dans la même ville en 1379, et plusieurs autres princes, soit pour obtempérer à la demande qui leur en fut faite ensuite par leurs sujets, comme Ferdinand IV en 1295, don Pèdre en 1351, Henri III en 1391, et Jeanne de Castille, femme de Philippe-le-Bel, en 1506. Il nous suffira de rapporter ici, dans tous ses détails, une des formules authentiques du serment prêté par l'un de ces princes, pour donner une idée de la valeur des engagemens qu'ils contractaient dans ces occasions solennelles.

En 1518, les Cortès ayant été convoquées à Valladolid pour reconnaître comme roi d'Espagne Charles Ier du nom, fils de la reine Jeanne dont nous venons de parler, et de Philippe-le-Bel, les députés, aussitôt leur arrivée, jugèrent à propos de conférer entre eux sur les circonstances où se trouvait le royaume, et d'examiner les cas particuliers auxquels elles pouvaient donner lieu. Il se

présentait, en effet, une question peu ordinaire à résoudre : il s'agissait de savoir dans quelle forme le nouveau roi devrait être proclamé, sa mère, véritable titulaire de la couronne, étant encore vivante.

Les députés se déterminèrent à exiger que le prince, avant de recevoir de la nation le serment accoutumé, jurât d'observer les lois existantes et surtout les chapitres des Cortès établies par le roi catholique dans celles qui avaient été tenues à Burgos en 1512.

Cependant le jour fixé pour l'ouverture des Cortès étant arrivé, le grand chancelier, l'évêque de Badajos et don Garcia de Padilla, se présentèrent pour les présider au nom du nouveau roi, et commencèrent par reprocher à un député de Burgos, le docteur Zumel, d'avoir voulu engager les autres députés à refuser de proclamer le prince avant que son altesse ne consentît à jurer ce que la constitution de Castille lui demandait. Il s'attendait à intimider par cette sortie inattendue, non seulement le député qu'il inculpait, mais encore ceux qui pourraient penser comme lui. Mais ce zélé citoyen, méprisant les menaces qu'on lui adressait, répondit avec fermeté que tous les reproches qu'on venait de lui faire étaient fondés, et que telle était, en effet, son opinion à laquelle il invitait ses collègues à se rallier; s'adressant ensuite au chancelier, il lui déclara qu'il pouvait être certain que les représentans des royaumes ne proclameraient point Son Altesse, jusqu'à ce que, de son côté, elle eût prêté le serment qu'on lui demandait, de garantir à la nation l'exercice de ses libertés et de ses priviléges, le maintien de ses lois, droits et coutumes, et les chapitres des Cortès de Burgos de 1512, et surtout qu'elle n'eût juré de ne rien aliéner du domaine de la couronne, et de n'accorder aucun emploi ou bénéfice à des étrangers.

Présentée avec une telle fermeté, cette requête fut couronnée du plus heureux succès, et le prince s'étant présenté accompagné de toute sa cour, et s'étant assis sur le trône au milieu des grands du royaume, des prélats et des députés, ces derniers le supplièrent de nouveau de prêter le serment qu'ils lui avaient demandé. Alors le licencié Padilla, ayant donné lecture à l'assemblée de l'acte du serment, le roi jura sur la croix et sur les Evangiles, que le secrétaire Barthélemy Rhuiz de Castagneda tenait entre ses mains, selon la formule contenue dans le procès-verbal suivant.

« Dans la noble ville de Valladolid, le « 7 février 1518..... le très haut et très « puissant roi, don Carlos notre souve« rain seigneur, étant en l'église du mo« nastère de Saint-Paul de ladite ville, « assis dans un fauteuil placé sur les gra« dins du maître-autel, et après la célé« bration du saint sacrifice de la messe,... « les très nobles seigneurs infans, don « Ferdinand et l'infante dona Eléonore, « étant présens, ainsi que les députés des « villes et bourgs des royaumes de Cas« tille, Léon et Grenade, s'est présenté « le licencié don Garcia de Padilla, con« seiller de Son Altesse et lettré des Cor« tès de ces royaumes, lequel, à la de« mande des prélats, grands, etc....., a « lu publiquement, à haute et intelligi« ble voix, un acte de serment dont la « teneur suit :

« Votre Altesse, comme roi de Castille, « de Léon et de Grenade, conjointement « avec la très haute et très puissante « reine Jeanne, notre souveraine et votre « mère, jure devant Dieu et sur les saints « Evangiles où est posée sa main droite, « et promet sur sa foi et parole royale, « aux villes, bourgs et villages repré« sentés par les députés présens à ces « Cortès, et aux provinces, villes et com« munes qui représentent ces royaumes, « comme s'ils étaient dénommés ici cha« cun séparément, qu'elle gardera et con« servera le patrimoine royal de la cou« ronne; et qu'elle n'aliénera en aucune « manière les villes, bourgs et commu« nes, ni leur territoire et juridiction, « ni les droits et revenus des villes, ni « autres choses qui en dépendent, ni « rien appartenant à la couronne et au « domaine royal qu'elle possède aujour« d'hui ou qui puissent lui échoir à l'a« venir; et que si Votre Altesse les aliène, « cette aliénation sera nulle et comme « non avenue, et que la personne à qui « elle aura été faite à titre gratuit ou « onéreux, n'acquerra aucun droit à la-

« propriété ; jure en outre et promet « Votre Altesse de conserver les lois et « droits de ces royaumes, et surtout la « loi de Valladolid qui ordonne et dis- « pose tout ce qui est nécessaire à l'égard « du présent acte de serment.

« De plus, vous confirmez aux villes, « bourgs, communes et provinces, et à « chacune d'elles en particulier, les li- « bertés, priviléges, franchises, lettres « et exemptions concernant la conserva- « tion du domaine de la couronne, ainsi « que tout ce qui est contenu dans les « susdits priviléges..... Et de tout ce qui « est mentionné ci-dessus, jure et pro- « met Votre Altesse de rien altérer, ôter « et diminuer par elle-même ou par son « ordre royal, sous quelque forme que « ce soit, à présent ni dans aucun temps, « pour telles causes ou motifs qui l'y « détermine..... Ainsi Dieu et les saints « Evangiles vous soient en aide... Amen.

« Enfin votre altesse comme roi et « seigneur, conjointement avec la reine « sa mère notre souveraine, sur la re- « quête des députés et communes ici pré- « sens qui l'en supplient très humble- « ment, jure de garder et accomplir le- « dit serment. Aussitôt ledit roi notre « seigneur passa sa main droite sur la « croix et sur les saints Évangiles d'un « missel que le très révérend cardinal te- « nait entre ses mains, en disant qu'ainsi « le jurait et promettait. Tous les dépu- « tés présens requirent les secrétaires et « notaires des Cortès de leur donner acte « du présent. »

Philippe II prêta depuis le même serment à la nation avec une pompe et une magnificence sans égales, dans les Cortès de Tolède, en 1560. Le procès-verbal qui en fut dressé, contient plusieurs circonstances remarquables ; mais sa teneur étant à peu de chose près la même que celle de l'acte qui précède, nous nous dispenserons de le rapporter ici.

Voilà donc cette ancienne, cette chrétienne et fraternelle constitution de l'Espagne, fondée par les évêques et substituée aux lois des codes barbares et tyranniques de la Germanie dans les conciles-cortès qui vinrent remplacer chez les Goths le *mallum* du champ de Mars et du champ de Mai, où les Francs en restèrent encore si long-temps ; oui, voilà cette constitution qui fit la gloire de la monarchie visigothe, qui la sauva de tant de dangers, qui, se réfugiant avec Pélage dans les monts d'Asturie, la releva après sa chute. C'était par elle que l'Espagnol était fier et se croyait supérieur aux autres nations, c'est en elle et dans sa religion qu'il voyait la patrie, c'était pour elle et pour sa religion qu'au lieu de se courber en esclave sous le cimeterre africain, il s'enfuit aux montagnes et alla camper dans la grotte et dans la caverne de Covadunga ; ce fut pour elle et pour sa religion qu'il renonça à tous ses biens, à ses foyers, au repos que lui laissaient les vainqueurs, pour vivre en guerillero nomade et combattre pour elle pendant 800 ans l'islamisme et la tyrannie des Arabes. Idolâtre de ses rois à condition qu'ils vénéreraient à leur tour la justice et la loi dont il leur faisait jurer le respect et l'observance, l'Espagnol eut le bonheur de voir la liberté et la monarchie grandir ensemble dans une concorde parfaite et sans qu'elles se doutassent que l'une pût nuire à l'autre, et l'on remarque même que nul ne fut plus généreux, plus libéral sous ce rapport, que leurs rois les plus saints et les plus victorieux.

L'Espagnol, après tant de souffrances, de dévouement, de sacrifices et de victoires en leur faveur, crut donc à l'alliance éternelle de ces deux grandes choses, de la religion et de la liberté. Il en reçut une telle fierté, une telle énergie, un tel élan de caractère, qu'après ses derniers triomphes sur les Maures, l'Espagne même ne lui suffit plus, et qu'il déborda, victorieux et conquérant à son tour, sur les deux mondes, sur l'Amérique et sur l'Asie.

Mais bientôt la souche de ses rois catholiques et espagnols venant à manquer, le mariage de ses infantes et de ses reines lui amenèrent d'autres rois, des rois étrangers à son pays, à ses idées, à son caractère et à ses mœurs, tout aussi bien qu'à ses libertés et à sa constitution. Ces rois ne le comprirent pas ; le voyant indépendant, ils le crurent rebelle, séditieux, et voulurent le soumettre au régime de leur pays et imposer le joug de l'absolutisme germanique à cet habitant des montagnes, à cet enfant

du Midi. Ils n'y réussirent point; l'atmosphère du Rhin n'est point faite pour les bords du Tage, ni le ciel de la forêt Noire pour les plaines brillantes et chaudes de l'Andalousie. Aussi l'Espagne cessa-t-elle de grandir sous cette influence; et elle, qui avait pris un si haut essor sous Ferdinand et Isabelle ses derniers rois, commença-t-elle à déchoir sous Charles-Quint lui-même, sous Charles-Quint surtout, et depuis elle n'est plus allée qu'en s'affaiblissant, en se neutralisant, comme les princes mêmes de la dynastie autrichienne.

La France vint lui apporter quelques améliorations importantes, mais non fondamentales; elle essaya de lui rendre quelque vigueur; mais rien n'y fit, et la dynastie, amollie elle-même, se laissa bientôt aller aux mœurs et à la politique de l'Asie. Tout le grand passé de l'Espagne était oublié. Plus libre peut-être cependant qu'elle ne pensait, et que surtout on ne le pense sous l'uniformité de sa monarchie absolue, elle dormait tranquille sur les ruines de ses institutions, quand le coup de foudre qui signala les premières années de ce siècle vint la réveiller de nouveau et lui redire du haut de ses monts le nom magique de liberté. Mais ce n'était plus cette liberté, fille de la religion, de ses prêtres et des rois, comme celle de l'antique Espagne: c'était une liberté qui pour son malheur avait secoué tous les liens, renversé toutes les choses des vieux temps, Dieu lui-même, le Dieu des chrétiens, et qui ne relevait que d'elle-même, qui ne reconnaissait que le peuple en furie.

C'est après cette dernière liberté qu'à travers la misère, le sang et les ruines, la malheureuse Espagne court aussi depuis cette époque. Sans se jeter ainsi en aveugle dans des sentiers et dans un avenir inconnu, menaçant, l'Espagne, pour retrouver le repos et le salut, n'avait qu'à regarder derrière elle, qu'à élever ses regards vers son ancien culte et ses anciennes montagnes. Pourquoi donc ne s'est-elle pas rappelé sa liberté passée, la liberté du grand Alonzo l'empereur et de saint Ferdinand roi? Pourquoi n'en a-t-elle pas encore assis la base sur la pierre éternelle, sur la religion de Jésus? Pourquoi surtout persécute-t-elle et cette religion et les prêtres qui lui ont été si propices, si dévoués, si secourables dans les temps de ses vieux malheurs et de ses vieilles gloires? Pourquoi surtout dévaste-t-elle ses églises et renverse-t-elle ses croix, monumens sacrés de ses plus beaux triomphes, labarum qui toujours guida ses vieilles cohortes et par lequel elle a vaincu l'étendard du prophète?

J. F. Danielo.

BULLETINS BIBLIOGRAPHIQUES.

PERPÉTUITÉ DE LA FOI DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE : *Sur l'Eucharistie*, par Nicole, Arnauld, Renaudot, etc.; — *Sur la Confession*, par Denis de Sainte-Marthe; — *Sur les Principaux Points qui divisent les catholiques et les protestans*, par Scheffmacher; — 4 vol. in-4°, publiés par M. l'abbé Migne, à Paris, rue d'Amboise, au Petit-Montrouge. Prix : 6 fr. le vol.

M. l'abbé Migne, en réunissant ces trois ouvrages, dont le premier surtout ne se trouvait que difficilement et à un prix très élevé, a rendu un vrai service à la cause catholique. Le livre de la *Perpétuité de la Foi* est connu, et ne peut qu'être très apprécié dans un moment où nos frères séparés semblent se rapprocher de nous, et surtout étudier avec plus d'attention et de goût les livres catholiques. Or, il n'en est aucun qui puisse mieux faire connaître leurs erreurs sur l'importante question de l'*Eucharistie*. Voici quelle fut l'occasion de ce livre, et quels sont les principaux points qui y sont traités.

Dans le 17e siècle, quelques théologiens protestans affirmèrent dans leurs livres que les Grecs avaient les mêmes doctrines qu'eux sur les articles qui les divisaient d'avec l'Eglise romaine; et, pour preuve de ces assertions, ils produisirent une profession de foi de Cyrille Lucar, patriarche alors de Constantinople, lequel, sur l'Eucharistie, professait les doctrines de Calvin. Cette pièce, imprimée en 1645, fut reçue avec grand fracas par les protestans.

C'est ce qui donna lieu à MM. dits *de Port-Royal*, alors un moment en paix avec l'Eglise, de composer le livre de la *Perpétuité de la Foi*. Ce ne fut d'abord qu'un petit *traité ;* mais les protestans y ayant répondu, les auteurs y répliquèrent par différens traités que M. Migne a tous réunis et insérés dans son édition. Nous allons indiquer ici l'ensemble des sujets traités dans chaque volume.

TOME I, contenant 12 livres ainsi distribués :

Livre Ier. La justification de la méthode du livre de la Perpétuité. — 2. Du consentement des Eglises orientales avec l'Eglise romaine sur le sujet de l'Eucharistie. Preuve de ce consentement de l'Eglise grecque dans les 11e et 12e siècles. — 3. Témoignages sur la présence réelle et la transsubstantiation aux 13e et 14e siècles. — 4. Témoignages depuis le 15e siècle jusqu'en ce temps-ci. — 5. Témoignages de l'accord des autres Eglises orientales avec l'Eglise romaine sur le même sujet. — 6. Preuves de cette proposition : Qu'on a toujours eu dans l'Eglise une croyance distincte de la présence ou de l'absence réelle. — 7. Témoignages sur ce fait de l'Eglise grecque, depuis le 7e siècle jusqu'au 11e. — 8. Témoignages de l'Eglise latine sur le mystère de l'Eucharistie depuis l'an 700 jusqu'à l'an 870. — 9. Examen du temps où les ministres protestans placent leur prétendu changement, savoir : depuis 890 jusqu'au commencement du 11e siècle. — 10. Conséquences qui suivent nécessairement du consentement de toutes les sociétés chrétiennes dans le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation et des autres points que l'on a prouvés. — 11. Différends personnels entre M. Claude et l'auteur de la *Perpétuité*. — 12. Deux dissertations sur Jean Scot et Bertram, avec divers actes qui font voir la croyance des Eglises orientales.

TOME II, contenant deux parties.

Dans la 1re partie il y a 7 livres, ainsi distribués :

1. Preuves que les paroles : *Ceci est mon corps*, se doivent entendre au sens des catholiques, et ne se peuvent entendre en celui des calvinistes. — 2. Réponse aux objections de logique que les ministres proposent contre le sens littéral de ces paroles. — 3. En quel sens les Pères ont entendu ces paroles. — 4. Divers argumens pour la présence réelle. — 5. Présence réelle prouvée par l'efficace et les suites de l'Eucharistie, reconnues par les Pères, avec la réfutation de la *vertu séparée*. — 6. Preuves que le *changement* reconnu par les Pères est un changement substantiel. — 7. Preuves de la doctrine catholique, tirées des expressions des Pères, et défense des règles des métaphores contre les défaites de M. Claude.

Dans la 2e partie sont 8 autres livres ainsi distribués :

1. Des Noms tirés de la partie extérieure de l'Eucharistie. — 2. Explication particulière de quelques passages où l'Eucharistie est appelée : *image, figure, mystère*. — 3. Réponse aux objections tirées des rapports de la matière de l'Eucharistie et des différentes manières de concevoir ce mystère. — 4. Que les noms de pain et de vin donnés à l'Eucharistie sont une suite de la transsubstantiation. — 5. Explication des passages de Théodoret et des autres auteurs qui ont parlé contre lui. — 6. Que l'on reçoit Jésus-Christ corporellement dans l'Eucharistie. — 7. Examen des argumens négatifs et des difficultés tirées des sens. — 8. Preuves authentiques de l'union des Eglises d'Orient avec l'Eglise romaine sur l'Eucharistie.

TOME III, contenant deux parties.

La 1re partie est divisée en 10 livres comprenant les matières suivantes :

1. Notion générale des Eglises d'Orient. — 2. Consentement général des Grecs et des autres chrétiens orientaux avec l'Eglise romaine sur la doctrine de la présence réelle et sur l'adoration de l'Eucharistie. — 3. Croyance des Grecs et des Orientaux prouvée par leur discipline. — 4. Des liturgies. — 5. Eclaircissemens touchant les auteurs grecs dont on a cité les témoignages. — 6. Examen de plusieurs faits qui regardent l'Eglise grecque. — 7. Examen des actes des Eglises orientales sur ce point. — 8 et 9. Sur l'histoire et la confession de Cyrille Lucar. — 10. Les Eglises orientales ont-elles pu changer de croyance sur l'Eucharistie ?

La 2e partie traite de la Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique sur les sacremens et sur tous les autres points de religion et de discipline, que les premiers réformateurs ont pris pour prétexte de leur schisme, et prouve, par le consentement des Eglises orientales, que l'Eglise romaine avait conservé la même foi.

1. Objet et Plan de l'ouvrage. — 2. Du Baptême et de la Confirmation. — 3. Du Sacrement de Pénitence. — 4. Discipline des Orientaux sur ce point. — 5. De l'Extrême-Onction et de l'Ordre. — 6. Du Mariage. — 7. De la Tradition et de ce qui y a rapport. — 8. De deux points de discipline fondés sur la tradition, qui sont la communion sous les deux espèces et la prière pour les morts. — 9. Des canons conservés dans les Eglises orientales, qui font partie de la tradition.

TOME IV, contenant trois parties.

La 1re partie est ainsi divisée :

1. Défense de la *Perpétuité de la Foi*, contre les calomnies et les faussetés du livre intitulé : *Monumens authentiques de la Religion des Grecs*, la croyance de l'Eglise grecque touchant la *transsubstantiation*, défendue contre la réponse du ministre Claude. — 2. Examen des passages où M. Claude soutient que les Grecs modernes ont nettement marqué le changement de vertu qu'il attribue à l'Eglise grecque. — 3. Réfutation des preuves qu'emploie M. Claude pour faire voir que les Grecs ne croient pas la transsubstantiation. — 4. La transsubstantiation a été crue dans l'Eglise grecque depuis le 3e siècle jusqu'au 7e. — 5. Les auteurs allégués par M. Claude ont enseigné la transsubstantiation dans les mêmes passages où il prétend qu'ils ont établi le changement de vertu. — 6. Extraits du livre IV de la *Foi orthodoxe* de saint Jean de Damas.

La 2e partie contient le *Traité de la Confession contre les erreurs des calvinistes*, où la doctrine de l'Eglise est expliquée par l'Ecriture sainte, par la tradition et par plusieurs faits très remarquables, avec la réfutation du livre de M. Daillé, ancien ministre de Charenton, contre la confession auriculaire; par Denis de Sainte-Marthe.

La 3e partie contient les *Lettres* d'un docteur allemand de l'université catholique de Strasbourg, à un gentilhomme et à un magistrat protestans, sur les principaux points qui divisent les catholiques et les protestans, par Scheffmacher, et qui traitent les points suivans : De l'Eglise. — De la Règle de foi. — De la Primauté du pape et des évêques. — De la Confession. — Du défaut de pouvoir dans les ministres protestans. — Hérésies renouvelées par les protestans. — Du sacrifice de la Messe. — Sur la présence permanente de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et sur l'obligation de l'y adorer. — De la Communion sous une seule espèce. — Sur l'Invocation des saints. — Sur la Prière pour les morts et sur le Purgatoire. — Sur la Justification du pécheur. — Défense de l'Invocation des saints.

On voit par tous ces détails combien les quatre volumes édités par M. Migne sont précieux.

Sermons du prince ALEXANDRE DE HOHENLOHE, *prononcés dans le carême des années* 1836, 1837 *et* 1838. 3 *vol. in*-8o. Ratisbonne, à la librairie de G.-J. Manz.

Le nom du prince de Hohenlohe est trop connu dans le monde catholique pour avoir besoin d'une recommandation quelconque; l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Expériences de la vie sacerdotale* l'a fait connaître comme écrivain plein de sentiment et de vigueur. Les discours que nous annonçons ici ne méritent pas moins une attention sérieuse : le sujet que l'auteur a choisi pour chacune de ses trois stations quadragésimales est emprunté aux besoins de l'époque; la diction claire et facile de l'orateur est toute faite pour montrer aux hommes la profonde corruption de leur nature et la nécessité de recourir à la pénitence, comme au seul remède qui soit en état de les retirer de l'abîme. Les six premiers discours traitent des effets salutaires de la religion catholique, pour assurer notre félicité éternelle au milieu des dangers auxquels nous expose notre contact avec le monde; les six autres ont pour objet la dégradation de l'image de Dieu dans l'homme; enfin les six derniers traitent du sacrement de la pénitence.

GUILLAUME DE SCHUTZ, *Sur la théorie juridique du gouvernement prussien relativement à la question des mariages mixtes; avec un appendice contenant la justification de Mgr de Dunin, archevêque de Gnesen et de Posen, en réponse au manifeste publié par le cabinet de Berlin, dans la Gazette de Prusse du* 31 *décembre* 1831. 1 vol. in-8o. Ratisbonne, chez G.-J. Manz.

Revue trimestrielle pour l'instruction pratique élémentaire, notamment dans le royaume de Bavière, publiée par MM. F.-A. HEIM, *prédicateur de la cathédrale d'Augsbourg, et* Dr. F. VOGL, *inspecteur de l'École normale de Freisingen; troisième année, premier cahier.* Augsbourg, à la librairie de Charles Kollmann.

Nous joignons ici l'exposé des matières traitées dans ce premier numéro; il fera connaître assez dans quel esprit ce recueil est rédigé, et combien il mérite d'être pris en considération sérieuse par les hommes qui s'occupent des écoles élémentaires. La première section renferme : un traité sur l'esprit religieux des écoles dans les temps anciens et dans les temps modernes; un traité sur l'organisation des écoles mutuelles, un traité sur les répétitions des matières qui ont été enseignées aux enfans. La seconde section s'occupe de la critique de six ouvrages de pédagogie. La troisième section, sous le titre de *Variétés*, contient : 1o un exposé historique et statistique des écoles élémentaires et des maisons d'éducation de la ville de Kempten; 2o un rapport sur les écoles du dimanche et sur les écoles ordinaires de la ville de Munich, dans le cours de l'année classique 1837-1838; 3o des extraits du Moniteur officiel et des rescrits des autorités provinciales concernant l'enseignement en Bavière; 4o un indicateur bibliographique.

Le prix de l'abonnement pour une année est de 6 francs.

G. ZELL, *Acta antihermesiana, quibus Acta Hermesiana, meletemata theologica Actaque Romana DD. ac PP. Elvenich et Braun pluraque alia Hermesianorum Scripta, quæ hucusque in Hermesii causâ in lucem prodierunt dilucidantur et refutantur.* 8o maj. Ratisbonnæ, apud G.-J. Manz, 1839.

Les doctrines hermésiennes jouent un si grand rôle dans l'histoire moderne et exercent une si grande influence sur l'avenir de l'Église en Allemagne, qu'il est impossible à ceux qui s'occupent d'études théologiques de ne pas en avoir une connaissance exacte : nous félicitons surtout l'auteur d'avoir choisi la langue usuelle de l'école, afin de mettre son livre à la portée des professeurs et des élèves qui, en France, ignorent presque tous la langue allemande.

NIEDNER, Dr C. G., *prof. ord. Lipsiensis, Philosophiæ Hermesii Bonnensis novarum rerum in theologiâ exordii explicatio et existimatio.* 8 maj. Lipsiæ, ex officinâ bibliopolæ Hinrichs, 1839. Prix : 2 francs.

Dans le système philosophique dont Hermès a fait la base de son enseignement théologique, l'école

protestante a salué une doctrine amie et alliée de la réforme, et elle s'est empressée de s'en faire l'apologiste, l'auxiliaire et le patron. Du moment où le chef de l'Église a prononcé la sentence d'une erreur dogmatique, il n'y a plus aucune difficulté pour le simple fidèle; dans l'autorité divine du Saint-Siége se trouve pour lui la garantie irrécusable du vrai et du juste. Mais le théologien a besoin d'une connaissance plus approfondie; il peut et il doit, avec la permission de ses supérieurs, étudier l'erreur dans son principe et dans ses résultats doctrinels et pratiques, et c'est donc rendre à la science catholique un service véritable que de lui signaler, parmi les écrivains hétérodoxes, ceux dont il importe surtout de prendre notice, afin de défendre avec plus de succès la cause de notre sainte religion. C'est dans ce but que nous croyons devoir mentionner l'ouvrage du docteur Niedner, et que, plus tard, nous aurons souvent occasion de parler d'autres ouvrages marquans de la littérature protestante de l'Allemagne.

S. BUCHFELNER. *Le mur de séparation entre les catholiques et les protestans doit-il subsister plus long-temps encore? ou sur les motifs de la réforme et sur ceux du retour à l'Église catholique; un mot d'amour à tous ceux qui ne connaissent pas ou qui connaissent mal l'Église catholique.* 1 vol. in-8°. Ratisbonne, à la librairie de G.-J. Manz, 1839.

Pour que, dans un court intervalle de temps, un ouvrage religieux arrive à sa quatrième édition, il faut que le mérite et l'utilité en soient bien reconnus. Or, c'est le cas avec le livre de M. Buchfelner. Un examen raisonné des principes fondamentaux de l'Église catholique et des sectes nées de la réformation du seizième siècle, voilà ce qui fournit à l'auteur les preuves sans réplique de la nécessité du retour à l'unité religieuse violemment brisée par Luther et ses adeptes. C'est avec une vraie satisfaction que nous faisons observer que de pareilles publications surgissent de temps à autre dans le domaine de la littérature catholique, et rendent témoignage du zèle avec lequel des membres du clergé s'efforcent de dissiper les ténèbres qui environnent leurs frères séparés : la dépravation du clergé allemand a amené le mal; le remède ne peut venir que de la même source; c'est ce que comprennent et ce que cherchent à réaliser les prêtres éclairés.

AUX ABONNÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

En reportant nos regards sur les travaux qui sont entrés dans ce volume, il nous semble que nous pouvons dire que nous avons accompli plusieurs des vœux de nos abonnés. C'est ce que nous allons montrer par l'énumération de la plupart de ces travaux.

Le *Cours de M. l'abbé Bossey* sur les *Pères de l'Eglise*, remplit une lacune, non seulement dans notre Journal, mais nous pouvons dire dans les études philosophiques et ecclésiastiques. On commence enfin à apprécier convenablement les Pères, ces fidèles témoins de notre foi; on désire connaître non seulement ce qu'ils ont enseigné comme chargés de transmettre le dépôt de la foi, mais encore ce qu'ils ont pensé, comme écrivains, comme philosophes, comme savans, représentant la science du siècle où ils vivaient. Or, cette connaissance n'est pas facile à acquérir; il faut bien du temps et des veilles. C'est donc un vrai service que nous croyons rendre aux hommes d'étude, que de leur mettre sous les yeux un abrégé de la science des Pères sur la plupart des hautes questions qui sont du domaine de la science et de la philosophie. Nous pouvons, de plus, promettre à nos abonnés, que nos mesures sont prises pour que *trois leçons* au moins, de ce Cours, paraissent dans chacun de nos volumes.

Nous avons aussi à adresser des remercîemens à M. *Dumont*. Outre deux articles de *Revue*, cet érudit professeur a fait paraître *trois leçons* de son *Cours d'histoire de France*; et, comme à l'ordinaire, ses leçons ont été remarquables par les vues nouvelles, par les éclaircissemens curieux donnés sur les parties ou obscures, ou douteuses, ou controversées de cette histoire. On y a remarqué, comme dans ses autres leçons, ce zèle pour la défense de la doctrine orthodoxe, cette exactitude rigoureuse, qui caractérisent le talent et la foi de M. Dumont. Il nous fait espérer que ce zèle sera le même pour le prochain volume, et que nous pourrons publier au moins encore trois de ses leçons.

M. *Rousseau* nous a donné une seule leçon, mais sa réponse faite à l'article de la *Quotidienne* peut être regardée comme une autre leçon. Au reste, l'ardeur de cet infatigable et zélé défenseur de la cause de la religion et de l'humanité ne s'est nullement attiédie. Nous avions parlé, dans le dernier volume, du projet qu'il avait formé de fonder une *Tribu chrétienne*. A l'appel que nous avions fait en son nom, ont répondu les plus honorables approbations et les plus vives sympathies. Aussi son projet n'est pas abandonné. Bien plus, nous pouvons annoncer qu'il est question de lui donner une extension bien plus grande encore. Au lieu des premiers rudimens d'une modeste *tribu*, commençant nécessairement sur des bases très restreintes en France, il est plus que probable que c'est en grand et sûr une vaste échelle, qu'il appliquera ses théories catholiques dans l'Afrique française. M. Rousseau est, en ce moment, occupé de s'associer aux belles vues de M. l'abbé Landmann, curé de Constantine, qui va former en ce pays des colonies agricoles, d'après un plan qui a reçu la sanction de la plupart des organes de la publicité et aussi du gouvernement. Nous ne doutons nullement que les efforts si catholiques de ces deux hommes pour améliorer l'état des pauvres et des malheureux, ne soient couronnés du succès, et l'*Université Catholique* se félicitera toujours d'avoir fourni à M. Rousseau les moyens de faire connaître ses plans et ses projets.

Et, à ce sujet, nous ne pouvons nous empêcher de dire un mot d'une double polémique qui a eu lieu dans plusieurs journaux, et dans laquelle le nom de l'*Université Catholique* a été souvent prononcé avec un blâme au moins indirect. Il s'agit des articles que M. Rousseau a publiés, et dans lesquels il a mis à nu l'immoralité de la doctrine de Fourier et de ses disciples. L'*Univers* ayant reproduit ces articles, l'*Ami de la Religion* l'en a blâmé sévèrement, comme ayant fait une publication qui pouvait être nuisible à la morale, et bonne tout au plus dans les colonnes d'un journal mensuel. Nous ne pouvons accepter ce jugement et ce blâme. Ce n'est point à la légère que nous nous sommes décidés à publier ces articles; nous y avons longtemps réfléchi, et nous nous sommes entourés des conseils d'hommes à qui il appartient, sous tous les rapports, de juger ce qui peut être utile ou nuisible à la religion, ce qui est ou n'est pas dans les convenances de la presse catholique, la plus orthodoxe comme la plus sévère, nous dirions même volontiers la plus rigoriste. Les *phalanstériens* sont peut-être les plus dangereux adversaires en ce moment de notre foi. Avec beaucoup d'habileté, et avec une activité qui fait honte souvent à notre tiédeur, ils exploitent en ce moment les grandes pensées d'amélioration matérielle et de soulagement des classes pauvres; ils affectent de ne pas attaquer la religion; dans l'occasion même, ils feront faire à leurs rédacteurs morts de belles funérailles dans les églises catholiques; mais ce sont là des hypocrisies ou des dérisions. Ces messieurs ne sont ni chrétiens ni catholiques; le nom de Jésus et de croyance n'a plus le sens traditionnel, il n'a qu'un sens mythique. Ils nient la chute ainsi que la réparation de la nature humaine; et c'est pour faire prévaloir ces doctrines qu'ils veulent parquer les peuples dans les huis-clos de leurs phalanstères, bien convaincus qu'une fois qu'ils les auront ainsi séquestrés, ils pourront leur faire faire l'essai de leurs mœurs phanérogames. C'est pour prémunir nos frères contre ces maximes que nous avons déchiré le voile qui couvre leur infâme morale; et tous les journaux religieux auraient dû se joindre à nous pour signaler au monde ces nouveaux gnostiques. Malheureusement plusieurs ont préféré se couvrir pudiquement la face, et l'*Ami de la Religion* a crié même au scandale..... Nous croyons que l'*Ami de la Religion* aurait rendu un meilleur service à la morale, en analysant au moins nos articles, s'il ne voulait pas les publier dans les termes où nous les avons donnés. Nous soumettons avec confiance ces réflexions au zèle de son honorable Directeur, avec les doctrines duquel nous sympathisons si complétement.

A l'occasion de ces mêmes articles publiés par l'*Université*, une vive discussion s'est élevée entre l'*Univers* et la

Phalange; comme nous, l'*Univers* a défié la *Phalange* de faire connaître à ses lecteurs les étranges doctrines professées par son maître. La *Phalange* a esquivé cette demande et a cherché à déguiser son refus en demandant avec grand fracas ou des conférences publiques, ou à insérer ses réponses dans le journal opposé. Les mêmes propositions nous avaient été faites directement. Nous dûmes les repousser. Mais, nous disait-on, vous n'êtes donc pas bien certain de la foi de vos lecteurs? Nous répondîmes, comme nous répondons encore, que c'est au contraire parce que nous sommes bien assurés de l'esprit et de la foi de nos lecteurs, que nous ne voulons pas leur envoyer des apologies des mœurs phanérogames; ils nous prendraient à coup sûr pour des corrupteurs et des insensés. Dans toute cette discussion il est une chose dont nous pourrions nous plaindre, c'est que MM. de la Phalange, qui reçoivent notre journal, nous ont presque toujours appelés la *Revue Catholique*; or, comme il existe en effet un journal de ce nom, ces messieurs ont pu en toute sécurité y renvoyer leurs lecteurs; ceux-ci auront long-temps à chercher avant d'y trouver l'exposé de la morale de leurs maîtres. C'est ce qui nous prouve de plus en plus que MM. de la *Phalange* ne veulent la faire connaître que lorsqu'ils auront parqué leur monde dans les murs de leurs phalanstères.

Deux cours ont été terminés dans ce volume, celui sur la *Philosophie du droit* de M. de *Moy*; et celui sur l'*Astronomie*, de M. *Desdouits*. Nous les avons aussitôt remplacés par plusieurs autres, dont nous espérons que nos lecteurs seront satisfaits.

Le premier est celui sur les *Pères de l'Eglise*. On nous le demandait depuis long-temps. On a déjà dû voir par les deux leçons que M. l'abbé *Bossey* a données, de quelle utilité il sera pour la science ecclésiastique. On a vu qu'il est destiné à faire connaître sur chaque question scientifique, quelles ont été l'opinion et les connaissances des Pères. Nous avons déjà dit que ce *cours* sera continué très exactement, et trois leçons paraîtront au moins dans chaque volume.

Ce *cours* recevra en outre un complément nécessaire par celui qu'a commencé M. l'abbé *Maupied*, sur la *Physique sacrée*. Par la leçon que nous publions dans ce numéro, on voit qu'il est destiné, 1° à prouver que la Bible n'offre rien de contraire aux sciences modernes; 2° que celles-ci servent à réfuter parfaitement les objections les plus accréditées en ce moment. On a pu se convaincre de la précision et de la profondeur avec laquelle sont traitées toutes les questions.

Plusieurs de nos abonnés avaient manifesté le désir de voir paraître dans l'*Université Catholique*, quelques uns des cours professés à la Sorbonne; nous avons cherché à satisfaire cette demande. On a déjà lu dans ce cahier la *première leçon* de M. l'abbé *Jager*, sur l'*Histoire ecclésiastique*. Ces leçons paraîtront exactement tous les mois, et recueillies par un de nos rédacteurs, elles seront revues par le professeur lui-même, et offriront ainsi un des cours les plus remarquables et les plus suivis de la nouvelle Faculté de théologie. Chaque leçon comprendra toutes celles qui auront eu lieu dans le mois précédent; ainsi la leçon qui paraîtra en janvier offrira une analyse de toutes les leçons données en décembre.

Enfin, M. Thomassy a commencé un *Cours sur les Croisades*, sujet qui touche par tant de points à l'histoire ecclésiastique, lequel avait été si mal envisagé jusqu'à présent, et qui aussi, comme on a pu déjà s'en convaincre, sera présenté sous une face toute neuve, et d'après des documens ou nouveaux ou mieux étudiés.

On nous avait fait observer que le *Cours sur la Musique* de M. *d'Ortigue* avait été suspendu, et qu'il serait utile qu'il fût continué et achevé; c'est ce que nous avons obtenu de notre collaborateur. Trois leçons ont paru dans ce cahier; il en reste une quatrième, qui est dans nos mains, et qui paraîtra dans le cahier de janvier. Ce sera encore un cours tout-à-fait terminé.

On voit d'après ce que nous venons de dire, qu'une bien plus grande extension va être donnée à nos *cours*. Aussi, nous sommes-nous décidés à leur donner une

bien plus grande place dans nos colonnes : trois feuilles, au moins, sur cinq, leur seront consacrées.

Et cependant, nous sommes loin de vouloir négliger la *Revue ;* au contraire, nous avons pris des mesures pour qu'il soit rendu compte dans le prochain volume des ouvrages de Strauss, de Leroux, de La Mennais, et généralement de tous les ouvrages philosophiques qui ont fait quelque bruit. Nous avons prié, en particulier, un de nos collaborateurs de répondre aux attaques de la *Revue Indépendante,* qui vient encore de redire sur l'Église vivante une vraie parole de mort: *Comment les dogmes finissent.* Nous prouverons à ces sourds et à ces aveugles que parmi tous ces symptômes de dissolution qui nous entourent, l'Église seule offre des espérances et des promesses de vie.

Mais nous voilà forcés de terminer ce rapide aperçu de nos travaux passés et de ceux que nous comptons publier dans le volume suivant. Ce que nous venons de dire prouvera au moins que nous ne négligerons rien pour donner à l'*Université Catholique* tous les développemens qui lui permettront de remplir son titre et les promesses que nous avons faites à nos lecteurs. Il est bien aussi quelques promesses faites dans le *compte-rendu* du dernier volume, et qu'il nous reste à remplir ; nous ne les repétons pas ici, mais nous pouvons promettre que nous travaillons à les réaliser, et nos abonnés pourront en voir les preuves dans les cahiers suivans.

Les Directeurs de L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

(Voir la *Table des articles* au commencement du volume.)

A

B

C

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

ERRATA DU TOME XII.

N° 67,	page 68,	1re Col.,	lig. 7,	*augmente,*	lisez	emporte.
—	*id.*	*id.*	» 24,	*sait,*	»	suit.
—	*id.*	*id.*	» 31,	*leurs,*	»	sans.
—	page 70,	2e Col.,	» 15,	*répondre,*	»	reprendre.
—	» 71,	1re Col.,	» 34,	*penchans,*	»	peines.
N° 68,	» 89,	1re Col.,	» 24,	*attractions,*	»	altérations.
—	» 99,	1re Col.,	» 37,	*au troisième,*	»	un troisième.
N° 70,	» 317,	2e Col.,	» 32,	*Corderius,*	»	Corderus.
—	» 318,	2e Col.,	» 25,	*Forcino,*	»	Forcino.




ED
NOT